

ELENCHUS

AUCTORUM ET OPERUM

QUI IN HOCCE VOLUMINE CONTINENTUR.

DE LA LUZERNE.

Dissertation sur les prophéties.

LEFRANC DE POMPIGNAN.

L'incrédulité convaincue par les prophéties.

JACQUELOT.

Prophéties de l'ancien et du nouveau Testament.

SHERLOCK.

De l'usage et des fins de la prophétie dans les divers âges du monde.

Dissertations sur l'autorité de la Ire Épître de S. Pierre ; des idées que les Juifs avant Jésus-Christ se faisaient des circonstances et des suites de la chute d'Adam ; de l'histoire de Moïse sur la chute de nos premiers pères ; de la bénédiction donnée par Jacob à Juda ; de l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem. — Était-il permis aux Juifs de se servir de chevaux et de chariots de guerre ?

FOREIRO.

Commentarium in Isaiam.

S. HIERONYMUS. — CORNELIUS A LAPIDE. — ROSENMULLER. — CALMET. — DUGUET. BERTHIER. — BIBLIA DE VENCE. — BIBLIA VATABLI. — KIMCHI. — GROTIUS. — ESTIUS. — LYRANUS. — TIRINUS. — MALDONATUS. — MUNSTERUS. — EMMANUEL SA. — LUD. CAPPELLUS. — JAC. CAPPELLUS. — CLARIUS. — CASTALIO. — SYNOPSIS.

Præfationes, Præambula, Annotationes.

INDEX RERUM.

EXCUDEBAT E.-J. BAILLY, IN FORO SORBONICO, 2.

SCRIPTURÆ SACRÆ

CURSUS COMPLETUS,

EX COMMENTARIIS OMNIUM PERFECTISSIMIS UBIQUE HABITIS, ET A MAGNA PARTE EPISCOPORUM NECNON THEOLOGORUM EUROPÆ CATHOLICÆ, UNIVERSIM AD HOC INTERROGATORUM, DESIGNATIS, UNICÈ CONFLATUS,

Plurimis annotantibus presbyteris ad docendos levitas pascendosve populos altè positis.

ANNOTAVIT VERO SIMUL ET EDIDIT

J.-P. M****.

TOMUS DECIMUS-OCTAVUS.

DISSERTATIONS SUR LES PROPHÉTIES. — L'INCRÉDULITÉ CONVAINCUE PAR LES PROPHÉTIES. — DE L'USAGE ET DES FINS DE LA PROPHÉTIE. IN ISAIAM COMMENTARIUM.



PARISIIS,

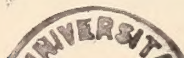
APUD EDITOREM,

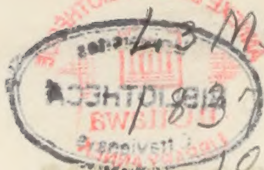
IN VIA GALLICÈ DICTA,

RUE D'AMBOISE, BARRIÈRE D'ENFER.

—

1840.





DE LA LUZERNE VITA.

De La Luzerne (Cæsar-Wilhelmus), cardinalis-episcopus Lingonarum, Franciæ par, Lutetiæ natus est 17 julii 1738, ex antiquâ domo Normanniæ oriundus. Stirpe maternâ familiæ Lamoignon cognatus, primò Melitensis eques fuit, moxque clericalem ordinem præoptans, seminarium Sancti-Maglorii Parisiis introivit. Cancellarii de Lamoignon, avi sui, auctoritate fretus, plurimis dotatus est nobilis adolescens beneficiis. Anno 1754, canonicus *in minoribus* metropolis Ecclesiæ Lutetiarum nominatus est, et biennio post, abbas Mortemarii. Theologiam in collegio Navarrensi edoctus, anno 1762, post præclarissimum inter condiscipulos successum, vicarius maximus D. Dillon, tum temporis recentissimè Narbonensi episcopatu ampliati, electus est. Mittente eum Viennensi provinciâ, in quâ fanum Sanctæ-Mariæ-Misericordis possidebat, legatus cleri factus, munus diligentissimè simul et prosperè adimplevit, asperrimis tamen temporibus, cùm clerus à Parliamenti curiis dissideret. Unà cum collegâ suo D. de Cice, postulatum consilio regio porrexit impugnans petitoriam insimulationem D. de Castillon advocatûs generalis Parliamenti Provinciæ, adversùs gesta clericorum; quod postulatum dilui jusserunt curiales. Defuncto anno 1770 D. de Montmorin, abbas de La Luzerne in locum ejus suffectus est, Lingonarumque episcopatum suscepit, cui dignitas Ducis et Paris adjungebatur. Nihilominùs canonicus honorarius remansit Metropolis Lutetiarum, eoque anno et 1775 comitiis cleri interfuit. Amplissimæ diœcesi invigilans, litteris partim pastoralibusque præsertim muneribus sese addixerat; regis Sardiniæ et Ludovici XV funebribus laudationibus inclaruit, abbatiamque Mortemarii pro Andegavensi Boriglii abbatiâ permutavit. Editis pastoralibus litteris et mandatis de novo pietatis et eloquentiæ famâ eminuit. Anno 1787 comitiis Notabilium adfuit; ultimæ dein cleri convocationi, et, anno 1789, comitiis Franciæ generalibus immixtus est. Plebeiorum legatorum ex primis gestis consilia prospiciens, clericorum nobiliumque coadunationem proposuit, à tribus verò ordinibus repulsam accepit, triplici epistolâ ad populares suos eum debellante Mirabeau. Comitiorum tamen præses nominatus fuit, sapientibusque consiliis reluctantem concionem aversatus, post sextam octobris diem Lingonas secessit, invisus nova molientibus. Cum *triginta episcopis* communem causam iniit; conventûsque sui defensionem suscepit adversùs dissolventium rescripta, ac præfectos Superioris Matronæ nervosâ ad jus et æquum revocare aggressus est epistolâ. Nec minùs fortiter invadentem dispellere labem molitus est in Epistolâ ad Lingonarum municipales præpositos *de recusando sacramento civili*, et ad D. Becquey procuratorem generalem, quem argumentis obnixum, responso planè confutavit. Tunc temporis edidit *Excussionem instructionis Comitiorum gentilitiorum de constitutione civili clericorum; Monitum ad parochos nondùm sacramento addictos*, assentientibus triginta et tribus episcopis fretum; *De schismate Franciæ Monitum pastorale.* Pertinaciter obsistentem virum hostilis ira lacessivit; episcopatu expulsus, Franciâ exul discessit, et ad Helvetios in Constantiâ urbe commoratus, multos per annos Lingonenses presbyteros fugientes omni ope suâ excepit; quotidiè duodecim mensæ suæ assidere curans, auream crucem, insigne episcopatûs, ut charitati suæ sufficeret, etiam venumdedit.

Defuncto in Austriâ fratre, apud quem secesserat, Venetiarum incola factus est, ubi multiplicia lucubravit opera. Concives suos captos in hospitiis curando, gravissimo diù ipse morbo laboravit, nec minùs sexcentos populares suos typhoicâ peste infectos præsens auxiliis levavit. Anno 1801, rogante Pio VII papâ, sedem episcopalem abdicavit, quam, tredecim post annis, ovantibus civibus invisit, expulso Napoleone. Franciæ par à Ludovico XVIII nominatus, inter novem episcopos consedit de rebus ecclesiasticis consilia inituros. Reduce Napoleone, Lutetiæ quietus remansit; at restituto Ludovici solio, purpuratus pater evasit, anno 1817. Archiepiscopatum ut acciperet, Lingonarum sedem repudiare abnuit, et ad consilium ministrorum regalium solus inter antistites vocatus est, cùm de concordatu investigando ageretur, nec multò post, inter publicæ rei administratores evectus est. De illius concordatûs executione plurima tum ad papam, tum ad regem rescripsit. Ubique Religionis et Ecclesiæ jura tutari non dubitavit, vir eruditissimus, amicitiis fidelis, adolescentium amorem amans ipse assecutus, gratissimæ lepidæque consuetudinis, invictæ fortitudinis, cunctis desideratus, occubuit anno salutis 1821, ætatis 83, quamvis ex diuturno tempore ad quartam matutini horam è lecto surgeret, summæque in victu temperantiæ, imò et abstinentiæ fuisset.

Inter tam multa ejus opera notantur præter supra dicta *Pastoralis Instructio de excellentiâ Religionis; De ritu sacro Lingonarum Institutiones; De Ethicâ Christianâ; Explanatio Evangeliorum pro dominicis diebus et festis annuis; Dissertatio de Ecclesiis catholicis et reformatis; De puro amore Dei; Dissertatio de lege naturali; De spiritualitate animæ et libertate humanâ; De clericorum conditione; De publicâ instructione; De repetitione contrà administratores publicos; De electionibus lex proposita; De mutuo; De antistitum præcellentiâ in presbyteros.* Plurima præterea scripsit in diariis regum Deique defensoribus, quæ facillimè pro cultu verborum ac suavi styli munditiâ suum auctorem prodebant. Propugnatoribus libertatum Gallicanarum sese adjunxit, nihil tamen asperius in tali controversiâ afferens, de quâ opusculum minùs notum ediderat.

Dissertation
SUR LES PROPHÉTIES.

Aux preuves de la religion chrétienne que nous fournissent les miracles qui l'ont établie, et le miracle aussi admirable que tous les autres de son établissement, succède la preuve tirée de l'accomplissement des diverses prophéties faites, soit dans l'ancienne loi de Jésus-Christ, soit par lui dans la nouvelle. Ce divin Sauveur ne séparait pas ces deux démonstrations de sa divine mission; en même temps qu'il disait aux Juifs : Les œuvres merveilleuses que mon Père m'a donné le pouvoir de faire, ces œuvres que vous me voyez opérer, témoignent que c'est lui qui m'a envoyé (1); il ajoutait immédiatement : Étudiez les écritures, vous qui croyez qu'elles contiennent les paroles de vie; ce sont elles qui rendent témoignage sur moi. Si vous croyez à Moïse, vous devez croire en moi, car c'est de moi qu'il a parlé dans ses livres (2). A la suite de leur divin maître, ses apôtres présentaient aux peuples qu'ils instruisaient, et spécialement aux Juifs, la preuve résultante des oracles de l'ancienne loi accomplie en Jésus-Christ. Saint Pierre, dans sa première prédication, après avoir rappelé aux habitants de Jérusalem les miracles que son maître avait opérés parmi eux, et dont ils avaient une pleine connaissance (3), après avoir annoncé sa miraculeuse résurrection (4), la confirme par le témoignage prophétique de David (5). Peu de jours après, dans sa seconde prédication, il établit encore la divinité de la religion qu'il annonce, non-seulement sur le témoignage qu'il rend à la résurrection, mais aussi sur le témoignage de tous les prophètes qui avaient prédit les souffrances du Christ (1). Il insiste sur celui de Moïse (2), et il déclare que depuis Samuël, tous les prophètes ont annoncé les jours de la venue de Jésus-Christ (3). Il serait beaucoup trop long de rapporter tous les passages, soit des Actes des Apôtres, soit de leurs épîtres, dans lesquels ils présentent aux peuples, pour les convertir, l'accomplissement des oracles de la loi ancienne (4).

II. C'était sur le double fondement des miracles et des prophéties, que les premiers prédicateurs de la loi chrétienne l'avaient établie, et c'est de même par cette double autorité que les saints Pères l'ont défendue contre les attaques de ses ennemis. Il serait facile de prouver que telle a été la méthode de tous les anciens apologistes. Contentons-nous de citer Origène, confondant Celse par ces deux démonstrations si supérieures à tous les arguments que produisait la dialectique des Grecs (5); et saint Augustin, les présentant aux païens pour leur montrer la certitude du christianisme (6). Guidés par des traces si respecta-

(1) Opera quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea : ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me. *Joan.* 5, 36.

(2) Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam habere; et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me... Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit. *Ibid.* 39, 46.

(3) Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum virum approbatum à Deo in vobis, virtutibus et prodigiis, et signis quæ fecit Deus per illum in medio vestrî, sicut et vos scitis. *Act.* 2, 32.

(4) Quem Deus suscitavit solutis doloribus inferni, juxtà quod impossibile erat teneri illum ab eo. *Ibid.* 24.

(5) David enim dicit in eum : Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam à dextris est mihi ne commovear. Propter hoc lætatum est cor meum; insuper et caro mea requiescet in spe; quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem... Propheta igitur cùm esset, et sciret, quia jurejurando juràsset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus, providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem : hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus. *Act.* 2, 25, 32.

(1) Auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit à mortuis; cujus nos omnes testes sumus... Deus autem quæ pronuntiavit per os omnium prophetarum pati Christum suum, sic implevit. *Act.* 3, 15, 18.

(2) Moyses quidem dixit : Quoniam prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris; tanquàm meipsum audietis juxta omnia verba quæcumque locutus fuerit vobis. *Ibid.* 22.

(3) Et omnes prophetæ à Samuel, et deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos. *Ibid.* 25.

(4) *Voyez spécialement* Act. 13, 26 et seq.; 17, 2 et 3; 18, 26; 28, 23; Hebr. 1, 1 et 2; 1 Petr. 1, 10 et seq., etc.

(5) Adjicio doctrinam christianam suâ quâdam ratione demonstrari. Divina est hæc ratio, et ad eam Græcorum dialectica ne comparari quidem potest. Illam sitam esse docet Apostolus *in ostensione spiritûs et virtutis. Spiritûs* quidem, propter prophetias quarum omnium perspicuitas et evidentia quemvis lectorem persuadere potest, ut ea præsertim credat quæ ad Christum pertinent; *virtutis* autem, propter miracula quorum patrandorum vim ac potestatem penès christianos esse, cùm ex multis aliis, tùm inde maximè efficitur, quòd eorum adhuc supersint vestigia apud eos qui ex legis christianæ præceptis vitam suam moresque exigunt. *Origenes contra Celsum*, lib. 1, n. 2.

Nam prophetiæ omnes antequàm nasceretur editæ, cultum illius commendabant. Sed et miracula quæ fecit, non arte magicâ, ut existimat Celsus, sed divinitate à prophetis prædictâ, à Deo testimonium habuerant. *Ibid.*, lib. 8, n. 9.

(6) Exceptis enim tot et tantis miraculis quæ persuaserunt Deum esse Christum, prophetiæ quoque divinâ fide dignissimæ præcesserunt, quæ in illo, non sicut à patribus adhuc creduntur implendæ, sed demonstrantur impletæ. S. *Augustinus de Civit. Dei*, lib. 22, cap. 6, n. 1.

bles, nous venons offrir à ceux qui, de nos jours, ont eu le malheur d'abandonner la foi chrétienne, ce qui autrefois la fit embrasser à leurs pères; et après l'avoir prouvée par les miracles qui accompagnèrent son établissement, nous allons compléter la démonstration par les prophéties qui l'avaient précédée. Nous les conjurons, pour l'intérêt le plus grand qui puisse les animer, de considérer, avec toute l'attention qu'ils méritent, ces oracles anciens (1); de les rapprocher des faits, et de juger s'ils ont été véritablement accomplis, comme nous le soutenons, et comme l'ont cru jusqu'à eux tous les siècles chrétiens.

III. L'ordre que nous suivrons dans cette dissertation sera de la diviser en trois chapitres. Dans le premier, nous traiterons de la prophétie en général; dans le second, nous parcourrons les prophéties de l'ancienne loi relatives au Messie, et nous en montrerons l'accomplissement dans Jésus-Christ; dans le troisième, nous considérerons les prophéties de la loi nouvelle faites par Jésus-Christ lui-même, et nous verrons avec quelle exactitude elles ont été effectuées.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PROPHÉTIE EN GÉNÉRAL.

I. Le nom de prophète, dans les livres saints, n'a pas toujours la même signification. Il désigne quelquefois celui qui est chargé de porter la parole pour un autre; nous en avons un exemple dans le livre de l'Exode, où Dieu dit à Moïse, qui craignait de n'être pas entendu de Pharaon: *Aaron votre frère sera votre prophète* (2). Dans d'autres endroits, ce mot signifie des hommes occupés à chanter les louanges du Seigneur; ainsi, au premier livre des Rois, nous voyons Saül se mêler au chœur des prophètes, et prophétiser d'abord avec eux, et ensuite seul dans sa maison (3). Quelquefois encore ce titre est donné à ceux qui enseignaient et expliquaient la loi de Dieu; c'est en ce sens que, dans les livres des Rois, il est fait plusieurs fois mention des enfants des prophètes, c'est-à-dire de leurs disciples et des jeunes gens qui étudiaient sous eux la loi sainte (4). Mais ce ne sont pas là les significations précises et actuelles du mot *prophète*. Nous entendons par ce mot uniquement un homme qui prédit l'avenir de la part de Dieu.

II. Toute prophétie est une prédiction, mais toute prédiction n'est pas une prophétie.

D'abord, nous disons que la prophétie est une prédiction: elle a pour objet l'annonce des choses futures. La déclaration faite au nom de Dieu des choses passées ou présentes qui sont secrètes s'appelle révélation; mais ce n'est pas une vraie prophétie, et ce n'est qu'improprement que plusieurs saints Pères lui ont donné ce nom.

Nous disons ensuite que toute prédiction n'est pas une prophétie, ce qui exclut deux sortes de prédictions.

En premier lieu, on ne peut pas mettre au rang des prophéties les prédictions qui se font d'après la connaissance que l'on a des causes naturelles. L'astronome prédit des éclipses; le médecin, les crises des maladies; le physicien, les phénomènes de la nature; toutes ces conjectures, plus ou moins vraisemblables, quelquefois même certaines, ne placent pas celui qui les produit parmi les prophètes: les païens eux-mêmes ne les regardaient pas comme appartenantes à leur divination (1).

En second lieu, elles ne sont pas non plus des prophéties, les prédictions faites en l'air et au hasard, qui cependant se réalisent quelquefois, parce que les événements qu'elles annoncent étaient dans l'ordre de la possibilité, peut-être même de la probabilité. Il faut de plus, pour constituer une vraie prophétie, que la chose prédite ait été prévue avec certitude.

D'après ces observations, nous définissons, avec le commun des théologiens, la prophétie, la prévision certaine et la prédiction des choses futures dont la connaissance ne peut pas être acquise par les causes naturelles.

La première question qui se présente est de savoir si la prophétie, telle que nous venons de la définir, est possible. Nous répondons deux choses: la première, qu'elle est possible à Dieu; la seconde, qu'elle n'est possible qu'à Dieu.

III. 1° Comme nous avons démontré la possibilité du miracle par la toute-puissance de Dieu, de même par sa prescience nous prouvons la possibilité de la prophétie. Pour contester cette vérité, il faudrait soutenir que Dieu, ou ne prévoit pas tous les événements, ou ne peut pas en donner à l'homme la connaissance, ce qui sont deux absurdités; car, d'une part, comment imaginer que celui qui, de toute éternité, a ordonné tous les événements futurs, les ignore (2)? De l'autre, quelle répugnance peut-on aper-

(1) Jam igitur tempus est, ô Græci, ut ex historiis externis persuasi, Moysen et cæteros prophetas, multò iis omnibus qui sapientes apud vos habiti sunt antiquiores esse, ab antiquo majorum errore discedatis, ac divinas prophetarum legatis historias, veramque ex hujusmodi scriptoribus religionem discatis. S. *Justinus*, *cohort. ad Græcos*, cap. 35.

(2) Aaron frater tuus erit propheta tuus. *Exod.* 7, 1.

(3) *Voyez* 1 Reg. 10, 5 et seq., 18, 10.

(4) *Voyez* 3 Reg. 20, 35; 4 Reg. 11, 3 et seq.; 4, 38; 5, 21; 6, 1; 9, 1.

(1) Multa medici, multa gubernatores, agricolæ etiam multa præsentiunt; sed nullum eorum divinationem voco, ne illum quidem quo ab Anaximandro physico moniti sunt Lacedæmonii, ut urbem suam et tecta linquerent, armatique in agro excubarent, quòd terræ motus instaret: tùm cùm urbs tota corruit, et ex monte Taygeto extrema montis quasi puppis avulsa est. Nec Pherecydes quidem Pythagoræ magister potiùs divinus habebitur quàm physicus, qui, cùm vidisset haustam aquam de jugi puteo, terræ motus dixit instare. *Cicero de Divinat.*, lib. 1, cap. 50.

Quæ præsentiri, aut arte, aut ratione, aut usu, aut conjecturâ possunt, ea non divinis tribuenda, sed peritis. *Ibid.*, lib. 2, cap. 5.

(2) Cognovit enim Dominus omnem scientiam, et inspexit in signum ævi, annuntians quæ præterierunt

cevoir à ce que Dieu communique à l'homme cette connaissance? Est-ce la révélation en elle-même qui répugnerait ? nous avons prouvé le contraire ; est-ce la révélation seulement des choses futures? qu'y a-t-il là qui implique contradiction ? Dieu a pu rendre l'homme capable de prévoir certaines choses par la lumière naturelle ; qu'y a-t-il donc de répugnant à ce qu'il lui découvre dans l'avenir des événements que la seule lumière naturelle ne peut pas faire apercevoir? La prophétie n'implique contradiction ni du côté de Dieu ni du côté de l'homme, elle est donc évidemment possible.

On comprend difficilement qu'un écrivain célèbre ait cru attaquer la possibilité de la prophétie par le raisonnement suivant : Il est évident qu'on ne peut savoir l'avenir, parce qu'on ne peut savoir ce qui n'est pas (1). Avec ce bel argument on établira de même qu'un astronome ne peut pas prévoir avec certitude les éclipses qui ne sont pas encore : c'est précisément ce qui n'existe pas encore, ce qui n'est actuellement rien, qui peut être l'objet de la prévision et de la prédiction. La parité est exacte ; il n'y a qu'une différence : l'homme prédit ce qui n'est pas, mais ce qui ne surpasse point ses lumières ; Dieu seul prédit ou fait prédire ce dont l'existence future excède toutes les connaissances humaines.

IV. 2° Puisque la vraie prophétie exclut les connaissances naturelles, il est évident qu'elle est de l'ordre surnaturel, et, par une conséquence ultérieure, qu'elle ne peut venir que de Dieu. Elle est un genre de miracle que Dieu seul peut opérer, soit par lui-même, soit par ceux à qui il en donne le pouvoir. Celui-là seul peut donner une connaissance certaine des événements profondément cachés dans l'obscurité de l'avenir, qui est le maître de les déterminer, et qui, étant la cause première de tout ce qui existera, peut donner à ses prédictions l'accomplissement, sans déroger aux causes secondes qu'il dispose à son gré, sans faire violence aux causes libres, et sans rien retrancher aux causes nécessaires. Il est évident d'ailleurs qu'il est au-dessus de tout pouvoir humain, non-seulement de diriger les événements lointains, mais même de prévoir les causes soit nécessaires, soit accidentelles, qui, dans le cours des siècles, pourront influer en différents sens sur les futurs contingents, sur ceux spécialement qui dépendront de la volonté d'hommes qui n'existent pas encore (2).

et quæ superventura sunt, revelans vestigia occultorum. *Eccli.* 41, 19.

Ad præscientiam Dei pertinet, cui omnia futura jam facta sunt, et antequàm fiant universa sunt nota. S. *Hieronymus Comment. in Epist. ad Ephes.*, lib. 1, cap. 1.

(1) Voltaire, Philosophie de l'histoire, chapitre 31, des oracles.

(2). Et si multitudinem scientiæ desiderat quis, scit præterita et de futuris æstimat, scit versutias sermonum et dissolutiones argumentorum, signa et monstra scit antequàm fiant, et eventus temporum et seculorum. *Sap.* 8, 8.

Projiciunt autem Scripturæ, quæ illum prædicant, deos Græcorum. *Simulabunt*, inquit, *gentes deos suos, et ipsi non sunt dii.* Quorum autem dii non sunt dii, horum nec vates prophetæ sunt veritatis, nec eorum prædictio inevitabilem et verum habet eventum. Quemadmodùm enim procul sunt à verà deitate, ita et à futurorum præcognitione. *Quæstiones ad orthodoxos, quæst.* 146.

Des deux principes que nous venons d'établir, que la prophétie est en soi possible, mais qu'elle n'est possible qu'à Dieu, résultent deux conséquences évidentes.

V. La première, que la prophétie (nous ne parlons que de celle qui est véritable et conforme à la notion que nous en avons donnée) est la parole de Dieu (1),

(1) Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos. *Is.* 41, 23.

Ego sum Deus, et non est ultrà Deus, nec est similis mihi, annuntians ab exordio novissimum, et ab initio quæ necdùm facta sunt. *Ibid.* 46, 9, 10.

Non enim voluntate humanâ allata est aliquandò prophetia, sed Spiritu sancto inspirante locuti sunt sancti Dei homines. 2 *Petr.* 1, 21.

Hunc (Moysen) Deus divino et prophetico dono quod tunc in sanctos homines sursùm descendebat, primum impertivit. Hunc primum religionis nostræ magistrum instituit, ac deindè cæteros post eum prophetas qui et idem ac ille donum consecuti sunt, et nos eadem iisdem de rebus docuêre. Hos religionis nostræ magistros fuisse dicemus, qui non ex humanâ cogitatione nos docuerunt, sed dono quod sursùm à Deo accepêre. S. *Justinus, ad Græcos Cohort.* cap. 10.

Quod quidem Dei opus est res, antequàm fiant prædicere, easque, quemadmodùm prædictæ fuerunt, ità factas exhiberi. *Idem,* Apol. 1, cap. 12.

Propria divinitatis nota est res futuras ità prædicere, ut prædicendi ratio vires humanas superet. *Origenes, contra Celsum,* lib. 6, n. 10.

Undè potuisset prophetare de Christo, nisi loquente Spiritu sancto ? *Idem, in Numeros,* homil. 26, n. 31.

Usus est igitur his legislator verbis, quibus ei ut uteretur præceptum est. Ergò verba Dei sunt quæ per officium licet humani oris audita sunt. S. *Hilarius, in Psalm.* 118, *litt.* 17, *n.* 2.

Officio quidem oris sui propheta loquitur, sed cognitione non suâ. Vox ista ejus est qui ait : *Nemo novit Patrem nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. Idem, in Psalm.* 134, n. 7.

Atque ut scias, imperator Auguste, Christum esse qui locutus est in prophetà et in Evangelio, tanquàm in prædestinatione Evangelii, per Isaiam dicit : *Ipse qui loquebar adsum.* Hoc est : Adsum in Evangelio, qui loquebar in lege, S. *Ambrosius, de Fide,* lib. 2, cap. 4, n. 37.

Numquid erraverunt prophetæ, quoniam Dominus errare non potuit? sed in prophetis quoque Dominus locutus est, et ideò nec illi errare potuerunt. *Idem, Expos. in Evang. Lucæ,* lib. 10, n. 22.

Non enim prophetæ verba esse dicit, sed à Deo universorum prolata. Ideò non dicit : Quod dictum est ab Isaiâ, sed quod dictum est à Domino. Os quippè erat Isaiæ, oraculum verò è supernis delatum. S. *Joannes Chrysost. in Matth., homil.* 5, n. 2.

Ab initio considerate mundi quòd præter me nullus sit Deus, nec alius potuerit scire ventura, nisi ego qui per prophetas nuntio quæ facturus sum, ut, cùm prædicta complevero, divinatione probem divinitatem. Ego enim mysterium quod retrò cunctis generationibus fuerat ignoratum, imò consilium meum statutum esse nunc dico, ut, cùm illud videritis effectum, nullum sciatis Deum, nisi eum qui hæc futura cognovit, imò præcepit fieri. S. *Hieronymus, Comment. in Isaiam,* lib. 13, cap. 47.

Hic insinuatur nobis ea loqui prophetas Dei, quæ audiunt ab eo ; nihilque aliud esse prophetam Dei,

comme le miracle est son œuvre. La seconde, qu'elle doit captiver notre assentiment, et qu'il serait déraisonnable autant qu'injuste de n'y pas ajouter une foi entière. Si, par sa prescience, Dieu connaît toutes les choses auxquelles il donnera l'être par sa véracité, il rend certaines celles qu'il daigne manifester. Lors donc que nous voyons une religion prédite de cette manière long-temps avant son établissement, nous sommes obligés de la regarder comme véritable, et de nous y soumettre. C'est ainsi qu'ont raisonné tous les anciens apologistes du christianisme ; ils ont constamment opposé aux Juifs et aux païens qui l'attaquaient l'autorité suprême des prophéties ; ils faisaient valoir cette preuve victorieuse, les Justin, les Théophile, les Athénagore, les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Lactance, les Jérôme, les Augustin (1). Saint Irénée déclare que les instructions des prophètes ont dû rendre facile la foi en Jésus-Christ (1) ; Origène dit que Celse a omis à dessein la preuve la plus forte au sujet de Jésus-Christ, celle des prophéties, parce qu'il sentait l'impossibilité d'y répondre (2). Ne croyez pas seulement à mes raisonnements, dit saint Cyrille de Jérusalem ; vous pourriez croire qu'on vous fait illusion par des sophismes : ne croyez qu'aux choses qui avaient été prédites par les prophètes. Vous pouvez soupçonner celui qui est présent ; mais quel soupçon peut-on concevoir sur celui qui a prophétisé plus de mille ans avant l'événement (3) ? Avant ces grands docteurs, l'apôtre Pierre, après avoir rapporté qu'étant sur la montagne sainte, il a entendu la voix céleste qui proclamait Jésus-Christ Fils de Dieu, avait ajouté : Mais nous avons le discours prophétique qui est encore plus certain (4). Saint Augustin, commentant ce texte, dit qu'en effet la voix prophétique a, pour convaincre les incrédules, quelque chose de plus fort que la voix même descendue du ciel. On attribuait à la magie les miracles opérés par Jésus-Christ ; on aurait pu attribuer à la même cause la voix céleste : mais dira-t-on qu'un homme était magicien avant de naître (5) ?

nisi enuntiatorem verborum Dei. *S. August. Quæst. in Exodum, quæst.* 17.

Quæramus ergo in hoc psalmo Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum pronuntiantem se per hanc prophetiam, et quid futurum esset in hoc tempore per ea quæ pridem facta sunt, prædicantem. Ipse enim se in prophetis prædicabat, quoniam ipse est verbum Dei. Nec illi tale aliquid dicebant, nisi pleni verbo Dei. Annuntiabant ergo Christum pleni Christo, et illi eum venturum præcedebant, quos præcedentes nos deserebat. *Idem, Enarr. in Psalm.* 142, n. 1.

(1) Multa igitur et alia habentes prophetarum testimonia quæ proferre possemus, fidem facimus. Cùm satis ista esse ad persuasionem arbitremur his qui aures ad audiendum et intelligendum idoneas habent, eosque perspicere posse existimemus, nequaquàm nos, fabularum more, ea modò quæ de opinatis filiis Jovis feruntur, dicere quidem, sed demonstrare non posse. *S. Justinus, Apol.* 1, cap. 53.

Ne sis ergo incredulus, sed potiùs crede. Nam et ego non credebam id futurum, sed nunc credo, postquàm hæc attentiùs consideravi simul quòd in sacras Scripturas incidi sanctorum prophetarum, qui per Spiritum sanctum, et præterita eodem quo gesta sunt modo, et præsentia eodem quo geruntur, et futura eodem ordine quo perficientur. Cùm igitur ea quæ eveniunt et prædicta sunt demonstrationem mihi exhibent, non sum incredulus, sed credo obtemperans Deo, cui tu quoque, si vis, obtempera, credens ei. *Theophilus Antioch. ad Autolycum,* lib. 1, cap. 14.

Si ejusmodi tantùm rationibus nitamur, doctrina nostra nonnullis humana crederetur ; sed prophetarum vocibus argumenta nostra confirmantur. *Athenagoras, Legat. pro christianis,* n. 9.

Dei autem esse Filium, et eum esse quem nos Servatorem et Dominum dicimus, apertè divinæ ostendunt prophetiæ hâc ratione : qui est Græcorum et Barbarorum Dominus persuadet his qui volunt. *S. Clemens Alex. Stromat.* lib. 7, cap. 2.

Nam primum nostrum est uti prophetarum sermonibus, utpote qui indè probamus, modò Jesum esse Christum quem prænuntiant, modò ex illorum scriptis ostendimus ea quæ in illo completa esse narrant Evangelia. *Origenes contra Celsum,* lib. 1, n. 35.

Nemo asseverationi nostræ fidem commodet, nisi ostendero prophetas ante multam temporum seriem prædicâsse fore ut aliquando Filius Dei nasceretur sicut homo, et mirabilia faceret, et cultum Dei per totam terram seminaret, et postremò patibulo figeretur, et tertiâ die resurgeret. Quæ omnia cùm probavero eorum ipsorum litteris qui Deum suum mortali corpore utentem violaverunt, quid aliud obstabit quominùs veram sapientiam clarum sit in hâc religione versari? *Lactantius, divin. Instit.* lib. 4, cap. 10.

Apertè de Salvatoris prædicatur adventu, quòd qui futurus est, antequàm in corpore nasceretur, jam vocatum est in Scripturis nomen ejus, et cognitum prophetis et sanctis Dei, quia homo sit. *S. Hieronymus, Comment. in Ecclesiasten.*

Multùm autem falluntur qui putant nos sine ullis de Christo indiciis credere in Christum. Nam quæ sunt indicia clariora, quàm ea quæ nunc videmus prædicta et impleta? *S. Augustinus, de Fide eorum quæ non videntur,* cap. 3, n. 5.

(1) Manifestum est quia patriarchæ et prophetæ, qui etiam præfiguraverunt nostram fidem, et disseminaverunt in terrâ adventum Filii Dei, quis ac qualis erit, ut qui posteriores erunt futuri homines habentes timorem Dei, facilè susciperent adventum Christi, instructi à lege et prophetis. *S. Irenæus cont. hæres.,* lib. 4, cap. 23, n. 1.

(2) Post hæc, nescio quomodò, velut datâ operâ, prætermittit argumentum quo maximè ea quæ ad Jesum spectant confirmantur, nempè illum à Judæorum prophetis, à Moyse et ab iis qui ante et post Moysen vixerunt, fuisse prænuntiatum. Opinor, non potuit refellere argumentum inde ductum, quòd neque Judæi, neque ulla unquàm hæresis, Christum prædictum esse negaverint. *Origenes contra Celsum,* lib. 2, n. 13.

(3) Neque meis ratiocinationibus attende, sophismatis enim fortè illudi possibile. Verùm, nisi prophetarum de re unaquâque acceperis testimonia, his quæ dicuntur ne crede. Nisi de origine, et de loco, et de tempore, et de modo didiceris ex divinis Scripturis, ne accipias ab homine testimonium. In eum enim qui nunc adest et docet, potest quidem suspicionis nonnihil cadere. At eum, qui ante mille et eò ampliùs annos prophetavit, quisnam mente præditus suspectum habere queat? *S. Cyrillus Hierosol. catech.* 12, cap. 5.

(4) Et hanc vocem nos audivimus de cœlo allatam, cùm essemus cum ipso in monte sancto. Et habemus firmiorem propheticum sermonem. 2 *Petr.* 1, 18, 19.

(5) Quis enim nostrûm non miretur delatâ voce de cœlo certiorem propheticum sermonem ab Apostolo dictum esse? Certiorem sanè dixit, non meliorem, non veriorem. Tam enim verus ille sermo de cœlo, quàm sermo propheticus, tam bonus, tam utilis. Quid est ergo certiorem, nisi in quo magis confirmetur au-

VI. La prophétie étant, par sa nature, une chose surnaturelle, fait partie de l'ordre surnaturel de la Providence : or tout cet ordre, et par conséquent la prophétie, se rapporte au salut de l'homme, et à la vraie religion, qui en est le moyen. La prophétie ne peut donc pas avoir un autre but, soit direct, soit indirect (1). Nous voyons, en effet, dans nos livres saints, toutes les prophéties se rapporter comme à leur fin, soit immédiate, soit médiate, à l'objet spirituel. Le plus grand nombre, à partir de la prédiction faite à Adam, annoncent la venue du Messie, la conversion des gentils, le jugement général, et d'autres objets également spirituels. Mais nous en lisons d'autres qui se rapportent à des événements temporels, tels que la succession des empires et les révolutions des états. Mais, outre cette fin prochaine, immédiate et directe, elles en ont une autre plus éloignée, médiate et indirecte : c'est de prouver, par leur accomplissement plus prochain, la vérité des autres prophéties relatives à la religion, et de confirmer la foi qu'on doit y avoir. Elles rentrent par là dans l'ordre surnaturel de la Providence, et concourent, de même que les autres, à établir la vérité de la religion (2). Nous aurons incessamment occasion de revenir sur cette réflexion, et de la développer.

VII. Ce n'est point par le cours des astres, par les entrailles des animaux, par des augures, par les autres moyens dont se vantait le paganisme, que Dieu publie ses prophéties (3). Nous voyons que les personnes sensées parmi les païens n'y croyaient pas; les augures eux-mêmes connaissaient la vanité de leur fausse science, et en convenaient dans le particulier, quoiqu'ils crussent avantageux de maintenir l'opinion de leur utilité, pour contenir le peuple dans la religion nationale (1). Dieu annonce quelquefois par lui-même les choses futures, et nous aurons occasion d'en voir quelques exemples : mais plus ordinairement il emploie pour ce miracle, comme pour les autres, le ministère d'hommes d'une sainteté éminente, qu'il inspire, et dans la bouche desquels il place sa parole (2). Mais des imposteurs peuvent prétendre que Dieu les a revêtus de cette importante mission; et on a vu trop souvent de tels hommes, soit dans les fausses religions, soit même jusque dans la véritable (3). Les livres saints nous présentent un grand nombre de faux prophètes, qui trompaient le peuple de Dieu, et qui l'induisaient en erreur. Ainsi, lorsque Dieu daigne annoncer aux hommes des choses futures, il est de sa justice, de sa bonté, de sa véracité, de donner des moyens certains auxquels nous puissions reconnaître que c'est véritablement de lui que vient la prophétie.

VIII. Ces caractères distinctifs de la vraie et de la

ditor? Quare hoc? Quoniam sunt homines infideles, qui detrahunt Christo, ut dicant eum magicis artibus fecisse quæ fecit. Possunt ergò infideles etiam istam vocem delatam de cœlo, per conjecturas humanas et illicitas curiositates, ad magicas artes referre; sed prophetæ antè fuerunt; non dico ante istam vocem, sed ante Christi carnem. Nondùm erat homo Christus, quando misit prophetas. Quisquis igitur dicit magum eum fuisse, si ergo magicis artibus fecit ut coleretur et mortuus, numquid magus erat antequàm natus? Ecce quare ait apostolus Petrus : *Habemus certiorem propheticum sermonem.* Vox de cœlo, quà fideles admoneantur; propheticus sermo, quo infideles convincantur. *S. Augustinus, serm.* 43 *de verbis Isaiæ ac de verbis Apostoli,* 26, n. 5.

(1) Prophetiæ sermo non nisi ad aliquem profectum audientium scriptus est, ut, aut scientiam doceat, aut ad voluntatis innocentiam confirmet. *S. Hilarius in psalm.* 61, n. 1.

Cùm magnificentiæ propheticæ magis dignum sit beata, et æterna, et cœlestia prædicàsse. *Idem in psalm.* 126, n. 2.

(2) Priora ex tunc annuntiavi, et ex ore meo exierunt, et audita feci ea repentè. Operatus sum, et venerunt; scivi enim quia durus es tu, et nervus ferreus cervix tua, et frons tua ærea. Prædixi tibi ex tunc antequàm veniret; indicavi tibi, ne fortè diceres : Idola mea fecerunt hæc, et sculptilia mea et conflatilia mea mandaverunt ista. *Is.* 48, 3, 4, 5.

Et nunc dixi vobis priùs quàm fiat : ut cùm factum fuerit credatis. *Joan.* 14, 29.

(3) Defecisti in multitudine consiliorum tuorum; stent et salvent te augures cœli, qui contemplabantur sidera, et supputabant menses, ut ex eis annuntiarent ventura tibi. Ecce facti sunt quasi stipula; ignis combussit eos. *Is.* 47, 13, 14.

Sed verus Deus ad significandas res futuras, non brutis animantibus utitur, nec hominibus quibuslibet è vulgo.

Eligit ad hanc rem sanctissimas purissimasque animas quas afflat suo numine, et fatidicas reddit. Quare si quid aliud in Moysis lege dictum est admirabiliter, profectò ejusmodi sunt hæc : *Nec augur, nec aruspex sit apud vos.* Et alibi : *Nam gentes quas Dominus Deus tuus delebit à facie tuâ, ipsæ somnia et divinationes audient : tibi autem non sic dedit Dominus Deus tuus.* Et continenter : *Prophetam suscitabit tibi Dominus Deus tuus de fratribus tuis.* Quin et volens Deus ut augur ipse ab augurandi scientiâ averteret, fecit ut Spiritus in augure diceret : *Non est augurium in Jacob, nec divinatio in Israel*; temporibus suis dicitur Jacob et Israeli quid operabitur Deus. *Origenes contra Celsum,* lib. 4, n. 95.

(1) Non enim sumus ii, nos augures, qui avium reliquorumve signorum observatione futura dicamus. Et tamen credo Romulum, qui urbem auspicatò condidit, habuisse opinionem esse in providendis rebus augurandi scientiam. Errabat enim multis in rebus antiquitas, quam vel usu jam, vel doctrinâ, vel vetustate, immutatam videmus. Retinetur autem, et ad opinionem vulgi, et ad magnas utilitates reipublicæ, mos, religio, disciplina, jus augurum, collegii antiquitas. Nec verò non omni supplicio digni P. Claudius, L. Junius, consules, qui contra auspicia navigârunt. Parendum enim fuit religioni, nec patrius mos tam contumaciter repudiandus. Jure igitur alter populi judicio damnatus est, alter mortem sibi ipse conscivit. *Cicero de Divin.*, lib. 2, cap. 33.

(2) Locutusque est Dominus in manu servorum suorum prophetarum. 4 *Reg.* 21, 10.

Quemadmodùm enim homines de cœlo affari cùm posset, atque inertes et ignaros deterrere, hoc tamen non fecit, quia noverat hominum naturam capere non posse. Sed raro et parcè illis apparuit; ad videntium captum apparitiones suas commetiens; et semper hominibus per homines leges pariter, hortationesque ferens, prophetis sermonum suorum ministris usus est. *Theodoretus, serm.* 6 *de Providentiâ Dei.*

(3) Ideò quod Dominus prophetæ dicit : *Loqueris verba mea ad eos,* quid aliud quàm ejus ori frænum moderaminis imponit, ne quæ priùs intùs non audivit, foris dicere præsumat? Num prophetæ falsi sua, et non Dei verba, loquebantur. *S. Gregorius Magnus in Ezech.*, lib. 1, *homil.* 10, n. 14.

fausse prophétie peuvent être de deux espèces. Nous appellerons les uns positifs, et les autres négatifs. Nous entendons par caractères positifs, ceux qui prouvent qu'une prophétie est véritable, et vient effectivement de Dieu. Nous appelons négatifs, ceux qui montrent qu'elle est fausse, et l'ouvrage de l'imposture. Les premiers engagent à y donner croyance, les seconds à la refuser. Je vais commencer par examiner ceux-ci.

IX. Le premier caractère nécessaire pour qu'on regarde une prédiction comme venant de Dieu, est que celui qui l'énonce déclare que c'est de la part de Dieu qu'il la publie, et qu'il est son envoyé. On sent que ce ne peut être là qu'une note négative, car il est très-possible qu'on se dise faussement le ministre de la Divinité, et dans le fait, les faux prophètes qui trompaient le peuple juif, ceux qui abusaient de la crédulité des païens, prétendaient que c'était au nom de Dieu qu'ils parlaient (1). Mais ceux qui conviennent eux-mêmes que ce n'est pas au nom de Dieu qu'ils prédisent, déclarent, par cela même, qu'ils ne font pas des prophéties : telles étaient ces personnes dont il est dit en plusieurs endroits de l'Écriture, qu'elles avaient un esprit de Python (2) ; telles sont encore, parmi nous, ceux qui se disent sorciers, et qui prétendent annoncer l'avenir d'après les révélations du démon.

X. On présente, comme un signe de la prophétie, la sainteté du prophète. Mais il faut convenir que ce ne peut pas être un signe positif : le caractère moral d'un homme ne peut pas être assez parfaitement connu, pour former une preuve démonstrative de sa véracité : un hypocrite peut très-bien venir, au nom de Dieu, apporter de fausses prophéties. On pourrait même prétendre que ce n'est pas absolument une note négative ; qu'à parler strictement, le défaut de sainteté ne prouve pas la fausseté du prophète. Par exemple, le fait de Balaam, personnage très-éloigné de la sainteté, et cependant honoré du don de prophétie, montre que Dieu se sert quelquefois de pareils ministres (3). Mais un exemple, et peut-être encore un très-petit nombre d'autres, ne doivent pas former un principe ; et quand on connaît celui qui se donne pour prophète comme un homme vicieux, on est légitimement fondé à croire que Dieu n'en a pas fait son organe.

XI. Un autre signe distinctif de la vraie et de la fausse prophétie, est, dit-on, la pureté de la doctrine en faveur de laquelle elle est faite : cette note n'est pas plus que les précédentes positive. Il est possible qu'un homme, pour s'attirer de la considération, se donne faussement pour prophète, annonce des événements éloignés qui ne se réaliseront pas, et qu'en même temps, pour ne pas se décréditer, il prêche la doctrine la plus pure : ce sont des choses très-conciliables que la saine doctrine et les mauvaises mœurs, que la vérité sur un point et l'imposture sur un autre. Mais la fausseté de la doctrine pour laquelle est faite la prophétie, est une marque certaine de la fausseté de la prophétie, et est véritablement une note négative. Il ne peut pas être l'organe de la Divinité, celui qui prêche des dogmes évidemment absurdes, ou une morale notoirement perverse (1) ; Dieu se contredirait lui-même, si sa prophétie était en opposition avec ce qu'il nous enseigne. L'exemple de Balaam ne peut être objecté sur ce point ; il n'avait pas sans doute une saine doctrine, mais ce n'était pas pour accréditer ses erreurs qu'il prononçait sa prédiction.

Passons maintenant des notes négatives aux positives, et des caractères qui font discerner les fausses prophéties à ceux qui font connaître les véritables. J'en remarque d'abord deux, les miracles opérés par les prophètes, et les prophéties d'événements prochains exactement réalisées (2).

(1) Et dixit Dominus ad me : Falsò prophetæ vaticinantur in nomine meo : non misi eos, et non præcepi eis, neque locutus sum ad eos. Visionem mendacem, et divinationem, et fraudulentiam, et seductionem cordis sui prophetant vobis. *Jerem.* 14, 14.

Non misi eos, ait Dominus, et ipsi prophetant in nomine meo mendaciter. *Ibid.* 27, 15.

Vident vana, et divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus, cùm Dominus non miserit eos. *Ezech.* 42, 6, *et alibi passim.*

(2) V. 1 Reg. 28, 7 ; Act. 16, 16.

(3) V. Num., cap. 22, 23 et 24. On présente aussi comme un exemple d'un homme criminel Caïphe, prophétisant que Jésus-Christ devait mourir pour son peuple. (V. Joan. 9, 59 et seq.) Mais il est impossible de regarder le mot de ce grand-prêtre comme une prophétie dans le sens strict : il posait une maxime, mais il n'annonçait pas un fait ; et si, contre son intention, il arriva un fait conforme à sa maxime, ce fut dans un sens contraire à celui qu'il entendait. Ce rapport doit être considéré plutôt comme une allusion que comme l'effet d'une prédiction.

(1) Si surrexerit in medio tuî prophetes, aut qui somnium vidisse se dicat, et prædixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit tibi : Eamus, et sequamur deos alienos quos ignoras, et serviamus eis ; non audies verba prophetæ illius. *Deuter.* 12, 1, 2, 3.

Notum vobis facio quòd nemo in Spiritu Dei loquens dicit anathema Jesu. 1 *Cor.* 12, 3.

(2) Verùm quoniam, ut antè dixi, prophetia non eodem ipso tempore suum exitum habebat, sed verba tunc proferebantur, res autem post diuturna indè tempora exitum habitura erant, cùm jam nonnulli ex his qui audierant sæpè mortem obiissent, nec potuissent de dictorum exitu judicare ; vide quid faciat et moliatur Deus : prophetiam prophetiis connectit, iis quæ post longum tempus eventura essent, eam cujus exitus propè erat ; per eam quæ in illâ generatione exitum habitura erat, iis quorum eventus post diuturnum tempus futurum erat, maximam fidem faciens. In Evangeliis autem, hoc utilitatis genus alio modo tractat, miracula prophetiis copulans, aliud alio confirmans. Exempli causâ, accessit aliquandò ad eum leprosus, et mundatus est ; ac post illum rursùs puer centurionis à gravi illo morbo liberatus est : signaque hæc magna erant ; et tamen non insignis stetit, sed et prophetiam adjecit. Quia enim centurio admirandam illam, et magnam exhibuerat fidem, quà puerum ab ægritudine eripuit, hæc subdidit Christus : *Multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob : filii autem regni ejicientur extrà.* Hæc porrò dicebat, et gentium ecclesiam, et Judæorum reprobationem prænuntians, quod etiam nunc opere

XII. Le miracle est, comme nous l'avons montré, le sceau de la Divinité, la lettre de créance que le Tout-Puissant donne à ses envoyés. Lors donc qu'un homme, s'annonçant comme un prophète du Seigneur, opère de vrais miracles, il prouve qu'il est en effet le ministre du Très-Haut, et que foi doit être ajoutée à ses paroles, comme émanées de la véracité divine. Si ces paroles sont des prédictions, il est évident à tous ceux qui ont la certitude des miracles, que ce sont de vraies prophéties, et que refuser d'y croire est refuser croyance à Dieu lui-même. Nous voyons souvent, dans l'Ancien-Testament, les prophètes accréditer leur mission en faisant des miracles, et dans le Nouveau, Jésus-Christ confirmer ses oracles par les prodiges qu'il opère (1) : souvent le peuple, frappé d'étonnement à la vue de ses merveilles, à cette marque le reconnaissait hautement pour un prophète (2).

XIII. Un autre moyen dont j'ai déjà dit un mot, par lequel Dieu confirme la vérité des prophéties qui ne doivent se réaliser que dans des temps reculés, est de produire d'autres prophéties dont le terme est très-rapproché. Ceux qui voient l'accomplissement actuel de celles-ci ne peuvent pas douter de l'accomplissement futur de celles-là ; ils sont assurés que Dieu, qui a fait cadrer l'événement avec les unes, ne se démentira pas, et saura de même effectuer les autres (3).

C'est ainsi que dans l'ancienne loi les prophètes annoncent souvent des faits de l'ordre temporel, qui doivent arriver dans des temps plus ou moins prochains ; ils confirment par ce moyen et rendent certaines toutes leurs prédictions lointaines sur le Messie et sur sa religion. « Les prophètes, dit Pascal, sont « mêlés de prophéties particulières et de celles du « Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas « sans preuves, et que les prophéties particulières ne « fussent pas sans fruit (1). » De même Jésus-Christ, prédisant ce qui devait arriver incessamment à lui-même, à ses disciples, au peuple juif, donnait à la génération même qui voyait se réaliser ces prophéties, la certitude de l'accomplissement de ses prophéties plus éloignées, sur l'étendue et la perpétuité de sa religion, et sur son second avénement.

XIV. Une dernière note de la prophétie, et celle-là est la plus décisive, celle qui captive le plus communément l'assentiment, c'est son accomplissement; mais il faut que cet accomplissement n'ait pu ni avoir lieu par hasard, ni être naturellement prévu : ce caractère est à la fois positif et négatif. Il est évident, d'une part, qu'un événement qui n'a pu être prévu que par Dieu n'a pu être prédit que par lui (2) ; et de l'autre part, il est également évident qu'une prédiction qui ne se réalise point ne vient point de Dieu', qui n'a pu ni se tromper ni vouloir tromper (3).

XV. Ici quelques incrédules nous font une difficulté. La prophétie dépend de l'événement, et l'événement dépend de la prophétie ; la prédiction ne prouve que parce qu'elle est réalisée, et la réalisation ne prouve que parce qu'elle a été prédite. N'est-ce

completum est, et sole clarius omnibus exhibetur : sed tunc obscurum erat, et ab incredulis non facilè admittebatur. Ideòque signum tunc exhibitum præcessit, quod multam fidem faciebat rei postea eventuræ; quemadmodùm et ipsa prophetia, quæ nunc opere completur, signo tunc facto, magnam præbet confirmationem. Quid dixerit incredulus? An mundatum non fuisse leprosum? Respiciat in prophetiâ veritatem, ut illâ perspectâ signo fidem habeat. Quid porrò dixerint illi tunc Judæi? An ea quæ ille dicebat non esse vera? Respiciant leprosum mundatum, et ex beneficio illi allato futuris non neget fidem : cùm maximum illi prophetiæ pignus acceperint, nempè signum; ut hodierni signi pignus per prophetiam habent. Vides quomodò alterum altero confirmatur. *S. Joannes Chrysost. in Isaiæ cap.* 7, *n.* 1.

(1) Cùm advenisset igitur, et salutis hominum negotium ageret, tùm eorum qui tunc in vivis, tùm etiam eorum qui post futuri erant, variis illam modis procurabat. Vide, quæso, quid faciat : miracula edit, et quædam prædicit longis posteà temporibus eventura. Ac per ea quæ tunc fiebant, iis quæ diù posteà futura erant auditoribus præsentibus fidem faciens, futuris quoque ex eventu prædictionum credibilia reddens miracula illo tempore edita, atque ex hâc duplici demonstratione fidem faciens iis quæ ad fidem pertinebant. S. *Joannes Chrysost. adv. Judæos, quòd Christus sit Deus, n.* 11.

(2) V. Matth. 21, 11; Luc. 7, 16; Joan. 4, 19; 6, 14; 9, 17, et alibi.

(3) Et idcircò vel maximè prophetæ apud populum sermonum suorum habebant fidem, quia non solùm de iis quæ multa post secula futura erant, sed etiam quæ incontinenti, et non post grande temporis spatium essent implenda memorabant. S. *Hieronymus in Isaiæ caput* 38, *lib.* 11.

Non solùm ea quæ multa post secula futura sunt, propheticus sermo prædicit; sed et vicina et quæ statim vaticinium consequuntur..., ut qui viderint rebus expleta quæ antè nuntiata sunt, convertantur ad cultum Dei, in cujus prophetis divinationis est veritas. *Idem in cap.* 7 *Amos, lib.* 3.

(1) Pensées de Pascal, chap. 15, n. 13.

(2) Propheta qui vaticinatus est pacem, cùm venerit verbum ejus, scietur propheta quem misit Dominus in veritate. *Jerem.* 28, 9.

Et cùm venerit quod prædictum est (ecce enim venit), tunc scient quòd prophetes fuerit inter eos. *Ezech.* 23, 33.

Idoneum testimonium Divinitatis est veritas divinationum. *Tertullianus, Apol., cap.* 20.

Sin autem fidem non habes prophetis, signa aperta et manifesta præbemus quæ maximè ostendunt eos à Deo fuisse inspiratos; et nihil nobis disseruisse quod ex se afferrent, sed divinâ illâ gratiâ et supercœlesti afflatos. Quæcumque enim ab iis dicta sunt, finem sunt assecuta, et omnia ad veram veritatem devenerunt. S. *Joannes Chrysost., Expos. in psal.* 4, *n.* 11.

Firmitas enim fidei in eo est, quia omnia quæ evenerunt in Christo prædicta sunt. S. *Augustinus, in cap.* 2 *Epist. S. Joan. Tract. n.* 2.

(3) Quòd si tacitâ cogitatione responderis, quomodò possum intelligere verbum quod Dominus non est locutus? hoc habebis signum : quod in nomine Domini propheta ille prædixerit, et non evenerit, hoc Dominus non est locutus, sed per tumorem animi sui propheta confinxit; et idcircò non timebis eum. *Deuter.* 18, 21, 22.

Infelix oraculi exitus argumentum est infirmitatis illius à quo ea per oraculum prædicta quæ non evenerunt. *Quæst. ad Orthodoxos, quæst.* 146.

Intelligis in rerum prædictarum frustratione, quòd non ex Deo quippiam prædictum sit; veritatis enim est amica veritas. S. *Cyrillus Alex., de Ador. in spiritu et verit., lib.* 1, *circà init.*

pas là évidemment un cercle vicieux ? Non, il est au contraire évident que ce n'en est pas un. Le cercle vicieux consiste en ce que deux propositions se servent réciproquement de preuve, et c'est ce qu'on ne voit pas ici. La prédiction n'est pas la preuve de l'événement, ni l'événement la preuve de la prédiction : mais la prédiction revêtue des qualités requises, et l'événement qui y cadre exactement, sont deux choses qui concourent ensemble à une seule et même démonstration ; ce sont deux parties de la preuve d'une vérité, ou plutôt de deux vérités, savoir : d'abord de la divine mission de celui qui fait la prophétie, et ultérieurement et conséquemment de la certitude de ce qu'il déclare de la part de Dieu. Toute cette objection est fondée sur l'équivoque des mots *dépendre* et *prouver*. La prophétie et sa réalisation dépendent l'une de l'autre, non pour exister, non pour être connues, mais pour former conjointement une démonstration, laquelle, par l'absence de l'une ou de l'autre, serait incomplète. La prophétie prouve par son accomplissement, et l'accomplissement prouve par la prophétie qui en avait été faite, une troisième chose ; mais elles ne se prouvent pas réciproquement; la conformité de l'événement à la prédiction est bien pour nous un signe que la prédiction est venue de Dieu ; mais la prédiction antérieure n'est pas ce qui nous montre que l'événement est l'œuvre divine. Nous sommes assurés d'ailleurs que tous les événements sont réglés par la souveraine Providence.

XVI. De tout ce que nous venons d'exposer, il résulte que la prophétie forme une preuve solide d'une religion, quand on est certain de quatre choses : que la prédiction a été faite avant l'événement ; que l'événement y a exactement correspondu ; que cet événement n'avait pas pu, du temps de la prédiction, être prévu d'après des causes naturelles ; et enfin que le concours de l'événement avec sa prédiction ne peut pas être un effet du simple hasard.

XVII. Un déiste célèbre prétend que pour être assuré des deux premiers points, il faut avoir été personnellement témoin et de la prédiction et de son accomplissement. « Je dis premièrement que je n'ai pas « plus entendu de prophètes que je n'ai vu de mira- « cles. Je dis de plus qu'aucune prophétie ne saurait « faire autorité pour moi..., parce que, pour qu'elle la « fît, il faudrait trois choses dont le concours est im- « possible : savoir, que j'eusse été témoin de la pro- « phétie, que je fusse témoin de l'événement ; qu'il me « fût démontré que cet événement n'a pu cadrer for- « tuitement avec la prophétie (1). » Ainsi, pour croire à une prophétie qui ne doit s'accomplir qu'après plusieurs siècles, il voudrait vivre tout ce temps-là. Mais où a-t-il pris le principe de son raisonnement, qu'on ne peut être assuré que de ce qu'on a vu ou entendu soi-même ? Si dans un écrit que je sais positivement être de tel auteur et de telle date, je lis l'annonce d'un fait qui doit arriver dans les temps postérieurs, ne suis-je pas aussi certain qu'on puisse l'être de la réalité de la prédiction ? Si ensuite, dans d'autres histoires dont je connais pareillement l'authenticité et la vérité, je vois que le fait annoncé est arrivé précisément de la manière dont il avait été prédit, n'ai-je pas encore la certitude entière de l'accomplissement ? Pour nier ces vérités évidentes, il faut prétendre de ces deux absurdités l'une, ou qu'il ne peut pas y avoir d'écrits authentiques, ou qu'il n'existe pas de certitude morale. Je crois avoir suffisamment établi, dans les dissertations précédentes, les principes sur ces deux points ; il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs.

On peut assez aisément être certain, par des monuments historiques, de ces deux premiers points : savoir, de la réalité de la prédiction, et de la correspondance de l'événement. Mais ce n'est pas assez pour croire à la prophétie divine ; il faut encore être certain des deux autres points ; et sur cela il s'élève deux questions : 1° Peut-on avoir une assurance positive que l'événement qui cadre avec la prédiction n'avait été ni prévu naturellement ni prédit au hasard ? 2° Quels sont les événements sur lesquels on peut avoir cette certitude absolue ?

XVIII. Pour répondre à la première de ces questions, nous observerons qu'il y a des choses auxquelles la prévoyance humaine ne peut atteindre. L'expérience, dont l'autorité relativement aux puissances naturelles est suprême quand elle est constante et universelle, sans exception, nous montre que toutes nos facultés, soit corporelles, soit spirituelles, sont limitées. Sans fixer précisément leurs bornes dans chaque individu, elle nous apprend que dans tout individu elles ont des bornes. De même qu'elle nous montre dans l'ordre physique qu'aucun homme, quelque fort qu'il soit, ne peut porter sur ses épaules une maison ; de même elle nous apprend, dans le genre moral, qu'il y a des événements futurs que la sagacité humaine ne peut pressentir, parce qu'ils sont tellement éloignés de toute probabilité, de toute circonstance actuelle, de toute idée reçue, et même de toute possibilité apparente, qu'il est impossible de les prévoir, et même de les imaginer. A moins d'être Dieu, on ne peut prévoir, comme devant exister, ce qu'à moins d'être Dieu on ne peut pas regarder comme possible.

XIX. La même expérience nous prouve encore qu'il y a des combinaisons d'événements qu'il serait insensé d'attribuer au hasard, et dont il serait également insensé de penser qu'ayant été légèrement prédites, elles se sont arrangées fortuitement et d'elles-mêmes, conformément à la prédiction. De ce que des couleurs tombées à l'aventure sur une toile auront pu présenter l'esquisse imparfaite d'une figure, quel homme sensé, voyant un tableau de Raphaël ou du Titien, imaginera qu'il est le produit de couleurs jetées au hasard et sans dessein (1) ? De même, de ce

(1) Émile, liv. 4.

(1) Quid quæris, Carneades, cur hæc ita fiant, aut quâ arte perfici possunt? Nescire me fateor ; evenire

qu'un diseur de bonne aventure aura pu un jour rencontrer juste sur un fait simple, possible, et qui n'était pas hors de la vraisemblance, on ne peut pas raisonnablement inférer que des événements détaillés, compliqués, invraisemblables, difficiles à produire et même à inventer, ont été prédits par un diseur de bonne aventure.

XX. Quant à la seconde question, nous répondrons qu'il y a plusieurs sortes d'accomplissements de prédictions, qui ne peuvent être ni les résultats d'une prévoyance naturelle, ni les effets du hasard aveugle. Pour présenter sur ce point important de notre discussion quelque chose de précis, nous rapporterons ces faits prédits et arrivés à trois classes principales.

En premier lieu, les faits de l'ordre surnaturel, tels que les miracles, ne peuvent pas être prévus par leurs causes naturelles, puisqu'ils n'ont point de causes de ce genre, et qu'ils sont les effets immédiats de la cause surnaturelle : on ne peut pas non plus imaginer qu'ayant été prédits au hasard, ils aient été, par un autre hasard, effectués précisément les mêmes et de la même manière qu'ils avaient été annoncés. Par exemple, quand on lit les nombreuses prédictions dont nous avons déjà eu occasion de parler, sur l'établissement du christianisme par les moyens les plus opposés à tous ceux qui peuvent fonder une religion, et qu'on les voit ensuite toutes ponctuellement réalisées, peut-on, avec quelque apparence de raison, attribuer à un cas fortuit ce concert de tant de prophètes séparés les uns des autres par l'intervalle des siècles, et le rapport exact de tous les événements avec leurs diverses prédictions?

En second lieu, quand la chose prédite n'est pas hors de l'ordre naturel, mais est tellement éloignée de toutes les circonstances actuelles, que rien ne peut en donner le soupçon, et qu'elle dépend d'un concert de diverses causes ou nécessaires ou libres, ou physiques ou morales, qui sont ignorées, il est évident que ni la prédiction ne peut être imputée à une cause naturelle, ni l'accomplissement ne peut être attribué au hasard. Telles sont, par exemple, les destinées futures et lointaines des empires. Elles tiennent de causes si multipliées, que l'esprit ne peut pas toutes les embrasser; si variées, qu'il ne peut pas toutes les imaginer; elles dépendent de volontés libres d'hommes qui n'existent pas encore, qu'il est, par conséquent, impossible de juger. Ces causes diverses devant agir les unes en même temps, les autres successivement, et quelques-unes à de grandes distances de temps; les unes en même sens, les autres contradictoirement; quel esprit humain peut d'avance les soupçonner toutes sans exception, et suivre l'influence de chacune d'elles? Il n'y a que la cause première qui commande, qui règle, et qui fait concourir au même effet toutes causes, qui puisse connaître et prévoir leurs résultats. Il est également ridicule de regarder comme un effet du hasard le concert étonnant entre ces vastes prédictions et leur réalisation. Le hasard ne produit pas une suite de rapports aussi étendus, aussi multipliés et aussi exacts. Quand Daniel prédisait l'établissement et la destruction successive des quatre grands empires, entrait-il dans l'esprit de qui que ce soit qu'il eût une connaissance naturelle de toutes les causes secondes qui devaient influer sur ces grands événements? Quand, plusieurs siècles après lui, on voyait ces révolutions se succéder, précisément comme il les avait annoncées, y avait-il un homme raisonnable qui soupçonnât que ce pouvait être le hasard qui faisait cadrer aussi exactement l'accomplissement avec la prédiction?

En troisième lieu, le fait annoncé peut n'être pas éloigné de la vraisemblance, peut être absolument prévu par la lumière naturelle; mais il a été prédit avec une multitude de circonstances diverses très-détaillées et bien nettement exprimées, de circonstances que rien ne donnait lieu de présumer, et qui viennent ensuite s'effectuer avec une entière exactitude. Je dis que ces circonstances, par leur multiplicité, par leur variété, par leur improbabilité, n'ont pu ni être prévues naturellement, ni être réalisées dans leur totalité par hasard. L'événement principal est un fait qui, s'il était isolé, aurait pu être imaginé d'avance, ou arriver fortuitement; mais les particularités qui y sont jointes sont autant de faits différents, que leur ensemble, leur réunion, leur concours au même effet, met au-dessus et de la prévoyance humaine, et des combinaisons de la fortune. Samarie, assiégée par le roi de Syrie, est réduite à une extrême famine; le roi Joram et tout son peuple sont dans la dernière désolation; Élisée annonce, au nom de Dieu, la levée du siége. S'il se fût borné à cette prédiction, on pourrait croire qu'il avait quelques connaissances particulières qui lui faisaient préjuger cet événement. Mais il ajoute que demain, à l'heure actuelle, la mesure de farine et deux mesures d'orge ne se vendront, à la porte de Samarie, qu'un statère. Un officier refusant d'ajouter foi à cette prophétie, il lui déclare qu'il verra de ses propres yeux ce bas prix des denrées; mais qu'il n'en mangera pas (1). Pouvait-il prévoir par ses propres connaissances toutes ces particularités? Le hasard pouvait-il en amener la réunion? Il a fallu, pour que la prédiction fût accomplie, qu'une terreur panique frappât les assiégeants et les mît en fuite; qu'ils abandonnassent toutes leurs provisions; que l'abondance de ces provisions mît la farine et l'orge précisément au prix annoncé; que l'officier incrédule fût chargé par le roi de mettre l'ordre

autem te ipsum dico videre. Casu, inquit. Itane verò quidquam potest casu esse factum, quod omnes habeat in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti venereum efficiunt. Num etiam centum venereos, si 400 talos jeceris, casu futuros putas? Adspersa temerè pigmenta in tabulâ oris lineamenta effingere possunt. Num etiam Veneris Coæ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuitâ putas? Sus rostro si humi litteram A impresserit, num propterea suspicari poteris Andromacham Ennii ab eo posse describi? *Cicero, de Divin., lib. 1, cap. 14.*

(1) V. 4 Reg. 5, 6, 1 et seq.

à la porte où se vendaient les comestibles, et qu'il y fût étouffé par la foule du peuple : une combinaison aussi compliquée, aussi détaillée, ne pouvait être ni l'objet de la prévoyance ni l'effet du hasard.

Avant de passer à la discussion des prophéties, soit de l'ancienne, soit de la nouvelle loi, qui prouvent la divinité de la religion chrétienne, il est nécessaire de prévenir deux objections que font ses adversaires sur la prophétie en général.

XXI. « C'est un fait, disent-ils, qui ne peut être contesté, que tous les peuples de tous les temps ont cru aux prédictions (1), et les ont attribuées à leurs divinités. Si on en doutait, il suffirait, pour s'en convaincre, de parcourir le traité de Cicéron sur la divination. Dans le premier livre, sous le nom de son frère Quintus, il rapporte toutes les manières de prévoir l'avenir, et s'efforce de prouver, selon la doctrine des stoïciens, que les dieux peuvent et doivent communiquer aux hommes la connaissance de l'avenir (2). Dans le second livre, parlant en son propre nom, il réfute tout ce qu'a avancé son frère, et prétend que toutes les nations sont dans l'erreur à ce sujet. Que peut-on donc, ajoutent les incrédules, conclure des prophéties en faveur d'une religion, qu'on ne puisse de même en conclure pour les autres? C'est une preuve qui est commune à toutes, puisque toutes ont leurs oracles. Les aruspices, les augures, les prophètes, tout cela se ressemble. Entre ce fatras de prédictions, on ne doit pas faire plus de cas des unes que des autres. »

XXII. C'est un absurde raisonnement, et tout le monde en conviendra sans difficulté, de dire : Il a été publié de faux principes moraux, de faux arguments, de fausses histoires ; donc il n'y a pas de vrais principes, de vrais arguments, de vraies histoires. Ce que l'on propose ici est précisément le même raisonnement. On a vu de fausses prophéties ; par conséquent il n'y en a pas de véritables. C'est, au contraire, parce qu'il a existé de vraies prophéties, qu'il en a été présenté de fausses. La manière ordinaire dont se produit l'imposture est de contrefaire la vérité.

La question n'est pas de savoir si les autres religions ont eu leurs prédictions ; il s'agit d'examiner si les prédictions de ces religions sont revêtues des mêmes caractères que celles du christianisme. Il ne suffit pas de dire que les aruspices et les augures ressemblent aux prophètes ; il faudrait le prouver. Dans le fait, entre les uns et les autres, il n'y a qu'un trait de ressemblance, c'est qu'ils prédisaient des choses futures : ils diffèrent sur tout le reste.

D'abord il est évident, et nos adversaires n'en disconviendront pas, que les aruspices et les augures étaient les ministres de l'idolâtrie, laquelle, aux yeux de la simple raison et de l'aveu même des incrédules, est une religion absurde. Les prophètes, au contraire, enseignaient l'unité, la puissance, la justice, la bonté, toutes les qualités que la raison est forcée de reconnaître en Dieu.

Ensuite très-souvent ce qu'annonçaient ces prétendus connaisseurs de l'avenir ne se réalisait pas, et les plus superstitieux défenseurs de la divination en convenaient (1). Une seule prédiction non effectuée démontre que celui qui l'a faite n'est pas l'organe de la Divinité. Que l'on cherche dans tous nos livres saints une seule prophétie qui n'ait pas eu son accomplissement !

Les augures, les aruspices, n'avaient rien à craindre du mauvais succès de leurs prédictions. Parmi les Juifs, le faux prophète devait être mis à mort (2), et le faux prophète était, comme nous l'avons vu, celui dont la prédiction n'était pas justifiée par l'événement.

Les oracles, de quelque genre qu'ils fussent, avaient pour objet toujours de satisfaire la curiosité de ceux qui les consultaient, et presque toujours de flatter leur vanité, leur ambition, leurs passions. Les prophètes juifs ne donnent rien à la curiosité du peuple à qui ils parlent ; ils ne le flattent pas ; au contraire, ils le reprennent avec sévérité de ses passions et de ses crimes ; ils lui annoncent souvent des fléaux et des misères ; et quand ils lui promettent des prospérités, c'est à condition qu'il les méritera par sa piété.

Nous aurons occasion, dons le chapitre suivant, d'observer une autre différence importante entre les oracles du paganisme et les prophéties de l'ancien Testament : c'est que ceux-là sont en petit nombre, relatifs chacun à un seul point, n'ayant aucune suite et ne tenant à rien ; celles-ci sont extrêmement mul-

(1) Gentem quidem nullam video, neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem, tamque barbaram, quæ non significari futura, et à quibusdam intelligi prædicique posse censeat. *Cicero, de Divinatione, lib.* 1, *cap.* 1.

(2) Quam quidem (divinationem) esse reverà hâc stoïcorum ratione concluditur. Si sunt dii, neque antè declarant hominibus quæ futura sunt, aut non diligunt homines, aut quid eventurum sit ignorant, aut existimant nihil interesse hominum scire quid futurum sit, aut non censent esse suæ majestatis præsignificare hominibus quæ sunt futura, aut ea ne ipsi quidem dii significare possunt. At neque non diligunt nos ; sunt enim benefici, generique hominum amici : neque ignorant ea quæ ab ipsis constituta et designata sunt ; neque nostrâ nihil interest scire ea quæ eventura sunt ; erimus enim cautiores si sciemus : neque hoc alienum ducunt à majestate suâ ; nihil enim beneficentiâ præstantius : neque non possunt futura prænoscere ; non igitur sunt dii, nec significant futura : sunt autem dii, significant ergo. Et non, si significant, nullas vias dant nobis ad significationis scientiam, frustrà enim significarent ; nec si dant vias, non est divinatio. Est igitur divinatio. *Cicero, de Divinatione, lib.* 2, *cap.* 38.

(1) At nonnunquàm ea quæ prædicta sunt, minùs eveniunt. Quæ tandem id ars non habet, earum dico artium quæ conjecturà continentur et sunt opinabiles? An medicina ars non putanda est, quæ tamen multa fallunt? Quid gubernatores, nonne falluntur? *Cicero, de Divinatione, lib.* 1, *cap.* 13.

(2) Propheta autem qui arrogantiâ depravatus voluerit loqui in nomine meo quæ ego non præcepi illi ut diceret, aut ex nomine alienorum deorum, interficietur. *Deuter.* 18, 20.

tipliées ; c'est une quantité de prédictions toutes relatives au même objet, au Messie et à sa religion, et qui sont intimement liées à toute l'histoire judaïque.

XXIII. « Mais, et c'est la seconde objection, le démon peut faire des prophéties : les Pères de l'Église « en conviennent ; ils lui attribuent la plupart des oracles du paganisme. Si la prophétie peut être le langage du démon, comment peut-on y reconnaître avec « certitude la parole divine ? »

XXIV. C'est une question qui partage les savants de décider si les anciens oracles du paganisme, que l'on rapporte, étaient tous des impostures humaines, ou si quelques-uns étaient des œuvres diaboliques. Vandalle et Fontenelle, d'un côté, ont soutenu qu'il n'y avait dans toutes ces prédictions que des fourberies de prêtres intéressés. Le père Balthus et monseigneur de Correvon ont prétendu, au contraire, que parmi ces oracles il y en avait dont le démon était auteur. Ce ne sont pas seulement les auteurs modernes qui sont partagés sur cette question. Si parmi les saints Pères on en trouve qui attribuent au démon divers oracles, on en voit d'autres qui les traitent tous de fables et d'œuvres de l'imposture : tels sont, entre autres, Tatien (1), saint Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme. Entre les philosophes même de l'antiquité, il y avait plusieurs sectes, spécialement celles d'Épicure et d'Aristote, qui traitaient de mensonges et de friponeries tous les oracles que le peuple vénérait. Nous avons vu que, dans le second livre de son Traité de la Divination, Cicéron, réfutant les diverses manières alors usitées de prédire l'avenir, montre qu'il n'y a dans tout cela que fraude et artifice. Mais, au reste, nous n'avons pas intérêt d'entrer dans cette discussion ; il nous importe peu que le démon ait fait ou n'ait pas fait des prédictions ; que ces prédictions se soient ou ne se soient pas réalisées. En admettant, si on le veut, et de complaisance, qu'il en fait de telles, nous dirons d'abord que nous ignorons la mesure de connaissances que Dieu a données au démon sur les choses de ce monde : ainsi, il serait

(1) Quid est enim divinatio? Cur ab eâ decipimini? Ministra est tibi vigentium in mundo cupiditatum. Vis bellum gerere, et Apollinem consiliarium cædium capis ; vis rapere virginem, et dæmonem tibi optas auxilio venire. Ægrotas per te ipse, et, ut Agamemnon, duos consiliarios, ita deos tibi cupis adesse. Quædam furit aquâ potâ, et adhibito thure amens fit ; hanc tu vaticinari dicis. Præscius erat futurorum Apollo, et vaticinantium magister se ipse in Daphne frustratus est. Quercus, dic mihi, divinat, rursùmque aves prænuntiant. Tu verò animalibus et plantis ignobilior es. Præclarum tibi erat fieri lignum præsagum, et avium volatum sumere. *Tatiani contra Græcos orat.*, *n.* 19.

Nolite igitur scelerata, impiaque adyta curiosiùs explorare, nec profundorum antrorum hiatus, præstigiis monstrisque plenos, aut thesprotæum lebetem, aut tripodem cyrrhæum, aut æneum Dodonæ tintinnabulum. Gerandryon autem illud desertis olim in arenis cultum, quodque ibidem celebrabatur oraculum, jam verò cum ipso quercu prorsùs emarcuit, rancidis ac vetustate contritis fabulis relinquite. Enimverò siluit utique fons ille Castalius, siluit Colophonius alter, ac reliquæ simul omnes fatidicæ undæ aruerunt ; quas ventoso fastu, sero licet, palàm tamen, aliquandò spoliatas viderunt, posteaquàm illæ cum fabellis omninò defluxissent. Decanta tu nobis Clarium, Pythiam, Didymea, Amphiaraum, Apollinem, Amphilochium. Adde, si lubet, prodigiorum interpretes ; adde augures, et somniorum conjectores. Quin age : sis ac simul eos coram Pythio ; statue qui divinationes suas farinâ hordeove perficiunt, quique à plurimis etiam non observantur ventriloquos. Jam verò et Ægyptiorum penetralia, et manium apud Etruscos vaticinationes in tenebris jacent. Vesanæ profectò illæ sunt infidelium hominum fallendi artes, ejusdemque fascinationes veluti negociationis sociæ habeantur capræ ad divinandum informatæ, necnon corvi illi quos ad responsa hominibus reddenda homines erudière. *S. Clemens Alex.*, *Cohort. ad gentes, cap.* 2.

Nos itaque in hæc oracula dicamus, non pauca ex Aristotele et peripateticis colligi posse, quibus everteretur quidquid modò de Pythiâ, cæterisque oraculis, memoratum à Celso est. Ex Epicuro etiam, et iis qui ejus hâc de re sententiam sequuntur, promptum esse ostendere tolli è medio à quibusdam Græcis omnia illa oracula, quæ in totâ Græciâ tantoperè admirationi sunt. *Orig. contra Cels.*, *lib.* 7, *n.* 3.

Enimverò quæcumque ab istis sine ullâ responsi ambiguitate prædicta sint, non ex præsensione quâdam et scientiâ futurorum, sed ex aliquâ tantùm conjiciendi vi pronuntiata ex iis infinita, planè deprehensum esse, imò propè dixerim omnia, prædictionis sæpiùs veritate caruisse, cùm res contrarium oraculo finem et exitum habuissent. Nisi verò, quod raró admodùm, atque unum ex infinitis aliquid, aut casu fortuito, aut spe aliquâ, futurum, augurata contigerit, id veritatis opinionem oraculo conciliet. *Eusebius*, *Præpar. evang. lib.* 4, *cap.* 12, *init.*

Et verò integræ quoque, ac præcipui nominis philosophorum sectæ hujus opinionis duces ac vindices extitère. Puta qui ex Aristotelis disciplinâ prodierunt, et quotquot deinceps peripatetici nominati sunt, necnon cynici et epicuræi, quos equidem mirari eo nomine plurimum soleo, quod, cùm Græcorum in moribus ab ipsis incunabulis educati fuissent, ac deos esse quos ante diximus pueri à suis quisque parentibus accepissent, nunquàm tamen erroribus illis irretiti ullo modo potuerint. Sed potiùs quæ passim jactabantur oracula, quæque omnium concursu populorum vaticinia celebrabantur, ea, non modò vanitatis ac mendacii coarguerint, sed etiam exitii potiùs quàm utilitatis ullius causas esse demonstrârunt. *Ibid.*, *versùs finem.*

Et in totâ prophetiâ hoc ipsum tractat. Hoc enim maximè opus Dei est, quod non possent dæmones imitari, etiamsi admodùm contendant. Nam in miraculis potest species quædam decipere ; futura verò accuratè prædicere unius immortalis naturæ est. Quòd si id dæmones aliquandò fecerint, insipientes fallendo fuerunt ; undè et vaticinia eorum semper falsa deprehenduntur. *S. Joannes Chrysost. in Joan.*, *homil.* 14, *al.* 18, *n.* 2.

Hoc autem significat quod post adventum Christi omnia idola conticuerint. Ubi Apollo Delphicus et Loxias ? Delius ubi et Clarius, et cætera idola futurorum scientiam pollicentia, quæ reges potentissimos deceperunt? Cur de Christo nihil potuerunt prædicare, nihil de Apostolis ejus, nihil de ruinis et abolitione templorum? Si ergo suum interitum non potuêre prædicare, quomodò aliena, vel bona, vel mala potuerint nuntiare? Quòd si aliquis dixerit multa ab idolis esse prædicta, hoc sciendum, quòd semper mendacium junxerint veritati, et sic sententias temperaverint, ut seu boni, seu mali quid accidisset, utrùmque possit intelligi ; ut est illud Pyrrhi regis Epirotorum : *Aio te, Æacida, Romanos vincere posse* : et Crœsi : *Crœsus transgressus Halym maxima regna perdes.* *S. Hieronymus, Comment. in cap.* 42 *Isaiæ, lib.* 12.

possible que, par ses lumières naturelles, il prévît des événements futurs, auxquels les nôtres ne peuvent atteindre. Cependant il serait, dans cette hypothèse, impossible de lui accorder la prévoyance des choses qui dépendent de volontés libres, sur lesquelles il n'a point de puissance et qu'il ne peut pas connaître. Au reste, quelles que soient les choses naturelles que ces lumières lui font prédire, ce ne sont pas là, ainsi que nous l'avons exposé, des prophéties. Nous dirons ensuite sur les prophéties ce que nous avons dit sur les miracles : si jamais le démon peut en faire de l'ordre surnaturel, ce n'est que par une permission particulière de Dieu ; mais je suis certain que Dieu ne lui permettra pas d'en faire de telles, sans me donner le moyen de découvrir leur auteur. Dieu n'autorise point des prodiges pour accréditer le mensonge : il doit, à lui-même, à ses divins attributs, à sa véracité, à sa bonté, même à sa justice, de prévenir l'erreur funeste où ils entraîneraient.

CHAPITRE II.

DES RROPHÉTIES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

ARTICLE PREMIER.

Des prophéties de l'ancien Testament en général.

I. La question que nous avons à examiner dans ce chapitre, est de savoir si les prophéties de l'ancienne loi prouvent que Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, et que sa religion est la véritable (1). Pour le démontrer, nous avons quatre choses à établir : la première, que les livres qui contiennent l'histoire et la religion du peuple juif existaient avant le temps de la venue de Jésus-Christ ; la seconde, que dans ces livres il y a des prédictions qui annoncent un futur envoyé de Dieu et l'établissement d'une nouvelle religion; la troisième, que toutes ces prédictions se sont exactement accomplies dans Jésus-Christ et dans sa religion ; la quatrième, que cet accomplissement n'a pu ni être naturellement prévu, ni cadrer avec la prédiction par hasard. La réunion de ces quatre choses forme, ainsi que nous l'avons montré, une preuve de la vérité de la prophétie et une démonstration rigoureuse de la chose prophétisée.

Mais, avant d'entrer dans le détail de ces diverses prophéties, nous avons quelques observations à faire.

II. Deux sortes d'adversaires se présentent ici devant nous, les Juifs qui reconnaissent l'autorité de leurs prophéties, et les incrédules qui la rejettent. Notre tâche envers les uns et les autres est différente. Aux Juifs, nous avons uniquement à prouver que les oracles de leurs prophètes sont relatifs au Messie, et se sont littéralement accomplis en Jésus-Christ. Par rapport aux incrédules, notre travail doit être plus étendu. Nous avons à leur démontrer et ce que les Juifs reconnaissent et ce qu'ils nient : d'abord l'autorité de la prophétie en elle-même, ce que nous avons fait dans le premier chapitre; ensuite la réalité des prophéties judaïques sur le Messie ; et enfin l'impossibilité que l'accomplissement littéral de ces prédictions, et la réunion entière, exacte, parfaite, de tous les caractères donnés au Messie par les prophètes, dans la personne de Jésus-Christ, ait été ou prévue dans des causes naturelles, ou effectuée par le hasard.

III. Entre les prophéties de l'ancienne loi, il y en a qui, seules, ne forment pas une démonstration, mais qui, soit par leur réunion avec les autres, soit par les circonstances dont elles sont accompagnées, acquièrent une grande force. Tant qu'elles resteraient isolées, elles ne montreraient dans Jésus-Christ qu'un seul des caractères marqués par les prophètes pour reconnaître le Messie, caractère qui peut lui être commun avec d'autres personnes. Mais, 1° rapprochées de toutes les autres, elles font voir qu'aucun de ces caractères n'a manqué à Jésus-Christ. Par exemple, si nous n'avions, pour établir sa mission, d'autres preuves que des prophéties qui annonçassent la descendance du Messie de David ou sa naissance à Bethléem, cette preuve n'aurait aucune force. Il est né dans le cours de la république judaïque beaucoup d'autres descendants de David, beaucoup d'autres enfants à Bethléem. Mais quand nous joignons ces deux signes du Messie à tous les autres réalisés en Jésus-Christ, ils concourent à prouver qu'il les a tous réunis. 2° La Providence a voulu qu'à ces prophéties, qui, prises séparément, seraient trop générales pour former des démonstrations, fussent joints d'autres caractères qui les particularisent, et qui, ne pouvant être appliqués qu'à Jésus-Christ, montrent clairement que c'est lui qui est l'objet de ces prophéties : nous le verrons lorsque nous en serons à l'examen de ces oracles sacrés.

Nous devons distinguer entre les prophéties celles qui sont démonstratives de celles qui n'ont pas le même degré de clarté et d'autorité. Nous mettons au premier rang toutes celles qui concernent évidemment le Messie et qu'on ne peut appliquer à d'autres sans faire violence au texte. Ce sont les seules qui doivent être employées dans un ouvrage polémique, où il faut raisonner rigoureusement, et ne rien avancer qui puisse être raisonnablement contesté. Mais ces prophéties peuvent être de deux espèces. Il y en a dont le Messie est l'unique objet. On en voit d'autres qui sont relatives à la fois au Messie et à un autre personnage. Cet autre personnage est l'objet direct de la prophétie, mais elle présente en même temps des caractères qui, ne s'accomplissant pas en lui, se réalisent dans toute leur énergie en Jésus-Christ, et montrent par là qu'il est l'objet indirect de

(1) Igitur in isto gradum conferamus, an qui venturus Christus annuntiabatur jam venerit, an venturus adhuc speretur. Quod ipsum, ut probari possit, etiam tempora sunt nobis requirenda, quando venturum Christum prophetæ annuntiaverunt; ut si ista tempora recognoverimus, venisse eum sine dubio ipsum esse credamus quem venturum, prophetæ canebant; in quem nos, gentes scilicet, credituri annuntiabamur. Et cùm constiterit venisse indubitatè, etiam legem novam ab ipso datam esse credamus, et testamentum novum in ipso et per ipsum nobis dispositum non diffiteamur. *Tertullianus adv. Judæos, cap.* 7.

la prédiction. Ces traits, ces circonstances de la prophétie, sont des prophéties particulières unies à la principale. Nous disons, considérant l'oracle sacré dans son entier, que l'autre personnage en est le premier but, mais que Jésus-Christ en est le but principal (1). Mais nous ne ferons usage de ces sortes de prophéties à double sens, que lorsqu'aux traits relatifs au premier personnage qui est l'objet direct, se trouveront joints des traits qui ne conviennent et qui ne peuvent être appliqués qu'à Jésus-Christ. Tel est, pour en donner un exemple, le psaume 71, dont le titre porte qu'il a été composé pour Salomon, et qui paraît effectivement relatif à ce prince; mais qui renferme des choses tellement magnifiques, qu'elles n'ont été ni n'ont pu être réalisées en lui : comme quand il est dit qu'*il dominera d'une mer jusqu'à l'autre; que tous les rois l'adoreront; que tous les peuples lui obéiront; que toutes les nations seront bénies en lui et le glorifieront* (2). Voyant ces mêmes expressions convenir parfaitement à Jésus-Christ et ces prédictions se réaliser en lui littéralement, nous disons, à la suite des saints Pères (3), que Salomon est l'objet direct de la prophétie, mais qu'elle a un autre objet beaucoup plus étendu et indirect, lequel est Jésus-Christ, descendant de Salomon et accomplissant exactement cet oracle. Nous sommes d'autant plus autorisés à l'entendre ainsi et à faire usage de ce texte, que nous rapportons beaucoup d'autres prophéties dont le Messie est l'objet direct et unique, qui présentent dans lui les mêmes caractères qui se réalisent en entier dans notre Sauveur.

Outre ces textes décisifs, nous en lisons dans les livres saints un très-grand nombre, que nous croyons de même fermement relatifs à Jésus-Christ, qui cependant ne peuvent pas former des démonstrations positives contre ceux qui refusent de le reconnaître. Ce sont d'abord tous les passages des prophètes qui annoncent des choses réalisées en lui, mais qui peuvent être aussi appliquées à d'autres personnages. Ce sont ensuite toutes les figures de l'ancienne alliance, qui, comme autant de lignes, viennent de tous les points de l'histoire hébraïque aboutir à Jésus-Christ comme à leur centre. Il faisait allusion à ces figures si multipliées de sa personne, lorsqu'il disait que, jusqu'à Jean-Baptiste, tous les prophètes et toute la loi avaient prophétisé (1). Son grand apôtre en plusieurs endroits déclare que toute la loi avait pour but de le figurer et de l'annoncer. Tous les Pères de l'Eglise (2), à la suite de ces autorités sacrées,

(1) Superest ut illud dicamus, quòd ea quæ præcedunt in aliis, juxta veritatem et ad impletionem referuntur ad Christum. *S. Hieronymus, Comment. in Osee, lib. 3, cap.* 2.

Quocirca, sicut oracula illa divina ad Abraham, Isaac et Jacob, et quæcumque alia signa, vel dicta prophetica, in sacris litteris præcedentibus facta sunt, ita etiam cæteræ ab isto regum tempore prophetiæ, partim pertinent ad gentem carnis Abrahæ, partim verò ad illud semen ejus, in quo benedicuntur omnes gentes cohæredes Christi, per testamentum novum, ad possidendum vitam æternam regnumque cœlorum. Partim ergo ad ancillam, quæ in servitute generat, id est, terrenam Jerusalem, quæ servit cum filiis suis; partim verò ad liberam civitatem Dei, id est, veram Jerusalem æternam in cœlis, cujus filii homines secundùm Deum viventes peregrinantur in terris. Sed sunt in iis quædam quæ ad utramque pertinere intelliguntur; ad ancillam propriè, ad liberam figuratè; tripartita itaque reperiuntur eloquia prophetarum : siquidem aliqua sunt ad terrenam Jerusalem spectantia, aliqua ad cœlestem, nonnulla ad utramque. *S. Augustinus, de Civit. Dei, lib.* 17, *cap.* 3.

(2) Et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum... et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei... Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ; omnes gentes magnificabunt eum. *Ps.* 71, 8, 11, 17.

(3) At regem quidem illustrem et magnum fuisse Salomonem, sub quo templum illud quod vocatur Jerosolymitanum constructum fuit haud ignoro. Sed nihil de his quæ in psalmo dicuntur illi contigisse liquet. Nam nec omnes reges eum adoraverunt, nec usque ad terminos orbis terrarum regnavit, nec inimici ejus coràm illo cadentes terram linxerunt. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 41.

Sed et hic psalmus Salomoni canere dicitur, quæ tamen soli competunt Christo. Docere non poterunt etiam cætera non ad Salomonem, sed Christum pertinere. *Descendet*, inquit, *tanquàm imber super villas, et velut stillæ stillantes super terram;* placidum descensum ejus, et insensibilem describens de cœlo in carnem : Salomon autem, etsi descendit alundè, non tamen sicut imber, quia non de cœlo. Sed simpliciora quæque proponam : *Dominabitur*, inquit, *à mari ad mare, et à flumine usque ad terminos terræ.* Hoc soli datum est Christo : cæterùm Salomon et modicæ Judææ imperavit. *Adorabunt illum omnes reges :* quem omnes, nisi Christum? *Et servient ei omnes nationes :* cui omnes, nisi Christo? *Sit nomen ejus in ævum :* cujus nomen in ævum, nisi Christi? *Ante solem manebit nomen ejus :* ante solem enim sermo Dei, id est, Christus. *Et benedicentur in illo universæ gentes :* in Salomone nulla natio benedicitur; in Christo vera omnis. *Tertullianus adv. Marcion.*, lib. 5, cap. 9.

Cui concordat etiam illud quod in septuagesimo primo psalmo de Christo canitur, qui erat de semine Salomonis oriturus, quod quidem in hunc modum se habet : *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna; et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terræ.* Hæc enim de filio Salomonis dicta sunt. *Eusebius, Demonst. evang.* lib. 8.

Præter libros divinæ historiæ ubi regnâsse narratur (Salomon), psalmus etiam 71 titulo nominis ejus inscriptus est, in quo tam multa dicuntur, quæ omninò ei convenire non possunt; Domino autem Christo apertissimâ perspicuitate conveniunt, ut evidenter appareat quòd in illo figura adumbrata sit; in isto autem ipsa veritas præsentata. Notum est enim quibus terminis conclusum fuerit regnum Salomonis; et tamen in eo psalmo legitur, ut alia taceam : *Dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum;* quod in Christo videmus impleri. *S. Augustinus, de Civitat. Dei,* lib. 17, cap. 8, n. 2.

(1) Omnes enim prophetæ, et lex usque ad Joannem prophetaverunt. *Matth.* 11, 13.

Finis enim legis Christus, ad justitiam omni credenti. *Rom.* 10, 4.

Hæc autem omnia in figurâ contingebant illis : scripta sunt ad corruptionem nostram in quos fines seculorum devenerunt. 1 *Cor.* 10, 11.

Lex pædagogus noster fuit in Christo. *Galat.* 3, 24.

Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum. *Hebr.* 10, 1.

(2) *V. entre autres*, Origenes contra Celsum, lib. 2.

ont enseigné la même doctrine. Il serait beaucoup trop long de rapporter leurs passages (1). En effet, si Israel n'est pas, comme dit saint Augustin, une nation prophétique (2), son histoire ne présente rien de bien merveilleux. Tout cet amas de rits, de sacrifices, de cérémonies de toute espèce dont était chargée la religion judaïque, quand nous le considérons en lui-même, ne nous offre rien de bien auguste. Mais retournons nos regards sur Jésus-Christ; rapprochons de sa vie, de sa passion, de son sacrifice, de son Eglise, les principaux traits de la vie des personnages hébreux, les divers détails des rits et des sacrifices judaïques; le rapport parfait de l'un à l'autre objet devient vivement frappant. La loi ancienne, moyennant ce rapport admirable, se présente digne de sa divine origine; et tout ce qui nous avait semblé superflu et sans but, prenant un nouveau caractère, est désormais à nos yeux l'œuvre de la plus profonde sagesse (3). Tous ces passages que nous voyons se rapporter à Jésus-Christ, quoiqu'on puisse aussi les appliquer à d'autres, toutes ces figures, par lesquelles on le voit représenté d'avance, sont souverainement utiles pour confirmer la foi des fidèles qui voient avec une grande consolation l'ancien Testament venir de toutes ses parties s'unir et en quelque sorte s'incorporer au nouveau, par Jésus-Christ objet de l'un et de l'autre. Nous pouvons aller plus loin, et dire que l'extrême multiplicité de ces passages et de ces figures, la diversité des traits sous lesquels nous les voyons représenter Jésus-Christ, l'exacte justesse que nous admirons dans leurs rapports avec lui, forment plus qu'un préjugé, et donnent aux esprits non prévenus un motif de croyance très-légitime. Nous n'en ferons cependant pas usage dans un ouvrage où, ayant à ramener des esprits prévenus et à convaincre des esprits obstinés, nous ne voulons rien avancer qui ne soit démonstratif pour eux-mêmes. Nous nous bornerons à celle des prophéties (et elles sont encore en grand nombre), qui forment des démonstrations rigoureuses. Mais nous invitons et les juifs et les incrédules à examiner et à méditer ces rapports si multipliés, si variés, si exacts, entre les principaux traits de l'ancienne loi et les circonstances de la vie du divin fondateur de la loi nouvelle.

C'est une question agitée entre les docteurs chrétiens, de savoir si l'on doit regarder comme des prédictions formelles du Messie les passages de l'ancien Testament qui sont cités dans le nouveau, soit par Jésus-Christ lui-même, soit par ses évangélistes et ses Apôtres. Quelques-uns de nos écrivains ne veulent voir dans ces citations diverses que de simples allusions. D'autres prétendent que ce sont des preuves manifestes que les textes cités étaient des prophéties positives. Il nous semble qu'il est juste de distinguer entre ces citations celles qui sont apportées en preuve par Jésus-Christ ou par ses Apôtres, et dont ils font les bases de leurs raisonnements, de celles qui simplement proposées par forme de discours, et dont le divin Sauveur ou ses Apôtres ne tirent point d'arguments directs. Celles de la seconde classe peuvent être regardées comme de simples allusions : et nous croyons ne devoir pas en faire un usage plus étendu que celui que nous trouvons fait dans les livres saints. Quant aux citations du premier genre, c'est-à-dire celles qui ont pour objet de prouver que Jésus-Christ est le Messie promis à Israël, elles nous paraissent établir démonstrativement une chose qui n'est pas indifférente à notre question actuelle : c'est que les Juifs au temps de Jésus-Christ croyaient que les passages cités étaient relatifs au Messie, et formaient de véritables prophéties de son avénement. Si on eût regardé alors ces passages des prophètes comme ayant un autre sens, un autre objet, l'argument qu'en tiraient Jésus-Christ et ses Apô-

n. 85; in Levit. Homil. 10, *n.* 1; Comment. in Matth., tom.10, *n.* 10.

S. Athanasius, Orat. 1 contra Arianos, *n.* 59.

S. Hilarius in psalm. 118, 16, *n.* 15; de Trinit., lib. 5, *n.* 17.

S. Cyrillus Hierosol., Catech. 17, cap. 29.

S. Basilius, de Spiritu sancto, cap. 21, *n.* 52.

S. Ambrosius, enarr. in psalm. 63, *n.* 57.

S. Hieronymus, Epist. ad Evangelium, in cap. 11 Jeremiæ, lib. 11; in cap. 5 Epist. ad Galat., lib. 2; in cap. 5 Epist. ad Ephes., lib. 2.

S. Joannes Chrysost., in Joan. Homil. 15 et 16, *n.* 3.

S. Augustinus, enarr. in psalm. 84, *n.* 4, in psalm. 96, *n.* 2; serm. 46 de Pastor., *n.* 33; serm. 160 de verbis Apost., *n.* 6; de Civit. Dei, lib. 7, cap. 32; contrà Faustum, lib. 16, cap. 9 et 28; de Trinitate lib. 4, cap. 7, *n.* 11; de Catechisandis rudibus, cap. 3, *n.* 6.

S. Cyrillus Alex., de Ador. in spiritu et veritate, lib. 6, circà med.

S. Gregorius Magnus, Moral. præfat., cap. 6, *n.* 14; in Ezech. lib. 1, homil. 6, *n.* 15.

(1) S. Augustinus de Prædest. sanctorum, *n.* 17.

(2) Hùc adde propheticorum sermonum divinitatem, et legis Mosaicæ spiritum, adventu Jesu resplenduisse. Nec enim ante Christi adventum, manifestis argumentis ostendi poterat veteres scripturas divinitùs fuisse inspiratas. Christi autem adventus iis qui suspicari poterant legem et prophetias non esse divinas, perspicuè declaravit cœlesti gratiâ esse conscriptas. *Origenes, de Principiis, lib.* 4, *n.* 6.

Et hoc quidem ex omni Scripturarum propheticarum genere dictum esse intelligendum est, ne nisi in adventum Domini ex virgine in hominem procreandi intellectæ et recognitæ fuerint, intelligentiæ eorum vis obsignata habeatur et clausa. S. *Hilarius, in Psalmos prologus*, *n.* 6.

Illud volo probare, Judæum, sublatis de Christo prophetiis, evertere maximam partem prophetiarum, nec posse apertè ostendere nobilitatem veteris Testamenti, nisi novum admiserit. S. *Joannes Chrysost., Expos. in psalm.* 109, *n.* 2.

Siquidem legis gloria in hoc sita est, quod ad Christum animos convertat. *Idem, in epist. ad Corinth. Homil.* 7, *n.* 3.

Lege libros omnes propheticos, non intellecto Christo, quid tam insipidum et fatuum invenies? Intellige ibi Christum : non solùm sapit quod legis, sed etiam inebriat. S. *Augustinus, in Joan. tract.* 9, *n.* 3.

(3) Numquid non sunt verba quæ locutus est Dominus in manu prophetarum priorum, cùm adhuc Jerusalem habitaretur, et esset opulenta ipsa, et urbes in circuitu ejus, et ad austrum, et in campestribus habitarentur? *Zachar.* 7, 2.

tres, eût été non-seulement sans force, mais ridicule. Les Juifs à qui on l'aurait proposé auraient répondu avec vérité et de manière à ne laisser lieu à aucune réplique : qu'importent, relativement à la question, les textes que vous citez ? Il s'agit de savoir si Jésus est le Messie ; et, pour le prouver, vous apportez des passages étrangers au Messie. Il nous est indifférent de savoir si Jésus a fait telle chose, si telle autre lui est arrivée, puisque ce n'était ni le Messie qui devait faire l'une, ni au Messie que devait arriver l'autre. Au lieu de cela, nous voyons les auteurs sacrés supposer nettement que les textes qu'ils rapportent sont des prophéties du Messie ; ils ne s'occupent pas même de prouver ce point. Ils le regardent comme convenu entre eux et leurs adversaires. Ce sont surtout les écrivains qui travaillaient plus particulièrement à convaincre les Juifs, saint Matthieu qui écrivait parmi eux et pour eux, et saint Paul, dans les Epîtres où il dispute contre les Hébreux, entre autres dans celle qu'il leur adresse, qui emploient ces passages prophétiques et qui en forment leurs preuves. Auraient-ils osé bâtir leurs démonstrations sur des fondements qui auraient été aussi promptement reconnus ruineux? Auraient-ils eu la folle audace, en parlant aux Juifs, de leur supposer cette croyance, si elle eût été fausse?

IV. J'ai dit que l'opinion où étaient les Juifs que les prophéties alléguées en preuve par Jésus-Christ et ses Apôtres avaient rapport au Messie, n'est point indifférente à notre question. D'abord, nous l'opposons avec bien de l'avantage aux Juifs modernes, qui, pour se soustraire aux conséquences évidentes résultantes d'un grand nombre de ces textes, les détournent à d'autres objets. En montrant la contradiction entre leur doctrine et celle de leurs pères, beaucoup mieux instruits qu'eux du vrai sens des prophéties, nous faisons voir que c'est l'intérêt de parti qui leur a fait abandonner l'ancienne tradition. Ensuite vis-à-vis des incrédules mêmes, nous nous servons utilement de cette opinion générale établie au temps de Jésus-Christ, qu'un grand nombre de prophéties judaïques étaient relatives au Messie. En effet, comme nous l'avons observé, le premier point à établir contre les incrédules est qu'antérieurement à Jésus-Christ, les prédictions que nous lui appliquons étaient existantes et connues. Or nous démontrons évidemment cette vérité, en disant : Ces prédictions étaient citées par un parti, avouées par l'autre ; elles existaient donc. Cette confiance d'un côté, cette reconnaissance de l'autre, seraient deux absurdités grossières, si les prophéties n'avaient pas été bien constantes et bien publiques.

Nous pourrions nous arrêter à cette première preuve de l'antériorité des prophéties judaïques à Jésus-Christ. Mais comme c'est ici un article important de la discussion actuelle, il n'est pas inutile d'en multiplier les démonstrations, afin de ne laisser aucun doute sur ce sujet, et de n'avoir plus à y revenir.

Les targum ou paraphrases des livres saints, que les Juifs actuels révèrent à l'égal du texte même, appliquent au Messie un grand nombre de prophéties dont nous nous autorisons. De ces paraphrases, il y en a deux sur lesquelles on doute si elles sont antérieures ou postérieures de quelque temps à Jésus-Christ. Mais il n'y a pas de difficulté sur le targum de Jérusalem : tout le monde convient qu'il était écrit avant la venue du Sauveur ; les prophéties sur le Messie étaient donc connues avant lui.

Ou ces prédictions que nous alléguons existaient, ainsi que nous le soutenons, avant le temps de Jésus-Christ, ou elles ont été fabriquées, soit par lui, soit par les Chrétiens. Mais elles sont consignées dans les livres appartenant primitivement aux Juifs, ennemis acharnés de Jésus-Christ et du Christianisme, écrits dans leur langue, conservés et transmis par eux : c'est des Juifs que nous les tenons. Le témoin le plus certain, le moins suspect, le moins récusable d'un fait quelconque, est celui qui aurait intérêt à le contester. Nous opposons donc avec une force irrésistible le témoignage des Juifs, nos adversaires sur l'antiquité des prophéties, à tous ceux de nos autres adversaires qui entreprendraient de la révoquer en doute. Prétendrait-on que la fraude a été faite de concert avec les Juifs, qui se sont accordés avec nous pour nous donner contre eux-mêmes ces armes victorieuses? Soutiendrait-on que la falsification a été faite à l'insu des Juifs, ou malgré eux, et qu'ils se sont rendus aveugles pour ne pas la voir, ou muets pour ne pas la révéler? Il est nécessaire de choisir entre ces suppositions. et difficile de décider laquelle est la plus ridicule. Ils raisonnaient de même que nos pères dans la foi, les premiers défenseurs de la religion, spécialement saint Justin (1), saint Jean Chry-

(1) Quòd si quis ex iis qui libenter contradicere solent, non nostros hos libros, sed Judæorum, eò quòd etiamnum in eorum synagogis asserventur, proprios esse dicat, ac frustrà religionem his libris acceptam à nobis referri ; noverit ille ex iis ipsis quæ in his libris scripta sunt, non Judæorum, sed nostram esse horum librorum doctrinæ possessionem. Quòd autem hi libri, qui religionis nostræ proprii sunt, etiamnum apud Judæos asservantur, id providentiæ divinæ nobis consulenti opus extitisse. Nam ne ex Ecclesiâ proferentes locum suspicandæ fraudis præbeamus hominibus nobis obtrectandi cupidis, ex Judæorum synagogis eos proferri postulamus, ut ex ipsis illis libris qui adhuc apud eos asservantur, clarè et apertè nostras esse pateat leges quæ à sanctis viris ad doctrinam scriptæ sunt. *S. Justinus, ad Græcos Cohort., cap.* 13.

Vellem nunc adesse omnes Judæos et gentiles, et hoc libro à Judæis accepto psalmum ità legere. Neque enim ignoratis, et in judiciis et ubique, tunc maximè à suspicione remotum esse rerum testimonium, quandò id fertur ab inimicis. Ut ergo hoc quoque eveniat, exhibeamus testimonium ex veteri, ut et Judæi et gentiles pudore afficiantur ; Judæi quidem, videntes et non intelligentes, gentiles verò, videntes libros nobis offerri ab inimicis. Neque enim poterunt ea à nobis esse conficta dicere, cùm non nos, sed qui Christum crucifixerunt, libros nobis qui de ejus potestate loquuntur, asservaverunt. *S. Joannes Chrysost. Expos. in psalm.* 44, *n.* 1.

At vide sapientiam Dei, Scripturas prophetarum

sostôme, Théodoret (1), et surtout saint Augustin dans un grand nombre d'endroits (2). Ils opposaient, sur la réalité des prophéties, avec une force victorieuse, aux païens, qui étaient les incrédules de leur temps, le témoignage des Juifs également incrédules au christianisme. Par l'autorité des prophéties, ils confondaient les uns et les autres : les Juifs, parce qu'ils y croyaient; les païens, parce qu'ils ne pouvaient pas les contester.

Mais il y a plus encore. Ce ne sont pas seulement les Juifs, ce sont aussi les païens qui nous sont garants de l'antériorité des prophéties au temps de Jésus-Christ. Tous les livres où elles sont consignées avaient été traduits en grec plusieurs siècles auparavant (1). Et lorsque Jésus-Christ parut, ils étaient

non sinit in Ecclesiâ solùm esse, sed et apud Judæos: ut illi coarguerentur, reliquit eas apud Judæos indignos, Dei hostes, Christi inimicos. Cur ergo hoc fecit, nec ab illis Scripturas abstulit? Evidens causa est, nec multâ probatione opus habet, ut prædicatio mea non suspecta esset. Si solus prophetas haberem, posset incredulus contradicere. Aususne essem ego dicere : Dixit Moyses, dixit Isaias, aut dixit reliquus prophetarum ordo de Christo et de iis quæ tempore adventûs ejus eventura erant? Poterat quivis respondere : Undè nos scimus Moysem fuisse prophetam, et hæc dixisse aut prædicâsse, quemadmodùm vobis Christianis ad confirmationem doctrinæ vestræ blaterare visum est, prophetas nempè fingere, et nomina fabulosa comminisci? Nosne debemus hanc auctoritatem admittere? Nunc verò contradicenti, etiamsi magnis munito ratiociniis, omnis sublata occasio est, eò quòd illa testimonia apud ipsos deposita sint, quæ nos ad dogmatum nostrorum defensionem afferimus. *Idem, de mundi Creatione, Orat.* 4, *n.* 5.

(1) Et testimonium quod ab hostibus ferebatur, eum qui prædicabatur sermonem, fide dignum reddebat. Hujus enim sermonis præcones in medium producebant, et Abraham patriarcham qui easdem promissiones acceperit, et Isaacum promissionis fructum, et Jacobum qui eamdem benedictionem à patre retulit, et Judam qui paternam benedictionis sortem suscepit, et Moysem qui hæc prædixit, et regem Davidem qui eadem vaticinatus est, et Isaiam et Jeremiam qui eadem prædicaverant, et Ezechielem et Danielem qui hæc per Spiritum prædicârunt; totum præterea prophetarum chorum, qui nostra hæc evidentissimè antè ostendit. Videntes igitur qui audiebant Judæos confiteri hasce voces divinas esse, miracula autem quæ in Christi nomine perficiebantur conspicientes, et signa sua obsides, et pignora sermonum accipientes, prædicationem quidem facilè recipiebant; credebant autem Deo qui prædicabatur, et Judæorum impias nugas abominabantur. Proindè Judæorum incredulitas divinæ prædicationis non modò impedimentum non fuit, sed iis potiùs qui resistere conabantur, sermoni fidei auctoritatem conciliaverunt. *Theodoretus, de Provid. orat* 10.

(2) Modò fratres nobis serviunt Judæi, tanquàm capsarii nostri sunt; studentibus nobis codices portant. Audite in quo nobis serviunt, et non sine causâ. Caïn ille frater major, qui occidit minorem fratrem, accepit signum ne occideretur, id est, ut maneat iste populus. Apud illos sunt prophetæ et lex; in quâ lege et in quibus prophetis Christus prædicatus est. Quandò agimus cum paganis, et ostendimus hoc evenire modo in Ecclesiâ Christi quod antè prædictum est de nomine Christi, de capite et corpore Christi, ne putent nos finxisse illas prædictiones, et ex his rebus quæ acciderunt, quasi futura essent, nos conscripsisse, proferimus codices Judæorum. Nempè Judæi inimici nostri sunt; de chartis inimici convincitur adversarius. *S. Augustinus, Enarr. in psalm.* 11, *n.* 14.

Propterea autem adhùc Judæi sunt, et libros nostros portant ad confusionem suam. Quandò enim volumus ostendere prophetarum Christum, proferimus paganis istas litteras. Et ne fortè dicant duri ad fidem quia nos Christiani composuimus, ut, cum Evangelio quod prædicamus, finxerimus prophetas, per quos prædictum videretur quod prædicamus : hinc eos convincimus, quia omnes istæ litteræ, quibus Christus prophetatus est, apud Judæos sunt; omnes ipsas litteras habent Judæi. Proferimus codices ab inimicis, ut confundamus alios inimicos. In quali ergò opprobrio sunt Judæi ! codicem portat Judæus, undè credat Christianus : librarii nostri facti sunt, quomodò solent servi post dominos codices ferre, ut illi portando deficiant, illi legendo proficiant... Sic apparent Judæi de Scripturâ sacrâ quam portant, quomodò apparet facies cæci de speculo : ab aliis videtur, ab ipso non videtur. *Idem, Enar. in psalm.* 56, *n.* 9.

Vide idem, serm. 200 in Epiph. 4; serm. 202, in Epiph. 6; de Consensu evang. lib. 1, cap. 14, n. 22; de Civit. Dei, lib. 4, cap. 34; lib. 18, cap. 46, 47; Epistola 149, ad Paulinum, cap. 1, n. 9; contra Faustum, lib. 13, cap. 10, lib. 16, cap. 21; contra duas epist. Pelagianorum, lib. 2, n. 9.

(1) Voyez Joseph, *Antiq. jud, lib.* 12, *cap.* 2.

Quidam igitur homines inter Judæos Dei prophetæ extitêre, per quos Spiritus propheticus futura prænuntiavit antequàm fierent. Horum vaticinia diligenter observabant, qui secundùm temporum seriem in Judæâ regnârunt, cùm ea ut in ore vaticinantium emissa fuerant, propriâ Hebræorum linguâ, in libris ab ipsis prophetis conscriptis possiderent. Ptolomæus autem, rex Ægyptiorum, cùm bibliothecam construeret, ut omnium hominum scripta comportare conaretur, certior de his quoque vaticiniis factus, Herodem tunc Judæorum regem per legatos rogavit, ut libros prophetarum ad se mitteret : at rex quidem Herodes eâ quam diximus Hebræorum linguâ scriptos misit. Sed cùm nota Ægyptiis non essent quæ scripta in illis erant, iterùm, legatis missis, ab ipso petiit ut ad se mitteret qui hos libros in græcum sermonem transferrent : quod cùm factum esset, apud Ægyptios quoque hactenùs libri manserunt; ac ubique apud omnes exstant Judæos qui, quamvis legant, non tamen quid dicatur intelligunt, sed nos pro inimicis habent, et non secùs ac vos. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 31.

Deus ille, tantorum bonorum auctor, divinæ scientiæ vi futurum intuitus, singulari egit providentiâ, ut quæ de venturo paulò post generis humani Servatore, eodemque sanctioris erga unum præpotentem Deum religionis omnibus sub sole gentibus doctore futuro, prædicta jam olim essent, ea demùm accuratâ explicatione patefacta, et publicis in bibliothecis collocanda, cunctorum in lucem venirent : immissâ hâc Ptolomæo regi mente divinitùs, nimirùm ut quædam quasi penus esset undè illa postmodùm in populorum omnium usum fructumque promerentur. Enimverò quorum aliter nulla nobis unquàm à Judæis, suorum nobis oraculorum cognitionem invidentibus, copia fieret, eorum divino consilio provisam interpretationem accepimus; atque ab illis ipsis qui plurimùm apud eos, cùm prudentiâ, tum gentilitiarum quoque litterarum scientiâ præstabant, elaboratam... Cùm enim jam Salvatoris nostri tempora viderentur propiùs advenire, conduceretque maximè saluti omnium gentium quæcumque à prophetis scripta fuerant intelligere, per linguam græcam, quam ferè omnes intelligunt, judaicam scripturam universis proposuit. Aut enim post Salvatoris nostri tempora non habuissemus, Judæis ex invidiâ occultantibus; aut corruptiores nobis dedissent, aut, si recta haberi potuissent, in suspicionem facilè traductores vocarentur. Salvator ergo noster, qui ut Deus omnia providebat, optimâ dispositione usus, Ptolomæo Ægyptiorum regi traducendorum librorum cupiditatem injecit. *Eusebius, Præparat. evang., lib.* 8, *cap.* 1.

répandus, non-seulement parmi les Juifs, mais parmi les nations, non-seulement dans leur langue originale, mais dans la langue la plus connue, la plus usitée, la plus cultivée par tous les hommes instruits de tous les pays. Les livres prophétiques étaient traduits ; ils existaient donc ? Pour les supposer, ou pour les altérer et y insérer les prophéties que nous invoquons, il aurait fallu fabriquer ou corrompre à la fois et le texte hébreu et la version des Septante ; il aurait fallu avoir pour complices et tous les Juifs dispersés, et tous les gentils possédant des exemplaires ; il aurait fallu que cette multitude immense d'hommes si éloignés les uns des autres eussent part au complot, et gardassent le secret avec une fidélité si exacte, qu'il n'en fût pas resté le moindre soupçon.

De tout cela, il reste démontré aussi complètement, ce me semble, qu'aucun point d'histoire puisse l'être, que les prophéties sur lesquelles nous fondons la preuve de la mission et de la religion de Jésus-Christ existaient long-temps avant lui. Ce premier point établi, il nous reste à prouver les deux autres, savoir : d'abord que ces prophéties se sont exactement accomplies en lui ; et ensuite que cet accomplissement n'a pu être ni prévu par les lumières naturelles, ni effectué par hasard : c'est ce que nous ferons voir sur chacune de ces prophéties, lorsque nous les discuterons en détail.

V. « Quand un seul homme, dit Pascal, aurait fait « un livre des prédictions de Jésus-Christ, pour le « temps et pour la manière, et que Jésus-Christ se« rait venu conformément à ces prophéties, ce serait « une force infinie ; mais il y a bien plus ici. C'est une « suite d'hommes durant quatre mille ans, qui, cons« tamment et sans variation, viennent l'un ensuite de « l'autre prédire ce même avénement. C'est un peuple « tout entier qui l'annonce et qui subsiste pendant « quatre mille années, pour rendre en corps un témoi« gnage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne « peuvent être détournés par quelques menaces et « quelque persécution qu'on leur fasse. Ceci est tout « autrement considérable (1). » En effet, si on veut s'arrêter un moment à considérer l'ensemble des prophéties judaïques, on ne peut s'empêcher d'être frappé du tableau qu'elles présentent. On voit bien (et j'ai déjà eu occasion d'indiquer cette réflexion), on voit bien dans les écrits des païens quelques oracles isolés les uns des autres et comme jetés au hasard dans le cours des siècles, dont l'authencité et l'accomplissement sont plus que suspects. Mais, ce qu'on ne voit dans aucun autre peuple, dans aucune autre religion, c'est un corps entier de prédictions, dont l'antiquité bien avérée remonte beaucoup au-delà de tous les écrits connus (2). C'est une chaîne d'oracles dont le premier anneau est attaché à la création du monde, et qui, se prolongeant de là dans toute l'étendue des siècles, embrasse et unit entre eux les anciens et les nouveaux (1). C'est une continuité de prophéties qui précèdent l'origine de la nation, et qui, se liant ensuite à toute son histoire, la suivent dans son progrès, dans ses succès, dans ses revers, dans ses diverses révolutions et jusque dans sa destruction. C'est une unité de vues, de principes, de doctrine, entre des hommes qui, semés de loin en loin dans un intervalle de quatre mille ans, d'Adam à Jean-Baptiste, se concertent avec une justesse parfaite, pour prêcher les mêmes vérités saintes (2),

(1) Pensées de Pascal, chap. 15, n. 2.

(2) Ducam igitur initium à primo apud nos prophetâ et legislatore Moyse. Ac priùs quidem quibus temporibus fuerit ex gravissimis apud vos testimoniis exponam. Nam non modò ex divinis apud nos historiis, quibus nondùm ob veterem majorum errorem, assentiri vultis, hæc demonstrare non aggredior, sed etiam ex vestris, ac nihil ad religionem nostram pertinentibus : ut intelligatis omnibus apud vos, sive sapientibus, sive poetis, sive historiæ scriptoribus, sive philosophis, sive legislatoribus, antiquiorem fuisse primum religionis nostræ magistrum Moysem ; quemadmodùm nobis declarant historiæ Græcorum. S. *Justinus, ad Græcos Cohort.*, cap. 9.

Si quem audistis interim Moysem, Argivo Inacho ætate minor est quadringentis penè annis. Nam et septem minùs Danaum, et ipsum apud vos vetustissimum, prævenit. Mille circiter annis cladem Priami antecedit. Possent etiam dicere quingentis ampliùs et Homerum, habens quos sequar. Cæteri quoque prophetæ, etsi Moysi posthumant, extremissimi tamen eorum non retrosiores deprehenduntur primoribus vestris sapientibus, et legiferis, et historicis. *Tert. Apol.*, cap. 19.

Ante Dominum Jesum Christum Joannes præmissus est : missi sunt prophetæ per superiora secula ; nec defuerunt qui Christum prædicarent. Tantus enim judex venturus erat, ut multi deberent præire præcones. Ab ipso prorsùs exordio generis humani non cessavit se Christus prophetare, et venturum prænuntiare. *S. August.*, *serm.* 309 *inter dubios, in nat. S. Joan. Bapt.* 1, n. 1.

(1) Propterea ergo, velut ore uno, et linguâ unâ, tum de Deo et mundi origine, tum de hominis creatione, et animæ humanæ immortalitate, et de futuro post hanc vitam judicio, tum de omnibus rebus quarum nobis cognitio necessaria est, summâ et secum ipsis constantiâ, et inter se consensione nos docuerunt ; idque ut cum variis locis et temporibus divinam nobis doctrinam traderent. *S. Justinus, ad Græcos Cohort.*, cap. 8.

Videre est quàm amica inter se et consona prophetæ omnes locuti sunt, uno et eodem spiritu, de singulari Dei imperio, mundi origine, et hominis creatione pronuntiantes... Et quid multitudinem prophetarum enumerem, qui et multi fuerunt, et de rebus innumeris amicè inter se et consentaneè dixerunt ? *Theoph. Antioch. ad Autol.*, lib. 11, c. 35.

Quantò igitur magis veritas à nobis cognoscitur, qui à sanctis prophetis, sancto Dei Spiritu plenis didicimus ! Hinc consona omnes prophetæ et amica inter se dixerunt, ac futuros totius mundi eventus prænuntiârunt. Ipse enim prædictarum rerum et jam perfectarum eventus potest discendi, vel potiùs veri cupidos edocere vera esse, quæ ab illis de temporibus et annis ante diluvium elapsis prædicta sunt ; quomodò scilicet se habeat ab origine mundi ad nostram ætatem series. *Ibid.*, lib. 3, cap. 17.

Confirmat autem fidei nostræ veram et salutarem professionem, idem atque unus in plurimis spiritus prophetiæ, per successiones et intervalla non demutans religiosæ doctrinæ prædicationem. *S. Hilarius, de Trinit.*, lib. 5, n. 38.

(2) Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergò ille es de

pour annoncer le même avénement, en faire naître l'attente, en soutenir l'espérance (1). C'est un ordre entier de religion fondé sur ses prophètes, sur ce qu'ils prescrivent ou interdisent, sur ce qu'ils rapportent ou promettent, sur ce qu'ils révèlent ou figurent. C'est la législation civile et religieuse, dogmatique, morale, cérémonielle, liée par les prophéties, et par leur moyen ne faisant qu'un seul corps. C'est la destinée temporelle et spirituelle de la nation mêlée continuellement et comme incorporée aux prophéties. C'est toute la vie des patriarches, toute la conduite des Juifs, toute l'administration de leur république, constamment dirigées et réglées par les prophéties : elles sont, dans l'économie hébraïque le motif de tout, le lien de tout, l'explication de tout.

VI. Nous avons remarqué qu'il y a deux sortes de caractères pour discerner les prophéties : les uns négatifs, qui font connaître les fausses prophéties ; les autres positifs, auxquels on reconnaît les véritables. Commençons par montrer que l'on ne peut pas attaquer nos prophéties en leur appliquant les caractères négatifs : nous en avons reconnu trois.

En premier lieu, on ne doit pas mettre au rang des vraies prophéties les prédictions qui, de l'aveu de ceux qui les produisent, ne sont pas faites de la part de Dieu. Mais tous les prophètes juifs s'annoncent comme les hérauts du Tout-Puissant (2). Plusieurs d'entre eux rapportent la mission que Dieu leur a donnée, et la manière dont ils l'ont reçue (3). Beaucoup d'autres commencent leur ministère par déclarer que ce qu'ils vont dire est la parole du Seigneur publiée par leur organe. Tous affectent de répéter très-fréquemment cette formule : *Voici ce que dit le Seigneur.* On ne peut donc pas d'abord opposer à leur autorité cette première difficulté.

En second lieu, la fausseté reconnue de la doctrine en faveur de laquelle est faite une prédiction, est une preuve certaine que la prédiction ne vient pas de Dieu. Or on ne voit dans les écrits des prophètes rien de contraire à ce que nous enseigne, je ne dis pas ici la révélation, puisque nos adversaires ne la croient pas, mais la raison et cette loi naturelle qu'on se vante de suivre. Les incrédules, avec toutes leurs recherches, n'ont jamais pu trouver dans la doctrine et dans la morale des prophètes rien qui contredît ce que nous découvrent les lumières naturelles sur Dieu, sur l'homme, sur les rapports entre l'homme et Dieu.

En troisième lieu, nous avons vu que, si la sainteté personnelle du prophète ne peut pas être une note positive de la vérité de sa mission, ses vices doivent être regardés comme une note négative, et qu'on est très-fondé à croire que l'homme vicieux n'est pas l'organe de la Divinité. Mais que peut-on trouver dans les prophètes de l'ancienne loi qui inspire contre leur vertu le plus léger soupçon? Nous les voyons constamment être les hommes les plus en réputation de piété de toute leur nation. Nous voyons leur conduite correspondre dans tous les points avec la morale exacte qu'ils prêchent. Nous voyons leur vie, non-seulement religieuse, mais retirée et austère. Nous les voyons souffrir la persécution, les mauvais traitements, la prison, quelques-uns même la mort, pour soutenir les vérités qu'ils annoncent. Si on veut les accuser d'hypocrisie, qu'on nous dise quel intérêt ils y ont? Si ce ne sont pas des hommes vertueux, à quels caractères reconnaîtrons-nous la vertu (1)?

quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum; ut adducerem te super eos. *Ezech.* 38, 17.

Et incipiens à Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant. *Luc.* 24, 27.

Huic omnes prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum. *Act.* 10, 43.

Venit ergo Jesus Christus, non ab uno prophetâ, sed ab omnibus prænuntiatus. Et Celsi ignorantia fuit Judæum introducere dicentem ab uno prophetâ Christum prædictum fuisse. *Origenes contra Celsum*, lib. 2, n. 79.

Ne obliviscaris nostrî, quibus de futuro adventu tuo omnium prophetarum ora cecinerant. *S. Hieronymus, Comment. in Isaiæ,* cap. 14, lib. 3.

De omnium nostrûm Servatore Christo semper frequens sermo est apud sanctos prophetas : nec admonere destiterunt; sed perspicuè denuntiârunt suis temporibus venturum in humanâ formâ Deum Verbum, et miracula operaturum divinitùs. *S. Cyrillus Alex., Comment. in Is.*, lib. 5, tom. 1.

(1) Omnem propheticum sermonem ex divini Spiritûs instinctu profectum non in obscuro est, cùm legimus : *Hæc dicit Dominus*; et iterùm : *Audite verbum Domini;* et rursùm : *Quoniam Deus locutus est;* et in eodem : *Os Domini locutum est ista. S. Hilarius*, *tract. in psalm.* 38, n. 1.

Mos erat omnibus qui Dei dicta in alios transmittebant, illud ante omnia constituere, se nihil à semetipsis loqui; sed divina se proferre oracula et scripta ex cœlis delata. *S. Joannes Chrysost. Expos. in ps.* 109, n. 2.

(2) *Voyez* Is. 6, 8, 9; Joan. 1, 4 et seq.; Ezech. 3, 4 et seq.; et alibi.

(3) *Voyez* Osée, 1, 1; Joël, 1, 1; Jonas, 1, 1; Mich., 1, 1; Sophon., 1, 1; Agg., 1, 1; Zachar., 1, 1; Malach., 1, 1; et alibi.

(1) Extitère longè ab hoc tempore viri quidam istis omnibus qui philosophi æstimantur antiquiores, beati et justi et Deo chari, qui Spiritu sancto afflante locuti sunt, et futura vaticinati sunt, quæ quidem nunc fiunt : prophetæ vocantur. Hi verùm soli et viderunt, et hominibus nuntiârunt, neminem metuentes, neminem reveriti, nec gloriæ cupiditate victi. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 8.

Sed Dei homines, cùm à sancto Spiritu efferrentur, ac prophetæ essent, divinitùs docti et sancti et justi fuerunt, utpotè à Deo afflati et eruditi. Quamobrem hâc etiam mercede dignati sunt, ut Dei instrumenta fierent, et sapientiam quæ ab eo est caperent. *Theophilus ad Autolycum*, lib. 2, cap. 8.

Verùm è judaicis prophetis, alii ante sapientes erant quàm prophetiæ donum acciperent, alios prophetia illustravit et sapientes fecit. Hi vitæ genus sectati difficile imitatu, constans, liberum, et mortis periculorumque metu inconcussum, fuerunt à providentiâ electi, quibus divinus Spiritus ejusque eloquia committerentur. Docet enim ratio tales esse debere summi Dei prophetas, quibuscum constans Antisthenis, Crateris, Diogenisque gravitas pro ludo habebi-

On ne peut donc pas reprocher aux prophètes de l'ancienne loi les notes négatives, les titres de réprobation qui font reconnaître la fausseté d'une prophétie. Il s'agit ensuite de prouver que leurs prédictions sont revêtues des caractères positifs qui distinguent les vraies prophéties, et spécialement le plus frappant à nos yeux, qui est l'accomplissement.

Sur cet accomplissement des prophéties en Jésus-Christ, je dois faire encore une observation. Il y a des prophéties de diverses espèces : les unes prédisent des faits publics ; les autres annoncent des dogmes religieux. L'histoire nous apprend l'accomplissement des premières : c'est la foi qui nous révèle l'accomplissement des secondes. Je lis dans Daniel la prédiction de quatre grands empires ; et je trouve dans les historiens la preuve qu'elle s'est effectuée. Mais quand Isaïe dit quel le Messie naîtra d'une vierge, quand Jérémie annonce que cet envoyé céleste sera *Jéhova,* ou véritablement Dieu, je chercherais en vain dans les histoires l'accomplissement de ces oracles. Je ne puis le trouver que dans la doctrine de notre religion. Il résulte de là que, pour convaincre les Juifs et les incrédules qui rejettent notre doctrine, les prophéties du premier genre ont une force que n'ont pas celles du second. S'ensuit-il de là que nous devions supprimer celles-ci et ne point les employer? Je ne crois pas cette conséquence juste : et je déclare que j'en ferai usage pour deux raisons. La première est que, si les incrédules ne les trouvent pas démonstratives, les fidèles qui contemplent les dogmes qu'ils professent, prédits dans l'ancienne loi, comme ils sont enseignés dans la nouvelle, y trouvent un affermissement de leur foi. La seconde est que, même vis-à-vis des ennemis de la religion, le rapport de ces prédictions à nos dogmes n'est pas indifférent. Si la foi chrétienne ne nous montrait pas dans Jésus-Christ les caractères dogmatiques prédits sur le Messie, ils en argumenteraient avec force contre nous. Ils nous diraient, par exemple : Le Messie devait, selon les prophètes, naître d'une vierge et être Dieu ; vous convenez que Jésus-Christ est un pur homme, né comme les autres hommes ; vous êtes donc forcé de reconnaître qu'il n'est pas le Messie. Mais notre doctrine prévient cette objection. Nous disons à nos adversaires : Tout ce que les prophètes ont prédit sur le Messie de caractères publics, des histoires bien certaines nous le montrent effectué dans Jésus-Christ ; et nous vous opposons ce concert avec toute autorité. Ce que les prophètes annoncent de purement dogmatique sur le Messie, notre foi nous le révèle ; et vous ne pouvez nous objecter qu'ils manquent à Jésus-Christ. Nous nous servons du premier genre de prophéties pour prouver qu'il est le Messie, vous ne pouvez pas conclure du second genre qu'il ne l'est point.

Avant de passer à l'examen détaillé de ces prophéties, il est bon de parcourir diverses objections que proposent les incrédules pour se soustraire à leur autorité.

VII. « Quelle force, disent-ils, peuvent avoir de prétendues prophéties dont on est sans cesse obligé de « détourner les expressions de leur sens naturel? Ce « sont des allégories continuelles, dont l'interprétation « dépend de l'imagination de celui qui allégorise. Ces « interprétations métaphoriques, mystiques, typiques, « sont presque toujours éloignées du sens littéral, pour « présenter un sens spirituel. On intervertit le con« texte de l'Ecriture, en détachant des membres de « phrases de ce qui précède et de ce qui suit ; et on « en fait des centons. Le savant Grotius a remarqué « qu'en mettant ces passages à leurs places et en les « rapprochant de ce qui les explique, on voit qu'ils ont « un tout autre objet. Souvent ces prédictions sont ex« primées en paraboles ou énigmes. D'autres fois ce ne « sont pas des paraboles, ce sont des actions dont on « veut faire des prophéties. Avec de pareilles explica« tions, on trouvera dans tout discours tout ce que l'on

tur. Propter veritatem et libertatem in reprehendendis peccatoribus, *lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt, circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti, in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ; quibus dignus non erat hic mundus;* intenti semper in Deum, Deique invisibilia, quæ, cùm sensibus non videantur, sempiterna esse necesse est. Singulorum prophetarum vita litteris mandata est : sed satis est in præsentiâ perpendere qualis vita fuerit Moysis, cujus in lege prophetias habemus ; qualis vita Jeremiæ, quam prophetiarum ejus nomine notus liber repræsentat ; qualis Isaiæ, qui inauditâ austeritate tres annos nudus et discalceatus ambulavit. Puerorum etiam, videlicet Danielis ejusque sociorum vitam considera, quàm austera fuerit ; qui ab animatis abstinentes, aquâ et leguminibus vescebantur. Si antiquiora considerare putes, evolve vitam Noë, cujus prophetiæ sunt ; Isaaci, qui filio suo benedictionem prophetiæ impertiit ; Jacobi, qui duodecim filiis dixit : *Venite, ut annuntiem vobis quæ futura sunt in novissimis diebus.* Hi, sicut alii innumeri, qui Dei fuerunt prophetæ, prædixerunt etiam quæ ad Jesum pertinent.... Quocircà nihil facimus Pythiæ, Dodonidum, Clarii, Branchidarum, Ammonis, aliorumque sexcentorum qui vates habiti sunt, prædictiones. Ideò autem quæ in Judæâ prænuntiata sunt admiramur, quia videmus illorum hominum severam, constantem, honestam vitam, fuisse dignam divino Spiritu, qui singulari ratione, nec simile quidquam habente dæmoniorum prædictionibus, res futuras præsignificat. *Origenes contra Cels.,* lib. 7, n. 7.

Prætereà voluntas fingendi eorum est, qui opes appetunt, qui lucra desiderant : quæ res procul ab illis sanctis viris abfuit. Ita enim delegato sibi officio functi sunt, ut derelictis omnibus ad tutelam vitæ necessariis, non modò in futurum, sed ne in diem quidem laborarent ; contenti ex temporali cibo quem Deus subministrâsset : et hi non modò quæstum nullum habuerunt, sed etiam cruciatus, atque mortem. *Lactantius, divin. Instit.,* lib. 1, cap. 4.

Beati prophetæ, cùm haud mediocri curâ de his quæ nos spectant afficerentur, ut post Spiritu afflati, accuratèque res considerantes, obsecrârunt ut Dei Verbum hominibus adjutor ac redemptor adveniret ; ipsi nimirùm ac quidem soli tribuentes ut Deo, eos qui ad extremam calamitatem pervenerint salvare. Fuerunt enim optimarum rerum magistri, salutisque viam præmonstrantes, sapientes, atque industrii. Quo enim non laudis genere floruerunt? *S. Cyrillus Alex., in Exod.,* lib. 1, *art. de Visione Moysis in rubo.*

« voudra. Que l'on argumente de ces textes de l'Ancien Testament contre les Juifs qui y voient, de même que les chrétiens, le Messie, à la bonne heure : « mais on ne peut en tirer aucun argument contre les « adversaires de l'une et de l'autre religion. »

Cette objection embrasse, réunit et confond plusieurs choses qu'il est nécessaire de distinguer, pour éclaircir la matière et donner à chaque partie une réponse satisfaisante. Considérons donc successivement quatre chefs d'objection, qui forment autant d'objections particulières. 1° Les prophéties par actions ; 2° les prophéties par paraboles ; 3° les prophéties qu'on nous impute de séparer des antécédents et des conséquents, pour leur donner un faux sens; 4° les interprétations allégoriques, métaphoriques, mystiques, qu'on nous reproche de donner aux prophéties.

VIII. 1° Les prophéties par actions ne sont autre chose que les types ou figures dont nous avons déclaré que nous renoncions à faire usage. Nous en trouvons dans les prophètes un grand nombre d'exemples (1). Les saints Pères en argumentaient avec une grande vérité contre les Juifs qui reconnaissaient l'autorité de ces sortes de prophéties. Mais ces analogies étaient de la part des incrédules sujettes à contestations : il n'en sera pas question dans cette discussion.

IX. 2° Il en est de même des paraboles : c'étaient des allusions, des allégories très en usage parmi les Orientaux, spécialement parmi les Juifs. Nous lisons dans les livres des Proverbes et de l'Ecclésiastique qu'un des caractères de la sagesse est d'étudier et de connaître le sens des paraboles (2). Les prophètes en faisaient un usage fréquent ; et il suffit d'ouvrir leurs livres pour s'en convaincre. Il est donc encore naturel que les saints Pères aient opposé aux Juifs celles de ces paraboles dont l'analogie avec la vie de Jésus-Christ est claire. Il se peut au reste que parmi les défenseurs de la religion, il s'en soit trouvé quelques-uns qui aient recherché avec un soin trop minutieux toutes les allusions qui peuvent avoir un rapport plus ou moins clair avec la personne et les actions de Jésus-Christ, et qu'ils leur aient attribué trop d'autorité contre leurs adversaires. Quant à nous, ce n'est pas non plus de ces analogies, quelque solides qu'elles puissent être, que nous référons ici, nous bornant à ce qui est absolument démonstratif contre les divers genres d'ennemis de notre religion.

X. 3° Il serait certainement contraire à la raison de détacher des membres de phrases de leurs antécédents et de leurs conséquents, avec lesquels ils forment un discours suivi, et dont ils sont la continuité, pour en former des prophéties ; mais nous sommes bien éloignés de raisonner ainsi. Il faut considérer que les prophètes n'observent pas toujours l'ordre dans leurs écrits. Ils passent rapidement d'un objet à l'autre, de la figure à la réalité, d'un personnage à un autre. Nous avons un grand nombre d'exemples de cette confusion : elle tient au génie poétique dont étaient animés les prophètes, et aux mouvements de l'Esprit divin qui les inspirait. Dans les poètes profanes on voit souvent ce désordre apparent. Pindare entre autres et tous les poètes lyriques en présentent beaucoup d'exemples. D'après cela, il ne doit pas paraître étonnant que nous fassions usage, non de membres de phrases dont nous coupons la continuité, mais de phrases entières qui se trouvent comme isolées au milieu du discours prophétique, et qui n'ont point de connexion avec celles qui précèdent et celles qui suivent : c'est donc à tort que l'on prétend confondre ces citations avec les centons. Les centons sont des phrases ou des membres de phrases que l'on détache des ouvrages où ils sont insérés, et que l'on unit à d'autres phrases ou membres de phrases tirés d'autres écrits. Les uns et les autres avaient dans les ouvrages primitifs une liaison avec ce qui précédait et ce qui suivait, et faisaient partie, chacun de leur côté, de discours suivis. Moyennant la séparation et la nouvelle liaison, on leur ôte le sens qu'ils avaient, et on leur en donne un autre, quelquefois tout contraire ; il en est tout autrement de nos citations. C'est dans les écrits mêmes des prophètes que les phrases dont nous argumentons ont un sens entier, absolu, indépendant des phrases concomitantes ; elles en sont par elles-mêmes toutes détachées ; elles ont un objet différent : l'erreur et le défaut de raisonnement seraient de leur prêter une relation qui n'est point dans la réalité.

XI. On nous objecte l'opinion particulière de Grotius. Il est possible que parmi les auteurs chrétiens il s'en soit trouvé qui aient abusé de quelques expressions de l'Écriture ; et qui, dans des passages étrangers au Messie, aient vu des rapports avec lui douteux ou même faux : nous n'avons pas intérêt à les défendre. Le système de Grotius est que, dans leur sens primitif et immédiat, presque toutes les prophéties ont pour objet la république judaïque. Mais cette assertion est combattue avec des raisons victorieuses par le commun des docteurs chrétiens. Ce savant homme est parti d'un principe vrai, savoir, que dans l'interprétation des livres prophétiques on doit suivre les mêmes règles par lesquelles on explique les auteurs profanes ; et qu'il faut avoir égard au génie et au dessein des prophètes. Mais il a fait de ce principe une fausse application. De ce que les prophéties étaient faites pour des Juifs fort occupés des choses

(1) *Voyez* Isa. 20, 2, 3 ; Jerem. 13, 1 et seq. ; 19, 1, 2 ; 27, 2 et seq. ; 43, 8 et seq. ; Ezech. 3, 1 et seq. ; 12, 3 et seq. ; 24, 3 et seq. ; Osee 1, 2 et seq. ; etc. Voltaire, Philosophie de l'histoire, chap. 52, reconnaît que la manière d'exprimer par des actions ce que l'on voulait faire entendre était très-usitée parmi les Orientaux ; et il en rapporte des exemples tirés de l'histoire, soit sacrée, soit profane.

(2) Audiens sapiens sapientior erit, et intelligens gubernacula possidebit. Animadvertet parabolam, et interpretationem, verba sapientium, et ænigmata eorum. *Prov.* 1, 5, 6.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit. Narrationem virorum nominatorum conservabit, et in versutiis parabolarum simul introibit ; occulta proverbiorum exquiret, et in absconditis parabolarum conversabitur. *Eccli.* 39, 1, 2, 3.

de la république, il a conclu d'abord que l'objet principal des prophéties devait être les affaires de la république, et ultérieurement que c'est de ces affaires que leurs discours devaient être directement et principalement entendus. Mais il n'a pas assez considéré deux choses : la première, que si les Juifs étaient fortement occupés de ce qui concernait leur état politique, ils l'étaient aussi beaucoup de l'attente de leur Messie, lequel même, dans leur principe, se liait intimement à la prospérité de leur état ; la seconde, que si les prophètes étaient envoyés aux Juifs, ils étaient envoyés et inspirés de Dieu ; qu'ils n'étaient que ses organes ; que c'était véritablement Dieu qui parlait par leur bouche ; que c'est par conséquent le but que Dieu avait en vue qu'il faut considérer dans les prophéties. Or, dans les vues divines, et Grotius en convient, toute l'économie mosaïque était relative au Messie. C'est donc principalement au Messie, d'après le principe même de Grotius, que les prophéties de l'ancien Testament doivent se rapporter. Il y avait des prophéties, et nous le reconnaissons, qui avaient pour but unique les affaires temporelles de la nation. Il y en avait d'autres qui, ayant pour objet premier et plus direct les choses du gouvernement judaïque, avaient un autre objet moins direct et relatif au Messie et à sa religion. Il y en avait enfin dont le but unique était le Messie et la loi qu'il devait apporter : c'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant, en examinant le détail de ces prophéties.

XII. 4° On nous reproche d'entendre toutes nos prophéties dans un sens métaphorique, allégorique, mystique, et de les détourner de leur sens naturel et littéral, pour les appliquer à Jésus-Christ.

D'abord je nie l'assertion, et je dis que, parmi les prophéties que nous alléguons, il y en a beaucoup qui ne sont ni métaphoriques, ni mystiques, et que nous entendons dans leur sens le plus littéral (1). Et même, sur plusieurs de ces prédictions, c'est nous qui défendons le sens simple et littéral, contre les Juifs qui veulent les détourner à un sens métaphorique ; l'examen que nous ferons de ces prophéties le démontrera clairement.

Mais, comme il est vrai qu'il y a quelques prophéties que nous donnons en preuves, quoiqu'en les prenant dans un sens métaphorique ou mystique, il est nécessaire d'expliquer nettement ce que nous entendons par ce sens, et dans quels cas nous en ferons usage.

Nous distinguons dans les prophéties trois sens dont elles sont susceptibles : le littéral, le métaphorique et le mystique. Le sens littéral est celui dont les expressions se présentent à l'esprit premièrement, immédiatement, dans leur signification ordinaire et naturelle. Telle est la prédiction de Joseph à Pharaon, qu'il viendra sept années d'abondance, qui seront suivies de sept années de stérilité. Le sens métaphorique est celui qu'expriment les paroles transportées à une signification autre que naturelle. Quand Jacob prédit que Juda sera un lion couché sur sa proie, que Benjamin sera un loup ravissant, il est évident qu'il parle métaphoriquement. Le sens mystique est celui que le texte présente à l'esprit, non pas immédiatement et directement, mais médiatement et indirectement, et à l'aide de choses signifiées et figurées par le sens littéral. Nous avons déjà eu occasion d'en parler ; et nous en avons donné un exemple dans le psaume 71, lequel est primitivement et directement relatif à Salomon, mais dans lequel il y a des choses qui, ne pouvant s'effectuer dans ce prince, sont relatives à un autre personnage dont Salomon est la figure. La différence principale entre le sens métaphorique et le sens mystique est que celui-ci suppose un sens littéral qu'exclut celui-là. Dans le sens mystique, le prophète a en vue deux objets exprimés, l'un littéralement, l'autre figurativement. Dans le sens métaphorique, le prophète n'a eu en vue que sa métaphore, il n'a eu nullement dessein d'énoncer ce que signifient proprement ses paroles. David, au psaume 71, voit d'abord près de lui Salomon, et ensuite au-delà un autre personnage plus puissant ; mais Jacob ne voit pas réellement dans Juda un lion et dans Benjamin un loup.

Il est certain et universellement reconnu que la manière de parler par métaphores ou par allégories, qui sont des métaphores continuées, était très-commune parmi les Orientaux ; et que spécialement les prophètes en faisaient un très-fréquent usage. Quelquefois ils avertissaient eux-mêmes qu'ils parlaient en style figuré. Ainsi Isaïe, au chapitre cinquième, après avoir décrit une vigne, qui, bien que cultivée avec soin, n'a produit que des fruits sauvages, déclare que cette vigne est le peuple d'Israël, qui n'a répondu aux bienfaits de son Dieu que par des offenses. D'autres fois les prophètes n'expliquent point leurs figures ; mais alors elles s'expliquent d'elles-mêmes. Nous voyons le même Isaïe, au chapitre onzième, décrivant la prospérité du temps où viendra le rejeton de Jessé, dire que le loup habitera avec l'agneau, le léopard avec le chevreau, etc. Il est évident que dans ces passages le sens réel, le sens qu'a en vue le prophète, n'est pas le sens littéral, le sens qu'offre la signification grammaticale des termes. On se tromperait en les entendant ainsi : et on est obligé, par la force même du sens, de les expliquer allégoriquement. Les docteurs de la loi eux-mêmes, avant la venue de Jésus-Christ, entendaient dans le sens métaphorique beaucoup de leurs prophéties, spécialement de celles que nous entendons ainsi. Comment donc nos adversaires peuvent-ils trouver mauvais que nous fassions usage des passages prophétiques qui ne peuvent avoir d'autre sens réel que le sens métaphorique ?

(1) Ob hujusmodi igitur conjecturas primùm præstructionem eorum depellam, quâ volunt omnes prophetas per imagines concionatos. Quando si ita esset, nec ipsæ quidem imagines distingui potuissent, si non et veritates prædicatæ fuissent, ex quibus imagines delinquerentur. Atque adeò, si omnia figuræ, quid erit illud cujus figuræ? Quomodò speculum obtendes, si nusquàm est facies? Adeò autem non omnia imagines sed veritates; non omnia umbræ, sed et corpora : ut in ipsum quoque Dominum insigniora quâque luce clariùs prædicarentur. *Tertullianus, de Resurr. carnis*, cap. 20.

Car, nous le déclarons positivement, et ceci répond, à ce qu'il nous semble, d'une manière satisfaisante à la difficulté, nous n'emploierons la preuve tirée des prophéties métaphoriques que lorsqu'un texte réunira quatre conditions : la première, que dans sa signification littérale, il n'est pas un sens raisonnable ; la seconde, que sa signification métaphorique présente un sens très-clair ; la troisième, qu'il s'applique avec justesse au Messie ; la quatrième, que, selon cette explication, il se trouve pleinement réalisé en Jésus-Christ. Il paraît évident qu'une prédiction qui réunira ces quatre caractères doit être regardée comme une prophétie de la divine mission de Jésus-Christ.

Il en est de même des prophéties mystiques. J'ai déjà expliqué que je ne compte en faire usage que dans le cas où il s'y trouverait des passages qui, ne pouvant pas s'apliquer au personnage objet direct de la prédiction, trouveraient une juste application à Jésus-Christ. On ne peut trouver mauvais, ni que nous ne rapportions pas ces passages à celui avec qui ils n'ont aucune relation, ni que nous les rapportions à celui à qui ils conviennent parfaitement.

XIII. « Quoique ces notions et ces principes soient « de toute clarté et de toute justice, elles ne sont pas « à l'abri des critiques des incrédules. Ils attaquent « et les prophéties métaphoriques et les prophéties « mystiques. Sur les premières, ils prétendent que les « Apôtres et les Pères ont tourné en métaphores toutes les prophéties, et ont fait de leurs allégories le fondement de la religion : ils les comparent aux païens, « qui recouraient aux allusions pour expliquer toute « leur idolâtrie. Sur les secondes, ils disent qu'un « homme qui donne deux sens à ses paroles cherche « à tromper, et que tels étaient les oracles des païens, « qui, par leur double signification, induisaient en « erreur ceux qui avaient la simplicité d'y croire. »

De ces deux difficultés, la première porte sur une assertion fausse ; la seconde, sur une équivoque d'expression.

XIV. Je dis donc d'abord qu'il est faux que les Apôtres et les Pères aient tourné en allégories toutes les prophéties. Disputant contre les Juifs ou les païens, ils prennent dans le sens le plus strict et le plus littéral celles des prophéties qui sont exprimées en termes simples et clairs : nous aurons occasion de le montrer par la citation même de leurs passages. Les païens étaient forcés de recourir aux allégories pour expliquer non-seulement leurs oracles, mais les faits mêmes de leur religion, et pour justifier leurs divinités des obscénités et des crimes dont la mythologie les charge. Les faits de l'histoire judaïque sont réels et n'ont pas besoin d'explication ; si, d'après les Apôtres, les Pères y ont vu des figures de Jésus-Christ, ils ont ajouté le sens figuratif au sens littéral, ils ne l'ont pas substitué. J'ai eu occasion de prouver ailleurs que c'est injustement qu'on leur impute d'avoir fait des allégories le fondement de la religion.

XV. Je dis ensuite qu'il faut distinguer les diverses manières dont une proposition peut avoir deux sens. Elle est répréhensible quand elle présente deux sens dont l'un est vrai et l'autre faux, parce qu'elle tend à tromper, en induisant à croire le sens faux, sous l'apparence du sens vrai qu'elle montre. Tels étaient les oracles cités dans le paganisme, que Cicéron rapporte d'après Hérodote et Ennius, quoiqu'il ne les croie pas authentiques. Ils avaient été faits l'un à Crésus, l'autre à Pyrrhus ; et ils paraissaient promettre des victoires : mais ils étaient énoncés de manière à pouvoir également annoncer des défaites (1). Le double sens de ces oracles était une ambiguité concertée de manière à exprimer les deux contraires, à faire croire le oui et le non, tellement que, quelque événement qui arrivât, la véracité du prédiseur fût en sûreté et sa personne exempte de reproche. Mais il en est tout autrement du double sens de nos prophéties mystiques. Ce ne sont pas deux sens opposés : ce sont deux sens subordonnés l'un à l'autre. Ce ne sont pas deux sens dont l'un soit vrai et l'autre faux : ce sont deux sens également vrais ; il n'y a ni équivoque ni ambiguité. En quoi donc pourrait consister la tromperie ? Dans quelle erreur engage cette prophétie ? Que l'on s'en tienne au sens littéral, qu'on voie uniquement le sens figuré, qu'on les reçoive tous les deux ; dans toutes ces hypothèses, on trouve toujours la vérité.

XVI. « Quand Dieu, disent encore les incrédules « daigne manifester aux hommes des vérités importantes à leur bonheur, ce doit être avec une clarté « telle qu'ils ne puissent les méconnaître. S'il avait « dicté des prophéties, elles auraient dû avoir un caractère de clarté qui les distinguât de toutes les autres manières de deviner l'avenir. Parmi les païens « eux-mêmes, ceux qui étaient raisonnables, rejetaient « leurs prétendus oracles, sur le fondement de leur « obscurité. Si Dieu, disait Cicéron, veut que nous « connaissions les choses futures, il doit nous les déclarer ouvertement. S'il veut que nous les ignorions, « il ne doit pas nous les annoncer, même obscurément (2). Les prophéties qu'on nous rapporte de « l'ancien Testament sont d'une obscurité à laquelle « on ne comprend rien. Ce sont des énigmes dont « chacun donne le mot à sa guise : les chrétiens les « expliquent d'une façon, les Juifs de l'autre. Ce n'est « pas tout encore : les docteurs chrétiens sont entre

(1) Nam cùm sors illa edita est opulentissimo regi Asiæ : *Crœsus Halyn penetrans magnam pervertet opum vim,* hostium vim sese perversurum putavit : pervertit autem suam. Utrum igitur eorum accidisset, verum oraculum fuisset. Cur autem hoc credam unquàm editum Crœso ? aut Herodotum cur veraciorem ducam Ennio ? Non minùs ille potuit de Crœso quàm de Pyrrho fingere Ennius. Quis est enim qui credat Apollinis ex oraculo Pyrrho esse responsum : *Aio te, Æacide, Romanos vincere posse ? Cicero, de Divinatione, lib. 2, cap.* 56.

(2) Quæ si signa deorum putanda sunt, cur tam obscura fuerunt ? Si enim ut intelligeremus quid esset eventurum, apertè declarari oportebat : aut ne occultè quidem, si ea sciri nolebant. *Cicero, de Divinatione, lib. 2, cap.* 25.

« eux dans de continuelles disputes sur cette interprétation ; et les rabbins hébraïques ne sont pas plus « d'accord dans leurs explications : quelle lumière « peut-on faire sortir de ces épaisses ténèbres ? »

XVII. Les incrédules qui nous opposent le peu d'accord entre les divers interprètes des prophéties, devraient du moins ne pas se contredire les uns les autres dans les difficultés qu'ils nous opposent. Ici c'est l'obscurité que le plus grand nombre d'entre eux reproche à nos prophéties, tandis que d'autres, soit anciens, soit modernes, les rejettent précisément à cause de leur trop grande clarté. Parmi les anciens, Porphyre trouvait les prophéties de Daniel tellement claires, qu'il prétendait qu'elles avaient été composées depuis le règne d'Antiochus Epiphanes, à qui, selon lui, elles étaient relatives (1). Parmi les modernes, il y en a qui disent que bien des personnes éclairées, soit parmi les croyants, soit parmi les incrédules, ont regardé la trop grande clarté dans les prophéties comme des preuves évidentes qu'elles avaient été faites après coup ; qu'on peut accorder aux auteurs de plusieurs de nos prophéties, non le titre de prophètes, mais celui d'historiens. Ainsi se fondent leurs objections sur les principes contradictoires. Les prophéties sont-elles claires ? ils prononcent qu'elles ont été faites après coup : renferment-elles quelque obscurité ? ils décident qu'elles sont indignes de Dieu.

Cette difficulté que tirent quelques incrédules de la clarté de plusieurs de nos prophéties, suffirait pour prouver la fausseté de l'assertion des autres, que toutes les prophéties sont obscures ; mais elle sera prouvée plus clairement encore par l'examen que nous en ferons. Nous établirons positivement qu'il y en a dont la clarté est au-dessus de toute contradiction. Car il ne faut pas croire qu'une proposition devienne obscure parce que quelques personnes intéressées auront cherché à répandre des doutes sur son véritable sens. Une proposition est claire, quand on ne peut faire sur sa signification que de vaines difficultés. Si toute objection rendait une phrase obscure, qu'y aurait-il de clair dans le genre humain ?

XVIII. Il est vrai que, parmi les prophéties de l'ancienne loi, il y en a qui n'avaient pas, pour les Juifs qui les entendaient, une entière clarté, et dont le but n'a pu être entièrement connu, que lorsque les événements qu'elles annonçaient, étant arrivés, les ont éclaircies. C'est pour cela que l'apôtre S. Pierre compare le discours prophétique à un flambeau qui donne quelque lumière dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour venant à luire dissipe toutes les ténèbres (2). Nous voyons aussi dans Daniel les paroles d'une prophétie clause et scellée jusqu'au temps prédéterminé (1). L'objet de certaines prophéties est, comme nous l'apprenons de Jésus-Christ, de donner la foi par leur accomplissement (2) ; il suffit donc que l'événement les éclaircisse, et il n'est pas nécessaire que le véritable sens soit pleinement connu avant ce temps.

XIX. Nous devons convenir de plus que, même pour nous, et depuis les événements qui nous rendent les prédictions de l'ancien Testament plus sensibles et mieux déterminées, il reste encore dans plusieurs de ces prédictions, et jusque dans celles qui sont au fond les plus claires, quelques difficultés à expliquer sur des expressions incidentes qui embarrassent les interprètes et qui les partagent. Mais ces légères obscurités et ces différences d'opinion sur des points non essentiels ne sont pas capables d'affaiblir la certitude et l'autorité divine des prophéties (3). Nous pouvons même regarder ce mélange de clarté et d'obscurité dans les oracles divins comme un des traits de la sagesse suprême qui les a dictés. Assez claires pour persuader l'esprit droit et de bonne foi, elles renferment assez d'obscurité pour n'être pas aperçues des esprits obstinés qui n'y cherchent que des difficultés, et qui sont punis de leur haine pour la vérité par les prétextes de leurs erreurs. Pour juger combien peu importantes sont toutes ces obscurités, il suffit de considérer quelles en sont les causes, relativement soit au peuple juif, soit à nous.

Une des principales raisons de notre difficulté à entendre parfaitement toutes les prophéties, est l'ignorance où nous sommes des usages du pays où elles ont été rendues, et surtout de la langue dans laquelle elles sont écrites (4). Aussi verrons-nous que presque toutes les différences d'opinions sur leur interpréta-

(1) Quæ quia vidit Porphyrius universa, completa et transacta negare non poterat, in hanc prorupit calumniam, ut ea quæ in consummatione mundi de Antichristo futura dicuntur, propter gestorum in quibusdam similitudinem sub Antiocho Epiphane impleta contendat : cujus impugnatio testimonium veritatis est. Tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrâsse præterita. S. *Hieronymus, præfat. in Danielem.*

(2) Et habemus firmiorem propheticum sermonem cui benè facitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et Lucifer oriatur in cordibus vestris. 2 *Petr.* 1, 19.

(1) Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt signatique sermones, usquè ad præfinitum tempus. *Dan.* 12, 9.

(2) Et nunc dixi vobis priùs quàm fiat ; ut cùm factum fuerit, credatis. *Joan.* 14, 29.

(3) Sed quemadmodùm Providentia apud eos qui eam probè perfecerunt, nihil quidquam detrimenti capit ob ea quæ non comprehenduntur ; ità neque Scripturæ divinitati per eam totam diffusæ quidquam detrahitur, ex eo quod ingenii nostri imbecillitas in unâquâque dictione minimè possit pervenire ad arcanum sententiarum splendorem, in humili et abjectâ locutione delitescentem. *Orig. de Princip., lib.* 4, *n.* 7.

(4) Quòd si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinam Scripturam, et maximè prophetas intelligere, et interpretum vitio, quæ apud suos purissimo cursu orationis labuntur, apud nos scatere vitio. *S. Hieronymus, epist.* 31 *ad Pammachium.*

Quænam igitur est secunda causa propter quam difficilius est vetus Testamentum quàm novum : non habemus nativo nostro idiomate scriptum apud nos vetus Testamentum ; sed aliâ quidem linguâ compositum est, aliâ verò nos illud legendum habemus : nam à principio hebraico scriptum est idiomate ; nos autem græcâ linguâ expressum accepimus. Cùm verò in alteram linguam interpretatione translatum fuerit, maximam habet difficultatem. *S. Joannes Chrysost., de Prophet. obsc., Homil.* 2, *n.* 2.

tion consistent dans les diverses significations que l'on donne aux expressions hébraïques.

Une autre raison rendait plusieurs prophéties obscures au peuple Juif, avant qu'elles fussent accomplies. C'étaient les choses mêmes qu'elles annonçaient, lesquelles paraissaient quelquefois incroyables en elles-mêmes, d'autres fois impossibles à concilier entre elles. Par exemple, le Messie, qui doit tre un homme, est souvent appelé du nom consacré uniquement à Dieu; il est dit qu'il naîtra d'une vierge. Ces choses étaient inintelligibles pour les Juifs. Ils ne pouvaient pas non plus accorder dans leur raison les prophéties sur la grandeur et sur les souffrances du Messie, sur sa gloire et sur ses humiliations. De là vient qu'ils avaient sur ce personnage qu'ils attendaient beaucoup d'idées confuses et beaucoup d'autres fausses. Jésus-Christ paraît, toutes ces obscurités se dissipent, toutes ces contradictions apparentes se concilient; l'application facile à sa personne de tant de choses avant lui inconcevables, la réunion dans lui de tant de circonstances hors de là inconciliables, devient une preuve frappante que c'était lui que regardaient toutes ces prédictions si diverses.

La difficulté d'entendre clairement la totalité des oracles de l'ancienne loi est encore augmentée par la manière dont s'exprimaient les prophètes. Indépendamment des métaphores, des allégories, des paraboles dont nous avons eu occasion de parler, on voit dans leurs discours une confusion qui tient au langage poétique dont ils se servaient, et au mouvement dont l'Esprit divin les animait; cette confusion se remarque principalement en quatre choses : 1° Ils mettent très-souvent au passé ou au présent les choses futures qu'ils annoncent (1); ce qui fait qu'à moins d'une sérieuse attention, on peut prendre plusieurs de leurs prédictions pour des narrations. 2° On voit dans plusieurs prophéties des changements de personnes qui parlent : tantôt c'est en leur propre nom qu'ils s'énoncent, tantôt Dieu lui-même prend la parole; plus loin c'est le peuple qui élève la voix, et ces variations se trouvent quelquefois dans le même discours (1). 3° Ils ne suivent pas toujours l'ordre des temps; souvent ils l'intervertissent, commençant par énoncer les événements postérieurs, et mettant ensuite ceux qui doivent précéder (2). 4° Ils passent

(1) Duas itaque causas eloquii adlego agnoscendas abhinc adversariis nostris : unam, quâ futura interdùm pro jam transactis enuntiantur. Nam et Divinitati competit, quæcumque decreverit, ea perfecta reputare, quia non sit apud illum differentia temporis, apud quem uniformem statum temporum dirigit æternitas ipsa. Et divinationi propheticæ magis familiare est id quod prospiciat, dùm prospicit, jam visum atque ità jam expectatum, id est, omni modo futurum demonstrare, sicut per Isaiam : *Dorsum meum posui in flagella, maxillas autem meas in palmas. Faciem meam non averti à sputaminibus. Tertullianus adv. Marcion., lib.* 3, *cap.* 5.

Non est autem ex eo perturbatio intelligentiæ suscipienda, quòd quædam ex præterito prophetæ locuti sunt. Jam enim de hoc eodem in plurimis locis rationem, et frequenter edidimus; Deo namque complectenti in se omnia, futura pro factis sunt; et cujus tam fidelis præscientia est, ut quæ nondùm gesta sunt, tamen ab eo jam perfecta, et pro præteritis habeantur et gestis. *S. Hilarius in psalm.* 122, *n.* 10.

Nec dubitandum quòd præteritum posuit quod erat futurum. Hæc enim consuetudo est prophetiæ, ut quæ futura sunt, vel quasi præsentia, vel quasi facta dicantur. *S. Ambrosius, de Fide, lib.* 1, *cap.* 15, *n.* 97.

Mos enim hic est prophetarum, ut multis in locis, tanquàm præterita, futura prædicant. Nam quemadmodùm fieri nequit ut quæ jam non evenerunt non eveniant, ità neque ut hoc, tametsi futurum est, non eveniat. Propterea nimirùm per speciem temporis præteriti ut hâc ratione fieri non posse significent quin exitum habeant, ac prorsùs eveniant. Sic David, crucem designans, aiebat : *Foderunt manus meas et pedes meos;* non dixit *fodiunt,* sed *foderunt. S. Joannes Chrysost. in illud : Pater, si possibile est, n.* 1.

In prophetiâ benè miscentur futura præteritis, quo utrumque significetur. Quin ea quæ ventura prophetantur, secundùm tempus futura sunt; secundùm scientiam verò prophetantium, jam pro factis habenda. Miscentur quoque præsentis temporis verba. *S. Augustinus, Enarr. in psalm.* 3, *n.* 5.

Consueverunt sancti prophetæ sæpenumerò etiam videre quo pacto olim evenient, quæ ab ipsis prænuntiantur, et ea tantùm non præsentia et reipsà intueri, quæ multis post temporibus patebunt, ut beatus Isaias. *S. Cyrillus Alex., Comment. in Mich. cap.* 2.

Quæ multis post seculis gesta sunt, sanctis prophetis ità præmonstravit, ut non dicerent, audivimus, sed vidimus. *Theodoretus in Is., cap.* 53.

Quod idcircò à Domino quasi præteritum describitur, quia quidquid foris futurum est in opere, intùs jam factum est in prædestinatione. *S. Gregorius Mag., Moral., lib.* 28, *cap.* 5, *n.* 14.

Propterea, sancto Spiritu repletus, quasi transacta narrat quæ facienda prævidet; quia et in prædestinatione jam facta sunt quæ adhuc in opere sequuntur. *Idem, in Ezech., lib.* 1, *Homil.* 10, *n.* 26.

(1) Sed cùm prophetarum verba velut aliquâ ex personâ efferri auditis, non ab his qui afflati sunt, sed ab eo quod illos movebat verbo divino dicta existimate. Interdùm enim prænuntiantis more futura exponit; interdùm ut ex personâ Domini omnium et patris Dei loquuntur; interdùm ut ex personâ Christi, interdùm ut ex personâ populorum, Domino aut ejus patri respondentium loquitur. *S. Justinus, Apol., cap.* 36.

Qui non perceperit proprietatem personarum divinæ Scripturæ, tùm eorum qui loquuntur, tùm earum ad quas verba fiunt, multam illi oratio confusionem præbet, quærenti quænam persona loquatur, quænam audiat et quænam dicendi finem fecerit, cùm sæpè altera ad quam fit sermo, servetur et retineatur; et alia ad eamdem loquatur, aut contrà maneat persona loquens, cùm ea ad quam erat sermo non ampliùs audiat, sed dictum tertia quædam excipiat. Interdùm ambæ mutantur, tam loquens quàm audiens; aut si adhùc ambæ manent, non apertè ostenduntur manere. Quid autem attinet exempla quærere singulorum, cùm prophetæ omninò istorum differentiâ sint pleni? Quæ etiam causa est non vulgaris, cur obscuritas dictorum non sit distincta : est autem is Scripturæ mos ut ab uno sermone ad alium illicò transiliat; idque obscurè et confusè admodùm prophetæ faciunt. *Orig. è parvo tomo in canticum.*

(2) Et notandum est quòd in prophetis, maximèque in Ezechiele et Jeremiâ, nequaquàm regum et temporum ordo servetur, sed præposterè quod juxtà historiam posteà factum sit priùs referri, et quod priùs gestum sit posteà. Aliud enim est historiam, aliud prophetiam scribere. *S. Hieronymus, in cap. Jerem.* 21, *lib.* 4.

Possumus autem hoc dicere, quòd in prophetiis nequaquàm historiæ ordo servetur, duntaxat non in omnibus, sed aliquibus in locis. Neque enim narrant

fréquemment d'une chose et d'une personne à une chose et à une personne différente (1), en sorte qu'il faut du soin pour démêler ce qui appartient à l'un et à l'autre objet.

XX. D'après ces causes d'obscurité dans les prophéties, il n'est pas étonnant que la difficulté de les expliquer parfaitement ait fait naître des différences d'opinion et des disputes parmi leurs interprètes. Mais a-t-on droit de nous les objecter? D'abord il est impossible qu'il n'en existe pas entre les chrétiens et les Juifs, puisque les chrétiens tirent de ces prophètes la preuve que Jésus-Christ est le Messie, et que les Juifs, toujours attachés à l'attente d'un Messie futur, le nient opiniâtrement. Pour persévérer dans leur doctrine, et pour répondre tant bien que mal à cette preuve, il leur est nécessaire de donner aux prédictions de leur loi un sens différent du nôtre. Il y a aussi des oppositions entre les diverses interprétations données par les Juifs : mais ces oppositions sont entre les Juifs anciens et les modernes. Leurs docteurs antérieurs à Jésus-Christ, ou qui vivaient à peu près de son temps, appliquaient sans difficulté au Messie les prophéties que nous montrons réalisées en Jésus-Christ. Les rabbins venus depuis, sentant l'avantage que la religion chrétienne retirait de l'accomplissement de ces prédictions, ont voulu les détourner à d'autres objets. Comment peut-on nous objecter ces différences dans leur interprétation? N'est-il pas clair, au contraire, comme nous l'avons déjà remarqué, que les Juifs ne peuvent soutenir leur système, sans contredire la foi de leurs pères; que, par conséquent, le changement survenu à cet égard dans la doctrine de la synagogue milite en notre faveur, et que c'est l'intérêt de la cause judaïque qui l'a produit? C'est nous qui argumentons avec une force victorieuse, contre les rabbins actuels, des aveux de leurs anciens bien plus instruits qu'eux; qui leur montrons la défection de la doctrine constamment enseignée dans leur religion, jusqu'au temps où il a été utile au soutien de leur religion d'en changer; nous faisons voir, et la variation, premier caractère de l'erreur, et l'intérêt de la variation qui achève de prouver l'erreur. En nous opposant ces variations de la synagogue, on nous objecte précisément ce qui fait une de nos preuves.

Il y a aussi parmi les chrétiens des différences sur la manière d'expliquer quelques prophéties; mais il faut examiner quelles sont ces différences : elles ne portent point sur le fond des prophéties. Tous les théologiens, tous les interprètes sont d'accord que les diverses prédictions que nous rapportons sont relatives au Messie, se sont pleinement accomplies en Jésus-Christ, et démontrent clairement qu'il est l'envoyé de Dieu. S'il y en a quelques-uns qui, sur quelques-unes de ces prophéties, s'écartent de l'enseignement général, et donnent une explication différente, ils sont en si petit nombre, qu'ils n'empêchent point l'unanimité morale. Sur quoi donc portent les disputes entre les docteurs chrétiens? Sur quelques points de critique incidents et absolument indifférents à la question principale. Par exemple, tous convenant que la prophétie de Jacob à Juda, que celle de Daniel sur les soixante-dix semaines, prouvent que le Messie est venu, et que le Messie est Jésus-Christ; tous ne sont pas d'accord sur le temps où le sceptre est entré dans la tribu de Juda et en est sorti, sur l'époque où ont dû commencer les soixante-dix semaines. Je demande à tout homme raisonnable, même à tout incrédule, en quoi les disputes sur ces questions particulières affaiblissent l'autorité des prophéties, et énervent la preuve qui en résulte?

XXI. Reprenons maintenant le principe de l'objection : Dieu, dit-on, daignant manifester aux hommes une vérité importante, doit lui donner un tel degré de clarté, qu'ils ne puissent la méconnaître. Sur cela Bergier demande jusqu'à quel point des prophéties doivent être claires pour être censées authentiques. Et j'ajoute que je ne vois pas pourquoi Dieu est tenu de donner aux vérités qu'il révèle toute la clarté possible. Que, lorsqu'il dicte des lois qui doivent être strictement observées, il les fasse connaître sans aucune obscurité, cela est naturel; et nous voyons les prophètes s'exprimer ainsi quand ils prêchent quelque point de la morale sainte (1). Mais la promesse du Messie était d'un genre différent; il suffisait que le degré de clarté fût proportionné au degré de croyance exigé. Dieu n'exigeait pas que, dès le commencement du monde, les hommes connussent et crussent distinctement et positivement tout ce qui avait rapport au libérateur qu'il promettait. Il entrait dans les vues de sa providence que la foi et les espérances des hommes dans leur libérateur devinssent plus claires et plus détaillées à mesure que le temps de sa venue approcherait. Dans le premier âge, il suffisait à ses intentions que l'homme fût consolé dans les calamités, suite du peché originel, par l'espoir

præterita, sed futura prænuntiant, prout voluntas sancti Spiritûs fuerit? *Idem, in cap. Ezech.* 30, *lib.* 9.

(1) Prophetæ ideò obscuri sunt, quia personæ in his plurimæ commutantur. *S. Hieronymus, in cap. Is.* 21, *lib.* 5.

Personarum mutatio maximè in prophetis difficilem intellectum facit. Quæ si suis locis et causis, temporibusque reddantur, plana fient quæ videbantur obscura. *Idem, in cap.* 8 *Jerem., lib.* 2.

Hinc vel maximè obscuri sunt prophetæ, quia repentè dùm aliud agitur, ad alias personas mutatur. *Idem, in cap.* 2 *Nahum.*

Consuetudo prophetiæ est, nunc illa aspicere, et ab illis in aliud subitò verba derivare. *S. Gregorius Mag., in Ezech., lib.* 1, *Homil.* 7, *n.* 1.

(1) Nam ideò coætanei homines prophetias illorum descripserunt et servârunt, ut posteà eas legentes tanquàm eloquia Dei admirarentur, et utilitate perceptâ, non solùm ex reprehensionibus admonitionibusque, sed etiam ex prædictionibus quas eventus docebat à divino Spiritu fuisse editas, conformem tali doctrinæ pietatem exercerent, legique et prophetis obtemperarent. Atque hanc ob causam, quæcumque audientibus ad morum emendationem utile erat primo aspectu intelligi, ea prophetæ, juxta Dei voluntatem, nullâ obscuritate protulerunt. *Origenes contra Celsum, lib.* 7, *n.* 10.

d'un réparateur. Ainsi, la première prophétie qui en est faite à Adam est assez obscure. Les promesses adressées à Abraham, à Isaac et à Jacob, sont beaucoup plus claires; elles annoncent que d'eux naîtra celui dans qui les nations seront bénies. La prophétie de Jacob à Juda prend un caractère plus positif encore; elle indique l'époque où celui qui est l'attente des nations sera donné au monde : viennent les prédictions faites à David, que ce sera de lui que descendra ce grand personnage. La race dont il doit sortir déterminée, il s'agit de particulariser les traits auxquels on devra le reconnaître. C'est ce que font tous les autres prophètes qui marquent des caractères tellement distincts, qu'il faut s'aveugler pour s'y méprendre. Deux choses entraient dans les vues de la sagesse suprême. La première, qu'il y eût une espérance quelconque du Messie : elle y a pourvu dès le moment où le péché de l'homme a rendu le réparateur nécessaire, par une première promesse pas très-claire, mais suffisante pour cet objet. La seconde, qu'au moment où ce libérateur du genre humain arriverait, il fût tellement signalé, que les hommes vertueux et de bonne foi pussent facilement le reconnaître. Il n'était pas nécessaire aux premiers pères de connaître les signes précis d'un Messie qu'ils ne devaient pas voir; mais la connaissance de ces signes était indispensable à ceux qui devaient être témoins de sa venue : c'est cette connaissance détaillée qu'a donnée la suite des oracles rendus et recueillis dans le cours des siècles. Ce que les premières promesses avaient d'obscur a été éclairci, d'abord par la succession des prédictions subséquentes et plus détaillées, et ensuite porté au plus haut degré de clarté par l'accomplissement entier et littéral de toutes ces prophéties, jusque dans leurs moindres détails, en la personne de Jésus-Christ. Nous le disons donc avec confiance : pour qu'une prophétie soit jugée authentique et certaine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit conçue dans les termes les plus clairs; il suffit qu'elle ait un degré de clarté tel, que l'événement arrivant résolve tout ce qui pourrait faire quelque difficulté dans les expressions. Ce qui est vrai d'une seule prophétie, est bien plus évident encore d'une suite, d'une multiplicité de prophéties qui n'ont pas toutes le même degré de clarté, mais dont quelques-unes sont très-positives et sans aucune obscurité, comme nous le verrons en les examinant en détail (1).

XXII. « Mais, poursuivent nos adversaires, si ces « prophéties qu'on allègue en faveur de la religion « annonçaient aussi évidemment Jésus-Christ, comment se fait-il que les Juifs, qui attendaient si impatiemment le Messie, qui étaient si attentifs à observer ses caractères distinctifs, ne l'aient pas reconnu; « qu'ils l'aient au contraire persécuté et fait périr du « dernier supplice comme un imposteur? La dénégation constante des Juifs, depuis dix-huit siècles, a « bien un autre poids que l'assertion des chrétiens; « ils doivent bien mieux connaître qu'eux le sens de « leurs prophéties; d'abord, parce que c'est dans leur « langue qu'elles sont écrites; ensuite parce qu'ils ont, « à ce sujet, une tradition de doctrine non interrompue. »

Pour répondre à cette difficulté, il faut commencer par distinguer les Juifs anciens et les Juifs modernes. Nous avons déjà remarqué entre les uns et les autres une grande opposition au sujet des prophéties. Ceux-là entendaient du Messie les prophéties (1) que ceux-ci appliquent à d'autres objets. Nous sommes d'accord avec les anciens docteurs juifs sur l'application de ces prophéties au Messie. La question entre eux et nous se réduit à savoir si ces prédictions du Messie ont été accomplies en Jésus-Christ.

XXIII. Mais pourquoi donc les Juifs ne l'y ont-ils pas reconnu? Pourquoi, s'il est si clairement annoncé, l'ont-ils rejeté? J'ai déjà répondu à la même objection, en traitant des miracles (2). Je ne crois pas nécessaire de répéter ici ce que j'ai dit; mais il n'est pas absolument inutile de le rappeler. 1° L'obstination des Juifs à ne pas reconnaître Jésus-Christ confirme les prophéties au lieu de les combattre, parce qu'elle était elle-même un des objets des prophéties. Cette

(1) Quamvis enim tutè per prophetias prædicatum fuisset Christum esse passurum, ac posteà omnibus imperaturum, id tamen à nemine intelligi poterat, donec ipse discipulis persuasit hæc in Scripturis nominatim esse prædicata. Clamabat enim antequàm in crucem ageretur : Oportet Filium hominis multa pati, et rejici à scribis et pharisæis, et crucifigi, et tertiâ die resurgere. S. *Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 76.

Omnis enim prophetia, priusquàm habeat effectum, ænigmata et ambiguitates sunt hominibus. Cùm autem venerit tempus, et evenerit quod prophetatum est, tunc prophetiæ habent liquidam et certam expositionem. S. *Irenæus contro hær.*, lib. 4, cap. 26, n. 1.

Successerunt multi præcones, et dixerunt futura ista tempora; sed ità dixerunt, ut quibusdam figuris rerum tegerent sententias suas; ipsumque velamen, quo tecta est veritas in libris antiquorum, tunc tolleretur, quandò ipsa veritas è terrâ oriretur. S. *Augustinus, Enarr. in psalm.* 98, n. 1.

Obscura enim olim hæc (prophetia) Judæis fuit, ut litterarum monumentis prodita benedictionis gentium memoria servaretur. At ubi prædictæ eventu comprobatæ, et scriptæ res confirmatæ sunt, tunc in reliquum aperta et perspicua facta sunt oracula prophetarum. Quicumque enim propheticos libros legunt, ab ipsis rebus interpretationem percipiunt. *Theodor.*, *in Ezech. Argumentum.*

(1) Cette vérité ne peut pas être contestée, et n'est pas contestée par les rabbins modernes. D'ailleurs, plusieurs de nos écrivains, très-versés dans la connaissance des ouvrages rabbiniques, l'ont démontrée en rapportant des passages formels de ces ouvrages. On peut consulter entre autres la Démonstration évangélique de Huet. Ce savant auteur établit dans sa septième proposition, qu'il y a eu dans l'ancienne loi beaucoup de prophéties relatives au Messie, de l'aveu des anciens docteurs juifs. Dans sa neuvième proposition, il montre l'accomplissement de toutes ces prophéties dans la personne de Jésus-Christ. Que l'on parcoure aussi les paraphrases chaldaïques écrites vers le temps de Jésus-Christ. On verra quelle était alors sur l'objet de ces prophéties l'opinion de la nation juive et de ses docteurs.

(2) *Voyez* Dissertation sur les miracles du christianisme, seconde partie, chap. 4, n. 16 et 17.

partie des oracles divins n'aurait pas été accomplie, si le peuple juif avait reconnu son Messie. 2° Beaucoup de causes ont concouru à empêcher les Juifs de reconnaître Jésus-Christ pour le libérateur qu'ils attendaient : leurs préjugés sur l'état glorieux du Messie ; leur respect pour l'autorité de leurs docteurs ; leur crainte des chefs de la synagogue, ennemis de Jésus-Christ ; leurs passions qu'il aurait fallu soumettre à une loi austère. 3° Malgré ces obstacles, beaucoup de Juifs se sont convertis à la foi chrétienne, et leur autorité est d'un poids bien plus considérable que celle des Juifs restés dans leur ancienne croyance.

Si l'on ne peut pas, avec fondement, nous opposer le refus des Juifs anciens, de reconnaître l'accomplissement des prophéties dans le divin Fondateur de notre religion, on est encore beaucoup moins fondé à nous objecter la résistance des Juifs modernes. On dit que les livres prophétiques sont écrits dans leur langue ; mais maintenant elle n'est pas plus leur langue que la nôtre ; elle est pour eux, comme pour nous, une langue morte, et nous possédons, de même qu'eux, les livres où elle est employée. Dira-t-on que les Italiens, parce qu'ils ont succédé aux anciens Romains, sont plus savants dans la langue latine que les autres peuples? Que l'on cite comme possédant à fond la langue hébraïque les rabbins du temps de Jésus-Christ, on dira une chose raisonnable. Quoique leur langage fût alors mêlé de chaldaïque et de syriaque, il avait conservé une grande affinité avec l'ancienne langue hébraïque. Ils en avaient retenu beaucoup de mots, et leur langage usuel, à cette époque, ne différait pas absolument de celui des prophètes. Ils connaissaient beaucoup mieux que les rabbins actuels la valeur des expressions prophétiques. Leur témoignage, contraire à celui de leurs successeurs, le détruit donc entièrement.

On prétend que les Juifs actuels ont conservé, sur l'interprétation des prophéties, une tradition non interrompue. La preuve de la fausseté de cette assertion est encore la différence de leur prétendue tradition avec la doctrine de leurs pères. Ce n'est pas de leurs pères qu'ils la tiennent, puisqu'ils interprètent les prophéties autrement qu'eux. Nous avons déjà remarqué la source d'où elle vient : c'est de l'intérêt du parti. Cela seul la rend plus que suspecte.

XXIV. « Les déistes attaquent encore les prophé« ties de beaucoup de manières. Selon les uns, elles « n'étaient autre chose que des rêves. Quelques hommes, « en rêvant, avaient eu sur l'avenir les idées qui en« suite s'étaient réalisées. Il n'en fallut pas davantage « pour persuader à des esprits faibles que les songes « étaient des communications avec la Divinité. Les « Juifs, comme les autres peuples, donnèrent dans « cette illusion. On voit Dieu parler en songe à Abra« ham, à Isaac, à Jacob. Joseph interprète les songes « de Pharaon ; Daniel, ceux de Nabuchodonosor.

« D'autres disent que les prophéties n'étaient autre « chose que les délires d'une imagination ardente. Ils « comparent l'enthousiasme des prophètes à celui des « anciens oracles païens et des femmes transportées « sur le sacré trépied.

« D'autres encore prétendent que les prophètes « n'étaient chez les Juifs autre chose que ce que sont, « dans certains pays, les improvisateurs dont la musi« que éveille le feu poétique. Ils prétendent le prouver « par l'exemple d'Élisée qui, consulté par les rois de « Juda, d'Israël et d'Idumée, avant de prophétiser, « demande qu'on lui amène un musicien. Ce n'est « qu'après que cet homme a chanté, que le don de « prophétie est accordé à Élisée (1).

« Ils avancent ailleurs que, chez les Hébreux, la « prophétie était un art que l'on enseignait ; que c'é« taient des hommes pauvres et de basse extraction « qui gagnaient leur vie à ce métier.

« Plusieurs d'entre eux s'efforcent de jeter du ridi« cule sur diverses actions des prophètes. On dit qu'ils « se mettaient tout nus ; qu'ils mangeaient du pain « couvert d'excréments humains.

« On soutient encore que Dieu exige quelquefois des « prophètes des actions contraires et à sa loi et « même à l'honnêteté naturelle ; et on y cite Osée, à qui « le Seigneur commande de prendre une femme de « prostitution, et d'en avoir des enfants de pros« titution (2). »

Toutes ces difficultés sont extrêmement frivoles et faciles à résoudre.

XXV. En premier lieu, il n'est vrai, ni que toutes les prédictions de l'ancien Testament aient été des songes, la plupart, au contraire, étant faites d'autres manières ; ni que les Juifs regardassent tous les songes comme des révélations célestes. Nous voyons Joseph raillé, traité par ses frères de rêveur, et repris par son père de la foi qu'il donnait à ses songes (3). La loi défendait d'écouter l'homme qui alléguerait des songes pour attirer à un culte étranger (4). Réduisant donc l'assertion à sa juste valeur, nous disons qu'il est vrai que quelquefois Dieu a daigné révéler à ses serviteurs l'avenir par la voie des songes. Mais voudrait-on lui contester le pouvoir d'instruire les hommes de cette manière? On nous objecte que tous les peuples alléguaient de pareils songes. Cette opinion générale prouve-t-elle que nulle part Dieu ne s'est communiqué aux hommes dans cette forme? N'est-elle

(1) 4 Reg., cap. 3, v. 15 et seq.

(2) Et dixit Dominus ad Osee : Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum, quia fornicans fornicabitur terra à Domino. *Osee* 1, 2.

(3) Quod cùm patri suo et fratribus retulisset, increpavit eum pater suus, et dixit : Quid sibi vult hoc somnium quod vidisti? Nùm ego et mater tua, et fratres tui, adorabimus te super terram? *Gen.* 37, 10.

Et mutuò loquebantur : Ecce somniator venit. *Ibid.* 19.

(4) Si surrexerit in medio tuì prophetes, aut qui somnium se vidisse dicat, et prædixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit : Eamus, ut sequamur deos alienos quos ignoras, et serviamus eis ; non audies verba prophetæ illius, vel somniatoris. *Deuter.* 13, 1, 2, 3.

pas plutôt une indication de la vérité de ces manifestations? Si elles ont eu lieu quelquefois, il est tout simple qu'on y ait ajouté foi partout. Que les incrédules, qui réduisent à de vains rêves les prophéties faites en songe aux patriarches et aux prophètes, nous expliquent comment de simples rêves arrivés fortuitement et absolument de la même manière à Abraham, à Isaac et à Jacob, auraient pu leur apprendre les destinées de leurs descendants, leur prodigieuse multiplication, leur servitude en Égypte, leur sortie miraculeuse, leur conquête du pays de Chanaan? comment ces rêves auraient inspiré à ces patriarches une telle persuasion, qu'ils auraient réglé sur ce qu'ils annonçaient toute leur conduite; en sorte que, sur la foi de ces vaines illusions du sommeil, Jacob et Joseph, mourant en Égypte, aient ordonné de transporter un jour leurs os dans la terre promise? Qu'ils nous montrent comment le hasard a pu faire voir de nuit à Pharaon, avec vérité, une abondance de sept années et une famine de sept autres années; et à Nabuchodonosor, la suite des empires qui devaient lui succéder? Étaient-ce des rêves survenus au hasard qui faisaient deviner à Joseph et à Daniel des événements qu'il était absolument impossible de prévoir?

XXVI. En second lieu, comment peut-on regarder la prophétie, telle que nous l'avons définie, comme un délire? Comment des prédictions détaillées, qui, au bout de plusieurs siècles, s'accomplissent exactement et jusque dans leurs moindres particularités, peuvent-elles être l'effet d'un vain enthousiasme? Comment prétend-on traiter d'homme en délire Moïse, qui, à ne le considérer que comme législateur, est le plus profond de tous ceux qui ont paru? Comment soutenir que David, grand guerrier et grand politique; que Salomon, regardé comme le plus sage des hommes, ont parlé comme des insensés? Comment attribuer la poésie sublime de Moïse, de David, d'Isaïe, d'Habacuc, de plusieurs autres, les touchantes lamentations sorties de la plume de Jérémie, la morale si simple, la doctrine si pure, enseignée par tous les prophètes, à des hommes hors de sens? Comment imaginer que, pendant quatorze cents ans, une suite d'hommes insensés se soient accordés pour annoncer le même événement, et qu'ils aient tous eu le même délire (1)?

XXVII. En troisième lieu, on ne voit dans tous les livres saints que le prophète Élisée qui ait demandé, pour prophétiser, l'assistance d'un musicien. De ce seul exemple isolé, on conclut que tous les prophètes ne pouvaient, sans ce secours, prédire l'avenir: cette conséquence est évidemment déraisonnable. Mais on ne peut même rien conclure de ce fait relativement à la personne d'Élisée. Le texte sacré ne nous apprend pas pour quel motif il désirait le musicien; ainsi c'est gratuitement qu'on suppose qu'il en avait besoin pour animer en lui le feu poétique. S'il est permis de faire des conjectures, nous en hasarderons qui sont plus probables que celle-là. Le prophète venait d'avoir un mouvement d'impatience très-vif contre le roi Joram qui, tout idolâtre qu'il était, prétendait obliger les prophètes du Seigneur à lui prédire l'avenir. Il est possible qu'Élisée demanda le musicien pour se remettre de cette effervescence. Peut-être aussi le désirait-il pour obtenir, par des prières jointes au chant sacré, la grâce de prédire l'événement sur lequel il était consulté; car il ne faut pas croire que le don de prophétie fût habituel et continuel. Dieu inspirait ses prophètes seulement de temps en temps, et lorsque cela était utile à ses vues (1).

XXVIII. En quatrième lieu, il faut ignorer absolument l'histoire du peuple de Dieu, pour avancer que les prophètes étaient des hommes pauvres et du dernier rang de la société. Moïse législateur, Samuel juge, David roi, Isaïe prince du sang royal, Jérémie et Ezéchiel de race sacerdotale, Daniel ministre d'état, étaient-ils de cette classe vile qui gagne sa vie à dire la bonne aventure? Les prophètes instruisaient la jeunesse dans la loi de Dieu; où a-t-on vu qu'ils lui apprenaient à prédire l'avenir?

XXIX. En cinquième lieu, ce n'est que par une fausse explication du texte sacré qu'on jette du ridicule sur quelques actions des prophètes. Quand Saül se joint aux disciples de Samuel pour chanter les louanges du Seigneur, il dépose l'habit long dont il était revêtu à la mode des Orientaux. Mais les habits qu'il portait dessous, lui restent; et il demeure vêtu comme les disciples à qui il s'était uni. Il est dit aussi

(1) At enim veritatis expertes non putant his (prophetis) esse credendum. Illos enim non divinos, sed humanos fuisse aiunt. Videlicet quia de uno Deo præconium faciunt, aut insani, aut fallaces fuerunt; at quia impleta esse, imp'erique quotidiè eorum vaticinia videmus, et in unam sententiam congruens divinatio, docet non fuisse furiosos. Quis enim mentis emotæ, non modò futura prædicare, sed etiam cohærentia loqui possit? *Lactantius, divin. Instit.* lib. 1, cap. 4.

(1) Si semper in prophetis esset sermo Dei, et juge in pectore eorum haberet hospitium, nunquàm tam crebrò Ezechiel poneret, *et factus est sermo Domini ad me, dicens.* Sed ob humanam fragilitatem, et vitæ hujus necessitates, interdùm recedebat ab eis. S. *Hieronymus*, in cap. 33 *Ezech.*, lib. 2.

Alii namque prophetiæ, alii genera linguarum, alii virtutes curationum dantur. Sed quia hæc ipsa dona non semper in mente eodem modo sunt, liquidè ostenditur quòd, ne se mens in præsumptione elevet, aliquandò utiliter subtrahitur. Nam si prophetiæ Spiritus prophetis semper adesset, nimirùm Elisæus propheta non diceret: *Dimitte eam, anima enim ejus in amaritudine est; et Dominus celavit à me verbum.* S. Gregorius Mag., Moral. lib. 3, cap. 56, n. 89.

Prophetiæ Spiritus prophetarum mentes non semper irradiat, quia sicut de Spiritu sancto scriptum est, *Ubi vult spirat*, ita sciendum est quia, et quandò vult, aspirat... Quod omnipotens Deus magnæ pietatis dispensatione disponit. Quia dùm prophetiæ Spiritum aliquandò dat, et aliquandò subtrahit, prophetantium mentes et elevat in altitudine, et custodit in humilitate; ut et accipientes Spiritum inveniant quid de Deo sint, et rursùm prophetiæ Spiritum non habentes cognoscant quid sint de semetipsis. *Idem, Dial.* lib. 2, cap. 21.

de David qu'il dansa nu devant l'arche sainte ; mais il est observé au même endroit qu'il était couvert d'un éphod de lin ; il ne s'était donc pas dépouillé de tous ses vêtements. Au chapitre 20 d'Isaïe, on voit ce prophète, ôtant ses souliers et ses vêtements, se mettre dans l'état où devaient être les Égyptiens et les Éthiopiens lorsqu'on les menait esclaves en Assyrie, et annoncer l'événement par cette action figurative ; mais on n'imagine pas que ces esclaves fussent absolument nus : il ne faut pas non plus prendre à la lettre le passage d'Isaïe. Quant au passage d'Ezéchiel où il est parlé de pain recouvert d'excréments humains, il faut observer que la Vulgate s'écarte du texte original. Selon l'hébreu, c'est du pain cuit sous la cendre de fumier brûlé, que le prophète doit manger, afin de donner une idée de la misérable nourriture à laquelle seront réduits les Israélites, parmi les nations où ils seront exilés.

XXX. En sixième lieu, si on veut entendre le passage d'Osée dans son sens littéral, il ne s'ensuivra nullement que Dieu ordonne à ce prophète la débauche. C'est une femme prostituée que, dans ce cas, il lui ordonne de prendre ; mais une femme légitime : le mot *uxorem* l'indique clairement. C'est donc un mariage que Dieu ordonne avec une femme jusque-là livrée au libertinage, et que le prophète en retirera. Mais il est très-probable que le mot *fornication* doit être pris ici dans un sens métaphorique. On sait que dans le langage des livres saints, l'idolâtrie est souvent désignée par cette expression. Il serait facile d'en citer une multitude d'exemples. Ce qui montre que c'est la signification réelle de ce mot dans le texte dont il s'agit, c'est ce qui est ajouté immédiatement après : *Parce que la terre, en forniquant, a forniqué d'après le Seigneur.* Cette seconde partie du texte a une relation naturelle à l'idolâtrie dans laquelle était plongé le royaume d'Israël. Il est donc naturel que la première partie y soit également relative : ce n'est donc pas l'ordre de se livrer à une prostituée que Dieu donne à Osée ; il lui commande de prendre une épouse dans la terre de prostitution, dans le séjour de l'idolâtrie. Ce qui suit dans le texte favorise encore cette interprétation. Le prophète a de cette femme qu'il a épousée plusieurs enfants auxquels Dieu lui-même donne des noms : il en appelle l'un *sans miséricorde ;* un autre, *vous n'êtes plus mon peuple.* Le but de toute cette action prophétique était de montrer au peuple d'Israël l'indignation et les menaces du Seigneur, par les noms mêmes de ces enfants du prophète qui resteraient de lui. Toutes ces circonstances favorisent l'explication très-naturelle donnée par plusieurs interprètes, que le mot fornication ne signifie ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Ecriture, autre chose que l'idolâtrie.

XXXI. « On argumente contre l'autorité des prophètes de la différence de leur style. Si le Saint-Esprit, « dit-on, les avait inspirés, il leur aurait fait parler à « tous le même langage. »

C'est ici une idée fausse qu'on se fait de l'inspiration. Le Saint-Esprit n'inspire pas les écrivains sacrés, comme le démon les énergumènes ; il leur dicte les choses beaucoup plus que les mots. Quant à la manière de les exprimer, il les en laisse libres, se contentant d'en écarter toute erreur. Tous répètent ce que l'Esprit-Saint leur a révélé ; chacun le répète à sa manière. Isaïe, qui est de la race royale, s'exprime dans le style le plus relevé ; Amos, qui est un pâtre, s'énonce d'une manière simple.

XXXII. « Les divers incrédules proposent encore « contre l'autorité des prophéties deux objections « contraires, et dont l'une suffirait pour détruire l'au« tre. Selon les uns, il ne paraît pas que l'attente du « Messie fût répandue parmi les Juifs, et ils en donnent « pour raison que Philon et Josèphe n'en parlent pas; « selon les autres, il n'est pas étonnant que les pro« phètes du judaïsme aient annoncé de tout temps, à « une nation inquiète et mécontente de son sort, un « libérateur. Ce fut pareillement l'attente des Romains « et de presque toutes les nations du monde. La venue « d'un grand juge, d'un réparateur des maux de l'uni« vers, est une idée générale dont tous les peuples ont « été frappés : elle ne prouve rien, sinon que les hom« mes mécontents du présent, espèrent un meilleur « avenir. »

XXXIII. Je commence par répondre à la seconde de ces difficultés, et je dis que toutes les assertions qui y sont contenues sont fausses.

1° Il est faux que toutes les nations aient été comme les Juifs dans l'attente d'un libérateur ; nous n'en voyons aucune trace dans leurs histoires. L'idée d'un jugement à subir par chaque homme après sa mort est toute différente de celle d'un grand personnage qui répare les maux du genre humain pendant la vie.

2° Il est faux que les Juifs aient attendu leur Messie parce qu'ils étaient dans le malheur et mécontents de leur sort ; il leur avait été annoncé dans leurs plus brillantes prospérités ; étaient-ils dans l'humiliation au temps de David ?

3° Il est faux que les prophètes n'aient annoncé à la nation juive que le bonheur dont la ferait jouir le Messie. Ils lui ont prédit les événements fâcheux, les souffrances et les humiliations de ce Messie, leur captivité à Babylone, la destruction finale de leur temple, de leur ville et de toute leur république.

Passant ensuite à la première des deux difficultés, je dis qu'il est étonnant qu'on ait osé mettre en avant que les Juifs n'attendaient pas un Messie. Pour produire une idée aussi extraordinaire, il faut, ou n'avoir jamais lu l'ancien Testament, ou imaginer que personne ne le lira. Tous les livres de la religion judaïque sont pleins de passages qui annoncent cet envoyé divin. Outre les prophéties que nous allons rapporter, il y a une multitude de textes qui y font une allusion manifeste. Et que peuvent répondre nos adversaires aux paraphrases chaldaïques d'Onkelos sur le Pentateuque, de Jonathan et de Jérusalem sur les autres livres? Les unes sont antérieures, les autres un

peu postérieures à Jésus-Christ; et elles appliquent au Messie la plupart des prophéties que nous alléguons. Niera-t-on l'existence de ces paraphrases? Dira-t-on qu'elles ont changé l'opinion de la nation? Elles n'ont pu faire ces applications que parce que toute la nation les faisait. Nous aurons occasion de prouver, par des autorités profanes et sacrées, par l'Evangile, par les Juifs, par les auteurs païens, qu'à l'époque de l'ère chrétienne, l'attente du Messie était très-vive, et qu'il était espéré très-prochainement. Mais Philon n'en a pas parlé. Et depuis quand le silence d'un écrivain est-il un argument contre le témoignage formel des autres? Il ne confirme point les paraphrases, mais il ne les contredit pas non plus; au reste, le motif de ce silence n'est pas difficile à apercevoir. Le Messie, dans les idées des Juifs, devait être un roi triomphateur qui les délivrerait du joug étranger. Il est tout simple que Philon ait craint de donner de l'ombrage aux Romains. Il a dû d'autant plus, dans cette position, s'abstenir de parler du Messie, qu'il écrivait pour défendre sa nation contre les imputations de ses ennemis qui l'accusaient d'un esprit de révolte. Josèphe, ajoute-t-on, n'en a pas parlé non plus. L'assertion, fût-elle vraie, ne prouverait encore rien. Josèphe aurait pu avoir le même motif que Philon pour garder le silence; mais le fait n'est pas exact. Nous aurons occasion de voir que Josèphe parle tellement du Messie, qu'il rappelle une des prophéties qu'en fait Daniel; et nous voyons aussi qu'il applique à Vespasien les oracles relatifs à cet envoyé céleste (1).

Après avoir résolu les difficultés générales qu'opposent les incrédules de nos jours aux prophéties de l'ancien Testament, il est temps de passer à l'examen de chacune de celles qui concernent le Messie et l'établissement de sa religion: comme elles sont très-nombreuses et très-variées, et qu'elles annoncent un grand nombre de caractères différents du Messie, nous les diviserons en plusieurs classes, dont chacune fera l'objet d'un article séparé.

Article II.

Premières Prophéties.

§ 1. *Prophétie faite aux premiers parents.*

1. Nous lisons au troisième chapitre de la Genèse, qu'Adam et Ève ayant péché, Dieu leur déclara les peines que leur faute allait faire tomber sur eux et sur leur postérité. En même temps, s'adressant au serpent qui avait attiré Ève dans le crime: Je mettrai, dit-il, une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; elle te brisera la tête, et tu tendras des embûches à son talon (1).

J'ai déjà observé que cette prophétie est très-obscure; et si elle était seule, je conviens qu'elle ne formerait pas une démonstration positive de la divine mission de Jésus-Christ. Je crois cependant devoir la produire, parce qu'elle est la première de toutes, et qu'elle s'unit avec les suivantes. Elle forme, comme je l'ai déjà observé, le premier anneau de la chaîne des prophéties qui unissent Jésus-Christ à l'origine du monde, et le réparateur des péchés au premier péché. Les prédictions postérieures éclaircissent ce que celle-ci a d'obscur, et celle-ci prépare aux subséquentes.

II. Pour fonder la croyance qu'il s'agit ici du Messie, nous avons, outre la suite de prophéties que nous aurons occasion de rapporter, l'opinion des Juifs anciens, démontrée soit par Huet qui rapporte plusieurs de leurs passages (2), soit par les paraphrases chaldaïques, spécialement par celles de Jonathan et de Jérusalem (3). Les Juifs modernes se sont écartés de la tradition de leurs ancêtres; ils veulent que ce passage soit pris dans son sens littéral, et signifie la haine des hommes contre les serpents: mais de bonne foi, est-ce là un objet digne que Dieu rende un oracle? Il est évident, par le sens ridicule qu'aurait le texte pris à la lettre, qu'il doit être entendu dans un sens métaphorique. L'intention de Dieu est clairement celle qu'indiquent les paraphrases; c'est, en punissant

(1) Ce qui porta (les Juifs) principalement à s'engager dans cette malheureuse guerre, fut l'ambiguïté d'un autre passage de la même écriture, qui portait que l'on verrait en ce temps-là un homme de leur contrée commander à toute la terre. Ils l'interprétèrent en leur faveur; et plusieurs même des plus habiles y furent trompés, car cet oracle marquait Vespasien, qui fut créé empereur lorsqu'il était dans la Judée: mais ils expliquèrent toutes ces prédictions à leur fantaisie, et ne reconnurent leur erreur que lorsqu'ils en furent convaincus par leur entière ruine. *Josèphe, Guerre des Juifs,* lib. 6, chap. 31, *à la fin.*

(1) Et ait Dominus ad serpentem: Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia et bestias terræ. Super pectus tuum gradieris, et terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum; et tu insidiaberis calcaneo ejus. (*Gen.* 3, 14, 15.) Il est bon d'observer qu'au lieu du mot *ipsa conteret,* la version des Septante traduit *ipse conteret;* ce qui applique plus immédiatement à un homme descendant d'Ève la partie de l'oracle divin relative à la tête du serpent écrasée. Les trois paraphrases chaldaïques sont conformes à cette interprétation.

(2) Démonstration évang., propos. 7, n. 7.

(3) Et inimicitiam ponam inter te et mulierem, et inter filium tuum et inter filium ejus. Ipse recordabitur tibi quod fecisti et à principio; et tu observabis eum in finem. *Targum Onkelos in Genes.* 3, 15.

Quin inimicitiam ponam inter te et inter mulierem, inter semen filii tui et inter semen filiorum ejus. Et erit quandò erunt filii ipsius mulieris servantes præcepta legis, operam dabunt ut percutiant te ad caput tuum. Quùm autem relinquent præcepta legis, studebis ut mordeas eos in calcaneis ipsorum. Verùm erit illis medicina, tibi autem non erit medicina; quia medicinam adhibebunt calcaneo in diebus regis Messiæ. *Targum Jonathan, in eumdem textum.*

Et erit quandò filii mulieris operam dabunt legi, et fecerint mandata, studebunt tibi conterere caput, et occident te. Quandò autem relinquent filii mulieris legis præcepta, nec servabunt mandata, tu operam dabis ut mordeas eos in calcaneo ipsorum, et ita noceas eis. Verùm erit remedium filiis mulieris; tibi verò serpenti nullum erit remedium; quandò quidem futurum est ut ipsi alii aliis incolumitatem præstent, in calcaneo, in fine extremitatis dierum, in diebus ejus, nimirùm regis Messiæ. *Targum Hierosolymitanum, in eumdem textum.*

Adam et Ève, de ne pas leur ôter tout espoir, et de leur présenter une consolation dans un de leurs descendants qui les vengera du serpent.

3. Ce qui achève de montrer que tel est le vrai sens de la prédiction dont il s'agit, c'est que, prise en ce sens, elle est exactement et pleinement accomplie dans la personne de Jésus-Christ. Ce que Dieu annonçait, il l'a opéré; il a écrasé la tête du serpent, c'est-à-dire la puissance du démon, en retirant le genre humain de sa servitude.

§ 2. *Promesses faites aux patriarches.*

1. Nous lisons au livre de la Genèse plusieurs prédictions importantes faites aux trois patriarches, pères de la nation juive. Dans diverses occasions, Dieu révèle à Abraham les destinées de sa postérité. Il lui prédit que ses descendants seront voyageurs dans une terre étrangère; qu'ils y seront réduits en servitude et affligés de maux pendant quatre cents ans; mais qu'après ce temps, il jugera le peuple oppresseur et fera sortir de ce pays les descendants d'Abraham chargés de richesses (1). D'abord, après la mort de Tharé, il lui ordonne de quitter la Mésopotamie, et de venir dans la terre qu'il lui montrera. Il lui annonce qu'il le fera père d'une grande nation; qu'il le bénira et rendra son nom glorieux; qu'il bénira ceux qui le béniront, et maudira ceux qui le maudiront; et enfin que dans lui seront bénies toutes les nations de la terre (2). Après la grande obéissance qu'Abraham lui a témoignée en se disposant à lui sacrifier son fils unique, il lui renouvelle la même promesse dans des termes plus positifs encore, et lui dit que, puisqu'il a obéi aussi ponctuellement à sa voix, il le bénira; qu'il multipliera ses descendants comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer; qu'il leur donnera la possession des biens de leurs ennemis; et que dans sa postérité seront bénies toutes les nations de la terre (3). Dieu renouvelle les mêmes promesses avec des expressions semblables, spécialement celle que toutes les nations seront bénies dans leur race, d'abord à Isaac, et ensuite à Jacob; les assurant de plus qu'il

(1) Scito prænoscens quòd peregrinum sit semen tuum in terrâ non suâ; et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis. Verumtamen gentem cui servituri sunt, ego judicabo, et post hæc egredientur cum multâ substantiâ. *Gen.* 15, 13, 14.

(2) Dixit autem Dominus ad Abraham : Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ, et de domo patris tui; et veni in terram quam monstrabo tibi; faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus. Benedicam benedicentibus tibi, et maledicam maledicentibus tibi; atque in te benedicentur universæ cognationes terræ. *Gen.* 12, 1, 2, 3.

(3) Per memetipsum juravi, dicit Dominus, quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me; benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli, et sicut arenam quæ est in littore maris. Possidebit semen tuum portas inimicorum suorum, et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ. *Gen.* 22, 16, 17, 18.

donnera à leurs descendants la terre où ils se trouvent, qui est la terre de Chanaan (1).

Il faut distinguer dans ces prophéties deux parties : la première a rapport au peuple qui doit sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; elle annonce la prodigieuse multiplication de ce peuple et de ses prospérités. La seconde est relative à tous les peuples; elle annonce qu'ils seront tous bénis par le moyen de la postérité de ces patriarches (2). Sur cela j'avance trois propositions : d'abord, ce sont là de vraies prophéties; ensuite, la seconde partie de ces prophéties a pour objet d'annoncer un envoyé de Dieu; enfin, cette seconde partie s'est accomplie en Jésus-Christ.

2. Si, comme nous l'avons montré, et comme il est impossible d'en douter, le caractère le plus certain qu'une prédiction vient véritablement de Dieu, est son accomplissement exact qui n'ait pu ni être prévu par des causes naturelles, ni deviné au hasard, il est évident que ce sont ici des oracles divins. Que la première partie de ses promesses, relative aux descendants des patriarches, ait été accomplie exactement et dans toutes ses circonstances, c'est un fait qu'établit l'histoire entière du peuple hébreu : mais il est également évident qu'au temps des prédictions, ces faits, avec leurs circonstances, ne pouvaient ni être naturellement prévus, ni être fortuitement devinés. Lorsque la famille des patriarches était réduite à leurs seules personnes, quelle cause naturelle pouvait faire prévoir qu'elle deviendrait un peuple nombreux, d'abord réduit en servitude dans une terre étrangère, et affligé de plusieurs maux pendant quatre cents ans; après ce terme, retiré de là par une force divine, devenu opulent, victorieux, et s'établissant par la force de ses armes dans le pays de Chanaan. Il faudrait être insensé pour imaginer, ou que la prévoyance hu-

(1) Ego ero tecum, et benedicam tibi; et semini tuo dabo universas regiones has, complens juramentum quod spopondi Abraham patri tuo; et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli; daboque posteris tuis universas regiones has; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ. *Gen.* 26, 3, 4.

Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac. Terram in quâ dormis tibi dabo, et semini tuo; eritque semen tuum quasi pulvis terræ. Dilataberis ad occidentem, et orientem, et septentrionem, et meridiem; et benedicentur in semine tuo cunctæ tribus terræ. *Ibid.* 28, 13, 14.

(2) Advertendum est igitur duas res promissas Abrahæ : unam scilicet quòd terram Chanaan possessurum fuerat semen ejus : quod significatur ubi dictum est : *Vade in terram quam tibi demonstravero; et faciam te in gentem magnam;* aliam verò longè præstantiorem, non de carnali, sed de spirituali semine, per quod pater est, non unius gentis Israeliticæ, sed omnium gentium quæ fidei ejus vestigia consequentur; quod promitti cœpit his verbis : *Et benedicentur in te omnes tribus terræ. S. Augustinus, de Civit. Dei, lib.* 16, cap. 16.

Abrahæ divinum datum est etiam tale responsum, ut diceretur : *Abraham erit in gentem magnam et multam, et benedicentur in eo omnes gentes terræ.* Et hîc duo illa brevissimè plenissimèque promissa sunt : gens Israel secundùm carnem, et omnes gentes secundùm fidem. *Ibid, cap.* 29.

maine eût pu s'étendre jusque-là, ou que le hasard eût rapproché un aussi grand nombre de combinaisons diverses si difficiles à réunir, et les eût fait cadrer dans une justesse parfaite avec les prédictions. Celui-là seul qui avait la puissance de faire éclore ces événements, a pu en avoir la prévision. Mais, si cette première partie des promesses est une prophétie divine, la seconde, qui a pour objet toutes les nations et leur bénédiction dans la postérité des patriarches, l'est évidemment aussi ; les deux ne forment qu'un seul contexte. Si l'une est émanée de Dieu, l'autre l'est pareillement ; la véracité divine est également intéressée à la réalisation de toutes ces promesses, et la foi que l'on doit à celle-là entraîne, par une conséquence nécessaire, la ferme croyance à celle-ci.

3. Notre première proposition établie, et ce premier point prouvé, que c'est un oracle divin qui a promis successivement à Abraham, à Isaac, à Jacob, que dans leur postérité seraient bénies toutes les nations ; il s'élève une seconde question : Que doit-on entendre par ce mot : leur postérité ? *In semine tuo.* Est-ce la totalité des descendants de ces patriarches ? Est-ce quelque individu du nombre de ces descendants ? Il est clair que, dans le second cas, c'est un envoyé de Dieu qui est annoncé. Quel autre que Dieu, ou celui qui en a reçu de lui la puissance, peut répandre des bénédictions, et les répandre sur tout le genre humain ? Or, nous avons, pour croire qu'il s'agit ici, non de la totalité des Israélites, mais d'un particulier, le consentement de tous les Juifs anciens qui appliquaient cette prophétie au Messie (1). Quel genre de bénédictions, d'ailleurs, les Juifs ont-ils répandu sur les nations ? Quelles sont celles qu'ils veulent y répandre ? Leur espérance est au contraire que leur Messie sera un prince belliqueux, triomphateur, qui détruira et qui leur assujétira tous les royaumes. S'il peut y avoir quelqu'incertitude entre l'un et l'autre sens, il y a, comme nous l'avons dit, deux moyens de l'éclaircir : d'abord les autres prophéties qui se servent mutuellement de commentaire, et dont les unes expliquent ce qui peut rester d'obscurité dans les autres, et ensuite l'événement qui non-seulement confirme la prophétie, mais l'éclaircit ; qui la rend en même temps certaine et évidente, et qui assure à la fois son autorité et sa clarté. Or, d'une part, nous lisons plusieurs prophéties, évidemment et de l'aveu de tout le monde, relatives au Messie, dans lesquelles il est appelé le désiré, l'attente des nations. C'est ici le premier des oracles sacrés qui annoncent les grands biens qu'il apportera au monde. Nous aurons occasion d'en rapporter un grand nombre.

4. D'une autre part, et c'est ici ma troisième proposition, l'accomplissement de cette prophétie montre qu'elle est relative à Jésus-Christ. Si, entre les descendants des patriarches, nous en trouvons un qui ait apporté aux nations de la part de Dieu de grands

(1) Voyez Huet, Démonst. évang. proposit. 7, n. 7.

biens de l'ordre spirituel ; que toutes les nations aient reconnu et révéré, et de qui elles aient reçu avec soumission et reconnaissance les bienfaits divins dont il était le distributeur, pouvons-nous douter que par ce grand personnage toutes les nations n'aient été bénies ? Pouvons-nous ne pas reconnaître dans lui le bienfaiteur universel prédit à ses ancêtres ? Or, tel est évidemment Jésus-Christ. En descendant sur la terre, il y a apporté l'abondance des bénédictions célestes et les a répandues sur tous les peuples qui l'habitent, sans parler de ce que la foi nous enseigne, qu'il a réparé le péché du premier homme et retiré sa postérité de l'esclavage du démon, qu'il nous a mérité par sa mort les grâces divines, qu'il nous les distribue dans ses sacrements ; n'est-ce pas un fait clair et notoire qu'il a disséminé sur toute la surface de notre globe les vérités religieuses les plus utiles, qu'il a donné au genre humain une notion de Dieu, plus exacte que toutes les idées qu'on en avait conçues, un culte tout spirituel, la morale la plus parfaite que le monde ait vue ? Que l'on cherche dans toute l'histoire des siècles un autre personnage qui ait versé autant de bénédictions, et qui y ait fait participer toute la race humaine (1).

5. En deux mots, la promesse que tous les peuples de la terre seraient bénis dans leur postérité, avait été faite aux trois patriarches. Tous les peuples de la terre ont été bénis dans Jésus-Christ descendant des patriarches. Jésus-Christ est donc celui qui leur était promis ; aussi voyons-nous ses Apôtres lui appliquer ces prophéties, avant même qu'elles fussent entièrement accomplies. Les bénédictions de Jésus-Christ ne s'étaient pas encore répandues sur les nations, quand saint Pierre, au commencement de sa prédication, rappelant aux Juifs ces promesses relatives à toutes les familles de la terre, leur dit que c'est eux qui doivent être bénis les premiers dans le Fils que Dieu leur a envoyé (2). Elles ne faisaient encore, ces précieuses bénédictions, que commencer à s'étendre sur les gentils, quand saint Paul disait aux Galates que Dieu avait prédit à Abraham qu'elles comprendraient toutes les nations, et que c'était dans Jésus-Christ qu'elles allaient s'effectuer (3). Dans la bouche de ces

(1) Proindè qui putatis nulla esse judicia cur de Christo credere debeatis quæ non vidistis, quæ vidistis attendite. Ipsa vos Ecclesia ore maternæ dilectionis alloquitur : Ego, quam miramini per universum mundum fructificantem atque crescentem, qualem me conspicitis, aliquandò non fui ; sed, *in semine tuo benedicentur omnes gentes* : Quandò Deus Abrahæ benedicebat, me promittebat ; per omnes enim gentes in Christi benedictione diffundor. *S. Augustinus de Fide rerum quæ non videntur, cap.* 3, *n.* 5.

(2) Vos estis filii prophetarum, et testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis. *Act.* 3, 25, 26.

(3) Providens autem Scriptura quia ex fide justificat gentes Deus, prænuntiavit Abrahæ quia benedicentur in te omnes gentes... ut in gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu... Abrahæ datæ sunt promissiones, et semini ejus. Non dicit et seminibus quasi

deux grands Apôtres, ces interprétations de la promesse faite à Abraham étaient de vraies prophéties, puisque l'événement n'avait pas encore réalisé la promesse, et qu'il ne pouvait certainement à cette époque ni être aperçu par la prévoyance humaine, ni être deviné par hasard. Ainsi, l'interprétation que nous donnons des prophéties de l'ancien Testament est fondée sur des prophéties du nouveau, qui sont d'une clarté évidente. C'est Dieu lui même qui a expliqué par ses Apôtres ce qu'il avait prédit aux patriarches, et qui a voulu rendre certain et incontestable le sens de ses promesses, au moment où il allait les accomplir.

Article III.

Prophéties sur le temps de la venue du Messie.

Les prophéties que nous avons vues jusqu'à présent étaient générales et annonçaient indéfiniment un Messie, sans indiquer les signes auxquels on devrait le reconnaître. Elles vont désormais se particulariser, et présenter dans lui des caractères distinctifs qui ne permettront pas de le confondre avec d'autres personnages. Nous allons commencer par celles qui fixent le temps de sa venue, et qui se trouvent accomplies en Jésus-Christ.

§ 1. *Prophétie de Jacob à Juda.*

I. La promesse faite originairement à Abraham d'un descendant en qui seraient bénies toutes les nations, était passée à Isaac exclusivement à Ismaël, et à Jacob de préférence à Esaü. Jacob la transmet à Juda, choisi entre tous ses frères pour en devenir le dépositaire. Au moment où il va finir ses jours, ce saint patriarche assemble autour de lui tous ses fils, et leur déclare qu'il va leur annoncer ce qui leur arrivera dans les derniers jours (1), c'est à-dire, quelles seront les destinées de leur postérité. Après avoir donné à ses trois fils aînés, Ruben, Siméon et Lévi, des marques de mécontentement pour les crimes dont ils s'étaient rendus coupables, il prend avec Juda, le quatrième de ses enfants, un ton différent, et lui prédit de grandes prospérités. Le commencement de sa prédiction annonce la force de Juda et ses victoires; la fin a rapport à la fertilité de son territoire, spécialement en vin. C'est le milieu de cette prophétie qui nous intéresse; en voici les termes: *Le sceptre ne sera point enlevé à Juda, ainsi que le chef descendu de lui, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations* (2).

multis, sed quasi in uno, et semini tuo qui est Christus. *Galat.* 3, 8, 14, 16.

(1) Vocavit autem Jacob filios suos, et ait eis: Congregamini, ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis. *Gen.* 49, 1.

(2) Juda, te laudabunt fratres tui: manus tua in cervicibus inimicorum tuorum: adorabunt te filii patris tui. Catulus leonis Juda. Ad prædam, fili mî, ascendisti; requiescens accubuisti ut leo et quasi leæna. Quis suscitabit eum? *Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; et ipse erit expectatio gentium.* Ligans ad vineam pullum suum et ad vitem, ô fili mì, asinam suam; lavabit in vino stolam suam, et in sanguine uvæ pallium suum. Pulchriores sunt oculi ejus vino, et dentes ejus lacte candidiores. *Gen.* 49, 8 *et seq.*

II. Il est évident que c'est ici une prédiction. Si l'on examine ces paroles en elles-mêmes, elles annoncent des événements futurs; si on les considère dans la suite du discours du patriarche Jacob, on voit qu'elles font partie d'une suite de prédictions qu'il fait à chacun de ses fils; enfin son intention de leur prédire ce qui doit arriver à leur postérité est positivement marquée par lui-même. Il est également évident, et il serait ridicule de s'arrêter à le prouver, que les événements prédits par Jacob à Juda ne pouvaient pas être prévus par des causes naturelles, et n'ont pas pu se réaliser par hasard. Si donc on voit ces prédictions s'accomplir pleinement et littéralement, on sera forcé de convenir que ce sont de véritables prophéties divines; si on les voit accomplies ainsi dans Jésus-Christ, on ne pourra révoquer en doute que ce ne soit lui dont la venue a été prophétisée par Jacob. Nous avons deux choses à prouver ici: la première, que cette prophétie annonce la venue d'un envoyé céleste dont elle fixe le temps; la seconde, que cette prophétie a été pleinement accomplie en Jésus-Christ.

III. Sur le premier point, nous sommes d'accord avec les Juifs anciens; ils regardaient, ainsi que nous, les paroles de Jacob à Juda comme une prophétie du futur Messie (1); ils niaient seulement qu'elle se fût accomplie en Jésus-Christ. Les Juifs modernes, méprisant l'autorité de leurs anciens, rapportent cette prophétie à d'autres personnages qu'au Messie: il n'est pas difficile de voir quel est l'intérêt qui a changé l'opinion de la synagogue.

Jacob donne trois caractères au personnage qu'il annonce: il appelle *Shilo*, ce que notre Vulgate rend par le mot *celui qui doit être envoyé;* il dit qu'il sera l'attente des nations; il promet que le sceptre et le chef ne sortiront pas de la tribu de Juda jusqu'à la venue de cet envoyé.

IV. Relativement au premier de ces caractères, les Rabbins actuels prétendent que nous traduisons mal le mot *Shilo*, et qu'il ne signifie pas l'envoyé futur; mais l'autorité de leurs anciens docteurs est contre eux d'un poids immense: ceux-là connaissaient bien mieux que ceux-ci la valeur des termes et le sens qu'y attachait la tradition. Toutes les anciennes versions rendent le mot *Shilo* d'une manière qui ne peut convenir qu'au Messie: il y a quelque différence dans les termes, mais la signification est au fond la même. Les trois paraphrases chaldaïques sont précises, et nomment positivement le Mesie. Le texte samaritain rend le mot *Shilo* par *le pacifique*, ce qui est un caractère du Messie. La version des Septante porte: *jusqu'à ce que vienne celui à qui les choses sont réservées;* et les anciennes traductions orientales: *jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient la chose* (2).

(1) Voyez Huet, Démonstr. évang. propos. 7, n. 7.

(2) Voici les divers textes de la prophétie de Jacob.

TEXTE HÉBREU.

Non recedet virga de Judâ, et legislator de inter

Ce qui montre combien est peu fondée la difficulté des Rabbins actuels, c'est leur embarras, leur division, la faiblesse de leurs conjectures lorsqu'il s'agit de déterminer le personnage autre que le Messie indiqué par le mot *Shilo* : les uns l'appliquent à Jéroboam, les autres à Nabuchodonosor ; ceux-ci à Saül, ceux-là à Ahias le Silonite. Sans entrer dans la discussion de ces diverses explications, une seule considération les réfute toutes. Quel est, de tous ces hommes, celui de qui il peut être dit avec quelque apparence de fondement, qu'il a été l'attente des nations?

V. Ce second caractère donné par Jacob au personnage qu'il annonce, présente une considération imposante ; il lie cet oracle avec les promesses précédemment faites à Abraham, à Isaac, et à Jacob lui-même (1). Il y a entre ces promesses et cette prophétie, une analogie précieuse ; c'est évidemment du même objet qu'il est parlé : Dieu promet aux patriarches que, dans leur postérité, seront bénies toutes les nations. Jacob avait été fait héritier de la promesse à l'exclusion d'Esaü ; il transmet cet héritage à Juda de préférence à ses frères. Cette prophétie rapprochée de celles qui l'ont précédée et de celles qui doivent la suivre, leur donne et en reçoit une force et une clarté nouvelle. C'est une succession d'oracles depuis Abraham jusqu'aux derniers prophètes, dans un intervalle de quatorze cents ans, annonçant un personnage qui réunira à lui toutes les nations. Il est absurde aux Juifs actuels de prétendre que cette prophétie de Jacob n'a pas trait au Messie, tandis qu'ils admettent que d'autres prophéties semblables et qui ont le même sens lui sont relatives.

Il est bon, au reste, d'observer que ces mots : *il sera l'attente des nations*, sont un peu différents dans les différentes versions. Le texte hébreu porte : *toutes les nations lui obéiront;* le samaritain et la traduction arabe : *autour de lui se réuniront les peuples;* le syriaque : *les nations l'attendront.* Mais toutes ces expressions reviennent au même ; elles ne peuvent convenir qu'à un envoyé céleste reconnu par tous les peuples. Cette variété dans les expressions, en conservant l'uniformité dans le sens, contribue à montrer quelle a été la manière unanime d'entendre le texte : tous s'accordent sans s'être concertés.

VI. Le troisième caractère donné par Jacob au personnage qu'il prédit, est qu'il ne viendra que lorsque le sceptre sortira de Juda, et qu'il n'y aura plus de chef descendu de lui. Le mot hébreu que nous traduisons *sceptre*, est *schebet*, qui, dans son sens littéral, signifie la verge du commandement. Le mot hébreu que la Vulgate rend par le mot *dux* ou *chef*, est *mechokek*, dont la signification littérale est un chef, ou un législateur, ou un juge, ou un scribe, ou un docteur de la loi.

VII. « Les Juifs, pour se soustraire à la preuve victo« rieuse qui résulte contre eux de cette prophétie, ont « imaginé de détourner le mot *schebet* de la significa« tion que nous lui donnons ; ils disent donc que ce « mot signifie aussi souvent une verge de châtiment « qu'une verge de domination ; qu'ainsi le sens de la « prophétie est que Juda ne cessera d'être affligé que « lorsqu'arrivera le personnage annoncé : ce que l'on « voit, ajoutent-ils, dans l'état malheureux où se « trouve actuellement cette nation. »

VIII. Mais la fausseté de cette interprétation est facile à démontrer :

1° Il s'agit ici de l'interprétation d'un mot hébreu ; et sur ce point l'autorité des Juifs anciens est immense. Or, tous unanimement entendaient le mot *schebet* comme nous, d'une verge, signe du commandement. Tous les targum, toutes les versions anciennes portent ce sens, tous les anciens Rabbins l'adoptent. Comment peut-on, après une longue suite de siècles, lorsqu'une langue est devenue morte, venir contredire ceux à qui elle était familière? Que dirait-on d'un pédant de collége, qui disputerait à Cicéron et aux autres auteurs romains, la signification d'un mot latin?

2° En voulant interpréter le mot *schebet* dans un sens différent de celui qu'y attachaient leurs anciens, les Rabbins modernes devraient prouver par des exemples, que ce mot est susceptible de la signification qu'ils lui donnent ; mais au lieu de cela, nous voyons le mot *schebet*, toutes les fois qu'il est employé seul et sans addition, signifier le sceptre ou le bâton de comman-

pedes ejus, usquequò veniat Shiloh, et ei obedientia populorum.

TEXTE SAMARITAIN.

Non auferetur sceptrum de Judâ et dux de vexillis ejus, donec veniat pacificus, et ad ipsum congregabuntur populi.

VERSION DES SEPTANTE.

Non deficiet princeps ex Judâ et dux de senioribus ejus, donec veniant quæ reposita sunt ei : ut ipse est expectatio gentium.

TARGUM D'ONKELOS.

Non auferetur habens principatum à domo Judâ, neque scriba à filiis filiorum ejus, usquè in seculum, donec veniat Messias, cujus est regnum : et ei obedient populi.

TARGUM DE JONATHAN.

Non cessabunt reges et præsides ex domo Judæ, et scribæ docentes legem ex semine ejus, usquè ad tempus quo veniet rex Messias, minor filiorum ejus ; et propter eum colliquescent populi. Quàm pulcher est rex Messias, qui surrecturus est è domo Judâ !

TARGUM DE JÉRUSALEM.

Non deficient reges de domo Judâ, neque periti doctores legis de filiis filiorum ejus, usquè ad tempus quo veniet rex Messias, cujus est regnum : et ei subjicientur tandem omnes reges terræ. Quàm pulcher est rex Messias, qui surrecturus est è domo Judâ !

ANCIENNE TRADUCTION ARABE.

Non præteribit virga de Judâ, et legislator de sub imperio ejus, donec veniat is cujus ipse est, et ad quem congregabuntur populi.

ANCIENNE TRADUCTION SYRIAQUE.

Non deficiet sceptrum de Judâ, et expositor de inter pedes ejus, donec veniat is cujus illud est, et ipsum expectabunt gentes.

(1) *Non deficiet*, inquit, *princeps de Judâ, neque dux de femoribus ejus, donec veniant quæ reposita sunt ipsi ; et ipse expectatio gentium.* Sed quænam hæc expectatio erat, præter eam quæ Abrahæ quondam promissa fuerat ; quòd videlicet in ipso omnes gentes terræ essent benedicendæ? *Eusebius, Demonstr. evang., lib.* 1, *cap.* 3.

dement. Quand il s'agit d'une verge de correction, c'est ordinairement le mot *motteh* qui est employé; ou, si c'est le mot *schebet* qui est placé, c'est toujours avec quelque addition qui exprime l'usage sévère de la verge. Ainsi, il est dit quelquefois : la verge de fer, la verge de colère, visiter dans la verge.

3° En supposant, contre la vérité, que le mot *schebet* est susceptible des deux sens, son sens véritable dans le texte dont il s'agit, doit être déterminé par ce qui précède et ce qui suit. Or, dans toute cette prophétie, Jacob ne prédit à son fils que des prospérités; il ne parle que de sa force, de ses victoires, de la fertilité de son pays; il lui dit non-seulement que la verge, mais aussi que le chef ne cessera d'être dans sa race : le second membre de la phrase suffirait pour fixer le sens du premier. Il est absurde de supposer que la même phrase réunisse deux choses contradictoires : l'annonce d'une suite d'humiliations, et la promesse d'une continuité du pouvoir souverain.

IX. « Quelques autres Rabbins nous opposent deux « autres misérables difficultés : les uns disent que le « mot hébreu *Atki* est mal rendu par le mot *jusqu'à* « *ce que,* et qu'il signifie *après que*. Tel est, selon ceux-« là, le sens du discours : le sceptre ne sortira plus « de Juda après la venue du Messie. Les autres pré-« tendent que cette promesse de Jacob à Juda est « conditionnelle; que son accomplissement devait dé-« pendre de la fidélité des Juifs à la loi de Dieu, et « que leurs péchés ont empêché la venue du Messie. » Pour réfuter la première de ces allégations, il suffit de renvoyer les Juifs modernes à leurs anciens qui connaissaient mieux qu'eux leur langue : il n'y en a pas un qui ait entendu comme eux le mot *Atki;* il n'y a pas une version, pas une paraphrase qui ne l'ait interprété comme la Vulgate. Quant à la seconde de ces explications, elle est absolument gratuite; il n'y a rien dans le sens qui la favorise; elle est, de plus, contraire au sens donné par tous les anciens à cette prophétie; elle forme même une disparate avec tout le reste du discours. Dira-t-on que toutes les autres prédictions de Jacob à ses enfants, que celle même faite à Juda, dont la phrase en question fait partie, sont faites sous condition? Ou soutiendra-t-on que, dans un même discours suivi et formant un seul contexte, une seule partie est conditionnelle, tandis que tout le reste est absolu sans que rien n'annonce cette différence? et où en serait-on sur l'intelligence des discours les plus clairs, avec cette licence de les détourner ainsi de leur sens littéral, sans autre fondement que l'intérêt qu'on y a?

Il est donc certain que, par son discours à Juda, Jacob promet la venue d'un envoyé céleste; qu'il donne à cet envoyé le même caractère que Dieu avait assigné dans les promesses qu'il avait faites aux patriarches; et qu'il fixe le temps de sa venue à celui où la nation descendue de Juda cesserait de posséder l'autorité suprême et des chefs sortis d'elle-même. Il nous reste à examiner si cette prédiction a été accomplie en Jésus-Christ.

X. D'abord il est évident que Jésus-Christ s'est donné pour un envoyé de Dieu; ce qui est, comme nous l'avons vu, le premier caractère indiqué par Jacob. Sur ce point il ne peut y avoir et il n'y a pas de difficulté : nos adversaires, soit Juifs, soit incrédules, ne le contestent pas.

Ensuite, il est également certain qu'il a accompli la seconde partie de la prophétie. En traitant des promesses faites aux patriarches, nous avons montré que toutes les nations avaient été bénies en lui, puisqu'elles étaient venues se réunir dans sa religion : c'est ici la même chose. Quelle que soit celle des versions que l'on veuille adopter, on verra qu'elles s'appliquent toutes à Jésus-Christ : toutes les nations lui ont obéi, comme portent le texte hébreu et les paraphrases; toutes se sont réunies autour de lui, comme disent le samaritain et l'arabe; il a été l'attente de toutes, selon notre Vulgate et le syriaque.

« Sur cette dernière expression, quelques ennemis « de la religion élèvent une difficulté : Comment, di-« sent-ils, le Messie pouvait-il être l'attente des na-« tions, puisqu'elles n'en avaient pas la connaissance? » Je pourrais observer que, si la Vulgate présentait ici quelque inexactitude, elle serait facilement corrigée en la rapprochant du texte original et des autres traductions, dont les termes expriment plus positivement la soumission de tous les peuples au personnage annoncé. Mais d'ailleurs, pour justifier, soit dans cette prophétie, soit dans les autres, ces expressions : *l'attente des nations, le désiré des nations,* ou d'autres semblables, il n'est pas nécessaire que les nations fussent actuellement dans le désir, dans l'espoir, dans l'attente; il suffit que le personnage destiné à faire leur bonheur dût être l'objet de leurs désirs et de leur attente.

Enfin, Jésus-Christ présente dans sa personne le troisième caractère attribué par Jacob à l'envoyé divin qu'il annonce. Il est arrivé au temps où le sceptre sortait de Juda qui cessait d'avoir un chef tiré de son sein. Depuis lui, non-seulement cette tribu n'a plus de souverain, de chef; elle ne forme plus même un état, une république (1). C'est contre ce dernier point

(1) Moyses quidem, qui primus extitit prophetarum, sic ad verbum scripsit : *Non deficiet princeps de Judâ, neque dux è femore ejus, donec veniat cui repositum est; et ipse erit expectatio gentium; ligans ad vitem pullum suum, lavans sanguine uvæ stolam suam.* Vestrum est igitur accuratè inquirere et pernoscere quoadusquè judæus suus fuerit proprius princeps et rex. Nimirùm quoad apparuerit Jesus-Christus, magister noster, et latentium oraculorum interpres.

Quemadmodùm prædictum est à spiritu prophetico per Moysen, non defecturum à judæis principem, donec veniat cui repositum erat regnum. S. *Justinus, Apol.* 1, cap. 31.

Non deficiet, inquit, *princeps de Judâ, neque dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est; et ipse expectatio gentium.* Quibus verbis non defuturos deinceps ductores ac principes qui sibi inter se continuatâ serie succedant de gente Judaicâ, usque ad ejus qui expectabatur adventum, enuntiat. Quòd si principes apud Judæos defecerint, adventurum eum

que porte l'opposition des ennemis du christianisme : il est donc nécessaire de l'éclaircir et de le prouver.

XI. « La tribu de Juda, disent-ils, n'a donné des « chefs au peuple hébreu que pendant le gouverne- « ment d'un ou de deux juges, et depuis David jus- « qu'à la captivité de Babylone. Encore il faut obser- « ver que, depuis Roboam, les rois de la tribu de Juda « n'ont régné que sur la moindre partie des Israélites. « Il faut donc, disent les Juifs, trouver un autre que « Jésus-Christ, à qui on applique la prophétie. Il faut, « disent les incrédules, du défaut d'accomplissement « conclure que ce n'est pas là une prophétie, et qu'il « n'y est pas question de Jésus-Christ. »

XII. Le vice de cette objection est que l'on veut faire signifier au mot *schebet,* que la Vulgate a rendu par le mot *sceptre,* une autorité royale, et une autorité qui s'étende sur les autres tribus. On veut de même que le mot *mechokek,* rendu par le mot *dux* ou *chef,* soit entendu d'un roi issu de Juda. Ainsi le sens que l'on donne à cette prophétie est que, jusqu'à l'arrivée du personnage annoncé, il y aura une suite de rois descendus de Juda, qui gouverneront tout le peuple d'Israël : si tel était véritablement le sens de cette prédiction, nous conviendrions qu'elle n'est pas une prédiction de Jésus-Christ. Mais nous avons déjà observé que le mot *schebet* exprime seulement une verge ou un bâton de commandement ; il ne signifie donc pas nécessairement une autorité monarchique ; il peut s'entendre de toute autorité politique analogue aux divers états d'une nation. De même, le mot *mechokek* ne s'applique pas toujours à un monarque, pas même à un souverain ; il désigne quelquefois un chef quelconque, quelquefois un législateur, ou un juge, ou un greffier, ou un docteur de la loi. C'est donc à tort que l'on prétend que ces expressions sont absolument relatives à une autorité royale, et que l'on veut que dans leur signification naturelle elles promettent à Juda une suite continue de rois de son sang, qui ne cessera qu'à l'époque marquée.

Il ne s'ensuit pas non plus des paroles de Jacob que la puissance, l'autorité promise à Juda doivent s'étendre constamment sur les autres tribus : elles peuvent aussi bien s'entendre d'une autorité politique sur elle-même. En admettant ce sens, l'objection tombe, et la prophétie se trouve pleinement accomplie, d'abord jusqu'à Jésus-Christ, et ensuite dans sa personne : c'est ce qu'il s'agit de développer.

La prophétie de Jacob a pour objet les descendants de Juda, la tribu qui doit naître de lui, de même que les prédictions qu'il fait à ses autres enfants sont relatives aux tribus dont ils doivent être les pères. Ces tribus devaient former autant de corps politiques, ayant chacun leurs chefs, leurs magistrats, leurs juges. Cela se voit assez clairement dans la prophétie faite à Dan, où Jacob lui annonce qu'il jugera son peuple, de même que les autres tribus d'Israël (1). Je sais que beaucoup d'interprètes entendent autrement ce passage, et disent qu'il a rapport au temps où la tribu de Dan donna à la nation un juge dans la personne de Samson. Mais il paraît que Jacob annonce à Dan une chose qui doit lui être commune avec toutes les autres tribus, et on ne voit pas de chefs de la nation entière dans toutes les tribus. D'ailleurs, s'il est naturel d'expliquer une prophétie par l'événement, en voyant chaque tribu avoir son régime particulier, nous pouvons avec fondement juger que c'est là ce qu'a prédit Jacob ; ses paroles à Juda, prises en elles-mêmes, n'expriment pas plus une autorité sur les autres tribus, qu'une autorité sur elle-même ; mais, entendues dans ce dernier sens, elles sont conformes à celles adressées dans la même suite de discours à son frère Dan : il est donc naturel de leur donner cette signification, et voici quelle est alors la prophétie. Entre les douze tribus, qui toutes formeront des sociétés politiques, ayant chacune leurs chefs et leurs magistrats, la tribu de Juda aura cela de particulier, qu'elle conservera son autorité civile *schebet,* et ses chefs pris dans elle *mechokek,* jusqu'au temps

qui ex oraculis expectabatur. Judam verò hìc non ipsam tribum intelligit, sed quoniam demonstratione quâdam posterioribus temporibus à regali tribu Judâ, omnis Judæorum natio dicta est, ita quidem, ut hodiè quoque Judæi nominentur, valdè mirabiliter et propheticè, omnem Judaicam gentem nominavit sanè ; ut nos quoque Judæos appellare consuevimus. Tum affirmat non priùs defuturos de gente ipsorum principes ac duces, quàm is adveniat quem prophetia significat. Porrò hic simul atque advenerit, Judæorum quidem principatum esse dissolvendum, ipsum verò non Judæorum ampliùs, sed gentium fore expectationem : quod quidem ipsum nulli unquàm prophetarum accommodare, sed uni duntaxat Salvatori Dominoque nostro poteris. Nam simul atque ille ad homines venit, Judæorum regia sublata est ; continuòque illorum princeps defecit, qui quidem majoribus suis succederet, atque ex legibus propriis illis præesset. *Eusebius, Demonst. evang.,* lib. 3, *procemium,* n. 2.

Jacob quoque usquè ad ipsum permansurum esse regnum Judæorum his verbis prænuntiat : Non deficiet princeps ex Judâ, et dux ex femoribus ejus, donec venerint quæ reposita sunt ei ; et ipse est expectatio gentium. *S. Athanasius de Incarnatione Verbi Dei,* n. 46.

Alius iterùm tempus quo venturus erat significavit his verbis : *Non deficiet princeps de Judâ, neque dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est ; et ipse erit expectatio gentium.....* Vide hanc etiam prophetiam congruere. Nam tùm advenit dùm jam deficerent principes judaici, et sceptro Romanorum subderentur, et sic implebatur prophetia quæ dicit : *Non deficiet princeps de Judâ et dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est,* de Christo scilicet loquens. Nam statim atque natus est, ei descriptio illa prima facta est, imperantibus Romanis Judæorum genti cùm eos sub imperii sui jugum egissent. Itemque aliud significatur his verbis : *Et ipse erit expectatio gentium ;* cùm advenisset enim, omnes gentes attraxit. *S. Joannes Chrysost. contra Judæos, quòd Christus sit Deus,* n. 3.

Hujus autem ineffabilis misericordiæ manifestatio facta est, Herode apud Judæos jus regium tenente; ubi legitimâ regum successione cessante, et pontificum potestate destructâ alienigenæ obtinuerunt principatum, ut veri regis ortus illius prophetiæ vocaretur voce quæ dixerat : *Non deficiet princeps ex Judâ, neque dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est ; et ipse erit expectatio gentium. S. Leo, serm.* 63 *de passione Domini* 14, cap. 6.

(1) Dan judicabit populum suum, sicut et aliæ tribus Israel. *Gen.* 49, cap. 16.

où viendra l'envoyé. Il paraît que c'est dans ce sens que S. Jean Chrysostôme a entendu cet oracle (1); et il est d'autant plus juste de l'entendre dans ce sens simple et naturel, qu'entendu ainsi il a eu son accomplissement plein et exact. Les autres tribus ont cessé d'exister en corps d'état et d'avoir des chefs pris dans leur sein, Juda a conservé long-temps la prérogative qui lui avait été annoncée : cette tribu n'a perdu la verge de commandement et le chef tiré d'elle qu'au temps de la venue de Jésus-Christ : la suite de son histoire le montre clairement.

XIII. Quelques interprètes ont cru trouver, dès le temps où les Israélites étaient dans l'Egypte en état de servitude, des traces de l'autorité qu'exerçaient, dans chaque tribu, des chefs qui en étaient tirés; ils se fondaient sur ce que, dans l'Exode, Dieu ordonne à Moïse de rassembler les anciens d'Israël, ou, selon la version des Septante, le sénat des enfants d'Israël (2); mais cette opinon paraît difficile à admettre. Il est contre toute vraisemblance que les Egyptiens, qui tenaient les Hébreux dans la pauvreté et l'humiliation, qui s'étaient même fait un système de les opprimer pour empêcher qu'ils ne devinssent trop puissants (3), leur aient laissé la liberté de former un corps d'état parmi eux, et d'avoir des chefs qui les gouvernassent. Le texte que l'on cite n'annonce point que ces anciens dont Moïse devait faire le rassemblement, eussent de l'autorité sur leurs compatriotes. Il était impossible que Moïse rassemblât tout ce peuple si nombreux; il est tout simple que Dieu le chargea de parler à ceux qui avaient le plus de considération parmi la nation.

Mais, objectent quelques-uns de nos adversaires, « Si le sceptre n'a pas été dans Juda dès le premier « moment, la prophétie s'est donc trouvée fausse im« médiatement aprés qu'elle a été faite. Le mot *non* « *deficiet* annonce que le sceptre sera en tout temps « dans la tribu, qu'il ne manquera jamais. » Cette interprétation n'est pas exacte. Le mot *non deficiet* signifie seulement que lorsque le sceptre sera entré dans Juda, il n'en sortira plus; mais le temps où il doit y entrer n'est pas fixé. Dans un discours prophétique on ne doit pas regarder la chose comme présente. Jacob promet une puissance à son fils; il ne la lui donne pas actuellement.

Après la sortie d'Egypte, et lorsque les Israélites étaient encore dans le désert, on trouve des marques plus positives de l'autorité des chefs dans les tribus. Non-seulement on voit en plusieurs endroits des hommes appelés princes de la multitude; mais au commencement du livre des Nombres, ils sont désignés par leurs noms et par leurs tribus; ils sont appelés princes des tribus et des maisons, chacun dans sa parenté; princes de la multitude dans leurs tribus et chefs de l'armée d'Israël : ils sont associés à Moïse pour faire le recensement de tous les hommes en état de porter les armes (1). On les voit ensuite, dans l'ordre du campement, placés chacun à la tête de sa tribu, et la commandant (2). Enfin on les retrouve dans beaucoup d'occasions associés à Moïse et à Aaron, et toujours avec ce même titre de princes des tribus.

Si cependant on veut que cet ordre de choses n'ait pas existé dans le désert, et que les tribus n'y aient pas eu un gouvernement particulier, nous n'avons pas d'intérêt à soutenir le contraire; il s'ensuivra seulement que cette forme de gouvernement par tribus a commencé plus tard, et lorsque les Israélites, ayant passé le désert, se furent établis dans la terre de Chanaan, il n'en sera pas moins vrai que, du moment où elle a commencé, elle s'est perpétuée jusqu'au temps de Jésus-Christ dans la tribu de Juda, malgré les diverses révolutions par lesquelles elle a passé.

Immédiatement après l'établissement du peuple hébreu dans la terre qui lui avait été promise, les douze tribus formèrent douze cantons séparés, ayant chacun son gouvernement; et, sous les lois communes que Moïse leur avait données, composèrent une sorte de république fédérative. Au premier chapitre du livre des Juges, on voit ces diverses tribus avoir chacune de son côté des guerres contre les nations qui leur étaient voisines, ou qui occupaient leur territoire; on les voit ensuite avoir des guerres civiles : ce qui suppose dans toutes un gouvernement et des chefs particuliers. Il est vrai que dans cet intervalle la nation a eu de temps en temps des chefs communs sous le nom de juges. C'était principalement dans le temps où, en punition de ses fautes, elle avait été asservie à des puissances étrangères, que Dieu, en considération de son repentir, lui envoyait des libérateurs qui jouissaient sur elle d'une autorité générale. Mais, outre ces juges communs qui n'existaient que de temps en temps, les tribus avaient leurs chefs particuliers qui régissaient et jugeaient chacune d'elles : Moïse le leur avait ainsi ordonné (3); et nous trouvons dans plusieurs endroits une mention expresse

(1) *Non deficiet,* inquit, *princeps de Judâ, neque dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est; erit expectatio gentium.* Tamdiù, inquit, durabunt judaica et principes Judæorum, donec ille venerit. *S. Joannes Chrysost. in Genes. homil.* 67, n. 2.

(2) Vade, et congrega seniores Israel. Juxtà LXX senatum filiorum Israel. *Exod.* 3, 16.

(3) Et ait (rex) ad populum suum : Ecce populus filiorum Israel multus, et fortior nobis est. Venite, sapienter opprimamus eum, ne fortè multiplicetur, etc. *Exod.* 1, 9, 10.

(1) Tollite summam universæ cognationis filiorum Israel per cognationes et domos suas, et nomina singulorum; quidquid sexûs est masculini à vigesimo anno et suprà, omnium virorum fortium ex Israel, et numerabitis eos per turmas suas, tu et Aaron. Eruntque vobiscum principes tribuum ac domorum in cognationibus suis, quorum ista sunt nomina : de Ruben Elisur, filius Sedeur :.... de Judâ Naasson, filius Aminadab;... de Nephthali Ahira, filius Enam; hi nobilissimi principes multitudinis, per tribus et cognationes suas, et capita exercitûs Israel. *Num.* 1, 2 et seq.

(2) Voyez *Num.* 2, 3 *et seq.*

(3) Judices et magistratus constitues in omnibus portis tuis, quas Dominus Deus tuus dederit tibi, per singulas tribus tuas, ut judicent justo judicio. *Deuter.* 16, 18.

de ces chefs. Deux tribus qui étaient restées en deçà du Jourdain ayant donné de l'inquiétude aux autres, il fut député vers elle dix princes ou chefs, un de chaque tribu, avec Phinées, fils du grand-prêtre (1). Débora parle dans son cantique de ces princes qui siégeaient sur les tribunaux (2). Il serait facile de produire bien d'autres exemples. Ainsi, dans ce premier intervalle de quatre cents ans, la prophétie de Jacob a été accomplie.

Il ne peut pas y avoir de difficulté sur l'état politique de la tribu de Juda pendant le temps de ses rois, surtout depuis David. Il est bon cependant d'observer que, quelle que fût l'autorité suprême des rois, les tribus formaient des corps séparés et avaient des chefs. A la mort de Saül, la tribu de Juda vint trouver David, et l'oignit pour régner sur elle (3). Abner, général des armées de Saül, engagea toutes les autres tribus à reconnaître pour leur roi Isboseth, fils de Saül, et ce ne fut qu'à la mort de ce prince que ces tribus vinrent trouver David, et firent avec lui un pacte d'après lequel elles l'oignirent roi sur tout Israël (4). Roboam ayant irrité les Israélites par sa dureté, le peuple dit : Qu'avons-nous de commun avec David? Pourquoi serions-nous l'héritage du fils d'Isaï? Retournez dans vos maisons, Israël; David, conservez votre maison (5). Dès ce moment, les destinées de la tribu de Juda furent différentes de celles des autres tribus. Tandis qu'elles étaient régies successivement par des rois de différentes dynasties et de différentes tribus, Juda fut toujours gouverné par des rois du sang de David. Remarquons cependant que ce royaume de Juda n'était pas absolument formé de cette seule tribu, il renfermait la tribu de Benjamin, beaucoup de membres de la tribu de Lévi, et quelques individus des autres royaumes; mais la majeure partie de l'état, on peut même dire la totalité morale, était la tribu de Juda, le reste étant en comparaison d'elle très-peu nombreux. Aussi voyons-nous dans plusieurs endroits les auteurs sacrés dire qu'il n'était resté dans ce royaume que la tribu de Juda. Le prophète Ahias prédisant à Jéroboam sa royauté, lui annonce que le Seigneur le fera régner sur dix tribus, et n'en laissera qu'une au fils de David (1). Et il est dit ailleurs, au sujet de la destruction du royaume d'Israël, que Dieu, irrité contre Israël, l'a rejeté de sa présence, et qu'il n'est resté que la seule tribu de Juda (2).

Ces deux royaumes finirent d'exister, parce qu'ils furent conquis, et leurs peuples amenés en captivité, savoir : le royaume d'Israël, par Salmanazar, et celui de Juda, quatre-vingt-cinq ans après, par Nabuchodonosor : mais le sort de ces deux nations fut bien différent. La ruine d'Israël fut totale, absolue, sans retour. Dès ce moment les dix tribus ont cessé de former un état politique; elles sont restées assujéties à leurs vainqueurs, et n'ont jamais été rétablies. Il est même rapporté que les rois d'Assyrie donnèrent leur pays à de nouveaux habitants, qui prirent possession de Samarie et des autres villes (3). Quant aux individus des dix tribus, ils furent transportés au-delà de l'Euphrate, d'où ils ne revinrent plus; et Josèphe atteste que leurs descendants y étaient encore de son temps (4).

Mais il en fut tout autrement de la tribu de Juda et de la captivité qu'elle éprouva : elle cessa, il est vrai, d'avoir des souverains du sang de David, portant le titre de rois; mais elle ne cessa pas pour cela de former un corps de nation, de se régir par ses lois, et d'avoir des chefs de son sang. Si l'on veut absolument que, pendant les soixante-dix ans de la captivité de Babylone, cette tribu n'ait conservé aucune autorité sur elle-même, nous pouvons sans inconvénient l'accorder : un intervalle aussi court dans l'espace de quinze siècles, ne peut pas être regardé comme une cessation, ce n'est qu'une interruption momentanée. Dira-t-on que le Portugal a cessé d'être un royaume, parce que, pendant soixante ans, il a été assujéti à la couronne d'Espagne? On peut d'autant moins le dire de la tribu de Juda, que, pendant cette captivité, elle a toujours conservé l'espérance du rétablissement dans son pays; espérance fondée sur les prophéties qui le lui promettaient. Mais est-il même vrai que dans cet intervalle la tribu de Juda ait cessé de faire un corps de nation, d'être régie par ses lois et jugée par ses chefs? Nous avons un témoignage du contraire dans l'histoire de Suzanne; nous y voyons deux vieillards de la nation, constitués juges pour une année; nous les voyons accuser cette sainte femme devant l'assemblée du peuple, qui d'abord la condamne, et ensuite l'absout, et qui punit de mort ses impurs calomniateurs (5).

(1) Et interim miserunt ad eos in terram Galaad Phinees, filium Eleazari, sacerdotis, et decem principes cum eo, singulos de singulis tribubus. *Jos.* 22, 13, 14.

(2) Cor meum dilexit principes Israel; qui propriâ voluntate obtulistis vos discrimini, benedicite Domino, qui.... sedetis in judicio. *Jud.* 5, 9, 10.

(3) Veneruntque viri Juda, et unxerunt ibi David, ut regnaret super domum Juda. 2 *Reg.* 2, 4.

(4) Et venerunt universæ tribus Israel ad David in Hebron., dicentes : Ecce nos os tuum et caro tua sumus... Venerunt quoque et seniores Israel ad regem in Hebron; et percussit cum eis rex David fœdus in Hebron, coràm Domino, unxeruntque David in regem super Israel. 2 *Reg.* 5, 1, 3.

(5) Videns itaque populus quòd noluisset eos audire, respondit ei dicens : Quæ nobis pars in David? vel quæ hæreditas in filio Isai? Vade in tabernacula tua, Israel; nunc vide domum tuam, David. Et abiit Israel in tabernacula sua. 4 *Reg.* 12, 16.

(1) Auferam igitur regnum de manu filii ejus, et dabo tibi decem tribus; filio autem dabo tribum unam. 3 *Reg.* 11, 35, 36.

(2) Iratusque est Dominus vehementer Israeli, et abstulit eos à conspectu suo; et non remansit nisi tribus Juda tantummodò. 4 *Reg.* 17, 18.

(3) Adduxit autem rex Assyriorum de Babylone, et de Cuthâ, et de Arath, et de Emath, et de Sepharvaim, et collocavit eos in civitatibus Samariæ pro filiis Israel qui possederunt Samariam, et habitaverunt in urbibus ejus. 4 *Reg.* 17, 24.

(4) Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. 11, chap. 5.

(5) Voyez *Daniel*, chap. 35.

L'histoire d'Esther nous présente aussi une idée de l'état de la nation juive sous l'empire des rois de Perse. Assuérus, trompé par Aman, avait donné contre les Juifs un premier édit qui les proscrivait. Il y était dit qu'ils se gouvernaient par les lois nouvelles, qu'ils agissaient contre les coutumes de toutes les nations, qu'ils avaient des lois perverses (1); mais ce prince, désabusé par Esther, publia une autre loi favorable aux Juifs, dans laquelle il déclarait qu'ils se conduisaient selon de justes lois (2). Il paraît donc que, même sous l'empire des rois de Babylone et de Perse, la tribu de Juda avait conservé ses lois, ses juges, son droit de glaive, son état en corps de nation, et qu'elle formait, dans l'empire où elle avait été transportée, ce que les publicistes appellent *status in statu.*

Ce fut après le retour de la captivité que le pays fut appelé Judée et ses habitants Juifs, du nom de la tribu qui formait la presque totalité du peuple. Nous n'avons pas l'édit par lequel Cyrus permettait aux Juifs de retourner habiter leur ancienne patrie; mais nous ne pouvons pas douter qu'ils n'y formâssent de nouveau un corps de nation régi par ses magistrats, puisque nous voyons dès ce moment Zorobabel, issu du sang royal, reconnu chef du peuple, conjointement avec les principaux de la nation. L'édit accordé par Artaxerxe à Esdras est positif. Il l'autorise à établir des juges, des présidents qui fassent observer la loi de Moïse, et qui prononcent des jugements même capitaux (3). Ainsi fut perpétué dans la tribu de Juda, conformément à la prophétie de Jacob, le droit de glaive et la prérogative d'être régie par des chefs pris dans elle-même. Le régime de cet état était aristocratique; et l'autorité, soit administrative, soit judiciaire, était exercée par les principaux d'entre les Juifs. Cet ordre de choses dura pendant l'espace d'environ trois cent soixante-dix ans, jusqu'au temps des Machabées. Alors la nécessité de résister à la violente persécution d'Antiochus, fit changer quelque chose à la constitution. Il fallut se donner un chef guerrier; ce qui rapprocha l'état du gouvernement monarchique. Judas Machabée, ensuite ses frères, et, après eux, les descendants de Simon eurent la principale part à l'autorité; mais le corps de la tribu ne la perdit pas pour cela. Ce fut le peuple qui élut pour

(1) Indicavit mihi in toto orbe terrarum populum esse dispersum qui novis uteretur legibus, et contrà omnium gentium consuetudinem faciens.... Videntes unam gentem rebellem adversùs omne hominum genus perversis uti legibus. *Esth.* 13, 4, 5.

(2) Nos autem à pessimo mortalium Judæos neci destinatos in nullâ penitùs culpâ reperimus, sed è contrario justis utentes legibus. *Esther,* 16, 15.

(3) Tu autem, Esdra, secundùm sapientiam Dei tui quæ est in manu tuâ, constitue judices et præsides, ut judicent omni populo qui est trans flumen, his videlicet qui noverunt legem Dei tui. Sed et imperitos docete liberè. Et omnis qui non fecerit legem Dei tui, et legem regis diligenter, judicium erit de eo, sive in mortem, sive in exilium, sive in condemnationem substantiæ ejus, vel certè in carcerem. 1 *Esdr.* 7, 25, 26.

ses chefs successivement Jonathas et Simon (1). Antérieurement, et du temps de Judas Machabée, une ambassade avait été envoyée à Rome, non pas seulement par lui et par ses frères, mais par tout le peuple des Juifs (2). Une lettre écrite aux Spartiates, l'est aussi par Jonathas, souverain pontife, par les anciens de la nation, par les prêtres et par tout le reste du peuple (3). Il est donc clair que depuis la captivité, et jusque sous les Asmonéens, qui étaient de la tribu de Lévi, la tribu de Juda avait conservé, avec son état de nation, son autorité propre.

« On prétend qu'il n'est pas vrai que, depuis leur « retour de la captivité, les Juifs aient conservé l'au- « torité sur leur république : on dit qu'ils payaient un « tribu au roi de Perse, qu'ils continuèrent de le « payer aux rois de Syrie, et qu'ils étaient soumis à « leur puissance. »

Nous ne disconvenons pas entièrement du fait; mais un état peut être tributaire d'un autre, être même à quelques égards dans sa dépendance, et cependant conserver son existence politique, le droit d'user de ses propres lois, d'être régi par ses chefs, de juger les procès, d'infliger aux coupables des peines, même celle de mort, d'administrer ses affaires : dans ce cas nous disons qu'elle est véritablement une puissance de l'ordre politique. La république judaïque, dans le temps qui s'est écoulé depuis le retour de la captivité, n'a pas toujours joui d'une indépendance entière; mais elle n'a pas cessé d'être une république : on peut dire d'elle, avec une entière vérité, que dans cet intervalle, comme dans les précédents, elle a conservé la verge, symbole d'autorité, et les chefs tirés d'elle-même que lui avait promis Jacob.

Environ soixante-trois ans avant Jésus-Christ, Pompée s'étant emparé de Jérusalem, y établit roi Hircan, issu du sang asmonéen; et il rendit les Juifs tributaires des Romains. Vingt-cinq ans après, Hérode, Iduméen de naissance, fut fait par les Romains roi de la Judée : plusieurs de ses descendants lui succédèrent dans la souveraineté, soit de tout le pays, soit d'une partie. Des gouverneurs romains furent après cela chargés du gouvernement de la Judée, jusqu'au temps de la destruction par Vespasien et Tite. Les docteurs ne sont pas absolument d'accord sur celle de ces diverses époques où le sceptre a cessé d'être dans la tribu de Juda : nous n'avons pas inté-

(1) Nunc itaque te hodiè eligimus esse pro eo nobis in principem et ducem, ad bellandum bellum nostrum. Et suscepit Jonathas tempore illo principatum. 1 *Machab.* 9, 30, 31.

Et accensus est spiritus populi simul ut audivit sermones istos (Simonis). Et responderunt voce magnâ, dicentes : Tu es dux noster loco Judæ et Jonathæ fratris tui; pugna prælium nostrum : et omnia quæcumque dixeris nobis, faciemus. *Ibid.*, 13, 7, 8, 9.

(2) Judas Machabæus et fratres ejus, et populus Judæorum, miserunt nos ad vos statuere vobiscum societatem et pacem, et conscribere nos socios, et amicos vestros. 1 *Machab.* 8, 20.

(3) Jonathas summus sacerdos, et seniores gentis, et sacerdotes, et reliquus populus Judæorum, Spartiatis fratribus salutem. 1 *Machab.* 12, 6.

rêt d'entrer dans cette discussion. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il est toujours certain que la tribu issue de Juda a cessé d'avoir sa forme de gouvernement régi par ses lois et par des chefs pris parmi elle seulement un peu de temps avant, ou un peu de temps après que Jésus-Christ a paru dans le monde : ce qui accomplit la prophétie de Jacob. Il n'est cependant pas inutile de faire relativement à ces temps de dépérissement de la république judaïque, une observation : c'est que même sous les Hérodes, du temps de Jésus-Christ, et jusqu'après lui, les Juifs avaient conservé le droit de glaive, qui est une portion essentielle de la souveraineté. Nous en avons diverses preuves : l'histoire de la femme adultère amenée à Jésus-Christ pour savoir si on devait la lapider (1) ; l'information faite par le Sanhédrin au sujet d'un aveugle-né que le Sauveur avait guéri (2) ; la réponse de Pilate aux Juifs dans la passion : Prenez-le vous-même et jugez-le selon votre loi (3) ; le procès fait aux Apôtres et leur flagellation, parce qu'ils prêchaient au nom de Jésus-Christ (4) ; le martyre de saint Étienne (5) ; celui de saint Jacques le Mineur (6). Peut-être d'après ces faits, l'opinion la plus vraie est-elle que ce n'est pas tout d'un coup et à une seule époque que le sceptre a cessé d'être dans la tribu de Juda ; mais qu'elle a perdu successivement les diverses prérogatives qui constituent l'autorité souveraine, et cela depuis les temps qui ont un peu précédé la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'entière ruine de l'état, environ quarante ans après son ascension.

XIV. Si nous avions encore affaire aux Juifs anciens qui reconnaissaient dans les paroles du patriarche Jacob à son fils Juda une prophétie du Messie, il suffirait de leur montrer que depuis long-temps ils n'ont plus aucune forme d'état politique, aucune sorte d'autorité, aucun chef pris parmi eux : et nous en conclurions que le Messie promis par Jacob est arrivé depuis long-temps. Mais les Juifs modernes, et surtout les incrédules de nos jours, refusant de voir dans ces paroles une prophétie, il faut reprendre les choses de plus haut, et leur montrer que c'en est une qui a été littéralement accomplie en Jésus-Christ.

Le caractère le plus certain d'une prophétie est, comme nous l'avons vu, son accomplissement. Lorsque de la part de Dieu est annoncé un événement futur, que la prudence humaine ne pouvait aucunement prévoir, et qui se réalise avec une exactitude entière, sans que le hasard ait pu former cette conformité entre l'événement et la prédiction, on ne peut pas s'empêcher de croire que c'est une vraie prophétie.

Or, il est évident 1° que Jacob prédit à Juda, de même qu'à ses autres enfants, des choses futures relatives à sa postérité. Il est évident 2° que les choses qu'il lui prédit sont : que ses descendants formeront une nation, une société politique ; que cette nation sera régie par des chefs pris au-dedans d'elle ; qu'il viendra un personnage désigné par le nom de *Shilo;* que la nation conservera son autorité politique et ses chefs jusqu'à l'arrivée de ce personnage ; enfin que ce personnage sera l'attente des nations, ou que les nations se réuniront à lui, ou que les nations lui obéiront.

Il est évident 3° qu'il était impossible à Jacob de prévoir par ses seules lumières naturelles toutes ces destinées futures de sa postérité ; que de chacun de ses enfants il sortirait une tribu ; que chacune de ces tribus jugerait son peuple et aurait sur lui l'autorité ; que cette autorité cesserait plus tôt dans les autres tribus que dans celle de Juda ; que cette autorité se conserverait dans la tribu de Juda jusqu'à l'arrivée de *Shilo;* que toutes les nations viendraient se réunir à *Shilo*.

Il est évident 4° qu'il serait également absurde d'attribuer au hasard le rapport avec la prédiction d'événements aussi éloignés, aussi compliqués, aussi perpétués dans le cours de plusieurs siècles, aussi dépendants de causes diverses, libres et inconnues.

Il est évident 5°, et nous venons de le démontrer, que la partie de la prédiction relative à la permanence de l'autorité dans la tribu de Juda s'est littéralement accomplie pendant un intervalle de près de quinze siècles, et malgré les révolutions à travers lesquelles a passé cette tribu.

Il est évident 6° que vers le temps où les Juifs ont perdu leur autorité et leurs chefs pris parmi eux, Jésus-Christ a paru dans le monde.

Il est évident 7° qu'après la venue de Jésus-Christ il a été annoncé aux nations, qui l'ont reconnu et qui se sont soumises à sa loi.

Il est évident 8° qu'il ne s'est élevé, ni à cette époque, ni auparavant, ni depuis, aucun autre personnage qui réunisse ces caractères.

Il est donc évident enfin, que les paroles de Jacob à Juda sont une vraie prophétie de Jésus-Christ, qui a eu dans Jésus-Christ son accomplissement littéral, exact et parfait.

XV. On demande pourquoi cette prophétie, qui aurait été si puissante pour convaincre les Juifs, n'a été citée ni par Jésus-Christ, ni par ses Apôtres : à cette interrogation nous avons plusieurs réponses à donner. En premier lieu, l'objet principal de la prophétie était de montrer le temps où le Messie devait venir ; mais lorsque Jésus-Christ est venu publier sa loi, c'était, comme nous le verrons, une opinion générale et constante, que le temps de l'apparition du Messie était arrivée : on n'avait pas à prouver ce point ; et l'emploi de la prophétie de Jacob eût été superflu. En second lieu, il aurait été encore inutile par une autre raison : c'est que la république des Juifs subsis-

(1) *V. Joan.* 8, 3 et seq.
(2) *V. Joan.* 9, 1 et seq.
(3) Accipite eum vos ; et secundùm legem vestram judicate. *Joan.* 18, 31.
(4) *V. Act.* cap. 4 et 5.
(5) *V. Act.* 7.
(6) Il (Ananus) prit le temps de la mort de Festus, et qu'Albinus n'était pas encore arrivé, pour assembler un conseil dans lequel il fit venir Jacques, frère de Jésus nommé Christ, et quelques autres ; les accusa d'avoir contrevenu à la loi, et les fit condamner à être lapidés. *Josèphe, Antiq. jud.* liv. 20, chap. 8.

tait encore, et que rien n'annonçait qu'elle dût finir. L'argument tiré de ce qu'elle devait peu après être détruite, n'aurait pas encore eu de force. En troisième lieu, la partie de la prophétie qui annonce que les nations reconnaîtront le Messie, n'était pas encore accomplie ; il était donc à cet égard impossible d'en faire une preuve de la mission de Jésus-Christ.

Nous finirons ce qui concerne cet oracle sacré par deux réflexions : entre la première et la dernière partie de la prophétie il y a un rapport intime. L'autorité doit cesser dans Juda quand l'autorité sur toutes les nations doit passer au personnage annoncé. Un empire doit succéder à l'autre : c'est qu'alors il sera inutile que la république judaïque subsiste ; elle n'est établie que pour amener le Messie, qui donnera sa loi à toutes les nations. Le Messie venu, la tribu de Juda n'a plus d'objet ; elle ne sert plus aux vues de Dieu : son état est anéanti.

De là, résulte encore contre le système des Juifs un très-fort argument. Si, comme ils le croient, le Messie doit être un roi victorieux, qui rétablisse leur empire, et qui leur donne pour toujours une vaste domination ; il n'est pas vrai qu'alors le sceptre doive sortir de Juda ; au contraire l'empire de cette tribu sera plus florissant, plus puissant, plus solidement établi que jamais. Il faut qu'ils effacent de leurs livres sacrés cette prophétie, ou qu'ils y lisent la frivolité de leur attente.

§ 2. *Prophétie de Daniel sur les soixante-dix semaines.*

I. Le Prophète Daniel ayant compris par la lecture des livres saints, que le nombre des années de la captivité sous laquelle gémissaient alors les Juifs avait été fixé par le Seigneur et par l'organe du prophète Jérémie à soixante-dix ans, et voyant dans la première année de la conquête faite par Cyrus de la Chaldée que le terme approchait, adressa au Seigneur une fervente prière, dans laquelle, en reconnaissant que sa nation était justement punie, il implorait pour elle la miséricorde divine (1).

21. *Lorsque je n'avais pas encore achevé les paroles de ma prière, Gabriel que j'avais vu au commencement dans une vision, vola tout d'un coup vers moi, et me toucha au temps du sacrifice du soir.*

22. *Il m'instruisit, me parla, et me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner et pour vous donner l'intelligence.*

23. *Dès le commencement de votre prière j'ai reçu cet ordre, et je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme de désirs ; soyez donc attentif à ce que je vais vous dire, et comprenez cette vision :*

24. *Dieu a abrégé le temps à soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint.*

25. *Sachez donc ceci, et gravez-le dans votre esprit. Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines ; et les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles.*

Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort ; et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus. Un peuple qui doit venir avec son chef, détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par la dévastation, et la désolation prédite arrivera avant la fin de la guerre.

26. *Une semaine confirmera l'alliance avec plusieurs ; et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin* (1).

Telle est la prophétie de Daniel selon la Vulgate, laquelle, dans quelques endroits, diffère un peu du texte et de la version des Septante : nous aurons occasion d'observer ces différences, qui sont de peu d'importance relativement à notre discussion.

Il est évident à la simple inspection de ce texte, que c'est une prédiction ; et que Daniel, ou plutôt l'ange Gabriel qui lui parle, annonce des événements futurs. Il serait ridicule de chercher à prouver une chose aussi évidente. La question est donc de savoir, 1° si cette prédiction est une prophétie divine : ce qui sera certain, si elle a eu son accomplissement exact, qui n'ait pu ni être prévu par des causes naturelles, ni

(1) In anno primo Darii, filii Assueri, de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldæorum, anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum annorum de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum, rogare et deprecari in jejunio, sacco, et cinere ; et oravi Dominum Deum meum. *Dan.* 9, 1, 2, 3, 4.

(1) 21. Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione à principio, citò volans, tetigit me in tempore sacrificii vespertini.

22. Et docuit me, et locutus est mihi, dixitque : Daniel, nunc aggressus sum, ut docerem te, et intelligeres.

23. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo. Ego autem veni, ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es. Tu ergo animadverte sermonem et intellige visionem.

24. Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justia sempiterna, et ungatur Sanctus sanctorum.

25. Scito ergo, et animadverte. Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usquè ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt ; et rursùm ædificabitur platea et muri in angustiâ temporum.

26. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus ; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo ; et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.

27. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium ; et erit in templo abominatio desolationis ; et usquè ad consummationem et finem perseverabit desolatio. *Dan.* 9, 21 et seq.

être arrivé au hasard ; 2° si cette prophétie divine annonce Jésus-Christ et s'est réalisée en lui.

II. Les événements annoncés par cette prédiction sont enfermés entre deux époques, toutes deux prédites. La première est l'émission de la parole ou du décret pour rebâtir Jérusalem, qui était alors ruinée. La seconde est la nouvelle destruction de cette ville et de son temple. Dans cet intervalle voici les événements qui sont prédits :

Un ordre ou un décret doit être donné pour rebâtir Jérusalem.

Dans soixante-dix semaines, à dater de l'émission, ou selon d'autres, de l'exécution de ce décret, doit venir un personnage important, à qui l'Ange donne le nom de *Christ chef*, et qu'il qualifie du titre de *Saint des saints*, et selon l'hébreu, Sainteté des saintetés.

Les soixante-dix semaines sont divisées en trois parties, savoir : sept semaines, soixante-deux semaines, et une demi-semaine. Pendant les sept premières, les murailles et les places de Jérusalem doivent être rebâties par des temps fâcheux et difficiles. Après les soixante-deux suivantes, le personnage annoncé et appelé Christ doit être mis à mort, et, selon la force du mot hébreu, subir une peine capitale. Pendant la dernière semaine, un nouveau pacte doit être fait et confirmé avec plusieurs, et au milieu de la semaine les sacrifices et les victimes doivent cesser.

Le peuple du Christ cessera d'exister, ou, si on veut s'en tenir au texte hébreu, ce ne sera pas à raison de ses propres crimes que le Christ sera supplicié.

Dans le même temps l'iniquité sera détruite, et la justice éternelle viendra sur la terre.

La vision et la prophétie seront alors accomplies, ou, selon l'hébreu et les Septante, seront scellées ou terminées.

Un peuple viendra avec son chef détruire Jérusalem et son temple : l'abomination de la désolation sera dans le temple ; et la désolation durera jusqu'à la fin.

III. Je commence par poser deux vérités évidentes : 1° Il était impossible à Daniel de prévoir, par ses propres lumières, cette longue suite d'événements si éloignés de toute vraisemblance, et dont les causes secondes lui étaient absolument inconnues. 2° Si on voit cette prédiction si compliquée, littéralement accomplie, on ne peut pas imaginer que ce soit le hasard qui ait produit cet accomplissement, qui non-seulement ait fait arriver toute cette succession d'événements de la manière dont ils étaient annoncés, mais qui les ait fait tomber aux époques prédites. Ces deux vérités sont tellement certaines, tellement claires, que jamais elles n'ont été contredites. De tous les ennemis de la religion chrétienne, Juifs, païens, incrédules, qui ont cherché toutes les objections contre cette prophétie, aucun n'a imaginé de dire que la prédiction de Daniel avait pu être faite par une prévision naturelle, ou produite à l'aventure et fortuitement réalisée.

Je viens maintenant à la démonstration résultante de cette prophétie, et, pour l'établir, je pose trois propositions :

1° L'époque fixée par Daniel pour la venue du personnage important qu'il annonce, est passée depuis très-long-temps.

2° Ce personnage annoncé est le Messie prédit par d'autres prophètes et attendu par les Juifs.

3° Le Messie annoncé dans cette prédiction est Jésus-Christ en qui elle s'est littéralement accomplie.

IV. *Première proposition.* L'époque fixée par Daniel pour l'arrivée du personnage important qu'il annonce, est passée depuis très-long-temps.

Cette époque est de soixante-dix semaines, à dater de l'émission, ou peut-être de l'exécution du décret pour la reconstruction de Jérusalem. Les Juifs connaissaient deux sortes de semaines : des semaines de jours, telles que les nôtres, et des semaines d'années. Nous voyons dans les livres saints employer cette manière de compter les temps par semaines de sept ans (1). Ainsi le peuple juif y était accoutumé, et n'était pas étonné qu'on s'en servît. Que ce soient des semaines de jours, que ce soient des semaines d'années qu'entende le prophète, il est évident que depuis long-temps elles sont écoulées : les unes feraient quatre cent quatre-vingt-dix jours, les autres quatre cent quatre-vingt-dix ans ; et il y a bien plus de temps que Jérusalem a été rebâtie.

V. Quelques rabbins modernes ont imaginé de dire que c'était de semaines de siècles que parlait Daniel, et que le personnage annoncé par lui ne devait paraître qu'au bout de quarante-neuf mille ans. Mais, en produisant ce système tout nouveau, il faudrait l'appuyer de quelques raisons : il serait nécessaire de rapporter quelque endroit de l'Ecriture où il soit question de semblables semaines. L'Ange parlait à Daniel pour être entendu. C'était dans la même vue que Daniel rapportait aux Juifs ses paroles ; il voulait qu'ils se préparassent à recevoir dans le temps marqué celui qui était annoncé. Mais certainement ni Daniel n'aurait entendu le langage de l'Ange, ni les Juifs n'auraient compris celui de Daniel, s'il avait été question d'une sorte de semaine dont jamais ils n'auraient entendu parler, et dont ils n'auraient eu aucune idée. Il est clair que dans ce cas l'Ange aurait induit en erreur et Daniel et tout le peuple, en leur faisant espérer dans un temps plus rapproché ce qui ne devait avoir lieu que dans un beaucoup plus long intervalle.

Mais le texte même, aidé de l'événement, s'explique clairement ; et, en l'examinant, il est facile de se convaincre que ce n'est ni de semaines de siècles, ni de semaines de jours, mais de semaines d'années que parle le prophète : il divise ces soixante-dix semaines en trois parties ; et il est clair que dans les trois intervalles il parle du même genre de semaines,

(1) Numerabis quoque tibi septem hebdomadas annorum, id est, septies septem. *Levit.* 24, 8.

puisque ce sont trois fractions de la même durée. Si on veut que ce soit des semaines de jours, il faut dire que Jérusalem sera entièrement bâtie en quarante-neuf jours, malgré les difficultés et les temps fâcheux qui sont prédits. Si on aime mieux que ce soient des semaines de siècles, alors les Juifs emploieront à cette restauration quatre mille neuf cents ans, ce qui n'est pas moins ridicule. En s'arrêtant à des semaines d'années, la prophétie a un sens simple et raisonnable, et cadre avec l'événement. Les temps fâcheux annoncés par Daniel sont effectivement arrivés. Nous apprenons, et des livres d'Esdras, et de l'historien Josèphe, que les nations voisines n'ont cessé de traverser les Juifs dans la reconstruction de leur ville, employant tantôt l'intrigue auprès des rois de Perse, tantôt la force et la violence. Il n'est donc pas étonnant que la restauration de Jérusalem n'ait été complètement achevée qu'au bout de quarante-neuf ans, à dater du temps où la permission a été accordée : ce qui donne l'emploi des sept premières semaines. Nous allons voir que ce qui est dit des deux autres intervalles a eu pareillement son accomplissement en l'entendant de semaines d'années. Il est encore bon d'observer que Daniel, lorsqu'il parle de semaines de jours, le marque expressément ; nous en avons plusieurs exemples dans le livre de ses prophéties (1). Ainsi, tout montre que ce prophète entend ici des semaines d'années, lesquelles doivent commencer à la date de l'édit pour la restauration de Jérusalem, édit qui est maintenant à vingt-trois siècles de nous.

Une autre preuve que le temps fixé par Daniel est écoulé depuis long-temps, est l'événement qui termine sa prédiction : la dernière époque qu'il annonce est la destruction de Jérusalem et de son temple par un peuple qui viendra avec son chef ; c'est par là que tout doit finir. Or, il y a dix-sept cents ans que cette époque est arrivée, et que Tite, à la tête des armées romaines, a réalisé cette partie de l'oracle sacré.

VI. *Seconde proposition.* Le personnage annoncé par Daniel après les soixante-dix semaines, est le Messie prédit par d'autres prophètes, et attendu par les Juifs.

Nous avons d'abord en faveur de cette vérité l'autorité des Juifs anciens qui, comme nous l'avons déjà observé, est fort supérieure à celle de quelques Juifs modernes et d'un très-petit nombre d'auteurs chrétiens qui s'y sont joints pour appliquer à d'autres qu'au Messie cette prophétie.

Ce système récent est aussi démontré faux par la manière dont se présentent ses inventeurs : ils divisent en deux parties la prédiction de Daniel. La première, qui comprend les premiers versets jusqu'au vingt-cinquième, a rapport, de leur aveu, au Messie ; c'est lui qui est le Saint des saints, qui doit être oint, qui doit détruire les péchés, qui doit amener la justice éternelle. La seconde partie, qui commence au verset vingt-cinq, *sachez donc ceci et faites-y attention,* regarde, selon eux, quelque autre personnage ; mais quand il s'agit de le désigner, ils ne s'accordent pas entre eux. Nous examinerons dans un moment leurs diverses opinions ; contentons-nous ici de les réfuter tous ensemble par une seule considération : c'est que leur principe fondamental, la division de la prophétie en deux parties relatives à deux objets différents, est une illusion. Il est clair au contraire que tout le discours de l'ange à Daniel ne forme qu'un seul contexte, et a rapport à une seule et même personne, en sorte que la seconde partie n'est qu'un développement plus étendu de ce qui est dit dans la première. Il suffit de lire le texte pour être frappé de cette vérité ; mais, puisqu'on la conteste, arrêtons-nous un moment à la démontrer.

D'abord, les mots qui commencent cette seconde partie, *sachez donc ceci et faites-y attention,* la lient avec la première ; ensuite l'ange qui, dans la première partie, a parlé de soixante-dix semaines, dans la seconde en annonce sept, soixante-deux, et une demie ; et il explique ce qu'il doit arriver dans chacun de ces intervalles. C'est évidemment le même compte d'années ; c'est le développement en détail de ce qui vient d'être dit en général. Enfin, ce qui achève de montrer que dans l'une et dans l'autre partie il parle de la même personne, c'est que, dans les deux, il lui donne le même nom : il l'appelle dans la seconde *Christ,* ce qui signifie oint ; dans la première, il avait dit que le *Saint des saints* serait *oint :* l'identité de nom, le rapport de temps, la liaison des phrases, tout annonce que c'est ici un discours suivi, qui n'a qu'un seul et même objet.

Il n'y a que le Messie qui dans les livres saints soit appelé le Christ ou l'Oint purement et simplement et par antonomase. Toutes les fois que la qualité d'oint est appliquée à une autre personne, il y a dans le discours, quelque chose qui l'indique. Mais il était tellement reçu que le mot *Christ* signifiait le Messie, que, dans beaucoup d'endroits de l'Evangile, nous voyons le Messie ainsi appelé : c'étaient deux termes synonymes. La Samaritaine le dit expressément : *Le Messie vient, qu'on appelle le Christ* (1). Quand les pharisiens viennent demander à Jean-Baptiste qui il est, il déclare qu'il n'est pas le Christ ; et pourquoi donc, répliquent-ils, baptisez-vous, si vous n'êtes pas le Christ (2) ? Les Juifs, étonnés des miracles de Jésus-Christ, et doutant s'il n'est pas le Messie, expriment souvent leur incertitude, en demandant s'il est le Christ (3). S. Pierre déclare à son maître qu'il le re-

(1) In diebus illis, ego Daniel legebam trium hebdomadarum diebus. *Dan.* 2.
Donec complerentur trium hebdomadarum dies. *Ibid.,* 3.

(1) Messias venit qui dicitur Christus. *Joan.* 4, 25.

(2) Et confessus est : Quia non sum ego Christus. Et interrogaverunt eum, et dixerunt : Cur ergo baptizas, si tu non es Christus ? *Joan.* 1, 20, 25.

(3) Numquid verè cognoverunt principes, quia hic est Christus? Sed hunc scimus undè sit : Christus autem cùm venerit, nemo sciet undè sit. *Joan.* 7, 26, 27.
De turbâ autem multi crediderunt in eum, et di-

connaît pour le Messie, en lui disant : Vous êtes le Christ (1). Il serait inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples ; ceux-ci suffisent pour prouver que, dans le langage des Juifs, le nom de Christ signifiait le Messie, et que par conséquent ce ne peut être que lui que Daniel ait eu en vue.

Deux dernières considérations achèvent de nous montrer que c'est du Messie que parle Daniel : d'abord, ses expressions sont tellement fortes, annoncent un personnage tellement parfait, qu'elles ne peuvent convenir qu'au Messie ; il est appelé le Saint des saints, et selon l'hébreu, la Sainteté des saintetés ; il doit mettre fin à l'iniquité, et amener une justice éternelle. A ces traits, quel autre pouvaient reconnaître les Juifs que l'envoyé divin qui leur était promis ? Ensuite, nous voyons les caractères, les qualités, les fonctions que Daniel attribue à celui qu'il annonce, parfaitement conformes à ce que, de l'aveu des Juifs, les autres prophètes prédisent du Messie : c'est donc, de même qu'eux, le Messie qu'il prédit.

VII. *Troisième proposition.* Le Messie annoncé dans cette prédiction est Jésus-Christ, en qui elle s'est pleinement accomplie.

Pour nous convaincre de cette vérité, prenons d'une main le texte de Daniel, et de l'autre l'Evangile, et nous verrons que l'un est l'accomplissement exact de l'autre. Nous reconnaîtrons, dans ce que l'histoire nous apprend et dans ce que la foi nous révèle de Jésus-Christ, tous les caractères marqués d'avance par Daniel avec tant de clarté.

En premier lieu, l'époque de la fin des soixante-dix semaines cadre avec celle de la mort de Jésus-Christ. Les chronologistes disputent entre eux sur le temps où doivent commencer ces semaines. Il y a eu quatre édits émanés des rois de Perse pour le rétablissement de Jérusalem. Le premier, de Cyrus, dans la première année de son règne. Le second, de Darius, fils d'Hystaspe, dans la seconde du sien. Les deux derniers, d'Artaxerxès-Longuemain, l'un dans sa septième, l'autre dans sa vingtième année de règne. Je ne crois pas devoir entrer dans l'examen de ces différents systèmes, ni adopter l'un de préférence aux autres. Ce n'est point sur des systèmes particuliers que nous établissons les preuves de la religion. Je suis d'autant moins obligé d'en admettre et d'en rejeter, que la différence de l'un à l'autre est peu considérable ; et qu'à la seule inspection, sans même se livrer à un examen détaillé, on voit les deux époques, celle indiquée par Daniel et celle de la mort de Jésus-Christ, se rapporter à très-peu de distance près. Les auteurs qui proposent les diverses opinions, font cadrer chacun la sienne avec l'événement. On nous objecte cette variété de sentiments entre les chrétiens comme une contradiction importante ; de bonne foi, peut-on en faire contre l'accomplissement de notre prophétie une difficulté raisonnable ? Quel est le point de la chronologie ancienne sur lequel il n'y ait pas entre les savants partage et dispute ? Diverses raisons donnent encore plus de prise à la variété des opinions sur cet article. 1° La chronologie des rois de Perse n'est pas parfaitement connue. 2° Plusieurs de ces rois ayant été associés au trône par leurs prédécesseurs, les années de leur règne sont comptées par quelques chronologistes, du jour de l'association ; par d'autres, du temps de la succession. 3° Quelques savants datent le commencement des semaines de l'émission du décret pour rebâtir Jérusalem ; d'autres les font commencer à l'exécution de ce décret. 4° Le commencement même de l'ère chrétienne et l'époque précise de la naissance et de la mort de Jésus-Christ est aussi un sujet de contestation entre les érudits. Il serait donc bien étonnant qu'ils s'accordassent sur le calcul des semaines de Daniel ; ils diffèrent de peu d'années ; ils ne diffèrent pas sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le rapport de la prophétie à l'événement : on ne peut pas avec fondement nous opposer leur division sur quelques incidents indifférents au fond de la question.

Le premier caractère convient donc parfaitement à Jésus-Christ, et il ne convient qu'à lui. Quel autre personnage est mort à la même époque, que l'on puisse croire le Messie promis aux Juifs, et qui en présente même les plus légers traits (1) ?

En second lieu, le nom de Christ absolument et sans addition a été constamment donné à notre Jésus ; et c'est encore un caractère qui ne convient qu'à lui : jamais ce nom n'a été donné à un autre (2). C'est

cebant : Christus cùm venerit, numquid plura signa faciet quàm hic facit ? *Ibid.*, 31.

Circumdabant ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousquè animam nostram tollis ? Si tu es Christus, dic nobis palàm. *Ibid.*, 10, 24.

(1) Respondens Petrus, ait ei : Tu es Christus. *Marc.* 8, 29.

(1) Christum autem jam venisse habemus à Daniele prophetâ, qui tempus ejus adventûs sic ipse, vel potiùs archangelus Gabriel ipsi indicavit : *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam, ut perficiantur peccata, et obsignentur peccata.* Et paulò post : *Et obsignetur visio et prophetia, et ungatur Sanctus santorum.* Quis ergo alius unctus est sanctorum, præter solum Christum, ut Dei viventis ? LXX enim hebdomades quadringentos nonaginta annos significant. Namque à Daniel ad hoc tempus sunt anni plusquàm octingenti. Ostendant igitur nobis Judæi quinam apud ipsos sit Sanctus sanctorum post quadringentos nonaginta annos Danielis, qui et sacrificium libationemque legalem abrogaverit. Sanè neminem poterunt judicare qui hæc præstiterit, nisi Jesum Christum, filium Dei. S. *Athanasius*, *Quæstiones ad Antylocum, quæst.* 127, n. 2.

Si quis autem voluerit annos illos per numerum hebdomadarum ab angelo Danieli dictos, ab ædificatione urbis enumerans, in ipsius ortum descendere, hæc cum illis consentire deprehendet. S. *Joannes Chrysost. in Matth., homil.* 4, n. 2.

Daniel etiam tempus quo venturus fuerat Christus atque passurus, numero definivit annorum ; quod longum est computando monstrare, et ab aliis factitatum est antè nos. S. *Augustinus*, *de Civit. Dei*, lib. 18, cap. 34, n. 1.

(2) Dicant Judæi quemnam sermo propheticus vocet Christum ; quis autem sit ex eis qui apud ipsos Christi dicti sunt. Sive rex, sive propheta, sive sacerdos qui appellatus sit Dominus, nunquàm osten-

parce qu'il a été uniquement et universellement connu sous cette dénomination, que ceux de sa religion ont été appelés chrétiens ; et ce n'est pas seulement par eux, c'est aussi par ses ennemis qu'il a été appelé ainsi. Nous avons vu Josèphe, rapportant le martyre de S. Jacques, dire qu'il était frère de Jésus nommé Christ (1) ; et Tacite, parlant des chrétiens tourmentés sous Néron, dire que l'auteur de ce nom est Christ, qui, sous l'empire de Tibère, fut condamné au supplice par le gouverneur Ponce Pilate (2).

En troisième lieu, ce Saint des saints, ce Christ, non-seulement doit mourir, mais doit être tué ; et, selon la force du mot hébreu, supplicié par une sentence juridique au bout des soixante-dix semaines. C'est encore un caractère qui convient à Jésus-Christ, condamné à mort et crucifié, et qui ne convient qu'à lui. On ne voit aucun autre personnage susceptible des titres donnés par Daniel, qui, à cette époque, ait subi une peine capitale.

En quatrième lieu, il est dit dans la prophétie, selon la Vulgate, que le peuple de ce personnage qui l'aura renié cessera d'être un peuple, ou, si on veut, cessera d'être son peuple : *Non erit populus ejus qui eum negaturus est*. Dans l'hébreu, le sens est absolument différent. Ce texte est, que ce ne sera pas à cause de lui-même qu'il sera mis à mort : *et non ei*. Que l'on admette de ces deux significations celle que l'on voudra, elle conviendra parfaitement à Jésus-Christ : si on s'en tient à la première, il est certain que le peuple juif a renié notre Sauveur. Nous reconnaissons que, de ce moment, il a cessé d'être le peuple de Dieu ; très-peu de temps après, il a même cessé tout-à-fait d'être un peuple. Si on aime mieux s'attacher au sens du texte hébreu, c'est un des points principaux de notre religion, que ce n'est pas à raison de ses propres fautes que Jésus-Christ a été mis en croix : Isaïe l'avait prédit, comme nous le verrons (3) ; et les apôtres font de cette vérité le fondement de la religion qu'ils prêchent (4) ; et Jésus-Christ lui-même, dans le cours de sa carrière, avait déclaré que c'était là l'objet de sa mission, et qu'il était venu sur la terre afin de donner sa vie pour la rédemption des hommes (1). Ainsi, ce caractère donné par Daniel au personnage qu'il annonce, se trouve aussi réalisé en Jésus-Christ, quel que soit le sens qu'on y attache ; il n'est, de même que les autres, applicable qu'à lui. Que l'on cherche un autre personnage de qui l'on ait dit de même qu'il est mort pour les péchés des autres hommes, ou de qui l'on puisse dire que son peuple a cessé d'être après l'avoir renié.

En cinquième lieu, l'Ange dit à Daniel que, dans la dernière des semaines, un nouveau pacte doit être confirmé. Par le pacte ou par l'alliance, les Juifs entendaient une loi donnée par le Seigneur, à laquelle on s'engageait d'obtempérer : c'est ainsi qu'ils appelaient la loi que Dieu leur avait donnée par Moïse. Il est évident, 1° que Jésus-Christ a apporté au monde une nouvelle loi qui est appelée la nouvelle alliance ; 2° que c'est dans la dernière des soixante-dix semaines qu'il l'a donnée ; car sa prédication a précédé immédiatement sa mort, et n'a duré qu'un peu plus de trois ans ; 3° qu'il n'y a que lui qui ait donné, à cette époque, une loi nouvelle.

En sixième lieu, à cette époque, le péché doit avoir sa fin, l'iniquité être détruite, ou, selon l'hébreu, être expiée, et la justice éternelle amenée sur la terre. Jésus-Christ a encore accompli cet oracle de Daniel, non pas, à la vérité, en ce sens qu'il ait rendu le genre humain impeccable et nécessairement vertueux : il n'est point venu ôter la liberté, source des mérites, mais il a expié par sa mort le péché originel et les autres. Il a donné les moyens de s'en préserver et de les réparer, en instituant des sacrements qui opèrent ces heureux effets. La justice éternelle a été amenée, d'abord, en ce qu'il est venu, lui qui est essentiellement cette justice ; ensuite, parce qu'il a publié cette loi sublime dont aucune autre n'approchera jamais, et qui élève ceux qui la pratiquent au plus haut degré de sainteté et de perfection. A quel autre personnage, soit à cette époque, soit à toute autre, ce caractère pourrait-il être, je ne dis pas mieux, mais pareillement appliqué?

En septième lieu, les sacrifices et les victimes devaient cesser alors. Il est notoire que, depuis ce temps, les Juifs n'offrent plus aucun sacrifice, n'immolent plus aucune victime. Outre ce sens littéral et naturel, nous en reconnaissons, dans cette partie de la prophétie, un autre qui est mystique : c'est que le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix, étant le premier de la nouvelle alliance, a été le dernier de l'ancienne ; et que toutes les victimes qu'on a continué d'offrir dans le temple pendant quelques années et jusqu'à sa destruction, ont été nulles devant Dieu. De ces deux sens, nous opposons le premier aux Juifs et aux incrédule s pour leur conviction ; nous présentons le second aux fidèles pour leur éducation.

En huitième lieu, à la fin des soixante-dix semai-

dere poterunt, licet multis utantur mendaciis. Clarum est igitur quòd propheta prædixit Salvatorem Dominum nostrum. *Theodoretus, in Lament. Jerem.*, cap. 4.

(1) Voyez ci-dessus, col. 89, note 6.

(2) Voyez Dissertation sur la propagation du christianisme, chap. 1, n. 4, note 11.

(3) Voyez Isaïe, 53, 4, 5, 6.

(4) Ut quid enim Christus, cùm adhùc infirmi essemus, secundùm tempus pro impiis mortuus est ? *Rom.*, 5, 6.

Christus mortuus est pro peccatis, secundùm Scripturas. 1 *Cor.* 15, 3.

Dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut nos eriperet de seculo præsenti nequam. *Galat.* 1, 4.

In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum. *Ephes.* 1, 7; *Coloss.* 1, 24.

Qui dedit semetipsum redemptionem pro omnibus. 1 *Timoth*, 2, 6.

Semel Christus pro peccatis nostris mortuus est ; justus pro injustis. 1 *Petr.*, 3, 18.

(1) Filius hominis venit non ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis. *Matth.* 20, 28; *Marc.* 10, 45.

nes, les visions et les prophéties devaient être accomplies selon la Vulgate : elle diffère encore, en ce point, du texte hébreu, qui porte qu'alors elles devaient être scellées ou terminées. Or, nous disons encore : Quel que soit celui de ces deux sens qu'on veuille adopter, il convient également à Jésus-Christ. Dans lui, toutes les prophéties judaïques ont été accomplies ; à lui, toutes ont cessé (1). Ce second point est évident ; les rabbins eux-mêmes en conviennent ; ils ne peuvent prétendre que, depuis cette époque, ils aient eu un seul prophète. Le dernier qu'ils aient eu a été saint Jean-Baptiste (2). Il est également certain que les prophéties se sont toutes accomplies dans la personne de Jésus-Christ. Tout ce chapitre de notre dissertation sera employé à le prouver. Le Sauveur, dans le cours de sa vie, l'a plusieurs fois répété (3) ; et au moment de sa mort, sa dernière parole fut encore que tout était consommé (4).

En neuvième lieu, un dernier événement est prédit par l'archange Gabriel : c'est celui qui doit mettre fin à toute l'économie judaïque ; la ruine du peuple juif, la destruction de Jérusalem et de son temple par un peuple étranger qui doit venir sous un chef, et causer une désolation qui durera jusqu'à la fin. Pour montrer l'accomplissement de cette partie de la prophétie, nous n'avons pas besoin de recourir à l'Evangile et à la doctrine que nous professons. L'histoire des Juifs et celle des Romains nous apprennent qu'environ quarante ans après la mort de Jésus-Christ, Tite, à la tête d'une armée romaine, mit fin à la république judaïque ; il s'empara de Jérusalem, et la rasa de fond en comble : le temple fut consumé, malgré ses ordres et les efforts de son armée pour arrêter l'incendie. Une circonstance mentionnée dans la prophétie est l'abomination de la désolation placée dans le lieu saint ; elle s'effectua de même que toutes les autres, par les horreurs que commirent les Juifs dans leur temple, et avant et pendant le siége de Jérusalem. Quelques interprètes appliquent cette partie de la prophétie au déicide commis sur la personne de Jésus-Christ. Si on veut adopter ce sens, il ne contrariera certainement pas notre preuve. Il ne reste donc, de tous les points prédits par l'ange à Daniel, qu'un seul qui ne soit pas strictement réalisé : c'est que la désolation durera jusqu'à la fin ; mais il ne peut pas l'être encore dans son entier ; il continue chaque jour de s'accomplir de plus en plus. Dix-sept siècles d'oppression pesant sur ce peuple malheureux, la tentative inutile de Julien pour rétablir le temple de Jérusalem, et l'accomplissement si littéral de tous les autres objets de la prophétie, doivent nous persuader fermement que celui-là sera de même réalisé.

Je le demande maintenant avec confiance à tout homme qui n'a pas renoncé aux lumières de sa raison, fût-il Juif, fût-il incrédule : est-il possible de n'être pas vivement frappé du concert entre la prédiction de Daniel d'une part, et de l'autre, la multiplicité et la diversité des événements qu'elle avait annoncés, et qui tous, sans exception, arrivent ponctuellement aux époques marquées, précisément de la manière et avec toutes les circonstances indiquées ? Une seule prophétie accomplie est le sceau de la divinité ; ici, c'est une collection de prophéties, toutes réalisées avec la plus parfaite exactitude.

Contre la démonstration évidente qui résulte de cette prophétie, les rabbins ont imaginé diverses objections auxquelles s'attachent les incrédules, et qu'il est, en conséquence, nécessaire d'examiner sommairement : ils donnent au discours de l'ange diverses explications, toutes si frivoles, si absurdes, que, pour les réfuter, il suffit de les rapprocher du texte prophétique ; elles pèchent toutes, ou en ce qu'elles ne cadrent pas avec la chronologie, ou en ce qu'elles laissent de côté une partie des caractères indiqués par le prophète.

VIII. « D'abord, quelques Juifs divisent en plusieurs « parties la prophétie, et distinguent deux ou trois « christs ; car sur cela ils ne sont pas même d'accord « entre eux. Les uns disent que le premier christ an« noncé est le Messie qui doit venir un jour ; le se« cond, Cyrus ; le troisième, le roi Agrippa, tué, di« sent-ils, par les Romains au siége de Jérusalem. « D'autres font leur premier christ du grand-prêtre « qui le premier exerça le sacerdoce au temps de Né« hémie ; et leur dernier, d'Ananus, tué lors du siége « de Jérusalem. Il y en a qui, par le christ, entendent « Onias mis à mort par Ménélaüs, et par l'abomination « de la désolation, les profanations d'Antiochus. Quel« ques-uns disent que c'est Judas Machabée que le pro« phète appelle le christ chef. Il y en a qui prétendent « que, par ce christ mis à mort, l'ange désigne, non

(1) Quid est autem quod dicit (Daniel) signari visum et prophetiam ? Quoniam omnes prophetæ nuntiabant de ipso quòd esset venturus, et pati haberet. Igitur quoniam adimpleta est prophetia per adventum ejus, proptereà signari visionem et prophetiam dicebat, quoniam ipse est signaculum omnium prophetarum, adimplens omnia quæ retrò de eo prophetæ nuntiaverunt. Post enim adventum Christi et passionem ipsius, jam non visio, neque prophetes est qui Christum nuntiet venturum. Denique si hoc non ità esset, exhiberent Judæi prophetarum aliqua volumina. *Tertullianus contra Judæos, cap.* 8.

Itaque quoniam impleta est prophetia per adventum ejus, id est, per nativitatem quam suprà memoravimus, et passionem quam evidenter ediximus, propterea et Daniel signari visionem et prophetiam dicebat ; quoniam Christus est signaculum omnium prophetarum, adimplens omnia quæ retrò erant de eo nuntiata. Post enim adventum ejus et passionem ipsius, jam non visio, neque prophetes. Undè firmissimè dicit adventum ejus signare visum et prophetiam. Itaque ostendentes, et numerum annorum, et tempus 69 et dimidiæ hebdomadarum adimpletarum, probavimus tunc venisse Christum, id est, natum. *Ibid. cap.* 11.

(2) Omnes enim prophetæ et lex usque ad Joannem prophetaverunt. *Matth.* 11, 13.

(3) Dico autem vobis quoniam adhùc hoc quod scriptum est oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim omnia quæ scripta sunt, de me finem habent. *Luc.* 22, 37.

Et alibi passim.

(4) Cùm ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est. Et, inclinato capite, emisit spiritum. *Joan.* 19, 30.

« un personnage particulier, mais la cessation du pou- « voir suprême ou du sacerdoce dans le peuple juif. »

Quelques réflexions suffiront pour montrer la futilité de ces interprétations.

Nous avons prouvé que la division de la prophétie en deux parties relatives à deux christs différents, était une absurdité ; qu'elle ne forme qu'un seul contexte, et qu'elle est relative à la même personne : il est inutile d'y revenir.

Ce n'est pas d'un christ qui doit venir un jour en général que parle Daniel ; il fixe le temps de sa mort à la soixante-deuxième semaine, et il divise ces semaines en sept, soixante-deux, et une demie. C'est s'abuser étrangement que de voir dans ces détails l'annonce d'un temps indéfini. De tous ces personnages dont on veut faire le Christ, il n'y en a aucun dont l'existence corresponde à l'époque marquée. Cyrus, le grand-prêtre du temps de Néhémie, Onias, Judas Machabée arrivent beaucoup plus tôt ; le jeune Agrippa, Ananus, quarante ans plus tard.

Il ne suffit pas de présenter un des caractères marqués par le prophète, pour faire connaître le Christ qu'il annonce ; il faut y montrer la totalité de ces caractères réunis. Cyrus, Ananus, le jeune Agrippa peuvent-ils être raisonnablement appelés le Saint des saints ? Onias et Judas Machabée mériteraient plus les titres de sainteté ; mais voit-on, après eux, les sacrifices cesser ; voit-on commencer une désolation qui dure jusqu'à la fin ? La persécution d'Antiochus fut violente, il est vrai, mais elle fut suivie du gouvernement glorieux et paisible de Simon, et d'un long temps de tranquillité sous ses descendants.

C'est une idée bien extravagante de voir dans le Christ mis à mort les malheurs actuels du peuple juif. D'ailleurs, comment la cessation de la république et du culte judaïque a-t-elle détruit le péché, amené la justice éternelle ? Quel est le pacte nouveau auquel elle a donné naissance ?

On sent qu'à ces observations il serait possible d'en joindre beaucoup d'autres, et qu'en appliquant plus particulièrement à chacun des êtres qu'on prétend annoncés par Daniel, les divers caractères qu'il présente, il se trouverait que la plupart n'en présentent absolument aucun : il n'y a que Jésus-Christ qui les réunisse tous dans sa personne.

IX. « Ce n'est pas seulement par les oppositions des « Juifs que l'on combat la démonstration tirée de cette « prophétie de Daniel ; on nous objecte aussi le témoi- « gnage de plusieurs auteurs chrétiens. S. Jérôme « trouve le texte de Daniel tellement difficile à com- « prendre, qu'il n'ose pas l'expliquer, et qu'il refuse « d'en dire son opinion. Saint Augustin dit que la dif- « ficulté de ce chapitre l'a empêché de consentir à « l'expliquer. Eusèbe prétend que les soixante-dix se- « maines n'ont pas rapport à Jésus-Christ ; il termine « la soixante-neuvième au dernier pontife du sang des « Machabées, et la dernière, à la prise de Jérusalem « par Pompée. Renold, Scaliger, Junius et plusieurs « autres croient que les semaines se terminent, non à « la mort du Christ, mais à la destruction du temple « par Tite. Parmi les plus savants dans la chronologie, « et parmi ceux qui ont étudié le plus soigneusement « les prophéties, il y en a qui rapportent celle-ci à « d'autres événements et à d'autres temps : tels sont « spécialement Marsham, Hardouin et Calmet. »

Quand saint Jérôme parle de difficultés relatives à cette prophétie, il n'entend pas qu'il soit difficile de la rapporter à Jésus-Christ. Il était tellement persuadé qu'il en est l'objet, que, dans la préface de son commentaire sur Daniel, il dit positivement qu'entre les prophètes, aucun n'a parlé aussi clairement de Jésus-Christ, puisque non-seulement il a annoncé sa venue, ce qui est commun avec tous les autres, mais qu'il en a de plus fixé l'époque en comptant les années, et en marquant les caractères qui le feraient reconnaître (1). Ce que saint Jérôme trouve périlleux, c'est de prononcer, entre les divers savants, sur le mérite de leurs systèmes chronologiques, c'est-à-dire sur le calcul des semaines, et sur le temps où elles doivent commencer (2).

Saint Augustin, dans son ouvrage de la Cité de Dieu, dit en propres termes que Daniel a défini le nombre des années de la venue du Messie et de la mort du Christ ; et s'il s'excuse d'en faire le calcul, c'est parce que le travail serait long, et a d'ailleurs été exécuté par d'autres (3). Dans son épître à Hésychius, il dit que la prophétie de Daniel a rapport au premier avénement de Jésus-Christ, qui a eu lieu ; il condamne, d'après l'autorité de saint Jérôme, ceux qui appliquent cet oracle au second avénement futur ; et c'est de ce second avénement qu'il déclare que, conformément à la parole du Sauveur, il n'ose pas marquer le temps (4).

(1) Verùm quia nobis propositum est, non adversarii calumniis respondere, quæ longo sermone indigent, sed ea quæ à prophetâ dicta sunt nostris disserere, id est, christianis, illud in præfatione commoneo, nullum prophetarum tam apertè dixisse de Christo. Non enim solùm scribit eum esse venturum, quod est commune cum cæteris, sed etiam quo tempore venturus sit docet, et reges per ordinem digerit, et annos enumerat, ac manifesta signa prænuntiat. *S. Hieronymus, Comment. in Danielem, præfat.*

(2) Quia igitur postulas pro Jerusalem, et oras pro populo Judæorum, audi quid in septuaginta annorum hebdomadibus futurum sit populo tuo, et urbi tuæ, quæ sequuntur. Scio de hâc quæstione ab eruditissimis viris variè disputatum ; et unumquemque pro captu ingenii sui dixisse quid senserat. Quia igitur periculosum est de magistrorum Ecclesiæ judicare sententiis, et alterum præferre alteri, dicam quid unusquisque senserit, lectoris arbitrio derelinquens cujus expositionem sequi debeat. *S. Hieronymus, Comment. in Danielem, cap. 9.*

(3) Voyez ci-dessus, col. 98, not. 1.

(4) Ego enim maximè illud de hebdomadibus Danielis, secundùm tempus quod jam transactum est, intelligendum puto. Nam de Salvatoris adventu, qui expectatur in fine, tempora dinumerare non audeo ; nec aliquem prophetam de hâc re numerum annorum existimo præfiniisse, sed illud potiùs prævalere quod Dominus ait : *Nemo potest cognoscere tempora quæ Pater posuit in suâ potestate.*

Hoc me compulit dicere cujusdam opinio, quem presbyter quoque Hieronymus temeritatis notat, quod

Eusèbe, dans le huitième livre de sa Démonstration évangélique, emploie cette prophétie pour prouver la venue de Jésus-Christ : il lui applique toute la première partie ; il dit que c'est lui qui doit confirmer le pacte avec plusieurs, dans le cours d'une semaine ; il ajoute que c'est à sa mort que l'hostie et le sacrifice ont cessé : ce ne sont que quelques parties de la prédiction qu'il entend dans un autre sens que nous.

De ce que, sur le grand nombre des interprètes des saintes Ecritures, il s'en trouve trois ou quatre qui entendent le texte de Daniel autrement que les autres, que peut-on en inférer? Quelle est la vérité qui, sur un très-grand nombre de personnes, ne trouve pas quelques contradictions? La prophétie de Daniel a été entendue du Messie par tous les anciens docteurs juifs, et même par quelques-uns des modernes. L'universalité des Pères, des commentateurs, des théologiens, applique cet oracle à Jésus-Christ : un très-petit nombre d'auteurs n'empêche pas cette universalité morale. D'ailleurs, pour détourner cette prophétie de Jésus-Christ, ces auteurs se jettent dans des difficultés insolubles, dans des explications arbitraires, dans des erreurs de chronologie qu'il serait trop long et qu'il est inutile de relever.

§ 3. *Prophéties de Daniel sur les successions des empires.*

Outre la prophétie que nous venons de voir du prophète Daniel, on en lit plusieurs autres dans lesquelles il annonce l'élévation et la chute de quatre royaumes auxquels doit succéder un cinquième, qui n'est et ne peut être que le royaume spirituel de Jésus-Christ.

I. Au chapitre second, Daniel découvre et explique à Nabuchodonosor un songe qu'il avait oublié. Ce prince avait vu une statue dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, et les pieds en partie de fer, en partie d'argile : cette statue avait été brisée et mise en pièces par une pierre qui s'était détachée d'elle-même et sans la main d'aucun homme, et ensuite la pierre s'étant accrue, était devenue une grande montagne qui remplissait toute la terre. Daniel révèle au roi que les quatres parties de la statue signifient quatre royaumes, dont celui de la Chaldée est le premier, et après lequel il s'en élèvera successivement trois autres, et il finit ainsi : *Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement, selon ce que vous avez vu que la pierre qui avait été détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or; le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver à l'avenir. Le songe est véritable, et l'interprétation en est très-certaine* (1).

ausus fuerit Danielis hebdomadas de adventu Christi futuro, non de præterito exponere. S. *Augustinus, Epist.* 197, *ad Hesychium,* n. 1 et 5.

(1) In diebus autem regnorum illorum suscitabit Deus cœli regnum, quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur. Comminuet autem et consumet universa regna hæc, et ipsum stabit in æternum, secundùm quod vidisti, quòd de monte abscissus est lapis sine manibus; et comminuit testam, et ferrum, et æs, et argentum, et aurum. Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt posteà; et verum est somnium, et fidelis interpretatio ejus. *Dan.* 2, 44, 45.

Au chapitre septième, Daniel a lui-même une vision; la première année du règne de Balthazar à Babylone, il voit, dans la nuit, quatre bêtes qui s'élèvent successivement de la mer, ayant des formes différentes et toutes terribles; la quatrième, entre autres, était extrêmement redoutable, elle dévorait, brisait et foulait tout aux pieds ; alors, des trônes furent placés, et l'Ancien des jours prit séance dans toute sa majesté, et environné du cortége d'un million d'assistants. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts. La quatrième bête se trouva tuée, son corps détruit et jeté au feu. Les autres bêtes avaient aussi perdu toute leur puissance. *Je considérais ces choses,* poursuit Daniel, *dans une vision de nuit, et je vis comme le fils de l'homme, qui venait avec les nuées du ciel, et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours : elles le présentèrent devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume; et tous les peuples, et toutes les tribus, et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée; et son royaume ne sera point détruit. Mon esprit fut saisi d'étonnement; moi Daniel, je fus épouvanté par ces choses; et ces visions qui m'étaient présentées me troublèrent. Je m'approchai d'un de ceux qui étaient présents, et je lui demandai la vérité de toutes ces choses, et il m'interpréta ce qui se passait, et me l'enseigna. Ces quatre grandes bêtes sont quatre grands royaumes qui s'élèveront de la terre, mais les saints du Dieu très-haut entreront en possession du royaume, et ils régneront jusqu'à la fin des siècles, et dans les siècles des siècles* (1).

Je réunis ces deux prophéties du second et du septième chapitre de Daniel, parce qu'elles ont evidemment le même objet ; elles annoncent l'une et l'autre quatre monarchies qui doivent successivement s'élever; et ce sont, dans l'une et dans l'autre les mêmes monarchies dont il parle. L'événement le prouve, puisque dans le fait, il s'en est trouvé ce nombre, chacune sur les ruines de la précédente. Daniel prédit aussi, dans les deux chapitres, un cinquième

(1) Aspiciebam ergo in visione noctis; et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominis veniebat, et usquè ad Antiquum dierum pervenit; et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem, et regnum; et omnes populi, tribus et linguæ ipsi servient. Potestas ejus, potestas æterna quæ non auferetur, et regnum ejus quod non corrumpetur. Horruit spiritus meus. Ego, Daniel, territus sum in his, et visiones capitis mei conturbaverunt me. Accessi ad unum de assistentibus, et veritatem quærebam ab eo de omnibus his; qui dixit mihi interpretationem sermonum, et docuit me : Hæ quatuor bestiæ magnæ, quatuor sunt regna quæ consurgent de terrâ; suscipient autem regnum sancti Dei altissimi, et obtinebunt regnum usque in seculum, et in seculum seculi. *Dan.* 7, 13 *et seq.*

royaume qui est le même dans tous les deux, puisqu'il réunit dans les deux les mêmes caractères, l'universalité et la perpétuité. Au chapitre second, il est présenté sous l'emblême de la montagne qui doit remplir toute la terre. Au chapitre septième, il est dit positivement que tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues lui obéiront. De même, il est dit au chapitre second que ce royaume subsistera éternellement; et au chapitre septième, qu'il durera jusqu'à la fin des siècles, et dans les siècles des siècles.

II. Les quatre premiers royaumes dont parle Daniel, sont ceux qui se sont élevés sur les débris les uns des autres, savoir : celui des Babyloniens, renversé par les Perses; celui des Perses, détruit par les Grecs sous Alexandre; celui des Grecs conquis par les Romains, et enfin celui des Romains. Il ne peut pas y avoir de doute sur ces quatre premiers empires. L'histoire bien certaine de ces divers peuples montre, dans leurs révolutions, l'accomplissement exact des prédictions de Daniel. D'ailleurs, dans les autres chapitres du même livre, il est fait encore mention expresse de ces monarchies. Au chapitre huitième, sous le symbole d'un bélier plein de force, et d'un bouc encore plus fort qui le terrasse et le réduit sous sa puissance, Daniel prédit, ainsi qu'il l'explique en propres termes, le roi des Mèdes et des Perses, vaincu et subjugué par le roi des Grecs (1). Au chapitre onzième, decrivant un grand nombre d'événements qui doivent avoir lieu sous les rois Séleucides, il nomme les Romains qui doivent, sur leurs vaisseaux à trois rangs de rames, venir attaquer l'un de ces rois, et le vaincre (2).

Une classe de nos adversaires reconnaît que ces prédictions de Daniel sont des oracles divins. Les Juifs, au moins tous les anciens et une partie des nouveaux, pensent ainsi que nous qu'elles annoncent le Messie (3): ils diffèrent de nous en ce qu'ils les appliquent au Messie qu'ils attendent, et dans lequel ils espèrent voir un roi victorieux et conquérant. Mais une autre classe, qui est celle des incrédules, rejette absolument toute idée de prophétie. Nous avons donc à prouver deux choses : d'abord contre ceux-ci, que les prédictions dont il s'agit sont véritablement des prophéties divines; ensuite contre ceux-là, que c'est le règne spirituel de Jésus-Christ qu'elles annoncent.

III. Toutes celles de ces prédictions qui ont rapport aux quatre premiers empires, se sont exactement accomplies. Les plus ardents ennemis du christianisme sont forcés d'en convenir; ils ne pourraient le contester qu'en démentant tout ce qui existe d'histoires anciennes; il n'existe plus de vérité historique, si ce n'en est pas là une. D'après cela, j'applique à ces prédictions le raisonnement que j'ai fait sur les précédentes. Ou elles sont, comme le dit Daniel, faites par des révélations divines, où il avait prévu par des causes naturelles les événements qu'il annonce; ou il a lâché ces prédictions à l'aventure, et le hasard les a réalisées. Or d'abord je demande à tout homme raisonnable et de bonne foi, si la prévoyance humaine pouvait atteindre à des événements qui, à l'époque de Daniel, étaient si éloignés de toute vraisemblance. Quelle cause naturelle pouvait lui faire imaginer que les Perses et les Mèdes, alors divisés en deux royaumes, se réuniraient sous un seul chef, et viendraient détruire l'empire de Babylone, si florissant et si fort sous Nabuchodonosor? Quelle cause naturelle pouvait lui faire soupçonner que la Grèce divisée en petits états alors très-peu connus et tous très-faibles, deviendrait, par conquête ou par terreur, soumise à un roi conquérant, qui abattrait le colosse de l'empire persan? Quelle cause naturelle pouvait lui inspirer l'idée que les Romains, encore gouvernés par leurs rois, et disputant leur petite existence aux autres petits peuples du petit pays du Latium, deviendraient, dans quatre siècles, cette puissance énorme qui a envahi le monde connu? Tous ces états si peu étendus, si peu puissants, de la Grèce et de l'Italie, jouaient alors un si mince rôle dans le monde, que peut-être leurs noms mêmes étaient inconnus à Babylone, où vivait Daniel. Mais, si c'est une absurdité de dire que la succession et la grande puissance de ces empires pouvaient être naturellement prévues, il est au moins aussi contraire à toute raison de soutenir que Daniel a imaginé par hasard d'annoncer toutes ces choses; et qu'ensuite par d'autres hasards, tous ces événements si multipliés, si variés, distants et de lui et entre eux de plusieurs siècles, sont venus cadrer avec ses prédictions; que c'est fortuitement que le monde entier s'est mis trois fois en mouvement de points différents, et des points prédits par Daniel, et dans l'ordre dans lequel il l'avait prédit, et de la manière dont il l'avait prédit, et avec le succès qu'il avait prédit. Or, je dis et je conclus : s'il répugne au sens commun d'admettre que les prédictions de Daniel sur les quatre empires aient été faites par une prévision naturelle, ou se soient littéralement accomplies par hasard, le sens commun exige qu'on les regarde comme de véritables prophéties faites d'après des révélations divines.

Dès qu'on est forcé d'admettre que la partie de ces prédictions qui concerne les quatre premiers empires est une véritable prophétie divine, il est impossible de refuser la même qualité à l'autre partie des mêmes prédictions, qui en est la continuité, qui ne fait avec le reste qu'un seul et même contexte, c'est-à-dire, à la prédiction d'un cinquième royaume qui doit dominer sur tous les autres. Ce cinquième royaume est annoncé de même que les quatre premiers. Il est, de même que les quatre premiers, vu par Nabuchodonosor en songe, et par Daniel en vision. Il est, de même que les quatre premiers, expliqué à Daniel par des anges; sa connaissance nous vient de la même source

(1) Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum. Porrò hircus caprarum rex Graecorum est. *Dan.* 8, 20 21.

(2) Et venient super eum Trieres et Romani, et percutietur. *Dan.* 11, 30.

(3) Voyez Huet, Démonst. évang., propos. 8, n. 20, et propos. 9, cap. 8.

que celle des quatre premiers, fondée sur la véracité divine. Il serait aussi contraire à la raison qu'au respect dû à la divinité, de prétendre que Dieu a dit la vérité sur un point, et a menti sur un autre. La prophétie sur les quatre empires accomplie, prouve démonstrativement que celle sur le cinquième ne peut pas manquer de l'être.

IV. Mais a-t-elle eu déjà son accomplissement, comme nous l'assurons? ou, ainsi que le prétendent les Juifs, cet accomplissement ne doit-il avoir lieu que dans les temps futurs? C'est là notre seconde question.

Pour la résoudre, il suffit de jeter un coup d'œil sur le texte prophétique. C'est, dit l'archange à Daniel, avant la destruction des quatre empires, que doit se former le cinquième. Ses paroles sont expresses: *in diebus regnorum illorum*. Or, depuis plusieurs siècles, le dernier de ces empires, l'empire romain a cessé d'exister. Il y a donc plusieurs siècles que le cinquième royaume prédit par Daniel existe. Les Juifs n'ont trouvé d'autre réponse à ce raisonnement qui forme contre eux une démonstration rigoureuse, que de soutenir que l'empire romain subsiste encore. Je ne crois pas que cette ridicule allégation mérite qu'on la réfute.

Allons plus loin, et reprenant les divers caractères marqués dans ces prophéties, montrons qu'ils conviennent au royaume spirituel que Jésus-Christ a fondé. Je consacrerai un article particulier à l'examen des diverses prophéties qui annoncent ce royaume; j'expliquerai en quoi il consiste; je montrerai que c'est celui-là que Jésus-Christ a prétendu fonder, et qu'il a réellement établi. Pour éviter les répétitions, je me borne à ce qui est relatif à ce royaume dans les prophéties dont il s'agit (1).

C'est ce royaume céleste, ce royaume spirituel qui est prédit par les deux anges à Daniel. Les expressions de la prophétie l'indiquent, l'accomplissement le prouve. Au chapitre VII, c'est le fils de l'homme, titre que s'est donné constamment Jésus-Christ, surtout lorsqu'il parlait de son humanité (2), qui est présenté à l'Ancien des jours, c'est-à-dire à Dieu; que l'Ancien des jours revêt de puissance et d'honneur; à qui il confère le royaume sur tout peuple, sur toute tribu, sur toute langue (3). Ce sont les saints de Dieu, qui doivent entrer en possession de ce royaume jusqu'à la fin des siècles. Ces termes annoncent bien plus un royaume spirituel, qu'un royaume temporel et belliqueux. Les saints de Dieu, occupés de régner sur

(1) Voyez ci-dessous, art. 7, n. 3 et suiv.

(2) *Ecce,* inquit (propheta), *in nubibus cœli ut filius hominis veniens.* Non dixit ut Filius Dei, sed filius hominis, ut ostenderet quod carne indui haberet in terrà, et, susceptà hominis figurà et conditione mortali, doceret homines justitiam. *Lactantius, divin. Instit.*, lib. 4, cap. 12.

(3) Neque hoc tantùm narrat, sed quem justi habituri sunt honorem, sic describit: *Et judicium dedit sanctis Altissimi, et regnum obtinuerunt sancti. S. Joan. Chrysost. contra Judæos, quòd Christus sit Deus, n.* 11.

leurs passions, ne font pas de cas des combats et des conquêtes.

Au chapitre II, l'ange qui révèle l'avenir à Daniel, donne au royaume qu'il lui prédit, divers caractères qui conviennent parfaitement au royaume spirituel que Jésus-Christ a dit qu'il venait fonder et qu'il a véritablement établi sur la terre, et qui s'appliqueraient difficilement à un royaume temporel.

D'abord, le principe de ce royaume est une pierre détachée de la montagne sans la main d'aucun homme. Cette particularité annonce parfaitement la fondation du christianisme qui fut si peu de chose dans son origine, qui s'est établi sans moyens humains, et même malgré tous les moyens humains. J'ajoute que ce caractère ne convient point à un empire de l'ordre temporel. C'est par la politique, et, pour l'ordinaire, par la force et par la voie des armes, que s'établissent et que s'étendent ces sortes de souverainetés. On n'en citerait pas une seule qui se soit formée autrement; et les Juifs, dans leur système, comptent bien que ce sera ainsi que le Messie fondera le grand empire qu'ils attendent toujours.

Ensuite, cette pierre devient une grande montagne qui finit par couvrir toute la terre: autre circonstance qui cadre merveilleusement avec la diffusion universelle du christianisme qui s'est propagé dans toutes les parties du monde. Quel autre empire, quel royaume temporel s'est étendu de même sur tout peuple, sur toute tribu, sur toute langue?

Enfin, il est dit dans les prophéties, que ce cinquième royaume durera éternellement; que les saints qui en seront mis en possession, règneront jusqu'à la fin des siècles, et dans les siècles des siècles. Cette partie des oracles sacrés ne peut pas encore être accomplie dans sa totalité, puisque nous ne sommes pas à la fin des siècles, mais elle est effectuée autant qu'elle puisse l'être. Voilà dix-huit siècles de durée de ce royaume spirituel de Jésus-Christ, c'est-à-dire, de son Eglise, malgré tous les combats qu'elle a eu à soutenir; malgré tous ses ennemis, soit du dehors, soit du dedans; et nous comptons avec une ferme confiance qu'elle subsistera dans tous les siècles, d'après la promesse que Jésus-Christ lui a faite d'être continuellement avec elle (1), et de ne pas permettre aux portes de l'enfer de prévaloir contre elle (2).

V. Résumant ce qui vient d'être dit, je raisonne ainsi: Daniel prédit la succession de cinq royaumes. L'accomplissement de cette prédiction montre d'abord qu'elle est une prophétie divine; ensuite, que les quatre premiers sont ceux de Babylone, de Perse, de Grèce et de Rome. Le même accomplissement également littéral montre que le cinquième est le royaume spirituel que Jésus-Christ a fondé sur la terre. Outre que les expressions du prophète sont plus favorables

(1) Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi. *Matth.* 28, 20.

(2) Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. *Matth.* 16, 18.

à un empire de ce genre qu'à ceux de l'ordre temporel, c'est le seul qui, fondé avant la destruction des quatre autres, se soit établi sur toute la terre, et subsiste depuis un grand nombre de siècles. C'est donc le seul qui réunisse les caractères marqués dans la prophétie; c'est donc celui qui est l'objet de la prophétie.

« Pour combattre la preuve résultante de ces oracles « divins en faveur de la religion chrétienne, et pour « appuyer leur système sur le Messie, les Rabbins di- « sent que, dans l'ancien Testament, ce sont les seuls « Juifs qui sont désignés sous le nom de saints, et « que Jésus-Christ n'a pas possédé un véritable « royaume sur tous les peuples. »

VI. Par les saints, l'Ecriture désigne ceux qui connaissent et servent le vrai Dieu. Quand le culte du vrai Dieu était concentré dans la nation juive, les Juifs seuls étaient appelés saints. Quand la connaissance du vrai Dieu est devenue commune à tous les peuples, cette qualification a dû s'étendre à eux, et les prophéties qui annoncent cet événement, telles que celles-ci, doivent la leur appliquer.

Jésus-Christ n'a pas possédé un royaume temporel, mais il a possédé et il possède le royaume auquel il a prétendu; le royaume pour la fondation duquel il a dit qu'il était venu; le royaume dont il a prédit, de même que Daniel, l'étendue et la durée, et dans un temps où sa prédiction n'avait pas plus de vraisemblance. Quand nous tenons un accomplissement exact et littéral d'une prophétie dans un sens raisonnable, est-il juste et sensé d'en aller chercher un autre, et surtout d'en vouloir adopter un qui ne peut cadrer, ni avec le temps, ni avec les circonstances marquées dans la prophétie?

VII. « D'autres Juifs, au rapport de Théodoret, ont « imaginé un autre moyen aussi misérable pour échap- « per à la conséquence qui résulte contre eux de tou- « tes les diverses prophéties de Daniel : c'est de le rayer « de la liste des prophètes et de lui donner une autre « qualité (1); » comme si le véritable état d'un homme dépendait du titre qu'on lui donne, et comme si, en changeant le nom, on faisait disparaître la chose. Les Juifs conviennent que Daniel a annoncé un grand nombre d'événements futurs; qu'il a déclaré que c'était au nom de Dieu qu'il les prédisait; que ces événements étaient au-dessus de toute prévoyance humaine; qu'il était impossible, vu leur multiplicité, leur variété, leur dépendance d'une quantité de causes diverses et libres, qu'ils s'effectuassent par hasard; que cependant ils sont tous arrivés de la manière prédite par Daniel : ils sont donc forcés d'avouer que Daniel a prophétisé. Et que nous importe après cela que, dans le canon des Juifs, son livre soit placé dans un lieu ou dans un autre, et qu'on lui donne un tel ou un tel titre?

VIII. « Il reste une difficulté qu'on oppose aux pro- « phéties de Daniel : on conteste leur authenticité. Ce « ne sont pas les Juifs qui la révoquent en doute. Ce « subterfuge a été imaginé autrefois par Porphyre (1). « Spinosa l'a renouvelé, et les incrédules modernes « n'ont pas manqué de le réchauffer, de même que « toutes les autres objections qu'ils ont trouvées dans « les anciens ennemis du christianisme. Comme Da- « niel prédit assez en détail beaucoup de faits relatifs « à l'histoire des Séleucides successeurs d'Alexandre, « et qu'il parle spécialement très-clairement de la per- « sécution d'Antiochus Epiphanes, on a imaginé de « dire que ce n'est qu'après le règne de ce prince, que « le livre de Daniel a été composé. Les raisons dont « on appuie cette assertion, sont, 1° la clarté des pro- « phéties, qui doit les rendre suspectes. 2° L'histoire « de Nabuchodonosor changé en bête, laquelle ne se « trouve dans aucune histoire profane. 3° Les mots « dérivés du grec, dont ce livre est plein. 4° Les er- « reurs sur les noms des rois de Perse, impossibles à « supposer dans un écrivain qui était ministre d'état. »

IX. Observons d'abord que par cette supposition, on ne répond qu'à une partie des preuves que présentent les prophéties de Daniel. Si son livre a été écrit après le règne d'Antiochus et avant la venue de Jésus-Christ, comment le faussaire a-t-il pu prévoir des choses qui n'avaient alors aucune vraisemblance : la mort sanglante du Christ, la destruction de Jérusalem et de son temple par un peuple venu avec son chef; la cessation des sacrifices? Le coupable auteur de la falsification aurait-il été un prophète inspiré de Dieu?

Mais d'ailleurs, tous les faits historiques résistent à cette assertion, et la démentent formellement.

Après la persécution d'Antiochus, au temps où on place la supposition du livre de Daniel, un très-grand nombre de Juifs se trouvèrent dispersés dans tout le royaume de Syrie, dans l'Egypte, dans la Grèce, à Rome et dans d'autres pays; comment aurait-on pu insérer dans le canon sacré qu'ils portaient tous avec eux, qu'ils conservaient religieusement, qu'ils lisaient

(1) Deinde furit eorum amentia, atque adeò impudentia ut, aliis in præsenti omissis, hujus (Danielis) prædictiones enodare atque aperire aggrediamur. Et siquidem eò impudentiæ processère ut à prophetarum choro ipsum segregent, propheticoque cognomento defraudent. Impudens certè hoc ipsorum est commentum, non tamen ab eorum fine abhorrens; cùm enim multò apertiùs quàm alii omnes magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi prædixerit adventum, neque solùm ea quæ facturus esset antè commemorârit, sed etiam tempus præsignificârit, numerumque adscripserit annorum qui usque ad illius adventum intercesserunt, apertè percensitis omnibus calamitatibus quæ post admissum perfidiæ scelus in eos essent invasuræ meritò, ut Deo infesti et veritatis hostes, audent impudenter asserere non esse prophetam, qui hæc et infinita alia ediderit oracula; sufficere arbitrati suam sententiam ad hoc mendacium confirmandum. *Theodoretus, Comment. in Danielem, præfat.*

(1) Quæ quia vidit Porphyrius, universa completa et transacta negare non poterat. Superatus historiæ veritate in hanc prorupit calumniam, ut ea quæ in consummatione mundi de antichristo futura dicuntur propter gestorum in quibusdam similitudinem, sub Antiocho Epiphane impleta contendat. Cujus impugnatio testimonium veritatis est; tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrâsse præterita. *S. Hieronymus, Comment. in Danielem, præfat.*

et en particulier et dans les synagogues, et leur faire recevoir comme en faisant partie, un livre nouvellement fabriqué ?

Dans le même temps, il se forma dans la nation juive des partis opposés, il s'éleva diverses sectes qui se haïssaient. Il aurait fallu les accorder, pour leur faire recevoir à tous une fausseté notoire.

Ezéchiel dont la prophétie est généralement reconnue authentique, et qui était contemporain de Daniel, parle de lui en plusieurs endroits ; il assimile sa justice à celle de Noé et de Job, et fait une mention expresse du don qu'il avait que les choses cachées lui fussent révélées (1).

Mathathias, père des Machabées, qui vivait du temps d'Antiochus, parle de même de Daniel et du fait rapporté par ce prophète, qu'il fut miraculeusement délivré de la fosse aux lions (2).

Au temps de Jésus-Christ, c'est-à-dire, seulement environ cent soixante ans après le règne d'Antiochus, on était tellement persuadé que le livre de Daniel était véritablement son ouvrage, que le divin Sauveur parle d'une de ses prédictions comme d'une chose généralement reconnue (3). S'il y avait eu seulement des doutes sur cette authenticité, les Juifs, acharnés comme ils l'étaient contre Jésus-Christ, lui auraient-ils passé cette citation sans la reprocher ?

L'historien Josèphe était parfaitement instruit de tout ce qui concernait l'histoire de son pays, et connaissait à fond tous les livres dans lesquels elle avait été écrite. Dans plusieurs endroits de son ouvrage des Antiquités judaïques, il fait une mention expresse de Daniel. Au chapitre onze du dixième livre, il rapporte plusieurs de ses prophéties, et plusieurs faits d'après son autorité. Au chapitre douze, il montre comment les événements avaient cadré avec ses prédictions, et il dit qu'on montrait encore à Ecbatane le palais que ce prophète y avait fait construire. Au livre onzième, chapitre onze, il rapporte que *Jaddus, souverain pontife, fit voir à Alexandre* (antérieur à Antiochus de cent soixante ans) *le livre de Daniel, dans lequel il était écrit qu'un prince grec détruirait l'empire des Perses ; et il lui dit qu'il ne doutait point que ce ne fût de lui que cette prophétie se devait entendre.*

Ce qui achève de démontrer que le livre de Daniel n'a pas pu être supposé après la persécution d'Antiochus, c'est qu'avant ce temps-là, il était traduit en grec. On croit communément que ce fut Ptolomée-Philadelphe, antérieur de cent ans au règne d'Antiochus, qui fit traduire tous les livres du canon hébreu. D'autres pensent que le Pentateuque seul fut traduit sous ce prince, et que la traduction des autres livres fut faite sous ses successeurs. Ceux qui la reculent le plus loin, la placent au temps de Ptolomée-Physcon ou Philométor, contemporain d'Antiochus. En admettant, si l'on veut, cette opinion, qui cependant paraît peu fondée, il est évident au moins que la composition du livre de Daniel ne peut pas être postérieure à sa traduction.

On nous objecte la trop grande clarté des prophéties de Daniel. Nous avons déjà remarqué la contradiction des incrédules qui rejettent les prophéties, tantôt parce qu'elles sont trop obscures, tantôt parce qu'elles sont trop claires. Où ont-ils pris qu'une prédiction perde de son autorité à raison de sa clarté ? il est évident au contraire que c'est une raison de plus pour y prendre confiance.

Quel est, entre les écrivains profanes, celui dont on voudrait avoir le témoignage au sujet de la métamorphose de Nabuchodonosor ! on n'en connaît aucun qui ait parlé de ce prince ; les histoires venues jusqu'à nous n'ont pas pu mentionner ce fait plus que les autres.

On lit dans le livre de Daniel, quelques termes d'arts qui sont à peu près les mêmes en grec et en chaldéen ; et on en conclut que le livre de Daniel a été composé après Antiochus. Quel rapport y a-t-il entre le principe et la conséquence ? La langue grecque était-elle celle qu'on parlait dans la Syrie et dans la Judée où l'on veut que la supposition se soit faite ? D'ailleurs, ces termes semblables ne pouvaient-ils pas être dérivés du chaldéen, et adoptés par les Grecs instruits dans les arts postérieurement aux Chaldéens ?

Daniel donne aux rois d'Assyrie et de Perse, d'autres noms que les historiens grecs ; donc son livre est supposé. Voilà encore une singulière logique. Mais il est connu que ces princes qui avaient sous leur domination des nations de différents langages, étaient diversement appelés par ces peuples ; ils portaient plusieurs noms, et la diversité de dénomination ne prouve rien. Daniel donne à ces souverains les noms qu'ils portaient dans le pays où il habitait. Il n'est pas étonnant que les Grecs de qui nous viennent les histoires, adaptant ces mots à leur langue, les aient défigurés : c'est ce que nous voyons dans beaucoup de pays, relativement aux noms propres.

§ 4. *Prophéties d'Aggée et de Malachie, sur le second temple où doit venir le Messie.*

I. Je réunis ici deux prophéties, parce qu'ayant évidemment le même objet, elles se donnent du jour l'une à l'autre.

Aggée prophétisait à Jérusalem, peu après le retour des Juifs dans cette ville, sous l'autorité de Zorobabel, petit-fils de Jéchonias, et de Jésus, fils de Josédec leur grand prêtre, d'après la permission que leur avait accordée Cyrus. Découragés par les obstacles qu'ils éprouvaient pour la reconstruction de leur tem-

(1) Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel et Job, ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas. *Ezech.* 14, 14.

Et si Noe, et Daniel, et Job fuerint in medio ejus, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium et filiam non liberabunt : sed ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas. *Ibid.*, 20.

Ecce sapientior es tu, Daniele. Omne secretum non est absconditum à te? *Ibid.*, 28, 3.

(2) Daniel in suâ simplicitate liberatus est de ore leonum. 1 *Machab.*, 2, 60.

(3) Cùm ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele prophetâ, stantem in loco sancto. *Matth.* 24, 15.

ple, les Juifs disaient qu'il n'était pas encore temps de le rebâtir (1). Pour les y exhorter, Dieu suscite le prophète Aggée qui les y excite, en leur demandant s'il n'est pas honteux pour eux d'habiter dans des maisons lambrissées, tandis qu'ils laissaient la maison du Seigneur abandonnée ; et qui les encourage à la construction, en les assurant que Dieu sera avec eux, et que leur ouvrage lui sera agréable (2). Pour relever leur courage, il leur propose un dernier motif ; c'est la prophétie dont il s'agit ; en voici les termes : *Parce que voilà ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, et je remuerai le ciel et la terre ; je mettrai en mouvement toutes les nations ; et le désiré de toutes les nations viendra ; et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur des armées. L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit le Seigneur des armées. La gloire de cette nouvelle maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées ; et dans ce lieu je donnerai la paix* (3).

Malachie, le dernier des prophètes, et postérieur à Aggée de près de quatre-vingts ans, a aussi une prophétie relative au même objet : *Voilà que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face. Et aussitôt viendra à son temple le dominateur que vous cherchez, et l'ange du Testament que vous désirez : voilà qu'il vient, dit le Seigneur des armées* (4).

Il est évident que c'est ici une prédiction, qu'Aggée et Malachie annoncent la venue d'un personnage important ; il ne s'agit que d'en faire l'application, et de montrer que ce sont des prophéties accomplies littéralement et avec toutes leurs circonstances, dans la personne de Jésus-Christ : pour le prouver ; j'établis trois propositions.

1° Le personnage annoncé dans ces prophéties est le Messie.

2° Ce personnage est venu depuis long-temps.

3° Jésus-Christ seul réunit tous les caractères de la venue de ce personnage.

II. *Première proposition.* Le personnage annoncé par Aggée et par Malachie, est le Messie.

Ces deux prophètes présentent diverses qualités du personnage annoncé, et diverses circonstances qui doivent accompagner sa venue, lesquelles ne peuvent convenir qu'au Messie.

1° Il est appelé par Aggée, le désiré des nations ; et Malachie dit qu'il est l'objet des désirs de la nation juive. De ces deux qualifications, la première est employée dans plusieurs endroits de l'Ecriture, pour exprimer le Messie. Nous avons vu Jacob se servir de cette expression en l'annonçant à son fils Juda ; et auparavant, Dieu s'énonçait à peu près de même quand il promettait aux patriarches que dans un de leurs descendants seraient bénies toutes les nations. Isaïe prédisant le Messie, le présente aussi avec ce caractère (1). La seconde désignation est, s'il est possible, plus positive encore et plus claire. Quel est le personnage que les Juifs désiraient avec ardeur, attendaient avec impatience, sinon le Messie, objet encore actuellement de tous leurs vœux ?

2° Le personnage annoncé est appelé par Malachie, le dominateur, l'ange, ou, selon la force du mot, l'envoyé du Testament. Les Juifs reconnaissent si bien que ces dénominations sont propres au Messie, qu'ils emploient tous les jours dans leurs prières, les expressions de cette prophétie, pour demander sa venue. Et en effet, c'est un envoyé de Dieu qui est exprimé par le mot *l'ange du Testament*. Or, quel autre envoyé divin que le Messie peut être appelé le dominateur par excellence, le dominateur désiré ?

3° A l'arrivée de ce personnage, Dieu mettra en mouvement le ciel et la terre, et agitera toutes les nations. Il est assez souvent fait mention dans l'Ecriture, de cet ébranlement, soit du monde, soit des nations ; et c'est toujours pour annoncer des prodiges extraordinaires et des événements de la plus haute importance. A quel autre qu'au Messie, de si magnifiques expressions peuvent-elles convenir ? Quel autre pourra soulever l'univers, et mettre en mouvement toutes les nations, que celui qui, selon les autres prophéties et toutes les traditions des Juifs, doit réunir à lui les nations et les soumettre à sa loi ?

4° Le dominateur souhaité, cet ange du Testament, ce désiré des nations, cet homme dont la venue mettra l'univers en mouvement, doit venir dans son temple. De qui pourrait-on dire que le temple est le sien, sinon du personnage le plus considérable qui puisse exister ?

5° En conséquence de ces événements, Dieu remplira ce second temple de gloire, et cette gloire l'emportera sur celle du premier. Je dis que c'est une conséquence de la présence du Messie dans ce second

(1) Populus iste dicit : Nondùm venit tempus domûs Domini ædificandæ. *Agg.* 1, 2.

(2) Et factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens : Numquid tempus vobis est, ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta ? *Agg.* 1, 3, 4.

Hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras ; ascendite in montem, portate ligna, et ædificate Domum ; et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus. *Ibid.*, 7, 8.

Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus, et confortare Jesu, fili Josedec, sacerdos magne ; et confortare omnis populus terræ, dicit Dominus exercituum, et facite ; quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum. *Ibid.*, 2, 5,

(3) Quia hæc dicit Dominus exercituum : Adhùc unum modicum est, et ego commovebo cœlum et terram, et mare et aridam ; et movebo omnes gentes ; et veniet desideratus cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domûs istius novissimæ plus quàm primæ, dicit Dominus exercituum ; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum. *Agg.* 2, 7 *et seq.*

(4) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam antè faciem meam ; et statim veniet ad templum suum dominator quem vos quæritis, et angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.* 3, 1.

(1) In die illâ radix Jesse, qui stat in signum populorum. *Is.* 11, 10.

Legem ejus insulæ expectabunt. *Ibid.*, 42, 4.

temple. D'abord, la suite du texte paraît l'indiquer, puisque c'est immédiatement après avoir dit que le désiré des nations viendra, que le prophète ajoute que le temple sera rempli de gloire. Ensuite, il est certain qu'à tous les autres égards, le temple de Salomon l'emportait de beaucoup sur celui de Zorobabel ; il manquait à celui-ci beaucoup de choses qui relevaient l'éclat et la gloire de l'autre. L'arche d'alliance, la verge d'Aaron, l'urim et le tummim, les tables de la loi n'y étaient pas. Il n'était pas d'ailleurs, à beaucoup près, décoré avec la même magnificence. Nous en avons la preuve au premier livre d'Esdras, où nous lisons que les anciens qui avaient vu l'ancien temple, pleuraient en contemplant le nouveau (1). Les Juifs d'ailleurs en conviennent, et l'un d'eux dit que le temple de Salomon était autant au-dessus de celui de Zorobabel, que le soleil est au-dessus de la lune. Mais quelques-uns d'entre eux, pour détourner l'application de cette prophétie à l'apparition du Messie dans le temple, ont avancé qu'Aggée, parlant prophétiquement, avait annoncé les embellissements dont Hérode devait un jour orner le temple. Mais d'abord, il n'est pas vrai que, même avec les décorations ajoutées par Hérode, le nouveau temple égalât la magnificence avec laquelle l'avait construit Salomon. De plus, ce qui manquait de choses saintes à ce temple, pouvait-il, aux yeux d'un prophète, être balancé par une décoration extérieure ? Ce n'est point par ces vains embellissements que Dieu remplit de gloire un temple ; et ce qui est ajouté au nom de Dieu, que l'or et l'argent sont à lui, achève de montrer que ce n'est pas de l'éclat des choses précieuses qu'on y verra, que le temple tirera sa splendeur.

6° Il est dit qu'en ce temps Dieu donnera la paix dans son temple ; et c'est encore un caractère donné au Messie, qu'il doit apporter avec lui la paix. J'aurai occasion de prouver cette vérité par plusieurs textes des prophètes qui présentent le Messie comme un dominateur pacifique (1). Je ne les rapporte pas ici pour éviter les répétitions. Quelques Rabbins ont cru expliquer cette prophétie à l'avantage de leur système, en disant que c'est au temple lui-même que Dieu promet la paix. Mais, outre que cette interprétation n'est nullement fondée sur les paroles du prophète, et fait manifestement violence au texte sacré, elle est contraire aux faits, puisque ce temple fut profané plusieurs fois, spécialement par Antiochus et par Pompée.

Il est donc certain en premier lieu, contre les Juifs, que ces deux prophéties annoncent le Messie, et que les efforts de quelques-uns d'entre eux pour les détourner à un autre objet sont inefficaces.

III. *Seconde proposition.* Le personnage annoncé dans ces prophéties, lequel est le Messie, est venu depuis long-temps.

(1) Plurimi etiam de sacerdotibus et levitis, et principes patrum, et seniores, qui viderant templum prius cùm fundatum esset, et hoc templum in oculis eorum, flebant voce magnâ. 1 *Esdr.* 3, 12.

(2) Voyez ci-dessous, art. 7, n. 7.

Les deux prophètes déclarent positivement que le désiré des nations, le dominateur souhaité par les Juifs, viendra dans le temple qui se bâtissait du temps de l'un, et qui venait d'être reconstruit du temps de l'autre ; il devait donc paraître pendant la durée de ce temple. Or, depuis plus de dix sept cents ans ce temple est détruit. Il est donc évident que, selon la teneur de ces prophéties, il y a plus de dix-sept siècles que le personnage prédit, lequel, ainsi que nous l'avons prouvé, est le Messie, a paru dans le monde.

IV. « Cette simple, mais claire démonstration a « beaucoup embarrassé les Rabbins ; la plupart d'entre « eux, forcés de reconnaître que les prédictions « d'Aggée et de Malachie sont des prophéties du « Messie, disent que ce n'est pas dans le second temple « bâti par Zorobabel que le Messie doit venir, que « c'est dans un troisième qu'il élèvera lui-même. Ils « prétendent que, dans tout le chapitre cité, Aggée est « occupé à rabaisser la gloire du temple qui se cons- « truisait, afin de relever la splendeur de celui que « doit un jour édifier le Messie. »

Ce n'est pas là une interprétation, c'est une contradiction formelle du texte prophétique. Non-seulement Aggée ne cherche point à rabaisser la gloire du temple qui se construit ; mais au contraire, comme nous l'avons fait voir par les textes positifs, afin d'encourager le prince, le grand-prêtre et tout le peuple à la reconstruction, il relève la splendeur de ce nouveau temple par diverses considérations, et spécialement par la personne du Messie dont il sera honoré. Ce n'est pas à un troisième temple qu'il compare le second, c'est au premier. Les paroles sont expresses : *La gloire de cette maison nouvelle sera plus grande que celle de la première.* Comment a-t-on pu imaginer qu'il parle d'un temple qui sera bâti après une longue suite de siècles, quand, à la vue de l'édifice qui s'élève actuellement, il dit : *je remplirai cette maison-ci de gloire ; je donnerai dans ce lieu-ci la paix ; la gloire de cette maison nouvelle.* Le mot *ista* répété jusqu'à trois fois, montre évidemment que c'est l'édifice actuellement sous ses yeux qu'il a en vue. L'assertion des Rabbins, qui d'abord est purement gratuite, est de plus formellement démentie par le prophète lui-même.

V. *Troisième proposition.* Tous les caractères du personnage annoncé sont réunis dans la personne de Jésus-Christ seul.

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de reprendre les diverses circonstances prédites par les deux prophètes, et de les rapprocher de la vie de Jésus-Christ.

1° Immédiatement avant l'apparition du personnage annoncé, doit venir un ange, ou, selon la signification de ce mot, un envoyé qui préparera les voies devant lui. Jésus-Christ a eu un précurseur qui a déclaré qu'il n'avait pas d'autre mission que celle-là.

2° Il est dit qu'à l'arrivée du désiré des nations, le ciel et la terre et tous les peuples seront mis en mouvement. Si on veut, selon le style ordinaire des saintes Écritures, entendre ces paroles en général

d'un grand, important et extraordinaire événement, il est certain qu'il n'y en a pas eu de plus admirable depuis la création, que l'incarnation du Verbe; qu'il n'y en a pas eu dont les conséquences aient eu une pareille étendue, surtout dans l'ordre de la religion, et aussi sous le point de vue civil. Mais on peut même prendre ces expressions dans le sens le plus strict. L'histoire évangélique nous montre, à la venue de Jésus-Christ, le ciel s'ébranlant, et les anges descendant pour l'annoncer à la terre; à son baptême et à sa transfiguration, des voix célestes le proclamant le fils bien-aimé du Très-Haut; à sa passion, le soleil s'obscurcissant; au terme de sa mission, les cieux s'ouvrant pour le recevoir. La terre et les nations ont été aussi mises en mouvement, lorsqu'à la prédication de son Évangile, elles ont abandonné leurs frauduleuses superstitions, et sont accourues se ranger sous sa loi.

3° Malachie prédit un dominateur. A qui ce titre peut-il être plus justement appliqué qu'à Jésus-Christ universellement adoré?

4° L'ange ou l'envoyé du Testament est aussi annoncé par ce prophète; et cette qualité convient encore merveilleusement à Jésus-Christ qui en a donné au monde un nouveau.

5° Ce dominateur, cet ange du Testament doit venir dans ce temple et dans son temple. Que Jésus-Christ ait paru dans le temple de Jérusalem, c'est un fait hors de doute; et nous disons, avec Malachie, que c'est dans son propre temple qu'il est venu, puisqu'il est le Dieu qu'on y adorait.

6° Un dernier caractère de ce grand personnage, est qu'à sa venue, Dieu devait donner la paix, et c'est le dogme fondamental de notre religion, que son divin auteur a réconcilié sur la croix le ciel avec la terre (1). On peut ajouter avec vérité qu'il a apporté la paix encore en ce sens, qu'il est venu prêcher l'union des cœurs, la charité fraternelle, et éteindre toutes les inimitiés par son précepte tout nouveau de l'amour des ennemis.

Il reste donc démontré que dans ces deux prophéties d'Aggée et de Malachie, il n'y a pas un seul mot qui ne s'applique avec une entière exactitude à notre divin Sauveur : j'ajoute que ces deux oracles ne se trouvent réalisés que dans lui. Et en effet, que l'on nous cite un seul personnage qui ait paru pendant la durée du second temple, et qui réunisse tous ces divers caractères?

« Les Juifs ont fait tous leurs efforts pour le trouver, « et enfin quelques-uns d'entre eux ont imaginé de « faire l'application de ces prophéties, ou à Judas Ma- « chabée, parce qu'il purifia le temple, ou à Simon son « frère, parce qu'il eut un gouvernement pacifique. »

Mais je ne crains point de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs. Pour appliquer une prophétie à une personne ou à un fait, il ne suffit pas de montrer une analogie quelconque entre cette personne ou ce fait et quelqu'une des particularités de la prophétie; il faut faire cadrer la totalité de la prophétie avec la personne ou le fait; il faut montrer, comme nous faisons, que toutes les circonstances énoncées dans la prophétie conviennent à la personne ou au fait : si quelques-uns des caractères, surtout si les caractères principaux, si presque tous les caractères ne sont pas applicables, l'application est évidemment fausse. Judas Machabée a purifié le temple profané par Antiochus, mais ne lui a pas donné une gloire plus grande que celle du temple de Salomon. Simon son frère a gouverné pendant la paix, mais il a cela de commun avec plusieurs de ceux qui avaient gouverné depuis le temps d'Artaxerxès jusqu'à celui d'Antiochus. Qu'on nous dise en quel sens on peut donner à Judas ou à Simon, les titres de désiré des nations, d'ange du Testament? Comment on peut dire qu'ils sont venus dans leur temple? Quel est le précurseur qui a préparé les voies devant eux? Quel mouvement ils ont imprimé au ciel, à la terre, à toutes les nations?

VI. Ainsi, nous adressant d'abord aux Juifs, nous leur disons : d'après ces deux textes des livres saints dont vous reconnaissez l'autorité sacrée, le Messie attendu par vos pères a dû venir pendant la durée du second temple : votre attente actuelle est donc une illusion. Ce Messie a dû réunir des caractères que nous voyons tous réalisés littéralement et pleinement dans la personne de Jésus-Christ, et qui ne l'ont été que dans lui; Jésus-Christ est donc votre Messie.

Nous retournant ensuite vers les incrédules, nous leur disons : les textes d'Aggée et de Malachie sont évidemment des prédictions; ce sont des prophéties divines si, d'une part, elles ont été exactement accomplies, et si, de l'autre, leur accomplissement n'a pu être ni prévu par la perspicacité humaine, ni effectué par le hasard. Mais 1° comment prétendre qu'Aggée et Malachie pouvaient prévoir, à la distance de tant de siècles, des événements qui étaient de leur temps si éloignés de toute probabilité? 2° Il serait également ridicule de soutenir que c'est au hasard et en l'air qu'ils ont fait leurs prédictions; et qu'ensuite un concours d'autres hasards a fait concourir avec les prédictions, non-seulement le fait principal, mais toutes les diverses circonstances prédites, et de la manière dont elles étaient prédites. 3° Nous voyons cependant l'accomplissement entier et littéral, jusque dans les plus petites particularités, de ces deux prédictions dans la personne de Jésus-Christ; donc il est incontestablement l'objet de prophéties divines; donc sa mission est divine; donc sa religion est divine.

§ 5. *Conséquences et confirmation des paragraphes précédents.*

I. Si nous avions une seule prophétie qui fixât l'époque de la venue du Messie à un temps passé depuis plusieurs siècles, nous aurions déjà une preuve très-forte contre les Juifs, et nous pourrions leur dire avec vérité : Comment pouvez-vous persévérer encore

(1) Et per eum reconcilians omnia in ipsum, pacificans per sanguinem ejus, sive quæ in terris sive quæ in cœlis sunt. *Coloss.* 1, 20.

dans votre attente du Messie? elle est fondée sur les prophéties qui l'annoncent, et voilà une prophétie qui vous montre qu'il a dû venir depuis long-temps. Ainsi le motif même qui l'a fait attendre à vos pères, doit vous persuader qu'il est venu, et vous faire sentir l'illusion de votre attente actuelle. Mais ce que nous leur disons est bien plus fort encore : ce n'est pas une seule prophétie, ce n'est pas une seule indication du temps où le Messie doit venir, que nous vous présentons; c'est une suite d'oracles sacrés, c'est une diversité d'indications faites en différents temps et de différentes manières, qui, par un merveilleux concert, tombent au même temps et désignent une seule et même époque; et cette époque est justement celle où Jésus-Christ est donné au monde. Le sceptre sort de Juda; les soixante-dix semaines expirent; la quatrième monarchie domine la terre; le temple de Zorobabel est renversé, précisément au même moment, et au moment de la venue de Jésus-Christ. Nous conclurons en leur disant : si vous ne croyez pas à vos prophéties, comment pouvez-vous attendre le Messie? si vous y croyez, comment encore pouvez-vous l'attendre?

Ce n'est pas tout. Outre cet étonnant concert entre les diverses prédictions sur le temps où doit paraître ce grand personnage, les prophéties rapportées offrent un rapport plus admirable encore des divers caractères qu'elles lui donnent. C'est une multitude de qualités et de circonstances prédites à des temps si éloignés les uns des autres, qui toutes, sans exception, viennent exactement se réunir dans la personne de Jésus-Christ. Nous proposons, et aux Juifs, et aux incrédules, ce merveilleux concours de particularités annoncées de plusieurs manières différentes; et nous défions les uns et les autres d'expliquer comment il a pu être si positivement prévu et si littéralement effectué, sans la prescience et sans la puissance divines. Ce fut manifestement un dessein de la providence divine qui, en montrant à divers prophètes, sous diverses formes, l'époque où devait arriver le Messie, leur révéla en même temps beaucoup de détails qui le concernaient, afin que le rapprochement de toutes ces prophéties, leur accord dans leur diversité, la réunion en un seul point de tant de traits de lumière partant de points si éloignés, éclairassent vivement tous les esprits, et fissent reconnaître avec certitude l'envoyé céleste.

II. Pourquoi donc, disent les incrédules, si des prophéties aussi claires annonçaient le Messie à une époque déterminée, le Messie, à cette époque, n'était-il pas universellement attendu par les Juifs? Nous avons vers ce temps-là deux écrivains juifs célèbres, qui n'auraient pas manqué de parler de cette attente des Juifs, si elle eût été réelle; ce sont Philon et Josèphe.

III. L'assertion que l'on oppose à notre preuve, devient elle-même, par sa fausseté, une confirmation de notre preuve. Ce qui achève de prouver la vérité et l'évidence des prophéties sur l'époque de la venue du Messie, c'est qu'au temps de Jésus-Christ on était généralement persuadé parmi les Juifs que cette époque était très-prochaine, et que ce personnage si souvent promis, si long-temps attendu, si vivement désiré, était enfin prêt à paraître : nous en avons les preuves convaincantes dans l'histoire évangélique, dans les écrits des Juifs, et dans ceux des païens.

Nous voyons dans l'Évangile, non-seulement le vieillard Siméon qui avait eu une révélation particulière, compter avec confiance qu'il verrait le Messie avant sa mort, mais d'autres encore être dans la même attente, puisque la prophétesse Anne, ayant eu le bonheur de voir l'enfant Jésus, parlait de lui à tous ceux *qui attendaient la rédemption d'Israël* (1). Hérode, troublé de l'arrivée des mages, demande où doit naître le Christ (2). D'après cette opinion de la prochaine venue du Messie, Philippe dit à Nathanel, qu'il a trouvé dans Jésus de Nazareth, celui qu'avaient prédit Moïse et les prophètes (3). Émerveillés des vertus de saint Jean-Baptiste, les Juifs envoient une députation pour lui demander s'il est le Christ (4). A quelque temps de là, ils font, dans diverses circonstances, la même question à Jésus-Christ (5). La Samaritaine dit en propres termes que le Messie vient, qui enseignera toutes choses (6). On était tellement persuadé, à cette époque, que cet envoyé céleste si désiré apparaîtrait bientôt, que l'on vit alors plusieurs imposteurs profitant de cette opinion, essayer de se faire passer pour lui, se faire des partisans, et exciter des révoltes contre les Romains. Les actes des Apôtres et l'historien Josèphe font spécialement mention de Judas le Gaulonise et de Theudas qui, sous ce titre imposant, avaient eu des sectateurs (7). On sait que ce fut en se

(1) Loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel. *Luc.* 10, 38.

(2) Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo : et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur. *Matth.* 2, 3, 4.

(3) Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege et prophetæ, invenimus Jesum, filium Joseph à Nazareth. *Joan.* 1, 45.

(4) Miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es? Et confessus est, et non negavit, et confessus est quia : Non sum ego Christus. *Luc.* 1, 19, 20.

(5) Convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum et scribæ, et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis. *Luc.* 22, 66.

Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousquè animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palàm. *Joan.* 10, 24.

(6) Scio quia Messias venit qui dicitur Christus. Cùm ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia. *Joan.* 4, 25.

(7) V. Act. 5, 36, 37; et Josèphe, Antiq. jud., liv. 18; Guerre des Juifs, liv. 2.

Rursùs verò etiam hoc his quæ proposita sunt proximum addimus, videlicet eò quòd tempus adventûs Christi commoverat populum, quod quidem tempus jam aliquo modo instabat circa annos qui erant ab ortu Jesu, et paulò superiùs usque ad demonstrationem prædictionis. Quocircà scribis et legisperitis, ut probabile erat expectantibus eum qui sperabatur, quia tempus illius è divinis scripturis collegerunt, tumultuatus est Theudas, non parvâ multitudine congre-

donnant pour le Messie, que Barcochebas suscita la guerre qui fut si funeste à sa nation. Grotius cite un docteur hébreu, nommé Néhémiah, antérieur de cinquante ans à Jésus-Christ, qui disait que la venue du Messie ne pouvait pas être différée plus de cinquante années. Le rabbin Manasseh Ben-Israël rapporte que, dans le temps de la guerre de Vespasien, plusieurs Juifs attendant alors l'événement prédit par leurs prophètes, se rendirent volontairement aux Romains; que d'autres, au contraire, dans la persuasion que le Messie viendrait lorsque le temple serait encore debout, et à l'expiration des soixante-dix semaines, se consolèrent, jusqu'à la fin, des malheurs de la guerre (1). On nous oppose le silence de Philon et de Josèphe. J'ai déjà répondu à cette difficulté; j'ai montré les raisons qui avaient dû engager Philon à ne pas parler du Messie, et qui auraient pu y engager aussi Josèphe; mais j'ai rapporté un passage de ce dernier historien, où il dit en propres termes que « ce qui porta principalement les Juifs à s'engager dans cette malheureuse guerre, fut l'ambiguité d'un passage de l'Écriture, qui portait que l'on verrait, dans ce temps-là, un homme de leur contrée commander à toute la terre (2). » Ce n'était pas seulement parmi les Juifs qu'était établie cette persuasion de la prochaine apparition du Messie; elle s'était répandue dans tout l'Orient où ils l'avaient portée; et il fallait qu'elle fût bien générale et bien forte, puisque deux auteurs païens qui ont écrit vers ce temps l'histoire de leur pays, ont cru ne pouvoir s'empêcher d'en faire mention. Suétone rapporte que c'était une tradition ancienne, constante, publique dans tout l'Orient, que de la Judée sortirait, à cette époque, un dominateur; et Tacite dit que c'était d'après les livres des prêtres que cette persuasion s'était répandue (3).

Ainsi concourent merveilleusement ensemble les prophéties sur le temps où devait venir le Messie, et l'opinion générale au temps marqué par les prophéties. Les prophéties avaient fondé la persuasion, et la persuasion fixait le sens universellement reconnu des prophéties.

Article IV.

Prophéties sur l'origine et la naissance du Messie.

Nous diviserons ce chapitre en trois paragraphes. Dans le premier, nous examinerons les prophéties sur la race dont devait sortir le Messie. Dans le second, celles sur le lieu où il devait naître; dans le troisième, celles sur la personne qui devait le mettre au monde.

§ 1. *Prophéties qui annonçaient que le Messie descendrait de David.*

Je ne m'arrêterai pas à prouver que c'était d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que devait descendre le Messie; nous avons vu les promesses positives faites par Dieu lui-même à ces patriarches : d'ailleurs, c'était d'eux que descendait tout le peuple hébreu, dont le Messie devait faire partie : ainsi ce point ne doit faire aucune difficulté. J'ai aussi rapporté la prophétie par laquelle Jacob prédit à son fils Juda, que ce sera la tribu issue de lui qui donnera au monde le Messie. Ce que j'ai à établir ici est que parmi la tribu de Juda c'était dans la famille de David que devait naître le Messie, et que Jésus-Christ est véritablement issu de ce prince.

I. Nous voyons dans plusieurs endroits la promesse faite à David d'un royaume éternel qui doit exister dans sa postérité. Nathan, après avoir annoncé à ce prince que son fils bâtirait un temple au Seigneur, ajoute : *Votre maison sera fidèle. Vous verrez votre royaume durer éternellement, et votre trône sera perpétuellement stable* (1). Dans un de ses psaumes, David rappelle à peu près dans les mêmes termes cette prédiction; parlant de lui-même, il dit : *Dieu l'a juré, et ne mentira pas, qu'il conservera éternellement sa postérité, et que son trône subsistera aussi long-temps que le soleil et la lune* (2). Une promesse aussi magnifique ne peut regarder Salomon, dont le règne ne devait pas être éternel, à moins qn'on ne veuille la lui appliquer typiquement et comme figure du futur Messie. On ne peut non plus l'adapter à la succession des princes du sang de David, qui n'ont pas éternellement régné, et dont la souveraineté se termina à la captivité de Babylone. Il faut donc voir s'il n'y a pas un autre descendant de David qui ait fondé un royaume éternel : si nous le trouvons, nous ne pourrons pas douter que ce ne soit une prophétie de ce personnage; l'accomplissement nous en montrera le sens et nous en prouvera la divinité. Nous disons donc que cette promesse de Nathan à David fait partie de la suite d'oracles sacrés dont nous avons eu occasion de dire un mot, et que nous verrons plus amplement par la suite prononcés par divers prophètes, et réalisés en Jésus-Christ. Ce que nous considérons en ce moment, c'est qu'il est promis à David que de lui descendra le Messie, fondateur d'un nouveau royaume.

Outre la promesse faite à la personne de David,

gatâ, tanquàm, opinor, Christus, esset et post illum Judas Galilæus in diebus professionis. Consentaneum est ergo cùm Christi adventus ferventiùs expectaretur divulgareturque, Judæos ab Hierosolymis sacerdotes et levitas misisse ad Joannem per illud : *Tu, quis es?* discere volentes nùm fateretur seipsum esse Christum. *Origenes, in Joannem, tom.* 8, *n.* 6.

(1) De Termino vitæ, lib. 3, sect. 6.

(2) Voyez ci-dessus, art. 1, n. 33, page 75.

(3) Percrebuerat in Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut, eo tempore, Judæâ profecti rerum potirentur. *Suetonius in Vespas. cap.* 4.

Pluribus persuasum fuerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur. *Tacitus, Histor. lib.* 5, *cap.* 13.

(1) Fidelis erit domus tua et regnum tuum usquè in æternum antè faciem tuam, et thronus tuus erit firmus jugiter. 2 *Reg.* 7, 16.

(2) Semel juravi in sancto meo si David mentiar : semen ejus in æternum manebit, et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum, et testis in cœlo fidelis. *Ps.* 88, 36, 37, 38.

que le Messie descendrait de lui, nous avons d'autres prophéties faites depuis, qui annonçaient au peuple juif que ce serait de cette famille qu'il recevrait l'objet de son attente. *Il sortira*, dit Isaïe, *un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur s'élèvera de sa racine, et l'esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et l'esprit de crainte du Seigneur le remplira.* Le prophète entre ensuite dans des détails poétiques que nous aurons occasion de considérer, sur la justice de ce descendant de Jessé, sur la paix qu'il donnera au monde, sur la science du Seigneur dont il remplira la terre; et il ajoute : *En ce temps-là le rejeton de Jessé sera élevé comme un étendard parmi les peuples; les nations l'invoqueront, et son sépulcre sera glorieux* (1). Il est clair que le prophète parle d'un descendant de Jessé, ou d'Isaïe, père de David; les caractères qu'il lui donne sont si admirables, qu'ils ne peuvent convenir qu'au Messie (2).

Jérémie prédit aussi la même chose. *Voilà, dit le Seigneur, les jours qui arrivent où je susciterai de David un descendant juste* (et selon la paraphrase de Jonathan, *David le Messie des justes*), *et le roi règnera, et il sera sage, et il rendra sur la terre la justice avec jugement. Dans ces jours, Juda sera sauvé, et Israël habitera avec confiance; et tel est le nom dont on l'appellera, le Seigneur qui est notre Juste* (3). Il est encore certain que c'est un descendant de David qu'annonce ici Jérémie, et qu'il donne à ce descendant des titres si pompeux, des fonctions si relevées, qu'on ne peut les entendre que du Messie.

Ézéchiel n'est pas moins précis. *Je susciterai sur elles* (sur mes brebis) *un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David; il les fera paître et il sera leur pasteur. Et moi le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera leur prince au milieu d'eux. C'est moi le Seigneur qui ai parlé ainsi; je ferai avec eux un pacte de paix* (1). Il est certain que ce n'est pas la personne de David qu'Ézéchiel promet pour pasteur, puisqu'il y avait quatre siècles et demi que ce prince était mort. C'est donc un de ses descendants qu'il annonce (2). C'est parmi les Juifs un usage assez commun de donner aux descendants le nom d'un ancêtre distingué, et sans en chercher d'autres exemples, nous venons d'en voir un qui est précisément dans l'espèce présente : c'est cette paraphrase de Jonathan, où la prophétie de Jérémie est rendue en ces termes : *Je susciterai David le Messie des justes.*

II. Quelques docteurs juifs, pour détourner l'application de ces oracles au Messie, ont imaginé que c'est Zorobabel que les prophètes ont en vue, sur le simple fondement que Zorobabel a été descendant de David et chef du peuple hébreu (3). Mais les expressions des prophéties sont trop magnifiques pour être entendues de ce prince, qui dans le fait n'a eu autorité que sur environ cinquante mille personnes, et même une autorité subalterne, soumise à celle des rois de Perse, et encore une autorité continuellement traversée par les attaques de ses voisins, qui ne cessaient de harceler et de troubler la république renaissante.

Au reste, cette interprétation tardive de quelques Rabbins est absolument contraire à la doctrine cons-

(1) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet; et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini : .... in die illâ radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. *Is.* 11, 1, 2, 10.

(2) Atque Esaias alius propheta, eadem verbis diversis prædicans, sic fatur : *Orietur virga ex Jacob, et flos à radice Jesse ascendet; et in brachium ejus gentes sperabunt.* Stella sanè lucida exorta est, et flos ascendit è radice Jesse, hic Christus. Nam ex virgine seminis Jacobi, qui Judæ pater exstitit (Judam autem Judæorum patrem esse ostendimus), per virtutem Dei genitus est. Ac Jesse quidem proavus Christi secundùm oraculum fuit; Jacobi autem et Judæ filius, secundùm generis successionem. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 32.

Ex hujus ipsius domo Christum generatum iri secundùm carnem, et ipse David et alii prophetæ annuntiaverunt. Apud Isaiam ita scriptum est : *Et erit in die illâ radix Jesse, et qui exurget principari in nationes. In eum gentes sperabunt, et erit requies ejus in honore.* Et alio loco : *Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum spiritus Dei, spiritus sapientiæ et pietatis; et implebit eum spiritus timoris Domini.* Jesse autem fuit pater David, ex cujus radice ascensurum esse florem prælocutus est. *Lactantius, divin. Instit., lib.* 4, *cap.* 3.

(1) Ecce dies veniunt, dixit Dominus : suscitabo David germen justum (in paraph. Jonathan, *David Messiam justorum*), et regnabit rex, et sapiens erit; et faciet judicium et justitiam in terrâ : in diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter : et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster. *Jerem.* 23, 5, 6.

(1) Suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas, servum meum David. Ipse pascet eas; et ipse erit iis in pastorem. Ego autem Dominus ero eis in Deum, et servus meus David princeps in medio eorum. Ego Dominus locutus sum; et faciam cum eis pactum pacis. *Ezech.* 30, 4, 23, 24, 15.

(2) Confiteantur ergo necesse est Judæi longè post tempora David hæc esse prædicata. Est autem David iste qui nomen parentis secundùm originem carnis accepit, nomen sumens ejus cujus ex genere sumebat et corpus. *S. Hilarius, tract. in psalm.* 131, *n.* 2.

David autem Dominum dicit Christum, ut ex David secundùm carnem oriundum. *Theodoretus in Ezech., lib.* 15, *cap.* 37, *vers.* 24.

(3) *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David orientem justum, et regnabit rex, et intelliget, et faciet judicium et justitiam in terrâ. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter; et hoc est nomen quo vocabunt eum, Dominus Josedec ipse in prophetis.* Judæi attoniti conantur hæc imprudenter trahere ad Zorobabelem. Verùm illos etiam considerare oportebat illum non regem fuisse, sed ducem populi, nec illum Josedec fuisse nominatum. Sed neque illi convenit nominis interpretatio. Significat enim id nomen, Dominus justitia nostra, vel, juxta Syri interpretationem, Domine, justifica nos. Neutrum autem convenit Zorobabeli. Cæterùm, quia typus erat Christi Domini, et captivos à Babylone in Judæam reduxit, quemadmodùm Christus mancipatos à diabolo traxit ad veritatem, si quis typicè ista illi adaptari volet, absurdi nihil faciet. *Theodoretus in Jerem. cap.* 23, 5, 6.

tante de leurs pères. Tous, d'après les prophéties, attendaient un Messie descendant de David. Tous les targumistes, tous les thalmudistes, tous les anciens écrivains de leur nation y sont précis. Nous avons dans l'histoire évangélique des témoignages formels de cette opinion générale. Le prêtre Zacharie, à la naissance de son fils Jean-Baptiste, rendant grâces au Seigneur de la rédemption qu'il va accorder à son peuple, dit *que le Dieu d'Israël a élevé le signe du salut dans la maison de David son serviteur, ainsi qu'il l'a annoncé par la bouche de ses saints prophètes, qu'il a suscités dans le cours des siècles* (1). Interrogés par Jésus-Christ sur ce qu'ils pensent de l'origine du Christ, les pharisiens lui répondent qu'il doit descendre de David (2). Quand les malades, implorant sa bienfaisance, veulent lui témoigner qu'ils le reconnaissent pour le Messie, ils l'appellent le fils de David (3). Lorsque émerveillés de ses prodiges, les Juifs expriment leur doute s'il n'est pas l'objet de leur attente; ils demandent s'il serait en effet le fils de David (2). Pour lui faire honneur à son entrée dans Jérusalem, ils crient *hosanna* au fils de David (5) ! Enfin l'opinion des Juifs, que le Messie devait naître dans la famille de David, était si constante, si bien connue, que, pour mettre fin à tous les mouvements et aux révoltes que ce peuple ne cessait de renouveler, excité par de faux messies et par la persuasion que le temps fixé par les prophètes était arrivé, Trajan fit mettre à mort tout ce qu'on put découvrir des descendants de David; et ce fut une des causes du martyre de saint Siméon, proche parent de Jésus-Christ, et issu comme lui de la race royale.

III. Que Jésus-Christ fût descendant de David, c'est un point sur lequel il est impossible de former un doute raisonnable : sa généalogie est rapportée par deux évangélistes; nous venons de voir les témoignages que lui rendaient les Juifs de son temps : et ce qui achève de porter cette vérité au plus haut point de démonstration, c'est qu'elle n'a été contestée par aucun ennemi de la religion, soit juif, soit païen, quelque intérêt qu'ils eussent à la combattre.

(1) Benedictus Dominus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebi suæ ; et erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui, sicut locutus est per os sanctorum qui à seculo sunt prophetarum ejus. *Luc.* 1, 68, 69, 70.

(2) Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens : Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei, David. *Matth.* 22, 41, 42.

(3) Clamaverunt, dicentes : Domine, miserere nostrî, fili David. *Matth.* 20, 30.

Et clamavit, dicens : Jesu, fili David, miserere meî. *Luc.* 18, 38.

Secuti sunt duo cæci, clamantes et dicentes : Miserere nostrî, fili David. *Matth.* 9, 27.

Et ecce mulier Chananæa, à finibus illis egressa, clamavit : Miserere meî, Domine, fili David ! *Matth.* 15, 22.

(4) Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David? *Matth.* 12, 23.

(5) Turbæ autem quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David ! *Matth.* 21, 19.

Nous devons convenir, et nous l'avons déjà observé, que cette circonstance d'être du sang de David, si elle était isolée, ne suffirait pas pour prouver la divine mission de Jésus-Christ; elle montrerait seulement que ce caractère attribué au Messie ne lui manque pas. Mais en inspirant à ses prophètes la désignation de ce caractère général de descendant de David, la Providence a voulu qu'ils y joignissent des traits spéciaux qui, entre tous les descendants de David, particularisassent et fissent reconnaître le personnage qu'ils annonçaient. Ainsi Nathan ne promet pas seulement à David un descendant illustre; il lui prédit pour ce descendant un royaume éternel. Ainsi Isaïe, après avoir dit qu'un rejeton s'élèvera de la racine de Jessé, ajoute qu'il sera rempli de l'esprit du Seigneur; que toutes les nations l'invoqueront; que son sépulcre sera glorieux. Ainsi Jérémie, à la prédiction d'un descendant de David, joint celle que ce sera un roi qui établira la justice sur la terre, qui la jugera, qui sauvera les hommes, qui sera appelé notre Seigneur juste. Ainsi Ézéchiel annonçant un David futur, le désigne sous l'emblème d'un pasteur qui mènera dans les pâturages les brebis du Seigneur, et d'un prince qui sera au milieu d'elles. Voilà bien des circonstances qu'il était impossible à ces prophètes de prévoir par leurs lumières naturelles, tant de siècles à l'avance. Il ne serait pas non plus raisonnable de prétendre que ces divers prophètes ayant chacun de leur côté fait au hasard ces prédictions, elles sont venues toutes fortuitement s'effectuer. Si donc nous voyons toutes ces particularités exactement réunies dans un seul homme, qui soit en même temps descendant de David, il sera évident qu'elles ont été inspirées de Dieu, et que le personnage dans lequel elles se réalisent est un envoyé céleste : or, nous disons que tous ces caractères se trouvent pleinement réunis dans la personne de Jésus-Christ; nous le prouverons de chacun d'eux en détail : ils feront le sujet d'articles séparés; mais nous nous abstenons d'en rapporter ici les preuves, pour éviter les répétitions auxquelles elles nous entraîneraient.

IV. A cette démonstration, propre à convaincre les ennemis du catholicisme de toutes les classes, nous ajouterons un raisonnement bien sûr contre les Juifs, qui persistent à attendre le Messie prédit par les prophètes, et qui reconnaissent que c'est du sang de David qu'il doit naître : c'est qu'ils doivent avouer que le Messie est venu, puisque la postérité de David, ou est éteinte d'après la recherche qui en a été faite sous Trajan, ou est tellement confondue avec les autres générations juives, qu'il est devenu impossible de la discerner. C'est une chose bien digne de remarque que jusqu'à l'époque qui a donné au monde Jésus-Christ, les Juifs aient conservé avec un soin extrême leurs généalogies, et que depuis ce temps elles soient absolument perdues. Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'admiration, en contemplant ce trait de la Providence. Avant que le Messie ne fût venu, il était important que les généa-

logies se conservassent, afin qu'il fût certain que le Messie était de la race des patriarches et de David; depuis sa venue, il a été utile que toutes les races juives se confondissent, afin de montrer qu'on ne devait plus l'attendre. Et dans le fait, s'il se présentait aujourd'hui parmi les Juifs, comme il s'en est élevé plusieurs dans le siècle de Jésus-Christ, un homme qui prétendît être le Messie, comment pourrait-il prouver sa filiation? Comment établirait-il qu'il est issu des patriarches, et non de quelque prosélyte, ou de quelqu'un de ceux que Salmanasar transporta à Samarie? Quels titres produirait-il pour montrer qu'il est de la tribu de Juda, de la famille de David? La descendance de David est un des caractères essentiels du Messie : cette descendance ne peut plus être prouvée; le Messie ne pourrait donc plus être reconnu.

V. C'est ici le lieu d'examiner une des objections les plus familières aux incrédules; elle est relative aux généalogies de Jésus-Christ, rapportées par saint Matthieu et par saint Luc : « D'abord, dit-on, dans l'une « et dans l'autre, c'est la généalogie de Joseph qui est « présentée; mais rien n'était plus inutile et plus hors « de propos, si Jésus était non pas son fils, mais seu« lement fils de Marie. D'ailleurs, en nous donnant en « deux endroits cette filiation, il fallait au moins faire « cadrer ensemble les deux récits : au lieu de cela « nous voyons entre l'un et l'autre une opposition for« melle; elles ne s'accordent que jusqu'à David; de « David à Joseph, c'est une continuelle contradiction. « Saint Matthieu fait descendre Joseph de David par « Roboam et par la suite des rois de Juda jusqu'à Jé« chonias. Saint Luc l'en fait descendre par Nathan « et par une succession d'ancêtres inconnus. Les deux « généalogies présentent les générations de Salathiel « et de Zorobabel, mais avec des différences essen« tielles. Dans saint Matthieu, Salathiel est engendré « par Jéchonias, et saint Luc le fait fils de Néri. Selon « saint Matthieu, c'est par Abiud que Joseph descend « de Zorobabel; selon saint Luc, c'est par Tésa et par « une tout autre suite d'aïeux. Jusqu'au père de Jo« seph n'est pas le même dans les deux : dans saint « Matthieu Joseph est fils de Jacob; dans saint Luc il « est le fils d'Héli. Et qu'on ne dise pas que ce sont des « noms différents des mêmes personnes; car le nom« bre des générations est différent dans les deux gé« néalogies. De David à Joseph, saint Matthieu n'en « compte que vingt-huit, et saint Luc en produit qua« rante-une. Comment, concluent les incrédules, peut« on nous donner pour des faits certains, pour des his« toires inspirées par le Saint-Esprit, deux récits « absolument contradictoires? Si l'un est vrai, l'autre « est évidemment faux. »

VI. Une première considération aurait dû commencer à arrêter les incrédules, et les faire au moins douter de la vérité de leur inculpation. Lorsque saint Luc écrivait son Évangile, il connaissait très-certainement celui de saint Matthieu, écrit dix ans auparavant pour les Juifs et dans leur langue, et qui était très-répandu dans la Judée, surtout parmi les chrétiens. Il lui eût donc été très-facile d'éviter une contradiction, et si c'en était ici une réelle, il n'y aurait certainement pas manqué. Quand nous ne connaîtrions aucun moyen de concilier l'apparente opposition des deux généalogies, cette réflexion suffirait pour nous faire croire qu'il n'y a point de contradiction entre les deux écrivains sacrés : il est tout simple qu'à une aussi grande distance de temps, et dans l'ignorance où nous sommes de beaucoup d'usages du peuple juif, nous ayons de la peine à concilier des récits dont les différences viennent de ces usages. Au temps où écrivaient les deux évangélistes, on connaissait parfaitement les motifs de la diversité : c'est ce qui les a empêchés de l'éviter.

Mais est-il vrai que nous soyons dans l'impuissance de concilier les deux généalogies? Divers commentateurs en ont donné diverses explications, dont plusieurs sont très-satisfaisantes; il serait trop long de les rapporter toutes : je me contenterai de présenter celle qui me paraît la plus probable.

Il faut observer que parmi le peuple juif il n'était pas d'usage de faire entrer les femmes dans les généalogies. Quand une suite de générations finissait par une femme, au lieu de la nommer dans la généalogie, on nommait son mari, que l'on faisait succéder au beau-père, sans faire mention de la femme : ce gendre était appelé le fils de celui dont il avait épousé la fille. Ainsi on connaissait deux manières d'être le fils d'un homme : l'une propre et naturelle, d'avoir été engendré par lui, l'autre impropre et légale, d'avoir épousé la fille qu'il avait engendrée.

D'après cette observation, la diversité des deux généalogies s'explique naturellement. Saint Matthieu donne la généalogie de Joseph, en descendant d'Abraham à lui; Saint Luc donne la généalogie de Marie, en remontant de Joseph son époux jusqu'à Adam, et même jusqu'à Dieu. Héli, dont il fait fils Joseph, est le même qu'Héliacim ou Joachim, que l'on sait avoir été père de la sainte Vierge; en hébreu, ce n'est qu'un seul nom : ainsi, quand saint Luc dit que Joseph fut fils d'Héli, il ne contredit point saint Matthieu, qui le fait fils de Jacob : il était proprement fils de Jacob, qui l'avait engendré; il était improprement fils d'Héli, dont il avait épousé la fille. Il en est de même de Salathiel, fils du roi Jéchonias, et gendre de Néri, qui était de même que lui du sang royal. Ce qui donne du poids à cette explication, c'est la différente manière dont s'expriment les deux évangélistes en déduisant leurs généalogies. Saint Matthieu rapporte les générations d'après l'ordre propre et naturel; il dit : Abraham engendra Isaac, et ainsi de suite jusqu'à Jacob, qui engendra Joseph, époux de Marie de laquelle est né Jésus, appelé Christ : il parle donc clairement de générations naturelles. Saint Luc se sert d'expressions toutes différentes; il dit : Jésus, à ce qu'on croyait, était fils de Joseph, qui fut d'Héli, qui fut de Mathat; et ainsi en remontant jusqu'à Seth, qui fut d'Adam, qui fut de Dieu. La

différence dans les expressions en fait naturellement soupçonner dans le sens : on y est confirmé que le premier et le dernier degré de la généalogie dans saint Luc ne présentent pas des pères naturels, et par voie de génération Jésus-Christ n'était pas positivement fils de Joseph, et saint Luc l'établit positivement. Adam avait été non engendré, mais créé de Dieu. Tel paraît donc avoir été le dessein de cet évangéliste en donnant de Jésus-Christ une généalogie autre que celle qu'il savait avoir été publiée par saint Matthieu; il a voulu montrer que le divin Sauveur descendait de David par diverses branches de la maison royale; qu'il en était issu non-seulement par Salomon, successeur de ce prince au trône, mais aussi par un autre de ses fils nommé Nathan; que de même il descendait de Zorobabel, non-seulement par Abiud, comme dit saint Matthieu, mais encore par Résa, aussi fils de Zorobabel. Cette conciliation des deux généalogies paraît simple, naturelle et probable. J'ajoute que s'agissant ici de résoudre une difficulté, il suffit de présenter une hypothèse plausible. L'objection tirée de la contradiction est nulle dès que la contradiction peut être levée par une supposition raisonnable.

Que dans l'intervalle de dix siècles, qui se sont écoulés de David à saint Joseph, il se trouve dans l'une des branches de ses descendants un plus grand nombre de générations que dans une autre, ce n'est assurément pas là une difficulté.

Quant à ce qui est objecté, que c'est la généalogie de Joseph qui est rapportée, je réponds que cela n'est pas vrai de celle tracée par saint Luc, puisque c'est le père de Marie qui est appelé père de Joseph. Si saint Matthieu donne la généalogie de Joseph, ce peut être parce que chez les Juifs on ne regardait pas la famille de la mère comme celle du fils. Peut-être aussi saint Joseph et la sainte Vierge étaient-ils parents à un degré si proche, que présenter la filiation de l'un était offrir celle de l'autre. Au reste on ne peut pas conclure de là que saint Matthieu ait voulu donner Joseph pour père à Jésus-Christ, puisqu'il dit formellement le contraire.

§ 2. *Prophétie que le Messie devait naître à Bethléhem.*

I. Nous disons de cette prophétie sur le lieu de la naissance du Messie, ce que nous avons dit sur les précédentes relatives à la race dont il devait descendre : seule et isolée de toute circonstance particulière, elle prouverait seulement que Jésus-Christ ne manque pas de ce caractère qui lui est commun avec tous les enfants nés dans cette ville. Mais, comme nous l'avons observé, à ces prophéties générales, et qui pourraient être appliquées à beaucoup de personnes, la Providence a voulu joindre des particularités qui caractérisassent spécialement et personnellement l'envoyé céleste, de manière qu'on pût facilement le connaître et le distinguer de tous les autres avec qui la prophétie générale pourrait convenir C'est ce que nous voyons dans la prophétie de Michée, dont voici le texte: *Et toi, Bethléhem-Ephrata, qui es une des plus petites dans le grand nombre des villes de Juda, de toi sortira, pour moi, celui qui sera le dominateur en Israël, et sa sortie a eu lieu dans le commencement, dès les jours de l'éternité.... Et il se tiendra ferme, et il sera pasteur dans la force du Seigneur, dans la sublimité du nom du Seigneur son Dieu, et on se convertira parce qu'il sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre, et il sera la paix* (1).

Tous les Juifs anciens reconnaissent sans difficulté que cette prophétie avait pour objet le Messie : le targum de Jonathan y est formel; les deux talmuds y sont conformes, ainsi que la totalité des anciens docteurs (2). L'histoire évangélique présente aussi des preuves de cette opinion générale. Les mages étant arrivés à Jérusalem pour chercher le Messie, Hérode s'informa auprès des princes des prêtres et des docteurs du lieu où le Christ devait naître; ils lui répondirent que c'était à Bethléhem de Juda, et ils citèrent ce passage du prophète Michée (3). Une des difficultés que l'on faisait contre Jésus-Christ, était qu'on le croyait né en Galilée, et que le Messie devait venir de Bethléhem (4). Quelques Juifs plus récents, sentant combien cet oracle sacré contrarie leur doctrine, ont imaginé de l'appliquer à Zorobabel, par la raison, disent-ils, que David étant né à Bethléhem, on doit regarder cette ville comme la patrie de ses descendants. D'après cette belle raison, un homme compterait autant de patries qu'il y aurait de lieux où seraient nés ses divers ancêtres. Zorobabel aurait donc eu pour patries Babylone, où il était né, Jérusalem, lieu de la naissance de beaucoup de rois ses aïeux, Bethléhem, dont David, Jessé et leurs pères tiraient leur origine; l'Egypte, qui avait vu naître Naasson, Aminadab et plusieurs autres; la Mésopotamie, qui avait donné le jour à Abraham et à Tharé. Mais de plus, cette application à Zorobabel est contraire aux expressions de la prophétie. En quoi Bethléhem serait-il rendu plus célèbre que de grandes villes de Juda à raison de la naissance de Zorobabel? Comment l'origine de Zorobabel a-t-elle lieu dans les jours de l'éternité? Quelles nations se sont converties à lui? Est-il glorifié jusqu'aux extrémités de la terre (5)?

(1) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda. Ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis... Et stabit, et pascet in fortitudine, in sublimitate nominis Domini Dei sui; et convertentur, quia nunc magnificabitur usque ad terminos terræ, et erit iste pax. *Mich.* 5, 2, 4, 5.

(2) Voyez Huet, *Démonst. évang., propos. VII, n.* 25.

(3) Et congregans principes sacerdotum et scribas, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur? At illi dixerunt : In Bethlehem Juda; sic enim scriptum est per prophetam : Et tu, Bethlehem, etc. *Matth.* 2, 4, 5, 6.

(4) Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid à Galilæà venit Christus? Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus. *Joan.* 7, 41, 42.

(5) Perpende autem prophetiæ accusationem. Non enim dixit : In Bethlehem manebit, sed *exibit.* Itaque

Mais si cette prédiction de Michée ne peut pas raisonnablement être appliquée à Zorobabel, elle s'est vérifiée entièrement et littéralement en Jésus-Christ.

En premier lieu, il est né à Bethléhem. Saint Luc rapporte les circonstances de sa naissance (1). On objecte contre ce fait l'opinion où étaient les Juifs qu'il était natif de Nazareth ; mais saint Matthieu en donne la raison, c'est qu'il y avait passé toute sa vie, jusqu'au temps de sa mission (2). Il était tout simple qu'on le crût né dans un lieu où on l'avait vu habiter pendant trente ans, et qu'au bout de ce temps on ne se souvînt plus de la circonstance qui avait amené sa mère à Bethléhem lorsqu'elle était accouchée de lui.

En second lieu, Jésus-Christ a été le dominateur dans Israël, ainsi que le dit l'ange Gabriel en l'annonçant à Marie (3). Cette royauté et le genre de royauté de Jésus-Christ sera l'objet d'un article particulier.

En troisième lieu, il est pasteur, et nous aurons occasion de revenir sur ce titre qu'il se donnait à lui-même, de montrer comment il avait été prédit de lui, et comment il s'est accompli.

En quatrième lieu, il est la paix : ce sera encore l'objet d'une de nos discussions de montrer qu'il devait être, d'après les oracles sacrés, et qu'il a été effectivement, un dominateur pacifique.

En cinquième lieu, sa domination s'étend sur toutes les nations qui se sont converties à lui.

En sixième lieu, il est glorifié jusqu'aux extrémités de la terre.

En septième lieu, sa génération éternelle est un des dogmes que nous professons.

Je reprends : Michée fait évidemment ici une prédiction ; ce point ne peut être contesté, et je ne crois pas qu'il l'ait jamais été. Il fait une prédiction détaillée, et qui présente plusieurs circonstances diverses. Il lui était impossible de prévoir par ses seules lumières cette complication de particularités. Il est pareillement déraisonnable de supposer que toutes ces circonstances si variées soient venues d'elles-mêmes et par hasard se vérifier dans le même lieu, sur la même personne, et précisément de la manière prédite. Nous voyons cependant toute cette prédiction, jusque dans les moindres détails, accomplie en Jésus-Christ : tout ce qui peut être reconnu publiquement et par des faits incontestables, l'histoire nous l'apprend ; ce que les lumières humaines ne peuvent atteindre, l'Evangile nous l'enseigne. La prédiction de Michée est donc une prophétie divine, une prophétie relative à Jésus-Christ, une prophétie réalisée en Jésus-Christ ; Jésus-Christ est donc l'envoyé céleste.

§ 3. *Prophétie que le Messie devait naître d'une Vierge.*

Cette prophétie est une de celles qui ont le plus exercé les commentateurs et les savants : pour l'expliquer convenablement, il est nécessaire de considérer l'événement qui y a donné lieu, ceux qui l'ont suivie, et tout ce que dit à ce sujet le prophète Isaïe ; ce qui est renfermé dans cinq chapitres, depuis le septième jusqu'au onzième inclusivement.

I. Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, avaient fait une ligue contre Achaz, roi de Juda : leur objet était d'ôter le trône à la maison de David, et d'y placer le fils de Tabul (1). A cette nouvelle, le cœur de la maison de David et de tout le peuple fut troublé et agité, comme les arbres d'une forêt le sont par le vent (2) : pour les rassurer, Dieu ordonna au prophète Isaïe d'aller avec son fils Jasub au-devant d'Achaz, et de lui annoncer que la ligue des deux rois n'aurait point de succès, et que dans soixante-cinq ans Israël cesserait d'être un peuple (3). Le Seigneur daigna de plus, par l'organe d'Isaïe, propo-

id tantùm prophetia exprimebat, quòd ibi nasciturus esset. Quidam autem eorum impudenter dicunt hæc de Zorobabele prænuntiata fuisse : sed quomodò sic possunt intelligere ? Non enim egressus ejus ab initio ex diebus seculi. Quomodò autem illud quod initio dicitur, *de te exibit*, in illum convenire possit ? Non enim in Judæâ, sed in Babylone natus est ; unde etiam Zorobabel appellatus fuit, quia ibi ortum duxit. S. *Joannes Chrysost. in Matth. homil* 6.

(1) Voyez Luc, *chap.* 2, *vers.* 1 *et seq.*

Ubi autem terrarum nasciturus esset, quomodò aliàs propheta Michæas prædixit audite : sic autem dixit : *Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequaquàm minimus es in principibus Juda. Ex te enim egredietur dux, qui pascat populum meum.* Est autem vicus quidam in terrâ Judæorum stadiis triginta quinque Hierosolymis distans, ubi natus est Jesus-Christus ; quemadmodùm et ex descriptionibus censûs discere potestis, quæ sub Cyrino primo vestro in Judæâ præside confectæ sunt. S. *Justinus, Apol.* 1, *cap.* 34.

Præterea autem locus quidam certus in quo is oriturus sit, de quo feruntur tot vaticinia. *Et tu,* inquit, *Bethlehem domus Ephrata, minima es, ut sis in millibus Juda. Ex te mihi egredietur dux qui pascat populum meum Israel ; et exitus ejus ab initio, ex diebus seculi.* Et omnes confitentur in Bethlehem Jesum esse natum. Quin etiam incolæ ejus loci speluncam ibidem monstrant iis qui ab externis terris venerint ad spectandum ; et locus quidem hic ubi ortus ejus futurus fuit, prædictus est. *Eusebius, Demonstrat. evang. lib.* 3, *procemium, n.* 2.

(2) Et veniens, habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam : Quoniam Nazaræus vocabitur. *Matthæi* 2, 23.

(3) Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur ; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus ; et regnabit in domo Jacob in æternum. *Luc.* 1, 32.

(1) Et factum est in diebus Achaz, filii Joathan, filii Osiæ, regis Juda : ascendit Rasin, rex Syriæ, et Phacee, filius Romeliæ, rex Israel in Jerusalem, ad præliandum contra eam.... Eò quòd consilium inierit contra te Syria in malum, et filius Romeliæ, dicentes : Ascendamus ad Judam, et suscitemus eum, et evellamus eum ad nos ; reponamus regem in medio ejus filium Thabul. *Is.* 7, 1, 5, 6.

(2) Et nuntiaverunt domui David, dicentes : Requievit Syria super Ephraim ; et commotum est cor ejus et cor populi ejus, sicut moventur ligna sylvarum à facie venti. *Is.* 7, 2.

(3) Et dixit Dominus ad Isaiam : Egredere in occursum Achaz, tu, et qui derelictus est Jasub filius

ser à Achaz de lui demander, en gage de la certitude de cette promesse, un prodige soit au ciel, soit sur la terre. Mais ce prince impie, qui avait secoué le joug du Seigneur, qui avait imploré contre ses ennemis des secours de Théglatphalasar, roi d'Assyrie, comptant imprudemment sur le secours des hommes plus que sur celui de Dieu, refusa de recevoir la grâce que Dieu voulait lui faire ; il couvrit son refus d'un respect hypocrite, et répondit qu'il ne demanderait point de prodige, et qu'il ne tenterait pas le Seigneur. Alors Isaïe, se retournant vers les princes de la maison de David qui accompagnaient le roi, leur dit : *Ecoutez,* maison de David : n'est-ce pas assez pour vous de lasser la patience des hommes, sans lasser celle de mon Dieu? Puisqu'il en est ainsi, Dieu lui-même vous donnera un prodige : une vierge concevra et enfantera un fils, qui s'appellera du nom d'Emmanuel ; il mangera le beurre et le miel, afin qu'il sache réprouver le mal et le bien ; et avant que l'enfant sache réprouver le mal et choisir le bien, la terre que vous détestez sera délivrée de la présence de ses deux rois. Mais, par les armes du roi d'Assyrie, Dieu amènera sur vous, sur votre peuple et sur la maison de votre père des jours tellement malheureux, qu'il n'y en a pas eu de tels depuis la séparation d'Israël et de Juda (1).

Telles sont les prophéties du chapitre 7, auxquelles je m'arrête dans ce moment. Je considère même actuellement seulement la partie de ce chapitre qui est relative à l'enfantement d'une vierge et à la naissance d'un enfant nommé Emmanuel. J'aurai dans un moment occasion d'examiner les autres prophéties et celles des chapitres suivants.

Huet démontre que ce passage a été entendu par plusieurs rabbins célèbres comme nous l'entendons, et qu'ils ont cru que le Messie devait venir au monde sans avoir de père (2) : « Mais d'autres Juifs pour dé« tourner la conséquence résultante contre leur sys« tème, de cet oracle, se sont efforcés de lui donner « un autre sens : les uns ont dit que ce n'était pas « d'une vierge proprement dite, mais d'une fille non « mariée et corrompue par un homme, dont parlait le « prophète ; les autres ont voulu appliquer la prophé« tie soit à Ezéchias, fils d'Achaz, soit à Jasub, fils « d'Isaïe (1). » Il est facile de montrer la fausseté de ces interprétations.

II. D'abord s'il s'agit d'une jeune fille non mariée et d'une génération de l'ordre ordinaire, le discours d'Isaïe n'a pas de sens : il promet à Achaz un prodige accordé par le Seigneur, et ce prodige n'est autre

tuus.... et dices ad eum : Vide ne sileas ; noli timere, et cor tuum non formidet à duabus caudis fumigantium titionum istorum.... Non stabit et non erit istud, sed caput Syriæ Damascus, et caput Damasci Rasin ; et adhuc sexaginta et quinque anni, et desinet Ephraim esse populus. *Is.* 7, 3, 4, 7, 8.

(1) Et adjecit Dominus loqui ad Achaz, dicens : Pete tibi signum à Domino Deo tuo, sive in profundum inferni, sive in excelsum supra. Et dixit Achaz : Non petam, et non tentabo Dominum. Et dixit : Audite ergo, domus David ; numquid parùm vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo? Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum, quia antequàm sciat puer reprobare malum et eligere bonum, derelinquetur terra quam tu detestaris à facie duorum regum suorum. Adducet Dominus super te, et super populum suum, et super domum patris tui, dies qui non venerunt à diebus separationis Ephraim et Juda cum rege Assyriorum. *Is.* 7, 10 *et seq.*

(2) Demonst. evang., propos. 19, cap. 9, n. 4.

(1) Tùm Tripho respondit : Scriptura non habet, *Ecce Virgo in utero concipiet et pariet filium;* sed : *Tua adolescentula in utero concipiet et pariet filium*, et quæ à te recitata sunt. Tota etiam prophetia in Ezechiam dicta est, in quem etiam venisse demonstrantur quæ hoc oraculo continentur. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 67.

Deus igitur homo factus est ; et ipse Dominus salvabit nos, ipse dans virginis signum. Non ergo vera est quorumdam interpretatio, qui ita audent interpretari Scripturam : *Ecce adolescentula in ventre habebit et pariet filium.* Quemadmodùm Theodotion Ephesius interpretatus est, et Aquila Ponticus utrique Judæi proselyti quos sectati Ebionæi, ex Joseph generatum eum dicunt. *S. Irenæus contra hæres.*, lib. 3, cap. 21, n. 1.

Imò autem quòd dixerit, ipse Dominus dabit signum, id quod erat inopinatum generationis ejus significavit ; quod nec factum esset aliter, nisi Deus Dominus ipse dedisset signum in domo David. Quid enim magnum, aut quod signum fuerit in eis quòd adolescentula concipiens, ex viro peperisset, quod evenit omnibus quæ pariunt mulieribus? Sed quoniam inopinata salus hominibus inciperet fieri, Deo adjuvante, inopinatus et partus virginis fiebat, Deo dante signum hoc, sed non homine operante illud. *S. Irenæus, ibid.*, lib. 3, cap. 21, n. 6.

Sed et virginem, inquiunt, parere natura non patitur, et tamen credendum est prophetæ. Et meritò ; præstruit enim fidem incredibili rei dicendo quod signum esset futurum. *Propterea*, inquit, *dabitur vobis signum : ecce Virgo concipiet in utero, et pariet filium.* Signum autem à Deo, nisi novitas monstruosa fuisset, signum non videretur. Denique, si quando ad dejiciendos aliquos ab hàc divinâ prædicatione, vel convertere singulos simplices quoque gestitis mentiri, addetis quasi non virginem, sed juvenculam concepturam et parituram Scriptura contineat. Hinc quoque revincimini, quòd nihil signi videri possit res quotidiana, juvenculæ scilicet prægnatus et partus. *Tertullianus adv. Judæos*, cap. 19.

Narratur Dominus dixisse ad Achaz : *Pete tibi signum à Domino Deo tuo in profundum, sive in excelsum;* sequitur signum datum, nempè : *Ecce Virgo concipiet et pariet filium.* Et quid autem signum est parere puellam non virginem? *Origenes contra Celsum*, lib. 1, n. 35.

Non petam et non tentabo Dominum. Hæc ille verba, non quasi absque signis crederet, sed velut contradicens, usurpavit. Unde propheta non ampliùs cum eo loquitur, sed cum universâ David cognatione, et ait : *Audite nunc, domus David, numquid parùm vobis est certamen præbere hominibus?* Non satis ergo vobis est quòd prophetis contradicitis, quòdque Dei famulis resistitis, sed et Domino ipsi præcipienti palam non obtemperatis. Attamen etiam nolentibus signum vobis daturus est novum et admirabile, *dabit Dominus ipse vobis signum* : signum etenim et signum maximum appellatur hic partus. Nemo autem signum vocat id quod singulis diebus fit. Quòd si non virgineus, sed nuptiis est partus, quomodò id quod secundùm naturam de more procedit? *Ecce Virgo in utero concipiet, et pariet filium* : hoc ergo verè signum. *Theodoretus in Is.* cap. 7.

chose qu'un événement naturel. Qu'y a-t-il de miraculeux à ce qu'une personne non mariée conçoive et engendre avec le secours d'un homme (1)? De plus, le mot hébreu qu'emploie Isaïe est *Haalma*, qui ne peut s'entendre que d'une véritable vierge, cachée et inconnue à tout homme. Toutes les fois qu'on trouve dans les livres saints cette expression, elle n'a pas d'autre signification (2). Ainsi le sens de cette prophétie est que l'enfant sera engendré d'une manière miraculeuse et sans le secours d'aucun homme.

III. L'application que l'on fait de cette prophétie, ou au fils d'Achaz ou au fils d'Isaïe, est également contraire au texte sacré. D'abord il s'agit dans la prophétie d'un enfant qui doit naître : or, Ezéchias et Jasub étaient nés tous les deux. Achaz avait engendré le premier avant de monter sur le trône ; le second était présent, et amené par son père au-devant du roi. De plus, Ezéchias et Jasub étaient nés de femmes mariées et dans des mariages légitimes ; il est par conséquent ridicule d'entendre d'eux une prophétie qui annonce le fils d'une vierge, ou même, si on veut, d'une jeune fille. Enfin, dans quel sens peut-on donner soit à l'un, soit à l'autre, le nom ou le titre d'Emmanuel, c'est-à-dire de Dieu avec nous?

IV. « Les Juifs, et à leur suite les incrédules, font « sur le sens de ce passage une autre objection plus « importante. Ils la tirent des paroles mêmes qui « suivent la promesse de l'enfant Emmanuel. Il est dit « dans le texte que nous avons rapporté, que cet enfant « mangera le beurre et le miel, afin de savoir réprou« ver le mal et choisir le bien, mais qu'avant qu'il « soit en âge de faire ce discernement, les deux « rois ligués auront disparu de dessus la terre. Cet « événement arriva en effet. Peu de temps après, Thé« glatphalasar défit et tua Rasin, et Phacée avait déjà « péri dans une conjuration d'Osée son successeur. Il « s'agit donc ici, dit-on, d'un enfant né très-peu de « temps après la prophétie, et non pas d'un Messie « qui devait naître au bout de plusieurs siècles. Or cet « enfant, nous le trouvons clairement énoncé au com« mencement du chapitre 8 d'Isaïe : il y est dit qu'im« médiatement après sa prédiction à Achaz, Isaïe eut « un fils qu'il appela *Mahershalal*, ce qui veut dire « *dépouillez promptement* ; parce qu'avant que cet en« fant sache nommer son père et sa mère, le roi d'As« syrie aura enlevé toute la force de Damas et les dé« pouilles de Samarie. Il est évident, conclut-on, que « cet enfant nommé au chapitre 8 *Mahershalal* est le « même qui au chapitre 7 est appelé *Emmanuel*, puis« qu'il est répété sur le second ce qui avait été dit sur « le premier, qu'avant qu'il ait atteint l'âge de raison « la ligue des deux rois sera dissipée. »

V. Cette difficulté nous ramène à l'examen de la totalité du texte prophétique et de tout ce que dit Isaïe sur les divers objets de la prophétie. J'ai déjà rapporté ce qui est contenu dans le chapitre 7 ; il est inutile d'y revenir. Au chapitre 8, le prophète ayant connu de nouveau son épouse, elle conçoit et met au monde un fils, à qui Dieu commande de donner le nom prophétique de *Mahershahal*, parce qu'avant que cet enfant sache nommer son père et sa mère, les deux états ligués contre Juda seront dévastés (1). Ensuite Isaïe annonce de nouveau les ravages que fera le roi d'Assyrie dans le royaume de Juda, qu'il appelle votre terre, ô Emmanuel (2)! Il parle aussi dans le même chapitre de ses deux fils encore dans l'enfance, que Dieu lui a donnés afin qu'il soit un signe et un présage pour Israël (3). Au chapitre 9, Isaïe parle de nouveau d'un enfant accordé par le Seigneur: *Un jeune enfant*, dit-il, *nous est né, et un fils nous a été donné : sur son épaule est placée la principauté ; et il sera appelé Admirable, Conseiller, Dieu fort, Père*

(1) Quòd si Judæus de voce rixari volet, negabitque scriptum esse, *Ecce virgo,* sed, *ecce adolescentula,* dicemus vocem *Alma*, quam 70 interpretes per virginem, alii per adolescentulam verterunt, in Deuteronomio, ut aiunt, reperiri ut virginem significet. *Origenes contra Celsum*, lib. 1, n. 35.

Ostendant igitur Judæi in Scripturis alicubi positum *Alma*, ubi adolescentulam tantùm, et non virginem strictè, et concedimus nos illud quod in Isaiâ apud nos dicitur, *ecce virgo concipiet,* non absconditam virginem, sed adolescentulam significare jam nuptam. *S. Hieronymus, lib. Quæst. hebraicarum in Genes., in* cap. 24, vers. 43.

(2) Sed dicunt rursùs Judæi de Ezechiâ hoc dictum esse ad Achaz : legamus igitur Scripturam : *Pete tibi ipsi signum à Domino Deo tuo in profundum, aut in sublime.* Atqui signum maximè admirabile, ac præter opinionem esse debet.... Cùm, regnante Achaz, dixerit Hesaias : Achaz verò sexdecim duntaxat annis regnaverit, quos intra dicta est ad eum prophetia, Judæorum contradictionem revinxit successor ejus Ezechias, Achazi filius, qui cùm regnum adiit, annorum quinque et viginti erat. Cùm enim prophetiæ tempus annorum sexdecim spatio circumscribatur, novem antè prophetiam annis fuerat ex Achaz natus. Quid igitur de eo qui jam natus erat etiam antequàm pater ejus regnum adiret, prophetiam loqui necesse erat? Non enim dixit *accepit,* sed prædictionis modo, *accipiet virgo. S. Cyrillus Hierosol., Catech.* 12, cap. 22.

Dein asseverant prophetiam de uxore Achaz dicere illud : *Ecce virgo in utero habebit et pariet filium,* ut intelligamus ex eo natum Ezechiam. Atqui dùm prophetiæ verba non examinantes inconsideratè quodlibet arripiunt, tùm hoc etiam solùm habere videntur, quo finem propositum ac sententiam confirment. Verùm, ô viri optimi, dixerit quispiam illis quis Ezechiam vocavit Emmanuel? *S. Cyrillus, alia comment. in Is.,* lib. 1, orat. 4.

(1) Et accessit ad prophetissam, et concepit, et peperit filium. Et dixit Dominus ad me : Voca nomen ejus: Accelera spolia detrahere, festina prædari, quia antequàm sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariæ, coram rege Assyriorum. *Is.* 8, 3, 4.

(2) Et adjecit Dominus loqui ad me, dicens : Pro eo quòd abjecit populus iste aquas Siloe, quæ vadunt cum silentio, et assumpsit magis Rasin, et filium Romeliæ, propter hoc ecce Dominus adducet super eos aquas fluminis fortes et multas, regem Assyriorum, et omnem gloriam ejus ; et ascendet super omnes rivos ejus, et fluet super universas ripas ejus ; et ibit per Judam, inundans et transiens ; usque ad collum veniet, et erit extensio alarum ejus implens latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel ! *Is.* 8, 5 et seq.

(3) Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signum, et in portentum Israel à Domino exercituum, qui habitat in monte Sion. *Is.* 8, 18.

du siècle futur, Prince de la paix; son empire sera étendu; la paix n'aura point de fin; il siégera sur le trône de David, et règnera sur son royaume, pour l'assurer et le fortifier maintenant et jusque dans l'éternité : le zèle du Seigneur fera cela (1). Il est aussi répété dans ce chapitre que les ennemis du roi Rasin prévaudront contre lui, et que le royaume d'Israël sera détruit à cause de son impertinence (2). Au chapitre 10, le prophète répète, au nom de Dieu, que le roi d'Assyrie sera contre Israël la verge de sa fureur et le bâton dont il le frappera; qu'il sera envoyé de Dieu contre la nation trompeuse, et qu'il la dépouillera. Il ajoute que ce roi, enorgueilli de ses succès, les rapportera à lui-même et à sa propre force, et voudra traiter Juda et Jérusalem comme Israël et Samarie. *Mais*, dit encore le Seigneur par l'organe d'Isaïe, *mon peuple qui habite Sion ne redoute point Assur ; il te frappera de la verge, et il lèvera sur toi le bâton; mais après quelque temps mon indignation sera terminée, et ma colère contre ton crime sera épuisée* (3). Au chapitre 11, Isaïe revient à l'enfant merveilleux qu'il a précédemment annoncé. Il prédit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le rameau qui doit s'élever de la souche de Jessé; l'Esprit de Dieu dont ce personnage sera rempli, son autorité et sa justice. Il décrit d'une manière poétique la paix qu'il fera régner sur la terre; déclare que ce descendant de Jessé sera un signe pour les peuples; qu'il sera invoqué par les nations, et que son sépulcre sera glorieux (1).

Les cinq chapitres d'Isaïe présentent une suite de prophéties, et forment un ensemble qu'il ne faut pas séparer pour juger le sens de ses paroles. Il est clair qu'il a en vue trois objets : le premier est de rassurer Achaz et toute la maison de David contre la terreur que leur avait inspirée la ligue des rois de Syrie et d'Israël; le second, d'annoncer à Achaz les ravages qu'en punition de son impiété et de son défaut de confiance en Dieu, Théglatphalasar causera dans son royaume, après l'avoir délivré de l'invasion; le troisième et le principal par rapport à nous, est la promesse d'un enfant miraculeux à qui sont attribués les titres les plus magnifiques, et de qui sont annoncées les choses les plus admirables, et qui ne peut être que le Messie.

Observons que ces trois objets de la prophétie sont liés intimement entre eux. C'est parce que la race de David, dont doit naître le Messie, est jusque-là indestructible, que l'alliance formée pour sa destruction sera dissoute (2). Le prophète prédit d'abord pour un temps éloigné le Messie déjà promis à David, comme le motif de la ruine de la ligue et de la dévastation du royaume de Juda, pour que l'accomplissement prochain de ces prophéties soit un motif de croire au Messie et de l'espérer. La maison de David doit être assurée que le projet destructeur des deux rois ne s'effectuera pas, parce que le Messie sortira d'elle; elle devra être assurée que le Messie sortira d'elle, quand les prédictions de la perte des deux rois et des ravages sur la terre de Juda seront réalisées.

Je dis d'abord que l'enfant annoncé dans ces divers chapitres ne peut être que le Messie. Je dis ensuite que Jésus-Christ réunit dans sa personne tous les caractères de l'enfant annoncé. Il s'agit de prouver ces deux vérités, et de répondre aux difficultés par lesquelles les rabbins ont essayé de les obscurcir, et que répètent d'après eux les incrédules.

Il faut distinguer dans le texte trois enfants différents : 1° celui qui sera appelé Emmanuel; 2° Jasub, fils d'Isaïe, que dans le chapitre 7 ce prophète mène avec lui au-devant d'Achaz ; 3° Mahershalal, qui, à l'époque de la première prophétie, n'était pas né, et dont la naissance est rapportée au chapitre 8. Il est clair que Jasub et Mahershalal, sont deux différents fils du prophète : ce point ne fait pas de difficulté. J'ajoute qu'Emmanuel est aussi distinct de ces deux; et cela est encore évident à l'inspection du texte. Emmanuel doit naître d'une vierge, *Haalma ;* et quelque sens qu'on veuille donner à ce mot, il ne peut

(1) Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis; et factus est principatus super humerum ejus; et vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri seculi, princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium; et pacis non erit finis. Super solium David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud, et corroboret in judicio et justitiâ, à modo et usque in sempiternum. Zelus Domini exercituum faciet hoc. *Is.* 9, 6, 7.

Et elevabit Dominus hostes Rasin super eum, et inimicos ejus in tumultum. Vertet Syriam ab oriente, et Philisthiim ab occidente, et devorabunt Israel toto ore. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed manus ejus extenta. Et populus non est reversus ad percutientem se, et Dominum exercituum non inquisierunt, et disperdet Dominus ab Israel caput et caudam. *Is.* 9, 11 et seq.

(2) Voyez Is., chap. 10, vers. 5, 13, 24, 25.

(3) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundùm visionem oculorum judicabit, neque secundùm auditum aurium arguet; sed judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ. Et percutiet terram virga oris sui; et spiritu labiorum suorum interficiet impium. Et erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus. Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit. Vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et puer parvulus minabit eos. Vitulus et ursus pascentur; simul requiescent catuli eorum, et leo quasi bos comedet paleas. Et delectabitur infans ab ubere super foramine aspidis; et in cavernâ reguli qui ablactatus fuerit, manum suam mittet. Non nocebunt et non occident in monte sancto meo, quia repleta est terra scientiâ Domini, sicut aquæ maris operientes. In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. *Is.* 11, 1 *et seqq.*

(1) Hanc itaque prophetiam non temerè hoc loco protulit. Sed quia hostium impressionem metuebant qui regnum davidicum se destructuros minabantur, aptè docet eos quæ fieri nequeunt tentare. Oportet enim, inquit, davidicam stirpem conservari, donec veniat quod repositum est, et expectatam gentibus salutem præbeat. *Theodoretus in Is.*, cap. 7.

(2) Démonst. évang., propos. 7, n. 15.

pas convenir à la femme légitime d'Isaïe. De plus, pourrait-on avec quelque apparence de raison, donner à ces deux enfants les qualités magnifiques, les caractères sublimes que le prophète attribue à celui qu'il prédit? Pourrait-on spécialement leur appliquer le titre de Dieu avec nous? pourrait-on dire que la terre de Juda appartient à l'un d'eux?

Cette distinction établie, il faut examiner ce qui est dit de l'enfant Emmanuel. Au chapitre 7, il est annoncé comme devant naître d'une vierge; au chapitre 8, il est dit que la terre de Juda est la sienne; au chapitre 9, c'est encore lui dont il est parlé aux articles 6 et 7, dont il est prédit qu'il siégera sur le trône de David, qu'il y établira la justice à perpétuité, qu'il maintiendra la paix jusqu'à la fin, et à qui sont donnés tant de noms magnifiques. La preuve que c'est du même enfant que parle Isaïe, c'est qu'il lui donne le même titre; que celui qui, aux chapitres 7 et 8, est appelé Dieu avec nous, et celui qui, au chapitre 9, est appelé Dieu, sont certainement la même personne. Enfin, au chapitre 11, c'est encore le même enfant qui sera le rejeton de Jessé, c'est-à-dire le descendant de David, qui sera rempli de l'Esprit du Seigneur, qui jugera avec justice, dont le royaume pacifique est emphatiquement décrit. Il y a dans ce chapitre et dans le neuvième, une identité de caractères telle, qu'elle ne peut convenir qu'à la même personne. Il est donc clair que dans toute cette suite de discours, c'est toujours le même enfant qui est prédit à Achaz, aux princes de son sang, et à tout le peuple, pour les rassurer contre la ligue menaçante des deux rois. Or, peut-on à tous ces traits méconnaître le Messie? Huet démontre que les plus habiles rabbins ont entendu de lui ces prophéties (1). Mais de plus, à quel autre qu'à un envoyé céleste, peuvent être appliquées des qualifications aussi magnifiques? Quel autre descendant de David peut recevoir des titres aussi pompeux, jusqu'à être appelé Dieu? C'est donc encore là une prédiction du Messie.

« Mais ici revient la difficulté proposée. Si c'est du « Messie qui ne doit venir qu'au bout de plusieurs « siècles, que parle Isaïe; comment, au verset 16 du « chapitre 7, immédiatement après avoir annoncé la « naissance d'Emmanuel, peut-il ajouter qu'avant que « cet Emmanuel sache rejeter le mal et choisir le bien, « les deux rois ennemis seront détruits? »

La réponse à cette objection est que, dans ce seizième verset, ce n'est plus d'Emmanuel prédit aux versets 14 et 15 que parle le prophète. Rappelons-nous que lorsque Dieu a envoyé Isaïe au-devant d'Achaz, il lui a ordonné de mener avec lui son fils Jasub. Ce fils était encore dans l'enfance; Isaïe le dit positivement au verset 18 du chapitre : *Ego et pueri mei.* Or c'est de cet enfant Jasub que parle le prophète au verset 16 du chapitre 7. Ce n'est ni de l'enfant Emmanuel dont il vient de parler aux versets 14 et 15, ni de l'enfant Mahershalal dont il parlera au chapitre suivant. Tel est le sens de toute cette prophétie : Isaïe a présenté à la maison de David, en assurance qu'elle ne serait pas détruite, le prodige de l'enfantement d'une vierge dont le fils s'appellera Emmanuel; mais comme ce prodige ne doit avoir lieu que dans des temps éloignés, pour le faire croire, il fait une seconde prédiction d'un événement plus prochain, mais qui, dans le moment, n'a aucune vraisemblance; c'est qu'avant que l'enfant Jasub qui est présent et qu'il amène avec lui, sache distinguer le bien du mal, les deux rois ennemis seront détruits. Au chapitre huitième, à la naissance de Mahershalal, il fait encore une autre prophétie : c'est qu'avant que ce nouvel enfant sache appeler son père et sa mère, Damas et Samarie seront dévastées. Ainsi la délivrance de Juda doit arriver avant que l'aîné ait l'usage du discernement, c'est-à-dire sept ou huit ans, et que le cadet ait l'usage de la parole, c'est-à-dire deux ou trois ans. Je dis que cette interprétation d'abord

(1) Jam verò quemadmodùm ex virgine oriturum conceptis verbis Esaias prædixit, audite. Sic autem locutus est : *Ecce virgo in utero habebit et pariet filium; et dicent super nomine ejus, nobiscum Deus.* Quæ enim incredibilia erant, et fieri non posse hominibus videbantur, ea Deus per Spiritum propheticum futura prænuntiavit ut cùm venissent, fides eis non denegaretur; sed ex eo quòd essent prædicta crederentur. Ne qui autem prolatam prophetiam minùs intelligentes, eadem nobis objiciant quæ poetis Jovem dicentibus ad mulieres rei venereæ causâ ventitâsse, objecimus, verba explicare tentemus. Illud ergo, *Ecce virgo in utero habebit,* significat absque concubitu concepturam. Nam si cum aliquo consuevisset, non jam esset virgo; sed virtus Dei superveniens, virgini fecit, ut tùm cùm esset virgo, prægnaret. Et qui tunc ad ipsam virginem missus est angelus Dei, sic latum ei nuntium attulit : *Ecce concipies in utero ex Spiritu sancto, et paries filium, et filius Altissimi vocabitur, et vocabis nomen ejus Jesum. Ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum;* quemadmodùm docuerunt qui omnia ad Salvatorem nostrum Jesum Christum litteris mandârunt; quibus quidem credimus, quia per eum etiam quem jam diximus, Esaiam Spiritus propheticus, ita uti exposuimus, nasciturum dixit. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 33.

Isaiam quoque audi qui id diù antè prænuntiavit : Capiant si fiant igne combusti, quia puer natus est nobis, et filius datus est nobis; et vocabitur nomen ejus magni consilii angelus, admirabilis, consiliarius, Deus fortis, princeps pacis, pater futuri seculi. Hoc de puero homine dici non posse palam est, vel iis qui admodùm contentiosi sunt; nullus quippe homo à seculo Deus fortis vocatus est, ut neque tantæ pacis princeps. Nam *pacis ejus,* inquit, *non est terminus;* id declarat rerum eventus, qui totam pervasit terram, universum mare, cœlumque habitabilem et inhabitabilem, montes, saltus, colles, à die illâ à quâ Christus incipiens in cœlum ascensurus dixit : *Pacem meam do vobis. S. Joannes Chrysost. contra Judæos, quòd Christus sit Deus.*

An credere dubitatis, vel recusatis virginis partum, cùm magis credere debeatis sic decuisse nasci hominem Deum. Et hoc namque accipite per prophetam fuisse prædictum : *Ecce virgo accipiet in utero et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.* Non ergo dubitabitis virginem parientem, si velitis credere Deum nascentem; mundi regimen non relinquentem, et apud homines in carne venientem, matri fœcunditatem afferentem, integritatem non auferentem. *S. Augustinus, de Fide rerum quæ non videntur, cap.* 3, *n.* 5.

n'est pas contraire au texte, ensuite est la seule raisonnable.

Isaïe, après avoir annoncé la naissance future du fils d'une vierge, lequel sera appelé Emmanuel, ne dit pas, *avant qu'il* ou *avant que ce fils* sache discerner le bien du mal ; il dit, *avant que l'enfant, antequàm puer*. Ce mot *l'enfant* peut s'entendre également et de celui dont il vient de parler, et de celui qu'il a actuellement avec lui, et qu'il présente à Achaz. Ce prince a pu comprendre aussi aisément l'un que l'autre, et le sens du mot a dû être déterminé par le geste qu'aura fait Isaïe en le prononçant.

J'ajoute que c'est la seule interprétation admissible : 1° si ce n'est pas à Jasub que s'applique cette partie du discours d'Isaïe, on ne voit pas pourquoi Dieu a ordonné au prophète de mener avec lui cet enfant ; 2° Isaïe dit au chapitre suivant, que ses deux enfants lui ont été donnés comme des signes et des présages pour Israël : or de quoi Jasub est-il un présage, sinon de la défaite des deux rois ? Comment l'est-il, si ce n'est pas de lui qu'il s'agit dans le verset en question ? 3° Notre explication concilie parfaitement les deux textes du verset 26 du septième chapitre, et du verset 4 du huitième. Il est tout simple que de deux frères, l'aîné ait atteint l'âge de discerner le bien du mal, tandis que le cadet ne fait encore que prononcer le nom de ses parens. Mais si, comme on le prétend dans l'objection, on veut entendre le premier texte, de même que le second, de l'enfant Mahershalal, il y aura entre les deux une opposition : le premier annoncera la défaite des deux rois, avant que l'enfant ait sept ou huit ans ; le second la promettra avant qu'il en ait deux ou trois. Lequel des deux faudra-t-il croire ?

D'après cette interprétation simple et naturelle, l'objection tombe : Emmanuel n'est ni Jasub, ni Mahershalal ; il est un enfant miraculeux qui, d'après tous les caractères que lui assigne le prophète, ne peut, ainsi que nous l'avons vu, être autre que le Messie.

VI. Mais ces divers caractères énoncés dans les différentes parties de la prophétie, Jésus-Christ ne les réunit-il pas tous en lui ? Que l'on nomme celui qui lui manque. Isaïe prédit qu'il naîtra d'une vierge ; et la foi nous apprend que c'est au sein d'une vierge qu'il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit. Isaïe déclare qu'il sera appelé Dieu fort et Emmanuel, ou Dieu avec nous ; et c'est encore un de nos dogmes sacrés qu'il est Dieu, et qu'il a été Dieu avec nous par son séjour sur la terre. Isaïe lui donne d'autres titres admirables, et ils lui conviennent parfaitement. Isaïe le nomme père du siècle futur ; et tous les siècles qui se sont écoulés depuis lui, le révèrent comme tel. Isaïe annonce qu'il siégera sur le trône de David ; et c'est aussi ce que dit l'ange Gabriel, en annonçant sa naissance à Marie ; et nous verrons dans un des articles suivants, comment s'est accompli cet oracle. Isaïe lui promet un règne éternel ; et il y a déjà dix-huit cents ans que son règne subsiste. Isaïe fait mention de ses jugements et de sa justice ; et il a prêché la justice et annoncé qu'il jugerait tous les hommes. Isaïe le proclame prince de la paix, et décrit en termes pompeux la paix qu'il apportera à la terre ; et nous verrons encore quelle paix il a donnée au monde, et comment il l'a donnée. Isaïe prophétise que les nations l'invoqueront, et nous le voyons universellement invoqué. Isaïe célèbre la gloire de son sépulcre, et son sépulcre est en effet glorieux et visité avec respect. Nous disons donc avec confiance aux Juifs : tout ce qu'a annoncé Isaïe dans ces cinq chapitres, au sujet du Messie, Jésus-Christ l'a réalisé ; Jésus-Christ est donc le Messie. Nous disons aux incrédules : Comment, au temps d'Isaïe, la sagesse humaine aurait-elle pu prévoir toutes ces circonstances ? Comment pourrait-on imaginer qu'elles sont venues s'arranger d'elles-mêmes, et par hasard, dans une exacte conformité avec les prédictions ? Cet accomplissement si littéral montre clairement que c'étaient des prophéties inspirées de Dieu, et que celui qu'elles annonçaient est incontestablement l'envoyé céleste.

VII. « On objecte que cette prophétie ne donnait « aux Juifs aucune lumière qui leur fît voir le Messie « dans Jésus-Christ ; qu'au contraire elle les aveuglait : « elle présentait le futur Messie comme devant naître « d'une vierge : mais les Juifs, voyant dans la mère de « Jésus-Christ une femme mariée, ne pouvaient pas « la croire vierge ; ils devaient donc croire que Jésus-« Christ n'était pas le Messie. »

Rappelons-nous la différence établie ci-dessus entre les prophéties qui prédisaient des faits publics, et celles qui annonçaient les dogmes religieux. Il n'y avait que les premières qui pussent donner aux Juifs des lumières pour connaître le Messie à sa venue : l'accomplissement de celles du second genre ne pouvait être connu qu'après l'enseignement des dogmes annoncés ; elles n'avaient donc ni ne pouvaient avoir pour objet de faire connaître aux Juifs le Messie, au moment où il arrivait. Nous convenons sans difficulté que le caractère donné au Messie de devoir naître d'une vierge n'était pas propre à le faire reconnaître par les Juifs de son temps. Quel était le but de la prophétie ? Écoutons à ce sujet M. Bossuet : l'explication qu'il a donnée de cette prophétie, et qui se lit au second tome de ses œuvres, a pour objet la solution de la présente difficulté.

« Les preuves indicatives de la venue du Messie, « devaient être distribuées de manière qu'elles fussent « connues chacune en son temps. Celle-ci a été révé-« lée quand et à qui il a fallu : la sainte Vierge l'a su « d'abord ; quelque temps après, saint Joseph son « mari l'a apprise du ciel, et l'a crue, lui qui y avait « le plus d'intérêt. Saint Matthieu la rapporte comme « une vérité déjà révélée à toute l'Église ; et mainte-« nant, après la prédication de l'Évangile, Jésus-« Christ demeure le seul honoré de ce titre de fils « d'une vierge, sans que ses plus grands ennemis, tel « qu'était un Mahomet, aient osé seulement le con-« tester. C'est donc ainsi que la virginité de Marie, en

« tant qu'elle a été prêchée et reconnue dans tout « l'univers, est un signe qui ne doit laisser aux Juifs « aucun doute du Christ.....

« Mais, dites-vous, ce n'est pas là votre peine. Le « fond de votre objection n'est pas seulement que la « prophétie d'Isaïe n'éclairait pas les Juifs, mais encore « qu'elle les aveuglait, et leur fournissait un argument « contre Jésus-Christ, auquel ils ne pouvaient trou« ver aucune réplique, puisqu'étant né d'une femme « mariée, ils ne pouvaient croire raisonnablement au« tre chose, sinon qu'il était le fruit de ce mariage. « Et par conséquent, dites-vous, ils ne pouvaient « reconnaître Notre-Seigneur pour Messie, sans dé« mentir le prophète : ce sont vos termes.

« Permettez-moi de vous demander si vous trouvez « quelque part dans l'Evangile que le peuple ou les « pharisiens aient fait ou insinué, par le moindre « mot, cette objection à Jésus-Christ. Vous croyez la « trouver en quelque façon dans un passage de saint « Jean ; mais nous démontrerons bientôt que ce pas« sage n'a point de rapport à notre sujet, et je con« clurai en attendant, que vous ne devez pas attribuer « aux Juifs une objection dont ils ne se sont jamais « avisés.

« Votre objection porte que c'eût été démentir la « prophétie, de reconnaître pour vierge la mère du « Sauveur, que l'on voyait dans le mariage. Cela se« rait vrai, s'il n'y avait point de milieu entre être « mariée et n'être pas vierge : car si, selon le pro« phète, Dieu pouvait faire enfanter une vierge, qui « empêchait qu'il n'opérât un si grand mystère sous le « voile sacré du mariage? C'était au contraire ce que « demandait la convenance des conseils de Dieu, et « l'ordre de sa sagesse, aussi douce qu'efficace. Et « après tout, s'il en faut venir à cette discussion, eût« ce été une œuvre convenable à Dieu, de donner en « spectacle aux hommes une fille avec son enfant, « pour être le scandale de toute la terre, le sujet de « ses dérisions, et l'objet inévitable de ses calomnies? « Quand elle aurait assuré qu'elle était vierge, sa pa« role particulière n'eût pas été un témoignage suffi« sant pour l'affermissement de la foi. Il fallait que la « révélation d'un si grand mystère fût préparée par « tous les miracles de Jésus-Christ et de ses Apôtres, « avant qu'elle fût reçue avec une autorité digne de « créance. Ainsi, c'était un conseil digne de Dieu, de « faire naître dans le mariage le fils de la Vierge, afin « que sa naissance parût du moins honnête, jusqu'à « ce que le temps fût venu de la faire paraître surna« turelle et divine. Ce n'était donc pas, comme porte « votre objection, démentir la prophétie, de reconnaî« tre que Notre-Seigneur, fils d'une mère mariée, « fût le Christ; Isaïe ayant bien dit que la mère du « Christ serait vierge, mais n'ayant dit nulle part « qu'elle ne serait pas mariée. »

VIII. Les Juifs font contre l'application des prophéties à Jésus-Christ, une autre objection dont les incrédules ne manquent pas de se prévaloir. Ils disent que : « notre Messie n'a jamais été appelé Emmanuel, « mais qu'il a eu le nom Jésus (1). »

Cette difficulté est bien ancienne, et plusieurs Pères des siècles de l'Eglise y ont répondu. Nous dirons après eux, que dans le style de l'Ecriture il est très-commun de confondre le nom de la personne avec la personne même. Ainsi, il est dit dans beaucoup d'endroits, qu'on bénit le nom de Dieu, qu'on lui rend grâces, pour exprimer qu'on loue et qu'on remercie Dieu. Souvent aussi nous voyons le mot *vocari* employé pour le mot *esse*. Quand Isaïe dit à Jérusalem : *Tu seras appelée la cité du juste, la ville fidèle* (2), il n'en-

(1) *Quæst.* 135. Si verus ille Christus est qui actionem et appellationem divinæ Scripturæ consentaneam habet, Christum autem vocatum iri Emmanuelem divina Scriptura prædixit, quomodò verus Christus existimabitur Dominus, qui ex quo natus est nusquàm Emmanuelis nomen accepit? Postquàm enim Christus advenit, nemo illum Emmanuelis appellatione nominatim designavit. *Resp.:* Si in evangelicis narrationibus continetur divinarum de Christo prædictionum eventus, nos quos beatus Matthæus edocuit ipsum esse quem divina prædictio Emmanuelis nomine vocatum iri præstituit, quomodò non vocatur Emmanuelis nomine? Non desiit autem sancta Dei Ecclesia, sancti evangelii instituta disciplina, Emmanuelem appellare Dominum. Habemus autem Christi appellatione cæteras omnes inclusas Christi appellationes, etsi non omnibus semper utimur. Neque enim quia vocatur Emmanuel, est; sed quia est, vocatur. *Quæst. et resp. ad Orthodoxum, quæst.* 135.

At nos è contrario admonendos eos existimavimus uti cohærentia quoque hujus capituli recognoscant; subjuncta est enim interpretatio Emmanuel, nobiscum Deus, ubi non solùm sonum nominis spectes, sed et sensum. Sensus autem hebraicus ejus quod est Emmanuel, suæ gentis est; sensus autem ejus quod est nobiscum Deus, eâ interpretatione communi est. Quæro ergo an ista vox nobiscum Deus, quod est Emmanuel, exindè quo Christus inluxit, agitetur in Christo. Et puto, ex toto non negabis; nam qui ex judaismo credunt in Christo, ex quo in eum credunt, Emmanuel, cùm volent dicere, nobiscum Deum esse significant; atque ita constat jam venisse illum qui prædicabatur Emmanuel, quia quod significat Emmanuel venit, id est, nobiscum Deus. *Tertull. contra Judæos, cap.* 9.

Emmanuel autem nunquàm vocitatus est, sed Jesus, qui latinè dicitur Salutaris, sive Salvator, quia cunctis gentibus salutifer venit. Sed propheta declaravit hoc nomine quòd Deus ad homines in carne venturus esset; Emmanuel enim significat, nobiscum Deus, scilicet quia, illo per virginem nato, confiteri homines oportebat Deum suum esse, id est, in terrâ et in carne mortali. *Lactantius, divin. Instit. lib.* 4, *cap.* 12.

Hanc appellationem ex rebus ipsis illi attribuit. Illud verò non parùm nobis utile erit, cùm Judæi à nobis petent vocis Emmanuel interpretationem. Isaias namque dixit Christum sic vocandum fore ; et tamen nusquàm sic vocatus est. Respondeamus ipsis eum dixisse rerum significationem ipsius nomen esse. *S. Joannes Chrysost. in cap.* 1 *Isaïæ, n.* 9.

Cur ergo, dices, non vocatus est Emmanuel, sed Jesus Christus? Quia non dixit *vocabis*, sed *vocabunt;* nempè populi et ipse rerum exitus. Hic rei quæ contigit nomen imponit; et hic est mos Scripturæ, res quæ contingunt pro nomine ponere. Nihil enim est aliud *vocabunt Emmanuel*, quàm videbunt Deum cum hominibus; nam semper cum hominibus fuit, sed nunquàm ita manifestè. *Idem in Matth. homil.* 5, *n.* 2.

(2) Post hæc vocaberis civitas justi, urbs fidelis. *Is.* 1, 26.

tend pas qu'on changera son nom, et qu'on lui donnera celui-là. Il serait facile d'en citer une multitude d'autres exemples ; contentons-nous d'un seul, tiré de cette même prophétie. Au verset 6 du neuvième chapitre, Isaïe dit que le nom dont sera appelé l'enfant qu'il prédit sera Admirable, Conseiller, Dieu fort, Père du siècle futur, Prince de la paix. Il n'entend certainement pas que ce sera là le nom de cet enfant ; il veut dire que ce seront ses qualités. Il en est de même du nom d'Emmanuel : ce même enfant en sera appelé, c'est-à-dire sera Dieu avec nous. Le prophète annonce non pas son nom propre, mais son titre; il dit la chose qui sera, et non pas le nom qu'il portera, il annonce ce que l'on croira de lui, et non la dénomination dont on le désignera. Nous pourrions ajouter contre les Juifs, qu'ils ont bien mauvaise grâce à proposer cette difficulté, puisqu'aucun de ceux à qui ils essaient d'appliquer la prophétie n'a porté le nom d'Emmanuel.

Ils nous font encore deux autres difficultés : l'une, que Jésus-Christ n'a pas siégé sur le trône de David, comme cette prophétie l'annonce; l'autre, que Jésus-Christ n'a point été un personnage pacifique, comme Isaïe annonce que doit être Emmanuel, puisqu'il a déclaré lui-même qu'il était venu apporter non la paix, mais la guerre. J'examinerai ces deux objections dans l'article où il sera question de la royauté du Messie.

IX. Les incrédules nous opposent enfin une dernière difficulté. « Plusieurs Pères de l'Eglise ont reconnu que cette prophétie ne concerne pas directement Jésus-Christ, et beaucoup de commentateurs l'expliquent autrement que nous. »

Quant aux saints Pères, les passages que nous avons rapportés prouvent qu'un grand nombre d'entre eux ont regardé le texte d'Isaïe comme une prophétie de Jésus-Christ. Pour prétendre que d'autres ont pensé diversement, il faudrait les nommer, et c'est ce qu'on n'a ni fait ni pu faire.

Par rapport aux commentateurs, tous, au moins moralement, entendent de Jésus-Christ cette prédiction. Il y a entre eux de la différence sur la manière d'en expliquer les diverses parties; mais, quant au point essentiel ils sont d'accord. On ne sera pas étonné de leur diversité sur les détails, si on considère que les cinq chapitres d'Isaïe présentent presque continuellement le passage d'un objet à l'autre, et nous avons déjà observé que c'est une chose commune dans le style des prophètes. Ici, Isaïe mêle sans cesse la prédiction du Messie, celle de la délivrance, et celle de la spoliation du royaume de Juda. Il passe d'un objet à l'autre, et y joint quelquefois des objets étrangers. Entre les commentateurs, plusieurs n'ont pas observé la liaison des cinq chapitres, et la connexion des trois objets qui y sont prédits : c'est une des causes de leurs différentes explications. Celle que nous présentons, d'après plusieurs savants interprètes, nous semble la plus naturelle, la plus propre à concilier toutes les parties du discours prophétique, et la plus conforme aux événements. Elle nous paraît la plus propre à résoudre toutes les difficultés. Si on trouve que quelqu'autre interprétation des commentateurs remplit mieux ces objets, nous consentirons volontiers à ce qu'on l'adopte : elle tendra toujours au même but; la même conséquence s'ensuivra, savoir, que Jésus-Christ est le Messie promis aux Juifs, et prédit dans ces chapitres par Isaïe.

Article V.

Prophéties que le Messie doit être un docteur qui apporte une loi nouvelle.

I. Au temps où Jésus-Christ parut dans le monde, l'opinion des Juifs sur le Messie était qu'il serait un grand docteur, et qu'il instruirait le monde. Nous en avons la preuve dans les cantiques de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste (1), et du vieillard Siméon (2), ainsi que dans le discours de la femme samaritaine (3). Nous en avons une autre preuve dans la manière dont les targumistes, voisins du temps de Jésus-Christ, ont entendu la plupart des prophéties dans lesquelles un nouveau docteur est promis à Israël; ils les appliquent au Messie. Et même aujourd'hui, les Juifs regardent le Messie qu'ils attendent comme un docteur de leur loi, qui la rétablira dans toute sa pureté, et qui la fera universellement observer. Nous avons à établir contre eux et contre les incrédules trois choses: la première, que, selon un grand nombre de prophéties, le Messie doit faire connaître aux hommes la loi de Dieu; la seconde, que, selon plusieurs de ces prophéties, c'est une loi nouvelle que le Messie doit apporter, et non la loi de Moïse qu'il doit faire observer; la troisième, que toutes ces prophéties se trouvent exactement accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

II. Je dis d'abord que celles qui annoncent dans le Messie un docteur de la loi, non-seulement pour les Juifs, mais pour toutes les nations, sont en très-grand nombre. Contentons-nous d'en considérer quelques-unes des plus positives.

Le psaume second est, de l'aveu de tous les Juifs, relatif au Messie. David y décrit, dans les cinq premiers versets, la ligue des nations et de leurs souverains contre le Seigneur et contre son Christ, et la dissipation de leurs vains projets. Le sixième verset, qui est relatif à notre objet actuel, est ainsi conçu : *Mais moi j'ai été établi par lui roi sur la sainte montagne de Sion, prêchant ses préceptes.* Il ajoute dans les versets immédiatement suivants, que Dieu lui a déclaré *qu'il était son fils engendré de lui aujourd'hui; qu'il lui donnera en héritage toutes les nations, et en propriété jusqu'aux extrémités de la terre, afin qu'il les régisse*

(1) Visitavit nos oriens ex alto illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. *Luc.* 1, 78, 79.

(2) Viderunt oculi mei salutare tuum, quod parâsti antè faciem omnium populorum, lumen ad revelationem gentium. *Luc.* 2, 30, 31, 32.

(3) Scio quia Messias venit, qui dicitur Christus. Cùm ergo venerit, ille nobis annuntiabit omnia. *Joan.* 4, 25.

avec une verge de fer, et qu'il les brise comme un vase d'argile (1). Quelques rabbins ont prétendu que dans le sixième verset, David parle de lui-même, qui, en effet, régnait dans la ville de Sion, et qui, en qualité de prophète, annonçait la loi divine. Mais il est évident que ce verset forme une continuité de discours avec ce qui suit, que celui que Dieu établit roi et prédicateur de ses commandements, est le même que le Christ contre lequel sont conjurés les peuples et les rois; le même que Dieu déclare son fils; le même à qui il donne toutes les nations; le même qui les régira toutes avec la force et la rigueur de la verge de fer. Les rabbins entendent ces autres oracles du Messie: et dans le fait, ils sont trop magnifiques pour être appliqués à David, même en style poétique et par hyperbole, et pour concerner un autre personnage que le Messie. Comment peuvent-ils détacher de l'ensemble de cette prophétie un seul verset, pour lui donner un sens différent de tous les autres?

Parmi les prophéties d'Isaïe, il y en a un grand nombre sur ce sujet. *Beaucoup de peuples*, dit-il au chapitre second, *iront et diront: Venez, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole de Dieu, de Jérusalem. Et il jugera les nations, et il reprendra beaucoup de peuples* (2). Huet montre que ce passage a été entendu par les Juifs, comme il l'est par les chrétiens, du temps où le Messie doit publier la loi de Dieu (3).

Au chapitre trente, le même prophète parle encore du Messie selon le sentiment des anciens Juifs, lorsqu'il dit: *Le Seigneur ne fera plus disparaître de vos yeux votre docteur, et ils verront votre précepteur, et vos oreilles entendront la voix de celui qui criera derrière vous: Voilà sa voie, marchez-y, et ne vous en éloignez ni à droite ni à gauche* (4).

Le chapitre quarante-deux, dans son commencement, est aussi, selon les anciens rabbins, relatif au Messie. Dans les premiers versets, le prophète décrit en style poétique la justice et surtout la douceur de ce saint personnage, ainsi que nous aurons occasion de le développer. Et au verset sixième il continue ainsi: *Moi le Seigneur, je t'ai appelé dans ma justice, je t'ai pris par la main, et je t'ai conservé, et je t'ai donné aux peuples comme une alliance, et aux nations comme une lumière, pour que tu ouvres les yeux des aveugles* (1).

Le chapitre quarante-neuf est plus positif encore que les précédents, pour exprimer que ce n'est pas seulement au peuple d'Israel, mais à toutes les nations, que le Messie doit porter la loi divine. *Le Seigneur a dit: Il ne me suffit pas que tu sois mon serviteur pour ranimer les tribus de Jacob, et convertir la lie d'Israël; voilà que je t'ai établi pour être la lumière des nations, et pour être le ministre de mon salut jusqu'aux extrémités de la terre* (2). C'est encore évidemment du Messie que parle ici le prophète: ce qui précède et ce qui suit dans ce chapitre le montre clairement, et les Juifs le reconnaissent. Aussi saint Justin, disputant contre le juif Tryphon, emploie ce texte avec force (3).

Au chapitre cinquante-deux, Isaïe revient encore à présenter le Messie comme le docteur de toutes les nations: *Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pas de celui qui annonce et qui prêche la paix, qui annonce le bonheur, qui prêche le salut, qui dit à Sion: Ton Dieu va régner; le Seigneur a déployé son bras aux yeux de toutes les nations, et toutes les extrémités de la terre verront le salut qui vient de notre Dieu* (4).

Le chapitre cinquante-cinq n'est pas moins précis: *Prêtez l'oreille*, dit le prophète au nom du Seigneur, *et venez à moi, écoutez, et votre âme vivra; et je contracterai avec vous une alliance éternelle, selon la fidélité de ma miséricorde envers David. Voilà que je l'ai donné au peuple comme témoin, aux nations comme chef et précepteur* (5).

(1) Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos. Tunc loquetur ad eos in irâ suâ, et in furore suo conturbabit eos. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me: Filius meus es tu; ego hodiè genui te: postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Reges eos in virgâ ferreâ, et tanquàm vas figuli confringes eos. *Ps.* 2, 1 *et seq.*

(2) Et ibunt populi multi, et dicent: Venite, et ascendamus ad montem Domini et ad domum Dei Jacob; et docebit nos vias suas, et ambulabimus in semitis ejus; quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. Et judicabit gentes, et arguet populos multos. *Is.* 2, 3, 4.

(3) Huet, Démonstr. évang., propos. 7, n. 15.

(4) Non faciet avolare à te ultra doctorem tuum; et erunt oculi tui videntes præceptorem tuum; et aures tuæ audient verbum post tergum monentis: Hæc est via; ambulate in eâ; et non declinetis neque ad dexteram neque ad sinistram. *Is.* 30, 20, 21.

(1) Ego *Dominus* vocavi te in justitiâ; et apprehendi manum tuam, et servavi te, et dedi te in fœdus populi, in lucem gentium, ut aperires oculos cæcorum. *Is.* 42, 6, 7.

(2) Et dixit: Parùm est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fæces Israel convertendas: ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. *Is.* 49, 6.

(3) Nobis igitur datum est audire, et intelligere, et salvari per hunc Christum, et omnia à Patre revelata cognoscere. Propterea dicebat ad eum: *Magnum est tibi, ut voceris servus meus, ut constituas tribus Jacob, et dispersiones Israelis convertas. Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem eorum usquè ad extremum terræ. S. Justinus, Dial. cum Tryphone, cap.* 121.

(4) Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem; annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis salutem, dicentis Sion: Regnabit Deus tuus.... Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium; et viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. *Is.* 52, 7, 10.

(5) Inclinate aurem vestram, et venite ad me. Audite, et vivet anima vestra; et feriam vobiscum pactum sempiternum, misericordias David fideles. Ecce testem populis dedi eum ducem et præceptorem gentibus. *Is.* 55, 3, 4.

Au chapitre soixante-un, le prophète fait parler le Messie lui-même : *L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a oint. Il m'a envoyé l'annoncer aux hommes doux, porter le remède à ceux dont le cœur est brisé, prêcher aux captifs le pardon, et la liberté à ceux qui sont enfermés; prêcher l'année de la bienveillance du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu, consoler tous les affligés* (1).

Enfants de Sion, dit le prophète Joël, *triomphez, et réjouissez-vous devant le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné le docteur de la justice* (2).

A ces textes des prophètes, nous pourrions aisément en ajouter plusieurs autres; mais ceux-ci suffisent certainement pour établir ce qui est notre objet actuel, savoir : 1° que dans l'ancien Testament un docteur de la loi divine était annoncé; 2° que, selon les prédictions, ce docteur devait prêcher la loi, non-seulement au peuple hébreu, mais à tous les autres. Si nous n'avions affaire qu'aux Juifs, nous n'aurions pas eu besoin de nous arrêter à prouver ces vérités, sur lesquelles ils sont d'accord avec nous. Mais les incrédules refusant de reconnaître les prophéties, j'ai cru nécessaire de leur prouver que long-temps avant le temps de Jésus-Christ, il avait été prédit qu'un homme viendrait un jour apporter les commandements de Dieu et les publier, non pas comme Moïse à un seul peuple, mais à tous les peuples de la terre.

III. Si les Juifs se réunissent à nous contre les incrédules sur ce premier article, que le Messie doit prêcher la loi divine, ils en diffèrent sur le second, qui est de savoir quelle est cette loi que le Messie doit apporter. Ils prétendent que c'est leur loi, la loi de Moïse, dont il doit être le propagateur. Nous disons que c'est une loi nouvelle que, d'après les prophéties, il doit donner à la terre. Prouvons cette importante vérité contre eux et contre les déistes, qui, sans partager leur croyance, s'efforcent de s'étayer de leurs objections. Entre les diverses prophéties qui la démontrent, j'en choisis deux qui sont très-positives et très-claires.

La première est du prophète Jérémie : *Voilà, dit le Seigneur, que viennent les jours où je contracterai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une nouvelle alliance, non selon le traité que j'ai fait avec leurs pères le jour où je les ai pris par la main pour les tirer de la terre d'Égypte, traité qu'ils ont violé, et je leur ai fait sentir mon pouvoir, a dit le Seigneur. Mais tel sera, dit le Seigneur, le pacte que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours : je placerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs, et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et l'homme n'enseignera plus son prochain, ni le frère son frère disant : Connaissez le Seigneur. Car tous, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, me connaîtront, dit le Seigneur, parce que je pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus après cela de leurs péchés* (1). Quoique plusieurs Juifs aient appliqué cette prophétie au Messie (2), il s'en est trouvé quelques autres qui y ont donné un sens différent. Ils ont imaginé de l'entendre du renouvellement d'alliance qui se fit après le retour de la captivité, et ils ont observé que depuis ce temps leur nation n'est plus retombée dans l'idolâtrie. Grotius est entré aussi dans leur sentiment. Mais ce n'est point d'une ancienne alliance à renouveler que parle le prophète : ses expressions sont formelles et claires; c'est un pacte nouveau que Dieu doit contracter, *fœdus novum.* C'est un pacte qui ne sera pas conforme à l'ancien, qui l'exclut positivement : *non secundùm pactum quod pepigi cum patribus eorum.* Il semble que le prophète ait voulu prévenir l'objection, tant les termes qu'il emploie sont exprès. Aussi saint Paul écrivant aux Hébreux, que cette promesse de Jérémie regarde spécialement, en fait usage pour leur prouver que leur loi est abolie et a fait place à une nouvelle (3). Plusieurs saints Pères ont employé le même raisonnement, et ont prouvé par cette prophétie la fin de l'ancien Testament et son remplacement par un nouveau (4).

(1) Spiritus Domini super me, eò quòd unxerit Dominus me. Ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem, ut prædicarem annum placabilem Domino et diem ultionis Deo nostro, ut consolarer omnes lugentes. *Is.* 61, 1, 2.

(2) Filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro, quia dedit vobis doctorem justitiæ. *Joel,* 2, 23.

(1) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et feriam domui Israel, et domui Juda fœdus novum, non secundùm pactum quod pepigi cum patribus eorum in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti; pactum quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum quod feriam cum domo Israel post dies illas, dicit Dominus : dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam, et ero eis in Deum; et ipsi erunt mihi in populum. Et non docebit ultra vir proximum suum, et vir fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum; omnes enim cognoscent me à minimo eorum usquè ad maximum, ait Dominus, quia propitiabor iniquitati eorum; et peccati eorum non memorabor ampliùs. *Jerem.* 31, 31 *et seq.*

(2) Voyez Huet, Démonst. évang., propos. 7, n. 16.

(3) Nam si illud prius (testamentum) culpâ vacâsset, non utiquè secundi locus inquireretur. Vituperans enim eos dicit : Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et consummabo super domum Israel, et super domum Juda testamentum novum, non secundùm testamentum quod feci patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem illos de terrâ Ægypti, quoniam ipsi non permanserunt in testamento meo. Et ego neglexi eos, dicit Dominus. Quia hoc est testamentum quod disponam domui Israel post dies illos, dicit Dominus, dando leges meas in mentem eorum; et in corde eorum superscribam eas; et ero eis in Deum; et ipsi erunt mihi in populum. Et non docebit unusquisque proximum suum, et unusquisque fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum; quoniam omnes scient me à minore usque ad majorem eorum; quia propitius ero iniquitatibus eorum, et peccatorum eorum jam non memorabor. Dicendo autem novum, veteravit prius; quod autem antiquatur et senescit, propè interitum est. *Hebr.* 8, 7 *et seq.*

(4) Diversa non sunt (duo testamenta) quia novum veteris adimpletio est; et in utroque idem testator est Christus, qui pro nobis morte susceptâ, nos hæredes regni æterni fecit, abdicato et exhæredato populo Judæorum, sicut Hieremias propheta testatur, cùm loquitur talia : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, etc. Lactantius, divin. Instit., lib.* 4, *cap.* 20.

Abiit ergo ille dies testamenti veteris; venit dies

La seconde prophétie que nous avons annoncée, et qui prédisait aussi le remplacement de la loi de Moïse par une loi différente, est tirée de Malachie. *Je ne mets point en vous mon affection, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai plus de présents de votre main, car, du levant jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on sacrifie et on présente en mon nom une oblation pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées* (1). Cette prédiction annonce clairement deux choses : d'abord la cessation, l'abolition, la réprobation absolue de tous les sacrifices de la loi de Moïse ; ensuite l'institution d'un autre sacrifice très-pur, qui sera offert, non plus comme les autres dans un seul lieu, mais dans tous les pays de la terre. Plusieurs saints Pères, notamment saint Justin (2), saint Jean Chrysostôme (3), saint Jérôme (4), saint Augustin (5), emploient ce texte sacré pour prouver aux Juifs que leur religion devait être abolie. Ils leur montrent l'accord de cet oracle avec l'événement, et la subrogation à tous leurs sacrifices d'un sacrifice d'un ordre infiniment plus relevé.

Pour répondre à un texte aussi clair et aussi embarrassant, différents rabbins ont imaginé deux défaites opposées entre elles, et aussi absurdes l'une que l'autre. Les uns ont dit que Malachie parle des Juifs dans leur dispersion sur la terre, et que ce sont eux qui doivent offrir en tout lieu des sacrifices purs et agréables au Seigneur; les autres appliquent le texte sacré aux sacrifices des païens, qu'il excuse, parce que les idolâtres croient rendre au vrai Dieu le culte qu'ils adressent à leurs fausses divinités. Mais pour confondre ces subterfuges, il suffit de prendre en main le texte sacré : on verra que ces prétendues explications sont dans le fait de vraies oppositions à la prophétie de Malachie.

Nous dirons aux premiers : si ce sont vos sacrifices dans la dispersion actuelle qui doivent être purs, expliquez d'abord pourquoi Dieu vous dit par Malachie

novus, quo testamentum consummatum est novum, de quo dicit : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et confirmabo domui Israel et domui Juda Testamentum novum, non secundùm testamentum quod feci patribus eorum, in die quâ apprehendi manum ipsorum, educere illos de terrâ Egypti.* Et quâ ratione mutatum sit testamentum, adjecit : Quoniam ipsi non manserunt in testamento meo; et ego neglexi eos, dicit Dominus. *S. Ambrosius, Epist. 44 Horentiano, n.* 15.

Quid igitur Jeremias inquit : *Disponam vobis testamentum novum?* Vides et novi nomen in veteri; vides et ipsam appellationem tot ante annis effulsisse : *Disponam vobis testamentum novum.* Sed unde videamus quòd et vetus ipse dederit; cùm dixisset : *Disponam vobis testamentum novum,* adjecit : *Non juxta testamentum quod disposui patribus vestris. S. Joan. Chrysost., de Pœnitentiâ, homil.* 6, *n.* 4.

(1) Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suscipiam de manu vestrâ. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach.* 1, 10, 11.

(2) Hinc de sacrificiis quidem quæ tunc à vobis offerebantur, sic Deus, ut jam dixi, per Malachiam unum ex duodecim loquitur : *Non est voluntas mea in vobis, dicit Dominus, et sacrificia non suscipiam de manibus vestris : propterea quòd ab ortu solis usque ad occasum nomen meum glorificatum est in gentibus; et in omni loco offertur incensum nomini meo et victima pura, quoniam magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus; vos autem illud profanatis.* De iis autem quæ in omni loco à nobis gentibus offeruntur ei sacrificiis, hoc est, de pane eucharistiæ, jam tum prædicit; illud etiam addens nomen suum à nobis glorificari, à vobis autem profanari. *S. Just., Dial. cum Tryph., cap.* 41.

(3) Vis et ut alios prophetas in te armem, qui hoc ipsum apertè dicunt futurum, ut vestra finem sortiantur, nostra autem efflorescant; totoque orbe terrarum propagetur Christi præconium, aliudque sacrificiorum genus inducatur, iis quæ apud vos fuerunt abrogatis. Audi igitur Malachiam, qui cæteris prophetis fuit posterior : nondùm enim Isaiæ aut Jeremiæ produco testimonium, neque cujusquam aliorum qui præcesserunt captivitatis tempus, ne dicere possis hæc mala quæ prædixerunt, accidisse in captivitate; sed adduco prophetam qui fuit post reditum ex Babylone, ac post civitatis instaurationem deque rebus vestris apertè vaticinatus est. Etenim postquàm rediissent, ac, restitutâ civitate, templum extruxissent, sacrificiaque peregissent, hanc præsentem desolationem prædicens, futuramque sacrificiorum sublationem, hoc pacto ex personâ Dei loquitur Malachias : *Si accipiam facies vestras, dicit Dominus omnipotens, quoniam ab ortu solis usque ad occasum nomen meum glorificatum est inter gentes, et in omni loco incensum offertur nomini meo, et sacrificium purum, vos autem inhonorâstis illud.* Quandò hæc evenerunt Judææ? Quandò in omni loco incensum oblatum est Deo? Quandò sacrificium purum? Non posses aliud proferre tempus quàm hoc posteaquàm Christus advenit. Quod, nisi de hoc tempore prædixit? nisi de nostro sacrificio vaticinatus est? sed de judaico etiam legi repugnat prophetia. Nam cùm Moses vetet alio in loco sacrificium fieri præterquàm in eo quod elegit Dominus Deus, cùmque ille in unum locum sacrificia illa concluserit, sanè propheta dicens quòd in omni loco incensum adolendum sit, ac sacrificium purum adversatur, et repugnat Mosi. Verùm nulla est inter eos pugna neque dissensio : ille de alio locutus est sacrificio, et hic de alio post vaticinatus est. Unde hoc declaratur? tum ex iis quæ dicta sunt, tum ex aliis pluribus signis. Ac primùm ex ipso loco : non enim in unâ civitate, quemadmodùm sub Judæis, sed ab ortu solis usque ad occasum prædixit hanc culturam esse celebrandam. Præterea ex sacrificii modo : siquidem purum illud appellans, declaravit de quo loqueretur. Deniquè à personis offerentium : non enim dicit in Israel, sed in gentibus. At ne putares quòd in unâ, duabusve, aut tribus civitatibus, hoc culturæ genus instaurandum esset, non simpliciter dixit in omni loco, sed à solis ortu usque ad occasum; demonstrans quòd quantùm terræ sol adspicit, tantumdem evangelium esset occupaturum. *S. Joannes Chrysost. contra Judæos, orat.* 5, *n.* 12.

(4) Malachias apertè et in fine omnium prophetarum de abjectione Israel, et vocatione gentium : *Non est mihi voluntas in vobis,* etc. *S. Hieronymus, Epist.* 2, *ad Paulinam* 1, *de studio Script.*

(5) Malachias prophetans Ecclesiam quam per Christum cernimus propagatam, Judæis apertissimè dixit ex personâ Dei : *Non est mihi voluntas in vobis,* etc. Hoc sacrificium per sacerdotium Christi, secundùm ordinem Melchisedech, cùm in omni loco, à solis ortu usque ad occasum, Deo jam videamus offerri; sacrificium autem Judæorum, quibus dictum est : *Non est mihi voluntas in vobis, nec accipiam de manibus vestris munus,* cessâsse negare non possunt qui adhuc expectant alium Christum, cùm hoc quod prophetatum legunt et impletum vident, impleri non potuerit nisi per ipsum. *S. Augustinus, de Civit. Dei, lib.* 18, *cap.* 35, *n.* 3.

qu'il ne les reçoit plus de vos mains ; expliquez ensuite de quels sacrifices vous entendez ce texte, vous qui depuis votre dispersion n'en avez jamais offert aucun.

Nous dirons aux seconds : Dieu déclarerait-il son nom grand parmi les nations qui ignorent son nom ? Appellerait-il purs des sacrifices offerts à des divinités impures ? Malachie n'excuse pas le sacrifice universel dont il parle ; il le loue, il le met au-dessus de ceux que les Juifs offraient de son temps. Des sacrifices aux idoles plaisent-ils à Dieu plus que ceux qu'il avait ordonnés ?

IV. Après avoir exposé ces divers passages, passons maintenant à leur explication, et considérons que tout ce qui y est annoncé s'est exactement accompli en Jésus-Christ. Ces prophéties présentent trois points principaux : l'annonce d'un docteur de la loi divine ; la prédiction que ce docteur la prêchera à toutes les nations ; et la déclaration que cette loi sera une loi nouvelle, autre que celle de Moïse.

Or, en premier lieu, il est certain que Jésus-Christ a enseigné sa doctrine au nom de Dieu. Ce point n'est pas contesté et ne peut pas l'être.

En second lieu, il est également évident que cette doctrine enseignée par Jésus-Christ a été répandue dans toutes les nations, et cela d'après l'ordre formel qu'il avait donné à ses Apôtres de prêcher son Évangile dans le monde entier, à toute créature, et d'instruire toutes les nations en leur apprenant à observer tout ce qu'il avait commandé (1).

« On nous objecte sur ce point que Jésus-Christ n'a « point prêché les nations, qu'il a même déclaré posi« tivement qu'il n'avait été envoyé que pour sauver les « brebis de la maison d'Israël qui s'étaient perdues (2) ; « qu'il a défendu à ses Apôtres d'aller ni parmi les na« tions, ni dans les villes des Samaritains ; leur com« mandant d'aller plutôt vers les brebis égarées de la « maison d'Israël. »

On confond dans cette difficulté les objets et les temps. Jésus-Christ a adressé sa prédication aux Juifs, de préférence, et a ordonné à ses Apôtres de la leur adresser avant de la porter aux nations. Voilà tout ce qui résulte des textes objectés. Il venait de choisir ses Apôtres, et le premier ordre qu'il leur donne est de prêcher exclusivement les Juifs. Cela n'empêche pas qu'à la fin de sa carrière évangélique et au moment de remonter dans les cieux, il ne leur ait donné le précepte ultérieur de lui rendre témoignage, non-seulement dans la Judée, mais dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre (1). Et c'est en effet la marche que suivirent les Apôtres dans le cours de leur prédication : ce ne fut qu'après avoir annoncé l'Évangile dans la Judée, qu'ils se répandirent dans les autres pays ; et nous voyons même par les Actes des Apôtres, que dans les diverses villes que parcouraient ces saints personnages, ils commençaient par prêcher Jésus-Christ dans les synagogues. Nous en avons un témoignage formel dans ce que disent saint Paul et saint Barnabé aux Juifs d'Antioche de Pisidie : *Notre devoir était de vous porter la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous déclarez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons nous retourner vers les nations ; car c'est ainsi que Dieu nous l'a commandé* (2). Quand Jésus-Christ dit à la Chananéenne qu'il a été envoyé vers les brebis perdues de la maison d'Israël, son objet est évidemment d'éprouver la foi de cette femme. Il exclut si peu de ses bienfaits les Samaritains et les gentils, qu'il accorde à cette étrangère ce qu'elle lui demande ; qu'ailleurs il convertit une Samaritaine et toute la ville de Sichar ; que dans un autre endroit encore il guérit le serviteur d'un centurion, qui croit en lui ainsi que toute sa maison. Jésus-Christ donne la préférence aux Juifs ; il ne donne pas l'exclusion aux autres.

En troisième lieu, la loi que Jésus-Christ a donnée à toutes les nations est une loi nouvelle différente de celle de Moïse ; et il est bon d'expliquer en quoi consiste cette différence : ce n'est pas la partie dogmatique et morale de la loi qu'il abolit ; au contraire, il la confirme, l'éclaircit, la développe, la fixe, la purge des fausses traditions qui l'avaient altérée, la corrobore par des préceptes nouveaux dont le but est de la faire plus exactement observer. C'est la loi cérémonielle qu'il anéantit, parce que son objet l'était. Plusieurs rits, tels que la circoncision, avaient pour but de séparer le peuple de Dieu des autres peuples, et d'en faire une nation particulière ; ceux-là devenaient inutiles, dès que toutes les nations étaient appelées à être désormais le peuple de Dieu. D'autres étaient figuratifs ; les divers sacrifices, par exemple, étaient institués pour figurer le sacrifice unique, qui réunit tous leurs effets, de la loi nouvelle : la figure n'avait plus lieu, dès que la réalité était arrivée. Quant à la partie civile de la loi mosaïque, Jésus-Christ ne l'a pas abrogée pour les Juifs : ils ont continué d'y rester soumis jusqu'à la dissolution de leur république. Il ne l'a pas imposée aux chrétiens : il a déclaré au contraire que tout l'ordre civil était étranger à sa mission ; et il n'a donné sur cet objet d'autre précepte que celui de la soumission aux lois des différents pays.

(1) Euntes ergo docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. *Matth.* 18, 19, 20.

Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate evangelium omni creaturæ... Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis. *Marc.* 16, 15, 20

(2) Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domûs Israel. *Matth.* 15, 24.

In viam gentium ne abieritis, et civitates Samaritanorum ne intraveritis, sed potiùs ad oves quæ perierunt domûs Israel. *Marc.* 10, 5, 6.

(1) Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæâ et Samariâ, et usque ad ultimum terræ. *Act.* 1, 8.

(2) Tunc constanter Paulus et Barnabas dixerunt : Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei ; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes : sic enim præcepit nobis Deus. *Act.* 13, 46, 47.

V. Ce que je viens d'exposer répond à une objection que nous font nos adversaires, que Jésus-Christ lui-même a déclaré qu'il était venu non pour détruire, mais pour accomplir la loi et les prophètes (1). Il suffit de lire tout son discours sur la montagne, d'où est tiré ce passage, pour voir que c'est uniquement de la loi morale qu'il parle : il n'y est nulle part question des cérémonies judaïques. Jésus-Christ dit que loin de détruire cette loi sainte, ces préceptes moraux, il les accomplit fidèlement. On peut aussi donner à ses paroles un autre sens, et dire qu'il a accompli toute la loi, parce qu'il en a réalisé les figures; tous les prophètes, parce qu'il a effectué leurs divers oracles.

VI. « Mais les Juifs nous font sur ce sujet une difficulté plus importante, que les incrédules, selon leur « usage, copient d'après eux fidèlement. Ils disent « qu'à leur loi était promise une éternelle perpétuité, « et qu'elle ne devait jamais être abrogée. Ils citent « pour le prouver divers passages (2). Il n'y a peut-« être pas, ajoutent-ils, de principe plus souvent ré« pété dans les livres de la loi, que celui de son indes« tructibilité et de son éternelle permanence. »

Cette objection serait véritablement très-forte, si ces mots *éternellement, perpétuellement* devaient être toujours entendus dans le sens le plus strict, et si, dans le langage de l'Écriture, ils signifiaient toujours l'éternité proprement dite. Mais si nous voyons souvent ces expressions, *in æternum, in sempiternum*, employées dans les livres saints pour signifier un temps très-long, un temps indéfini, quelquefois même un temps fini qui doit durer autant qu'un certain ordre de choses, la difficulté, qui ne porte que sur le sens strict de ces mots, tombe absolument ; elle est nulle. Or, nous voyons dans un grand nombre de textes de la sainte Écriture le mot *éternité* employé dans ce sens restreint et impropre. Contentons-nous d'en citer quelques exemples, pris entre une multitude d'autres. Quand Dieu promet à Abraham de lui donner la terre de Chanaan en propriété éternelle (3), il n'entend pas que sa postérité ne cessera jamais d'en jouir, puisque depuis plus de dix-sept cents ans elle en est dépouillée. Quand il donne aux Israélites, parmi les étrangers, des serviteurs pour les transmettre éternellement par droit héréditaire à leurs descendants (4), il ne promet pas à ces serviteurs eux-mêmes une succession de descendants qui dure autant que l'éternité. Quand Josué dit que les pierres posées sur le bord du Jourdain seront un monument éternel du passage de ce fleuve (1), il ne faut pas croire que ces pierres y resteront au-delà des siècles. Dieu promet à David d'affermir le trône de son fils Salomon jusques dans l'éternité (2) : combien y a-t-il de siècles qu'il est détruit ! Isaïe annonce au peuple prévaricateur des ténèbres jusques dans l'éternité (3) : est-ce encore de l'éternité absolue qu'il parle ? Ces exemples suffisent pour résoudre la difficulté qu'on nous oppose. Le mot éternité ayant dans la sainte Écriture deux sens, il faudrait en nous l'objectant prouver que dans les textes que l'on allègue il doit avoir le sens le plus strict, et signifier l'éternité absolue. Mais au contraire, nous montrons aux Juifs cette éternité attribuée à leur loi expliquée par un de leurs prophètes, et restreinte au temps que devait durer leur république. *Si ces lois,* dit le Seigneur par l'organe de Jérémie, *cessent d'exister, alors aussi cessera la race d'Israël, en sorte qu'elle ne soit jamais devant moi une nation* (4). Il est impossible de marquer plus clairement l'abrogation future de la loi à l'époque de la destruction de la nation juive. Ces deux événements sont arrivés ensemble, et précisément à l'avénement de Jésus-Christ; et c'est encore là une prophétie accomplie en lui.

Résumons ce que nous venons d'établir. Tout ce qu'avaient prédit les prophètes en plusieurs endroits, qu'il viendrait un docteur de la loi, qu'il apporterait une loi nouvelle, qu'il la publierait parmi les nations, nous le voyons exécuté par Jésus-Christ. Certes, au temps où tous ces écrivains sacrés produisaient ces prédictions, elles étaient bien éloignées de la vraisemblance. Il est impossible aussi d'imaginer qu'elles se soient exécutées par un pur hasard. Le rapport exact, littéral, entier de toutes ces prédictions avec l'événement opéré par Jésus-Christ, prouve donc que c'étaient de vraies prophéties, dont il était l'objet. Jésus-Christ est donc encore à ce titre l'envoyé céleste.

Article VI.

Prophéties sur les miracles du Messie.

I. Nous avons dans Isaïe une prophétie qui annonce la venue de Dieu parmi les hommes, et les miracles qui s'opèreront alors. *Dieu lui-même viendra,* dit le prophète, *et vous sauvera. Alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds*

(1) Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere. *Matth.* 5, 17.

(2) Custodi verbum tuum legitimum tibi, et filiis tuis usque in æternum. *Exod.* 12, 24. Vid. etiam Exod. 28, 43; 30, 21; Levit. 6, 18; 16, 29, 34; 17, 7; 23, 21, 31, 41; Num. 10, 8; 18, 8, 23; 19, 21; et alibi multoties.

(3) Dabo tibi et semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Chanaan in possessionem æternam. *Gen.* 17, 8.

(4) De advenis qui peregrinantur apud vos, vel qui ex his nati fuerint in terrâ vestrâ, hos habebitis famulos, et hæreditatis jure transmittetis ad posteros, ac possidebitis in æternum. *Levit.* 25, 45, 46. Assumes subulam, et perforabis aurem ejus in januâ domûs tuæ, et serviet tibi usque in æternum. *Deut.* 15, 17.

(1) Positi sunt lapides in monumentum filiorum Israel usque in æternum. *Jos.* 4, 7.

(2) Stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum..... Fidelis erit domus tua et regnum tuum usque in æternum. 2 *Reg.* 7, 13, 16.

(3) Tenebræ et palpatio factæ sunt super speluncas usque in æternum. *Is.* 32, 14.

(4) Si defecerint leges istæ coram me, dicet Dominus, tunc et semen Israel deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus. *Jerem.* 31, 36.

seront ouvertes : alors le boiteux s'élancera comme un cerf, et la langue des muets sera déliée (1). Que cette prophétie fut autrefois entendue par les Juifs du Messie, c'est ce dont il est impossible de douter. Huet montre que ce chapitre d'Isaïe est expliqué par beaucoup de leurs docteurs, des miracles que le Messie doit opérer quand il les aura ramenés dans la Judée (2). Nous avons, par l'histoire évangélique, la preuve que les Juifs attendaient un Messie revêtu d'une puissance surnaturelle : émerveillés des prodiges sans nombre que Jésus-Christ ne cessait d'opérer, ils s'écriaient dans leur admiration : Quand le Christ sera venu, fera-t-il plus de miracles que cet homme-ci (3) ? Saint Jean-Baptiste envoie deux de ses disciples demander à Jésus-Christ s'il est le Messie, ou si on doit en attendre un autre. A cela, que répond le divin Sauveur? Il commence par opérer en leur présence plusieurs guérisons miraculeuses; puis il leur dit : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent (4). C'est ici évidemment une allusion que fait notre Seigneur à la prophétie d'Isaïe, dont il rapporte les propres termes, et c'est en même temps un raisonnement qu'il fait pour prouver qu'il est effectivement le Messie (5) : Je suis celui qu'Isaïe a prédit, puisque je fais les choses surnaturelles qu'il a prédites. Mais ce raisonnement serait sans force si les Juifs n'étaient pas persuadés que c'était au Messie qu'Isaïe attribuait les guérisons miraculeuses : on lui aurait répondu : Quand vous prouveriez par vos miracles que vous êtes celui qu'a annoncé le prophète, vous n'établiriez pas encore par là votre qualité de Messie, puisque ce n'est pas le Messie qu'il a prédit. Cette opinion constante des Juifs anciens est d'un grand poids contre ceux de leurs descendants actuels qui veulent détourner la prophétie à d'autres qu'au Messie. Les miracles de Jésus-Christ étant incontestables, comme nous l'avons prouvé dans une précédente dissertation, non-seulement par l'irréfragable témoignage de ses disciples, mais par l'irrécusable aveu de ses adversaires il est évident qu'il a accompli littéralement cette prophétie d'Isaïe, et que par conséquent il est le Messie prédit par ce prophète (1). Car on ne nous dira pas sans doute que c'est par des lumières naturelles qu'Isaïe a prévu des événements surnaturels, ou que des œuvres contraires aux lois de la nature sont venues fortuitement cadrer avec sa prédiction.

II. De ce que les miracles de Jésus-Christ avaient été prédits, ils acquièrent une nouvelle force contre les incrédules, pour prouver la divinité de sa mission. Plusieurs saints Pères ont fait sentir cet accord précieux des oracles sacrés et des prodiges divins. Ils s'en sont servis entre autres avec avantage, pour réfuter le misérable subterfuge des ennemis de Jésus-Christ, qui attribuaient à la puissance du démon ses œuvres miraculeuses. En montrant que ces prodiges étaient l'accomplissement d'antiques prophéties dont le démon ne pouvait pas être auteur, ils prouvaient que c'étaient incontestablement des effets de la puissance divine (2). Gardons-nous cependant de donner

(1) Deus ipse veniet et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt, tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Is.* 35, 4, 5.

(2) Démonst. évang., propos. 7, n. 15.

(3) De turbâ autem multi crediderunt in eum, et dicebant : Christus cùm venerit, numquid plura signa faciet quàm quæ hic facit? *Joan.* 7, 31.

(4) Cùm autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes-Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es qui venturus est, an alium expectamus? In ipsâ autem horâ multos curavit à languoribus, et plagis, et spiritibus malis; et cæcis multis donavit visum. Et respondit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis; quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt. *Luc.* 7, 20, 21, 22.

(5) In Evangelio, cùm mitteret discipulos suos Joannes ad Dominum Jesum, dicebat : Tu es qui venturus est, an alium expectamus? Respondit Jesus cæcos videre, claudos ambulare, audire surdos. Hoc enim adventûs sui testimonium fore per Esaiam prophetam significaverat. Hæc ergo quæ annuntiavit per prophetas, in Evangelio manifestavit; et quæ locutus est per prophetas, et in Evangelio ipse complevit. S. *Ambrosius, Enar. in psal.* 123, sermo 17, n. 7.

(1) Atque illud etiam prædictum esse Christum nostrum morbos omnes curaturum et mortuos excitaturum, ex his verbis audite : In adventu ejus saliet claudus sicut cervus, et diserta erit lingua mutorum; cæci videbunt, et leprosi mundabuntur; et mortui resurgent et ambulabunt. Quæ quidem ab eo facta esse, ex confectis sub Pontio Pilato actis discere potestis. S. *Justinus, Apol.* 1, *cap.* 48.

(2) Sed ne quis nobis opponat nihil obstare quominùs et is qui apud nos dicitur Christus, homo ex hominibus, acta magica quæ dicimus oracula ediderit, ac propterea filius Dei esse ausus sit, jam demonstrationem statuemus non dicentibus credentes, sed futura antequàm fiant prædicentibus, necessariò fidem habentes, eò quòd ipsis oculis ita ut prædicta fuerunt evenisse et evenire videamus : quæ sanè demonstratio vobis quoque, ut arbitramur, maxima et verissima videbitur. *S. Just., Apol.* 1, *cap.* 50.

Jam sæpè Celsus, quia inficiari non poterat miracula quæ Jesus fecisse scribitur, illa præstigiis tribuenda esse calumniatus est; et nos contra sæpè pro viribus pugnavimus. Nunc autem nobis quasi interrogatis quâ causâ illum esse Dei filium judicamus, id responsi adscribit nos ita judicàsse, *quòd cæcos et claudos curaverit;* quibus addit, *quòdque, ut dicitis vos, mortuos suscitaverit*, claudos et cæcos à Jesu curatos fuisse; quamobrem illum pro Christo, Deique filio habemus, inde perspicuum est, quod in prophetis scriptum sit : *Tunc aperientur oculi cæcorum*, etc. *Origenes contra Celsum, lib.* 2, *n.* 48.

Quæ (miracula) videntes, tunc Judæi dæmoniacâ fieri potentiâ arguebant, cùm omnia sic futura ut facta fuère arcanæ illorum litteræ continerent. Legebant quippe cùm aliorum prophetarum, tùm Esaiæ verba dicentis, etc. *Lactantius, divin. Instit., lib.* 4, *cap.* 15.

Videtis certè quemadmodùm prædicationem doctrinæ apostolicæ propheticum testimonium comitetur. Ut enim non contemnerentur, neque fabulosa ducerentur quæ Apostoli annuntiabant, demonstrabantur hæc à prophetis ante fuisse prædicta; quæ etsi attestabantur miracula, non defuissent (sicut etiam nunc quidam adhuc mussitant) qui magicæ potentiæ cuncta illa tribuerent, nisi talis eorum cogitatio contestatione propheticâ vinceretur. Magicis enim artibus longè antequàm nascerentur prophetas sibi

dans l'opinion que les miracles ne prouvent la religion que dépendamment des prophéties qui les avaient annoncés ; opinion justement condamnée, et qui tend à affaiblir la principale démonstration du christianisme. Il est vrai que deux des Pères, Origène et Lactance, ont paru la favoriser (1). Mais d'abord ils sont les seuls qui aient eu cette idée ; et de plus, on doit considérer leurs expressions comme des hyperboles, qu'ils ne se sont permises que parce qu'ils n'en prévoyaient pas la dangereuse conséquence. Les miracles d'une part, les prophéties de l'autre, forment en soi, et indépendamment de leur réunion, deux preuves complètes de la vérité du christianisme : mais réunies et combinées ensemble, elles se communiquent mutuellement une force nouvelle, et portent la démonstration à un degré encore plus frappant d'évidence.

Article VII.

Prophétie sur le règne du Messie.

I. C'est ici le point qui fait le plus de difficulté vis-à-vis des Juifs. Ils reconnaissent bien avec nous que le Messie doit être un roi, mais ils ont toujours pensé qu'il doit avoir un règne temporel et glorieux : c'est un Messie, triomphant et soumettant à sa domination politique les nations, qu'ils espéraient autrefois, et qu'ils attendent encore aujourd'hui. Nous disons, au contraire, d'après l'explication qu'en a donnée Jésus-Christ lui-même, que ce règne promis au Messie doit être un règne de l'ordre spirituel. Quant aux incrédules, comme ils ne croient ni aux prophéties ni au Messie, ils ne veulent admettre aucun royaume prédit, de quelque genre qu'il soit. Nous avons donc à prouver trois choses : la première, contre les incrédules, qu'il a été prédit dans l'ancien Testament que le Messie serait un roi ; la seconde, contre les Juifs, que ce roi prédit dans leur loi devait être un roi de l'ordre spirituel et non temporel ; la troisième, contre les uns et les autres, que ces prédictions qui, du temps des prophètes, étaient éloignées de toute probabilité, se sont accomplies entièrement et littéralement en Jésus-Christ.

constituere à quibus prænuntiarentur, nemo utique diceret. S. *Augustinus contra Faustum, lib.* 12, *cap.* 45.

(1) Quin hoc quoque considerandum est, quòd prodigiosæ et admirandæ potentiæ eos quidem, qui Domini tempore extitissent, invitare poterant ad credendum, ut non servâssent post multa tempora evidentem demonstrationem, cùm eæ quoque jam pro fabulis penè habeantur. Plus enim potentiis ac miraculis illius temporis potuit ad persuadendum prophetia, quæ nunc cum potentiis ipsis et miraculis expenditur ac comparatur, confirmans prophetiæ indagatores, ut fidem habeant iis potentiis prodigiosis et admirandis. *Origenes in Joan., tom* 2, *n.* 28.

Disce igitur, si quid tibi cordis est, non solùm idcirco à nobis Deum creditum Christum, quia mirabilia fecit, sed quia vidimus in eo facta esse omnia quæ nobis annuntiata sunt vaticinio prophetarum. Fecit mirabilia; magnum putâssemus, ut et vos nunc putatis, et Judæi tunc putaverunt; si non illa ipsa facturum Christum prophetæ omnes uno spiritu prophetâssent. *Lactantius, divin. Instit., lib.* 5, *cap.* 3.

II. *Première proposition.* Les prophéties annoncent un Messie qui sera roi.

Pour prouver cette vérité, nous n'avons qu'à rappeler quelques-unes des prophéties que nous avons rapportées.

Nous avons vu David parlant au nom de Dieu, promettre au Messie les nations pour héritage, et toutes les parties de la terre en propriété, afin qu'il les régisse avec une verge de fer (1).

Nous avons vu Isaïe dire que l'empire du Messie sera étendu, qu'il siégera sur le trône de David, qu'il occupera son royaume pour le confirmer et le corroborer jusqu'à l'éternité (2).

Nous avons vu Daniel annonçant tantôt que dans les temps des quatre empires dont il prédit la succession, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit (3) ; tantôt que l'Ancien des jours donnera au fils de l'homme la puissance, l'honneur, le royaume, une puissance sur tous les peuples, une puissance qui ne sera jamais enlevée, un royaume qui ne sera jamais détruit (4).

Nous avons vu Michée et Malachie donner au Messie qu'ils annoncent le titre de dominateur (5).

A ces textes, il ne nous serait pas difficile d'en ajouter beaucoup d'autres, et nous aurons occasion d'en rencontrer quelques-uns dans le cours de cette discussion. Ceux-ci nous semblent suffisants pour établir ce qui est maintenant en question ; savoir, que la royauté future du Messie avait été formellement prédite dans la loi ancienne. C'était sur des prophéties si multipliées qu'était fondée l'opinion des Juifs. Qu'ils fussent dans l'attente d'un souverain puissant et glorieux, cela ne peut pas être douteux ; il suffit de lire leurs paraphrases de l'Ecriture et leurs autres ouvrages, pour voir répéter en cent endroits l'expression, *Rex Messias.* Nous avons aussi dans l'Evangile des preuves que c'était l'idée qu'avaient du Messie les Apôtres eux-mêmes. Rappelons-nous que selon Suétone et Tacite, c'était un bruit répandu, non-seulement parmi les Juifs, mais dans tout l'Orient, et fondé sur des oracles religieux, qu'un conquérant sortirait de la Judée, et deviendrait un souverain puissant (6). Enfin, la persuasion dans laquelle sont encore actuellement les Juifs, leur vient certainement de leurs pères. Or, cette conviction si générale, ils l'avaient certainement puisée dans les nombreuses prophéties de leurs livres saints : c'était là qu'ils prenaient l'idée des qualités du Messie comme celle de son existence future.

III. *Seconde proposition.* Le règne du Messie annoncé par les prophètes devait être de l'ordre spirituel.

IV. Jésus-Christ a expliqué les prophéties relati-

(1) Voyez tome 2 des *Dissertations* de La Luzerne, art. 5, n. 11, note 45.

(2) Voyez *ibid.*, art. 4, § 3, n. 5, note 33.

(3) Voyez tome 1, art. 3, § 3, n. 1, note 186.

(4) Voyez ibid., note 187.

(5) Voyez tome 2, art. 4, § 2, n. 1, note 14 ; et tome 1, art. 3, § 4, n. 1, note 203.

(6) Voyez tome 1, art. 3, § 5, n. 3, note 217.

ves au règne du Messie, d'un règne spirituel. Il n'a pas réclamé un royaume tel que celui des souverains de la terre, qui consiste dans l'autorité civile ; il l'a même formellement exclu. Le royaume qu'il réclame, et dont il parle souvent, est le royaume de Dieu ; c'est-à-dire un royaume tout céleste, qui consiste à dicter des lois relatives au salut ; à donner, pour l'observation de ces lois, des moyens de sanctification ; à juger les observateurs et les infracteurs de ces lois ; à distribuer soit aux uns, soit aux autres, des récompenses et des peines, toutes de l'ordre purement spirituel : à combattre les passions et les ennemis de l'âme par des armes du même genre. Que ce soit ce royaume que Jésus-Christ ait voulu établir, il suffit d'ouvrir l'Evangile pour s'en convaincre : son précurseur l'annonçait ainsi à la terre : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche (1). Il ouvrit lui-même sa prédication par ces paroles (2). Il serait trop long de rapporter toutes les occasions où il a parlé de son royaume sous le nom du royaume de Dieu. Il a de plus souvent fait connaître que ce n'était pas un royaume terrestre. Lorsqu'émerveillés de ses prodiges, les Juifs veulent l'établir leur roi, il s'enfuit pour se soustraire à leur empressement (3). Soumis religieusement aux puissances de ce monde, il ordonne qu'on leur paie le tribut (4) ; et n'ayant pas, dans sa pauvreté profonde de quoi le payer, il fait un miracle pour l'acquitter (5). Ailleurs, il déclare qu'il n'a point été établi pour juger des contestations civiles (6). Mais la circonstance où il caractérise le plus particulièrement le genre de sa royauté, est celle de sa passion. Interrogé par Pilate s'il est le roi des Juifs, il répond qu'il l'est en effet, et qu'il n'est venu sur la terre que pour y rendre témoignage à la vérité ; mais il avait commencé par déclarer que son royaume n'est pas de ce monde (7). Telle est la

(1) In diebus illis venit Joannes Baptista, prædicans in deserto Judææ, et dicens : Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum cœlorum. *Matth.* 3, 1.

(2) Exinde cœpit Jesus prædicare et dicere : Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum cœlorum. *Matth.* 4, 17.

(3) Jesus ergo cùm cognovisset quia venturi erant, ut raperent eum, et facerent eum regem, fugit iterùm in montem ipse solus. *Joan.* 6, 15.

(4) Ait illis Jesus : Cujus est imago hæc, et superscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. *Matth.* 22, 20, 21.

(5) Vade ad mare, et mitte hamum ; ita eum piscem qui primus ascenderit tolle, et aperto ore ejus, invenies staterem ; illum assumens, da eis pro me et te. *Matth.* 17, 26.

(6) Ait autem ei quidam de turbâ : Magister, dic fratri meo, ne dividat meam hæreditatem. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos ? *Luc.* 12, 13, 14.

(7) Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent ut non traderer Judæis. Nunc autem regnum meum non est hinc. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jesus : Tu dicis, quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati. *Joan.* 18, 36, 37.

doctrine que nous avons reçue de notre divin maître, et que nous professons d'après son enseignement. Les Juifs, de leur côté, soutiennent que, d'après les prophéties, le règne du Messie doit être un règne temporel. Ils croient que cet envoyé céleste triomphera des chrétiens et des mahométans figurés par Gog et Magog, et qu'il fondera un nouveau royaume de Juda, qui durera jusqu'à la fin du monde. Il s'agit de prouver la vérité de la première interprétation, et de répondre à ce qu'on allègue pour soutenir la seconde.

V. Quatre considérations différentes persuadent que les prophéties relatives à la royauté du Messie doivent être entendues d'une royauté spirituelle. La première est que cette interprétation n'a rien qui répugne au texte sacré, et est plus conforme à la dignité du Messie ; la seconde, que ces prophéties, entendues dans le sens judaïque, contredisent d'autres prophéties très-claires qui s'accordent pleinement avec le sens chrétien ; la troisième, que même entre les oracles sacrés relatifs à la royauté du Messie, plusieurs présentent des particularités incompatibles avec un royaume temporel, mais qui conviennent parfaitement à un royaume spirituel ; la quatrième, qu'entendues dans le sens spirituel, elles ont leur accomplissement plein et littéral en Jésus-Christ.

VI. En premier lieu, il faut observer que le mot *roi*, dans le style des écrivains sacrés, ne désigne pas toujours une royauté proprement dite, une souveraineté politique. On le voit souvent appliqué à des personnes revêtues d'une grande autorité. Spécialement ce titre est souvent donné à Dieu : certainement dans lui c'est un royaume spirituel qu'il désigne. Il abandonne les royaumes temporels aux souverains qu'il leur donne. Il est naturel que son envoyé soit appelé roi dans le même sens que lui ; et cela est encore plus simple, si cet envoyé est Dieu lui-même, comme nous le verrons dans l'article suivant. De plus, il est certainement plus digne de l'envoyé de Dieu d'être un législateur de l'ordre spirituel, de donner aux hommes des lois qui les conduisent à une éternelle félicité, de réformer les vices, d'établir l'empire des vertus, de perfectionner la morale, de fonder une religion, d'ouvrir de nouvelles, de plus abondantes communications entre Dieu et l'homme, que d'être un prince belliqueux, un conquérant. Dans les pensées de la gloire humaine, un héros, un triomphateur peut avoir quelque prix, mais à qui considère les choses sous le point de vue religieux, relativement au bien de l'humanité, en un mot selon les pensées de Dieu, il n'y a aucune comparaison à faire entre celui qui conquiert les hommes et celui qui les éclaire, entre celui qui se les asservit et celui qui leur procure un bonheur éternel.

VII. En second lieu, les prophéties sur la royauté du Messie, entendues dans le sens judaïque, contredisent d'autres prophéties également certaines ; mais entendues dans le sens chrétien, elles se concilient parfaitement avec les autres oracles. Et ce n'est pas sur un seul point que l'idée du royaume temporel

contredit les prophéties. Nous pouvons rapporter cette opposition à cinq chefs différents.

1° Nous avons eu occasion de voir un grand nombre de prophéties où le Messie est annoncé comme un prince pacifique. Au psaume 71, où il est dit *qu'il dominera d'une mer jusqu'à l'autre, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre,* il est en même temps annoncé que *de son temps naîtra la justice et l'abondance de la paix, jusqu'au temps où la lune cessera d'éclairer le monde* (1). Isaïe, dans beaucoup d'endroits, parle de la paix que le Messie apportera au monde. Ici, il dit *qu'il jugera les nations, et convaincra d'erreur beaucoup de peuples, qui de leurs glaives feront des socs de charrue, et de leurs lances des faulx : tellement que les nations ne lèveront point l'épée les unes contre les autres, et ne s'exerceront plus aux combats* (2). Là, il annonce que le Messie sera appelé *le prince de la paix, que son empire sera étendu, et que la paix n'aura pas de fin* (3). Plus loin, il décrit poétiquement la paix dont on jouira sous son empire (4). Ailleurs, il le représente *sur les montagnes, prêchant et annonçant la paix* (5). Ezéchiel présente le Messie sous le nom de David son père, *paissant les brebis du Seigneur, et le Seigneur faisant avec elles un pacte de paix* (6). Michée, antérieur à Isaïe, avait, presque dans les mêmes termes, prophétisé qu'au temps du Messie *les glaives seraient convertis en socs, et les lances en instruments de labourage* (7) ; et il s'était servi de l'expression que le Messie *sera la paix* (8). Nahum, contemporain d'Isaïe, peint aussi comme lui le Messie *sur les montagnes, évangélisant et annonçant la paix* (9). Il résulte évidemment de tous ces textes, que le règne du Messie doit, selon les prophètes, être un règne pacifique. Et comment peut-on entendre que celui qui sera le prince de la paix, qui sera lui-même la paix, sous l'empire duquel on jouira d'une paix universelle et perpétuelle ; comment, dis-je, peut-on entendre que ce même personnage sera un prince belliqueux, triomphant, qui assujétira par la force les nations à son joug ? En quelque sens que l'on veuille entendre ces prophéties, elles ne peuvent cadrer avec l'idée d'un roi guerrier et conquérant. Mais si on veut entendre le royaume du Messie d'un royaume spirituel, la paix qu'il doit donner au monde sera la paix spirituelle ; la paix avec Dieu, avec les hommes, avec sa conscience. Alors tout s'explique, tout se concilie ; il ne reste plus de difficulté ; il n'y a aucune contradiction : il y a au contraire une très-grande analogie entre un règne de l'ordre spirituel et la paix, soit intérieure soit extérieure, que nous faisons profession de regarder comme un des biens que nous a apportés notre religion.

2° Nous avons vu le Messie appelé par Jacob et par Aggée, l'attente et le désiré des nations (1). Mais les nations désiraient-elles, ou devaient-elles désirer un personnage qui les désolerait par des guerres, et qui les asservirait avec violence à son empire ? S'il s'agit au contraire d'un royaume spirituel, on comprend que les nations soient dans le cas de désirer ce qui doit faire leur suprême bonheur. Nous avons aussi observé que dans les prophéties de Jacob il est annoncé qu'à l'arrivée du Messie le sceptre sortira de Juda ; et que si le Messie se trouvait être un roi de l'ordre temporel, au lieu de sortir alors de cette tribu, le sceptre y rentrerait.

3° Un caractère particulier donné au Messie par divers prophètes, et spécialement par Isaïe, est celui de la douceur : *Voilà mon serviteur dont je prendrai la défense,* dit le prophète au nom de Dieu ; *il est mon élu ; mon âme se complaît en lui ; j'ai placé sur lui mon Esprit : il annoncera la justice aux nations ; il ne criera point ; il ne fera point acception de personnes ; on n'entendra pas sa voix au dehors ; il ne brisera point le roseau fêlé, et il n'éteindra point la mèche fumante ; il rendra la justice selon la vérité : il ne sera ni triste ni turbulent* (2). Est-ce là le caractère d'un héros violent qui fait guerres sur guerres, et qui désole la terre par ses conquêtes ? Mais il est évident que cette douceur convient parfaitement à un roi de l'ordre spirituel, qui vient fonder un royaume non civil, mais purement religieux ; qui établit l'empire des vertus, et qui n'emploie que des moyens du genre spirituel.

4° Loin que les prophéties présentent un Messie qui se mettra à la tête des Juifs pour se soumettre les nations, elles annoncent au contraire que le Messie sera méconnu et rejeté par le peuple Juif. Nous avons rapporté un texte de Daniel qui est formel, et qui porte expressément qu'il sera mis à mort, et que son peuple, qui l'aura renié cessera d'exister (3). En voici un autre d'Isaïe, moins précis à la vérité, mais qui a assez clairement rapport au même objet : *Il sera envoyé pour vous sanctifier, mais il sera un sujet*

(1) Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis, donec auferatur luna ; et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum. *Ps.* 71, 7, 8.

(2) Judicabit gentes ; arguet populos multos ; et conflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces. Non levabit gens contra gentem gladium, nec exercebuntur ultra ad prælium. *Is.* 2, 4.

(3) Voyez tome 2 des *Dissertations* de La Luzerne, art. 4, § 3, n. 5, note 33.

(4) Voyez *ibid.*, art. 4, § 3, n. 5, note 36.

(5) Voyez *ibid.*, art. 5, n. 2, note 52.

(6) Voyez *ibid.*, art. 4, § 1, n. 1, note 6.

(7) Judicabit inter populos multos, et corripiet gentes fortes usque in longinquum ; et concident gladios suos in vomeres, et hastas suas in ligones. Non sumet gens adversùs gentem gladium, et non discent ultra belligerare, et sedebit vir subtùs vitem suam, et subtùs ficum suam. Et non erit qui deterreat quia os Domini exercituum locutum est. *Mich.* 4, 3, 4.

(8) Voyez tome 2, art. 4, § 2, n. 1, note 14.

(9) Ecce super montes pedes evangelizantis et annuntiantis pacem. *Nahum.* 1, 15.

(1) Voyez ci-dessus, chap. II, art. III, §§ 1 et 4.

(2) Ecce servus meus, suscipiam eum ; electus meus, complacuit sibi in illo anima mea. Dedi Spiritum meum super eum ; judicium gentibus proferet. Non clamabit, neque accipiet personam ; non audietur vox ejus foris. Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet. In veritate educet judicium ; non erit tristis neque turbulentus. *Is.* 42, 1, 2, 3, 4.

(3) Voyez ci-dessus, chap. II, art. III, § 2.

de chute et une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et une cause de ruine pour les habitants de Jérusalem, et beaucoup d'entre eux tomberont et seront brisés, et seront arrêtés et seront pris (1). Il serait bien difficile aux Juifs d'expliquer ce texte d'un Messie, les réunissant tous à lui, et commandant les armées de leur nation; mais il s'entend parfaitement d'un Messie établissant un royaume spirituel. Et nous voyons qu'il est entendu dans ce sens et appliqué à Jésus-Christ, par le saint vieillard Siméon (2), et par saint Paul (3).

5° Enfin, comment concilier un Messie glorieux, triomphant, courant de prospérités en prospérités, avec les humiliations, les souffrances, la mort violente du Messie, prédites par un grand nombre de prophètes, comme nous le verrons dans un des articles suivants (4)?

VIII. En troisième lieu, j'ai dit que plusieurs des prophéties qui annoncent que le Messie sera un roi, contredisent formellement l'idée judaïque d'un royaume temporel, mais s'accordent parfaitement avec la doctrine chrétienne d'un règne spirituel. Les prophéties que nous venons de rapporter sur le caractère pacifique de ce dominateur, et sur la paix profonde dont on jouira sous son empire, suffiraient pour établir cette vérité; mais nous en avons d'autres encore aussi positives. Nous avons eu occasion de citer un passage du psaume 2 où David fait dire au Messie que le Seigneur l'a établi roi sur la sainte montagne de Sion. Mais pour quel objet dit-il qu'il l'a été? Ce n'est pas pour guerroyer, pour se soumettre les peuples; c'est pour leur prêcher les préceptes divins : voilà pourquoi les nations lui sont données en héritage, et la terre, jusqu'à ses dernières limites, en propriété (1). Au psaume 109, David parle encore de l'empire du Messie; mais ce qu'il en dit annonce évidemment un royaume de l'ordre spirituel, et ne s'accorde nullement avec un règne temporel. Dieu placera le Messie à sa droite; c'est de là qu'il dominera sur ses ennemis, qu'il jugera les nations, etc. (2). Voici une prophétie de Zacharie qui est très positive : *Réjouis-toi, fille de Sion; sois dans la joie, fille de Jérusalem. Voilà ton roi qui viendra à toi. Il est juste, il est sauveur. Il est pauvre, et monté sur une ânesse et sur son ânon. Et je confondrai dans Ephraim les chariots de guerre, et la cavalerie dans Jérusalem; et les arcs militaires seront brisés, et il parlera aux nations un langage de paix, et sa puissance s'étendra d'une mer jusqu'à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre* (3). Observons en passant que les dernières paroles de cette prophétie sont précisément les mêmes dont David se sert au psaume 71. Si les rabbins s'obstinent à vouloir que dans ce psaume des expressions si magnifiques désignent Salomon, au moins ils ne diront pas qu'elles ont le même sens dans la bouche de Zacharie, postérieur à Salomon de plusieurs siècles. Ne paraît-il pas même assez clair que Zacharie fait allusion au texte du psaume, ce qui en fixerait le sens, et montrerait qu'il était entendu par les prophètes, non du fils de David, Salomon, mais de son autre fils, le Messie? Pour revenir à notre sujet, comment les rabbins pouvaient-ils entendre cette prophétie d'un Messie glorieux et triomphant? Un roi puissant, victorieux, conquérant, est-il pauvre et réduit à avoir pour monture une ânesse? Loin que le Messie doive commander les armées de Juifs, il doit détruire, dans les deux pays d'Israël et de Juda, tous les instruments militaires; et non-seulement il ne combattra pas les nations, mais il leur adressera des paroles de paix. Il est impossible de contredire plus formellement le système judaïque dans toutes ses parties. Il semble que Zacharie ait prévu qu'ils l'imagineraient un jour, et qu'il ait voulu le confondre d'avance. Si, au contraire, on reconnaît dans le roi qu'il annonce un roi de l'ordre spirituel, tous les points de la prophétie y correspondent parfaitement. Sa pauvreté temporelle n'est point contraire à sa dignité et à sa puissance spirituelle. Il est juste et sauveur. Il n'a pas besoin de la force militaire des Juifs, et même il la détruit. Il prêche la paix aux nations, et c'est par ce moyen de douceur qu'il se les assujétit et qu'il règne sur elles.

(1) Et erit vobis in sanctificationem, in lapidem autem offensionis, et in petram scandali duabus domibus Israel, in laqueum, et in ruinam habitantibus Jerusalem. Et offendent ex eis plurimi, et cadent, et conterentur, et irretientur, et capientur. *Is.* 8, 14, 15.

(2) Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum, in signum cui contradicetur. *Luc.* 2, 34.

(3) Sicut scriptum est : Ecce pono in Sion lapidem offensionis et petram scandali; et omnis qui credit in eum non confundetur. *Rom.* 9, 33.

(4) Hic Trypho, quiescente me : Illæ nos, inquit, et aliæ ejusmodi Scripturæ gloriosum cogunt et magnum expectare eum, qui regnum æternum ab antiquo dierum, tanquàm filius hominis, accipit. Vester autem ille Christus, quem ita vocatis, inhonoratus et inglorius fuit, ita ut etiam in extremam illam quæ in lege Dei sancitur, execrationem incurreret : est enim in crucem actus.

Tunc ego ad illum : Si Scripturæ quæ jam recitavi, non ejus speciem ingloriam fore, et genus inenarrabile dicerent, ac pro morte ejus divites morte affectum iri, nos autem ejus livore sanatos, ac ipsum tanquam ovem adductum iri; si non exposuissem duplicem illius adventum, alterum in quo punctus est à vobis, alterum in quo agnoscetis in quem pepigistis, et plangent tribus vestræ, tribus ad tribum, mulieres seorsùm et viri seorsùm, obscura et incerta dicere viderer. S. *Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 32.

Atque ita in hodiernum negant venisse Christum suum, quia non in sublimitate venerit, dum ignorant etiam in humilitate fuisse venturum. *Tertullianus adv. Marc.* lib. 3, cap. 3.

(1) Voyez col. 148.

(2) Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis..... dominare in medio inimicorum tuorum..... Judicabit in nationibus. *Ps.* 109, 1, 2, 6.

(3) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem. Ecce rex tuus venit tibi, justus et salvator. Ipse pauper et ascendens super asinam et super pullum filium ejus. Et dispergam quadrigam ex Ephraim, et equum de Jerusalem; et dissipabitur arcus belli; et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus à mari usque ad mare, et à fluminibus usquè ad fines terræ. *Zachar.* 9, 9, 10.

IX. En quatrième lieu, si, comme on n'en peut douter, le meilleur commentaire d'une prophétie est son accomplissement, et si nous voyons un règne spirituel cadrer exactement, et être le seul qui cadre avec toutes les prophéties, nous devrons conclure que c'est celui-là que les prophètes ont eu en vue. Or, nous allons démontrer, et ce sera le sujet de notre troisième proposition, que tous les caractères marqués dans les diverses prophéties se trouvent complètement effectués dans le règne spirituel dont Jésus-Christ s'est déclaré revêtu. Mais, avant de passer à cette discussion, il est nécessaire d'examiner ce qu'allèguent les docteurs Juifs pour justifier leur opinion d'une souveraineté monarchique et civile du Messie.

X. « Ils disent d'abord, et les incrédules le répètent d'après eux, que l'interprétation donnée par « les chrétiens aux prophéties sur le royaume du Messie, détourne le texte de l'Écriture de son sens « propre et naturel à un sens métaphorique ; ce qui « est injuste en soi ; ce qui, de plus, forme une assertion gratuite ; ce qui est injurieux à Dieu, et le fait « paraître un trompeur, qui présente un sens pour en « faire entendre un autre ; ce qui, enfin, rendant les « prophéties obscures, justifie les Juifs de n'avoir pas « cru en Jésus-Christ. »

XI. Je commence par observer que les Juifs ont bien mauvaise grâce à nous reprocher le sens allégorique que nous donnons aux oracles sur le règne du Messie ; eux qui, pour se soustraire aux preuves qui résultent du sens naturel et littéral de beaucoup d'autres prophéties, les interprètent presque toutes allégoriquement.

Je réponds ensuite directement à la difficulté. Il est vrai, et je l'ai déjà remarqué, qu'on ne doit prendre dans un sens métaphorique les textes de la sainte Écriture, que sur de graves et fortes raisons (1). Mais qui peut nier qu'il n'y ait dans les livres saints, et surtout dans les livres prophétiques, beaucoup de choses dont le vrai sens est le métaphorique ? La question se réduit donc à savoir si, sur les prophéties relatives au règne du Messie, le sens naturel ne présente pas d'insurmontables difficultés que lève le sens métaphorique. Je dis que si ces prophéties contiennent des choses qui contrarient le sens littéral, si ce sens littéral est incompatible avec d'autres prophéties ; si l'événement montre l'accomplissement du sens métaphorique, c'est ce sens qu'on doit adopter, et non le sens littéral. Ce n'est pas alors une supposition injuste et gratuite, puisque c'est une interprétation solidement motivée. Ainsi, tout ce que j'ai établi jusqu'à présent a répondu d'avance à cette partie de l'objection.

Ce n'est point induire en erreur que de ne pas s'exprimer avec toute la clarté possible. Dieu n'est pas un trompeur, parce que ses prophéties, au moment où elles sont publiées, ne sont pas parfaitement claires. Il suffit à sa véracité que l'événement les explique, et en fasse connaître le vrai sens.

Les Juifs, avant d'avoir vu Jésus-Christ, étaient très-excusables d'attendre un Messie revêtu d'une splendeur temporelle. Il était assez simple que ce peuple, naturellement charnel, flatté des prospérités qu'il croyait lui être promises dans la venue d'un envoyé céleste, ne fît pas une attention suffisante aux diverses parties de ces prophéties, et ne saisît pas l'idée d'un royaume de l'ordre spirituel ; Dieu n'exigeait pas pour ses prophéties un degré de foi supérieur au degré de clarté qu'il leur donnait. Mais lorsque Jésus-Christ fut venu sur la terre, qu'il leur eut expliqué toutes les prophéties, qu'il en eut fait l'application aux diverses circonstances de sa vie, et qu'il eut confirmé sa doctrine par des miracles, alors les Juifs cessèrent d'être excusables de persévérer dans leur erreur sur les prophéties relatives à son règne.

On oppose encore à la royauté spirituelle du Messie diverses autres difficultés. On peut les réduire à quatre chefs : qu'il doit siéger sur le trône de David ; que Jérusalem doit être le chef-lieu de son empire ; qu'il doit vaincre et conquérir les peuples pour se les soumettre ; qu'il doit réunir tous les Juifs dispersés de toutes les parties du monde. Reprenons les unes après les autres ces objections.

XII. « On nous dit d'abord que le royaume du Messie doit, selon les prophéties, être le royaume de « David, et qu'il siégera sur le trône de ce prince. « Isaïe entre autres est positif sur ce point (1). Le « royaume et le trône de David étant évidemment un « royaume et un trône temporels, ceux du Messie doivent l'être de même. »

XIII. Ces prophéties de l'ancien Testament sur le royaume et le trône de David, sont appliquées à Jésus-Christ par l'archange Gabriel, annonçant à Marie la naissance de ce libérateur (2). Saint Luc, rapportant les paroles de l'ange, savait parfaitement que Jésus-Christ n'avait pas prétendu à un royaume terrestre ; qu'il en avait même formellement rejeté l'idée : il entendait donc dans le sens spirituel les prophéties dont il s'agit. Pour montrer que c'est dans ce sens que les ont produites les prophètes, considérons d'abord qu'ils n'ont certainement pas promis au Messie le trône matériel de David, qui est détruit depuis tant de siècles. Leur expression est donc métaphorique, et la question se réduit à savoir jusqu'à quel point elle l'est. Nous l'entendons d'un règne spirituel, et nous disons que son véritable sens est que le Messie régnera au même titre et sur le même peuple que David. Au même titre, c'est-à-dire, comme David en qualité d'élu de Dieu, et avec l'autorité que Dieu lui aura donnée : sur le même peuple, c'est-à-dire, sur les Juifs, auxquels, selon les prophéties, seront ajou-

(1) Voyez ci-dessus, chap. 2, art. 1, n. 3.

(1) Voyez ci-dessus, art. 4, § 3, n. 5.
(2) Dabit illi Dominus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. *Luc.* 1, 33.

tés les autres peuples. Cet empire universel peut être du genre ou temporel ou spirituel. Supposons en effet que Dieu eût attribué à quelque rejeton de David, sur les Juifs et sur les nations, une autorité royale proprement dite, ne l'aurait-il pas établi sur le royaume et sur le trône de David? C'est parce que les rabbins attendent un Messie revêtu de cette puissance, qu'ils lui appliquent la prophétie d'Isaïe et les autres semblables. Pourquoi donc, si nous voyons un descendant de David jouissant et sur les Israélites et sur toutes les nations d'une autorité d'un ordre infiniment supérieur, ne dirons-nous pas aussi que les prédictions sur le royaume et sur le trône de David sont accomplies? Je dis que ce sens figuré, raisonnable en lui-même, a, de plus, l'avantage d'être favorisé par plusieurs prophéties. Dans le texte d'Isaïe qu'on nous objecte, il est dit que ce Messie, qui siégera sur le trône de David, sera le père du siècle futur, le prince de la paix; que son règne sera éternel. Dans celle de Daniel sur les 70 semaines, il est annoncé que par le Messie l'iniquité sera détruite, et le péché mis à fin. Dans celle du même prophète sur la succession des empires, le règne donné au Messie porte tous les caractères d'un règne spirituel (1). Ajoutons à cela tous les oracles que nous avons rapportés, qui présentent le Messie comme le docteur d'une loi nouvelle, la lumière du monde, le précepteur des nations. Ajoutons-y de plus tous ceux que nous citerons, dans lesquels il est prédit qu'il convertira à Dieu tous les peuples. Ajoutons-y enfin tous les autres que nous produirons sur ses humiliations, ses souffrances, sa mort cruelle. Tout cela n'indique-t-il pas manifestement que son ministère, son autorité, sa royauté, seront de l'ordre spirituel?

XIV. « On nous objecte ensuite que c'est la ville de « Jérusalem qui doit être le chef-lieu de l'empire; « que c'est là que le Messie établira le siége de sa do« mination; que c'est là qu'il fera venir toutes les na« tions pour adorer le Seigneur. On cite pour le prou« ver beaucoup de textes. *Lève-toi, Jérusalem,* dit « Isaïe, *et sois éclairée, parce que la lumière est venue,* « *et que la gloire du Seigneur s'est élevée sur toi. Oui,* « *les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité sera ré*« *pandue sur les peuples : mais le Seigneur se lèvera* « *sur toi, et on verra sa gloire éclater dans toi. Les* « *nations marcheront à la splendeur de ta lumière, et* « *les rois à l'éclat de ton lever. Lève les yeux autour de* « *toi, et considère : tous se sont assemblés et sont venus* « *à toi. Tes fils viendront des régions éloignées, et tes* « *filles se lèveront à tes côtés. Alors tu verras et tu se*« *ras dans l'abondance : ton cœur sera dans l'admira*« *tion et dans la dilatation, quand, de la mer, la multi*« *tude se sera tournée vers toi, quand la force des na*« *tions sera venue à toi. L'inondation des chameaux,* « *les dromadaires de Madian et d'Epha, te couvriront :* « *tous viendront de Saba, apportant l'or et l'encens, et* « *célébrant les louanges du Seigneur. Tous les trou*« *peaux de Cédar s'assembleront près de toi; les béliers* « *de Nabaioth te serviront et seront offerts sur l'autel de* « *ma miséricorde. Je glorifierai la maison de ma ma*« *jesté* (1). *Ils annonceront,* ajoute-t-il plus loin, *ma* « *gloire aux nations, et ils conduiront tous vos frères de* « *toutes les nations en offrande au Seigneur à ma sainte* « *montagne de Jérusalem, dit le Seigneur; de même* « *que les enfants d'Israël portent leurs offrandes dans* « *des vases purs; et de mois en mois, de sabbat en sab*« *bat, toute chair viendra adorer devant ma face, dit le* « *Seigneur* (2). Jérémie n'est pas moins précis. *En ce* « *temps-là on appellera Jérusalem le trône du Seigneur,* « *et toutes les nations s'assembleront dans elle, dans Jé*« *rusalem, au nom du Seigneur* (3). Michée présente « aussi de semblables oracles : *Et à la fin des jours, le* « *mont de la maison du Seigneur sera fondé sur le som*« *met des montagnes, et il sera élevé au-dessus des col*« *lines. Toutes les nations afflueront vers lui. Beaucoup* « *de nations y viendront avec hâte et diront : Venez,* « *montons à la maison du Seigneur, à la maison du Dieu* « *de Jacob, et il nous instruira de ses voies, et nous mar*« *cherons dans ses sentiers, parce que de Sion sortira* « *la loi, et la parole du Seigneur, de Jérusalem. Et il ju*« *gera beaucoup de peuples, et il châtiera des nations* « *puissantes jusque dans des régions éloignées, et ils for*« *geront leurs glaives en socs, et leurs lances en instru*« *ments de labourage. Une nation ne tirera plus l'épée* « *contre une nation, et ils ne s'instruiront plus à guer*« *royer. Chacun se reposera sous sa vigne et sous son* « *figuier, et il n'y aura plus personne qui l'épouvante,* « *parce que la bouche du Seigneur a parlé* (4). Enfin

(1) Voyez ci-dessus, art. 3, § 2, n. 1.

(1) Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est; quia ecce tenebræ operient terram, et caligo populos; super te autem orietur Dominus; et gloria ejus in te videbitur, et ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortûs tui : leva in circuitu oculos tuos, et vide. Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. Filii tui de longè venient, et filiæ tuæ de latere surgent. Tunc videbis et afflues; et mirabitur, et dilatabitur cor tuum quando conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi. Inundatio camelorum operiet te, dromedarii Madian et Epha. Omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes, et laudem Domino annuntiantes. Omne pecus Cedar congregabitur tibi; arietes Nabaioth ministrabunt tibi offerentes super placabili altari meo, et domum majestatis meæ glorificantes *Is.* 60, 1 *et seq.*

(2) Et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus donum Domino..... ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus; quomodò si inferant filii Israel munus in vase mundo, in domum Domini... Et erit mensis ex mense, et sabbatum ex sabbato, veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus. *Is.* 66, 19, 20, 23.

(3) In tempore illo, vocabunt Jerusalem solium Domini : et congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem. *Jerem.* 3, 17.

(4) Et erit in novissimo dierum, erit mons domûs Domini in vertice montium, et sublimis super collos; et fluent ad eum populi, et properabunt gentes multæ, et dicent : Venite, ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob, et docebit nos de viis suis, et ibimus in semitis ejus; quia de Sion egredietur lex et verbum Domini de Jerusalem, et judicabit inter populos multos; et corripiet gentes fortes usque in

voici ce qu'on lit dans Zacharie : *Tous ceux qui se-« ront restés de toutes les nations qui ont combattu con-« tre Jérusalem, monteront d'année en année pour ado-« rer le Seigneur roi, et célébrer la fête des tabernacles. « Et quiconque des familles de la terre ne montera pas « à Jérusalem pour adorer le roi Seigneur des armées, « la rosée ne tombera point sur lui* (1). »

XV. La réponse à tous ces passages, est qu'ils doivent être entendus, non dans leur sens littéral et naturel, mais dans un sens figuré, et que la Jérusalem dont il est parlé, à laquelle doivent accourir tous les peuples, est, non la Jérusalem terrestre, cette antique Jérusalem qui était la capitale de la Judée, mais la Jérusalem céleste, qui n'est autre chose que l'Eglise de Jésus-Christ militante et triomphante. Les apôtres saint Paul (2) et saint Jean (3), et après eux plusieurs saints Pères (4), parlent de cette Jérusalem. Ils regardent la Jérusalem terrestre comme étant dans l'ancienne loi la figure de l'Église ; et ils pensent que son nom même, qui signifie en hébreu vision de la paix, annonçait cette céleste cité où règnera une éternelle paix. Nous avons à faire voir que tel est le véritable sens de ces prophéties ; et c'est ce qu'il est facile de prouver en les considérant soit en elles-mêmes, soit comparativement à d'autres prophéties, soit dans leur accomplissement.

1° Si nous voulons prendre ces prophéties dans leur sens littéral, comment peut-on concevoir que de toutes les parties de la terre, tous les hommes de toutes les nations viennent se rendre à la ville de Jérusalem, pour y adorer le Seigneur ou chaque année, ou de mois en mois, ou de sabbat en sabbat? Cela leur serait physiquement impossible. Mais entendant ces expressions de la Jérusalem céleste, la difficulté disparaît, et l'oracle peut aisément avoir son exécution.

Nous voyons dans les prophéties qu'on nous objecte des choses qui ne peuvent être entendues que dans un sens métaphorique. Par exemple, dans celle de Michée, il est parlé de l'élévation de la montagne de Sion, au-dessus de toutes les autres montagnes. Cette phrase, évidemment inexacte en parlant de la montagne sur laquelle était bâtie Jérusalem, est de la plus parfaite exactitude, appliquée à la Jérusalem céleste. Les deux textes d'Isaïe que l'on allègue présentent des expressions que les rabbins omettent dans leurs citations, parce qu'elles annoncent un sens métaphorique. Remettons ces passages dans leur entier. Au chapitre 66, après avoir dit que les hommes de toutes les nations seront conduits à la montagne sainte de Jérusalem, le prophète dit : *Et je prendrai parmi eux des prêtres et des lévites ; parce que, de même que je fais exister devant moi des cieux nouveaux et une terre nouvelle, de même, dit le Seigneur, votre postérité et votre nom demeureront.* C'est après ces paroles que le prophète ajoute ce qu'on objecte, *de mois en mois, de sabbat en sabbat, toute chair viendra adorer devant moi* (1). Il est facile de voir pourquoi les docteurs juifs ont omis les paroles que nous rétablissons : elles annoncent un ordre de choses absolument nouveau : non seulement un sacerdoce qui ne sera plus de la race d'Aaron, mais des cieux, une terre, et par conséquent une Jérusalem d'un autre genre. Entendons ces paroles de l'Eglise de Jésus-Christ, elles deviennent très-claires. Il n'est pas hors de propos d'observer que saint Jean, dans son Apocalypse, fait une allusion manifeste à ce passage, et l'applique au séjour céleste (2). Au chapitre 61, après les paroles citées dans l'objection, dans lesquelles Isaïe a décrit en style pompeux l'affluence des nations à cette Jérusalem, il ajoute : *Tu n'auras plus de soleil pour t'éclairer pendant le jour, ni la clarté de la lune pour t'illuminer ; mais le Seigneur sera ta lumière éternelle, et ton Dieu sera ta gloire. Ton soleil n'aura plus de coucher, ta lune ne sera plus diminuée, parce que le Seigneur sera ta lumière éternelle : les jours de ton deuil seront fixés ; ton peuple sera la totalité des justes* (3). Le prophète

longinquum. Et concident gladios suos in vomeres, et hastas suas in ligones. Non sumet gens adversùs gentem gladium, et non discent ultra belligerare. Et sedebit vir subtùs vitem suam, et subtùs ficum suam, et non erit qui deterreat : quia os Domini exercituum locutum est. *Mich.* 4, 1 *et seq.*

(1) Omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent ab anno in annum, ut adorent regem Dominum, et celebrent festivitatem tabernaculorum. Et erit : qui non ascenderit de familiis terræ ad Jerusalem, ut adoret regem Dominum exercituum, non erit super eos imber. *Zachar.* 14, 16, 17.

(2) Illa autem quæ sursum est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra. *Galat.* 4, 26.

Non enim accessistis ad tractabilem montem... Sed accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem cœlestem, et multorum millium angelorum frequentiam, et ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in cœlis. *Hebr.* 12, 18, 22, 23.

(3) Ego Joannes vidi sanctam Jerusalem novam descendentem de cœlo à Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo. *Apoc.* 21, 2.

(4) Il serait trop long de rapporter ici les divers textes des saints Pères sur la Jérusalem céleste ; contentons-nous d'en indiquer quelques-uns des principaux :

Voyez Origen in Joan., tom. 13, n. 13.
S. Hilarius, tract. in Psalm. 64, n. 2.
S. Gregorius Nazianz., orat. 42.
S. Ambrosius, Apol. David, cap. 17, n. 83.
S. Hieronymus, in cap. 51 Isaiæ, lib. 14.
S. Augustinus, enar. in psalmos 121, n. 4 ; 124, n. 3 ; 125, n. 1 ; 149, n. 5. De Genesi ad litt., lib. 12, cap. 18, n. 56 ; De Civit. Dei, lib. 11, cap. 1 ; et alibi passim.
S. Cyrillus Alex., Comment. in Joël., cap. 3.
Theodoretus in psalm. 96.
S. Gregorius magnus, in 4 psalm. pœnit., n. 25.

(1) Et assumam ex eis sacerdotes et levitas, ait Dominus ; quia sicut cœli novi et terra nova, quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum, et nomen vestrum, et erit mensis ex mense, etc. *Is.* 66, 21, 22, 23.

(2) Et vidi cœlum novum et terram novam : primum enim cœlum, et prima terra abiit. *Apoc.* 21, 1.

(3) Non erit tibi amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te. Sed erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et Deus tuus in gloriam tuam. Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur, quia erit tibi Dominus in lucem sempiter-

parle ici évidemment à la même Jérusalem à laquelle il s'adressait dans les versets précédents du même chapitre. Mais est-il possible d'appliquer ces expressions à l'ancienne Jérusalem, même dans le style poétique? Au contraire, appliquées à la Jérusalem céleste, elles sont parfaitement justes. C'est donc cette Jérusalem, c'est-à-dire, l'Eglise et son universalité, qu'Isaïe prédit dans tout ce chapitre. Aussi voyons-nous l'apôtre saint Jean faire encore allusion à ces paroles et les employer presque mot à mot, pour décrire la Jérusalem nouvelle qu'il a vue descendre du ciel (1).

J'ai insisté sur ces allusions, et sur les applications faites à la Jérusalem céleste par saint Paul et par saint Jean de ces expressions relatives à l'affluence des nations dans Jérusalem. L'événement n'avait pas encore vérifié les prophéties sur ce point, et il n'y avait alors aucune apparence que toutes les nations entreraient un jour dans l'Eglise. Lors donc que ces deux apôtres appliquaient à l'Eglise les prophéties dont il s'agit, ils faisaient eux mêmes des prophéties : ils prédisaient la future dispersion de la religion de Jésus-Christ sur toute la terre. L'accomplissement de ces prédictions donne à leur explication toute l'autorité divine. Dieu seul pouvait alors prévoir l'universalité future de sa religion, et les hommes qui l'annonçaient dans ce temps étaient évidemment inspirés par lui.

2° Quand nous voyons des prophéties, lesquelles prises dans leur sens littéral contredisent d'autres prophéties également certaines, mais qui, si on les entend dans un sens figuré, cadrent avec toutes les autres et sont confirmées par elles, ne devons-nous pas juger que c'est le sens figuré qui est leur sens réel et véritable? Or, que l'on nous dise comment on peut concilier l'idée que toutes les nations viendront adorer Dieu dans Jérusalem, avec l'oracle de Sophonie, qui porte que les hommes l'adoreront dans leur pays (2)? avec cet autre de Malachie, que nous avons déjà vu, que Dieu ne recevra plus d'offrandes de la main des Juifs, mais qu'en tout lieu on lui offrira et on lui sacrifiera une victime pure (3)? Que Dieu ne soit adoré qu'à Jérusalem, que Dieu soit adoré en tout lieu, ce sont deux choses incompatibles. L'adoration à Jérusalem contredit spécialement la prédiction que le Seigneur ne recevra plus les sacrifices judaïques. Mais entendons de la Jérusalem céleste les prophéties objectées, tout s'aplanit, tout se concilie, tous les prophètes sont d'accord entre eux, ou plutôt Dieu n'est plus opposé à lui-même.

3° Les Juifs, qui conviennent avec nous que l'accomplissement d'une prédiction prouve la vérité de la prophétie, ne peuvent pas disconvenir que cet accomplissement doit aussi en expliquer le véritable sens. Si de ce qu'une prédiction est accomplie il s'en suit qu'elle est émanée de Dieu, de ce qu'elle est accomplie d'une telle manière il résulte manifestement que c'est de cette manière que Dieu a fait prédire qu'elle s'accomplirait. Ici le fait parle, et explique les prophéties qu'on nous oppose. Qu'elles soient réalisés dans le sens métaphorique, dans le sens que leur donnaient les apôtres dès avant l'événement, c'est ce qu'il est impossible de contester. Il reste donc certain que, pour conserver aux prophéties sur l'affluence à Jérusalem le sens qu'ils leur donnent, les rabbins sont forcés de contredire et les faits historiques, et d'autres prophéties très-claires, et les prophéties même qu'ils allèguent.

XVI. « Les deux dernières difficultés contre la « royauté spirituelle du Messie en faveur de son règne « temporel, sont qu'il doit rassembler de toutes les « parties du monde tous les Juifs dispersés, et qu'il « doit à leur tête remporter de grandes victoires sur « les nations qu'il conquerra. On fonde l'un et l'autre « point sur ce texte d'Isaïe : *En ce jour-là le Seigneur « étendra sa main pour posséder le reste de son peuple, « qui sera retiré de l'Assyrie, de l'Egypte, de Phétros, « de l'Ethiopie, d'Elam, de Sennaar, d'Emath et des « îles de la mer; et il élèvera son étendard parmi les « nations, et il rassemblera des quatre parties de la « terre les fugitifs d'Israël et les dispersés de Juda. Et « la rivalité d'Ephraïm sera détruite, et les ennemis de « Juda périront. Ephraïm ne rivalisera plus Juda, et « Juda ne combattra plus contre Ephraïm. Et ils vole« ront sur la mer pour aller fondre sur les Philistins, « ils dépouilleront ensemble les enfants de l'Orient. « L'Idumée et Moab recevront leurs préceptes, et les fils « d'Ammon seront obéissants. Et le Seigneur désolera « le peuple de la mer d'Egypte, et il élèvera sa main sur « le fleuve avec la force de son esprit, et il dessèchera « ses sept embouchures, en sorte qu'on le passera à piea « sec* (1). »

nam. Et complebuntur dies luctûs tui. Populus autem tuus omnes justi. *Is.* 60, 19, 20, 21.

(1) Ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem, descendentem de cœlo à Deo; habentem claritatem Dei. *Apoc.* 21, 10, 11.

Et civitas non eget sole neque lunâ, ut luceant in eâ. Nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus. Et ambulabunt gentes in lumine ejus; et reges terræ afferent gloriam suam, et honorem in illam. Et portæ ejus non claudentur per diem : nox enim non erit illi. *Ibid.* 23, 24, 25.

Et nox ultra non erit : et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis : quoniam Dominus Deus illuminabit illos, et regnabunt in secula seculorum. *Ibid.* 22, 5.

(2) Horribilis Dominus super eos : et attenuabit omnes Deos terræ : et adorabunt eum viri de loco suo, omnes insulæ gentium. *Soph.* 2, 11.

(3) V. tome 2 des *Dissertations* de La Luzerne, art. 5, n. 5, note 60.

(1) Et erit in die illâ : adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui, quod relinquetur ab Assyriis, et ab Ægypto, et à Phetros, et ab Æthiopiâ, et ab Ælam, et à Sennaar, et ab Emath, et ab insulis maris. Et levabit signum in nationes, et congregabit profugos Israel, et dispersos Juda colliget à quatuor plagis terræ. Et auferetur zelus Ephraim, et hostes Juda peribunt. Ephraim non æmulabitur Judam, et Judas non pugnabit contra Ephraim. Et volabunt in humeros Philistiim, per mare simul prædabuntur filios orientis. Idumæa et Moab, præceptum manûs eorum : et filii Ammon obedientes erunt. Et desolabit Dominus linguam maris

Je reprends successivement les deux difficultés qu'on tire de ce texte : la réunion des Juifs par le Messie, ses conquêtes à leur tête.

XVII. Sur le premier chef, il est vrai que la réunion des Juifs, à la suite de la dispersion où ils sont, paraît prédite dans l'ancien et dans le nouveau Testament : mais rien n'annonce que ce doive être lors de l'avénement du Messie ; au contraire, le système que ce sera par le Messie que les Juifs seront réunis contrarie les prophéties qui annoncent qu'il sera méconnu et rejeté par le peuple juif. Nous en avons rapporté quelques-unes (1). En voici une autre, qui annonce que la dévastation de la Judée sera la punition de ce qu'elle aura refusé d'entendre le Messie : *J'ai dit : Va, et dis à ce peuple : Écoutez, et vous ne comprendrez pas; voyez la vision, et refusez de connaître. Aveugle le cœur de ce peuple, bouche ses oreilles, ferme ses yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, qu'il ne comprenne de son cœur, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse. Et j'ai dit : Jusques à quand Seigneur? et il a dit : Jusqu'à ce que les cités désolées soient dépeuplées d'habitants, et que les maisons restent vides, et que la terre devenue déserte soit abandonnée* (2). Il est bon d'observer que la première partie de cette prophétie laquelle est relative au refus des Juifs d'écouter le Messie, est appliquée au temps de Jésus-Christ, d'abord par lui-même, et ensuite par saint Paul (3). Le texte d'Isaïe que l'on nous oppose porte bien que les Juifs seront un jour réunis, mais il ne dit point que ce sera par le Messie. Nous croyons, d'après plusieurs autres prophéties tant de l'ancien que du nouveau Testament, que ce sera après que toutes les nations seront entrées dans l'Eglise que les Juifs viendront aussi s'y présenter, et que ce sera vers la fin du monde. *En ce jour-là*, dit Isaïe, *le reste de Juda et ceux de la maison de Jacob qui se seront enfuis ne continueront plus de s'appuyer sur celui qui les frappe; mais ils mettront leur appui sur le Seigneur, le saint d'Israël selon la vérité; et les restes, les restes, dis-je, de Jacob, se convertiront au Dieu fort. Car votre peuple, ô Israël, fût-il comme le sable de la mer, les restes se convertiront, et ce qui restera répandra la justice avec abondance. Car le Seigneur Dieu des armées fera dans toute la terre la consommation en peu de temps* (1). Le prophète rapproche ici évidemment ces deux époques : le retour des Juifs au Seigneur, lequel sera une conversion, et la consommation universelle. Et que devient après cela le long règne du Messie? Osée est plus positif encore : *Les fils d'Israël resteront pendant beaucoup de jours sans roi et sans prince, et sans sacrifice, et sans autel, et sans Ephod et sans Theraphim. Et après cela les fils d'Israël reviendront, et ils rechercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et ils auront la crainte de Dieu, et de ses biens, dans le dernier des jours* (2). Ce sera dans le dernier des jours que se fera le retour des Juifs au Seigneur : est-ce là être ramené par un Messie qui fondera, à partir de cette époque, un royaume éternel? Observons aussi que les Juifs doivent rechercher David leur roi. Ce n'est pas du véritable David, mort longtemps auparavant, que parle le prophète ; c'est donc de l'un de ses descendants ; et, je le répète, où le trouveront-ils, dans la confusion actuelle de leurs généalogies? Nous avons aussi pour fondement de notre opinion, qu'après les nations les Juifs finiront par se convertir à la parole de Jésus-Christ. Prédisant la ruine de Jérusalem, il dit que cette *ville sera foulée aux pieds, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis* (3) ; et cette autre prédiction de saint Paul : *Je ne veux pas, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous n'ayez pas des sentiments présomptueux de vous-mêmes, qui est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la*

Ægypti : et levabit manum suam super flumen in fortitudine spiritûs sui : et percutiet eum in septem rivis : ita ut transeant per eum calceati. *Is.* 11, 11 et seq.

(1) V. tome 2, n. 7, notes 3, 112.

(2) Et dixi : Vade, et dices populo huic : Audite audientes, et nolite intelligere : et videte visionem, et nolite cognoscere. Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude : ne fortè videat oculis suis, et auribus suis audiat, et corde suo intelligat, et convertatur, et sanem eum. Et dixi : Usquequò, Domine? Et dixit : Donec desolentur civitates absque habitatoribus, et domus sine homine ; et terra relinquetur deserta. *Is.* 6, 9 *et seq.*

(3) Ideò in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt. Et adimpletur in eis prophetia Isaiæ dicentis : Auditu audietis, et non intelligetis, et videntes videbitis, et non videbitis. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clauserunt ; ne quandò videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos. *Matth.* 13, 13, 14, 15.

Cumque invicem non essent consentientes discedebant, dicente Paulo unum verbum : Quia benè Spiritus sanctus locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros, dicens : Vade ad populum istum, et dic ad eos : Aure audietis, et non intelligetis : et videntes videbitis, et non perspicietis ; incrassatum est enim cor populi hujus : et auribus graviter audierunt et oculos suos compresserunt, ne fortè videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant et convertantur, et sanem eos. *Act.* 28, 25, 26, 27.

Sicut scriptum est, dedit illis Deus spiritum compunctionis, oculos ut non videant, et aures ut non audiant ; usque in hodiernam diem. *Rom.* 11, 8.

(1) Et erit in die illâ : non adjiciet residuum Israel, et hi qui fugerint de domo Jacob, inniti super eo qui percutit eos. Sed innitetur super Dominum sanctum Israel in veritate. Reliquiæ convertentur ; reliquiæ, inquam, Jacob, ad Deum fortem. Si enim fuerit populus tuus Israel quasi arena maris, reliquiæ convertentur ex eo : consummatio abbreviata inundabit justitiam ; consummationem enim, et abbreviationem Dominus Deus exercituum faciet in medio omnis terræ. *Is.* 10, 20 *et seq.*

(2) Dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificiis, et sine altari, et sine Ephod, et sine Theraphim. Et post hæc revertentur filii Israel : et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum. *Osee* 3, 4, 5.

(3) Jerusalem calcabitur à gentibus, donec impleantur tempora nationum. *Luc.* 21, 24.

plénitude des nations soit entrée (1). C'est ainsi que les saints Pères entendent ces diverses prophéties, et spécialement Origène, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie (2).

XVIII. La seconde difficulté que l'on tire du texte d'Isaïe objecté, est relative aux victoires que remportera, dit-on, le Messie, à la tête des Juifs qu'il aura rassemblés. Je réponds que ces victoires doivent être entendues dans le sens métaphorique, de même que le règne sur le trône de David et dans Jérusalem. Ces victoires sont celles que, pour établir son royaume spirituel, le Messie remportera sur les ennemis de ce royaume: sur le démon, en délivrant les hommes de sa servitude, et sur les idoles en les renversant. Si on veut prendre la prophétie d'Isaïe dont il s'agit dans son sens littéral, elle présente une chose fausse: elle annonce des victoires sur les Philistins, les Iduméens, les Moabites, les Ammonites. Où le Messie que les Juifs attendent trouvera-t-il pour les combattre ces peuples, qui depuis long-temps n'existent plus? Il faut donc nécessairement donner à cette prophétie un sens métaphorique quelconque; il faut reconnaître que ces nations nommées par le prophète sont des figures des ennemis du Messie. Ce point avéré, comment peut-on prouver qu'elles figurent plutôt des ennemis temporels que des ennemis spirituels; qu'elles ont rapport à Gog et à Magog, aux chrétiens et aux mahométans, plutôt qu'au démon et

(1) Nolo enim vos ignorare, fratres, mysterium hoc, ut non sitis vobis ipsis sapientes : quia cæcitas eâ parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium intraret. *Rom.* 11, 25.

(2) Quin et illud animadverte, *præcedent vos in regnum Dei,* quod Israelem à regni Dei ingressu non prohibeat. Neque enim præcedit eum qui hoc loco nunquàm futurus est, in quo ipse præcessit. Vide ergo num illud significatur futurum, nempè ut salutem universus Israel consequatur, cùm gentium plenitudo advenerit. *Origenes comment. in Matt., tom.* 17, *n.* 5.

Reliquiæ enim in principio fidei salvæ fient, et in fine mundi : ut cùm subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. *S. Hieronymus in cap.* 8 *Amos, lib.* 3.

Illos autem carnales Israelitas, qui nunc nolunt credere in Christum, postea credituros, id est, filios eorum (nam utiquè isti in suum locum oriendo transibunt) idem propheta testatur, dicens : *Quoniam multis diebus sedebunt filii Israel, sine rege, sine principe, sine sacrificio, sine altari, sine sacerdotio, sine manifestationibus.* Quis non videat sic esse Judæos? Sed quid adjungat audiamus : *Et postea,* inquit, *revertentur filii Israel, et inquirent Dominum Deum suum, et David regem suum : et stupescent in Domino, et in bonis ipsius, in novissimis diebus.* Nihil est istâ prophetiâ manifestius : cùm David regis nomine intelligatur Christus, *qui factus est,* sicut dicit Apostolus, *ex semine David secundùm carnem. S. Augustinus de Civit. Dei, lib.* 18, *cap.* 28.

Dicitur Israel primogenitus inter filios. Cùm autem in Christum debaccharentur gentibus subditi sunt; et secundum velut classem sortiti sunt. Habent enim et illi destinatum sibi tempus suæ conversionis : nam scriptum est : Quando verò plenitudo gentium intraverit, tunc omnis Israel salvus erit. *S. Cyrillus Alex. comment. in Isaiam, lib.* 3, *cap.* 4; *V. idem, Glap. Hyr. in Gen. lib.* 4, *versùs finem, et comment. in Oseam, cap.* 3.

aux idoles? Si on veut s'opiniâtrer à entendre dans ce passage des triomphes temporels, comment le conciliera-t-on avec les autres passages dans lesquels sont annoncées la douceur du Messie, et la paix qu'il doit donner au monde? Mais qu'on l'entende de triomphes de l'ordre spirituel, il cadre parfaitement avec tous les autres textes de l'Écriture. Nous en avons rapporté plusieurs qui annoncent que le Messie donnera au monde une religion nouvelle. Il y en a d'autres qui prédisent la destruction de l'idolâtrie : *En ce jour-là,* dit Isaïe, *l'homme abandonnera les idoles d'or et d'argent qu'ont forgées ses mains dans le péché* (1). *En ce jour-là,* dit Zacharie, *le Seigneur des armées détruira les idoles qui sont sur la terre, et elles resteront désormais oubliées* (2). Il est naturel que le démon, et les personnes attachées aux anciennes religions, les adorateurs des idoles, fassent leurs efforts pour conserver le culte antique; mais le Messie vaincra leur résistance, il triomphera de tous ces ennemis de sa religion : voilà quels sont les Philistins et les autres peuples que le Messie domptera. Enfin, une dernière et décisive raison pour entendre la prophétie dans ce sens, est son accomplissement. Ne voyons-nous pas Jésus-Christ triomphateur de tous les ennemis qui s'étaient efforcés de détruire son Église? On ne peut pas révoquer en doute le fait : on ne doit pas en contester la conséquence.

Voilà tous les raisonnements, ou au moins les principaux, par lesquels les rabbins soutiennent leur système d'un règne temporel du Messie. Il est aisé de voir que tous les textes relatifs au règne de cet envoyé céleste, ceux-mêmes qu'allèguent les docteurs Juifs, sont beaucoup plus relatifs à un règne de l'ordre spirituel. Achevons de démontrer que tel est le sens de toutes ces prophéties, par leur accomplissement.

XIX. *Troisième proposition.* Toutes les prophéties sur la royauté du Messie, entendues d'un royaume spirituel, se trouvent entièrement accomplies en Jésus-Christ.

Que l'on reprenne toutes les prophéties relatives au règne du Messie; que l'on y joigne toutes les allusions qui y sont faites dans beaucoup d'endroits de l'ancien Testament; que l'on examine soit les caractères généraux attribués à ce royaume, soit les particularités de détail qui en sont énoncées, et que l'on en fasse l'application au royaume de Jésus-Christ, au royaume qu'il appelait le royaume de Dieu, au royaume qu'il déclarait n'être pas de ce monde, c'est-à-dire à son Église, soit triomphante, soit militante, qui n'en fait qu'une seule; et on verra qu'il n'y a pas un seul point, pas une seule expression qui ne vienne parfaitement s'y adapter. Les caractères principaux

(1) In die illâ abjiciet vir idola argenti sui, et idola auri sui, quæ fecerunt vobis manus vestræ, in peccatum. *Is.* 31, 7.

(2) Erit in die illâ, dicit Dominus exercituum : disperdam nomina idolorum de terrâ et non memorabuntur ultra. *Zachar.* 13, 2.

attribués à ce royaume sont : l'universalité sur toutes les nations, la perpétuité dans tous les siècles. L'universalité est claire : la religion prêchée et l'Église étendue dans tous les pays sont des faits incontestables. La perpétuité ne peut pas être encore prouvée de même, puisque nous ne sommes pas à la fin des siècles; mais ne l'est-elle pas autant que l'on puisse l'être, par la permanence continuelle de l'Église malgré les terribles attaques de tout genre qu'elle a eu à soutenir, et à sa naissance, et depuis son origine, et jusque dans ces derniers temps.

XX. « Sur cette perpétuité du règne du Messie, « les Juifs élèvent une nouvelle difficulté. L'éternité « de domination est promise, disent-ils, non à sa per« sonne, mais à sa postérité. Ce sera un royaume éter« nellement gouverné d'abord par lui, et ensuite par « ses descendants, de génération en génération. » Mais dans toutes les prophéties que nous avons rapportées, que voit-on qui favorise cette idée? Au contraire, tout, dans les oracles sacrés, annonce la perpétuité du règne personnel du Messie. Bornons-nous à un seul exemple. Le psaume 109 porte que ce sera assis à la droite de Dieu que le Messie dominera sur ses ennemis et jugera les nations (1). Cette domination éternelle lui est donc promise lorsqu'il sera revêtu de l'immortalité; c'est donc à sa personne et non à sa race qu'elle est promise.

Si de ces deux caractères principaux attribués au règne du Messie, nous passons aux diverses particularités de ce règne qu'annoncent les prophètes, nous les verrons encore toutes merveilleusement réalisées en Jésus-Christ. David dit que le Messie est établi roi pour prêcher les préceptes du Seigneur : Jésus-Christ n'a cessé, pendant le cours de sa carrière apostolique, de les prêcher par lui-même, et il ne cesse pas encore de les prêcher par ses ministres. David ajoute que ce roi est le fils de Dieu engendré par lui : nous faisons profession d'adorer dans Jésus-Christ le Verbe fils du Père éternel, engendré par lui avant tous les temps. Daniel place le commencement de ce royaume avant la fin de tous : l'Église n'a-t-elle pas commencé du temps de l'empire romain, maintenant détruit? Le même prophète appelle ce royaume, le royaume des saints : c'est dans l'Eglise de Jésus-Christ qu'ils sont. Presque tous les prophètes parlent avec enthousiasme de la paix dont on jouira dans le royaume du Messie : et quel est le genre de paix que Jésus-Christ n'a pas donné au monde? D'abord, par sa mort il a opéré la paix du ciel avec la terre (2); ensuite il a apporté aux hommes la paix la plus désirable, la paix que le monde est incapable de donner, la paix intérieure (1); enfin il a prêché la paix des hommes entre eux (2). Il serait facile, en reprenant les unes après les autres toutes les prophéties relatives au règne du Messie, de montrer qu'il n'y a aucune circonstance, quelque minutieuse qu'elle soit, qui ne se trouve réalisée dans le royaume spirituel de l'auteur de notre religion. Je m'arrête à ces seuls oracles. Que les incrédules et les Juifs nous montrent un seul trait qui ne soit pas accompli en lui.

Or, de là résulte une conséquence évidente contre les uns et les autres. Ce n'est pas une seule, c'est une grande quantité de prophéties qui annoncent un royaume futur du Messie. Ceux qui les ont produites, à des intervalles considérables, ne se sont certainement pas concertés. Soit qu'on les considère en elles-mêmes, soit qu'on les compare à d'autres, ces prophéties ne peuvent pas s'entendre d'un royaume temporel, et se concilient au contraire avec l'idée d'un royaume spirituel. Cet événement si important, cette si grande variété de circonstances, n'ont pu évidemment ni être prévus par des lumières naturelles, ni être effectués dans leur totalité par un pur hasard. Nous les voyons cependant pleinement accomplis en Jésus-Christ : voilà donc encore une preuve qu'il est l'envoyé céleste.

Article VIII.

Prophéties sur la divinité du Messie.

Nous devons convenir que dans les livres saints on voit par intervalles quelques-uns des noms de Dieu appliqués à des personnes d'une haute importance, tels que les anges ou les rois. Mais si nous voyons, non quelquefois et en passant, mais dans un grand nombre d'endroits, le Messie appelé de ces noms; si nous voyons de plus le nom propre de Dieu, le nom qui lui est exclusivement réservé, le nom que les Juifs eux-mêmes révèrent comme n'appartenant qu'à lui, donné au Messie; si nous voyons enfin dans plusieurs prophéties l'éternité, qui n'appartient qu'à Dieu, attribuée au Messie, il restera certain que, selon ces oracles sacrés, le Messie doit être non seulement un homme, mais un Dieu. Il s'agit de prouver ces trois points, pour en faire ensuite l'application à Jésus-Christ.

I. En premier lieu, nous pouvons réunir un grand nombre de prophéties qui attribuent la divinité au Messie.

(1) Voyez col. 168.

(2) Omnia autem ex Deo qui nos reconciliavit sibi per Christum, et dedit nobis ministerium reconciliationis. Quoniam quidem Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi, non reputans illis delicta ipsorum. 2 *Cor.* 5, 18, 19.

Ipse est pax nostra, interficiens inimicitias in semetipso : et veniens, evangelizavit pacem vobis qui longè fuistis, et pacem iis qui propè. *Ephes.* 2, 14, 15. Et per eum reconciliavit omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. *Coloss.* 1, 20.

(1) Pacem relinquo vobis; pacem meam do vobis, non quomodò mundus dat, ego do vobis. *Joan.* 14, 27.

(2) Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem. In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan.* 13, 34, 35.

Nulli malum pro malo reddentes, providentes bona, non tantùm coram Deo, sed etiam coram hominibus; si fieri potest, quod in vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes. *Rom.* 12, 17, 18, *et alibi multoties.*

Au psaume 44, que la paraphrase chaldaïque et presque tous les rabbins entendent du Messie, et qui dans le fait ne peut convenir qu'à lui, nous lisons : *Votre trône, ô Dieu, dure dans les siècles des siècles. La verge de direction est le sceptre de votre règne. Vous avez chéri la justice et haï l'iniquité. Pour cela Dieu, votre Dieu, vous a oint de l'huile d'allégresse* (1). Le Messie oint par Dieu d'un huile excellente est appelé Dieu sans addition, et Dieu dont le trône subsiste dans tous les siècles.

Dans le psaume 109, David appelle le Messie son Seigneur, et il dit que Dieu l'a fait asseoir à sa droite (2). Jésus-Christ propose aux Juifs cette prophétie comme une preuve de sa divinité : il leur demande comment, le Messie étant fils de David, David peut l'appeler son Seigneur (3)? Ce raisonnement de notre Sauveur présente deux choses : 1° de cela seul qu'il le propose, il est évident que le texte du psaume était entendu du Messie par les Juifs de son temps : sans cela son argument aurait été ridicule ; et au lieu de réduire au silence, comme il le fit, ses adversaires, il leur aurait fourni contre lui une réponse sans réplique : Comment produisez-vous sur le Messie un passage qui n'a pas rapport à lui? 2° Le raisonnement en lui-même est de la plus grande force. David aurait-il pu appeler son Seigneur un de ses descendants, qui ne devait naître que dans plusieurs siècles, si ce descendant eût dû être un simple homme? Le raisonnement de Jésus-Christ a évidemment pour objet d'annoncer le mystère de son incarnation, et de prouver sa divinité unie à son humanité. Nous avons droit de l'opposer aux Juifs modernes, comme il l'objectait à leurs pères.

Isaïe, dans beaucoup d'endroits, donne au Messie qu'il annonce le titre de Dieu. Ici il dit *qu'une vierge enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel* (4), c'est-à-dire Dieu avec nous, ce qui indique la réunion de la divinité et de l'humanité dans la même personne. Là, entre les noms que portera selon lui le futur Messie sera celui de Dieu fort (5). Plus loin, il prédit aux Juifs que *Dieu lui-même viendra et les sauvera* (6). Ce mot *Dieu lui-même* dit assez clairement que ce n'est pas en figure qu'il s'exprime. Ailleurs il recommande *de préparer les voies au Seigneur, et de rendre droits, dans la solitude, les sentiers de notre Dieu* (7). Un roi ou un autre personnage, appelé Dieu figurativement, serait-il appelé notre Dieu? dans le même chapitre, il dit *aux villes de Juda : Voilà votre Dieu, voilà le Seigneur Dieu, il viendra dans la force* (1). Il demande encore si cette expression *votre Dieu,* et la répétition *le Seigneur Dieu,* n'indiquent pas manifestement Dieu dans le sens propre et littéral.

Nous avons entendu Malachie dire que *le dominateur désiré viendra dans son temple* (2). Ce dominateur désiré ne peut être, comme nous l'avons vu, autre que le Messie. Mais le temple lui appartient, et il n'appartient qu'à Dieu ; le Messie est donc véritablement Dieu : le prophète ne dirait pas d'un homme qu'il appellerait Dieu par métaphore, qu'il vient dans son propre temple : ce serait une métaphore appliquée à une autre métaphore, ce qui est une manière de parler ridicule.

Cette quantité de passages qui s'accordent pour présenter le Messie comme un Dieu, prouvent que c'est de Dieu proprement dit qu'ils parlent. Comment imaginer que tant d'oracles s'unissent pour renfermer tous le même sens figuré? D'ailleurs, plusieurs renferment des choses qui ne peuvent convenir à un Dieu métaphorique.

II. En second lieu, voici ce qui est plus précis encore : parmi les noms de Dieu, il y en a que l'Écriture a quelquefois appliqués à de grands personnages, tels que les noms *Elohim* et *Adonaï ;* mais le mot *Jehova* n'exprime jamais que Dieu ; il lui est exclusivement réservé, les Juifs en conviennent ; ils ont même conservé pour ce nom consacré le plus profond respect : le grand-prêtre seul le proférait, une fois unique dans l'année, le jour de l'expiation. Si donc nous voyons ce nom si révéré appliqué au Messie, nous devons être certains que c'est pour prédire qu'il sera Dieu, dans le sens littéral et strict. Or, Jérémie y est précis ; j'ai déjà rapporté ce texte, mais je crois nécessaire de le répéter : « Voilà, dit le Seigneur, les jours qui viennent où je susciterai à David un rejeton juste ; un roi régnera, et il sera sage, et il apportera le jugement et la justice à la terre. Dans ces jours Juda sera sauvé, et Israël habitera avec confiance : et voici le nom dont il sera appelé : le Seigneur notre juste (en hébreu *Jehovah Tsidkenou*) (3). » Et il répète encore une fois la même prophétie, presque dans les mêmes termes, et toujours en donnant au Messie le nom merveilleux de *Jehovah* (4).

(1) Sedes tua, Deus, in seculum seculi : virga directionis, virga regni tui : dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem ; propterea unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis. *Ps.* 44, 7, 8.

(2) Voyez ci-dessus, art. 4, § 3, n. 5.

(3) Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei : David. Ait illis : Quomodò ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo, sede à dextris meis ; donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum? Si ergo David vocat eum Dominum, quomodò filius ejus est? Et nemo poterat ei respondere verbum. *Matth.* 22, 41 *et seq.*

(4) Voyez ci-dessus, art. 4 § 3, n. 1.

(5) Voyez ci-dessus, art. 3, § 3, n. 1, et art. 4, § 3, n. 1.

(6) Deus ipse veniet, et salvabit vos. *Is.* 35., 4.

(7) Parate vias Domini ; rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. *Is.* 40, 3.

(1) Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester ; ecce Dominus Deus in fortitudine veniet. *Is.* 40, 9.

(2) Voyez ci-dessus, art. 4, § 4, n. 1.

(3) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, suscitabo David germen justum (juxta targum Jonathan, *David Messiam justorum*) : Et regnabit rex, et sapiens erit, et faciet judicium et justitiam in terrâ. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter. Et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster. *Hebr.* Jehovah Tsedikenu. *Jerem.* 23, 5, 6.

(4) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo verbum bonum quod locutus sum ad domum Israel et ad domum Juda.

In diebus illis, et in tempore illo, germinare

Il est impossible de douter 1° que ce ne soit du Messie que parle Jérémie, ainsi que l'entendaient les rabbins, et que nous l'avons exposé; 2° qu'il ne reconnaisse dans ce Messie le vrai Dieu, puisqu'il lui donne le nom expressément consacré à signifier Dieu.

III. En troisième lieu, nous voyons dans plusieurs prophéties le Messie appelé Fils de Dieu engendré de toute éternité.

Au psaume second, David fait parler ainsi le Messie : *Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui* (1). On voit quelquefois dans les livres saints le titre de fils de Dieu donné à des hommes vertueux; mais ce n'est pas le sens qu'a ici cette expression : c'est un fils engendré de Dieu que présente cette prophétie, c'est donc un fils dans le sens naturel et strict. Quant à ce qui est ajouté, qu'il a été engendré *aujourd'hui,* ce mot a rapport à l'éternité, qui n'a ni antériorité ni postériorité, et qui est constamment le même jour. Si on veut prendre cette expression dans le sens qu'elle présente ordinairement, elle signifiera que Dieu vient d'engendrer le Messie, précisément au moment où David le dit, ce qui est inadmissible.

Au psaume 109, que nous avons vu de l'aveu même des Juifs être relatif au Messie : *Je t'ai engendré dans mon sein avant que la lumière n'existât* (2), le Messie est engendré de Dieu, engendré dans son sein, engendré avant les créatures : il n'est donc pas le fils de Dieu dans le sens figuré, selon lequel les saints le sont; il l'est dans le sens strict, il l'est avant les temps, et par conséquent dans l'éternité.

Michée parlant du Messie, dit que *sa sortie est dès le commencement, dès les jours de l'éternité* (3); ce qui annonce bien son existence éternelle.

On peut ajouter à ces textes sacrés ce que dit Isaïe au chapitre 53, que nous verrons incessamment être relatif au Messie : *Qui est-ce qui pourra raconter sa génération* (4) ?

IV. Il nous paraît clairement prouvé que, selon un grand nombre de prophéties de l'ancienne loi, le Messie, qui devait être un homme, devait en même temps être Dieu, non pas dans un sens figuré sous lequel la sainte Écriture désigne quelquefois des personnages considérables, mais dans le sens propre et littéral. L'application au fondateur de la religion chrétienne est facile à faire. Aucun autre homme dans le monde n'a réclamé d'après les prédictions judaïques le titre de Dieu. Mais la foi nous apprend ce qu'annonçaient les prophéties, que Jésus est ce que devait

faciam David germen justitiæ, et faciet judicium et justitiam in terrâ. In diebus illis salvabitur Juda, et Jerusalem habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster. *Hebr.* Jehovah Tsedikenu. *Jerem.* 33, 14, 15, 16.

(1) Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodiè genui te. *Ps.* 2, 7.

(2) Ex utero ante luciferum genui te. *Ps.* 109, 4.

(3) Egressus ejus ab initio à diebus æternitatis. *Mich.* 5, 7.

(4) Generationem illius quis enarrabit? *Is.* 52, 8.

être le Messie, qui est le fils véritable de Dieu, le fils engendré de Dieu de toute éternité, Dieu lui-même, et le vrai Jehovah qu'adoraient les Hébreux. Voilà donc encore, et une classe de prédictions qui ne pouvaient se faire par des lumières naturelles, et un accomplissement qui n'a pu être opéré par le hasard, que nous voyons se réunir dans sa personne, et qui prouvent qu'il est non seulement celui à qui Dieu a donné sa mission, mais aussi le Dieu qui l'a donnée.

Article IX.

Prophéties sur diverses particularités du Messie.

Nous avons, dans les articles précédents, rapporté plusieurs prophéties relatives à des particularités du Messie, aux faits de sa vie, aux qualités dont il devait être revêtu, aux fonctions qu'il devait exercer, et nous en avons montré l'accomplissement dans la personne de Jésus-Christ : nous allons dans cet article continuer cette discussion, et réunir sous un même titre différents oracles prophétiques sur quelques circonstances qui devaient se réaliser soit dans la vie du Messie, soit dans ses fonctions (1).

I. Nous lisons dans Jérémie la prédiction du massacre des innocents : *Une voix de lamentation, de deuil, de soupirs a été entendue d'en-haut : Rachel pleure ses enfants, et elle ne veut pas recevoir sur eux de consolation, parce qu'ils ne sont plus* (2). Pour l'intelligence de cette prophétie, il faut observer que le tombeau de Rachel était voisin de la ville de Bethléhem, où se fit le massacre (3). En rapportant cet événement, S. Matthieu rappelle la prédiction qui l'avait annoncé (4). L'accomplissement de cet oracle sacré est d'autant moins douteux que Macrobe, historien païen, en fait mention (5).

II. Une circonstance du Messie prédite par plusieurs prophètes, est qu'il devait avoir un précurseur; voici ce qu'on lit à ce sujet dans Isaïe : *Une voix crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits les sen-*

(1) S. Athanase rapporte une suite de prophéties relatives aux diverses circonstances de la vie de Jésus-Christ en deux endroits, dans le livre *de Incarnatione Verbi Dei,* n. 33 et suiv.; et dans celui intitulé *Quæstiones ad Antiochum.* Qu. 137, n. 5 et suiv. Ces passages sont trop longs pour être transcrits ici.

(2) Vox in excelso audita est lamentationis, luctûs et fletûs; Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eos, quia non sunt. *Jerem.* 31, 15.

(3) Mortua est ergo Rachel, et sepulta est in viâ quæ ducit Ephratam : hæc est Bethlehem. *Gen.* 35, 19.

(4) Tunc Herodes videns quoniam illusus esset à magis, iratus est valdè. Et mittens, occidit omnes pueros qui erant in Bethleem et in omnibus finibus ejus, à bimatu et infra, secundùm tempus quod exquisierat à magis. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Vox in Rama audita est, ploratus, et ululatus multus; Rachel plorans filios suos; et noluit consolari, quia non sunt. *Matth.* 2, 16, 17, 18.

(5) Cùm audisset (Augustus) inter pueros quos in Syriâ Herodes rex Judæorum intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis esse porcum quàm filium. *Macrobius, Saturnal. lib.* 2, *cap.* 4, *de Jocis Augusti.*

tiers de notre Dieu dans la solitude. Toute vallée sera exhaussée, et toute montagne, toute colline sera abaissée. Les choses mauvaises deviendront droites, et les voies raboteuses, aplanies. La gloire du Seigneur sera révélée, et toute chair verra que la bouche du Seigneur a parlé (1). Nous avons vu Malachie annoncer l'Ange, ou l'envoyé, qui doit préparer les voies devant le Messie (2). Ces prophéties étaient certainement entendues du Messie par les Juifs anciens. Outre que Huet le démontre (3), nous en avons la preuve dans les évangiles : saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, rapportant la prédication de saint Jean-Baptiste, disent qu'il est celui dont a parlé Isaïe (4). Saint Jean-Baptiste lui-même, interrogé par les Juifs sur ce qu'il est, répond qu'il est la voix criant dans le désert, dont a parlé le prophète Isaïe (5). Sa réponse n'aurait pas été entendue de ceux à qui il parlait, s'ils n'avaient pas eu l'idée de ce que devait être cette voix.

III. Arrêtons-nous un moment sur ces prophéties qui annonçaient le précurseur du Messie, et permettons-nous une digression, qui n'est certainement pas étrangère à notre sujet, sur le poids dont est le témoignage rendu à Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste, le dernier des prophètes. Que l'on considère ce grand personnage sous tous les rapports, on verra qu'aucun motif humain n'a pu lui dicter ce qu'il en a dit : son grand caractère, ses rigoureuses austérités, la gravité et la sainteté de sa morale, sa vie, sa mort, la haute opinion qu'avaient de lui les Juifs, le respect qu'il avait imprimé à Hérode, malgré la liberté avec laquelle il le reprenait, l'éloge qu'en faisait l'historien Josèphe, tout écarte de lui le soupçon d'avoir parlé de Jésus-Christ dans des vues humaines. Et quelle vue humaine aurait pu lui dicter son témoignage? Si un intérêt temporel quelconque l'y avait engagé, n'aurait-il pas aspiré lui-même à être le Messie ? L'admiration publique lui déférait ce titre. Que d'avantages n'aurait-il pas eus sur Jésus commençant sa prédication, et n'ayant encore fait aucun miracle ! son âge, son extraction, une réputation tout acquise ! Quelle ambition pouvait alors l'engager à se dépriser lui-même, à se mettre au-dessous de Jésus, non pas dans une seule occurrence, mais dans toutes les occasions qu'il en trouve ; à déclarer qu'il n'est pas digne de délier la courroie de ses souliers? Observons encore qu'en annonçant aux Juifs leur Messie existant au milieu d'eux, et prêt à se manifester, il ne le présente pas comme un souverain temporel, comme un guerrier puissant, qui fera dominer sa nation sur les autres peuples ; il le peint comme un juge prêt à punir les prévaricateurs ; il déclare que c'est en vain que les Juifs se reposent sur leur qualité d'enfants d'Abraham, parce que des pierres mêmes Dieu peut susciter à Abraham d'autres enfants : s'il dit un mot du royaume, il ajoute aussitôt que c'est le royaume des cieux ; il ne recommande pas de se préparer au combat pour le conquérir ; mais, en conséquence de ce que ce royaume approche, il exhorte à faire pénitence (1).

Une particularité annoncée par Isaïe, au sujet du Messie, était qu'il commencerait sa prédication sur les confins des terres de Zabulon et de Nephtali, le long de la mer, au-delà du Jourdain, et dans la Galilée, et qu'alors une vive lumière se répandrait sur le peuple qui était auparavant dans les ténèbres (2). Saint Matthieu, rapportant le commencement de la prédication de Jésus-Christ après son baptême, et sa retraite dans le désert, dit que, conformément à cet oracle d'Isaïe, il ouvrit sa carrière évangelique à Capharnaüm, ville maritime de la Galilée, limitrophe de Zabulon et de Nephtali (3).

Une autre observation du même évangéliste est que Jésus-Christ, dans le cours de sa prédication, employait habituellement la forme des paraboles, et cela pour accomplir une prophétie qui portait que ce serait ainsi que le Messie instruirait le monde (4).

Saint Matthieu fait encore remarquer l'accord extraordinaire entre la prophétie de Zacharie que nous avons rapportée, que le Messie viendrait à Jérusalem, monté sur une ânesse (5), et la réalisation de cette prédiction, lorsque, peu de jours avant sa passion, le

(1) Vox clamantis in deserto : Parate vias Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur. Et erunt prava in directa et aspera in vias planas, et revelabitur gloria Domini ; et videbit omnis caro pariter, quòd os Domini locutum est. *Is.* 40, 3, 4, 5.

(2) Voyez ci-dessus. art. 4, § 4, n. 1.

(3) Demonst. evang., propos. 7, n. 15 et 30.

(4) Hic est qui dictus est per Isaiam prophetam, dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. *Matth.* 3, 3 ; *V. Marc.* 1, 2, 3, 4 ; *Luc.* 3, 3, 4, 5, 6.

(5) Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? quid dicis de te ipso? Ait : Ego vox clamantis in deserto, dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta. *Joan.* 1, 22, 23.

(1) V. Matth. 3, 1 et seq.

Artificiosissimè itaque Dominus noster Jesus Christus, imò verò ut Deus pharisæorum criminationem prævertens, ait : *Vos misistis ad Joannem.* Non ultrò se ingessit ad sententiam de me ferendam Baptista. Non potest id ei objici, liberum testimonium tulit. Vos misistis qui rogarent ; et testimonium perhibuit veritati. S. *Cyrillus Alex., comment. in Joan. evang.*

(2) Primo tempore alleviata est terra Zabulon et terra Nephtali ; novissimè aggravata est via maris trans Jordanem, Galilææ gentium. Populus, qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. *Is.* 9, 1, 2.

(3) Secessit in Galilæam, et, relictâ civitate Nazareth, venit, et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephtalim, ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam : Terra Zabulon et terra Nephtalim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium, populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam ; et sedentibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. *Matth.* 4, 12 et seq.

(4) Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis, et sine parabolis non loquebatur eis, ut impleretur quod dictum erat per prophetam dicentem : Aperiam in parabolis os meum ; eructabo abscondita à constitutione mundi. *Matth.* 13, 34, 35.

(4) Voyez col. 168.

Sauveur vint dans cette ville (1). Plus la circonstance est minutieuse, plus il était impossible du temps de Zacharie de la prévoir. Aussi plusieurs saints Pères font valoir, comme une preuve de la divine mission de Jésus-Christ, cet extraordinaire accomplissement (2).

Le Messie, selon plusieurs prophètes, devait exercer envers les hommes la fonction de pasteur. C'est une comparaison commune dans l'Ancien Testament, et que nous voyons dans le Nouveau fréquemment renouvelée sur la personne de Jésus-Christ. *Tel qu'un pasteur,* dit Isaïe, *il fera paître son troupeau; il rassemblera les agneaux entre ses bras : il les élèvera sur son sein: il portera lui-même les brebis pleines* (3). *Celui qui dispersa Israël,* dit Jérémie, *le rassemblera, et le gardera comme un pasteur garde son troupeau* (4). Nous avons vu Ezéchiel annonçant que *Dieu suscitera un pasteur qui fera paître ses brebis, son serviteur David;* et nous avons remarqué que cette prédiction ne peut être relative à la personne du roi David, mort depuis

(1) Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam, dicentem : Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam, et super pullum filium subjugalis. *Matth.* 21, 4, 5.

(2) At reverà Dominus noster Jesus Christus Jerusalem ingressurus, præcepit discipulis ut asinam quamdam, quæ unà cum pullo suo, in introitu vici Bethphage dicti, alligata erat, ad se adducerent; eique insidens, Jerusalem ingressus est. Quod quemadmodùm conceptis verbis prædictum fuerat à Christo factum iri, ita ab eo omnium oculis factum, Christum eum esse apertè declarabat; et cùm hæc omnia contigerint, ut ex scripturis sacris demonstratur, adhuc tamen corde obduruescitis. Rem ita eventuram Zacharias, unus è duodecim, prædixit his verbis : *Lætare vehementer, filia Sion,* etc. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone,* cap. 56.

Nullus post hujus prophetiæ tempus apud Judæos fuisse memoratur, qualem hæc prophetia describit, nisi unus duntaxat salvator, et Dominus noster Jesus Christus Dei; cujus tempore hoc quoque vaticinium suum finem est consecutum, cùm ad suos discipulos verba illa dixit : *Ite in vicum qui contra vos est, et invenietis asinam et pullum alligatum; solvite illum, et adducite. Et si quis vobis dixerit quid facitis, dicite illi : Dominus his indiget. Et abeuntes illi fecerunt, ut præceperat illis Jesus.* Et ea quidem quæ, vel ad oraculum, vel ad oraculi eventum pertinent, in hunc modum se habent. *Eusebius, Demonst. evang.*, lib. 9.

Zacharias de Christo et Ecclesiâ : *Exulta*, inquit, *valdè, filia Sion*, etc. Hoc quando factum sit, ut Dominus Christus in itinere jumento hujus generis uteretur, in evangelio legitur; ubi et hæc prophetia commemoratur eâ parte, quantùm illi loco sufficere visum est. S. *Augustinus, de Civit. Dei*, 18, *cap.* 33, *n.* 9

Gaude vehementer, filia Sion, etc. Hæc verò ex ipsis rebus apertam habent expositionem. Etenim rex, quem prophetæ dixerunt, venit; et justitiâ suâ peccatum delevit; et mansuetudine diaboli superbiam fregit; et qui pullo asinæ insedit, reges habet adoratores, qui auro et lapidibus pretiosis ornati vehiculis gestantur. *Theodoretus in Zachar.*, cap. 9, vers. 9.

(3) Sicut pastor gregem suum pascet, in brachio suo congregabit agnos, et in sinu suo levabit, fratres ipse portabit. *Is.* 40, 11.

(4) Qui dispersit Israel, congregabit eum; et custodiet sicut pastor gregem suum. *Jerem.* 43, 10.

bien long-temps, mais que, de l'aveu même des Juifs, elle regarde le Messie descendant de ce prince (1). Que Jésus-Christ ait rempli ces fonctions de pasteur, et qu'il se soit ainsi appliqué les prophéties qui annonçaient sous ce titre le Messie, c'est ce que l'on voit entre autres dans le chapitre 10 presque entier de l'évangile selon saint Jean. *Je suis,* dit-il, *le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent; et je donne ma vie pour elles. Mes brebis entendent ma voix; je les connais; elles me suivent, et je leur donne la vie éternelle* (2). Ses apôtres lui donnent aussi cette qualité. *Que le Dieu de paix,* dit saint Paul, *qui, par le sang du testament éternel, a retiré d'entre les morts le grand pasteur des brebis, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous rende propres à tout bien* (3). *Vous étiez,* dit saint Pierre, *comme des brebis errantes; mais vous êtes maintenant convertis au pasteur et à l'évêque de vos âmes* (4). *Quand le prince des pasteurs apparaîtra, vous recevrez une couronne impérissable de gloire* (5).

Un autre titre donné au Messie par les anciennes prophéties est celui de sauveur. Nous le voyons ainsi désigné dans un grand nombre d'oracles sacrés, spécialement dans ceux d'Isaïe. *Vous puiserez avec joie les eaux dans les sources du Sauveur* (6). *Cieux, répandez votre rosée, que les nuées pleuvent le Juste, que la terre s'ouvre et enfante le Sauveur* (7). *Je t'ai établi pour être la lumière des nations, pour porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre* (8). *Mon Juste est voisin. Mon Sauveur est sorti* (9). *Dites à la fille de Sion: Voilà votre Sauveur qui vient* (10). *Je me réjouirai,* dit Habacuc, *dans le Seigneur : je tirerai mon allégresse de Dieu mon Sauveur* (11). *Réjouis-toi, fille de Sion,* dit Zacharie; *sois dans l'allégresse, fille de Jérusalem; ton roi vient à toi, Juste et Sauveur* (12). Ces diverses prophé-

(1) Voyez ci-dessus, art. 4, § 1, n. 1.

(2) Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam dat pro ovibus suis. *Joan.* 10, 11.

Ego sum pastor bonus, et cognosco meas, et cognoscunt me meæ. *Ibid.*, 14.

Oves meæ vocem meam audiunt; et ego cognosco eas; et sequuntur me; et ego vitam æternam do eis. *Ibid.*, 27, 28.

(3) Deus autem pacis qui eduxit de tenebris pastorem magnum ovium, in sanguine testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum, aptet vos in omni bono. *Hebr.* 13, 20.

(4) Eratis sicut et oves errantes; sed conversi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum vestrarum. 1 *Petr.* 2, 25.

(5) Cùm apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam. 1 *Petr.*, 5, 4.

(6) Haurietis aquas cum gaudio de fontibus Salvatoris. *Is.* 12, 13.

(7) Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum; aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Is.* 45, 8.

(8) Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. *Is.* 49, 6.

(9) Propè est justus meus; egressus est Salvator meus. *Is.* 4, 5.

(10) Dicite filiæ Sion: Ecce Salvator tuus venit. *Is.* 62, 11.

(11) Ego in Domino gaudebo; et exultabo in Deo Jesu meo. *Habac.* 3, 18.

(12) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem :

ties sont évidemment relatives au Messie : plusieurs mêmes lui sont formellement appliquées par beaucoup de rabbins. Or, que Jésus-Christ ait eu la qualité de Sauveur, qu'il soit venu pour sauver les hommes, qu'il les ait réellement sauvés, c'est le dogme fondamental de notre religion, que répètent presque toutes les pages du Nouveau Testament. L'ange qui annonce à Marie que, par l'opération du Saint-Esprit, elle donnera le jour à un enfant, lui ordonne de le nommer *Jésus*, ce qui veut dire *Sauveur;* et un autre ange explique à Joseph que ce nom sera donné à l'enfant, *parce qu'il sauvera le peuple de ses péchés* (1). Les anges annoncent sa naissance en disant *qu'il est né un Sauveur* (2). Lui-même déclare *qu'il est venu pour sauver ce qui était péri* (3). Les habitans de Sichar, émerveillés de ses discours, reconnaissent en lui le Sauveur du monde (4). Ses apôtres lui rendant témoignage disent que *Dieu l'a exalté pour être Sauveur, pour donner à Israël le repentir et la rémission des péchés*(5) ; que *Dieu, selon sa promesse, a fait descendre de David le Sauveur Jésus* (6). Saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Jude répètent fréquemment cette vérité dans leurs Épîtres (7).

IX. Le Messie, selon les prophéties, devait être aussi un rédempteur. *Je sais*, disait Job, *que mon Rédempteur vit, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre* (8). Nous avons vu Isaïe annonçant les miracles que devait opérer le Messie : à la suite de ce qu'il en a dit, il ajoute : *Ceux qui auront été rachetés par le Seigneur se convertiront, et viendront à Sion avec gloire et avec une joie éternelle sur leurs têtes* (9). C'est certainement du même temps et du même personnage que parle le prophète dans les versets précédents et dans celui-ci. Puis donc que ce qu'il a dit des miracles est relatif au Messie, ce qu'il ajoute du bienfait de la rédemption s'y rapporte pareillement. Nous lisons dans un autre chapitre : *Ceux qui seront venus de l'occident révèreront le nom du Seigneur, lorsque sera venu le Rédempteur de Sion et de ceux qui reviennent de leur iniquité dans Israël* (1). C'est le Messie, comme l'annoncent les autres prophéties, qui, du levant au couchant, rassemblera les peuples ; c'est donc le Messie que le prophète représente comme rédempteur. Les Juifs reconnaissent qu'il devait avoir cette qualité ; car il est dit dans l'Évangile que la prophétesse Anne, ayant eu le bonheur de voir Jésus-Christ dans sa présentation au temple, *parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël* (2). Les deux disciples d'Emmaüs, parlant de la mort de Jésus-Christ, disent : *Nous espérions qu'il rachèterait Israël* (3) : or, c'est encore un des points fondamentaux de notre religion, que Jésus-Christ sur la croix a racheté les hommes de l'esclavage du démon, où les avait mis le péché du premier père. Saint Paul déclare, *qu'en lui et par son sang nous avons la rédemption et la rémission des péchés* (4); et saint Pierre, *que ce n'est point par de corruptibles métaux, par l'or ou par l'argent, que nous avons été rachetés, mais par le sang précieux du Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache* (5). Il serait facile, mais il est inutile, de multiplier les textes où cette qualité de rédempteur, de libérateur est donnée à Jésus-Christ.

X. Il était encore marqué dans les prophéties que le Messie serait prêtre. Le psaume 109 y est précis : *Le Seigneur l'a juré, et il ne se repentira pas : tu es prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech* (6). Nous avons prouvé que tout ce psaume est une prédiction du Messie (7) ; et à ce que nous avons dit, nous pouvons ajouter l'autorité et les raisons de Huet (8). Si ce n'est pas du Messie que parle le prophète, c'est donc d'un autre personnage. Quelques Juifs ont voulu entendre ce psaume d'Ézéchias; mais, plus communément ils le rapportent à David, et, pour justifier cette application, ils disent que David a été prêtre, puisqu'il est raconté de lui qu'il a offert un sacrifice (9). Mais ces interprétations des rabbins, contraires à la doctrine de leurs pères, le sont évidemment au texte

Ecce rex tuus venit tibi justus et Salvator. *Zachar.* 9, 9.

(1) Ecce concipies in utero, et paries filium; et vocabis nomen ejus Jesum. *Luc.* 1, 31.

Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum. *Matth.* 1, 21.

(2) Natus est vobis hodie salvator, qui est Dominus Christus. *Luc.* 2, 11.

(3) Venit enim Filius hominis salvare quod perierat. *Matth.* 18, 11.

Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. *Luc.* 9, 56.

(4) Ipsi enim audivimus; et scimus quia hic verè est Salvator mundi. *Joan.* 4, 42.

(5) Hunc principem et Salvatorem Deus exaltavit dexterâ suâ, ad dandam pœnitentiam Israeli et remissionem peccatorum. *Act.* 3, 31.

(6) Hujus (David) ex semine, secundùm promissionem, eduxit salvatorem Jesum. *Act.* 13, 25.

(7) V. Philipp. III, 20; I Timoth. I, 1; II, 3; IV, 10; Tit. I, 3 et 4; II, 10, 11 et 13; III, 4 et 6; 2 Petr. I, 1 et 2; II, 10; III, 2 et 18; 1 Joan. IV, 14; Jud. 25; et alibi passim.

(8) Scio quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum. *Job.* 19, 25.

(9) Et redempti à Domino convertentur, et venient in Sion, cum laude et lætitiâ sempiternâ super caput eorum. *Is.* 93, 19.

(1) Et timebunt qui ab occidente, nomen Domini; et qui ab ortu solis, gloriam ejus; cùm venerit quasi fluvius violentus, quem Spiritus Domini cogit; et venerit Sion Redemptor, et eis qui redeunt ab iniquitate in Jacob. *Is.* 59, 19, 20.

(2) Loquebatur de eo omnibus qui expectabant redemptionem Israel. *Luc.* 2, 38.

(3) Nos autem sperabamus quòd esset redempturus Israel. *Luc.* 24, 21.

(4) In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum. *Ephes.* 1, 7.

(5) Scientes quòd non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vanâ vestrâ conversatione paternæ traditionis, sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati. 1 *Petr.* 1, 18.

(6) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech. *Ps.* 9, 4.

(7) Voyez col. 183.

(8) Huetius, Demonst. evang., propos. 7, n. 14.

(9) Ædificavit ibi David altare Domino, et obtulit holocausta et pacifica. 2 *Reg.*, 24, 25.

sacré. Que l'on prenne la totalité du psaume, on verra que les expressions sont trop magnifiques pour être appliquées à l'un de ces deux saints rois. Peut-on dire de David ou d'Ézéchias qu'il est assis à la droite de Dieu, qu'il a été engendré de Dieu avant la lumière, etc.? Les paroles mêmes de la prophétie peuvent-elles leur convenir? David ou Ézéchias ont-ils été prêtres? l'ont-ils été selon l'ordre de Melchisédech? sont-ils prêtres éternels (1)? Il est écrit de David qu'il a bâti un autel et offert un sacrifice : il a offert le sacrifice comme il a bâti l'autel, c'est-à-dire, qu'il a fait élever l'un et offrir l'autre par ceux dont c'était la fonction : il n'a pas plus été prêtre que maçon. Dès que les expressions de la prophétie et de tout le psaume ne peuvent convenir qu'au Messie, il est clair que c'est le Messie qui est prédit par David.

XI. Or, la foi nous montre cet oracle, de même que tous les autres, exactement accompli dans la personne de Jésus-Christ. Saint Paul lui applique le psaume 109, et spécialement la prophétie dont il s'agit (2). Il explique dans son épître aux Hébreux le sacerdoce de Jésus-Christ; il montre que Jésus-Christ est prêtre, qu'il est prêtre éternel, qu'il est prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

En premier lieu, Jésus-Christ est prêtre (3). Les fonctions du sacerdoce consistent en deux choses : à prier pour les hommes, et à offrir des sacrifices (4). Jésus-Christ sur la terre n'avait cessé de prier pour le salut des hommes; assis à la droite de son Père, il continue toujours de prier pour nous, afin de sauver ceux qui recourent à son intercession auprès de Dieu (1). Il a aussi offert le sacrifice, non comme dans l'ancienne loi, celui des boucs et des taureaux, mais le sacrifice de sa propre personne. C'est un des principaux articles de notre foi. *Tel il convenait,* dit le grand apôtre, *que fût le pontife qui nous était donné, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, élevé au dessus des cieux, qui ne fût point dans la triste nécessité qu'éprouvent les prêtres vulgaires d'offrir des hosties, d'abord pour leurs péchés et ensuite pour ceux du peuple. Et tel a été Jésus-Christ en s'offrant lui-même* (2). Saint Paul développant de plus en plus cette sublime théologie, applique encore à Jésus-Christ une autre prophétie de David. Ce roi prophète, au psaume 39, introduit le Messie dans le monde, disant au Seigneur : *Vous n'avez pas voulu les sacrifices et les oblations : vous n'avez point demandé d'holocaustes pour le péché. Alors j'ai dit : Voilà que je viens. Il est écrit dès le commencement que je dois faire votre volonté* (3). Saint Paul montre que Jésus-Christ a encore accompli cette prophétie, qu'il nous a sanctifiés par l'oblation de son corps, et, qu'à la différence des autres prêtres, qui offrent tous les jours des victimes impuissantes à effacer les péchés, il a offert une seule victime; qu'assis à la droite de son Père, il l'offre éternellement; et que, par cette unique oblation, il a consommé pour l'éternité la sanctification (4).

(1) Atque hunc quidem psalmum non ignoro ita à vobis exponi, ut in Ezechiam dictum esse, audeatis dicere. Vos autem errore labi, protinus vobis, et verbis, ipsis demonstrabo. Dictum est : *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech;* et quæ sequuntur, quæque præcedunt. Ezechiam autem, nec sacerdotem fuisse, nec in æternum Dei sacerdotem esse, ne ipsi quidem contra audebitis dicere. Id verò in Jesu nostro dicta, verba ipsa declarant. *S. Justinus, Dial. contra Tryphonem, cap.* 33.

Christus ergo etiam, is utiquè de quo loquitur psalmus, sacerdos erit. Quomodò enim testimonio prophetæ sacerdos esse dicitur, nisi idem priùs Christus extitisset? Sed etiam in æternum sacerdos esse dicitur. Porrò hoc amplius naturæ humanæ accommodari non potest, neque enim hominis æternum durare ; quoniam mortale et fragile planè est genus nostrum. Excellentior ergo quispiam, quàm ut intrà hominis naturam consistat, is qui in his verbis significatur, Dei sacerdos erit; qui, cum jurejurandi affirmatione perpetuò duraturum, atque infinitum sacerdotium à Deo acceperit. *Euseb., Demonst. evangel., lib.* 4, *c.* 15.

(2) Quemadmodùm et in alio loco dicit : Tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech. *Hebr.* 5, 6.

Contestatur enim, quoniam tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech. *Ibid.*, 7, 17 *et alibi.*

(3) Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret, sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te. *Hebr.* 5.

Talem habemus pontificem, qui consedit in dexterâ sedis magnitudinis in cœlis, sanctorum minister, et tabernaculi veri quod fixit Dominus et non homo. *Ibid.*, 8, 1, 2.

(4) Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo. *Joel* 2, 17.

Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis. *Hebr.* 6, 1.

Omnis enim pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur. *Ibid.*, 8, 3.

(1) Salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis. *Hebr.* 7, 25.

(2) Talis enim decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus, et excelsior cœlis factus, qui non habet necessitatem quotidie quemadmodùm sacerdotes, priùs pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populo : hoc enim fecit semel seipsum offerendo. *Hebr.* 7, 26, 27.

(3) Sacrificium et oblationem noluisti; aures autem perfecisti (hebr. *perforâsti*) mihi, holocaustum et pro peccatis non postulâsti; tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. (*Ps.* 39, 7, 8, 9). J'observe que le mot hébreu signifie *vous m'avez percé les oreilles,* ce qui a rapport à une loi de l'Exode, chap. XXI, v. 2 et suiv., d'après laquelle on perçait les oreilles au serviteur qui voulait toujours servir son maître. Le Messie annonce par-là qu'il se fait toujours le serviteur de Dieu.

(4) Ideò ingrediens mundum, dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptâsti mihi; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio; in capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Superiùs dicens quia hostias et oblationes et holocautomata pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi quæ secundùm legem offeruntur, tunc dixi : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Aufert primum ut sequens statuat. In quâ voluntate sanctificati sumus, per oblationem corporis Jesu semel. Et omnis quidem sacerdos præstò est quo-

En second lieu, Jésus-Christ est revêtu d'un sacerdoce éternel. Saint Paul le dit en propres termes (1). D'ailleurs, c'est encore un des dogmes de notre foi, et nous venons de voir qu'il est appuyé sur l'enseignement du même apôtre, que Jésus-Christ, assis à la droite de son Père, continue d'y exercer les deux fonctions de son sacerdoce, et ne cesse de prier et d'offrir son sacrifice pour nous. Il est donc continuellement et éternellement prêtre, puisque éternellement il continue ses fonctions sacerdotales.

En troisième lieu, Jésus-Christ est prêtre selon l'ordre de Melchisédech (2), c'est-à-dire, que son sacerdoce est du genre, non de celui d'Aaron, mais de celui de Melchisédech : soit, comme le dit l'apôtre, parce qu'il n'était pas de la tribu d'Aaron, à laquelle était attaché le sacerdoce hébraïque (3) ; soit parce qu'il a offert, non les mêmes victimes qu'Aaron, mais les mêmes oblations que Melchisédech. On ne voit pas que ce prêtre roi ait immolé des animaux au Seigneur ; mais le texte sacré porte qu'il offrit du pain et du vin ; figure de ce qu'a répété Jésus-Christ dans sa cène, et de ce qui se continue tous les jours dans son Église (4).

Voilà donc encore beaucoup de circonstances de la vie du Messie prédites par les prophètes; voilà plusieurs titres et plusieurs fonctions que les prophètes attribuent au Messie, et que nous voyons se réaliser avec la plus parfaite exactitude dans Jésus-Christ. Je le demanderai toujours : peut-il entrer dans un esprit raisonnable que tous ces saints personnages, écrivant à des époques si différentes, se soient concertés, ou qu'ils aient pu prévoir toutes ces particularités par leurs lumières naturelles? Peut-on concevoir l'extravagante idée qu'un si grand nombre de détails, dont quelques-uns sont très-minutieux, soient venus d'eux-mêmes et par hasard s'effectuer et se réunir dans une seule personne? Dès que ce ne sont pas des lumières naturelles qui ont fait voir ces choses aux prophètes, ce sont donc des lumières surnaturelles qui les leur ont fait découvrir ; puisque ce n'est pas fortuitement que tous ces événements sont venus tomber et se réunir au même point, c'est donc le maître des événements qui les a tous fait concourir à son but.

XII. « Ici quelques incrédules nous présentent une « difficulté. Ils ont imaginé que Jésus-Christ étant un « homme de beaucoup d'esprit, ayant une connais- « sance parfaite des livres judaïques, ayant en vue de « se faire passer pour le Messie, avait arrangé diverses « actions de sa vie à divers textes de ces livres, et était

tidiè ministrans, et easdem sæpè offerens hostias, quæ nunquàm possunt auferre peccata. Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dexterâ Dei ; de cætero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus. Unâ enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos. *Hebr.* 10, 5 *et seq.*

(1) Alii quidem plures facti sunt sacerdotes, ideò quòd morte prohibentur permanere ; hic autem eò quòd maneat, in æternum sempiternum habet sacerdotium. *Hebr.* 7, 23, 24.

(2) Præcursor pro nobis introivit Jesus, secundùm ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum. *Hebr.* 6, 20.

(3) Si ergo consummatio per sacerdotium leviticum erat (populus enim sub ipso legem accepit), quid adhuc necessarium fuit secundùm ordinem Melchisedech alium surgere sacerdotem, et non secundùm ordinem Aaron ? Translato enim sacerdotio, necesse est ut et legis translatio fiat. In quo enim hæc dicuntur de aliâ tribu est, de quâ nullus altari præstò fuit. Manifestum est enim quòd ex Judâ ortus sit Dominus noster, in quâ tribu nihil de sacerdotibus Moyses locutus est. *Hebr.* 7, 11 et seq.

(4) At verò Melchisedech rex Salem proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi, benedixit ei. *Gen.* 14, 18, 19.

Nam neque qui prius non fuisset, posterius esse aliquando sacerdos declaratur, neque is qui extitisset sacerdos, sed qui est. Diligenter enim attendendum est illud : *Tu es sacerdos in æternum.* Non enim *erit*, ait, qui olim non fuerit ; ac ne *fuisti* quidem antea : nunc autem non es ; sed ab eo qui dixit : *Ego sum qui sum, tu es, et sacerdos in æternum* permanes. Quoniam igitur, neque à tempore sacerdotii initium accepit, neque de tribu sacerdotum exorsus est Christus, neque artificiosè instructo, corporalique oleo inunctus, ne finem quidem ullum sacerdotii est habiturus, neque item solis Judæis, sed omnibus gentibus est constituendus. Propter hæc omnia meritò illum à sacerdotio Aaron liberat, quod figuram gerebat, et secundùm ordinem Melchisedech sacerdotem futurum affirmat : et sanè oraculi exitus admirabilis ei contemplatur, quemadmodùm salvator noster Jesus, qui est Christus Dei ipsius, Melchisedech ritu ea quæ ad sacerdotium in hominibus gerendum spectant, per suos ministros perficiat. Nam quemadmodùm ille qui sacerdos gentium erat, nusquam videtur sacrificiis corporalibus functus, sed vino solo et pane, dum ipsi Abraham benedicit, ita sanè primus ipse Salvator, et Dominus noster ; deindè qui ab ipso profecti sunt sacerdotes in omnibus gentibus, spiritale secundùm ecclesiasticas sanctiones sacerdotii munus obeuntes, vino et pane, et corporis illius, et salutaris sanguinis mysteria repræsentant. Quæ sanè mysteria Melchisedech tanto antè Spiritu divino cognoverat, et rerum futurarum imaginibus usus fuerat, sicut etiam Mosis scriptura testificatur, ubi ait : *Et Melchisedech rex Salem protulit panem et vinum ; erat autem sacerdos Dei altissimi : et benedixit Abraham.* Meritò ergo, et cum jurejurandi adjunctione, uni ei de quo agimus talia præmissa sunt : *Juravit*, inquit, *Dominus, et non pœnitebit eum; tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech. Eusebius, Demonst. evang.*, lib. 5, cap. 3.

Adest igitur, dilectissimi, quod non temerè, sed fideliter confitemur in medio credentium, Dominus Jesus Christus ; et quamvis ad dexteram Dei patris sedeat, donec ponat inimicos suos scabellum pedum suorum, non deest tamen pontifex à suorum congregatione pontificum : meritòque illi totius Ecclesiæ et omnium sacerdotum ore cantatur : *Juravit Dominus, et non pœnitebit eum; tu es sacrdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.* Ipse enim verus et æternus est antistes, cujus administratio nec commutationem potest habere, nec finem. Ipse est cujus formam Melchisedech pontifex præferebat, non judaicas hostias offerens Deo, sed illius sacramenti immolans sacrificium, quod Redemptor noster in suo corpore ac sanguine consecravit. Ipse est cujus sacerdotium Pater, non secundùm ordinem Aaron cum legis tempore transiturum, sed secundùm ordinem Melchisedech, perenniter celebrandum, cum firmamento insolubilibus jurationibus instituit. *S. Leo sermo* 4, *in anniv. assumpt. suæ ad pontif.*, cap. 3.

« venu à bout de persuader qu'il avait été prédit par « les prophètes. »

XIII. Il est impossible d'inventer un plus ridicule subterfuge. En supposant, ce qui est déjà très-difficile à croire, que Jésus-Christ eût fait cadrer avec les prophéties si multipliées celles de ses actions qu'il pouvait disposer à son gré, aurait-il pu de même y adapter les nombreuses circonstances qui ne dépendaient pas de lui? Aurait-il été le maître de régler le temps et le lieu de sa naissance, son origine, ses miracles, et tant d'autres particularités qui n'étaient point en sa puissance? Aurait-il voulu se soumettre aux humiliations honteuses, aux affreuses souffrances de sa passion, qui, comme nous allons le voir, avaient aussi été prédites? Et la conversion des nations, qui était aussi, comme nous le montrerons dans un article particulier, un objet des prophéties, avait-il des moyens naturels pour l'opérer? Il faut qu'une cause soit bien désespérée pour qu'on entreprenne de la soutenir par de pareils arguments.

Article X.

Prophéties sur la passion du Messie.

La passion de Jésus-Christ, qui est le scandale des Juifs, est cependant ce qui devrait le plus les engager à croire en lui, parce que, de tous les événements de la vie du Messie, c'est celui qui est le plus clairement et le plus fréquemment prédit. Saint Pierre, dès ses premières prédications, faisait du concert de tous les prophètes sur ce point important, une de ses plus fortes preuves (1). Saint Jérôme ne craint pas de dire que toute la loi et les prophètes annoncent à haute voix la passion de Jésus-Christ (2). Presque toutes les circonstances que rapportent les évangélistes des souffrances de leur divin maître, sont, et ils ont soin de le remarquer dans leur narration, décrites d'avance par les différents prophètes. Il n'y a presque aucune particularité qui n'ait été prédite, presque aucun prophète qui n'en ait prédit quelqu'une. Notamment, il y en a beaucoup d'annoncées dans le psaume 21 (3), mais surtout le chapitre 53 d'Isaïe est aussi formel qu'une prophétie puisse l'être. Pour mettre quelque ordre dans une matière très-étendue, je commencerai par rapporter les oracles sacrés qui annoncent les circonstances diverses réalisées dans la passion de Jésus-Christ, et j'examinerai ensuite le cinquante-troisième chapitre d'Isaïe.

Voici quelles sont les principales circonstances de la passion de Jésus-Christ, prédites dans l'ancienne loi.

I. La trahison d'un de ses disciples. *Si c'eût été mon ennemi qui m'eût chargé de malédictions, j'aurais pu le supporter : et si celui qui me haïssait eût dit contre moi des choses violentes, j'aurais pu me soustraire à sa méchanceté. Mais c'est vous qui étiez mon ami, le chef de mon conseil, que je connaissais, avec qui je prenais de doux repas, avec qui j'allais de concert dans la maison du Seigneur* (1)!

Le prix auquel il a été vendu, et la restitution de cet argent. *Ils m'ont apprécié trente pièces d'argent; et le Seigneur m'a dit : Jette-le au potier, le beau prix auquel ils m'ont évalué. Et j'ai pris les trente pièces, et je les ai jetées dans la maison du Seigneur au potier* (2).

La mort funeste de Juda. *Que ses jours soient abrégés, et qu'un autre le remplace dans l'épiscopat* (3).

L'abandon où le laissent ses disciples. *Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées* (4).

Les faux témoins qui s'élèvent contre lui se contredisent. *Il s'est élevé contre moi des faux témoins : et l'iniquité a menti à elle-même* (5). *Des témoins iniques, se levant, m'interrogèrent sur ce que j'ignorais* (6).

Les railleries dont on l'accable. *Tous ceux qui m'ont vu, m'ont insulté : ils ont tenu des propos contre moi : et branlant la tête, ils ont dit : Il espérait dans le Seigneur, qu'il le retire de là; qu'il le sauve, puisqu'il l'aime* (7).

Les traitements indignes qu'on lui fait éprouver. *J'ai livré mon corps à ceux qui le frappaient, et mes joues à ceux qui les souffletaient. Je n'ai pas détourné ma face de leurs reproches et de leurs crachats* (8).

(1) Deus autem quæ prænuntiavit per os omnium prophetarum pati Christum suum, sic implevit. *Act.* 3, 18.

(2) Omnis enim lex et prophetæ de Christi prædicant passione. *S. Hieronymus in cap. 4; Zachar.*, lib. 1. Vide in cap. 4, Malach.

(3) Ac totum quidem psalmum (21) proferam, ut et illius in Patrem pietatem audiatis, et quomodò omnia ad eum referat; seque per eum etiam ab hàc morte servari petat; simul in psalmo declarans quales essent qui in eum insurrexère; seque verè hominem factum fuisse, perpessiones sentientem demonstrans. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 98.

Hic psalmus 21 Domini Christi passionem, et resurrectionem, et gentium vocationem, et totius orbis salutem prædicit. *Theodoretus in psalm.* 21.

(1) Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utiquè; et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu verò homo unanimis, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos; in domo Dei ambulavimus cum consensu. *Ps.* 54, 13, 14, 15.

(2) Appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium quo appreciatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini ad statuarium. *Zachar.* 11, 12, 13.

(3) Fiant dies ejus pauci; et episcopatum ejus accipiat alter. *Ps.* 108, 5.

(4) Percutiam pastorem, et dispergentur oves. *Zachar.* 13, 7.

(5) Insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi. *Ps.* 26, 12.

(6) Surgentes testes iniqui, quæ ignorabam interrogabant me. *Ps.* 34, 11.

(7) Omnes videntes me, deriserunt me; locuti sunt labiis, et moverunt caput : Speravit in Domino, eripiat eum; salvum faciat eum, quoniam vult eum. *Ps.* 21, 8, 9.

(8) Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus. Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. *Is.* 50, 6.

Sa cruelle flagellation. *Ils ont compté tous mes os* (1).

Le partage de ses vêtements, et sa robe tirée au sort. *Ils m'ont regardé et considéré. Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe* (2).

Le fiel et le vinaigre dont on l'abreuve. *Ils m'ont donné pour nourriture du fiel : et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre* (3).

Les clous dont on l'attache à la croix. *Ils ont percé mes mains et mes pieds* (4). *On lui dira : Quelles sont ces plaies au milieu de vos mains ? et il répondra : J'en ai été percé dans la maison de ceux qui m'aimaient* (5).

Sa mort violente. *Après soixante-dix semaines, le Christ sera mis à mort* (6).

Le coup de lance dont on perce son côté. *Ils lèveront les yeux vers celui qu'ils ont percé* (7).

La gloire de son tombeau. *Son sépulcre sera glorieux* (8).

II. A ces textes prophétiques, il serait très-facile d'en ajouter d'autres pareillement relatifs aux souffrances du Messie, et pareillement vérifiés dans la passion de Jésus-Christ ; mais comme ils pourraient ne pas paraître aussi formels et aussi convaincants ; comme on pourrait en faire l'application à d'autres personnes, je m'abstiens de les rapporter. Je me contente d'observer que presque toutes les prophéties que je viens de citer étaient appliquées au Messie par les anciens rabbins. J'ai déjà fait la remarque que les évangélistes, en racontant la passion de leur maître, ont soin de faire sentir à chaque circonstance le rapport qu'elle a avec les anciens oracles. Il suffit de lire cette histoire des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, pour voir qu'elle est littéralement conforme à ce qu'avaient prédit les prophètes, et qu'il y a entre les prophéties et toutes les particularités de la passion, un rapport exact, une correspondance parfaite (1). Je demande avec confiance, s'il est possible d'imaginer que cette correspondance de tant de prédictions et de tant de circonstances soit l'effet du hasard ou de la prévoyance humaine ; si aucun homme raisonnable peut penser que ce soit au hasard que les prophètes aient lâché des prédictions si multipliées et si variées, et que le hasard les ait ensuite accomplies ; si on peut soupçonner que, plusieurs siècles à l'avance, les prophètes aient, par leur sagacité naturelle, deviné qu'un homme subirait telles et telles humiliations, telles et telles souffrances, et qu'il les subirait de telle manière ? Il est évident à tout homme sensé qu'il n'y a que la prévoyance divine qui ait pu avoir la connaissance anticipée de tous ces détails.

III. Je passe à l'examen du cinquante-troisième chapitre d'Isaïe. Pour le bien comprendre, il est nécessaire d'y joindre les derniers versets du chapitre précédent. Le commencement du cinquante-deuxième chapitre est employé à annoncer le retour des Juifs de la captivité de Babylone, et Isaïe finit ainsi cette partie de sa prophétie : *Ce ne sera point en tumulte, ni par une fuite précipitée que vous sortirez. Car le Seigneur vous précédera ; et le Dieu d'Israël vous rassemblera* (2). Immédiatement après ces paroles, le pro-

(1) Dinumeraverunt omnia ossa mea. *Ps.* 21, 18.

(2) Ipsi verò consideraverunt, et inspexerunt me ; diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Ps.* 21, 18, 19.

(3) Dederunt in escam meam fel ; et in siti meâ potaverunt me aceto. *Ps.* 68, 22.

(4) Foderunt manus meas et pedes meos. *Ps.* 21, 17. At rursùs aliis verbis per alium prophetam ait : *Ipsi foderunt manus meas et pedes meos : et jecerunt sortem super vestimentum meum.* At David quidem rex qui hæc dixit, nihil horum passus est. Christi autem Jesu manus expansæ fuerunt, cùm à Judæis crucifigeretur, contradicentibus et asserentibus eum non esse Christum. Nam et illum, ut dicit propheta, per ludibrium in tribunali collocârunt, et dixerunt : *Indica nobis.* Illud autem, *foderunt meas manus et pedes*, narratio erat clavorum qui in cruce manibus ejus et pedibus infixi sunt. Et postquàm eum crucifixerunt, sorte duxerunt ejus vestimentum, illudque inter se partiti sunt qui eum crucifixerunt. Atque hæc ita gesta esse ex actis sub Pontio Pilato confectis discere potestis. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 35 ; *V. Dial. cum Tryphone, cap.* 97.

Sic et in illo psalmo ubi humilitatem passionis suæ per prophetiam Christus eloquitur, dicens : *Foderunt meas manus et pedes ; dinumeraverunt omnia ossa mea : ipsi verò consideraverunt et conspexerunt me.* Quibus utiquè verbis in cruce corpus significavit extensum, manibus pedibusque confixis, eoque modo se spectaculum considerantibus et conspicientibus præbuisse. Addens etiam : *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.* Quæ prophetia, quemadmodùm impleta sit, evangelicâ narratur historiâ. *S. Augustinus, de Civit. Dei, lib.* 18, *cap.* 18.

(5) Et dicitur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum ? et dicet : His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me. *Zachar.* 13, 6.

(6) Post hebdomadas septuaginta duas occidetur Christus. *Dan.* 9, 26.

(7) Aspicient in me quem confixerunt. *Zachar.* 12, 10.

(8) Erit sepulchrum ejus gloriosum. *Is.* 11, 10.

(1) Quòd autem prophetæ passionem Christi noverint, nulli non notum est. Nam Esaias dixit : *Sicut ovis ad occisionem ducetur, et sicut agnus coram tondente se sine voce.* Etiamque ante hoc testimonium dixit : *Et erit radix Jesse, et qui exurget imperare regibus ; in ipso gentes sperabunt.* Deindè passionem, et quam inde gloriam consecutus sit, exponens adjicit : Et erit requies ejus honor. Nec solùm quòd cruci affigendus esset, sed cum quibus passurus esset dixit : *Et cum sceleratis reputatus est.* Neque hoc tantùm, sed non sese defensurum esse, prædixit : *Hic enim non aperiet os suum.* Esseque injustè damnandum : *In humilitate judicium ejus sublatum est.* Antè illum quoque id ipsum dixit David, et judicium describit : *Quare, inquit, fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversùs Dominum et adversùs Christum ejus.* Alibi ipsum crucis modum dicens : *Foderunt manus meas et pedes meos.* Et accuratè omninò quæ milites ausi sunt, adjecit : *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.* Alibi autem oblatum acetum commemorat : *Dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto.* Prophetæ igitur antè tot annos judicium, condemnationem, socios, vestimentorum divisionem, missam sortem, et longè plura alia numerant. Neque enim necesse est omnia efferre, ne longiùs excurrat oratio. *S. Joan. Chrysost. in Matth., homil.* 57, *n.* 5. *V. id. homil. in illud, si possibile est*, 1 et 2.

(2) Non in tumultu exibitis, nec in fugâ properabitis. Præcedet enim vos Dominus, et congregabit vos Deus Israel. *Is.* 52, 12.

phète passe à un autre objet, et vient à parler du Messie : *Voilà que mon serviteur sera doué d'intelligence; il sera exalté; il sera élevé : il montera au faîte de la gloire. De même que sur toi beaucoup de personnes ont été frappées d'étonnement, de même son aspect sera sans gloire parmi les hommes, et sa figure parmi les enfants des hommes. Il lavera beaucoup de nations. Les rois se tiendront devant lui dans le silence: parce que ceux à qui il n'a pas été annoncé l'ont vu; et ceux qui n'en ont pas entendu parler l'ont contemplé* (1). Les Juifs modernes veulent voir dans ces trois derniers versets du chapitre, la suite de ce qui est dit aux versets précédents, et disent que le prophète, suivant toujours le même objet, continue de parler de leur nation. Voici l'interprétation qu'ils donnent au verset 14 : *De même que beaucoup de personnes ont été frappées d'étonnement de votre malheur lors de la captivité de Babylone, de même elles vous verront sans gloire et dans l'humiliation lors de votre autre captivité :* ce qui annonce leur état actuel. Mais cette explication est inadmissible.

1° Elle contredit les anciens rabbins. La Paraphrase chaldaïque traduit ces mots, *mon serviteur sera doué d'intelligence*, par ceux-ci, *mon serviteur le Messie prospèrera* (2), et les Juifs actuels conviennent que dans leur interprétation ils s'écartent de celle de leurs pères.

2° Si le prophète eût voulu parler de deux états d'humiliation du même peuple, il n'en parlerait pas comme de deux personnes différentes, sans dire un mot qui annonçât l'identité; il ne parlerait pas d'abord au peuple lui-même et à la seconde personne, ensuite à la troisième personne et de son serviteur. Ces deux manières de s'exprimer, si différentes, suffiraient pour désigner deux êtres différents. Mais il y a plus encore : dans le même verset, il oppose ou il compare l'un avec l'autre : *de même que sur toi*, dit-il de l'un, *de même que son aspect*, dit-il de l'autre.

3° Quelles sont les nations que le peuple juif a lavées ou purifiées?

4° Peut-on dire que ceux qui voient aujourd'hui le peuple juif n'en ont pas précédemment entendu parler?

Mais si on veut appliquer, comme le faisaient les Juifs anciens, ces trois versets au Messie, ils deviennent clairs, et toute difficulté s'évanouit. La comparaison se fait naturellement, d'une part entre les malheurs éprouvés par les Juifs à Babylone, et leur retour glorieux; et de l'autre part les humiliations et la gloire *du Messie. Il purifiera beaucoup de nations;* ceci se lie parfaitement avec ce que nous allons voir au chapitre suivant, *et il est un sujet d'admiration pour ceux à qui il est annoncé, et qui n'en avaient pas entendu parler.*

IV. A la suite de ces paroles du prophète, vient le chapitre 53, qui en est une continuation, et que voici en entier. *Qui croira ce que nous disons? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? Et il s'élèvera devant lui comme une faible plante et comme un rejeton qui monte d'une terre desséchée. Il n'a ni figure ni beauté: nous l'avons vu, et il n'était pas reconnaissable, et nous l'avons désiré. Il est l'homme méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleurs et chargé d'infirmités. Son visage est comme caché et abattu; c'est pourquoi nous n'en avons fait aucune estime. Il s'est véritablement chargé de nos langueurs, et il a porté nos douleurs, et nous l'avons regardé comme un lépreux et comme un homme frappé de Dieu et avili. Il a été blessé à cause de nos iniquités; il a été accablé pour nos crimes : la peine qui nous donne la paix lui a été infligée, et nous avons été guéris par ses souffrances. Nous nous sommes tous égarés comme des brebis : chacun s'est détourné de sa voie : et Dieu a placé dans lui l'iniquité de nous tous. Il a été offert, parce qu'il l'a voulu : et il n'a pas ouvert la bouche. Il sera conduit à la mort comme une brebis : et tel qu'un agneau, il se taira devant celui qui le tond : il n'ouvrira pas la bouche. Il est mort dans les angoisses et par un jugement. Qui racontera sa génération? parce qu'il a été arraché de la terre des vivants. Je l'ai frappé à cause du crime de mon peuple. Et il donnera les impies pour le prix de sa sépulture, et le riche pour la récompense de sa mort; parce qu'il n'a pas commis d'iniquité et qu'il n'y a pas eu de fraude dans sa bouche. Dieu a voulu l'écraser dans sa faiblesse. S'il donne sa vie pour le péché, il verra une longue génération : et la volonté de Dieu s'exécutera heureusement dans sa conduite. Parce que son âme a souffert, il verra et il sera rassasié. Ce juste, mon serviteur, justifiera beaucoup de personnes par sa doctrine, et il portera leurs iniquités. Pour cela, je lui en donnerai beaucoup en partage, et il distribuera les dépouilles des forts : parce qu'il a livré son âme à la mort : et il a été rangé parmi les scélérats; et il a porté les péchés de beaucoup, et il a prié pour les pécheurs* (1).

(1) Ecce intelliget servus meus, exaltabitur, et elevabitur, et sublimis erit valdè. Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma illius inter filios hominum. Iste asperget gentes multas. Super ipsum continebunt reges os suum, quia, quibus non est narratum de Deo, viderunt; et qui non audierunt, contemplati sunt. *Is.* 52, 13, 14, 15.

(2) Ecce prosperabitur servus meus Messias. *Targum Jonathan*, *Is.* 52, 13.

(1) 1. Quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

2. Et ascendet sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti. Non est species ei neque decor, et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum.

3. Despectum et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum.

4. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit; et nos putavimus eum quasi leprosum, et percussum à Deo, et humiliatum.

5. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra; disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus.

6. Omnes nos quasi oves erravimus; unusquisque in viam suam declinavit, et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm.

V. Il est certain que c'est le Messie qu'Isaïe a en vue dans tout ce chapitre ; c'était l'opinion des anciens Juifs, comme le montre Huet (1). Ce cinquante-troisième chapitre est la continuation du précédent ; c'est du même personnage que le prophète parle dans l'un et dans l'autre. Après l'avoir nommé dans le premier son serviteur, il continue de parler de lui. Les pronoms, *eum, ipse,* qu'il répète presque à chaque verset, ne peuvent pas avoir d'autre sens, et rappellent nécessairement la personne indiquée. Au verset 11, il répète le mot, *ipse servus meus.* Dira-t-on que c'est là la désignation d'un second serviteur différent du premier ? D'ailleurs les premiers mots du chapitre 53 annoncent clairement une continuité du même discours : *Qui a cru ?* ou, ce qui revient au même dans le style prophétique, *qui croira* ce que je viens de dire ? Il vient de parler de la gloire du personnage qu'il annonce, il va parler de ses humiliations. Le sens de la phrase est clair : en voyant ce serviteur de Dieu humilié, ainsi que je vais le dépeindre, comment pourra-t-on croire qu'il soit aussi glorieux que je viens de le dire ? Puisqu'Isaïe dans les deux chapitres prédit le Messie, il est hors de doute que c'est encore le Messie qui est l'objet du second.

Ce qui achève de le prouver, ce sont les vains efforts qu'ont faits les Juifs pour détourner ce chapitre à d'autres sens, et pour l'appliquer à d'autres objets. Leurs explications peuvent se réduire à trois principales, toutes également frivoles, toutes inconciliables avec le texte sacré.

VI. Quelques rabbins ont prétendu que ce chapitre 53 d'Isaïe doit s'entendre du corps de la nation juive ; que c'est elle que le prophète présente sous la figure d'un homme, d'un serviteur de Dieu accablé de maux. Cette interprétation est fort ancienne, car Origène rapporte qu'elle lui avait été proposée par des docteurs juifs (2).

J'observe d'abord que, si c'était d'un peuple qu'Isaïe voulait parler sous la figure d'un homme, il y aurait dans quelqu'un des versets quelque mot qui l'indiquerait.

Je dis ensuite, qu'il est impossible d'appliquer au peuple juif les divers caractères énoncés dans le texte prophétique.

Comment peut-on dire que le peuple juif a souffert étant innocent, tandis que Josèphe lui-même attribue sa ruine à sa profonde corruption ?

Comment peut-on dire que le peuple juif a souffert patiemment, et comme un agneau, sans se plaindre, tandis que ce même Josèphe rapporte quelle était sa rage dans le siége de Jérusalem ?

Comment peut-on dire que le peuple juif s'est offert volontairement, tandis qu'on lit la guerre terrible qu'il a soutenue, et ses révoltes, même après la destruction de sa république ?

Comment peut-on dire que le peuple juif a porté les iniquités d'autrui ?

Comment peut-on dire que les plaies du peuple juif ont été la guérison d'autres personnes ?

Comment peut-on dire que dans ses souffrances le peuple juif a prié pour les transgresseurs ?

Comment peut-on dire que la génération du peuple juif est ineffable ?

VII. Une seconde interprétation rapporte le texte d'Isaïe au roi Josias, tué dans une bataille contre les Egyptiens. Mais dans cet autre système, on a encore à résoudre les mêmes difficultés insolubles. Josias n'a pas eu une génération ineffable, il n'est pas mort volontairement ; sa mort n'a sauvé personne ; il n'a pas porté les iniquités d'autrui. On ne peut pas même dire que ce prince, qui était très-pieux, ait été pleinement exempt de fautes, puisqu'il s'était engagé dans la guerre, non seulement sans consulter le Seigneur, mais contre les avertissements divins.

VIII. Enfin, quelques rabbins ont imaginé d'appliquer à Jérémie les oracles de ce chapitre. Dernier subterfuge, aussi peu soutenable que les autres. Jérémie n'a point été mis à mort ; il n'a point été par ses souf-

7. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum, sicut ovis ad occisionem ducetur et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum.

8. De angustiâ et de judicio sublatus est. Generationem ejus quis enarrabit ? quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus populi mei percussi eum.

9. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ ; eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus.

10. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate ; si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur.

11. Pro eò quòd laboravit anima ejus, videbit et saturabitur. In scientiâ suâ justificabit ipse justus servus meus multos ; et iniquitatem eorum ipse portabit.

12. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est, et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *Is.* 53.

(1) Demonst. evang., propos. 7, n. 15.

(2) Memini me olim, cùm disputarem adversùs illos ex Judæis qui sapientes vocantur, usum esse illis vaticiniis. Quibus unus ex eis reposuit illa intelligenda esse de uno, eoque integro populo disperso et percusso, ut, occasione dispersionis Judæorum inter gentes plurimas, multi proselyti fierent. Atque ita interpretabantur illud : *Ingloria erit ab hominibus species tua;* et illud : *quibus non est annuntiatum de illo videbunt ;* et illud : *Homo in plagâ positus.* Hic multa quidem dixi, ut ostenderem quàm immeritò quæ de uno quopiam prædicta fuerunt, ad universum populum referrent. Rogabam quis esset ille de quo dicebatur : *Ipse peccata nostra fert, et pro nobis dolet.* Et istud : *Ipse autem vulneratus est propter peccata nostra, et infirmatus est propter iniquitates nostras.* Et hoc aliud : *Livore ejus sanati sumus.* Clarum est enim eos qui apud prophetam res futuras videntem, taliaque velut personis afflatu Spiritûs sancti accommodantem, hæc loquuntur esse, homines sive ex populo judaico, sive ex gentibus, qui peccatis dudum obnoxii Salvatoris passione salvati sint. Sed illos maximè premere visum est istud : *Propter iniquitates populi ductus est ad mortem.* Si enim populus est, ut voluit, de quo prophetatum sit, quomodò propter iniquitates populi tui ad mortem ductus dicitur, nisi sit alius à Dei populo. Quis autem ille est, nisi Jesus Christus, *cujus livore sanati sumus*, quotquot in eum credimus ? *Origenes contra Celsum, lib.* 1, *n.* 55.

frances la cause du salut de ses frères ; au contraire, leur cruauté envers lui leur a attiré de grands maux. Il n'a pas souffert sans se plaindre : on le voit dans plusieurs endroits de sa prophétie. Ses souffrances n'ont point été volontaires. Sa génération est connue, etc.

IX. Ajoutons le dernier trait à notre démonstration, et montrons l'accomplissement exact, entier, parfait, de tout ce qui est prédit au chapitre 53 d'Isaïe, dans la personne de Jésus-Christ. Si, comme nous l'avons plusieurs fois observé, et comme on n'en peut douter, le véritable sens d'une prédiction doit être déterminé par l'événement, quelle prophétie a un sens plus clair, un objet plus nettement déterminé que celle-ci? Ce n'est pas ici une seule prédiction ; c'est, à raison des différentes circonstances annoncées, un assemblage de prédictions, de prédictions diverses, de prédictions qui semblent même opposées entre elles. Si nous les voyons toutes, sans exception, littéralement accomplies dans une seule personne ; si nous voyons cette personne réunir, concilier dans elle tous ces caractères dont plusieurs au premier coup d'œil paraissent se contredire ; ne devons-nous pas être persuadés que c'est cette personne qui en est l'objet ? Or, que cela se voie dans Jésus-Christ, c'est un fait tellement évident que le juif Orobio lui-même, quoique très-opposé au christianisme, convient formellement que l'histoire de la mort de Jésus-Christ, tracée par les évangéli tes, est la copie exacte du cinquante-troisième chapitre d'Isaïe (1). Pour achever de nous en convaincre, rapprochons des divers versets de ce chapitre ce que l'histoire nous rapporte, ou ce que la foi nous enseigne sur la passion de notre Sauveur (2). Nous y voyons :

Son oblation volontaire : *Il a été offert parce qu'il l'a voulu* (vers. 7).

Son innocence personnelle : *Il n'a point commis d'iniquités* (vers. 9).

Son immolation pour nos péchés dont il est chargé : *Il a été blessé à cause de nos péchés, et accablé à cause de nos crimes... Dieu a placé dans lui l'iniquité de nous tous... Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple... Mon serviteur portera leurs iniquités... Il a porté les iniquités de beaucoup d'hommes* (vers. 5, 6, 8, 11, 12).

Notre salut opéré par sa passion : *Nous avons été guéris par ses souffrances... Ce juste, mon serviteur, justifiera beaucoup de personnes* (vers. 5, 11).

Ses souffrances, ses plaies, ses humiliations : *Il n'a ni figure ni beauté : nous l'avons vu, et il n'était pas reconnaissable, et nous l'avons désiré. Il est l'homme méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleurs, et chargé d'infirmités. Son visage est comme caché et abattu ; et nous n'en avons fait aucune estime... Nous l'avons regardé comme un lépreux; et comme un homme frappé de Dieu, et humilié* (vers. 2, 3, 4).

La comparaison de lui avec Barrabas et les larrons: *Il a été rangé parmi les scélérats* (vers. 12).

Son inaltérable douceur : *Il sera conduit à la mort comme une brebis, et tel qu'un agneau il se taira devant celui qui le tond, et il n'ouvrira pas la bouche* (vers. 7).

Sa prière pour ses bourreaux : *Il a prié pour les pécheurs* (vers. 12).

Sa mort violente : *Il a été conduit à la mort comme une brebis... Il donnera les impies pour prix de sa sépulture, et le riche pour la récompense de sa mort* (vers. 7, 9).

La gloire et la puissance que lui procurera sa passion : *Parce que son âme a souffert, il verra et sera rassasié... Pour cela je lui donnerai beaucoup d'hommes en partage : il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort* (vers. 11, 12).

Est-il possible de réunir plus de traits de conformité entre une prédiction et un événement ? Quand Isaïe aurait écrit depuis la passion de Jésus-Christ, en aurait-il mieux rappelé et les motifs et les diverses circonstances? Et n'est-ce pas avec raison que saint Jérôme, considérant tout l'ensemble de ses prophéties, le regarde plutôt comme l'évangéliste que comme le prophète de Jésus-Christ (1)? Nous le disons aux incrédules comme aux Juifs : un rapport aussi frappant n'est-il pas bien propre à leur faire ouvrir les yeux? Ne faut-il pas se les fermer volontairement,

(1) Philippi à Limborg Amica collatio, pag. 101.

(2) Neque tantùm ista prænuntiârunt (prophetæ), sed etiam silentium quod multis habitis sermonibus, oblatisque criminationibus ipse servabat, prædicit Isaias his verbis : *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se mutus, sic non aperuit os suum*, postea correptum judicium declarans : *In humilitate*, inquit, *judicium illius sublatum est*, id est, nullus de eo rectè judicavit. Deindè causam cædis patefecit : nam quia non peccatorum suorum causâ passus est, inculpatus enim et innoxius erat ; sed pro mundi malis traditus est : vide quomodò hæc ambo subindicaverit, cùm dixit : *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus*; per hoc enim cujus rei causâ occisus sit, declaravit ; sequitur et alia causa : *Pro iniquitatibus*, inquit, *populi mei ad mortem venit*. Neque verò tantùm causam cædis, sed etiam quid lucri ex cruce, et ex cæde illâ accesserit ostendere volens, vide quomodò id prænuntiet his verbis : *Omnes sicut oves erravimus ; homo in viâ suâ aberravit ; disciplina pacis nostræ super eum, livore ejus omnes nos sanati sumus*. Deindè, quia pœnas daturi erant Judæi flagitiorum hujus modi, illud quoque declarat idem propheta, cùm dicit : *Dabo impios pro sepulturâ ejus, et divites pro morte ejus*... Quòd ejus cædes peccatorum hominum solutio fuerit, idipsum etiam indicavit his verbis : *Et ipse pecc ta multorum tulit*, quòd homines à dæmonibus liberaverit : *Et fortium*, inquit, *dividet spolia*. Quòd illud ipsum per mortem effecerit, id non tacuit, sed ait : *Pro eò quòd in mortem tradita est anima ejus*. Quòd toto orbi præficiendus esset, sic declaravit : *Et ipse hæreditate possidebit multos. S. Joan. Chrys. contra Judæos, quòd Christus sit Deus*, n 4-5.

(1) Deinde etiam hoc adjiciendum, quòd (Isaias) non tam propheta quàm evangelista dicendus sit. Ita enim universa Christi Ecclesiæque mysteria ad liquidum prosecutus est, ut non eum putes de futuro vaticinari, sed de præteritis historiam texere. *S. Hieronymus, in Isaiam prologus ; V. id., Apol. adv. Rufinum, lib.* 17.

pour ne point voir qu'une conformité aussi exacte entre les particularités si multipliées, si variées, si contraires à toutes les idées humaines de la prophétie, et les circonstances les plus minutieuses de la passion, tient à une cause supérieure, et annonce cette prescience suprême qui seule connaît les événements qu'elle seule peut faire éclore?

X. Terminons cet article par une considération relative aux seuls Juifs : flattés des oracles sur la royauté et la gloire du Messie, ils les entendent dans le sens littéral d'une royauté et d'une gloire temporelles; embarrassés des autres prophéties sur les souffrances et les humiliations du Messie, ils prétendent qu'elles doivent être entendues dans un sens métaphorique. Nous, au contraire, nous soutenons que ce sont les prophéties sur les souffrances dont le vrai sens est le sens littéral, et que ce sont celles sur la royauté qui sont allégoriques. C'est là un des points principaux de la controverse entre eux et nous. Pour la décider, il faut revenir aux principes incontestables que nous avons établis plus haut; savoir : 1° que le sens métaphorique ne doit être reçu que sur de très-fortes raisons, et seulement lorsque le sens littéral est inadmissible. 2° Que le sens littéral ne peut être regardé comme inadmissible que dans trois cas : ou losqu'il est contrarié par le texte même, ou lorsqu'il est opposé à d'autres textes très-positifs, ou enfin lorsque l'événement montre la prophétie pleinement accomplie dans son sens métaphorique (1). Nous avons fait l'application de ces principes aux textes de l'Écriture qui annoncent la gloire du Messie, et nous avons fait voir que, par ces trois raisons réunies, ces passages n'étaient pas susceptibles du sens littéral; qu'ils devaient être pris dans le sens métaphorique, auquel ils s'adaptent parfaitement (2). Que les Juifs appliquent de même ces principes aux prophéties que nous venons de rapporter, et qu'ils veulent expliquer allégoriquement sur la passion du Messie; que de ces trois choses ils en produisent au moins une; qu'ils montrent dans ces textes des particularités qui éloignent la signification naturelle, ou qu'ils citent d'autres textes aussi clairs que ceux-là, et qui y soient inconciliables; ou enfin, ce qui est surtout décisif, qu'ils répondent à la correspondance, à l'accord parfait dans la personne de Jésus-Christ, des deux sortes d'oracles : de ceux qui annoncent la gloire, et de ceux qui prédisent les humiliations du Messie; qu'ils voient ses humiliations être le principe de sa gloire; qu'ils rapprochent les paroles d'Isaïe que nous venons de rapporter, que *parce qu'il a livré son âme à la mort, le Messie recevra la puissance sur beaucoup d'hommes, et distribuera les dépouilles des forts;* de ces autres de l'Apôtre : *Nous voyons Jésus, à cause de sa passion et de sa mort, couronné de gloire et d'honneur* (3) : ils reconnaîtront le concert et l'enchaînement de ces prophéties, qui semblent opposées, et que Jésus-Christ réunissait en un seul point, lorsqu'il disait : *Il a fallu que le Christ souffrît, et entrât ainsi dans sa gloire* (1).

(1) Voyez page 51.
(2) Voyez page 249.
(3) Videmus Jesum, propter passionem mortis, gloriâ et honore coronatum. *Hebr.* 2, 9.

Article XI.

Prophéties sur la Résurrection, l'Ascension, et la Descente du Saint-Esprit.

Nous avons aussi dans les livres prophétiques d'autres textes qui s'appliquent naturellement à Jésus-Christ, et qui ne paraissent pas pouvoir se rapporter à d'autres. Ils ont rapport aux dernières circonstances glorieuses de sa vie, à sa résurrection, à son ascension, à l'émission du Saint-Esprit sur ses Apôtres.

I. Ces paroles du livre des psaumes paraissent annoncer clairement une résurrection après la mort : *Je me suis endormi, et j'ai sommeillé; et je me suis levé parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection* (2). Saint Augustin observe avec raison sur ce passage, que s'il était question d'un simple sommeil, il n'y aurait rien de merveilleux, et que ce ne serait pas la peine que Dieu inspirât à son prophète la prédiction d'un réveil (3).

Dans un autre psaume, David s'exprime ainsi : *Pour cela mon cœur s'est réjoui, et mon âme a été dans la joie. De plus ma chair reposera dans l'espérance : parce que vous ne me laisserez pas sous la terre, et vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption* (4). Ces paroles ne peuvent convenir qu'à la personne de David, ou à un autre personnage que Dieu a ressuscité, de manière que son corps n'ait pas été corrompu dans le tombeau. Comme ce ne peut pas être de lui-même que David parle ainsi, c'est certainement de quelque autre personnage. Ce raisonnement a été fait par saint Pierre dans sa première prédication (5), et renouvelé par saint Paul à Antioche

(1) Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam? *Luc.* 24, 26.
(2) Ego dormivi, et soporatus sum; et exsurrexi, quia Dominus suscepit me. Ps. 3, 6.
(3) De resurrectione quoque ejus nequaquam psalmorum oracula tacuerunt. Nam quid est aliud quod in psalmo tertio ex personâ ejus canitur : Ego dormivi, et somnum cepi; exsurrexi, quoniam Dominus suscepit me? An fortè quisquam ita desipit ut credat velut aliquid magnum nobis indicare voluisse prophetam, quòd dormierit et resurrexerit, nisi somnus ille mors esset, et evigilatio resurrectio; quam de Christo sic oportuit prophetari? *S. Augustinus, de Civit. Dei*, lib. 18, cap. 18.
(4) Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea. Insuper et caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem. Ps. 15, 9, 10.
(5) Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarchâ David, quoniam defunctus est et sepultus; et sepulchrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem. Propheta igitur cùm esset, et sciret quia jurejurando jurâsset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus, providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem. Hunc Jesum suscitavit Deus, cujus nos testes sumus. Act. 2, 29 *et seq.*

de Pisidie (1). Nous pouvons en conclure que de leur temps ce texte était regardé comme une prophétie, comme une prophétie du Messie, comme une prophétie de la résurrection du Messie. Or, quel est le Messie à qui elle peut convenir, sinon celui qui est ressuscité le troisième jour, avant que la corruption infectât son corps (2) ?

Dans d'autres psaumes, David paraît encore annoncer le même événement : *Seigneur, vous m'avez retiré des bas lieux : vous m'avez garanti d'être du nombre de ceux qui descendent dans la fosse* (3). *Vous m'exaltez hors des portes de la mort, pour que je célèbre vos louanges* (4). On trouverait encore difficilement une autre personne à qui ces expressions pussent convenir (5).

II. Nous avons aussi plusieurs textes des psaumes dont l'application est facile au retour de Jésus-Christ dans les cieux, et qui, au moins pour la plupart, ne pourraient être adaptés à d'autres. *Princes, ouvrez vos portes : portes éternelles, abaissez-vous, et le roi de gloire entrera. Quel est ce roi de gloire? C'est le Dieu fort et puissant, c'est le Dieu puissant dans le combat* (6). *Le Seigneur s'est élevé dans la joie et au son de la trompette* (7). *Vous vous êtes élevé dans les airs : vous avez entraîné la captivité : vous avez reçu les offrandes des hommes* (8). *Célébrez le Seigneur montant à l'orient au-dessus de tous les cieux* (9). *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied* (1). J'ai déjà observé que Jésus-Christ, raisonnant vis-à-vis des Juifs, et appliquant au Messie ce dernier psaume, montre que, selon l'opinion générale des Juifs, c'était une prophétie du Messie (2). Et à quel autre en effet qu'au Messie peut être appliqué cet oracle? Dans quel autre s'est-il réalisé que dans Jésus-Christ? Cette prophétie est encore une des preuves que, dans sa première prédication, saint Pierre donnait de la divine mission de son maître. Il montrait que ce n'est pas de David lui-même que la prédiction devait être entendue, puisque ce prince n'était pas monté aux cieux; et il en concluait que Jésus crucifié est celui que Dieu a fait le Seigneur et le Christ (3).

III. La descente du Saint-Esprit, que nous avons vue miraculeusement exécutée sur les disciples de Jésus-Christ, peu de jours après son ascension, fait aussi partie des événements prédits dans l'ancienne loi. *Je répandrai*, dit le Seigneur par Zacharie, *sur la maison de David, et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâce et de prières, et ils tourneront les yeux vers moi qu'ils ont percé* (4). Joël avait été plus précis encore : *Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront : vos vieillards auront des révélations en songes, et vos jeunes gens auront des visions. Et dans ces jours je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes* (5). Saint Pierre, au moment où il sort du cénacle, et où il ouvre sa carrière apostolique, rappelle aux Juifs étonnés des merveilles qu'opère l'Esprit-Saint, cet oracle de Joël, et leur dit que ce qu'ils voient de lui et des autres apôtres en est l'accomplissement (6).

(1) Ideòque et aliàs dicit : Non dabis sanctum tuum videre corruptionem. David enim in suâ generatione cùm administrâsset voluntati Dei, dormivit et appositus est ad patres suos, et vidit corruptionem. Quem verò Deus suscitavit à mortuis, non vidit corruptionem. Act. 13, 35, 36, 37.

(2) Sed clamat is etiam psalmus decimus quintus. *Propter hoc jucundatum est cor meum, et exultavit lingua mea; insuper et caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.* Quis in eâ spe diceret requievisse carnem suam, ut non derelictâ animâ suâ in inferno, sed citò ad eam redeunte reviviesceret, ne corrumperetur, sicut cadavera corrumpi solent, nisi qui tertiâ die resurrexit? quod utiquè dicere non possunt de prophetâ et rege David. *S. Augustinus, de Civit. Dei*, lib. 18, cap. 18.

(3) Domine, eduxisti ab inferno animam meam; salvâsti me à descendentibus in lacum. Ps. 29, 4.

(4) Qui exaltas me de portis mortis, ut annuntiem omnes laudationes tuas. Ps. 19, 15.

(5) Sed aliter quoque de illius reditu in vitam post mortem, dicit quodam loco vaticinans David ex personâ Christi : *Non relinques animam meam in inferno, neque dabis sanctum tuum videre corruptionem;* et alibi : *Domine, eduxisti ab inferno animam meam, salvâsti me à descendentibus in lacum;* et alibi : *Qui exaltas me de portis mortis, ut annuntiem omnes laudationes tuas.* Contra omnia hæc intendere ullam aciem, ne inimicissimos atque ingratissimos quidem posse arbitror. *Eusebius, Demonst. evang., lib.* 3, *proœmium*, n. 2.

(6) Attollite portas, principes, vestras; et elevamini portæ æternales, et introibit rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio. Ps. 23, 7, 8.

(7) Ascendit Deus in jubilo, et Dominus in voce tubæ. Ps. 46, 6.

(8) Ascendisti in altum, cepisti captivitatem. *Ps.* 57, 9.

(9) Psallite Deo qui ascendit super cœlum cœli ad orientem. *Ps.* 67, 34.

(1) Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. *Ps.* 110, 1.

Quòd autem parens universorum Deus Christum in cœlum evecturus erat, cùm eum ex mortuis excitâsset, ibique retenturus donec percutiat inimicos et dæmones, ac numerus præcognitorum ab eo bonorum et virtute præditorum expleatur, propter quos etiam conflagrationem nondùm induxit, audite prophetæ Davidis verba, quæ sunt ejusmodi : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. S. Justinus, Apol.* 1, cap. 45.

(2) Voyez page 226.

(3) Non enim David ascendit in cœlum. Dixit autem ipse : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.* Certissimè sciat ergo omnis domus Israel, quia et Dominum eum, et Christum fecit Deus, hunc Jesum quem vos crucifixistis. *Act.* 2, 34, 35, 36.

(4) Effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, Spiritum gratiæ et precum; et aspicient ad me quem confixerunt. *Zachar.* 12, 10.

(5) Et erit post hæc, effundam Spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ. Senes vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones videbunt. Sed et super servos meos et ancillas in diebus illis effundam Spiritum meum. *Joel* 2, 28, 29.

(6) Stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam, et locutus est eis : Viri judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea : non enim sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cùm sit hora diei tertia. Sed

Article XII.

Prophéties sur la conversion des nations.

En commençant cet article, je dois prévenir les lecteurs que je vais me trouver exposé à beaucoup de répétitions. Dans la dissertation sur la propagation de la religion, j'ai déjà montré que ce long miracle prouve d'autant plus la religion, qu'il avait été prédit long-temps auparavant. J'ai à dire maintenant que les prédictions de cette révolution surnaturelle prouvent par leur accomplissement la vérité du Christianisme. Ces deux propositions rentrent l'une dans l'autre; elles sont absolument identiques. J'ai aussi établi dans l'article 5 de ce chapitre, que, selon les prophéties, le Messie devait être un docteur qui apporterait une loi nouvelle, non seulement aux Juifs, mais au monde entier, et que Jésus-Christ a accompli ces oracles. Cette preuve tient aussi de très-près à celle-ci, et lui est intimement unie. Un Messie docteur des nations, les nations recevant la doctrine du Messie, sont deux événements qui ont entre eux une grande liaison; et les prophéties qui annoncent l'un doivent être les mêmes qui ont prédit l'autre. Je me contenterai donc ici de renvoyer à ce que j'ai dit ailleurs, si je ne trouvais pas de nouveaux textes à joindre à ceux que j'ai déjà produits.

Trois propositions composent cette démonstration. 1° Un grand nombre de prédictions judaïques annoncent la future conversion des nations au vrai Dieu. 2° Ces prédictions ont été pleinement accomplies par Jésus-Christ. 3° Ces prédictions n'ont pu être ni dans leur publication le résultat d'une prévoyance naturelle, ni dans leur accomplissement l'effet du pur hasard.

I. La première de ces propositions est évidente à quiconque a la plus légère notion des saintes Ecritures: c'est une vérité qui ressort de presque tous les livres prophétiques.

Nous avons vu les promesses faites aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, que dans un de leurs descendants toutes les nations seraient bénies (1). Dès le temps où Dieu commençait à se former un peuple qui conservât sa religion, il préparait la diffusion de sa religion dans tous les peuples.

On lit dans les psaumes plusieurs prophéties qui l'annoncent. *Demande-moi, et je te donnerai en héritage les nations, et en propriété les extrémités de la terre* (2). *Toutes les contrées de la terre se convertiront au Seigneur, et toutes les familles des nations adoreront en sa présence* (3). *Il dominera d'une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui obéiront* (1). *Toutes les nations que vous avez créées viendront et adoreront devant vous, Seigneur, et glorifieront votre nom* (2).

Isaïe présente un grand nombre de semblables oracles. *Beaucoup de peuples iront, et diront : Venez et montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob; et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers : parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem* (3). *En ce jour l'homme se prosternera devant son Créateur : ses yeux se tourneront vers le saint d'Israël; et il ne s'inclinera plus devant les autels élevés par ses mains, il ne regardera plus les bois et les temples ouvrages de ses doigts* (4). *Je t'ai donné au peuple comme une alliance, et aux nations comme une lumière* (5). *C'est peu que tu sois mon serviteur pour ranimer les tribus de Jacob, et pour convertir la lie d'Israël : voilà que je t'ai établi pour être la lumière des nations et le ministre de mon salut, jusqu'aux extrémités de la terre* (6). *Le Seigneur a déployé son bras aux yeux de toutes les nations, et toutes les contrées de la terre verront le salut qui vient de notre Dieu* (7). *Je l'ai donné comme témoin aux peuples, comme chef et précepteur aux nations. Vous appellerez la nation que vous ne connaissiez pas. Les peuples qui vous ignoraient accourront à vous, à cause du Seigneur votre Dieu et du saint d'Israël, parce qu'il vous a glorifié* (8). *Ils révèreront le nom du Seigneur, ceux qui sont au couchant; et ils adoreront sa gloire, ceux qui sont au levant* (9). *Ils m'ont recherché, ceux qui auparavant ne me demandaient pas : ils m'ont trouvé, ceux qui ne me cherchaient pas. Me voilà, me voilà parmi la nation qui n'invoquait pas mon nom* (10). *Je viens pour rassembler toutes les nations, toutes les langues. Elles viendront, et verront ma gloire, et je placerai parmi elles mon étendard. Et j'enverrai quelques-uns de ceux qui auront été sauvés vers les nations dans les mers, en Afrique, en Lydie, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles éloignées, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi, et qui n'ont pas vu ma*

hoc est quod dictum est per prophetam Joel : Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus, effundam de Spiritu meo, etc. *Act.* 2, 14 *et seq.*

(1) Voyez page 77.

(2) Voyez page 182.

(3) Convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. *Ps.* 21, 18.

(1) Voyez page 32.

(2) Omnes gentes quascumque fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum. *Ps.* 85, 9.

(3) Voyez page 183.

(4) In die illâ inclinabitur homo ad factorem suum, et oculi ejus ad sanctum Israel respicient. Et non inclinabitur ad altaria quæ fecerunt manus ejus, et quæ operati sunt digiti ejus; non respiciet lucos et delubra. *Is.* 17, 8.

(5) Voyez page 183.

(6) Voyez page 184.

(7) Voyez *ibid.*

(8) Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus; Ecce gentem quam nesciebas vocabis; et gentes quæ te non cognoverunt ad te current, propter Dominum Deum tuum, et sanctum Israel, quia glorificavit te. *Is.* 55, 4, 5.

(9) Et timebunt qui ab occidente nomen Domini, et qui ab ortu solis gloriam ejus. *Is.* 59, 19.

(10) Quæsierunt me qui antè non interrogabant : invenerunt qui non quæsierunt me. Dixi : Ecce ego, ecce ego ad gentem quæ non invocat nomen meum. *Is.* 65, 1.

gloire. Et ils annonceront ma gloire aux nations, et ils amèneront à ma montagne sainte de Jérusalem tous vos frères de toutes les nations en offrande au Seigneur, sur des chevaux, sur des mules, dans des chars, dans des litières, dans des chariots, de même que les enfants d'Israël portent leurs présents dans des vases purs à la maison du Seigneur : et je prendrai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur (1).

Jérémie a aussi sur la conversion de toutes les nations plusieurs prophéties positives. *En ce temps-là Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur, et toutes les nations se réuniront à elle au nom du Seigneur* (2). *Les nations viendront vers vous des extrémités de la terre, et diront : Véritablement nos pères ont été livrés au mensonge et à la vanité, qui ne leur a pas profité. L'homme se fera-t-il des dieux ? Mais ce ne seront pas des dieux. Pour cela, voilà que je leur montrerai cette fois, que je leur montrerai ma puissance et ma force ; et elles sauront que mon nom est le Seigneur* (3).

Entre les prophéties de Joël, nous lisons celle-ci : *Je répandrai mon Esprit sur toute chair* (4).

Sophonie annonce en plusieurs endroits le même événement : *Dieu brisera tous les dieux de la terre. Tous les hommes, toutes les îles des nations l'adoreront de leur pays* (5). *Alors je rendrai pures toutes les langues des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur, et qu'ils le servent unanimement. Au-delà des fleuves de l'Ethiopie, mes adorateurs, les fils de ceux que j'ai dispersés, me présenteront de là leurs offrandes* (6).

Nous avons rapporté le célèbre oracle de Malachie : *Je ne mets point en vous ma volonté, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai plus de présents de votre main. Car du levant au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on sacrifie et on immole à mon nom une oblation pure : parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées* (1).

A ces oracles si nombreux, il ne serait pas difficile d'en ajouter d'autres aussi formels. Je ne me suis pas arrêté à prouver qu'ils étaient, au moins pour la plus grande partie, regardés par les anciens rabbins comme relatifs au Messie, ce serait une discussion superflue : elle ne pourrait avoir d'utilité que vis-à-vis des juifs actuels. Mais ils croient comme nous que le Messie doit réunir toutes les nations sous la loi de Dieu ; ils le croient d'après les mêmes prophéties que nous : qu'importe qu'il y ait quelques-uns de ces textes sur lesquels ils élèvent des difficultés, s'il sont d'accord avec nous sur le plus grand nombre ? Ils ne diffèrent de nous que sur la manière dont ils veulent que le Messie fasse reconnaître le vrai Dieu ; ils prétendent, ainsi que nous l'avons vu, que ce sera par des victoires qu'il remportera à la tête de ses armées, et comme Mahomet a établi sa religion.

II. Mais nous leur disons, nous disons aussi aux incrédules, et c'est notre seconde proposition : sans cet appareil militaire, mais d'une manière bien plus admirable et absolument miraculeuse, toutes ces prophéties de la conversion des nations se sont accomplies par Jésus-Christ. J'ai employé une dissertation tout entière à prouver cette vérité : il est inutile d'y revenir.

III. La troisième proposition, savoir que ces prédictions si pleinement accomplies n'ont pu être ni faites par une prévoyance naturelle, ni lâchées au hasard, est aussi évidente que les deux autres. D'abord, en reconnaissant, comme nous l'avons prouvé dans la dissertation précédente, que la propagation de la religion s'est faite miraculeusement, il est évident qu'il n'y a que Dieu qui pût l'opérer, la prévoir, l'annoncer. Ensuite, il est plus clair que le jour qu'aucune lumière naturelle ne pouvait faire découvrir un événement aussi opposé à toutes les idées naturelles. Quelle prévoyance humaine pouvait, du temps des prophètes, faire deviner qu'un jour viendrait où il se présenterait un homme à la voix duquel tous les peuples, alors idolâtres, et très-attachés à leurs idolâtries, quitteraient leurs faux dieux et se réuniraient pour adorer le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ? Quel était le fait, quel était le principe connu de l'esprit humain, qui eût avec cet événement quelque connexion, qui pût en faire naître l'idée ? N'est-il pas au contraire certain que tout ce qu'il y avait de faits connus, que tout ce qui existe de principes des actions humaines, repoussait cette pensée, en montrait l'invraisemblance, en présentait l'apparente impossibilité ? Il est également certain, également évident, qu'une aussi nombreuse quantité de prédictions n'a pas pu être faite et réalisée témérairement et par hasard. Qu'un homme fasse à l'aventure une prédiction d'un fait vraisemblable, laquelle ensuite s'effectue, cela se conçoit aisément, cela s'est vu quelquefois :

(1) Venio ut congregem ex omnibus gentibus et linguis ; et venient, et videbunt gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint, ad gentes, in mare, in Africam et Lydiam tendentes sagittam, in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me, et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus donum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus ; quomodo si inferant filii Israel munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus. *Is.* 66, 18 *et seq.*

(2) Voyez page 213.

(3) Ad te gentes venient ab extremis terræ, et dicent : Verè mendacium possederunt patres nostri, vanitatem quæ eis non profuit. Numquid faciet sibi homo Deos ? et ipsi non sunt Dii. Idcirco ecce ego ostendam eis per vicem hanc, ostendam eis manum meam et virtutem meam, et scient quia nomen mihi Dominus. *Jerem.* 16, 19, 20, 21.

(4) Voyez page 262.

(5) Voyez page 217.

(6) Tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno. Ultra flumina Æthiopiæ, indè supplices mei, filii dispersorum meorum offerent munus mihi. *Sophon.* 3, 9, 10.

(1) Voyez page 188.

mais ce qui ne s'est jamais vu, ce qui ne peut entrer dans un esprit raisonnable, c'est que plusieurs personnes, jouissant de leurs sens, fassent, en différents siècles, chacune de son côté, la même prédiction; que leurs idées, à une aussi grande distance, s'accordent pour annoncer le même fait, et un fait absolument hors de vraisemblance; qu'ils publient cette prédiction, sans en avoir de raison, et purement par caprice : c'est ce qu'on ne peut imaginer : et ce qui est plus inimaginable encore, c'est que le même hasard, qui a fait l'accord sans concert de tous ces hommes, vienne réaliser leur rêve commun.

IV. Les prédictions judaïques sur la conversion des nations étaient donc de véritables prophéties; c'étaient des prophéties qui se sont accomplies par l'établissement universel de la religion chrétienne. L'établissement de la religion avait donc été prophétisé : la religion chrétienne est donc divine. Cette preuve de la vérité du christianisme, ses défenseurs des premiers temps la présentaient à ses adversaires d'alors, comme nous l'opposons à ses ennemis actuels. On peut voir ce qu'ont écrit sur cet objet important spécialement saint Justin, saint Cyprien, Eusèbe, saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Léon, Théodoret, et saint Grégoire-le-Grand (1).

(1) Ac rursùm quomodò futurum Esaias dixerit ut eum populi gentium adorarent qui minimè expectabant, dicta sunt in hunc modum : *Manifestus factus sum non interrogantibus me; inventus sum ab his qui me non quærebant. Dixi : Adsum ad gentes quæ non vocaverunt nomen meum; expandi manus meas ad populum incredulum et contradicentem, qui ambulabat in viâ non bonâ : sed post peccata sua, populus provocans ad iracundiam coram me.* Judæi enim qui prophetias in manibus habebant, ac Christum semper expectaverunt venturum, eum non agnoverunt; ac non solùm non agnoverunt, sed etiam occiderunt. Qui autem ex gentibus, cùm nihil unquam de Christo audiissent, quod de ejus rebus apostoli Hierosolymis profecti annuntiarent, et prophetias illis traderent, gaudio et fide pleni, nuntium simulacris remiserunt; seque incognito Deo per Christum consecrârunt. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 49; *V. ibid., cap.* 53.

V. Dissertation sur la propagation de la religion, art. 6, n. 72, note.

Hoc igitur Novum Testamentum legem novam vocat alius item Hebræorum propheta, dicens : *Nam de Sion exibit lex et verbum Domini de Jerusalem; et judicabit inter gentes, et venient omnes gentes; et congregabuntur omnes populi, et dicent : Venite, ascendamus in montem Domini, et in domum Dei Jacob.* Sed quæ tandem lex de Sion proficiscens, diversa duntaxat ab eâ quæ in monte Sion per Mosen data est reperietur, nisi ipsum evangelicum verbum quod per salvatorem nostrum Jesum Christum, perque ejus apostolos de Sion perfectum est, perque omnes gentes disseminatum? *Eusebius, Demonst. evang. lib.* 1, *cap.* 4.

Et reges, inquit, *in splendore ortûs tui*, quando primùm in Christo nato est. Quod et spiritualiter impletur, et carnaliter, ut reges quorum cor in manu Domini est, et quibus non regnat peccatum in mortali corpore, ambulant in splendore nascentis ecclesiæ, sive in eo qui ortus est in ecclesiâ, et voci regis Christi fidei colla submittit. Quod quotidiè videmus expleri, quando idololatriæ errore sublato, et persecutionis rabie, ad fidem ac tranquillitatem Christi romani principes transeunt. *S. Hieronymus in cap. Isaiæ* 60, *lib.* 17. V. Dissert. sur la propagation de la religion, art. 6, n. 75, note.

Article XIII.

Conclusion de ce second chapitre.

Reprenons maintenant ce que nous avons établi dans les articles précédents, et concluons.

Il était prédit que le Messie arriverait lorsque le

Deinde in gentibus exsurrexerunt regna gentium, antequàm in eis impleretur quod prædictum erat : *Adorabunt eum omnes reges terræ; omnes gentes servient ei.* Et fremuit impetus regni illius adversùs testes Christi. Effusus est magnus et multus martyrum sanguis, quo effuso, tanquàm seminata sedes, ecclesiæ fertilitas pullulavit, et totum mundum, sicut nunc conspicimus, occupavit. *S. Augustinus, Enarr. in Psalm.* 58, n. 5.

Hæc est universalis via de quâ tanto antè tempore prophetatum est : *Erit in novissimis diebus manifestus mons Domini in cacumine montium.* Via ergo illa non est unius gentis, sed universarum gentium. Et lex verbumque Domini non in Sion et Jerusalem remansit, sed indè processit, ut se per universa diffunderet. *Idem, de Civit. Dei, lib.* 10, *cap.* 33, n. 2.

V. Dissertation sur la propagation de la religion, art. 6, n. 72, note.

Cæterùm in his quidem nobis tempus antè adventum nostri Salvatoris descriptum est, in quo sterilis erat adhuc Rachel, hoc est, ecclesia ex gentibus, quæ, quòd multos erat paritura et innumerarum gentium nutrix futura, prædixit quidem Isaias, dicens : *Lætare sterilis quæ non paris : erumpe et clama, quæ non parturis, quia multi filii desertæ magis quàm ejus quæ habet virum.* S. Cyrillus Alex., Glaphyr. in Genes., lib. 4, circa finem.

Numquid hoc mysterium prophetis quoque incognitum fuit illis per quos Spiritus sanctus loquebatur ea quorum ab ipsis fiebat demonstratio, et nesciebant? Non ita planè intelligendum puto, sed ipsis gentibus hoc absconditum fuisse mysterium, quod Dominus, quando voluit, et quibus voluit, revelavit. Non de vocatione gentium, quæ non erant populus Dei, et quibus prius non misertus est, nunc autem miseretur, in Deuteronomio ita dicitur : *Et vidit Dominus, et zelavit, et iratus est propter iram filiorum suorum et filiarum. Et dixit : Avertam faciem meam ab eis; et ostendam quid erit in novissimo, quia generatio perversa est, filii in quibus non est fides in illis. Ipsi in zelum compulerunt me in hoc quod non est Deus; irritaverunt me in idolis suis; et ego in zelum incitabo eos; in eis qui non erant gens, super gente insipiente irritabo eos.* Et David hæc de adoraturis Deum omnibus gentibus præcipit : *Omnes gentes quascumque fecisti venient et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum.* Et iterùm idem : *Et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei*; et iterùm : *Benedicentur in ipso omnes tribus terræ; omnes gentes magnificabunt eum.* Isaias quoque similia annuntiat, dicens : *Quoniam erit in novissimis diebus manifestus mons Domini, et domus Dei in cacumine montium, et exaltabitur super colles; et venient ad eum omnes gentes.* Et iterùm idem : *Et faciet*, inquit, *Dominus sabaoth omnibus gentibus in monte isto; bibent in jucunditate vinum; ungentur unguento in monte isto; tradet hæc omnia gentibus, hoc enim consilium super omnes gentes.* Et iterùm idem : *Et revelavit Dominus brachium sanctum suum in conspectu omnium gentium; et videbunt omnes gentes terræ salutem quæ à Domino nostro est.* Et iterum : *Ecce advenæ ad te per me accedent, et ad te confugient*; et infra : *Gentes quæ te non cognoverunt, invocabunt te; et populi qui te nesciunt, ad te confugient.* Osee quoque paria prophetat, dicens : *Et erit in loco in quo dictum est eis, non populus meus vos; ibi vocabuntur filii Dei vivi; et congregabuntur filii Judæ, et filii Israel in idipsum.* Et iterùm : *Miserebor nondilectæ, et dicam non populo meo, populus meus es tu; et ipse dicet : Deus*

sceptre sortirait de Juda : il y a dix-huit cents ans que le sceptre en est sorti, et précisément à cette époque Jésus-Christ a été donné au monde.

Il était prédit que le Messie serait mis à mort dans la soixante-dixième semaine d'année après l'édit pour la reconstruction de Jérusalem : il y a environ dix-huit siècles que ces semaines sont écoulées, et à leur expiration Jésus-Christ a été mis en croix.

Il était prédit que le Messie apparaîtrait avant la fin des quatre grandes monarchies : ces monarchies sont détruites depuis très-long-temps, et Jésus-Christ est venu pendant la durée de l'empire romain, le dernier des quatre.

Il était prédit que le Messie se présenterait dans le second temple bâti par Zorobabel : Jésus-Christ a vu ce second temple, y a prêché, et très-peu de temps après lui le temple a été détruit.

Il était prédit que le Messie descendrait de David : Jésus-Christ est issu de son sang. Peu après lui, tout ce qu'on a pu trouver de la postérité de ce prince a été mis à mort, et toutes les races juives se sont depuis ce temps tellement confondues, que la race de David, s'il en existe, ne pourrait plus se reconnaître.

Il était prédit que le Messie naîtrait à Bethléem : Jésus-Christ y est né, et cette ville est maintenant détruite.

Il était prédit que le Messie naîtrait d'une vierge : c'est une vierge qui a mis Jésus-Christ au monde.

Il était prédit que le Messie aurait un précurseur : Jésus-Christ a été annoncé par saint Jean-Baptiste.

Il était prédit que le Messie apporterait à la terre une loi nouvelle, qui détruirait la loi de Moïse : Jésus-Christ nous a donné la religion chrétienne, qui a remplacé l'économie mosaïque.

Il était prédit que le Messie commencerait sa prédication sur les confins de Zabulon et de Nephtali : c'est dans Capharnaüm, limitrophe de ces deux provinces, que Jésus-Christ a ouvert sa carrière évangélique.

Il était prédit que le Messie s'exprimerait en paraboles : Jésus-Christ a fréquemment employé cette manière d'instruire.

Il était prédit que le Messie viendrait à Jérusalem monté sur une ânesse : Jésus-Christ a encore exécuté cette minutieuse circonstance.

Il était prédit que le Messie ferait des miracles : Jésus-Christ en a opéré un très-grand nombre, de tous les genres, et spécialement ceux qui avaient été annoncés.

Il était prédit que le Messie serait un roi qui établirait un nouveau royaume : Jésus-Christ a fondé un royaume d'un ordre nouveau, et tel qu'il convenait à un envoyé céleste ; un royaume spirituel, le royaume de Dieu.

Il était prédit que le Messie serait un Pasteur, un Sauveur, un Rédempteur : Jésus-Christ a pris hautement ces qualités, et nous faisons profession de croire qu'il en a rempli parfaitement toutes les fonctions.

Il était prédit que le Messie serait Dieu : Jésus-Christ, comme le dit saint Paul, n'a pas cru commettre une usurpation en se déclarant égal à Dieu (1); et il est universellement adoré comme tel.

Il était prédit que le Messie souffrirait et serait mis à mort : la passion de Jésus-Christ s'est effectuée précisément de la manière dont l'avaient décrite les prophètes, et avec les plus petites particularités annoncées, spécialement par David et par Isaïe.

Il était prédit qu'à la mort du Messie, les hosties et les sacrifices de la loi ancienne défaudraient, et il était ajouté qu'à leur place une oblation pure serait offerte en tous lieux : depuis la venue de Jésus-Christ les sacrifices judaïques ont cessé, et dans toutes les contrées de la terre des prêtres qui ne sont plus de l'ordre d'Aaron offrent sur nos autels la victime sans tache.

Il était prédit qu'après sa mort le Messie ressusciterait : Jésus-Christ est ressorti vivant de son tombeau, le troisième jour après son crucifiement.

Il était prédit que le Messie monterait dans les cieux, et que le Saint-Esprit descendrait sur les hommes : Jésus-Christ, à la vue de ses apôtres, s'est élevé dans le ciel, et peu de jours après en a fait descendre sur eux le Saint-Esprit.

Il était prédit qu'après la venue du Messie, un peuple venu avec son chef détruirait Jérusalem et son temple : la génération qui avait vu naître Jésus-Christ n'était pas encore éteinte, lorsqu'à la tête d'une armée romaine Tite rasa de fond en comble la ville, brûla le temple, et anéantit la république.

Il était prédit que le Messie convertirait au Seigneur toutes les nations, et détruirait l'idolâtrie : nous voyons par Jésus-Christ toutes les idoles renversées, et le vrai Dieu placé et adoré sur tous les autels.

meus es tu. S. Leo, de Vocat. gentium, lib. 2, *cap.* 18.

Audite igitur Esaiam dicentem : *Erit in novissimis diebus*, etc. Qualia igitur propheta vaticinatus sit, audistis. Dicite autem : per veritatem vos rogo, an sit rursùm in his quidquam vel ambiguum inesse visum sit. At non dicetis : Sat scio ; verum quippè ipsorum testimonium reveremini. Prædictionis enim eventum perspicuè cernitis. An non videtis ecclesiæ sublimitatem, et cunctos illi suppliciter inclinatos, honoremque deferentes ; ac plurimos quidem qui sponte id faciant, alios verò contradicentes, et præter animi votum servientes ? An non videtis montium vertices, abominatione vestrâ depulsâ, monachorum cœnobiis exornatos, omnesque undiquè confluentes ; et Verbum quod in Sion apparuit Deum prædicantes ; et legem quæ ex Sion manavit amplectentes ? *Theodoretus, sermo* 10, *de Oraculis*. V. Dissertation sur la propagation de la religion, art. 6, n. 22, note.

Quid verò est gentium jam impleta vocatio, nisi prophetarum visio consummata ? nam visione asserebat, sed non consummatâ, qui de futuro adhuc quod viderat prænuntiabat, dicens : *Omnes gentes quascumque fecisti venient, et adorabunt coram te, Domine.* Hinc item repromittit, dicens : *Adorabunt eum omnes reges terræ ; omnes gentes servient ei.* Visio igitur consummata rectè prophetarum dicitur, quia nimirùm, auctore Deo, juxta eorum oracula in redemptorem humani generis omnes gentes crediderunt. *S. Gregorius Magn. in lib.* 1, *Reg., cap.* 1, n. 57.

(1) Cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo. *Philipp.* 2, 6.

Juifs, qui attendez encore le Messie, quels traits exigez-vous de plus pour le reconnaître? Quels caractères trouvez-vous annoncés dans vos prophètes que vous ne retrouviez pas réalisés dans Jésus-Christ? Celui qu'appellent vos vœux pourra-t-il les réunir plus littéralement, pourra-t-il même les réunir tous? Ne voyez-vous pas plusieurs de ces signes qui devaient le caractériser depuis long-temps, anéantis? Votre espoir de le posséder a perdu son fondement quand vous avez perdu les moyens de le discerner.

Et vous, incrédules, qui vous opiniâtrez à rejeter l'autorité des prophéties, pouvez-vous ne pas être frappés de cette si entière et si admirable conformité entre toutes ces prédictions et leur accomplissement? Ce n'est pas un seul prophète, c'est une suite de prophètes dans une longue succession de siècles. Ce n'est pas un simple événement, c'est une quantité d'événements. Ce ne sont pas des faits annoncés vaguement et en général, ce sont des particularités souvent minutieuses, prédites dans tous leurs détails. Ce ne sont pas des événements probables, que l'ordre des choses peut faire deviner; ce sont des événements éloignés, lorsqu'ils étaient prédits, de toute vraisemblance, dont rien ne pouvait donner l'idée, dont plusieurs sont au-dessus des forces de la nature, dont quelques - uns même paraissent opposés entre eux. Et cependant, toutes ces prédictions si multipliées, si diverses en apparence, si contraires, finissent par s'accorder parfaitement : Jésus-Christ est le lien qui les rapproche, qui les unit, qui les concilie. De tous les oracles sur le Messie consignés dans les livres saints, on n'en peut citer aucun qui ne soit accompli par quelque particularité de sa vie; de toutes les particularités de sa vie, on n'en peut indiquer aucune qui ne fût annoncée par quelque oracle des livres saints. Les temps, les lieux, les manières, tout cadre avec une justesse parfaite entre les prédictions et les accomplissements. Qu'avez-vous à opposer à cette nuée de témoins qui, tant de siècles avant Jésus-Christ, attestaient toutes les circonstances de sa vie? Leur reprocherez-vous de s'être concertés? considérez la distance des époques auxquelles ils ont écrit. Contesterez-vous l'authenticité de leurs prédictions? elles étaient publiques long-temps avant le temps qu'elles annoncent. Révoquerez-vous en doute leur accomplissement? ce sont des faits dont l'évidence est portée au plus haut degré. Nierez-vous le rapport des prédictions et des faits? il ne peut pas être plus complet et plus frappant. Soupçonnerez-vous que les événemens ont été naturellement prévus? Citez donc une cause naturelle qui ait pu les faire prévoir. Imaginerez-vous enfin que le hasard a pu les faire éclore précisément comme ils avaient été prévus? leur multiplicité, leur variété, leur singularité repoussera aussitôt cette idée. Qu'est-ce donc qui peut encore empêcher votre croyance (1)?

CHAPITRE III.

Prophéties de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'accomplissement merveilleux d'une multitude de prophéties anciennes dans la personne de Jésus-Christ, prouve évidemment la divinité de sa mission. Mais en voici une nouvelle démonstration aussi frappante, et que l'on pourrait même en quelque sorte regarder comme plus directe : ce sont les prophéties que lui-même a faites, et qui se sont littéralement accomplies (1). Il est évidemment l'envoyé de Dieu,

(1) Undè autem poterant prædicere prophetæ regis adventum, et eam libertatem quæ ab eo dabatur prævangelizare, et omnia quæ à Christo facta sunt, et sermonem, et operationem, et passionem ejus prænuntiare, et Novum Testamentum prædicere, si ab altero Deo propheticam inspirationem acceperunt; ignorantes inenarrabilem Patrem secundùm vos, et dispositiones ejus, quas filius Dei veniens in terris implevit? Neque enim casu quodam hæc evenisse potestis dicere, tanquam à prophetis quidem de altero quodam dicta, similiter autem evenerunt Domino. Omnes enim prophetæ hæc eadem prophetaverunt; sed neque alicui ex veteribus evenerunt. Si enim evenissent alicui ex veteribus, non utiquè qui postea fuerunt, prophetâssent in novissimis temporibus futura hæc. Adhuc etiam nemo est, neque patrum, neque prophetarum, neque antiquorum regum, circa quem propriè, ac specialiter factum sit aliquid horum. Nam omnes quidem Christi passiones prophetaverunt : ipsi autem ad patiendum similiter, ut ipsa prædicta sunt, longè erant. Et argumenta autem quæ prædicta sunt dominicæ passionis, in nullo altero facta sunt. Neque enim sol in medio die occidit, aliquo de veteribus mortuo; neque scissum est velum templi, neque terra mota est, neque petræ diruptæ sunt, neque mortui resurrexerunt, neque tertiâ die quis illorum surrexit, neque receptus est in cœlum, neque cùm assumeretur aperti sunt cœli; neque in nomen alicujus alterius crediderunt gentes; neque quis ex eis mortuus, et resurgens aperuit novum libertatis testamentum. Non igitur de altero, sed de Domino in quem concurrerunt, omnia prædicta signa dicebant prophetæ. *S. Irenæus adv. hæres., lib. IV, cap.* 34, *n.* 3.

Attamen non ignorandum nobis est Christi adventum antequàm corpore ad terras descenderet, intelligibilem multò antè fuisse factum perfectioribus, minimèque parvulis; quippè qui à pædagogorum curatorumque curâ ac tutelâ liberi essent, ob oculos habentes plenitudinem eam temporis quæ mente cernebatur, ut erant illi patriarchæ, ut Moses ille tantus severus, ac reliqui prophetæ qui Christi gloriam contemplati sunt. *Origenes in Joan., tom.* I, *n.* 9.

Quis alius unquam ex numero sapientum, qui ab omnibus sæculorum ætatibus in crebro hominum sermone versati fuerint, pari ratione cum servatore nostro prophetarum vocibus, jam ab initio per innumerabilia temporum spatia apud veteres Hebræos celebratus prædicatusque fuit? Qui quidem, et locum in quo nasceretur, tempora adventûs, piam vivendi rationem, virtutes, doctrinam, res præclaras ab eo gestas, sacrorum librorum monumentis amplexi posteritati tradiderunt. ***Eusebius*, *Oratio de vitâ Constantini*.**

Venit et Christus. Complentur in ejus ortu, vitâ, dictis, factis, passionibus, morte, resurrectione, ascensione, omnia præconia prophetarum. S. *Augustinus, epist.* 137, *ad Volusianum, n.* 16.

Firmitas enim in eo est, quia omnia quæ evenerunt in Christo, prædicta sunt. *Idem in Joan. epist., cap.* 2, *tract.* 2, *n.* 2.

(1) Criminatur deindè discipulos, quòd finxerint præscisse illum, et prædixisse quæcumque sibi acciderunt. Sed hoc verum esse, vel invito Celso, demonstrabimus. Præstò enim sunt multa quæ Jesus edidit vaticinia de rebus quæ Christianis contigerunt,

et une foi entière est due à tout ce qu'il a enseigné au nom de Dieu, s'il a été revêtu de l'esprit prophétique que Dieu seul peut donner; s'il a prédit dechoses qu'il ne pouvait prévoir que par une inspiras tion divine, et si Dieu a imprimé son sceau sur ses prédictions, en leur donnant un accomplissement entier et littéral. C'est ce qu'il est facile de démontrer.

I. Avant d'examiner les diverses prophéties de Jésus-Christ, observons un don particulier dont il était doué, qu'on n'a jamais vu que dans lui, et qui a du rapport avec le don de prophétie : c'est la connaissance qu'il possédait des pensées secrètes (1). Nous en voyons dans les évangiles une multitude d'exemples : contentons-nous d'en rapporter quelques-uns. On amène à Jésus-Christ un paralytique pour le guérir, il commence par lui annoncer la rémission de ses péchés : sur cela plusieurs scribes, ou docteurs de la loi, disent en eux-mêmes qu'il blasphème : mais lui, connaissant leur idée : Pourquoi, dit-il, formez-vous dans vos cœurs de mauvaises pensées (2)? Dans une autre occasion il pénètre la pensée des pharisiens, qui l'accusaient dans leur cœur de chasser les démons au nom de Belzébut (3). Une autre fois, pour prémunir contre la fausse doctrine des pharisiens et des sadducéens, il avait recommandé de se garantir de leur pain fermenté : mais eux, prenant ses paroles dans un sens naturel, pensaient intérieurement qu'ils n'avaient pas de pain. Jésus, manifestant leur pensée, la refuta, en expliquant son discours (4). Voudra-t-on arguer de faux ce rapport

etiam subsecutis temporibus. Et quis non admiretur istud? *Ante reges et præsides ducemini propter me in testimonium illis et gentibus;* aliave similia, ubi pronuntiat futurum esse ut sui discipuli vexationem patiantur. Et quæ enim exorta est inter homines doctrina, propter quam etiam alii puniantur, ut quispiam ex eis qui Jesum criminantur, dicet videntem eum impia falsaque dogmata in crimen vocari, laudem sibi fore putàsse, si idem eventurum suis multò antè præsignificaret? Nam si quos oportuit ante reges et præsides trahi propter doctrinam, quos alios oportuit quàm epicureos, qui providentiam è medio tollunt? Quos alios quàm peripateticos, qui negant quidquam proficere preces et mactatas numini victimas?... Solis verò christianis juxta illud à Christo prædictum, *antè reges et præsides ducemini propter me*, per judices licet ad extremum usquè spiritum quietis esse, et domi securè vivere, modò suam religionem ejurent, sacrificia ex more offerant, et solita juramenta præstent. Vide præterea an non hæc magnâ auctoritate dicta sint : *Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram patre meo, et coram angelis ejus. Et quicumque negaverit me coram hominibus,* et quæ sequuntur. Transfer te jam animo in illud tempus quo hæc Jesus dixit : Et res quæ nondùm contigerant prænuntiatas considera. Nisi fortè fidem illis denegans dices frustra illum nugas hujusmodi effutire, neque enim futura esse quæ prædicit. Enim verò dubius utrùm ejus dictis assentiri debeas necne inquies : Si hoc comprobàrit exitus, doctrina Jesu firma constiterit, regesque ac præsides deperdendis iis qui Jesum confitentur sedulò cogitaverint, tunc credimus magnâ illum à Deo datâ potestate talem in hominum genus doctrinam invexisse; hæcque non prænuntiàsse nisi quia persuasissimum habuerit nihil suæ doctrinæ adversaturum, quod non facilè superaret. Ecquis enim fingens fuisse se cùm Christus loqueretur, non admirabitur istud : *Prædicabitur evangelium istud in toto mundo, in testimonium et illis gentibus?* Si modò secum recogitet Jesu Christi evangelium, ut ipse prædixerat, omnibus, græcis, barbaris, sapientibus, et insipientibus ubiquè terrarum fuisse prædicatum; nec ullum videre est hominum genus, quod Jesu doctrinam admittere recusaverit. Præterea cogitet Celsi judæus ille qui negat Jesum prævidisse quæ sibi eventura essent, quo pacto Jesus, cùm adhuc Jerusalem staret, et totus in religionis judaicæ cultus in eà consisteret, prædixerit quæ illi urbi à Romanis mala impenderent. Nec enim dici potest Jesu familiares et auditores sine scriptis doctrinam in evangeliis descriptam tradidisse; et nihil litterarum suis discipulis reliquisse, undè res ab illis gestas discerent. Atqui in his scriptis hoc legitur : *Cùm videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, scitote quia appropinquavit desolatio ejus.* Tunc nullus exercitus Jerusalem circumdabat, circumvallabat, obsidebat. Hoc autem fieri cœptum sub Nerone, duravit ad Vespasiani tempora, cujus Vespasiani filius Titus solo æquavit Jerusalem. Quod quidem narrat Josephus accidisse propter Jacobum fratrem Jesu, qui dicebatur Christus; ut autem veritas ipsa clamat, propter Jesum qui Dei filius est. *Origenes contra Celsum, lib. 2, n. 13.*

Quis, præter servatorem nostrum, de his rebus, de hominum impiorum exitio, de ecclesiâ ab ipso fundatâ, verè appositèque rerum eventis vaticinationes edidit, easque re ipsâ confirmavit? Qui tandem primum de impiorum Judæorum templo ita est locutus : *Relinquetur vobis domus vestra deserta, et non relinquetur lapis super lapidem in loco isto qui non destruatur*; deindè de ecclesiâ suâ : *Super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam...* Quid tam diversum quàm quod esset futurum prædixisse, discipulisque præsignificàsse eos in conspectu regum et præsidum deductos fore, graves cruciatus perpessuros, acerbissima subituros supplicia, idque non propter aliquod turpe et flagitiosum facinus, sed solùm propter ipsius fidei in nomine ejus confessionem. *Eusebius, Oratio de laud. Constantini.*

Neque hæc tantùm, etiam alia vaticinia ejus invictam virtutem prænuntiant. Nam cum omni veritate futura prædixit, et ad finem deduxit, neque fieri potest ut quispiam ex dictis ejus excidat. Imò citiùs peribit cœlum et terra, quàm aliquod verborum aut prædictionum ejus falsi arguatur. Quod ipsum ille antè rerum eventum enuntians, sic clarè de verbis suis loquitur : *Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.* Idque jure merito, non enim verba tantùm sunt, sed Dei verba per quæ ea conduntur. *S. Joannes Chrysost. contra Judæos, quòd Christus sit Deus, n. 15.*

Multa de futuræ vitæ statu, tùm Christus Dominus, tùm ejus discipuli prædixerunt, multa et alia prænuntiàrunt quæ nihil ad illam futuram vitam, sed ad hanc duntaxat pertinerent. Expedite igitur, ô viri, spectantes ad hanc vitam prædictiones, et si fuisse veras inveneritis, ac rerum eventu comprobatas, ea quæ de futuris rebus prædicta sunt sine disceptatione accipite. *Theodoretus, sermo 11, de Fine et Judicio.*

(1) Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eò quòd ipse nôsset omnes, et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine. Ipse enim sciebat quid esset in homine. *Joan.* 12, 24, 25.

(2) Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat. Et cùm vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? *Matth.* 9, 3, 4; *Marc.* 2, 6, 7, 8; *Luc.* 5, 21, 22.

(3) Pharisæi autem audientes, dixerunt : Hic non ejicit dæmones, nisi in Belzebut principe dæmoniorum. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis, etc. *Matth.* 12, 24, 25.

(4) Qui dixit illis : Intuemini, et cavete à fermento Pharisæorum et Sadducæorum. At illi cogitabant intra se dicentes, quia panes non habemus. Sciens autem

des evangélistes, et prétendre qu'ils ont imaginé ces histoires pour donner du relief à leur maître? Mais plusieurs de ces traits, ceux spécialement que nous venons de rapporter, sont des réponses de Jésus-Christ aux pensées secrètes des scribes, des pharisiens, des sadducéens, ses ennemis déclarés : lorsque saint Matthieu, peu d'années après, les publiait, c'était au milieu des acteurs et des témoins : aurait-il osé en leur présence annoncer par écrit et publiquement ces faits, s'ils eussent été faux? et s'il en avait eu l'audace, le cri, non seulement des intéressés, mais de tout le pays, n'aurait-il pas confondu son assertion, et arrêté dès le premier pas le succès de sa prédication?

On peut rapporter à quatre points principaux les prophéties de notre divin sauveur : à ce qui le concerne personnellement ; à ce qui regarde ses disciples ; à l'établissement de sa religion ; à la ruine de Jérusalem.

II. Jésus-Christ a prédit sa passion, avec toutes les circonstances dont elle a été accompagnée, et en même temps il a annoncé sa résurrection. Nous lisons ces prophéties dans tous les évangélistes. S. Matthieu spécialement rapporte quatre occasions différentes, où il a fait ces prédictions de la manière la plus claire et la plus précise (1) ; sans compter beaucoup d'autres circonstances où il en a parlé d'une manière plus obscure ou en paraboles.

III. Quelques incrédules ont imaginé de dire que Jésus-Christ, qui connaissait la haine des chefs de la nation contre lui, la soif qu'ils avaient de son sang, et qui avait été averti de leurs desseins, pouvait très bien prévoir qu'il viendrait enfin un jour où il succomberait à leurs intrigues. On conçoit que ses lumières naturelles pouvaient lui faire soupçonner cet événement, mais pouvaient-elles aussi lui faire découvrir nettement toutes les circonstances de sa passion, qu'il a prédites et qui se sont littéralement réalisées? que l'événement arriverait incessamment ; que Jérusalem en serait le théâtre ; que ses disciples seraient dispersés et l'abandonneraient ; que ce seraient les princes des prêtres et les docteurs qui le persécuteraient ; qu'il serait livré par eux aux gentils ; qu'il serait accablé d'outrages, déchiré de coups de fouet, et enfin attaché à une croix, supplice que les Juifs n'avaient pas droit d'infliger? Tous ces détails si multipliés avaient-ils quelque apparence qui donnât prise à la prévoyance? Mais voici qui est plus fort encore. Aux prédictions de Jésus-Christ sur sa passion, est constamment jointe celle de sa résurrection. Des lumières naturelles ne font pas prévoir les événements contraires au cours de la nature ; ce que la toute-puissance divine peut seule opérer, la prévoyance humaine est impuissante à le découvrir.

IV. Quelques autres incrédules, sentant la faiblesse de cette première réponse, en ont imaginé une autre. De qui tenons-nous, disent-ils, ces prophéties de Jésus-Christ? De ses disciples, intéressés à sa gloire, qui, pour lui donner du relief, ont fabriqué après l'événement des prédictions qu'ils y ont adaptées. Je ne répèterai pas ici ce que j'ai dit du caractère moral des apôtres, qui les met au-dessus du soupçon d'une imposture, mais je rappellerai un fait dont j'ai prouvé ailleurs la vérité : c'est que les prédictions de Jésus-Christ sur sa passion étaient connues non-seulement de ses disciples, mais de ses ennemis. Ce fut, comme nous l'avons vu, d'après ces prédictions, que les Juifs demandèrent à Pilate des soldats pour garder le tombeau (1). Ces Juifs, persécuteurs acharnés de Jésus-Christ, se sont-ils accordés avec ses disciples pour lui attribuer faussement des prophéties?

V. Outre sa passion et sa résurrection, Jésus-Christ a prédit son ascension, et ce n'est pas à ses disciples qu'il a fait cette prophétie, c'est au peuple de Capharnaüm, qui se scandalisait de ses discours, et dont une partie l'abandonna en effet, refusant de croire ce qu'il disait de l'eucharistie (2).

VI. Les prophéties de Jésus-Christ sur ce qui concerne ses disciples sont en assez grand nombre. Il y en a de particulières à quelques-uns d'entre eux ; il y en a de générales pour eux tous. Au moment où saint Pierre lui proteste le plus constant attachement, et l'assure que, dût-il mourir avec lui, il ne le renoncera jamais, il lui prédit qu'il le reniera, qu'il le reniera jusqu'à trois fois ; qu'il le reniera dans la nuit même et avant le chant du coq (3). On veut encore affaiblir l'autorité de cette prophétie, en disant qu'elle n'est connue que par les disciples. Et quel intérêt avaient-ils à révéler cette faiblesse honteuse de leur chef? Elle n'était propre qu'à les avilir et à les décréditer. Ils n'ont pu avoir pour la publier d'autre motif que

Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos modicæ fidei, quia panes non habetis?... Tunc intellexerunt quia non dixit cavendum à fermento panum, sed à doctrinâ Pharisæorum et Sadducæorum. *Matth.* 16, 6 *et seq.*; *Marc.* 8, 15 *et seq.*

(1) Exindè cœpit Jesus ostendere discipulis suis quia oportet eum ire in Jerusalem, et multa pati à senioribus et scribis, et principibus sacerdotum, et occidi, et tertiâ die resurgere. *Matth.* 16, 21.

Conversantibus autem illis in Galilæâ, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum, et occident eum, et tertiâ die resurget. *Ibid.* 17, 21, 22.

Ecce ascendimus Jerosolymam ; et filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis, et condemnabunt eum morte ; et tradent eum gentibus ad illudendum et flagellandum et crucifigendum ; et tertiâ die resurget. *Ibid.* 20, 18, 19.

Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in istâ nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Postquàm autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam. *Ibid.* 26, 31 32.

(1) V. Dissertation sur les miracles du christianisme, 2e partie, chap. 2, n. 7.

(2) Hoc vos scandalizat. Si ergo videritis filium hominis ascendentem ubi erat prius. *Joan.* 6, 62, 63.

(3) Respondens autem Petrus, ait illi : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquàm scandalizabor. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hâc nocte, antequàm gallus cantet, ter me negabis. Ait illi Petrus : Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo. *Matth* 26, 33, 34, 35 ; *V. Marc.* 14, 29. 30 ; *Luc.* 22, 33, 34.

leur sincérité. Jésus-Christ a de plus annoncé à saint Pierre la mort glorieuse qui devait terminer sa carrière (1). Il a prédit qu'un de ses disciples le trahirait, et il l'a désigné (2). Il a promis à ses disciples de faire descendre sur eux le Saint-Esprit (3), et nous avons vu l'effet miraculeux de cette promesse (4); Il a déclaré que ceux qui croiraient en lui opéreraient de grands miracles, et nous avons encore vu cette prédiction parfaitement réalisée (5). Enfin il a déclaré à ses apôtres les persécutions, les souffrances, la mort, auxquelles les a en effet dévoués leur ministère (6).

VII. J'ai, dans une précédente dissertation, rapporté diverses prophéties de notre Sauveur, sur l'établissement et la propagation de sa religion, et j'ai montré l'accomplissemont entier de ces oracles, soit dans le fait principal, soit dans ses diverses circonstances (7) : je crois inutile d'y revenir.

VIII. Mais voici une autre prophétie de notre divin Sauveur, bien authentique, bien formelle, bien claire, bien circonstanciée, et qui seule suffirait pour former une démonstration complète de la divinité de sa mission : c'est celle qu'il a faite de la destruction de Jérusalem et de la ruine totale de la république judaïque. Cette prophétie est rapportée très en détail par trois évangélistes, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc (1).

IX. J'observe d'abord que ces trois évangélistes ont publié leur récit avant l'événement. Saint Jean, qui n'a écrit son Evangile que depuis la ruine de Jérusalem, ne rapporte pas cette prophétie, parce qu'elle n'aurait plus eu dans sa bouche la même force. Mais, produite par les trois autres, elle forme une preuve démonstrative (2). Elle ne peut avoir été adaptée à l'événement soit par Jésus-Christ, soit par ses évangélistes, puisque, lorsqu'elle a été faite et lorsqu'elle a été publiée, non seulement elle n'était pas accomplie, mais son accomplissement était éloigné de toute vraisemblance : les Juifs soumis aux Romains, ne songeaient pas à se révolter ; et les Romains, de leur côté, laissant les Juifs vivre selon leurs lois, et suivre leur religion, ne cherchaient pas à les inquiéter. Aucune lumière naturelle ne pouvait faire prévoir un si terrible événement, aucune cause alors connue ne paraissait devoir l'amener. Mais surtout, à moins d'être éclairé d'une lumière surnaturelle, il était impossible d'apercevoir tous les détails très-multipliés, toutes les circonstances diverses que Jésus-Christ annonce. L'accomplissement ne peut pas plus être révoqué en doute que la prédiction : il est raconté, et toutes les particularités, même les plus minutieuses, prédites par Jésus-Christ, sont rapportées par Josèphe, prêtre juif, et par Suétone et Tacite, historiens païens très-opposés au christianisme. Il ne s'agit donc que de comparer leurs narrations aux prédictions : le rapport des unes et des autres est évidemment convaincant.

Nous pouvons encore produire une autre preuve que cette prophétie de notre Seigneur était connue avant le temps où elle s'est effectuée : c'est la conduite des chrétiens au moment où éclata la guerre entre les Romains et les Juifs. Ils ne restèrent pas dans la Judée, mais ils se retirèrent avec saint Siméon, leur évêque, dans la ville de Pella, au-delà du Jourdain, et hors du théâtre des combats, et cela d'après ce que leur avait annoncé leur divin maître, et selon l'ordre qu'il en avait donné (3).

X. Il y a dans les discours de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem, presque autant de prophéties que de paroles. Pour mettre de l'ordre dans la discussion, présentons d'abord les circonstances qui, selon lui, devaient précéder la destruction de cette

(1) Amen, amen dico tibi : cùm esses junior cingebas te, et ambulabas ubi volebas ; cùm autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget et ducet quò tu non vis. Hoc autem dixit, significans quâ morte clarificaturus esset Deum. *Joan.* 21, 18, 19.

(2) Edentibus illis dixit : Amen dico vobis, quia unus vestrûm me traditurus est. Et contristati valdè cœperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine? At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet... Respondens autem Judas qui tradidit eum, dixit : Numquid ego sum, Rabbi? Ait illi : Tu dixisti. *Matth.* 26, 21 *et seq.*; *V. Marc.* 14, 18 *et seq.*; *Luc.* 22, 21 *et seq.*; *Joan.* 13, 21 *et seq.*

(3) Ego rogabo patrem, et alium paracletum dabit vobis ut maneat vobiscum in æternum. *Joan.* 14, 16.

Expedit vobis ut ego vadam. Si enim non abiero, paracletus non veniet ad vos ; si autem abiero, mittam eum ad vos...

Cùm autem venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. *Ibid.* 16, 7, 13 ; *et alibi.*

(4) V. Dissertation sur les miracles du christianisme, 2[e] partie, chap. 2, n. 2 et suiv.

(5) V. ibid., n. 1.

(6) V. Dissertation sur la propagation de la religion, chap. 11, art. 6, n. 71, notes.

Futurum enim esse, dixit Christus, ut occideremur, et odio haberemus propter nomen ejus ac falsi prophetæ, et falsi Christi in nomine ejus multi prodirent, et plurimos seducerent, quod quidem evenit. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone, cap.* 82.

Prædixit apostolis Christus Dominus certamina et pericula quæ habituri erant cum Judæis, et gentibus doctrinam inferrent. *Ecce enim,* ait illis, *ego mitto vos sicut oves in medio luporum,* etc. Hæc autem singula, ô amici, reipsà cernimus evenisse, cum his enim periculis et apostoli lucem orbi terrarum attulerunt, et illorum successores religionem ab eis acceptam conservârunt. Cujus rei fidem faciunt sepulcra martyrum quæ ubiquè terrâ marique resplendent, veritatemque prædicant divinarum prædictionum. *Theodoretus, sermo* 11, *de Fine et Judicio.*

(7) V. la Dissertat. sur la propagation de la religion, chap. 2, art. 6, n. 71 et suiv.

(1) Matth. 14, 1 et seq. ; Marc. 13, 1 et seq. ; Luc. 19, ; 41 et seq. ; 21, 5 et seq.

(2) Tu verò mihi spiritûs dispensationem consideres velim. Nihil horum scripsit Joannes, ne videretur ex eventu ipso hæc scripsisse ; nam ad multum ab excidio jerosolymitano tempus vitam produxit. Sed ii qui antè illud excidium mortui nihil horum viderunt, hæc describunt, ut prædictionis vis undiquè fulgeat. *S. Joan. Chrysost. in Matth., homil.* 76, *n.* 2.

(3) Cùm autem videritis circumeari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Tunc qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes, et qui in medio ejus, discedant ; et qui in regionibus, non intrent in eam. *Luc.* 21, 20, 21 ; *V. Matth.* 24, 15 *et seq.*; *Marc.* 13, 14 *et seq.*

ville ; nous examinerons ensuite celles qui devaient l'accompagner.

On peut rapporter à cinq chefs principaux les circonstances que Jésus-Christ déclare devoir précéder la ruine des Juifs et en être les avant-coureurs.

1° Il viendra de faux prophètes et des imposteurs (1). S'il eût été commun alors, comme il l'avait été dans le temps des royaumes de Juda et d'Israël, de voir se présenter des faux prophètes, on pourrait prétendre que cette prédiction était de l'ordre naturel : mais depuis la captivité de Babylone on n'avait pas vu de faux prophètes ; comment donc pourrait-on deviner qu'il en surviendrait précisément dans ces temps-là ? Il en parut cependant plusieurs, conformément à la prophétie du Seigneur : Simon le magicien (2), Elymas (3), un Egyptien dont il est parlé aux Actes des apôtres et dans l'histoire de Josèphe (4) ; Dosithée (5). On peut joindre à ceux-là Apollonius de Thyane, contemporain du siége de Jérusalem. Et peut-être y en eut-il encore d'autres dont l'histoire ne fait pas mention.

2° Il y aura des guerres et des combats; la nation s'élèvera contre la nation, le royaume contre le royaume (6). D'après cet oracle, l'empire romain fut troublé par des guerres intestines très-violentes. Tout l'intervalle depuis la mort de Néron jusqu'à la prise de Jérusalem. ne fut qu'une suite de guerres civiles entre Othon, Vitellius et Vespasien. Josèphe rapporte aussi des séditions et des révoltes arrivées en divers pays, à Césarée, à Scythopolis, à Ptolémaïde; à Tyr, à Gardare, à Damas, à Alexandrie.

3° Il surviendra des famines, des pestes, des tremblements de terre (7). Et on voit en effet, dans l'intervalle entre la prédiction et l'accomplissement, des malheurs devenus fréquents. Sous l'empire de Claude, il y eut deux famines, dont Dion, Tacite et Suétone parlent avec détail. La Judée n'en fut pas exempte, et Josèphe en raconte une (8), qui est, à ce qu'on croit, la même qu'Agabus avait prédit, et dont il est parlé aux Actes des apôtres (9) et dans Eusèbe (10). Suétone rapporte qu'une peste désola la ville de Rome, la onzième année du règne de Néron ; et Tacite parle d'une autre qui dévasta la Campanie. Selon Josèphe, il y en eut aussi une violente à Jérusalem (11). Quant aux tremblements de terre, Pline, Tacite, Strabon,

(1) Et multi pseudo-prophetæ surgent, et seducent multos. *Matth.* 24, 11 ; *V. Marc.* 13, 6.
(2) V. Act. 8, 9, 10.
(3) V. Act. 13, 6.
(4) V. Act. 21, 38 ; Joseph, Antiq. jud., liv. 20, chap. 2 ; et Guerre des Juifs, liv. 2, chap. 23.
(5) V. Origenes contra Celsum; lib. 1, n. 17.
(6) Audituri enim estis prælia, et opiniones præliorum... Consurget enim gens contra gentem, et regnum in regnum. *Matth.* 24, 6, 7 ; *V. Marc.* 13, 8 ; *Luc.* 21, 11.
(7) Et erunt pestilentiæ, et fames, et terræ motus per loca. *Matth.* 24, 7 ; *V. Marc.* 13, 8 ; *Luc.* 21, 11.
(8) Antiq. jud., liv. 20, chap. 3.
(9) Act. 11, 28.
(10) Eusebius, Hist. eccles., lib. 2, cap. 8.
(11) Guerre des Juifs, liv. et 6, chap. 45.

font mention de beaucoup de villes renversées par ce fléau dans l'Asie, la Sicile, la Calabre, la Campanie, le Pont, la Macédoine, l'Achaïe.

4° A ces fléaux de la terre, Jésus-Christ ajoute des choses épouvantables et des signes qui paraîtront dans le ciel (1). Cette prédiction qui ne pouvait être faite avec vérité que par le pouvoir suprême, seul capable de la réaliser, s'est accomplie littéralement de même que les autres. Il est impossible d'en douter en voyant l'accord parfait sur ces faits de deux historiens différents entre eux de préjugés, et opposés au christianisme: ce sont Tacite et Josèphe. Ils rapportent qu'avant le siége de Jérusalem on vit des prodiges frappants : des armées parurent se répandre dans les airs; une lumière soudaine au milieu de la nuit environna le temple et l'autel ; les portes du temple, qui étaient d'airain, et que vingt hommes pouvaient à peine remuer, s'ouvrirent d'elles-mêmes ; une voix forte sortit du sanctuaire, répétant à plusieurs reprises : Sortons d'ici (2) !

5° Enfin une autre prédiction du Sauveur est qu'alors, ou, comme le dit saint Luc, avant que les autres maux n'arrivent, les apôtres seront livrés, seront tourmentés, seront mis à mort, seront haïs de toutes les nations à cause de leur maître (3). L'accomplissement fidèle de cette prédiction se voit dans les Actes des apôtres et dans leurs épîtres. Du jour où ils commencent à prêcher la foi, jusqu'à celui où ils la scellent de leur sang, toute leur vie n'est qu'une suite de traverses, de persécutions et de supplices.

Mais ce ne sont pas là tous les fléaux : ce n'est, dit Jésus-Christ, que le commencement des douleurs (4).

(1) Terroresque de cœlo, signa magna erunt. *Luc.* 21, 11.
(2) Evenerunt prodigia quæ neque hostiis, neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia. Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma ; et subitò nubium igni collucere templum, expansæ delubri fores, et audita major humana vox, excedere Deos. *Tacitus, Hist.*, lib. 5, cap. 13.
Avant que la guerre fut commencée, le peuple s'étant assemblé le huitième du mois d'avril pour célébrer la fête de Pâques, on vit en la neuvième heure de la nuit, durant une demi-heure, à l'entour de l'autel et du temple, une si grande lumière, qu'on aurait cru qu'il était jour. Environ la sixième heure de la nuit, la porte du temple qui regardait l'orient, qui était d'airain, et si pesante que vingt hommes pouvaient à peine la pousser, s'ouvrit d'elle-même, quoiqu'elle fût fermée avec de grosses serrures, des barres de fer, et des verrouils qui entraient bien avant dans le seuil, fait d'une seule pierre... Avant le lever du soleil, on aperçut en l'air, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés traverser les rues, et se répandre à l'entour des villes, comme pour les renfermer le jour de la fête de la Pentecôte. Les sacrificateurs étant la nuit dans le temple intérieur pour célébrer le divin service, entendirent du bruit ; et aussitôt après une voix, qui répéta par plusieurs fois: Sortons d'ici : *Josèphe, Guerre des Juifs,* liv. 6, chap. 31.
(3) Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos ; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. *Matth.* 24, 9 ; *Marc.* 13, *et seq.* ; *Luc.* 21, 12 *et seq.*
(4) Hæc autem omnia initia sunt dolorum. *Matth.* 24, 8; *V. Marc.* 13, 8; *Luc.* 21, 9.

De plus grands malheurs vont fondre sur Jérusalem. Le divin Sauveur les prédit ; il particularise les circonstances de la ruine de cette ville avec une telle exactitude, que l'historien qui les a racontées dans le plus grand détail paraît n'avoir fait que répéter ce qu'il avait annoncé.

D'abord l'abomination de la désolation, prédite autrefois par Daniel, doit être dans le lieu saint (1). Jésus-Christ, par ces paroles, lie sa prophétie à celle de Daniel, que nous avons rapportée (2). Il montre que le temps est arrivé où elle va s'effectuer. Il est clair que c'est dans la même source que l'un et l'autre ont puisé la connaissance de cette particularité ; et comme, soit à l'une, soit à l'autre époque, elle était imprévoyable à toute la sagacité humaine, ce ne peut être que de Dieu que, soit Jésus-Christ, soit Daniel, l'aient reçue. Nous voyons cette abomination de la désolation dans le lieu saint, ainsi deux fois prédite, effectuée de plusieurs manières, soit par les idoles et les images des faux dieux, qu'y apportèrent les Romains, soit surtout par les meurtres, les sacriléges, les impiétés de tout genre qu'y commirent les Juifs eux-mêmes, et avant et pendant le siége.

Une circonstance annoncée par le Sauveur, est que Jérusalem sera environnée de tranchées (3) : ce fut le moyen qu'employa Tite pour l'empêcher de recevoir aucun secours, et pour l'attaquer à la fois de plusieurs côtés. Il éleva aussi autour de la ville treize forts, pour réussir plus sûrement à la réduire.

Jésus-Christ prédit non-seulement la prise de Jérusalem, mais sa destruction totale. Les nations doivent la fouler aux pieds ; il ne restera plus pierre sur pierre, ni de la ville ni du temple (4). Nous voyons dans Josèphe toutes ces circonstances littéralement réalisées. La ville fut prise, saccagée, réduite en cendres, et tellement détruite *qu'il ne parut plus aucune marque qu'il y eût eu des habitants* (5). Eusèbe de Césarée, qui vivait environ deux siècles après, raconte qu'il a vu de ses propres yeux la charrue des Romains labourer le sol où avait existé Jérusalem (6).

(1) Cùm ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele prophetà, stantem in loco sancto, qui legit intelligat. *Matth.* 21, 15 ; *Marc.* 13, 14 ; *Eusebius, Hist. eccl.*, lib. 3, cap. 5.

(2) Voyez page 106.

(3) Venient dies in te ; et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undiquè. *Luc.* 19, 43.

(4) Amen dico vobis : Non relinquetur hìc lapis super lapidem qui non destruatur. *Matth.* 24, 2; *Marc.* 13, 2 ; *Luc.* 21, 6.

Et ad terram prosternent te ; et filios tuos qui in te sunt ; et non relinquent in te lapidem super lapidem. *Luc.* 19, 44.

Jerusalem calcabitur à gentibus, donec impleantur tempora nationum. *Luc.* 21, 24.

(5) Josèphe, Guerre des Juifs, liv. 7, chap. 1.

(6) Quòd si quicquam nostra historia valet, nostris ipsorum temporibus illam antiquitùs celebratam Sion junctis bobus à romanis viris arari, nostris oculis inspeximus ; et ipsam Jerusalem, quemadmodùm ipsum hoc sit oraculum, instar pomorum custodiæ desertæ, ad extremam redactam solitudinem. *Eusebius, Demonst. evang.*, lib. 5, cap. 15

Quant au temple, Tite désirait ardemment conserver ce superbe édifice ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il fut entièrement, malgré lui, consumé par les flammes (1).

Jésus-Christ avait annoncé que les habitants de Jérusalem seraient passés au fil de l'épée, et emmenés en esclavage dans toutes les nations (2). L'accomplissement de cet oracle est encore certain. Josèphe fait monter à onze cent mille le nombre des Juifs à qui cette guerre coûta la vie, et à quatre-vingt-dix sept mille ceux qui furent pris et vendus comme esclaves (3).

En un mot, selon la parole du divin Sauveur, la calamité de ce malheureux pays devait être telle, qu'on n'en avait pas vu une pareille depuis le commencement du monde (4); et Josèphe employant, sans le vouloir et sans le savoir, les expressions de cette prophétie, dit qu'il ne croit pas que depuis la création du monde on ait vu nulle autre ville tant souffrir (5).

Jésus-Christ avait prédit jusqu'au temps où devaient s'effectuer ces désastres : c'était pendant la durée de la génération à laquelle il parlait (6). Et ce fut en effet trente-six ou trente-sept ans après sa prédiction qu'elle s'accomplit aussi entièrement.

XI. Je le demande avec confiance aux incrédules et aux Juifs les plus obstinés dans leur opinion : quelle prophétie plus convaincante pourraient-ils exiger pour reconnaître dans Jésus-Christ l'envoyé de Dieu? Pourraient-ils s'en figurer une plus positive, plus claire, plus détaillée, et qui se soit plus exactement accomplie jusques dans ses circonstances les plus minutieuses? Les saints Pères, qui présentaient aux incrédules de leur temps, et aux ennemis de la religion de toute classe, cette prophétie, ou plutôt cette collection de prophéties, n'avaient-ils pas raison de la regarder comme une démonstration évidente de la vérité du christianisme (7)?

(1) Josèphe, Guerre des Juifs, liv. 6, chap. 26.

(2) Et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes. *Luc.* 21, 26.

(3) Guerre des Juifs, liv. 6, chap. 45.

(4) Erit autem tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modò, neque fiet. *Matth.* 24, 21 ; *Marc.* 13, 19.

(5) Guerre des Juifs, liv. 5, chap. 27.

(6) Amen dico vobis : Quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant. *Matth.* 21, 35 ; *Marc.* 13, 30 ; *Luc.* 21, 32.

(7) Et hoc vaticinium, quod nunc dicturus sum, idoneum est ad dictorum vim et veritatem commonstrandam. Quodnam est illud vaticinium? Cùm ingressus aliquando esset in templum judaicum, tunc florens, auro fulgens, necnon pulchritudine, magnitudineque ædificiorum, alià quoque instructum omni artificii, materiæque varietate, mirantibus discipulis quid dixit? Nonne creditis hæc omnia? *Amen dico vobis : Non manebit lapis super lapidem* ; ejus destructionem futuram declarans, desolationem, vastitatem, ruinam, quæ nunc Jerosolymis est. Omnia enim ædificia illa præclara conspicuaque diruta sunt. *S. Joannes Chrysost. contra Judæos, quòd Christus sit Deus*, n. 16.

Quando celeberrimum illud templum, et famigera-

XII. On propose cependant contre cette prophétie une objection tirée de la prophétie même. A la prédiction de la ruine de Jérusalem, Jésus-Christ joint immédiatement, et comme un événement qui est très près de celui-là, l'annonce de la fin du monde et du jugement dernier : *Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil sera obscurci, la lune ne répandra plus sa lumière, et les vertus des cieux seront ébranlées. Et alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme; et alors pleureront toutes les tribus de la terre. Et on verra le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande force et une grande majesté. Et il enverra ses anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes, et qui rassembleront ses élus des quatre parties du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre* (1).

XIII. Les interprètes sont partagés sur l'explication de cette partie de la prophétie : les uns l'entendent dans le sens naturel, et pensent qu'en effet c'est du jugement dernier que parle Jésus-Christ dans ses dernières paroles ; les autres prennent cette partie du discours dans un sens métaphorique, et croient que le Sauveur continue de parler, mais en termes figurés, de la désolation des Juifs.

Les premiers observent que ce texte, relatif au second avénement de Jésus-Christ et à son jugement universel, ne suit pas immédiatement ce qu'il a dit de la ruine de Jérusalem ; mais qu'après avoir prédit cette dévastation il passe à une autre prédiction, et annonce les faux christs, les faux prophètes, qui séduiront même les élus, s'il était possible, et il défend de les suivre (1). Ces faux christs, ces faux prophètes, sont tous les chefs de sectes qui s'élèveront dans le cours des siècles, et qui désoleront l'Eglise. C'est à la suite de cette prophétie que vient celle du jugement dernier qu'on nous objecte. Ainsi ces paroles, *aussitôt après*, ne signifient pas, dans le discours du Sauveur, que le jugement dernier arrivera immédiatement après la dévastation de la Judée ; le sens est que ce sera après que les hérésies, les schismes, toutes les diverses sectes auront exercé leurs ravages. Dès lors l'objection tombe. Jésus-Christ, dans toute la suite de son discours, prédit divers malheurs qui doivent arriver après lui : 1° Les faux messies qui vont s'élever ; 2° les guerres, les famines les pestes, les tremblements de terre qui ne tarderont pas à désoler le monde ; 3° les persécutions qui bientôt tourmenteront ses disciples ; 4° l'abomination de la désolation dans le lieu saint, qui précèdera la ruine de Jérusalem ; 5° la destruction de cette ville, de son temple, de la république des Juifs ; 6° les sectes de tout genre qui combattront l'Eglise jusqu'à la fin des temps ; 7° ce qui sera la fin de tout l'ordre actuel, son second avénement pour juger le monde.

Ceux qui entendent les paroles objectées dans un sens figuré disent que l'arrivée du Fils de l'homme annonce le moment où il sera reconnu pour le Messie, que sa venue dans les nuées signifie sa manifestation universelle, d'une manière miraculeuse, par la réception de son Evangile dans tout le monde. Selon eux, les prophètes, par le soleil, la lune, les étoiles, les forces du ciel, entendent les rois, les princes, les armées. Ils citent plusieurs exemples de semblables métaphores dans les écrits prophétiques, et ils disent que les Juifs, accoutumés à ce langage, le comprenaient parfaitement. Il est clair que dans cette seconde explication il n'y a pas d'objection : Jésus-Christ continuant de parler du même objet dans les deux parties de son discours, il ne peut pas y avoir d'opposition entre l'une et l'autre.

Comme il ne s'agit ici que de résoudre une difficulté des incrédules, je crois inutile de prendre un parti entre ces deux opinions : l'une et l'autre interprétation est en elle-même admissible ; l'une et l'autre répond d'une manière satisfaisante à l'objection : en conséquence, on peut choisir entre elles celle qui paraîtra la plus vraisemblable.

XIV. Parvenu au terme de cette longue dissertation, je me retourne pour jeter un coup-d'œil sur la carrière que j'ai fournie ; et ce que j'ai parcouru en

tissimam Judæorum metropolim, quæ multis in bellis absque sanguine victrix olim extitit, ignis romanus ad terram declinavit, quòd in ipsâ contra Christum infanda illa fuerint perpetrata, tunc sanè et ipsi per totum orbem terrarum, instar mancipiorum, dispersi sunt. Cùm enim eos ipse qui injuriâ tam enormi affectus fuerat tollere de medio potuisset, multis de causis id non fecit. Primò quidem tempus ipsis concedens ad pœnitentiam agendam ; deinde verò ut et prædictiones ipsius viderent in opus productas. Alia enim erat : *Ecce relinquetur domus vestra deserta.* Alia erat hæc : *Non manebit lapis super lapidem qui non destruatur. S. Isidorus Pelusiota*, lib. 4, epist. 74.

Hierosolymæ urbis obsidionem Christus eversionemque prædixit ; templumque illud celeberrimum funditùs evertendum ; Judæos etiam, qui ipsum crucifixuri erant, extorres toto orbe dispergendos. Videamus igitur an hæc prædictio ad eventum pervenerit ; at de Judæis quidem vos dubitaturos non puto. Ab illâ enim urbe expulsi sunt et terrarum omnium facti inquilini. Templi verò solitudinem, et à fundamentis eversionem, qui ipsi vidistis, confitemini, reliqui verò narrantibus credite. Ego enim hisce oculis vidi solitudinem illam, et prædictionem quam auditu acceperam, oculis sum intuitus, veritatemque laudavi et adoravi ; veritatem ergo prædictionis hujus res ipsæ clarissimâ voce testantur. *Theodoretus, serm.* 11 *de Judicio et Fine.*

(1) Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum ; et stellæ cadent de cœlo ; et virtutes cœlorum commovebuntur. Et tunc parebit signum filii hominis in cœlo; et tunc plangent omnes tribus terræ ; et videbunt filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multâ et majestate. Et mittet angelos suos cum tubâ et voce magnâ ; et congregabunt electos ejus à quatuor ventis, à summis cœlorum usque ad terminos eorum. *Matth.* 24, 29, 30, 31 ; *Marc.* 13, 24 *et seq.*; *Luc.* 21, 25 *et seq.*

(1) Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hìc est Christus, aut illic, nolite credere ; surgent enim pseudochristi et pseudo-prophetæ ; et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi. Ecce prædixi vobis : si ergo dixerint vobis, ecce in deserto est, nolite exire ; ecce in penetralibus, nolite credere. *Matth.* 24, 23 *et seq.* ; *Marc.* 13, 21 *et seq.*

détail, je le contemple dans son ensemble. Je vois Jésus-Christ élevé entre l'ancienne et la nouvelle loi, prophétisé dans l'une, prophétisant dans l'autre, objet des siècles passés, père des siècles futurs (1). Les temps qui l'ont précédé se sont succédé pour le proclamer par leurs prédictions ; ceux qui le suivent s'écoulent pour accomplir les siennes. Il fut annoncé dès la création du monde, il en a annoncé jusqu'à la destruction. Placé au milieu de la sphère religieuse, ce soleil de vérité est tout à la fois le foyer de lumière qui l'éclaire et la vivifie tout entière, et le centre commun qui attire tout à lui, et auquel toutes les parties tendent et viennent aboutir. Tout ce que nous voyons dispersé dans le long cours des âges se réunit dans sa personne : pour le préparer ou pour l'adorer, se sont formés et détruits les empires ; depuis nos premiers parents jusqu'à nos derniers neveux, toutes les générations qui se sont successivement remplacées sur la terre, ont été, sont et seront soumises à sa loi : c'était sa loi qu'Adam recevait dans le paradis terrestre, sa loi que Dieu dictait aux patriarches, sa loi que Moïse publiait au pied du mont Sinaï, comme c'est sa loi que nous nous glorifions de suivre. Espéré ou reçu, attendu ou reconnu, c'est toujours lui qui est l'objet des vœux de tous les justes. Le christianisme est constamment la seule vraie religion de la terre. Ennemis de cette religion universelle, de quelque classe que vous soyez, nous vous invitons à la contemplation de ce magnifique spectacle : considérez cette identité de religion dans tous les temps ; fixez vos regards sur le dogme fondamental de la foi au Rédempteur, traversant majestueusement et sans altération toute l'étendue des siècles, depuis celui où les siècles naquirent avec le monde, jusqu'à celui où le monde et les siècles périront ; embrassez dans un coup d'œil l'ensemble des prophéties et des histoires ; saisissez le rapport des unes et des autres ; voyez dans les prophètes les précurseurs des historiens, dans les historiens les échos des prophètes, et dans Jésus-Christ le lien qui les rapproche, les unit et les resserre : en voyant clairement quel est le but de tous les événements, vous obstinerez-vous encore à n'en pas reconnaître l'auteur ?

(1) Pater futuri seculi. *Is.* 9, 6.

LEFRANC DE POMPIGNAN VITA.

Lefranc (Joannes Georgius), marchio De Pompignan, celeberrimi poetæ frater, est oriundus è Monte-Albano, 22 februarii 1715, nobilissimâ stirpe, in primis magistratûs muneribus jamdudùm versatâ. Anicii episcopus anno 1743, dein Viennæ archiepiscopus electus anno 1774, obiit Lutetiæ Parisiorum, die 30 decembris 1790. Vir Ecclesiæ defensor fervidus, Galliæ decus, virtutum scriptorumque famâ ac laude inclaruit, philosophiæ recentioris debellator acerrimus, sophisticæque gentis felix formidandusque insectator.

Multa edidit opera, inter quæ sunt : *Quæstiones variæ de incredulitate;* luculenter scriptum opus quæstiones quinque rimatur : 1° An sint increduli multi ; 2° quis sit fons incredulitatis ; 3° an increduli impavido fruantur ingenio ; 4° an incredulitas cum probitate possit sociari ; 5° an incredulitas reipublicæ noceat. *Incredulitas per prophetias debellata*, opus quod nunc denuò typis mandamus ; *Religionis ultrix adversùs incredulitatem ipsa incredulitas,* ubi nova molientes cum nova tentantibus confert et committit, discordiisque propriis attritos humi relinquit, intacto salvoque religionis splendore. *Devotio cùm ingenio conciliata,* ubi optimè pietatem cum litterarum scientiarumque cultu, reipublicæ negotiorumque gestione et studio quadrare ostendit. *De recto auctoritatis temporalis usu in his quæ ad religionem spectant*, ubi utriusque potestatis terminos circumscribit. *Instructio pastoralis ad incredulos ; Codex criminum ; Dictionarium antiquitatum ; Elementa historiæ Romanæ ; Historia Drusarum, gentis Albanicæ ; Vita Mæcenatis.* Scripta sunt omnia hæc, dùm episcopatum Anicii occuparet. Paululùm à principiis suis descivisse visus est, cùm in *Conventu nationali* partes non obscuras suscepit, fidens nimis, et quò tenderet ignarus. Mansuetudine ingenitâ deceptus, auspicaciùs de aliis sentiens, molliores animos ingruenti tempestati opposuit, clam et occulto luctu, quæ corripere palam non erat ausus, deplorans, interno dolore absumptus peresusque occubuit. Illi præ cæteris exprobratur occultata summi pontificis epistola, in quâ ei papa quid de *Constitutione civili* foret sentiendum explanabat. Talem sub modio recondens lucem, quot socios in errorem dilabi permisit, pontificiæ sententiæ inscios, silentiumque pro assensu interpretatos ! Quæ scribendo sparserat, tacendo semina obtrivit. Quid misericordiæ Judex supremus in virum Religionis studiosissimum, sed procellarum fluctu jactatum, formidinis intemperantiâ raptum, luctu enervi quidem, sed sincero assumptum, conferre potuerit, nescimus. Deus ipse scit.

L'INCRÉDULITÉ
CONVAINCUE PAR LES PROPHÉTIES.

Discours Préliminaire.

Sur la preuve tirée des prophéties.

S'il était nécessaire de prouver que Dieu peut connaître avec une certitude infaillible les choses futures, on trouverait la preuve de cette vérité dans les prophéties, qui sont le sujet de cet ouvrage. Le fait, sans autre examen, emporte la possibilité ; et l'on ne peut nier que Dieu n'ait prévu ce qu'il a fait prédire.

Mais nos incrédules sont-ils du nombre de ces aveugles philosophes à qui S. Augustin (1) reproche de rendre les hommes sacriléges, pour les rendre libres? Disputent-ils à Dieu la prescience de l'avenir? Croient-ils que des événements arrivés dans le temps n'aient pu être présents de toute éternité à une intelligence infinie? Refuser à Dieu cette connaissance, ce serait anéantir sa nature. S'il est des vérités que Dieu ait ignorées, il a manqué quelque chose à sa perfection. Si ses connaissances se sont augmentées, à mesure que les événements, qu'il ignorait, lui ont été découverts, il a donc acquis en certains moments ce qu'il n'avait pas en d'autres. Admettre dans la nature divine des bornes et des progrès, qu'est-ce autre chose que lui ravir son immutabilité, sa souveraine perfection, et se contredire dans les termes, en appellant Dieu ce qui ne l'est pas? Les incrédules voudraient-ils nous réduire à la nécessité de défendre contre eux non plus seulement la révélation et les mystères qu'elle renferme, mais les premiers principes qu'enseigne la raison humaine ?

En vain diraient-il que la prescience divine est incompatible avec la liberté des créatures raisonnables : l'objection n'est pas nouvelle. Les diverses conséquences qu'on a tirées de cette prétendue incompatibilité, ont formé des erreurs aussi opposées les unes aux autres, qu'elles l'étaient toutes à la vérité. Les uns, plus respectueux pour la Divinité, ont méconnu le libre arbitre de la créature en des actions infailliblement prévues par le Créateur. D'autres, plus jaloux d'une prérogative sans laquelle il n'y aurait parmi les hommes ni vice, ni vertu, ni exhortation, ni repentir, ni châtiment, ni récompense, n'ont pas craint de soumettre Dieu même aux ténèbres de l'ignorance, pour affranchir les actions libres de la nécessité que leur imposait, selon eux, la certitude d'une prévision éternelle.

Les incrédules, à ne consulter que l'intérêt de leur cause, devraient être plus favorables au premier de ces deux excès. Sans doute ils l'adopteraient volontiers, s'ils considéraient avec attention tout l'avantage que le christianisme peut tirer de ces trois dogmes réunis, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et le libre arbitre. Il semble néanmoins que les incrédules modernes, honteux des emportements de leurs prédécesseurs, ne disputent plus que faiblement sur l'immortalité de l'âme, et qu'avec l'existence de Dieu, ils reconnaissent ouvertement le libre arbitre.

Mais qu'ils ne se croient pas autorisés par cet aveu à contester l'étendue infinie de la prescience divine. Il ne leur est pas plus permis de faire injure au Créateur, que d'avilir la créature. Le témoignage de la raison n'est pas moins exprès ni moins décisif pour la prescience que pour le libre arbitre; et loin qu'on puisse combattre l'une de ces vérités par l'autre, la nécessité de les retenir toutes deux, jointe à la difficulté de les concilier, est une démonstration contre l'incrédule qui rejette dans la révélation tout ce qu'il ne conçoit pas. Qu'il apprenne par cet exemple à révérer l'impénétrable obscurité qui dérobe à ses yeux la liaison des dogmes qu'on lui propose. En voilà deux que la foi enseigne, et qui ont également pour eux le suffrage de la raison. Dieu a prévu de toute éternité les actions des créatures intelligentes, et ne peut pas plus se tromper dans cette prévision, qu'il ne peut cesser d'être Dieu : cependant ces créatures agissent librement, et leur liberté ne souffre aucune atteinte de la certitude infaillible avec laquelle Dieu a su ce qu'elles feraient. Il faut que toutes les subtilités d'une raison présomptueuse viennent se briser contre cette inébranlable doctrine. Si l'incrédule ne peut l'éclaircir par des explications qui le satisfassent, si l'accord de deux vérités qui paraissent contradictoires est pour lui un mystère incompréhensible, qu'attend-il encore pour confesser la faiblesse de son esprit et la médiocrité de ses connaissances? Que veut approfondir dans la révélation un homme forcé de s'arrêter à chaque pas dans les sciences qui sont du ressort de la raison?

Ce n'est pas qu'on prétende interdire aux incrédules des recherches modestes sur la manière d'accorder le libre arbitre de l'homme avec la prescience de Dieu. On ne condamne qu'une vaine et téméraire curiosité toujours prête à s'élever contre ce qui surpasse ses lumières, et qui, trop attachée à une vérité, accuse d'erreur tout ce qu'elle ne peut concilier avec son dogme favori. En retranchant cette curiosité, il est permis d'entreprendre la conciliation des deux vérités dont nous parlons.

Si les incrédules peuvent vaincre leur dégoût pour

(1) S. Aug. de Civitate Dei, l. 5, c. 9.

des dissertations scholastiques, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur les réponses de nos philosophes et de nos théologiens aux objections formées contre l'infaillibilité de la prescience divine. Ils apprendront d'eux comment cette infaillibilité subsiste avec la liberté de l'action prévue. On leur dira que la nécessité qui résulte de la prévision de Dieu n'est pas ennemie du libre arbitre, parce que, s'il est vrai, s'il certain, s'il est infaillible que l'homme fera ce est que Dieu a prévu, ce n'est pas précisément à cause que Dieu l'a prévu ainsi; mais au contraire Dieu ne l'a prévu qu'à cause que l'homme devait agir ainsi : en sorte que la prescience divine, quoique antérieure dans l'ordre des temps, selon notre manière de concevoir, à l'action de l'homme, n'en détermine pas néanmoins l'existence, mais plutôt la suppose future; semblable à la présence d'un homme qui, témoin oculaire d'une action, ne peut se tromper dans ce qu'il voit de ses propres yeux, sans que sa présence soit cause de ce qui se fait devant lui. Il n'est pas possible que ce qu'il voit ne se fasse réellement : mais l'auteur de l'action agit avec une entière liberté; et il pouvait faire, en agissant autrement, que le témoin qui le regarde, vît une action toute différente. De même il est impossible que Dieu se trompe dans sa prescience, et que ce qu'il a prévu n'arrive point. Mais cette prévision n'influe pas sur le choix volontaire et libre de la créature : et si celle-ci, comme il dépendait d'elle, avait fait un autre choix, la prévision de Dieu n'aurait pas eu le même objet.

On ajoutera aux incrédules que la prescience divine, par la raison même qu'elle est infaillible, doit s'étendre non-seulement sur les actions futures, mais encore sur les circonstances de ces actions. Sont-elles l'effet d'une nécessité inévitable? Dieu les a prévues comme nécessaires. Sont-elles librement produites? Dieu les a aussi prévues comme libres. Et puisqu'il ne peut pas plus se tromper dans la manière que dans la réalité même de ce qu'il prévoit, soutenir que l'infaillibilité de la prescience divine détruit la liberté des actions humaines, c'est tomber dans une contradiction manifeste.

Voilà ce qu'on peut dire de plus raisonnable et de plus simple, pour soulager l'esprit humain accablé sous la majesté d'un Dieu qui a connu de toute éternité les actions futures des êtres intelligents qu'il a voulu créer. On dispense les incrédules, s'ils sont contents de ces réponses, d'entrer plus avant dans l'examen des systèmes qui partagent les écoles. On y agite sur la science de Dieu et sur le libre arbitre de l'homme beaucoup d'autres questions, qui peuvent être ignorées sans péril, et dont l'étude serait déplacée dans les incrédules. Il y a pour eux quelque chose de plus pressé que de discuter les décrets prédéterminants des Thomistes, et la science moyenne des Molinistes. Ils doivent convenir d'abord, je ne dis pas seulement avec ces écoles, mais avec toutes les sectes chrétiennes, des principes fondamentaux de la religion. La prescience est du nombre de ces principes. On a vu que l'idée seule de Dieu en démontre la certitude. On a vu comment on peut l'allier, par le secours du raisonnement, avec le libre arbitre, qui n'est pas d'ailleurs moins évidemment prouvé que la prescience. C'en est assez pour décider contre les incrédules, qui voudraient douter de cette prescience, la question de droit, avant même que d'établir le fait par les prophéties que nous devons examiner.

Il était digne de Dieu de confondre ces doutes injurieux à sa perfection infinie par des preuves de fait aussi convaincantes en elles-mêmes, et plus intelligibles à la plupart des hommes que des démonstrations métaphysiques. On peut croire, sans se rendre coupable de présomption, que c'est une des fins que Dieu s'est proposée, en inspirant tant de prophètes. Il manifeste chacun de ses attributs par des opérations qui lui sont conformes : sa bonté, par les bienfaits qu'il répand; sa justice, par la punition du péché; sa prescience, par la prédiction des choses futures. Tous ces effets concourent néanmoins à faire éclater la grandeur et la souveraineté de son être, à distinguer son langage lorsqu'il parle aux hommes, et à confirmer la vérité de ce qu'il leur déclare. Mais parmi ces admirables effets, quel autre plus capable que la prophétie de prouver la divinité d'une révélation?

Toutes les manières dont il a plu à Dieu d'autoriser ses oracles sont également respectables. On n'a garde d'en élever aucune en dégradant les autres. Les miracles en particulier suffiraient, au défaut de toute autre preuve, pour le triomphe de la foi sur l'incrédulité. Toutefois, s'il est permis à l'esprit humain de comparer ensemble, non les œuvres divines en elles-mêmes, mais les diverses impressions qu'elles font en lui, il semble qu'il doive être plus étonné d'une prophétie que d'un miracle; et que, ne pouvant méconnaître dans l'un et dans l'autre l'opération de Dieu, il la trouve plus marquée dans une prédiction de l'avenir, que dans une interruption des lois de la nature. Dans le miracle, la matière, qui est un être purement passif, obéit à Dieu sans résistance. Elle prend sous sa main des formes et des arrangements auxquels nous ne sommes pas accoutumés, mais qui n'altèrent pas son essence, et n'excèdent pas l'idée que nous avons naturellement de la toute-puissance du Créateur. Aussi n'est-ce pas le défaut de pouvoir qu'opposent à Dieu ceux qui contestent avec Spinosa la possibilité des miracles. Ils ne se fondent que sur son immutabilité. Comme s'il n'était pas aisé de concevoir que Dieu, sans changer de volonté, peut changer les lois de la nature; le même décret, qui est éternel, ayant embrassé tout à la fois et l'établissement et l'interruption de ces lois! Mais il est plus difficile de comprendre comment une action non-seulement libre, mais au-dessus de toutes les conjectures, souvent même opposée à toutes les apparences, a pu être prévue avec certitude plusieurs siècles avant qu'elle arrivât. Et s'il est si difficile de l'imaginer d'une seule action, combien plus d'une multitude d'événements aussi peu liés les uns aux autres, qu'à ce qui se pas-

sait dans le temps de leur prédiction. De là vient que des philosophes, aussi éclairés qu'ils pouvaient l'être dans les ombres de l'idolâtrie, tels que Cicéron (1), n'ont pu se résoudre à croire l'infaillibilité de la prescience divine. De là vient que d'autres auteurs, qui, sans abjurer le christianisme, ont voulu en retrancher tous les mystères, comme les Sociniens, ont combattu cette même infaillibilité. Les objections que les incrédules proposent avec eux contre ce dogme se tournent donc en preuves contre eux. Plus il leur paraît étrange que Dieu ait prévu ce que l'homme pouvait ne pas faire, plus ils rendent hommage à l'excellence de la prophétie, moins ils peuvent se dispenser de reconnaître la divinité d'une religion appuyée sur un témoignage si peu vraisemblable, selon eux, et néanmoins si réel et si positif.

Une autre raison qui donne à la preuve tirée des prophéties une espèce de supériorité, est celle qu'ont fait valoir les premiers défenseurs du christianisme. Il est des prophéties, et ce sont précisément les plus merveilleuses et les plus décisives pour la religion, dont l'accomplissement n'a pas même besoin d'être prouvé. On voit de ses propres yeux les événements prédits. Il suffit alors, pour se convaincre que Dieu a parlé, de savoir que les prophéties ont précédé les événements. Et qui peut sérieusement le nier, lorsqu'on les voit entre les mains d'une nation plus ancienne que le christianisme, et qui, loin de les avoir reçues des chrétiens, aurait un intérêt essentiel à détruire des monuments si favorables pour eux? Il y a quelque chose de moins palpable dans les miracles qui servent de fondement à la religion, tels que ceux de Moïse et de Jésus-Christ. Je sais qu'ils sont indubitables pour quiconque les examine avec un peu d'application. Mais ils n'ont plus de témoins oculaires, comme en a l'état du peuple juif ou celui de l'Eglise chrétienne.

C'est le sens dans lequel on explique avec raison un texte de l'apôtre saint Pierre. Il avait d'abord allégué, en preuve de la mission divine de Jésus-Christ, sa transfiguration glorieuse sur le Thabor, et cette voix descendue du ciel qui l'avait déclaré sur la montagne sainte le Fils bien aimé de Dieu. Saint Pierre se donnait lui-même pour témoin de ces faits (2). Il avait vu la majesté de Jésus-Christ. Il avait entendu la voix du Père céleste; et il ne prétendait pas que son témoignage pût être rejeté comme suspect. Les miracles qu'il faisait pour l'autoriser, le caractère irréprochable de sa personne, ses souffrances, étaient des garants assez surs de sa sincérité. Cependant, quelque recevable que fût son témoignage, saint Pierre lui préfère les oracles des prophètes comme plus authentiques: *Et habemus firmiorem propheticum sermonem.* C'est que les hommes auxquels il parlait, et qui devaient dans la suite des siècles lire son Épître, n'avaient pas vu, comme lui, les faits qu'il leur racontait : au lieu que l'accomplissement des prophéties était dès lors présent aux yeux, et devait encore l'être d'une manière plus sensible, à mesure qu'il acquérait par la révolution des années plus d'éclat et de stabilité. Et les hommes étant plus disposés à croire ce qu'ils voient eux-mêmes, que ce qu'ils entendent dire aux témoins les plus dignes de foi, saint Pierre ne balançait pas à reconnaître plus de force pour la conviction des esprits dans l'accomplissement des prophéties, que dans les prodiges qui avaient accompagné l'avénement de Jésus-Christ.

Ajoutons un dernier motif de préférence, qui n'a pas non plus échappé aux saints Pères. Les miracles prouvent évidemment la vérité du christianisme. Mais ils laissent quelques subterfuges à ses ennemis. Les Juifs, et après eux Celse et Porphyre, ont attribué ces miracles à la magie. Cette réponse est trop contraire aux principes de nos incrédules pour qu'ils l'adoptent. La magie n'est pas moins chimérique pour eux que les vrais miracles. Il est plus de leur goût de soupçonner de l'imposture et de la fourberie dans les faits extraordinaires dont ils ne peuvent absolument nier toutes les circonstances. Quelque frivoles que soient ces deux accusations, il n'est pas même possible de s'en servir contre l'accomplissement des prophéties. Dira-t-on, suivant la remarque de saint Augustin (1), que Jésus-Christ par un enchantement magique ait suscité, plusieurs siècles avant sa venue, des prophètes pour prédire tout ce qui devait lui arriver? Ici les anciens ennemis du christianisme sont forcés de se taire. Y a-t-il plus d'apparence à soutenir que les caractères du Messie ayant été prédits au hasard, Jésus-Christ, pour s'en faire honneur, a subi volontairement une mort cruelle et ignominieuse? Nous attendons qu'une telle absurdité soit sortie de la bouche des incrédules, pour les croire capables de l'avoir pensée. Mais quand ils en seraient réduits à cette extrémité, expliqueraient-ils comment Jésus-Christ, dans le dessein de se faire regarder comme le Messie prédit, a pu choisir la tribu dont il devait naître, le temps et le lieu de sa naissance, une croix pour l'instrument de son supplice, du vinaigre pour étancher sa soif dans les derniers moments, des bourreaux pour diviser entre eux une partie de ses vêtements, et tirer l'autre au sort? Le mensonge n'a donc pas plus de part que la magie à l'accomplissement des prophéties; et cette preuve est entièrement à l'abri des injustes soupçons formés contre les miracles.

Il n'est pas surprenant qu'une preuve si lumineuse ait été souvent employée par Jésus-Christ, l'objet des

(1) Lib. 2 de Divin.

(2) Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et præsentiam; sed speculatores facti illius magnitudinis. Accipiens enim à Deo Patre honorem et gloriam, voce delapsâ ad eum hujuscemodi à magnificâ gloriâ : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui, ipsum audite. Et hanc vocem nos audivimus de cœlo allatam, cùm essemus cum ipso in monte sancto; et habemus firmiorem propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes. 2 *Petr.* 1, 16, 17, 18, 19.

(1) Lib. 12 contra Faustum, c. 45.

prophéties, par les apôtres, par les saints Pères, par tous les auteurs ecclésiastiques qui ont entrepris à leur exemple l'apologie de notre religion. Il n'est point de preuve qui ait plus contribué à la conversion des infidèles et à la propagation du christianisme. Il s'est trouvé, je l'avoue, des écrivains audacieux qui, préférant dans l'explication des prophéties l'autorité des rabbins à celle de toute l'antiquité chrétienne, ont réduit aux seuls miracles les fondements de notre croyance. Mais ils ont tenté inutilement de nous arracher des armes tant de fois victorieuses. Elles ont terrassé les Juifs et les Païens. J'espère qu'on verra dans cet ouvrage qu'elles ont la même force contre les incrédules modernes.

L'usage que je prétends en faire est même plus dégagé de toute controverse épineuse, que s'il fallait livrer de nouveaux combats aux anciens adversaires du christianisme : et nos incrédules seraient vaincus, quand on leur accorderait ce que les Juifs et les Chrétiens judaïsants ont avancé sur les prophéties qui regardent Jésus-Christ et son Eglise. Ceux-ci ne disconviennent pas qu'il n'y ait dans le corps des saintes Écritures des prophéties véritablement accomplies. Ils sont contents, pourvu qu'on leur permette de détourner à d'autres personnes et à d'autres événements les oracles dont on fait l'application à Jésus-Christ. Les incrédules en demandent davantage. Comme ils ne connaissent aucune religion révélée, et qu'ils méprisent également les Écritures admises par les Juifs, et celles qui entrent dans le canon des Chrétiens, ils rejettent par une conséquence nécessaire toutes les prédictions. Leur prouver l'accomplissement d'une seule, c'est renverser leur système. Je veux pour un moment qu'il faille recevoir les interprétations judaïques qui font cadrer à Ezéchias, à Josias, à Jérémie, à Zorobabel, à Judas Machabée, les prophéties que les apôtres et les Pères ont entendues de Jésus-Christ. Nous aurons alors une preuve de moins en faveur de la religion chrétienne. Mais les Juifs profiteront seuls de notre perte : et puisqu'enfin ces prophéties, de quelque manière qu'on les explique, ont eu un accomplissement véritable, l'incrédulité demeure toujours confondue.

Que si elle croit pouvoir tirer quelque avantage d'une prétendue obscurité, qu'il est néanmoins très-facile de dissiper, que répondra-t-elle à ces prophéties où les Juifs et les Chrétiens, d'un commun accord, ont toujours trouvé le même accomplissement? A celles qui ont appelé Cyrus par son nom deux cents ans avant sa naissance, qui ont annoncé ses conquêtes, le siége et la prise de Babylone, la ruine entière et la profonde humiliation de cette ville autrefois si puissante et si orgueilleuse? A celles qui ont prédit avec tant de clarté la chute des quatre plus grands empires qu'on eût vus dans le monde; l'irruption de Xerxès dans la Grèce, celle d'Alexandre dans l'Asie, la marche rapide et les prodigieuses victoires de ce conquérant, le partage de ses états entre quatre successeurs qui ne seraient pas issus de son sang, les guerres et les trompeuses alliances des rois d'Egypte et de Syrie, les fureurs d'Antiochus contre Jérusalem? Pour juger de la divinité de toutes ces prophéties, on n'exige pas des incrédules un long et pénible examen. Qu'ils se souviennent de ce qu'ils ont lu dans toutes les histoires, et qu'ils disent de bonne foi par quelle lumière Isaïe et Daniel ont pu connaître et annoncer de si loin de tels événements. L'inspiration peut-elle être marquée à des traits plus sensibles? Mais s'ils la reconnaissent dans ces deux hommes, tout est décidé contre eux. S'il y a des prophètes, il faut croire ce qu'ils ont enseigné. De Daniel et d'Isaïe, on remonte bientôt à David et à Moïse; et en reprenant cette chaîne, on ramène inévitablement les incrédules à Jésus-Christ et à la nouvelle loi.

En parlant ainsi, mon dessein n'est pas de négliger dans cet ouvrage les prophéties qui regardent directement Jésus-Christ. Ce serait se priver dans la réfutation des incrédules d'un trop grand avantage. Les preuves qui accablent les Juifs tombent également sur ceux qui font profession de ne rien croire. Je les exposerai donc, mais sans m'assujétir à la méthode qu'on suit ordinairement contre les Juifs, et sans supposer, avec des adversaires tels que les incrédules, la vérité de la révélation judaïque.

On ne doit pas s'attendre à voir ici des types et des allégories. J'ai toujours été persuadé que les figures, même les plus respectables, sont plus propres à l'édification des fidèles qu'à la conviction des ennemis du christianisme. Peut-être aurai-je un jour le loisir de traiter avec quelque détail cette fameuse question, d'en approfondir les principes, en prenant pour guide la tradition, d'indiquer un juste milieu entre les deux extrémités vicieuses, dont l'une condamne indistinctement toutes les figures, et n'approuve tout au plus que celles qui sont expressément marquées dans le nouveau Testament; l'autre commence, à la vérité, par avouer qu'il y a quelques endroits dans l'ancien Testament qui ne sont pas figuratifs, mais permet ensuite d'y chercher portout des figures, use elle-même de cette prétendue liberté en adoptant les allégories les plus froides et les plus forcées, propose de faibles conjectures comme des preuves concluantes, et, ce qui est encore plus répréhensible, dégrade la lettre malgré les protestations qu'elle fait de la respecter, étend les figures au-delà de la personne de Jésus-Christ et des caractères généraux de l'Eglise chrétienne, cherche dans les livres saints les personnes et les événements qui l'intéressent, et par un dernier attentat livre les divins oracles au délire fanatique d'un esprit révolté contre l'autorité légitime.

Je me bornerai dans la matière présente aux prophéties purement littérales. Je n'entreprendrai pas même, en les expliquant, de réfuter directement la dangereuse opinion qui, dans les plus magnifiques et les plus claires de ces prophéties, joint un premier accomplissement à celui qui regarde Jésus-Christ et son Eglise. Il me suffit aujourd'hui que les partisans de cette opinion reconnaissent ce dernier accomplis-

sement comme véritable, comme littéral, comme démonstratif en faveur de la religion chrétienne. Je prends droit de cet aveu, sans examiner comment il s'accorde avec le premier sens qu'ils donnent à ces prophéties. Si dans l'application qui en sera faite à Jésus-Christ, on trouve une exclusion manifeste de ce sens étranger, il faudra l'attribuer à la force et à l'énergie du texte, qui n'est susceptible d'aucune autre interprétation : et j'ose défier les incrédules de détruire la mienne, en rétablissant celle que j'aurai rejetée. Qu'ils étudient, j'y consens, les raisons sur lesquelles ces hardis critiques fondent leur système. Mais qu'ils conviennent ensuite que Jésus-Christ doit être bien visible dans ces prophéties, puisque les interprètes, qui prétendent y apercevoir un sens qui ne se rapporte pas à lui, ne peuvent cependant l'y méconnaître.

Mais il faut avant toutes choses leur apprendre sous quelles conditions on exige que leur incrédulité se rende à l'argument tiré des prophéties. Ils jugeront par cet exposé qu'on n'a pas dessein de les surprendre, qu'on ne prodigue point à de légères preuves le nom de démonstration, et que si la religion chrétienne leur ordonne de croire des mystères inconcevables, ce n'est qu'après en avoir acquis le droit par des motifs invincibles *de crédibilité*.

Il n'y aurait jamais eu dans le monde des oracles trompeurs, si les hommes n'eussent été intimement persuadés que Dieu, qui possède la science de l'avenir, daigne quelquefois la communiquer à ceux qu'il inspire. Une folle curiosité dans les uns, et la cupidité dans les autres, ont produit cette fausse imitation de la prophétie. On l'a vue parmi les païens, non pas toujours à la vérité par la malice seule des hommes, ainsi que l'ont prétendu Wandale et l'ingénieux (1) auteur qui a donné à ce nouveau système un tour si agréable. Car il est certain que, si une fourberie toute humaine a présidé à la plupart des oracles du paganisme, le démon, par une permission particulière de Dieu, a souvent dicté les réponses des prêtres et des prêtresses des idoles; et le savant père Baltus, jésuite, a mis le sentiment des Pères sur ce point dans un degré d'évidence qui ne permet plus de penser autrement. On a vu de même de faux oracles parmi les Juifs. Mais dans quelque nation qu'ils aient été prononcés, il y a toujours eu des différences essentielles et palpables entre eux et les vraies prophéties.

La plus importante est celle qui est si souvent et si fortement inculquée dans l'Ecriture sainte. Prévoir les événements futurs qui dépendent d'une cause libre, est un attribut incommunicable de la Divinité : les prédire est une opération qui surpasse les lumières, non-seulement de l'homme le plus éclairé, mais de toute intelligence créée. Un astronome peut connaître avec certitude et annoncer par avance des phénomènes naturels, suites nécessaires de la révolution

(1) *Histoire des Oracles*, par M. de Fontenelle.

constante et uniforme des corps célestes. Ainsi sont prédites les éclipses par un calcul aussi infaillible que les lois de la nature sont invariables. Un habile politique qui connaît parfaitement les hommes et leurs différentes mœurs, qui a fait de profondes réflexions sur les événements qui l'ont précédé, et sur ceux qui se passent de son temps, peut former d'heureuses conjectures sur l'avenir. Ainsi le judicieux Polybe, en examinant la diverse constitution des républiques de Rome et de Carthage, a sagement conjecturé ce qui devait arriver à l'une et à l'autre. Mais il pouvait le faire sans être prophète; et tous ceux qui raisonnent de la sorte n'ont besoin pour cela que d'une prudence qui n'est pas toujours exempte d'erreur, quelque clairvoyante qu'elle puisse être. Les esprits dégagés de tout commerce avec la matière ont encore plus de pénétration et de sagacité que les hommes, soit pour la prévision des effets purement physiques, soit pour la combinaison de l'avenir avec le passé. Ils peuvent même savoir et découvrir aux autres des secrets inaccessibles à l'esprit humain. Ainsi, selon la remarque de quelques Pères, ont-ils prédit des maux dont ils devaient être les auteurs. Ainsi ont-ils manifesté dans un endroit ce qui était arrivé dans un autre lieu trop éloigné pour qu'il fût humainement possible d'en être si promptement instruit. Mais la prévision certaine des actions libres est au-dessus de leurs lumières. Elle est réservée à la nature divine. Des oracles trompeurs, soit qu'ils fussent rendus par l'influence de ces esprits pervers, soit qu'ils n'eussent d'autre principe que la fourberie des devins consultés, n'ont jamais prédit des événements de cette espèce; et toutes les fois qu'ils ont voulu en parler, l'ambiguité de leurs réponses a décelé leur ignorance.

L'accomplissement d'une prophétie sur des événements qui dépendent d'une cause qui agit avec liberté, est donc un témoignage incontestable de l'inspiration divine. *Voici le signe* (1), disait Moïse, *auquel vous distinguerez les paroles que Dieu n'a pas inspirées. Lorsqu'un prophète aura prédit au nom du Seigneur un événement qui ne sera pas arrivé, le Seigneur n'a pas parlé par sa bouche. C'est une fiction de ce téméraire prophète, et alors vous le mépriserez.* Isaïe, quoique persuadé avec le Psalmiste (2) que *les démons étaient les dieux des gentils*, les défiait (3) *d'annoncer les choses futures*, et il leur offrait à cette condition de reconnaître leur divinité. Jérémie confondait par la même preuve l'audace d'un de ces imposteurs qui usurpaient sans mission le ministère prophétique. Il le ramenait à l'exemple des prophètes qui les avaient précédés l'un et l'autre. Il sommait le peuple juif de les juger tous deux sur cet exemple, et de n'accorder le titre d'envoyé de Dieu qu'à celui dont les

(1) *Deuter.* 18, 21, 22.

(2) *Ps.* 95, 5.

(3) Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos. *Is.* 41, 23.

prédictions seraient vérifiées par l'événement (1).

On peut objecter que cette preuve est insuffisante, puisqu'il est dit au chapitre 13 du Deutéronome, qu'il ne faut pas écouter, qu'il faut même mettre à mort un prophète qui veut persuader au peuple d'adorer des dieux étrangers, quoiqu'il se vante d'avoir eu des songes mystérieux, quoiqu'il *ait prédit quelque signe et quelque prodige, et que sa prédiction ait été accomplie* (2). Mais en premier lieu qui sait si ce signe et ce prodige annoncé par un faux prophète n'est pas un de ces événements que le démon peut prédire, parce qu'il n'est pas au-dessus du pouvoir qu'il a reçu de Dieu sur les êtres physiques? En second lieu, autre chose est qu'une prophétie soit divine; autre chose que le prophète soit un homme vertueux, et qu'il veuille toujours prêcher la vérité qu'il n'ignore pas. Balaam a prouvé dans sa personne qu'on peut avec un cœur corrompu être l'organe et l'interprète de la Divinité, dans la prédiction des plus merveilleux événements. Dieu n'induit pas alors en erreur ceux qui entendent ce pernicieux prophète. Il ne veut, comme il est dit dans le même endroit, qu'*éprouver* s'ils sont véritablement attachés à son culte, et en leur apprenant à respecter ses dons jusque dans celui qui en fait l'abus le plus criminel, il leur procure tous les secours nécessaires pour éviter le piége qu'on leur dresse. On peut opter entre ces deux explications, ou en choisir une plus vraisemblable, si on la trouve. Mais quelque parti que l'on prenne, il n'est pas permis de supposer que Moïse ait voulu rendre équivoque un caractère qu'il donne peu de chapitres après comme si décisif pour le discernement des vrais et des faux prophètes.

Les incrédules doivent être contents d'un caractère qui les met à l'abri de toute illusion. Si l'on attachait la vérification des prophéties à des preuves de raisonnement, peut-être auraient-ils lieu de s'en défier. Mais on fait dépendre cette vérification d'une preuve qui consiste en fait, si simple d'ailleurs et si aisée à constater, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. Il n'est question que de confronter l'événement avec la prophétie, et de juger s'il y a entre l'un et l'autre une exacte conformité. La prophétie étant antérieure et déjà connue, il n'est plus temps de l'ajuster à l'événement après qu'il est arrivé; et avant qu'il arrive, les hommes ne sont pas les maîtres de disposer toutes choses pour l'accomplissement de la prophétie.

(1) Prophetæ qui fuerunt ante me et ante te ab initio, et prophetaverunt super terras multas, et super regna multa.... Propheta qui vaticinatus est pacem, cùm venerit verbum ejus, scietur propheta quem misit Dominus in veritate. *Jerem.* 28, 8, 9.

(2) Si surrexerit in medio tuî prophetes.... et prædixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit tibi: Eamus, atque sequamur deos alienos ..; non audies verba prophetæ illius... quia tentat vos Dominus Deus vester... Propheta autem ille interficietur. *Deuter.* 13, 1, 2, 3, 4, 5.

De là je conclus que deux conditions sont absolument nécessaires pour qu'une prophétie fasse preuve. La première, qu'elle ait désigné l'événement prédit d'une manière nette et précise; en sorte que l'application de la prophétie ne soit pas arbitraire, mais que l'événement en fixe et en détermine le sens. Par le défaut de cette condition, les oracles qui signifiaient également que Crésus, roi de Lydie, et Pyrrhus, roi d'Épire, seraient vaincus ou victorieux (1) dans les guerres qu'ils allaient entreprendre, n'étaient pas de véritables prophéties. A plus forte raison doit-on refuser un titre si respectable à ces obscures rêveries, dont les auteurs ne s'entendaient pas eux-mêmes, et où l'on trouve tout ce qu'on veut, parce qu'effectivement elles ne disent rien. La seconde condition est que la prophétie fût consignée dans des monuments publics et inaltérables avant son accomplissement. Sans cela on pourrait soupçonner qu'elle a été réformée sur l'événement; et un soupçon si grave ne lui laisserait aucune autorité.

Je pourrais m'en tenir à ces deux conditions, et les incrédules n'auraient rien à répondre à toute prophétie qui les remplirait. Il y aura néanmoins quelque chose de plus dans les oracles que je leur opposerai. Ils verront que les prophètes ont prédit non-seulement des actions libres que Dieu seul a pu leur révéler, mais des événements fort éloignés des temps et des pays où ils vivaient, sans aucun rapport à ce qui arrivait sous leurs yeux, contraires à toutes les idées de la prudence humaine, aux inclinations, aux espérances et aux projets des hommes qu'ils devaient le plus ménager. Tous ces caractères ne se trouveront pas rassemblés dans chacune des prophéties que nous leur citerons; les incrédules seraient trop difficiles s'ils l'exigeaient. On leur montrera qu'il était de la sagesse et de la bonté de Dieu de distribuer tellement les prophéties, qu'il y en eût un certain nombre dont l'accomplissement fût prochain et intéressant pour les Juifs, dépositaires des livres prophétiques. Mais ce qu'il n'est pas juste de chercher dans chaque prédiction, on le trouve dans le corps entier des prophéties, dictées par le même esprit. Qui n'admirera comment des hommes relégués dans un coin de l'univers, membres d'une nation séparée de toutes les autres, ont pu parcourir en esprit tous les siècles et toutes les contrées, marquer la destinée des empires qui n'étaient pas encore formés, prédire des révolutions éclatantes dont on ne voyait pas alors la moindre cause, nommer les héros et les princes qui en seraient les auteurs, ou les désigner par des traits aussi expressifs que leurs noms; supputer les temps

(1) Il fut prédit à Crésus, qu'en passant le fleuve Halys, il renverserait un grand empire, ce qui pouvait s'entendre du sien, comme de celui de Cyrus, avec lequel il était en guerre. L'oracle rendu à Pyrrhus, dans une équivoque que la langue française ne peut imiter, signifiait également qu'il pouvait vaincre les Romains, ou que les Romains pouvaient le vaincre.

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

et les années des événements futurs, en décrire les circonstances les plus singulières ; annoncer à tous les peuples du monde la loi qu'ils devaient embrasser un jour, après avoir renoncé au culte des idoles ; prophétiser à leur propre nation le malheur inouï qui lui était réservé? Aucune de ces prédictions n'a été démentie. Nous voyons de nos yeux l'accomplissement des plus importantes. Nous savons par des monuments authentiques comment les autres ont été vérifiées. Et si nous trouvons, comme cela doit être, plus de détails et plus de suite dans les histoires que dans les prophéties, nous remarquons que plus les historiens sont exacts et fidèles, plus leurs relations sont conformes aux prédictions des prophètes. Les incrédules seront-ils assez aveugles pour méconnaître l'inspiration divine dans cet assemblage de prophéties? peuvent-ils se plaindre qu'on leur impose un joug trop pesant, lorsqu'on ne leur demande qu'à de telles conditions le sacrifice de leurs lumières à l'autorité de la révélation?

En m'engageant à n'alléguer aucune prophétie qui ne porte l'empreinte certaine de la divinité, je n'ai pas besoin de justifier les prophètes contre les accusations de Spinosa et de quelques impies qui les ont décriés. Je suis dispensé de répondre à tout ce qu'avance (1) ce coryphée moderne de l'athéisme, sur l'imagination des prophètes, sur la différence de leurs opinions, de leur humeur et de leur style. Suivant l'usage de tout écrivain qui cherche à séduire ses lecteurs, Spinosa mêle dans ce détail beaucoup d'erreurs à quelques vérités ; et il tire des unes et des autres des conséquences également fausses.

Les prophètes n'ont pas tous le même style; qui en doute? Il se ressent dans les uns de la noblesse de leur naissance et de l'élévation de leur génie. Il tient davantage dans quelques autres de la médiocrité de leur état, et de la simplicité de leur éducation. Mais Dieu n'a-t-il pas pu, en les choisissant pour ses interprètes, s'accommoder à la trempe de leur esprit? Etait-il convenable que, dans l'exercice de ce ministère, il les dépouillât de leurs qualités naturelles? Et sans examiner à fond les différentes sortes d'inspiration qui leur ont acquis le titre auguste d'*hagiographes*, ou d'auteurs sacrés, qu'importe à la vérité de leurs oracles la manière dont ils les exprimaient? On trouve néanmoins dans ceux même qui des conditions les plus basses ont été appelés au ministère prophétique, des traits de la plus sublime éloquence. Amos, qui emprunte la plupart de ses images de la vie champêtre et pastorale qu'il avait menée, parle de la puissance divine avec plus de hauteur et de magnificence que n'ont jamais fait les plus grands poètes de l'antiquité.

Les prophètes s'emportaient quelquefois contre les vices et les abus dont ils étaient témoins. Etait-ce, comme le prétend Spinosa, l'effet d'une humeur inquiète et farouche? Il est aisé de défigurer par des

(1) *Trait. Theologico-polit.*

noms odieux les vertus les plus pures. Mais quel est l'homme équitable qui puisse refuser son admiration à un zèle que des crimes énormes et toujours renaissants enflamment, et que la puissance ni la colère des criminels endurcis n'intimident jamais? Qui peut taxer ce zèle d'imprudence, ou l'attribuer à un caractère naturellement vif et impétueux, lorsque les châtiments qu'il annonce arrivent dans le temps et de la manière qu'ils sont prédits?

Souvent les prophètes menaçaient des plus terribles calamités : d'autres fois ils promettaient des événements heureux. Quelle extravagance à Spinosa de soutenir que cette diversité de prophéties venait d'une imagination enjouée dans les uns, sombre au contraire et mélancolique dans les autres! comme si les mêmes prophètes n'avaient pas prédit des biens et des maux; comme s'ils eussent pu d'ailleurs disposer de l'avenir à leur gré, et proportionner les événements futurs à la qualité de leur imagination! Spinosa s'est flatté qu'il suffirait de nommer cette imagination, pour décréditer les ouvrages des prophètes, où l'on ne peut nier qu'elle n'éclate merveilleusement. Mais qu'a-t-elle de commun avec l'accomplissement des prophéties! De quelques couleurs qu'on la dépeigne, les secrets de l'avenir n'en étaient pas moins impénétrables pour elle. Les prophètes ont pu s'en servir pour animer leurs tableaux, pour rendre présents et sensibles les objets qu'ils n'apercevaient que dans un lointain. Mais la connaissance des choses futures a eu nécessairement un autre principe ; et s'il est vrai que l'inspiration divine a échauffé leur génie, il faut bien qu'elle l'ait éclairé, pour leur apprendre ce qu'ils ont prédit.

Pour ce qui est des préjugés qu'il leur reproche, et qu'il soutient même avoir varié parmi eux, ce n'est pas ici le lieu d'établir contre lui la vérité et l'uniformité de leur doctrine. Des expressions métaphoriques ou tirées du langage populaire ne prouvent pas que les prophètes aient enseigné des erreurs. Voilà néanmoins le principal motif de Spinosa pour leur en imputer, ou pour opposer les sentiments des uns à ceux de quelques autres. Ils ne prêchaient, de son propre aveu, que la justice et la vertu. Ils étaient les premiers à pratiquer leurs leçons. Ils ne voulaient donc tromper personne. Comment ont-ils pu se tromper eux-mêmes, ou se contredire réciproquement, s'il est vrai, comme nous nous obligeons à le prouver, qu'ils écrivaient par les ordres et avec l'assistance de Dieu qui leur manifestait l'avenir?

Je puis mépriser par le même motif la plaisanterie aussi absurde qu'indécente d'un auteur anglais (1) sur les prophètes. Il les appelle *des diseurs de bonne aventure*, employés *à découvrir des effets perdus*, *payés pour cela par ceux qui les consultaient, et vivants de cet* indigne *métier*. On lit en effet dans l'Écriture sainte que Dieu daignait quelquefois révéler

(1) Antoine Collins, auteur d'un ouvrage intitulé *Discours sur les fondements et les raisons de la religion chrétienne*.

à ses prophètes ce qu'on leur demandait sur des effets perdus, soit pour accréditer leur ministère, soit pour accorder à leur intercession les grâces temporelles que promettaient l'ancienne loi. Il était d'usage qu'en consultant ainsi les prophètes, on leur offrît des présents. Mais nous ne lisons pas que les vrais prophètes, désintéressés jusqu'au détachement le plus héroïque, aient jamais accepté les offres qu'on leur faisait. Samuel refusa (1) celles de Saül (2), Elisée celles de Naaman. Et pour dire quelque chose de plus pressant, Samuel, qui apprit (3) à Saül que son père avait retrouvé ce qu'il cherchait, était-il *un diseur de bonne aventure*, lorsqu'il en prédisait de si tragiques au grand-prêtre Héli (4), et à ce même Saül (5) devenu roi d'Israël? Elisée méritera-t-il le même nom, pour avoir consolé par un miracle celui qui avait perdu le fer de sa coignée (6), lui qui parlait aux rois avec tant de liberté, et leur annonçait des malheurs aussi hardiment que des prospérités?

En général, les prédictions des prophètes étaient plus effrayantes que flatteuses. Dieu les suscitait pour reprendre les vices non-seulement du peuple, mais des prêtres, des grands de l'état, des souverains eux-mêmes. Il leur ordonnait de faire briller aux yeux des pécheurs impénitents le glaive suspendu sur leurs têtes, de prédire la chute de Jérusalem, le pillage et la ruine du temple, le ravage de la Judée, l'exil et la captivité de son peuple. Chargés de la publication de ces sinistres oracles, les prophètes ne devaient pas s'attendre qu'elle leur attirât des bienfaits. Ils exécutaient néanmoins une si dangereuse commission. On les accablait d'injures. On les enfermait en d'affreuses prisons. On les punissait quelquefois de mort. Ni la crainte ni les supplices ne pouvaient leur fermer la bouche, ou arracher d'eux une parole conforme aux désirs des rois et de la nation. Voilà les hommes qu'on ne rougit point de qualifier de *diseurs de bonne aventure*. Voilà comme leurs réponses étaient *payées*. Voilà *le métier dont ils vivaient*. Mais, pour trancher plus court, que signifie ce langage? Sans doute, que les prophètes étaient des imposteurs. Toute la suite de cet ouvrage démontrera le contraire. Des hommes qui ont prédit avec certitude ce que des créatures n'ont pu savoir, ne ressemblent pas à des devins mercenaires qui vendent leur mensonges, et mettent à profit la crédule curiosité de ceux qui les consultent. L'accomplissement de leurs prophéties prouve en eux plus que de la droiture. Il établit la grandeur et la divinité de leur ministère.

Je ne transcrirai point toutes les prophéties qui pourraient entrer dans mon plan, et servir à confondre les incrédules. Leur nombre grossirait trop cet ouvrage, et fatiguerait le lecteur par de fréquentes répétitions. Je choisirai dans ce nombre celles qui me paraîtront les plus convaincantes. Peut-être regrettera-t-on quelques-unes de celles que j'aurai omises. Je n'exige pas qu'on approuve la préférence que j'aurai donnée à d'autres; et pourvu qu'on n'ait pas lieu de me reprocher d'avoir affaibli les preuves dont j'aurai fait usage, je consens d'avance qu'on dise que j'aurais pu en ajouter d'aussi bonnes, ou en substituer de meilleures. Ce discours donnera un nouveau mérite à la cause que je défends, et rendra plus inexcusables les incrédules qui la combattent. J'éviterai avec eux les discussions d'une grammaire ou d'une critique trop recherchées. C'est un genre d'érudition où il est facile de se faire honneur du travail d'autrui. Si l'on ne cherchait qu'à les éblouir par des observations multipliées sur la langue hébraïque, sur l'histoire et sur la chronologie anciennes, on le pourrait à peu de frais, en copiant les interprètes et les commentateurs. Mais on se propose une fin plus digne de la matière qu'on traite. On veut les instruire et les éclairer. Pour y parvenir, on ne croit pas avoir besoin d'une vaine montre d'érudition qui les éloignerait vraisemblablement d'un ouvrage qu'on souhaite leur rendre utile. Ce n'est pas qu'on prétende se dispenser de répondre aux difficultés solides, ni d'établir clairement le sens dans lequel on expliquera les prophéties. Ils auraient droit de se plaindre qu'on les amuse, après avoir promis de les convaincre. On se flatte de leur tenir parole, sans être obligé de s'enfoncer trop avant dans la controverse; et si l'on n'écrit pas pour les savants, on tâchera de ne rien avancer qui puisse mériter leur censure.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Les prophéties qui sont le sujet de cet ouvrage seront distribuées en deux classes. La première renfermera les prédictions des événements temporels. La seconde contiendra les oracles vérifiés dans la personne de Jésus-Christ et dans son Eglise.

Première partie.

DES PRÉDICTIONS QUI REGARDENT DES ÉVÉNEMENTS TEMPORELS.

CHAPITRE PREMIER.

Des prophéties temporelles contenues dans les livres de Moïse.

Il ne s'agit pas ici de prouver aux incrédules que Moïse est véritablement l'auteur des livres qui portent son nom. C'est une matière épuisée sur laquelle il n'y a plus rien à dire à des hommes assez opiniâtres pour contester encore une vérité si évidente. Toutes les preuves dont une vérité de cette espèce peut être appuyée se réunissent en faveur de celle-ci. Le témoignage de l'auteur qui se nomme lui-même dans son ouvrage, le consentement unanime

(1) 1 Reg. 9.
(2) 4 Reg. 5.
(3) 1 Reg. 9.
(4) 1 Reg. 3.
(5) 1 Reg. 15.
(6) 4 Reg. 6.

des écrivains de tout âge, de tout pays, de toute religion, la tradition perpétuelle d'un grand peuple qui, reconnaissant Moïse pour son législateur, lui a toujours attribué les livres du Pentateuque, l'impossibilité que ces livres aient été composés, dans ce qu'ils ont d'essentiel, par un auteur plus récent que les lois qu'ils établissent, que les prodiges qu'ils décrivent, que les prédictions qu'ils contiennent, que les monuments dont ils font mention. S'il est permis de résister à l'assemblage de toutes ces preuves, il n'y a plus rien de certain, je ne dis pas dans l'histoire, mais dans la société civile et dans l'ordre judiciaire. C'est sans fondement qu'on s'est tant moqué de l'extravagante vision qui a reculé jusqu'au douzième siècle du Christianisme la date des plus précieux monuments de la littérature grecque et latine. Car il y a sans comparaison plus de motifs pour assurer à Moïse le Pentateuque, qu'à Homère l'Iliade et l'Odyssée, à Virgile l'Enéide, à Horace les Odes et les Satyres, à Plutarque les Vies des Hommes illustres. Contre de telles démonstrations, que peuvent de légères difficultés mille fois éclaircies par les savants, qui n'attaquent pas même le fond et la substance du Pentateuque, et ne prouveraient tout au plus que des additions de nulle importance postérieures au temps de Moïse?

Voici un fait qui prouve sans réplique et d'une manière palpable que le Pentateuque est au moins plus ancien que le schisme des dix tribus, qui sous le règne de Roboam, fils de Salomon, se choisirent des rois particuliers, et abandonnèrent le temple de Jérusalem. Les Samaritains, peuple encore subsistant, conservent le texte hébreu du Pentateuque écrit en caractères différents de ceux dont se servent aujourd'hui les Juifs. On croit communément que ce sont les anciens caractères hébreux, les Juifs, depuis la captivité de Babylone, ayant substitué les caractères chaldaïques à ceux de leur langue maternelle. On sait que les Samaritains sont un reste de cette colonie que les rois assyriens envoyèrent (1) dans le pays habité auparavant par les dix tribus d'Israël, qu'ils avaient emmenées captives et transplantées dans leurs propres états. Cette colonie demanda un sacrificateur israélite qui lui enseignât les cérémonies de la loi de Moïse. Elle en fit d'abord un mélange monstrueux avec le culte des fausses dinivités. Enfin elle renonça entièrement à l'idolâtrie, dont on ne découvre plus effectivement aucune trace parmi les Samaritains depuis le retour des Juifs dans la Terre-Sainte, et la construction du second temple de Jérusalem. Les Samaritains retinrent seulement une haine irréconciliable contre les Juifs, qui leur avait été sans doute transmise par les Israélites schismatiques, dont ils se regardaient comme les disciples et les successeurs.

Ils méprisent les gloses du Talmud, et tout ce que les Juifs ont écrit depuis leur dispersion. Ils ne reconnaissent même que les cinq livres du Pentateuque pour divins et authentiques, ce qui s'accorde parfaitement avec l'époque de la séparation des dix tribus. Mais c'est ce qui démontre que la publication du Pentateuque a au moins précédé cette époque. Car, par la même raison que les Israélites séparés ont rejeté tous les livres insérés depuis leur séparation dans le canon des Juifs leurs plus mortels ennemis, ils auraient également refusé de leur main un ouvrage qui n'eût pas été révéré par toute la nation, avant qu'elle se partageât. On sent même que la vénération pour cet ouvrage devait être déjà profondément imprimée dans tous les esprits, et que cela ne pouvait être, si sa publication eût été récente, lorsque le royaume fut démembré. Jéroboam, cet usurpateur si habile et si puissant sur l'esprit de ses nouveaux sujets, aurait profité de cette circonstance pour décréditer parmi eux un ouvrage qui condamnait le culte idolâtrique dont il était l'auteur, et favorisait ouvertement la prééminence de la tribu de Juda, dont il les avait détachés.

La conséquence naturelle d'un fait si bien établi est que toutes les prophéties contenues dans les livres de Moïse, et dont l'accomplissement est postérieur à la séparation des dix tribus, sont incontestablement marquées au coin de la Divinité. Il n'y a rien dans cette preuve qui exige une discussion trop pénible, rien qui doive inspirer de la défiance aux incrédules. La date des prophéties est déja fixée. On n'a plus à craindre qu'elles n'aient été composées après l'événement. On les montre dans un livre public, faisant partie de la religion et du gouvernement, à couvert par ce double titre de toute altération; et, ce qui est encore plus fort, entre les mains de deux peuples ennemis dont l'un n'aurait jamais adopté la fraude commise par l'autre. Ajoutons que ces prophéties sont telles, qu'il était plutôt de l'intérêt des Israélites de les supprimer que d'en approuver la supposition. Disons enfin que les paroles en sont si précises, qu'on ne peut en éluder l'application aux événements qu'elles annoncent. Que peuvent désirer les incrédules de plus convaincant?

La loi que je me suis imposée, pour rendre plus sensible l'accomplissement des prophéties, ne me permet pas d'employer celles qu'on lit dans la Genèse et dans le Deutéronome sur la destinée future des douze tribus. Jacob, sur le point de mourir (1), rassembla ses douze fils, pour leur prédire *ce qui devait arriver dans les derniers temps*. Cette expression et la suite de son discours font évidemment connaître que la postérité des douze patriarches était plutôt l'objet de ses prédictions que leur personne. Moïse fit de même un testament prophétique, où il (2) s'expliqua sur chaque tribu, à l'exception de celle de Siméon qu'il n'y nomma pas.

Comme la plupart des prophéties que firent alors

(1) 4 Reg. 17.

(1) Vocavit Jacob filios suos, et ait eis: Congregamini ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis. *Genes.* 49, 1.

(2) Deuter. 33.

ces deux grands hommes regardent dans le sens immédiat (le seul dont il soit ici question) le partage qui devait échoir aux différentes tribus de la Palestine, les exploits guerriers de quelques-unes, le commerce et les inclinations de quelques autres, on peut dire qu'elles étaient presque toutes accomplies avant le schisme des dix tribus; et c'est la première raison pour laquelle on n'insiste pas sur ces prophéties. Les incrédules doivent juger par là de la condescendance qu'on a pour eux dans cette dispute. Peut-être paraîtra-t-elle excessive; car si je ne me fusse pas restreint, pour éviter toute ombre de contestation, à une époque aussi connue que l'établissement du royaume d'Israël sous Jéroboam, si j'eusse supposé, comme après tout la chose est certaine, que la publication du Pentateuque parmi les Israélites a précédé leur entrée dans la terre de Chanaan, quel avantage ne pouvais-je pas tirer de ces prophéties contre les incrédules? N'est-il pas merveilleux que le même livre où les Israélites trouvaient leurs lois civiles, politiques et religieuses, qui contenait l'histoire de leurs ancêtres, leur ait marqué par avance le pays que plusieurs de leurs tribus devaient occuper, en le désignant par sa situation et ses confins, par la nature et les productions du terroir, leur ait annoncé la prérogative de rang et d'autorité qui devait distinguer l'une de ces tribus, l'humeur martiale et les victoires de certaines d'entre elles, l'application de celles-ci à l'agriculture, de celles-là au négoce maritime?

Il est vrai que les interprètes ne sont pas d'accord sur l'explication de chacune de ces prophéties. L'éloignement infini, et le défaut de connaissances historiques, y répandent une obscurité que nous ne sommes plus en état de dissiper parfaitement. C'est la seconde raison qui m'empêche de m'étendre sur ces prophéties. Cependant il se présente une réflexion fort simple qui doit persuader aux incrédules, indépendamment de toutes controverses, qu'elles ont été accomplies. Les anciens Hébreux ont eu pour leur interprétation des lumières que nous n'avons pas. Ils connaissaient mieux que nous la langue de Moïse, qui était la leur. Ils savaient ce qui était arrivé depuis le passage du Jourdain à toutes les tribus. Ils voyaient par eux-mêmes l'habitation, le caractère, et les occupations de chacune. Or, ils n'ont jamais douté que les prédictions de Jacob et de Moïse sur tout cela ne fussent exactement conformes à l'événement. De quel œil auraient-ils regardé un livre où ils auraient aperçu des faussetés manifestes? Que fallait-il de plus qu'une telle preuve d'imposture dans leur législateur, pour les soulever sans retour contre une loi qui les accablait par une multitude de préceptes pénibles? On trompe les hommes pendant quelque temps; et encore ne le peut-on pas sur des faits dont ils sont témoins oculaires. Mais il est plus impossible de perpétuer la séduction durant plusieurs races, qui, se succédant les unes aux autres, constatent tous les jours par de nouvelles preuves les mensonges du prétendu prophète. Les tribus de Ruben, de Siméon et de Lévi, dont les fondateurs étaient si maltraités (1) dans la prophétie de Jacob, n'auraient pas manqué d'en faire valoir la fausseté, pour abolir ou pour décrier un titre qui déshonorait leur origine. Tous les Israélites n'auraient eu que du mépris pour des oracles démentis à leurs yeux par l'événement. Il faut donc qu'ils aient été forcés d'en reconnaître la fidélité, puisqu'ils se sont constamment accordés à respecter comme divin le livre qui les contenait. Mais s'ils n'ont pu douter de l'accomplissement de ces oracles dans un temps où il était si facile d'en juger, leur conviction ne doit-elle pas entraîner la nôtre? Et quelque difficulté que nous éprouvions aujourd'hui à faire l'application de la plupart de ces prophéties, ne nous suffit-il pas qu'elle ait été faite par les anciens Hébreux, pour être assurés de l'inspiration divine qui les a dictées?

Je pourrais raisonner de même sur une partie des prédictions de Balaam. On sait l'histoire de ce prophète. Moïse le représente dans le livre des Nombres (2) comme un homme véritablement éclairé d'une lumière surnaturelle, mais dominé par l'avarice. Cette honteuse passion qui l'engagea, contre l'ordre exprès de Dieu, à suivre les envoyés de Balac, roi de Moab, ne put néanmoins tirer de sa bouche les malédictions que ce prince voulait lui faire prononcer contre les Israélites. Il ne parla que de leurs victoires futures contre les Chananéens et contre les peuples qui lui disputaient l'entrée de la Palestine. Mais ce n'est pas précisément à quoi je m'arrête. L'intervalle entre ces événements et les prophéties n'est pas assez long, pour démontrer sensiblement aux incrédules que les unes ont précédé les autres.

Il serait plus aisé de les convaincre par d'autres prédictions du même prophète. Car il annonça aux peuples, dont il découvrit le pays du haut de la montagne sur laquelle il prophétisait, des malheurs qui n'arrivèrent qu'après plusieurs siècles écoulés. Il prédit le carnage des Amalécites vaincus par Saül (3). Il nomma même Agag (4), ce prince infortuné d'Amalec que Saül épargna. Et à s'en tenir à la version de notre Vulgate, rien de plus clair que cette prophétie : elle fait entendre que la fausse compassion de Saül pour un roi condamné à la mort par un arrêt de la justice divine fut cause de la réprobation de ce premier roi d'Israël. Quand on préférerait d'autres versions, qui marquent seulement la défaite d'Agag, que doivent penser les incrédules d'une prophétie qui appelle par son nom un prince plusieurs siècles

(1) Ruben primogenitus meus.... effusus es sicut aqua; non crescas, quia ascendisti cubile patris tui, et maculâsti stratum ejus. Simeon et Levi fratres, vasa iniquitatis bellantia.... Maledictus furor eorum, quia pertinax, et indignatio eorum, quia dura. *Genes.* 49, 3, 4, 5, 7

(2) Numer. 22, 23, 24.

(3) Cùmque vidisset Amalec, assumens parabolam, ait: Principium gentium Amalec, cujus extrema perdentur. *Numer.* 24, 20.

(4) Tolletur propter Agag, rex ejus, et auferetur regnum illius. *Ibid.* 7.

avant sa naissance, et qui annonce le renversement de son trône?

La guerre de Saül contre les Amalécites touche de trop près l'époque à laquelle nous nous sommes attachés, pour qu'il soit permis de supposer que l'oracle qui l'a predite a été forgé après l'événement. Dès qu'il est indubitable que la publication du Pentateuque a précédé le schisme des dix tribus, il faut nécessairement la faire remonter au-dessus du règne de Salomon, de David, et même de Saül. J'ai déja observé que si Jéroboam, auteur de ce schisme, n'avait pas trouvé l'autorité du Pentateuque affermie par une possession immémoriale, il était trop intéressé à désabuser ses nouveaux sujets de la croyance qu'ils avaient aux livres de Moïse, pour ne pas leur en montrer la supposition.

Mais que répondront les incrédules à la captivité des Cinéens prédite également par Balaam, et attribuée dans sa prophétie aux Assyriens (1)? Les Cinéens, peuple associé aux Israélites, et habitant au milieu d'eux, ne furent réduits en esclavage que longtemps après le schisme des dix tribus. La partie de ce peuple établie (2) dans le territoire de la tribu de Nephtali fut enlevée avec cette tribu par Théglathphalazar, roi d'Assyrie (3); et l'autre partie, qui n'avait pas abandonné la première habitation (4) qu'on lui avait assignée parmi les enfants de Juda, subit comme eux la loi de Nabuchodonosor, et passa de la Judée dans les états de ce conquérant. Voilà une prophétie sans équivoque, dont les plus opiniâtres incrédules doivent avouer que l'accomplissement est postérieur à sa publication.

Je consens qu'ils la comptent pour peu de chose. En voici une autre du même prophète plus frappante encore par son évidence. Ce n'est plus seulement d'un peuple obscur, et qui n'est connu que par l'Ecriture sainte, que je vais leur parler; c'est des événements les plus mémorables dans l'histoire, et qui concerne des nations dont tout l'univers connaît la destinée. Qui croirait que les guerres des Romains contre les rois de Syrie et contre les Juifs se trouvassent dans le Pentateuque, c'est-à-dire dans un ouvrage composé, selon nous et dans la vérité, sept cents (5) ans avant la fondation de Rome, et près de trois cents ans au moins, suivant une date que les incrédules, s'ils n'ont pas renoncé à la raison, ne peuvent contester. Car la fondation de Rome, qu'on rapporte communément à l'année 753 avant l'ère chrétienne, est postérieure de sept siècles à l'âge de Moïse, et d'environ trois siècles au règne de Salomon. Comment Balaam,

(1) Vidit quoque Cinæum, et assumptâ parabolâ, ait. . . . : Si in petrâ posueris nidum tuum, et fueris electus de stirpe Cin, quamdiù poteris permanere? Assur enim capiet te. *Numer.* 24, 21, 22.

(2) Judic. 4, 11.

(3) 4 Reg. 15, 29.

(4) Judic. 1, 16.

(5) Nous suivons dans cette époque et dans la suivante le calcul du texte hébreu adopté par la Vulgate. Selon le calcul des Septante et du texte samaritain, il faudrait retrancher cent ans.

que Moïse fait parler, a-t-il pu prévoir que des armées venues d'Italie (1) traverseraient les mers pour attaquer la Syrie, en détruiraient l'empire, subjugueraient dans la suite les Hébreux; mais qu'enfin ces formidables vainqueurs périraient eux-mêmes?

La première prédiction s'est accomplie par degrés. Son accomplissement commença lorsque les Romains commandés par les deux Scipions, ayant passé pour la première fois le détroit de l'Hellespont, qui sépare l'Europe de l'Asie, vainquirent Antiochus-le-Grand dans la bataille de Magnésie, et le forcèrent après cette victoire d'abandonner les pays qu'il possédait en-deçà du mont Taurus. L'empire syrien, affaibli par ce désastre, ne fit plus que pencher et s'avancer vers sa ruine, jusqu'à ce qu'enfin Pompée l'anéantît, en réduisant la Syrie en province romaine, et en dépouillant de la couronne Antochius-l'Asiatique, le dernier des princes Séleucides. Alors cette partie de l'oracle de Balaam reçut son parfait accomplissement. Sous le même Pompée, les Hébreux commencèrent à éprouver la supériorité des armes romaines. Le trône où ils avaient fait monter les Asmonéens, princes tirés de leur nation, fut ébranlé par ce général, qui venait de conquérir la Syrie. Mais bientôt après il fut renversé par Hérode, allié des Romains, et secouru de leurs troupes. Les Juifs, déja tributaires des Romains, et assujétis sous Hérode à une domination étrangère, virent après la mort de ce prince leur patrie réduite en province romaine. C'en était assez pour vérifier à leur égard la prophétie de Balaam; mais elle eut aux yeux de l'univers un accomplissement plus manifeste, lorsque Titus, à la tête d'une armée romaine, détruisit Jérusalem jusqu'aux fondements, fit un carnage horrible des Juifs, et chassa pour toujours de la Palestine cette malheureuse nation. Les Romains auteurs de tant de maux, ont subi le sort que Balaam leur avait prédit; et il n'est pas nécessaire d'ajouter comment la chute de leur empire a mis le dernier sceau à l'exécution de sa prophétie.

Arrêtons-nous un moment sur ces étonnantes prédictions. Qui se fût attendu, lorsque Balaam peignait sous des images si pompeuses la valeur invincible du peuple d'Israël, sa fidélité au culte de Dieu, ses conquêtes, la multiplication infinie de ses descendants (2), que tous ces éloges se termineraient à la prédiction de sa ruine? Qu'on ne dise pas que cet avare prophète voulait plaire au roi de Moab, l'ennemi des Israélites. L'infortune dont il les menace est pour un temps si éloigné, qu'il s'écrie dans l'admiration où le jette ce prodigieux éloignement: ***Hélas! qui sera en***

(1) Venient in triremibus de Italiâ. Superabunt Assyrios, vastabuntque Hebræos, et ad extremum ipsi peribunt. *Numer.* 24, 24.

(2) Quis dinumerare possit pulverem Jacob, et nôsse numerum stirpis Israel?... Non est idolum in Jacob, nec videtur simulacrum in Israel. Dominus Deus ejus cum eo est, et clangor victoriæ regis in illo... ecce populus ut leæna consurget, et quasi leo erigetur. Non accubabit donec devoret prædam et occisorum sanguinem bibat. *Numer.* 23, 10, 21, 24.

vie, lorsque Dieu fera toutes ces choses (1)? Avant ce temps, Moab, Edom, Amalec seront domptés par Israël. *Il dévorera toutes les nations qui l'entourent; il brisera leurs os, et les percera de ses flèches.* Balaam ne parle pas de la servitude où les Israélites gémirent pendant vingt ans sous Eglon, roi de Moab, l'un des successeurs de Balac, de l'oppression où les tinrent pendant sept ans les Madianites, alliés du même Balac. La merveille eût été moindre, ces événements étant plus rapprochés du temps dans lequel il prophétisait; et il serait plus vraisemblable qu'il a voulu flatter par ses prophéties ceux dont il attendait de riches présents. Mais dans toutes les guerres qu'Israël devait soutenir contre ses voisins, Balaam ne voit que ses victoires. S'il a des prédictions sinistres à faire sur cette nation, il se perd dans la postérité la plus reculée. Il va chercher un peuple qui n'existait pas encore, séparés par des mers immenses des contrées dont les Israélites devaient se rendre maîtres. Voilà le destructeur qu'il leur annonce. Et, portant ses regards dans un avenir encore plus éloigné, il assure que la verge dont Dieu aura frappé Israël sera mise en pièces à son tour. Est-ce une basse adulation qui a dicté de telles prophéties? Est-ce une habile prévoyance qui a deviné des événements qu'il était même impossible de conjecturer?

Il doit paraître singulier aux incrédules que cette prédiction se trouve dans un livre de tout temps si cher aux Juifs; que le plus ancien et le plus respecté de leurs monuments, le titre selon eux de leur grandeur et de leur prééminence au-dessus des autres nations, ait été pour eux le pronostic de la fin tragique de leur empire. Ce n'est pas le langage de l'imposture. Moïse, ou tout autre auteur du Pentateuque, n'aurait pas imaginé de lui-même un événement si peu honorable à ses concitoyens. Il n'aurait pas inséré dans son ouvrage une prophétie qui devait les révolter. On ne conçoit pas comment, après l'avoir lue, et continuant sans cesse de la lire, ils ont pu conserver une si profonde vénération pour ce livre, si les preuves les plus convaincantes ne les ont pas forcés d'en reconnaître la divinité. Mais laissons ce raisonnement malgré toute sa force. Nous n'en avons pas besoin pour justifier les prophéties que nous venons de citer. Le Pentateuque est certainement plus ancien que le schisme des dix tribus sous Jéroboam. Or les conquêtes des Romains dans la Syrie, l'assujétissement des Juifs à la puissance romaine, le siége et la prise de Jérusalem par Titus, la chute de l'empire romain, sont des événements postérieurs à ce schisme de beaucoup de siècles. Donc le Pentateuque, où ces événements sont prédits, est un livre divin; et les incrédules sont confondus.

Je ne dissimulerai pas, ce que peu d'incrédules m'objecteraient sans doute, que si on lit dans la version Vulgate que les vainqueurs des Assyriens et des Hébreux *viendront sur des galères d'Italie*, le texte hébreu dit qu'ils viendront de *Céthim*, terme que notre interprète a rendu par celui d'Italie. Un témoignage évident de sa fidélité à cet égard est d'abord le consentement unanime des anciens *Targumistes* ou paraphrastes juifs qui traduisent de la même manière le mot de Céthim. Quelques-uns nomment même les Romains, d'autres nomment la Lombardie dans leurs versions, parce qu'ils écrivaient dans un temps (1) où les Lombards régnaient sur la plus grande partie de l'Italie. Céthim dans les versions orientales signifie également les Romains. Il est vrai qu'en rassemblant tous les endroits de l'Ecriture où se trouve le mot de Céthim, on peut croire qu'il était générique dans la langue des Hébreux, et qu'il exprimait toutes les côtes maritimes de l'occident. Le savant Bochart, qui a recherché avec tant de soin l'origine des premiers peuples répandus dans les différentes parties de l'univers, soutient néanmoins que Céthim dans toute l'Ecriture ne veut dire que l'Italie. Nous le lui avouons pour la plupart des textes qu'il cite. Mais l'autorité du premier livre des Machabées, qu'un calviniste ne regarde pas comme canonique, quoique cet écrivain lui rende plus de justice que ses confrères, nous oblige de reconnaître que les Macédoniens ont eu quelquefois chez les Hébreux le nom de Céthéens (2). Dès lors il paraît inévitable de donner au mot de Céthim une signification générique, déterminée ensuite par les circonstances à certaines côtes maritimes de l'Occident plutôt qu'à d'autres. Or il est visible que les armées, qui dans la prophétie de Balaam traversent la mer sur des vaisseaux, ne peuvent venir que des côtes d'Italie. Lorsque les Macédoniens passèrent d'Occident en Orient, ils ne renversèrent aucun empire qui portât le nom d'Assyrie ou de Syrie. Ils rétablirent plutôt un royaume de ce nom. Ils ne firent aucun mal aux Juifs, qu'Alexandre au contraire combla de faveurs. Ainsi ce peuple d'Occident, que Balaam désigne par ces quatre caractères, d'être venu sur des vaisseaux, de dompter les Assyriens, de perdre les Hébreux, et de périr enfin lui-même, est nécessairement le peuple romain; et notre Vulgate a dû traduire dans cet endroit *Céthim* par l'Italie.

D'autres prophéties du Pentateuque montrent clairement que l'auteur de ce livre n'a pas eu dessein de flatter le peuple auquel il annonçait l'avenir; puissant préjugé en faveur de ses prophéties. Un fourbe, qui débite ses propres visions pour des oracles inspirés, cherche à leur acquérir du crédit auprès de ceux qui l'écoutent. S'attirera-t-il leur attention et leur créance en leur faisant les reproches les plus amers, en leur prédisant des calamités et les châtiments inouis des crimes dont il assure qu'ils se rendront coupables? Ce serait là un nouveau genre d'imposture dont l'histoire ne fournit point d'exemples,

(1) Heu! quis victurus est quando ista faciet Deus? *Numer.* 24, 23.

(1) Voyez le Phaleg de Bochart, chap. 5 du troisième livre de la première partie.

(2) Alexander Philippi Macedo... egressus de terrâ Cethim, Darium regem Persarum et Medorum percussit. 1 *Mach.* 1, 1.

incompatible d'ailleurs avec les penchants les plus vifs du cœur humain.

C'est ainsi néanmoins que Moïse a prophétisé. Non content de rappeler sans cesse aux Israélites leurs idolâtries passées, leur ingratitude envers Dieu, leur endurcissement après tant de prodiges opérés en leur présence, il leur déclare *qu'après sa mort ils commettront les mêmes iniquités, et qu'ils ne tarderont pas à s'écarter de la voie qu'il leur a tracée* (1). Ce n'est pas une conjecture qu'il hasarde; il parle avec une entière certitude, comme un homme qui lit dans l'avenir. *Je le sais,* dit-il, *et je n'en puis douter.* L'événement n'a que trop justifié cette prophétie. Qui ne sait que les Israélites, malgré tant d'avertissements, de miracles, et de punitions, ont oublié mille fois le vrai Dieu pour adorer des idoles? Et cela non-seulement avant le règne de Roboam, mais encore longtemps après la séparation des dix tribus, pour revenir toujours à la date que nous nous sommes prescrite. Je veux même qu'on s'imagine pouvoir affaiblir cette preuve d'inspiration par le raisonnement que Moïse avait fait auparavant: *Je connais,* avait-il dit, *votre cœur opiniâtre et incorrigible. Pendant ma vie, et lorsque j'étais à votre tête, vous vous êtes toujours révoltés contre le Seigneur: combien plus après que je serai mort* (2)! Il était pourtant naturel de penser que l'envie qui s'attache ordinairement au mérite et à l'autorité, se trouvant éteinte par la mort de Moïse, les Israélites ne se souviendraient plus que de la sagesse de ses lois, que des services inestimables qu'il avait rendus à la nation, que des prodiges sur la vérité desquels on interpellait le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles. Mais quand Moïse aurait pu deviner humainement l'idolâtrie future des Israélites, pouvait-il prévoir de même les circonstances les plus singulières du supplice que Dieu leur réservait?

Il y a sur ces circonstances deux prédictions remarquables, l'une dans le Lévitique, l'autre dans le Deutéronome: prédictions conditionnelles à la vérité; car Moïse expose d'abord aux Hébreux les biens dont leur fidélité sera récompensée; et ce n'est que dans le cas qu'ils soient rebelles à Dieu, qu'il leur dénonce les maux effroyables qu'ils doivent souffrir. Mais cette seconde condition ayant été malheureusement remplie par les Israélites, la prédiction devient absolue; et lorsqu'on en voit l'accomplissement, on ne peut plus douter que Dieu, ayant révélé à Moïse l'infidélité future de son peuple, ne lui en ait en même temps découvert les suites affreuses. Ces suites ne sont ignorées de personne. Deux fois les Juifs ont été chassés de la Palestine, réduits en esclavage, dispersés en des climats lointains. Deux fois leur pays a été impitoyablement ravagé par des armées victorieuses, leur ville capitale emportée d'assaut et rasée après un siége meurtrier, où ils ont éprouvé les effets de la plus cruelle famine. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces deux événements se rapportent, le premier à l'expédition de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, le second à celle de Titus, général, et ensuite empereur des Romains.

En lisant avec attention le texte de Moïse, on demeure convaincu que l'une et l'autre de ces expéditions ont été présentes à son esprit. Mais il ne les distingue pas avec la précision d'un critique et la netteté d'un historien. On verra dans la suite les différences qui doivent être entre la narration des choses passées et la prédiction de l'avenir. A cette exactitude près, qu'il n'est pas permis de chercher dans le discours d'un prophète, on trouve dans celui de Moïse, et les principales circonstances par où ces deux événements se ressemblent, et quelques-unes de celles qui sont particulières à l'un ou à l'autre.

Rien n'a plus attaché les Israélites, peuple grossier et charnel, à la mémoire de Moïse, que la promesse qu'il leur avait faite de conquérir la terre de Chanaan; promesse accomplie par l'événement contre toutes les règles de la prudence humaine. Etait-il vraisemblable que tant de peuples, qui ne cédaient pas aux Israélites en courage, et l'emportaient sur eux par le nombre et la force extraordinaire de leurs guerriers, dussent être anéantis par une seule nation, dont ils pouvaient mépriser la faiblesse? Moïse était si persuadé que cela serait, quoiqu'il n'en dût pas être témoin, qu'il fit un crime aux Israélites sortis avec lui de l'Egypte de s'être livrés à la défiance sur la vérité de cette promesse. Tout arriva comme il l'avait prédit. Le Chananéen fut vaincu, et Israël prit sa place dans la Palestine. Mais si l'on se figure qu'il avait voulu flatter sa nation par cette prophétie, ou même qu'elle a été fabriquée après l'événement, que devaient penser du temps des rois de Juda et de ceux de Samarie, temps où il est plus clair que le jour que le Pentateuque existait déjà, que devaient, dis-je, penser alors les Israélites, en lisant dans ce livre chéri que la délicieuse contrée dont ils se croyaient possesseurs par un décret de Dieu, leur serait un jour enlevée? Cette prédiction devait-elle leur plaire? L'imposteur, qui selon les incrédules aurait supposé sous le nom de Moïse les cinq livres du Pentateuque, pouvait-il espérer de séduire une nation qu'il dépouillait par avance d'un si précieux héritage? Il y a néanmoins réussi; et ce qui doit encore plus surprendre les incrédules, ou plutôt ce qui doit les confondre, c'est que les tristes prophéties de cet imposteur prétendu ont été vérifiées long-temps après la supposition qu'on lui attribue.

Il est prédit aux Israélites au chapitre 26 du Lévitique, que (1) *leur terre sera désolée et que leurs en-*

(1) Novi quòd post mortem meam iniquè agetis, declinabitis citò de viâ, quam præcepi vobis: et occurrent vobis mala in extremo tempore. *Deuter.* 31, 29.

(2) *Deuter.* 31, 27.

(1) Disperdam terram vestram, et stupebunt super eam inimici vestri, cùm habitatores illius fuerint. Vos autem dispergam in gentes... Tunc placebunt terræ sabbata sua cunctis diebus solitudinis suæ, quando fueritis in terrâ hostili, sabbatisabit et requiescet in sabbatis solitudinis suæ, eò quòd non requieverit in sabbatis vestris, quandò habitabatis in eâ. *Levit.* 26, 32, 33, 34, 35.

nemis seront dans l'étonnement, quand ils se verront les maîtres d'une région si solennellement promise au peuple de Dieu; que pour eux, ils *seront dispersés parmi les nations,* et que leur terre, qu'ils n'avaient pas laissé reposer pendant les sabbats qui leur étaient prescrits, se reposera malgré eux (1), inculte et déserte durant leur exil. On voit dans ces paroles le châtiment d'une prévarication commise par les Juifs contre un des commandements de leur loi. C'est ce qui prouve qu'elles doivent s'entendre de leur première captivité dans la Chaldée. Car ce terrible fléau fit une si forte impression sur leur esprit, que depuis leur retour dans la Terre-Sainte le gros de la nation observa religieusement la lettre de la loi de Moïse; et dans les temps qui précédèrent la dernière destruction de Jérusalem par les Romains, les Juifs, loin de violer le précepte du sabbat, l'accomplissaient avec une régularité superstitieuse.

Une autre circonstance, qui ne convient qu'à la première captivité des Juifs, est annoncée au chapitre 28 du Deutéronome. Il y est dit que *le roi qu'ils se seront choisi sera transporté avec eux au milieu d'une nation qu'eux et leurs pères ne connaissaient pas* (2). Cette prophétie fut accomplie, lorsque Nabuchodonosor emmena d'abord à Babylone Joachim, roi de Jérusalem, et ensuite Sédécias, oncle et successeur de ce prince. Les Juifs n'avaient pas de roi quand ils furent domptés par Titus.

Ce même chapitre du Deutéronome fait une peinture encore plus vive des malheurs préparés aux Juifs dans leur double captivité. Il les avertit que *Dieu fera venir contre eux, de loin et des extrémités de la terre, une nation dont l'impétuosité sera semblable à celle de l'aigle qui fond sur sa proie,* une nation *dont ils n'entendront pas la langue, une nation furieuse qui n'épargnera ni les vieillards ni les enfants, qui ne leur laissera ni froment, ni vin, ni leurs troupeaux de bœufs et de brebis, qui renversera ces hautes murailles dans lesquelles ils avaient tant de confiance* (3), etc. Tout cela peut s'expliquer à la lettre des Chaldéens conduits par Nabuchodonosor qui ravagèrent les campagnes de la Judée, en prirent toutes les villes, et rasèrent Jérusalem. Mais cette prophétie s'accomplit avec plus d'éclat, et d'une manière plus littérale, dans la guerre que Titus fit aux Juifs. Les Romains furent à leur égard ce peuple appelé de loin et des extrémités de la terre, ce peuple dont la course rapide imita le vol impétueux de l'aigle qu'il portait dans ses étendards, dont les Hébreux n'entendaient pas la langue, plus différente de la leur que celle des Chaldéens, dont la fureur mit à feu et à sang toute la Judée, et en détruisit la capitale de fond en comble.

Une horrible famine affligea Jérusalem pendant ces deux siéges avec cette circonstance commune à l'un et à l'autre, et prédite dans le Deutéronome (1), que les mères, oubliant tous les sentiments de la nature, massacrèrent leurs propres enfants pour se nourrir de leur chair.

La dispersion, dont il est parlé dans le même endroit, ressemble davantage à celle qui est arrivée aux Juifs depuis que les Romains les ont chassés de la Palestine. Suivant cette prédiction, *ils devaient être dispersés parmi tous les peuples d'un bout de la terre à l'autre* (2). Les incrédules n'ont ici besoin que de leurs yeux pour reconnaître l'accomplissement de cette prophétie.

Enfin le même chapitre ajoute une dernière circonstance qui n'a eu lieu qu'après la seconde ruine de Jérusalem. Les Hébreux, sortis par terre de l'*Egypte, où il leur était défendu de retourner, y seront ramenés sur des vaisseaux et vendus,* dans cet odieux pays, *comme des esclaves, sans qu'il se trouve des marchands pour les acheter* (2). Josèphe nous raconte (3) l'événement qui vérifia cette prophétie. Titus, victorieux des Juifs, envoya en Egypte tous les captifs au-dessus de dix-sept ans. Ils y furent vendus pour servir aux plus vils travaux; et leur multitude fut si grande, qu'à peine trouva-t-elle des acheteurs.

Quelle étonnante prophétie dans une telle distance de temps! et lorsqu'on en pénètre l'esprit, combien paraît-elle digne de l'Être suprême qui l'a inspirée! C'est comme si Moïse disait aux Israélites: On ne vous a rien défendu avec plus de force que de retourner en Égypte. C'est pour vous une terre maudite. Tout commerce même avec elle est un crime pour vous (4). Un de vos rois se flattera vainement de repousser par le secours de l'Égypte les attaques de Babylone. Cette alliance funeste précipitera sa perte. Ceux de vos descendants (5) qui chercheront un asile en Égypte, contre les avertissements des prophètes, n'y trouveront que la mort. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu mettre une barrière éternelle entre vous et une terre souillée par une honteuse idolâtrie, où vos pères d'ailleurs ont été si cruellement opprimés. Cependant il viendra un temps où, pour punir vos iniquités montées à leur comble, Dieu vous ramènera malgré vous dans ce même pays qu'il vous

(1) Il est à remarquer que pendant les 70 années de la captivité des Juifs dans la Chaldée, la terre de Chanaan demeura en friche, quelque belle et quelque fertile qu'elle fût. Son inaction et sa solitude, prédites par cet oracle, furent respectées par les nations qui avaient le plus grand intérêt à la peupler et à la cultiver.
(2) Deuter. 28, 36.
(3) Deuter. 28, 49, 50, 51, 52.

(1) Comedes fructum uteri tui et carnes filiorum tuorum et filiarum tuarum, quas dederit tibi Dominus tuus, in angustiâ et vastitate quâ opprimet te hostis tuus. *Deuter.* 28, 53.
(2) Disperget te Dominus in omnes populos à summitate terræ usque ad terminos ejus. *Deuter.* 28, 64.
(3) Reducet te Dominus classibus in Ægyptum per viam de qua dixit tibi ut eam ampliùs non videres. Ibi venderis inimicis tuis in servos et ancillas, et non erit qui emat. *Deuter.* 23, 68.
(4) De bello Judaico, lib. 6, cap. 44.
(5) Jerem. 37.
(6) Jerem. 42, 43, 44.

interdit aujourd'hui. Vous y retournerez, non par le même chemin de terre que vous avez pris quand vous en sortîtes, mais sur des vaisseaux, afin que vous ne puissiez échapper aux gardes qui vous conduiront. Arrivés en Égypte, vous y subirez un esclavage plus dur et plus humiliant que celui dont vous avez été délivrés par mon ministère. Parler ainsi, et ne rien dire qui ne soit justifié par l'événement, n'est-ce pas se déclarer avec évidence l'interprète et l'envoyé de Dieu?

L'auteur du Pentateuque n'a pas seulement prévu l'infidélité des Juifs et la captivité qui en devait être le châtiment. Il a percé plus avant dans la nuit profonde de l'avenir. Il a prédit leur pénitence et leur heureux retour dans l'héritage dont ils devaient être bannis. *Je les enverrai,* fait-il (1) dire à Dieu, *dans une terre ennemie,* où ils demeureront *jusqu'à ce que leur cœur incirconcis soit touché de honte et de repentir. Ils prieront alors pour leurs iniquités, et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, Isaac et Abraham. Je me souviendrai aussi de la terre* qu'ils habitaient. *Lorsque vous reviendrez,* ajoute-t-il (2) en son propre nom, *au Seigneur votre Dieu, et que vous obéirez à ses lois, il vous retirera de l'esclavage, il aura pitié de vous, et vous rassemblera de toutes les nations, parmi lesquelles il vous aura dispersés. Fussiez-vous exilés jusqu'aux pôles du monde, il vous rappellera de votre exil, pour vous introduire de nouveau dans la terre que vos pères ont possédée.*

Les incrédules demanderont peut-être où est l'accomplissement de cette prophétie. Ignorent-ils qu'elle a déjà été vérifiée sous le règne et par les ordres de Cyrus? Ce prince, après avoir été l'exécuteur des vengeances de Dieu contre Babylone, annoncées comme nous le verrons par tant de prophéties, accomplit en faveur des Juifs une autre prédiction qui le regardait (3). Il leur permit de retourner dans leur patrie, et d'y rebâtir le temple du vrai Dieu. Un de ses successeurs étendit la grâce qui leur était accordée (4), en leur permettant de rétablir leur ville et de l'entourer de murailles. Jérusalem sortant de ses ruines vit ses enfants accourus de l'Orient se réunir dans son sein. La Judée fut également repeuplée; et ce dernier point de la prophétie fut alors accomplie comme tous les autres.

Si cette prophétie exige un second retour après un second exil, elle n'en fixe pas le temps. La première captivité des Juifs ne devait durer que soixante-dix ans. Des prophéties (5) postérieures à celle de Moïse en avaient marqué le terme. Mais ni Moïse ni les autres prophètes n'ont déclaré combien durerait la seconde captivité. Celui qui en a parlé plus distinctement se contente de dire qu'elle sera (6) *longue*, et suivie de la conversion des Israélites, non-seulement *au Seigneur leur Dieu*, mais *à David leur roi*, c'est-à-dire, au Messie. Les Chrétiens instruits par S. Paul (1) n'attendent pas avec moins d'impatience que les Juifs ce second rétablissement, dont la foi au Messie doit être le principe. Mais ils l'attendent dans un sens plus noble et plus salutaire aux Juifs que ce peuple même. Ils ne bornent pas le bonheur qui lui est destiné à rentrer en possession de la Palestine, à bâtir une nouvelle ville de Jérusalem, à construire un troisième temple pour y offrir des sacrifices sanglants. Ils espèrent que son aveuglement cessera, qu'il tournera les yeux vers le Messie qu'il a crucifié, qu'il sera incorporé à la véritable Église, et que sa conversion lui procurera des biens plus solides, une grandeur plus réelle, que s'il était comblé dans la terre de Chanaan des mêmes prospérités temporelles dont ses pères ont joui sous les règnes de David et de Salomon.

Ce dernier accomplissement manque encore aux prophéties qui concernent les Juifs. Mais le passé doit nous faire juger de l'avenir. Tant d'événements merveilleux, conformes aux oracles qui les avaient prédits, sont des gages certains de la fidélité des prophéties dont le temps n'est pas encore venu. Les incrédules auraient donc tort de nous demander à voir un accomplissement qu'il faut attendre. Indépendamment de cette attente si légitime et si bien fondée, ils ont vu dans le Pentateuque les principaux traits de l'histoire du peuple juif; et les prédictions de ce livre déjà vérifiées suffisent pour leur conviction.

CHAPITRE II.

Des prédictions temporelles contenues en d'autres livres historiques de l'ancien Testament.

Les prédictions contenues dans les livres de Moïse devaient suffire aux Israélites. Ils étaient avertis des événements inséparables de la conduite qu'ils tiendraient à l'égard de Dieu. S'ils n'adoraient que lui, s'ils étaient fidèles à observer ses lois, on leur annonçait qu'ils seraient puissants, riches, tranquilles, victorieux de leurs ennemis. Mais s'ils servaient des divinités étrangères, s'ils violaient les préceptes qu'ils avaient reçus du vrai Dieu, on leur déclarait que d'affreuses calamités seraient l'infaillible châtiment de cette prévarication. Telles étaient les conditions de l'alliance que Dieu avait contractée avec eux.

Jamais rien de pareil ne s'est vu dans aucune autre nation. Il faut être l'arbitre souverain des événements, et le maître absolu de la nature, pour oser promettre à un peuple entier qu'il sera heureux sur la terre toutes les fois qu'il sera docile à ce qu'on lui commande, et pour le menacer d'un malheur inévitable lorsqu'il sera rebelle et prévaricateur. A quoi ne s'exposait pas le législateur des Israélites, s'il faisait des promesses si positives sans être assuré de leur exécution? Car enfin l'engagement qu'il prenait ne pouvait être éludé par des explications arbitraires. La destinée

(1) Levitic. 26, 41, 42.
(2) Deuter. 30, 1, 2, 3, 4, 5.
(3) 1 Esdr. 1.
(4) 2 Esdr. 2.
(5) Jerem. 25, 11; ibid. 29, 10; Dan. 9, 2.
(6) *Dies multos,* Osee 3, 4.

(1) Rom. 2, 25 et seq.

d'une nation dépendait, selon lui, de la manière dont elle accomplirait la loi qu'il lui prescrivait. Qu'il arrivât une seule fois qu'elle fût vaincue par ses ennemis, affligée de la disette ou de quelque autre fléau, pendant qu'elle rendait à Dieu un culte fidèle ; ou qu'au contraire, durant son idolâtrie, et malgré tous ses désordres, ses récoltes fussent abondantes, ses villes et ses campagnes peuplées, sa puissance redoutée des nations voisines, il était convaincu de faux, sa loi ainsi que son nom tombait dans le mépris, et les Israélites frustrés des biens qu'ils avaient espérés, préservés des maux qu'il leur avait fait craindre, rentraient dans la liberté qu'il leur avait injustement ravie.

Il n'a tenu qu'à eux de s'assurer s'ils étaient en droit de la reprendre. Comme les autres peuples et plus qu'aucun d'eux, ils ont éprouvé, avant leur dernière dispersion, une alternative de prospérités et d'infortunes. Ont-ils jamais pu se plaindre qu'il manquât quelque chose au bonheur temporel de leur nation, lorsqu'elle était attachée à la loi de Moïse? Ont-ils pu se vanter que les transgressions de cette loi fussent demeurées impunies? Et la condition sensible et palpable de l'alliance où ils étaient entrés, a-t-elle jamais été vaine, soit à leur avantage, soit à leur préjudice. Ici les faits parlent. Qu'on consulte l'histoire des révolutions du peuple israélite, on le verra glorieux et triomphant, autant de fois qu'il a été juste et vertueux. On le trouvera criminel, avant de devenir malheureux.

Voilà sans doute une prophétie aussi admirable qu'elle est singulière. Ce n'est pas un événement unique, des faits détachés, quelques traits de la vie d'un homme qu'on prédit. De telles prédictions seraient néanmoins divines. C'est la suite entière des événements qui devaient arriver à une grande nation, pendant plusieurs siècles. Avec quelle certitude et quelle clarté devait lire dans l'avenir le prophète qui se rendait ainsi garant du bonheur ou du malheur de cette nation!

Il n'examine pas le climat et les autres qualités du pays qu'elle allait conquérir, pour juger si elle y trouvera la force, la santé, et une longue vie ; si elle y recueillera avec abondance tous les biens que la terre produit. Il décide sans balancer, que, malgré la douceur et la pureté de l'air, malgré la fertilité naturelle du terroir, des maladies cruelles et contagieuses frapperont les Israélites infidèles ; que le froid, le chaud, la faim et la pauvreté, les désoleront ; que le ciel sera pour eux d'airain, et la terre de fer ; qu'ils n'auront ni des bestiaux pour la culture de leurs champs et pour leurs besoins personnels, ni des enfants pour être leur consolation et leur soutien ; qu'au contraire ils seront exempts de tous ces maux, et comblés de toutes sortes de biens, lorsqu'ils observeront la loi divine. Il n'étudie pas leurs usages, leurs inclinations, leurs mœurs, pour conjecturer que le gouvernement monarchique succédera parmi eux au républicain, qu'ils étendront d'abord leur puissance par des conquêtes ; mais qu'enfin leur courage venant à s'amollir, les divisions intestines à s'accroître, tout l'ordre et toute la police de l'état à se confondre, ils succomberont sous le poids de leur propre grandeur. Moïse, supérieur à tous ces raffinements de politique (1), annonce nettement aux Hébreux qu'ils auront un roi, sans leur marquer par quels degrés ils passeront de la liberté à la sujétion. Mais sous quelque forme de gouvernement qu'ils vivent, quelle que soit la valeur et l'habileté de leurs chefs, que leurs armées soient faibles, ou nombreuses et aguerries, il ne voit jamais pour eux qu'un seul moyen de réussir, qui est la crainte et le service du Seigneur : il ne connaît qu'un seul obstacle insurmontable à leur félicité temporelle, qui est l'idolâtrie et la corruption des mœurs. Une prévoyance humaine n'aurait pas inspiré de pareils discours, que toute l'histoire du peuple israélite a exactement vérifiés. Il fallait avoir été admis dans les secrets conseils de celui dont le pouvoir suprême égale la science infinie, et qui peut prédire avec assurance ce qu'il veut faire et ce qu'il est en état d'exécuter.

Encore une fois ces prophéties, dont les Israélites voyaient sans cesse l'accomplissement, devaient leur suffire. Cependant Dieu ne s'en est pas contenté. Il leur a envoyé une suite de prophètes qui leur annonçaient en détail les grands événements qui devaient arriver aux rois et à la nation. Depuis Samuel jusqu'à Malachie, c'est-à-dire, depuis l'établissement de la royauté jusque peu après le retour des Juifs dans la Terre promise, il ne s'est rien passé de remarquable dans Israel, qui n'ait été prédit. Il semble que Dieu eût choisi le temps où l'autorité royale inspirait plus de respect et de terreur, pour susciter des hommes qui, par la hardiesse de leurs prédictions menaçantes, faisaient trembler les rois mêmes sur leurs trônes.

Ainsi Samuel apprit (2) à Saül que le royaume lui serait enlevé, et que son successeur était déjà choisi. Ainsi Nathan assura (3) à David que l'enfant né de son commerce adultère avec Bethsabée mourrait; et Gad, un autre prophète (4), fit connaître à ce même prince le fléau dont Dieu punirait son orgueil. Ainsi Salomon (5) fut-il averti que ses idolâtries et ses coupables amours seraient punies par le démembrement du royaume, et que sa postérité ne régnerait que sur la tribu de Juda. Tous les rois de Jérusalem ont eu de même des censeurs intrépides de leurs déréglements, qui les instruisaient par avance des malheurs qu'ils devaient éprouver. Dieu ne laissait pas ignorer aux rois d'Israël, quoique idolâtres et schismatiques, le sort qui les attendait. Le même prophète Ahias, qui avait (6) prédit à Jéroboam son élévation future, lui annonça (7) la mort prochaine d'un de ses enfants, et

(1) Deuter. 17, 14, et seq.
(2) 1 Reg. 13, 14.
(3) 2 Reg. 12, 14.
(4) Ibid. 24, 13.
(5) 3 Reg. 11, 11, 12, 13.
(6) 3 Reg. 11, 31.
(7) Ibid. 14, 10.

la destruction entière de toute sa famille. Jéhu fit (1) la même prédiction à Baasa, l'ennemi de la race de Jéroboam, et l'imitateur de ses crimes.

Mais, lorsque l'idolâtrie et tous les désordres furent montés à leur comble dans le royaume d'Israël, sous le règne de l'impie Achab et de ses enfants, Dieu suscita les deux plus grands prophètes qui eussent encore paru dans son peuple, Élie et Élisée. Leurs prophéties sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rapporter, et leur détail nous mènerait trop loin. Telle était la bonté de Dieu envers une nation ingrate et perfide, qu'il ne cessait de la rappeler à lui par d'éclatantes leçons. Il ne voulait pas qu'elle pût douter de son attention sur elle : et comme s'il eût craint qu'elle n'oubliât les assurances générales que Moïse lui avait données, il avait soin de la prévenir à chaque occasion de la récompense destinée à sa fidélité, et du supplice que ses péchés lui devaient attirer.

Pour convaincre les incrédules par ces prophéties, il faut leur prouver qu'elles sont antérieures aux événements prédits. Peuvent-ils en douter, s'ils font quelque réflexion sur l'authenticité des monuments d'où ces prophéties sont tirées? Ce sont les quatre livres *des Rois*, et les deux *des Paralipomènes*. Je me sers des noms consacrés par l'usage de l'Église catholique; et je n'ai pas besoin d'avertir que ces livres ont d'autres titres parmi les Juifs. Ce peuple les a toujours regardés comme des registres exacts et des mémoires véritables de l'histoire de ses ancêtres, depuis qu'ils ont commencé à être gouvernés par des rois, jusqu'à la captivité de Babylone. Qu'on ne dise pas que les Egyptiens avaient du temps d'Hérodote des histoires fabuleuses de leurs aïeux : que d'autres nations en ont eu de même, et que les Chinois en ont encore dont la fidélité n'est pas plus certaine. Il y a des différences essentielles entre ces histoires et celle que nous citons.

1° Elle a une date précise et incontestable. Il n'est pas possible d'en reculer la composition, ni même la publication au-dessous des temps d'Esdras. Personne n'ignore que c'est alors que fut dressé le fameux canon des Juifs, c'est-à-dire, le recueil des livres qu'ils respectaient comme divins. Il en contenait vingt-deux. Ceux dont nous parlons y étaient compris. Le refus qu'ils ont fait depuis de donner place dans ce recueil aux livres composés ou publiés dans des temps plus récents, prouve que tous ceux qu'on y voit aujourd'hui existaient dès lors, et leur étaient connus. Ce fait, attesté par la tradition des Juifs et des Chrétiens, est si constant, qu'il a donné lieu à quelques incrédules d'attribuer à Esdras la supposition des livres renfermés dans le Canon des Juifs.

Or, sur cette date évidente, je remarque d'abord que, depuis la captivité de Babylone et le temps d'Esdras, en remontant jusqu'à celui de Samuel, il n'y a aucun vide dans toute l'histoire du peuple israélite, telle que la décrivent les livres des Rois et ceux des Paralipomènes. On y voit, à commencer par David, et à finir par Sédécias, ou, si l'on veut, par Joachim, qui lui survécut, la filiation suivie et la succession non interrompue de tous les princes qui ont régné sur les Juifs, leur âge quand ils parvinrent à la couronne, le genre de leur mort, le temps et les principaux événements de leurs règnes. Ce qui reste depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'arrivée d'Esdras à Jérusalem, et même jusqu'à l'entier rétablissement de cette ville par Néhémie, est rempli avec la même continuité dans les livres saints. C'est déjà un préjugé pour la vérité d'une histoire, que de n'y point trouver des lacunes, qui supposent que l'historien, instruit de ce qui l'a immédiatement précédé, n'a eu d'autres secours pour des temps plus reculés que des traditions populaires, ou des mémoires tronqués et peu corrects.

Je remarque ensuite sur la même date, que l'espace d'environ six cents ans, qui est entre le sacre de Saül par Samuel, et le temps d'Esdras n'est pas assez long, pour soupçonner que ce dernier ait débité des fables aux Juifs, à la faveur d'une antiquité inconnue. Le souvenir des faits racontés dans les livres des Rois et dans les Paralipomènes devait être d'autant moins effacé parmi les Juifs, lorsqu'Esdras écrivit, qu'ils étaient plus singuliers par eux-mêmes et plus intéressants pour toute la nation. Combien d'histoires profanes anciennes et modernes remontent à des temps plus éloignés? Qui doute, par exemple, que Tite-Live, dont l'histoire embrasse un plus long espace, n'ait exposé fidèlement aux Romains les principales actions de leurs ancêtres? Qui accusera sérieusement d'imposture les historiens français, sous prétexte que, depuis Clovis jusqu'à nos jours, il y a un intervalle de plus de douze cents ans? On sait d'ailleurs que la coutume des peuples d'Orient était de transcrire dans les archives publiques les plus remarquables événements, à mesure qu'ils arrivaient : et l'on verra dans un moment la preuve certaine que cette coutume s'observait parmi les Hébreux.

Il résulte de tout cela, que si l'on ne veut pas convenir, avec d'habiles interprètes de l'Écriture, que les livres des Rois et des Paralipomènes ont eu des auteurs contemporains, si l'on veut absolument les attribuer à Esdras, il faut dire qu'il les a composés sur des mémoires fidèles qui avaient passé jusqu'à lui, et jusqu'aux Juifs de son temps : en sorte qu'il ne leur a rien appris de nouveau; et qu'il n'a fait autre chose qu'abréger, mettre en ordre, et réduire en corps d'histoire ces registres détachés et plus étendus, où ils lisaient auparavant ce qui était arrivé à leurs pères. En effet, rien de plus commun, dans les Paralipomènes, que de renvoyer à d'autres ouvrages où ce que l'on raconte se trouvait dans un plus grand détail. Tantôt on cite (1) *le livre de Samuel, celui de Nathan, et le volume de Gad, où les premières et les dernières actions de David sont rapportées.* Tantôt ce sont (2) *les dis-*

(1) 3 Reg. 16, 3.

(1) 1 Paralip. 29, 29.
(2) 2 Paralip. 9, 29.

cours de Nathan, les livres d'Ahias, et la vision d'Addo contre Jéroboam, où l'on voit toute l'histoire de Salomon. L'auteur des Paralipomènes, en parlant des rois de Juda successeurs de ces deux princes, appuie souvent sa narration du témoignage d'autres prophètes contemporains qui avaient écrit les mêmes choses. Mais l'auteur des quatre livres des Rois allègue constamment pour ceux qui ont régné sur les dix tribus séparées, *le Journal historique des rois d'Israël;* et, pour ceux qui ont régné à Jérusalem, *le Journal historique des rois de Juda.* Voilà ces registres publics, dont nous parlions tout à l'heure, où les événements les plus importants étaient consignés comme dans un dépôt inviolable. Voilà les sources où a puisé l'historien que nous opposons aux incrédules.

Les Juifs et les Chrétiens croient unanimement que dans le travail de sa rédaction, il a été conduit par une lumière divine, qui l'a préservé des erreurs légères, dont les histoires même les plus exactes ne sont pas exemptes. Mais, dans la dispute présente avec les incrédules, nous n'avons pas besoin de cette inspiration. Il nous suffit actuellement qu'ils reconnaissent dans les histoires, qui contiennent des prophéties, les traits d'une fidélité ordinaire. J'évite si soigneusement tout ce qui peut souffrir avec eux quelque difficulté, que je me suis fixé volontairement à la date certaine et incontestable d'Esdras qui n'a cependant plus de vraisemblance qu'à l'égard des Paralipomènes, le livre des Rois paraissant avoir une date plus ancienne. Celle dont nous nous contentons, et que les incrédules ne peuvent révoquer en doute, assure à ces livres historiques une certitude, qui ne permet pas de les confondre avec des histoires fabuleuses. Premier caractère qui les distingue.

2° Quel eût pu être le motif de la supposition du livre des Rois et des Paralipomènes? Les fables adoptées par quelques nations, n'ont été inventées que pour leur faire honneur. Les Juifs ont-ils pu se figurer que les histoires, dont il s'agit, fussent des monuments glorieux pour leur nation? On y voit à la vérité un soin particulier de la Providence sur elle; mais en même temps une ingratitude, une révolte, une opiniâtreté continuelle et indomptable de sa part. On y voit quelques rois belliqueux, sages, heureux dans leurs entreprises; mais un nombre beaucoup plus grand de princes souillés par l'idolâtrie, par des rapines, par des cruautés, par des crimes de toute espèce. On y voit un bonheur de quelques années, pour le royaume entier d'Israël, sous David et sous Salomon; une prospérité encore plus courte et plus mélangée, pour le seul royaume de Juda, sous Josaphat et sous Ezéchias; quelques victoires sur les peuples étrangers, toujours remportées par une protection visible du Ciel, sans qu'on puisse les attribuer à la bravoure des troupes, ni à la capacité des généraux. Tout le reste de cette histoire est rempli par les plus funestes événements, par des guerres civiles, par des batailles perdues, par des villes prises et saccagées, par des campagnes dévastées, par des servitudes humiliantes imposées aux rois d'Israël et de Juda. Et la catastrophe de cette sanglante tragédie est la ruine de ce temple superbe si cher aux Juifs, la destruction de Jérusalem leur capitale, la déportation et la captivité des deux branches de la nation dans une terre étrangère. Y a-t-il là de quoi flatter l'amour-propre et la vanité des Hébreux? L'auteur de la prétendue supposition a-t-il bien entendu les intérêts de ses compatriotes? Et s'il s'est trouvé dans cette nation un imposteur assez malhabile, pour croire l'honorer par ce roman injurieux, comment n'a-t-elle pas réclamé? Comment s'est-elle laissé persuader que des aventures imaginaires se conservaient au milieu d'elle par une tradition constante et uniforme? Comment a-t-elle cru et publié que ses aïeux étaient les plus grossiers et les plus criminels de tous les hommes? que plusieurs de leurs rois étaient des tyrans aussi méprisables qu'odieux? qu'enfin le Seigneur, lassé des abominations qu'ils commettaient dans la Terre-Sainte, les avait punis par l'exil et par l'esclavage? Ce n'est pas ainsi que les Egyptiens traitaient la mémoire de leurs ancêtres. Aucune nation n'a jamais pensé à se relever elle-même par de semblables contes, et les livres historiques des Juifs diffèrent essentiellement par ce second caractère des annales fabuleuses.

Dès qu'il est prouvé que les livres des Rois forment une histoire exacte et fidèle, il n'est plus douteux que les prophéties qu'elles contiennent, n'aient précédé les événements prédits. Ce n'étaient pas des Prophéties faites dans l'obscurité, qu'on a pu supposer après l'événement, et qu'un historien même véridique peut adopter sur la foi d'une multitude séduite.

Les prophètes allaient trouver les rois au milieu de leur cour, leur parlaient à la tête de leurs armées, s'expliquaient devant de nombreuses assemblées, écrivaient des lettres circulaires, figuraient par des actions sensibles, et qui duraient long-temps, les événements qu'ils prédisaient. Elie (1) avertit publiquement Achab que pendant plusieurs années le ciel serait fermé, et qu'il ne tomberait ni rosée ni pluie. Tout Israël sut cette prédiction. Les royaumes même voisins en furent instruits par les perquisitions (2) que fit faire Achab, pour découvrir la retraite d'Elie. La sécheresse dura trois ans et demi. Il avait également prédit que sa parole seule ouvrirait le ciel et attirerait la pluie. Il (3) accomplit cette seconde partie de sa prédiction en présence d'Achab et d'un peuple immense qu'il avait convoqué sur le Mont-Carmel. Que dirai-je de la prédiction que le même prophète fit à Achab devant toute sa cour (4), dans la vigne de Naboth qu'il venait d'usurper? Il lui annonça que les chiens lécheraient son sang dans le même lieu, où ils avaient léché celui du malheureux Naboth, que sa postérité jusqu'aux derniers restes serait anéantie, et

(1) 3 Reg. 17, 1.
(2) 3 Reg. 18, 10.
(3) Ibid. 45.
(4) 3 Reg. 21, 19, 20, 21, 22, 23.

que le cadavre de Jesabel, son épouse, serait dévoré par les chiens dans le champ de Jezrahel. La prophétie fut accomplie dans tous ses points; et Jéhu qui en avait été témoin, lorsqu'il n'était encore qu'officier d'Achab, en (1) reconnut l'accomplissement, quand il devint l'instrument des vengeances divines exercées sur la race d'Achab et sur Jésabel.

Les prophéties d'Elisée, pour ne point parler ici de tant d'autres, n'étaient pas d'une moindre notoriété. Et s'il nous était permis d'anticiper ce que nous avons à dire sur les prophètes qui ont écrit eux-mêmes leurs prédictions, qu'y avait-il de plus éclatant, que la nudité du prophète Isaïe, cet homme du sang royal et si connu dans Jérusalem, qui marcha dépouillé de ses vêtements au milieu de cette ville (2) pour faire connaître, comme il l'expliqua tout de suite (ce que Dieu lui avait révélé), que dans trois ans le roi des Assyriens emmènerait d'Egypte et d'Ethiopie une foule de captifs qu'il traînerait ainsi nus et dépouillés? Quoi de plus capable de réveiller l'attention publique, que les chaînes que Jérémie portait (3) à son cou à la face du peuple Juif, pour représenter celles dont ce peuple serait chargé par les Chaldéens, ses vainqueurs? Quoi de plus remarquable que les chaînes dont il fit (4) présent aux ambassadeurs envoyés par les rois voisins, pour féliciter Sédécias, roi de Juda, sur son avénement à la couronne? Il les exhorta d'envoyer ces chaînes à leurs maîtres, en leur déclarant de sa part, que leurs états seraient conquis par Nabuchodonosor, roi de Babylone, *et demeureraient asservis à lui, à son fils, et à son petit-fils.* Quelle dut être la surprise de tous ces princes, qui croyaient leur puissance si bien affermie! Avec quelle indignation et quel mépris reçurent-ils cet étrange présent d'un prêtre juif qui se donnait pour prophète! La prophétie n'en fut pas moins vérifiée. Nabuchodonosor les subjugua tous; et leur assujettissement à l'empire de Babylone dura jusqu'à Balthasar le dernier de ses rois, et petit-fils de Nabuchodonosor.

Les prophéties d'Ezéchiel étaient annoncées par des signes encore plus frappants. Tantôt il lui était ordonné (5) de graver sur une brique le plan de Jérusalem et le dessin de son siége, et d'ajouter à cette représentation (6) des marques extérieures de l'inflexible colère de Dieu contre cette ville. Tantôt Dieu lui commandait de demeurer couché sur le côté gauche durant 390 jours, et ensuite sur le côté droit pendant 40 jours; de se nourrir dans une situation si pénible, et pendant ce long espace, d'un pain souillé et distribué avec mesure; et de n'avoir d'autre breuvage que de l'eau en petite quantité (7). Sans examiner avec les interprètes les différentes significations qu'on peut donner à ce nombre mystérieux de jours, il est certain du moins que l'état du prophète désignait la disette de pain et d'eau à laquelle les Israélites seraient réduits, et la nécessité où ils se verraient d'apaiser une faim dévorante (1) par les plus impurs aliments. D'autres fois le prophète devait en plein jour, et en présence de tout le peuple, faire emballer précipitamment ses effets, percer aux yeux des mêmes témoins la muraille de sa maison, sortir sur le soir par cette brèche, et se faire emporter, le visage couvert d'un voile, par des hommes qui le chargeaient sur leurs épaules (2). Le peuple assemblé autour d'Ezéchiel et de sa maison ne comprit rien à une action si extraordinaire. Mais le prophète lui dit clairement que c'était ainsi que Sédécias, roi de Jérusalem, au moment que la ville serait prise, s'échapperait de son palais par la brèche d'une muraille, que ses gens l'emporteraient la nuit sur leurs épaules, et lui mettraient un bandeau sur les yeux, pour qu'il ne fût pas effrayé du précipice où on le ferait descendre. Plus ces signes étaient surprenants par leur singularité, quelquefois même par leur durée, plus ils constataient, devant le peuple nombreux qui les voyait, l'existence de la prophétie : moins ils laissaient lieu de soupçonner après l'événement qu'elle eût été controuvée, pour faire honneur au prophète d'une fausse et chimérique inspiration.

J'avoue qu'en matière de prédictions on ne peut exiger avec trop de rigueur la preuve qu'elles ont précédé les événements. Car tout le merveilleux de la prophétie consistant à prédire ce qui n'est pas encore arrivé, et ce qui peut ne pas être, la merveille disparaît, si l'on n'est pas bien assuré que la prophétie a été faite avant l'événement. Ainsi lorsqu'on soutiendra qu'un événement a été prédit, et qu'on n'en apportera d'autre preuve qu'une prophétie publiée après coup et sortie subitement des ténèbres où elle avait été ensevelie jusqu'alors, les esprits solides se défieront d'une telle prophétie, et demanderont au moins qu'on supplée à son obscurité précédente, par des témoignages incontestables de sa vérité. Il n'en est pas ainsi des prédictions que nous avons alléguées. Elles étaient connues avant leur accomplissement. Les rois, les grands, la nation qui en étaient prévenus, attendaient avec impatience ce qui leur arriverait. Il était également impossible de leur persuader, et qu'on leur avait prédit autre chose que ce qui leur était arrivé, et qu'il leur arrivait autre chose que ce qui leur avait été prédit.

Achab et Josaphat (3) assis sur leur trône, environnés de toute leur cour dans un lieu où tout le peuple de Samarie était rassemblé, interrogent le Seigneur sur le succès de leurs armes contre les Syriens. Quatre cents faux prophètes ne leur annoncent que des

(1) 4 Reg. 9, 25, 26.
(2) Isai. 20.
(3) Jérem. 27.
(4) Ibid.
(5) Ezech. 4, 1, 2, 3.
(6) *Vous prendrez une plaque de fer, et vous la mettrez comme un mur de fer entre vous et la ville.* Ezech. 4, 3.
(7) Ibid. 4 et seq.

(1) Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quas ejiciam eos. *Ibid.* 13.
(2) Ezech. 12, 3 et seq.
(3) 3 Reg. 22.

victoires. Le seul Michée assure que l'armée d'Israël destituée de son chef, se dispersera sur les montagnes, comme un troupeau qui n'a pas de pasteur. Voilà bien des témoins de sa prophétie, intéressés à la trouver fausse. Il est outrageusement maltraité par un des prophètes flatteurs. Achab indigné le fait enfermer dans une prison, pour le punir de mort, au retour de la campagne qu'il va commencer. Qui put ignorer alors dans tout Israël et dans tout Juda une prophétie si éclatante? Mais qui put douter qu'elle ne fût divine, lorsqu'on vit Achab, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour se déguiser, frappé dans le combat d'une blessure dont il mourut le même soir, et son armée dispersée, sans que les Syriens, profitant de leur avantage, la poursuivissent, comme si tout était fini par l'accomplissement de la prophétie?

Le roi de Juda, le roi d'Israël, et le roi d'Idumée se rendent (1) chez Elisée, qui n'a d'autre titre pour abaisser ainsi devant lui trois têtes royales, que d'avoir été le serviteur d'Elie. Ils le conjurent de consulter Dieu sur la disette d'eau qui met leurs armées réunies en danger de périr. Elisée leur déclare que ce n'est ni le vent, ni la pluie, qui leur procurera le soulagement qu'ils désirent; mais que s'ils creusent des fossés dans le lit desséché d'un torrent, ces fossés seront tout-à-coup inondés d'une eau qui les désaltérera, eux, leurs troupes, et les bêtes qui les suivent. Il ajoute que ce prodige sera suivi d'une victoire complète sur les Moabites, leurs ennemis. Ainsi les prophètes savaient également prédire des prospérités et des malheurs. Comme ils prédisaient les uns sans emportement, ils annonçaient les autres sans flatterie. La réponse que fit d'abord Elisée (2) au roi d'Israël, fils de l'impie Achab, prouve assez qu'il n'avait pas dessein de lui plaire. Mais de quelque nature que fussent leurs prophéties, elles portaient toujours avant leur accomplissement un caractère d'évidence et de notoriété qui écarte tout soupçon de mensonge: et l'authenticité démontrée des livres historiques qui contiennent ces prophéties, entraîne nécessairement la démonstration de leur divinité.

Je ne puis me dispenser, avant de finir le chapitre des livres historiques, de remarquer dans ces livres deux prophéties d'autant plus convaincantes pour les incrédules, qu'il y eut un fort long intervalle entre la prédiction et l'événement.

La première est l'imprécation que prononca Josué, après avoir brûlé la ville de Jéricho (3). *Maudit soit devant le Seigneur,* s'écria-t-il, *quiconque la rebâtira. Qu'il perde l'aîné de ses enfants, lorsqu'il en jettera les fondements; et le dernier, lorsqu'il y fera mettre les portes.* Cinq cents ans après cette imprécation, l'événement prouva qu'elle était prophétique. Sous le règne d'Achab, un Israélite citoyen de Béthel, ignorant

(1) 4 Reg. 3.
(2) Quid mihi et tibi est? vade ad prophetas patris tui et matris tuæ. 4 Reg. 3, 13.
(3) Jos. 6, 26.

ou méprisant cet oracle (1), entreprit de rebâtir Jéricho. Abiram l'aîné de ses enfants mourut à la première pierre, et Ségub le dernier de tous au moment que les portes furent posées.

M. Huet conjecture (2) que cette malédiction de Josué a servi de modèle à ces conquérants des temps anciens, qui maudissaient, suivant le témoignage de Strabon, ceux qui oseraient rebâtir les villes qu'ils avaient démolies. Le savant prélat conclut de cet usage l'antiquité du livre de Josué. Mais quelque force qu'on veuille donner à cette preuve, il est certain que si dans le paganisme on a connu Josué, et qu'on ait voulu l'imiter, il n'a pas dépendu de ses imitateurs de réaliser comme lui leurs imprécations. Il fallait être prophète, pour annoncer avec tant de précision le châtiment qui serait exercé sur celui qui violerait sa défense; et l'antiquité de cet oracle s'établit assez d'elle-même, indépendamment d'une coutume observée avant le siége de Troie. Josué n'est pas moins l'auteur du livre qui porte son nom, que Moïse du Pentateuque. Ces deux vérités sont fondées sur les mêmes motifs; les difficultés semblables, qu'on oppose à l'une et à l'autre, sont résolues de la même manière. Il est du moins indubitable que le livre de Josué, cité dans les livres des Rois, existait avant eux. Ainsi, soit que ce dernier ouvrage ait été composé par des auteurs contemporains aux événements qu'il raconte, soit qu'il ait été rédigé sur des mémoires des mêmes temps (l'alternative est inévitable, nous l'avons prouvé plus haut), la prophétie de Josué, vérifiée dans toutes ses circonstances, était publique avant son accomplissement.

La seconde prophétie est celle qui fut faite à Jéroboam devant l'autel, qu'il avait érigé à Béthel, et en présence de tous les Israélites assemblés pour la solemnité qu'il avait indiquée (3). *Autel, autel,* s'écria un homme de Dieu, *voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra de la race de David un prince nommé Josias, qui égorgera sur toi les prêtres qui t'encensent, et brûlera sur toi des os d'hommes.* Tout est admirable dans cette prophétie. L'événement qu'elle prédit ne devait arriver et n'arriva effectivement qu'après plus de trois cent cinquante ans. Le prince, successeur de David et destructeur de l'autel idolâtre de Béthel, est appelé par son propre nom. Dans le temps que Jéroboam vient de fonder un nouveau royaume, et de réduire la maison de David aux deux tribus de Juda et de Benjamin, on lui annonce que cette maison exercera sa puissance dans les villes qu'il lui a enlevées, et jusque dans le siége du culte schismatique, qu'il a opposé au culte du vrai Dieu. On lui marque les différentes espèces d'ignominies, dont son ouvrage sera couvert. Les prêtres immolés sur cet autel, dont ils feront le service: des os d'hommes brûlés sur ce même autel, ce qui était, parmi les Hébreux, le comble de la souillure et de la profanation. Plus cette

(1) 3 Reg. 16, 34.
(2) Demonst. Evang. Prop. 4. de lib. Josue.
(3) 3 Reg. 13, 1, 2.

prophétie dut irriter Jéroboam dans une assemblée si nombreuse et dans les fonctions de sa nouvelle liturgie, plus le bruit d'une démarche si hardie dut se répandre de tous côtés. Il s'accrut encore par la fin tragique du prophète (1), qu'un lion mit à mort pour avoir désobéi à l'ordre exprès qu'il avait reçu du ciel; et, afin que le souvenir de cette prophétie se perpétuât jusqu'au moment de son exécution, Dieu voulut que, sur le tombeau de ce prophète et de celui qui l'avait séduit, il fût élevé un monument que Josias aperçut (2) après qu'il eut accompli, sans le savoir, toutes les circonstances de la prédiction. L'incrédulité peut-elle découvrir ici quelque ombre d'imposture ou quelque trace de supposition?

Combien a-t-il fallu préparer de loin et rassembler d'événements, pour que cette prédiction fût accomplie dans tous ses points! La famille de David a dû conserver la couronne jusqu'au temps de son accomplissement. Il a dû naître de cette race, dans un certain temps, un prince appelé Josias, préférablement à tout autre nom qu'on aurait pu lui donner. Cet enfant, monté sur le trône à l'âge de huit ans, après la mort de son père Amon, a dû parvenir à un âge assez avancé, pour exercer par lui-même le pouvoir que donne la royauté. Il a fallu que, loin d'imiter l'exemple de son prédécesseur, dont il chérissait d'ailleurs la mémoire et dont il avait vengé la mort, il n'ait employé son autorité qu'à rétablir le culte du Seigneur, et à purger la Terre-Sainte des moindres vestiges de l'idolâtrie. Toutes ces circonstances étaient libres dans l'ordre moral, ou incertaines dans l'ordre naturel. Qu'une seule d'elles manquât ou fût déplacée, la prédiction était démentie par l'événement. Mais que peut-on conclure de son exécution si précise et si littérale, sinon qu'elle a été inspirée par le souverain Être, qui joint à la certitude infaillible de sa prescience un empire absolu sur les créatures?

Cette réflexion peut s'appliquer avec plus ou moins d'étendue aux prophéties que nous avons déjà rapportées. Elle convient également à celles que nous rapporterons dans la suite. Nous ne la répèterons plus; et nous prions une fois pour toutes nos lecteurs de la graver profondément dans leurs esprits.

CHAPITRE III.

Idée générale des prédictions contenues dans les livres prophétiques de l'ancien Testament.

Il n'avait paru jusqu'au temps d'Osias, roi de Jérusalem, que des prophètes prononçant de vive voix leurs oracles. Alors Dieu voulut que ceux à qui il révélait les secrets de l'avenir écrivissent leurs prédictions. Ces prophètes sont au nombre de seize. Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel, qui occupent les quatre premières places, sont appelés grands prophètes, à cause de la longueur et de l'étendue de leurs écrits. Les douze suivants, dont les prophéties sont plus courtes, sont nommés petits prophètes.

Outre les instructions salutaires dont ces livres prophétiques sont remplis, première raison pour laquelle Dieu a voulu qu'ils fussent composés et qu'ils passassent jusqu'à nous, on y trouve encore un avantage pour la conviction de l'incrédulité : c'est qu'il paraît avec plus d'évidence que les prophéties antérieures aux événements ont été conservées sans altération. Elles portent toutes le nom de leurs auteurs, et c'est par-là qu'elles commencent, à l'exception de celles de Daniel, qui ne tarde pas à se nommer dans la suite de son ouvrage. La plupart ajoutent à cette marque d'authenticité la date de leur composition, soit en indiquant les règnes sous lesquels leurs auteurs ont vécu et prophétisé, soit en racontant des événements contemporains, dont la date est d'ailleurs connue.

Isaïe annonce au commencement de sa prophétie, qu'elle a été faite dans les temps d'Osias, de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda. On voit ensuite (1) l'époque d'une de ses prédictions : c'est l'année où mourut Osias. Il en fait une autre à Achaz (2), roi de Juda, lorsque Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, vinrent investir Jérusalem et ne purent s'en rendre maîtres. Il cite encore l'année (3) où Tharthan, l'un des généraux de Sargon, roi des Assyriens, entra dans la ville d'Azot et s'en empara : c'est l'époque d'une de ses prédictions. Mais c'est surtout sous le règne d'Ézéchias qu'il a prophétisé avec plus d'éclat, et il semble être l'historien de la vie de ce prince dans (4) quatre chapitres de sa prophétie.

Jérémie décrit encore avec plus de soin les faits historiques arrivés de son temps. Il déclare d'abord qu'il a commencé l'exercice de son ministère la treizième année du règne de Josias (5), et qu'il l'a continué jusqu'à la onzième et dernière année de Sédécias, lorsque Jérusalem fut prise et ses habitants transplantés. L'ordre chronologique n'est pas toujours exactement gardé entre les chapitres de sa prophétie, qui ont sans doute été déplacés. Mais ce dérangement n'empêche pas qu'on ne trouve dans Jérémie tout ce qui s'est passé de plus important à Jérusalem, depuis la mort de Josias jusqu'à ce que cette ville succomba sous les armes des Chaldéens. Il (6) termine sa narration par ce que firent dans la Palestine les Juifs qu'on y avait laissés, et qui l'emmenèrent avec eux en Égypte, où ils ne méprisèrent pas moins ses sages conseils que dans leur propre pays.

Ézéchiel et Daniel ont écrit leurs prophéties dans la Chaldée, où ils avaient été transportés au premier enlèvement que fit Nabuchodonosor d'une partie des Juifs, sous le règne de Joachim, petit-fils de Josias.

(1) 3 Reg. 13, 24.
(2) 4 Reg. 23, 17.

(1) Isai. 6, 1.
(2) Ibid. 7, 1.
(3) Ibid. 20, 1.
(4) Ibid. 36, 37, 38, 39.
(5) Jerem. 1, 2, 3.
(6) Jerem. 44.

Ézéchiel date le (1) commencement de sa prophétie de la cinquième année de cette transmigration. Il rapporte ce que faisaient ses compatriotes captifs avec lui dans Babylone, et les crimes qui se commettaient dans le même temps à Jérusalem, dont il ne cessait de prédire la ruine. Daniel est de tous les prophètes le plus précis dans ses époques, comme il est le plus clair et le plus circonstancié dans ses prophéties. Il ne cite que des événements connus dans tout l'empire des Chaldéens et des Mèdes, et dans la cour des princes qui régnaient à Babylone : c'est son élévation aux premiers emplois et aux premiers honneurs (2) de l'empire, sous Nabuchodonosor, Balthazar, et Darius le Mède, nommé Cyaxare par les historiens profanes; ce sont les édits (3) de ces princes en faveur de Daniel, de ses trois compagnons, et du culte du vrai Dieu. Il vécut et prophétisa jusqu'au temps que Cyrus, ayant succédé à Cyaxare, son oncle, régna seul dans tout l'Orient; et l'une de ses prédictions est datée de la (4) troisième année du règne de ce conquérant.

En général, quoiqu'il y ait eu quelques prophètes, qui, contents d'exprimer leurs noms à la tête de leurs prophéties, n'en ont pas marqué le temps avec la même précision, on sait, à n'en pouvoir douter, que ceux-là mêmes ont écrit avant la captivité de Babylone. Aggée, Zacharie, Malachie, les derniers de tous, n'ont prophétisé que depuis le retour des Juifs dans la Terre-Sainte. Ils font assez connaître, les deux premiers par le titre de leurs prophéties, le troisième par la suite du discours, le temps où elles ont été composées. Pour ne pas laisser aux incrédules le moindre sujet de contestation, je leur promets de n'employer que les oracles dont la date est si manifeste, qu'ils ne pourront eux-mêmes disconvenir qu'ils n'aient précédé les événements prédits.

Daniel est le seul sur lequel les ennemis du christianisme aient formé autrefois cette difficulté. L'évidence de ses prophéties lui attira de leur part cette accusation dépourvue de toute vraisemblance. *Il leur paraissait*, dit saint Jérôme (5), *avoir plutôt raconté des choses passées, que prédit des événements futurs.* C'est ce qui détermina Porphyre à nier que les prophéties attribuées à Daniel fussent véritablement son ouvrage. Un Juif zélé pour sa nation les avait composées, selon lui, vers le temps des Machabées. Il leur eût donné sans doute une origine plus récente, s'il l'avait pu. L'intérêt même de sa cause le demandait ainsi. Car enfin il ne gagnait rien à la date qu'il imaginait. Nous verrons qu'il reste dans le livre de Daniel, malgré tous les efforts de Porphyre, des prophéties dont l'accomplissement est postérieur au temps des Machabées.

(1) Ezech. 1, 2.
(2) Dan. 2, 48; 5, 29; 6, 2.
(3) Ibid. 3, 96; 4, 6; 25, 26; 14, 4.
(4) Ibid. 10, 1.
(5) Tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus videatur, non futura dixisse, sed narrâsse præterita. S. *Hieron. proœmio in Dan.*

Mais on pourrait demander à Porphyre et à tous ceux qui voudront renouveler contre les livres de Daniel la même accusation, quelle preuve ils sont en état d'en donner. Suffit-il, pour dépouiller un ouvrage de la possession d'authenticité où il s'est toujours maintenu, d'y trouver des prophéties si évidentes, qu'on ne peut en éluder la force qu'en avançant qu'elles ont été faites après coup? Cette évidence peut bien prouver l'intérêt qu'ont les incrédules à rejeter ces prophéties; mais elle ne prouve rien de plus : et si un témoin intéressé veut être écouté sur sa seule parole, on est en droit de lui opposer avec plus de fondement le témoignage de Josèphe, historien juif, qui raconte (1) qu'Alexandre lut, en passant à Jérusalem, les prophéties de Daniel, qui annonçaient ses victoires sur les Perses.

Josèphe, en parlant ainsi, supposait que les prophéties de Daniel existaient au moins dans le temps d'Alexandre. Mais il les croyait lui-même plus anciennes, comme il le dit (2) ailleurs, et il ne doutait pas, avec toute la nation, que Daniel n'en fût le véritable auteur. Cette tradition, dont on ne voit pas le commencement, est la plus forte preuve de l'authenticité d'un ouvrage. Car on ne peut mieux s'assurer du nom d'un auteur, ni du temps où il a vécu, que par le consentement unanime de la nation dépositaire de ses écrits.

Les Juifs avaient d'autant plus de raison d'attribuer à Daniel ses prophéties, qu'ils les voyaient sous son nom dans leur Canon, dont ils savaient qu'Esdras était l'auteur. Ils n'y trouvaient pas, à la vérité, du moins dans les derniers temps, quelques endroits de ces prophéties, le Cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise, l'Histoire de Susanne, celle de l'Idole de Bel, et du Dragon. C'est par ce motif qu'ils n'admettent pas comme canoniques ces morceaux que nous n'avons plus aujourd'hui qu'en grec; et les protestants ont suivi leur exemple. Cette controverse est étrangère aux incrédules, puisqu'il n'y a aucune prédiction dans tout ce que les Juifs et les protestants rejettent du livre de Daniel. Elle présente au contraire un nouveau titre pour l'authenticité de ce livre. Il est possible que le texte original ait souffert quelque altération; et sans examiner ici de quelle manière elle est arrivée, les anciennes versions grecques font foi, que ces endroits contestés appartiennent au livre de Daniel. Mais si le livre entier n'avait pas été inséré dans le Canon des Juifs, lorsqu'il fut dressé par Esdras, il n'est pas possible qu'ils l'eussent reçu avec tant de respect, eux qui en ont rejeté quelques parties, uniquement parce qu'elles avaient été supprimées dans quelques-uns de leurs exemplaires. Il est encore moins possible qu'ils l'eussent regardé comme canonique, s'il n'eût été composé que dans le temps des Machabées. On sait que tous les livres de l'ancien Testament, publiés vers le même temps, n'ont jamais

(1) Joseph. Antiquit. Judaic., lib. 11, cap. 8.
(2) Ibid., lib. 10, cap. 11.

eu parmi eux l'autorité des autres écrits canoniques; et la seule raison qu'on puisse donner de cette différence, est que leur Canon ayant été une fois arrêté par Esdras, ils n'ont pas cru devoir la même vénération aux ouvrages dont la composition ou la publication était postérieure à cette époque.

Comment auraient-ils pu douter du livre de Daniel, en voyant les éloges de ce prophète dans Ezéchiel, auteur contemporain? La connaissance profonde que Daniel avait de l'avenir, devait être déjà fort célèbre, quoiqu'il fut encore dans un âge peu avancé, puisqu'Ezéchiel, captif comme lui dans Babylone, ne craint pas de demander au roi de Tyr (1), en lui reprochant sa présomption, s'il se croit plus sage que Daniel, et s'il se flatte de pénétrer, comme ce prophète, dans les choses les plus cachées. Ce reproche ne fait-il pas une allusion manifeste à l'explication que Daniel avait donnée du songe prophétique de Nabuchodonosor sur la succession des empires? Ezéchiel, dans un autre chapitre, compare (2) l'innocence de Daniel à celle de Noé et de Job. Il détrompe les Juifs de leur vaine confiance dans l'intercession des saints qu'ils n'imitaient pas, et il leur déclare que quand Noë, Daniel et Job seraient rassemblés dans la même terre, leur justice personnelle les sauverait, mais ne détournerait pas la malédiction justement préparée aux habitants criminels de cette terre. Quelle était dès lors la réputation de Daniel associé pendant sa vie, et même dans sa jeunesse, à des hommes tels que Job et Noë? Et sur quoi cette réputation pouvait-elle être fondée, si ce n'est sur les preuves éclatantes qu'il avait déjà données de son commerce intime avec Dieu? Il faudra donc renvoyer jusqu'au temps des Machabées la composition du livre d'Ezéchiel, ou, pour mieux dire, de toutes les prophéties et de tous les livres canoniques des Juifs; opinion si absurde, qu'elle se détruit d'elle-même, et que personne n'a encore osé l'avancer.

Ce n'est pas tout : il faudra nier non seulement avec les Juifs et les protestants, que le premier livre des Machabées que nous lisons aujourd'hui soit un ouvrage canonique, mais que ce soit même une histoire contemporaine; ce qui n'a jamais été révoqué en doute. L'auteur de ce livre fait citer la prophétie de Daniel à Matthathias, le père des Machabées, et le généreux défenseur de la loi de Moïse contre les persécutions d'Antiochus (3). *Ananias*, dit ce saint vieillard à ses enfants, *Azarias et Mizaël ont été délivrés par leur foi de la fournaise ardente* où Nabuchodonosor les avait fait jeter. *Daniel par son innocence a été préservé de la gueule des lions.* Ces exemples, dans le discours de Matthathias, viennent à la suite d'autres traits de l'histoire juive, tirés de quelques livres antérieurs sans difficulté à l'époque dont il s'agit. Le livre de Daniel était donc aussi respecté parmi les Juifs, que le Pentateuque, que le livre de Josué, que

(1) Ezech. 28, 3.
(2) Ezech. 14.
(3) 1 Machab. 2, 59, 60.

ceux des rois, puisqu'on y choisissait également des exemples de la protection miraculeuse de Dieu sur ses serviteurs. La prophétie de Daniel est donc plus ancienne que la persécution d'Antiochus et que le temps des Machabées.

Mais d'ailleurs quelle apparence que cette prophétie ait jamais été supposée? Ne porte-t-elle pas tous les caractères d'un ouvrage fait dans le temps, où les événements qu'il raconte se sont passés. On y voit Daniel dans sa première jeunesse comblé par Nabuchodonosor de magnifiques présents, nommé gouverneur de toutes les provinces de l'empire, élevé au-dessus de tous les grands de l'état, introduit dans le palais et dans tous les conseils du roi; ses trois compagnons aussi jeunes que lui, préposés, comme il l'avait demandé, à l'administration des affaires de la province de Babylone. Ces faits ont été publics dans un vaste empire. Ils n'ont pu être supposés; et ce n'est pas sans doute ce que les incrédules contestent dans cette histoire. Mais qu'ils nous assignent une autre cause d'une élévation si extraordinaire, que celle même qui est rapportée dans Daniel. Un prince tel que Nabuchodonosor aurait-il choisi pour son premier ministre, avec une autorité si grande et des distinctions si marquées, un homme de cet âge, d'une nation odieuse et méprisée, s'il n'avait reconnu dans ce jeune Juif une intelligence plus qu'humaine par l'interprétation qu'il lui donna de son songe? Qui put ignorer dans Babylone un songe qui avait causé au roi de si vives inquiétudes, qui l'avait engagé à convoquer auprès de lui tous les devins et les mages dont cette ville était pleine, qui les avait mis dans un danger de mort, dont ils ne purent être garantis que par Daniel, l'unique interprète de ce songe mystérieux? L'élévation de Daniel ne fut pas plus connue dans tout l'empire chaldéen, que le principe même de cette élévation; et suivant toutes les règles de la critique, l'un de ces événements est inséparable de l'autre.

Que si l'on demande quelque chose de plus convaincant, on le trouvera dans les édits que Daniel transcrit en leur entier, et qui rendent témoignage à sa mission prophétique : édits répandus par ordre des souverains dans tous leurs états, consignés dans leurs archives, et qui par conséquent ne peuvent être l'ouvrage d'un imposteur. Nabuchodonosor, témoin du prodige opéré en faveur des trois jeunes compagnons de Daniel (1), prononce la peine de mort et la confiscation des biens contre quiconque de ses sujets blasphèmera le Dieu qu'ils adorent : et cette ordonnance n'est pas moins publique que celle qui avait enjoint l'adoration de la statue d'or. Le même prince, banni d'abord de la société des hommes et réduit à la condition des bêtes, rétabli ensuite sur le trône, annonce (2) à tous ses sujets, non-seulement cette révolution qu'ils n'ignoraient pas; mais le signe effrayant dont Dieu s'était servi pour l'en avertir, et l'explication que Daniel en avait donnée, en lui pré-

(1) Dan. 3, 96.
(2) Ibid. cap. 4.

disant les circonstances singulières de sa dégradation et de son rétablissement. Croit-on que Nabuchodonosor, ce prince altier et superbe, ait voulu faire honneur à Daniel d'une aventure si humiliante pour lui-même ; que dans la vue de persuader à ses peuples qu'il avait un prophète pour ministre et pour favori, il se soit ravalé à leurs yeux jusqu'à leur déclarer dans un édit public, que le Dieu de Daniel l'avait puni par un abrutissement de sept années, dont il n'y a jamais eu d'exemple parmi les hommes ? Ce fait était d'ailleurs d'une nature à ne pouvoir être supposé, s'il n'eût pas été véritable. Tout le monde savait dans l'empire Chaldéen, ce qu'était devenu le roi pendant sept ans, la vacance de son trône et la facilité avec laquelle il y était remonté. Quand Dieu exerce de pareils jugements sur un souverain, on ne doit pas être étonné qu'il les ait révélés auparavant à un de ses prophètes : et la prédiction de Daniel est moins incroyable que l'aventure de Nabuchodonosor, dont il n'est pas possible de douter.

Darius le Mède, ou Cyaxare, oncle et prédécesseur de Cyrus, n'eut pas moins de confiance en Daniel que les rois de Babylone, dont il avait renversé l'empire. Forcé par la jalousie de ses principaux officiers, de l'exposer aux lions (1), il vit avec autant de surprise que de joie, que ces cruels animaux avaient respecté son innocence. Il voulut lui-même en instruire tous ses sujets ; et pour réparer l'impiété de son premier édit, qui défendait d'adresser des prières durant trente jours à aucune divinité, il ordonna par un second, que le Dieu de Daniel, seul éternel et tout-puissant, fût craint et révéré dans tous ses états. Ces deux lois furent également publiques. L'une et l'autre attesta la sainteté d'un prophète si chéri du ciel. Après de telles époques, et cette multitude de monuments authentiques, qui osera soupçonner de supposition les prophéties de Daniel ?

Je me suis étendu sur Daniel, parce qu'il est le seul des prophètes que Porphyre, ce subtil adversaire des chrétiens, ait cru pouvoir accuser de supposition. De plus, ces prophéties sont si évidentes, que leur date une fois établie, elles suffisent pour confondre les incrédules.

Je n'ignore pas que Spinosa, dans un ouvrage écrit contre la religion judaïque, dont il était déserteur, a fait le même reproche aux autres prophètes. Il a prétendu que leurs ouvrages n'étaient que des compilations indigestes, publiées long-temps après les événements qu'elles annoncent. M. Huet, dans sa démonstration evangélique, a réfuté en détail les objections de Spinosa sur chaque prophète. Je crois pouvoir renvoyer à cet ouvrage, ceux qui voudront connaître le mérite de ces objections. Ils les trouveront si faibles, qu'ils me sauraient gré de les avoir passées sous silence. Ce n'est pas tromper mes lecteurs que de leur épargner, sous la garantie d'un auteur comme M. Huet, l'ennuyeuse discussion de toutes les minuties de grammaire et de critique employées par Spinosa contre les prophètes. Elles tombent même par cette unique réponse, que les prophéties ont une date certaine, soit par le nom de leurs auteurs qu'elles disent toutes, soit par le temps que la plupart indiquent, soit par la tradition du peuple Juif, qui remonte jusqu'à l'âge des prophètes, soit enfin par le canon hébreu des livres saints où elles sont toutes contenues, à l'exception de celle de Baruch que nous ne citerons pas, et que les copistes ont sans doute omise, parce qu'elle ne faisait qu'un seul et même livre avec la prophétie de Jérémie qu'elle suivait immédiatement.

Nous venons de voir que Dieu avait inspiré à plusieurs de ses prophètes la pensée d'écrire leurs prédictions pour en mieux fixer l'époque, et pour les conserver plus facilement à la postérité. Mais il se présentait un obstacle à l'exécution de ce projet. Les prophètes prédisaient ordinairement à leurs concitoyens de si tristes événements, ils joignaient à leurs prophéties de si fortes invectives contre les vices dominants ; ils attaquaient avec tant de liberté les personnes les plus éminentes, qu'il n'était pas vraisemblable que leurs écrits dussent être conservés par les Juifs. Pour la sûreté d'un dépôt si précieux, il fallait que ceux mêmes qui étaient intéressés à le supprimer, y aperçussent un caractère de divinité qui les forçât à les respecter. Ce caractère fut l'accomplissement prochain et manifeste des oracles qui concernaient la destinée de leur propre nation et celle des peuples voisins.

Il s'élevait dans Juda ou dans Israël un prophète qui menaçait des vengeances divines les prévaricateurs de la loi. On méprisait d'abord ses menaces autant que ses leçons. Souvent même les rois, les grands et le peuple, fatigués de ses discours, indignés de son audace, l'accablaient d'outrages, le chargeaient de chaînes, le faisaient mourir dans les supplices. Les écrits d'un auteur qui avait été l'objet de la haine publique, semblaient devoir périr avec lui. Mais bientôt les prédictions renfermées dans ces écrits étaient vérifiées aux yeux de ses persécuteurs. Tout ce qu'il avait prédit contre Jérusalem ou contre Samarie, contre les villes des Philistins, contre Ninive, Damas, Tyr, Sidon, contre les Moabites, les Iduméens, les Ammonites, contre l'Egypte, contre Babylone, tout cela s'accomplissait sans qu'aucune de ses paroles fût démentie par l'événement. On ne pouvait plus alors douter de sa mission céleste ni de son inspiration prophétique. On rendait à sa mémoire les hommages qu'on avait refusés à sa personne. Ses écrits, déposés dans le temple ou insérés dans les registres publics, devenaient pour la nation des écrits sacrés qui la confirmaient dans l'attente des événements futurs, par l'accomplissement de ceux qu'elle avait vus arriver.

En effet, les livres prophétiques sont remplis de prédictions sur des événements peu éloignés du temps où vivaient les prophètes. Ni le royaume de Jérusa-

(1) Dan. cap. 6.

lem, ni celui de Samarie, ni tous les états, dont la Terre-Sainte était entourée, ou dont les intérêts se trouvaient mêlés avec ceux des Juifs, n'ont échappé à la lumière surnaturelle qui éclairait les prophètes. Ils ont annoncé le sort de toutes les nations et de toutes les villes que nous avons nommées plus haut, et ces prédictions ne tardaient pas à s'accomplir. Elles étaient nécessaires, pour assurer parmi les Juifs la durée des livres prophétiques. Elles l'étaient encore, pour concilier de l'autorité à d'autres prophéties plus importantes, l'objet principal du ministère des prophètes, mais qui, regardant le Messie et son Église, devaient s'accomplir en des temps beaucoup plus éloignés. Nous réservons l'examen de ces prophéties à la seconde partie de cet ouvrage. Mais pour nous attacher maintenant à la première raison, que les incrédules nous disent pourquoi des livres, qui, sous le nom de prophéties, ne débitaient, selon eux, que des mensonges, ont été si religieusement conservés par les Juifs.

Il n'était pas possible de leur en imposer sur l'accomplissement de ces prophéties. Il s'agissait d'abord d'eux-mêmes, et de leur propre destinée. Pouvait-on leur faire croire que des malheurs prédits fussent réels pour eux, tandis qu'ils ne les éprouvaient pas? Il s'agissait ensuite de leurs voisins, de leurs alliés, de leurs ennemis. Était-il facile de leur donner le change sur des choses qui excitaient de si près et si vivement leur attention? La plupart de ces prophéties sont obscures pour nous aujourd'hui. Trop de siècles se sont succédé depuis leur accomplissement. L'histoire ne nous fournit pas des éclaircissements, qui nous rapprochent en quelque sorte d'une antiquité si reculée. Mais alors les Juifs savaient parfaitement ce que nous ignorons. On ne leur aurait pas persuadé, quoi qu'en eussent pu dire Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, que la superbe ville de Tyr avait été prise, pillée, et démolie par Nabuchodonosor, ni que l'Égypte avait été ravagée par ce conquérant, si les événements n'avaient pas répondu aux prophéties. Il en était de même de ce que Nahum avait prédit sur Ninive, Abdias sur l'Idumée, Amos sur Damas, les cinq villes des Philistins, les pays d'Ammon et de Moab, et ainsi des autres. Les prédictions étaient trop récentes, les événements qu'elles annonçaient trop connus, pour qu'on ne sût pas d'abord à quoi s'en tenir sur leur conformité réciproque.

Il est donc évident que dans la supposition des incrédules, les Juifs ont dû être convaincus de la fausseté des prophéties. Si cela est, je demande encore une fois, comment avec un nouveau motif de mépriser les livres prophétiques, et d'en détester les auteurs, ils ont respecté les uns comme des envoyés de Dieu, et retenu les autres comme des livres inspirés. Ils ne lisaient dans ces ouvrages que les satyres les plus offensantes pour leur nation. C'en était assez, pour en effacer jusqu'aux moindres vestiges. Mais, quand ils y voyaient de plus la mauvaise foi de ces faussaires, qui s'étaient érigés en prophètes, démasquée par des preuves aussi claires que le soleil, la Judée avait-elle assez de feux, pour réduire en cendre ce coupable recueil d'invectives et de mensonges? Le jugement contraire que les Juifs ont porté des livres prophétiques détruit l'hypothèse des incrédules. Ceux-ci ne sont plus recevables à s'inscrire en faux contre des faits avérés par des témoignages contemporains. Il n'est plus permis aujourd'hui de rejeter des prophéties adoptées par un peuple entier, à qui elles devaient être suspectes, et qui a pu juger par ses propres yeux de la vérité de leur accomplissement.

Au reste, nous ne nous bornons pas à ce préjugé, qui, dans les règles de la bonne critique, forme une démonstration. Il est plusieurs de ces prophéties, dont l'accomplissement se prouve par l'histoire, et nous choisirons les plus éclatantes, pour achever de convaincre les incrédules par ce genre de prédictions.

Mais il faut auparavant répondre à une objection des incrédules contre les écrits des prophètes. Ils voudraient y trouver plus de clarté, de suite et de détail. Ils ne comprennent rien à des prédictions éparses qui ne sont liées ensemble ni par l'ordre des temps, ni par celui des matières; qui, parlant d'un prince ou d'un héros, ne développent pas l'histoire entière de ses exploits ou de sa vie; qui, annonçant un événement, n'en décrivent pas toutes les circonstances. Ils seraient contents si les prophètes semblables aux historiens par l'exactitude et par la méthode, ne différaient d'eux qu'en prédisant comme futur, ce que les autres racontent comme passé.

Telle est l'obstination de l'incrédulité. Elle demande toujours de nouvelles lumières. Celles qu'on lui présente ne suffisent pas pour l'éclairer. Ses yeux malades ne peuvent en soutenir l'éclat: et le désir chimérique d'une lumière plus vive est le prétexte spécieux de son aveuglement volontaire. A l'entendre, elle croirait la résurrection de Jésus-Christ, s'il était apparu non-seulement à ses disciples, mais à ses ennemis, mais à toute la ville de Jérusalem. Elle se rendrait de même aux prophéties, si elles étaient plus claires, plus suivies et plus circonstanciées. Mais a-t-elle droit de l'exiger? Et doit-elle faire dépendre son acquiescement à des preuves concluantes d'une condition qui n'est ni nécessaire, ni convenable.

C'est d'abord ignorer la nature du style prophétique, que d'y chercher la même suite et la même liaison que dans le discours d'un historien. Celui-ci s'attache à l'ordre chronologique; et il ne s'en écarte quelquefois, que pour ne pas dépayser trop souvent ses lecteurs, ou pour ne pas interrompre le fil d'une narration intéressante. C'est ce qui met dans son ouvrage une netteté qui soulage la mémoire et fixe l'attention. Mais autant que cette netteté plaît dans une histoire, autant serait-elle insipide et languissante dans un livre prophétique. Le prophète, transporté par l'Esprit divin qui l'anime, ne s'assujétit ni à l'ordre des temps, ni à celui des matières. Il répète ce

qu'une voix intérieure dicte : et comme tous les siècles sont présents à l'intelligence suprême qui lui révèle l'avenir, il passe sans intervalle d'un événement qu'il a prédit à un autre qui n'y a aucun rapport. Ce n'est pas à lui qu'on doit imputer l'apparente irrégularité de ses discours ; c'est à celui dont il est l'organe et l'interprète, et qui dispense, comme il le juge à propos, la connaissance anticipée des choses futures.

Ce n'est pas qu'un prophète soit un énergumène, ni que l'inspiration céleste lui ravisse l'usage de sa liberté. Cette manie si parfaitement dépeinte par Virgile (1) est le partage des prophètes du paganisme. Il était digne du démon de porter le trouble et la fureur dans des âmes qui se livraient à lui. Il contrefaisait par les violentes convulsions de ses prêtres et de ses prêtresses l'enthousiasme des vrais prophètes ; et il entretenait par ce spectacle effrayant la superstition de ses adorateurs. Dieu n'agit pas ainsi sur une âme qu'il remplit d'une lumière prophétique. Il lui laisse la raison et la liberté, dons précieux qu'elle a reçus de lui dans sa création, et les traits les plus marqués de sa ressemblance avec lui. Mais si le prophète est toujours libre, en suivant l'inspiration divine, il ne dépend pas de lui de la prévenir. Il ne peut prédire que ce qui lui est révélé. Ambassadeur du premier et du plus grand de tous les êtres, il exécute ponctuellement ses ordres, en rendant aux hommes ses oracles, tels qu'il les lui a confiés ; et loin que le désordre qui règne dans ses prédictions, en rende la vérité douteuse, une précision trop étudiée serait au contraire un préjugé légitime contre une prophétie.

Indépendamment de cette opération de Dieu sur les prophètes, ne jugeons de leurs ouvrages que comme de ceux où l'imagination et le génie ont plus de part que le raisonnement et la méditation. L'Ode, par exemple, n'est pas susceptible de cette méthode didactique qui met chaque chose dans sa place naturelle, qui enchaîne ses pensées l'une à l'autre, et n'entame un nouveau sujet qu'après avoir épuisé celui qui le précède. Son vol est trop sublime et trop hardi, pour être si régulier et si compassé. Doit-on faire un crime aux prophètes d'avoir emprunté le style lyrique ? Quel autre convenait mieux à leur ministère ? Ils prédisaient l'avenir. Ils célébraient la majesté de Dieu. Ils reprenaient les pécheurs. Ils déploraient les calamités publiques. Tout cela demande un genre d'écrire, qui réveille les esprits les plus insensibles, qui échauffe les cœurs les plus froids, qui épouvante les plus audacieux. Rien de plus capable de produire ces grands effets, que les fortes images et les saillies impétueuses du genre lyrique. Les prophètes l'ont reconnu, ou plutôt l'Esprit qui les animait leur a fait choisir un tour et des expressions conformes à ses vues. Il a mis en œuvre leurs talents naturels : et ajoutant au feu de leur génie un nouveau degré de chaleur, il a imprimé dans leurs écrits cette merveilleuse énergie, qui se fait encore sentir après tant de siècles, et dont les poètes lyriques de l'antiquité profane n'ont jamais approché.

Le style prophétique est donc incompatible avec la justesse et la simplicité nécessaires dans le discours d'un historien. Mais il y a une dernière raison qui a dû rendre les prophéties plus obscures et plus mystérieuses que des narrations historiques. Il ne convenait pas que les premières eussent une clarté qui devînt un obstacle à leur accomplissement.

Dieu n'est pas obligé de multiplier les miracles ; il est même de sa grandeur et de sa sagesse de ne pas altérer sans nécessité le cours ordinaire des choses humaines, de mettre autant de douceur que d'efficace dans les ressorts de sa providence. Il est manifeste qu'une prédiction aussi claire et aussi détaillée qu'une relation historique, ou ne serait jamais accomplie, ou ne pourrait l'être que par un miracle. Supposons que toutes les prophéties sur Jésus-Christ eussent été rassemblées dans un seul et même discours, et rangées selon l'ordre des temps ; qu'elles commençassent par sa naissance dans Bethléem avec les circonstances et les suites de cette naissance ; qu'elles continuassent par sa fuite en Égypte, son retour dans la Palestine, sa vie cachée jusqu'à l'âge de trente ans ; qu'elles décrivissent ensuite toute sa vie publique, ses miracles, ses prédications, ses voyages dans la Judée, ses combats contre une cabale puissante et jalouse ; qu'elles finissent par la perfidie d'un de ses disciples, par la lâcheté de tous les autres, par l'iniquité de ses juges, par sa mort sur une croix, et par sa résurrection glorieuse : supposons, dis-je, que tout cela eût été annoncé avec cette suite et ce détail, et de plus avec une telle clarté, qu'avant chaque action de Jésus-Christ, les Juifs n'eussent qu'à consulter son histoire prédite, pour savoir ce qu'il devait faire ; dans cette supposition, de pareilles prophéties ne pouvaient plus être humainement accomplies. Les Juifs si bien avertis ne pouvaient plus concourir par leur incrédulité à l'exécution des conseils éternels. Il fallait un de ces prodiges, qu'on ne doit attendre ni de la sainteté, ni de la bonté de Dieu, pour effacer à chaque instant, dans l'esprit des Juifs, des notions si nettes et si précises ; ou, s'ils ne les perdaient pas, pour les faire agir volontairement contre les règles les plus communes de la prévoyance.

Il en est à peu près de même des autres prophéties. Leur trop grande évidence en eût rendu l'accomplissement impossible sans un miracle. Le libre arbitre, dans l'usage ordinaire que Dieu en laisse aux hommes, serait trop gêné par une connaissance si distincte de l'avenir. L'incertitude à cet égard leur est nécessaire, pour tenir dans leurs déterminations un juste milieu entre un excès de confiance et un excès de crainte et de paresse.

Il est vrai que les prophéties doivent préparer les esprits jusqu'à un certain point à l'attente de leur

(1) Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse Deum. Tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
Virg. Æneid. 6.

accomplissement. Il est vrai aussi qu'elles doivent avoir une clarté suffisante, pour rendre inexcusables ceux qui méconnaissent cet accomplissement, quand il est arrivé. Ce double caractère se remarque dans les prophéties de l'ancien Testament et surtout dans celles du Messie, dont l'objection proposée nous oblige de parler ici par avance. Les Juifs, en lisant les anciens oracles, avaient conçu l'espérance d'un libérateur. Ils avaient même sur cet événement si désiré un signe que la plupart des prophéties ne donnent pas. C'était l'époque de la décadence de leur empire, après laquelle Jacob leur avait prédit que le Messie paraîtrait, et la date des semaines de Daniel, dont la fin approchait au temps de Jésus-Christ. Aussi attendaient-ils alors le Messie promis, et cette attente leur était commune avec les Samaritains qui n'admettaient d'autres livres sacrés que ceux de Moïse. Il n'a tenu qu'à eux de reconnaître dans la personne de Jésus-Christ tous les autres traits du libérateur annoncé par tant de prédictions. Mais ces traits répandus en différentes prophéties, et souvent cachés sous des apparences plus conformes aux désirs de leur cœur, n'avaient pas assez attiré leur attention. Ils s'obstinèrent à les rejeter, lorsque Jésus-Christ les leur montra; et ils contribuèrent ainsi, sans le savoir, à vérifier les prophéties, puisque leur incrédulité était elle-même prédite.

Une distribution si exacte de lumière et d'obscurité est peut-être ce qu'il y a de plus admirable dans les prophéties. Un homme à qui Dieu aurait ouvert le livre de l'avenir, sans lui inspirer la manière dont il devrait prédire ce qu'il y aurait vu, parlerait trop ou trop peu. Il n'appartient qu'à ce même Esprit qui a éclairé les prophètes de dicter des oracles assez enveloppés, pour que leur exécution n'ait pas besoin d'un nouveau prodige; assez clairs néanmoins, pour que la vérité puisse en être aperçue, après l'événement, par tous les esprits attentifs.

CHAPITRE IV.

Prédictions des conquêtes de Cyrus et de la prise de Babylone.

Il est peu de héros dans l'histoire aussi célèbres que Cyrus. Il est peu de villes, ou peut-être n'en est-il point, qui aient égalé les merveilles de Babylone. Deux illustres écrivains de la Grèce, sans parler des autres plus récents ou moins estimés, ont parlé de ce héros et de cette ville: Hérodote et Xénophon. Tous les bons critiques conviennent que la narration de Xénophon est préférable à celle d'Hérodote; soit parce qu'elle est en elle-même plus vraisemblable et plus judicieuse; soit parce que l'auteur, homme de guerre et d'état, ayant vécu long-temps dans la Perse, où il prit part aux affaires les plus importantes, où il connut parfaitement un prince du sang et du nom de Cyrus, a du être mieux instruit de l'histoire de ce conquérant, qu'Hérodote, justement soupçonné d'avoir choisi, parmi les différentes manières dont on racontait de son propre aveu les exploits et la mort de Cyrus, celle qui était plus conforme à son goût pour le merveilleux, et au ressentiment des Grecs de l'Asie-Mineure contre la mémoire d'un roi qui les avait subjugués.

L'avantage qu'a la narration de Xénophon sur celle d'Hérodote, est un préjugé favorable pour les livres saints, qui se rapportent parfaitement, soit dans ce qu'ils prédisent, soit dans ce qu'ils racontent, à ce qu'écrit le premier de ces historiens. Que les incrédules réforment par cet exemple leurs idées sur l'Ecriture. Qu'ils apprennent que plus on l'étudie avec le secours des bonnes lettres (on pourrait dire de même avec celui des sciences), plus on l'admire et on la révère.

Les auteurs profanes qui ont parlé de Cyrus, n'ont cherché le principe de ses conquêtes que dans une ambition et une ardeur pour la gloire secondées des plus heureux talents. Mais le prophète Isaïe porte ses vues plus loin. Instruit deux siècles avant la naissance de ce prince, et du nom qu'il devait porter, et du personnage éclatant qu'il serait dans le monde, il ne voit d'autre cause de ses victoires, que la protection toute-puissante de Dieu, d'autre motif de cette protection, que le dessein de le rendre le libérateur du peuple juif, et le restaurateur du temple de Jérusalem.

Je dis à Cyrus (1): *Vous êtes le pasteur de mon troupeau, vous accomplirez toutes mes volontés. Je dis à Jérusalem: Vous serez rebâtie; et au temple, vous serez rétabli.* Tel est le langage que Dieu tient dans Isaïe. La ville et le temple existaient alors, non pas à la vérité dans la même splendeur que sous le règne de Salomon, mais pourtant dans un état qui ne laissait pas lieu d'appréhender leur ruine, ni d'annoncer leur rétablissement. Isaïe avait déjà prédit plusieurs fois les malheurs destinés à Jérusalem; et sa prophétie était surtout admirable en ce qu'elle prédisait ces malheurs, comme devant venir, non des Assyriens et des rois de Ninive, puissance la plus formidable alors pour les Israélites, mais de Babylone (2), dont l'empire était encore faible auprès de celui de Ninive, alliée même des rois de Juda, à qui elle avait envoyé des ambassadeurs et des présents, et qui ne paraissait pas devoir être jamais en guerre avec les Juifs. Isaïe ne se contente pas de prédire la destruction de Jérusalem: il mêle les consolations aux menaces, les prospérités aux malheurs; et dans le temps qu'il introduit Dieu appelant Cyrus par son nom, et lui confiant de si loin la conduite de son troupeau, et l'exécution de ses volontés, il lui fait dire à Jérusalem: *Vous serez rebâtie,* et au temple, *vous serez rétabli.*

N'est-il pas visible par l'union de ces deux prophéties, que Dieu n'appelle Cyrus, que pour être le pasteur de son troupeau, c'est-à-dire, le défenseur et le conducteur de son peuple, et que les volontés, dont il doit le rendre l'exécuteur, sont la réédification de Jérusalem sa ville chérie, et la reconstruction

(1) Isai. 44, 28.
(2) Isai. 39, 6, 7.

de son temple? Mais afin qu'on ne doute pas que les qualités héroïques qui ont brillé dans Cyrus, et les exploits qui ont immortalisé la gloire de ses armes, n'ont eu d'autre objet que l'accomplissement de ces desseins de Dieu, le prophète continue ainsi (1) : *Voici ce que je dis, moi qui suis le Seigneur, à Cyrus mon Christ que j'ai pris par la main, pour lui assujettir les nations, pour mettre les rois en fuite devant lui, pour lui ouvrir les portes* des villes, *sans qu'aucune lui soit fermée. Je marcherai devant vous. J'abaisserai les grands de la terre. Je romprai les portes d'airain, et je briserai les gonds de fer. Je vous donnerai les trésors cachés et les richesses enfouies, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur Dieu d'Israël, qui appelle votre nom. C'est pour Jacob mon serviteur et pour Israël mon* peuple *élu que je vous ai nommé* si long-temps avant votre naissance. *Vous me devez votre gloire, et vous ne m'avez pas connu. Je suis le Seigneur, et hors de moi il n'est point d'autre Dieu. Vous me devez votre force, et vous ne m'avez pas connu.*

C'est donc le Seigneur qui a voulu se servir de Cyrus pour l'affranchissement des Juifs, et pour le rétablissement de Jérusalem et de son temple. C'est lui qui, pour le rendre l'instrument d'une si noble entreprise, l'a conduit comme par la main sur le trône d'Orient. C'est lui qui a mis en fuite devant lui les rois de Babylone et de Lydie, et tous les princes ligués avec eux; qui lui a livré les richesses immenses de Crésus et de Balthazar; qui lui a ouvert les portes de toutes les villes qu'il a assiégées, et surtout celles de Babylone, qui paraissait imprenable. Il lui fallait cette dernière conquête, pour être en état de décider du sort des Juifs esclaves des Chaldéens, et de leur restituer les vases sacrés que les rois de Babylone avaient enlevés.

Josèphe (2) soutient que cet oracle d'Isaïe fut connu de Cyrus, et que ce prince, frappé de se voir si clairement dépeint dans une ancienne prophétie, accorda aux Juifs tout ce qu'ils lui demandèrent. Ce récit n'a rien que de vraisemblable. On ne peut guère douter que les Juifs n'aient été très-empressés de montrer à Cyrus son nom et ses exploits annoncés dans les livres de leur religion, et que cette lecture, en remplissant ce prince d'admiration, ne l'ait rendu favorable à une nation dépositaire d'un monument si glorieux pour lui. Mais, quand il n'aurait pas connu l'oracle d'Isaïe, il ne l'a pas moins accompli avec la plus grande évidence, soit par le nom qu'il a porté, et par ses prodigieuses conquêtes que l'histoire a tant célébrées, soit par la liberté qu'il rendit aux Juifs, et par la permission qu'il leur accorda de rebâtir le temple de Jérusalem.

Personne ne doute que la captivité des Juifs n'ait pris fin sous son règne et par ses ordres; et que les premiers d'entre eux, qui retournèrent alors dans la Judée, n'aient commencé, en se bâtissant des maisons pour eux-mêmes, par travailler à construire un nouveau temple. On trouve à la fin (1) des Paralipomènes et au (2) commencement du premier livre d'Esdras, l'édit de Cyrus portant permission de rebâtir le temple de Jérusalem, avec invitation aux Juifs de se rendre dans leur patrie, pour entreprendre ce grand ouvrage. Il déclare dans cet Edit adressé à tous ses sujets, que *c'est le Dieu du ciel qui lui a donné tous les royaumes de la terre, et qui lui a commandé de lui bâtir une maison dans Jérusalem, capitale de la Judée :* nouvelle preuve, pour le dire en passant, qu'il a été instruit de l'oracle d'Isaïe. Cyrus ne se borna pas à cette permission; il y ajouta la restitution des vases de l'ancien temple conservés encore à Babylone, qu'il fit remettre à Zorobabel, prince de Juda, nommé Sassabasar par les Chaldéens.

Cet édit est une pièce trop importante pour avoir été supposée par Esdras. Il écrivait dans un temps où il eut été convaincu de faux par les Samaritains ennemis irréconciliables de sa nation, et par les Perses eux-mêmes, à qui elle demeura soumise jusqu'au temps d'Alexandre. Outre cette preuve démonstrative, nous voyons dans la même histoire qu'on s'assura par des recherches exactes de la réalité de cet édit de Cyrus. Les Samaritains (3) avaient surpris à la cour de Perse une défense de continuer l'ouvrage commencé à Jérusalem. Mais les Juifs l'ayant repris, sur les instances des prophètes Aggée et Zacharie, les commandants pour les rois de Perse dans les provinces au-delà de l'Euphrate écrivirent à Darius, fils d'Hystaspe, que ce peuple s'autorisait d'un rescrit publié la première année du règne de Cyrus à Babylone. Darius fit fouiller dans toutes les archives royales; et l'on trouva enfin cet édit de Cyrus dans la bibliothèque d'Ecbatane (4). Il était donc réel; et à moins qu'on ne veuille s'inscrire en faux contre les plus respectables de tous les titres, qui sont des archives royales, on doit convenir que Cyrus, en rendant hommage à la toute-puissance du Dieu des Juifs, délivra son peuple et ordonna que son temple fût rebâti: exemple imité et même surpassé par deux de ses successeurs, dont l'un, Darius, fils d'Hystaspe (5), voulut contribuer d'une partie de ses trésors aux frais de la construction du temple et à ceux des sacrifices qui s'y offriraient; l'autre, Artaxerxès Longuemain, permit que (6) la ville de Jérusalem, qui n'était encore qu'un assemblage de maisons sans aucune défense, fût enceinte de murs et fermée par des portes.

Cyrus n'est prédit au moins avec cette clarté que dans ce seul endroit d'Isaïe. Il n'en est pas ainsi de la prise de Babylone, le plus illustre de ses exploits, et celui qui a préparé les voies à la délivrance du peuple Juif. Ce peuple avait été souvent menacé des maux que Babylone lui causerait. Mais

(1) Isai. 45, 1 et seq.
(2) Joseph. Antiquit. Judaic. lib. 11, chap. 1.

(1) 2 Paralip. 36, 22, 23.
(2) 1 Esdr. 1, 1 et seq.
(3) 1 Esdr. 4.
(4) 1 Esdr. 6, 1, 2.
(5) 1 Esdr. 6, 8, 9.
(6) 2 Esdr. 2, 8.

les mêmes prophètes qui avaient dénoncé aux Juifs leur captivité dans cette ville, avaient prédit sa ruine et en avaient marqué toutes les circonstances. Babylone leur est si odieuse, qu'ils ne se lassent point de la charger d'anathèmes et de malédictions. Mais surtout Isaïe et Jérémie ont vu dans un plus grand détail la manière dont elle serait subjuguée, et le profond abaissement où elle tomberait.

1° Ils ont connu ses vainqueurs. Jérémie ne les désigne d'abord que par leur situation septentrionale (1); bientôt après il les nomme (2), et dit nettement, comme Isaïe (3), que les rois Mèdes armeront contre Babylone leurs sujets et leurs alliés. Cette prédiction est exacte. Quoique Cyrus ait mené les Perses devant cette ville, quoiqu'il ait eu même le commandement général de l'armée qui l'assiégeait, la guerre se faisait au nom du roi de Médie. Les Perses, inférieurs en nombre aux Mèdes, quoique plus braves et mieux disciplinés, n'étaient qu'auxiliaires dans l'armée; et Cyrus, à qui Cyaxare, son oncle, en avait déféré le commandement, paraissait n'agir que sous son autorité. Cependant cette circonstance de la jonction des Perses avec les Mèdes n'a pas été ignorée d'Isaïe; et Cyrus a eu trop de part à la prise de Babylone, pour être oublié dans la description prophétique de cet événement. Isaïe n'a pas plutôt annoncé au chapitre 21 *la triste nouvelle* dont il est porteur contre Babylone, qu'il s'écrie (4) : *Marche, prince des Elamites* (c'est le nom des Perses); *et toi, Mède, forme le siége.* La sentinelle, qui doit tout observer dans le moment que Babylone est prise, découvre *deux cavaliers montés, l'un sur un chameau, l'autre sur un âne.* Après ce que l'on vient d'entendre, il est facile de reconnaître dans ces deux cavaliers, dont les montures sont si différentes, les Mèdes, nation puissante et magnifique, et les Perses, peuple obscur jusqu'alors, accoutumé à une vie laborieuse et frugale.

2° Les prophètes semblent avoir assisté en esprit à ce superbe repas que Balthazar donna dans son palais la nuit même que Babylone fut prise. Jérémie (5) voit tous les grands de la Chaldée plongés dans l'ivresse, et ne se réveillant de cet assoupissement que pour s'endormir du sommeil éternel de la mort. Et afin qu'on ne prenne pas ces expressions dans le sens métaphorique de la surprise et de l'étourdissement, Isaïe fait entendre les mêmes paroles qui furent dites à Balthazar, pour le rassurer au milieu de ce repas. La joie en avait été troublée par le terrible (6) phénomène d'une main écrivant sur le mur de la salle du festin des paroles que les plus savants mages n'avaient pu ni lire ni expliquer. L'interprétation de Daniel avait redoublé l'épouvante. Mais on ne tarda pas à bannir ces lugubres idées. Le roi et ses courtisans se flattèrent, ou que la prophétie n'était qu'une menace susceptible d'adoucissement, ou que son exécution était éloignée. Ordonnez, dit-on à Balthazar, *que la table soit servie* de nouveau, *qu'on considère du haut d'une guérite tout ce qui se passe. Mangeons et buvons* (1) comme auparavant. On cherchait à lui plaire, en le dissipant; et l'on croyait mettre sa couronne et sa vie en sûreté par les précautions qu'on lui suggérait. Ainsi *ce roi impie* (2), comme l'appelle Xénophon se précipita lui-même dans le piége dont on l'avait averti. Mais sa perte était résolue; et l'aveuglement qui devait la précéder avait été prédit.

3° Les prophètes ont su que Babylone ne serait pas emportée d'assaut ou rendue par capitulation, mais qu'elle serait surprise (3). En effet, la force ouverte eût été inutilement employée contre une ville d'une étendue immense, dont les murailles étaient d'une hauteur et d'une solidité à peine croyables, défendue par des armées entières. En vain aurait-on entrepris de l'affamer. Elle était pourvue de toutes sortes de munitions pour vingt ans. La disette se serait plutôt fait sentir dans le camp des assiégeants que dans la ville. C'est ce qui lui inspirait cette fierté dont parlent les prophètes (4); et les historiens nous marquent que les assiégés du haut de leurs murailles insultaient l'armée de Cyrus. Cet habile conquérant recourut à la seule voie qui pût le rendre maître d'une place si forte; et, ce qu'il y a de plus admirable, le stratagème singulier dont il se servit a été distinctement prédit par les prophètes.

4° Ils ont assuré que le lit du fleuve qui traversait Babylone (c'était l'Euphrate) serait mis à sec; qu'à la faveur de ce dessèchement les ennemis pénétreraient dans la ville par les deux extrémités; que le roi enfermé dans son palais recevrait courriers sur courriers, qui viendraient lui apprendre que tout est perdu. Isaïe (5) et Jérémie (6) parlent l'un et l'autre de ce dessèchement de l'Euphrate. Mais le second est le plus exprès et le plus circonstancié dans la prophétie que je cite (7). C'est mot à mot ce que l'histoire nous apprend de la manière dont Babylone fut prise. Cyrus, dans le dessein de détourner le cours de l'Euphrate, avait fait creuser des canaux au-dessus et au-dessous de la ville. Quand le moment d'exécuter

(1) Ascendit contra eam gens ab Aquilone, quæ ponet terram ejus in solitudinem.... Ecce ego suscitabo et adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum de terrà Aquilonis. *Jerem.* 50, 3, 9.
(2) Ibid. 51, 11, 27, 28.
(3) Isai. 13, 17.
(4) Ascende, Ælam; obside, Mede. *Isai.* 21, 2.
(5) Jerem. 51, 39, 57.
(6) Dan. 5, 5.

(1) Pone mensam. Contemplare in speculâ comedentes et bibentes. *Is.* 21, 5.
(2) Cyrop. lib. 7.
(3) Veniet super te malum, et nescies ortum ejus... veniet super te repentè miseria, quam nescies. *Isai.* 47, 11.
Illaqueavi te, et capta es, Babylon, et nesciebas. Inventa es et apprehensa. *Jerem.* 50, 24.
(4) Isai. Jerem. *ibid.*
(5) Isai. 44, 27.
(6) Jerem. 50, 38, 51, 36.
(7) Currens obviàm curren'i veniet, et nuntius obvius nuntianti, ut annuntiet regi Babylonis quia capta est civitas ejus à summo usque ad summum, et vada præoccupata sunt, et paludes incensæ sunt igni, et viri bellatores conturbati sunt. *Jerem.* 51, 31, 32.

son projet fut arrivé, instruit que les Babyloniens célébraient une fête, où ils se livraient à tous les excès de l'intempérance et de la débauche, il fait entrer les eaux de l'Euphrate dans les canaux qu'il leur avait préparés. Le lit desséché du fleuve offre à ses troupes une route sûre et facile. Elles brûlent les joncs qui embarrassaient leur passage, et entrent sans être aperçues dans une ville où elles ne trouvent aucune résistance. Les mêmes prophètes ont encore prédit (1), conformément au témoignage des historiens, l'horrible carnage que les Mèdes et les Perses firent dans Babylone. Le roi lui-même fut massacré au milieu de ses officiers et de ses gardes, et son cadavre demeura confondu dans la foule des morts (2).

5° Enfin les prophètes ont prédit l'état d'humiliation, ou pour mieux dire d'anéantissement où Babylone serait réduite, après que l'empire lui aurait été arraché. Ils ont annoncé (3) qu'elle subirait le même sort que Sodome et Gomorrhe, qu'elle serait détruite jusqu'aux fondements, qu'elle ne serait plus rebâtie, qu'ayant cessé d'être habitée par des hommes, elle ne serait plus l'asile que des oiseaux nocturnes et des bêtes sauvages et venimeuses. Tout cela s'est vérifié de point en point. On peut voir dans le commentaire (4) sur Isaïe attribué à M. Duguet, et dont M. Rollin a donné un extrait dans son Histoire (5) ancienne, lorsqu'il n'était encore que manuscrit, on peut voir, dis-je, dans cet ouvrage par quels degrés cette prophétie est parvenue à son dernier accomplissement; comment Babylone a d'abord perdu la qualité de ville royale, comment elle fut ensuite dépeuplée; comment, après avoir été un parc pour la chasse, tandis que l'enceinte de ses murs subsistait encore, elle devint, par la ruine de cette enceinte et le changement du cours de l'Euphrate, un affreux marais dont les serpents et les scorpions défendaient les approches aux voyageurs ; comment enfin toutes les traces de cette ville infortunée furent si parfaitement effacées, que les plus habiles géographes ignorent aujourd'hui son ancienne situation.

Ce serait peu d'admirer dans cette multitude d'oracles si précis et si détaillés l'infaillible vérité de la prescience divine. Les incrédules, qui ne peuvent l'y méconnaître, s'il leur reste de la raison et de la bonne foi, doivent s'élever plus haut. On les invite à lire eux-mêmes ces prophéties, dont on ne leur a présenté que les principaux traits. Ils trouveront dans les arrêts que Dieu prononce contre Babylone par la bouche de ses prophètes, une force, une élévation, une majesté, qui décèlent le Juge suprême des hommes et le maître absolu de la nature. Dieu seul a pu inspirer un langage si digne de lui. Mais il agit avec plus de grandeur encore qu'il ne parle ; et si la manière dont il exprime ses arrêts force les incrédules à la respecter, combien doivent-ils craindre et adorer sa justice qui les forme, et sa toute-puissance qui les exécute ?

(1) Isai. 13. Jerem. 50, 51.
(2) Jerem. 50, 32. Isai. 14, 19.
(3) Isai. 13, 19, 20, 21; id. 14, 23. Jerem. 50, 13, 39, 40; id. 51, 25, 26, 37, 43, 58.
(4) Tom. 2, pages 300-310.
(5) Tom. 2, pages 234-262.

CHAPITRE V.

Prédictions de Daniel sur les rois de Perse et sur Alexandre.

Plus les événements prédits se rapprochent des temps connus par l'histoire profane, plus les prophéties deviennent claires. Nous n'avons plus besoin de chercher des preuves à la vérité de leur accomplissement. Quelque fortes que soient ces preuves, il est encore plus simple et plus lumineux de montrer des événements que personne ne conteste, annoncés dans des prophéties qui leur sont manifestement antérieures.

C'est ce qu'on va voir dans celles de Daniel. Nous avons déjà justifié leur date contre les calomnies de Porphyre. Le retranchement où il a cru se mettre en sûreté est enlevé aux incrédules qui auraient voulu s'y réfugier après lui. Il leur deviendrait d'ailleurs inutile, puisque les prédictions de Daniel descendent beaucoup au-dessous de l'époque marquée par Porphyre, pour la prétendue supposition de ce livre. Ils sont donc vaincus par ces prédictions ; et l'aveu de leur défaite serait plus salutaire et plus honorable pour eux, qu'une vaine et criminelle résistance.

Les prophéties de Daniel ont un degré d'évidence qui n'est pas dans les oracles des autres prophètes. Son style n'est ni sententieux, ni coupé, ni véhément comme le leur. On n'y voit pas de ces figures hardies qui interrompent le fil du discours, et, en y mettant plus d'âme et d'intérêt, y jettent une espèce d'obscurité. Dieu n'y prend pas la parole. Si des interlocuteurs différents paraissent quelquefois sur la scène, ils sont nommés : et l'on est averti, quand chacun d'eux commence, et quand il achève son discours. Des événements futurs n'y sont pas exposés comme s'ils étaient ou présents ou passés. Ce sont des songes que le prophète devine, et qu'il interprète. Ce sont des lettres inconnues qu'il déchiffre. Ce sont des visions qu'il a, dont un ange lui dévoile tout le mystère. Il ne débute point par un événement ou par un personnage figuratif, pour finir par la vérité figurée. Chacune de ces prédictions a son objet distinct et séparé. La plupart ne marquent, dans les tableaux qu'elles présentent, que les grands traits qui se font d'abord connaître aux yeux les moins attentifs. Mais il y en a une sur les rois d'Égypte et de Syrie, qui entre dans une suite de détails qu'on ne trouve dans aucun prophète ; et si elle est alors plus énigmatique, c'est qu'il fallait bien qu'elle conservât le caractère qui distingue essentiellement une prophétie d'une narration historique.

Ainsi Dieu, qui, en destinant Daniel à occuper dans la cour et dans l'empire des princes les emplois les plus distingués, a voulu mettre cette différence entre sa manière de vivre et celle des autres prophètes, lui

a également inspiré un genre d'écrire différent du leur. Il lui avait donné la plus haute considération parmi les idolâtres par l'interprétation des deux songes de Nabuchodonosor, par le miracle opéré en faveur de ses trois compagnons, par l'explication des paroles écrites durant le festin de Balthazar, par sa délivrance miraculeuse de la fosse aux lions. Il communiqua encore à cet homme si accrédité dans le monde une connaissance plus nette et plus circonstanciée des événements qui doivent changer la face de l'univers, afin que la réputation et la dignité de l'auteur rendant son ouvrage plus célèbre dès sa naissance, on pût moins douter de la puissance souveraine du Dieu qui gouverne tout, et de sa science infinie qui embrasse tous les siècles.

Nous n'observerons pas à l'égard des prophéties de Daniel le rang qu'elles tiennent dans son livre. Il n'est conforme ni à l'ordre des temps, ni à celui des matières. Nous ne travaillerons pas non plus à rendre à chacune d'elles sa véritable place, suivant la chronologie. Ce travail serait facile. Daniel nous avertit lui-même du temps où il a eu ses différentes révélations. Mais il ne s'agit plus d'en fixer la date constatée par cette exactitude. Il nous suffit que Daniel soit indubitablement l'auteur des prophéties, qui portent son nom. Nous commencerons par celles qui ont été le plustôt accomplies après la mort du prophète ; et nous continuerons, en suivant toujours l'ordre de leur accomplissement.

La première qui s'offre à nous selon cet arrangement est celle qui regarde Xerxès et la guerre qu'il fit aux Grecs. *Je vous annoncerai la vérité* (1), dit l'ange à Daniel : *Trois rois régneront encore dans la Perse, et le quatrième aura des trésors immenses et des troupes innombrables. Fier de ses richesses et de sa puissance, il animera tous les peuples contre la Grèce.* Xerxès ne pouvait être plus clairement désigné. Cyrus, qui régnait (2) dans le temps de cette prophétie, paraît ne devoir pas être compté dans le nombre dont elle parle (3). *Il y aura encore,* dit-elle, *trois rois dans la Perse, et le quatrième,* etc. Ces trois rois sont Cambyse, fils de Cyrus ; le mage Oropaste, qui prit le nom de Smerdis ; Darius fils d'Hystaspe. Xerxès, son fils, est le quatrième. Que si l'on veut compter Cyrus, il faudra dire que le prophète a négligé le faux Smerdis, usurpateur et traité comme tel par les Perses ; et Xerxès sera toujours le quatrième.

A ce premier trait qui caractérise si bien ce prince, le prophète joint ses immenses richesses. On sait que sous son règne le luxe et le faste asiatique furent portés à leur comble, et que les derniers restes de l'ancienne simplicité des Perses furent abolis. Ces richesses le mirent en état d'équiper ce nombre infini de vaisseaux qui couvraient la surface des mers, et de lever cette multitude prodigieuse de soldats, à qui les fleuves entiers fournissaient à peine assez d'eau pour leurs besoins. C'est contre la Grèce qu'il réunit toutes ces forces ; et pour mieux accomplir cette prophétie de Daniel, pendant qu'il marchait lui-même à la tête des peuples orientaux ses sujets, il fit attaquer par les Carthaginois ses alliés, maîtres d'une partie de l'Afrique et de l'Occident, les nations grecques qui étaient dans la Sicile et dans l'Italie.

Il n'est pas nécessaire de demander ici pourquoi, de tous les rois de Perse, Xerxès est le seul compris dans cette prédiction. Saint Jérôme remarque avec raison que le dessein du Saint-Esprit n'a pas été de nous tracer par anticipation l'histoire de l'empire des Perses. Ce qu'il lui a plû d'en révéler à Daniel doit nous convaincre qu'elle lui était dès lors présente dans toute son étendue. Si cependant les conjectures nous sont permises dans une matière où nous devons mettre des bornes étroites à notre curiosité, on peut dire que la haine qui dura si long temps entre les Perses et les Grecs, ayant éclaté pour la première fois sous le règne de Xerxès, il était naturel de parler de ce prince dans une prophétie qui devait annoncer la fin que les victoires d'Alexandre mirent aux guerres de ces deux nations.

On lit effectivement ces paroles après celles que nous venons de citer (1) : *Il s'élèvera un roi fort et vaillant qui commandera avec une grande puissance et fera ce qui lui plaira.* Le courage d'Alexandre, ses conquêtes, son humeur fière et impérieuse sont marqués par ces paroles. Il est encore mieux dépeint par celles qui suivent (2) : *Lorsqu'il sera le plus affermi, son empire sera brisé, et il se partagera vers les quatre vents du ciel. Il ne sera pas transmis à sa postérité, et n'égalera pas la puissance qu'il aura eue sous ce premier roi. Car son royaume sera déchiré, et passera à d'autres princes étrangers, outre ces quatre plus puissants.*

Quand Daniel aurait vécu du temps d'Alexandre, et qu'il eût été témoin des événements qui suivirent sa mort, aurait-il pu s'exprimer avec plus de justesse et de vérité. Le nom d'Alexandre était devenu formidable à toute la terre. Son empire paraissait affermi sur des fondements inébranlables. C'est alors que le prophète prédit qu'il sera brisé, mais d'une manière bien différente des empires qui l'avaient précédé. Les Perses, les Mèdes, les Assyriens, les Egyptiens, ne se relèveront pas de leurs chutes. Une nouvelle nation ne prendra pas encore la place de celle qui a subjugué toutes celles-là. L'empire demeurera aux Grecs. Mais des débris de celui d'Alexandre, il s'en formera quatre vers les quatre vents du ciel : savoir, celui de Thrace et de Bithynie vers l'orient, celui de Macédoine vers l'occident, celui de Syrie vers le nord, celui d'Egypte vers le midi. Ces quatre empires seront inférieurs en puissance à celui d'Alexandre, qui les réunissait tous, et qui régnait d'ailleurs avec plus de

(1) Dan. 11, 2.
(2) Anno tertio Cyri regis Persarum verbum revelatum est Danieli. *Ibid.* 10, 1.
(3) Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside, et quartus. *Dan.* 11, 2.

(1) Dan. 11, 3.
(2) Daniel 11, 4.

gloire et d'autorité, que ne firent après lui les rois de sa nation. Quelque respect néanmoins qu'on eût pour sa mémoire, ses enfants ne lui succédèrent pas. Philippe ou Aridée son frère, prince imbécille et fantôme de roi, périt bientôt d'une mort violente. Cléopâtre, sa sœur, Alexandre et Hercule, ses deux fils, eurent le même sort. Cassandre, roi de Macédoine; Séleucus, roi de Syrie; Ptolomée, roi d'Egypte; Lysimaque, roi de Thrace et de Bithinie, n'étaient que ses capitaines. D'autres princes également *étrangers* à sa famille, tels que les fondateurs des royaumes de Pergame, de Pont, de Cappadoce et d'Arménie, partagèrent ses dépouilles : et Daniel a vu les principaux événements que devait produire l'ouverture de sa succession.

Ce n'est pas la seule prophétie qu'il ait faite sur Alexandre. Il ne parle dans celle-ci de sa valeur et de ses victoires qu'en termes généraux. Dans un autre chapitre, il s'en explique plus en détail, et avec une telle clarté, qu'on ne doit pas être surpris, que cette prophétie ait concilié aux Juifs selon le rapport de Joseph l'amitié et la faveur d'Alexandre.

Je levai les yeux (1), dit le prophète, *et je vis un bélier qui se tenait devant le marais* (2), *ayant les cornes élevées. L'une l'était plus que l'autre et allait en croissant. Je vis ensuite que ce bélier donnait des coups de corne contre l'occident, contre l'aquilon et contre le midi. Et toutes les bêtes ne lui pouvaient résister ni se délivrer de sa puissance. Il fit tout ce qu'il voulut, et devint fort puissant. Je considérais attentivement, et voilà qu'un bouc venait de l'occident sur la face de toute la terre, et il ne la touchait pas. Ce bouc avait une corne fort grande entre les yeux. Il vint jusqu'au bélier, qui avait des cornes, que j'avais vu qui se tenait devant la porte; et s'élançant avec impétuosité, il courut à lui de toute sa force. S'étant approché du bélier, il l'attaqua avec furie, et le perça de coups. Il lui rompit ses deux cornes, et le bélier ne pouvait lui résister. L'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds, et personne ne pouvait délivrer le bélier de sa puissance. Le bouc devint ensuite extraordinairement grand; et ayant crû, sa grande corne se rompit, et il se forma quatre cornes au dessous, vers les quatre vents du ciel.*

Quand Daniel ne nous aurait pas donné lui-même la clé de cette prophétie, il n'est personne qui n'en découvrît d'abord la signification et l'objet. Qui ne reconnaît sous l'image du bélier à deux cornes la monarchie composée des deux nations, les Mèdes et les Perses? L'une des deux cornes est plus grande que l'autre, et va toujours en croissant. Les Perses, moins connus d'abord et moins puissants que les Mèdes, acquirent bientôt par leur valeur et par les qualités héroïques de Cyrus leur roi, une prééminence qui étouffa la gloire de leurs alliés, et confondit les deux nations dans une seule, dont le nom demeura à la monarchie. Ce bélier donne des coups de corne contre l'occident, contre l'aquilon et contre le midi : et de tous ces côtés il n'est point de bête dont il ne triomphe. Qu'on examine la situation des pays conquis par Cyrus et ses successeurs. On les trouvera ou à l'occident de la Perse et de la Médie, comme l'Asie mineure et la Lydie, ou au nord comme la Colchide et le Pont, ou au midi comme l'Egypte, la Libye, et l'Ethiopie.

Jusque-là le bélier *fait tout ce qui lui plaît* et sa puissance n'a point d'égale. Tout à coup vient du côté de l'occident un bouc qui parcourt la terre et ne la touche pas. Il n'a qu'une grande corne entre les yeux. Qui n'aperçoit dans cette corne unique et dans cette marche si rapide, Alexandre partant des côtés de la Grèce, dont tous les peuples le reconnaissent ou pour leur roi ou pour leur général, passant d'occident en orient, et employant presque aussi peu de temps à soumettre des régions immenses qu'à les parcourir? Le bouc s'élance avec impétuosité et court de toute sa force vers le bélier. Dès qu'il en est proche, sa fureur redouble. Il se jette sur lui, le perce de coups, brise ses deux cornes, le foule aux pieds, et ne le quitte pas, qu'il ne l'ait écrasé et mis en pièces.

Alexandre après le passage du Granique s'avance sans perdre un moment vers les défilés des montagnes par où Darius pouvait lui fermer le passage de l'Asie. Il le joint auprès d'Issus, met son armée en fuite, n'écoute aucune proposition de paix et ne veut achever la guerre que par une bataille décisive. Il la donne enfin dans les plaines d'Arbelles. Elle est suivie de la mort de Darius; et par cette victoire, il renverse de fond en comble l'empire des Mèdes et des Perses. Le bouc devient alors extraordinairement puissant. Car Alexandre joignit à ce qu'il possédait dans la Grèce, et à ce qu'il avait conquis sur Darius, d'autres pays qu'il subjugua ensuite, et qui n'étaient pas sous la domination des Perses.

Dans ce haut degré d'une force et d'une grandeur sans exemple, le bouc perd sa grande corne, et il s'en forme quatre autres au dessous, vers les quatre vents du ciel. Alexandre meurt au comble de la gloire et de la puissance. La monarchie des Grecs qu'il avait formée, se divise en quatre royaumes moindres que le sien. Antipatre et Cassandre son fils règnent à l'occident dans la Macédoine : Lysimaque à l'orient dans la Thrace, la Bithynie et une partie de l'Asie mineure; Séleucus au nord dans la Syrie; Ptolomée au midi dans l'Egypte et dans la Libye.

Cette explication est si naturelle, si conforme au texte et en même temps à l'histoire, que nous n'avions pas besoin que le prophète prît soin de nous développer le sens de sa vision. Cependant, pour ne laisser aucun doute dans notre esprit, il nous déclare ce qu'elle représentait. *Le bélier* (1), lui dit un ange, *que vous avez vu, qui avait des cornes, est le roi des Mèdes et des Perses. Le bouc est le roi des Grecs : et la grande corne qu'il avait entre les yeux est le premier de leurs rois. Les quatre cornes qui se sont élevées, après que la première a été rompue, sont les quatre rois*

(1) Dan. 8, 3 et seq.
(2) Sur le bord duquel était Daniel.

(1) Dan. 8, 20, 21, 22.

qui s'élèveront de sa nation, mais non avec sa force et sa puissance. Je ne sais plus ce qu'on peut appeler démonstration, si une telle prophétie n'en est pas une : et si les incrédules n'en sentent pas toute la force ou s'ils ne l'avouent pas, il ne faut plus espérer que la raison ait quelques droits sur leur esprit, ou que la vérité trouve place dans leurs discours.

Peut-être semblera-t-il étrange que des empires, tels que ceux des Perses et des Grecs aient été représentés à Daniel sous d'aussi faibles figures ; qu'Alexandre surtout, ce vainqueur de tant de peuples, et le plus intrépide des guerriers, ne soit dans le langage du prophète qu'un vil et méprisable animal. Il n'en est pas moins vrai que ce langage, qui révolte nos préjugés, est celui du Saint-Esprit. Les combats d'Alexandre contre les Perses, ses conquêtes, sa mort, la division de son empire sont prédites en termes exprès. S'il pouvait rester quelque incertitude dans l'énigme du bélier et du bouc, le prophète l'a dissipée, en nommant les personnages que cette énigme désignait. Il est inutile après cela d'examiner, pourquoi elle a été préférée à toute autre. Dieu l'a choisie, l'a expliquée lui-même, et a donné dans cette explication la plus claire de toutes les prophéties. Voilà où nos doutes doivent s'évanouir, et ce qu'il y a de plus intéressant pour nous dans cette vision de Daniel.

Toutefois il n'est pas difficile de pénétrer les raisons d'un langage si peu conforme aux opinions populaires. Dieu a voulu montrer par des images sensibles la fausseté de ces opinions. Il dépouille de leur prétendue force ces conquérants si fiers et si heureux dans leurs entreprises. Les hommes admirent et redoutent en eux une puissance qui est aux yeux de Dieu une véritable faiblesse. Il se plaît quelquefois à représenter leurs plus brillants exploits comme des coups de corne de ces animaux qui n'ont rien de remarquable par leur force ; d'autres fois, et nous le verrons bientôt, il les dépeint sous des formes plus terribles. Il fait voir alors à ses prophètes, des lions, des ours, des léopards ; mais c'est plutôt pour marquer l'avidité des conquérants et leur humeur sanguinaire, que pour donner une idée de leur force. De quelque manière qu'il les figure, ils ne paraissent jamais que comme des bêtes emportées par un aveugle instinct, tantôt frappant des cornes et des pieds, tantôt déchirant avec les griffes et les dents, toujours furieuses, toujours insatiables, toujours dignes d'horreur.

CHAPITRE VI.

Prédictions de Daniel sur les rois d'Egypte et de Syrie, et principalement sur Antiochus Epiphane.

Nous avons vu dans le chapitre précédent les prophéties de Daniel sur les victoires, sur la mort d'Alexandre, et sur le partage de sa succession en quatre empires principaux. Deux de ces empires, celui de l'Asie mineure bientôt affaibli et démembré, celui de Macédoine qui se soutint plus long-temps, n'eurent rien à démêler avec les Juifs. C'est pourquoi le prophète, content d'avoir annoncé la formation de ces empires, tourne ensuite ses regards vers ceux d'Egypte et de Syrie, dont la durée fut plus longue, et la destinée plus intéressante pour les Juifs. Il s'en occupe depuis le verset 5 du chapitre onzième jusqu'à la fin du même chapitre ; et l'on ne doit pas être surpris que, parmi tous les rois qu'il y dépeint, il trace avec plus d'étendue le portrait d'Antiochus Epiphane, l'ennemi le plus implacable des Juifs et le persécuteur de leur religion.

S'il décrit, avant que de venir à ce prince, quelques événements particuliers arrivés dans l'Egypte et dans la Syrie, qu'on ne demande pas la raison de ce choix, ni du silence qu'il garde sur d'autres événements. On aurait tort d'attendre d'un prophète une histoire complète et suivie. La partie de l'avenir qu'il plaît à Dieu de lui dévoiler, ou qu'il lui permet de prédire, suffit pour la preuve de sa mission prophétique et pour la conviction des incrédules. Mais il est remarquable que ces événements, choisis pour être la matière des prédictions de Daniel, ont un caractère de singularité, qui les rendait plus inaccessibles que beaucoup d'autres aux conjectures et aux prévoyances humaines.

Daniel avait dit, ainsi que je l'ai déjà observé, que le royaume d'Alexandre (1) *serait divisé vers les quatre vents du ciel;* et laissant les deux empires, qui étaient à l'orient et à l'occident, il ne parle plus que de celui d'Egypte situé au midi de la Palestine, et de celui de Syrie au nord du même pays. *Le roi du midi* dans son langage est donc le roi d'Egypte, et *le roi du nord* est celui de Syrie. C'est sous ces noms qu'il va nous les représenter.

Il commence par le roi du midi, et il déclare (2) *qu'il se fortifiera. L'un de ses princes,* ajoute-t-il, *sera plus puissant que lui, et il dominera sur beaucoup de pays. Car son empire sera fort étendu.* On voit d'abord sous le nom du roi du midi Ptolomée Soter, l'un des capitaines d'Alexandre qui fonda en Egypte l'empire des Lagides, appelés ainsi du nom de Lagus père de Ptolomée. Daniel prédit *qu'il se fortifiera.* Tout ce que l'histoire nous apprend des conquêtes de ce prince vérifie cette prédiction. Il possédait, outre l'Egypte, ce pays si riche et si fertile, la Libye, la Cyrénaïque, l'Arabie, la Palestine, la Célésyrie, une partie des provinces maritimes de l'Asie mineure, l'île de Chypre, quelques îles de la mer Egée, et quelques villes même dans le continent de la Grèce, comme Sicyone et Corinthe.

Le prophète continue en assurant que l'*un de ses princes sera plus puissant que lui.* S. Jérôme applique ces paroles à Ptolomée Philadelphe, second roi d'Egypte, dont la puissance, dit-il, fut supérieure à celle de son père le premier Ptolomée. Pour le prouver, il fait l'énumération de la quantité prodigieuse de troupes, d'éléphants, de vaisseaux, qu'avait Philadelphe, et de ses immenses richesses. Mais outre que les termes

(1) Dividetur in quatuor ventos cœli. *Dan.* 11, 4.
(2) Dan. 11, 5.

dont se sert le prophète, désignent plutôt une grande étendue de pays que des forces et des trésors (1), le verset suivant annonce une comparaison déjà faite entre deux princes, qui ont des empires différents. *Quelques années après, ils s'allieront ensemble.* De là il résulte que *l'un de ses princes,* c'est-à-dire l'un des généraux et des successeurs d'Alexandre, dont il était parlé au verset précédent, est Séleucus Nicator roi du septentrion et fondateur de l'empire de Syrie, dont les souverains issus de son sang ont été nommés Séleucides. Les pays soumis aux lois de Séleucus, à qui ses victoires firent donner le surnom de Nicator, étaient sans contredit plus étendus, que les états de Ptolomée Soter. Il était maître de tout l'orient depuis le mont Taurus jusqu'à l'Indus, de plusieurs provinces de l'Asie mineure entre le mont Taurus et de la mer Egée, et un peu avant sa mort il eut encore la Thrace et la Macédoine.

Voilà les premiers traits de ces deux grands empires, crayonnés par la puissance de leurs fondateurs. Le prophète passe aux descendants de ces deux princes, et il prédit (2) qu'*après plusieurs années ils s'allieront ensemble. Que la fille du roi du midi viendra épouser le roi du nord, pour cimenter par ce mariage l'alliance des deux rois. Mais qu'elle ne fera point un établissement solide, et que sa race ne se perpétuera pas. Qu'elle sera livrée, elle et les jeunes gens qui l'avaient amenée, et tous ceux qui l'avaient soutenue en divers temps.* On voit ici un des événements les plus singuliers de l'histoire de ces princes. Ptolomée Philadelphe, fils de Soter, et Antiochus surnommé *le Dieu,* petit-fils de Séleucus Nicator, s'étaient fait pendant plusieurs années une cruelle guerre. Enfin ils consentirent l'un et l'autre à la paix. L'une des conditions de ce traité fut qu'Antiochus répudierait Laodice, sa femme dont il avait deux fils, et qu'il épouserait Bérénice, fille de Ptolomée; qu'il déshériterait les enfants de son premier mariage, et assurerait la couronne à ceux qui naîtraient du second. Bérénice est donc cette fille du roi du midi, qui vient épouser le roi du septentrion, pour cimenter leur alliance par ce mariage. Les funestes suites de cette union injuste en elle-même et dans ses conditions, sont présentes à l'esprit du prophète. Il voit que cette princesse n'aura pas en Syrie un établissement solide, et que sa race, quoique le trône lui fût promis, ne se perpétuera pas. Antiochus ne tarda point à se dégoûter d'elle, et après la mort de Ptolomée Philadelphe, son père, il l'abandonna pour reprendre Laodice avec ses deux fils. Celle-ci, outrée des premiers mépris d'Antiochus, et craignant que, par un nouvel effet de son inconstance, il ne retournât à Bérénice, empoisonna ce malheureux prince, et fit monter sur le trône Séleucus Callinicus, l'aîné de ses enfants. Bérénice se retira dans l'asile de Daphné, près d'Antioche, avec le fils qu'elle avait eu

(1) Dominabitur ditione : multa enim dominatio ejus.
(2) Dan. 11, 6.

d'Antiochus. Mais elle en sortit, trompée par les fausses promesses de ceux qui l'y avaient poursuivie. La mort violente de son fils, celle de ses femmes, de ses gardes, des domestiques et des officiers égyptiens qui étaient toujours demeurés auprès d'elle, la sienne enfin, accomplirent de point en point la prophétie de Daniel qui la regardait. *Elle ne s'établira point solidement. Sa race ne subsistera pas. Elle sera livrée, elle et les jeunes gens qui l'avaient accompagnée, et tous ceux qui l'avaient soutenue en divers temps.*

La vengeance du crime commis dans la personne de Bérénice ne tarda pas. Daniel l'a également prédite (1). *Il sortira,* continue-t-il, *un rejeton de sa race* (du roi du midi), c'est Ptolomée Evergète, fils de Philadelphe et frère de Bérénice. *Il viendra avec une armée, et entrera dans les provinces du roi de l'aquilon.* A peine fut-il instruit des projets de Laodice, qu'il entra avec une armée dans le royaume de Syrie, pour prévenir la perte de sa sœur ou pour la venger. Elle était morte. Mais l'horreur de cet attentat avait tellement aigri les peuples contre Laodice et contre Séleucus, son fils, que les troupes de l'Asie mineure se joignirent à celles d'Egypte. Ptolomée, avec ce renfort, ne se contenta pas de faire mourir Laodice; il s'empara de toute la Syrie, de la Cilicie, et des provinces même au-delà de l'Euphrate jusqu'à Babylone et au Tigre (2). *Il fera de grands ravages dans ces provinces, et s'en rendra le maître.* Il aurait pu, dans une disposition si favorable des esprits et avec des forces si redoutables, subjuguer tout l'empire de Syrie; mais les nouvelles qui lui survinrent des troubles excités dans ses propres états, le forcèrent d'y retourner. Le prophète prévoit la retraite qui arrêtera le cours d'une expédition si glorieuse. *Le roi* (3) *du midi entrera dans son royaume* (du roi de l'aquilon), *et il reprendra le chemin de son pays.* Mais il voit auparavant le riche butin dont il sera chargé en se retirant. *Il emportera leurs dieux et leurs statues* (4). Dans le nombre de deux mille cinq cents statues que Ptolomée prit en Syrie, se trouvèrent les idoles d'Egypte que Cambyse, lorsqu'il s'en rendit maître, avait emportées dans la Perse. Ptolomée les replaça dans leurs anciens temples. Les Egyptiens, peuple le plus superstitieux qui fut jamais, furent si charmés de recouvrer leurs dieux, qu'ils donnèrent à ce prince, qui les leur avait rendus, le surnom d'Evergète ou de bienfaisant (5). *Il emportera leurs vases d'or et d'argent les plus précieux.* C'est un fait attesté par l'histoire, qui nous apprend aussi que Ptolomée ramassa dans le royaume de Syrie, pendant qu'il le ravagea, jusqu'à quarante mille talents (six vingt millions), et qu'en partant pour l'Egypte, il partagea le gouvernement des provinces qu'il avait conquises entre deux de ses généraux, ce qui achève

(1) Dan. 11, 7.
(2) Dan. 11, 7.
(3) Dan. 11, 9.
(4) Dan. 11, 8.
(5) Ibid.

l'accomplissement de cette prophétie de Daniel, qu'alors le roi du midi *prévaudra sur* (1) *le roi du nord.*

Séleucus Callinicus, si maltraité par Ptolomée Evergète, eut deux fils, Séleucus surnommé *Céraunus* ou la foudre, et Antiochus à qui ses grandes actions acquirent le nom de Grand. L'un et l'autre conçurent le dessein de reconquérir les provinces que leur père avait perdues, et de se venger de l'Egypte. Mais Séleucus ne put l'exécuter. Son règne ne dura que trois ans. Après qu'il eut perdu la vie par la noire trahison de deux de ses officiers qui l'empoisonnèrent, Antiochus monta sur le trône. Il n'eut pas plus tôt dompté les rebelles de ses états, qu'il arma contre l'Egypte. C'est pour cela que le prophète ayant d'abord dit que (2) *les enfants du roi du septentrion, irrités de tant de pertes, assembleront de puissantes armées,* ajoute, *qu'un d'eux marchera avec une grande vitesse, comme un torrent qui se déborde, qu'il viendra plein d'ardeur et de courage, et combattra contre les forces de l'Egypte.* Antiochus commença par reprendre Séleucie, place importante près d'Antioche sa capitale, où les Egyptiens s'étaient maintenus depuis l'expédition de Ptolomée Evergète. Il enleva ensuite à Ptolomée Philopator, fils et successeur d'Evergète, la Célésyrie qui lui fut livrée par Théodote, gouverneur de cette province, s'empara d'une partie de la Phénicie, battit les généraux de Philopator aux défilés, près de Béryte, et porta la guerre jusqu'aux frontières d'Egypte.

Philopator était un prince faible et adonné à ses plaisirs. Il lui fallait un danger aussi pressant pour le réveiller de sa léthargie. Le prophète remarque qu'étant (3) *excité* par les approches d'un si formidable ennemi, *provocatus rex austri, il se mettra en campagne, lèvera une grande armée, et que des troupes nombreuses lui seront livrées.* C'est ce qui arriva dans la bataille de Raphia, qu'Antiochus perdit contre Ptolomée. Celui-ci (4) *fera un grand nombre de prisonniers,* dans cette bataille. Il y en eut quatre mille. *Il* (5) *passera au fil de l'épée plusieurs milliers* de ses ennemis : dix mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie. *Son* (6) *cœur s'élèvera* de cette victoire. On le présume aisément, quand on ne saurait pas d'ailleurs qu'étant allé tout de suite à Jérusalem, il voulut par une présomption impie entrer dans le lieu saint, et n'en fut empêché que par un châtiment visible de la main de Dieu, qui lui inspira plus de ressentiment contre les Juifs, que de honte et de repentir (7). *Mais il ne prévaudra pas.* L'histoire observe que s'il eût su profiter de ses avantages, il aurait pu dépouiller Antiochus de ses états. Mais amoureux de son repos, impatient de se replonger dans la

(1) Ibid.
(2) Dan. 11, 10.
(3) Dan. 11, 11.
(4) Dan. 11, 12.
(5) Ibid.
(6) Ibid.
(7) Dan. 11, 12.

vie molle et efféminée qu'il n'avait interrompue qu'à regret, il accepta les propositions de paix que lui fit faire Antiochus, et se contenta d'avoir regagné la Phénicie et la Célésyrie.

Il ne prévaudra pas (1). *Car le roi du septentrion viendra de nouveau, et assemblera une armée beaucoup plus nombreuse qu'auparavant. Et après un certain nombre d'années, il s'avancera en grande hâte avec des troupes et des forces redoutables.* Antiochus-le-Grand, méprisant la lâcheté de Ptolomée Philopator, qui s'était rendu odieux à ses sujets par ses infâmes débauches, forma le projet de l'attaquer de nouveau, après qu'il eut glorieusement terminé les guerres qui l'occupaient au-delà de l'Euphrate. Il assembla pour l'expédition d'Egypte une armée prodigieuse. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis le traité conclu avec Philopator. Cependant ce prince mourut, et laissa le royaume à son fils Ptolomée Epiphane, âgé de quatre à cinq ans. Antiochus, profitant de cette conjoncture, s'avança vers l'Egypte, battit à Panium, près des sources du Jourdain, Scopas général des Egyptiens, et se rendit maître des provinces que Ptolomée Philopator avait conquises par la victoire de Raphia.

En ce temps-là (2) *plusieurs s'élèveront contre le roi du midi.* En effet l'Egypte se vit tout à la fois attaquée, sous la minorité de Ptolomée Epiphane, par des ennemis étrangers et domestiques. Antiochus, roi de Syrie, et Philippe, roi de Macédoine, se liguèrent ensemble pour dépouiller ce roi pupille. Ils étaient convenus de porter chacun la guerre dans les pays limitrophes de leurs états, et de retenir ce qui était à leur bienséance. L'Egypte n'était pas moins menacée au dedans. Agathocle et sa sœur Agathoclée, qui avaient si étrangement abusé de leur faveur sous le règne précédent, tentèrent de s'assurer la régence pendant le bas âge d'Epiphane, par la mort de ses plus fidèles serviteurs. Scopas l'Etolien, qui avait rendu de grands services au père, conspira contre la vie du fils, pour usurper sa couronne.

Et les enfants des (3) *prévaricateurs de votre peuple seront exaltés, pour accomplir la prophétie, et ils tomberont.* L'ange qui révèle l'avenir à Daniel interrompt ici les prédictions qui regardent les royaumes d'Egypte et de Syrie, pour lui parler d'un événement qui intéresse sa nation. Il s'agit de savoir quelle est cette prévarication commise par des Juifs, qui seront élevés, pour accomplir la prophétie, et tomberont ensuite. Saint Jérôme l'explique de l'entreprise téméraire et impie d'Onias, qui, s'étant retiré en Egypte avec plusieurs Juifs attachés à sa fortune, obtint la permission d'y bâtir un temple semblable à celui de Jérusalem. Ils prétendaient accomplir cet oracle d'Isaïe (4) : *En ce temps-là il y aura cinq villes dans la terre d'Egypte, qui parleront le*

(1) Dan. 11, 13.
(2) Dan. 11, 14.
(3) Dan. 2, 14.
(4) Isai. 19, 18, 19.

langage de Chanaan, et qui jureront par le Seigneur des armées. L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil. En ce jour-là il y aura un autel dédié au Seigneur au milieu de l'Egypte. Pour mieux accomplir cette prophétie, Onias construisit son temple dans le territoire d'Héliopolis, qui signifie en grec ville du Soleil. Cette application arbitraire et manifestement fausse, ne justifiait pas le projet schismatique de bâtir un temple dans une terre étrangère, et d'ériger autel contre autel, malgré la défense tant de fois réitérée d'offrir des sacrifices au Seigneur dans tout autre lieu que celui qu'il avait choisi. Le temple appelé *Onion*, du nom de son fondateur, et la ville peuplée de Juifs autour de ce temple, furent dans la suite détruits par les Romains.

Une forte difficulté s'oppose à cette ingénieuse explication. L'événement dont parle ici le prophète paraît être du même temps que la minorité de Ptolomée Epiphane, agitée de tant de troubles. *In temporibus illis multi exurgent adversùs regem austri. Filii quoque prævaricatorum*, etc. Onias ne se retira en Egypte et ne bâtit son temple que sous le règne de Ptolomée Philométor, fils d'Epiphane; il est donc plus naturel de chercher une prévarication commise par les Juifs dans l'époque que nous avons marquée.

Josèphe (1) et Polybe (2) nous apprennent qu'après la victoire remportée à Panium par Antiochus sur l'armée d'Egypte, les Juifs de Jérusalem se retirèrent volontairement de l'obéissance de Ptolomée Epiphane leur véritable souverain; en quoi, suivant le langage et la doctrine de l'Ecriture, ils prévariquèrent. Ils fournirent à Antiochus tous les secours qui dépendaient d'eux, pour lui faciliter la prise de la citadelle de Jérusalem. Les bienfaits dont Antiochus les combla durant sa vie, furent la récompense de cette prévarication. *Filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur.* Mais leur crime et le bonheur passager qu'il leur procura, préparèrent les voies à l'accomplissement d'un oracle funeste à leur nation. Asservis par leur propre choix aux rois de Syrie, ils éprouvèrent de la part d'Antiochus Epiphane, fils d'Antiochus-le-Grand, cette persécution prédite par Daniel, qui désola Jérusalem et toute la Judée, et entraîna dans l'apostasie un grand nombre de Juifs. *Extollentur, ut impleant visionem, et corruent*

Daniel continue sa prophétie sur Antiochus-le-Grand. *Le roi du nord viendra. Il élèvera des terrasses* (3). *Il prendra les villes les plus fortes. Les bras du midi ne pourront soutenir ses efforts. Les plus vaillants d'entre eux se mettront en devoir de lui résister, et ils demeureront sans force. En venant dans les états du Midi, il y fera tout ce qui lui plaira, et il n'y aura personne qui puisse tenir devant lui.* Antiochus, après la défaite de Scopas, vint assiéger Sydon, où ce général s'était renfermé avec les débris de son armée. Ptolomée envoya au secours trois de ses plus habiles généraux, qui ne purent faire lever le siége. Scopas, pressé par la famine, fut obligé de se rendre. Antiochus assiégea ensuite et prit Gaza. Nous avons vu sur le verset précédent qu'il emporta la citadelle de Jérusalem, et il se rendit maître de beaucoup d'autres villes, dont saint Jérôme fait l'énumération d'après les historiens contemporains. Il fit en un mot dans la Célésyrie, dans la Phénicie, dans la Palestine, provinces qui appartenaient à l'empire d'Egypte, tout ce qu'il voulut, et personne ne fut en état de lui résister. Mais la Judée où il entra, et où il affermit son autorité, souffrit beaucoup du long séjour que ses troupes y firent, surtout pendant le siége de Jérusalem: et c'est ce que nous marque le prophète, lorsqu'il ajoute que ce prince *s'arrêtera dans la terre* (1) *célèbre* (il désigne ainsi la Palestine), *et qu'elle sera consumée sous sa main.*

Il s'affermira (2) *dans le dessein de s'emparer de tout le royaume du Midi. Il feindra d'agir de bonne foi avec lui* (Ptolomée Epiphane, roi d'Egypte). *Il lui donnera sa fille afin de le détruire. Mais son dessein ne réussira pas, et elle ne sera pas pour lui.* Antiochus voyant les Romains embrasser la cause de Ptolomée, animé d'ailleurs contre eux par Annibal et par les Etoliens, forma le dessein de les attaquer, comme on le verra dans le verset suivant. Mais il ne perdit pas de vue pour cela ses projets sur l'Egypte, qu'il voulait toujours envahir. Il prit une autre voie, pour les exécuter plus sûrement; ce fut d'endormir Ptolomée Epiphane par la proposition d'une alliance. Il lui donna en mariage sa fille Cléopâtre avec une riche dot, se flattant que cette princesse entrerait dans ses vues, et lui livrerait le royaume d'Egypte. Mais cette artificieuse politique ne réussit pas. Les ministres du jeune roi d'Egypte se tinrent toujours sur leurs gardes. Cléopâtre, fille d'Antiochus et femme de Ptolomée, préféra, comme elle le devait, les intérêts de son mari aux injustes prétentions de son père.

Il tournera (3) *ses efforts contre les îles, et en prendra plusieurs.* Le prophète parle ici visiblement de l'expédition d'Antiochus dans la Grèce, où il s'empara de plusieurs îles de l'Archipel. On lit ensuite des paroles assez obscures et susceptibles de divers sens, mais qui tous expriment le même événement (4). *Il fera cesser l'opprobre du prince, dont la honte retombera sur lui. Cessare faciet principem opprobrii sui, et opprobrium ejus convertetur in eum.* On peut dire avec S. Jérôme, qu'Antiochus ayant été vaincu à la bataille de Magnésie par Lucius Scipion Nasica, consul romain, fit cesser la honte, dont ce général semblait être couvert avant cette victoire. Car le peuple romain n'ayant pas une opinion aussi avantageuse de ses talents militaires que de ceux de son frère Scipion l'Africain, refusait de lui donner le

(1) *Antiq. judaic.* lib. 14, chap. 3.
(2) *Lib.* 16.
(3) *Dan.* 11, 15, 16

(1) Dan. 11, 16.
(2) Ibid. 17.
(3) Dan. 11, 18.
(4) Ibid.

commandement de l'armée qui devait agir contre Antiochus. Il fallut que l'Africain, par une magnanimité qui ne lui fit guère moins d'honneur que toutes ses victoires, offrît de servir sous lui dans cette guerre en qualité de son lieutenant-général. Ces soupçons injurieux furent dissipés d'une manière bien glorieuse pour Scipion Nasica. Il battit, sans le secours même de son frère, qui était alors malade, Antiochus. Il lui imposa les conditions les plus onéreuses dans le traité qu'il le força d'accepter, et mérita le surnom d'Asiatique, comme son frère avait eu celui d'Africain. Ainsi tout l'honneur lui demeura dans cette guerre, et toute la honte retomba sur Antiochus. D'autres expliquent le texte hébreu de cette sorte. *Le prince* (Antiochus) *fera cesser la honte dont il est chargé, de peur que sa honte ne retombe sur lui.* Il aurait pu continuer la guerre avec les forces qui lui restaient. Mais après cette épreuve de la supériorité des armes romaines, il craignit avec raison que de nouvelles défaites n'augmentassent sa confusion, et que, tombant entre les mains de ces fiers ennemis, il ne fût mené à Rome pour orner le triomphe de son vainqueur. Il voulut éviter ce surcroît d'ignominie, et conserva une partie de ses états par le sacrifice de l'autre. On peut dire enfin que l'insulte qu'Antiochus avait faite aux Romains par son invasion en Grèce, retomba sur lui par les mauvais succès et la conclusion honteuse de cette guerre. Tous ces sens aboutissent au même terme, et tous nous font connaître l'exactitude avec laquelle Daniel a prédit l'avenir.

Il (1) *reviendra dans les terres de son empire, où il trouvera un piége. Il tombera enfin et disparaîtra pour jamais.* Le prophète, à qui les principaux événements du règne d'Antiochus-le-Grand ont été découverts, n'a pas ignoré la fin de ce prince. Relégué par les Romains au-delà du mont Taurus, et, chargé de leur payer un tribut exorbitant, il résolut d'aller dans les provinces les plus éloignées de son empire, et s'avança jusqu'à Suze et à Babylone, pour amasser les sommes dont il avait besoin. Il apprit que dans l'Elymaïde, il y avait un temple dédié à Jupiter Bélus, où l'on conservait de grandes richesses. Il attaqua les Elyméens, sous prétexte qu'ils s'étaient révoltés contre lui, mais, dans la vérité, pour piller les trésors de leur Dieu. Ces peuples, indignés de l'injustice qu'il leur faisait et de la déprédation de leur temple, s'armèrent contre lui et le massacrèrent avec ses troupes. C'est ainsi que la plupart des historiens racontent sa mort. Un seul le fait mourir d'une manière différente, mais toujours imprévue et tragique.

Antiochus-le-Grand eut deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre, Séleucus Philopator et Antiochus Epiphane. Le prophète les désigne tous deux en peu de paroles. Il attribue au premier trois caractères qui le distinguent parfaitement : ses inclinations, la brièveté de son règne, le genre de sa mort. Séleucus, prince

(1) Dan. 11, 19.

sans courage, ne fit rien de remarquable pendant son règne. Il ne travailla point à se relever de l'abaissement où les Romains avaient réduit son père. Uniquement occupé à chercher les mille talents, subside annuel qu'il devait leur payer, son goût se trouva d'accord avec ses besoins. C'est lui qui envoya (1) Héliodore à Jérusalem, pour enlever les trésors, dont il croyait que le temple de cette ville était rempli. Ce même Héliodore, le ministre de son avarice, fut l'auteur de sa mort. Il lui donna du poison la douzième année de son règne, et abrégea ainsi un régne obscur et méprisé. C'est donc avec raison que Daniel, parlant de Séleucus Philopator, dit (2) qu'*un homme très-misérable et indigne du nom de roi prendra sa place* (d'Antiochus-le-Grand), *et qu'il périra en peu de jours, non d'une mort violente, ni dans un combat. Et in paucis diebus conteretur, non in furore nec in prælio.* Peu de jours signifie également, selon la force du mot hébreu, peu d'années ; et il s'agit clairement en cet endroit d'un espace de temps court en lui-même, et qui devait être naturellement plus long. Le terme *conteretur, il périra*, exclut une mort ordinaire, suite d'une maladie naturelle ou d'une vieillesse avancée. Séleucus mourut empoisonné. Mais l'expression de Daniel n'en est pas moins exacte, lorsqu'il dit que ce prince ne périra point par le fer des meurtriers dans une conspiration ou par celui de ses ennemis dans un combat. *Non in furore nec in prælio*, par où il oppose sa mort à celle de son père Antiochus-le-Grand, qui fut enveloppé dans le massacre que les Elyméens firent de ses troupes, ou, selon d'autres, fut assassiné par ses propres officiers, qu'il avait battus dans un moment d'ivresse.

Nous voici enfin arrivés aux prédictions de Daniel sur Antiochus Epiphane, qui remplissent toute la suite du chapitre onzième de sa prophétie. Il annonce d'abord l'avénement de ce prince à la couronne (3). *Un homme méprisé prendra sa place* (de Séleucus Philopator). Toute la suite des actions d'Antiochus Épiphane prouve combien il était digne de mépris. Sans parler de ses affreuses débauches, dont il ne craignait point, par une imprudence inouïe, de rendre le public témoin ; il n'est pas de bassesses ni d'extravagances par lesquelles il n'ait déshonoré dans sa personne le caractère de la royauté. Aussi ses propres sujets changeaient-ils le surnom qu'il avait pris d'*Épiphane*, ou d'illustre, en celui d'*Epimane*, qui veut dire furieux ou insensé.

On ne lui donnera pas les honneurs de la royauté (4). *Il viendra en secret et occupera le royaume frauduleusement.* Antiochus Épiphane avait été envoyé à Rome en ôtage par son père, Antiochus-le-Grand. Séleucus Philopator, son frère, méditant quelque entreprise dont il le croyait plus capable que lui à cause de son éducation à Rome, l'en fit revenir, et donna en sa

(1) 2 Machab. 3.
(2) Dan. 11, 20.
(3) Dan., 11, 21.
(4) Ibid.

place pour ôtage aux Romains son propre fils Démétrius. Épiphane était arrivé à Athènes, quand il apprit la mort de son frère Séleucus. Il se hâta de venir en Syrie, où, par le secours d'Attale et d'Eumènes, rois de Pergame, il chassa l'usurpateur Héliodore, meurtrier de son frère, dissipa le parti de Ptolomée, roi d'Égypte, qui prétendait au royaume de Syrie, du chef de Cléopâtre, sa mère, et se fit reconnaître roi par les Syriens, dont il gagna les cœurs par des dehors de clémence et d'affabilité qu'il soutint mal dans la suite. Il est donc vrai, comme Daniel l'avait prédit, qu'il n'obtint pas d'abord les honneurs de la royauté, qui ne lui étaient pas dus, mais qui appartenaient à son neveu Démétrius, légitime héritier du trône, et qu'il n'y monta que par son arrivée imprévue dans la Syrie, et par l'illusion qu'il fit aux Syriens. *Non tribuetur ei honor regius. Et veniet clam, et obtinebit regnum in fraudulentiâ.*

Les (1) *bras de ceux qui auront combattu contre lui seront abattus en sa présence et brisés, comme aussi le chef de ce parti.* Antiochus Epiphane, en paraissant tout à coup dans la Syrie avec les forces d'Attale et d'Eumènes, déconcerta tous les desseins de ceux qui voulaient l'exclure de la couronne. *Ce chef de parti abattu en sa présence* est Héliodore, vaincu avec tous les rebelles, fauteurs de son usurpation, ou, si l'on veut, Ptolomée Philométor, roi d'Égypte, qui avait aussi ses partisans, et dont la mère Cléopâtre, fille d'Antiochus-le-Grand, faisait valoir pendant son enfance les droits sur le royaume de Syrie. Ce parti fut bientôt détruit, comme celui d'Héliodore, et l'on va voir qu'Antiochus Epiphane fit repentir l'Égypte des obstacles qu'elle avait mis à son élévation sur le trône de Syrie.

Daniel entre ensuite dans le détail de toutes les expéditions d'Antiochus Épiphane contre l'Égypte. Nous ne le suivrons pas dans ce détail, qui pourrait ennuyer quelques lecteurs après tout ce qu'on vient de lire. Il nous suffit de remarquer dans le discours du prophète les circonstances les plus singulières de ces expéditions.

1° Il est dit qu'Antiochus Épiphane (1) *fera* dans l'Égypte *ce que ses ancêtres n'avaient jamais pu faire.* Ses prédécesseurs, dans le fort de leurs succès contre l'empire égyptien, n'avaient pu s'emparer que des provinces voisines, comme de la Célésyrie, de la Palestine, de la Phénicie, et, s'ils avaient pénétré jusqu'aux frontières d'Égypte, ils en avaient été repoussés. Mais Épiphane franchit cette barrière qui avait toujours arrêté ses aïeux. Il prit Péluse, place forte, qui était la clé de l'Égypte par sa situation. Il s'avança dans le cœur du royaume, dont presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, à la réserve d'Alexandrie. Ptolomée Philométor, roi d'Égypte, ou tomba, ou se remit lui-même entre les mains de son oncle Antiochus. L'empire des Lagides était à deux doigts de sa ruine, et, après avoir long-temps balancé la puissance des Séleucides, après l'avoir quelquefois humiliée, il courait risque d'en devenir la proie.

(1) Dan. 11, 22.
(2) Dan. 11, 24.

2° Daniel prophétise que *les deux rois* (celui du midi et celui du nord) *auront le cœur attentif à se faire du mal l'un à l'autre. Qu'étant assis à la même table, ils diront des paroles de mensonge, et qu'ils ne réussiront point.* Antiochus avait toujours cherché à tromper Ptolomée Philométor. Il conservait avec lui les dehors de l'amitié, dans le temps qu'il se préparait à la première guerre qu'il lui déclara. Quand ce jeune prince fut couronné à Memphis, il envoya un de ses principaux officiers à cette cérémonie. Mais, peu de temps après, il assembla ses troupes et s'avança jusqu'à Joppé. C'est ce que Daniel avait dit auparavant (2) : *Il fera amitié avec lui, et ensuite le trompera et montera vers l'Egypte.* Depuis qu'Antiochus fut maître de la personne de Ptolomée, il feignit dans les commencements de le traiter comme son neveu et son pupille. Il ne prenait dans l'Égypte que la qualité de tuteur de ce prince et de régent du royaume. Sous ce prétexte, il s'enrichissait des dépouilles de ce pays qu'il ruinait et qu'il opprimait. C'est encore ce que Daniel avait annoncé. *Ceux qui* (2) *mangeront avec lui le ruineront* (Ptolomée Philométor), *son armée sera accablée et plusieurs des siens seront mis à mort.* Après que les Alexandrins, indignés de la faiblesse de Ptolomée Philométor, qui s'était livré à son ennemi, eurent mis sur le trône Ptolomée Évergète, son frère, Antiochus recommença une nouvelle guerre dans le dessein, disait-il toujours, de rétablir Philométor, mais plutôt pour achever la ruine de l'Égypte par ces divisions intestines. Celui-ci s'aperçut enfin du piége que lui tendait Antiochus. Il se convainquit de sa mauvaise volonté, lorsqu'il vit, qu'au lieu de lui restituer tout ce qu'il avait conquis en Égypte, il se réservait Péluse, qui lui en ouvrait l'entrée. Il pensa dès ce moment à se séparer de ce dangereux allié, et à se réconcilier avee son frère Évergète, pour tourner de concert leurs forces contre leur ennemi commun. Plein de cette idée, il usa de la même dissimulation avec Antiochus, que celui-ci employait avec lui. *Ces deux princes mangeaient à la même table,* comme Daniel l'avait annoncé; conservant au fond de leur cœur une haine envenimée l'un contre l'autre. Les démonstrations de tendresse qu'ils se donnaient réciproquement étaient pleines de *mensonge.* Aucun d'eux cependant ne réussit : ni Philométor à délivrer entièrement son royaume des armes et de la domination d'Antiochus, le roi de Syrie y retint alors Péluse et porta encore une fois les horreurs de la guerre au milieu de l'Égypte, ni Antiochus à engager Philométor dans une guerre contre Évergète, qui eut été funeste à la race des Lagides; les deux frères, s'étant réunis, régnèrent paisiblement ensemble.

3° La circonstance la plus surprenante que Daniel ait prédite dans les guerres d'Antiochus Epiphane, c'est la cause du malheureux succès qu'eut sa dernière expé-

(1) Dan. 11, 25.
(2) Ibid., 26.

dition contre l'Egypte. *Il retournera*, dit-il, *quelque* (1) *temps après et reviendra vers le midi. Mais ce dernier voyage ne ressemblera pas au premier.* D'où viendra cette différence? Les Egyptiens tant de fois vaincus par les Syriens, remporteront-ils à leur tour quelque victoire éclatante, qui forcera Antiochus de rentrer dans ses états? Non, il ne rencontrera que *des Romains* (2) *venus sur des galères*, qui, sans autre appareil de guerre que leur présence, sans autres armes que leurs discours, *abattront son orgueil*, et arracheront de ses mains la proie qu'il était sur le point d'engloutir. *Des Romains viendront contre lui sur des galères. Il sera percé de douleurs et s'en retournera.* On lit dans le texte original le terme *Céthim* que notre Vulgate a traduit par les Romains. Nous avons déjà justifié cette traduction dans le premier chapitre de cette partie. Un événement célèbre dans l'histoire prouve combien elle est fidèle dans l'endroit que nous examinons.

Ptolomée Évergète et Cléopâtre, sa sœur, pressés dans Alexandrie, dont Antiochus Épiphane faisait le siége, avaient imploré la protection du sénat et du peuple romain. Trois ambassadeurs étaient partis de Rome, pour ordonner aux rois d'Égypte et de Syrie une suspension d'armes, jusqu'à ce que la république eût terminé leurs différends par sa médiation. Ces ambassadeurs débarquèrent à Alexandrie, dans le temps que les deux frères, Philométor et Évergète, s'étant réconciliés, Antiochus leur faisait ouvertement la guerre, et ne déguisait plus ses projets ambitieux sous le voile d'un feint attachement pour Philométor. Il n'était plus qu'à sept mille d'Alexandrie, lorsque l'ambassade romaine vint à sa rencontre. Popilius Lénas en était le chef, et Antiochus l'avait connu particulièrement à Rome. Il ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il lui tendit la main en signe d'amitié. Mais Popilius, avant que de répondre à cette civilité, voulut savoir ses intentions sur le décret du sénat qu'il lui présenta. Antiochus, après l'avoir lu, répondit qu'il en délibérerait avec ses amis. La fierté romaine fut offensée qu'un roi victorieux et à la tête d'une puissante armée, hésitât quelques moments s'il obéirait au sénat. Popilius avec une baguette qu'il tenait à la main, traça sur le sable un cercle autour d'Antiochus, et le somma de s'expliquer sur le décret du sénat, avant que de sortir de ce cercle. Ce prince intimidé d'une action si hardie, et plus encore des forces d'une république, dont les ambassadeurs parlaient avec tant de hauteur, répondit qu'il ferait tout ce que le sénat exigeait. En conséquence Antiochus évacua toutes les places qu'il occupait en Égypte, et reprit avec ses troupes la route de Syrie. On conçoit sans peine la honte et le dépit que lui laissa cette retraite forcée. Daniel ajoute qu'il déchargea *son* (3) *indignation contre l'alliance du sanctuaire*, et c'est ici la plus importante de ses prédictions sur Antiochus Épiphane.

(1) Dan. 11, 29.
(2) Ibid., 30.
(3) Dan. 11, 30.

Le prophète a représenté ailleurs ce prince comme persécuteur du peuple juif et de la religion du vrai Dieu. On a vu Alexandre-le-Grand et l'empire des Grecs désigné sous la figure d'un bouc, qui touchait à peine la terre, et par sa victoire sur le bélier, avait renversé l'empire des Perses. La grande corne du bouc ayant été rompue par la mort d'Alexandre, il s'en était formé quatre autres au-dessous de celle-là, vers les quatre vents du ciel, ce qui marquait, selon l'explication de cette figure donnée à Daniel, les quatre royaumes à l'orient, à l'occident, au midi, au septentrion, fondés par des Macédoniens capitaines d'Alexandre, mais inférieurs à ce prince en gloire et en puissance. *De l'une de ces quatre cornes* (1), continue Daniel, *il en sortit une petite qui s'aggrandit contre le midi, contre l'orient et contre la force: elle s'éleva jusqu'à l'armée du ciel, et elle en fit tomber plusieurs de ceux qui étaient comme des étoiles, et les foula aux pieds. Elle s'éleva même jusqu'au prince de cette armée. Elle lui ravit son sacrifice perpétuel, et déshonora le lieu de son sanctuaire. La puissance lui a été donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés des hommes; et la vérité sera renversée sur la terre. Elle fera tout ce qu'elle voudra. Et réussira dans ses entreprises... Et après deux mille trois cents jours, le sanctuaire sera purifié.* L'ange Gabriel fut chargé de développer à Daniel le sens de cette mystérieuse représentation (2). *Après le règne* des quatre successeurs d'Alexandre. *Il s'élèvera un roi qui aura l'impudence sur le front et qui entendra les propositions les plus obscures.* Antiochus Épiphane est d'abord dépeint par des traits qui le caractérisent. Son effronterie dans les actions les plus honteuses et son habileté dans les ruses de la politique. Voilà cette petite corne née d'une des quatre formées au-dessous de la grande corne du bouc. Antiochus Épiphane descendait de Séleucus Nicator, l'un des quatre successeurs d'Alexandre. L'empire de Syrie était bien diminué, lorsqu'il y parvint; et il n'augmenta sa puissance et ses richesses que par les guerres qu'il fit *au midi* contre l'Égypte, *à l'orient* contre Artaxias roi d'Arménie qu'il vainquit, *et contre la force*, c'est-à-dire contre le peuple Juif, dont Dieu était le protecteur et la force. *Sa puissance s'établira, mais non par ses forces.* C'est ce qui a déjà été dit que la puissance lui a été donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés des hommes, et qu'il s'élèvera, *lorsque les iniquités seront accrues.* Antiochus ne dut pas à sa valeur ses succès contre les Juifs, mais uniquement aux péchés de ce peuple, que Dieu voulait punir. L'ange Gabriel achève la ressemblance de cette petite corne, montrée à Daniel, avec Antiochus Épiphane, en prédisant (3) les cruautés, les perfidies, les prospérités de ce prince contre les Juifs, son orgueil et son impiété contre Dieu, et enfin sa mort où la main des hommes n'aura aucune part. *Et sine manu conteretur.*

(1) Dan. 8, 9, 10, 11, 13, 14.
(2) Dan. 8, 23.
(3) Dan. 8, 24, 25.

Toutes les circonstances de la persécution d'Antiochus sont décrites avec plus d'étendue dans le chapitre onzième de la prophétie de Daniel.

1° Il annonce le motif, le commencement, et les terribles effets de son animosité contre les Juifs. Il venait de parler de l'expédition d'Antiochus dans l'Égypte où voulant amuser Ptolomée Philométor, et combattant ouvertement Évergète son frère, il avait assiégé Alexandrie. Il ajoute que (1), *retournant dans son pays avec de grandes richesses, son cœur se déclarera contre l'alliance sainte, qu'il fera beaucoup de maux, et rentrera dans ses États.* Le bruit de sa mort s'était répandu pendant le siége d'Alexandrie. On accusa les Juifs d'en avoir témoigné de la joie. Dans le même temps le traître Jason, qui avait supplanté Onias le véritable pontife, en achetant d'Antiochus la souveraine sacrificature, s'étant présenté à Jérusalem en fut repoussé, Antiochus irrité contre les Juifs entra dans leur pays, avant que de retourner à Antioche. Il prit Jérusalem et la traita comme une ville rebelle et emportée d'assaut. Quarante mille de ses habitants furent passés au fil de l'épée, et il y en eut autant de vendus dans l'espace de trois jours. Il monta ensuite au temple, le souilla, et en tira les vases, les trésors, les ornements précieux, dont la valeur se portait à dix-huit cents talents (cinq millions quatre cent mille livres.) Ce fut le prélude et comme l'essai de ses fureurs contre le peuple Juif au retour de son dernier voyage en Égypte, dont il fut honteusement chassé par les trois ambassadeurs romains. Outré de cet affront, il s'en vengea sur Jérusalem. Il détacha vingt-deux mille hommes de son armée sous la conduite d'Apollonius avec ordre de tuer tous les hommes en âge de porter les armes, et de vendre les femmes et les enfants. Apollonius arrivé à Jérusalem garda un profond secret sur les ordres qu'il avait reçus. Il attendit que dans un jour de sabbat les citoyens de cette ville s'assemblassent au temple. Alors il lâcha contre eux ses soldats, qui égorgèrent impitoyablement tous les hommes. Il mit le feu en plusieurs endroits de la ville en abattit les murailles, et emmena captifs les femmes et les enfants. C'est ce que Daniel avait prédit (2). *Il sera abattu,* en abandonnant l'Égypte par l'ordre des Romains, *et sa fureur retombera sur l'alliance du sanctuaire.*

2° C'était peu pour Antiochus d'avoir dépeuplé Jérusalem, d'avoir consumé par le feu une partie de ses édifices, et de l'avoir inondée de sang. Il en voulait au culte du vrai Dieu. Il publia une ordonnance qui enjoignait à tous ses sujets d'abjurer la religion et les cérémonies de leurs ancêtres, et d'adorer les mêmes dieux que le roi, en leur offrant les mêmes sacrifices. Pour faire exécuter cette ordonnance, qui regardait principalement les Juifs, quoique conçue en termes généraux, il envoya en Judée des officiers, qui profanèrent le temple, y firent cesser le culte du Seigneur, et le dédièrent à Jupiter Olympien. Daniel

(1) Dan. 11, 28.
(2) Dan. 11, 30.

avait annoncé toutes ces horreurs (1). *Des hommes puissants viendront de sa part, qui souilleront le sanctuaire du Dieu fort, en ôteront le sacrifice perpétuel,* qui s'y offrait tous les jours soir et matin, *et y placeront l'abomination de la désolation.*

3° Les officiers d'Antiochus avaient ordre d'employer les caresses, les menaces et les violences, pour engager les Juifs à renoncer à leur religion, à sacrifier aux idoles et à manger des viandes qui leur étaient immolées. Lui-même s'étant rendu à Jérusalem, mit tous ces moyens en œuvre, pour séduire et pour pervertir les Juifs. Ils réussirent sur plusieurs d'entre eux, qui gagnés ou intimidés se conformèrent à son ordonnance. Le prophète avait déjà parlé de ces étoiles qu'Antiochus devait *faire tomber du ciel, pour les* (2) *fouler aux pieds,* par où il marquait la chute déplorable des Juifs et des prêtres même, que la persécution d'Antiochus devait entraîner dans l'apostasie. Il ajoute ici *que* (3) *les impies contre l'alliance useront de déguisements.* Quelle dissimulation plus criminelle que d'abandonder la vraie religion contre les lumières et le cri de sa conscience, ou de croire remplir tout ce qu'on lui doit, en lui réservant l'hommage secret de son cœur, et en prêtant sa langue et sa main à un culte faux et impie. C'est ainsi qu'apostasièrent alors les Juifs infidèles. L'histoire nous l'apprend d'un grand nombre; et il n'y a pas d'apparence qu'aucun d'eux ait préféré sincèrement le culte de Jupiter Olympien à celui du vrai Dieu.

4° *Mais* (4), poursuit le prophète, *le peuple qui connaîtra Dieu, s'attachera fortement à la loi, et fera ce qu'elle ordonne.* Éléazar plus instruit et plus religieux que ces apostats rejeta le lâche déguisement qu'on lui proposait, pour conserver sa vie, en paraissant obéir aux ordres du roi. Les sept frères Machabées et leur admirable mère confessèrent avec le même courage leur foi devant Antiochus. Combien d'autres, dont l'histoire ne nous a pas transmis les noms, imitèrent ces généreux exemples (5)? *Ils seront tourmentés par l'épée, par le feu, par la captivité, par des brigandages qui dureront plusieurs jours.* Personne n'ignore les supplices de toute espèce, qu'Antiochus fit souffrir aux Juifs inébranlables dans leur religion.

5° Daniel qui avait déjà (6) prédit que la persécution d'Antiochus ne durerait qu'un certain temps, après lequel *le sanctuaire serait purifié,* explique ici la manière dont cette révolution devait arriver. *Lorsqu'ils seront* (7) *tombés* (les uns par leur apostasie, les autres par leur mort héroïque au milieu des tourments), *ils se relèveront par un petit secours.* Rien de plus faible dans ses commencements que le parti de Matthatias et de ses enfants, qui donnèrent aux

(1) Dan. 11, 31.
(2) Dan. 11, 32.
(3) Dan. 8, 10.
(4) Dan. 11, 32.
(5) Dan. 11, 33.
(6) Dan. 8, 13, 14.
(7) Dan. 11, 34.

Juifs opprimés le signal d'une courageuse résistance. Ils se réfugièrent d'abord avec ceux qui se joignirent à eux dans des lieux écartés, et sur des montagnes. Après même que Judas Machabée, fils de Matthatias, eut commencé à tenir la campagne avec des troupes réglées, ses plus fortes armées ne passèrent pas le nombre de dix mille hommes. Ce fut avec cette poignée de soldats qu'il battit tous les généraux d'Antiochus, et Lysias lui-même, à qui ce prince avait confié, en partant pour la Perse, le gouvernement de ses provinces en deçà de l'Euphrate, et l'éducation de son fils. Lysias était entré en Judée avec soixante mille hommes d'infanterie, et cinq mille de cavalerie. Juda profita de cette victoire et de la fuite de ses ennemis, pour purifier le temple et le sanctuaire, dont la profanation avait duré six ans et demi, espace marqué par Daniel (1) sous le nombre de *deux mille trois cents jours*. Les paroles qui suivent celles que nous venons d'expliquer sont diversement interprétées, *et applicabuntur eis plurimi fraudulenter* (2). Les uns, les prenant en bonne part, y voient les premiers Juifs qui se joignirent à Matthatias secrètement et à petit bruit. Les autres les entendent dans un sens contraire des Juifs qui servaient dans l'armée de Judas Machabée, sans un véritable attachement à la loi de Dieu, tels qu'étaient ceux (3) à qui l'on trouva sous leurs habits des dons offerts aux idoles, qu'ils avaient emportés du temple de Jamnia, ou ceux (4) qui, par un motif de jalousie et de vaine gloire, combattirent contre l'ordre de Judas, et furent défaits par les Syriens.

6° Daniel, en décrivant la persécution d'Antiochus, ajoute de nouveaux traits à son caractère. Il prédit qu'*il* (5) *sera possédé de la passion des femmes*. Les dérèglements de ce prince sont assez connus, il ne respectait aucune bienséance. Marchant avec pompe dans sa capitale, il fit porter dans des chaises à pieds d'or quatre-vingt de ses femmes, et cinq cents autres dans des chaises à pieds d'argent. Il donna deux villes de la Cilicie à deux de ces concubines. Les habitants de ces villes se croyant déshonorés, en devenant le salaire du crime, se révoltèrent contre Antiochus, qui fut obligé de marcher en personne pour les réduire. *Il ne se* (6) *souciera d'aucune divinité, et s'élèvera contre toutes choses.* On reconnaît ici l'impiété d'Antiochus qui tournait en ridicule toutes les religions, et méprisait au fond de son âme les dieux même qu'il paraissait honorer, puisqu'il ne se faisait point scrupule de piller leurs temples, et d'en employer les dépouilles dans les profusions les plus vaines et les plus insensées. Il voulait néanmoins que tous ses sujets oubliant leur ancienne religion, sacrifiassent au même Dieu que lui, c'est-à-dire à Jupiter Olympien dont il avait placé la statue dans le temple de Jérusalem, et dont il avait en quelque sorte fortifié le culte, en bâtissant auprès de ce temple une citadelle qui commandait Jérusalem et tenait en bride les Juifs.

(1) Dan. 8, 14.
(2) Dan. 11, 34.
(3) 3 Mach. 12, 40.
(4) 2 Mach. 5, 60.
(5) Dan. 11, 37.
(6) Dan. 11, 37.

C'est ce qui forme une difficulté, dont la solution partage les interprètes. Daniel assure qu'Antiochus (1) *ne fera aucun cas du Dieu de ses pères, qu'il honorera le dieu de ses forteresses* (car c'est ce que signifie le terme hébreu, *Maozim*, que notre Vulgate a conservé), *un dieu que ses pères ont ignoré et qu'il, bâtira des forteresses pour le culte de ce dieu étranger qu'il a connu.* Peut-on dire qu'en adorant Jupiter Olympien, Antiochus ait témoigné du mépris pour le Dieu de ses pères, qui avaient adoré le même Jupiter? Cette divinité était-elle étrangère et inconnue aux ancêtres de ce prince? L'auteur de la prophétie, que nous expliquons, a trop bien connu Antiochus de l'aveu même de Porphyre, pour qu'on puisse lui reprocher de s'être trompé dans cette unique circonstance, après avoir rencontré si juste dans beaucoup d'autres plus difficiles à découvrir. Ainsi la vérité des expressions de Daniel est indépendante des explications qu'on peut leur donner. Le champ est ouvert aux conjectures des interprètes. Mais je n'en ai point trouvé jusqu'ici de plus ingénieuse ni de plus solide que celle du P. Tournemine dans la douzième dissertation chronologique insérée à la fin du second volume de son édition de Ménochius. Ce savant Jésuite prétend, et il en apporte des preuves très-plausibles, que les Macédoniens ainsi que les Spartiates, et plusieurs autres peuples de la Grèce et de l'Asie, étaient Amalécites d'origine. On sait qu'Amalec descendait d'Ésaü, fils d'Isaac et petit-fils d'Abraham. Selon ce sentiment, Antiochus de race Macédonienne, méprisait le Dieu de ses pères, en souillant le sanctuaire, et en abrogeant le culte du Dieu que les Israélites adoraient. Ce Jupiter Olympien, dont il plaçait la statue dans le temple de Jérusalem, et dont il entourait l'autel d'une forte citadelle, était une divinité étrangère et inconnue aux premiers ancêtres des Macédoniens, Ésaü, Isaac et Abraham.

Les prédictions de Daniel sur Antiochus Épiphane finissent par les circonstances de sa mort. *Il sera* (2) *troublé par les nouvelles qui lui viendront de l'orient et de l'aquilon.* Antiochus fut troublé par les avis qu'il reçut des mouvements excités dans les provinces de son empire situées à l'orient, et de la révolte d'Artaxias roi d'Arménie au septentrion. Obligé alors de faire face de tous côtés, il partagea ses forces, et en donna la moitié à Lysias, qu'il envoya dans la Judée avec ordre d'y mettre tout à feu et à sang. Nous avons vu quel fut le succès de cette expédition de Lysias. Pour lui avec l'autre moitié de ses forces. il passa l'Euphrate dans le dessein de punir les rebelles, et de ravager leur pays (3). *Il viendra avec de grandes*

(1) Dan. 11, 37, 38.
(2) Dan. 11, 44.
(3) Dan. 11, 44.

troupes pour perdre tout et pour faire un grand carnage. Daniel nous apprend que dans cette expédition, Antiochus (1) *campa* dans un lieu qu'il appelle *Apadno entre les deux mers*, *sur une montagne* qu'il nomme *sainte et célèbre*, ou selon l'hébreu sur la montagne sainte de *Zabi*. Quel est ce lieu d'Apadno entre les deux mers, et cette montagne sainte de Zabi? Nous l'ignorons, et le peu de lumières qui nous reste sur la géographie ancienne, ne nous permet pas de la découvrir. Mais Porphyre, à qui cette géographie n'était pas inconnue, et qui avait lu beaucoup d'historiens que nous n'avons plus, appliquait lui-même ces paroles à la dernière expédition d'Antiochus Épiphane au-delà de l'Euphrate. Et dans les paroles suivantes, il reconnaissait également les paroles de ce prince (2). *Et il viendra jusqu'au sommet de cette montagne et personne ne lui donnera du secours.* Polybe assure (3) qu'Antiochus mourut sur la montagne de *Taba*, dont le nom est assez conforme à celui de *Zabi* par le rapport des deux lettres hébraïques qui les commencent l'un et l'autre. Il est dit au second livre des Machabées qu'*il* (4) *mourut misérablement dans les montagnes.*

Je ne raconte point ici la mort d'Antiochus si fameuse par l'impression manifeste de la puissance divine, et par l'inutile repentir que lui arracha ce terrible châtiment. On voit avec quelle vérité Daniel a prédit que personne ne lui donnerait du secours dans une maladie au-dessus des remèdes humains. *Et nemo auxiliabitur ei* (5). Et que la main des hommes n'aurait point de part à un événement où celle de Dieu se rendrait si visible, que le prince qu'elle frapperait, serait forcé, malgré son orgueil impie, de l'avouer (6). *Et sine manu conteretur.*

Combien est évident le rapport de toutes ces prophéties avec les événements, puisque Porphyre se faisait de cette évidence même un titre pour autoriser son incrédulité. Il avait pris soin de rassembler tous les témoignages des historiens, dont les ouvrages ne subsistent plus aujourd'hui en grande partie, et il prouvait par ces témoignages que tout ce qui est dit dans le chapitre onzième de Daniel sur les royaumes d'Égypte et de Syrie est exactement conforme à tout ce qu'en écrit l'histoire. Il concluait de cette conformité, que ce chapitre, et même tout le livre de Daniel, est moins une prophétie des choses futures, qu'une relation de ce qui s'était déjà passé; et que l'auteur de ce livre, loin d'être Daniel ministre et favori des rois de Babylone, a été un juif contemporain d'Antiochus Épiphane et des Machabées. Renversons ce raisonnement sur Porphyre et sur les incrédules qui voudront le copier. Vous reconnaissez, leur dirons-nous, la vérité historique de tout ce qu'on lit dans le livre qui porte le nom de Daniel. Or ce livre lui appartient incontestablement. Il est d'une date beaucoup plus ancienne que le temps des Machabées. C'est ce qui a été déjà démontré dans le chapitre troisième de cette première partie. Donc ce livre est prophétique; et plus vous y remarquez de conformité avec les événements, plus vous établissez la lumière divine dont l'auteur a été éclairé.

(1) Dan. 11, 45.
(2) Dan. 11, 45.
(3) Polyb. in expert. Vales. p. 145.
(4) 4 Mach. 9, 28.
(5) Dan. 11, 45.
(6) Dan. 8, 5.

En réunissant cet aveu de Porphyre, qui d'ailleurs n'était pas nécessaire, avec un fait que les incrédules ne peuvent nier que par la plus aveugle obstination, qui n'admirera des prophéties aussi précises, aussi détaillées que celles qu'on vient de lire? C'est le caractère de Daniel plus clair et plus étendu que les autres prophètes. Mais il s'est surpassé dans la prédiction des principaux événements qui devaient arriver aux rois d'Égypte et de Syrie, il décrit sans interruption leurs généalogies et l'ordre de leurs successeurs durant six à sept règnes consécutifs. Il voit qu'à Ptolomée Soter, le premier des Lagides et fondateur de l'empire d'Égypte, doit succéder Ptolomée Philadelphe, son fils, à celui-ci Ptolomée Évergète premier, à cet Évergète Philopator, à Philopator Épiphane, à Épiphane Philométor, qui, ayant commencé de régner seul, fut obligé de partager la couronne avec son frère Ptolomée Évergète second. Dans la Syrie, il passe de Séleucus Nicator, la tige des Séleucides, à son petit-fils Antiochus Théus, ou le dieu, qui entra le premier en guerre avec l'Égypte; d'Antiochus Théus à son fils Séleucus Callinicus, de celui-ci à ses deux fils, qui se succédèrent l'un après l'autre, Séleucus Céraunus, et Antiochus-le-Grand; de cet Antiochus à Séleucus Philopator l'aîné de ses enfants, qui fut remplacé par Antiochus Épiphane, son frère. Il désigne ces différents rois par leurs guerres mutuelles, par leurs victoires, ou par leurs défaites, par leurs traités, par leurs mariages, par leurs qualités personnelles, par des circonstances particulières de leur vie et de leur mort. Un témoin oculaire ne parlerait pas avec plus d'assurance. Beaucoup d'historiens ne se croiraient pas obligés d'entrer dans les mêmes détails. Voilà ce qui a été prédit trois siècles avant les événements. Avons-nous trompé les incrédules, quand nous leur avons promis une preuve convaincante et démonstrative dans les prophéties?

En vain allégueraient-ils que S. Jérôme, Théodoret et plusieurs autres interprètes ont attribué à l'Antechrist les prédictions que nous avons expliquées d'Antiochus Epiphane. Cette difficulté, si elle était solide, regarderait uniquement ces prédictions; toutes celles qui ont rapport aux rois de Syrie, prédécesseurs de ce prince, et aux rois d'Egypte demeureraient en leur entier. C'en serait assez pour la conviction des incrédules. Mais S. Jérôme nous apprend lui-même quel est son sentiment et celui des autres Pères sur ces prophéties. Il cherche moins à en exclure Antiochus Epiphane, qu'à y placer l'Antechrist, dont Antiochus a été le type et la figure (1) : *Jésus-Christ,*

(1) Sicut igitur Salvator habet Salomonem et cæteros sanctos in typum adventûs sui, sic et Antichristus

dit-il, *a été figuré par Salomon et les autres saints* qui ont précédé son avénement. *L'Antechrist l'a été de même par un roi méchant persécuteur, des saints et profanateur du temple de Dieu.* C'est sous cette double idée que ce saint docteur explique la suite de ces prophéties, comme ayant eu d'abord un accomplissement imparfait dans Antiochus, et devant en avoir un autre dans la personne de l'Antechrist. Il était d'ailleurs si peu attaché à cette seconde explication, qu'il est prêt à l'abandonner à Porphyre, sans craindre que ce sacrifice donne quelque atteinte à la religion. *Il ne nous importe pas,* dit-il, *qu'Antiochus soit seul exprimé dans ce endroit de Daniel, puisque nous ne prétendons pas prouver par tous les textes de l'Écriture l'arrivée de Jésus-Christ et la séduction de l'Antechrist. Mettons à l'écart les choses douteuses, et bornons-nous à ces passages décisifs* (1), où il n'est pas possible de trouver d'autre sens, que celui qui convient à Jésus-Christ et à son Église.

Les incrédules peuvent donc opter entre l'interprétation de Porphyre et celle de S. Jérôme et des Pères. S'ils préfèrent celle-là, comme fondée sur la vérité de l'histoire, ils ne pourront plus échapper à la force victorieuse d'un oracle si manifestement accompli. S'ils nous opposent celle-ci, comme autorisée par des suffrages que nous devons respecter, nous leur répondrons que dans l'esprit et l'usage des Pères un sens allégorique et caché sous le voile de la lettre ne détruit pas le sens littéral, et que les efforts d'Antiochus, pour abolir le culte du vrai Dieu à Jérusalem et dans la Judée, n'en sont pas moins véritablement prédits parDaniel, pour avoir été destinés à figurer la persécution mêlée d'artifice et de violence, que l'Antechrist doit exercer à la fin des siècles contre l'Eglise chrétienne.

CHAPITRE VII.

Prédictions de Daniel sur la succession des empires.

Les prophéties que nous avons citées jusqu'à présent du livre de Daniel n'ont pas été plus loin que les temps d'Antiochus et des Machabées. Il a fallu, pour en bien comprendre la divinité, se rappeler les preuves que nous avons données au chapitre troisième de l'authenticité du livre de Daniel. Mais nous consentons qu'on oublie pour un moment ces preuves. Nous avons, dans le même livre, des prophéties qui ne peuvent être éludées par la date que Porphyre a imaginée, toute fausse qu'elle est. Il a prétendu que les prédictions attribuées à Daniel avaient été supposées dans le temps d'Antiochus et des Machabées par un homme ou témoin oculaire, ou instruit par l'histoire des événements que ces prophéties annoncent. Ce sentiment est insoutenable, nous l'avons déjà prouvé. Mais que peuvent répondre Porphyre et tous les ennemis de la religion aux prophéties que nous allons expliquer, évidemment postérieures à l'époque de la prétendue supposition du livre de Daniel.

Ces prophéties regardent la successsion des quatre plus grands empires qui aient paru dans le monde. Elles ont été révélées à Daniel en deux occasions différentes : la première, lorsqu'il découvrit et qu'il interpréta le songe de Nabuchodonosor sur la statue composée de quatre métaux; la seconde, lorsqu'il eut la vision des quatre bêtes. Tout le monde convient que ces deux prophéties ont le même objet ; que le songe de Nabuchodonosor et la vision de Daniel représentent la succession des mêmes empires. On s'accorde aussi généralement sur les trois premiers de ces empires, figurés par les trois premières bêtes, ou par autant de métaux. Toute la difficulté roule sur l'intelligence du quatrième métal ou de la quatrième bête, et sur l'empire caché sous cet emblême. Avant que de résoudre cette difficulté, commençons par mettre sous les yeux de nos lecteurs ces deux célèbres prophéties.

Nabuchodonosor (1), au milieu de ces vaines pensées sur l'avenir, dont les âmes ambitieuses aiment à s'occuper, vit tout à coup une statue qui se tenait debout devant lui, d'une hauteur prodigieuse et d'un regard effroyable. Sa tête était d'or, sa poitrine et ses bras d'argent, son ventre et ses cuisses d'airain, ses jambes de fer, ses pieds en partie de fer et en partie d'argile. Il regardait avec attention cette statue, lorsqu'une pierre détachée d'elle-même d'une montagne, frappa les pieds de fer et d'argile, et les mit en pièces. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent tout ensemble, et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été. Il ne resta plus le moindre vestige de la statue, et la pierre qui l'avait frappée devint une grande montagne, qui remplit toute la terre.

Le roi de Babylone avait oublié ce songe, quoique l'impression en fût demeurée assez vive dans son esprit, pour qu'il en fût saisi de frayeur, et qu'il fût en état de le reconnaître, dès qu'on lui en renouvellerait le souvenir. Sans cet oubli, nous n'aurions ni l'histoire ni l'interprétation prophétique de ce songe. Nabuchodonosor, satisfait de l'explication que ses mages et ses devins lui en auraient donnée, et dont il n'eût pu démêler la fausseté, n'aurait pas cherché d'autres lumières. L'impuissance où ses devins se trouvèrent de lui répéter ce qu'il avait vu, donna occasion à la merveilleuse découverte qu'en fit Daniel. Ce jeune prophète obtint par ses ardentes prières une révélation qui le garantit de la mort, lui, ses compagnons, et en même temps les enchanteurs chaldéens qui avaient été forcés d'avouer la vanité de leur art et les ténèbres de leur chimérique science. Il ne

pessimum regem Antiochum, qui sanctos persecutus est templumque violavit, rectè typum sui habuisse dicendus est. *S. Hieron. in cap.* 11 *Danielis.*

(1) Quæ etiamsi potuerit approbare non de Antichristo dicta, sed de Antiocho, quid ad nos qui non ex omnibus Scripturarum locis Christi probamus adventum et Antichristi mendacium. Pone enim hæc dici de Antiocho, quid nocet religioni nostræ?... Dimittat itaque dubia, et in manifestis hæreat, dicatque quis sit ille lapis. *S. Hieron. in cap.* 11 *Dan.*

(1) Dan. 2, 29, et seq.

s'agit pas maintenant d'insister sur une merveille qui devint alors publique dans une ville telle que Babylone, qui éleva Daniel et ses trois compagnons aux premières dignités de l'empire, et qui ne peut être par conséquent accusée de supposition. Ne revenons point sur ce que nous avons dit plus haut, et arrêtons-nous seulement à la prophétie que fit Daniel en expliquant ce songe.

Vous êtes, dit-il à Nabuchodonosor, *la tête d'or* de cette statue. Votre puissance, vos richesses, votre gloire, l'équité même et la bonté de votre gouvernement méritent cette qualité. *Après vous il s'élèvera un autre royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent. Ensuite un troisième royaume qui sera d'airain, et qui commandera à toute la terre. Le quatrième royaume sera comme le fer : il brisera et réduira tout en poudre, comme le fer brise et dompte toutes choses. Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue étaient en partie d'argile et en partie de fer, ce royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé, selon que vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile. Les doigts des pieds étant en partie de fer et en partie d'argile, le royaume sera aussi ferme en partie et en partie faible. Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines. Mais ils ne demeureront pas unis, comme le fer ne peut se lier avec l'argile. Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, qui ne passera point à un autre peuple, qui brisera et consumera tous ces royaumes, et qui subsistera lui-même éternellement, selon ce que vous avez vu que la pierre détachée sans main de la montagne a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or. Le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver dans le temps à venir. Le songe est véritable, et l'interprétation en est très-certaine.*

Voilà donc quatre empires qui se succèdent l'un à l'autre désignés par quatre métaux, et qui font place à un cinquième plus durable, signifié par cette petite pierre détachée d'abord d'elle-même d'une montagne, frappant ensuite les pieds de la statue qu'elle abat, et qu'elle pulvérise tout entière, parvenue enfin à la hauteur d'une montagne immense qui remplit tout l'univers.

Un spectacle bien différent de celui-là, destiné cependant à la même représentation, fut montré à Daniel sous le règne de Balthazar, petit-fils de Nabuchodonosor. Il vit la succession des mêmes empires, suivis également d'un cinquième qui les absorbe tous. Mais ces empires lui parurent sous la forme de quatre bêtes montant l'une après l'autre d'une grande mer agitée par les quatre vents du ciel. Il est inutile d'avertir que cette mer agitée figure le monde et ses révolutions, qui n'ont jamais été plus violentes que dans ces guerres dont l'empire devait être le prix. Les interprètes observent également que la distinction des quatre empires, marquée par les propriétés différentes des métaux, n'est pas moins visible dans les diverses qualités des quatre bêtes ; et que cette seconde image a sur la première l'avantage de joindre aux caractères particuliers de chacun de ces empires, celui qui est commun à tous les conquérants, de se nourrir de sang et de vivre de proie. Nous laissons ces remarques et beaucoup d'autres à ceux que nous exhortons de lire dans le livre même, et d'approfondir ces admirables prophéties. Nous nous contenterons ici de ce qu'elles ont de plus frappant, et de ce qui suffit pour la conviction de l'incrédulité.

La première de ces bêtes, dit Daniel (1), *était comme une lionne, et elle avait des ailes d'aigle. Comme je la regardais, ses ailes lui furent arrachées. Elle fut ensuite relevée de terre, et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et il lui fut donné un cœur d'homme. Et voilà qu'une autre bête semblable à un ours parut à son côté. Trois rangs de dents étaient dans sa gueule. Et on lui disait : Lève-toi et rassasie-toi de carnage. Après cela je regardais, et j'en vis une autre qui était comme un léopard, et elle avait sur son corps quatre ailes comme un oiseau. Cette bête avait quatre têtes, et la puissance lui fut donnée. Je regardais ensuite dans cette vision que j'avais pendant la nuit, et je vis paraître une quatrième bête terrible et surprenante. Elle était prodigieusement forte. Elle avait de grandes dents de fer. Elle dévorait, elle brisait et foulait aux pieds ce qui restait. Elle était fort différente des autres bêtes que j'avais vues devant elle..... Et je vis que la bête avait été tuée, que son corps était détruit, et qu'il avait été livré au feu pour être brûlé. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie leur avait été marquée jusqu'à un temps et un temps. Je considérais ces choses dans une vision de nuit, et je vis comme le fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'ancien des jours. Ils le présentèrent devant lui, et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume. Et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*

Les quatre bêtes que voit Daniel ont le même sort que les quatre métaux de la statue que Nabuchodonosor avait vue. Ceux-ci sont brisés et réduits en poudre comme une paille menue que le vent emporte hors de l'air. Celles-ci sont mises à mort, et leurs cadavres sont consumés par les flammes. C'est une pierre qui frappe les pieds de la statue, la renverse et anéantit tous les métaux, dont elle est composée. C'est l'ancien des jours qui, assis sur son trône et environné de ses ministres, prononce contre les quatre bêtes l'arrêt de leur condamnation. Mais il ne les condamne que pour faire régner en leur place le Fils de l'homme qu'on lui présente. La petite pierre, après avoir écrasé cette énorme statue, s'élève jusqu'à la hauteur d'une montagne immense et remplit toute la terre. Le Fils de l'homme victorieux de ces bêtes meurtrières est déclaré roi de toutes les nations. La ressemblance ne pouvait être plus parfaite, et la suite

(1) Dan. 7, 4 et seq.

nous permet encore moins d'en douter. Car de même que Daniel avait dit à Nabuchodonosor, que les quatre métaux de sa statue figuraient les quatre empires, qui se succèderaient l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'il en vînt un cinquième, qui ne finirait jamais : ainsi Daniel s'étant approché d'un des assistants, pour lui demander l'explication de tout ce qu'il voyait, il lui fut répondu, *que ces quatre bêtes étaient quatre royaumes qui s'élèveraient de la terre. Mais que les saints du Dieu très-haut entreraient en possession du royaume, et qu'ils régneraient jusqu'à la fin des siècles et dans les siècles des siècles.* Sa curiosité s'étant surtout arrêtée sur la quatrième bête plus terrible que toutes les autres, dont les griffes et les dents étaient de fer, qui dévorait, brisait, et foulait aux pieds ce qui lui restait, on lui dit *que cette quatrième bête était le quatrième royaume qui dominerait sur la terre, et serait plus grand que tous les autres, qui dévorerait toute la terre, la foulerait aux pieds, et la réduirait en poudre.*

Je demande maintenant à des lecteurs équitables, si l'accomplissement de ces deux prophéties peut leur paraître incertain. Daniel leur apprend d'abord que le premier métal et la tête d'or de la statue représentent l'empire des Assyriens porté sous Nabuchodonosor au plus haut point de sa puissance et de ses richesses. La première bête qui est une lionne avec des ailes d'aigle a donc la même signification. C'est dans la personne de Nabuchodonosor que fut accompli ce qui paraît incompatible avec la nature d'une lionne. Ses ailes lui furent arrachées, et elle tomba par terre, lorsque ce prince dégradé de tous les droits de l'humanité, et chassé de la compagnie des hommes, fut réduit pendant sept ans à la condition des animaux. Elle fut ensuite relevée de terre, se tint sur ses pieds comme un homme, et il lui fut donné un cœur d'homme, lorsqu'il fut rétabli sur son trône, qu'il connut sa faiblesse, et la toute-puissance du Créateur. Ce n'est que de ce moment qu'il eut un cœur d'homme. Jusque-là plein d'orgueil et d'ambition, il n'avait eu que le cœur d'une bête farouche. Son royaume est néanmoins du métal le plus précieux, soit parce que les empires suivants n'en ont pas égalé la magnificence, soit peut-être parce que l'injustice de ses entreprises, et l'excès de sa présomption n'ont pas empêché, qu'il n'ait gouverné ses propres sujets avec une bonté, qui a eu peu d'exemples et d'imitateurs dans les autres conquérants.

Le royaume qui succède à l'empire des Assyriens, est celui de Mèdes et des Perses. Rien ne nous oblige à séparer ces deux nations, ou plutôt l'histoire, aussi bien que l'Ecriture sainte nous force à les réunir dans un seul empire. C'est par les forces rassemblées des Mèdes et des Perses, que Cyrus a fondé ce nouvel empire qui a renversé celui des Assyriens. C'est la seconde bête que voit Daniel, cet ours qui paraît à côté de la lionne, qui a trois rangs de dents dans la gueule, parce qu'il a joint à la puissance des Mèdes et des Perses, celle des Chaldéens qu'il a subjugués ; à qui l'on dit : *Lève-toi, et rassasie-toi de carnage*, parce qu'il a étendu fort loin ses conquêtes, et qu'il a fait couler partout des fleuves de sang. C'est en même temps le second métal de la statue, l'argent qui en forme la poitrine et les bras.

On est étonné que l'empire des Mèdes et des Perses soit mis par Daniel au-dessous de celui des Assyriens. Celui-ci nous est presque inconu. L'histoire nous donne au contraire la plus haute idée de la splendeur et des richesses du royaume des Perses. Mais nous ne devons pas opposer ce que nous ignorons à ce que le prophéte voyait. Il dit formellement que le second empire sera *moindre* que le premier. Il voyait donc en l'un des avantages qui ne devaient pas être dans l'autre. La connaissance de ce qui se passait sous ses yeux, et celle de l'avenir que nous ne pouvons lui contester, le mettait en état de juger mieux que nous de cette différence. Au reste ne croyons pas que cette dégradation de métaux, s'il est permis de parler ainsi, marque une entière supériorité des empires qui paraissent d'abord sur ceux qui leur succèdent. Ce n'est que du second qu'il est dit qu'il sera moindre que le premier. Les deux suivants, quoique d'airain et de fer, métaux moins précieux que l'or et l'argent, peuvent avoir et ont eu effectivement sur ceux qui les précèdent de grands avantages par la valeur et la bonne discipline de leurs troupes, par une simplicité de mœurs plus long-temps soutenue, par les talents de l'esprit et la perfection des arts, par une puissance plus étendue. De tels avantages compensent bien les richesses des Assyriens et des Perses.

Après l'empire des Mèdes et des Perses on en chercherait inutilement un autre que celui des Grecs fondé par Alexandre. C'est le troisième métal de la statue, le ventre et les cuisses qui sont d'airain. C'est aussi la troisième bête, le léopard qui comme un oiseau a quatre ailes, et qui en même temps a quatre têtes. Le prophète assure *que la puissance fut donnée à cette bête.* C'est ce qu'il avait déja dit du royaume d'airain, qu'*il commanderait à toute la terre.* On reconnaît dans ces expressions les victoires et les prodigieuses conquêtes d'Alexandre. Mais on reconnaît encore mieux l'empire, dont il est fondateur, dans les quatre ailes et dans les quatre têtes du léopard, c'est-à-dire dans les quatre royaumes formés des débris du sien, et dans les quatre principaux monarques qui furent ses successeurs, caractère auquel Daniel s'attache toutes les fois qu'il veut exprimer l'empire des Grecs.

Reste le quatrième métal de la statue, ses jambes et ses pieds de fer, et la quatrième bête différente des trois premières, plus forte, plus effroyable, plus dévorante que toutes les autres. C'est ici qu'est la difficulté : non qu'un lecteur judicieux et médiocrement instruit n'en aperçoive tout d'un coup la solution, mais parce que la malice de Porphyre, et l'imprudence de quelques auteurs chrétiens ont fait naître des embarras, que le texte n'offrait point.

Porphyre a voulu concillier l'accomplissement de cette prophétie avec l'époque de la prétendue supposition du livre de Daniel. Elle a été faite selon lui dans le temps des Machabées. Par une conséquence nécessaire, le quatrième métal de la statue et la quatrième bête doivent être l'empire des Séleucides et des Lagides, et surtout Antiochus Epiphane le persécuteur déclaré de la religion judaïque. Malgré la vive censure et la solide réfutation de saint Jérôme et de Théodoret (1), des interprètes chrétiens n'ont pas craint d'adopter ce sentiment. Les incrédules, en essayant de le soutenir, auraient encore à détruire, ce qu'ils ne feront jamais, les preuves par lesquelles nous avons établi l'authenticité du livre de Daniel. La prophétie ramenée à sa véritable date, serait toujours trop ancienne pour eux. Le second, le troisième, et le quatrième empire n'auraient pû être connus de Daniel que par une lumière prophétique ; et la cause des incrédules n'en deviendrait pas meilleure. Mais nous leur avons promis, qu'indépendamment de ces preuves, nous leur montrerions dans le livre de Daniel des prédictions, dont l'accomplissement est postérieur aux temps des Machabées. Il faut leur tenir parole. Celle dont il s'agit maintenant est évidemment de ce nombre. Commençons par exclure le sens que lui donne Porphyre, et nous prouverons ensuite qu'elle ne peut s'appliquer qu'à l'empire romain.

Je dis donc que l'empire des Lagides et des Séleucides, ni quelque prince que ce puisse être de l'une de ces deux maisons, n'est désigné par le quatrième métal de la statue, ni par la quatrième bête que Daniel a vue. La preuve en est facile : c'est que la postérité de Séleucus, et celle de Ptolomée fils de Lagus appartiennent au troisième métal et à la troisième bête. Un des caractères que Daniel donne au cinquième empire vainqueur de tous les autres, et représenté par cette pierre qui brise les quatre métaux de la statue, c'est qu'*il ne* (2) *passera point à une autre nation.* Par la raison des contraires, les quatre premiers empires ont dû être formés par quatre peuples différents. Or les Séleucides rois de Syrie et les rois d'Egypte de la race des Lagides étaient Grecs comme Alexandre. Ils sont donc compris avec lui dans le troisième métal de la statue. Ils le sont encore mieux dans la troisième bête. Car elle a quatre ailes et quatre têtes. Or le royaume de Syrie fondé par Séleucus, et celui d'Egypte fondé par Ptolomée, fils de Lagus, sont deux de ces ailes et de ces têtes (1). Ils font donc encore une fois partie de ce troisième empire, qui est celui des Grecs, figuré par le troisième métal et par la troisième bête.

Ce n'est pas tout. Ces mêmes royaumes à qui on dispute leur place naturelle, n'ont aucun rapport au quatrième métal, ni à la quatrième bête. Où trouve-t-on en eux ce fer, le plus dur de tous les métaux, qui surmonte et qui brise tout ? Les princes qui les ont gouvernés ont-ils eu plus de force et d'activité qu'Alexandre, dont l'empire n'est que d'airain ? Méritent-ils en comparaison de lui d'être représentés par cette bête plus terrible avec ses dents et ses ongles de fer que toutes les autres ? Daniel serait donc tombé non seulement avec l'histoire, mais avec lui-même dans une étrange contradiction ; puisqu'en parlant ailleurs d'Alexandre, il ajoute toujours que ses quatre successeurs n'égaleront pas sa puissance.

Comment expliquera-t-on ce mélange de fer et d'argile qui se voit dans les pieds de la statue, ces deux parties du quatrième empire, dont l'une est faible, l'autre est ferme, qui s'allient inutilement par des mariages, et ne s'unissent jamais, comme le fer ne peut se lier avec la terre ? Où trouve-t-on rien de pareil dans le royaume des Séleucides, quand on y joindrait celui des Lagides ? Où sont la partie forte et la partie faible, dont les divisions ne peuvent être terminées par des mariages ? Cela n'a jamais eu lieu dans un royaume purement monarchique tel que celui de Syrie, où l'on a vu à la vérité des guerres civiles pour la succession à la couronne, mais dont la constitution n'admettait pas cette division toujours subsistante entre deux parties aussi inalliables entre elles, que la terre et le fer. Que si l'on entend cette division des deux royaumes d'Egypte et de Syrie, qui contractaient quelquefois entre eux des alliances par des mariages, sans perdre

(1) Théodoret sur le chapitre septième de Daniel attribue ce sentiment à des auteurs, qu'il appelle des *maîtres de la piété.* Ceux qui le soutiennent aujourd'hui se prévalent de ces expressions. Mais ils ne s'aperçoivent pas, ou ils dissimulent que le savant évêque de Cyr témoigne *une extrême surprise* que ces maîtres de la piété aient proposé une telle explication. *Vehementer admiror quosdam pietatis magistros quartam bestiam vocâsse regnum Macedonicum.* Il n'eût pas été si étonné d'un sentiment où il n'eût rien trouvé de répréhensible ni de dangereux pour la religion. On en dirait autant aujourd'hui des auteurs catholiques qui l'ont adopté. Au surplus, *ces maîtres de la piété*, par où Théodoret désigne plutôt leur genre d'écrire que la sainteté de leur personne, ou la pureté de leur doctrine, ces auteurs, dis-je, sont apparemment Théodore de Mopsueste et ses disciples. On sait que c'est de ce Théodore que sont nées les interprétations judaïques des prophéties. Ce fut un des motifs qui attirèrent une si sévère condamnation à ses écrits dans le cinquième concile général. Les partisans du sentiment que nous réfutons n'ont pas lieu de se glorifier de cette origine.

(2) Regnum ejus alteri populo non tradetur. *Dan.* 2, 44.

(1) Daniel ne nous permet pas de douter que l'empire d'Antiochus Epiphane en particulier, ne soit une suite et une dépendance de celui d'Alexandre, loin de former un empire à part. Cette division en quatre royaumes de l'empire d'Alexandre, qu'il marque ici sous la figure des quatre ailes et des quatre têtes du léopard, il la désigne ailleurs (Dan. 8, 8) par les quatre cornes qui se formèrent sur la tête du bouc, après que la grande corne eut été rompue. *De l'une de ces quatre cornes*, ajoute-t-il, *est sortie une petite corne.* Tout le monde convient, et nous l'avons montré dans le chapitre précédent, qu'il s'agit là d'Antiochus Epiphane. Ce prince appartient donc à l'une des quatre têtes du léopard, comme il sort de l'une des quatre cornes du bouc. Il ne peut donc appartenir à la quatrième bête totalement distinguée du léopard,

l'envie de se nuire, quel est celui des deux qui est le fer? quel est l'argile? Ils étaient à peu près également puissants, tantôt vaincus, et tantôt victorieux dans leurs guerres mutuelles. Ni l'un ni l'autre n'a mérité d'être respectivement désigné par sa force ou par sa faiblesse.

Mais ce qui tranche la difficulté, est-ce pendant l'empire des successeurs d'Alexandre que s'est élevé ce cinquième empire qui a détruit tous les autres, sans s'établir par des moyens humains, qui ne passe à aucune autre nation, que l'ancien des jours a donné au Fils de l'homme, pour y régner avec les saints, qui enfin est éternel et incorruptible? Les interprètes partisans de cette opinion répondent que ce cinquième empire est l'empire romain, et ils font seulement la grâce à celui de Jésus-Christ d'accorder qu'il a vérifié la prophétie dans un sens plus sublime et plus auguste. Suivant cette réponse l'empire romain aurait sa place dans la prophétie de Daniel. Celui de Jésus-Christ y aurait aussi la sienne, quoique mal assurée. Porphyre et les incrédules devraient avouer, que l'auteur de ce livre, qu'ils font contemporain d'Antiochus et des Machabées, a prédit l'avenir. Mais cette interprétation est si visiblement fausse, qu'ils auraient plutôt droit de l'accuser de mensonge et de tromperie. Aucun des caractères du cinquième empire ne convient à l'empire romain. Ce n'est pas cette pierre détachée sans main d'une montagne, c'est-à-dire une puissance formée sans aucun secours humain. Quel est le Fils de l'homme qui y règne et y fait régner les saints avec lui? N'a-t-il passé à aucune autre nation, et ne voyons-nous pas encore une partie des peuples qui l'ont détruit, soit en Occident, soit en Orient? Peut-il être appelé éternel et incorruptible, tandis que nous connaissons les époques de sa destruction totale, et ne serait-ce pas se jouer du langage, que de prétendre qu'il subsiste encore dans l'empire romain qui est en Occident?

Replaçons dans son véritable rang l'empire romain, dont parle le prophète; et après avoir exclu le sens de Porphyre, disons que cet empire est le seul qui soit figuré par le quatrième métal de la statue, et par la quatrième bête de Daniel. On ne peut douter qu'il n'ait eu en vue quatre différents empires, les plus grands qui aient régné dans l'univers, qui se sont succédés l'un à l'autre, et qui ont enfin subi en périssant la même destinée. Faut-il un autre guide que l'histoire, pour trouver l'empire romain dans cette succession? Ne nous apprend-elle pas que quatre nations différentes, les Assyriens, les Mèdes les Perses, les Grecs et les Romains ont formé successivement les quatre plus puissants empires de l'univers? Qu'elles ont pris la place les unes des autres? Et que le dernier de ces empires a eu son tour comme ceux qui l'avaient précédé? En comparant la prophétie de Daniel à des faits si universellement connus, ne sent-on pas d'abord qu'ils en font l'accomplissement? Et pourquoi faire violence à sa pensée, tandis qu'il est manifeste qu'il a dit ce qui est arrivé aux yeux du monde entier? Des idées si simples n'ont pu être obscurcies que par l'intérêt qu'ont les ennemis de la religion à affaiblir une telle preuve, ou par un travers d'esprit qui a souvent les mêmes effets que la corruption du cœur.

Mais en examinant de plus près ce quatrième métal, et cette quatrième bête, on ne peut y méconnaître l'empire romain. Il est, vis-à-vis des trois autres empires, d'une force et d'une dureté comparable à celle du fer. Ce sont les jambes et les pieds de la statue. Cet empire prend son origine du fer, et ce métal en est la matière dominante. Cependant il a de l'argile dans ses pieds mêlée avec le fer. Ce mélange l'affaiblit en le divisant, et les alliances que les deux parties contractent par le sang ne les unissent pas mieux que le fer ne se lie avec la terre. Rome, endurcie dès sa naissance aux fatigues et aux combats, a conservé jusqu'au dernier période de son élévation un courage et une ambition inflexibles, qui ont fait ployer sous ses lois toutes les nations et tous les empires, comme le fer brise tout et met tout en pièces (1). Néanmoins elle a toujours eu dans son sein et par sa propre constitution un germe d'affaiblissement. C'est la division du peuple et du sénat, division que les mariages permis entre les familles patriciennes et les plébeïennes, n'ont jamais pu éteindre (2). La force de l'empire et même son origine était dans le sénat composé des plus anciennes maisons de Rome, et dont la sagesse et la fermeté ont sauvé cette ville au milieu des plus grands périls, et l'ont rendue maitresse de l'univers.

Rome ne ressemble pas moins à la quatrième bête qu'au quatrième métal. Cette bête surprend d'abord Daniel par la nouveauté de sa figure. Il s'en informe particulièrement, la voyant si différente de toutes les autres (3). L'empire romain dans le fort de ses conquêtes n'avait rien de commun avec les monarchies des Assyriens, des Perses, et des Macédoniens, soit par les mœurs de ses citoyens, soit par la manière

(1) Regnum quartum erit velut ferrum. Quomodò ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia hæc. Dan. 2, 40.

(2) Si cette explication qui nous a paru la plus naturelle ne convient pas, on peut lui préférer celle qui recule jusqu'au temps de Jules-César, la division et l'affaiblissement provenus du mélange de l'argile et du fer, sans que les mariages contractés entre les parties divisées aient pu y remédier. Jules-César donna sa fille à Pompée. Le beau père et le gendre n'en furent pas moins irréconciliables ennemis. Marc Antoine épousa la sœur d'Auguste. Les deux beaux-frères se disputèrent l'empire de l'univers. Antoine succomba sous les armes d'Auguste, comme Pompée avait cédé à celles de César. Jusqu'alors l'empire romain avait été dans sa force et dans sa vigueur, prenant sans cesse de nouveaux accroissements. Depuis que la liberté fut changée en servitude, il s'affaiblit et déclina continuellement, soit par ses divisions intestines, soit par les guerres étrangères.

(3) Volui diligenter discere de bestiâ quartâ, quæ erat dissimilis valdè ab omnibus. *Dan.* 7, 19.

dont elle faisait la guerre, soit par la forme de son gouvernement. Cette bête était plus effroyable que les trois autres. Armée de dents et d'ongles de fer, elle dévorait, elle brisait, et foulait aux pieds ce qui avait échappé à la violence de ses coups. Ainsi l'empire romain plus guerrier, plus entreprenant, plus fier que les empires des Assyriens, des Perses et des Grecs (1), a porté aussi plus loin ses conquêtes, a vaincu plus de nations, a fait dans le monde plus de ravages. Sa maxime était d'écraser tout ce qui osait lui résister, et de s'asservir ceux qui lui demandaient la paix, ou qui briguaient son alliance. Tant de villes ruinées de fond en comble, tant de trônes renversés, tant de millions d'hommes passés au fil de l'épée, ont été des effets de sa fureur; tant d'états réduits en provinces romaines, des preuves de son ambition : et son impérieuse hauteur a paru dans le traitement qu'elle exerçait à l'égard des rois et des peuples ses alliés. Une telle conduite pouvait-elle être mieux représentée que par l'action d'une bête féroce qui engloutit une partie de sa proie, en met une autre en pièces, et foule aux pieds le reste.

Cette bête si forte, si avide, si cruelle, périt enfin, comme le dernier métal de la statue est réduit en poussière malgré sa dureté. L'empire romain est anéanti, et il n'en reste pas aujourd'hui plus de vestiges que des monarchies des Assyriens, des Perses et des Grecs. C'est pendant la durée de ce dernier et quatrième empire qui, s'étant incorporé les trois autres, était censé les contenir tous, que s'est élevé le royaume de Jésus-Christ, faible dans ses commencements, dépourvu de tous les secours humains, acquis par les souffrances du Fils de l'homme, partagé avec les saints compagnons de ses travaux et imitateurs de ses vertus, répandu par degrés dans toute la terre, supérieur aux vicissitudes des siècles, éternel et immuable comme son fondateur. Nous montrerons plus au long dans la seconde partie de cet ouvrage, comment les prédictions qui regardent Jésus-Christ et son Église ont été vérifiées. Nous ne disons qu'un mot de celle-ci, pour ne laisser aucun doute à nos lecteurs sur le parfait accomplissement de la prophétie de Daniel.

Vous ne dites pas tout, m'objectera quelque incrédule. Vous n'achevez pas la prophétie et vous désespérez d'en soutenir la vérité jusqu'à la fin. Cette quatrième bête, qui signifiait selon vous l'empire romain, *avait* (2) *dix cornes*. Daniel *les considérait, et il vit une petite corne qui sortait du milieu des autres. Trois des premières cornes furent arrachées de devant elle. Cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui proférait de grandes choses.* Il faudrait expliquer tout cela de l'empire romain, quand Daniel n'aurait ajouté rien de plus. Mais il ne tarde pas à nous developper le mystère de toutes ces cornes. *Les dix* (1) *premières sont dix rois du quatrième empire.* La petite corne sortie du milieu des autres, devenue ensuite plus grande qu'elles, devant qui trois d'entre elles étaient tombées, qui avait des yeux d'homme, et une bouche proférant de grandes choses, qui faisait la guerre aux saints et prévalait contre eux, *est un roi qui sera plus puissant que ceux qui l'avaient devancé. Il abaissera trois rois, parlera insolemment contre le Seigneur, foulera aux pieds les saints du Très-Haut, et il s'imaginera qu'il pourra changer les temps et les lois. Et ils seront livrés entre ses mains jusqu'à un temps, deux temps, et la moitié d'un temps. Et le jugement se tiendra, afin que la puissance lui soit ôtée, qu'elle soit entièrement détruite, et qu'il périsse à jamais.* L'exactitude de la prophétie demande donc qu'on fasse voir dans l'empire romain dix rois, un autre roi s'élevant après eux, faible d'abord, et les surpassant ensuite en puissance, abaissant trois rois, blasphèmant contre le Très-Haut, persécutant ses saints, et puni après un certain temps par la justice divine.

Je remarque d'abord sur cette objection qu'elle détruit sans ressource le système inventé par Porphyre et renouvelé par quelques interprètes. Suivant ce système, Antiochus est la onzième corne, le nouveau roi qui vient après dix autres. Or ce caractère est incompatible avec l'histoire de ce prince. Il n'a eu dans le royaume de Syrie que sept prédecesseurs, Séleucus Nicator, Antiochus Soter, Antiochus Théus, Séleucus Callinicus, Séleucus Céraunus, Antiochus le Grand, Séleucus Philométor. On n'a vu en aucun temps dans ce même empire des Séleucides dix rois ou princes régnants à la fois. Ainsi, de quelque manière qu'on prenne ces dix cornes de la quatrième bête, ces dix rois du quatrième empire, le royaume de Syrie ne les offre pas. Antiochus Epiphane ne ressemble point à la petite corne née au milieu des dix premières. Le voilà exclu à jamais de cette prophétie, et il n'est plus possible de la regarder comme l'ouvrage d'un auteur contemporain, qui, parfaitement instruit des événements présents ou passés, a supposé qu'ils avaient été prédits plusieurs siècles auparavant par le prophète Daniel.

Les saints Pères qui n'ont eu garde de distinguer la quatrième bête, de l'empire romain, ont communément interprété de l'Antechrist la petite corne dont on vient de parler. Pour mieux entendre leur pensée sur ce point, il faut savoir qu'étant persuadés par l'autorité de l'Ecriture, que l'Antechrist paraîtrait vers la fin du monde, qu'il persécuterait alors l'Eglise chrétienne, et que cette persécution serait terminée par l'avénement glorieux de Jésus-Christ, *qui du souffle* (2) *de sa bouche foudroiera le méchant et l'homme de péché*, la plupart d'entre eux croyaient en même temps, par une erreur excusable,

(1) Bestia quarta regnum quartum erit in terrâ quod majus erit omnibus regnis, et devorabit universam terram, et conculcabit et comminuet eam. *Dan.* 7, 23.
(2) Dan. 7, 8, 9.

(1) Dan. 7, 24, 25, 26.
(2) 2. Thessal. 2, 8.

que l'empire romain durerait jusqu'aux derniers événements qui devaient précéder la venue de l'Antechrist, la fin du monde, la manifestation éclatante de la puissance et de la majesté de Jésus-Christ. Par une suite de ce préjugé, les Pères voyaient dans la prophétie de Daniel l'empire romain démembré en dix royaumes, lorsque l'Antechrist paraîtrait, la réunion de tous ces royaumes sur sa tête, ses victoires contre trois de ces princes qui, plus fiers et plus hardis que les autres, refuseraient de plier sous ses lois, la guerre qu'il livrerait aux saints, ses blasphèmes contre le vrai Dieu et contre son Christ, la courte durée de son règne et de sa persécution, la délivrance éternelle par le jugement universel que Jésus-Christ viendra prononcer.

Il ne s'agit pas d'examiner ici le motif qui avait engagé les Pères qui pensaient ainsi, à lier la fin de l'empire romain et la venue de l'Antechrist. Encore une fois, c'était une erreur de fait pardonnable avant les événements, qui nous ont appris que la durée du monde était indépendante dans les décrets de la Providence, des bornes qu'elle avait prescrites à la durée de l'empire romain. Il est plus surprenant que le grand nombre des commentateurs, témoins de la chute de cet empire, ait persévéré dans une explication que les Pères auraient désavouée, s'ils avaient vu les événements postérieurs. Il n'est plus permis de penser que l'Antechrist, qui ne doit paraître que vers la fin du monde, soit cette corne prédite par Daniel, comme formée sur la tête de la quatrième bête, c'est-à-dire de l'empire romain, et comme croissant au milieu des dix cornes, qui représentent dix rois de ce même empire. Qu'on trouve dans cette prophétie une vive peinture de ce dernier persécuteur de l'Eglise chrétienne, j'y consens ; et à cet égard l'interprétation des Pères doit être conservée, comme celle dont nous avons parlé sur la fin du chapitre précédent, et qui concerne Antiochus Epiphane. Mais outre ce sens figuré, digne de notre vénération, il faut nécessairement chercher à cette partie de l'oracle de Daniel un sens littéral accompli dans l'histoire de l'empire romain.

Cet empire a passé de l'état républicain à l'état monarchique, quand le prophète y voit les circonstances que nous examinons. Cette onzième corne qui excite particulièrement son attention est un monarque puissant et absolu. C'est un prince ennemi des saints, et qui remporte des avantages sur eux. Il est donc question d'un des successeurs d'Auguste, et de l'un des empereurs, qui ont persécuté le christianisme. En rassemblant tous les caractères que lui donne Daniel, il me paraît qu'ils ne peuvent convenir qu'à Julien l'Apostat, plus digne encore qu'Antiochus Epiphane d'être l'image et le précurseur de l'Antechrist.

1° Cette corne a des commencements faibles et obscurs : *Et ecce* (1) *cornu aliud parvulum ortum est.*

(1) Dan. 7, 8.

Tels furent ceux de Julien. Quoique né dans la famille impériale, son père Jules-Constance, son oncle et sept de ses cousins germains furent massacrés après la mort de Constantin, pour ne laisser aucun ombrage aux trois fils de ce prince, qui lui succédèrent. Gallus, qui fut César dans la suite, et Julien, son frère, furent seuls épargnés, l'un à cause de son tempérament qui ne promettait pas une longue vie, l'autre à cause de son bas âge. Julien reçut une éducation qui semblait l'éloigner pour toujours de l'empire. L'empereur Constance, son cousin, fit tous ses efforts pour l'engager dans l'état ecclésiastique, où il fut promu à l'ordre de lecteur; et lorsqu'enfin ce prince, se voyant sans enfants et accablé d'un poids immense qui surpassait ses forces, se resolut à élever Julien, son plus proche parent, à la dignité de César, il resserra dans les bornes les plus étroites l'autorité qu'il lui confia.

2° Cette corne si petite dans sa naissance, s'agrandit, se fortifie, et parvient au comble de la puissance : *Et* (1) *majus erat cœteris. Et ipse potentior erit prioribus.* Malgré tous les hasards que Julien avait courus dans son enfance, malgré les précautions que Constance avait prises pour le retenir dans sa dépendance, en le créant César, malgré toutes les traverses qu'il essuya de la part des officiers que Constance avait mis auprès de lui, il remporta dans les Gaules, dans la Germanie, et dans les îles Britanniques, les victoires qu'il faudra bientôt expliquer plus au long. Les mêmes troupes, qui avaient combattu sous lui dans toutes ces guerres, le proclamèrent Auguste et empereur, irritées de l'ordre que Constance leur avait envoyé de passer en Orient, soit pour les employer contre les Perses, soit pour affaiblir Julien. Il soutint avec autant de courage que de prudence ce choix de son armée ; et Constance, qui vraisemblablement aurait été forcé de le reconnaître pour son collègue, étant mort sur ces entrefaites, il devint seul maître de tout l'empire. Il le gouverna paisiblement avec une pleine et entière autorité ; et si l'on excepte son projet aussi téméraire qu'impie d'anéantir le christianisme, quelques ridicules personnels où sa vanité philosophique le fit tomber, son expédition contre les Perses, dont la fin ne répondit pas aux commencements, il régna d'ailleurs avec autant de bonheur et de gloire que les plus illustres empereurs qui l'avaient précédé.

3° Cette corne avait des yeux d'homme et une bouche proférant de grandes choses : *Ecce oculi quasi oculi hominis* (2) *erant in cornu isto, et os loquens ingentia.* Ces discours superbes, que Daniel lui entendait tenir, il les appelle ailleurs des blasphèmes prononcés contre le Très-Haut par le roi que cette corne représente : *Et sermones contra* (3) *Excelsum loquetur.* Qui ne reconnaît à ces traits la pénétration et la politique de Julien, l'éloquence dont il se piquait, et qu'on ne peut effectivement lui contester, les raffine-

(1) Dan. 7, 20, 24.
(2) Dan. 7, 8.
(3) Dan. 7, 25.

ments allégoriques dont il se servait, à l'exemple des sophistes ses maîtres, pour déguiser les absurdités de l'idolâtrie, les sages maximes empruntées de la religion chrétienne, qu'il tâchait d'introduire dans le paganisme, ses profanes et sanglantes railleries contre Jésus-Christ, ses apôtres, ses martyrs et sa doctrine ?

4° Le roi figuré par cette corne, en foulant aux pieds les saints du Très-Haut, se flattera d'être assez puissant pour changer les temps et les lois : *Et sanctos Altissimi conteret ; et putabit quòd possit mutare tempora* (1) *et leges*. C'est une persécution déclarée à la véritable religion, où tous les moyens capables de la rendre odieuse et méprisable seront employés ; c'est déjà un des caractères de la persécution de Julien. Mais ce qui la caractérise encore mieux, et ce qui la distingue des persécutions précédentes, elle trouvera la religion chrétienne dominante dans l'empire romain. Constantin et ses enfants l'avaient mise sur le trône. Ils avaient publié les lois les plus favorables à son culte, à ses temples, à ses ministres. Julien, ayant formé le dessein de ruiner leur ouvrage, entreprit quelque chose de plus que ce qu'avaient tenté les empereurs payens, persécuteurs avant lui du christianisme. Ils avaient attaqué une religion proscrite par les lois romaines, et sans autre appui qu'elle-même. Julien voulut la déposséder de la supériorité que lui avait acquise la protection des empereurs qui l'avaient embrassée ou soutenue. Il osa espérer que sa puissance triompherait également et des obstacles que les empereurs payens n'avaient pu surmonter, et de ceux qui étaient survenus depuis la conversion de Constantin. Il crut que le plan de persécution qu'il méditait, différent de ceux qu'on avait suivis jusqu'alors, serait plus funeste au christianisme ; et l'histoire nous assure que, si dans les premières années de son règne il n'avait travaillé que sourdement et par des voies détournées à l'exécution de ce plan, il était déterminé à lever entièrement le masque, et à ne garder plus de mesures avec les chrétiens, après avoir achevé la guerre des Perses.

5° La destruction du christianisme paraissait infaillible sous un tel prince. Mais le Roi des rois avait fixé un terme à sa persécution. Ce terme était prédit dans la même prophétie de Daniel. Les saints qu'il foulera aux pieds seront livrés entre ses mains un temps, deux temps, et la moitié d'un temps. *Et tradentur in manu ejus usque ad* (2) *tempus, et tempora, et dimidium temporis.* On retrouve la même expression dans le chapitre douzième de l'Apocalypse, où *la femme* (3), qui figure l'Eglise, *est nourrie au désert un temps, deux temps, et la moitié d'un temps.* C'est visiblement dans l'un et l'autre texte le nombre de trois ans et demi ; et si l'on en demande une preuve plus claire, elle est dans le même chapitre, où il est dit que la même femme *a un lieu préparé dans le désert* (1), *pour y être nourrie douze cent soixante jours.* Ce nombre, exprimé ailleurs (2) dans l'Apocalypse par celui de *quarante-deux mois,* revient nettement à celui de trois ans et demi. Il ne faut pas croire que dans cette énumération si souvent répétée, saint Jean, comme Daniel, ait voulu marquer un temps précis, qui ne fût ni moindre ni plus long que trois ans et demi. On sait que parmi les Hébreux le nombre de sept était un nombre complet. De là vient qu'ils comptaient des semaines, *hebdomades,* ou des septenaires d'années comme de jours, usage qui n'a pas été inconnu aux autres nations. Ainsi, quand les prophètes désignent une durée, en partageant en deux le nombre de sept, ils veulent parler d'un temps court, imparfait, abrégé, et qui, par le retranchement d'une partie de sa durée naturelle, n'est pas arrivé au terme qu'on lui destinait. C'est en ce sens que l'apôtre saint Jean rebat en tant de manières le nombre de trois ans et demi, la moitié d'une semaine d'années ; et que le prophète Daniel, son original et son modèle, a prédit que les saints, persécutés par le roi qu'il dépeint, seraient livrés entre ses mains un temps, deux temps, et la moitié d'un temps. Si l'on voulait compter tout le temps qui s'écoula depuis la proclamation de Julien, en qualité d'Auguste et d'empereur, jusqu'à sa mort, on trouverait à peu de chose près l'espace déterminé de trois ans et demi. Mais à parler exactement, il ne persécuta le christianisme qu'après être devenu paisible possesseur de tout l'empire romain par la mort de Constance. Cette persécution dura un peu moins de deux ans ; et cette durée s'accorde très-bien avec l'idée que les prophètes nous donnent du nombre de trois ans et demi. Dieu, qui arrête les flots de la mer sur le sable de son rivage, ne permit pas que Julien exécutât tous ses projets. Il l'enleva dans la fleur de son âge, après un règne très-court ; et par sa mort prématurée, il délivra l'Eglise chrétienne du plus dangereux persécuteur sous lequel elle eût encore gémi.

6° Ce fut aussi la dernière persécution qu'elle éprouva dans l'empire romain. L'idolâtrie, abattue par la mort de Julien, ne se releva plus. C'est ce qui est marqué dans la même prophétie de Daniel. Il voit qu'après que les saints auront été opprimés pendant trois ans et demi, *le* (3) *jugement se tiendra, la puissance sera ôtée* à leur persécuteur, *il sera brisé et périra à jamais. Le royaume, la puissance et la grandeur de l'empire qui est sous le ciel sera donnée au peuple des saints du Très-Haut, dont le règne est éternel et à qui tous les rois obéiront.* Voilà, s'il est permis de pénétrer avec un humble respect les secrets conseils de Dieu, la véritable raison pourquoi, dans un tableau prophétique de l'empire romain, Julien a été seul représenté, parmi tous les empereurs païens qui l'ont gouverné, sous la figure de cette corne mystérieuse, observée avec tant de curiosité par le prophète Daniel,

(1) Dan. 7, 25.
(2) Dan. 7, 25.
(3) Apoc. 12, 14.

(1) Apoc. 6.
(2) Apoc. 11, 2 ; ibid. 13, 5.
(3) Dan. 7, 26, 27.

Rien n'était en effet plus remarquable qu'un prince ressuscitant l'idolâtrie accablée sous les règnes précédents, et livrant au christianisme une guerre d'une nouvelle espèce, qui, bientôt terminée et suivie d'une éternelle paix, devait lui laisser la liberté d'exterminer, dans l'empire romain, le culte des fausses divinités.

Tous ces rapports sont justes, dira-t-on; mais les principales circonstances manquent. Où sont les dix rois qui ont régné avant Julien? Où sont les trois rois qu'il a vaincus et humiliés? C'est uniquement à ces marques qu'on peut reconnaître la petite corne formée sur la tête de la quatrième bête au milieu des dix autres, et en présence de laquelle trois des premières furent arrachées.

Il y a deux manières de répondre à cette question. On peut dire en premier lieu que ces dix cornes et ces dix rois sont les dix empereurs romains qui ont persécuté le christianisme avant Julien. Saint Augustin les compte et les nomme (1) dans son livre de la Cité de Dieu, Néron, Domitien, Trajan, Antonin, Sévère, Maximin, Dèce, Valérien, Aurélien et Dioclétien. Saint Augustin ne comprend dans ce nombre que les empereurs qui commençaient de nouvelles persécutions, après les intervalles de repos que Dieu accordait de temps en temps à son Église, et ceux dont les noms étaient écrits à la tête des édits de persécution.

Suivant cette interprétation, les trois cornes ou les trois rois arrachés en présence de Julien, sont les trois fils de Constantin le Grand, Constantin, Constant et Constance. Les deux premiers régnèrent peu et périrent d'une mort violente. Constance, qui leur survécut et réunit leurs états à la portion de l'empire qui lui était d'abord échue, mourut assez jeune, et dans un temps où Julien le menaçait d'une guerre dont le succès était incertain. Julien succéda aux trois frères, contre l'attente de tout l'univers. Car était-il vraisemblable qu'ayant été tous trois mariés, aucun d'eux ne laissât de postérité, et que leur succession fût recueillie par un prince exposé dans son enfance au danger d'être tué, et condamné dès lors à la retraite et à une vie privée. Julien fut plus puissant, plus redouté, plus absolu que les trois fils du grand Constantin, ses prédécesseurs. Il les méprisait souverainement, et ne perdait aucune occasion pour décrier leur mémoire. C'est ainsi qu'on peut dire que trois cornes de la quatrième bête ont été arrachées devant lui, et qu'il a humilié trois rois.

Cette explication est beaucoup plus naturelle et plus soutenable que celle qui attribue à Antiochus Epiphane l'accomplissement de cet oracle. Celle-ci a le défaut essentiel, déjà remarqué, de ne pouvoir trouver dix rois dans l'empire des Séleucides; et au lieu de chercher dans ce même empire, comme l'analogie du texte le demande, les trois cornes arrachées, elle s'arrête aux maux qu'Antiochus a faits à l'Égypte, gouvernée par les deux Ptolémées, Philométor et Evergète second; à l'Arménie, dont Artaxias était roi; à la Palestine habitée par les Juifs. J'avoue néanmoins que la réponse qu'on vient de voir à la question proposée ne me satisfait pas.

On pourrait d'abord incidenter sur le nombre des persécutions qui ont précédé celle de Julien. Sulpice Sévère n'en compte que neuf (1). Le nombre de dix, marqué par saint Augustin, est susceptible, sous différents points de vue, d'augmentation ou de diminution. Indépendamment de cette difficulté, en voici deux accablantes à la vérité pour le système de Porphyre et des interprètes qui ne veulent voir dans cet endroit de Daniel qu'Antiochus Epiphane, mais qui ne sont guère moins pressantes contre ceux qui expliquent les dix cornes de la quatrième bête, des dix empereurs idolâtres, persécuteurs avant Julien du christianisme, et les trois cornes arrachées, des trois fils de Constantin.

Ce n'est pas seulement ces trois dernières cornes que la onzième, si petite dans ses commencements, doit ensuite surpasser en puissance. Ce sont les dix premières, au milieu desquelles cette corne victorieuse a été formée, *et majus erat cæteris*. Ce qui fait qu'en dévoilant ce mystère, l'ange dit expressément à Daniel que le nouveau roi qui s'élèvera après les dix autres sera plus puissant qu'eux : *Et alius consurget post eos, et ipse potentior erit prioribus*. Il est bien certain qu'Antiochus Epiphane a été inférieur en puissance à son père Antiochus le Grand, que les Romains dépouillèrent d'une partie considérable de ses états, et aux autres monarques plus anciens qui avaient régné en Syrie depuis Séleucus Nicator. Mais aussi comment peut-on dire que Julien ait été plus puissant que tous les empereurs païens qui ont persécuté avant lui le christianisme, que Trajan, par exemple, qu'Antonin, que Sévère, que Dèce, qu'Aurélien, que Dioclétien même, quoiqu'il se fût associé Maximien?

De plus, les trois cornes arrachées ne doivent pas être prises au hasard parmi les princes ou les états qu'on voudra choisir. Elles sont du nombre des dix premières que Daniel a vues sur la tête de la quatrième bête : *Et tria de cornibus primis evulsa sunt à facie ejus*. Ce trait ne convient pas aux victoires d'Antiochus Epiphane sur des rois fort différents des Séleucides, ses ancêtres. Par la même raison, il ne désigne pas les trois fils du grand Constantin, auxquels Julien succéda. Ces trois empereurs n'ont point persécuté la religion chrétienne, et ne font point partie des dix premières cornes.

J'ajoute, et c'est un vice particulier à cette seconde explication, que Julien n'a jamais vaincu ni Constantin ni Constant, morts avant qu'il fût César, ni même Constance, qui mourut lorsqu'ils étaient sur le point de terminer leur querelle, ou par une bataille, ou par des voies de conciliation. On abuse des termes en confondant une succession inespérée et un mépris

(1) De Civit. Dei, lib. 8, cap. 52, n. 1.

(1) Sulp. Sev. Hist. Sacr., lib. 2.

déclaré pour la mémoire de ses trois prédécesseurs avec l'humiliation des trois rois prédite par Daniel : *Et tres reges humiliabit.* S'il avait été dit auparavant que les trois cornes ont été arrachées en présence de la petite, *evulsa sunt à facie ejus*, c'est un hébraïsme semblable à ces expressions communes dans l'Écriture. Les hommes périront à la face de l'épée ou de la faim, *à facie gladii, à facie famis*, pour exprimer les ravages causés par ces deux fléaux. Il ne suffit donc pas, pour vérifier cette partie de la prédiction, que trois cornes représentant trois rois aient disparu devant Julien, sans qu'il ait contribué à les abattre. Il faut que, par la force de ses armes, il les ait réellement vaincus.

Cherchons donc une autre explication qui évite tous ces inconvénients. Mais pour montrer la justesse de celle que nous adoptons, il est indispensable de conférer la prédiction de Daniel avec celle de saint Jean, dans les chapitres 13 et 17 de l'Apocalypse. L'Apôtre a vu, comme le prophète, une bête qui avait dix cornes. Ce n'est pas cette circonstance seule qui me persuade que le même objet leur a été représenté. Ils parlent l'un et l'autre de l'empire romain. On l'a prouvé démonstrativement de Daniel. La chose n'est pas moins certaine à l'égard de saint Jean.

Les sept têtes de la bête (1) qu'il voit sont *sept montagnes.* On ne peut méconnaître Rome à ce caractère. *Les eaux* (2) d'où s'élève la bête sur laquelle est assise la prostituée, *sont les peuples et les nations* qui avaient subi les lois des Romains. Cette même prostituée, que saint Jean ne sépare pas de la bête qui la porte, est *la* (3) *grande Cité qui règne sur tous les rois de la terre.* Il n'y en avait point d'autre quand saint Jean écrivait, il n'y en a pas eu depuis lui, que la ville de Rome. Voilà ce qui est clair dans sa prophétie, pleine d'ailleurs des plus sublimes mystères. Il n'est pas douteux qu'à l'exemple du prophète Daniel, il n'ait envisagé l'empire romain dans le spectacle étonnant qui a été offert à ses yeux.

Après cela, qu'il y ait eu quelque différence entre les deux bêtes que Daniel et que saint Jean ont vues, que l'une n'ait qu'une tête, et que l'autre en ait sept, pour marquer plus particulièrement un caractère distinctif de la ville de Rome, et encore le partage de l'empire romain entre sept princes, dans le temps de la persécution de Dioclétien ; que la première ait des dents et des ongles de fer, et une figure qui ne pouvait être comparée à celle d'aucun animal connu, et que la seconde ait le corps d'un léopard, les pieds d'un ours, la gueule d'un lion ; qu'il y ait sur la bête de saint Jean une femme prostituée, vêtue de pourpre et d'écarlate, couverte d'or et de pierreries, tenant en sa main une coupe empoisonnée, ivre du sang des martyrs, et qu'il n'y ait rien de pareil sur celle de Daniel ; ces différences et d'autres qu'on omet ne portent pas sur

(1) Apoc. 17, 9.
(2) Ibid. 17, 15.
(3) Ibid. 17, 18.

le fond. Le prophète a vu principalement, selon la fin de sa révélation, l'empire romain comme guerrier et conquérant, comme engloutissant par ses conquêtes les empires précédents ; et ce n'est qu'à l'occasion du cinquième empire spirituel qui a remplacé les quatre premiers, qu'il parle énigmatiquement d'une des persécutions que la véritable religion doit souffrir dans l'empire romain. L'Apôtre, supposant la grandeur et les conquêtes de Rome, la considère uniquement comme idolâtre, comme idole elle-même, comme persécutrice de l'Église chrétienne, et digne par tous ces crimes de l'affreux châtiment que Dieu lui avait préparé. Mais c'est toujours le même empire dont ils sont tous deux occupés ; d'où il me semble qu'on doit conclure que les dix cornes qu'ils ont vues l'un et l'autre ont la même signification.

Celles de la bête de Daniel désignent dix rois du quatrième empire : *Porrò cornua decem, ipsius regni* (1) *decem reges erunt.* Celles de saint Jean marquent aussi dix rois : *Decem cornua quæ vidisti decem reges sunt* (2). Les dix rois dont parle l'Apôtre, sont donc les mêmes que ceux qui ont été annoncés par le prophète. Or, quels sont les rois dont il est fait mention dans l'Apocalypse ?

Ils ont deux caractères qui paraissent fort opposés. Ils sont les dix cornes de la bête et lui appartiennent en cette qualité, puisqu'*ils* (3) *lui donnent leur force et leur puissance.* Cependant ils la haïssent, ou, ce qui est la même chose, la prostituée qu'elle porte ; et il viendra un temps où *ils la réduiront dans la dernière* (4) *désolation, ils la dépouilleront, ils dévoreront ses chairs, et ils la feront brûler au feu.* Plus cette opposition est étrange au premier coup d'œil, plus elle indique, examinée de près, un événement célèbre dans l'empire romain. C'est l'inondation des peuples barbares sortis des pays septentrionaux, qui se répandirent dans les terres de cet empire. Ils étaient ses ennemis (5), *ayant tous le même dessein,* comme il est dit dans ce chapitre, de s'enrichir du pillage de ses provinces, et de lui enlever celles où ils trouveraient un établissement plus commode. Les rois néanmoins qui commandaient ces colonies errantes de guerriers, ne laissèrent pas d'entrer dans l'alliance, et de se mettre même à la solde des empereurs romains, qui les honorèrent souvent des dignités de l'empire, et choisirent quelquefois parmi ces barbares les généraux de leurs troupes et les officiers de leurs palais. Les armées romaines étaient remplies de ces soldats étrangers et mercenaires, dont la valeur soutint quelque temps l'empire sur son déclin. Mais ces dangereux alliés ne perdirent pas de vue leur premier projet. A la fin ils détruisirent l'empire romain dans sa source, je veux

(1) Dan. 7, 24.
(2) Apoc. 17, 12.
(3) Et virtutem et potestatem suam bestiæ tradent. *Apoc.* 17, 13.
(4) Hi odient fornicariam, et desolatam facient illam et nudam, et carnes ejus manducabunt, et ipsam igni concremabunt. *Apoc.* 17, 16.
(5) Hi unum consilium habent. *Apoc.* 17, 13.

dire dans l'Occident et dans Rome même, sa capitale, non-seulement par leurs courses et leurs brigandages qui l'épuisèrent, mais par le démembrement des contrées où ils établirent leur domination sur les ruines de la sienne. Les Goths, peuple le plus puissant et le plus nombreux de ces barbares échappés du Nord, assiégèrent deux fois Rome, la saccagèrent, firent périr ou emmenèrent en captivité la plupart de ses habitants, livrèrent aux flammes ses plus beaux édifices, et accomplirent ainsi, dans toute son étendue, la prédiction de saint Jean (1).

Rien ne nous oblige à réduire précisément au nombre de dix ces peuples qui, s'étant introduits dans l'empire romain, en furent tout à la fois les alliés et les ennemis, les appuis et les destructeurs. La précision des nombres ne doit être scrupuleusement recherchée dans les prophéties, que lorsqu'elle en est la clé. Mais si de grands traits, des traits dont l'application n'est pas équivoque, en fixent et en déterminent le sens, on peut négliger cette exactitude, comme n'étant pas du dessein de Dieu. C'est ce qui est d'autant plus croyable dans cette occasion, que le nombre de dix est encore un de ces nombres complets qui marquent souvent la multitude et l'universalité. En effet, le nombre de ces nations, dont le débordement fut fatal à l'empire romain, est considérable. Toutefois, s'il était nécessaire, on le réduirait à dix sans beaucoup d'efforts. En ne comptant, aux termes de la prophétie, que les peuples qui ont fondé des royaumes plus ou moins durables dans l'empire romain, après l'avoir tour-à-tour ravagé et servi, on trouve les Goths, les Francs, les Vandales, les Suèves, les Alains, les Bourguignons, les Allemands, les Hérules, les Lombards, les Saxons.

Nous savons maintenant ce qu'on peut entendre par les dix cornes de la quatrième bête de Daniel. Il ne nous sera pas difficile de développer les rapports que le prophète leur donne avec Julien, désigné par une corne nouvelle formée au milieu des dix autres, petite dans sa naissance, plus grande ensuite, et plus puissante que les premières, arrachant trois d'entre elles, ou, comme on l'explique, humiliant trois rois du nombre de ceux que les dix cornes représentent.

Le tyran Magnence s'était fait déclarer Auguste dans les Gaules. Une partie de l'Occident l'avait reconnu. L'empereur Constance crut faire une diversion avantageuse, en sollicitant les barbares qui habitaient les bords du Rhin, d'entrer sur les terres de l'empire, pour partager les forces de Magnence, tandis qu'il marchait lui-même contre lui. Cette diversion réussit. L'usurpateur fut vaincu et périt malheureusement. Mais Constance ne tarda pas à s'apercevoir que sa politique, utile pour un temps, avait eu les suites les plus pernicieuses. Les barbares continuaient à ravager les Gaules, qu'ils ne voulaient plus

(1) Voyez dans le Commentaire de M. Bossuet sur l'Apocalypse, l'Histoire abrégée après l'explication du chapitre; et l'explication du chapitre 17.

quitter. C'est ce qui détermina Constance à y envoyer Julien, qu'il éleva dans le même temps à la dignité de César.

Julien parut dans ces provinces avec des forces très-inférieures aux ennemis qu'il allait combattre. Jeune encore, ne connaissant le gouvernement et la guerre que par les livres, dépourvu de tous les secours qu'exigeait l'importante expédition dont on l'avait chargé; environné de rois barbares qui méprisaient également sa jeunesse et sa faiblesse, il était alors cette petite corne formée au milieu des dix autres : *Et ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum.* Il confondit bientôt l'orgueil de ces rois. Il remporta sur eux plusieurs victoires, purgea les Gaules de ces troupes innombrables de brigands qui les infestaient, porta la gloire et la terreur de ses armes jusqu'au fond de la Germanie et au-delà des mers.

Si l'on cherche le nombre déterminé de trois dans les ennemis qu'il vainquit, on peut le trouver, dans les trois pays où il fit la guerre par lui-même ou par ses généraux, les Gaules, la Germanie, l'Angleterre; dans les trois peuples dont il repoussa les attaques, les Allemands, les Francs, les barbares des îles Britanniques; dans les trois rois qu'il (1) fit prisonniers, et dont il humilia l'audace, *tres reges humiliabit*, Chnodomaire, Nébiogaste, Vadomaire. Mais, comme on a vu qu'il est beaucoup plus vraisemblable que le nombre de dix, dans cet endroit de la prophétie est un nombre indéfini, c'est une conséquence naturelle que, par ces trois cornes arrachées et ces trois rois humiliés, l'Ecriture ait voulu nous faire entendre que de tous ces royaumes alternativement déchaînés contre l'empire romain et engagés à son service, la moindre partie succombera sous les armes triomphantes de Julien.

Que si l'on demande comment ces guerres moins remarquables que beaucoup d'autres soutenues et glorieusement terminées par les empereurs romains, ont pu mériter une place dans une prophétie si ancienne, on doit répondre d'abord que cette question est superflue. Dieu fait prédire ce qu'il veut, et dans le temps qu'il le veut. Ce n'est pas à nous de sonder les raisons de ce choix. Cependant on entrevoit que des victoires qui signalèrent avec tant d'éclat les talents et la valeur de Julien, qui lui concilièrent l'estime et l'affection des peuples et des soldats, qui lui frayèrent le chemin au trône impérial et à cette vaste puissance supérieure aux forces réunies de toutes les nations barbares, entraient naturellement dans le portrait d'un prince, objet intéressant d'une prédiction si éloignée. Les causes de sa grandeur étaient annoncées; et quand on manifestait ensuite la terrible punition, dont il devait être frappé, on apprenait aux hommes que l'impiété, qui ternit et qui déshonore des qualités héroïques, soumet les plus grands princes, comme les plus vils des mortels, à la justice vengeresse d'un Dieu à qui rien ne peut résister.

Le dernier refuge des incrédules est de dire que

(1) Voyez la vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bléterie.

toute cette explication n'est après tout qu'un tissu de conjectures, spécieuses peut-être, mais trop au-dessous d'une parfaite certitude pour dissiper les doutes et captiver les esprits. J'en conviens à l'égard de cette prophétie de Daniel, où il s'agit des dix cornes de la quatrième bête, et de l'onzième corne qui arrache trois des premières. Mais que les incrédules se souviennent que j'ai commencé par établir de la manière la plus convaincante que cette quatrième bête désigne l'empire romain. Ils auraient pu me reprocher un silence affecté, si, me bornant à ce qui favorise mon explication, j'avais dissimulé ce qui peut lui paraître contraire. Mais ils n'ont pas dû s'attendre que des réponses à une objection égalassent les preuves en certitude et en évidence. Les preuves produisent leur effet par elles-mêmes et indépendamment de ce qu'on peut penser sur les difficultés. Dès que ces preuves ont acquis par leur force le degré de démonstration, elles suffisent pour rendre incontestable le sentiment en faveur duquel on les allègue. Les objections qui le combattent ne peuvent lui enlever les droits qu'il a déjà sur une âme sincère et sur un esprit juste. Ne fussent-elles susceptibles d'aucune solution apparente, elles ne sauraient balancer le poids insurmontable d'une preuve démonstrative. A plus forte raison la conviction opérée par des preuves de cette espèce demeure-t-elle en son entier, lorsqu'on donne un dénouement plausible aux objections. L'évidence n'est plus nécessaire alors, parce qu'il n'est question que d'écarter les obstacles à une croyance d'ailleurs indispensable; et l'on fait même plus que n'exigent les lois de la controverse, quand on ajoute à la certitude dans les preuves la vraisemblance dans la solution des difficultés.

Le mélange de la clarté avec l'obscurité doit encore moins étonner dans une prophétie que dans tout autre matière. Les motifs de ce mélange ont déjà été exposés. Dieu, qui dispense selon les vues profondes de sa sagesse la lumière prophétique aux hommes chargés d'écrire ses oracles, en distribue aussi l'intelligence, selon les mêmes vues, à ceux qui les lisent. Il y a souvent dans ces prophéties des traits qu'il laisse longtemps cachés sous d'épaisses ténèbres, se réservant d'en découvrir le mystère, quelquefois ici-bas, et certainement dans le ciel, où la manifestation des secrets de la parole divine fera une partie de la joie et du bonheur des saints. Mais quand il a destiné ces mêmes prophéties à servir de fondement à notre foi, il y a toujours mis quelques traits éclatants qu'il est impossible de méconnaître. Telle est celle de Daniel que nous examinons. Tous les détails n'en sont pas également connus. On peut expliquer diversement avec plus ou moins de probabilité le fer et l'argile mêlés dans les pieds de la statue, et toujours divisés malgré leurs alliances, les dix cornes de la quatrième bête au milieu desquelles s'élève une autre corne, petite dans sa naissance, supérieure dans ses progrès aux dix premières, et victorieuse de trois d'entre elles. Aussi n'est-ce point par ces parties de la prédiction que nous prétendons confondre les incrédules. C'est assez pour nous qu'ils ne puissent s'en prévaloir contre la vérité de l'oracle. Mais la succession des quatre empires est évidente dans le texte de Daniel. Il est démontré que le quatrième métal de la statue et la quatrième bête représentent l'empire romain, comme les trois premiers métaux et les trois premières bêtes figurent les empires des Assyriens, des Perses et des Grecs. C'est à ce côté lumineux de la prophétie que nous ramenons les incrédules; et si nous ne leur offrons sur le reste que des conjectures, qui peuvent néanmoins les satisfaire, c'est sans préjudice de la démonstration qui doit les convaincre.

Quoi qu'en ait pu dire Porphyre, voilà dans le livre de Daniel une prophétie dont l'accomplissement est postérieur au temps d'Antiochus et des Machabées. L'empire des Grecs subsistait alors en Egypte sous les Lagides, en Syrie sous les Séleucides. L'empire romain n'avait pas encore détruit ces deux monarchies, comme il l'a fait depuis. Ainsi le temps du troisième métal de la statue et de la troisième bête n'était pas passé. La quatrième bête, quoique déjà très-redoutable, n'avait pas acquis toute la force qu'on lui avait prédite. Mais surtout le cinquième empire plus durable et plus étendu que tous les autres, figuré par la petite pierre détachée sans main d'une montagne, destiné par l'Ancien des jours au Fils de l'homme et à ses saints, cet empire, dis-je, n'avait point paru. Le quatrième métal et la quatrième bête, représentant l'empire romain, semblaient être bien éloignés de la chute qu'on leur annonçait. En reculant cette prophétie, Porphyre gagnerait peut-être trois siècles. Mais trois siècles retranchés ne la rendraient pas moins divine. Il n'était pas plus possible dans le temps des Machabées, que dans celui de Daniel, de connaître humainement la ruine du royaume des Grecs, celle de l'empire romain, et l'établissement de l'Eglise de Jésus-Christ.

Oublions à présent les vaines imaginations de Porphyre, qui ont été assez réfutées, et tournons toute notre attention sur les admirables découvertes que Daniel a faites dans l'avenir. Quelle multitude et quelle variété d'événements renfermés en peu de paroles! Une seule statue est pour lui le tableau raccourci de l'univers. Un groupe de quatre animaux lui retrace la même image; et toute la suite des siècles se développe en un instant à ses yeux. Témoin de la puissance et des richesses de l'empire assyrien, il n'en prédit pas moins sa chute au roi même de cet empire, à Nabuchodonosor, le plus superbe de tous les princes. Conservé dans ses emplois et dans sa faveur par les rois du second empire, il ne rétracte pas ce qu'il avait écrit sur sa ruine future; et c'est sous le règne de Darius le Mède, oncle de Cyrus, qu'il prophétise de nouveau les victoires d'Alexandre, si funestes aux Mèdes et aux Perses. Au moins connaissait-il par lui-même ces deux premiers empires. Mais s'il avait entendu parler des Grecs, qui n'étaient alors connus dans l'Orient que par les voyages de quelques-

uns de leurs philosophes, comment a-t-il pu deviner que d'un pays si pauvre, si resserré, partagé en tant de petits états, si étranger à l'Asie, il sortirait un conquérant destructeur de la monarchie des Perses? Qui lui a appris que les Romains, dont le nom était ignoré hors de l'Italie, où même leur ville ne faisait que de naître, commanderaient à toute la terre, et par leurs conquêtes effaceraient la gloire des empires précédents? Enfin qui lui a montré un royaume d'une espèce toute différente, fondé sans armes, sans trésors, sans négociation, plus rapide néanmoins dans ses progrès, plus considérable dans son étendue, plus long dans sa durée, que les monarchies dont il a pris la place?

Le prophète nous invite par son exemple à rendre hommage à l'Être souverain, *qui change les temps* (1) *et les siècles, qui transfère et qui établit les royaumes, qui révèle les choses les plus cachées, qui connaît ce qui est dans les ténèbres.* Daniel parlait ainsi sur la seule assurance que lui donnait une révélation des événements figurés par la statue de Nabuchodonosor. Il réunissait dans les transports de son zèle et de sa reconnaissance les deux attributs de Dieu que cette révélation lui manifestait, son intelligence sans bornes, et sa toute-puissance. Combien plus l'un et l'autre ont-ils éclaté dans les événements mêmes que Daniel n'a vu que de loin? Quel autre qu'un Dieu a pu changer si souvent la scène du monde, et substituer de nouveaux empires à ceux qui disparaissaient? Quel autre que lui a pu déclarer tant de siècles auparavant ces étonnantes révolutions? Que tardons-nous à nous écrier avec le prophète: *Béni soit le nom du Seigneur qui possède la sagesse et la force* (2). Ou si ce tribut de louange et de bénédiction est un langage encore trop étranger pour les incrédules, peuvent-ils au moins refuser leur soumission et leur respect à des effets si visibles de la providence et de l'inspiration divines?

CHAPITRE VIII.

Predictions sur la ruine de Jérusalem et de son temple par les Romains.

Parmi les prophéties de Moïse que nous avons citées dans le premier chapitre, il s'en est trouvé une qui annonçait tout à la fois les deux siéges de Jérusalem, l'un par les Chaldéens, l'autre par les Romains, les deux destructions de cette ville et de son temple, les deux captivités du peuple juif. Nous avons distingué dans cette prophétie les caractères communs à ces deux événements, et ceux qui sont particuliers à l'un ou à l'autre. Mais il faut reprendre ce que Moïse a dit de plus exprès sur le second, et y joindre les autres prophéties des livres saints qui regardent le même événement.

Moïse (3) avait menacé les Israélites des armes d'une nation éloignée, d'une nation qui viendrait des extrémités de la terre, qui fondrait sur eux avec l'impétuosité d'un aigle, dont ils n'entendaient pas la langue, qui n'aurait pitié ni de l'âge le plus tendre ni de la vieillesse décrépite, qui mettrait tout à feu et à sang dans leurs villes et dans leurs campagnes, qui renverserait ces hautes murailles dans lesquelles ils avaient tant de confiance. Il leur avait prédit l'affreuse famine qui éteindrait parmi eux pendant cette guerre les sentiments de la nature, et porterait les pères et les mères à se nourrir de la chair de leurs propres enfants. Il les avait avertis qu'ils seraient chassés de leur patrie, dispersés au milieu de tous les peuples d'un bout de la terre à l'autre, emmenés sur des vaisseaux en Egypte, où il leur était si sévèrement défendu de retourner, et vendus dans ce même pays pour y être esclaves sans pouvoir trouver assez d'acheteurs.

Une partie de ces prédictions a pu s'appliquer à l'expédition de Nabuchodonosor roi de Babylone contre Jérusalem. Mais il est visible qu'il n'est aucune d'elles qui n'ait été plus littéralement accomplie dans le siége de cette même ville par Titus, et que les dernières ne peuvent convenir qu'aux événements qui suivirent ce siége. Personne n'ignore que les Juifs séduits par de fausses espérances, s'étant révoltés contre les Romains, Vespasien, qui commandait dans la Syrie, marcha d'abord contre eux; qu'appelé ensuite à l'empire, il laissa le soin de cette guerre à son fils, qui fit investir Jérusalem par son armée, coupa aux habitants toute communication au dehors par les ouvrages dont il resserra leur ville, la réduisit à cette famine qui produisit ces monstres d'inhumanité prédits par Moïse, fit périr durant ce siége onze cent mille Juifs, et s'étant enfin rendu maître de Jérusalem, vit cette ville infortunée et son temple consumés par les flammes et réduits en cendre, malgré les précautions qu'il avait prises pour conserver l'un et l'autre.

Josèphe, historien juif et contemporain, nous montre dans le récit de cette guerre, où il a eu tant de part, les marques de la justice divine qui poursuivait les Juifs; marques si éclatantes, que Titus, tout idolâtre qu'il était, ne put les méconnaître. Il attribua hautement sa victoire sur les Juifs à une puissance supérieure dont il n'était que le ministre et l'instrument. On peut voir dans l'admirable discours de M. de Meaux sur l'histoire universelle les prodiges qui précédèrent le dernier siége de Jérusalem, ceux qui l'accompagnèrent et qui le suivirent. L'unique merveille que nous envisagions dans cet événement, c'est qu'il a été prédit. Nous renvoyons à un autre chapitre l'exil, la captivité, et la dispersion des Juifs.

David a prophétisé cette ruine de Jérusalem dans le psaume 68, où il décrit avec tant de clarté les souffrances et la mort du Messie. Il annonce aux auteurs d'un si noir forfait que *leur* (1) *habitation sera déserte et inhabitée.* Jésus-Christ répéta cette prophétie, et

(1) Dan. 2, 21, 22.
(2) Dan. 2, 20.
(3) Deuter. 28, 49 et seq.

(1) Ps. 68, 26.

en détermina le sens, lorsqu'après avoir déploré les maux que Jérusalem devait éprouver, il ajouta ces paroles: *Voilà que* (1) *votre maison va devenir déserte.* Mais quelque claire que soit cette prophétie, nous en avons une autre plus convaincante dans l'ancien Testament; et il n'est pas temps encore d'examiner celles que Jésus-Christ a faites.

Daniel s'était mis en prières pour implorer sur lui et sur le peuple d'Israël la miséricorde divine. A ne juger de l'objet de ses vœux que par le premier sens qu'offre son discours, il paraissait ne demander que la fin de l'esclavage des Juifs dans la Chaldée, leur retour dans la Terre-Sainte, le rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem. Mais la réponse que lui apporta un ange, pour le consoler, prouve que ses désirs s'élevaient plus haut, et qu'il demandait une plus haute délivrance, déjà prédite par les prophètes, comme celle dont Jérémie avait fixé la date à la soixante-dixième année.

Écoutez ces paroles (2), lui dit-on, *et comprenez cette vision. Soixante-dix semaines ont été déterminées sur votre peuple et sur la ville sainte, afin que la prévarication soit consommée, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que les visions et les prophéties soient accomplies, que la justice éternelle vienne* sur la terre, *et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sachez donc et remarquez bien ceci. Depuis l'ordre* qui sera donné *pour que Jérusalem soit rebâtie jusqu'au Christ, chef* de mon peuple, *il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; et les places et les murailles* de la ville *seront bâties de nouveau dans des temps difficiles. Et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort; et le peuple qui le doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple avec son chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire. Elle finira par une ruine entière; et la désolation qui a été résolue continuera après la fin de la guerre. Il confirmera avec plusieurs son alliance dans une semaine; et dans le milieu de cette semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis. L'abomination de la désolation sera dans le temple; et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.*

Rien ne prouve mieux que cet oracle célèbre combien notre controverse avec les incrédules est indépendante des questions qu'on a tant de fois agitées sur le sens des prophéties. Il s'en présente deux sur celle-ci : l'une qui partage les interprètes chrétiens; nous aurons occasion de la traiter avec plus d'étendue dans la seconde partie de cet ouvrage; l'autre entre les Chrétiens et les Juifs. Les interprètes ne s'accordent pas sur le commencement et la fin des soixante-dix semaines. Les Juifs prétendent qu'il ne s'agit pas dans cet oracle de Daniel de l'arrivée et de la mort du Messie.

On a souvent observé que Dieu n'a pas permis qu'une preuve si décisive contre les Juifs pût être obscurcie par des disputes de critique et de chronologie. En effet, que le commencement des soixante-dix semaines soit fixé à l'édit accordé par Artaxerxès Longuemain à la prière d'Esdras, ou à celui que Néhémias obtint de ce prince; qu'il ait été associé à l'empire par son père Xerxès, ou qu'il ne l'ait pas été, alternative qui augmente ou qui diminue les années de son règne; que les semaines de Daniel soient composées d'années (1) solaires ou lunaires, les Juifs sont également confondus, et le triomphe du christianisme est complet, quelque sentiment qu'on embrasse. Nous n'avons besoin contre les Juifs que de ces deux raisonnements, aussi victorieux qu'ils sont simples. 1° Les soixante-dix semaines de Daniel sont écoulées. Or, le Messie a dû arriver avant qu'elles finissent. Donc il est déjà arrivé. 2° La ville et le temple de Jérusalem ont été détruits par les Romains. Les sacrifices de la loi mosaïque ont été abolis. Or, suivant cet oracle, la venue du Messie a dû précéder ces événements. Donc, encore une fois, il est arrivé.

Il était digne de la majesté de Dieu et de sa bonté

(1) Matth. 23, 38. Luc. 13, 35.
(2) Dan. 9, 23, et seq.

(1) Les incrédules peuvent demander pourquoi on veut les obliger à croire que les 70 semaines de Daniel sont un espace de 490 ans. La réponse à cette question est que le terme original qui répond à celui par lequel nous exprimons le nombre de sept jours ne signifie en général qu'un nombre septénaire qui peut s'appliquer à tout espace de temps; de là vient que quelques Juifs, pour éluder cet oracle, ont voulu l'expliquer de semaines décennales ou de dix années chacune, de semaines jubilaires ou de cinquante années chacune, de semaines séculaires ou de cent années chacune : en quoi néanmoins ils n'ont pour eux aucun exemple ni de l'Écriture ni de quelque autre auteur ancien; et ils contredisent, comme nous l'allons voir, le texte de Daniel. Mais la semaine, *hebdomas,* ou le nombre septénaire, s'applique dans la langue hébraïque aux années comme aux jours. *Vous compterez*, est-il dit au Lévitique 25, 8, *sept semaines d'années qui font ensemble 49 ans.* Aristote chez les Grecs, et Varron chez les Latins nous fournissent des exemples de pareilles semaines. Il est évident que le prophète n'a pu parler de semaines de jours. Les événements qu'il prédit sont trop reculés au-delà du terme de 490 jours. Il semble même que, pour mieux lever cette équivoque, il fasse mention dans le chapitre suivant des trois semaines de jours, pendant lesquelles il jeûna : *In diebus illis ego Daniel lugebam trium hebdomadarum diebus.* 10, 2. L'on a lieu de croire, qu'il a voulu distinguer ces semaines de jours des semaines d'années dont il avait parlé auparavant. De plus ces 70 semaines lui ont été annoncées à l'occasion des 70 années que devait durer la captivité des Juifs à Babylone. Il est aisé de sentir le rapport entre cet espace de temps, qui faisait l'objet des méditations du prophète, et ce même espace multiplié par le nombre de sept, que l'ange lui révèle. C'est comme s'il lui disait 70 ans d'esclavage ont été marqués au peuple juif. Il y en aura sept fois davantage ou 490 ans, jusqu'à la délivrance plus précieuse qui lui est promise. Enfin il ne peut être question de semaines ou décennales, ou jubilaires, ou séculaires, telles qu'il a plu à quelques Juifs de les imaginer. Les semaines de Daniel ont dû être écoulées avant le siége et la prise de Jérusalem, avant l'abolition des sacrifices mosaïques, avant la dispersion des Juifs. Or, elles ne le seraient pas même encore, s'il s'agissait d'un espace aussi long, qui n'a été proposé que pour se débarrasser d'une prophétie dont la destination manifeste est de fixer les vœux et l'attente des Israélites sur la venue du Messie.

pour les hommes, de leur faciliter l'étude et l'intelligence d'une des principales preuves de la Religion. C'est par ce motif que, voulant donner une date certaine de l'arrivée du Messie, il a attaché cette date, non à des supputations embrouillées ou à des faits susceptibles de contestation, mais à des événements connus et avoués de tout le monde, comme la prise et la ruine de Jérusalem, l'abolition des sacrifices de l'ancienne loi, ou à un signe qui n'est pas moins évident, je veux dire la fin des soixante-dix semaines, personne ne pouvant douter qu'elles ne soient écoulées depuis longtemps.

Si la victoire sur les Juifs n'est pas difficile, celle sur les incrédules l'est encore moins. Que faut-il prouver contre eux? Que Daniel a été un véritable prophète, et qu'il a prédit des événements qu'il n'a pu savoir que par une lumière divine. C'en est assez pour les confondre, quand même il ne serait pas question dans le texte que nous avons rapporté de l'arrivée du Messie. Or, n'est-il pas de la dernière évidence qu'au moins le siége de Jérusalem par les Romains avec toutes ses suites est renfermé dans la prophétie de Daniel. Lorsqu'elle a été faite, cette ville n'était pas encore rebâtie; et c'est déjà une première prédiction que d'avoir annoncé son rétablissement. C'en est une seconde plus merveilleuse encore que d'avoir prédit la nouvelle destruction de Jérusalem, qui ne devait arriver qu'après plus de cinq siècles. Daniel voit le peuple et son chef auteurs de cette destruction. Il voit le temple enveloppé avec la ville dans une même ruine, si entière du reste et si irréparable, qu'il la compare, selon la force du texte original, à un déluge qui couvre et qui submerge la terre. Il voit que la désolation des Juifs n'est pas terminée par la guerre où ils ont été vaincus. L'abomination de la désolation est dans le lieu saint, et la désolation continue jusqu'à la fin des siècles. Tout cela s'est accompli, lorsque les Romains conduits par Titus, et cessant de ménager les Juifs, dont ils voulaient punir la rébellion, introduisirent dans la Terre-Sainte l'abomination de la désolation, en y déployant leurs enseignes, qui représentaient leurs dieux et les empereurs objet de leur adoration; lorsqu'après s'être emparés de Jérusalem, ils la rasèrent jusqu'aux fondements, et brûlèrent ce temple auquel le culte judaïque était attaché. L'accomplissement de cette prophétie subsiste encore à nos yeux par la désolation du peuple juif, qui a toujours duré depuis leur défaite, et dont ils n'ont aucun espoir de se relever.

Je sais que le chevalier Marsham, auteur d'un Canon chronologique estimé par quelques savants, réprouvé par les autres, fait (1) finir les soixante-dix semaines de Daniel longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, et qu'il ne voit que la persécution d'Antiochus dans les malheurs annoncés aux Juifs par cette prophétie. Une telle explication ferait triompher les Juifs, et nous enlèverait l'avantage de montrer dans ces paroles à Porphyre et aux autres incrédules une prédiction accomplie après le temps des Machabées. Mais pour juger de cette explication, je prie seulement nos incrédules de se rappeler ce qu'ils ont lu dans toutes les histoires, et je m'en rapporte ensuite à leur bonne foi.

La désolation prédite par Daniel a ces deux caractères : elle détruit entièrement la ville et le temple de Jérusalem ; elle ne finit pas avec la guerre, et doit durer jusqu'à un temps dont le prophète ne marque pas la fin. Trouve-t-on ces deux caractères dans la persécution qu'Antiochus fit aux Juifs? Il entra à la vérité avec son armée dans Jérusalem, qui ne lui fit aucune résistance. Il pilla la ville et le temple. Il plaça sur l'autel du Dieu vivant l'idole de Jupiter Olympien. Il exerça d'affreuses cruautés contre les Juifs fidèles à leur loi. Mais des pillages et des profanations ne sont pas une ruine totale. La ville ne fut brûlée qu'en partie. Le temple subsista dans son entier. L'un et l'autre reprirent bientôt après leur première splendeur, et le lieu saint souillé par Antiochus fut purifié par Judas Machabée. Cette désolation fut courte. Les victoires de Judas et de ses frères rendirent aux Juifs non-seulement l'exercice tranquille de leur religion, mais une parfaite liberté, en les affranchissant de toute domination étrangère. La désolation ne dura donc pas (1) après la guerre, ou, pour mieux dire, elle finit auparavant; et de quelque façon qu'on envisage celle qui est annoncée par Daniel, il est impossible de méconnaître la destruction de Jérusalem par les Romains, et l'état déplorable du peuple juif, suite encore subsistante de cette destruction.

Cette preuve historique et facile à comprendre réfute suffisamment l'interprétation du chevalier Marsham. Mais elle a beaucoup d'autres défauts, que je me contenterai d'indiquer en peu de mots pour ne pas m'écarter trop de mon sujet.

1° Il suppose que cette révélation fut faite à Daniel la vingt-unième année de la captivité des Juifs dans la Chaldée; d'où il conclut que les quarante-neuf ans qui restaient jusqu'au rétablissement de ce peuple par les ordres de Cyrus forment les sept premières semaines qu'il trouve dans la prophétie : *Ab exitu*

(1) Can. Chron. secul. 18, p. 610 et seq.

(1) Le sens que le chevalier Marsham donne à ces paroles détruirait cette preuve, s'il était vrai. Car, au lieu de rendre ainsi le texte original, *la désolation résolue durera encore après la fin de la guerre ;* il traduit au contraire : *Elle ne durera que jusqu'à la fin de la guerre : Usque ad finem belli decisæ desolationes.* Mais la suite de la prophétie dément cette explication. Car elle finit par ces paroles : *La désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin.* Ce qui prolonge la durée de cette désolation beaucoup au-delà du temps où Jérusalem et son temple furent ruinés. D'ailleurs le sens que Marsham attribue à Daniel serait manifestement faux. La désolation causée au peuple juif par Antiochus finit par les victoires de Judas Machabée. Mais la guerre dura longtemps après. Elle ne fut terminée que lorsque les rois de Syrie, successeurs d'Antiochus Epiphane, reconnurent l'indépendance de la nation juive et l'autorité légitime des princes asmonéens.

sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem (1) ; et que ces deux espaces de temps joints ensemble sont les soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie. Or, il est constant que (2) *ce Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes,* qui était *à la première année de son règne sur la Chaldée*, lorsque cette révélation arriva, est le prince connu dans l'histoire profane sous le nom de Cyaxare, oncle et prédécesseur immédiat de Cyrus dans l'empire d'Orient, le même dont il est dit aux versets 30 et 31 du 5e chapitre de Daniel, qu'*il commença son règne dans Babylone, âgé de 62 ans, après la mort de Balthazar;* le même qui fit jeter, malgré lui, Daniel dans la fosse aux lions, et lui rendit ensuite ses bonnes grâces, dont il lui avait donné auparavant des témoignages si éclatants; le même enfin dont il est dit au verset 28 du 6e chapitre de Daniel, que ce prophète *vécut jusqu'à son règne, et à celui de Cyrus,* son successeur. Il ne restait donc pas quarante-neuf ans depuis le temps de cette révélation, qui arriva la première année du règne de Darius le Mède à Babylone, jusqu'à celui du rétablissement des Juifs par les ordres de Cyrus. Cet événement au contraire était sur le point d'arriver. Les soixante-dix semaines touchaient à leur fin ; et Marsham cherche inutilement dans l'édit de Cyrus, pour le retour des Juifs, le terme des sept premières semaines, qu'il juge à propos de séparer, par une époque particulière, des soixante-deux autres qui les suivent dans la prophétie de Daniel. Si la preuve même qu'il apporte de cette date de 21 ans, méritait quelque attention, elle se tournerait contre son système. Il prétend (sans aucune apparence à la vérité) que cette date est exprimée par le jeûne de Daniel qui dura *trois semaines de jours*, raconté aux versets 1 et 2 du 10e chapitre. Ce jeûne arriva *la troisième année du règne de Cyrus*, verset 1 du même chapitre. Ce n'est donc pas la vingt-unième année de la captivité des Juifs à Babylone, et quarante-neuf ans avant leur rétablissement par les ordres de Cyrus, que Daniel a eu sa révélation.

2° Tout lecteur attentif et sincère conviendra que les soixante-dix semaines annoncées à Daniel font un espace continu et successif ; et qu'il faut par conséquent trouver 490 années depuis le temps où ces semaines commencent jusqu'à celui où elles finissent. Marsham est bien éloigné de ce compte dans le labyrinthe de calculs où il s'égare. Je ne lui conteste pas, comme j'aurais droit de le faire, les deux époques différentes qu'il choisit pour le commencement des septs premières, et pour celui des soixante-trois suivantes, quoiqu'il soit évident que les sept et les soixante-deux semaines, et enfin la dernière dont il est parlé, verset 27 du chapitre 9, formant toutes (3) ensemble les soixante-dix semaines d'abord exprimées, commencent à l'*ordre donné pour rebâtir Jérusalem* : *Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ erunt..... Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ.* D'où il suit que ni les sept premières semaines, qu'il détache contre toute raison des autres, n'ont pu commencer à la révélation de Daniel, ni les soixante-trois suivantes, à la ruine du temple et de la ville de Jérusalem sous Nabuchodonosor. Je demande seulement au chronologiste anglais qu'il me montre dans l'interprétation qu'il adopte un espace continu et successif de 490 années. Il ne le peut, et aussi ne le tente-t-il pas. Le plus long intervalle qu'il découvre est de 444 ans, c'est-à-dire de soixante-trois semaines et demi, depuis la première destruction du temple de Jérusalem, jusqu'à sa purification par Judas Machabée. Ainsi, les soixante-dix semaines, si exactement supputées par Daniel, réduites à leur juste valeur par son interprète, n'en font plus que 63 ; 443 ans font autant que 490. Les sept semaines nommées les premières commencent 21 ans plus tard que les soixante-trois qui les suivent. Celles-là sont comprises dans celles-ci, et ce n'est que par ce double emploi qu'on vérifie le compte des soixante-dix semaines. Est-ce donc là cette sagacité, cette justesse de raisonnement tant vantées par les partisans du chevalier Marsham ? Et ne vaudrait-il pas mieux dire ouvertement que Daniel, ou plutôt l'ange qui lui parlait, s'est trompé, que de recourir à un pareil dénouement, pour concilier son discours avec la vérité de l'histoire et avec la chronologie ?

3° L'auteur anglais fait partout une violence manifeste aux paroles de Daniel, pour les ramener à son sens. *Le Christ, ce chef* auquel les sept premières semaines se terminent selon lui, est Cyrus, roi des Perses, qui délivra les Juifs de leur captivité, ou, si l'on aime mieux, Zorobabel et le grand-prêtre Josué, appelés tous les deux par le prophète Zacharie, 4, 14,

(1) Dan. 9, 25.

(2) Dan. 9, 1, 2.

(3) Cette décomposition d'un nombre total en plusieurs nombres partiels n'est pas sans exemple parmi les Hébreux. Nous lisons dans Ézéchiel, 45, 12, que *vingt sicles, vingt-cinq sicles et quinze sicles*, en tout soixante sicles, *font la mine*. Nous avons vu plus haut le même Daniel exprimer trois ans et demi *par un temps, deux temps, et la moitié d'un temps*, c'est-à-dire une année, deux années et une demi-année, ce qui a été imité par S. Jean dans l'Apocalypse. Il n'est donc pas nécessaire de chercher la raison qui a pu engager Daniel à partager le nombre d'abord proposé de soixante-dix semaines en trois ; savoir, sept, soixante-deux, et une. Marsham n'a pas dû se prévaloir de cette division, pour séparer les sept premières des suivantes. Cependant il y a sur cela une conjecture assez plausible. Daniel compte d'abord sept semaines, parce que la réédification de Jérusalem fut entièrement achevée dans les quarante-neuf premières années. Il compte ensuite soixante-deux semaines, parce que le Messie parut et fut installé dans ses fonctions après ce temps écoulé. Il compte une dernière semaine, parce que ce fut dans les sept années qui terminèrent les 490, que le Messie exerça son ministère, qu'il fut mis à mort, que les sacrifices de l'ancienne loi furent abolis, et que son alliance fut confirmée avec un grand nombre de Juifs convertis par ses apôtres. Chaque terme est marqué par son événement. Mais, quoi qu'il en soit du motif de cette partition, elle ne saurait jamais diminuer l'intégrité du nombre des soixante-dix semaines.

les enfants de l'onction, pour avoir contribué, chacun selon son pouvoir, au rétablissement du temple de Jérusalem. Bientôt après, le même Christ, dont la mort est prédite, *occidetur Christus,* n'est plus une personne : c'est le temple même souillé par Antiochus, et les sacrifices interrompus. Cette *consommation* et cette *expiation du péché,* cet *accomplissement final des prophéties,* cette *arrivée de la justice éternelle*, caractères si énergiques et si distinctifs du Messie, tout cela n'est, aux yeux de Marsham, que le retour des Juifs dans leur patrie, après un exil qu'ils avaient mérité par leurs péchés; retour prédit par les prophètes, et qui a fait éclater la justice de Dieu : en quoi cet écrivain, outre l'abus des termes, se trompe doublement; et contre la vérité, puisque le retour des Juifs fut l'effet de la miséricorde, et non de la justice divine; et contre ses propres principes, puisque dans ce verset il s'agit de ce qui devait arriver à la fin des soixante-dix semaines : *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt..... ut consummetur prævaricatio..... et adducatur justitia sempiterna,* etc. Au lieu que le rétablissement des Juifs arrive, suivant Marsham, à la fin des sept premières semaines, c'est-à-dire, au commencement du règne de Cyrus. Celui *qui doit confirmer son alliance avec plusieurs dans une semaine,* est Antiochus Epiphane, qui, dans les sept premières années de son règne, épargna les Juifs et leur temple. Voilà ce que Marsham appelle confirmer une alliance.

C'en est assez pour démontrer que les conjectures ni les calculs de cet auteur ne peuvent faire remonter jusqu'au temps d'Antiochus Epiphane et des Machabées l'accomplissement de cette prédiction de Daniel. Nous prouverons dans la suite aux incrédules qu'elle a été véritablement accomplie dans le temps de Jésus-Christ. Nous leur exposerons alors les diverses opinions des critiques qui se sont exercés sur la fameuse question des soixante-dix semaines, pour en déterminer le commencement et la fin. Il leur sera permis de choisir celle de ces opinions qui leur paraîtra la plus vraisemblable; et s'ils rencontrent partout des difficultés à peu près égales, ils s'assureront au moins qu'une différence de quelques années (car c'est à quoi se réduit tout ce partage de sentiments) ne peut rendre équivoque une prophétie liée à des faits aussi connus que la mort de Jésus-Christ, l'établissement de sa nouvelle alliance, l'abolition des sacrifices de l'ancienne loi, la ruine entière de la ville et du temple de Jérusalem.

La même prédiction que nous venons de voir dans l'ancien Testament se trouve dans le nouveau; et Jésus-Christ, qui a cité la prophétie de Daniel contre la ville et le temple de Jérusalem, lui a donné un nouvel éclat, en y ajoutant des circonstances qui n'étaient pas encore prédites. Il a parlé des malheurs de Jérusalem en quatre occasions.

La première, lorsque, entrant dans cette ville au milieu des acclamations de ses habitants, il ne put retenir *ses larmes sur elle, et s'écria : Ah* (1) *si tu connaissais en ce jour la paix que je viens t'apporter ! Mais tout cela est caché à tes yeux. Il viendra des jours sur toi. Tes ennemis feront autour de toi une circonvallation. Ils t'environneront, et te serreront de tous côtés. Ils te renverseront par terre avec tes enfants qui sont au milieu de toi. Ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps de ta visite.*

Dans une autre occasion Jésus-Christ, indigné de la malice et de l'hypocrisie des Pharisiens, leur déclara que tout (2) le sang des justes répandu sur la terre depuis Abel jusqu'à Zacharie, fils de Barachie, avec celui des prophètes et des sages qu'il leur enverrait lui-même, et qu'ils mettraient à mort, leur serait redemandé; et que cette vengeance retomberait sur la génération qui vivait alors; et il ajouta ces paroles rapportées également dans l'Evangile (3) de S. Luc : *Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. Voilà que votre maison va devenir déserte.*

En troisième lieu, les disciples de Jésus-Christ voulant lui faire admirer la superbe structure du temple, il leur répondit (4) : *Vous voyez cet édifice, il n'y restera pas pierre sur pierre.* Interrogé ensuite sur le temps et les signes avant-coureurs de cet événement, il les avertit qu'il s'élèverait d'abord de faux christs et des prophètes séducteurs, que des bruits de guerre se répandraient partout, que les nations s'armeraient les unes contre les autres; que ce fléau serait suivi de pestes, de famines, de tremblements de terre; qu'ils seraient eux-mêmes persécutés et livrés à la mort en haine de son nom; et qu'ils connaîtraient enfin la ruine prochaine et inévitable de Jérusalem, lorsqu'ils verraient l'abomination de la désolation prédite par Daniel, placée dans le lieu saint, ou comme S. Marc s'exprime, *dans l'endroit où elle ne doit pas être*, ce qui est encore expliqué plus clairement dans S. Luc par (5) *l'investissement de Jérusalem.* En effet, les approches de l'armée romaine, et l'assiette de son camp autour de cette ville, firent paraître pour la première fois dans la Terre-Sainte, et surtout auprès d'un lieu consacré au culte du Seigneur, les enseignes romaines, qui étaient de véritables idoles. Jusqu'alors on avait épargné aux Juifs cet odieux spectacle. Dès ce moment les chrétiens devaient comprendre que l'arrêt prononcé contre ce peuple allait s'exécuter. On les avertissait de ne plus différer leur fuite, et de sortir précipitamment d'une ville condamnée à périr. Il ne manquait à une prédiction si détaillée que le temps de son accomplissement. Jésus-Christ le fixa, en as-

(1) Luc. 19, 41 et seq.
(2) Matth. 23, 34 et seq.
(3) Luc. 13, 34.
(4) Matth. 24. Marc. 13. Luc. 21.
(5) Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Luc. 21, 20.

surant que la génération qui vivait alors ne passerait pas avant que tout ce qu'il avait prédit ne fût accompli.

Quatrièmement enfin, Jésus-Christ, entendant les soupirs et les lamentations des femmes qui l'accompagnaient au supplice, se tourna vers elles, et leur dit (1) : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi; mais pleurez plutôt sur vous et sur vos enfants. Car les jours viendront où l'on dira : Heureuses les femmes stériles, dont les entrailles n'ont point engendré, et dont les mamelles n'ont pas allaité.*

Il résulte de ces quatre prophéties que Jésus-Christ a prédit avec évidence la destruction totale de Jérusalem et de son temple, les événements qui devaient la précéder, et le temps où elle arriverait. Si les incrédules veulent maintenant s'assurer de l'exécution de toutes ces prophéties, qu'ils ouvrent les historiens. Ils y verront que peu de temps après la mort de Jésus-Christ et avant la dernière calamité des Juifs, cette nation, qui depuis plusieurs siècles paraissait désabusée de tous les faux prophètes, et n'en voyait plus paraître, fut tout à coup inondée d'un déluge d'imposteurs qui s'attribuèrent le nom de Messie, et s'attirèrent beaucoup de prosélytes. C'est le premier signe que Jésus-Christ avait donné à ses disciples, et une preuve, pour le dire en passant, que la nation était persuadée de la venue prochaine du Messie. Ils y verront les malheurs publics annoncés par Jésus-Christ, les guerres civiles et étrangères qui désolèrent l'empire Romain dans toutes ses parties, les famines, les maladies contagieuses, les tremblements de terre, et les autres fléaux qui l'affligèrent : c'est le second signe qu'il donna à ses disciples. Ils y verront la persécution déclarée au christianisme naissant, et les supplices inouis que souffrirent les chrétiens : c'est le troisième. La précaution que prirent les fidèles renfermés dans Jérusalem, d'en sortir aux approches de l'armée romaine, et de se retirer à Pella, ville située dans un pays (2) montueux : c'est le quatrième. La circonvallation que Titus fit faire autour de Jérusalem : c'est le cinquième. Ils y verront qu'après la prise de cette ville, toute la vigilance de Titus et son autorité sur ses soldats ne purent la préserver de l'incendie qui la réduisit en cendres, et consuma le temple où il ne resta pas pierre sur pierre : c'est ce que Jésus-Christ en avait prédit. Ils y verront enfin que depuis cette prédiction quarante ans s'étaient à peine écoulés ; et qu'ainsi la même génération qui l'avait entendue la vit accomplie. Quelle plus parfaite conformité peuvent-ils désirer entre des prophéties et les événements ?

Il y a deux questions à proposer sur cette prédiction. La première, si elle a pu être faite sans une lumière divine. La seconde, si elle a précédé l'événement.

On dira peut-être sur la première que Jésus-Christ savait l'impatience avec laquelle les Juifs supportaient un joug étranger, et l'espoir dont ils se flattaient de commander un jour à ceux qui leur donnaient des lois ; qu'il lui était facile de prévoir que ces dispositions les entraîneraient tôt ou tard dans une révolte, qui ne pouvait manquer de leur être fatale, par l'extrême disproportion de leurs forces avec celles des Romains.

Je veux que cette révolte fût vraisemblable, quoiqu'il n'y eût aucune raison de penser que les Juifs, qui avaient si longtemps obéi aux Perses et aux Macédoniens, dussent se soulever contre les Romains, dont la puissance était plus formidable, et qui ne les inquiétaient pas sur leur religion. Il fallait, ce semble, d'autres motifs pour les exciter à une guerre si périlleuse, ou plutôt si téméraire, qu'une disposition ancienne parmi eux, et qui ne les avait pas empêchés de reconnaître plusieurs fois la domination d'un peuple idolâtre. Mais accordons une vraisemblance sur le fond, qui pourrait être contestée. La trouvera-t-on dans ce détail de circonstances que Jésus-Christ a prédites ? dans les prestiges et les progrès des séducteurs que les Juifs paraissaient si peu disposés à recevoir ? dans les tremblements extraordinaires dont la terre fut agitée? dans les fréquents ravages de la peste et de la famine ? dans ces guerres si funestes à l'empire romain ? dans les horreurs où fut réduite Jérusalem assiégée par Titus ? dans la démolition entière de cette ville et de son temple ? dans le temps enfin où tout cela devait être accompli ? Des connaissances sur l'avenir si précises et si détaillées sont-elles du ressort de l'esprit humain ? Et en attendant que les incrédules respectent comme Dieu celui qui parle à Jérusalem avec la tendresse d'un père, et l'autorité d'un juge suprême, peuvent-ils méconnaître la divinité de sa mission ?

La seconde question est encore plus aisée à résoudre. Il est démontré que cette prophétie de Jésus-Christ a précédé l'événement, 1° par la retraite des chrétiens qui se trouvaient à Jérusalem, lorsque l'armée romaine en fit les approches. Ils connaissaient donc la prophétie qui leur avait donné ce signal de leur fuite. Les historiens ecclésiastiques conviennent qu'ils ne durent leur salut qu'à la promptitude avec laquelle ils exécutèrent l'ordre qu'ils avaient reçu. 2° Par le temps où les trois évangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, furent composés et répandus parmi les fidèles. L'histoire ecclésiastique atteste également que la publication de ces Evangiles précéda même de plusieurs années la prise de Jérusalem. Le seul Evangile de S. Jean, où il n'est rien dit de cet événement, est d'une date postérieure.

Ce serait sans raison et contre toutes les règles de l'équité, que les incrédules rejetteraient le témoignage des auteurs qui nous apprennent des faits si positifs. Ils étaient presque à la source de ce qu'ils ont écrit. Indépendamment de leur témoignage qui n'a rien d'incertain, les incrédules ne peuvent nier que les Evangiles que nous lisons n'aient été, dès le

(1) Luc. 23, 28 et seq.
(2) Tunc qui in Judæâ sunt fugiant ad montes. Matth. 24, 16. Marc. 13, 14. Luc. 21, 21.

premier siècle du christianisme, des ouvrages publics, non-seulement parmi les fidèles, mais parmi les Juifs et les gentils. Il n'est pas moins constant que personne ne s'est jamais inscrit en faux contre la narration des évangélistes, en particulier sur la prophétie qu'ils attribuent à Jésus-Christ. Cependant ils citent pour témoins, outre les apôtres qui ont signé de leur sang leur déposition, les Scribes et les Pharisiens, ses plus mortels ennemis, tout le peuple qui l'entourait à son entrée dans Jérusalem, ses propres bourreaux, et tous ceux que la curiosité ou la compassion avait attirés auprès de lui, lorsqu'il déclara aux femmes de Jérusalem quel devait être l'objet de leurs pleurs. Rien n'était plus notoire qu'une prophétie si souvent répétée et entendue par un si grand nombre de témoins non suspects. Elle n'a donc pas été supposée ; elle n'a pu même l'être par les évangélistes : et quand nous ne serions pas assurés que leurs ouvrages ont paru avant le siége de Jérusalem, nous le serions de la vérité de l'oracle qu'ils mettent dans la bouche de Jésus-Christ. Les deux difficultés qui pouvaient suspendre l'acquiescement des incrédules sont pleinement levées ; et il ne leur reste que de rendre hommage à une religion confirmée par des preuves si décisives.

CHAPITRE IX.

Vains efforts de l'empereur Julien pour s'opposer à l'accomplissement de cette prophétie.

La prophétie de Daniel et celle de Jésus-Christ contre Jérusalem ne se terminaient pas à la ruine de cette ville et de son temple par les Romains. Elles prédisaient encore que cette ruine serait éternelle et irréparable. Si Jésus-Christ s'était contenté d'assurer qu'il ne resterait pas pierre sur pierre à Jérusalem et à son temple, ces paroles auraient pu laisser quelque espérance que l'un et l'autre, après avoir été détruits jusqu'aux fondements, seraient un jour rebâtis, comme ils l'avaient déjà été. Mais il avait ajouté *que les Juifs demeureraient captifs* (1) *parmi tous les peuples, et que Jérusalem serait foulée aux pieds des Gentils, jusqu'à ce que les temps des nations fussent accomplis,* ce qui était visiblement prolonger l'abaissement des Juifs jusqu'à ce qu'ils se réunissent dans la même foi avec les autres nations, et mettre conséquemment un obstacle insurmontable au rétablissement de la Jérusalem terrestre et de son temple. Il avait d'ailleurs rapporté sa prophétie à celle de Daniel ; et il était clair dans celle-ci que la désolation de Jérusalem, loin *de finir avec la guerre,* comme les autres malheurs de ce genre, devait *durer jusqu'à la fin et à la consommation* des siècles. *Les sacrifices* offerts dans cette ville devaient être *abolis* par la même prédiction. Une nouvelle *alliance,* dont une *justice éternelle* serait et le fruit et le sceau, devait prendre la place de l'ancienne ; et le culte judaïque étant proscrit sans retour, il n'était plus possible qu'une ville et un temple, qui avaient une liaison nécessaire avec ce culte, fussent rétablis.

(1) Luc. 21, 24.

C'est dans ce sens que les chrétiens ont toujours entendu la prophétie de leur maître. Les Juifs ne l'ignorent pas ; et Dieu a permis qu'ils aient eu l'occasion la plus favorable de convaincre de faux cette prophétie, afin que l'inutilité de leurs efforts en rendît la vérité plus éclatante. On sent que je veux parler du rétablissement du temple de Jérusalem commencé par les ordres de l'empereur Julien, et abandonné ensuite malgré toute la puissance de ce prince, et son extrême passion de venir à bout de cette entreprise. J'avoue que c'est un miracle plutôt qu'une prédiction ; et qu'à ne considérer cet événement qu'en lui-même, il ne devrait pas trouver place dans un ouvrage destiné aux seules prophéties. Mais il a un rapport trop manifeste avec les oracles de Daniel et de Jésus-Christ, pour ne pas le mettre à leur suite. Il en est même l'accomplissement et la confirmation. Il justifie la parole de Dieu, et fait connaître aux incrédules que les prodiges ne coûtent rien au Tout-Puissant, quand ils deviennent nécessaires à l'exécution d'une prophétie.

L'empereur Julien, ennemi d'autant plus implacable du christianisme qu'il en était déserteur, le combattait par un nouveau genre de persécutions. On ne voyait pas paraître sous son nom de ces édits sanglants qui avaient élevé autrefois des échafauds et allumé des buchers pour les chrétiens. Ce n'est pas qu'il ne vît couler leur sang avec plaisir, et que sa feinte clémence ne se démentît quelquefois par des actions qui trahissaient son caractère naturellement cruel. Mais l'expérience lui avait appris que les supplices ordonnés par les lois impériales n'avaient servi qu'à multiplier les chrétiens. Il voulait essayer si l'avilissement pourrait faire ce qu'on avait tenté sans succès par la force et par la violence. Il voulait enlever au christianisme le respect et la vénération des peuples, persuadé qu'une religion tombée dans le mépris perdrait le plus grand nombre de ses sectateurs, et n'en acquerrait plus de nouveaux. C'est dans ce dessein qu'il avait défendu aux chrétiens d'enseigner et même d'étudier dans les écoles publiques les lettres humaines, regardant l'ignorance comme la ruine de toute religion. Il avait voulu de même relever le paganisme de l'opprobre dont l'avaient couvert les savants apologistes du christianisme. Disciple de Jamblique et de Porphyre, il avait converti la mythologie si décriée par nos auteurs en un recueil d'allégories. Tous ces dieux adorés par les idolâtres n'étaient, selon lui et selon les sophistes ses favoris, que des symboles et des attributs de la divinité souveraine.

Une association avec les Juifs entrait dans son système politique sur la religion. Il ne devait pas aimer un peuple qui faisait depuis tant de siècles une profession constante de ne servir qu'un seul Dieu, et d'abhorrer le culte des idoles. Mais, soit qu'il ne désespérât pas de concilier leur créance avec ses

idées, soit qu'il jugeât plutôt que le meilleur moyen d'anéantir le christianisme était d'accorder d'abord le libre exercice de toutes les religions, il forma le projet de rétablir leur temple, et de les mettre en état d'y offrir les mêmes sacrifices qu'autrefois. Une vue plus profonde et plus conforme à sa haine envenimée contre le christianisme l'excitait encore à cette entreprise. Il savait ce que les chrétiens publiaient de l'anathème irrévocable prononcé contre le temple de Jérusalem. Il se flattait d'annuler cet anathème, et de montrer ainsi aux yeux de l'univers la fausseté des prophéties dont le christianisme s'autorisait.

Ammien Marcellin, grand admirateur de ce prince, ne lui prête dans cette entreprise d'autre motif que le désir d'éterniser (1) sa mémoire par un monument magnifique. Nous croyons sans peine que ce fut un des motifs de Julien, dont l'orgueil est assez connu, quoiqu'il affectât les dehors d'une modestie philosophique. Mais s'il n'avait voulu que faire éclater sa magnificence, pourquoi préférer à tout autre ouvrage le rétablissement du temple de Jérusalem? Combien d'édifices ou plus utiles à l'empire, ou plus convenables pour lui-même, eût-il pu entreprendre? S'il alla chercher une nation généralement méprisée, pour lui rendre son temple détruit par un empereur romain, et rétablir un culte qui ne pouvait lui plaire, il eut sans doute un autre dessein que de construire pour la gloire de son règne un superbe bâtiment. Il choisit un ouvrage qui devait selon lui imprimer au nom de Jésus-Christ une tache ineffaçable. Il unit sa haine à celle des Juifs contre le christianisme, assuré du triomphe de l'idolâtrie, s'il pouvait décréditer la seule religion qu'elle redoutât.

Les Juifs invités par l'empereur accoururent de toutes parts dans la Palestine. Ce n'était plus pour eux le temps, ni d'un Adrien, leur persécuteur, qui n'avait bâti à la place de Jérusalem une nouvelle ville que pour lui donner (2) son nom, et la dédier à de fausses divinités, ni d'un Constantin, qui par un autre principe s'était opposé au rétablissement de leur temple. Ils trouvent dans le maître du monde un protecteur aussi libéral que puissant. Ils touchent au moment de voir renaître de ses ruines ce temple si cher à leurs désirs et si nécessaire à leur religion. Un des principaux officiers (3) de l'empire est chargé de la conduite de cet ouvrage. Le gouverneur de la province a ordre de se joindre à lui. Les préparatifs sont immenses, tels qu'on doit les attendre d'un empereur qui commande, et d'une nation entière qui le seconde. On commence par arracher ce qui restait des anciens fondements. On travaille à leur en substituer de nouveaux. Qui n'eût dit alors que Jésus-Christ était un faux prophète? Et que ne diraient pas aujourd'hui les incrédules, si le même spectacle se renouvelait? C'étaient là les bornes que Dieu avait marquées à l'audace de ses ennemis. A peine quelques pierres sont-elles posées, que la terre, ébranlée par un violent tremblement, les pousse, les déplace et les disperse. Des tourbillons de feu, sortis de son sein, dévorent les matériaux, les instruments et les travailleurs (1). On recommence l'ouvrage à plusieurs reprises; autant de fois le prodige se réitère. On se rebute enfin. On abandonne un lieu dont la vengeance divine défend les approches par des coups si terribles. Les Juifs se dissipent avec la honte et le désespoir dans le cœur, et Julien médite de nouveaux projets contre le christianisme.

Il ne reste aux incrédules d'autres ressources que de nier un fait qui les accable. L'intérêt de leur cause l'exige. Mais la vérité le leur permet-elle? Tous (2) les historiens et les auteurs ecclésiastiques, à commencer par ceux qui ont écrit peu d'années après la mort de Julien, attestent d'une voix unanime cet événement. Sozomène, l'un d'eux, renvoie ses (3) lecteurs à des personnes, qui vivaient encore lorsqu'il écrivait, et qui avaient été instruites par des témoins oculaires. Ils en parlent tous comme d'un fait si public et si notoire, que personne dans l'empire romain ne le révoquait en doute. D'illustres évêques du même temps racontent ce fait avec une égale assurance dans les lettres qu'ils adressaient à des empereurs, dans les discours qu'ils prêchaient à leurs peuples, dans les ouvrages qu'ils publiaient pour la réfutation des Juifs et des païens.

Saint Chrysostôme et S. Grégoire de Nazianze font plus. L'un presse ses auditeurs (il parlait à Antioche, ville peu éloignée de la Palestine) d'aller à Jérusalem (4). « Vous y retrouverez, leur dit-il, les fonde-

(1) Imperii sui gloriam magnitudine operum cupiens propagare, ambitiosum quoddam apud Hierosolymam templum... instaurare sumptibus cogitabat immodicis. *Lib.* 23 *de Juliano*, *cap.* 1.

(2) Il voulut qu'elle fût appelée *Elia*, de son nom *Elius*.

(3) Alypius, favori de Julien, et qui avait gouverné la Bretagne

(1) Il y eut dans cet événement d'autres prodiges, dont on peut voir le détail dans saint Grégoire de Nazianze et dans les historiens ecclésiastiques. Les auteurs qui ont attaqué cette preuve du christianisme ont prétendu que les différentes relations de ces prodiges se contredisaient; d'où ils ont conclu que le fait lui-même, dans sa substance, était faux, ou du moins incertain. Ces contradictions apparentes ont été parfaitement éclaircies par Warburton, écrivain anglais, qui a porté le fait dont il s'agit jusqu'au dernier degré d'évidence. On a donné depuis peu d'années une très-bonne traduction de son ouvrage dans notre langue.

(2) S. Chrys. Orat. 3 in Judæos. Idem Hom. 4 in Matthæum; Hom. 41 in Acta; Serm. 2 in Babylam; Serm. 2 in Judæos, et in demonstr. *quòd Christus sit Deus.* S. Greg. Naz. Orat. 4. S. Ambr. Epist. ad Theod. Philost. Hist. Eccles. lib. 7, cap. 9 et 14. Socrat. lib. 3, cap. 20. Sozom. lib. 5, cap. 22. Ruffin. Hist. lib. 1, cap. 38 et 39. Sulp. Sever. Hist. lib. 2. Theodoret. Hist. Eccles. lib. 3, cap. 20.

(3) Quòd si cuipiam hæc incredibilia videbuntur, fidem ei faciant, qui acceperunt ab hominibus qui res ipsi viderant, et qui etiamnùm superstites sunt. *Sozom. ut supra.*

(4) Et nunc si redeas Jerosolymam, conspicies nuda fundamenta. Quòd si causam quæras, non aliam quàm hanc audies. Hujus rei nos omnes testes su-

« ments du temple dans l'état où je viens de vous les dé« peindre. Si vous en demandez la cause, on ne vous « en dira point d'autre que celle que vous venez d'entendre. Nous sommes tous témoins de ces choses, vous « dira-t-on. Elles se sont passées depuis peu et de notre temps. » L'autre (1) cite comme public et actuellement subsistant le témoignage de ceux qui, ayant été spectateurs du prodige, montraient les vêtements où furent imprimées les croix, dont tous les historiens ecclésiastiques parlent après lui.

Ce sont des chrétiens, répondront sans doute les incrédules. Oui, mais ce sont des hommes en qui l'on doit supposer les lumières les plus communes du bon sens et de la droite raison. Avec quelle pudeur auraient-ils osé avancer un mensonge qu'il était si facile d'avérer? Le souvenir de ce qui s'était passé sous l'empire de Julien était trop récent, pour que S. Grégoire de Nazianze, S. Chrysostôme, saint Ambroise, sans compter les historiens, pussent lui attribuer une démarche à laquelle il n'eût jamais pensé. Et quelle démarche? Une entreprise annoncée dans tout l'empire, communiquée à un peuple entier qui n'épargna ni ses richesses ni ses soins pour en faciliter l'exécution, commencée avec tout l'appareil indispensable dans un ouvrage de cette conséquence. Est-ce une matière d'imposture et de supposition? Et les auteurs que nous avons cités ont-ils donné lieu par leur conduite et par leurs écrits de leur reprocher un tel excès d'extravagance et d'effronterie? Mais s'ils en avaient été capables, n'auraient-ils pas été désavoués par d'autres chrétiens plus judicieux et plus sincères, contredits du moins et confondus par les païens qui étaient encore en si grand nombre, par les Juifs qu'ils accusaient d'avoir concouru à une entreprise si malheureuse? Ils objectaient aux uns et aux autres cette preuve éclatante de la protection de Dieu sur le christianisme. Est-il possible qu'aucun de leurs adversaires ne leur ait fermé la bouche par un démenti formel, qui eût ôté pour jamais l'envie aux chrétiens de renouveler une objection détruite sans réplique?

Rendons ce raisonnement sensible par un exemple. Jacques II favorisa, comme tout le monde sait, la religion catholique pendant le peu de temps qu'il régna en Angleterre. Supposons qu'il eût entrepris de bâtir à Londres, ou dans quelque autre ville considérable de ses états, une vaste et magnifique église pour les catholiques; qu'il eût exhorté tous ceux de ses sujets attachés à cette religion de contribuer à cet ouvrage. Croit-on qu'après la révolution qui le détrôna, il eût pu se trouver parmi les protestants, qui blâmèrent avec tant d'aigreur son gouvernement, des écrivains assez hardis pour assurer que l'entreprise de cet édifice avait été arrêtée par un tremblement de terre qui aurait fait écrouler les fondements, et par des tourbillons de feu qui auraient consumé les travailleurs? Aurait-on souffert en Angleterre, quelque peu de ménagements qu'on y gardât pour ce roi fugitif, un mensonge si grossier? Des évêques de la communion anglicane seraient-ils montés en chaire pour débiter cette fable à leurs auditeurs? auraient-ils osé l'écrire à Guillaume III dans des lettres rendues publiques? L'auraient-ils insérée dans des ouvrages polémiques en faveur de leur religion? Mais si la tête avait tourné jusqu'à ce point à tous les protestants anglais, les catholiques de la Grande-Bretagne et des pays étrangers auraient-ils gardé le silence? Un fait dont la fausseté n'était ignorée de personne serait-il passé à la postérité sans la plus légère contradiction? Or, ce qu'on juge avec raison impossible dans un temps si voisin du nôtre, doit le paraître également dans un âge plus éloigné. Les hommes se sont toujours ressemblés dans leurs inclinations dominantes. Il y a un certain degré de droiture et de bon sens dont on doit croire qu'ils ne se sont jamais écartés de concert. C'est sur ce principe que la critique établit ses règles les plus infaillibles. Elle décide sans hésiter qu'un événement rapporté par les auteurs contemporains, adopté ensuite par toute l'histoire, est incontestable, si c'est un événement dont la vérité ou la fausseté ait pu être universellement connue, s'il est de plus assez intéressant par lui-même pour avoir excité la réclamation de ceux dont il combattait les droits ou les préjugés. Tous ces caractères se rencontrent dans le fait que nous alléguons. Il ne peut donc être attaqué sans qu'on entreprenne de renverser les fondements inébranlables de la certitude historique.

Il y en aurait assez pour convaincre un lecteur désintéressé. Il faut quelque chose de plus pour la conviction d'un incrédule. Il s'obstine à récuser comme suspect le témoignage des auteurs chrétiens, quelque plausible, quelque irréprochable qu'il soit. Alléguons-lui des témoins que leur religion puisse mettre à l'abri de ses injustes soupçons. Trois auteurs juifs avouent nettement le projet formé par l'empereur Julien, de rebâtir le temple de Jérusalem, et le mauvais succès de cette entreprise.

Le plus ancien des trois (1) attribue ce désastre, comme les chrétiens, à un tremblement de terre miraculeux, et à un feu descendu du ciel, qui fondit les matières de fer et brûla un grand nombre de Juifs. Le rabbin qui parle ainsi a prétendu sans doute concilier avec les principes de sa religion cet aveu que

mus. Nostrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt. S. *Chrys. Orat.* 3 *adversùs Judæos.*

(1) Proferunt nunc quoque vestes suas, qui hujus miraculi spectatores et conscii extiterunt; illas, inquam, crucis notis tunc inustas et consignatas. S. *Gregor. Nazianz. Orat.* 4 *adversùs Julianum.*

(1) Memorant libri annalium magnum in orbe universo fuisse terræ motum, collapsumque esse templum quod struxerant Judæi Hierosolymis præcepto Cæsaris Juliani Apostatæ. Postridiè hujus diei quo mota fuerat terra, de cœlo ignis multus cecidit; ita ut omnia ferramenta illius ædificii liquescerent, comburerentur Judæi multi, atque adeò innumerabiles.

Rabbi Gedaliah ben Joseph Jechaïa apud Wagenseilium, Tela ignea Satanæ.

l'évidence d'un fait encore récent arrachait de sa bouche. Il croyait pouvoir éluder les conséquences de ce prodige par les péchés de sa nation, dénoûment ordinaire des Juifs, quand on leur objecte les signes manifestes de l'indignation divine contre eux. Peut-être s'imaginait-il aussi que Dieu avait interposé sa puissance, pour empêcher qu'une entreprise réservée au Messie, que les Juifs attendent, ne fût exécutée par un prince idolâtre. Quoi qu'il en soit, ce rabbin nous apprend que les annales de sa nation font foi du miracle qui déconcerta le projet de Julien. Il se trompe à la vérité, lorsqu'il assure que les Juifs achevèrent, par les ordres de l'empereur, la construction du temple de Jérusalem. Tous les auteurs chrétiens et les païens eux-mêmes, comme nous le verrons bientôt, conviennent qu'il n'y eut que les fondements de posés. La merveille n'en serait que plus grande, si le temple déjà bâti eût été consumé par le feu du ciel : et cette erreur du rabbin prouve seulement la forte impression qu'une entreprise si mémorable, et les obstacles qu'elle avait éprouvés, avait laissée dans l'esprit des Juifs.

Deux autres écrivains de cette nation parlent du même événement. Le (1) premier accuse les chrétiens, qu'il désigne sous le nom de Samaritains, d'avoir détourné Julien de l'exécution de son projet. Ils lui persuadèrent, suivant cet auteur, que, si la ville de Jérusalem était rétablie, les Juifs lui refuseraient les subsides accoutumés; et, sur ce que l'empereur n'osait révoquer l'ordre qu'il avait donné, ils lui suggérèrent un expédient pour le rendre inutile. Ce fut de commander aux Juifs que le nouveau temple fût construit dans une autre place que l'ancien, et qu'il eût en longueur ou en largeur cinq coudées de plus ou de moins.

On voit par ce récit que si les anciens rabbins n'osaient ou ne voulaient pas contester le prodige qui fit avorter l'entreprise de Julien, quelques-uns des nouveaux ont mieux aimé, pour l'honneur de leur nation, chercher dans un stratagème des chrétiens la cause de cet événement. Personne ne croira sur leur parole, que les chrétiens aient eu assez de crédit sur l'esprit d'un empereur, leur plus mortel ennemi, pour lui faire abandonner une entreprise qu'il n'avait commencée que dans la vue de ruiner leur religion. La vérité se montre à travers une fable si grossièrement inventée. Il demeure constant que Julien a voulu rétablir le temple de Jérusalem, et que les Juifs y ont travaillé de concert avec lui. Les chrétiens opprimés sous son règne n'étaient pas en état de traverser par la force un ouvrage funeste au christianisme. Il leur était encore plus difficile d'engager l'empereur à leur épargner la douleur et la confusion qu'il leur préparait. Si, dans ces circonstances critiques, le temple de Jérusalem n'a pu être rebâti, si tous les efforts de Julien ont été vains, si le christianisme a triomphé de l'attaque la plus dangereuse qui lui ait jamais été

(1) Beresith Rabba. In fine, *cap.* 64.

livrée, ce triomphe, qui ne peut être rapporté à aucun secours humain, n'est-il pas visiblement l'effet d'une disposition particulière de la Providence? C'est le raisonnement de Sozomène. Que celui (1), dit cet historien, qui voudra douter de ce prodige, malgré le témoignage des personnes encore vivantes qui l'ont appris de ceux qui en ont été spectateurs, soit du moins convaincu par les Juifs et par les païens eux-mêmes, qui, soutenus de toute la puissance d'un empereur, et ne trouvant point d'opposition dans les chrétiens, ont été forcés d'abandonner l'ouvrage commencé, ou, pour mieux dire, n'ont pu le commencer.

Un troisième rabbin explique cet événement d'une manière plus conforme au goût des incrédules. Il convient des mesures prises par Julien pour le rétablissement du temple de Jérusalem; mais il prétend que ces mesures n'ont été rompues que par la mort précipitée de cet empereur, qui fut tué dans son expédition contre les Perses (2). Si cette circonstance est véritable, le miracle disparaît, et je veux bien accorder aux incrédules que, si elle a du moins une vraisemblance historique, ils peuvent renvoyer ce miracle dans l'ordre des événements naturels. Malheureusement pour eux un témoin au-dessus de toute exception leur enlève cette ressource : c'est Julien qui déclare (3) lui-même dans un discours dont on trouve parmi ses écrits un fragment considérable, qu'il a voulu rétablir le temple de Jérusalem. C'est un dessein qu'il a eu, mais dont il parle comme étant demeuré sans exécution. Il est donc évidemment faux que la mort de ce prince ait été le seul obstacle au rétablissement du temple de Jérusalem.

Il ne faut pas dissimuler que dans la suite de ce discours il insinue, quoique d'une manière assez obscure, que ce travail n'a été abandonné que par un accident ordinaire. On ne devait pas s'attendre qu'il reconnût un prodige qui était tout à la fois la honte de son règne et la gloire du christianisme. Mais un témoignage aussi peu suspect que le sien suppléera au silence affecté qu'il garde sur la cause de cet événement.

Que les incrédules lisent l'histoire de cet empereur, composée par Ammien Marcellin. Toutes les qualités qui doivent attirer leur créance sont réunies dans cet écrivain. Attaché au paganisme, il n'a pas

(1) Sit etiam persuasus tùm à Judæis ipsis, tùm à Gentilibus, qui opus inchoatum reliquerunt, imò verò ne inchoare quidem potuerunt. *Sozomen. Hist. Eccles. lib.* 5, *cap.* 22.

(2) Julianus Cæsar præcipit ut restitueretur Templum sanctissimum magno cum decore et pulchritudine. Huicque rei ipse sumptus suppeditavit. Verùm cœlitùs impedimentum injectum est, ne perficeretur fabrica. Nam Cæsar in bello Persico periit.

Rabbi David Gans. In Zemah David apud Wagenseïlium, *pag.* 231.

(3) Hæc ego, non ut illis (Judæis) exprobrarem, in medium adduxi; utpote qui Templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim, in ejus honorem numinis, quod ibidem invocatum est. *Julian. fragment. orat. Petavio Interprete, pag.* 541.

d'intérêt à croire légèrement, encore moins à supposer un miracle favorable aux chrétiens. Courtisan et panégyriste de Julien, il est très-éloigné de flétrir sa mémoire. Contemporain du fait qu'il raconte, et s'étant même trouvé, lorsqu'il arriva dans la ville d'Antioche, auprès de Julien, il en sait parfaitement toutes les circonstances. C'est dans cet historien idolâtre, impartial, instruit, que les incrédules peuvent (1) voir le dessein conçu par Julien de rebâtir le temple des Juifs, le nom du magistrat à qui l'exécution de ce dessein fut confiée, l'ordre envoyé au gouverneur de la province de lui donner tous les secours nécessaires, les globes enflammés qui, s'élançant de la terre agitée près des fondements qu'on avait posés, brûlèrent à plusieurs reprises les ouvriers, et la nécessité où l'on fut, par *la résistance opiniâtre de ce furieux élément*, de renoncer à cette entreprise. Des paroles si expresses n'ont pas besoin de commentaire, et nos réflexions ne pourraient qu'affaiblir un témoignage qui dit et qui renferme tout.

Ainsi Dieu justifie, quand il veut, la vérité de ses oracles par des effets surprenants de sa toute-puissance. D'autres fois il laisse les choses humaines suivre leur cours ordinaire, et sa Providence se cache sous le voile des événements naturels. Mais ce qu'il a prédit arrive toujours. Les hommes l'accomplissent, ou par une volonté qui s'y porte d'elle-même, ou par des efforts impuissants pour s'y opposer. *Le ciel et la terre passeront. Mais sa parole ne passera pas* (2). C'est à l'occasion de sa prophétie contre Jérusalem, que Jésus-Christ a parlé ainsi ; et il semble avoir voulu désigner le triomphe que cette prophétie remporterait sous l'empire de Julien.

Depuis cet événement les Juifs n'ont plus tenté le rétablissement de leur temple. Du temps de saint Jérôme, ils (3) achetaient à prix d'argent la triste liberté de pleurer sur les ruines de Sion. L'avarice des musulmans, qui a laissé aux chrétiens des églises dans les saints lieux, n'a jamais permis aux Juifs ni d'y prendre des établissements pour eux, ni d'y rebâtir leur temple. Exilés de leur ancienne patrie, sans espoir légitime de retour, ils subissent au milieu des nations la destinée qui ne leur était pas moins prédite, comme nous allons voir, que tous les événements dont nous venons de parler.

CHAPITRE X.

Prédictions sur l'état présent du peuple juif. Preuve qu'on tire de cet état en faveur du christianisme.

Nous allons mettre sous les yeux des incrédules une prophétie dont l'accomplissement a le monde entier pour témoin. Nous ne leur dirons plus : Lisez les histoires : convainquez-vous que ce qui s'est fait autrefois avait été prédit auparavant. Mais nous leur dirons : regardez ce qui se passe devant vous : assurez-vous bien de l'état présent du peuple Juif : et si ce que vous voyez se trouve annoncé par d'anciennes prophéties, soumettez enfin tous vos doutes à une démonstration si palpable.

Les Juifs sont bannis de la Palestine. C'est leur premier malheur et celui qui dans les principes de leur religion est la marque la plus certaine de la colère de Dieu sur leur nation. Ils sont dispersés dans tout l'univers, assujettis aux lois et au gouvernement de chaque pays qu'ils habitent, sans magistrature, sans sacerdoce, méprisés d'ailleurs et regardés par tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient, comme la lie et le rebut du genre humain. Ils subsistent néanmoins distingués des autres peuples au milieu desquels ils sont répandus.

Quand on presse les incrédules par ce caractère singulier de la nation juive, ils répondent que c'est une suite naturelle de sa constitution et de ses lois. Qu'elle porte dans sa chair par la circoncision l'empreinte de son origine : comme si cette marque ne lui était pas commune avec toutes les nations mahométanes, et que tant d'autres peuples descendus d'Abraham et circoncis comme les Juifs, ne fussent pas anéantis depuis longtemps. Que sa religion lui défend de s'allier avec des peuples étrangers, ce qui l'empêche nécessairement de se confondre avec eux : comme s'il n'était pas visible que cette défense n'avait lieu que pour les nations idolâtres, dont la Terre-Sainte était environnée, et que ce ne fût pas toujours une merveille inouie, qu'un peuple, quoique résolu à ne mêler son sang avec aucun autre, ait pu subsister depuis tant de siècles dans cet état de dispersion et d'abaissement avec le même zèle pour sa religion.

Mais voici une merveille qu'au moins les incrédules ne pourront contester. Cet état des Juifs, dont ils sont témoins oculaires, a été prédit. Les écritures tant de l'ancien que du nouveau Testament annoncent leur exil, leur dispersion, leur abaissement, leur conservation. Quel autre qu'un Dieu a pu prévoir de si loin des événements, qui dépendaient de tant de

(1) Negotium maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britanniam curaverat pro præfectis. Cùm igitur operi instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes fecêre locum exustis aliquoties operantibus inaccessum. Hocque modo elemento destinatiùs repellente cessavit inceptum. *Ammian. Marcell. de vitâ Julian. lib.* 23, *cap.* 1.

(2) Matth. 24, 35.

(3) Le morceau entier de saint Jérôme mérite d'être transcrit ici, quoiqu'il ait été souvent cité :

« Usque ad præsentem diem perfidi coloni, post « interfectionem servorum et ad extremum Filii Dei, « excepto planctu, prohibentur ingredi Jerusalem : et « ut ruinam suæ eis liceat flere civitatis, pretio redi« munt ; ut qui quondam emerant sanguinem Christi, « emant lacrymas suas, et ne fletus quidem eis gra« tuitus sit. Videas in die quo capta est à Romanis et « diruta Jerusalem, venire populum lugubrem, con« fluere decrepitas mulierculas, et senes pannis annis« que obsitos, in corporibus et in habitu suo iram Do« mini demonstrantes ; congregari turbam miserorum, « et patibulo Domini coruscante ac radiante ἀναστάσει « ejus, de Oliveti quoque monte crucis fulgente vexillo, « plangere ruinas Templi sui populum miserum, et « tamen non esse miserabilem. Adhuc fletus in genis, « et livida brachia, et sparsi crines, et miles mercedem « postulat, ut illis flere plus liceat. » *S. Hieron. in cap.* 1 *Sophon.*

causes incertaines? Quel autre a pu le révéler à ses prophètes avec tant de précision et de clarté? En développant ces admirables prédictions, nous comprendrons encore mieux ce que l'état des Juifs a de surnaturel : et la même preuve employée contre eux avec tant de succès aura la même force contre les incrédules.

Moïse est le premier qui ait prophétisé aux Israélites la longue captivité dans laquelle ils gémissent. Nous avons déjà remarqué que les malheurs dont il les menace dans le Lévitique et le Deutéronome regardent les deux destructions de Jérusalem, et que les suites de chacun de ces événements sont caractérisées par des traits particuliers. Deux fois la capitale des Juifs a été prise et ruinée. Deux fois ils ont été arrachés de leur pays, et transportés dans des régions étrangères. Mais lorsque Moïse dit (1) qu'*ils seront dispersés parmi tous les peuples d'une extrémité de la terre à l'autre*, il désigne leur seconde dispersion plutôt que la première. Nabuchodonosor auteur de celle-ci ne dispersa les Juifs que dans quelques provinces de l'Orient. Ce n'est que depuis leur exil qui a suivi la prise de Jérusalem par Titus, qu'ils ont été, à proprement parler, dispersés dans toute la terre.

Que devait-il arriver aux Juifs dans cette dispersion qui les a répandus parmi tous les peuples? Le psalmiste l'a prédit; et il n'est pas possible de méconnaître l'effet de l'imprécation prophétique qu'il a prononcée contre les Juifs, *Dieu* (2), s'écrie-t-il, *m'a découvert quel doit être le sort de mes ennemis. Ne les faites pas mourir, de peur que mon peuple n'oublie* cet exemple de votre justice. *Dispersez-les par votre puissance, et abaissez-les, vous qui êtes mon protecteur.*

Dira-t-on que David parlait ainsi en son propre nom? Mais qui sont ceux de ses ennemis, qui ont été conservés pour être un monument durable de la justice divine? Je vois au contraire tous ceux qui ont voulu fermer à ce prince les avenues du trône ou qui se sont déclarés contre lui, après qu'il y fut monté, périr bientôt d'une mort funeste. Je n'en vois aucun qui ait été banni de sa patrie, pour vivre loin d'elle dans l'humiliation. N'est-il pas évident que David, à qui un tel langage est étranger, ne le tient que dans la personne de Jésus-Christ? Il annonce les châtiments réservés aux Juifs, ses ennemis. Ils ne doivent pas être détruits, pour servir de spectacle, et en même temps d'instruction au peuple nouveau qui adore le Messie. Leur anéantissement enlèverait au christianisme un témoignage qui lui est nécessaire. Il faut qu'ils subsistent, pour confirmer, par leur existence et par leur opiniâtreté même, les vérités qu'ils rejettent. *Ne occidas eos ne quando obliviscantur populi mei.* Mais il faut aussi qu'ils soient dispersés, pour rendre ce témoignage utile à toutes les nations. Il faut qu'ils soient abaissés, pour subir la peine de l'attentat commis contre le Messie, et imprimer en tous lieux une terreur salutaire des jugements de Dieu. *Disperge eos in virtute tuâ, et depone eos protector meus Domine.*

(1) Deuter. 28, 64.
(2) Ps. 58, 12.

Le prophète roi parle encore plus clairement au nom du Messie dans le psaume soixante-huitième. Après avoir décrit ses souffrances parmi lesquelles il marque *le fiel et le vinaigre* qu'on doit lui présenter, il ajoute (1), en continuant à lui prêter sa voix. *Que leurs yeux soient obscurcis, pour qu'ils ne voient pas. Courbez pour toujours leur dos. Répandez sur eux votre colère et faites-leur sentir votre fureur. Que leur habitation devienne déserte, et que personne n'habite dans leurs tabernacles. Car ils ont poursuivi celui que vous aviez frappé*, et le reste, où David achève la prédiction du crime et du malheur des Juifs, et la termine par une vive peinture du règne glorieux du Messie.

Ne nous arrêtons pas ici à l'aveuglement des Juifs. Nous en parlerons dans la seconde partie. Cette punition, quoique la plus redoutable de toutes celles qu'ils éprouvent, est purement spirituelle. Il ne s'agit encore que des événements temporels prédits dans les livres saints. L'oppression, où ce peuple est réduit, peut-elle être mieux représentée que par ce joug sous lequel *son dos est courbé:* asservissement d'autant plus pénible et plus dur pour lui, qu'il se flatte de l'emporter sur les autres nations par la noblesse et l'antiquité de son origine, par la pureté de sa créance, par tous les priviléges dont Dieu l'a favorisé. Avec ces prétentions il est esclave, et le joug qui l'accable n'est jamais brisé. *Dorsum eorum semper incurva.* La colère inexorable de Dieu l'éloigne pour toujours de cette terre l'objet de ses vœux, et de ces tabernacles hors desquels il n'y a pour lui ni fêtes, ni sacrifices. *Effunde super eos iram tuam..... fiat habitatio eorum deserta, et in tabernaculis eorum non sit qui inhabitet.*

Osée est de tous les prophètes celui qui annonce, dans un plus grand détail, à la dispersion près, les circonstances de l'état où nous voyons les Juifs. *Pendant long-temps* (2), dit-il, *les enfants d'Israël seront sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans Éphod* ou sans vêtement sacerdotal, *sans Théraphim* ou sans figures. *Et après cela les enfants d'Israël retourneront au Seigneur leur Dieu. Ils le chercheront et David leur roi. Ils révéreront le Seigneur et ses dons; et cela arrivera dans les derniers jours.*

Le prophète ne dit pas expressément que les Israélites seront exilés et captifs. Mais n'est-ce pas une suite nécessaire de la privation universelle dont il les menace. S'ils étaient dans leur patrie libres et gouvernés par leurs propres lois, seraient-ils sans roi, sans prince, et ce qui est encore plus désolant, sans sacrifice et sans autel? Qui ne voit dans cette description, où rien de ce qui était de plus cher aux Juifs n'est omis, l'état déplorable dans lequel ils languissent depuis tant de siècles. Soumis partout où ils se trouvent à des maîtres étrangers, ils n'ont ni rois,

(1) Ps. 68, 24, et seq.
(2) Osée 3, 4, 5.

ni princes tirés de leur nation. Ils n'ont ni sacrifices, ni autel : ils n'en pourraient avoir que dans le lieu où le temple de Jérusalem était bâti. Il ne s'est présenté qu'une seule occasion de rétablir ce temple, ils l'ont perdue ; et quelle espérance pour eux de la retrouver? Ils n'ont plus d'ornements sacerdotaux. A quoi leur serviraient-ils? Leurs prêtres devraient être pris dans la tribu de Lévi. La distinction des tribus est abolie parmi eux, depuis que les Romains les ont chassés de la Terre-Sainte. Ils ignorent qui sont ceux d'entre eux qui descendent d'Aaron ; et par cette unique raison, il leur serait impossible d'immoler des victimes au Seigneur, quand ils seraient les maîtres de Jérusalem, et que leur temple serait rebâti. Ils n'ont plus ni les Chérubins qui couvraient l'arche, ni aucune des figures, dont le second temple était orné. Tout ce qui servait à leur culte, tout ce qui était pour eux un gage de la protection divine a disparu ; ou si l'on aime mieux prendre en mauvaise part *les Téraphims* dont parle Osée, ce sens est également accompli dans les Juifs. Car ils n'ont plus d'idoles depuis leur dispersion ; et c'est ce qui doit plus les étonner, qu'avec une horreur si forte et si constamment soutenue pour l'idolâtrie, ils demeurent toujours dépouillés de ce qui faisait autrefois leur gloire et leur consolation.

Cependant *ils retourneront au Seigneur leur Dieu. Ils le chercheront.* Mais comment? En cherchant *David leur roi.* Ce ne peut être le prince de ce nom, qui était mort depuis tant d'années. Cette prophétie s'écrivait sous le règne d'Osias le dixième de ses successeurs. Les Juifs eux-mêmes conviennent que le Messie, fils de David, est souvent appelé de son nom dans les saintes Écritures. La seconde partie de cet ouvrage en fournira des exemples. Le retour au Messie sera donc la fin de la disgrâce des Juifs. Ils commenceront alors à rendre à Dieu un véritable culte. Ils ne connaîtront que dans ce moment ce qu'ils doivent attendre et désirer de la bonté de Dieu. D'où il est aisé de conclure que cette calamité du peuple d'Israël n'est pas celle qui suivit la ruine de Jérusalem, et le ravage de la Judée par les armes de Nabuchodonosor. La peinture de l'exil et de l'esclavage qu'ils souffrirent alors serait visiblement exagérée. Mais ce qui tranche toute difficulté, ils ne dûrent point leur délivrance au Messie, qui n'était pas encore venu. Ils l'attendaient, comme ils l'attendent maintenant ; avec cette différence que leur attente étant alors légitime, ils furent rappelés après le temps marqué pour le châtiment de leurs idolâtries et de leurs autres prévarications : au lieu qu'ils doivent comprendre par une punition qui n'a ni les mêmes causes, ni les mêmes adoucissements, ni une si courte durée, que leur attente étant devenue vaine et chimérique, ils n'ont plus pour se réconcilier avec Dieu, d'autre ressource que de chercher et d'adorer ce Messie, qu'ils ont outrageusement méconnu.

Le nouveau Testament est sur ce point, comme sur tous les autres, d'accord avec l'ancien. Nous avons vu que Jésus-Christ a prédit que les Juifs *seraient* (1) *emmenés captifs au milieu de tous les peuples, et que Jérusalem serait foulée aux pieds des gentils, jusqu'à ce que les temps des nations fussent accomplis.* C'est comprendre en peu de paroles tout ce qui doit leur arriver dans la suite des siècles. On les voit dispersés dans tout l'univers, distingués néanmoins des peuples parmi lesquels ils vivent, et reconnaissables par leur qualité de captifs, foulés aux pieds des gentils, c'est-à-dire, méprisés de tout le genre humain, comme ce qu'il y a de plus vil et de plus abject dans la nature, conservés malgré tant d'opprobres et de persécutions, jusqu'au temps que leur nation se joignant à toutes les autres dans le même culte et la même foi, il n'y aura plus qu'un seul bercail sous un seul pasteur.

Saint Paul, fidèle interprète de son maître, s'est rendu garant après lui de la conservation du peuple juif, qui survivrait à ses malheurs. La matière qu'il traitait dans son épître aux Romains et dans sa seconde aux Corinthiens, ne lui permettait pas de parler de sa dispersion, de sa captivité, de son humiliation temporelle. Il n'envisage que sa dégradation dans l'ordre de la grâce et que l'aveuglement spirituel dans lequel il est tombé. Mais il avertit (2) les gentils que si les branches naturelles, c'est-à-dire, les Juifs enfants des patriarches et des prophètes, ont été arrachées de l'olivier, et n'ont plus de part à sa racine et à sa sève, elles seront un jour entées de nouveau dans l'arbre qui les a portées. *Je ne veux pas* (3), poursuit-il, *vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux, Israël a été aveuglé en partie jusqu'à ce que la plénitude des nations entre dans l'*Eglise, *et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. Selon qu'il est écrit : Il viendra de Sion celui qui doit délivrer Jacob et en ôter l'impiété.* Il déclare de même (4) aux Corinthiens, *que les enfants d'Israël ont un voile sur le cœur en lisant les livres de Moïse et tout l'ancien Testament;* mais que *ce voile sera levé, lorsqu'ils se convertiront au Seigneur.* Or cette conversion future du peuple juif prédite avec tant d'assurance suppose que, jusqu'à ce qu'elle arrive, il doit subsister avec tous les caractères qui le distingue des autres nations. Il faut qu'on puisse reconnaître les branches coupées, pour se réjouir de leur insertion dans l'olivier, dont elles tirent leur origine. L'Apôtre ne veut pas qu'on puisse jamais les confondre avec le *sauvageon enté contre la nature ;* et suivant cette prédiction les Juifs doivent toujours former un peuple à part, jusqu'à ce qu'il soit incorporé avec toutes les nations dans l'Eglise chrétienne.

Il est évident par toutes ces prophéties que l'état présent du peuple juif a été prédit, ce qui est d'abord une preuve démonstrative contre l'incrédulité ; et de plus qu'il a été prédit comme le châtiment de la révolte de ce peuple contre le Messie, ce qui confond

(1) Luc 21, 24.
(2) Rom. 11, 25, 24.
(3) Ibid. 25, 26.
(4) 2 Cor. 3, 14, 15, 16.

également les Juifs et les incrédules. C'est comme *ennemis* de ce Messie au nom duquel David s'explique, c'est pour être une leçon aux yeux *des peuples qui lui appartiennent,* que les Juifs doivent être *dispersés et humiliés* sans *être détruits.* C'est *parce qu'ils ont poursuivi celui que Dieu avait frappé, que leur dos doit être courbé* sous un joug accablant, qu'ils doivent être chassés *de leur habitation et de leurs tabernacles.* C'est enfin pour avoir rejeté *David leur roi*, ce don inestimable de la bonté de Dieu, qu'ils demeurent depuis si longtemps *sans roi, sans prince, sans autel et sans sacrifice*, puisqu'ils ne doivent *retourner à Dieu,* qu'*en cherchant* ce même roi, fils et successeur de David.

C'est donc sans fondement que le juif Orobio dans sa conférence avec Philippe de Limborch, si renommée parmi les incrédules, soutient (1) que sa nation n'est exilée et captive, que pour avoir violé la loi de Moïse, et nullement pour s'être révoltée contre le Messie. Les textes que nous citons sont exprès, et celui d'Osée en particulier ne souffre pas de réplique. Mais, ajoute le juif, Moïse qui nous a prédit les malheurs que nous éprouvons, n'en marque point d'autre cause que nos prévarications contre la loi qu'il nous a donnée. Dans les chapitres 28 et 29 du Deutéronome, où il nous menace de la dispersion, de l'esclavage et de tant d'autres fléaux, il ne dit pas un mot du Messie. Il ne parle que *de l'alliance* (2) *contractée avec nos pères quand il les tira de la terre d'Egypte,* et du crime qu'ils commettront *en adorant des dieux étrangers.* Dans le chapitre suivant il nous annonce la fin de nos maux, et le retour dans notre patrie : mais ce n'est qu'à condition, qu'en (3) *écoutant la voix de notre Dieu nous observerons toutes les ordonnances et toutes les cérémonies écrites dans sa loi.* Telle est l'objection du juif Orobio.

Son adversaire lui (4) répond qu'il ne s'agit pas dans cette prophétie de Moïse de l'état présent du peuple juif, mais uniquement de la captivité de Babylone.

Il est aisé de voir que cette réponse ne s'accorde pas avec nos principes. Nous avons prétendu et nous prétendons encore que Moïse a prédit tout à la fois les deux destructions de Jérusalem, les deux captivités, et les deux délivrances du peuple juif. Qu'il n'a pas à la vérité distingué tous ces événements avec la précision qu'on ne doit pas toujours attendre d'un prophète. Mais qu'il n'a pas laissé de les indiquer assez clairement, pour nous faire connaître qu'il n'en est aucun qui n'ait été présent à son esprit. L'objection d'Orobio ne nous forcera pas à changer de sentiment.

Nous convenons avec lui que Moïse dans tout cet endroit du Deutéronome ne parle pas du Messie. Mais était-il nécessaire qu'il en parlât? Et ne doit-il pas nous suffire, que les autres prédictions de l'ancien

(1) Philippi à Limborch de veritate religionis christianæ amica Collatio cum erudito Judæo. *Tertium scriptum Judæi.*
(2) Deuter. 29, 25, 26.
(3) Deuter. 30, 10.
(4) Responsio ad tertium scriptum Judæi.

Testament qui se rapportent à la sienne disent nettement ce qu'il a passé sous silence? Il n'est ni convenable aux desseins de Dieu, ni essentiel à la vérité des prophéties, que toutes les circonstances d'un événement se trouvent dans la même prédiction. Les lumières sur l'avenir sont distribuées, selon que Dieu le juge à propos. Il découvre à l'un de ses prophètes ce qu'il a caché à d'autres. Il ne veut pas toujours qu'ils publient tout ce qu'il leur apprend. C'est à nous ensuite à rassembler ce qui est épars en diverses prophéties; et pourvu qu'il n'y ait entre elles aucune opposition, nous ne devons pas être surpris, que celles qui sont postérieures, ajoutent quelque chose aux plus anciennes.

Quand Moïse annonça aux Israélites les maux que leur perfidie envers Dieu devait leur attirer, la promesse du Messie, quoique déjà faite, n'était pas aussi développée, qu'elle l'a été dans la suite. Moïse leur avait parlé de cette (1) *semence de la femme qui devait écraser la tête du serpent,* de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (2), *en qui toutes les nations de la terre devaient être bénies;* de ce (3) *prophète semblable à lui qui sortirait de leur nation, qui leur parlerait au nom du Seigneur, et dont les paroles* ne pourraient être *méprisées,* sans s'exposer à la *vengeance divine.* C'en était assez pour le temps où Moïse s'expliquait ainsi. L'objet de son ministère était, en donnant aux Israélites une loi proportionnée à leurs besoins et à leurs dispositions, de les affermir dans la pratique de cette loi. Dans ce dessein, il leur proposa d'une part les bénédictions, dont leur fidélité à l'accomplir serait récompensée, et de l'autre, les malédictions dont ils seraient frappés, dès qu'ils la violeraient. Ce n'était pas le temps de leur nommer le Messie auteur d'une nouvelle loi. Mais sans le nommer, Moïse ne l'excluait pas, et les Israélites ne devaient pas oublier que ce Messie qui naîtrait d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, serait le canal des bénédictions promises au genre humain, et que l'obligation de l'*écouter,* lorsqu'il paraîtrait, faisait tellement partie de leur loi, que Dieu menaçait de *venger le mépris* qu'on ferait de ses *paroles.*

Le silence de Moïse dans cet endroit du Deutéronome ne prouve donc point que la révolte des Juifs contre le Messie n'entre pour rien dans les malheurs qu'ils éprouvent aujourd'hui. Ce silence doit être suppléé par les prédictions postérieures, où la véritable cause de leurs malheurs est disertement exprimée. La révélation du Messie devint plus claire et plus distincte à mesure que le temps de sa venue approchait. Les caractères de sa personne, ceux-mêmes qui étaient le moins conformes aux désirs et aux espérances des Israélites charnels, furent annoncés dans un grand détail. L'un de ces caractères fut, qu'après qu'il aurait été rejeté et mis à mort par les Juifs, cet attentat serait puni par la dispersion et l'esclavage où

(1) Genes. 3, 15.
(2) Genes. 12, 3. Ibid. 26, 4. Ibid. 28, 14.
(3) Deuter. 18, 15, 18, 19.

nous les voyons. On a rapporté ce qu'en a dit David. Le texte d'Osée est encore plus formel. Nous aurions pu alléguer d'autres prophéties, si nous ne nous étions scrupuleusement attachés à celles qui ne peuvent être interprétées que de la captivité présente du peuple Juif. En comparant ces prophéties à celle de Moïse, qui a prédit cette captivité, il n'est plus permis de douter, que parmi les crimes qui devaient attirer ce châtiment aux Israélites, il n'ait compris leur révolte contre le Messie, quoiqu'il n'en ait pas fait une mention expresse.

De quel front Orobio (1) peut-il reprocher aux chrétiens, qu'en attribuant à ce crime la misère actuelle de sa nation, ils sondent témérairement les décrets impénétrables de la Providence? Est-ce donc une conjecture hasardée que de reconnaître une punition prédite par les prophètes? Nous ne devinons point ce que Dieu a laissé dans les ténèbres de l'incertitude. Nous répétons son langage avec simplicité; et loin d'insulter au malheur des Juifs, nous travaillons à les en délivrer, en leur montrant dans les livres de leur religion, la cause qui l'a produit, et le moyen qui doit les rendre heureux.

Quand nous n'aurions pas les prophéties qui nous éclairent sur le châtiment que souffrent les Juifs, la cause de ce peuple défendue par Orobio avec tant de subtilité, n'en serait pas meilleure. Nous allons entrer dans une controverse qui n'est pas nécessaire avec les incrédules. Il suffit, pour les confondre, de leur produire, sur l'état du peuple juif, des prédictions accomplies à leurs yeux. Mais cette controverse est trop avantageuse au christianisme, pour être oubliée : et l'on ne peut guère placer plus à propos l'une des plus fortes preuves, qui établissent la vérité de notre religion.

L'histoire des Israélites nous offre les traits les plus éclatants d'une Providence continuellement attentive sur cette nation. Dieu l'a introduite par des prodiges dans la terre qu'il lui avait promise. Il a dissipé devant elle les peuples guerriers qui l'habitaient. Il l'a rendue victorieuse de ses ennemis, toutes les fois qu'elle lui a été fidèle, et ce n'est que lorsqu'elle a renoncé à son culte, qu'il l'a livrée à une domination étrangère. Il a fait plus en sa faveur : il s'est manifesté à elle, tandis que les autres peuples de l'univers demeuraient ensevelis dans l'erreur et dans l'ignorance. L'idolâtrie régnait partout. Le Dieu unique créateur du ciel et de la terre, n'était connu que dans la Judée. C'est une prérogative que l'incrédulité même ne peut disputer aux Israélites. Ils ont été pendant longtemps les seuls dépositaires des oracles divins. La prédilection de Dieu à leur égard était si marquée, qu'il punissait leurs crimes plutôt en père tendre, qui veut corriger ses enfants, qu'en roi et en juge irrité, qui ne ménage plus des sujets coupables. C'est la différence qu'il mettait, comme (2) il l'assure lui-même par ses prophètes, entre le traitement des nations idolâtres, et celui des Israélites. S'il fut enfin forcé de les condamner à l'exil et à l'esclavage, il en fixa auparavant le terme à soixante-dix ans. Il leur annonça leur délivrance et le nom de leur libérateur. Il les consola pendant la durée de leur captivité par des prophètes qui soutenaient leurs espérances : et lorsque le temps fut arrivé de les rappeler dans leur patrie, il suscita Cyrus et ses successeurs qui leur permirent successivement de peupler et de cultiver la Judée, de rebâtir le temple et leur ville capitale.

D'où vient que Jérusalem et la maison du Seigneur ont été une seconde fois ruinées? D'où vient qu'une nouvelle révolution a banni les Juifs de la terre promise, et les a dispersés beaucoup plus loin que dans leur premier exil? Cette question n'est pas, comme le prétend Orobio, une recherche indiscrète des conseils de Dieu. Les Juifs dans les principes de leur religion sont obligés d'y répondre. Ils savent que selon l'alliance contractée avec eux, Dieu s'est engagé à leur accorder une protection, dont leur infidélité seule peut les rendre indignes. Il ne s'agit pas de nommer des crimes commis par des particuliers. C'est avec le corps entier de la nation que Dieu a traité. L'alliance ne peut être rompue que par un crime dominant, par un crime généralement approuvé, qui ait pour complices ou pour fauteurs les chefs de la nation et le plus grand nombre des citoyens.

Je dis plus. Ce crime dans les mêmes principes de la religion judaïque doit être ou l'idolâtrie ou un autre attentat encore plus contraire à l'alliance faite avec Israël. Car pourquoi Dieu s'est-il choisi un peuple parmi les enfants d'Abraham? Pourquoi leur a-t-il donné la terre de Chanaan? Pourquoi Dieu a-t-il désigné Jérusalem pour être le centre de sa religion, et dans cette ville, une place unique, pour y construire un temple hors duquel il ne fût pas permis de lui offrir des sacrifices? C'est sans doute pour avoir dans une partie du monde un culte et des adorateurs, au milieu des superstitions qui couvraient la face de l'univers. Ce dessein était rempli, tant que le culte qu'il avait prescrit, subsistait sans mélange d'idolâtrie. Le peuple qui le lui rendait ne cessait pas d'être son peuple. Il ne perdait pas son droit à l'héritage qu'on lui avait assigné. Jérusalem conservait sa qualité de ville du Seigneur; et le temple vide d'idoles, sanctifié par l'oblation continuelle des victimes ne méritait pas d'être démoli.

Tous ces priviléges néanmoins ont été enlevés aux Juifs. Ils se flattent d'être toujours le peuple de Dieu, mais sans aucune des marques si communes autrefois parmi eux de la protection divine. Les Romains les ont chassés de la Palestine. Ils ont détruit de fond en comble Jérusalem et son temple; et ces malheurs leur sont arrivés dans un temps où, selon l'histoire et de leur propre aveu, ils détestaient l'idolâtrie. On sait que, depuis leur retour de Babylone ce vice n'infecta plus le corps de la nation. Les violences d'Antiochus firent succomber une partie des Juifs. Cette apostasie forcée dans la plupart d'entre eux, bien différente du

(1) Tertium scriptum. Tertium quæsitum. *Num.* 5.
(2) Jerem. 30, 11; ibid. 46, 28.

penchant de leurs pères pour le culte des fausses divinités, fut punie par la profanation du temple. Le temple fut purifié, les sacrifices recommencèrent, la religion reprit tout son lustre. Dans la suite les Juifs ne se sont jamais départis de leur attachement à la loi de Moïse. Subjugués par les armes de Pompée, ils passèrent sous l'empire des Romains, sans adopter leur idolâtrie. Et le faux zèle pour leur religion ne fut pas un des moindres motifs de leur soulèvement contre des maîtres idolâtres.

Il faut donc qu'un autre crime plus odieux que l'idolâtrie, plus directement opposé à l'alliance qu'ils avaient jurée avec Dieu, ait attiré sur Jérusalem, sur le temple, sur le peuple entier, une seconde malédiction plus terrible que la première. Un Juif instruit de sa religion ne peut nier cette conséquence; et ce qui la lui rend plus évidente, c'est l'extrême différence, qu'il doit remarquer entre l'état présent de sa nation, et la captivité qu'elle a soufferte à Babylone. Celle-ci ne dura que soixante-dix ans. La fin en avait été prédite, avant qu'elle commençât. Elle était adoucie par des témoignages non interrompus de la tendresse de Dieu sur Israël. Aujourd'hui, les Juifs sont exilés de leur patrie depuis dix-sept siècles. Rien ne tempère pour eux l'amertume du calice, qu'ils boivent jusqu'à la lie. Nulle consolation, nul fondement d'espérance, nulle réponse du ciel. Ils ne cessent d'invoquer le Dieu de leurs pères; et il est sourd à leurs cris. Ils soupirent après la terre de Chanaan qu'ils regardent comme leur patrie; elle s'éloigne d'eux. Ils attendent un libérateur; et ils n'osent supputer dans leurs oracles les temps de sa venue. Ils abhorrent tout autre culte que celui dont Moïse a réglé les cérémonies; ils étaient moins malheureux, quand ils ne l'observaient pas. Ils n'ont jamais mieux mérité aux termes de leur loi les bénédictions qu'elle promet; et ils n'ont jamais été plus accablés des malédictions qu'elle prononce.

Qui ne doit être frappé de cette inégalité de châtiment entre le Juif idolâtre et transgresseur de sa loi, et le Juif sectateur fidèle de la religion de ses ancêtres? Mais qui peut en méconnaître la cause, lorsqu'on considère ce qui a précédé le siége et la prise de Jérusalem. C'est après avoir livré Jésus-Christ à un juge étranger, après avoir extorqué de ce juge sa condamnation par leurs clameurs redoublées, après avoir accepté d'une voix unanime pour eux et pour leurs enfants la punition de sa mort, après avoir nourri leurs yeux cruels du spectacle de ses souffrances, c'est après l'avoir poursuivi avec une implacable fureur dans la personne de ses disciples, que la nation entière des Juifs a été inondée de ce déluge de maux qui durent encore. Voilà sans doute, et sans avoir même besoin des prophéties, le crime que nous cherchons. C'est le crime de tout le peuple, de ce siècle et des siècles suivants : des pères qui l'ont commis et des enfants qui l'approuvent. C'est le crime, dont Moïse les avait avertis que Dieu se rendrait (1) *le vengeur*. Quel autre crime en effet peut réunir tous ces caractères, d'être universel, d'être toujours subsistant, d'être plus injurieux à Dieu qu'une idolâtrie publique et générale, que le meurtre du Messie médiateur d'une nouvelle alliance (1), *semblable* à Moïse par sa qualité de législateur, mais infiniment supérieur à lui par sa nature, condamné à mort par une sentence que le corps de la nation juive a portée une fois, et qu'il n'a cessé depuis de ratifier.

Ecoutons maintenant Orobio employant toutes les ressources de son esprit, pour rejeter sur une autre cause les malheurs de sa nation. Il voudrait d'abord (2), s'il était possible, la décharger de tout ce qu'a d'odieux le crucifiement de Jésus-Christ. Il feint d'ignorer s'il est tel, que les chrétiens le racontent. Il n'en a aucune preuve authentique. En tout cas c'est aux Juifs qui vivaient alors, que cette action doit être uniquement imputée. Leurs descendants n'ont jamais su si elle a été injuste ou légitime. Ils l'abandonnent pour ce qu'elle est, et ne peuvent porter la peine d'un crime réel ou prétendu, auquel ils n'ont point de part.

Ce langage est nouveau pour un Juif. Mais il est si peu sincère qu'Orobio le soutient mal, et ne tarde pas à le désavouer. Il convient au même endroit que les Juifs ont appris de Josèphe et de leurs anciens, que sur le déclin de leur république il parut dans leur nation des séducteurs et des faux prophètes que les Romains firent mourir par divers supplices, et dont les partisans se dispersèrent à Samarie, dans l'Idumée et en d'autres pays. N'est-ce pas désigner assez clairement Jésus-Christ (suivant l'idée qu'en ont les Juifs) dans le temps même qu'on affecte sur le genre et sur les auteurs de sa mort une ignorance qui n'est rien moins que véritable. Bientôt après Orobio se démasque. S'il est plus modéré dans ses expressions que les autres Juifs, il a le même venin contre Jésus-Christ, et ne peut le renfermer dans son cœur. Il dit (3) nettement que tout homme, fût-ce un prophète, fût-ce le Messie lui-même par une supposition impossible, et eût-il confirmé sa doctrine par les miracles les plus éclatants, a dû être lapidé par les Juifs, dès qu'il a voulu se faire reconnaître pour le Dieu d'Israël, et s'en attribuer la toute-puissance. C'est parler en Juif qui connaît et qui approuve le supplice de Jésus-Christ. C'est à cette réponse qu'Orobio devait se borner. Car aussi bien la vérité et sa propre conscience lui permettaient-elles de feindre des doutes sur un fait aussi notoire que la mort de Jésus-Christ avec toutes ses circonstances? L'univers entier n'a-t-il pas su que les Juifs l'ont livré aux Romains, et qu'ils ont demandé qu'il fût mis en croix? Les païens ne l'ont-ils pas écrit comme les chrétiens?

(1) Qui autem verba ejus quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam. *Deuter.* 18, 19.

(1) Ibid. 18, 18.

(2) Tertium scriptum Judæi. Secundum quæsitum num. 5.

(3) Ibid. num. 8.

Orobio lui-même dans le fond de son âme ne loue-t-il pas cette action comme sainte, comme conforme à la loi ? Ne pose-t-il pas les principes, dont on tire nécessairement cette conséquence ? Il est donc, quoiqu'il n'ose le dire, complice par son approbation de l'horrible attentat qu'il s'efforce de dissimuler. Et que doit-on penser du reste des Juifs, qui moins réservés que lui à l'égard de Jésus-Christ font une profession ouverte d'accuser sa mémoire, et d'adhérer à sa condamnation ?

Ce n'est donc pas seulement un petit nombre de Juifs contemporains de Jésus-Christ, qui l'a crucifié. C'est le corps entier de la nation, inspirée par le souverain pontife, par les prêtres et par les docteurs. Ce sont les Israélites de toutes les parties du monde rassemblés alors à Jérusalem. Ce sont leurs enfants qui déclarèrent une guerre irréconciliable à la doctrine et aux premiers disciples de Jésus-Christ. C'est leur postérité qui, persévérant dans le même esprit n'a que trop fait connaître qu'elle est aussi disposée que ses ancêtres à répandre ce sang innocent. Faut-il s'étonner qu'on le lui redemande et qu'elle soit toujours punie d'un crime, dont elle est toujours coupable ?

Mais, demande Orobio (1), pourquoi les autres nations qui ont abandonné dans une partie considérable de l'Afrique, de l'Asie, et de l'Europe la foi de Jésus-Christ pour embrasser l'idolâtrie ou le mahométisme, ne sont-elles pas comme les Juifs, l'objet de la colère divine ? Pourquoi ? La différence n'est-elle pas visible ? Ces nations, quoiqu'ennemies de l'Eglise chrétienne, n'ont pas crucifié Jésus-Christ. Les mahométans le respectent comme un prophète ami de Dieu. Les païens sont bien éloignés des blasphèmes, que les Juifs, par une suite de leur aveuglement, profèrent contre lui. Mais remontons à l'origine des choses. Les Juifs de leur aveu même ont eu des promesses particulières. En vertu de ces promesses ils ont dû être paisibles possesseurs de la Palestine, comblés dans cette terre de toutes les bénédictions temporelles, et maîtres de l'unique temple, où l'on pût sacrifier à Dieu. Une idolâtrie dominante les avait privés une fois de l'effet de ces heureuses promesses. Rétablis ensuite dans leurs premiers droits, ils les ont perdus sans retour par leur détestable conspiration, et leur haine opiniâtre contre le Messie prédit à leurs pères, né de leur sang, envoyé d'abord pour leur instruction préférablement à celle des gentils, autorisé à leurs yeux par des prodiges, qui ne marquaient pas moins sa bonté que sa puissance. C'est par ce crime, qui leur est personnel, qu'ils sont déchus des avantages qui n'étaient promis à aucune autre nation. Les peuples qui professent les religions les plus fausses peuvent jouir d'une félicité temporelle. Elle n'est point pour eux, comme pour les Juifs, un signe certain et indispensable de l'amitié de Dieu. Ils sont étrangers à l'alliance d'Israël. D'autres peines et d'autres récompenses leur sont réservées. Heureux ou malheureux, leur état est sans conséquence pour celui des Juifs.

(1) Secundum quæsitum. *Num.* 5.

De si faibles raisons ne satisfont pas un esprit raisonnable. Orobio le sent ; et il en cherche d'autres qui répondent d'une manière plus spécieuse à l'objection des chrétiens. Les dix tribus (1), dit-il, emmenées captives par les rois d'Assyrie sont parfaitement innocentes de la mort de Jésus-Christ : elles ne retournèrent point dans la Palestine, qui depuis la captivité de Babylone n'a été habitée que par les tribus de Juda, de Benjamin, et de Lévi. Ces tribus sont néanmoins captives et dispersées comme les trois autres. *Je sais*, ajoute-t-il, *que dans tout l'orient, dans les vastes régions de l'Inde et dans l'Ethyopie les Israélites ont des synagogues innombrables et ne prennent point le nom de Juifs. Nous en avons reçu, il n'y a que six ans, des lettres écrites dans la langue sainte, et nous avons admiré qu'il y eût dans ce pays des Israélites, qui n'eussent qu'une notion vague et confuse de la religion chrétienne. Nous soupçonnons que ce sont des restes des dix tribus*, etc. Or il est manifeste, continue-t-il, que la captivité de ces Israélites ne peut être attribuée au crime que vous nous reprochez. Donc la nôtre a également une cause différente.

C'est dommage qu'un raisonnement si décisif en apparence pèche dans le fait, et qu'il porte tout entier sur une supposition aussi dépourvue de vérité que de vraisemblance. On nie formellement à Orobio qu'il existe dans aucun coin du monde des Israélites (2) descendus des dix tribus séparées sous Jéroboam. Ces synagogues si nombreuses répandues dans l'orient, dans l'Inde, et dans l'Ethyopie, sont inconnues à tous les historiens et à tous les voyageurs. Ces prétendus Israélites sont ou des demi-chrétiens qui pratiquent la circoncision, ou plutôt de véritables Juifs. C'est sans doute de ceux-ci qu'était venue la lettre écrite du temps d'Orobio à la synagogue d'Amsterdam. Ce n'est que par un *soupçon* qu'il présume que des Israélites en sont les auteurs. Parlerait-il avec tant de crainte et d'incertitude, si dans des pays aussi fréquentés par les Européens que l'orient et l'Inde, il y avait d'innombrables synagogues formées par les restes des dix tribus. Quand il ajoute que ceux qui ont écrit cette lettre, qu'on n'a jamais vue, n'ont aucune connaissance du christianisme, ou n'en ont qu'une très-confuse, quelle preuve en donne-t-il ? Est-ce leur silence ? Mais le sujet n'exigeait peut-être

(1) Tertium quæsitum. *Num.* 3.

(2) Benjamin de Tudèle voyageur juif du douzième siècle, dont Orobio s'appuie, est un auteur trop suspect, au jugement même des savants qui en font plus de cas que les autres pour établir par son seul témoignage un fait incroyable, dont on n'a d'ailleurs aucune preuve. Ceux qui trouvent quelque vraisemblance à ce qu'il se soit conservé dans la Haute-Asie quelques descendants des anciens Israélites, reconnaissent en même temps qu'ils ont adopté les usages et la religion des Juifs ; d'où il suit évidemment qu'on doit les confondre avec eux, et que la tradition qui distingue leur origine, incertaine en elle-même, ne peut être opposée à tous les motifs qu'on a de croire l'extinction totale des dix tribus.

pas qu'ils parlassent de Jésus-Christ. Est-ce leur aveu? Ils en savent plus qu'ils ne disent, dès qu'ils s'expliquent ainsi, sans être interpellés. Au fond cette ignorance se réduit, suivant Orobio, *à une connaissance vague et confuse* du christianisme, la même qu'en ont la plupart des Juifs dispersés au milieu de nous, qui s'accorde très-bien avec une haine furieuse contre Jésus-Christ, et qui ne les justifie pas mieux que l'ignorance de ses persécuteurs et de ses bourreaux, qui *ne savaient ce* (1) *qu'ils faisaient.*

L'exemple des dix tribus envisagé dans son vrai point de vue se tourne en preuve contre les Juifs et contre les incrédules. Elles ne retournèrent pas dans la Palestine, après que la captivité de Babylone eut été finie. Commençant dès lors à se confondre avec les nations parmi lesquelles on les avait transplantées, elles ne devaient plus former un peuple séparé. On ne trouve plus dans l'histoire aucune trace des Israélites depuis qu'ils eurent passé sous la domination et dans les états des rois d'Assyrie. Il n'en a pas été ainsi des Juifs relégués beaucoup plus loin et chargés de chaînes plus pesantes. Tant de siècles écoulés, tant de révolutions fatales aux plus grands empires n'ont pu effacer leur nom de dessus la terre. D'où peut venir cette différence entre deux peuples sortis de la même tige, marqués du même sceau de la circoncision, reconnaissant tous deux Moïse pour leur législateur, destinés, ce semble, ou à la même durée, ou à la même destruction? Les incrédules n'ont rien à répondre, eux qui ne voient dans la conservation du peuple juif qu'une suite nécessaire de sa constitution fondamentale. Qu'ils apprennent donc que les Juifs, qui auraient dû naturellement finir comme les Israélites, ne subsistent par une providence particulière, que pour la gloire de Jésus-Christ qu'ils ont crucifié, et du christianisme qu'ils détestent.

Non, répond Orobio (2), la mort de Jésus-Christ, quelque jugement qu'on en porte, n'a pas attiré sur nous les maux que nous souffrons. Notre captivité présente n'est, à proprement parler, qu'une continuation de celle de Babylone. Jamais le peuple entier n'a été délivré. Il est vrai que Cyrus et ses successeurs permirent aux Juifs de retourner en Judée. Mais peu d'entre eux, comme il paraît par le livre d'Esdras, profitèrent de cette permission. Le plus grand nombre aima mieux rester dans son exil, comprenant que cette délivrance imparfaite n'était pas celle que le Messie devait apporter à la nation. Mais tous demeurèrent également captifs, soit ceux qui continuèrent leur séjour dans des pays étrangers, soit ceux qui repeuplèrent la Judée, assujettis les uns et les autres, d'abord aux Perses, ensuite aux Macédoniens, et enfin aux Romains. Une dispersion commencée plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, et jamais interrompue pendant ce long espace de temps, peut-elle être le châtiment du crime commis contre sa personne?

On n'avait pas encore ouï dire que les Juifs n'eussent pas été délivrés de la captivité de Babylone. Que signifie donc cet édit de Cyrus rapporté à la fin des Paralipomènes, et au commencement du livre d'Esdras (1) : *Le Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem. Qui de vous est son peuple? Que le Seigneur soit avec lui. Qu'il monte à Jérusalem, qui est dans la Judée, et qu'il bâtisse une maison au Seigneur Dieu d'Israël.* Cet édit est adressé à tous les Juifs sans distinction. Non-seulement il leur permet de retourner dans leur patrie, il les y invite, il les y exhorte même par le motif le plus touchant pour eux, qui est le rétablissement de leur temple. Il est inutile après cela d'examiner si le plus grand nombre des Juifs profita de cette permission. Un homme, remarque judicieusement Philippe de Limborch, à qui la porte de sa prison est ouverte, devient libre à l'heure même. S'il y reste volontairement, il n'est plus censé prisonnier. Celui qui préfère le lieu de son exil à sa patrie, où il est le maître de retourner, n'est plus regardé comme banni, mais comme citoyen véritable du pays qu'il choisit pour sa résidence. Le peuple entier fut donc affranchi et rappelé par l'édit de Cyrus. S'il y eut peu de Juifs qui se hâtèrent de retourner en Judée, c'est qu'il y en eut peu d'assez courageux pour rompre d'abord des liens qu'une longue habitude avait formés, et pour partager les fatigues d'une entreprise aussi pénible que celle de rebâtir le temple et de défricher une terre inculte depuis tant d'années. Dans la suite néanmoins les Juifs se rendirent en foule dans leur patrie. Leur nombre s'y multiplia prodigieusement. Ceux mêmes qui, répandus dans les pays soumis à l'empire des Grecs, furent pour cette raison appelés Juifs-Hellénistes, n'en étaient pas moins attachés de cœur et d'affection à Jérusalem, qu'ils regardaient toujours comme la métropole de leur nation. Ils y allaient souvent pour y célébrer les fêtes prescrites par la loi, pour y offrir dans le temple leurs sacrifices.

Ainsi Dieu permit qu'une partie des Juifs demeurât par son propre choix au milieu des gentils, pour communiquer à ceux-ci la connaissance des livres sacrés, et préparer les voies à la nouvelle alliance qui devait abolir la distinction des deux peuples. Mais en exécutant ce dessein si digne de sa profonde sagesse, il n'en accomplit pas moins la promesse qu'il avait faite aux Juifs de les délivrer de la captivité de Babylone. Moïse avait prédit cette délivrance. Plusieurs autres prophètes avaient renouvelé la même prédiction. Elle est si claire dans Jérémie, qu'il n'est pas concevable qu'un Juif, qui respecte les prophètes, ait pu dire que la captivité de Babylone durait encore (2) : *Voici ce que dit le Seigneur : Lorsque*

(1) Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis ; non enim sciunt quid faciunt. *Luc.* 23, 34.
(2) Tertium quæsitum. *Num.* 3.

(1) 2 Paralip. 36, 23; 1 Esdr. 1, 3.
(2) Jerem. 29, 10 et seq.

soixante-dix ans seront sur le point d'être accomplis, je vous visiterai, et j'exécuterai la promesse favorable que je vous ai faite, de vous ramener dans ce lieu.... Vous me trouverez, dit le Seigneur, *et je vous rappellerai du lieu où vous êtes captifs. Je vous rassemblerai de tous les pays où je vous ai dispersés, et je vous ferai revenir de l'endroit où je vous ai transportés.* Ce n'est pas là seulement, comme le prétend Orobio, *une visite* du Seigneur sur son peuple ; c'est un *rappel*, une *délivrance*, un rétablissement des Juifs dans leur patrie. Le terme en est fixé à soixante-dix ans ; et Daniel comprit (1), dès la première année du règne de Darius le Mède à Babylone, que ce terme était arrivé. Qui peut résister à l'évidence réunie de la prédiction et de l'événement ?

Au surplus, nous accordons volontiers à Orobio que cette première délivrance des Juifs n'est pas comparable à celle qui était réservée au ministère du Messie. Pour prouver une vérité que personne ne lui conteste, il n'avait pas besoin de s'étendre sur les maux que les Juifs souffrirent depuis leur retour dans la Palestine. Mais veut-il en conclure qu'il n'est survenu aucun changement dans leur état, par la seconde ruine de Jérusalem ? Est-il égal pour eux d'avoir une patrie, un temple, des prêtres, des magistrats, l'usage de leurs lois, l'exercice de leur religion, quoique exposés de temps en temps à des traverses, dont il n'est pas de peuple qui soit toujours exempt, quoique sujets même à des tributs imposés par des souverains étrangers ; et de se voir exclus de l'héritage de leurs pères, déchus de tous leurs privilèges dans l'ordre politique et religieux, esclaves dans le monde entier, où ils ne sont pas même les maîtres d'une seule bourgade ? La distance entre ces deux états est infinie. Nous demandons à Orobio pourquoi sa nation est passée de l'un à l'autre. Il faut, malgré lui, qu'il réponde à cette question ; et les efforts qu'il fait pour l'éluder prouvent seulement combien elle l'importune.

Il s'enhardit cependant ; et il cherche (2) enfin le motif de la colère de Dieu sur les Juifs. Il le trouve dans les péchés qu'ils ont commis et pendant la durée du second temple et depuis sa destruction. Il s'arrête surtout à l'idolâtrie, comme à celui qui, dans les principes de sa religion, a pu seul réduire le peuple de Dieu dans un état si affreux. Il assure que beaucoup de Juifs en ont été coupables, non-seulement sous la persécution d'Antiochus, mais en d'autres occasions, avant et après la mort de Jésus-Christ. Il descend même jusqu'aux derniers temps. « Depuis l'établissement, dit-il, de l'idolâtrie papistique, combien de Juifs ont été forcés de la pratiquer extérieurement, en Italie, en Espagne, en Portugal ? J'ai été moi-même, poursuit-il, du nombre de ces idolâtres, et ma propre conscience réclame contre l'éloge intéressé qu'on fait de l'attachement de notre nation au culte du vrai Dieu. »

(1) Dan. 9, 1, 2.
(2) Tertium quæsitum. *Num.* 4.

C'était un beau champ pour un Juif disputant avec un Soicnien tel que Philippe de Limborch. Celui-ci (1) convient de tout ce qu'avance Orobio sur la prétendue idolâtrie des papistes. Il renchérit sur ses plaintes contre les violences exercées à l'égard des Juifs. Il s'autorise de quelques railleries d'Erasme contre deux écrivains espagnols qui l'avaient attaqué, pour prouver qu'en Espagne des Juifs, cachés sous le masque d'un christianisme apparent, occupent les premières dignités de l'Eglise, remplissent les monastères, siégent jusque dans les tribunaux de l'inquisition. Des faits de cette nature sont trop étrangers à une controverse aussi sérieuse que la nôtre, pour que nous daignions les examiner. Laissons Orobio et Limborch peser ensemble les divers degrés d'idolâtrie, discerner celle qui est accompagnée d'une espèce de bonne foi, de celle qui est condamnée par le témoignage de la conscience ; comparer l'idolâtrie dont ils accusent l'un et l'autre l'Eglise romaine, à celle où les Israélites tombaient si fréquemment avant leur première captivité. Ce n'est pas le lieu de réfuter les calomnies que ces deux adversaires, divisés sur tout le reste, débitent de concert contre la religion catholique. On n'aperçoit que trop que des préjugés de parti affaiblissent entre les mains de Limborch la cause qu'il soutient contre Orobio ; et je me contente d'en avertir ici, pour que les incrédules ne se prévalent pas de l'avantage qui demeure quelquefois dans cette dispute au Juif sur le Chrétien.

Que prétend le défenseur du judaïsme avec ses lamentations sur les péchés de ses ancêtres et de ses frères ? Pense-t-il que la mort de Jésus-Christ mise à part nous ayons une si haute idée de la conduite irrépréhensible des Juifs anciens et modernes ? Nous croirons tout ce qu'il voudra nous dire des péchés qui ont régné et qui règnent encore parmi eux ; et s'il était nécessaire, peut-être en dirions-nous plus qu'il ne voudrait. Nous détestons comme lui l'hypocrisie des Juifs déguisés en chrétiens, sans avouer néanmoins que le culte qu'ils professent malgré eux soit véritablement idolâtrique. Mais ce crime, et tous ceux qu'Orobio nomme et qu'il ne nomme pas, ne sont après tout que les crimes des particuliers. Ce n'est pas la nation en corps qui en est coupable, comme elle l'était de l'idolâtrie que Dieu punit par la captivité de Babylone, comme elle l'est encore du crucifiement de Jésus-Christ. On le répète : c'est avec le corps entier du peuple israélite que Dieu a contracté son alliance. Elle ne peut être rompue que par un crime public, général, persévérant, commis par les principaux de la nation, approuvé de leur temps par le gros de leurs concitoyens, et dans la suite par leurs descendants. Orobio n'en trouve aucun de cette espèce parmi les Juifs. Il ne reconnaît point pour tel la condamnation de Jésus-Christ. Il sait bien que ce peuple s'est constamment préservé d'une idolâtrie dominante, depuis son retour de Ba-

(1) Responsio ad tertium scriptum Judæi. Tertium quæsitum. *Num.* 4.

bylone ; et lorsque l'embarras où le met une objection pressante ne l'engage pas à obscurcir les choses les plus claires, il dit aussi bien que nous que, *durant* (1) *tant de siècles, le peuple juif dans sa dispersion abhorre l'idolâtrie* (2). *Que la circonstance la plus remarquable de son état présent, c'est qu'étant dispersé depuis si longtemps il s'abstienne de tout culte idolâtrique, quoiqu'il y ait eu plusieurs particuliers qui aient abjuré leur loi pour s'unir aux gentils.* Après des aveux si précis, à quoi lui sert la peinture qu'il fait des désordres et surtout de l'idolâtrie où beaucoup de Juifs sont tombés autrefois et tombent encore selon lui ? Ce n'est pas là le dénoûment de la difficulté qu'on lui propose. Ces désordres ont pu mériter aux coupables des châtiments personnels; mais ils n'expliquent pas comment la colère de Dieu peut reposer depuis tant de siècles sur le corps entier de la nation.

Orobio est si convaincu que l'état présent des Juifs suppose nécessairement un crime de tout le peuple, qu'il remonte jusqu'aux idolâtries plus anciennes que la captivité de Babylone. Elles sont, dit-il (3), imputées à la république judaïque qui subsiste aujourd'hui, et qui est la même qu'elle était alors. Si cette république n'est plus idolâtre, il suffit qu'elle l'ait été, pour que Dieu la punisse, comme si elle l'était encore. Les peines générales ne ressemblent pas aux supplices particuliers. Ainsi un roi qui a pardonné à une ville rebelle le crime de lèse-majesté, indigné de fautes beaucoup moindres commises dans la même ville, exécute contre elle un arrêt qui n'était que suspendu, la dépouille de tous ses priviléges, la fait raser jusqu'aux fondements, bannit et disperse tous ses habitants.

Si Orobio se rapproche par cette réponse de l'état de la question, il s'écarte manifestement des règles immuables de la justice. Malgré la différence arbitraire qu'il met entre les peines générales et celles qui regardent des particuliers, il est vrai des unes et des autres qu'elles ne peuvent être justement décernées que contre des coupables. On a beau dire qu'un peuple est toujours le même ; il l'est par le nom, par les lois, si l'on veut, et par les usages ; il ne l'est point par les qualités personnelles des sujets qui le composent. Les aïeux ont pu être très-méchants et très-corrompus. Si les neveux ne marchent pas sur les mêmes traces, s'ils effacent par leurs vertus l'infamie des crimes précédents, ce n'est plus le même peuple dans l'ordre moral, parce que ce ne sont plus les mêmes mœurs. Quand il est dit en plusieurs endroits de l'Ecriture que Dieu venge l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération, on suppose que cette iniquité, transmise aux enfants par une imitation contagieuse, leur transmet le même châtiment. Mais lorsque le cours de cet exemple pernicieux est arrêté, la punition est également retranchée. *Le fils innocent* (1) *ne porte pas l'iniquité du père* criminel ; *et l'âme qui a péché est la seule qui doive mourir.* Il est surprenant qu'Orobio ne s'aperçoive pas que, par l'étrange principe qu'il établit, il renouvelle le blasphème de ses ancêtres, réprimé avec tant de force par le prophète Ezéchiel. Ils disaient alors, comme le dit maintenant leur apologiste, que *les pères avaient mangé des raisins* (1) *amers,* et que *les dents des enfants en étaient agacées.* Par où ils voulaient faire entendre qu'ils n'étaient punis que par les crimes de leurs pères. Mais Dieu, irrité d'un pareil discours, leur déclare que *toutes les âmes sont à lui ;* qu'étant sorties de ses mains, elles ne peuvent devenir mauvaises et dignes de sa colère que par une iniquité qui leur soit personnelle ; que le juste vivra dans sa justice, que son fils prévaricateur mourra dans sa propre impiété ; et qu'en un mot il n'y aura des pères aux enfants d'autre succession de peines ou de récompenses, que celle qui sera relative à la succession des vices ou des vertus. Orobio a-t-il dans sa nation plus d'autorité qu'Ezéchiel ? Se flatte-t-il de nous apprendre des règles de justice plus sûres que celles qu'un si grand prophète a puisées dans le sein de la Divinité, et qui sont d'ailleurs si conformes à la raison, qu'on ne peut les combattre, sans s'éloigner d'un sentiment que la nature a gravé dans le cœur de tous les hommes ?

Au reste, la comparaison qu'il emploie doit avoir, pour être juste, des circonstances qu'il n'exprime pas. La république judaïque est, je l'avoue, cette cité rebelle à qui Dieu a pardonné, en rappelant les Juifs de Babylone, les crimes de lèse-majesté qu'elle avait commis par une idolâtrie publique et dominante. Mais il faut ajouter que cette ville a été depuis son pardon constamment fidèle à son souverain, quoiqu'un petit nombre d'habitants se soit laissé quelquefois séduire par les offres d'une puissance ennemie. Il faut ajouter de plus, selon le préjugé des Juifs, qu'un citoyen ambitieux de cette ville ayant tenté sa fidélité pour s'en faire déclarer roi, non-seulement elle a rejeté ses trompeuses suggestions, mais elle l'a fait mourir, pour étouffer la révolte dans son principe; que les villes voisines, loin de suivre un si parfait modèle, ayant embrassé le parti de l'usurpateur après sa mort, elle a persisté dans l'attachement inviolable qu'elle devait à son légitime maître. Etait-ce là le moment de sévir contre une ville si soumise et si zélée, de lui ôter ses priviléges, d'en abattre les murs et les édifices, de condamner tous ses habitants à l'exil et à l'esclavage ? Il n'est point d'exemple dans l'histoire, d'un souverain qui contre ses plus chers intérêts ait exercé une injustice si criante. Qu'Orobio s'instruise par sa propre comparaison ; qu'il apprenne que cette ville, punie plus rigoureusement que lorsqu'elle était rebelle, est sans doute convaincue du plus exécrable de tous les parricides, puisqu'il n'est point pour des sujets de crime au-dessus de la félonie, que l'attentat sur la personne sacrée du souverain.

(1) Quæsitum tertium. *Num.* 2.
(2) Ibid. *Num.* 14,
(3) Tertium quæsitum. *Num.* 4.

(1) Ezech. 18, 20.
(2) Ibid. 2.

Forcé dans tous ses retranchements, Orobio change sa défense. Il était convenu jusqu'à présent des malheurs qu'éprouve sa nation; mais, pressé par les conséquences qu'on tire contre elle de cet aveu, il voudrait pouvoir le rétracter. Il l'adoucit du moins ; il l'exténue, pour le rendre, s'il est possible, inutile au christianisme. Les Juifs ne sont plus si malheureux (1). Dieu fait d'abord pour eux un miracle en les perpétuant. Ils jouissent d'ailleurs dans leur exil de bien des avantages, qui les rendent un objet d'envie pour beaucoup de chrétiens. Ils ont des richesses et toutes les commodités qu'elles procurent. Dans les états du Turc et dans la Perse, on se sert d'eux pour les plus importantes affaires. Les principaux officiers de ces deux grands empires ne font rien sans le secours des Juifs. Les négociations des ambassadeurs ne réussissent que par leur entremise. On en use de même dans presque tous les royaumes chrétiens. Il est peu de souverains en Europe qui n'aient des résidents de cette nation. (J'interromps ici le discours d'Orobio pour remarquer qu'en lui passant tout le reste, ce dernier article est d'une exagération insoutenable.) J'admire, continue-t-il, comment les chrétiens se contredisent à notre égard. Quand ils nous reprochent le Messie conquérant, et la rédemption temporelle que nous attendons, ils nous appellent des hommes charnels qui rampent sur la terre, et ne peuvent s'élever à des objets célestes. Mais lorsqu'ils veulent se prévaloir de notre captivité, nous sommes un peuple misérable, sans royaume, sans territoire, sans aucune considération parmi les autres hommes. Je leur répondrais volontiers : Si les biens de ce monde ne sont pas désirables pour un homme spirituel, qu'importe aux Juifs d'en être privés depuis tant de siècles, pourvu que fidèles à Dieu, à son culte et à sa loi, ils supportent avec patience les insultes de toutes les nations, et les autres maux de leur captivité. On se trompe, si l'on croit que nous faisons consister notre suprême félicité dans la délivrance dont le Messie doit être l'auteur. Nous ne la plaçons que dans la vie éternelle que chacun de nous peut obtenir par une pratique exacte de la loi divine ; et, sans préjudice de cette récompense, nous attendons encore et nous désirons avec ardeur les promesses qui doivent s'accomplir pour la gloire de Dieu dans le merveilleux rétablissement de l'Eglise d'Israël.

Rendons justice à l'esprit de cet écrivain. Il n'est guère possible de défendre avec plus d'adresse une mauvaise cause. Qu'il est triste que tous ses talents n'aient servi qu'à rendre son aveuglement plus incurable ! Nous reconnaissons avec lui le miracle de la conservation des Juifs. Mais nous y joignons leur exil, leur dispersion, leur captivité. Ce miracle alors, loin d'être une preuve de l'amour que Dieu a pour cette nation, est au contraire la marque la moins équivoque de sa colère qui n'est pas encore epuisée. Ce n'est pas un bonheur de subsister pour servir

(1) Quæsitum tertium. *Num.* 4.

d'exemple au reste de l'univers, par la rigueur et la continuité de son supplice. Les autres avantages qu'Orobio décrit avec tant de complaisance ne sont un objet d'envie que pour des chrétiens qui ne connaissent pas l'esprit de leur religion. Mais coupons court sur ces avantages qui ne touchent pas la difficulté. Qu'il y ait des Juifs riches (on sait par quels moyens), qu'il y en ait de considérés dans les cours et d'employés dans les négociations, le peuple entier en est-il moins sous l'anathème? Orobio a-t-il oublié les conditions de l'alliance que Dieu a faite avec ses pères ? A-t-il oublié les prérogatives qui distinguaient Israël entre les autres nations ? Le Seigneur avait promis à son peuple la possession tranquille du pays de Chanaan, la victoire sur ses ennemis, la stabilité de son gouvernement. Il y avait ajouté l'abondance des biens de la terre, de fertiles moissons, un air pur et serein, une nombreuse postérité, non pas seulement pour quelques particuliers, mais pour toute la nation. Telles étaient de la part de Dieu les conditions du traité. En prescrivant le culte qu'on devait lui rendre, il avait marqué la tribu de Lévi comme la seule d'où les ministres de ce culte pourraient être tirés. D'autres prérogatives furent ensuite accordées à Israël comme une suite et un gage plus authentique du choix que Dieu en avait fait pour être son peuple chéri. Jérusalem fut désignée comme la ville sainte et (1) *la cité du grand roi*. Un fonds qui appartenait auprès de cette ville à Ornan le Jébuséen fut (2) déterminé pour y bâtir le temple où l'arche reposerait, où les louanges du Seigneur seraient continuellement chantées, où les victimes commandées par la loi seraient immolées. Ainsi toute la grandeur du peuple israélite est essentiellement attachée à la Palestine, à Jérusalem, au temple, au sacerdoce lévitique, à l'usage de ses propres lois, à l'exercice complet de sa religion. Il est exilé, quand le séjour de la Palestine et de Jérusalem lui est interdit. Il est excommunié, quand il n'a ni temple, ni prêtres, ni sacrifices. Il est captif, quand au lieu de se gouverner lui-même, il obéit à des maîtres étrangers. Voilà les malheurs que nous prétendons être une punition manifeste d'un crime commis par tout le peuple. Orobio n'ignore pas quelles sont les dispositions des Juifs sur leur état présent. Il sait combien ils soupirent après la délivrance et le rétablissement dont ils se flattent. Lui-même en mille endroits confesse l'esclavage et l'exil de sa nation. Instruit et pénétré des sentiments communs à tous les Juifs, il a mauvaise grâce de nous vanter les richesses de quelques-uns d'entre eux et les emplois qu'on leur confie. Si ces avantages méritent d'être relevés, ils ne concernent que ceux qui en jouissent. Ils laissent le corps entier de la nation dans le même état d'abaissement; et ils sont d'ailleurs trop disproportionés aux promesses qu'Israël avait reçues, pour dédommager au-

(1) Matth. 5, 35.
(2) 1 Paralip. 22, 1.

cun juif, élevé dans les principes de sa loi, des maux dont il gémit.

Orobio veut nous apprendre les véritables maximes des juifs sur la suprême félicité. Qu'il nous permette aussi de lui faire connaître la doctrine des chrétiens. La contradiction qu'il leur reproche disparaîtra par cet éclaircissement. Nous mettons une différence extrême entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Toutes les deux sont divines. Toutes les deux exigent le renoncement au péché, et l'accomplissement de la loi. Mais elles ne proposent ni les mêmes récompenses, ni les mêmes châtiments. La première, contente d'insinuer l'immortalité de l'âme et le jugement exercé dans une autre vie, s'arrêtait principalement aux biens temporels et aux maux visibles. Elle promettait les uns aux fidèles observateurs de la loi, et surtout au corps de la nation. Elle punissait par les autres les prévarications publiques et particulières. Mais la nouvelle alliance développant avec clarté ce qui était plus obscurément renfermé dans l'ancienne, n'excite les hommes au service de Dieu que par l'espérance des biens célestes, et par la crainte des maux éternels. N'entrons point plus avant dans l'esprit qui distingue ces deux alliances, et dans les vues adorables de la sagesse divine, qui a donné d'abord aux Israélites une loi sainte, mais imparfaite, et telle qu'elle convenait à une nation séparée de toutes les autres, pour l'abolir ensuite par une loi plus excellente et plus pure, digne du médiateur qui devait réconcilier le ciel avec la terre, et appeler tous les peuples à la connaissance du vrai Dieu. Les personnes, pour qui nous écrivons, ne sont pas encore préparées à de si hautes instructions. Un fait certain, connu et avoué de tout le monde, c'est que les Juifs, quoique persuadés de la réalité d'une autre vie, devaient néanmoins s'attendre, suivant les conditions de leur alliance aux bénédictions temporelles, s'ils pratiquaient la loi, et à des peines présentes et sensibles, s'ils la transgressaient au lieu que les Chrétiens ont appris de leur législateur à ne désirer d'autre récompense que la vie éternelle, et à regarder les maux de cette vie plutôt comme une épreuve salutaire, et une visite miséricordieuse du Seigneur, que comme une punition. On conclut de cette différence, que si des châtiments temporels sont pour le peuple juif une marque infaillible de la disgrâce de Dieu, il n'en est pas de même pour les chrétiens. Où donc est la contradiction d'objecter d'une part aux Juifs l'état où ils se trouvent, comme une exécution manifeste de l'arrêt que Dieu a prononcé contre leur nation ; et de les accuser d'autre part d'un attachement si bas et si rampant aux biens visibles et terrestres, qu'ils ne veulent reconnaître pour Messie, qu'un roi puissant, riche, victorieux, qui leur apporte des biens de cette nature ? Dans le premier de ces reproches les Chrétiens argumentent contre les Juifs par les termes mêmes de leur alliance. Dans le second, ils soutiennent la vérité et la nécessité de l'alliance nouvelle, et ils ne peuvent souffrir que les Juifs la rejettent à cause qu'elle ne promet que la rémission des péchés, la grâce sanctifiante et le salut éternel. Ces deux raisonnements, loin de se contredire, aboutissent au même terme. L'un prouve que l'ancienne alliance est rompue. L'autre représente fidèlement celle qui a dû lui succéder.

La prétendue contradiction des Chrétiens étant éclaircie, la réponse d'Orobio tombe d'elle-même. Il est vrai que les biens de ce monde ne sont pas désirables pour un homme spirituel. Mais la captivité des Juifs, qu'Orobio appelle fort improprement une privation de ces biens, n'en est pas moins intéressante pour eux. Elle leur démontre qu'ils ne sont plus le peuple de Dieu, et que la patience dont ils se parent au milieu des insultes des autres nations, n'est qu'un endurcissement véritable sous des coups si visibles de la main du Seigneur. S'ils n'ont jamais placé leur suprême félicité dans la délivrance dont le Messie devait être l'auteur, c'est en cela même que leur aveuglement est déplorable. Ils devaient mieux connaître ce Messie, et les fruits de sa venue, par les prophéties qui le leur avaient annoncé. L'idée seule de Dieu, s'ils la consultaient encore, leur apprendrait qu'il est plus glorieux pour lui d'envoyer à tous les hommes un Rédempteur universel qui les affranchisse de la mort et du péché, que de susciter en faveur des seuls Israélites un conquérant qui, par la force des armes, les remette en possession de la Palestine, et leur assujettisse tous les peuples de l'univers.

Il y aurait même un autre moyen de lever cette contradiction sans être obligé de recourir aux caractères particuliers des deux alliances. Quel est l'homme, quelque détaché qu'il soit des biens fragiles et périssables, qui ne remarque des traces de la colère du ciel dans la situation présente du peuple juif? Ce peuple, en faisant abstraction des faveurs singulières dont Dieu l'a comblé, a joui longtemps de tous les avantages qu'un pays fertile et délicieux, une milice nombreuse et aguerrie, de sages lois, une exacte police, des hommes excellents en tous genres, peuvent procurer à un état. Depuis dix-sept siècles il n'a pas seulement perdu ces avantages, il est dispersé dans toutes les parties du monde, toujours dépendant, toujours humilié, toujours continuant le spectacle d'une infortune qui n'a point d'exemple par sa nature et par sa durée. Il y a quelque chose de trop marqué dans cette infortune, pour la confondre avec des malheurs ordinaires. Ceux-ci peuvent être, suivant les principes du christianisme, des grâces d'épreuve ou, de correction, ou suivant les lumières de la seule raison, des effets d'une providence qui afflige ou qui console quand il lui plaît. La misère du peuple juif n'offre rien de pareil. Le doigt de Dieu s'y montre avec un éclat qui frappe tous les yeux attentifs; mais il ne s'y montre que pour laisser dans les cœurs une vive impression de la justice divine. Une nation qui subsiste contre toutes les lois de la nature, et qui ne subsiste que pour être malheureuse, est nécessairement une nation réprouvée. C'est à ce

point que nous ramenons sans cesse les Juifs et les incrédules. Tous les détours, tous les raffinements d'Orobio ne nous donneront pas le change. La preuve reste et les objections s'évanouissent.

Il eût suffi pour la conviction des incrédules de leur montrer un événement dont ils sont témoins oculaires, prédit en termes exprès plusieurs siècles avant qu'il arrivât. On a été plus loin. De cet événement seul et considéré en lui-même, on a tiré un argument invincible en faveur du Christianisme. Cette digression, qui ne paraîtra pas déplacée, a pu délasser le lecteur fatigué d'une trop longue suite de prophéties. Il est temps de reprendre notre sujet et de passer aux oracles de la seconde espèce, accomplis dans la personne de Jésus-Christ et dans son Eglise.

Seconde partie.

DES PROPHÉTIES VÉRIFIÉES DANS LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST ET DANS SON ÉGLISE.

—

CHAPITRE PREMIER.

Messie promis aux Israélites. Développement successif de cette promesse. Epoques de son accomplissement désignées.

Il serait facile de prouver que l'attente d'un Messie remonte à l'origine de l'univers; que cette tradition s'est conservée sans interruption depuis nos premiers aïeux jusqu'à leur postérité la plus dispersée; qu'altérée par les fables et déguisée par les inventions de l'esprit humain, à mesure qu'elle s'est éloignée de sa source, elle a fait néanmoins le fond de toutes les religions. Mais cette discussion étrangère à notre sujet nous mènerait trop loin. Il s'agit maintenant de montrer aux incrédules, non ce qui a été cru en tout temps et en tous lieux, mais ce qui a été prédit aux Israélites et accompli dans le christianisme.

Les incrédules ne nieront pas que les Israélites n'aient toujours été persuadés qu'il devait venir sur la terre un Messie, c'est-à-dire, un envoyé de Dieu, dont la puissance égalerait la sagesse, la justice et la bonté. Leur religion porte sur ces deux fondements, l'adoration d'un seul Dieu, et l'attente d'un Messie tel qu'on vient de le décrire. Cette attente dure encore parmi eux et ce fait qui a le monde entier pour témoin, démontre avec la dernière évidence, que la tradition du Messie promis est plus ancienne que le christianisme.

S'il est possible de chercher un témoignage plus convaincant, que les incrédules ouvrent les livres des Juifs, ces livres que les chrétiens ont reçus de leurs mains, que les uns et les autres révèrent comme inspirés. Ils y trouveront presque à chaque page quelque prédiction sur l'arrivée du Messie. Cette longue suite d'oracles, dont les Israélites n'ont jamais révoqué en doute la divinité, avait fortifié dans cette nation le désir et l'espérance d'un bien que les pères ne cessaient d'annoncer à leurs enfants. Les textes de l'ancien Testament qui prédisent le Messie sont sans nombre. Nous citerons bientôt les plus remarquables, et ce serait perdre un temps précieux que de s'arrêter davantage à établir contre les incrédules qu'avant la naissance et la prédiction de Jésus-Christ le Messie était attendu par les Juifs et prédit dans les livres de leur religion.

Voilà donc l'une des deux conditions dont on a vu la nécessité dans le discours préliminaire, incontestablement remplie à l'égard des prophéties que nous allons exposer. Ce n'est pas seulement l'existence, c'est encore la publicité des prédictions qui précède les événements. Nul motif de craindre la supposition d'un faussaire, qui tire tout-à-coup des ténèbres une prétendue prophétie de faits déjà arrivés. Les oracles que Jésus-Christ a réclamés en sa faveur, n'ont été fabriqués ni par lui, ni par ses disciples. Il les a trouvés en possession d'une autorité acquise depuis plusieurs siècles; et sans qu'il soit nécessaire de justifier leurs dates avouées d'un commun accord par les Juifs et par les Chrétiens, les incrédules doivent convenir qu'il n'a été au pouvoir de personne d'insérer après coup dans l'ancien Testament les prédictions que nous soutenons avoir été vérifiées dans Jésus-Christ et dans son Eglise.

Il ne reste à examiner que l'autre condition. Les événements sont-ils désignés si expressément par les prophéties qu'il n'y ait rien d'équivoque ni d'arbitraire dans l'application des prophéties aux événements? C'est à quoi se réduit toute la difficulté. Avant de la résoudre, il est à propos de faire voir par quels degrés la prédiction du Messie a passé, jusqu'à ce qu'elle ait été fixée sur la race de David, et à quelles époques son accomplissement a été lié.

La première promesse du Messie, rapportée dans l'ancien Testament, n'en apprend autre chose, sinon qu'il devait naître d'une femme. C'est Eve, c'est la mère de tous les vivants, qui selon l'histoire de Moïse s'est précipitée elle-même et a entraîné l'humanité dans un abîme de misères. Mais elle n'a désobéi à Dieu qu'à l'instigation d'un esprit pervers travesti sous la forme du serpent. Le Juge suprême qui la punit, et qui enveloppe dans cette punition son époux complice du même crime, avec toute leur postérité, déclare, avant même de prononcer l'arrêt de leur condamnation, que de la race de cette femme séduite par le démon sortira l'ennemi irréconciliable et le vainqueur du serpent infernal. *Je mettrai* (1), dit-

(1) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius. Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. *Genes.* 3, 15.

On sait que suivant le texte original et les plus anciennes versions, le pronom *ipsa*, se rapporte non à la femme mais à son rejeton. L'Eglise en adoptant la leçon de la Vulgate, ne reconnaît dans la femme la force d'écraser la tête du serpent, que par l'enfant qu'elle doit mettre au monde.

il à ce séducteur, *une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. La race de la femme t'écrasera la tête, et tu t'efforceras de lui mordre le talon.* Ce restaurateur de la nature humaine dégradée, cet être bienfaisant, haï et attaqué par le démon, mais supérieur à sa rage et à sa malice, n'est-il pas le véritable Messie? Toutes les victoires que les Juifs en attendent sont-elles comparables au triomphe qu'il doit remporter sur le plus furieux et le plus redoutable ennemi?

L'homme fut averti dès lors que son libérateur serait son frère; qu'il ne descendrait point du ciel sans sortir de la terre; qu'il naîtrait d'une femme, revêtu par conséquent des apanages de l'humanité, afin que la cause de nos maux en devînt le remède. Mais il ne suffisait pas de savoir que le Messie serait homme. Quelle heureuse famille, dans la multitude innombrable de celles qui peuplaient l'univers, devait lui donner la naissance?

Celle d'Abraham fut choisie. Ce saint homme, fidèle au Dieu de ses pères dans un siècle et dans un pays où il n'avait plus ni culte ni autels, mérita par l'ardeur et la constance de sa foi une protection particulière du ciel. Le Dieu qu'il servait le fit sortir de sa patrie, pour aller dans une terre inconnue; et dès ce moment il l'assura (1) qu'*en lui et dans sa race toutes les nations, toutes les familles de la terre seraient bénies.* Cette promesse souvent (2) renouvelée au même Patriarche déterminait au sang d'Abraham la descendance du Messie. Une bénédiction répandue sur tous les peuples était inséparable de la présence et du ministère de celui que Dieu enverrait sur la terre, pour y être l'interprète de ses volontés et le dispensateur de ses bienfaits. Aussi cette promesse a-t-elle été le fondement de l'espérance des Juifs et des prérogatives qu'ils se sont flattés d'avoir sur les autres nations. Ils ont vu la même promesse transmise non à Ismaël fils d'Agar, non aux enfants de Cétura, autre femme d'Abraham, mais à Isaac (3), fils de Sara, l'épouse chérie, la seule qui en ait eu le titre et la prééminence. D'Isaac, ce précieux héritage passa au cade de ses enfants. Esaü, l'aîné, mérita d'en être exclus. Dieu promit à Jacob, comme à son père et à son aïeul, qu'*en* (4) *lui et dans sa race toutes les tribus de la terre seraient bénies.*

Ainsi les Israélites issus de Jacob étaient assurés que le Messie naîtrait au milieu d'eux; et que les autres nations descendues d'Abraham et d'Isaac n'auraient rien à prétendre à cette inestimable faveur. Mais Jacob avait douze enfants, chefs d'autant de tribus qui composaient le peuple d'Israël. Si une distinction de cette nature eût été due à l'innocence et à la vertu, sans doute Joseph aurait été préféré à ses frères, pour être la tige du Messie. Mais Dieu qui avait suivi cette voie dans la famille d'Abraham, voulut montrer dans celle de Jacob, que par des vues également saines, la généalogie du Messie pouvait être mêlée de pécheurs. Il annonçait, en le promettant, le chef-d'œuvre de sa miséricorde; et il fallait préparer les hommes à recevoir le Messie, non comme attiré sur la terre par la justice de ses habitants, mais comme envoyé d'en haut, pour la purifier des iniquités dont elle est couverte. Juda, tout souillé qu'il était du vice de l'incontinence, coupable avec huit de ses frères du projet odieux de tremper ses mains dans le sang de Joseph, et n'ayant détourné ce crime que par le conseil injuste, quoique moins barbare, de le vendre à des étrangers, Juda fut celui des enfants de Jacob dont on destina la tribu à donner le Messie au monde.

Le testament prophétique de Jacob, déjà cité dans la première partie de cet ouvrage, manifesta cette destination. Ce vieillard vénérable, entouré de ses douze fils, prédit à chacun le sort de sa postérité. A peine a-t-il proféré le nom de Juda, qu'il s'écrie, transporté de joie et d'admiration: (1) *Juda, tes frères te loueront. Ta main sera sur la tête de tes ennemis. Les enfants de ton père t'adoreront... Le sceptre ne sera pas retiré de Juda, ni le conducteur, de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations.*

Ces paroles indiqueraient encore plus clairement que le Messie devait sortir de la tribu de Juda, si, par une construction à laquelle rien ne s'oppose, et qui lève, comme nous le verrons bientôt, les principales difficultés du texte, on lisait: *Jusqu'à ce que l'envoyé de Dieu et le désiré des nations vienne de sa race* (2). Mais en conservant la leçon ordinaire, et sans détacher de la phrase précédente ces mots *de sa race,* on voit toujours que Jacob promet à cette race de Juda l'honneur d'enfanter le Messie. Quel autre fondement peuvent avoir ces louanges que Juda recevra de ses frères, portées jusqu'à l'adoration, cette force invincible contre ses ennemis, ces magnifiques prérogatives perpétuées dans sa postérité jusqu'à l'arrivée du Messie? N'est-il pas évident que ce roi successeur de Juda doit recueillir son patrimoine en montant sur le trône, et fonder un nouveau royaume sur les nations étrangères comme sur ses propres citoyens, au moment que ses ancêtres seront totalement dépouillés de leur gloire et de leur grandeur?

Cette prédiction est si peu susceptible d'un autre sens, qu'elle a suffi pour apprendre aux Israélites de quelle tribu le Messie devait naître. Quelque émulation qu'il dût y avoir entre les douze tribus, pour aspirer à un si grand avantage, aucune ne l'a disputé à celle

(1) Genès. 12, 3.
(2) Ibid. 18, 18; ibid. 22, 18.
(3) Genès. 26, 4.
(4) Genès. 28, 14.

(1) Juda te laudabunt fratres tui. Manus tua in cervicibus inimicorum tuorum. Adorabunt te filii patris tui... Non auferetur sceptrum de Juda, ET DUX DE FEMORE EJUS, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. *Genes.* 49, 8, 9, 10.

(2) Cette leçon ne peut subsister, qu'en plaçant la virgule après ces mots *et dux,* et en rapportant ceux-ci, *de femore,* à la phrase suivante: *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de femore ejus donec veniat qui mittendus est.*

de Juda : ni la tribu de Ruben l'aînée de toutes, ni celle de Lévi honorée du sacerdoce, ni celle d'Éphraïm principale héritière des bénédictions abondantes accordées à Joseph, ni celle de Benjamin si guerrière, et qui donna au peuple d'Israël son premier roi. Toutes ont constamment attendu leur Messie de la tribu de Juda, et toutes ont puisé cette attente unanime dans l'oracle de Jacob qui vient d'être allégué.

Il n'a pas été moins constant que, parmi toutes les familles de la tribu de Juda, le Messie tirerait son origine de celle de David. Les Juifs en étaient convaincus, lorsque Jésus-Christ parut au milieu d'eux. *Que vous semble du Christ* (1), demandait-il aux Scribes et aux Pharisiens, *de qui doit-il être fils? de David,* répondaient-ils sans hésiter. Réponse qui annonçait une conviction ancienne et généralement établie dans le corps de la nation, particulièrement consignée dans les écrits et les enseignements des docteurs de la loi, et qui donna lieu à cet argument si pressant contre les hommes qui méconnaissaient le profond mystère de l'incarnation : *Si le Messie,* ajoute Jésus-Christ, *est fils de David, comment ce même David l'appelle-t-il son Seigneur dans ces paroles du psaume* 109 *: Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite?* Les apôtres dans leurs premières prédications aux Juifs supposaient avec une égale confiance le principe admis par tout Israël, que le Messie devait naître de la race de David. *Ce roi prophète* (2), leur disait saint Pierre, *sachant que Dieu lui avait promis avec serment que son trône serait rempli par un de ses descendants, a prévu et prédit la résurrection de Jésus-Christ.* S. Paul rappelait dans les synagogues la même promesse, suivant laquelle il soutenait (3), que *Dieu avait fait naître le sauveur Jésus de la semence de David.*

Il ne faudrait pas d'autre preuve que ce consentement universel des Juifs au temps de Jésus-Christ pour s'assurer que leurs livres prophétiques plaçaient l'extraction du Messie dans la famille de David. Quelle autre autorité eût pu réunir leurs esprits dans un point de cette importance? Mais indépendamment d'une présomption si forte, nous pouvons en juger par nos propres yeux. Nous voyons d'abord que le prophète Nathan fit (4) connaître à David qu'*après sa mort Dieu lui donnerait un successeur de sa race, dont il affermirait le trône pour toujours.* L'objet immédiat de cette promesse était à la vérité Salomon, fils et héritier de David, destiné à construire, dans le sein d'une longue paix, un temple que les mains ensanglantées de son père ne devaient pas commencer. Mais la gloire et les richesses de Salomon ne remplissaient pas toute l'étendue de cet oracle. On prévoyait (5) dès lors que lui et quelques-uns de ses descendants pouvaient se rendre criminels; et pour montrer que la promesse faite à la postérité de David, s'étendait plus loin qu'une succession ordinaire de princes du même sang, on déclarait que les châtiments exercés sur les coupables descendants de David n'empêcheraient pas que *sa maison et son trône ne subsistassent éternellement.*

Nous retrouvons cette prophétie plus claire encore et plus expresse dans les psaumes 131 et 88. Dans le premier, Dieu rappelle le serment (1) qu'il a fait à David de maintenir sa famille sur le trône, et il proteste de nouveau que ce serment sera exécuté. Les paroles suivantes (2) semblent en faire dépendre l'exécution de la fidélité des enfants de David à garder la loi du Seigneur. Mais il faut distinguer dans cette promesse deux objets, l'un conditionnel, l'autre absolu et irrévocable. L'objet conditionnel est la possession constante et paisible de l'empire des douze tribus, et d'un royaume dont Jérusalem serait la capitale. Si les enfants de David avaient imité ses vertus, ils auraient égalé sa puissance, régné comme lui sur toute la Palestine, et le siége de leur empire fut demeuré sans interruption dans Jérusalem jusqu'à la venue du Messie. Par le défaut de cette condition la postérité de David a été privée de son autorité sur dix tribus d'Israël, chassée ensuite de Jérusalem et réduite en une captivité, après laquelle on ne trouve plus dans cette famille aucune trace de succession royale. Mais un second objet de cette promesse indépendante de toute condition est la naissance du Messie, qui devait occuper le trône de David et en rendre la possession éternelle dans la famille de ce prince.

On a déjà vu, dans la prédiction de Nathan, que les iniquités de Salomon et des autres descendants de David ne devaient point former d'obstacle à l'affermissement inébranlable de son trône et de sa maison : *Qui si iniquè aliquid gesserit... misericordiam meam non auferam ab eo... et fidelis erit domus tua et regnum tuum usque in æternum.* Cette éternité de puissance est prédite d'une manière non moins absolue dans le psaume 88 : *Si les enfants de David* (3), y dit Dieu, *abandonnent ma loi, s'ils violent mes commandements, je punirai leurs péchés. Mais je ne retirerai point ma miséricorde de dessus sa race. Je ne romprai pas mon alliance, et je n'annulerai pas les promesses sorties de ma bouche. Je l'ai juré une fois à David, et je ne lui manquerai pas. Sa posterité durera éternellement. Son trône subsistera en ma présence comme le soleil et la lune, dont le cours est un témoin fidèle dans les cieux de* ma toute-puissance et de l'invariable uniformité de mes lois.

(1) Matth. 22. Marc. 12. Luc. 20.
(2) Act. 2, 30, 31.
(3) Act. 13, 23.
(4) 2 Reg. 7, 12, 13.
(5) Qui si iniquè aliquid gesserit, arguam eum in virgâ virorum et in plagis filiorum hominum. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut abstuli à Saül... et fidelis erit domus tua, et regnum tuum usque in æternum ante faciem meam, et thronus tuus erit firmus jugiter. 2 *Reg.* 7, 14, 15, 16.

(1) Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eam... De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. *Ps.* 131, 11.

(2) Si custodierint filii tui testamentum meum et testimonia mea hæc quæ docebo eos. *Ibid.* 12.

(3) Ps. 88, 31-38.

Et ce qui prouve que cette promesse renferme celle du Messie, c'est que l'auteur de ce psaume, composé durant la captivité de Babylone, adresse tout de suite la parole à Dieu, pour lui représenter les funestes conséquences que tirent les ennemis de son nom de l'oppression du peuple d'Israël, et de l'abaissement de la maison de David. Vous avez promis toutes ces choses, dit-il à Dieu (1), *et cependant vous avez banni* de Jérusalem et de la Terre-Sainte votre peuple et ses rois; *vous les avez rendus un objet de mépris, et vous différez la venue de votre Christ.* Il continue la description des maux qui accablent Israël et la famille royale; et après avoir demandé à Dieu leur délivrance et leur rétablissement, il le conjure de (2) *se souvenir du reproche injurieux que les nations étrangères font à ses serviteurs,* que la promesse de ce Messie, qui devait naître de la race de David, était *révoquée.* Comme s'il disait : Nous, Seigneur, qui connaissons l'immuable vérité de vos paroles, nous ne doutons pas qu'elles ne s'accomplissent; mais les nations infidèles, témoins de notre exil et de notre esclavage, demandent d'où peut sortir ce Messie que nous attendons, enfant et successeur de David. C'était donc le zèle et non la défiance qui dictait cette humble et fervente prière. L'auteur du psaume, qui avait commencé (3) par *chanter les miséricordes du Seigneur* et par *célébrer sa fidélité,* termine (4) son discours par une protestation des mêmes sentiments; et il nous apprend qu'espérer l'accomplissement des promesses faites à la maison de David, c'était la même chose chez les Juifs et même chez leurs ennemis, qu'attendre l'arrivée du Messie.

Isaïe et Jérémie déclarent formellement le Messie descendant et rejeton de David. Le premier l'appelle (5) *une branche et une fleur sortie de la racine de Jessé.* C'est le nom du père de David. Il ajoute que sur cet enfant de David se reposera l'esprit du Seigneur, esprit dont il développe les principaux attributs, et il achève le portrait de ce Messie, comme d'un roi pacificateur de l'univers, aussi formidable aux impies, que bienfaisant envers les justes et les pauvres. Peu de lignes après, cette même *racine de Jessé* (6) *est un signal* autour duquel *les peuples* se rassembleront. *Les nations lui adresseront leurs prières, et son sépulcre sera glorieux.*

Jérémie prédit (7) que *Dieu suscitera le juste rejeton de David; que ce roi régnera avec sagesse, et jugera ses sujets avec justice; qu'alors Juda sera sauvé, et Israël rempli de confiance; et que le nom qu'on donnera* à ce Roi sauveur sera le nom même incommunicable de Dieu, avec le surnom de juste : *Et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.* A ces traits on ne peut méconnaître le Messie, non plus qu'à une prédiction (1) toute semblable du même prophète, où, après avoir attribué au *rejeton de David* les fonctions de roi et de sauveur, avec le nom par exellence de Dieu, il répète plusieurs fois que la postérité de David régnera éternellement sur le trône d'Israël. Et pour confondre les incrédules qui osaient assurer que *les deux familles qui avaient été choisies étaient rejetées,* il fait dire à Dieu que *le pacte qu'il avait fait avec le jour et la nuit,* pour que l'un succédât perpétuellement à l'autre, *serait détruit, et les lois qu'il avait prescrites seraient anéanties, avant qu'il abandonnât la race de Jacob et celle de David, pour ne pas en tirer des princes* de son peuple. Jérémie avait néanmoins annoncé (2) que Jéchonias, roi de Jérusalem, emmené captif à Babylone par Nabuchodonosor, et dont les enfants retournèrent en Judée sous le règne de Cyrus, *n'aurait point de descendant qui fût assis sur le trône de David, et qui exerçât après lui aucune puissance dans Juda.* Nouvelle preuve que les prophètes ont parfaitement distingué, dans les promesses faites à la maison de David, la succession caduque et temporelle des princes nés de son sang, de ce règne d'un ordre supérieur, perpétué dans sa postérité par le Messie, son véritable héritier.

C'est cette descendance si souvent et si généralement reconnue qui a fait donner par les prophètes au Messie le nom même de David; dénomination dont le fondement nécessaire est le rapport de David au Messie, en qualité de père, celui de figure ne suffisant pas pour appeler la vérité du nom de ce qui la représente. On a vu dans la première partie qu'Osée, annonçant la conversion future des Juifs, assure (3) *qu'ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi.* Ezéchiel, envisageant le Messie et comme pasteur et comme prince, le nomme également David dans l'exercice de ces deux fonctions. *Je susciterai*, dit (4) Dieu dans ce prophète, *mon serviteur David pour paître mes brebis. Je serai leur Seigneur et leur Dieu, et David mon serviteur* (5) *sera prince au milieu d'eux.* C'est enfin par cette raison que David dans plusieurs de ses psaumes, où nous montrerons les principaux caractères du Messie manifestement prédits, parle en son propre nom, lorsqu'il décrit ce qui ne devait être accompli que dans la personne de cet auguste rejeton, la gloire de sa famille et le terme de tous ses désirs.

C'était beaucoup que d'avoir indiqué la nation et

(1) Tu verò repulisti et despexisti. Distulisti Christum tuum. *Ps.* 88, 39.

(2) Memor esto, Domine, opprobrii servorum tuorum (quod continui in sinu meo) multarum gentium. Quod exprobraverunt inimici tui, Domine, quod exprobaverunt commutationem Christi tui. *Ps.* 88, 51, 52.

(3) Misericordias Domini in æternum cantabo. In generationem et generationem annuntiabo veritatem tuam in ore meo. *Ps.* 88, 1, 2.

(4) Benedictus Dominus in æternum. Fiat, fiat. *Ibid.* 53.

(5) Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum Spiritus Domini : Spiritus sapientiæ et intellectûs, Spiritus consilii et fortitudinis. *Isai.* 11, 1 et seq.

(6) Ibid. 11, 10.

(7) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum. *Jerem.* 23, 5, 6.

(1) Jerem. 33, 15 et seq.

(2) Jerem. 22, 30.

(3) Osée 3, 5.

(4) Ezech. 34, 23, 24.

(5) Même nom donné au Messie. *Jerem.* 30, 9. *Ezech.* 37, 24.

la famille d'où naîtrait le Messie. Mais des signes encore plus précis disposaient les esprits à le recevoir. Le temps de sa venue était déterminé dans les livres de l'ancien Testament par des époques qu'il faut à présent expliquer.

La première est l'état d'abaissement et d'abandon où devait se trouver alors la tribu de Juda. Nous venons d'entendre dire à Jacob que *le sceptre ne serait point retiré de Juda, ni le conducteur de sa race*, jusqu'à l'arrivée du Messie : *Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat*, etc. C'est au moins ainsi qu'on construit ordinairement les paroles de ce texte, et cette construction produit de grands embarras dans l'explication de la prophétie.

Les uns reculent le temps où son accomplissement a dû commencer jusqu'au règne de David, sous prétexte que la prophétie marque bien quand la puissance promise à Juda doit finir, mais ne nous apprend pas la date de son commencement.

D'autres pensent avec plus de fondement que la prérogative qui est ici promise à la tribu de Juda, a dû être exercée dès que les douze tribus d'Israël, affranchies de la captivité d'Egypte, ont reçu, de la bouche même de Dieu, des lois, un gouvernement politique, un culte religieux, tout au moins dès que ces douze tribus sont entrées en possession de la terre de Chanaan ; que c'est alors que les promesses faites à la postérité des autres enfants de Jacob ont commencé à s'accomplir ; qu'il serait d'autant plus étrange d'excepter de cette règle commune la tribu de Juda, en renvoyant à un temps plus éloigné l'accomplissement de ce qui lui est promis, qu'on voit clairement, par la conduite et les discours de Jacob, qu'il a partagé entre trois de ses enfants, Juda, Lévi et Joseph, les droits d'aînesse qui appartenaient à Ruben, et dont celui-ci était déchu par son inceste abominable avec une des femmes de son père. Ces droits, selon l'usage des premiers temps, étaient de trois sortes : la prééminence et l'empire sur le reste de la famille, le sacerdoce, une double portion dans l'hérédité paternelle. Le sacerdoce fut transféré à la postérité de Lévi ; la double portion, aux descendants de Joseph, qui, formant deux tribus distinctes et séparées, eurent une double part dans la division de la Terre promise. La jouissance de l'une et l'autre de ces prérogatives commença ou dans le désert, ou après les conquêtes de Josué dans la Palestine. Pourquoi la tribu de Juda aurait-elle joui plus tard du droit de prééminence et d'empire que Jacob lui avait accordé sur les autres tribus ?

Les mêmes auteurs ajoutent qu'on trouve des traces de l'exercice de ce droit dès le temps de l'administration de Moïse ; que dans les campements (1) des douze tribus autour du tabernacle, la première place à l'orient était assignée à la tribu de Juda ; que parmi les offrandes que les douze tribus firent par leurs chefs à la dédicace du tabernacle et de l'autel, celle

(1) Numer. 2, 3.

de Nahasson, prince de la tribu de Juda, fut présentée et reçue le premier jour (1) ; que dans les marches des Israélites au désert (2), la tribu de Juda précédait également toutes les autres ; que la même tribu fut partagée la première (3), lorsque Josué fit tirer au sort les possessions qui devaient échoir à chaque tribu dans la terre de Chanaan ; qu'après la mort de Josué, Dieu, n'ayant pas jugé à propos de le remplacer, ordonna (4) aux Israélites d'entreprendre, sous la conduite de la tribu de Juda, toutes leurs guerres contre les Chananéens ; que cette prééminence d'honneur et de dignité était tellement acquise au sang de Juda, que David la reconnaît antérieure au droit de sa propre maison sur le trône d'Israël : *Le Seigneur*, dit-il (5), *a tiré les princes de Juda. Il a jeté les yeux dans cette tribu sur la maison de mon père. Il m'a choisi parmi tous mes frères pour m'établir roi sur Israël, et Salomon est celui de mes enfants qu'il a désigné pour me succéder.*

La tribu de Juda, continuent ces interprètes, avait donc de tous les temps sur le reste d'Israël une véritable supériorité, que le règne de David et des princes ses descendants rendit plus éclatante et plus auguste, mais qui, n'ayant pas commencé avec la royauté de cette famille, ne finit pas non plus avec elle. Sédécias fut le dernier roi de la race de David. Mais la tribu de Juda n'en conserva pas moins tous ses droits. Elle devint même si dominante dans le peuple de Dieu, qu'elle lui donna son nom après la captivité de Babylone. Jérusalem, située dans son ancien territoire, fut toujours la ville capitale. La Palestine se confondit avec la Judée. L'autorité souveraine, exercée d'abord par des magistrats principaux, ensuite par les princes et rois Asmonéens de la tribu de Lévi, ne cessa pas de résider dans le corps de la nation juive, qui choisit (6) volontairement pour ses chefs les enfants du généreux Mathatias, qui ne leur confia même, à parler exactement, que le commandement des armées, et se réserva toujours une très-grande part dans l'administration politique par le Sanédrin qui le représentait. Ainsi la république judaïque a subsisté sous des conducteurs issus d'une autre tribu, par la même raison que l'empire romain a conservé son nom et son essence sous des empereurs qui n'étaient pas même originaires de Rome, et que le royaume de Pologne s'est ordinairement soutenu et se soutient encore sous des rois étrangers.

Il est des interprètes qui étendent au peuple entier d'Israël la promesse du pouvoir souverain continué jusqu'à la venue du Messie. Mais comme ils avouent que cette prophétie assure à la tribu de Juda une prérogative particulière pendant la durée de ce pouvoir, leur sentiment revient au fond à celui que nous

(1) Ibid., 7, 12.
(2) Ibid. 10, 14.
(3) Jos. 15.
(4) Judic. 1, 2.
(5) 1 Paralip. 28, 4, 5.
(6) 1 Mach. 9, 30 ; ibid. 13, 8, 9.

venons d'exposer. Il faut dire, selon eux, que Jacob a prédit à sa nation la perpétuité d'un gouvernement tantôt absolument libre et indépendant de toute puissance étrangère, quelquefois restreint et gêné par de pénibles et humiliantes servitudes, inséparable néanmoins du pouvoir législatif, d'une magistrature municipale, et du droit de vie et de mort sur ses propres sujets; que ce gouvernement ne devait cesser qu'au temps du Messie, et que dans le même temps la tribu de Juda serait dépouillée du privilége et du rang distingué qu'elle devait avoir jusqu'à la ruine totale de l'empire d'Israël.

Ces interprétations pourraient suffire si nous n'avions à combattre que les Juifs. Tout se réduit à prouver contre eux que le Messie est déjà arrivé. Ils éludent par deux réponses la preuve fondée sur cette prophétie de Jacob.

L'une consiste à expliquer en mauvaise part *ce sceptre qui ne sera pas ôté de dessus Juda*, et à l'entendre, conformément à d'autres textes de l'Ecriture, d'une verge de fer dont Dieu frappera continuellement Juda, jusqu'à ce que le Messie paraisse. Par cette explication les Juifs se croient autorisés dans leur attente chimérique d'un libérateur. Mais ils démentent leur propre histoire, et ils donnent la torture aux paroles de Jacob. Il est faux que la tribu de Juda ait toujours été coupable et malheureuse. Rien de plus florissant que les règnes de David, de Salomon, pour ne point parler ici de tant d'autres temps où la tribu de Juda, soit avec celles de Lévi et de Benjamin, soit avec tout le peuple d'Israël, a joui d'une véritable prospérité durant que la loi du Seigneur était fidèlement observée. Il est encore plus faux que le mot de *sceptre, non auferetur sceptrum de Judâ,* puisse être entendu en mauvaise part dans une prophétie également consolante et glorieuse pour cette tribu; et quand il serait équivoque dans ce commencement du discours, la suite qui promet la présence continuelle d'un chef et d'un législateur, *et dux,* le déterminerait à un sens favorable.

La seconde réponse, plus commune parmi les Juifs, est de nier qu'il soit ici question du Messie. On voit que l'intérêt seul de leur cause a pu la leur inspirer. Car tous leurs anciens paraphrastes ou *targumistes,* les auteurs du Talmud, les plus habiles rabbins, ont reconnu dans cette prédiction un signe certain de l'arrivée du Messie. Le terme original (1), unique dans l'Ecriture, ne peut s'appliquer qu'à lui. Il signifie, selon les différentes racines dont on le fait sortir, ou *celui qui doit être envoyé,* comme notre Vulgate l'a traduit, ou *celui à qui* ou de *qui,* comme l'ont entendu les Septante, c'est-à-dire, celui à qui est réservé l'accomplissement des promesses, celui à qui le royaume appartient, celui de qui dépend le peuple d'Israël, *ou le Pacifique et le Sauveur;* ou enfin, comme l'expliquent de curieux observateurs des finesses de la langue hébraïque, *le fils de la femme,* ce qui ferait allusion à sa naissance miraculeuse d'une vierge. Il est plus simple de rassembler toutes ces significations, et de supposer que l'auteur de cette prophétie, en formant un terme exprès pour désigner le Messie, a eu en vu d'exprimer ses diverses qualités par tous les sens que ce terme pouvait avoir; et pour prévenir l'espèce d'ambiguité qui eût pu naître de cette multiplicité de sens, quoique parfaitement compatibles, il ajoute une qualification du Messie plus distincte et plus précise, en disant que celui dont il annonçait la venue serait *l'attente des nations;* ou, ce qui est encore plus fort, *celui qui rassemblerait les nations, celui à qui les nations obéiraient.* Il n'en faut pas davantage pour détruire les explications du mot *schiloh,* inventées depuis quelques siècles par les Juifs modernes, réfutées d'ailleurs par nos théologiens dans un détail qu'on nous dispensera de rapporter.

Tout cela posé, quelle ressource peut rester aux Juifs? Le Messie devait paraître avant la révolution prédite par la prophétie. Or elle est constamment arrivée, de quelque manière qu'ait été accomplie la promesse faite à Juda. Soit que cet accomplissement ait eu lieu immédiatement après la sortie de l'Egypte, ou l'entrée dans la Palestine, soit qu'il n'ait commencé qu'avec le règne de David, soit que l'autorité souveraine et cette suite de conducteurs dont il est parlé, regardent uniquement la tribu de Juda, soit qu'elles embrassent tout le peuple d'Israël avec une distinction particulière réservée à cette tribu, il n'en est pas moins vrai que le peuple juif, depuis dix-sept siècles, est dépouillé de toute espèce de pouvoir et de liberté; qu'il n'a plus ni lois, ni magistrats, ni patrie. Qui peut méconnaître dans cette époque le signe annoncé par Jacob de la venue du Messie?

Mais nous avons en tête d'autres adversaires qui n'ont pas le même respect que les Juifs pour les livres sacrés. Les incrédules, dont la cause est toute différente, laisseraient sans peine les chrétiens jouir de leur triomphe sur les Juifs, s'ils pouvaient eux-mêmes se flatter de vaincre les uns et les autres, en prouvant la fausseté d'une prophétie de l'ancien Testament. Celle de Jacob ne serait pas entièrement à l'abri de leurs attaques par tout ce que nous venons de dire. Ils insisteraient à demander qu'on leur montre dans toute l'histoire des Juifs, jusqu'à leurs derniers malheurs, la suite non interrompue d'un gouvernement libre et national.

Trouvera-t-on cette suite depuis Nabuchodonosor jusqu'à Cyrus, temps où les Juifs furent non seulement sujets, mais captifs des rois de Babylone? La trouvera-t-on même après leur retour dans la Judée jusqu'au règne des Asmonéens? Tant que l'empire des Perses subsista, ils en reconnurent les rois pour leurs maîtres. Les tributs qu'ils payaient se levaient au nom et au profit de ces princes. Les magistrats qui les gouvernaient tenaient d'eux leur autorité. Alexandre, en détruisant l'empire des Perses, compta la Judée parmi ses conquêtes. Il combla les Juifs de grâces, mais comme un souverain qui distingue dans

(1) Schiloh.

ses sujets et qui récompense le mérite. Après sa mort, la Judée devint une province du royaume d'Egypte. Elle passa ensuite sous la domination des rois de Syrie, qui n'y exercèrent pas seulement tous les droits de la souveraineté, mais souvent la plus odieuse et la plus barbare tyrannie. Les premières victoires des Asmonéens ne suffirent pas pour enlever aux Séleucides toute leur autorité sur la Judée. Ils acceptèrent de ces princes des marques d'honneur pour eux-mêmes, le droit de fabriquer des armes, d'assembler des troupes, de battre monnaie; et pour leur nation, la remise des impôts précédents, l'exemption de tout tribut à l'avenir, en propres termes, *la liberté* (1). Ce ne fut qu'après cette concession que (2) *les Juifs commencèrent à dater leurs actes dans les registres et monuments publics de la première année du sacerdoce et de la principauté de Simon.* Une sujétion qui a duré plus de cinq cents ans fait un étrange vide dans l'accomplissement d'une prophétie qui promettait à la tribu de Juda ou au peuple d'Israël la perpétuité du pouvoir souverain.

Répondre que, pendant ce long intervalle, les Juifs ont toujours eu des magistrats de leur propre nation qui les jugeaient suivant leurs lois, et pouvaient condamner à mort les criminels, c'est ne rien accorder de plus aux Juifs sous l'empire des Assyriens, des Perses et des Macédoniens, que ce que les Romains laissaient aux nations et aux villes qu'ils avaient soumises, que ce qu'ont encore quelques provinces du royaume de France, qui ont des coutumes propres et une juridiction territoriale. Ce sont là des usages ou des privilèges particuliers, dont la conservation n'empêche pas une véritable et parfaite dépendance. Ajouter que la domination des étrangers était *injuste*, comme le grand-prêtre Simon le (3) déclare nettement aux ambassadeurs d'un roi de Syrie; que les Juifs avaient recouvré *l'héritage de leurs pères* par les armes des Machabées, et qu'en acceptant les concessions des Séleucides, ils n'avaient fait que rentrer dans les droits qu'on leur avait ravis; c'est toujours donner atteinte à une prophétie qui n'assure pas seulement à la tribu de Juda un droit imprescriptible à l'autorité souveraine et à la liberté, mais la possession et la jouissance continuelle de ce droit jusqu'à l'arrivée du Messie : *Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat.*

Je laisse le soin de résoudre cette objection aux interprètes et aux théologiens qui adoptent la construction ordinaire. Ils sauront concilier le sens qu'elle forme avec l'histoire du peuple juif; et je ne crois pas cette conciliation aussi difficile que les incrédules le

(1) Et Jerusalem sit sancta et libera cum omnibus finibus suis. 1 *Mach.* 10, 31.

Jerusalem sanctam esse et liberam. *Ibid.*, 15, 7.

(2) *Ibid.*, 13, 42.

(3) Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus, sed hæreditatem patrum nostrorum, quæ injustè ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est. 1 *Mach.* 15, 33.

présument. Mais il est une voie plus courte pour trancher la difficulté.

Elle tire sa force de l'opinion commune que Job a prédit la continuité du pouvoir souverain, et une succession non interrompue de rois ou de législateurs et de capitaines dans la tribu de Juda, du moins dans le peuple d'Israël. Mais si ce sceptre ou cette houlette (car le mot (1) original est susceptible de ces deux sens), qui ne doit jamais s'éloigner de Juda, *non auferetur sceptrum de Judâ*, est le sceptre ou la houlette de Dieu; si ce chef ou ce législateur, *et dux*, qui doit toujours le gouverner, est Dieu même ; si ces paroles, *de femore ejus*, n'annoncent pas une succession de princes ou de conducteurs nés du sang de Juda, tous les embarras disparaissent, et il n'y a plus la moindre ombre de contradiction entre la prophétie et l'événement. Il suffit, pour établir leur accord, que la Providence ait toujours veillé d'une manière sensible sur la tribu de Juda; que le peuple juif ait toujours paru être le peuple de Dieu jusqu'à une révolution assez remarquable pour qu'elle ait pu désigner l'arrivée du Messie. Or ces deux choses sont évidentes par l'histoire des Juifs.

On voit d'abord que la tribu de Juda a été spécialement favorisée depuis que les Israélites ont eu une forme de gouvernement. C'est ici qu'on peut appliquer tout ce qui a été dit plus haut sur la prééminence de cette tribu avant le règne de David. L'élévation de ce prince sur le trône, et la suite des rois ses descendants, conserva longtemps avec éclat cette prééminence. Le royaume de Juda subit à la vérité le même sort que le royaume d'Israël. Les trois tribus qui formaient le premier, furent transplantées dans un pays étranger, comme l'avaient déjà été celles qui composaient le second. Mais les suites de ce malheur furent bien différentes pour les unes et pour les autres. Les dix tribus ne retournèrent plus dans la Palestine. Elles se mêlèrent et se perdirent parmi les peuples dont elles étaient captives; et l'on ne retrouve plus dans le monde aucun vestige de ces Israélites schismatiques. Il n'en fut pas de même de la tribu de Juda, dont le nom se communiqua aux deux tribus de Lévi et de Benjamin qui suivirent toujours sa destinée. La nation juive, quoique exilée, quoique esclave même, et n'ayant plus, si l'on veut, aucun apanage de souveraineté, ne perdit pas toutes les marques extérieures qui la distinguaient aux yeux des autres peuples, comme l'héritage du Seigneur. Soutenue par des prodiges durant son esclavage, éclairée par des prophètes, elle recevait d'eux des avertissements salutaires pour la correction de ses mœurs, et de fréquentes assurances de son retour, dont la date avait été fixée à la soixante-dixième année de sa captivité. Rappelée après ce terme dans le pays de ses pères, autorisée d'abord à rebâtir le temple et à y offrir des sacrifices, ensuite à rétablir la ville de Jérusalem, elle éprouva de nou-

(1) Schebet.

veaux effets de la protection divine. Elle ne recouvra pas, j'en conviens, jusqu'aux temps des Machabées, toute l'indépendance et la liberté de son gouvernement. Mais malgré cet assujettissement à des maîtres étrangers, Dieu ne cessa pas alors d'être son roi, son pasteur, son guide et son législateur, comme Jacob l'avait prédit : *Non auferetur sceptrum de Judâ et dux.* Ce règne et cette conduite de Dieu sur Juda n'exigeait pas une succession continuelle de princes ou de magistrats tirés de cette tribu. Cette succession, qui n'est pas aisée à vérifier, n'a eu d'autre fondement parmi les interprètes que la liaison qu'on a mise entre ces paroles *et dux,* et celles qui suivent, *de femore ejus.* Mais il est plus naturel de croire que Jacob, annonçant la généalogie du Messie, a voulu faire entendre par ces dernières paroles, qu'il naîtrait du sang de Juda : *De femore ejus donec veniat qui mittendus est.* La ponctuation des livres saints est trop récente pour faire loi. Elle est contredite avec succès en d'autres endroits de l'Écriture. Mais s'il faut absolument la conserver dans le texte dont il s'agit, si la transposition que nous proposons paraît trop dure, quoique les exemples n'en soient par rares, le même sens subsiste sans altération. Car, soit qu'on entende ces mots, *de femore ejus,* des enfants et de la postérité de Juda, suivant une figure singulière aux Hébreux, *de semine ejus, de filiis ejus ;* soit qu'on les explique des étendards que chaque tribu portait devant elle, *de vexillis ejus,* soit qu'on les traduise littéralement, *d'entre ses pieds, de inter pedes ejus,* pour montrer l'action d'un (1) lion qui tient entre ses griffes sa proie que personne n'ose lui arracher, il est également vrai que Jacob promet à Juda que Dieu veillera continuellement sur lui comme un roi sur son peuple, comme un berger sur son troupeau ; et que la tribu de ce patriarche conservera les droits et les avantages de la portion chérie du Seigneur : *Non auferetur sceptrum de Judâ et dux de femore ejus.*

Enfin est venu le terme marqué à cette protection de Dieu jusqu'alors si constante sur le peuple juif. Il n'a pas été seulement livré à une domination étrangère dans son propre pays, gouverné immédiatement par un prince Iduméen tel qu'Hérode, ce qu'on n'avait jamais vu, privé par une humiliation inouïe du droit de punir de mort les transgresseurs de ses propres lois : il a été encore chassé de sa patrie, dispersé dans toutes les parties de l'univers, foulé aux pieds de toutes les nations, frappé de la plus terrible malédiction sans adoucissement et sans espoir. Voilà certainement l'époque prédite par Jacob. Voilà dans l'histoire du peuple juif une révolution assez éclatante pour avoir été le signal de l'arrivée du Messie. Le règne de Dieu a cessé sur les Juifs, comme Jésus-Christ les en menaçait (2) : *Auferetur à vobis regnum Dei.* Et s'il a passé dans le même temps, selon cette prédiction sur les gentils, *et dabitur genti facienti fructus ejus*, on ne peut plus douter que ce changement dans l'état des Juifs ne concoure avec la venue du Messie, qui devait, après leur disgrâce, rassembler les nations sous ses lois : *Non auferetur sceptrum de Judâ et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium.*

(1) Jacob venait de comparer, dans le verset précédent, Juda à un lion qui se lève pour saisir sa proie, et qui se couche ensuite pour la tenir à ses pieds. *Catulus leonis Juda. Ad prædam, fili mi, ascendisti, requiescens accubuisti ut leo.*

(2) Matth. 21, 43.

Cette explication écarte tous les menus détails de l'administration politique du peuple juif, dans lesquels il est dangereux de donner quelque prise à la censure des incrédules. Elle justifie l'accomplissement d'une prophétie importante par de grands événements, dont la certitude est incontestable. Le P. Tournemine l'a fortifiée de beaucoup d'autres preuves dans un des premiers volumes du journal de Trévoux (1). Je lui restitue volontiers ce que j'ai emprunté de lui ; et ce n'est pas le seul tribut que je dois à la mémoire d'un homme qui joignait à un amour sincère pour la religion une connaissance peu commune des livres saints, et une critique aussi judicieuse que pénétrante.

Une seconde époque également célèbre de l'arrivée du Messie, est la fin des soixante-dix semaines de Daniel. Il est déjà prouvé (2) contre le chevalier Marsham que ces semaines n'ont pu finir au temps des Machabées et d'Antiochus Epiphane ; que ni les sept semaines, dont il est parlé séparément, n'ont commencé à la vingtième année de la captivité de Babylone, ni les soixante-deux, qu'il en détache mal à propos, à la première année de cette même captivité ; que tant les sept que les soixante-deux et la dernière, dont il est fait aussi une mention expresse, ne sont autre chose que l'assemblage des soixante-dix semaines annoncées au commencement de la prophétie de Daniel ; que ces soixante-dix semaines sont un espace successif et continu de 490 années, dans lequel il est absurde et ridicule de chercher un double emploi, qui réduirait le nombre de 70 à 63, et celui de 490 à 441 ; que la désolation qui termine la prophétie, n'est pas celle qu'éprouvèrent les Juifs sous Antiochus Epiphane, mais la ruine de Jérusalem par les armes des Romains, et les désastres qui ont suivi cet événement. Il ne s'agit maintenant que de montrer en premier lieu que le Messie a dû paraître vers la fin des soixante-dix semaines ; et en second lieu que le commencement de ces semaines avait été assez nettement indiqué, pour qu'il fût facile de s'apercevoir du temps où elles approchaient de leur terme.

Il est évident par le discours de l'Ange à Daniel que, vers la fin des soixante-dix semaines, *la prévaricaton devait être consommée, le péché trouver sa fin, l'iniquité être effacée, la justice éternelle venir sur la terre, les visions et les prophéties s'accomplir, le Saint des saints recevoir l'onction.* L'arrivée du Messie pouvait-elle être mieux désignée que par cet amas de merveilles ? Les anciennes écritures nous représen-

(1) Mars 1705.

(2) Part. 1, chap. 8.

tent sans cesse le Messie, comme l'ouvrage de Dieu le plus accompli, son image la plus parfaite, le terme de tous ses desseins. Il ne peut donc y avoir que cet envoyé du Très-Haut, qui par sa présence expie et détruise l'iniquité, réconcilie avec le ciel les hommes pécheurs, apporte la justice éternelle sur la terre, vérifie dans sa personne les anciennes promesses, et reçoive cette onction précieuse qui caractérise et forme le Saint des saints.

Vainement dirait-on que le texte original exprime une chose, *et ungatur Sanctitas sanctitatum,* au lieu de la personne énoncée dans notre Vulgate : *Et ungatur Sanctus sanctorum.* Car ce qui s'explique aisément selon la doctrine chrétienne serait faux dans toute autre hypothèse. On conçoit très-bien que l'humanité unie personnellement au Verbe de Dieu a pu être appelée le Saint des saints à plus juste titre que l'Arche, et que cette union a été pour elle la plus sacrée de toutes les onctions. Mais les Juifs ne nous montreront jamais dans le second temple un Saint des saints dont l'onction ait pu concourir avec la fin des soixante-dix semaines. Sans faire valoir contre eux une de leurs traditions, qui exclut de ce nouveau temple l'huile sainte qui avait servi aux onctions dans le premier, il est certain du moins que l'Arche ne s'est plus retrouvée depuis que Jérémie l'eut (1) soustraite avec le tabernacle et l'autel des parfums à la fureur impie des Assyriens. Le second temple, dépourvu de ce qui faisait la gloire et la majesté du premier, n'a donc pu mériter le nom de Saint des saints. La dédicace qu'en fit Judas Machabée après les profanations d'Antiochus n'a pu être l'onction prédite par ces paroles, quand il ne serait pas d'ailleurs démontré contre Marsham que les soixante-dix semaines étaient alors bien éloignées de leur fin ; et l'auteur de la Vulgate est entré dans le vrai sens du texte original, en appliquant personnellement au Messie ce qui ne peut convenir qu'à lui : *Et ungatur Sanctus sanctorum.*

Mais enfin si l'on exige que le Messie soit nommé, qu'on achève la prophétie. On y verra que *jusqu'au Christ chef,* ou prince du peuple, il doit y avoir *sept et soixante-deux,* en tous soixante-neuf *semaines ;* et peu de lignes ensuite, que ce même *Christ, qui sera mis à mort, confirmera dans une semaine son alliance avec plusieurs.* Voilà les soixante-dix semaines exactement dénombrées : sept et soixante-deux jusqu'au temps où le Christ promis commencera l'exercice public de son ministère ; une soixante-dixième, où il confirmera son alliance, où il sera mis à mort, *dans le milieu de laquelle cesseront les victimes et les sacrifices* de la loi mosaïque.

Ce Christ n'est ni Cyrus, ni Zorobabel qui, par les ordres de ce prince, ramena les Juifs dans la Palestine, ni le grand-prêtre Josué, qui seconda les soins de Zorobabel pour le rétablissement du temple. En quelque temps qu'on veuille placer, selon les idées de Marsham et de ses copistes, le commencement des semaines de Daniel, on n'en trouvera jamais que très-peu d'écoulées jusqu'aux événements qui regardent ces trois personnes. A parler même selon la vérité, elles n'étaient pas encore commencées. Il s'en faudra beaucoup aussi qu'on en trouve soixante-neuf jusqu'à la mort du grand-prêtre Onias tué (1) en trahison sous le règne d'Antiochus Epiphane. Ceux qui ont prétendu que sa mort était annoncée dans cet endroit de Daniel n'ont pu allier leur sentiment avec la chronologie, qu'en comptant deux fois les mêmes semaines, et en substituant par ce double emploi le nombre 63 à celui de 70, si disertement exprimé par le prophète. Ce Christ n'est pas Hircan dernier roi de la race asmonéenne, incapable de porter un si grand nom, et d'en exercer les fonctions. C'est encore moins Hérode Agrippa, qui n'a pas régné sur la Judée, mais sur la Chalcide, qui loin d'avoir péri par l'épée des Romains a été leur allié, et a survécu à la ruine de Jerusalem.

La plus légère attention suffit pour découvrir dans toute la suite de cette prophétie un seul et unique Christ ; le même qui est appelé *le Saint des saints,* le même qui doit venir après *les sept et les soixante-deux semaines ;* le même enfin qui doit être *mis à mort,* et qui dans la dernière et soixante-dixième semaine *confirmera son alliance avec plusieurs, et au milieu de cette semaine fera cesser les victimes et les sacrifices* de l'ancienne loi. De purs hommes, fussent-ils plus illustres et plus saints que ceux à qui les Juifs et les Chrétiens judaïsants appliquent cette prophétie, n'ont jamais été appelés dans l'Ecriture du nom de *Christ* sans restriction. Ce titre appartient exclusivement au Messie. Lui seul peut opérer les prodiges qui devaient signaler la fin des soixante-dix semaines, la destruction du péché, l'introduction de la justice éternelle, l'accomplissement de toutes les prophéties. Tant de traits réunis ne laissent aucun doute que cette époque n'ait été destinée à marquer le temps de sa venue.

Pour que l'instruction fût complète, il fallait que les hommes suffisamment avertis de la date où les soixante-dix semaines devaient commencer, ne pussent se méprendre au temps où elles appprocheraient de leur terme. Il n'était pas nécessaire, je l'avoue, de leur déterminer avec la plus parfaite certitude un point fixe et indivisible. Dieu ne prétendait pas que les hommes qu'il disposait à l'arrivée du Messie, fussent tous des savants consommés dans l'histoire et dans la chronologie. Il ne prétendait pas dissiper toutes les obscurités qui dans l'étude de ces sciences exercent et surmontent souvent l'esprit humain. Il ne devait leur donner, dans les vues qu'il se proposait, qu'une assurance morale et proportionnée à la capacité des hommes ordinaires, satisfaisante même pour les plus habiles, compatible d'ailleurs

(1) 2 Mach. 2.

(1) 2 Mach. 4, 34.

avec l'incertitude de quelques années de plus ou de moins. L'époque était assez reconnaissable, quand elle ne sortait pas d'un espace de douze à treize ans. Les difficultés qu'on pouvait rencontrer à choisir le moment précis dans un intervalle aussi court ne devaient pas empêcher que l'accomplissement de cette intéressante prophétie ne frappât les regards, et ne réveillât l'attention, dès qu'il serait arrivé.

Il n'y a effectivement que douze à treize ans de différence entre les deux dates, qu'on peut raisonnablement donner au commencement des soixante-dix semaines.

Suivant les paroles du prophète ces semaines ont dû prendre leur cours depuis l'ordre ou l'édit donné pour rebâtir Jérusalem : *Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem.* De là il résulte que ces semaines n'ont pas commencé à l'édit de Cyrus rapporté (1) au premier chapitre du premier livre d'Esdras. Cet édit, dont nous avons souvent parlé, ne permet que la reconstruction du temple de Jérusalem, il ne dit pas un seul mot de la ville. L'édit de Darius fils d'Hystaspe (2), cité dans le sixième chapitre du même livre, rappelle celui de Cyrus, en ordonne de nouveau l'exécution, révoque tout ce qui avait pu lui donner atteinte, et se renferme également dans la permission de rebâtir le temple.

Ces deux dates mises à l'écart, les savants ne peuvent être partagés et ne le sont plus aujourd'hui qu'entre deux autres, l'une prise de l'édit accordé à Esdras par Artaxerxès Longuemain, la septième année de son règne; il est transcrit au chapitre septième du premier livre d'Esdras : l'autre prise de l'édit accordé à Néhémi par le même prince ; il en est fait mention au chapitre second du second livre d'Esdras.

Cette dernière date a l'avantage singulier d'être littéralement conforme à la prophétie de Daniel. Car nous voyons, par le récit de Néhémie, que jusqu'alors il n'y avait pas eu, à proprement parler, de ville bâtie dans l'ancienne situation de Jérusalem : des maisons construites au hasard, sans alignement, sans proportion, destinées au logement des Juifs qui avaient travaillé au rétablissement du temple, ou qui ne voulaient pas s'en éloigner; du reste point de portes ni de murailles, point de rues, point de places, point d'édifices publics, à l'exception du temple; partout des traces encore fumantes des ravages exercés par les Assyriens. Néhémie fut autorisé par Artaxerxès à relever les ruines de Jérusalem. Muni de ces ordres, il pressa le travail avec une ardeur que les menaces ni les embûches des ennemis du peuple de Dieu ne purent ralentir. La ville fut environnée de murs dans l'espace de cinquante-deux jours. On éleva des tours et des bastions avec la même promptitude. Les portes ne tardèrent pas à être posées, et l'embellissement de la ville au dedans suivit de près les ouvrages extérieurs, qui en faisaient la force et la sûreté. C'est dans ces jours de trouble et de travail, où Jérusalem fut précipitamment rebâtie par une moitié de ses habitants, tandis que l'autre moitié continuellement sous les armes veillait à la défense commune, qu'on trouve l'accomplissement de cet endroit de la prophétie de Daniel, où il est dit qu'après l'ordre qui permettra le rétablissement de Jérusalem, les murailles et les places seront rebâties en des temps courts et difficiles : *Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem. . . . . . Et rursùm ædificabitur platea, et muri in angustiâ temporum.*

L'unique difficulté qui résiste à une interprétation si claire et si naturelle, c'est que depuis la vingtième année du règne d'Artaxerxès Longuemain, il manque dix à douze ans pour former les soixante-dix semaines. Les partisans de cette opinion répondent en deux manières à cette difficulté : ou en prenant les 490 années pour des années lunaires plus courtes que les solaires, ce qui ramène les calculs chronologiques à l'exacte mesure des soixante-dix semaines ; ou en assignant deux commencements différents au règne d'Artaxerxès Longuemain; l'un, lorsqu'il régna seul après la mort de son père Xerxès, c'est celui où les soixante-dix semaines ne sont pas complètes ; l'autre, lorsque, suivant l'usage des Perses, il fut associé à l'empire par le même Xerxès prêt à sortir de ses états pour porter la guerre dans la Grèce. Si l'on fait remonter à cette association la première année du règne d'Artaxerxès Longuemain, les soixante-dix semaines commencées à la vingtième, finissent sans aucun mécompte aux événements marqués par la prophétie.

Ces deux réponses ne paraissent pas assez solides à d'autres savants. Ils aiment mieux chercher une époque dégagée de toute objection chronologique. Ils la trouvent dans l'édit accordé à Esdras par ce même Artaxerxès la septième année de son règne. Quoique cet édit ne contienne pas expressément une permission de rebâtir la ville de Jérusalem, ils la tirent néanmoins par des inductions assez plausibles des termes dans lesquels il est conçu, et des circonstances qui l'ont accompagné.

Je l'ai déja dit dans la première partie de cet ouvrage : le champ est ouvert aux conjectures, et le choix des opinions libre dans cette controverse. Mais qui croira sérieusement qu'une question de critique, dont la décision n'entrait point dans le plan de la conduite de Dieu sur les hommes, ait pu rendre incertaine une époque renfermée dans l'espace de douze à treize ans? Cette légère différence, quoique difficile à éclaircir, a-t-elle jamais pu former un obstacle légitime à la conviction qu'entraîne néces-

(1) Hæc dicit Cyrus rex Persarum : Omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus cœli et terræ, et ipse præcepit mihi ut ædificarem ei domum in Jerusalem. . . . Quis est ex vobis de universo populo ejus. . . . ascendat in Jerusalem quæ est in Judæâ, et ædificet domum Domini Dei Israel? 1 *Esdr.* 1, 2, 3.

(2) Dimittite fieri templum Dei illud à duce Judæorum, et à senioribus eorum, ut domum Dei illam ædificent in loco suo. *Ibid.*, 6, 7.

sairement une prophétie caractérisée par des traits si éclatants. On savait à peu près quand les semaines prédites par Daniel avaient pris leur commencement. Et quand on était témoin des événements qui devaient les terminer, fallait-il une autre preuve pour se convaincre qu'elles touchaient à leur fin, qu'elles étaient expirées, et par conséquent que le Messie paraissait, ou même qu'il était déjà venu.

Les Juifs et l'univers entier purent d'autant moins en douter quelques années après la mort de Jésus-Christ, qu'on vit alors arriver tout ce qui devait suivre, selon la prédiction de Daniel, les soixante-dix semaines : *Un peuple conduit par un chef* victorieux, *détruisit la ville et le sanctuaire. L'abomination de la désolation fut placée dans le lieu saint.* Les malheurs du peuple juif *ne finirent pas avec la guerre. Les victimes et les sacrifices* de la loi de Moyse, lesquels, suivant la doctrine chrétienne, étaient abrogés de droit par la mort de Jésus-Christ, ne tardèrent pas à être abolis réellement et de fait. Les soixante-dix semaines étaient et paraissaient donc écoulées, sans qu'il fût nécessaire d'en étudier le commencement et la fin avec le secours de l'histoire et de la chronologie. Voilà le vrai dénouement qui doit contenter tout esprit raisonnable au milieu des obscurités inévitables dans les recherches de l'antiquité.

CHAPITRE II.

Rapport des prophéties précédentes avec l'extraction de Jésus-Christ et avec le temps de sa venue.

S'il suffisait de démontrer que les temps du Messie sont déjà passés, suivant les prophéties de l'ancien Testament, tout serait décidé par les preuves qu'on vient de voir. Puisque le Messie devait naître de la race de David, il a dû paraître dans un temps où les titres de son origine pouvaient être produits. Ce temps n'est plus. Toutes les tribus sont confondues parmi les Israélites. Les anciennes familles le sont également; et si elles subsistent dans quelques-uns de leurs descendants, la trace de cette succession s'est perdue. Il est impossible à aucun Juif, depuis bien des siècles, de se faire reconnaître pour fils de David; et cela seul devrait convaincre cette nation, ou que le Messie qui lui était promis est déjà venu, ou qu'il ne viendra jamais.

A ce raisonnement si simple et si concluant se joignent les deux époques mémorables qui ont dû concourir avec le temps du Messie : la décadence de la tribu de Juda, et la fin des soixante-dix semaines de Daniel. On pourrait y ajouter des marques non moins certaines de l'arrivée du Messie annoncées par les prophètes. Le second temple construit après la captivité de Babylone a été ruiné : il était prédit (1) que le Messie l'honorerait de sa présence. Les quatre empires, dont la suite a été montrée à Daniel, ont disparu : le règne du Messie devait (2) commencer avant leur destruction. On pourrait enfin confondre les Juifs par les aveux de leurs anciens docteurs. Ceux qui ont précédé de quelques années la naissance et la prédication de Jésus-Christ enseignaient ouvertement que la venue du Messie était prochaine. Ceux qui ont écrit immédiatement après Jésus-Christ, et qui ont vu la ruine du temple, sont convenus que les temps fixés pour l'arrivée de ce Messie étaient révolus. M. Huet rapporte (1) toutes les tentatives qu'ils ont faites, pour trouver dans leur nation un Messie différent de Jésus-Christ. Mais toutes ces tentatives ont paru si vaines aux successeurs de ces premiers rabbins, qu'ils ont bientôt renoncé aux supputations de leurs pères. Quelque autorisées qu'elles fussent par des textes formels de leurs livres sacrés, ils ont trop senti l'avantage que le christianisme en retirait. Ils les ont proscrites avec les imprécations (2) les plus terribles contre les Juifs qui compteraient dorénavant les années de la venue du Messie. Aveuglement déplorable d'un peuple qui met toute sa gloire dans l'attente d'un Messie; et qui aime mieux néanmoins ignorer les temps de son arrivée, que de consulter attentivement les oracles où ces temps sont déterminés. Comme si une ignorance affectée pouvait faire un changement réel dans le sens de ces oracles, et que les hommes pussent au gré de leurs désirs avancer ou reculer l'accomplissement des prophéties.

Les Juifs sont assez convaincus par leur propre témoignage. Mais les incrédules ne le seraient pas, si on ne disait rien de plus. C'est peu de leur prouver que les temps du Messie prédit sont écoulés. Il faut leur inspirer du respect pour ces prédictions, en les leur montrant vérifiées dans la personne de Jésus-Christ.

Il est né de la race d'Abraham, de Juda et de David; et par ce trait il commence à ressembler au Messie prédit. Son origine d'Abraham n'a pas besoin de preuve. Il suffisait qu'il fût Juif pour descendre de ce patriarche, ainsi que d'Isaac et de Jacob, héritiers de la même promesse. La distinction des tribus se conservait encore lorsqu'il vint au monde. Nul homme originaire de celle de Lévi ou de Benjamin, n'eût pu s'enter dans celle de Juda. Il n'eût pas été plus facile à Jésus-Christ de s'attacher par une généalogie supposée à la famille de David. Chaque Juif connaissait alors ses ancêtres par des titres de filiation que la critique ne pouvait attaquer, ni la vanité contrefaire.

Il arriva même, avant la naissance de Jésus-Christ, un événement qui rendait son origine plus authentique. Auguste avait ordonné un dénombrement général des sujets de l'empire romain. Cyrinus gouverneur de Syrie fit exécuter cet ordre dans la Judée (3) qui dépendait de son gouvernement. Tous les Juifs accoururent dans les villes d'où ils tiraient leur origine, pour y faire

(1) Agg. 2, 8. Malach. 3, 1.
(2) In diebus regnorum illorum suscitabit Deus cœli regnum quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur. *Dan.* 2, 44.

(1) Demonstr. Evang. prop. 9, cap. 8, num. 1 et 2.
(2) Inflata rumpantur ossa eorum qui periodos temporum computant. *Talm. Cod. Sanhedrim. cap.* 11.
(3) Luc. 2.

inscrire leurs noms dans les registres publics. Joseph et Marie, son épouse, se rendirent à Bethléhem, patrie de David, *comme étant de la maison et de la famille de ce prince*. Ce fut dans ces circonstances que Marie enfanta Jésus, dont l'origine fut constatée par l'exécution solennelle d'une loi qui mit toute la Judée en mouvement. L'indigence où ses parents vivaient ni la bassesse de sa condition ne rendirent point équivoque la noblesse de son extraction. Cette femme chananéenne dont il guérit la fille (1) ne l'ignorait pas, toute étrangère qu'elle était. Les deux aveugles qu'il rencontra, en sortant de Jéricho (2), l'appelèrent aussi fils de David, en le conjurant de leur rendre la vue. Les troupes qui l'environnaient à son entrée triomphante dans Jérusalem lui donnèrent le même nom. *Louange* (3), s'écriaient-elles, *au fils de David*, ou, suivant une autre expression que S. Marc met dans leur bouche (4) : *Béni soit le règne que nous voyons enfin arriver de notre père David*. La même acclamation répétée dans le temple par une multitude d'enfants excita, il est vrai, l'indignation des princes des prêtres et des Scribes. Ils ne pouvaient (5) souffrir un témoignage si honorable à Jésus-Christ. Mais ils n'osèrent l'arguer de faux, et ils demeurèrent muets à ces paroles du psalmiste, par lesquelles Jésus-Christ les fit souvenir que *Dieu sait tirer sa gloire et sa vérité de la bouche des enfants*.

Aussi S. Pierre et S. Paul, prêchant dans les synagogues et devant des assemblées nombreuses de Juifs la résurrection de Jésus-Christ, ne craignaient pas d'avancer comme un fait certain et indubitable qu'il était sorti de la race de David. Les Epitres de S. Paul, répandues partout dès le moment qu'elles étaient écrites, assurent la même chose en beaucoup d'endroits. Les Pharisiens et tous les ennemis de Jésus-Christ n'ont jamais nié cette origine, ni durant sa vie ni après sa mort.

Mais ce qui est au-dessus de toute exception, c'est la généalogie que S. Matthieu et S. Luc ont publiée dans leurs Evangiles (6). Ils ont nommé l'un et l'autre tous les aïeux de Jésus-Christ depuis Joseph jusqu'à David, et ils les ont nommés dans un temps où ils pouvaient être démentis par les Juifs, instruits de l'origine de toutes leurs familles. Si l'on demande pourquoi ils ont oublié Marie, à laquelle seule il devait la naissance, pour ne parler que de Joseph qui n'était pas son véritable père, il est aisé de répondre que la ligne maternelle n'entrait pas dans les généalogies des Juifs, que les lois de ce peuple, qui avaient obligé Joseph de s'allier dans sa famille, confondaient son origine avec celle de Marie ; et que la naissance de Jésus-Christ devant être longtemps couverte du voile d'un mariage légitime, avant que la virginité de sa mère fût déclarée, il était essentiel que celui qui

(1) Matth. 15, 20.
(2) Ibid. 9, 27.
(3) Ibid. 21, 9.
(4) Marc. 11, 10.
(5) Matth. 21, 15, 16.
(6) Matth. 1. Luc 3.

avait passé pour son père sortît, comme sa mère, de la maison choisie pour produire le Messie. De savoir ensuite d'où vient la différence entre ces deux généalogies, S. Matthieu faisant remonter la sienne à Salomon, et S. Luc la sienne à Nathan, un autre fils de David, les interprètes l'expliquent diversement; mais les incrédules ne peuvent en conclure que Jésus-Christ ne fût pas issu du sang de David. Car c'est toujours à ce roi que les deux évangélistes aboutissent, quoique par des routes différentes. Il est très-possible que Jésus, fils de Marie, épouse de Joseph, ait compté parmi ses ancêtres deux princes enfants de David. Comment est-il descendu tout à la fois de l'un et de l'autre, c'est ce que les évangélistes ne nous apprennent pas, et ce qui ne fait rien à l'origine de Jésus-Christ, puisqu'au contraire elle n'en est que mieux assurée, quand on nous le montre lié par deux branches à la même tige. Je sais que les incrédules reprochent à S. Matthieu et à S. Luc une contrariété qui affaiblirait leur témoignage, si elle était réelle. On a prouvé mille fois et en plusieurs manières qu'elle n'est qu'apparente. Les travaux des commentateurs ont prévenu depuis longtemps une objection qu'il était trop facile d'apercevoir, pour que les historiens de l'Evangile y eussent donné lieu, si les détails que nous ignorons sur la famille de Joseph et de Marie n'avaient été, lorsqu'ils écrivaient, connus parfaitement des Juifs.

Ainsi fut accomplie en Jésus-Christ la promesse que Dieu avait confirmée à David par un serment de perpétuer son trône dans sa postérité, et de choisir parmi ses descendants le roi et le libérateur d'Israël. Jésus n'était pas encore né, que celle qui devait le mettre au monde fut avertie que ce merveilleux enfant occuperait (1) *le trône de son père David*. A peine fut-il mort et ressuscité que les apôtres soutinrent hautement (2) qu'il était l'héritier promis et le fils de David, désigné par ce roi prophète, pour porter un jour sa couronne. Les incrédules, éblouis comme les Juifs par l'illusion des objets sensibles, ne conçoivent pas qu'un homme qui a vécu dans la pauvreté, et qui est mort dans les souffrances, ait pu succéder à un monarque puissant et victorieux. Il n'est pas encore temps de combattre et de détruire ce préjugé. Mais en attendant que nous leur fassions voir dans le règne de Jésus-Christ une grandeur et une majesté supérieure aux richesses et aux conquêtes des rois ses aïeux, qu'ils reconnaissent au moins dans son extraction le premier caractère attribué au Messie par les anciens oracles.

Les temps ne conviennent pas moins. On a vu que l'arrivée du Messie devait concourir avec la décadence de la tribu de Juda, et avec la fin des soixante-dix semaines de Daniel. Le temps de la naissance de Jésus-

(1) Dabit illi Dominus Deus sedem David patris sui. *Luc*. 1, 32.

(2) Propheta igitur cùm esset (David) et sciret quia jurejurando jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus, providens locutus est de resurrectione Christi. *Act*. 2, 30, 31.

Christ, et surtout celui où il a exercé publiquement son ministère, s'accordent exactement avec ces deux époques.

Il ne faut pas croire que le peuple juif dût perdre en un moment toutes les marques extérieures d'un peuple chéri et protégé de Dieu. Les révolutions qui changent l'état des royaumes et des nations sont toujours amenées de loin, et ne se consomment que par degrés. Les Juifs avaient souvent subi le joug d'une domination étrangère depuis leur captivité à Babylone. Mais ils n'avaient jamais éprouvé une situation aussi humiliante; ils n'avaient jamais été menacés d'une décadence si prochaine et si entière qu'au temps de Jésus-Christ ; et les événements qui suivirent sa mort, en avançant chaque jour leur ruine, les précipitèrent enfin dans les derniers malheurs.

Lorsqu'il naquit, Hérode régnait à Jérusalem et dans la Judée : Hérode, Iduméen d'origine, ennemi secret de la religion de Moïse, qu'il ne professait que par bienséance, destructeur de la race asmonéenne, à qui les Juifs avaient déféré la royauté, usurpateur d'une puissance arbitraire qu'il n'avait acquise qu'en dépouillant le souverain pontife et les principaux magistrats de l'autorité que les lois leur donnaient dans le gouvernement de l'État. Un changement de cette importance dans l'administration politique du peuple juif préparait les voies à l'accomplissement de la prophétie de Jacob. Elle fut de plus en plus vérifiée par la nouvelle servitude que les Romains imposèrent aux Juifs. Après la mort d'Hérode ils laissèrent des princes de sa maison régner dans quelques cantons de la Judée sous le nom de *Tétrarques*. Mais ils réunirent la capitale et la meilleure partie de la Palestine au gouvernement de Syrie sous les ordres du proconsul qui commandait dans cette province ; ils établirent à Jérusalem un préfet ou intendant qui enleva aux Juifs les restes de leur juridiction expirante. Ils n'eurent plus le droit de mort sur leurs propres malfaiteurs, droit qu'ils avaient conservé jusqu'alors dans toutes les vicissitudes de leur bonne et mauvaise fortune. S'ils n'avaient pas perdu ce droit, sans doute ils l'auraient exercé sur Jésus-Christ, dont ils brûlaient de répandre le sang. Mais quand le magistrat romain voulut le leur abandonner, pour le juger selon leur loi, ils déclarèrent (1) qu'*il ne leur était permis de faire mourir personne.*

Quoi qu'en aient pu dire quelques auteurs, cet aveu est trop absolu pour être limité au scrupule de condamner à mort un criminel dans la solennité de Pâques. Il eût fallu, selon cette idée, répondre que dans le moment présent ils ne pouvaient juger un homme qui était digne du dernier supplice. Une telle réponse, qui n'avait après tout aucun fondement dans la loi, et qui ne s'accordait guère avec le déchaînement et la rage des Pharisiens contre Jésus-Christ, est bien différente de celle où ils reconnaissent sans restriction n'avoir pas le pouvoir de condamner à mort : *Nobis non licet interficere quemquam.* Les exemples qu'on nous oppose pour justifier la prétendue conservation de ce droit, tels que celui de S. Etienne lapidé par les Juifs, et de S. Paul qui fut sur le point de l'être, sont plutôt des exécutions tumultuaires, quelquefois réprimées par les officiers romains, que des condamnations juridiques prononcées par un tribunal compétent.

Dans cette impuissance générale pour tout acte d'autorité, dans cette privation de toute espèce de magistrature, il était aisé d'apercevoir la décadence annoncée par Jacob vers le temps du Messie. Elle parvint à son comble, lorsque les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, il en périt dans cette guerre une multitude innombrable par la famine, le fer et le feu. Jérusalem et le temple furent réduits en cendres. Tout ce qui survéquit à cet affreux désastre fut banni sans retour de la Terre-Sainte. C'est dans ces circonstances que la religion chrétienne s'est étendue parmi les Gentils. L'établissement de ce nouveau règne a concouru avec le renversement de la république des Juifs; et l'époque marquée pour la venue du Messie est précisément la même que celle où Jésus-Christ est devenu l'*attente des nations. Non auferetur sceptrum de Judâ et dux de semine ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium.*

Le ministère de Jésus-Christ est tellement lié avec le terrible châtiment dont les Juifs ont été frappés, que, dans la prophétie de Daniel sur les soixante-dix semaines, le premier de ces événements est désigné comme la cause et le principe du second. Daniel propose un espace de soixante-dix semaines ou de 490 années, dont il fixe le commencement à l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem. Après soixante-neuf semaines, c'est-à-dire 483 années, le Christ doit venir, ou plutôt être installé dans les fonctions publiques de son ministère. Il sera mis à mort dans la dernière et soixante-dixième semaine ; par sa mort, les hosties et les sacrifices de l'ancienne loi étant abrogés au milieu de cette semaine dans la 487e année, l'autre moitié, composée de trois ans et demi, pour achever les 490, sera employée à confirmer avec plusieurs l'alliance qu'il aura établie. C'est à la suite, et comme il est manifeste, en punition de cette mort injuste du Messie, que le peuple qui l'aura rejeté ne sera plus le peuple de Dieu, qu'une autre nation conduite par un chef victorieux détruira la ville et le sanctuaire, que l'abomination de la désolation sera dans le temple , et que la désolation prédite, loin de finir avec la guerre, durera jusqu'à la dernière consommation.

Tous ces calculs quadrent parfaitement avec l'histoire de Jésus-Christ. On trouve (1) 483 années ou soixante-neuf semaines depuis la vingtième année du

(1) Nobis non licet interficere quemquam. *Joan.* 18, 31.

(1) L'édit d'Artaxerxès tombe à l'année 4260 de la période Julienne, à l'année 3550 de l'ère du monde, à la troisième année de la quatre-vingt-unième Olympiade. Le baptême de Jésus-Christ tombe à l'année 4745 de la période Julienne, à l'année 4035 de l'ère du monde, à la deuxième de la 202e Olympiade. Toutes ces différentes supputations reviennent au même.

règne d'Artaxerxès Longuemain, qui autorisa Néhémias à rebâtir la ville de Jérusalem, jusqu'à la trentième année de la vie de Jésus-Christ, où il fut baptisé par S. Jean, et déclaré par une voix céleste le fils bien aimé de Dieu. Depuis ce baptême, qui fut pour lui une espèce d'inauguration solennelle dans le ministère qu'il allait remplir, il prêcha les mêmes choses que Daniel attribue au Messie, la rémission des péchés, l'établissement d'une nouvelle alliance qui devait être éternelle, l'accomplissement en sa personne de toutes les prophéties. Après avoir employé environ trois ans dans cette sainte et laborieuse prédication, il fut la victime de son zèle et la proie de ses ennemis. Un sacrifice si pur et si précieux mit fin aux oblations imparfaites de l'ancienne loi. La vérité prit la place des figures. Les apôtres qu'il anima de son esprit, et qu'il rendit témoins de sa résurrection, continuèrent l'œuvre qu'il avait commencée. Par eux il attira plusieurs Juifs dans son alliance durant les premières années qui suivirent sa mort. Mais la nation persévéra dans la haine implacable qu'elle lui avait jurée. Elle persécuta ses disciples avec le même acharnement qu'elle l'avait poursuivi. Livrée à un sens réprouvé, elle ne fit plus que s'enfoncer dans l'abîme qu'on lui avait prédit. Les Romains commandés par Titus l'accablèrent d'un déluge de maux. Ils assiégèrent Jérusalem, brûlèrent le temple, réduisirent les Juifs dans cet état d'infortune et de désolation, où nous les voyons encore depuis dix-sept siècles. Quelle admirable conformité des événements avec la prophétie! et si les incrédules n'attendent que des preuves, que peuvent-ils désirer de plus pour leur conviction?

On aurait lieu d'être surpris si deux époques aussi remarquables avaient été accompagnées et suivies d'un oubli général sur la présence actuelle, ou sur l'arrivée prochaine du Messie. Mais elles produisirent un effet tout contraire; et c'est ici une nouvelle preuve en faveur de Jésus-Christ. Quand il vint au monde, les Juifs plus fidèles et plus éclairés attendaient un Sauveur. De ce nombre étaient Siméon et Anne (1), qui se trouvèrent au temple où ses parents le portèrent pour accomplir ce qui était prescrit par la loi de Moïse à l'égard des premiers nés. Ils n'étaient pas les seuls. Les pieux discours qu'ils tinrent dans cette occasion furent écoutés avec empressement par bien des personnes qui *attendaient* comme eux (2) *la rédemption d'Israel.* Les autres Juifs, quoique moins spirituels, étaient également persuadés dans le même temps que le Messie allait paraître. La vie extraordinaire que S. Jean-Baptiste menait au désert leur fit d'abord soupçonner qu'il pouvait être cet envoyé de Dieu. Ils lui (3) députèrent des prêtres et des Lévites pour éclaircir leurs soupçons. On jetait les yeux de tous côtés pour découvrir ce Messie, dont on sentait bien que la venue ne pouvait être plus longtemps

(1) Luc. 2.
(2) Luc. 2, 28.
(3) Joan. 1, 19, 20.

différée. La puissance et les succès d'Hérode firent naître à quelques-uns de ses flatteurs, malgré ses crimes et son origine étrangère, l'opinion qu'il était le Messie; et cette opinion forma la secte des Hérodiens, dont il est souvent parlé dans l'Evangile.

Plus les temps s'avançaient, plus le désir et l'espérance de voir le Messie s'enflammaient. Dès que Jésus-Christ fut mort, il s'éleva un grand nombre d'imposteurs qui s'attribuèrent le nom de Messie, et s'attirèrent des partisans. Les Samaritains eurent de ces prétendus christs. Ce peuple, de tous les livres de l'ancien Testament, n'admettait comme divin que le Pentateuque. Il lisait dans la Genèse la prophétie de Jacob. Il ne lui en fallut pas davantage pour comprendre que dans le temps dont nous parlons le Messie devait se montrer. C'est ce qui paraît dans l'entretien qu'eut Jésus-Christ avec la femme Samaritaine: *Je sais,* lui dit-elle, *que le Messie ou le Christ vient* (1). Elle se sert du présent et non du futur, pour marquer que celui qu'elle attend arrive incessamment. Ce qu'elle assurait avec tant de confiance, tous ses concitoyens le croyaient comme elle. L'on vit bientôt parmi eux des effets de cette persuasion. Simon le Magicien et Dosithée, tous deux Samaritains, éblouirent par des prestiges une populace crédule qui leur prodigua les honneurs de Messie.

C'est surtout dans l'esprit des Juifs que cette idée était fortement imprimée. Il y avait plus de cinq cents ans qu'ils semblaient être détrompés des faux prophètes qu'ils avaient écoutés autrefois avec une si aveugle et si funeste docilité. Personne n'avait osé, dans un si long intervalle, leur parler au nom de Dieu sans une mission légitime. Depuis Malachie ils n'avaient eu même aucun vrai prophète; et quoique la persécution d'Antiochus les eût réduits aux dernières extrémités, ils n'avaient pas eu recours alors, comme faisaient leurs ancêtres, à de nouveaux oracles pour se consoler dans leurs malheurs. Ce n'est donc pas sur leur penchant pour des fables consacrées par un prétendu commerce avec la Divinité, qu'il faut rejeter la facilité qu'ils eurent à croire toutes celles qu'on leur débita quelque temps après la mort de Jésus-Christ. Ce penchant était effacé de leur cœur. Il n'y restait qu'une attente du Messie puisée dans la tradition de leurs pères, et une conviction fondée sur le sens manifeste des prophéties, que les temps où il devait paraître étaient arrivés. A ce signe ils auraient dû reconnaître Jésus-Christ. Mais l'austérité de sa morale les effraya. Sa vie pauvre et souffrante les rebuta. Ils cherchèrent d'autres messies plus favorables à leurs passions. Barchochébas, un vil scélérat, dont le nom signifiait dans leur langue *fils de l'étoile,* s'appliqua l'oracle de Balaam qui avait prédit qu'une (2) *étoile sortirait de Jacob.* Il les engagea, par cette grossière application, dans une guerre dont la malheureuse issue fit changer son nom en celui de Barchusibas, c'est-à-dire, *enfant du mensonge.* Le fils et

(1) Venit, ἔρχεται. *Joan.* 4, 25.
(2) Num. 24, 17.

le petit-fils de cet imposteur jouèrent le même personnage et eurent des sectateurs.

Les Juifs étaient si persuadés que le temps du Messie, qu'ils prenaient pour celui de leur délivrance temporelle, était venu ou qu'il approchait, qu'ils ne purent plus supporter la domination des Romains, eux qui avaient déjà vécu sous leur empire, et qui avaient été pendant tant de siècles assujettis aux Perses et aux Grecs. Josèphe, historien de leur nation, mieux instruit que personne des véritables causes d'une guerre où il avait pris beaucoup de part, nous apprend quelles étaient alors les dispositions de ses compatriotes. *Ils étaient animés* (1), dit-il, *par un oracle ambigu contenu dans les livres saints, qui annonçait pour ce même temps l'empire du monde à un homme sorti de leur pays.* Cet oracle est sans difficulté celui de Jacob; et rien ne prouve mieux que les circonstances du temps déterminaient les Juifs à juger qu'il allait être accompli. Josèphe ne le trouve ambigu, et n'accuse d'erreur *plusieurs sages* (il devait dire tous ceux de sa nation) qui l'appropriaient au Messie, que pour pouvoir l'interpréter, par la plus criminelle et la plus basse adulation, de *Vespasien, proclamé empereur dans la Judée.* Au reste, cet oracle était si clair, qu'il a fallu le falsifier pour y mettre de l'ambiguité. Car Jacob n'avait pas laissé en doute si un homme, né du sang de Juda ou sorti seulement de la Judée, *ex regione aliquis eorum* (c'est l'expression de Josèphe susceptible de ces deux sens), régnerait sur toute la terre. Il avait dit dans les termes les plus énergiques qu'un descendant de Juda serait l'attente des nations, ou que les nations lui obéiraient. Quel aveuglement, ou plutôt quelle prévarication dans un Juif et dans un prêtre éclairé, d'appliquer cette prédiction à un étranger, à un idolâtre, à un ennemi du peuple de Dieu! Josèphe était lui-même honteux des paroles qu'une servile politique lui faisait écrire. Sa confusion éclate à travers son embarras. Il ne demande qu'une place pour Vespasien dans cet oracle, sans exclure (2) celle que tout autre pourrait y avoir, et l'on remarque un écrivain qui cherche, en flattant son nouveau maître, à s'épargner les justes reproches de sa conscience et de sa nation.

Suétone et Tacite, qui n'avaient pas les mêmes ménagements à garder, ont parlé avec plus d'assurance de l'accomplissement de cet oracle dans la personne de Vespasien. Ils rapportent l'un et l'autre (1) l'*opinion établie alors dans l'Orient, que l'empire de l'univers était promis à des hommes partis de la Judée.* Cette ignorance du vrai sens de l'oracle de Jacob est pardonnable en des auteurs païens qui ne l'avaient pas lu. Ils ne contestent pas la divinité de cet oracle; et si Tacite le traite d'obscur, il pense néanmoins comme Suétone que *la prédiction* a été justifiée par l'événement. Je ne prétends pas tirer avantage de la créance que ces deux historiens paraissent ajouter à une prophétie des saintes Ecritures. Je me borne au fait qu'ils attestent, et j'en conclus que la vive et ferme espérance des Juifs, touchant la venue prochaine du Messie, était de notoriété publique dans tout l'empire Romain; qu'ayant manqué en Jésus-Christ son véritable objet, elle les avait poussés à une fatale rébellion contre les Romains; qu'enfin elle avait pour fondement ce même oracle de Jacob que nous avons tant cité.

La prophétie de Daniel ne faisait pas sur eux la même impression. Les biens spirituels y étaient trop ouvertement désignés comme l'unique fruit du ministère et des travaux du Messie. Lui-même y était représenté, non comme un conquérant, mais comme une victime destinée à la boucherie. Son peuple ingrat et perfide devait être rejeté, la ville et le sanctuaire détruits, les sacrifices abolis, la désolation durer jusqu'aux derniers temps. De si tristes objets ne flattaient pas les désirs terrestres et les vues ambitieuses des Juifs. Ils s'occupaient plus volontiers d'une prophétie où l'empire universel, sans en expliquer la nature, était promis à un homme de leur nation. Il n'en est pas moins certain que la prédiction de Daniel ne pouvait s'entendre que du Messie, et que les soixante-dix semaines étaient alors parvenues à leur terme. Leurs plus habiles docteurs en convenaient alors. Ils ont eux-mêmes dans la suite rendu hommage à cette vérité par la loi sévère qui leur défend de supputer les temps.

Les incrédules n'auront-ils d'autre ressource que les Juifs? veulent-ils comme eux fermer obstinément les yeux à une lumière importune? Le tableau du Messie n'est encore qu'ébauché; et déjà les premiers traits nous découvrent une parfaite ressemblance avec Jésus-Christ.

CHAPITRE III.

Accomplissement, dans la personne de Jésus-Christ, des prophéties concernant la naissance du Messie.

J'observe dans la naissance du Messie trois cir-

(1) Quod autem Judæos ad bellum incitabat vaticinium erat ambiguum similiter in sacris codicibus repertum: futurum nempè, ut hoc tempore ex regione aliquis eorum toti orbi imperaret. Hoc nonnulli quidem tanquàm sibi proprium accipiebant, et multi è sapientibus in eo intelligendo hallucinati sunt. Simul autem Vespasiani imperium significabat oraculum, qui in Judæâ imperator creatus est. *Joseph. de Bello Judaico, lib. 6, cap. 31.*

(2) *Simul autem Vespasiani imperium significabat oraculum.* Le sens qu'on donne à ce passage de Josèphe, suppose qu'on a lu dans le texte original ἅμα, *simul*, au lieu de ἄρα, *nempe* que quelques éditions ont préféré. Il ne serait pas difficile de prouver que la leçon qu'on a suivie est la meilleure, si cette discussion était nécessaire à l'objet principal qu'on traite dans cet endroit.

(1) Percrebruerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut EO TEMPORE Judæâ profecti rerum potirentur. Id de imperatore Romano, quantùm eventu posteà patuit, prædictum Judæi ad se trahentes rebellârunt. *Sueton. Vespas., cap. 4.*

Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum libris contineri fore ut valesceret Oriens profectique Judæâ rerum potirentur; quæ ambages Vespasianum et Titum prædixerant. Sed vulgus more humanæ cupidinis sibi tantam fatorum magnitudinem interpretari ne adversis quidem ad vera mutabantur. *Tacit. Hist., cap. 5.*

constances prédites, et toutes trois réunies dans celle de Jésus-Christ : un homme qui devait naître avant lui pour lui servir de précurseur; sa patrie, qui devait être la ville de Bethléhem ; une mère vierge, qui devait le mettre au monde sans préjudice de sa virginité.

Le ministère prophétique, qui avait été longtemps ordinaire parmi les Juifs, fut supprimé quelques années après leur retour dans la Palestine. Instruits par leurs disgrâces et détachés pour jamais de l'idolâtrie, ils n'avaient plus besoin de ce secours. Malachie fut le dernier prophète que Dieu leur accorda lorsqu'ils eurent achevé leur second temple. Mais en imposant silence à ces hommes inspirés pour la prédiction des choses futures, il s'engagea de susciter un prophète d'une nouvelle espèce, pour être le héraut du Messie déjà né. La majesté de ce Messie demandait un tel précurseur. Il était même de l'intérêt des hommes, toujours distraits sur les véritables biens, qu'un avertissement anticipé, mais récent, fixât leur attention et les préparât immédiatement à recevoir l'auteur de leur salut.

Ce même Malachie, qui ferma la carrière des anciens prophètes, fut choisi pour prédire celui-ci. C'est par sa bouche que le Verbe éternel déclare (1) qu'il *enverra son Ange pour préparer la voie devant sa face. Et tout de suite,* ajoute-t-il, *le Dominateur que vous cherchez et l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Seigneur des armées.* Dans la version des Septante (2), adoptée par Jésus-Christ lui-même, c'est Dieu le Père qui parle à son Fils : *Voilà que j'envoie mon Ange devant votre face qui vous préparera la voie.* Le sens est le même quant à la mission du précurseur ; et quant à l'autorité de celui qui l'envoie, il est égal dans la doctrine chrétienne que ce soit Dieu le Père ou son Fils qui lui est consubstantiel.

Ce dominateur cherché par les Juifs, cet ange de l'alliance qu'ils désiraient, ne peut être que le Messie. Il viendra *tout de suite,* après qu'un ange envoyé devant sa face lui aura préparé les voies. Le *voilà qui vient,* poursuit Malachie, comme s'il voulait dire aux Juifs : « N'attendez plus de prophète intermédiaire « entre le temps où je vous parle et celui du Messie. « Il s'approche. Il se réserve le soin de vous instruire, « et jusqu'à lui (3) *la loi de Moïse* vous suffit. Toute« fois, au moment qu'il devra paraître, il se fera pré« céder par un homme plus grand que tous les pro« phètes. »

Qu'on ne pense pas que ce précurseur promis doive être un esprit céleste. Les Pères ont remarqué que dans le langage des livres saints, le nom d'ange exprime plutôt le ministère que la nature. Toute personne envoyée de Dieu, dépositaire de ses secrets, chargée de l'exécution de ses ordres, est ange dans ce sens. Un homme peut en porter le nom comme un être purement spirituel. L'Ecriture en fournit des exemples ; et sans sortir de notre texte, nous voyons que le Messie, qui est certainement d'une autre nature que les esprits célestes, est appelé l'Ange de l'alliance. Si l'on veut même presser la signification de ce terme, il convient particulièrement à un homme dont la vie plus angélique qu'humaine a semblé l'égaler à ces intelligences sublimes qui n'ont point de commerce avec la matière.

En effet, saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus-Christ, a vérifié dans sa personne la prophétie que nous venons d'expliquer. Sans parler des merveilles arrivées avant et après sa naissance, sa vie fut un prodige si étonnant de pénitence et d'austérité, que, sans le secours d'aucun autre miracle, elle lui attira la vénération des Juifs. Ils coururent en foule à ses prédications et s'empressèrent de recevoir son baptême. Il n'est point d'honneur qu'ils ne lui eussent rendu, s'il avait voulu le permettre. Mais cet homme divin, inaccessible à la séduction de l'orgueil comme à celle de la crainte, amateur incorruptible de la vérité aux dépens de sa propre gloire, renvoyait les hommages des Juifs à celui dont il était l'avant-coureur, « Je ne suis point le Christ, leur disait-il. Je ne « suis que la voix qui crie dans le désert pour l'an« noncer. Celui que vous avez au milieu de vous, sans « le connaître, est infiniment au-dessus de moi, quoi« que je paraisse avant lui. Je ne mérite pas d'exercer « les fonctions les plus basses pour son service. C'est « son baptême, plein de la vertu du Saint-Esprit et « plus pénétrant que le feu, qui vous purifiera vérita« blement de vos iniquités. Le mien n'est qu'une ablu« tion extérieure, dont toute la force dépend de vos « secrètes dispositions, dont toute la sainteté consiste « à vous disposer au baptême que le Messie vous des« tine. »

S. Jean avait longtemps désiré de le voir, ce Messie dont il publiait les grandeurs. Enfin il le reconnut au signe que Dieu lui avait donné. *Voilà,* s'écria-t-il d'abord en le montrant à tous ceux qui le suivaient, *voilà l'Agneau qui efface les péchés du monde;* supérieur par cette tendre et respectueuse démonstration du Messie présent aux anciens prophètes qui ne l'avaient vu et annoncé que dans la perspective lointaine d'un avenir reculé. Pressé par Jésus-Christ de lui conférer son baptême, il s'en défendit sur le besoin qu'il avait lui-même d'être baptisé de la main de Jésus-Christ. Mais la perfection de son humilité fut d'obéir aux ordres qu'il en reçut, et le mérite de son obéissance fut de remplir avec lui toute justice. L'honneur qu'il avait eu de le baptiser ne lui fit pas oublier la soumission qu'il lui devait. En vain ses disciples, animés d'un zèle moins pur et moins éclairé que le sien, vinrent-ils se plaindre à lui du concours des Juifs autour de Jésus-Christ. Il réprima leur colère et leur jalousie, en leur rappelant l'aveu pu-

(1) Malach. 3, 1, 2.
(2) Matth. 11. Marc. 1. Luc. 7.
(3) Mementote legis Moysis servi Dei, quam mandavi ei in Horeb ad omnem Israel præcepta et judicia. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam antequàm veniat dies Domini magnus et horribilis. *Malach., cap. 5, et ultimo versùs finem.*

blic qu'il avait déjà fait. « Toute ma gloire, *ajouta-t-il,* « est d'être l'ami et le serviteur de l'époux. Ma joie « est complète depuis que j'ai eu le bonheur d'entendre sa voix. C'est à lui qu'il appartient de croître et « de s'élever. Mon partage est de descendre et de lui « faire place. » Ce n'était pas là le langage d'un esprit borné, ni les sentiments d'une âme faible. Car qui fut plus sage et en même temps plus magnanime que S. Jean ? Avec quelle véhémence reprochait-il aux Pharisiens et aux Saducéens leur malice envenimée ! Avec quelle prudence et quelle lumière réglait-il les devoirs de toutes les conditions ! Avec quelle intrépidité condamna-t-il l'adultère et l'inceste d'Hérode ! Il paya de sa tête cette généreuse liberté ; et il prépara les voies par sa mort, comme il l'avait fait par sa vie, au Rédempteur de l'univers.

Ici se présente une difficulté que les scribes faisaient déjà du temps de Jésus-Christ, et que les Apôtres lui proposèrent. Malachie, dont nous avons cité les paroles, répète la même prophétie dans le chapitre suivant. Il y nomme ce précurseur qu'il n'avait fait qu'indiquer au chapitre 3. Le nom qu'il lui donne exclut saint Jean-Baptiste de ce ministère, et, par contre-coup, enlève à Jésus-Christ le titre et les fonctions de Messie. *J'enverrai* (1), dit-il, au nom de Dieu, *le prophète Élie, avant que le grand et redoutable jour du Seigneur arrive. Il convertira le cœur des pères aux enfants, et celui des enfants à leurs pères.* C'est donc Elie qui doit précéder le Messie ; et, puisque le premier n'est pas venu, il faut encore attendre le second.

Jésus-Christ a daigné répondre à cette difficulté. A Dieu ne plaise que nous cherchions ailleurs ce que nous trouvons dans la source des lumières. Les incrédules apprendront de sa bouche une vérité qui sera dans la suite d'un merveilleux usage pour concilier les prophéties qui paraissent opposées. Oui (2), répondit-il , *Élie viendra avant le jour du Seigneur. Il rétablira toutes choses. Mais je vous le dis : Il est déjà venu. Ils ne l'ont pas connu, et ils ont fait de lui tout ce qu'ils ont voulu.* Dans une autre occasion, il avait (3) appliqué à saint Jean-Baptiste la prédiction de Malachie : *J'enverrai mon ange devant votre face, qui préparera la voie devant vous;* et, continuant l'éloge de ce grand homme, il avait (4) ajouté : *Si vous voulez le recevoir, il est lui-même Élie qui doit venir. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende* ce que je viens de dire. Ayons ces oreilles attentives que les préjugés et les passions ne ferment pas à la voie de la vérité. Nous comprendrons un discours qui, sous une apparence de contradiction, renferme le plus solide et le plus admirable dénouement.

Elie était déjà venu au temps de Jésus-Christ, et cependant il devait encore venir. Il était venu, non dans sa propre personne, mais dans celle d'un homme rempli de sa force et de son esprit. Il était venu dans cet autre lui-même, pour annoncer le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le premier avénement du Messie, jour grand aux yeux de la foi, redoutable aux démons qu'il déposséda de leur empire, terrible pour les impies dont il augmenta le crime et consomma la réprobation, dépourvu toutefois de cet appareil éclatant de puissance, de justice et de majesté qui dévoile aux yeux des hommes le juge suprême de l'univers. Il ne tient qu'aux Juifs, en voyant ce nouvel Elie dans la personne de saint Jean-Baptiste, de suivre ses leçons, de s'unir par la même foi aux patriarches et aux prophètes leurs pères, ou, si l'on aime mieux, de ne former qu'une même église avec les chrétiens leurs enfants. Saint Jean-Baptiste aurait été alors pour eux, selon la parole de Jésus-Christ, cet Elie prédit par Malachie, qui *doit convertir le cœur des pères aux enfants et celui des enfants à leurs pères : Si vultis recipere ipse, ipse est Elias qui venturus est.* Quelques-uns d'eux surent se faire un Elie de saint Jean-Baptiste. Mais le plus grand nombre méconnut le sublime ministère de ce précurseur. Ces Juifs aveugles, contents d'une stérile admiration pour sa vertu, ne virent pas le terme où il voulait les conduire. Un prince même qui régnait sur une partie de leur nation fut assez barbare pour l'immoler au ressentiment d'une femme irritée: *Dico vobis quia Elias jam venit, et non cognoverunt eum; sed fecerunt in eum quæcumque voluerunt.*

Mais quoiqu'Elie soit déjà venu en cette manière, il doit encore venir. Il viendra en personne *avant que le grand et le redoutable jour du Seigneur arrive*, c'est-à-dire, avant le second avénement du Messie, où environné de ses anges, porté sur les nuées du ciel, assis sur son trône, il jugera toutes les nations assemblées devant lui, exercera la plus rigoureuse vengeance sur les démons et sur les réprouvés, couronnera ses élus de gloire, et commencera un nouveau règne dans l'éternelle Jérusalem. Elie, dérobé aux yeux des mortels depuis qu'il (1) fut transporté dans un char de feu, sera rendu à la terre pour y (2) annoncer ce majestueux et formidable avénement. Au son de sa voix, Israël se réveillera du sommeil léthargique où il aura été plongé jusqu'alors. La synagogue, désabusée de ses erreurs, s'incorporera dans l'Eglise chrétienne. Les Juifs rentreront dans les sentiers que leurs pères, les saints de l'ancien Testament, leur avaient tracé. La colère du Seigneur s'apaisera sur eux, et *toutes choses seront rétablies : Elias cùm venerit, primò restituet omnia. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, et convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum.* Ainsi l'Evangile est d'accord avec les prophètes. La prédiction de Malachie touchant le précurseur du Messie a été accomplie dans la personne de saint Jean-Baptiste, sans préju-

(1) Malach. 4, 5, 6.
(2) Matth. 17, 11, 12.
(3) Ibid. 11, 10.
(4) Ibid. 14, 15.

(1) 4 Reg., 2, 11.
(2) Qui receptus es in turbine ignis in curru equorum igneorum. Qui scriptus es in judiciis temporum lenire iracundiam Domini, conciliare cor patris ad filium, et restituere tribus Jacob. *Eccles.* 48, 9, 10.

dice d'un accomplissement ultérieur dans celle d'Elie ; et Jésus-Christ nous a développé toute l'étendue de cet oracle, en nous en montrant une partie déjà vérifiée et une autre qui doit l'être à la fin des siècles.

Les incrédules diront peut-être que la mission future d'Elie et le second avénement du Messie sont des faits qu'on leur allègue sur des autorités qu'ils ne reconnaissent pas. Mais qu'ils considèrent que c'est ici la justification d'une prophétie dont on leur prouve d'ailleurs l'accomplissement. Malachie avait d'abord prédit que le Messie aurait un précurseur, qu'il désigne sous le nom d'un ange envoyé devant sa face pour lui préparer la voie. Il s'agit constamment dans cet endroit d'un avénement du Messie déjà passé, puisque c'est celui où il a dû entrer dans le temple de Jérusalem qui ne subsiste plus : *Et statim veniet ad templum sanctum suum dominator quem vos quæritis, etc.* C'est cette première prédiction qu'on soutient, après Jésus-Christ, avoir eu son accomplissement en saint Jean-Baptiste. Les incrédules n'ont rien à répliquer à cette preuve. S'ils viennent objecter ensuite, à l'exemple des Scribes et des Pharisiens, un autre texte du même prophète, où il annonce que l'apparition d'Elie doit précéder le jour du Seigneur, on est en droit de leur dire qu'une prophétie qui s'explique naturellement dans les principes de la doctrine chrétienne ne décide rien contre Jésus-Christ ; que cette mission d'Elie en sa propre personne, pour disposer les Juifs à recevoir le Messie triomphant, n'empêche pas qu'un homme semblable à lui n'ait déjà paru pour frayer les voies au Messie humble et souffrant, et qu'enfin les rapports de ces deux précurseurs sont trop marqués pour qu'ils n'aient pas pu être compris tout à la fois dans la même prophétie.

Mais quelle devait être la patrie du Messie? Dieu l'avait révélé depuis longtemps : c'était la ville de Bethléhem dans le territoire de la tribu de Juda, la même qui avait été le berceau de la famille de David et le lieu de sa naissance. C'est ce que nous lisons dans les paroles du prophète Michée adressées (1) à cette ville : *Bethléhem, autrement appelée Ephrata* (Moïse nous apprend (2) dans la Genèse qu'elle avait ces deux noms), *vous êtes une des plus petites villes dans le grand nombre de celles qui appartiennent à la tribu de Juda; cependant le dominateur d'Israël sortira de vous. Sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité.*

Sans aller plus loin, nous découvrons dans ces paroles la naissance du Messie évidemment prédite. Car quel autre que lui a pu être appelé avec tant d'emphase le dominateur d'Israël? A-t-on pu dire d'un homme ordinaire, quelque grand qu'il fût, que sa génération commence avec les jours de l'éternité? La suite confirme ce sens. Le même qui naîtra à Bethléhem (3) *demeurera ferme. Il paîtra son troupeau dans la force du Seigneur, dans la sublimité du nom du Seigneur son Dieu. Les peuples se convertiront, parce que sa gloire éclatera jusqu'aux extrémités de la terre, et il sera notre paix.* Cette inaltérable stabilité, cette force communiquée d'en haut, pour être le pasteur, c'est-à-dire le prince et le conducteur du peuple de Dieu (paître et gouverner expriment la même idée dans l'Ecriture sainte et même dans les auteurs profanes de l'antiquité), ce gouvernement exercé dans la sublimité du nom, c'est-à-dire, avec la majesté et la puissance du Seigneur, cette conversion des peuples opérée, cette gloire portée d'un bout de la terre à l'autre, cette paix accordée aux hommes, ce sont là autant d'attributs et d'œuvres propres du Messie.

(1) Mich. 5, 2.
(2) Genes. 48, 7.
(3) Mich. 5, 4, 5, 6.

Quelques docteurs juifs et des Chrétiens trop disposés à les suivre ont cherché Zorobabel dans cette prophétie. Mais il n'y a pas un seul des traits que nous venons de rapporter qui puisse lui convenir (1). Issu de la famille de David depuis longtemps détrôné, il n'eut de pouvoir sur les Juifs revenus de leur captivité que par une commission de Cyrus qui l'établit leur gouverneur au nom des rois de Perse. Ce qu'il fit de plus grand fut de rebâtir le temple de Jérusalem, et il partagea la gloire de cet ouvrage avec le grand-prêtre Josué. Du reste, sa puissance et son nom ne franchirent pas les bornes de la Palestine. Les Juifs le respectèrent, sans lui devoir ni la paix promise par cet oracle, ni même le rétablissement de leur ville capitale. Les peuples étrangers ou ignorèrent, ou, comme les Samaritains, traversèrent ses desseins. Sa patrie enfin l'exclut manifestement de cette prédiction. Loin d'être né à Bethléhem, les présomptions les plus fortes sont qu'il naquit à Babylone durant la captivité. Jéchonias ou Joachim son aïeul, roi de Jérusalem, fut (2) emmené à l'âge de trente-six ans dans la Chaldée, d'où il ne retourna plus à Jérusalem. Cet événement arriva onze ans et quelques mois avant la captivité qui dura soixante-dix ans. Jéchonias fut père de Salathiel, qui eut Zorobabel pour fils. Il est difficile que Jéchonias ait été grand'père avant l'âge de trente-six ans, et encore plus que Zorobabel, son petit-fils, fut dans sa quatre-vingt-deuxième année, lorsqu'il alla par ordre de Cyrus à Jérusalem pour en rebâtir le temple.

Les anciens Juifs n'avaient garde de méconnaître le Messie dans cette prédiction de Michée. Leurs prêtres et leurs scribes (3) la citèrent à Hérode quand il leur demanda quelle devait être la patrie du Messie ;

(1) Il n'est pas plus vraisemblable que cette prophétie ait été vérifiée dans la personne de Josias. C'était un prince pieux, à la vérité, mais imprudent et malheureux dans ses entreprises. Il livra, contre toutes les règles, à Néchao, roi d'Egypte, une bataille où il fut vaincu et blessé, et il mourut de cette blessure. Est-ce ainsi qu'il *demeura stable, que sa gloire éclata jusqu'aux extrémités du monde et qu'il cimenta la paix?* D'ailleurs quelle preuve a-t-on qu'il soit né à Bethléhem ? n'est-il pas beaucoup plus probable qu'il naquit à Jérusalem, résidence ordinaire des rois de Juda?
(2) 2 Paralip., 36, 5, 6.
(3) Matth. 2, 5, 6.

et ils en conclurent sans balancer que c'était Bethléem, ville du territoire de Juda. La providence de Dieu est admirable dans le témoignage que rendirent alors les chefs et les savants de cette nation au véritable sens d'une prophétie de cette conséquence. Si l'étoile qui avait éclairé la marche des Mages depuis leur départ d'Orient les avait conduits jusqu'au terme de leur voyage, ils n'auraient pas eu besoin de s'informer, en arrivant à Jérusalem, du lieu où était né le roi des Juifs qu'ils cherchaient. Mais ce guide leur manqua dans la capitale de la Judée et dans le centre de la religion judaïque. Dieu voulait les instruire par le ministère des pasteurs légitimes, tirer un aveu favorable à Jésus-Christ de ceux mêmes qui devaient le persécuter, rendre la naissance du Messie publique par le trouble où l'arrivée et les discours de ces étrangers jetèrent Hérode et toute la ville de Jérusalem.

A peine les Mages eurent-ils pris la route indiquée par les docteurs de la loi, que l'étoile qui les avait quittés reparut à leurs yeux. Dès qu'ils furent entrés dans Bethléhem, elle s'arrêta sur la maison où ils trouvèrent Jésus-Christ né depuis quelques jours dans cette ville. Son enfance ni les dehors de sa pauvreté ne purent affaiblir l'impression vive et profonde du respect que les avertissements du ciel leur avaient inspiré pour ce nouveau roi. Ils démêlèrent à travers ces voiles le *dominateur d'Israel* annoncé par le prophète Michée. Plus religieux que les prêtres juifs, qui s'étaient arrêtés aux premières paroles et à l'écorce de cette prophétie, ils élevèrent leurs pensées jusqu'à sa *génération éternelle*. Ils se prosternèrent devant lui ; et, par leurs présents mystérieux plus encore que par leur posture suppliante, ils adorèrent comme Dieu celui qu'ils semblaient d'abord n'être venu honorer que comme roi.

Nous prouverons dans la suite aux incrédules que cette adoration des mages était due au Messie. Qu'ils avouent du moins, en attendant, que la prédiction qui désignait le lieu de sa naissance a été accomplie en Jésus-Christ. Croiront-ils pouvoir en douter parce qu'il y avait de son temps des Juifs qui le croyaient Galiléen de naissance, et lui disputaient sur ce fondement la qualité de Messie. *Est-ce que le Christ* (1), s'écriaient-ils, *doit venir de Galilée? L'Ecriture ne dit-elle pas qu'il naîtra de la race de David et dans la ville de Bethléem où ce prince est né.* Si cette ignorance des Juifs, qui parlaient ainsi sur la véritable patrie de Jésus-Christ, n'était pas simulée, pour colorer leur incrédulité, elle n'avait d'autre principe que le long séjour qu'il avait fait à Nazareth, patrie de ses parents, et ses premières prédications dans les autres villes de Galilée. Ces mêmes Juifs durent être bientôt convaincus que Jésus-Christ était aussi bien natif de Bethléhem qu'originaire de la maison de David. Ils n'ignorèrent pas sans doute ce que savait le peuple qui le proclamait, on l'a déjà vu, fils de David. Saint Matthieu et saint Luc attestèrent hautement le fait de sa

(1) Joan. 7, 41, 42.

naissance à Bethléhem, et ils en apportèrent les preuves, l'un par l'histoire des Mages qui avait fait tant de bruit à Jérusalem, et qui avait été suivie de la cruelle boucherie de tous les enfants nés depuis deux ans à Bethléhem et aux environs ; l'autre, par les registres publics où Joseph fit inscrire son nom et celui de Marie, son épouse, et du fils qu'elle venait de mettre au monde dans Bethléhem. La patrie de Jésus-Christ n'a plus été un problème depuis la publication de ces deux Évangiles, s'il est vrai que quelques personnes en eussent douté auparavant. Les Juifs n'ont jamais réclamé contre le témoignage des évangélistes. Les incrédules viendraient trop tard pour ressusciter un doute abandonné par ceux mêmes qui pouvaient l'éclaircir, et qui avaient le plus pressant intérêt de l'accréditer.

La troisième et dernière circonstance de la naissance du Messie est la perpétuelle et inviolable virginité de sa mère. Elle avait été prédite comme les deux premières, et s'est également rencontrée dans la naissance de Jésus-Christ.

On voit d'abord qu'il s'agit de la célèbre prédiction d'Isaïe : *Une vierge concevra et mettra au monde un fils qu'on appellera Emmanuel.* Quelque fortes et quelque décisives même que soient ces paroles, il ne suffit pas de les rapporter isolées. Les incrédules voudraient en approfondir le sens par la suite et par la liaison du discours. Il est juste de les satisfaire. La vérité n'y perdra rien, ou plutôt elle y gagnera. Replaçons donc ces paroles dans le texte d'où nous les avons détachées, et discutons-en la signification autant par les règles de la critique que par celles de la grammaire.

Isaïe raconte au chapitre septième (1) de sa prophétie, que Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi de Samarie, avaient rassemblé leurs forces contre la ville de Jérusalem et le royaume de Juda. A la nouvelle de cette ligue, Achas, roi de Jérusalem, fut saisi d'effroi. Le Seigneur commanda au prophète d'aller avec son fils (2), Schéar-Jasub, à la rencontre d'Achas qui était alors sorti hors des murs de sa capitale. Isaïe exécuta l'ordre et dit à ce prince : *Demeurez en repos ; ne craignez pas la colère de ces deux tisons fumants et prêts à se consumer, Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie. Ils ont conjuré votre perte, en disant : Montons vers Juda; faisons-lui la guerre; rendons-nous-en les maîtres; établissons-y pour roi le fils de Tabéel.* Soit qu'il y eût réellement un homme de ce nom à qui ces deux princes ligués destinassent la couronne de Juda, soit que, par une métaphore fondée sur le sens littéral du mot hébreu, ils parlassent en général d'un homme vil et obscur, qu'ils voulussent rendre, en le faisant roi de Juda, leur tributaire et leur vassal.

(1) Isaïe, 7, 1 et seq.

(2) La Vulgate rend en latin la signification qu'avait en hébreu la première partie du nom de ce fils d'Isaïe. *Votre fils Jasub qui vous est resté : Qui derelictus est filius tuus Jasub.* Le nom entier, Schéar-Jasub, lequel était mystérieux, signifie, *le reste retournera.*

Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu. Cette ligue ne subsistera pas, et ce dessein s'évanouira. Damas demeurera la capitale de Syrie, et Rasin ne régnera qu'à Damas. Samarie sera également la capitale du royaume d'Israël ou des dix tribus, *et Phacée, fils de Romélie, ne régnera qu'à Samarie. Encore soixante cinq ans, et Éphraïm,* la principale des dix tribus séparées, *cessera d'être un peuple* (1). Achas paraissant insensible à une prédiction si consolante pour lui, le prophète continua de lui parler ainsi au nom du Seigneur. *Demandez au Seigneur votre Dieu un signe soit du fond de la terre, soit du plus haut des cieux.* Voulez-vous que les abîmes s'ouvrent comme du temps de Moïse; que les morts soient évoqués, comme Samuel l'a été, que le soleil s'arrête, que les éclairs brillent et menacent, que le tonnerre gronde et foudroie, comme il est arrivé en faveur de vos ancêtres? *Non,* répondit Achas, *je ne demanderai point de signe, et je ne tenterai pas le Seigneur.* Ce prince impie couvrait son incrédulité d'un masque de respect et de religion. Car était-ce tenter le Seigneur que de se rendre à l'invitation qui lui était faite par un de ses ministres aussi autorisé qu'Isaïe? Qu'y avait-il de plus commun dans le peuple de Dieu que ces signes miraculeux non seulement acceptés, mais sollicités même avec instance, pour confirmer les promesses du ciel? Alors Isaïe, laissant Achas comme trop indigne de la protection divine, adressa la parole à toute la maison de David. *Eh quoi, ne vous suffit-il pas de fatiguer la patience des hommes,* par vos injustices, vos rapines, vos cruautés? *Faut-il encore que vous irritiez mon Dieu,* par une révolte obstinée? *C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe* (2). *Une vierge concevra et enfantera un fils dont le nom sera Emmanuel. Il mangera du beurre et du miel, en sorte qu'il sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon. Car,* ajouta le prophète, *avant que l'enfant sache faire ce discernement, les deux pays que vous détestez à cause de leurs rois seront désolés.* C'est tout ce qu'il y a d'intéressant dans le chapitre septième au sujet de cette prophétie.

Isaïe commence (3) le chapitre suivant par un nouvel ordre qu'il reçut du Seigneur. *Prenez,* lui dit Dieu, *un grand livre et écrivez-y en caractères connus et lisibles : Maher-schalal-has-bas.* Ce sont quatre mots

(1) Il y a deux manières d'expliquer cette prophétie. L'une de remonter au temps où Amos avait prédit 7, 11, 17, qu'*Israël serait emmené captif hors de sa patrie.* (On trouve les soixante-cinq ans depuis cette époque jusqu'à l'expédition de Salmanasar, roi d'Assyrie, qui vainquit Osée, successeur de Phacée, et transporta dans son royaume une grande partie des Israélites.) L'autre manière est de reculer l'accomplissement de la prophétie jusqu'au règne d'Assaraddon, roi d'Assyrie, qui consomma la destruction des dix tribus d'Israël commencée par Salmanasar, vingt-un ans seulement après cette prédiction d'Isaïe.

(2) Le texte original et la version des Septante mettent avant le mot de *Vierge* un article indicatif. Pour traduire littéralement, il faudrait dire *cette Vierge par excellence,* ou plus brièvement et plus énergiquement comme le voulait M. Bossuet, *la Vierge.*

(3) Isaï. 8, 1-8.

hébreux que notre Vulgate a rendus suivant leur signification dans la langue sainte (1) : *Hâtez-vous de ramasser les dépouilles, prenez vite le butin.* Nous verrons bientôt que l'assemblage de ces quatre mots forma le nom mystérieux du second fils qui naquit au prophète. En conséquence de cet ordre, Isaïe *prit avec lui deux témoins fidèles, Urie, prêtre, et Zacharie, fils de Barachie.* Il y a toute apparence qu'ils furent les témoins de son mariage dont nous allons voir le fruit. Par la même raison on a lieu de penser que ce volume où Dieu lui ordonna d'écrire, en caractères connus et lisibles, le nom de l'enfant qui devait lui naître, était le contrat de son mariage; d'autres croient que c'était le livre de sa prophétie, qu'il déposa entre les mains de deux témoins fidèles, pour être dans la suite un monument incontestable de ce qu'il avait prédit sur la prochaine délivrance du royaume de Juda, et sur la ruine future des empires de Syrie et d'Israël. Quoi qu'il en soit, Isaïe s'*approche* de sa femme qu'il appelle *la prophétesse. Elle conçut et mit au monde un fils. Dieu voulut qu'il lui donnât* le nom déjà écrit de *Maher-schalal-has-bas,* c'est-à-dire, *hâtez-vous de ramasser les dépouilles, prenez vite le butin.* Cet enfant annonçait par son nom le ravage des deux royaumes ennemis de Juda, comme Schéar-Jasub, ou, *le reste retournera,* fils aîné d'Isaïe, était le gage, par le nom qu'il portait, de la conservation de ce dernier royaume.

Je ne m'arrête pas ici à l'opinion de plusieurs Pères, abandonnée depuis long-temps par presque tous les interprètes, et peu conforme, il faut l'avouer, à la lettre du texte sacré. Selon eux, ce que raconte le prophète ne se passa que dans son esprit. Il vit par une lumière divine la sainte Vierge, véritable prophétesse, concevoir et enfanter son fils, digne du nom qu'on lui donne en cet endroit par les dépouilles qu'il a remportées sur les puissances de l'enfer. C'est réduire en pure allégorie le sens historique et littéral, inconvénient justement reproché à Origène, et où il nous est d'autant moins permis de tomber aujourd'hui, qu'il serait plus dangereux d'exposer l'Écriture-Sainte à la dédaigneuse critique de nos prétendus esprits-forts.

Le prophète ajoute qu'*avant que l'enfant* dont il vient de rapporter la naissance *sache appeler son père et sa mère, la force de Damas sera détruite, et les dépouilles de Samarie enlevées par le roi d'Assyrie.* En effet, Théglath Phalasar, roi d'Assyrie (2), gagné par les soumissions et les présents d'Achas, déclara la guerre à Rasin, roi de Syrie, s'empara de Damas, en transféra les habitants à Cyrène, et fit mourir Rasin. Il ne traita guère mieux Phacée (3), roi de Samarie. Il entra dans ses états, y prit beaucoup de villes, et emmena au-delà de l'Euphrate le peuple de Galilée, les tribus de Nephthali, de Ruben, de Gad et de Manassé. Isaïe décrit ensuite les maux dont ces mêmes Assy-

(1) Accelera spolia detrahere; festina prædari.
(2) 4 Reg. 16, 7, 8, 9.
(3) 4 Reg. 15, 29. 1 Paralip. 5, 26.

riens, vainqueurs des ennemis de Juda, accableront les Juifs. C'est à la fin de cette description qu'il reconnaît *Emmanuel*, ce fils de la Vierge, qu'il avait annoncé dans le chapitre précédent souverain Seigneur de la *Terre-Sainte* (1). Dans le même chapitre, le prophète représente *ses enfants comme un signe et un pronostic donné à Israël par le Seigneur.*

Enfin au chapitre neuvième, Isaïe (2) prédit la destruction de l'empire Assyrien. *Le joug* que cet empire avait mis sur le peuple de Dieu, *la verge* dont il le frappait, *le sceptre* dont il l'opprimait seront brisés, *comme il arriva aux Madianites,* du temps de Gédéon. *Ce butin enlevé avec tant de violence, ces vêtements souillés de sang seront la proie des flammes. Car un enfant nous est né, et un fils nous a été donné. Il portera sur ses épaules les marques de sa royauté. Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus. La paix qu'il établira n'aura pas de fin. Il sera assis sur le trône de David, et possédera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice, depuis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du Seigneur des armées a fait cela.*

Nous venons de mettre sous les yeux des lecteurs toute la suite de cette prophétie. Peut-on en inférer que ces paroles, *une Vierge concevra et enfantera un fils dont le nom sera Emmanuel,* doivent s'entendre du Messie et de sa mère conservant sa virginité dans la conception et dans l'enfantement, ou d'une femme qui conçoit et d'un enfant qui vient au monde par des voies purement naturelles?

Les Juifs qui ont essayé d'enlever au christianisme cette prophétie, ont soutenu d'abord qu'elle devait s'appliquer à la naissance d'Ezéchias, fils d'Achas. Mais il a été aisé de les convaincre par une démonstration sans réplique. Ezéchias était né avant cet oracle d'Isaïe. Il avait vingt-cinq ans (3) quand il monta sur le trône. Achas, son père, n'en régna que seize (4). Il n'a donc pu être cet enfant dont Isaïe a prédit la naissance future au roi Achas, comme un signe de l'invariable protection de Dieu sur la maison de David.

Les Juifs forcés dans ce retranchement, adoptent plus volontiers une autre explication, que des auteurs chrétiens, à la honte du christianisme, leur ont eux-mêmes fournie. Il avait déjà paru, du temps de saint Jérôme, un de ces chrétiens judaïsants (5), *quidam de nostris judaizans,* qui donnait au prophète Isaïe deux fils, l'un nommé Schéar-Jasub, qui l'accompagna dans l'audience qu'il eut d'Achas; l'autre, que cet auteur nommait Emmanuel, suivant ce qui est prédit au verset 14 du chapitre 7, et qu'il confondait avec celui dont il est parlé au chapitre 8, sous le nom de Maher-schalal-has-bas. On ne sait pourquoi le mot *judaizans,* qui fait si bien connaître l'horreur de saint Jérôme pour cette opinion, ne se trouve pas dans l'édition de ce Père, publiée par Dom Martianay. Toutes les autres éditions le portent; et l'on peut croire que c'est une omission de copiste ou d'imprimeur dans celle du docte bénédictin, puisqu'il n'avertit par aucune note que ce mot manque dans quelque manuscrit, et que cette variante n'est point dans le catalogue des différences de la nouvelle édition, mis au commencement du troisième volume. Cette opinion, si sévèrement condamnée par saint Jérôme, a eu néanmoins des partisans. Socin et Grotius l'ont renouvelée, sans parler de ceux qui les ont copiés. Si nous n'avions pas à combattre les incrédules, nous produirions ici, soit dans la tradition des Pères et des auteurs ecclésiastiques, soit dans celle des commentateurs (1) de toutes les sectes chrétiennes, à l'exception des Sociniens, une nuée de témoins qui déposent en faveur de la naissance du Messie, prédite par ces paroles d'Isaïe. Mais ces armes victorieuses contre des hommes qui ont quelque respect pour la religion, seraient impuissantes contre nos adversaires. Ce n'est point par une autorité extérieure, c'est par des raisonnements tirés du texte même qu'on peut les confondre.

Nos preuves commencent par la signification littérale des termes de la prophétie, et par les caractères qu'Isaïe attribue à l'enfant dont il y est parlé.

Le premier terme est celui de *Vierge,* d'une vierge, dis-je, unique et distinguée entre toutes les autres, suivant la force de l'article (2) qui précède ce mot. Cette vierge est distinguée dans le texte original par une expression dérivée du verbe (3) *cacher, abscondere,* ce qui marque une jeune personne élevée, conformément aux mœurs des anciens temps, dans le secret de sa famille, et soustraite non seulement aux approches, mais aux regards des hommes. C'est en ce sens que les livres saints emploient toujours le mot *alma.* Saint Jérôme, si savant dans la langue hébraïque, a défié (4) les Juifs de citer un exemple contraire. Les deux qu'on oppose communément n'ont pas rempli ce défi. L'un est du Cantique des cantiques, où l'on (5) donne pour compagnes à l'épouse de

(1) Et erit extensio alarum ejus implens latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel. *Isai.* 8, 8. Ibid. 18.
(2) Isai. 9, 4, 5, 6, 7.
(3) 4 Reg. 18, 2.
(4) Ibid., 16, 2.
(5) S. Hieron., in cap. 7 Isaiæ.

(1) M. Huet et Dom Calmet ont écrit que l'Emmanuel, fils de la Vierge, pouvait s'entendre en un certain sens du second fils d'Isaïe. M. Huet a corrigé dans la proposition neuvième de sa Démonstration évangélique, ce qu'il avance de défectueux sur cette matière dans la septième. Dom Calmet parle en tremblant, se contredit à plusieurs reprises dans sa Dissertation séparée sur ce passage d'Isaïe, et finit par avouer, dans le corps de son commentaire, que, *de toutes les qualités d'Emmanuel, la seule qui convienne au fils d'Isaïe,* est celle qui est marquée au verset 16 du chapitre 7. *Avant que l'enfant sache discerner le bien du mal, les royaumes de Syrie et d'Israel seront désolés.* Ce n'est pas, au reste, l'unique faute que les savants ont reprochée à cette vaste rédaction sur les livres saints.
(2) *Halma* en hébreu, ἡ παρθένος dans le grec des Septante.
(3) *Alam* en hébreu.
(4) S. Hieron., quæst. Hebr. in Genesim.
(5) Adolescentulæ (Alamoth) dilexerunt te. *Cantiq.* 1, 2.
Adolescentularum non est numerus. *Ibid.*, 6, 7.

jeunes filles appelées du nom d'*alma* au pluriel. Mais qui ne sait que chez les Juifs, comme chez les Grecs et chez les Romains, les nouveaux époux avaient chacun leur cortége de personnes de leur sexe, non encore engagées dans le mariage. L'autre exemple est du livre des Proverbes, où l'on compte (1) *quatre choses dont la trace est imperceptible, le vol de l'aigle dans les airs, les sauts d'un serpent sur un rocher, le cours d'un navire dans les flots de la mer*, et au-dessus des trois autres, *la voie de l'homme dans une jeune fille, alma.* C'est précisément ce qui prouve que dans sa propre et naturelle signification, le nom d'*alma* convient exclusivement à une vierge. Car on n'appelle ainsi celle dont il s'agit, que parce que son âge et son éducation retirée font présumer sa virginité, et que cette présomption ne peut être détruite par le genre de preuve indiqué dans ce passage. Et quand on ajoute que (2) *telle est la voie d'une femme adultère, qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche et dit : Je n'ai point fait le mal.* Cette femme n'est plus la jeune personne, *alma*, désignée dans le verset précédent. Mais elle se flatte de paraître, par la hardiesse de son maintien et de ses discours, aussi irréprochable qu'une fille soigneusement resserrée sous les yeux de ses parents.

Il est vrai qu'Aquila, Théodotion, et Symmaque, auteurs de trois versions grecques de l'ancien Testament, postérieures au temps de Jésus-Christ, ont traduit l'*alma* d'Isaïe par un terme qui signifie (3) plutôt sa jeunesse que sa virginité. Aquila et Théodotion étaient du nombre de ceux que les Juifs appelaient prosélytes. On ne doit pas être surpris qu'ils aient voulu détourner le sens d'un oracle si favorable au christianisme. Symmaque était de la secte des ébionites, ennemie de la virginité perpétuelle de la mère de Jésus-Christ. Son témoignage n'est pas moins suspect. L'autorité de ces trois interprètes peut-elle balancer celle des Septante, Juifs de naissance et de religion, parfaitement instruits de leur langue, et qui, ayant composé leur version plusieurs siècles avant Jésus-Christ, n'ont eu d'autre intérêt que celui de la vérité, à trouver dans ce texte d'Isaïe non seulement une vierge, mais, comme je l'ai déjà remarqué, une vierge extraordinaire ?

Le second terme est celui d'*Emmanuel.* C'est le nom que doit porter le fils de la Vierge. N'est-ce pas celui du Messie, et à quelle autre personne peut-il convenir ? *Dieu avec nous.* On reconnaît dans cette admirable dénomination un Dieu visible aux hommes par la nature humaine qu'il s'est unie, par le séjour qu'il a fait sur la terre, par la loi qu'il a publiée de sa propre bouche. Le second fils d'Isaïe n'a été Emmanuel ni dans le sens littéral ni même dans le sens figuré. Nous avons vu que le nom propre de cet enfant, annoncé avant sa naissance, et qu'il reçut de son père en venant au monde, fut Maher-schalal-has-bas. Ce nom renfermait un mystère à la vérité, non pour servir de gage aux Juifs de la protection qui leur était promise, mais pour les assurer de l'exécution infaillible et prochaine du jugement prononcé contre les royaumes de Syrie et de Samarie. *Hâtez-vous de ramasser les dépouilles, prenez vite le butin.* C'est la signification mystérieuse du nom de Schéar-Jasub, son fils aîné, *le reste retournera*, qui marquait la conservation de la tribu de Juda et de la maison de David. C'est pour cette raison que le prophète déclare que (1) *ses deux fils lui ont été donnés pour être un signe et un pronostic à Israël :* l'un étant le signe de la délivrance de Juda, l'autre de la ruine de ses ennemis.

Si maintenant on considère tout ce qui suit, le fils d'Isaïe paraîtra encore plus au-dessous du nom d'Emmanuel. L'enfant, qu'on appelle ainsi, doit être le souverain seigneur de la Terre-Sainte. *Erit extensio alarum ejus super latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel.* A quel titre la Palestine a-t-elle appartenu à un fils d'Isaïe ? Mais le Messie en a été le véritable roi, non seulement par un domaine universel sur les créatures, mais par un droit particulier sur la succession de son père David. Il est aussi le seul qui rassemble dans sa personne tous les caractères qu'Isaïe attribue à cet enfant royal, dont il parle au chapitre neuvième. *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné ; il portera sur ses épaules les marques de sa royauté*, et le reste déjà cité, qui contient une si magnifique description de son règne, de ses vertus, de ses bienfaits, et de son triomphe. On chercherait inutilement dans ces paroles le fils d'Isaïe dont l'histoire ne parle plus depuis sa naissance, et qui constamment n'est jamais monté sur le trône. On fait des efforts également vains pour y trouver Ezéchias ou Josias ou quelque autre prince que ce puisse être. Car outre qu'aucun d'eux n'a pu être appelé ni *Dieu*, ni *le Fort* par excellence, ni *le Père du siècle futur*, ni *le Prince de la paix ;* que leur empire, loin de *s'étendre de plus en plus*, a été fort borné, et leur règne mêlé de prospérités et d'infortunes ; que *la paix* qu'ils ont établie, loin d'être *éternelle*, a été bientôt troublée, que *la puissance* qu'ils ont héritée de *David*, loin de subsister depuis son commencement *jusqu'à jamais*, n'a duré que peu d'années ; d'ailleurs la conformité de cet enfant avec l'Emmanuel fils de la Vierge est trop manifeste, pour qu'il soit permis de les distinguer. La naissance de l'un est donnée comme un signe que la maison de David et le royaume de Juda ne seront pas détruits

(1) Tria sunt difficilia mihi et quartum penitùs ignoro. Viam aquilæ in cœlo, viam colubri super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentulâ. *Prov.* 30, 18, 19.

Pour traduire littéralement ces dernières paroles, il aurait fallu dire, *viam viri in virgine adolescentulâ.* La traduction de notre Vulgate substitue un autre sens exact et véritable en lui-même, mais moins conforme au texte original.

(2) Talis est via mulieris adulteræ, quæ comedit et tergens os suum dicit : Non sum operata malum. *Prov.* 30, 20.

(3) Νεᾶνις puella, adolescentula.

(1) Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus in signum et in portentum Israel. *Isai.* 8, 18.

par la conjuration de leurs ennemis. *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce virgo concipiet et pariet filium.* La naissance de l'autre est proposée comme le motif de la vengeance que Dieu exercera sur les plus furieux et les plus redoutables ennemis de son peuple. *Parvulus enim datus est nobis, et filius datus est nobis.* L'un est nommé *Dieu avec nous :* l'autre est de même appelé *Dieu.* L'un règne sur la *Terre-Sainte ;* l'autre *est assis sur le trône de David.* Si le premier n'est ni Ezéchias ni Josias, le second ne l'est donc point. Si celui-ci n'est pas fils d'Isaïe, celui-là ne l'est pas non plus. C'est dans ces deux textes du prophète le même enfant. C'est le Messie qui dissipe les nuages, dont l'inflexible opiniâtreté des Juifs et la témérité de quelques chrétiens ont osé l'envelopper.

Je n'ai pas besoin de répondre à ceux qui objecteraient que Jésus-Christ n'a jamais été appelé Emmanuel. Il suffit qu'il ait été, et qu'il ait opéré réellement tout ce que signifie ce nom sublime et mystérieux. L'usage de la langue sainte est de transporter aux personnes les dénominations que méritent leurs qualités ou leurs actions. Aussi quand nous refusons de reconnaître le second fils d'Isaïe pour Emmanuel, c'est parce que ce n'a été ni son nom véritable, ni un nom qui pût le caractériser.

Tout éloigne jusqu'ici de la prophétie d'Isaïe l'idée d'une femme et d'un enfantement ordinaires. Il ne reste qu'à rapprocher cette prédiction des circonstances où elle a été faite. On comprendra encore mieux qu'elle ne peut regarder qu'une vierge, qui devait concevoir et mettre au monde un fils, sans perdre sa virginité. Isaïe avait pressé Achas de demander à Dieu, pour preuve de l'accomplissement de ses promesses, un signe tel qu'il le voudrait. Fallût-il entr'ouvrir les gouffres de la terre, ébranler les voûtes du ciel, Dieu ne mettait aucunes bornes à ses désirs comme il n'y en a point à sa toute-puissance. Sur le refus de ce prince, Isaïe annonce lui-même de la part de Dieu ce prodige digne de la majesté de celui qui l'envoie, supérieur ou du moins égal à ceux qu'il avait déjà offerts. A ces traits reconnaît-on la naissance d'un fils conçu et mis au monde par une voie naturelle? En ne promettant qu'un événement si commun, Isaïe n'aurait-il pas avili son ministère, trompé l'attente de ceux qui l'écoutaient, autorisé leur défiance sur le secours divin dont il les avait flattés? Au lieu que tout rentre dans l'ordre, qu'Isaïe soutient jusqu'au bout le langage d'un ambassadeur de l'Être suprême, l'espérance chancelante des Juifs est affermie, leur prochaine délivrance pleinement garantie par la promesse de l'enfantement d'une vierge. Ce miracle, il est vrai, ne devait pas présenter aux yeux des hommes le spectacle d'une révolution éclatante sur la terre ou dans le ciel. Mais il était si élevé au-dessus des pensées humaines, il était si contraire aux lois de la nature les plus constamment observées, il était si marqué au coin du Créateur, qui, étant le principe de la fécondité des deux sexes, peut la réunir en un seul, qu'il égalait, qu'il surpassait même tout ce que les Israélites depuis Moïse avaient vu de plus merveilleux. Tel est le raisonnement des Perses sur ces paroles d'Isaïe ; raisonnement simple, mais concluant, et par sa simplicité même préférable aux vains raffinements d'une subtilité qui s'égare, dès qu'elle abandonne les routes frayées.

Qu'on en juge par la réponse des Juifs et des chrétiens qui les favorisent. Il était, disent-ils, incertain si la jeune épouse d'Isaïe ne serait pas stérile ; incertain si elle porterait et mettrait au monde heureusement l'enfant qu'elle concevrait ; incertain si ce serait un enfant mâle ou une fille. Un discours qui fixait toutes ces incertitudes n'était-il pas véritablement prophétique? Il eût pu l'être, j'en conviens, quoiqu'après tout nous serions fort à plaindre si nous n'avions à produire pour la défense de notre religion que des prédictions de cette espèce, qui ressemblent beaucoup à des conjectures ordinaires vérifiées par l'événement. Mais ceux qui raisonnent ainsi ne voient pas, ou dissimulent que, dans le discours d'Isaïe, il y a deux choses, prophétie et signe promis. Leur système conserve la prophétie, en l'énervant, en la dégradant. Mais pour le signe miraculeux, il en efface jusqu'aux moindres vestiges. Car enfin ils ne peuvent nier que la fécondité de la femme d'Isaïe, que son heureux accouchement, que la naissance de son fils, que tous ces événements, dis-je, quelque incertains qu'ils fussent avant qu'ils arrivassent, ne fussent en eux-mêmes des événements naturels. Ce n'était donc pas encore une fois des miracles qui pussent être proposés à la place de ceux qu'Achas n'avait pas voulu demander, des miracles qui démontrassent en Dieu le pouvoir et la volonté de délivrer incessamment Juda du péril extrême où il se voyait exposé par la ligue formidable des rois de Syrie et d'Israël.

C'est pourtant de ce signe même, que nous faisons valoir, qu'on tire un argument contre nous. Quelle apparence, dit-on, qu'Isaïe ait voulu donner pour signe d'un événement aussi prochain que la désolation des deux royaumes de Syrie et d'Israël, la naissance du Messie et l'enfantement miraculeux de sa mère qui ne devait arriver qu'après plusieurs siècles ? Ce n'est pas une chose aussi étrange qu'elle le paraît à nos adversaires, que de confirmer par un signe éloigné la mission d'un prophète et la vérité de ses discours. Il y en a plusieurs exemples (1) dans l'Ecriture. Mais s'en tenir là, ce ne serait qu'effleurer la difficulté. Il faut montrer aux incrédules la liaison de cette promesse avec les circonstances où se trouvait Isaïe, et tourner l'objection même en preuve de notre sentiment.

On doit se souvenir qu'avant de prononcer cet oracle sur la Vierge et sur son fils, Isaïe avait cessé d'interpeller Achas, pour adresser la parole à toute la maison de David. *Audite ergo domus David.* Achas avait communiqué sa frayeur à tous ses proches, à

(1) Exod. 3, 12. 1 Reg. 2, 34. Jerem. 44, 29.

toute sa cour, à tous ses sujets. On craignait que la maison de David, dans laquelle résidaient toutes les espérances du peuple de Dieu, ne fût anéanti, que les deux rois ennemis de Juda ne substituassent au sang de ses anciens maîtres un nouveau roi, *ce fils de Tabéel,* qu'ils voulaient placer sur le trône de David. C'est cette crainte injurieuse à la fidélité de Dieu que combat Isaïe. Achas, s'il n'eût été question que de ses interêts personnels, aurait mérité tous les malheurs qui le menaçaient. Mais la maison de David, qu'il déshonorait par ses idolâtries, était appuyée sur des fondements trop solides. Vous tremblez, dit le prophète, pour cette maison. Avez-vous oublié qu'elle doit donner au monde ce Messie si souvent promis à vos pères ? Ah ! c'est outrager Dieu que de mépriser cette auguste promesse. C'est mettre le comble à tous les crimes que vous avez déjà commis contre les hommes. *Numquid parùm vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo ?* Dieu se vengera de vos sacriléges mépris, non en changeant l'ordre de ses décrets ; mais en les accomplissant au milieu des plus grands obstacles, et par les coups les plus signalés de sa toute-puissance. Il déconcertera les complots des ennemis de Juda. Il conservera la maison de David, d'où le Messie doit naître. Mais voici ce que vous ignorez encore sur sa naissance. Elle n'aura rien de semblable à celle des autres hommes. Une vierge destinée à une si haute dignité deviendra sa mère et ne cessera pas d'être vierge. Ce prodige ineffable ne vous répond-il pas de la délivrance que je vous annonce ? Et si Dieu est assez puissant, pour unir la maternité dans une même personne avec la virginité, doutez-vous qu'il ne puisse humilier et mettre en fuite vos ennemis ? *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce virgo concipiet et pariet filium.* Tout est lié, tout est soutenu dans ce raisonnement du prophète. On aperçoit le rapport de cette dernière prédiction avec tout ce qui l'a précédée. On découvre un signe proportionné à la grandeur du Dieu qui le donne, aux promesses de son ministre qui l'avait offert, aux besoins et à l'attente de son peuple qui était épouvanté. Toute autre interprétation met dans le discours d'Isaïe un désordre, une petitesse, une indécence qui suffiraient pour la rejeter.

Vous voulez donc, poursuit-on, que le prophète ait dit du Messie qu'*il* (1) *se nourrira de beurre et de miel, jusqu'à ce qu'il sache discerner ce qui est bon de ce qui est mauvais.* Quel éloge pour un enfant si merveilleux? N'est-ce pas admettre dans les premières années de sa vie une ignorance incompatible avec sa divinité reconnue par les chrétiens ? Oui ; je n'hésite pas à expliquer du Messie ces paroles entendues dans leur véritable sens. Eh ! qu'y aurait-il de singulier qu'un enfant ordinaire mangeât du beurre et du miel ? C'était la nourriture de cet âge dans le pays où parlait Isaïe. Le prodige était qu'Emmanuel, c'est-à-dire, un Dieu avec nous, un Dieu fait homme fût assujetti

(1) Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum. *Isai.* 7. 15.

comme les autres enfants aux besoins de l'humanité, qu'il passât par tous les degrés de l'enfance avant que de parvenir à l'adolescence et à la virilité. Que, dans ces progrès successifs, le Messie ait acquis une connaissance expérimentale de ce qui est mauvais, soit dans le genre physique des aliments qui flattent ou révoltent le goût, soit dans le genre moral des vertus ou des vices qu'on voit pratiquer aux autres hommes, c'est ce qui ne déroge pas à la science divine, dont il a été rempli dès les premiers moments de sa vie. Les incrédules ne désavoueront pas que la divinité de Jésus-Christ ne soit clairement enseignée dans l'Evangile. Cependant S. Luc n'a pas craint d'écrire (1) que dans son enfance, *il croissait en sagesse, en âge, et en grâce devant Dieu et devant les hommes.* Devant Dieu par une suite continuelle d'actions saintes et méritoires, devant les hommes par un développement sensible de ses vertus et de ses admirables qualités. Isaïe, éclairé du même esprit que S. Luc, a donc pu prédire que son Emmanuel, nourri comme les autres enfants, apprendrait comme eux à distinguer par expérience ce qui est bon de ce qui est mauvais. C'était assurer en lui la vérité de la nature humaine, sans préjudicier à sa divinité suffisamment déclarée par son nom, par l'empire qu'il a dès le berceau sur la Terre-Sainte, par l'assemblage des titres sublimes qu'on lui donne dans la suite, de Dieu, de Fort, de Père du siècle futur, de Prince de la paix, de Roi éternel ; et enfin par la description même des aliments de son enfance, description superflue et déplacée, s'il n'eût été qu'un homme ordinaire.

C'est pourquoi le prophète ajoute (2) qu'*avant que cet enfant sache choisir le bon et rejeter le mauvais, la terre qu'Achas détestait à cause de ses deux rois,* c'est-à-dire, la Syrie, terre de Rasin, et Samarie, terre de Phacée, *serait désolée.* Ou, si on l'aime mieux, le propre royaume d'Achas qu'il voyait avec amertume en proie à deux princes ses ennemis, serait délivré de leurs vexations. Cette version même est plus correcte: et Isaie veut dire que la délivrance de Juda arriverait dans un temps aussi court que le temps nécessaire à l'enfant Emmanuel, lorsqu'il viendrait au monde, pour acquérir de la manière que nous l'avons expliqué, le discernement du bien et du mal.

Nos adversaires se prévalent de ces dernières paroles du prophète. Ils soutiennent qu'elles indiquent un enfant qui allait naître incessamment; et ils en concluent que c'est ce même fils d'Isaie, dont il est dit au chapitre suivant (3), *qu'avant que cet enfant sache appeler son père et sa mère, la force de Damas sera détruite, et les dépouilles de Samarie enlevées par le roi des Assyriens.* La conformité de ces expressions et de ces époques leur persuade qu'il s'agit du même enfant

(1) Luc. 2, 52.

(2) Quia antequàm sciat puer reprobare malum et eligere bonum derelinquetur terra, quam tu detestaris, à facie duorum regum suorum. *Isai.* 7, 16.

(3) Quia antequàm sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci et spolia Samariæ coram rege Assyriorum. *Isai.* 8, 4.

dans ces deux endroits. Mais 1° il n'est pas sûr que, dans l'un et dans l'autre texte, le prophète fixe le même terme. Nous venons de voir qu'il est plus vraisemblable que dans le premier il annonce la délivrance du royaume de Juda. Elle précéda la ruine des royaumes de Syrie et de Samarie prédite dans le second. Phacée et Rasin furent contraints d'abandonner leur entreprise sur Jérusalem, avant que Théglath-Phalasar, roi d'Assyrie, eût exécuté la sienne sur leurs états. Ainsi, à parler exactement, le temps de la première enfance d'Emmanuel est le terme de la délivrance de Juda, et ce même temps, pour le fils d'Isaïe, est le terme de la ruine des royaumes de Syrie et de Samarie. 2° Quand ces deux textes rapprochés détermineraient la même époque, ce n'est pas une conséquence inévitable, qu'ils indiquent le même enfant. L'Emmanuel du chapitre septième est distingué par des caractères trop frappants du fils d'Isaïe mentionné dans le chapitre huitième, pour qu'une si légère ressemblance doive nous engager à les confondre. Leurs noms sont différents, leurs fonctions prodigieusement inégales. Le fils d'Isaïe était déjà né, et il le montrait en quelque sorte du doigt, quand il proférait ces paroles qu'on nous objecte. *Avant que cet enfant sache appeler son père et sa mère.* Mais il avait prédit la naissance d'Emmanuel comme future, lorsqu'il disait : *Avant qu'il sache choisir ce qui est bon et rejeter ce qui est mauvais.* Il ne fixe point le temps de sa naissance. Il n'avertit point s'il sera prochain ou éloigné. Cette alternative est indifférente à la vérité de sa prophétie. Il suffit, pour que les Juifs soient instruits du terme qu'il leur propose, qu'il n'y ait pas un intervalle plus long entre le moment de la prédiction et celui de l'événement, qu'entre la naissance d'Emmanuel, dans quelque temps qu'il vienne au monde, et l'âge où il aura pris les mêmes accroissements que tous les autres enfants. Tout ce qu'on peut inférer de cette époque répétée avec des expressions à peu près pareilles, c'est que Dieu a voulu la rendre palpable aux Juifs dans un enfant qui venait de naître, et qu'ils voyaient de leurs propres yeux, après la leur avoir fait envisager dans un autre enfant d'un rang infiniment supérieur, dont la naissance pouvait être, et réellement était fort éloignée. Mais cette répétition ne prouve pas, ni que Maher-schalal-has-bas soit Emmanuel, ni que le fils d'Isaïe et de sa femme la prophétesse soit le fils de la Vierge, ni qu'un enfant obscur né et mort dans une condition privée soit le maître de la Terre-Sainte, ni qu'une conception et un enfantement ordinaires puissent être confondus avec un signe miraculeux.

Une objection plus importante que toutes les autres nous donnera lieu de montrer dans la personne de Jésus-Christ l'accomplissement de cette prophétie. On demande comment il est possible que les Juifs en aient ignoré le sens. Ils ne croyaient pas, au temps de Jésus-Christ, que leur Messie dût naître d'une vierge. S'ils l'avaient cru, il n'auraient pas député à saint Jean-Baptiste, pour s'informer de lui s'il était le Christ. Ils savaient qu'il était le fils de Zacharie et d'Elisabeth. Une raison semblable n'empêcha pas plusieurs d'entre eux de reconnaître Hérode pour le Messie, ainsi que d'autres imposteurs qui en prenaient la qualité. Quelque haine même qu'ils eussent contre Jésus-Christ, ils ne lui opposèrent jamais sa filiation, qui passait pour constante parmi eux, de Joseph et de Marie. Il y a plus : le mariage authentique entre ces deux personnes, à l'ombre duquel Jésus-Christ était né, eût été contre lui un préjugé décisif, si la prédiction d'Isaïe eût paru alors aussi claire que nous prétendons qu'elle l'est. Car la virginité de Marie était un secret impénétrable pour les Juifs. Ils n'ignoraient pas qu'elle avait épousé Joseph. Ils devaient croire que le fils qu'elle avait mis au monde dans cet état, était le fruit de ce mariage. C'en était assez pour refuser à Jésus un titre qui ne devait appartenir qu'au fils d'une vierge ; et loin que cette prophétie pût être utile à Jésus-Christ, elle eût formé au contraire un obstacle invincible au succès de son ministère.

Voilà l'objection dans toute sa force. Elle attribue aux Juifs une ignorance trop générale sur la naissance du Messie. Il y a des rabbins qui ont enseigné qu'il devait naître d'une vierge ; mais leur nombre est petit, je l'avoue, en comparaison de ceux qui ont détourné l'oracle d'Isaïe de sa signification naturelle. Je conviendrai même sans peine que, lorsque Jésus-Christ vint au monde, le gros de la nation juive ne faisait aucune attention à ce caractère du Messie. Qu'on ne s'alarme pas de cet aveu. Il est nécessaire, et la cause que je défends n'en sera pas moins victorieuse.

On a déjà vu dans la première partie de cet ouvrage, pourquoi les traits qui peignent le Messie sont épars et détachés les uns des autres dans les livres prophétiques de l'ancien Testament. De là est née une sorte d'obscurité, dont on a vu aussi le motif, qui ne porte aucune atteinte à la certitude du sens de ces prophéties, qui ne peut en cacher à des cœurs droits et sincères l'accomplissement effectif, mais qui devait diminuer, avant l'événement, l'impression qu'elles n'auraient pas manqué de faire sur l'esprit des Juifs, si elles eussent formé dans la suite d'un même discours une histoire anticipée de toute la vie du Messie. Il fallait cependant que ce Messie fût attendu et désiré, et que, dans le temps de sa venue, les peuples fussent disposés à le recevoir. C'est aussi l'effet qu'avaient produit d'avance les prédictions qui le concernaient. Les Juifs soupiraient sans cesse après ce libérateur qui leur était promis depuis tant de siècles. Ils savaient tous qu'il devait être enfant d'Abraham et de David. La plupart n'ignoraient pas qu'il devait naître à Bethléhem ; et c'était une croyance universelle parmi eux, de même que parmi les Samaritains soumis à la seule autorité du Pentateuque, qu'il devait paraître vers le temps que Jésus-Christ exerça son ministère. Mais toutes les circonstances particulières que les prophètes avaient annoncées sur le Messie, n'étaient pas présentes à l'esprit de

tous les Juifs dans ce degré d'évidence et de clarté. Il y en eut même qu'ils méconnurent, qu'ils rejetèrent ouvertement dans la personne de Jésus-Christ, quoiqu'elles ne fussent pas moins prédites que celles qu'ils admettaient. On verra dans la suite quel fut le principe de cette incrédulité, et que, bien loin de nuire à la vérité des prophéties, elle l'établit au contraire par une preuve nouvelle.

Il n'est donc pas surprenant que ce caractère singulier du Messie, d'être enfanté par une mère vierge, quoique subsistant dans le livre d'Isaïe, que les Juifs lisaient et respectaient, eût échappé, comme tant d'autres, à leur attention. Il n'entrait pas dans le plan qu'ils s'étaient fait, suivant les penchants de leur cœur, d'un Messie glorieux par ses conquêtes, redoutable par sa puissance, cher à sa nation par les biens temporels dont il la comblerait. Il surpassait les idées grossières et charnelles, que des instructions si pures et si souvent renouvelées n'avaient pu arracher de leurs esprits. Ce n'était pas l'ambiguïté de l'oracle qui les rendait distraits sur ce caractère ; car il y était alors, comme aujourd'hui, exprimé avec une énergie qui écarte tout autre sens. C'était la nouveauté de la chose en elle-même, son opposition à des préjugés profondément enracinés, son élévation au-dessus des sens et de l'imagination ; et si l'on veut pénétrer plus avant, on trouvera qu'il était même de la sagesse de Dieu de permettre que ce caractère prédit ne fût pas, dans le temps dont nous parlons, si distinctement aperçu par tous les Juifs.

L'enfantement d'une vierge est par sa nature un événement invisible aux yeux des hommes. Il n'était pas possible qu'au moment qu'il devait arriver, la vérité en fût constatée par les mêmes preuves extérieures qui assurent les autres faits. Quand on voyait, par exemple, Jésus-Christ né à Bethléhem, opérant dans le cours de sa vie des miracles ou d'autres actions remarquables, souffrant le dernier supplice avec des circonstances extraordinaires, ressuscité ensuite, montant au ciel, et faisant descendre des langues de feu sur ses disciples ; tous ces événements soumis au témoignage des yeux, ou susceptibles, pour ceux qui ne les voyaient pas, d'une preuve équivalente, n'avaient besoin que d'être comparés aux textes des prophètes, pour juger s'ils étaient autant de caractères qui dussent convenir au Messie. Mais cette comparaison ne pouvait être ni si prompte, ni si facile à l'égard de sa conception, et de sa naissance d'une vierge. Quelque vive, quelque répandue qu'eût été parmi les Juifs l'attente de ce signe merveilleux, ils n'étaient pas en état d'en faire sur-le-champ l'application. L'incorruptible virginité de la Mère du Messie était un mystère, dont la manifestation, réservée d'abord à un petit nombre de témoins fidèles, ne devait se communiquer que de proche en proche. Avant qu'elle devînt entièrement publique, il fallait préparer les voies par l'éclat des autres caractères qui distinguaient le Messie. Jusque-là il était assez inutile que tous les Juifs fussent instruits du véritable sens d'une prophétie dont l'accomplissement leur demeurait inconnu.

Et c'est par une suite de cette économie, qui ne pouvait être dérangée que par des miracles qu'il ne convient pas à Dieu de prodiguer, c'est pour donner le temps aux hommes d'entrer d'eux-mêmes et sans effort dans la croyance d'une mère vierge, que Jésus-Christ est né sous le sceau du mariage contracté entre Marie et Joseph. Quel étrange *spectacle* eût-ce été, dit M. Bossuet (1), *qu'une fille avec son enfant, scandale de toute la terre, sujet de ses dérisions, objet inévitable de ses calomnies! Quand elle aurait assuré qu'elle était vierge, sa parole particulière n'eût pas été un témoignage suffisant pour l'affermissement de la foi.... Ainsi c'était un conseil digne de Dieu de faire naître dans le mariage le Fils de la Vierge, afin que sa naissance parût du moins honnête, jusqu'à ce que le temps fût venu de la faire paraître surnaturelle et divine.* Les Juifs, quoique convaincus que Jésus-Christ était véritablement fils de Joseph, ne lui objectèrent jamais cette filiation comme incompatible avec la qualité de Messie. Le temps n'était pas venu pour eux ni de pénétrer le sens de l'oracle d'Isaïe, ni de savoir comment il s'était accompli. Enfin ce temps arriva. Jésus-Christ qui s'était contenté d'insinuer la virginité de sa mère, en répétant souvent dans ses discours publics qu'il avait Dieu pour père, fit déclarer hautement par les écrits de saint Matthieu et de saint Luc le prodige de sa conception et de sa naissance. Le premier de ces évangélistes rappela aux Juifs la prédiction d'Isaïe (2). Il leur montra la Vierge annoncée par ce prophète dans Marie concevant et enfantant un fils par l'opération du Saint-Esprit et l'Emmanuel ou Dieu avec nous dans Jésus Verbe incarné, réconciliant l'homme avec Dieu. L'événement rapproché alors de l'oracle qui le prédisait, en dévoila l'intelligence aux yeux les moins clairvoyants. Les Juifs qui n'avaient pas conçu ce que voulait dire dans Isaïe l'enfantement d'une vierge, ne purent plus méconnaître ce signe qu'il leur avait promis de la part de Dieu. Leur ignorance avait pu être excusable. Elle devint dès ce moment une aveugle et perfide obstination.

Combien moins peut-il être permis à des chrétiens de contester encore après l'événement le sens des paroles d'Isaïe? L'exemple des Juifs est un mauvais garant pour eux, et sans insister sur la honte et le danger de cette imitation, je ne demande à mes lecteurs que de la raison et de l'équité, pour juger si l'explication d'un oracle, appuyée sur les preuves les plus fortes, doit être rejetée par la seule difficulté que les Juifs avaient à comprendre cet oracle avant son accomplissement.

(1) Explication de la prophétie d'Isaïe, seconde lettre.

(2) Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est à Domino per prophetam dicentem. Ecce virgo, etc. *Matth.* 1, 22, 23.

Vous alléguez toujours cet accomplissement, diront les incrédules. Mais c'est ce qu'il faudrait nous prouver. Vous n'avez fait vers nous que la moitié du chemin, en interprétant la prédiction d'Isaïe. Il nous reste à la montrer vérifiée dans la personne de Jésus-Christ. Les évangélistes ont publié qu'il était fils d'une vierge. Mais vous sentez qu'il nous faut d'autres preuves que leur témoignage. Les Juifs, dans leur Thalmud, n'ont pas craint de le démentir; et non seulement ils ont cru la Mère de Jésus-Christ une femme ordinaire; ils ont même entrepris de flétrir sa mémoire. Sans répéter leurs discours outrageux ne pouvons-nous pas, continueront les incrédules, douter d'un fait dont vous avouez vous-même que la certitude ne peut être acquise comme celle des autres faits?

C'est à ces dernières paroles que j'arrête d'abord les incrédules. L'enfantement d'une vierge, événement invisible par sa nature, n'a pu être, il est vrai, publiquement connu au moment qu'il est arrivé. Mais il l'a été dans la suite, et il est parvenu, quoique plus tard, au même degré de certitude morale que les faits dont l'existence est sensible.

Je mets à part la révélation divine qui a découvert aux évangélistes, et par eux à tous les fidèles, le mystère de la virginité de Marie. Cette révélation est le fondement inébranlable de notre foi. Il ne s'agit ici que d'une croyance humaine, mais raisonnable et légitime.

N'est-il pas surprenant et digne d'attention que Jésus-Christ ait été le premier et le seul de la nation juive à qui l'on ait attribué ce caractère, d'être né d'une mère vierge? Si c'eût été une supposition, rien n'était plus éloigné de toutes les idées reçues. La virginité perpétuelle n'était pas en elle-même honorée par les Juifs : unie à la maternité, elle était presque incompréhensible pour eux. Si l'on tourne les yeux vers les autres nations, ce genre de naissance y était également inouï. La mythologie des païens est pleine des amours de leurs dieux et de leurs déesses. Leurs héros fabuleux tiraient tous leur origine de quelque divinité. Mais l'union des deux sexes (1) intervenait toujours dans ces généalogies, de même que dans la naissance des princes et des hommes illustres, dont les mères s'étaient vantées dans des temps plus modernes d'avoir été recherchées par les dieux, ou qui avaient eux-mêmes accrédité cette imposture, pour rendre leur origine plus respectable. Personne n'avait pensé jusqu'à présent à relever sa naissance par la virginité de sa mère, beaucoup moins à justifier cette circonstance singulière par l'accomplissement d'un ancien oracle qui l'eût prédite en termes exprès. S'il est vrai, comme on l'a écrit de Simon le Magicien, qu'il ait voulu décorer sa mère de la même prérogative, il n'en a formé le dessein que sur ce que les chrétiens publiaient à la gloire de leur maître. Cette prétention au reste, supposé qu'il l'ait eue, est tombée dans le même mépris que son nom et sa secte; et Jésus-Christ est demeuré seul en possession dans l'histoire de l'univers de passer pour le fils d'une vierge.

Mais encore quel est cet homme unique de qui l'on a raconté un événement si extraordinaire? C'est le même qui a paru dans le temps où le Messie était attendu, et où il devait effectivement paraître; qui en a pris le nom et l'a soutenu par l'assemblage de tous les caractères, qui désignent le Messie dans les livres des prophètes. On en a déjà vu quelques-uns. On en verra beaucoup d'autres dans la suite de cet ouvrage. Voilà une présomption, qu'on peut appeler démonstrative, pour le récit de saint Matthieu et de saint Luc. Ils n'ont avancé après tout, sur la naissance de Jésus-Christ, que ce qui avait été prédit sur celle du Messie. L'on ne doit pas trouver étrange que le Messie, révéré par les chrétiens, conforme en tout le reste au Messie promis aux Juifs, lui ressemble encore par la virginité de celle qui l'a mis au monde.

Si l'on demande maintenant par quelle voie ces deux évangélistes ont pu apprendre un fait de cette nature, (car indépendamment de ce qui leur a été révélé, on ne les considère en cet endroit que comme des historiens dignes de foi) je répondrai qu'ils ont adopté la déposition de deux témoins nécessaires et en même temps irréprochables. Le premier est Marie mère de Jésus-Christ, qui ne pouvait ignorer ce qui se passait en elle, et qui avait été avertie, avant de concevoir ce divin enfant. Sa pudeur, son amour pour la retraite et pour l'obscurité, son extrême réserve sur le don inestimable qui l'élevait au-dessus de toutes les femmes, confirment la vérité de son témoignage. Sa vertu constamment respectée pendant sa vie par les plus cruels ennemis de son fils, confond les calomnies atroces que de vils suppôts du judaïsme ont osé vomir contre elle longtemps après sa mort, calomnies dictées par le désespoir d'une cause perdue, dénuées de la plus légère apparence, réfutées dès lors par elles-mêmes et dont je veux bien croire, pour l'honneur de l'humanité, que les incrédules sentent l'extravagance et l'infamie. Le second témoin est Joseph époux de Marie plus intéressé que personne à la connaissance de ce secret, et qui aussi en fut instruit d'une manière qui ne lui permit pas d'en douter. On sait qu'il fut justement alarmé de l'état où il trouva son épouse. L'idée qu'il avait conçue de sa vertu ne suffisait pas pour calmer ses alarmes; et ne jugeant d'elle que par les lumières qui pouvaient l'éclairer, il avait résolu de la renvoyer secrètement, pour ménager son honneur, et pour satisfaire néanmoins à ses propres obligations. S'il changea tout-à-coup de projet, si rien ne fut capable d'altérer sa tendresse et sa vénération pour elle, s'il partagea toujours ses soins dans l'éducation de ce précieux enfant, dont il paraît certain

(1) Les fables font sortir Minerve du cerveau de Jupiter, et naître Vénus de l'écume de la mer. L'allégorie était visible, et le peuple ignorant pouvait seul la prendre pour une réalité. Mais ces deux naissances ne ressemblent pas à celle d'un enfant conçu et mis au monde par une mère vierge.

qu'il ne vit pas la haute réputation, et qui ne le tira jamais de la médiocrité où il avait vécu, à quoi peut-on attribuer cette conduite, qu'à une conviction intime de la pureté virginale de Marie son épouse?

Je pourrais ajouter à ces deux témoignages celui d'Élisabeth femme de Zacharie, qui, visitée durant sa grossesse par la sainte Vierge (1), reconnut en elle *la mère de son Seigneur;* et confessa qu'elle était *heureuse entre toutes les femmes par le mérite de sa foi et par l'accomplissement des choses que Dieu lui avait prédites.* Je pourrais y ajouter celui du vieillard Siméon qui, tenant entre ses bras Jésus porté au temple quelques jours après sa naissance (2), n'adressa la parole, en présence de Joseph, qu'à Marie, en lui parlant des grandeurs de son fils, et en lui annonçant *le glaive dont son cœur maternel serait percé*, à la vue des tourments qu'il devait souffrir. Cet enfant était encore dans le sein de sa mère, lorsqu'on s'entretenait déjà du prodige de sa conception; et l'on ne peut pas dire que ceux qui parlaient ainsi fussent engagés par quelque intérêt à lui attribuer ce caractère du Messie.

Quand S. Matthieu et S. Luc n'auraient pas eu d'autres preuves que Jésus-Christ était né d'une vierge, pourrait-on les blâmer de l'avoir cru et de l'avoir publié? Ils avaient d'abord pour eux la relation uniforme de la mère et de l'époux témoin et gardien fidèle de sa virginité. Ils voyaient dans ces deux personnes les indices les plus convaincants de candeur et d'ingénuité. Ils savaient que d'autres personnes d'une sainteté éminente et reconnue avaient rendu hommage dès les premiers moments à la virginité de Marie. Ils ne trouvaient rien que de grand et de digne de Dieu dans cet événement, qui concourait d'ailleurs avec tant d'autres à former en Jésus-Christ le parfait tableau du Messie annoncé par les prophètes. Était-ce donc une témérité à ces historiens de rapporter un tel événement, dans la supposition même qu'ils ne l'eussent pas appris par une voie surnaturelle? Cependant ce qu'ils en ont écrit a concilié le respect du monde entier à la mère et au fils. L'oracle sorti de la bouche de cette incomparable Vierge s'est accompli. *Toutes les générations* (3) *ont dit qu'elle était heureuse, parce que le Seigneur a fait en elle de grandes choses.* Sa virginité, qui a introduit parmi les hommes des vertus qui semblaient être réservées aux esprits célestes, a eu autant d'admirateurs que Jésus-Christ a compté de disciples, et, si l'on excepte quelques sectes impures (4) qui ont déshonoré la raison en défigurant le christianisme, la multitude innombrable des chrétiens n'a connu d'autre Sauveur que le fils de la Vierge.

L'accomplissement de la prophétie d'Isaïe est-il encore problématique aux yeux des incrédules? Qu'ils nous disent de quelle autre manière il a pu devenir public? Confié dans les commencements à ceux qui devaient le savoir, ou qui méritaient d'être initiés à un si grand mystère, il a demeuré longtemps enveloppé sous le voile sacré du mariage. Sa divulgation prématurée, outre qu'elle était humainement impossible, eût rompu l'enchaînement des desseins de Dieu sur la personne et le ministère de Jésus-Christ. Enfin les hommes ont su qu'il était né d'une mère vierge dans le temps et comme il convenait de les en instruire. Ici la prophétie et l'événement viennent à l'appui l'un de l'autre. L'histoire de Jésus-Christ répand sur la prophétie une nouvelle clarté; et la prophétie achève de rendre évidemment croyable, tout ce qui a été dit avec tant de marques de vérité sur la naissance de Jésus-Christ.

(1) Luc. 1, 42, 43, 45.
(2) Luc. 2, 34, 35.
(3) Luc. 1, 48, 49.
(4) Le manichéisme avec toutes ses branches. Ces hérétiques joignaient aux plus absurdes erreurs celle de croire le mauvais principe auteur de tous les êtres palpables et par conséquent du corps humain. Le Verbe, selon eux, ne s'était pas véritablement incarné, et la conception ainsi que l'enfantement était une œuvre du diable.

CHAPITRE IV.

Actions principales de la vie de Jésus-Christ prédites.

Il n'y a pas d'événement remarquable dans la vie de Jésus-Christ qui n'ait été prédit. Mais toutes ces prédictions ne se ressemblent pas. Les unes, purement figuratives, n'ont annoncé les actions de Jésus-Christ que par d'autres actions destinées à les représenter. Il en est d'autres qui ont ajouté à ces représentations réelles, des paroles (1) également propres à signifier ce qui s'était passé dans des temps plus anciens, et ce qui devait arriver au Messie. J'ai fait profession, dès le commencement de cet ouvrage, de ne point employer de pareilles prophéties, non qu'elles ne soient infiniment respectables pour des personnes déjà persuadées de la divinité des livres saints, non que les incrédules ne doivent même être touchés du rapport de tant de figures avec des événements éloignés; mais après tout dans une controverse, comme celle que nous traitons, c'est la lettre seule qui prouve. Toutes les fois qu'elle est susceptible d'un sens étranger à Jésus-Christ, celui qui le regarde n'a plus la même force pour la conviction des incrédules.

(1) Par exemple ces paroles d'Osée 11, 1 : *J'ai appelé mon fils de l'Egypte*, signifient clairement dans la suite de son discours que Dieu a délivré le peuple d'Israël, pour qui il avait un amour de père, de la servitude où les Egyptiens le retenaient. Elles ont en même temps signifié, comme S. Matthieu nous l'apprend, chap. 2, vers. 15, que Dieu rappellerait Jésus-Christ, son véritable fils, de l'Egypte où il fut porté après sa naissance, pour le dérober à la fureur d'Hérode. De même ces autres paroles : *Vous ne briserez pas ses os*, contenaient tout à la fois un précepte donné aux Israélites, Exod. 12, 46, Numer. 9, 12, de ne pas briser les os de l'agneau paschal qu'ils devaient manger tout entier, et une prédiction rappelée par S. Jean 19, 35, que les os de Jésus-Christ, l'Agneau et la Pâque de la nouvelle alliance, ne seraient point brisés sur la croix, comme le furent ceux des deux criminels crucifiés avec lui.

L'Ecriture a cela de particulier qu'elle couvre de profonds mystères sous l'écorce de la lettre, et que la fécondité de son texte ne peut être épuisée par un seul ni quelquefois même par plusieurs sens. Mais elle a cela de commun avec tous les autres livres, qu'étant composée dans un langage humain, les arguments qu'on en tire ne sont concluants, qu'autant qu'ils sont fondés sur les règles de ce langage. Il faut donc pour forcer quelqu'un à reconnaître dans l'Ecriture ce qu'il ne veut pas y voir, lui montrer par la valeur des termes et par la suite du discours, que le sens qu'il rejette est non seulement vrai, mais nécessaire; et c'est ce qui me détermine à n'apporter pour preuves que les prophéties dont Jésus-Christ est l'objet unique et manifeste.

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur les miracles opérés par Jésus-Christ dans le cours de sa vie. Ils forment une preuve à part, distinguée, indépendante même de celle des prophéties, quoique l'une et l'autre se prêtent réciproquement un nouvel éclat. Ils étaient néanmoins prédits (1). Les aveugles éclairés, l'ouïe rendue aux sourds, la langue des muets déliée, les boiteux redressés, les lépreux guéris, des infirmes de toute espèce rétablis dans une parfaite santé, les morts ressuscités devaient signaler sur la terre la présence et le ministère du Messie. Il faudrait un ouvrage aussi long que celui-ci pour mettre dans tout son jour la vérité des miracles dont l'Evangile est rempli. Contentons-nous d'observer que ce caractère du Messie ne manque pas à l'histoire de Jésus-Christ, et qu'on est en état de satisfaire les incrédules, s'ils désirent qu'on leur prouve sur ce point comme sur tous les autres l'exécution des anciennes prophéties.

Il est d'autres actions de Jésus-Christ que les incrédules ne contestent pas. Je les rapporte toutes à ce trait principal et dominant, dont les circonstances particulières de sa vie ne sont que des dépendances, je veux dire l'institution d'un nouveau culte et d'une nouvelle loi. Il est venu mettre fin à l'alliance dont Moïse avait été le médiateur. Celle qu'il lui a substituée est plus sainte, plus pure, plus spirituelle. Il a soutenu son ministère par une innocence que la calomnie n'a pu noircir, par une conduite pleine de sagesse, de douceur et de modération, par un désintéressement porté jusqu'à l'amour et à la pratique de la pauvreté. Pour prix de ses travaux, il a été haï, outragé, persécuté. Or tout cela était prédit, et ce qui est arrivé à Jésus-Christ, n'est que l'accomplissement de ce qui avait été annoncé touchant le Messie.

Les Juifs servilement attachés à une loi, dont ils ignorent la véritable destination, ne peuvent souffrir qu'on leur dise qu'elle a dû être abrogée par le Messie. Il n'y a rien cependant de mieux établi dans les livres qui ont passé de leurs mains en celles des chrétiens; et rien ne prouve l'excès de leur aveuglement, comme cette résistance opiniâtre à des titres si clairs qu'ils produisent eux-mêmes.

(1) Matth. 11, 5. Isai. 35, 6. Ibid., 61, 1, 2. Ibid., 53, 4. Ibid., 26, 19.

Moïse, le plus ancien et le plus respecté de leurs écrivains, Moïse, leur propre législateur, a combattu le premier leur fausse confiance dans la durée éternelle de sa loi. Il les a expressément avertis qu'ils auraient un second législateur, *le Seigneur votre Dieu* (1), leur dit-il, *vous suscitera un prophète comme moi de votre nation et d'entre vos frères. Vous l'écouterez conformément à ce que vous avez demandé à Dieu sur la montagne d'Horeb où tout le peuple était assemblé. Vous avez dit alors : Je n'entendrai plus la voix du Seigneur mon Dieu, et je ne verrai plus ce grand feu qui me ferait mourir. Le Seigneur m'a répondu : Ils ont eu raison de parler ainsi. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé. Mais si quelqu'un d'eux ne veut pas écouter les paroles qu'il leur portera en mon nom, ce sera moi qui en ferai la vengeance.*

Les Israélites (2) intimidés par le son des trompettes, les coups de tonnerre, les tourbillons de flammes, les torrents de fumée, qui accompagnaient la publication de leur loi sur la montagne d'Horeb, s'étaient écriés : *Que Moïse nous parle, et nous l'écouterons. Mais nous ne pouvons plus entendre sans mourir, la voix du Seigneur.* Moïse leur rappelle ce discours; il les assure qu'au lieu de ce spectacle effrayant qu'ils n'avaient pu soutenir, Dieu fera paraître à leurs yeux un prophète semblable à lui, sans doute pour être leur législateur; car sans cette circonstance essentielle, il n'y aurait aucun rapport entre la promesse et l'événement qui en est l'occasion. Mais que faut-il de plus que les termes dans lesquels elle est conçue, pour y découvrir le Messie publiant une seconde loi.

Il s'agit d'abord d'une personne individuelle d'*un prophète* répété deux fois au singulier, ce qui exclut manifestement la suite et la succession des prophètes qui ont paru durant plusieurs siècles au milieu d'Israël. C'est *un prophète semblable à Moïse*, nouvelle exclusion pour tous ceux qui depuis lui ont exercé dans l'ancien peuple le ministère prophétique. Car il est dit au dernier chapitre du Deutéronome (3), *qu'il ne s'est plus élevé dans Israël de prophète comme Moïse.* Et en effet tous les ministres du Seigneur qui ont parlé en son nom aux Israélites, n'ont osé ni changer, ni ajouter un seul point à la loi de Moïse, dont ils n'étaient que les interprètes. Ce grand homme a toujours conservé la prééminence la plus marquée sur eux, non seulement par ses communications plus intimes avec la Divinité, par le nombre et l'éclat de ses miracles, mais plus encore par sa fonction de législateur. Tout autre prophète n'a pu l'égaler que par la même fonction. Mais c'est aussi le seul endroit par où Moïse puisse ressembler au Messie. Car la disproportion est d'ailleurs extrême de l'aveu des Juifs. Moïse n'a pu

(1) Deuter. 18, 15. 16, 17, 18, 19.
(2) Exod. 20, 18, 19.
(3) Deuter. 34, 10.

être remplacé que par un législateur. Le Messie n'a pu avoir rien de commun avec lui que la législation. Ainsi *les paroles* que le Seigneur *doit mettre dans la bouche* de ce nouveau *prophète* ne sont pas seulement des exhortations à la vertu, des invectives ou des menaces contre le vice, c'est une loi véritable, dont Dieu se déclare *le vengeur,* parce qu'elle est revêtue de toute son autorité.

Ce caractère de législateur est souvent attribué au Messie par les prophètes. Il est ce *Roi* chanté par le psalmiste (1), *établi par le Seigneur sur la montagne sainte de Sion, ce Fils de Dieu engendré aujourd'hui* (on expliquera dans la suite le mystère de cette génération toujours présente). Il n'a qu'à *demander,* et l'empire *des nations lui sera donné* comme *son héritage. Il possédera l'univers entier.* Au milieu de toutes ces grandeurs il se fait gloire d'être chargé d'*annoncer le précepte* ou la loi de Dieu. *Prædicans præceptum ejus.* Il est ce *docteur* (2) que *Dieu n'ôtera plus* aux hommes, par opposition à Moïse, qui ne devait l'être qu'un certain temps, *ce maître qu'ils verront de leurs propres yeux,* tandis que les Israélites n'ont pu ni entendre ni voir la Divinité présente et publiant de sa propre bouche la loi qu'ils doivent observer. *Les Isles* (3), c'est-à-dire, dans le langage de l'Ecriture, les contrées éloignées de la Palestine, *attendront sa loi. Tous les peuples accourront à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, parce qu'une loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem* : loi promulguée par le Messie, comme le dit ailleurs le même prophète (4), sortie de Sion et de Jérusalem, parce que c'est dans cette ville et dans la Judée qu'il en commencera la promulgation, différente de la loi ancienne qui avait été d'abord publiée sur la montagne d'Horeb ou de Sina dans l'Arabie, et qui, n'étant d'ailleurs destinée qu'à un seul peuple, ne peut être l'objet des vœux empressés de toutes les nations.

A ce titre de législateur qui désigne le Messie dans les prophètes, ils ont ajouté celui de médiateur d'une alliance (5). Alliance distinguée de celle de Moïse par son étendue (6), qui comprend tous les peuples de la terre; par sa perpétuité (1), qui embrasse tous les siècles; proposée dans la plupart des textes cités à la marge, comme future et éloignée, ce qui suffirait pour ne pas la confondre avec une alliance déjà contractée. Mais Jérémie exprime cette distinction d'une manière si positive, qu'il nous épargne la peine de la prouver par les conséquences mêmes les plus immédiates.

Les jours viendront (2), dit le Seigneur, *et je ferai une* NOUVELLE *alliance avec la maison d'Israël et celle de Juda. Non une alliance pareille à celle que je fis avec leurs pères, lorsque je les pris par la main, pour les tirer de la terre d'Egypte. Ils ont violé cette alliance et je leur ai fait sentir mon pouvoir. Mais voici le pacte que je ferai avec la maison d'Israël, après que ces jours seront venus : J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles et je l'écrirai dans leurs cœurs. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.* L'alliance, dont il est ici question, n'est pas seulement dépeinte comme *nouvelle,* elle est mise en contraste avec celle dont Moïse fut le médiateur après la délivrance de l'Egypte. L'une a été violée par les Israélites, et ils méritent par cette infidélité que Dieu les rejette à son tour. L'autre écrite dans des cœurs plus dociles, observée par des motifs plus purs, cimentée par une connaissance de Dieu plus parfaite et plus répandue parmi les hommes, fondée sur la promesse d'une miséricorde (3) qui ne se démentira jamais, n'éprouvera pas le même sort.

Des paroles si précises peuvent-elles être entendues du retour des Israélites dans la Terre-Sainte après leur captivité de Babylone? La maison d'Israël fut-elle comprise dans ce retour? On sait que sous le nom d'Israël l'Ecriture désigne les dix tribus schismatiques, depuis que ces dix tribus séparées du royaume de Juda eurent formé un royaume particulier. Aucune de ces tribus ne profita de la liberté que Cyrus rendit au peuple de Dieu de retourner dans sa patrie (4). Celles de Juda, de Lévi, et de Benjamin sont les seu-

(1) Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodiè genui te. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps.* 2. 6, 7, 8.

(2) Non faciet avolare ultrà à te Doctorem tuum, et erunt oculi tui videntes præceptorem tuum. *Isai.* 30, 20.

(3) Legem ejus insulæ expectabunt. *Ibid.*, 4, 4. Ibunt populi multi et dicent : Ascendamus ad montem Domini et ad domum Dei Jacob.... quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. *Ibid.*, 2, 3.

Le prophète Michée a prédit la même chose chapitre 4, vers. 2, dans les mêmes termes.

(4) Attendite ad me, popule meus et tribus mea, me audite ; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. *Isai.* 51, 4.

(5) Zach. 9, 11. Malach. 3, 1.

(6) Isai. 42, 6, 7. Ibid., 49, 8, 9. Ibid., 55, 3, 4. Ibid., 62. 8, 9.

(1) Jerem. 32, 40, ibid., 50, 5. Ezech. 16, 61, 62. Osée 2, 18 et seq. Isai. ut suprà 55, 3, 4, ibid. 61, 8, 9.

(2) Jerem. 31, 31, 32, 3.

(3) Et non docebit ultrà vir proximum suum et vir fratrem suum dicens : Cognosce Dominum. Omnes enim cognoscent me à minimo usque ad maximum, dicit Dominus, quia propitiabor iniquitati eorum, et peccati eorum non memorabor ampliùs. *Jerem.* 31, 34.

(4) On répète souvent, dans le cours de cet ouvrage, que les dix tribus schismatiques d'Israël ne retournèrent plus dans la Palestine après qu'elles en eurent été enlevées par les Assyriens. Les Juifs l'assurent comme nous. On l'a vu dans la dispute avec Orobio. Josèphe, leur historien, le dit expressément. Saint Jérôme l'a cru, et l'Ecriture sainte le témoigne suffisamment, en ne faisant mention au livre d'Esdras que du retour des trois tribus. Les oracles qui promettent la conversion de ces tribus d'Israël doivent s'entendre de la vocation des gentils. Au reste on ne nie pas qu'il n'y ait eu des particuliers de quelques-unes de ces tribus, ou même de toutes les dix, qui sont retournés dans la Terre-Sainte, ou qui, demeurant dans le lieu de leur exil, ont renoncé à leur schisme et à leur idolâtrie. Anne, cette pieuse veuve, dont il est parlé dans l'Evangile de S. Luc 2, 36, était de la tribu d'Aser. Saint Paul dit au livre des Actes 26, 7, que *les douze tribus servant Dieu nuit et jour espèrent parvenir à la résurrection,* et saint Jacques adresse

les dont il soit fait mention depuis ce retour dans l'Histoire tant sacrée que profane. Ce retour est-il comparable, soit pour les prodiges qui le précédèrent et le suivirent, soit pour les effets qu'il produisit, à la manière dont le peuple d'Israël fut délivré de l'Egypte ? Mais ce qui ne laisse aucune ombre de difficulté, où est l'alliance nouvelle contractée alors entre Dieu et son peuple ? Il n'y en eut point. L'ancienne demeura dans toute sa force. Loin de penser à l'abolir, pour lui en substituer une autre, Esdras et Néhémie tournèrent tous leurs soins à réformer les abus qu'elle condamnait, et à rétablir parmi leurs frères l'exacte observation de la loi de Moïse. C'est donc un ministère plus noble que le leur, c'est un événement plus important que le retour des Juifs dans la Palestine, que Jérémie a prédit. S'il fait espérer aux deux maisons de Juda et d'Israël une nouvelle alliance avec le Seigneur, on voit qu'elle ne peut être restreinte aux descendants d'Abraham et de Jacob. La première suffisait à ce peuple pendant qu'elle devait durer. Mais une seconde alliance qui facilite aux hommes la connaissance de Dieu, suppose nécessairement la vocation générale de toutes les nations; et la maison d'Israël opposée à celle de Juda, ne signifie dans ce passage, comme en d'autres textes des prophètes, que les gentils séparés alors des Juifs, et unis ensuite avec eux par la nouvelle loi.

Mais, dira-t-on, la loi publiée par Moïse, et l'alliance qu'il avait traitée avec les Israélites au nom du Seigneur, devaient-elles être entièrement détruites ? Non ; et c'est dans le discernement de ce qu'elles avaient de durable, et de ce qu'il fallait y changer, que Jésus-Christ a merveilleusement accompli les oracles des prophètes, sur la législation et la médiation du Messie.

Moïse avait donné aux Israélites trois sortes de lois. Des lois judicielles qui réglaient la police de leur gouvernement, des lois cérémonielles qui prescrivaient le culte extérieur qu'ils devaient rendre à Dieu, des lois morales qui leur apprenaient les vertus qu'ils devaient pratiquer, et les crimes qu'ils devaient éviter. L'abolition des lois judicielles était inévitable à l'arrivée du Messie. Il venait établir un nouveau gouvernement, un gouvernement qui devait s'étendre, on l'a déjà vu et on le verra encore plus clairement, sur toutes les nations. Il n'était pas possible que des ordonnances faites pour une république isolée, subsistassent dans cette révolution. La ruine de cette république étant prédite, ces mêmes prédictions que nous avons rapportées, s'appliquent par une conséquence nécessaire à ses lois politiques.

A l'égard des lois cérémonielles, il y a des oracles exprès sur leur abrogation. Tout ce qui formait l'extérieur du culte mosaïque a été frappé d'un anathème particulier. Ils ont annoncé la profanation et la destruction de ce temple dans lequel Dieu avait fixé le siége de l'ancienne religion. Daniel (1) a vu *le peuple*, qui, conduit par un *chef* victorieux, devait *ruiner* de fond en comble *la ville* de Jérusalem avec le *Sanctuaire*. Jérémie a menacé ce temple du même désastre qu'avait déjà souffert le lieu de Silo, où l'arche avait longtemps reposé. *Allez*, dit le Seigneur (2), *dans ce lieu honoré de ma présence dans les commencements, et voyez ce que j'y ai fait, à cause de la malice de mon peuple d'Israël. Et maintenant vous commettez les mêmes crimes*, malgré mes avertissements réitérés. *Je ferai à cette maison où mon nom est invoqué, et dans laquelle vous avez placé votre confiance, à ce lieu que j'ai donné à vous et à vos pères, comme j'ai fait à Silo* (3), *et je vous repousserai loin de ma face.* L'arche d'alliance ne reparut plus à Silo depuis qu'elle en eut été déplacée. Ce lieu demeura éternellement profané. La comparaison que fait ici Jérémie ne serait donc pas exacte, s'il ne parlait que de la première destruction du temple rebâti ensuite par les ordres de Cyrus, et sa prophétie s'étend manifestement à la seconde profanation de ce même temple par les Romains, laquelle est irréparable.

Les prophètes n'ont pas plus épargné les solennités, les sacrifices, les jeûnes ordonnés par la loi de Moïse. Tantôt ils ont dit (4) que *le Seigneur ne demandait pas qu'on lui offrît des victimes et des holocaustes, mais plutôt qu'on obéît à sa voix.* Qu'*il* (5) *ne jugerait point* les Israélites *sur leurs sacrifices quelque fidèles qu'ils fussent à lui en offrir continuellement. Qu'il n'avait pas besoin de prendre des veaux de leurs maisons ni des boucs du milieu de leurs troupeaux. Que toutes les bêtes des forêts lui appartiennent ainsi que celles qui sont sur les montagnes, et les bœufs. Qu'il est également le maître des oiseaux du ciel et de tout ce qui embellit les campagnes. Que s'il a faim, il n'en avertira pas les hommes, toute la terre étant à lui avec tout ce qu'elle renferme. Qu'il ne mangera pas la chair des taureaux, et qu'il ne boira pas le sang des boucs. Mais qu'il faut lui offrir un sacrifice de louanges et de prières, l'invoquer dans les jours de tribulations, et compter, en l'honorant ainsi, sur son secours.* Que (6) *Dieu ne peut être apaisé par l'immolation de mille béliers, ou de plusieurs milliers de boucs engraissés, beaucoup moins par le sacrifice impie des enfants immolés par leur père pour l'expiation de ses crimes. Mais que ce qui est utile à l'homme et ce que Dieu exige de lui, c'est de garder la justice, d'aimer les œuvres de compassion et de charité, et de marcher en la présence de son Dieu avec une crainte respectueuse.* C'était séparer dans la loi de Moïse l'esprit de la lettre, les fruits de l'écorce,

son Epître catholique *aux douze tribus qui sont dans la dispersion.*

(1) Civitatem et Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo. *Dan.* 9, 26.

(2) Jerem. 7, 12, 13, 14, 15.

(3) L'arche d'alliance qui était à Silo sous le pontificat d'Hélie et longtemps auparavant fut prise par les Philistins, et les deux fils de ce prophète qui portaient l'arche furent tués dans le même combat. 1 *Reg.* 4.

(4) 1 Reg. 15, 22.

(5) Ps. 49, 8-15.

(6) Mich. 6, 7, 8.

l'essentiel de l'accessoire, et disposer les Juifs à voir détruire un jour tout ce culte extérieur, sans altérer le fond de la religion.

D'autrefois les prophètes parlaient avec mépris et indignation de tout cet appareil de religion judaïque. *Qu'ai-je besoin,* s'écrie le Seigneur dans Isaie (1) *de la multitude de vos victimes? J'en suis rassasié. Je n'aime ni les holocaustes de vos béliers, ni la graisse de vos troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux et des boucs. Quand vous veniez devant moi pour entrer dans mon temple, qui a demandé que vous eussiez tous ces dons en vos mains? Ne m'offrez plus de sacrifices inutilement. L'encens m'est en abomination. Je ne supporterai plus vos nouvelles lunes, vos sabats et vos autres fêtes. L'iniquité règne dans vos assemblées. Je hais vos solennités des premiers jours des mois, et vos autres solennités. Tout cela m'importune. Je suis las de le souffrir... Lavez-vous, purifiez-vous. Otez de devant mes yeux la malignité de vos pensées. Cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien. Jugez avec équité. Secourez l'opprimé. Rendez justice au pupille; défendez la veuve,* et après cela *venez et accusez-moi,* si je rejette vos vœux. *Vos péchés fussent-ils rouges comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige* (2). *Le jeûne que j'ai commandé consiste-t-il précisement dans ces macérations prolongées durant des journées entières? Dans ces penchements affectés d'une tête qui peut à peine se soutenir? Dans le sac et dans la cendre dont on se couvre? Est-ce là ce que vous appelez un jeûne et un jour agréable au Seigneur? Le jeûne que j'approuve n'est-il pas plutôt celui-ci? Rompez les liens de l'iniquité. Déchargez ceux qui sont opprimés des fardeaux qui les accablent. Rendez la liberté à ceux que vous retenez en servitude. Faites part de votre pain à ceux qui ont faim. Ouvrez votre maison aux pauvres qui errent sans habitation. Couvrez la nudité de vos frères, et ne méprisez pas votre chair. Alors votre lumière éclatera comme l'aurore. Vous recouvrerez bientôt la santé. Votre justice marchera devant vous, et la gloire du Seigneur vous protégera. Pourquoi* (3), continue le Seigneur dans Jérémie, *brûlez-vous sur mes autels de l'encens de Saba? Pourquoi faites-vous venir des pays lointains des parfums de roseaux odoriférants? Vos holocaustes ne me sont pas agréables. Vos victimes ne me plaisent point.*

Je sais que, par ces fortes expressions, les prophètes ne prétendaient pas réprouver, comme mauvais en soi, un culte que Dieu avait établi. Mais ce ne serait les entendre qu'à demi, ce serait leur imputer les exagérations les plus outrées, que de réduire tout ce qu'ils disent sur les cérémonies religieuses des Juifs, à des invectives contre l'hypocrisie de ce peuple. Leurs discours nous mènent plus loin. Il est visible qu'ils rabaissent le culte extérieur pratiqué par les Juifs, non pas uniquement parce qu'ils y apportaient des dispositions criminelles, mais encore parce qu'ils

(1) Isai. 1, 11-18.
(2) Isai. 58, 5, 6, 7.
(3) Jerem. 6, 20.

ne pouvaient les rendre véritablement justes; parce que Dieu ne le leur avait prescrit que pour mettre une barrière entre eux et les autres peuples, pour opposer un frein à leur penchant pour l'idolâtrie, pour attacher par des liens sensibles ces âmes dures et ces esprits volages au souverain Être, créateur de l'univers et protecteur de leur nation; parce qu'enfin toutes ces cérémonies n'étaient, comme parle S. Paul (1), *que les ombres des choses à venir.* Un tel culte imparfait par sa nature, relatif aux circonstances des temps, des lieux et des personnes devait avoir une fin. C'est ce que les prophètes font entendre aux Juifs en leur reprochant les vices scandaleux, dont ils se flattaient d'obtenir l'impunité par des exercices publics de religion, et si l'on doute qu'ils aient eu cette vue, écoutons-les se déclarer d'une manière encore plus précise sur l'abolition future des sacrifices mosaïques.

Le Messie dans le psaume 39, parle à Dieu en ces termes (2) : *Vous n'avez voulu ni hosties, ni oblations,* c'est-à-dire, ni les sacrifices sanglants où l'on immolait des animaux, ni les offrandes pacifiques, où l'on présentait les fruits de la terre. C'est exclure tous les sacrifices ordonnés par la loi. *Mais vous m'avez ouvert les oreilles,* ou comme S. Paul traduit d'après les Septante : *Vous m'avez préparé un corps.* Ces deux sens reviennent au même, l'un marquant la parfaite obéissance de Jésus-Christ à son père, l'autre exprimant la victime même que cette obéissance l'engagerait à sacrifier. *Vous n'avez pas reçu avec complaisance les holocaustes et les sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit: Me voici. Il est écrit de moi à la tête du livre que je ferais votre volonté. Oui, Seigneur, je l'ai voulu, et votre loi est gravée dans le fond de mon cœur.* Ce texte est d'autant plus important qu'il nous enseigne que l'abrogation tant de fois prédite de l'ancien culte a été confiée au Messie, et qu'il n'exécutera cette commission, qu'en remplaçant par une victime plus noble et plus précieuse les sacrifices qu'il doit supprimer. Tel est le raisonnement de S. Paul si juste et en même temps si palpable, que nous ne craignons pas de le citer aux incrédules, quoiqu'ils ne reconnaissent pas cet Apôtre pour inspiré. Celui, dit-il (3), qui avait témoigné d'abord que les victimes commandées par la loi ne plaisaient pas à Dieu, ajoute qu'il vient lui-même pour accomplir sa volonté. Il abolit donc le premier culte, pour lui en substituer un second. *Aufert primum, ut sequens statuat.*

Osée a prévu (4) que les Israélites demeureraient pendant un longtemps, et jusqu'à ce qu'ils retournent au Messie, *sans sacrifice, sans autel, sans vêtements sacerdotaux, sans Théraphim,* ou sans ces images qui ornaient leur temple et leur tabernacle; Daniel (5), qu'après la mort du Messie, *les hosties et les sacrifices cesseraient.* Malachie, le dernier des prophè-

(1) Coloss. 2, 17.
(2) Ps. 39, 7, 8, 9.
(3) Hebr. 10, 8, 9.
(4) Osée 3, 4, 5.
(5) Dan. 9, 27.

tes, est aussi le plus clair et le plus décisif sur cette matière (1). *Mon affection,* dit le Seigneur aux Juifs, *n'est point en vous, et je ne recevrai pas de présents de votre main. Car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations; et en tous lieux on sacrifie et l'on offre à mon nom une oblation pure.* Voilà les anciens sacrifices proscrits comme dans les autres prophètes; mais, ce qu'ils ne disent pas avec la même évidence, les voilà suivis d'un sacrifice plus pur, offert en tous lieux et dans toutes les nations, affecté par conséquent à une religion différente de celle des Juifs, et voilà enfin le véritable objet de ces déclamations, qui sans cela pourraient paraître excessives, contre un culte introduit sur la terre par l'autorité même de Dieu.

Ainsi quand Jésus-Christ est venu apprendre aux hommes qu'ils n'adoreraient plus le Seigneur, ni devant (2) l'autel schismatique érigé par les Samaritains sur la montagne de Garisim, ni même dans la ville de Jérusalem, quoique choisie de Dieu pour être le siége de son culte; que l'heure approchait où Dieu, qui est esprit et qui cherche de vrais adorateurs, serait adoré en esprit et en vérité. Quand il a combattu le respect superstitieux des Juifs pour le sabat, leur aveugle confiance dans les œuvres légales, la présomption que leur inspirait l'alliance de Dieu avec leurs pères; quand il a enseigné par ses disciples que la circoncision qui coupe et déchire la chair n'est rien, et que la seule circoncision agréable à Dieu est celle qui retranche les penchants et les désirs déréglés du cœur; que les péchés des hommes ne peuvent être effacés, ni la colère de Dieu fléchie par l'effusion du sang des animaux; qu'un sacerdoce perpétué par la chair et le sang dans une seule et même famille devait faire place à un ministère universel plus saint dans son origine comme dans ses fonctions; que la majesté d'un Être immense et tout-puissant ne pouvant être renfermée dans un temple, ni le droit de le connaître et de le servir réservé à une seule espèce d'hommes, il recevait indifféremment dans toutes les parties de la terre les hommages de tous ceux qui désirent ou qui pratiquent la véritable justice; quand il a dégagé la religion de cet amas d'observances pénibles imposées par Moïse à un peuple opiniâtre et rebelle, il n'a fait qu'accomplir par tous ces changements les oracles des prophètes. Les incrédules qui se piquent aujourd'hui d'une philosophie si épurée, blâmeront-ils des changements que la raison même est forcée d'admirer? Ne conviendront-ils pas que le Messie, s'il devait en paraître un sur la terre, ne pouvait rendre aux hommes un plus utile service, que de leur faciliter le culte de Dieu, et d'abattre le mur de séparation élevé entre l'unique peuple qui connût la Divinité, et toutes les autres nations? Jésus-Christ pouvait-il mieux vérifier dans sa personne le titre de Législateur, de Chef, de Maître et de Pasteur, qui devait être un des principaux caractères du Messie promis aux Israélites?

Il a fait plus. Il a perfectionné dans la religion de Moïse ce qu'il fallait y conserver. Les lois morales ne pouvaient pas subir le même sort que les lois politiques et cérémonielles. L'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'honneur dû par les enfants à leur père et à leur mère, l'horreur du parjure, du mensonge, de l'homicide, et de toute injustice, la pureté des mœurs, tous ces préceptes fondés sur la loi naturelle, étaient immuables. Une religion nouvelle qui eût donné la moindre atteinte à des règles si salutaires, eût été par cela seul convaincue de fausseté. Jésus-Christ n'a eu garde de l'entreprendre. Il connaissait trop bien l'usage légitime du pouvoir que lui donnait la qualité de Messie. La base de sa religion a été le premier des dix commandements gravés par Moïse sur des tables de pierre. Mais ce commandement *ancien,* puisqu'il était publié depuis tant de siècles, a été en même temps *nouveau* (1), suivant l'expression de Jésus-Christ et de son disciple bien-aimé, par le merveilleux développement qu'il a reçu dans le christianisme. On nous a enseigné à aimer Dieu jusqu'à le préférer à tout ce que nous avons de plus cher selon la nature, jusqu'à haïr en nous-mêmes ce qui peut lui déplaire, jusqu'à chercher notre unique béatitude dans sa possession éternelle, jusqu'à souffrir les maux les plus extrêmes de cette vie par soumission à sa volonté. Jésus-Christ a rappelé l'obligation d'aimer son prochain comme soi même; mais il a compris tous les hommes sans distinction sous le nom de prochain. Il l'a étendu jusqu'aux ennemis, jusqu'aux persécuteurs, et il a voulu qu'on leur rendît des prières pour des malédictions, des bienfaits pour des injures. Il a réprouvé l'homicide comme Moïse; mais il a décerné contre la colère injuste la même peine que l'homicide encourait autrefois, et de plus fortes contre les paroles outrageantes. Il a renouvelé la loi qui condamnait l'adultère; mais il a déclaré coupable de ce crime quiconque en forme volontairement le désir. Il a rétabli l'union conjugale dans sa perfection primitive, et a révoqué la tolérance accordée par Moïse au divorce et à la polygamie. Il a répété l'anathème prononcé contre le parjure; mais il y a ajouté une défense plus expresse des serments téméraires et multipliés.

Qui pourrait ensuite expliquer tous les autres avantages que la morale de Jésus-Christ a sur celle de Moïse, quelque belle que fût celle-ci? les vertus inconnues aux Juifs qu'il a prêchées, les conseils héroïques qu'il a joints à ses préceptes, les motifs plus sublimes qu'il a suggérés? Ici le suffrage des incrédules nous dispense d'une plus longue preuve. Ils ne

(1) Malach. 1, 10, 11.

(2) Crede mihi quia venit hora, quandò neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem... Sed venit hora, et nunc est, quandò veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit qui adorent eum. Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. *Joan.* 4, 21, 22, 23, 24.

(1) Mandatum novum do vobis. *Joan.* 13, 34.

Mandatum vetus est verbum quod audistis, iterùm mandatum novum scribo vobis. 1 *Joan.* 2, 7, 8.

font pas difficulté de rendre hommage à l'excellence de la morale de Jésus-Christ. Ils avouent qu'elle est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. C'est tout ce qu'ils croient pouvoir en dire de plus grand. Mais elle est au-dessus de cet éloge, elle est véritablement divine, si, comme on le leur a montré, la substitution de cette loi à celle de Moïse avait été prédite par les prophètes.

Il était juste, il était même indispensable que la sainteté du législateur répondît à celle de la loi. Aussi rien n'est plus commun dans les prophéties de l'ancien Testament que le titre de *Juste* et de *Saint* attribué au Messie (1). Isaïe invite les cieux à répandre leur rosée, et les nuées à se résoudre en pluie. C'est le *Juste* qui doit être cette rosée et cette pluie salutaire. Il est en même temps le *Sauveur* que la terre doit enfanter. Ce prophète en plusieurs autres endroits rassemble les deux qualités de Juste et de Sauveur. Il prédit (2) l'arrivée prochaine de celui qui doit les unir, et pour ne laisser aucun doute qu'il ne parle du Messie, il déclare que les peuples étrangers et tous les rois de la terre ne sont pas moins intéressés à désirer sa gloire, que Sion et que Jérusalem. Jérémie (3) annonce un héritier et un successeur de David; Zacharie (4), un roi dont la présence doit combler Jérusalem d'allégresse. L'un et l'autre lui donnent le nom de Juste, comme plus convenable à sa royauté que celui de vainqueur et de conquérant. Isaïe (5) propose à Sion le même sujet de joie dans la venue *du Saint d'Israël;* et Daniel (6) termine la description des merveilles que doit opérer le Messie, en l'appelant *le Saint des saints.*

La justice et la sainteté sont des vertus dont le parfait discernement n'appartient qu'à Dieu. Mais dans le degré d'héroïsme où le Messie a dû les porter, elles sont reconnaissables aux yeux mêmes des hommes qui peuvent les distinguer aisément d'un zèle hypocrite ou d'une piété commune. Quelle sainteté plus éclatante et en même temps plus solide et plus pure que celle de Jésus-Christ. Les Pharisiens, si attentifs à examiner toute sa conduite, si déterminés à la censurer, n'ont pu lui trouver des crimes que dans ses actions les plus admirables. Ils lui ont objecté sa vie populaire et sa facilité à se laisser approcher des pécheurs; comme si la souveraine sainteté ne consistait pas à se communiquer aux âmes qui en sont les plus éloignées, par la voie de l'exemple et de l'instruction, pour ne point parler ici des ressorts plus puissants que Jésus-Christ faisait agir sur les cœurs. Ils l'ont accusé de violer le respect et la sainteté du sabat par des guérisons surnaturelles : illusion pitoyable, et qui, loin de ternir la gloire de Jésus-Christ, ne servait au contraire qu'à l'augmenter. Ils ont trouvé mauvais que ses disciples ne jeûnassent pas; il n'était pas encore temps pour eux; et en attendant, leur Maître les préparait à cette vie austère et laborieuse qu'ils ne devaient mener qu'après sa mort; qu'ils arrachassent des épis pour leur nourriture un jour de sabat, la loi ne le défendait pas ; elle admettait des exceptions nécessaires, et Jésus-Christ, qui secourait les hommes ces jours-là par des miracles, pouvait bien leur permettre de pourvoir à leurs besoins ; qu'ils négligeassent avant leurs repas les purifications extérieures introduites par la tradition des anciens, vain reproche dont le fondement était ruineux; les Pharisiens altéraient les commandements de Dieu par des traditions dépourvues d'autorité, et il fallait leur apprendre que l'homme n'est point souillé par les aliments qui entrent dans sa bouche, mais par les désirs criminels qui sortent de son cœur.

Au surplus, ni les Pharisiens ni les autres Juifs n'ont jamais pu *convaincre* Jésus-Christ (1) *d'aucun péché.* Pour donner quelque couleur à sa condamnation, il fallut recourir aux calomnies les plus grossières, empoisonner par la déposition infidèle de deux témoins suscités le sens innocent d'une de ses prédictions; prêter le dessein ambitieux de se faire déclarer roi à celui qui s'était dérobé aux empressements d'un peuple prêt à le proclamer; imputer des troubles et des séditions au plus doux et au plus pacifique de tous les hommes; soutenir avec impudence qu'il s'opposait au recouvrement des tributs imposés par César, tandis qu'il avait prouvé aux Pharisiens eux-mêmes l'obligation de les payer, par le raisonnement le plus décisif. Des accusations si visiblement fausses s'évanouirent au tribunal de Pilate. Ce juge idolâtre aperçut d'abord la passion injuste qui les suggérait. Quoique Jésus-Christ n'eût répondu que sur l'article de sa royauté, qu'il déclara n'être pas de ce monde, Pilate ne douta pas un moment de son innocence. Il protesta, en le livrant malgré lui à la fureur de ses ennemis, qu'il ne voyait rien en lui qui méritât la mort; et s'il est permis d'en croire des auteurs chrétiens (2), il rendit à l'empereur Tibère le témoignage le plus honorable à sa mémoire.

Il est certain du moins que la sainteté de Jésus-Christ a été respectée par les païens dans le temps

(1) Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum. Aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Isai.* 45, 8.

(2) Lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. Propè est Justus meus, egressus est Salvator meus. *Isai.* 51, 4, 5.

Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor Justus ejus, et Salvator ejus ut lampas accendatur; et videbunt gentes Justum tuum, et cuncti reges inclytum tuum. *Ibid.*, 62, 1, 2.

(3) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum. Et regnabit rex, et sapiens erit. *Jerem.* 23, 5.

(4) Exulta satis, filia Sion. Jubila, filia Jerusalem. Ecce Rex tuus veniet tibi justus et salvator. *Zach.* 9, 9.

(5) Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui Sanctus Israel. *Isai.* 12, 6.

(6) Et ungatur Sanctus sanctorum. *Dan.* 9, 24.

(1) Quis ex vobis arguet me de peccato. *Joan.* 8, 46.

(2) Tertullien, dans sa fameuse Apologie adressée au sénat. Eusèbe de Césarée, liv. 3 de son Histoire Ecclésiastique.

même qu'ils persécutaient le Christianisme avec plus de violence. Lampride, un de leurs écrivains (1), raconte le bruit qui s'était répandu qu'Adrien avait voulu lui dédier des temples; et si une critique trop rigide lui a reproché sans fondement sa crédulité sur ce point, elle n'a pu s'inscrire en faux contre ce qu'il atteste positivement (2) de la vénération d'Alexandre-Sévère pour Jésus-Christ. Ce prince, non content d'admirer ses maximes, avait placé son image parmi celle *des âmes saintes* dont il avait rempli une chapelle ou oratoire, *lararium*, où il offrait tous les matins des sacrifices. Porphyre (à ce nom on ne s'attendrait pas d'entendre un panégyriste de Jésus-Christ) sépare sa cause de celle des chrétiens (3). Il déplore l'*ignorance* et l'aveuglement de ceux qui l'*adorent*. Mais il ne peut souffrir qu'on *déteste* sa mémoire. Il l'appelle un homme *souverainement religieux, illustre par sa piété,* dont *l'âme immortelle a été élevée dans le ciel comme celle des saints, et habite les régions bienheureuses, quoique son corps ait succombé sous la force des tourments.* Il va plus loin; il prétend ne faire autre chose, en parlant ainsi de Jésus-Christ, que répéter le propre langage de ses dieux. S'il fallait traiter la question des oracles du paganisme, je défendrais sans peine celui-ci contre les incrédules. Je leur montrerais qu'il n'a rien que de conforme à l'idée que les Ecritures nous donnent de la puissance exercée par le Messie sur les démons qui étaient les dieux des idolâtres. Mais je n'exige pas des incrédules qu'ils adoptent le merveilleux du récit de Porphyre. Il me suffit qu'ils aient dans ce récit une preuve non suspecte de ses sentiments. Quelles impressions n'avait pas dû laisser dans tous les esprits la sainteté de Jésus-Christ, pour que des païens et celui d'entre eux qui a écrit contre le Christianisme avec le plus de savoir, lui aient donné de si magnifiques éloges?

Cette sainteté eût été imparfaite, si venant à substituer sa loi à celle de Moïse, il eût pressé ce changement avec une ardeur inquiète et un zèle précipité. Il était dit du Messie (4) qu'*il ne crierait pas, qu'on n'entendrait pas sa voix dans les rues, qu'il ne briserait pas un roseau cassé, qu'il n'éteindrait pas une mèche fumante, qu'il n'y aurait en lui ni amertume ni emportement,* et que cette conduite si sage et si modérée préparerait les voies *au jugement qu'il devait exercer sur la terre*, et à l'établissement de *sa loi* parmi *les nations.* Le respect dû à une religion divine exigeait des ménagements. Il ne convenait pas de hâter sa chute, et de prévenir les événements que Dieu avait marqués pour en rendre la pratique non seulement inutile, mais impossible ou pernicieuse. C'est ce que Jésus-Christ a observé avec une attention qui ne peut être trop admirée.

Tout législateur qu'il était, il s'est soumis personnellement aux cérémonies de l'ancienne loi les plus dures et les plus humiliantes. Il renvoyait les lépreux qu'il avait guéris aux prêtres pour les rétablir, suivant ce que Moïse avait ordonné dans la société civile et dans l'usage des choses saintes. Il honorait la chaire de Moïse, et ne permettait pas de confondre les enseignements de ceux qui y étaient assis avec leurs vices et leurs déréglements; il ne prêchait qu'aux Juifs, différant jusqu'après sa mort à rassembler dans le même bercail les brebis étrangères avec celles de la maison d'Israël. Il épargnait, autant qu'il était possible, à ses envieux le chagrin et la confusion d'entendre publier ses miracles. Il défendait aux infirmes, à qui il avait rendu la santé, de le nommer; et c'est à l'occasion d'une de ces défenses que saint Matthieu (1) lui appliqua l'oracle d'Isaïe que nous venons de rapporter.

Les Apôtres, instruits par ses leçons et pleins de son esprit, usèrent longtemps d'une semblable réserve. Ils fréquentaient le temple de Jérusalem, tant qu'il leur fut permis de demeurer dans cette ville. Ils participèrent et firent participer les Juifs qu'ils avaient convertis aux sacrifices et à tous les rites de la loi de Moïse. Ils n'affranchirent du joug de cette loi que les Gentils qui avaient embrassé le christianisme; et tout expirante qu'était la synagogue, ils lui rendirent les mêmes devoirs, jusqu'à ce que Dieu l'eût plongée dans la nuit éternelle du tombeau. Alors la plus grande partie du culte extérieur qu'elle pratiquait tomba nécessairement d'elle-même, et le reste qui pouvait encore subsister devint criminel par la réprobation manifeste du peuple juif.

Une condescendance et une circonspection si peu ordinaires aux hommes amoureux de leur propre ouvrage et impatients de voir le succès de leur dessein, méritaient bien d'être prédites. Le Messie devait montrer qu'il était, non pas l'écueil et le fléau, mais le terme et l'accomplissement de la loi ancienne. Ce n'est qu'à ce titre (2) que Jésus-Christ s'est présenté comme fondateur d'une nouvelle religion. Loin de blâmer ou de mépriser celle qui l'avait précédée, il lui a laissé tranquillement achever son cours; et il a justifié par les égards qu'il a eus pour elle, autant que par sa doctrine, qu'il ne manquerait pas à cette loi une seule lettre ni un seul trait, avant le moment où elle devait être entièrement accomplie.

A tant de qualités si rares et si dignes d'un parfait législateur, Jésus-Christ a joint le désintéressement, mais un désintéressement porté jusqu'à une pauvreté extrême et volontaire. On sait qu'il est né dans une étable, qu'une crèche a d'abord été son berceau, et que les premières années de sa vie se sont passées dans la maison d'un simple artisan, dont il partageait sans doute les travaux. Sorti de cette retraite obscure, pour commencer l'exercice public de son ministère, il ne se prévalut pas de la haute réputation que ses

(1) Lampr. in Severo.
(2) Ibid.
(3) Porph. lib. 3 de Philos. apud Euseb., lib. 3. Demonstr. evang. cap. 3.
(4) Isai. 42, 2, 3, 4.

(1) Matth. 12, 18, 19.
(2) Non veni solvere (legem aut prophetas), sed adimplere....... Iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant. *Matth.* 5. 17, 18.

miracles et ses prédictions lui attirèrent. Sa pauvreté fut toujours la même, et il pouvait dire avec confiance que tandis que (1) *les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, il n'avait pas où reposer sa tête.*

Cet état rebuta les Pharisiens avares et les Juifs orgueilleux. Il n'en est pas moins vrai qu'il était prédit. Nous avons vu dans le psaume 39 le Messie s'offrir à Dieu comme une victime destinée à remplacer les sacrifices de la loi de Moïse. Cet auteur d'un nouveau culte (2) s'avoue néanmoins réduit à l'indigence et à la mendicité. Il n'attend que de Dieu les secours qui lui sont nécessaires. Le psaume 68 est une vive peinture des humiliations et des grandeurs du Messie. C'est avant de décrire celles-ci, qu'il est représenté (3) dans un état de misère et de douleur. Sa pauvreté est encore plus fortement inculquée dans le psaume 108. D'abord on y déteste la noire trahison du disciple ingrat et perfide, qui a *poursuivi* (4) *celui qui était pauvre et dans l'indigence, pour le faire mourir.* Ensuite le Messie lui-même (5) invoque le secours de Dieu dans la disette où il est de toutes choses. Enfin il rend grâces (6) au Seigneur, et proteste qu'il le louera au milieu d'une nombreuse assemblée, *parce qu'il a toujours été à la droite du pauvre, et qu'il l'a délivré de ses persécuteurs.*

Il y avait dans cette pauvreté prédite une circonstance trop singulière, pour que nous puissions l'omettre. Le prophète Zacharie exhorte (7) Sion et Jérusalem à se réjouir de l'arrivée de *son Roi* qui est le *Juste et le Sauveur.* Ces paroles annoncent clairement le Messie. Qui pourrait croire, à raisonner suivant les idées humaines, que l'indigence dût être l'apanage de sa royauté; et qu'au lieu des chars où les rois de l'orient se faisaient traîner, des chevaux, des mules, ou des chameaux qui les portaient, il n'eût pour monture qu'un vil et méprisable animal! Voilà, pourtant ce que Zacharie a déclaré sur ce nouveau roi de Sion, et voilà par où il a confondu les ambitieuses espérances du peuple Juif. Ce roi sera *pauvre,* continue-t-il. *Il montera sur une ânesse et sur un ânon.* Prédiction accomplie par Jésus-Christ, lorsque, pour entrer en triomphe dans Jérusalem, quelques jours avant sa mort (8), il se fit amener par deux de ses disciples une ânesse et un ânon. Il n'était pas naturel que le

(1) Luc. 9, 58.
(2) Ego autem mendicus sum et pauper. Dominus sollicitus est meî. *Ps.* 39, 18.
(3) Ego sum pauper et dolens. Salus tua. Deus suscepit me. *Ps.* 68, 30.
(4) Persecutus est hominem inopem et mendicum, et compunctum corde mortificare. *Ps.* 108, 17.
(5) Libera me quia egenus et pauper ego sum. *Ibid.*, 22.
(6) Confitebor Domino nimis in ore meo, et in medio multorum laudabo eum, quia astitit à dextris pauperis, ut salvam faceret à persequentibus animam meam. *Ibid.*, 30, 31.
(7) Exulta satis, filia Sion. Jubila, filia Jerusalem. Ecce rex tuus veniet tibi justus et salvator. Ipse pauper et ascendens super asinam et super filium asinæ. *Zach.* 9, 9.
(8) Matth. 21.

maître, à qui ils appartenaient, les cédât sans difficulté. Mais par sa prompte et aveugle déférence, il concourut à l'accomplissement de la prophétie. Quelques Apôtres étendirent leurs vêtements sur ces deux animaux que Jésus-Christ devait monter. D'autres couvraient des leurs les chemins par où il passait. Un peuple infini accouru au-devant de lui jonchait de rameaux ces mêmes chemins; et tous transportés de ce sentiment d'allégresse marqué dans l'oracle de Zacharie s'écriaient (1) : *Béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur.*

Ce spectacle aurait dû ouvrir les yeux aux Pharisiens. Il redoubla leur haine contre Jésus-Christ. Dès ce moment ils résolurent de ne plus différer sa perte qu'ils avaient jurée depuis longtemps. L'éclat de ses miracles et de sa vertu, le nombre de ses disciples croissant chaque jour, la pureté de sa morale, le contraste de son désintéressement avec leur sordide avarice; sa douceur même et sa patience les aigrissaient. Souvent ils lui avaient tendu des embûches pour le surprendre dans ses discours. Ils prêtaient des couleurs odieuses à ses démarches les plus innocentes. Ils s'efforçaient de le décréditer dans l'esprit du peuple : Ils avaient déjà délibéré de chasser de la synagogue quiconque confesserait qu'il était le Christ. Alors ils tinrent un dernier conseil pour déterminer le jour et la manière de s'assurer de sa personne. Les psaumes et les livres des prophètes sont pleins des contradictions que devait éprouver le Messie, des complots tramés contre lui : et il faudra bien rappeler dans le chapitre suivant, quelques-uns de ces traits liés avec la mort de Jésus-Christ. Je me contente de rapporter ici une prédiction dont on ne peut méconnaître le rapport avec les persécutions que Jésus-Christ a souffertes.

L'auteur du livre de la Sagesse expose d'abord les sentiments et les discours des impies en général (2). Ils s'encouragent les uns les autres au libertinage et au crime par les principes qui leur sont communs. « Cette « vie immortelle dont on nous entretient, n'est, disent-« ils, qu'une belle chimère. Sortis du néant nous y « rentrerons. Notre âme, qui n'est qu'une fumée ou « une vapeur légère doit périr avec notre corps. La « vie est courte, et sa perte est irréparable. Hâtons-« nous donc de jouir des biens présents. Ne laissons « point passer inutilement la fleur de notre âge. Eni-« vrons-nous des vins les plus délicieux. Parfumons-« nous d'huiles de senteur. Couronnons-nous de roses « avant qu'elles se flétrissent. Livrons-nous tous à l'envi « à la joie et à la débauche; c'est là notre partage et no-« tre sort. » Après cette peinture générale des désordres de l'impiété le sage passe à une espèce particulière d'impies, dont les passions plus tristes, mais enflammées par les mêmes motifs, les portent à d'autres excès. Il les représente s'invitant mutuellement (3) « à opprimer le juste indigent, à ne pas épargner la

(1) Joan. 12, 15.
(2) Sap. 2, 1-9.
(3) Sap. 2, 10, 11.

« veuve, à n'avoir aucun égard à la vieillesse et aux « cheveux blancs. Que notre force soit la loi de jus« tice. Malheur aux faibles et aux vaincus. » Jusque-là on ne voit point de prophétie. C'est, à la honte de l'humanité, le langage et la conduite de tous les temps et de tous les pays. Mais tout de suite le sage démêle dans cette foule innombrable d'impies une faction d'hommes pervers ligués contre un juste qui ne peut être confondu avec aucun autre. Ces impies sont les Pharisiens. Ce juste est Jésus-Christ. Je ne demande aux incrédules, pour s'en convaincre, qu'un peu d'attention à ce qu'ils vont lire.

Enveloppons (1), disent ces impies, *le juste dans nos piéges, puisqu'il ne nous est pas seulement inutile, mais qu'il est contraire à nos œuvres, qu'il nous reproche les violements de la loi, et qu'il nous diffame en faisant connaître les déréglements de notre conduite.* Voici des impies différents de ceux dont le sage venait de parler. Ils ont une loi, dont ils se flattent d'être ou dont au moins ils voudraient persuader qu'ils sont de fidèles observateurs. Ils n'ont point renoncé à la pudeur et aux bienséances. Jaloux de leur réputation et de l'autorité qu'elle leur procure, ils sont furieux contre un juste, qui, par sa vertu autant que par sa doctrine, démasque leur hypocrisie, découvre les atteintes qu'ils donnent à la loi, détrompe les peuples de leurs pernicieux enseignements. *Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu.* Nul autre que Jésus-Christ ne s'est donné ce nom. Que faut-il de plus pour le reconnaître? *Il est devenu le censeur de nos propres pensées.* En effet Jésus-Christ, qui, selon la remarque de saint Jean(2), n'avait pas besoin qu'on l'instruisît des pensées secrètes des hommes, parce qu'il lisait dans leurs cœurs, reproche (3) souvent aux scribes et aux Pharisiens les jugements faux et injustes qu'ils formaient intérieurement contre lui. *Sa vue seule nous est insupportable, parce que sa vie n'est pas semblable à celle des autres, et qu'il suit une conduite toute différente.* Quoique les dehors de la vie de Jésus-Christ n'eussent rien d'extraordinaire, et que les Pharisiens en prissent même sujet de la mépriser, cependant examinée de près et dans toute sa suite elle avait un caractère de singularité qui attirait l'admiration, et la distinguait également d'une vie mondaine ou imparfaite, et de l'austérité superstitieuse qu'affectaient les docteurs de la synagogue. *Il nous regarde comme des hommes qui ne s'occupent que de bagatelles, et il s'abstient de notre manière de vivre comme d'une chose impure.* Jésus-Christ prouvait aux Pharisiens qu'ils substituaient de frivoles observances aux obligations essentielles de la loi. Il abhorrait cette prétendue justice, qui, se bornant à des œuvres extérieures couvrait sous une surface blanchie, une affreuse et profonde corruption. *Il préfère ce que les justes attendent à la mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père.* Jésus-Christ reparaît toujours sous cette image. *Voyons donc si ses discours sont véritables. Éprouvons ce qui lui arrivera, et nous saurons quelle sera sa fin. Car s'il est vraiment fils de Dieu, Dieu prendra sa défense et le délivrera des mains de ses ennemis.* C'est mot pour mot ce que dirent (1) les princes des prêtres, les scribes et les anciens, en voyant Jésus-Christ attaché à la croix : et pour ne laisser aucun doute qu'ils ne fussent l'objet de cette prédiction, le sage a mis leurs propres paroles dans la bouche des impies dont il décrit les complots. *Interrogeons-le par les outrages et par les tourments, pour savoir jusqu'où ira sa soumission et pour éprouver sa patience. Condamnons-le à une mort honteuse, et nous l'accuserons, nous le jugerons sur ses discours.* Qui ne croirait assister au conseil tenu par les Pharisiens. Qui ne croirait les entendre s'animant les uns les autres à perdre le juste qu'ils haïssaient, se faisant un plaisir cruel des supplices et des ignominies qui mettraient sa patience aux dernières épreuves, et méditant contre lui une procédure, dont tout le corps de délit consistait en discours ou calomnieusement supposés ou malignement interprétés. Le sage termine le récit de leurs assemblées par cette réflexion : *Ils ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur malice les a aveuglés. Ils ont ignoré les mystères de Dieu.* Quelle méchanceté plus noire que de sacrifier un innocent à ses intérêts ou plutôt à sa haine. Quelle ignorance des voies de Dieu que de se figurer, qu'il n'aime ni ne protège ceux qu'il abandonne dans cette vie aux poursuites de leurs ennemis ! Cette mort violente que les Pharisiens regardaient comme une preuve que Dieu n'était pas véritablement le père de Jésus-Christ, était au contraire le sceau de la rédemption des hommes, qui ne pouvait être opérée que par le Fils de Dieu. Ils devenaient malgré eux et à leur insçu les exécuteurs de ce conseil éternel; et en imitant par leur jalousie contre Jésus-Christ celle du démon contre le premier homme, ils accomplissaient avec évidence la prédiction du sage qui finit par ces paroles (2) : *La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable, et ceux qui se rangent de son parti sont ses imitateurs.*

Je sais que le livre de la Sagesse est un de ceux de l'ancien Testament que les Juifs n'ont pas inséré dans leur canon ; qu'il y a eu autrefois des auteurs chrétiens qui ne l'ont pas reconnu pour inspiré, et que les protestants lui disputent encore cette auguste prérogative. Mais cette controverse décidée en faveur de ce livre par les autorités les plus respectables est absolument étrangère aux incrédules. Je n'ai besoin contre eux que d'un fait qui n'en dépend pas. Ce livre est plus ancien que le christianisme. Les paroles que nous

(1) Sap. 2, 12-22.
(2) Opus ei non erat, ut quis testimonium perhiberet de homine. Ipse enim sciebat quid esset in homine. *Joan.* 2, 25.
(3) Matth. 9, 3, 4. Ibid., 12, 24, 25. Marc. 2, 6, 7, 8. Luc. 5, 21, 22. Ibid., 7, 39, 40. Ibid., 11, 15, 16, 17.

(1) Similiter et principes sacerdotum cùm scribis et senioribus dicebant... confidit in Deo. Liberet nunc, si vult, eum. Dixit enim quia Filius Dei sum. *Matth.* 27, 41, 43.
(2) Sap. 2, 24, 25.

venons d'en extraire sont donc incontestablement prophétiques, puisqu'elles ne peuvent s'entendre que de la conjuration des Pharisiens contre Jésus-Christ. Après cela qu'il soit canonique dans toutes ses parties, ou qu'il ne le soit pas, les incrédules sont également confondus. S'il l'est, la cause est finie : et quand on pourrait croire qu'il ne l'est pas, il serait toujours vrai ou que l'écrivain a été inspiré dans un morceau qui renferme une prédiction si claire de l'avenir, ou qu'il a transcrit dans son ouvrage une prophétie qui existait déjà, et dont la divinité se prouve par son accomplissement.

L'incrédulité pourrait chercher un asile dans l'opinion de ceux qui ont attribué le livre de la Sagesse à Philon le Juif, dont nous avons d'autres ouvrages. Car il a écrit depuis la mort de Jésus-Christ. Mais tout réclame contre cette opinion. Les sentiments de Philon sont fort éloignés sur des points essentiels de la doctrine répandue dans le livre de la Sagesse. Zélé pour les intérêts des Juifs, qui le députèrent auprès de l'empereur Caligula, il n'eût pas représenté comme des scélérats, les prêtres et les chefs de sa nation auteurs de la mort de Jésus-Christ. Quelle apparence d'ailleurs qu'un écrit sorti d'une telle main, eût été non-seulement cité comme canonique dès les premiers siècles du christianisme, mais adopté enfin par toute l'Eglise chrétienne, tandis que d'autres livres qui avaient eu aussi leurs partisans, et qui devaient être moins suspects aux chrétiens par la qualité de leurs auteurs, ont été rejetés comme apocryphes. Mais ce qui lève toute difficulté, il y a dans le nouveau Testament des passages qui font allusion à des textes du livre de la Sagesse. Les évangélistes et les Apôtres n'ont pu les emprunter de Philon le Juif, dont ils n'ont pas connu les ouvrages ; et celui-ci par la même raison n'a pu être leur copiste. On a cru trouver dans saint Jérôme le fondement de cette opinion. *Quelques auteurs anciens* (1), dit ce Père, *assurent que le livre de la Sagesse est de Philon le Juif.* Après ce qu'on vient de voir on ne peut douter que si ces auteurs ne sont pas tombés dans une erreur grossière, ils n'aient parlé d'un autre Philon antérieur au christianisme, et différent de celui dont les ouvrages nous restent.

Grotius n'a pu nier que la composition de ce livre n'ait précédé les temps de Jésus-Christ. Mais dans le dessein qu'il semble avoir formé d'énerver toutes les prophéties qui l'annoncent, il (1) accuse un chrétien d'avoir ajouté celle-ci au livre de la Sagesse, en traduisant en grec l'original hébreu. Voilà encore une ressource pour les incrédules. Mais qu'ils jugent eux-mêmes, si elle est bien sûre. Où Grotius a-t-il déterré cet original hébreu, dont on ne trouve aucune trace dans l'antiquité la plus reculée? Il était inconnu à S. Jérôme. Le goût *d'éloquence grecque* (3), qu'il remarquait dans ce livre, est un des motifs qui le détournait de l'attribuer à Salomon. Grotius suppose donc sans la moindre vraisemblance que ce livre a d'abord été écrit en langue hébraïque. Nous lui soutenons au contraire avec beaucoup plus de probabilité qu'il a été composé par un de ces Juifs hellénistes dont le nombre s'était si prodigieusement accru depuis le règne d'Alexandre. Mais quelle preuve apporte Grotius de cette addition frauduleuse qu'il impute au prétendu traducteur chrétien? Sa conjecture est-elle fondée sur quelque ancien exemplaire où ce passage manque? Non. Est-elle étayée du suffrage de quelque auteur contemporain ou qui ait écrit dans les siècles suivants? Point du tout. Est-elle confirmée par le peu de rapport de ce passage avec toute la suite du discours? Encore moins! La prédiction touchant Jésus-Christ est placée très-naturellement dans le texte où on la lit, et le retranchement de cette prédiction laisserait un vide sensible à tout lecteur attentif. Tout le système de Grotius roule sur la mention trop expresse à son gré dans le livre de la Sagesse, de quelques dogmes qui n'ont pas été si distinctement connus des Juifs que des chrétiens : La spiritualité et l'immortalité de l'âme, le jugement à venir, les peines de l'enfer, le bonheur éternel des justes. Cette mention décèle selon lui un auteur chrétien qui a pris la liberté d'ajouter ses propres pensées au texte hébreu, qu'il traduisait. Mais les mêmes dogmes ne sont-ils pas exprimés avec autant de clarté dans l'Ecclésiastique, dans les livres des Machabées, dans celui de Tobie, plus anciens, de l'aveu de tout le monde, que la naissance du christianisme, quoique les Juifs ne les aient pas reçus dans leur canon? Le germe de ces dogmes n'est-il pas renfermé dans la loi et dans les livres de Moïse? N'a-t-il pas été développé dans les psaumes, dans les prophètes et dans les livres moraux, dont Salomon est indubitablement l'auteur? Doit-on être surpris que Dieu ait voulu rendre la connaissance de ces dogmes plus distincte parmi les Juifs, à mesure qu'ils approchaient des temps de l'arrivée du Messie ; et lorsque leur république étant soumise à l'empire des Grecs, et la plus grande partie de la nation répandue au milieu des idolâtres, ils avaient plus besoin de ce secours pour s'affermir dans le culte du vrai Dieu?

Grotius ne fait que deviner, et les conjectures qu'il hasarde n'ont aucune solidité. Si de pareilles exceptions pouvaient être admises contre des écrits qui depuis tant de siècles ont passé jusqu'à nous de main en main, il n'en est point qui fût à l'abri d'une critique téméraire. On les accuserait impunément de supposition, ou l'on serait en droit d'en retrancher tout ce qu'on jugerait à propos. Porphyre, accablé par les prophéties de Daniel, avait tenté la même voie, pour en reculer la composition au temps où les événements qu'elles prédisent étaient arrivés. Grotius n'est pas plus heureux dans les efforts qu'il fait, pour anéantir la prédiction du livre de la Sagesse. Si les incrédules persistent à soutenir avec lui qu'elle est l'ouvrage d'un

(1) Sanctus Hieron., præfat. in libros Salomonis.
(2) Grotius præfat. in libr. Sapient.
(3) Apud Hebræos nusquàm est, qui et ipse stylus Græcam eloquentiam redolet. *Sanctus Hieron. præfat. in libros Salomonis.*

chrétien, ils montreront plus que jamais que ce n'est pas la raison, mais l'intérêt de leur cause qui préside à leurs jugements.

CHAPITRE V.

Prédictions sur la mort de Jésus-Christ.

Jésus-Christ persécuté avec tant d'acharnement fut enfin livré au dernier supplice. La croix où il expira a été, comme parle S. Paul (1), *un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils.* Les Juifs préoccupés des mêmes idées que leurs ancêtres ont regardé ce genre de mort comme une preuve certaine de la malédiction dont Dieu l'avait frappé. Les gentils incrédules en ont fait le sujet de leurs railleries. Un homme crucifié leur a paru vil et méprisable, s'il n'était pas criminel ; et leur fausse sagesse a traité de superstition insensée le culte qu'on lui rendait. Les impies nés dans le sein du christianisme pensent comme ces aveugles gentils. Ils insultent dans leur cœur à la crédulité des fidèles qui craignent comme leur juge, qui bénissent comme leur Sauveur, qui adorent comme leur Dieu, celui qui a terminé sa vie par un supplice aussi honteux que cruel. Les saints Pères instruits par les Apôtres ont confondu mille fois ces injustes préjugés. Ils ont découvert dans le mystère de la croix (2) *la sagesse et la puissance de Dieu.* Sa sagesse, qui a choisi pour la rédemption des hommes et pour leur instruction un moyen si proportionné à sa fin ; sa puissance, dont les effets n'ont pas été seulement invisibles par le triomphe remporté sur l'enfer, la mort et le péché, mais ont encore éclaté aux yeux de l'univers par la conversion des peuples, la destruction de l'idolâtrie, l'établissement miraculeux du christianisme.

Ces pensées aussi sublimes que solides ne peuvent être trop approfondies. Mais sans sortir de notre sujet nous pouvons forcer les incrédules à respecter la mort de Jésus-Christ. Les oracles qui l'ont prédite font assez connaître que ce n'est point par faiblesse, mais par choix qu'il l'a soufferte, et qu'un événement annoncé de si loin avait été déterminé dans les conseils de Dieu, avant que d'être exécuté par la main des hommes.

Que le Messie dût périr d'une mort violente, et dans le même temps que celle de Jésus-Christ est arrivée, c'est ce qui est manifeste dans la prophétie de Daniel. Elle (3) nous apprend qu'après *soixante-deux semaines,* auxquelles il faut joindre les sept énoncées dans le verset précédent, c'est-à-dire, après soixante-neuf semaines (4) et dans la dernière des soixante-dix qu'il avait déjà proposées, *le Christ sera mis à mort. Post hebdomadas septuaginta duas occidetur Christus.* On dira peut-être que la version des Septante, ou pour parler plus juste l'ancienne version grecque de Daniel traduit ce passage par un nom substantif, *l'onction périra, delebitur unctio.* Mais l'erreur est visible. Le terme original (1) dans ce verset est le même qui est employé dans le verset précédent, pour désigner une personne et la personne du Messie. *Usque ad Christum* (Masiach) *ducem erunt hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ.* Pourquoi donc signifierait-il ici une chose, après avoir signifié peu de lignes auparavant une personne? Eusèbe de Césarée et Théodoret séduits par cette version défectueuse ont cru voir dans ces paroles l'abolition de la puissance sacerdotale chez les Juifs vers les temps de Jésus-Christ, lorsqu'Hérode fit mourir Hircan le dernier grand-prêtre de la race des Asmonéens. Ils se sont doublement trompés. Car les soixante-neuf semaines, qui de leur aveu marque le temps du ministère de Jésus-Christ, n'étaient pas encore achevées quand le malheureux Hircan fut tué ; et de plus le sacerdoce judaïque ne finit pas dans sa personne, puisqu'il eut des successeurs, qui occupèrent la même place jusqu'à la ruine entière de Jérusalem.

Mais si les incrédules désirent qu'on leur produise des oracles encore plus exprès sur la mort de Jésus-Christ, il est aisé de les satisfaire. On ira même plus loin. On les convaincra qu'il n'est point de circonstance de son supplice qui n'ait été prédite.

1° Il a été trahi par un de ses disciples qu'il avait admis dans sa plus intime familiarité, qu'il avait comblé de faveurs, et qui sortit du repas, où il lui avait donné comme aux autres Apôtres les dernières marques de sa tendresse, pour consommer sa noire trahison. C'est ce que le psalmiste parlant au nom du Messie avait annoncé (2). *Mes ennemis,* dit-il, *m'ont souhaité mille maux. Quand mourra-t-il, et quand son nom sera-t-il exterminé?* Celui d'entre eux, *qui s'approchait de moi me tenait des discours trompeurs;* au milieu de ces fausses démonstrations d'amitié, il méditait ma perte. *Son cœur amassait un trésor d'iniquité. Il me quittait ensuite,* et alors *il parlait* de moi comme mes ennemis déclarés. *Cet homme avec qui j'avais vécu dans une si grande liaison, à qui je m'étais fié,* en lui donnant le soin de ma subsistance et de celle de tous mes disciples, *qui mangeaient à ma table, s'est élevé contre moi.* A la lettre, et comme S. Jean le rapporte (3) *a levé le talon contre moi. Levavit contra me calcaneum suum.* Semblable à ses animaux dangereux qui paraissent épier le moment de frapper leur maître d'un coup de pied meurtrier. *Si mon ennemi* public, dit-il ailleurs (4), *m'avait chargé de malédictions, j'aurais pu le souffrir ; et si celui qui me haïssait* à découvert *avait parlé contre moi, je me serais peut-être caché de lui. Mais* pouvais-je attendre le même

(1) 1. Cor. 1, 23.
(2) 1. Cor. 1, 24.
(3) Dan. 9, 26.
(4) Daniel dit au verset 25 qu'*il y aura sept et soixante-deux semaines jusqu'au Christ chef* du peuple de Dieu. Donc quand il a dit au verset 26 que *le Christ sera mis à mort après soixante-deux semaines,* il faut rappeler les sept premières, dont il avait déjà fait mention.

(1) Masiach.
(2) Ps. 40, 6, 7, 8, 10.
(3) Joan. 13, 18.
(4) Ps. 54, 13, 14, 15.

traitement de *vous qui étiez mon ami, mon conseil, mon confident? Vous trouviez tant de douceur à manger avec moi. Vous m'accompagniez dans la maison du Seigneur.* Il ne faut pas croire que la perfidie de Judas ait poussé à bout la patience de Jésus-Christ, que s'étant tenu en garde contre le déchaînement de ses ennemis, il soit tombé par une surprise inattendue dans le piége qu'un de ses Apôtres lui avait dressé. Il le prévoyait (1) depuis longtemps. Il s'en expliqua la veille de sa passion devant tous ses Apôtres rassemblés; et le discours qu'il tint dans cette occasion à Judas, l'accueil qu'il lui fit au jardin des Olives, prouve qu'il n'ignorait pas son dessein. Il lui en pardonna l'exécution de même qu'à tous ceux qui contribuèrent à sa mort; et il but avec une égale obéissance cette portion du calice qui lui était destiné. Mais il a voulu nous apprendre qu'elle lui a été plus amère qu'aucune autre, et qu'un cœur aussi noble et aussi tendre que le sien a été plus sensible à l'ingratitude et à l'infidélité d'un ami qu'à l'emportement et à la rage brutale de ses ennemis.

2° Il a été vendu au prix de trente pièces d'argent; et cet indigne salaire restitué et jeté dans le temple par le traître qui l'avait reçu, fut employé par les princes des prêtres à l'acquisition d'un champ qui appartenait à un potier. Voilà des circonstances trop singulières pour avoir été devinées au hasard ou conjecturées par une prévoyance purement humaine (2). Zacharie les a prédites dans le même détail qu'elles sont arrivées (3). Il introduit le Seigneur se plaignant d'avoir été vendu par les Juifs, et marquant le prix de cette vente qui consiste en trente pièces d'argent. *Appenderunt mercedem meam triginta argenteos* (4). Il ajoute que le Seigneur indigné d'une si basse et si honteuse estimation, lui a ordonné de jeter dans le temple cette somme et de la donner à un (5) potier. *Et dixit Dominus ad me. Projice illud ad statuarium, decorum pretium quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini in statuarium.*

Ce n'est pas là, dira quelqu'un, une de ces prédictions littérales que vous nous avez promises. Zacharie raconte un fait qui le concernait personnellement. Il s'était chargé de la conduite d'un troupeau; et ayant demandé sa récompense à ceux qui en étaient les maîtres qu'il appelle (6) *les pauvres du troupeau* à cause de la disette qui régnait alors dans la Palestine nouvellement repeuplée, il en reçut la somme de trente pièces d'argent, dont il fit l'usage qu'on a vu. C'est une histoire et non pas une prophétie: Ou si c'en est une, elle est allégorique; et vous avez vous-même reconnu que des prédictions de cette espèce ne suffisaient pas pour la conviction des incrédules.

Je ne rétracte pas cet aveu. Mais la preuve que j'ai tirée de la prophétie de Zacharie n'en est pas moins concluante. La plupart des anciens interprètes ont cru qu'il n'y avait point eu d'action réelle et extérieure dans tout ce que dit ici Zacharie. Qu'il n'avait voulu faire entendre autre chose, en parlant d'un troupeau dont il s'était rendu *le pasteur* (1), *d'une belle houlette et d'un fouet qu'il avait pris* pour le conduire, sinon que Dieu, dont il était l'interprète, gouvernerait les Juifs d'abord avec douceur, ensuite avec sévérité. Qu'il en était de même de tout le reste du discours de Zacharie (2), *de ces trois pasteurs tués dans un mois*, de (3) ce refus qu'il fait de continuer la garde du troupeau (4) *de cette houlette brisée et de ce fouet rompu*. Qu'il n'y avait en tout cela que des emblèmes de la Providence divine sur le peuple Juif; et qu'enfin (5) *cette récompense demandée, ces trente pièces d'argent comptées, cette étrange appréciation du Seigneur, l'abandon de cette somme dans le temple et la cession qui en fut faite à un statuaire*, n'avaient été vues en esprit par Zacharie, que pour prédire la trahison de Judas avec ses circonstances et ses suites.

Il faut de la bonne foi, quand on veut persuader. Je n'entreprendrai point contre les incrédules la défense de cette explication. Je ne saurais me résoudre à mettre au nombre des visions prophétiques et des pures allégories un récit présenté comme historique dans l'Ecriture sainte. Les visions d'Ezéchiel, de Daniel, et de S. Jean dans l'Apocalypse ne ressemblent pas à une narration aussi simple que celle de Zacharie. Je conviendrai donc qu'il rapporte des faits qui lui sont réellement arrivés. Mais dans son discours la prophétie est inséparable de l'histoire, et je puis le prouver aux incrédules, sans me départir du principe que j'ai établi.

Dans la règle ordinaire un fait historique et véritable épuise tout le sens d'un texte à l'égard de ceux qu'une autorité reconnue n'oblige pas d'y admettre d'autres sens plus profonds. Cependant si ce texte avertit les lecteurs qu'il renferme un mystère, s'il les mène, non par des conséquences ou des conjectures, mais par une indication formelle au-delà de l'événement ou présent ou passé, alors la prédiction de l'avenir est évidente aux yeux même des plus incrédules. Il ne s'agit plus que de lui trouver un accomplissement qui n'ait rien d'arbitraire ni d'incertain.

Il est vrai que Zacharie se mit effectivement à la tête d'un troupeau. La vie pastorale n'avait rien de bas parmi les anciens, et n'était pas inconnue aux

(1) Joan. 6, 71, 72.

(2) Cette prophétie est attribuée à Jérémie dans la plupart des exemplaires que nous avons à présent de l'Evangile selon S. Matthieu 27, 9. Il est inutile d'examiner comment cette faute s'y est glissée. M. Huet l'explique d'une manière très-ingénieuse et très-vraisemblable. *Demonstr. Evangelicæ prop. 9, cap. 125.*

(3) Zach. 11, 12.

(4) Ibid., 13.

(5) S. Jérôme avoue que le mot hébreu est susceptible de ces deux significations *potier* et *sculpteur*, et que par cette raison il s'est servi dans sa traduction, du terme de *statuaire*, qui peut convenir à l'un et l'autre. L'événement le détermine au potier.

(6) Zach. 11, 7.

(1) Zach. 11, 7.

(2) Ibid., 8

(3) Ibid., 9.

(4) Ibid., 10, 14.

(5) Ibid., 12, 13.

prophètes. Que dans cette profession de berger, il prit une belle houlette et un fouet entre ses mains. Que (1) fatigué de l'indocilité de ce troupeau, il tua dans l'espace d'un mois, non pas trois autres bergers, c'eût été un homicide barbare, mais trois béliers qu'il faisait marcher devant le reste du troupeau pour en être les conducteurs. Qu'il refusa ensuite de paître plus longtemps les mêmes brebis, et qu'il brisa sa belle houlette. Qu'il demanda néanmoins son salaire aux maîtres du troupeau qui lui comptèrent trente pièces d'argent, que Dieu lui commanda de jeter dans le temple, pour les donner à un potier. Qu'après cela il mit en pièces le fouet qui lui restait; et qu'enfin (2) *il reprit de nouveau les instruments* de la vie pastorale, non plus pour représenter comme la première fois un berger vigilant et fidèle, mais *un pasteur insensé*, mercenaire, cruel, digne du châtiment le plus sévère.

Si le texte de Zacharie ne disait rien de plus, la prophétie que nous y avons remarquée ne pourrait faire preuve que par l'autorité de S. Matthieu qui la cite. Mais tout décèle dans ce récit une prédiction d'événements futurs figurés par les actions du prophète. C'est (3) par l'ordre du Seigneur qu'il prend la conduite d'un troupeau *exposé à la boucherie*. Il est si manifeste que ce troupeau représente le peuple juif, et qu'il tient lui-même la place de Dieu, qu'il s'élève, après avoir reçu cet ordre, contre l'avarice et l'inhumanité des chefs et des magistrats de ce peuple, et qu'il fait parler le Seigneur en son propre nom, menaçant les habitants de la Judée des plus affreuses calamités. Il rompt en deux temps différents sa belle houlette et son fouet. Mais la cause qu'il en apporte annonce des vues plus hautes que la lassitude et le dégoût de la conduite de son troupeau. *Je brisai* (4), dit-il, *ma belle houlette pour rompre l'alliance que j'avais faite avec tous les peuples, et dès ce jour-là elle fut rompue* (5). *Je mis en pièces mon fouet, pour rompre la fraternité entre Judas et Israël.* C'est le prophète qui brise ce qu'il avait dans les mains. Mais c'est Dieu qui rompt une alliance que lui seul avait faite, et qui livre le peuple juif aux divisions intestines dont il doit être déchiré. Les (6) maîtres du troupeau que Zacharie avait gardé *comprirent* eux-mêmes que toutes ses démarches et tous ses discours étaient prophétiques. C'est alors que leur ayant demandé sa récompense, ils le jugèrent assez bien payé par une somme de trente pièces d'argent. Le (1) Seigneur, qu'il représentait dans sa qualité de pasteur, prit pour lui-même cette estimation. Il fut irrité que sa personne et ses bienfaits eussent été mis à si bas prix, et il ordonna au prophète de jeter cette somme dans le temple à un potier. C'était un avertissement exprès, qu'il viendrait un temps où les Juifs connaîtraient assez peu la majesté de leur souverain pasteur, et les obligations infinies qu'ils lui auraient, pour n'estimer sa vie que trente pièces d'argent, lesquelles seraient employées comme le furent celles que reçut Zacharie.

Je demande maintenant si, quand on lit dans l'histoire de Jésus-Christ que les chefs de la nation juive accordèrent à Judas, qui le leur livra, une récompense de trente pièces d'argent; que ce traître pénétré de repentir leur rapporta cette somme, et sur le refus qu'ils firent de la reprendre, la jeta dans le temple; que n'ayant pas osé la remettre dans leur trésor, ils s'en servirent pour acheter un champ qui appartenait à un potier; je demande, dis-je, si, quand on lit toutes ces circonstances, on peut se dissimuler qu'elles aient été prédites par Zacharie. La conformité est parfaite. Même évaluation par les magistrats des Juifs, de celui qui avait été le pasteur de ce peuple. Même nombre de pièces d'argent comptées. Même abandon de cette somme dans le temple. Même usage des trente pièces d'argent en faveur d'un potier. Cette conformité, frappante partout ailleurs, démontre en cette occasion l'accomplissement d'une prophétie. D'une part on voit un récit, qui s'annonçant lui-même comme mystérieux, indique pour l'avenir des événements importants. De l'autre on voit ce mystère dévoilé, et ces événements accomplis avec la plus étonnante précision. Il ne faut pas être amoureux des figures, et crédule jusqu'à l'excès; il ne faut qu'être raisonnable pour apercevoir dans les paroles de Zacharie une prédiction de la vente de (2) Jésus-Christ.

3° Judas se repentit bientôt d'avoir trahi son maître, dont il connaissait l'innocence et la sainteté. Son repentir ne se borna pas à jeter avec horreur dans le temple le salaire qu'il avait reçu. Outré de douleur et de confusion, il se donna la mort, rendit son crime irrémissible par cet acte de désespoir, et la place qu'il laissait vacante dans le collége apostolique fut remplie par un autre. C'est ce que nous lisons dans le psaume 108, où le sort de ce traître est clairement marqué par une imprécation prophétique. Le Messie

(1) Et succidi tres pastores in mense uno, et contracta est anima mea in eis. *Zach.* 11, 8.

(2) Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti. *Zach.* 11, 15, 16, 17.

(3) Hæc dicit Dominus Deus meus : Pasce pecora occisionis, quæ qui possederant, occidebant, et non dolebant, et vendebant ea dicentes : Benedictus Dominus, divites facti sumus; et pastores eorum non parcebant eis. Et ego, non pascam ultra super habitantes terram, dicit Dominus. *Ibid.* 4, 5, 6.

(4) Et tuli virgam meam quæ vocabatur Decus, et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum quod percussi cum omnibus populis; et in irritum deductum est in die illâ. *Zach.* 11, 10, 11.

(5) Et præcidi virgam meam secundam quæ appellabatur Funiculus, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel. *Ibid.* 14.

(6) Et cognoverunt sic pauperes gregis, qui custodiunt mihi, quia verbum Domini est. *Ibid.* 11.

(1) Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium quo appretiatus sum ab eis. *Ibid.* 13.

(2) On eut pu aussi vérifier dans l'histoire du peuple juif avant et après Jésus-Christ les autres traits du récit de Zacharie rapportés ci-dessus. Mais le rapport n'est pas aussi sensible, et il ne s'agissait que de justifier contre les incrédules l'application que S. Matthieu a faite du texte de Zacharie au marché conclu entre les pharisiens et Judas.

après s'être plaint dans ce psaume de ceux qui *lui faisaient la guerre sans sujet,* qui lui rendaient *des maux pour des biens, et de la haine pour de* (1) *l'amour,* tourne tout-à-coup ses regards vers un seul homme le plus perfide et le plus coupable de ses persécuteurs. *Donnez au pécheur* (2), s'écrie-t-il, *tout pouvoir sur lui, et que Satan soit à sa droite, qu'il soit condamné lorsqu'on le jugera, et que sa prière même lui soit imputée à péché. Que ses jours soient abrégés, et qu'un autre occupe sa dignité.* (Les Septante, suivis par notre Vulgate, ont traduit, *son épiscopat.*) *Que ses enfants soient orphelins, et sa femme veuve; que ses enfants deviennent vagabonds et tombent dans la mendicité. Il a poursuivi,* ajoute-il, *un homme pauvre et indigent dont le cœur était plongé dans la tristesse, afin de le faire mourir. Il a aimé la malédiction, et elle l'accablera. Il a refusé la bénédiction, elle s'éloignera de lui.* Tout cela, de même que le reste du psaume, désigne la perfidie de Judas à l'égard de Jésus-Christ, la conspiration qu'il avait tramée contre lui, le désespoir qui l'éloigna du sein de la miséricorde qui lui était ouvert, et mit le sceau à sa réprobation, sa mort violente et prématurée, l'état misérable où sa veuve et ses enfants furent réduits, le choix d'un successeur plus digne que lui de l'apostolat.

4° Jésus-Christ, abandonné de tout le monde et de ses disciples même, dès qu'il fut au pouvoir de ses ennemis, demeura dans tout le cours de son supplice sans appui et sans consolation. Les habitants de Jérusalem oublièrent non-seulement la joie qu'ils avaient témoignée quelques jours auparavant, lorsqu'il était entré dans leur ville, mais sa doctrine salutaire qu'ils avaient si souvent entendue, et ses miracles dont ils avaient été témoins. Ce délaissement universel était réservé au Messie. Il avait été prédit dans les deux psaumes 21 et 68, qui ne peuvent s'entendre l'un et l'autre que de sa passion et de son triomphe (3). *O vous qui êtes mon Dieu dès le ventre de ma mère, ne vous retirez pas de moi, parce que la tribulation est proche, et que personne ne vient pour m'aider. Je suis* (4) *devenu étranger à mes propres frères et aux enfants de ma mère. J'ai attendu que quelqu'un s'affligeât avec moi, et il ne s'est présenté personne. J'ai cherché un consolateur, et je n'en ai point trouvé.* Mais comme la fuite et la dispersion de ses Apôtres le touchèrent plus vivement que l'indifférence et l'oubli du reste des Juifs, elles ont ausi été annoncées par une prophétie particulière. *O épée, réveille-toi.* Ce n'est pas la seule fois que l'Écriture sainte personnifie (5) l'épée, et lui attribue du repos et du mouvement. *O épée* (6), *réveille-toi contre mon Pasteur, et contre l'homme qui m'est inséparablement attaché, frappe le Pasteur, et les brebis se disperseront.* Ces paroles, qui expriment si bien l'effet que la crainte produisit sur les Apôtres au moment qu'ils virent la perte de Jésus-Christ assurée, ne regardent que le Messie. Il y a dans le commencement du chapitre, des traits qui ne conviennent qu'à lui. La suite annonce la vocation des Gentils, les tourments et la constance des martyrs; et Aben-Ezra, l'un des plus habiles rabbins, applique lui-même cette prédiction de Zacharie à celui des deux Messies qu'il reconnaît avec quelques Juis devoir vivre et mourir dans les souffrances, tandis que l'autre, selon eux, doit toujours être heureux et triomphant.

5° La passion de Jésus-Christ a été un mélange continuel d'outrages et de violences. Ses ennemis, qui voulaient tout à la fois le déshonorer et le perdre, faisaient succéder tour à tour les ignominies aux tortures. Les cruautés mêmes qu'ils exerçaient sur lui portaient un caractère d'insulte et de moquerie. Cette double persécution n'a pas été oubliée dans les prophéties. Jésus-Christ se plaint par la bouche du psalmiste, que (1) *le nombre de ceux qui le haïssent, sans qu'il leur ait fait aucun mal, a surpassé celui des cheveux de sa tête, que ses injustes persécuteurs ont prévalu contre lui, et qu'il souffre entre leurs mains la peine des crimes qu'il n'a pas commis.* Il les compare dans le psaume 21 (2) *à des chiens* enragés qui le mordent et le déchirent, *à des taureaux furieux qui l'assiégent, à des lions rugissants qui ont ouvert leurs gueules pour le dévorer.* Accablé des tourments qu'ils lui font souffrir (3), *son cœur est devenu comme une cire qui bouillonne et se fond au milieu de ses entrailles. Sa force s'est desséchée comme une terre cuite au feu. Sa langue s'est attachée à son palais, et il marche à grands pas vers la poussière du tombeau.* Telles sont les violences commises par ses bourreaux. Les outrages qu'il éprouve sont décrits avec la même énergie (4). *Je suis un ver de terre,* dit-il, *et non pas un homme; l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.* Il le fut assurément quand le peuple de Jérusalem, excité par ses prêtres, demanda sa mort à grands cris, et n'hésita pas à lui préférer un brigand et un assassin (5). *Tous ceux qui m'ont vu ont parlé de moi avec dérision, et en remuant la tête ils ont dit : Il a espéré au Seigneur, qu'il le délivre, et qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime.* Voilà encore une fois la prédiction de ces mêmes paroles que les ennemis de Jésus-Christ prononcèrent en le voyant sur la croix; *et ce mouvement de tête,* dont il est fait mention dans le psaume, a été (6) remarqué par S. Matthieu et par S. Marc. Le psaume 68 et le chapitre 53 d'Isaïe, qui est une histoire anticipée de la passion de Jésus-Christ, sont également remplis des opprobres dont il a été rassasié.

6° Les crachats dont on couvrit, les coups dont on frappa son visage, l'état horrible où la flagellation

(1) Ps. 108, 3, 5.
(2) Ibid., 6, 7, 8, 9, 10, 17, 18.
(3) Ps. 21, 12.
(4) Ps. 68, 9, 21.
(5) Jerem. 47, 6, 7. Ezech. 21, 28, 30.
(6) Zachar. 13, 7.

(1) Ps. 68, 5.
(2) Ps. 21, 13, 14, 17.
(3) Ps. 21, 15, 16.
(4) Ps. 21, 7.
(5) Ps. 21, 8, 9.
(6) Matth. 27, 39. Marc 15, 29.

réduisit toute sa personne n'ont pas été moins clairement prédits (1). *J'ai livré mon corps à ceux qui le frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient les poils de la barbe. Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats.* Quelle peinture plus naïve des excès auxquels se portèrent contre Jésus-Christ, les prêtres et leurs domestiques dans la maison de Caïphe, et les soldats romains dans le prétoire de Pilate! Mais qui ne le reconnaîtrait déchiré de plaies, arrosé de sang, couronné d'épines, vêtu d'une robe de pourpre, tenant en sa main un roseau, et donné en spectacle aux Juifs dans cet état aussi douloureux qu'humiliant, qui ne le reconnaîtrait, dis-je, à ces paroles du même Isaïe (2) : *Il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons regardé, et il n'était pas reconnaissable. C'est un objet de mépris et le dernier des hommes. Un homme de douleurs qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché. Il paraissait méprisable, et nous ne l'avons pas reconnu. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. Le châtiment* (celui (3) dont on punit les enfants et les esclaves indociles, c'est-à-dire la flagellation), *ce châtiment qui doit nous donner la paix, est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* Le prophète marque par ces derniers mots ce qu'il répète souvent dans le même chapitre, et ce qu'il faudra reprendre dans la suite avec plus d'étendue, que Jésus-Christ ne souffre ainsi que parce qu'il l'a voulu et pour expier nos iniquités par ses souffrances.

7° Accusé par de faux témoins dont il pouvait aisément confondre l'imposture, invité par Pilate et par Hérode à proférer une seule parole qui l'aurait sauvé, assailli par les clameurs et les blasphèmes d'une vile populace, d'une soldatesque effrénée, des Scribes et des Pharisiens ses parties, Jésus-Christ garda un profond silence, sans se justifier, sans menacer, sans se plaindre. Cette douceur et cette patience au-dessus de l'humanité ne pouvaient être mieux exprimées que par cette prédiction d'Isaïe (4): *Il a été immolé parce qu'il l'a lui-même voulu, et il n'a pas ouvert la bouche. Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger. Et il demeurera dans le silence comme un agneau est muet devant celui qui le dépouille de sa toison.*

8° Il a été suspendu sur une croix où on l'avait attaché avec des cloux dont ses mains et ses pieds étaient percés. Ce supplice est évidemment annoncé dans le psaume 21, par ces paroles (5) : *Ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils ont compté tous mes os.* On y voit le lieu et la nature des plaies que reçut Jésus-Christ. L'extension violente de son corps déjà épuisé de lassitude et de douleur, semblable à un squelette décharné. Ce corps pesant sur lui-même dans la situation où l'avait mis le crucifiement laissait apercevoir aux spectateurs tous ses os, dont il leur était facile de compter le nombre.

(1) Isai. 50, 6.
(2) Isai. 53, 2, 3, 4, 5.
(3) Disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus.
(4) Isai. 53, 7.
(5) Ps. 21, 18.

On a tenté d'enlever cet oracle au christianisme par deux explications forcées. L'une est des Juifs modernes qui par le changement d'un seul trait ont substitué un mot (1) à un autre, d'où résulte cette leçon, *comme un lion mes mains et mes pieds,* au lieu de celle-ci, *ils ont percé mes mains et mes pieds.* La preuve que les Juifs modernes sont coupables d'avoir falsifié leur texte en cet endroit, c'est que les Septante qui savaient l'hébreu, et qui ont traduit l'ancien Testament longtemps avant Jésus-Christ ont lu *caru, foderunt, ils ont percé.* C'est que le Juif Aquila, qui a fait sa traduction peu de temps après Jésus-Christ, a lu de même, quoique, dans le dessein d'affaiblir le sens d'un oracle si honorable aux chrétiens, il ait traduit, *ils ont déshonoré mes mains et mes pieds.* C'est que S. Justin oppose ce passage à Tryphon dans son dialogue avec ce Juif; c'est que S. Jérôme qui a traduit le Psautier sur l'hébreu, et qui ne craint pas d'appeler les Juifs en témoignage de la fidélité de sa traduction a rendu le mot qu'il trouvait dans ses exemplaires par celui-ci : *Ils ont percé, ils ont attaché mes mains et mes pieds: Fixerunt manus meas et pedes meos.* Il n'y avait donc encore aucune contestation dans le quatrième siècle entre les chrétiens et les Juifs sur la véritable leçon de ce passage, et tous lisaient d'un commun accord *caru, foderunt*, et non pas *cari, sicut leo.*

Que signifie d'ailleurs cette dernière leçon, *comme un lion mes mains et mes pieds ?* Pour y mettre quelque sens, on supplée ces paroles : *Ils ont mordu, ou ils ont déchiré.* Mais est-il naturel à un animal aussi terrible et aussi sanguinaire que le lion de s'arrêter aux pieds et aux mains, au lieu de mettre en pièces et de dévorer toute sa proie. C'est ainsi que l'action de cette bête farouche avait été dépeinte dans le verset 14 du même psaume : *Ils ont ouvert leur gueule sur moi comme un lion qui dévore et qui rugit.* Il est absurde de supposer que le psalmiste ramène une seconde fois le lion dans le verset 18, pour ne livrer à ses morsures que les mains et les pieds. Il ne l'est pas moins de réunir ces paroles avec les précédentes, pour en tirer ce sens : *L'assemblée des méchants a entouré, a assiégé, comme un lion mes mains et mes pieds.* Car, outre que les paroles qu'on va chercher dans le verset 17 y forment un sens complet, *l'assemblée des méchants m'a assiégé* (2); a-t-on jamais ouï dire qu'un lion ait assiégé, ait entouré des mains et des pieds? A quelles extravagances en est-on réduit, quand on veut, à quelque prix que ce soit, obscurcir la lumière et combattre la vérité ?

Ce n'est que depuis l'invention de la massore, ce recueil de subtilités grammaticales, souvent fausses

(1) *Cari, sicut leo*, à *caru, foderunt*, par le changement de la lettre *vau* en celle de *iod*, qui n'en diffère que par la grandeur.
(2) Concilium malignantium obsedit me.

et puériles sur la langue sainte, que cette altération s'est glissée dans les exemplaires hébreux. Elle ne les a pas même tous infectés. Les rabbins David Kimchi et Aben-Ezra, qui écrivaient dans le douzième siècle, reconnaissent que de leur temps les anciens exemplaires hébreux étaient partagés entre la leçon de *caru, foderunt,* et celle de *cari, sicut leo.* Il n'y avait guère plus d'un siècle que la seconde, comme plus conforme aux préjugés des Juifs, avait commencé à s'introduire de la marge dans le texte. Un rabbin plus moderne qu'eux, Jean Isaac (1), atteste la vérité et sa conscience que dans un ancien psautier dont son grand-père se servait, il a vu la leçon des chrétiens dans le texte, et celle des Juifs à la marge. D'habiles hébraïsants ont encore vu dans ces derniers siècles des exemplaires corrects. Dom Martianai, éditeur de S. Jérôme, dans une de ses notes sur le psaume 21 traduit par ce père, en cite un de cette nature, qui était dans la bibliothèque de M. Colbert. Le Juif qui l'avait copié avait d'abord écrit *cari* par un iod. Mais il s'était corrigé lui-même, et en formant la lettre vau par le prolongement du iod, il avait écrit *caru.* M. Simon s'étant récrié contre cette correction qu'il prétendait être l'ouvrage d'un chrétien, dom Martianai fit examiner ce manuscrit par deux Juifs. Ceux-ci convinrent, et par un certificat en bonne forme déclarèrent que le trait qui prolongeait la dernière lettre était de la main d'un Hébreux comme le reste du mot.

L'autre explication est de Théodore de Mopsueste. De son temps le texte hébreu était encore dans sa pureté. Il n'avait donc pas la ressource que les Juifs ont imaginée depuis pour détourner à un sens étranger la prédiction accomplie dans la personne de Jésus-Christ. Mais aussi déterminé qu'eux à éluder cette prédiction, il eut recours à la métaphore. *Ils ont percé mes mains et mes pieds,* signifie selon lui, *ils ont fouillé dans ce qu'il y avait chez moi de plus secret et de plus caché.* Il appliquait ces paroles à l'attentat d'Absalon contre son père David, qu'il chassa de sa capitale et de sa maison, et porta l'impudence jusqu'à faire sortir les femmes de ce prince des appartements intérieurs du palais, pour les déshonorer à la vue du public. Je ne dirai pas aux incrédules que cette interprétation de Théodore de Mopsueste a été condamnée, avec ses autres blasphèmes contre Jésus-Christ, par le cinquième concile général (2). Cette autorité les toucherait peu. Je ne leur demande que de la bonne foi pour rejeter une métaphore contraire à toutes les règles du langage. Elle est sans exemple dans l'Ecriture sainte, comme dans les autres livres. Percer des mains et des pieds, compter des os que les yeux découvrent, n'a jamais exprimé ce qu'entend ici Théodore de Mopsueste. Il faut pousser l'entêtement jusqu'au ridicule, pour ne pas avouer que ces paroles, uniquement susceptibles du sens littéral, marquent des plaies faites aux mains et aux pieds par des instruments qui les percent, et un corps suspendu, dont le décharnement excessif laisse apercevoir tous ses os.

9° Le même auteur n'a pas été plus heureux dans le sens métaphorique qu'il donnait à une autre prophétie vérifiée pendant que Jésus-Christ était sur la croix. Après les paroles que nous venons de voir, le psalmiste (1) ajoute: *Ils se sont appliqués à me regarder, et ils m'ont considéré.* Jouissant ainsi du spectacle de l'abattement, de la nudité, des douleurs du Messie crucifié et prêt à expirer, *ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré au sort ma robe.* Saint Matthieu et saint Jean nous ont montré l'accomplissement de cette prédiction dans le partage que firent entre eux les quatre soldats qui avaient crucifié Jésus-Christ, des habits extérieurs qui le couvraient. Ils ne voulurent ou n'en purent faire autant de sa tunique intérieure ; elle était d'une seule pièce et sans couture. Ils la tirèrent au sort. L'événement ne pouvait répondre avec plus d'exactitude et de précision aux termes de la prophétie. Pour la faire disparaître, Théodore de Mopsueste la transformait en une plainte de David sur le brigandage d'Absalon, qui, s'étant emparé de son palais, en avait pillé toutes les richesses. Sans doute on n'a rien de mieux à prendre dans le palais d'un grand roi que des habits et une tunique. On s'amuse dans l'ardeur du pillage à jouer ce qu'on ne veut point partager ; ou bien cette division d'habits si formellement énoncée, ce sort jeté sur une robe unique, veulent dire des meubles précieux et des trésors enlevés. Quel étrange renversement des idées communes ou du discours humain ! Cette circonstance du palais de David saccagé par Absalon n'est pas racontée dans le livre des Rois. Elle n'est pas même vraisemblable, vu le projet qu'il avait formé d'envahir le trône, et d'occuper la maison de son père. Quand elle le serait, je ne crois pas que le bon sens permette de la préférer à un événement aussi conforme aux paroles du psalmiste que celui dont on vient de voir la relation dans l'histoire de Jésus-Christ.

10° Enfin, et pour rassembler dans un seul article les derniers traits de la passion de Jésus-Christ, il a été crucifié entre deux voleurs. On lui fit goûter, avant que de le mettre en croix, du vin mêlé avec du fiel ; et la soif brûlante qu'il ressentit sur le point d'expirer fut étanché par du vinaigre. Il demanda grâce pour ses persécuteurs et pour ses bourreaux ; il invoqua Dieu par des paroles qui exprimaient son délaissement. Son côté fut ouvert d'un coup de lance. Or toutes ces choses avaient été prédites, comme elles arrivèrent. Isaïe, dans le chapitre 53, où il parle plutôt en témoin oculaire qu'en prophète des souffrances de Jésus-Christ, assure (2) qu'*il a été placé parmi des scélérats,*

(1) Idem ego ipse veritate et conscientiâ bonâ testari possum, quòd hujusmodi psalterium apud avum meum viderim, ubi in textu scriptum erat Karu, et in margine Kari. *Johan. Isaac contra Lindanum lib. 2, pag.* 202.

(2) Concil. Constant. 2 *Collat.* 4.

(1) Ps. 21, 19.

(2) Isai. 53, 12.

et qu'*il a prié pour les transgresseurs* de la loi, pour ceux principalement qui, dans sa condamnation et dans son supplice, avaient violé toutes les lois divines et humaines. Il est dit au psaume 68, qu'*on lui a donné du fiel à manger, et du vinaigre pour appaiser sa soif*. Le psaume 21 (1), autre lamentation prophétique sur les tourments et la mort de Jésus-Christ, commence en lui mettant dans la bouche ces paroles qu'il proféra peu d'instants avant de rendre l'esprit : *Mon Dieu, mon Dieu* (2), *pourquoi m'avez-vous abandonné?* Zacharie déclare (1) que les Juifs, touchés de repentir, tourneront un jour les yeux vers celui qu'ils ont percé : *Aspicient ad me quem confixerunt ; qu'ils pleureront sa mort comme on pleure dans une famille celle d'un fils* tendrement aimé, *d'un fils unique, d'un fils aîné*. Ces pleurs, ainsi que ces regards vers celui qui a été percé, seront les fruits de l'*esprit de grâce et de prière que le Seigneur doit répandre sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem*. Ce qui prouve qu'il ne s'agit en cet endroit que du Messie, puisqu'il est seul dont la mort ne puisse être dignement pleurée que par une effusion abondante de l'esprit de grâce et de prière, et que celui d'ailleurs qui promet cet esprit, est le même que les Juifs doivent regarder après l'avoir percé. Au reste, quoique ce soit la lance d'un soldat romain qui a ouvert le côté de Jésus-Christ, on a pu dire avec justice que ce coup a été porté par les Juifs, qui ont armé la main de ses bourreaux. Il faut ajouter, pour ne laisser aucune difficulté, que cette plaie est différente de celles de ses pieds et de ses mains. L'Ecriture a su nommer ces parties de son corps, quand elle a voulu prédire qu'elles seraient percées ; et saint Jean a eu (2) raison d'appliquer ce texte de Zacharie : *Aspicient ad me quem confixerunt*, à un coup de lance, qui, en ouvrant le côté, perce véritablement l'homme et attaque le principe de la vie (3).

Plus on considère cet amas de prophéties sur la mort de Jésus-Christ, plus on y découvre l'inspiration divine qui les a dictées. Il faut connaître l'avenir avec une certitude qui n'appartient qu'à Dieu, sonder comme lui par un regard anticipé les replis les plus profonds des âmes qui ne sont pas encore tirées du néant, prévoir leurs déterminations les plus volontaires et les plus libres, tenir en sa main toute la chaîne des événements futurs, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral, pour annoncer jusqu'aux moindres détails d'un fait incertain en lui-même, et susceptible dans sa manière d'être de tant de variétés. Mais quel est ce fait, quelles en sont les circonstances prédites par les prophètes? Avaient-elles au moins quelque rapport avec les idées populaires qui régnaient de leurs temps? Est-ce l'envie de relever la gloire de leur nation, de flatter ses désirs,

(1) Quoique ces deux psaumes regardent évidemment Jésus-Christ, ils ont l'un et l'autre un verset qui semble l'exclure. Le psaume 21 le fait parler ainsi, vers. 1 : *Les paroles de mes péchés sont cause que le salut s'éloigne de moi. Longè à salute meâ verba delictorum meorum*. Le psaume 68, verset 6 : *Vous connaissez, Seigneur, ma folie, et mes péchés ne vous sont pas cachés. Deus tu scis insipientiam meam, et delicta mea à te non sunt abscondita*. Cette accusation de ses propres péchés dans la bouche de Jésus-Christ ne cadre pas avec la sainteté qui est essentielle au Messie. Le vers. 1 du psaume 21 ne fait aucune difficulté dans l'hébreu. On y lit : *Mes cris et rugissements n'empêchent pas que le salut ne s'éloigne de moi. Longè à salute meâ verba rugitûs mei*. Et c'est ainsi que saint Jérôme a traduit. Mais la leçon des Septante, dont l'Eglise a adopté la version latine dans les psaumes, est trop respectable pour qu'il nous soit permis de l'abandonner. D'ailleurs cette réponse ne pourrait avoir lieu pour le verset du psaume 68. Il faut donc dire pour l'un et pour l'autre que le Messie parle, non de péchés qu'il ait réellement commis, mais de ceux dont il est responsable, et qui lui sont devenus en quelque sorte personnels, tant par l'imputation que Dieu lui en a faite, en le chargeant de les expier, que par l'acceptation qu'il a bien voulu faire lui-même des peines que ces péchés méritent.. Isaïe, chap. 53 : *Dieu a jeté sur lui les iniquités de nous tous. Il l'a frappé pour le crime du peuple. Il a porté les péchés et les iniquités de plusieurs. Il a été blessé pour nos iniquités. Il a été brisé pour nos crimes*. S. Paul, 2 Cor. 5, 21 : *Dieu a fait péché pour nous*, c'est-à-dire a regardé, a traité comme pécheur pour l'amour de nous, à notre place, *celui qui ne connaissait pas le péché, afin que nous devinssions en lui la justice de Dieu*, ou justes de la justice de Dieu. Ce n'est qu'en ce sens que les deux versets dont il s'agit parlent des péchés du Messie souffrant. Dans le psaume 21, il réclame la protection de Dieu, comme lui étant acquise dès le ventre de sa mère et dès son berceau : *Quoniam tu es qui extraxisti me de ventre. Spes mea ab uberibus matris meæ. In te projectus sum ex utero.. De ventre matris meæ Deus meus es tu*, vers. 10, 11. Il n'attribue donc pas l'éloignement de son salut à des péchés dont il fut personnellement coupable. La chose est encore plus claire dans le psaume 68. Car immédiatement avant les paroles qu'on nous objecte, on lit celles-ci : *Je payais ce que je n'avais pas dérobé. Quæ non rapui tunc exolvebam*, vers. 5. On voit un homme chargé d'une dette immense, mais comme caution, non comme débiteur. En liant ces paroles avec celles qui suivent, elles forment un sens qui s'accorde parfaitement avec la sainteté du Messie. Vous connaissez, Seigneur, ce que c'est que ma folie. Elle m'est étrangère, et on me l'impute. Vous savez quels sont mes péchés. D'autres les ont commis ; et je les expie. *Quæ non rapui tunc exsolvebam. Deus, tu scis insipientiam meam, delicta mea à te non sunt abscondita.*

(2) Deus, Deus meus, RESPICE IN ME. Quare me dereliquisti. *Ps.* 21, 1.

Il est remarquable que Jésus-Christ, en prononçant ces paroles, omit celles-ci : *Respice in me*, qui ne sont point dans le texte hébreu, et qui ont été ajoutées, sans changer le sens, par les Septante.

(1) Zach., 12, 10.

(2) Joan. 19, 34, 37.

(3) On ne s'est occupé que du soin de vérifier cette prophétie particulière : *Ils regarderont celui qu'ils ont percé*. Mais quand s'est accomplie à l'égard des Juifs la promesse d'un esprit de grâce et de prière qui doit leur faire pleurer l'attentat qu'ils ont commis sur la personne de Jésus-Christ? Elle s'accomplit d'abord par la prédication des Apôtres, qui excita dans le cœur d'un grand nombre de Juifs des sentiments *de componction*, Act. 2, 37. Elle s'est accomplie et s'accomplit encore dans la suite des siècles par la conversion, quoique rare, des Juifs qui se font chrétiens. Elle s'accomplira parfaitement vers la fin du monde par la réunion entière de ce peuple à l'Eglise chrétienne. C'est alors que le deuil des Juifs sur la mort de Jésus-Christ, dont leurs pères ont été coupables, sera universel, comme les paroles suivantes de Zacharie l'insinuent clairement. *Chap.* 12, 12, 13, 14.

qui a pu leur inspirer ces prédictions? Non; ils renversaient au contraire un système établi parmi les Juifs sur la personne et les caractères du Messie. Ils substituaient la pauvreté aux richesses, les souffrances aux délices, les opprobres aux triomphes, la croix au trône, une mort cruelle à un règne glorieux. Ils enlevaient d'avance au peuple juif ces brillantes prospérités, et cette domination universelle qu'il se promettait par les armes victorieuses de son Libérateur. Ils ne laissaient pas même à leurs concitoyens la consolation de croire qu'ils seraient innocents du supplice de leur Messie, ni d'espérer qu'ils en seraient les vengeurs. C'est au milieu de ses propres frères que le Messie devait trouver des traîtres, de lâches serviteurs, des envieux et des ennemis implacables. Les maux que sa nation lui ferait devaient retomber sur elle, et cette pierre, rejetée de l'édifice par d'infidèles architectes, devait écraser par sa chute la maison d'Israël. Voilà ce que contiennent des oracles publiés dans Jérusalem et dans la Judée plusieurs siècles avant Jésus-Christ, des oracles que les Juifs nous ont transmis et qu'ils conservent encore aux yeux de l'univers avec une vénération que rien n'est capable d'altérer, des oracles dont l'accomplissement est aussi manifeste que leurs dates sont authentiques. Il n'y a jamais eu de démonstration, si ce n'en est pas une; et c'est ici qu'on peut dire après Jésus-Christ, que les incrédules, qui n'écoutent pas les prophètes, ne se rendraient pas même à la vue d'un mort ressuscité (1).

CHAPITRE VI.

Prédictions sur la gloire de Jésus-Christ après sa mort.

Des Juifs entraînés par l'évidence de ces prédictions ont admis un Messie pauvre, humilié, mort dans les tourments. Ils le distinguaient d'un autre Messie, fils et héritier de David, roi belliqueux et conquérant, objet, selon eux, de ces magnifiques promesses, dont le peuple fait dépendre l'exécution de sa délivrance et de son élévation temporelle.

Ce sentiment embrassé, comme on l'a vu par quelques rabbins, prouverait au moins que Jésus-Christ est l'un des deux Messies annoncés par les prophètes. Les humiliations et les souffrances prédites lui conviennent de point en point. Mais quand on forcerait une partie des Juifs, toute la nation même à cet aveu, l'intérêt de la vérité et celui de la religion ne permettraient pas de s'en contenter. Il est aussi facile que nécessaire de montrer les prédictions glorieuses et les prédictions humiliantes, s'il est permis de parler ainsi, également accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

L'erreur de ces Juifs consiste à diviser entre deux Messies ce qui n'appartient qu'à un seul, mais en des temps différents. Le même Christ, le même envoyé de Dieu, le même rédempteur d'Israël a dû naître et vivre dans l'indigence, éprouver des contradictions pendant sa vie, expirer au milieu des supplices: voilà le terme de ses opprobres et de ses douleurs. Il a dû après sa mort triompher de ses ennemis, se mettre en possession de sa royauté, ouvrir à ses fidèles disciples l'entrée du royaume conquis pour eux et pour lui. Voilà l'époque et le commencement de sa gloire. Sans ce dénouement les prophéties que nous avons mises jusqu'à présent sous les yeux des lecteurs, et beaucoup d'autres que nous aurions pu y ajouter, seraient incompréhensibles et contradictoires. Elles se rapportent toutes à une même personne. L'unité du Messie est après celle de Dieu un dogme fondamental dans l'ancien Testament. Il faut donc de deux choses l'une, ou que les oracles qui annoncent le Messie souffrant soient faux et trompeurs (les Juifs ne le diront jamais; les incrédules ne peuvent le dire après les preuves que nous avons données de l'accomplissement de ces oracles), ou que les souffrances du Messie aient dû précéder son triomphe, et c'est ce que nous soutenons.

Ce n'est là qu'un raisonnement. Voici des textes positifs. Le chapitre 53 d'Isaïe, les psaumes 21 et 68 nous ont fourni les prophéties les plus claires sur les abaissements et la mort de Jésus-Christ. C'est dans ces mêmes endroits que nous le voyons élevé ensuite au comble de la gloire.

Il est (1) environné de bêtes féroces qui se jettent sur lui de toutes parts. Il a les mains et les pieds percés. Ses os disloqués se font jour à travers une peau desséchée. Ses forces sont épuisées. Il est ensuite enseveli dans la poussière du tombeau. On le croirait anéanti. Tout à coup il se relève (2), pour *raconter à ses frères le nom du Seigneur*. Il invite *toute la race de Jacob et d'Israël* à s'unir à lui *pour glorifier Dieu qui n'a pas rejeté ses prières, et qui a exaucé ses cris* redoublés. *Il chantera les louanges de Dieu dans une église nombreuse. Il lui rendra des hommages* publics *en présence de ceux qui le craignent. Les pauvres seront nourris et rassasiés. Les âmes qui cherchent Dieu le loueront et vivront éternellement. Toutes les régions de la terre se rappelleront le souvenir du Seigneur,* qu'elles avaient profondément oublié, *et se convertiront à lui. Toutes les familles des nations l'adoreront. Dieu étendra son empire sur tous les peuples. Les riches de la terre,* admis après les pauvres au banquet universel, y *mangeront,* par le prodige le plus étonnant, *ce qu'ils auront adoré. Tous les mortels fléchiront le genou devant Dieu.* Le Messie, qui avait été immolé à la fureur de ses ennemis, *vivra pour le Seigneur.* Il le fera *servir par sa postérité,* et annoncer sa justice par *un peuple qui doit naître,* par *une génération à venir dont Dieu sera le père et le créateur.*

Le psaume 68 commence aussi par les plaintes les plus amères et finit par un chant d'allégresse. La même personne qui s'était vue submergée (3) *dans une haute mer,* précipitée *dans un abîme sans fond,* dénuée

(1) Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent. *Luc.* 16, 31.

(1) Ps. 21, 13 - 18.
(2) Ibid., 13 - 32.
(3) Ps. 68, 1, 2, 3, 9, 15, 16, 21, 22.

d'appui, abandonnée de tous, *nourrie de fiel, abreuvée de vinaigre dans la soif* qui la consumait, s'écrie (1) que *la puissance de Dieu l'a sauvée.* Elle offre à Dieu *un cantique de louanges et d'actions de grâces qui lui sera plus agréable que le sacrifice* des animaux, dont les Juifs répandaient le sang sur ses autels. Elle exhorte *les cieux et la terre, la mer et tous les reptiles qu'elle renferme à louer le Seigneur, parce qu'il a délivré Sion, parce qu'il a rétabli les villes de Juda,* que les vrais fidèles y *fixeront leur demeure, et les posséderont comme leur héritage, que la race de ses serviteurs et tous ceux qui aiment son nom n'auront plus d'autre habitation.*

Isaïe, qui a prédit plus clairement qu'aucun autre prophète les souffrances et les humiliations du Messie, annonce avec la même clarté la gloire et le triomphe qui doivent leur succéder. Dès le chapitre 52 il avait marqué cette gradation. Le Messie (2) y est représenté comme une rosée *qui coulera sur toutes les nations. Les rois se tiendront en silence devant lui. Ceux à qui l'on n'avait rien dit de lui l'ont vu, et ceux qui n'en avaient pas entendu parler l'ont contemplé.* A ces traits éclatants les Juifs reconnaissent sans doute leur Messie, dont l'empire s'étend partout, dont les rois eux-mêmes écoutent et révèrent la voix, dont la réputation vole jusqu'aux extrémités de la terre. Qu'ils lisent le verset précédent, ils apprendront par quels degrés le Messie a dû parvenir à cette élévation. *Comme il a été l'étonnement de plusieurs* (Jésus-Christ l'avait été par ses miracles, par ses prédications, par la sainteté de sa vie), *il paraîtra aussi sans gloire et dans une forme méprisable aux yeux des hommes.* Tel fut l'état où Jésus-Christ parut dans tout le cours de sa passion. Le chapitre 53 est encore plus convaincant. Le même homme qui, ayant été (3) *condamné par ses juges, est mort dans les douleurs, et a été retranché de la terre des vivants* (4), *verra sa race durer longtemps en récompense de ce qu'il aura livré son âme pour le péché. La volonté de Dieu s'accomplira dans sa main. Il verra le fruit des travaux qu'il aura soufferts, et il en sera rassasié. C'est pourquoi une multitude immense de sujets lui sera donnée en partage, et il distribuera les dépouilles des forts* et des puissants, *parce qu'il a livré son âme à la mort.*

Ainsi les témoignages des prophètes nous assurent que le Messie a dû passer successivement de la douleur à la joie, de l'extrême disette à l'abondance de tous les biens, de l'esclavage à la royauté, du tombeau à la vie immortelle. C'est ce que les Juifs n'ont jamais voulu comprendre. Cet aveuglement sur une vérité si manifeste leur dérobe l'intelligence de toutes les prophéties. Pour conserver celles qui prédisent des grandeurs et des victoires, il a fallu ou pervertir par des sens étrangers, ou transporter à un second Messie imaginaire, celles qui annoncent des opprobres et des

(1) Ibid., 30, 31, 32, 35, 36, 37.
(2) Isai. 52, 14, 15.
(3) Isai. 53, 8.
(4) Ibid., 10, 11, 12.

tourments. Mais les chrétiens, instruits par leur maître (1) que *le Christ devait souffrir toutes ces choses, et entrer ainsi dans sa gloire,* concilient sans peine tous les oracles, qui ont exprimé ses différentes situations.

Le fondement essentiel de toute la gloire dont le Messie devait jouir après sa mort est sa résurrection. Elle seule pouvait le mettre en état de rendre à Dieu dans les nombreuses assemblées des fidèles ces hommages et ces actions de grâces que le psalmiste lui attribue, de devenir le chef d'une race future dévouée au service du Seigneur, de régner sur un nombre infini de sujets, de s'enrichir des dépouilles des forts, d'asservir les princes de la terre à ses lois, et tout le reste qu'on vient de voir dans les psaumes et dans Isaïe. Cette résurrection était le triomphe le plus complet qu'il put remporter sur ses ennemis. Leur rage était désormais impuissante contre lui. La honte, dont ils avaient prétendu le couvrir, rejaillissait sur eux. On ne pouvait plus regarder son supplice, ni comme une conviction des crimes dont on l'avait accusé, ni comme une preuve de sa faiblesse. Je ne parle pas de sa doctrine consacrée par un si grand miracle, de sa divinité déclarée par ce pouvoir absolu exercé sur la mort, de l'immortalité glorieuse dont il laissait aux hommes l'espérance et le modèle. Indépendamment de ces avantages précieux que la foi découvre dans la résurrection du Messie, elle suffisait, je ne dis pas seulement pour venger son innocence opprimée et pour honorer son ministère, mais pour effacer l'éclat de ces exploits guerriers que les Juifs avaient attendus de lui.

Aussi était-elle prédite non plus, comme on l'a déjà vu, indirectement et par voie de conséquence, mais dans les termes les plus formels. *J'avais toujours,* dit le Messie (2) par la bouche du psalmiste, *le Seigneur présent à mon esprit, parce qu'il est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé.* Nous apprenons par ces paroles que dans le fort de ses tourments, et lorsque Dieu paraissait l'avoir abandonné, le Messie n'avait jamais détourné ses regards de la main invisible et toute puissante qui le soutenait : *C'est pourquoi mon âme s'est réjouie, et ma langue a chanté des cantiques.* Ici sa joie et sa reconnaissance commencent à s'exhaler : *Ma chair même se reposera dans l'espérance.* Son âme ne recueillera pas seule les fruits de ses travaux. Sa chair doit être associée au même bonheur.

Après les tortures et les humiliations qu'elle a endurées, elle attend paisiblement dans le tombeau sa prochaine délivrance : *Car vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer.* Jésus-Christ y était descendu pour retirer les âmes des anciens justes de la longue captivité où elles avaient été détenues. Mais il était impossible qu'il y demeurât, et il en sortit avec ces dépouil-

(1) O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ ! Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ? *Luc.* 24. 25, 26.
(2) Ps. 15, 8, 9, 10, 11.

les qu'il avait enlevées à l'empire des ténèbres : *Et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption.* Une chair pure et virginale, inaccessible aux traits du péché, ne pouvait être réduite en poussière, ni devenir la pâture des vers. Ce traitement est réservé à des corps qui, souillés dès le premier moment de leur conception, et portant au-dedans d'eux-mêmes durant tout le cours de cette vie mortelle, le foyer de la concupiscence, doivent comme le grain semé en terre, passer de la pourriture à la résurrection. Mais cette loi n'était pas faite pour le temple où la Divinité résidait personnellement ; et l'Homme-Dieu qui avait pu souffrir et mourir pour l'expiation du péché n'était pas sujet à la corruption, apanage de l'homme pécheur : *Vous m'avez fait connaître les voies qui mènent à la vie* (1). Tel est l'effet de cette sainteté incorruptible du Messie, et de l'amour paternel que Dieu a pour lui. Il retourne bientôt à la vie qu'il avait volontairement quittée. La mort, dont il brise l'aiguillon, n'osera plus approcher de lui ; et dans cette nouvelle route que Dieu lui a frayée, il goûtera une félicité sans fin comme sans mélange. *La vue de votre face me comblera de joie. Les délices que votre droite répandra sur moi seront éternelles.*

Les incrédules diront-ils avec les Juifs que dans tout ce discours David ne parle que de lui-même. Les Apôtres (2) avaient prévu cette objection, quand ils citèrent en preuve de la résurrection du Messie, la prophétie que nous venons d'expliquer. Non, répondaient-ils, elle ne peut convenir à David. Ce prince, après avoir exécuté sur la terre la commission dont Dieu l'avait chargé, a subi en mourant le sort des autres hommes. Son corps défiguré par la corruption n'est jamais sorti de son sépulcre qui se voit encore parmi nous. Il n'a donc pu avoir en vue que le Messie son fils et l'héritier de son trône, et nous vous annonçons l'accomplissement de cette promesse dans la résurrection de Jésus-Christ, dont nous sommes témoins oculaires.

C'est par le même raisonnement que S. Pierre prouvait aux Juifs que l'ascension de Jésus-Christ avait été prédite par le psalmiste (3) : *David n'est pas monté au ciel, et cependant il a chanté lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que tous vos ennemis soient abattus à vos pieds.* L'exclusion manifeste de la personne de David amène nécessairement celle du Messie. Une autre exclusion ne la présente pas moins clairement. C'est celle que Jésus-Christ a relevée dans la question qui déconcerta les Pharisiens : *Si le Christ est fils de David, comment l'appelle-t-il son Seigneur ?* C'est qu'en effet David, ni un pur homme issu de son sang, n'a pu être l'objet de l'invitation que le Seigneur fait dans ce psaume au Seigneur de s'asseoir à sa droite. Tout annonce ici une égalité qu'on ne peut admettre entre le créateur et la créature : la dénomination commune

(1) S. Pierre, Act. 2, 29. S. Paul, ibid., 13, 36.
(2) Act. 2, 34, 35.
(3) Ps. 109, 1.

de Seigneur, la séance de l'un à la droite de l'autre ; expression visiblement métaphorique, puisqu'il serait absurde d'attribuer dans le sens littéral les membres du corps humain, et une situation locale à Dieu, qui est un être immense et purement spirituel. Sous cette métaphore le psalmiste a voulu apprendre aux hommes, que le Verbe, personne divine, ne perdrait pas la nature qui le rend égal et consubstantiel à son père, en s'unissant la nature humaine ; qu'après avoir immolé son humanité, comme une hostie de propitiation, pour le salut du monde entier, il l'élèverait à la gloire qui lui était due, comme appartenant au Fils unique de Dieu. Qu'avec cette humanité, dont il ne se dépouillerait plus, il régnerait dans le ciel, c'est-à-dire dans l'assemblée des âmes bienheureuses qui contemplent sans voile et sans nuage l'essence divine. Que du haut de ce trône, où il serait éternellement assis, il protégerait son Eglise répandue sur la terre, et qu'il y continuerait son office de médiateur, jusqu'à ce que, le changeant en celui de juge dans ce jour redoutable où tous les hommes comparaîtront devant lui, il verra ses ennemis prosternés à ses pieds rendre des hommages forcés à sa souveraine puissance. Voilà ce qui a été révélé à David, quand il a entendu le Seigneur disant à son Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, et attendez-y la défaite et la soumission entière de vos ennemis. Ce nouveau triomphe est encore infiniment supérieur aux trophées que les Juifs esclaves des sens érigent à leur Messie.

Le ciel était fermé aux hommes, avant que Jésus-Christ y montât. Il était cependant leur véritable patrie ; et les justes, qui avaient vécu jusqu'alors, s'étaient toujours regardés comme des voyageurs et des étrangers sur la terre. Mais quelque sainte qu'eût été leur vie, quelque précieuse qu'eût été leur mort aux yeux du Seigneur, ils n'avaient pu franchir l'intervalle qui les éloignait de sa présence. La sentence portée contre la postérité d'Adam subsistait encore. C'est ce que voulait dire cet Ange dont il est parlé dans la Genèse (1), *armé d'un glaive de feu, et posté à l'entrée du paradis de délices, pour défendre les approches de l'arbre de vie.* Jésus-Christ avait effacé de son sang cette funeste sentence, en réconciliant sur la croix les hommes avec Dieu. Il avait délivré, dans sa descente aux enfers, les âmes justes de leur prison. Il ne restait plus qu'à les introduire dans le royaume qu'il avait acquis par tant de souffrances. Suivis de ce cortége, il entra dans le ciel, et accomplit ainsi cet oracle du psaume 67 (2) : *Vous êtes monté en haut, et vous avez mené avec vous un grand nombre de captifs.* C'est à Dieu que le psalmiste adresse la parole, mais à un Dieu fait homme. Car la nature divine, qui contient et qui remplit tout, est incapable de monter et de descendre. Il n'y a pour elle ni lieux bas, ni lieux élevés ; et un Dieu qui monte à la tête des heureux captifs qu'il conduit dans leur patrie, ne peut être que le Messie s'ouvrant par droit de naissance et

(1) Genes. 3, 24.
(2) Ps. 167, 19.

par droit de conquête les portes du ciel, et faisant entrer après lui dans ce séjour fortuné les hommes qui en étaient exclus.

Le premier usage que fit Jésus-Christ de la puissance que son Père lui avait donnée dans les cieux et sur la terre, fut d'envoyer à ses Apôtres l'Esprit-Saint qu'il leur avait promis. Ce don si grand en lui-même, qui marquait si bien la divinité de celui qui l'accordait, avait été annoncé par les prophètes; il est indiqué dans le même psaume. Celui qui *est monté en haut, et qui a mené des captifs* à sa suite, *a reçu des présents pour les distribuer aux hommes.* C'est le vrai et l'unique sens de ces paroles qui suivent immédiatement les premières : *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem* ; ACCEPISTI DONA IN HOMINIBUS. S. Paul les a traduites de cette manière (1) : *Il a répandu ses dons sur les hommes.* D'anciens psautiers portent *donner* au lieu de *recevoir.* On remarque que le terme original (2) se prend souvent dans la même signification. Le Syriaque, le Chaldéen, l'Arabe, l'Ethyopien, et le rabbin Aben-Ezra la lui attribuent dans cet endroit. A s'en tenir même à la seconde signification, il est évident que l'Homme-Dieu monté au ciel, n'ayant pas besoin de présents pour lui-même, n'a pu en recevoir que pour les distribuer aux hommes.

Jésus-Christ, comblé (3) *sans mesure* des dons du Saint-Esprit, les fit descendre sur ses disciples quelques jours après son ascension. Il est inutile de s'étendre ici sur ce prodige, dont les effets sensibles furent publics dans Jérusalem, où des Juifs de toutes les nations, rassemblés pour la solennité de la Pentecôte, entendirent les Apôtres parler toutes les langues étrangères. Mais il est de notre sujet, de montrer dans ce prodige (4), après l'apôtre Saint Pierre, l'accomplissement d'une ancienne prédiction. Le prophète Joël avait annoncé (5) que *Dieu répandrait son esprit sur toute chair. Que les fils et les filles des Israélites prophétiseraient, que leurs vieillards auraient des songes* mystérieux, *et les jeunes gens des visions* célestes. *Que dans ces jours le Seigneur répandrait son esprit sur ses serviteurs et sur ses servantes.* Les Apôtres ne furent pas les seuls qui reçurent alors ce don inestimable. Tous les disciples au nombre de cent vingt, parmi lesquels se trouvaient la mère de Jésus-Christ et les saintes femmes qui l'avaient accompagné pendant sa vie, étaient réunis dans le cénacle. Ils persévéraient tous dans la prière; et des langues de feu, signes visibles des grâces intérieures communiquées par le Saint-Esprit, se reposèrent sur chacun d'eux. Bientôt après plusieurs milliers de Juifs convertis par les prédications de S. Pierre, et baptisés au nom de Jésus-Chrsit, furent remplis du Saint-Esprit. Les Samaritains ne tardèrent pas à le recevoir par l'imposition des mains des Apôtres; et les Gentils enfin, au grand étonnement des fidèles de la circoncision, participèrent à la même faveur. Ainsi s'exécuta l'oracle qui avait promis que le Saint-Esprit descendrait sur toute chair, sans distinction d'âge, de sexe, ni de nation.

(1) Ephes., 4, 8.
(2) Genes., 34, 4. Ibid. 48, 9. Num. 11, 16. Exod. 18, 12. Ibid. 25, 2. Ibid. 27, 20.
(3) Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum. Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus. *Joan.* 3, 34, 35.
(4) Act. 2, 16.
(5). Joel 2, 28, 29.

L'accomplissement de cet oracle était réservé aux jours du Messie. Le prophète déclare (1) en finissant, que *tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés,* et que *le salut sera sur la montagne de Sion et dans Jérusalem,* où commencerait la publication de la nouvelle alliance, pour se répandre ensuite dans tout l'univers. Cet accomplissement devait se perpétuer jusqu'à la fin du monde dans l'Eglise fondée par le Messie, quoique le Saint-Esprit ne dût plus être donné aux fidèles dans les siècles suivants, avec les mêmes démonstrations de la puissance divine, qu'à la naissance du Christianisme. C'est pourquoi le prophète ajoute à cette promesse la prédiction (2) *des prodiges qui doivent précéder dans le ciel et sur la terre le grand et manifeste avénement du Seigneur : du sang, du feu, une vapeur de fumée, le soleil et la lune* éclipsés, la lumière de l'un *convertie en ténèbres,* et la blancheur de l'autre en une couleur *de sang.* Cette prédiction a pu avoir un accomplissement imparfait dans la dernière désolation de Jérusalem, annoncée par des signes prodigieux qui parurent dans l'air et sur la terre, et figurant la vengeance terrible que Dieu exercera sur les réprouvés au jour du jugement universel. Mais la vérité peut seule remplir toute l'étendue et toute la force des paroles de Joël. Ce n'est qu'à la fin du monde qu'on verra cette confusion des éléments, cet embrâsement des cieux et de la terre, cet obscurcissement du soleil et de la lune; ce n'est qu'alors que le Seigneur paraîtra dans tout l'éclat de sa majesté. Joël a uni les deux avénements du Seigneur, l'un de miséricorde et de bonté, l'autre de justice et de rigueur, par un événement intermédiaire (la communication du Saint-Esprit), qui commence au premier, et doit durer jusqu'au second. L'intervalle qui les sépare, quoique très-long pour les hommes, n'est qu'un point à l'égard de Dieu (3), *devant qui un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un seul jour.* Indépendamment de cette chaîne, qui lie dans le texte de Joël les deux avénements du Messie, il est ordinaire aux prophètes, qui n'ignoraient pas leurs rapports, de passer subitement de l'un à l'autre, et de les comprendre dans les mêmes prédictions.

A la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, finissent les prophéties qui concernent personnellement Jésus-Christ. Les autres ou ne sont pas encore accomplies, ou l'ont été dans son Église; et nous destinons à celles-ci une explication particulière.

Que doivent penser les incrédules de cette suite admirable de prophéties sur une seule et même per-

(1) Joel 2, 32.
(2) Ibid., 2, 30, 31.
(3) 2 Petr. 3, 8.

sonne? A quelle cause les attribueront-ils, s'ils n'y reconnaissent pas la science infaillible d'un Dieu qui prévoit et qui révèle l'avenir? Tout ce qui est arrivé à Jésus-Christ, depuis l'instant de sa conception jusqu'au terme de sa carrière, a été prédit. Les prophètes ont articulé sa généalogie, le temps de sa venue, son précurseur, sa patrie, la manière dont il devait être conçu et enfanté, les actions les plus remarquables de sa vie, sa mort avec tous les détails de son supplice, son triomphe après ses humiliations. Qu'il est grand, puisque tant de voix ont été employées à l'annoncer longtemps avant sa naissance! que sa religion est divine, puisqu'il a fallu tant d'avertissements et tant d'oracles, pour en jeter les fondements, et pour préparer les hommes à la recevoir! Achevons le parallèle de sa personne avec celle du Messie promis aux Israélites, et montrons encore, dans l'ancien Testament, des caractères plus particuliers de ce Messie tels que les chrétiens le révèrent.

CHAPITRE VII.

Qualités particulières du Messie révéré par les chrétiens, annoncées dans l'ancien Testament.

Les Juifs et les chrétiens reconnaissent également le Messie comme Sauveur et comme Libérateur. Mais ces expressions n'ont pas le même sens dans la bouche des uns et des autres. Le salut attendu par les Juifs est un bonheur temporel; leur délivrance, un affranchissement, par les armes du Messie, de la servitude où ils gémissent sous l'empire des autres nations. Les chrétiens pensent au contraire que le Messie a été envoyé pour délivrer les hommes de l'esclavage le plus funeste, qui est celui de la mort et du péché, pour leur apporter les plus grands de tous les biens, la justice dans ce monde, la possession de Dieu dans une vie éternelle. Il est leur Libérateur, parce qu'il a détourné sur sa propre personne les peines qu'ils méritaient, qu'il a payé par sa mort la rançon qu'ils devaient à Dieu, qu'il lui a offert l'unique sacrifice qui pût appaiser sa colère. Il est leur Sauveur, parce qu'il les élève à la dignité d'enfants adoptifs de Dieu, qu'il leur communique l'esprit sanctificateur, qu'il les soutient par les secours de sa grâce dans les sentiers pénibles de la vertu, qu'il leur assure l'héritage céleste qui en est la récompense.

Je ne compare pas ces deux sentiments. On voit assez que l'un est aussi digne de la majesté suprême et de la bonté de Dieu, que salutaire et consolant pour l'homme qu'il rappelle à la noblesse et à la pureté de son origine. L'autre est un préjugé national, injurieux à Dieu qu'il accuse d'aimer et de haïr dans les hommes le sang qui coule dans leurs veines, offensant pour les autres peuples qu'il menace d'un honteux assujettissement; comme si la distinction d'être né Juif était un titre de supériorité, et que le plus noble usage de la puissance de Dieu fût de rétablir dans l'univers par les sanglantes victoires du Messie cette supériorité prétendue. Laissons les Juifs se bercer de ces vaines chimères. Il nous suffit de leur prouver, ainsi qu'aux incrédules, que le Libérateur et le Sauveur reconnu par les chrétiens est le même que les prophètes ont annoncé.

L'homme pécheur était à l'égard de Dieu un débiteur qui ne pouvait s'acquitter, un criminel dont la condamnation était inévitable, une victime prête à être immolée, et dont l'immolation ne pouvait expier les souillures. Il fallait donc, ou que Dieu renonçât à tous les droits de sa justice, et qu'il laissât le péché impuni en pardonnant au pécheur, ou que pour allier les vues de sa miséricorde avec les intérêts de sa gloire outragée, il reçût d'ailleurs une satisfaction que l'homme était incapable de lui donner. On a souvent demandé si Dieu n'aurait pas pu, par une indulgence purement gratuite, remettre au pécheur tout ce qu'il lui devait, sans exiger la réparation du péché. Cette spéculation peut occuper avec quelque utilité le loisir des théologiens. Mais indépendamment de ce qui était possible ou ne l'était pas, l'Evangile enseigne aux chrétiens que, dans le plan actuel de la Providence divine, l'homme est redevable de son salut à un tempérament merveilleux de la justice et de la miséricorde. Que la justice éclate par une expiation du péché proportionnée à sa malice et à l'injure qu'il avait faite à Dieu; la miséricorde, par la subrogation volontaire de l'innocent au coupable, et par l'amnistie accordée à l'un en considération de ce que l'autre a consenti de souffrir pour lui. D'où il résulte que la reconnaissance de l'homme doit être d'autant plus vive, qu'il comprend mieux, par ce qu'il en a coûté à son médiateur pour fléchir son juge irrité, la grandeur de l'offense qu'il avait commise.

Ce plan, dont la sagesse et la beauté méritent notre admiration, est précisément celui qui avait été prédit sur la personne du Messie, et dont nous voyons l'exécution dans celle de Jésus-Christ. La rédemption des hommes opérée par le Messie n'est exposée dans aucun endroit du nouveau Testament avec plus de suite et de clarté que dans le chapitre 53 d'Isaïe. On y trouve tout ce qui constitue une véritable et parfaite satisfaction.

S'il a été nécessaire que celui qui voulait racheter les hommes pécheurs, ne dût rien lui-même à la justice de Dieu, Isaïe déclare que le Messie (1) *n'a commis aucune iniquité, et que la fraude n'a jamais été dans sa bouche.* C'est (2) *un serviteur de Dieu qui est juste et qui justifie les autres.* S'il a dû être le maître absolu de sa propre vie qu'il offrait pour le rachat des hommes, aussi (3) *n'a-t-il été immolé que parce qu'il l'a bien voulu.* S'il a fallu qu'il répondît et qu'il payât lui-même pour des débiteurs insolvables, jamais cautionnement n'a été plus généreux et plus effectif que le sien. Les dettes contractées par les hommes étaient les peines que méritaient leurs péchés. Le Messie les a volontairement subies. *Il a* (4) *pris sur lui*

(1) Isai. 53, 9.
(2) Ibid., 11.
(3) Ibid., 7.
(4) Ibid., 4, 5, 11.

nos langueurs, et il s'est chargé de nos douleurs. Il a été couvert de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes. Il a porté les iniquités et les péchés de plusieurs, c'est-à-dire de tous dans le langage de l'Ecriture. Voilà ce qu'il a fait pour réconcilier les hommes avec Dieu. Veut-on savoir si sa médiation a été acceptée, le prophète répond (1) que, comme *nous étions tous semblables à des brebis errantes, que chacun de nous s'était égaré dans sa propre voie, le Seigneur a mis sur lui les iniquités de nous tous, qu'il l'a frappé pour le crime de tout le peuple, et qu'il a voulu l'écraser dans sa faiblesse.* On voit que les hommes accablés sous le poids immense de leurs iniquités ne pouvant se relever d'eux-mêmes, Dieu a jeté ce fardeau sur le Messie pour les en décharger, qu'il l'a frappé pour épargner son peuple, et qu'il veut bien être regardé comme l'auteur des coups qui l'ont écrasé, afin qu'on ne puisse douter que le Messie n'a souffert tous ces tourments que par soumission à sa volonté. Si l'on demande enfin quel a été pour les hommes le fruit de cette médiation, Isaïe assure (2) que *le châtiment qui est tombé sur lui nous a procuré la paix, que nous avons été guéris par ses meurtrissures, que par sa science il justifiera les hommes dont il aura porté les iniquités, et qu'en récompense d'avoir livré son âme à la mort comme une victime d'expiation pour le péché, il verra dans l'avenir le plus éloigné,* les hommes devenus *ses enfants, ses sujets, sa conquête,* partager sa gloire et régner avec lui. Un Apôtre témoin des souffrances de Jésus-Christ, instruit par lui-même de leur cause, de leurs effets, n'en aurait pas parlé autrement qu'un prophète respecté par les Juifs, et qui de leur aveu a écrit plus de sept siècles avant la fondation du christianisme.

De cette propitiation attribuée au Messie dans l'ancien Testament naît la qualité de prêtre et en même temps celle de victime. La première et la plus importante fonction du sacerdoce est d'intercéder pour les hommes auprès de Dieu. Il n'y a point de sacerdoce sans sacrificateur, ni de sacrifice sans victime; et puisque nous venons de voir que le Messie a dû s'immoler lui-même pour le salut des hommes, c'est une conséquence nécessaire qu'il soit tout à la fois le prêtre qui sacrifie et la victime sacrifiée. Je n'ai pas besoin d'avertir que Jésus-Christ nous est représenté sous cette double idée dans le nouveau Testament; que l'Apôtre S. Paul a composé son Epître aux Hébreux pour célébrer le pontife de la nouvelle alliance, qui n'a offert d'autre hostie que son corps sur l'autel sanglant de la croix, et qui continue encore d'une manière aussi réelle qu'incompréhensible cette même oblation dans les assemblées des fidèles. Mais je dois observer que S. Paul n'a fait que répéter le langage des prophètes.

Il nous montre le sacerdoce de Jésus-Christ en ces paroles du psalmiste, qui s'adressent incontestablement au Messie (1) : *Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* Il ne s'agit pas de vérifier avec cet Apôtre une partie des rapports qui sont entre Jésus-Christ et ce roi de Salem dont il est fait mention dans la Genèse, ni de développer les autres traits de cette ressemblance que S. Paul se contente d'insinuer aux Hébreux, parce qu'ils n'étaient pas encore capables de les comprendre. Il me suffit de remarquer après lui (2) que *tout prêtre étant établi pour offrir des dons et des hosties,* le Messie, à qui un sacerdoce réel a été promis, *a dû nécessairement avoir quelque chose à offrir* (3). Qu'étant né de la tribu de Juda, son sacerdoce diffère essentiellement de celui de l'ancienne loi, affecté par Moïse à la tribu de Lévi, et que la loi étant inséparablement attachée au sacerdoce, le changement de l'un emporte le changement de l'autre.

J'ajoute, toujours avec S. Paul, que le Messie n'a pas été moins prédit comme victime que comme prêtre. Le psalmiste l'introduit parlant ainsi à Dieu (4) : *Vous n'avez point agréé les hosties pacifiques, ni les sacrifices pour le péché,* qu'on vous offrait dans le temple de Jérusalem. *Alors j'ai dit : Me voici. Il est écrit de moi à la tête du livre que je ferai votre volonté.* Rien de plus évident que la substitution déclarée par cet oracle d'une victime nouvelle aux anciennes, d'une victime pure et précieuse à des sacrifices que Dieu ne daigne pas recevoir. Mais quelle est cette victime? C'est le Messie lui-même qui s'offre à la place des oblations légales. C'est lui dont il était résolu de toute éternité, qu'il accomplirait la volonté de Dieu : *volonté,* poursuit saint Paul, *dans laquelle nous avons été sanctifiés* (5). Et en effet, si l'on consulte les lumières de la saine raison, on conçoit aisément que les péchés n'ont pu être effacés par l'effusion du sang des boucs et des génisses. Que l'homme coupable ne pouvait désarmer la colère de Dieu par l'immolation d'une victime étrangère, eût-elle été d'un plus grand prix que ne sont les animaux. Que le sacrifice même de sa propre vie ne suffisait pas pour égaler en genre de réparation le crime de sa révolte et de sa perfidie contre son Créateur. Que pour lui rendre Dieu propice, il fallait une hostie vivante et spirituelle, d'une valeur infinie par la dignité de sa personne, et qui lui fût appropriée par l'imputation qui lui serait faite du mérite de ce sacrifice. Tout cela était renfermé dans les prédictions qui annonçaient le sacerdoce et l'immolation du Messie; et quand les Apôtres les ont appliquées à Jésus-Christ, ils ont invinciblement démontré, qu'il remplissait, en sa double qualité de prêtre et de victime, une des plus belles parties du ministère que le Messie promis devait exercer.

Si S. Paul a parlé moins clairement aux Hébreux

(1) Isai. 6, 8, 10.
(2) Ibid., 5, 10, 11, 12.

(1) Ps. 109.
(2) Omnis enim pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur. Unde necesse est et hunc habere aliquid quod offerat. *Hebr.* 8, 3.
(3) Ibid., 7, 11, 12, 13, 14.
(4) Ps. 39, 7, 8, 9.
(5) Ps. 39, 7, 8, 9.

du sacrifice continué sur la terre par le Messie après sa mort, s'il n'a pas poussé la comparaison de son sacerdoce avec celui de Melchisedech, jusqu'*au pain et au vin offerts au Très-Haut* par ce roi pontife (1) ; il n'ignorait pas néanmoins, et il le dit dans la même épître (2), que les chrétiens *ont un autel dont les ministres qui servent au tabernacle* judaïque *n'ont pas droit de manger* la victime. C'est indiquer dans les Eglises chrétiennes un sacrifice extérieur et public, le même qui a été annoncé par Malachie, dont la prédiction est trop importante, pour n'être pas traitée avec quelque étendue.

Dieu proteste par la bouche de ce prophète (3) qu'*il ne recevra plus de présents de la main des Juifs*, que *depuis le lever du soleil jusqu'au couchant son nom sera grand parmi les nations, et qu'en tous lieux l'on sacrifiera et l'on offrira à son nom une oblation pure*. Malgré tous les efforts des protestants pour énerver ces paroles, elles signifient quelque chose de plus qu'un culte spirituel rendu à Dieu dans toutes les parties de l'univers par des prières et de bonnes œuvres. Ce serait toujours une prophétie dont l'accomplissement confondrait les incrédules. Mais la vérité nous oblige à leur découvrir, dans ce texte de Malachie, une autre prédiction qui s'exécute également à leurs yeux par l'oblation du sacrifice eucharistique.

Le culte spirituel n'est pas, à proprement parler, un sacrifice. Il n'est appellé ainsi que par métaphore, et l'Écriture ne lui en donne jamais le nom, sans ajouter quelqu'un de ces correctifs : un sacrifice de louange, un sacrifice de justice, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. Ici l'on ne trouve rien de pareil. Le sens littéral se présente seul, et n'est détourné par aucune modification à un sens de figure (4). La suite du discours permet encore moins d'exclure le véritable sacrifice. Où serait l'opposition que met le prophète entre l'hostie de la nouvelle alliance et les victimes immolées par les Juifs, s'il n'annonçait pour l'avenir qu'un culte spirituel? Les protestants répondent qu'elle consiste en deux choses. Dans l'universalité du culte attaché à la nouvelle alliance, et dans la pureté des dispositions qui doivent l'accompagner. La première de ces deux différences est insuffisante, la seconde n'est pas exacte. La première est insuffisante. Car ce n'est pas seulement l'étendue des lieux et le nombre des adorateurs que le prophète compare, mais encore la nature des sacrifices. Il oppose, j'en conviens, le monde entier au temple de Jérusalem, l'assemblage de toutes les nations au peuple Juif isolé. *Non est mihi voluntas in vobis.... ab ortu enim solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus*, mais il oppose de plus aux oblations des Juifs que Dieu rejette, *munus non suscipiam de manu vestrâ*, celle des Gentils qui leur sera substituée. *Et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* La seconde différence n'est pas exacte. Car quoiqu'il soit certain que le culte des Juifs, contre lequel Malachie s'élève, fût répréhensible par les dispositions de ceux qui le rendaient, il l'était aussi, et le prophète s'en plaint (1), par la mauvaise qualité des victimes immolées. Dieu était indigné qu'ils osassent apporter sur ses autels des offrandes qu'ils n'auraient pas présentées à un homme de quelque considération. C'est de là qu'il prend occasion de leur déclarer qu'il remplacera ces hosties doublement défectueuses par une oblation essentiellement pure. La différence prédite par Malachie ne se trouve donc pas dans les dispositions des Juifs et dans celle des Gentils. Les premières n'étaient pas toujours criminelles. Les autres ne devaient pas être toujours agréables à Dieu. Le culte spirituel qui consiste en prières et en bonnes œuvres n'était pas étranger aux Juifs, ni spécialement réservé aux Gentils. Ce qui est annoncé comme nouveau, comme un apanage exclusif de l'alliance future, c'est la pureté inviolable de son sacrifice. Il y avait eu des Juifs qui semblables à Caïn choisissaient ce qu'il y avait de pire dans leurs troupeaux, pour l'immoler à Dieu, et c'était le crime de ceux que Malachie reprend avec tant de véhémence. Mais la nouvelle hostie, indépendante des mains qui l'offrent, n'est pas susceptible de cette profanation. Les Juifs avaient souvent souillé leurs sacrifices par l'impureté de leurs cœurs ; et ces sacrifices n'ayant rien de saint par eux-mêmes devenaient dès lors aux yeux de Dieu un objet d'horreur et de malédiction. Mais la victime de la nouvelle alliance est d'un si grand prix par sa nature, qu'elle ne peut être avilie par l'indignité des adorateurs et des prêtres ; et le sacrilége de ces profanateurs, quelque énorme qu'il soit, n'empêche pas qu'elle n'honore également le Dieu à qui elle est offerte. Tel est dans la prédiction de Malachie le contraste des deux sacrifices, l'ancien et le nouveau. Il est aisé de voir que tous les caractères du second conviennent au sacrifice de l'Eucharistie. Sacrifice unique, et cependant offert dans toutes les nations et en tout lieu depuis l'Orient jusqu'à l'Occident : sacrifice essentiellement pur, puisqu'il n'a d'autre victime que le Messie que nous avons vu s'offrir dans le psalmiste, pour succéder aux oblations réprouvées du judaïsme. Toutes ces prophéties se tiennent, quand on les examine de près. La gloire du christianisme est d'accomplir sans exception ce qu'elles ont de commun, et ce que chacune d'elles peut avoir de particulier.

(1) At verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi, benedixit ei. *Genes.* 15, 18.
(2) Hebr. 13, 10.
(3) Malach. 1, 10, 11.
(4) Le terme original (Mincha) est affecté par l'usage de l'Ecriture à ces offrandes de pure farine décrites dans le livre du Lévitique, chap. 2, vers. 1, et chap. 6, vers. 14, 15. Le choix de ce terme désigne encore mieux le sacrifice eucharistique, dont la matière est la même que celles de ces anciennes offrandes, et où il n'intervient point d'immolation sanglante.

(1) Offertis super altare meum panem pollutum.... Si offeratis cæcum ad immolandum, nonne malum est? et si offeratis claudum et languidum, nonne malum est? Offer illud duci tuo, si placuerit ei aut si susceperit faciem tuam. *Malach.* 1, 7, 8.

Si le Messie a dû être le libérateur des hommes en les rachetant de l'esclavage du péché, il a dû être aussi leur Sauveur, en leur communiquant, par l'esprit de grâce et d'adoption, le germe de la vie éternelle. Je ferai, dit le Seigneur dans Jérémie (1), avec la maison de Juda et celle d'Israël une alliance nouvelle, et bien différente de celle que j'ai contractée avec leurs pères, quand je les délivrai de la captivité d'Égypte. On a déjà vu que le Messie est le médiateur de cette nouvelle alliance (2). *Voici*, ajoute le nouveau Seigneur, en quoi elle consistera : *J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple, un homme n'enseignera plus son voisin et son frère en lui disant: Connaissez le Seigneur. Car tous me connaîtront depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Je serai propice à leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché.* Ezéchiel (3) annonce la même promesse en deux endroits de sa prophétie. Je ne rapporterai ici que le second qui est le développement et la confirmation du premier. *Je répandrai sur vous une eau pure*, dit le Seignenr, *et vous serez lavés de toutes vos souillures. Je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon esprit au milieu de vous, et je ferai que vous marchiez dans mes commandements, et que vous gardiez fidèlement mes ordonnances.*

Il faut prendre ces paroles dans leur juste signification, pour ne pas tomber dans des excès également condamnés par l'ancien et par le nouveau Testament. Dieu distingue les deux alliances. Il déclare les prérogatives de la nouvelle sur l'ancienne. Mais les termes exclusifs dont il se sert pour relever l'une au-dessus de l'autre, doivent-ils être entendus à la rigueur? Est-ce que l'enseignement des hommes ne sera plus nécessaire dans la nouvelle alliance, pour conduire d'autres hommes à la connaissance de Dieu? Il le sera toujours. Car, suivant saint Paul (4), la foi vient de l'ouïe, et l'ouïe suppose une prédication extérieure : *Fides ex auditu. Quomodò autem audient sine prædicante?* Cette prédiction de Jérémie qu'un homme n'enseignera plus son voisin et son frère en lui disant, connaissez le Seigneur, ne signifie donc autre chose, sinon que la connaissance de Dieu n'étant plus limitée à un seul peuple, et l'Eglise chrétienne répandue dans tout l'univers ouvrant son sein à toutes les nations, les hommes n'auront plus besoin de s'adresser à un peuple unique dépositaire des oracles de Dieu, pour connaître sa loi. La voix de ceux qui la publieront retentira d'une extrémité de la terre à l'autre. Il n'y aura plus en Jésus-Christ, comme parle (5) l'Apôtre, *ni homme ni femme;* la circoncision ne les distinguant plus, et le baptême qui lui succèdera étant commun aux deux sexes; *ni esclave ni personne libre,* tous les hommes étant soumis au même maître et affranchis de la même tyrannie; *ni Juif, ni Grec, ni Scythe, ni Barbare,* toutes ces différences d'origine, de patrie, de mœurs et de gouvernement, demeurant confondues dans la vocation générale des peuples à la même foi.

Par une raison semblable on ne doit pas croire que la loi ancienne ait laissé les Juifs dans une impuissance réelle de l'accomplir, ni que tous ceux qui ont vécu sous elle l'aient violée, ni que tous les chrétiens aient dû être de parfaits observateurs de leur loi, parce qu'il est prédit que Dieu rompant son alliance avec les Israélites infidèles écrira sa nouvelle loi dans les cœurs, qu'il l'imprimera dans les entrailles de ceux qu'il y appellera, au lieu des tables de pierre où il avait gravé sa première alliance, qu'ils seront son peuple, et qu'il sera leur Dieu, qu'il leur ôtera leur cœur de pierre pour leur donner un cœur de chair, qu'il mettra son esprit au milieu d'eux, etc. Moïse avait (1) assuré les Israélites que la loi qu'il leur intimait de la part de Dieu n'était pas au-dessus de leurs forces, qu'elle était près d'eux, dans leur bouche et dans leur cœur, pour qu'ils fussent en état de l'accomplir. Il leur avait proposé à la face du ciel et de la terre, la bénédiction et la vie d'un côté, la mort et la malédiction de l'autre, les conjurant de choisir la vie : preuve certaine que ce choix était en leur pouvoir; si l'on n'aime mieux dire que Dieu, dont il était l'interprète, insultait par une dérision aussi perfide que cruelle à la faiblesse des Juifs, en leur donnant l'option entre le mal dont ils ne pouvaient s'abstenir, et le bien qui était impraticable pour eux. Les chrétiens savent aussi par le témoignage de S. Paul qu'*ils* (2) *portent dans des vases d'argile le trésor* précieux de la justice : et ils ne la perdent que trop souvent par l'abus de cette liberté que la grâce de l'adoption ne leur ôte pas.

La préférence, annoncée par les prophètes, de la nouvelle loi sur l'ancienne, n'a pas besoin de ces exclusions rigoureuses qui seraient de véritables erreurs. Elle s'entend en premier lieu de la perpétuité de la seconde alliance qui ne doit pas être rompue, comme l'a été la première (3). *Non secundùm pactum... quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum,* etc. En second lieu, et ceci se rapporte à la matière que nous traitons actuellement, cette préférence consiste dans une abondance de grâces intérieures et de secours surnaturels,

(1) Jerem. 31, 31, 32.
(2) Jerem. *Ibid.*, 33, 34.
(3) Ezech. 11, 17 et seq. ibid., 36, 25 et seq.
(4) Rom. 10, 14, 17.
(5) Galat. 3, 28. Coloss. 3, 11.

(1) Mandatum hoc quod ego præcipio tibi, non supra te est neque procul positum... sed juxta te est sermo valdè in ore tuo et in corde tuo, ut facias illum. *Deuter.* 30, 11, 14.
Testes invoco hodiè cœlum et terram quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem. Elige ergo vitam ut et tu vivas et semen tuum. *Ibid.* 19.
(2) 2, Cor. 4, 7.
(3) Jerem. 31, 32, 33.

promise pour la nouvelle alliance (1). *Dabo legem meam in visceribus eorum et in corde eorum scribam eam. Dabo vobis cor novum et spiritum novum ponam in medio vestrî. Et auferam cor lapideum de carne vestrâ, et dabo vobis cor carneum* etc. De même que dans cette alliance Dieu sera plus universellement, plus facilement, et plus parfaitement connu qu'il ne l'était auparavant (2), *non docebit ultrà vir proximum suum et vir fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum. Omnes enim cognoscent me à minimo eorum usque ad maximum,* etc. Ainsi la grâce qui renouvelle et qui purifie les cœurs, celle qui éclaire l'esprit, qui touche la volonté, qui surmonte son endurcissement, qui la rend flexible à la voix de Dieu et docile à ses commandements, toutes ces grâces seront plus communes, plus abondantes, plus fortes qu'elles ne l'étaient sous l'ancienne loi. Les sacrements dont le nombre sera moindre et l'usage moins onéreux, auront une efficace qu'ils n'avaient pas. La circoncision n'était qu'un sceau imprimé sur la chair. Les sacrifices et toutes les purifications observées par les Juifs n'effaçaient que des taches et des souillures légales. L'eau du baptême rendue active et féconde par la vertu du Saint-Esprit pénétrera jusqu'aux âmes. Elle les marquera du caractère ineffaçable de la filiation divine, et leur donnera une seconde naissance, en les transférant de la mort du péché à la vie de la grâce. Les autres sacrements ou perfectionneront ou rétabliront la justice communiquée dans le baptême (3). *Effundam super vos aquam mundam et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris.* Les sources du Sauveur seront ouvertes suivant la prédiction d'Isaïe (4), et chacun y viendra puiser avec joie les eaux qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* A ces grâces sanctifiantes Dieu joindra des secours actuels proportionnés à une loi plus sainte dans ses préceptes, plus parfaite dans ses maximes, plus magnifique et plus spirituelle dans ses récompenses que ne l'était l'ancienne loi (5). *Faciam ut in præceptis meis ambuletis et judicia mea custodiatis et operemini.* En troisième et dernier lieu la nouvelle alliance a cela de propre et d'infiniment supérieur à la première, qu'elle enferme comme condition essentielle, ce qui était étranger à l'autre, je veux dire la rémission des péchés, la communication de l'Esprit sanctificateur, la promesse de la vie éternelle : qu'elle a été publiée par un législateur qui dispense lui-même avec une puissance souveraine les dons de la grâce qu'il leur a mérités, et qui par là est véritablement leur Sauveur : qualité qui n'a pu convenir à Moïse législateur des Israélites, beaucoup moins à tous les chefs et à tous les prophètes que Dieu leur a suscités après lui, d'où il est arrivé que s'il y a eu des hommes d'une sainteté éminente dans la première alliance, c'est parce que s'élevant au-dessus d'elle, ils ont reçu par anticipation l'esprit de la seconde, et que les secours même que Dieu ne refusait pas aux Juifs, pour pratiquer une loi qu'il leur avait imposée, leur ont été accordés non par la vertu de cette loi, qui ne promettait rien que de temporel, mais par les mérites de l'*Agneau* dont l'*immolation* présente aux yeux de Dieu, avant qu'elle fût accomplie, a été salutaire aux hommes *dès* (1) *l'origine du monde.*

Je serais infini, s'il fallait transcrire tous les oracles qui représentent le Messie comme libérateur et comme Sauveur des hommes dans un sens spirituel. Daniel décide la question sans ambiguïté. Après avoir déterminé à soixante-dix semaines le temps de la venue du Messie, il joint, pour caractériser sa personne, à l'*accomplissement des prophéties* qui se terminent toutes à lui, et à l'*onction* divine qui le rendra *le Saint des saints, la consommation du péché, l'expiation de l'iniquité, et l'introduction de la justice éternelle.* C'est exprimer dans les termes les plus clairs tout ce qu'il est permis d'attendre du Messie, les maux dont il doit délivrer les hommes, les biens qu'il est chargé de leur apporter. Que les incrédules jugent eux-mêmes quelle est l'idée du Messie la plus conforme aux anciennes prédictions, celle des chrétiens, ou celle des Juifs.

Il reste un dernier trait plus opposé encore aux préjugés des Juifs, mais qui ne s'offre pas avec moins d'évidence dans les oracles qui annoncent le Messie. Les chrétiens le croient Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature, fils consubstantiel à son père, Dieu lui-même, immense, éternel et tout puissant. C'est en cette qualité que les chrétiens reconnaissent et qu'ils adorent Jésus-Christ leur Sauveur. Les Juifs abhorrent comme une idolâtrie ce culte que nous lui rendons; fidèles imitateurs de leurs pères qui accablaient Jésus-Christ d'injures, et voulaient le lapider, parce qu'en disant que Dieu était son père, il se faisait égal à Dieu (2). Il était juste que la révélation de ce dogme impénétrable à la raison humaine fût appuyée des motifs les plus convaincants. Les miracles de Jésus-Christ, ceux de ses disciples, l'établissement merveilleux du Christianisme, le courage d'un million de martyrs, sont autant de garants de la vérité de cette révélation. Nous n'en produirons ici d'autre preuve que celle même qui a été alléguée par Jésus-Christ (3). C'est le témoignage des anciennes écritures. Il ne doit être suspect ni aux Juifs qui les révèrent autant que les chrétiens, ni aux incrédules qui savent de quelles mains elles sont parvenues jusqu'à nous.

Si les Juifs n'avaient pas *un voile* (4) *sur le cœur,* quand

(1) Ibid. 33. Ezech. 36, 26, 27.
(2) Jerem. 31, 34.
(3) Ezech. 36, 25.
(4) Isai. 12, 3.
(5) Ezech. 36, 27.

(1) Agnus qui occisus est ab origine mundi. *Apocal.* 13, 8.
(2) Patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. *Joan.* 5, 18.
(3) Scrutamini scripturas.... illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. *Joan.* 5, 39.
(4) 2, Cor. 3, 15.

ils lisent leurs livres canoniques, ils seraient moins surpris d'entendre parler d'une filiation propre et naturelle dans la Divinité. Salomon introduit (1) la sagesse rassemblant les hommes autour d'elle pour leur annoncer de grandes choses. Qu'on ne croie pas que ce soit une de ces prosopopées qui prêtent de la voix et du sentiment à des êtres imaginaires, pour animer le discours et réveiller l'attention. La sagesse qui parle est Dieu même, qui (2) *déteste l'orgueil et la duplicité ; qui donne la prudence, l'équité, la force; par qui les rois règnent, et les législateurs portent des ordonnances justes; qui aime ceux qui l'aiment, et se rend accessible à ceux qui le cherchent avec empressement.* Cette sagesse n'est pas non plus une perfection de Dieu personnifiée. C'est une personne réellement subsistante, inséparable, il est vrai, de la nature de Dieu, mais distinguée d'une autre personne divine par des rapports d'opposition. *Le Seigneur,* dit-elle, *m'a possédée dès le commencement de ses voies* (3), *avant qu'il eût encore rien créé.* Le terme original qui répond à *posséder,* signifie souvent *engendrer;* et c'est ainsi qu'Ève devenue mère de Caïn, se félicite(4) d'avoir possédé, c'est-à-dire, enfanté un homme par la fécondité que Dieu lui avait donnée. Ce sens est clairement fixé par la suite du discours (5). *Les abîmes n'existaient pas encore, et j'étais déjà* CONÇUE, *les sources d'eaux n'étaient pas encore sorties de la terre. Les montagnes n'étaient pas encore affermies sur leurs masses pesantes. J'étais* ENFANTÉE *avant les collines.* Voilà une sagesse conçue et enfantée par le Seigneur. Elle ne peut donc être cet attribut de la nature divine que les hommes entendent sous le nom de sagesse. Il est absurde et contre toutes les règles du langage que Dieu conçoive et qu'il enfante les perfections de son essence. C'est une personne antérieure à la production de toutes les créatures; *éternelle*, comme il est dit dans le même endroit (6), *ab æterno ordinata sum et ex antiquis antequàm terra fieret ;* divine, puisqu'elle s'attribue, on l'a vu plus haut, la puissance et les opérations de la Divinité, et qu'elle a toujours été avec Dieu (7) dans la formation et l'arrangement de ses ouvrages ; distinguée enfin de la personne dont elle est née, et pour mieux marquer cette distinction, *se jouant en* (8) *sa présence dans ce vaste univers* qu'elle a tiré du néant et revêtu de toute sa beauté sans le moindre effort.

Salomon était si persuadé que par ces paroles il décrivait un vrai Fils de Dieu par nature, que dans le même livre des Proverbes, il demande (9) *si quelqu'un connaît le nom de Dieu et le nom de son Fils.*

(1) Proverb. 8.
(2) Ibid. 8, 13, 14, 15, 17.
(3) Proverb. 8, 22.
(4) Possedi hominem per Deum. *Genes.* 4, 1.
(5) Proverb. 8, 24, 25.
(6) Ibid. 23.
(7) Prov. 8, 26, 27, 28, 29, 30.
(8) Ludens coram eo omni tempore, ludens in orbe terrarum. *Ibid.* 30, 31.
(9) Quod nomen est ejus? Et quod nomen filii ejus, si nôsti? *Prov.* 30, 4.

C'est un fils unique, un fils bien supérieur à des enfants adoptifs, tels que peuvent être des créatures comblées des faveurs de Dieu, et douées des plus excellentes vertus. La question ne serait pas digne de la haute sagesse de Salomon, si elle ne regardait que ces enfants adoptifs. Les Israélites étaient accoutumés depuis longtemps à la bonté paternelle de Dieu envers ses amis et ses serviteurs. Le mystère qu'exprime le Sage par cette interrogation surprenante, est une filiation restreinte à une seule personne, incompréhensible à l'esprit humain, inconnue jusqu'alors aux Israélites. ils pouvaient absolument savoir par des révélations précédentes que Dieu avait un fils. Mais il en ignorait le nom. La réponse à cette question, *quod nomen filii ejus si nôsti?* était réservée au temps de la nouvelle alliance. Les chrétiens ont entendu prononcer ce nom inutilement demandé depuis tant de siècles. Ils ont appris que le Fils unique de Dieu conçu dans le sein de son père s'appelle le *Verbe* (1), que ce Verbe était dans Dieu dès le commencement, qu'il était Dieu lui-même, que toutes choses ont été faites par lui : et s'ils ajoutent que ce Verbe fait chair est venu dans le monde qu'il a créé, nous allons voir que leur doctrine est encore sur ce point conforme à celle de l'ancien Testament.

Les prophètes ont déclaré que ce Fils de Dieu par nature serait le Messie promis aux Israélites. C'est ce qui donne lieu à Isaïe d'interrompre le récit des souffrances futures du Messie par cette exclamation (2) : *Qui racontera sa génération?* et Michée, pour mieux faire entendre comment et par où elle surpasse les discours et les pensées des hommes, dit (3), après avoir annoncé le lieu de sa naissance temporelle, que *sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité.* L'un et l'autre ont voulu prémunir les Juifs contre l'erreur où ils pouvaient tomber au sujet du Messie. Ils pouvaient le regarder comme un homme ordinaire, en voyant qu'il était né au milieu d'eux. Le spectacle de ses douleurs et de ses opprobres était encore plus capable de les affermir dans ce préjugé. Il était nécessaire de les avertir que cette même personne livrée sur la terre au plus affreux tourments avait dans le ciel une origine que nul homme ne pouvait expliquer, et que si elle devait naître à Bethléhem dans un temps marqué, sa naissance dans le sein de Dieu commençait avec l'éternité.

David est celui de tous les prophètes qui a parlé avec le plus d'énergie de la filiation divine et de la génération éternelle du Messie le psaume 2 et le psaume 109 ont été tous deux destinés à chanter sa

(1) In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt.... mundus per ipsum factus est.... unigenitus Dei Filius qui est in sinu patris. *Joan.* 1, 1 *et seq.*
Habens nomen scriptum quod nemo novit nisi ipse. Et vestitus erat veste aspersâ sanguine, et vocatur nomen ejus VERBUM Dei. *Apocal.* 19, 12, 13.
(2) Isai. 53, 8.
(3) Mich. 5, 2.

gloire et ses triomphes. Dans l'un (1) il prédit la défaite des peuples et des rois de la terre ligués contre le Seigneur et contre son Christ. Ce Christ victorieux est établi roi par le Seigneur sur la montage de Sion. Il publie sa loi. Toutes les nations lui sont données comme son héritage. Il les gouvernera avec une verge de fer, et il brisera comme un vase fragile tous ceux qui oseront lui résister. Dans l'autre psaume (2), le Messie est placé à la droite du Seigneur, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis à ses pieds. Le sceptre de sa puissance sortira de Sion. Il dominera au milieu de ses ennemis. Il écrasera les rois dans le jour de sa colère. Il exercera ses jugements au milieu des nations, et après avoir bu de l'eau du torrent, il lèvera sa tête, c'est-à-dire, que sa joie et ses victoires succèderont à ses humiliations et à ses souffrances. Au milieu de cette magnifique description du Messie, Dieu lui parle ainsi : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui* (3). *Je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore* (4). Dieu reconnaît également dans ces deux textes le Messie pour son Fils. Fils unique et d'une autre nature que les hommes les plus justes et que les anges, auxquels il n'a jamais tenu le même langage (5). Fils non pas adopté d'une famille étrangère, mais porté dans son sein, et à qui il communique sa propre nature sans altération et sans partage. La génération suppose la communication de substance, et dans l'Être divin qui n'admet point de division de parties, cette communication doit être une parfaite consubstantialité. Fils éternel né avant l'aurore ou ce qui est la même chose, avant le temps qui commence avec les créatures et n'est précédé que par l'éternité. Fils dont la génération toujours ancienne et toujours nouvelle, est aussi nécessaire, aussi immuable que l'essence divine. Ce qui fait que Dieu dit à son Fils : *Je vous ai engendré aujourd'hui*, dans le même sens qu'il dit de lui-même (6) : *Je suis celui qui suis.* Idée admirable de la manière dont Dieu existe sans succession, sans accroissement, sans restriction, et dont il produit son Fils au-dedans de lui-même par une action qui n'a pas commencé, qui ne passe jamais, mais qui est continuellement présente. *Filius meus es tu. Ego hodiè genui te.*

(1) Ps. 2, 1, 2, 3, 4, 5.
(2) Ps. 109, 1, 2, 3.
(3) Ps 2, 7.
(4) Ps. 109, 3.
Le texte Hébreu dans le psaume 109 est extrêmement obscur. Les Septante qui avaient plus de facilité pour le bien entendre que tous les rabbins et les interprètes postérieurs, l'ont traduit comme les chrétiens, sans qu'on puisse les soupçonner d'avoir voulu favoriser le christianisme. L'hébreu même tel qu'il est ponctué dans les exemplaires que nous tenons des Juifs, ou n'a pas de sens raisonnable, ou présente le même que la version des Septante et notre Vulgate. Les difficultés de ce texte sont très-bien éclaircies dans les notes de M. Bossuet sur le psaume 109, premier volume de la nouvelle édition de ses œuvres. On peut les consulter.
(5) Cui enim dixit aliquando angelorum? Filius meus es tu. Ego hodiè genui te. *Hebr.* 1, 5.
(6) Exod. 3, 14.

Saint Paul a dit (1) de Jésus-Christ qu'*il n'a pas cru faire un larcin, en se disant égal à Dieu.* Les Juifs qui regardent comme une vaine et sacrilége usurpation cette égalité prétendue par le Messie des chrétiens, oublient ou se dissimulent à eux-mêmes, que les anciennes Écritures attribuent le nom de Dieu, et les honneurs de la divinité au Messie qui leur était promis. Le psalmiste le fait asseoir à la droite du Seigneur; et par cette séance ainsi que par le titre de son Seigneur, qu'un roi comme David ne pouvait donner qu'à Dieu, il reconnaît dans le Messie son fils et son héritier la puissance et la majesté d'une personne divine. Dans le psaume 44, il consacre sa lyre (2) à chanter un roi qu'il appelle le plus beau des enfants des hommes. Les grâces sont répandues sur ses lèvres. Il le voit ceint de son épée, armé de son arc et de ses flèches, percer le cœur de ses ennemis, abattre les peuples sous ses coups, exécuter les plus grandes entreprises, et régner sur ses sujets avec autant de douceur que de justice. Il n'en faudrait pas davantage, que cette alliance des vertus guerrières et pacifiques, pour exclure de ce psaume Salomon, qui ne s'est fait admirer que dans la paix. Tout-à-coup le prophète roi s'élève à une plus haute contemplation. *Votre trône,* s'écrie-t-il en adressant toujours la parole au Messie (3) *votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement. Votre sceptre est un sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. C'est pourquoi votre Dieu vous a oint, ô Dieu, de l'huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui ont part avec vous à cette onction.* Il n'est pas surprenant que l'Homme-Dieu (ce sont les deux qualités que David réunit dans la personne du Messie) soit préféré à toutes les créatures dans la distribution des dons du Saint-Esprit, figurée par l'onction de l'huile qui donne la force et la santé.

Isaïe ne s'est pas moins clairement expliqué sur la divinité du Messie. Il l'annonce comme le véritable Emmanuel (4), c'est-à-dire, comme un Dieu qui doit habiter avec nous. Il ajoute le titre (5) de Dieu à tous ceux que portera ce royal enfant qui doit siéger sur le trône de David. Il prédit aux Israélites (6) que *Dieu viendra lui-même et les sauvera, lorsque les yeux des aveugles et les oreilles des sourds s'ouvriront, que les boiteux marcheront avec la même légèreté que les cerfs, et que la langue des muets sera déliée.* Jésus-Christ, qui a prouvé par tous ces prodiges qu'il était le Messie, est donc le Dieu Sauveur (7). Il est en

(1) Philipp. 2, 6.
(2) Eructavit cor meum verbum bonum. Dico ego opera mea regi. Speciosus formâ præ filiis hominum. Ps. 44, 1, 2, et seq.
(3) Ps. 7, 8.
(4) Isai. 7, 14. ibid. 44, 8, 8.
(5) Ibid. 9, 6.
(6) Ibid. 35, 4, 5, 6.
(7) Labor Ægypti et negotiatio Æthiopiæ et Sabaim viri sublimes ad te transibunt et tui erunt. Post te ambulabunt, vincti manicis pergent, teque deprecabuntur. Tantùm in te est Deus et non est absque te Deus. Verè tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator. *Isai.* 45, 14, 15.

même temps ce Dieu caché sous le voile de son humanité que les peuples les plus sauvages et les plus superstitieux viendront adorer, suivant une autre prédiction d'Isaïe, dans la nouvelle Jérusalem. Ils le prieront avec une humble soumission, en lui disant : *Vous êtes vraiment le Dieu caché, le Dieu d'Israël, le Sauveur.* Ils confesseront que Dieu n'habite qu'au milieu de cette Église, dans laquelle ils s'empresseront d'entrer, et qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui qu'elle invoque. Tel est l'aveu qu'ont fait les Gentils, en renonçant à leurs idoles, pour embrasser le culte de Jésus-Christ.

La langue hébraïque a un nom spécialement affecté au vrai Dieu. Ce nom est Jehovah, du moins, selon la prononciation qui est la plus commune. Car il n'y en a point d'absolument certaine, et les Juifs, dont l'autorité ne serait pas même décisive, ne nous donnent là-dessus aucune lumière. Par un respect superstitieux pour ce nom, ils ont cessé de le prononcer longtemps avant leur dernière dispersion, et quand ils le lisent dans leurs livres canoniques, ils lui substituent d'autres (1) noms qui conviennent à Dieu et au Seigneur. Sans nous arrêter à cette pratique ni à toutes les visions qu'ils débitent sur les propriétés et les effets de ce nom ineffable, il n'est ni douteux ni contesté que la signification du mot de Jehovah ne soit restreinte au Dieu créateur, à l'Être infini et souverainement parfait. Or Jérémie appelle ainsi le Messie en deux endroits. Il (2) prophétise la venue *d'un juste, rejeton de David, roi plein de sagesse et d'équité.* Ce prince *apportera le salut à Juda, la confiance et la sûreté à Israël. Et son nom sera le Seigneur* (en Hébreu Jehovah) *qui est notre justice* (3). Quand Jérémie n'aurait voulu parler que du titre attribué au Messie, il aurait suffisamment établi sa divinité par une dénomination incommunicable à tout autre qu'à Dieu. Mais il a été déjà observé que le génie de la langue hébraïque, est de marquer par des noms appellatifs la nature et les propriétés. Dire d'une personne qu'elle sera appelée d'une certaine manière, c'est dire qu'elle sera réellement ce qu'exprime le nom qu'elle portera. Les exemples en sont fréquents ; et selon cette règle, la prédiction de Jérémie que le Messie sera nommé Jéhovah, est une déclaration d'autant plus authentique de sa divinité, que le prophète ajoute à la nature de Dieu une opération qui n'appartient qu'à lui, je veux dire la justification des hommes : Dieu seul étant assez juste pour être la source et le principe de notre justice. *Et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus* (Jehovah) *justus noster.*

Les incrédules soutiendront peut-être que tout ce qui vient d'être traité dans ce chapitre leur est étranger. Ils demandent des faits qui aient été prédits. On leur propose des dogmes. Les Juifs sont intéressés dans cette discussion qui les convaincrait d'avoir

(1) Adonaï, Elohim.
(2) Jerem. 23, 5, 6.
(3) Les mêmes paroles sont répétées. *Jerem.* 33, 15, 16.

ignoré la nature et les fonctions du Messie, et de s'être égarés dans l'intelligence des prophètes, dont ils sont les premiers dépositaires. Mais la preuve qu'on a promise aux incrédules, qui ne défendent pas la même cause, est d'un genre bien différent. Elle suppose une confrontation exacte d'un événement historique avec une prédiction antérieure. Il faut, d'une part, un oracle qui ait déclaré ce qui devait arriver ; de l'autre, un fait sensible et certain, qui soit l'accomplissement de cet oracle.

Les incrédules auraient-ils oublié qu'on leur a tenu la parole dont ils réclament l'exécution ? Combien de prophéties leur a-t-on fait voir, telles qu'ils les exigent, accomplies dans la personne de Jésus-Christ, à commencer depuis sa naissance jusqu'à son ascension dans le ciel, et à la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres ? Cette preuve de fait n'est pas affaiblie par la conformité des dogmes qu'enseigne le christianisme sur le Messie avec la doctrine des prophètes. Ce n'est pas assez dire : cette conformité est une nouvelle démonstration contre l'incrédulité. Le système entier du Messie se développe dans les Livres sacrés de deux peuples qu'on ne peut soupçonner de collusion. On apprend dans les Écritures des Juifs ce que le Messie devait être et ce qu'il devait faire. On retrouve dans celles des chrétiens les actions et les qualités de ce Messie promis. De ces deux témoignages, l'un sans l'autre aurait pu laisser quelque fondement aux doutes des incrédules. Mais un édifice dont toutes les parties sont liées est inébranlable. Jésus-Christ est aujourd'hui ce qu'il était hier (1) : révéré par ses disciples, tel que les prophètes l'ont annoncé. L'Evangile est la clé de la loi ; et les mystères que nous professons, déjà croyables par tant d'autres motifs, acquièrent un surcroît d'autorité par les oracles qui les ont prédits.

CHAPITRE VIII.

Prédictions sur l'Église chrétienne. Vocation des Gentils. Destruction de l'idolâtrie. Rois convertis à la foi, et protecteurs de l'Église chrétienne. Étendue et perpétuité de cette Église.

Il était prédit du Messie que la gloire serait le prix de ses souffrances, et que la mort, qui est pour les rois et les conquérants le terme de leur grandeur, serait au contraire pour lui le commencement de son règne et de son triomphe. C'est pourquoi nous avons vu (2) le même homme enseveli d'abord dans la poussière du tombeau, chantant ensuite au milieu d'une église nombreuse les louanges de Dieu, et annonçant sa justice à un peuple nouveau créé par le Seigneur.

Jésus-Christ, l'objet manifeste des autres prophéties, avait déclaré qu'il accomplirait également celle-là. Mais l'accomplissement en était différé jusqu'après sa mort. Quelque persuasives que ses instructions dussent être, par les sentiments de respect, d'amour et d'admiration que sa présence inspirait, il eut peu

(1) Jesus Christus heri et hodiè ipse et in secula. *Hebr.* 13, 8.
(2) Ps. 21.

de véritables disciples pendant sa vie. Content d'avoir attiré à son berceau, dans la personne des mages, les prémices de la gentilité, il ne prêchait sa doctrine qu'aux Juifs, et il regardait dans ces commencements (1) *les brebis égarées de la maison d'Israël* comme l'unique objet de sa mission. Ce n'est pas qu'il ne se proposât dès lors de rassembler ces brebis avec (2) *d'autres d'un bercail étranger.* Le temps de cette réunion n'était pas encore venu. Sa mort violente sur une croix devait la précéder. *Lorsque j'aurai été* (3), disait-il, *élevé de terre, j'attirerai tout à moi.* C'était témoigner assez clairement que sa parole ne deviendrait féconde à l'égard des Juifs, et n'étendrait sa fécondité jusqu'aux Gentils, qu'après avoir été arrosée de son sang. Ce qu'il éclaircissait (4) encore par la comparaison du grain de froment qui demeure seul et ne se multiplie point, s'il ne meurt dans la terre où il est jeté.

Il a donc fallu que Jésus-Christ mourût, qu'il ressuscitât, qu'il montât au ciel, qu'il répandît son esprit sur la terre, pour que son Eglise se formât et s'accrût. C'est à Jérusalem que les fondements devaient en être jetés, suivant ce qui avait été annoncé par les prophètes (5), que la nouvelle *loi sortirait de Sion; et la parole du Seigneur, de Jérusalem.* Aussi n'eut-il d'abord d'autres prosélytes que les Juifs. Ses Apôtres, qu'il avait choisis dans cette nation, n'eurent pas plus tôt reçu le Saint-Esprit, qu'ils enseignèrent publiquement dans la capitale de la Judée, que leur maître était le Messie promis, le Fils de Dieu, le Juge suprême des vivants et des morts. Il y eut des Juifs qui crurent à leur parole soutenue de l'éclat des miracles et de l'autorité des anciennes prophéties. Trois mille, à la première prédication de saint Pierre, cinq mille, à la seconde, embrassèrent le christianisme et furent baptisés. Cet exemple eut beaucoup d'imitateurs; et, dans peu d'années, le nombre des Juifs convertis à la foi chrétienne s'était assez augmenté pour donner lieu à saint Jacques de représenter (6) à saint Paul, que tant de milliers de Juifs devenus chrétiens, mais toujours zélés pour la loi de Moïse, méritaient de grands ménagements. Ainsi *fut confirmée avec plusieurs,* sur la fin de la dernière semaine, comme Daniel l'avait prédit, *l'alliance* que Jésus-Christ avait scellée par sa mort *dans le milieu* de cette même semaine.

Cependant ces Juifs baptisés et fidèles étaient en petit nombre, comparés à la multitude infinie des incrédules de cette nation. C'étaient (7) *les restes précieux*, tant célébrés par les prophètes, échappés à la condamnation générale prononcée contre le peuple juif. L'obstination de ce peuple à rejeter le Messie, à le persécuter après sa mort dans sa doctrine et dans ses disciples, devint le salut des Gentils. Ceux-ci, exclus jusqu'alors des promesses de Dieu, éloignés de son royaume, étrangers à son alliance, furent appelés à le connaître et à le servir. Ils se rangèrent en foule sous les étendards de Jésus-Christ, et restituèrent avec usure à l'Église de Dieu ce qu'elle avait perdu par la réprobation d'un peuple ingrat et rebelle.

Rien n'a rendu le christianisme plus odieux aux Juifs, dès sa naissance, que la vocation des Gentils. Ces enfants d'Abraham, fiers de leur origine, se croyaient pétris d'un autre limon que les autres hommes. Ils ne pouvaient comprendre que des nations qu'ils méprisaient dussent partager avec eux l'héritage du Seigneur, être appelées à la connaissance de ses mystères, et honorées de la grâce de son adoption, se charger du soin de les instruire, leur promettre qu'elles seraient admises dans l'alliance de Dieu, c'était à leurs yeux le comble de l'abomination et de l'impiété. Quand ils entendaient dire à Jésus-Christ (1), qu'ils le chercheraient un jour et qu'ils ne le trouveraient pas; qu'il irait dans un lieu où ils ne pourraient le suivre. Où veut-il aller? répondaient-ils; est-ce au milieu des nations pour les enseigner? Donnant à entendre qu'assurément ils ne l'y suivraient pas, et que, s'il mettait entre eux et lui cette barrière, ils n'entreprendraient jamais de la franchir. C'est par ce motif qu'ils se déchaînèrent avec plus de fureur contre saint Paul que contre les autres Apôtres. Ils n'ignoraient pas que les Gentils étaient l'objet particulier de son ministère; qu'il prêchait continuellement l'inutilité des œuvres légales, et la nécessité d'une foi qui était pour le Gentil, comme pour le Juif, le commencement et le germe du salut. Outrés de cette doctrine, qui blessait leur orgueil dans l'endroit le plus sensible en les confondant avec le reste des hommes, ils jurèrent la perte de saint Paul. Ils avaient écouté assez tranquillement l'apologie qu'il leur fit à Jérusalem de sa conduite et de ses sentiments. Mais lorsqu'il vint à dire (2) que Jésus-Christ lui avait tenu ce discours : *Marche, car je t'enverrai au loin parmi les nations*, à ce mot ils rompirent le silence, en criant au tribun romain qui le leur avait arraché : *Otez cet homme de dessus la terre, il ne mérite pas de vivre.*

Cet attachement superstitieux pour la race

(1) Non sum missus nisi ad oves, quæ perierunt, domûs Israel. *Matth.* 15, 24.

(2) Alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere.. .. et fiet unum ovile et unus pastor. *Joan.* 10, 16.

(3) Joan. 12, 32.

(4) Ibid., 12, 24, 25.

(5) Isai. 2, 3. Mich. 4, 2.

(6) Vides, frater, quot millia sunt in Judæis qui crediderunt, et omnes æmulatores sunt legis. *Act.* 21, 20.

(7) Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, ad Deum fortem. Si enim fuerit populus tuus Israel quasi arena maris, reliquiæ convertentur ex eo. *Isai.* 10, 21, 22.

(1) Quæretis me et non invenietis, et ubi sum ego vos non potestis venire. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos: Quò hic iturus est, quia non inveniemus eum? Numquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes. *Joan.* 7, 34, 35.

(2) Et dixit ad me : Vade, quoniam ego in nationes longè mittam te. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum. Et levaverunt vocem suam, dicentes. Tolle de terrâ hujusmodi. Non enim fas est eum vivere. *Act.* 22, 21, 22.

d'Abraham et pour la loi de Moïse a passé de ces Juifs contemporains de Jésus-Christ et des Apôtres à leurs descendants. Ils demeurent toujours persuadés que Dieu n'a et ne peut avoir de peuple hors de leur nation. Mais ils portent eux-mêmes, sur ce point comme sur tous les autres, leur condamnation écrite dans les livres saints que leurs pères nous ont transmis, et qu'ils conservent encore avec tant de respect. Il semble que Dieu prévoyant leur répugnance à former une seule et même société dans la religion avec les autres peuples, ait voulu faciliter cette réunion par des avertissements plus multipliés et des prédictions plus expresses. Car, s'il y a quelque chose d'évident dans le texte d'un livre, c'est la vocation des Gentils annoncée par l'ancien Testament; et, depuis Moïse jusqu'à Malachie, il n'est presque point de prophète qui n'ait rendu témoignage à cette vérité.

Longtemps avant qu'il y eût une loi publiée, avant même que la circoncision fût établie, Dieu avait promis à Abraham qu'*en* (1) *lui toutes les familles de la terre seraient bénies*. On peut faire sur cette bénédiction universelle, promise dans ces circonstances, le même raisonnement que fait saint Paul sur la foi d'Abraham, qui (2) *lui fut imputée à justice*, lorsqu'il n'était pas encore circoncis. Ce n'est pas à (3) *ce signe* extérieur, qu'il ne reçut que dans la suite, beaucoup moins à la loi, qu'il ne fut jamais obligé de pratiquer, que sa justification a été attachée. De même (4) *la promesse* qui le déclara *l'héritier du monde*, par le Messie qui devait naître de sa race, est indépendante dans son exécution d'une cérémonie qui ne fut instituée qu'après elle, et d'une loi qu'elle précéda de plusieurs siècles. La même promesse, souvent réitérée à Abraham, fut faite à Isaac et à Jacob. Ils (5) apprirent comme lui de la bouche de Dieu, qu'*en eux et dans leur race toutes les nations seraient bénies*. L'accomplissement de cette promesse était réservé au Messie. Car, selon la remarque du même Apôtre, Dieu ne s'était pas servi, en parlant à Abraham, on peut ajouter à Isaac et à Jacob, d'un terme qui pût embrasser toute leur (6) postérité, mais d'une expression qui ne peut convenir qu'à un seul et au plus illustre de leurs descendants. Les Juifs avouent eux-mêmes que, par ces paroles, ces trois patriarches furent assurés que le Messie naîtrait de leur sang. Ils ne peuvent se dispenser de conclure de cet aveu, que le Messie promis à leurs pères a dû procurer le salut à toutes les nations. Je vais plus loin, et je ne crains pas de dire, qu'en contestant aux Gentils le droit de participer aux bienfaits de Dieu par l'entremise du Messie, les Juifs renversent le titre fondamental de la plus belle prérogative dont leur nation ait jamais pu se flatter. Car, avant cette promesse de Dieu à Abraham, tout ce qu'on savait du Messie c'est qu'il serait homme. On ignorait de quel peuple il tirerait son origine. S'il est donc vrai que par cet oracle il fut décidé que la nation issue d'Abraham, d'Isaac et de Jacob verrait naître le Messie au milieu d'elle, il ne l'est pas moins que les bénédictions dont il devait être la source et le canal, loin d'appartenir à cette nation par un privilége exclusif, furent dès-lors destinées à tous les peuples de l'univers.

(1) Genes. 12, 3.
(2) Credidit Abraham Deo et reputatum est illi ad justitiam. *Genes.* 15, 6.
(3) Dicimus quia reputata est Abrahæ fides ad justitiam. Quomodò ergo reputata est? In circumcisione an in præputio? non in circumcisione, sed in præputio. Et signum accepit circumcisionis signaculum justitiæ fidei. *Rom.* 4, 9, 10, 11.
(4) Non enim per legem promissio Abrahæ, aut semini ejus ut hæres esset mundi. *Ibid.*, 4, 13.
(5) Genes. 26, 4. Ibid., 28, 14.
(6) Abrahæ dictæ sunt promissiones et semini ejus. Non dicit et seminibus quasi in multis, sed quasi in uno qui est Christus. *Galat.* 3, 16.

Toutes les fois que la promesse du Messie a été plus particulièrement déterminée, soit à une des douze tribus d'Israël, soit à une famille unique de la tribu choisie, Dieu n'a pas manqué d'étendre à toutes les nations l'effet de cette promesse. Ainsi quand Jacob annonça que le Messie sortirait de la tribu de Juda, il prédit en même temps qu'il serait (1) *l'attente des nations*, ou suivant d'autres interprètes qu'il rassemblerait les nations, et qu'il leur donnerait des lois. Ainsi la désignation de la famille de David, pour donner le Messie au monde, fut suivie d'une révélation plus distincte de la vocation des gentils. Ce saint prophète a entendu le Père éternel promettre au Messie son Fils de lui *donner* (2) *toutes les nations pour son héritage, et tout l'univers pour son empire*. Il a vu que (3) *toutes les contrées de la terre se ressouviendraient du Seigneur, qu'elles se convertiraient à lui*, et que *tous les peuples viendraient lui rendre leurs hommages*. Il a connu (4) *les enfants* que Dieu donnerait à l'épouse du Messie, pour *remplacer ses pères* (on expliquera dans la suite le mystère de ce remplacement). Ces nouveaux conducteurs *seront établis princes sur toute la terre* et ils exciteront *les peuples jusqu'à la fin des siècles à confesser le nom* du Seigneur. Il n'a célébré avec tant de magnificence la royauté du Messie figuré par Salomon son fils et son héritier, que pour amener (5) *toutes les familles de la terre et toutes les nations* devant le trône de ce roi juste et bienfaisant, dont *le nom est béni dans tous les siècles des siècles, et subsiste avant le soleil*.

Ce n'est pas sans dessein que Dieu mêlait toujours à la promesse du Messie, à mesure qu'elle se développait, la conversion future des gentils. Il voulait apprendre aux Juifs qu'ils devaient être contents de la gloire qu'aurait leur nation d'enfanter le Messie. Qu'il y aurait de leur part autant d'ingratitude que d'injustice à se l'approprier, jusqu'à refuser aux autres peuples la communication des biens qu'ils attendaient de lui. Qu'après tout, quoique issu de leur sang, il ne

(1) Genes. 49, 10.
(2) Ps. 2, 8.
(3) Ps. 21, 28.
(4) Ps. 44, 17, 18.
(5) Ps. 71, 17.

viendrait pas sur la terre uniquement pour eux; et qu'à l'exemple de son Père qui (1) *est le Dieu des gentils comme celui des Juifs,* il serait également le Messie et le sauveur de toutes les nations.

Mais en combien d'autres manières la vocation des gentils n'est-elle pas annoncée dans les prophéties de l'Ancien-Testament? Le peuple d'Israël était alors le peuple de Dieu, l'objet de sa tendresse et de ses soins, le seul dont il fût connu. Les gentils au contraire livrés aux désirs de leur cœur, adorateurs impies des plus viles créatures, méritaient à peine le nom de peuples. Cet état d'aveuglement et de réprobation ne devait pas toujours durer. Il était prédit que l'épouse infidèle serait répudiée et que l'étrangère prendrait sa place. C'est la punition que Dieu, prévoyant les idolâtries et les autres crimes des Israélites, leur dénonce par la bouche de Moïse (2): *Ils m'ont piqué de jalousie,* en rendant à *quelqu'un qui n'était pas Dieu* le culte qui m'était dû. *Ils m'ont irrité par leurs vanités* sacriléges. *Je les piquerai à mon tour de jalousie,* en aimant *un peuple qui n'est pas peuple,* parce qu'il est sans mœurs, sans lois, sans religion. *Et je les irriterai* par la préférence que je donnerai sur eux à *une nation insensée. J'aurai compassion* (3), dit-il dans Osée, *de celle à qui jusqu'à présent je n'ai point fait de miséricorde. Je dirai à celui qui n'était pas mon peuple, vous êtes mon peuple, et il me répondra, vous êtes mon Dieu. Dans le même endroit où l'on avait dit à des hommes, vous n'êtes pas mon peuple, on leur dira : Vous êtes les enfants du Dieu vivant.* Dieu fait justice à des coupables, en retirant d'eux des faveurs qu'ils avaient profanées. Il fait grâce à d'autres coupables, en leur transportant ces mêmes faveurs. Mais, ce que lui seul peut faire, il met dans les pécheurs qu'il comble de ses dons le mérite qu'il n'y trouve pas. Car Isaïe déclare (4) de sa part que les gentils plongés dans une ignorance déplorable se hâteront d'aller vers Dieu qu'ils ne désiraient pas auparavant de connaître. Que ceux qui ne le cherchaient pas, le trouveront. Qu'*il dira : Me voici, me voici, à une nation qui ne l'invoquait pas.* Cette tendre et pressante invitation ne demeurera pas infructueuse, tandis qu'*un peuple incrédule auquel il aura long-temps tendu les bras,* rejettera son secours, et s'éloignera de lui. Voilà les gentils dociles substitués aux Juifs rebelles; et afin qu'on ne puisse douter de la liaison que la docilité des uns et la rébellion des autres ont avec le ministère du Messie, David lui prête ces paroles (5) : *Vous me délivrerez des contradictions de mon peuple. Vous m'établirez chef des nations.* Israël avait un droit particulier d'être appelé le peuple du Messie. Mais bien loin de lui obéir comme à son chef et à son conducteur, il doit le persécuter. Dieu, en le faisant triompher de cette persécution, lui donnera dans les gentils des sujets plus fidèles et plus soumis. *Un peuple qu'il ne connaissait pas s'est engagé à son service. A peine a-t-il entendu sa voix* qu'il lui a voué une *obéissance* inviolable. Ses propres *enfants* devenus *étrangers* à son égard, *lui ont manqué de fidélité. Ils ont vieilli* dans le crime. *Ils se sont égarés dans leurs voies.* Indigné de leur perfidie, lassé de leur opiniâtre résistance, il se tournera vers *les nations, et chantera au milieu d'elles les louanges du Seigneur.*

Un des caractères les plus éclatants du Messie, est d'être l'auteur d'une loi, et le médiateur d'une alliance. L'une et l'autre ont dû commencer à s'établir à Jérusalem et dans la Judée. C'était la prérogative des Juifs, que le Messie, leur frère selon la chair, exerçât d'abord son ministère dans sa patrie et en faveur de ses concitoyens. Mais la loi et l'alliance qu'il venait annoncer n'étaient pas, comme celles de Moïse, bornées à une seule nation. Elles devaient s'étendre à tous les peuples de la terre; et les prophètes n'ont pas oublié cette différence entre l'ancien et le nouveau Testament.

Nous lisons dans Isaïe (1) et dans Michée que *la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.* Est-ce seulement en faveur des Juifs? Non. *La montagne de la maison du Seigneur placée sur le sommet des montagnes, élevée au-dessus des collines,* attirera les regards et les vœux de *tous les peuples. Ils y courront en foule, se disant les uns aux autres : Venez et montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers.* Il est aisé de voir que les prophètes n'ont parlé ni d'une montagne de la Palestine, remarquable par sa hauteur, ni d'une marche effective de tous les peuples, s'ébranlant de concert, pour gagner le sommet de cette montagne. Ce sens grossier ne peut entrer que dans l'esprit des Juifs esclaves de la lettre. Tout lecteur judicieux aperçoit du premier coup d'œil la métaphore, qui désigne une église visible à l'univers entier, où tous les peuples, sans changer de place et sans quitter leur pays, s'empressent d'entrer par une conversion sincère; une église née à Jerusalem et au milieu des Juifs, répandue ensuite dans les contrées les plus éloignées; une église qui adore le Dieu de Jacob, et apprend à tous les hommes à l'adorer par un culte plus pur que celui qu'il recevait de ses premiers adorateurs. C'est en ce sens que le Messie, fondateur de cette nouvelle église, *jugera toutes les nations et convaincra les peuples* de l'erreur dans laquelle ils avaient *vécu jusqu'alors.* Isaïe ajoute (2) que *les îles,* c'est-à-dire dans le langage de l'Ecriture, les peuples lointains, *attendront la loi du Seigneur.* Que cette loi pleine de sagesse et d'équité, *se reposera* (3) *sur les nations pour être leur lumière.* Que *le juste et le Sauveur,* qui doit la publier, *n'est pas loin, qu'il va paraître,* et que *les peuples des extrémités de la terre mettront toute leur confiance dans*

(1) An Judæorum Deus tantùm? nonne et Gentium? *Rom.* 3, 29.
(2) Deuter. 32, 21.
(3) Osée 1, 10, ibid. 2, 23, 24.
(4) Isai. 65, 1, 2.
(5) Ps. 17, 44, 45, 46, 50.

(1) Isai. 2, 2, 3, 4. Mich. 4, 1, 2, 3.
(2) Isai 42, 4.
(3) Ibid. 51, 4, 5.

le bras tout-puissant du Seigneur, *leur juge et leur soutien.*

L'alliance scellée par le Messie, n'a pas dû être moins universelle que sa loi. La première, dont Moïse était le ministre, ne comprenait que les Israélites. La seconde, prédite par (1) Jérémie, plus sainte dans ses conditions, plus magnifique dans ses promesses, lèvera les obstacles qui dérobaient aux peuples étrangers la connaissance de Dieu. L'idolâtre ne dépendra plus, pour acquérir cette connaissance, des enseignements puisés chez une seule nation. *Car tous depuis le plus petit jusqu'au plus grand auront la facilité de connaître le Seigneur.* Et que les Juifs ne disent pas que cette *nouvelle alliance* ne doit être contractée qu'*avec* (2) *la maison de Juda et celle d'Israël.* Ignorent-ils que Jérémie écrivait dans un temps où les dix tribus d'Israël avaient été transplantées dans le royaume d'Assyrie, qu'elles étaient devenues totalement étrangères à l'alliance de Dieu, parce qu'elles ne devaient plus ni faire un peuple à part, ni retourner dans la Palestine, et que depuis cette époque les prophètes qui les ont distinguées de la maison de Juda n'ont pu entendre et n'ont réellement entendu sous leur nom que la multitude des gentils? Mais s'ils veulent que les gentils soient disertement exprimés dans la promesse d'une seconde alliance, ils les trouveront dans Isaïe. *C'est peu*, dit (3) le Seigneur au Messie, *que vous soyez mon serviteur, pour rappeler les tribus de Jacob, et pour convertir les restes d'Israël.* Ce ministère particulier pouvait suffire à Moïse et aux prophètes ses successeurs. Je vous destine un plus vaste théâtre, une moisson plus abondante. Vous unirez ensemble dans une seule et même alliance deux peuples qui paraissaient irréconciliables, les Juifs et les gentils. *Je vous ai établi pour être la lumière des nations,* et pour annoncer en mon nom *le salut jusqu'aux extrémités de la terre. Je vous ai réservé pour faire avec mon peuple une alliance* nouvelle, *pour le rétablir dans sa* véritable *patrie, pour recueillir mon héritage dispersé. Pour dire à ceux qui sont dans les chaînes : Soyez libres. Et à ceux qui sont dans les ténèbres : Soyez éclairés.*

Il n'y avait pas seulement une promesse générale d'introduire les nations dans l'Église fondée par le Messie. Tous les avantages du nouveau culte leur étaient assurés. Si Dieu avait prédit qu'on (4) *lui offrirait en tout lieu depuis l'Orient jusqu'à l'Occident une victime pure,* différente de celles que l'ancienne loi ne permettait pas d'immoler hors du temple de Jérusalem, il était marqué en même temps que *les nations honoreraient* par ce sacrifice *le nom du Seigneur.* Mais ce qui est encore plus accablant pour les Juifs, le sacerdoce, restreint dans la loi de Moïse à la tribu de Lévi, devait être communiqué aux Gentils. A la vérité, les premiers et les plus respectables pasteurs de la nouvelle église, supérieurs par la sainteté de leur mission, par la grandeur de leurs œuvres, par l'éminence de leur autorité à tous leurs successeurs, devaient être tirés du peuple Juif. Mais ce ministère commencé par eux devait ensuite passer en d'autres mains sans distinction de familles ni de nations. *Les étrangers* (1), dit Isaïe, *viendront et paîtront vos troupeaux. Les enfants des étrangers seront vos laboureurs et vos vignerons.* Ces images champêtres, si familières aux écrivains sacrés pour désigner la conduite des âmes, annoncent des pasteurs qui ne seront pas descendants de Lévi, ni même d'Abraham et de Jacob. Et lorsqu'on ajoute, en parlant aux Israélites, que *pour eux, ils seront appelés les prêtres du Seigneur, les ministres de notre Dieu,* il est visible qu'on fait allusion à la vénération profonde que les Gentils eurent d'abord, et qu'ils conserveront éternellement pour les Apôtres, Juifs d'extraction, mais patriarches du christianisme, chefs de la hiérarchie ecclésiastique, héraults dans tout l'univers de l'évangile qu'ils avaient appris de la bouche même du Fils de Dieu. *Vous vous nourrirez,* leur dit le Prophète, *des richesses des nations, et leur grandeur servira à votre gloire.* Sans le secours de l'éloquence et de la science humaine, destitués de tous les appuis naturels, vous entraînerez à votre suite tout ce qu'il y aura sur la terre de plus puissant, de plus sage, de plus illustre, et vous enrichirez l'Église des dépouilles de la gentilité.

La destination du sacerdoce et du ministère sacré aux nations étrangères, est prédite ailleurs avec plus d'évidence dans le même Isaïe (2). *Je mettrai en eux un signal, et j'enverrai ceux d'entre eux qui auront été sauvés vers les nations, dans les mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, chez les peuples armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, aux îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi.* Il s'agit ici des Apôtres et des premiers disciples de Jésus-Christ. Ils seront préservés du châtiment dont le prophète a menacé dans les versets précédents, la nation Juive infidèle et superstitieuse. Mais ce n'est pas seulement pour eux-mêmes qu'ils seront sauvés. Dieu mettra en eux son signal, soit en leur confiant le dépôt de sa doctrine, et en les chargeant de l'enseigner quelque opposée qu'elle soit aux préjugés des hommes et aux inclinations de la nature, soit en leur communiquant le don des miracles qui les fera reconnaître pour ses envoyés et pour ses ministres. Munis de ces instructions, revêtus de ce pouvoir, ils iront vers toutes les nations idolâtres sans être arrêtés par la distance des lieux, ni effrayés par les périls d'une longue navigation, ou par la férocité des peuples au milieu desquels on les enverra. *Ils leur annonceront la gloire du Seigneur* qui leur était inconnue. *Ils amèneront à la montagne sainte de Jérusalem tous les frères* des Israélites. Comment

(1) Hoc erit pactum quod feriam cùm domo Israel post dies illos..... Non docebit ultrà vir proximum suum..... omnes enim cognoscent me à minimo eorum usque ad maximum, ait Dominus. *Jerem.* 31, 33, 34.
(2) Feriam domui Israel et domui Juda fœdus novum. *Jerem.* 31, 31.
(3) Isai. 49, 6, 8, 9.
(4) Malach. 1, 11.

(1) Isai. 61, 5, 6.
(2) Isai. 66, 19, 20, 21.

ces étrangers venus de si loin, qui n'avaient jamais entendu parler de Dieu, qui n'ont pas été témoins de sa gloire, sont-ils appelés les frères des Juifs? Ils ne le sont pas assurément par la naissance, puisque ce sont des gentils originaires d'Afrique, de Lydie, d'Italie, de Grèce, des îles les plus éloignées. La même foi, la même adoption commune aux Juifs fidèles et aux Gentils convertis produira entre eux cette fraternité. Ces nouveaux enfants de Dieu seront introduits dans l'Église figurée, on l'a déjà vu en d'autres prédictions, par la montagne sainte de Jérusalem. Ils s'empresseront d'y entrer avec une joie qui remplira tout l'univers d'étonnement et d'admiration. Isaïe représente ce merveilleux concours par un spectacle conforme aux idées de ceux qui l'écoutaient. Il fait conduire à Jérusalem les idolâtres convertis, *sur des chevaux, dans des chars, dans des litières, sur des mulets et sur des chariots.* La droite raison ne souffre pas que cette description soit prise dans le sens littéral. C'est le triomphe de la religion que le prophète a voulu nous montrer par une marche pompeuse, qui serait absurde et impraticable, si elle n'était pas allégorique; et en continuant cette allégorie, il compare la conversion des Gentils aux *présents que les enfants d'Israël portaient à la maison du Seigneur dans un vase pur.* La coutume des Juifs était de porter au temple avec beaucoup de solennité les prémices de leurs fruits. Ainsi les Gentils appelés à la foi dans toutes les parties du monde seront présentés à Dieu par ses ministres comme un sacrifice d'agréable odeur, comme un trophée des victoires remportées par sa grâce, comme un tribut offert par des cœurs pénétrés d'allégresse et de reconnaissance. *Le Seigneur se choisira des prêtres et des lévites* dans le nombre de ces nouveaux fidèles. Le sacerdoce et le service des autels ne seront plus concentrés dans un seul peuple, dans une seule tribu, dans une seule famille. Ils ne se perpétueront plus par la chair et le sang. L'élection volontaire et l'ordre d'une succession canonique prendront la place du droit héréditaire. Dieu aura des pontifes et des ministres, de même que des adorateurs, de tout pays et de toute nation.

Isaïe a été le prophète des Gentils, comme saint Paul en a été l'Apôtre. L'Église qu'ils devaient former par leur conversion est continuellement présente à son esprit. Plein de cet objet, sa langue ne peut exprimer les transports qu'il lui inspire. Il voit une épouse stérile, délaissée, indigente, couverte d'opprobre dans sa jeunesse. Tout-à-coup elle paraît à ses yeux environnée d'une multitude infinie d'enfants, qu'elle n'a pas portés dans son sein, mais qui la conjurent de prendre pour eux des sentiments de mère, qui n'ont d'autre ambition que de lui plaire et de la servir, qui baisent la poussière de ses pas, et lui apportent toutes leurs richesses. Leur nombre est si grand qu'elle ne sait où les placer, et il faut nécessairement qu'elle recule les bornes étroites de sa première habitation (1). *Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez point. Chantez des cantiques de louanges et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez pas d'enfants, parce que celle qui était abandonnée aura plus d'enfants que celle qui avait un époux, dit le Seigneur.* L'Église des Gentils est ici clairement désignée dans ses deux états, et les avantages qu'elle doit avoir dans le second sur la synagogue ne sont pas moins manifestés. La suite les fera encore mieux connaître. *Prenez un lieu plus vaste pour dresser vos tentes. Etendez le plus que vous pourrez les peaux qui les couvrent. Allongez-en les cordages, et affermissez-en les pieux. Vous pénétrerez à la droite et à la gauche. Votre postérité aura les nations pour héritage : elle habitera les villes auparavant désertes. Ne craignez point; vous ne serez pas confondue. Vous ne rougirez point. Il ne vous restera plus de sujet de honte, parce que vous oublierez la confusion de votre jeunesse, et vous perdrez le souvenir de l'opprobre de votre viduité......... Pauvre désolée qui avez été si longtemps battue de la tempête, et sans consolation..... tous vos enfants seront instruits par le Seigneur et ils jouiront de l'abondance de la paix..... Il vous viendra des habitants qui n'étaient point avec moi, et ceux qui vous étaient autrefois étrangers se joindront à vous.*

Dans un sens très-véritable l'Église composée des Gentils est différente de l'Église judaïque. Toutes les deux appartenaient à Dieu, l'une par la création, l'autre par une alliance particulière ajoutée à ce premier titre. L'une n'avait point donné d'enfants au Seigneur, pendant que les ténèbres de l'idolâtrie couvraient la face de la gentilité. L'autre était alors épouse et mère. C'est pourquoi le prophète oppose dans cet endroit celle qui avait eu des enfants à celle qui était stérile, celle qui avait un époux à celle qui était abandonnée. Mais dans un autre sens également certain, et qui ne contredit pas celui-là, l'Église établie par le Messie est au fond la même que celle que Dieu s'était formée dans le peuple d'Israël. La nouvelle loi n'est que la continuation, l'accomplissement et la perfection de l'ancienne. L'Église envisagée comme la société des vrais fidèles qui rendent au Seigneur le culte qu'il approuve, comme l'épouse de Dieu qui enfante les saints et les élus, est unique dans tous les temps : non seulement sous l'une et sous l'autre loi écrite, mais sous la loi de nature, et à remonter jusqu'au premier âge du monde. Il n'y a de diversité que dans les états où elle a successivement passé; et pour ne parler ici que de ses deux situations dans l'ancien et dans le nouveau Testament, l'une des différences les plus remarquables entre elles, est la vocation des Gentils exclus de la synagogue, admis dans l'empire spirituel du Messie. Écoutons encore Isaïe annonçant à Jérusalem une gloire et une fécondité qu'elle n'avait point dans sa première alliance avec le Seigneur.

Levez-vous(1), Jérusalem, et soyez éclairée. Car voilà que votre lumière est venue, et que la gloire du Seigneur s'est levée s r vous. Oui les ténèbres couvriront la terre,

(1) Isai. 54. 1-15.

(1) Isai. 6 l. 1-5.

et une nuit sombre enveloppera les peuples. Mais le Seigneur se lèvera sur vous et sa gloire éclatera au milieu de vous. Les nations marcheront à votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous. Levez vos yeux et regardez autour de vous. Tous ceux-ci sont assemblés et viennent à vous. Vos fils viendront de bien loin, et vos filles viendront vous trouver de tous côtés. Alors vous verrez cette affluence de peuple. Votre cœur s'étonnera et se dilatera de joie, lorsque vous serez comblée des richesses de la mer et que toute la force des nations sera venue à vous.

Dans un autre chapitre où le prophète adresse le même discours à Sion, il lui fait dire par ces étrangers qu'elle a reçus (1) : *Le lieu où je suis est trop étroit. Donnez-moi une place pour y pouvoir habiter. Et elle dira dans son cœur : Qui m'a engendré ces enfants, moi qui étais stérile et n'enfantais point; moi qui avais été chassée de mon pays et qui étais captive? et qui a nourri tous ceux-là? car pour moi j'étais seule et abandonnée. Et d'où sont-ils venus?* S'il s'agissait de la synagogue rappelée par Cyrus dans la Palestine, elle ne demanderait pas qui lui a engendré, qui a nourri, et d'où sont venus les Juifs qui retournent à elle. Ils étaient toujours ses enfants par leur origine et par la circoncision, quoique nés hors de la Judée. Ils étaint ses élèves et ses nourrissons par la doctrine qu'ils avaient sucée avec le lait; et loin d'être surprise de leur retour, elle devait l'être plutôt, de ce qu'il en restait un si grand nombre dans des terres étrangères. D'ailleurs nous ne voyons pas que la Palestine ait été alors tellement inondée de Juifs, qu'elle n'ait pu leur fournir un espace assez vaste pour leur habitation. Qui peut méconnaître dans cette prophétie l'Église chrétienne, succédant à la synagogue, étendant ses conquêtes bien au-delà des limites de la Judée, recueillant dans son sein des enfants étrangers jusqu'alors à l'alliance de Dieu, étonnée elle-même de la rapidité de ses progrès, et remerciant le Seigneur de cette admirable fécondité qui la console avec tant d'avantage des pertes qu'elle a faites par la disgrâce des Juifs ses premiers enfants.

Dans le chapitre 60 que nous avons interrompu, Isaïe continue à féliciter Jérusalem sur les biens dont elle sera comblée. *Vous verrez arriver* (2), lui dit-il, *une quantité prodigieuse de chameaux, des dromadaires de Madian et d'Epha. Tous ceux de Saba viendront vous apporter de l'or et de l'encens, et publier les louanges du Seigneur. Tous les troupeaux de Cédar seront rassemblés pour vous. Les beliers de Nabajoth seront employés pour votre service.* Le prophète nomme ici des peuples de l'Arabie, dont les uns montaient ordinairement des chameaux et des dromadaires, d'autres étaient célèbres par l'or et l'encens qui abondaient chez eux, les derniers passant leur vie sous des tentes et dans des chariots couverts, n'avaient d'autres richesses que leurs bestiaux. Que les Juifs qui ne connaissent rien de spirituel dans les promesses faites à Jérusalem, nous apprennent en quel temps les Madianites, les Sabéens, et les autres peuples Orientaux dont parle Isaïe, sont accourus en foule dans la Judée, pour offrir leurs présents au temple du Seigneur. Mais s'ils ne le peuvent, qu'ils avouent que cette promesse n'a été accomplie que par le sacrifice généreux que ces mêmes peuples ont fait au vrai Dieu, en embrassant son culte, de tout ce qu'ils avaient de plus riche et de plus précieux (1). *Les enfants des étrangers bâtiront vos murailles, et leurs rois vous serviront.... Vos portes seront toujours ouvertes. On ne les fermera ni jour ni nuit, afin qu'on vous apporte les richesses des nations, et qu'on vous amène leurs rois. Car le peuple et le royaume qui ne vous sera pas soumis périra.... Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée, viendront se prosterner devant vous, et tous ceux qui vous décriaient adoreront la trace de vos pas, et vous appelleront la cité du Seigneur, la Sion du Saint d'Israël.* Le prophète prédit le changement qui se fera dans les idées et dans le langage des Grecs et des Romains. Ces peuples n'estimaient que les sciences humaines, les arts et les talents dans lesquels ils excellaient. Les Juifs, dont ils avaient dédaigné d'étudier les livres et d'approfondir la religion, n'étaient à leurs yeux que des barbares. Ils ne connurent longtemps le christianisme que sous le nom d'une secte Judaïque ; et ils furent encore plus rebutés de l'indifférence que les chrétiens témoignaient pour les richesses, pour les plaisirs, pour la gloire, pour la vie même. Bientôt ils cessèrent de blasphémer ce qu'ils avaient ignoré. Ils apprirent à respecter et les livres canoniques des Juifs et les Ecritures des chrétiens. Ils confessèrent que Dieu, honoré autrefois à Jérusalem, habitait dans l'Eglise substituée à l'ancienne Sion. Ils s'estimèrent heureux d'être admis au nombre des enfants de cette Eglise, qui seule pouvait les conduire au salut. Il est encore question dans cet oracle d'Isaïe d'un autre changement non moins remarquable, que nous ne tarderons pas à expliquer.

Les défenseurs du christianisme dans les premiers siècles de l'Eglise ont insisté particulièrement sur les prophéties qui avaient annoncé la vocation des Gentils. Quelques-uns d'eux, nés dans les ténèbres du paganisme, ont avoué que l'examen de ces prophéties avait plus contribué que tout autre motif à leur conversion. Ces prophéties étaient claires, multipliées, antérieures à la naissance du christianisme, transmises aux chrétiens par les Juifs leurs plus mortels ennemis, qui déposaient à la face du monde entier de l'authenticité des livres où elles étaient consignées. Nulle apparence de supposition ou d'altération. Nul moyen de s'inscrire en faux contre des titres si légitimes. Le fait qu'ils avaient prédit, n'était pas d'une moindre certitude. Qui pouvait révoquer en doute que Jésus-Christ n'eût par ses disciples attiré les peuples idolâtres à la connaissance et au culte du vrai Dieu? qu'il n'eût formé des débris de la synagogue et de

(1) Isai. 49, 20, 21.
(2) Isai. 60, 6, 7.

(1) Isai. 60, 10-14.

l'assemblage des Gentils une Eglise répandue dans tout l'univers ? C'est surtout par rapport à l'évidence d'un fait annoncé par tant de prédictions que ces savants écrivains préféraient la preuve des prophéties à celle des miracles. Il ne fallait que le témoignage des yeux, pour se convaincre de l'accomplissement de ces prophéties. Il n'en faut pas davantage pour confondre aujourd'hui l'incrédulité de nos prétendus esprits-forts. Ils peuvent voir aussi bien et mieux qu'on ne le voyait alors, les conquêtes que la religion chrétienne a faites, et qu'elle fait tous les jours parmi les idolâtres. D'autres caractères, contenus dans les anciennes prophéties, frappent également leurs regards. Serait-il possible qu'une preuve si forte et si palpable ne fît sur eux aucune impression ? et qu'aveuglés dans la lecture des prophéties par l'intérêt qu'ils ont à ne rien croire, comme les Juifs le sont par leur haine contre Jésus-Christ, ils n'eussent à l'exemple de ce (1) peuple endurci, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, ni un esprit pour concevoir les vérités les plus éclatantes?

L'accomplissement manifeste et toujours subsistant de ces prophéties, n'est pas même ce qui doit toucher le plus les incrédules. Qu'ils considèrent tout ce qu'elles ont de merveilleux ou plutôt de divin, C'est une révolution prédite, d'une nature bien différente de celles qui ont souvent changé la face du monde : une révolution non dans les empires (nous en avons vu de pareilles annoncées par Daniel), mais dans les esprits, dans les cœurs, dans la religion de tous les peuples. Il en existait un, inconnu à la plupart des autres, méprisé de ceux qui le connaissaient, inférieur en bien des manières à des nations idolâtres. C'est dans les livres sacrés de ce peuple unique et isolé qu'est écrite cette étonnante révolution. Des hommes qui se sont succédé durant plusieurs siècles dans l'exercice du même ministère, n'ont pas craint de promettre qu'il sortirait de leur pays une lumière destinée à éclairer tout l'univers.

Ils ont parlé ainsi, dira-t-on, par une vanité patriotique. Peut-être; si dans la communication de cette lumière promise l'avantage avait dû demeurer aux Juifs sur les Gentils, si du moins il avait dû être partagé entre eux. C'est un honneur pour une nation de donner à toutes les autres des guides et des maîtres dans la plus haute et la plus utile de toutes les sciences. Mais en est-ce un pour elle de rejeter les enseignements de ces maîtres, et de les persécuter eux-mêmes avec acharnement ? En est-ce un de perdre par cette criminelle résistance à la voix du ciel ses plus augustes prérogatives, de tomber dans l'ignorance, dans l'aveuglement, dans l'erreur, de servir en cet état déplorable de spectacle et d'instruction aux Gentils enrichis de ses pertes ? Voilà néanmoins ce que les prophètes ont prédit aux Juifs leurs compatriotes. C'est ainsi qu'ils ont flatté leur orgueil et leur présomption.

L'événement qu'ils annonçaient avait-il d'ailleurs quelque vraisemblance ? Qui pouvait conjecturer que les peuples les plus éloignés de la Judée se départiraient de leurs anciens préjugés, pour adopter une religion prêchée par des docteurs juifs ? Combien d'obstacles ce changement ne devait-il pas rencontrer ? Combien de volontés devaient y concourir ! Quelle prodigieuse complication de causes ? Quel enchaînement infini de ressorts ! Dans l'ordre purement naturel le défaut ou le déplacement d'une seule circonstance eut suffi pour déconcerter un projet qui dépendait de tant de moyens. Mais la conversion des Gentils était bien au-dessus des forces de la nature. Rien ne la favorisait de la part des hommes ; tout au contraire s'y opposait. Dieu seul pouvait exécuter une pareille entreprise. Et maintenant qu'elle est accomplie à nos yeux, elle démontre à tout esprit attentif la vérité d'une religion, dont l'établissement surpasse les vues de la sagesse humaine. Or si la conversion effective des Gentils a été un ouvrage si difficile, qu'est-ce que l'avoir prévue et l'avoir annoncée longtemps avant qu'elle arrivât ? Quelle autre preuve faut-il aux incrédules qu'un Dieu scrutateur des cœurs et souverain arbitre des choses humaines, a mis dans la révélation qu'ils rejettent l'empreinte ineffaçable de sa majesté ?

Le premier pas que les païens avaient à faire, pour embrasser le christianisme, était celui que saint Remi l'apôtre de la nation française exigea de Clovis. Il fallait *brûler ce qu'ils avaient adoré*, c'est-à-dire, abjurer le culte des idoles. L'idolâtrie nous paraît aujourd'hui une erreur si absurde, que nous avons peine à comprendre qu'elle eût jeté parmi les hommes de si profondes racines. Mais il ne faut pas juger de la disposition où étaient les esprits, lorsqu'on commença de prêcher l'Evangile, par celle où nous les voyons. La foi a épuré et fortifié la raison. Elle l'a réveillée de ce sommeil léthargique où les sens et les passions l'avaient plongée. Elle a brisé les chaînes pesantes dont elle était accablée sous l'empire des préjugés, d'une longue habitude, des lois politiques qui proscrivaient tout culte incompatible avec la religion dominante. Qu'on se place dans le temps où tout contribuait au soutien de l'idolâtrie, la pompe attrayante des fêtes et des cérémonies païennes, l'amour des plaisirs autorisé par l'exemple des divinités adorées, le charme de la poésie consacrée jusqu'alors aux louanges des faux dieux, la force de l'imagination qui aime à prêter des qualités sensibles aux êtres les plus spirituels, l'ambition des peuples, des villes, des familles, intéressée dans les apothéoses de leurs fondateurs ou de leurs bienfaiteurs. On concevra que des liens si forts ne pouvaient être rompus qu'avec d'extrêmes difficultés, et que la raison ne suffisait pas, pour ramener les gentils au culte d'un Dieu unique et créateur.

C'est néanmoins ce qu'a opéré dans le monde la prédication de l'Evangile. Merveille d'autant plus

(1) Excæca cor populi hujus et aures ejus aggrava : et oculos ejus claude, ne fortè videat oculis suis, et auribus suis audiat, et corde suo intelligat, et convertatur, et sanem eum. *Isai.* 6, 9, 10.

convaincante pour les incrédules, qu'elle avait été prédite contre toute apparence. Les prophètes ont souvent répété qu'il viendrait (1) *un jour où les idoles seraient réduites en poudre, où l'homme jetterait loin de lui les idoles d'or et d'argent, ouvrages de ses mains, où il cesserait d'adorer de vils animaux, où il se prosternerait devant son Créateur et tournerait ses regards vers le Saint d'Israël, où il ne se courberait plus devant les autels qu'il aurait dressés, et ne regarderait plus les bois et les temples des idoles qu'il aurait lui-même fabriquées.* Ils ont entendu (2) les discours que tiendraient *les nations accourues des extrémités de la terre* pour rendre leurs hommages au vrai Dieu. *Oui, nous l'avouons, nos pères ont possédé le mensonge, ils ont adressé leurs vœux à des êtres imaginaires qui n'ont pu leur faire aucun bien. Appartient-il à l'homme de se faire des dieux? Et certainement ce ne sont pas des dieux.* Tel fut le langage des gentils, lorsque éclairés des lumières de l'Evangile, pénétrés de honte et de confusion d'avoir multiplié, avili, défiguré la divinité, ils déploraient leur aveuglement et celui de leurs ancêtres. Ils se rappelaient avec amertume l'inutilité, l'extravagance, l'impiété d'un culte rendu à des dieux qui ne devaient qu'au caprice de l'homme leur divinité chimérique. Ces sentiments gravés dans les cœurs des idolâtres convertis dépeuplaient les temples et détruisaient peu à peu le règne de l'idolâtrie. C'était alors la seule manière dont les oracles, qui avaient prédit le renversement des idoles devaient s'accomplir. Elles tombaient d'elles-mêmes par la cessation volontaire du culte que leur rendaient leurs adorateurs. Le christianisme, qui devait s'établir sans aucune autre violence que celle qu'on exercerait contre lui, n'avait pas à se reprocher d'avoir précipité la chute des idoles par des voies de fait capables d'exciter des troubles et des séditions.

Enfin l'autorité publique, son ennemie et sa persécutrice, se déclara en sa faveur. Les empereurs et les rois convertis à leur tour regardèrent comme un de leurs principaux devoirs de proscrire par leurs lois l'idolâtrie aussi funeste aux hommes qu'injurieuse à la divinité. Leur zèle appuyé des solides instructions que les pères ne cessaient de donner, extermina dans l'empire romain et de proche en proche dans tout l'univers, ce honteux monument de la faiblesse humaine. Ainsi fut vérifiée la prophétie de Sophonie, que (3) *le Seigneur anéantirait tous les dieux de la terre, que chacun l'adorerait dans son pays, et que toutes les îles des nations le reconnaîtraient.* Et celle de Zacharie (4), que *dans le même temps il y aurait une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure.* (On reconnaît les Sacrements de l'Eglise, et surtout celui du baptême, dont l'eau salutaire purifie les âmes des taches du péché). Que dans ce même temps, dis-je, *le Seigneur des armées abolirait de la terre les noms des idoles, et qu'il n'en serait plus mention.*

(1) Isai. 2, 17; et seq. ibid. 31, 7; ibid. 17, 8, 9.
(2) Jerem. 16, 19, 20.
(3) Sophon. 2, 11.
(4) Zachar. 13, 1, 2.

Ce changement dans la religion des princes et des souverains est celui-même que nous avons indiqué plus haut, comme ayant été prédit par Isaï (1). David n'avait pas ignoré que (2) *les rois et les princes de la terre s'élèveraient contre le Seigneur et contre son Christ,* qu'ils se diraient à eux-mêmes, *rompons leurs liens, et rejetons loin de nous leur joug.* Telles furent d'abord les dispositions des maîtres de l'univers à l'égard de la nouvelle loi publiée par le Messie. Ils la craignirent, ils la détestèrent, et firent les derniers efforts pour l'étouffer dans sa naissance ou pour arrêter ses progrès. Mais David ne s'était pas contenté de prédire l'issue infructueuse de ces projets formés contre le christianisme (3). *Celui qui habite dans les cieux devait se rire et se moquer* des complots de ses ennemis. *Il devait leur parler dans sa colère et les remplir de trouble dans sa fureur.* On sait quelle a été la fin tragique de tous les empereurs qui ont persécuté le christianisme; et Lactance dans un traité (4) exprès sur cette matière, découvert à la fin du dernier siècle, nous apprend des circonstances de leur mort, où l'on reconnaît, comme dans celle d'Antiochus, la justice foudroyante du Dieu qui les a frappés. A cette punition des princes persécuteurs David avait ajouté la conversion de ceux qui devaient leur succéder. *Et maintenant ô rois* (5), s'écrie-t-il, *ouvrez votre cœur à l'intelligence. Recevez les instructions* de la vérité, *vous qui êtes les juges de la terre. Maintenant,* après que les temps désignés pour éprouver l'Eglise par le feu de la tribulation seront passés; quand le moment de lui donner sur la terre de puissants protecteurs sera venu, alors, et ni plus tôt ni plus tard, venez, accourez, princes, monarques, empereurs, déposez devant l'Etre suprême et devant son Christ le faste de la royauté, abaissez devant eux votre pourpre et votre diadême. Donnez l'exemple à vos sujets de (6) l'obéissance due au Seigneur. Faites consister votre gloire à établir ou à maintenir dans vos états la pureté de son culte et la sainteté de ses lois.

C'est ce qu'Isaïe avait annoncé à l'Eglise chrétienne, en prédisant l'heureuse révolution qui s'opérerait en sa faveur : *Parce que vous avez été abandonnée* (7), lui dit-il, *et exposée à la haine,* de vos ennemis, *je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais et dans une joie qui durera de génération en génération.* Comment l'Eglise parviendra-t-elle à un état si florissant? Il venait de l'expliquer (8): *Les enfants de ceux qui vous*

(1) Isai. 60, 14.
(2) Ps. 2, 2, 3.
(3) Ps. 2, 4, 5.
(4) De mortibus persecutorum.
(5) Ps. 2, 10.
(6) Servite Domino in timore et exultate ei cum tremore. Apprehendite disciplinam, etc. *Ps.* 2, 11, 12.
(7) Isai. 60, 15.
(8) Ibid., 14.

avaient humiliée, c'est-à-dire, les successeurs des princes vos persécuteurs, viendront se *prosterner devant vous. Tous ceux qui vous décriaient adoreront les traces de vos pas.* Isaïe est si rempli de cette idée, il la juge si digne de Dieu, si glorieuse et si utile à son Eglise, qu'il la ramène en plusieurs endroits de sa prophétie. Aussi quoique nous ayons vu David promettre la conversion des rois, quoiqu'il déclare dans un autre psaume, que (1) *tous les rois de la terre adoreront le Messie,* quoique Daniel ait prédit que (2) *tous les rois obéiront au Très-Haut et au Fils de l'homme;* Isaïe est néanmoins celui de tous les prophètes qui a le plus insisté sur ces nouveaux protecteurs que Dieu réservait à son Eglise, après les temps de persécution. Non-seulement il représente (3) les rois témoins de la gloire et de la grandeur du juste et du Sauveur, se levant de leur trône dès qu'ils l'aperçoivent pour aller à sa rencontre, se tenant auprès de lui dans un respectueux silence ; il fait encore envisager à l'Eglise tous les secours qu'elle tirera d'eux. *Les enfants des étrangers* (4), lui dit-il, *bâtiront vos murs, et leurs rois vous serviront.* Ce sera peu pour eux d'embrasser votre foi, de professer votre culte, de s'initier à vos mystères, de pratiquer les vertus que vous leur enseignerez. Ils comprendront que la souveraineté, qui n'a rien d'incompatible avec le christianisme, leur impose dans cette religion des devoirs qu'eux seuls peuvent remplir. Ils consacreront à la gloire du vrai Dieu la puissance qu'ils ne tiendront que de lui, et ils ne se croiront de véritables enfants de cette Eglise, qui les aura régénérés dans son sein, qu'en devenant ses défenseurs. *Vous sucerez* (5), continue Isaïe, *le lait des nations, et vous serez nourrie de la mamelle des rois.* Image qu'il avait déjà développée avec plus d'étendue (6). *Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices. Ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds.*

Dieu n'a pas voulu que la conversion des gentils commençât par les grands et par les souverains. *Considérez, mes frères,* disait saint Paul (7) aux Corinthiens, *votre vocation. Il y a parmi vous peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles. Dieu a choisi ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable dans le monde, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qu'il y a de plus fort et de plus élevé, afin que nul homme ne se glorifie en sa présence.* Rien n'était plus propre en effet à confondre l'orgueil humain, que de préférer, dans la distribution de ses grâces et dans la formation de son Eglise, les ignorants et les simples aux savants et aux génies sublimes, les pauvres aux riches, les gens des conditions les plus basses aux personnes illustres par leur naissance ou par leurs dignités. Rien ne prouvait mieux la toute-puissance de Dieu que d'exécuter par de si faibles instruments la plus haute et la plus difficile entreprise qui fut jamais. L'univers ne put attribuer à la protection des princes les rapides progrès du christianisme. Ils le persécutèrent pendant trois siècles avec une violence inouie ; mais il triompha de leurs attaques redoublées, sans armes, sans trésors, sans éloquence, sans politique, sans crédit ; et par cette merveilleuse victoire sur les forces réunies de la terre et des enfers, il justifia la divinité de son origine. La foi, suffisamment affermie par un prodige si éclatant, n'avait plus à craindre les soupçons de l'incrédulité. Il était temps que les souverains fussent appelés à la profession du christianisme, et que Dieu montrât que l'exercice d'une religion, dont le détachement et l'humilité sont les vertus fondamentales, pouvait s'allier avec la royauté qu'il avait instituée par sa providence et consacrée par sa révélation. C'est dans ces circonstances, et lorsque le christianisme remplissait déjà tout l'univers, que l'Eglise vit paraître ces *nourriciers* et ces protecteurs que Dieu lui avait destinés. Constantin fut le premier. Les empereurs qui lui succédèrent enrichirent comme lui l'Eglise de leurs biens, comblèrent ses ministres de faveurs, appuyèrent ses lois du concours de leur autorité. Cet exemple de piété a été surpassé par les rois chrétiens, dont les états se sont formés des débris de l'empire romain. Ce n'est pas que parmi les princes qui l'ont gouverné, et parmi les autres monarques, il n'y en ait eu qui ont tourné contre l'Eglise elle-même la protection qu'ils lui devaient. Il ne fallait pas tant se reposer sur un bras de chair, qu'on ne dût être averti quelquefois par la soustraction de ce secours, que puisqu'il a été étranger à la naissance de l'Eglise, il n'est pas absolument nécessaire à sa conservation. D'ailleurs, le moment où tous les rois, ainsi que tous les hommes sans exception, doivent être soumis à l'empire de Jésus-Christ, n'est pas encore venu, et nous expliquerons bientôt pourquoi et comment il faut attendre ce parfait accomplissement des prophéties. Cependant il n'en est pas moins certain que celles qui ont promis à l'Eglise la protection des rois de la gentilité, ont été vérifiées depuis Constantin jusqu'à nos jours. Les prophètes ont lu dans les livres de l'avenir cette admirable économie par laquelle Dieu a fait succéder aux miracles qui ont fondé son Eglise, les moyens humains qui la soutiennent ; et un si grand événement prédit avec tant de clarté est une démonstration complète de l'inspiration qui les a éclairés.

Donnons-en une dernière preuve aux incrédules, dans l'étendue et dans la perpétuité de l'Eglise chrétienne. Ces deux caractères qui la distinguent de toutes les sectes cantonnées dans quelque partie de l'univers, connues par la nouveauté de leur origine, déjà éteintes ou menacées du même anéantissement qu'ont éprouvé celles qui les ont précédées, ces deux

(1) Ps. 71, 11.
(2) Dan. 7, 27.
(3) Isai. 62, 2. Ibid., 49, 7. Ibid., 52, 15.
(4) Isai. 60, 10.
(5) Isai. 60, 16.
(6) Isai. 49, 23.
(7) 1 Cor. 1, 26, 27, 28.

caractères, dis-je, sont manifestement énoncés dans les anciennes prophéties.

On les trouve réunis dans les psaumes 44 et 71. L'un (1) représente l'Eglise comme l'épouse de ce roi, qui est à la vérité *le plus beau des enfants des hommes,* mais qui en même temps est *Dieu*, et dont *le trône subsiste éternellement. La reine assise à sa droite, couverte d'or et de pierreries*, est invitée à *oublier* dans le palais de son époux, qui est *son Seigneur et son Dieu, le peuple* au milieu duquel elle est née, *et la maison de son père.* Voilà l'Eglise des gentils appelée d'une nation et d'une contrée étrangère à l'alliance de Dieu. *A la place de vos pères*, lui dit le psalmiste, *il vous naîtra des enfants. Vous les établirez princes dans toute la terre. Ils se souviendront de votre nom de génération en génération. C'est pourquoi les peuples publieront vos louanges éternellement et jusqu'à la fin des siècles.* Soit que par les pères de l'Eglise chrétienne on veuille entendre les patriarches et les prophètes de l'ancien Testament, et par les enfants qui naîtront à leur place les Apôtres ; soit qu'on pense que ces mêmes Apôtres sont les Pères et que les évêques leurs successeurs sont les enfants dont il est question, l'universalité de l'Eglise et sa perpétuité sont également annoncées par cette prophétie. Ces deux sens sont véritables et ne se contredisent pas. L'Eglise reconnaît pour ses pères et les Saints de l'ancienne loi ses précurseurs, et les Apôtres ses fondateurs, les uns et les autres ses guides et ses maîtres. Les Apôtres sont les enfants des patriarches et des prophètes *dans les travaux desquels ils sont entrés*, selon l'expression (2) de Jésus-Christ. Les évêques se font gloire d'être les enfants des Apôtres, dont ils occupent les chaires et dont ils ont recueilli la doctrine. Conformément à ce double sens, l'Eglise a *des princes établis,* non dans quelques villes, dans quelques provinces, dans quelques royaumes, mais *dans toute la terre.* Son gouvernement n'est pas anarchique ou populaire. L'autorité y réside dans les premiers pasteurs (3), dont le ministère commencé par les Apôtres et continué par les évêques, s'étend comme l'Eglise elle-même dans tout l'univers. Ce ministère durera sans interruption jusqu'*à la fin des siècles.* Sans cesse *ils se souviendront du nom* de l'Eglise, gardiens fidèles du dépôt qu'elle leur a confié, censeurs incorruptibles de toute erreur et de toute nouveauté. *Les peuples* dociles à leur voix *publieront éternellement les louanges* de cette Église qui leur a ouvert son sein, et du Seigneur qu'elle leur a fait connaître.

Le psaume 71, dont l'inscription porte qu'il s'adresse à Salomon, débute, il est vrai, par l'éloge de ce prince. Mais ce début se termine bientôt au Messie, dont Salomon n'était qu'une figure imparfaite ; et s'il y a dans ce psaume des traits qui peuvent convenir au fils de David, il n'y en a aucun qui ne convienne beaucoup mieux au Messie, il y en a plusieurs qui ne conviennent qu'à lui. Est-ce du roi de Jérusalem qu'on a pu dire (1) qu'*il a existé avant la lune, et que la durée de son règne égalera le cours du soleil de génération en génération*, ou comme saint Jérôme l'a traduit d'après le texte original, qu'*il sera éternellement craint et respecté, tant que le soleil subsistera, et même au-delà de la durée de la lune ?* N'est-ce pas uniquement du Messie qu'il est dit, que *la justice et la paix fleuriront dans les jours de son règne, jusqu'à ce que la lune soit détruite ?* C'est visiblement prolonger jusqu'à la fin du monde la durée de l'Eglise, qui est le royaume de Jésus-Christ. L'universalité suit de près la perpétuité. *Il dominera*, ajoute le psalmiste, *depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de l'univers.* On prétend expliquer ces paroles de Salomon, qui étendit son empire depuis la mer Rouge jusqu'à la grande mer, et depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'aux frontières de la Terre-Sainte. Mais outre que le verset précédent, qu'on vient de voir, ne regarde que le Messie, outre que les Septante ont rendu le mot qu'on veut restreindre à la Terre-Sainte, par un autre qui signifie (2) *tout l'univers habitable*, la suite ne permet pas de douter que le prophète-roi n'attribue à celui qui est le principal objet de ce psaume, une domination universelle dans le monde entier. Il met *à ses genoux tous les rois de la terre et toutes les nations.* Il prédit que *toutes les tribus seront bénies en lui, et que tous les peuples le glorifieront.* Il finit par assurer que si le nom *du Seigneur Dieu d'Israël doit être éternellement béni, toute la terre sera remplie* aussi *de sa majesté.* Voilà encore l'inséparable union de la perpétuité de l'Eglise et de sa catholicité.

Daniel rassemble ces deux caractères en deux prophéties, où nous avons déjà démontré que l'Eglise de Jésus-Christ est peinte sous l'image d'un cinquième royaume succédant aux quatre plus grands empires qui aient régné dans le monde. Les quatre métaux de la statue montrée à Nabuchodonosor durant son sommeil, sont brisés et réduits en poudre (3). *La petite pierre détachée sans main d'une montagne,* qui avait d'abord *frappé les pieds de la statue* et l'avait renversée, devient elle-même *une grande montagne qui remplit toute la terre*, l'empire figuré par cette pierre est donc universel. Mais afin qu'on ne croie pas que cet empire si étendu puisse avoir une fin comme ceux

(1) 44, 3-19.

(2) Alii laboraverunt. Vos in labores eorum introîstis. *Joan.* 4, 38.

(3) Le prophète annonce la principauté des premiers pasteurs de l'Eglise, sans préjudice de la subordination canonique qu'ils doivent tous à leur chef visible, centre et lien de leur unité. Sous ce point de vue le gouvernement de l'Eglise n'est pas purement aristocratique. Il y a un chef divinement établi. Il y aussi des magistrats et des princes dont l'autorité coule de la même source que celle de leur supérieur, d'où résulte, comme parlent les théologiens, une monarchie mêlée et tempérée d'aristocratie.

(1) Ps. 71, 5-19.

(2) Τῆς οἰκουμένης.

(3) Dan. 2, 34, 35.

qui l'avaient précédé, le prophète déclare (1) que dans *le temps de ces royaumes* périssables, *le Dieu du ciel en suscitera un autre, qui loin d'être transféré*, ainsi qu'ils l'avaient été, *à un peuple étranger, subsistera éternellement.*

L'Eglise chrétienne, avec ses propriétés, n'est pas moins clairement exprimée dans la vision des quatre bêtes. Leurs cadavres sont consumés par les flammes, comme les quatre métaux avaient été mis en poussière, et Dieu ne cesse de nous inculquer par ces différents traits la caducité des empires enrichis des dépouilles et cimentés du sang des nations vaincues. De même qu'une pierre petite dans son origine, croissant ensuite jusqu'à la hauteur d'une montagne immense, prend la place de tous ces métaux, ainsi *le Fils de l'homme* (2) triomphe de ces bêtes meurtrières. *Monté sur les nuées du ciel, on le présente à l'Ancien des jours. Il en reçoit la puissance, l'honneur et le royaume. Tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.* Les Juifs et les incrédules peuvent-ils nier que ce Fils de l'homme victorieux et couronné par l'Ancien des jours, c'est-à-dire par l'Être tout-puissant et éternel, ne soit le Messie? Que son empire, substitué à ceux des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains, ne doive embrasser tous les peuples de la terre, et que supérieur par son étendue aux plus puissantes monarchies, il ne doive aussi l'emporter sur elles par son inébranlable fermeté. Au reste, ce cinquième empire n'est pas, comme les précédents, un royaume terrestre et temporel (3). *Les Saints du Très-Haut y règnent* avec le Fils de l'homme. *Le royaume, la puissance et toute la grandeur de l'empire qui est sous le ciel, sont donnés à ce peuple de Saints. Le règne du Très-Haut* avec eux et sur eux *ne finira point :* et partout on donne pour apanage à cet empire spirituel la perpétuité jointe à l'universalité.

Si l'on veut maintenant rapprocher les événements des prophéties, on trouvera que l'Eglise de Jésus-Christ, celle dont l'origine remonte par des faits positifs jusqu'aux apôtres, qui ne s'est jamais séparée d'aucune église plus ancienne, et dont au contraire toutes les sectes nouvelles se sont séparées, que cette Eglise a toujours été distinguée des sociétés hérétiques ou schismatiques par son titre de catholique, titre que les étrangers lui accordaient d'une commune voix, et que les sectes ses rivales n'ont jamais osé revendiquer. On trouvera qu'elle a mérité ce nom (4), parce qu'elle était répandue dans tout l'univers, et qu'elle ne le mérite pas moins aujourd'hui, puisqu'elle a autant et plus d'étendue qu'elle n'en avait dans les temps où les Pères publiaient hautement et sans crainte d'être démentis, sa catholicité. On trouvera aussi que cette même Eglise, quoique persécutée durant trois siècles par toute la puissance romaine, quoique exposée aux assauts continuels du schisme et de l'hérésie, quoique déchirée quelquefois par des divisions intestines, quoique combattue dans sa morale et dans sa discipline par les vices d'un grand nombre de ses enfants, souvent même par les déréglements de quelques-uns de ses ministres, a déjà surpassé la durée des empires qui paraissaient le mieux affermis ; que son ministère subsiste sans interruption depuis dix-sept siècles dans la chaîne des pontifes successeurs de saint Pierre, et dans la suite des évêques unis au siége de Rome ; qu'elle n'a pu être convaincue par des actes publics et des monuments certains d'avoir innové dans son culte ou varié dans sa foi ; qu'elle n'a cessé de porter la connaissance de Dieu et celle de Jésus-Christ aux nations idolâtres ; et que si Dieu a permis que des séductions, qui ont été elles-mêmes prédites, lui enlevassent de vastes contrées, elle a réparé ces pertes par de nouvelles conquêtes.

Les incrédules diront-ils qu'il n'est pas sûr qu'elle subsiste avec le même éclat jusqu'à la fin du monde? Qu'en tout cas cette prophétie étant encore suspendue, on ne peut les obliger d'en reconnaître l'accomplissement comme une preuve de la divinité du christianisme? Ils le diraient peut-être avec quelque couleur, si c'était l'unique prophétie qu'on leur eût citée. Mais elle fait un tout indivisible avec cette multitude d'oracles déjà produits, dont l'exécution consommée n'a besoin que du témoignage irréprochable de l'histoire ou même de celui des yeux, et n'emprunte rien des conjectures les plus légitimes sur l'avenir. Les mêmes livres qui ont annoncé la perpétuelle durée de l'Eglise chrétienne, ont prédit non seulement les événements historiques qu'on a vus dans la première partie de cet ouvrage, mais encore le temps et le lieu de la naissance de Jésus-Christ, son précurseur, sa généalogie, le prodige de sa conception, ses vertus, ses travaux, sa passion, sa mort, sa résurrection glorieuse, son ascension dans le ciel, l'effusion éclatante de son esprit sur ses premiers disciples, l'établissement de son Eglise, la vocation des gentils, la destruction des idoles, la conversion des princes et des souverains. Tant de prophéties vérifiées ne garantissent-elles pas la certitude de celles qui doivent l'être un jour ? Et Dieu trouvé fidèle dans toutes ses promesses dont le temps est passé, n'a-t-il pas droit d'exiger qu'on se repose sur sa fidélité de l'accomplissement de ce qu'il a promis pour la suite et pour la fin des siècles ?

La perpétuité de l'Eglise n'est pas le seul événement futur que les prophéties nous donnent lieu d'attendre. Tout ce qui est dans la religion chrétienne l'objet, ou d'une crainte salutaire, ou d'une espérance consolante, a été prédit dans l'ancien Testament. On nous enseigne que le Fils de Dieu, après

(1) Dan. 44.
(2) Dan. 7, 13, 14.
(3) Dan. 7, 18.
(4) Indè Ecclesia dicta est catholica quòd sit ubique diffusa.
Sanctus Optatus lib. 2, contra Parmenianum.
Idem S. August. et alii Patres passim.

avoir exercé dans son premier avénement la fonction de médiateur, reparaîtra une seconde fois en qualité de juge, et qu'il assemblera tous les hommes devant son tribunal. Les prophètes ont connu ce jugement universel. Ils en ont annoncé le terrible et majestueux appareil. Nous croyons que les méchants sortis de cette vie seront éternellement tourmentés par un feu vengeur, et par des remords encore plus dévorants; que les bons affranchis des liens de la mortalité jouiront dans la possession de Dieu d'un bonheur sans terme et sans mesure, que réunis avec les anges dans le ciel, ils y composeront cette Eglise triomphante, d'où la discorde, l'indigence, la douleur, l'injustice seront à jamais bannies. Ces deux éternités si différentes l'une de l'autre ont été révélées aux prophètes. Leurs prédictions, touchant ces dogmes importants, n'entrent point dans le plan de notre controverse avec les incrédules. Mais ils ne doivent pas ignorer qu'on peut, quand ils le voudront, leur faire voir en des écrits où l'avenir est clairement dévoilé, tout ce qui se prêche dans le christianisme sur la fin du monde, et sur l'état des âmes après leur mort. La nécessité même de répondre aux objections que nous allons exposer, amènera le développement de quelques-unes de ces prophéties.

CHAPITRE IX.

Objections contre l'accomplissement des prophéties dans la personne de Jésus-Christ.

Il est donc invinciblement établi par des preuves accumulées, et dont quelques-unes sont portées jusqu'à la démonstration, que Jésus-Christ est le Messie promis aux Juifs. Jamais la lumière prophétique n'a brillé avec plus d'éclat que dans les oracles qui concernent sa personne et son Eglise. Les prédictions sur des événements temporels n'ont été données aux Juifs que pour accréditer par leur accomplissement prochain des prophéties plus importantes et plus éloignées, dont ils devaient être les dépositaires. Une partie de ces prédictions temporelles est presque entièrement perdue à notre égard, par l'ignorance où nous sommes des événements dont elles faisaient mention. D'autres ont percé l'obscurité des temps antiques par la grandeur et la célébrité des faits qu'elles ont annoncés. Mais si de telles prophéties suffisent pour la conviction des incrédules, que doivent-ils penser de celles qui ont été accomplies en Jésus-Christ.

C'est un homme, pour ne parler ici que selon ce qui est aperçu par les sens, c'est un homme attendu par une nation entière durant un grand nombre de siècles. Un homme toujours présent à l'esprit des premiers fondateurs de cette nation, du législateur qui l'a policée, des prophètes qui l'ont éclairée. On ne dit rien de toutes les figures qui ont été tracées de cet homme unique dans l'ancien Testament. Leur étude est la plus douce consolation des âmes pieuses qui ont appris de l'apôtre S. Paul (1) que *Jésus-Christ est la fin de la loi*. Indépendamment de ces tableaux mystérieux, Jésus-Christ paraît en mille endroits des livres des prophètes. Leur mission n'a évidemment d'autre objet que de lui préparer les voies. Sans cesse occupés de lui ils le mêlent à tous leurs discours. Souvent ce sont des traits isolés, des éclairs rapides, mais qui laissent de profondes impressions; quelquefois ce sont des descriptions plus longues et plus suivies. Quoiqu'ils traitent tous, en parlant de lui, le même sujet, ils ne se copient pas. Des circonstances omises par les uns, sont exprimées par les autres. Et ces différents morceaux rassemblés composent une histoire de Jésus-Christ aussi complète et aussi détaillée, qu'aurait pu la donner un compagnon inséparable de ses travaux, un témoin oculaire de toutes ses actions. Quelle admirable connaissance de l'avenir dans cet amas de prédictions sur une vie pleine d'événements si extraordinaires! Quelle autorité plus convaincante pour des esprits qui n'ont pas juré une haine irréconciliable à une vérité qui les gêne et qui les captive!

(1) Rom. 10, 4.

De quel poids peuvent être des objections qui combattent de telles preuves? Elles pourraient être négligées, sans affaiblir notre cause. Mais elle n'a point à craindre l'exposition et l'examen de ces difficultés. Les incrédules connaîtront de plus en plus qu'on agit avec eux de bonne foi, et qu'on ne veut rien dissimuler de tout ce qui peut servir à l'éclaircissement de cette importante matière.

La première objection est tirée des sentiments que les Juifs ont témoignés à l'égard de Jésus-Christ. Loin de le recevoir comme le Messie, ils l'ont traité d'impie et de séducteur. Ils entendaient néanmoins leur langue. Ils lisaient avec une application infatigable, et en particulier et en public, les écrits de leurs prophètes. Serait-il possible qu'ils y eussent méconnu Jésus-Christ, s'il y était aussi évidemment annoncé que les Chrétiens le prétendent? Ils étaient à la source des événements. Les prophéties s'accomplissaient à leurs yeux. On veut même qu'ils fussent alors dans l'attente de leur accomplissement. Par quel prestige ont-ils pu se cacher à eux-mêmes ce qu'ils voyaient, ce qu'ils entendaient, ce qu'ils touchaient de leurs mains? Les hommes sont-ils capables de cet excès d'extravagance et de stupidité? N'est-il pas plus naturel de penser que ces oracles dont nous nous prévalons, ont tout un autre sens que celui qui nous favorise? Et dans l'interprétation des textes hébreux, le témoignage des Juifs ne doit-il pas l'emporter sur celui des Chrétiens?

Nos esprits forts s'abusent étrangement, s'ils se flattent de trouver la justification de leur incrédulité dans celle des Juifs. Celle-ci est au contraire une preuve de plus en faveur du christianisme. Elle a mis le sceau à l'accomplissement des prophéties, et il eût manqué à Jésus-Christ un des caractères qu'elles attribuent au Messie, si la nation Juive avait été moins obstinée à rejeter sa mission.

Il était prédit que cette nation serait *incrédule et rebelle*, et que *le Seigneur ouvrirait* inutilement ses

mains (1) pour les attirer à lui. Que *ses yeux seraient obscurcis pour ne pas* (2) *voir* les prodiges les plus éclatants. Cet obscurcissement devait être suivant ce même psaume la juste punition de sa fureur contre le Messie. Sa réprobation si clairement marquée par le prophète Osée (3) et qui ne lui laisse *ni roi, ni prince, ni sacrifice, ni autel, ni éphod* ou vêtements sacerdotaux, *ni théraphim* ou images, cette affreuse et totale réprobation ne finira que par *le retour des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, et à David leur roi,* c'est-à-dire au Messie.

Isaïe sur le point de raconter la passion future de Jésus-Christ, s'écrie à la vue de l'endurcissement des Juifs (4) : *Seigneur, qui est-ce qui a cru à notre parole, et à qui votre puissance a-t-elle été révélée ?* Parlant dans la suite de ce chapitre au nom de tous ses concitoyens. *Nous l'avons vu* (5), dit-il, *et nous ne l'avons pas reconnu. Son visage était si défiguré que nous n'en avons fait aucun cas. Nous l'avons regardé comme un lépreux que Dieu a frappé, et qu'il s'est plu à humilier.*

Mais ce prophète, à qui les temps du Messie semblent avoir été mieux connus qu'aux autres écrivains sacrés ne s'exprime nulle part en termes plus formels sur l'incrédulité des Juifs que dans ce passage (6) célèbre, souvent cité par Jésus-Christ et par les apôtres (7). *Le Seigneur m'a dit : Allez et vous direz à ce peuple : Ecoutez ce qu'on vous dira et ne le comprenez point. Voyez ce qu'on vous fera voir, et ne le discernez point. Aveuglez le cœur de ce peuple, rendez ses oreilles sourdes, et fermez ses yeux, de peur que ses yeux ne voient, que son cœur ne comprenne, qu'il ne se convertisse, et que je ne le guérisse.* Dieu craint-il la conversion des pécheurs ? Leur envoie-t-il ses prophètes pour les endurcir ? Loin de nous ce blasphème insensé. Dans le style de l'Ecriture les prophètes font ce qu'ils annoncent de la part de Dieu. *Ils endurcissent* celui dont ils prédisent l'endurcissement. *Ils détruisent* ce dont ils assurent la destruction. *Ils souillent* ceux qu'ils déclarent souillés. *Ils sanctifient* ceux à qui ils ordonnent de se sanctifier (8). Dieu ne choisit donc pas Isaïe, pour opérer par son ministère l'incrédulité des Juifs. Il ne désire pas qu'elle soit incurable. Il ne fait que prédire par la bouche de ce prophète ce qui doit arriver à ce peuple, non par une nécessité inévitable, mais par la libre résistance de sa volonté. Aussi les Septante, dont Jésus-Christ et les apôtres ont adopté la traduction, s'écartant de la lettre pour mieux suivre l'esprit, ont rendu cet ordre que Dieu donne ici à Isaïe par une simple prédiction de l'avenir. *Vous entendrez, et vous ne comprendrez pas. Vous verrez, et vous ne discernerez pas. Car le cœur de ce peuple est endurci. Leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont fermé les yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.* Voilà cet excès d'aveuglement et de stupidité, dont on veut soutenir que les hommes sont incapables. Il était prédit aux Juifs longtemps avant qu'ils y tombassent. Rien n'approche d'un état où l'on a des yeux pour ne point voir, des oreilles pour n'entendre pas, un cœur pour ne comprendre ni ne sentir. Et afin qu'on ne pense pas que cet état ne regarde que les Juifs contemporains d'Isaïe, dont ils méprisaient les avertissements, écoutons ce qu'il ajoute (1). *Et je dis : Seigneur, jusqu'à quand* durera cet aveuglement ? *Il me répondit : Jusqu'à ce que les villes soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants, et que la terre demeure déserte. Et le Seigneur bannira les hommes loin* de leur pays ; *et celle qui était délaissée au milieu de la terre se multipliera. Elle offrira encore ses dîmes. Elle se convertira... et elle se fera remarquer par sa grandeur comme un térébinthe et comme un chêne qui étend au loin ses rameaux, et la race qu'elle produira sera une race sainte.* Le bonheur qu'Isaïe promet ici aux Juifs n'est pas celui qui suivit leur retour dans la terre sainte, après qu'ils eurent été délivrés de la captivité de Babylone. Leur conversion ne fut alors ni assez solide, ni assez universelle, pour mériter de si grands éloges. La république judaïque presque toujours asservie à une domination étrangère, ou agitée par des troubles domestiques, ne parvint jamais au même degré de splendeur et de magnificence où ses rois l'avaient élevée. Il s'agit donc d'un autre exil, d'un autre esclavage que celui qu'éprouvèrent les Juifs sous les rois de Babylone. C'est celui sans doute dans lequel ils gémissent depuis tant de siècles. Leur révolte contre le Messie en a été la véritable cause. Ils ne cesseront de le méconnaître et de le haïr pendant leur dispersion, jusqu'à ce que vienne le temps où la nation juive *convertie* sortira de cet état d'abandon et de *délaissement* où nous la voyons. Alors *elle se multipliera* non par la chair et le sang en devenant plus nombreuse, mais par l'esprit, en acquérant de nouvelles vertus. *Elle offrira encore ses dîmes,* et Dieu les acceptera, parce qu'elle lui offrira un culte exempt d'hypocrisie, dégagé de superstition, épuré de ces vues mercenaires qui souillaient les offrandes de ses ancêtres. *Sa grandeur* sera semblable à celle des plus hauts arbres *qui étendent leurs branches au loin.* Grandeur d'autant plus réelle, qu'elle sera fondée non sur des avantages temporels, mais sur la justice et sur la piété. Et c'est par une grandeur de cette nature que le prophète détermine le sens des promesses qu'il fait à Jérusalem. *La race qu'elle produira sera une race sainte.* Bien différente de cette (2) *génération perverse et adultère,* qui demandait continuellement de nouveaux signes à Jésus-Christ, quoiqu'elle eût déjà vu les miracles qu'il avait faits, et

(1) Isai. 65, 2.
(2) Ps. 68, 24.
(3) Osée 3, 4, 5.
(4) Isai. 53, 1.
(5) Ibid. 2, 3, 4.
(6) Isai. 6, 9, 10.
(7) Matth. 13, 14, 15. Marc, 4, 12. Luc. 8, 10. Joan. 12, 40. Act. Apost. 28, 26, 27. Rom. 11, 8.
(8) Jerem. 1, 10. Isai. 43, 28. Joel. 1, 14.

(1) Isai. 6. 11, 12, 13.
(2) Matth. 12, 38, 39. Ibid. 16, 4, 5.

qu'il ne tînt qu'à elle d'apercevoir en sa personne tous les signes de l'arrivée du Messie.

Au surplus, quand l'incrédulité des Juifs ne serait pas aussi manifestement prédite qu'elle l'est, formerait-elle une exception légitime contre la preuve des prophéties? Leur interprétation ne dépend pas du consentement des Juifs. Elles sont entre nos mains et sous nos yeux ; et pour juger si elles sont accomplies, nous n'avons besoin que de les confronter avec les événements. Les Juifs, dit-on, sont les interprètes naturels d'un livre écrit originairement en leur langue. C'est ce que l'objection a de plus fort. Mais il est aisé d'y répondre en distinguant deux espèces de Juifs : ceux qui vivaient au temps de Jésus-Christ et des Apôtres ; ceux qui dans la suite ont entrepris d'expliquer les prophètes.

La haine contre Jésus-Christ et contre le christianisme a été commune aux uns et aux autres, de même que l'attente d'un Messie belliqueux qui soumettrait tout l'univers à l'empire de leur nation. Mais les premiers Juifs n'avaient pas encore imaginé toutes les subtilités que leurs successeurs ont mises en œuvre, pour détourner le sens des prophéties. Au contraire leurs anciens *Targums* ou paraphrases font foi que dans le siècle de Jésus-Christ et même quelque temps après, on appliquait au Messie parmi les Juifs, comme parmi les chrétiens, les plus intéressantes de ces prophéties. Ce n'est que dans les siècles postérieurs que les rabbins se sont aperçus, que si le Messie était l'objet de ces oracles, les chrétiens avaient gagné leur cause. Alors ils ont mieux aimé s'éloigner de la tradition de leurs pères, et renoncer aux plus solides fondements de leur confiance dans la promesse d'un Messie, que d'être obligés de reconnaître l'exécution de cette promesse dans la personne de Jésus-Christ. De là sont nées ces finesses, ou pour mieux dire ces minuties grammaticales, ces conjectures arbitraires, ces explications violentes, quelquefois même ces altérations ou ces versions infidèles du texte hébreu qui font disparaître le Messie dans les livres saints, et n'y laissent plus subsister que des événements ou des personnages voisins du temps où écrivaient les prophètes. Dans le détail de cette controverse, nous ne récuserions pas même les incrédules pour juges entre les Juifs et nous, s'ils voulaient bien n'écouter que la voix de la raison. Mais une autorité supérieure à tous les raisonnements décide le procès. Les Septante auteurs d'une traduction grecque de l'ancien Testament, qui a paru quelques siècles avant Jésus-Christ, ont expliqué du Messie tous les passages que les Juifs lui ont disputé dans la suite. Ils ont lu ou entendu comme les chrétiens, les termes essentiels que les Juifs ont changés dans leurs exemplaires ou qu'ils ont diversement interprétés. Ces traducteurs savaient sans doute aussi bien l'hébreu, qui était leur langue maternelle, que les Juifs modernes et que tous les docteurs de cette nation qui ont commenté l'Écriture depuis l'établissement du christianisme. Ils écrivaient dans un temps non suspect où des préjugés de parti ne les aveuglaient pas. Qu'on vienne maintenant nous objecter le témoignage des rabbins dans l'explication des prophéties, comme s'il suffisait d'être né Juif pour en posséder la véritable intelligence.

Ce témoignage est détruit, on vient de le voir, et par celui de leurs ancêtres et par l'évidence même des prédictions qu'ils cherchent à obscurcir. Pour le décréditer sans ressource, il nous reste à développer le motif de l'opposition que les premiers Juifs ont conçue, et qu'ils ont transmise à leurs descendants, contre la personne de Jésus-Christ. C'est à quoi nous conduit l'examen d'une seconde objection.

On peut donc dire que si les Juifs ont rejeté la mission de Jésus-Christ, c'est parce qu'ils n'ont pas remarqué en lui les caractères du Messie qui leur était promis. Ce Messie devait être roi, prince, dominateur. C'est le titre que lui donnent David (1), Isaïe (2), Jérémie (3), Ezéchiel (4), Daniel (5), Osée (6), Michée (7), Zacharie (8), Malachie (9). Tous ces prophètes ont célébré à l'envi la gloire de son règne, la sagesse et l'équité de son gouvernement, la durée de son empire, l'étendue de sa domination. Il devait être guerrier et conquérant ; écraser les têtes superbes qui oseraient lui résister, teindre ses flèches et sa lance du sang de ses ennemis, épouvanter l'univers du bruit de sa valeur et de ses victoires, subjuguer les rois, s'assujétir toutes les nations. Telle est l'idée que les mêmes prophètes nous en donnent. Or Jésus-Christ n'a montré rien de semblable aux Juifs. Ils l'ont vu naître et passer sa vie dans l'indigence et dans une condition privée. Ils l'ont vu mourir sur une croix, accusé des crimes les plus graves, et condamné par le tribunal le plus autorisé dans leur nation. Ont-ils pu découvrir dans cet état leur souverain et leur libérateur ? Mais, continuent les incrédules, si des raisons aussi puissantes ont détourné les Juifs de reconnaître Jésus-Christ pour Messie, les mêmes raisons subsistent dans tous les temps et à l'égard de tous les autres hommes. On a beau produire quelques oracles qui lui conviennent, dès qu'il s'en rencontre plusieurs qu'il n'a pas remplis, il n'est plus le Messie prédit. Toutes ces prophéties tant vantées ou sont convaincues de fausseté par leur contradiction réciproque, ou n'ont pas encore eu l'accomplissement qu'elles doivent avoir. Dans l'une ou l'autre supposition l'incrédulité ne peut être confondue par la preuve tirée des prophéties.

Il n'est que trop vrai, et l'on en tombe d'accord avec les incrédules, que les Juifs n'ont pas trouvé en Jésus-Christ ce qu'ils cherchaient dans leur Messie. Il n'a point offert à leurs regards le spectacle éblouis-

(1) Ps. 2, 44, 71, 88, 109, 131.
(2) Cap. 11, 16, 32.
(3) Cap. 23, 30, 33.
(4) Cap. 37.
(5) Cap. 2, 7.
(6) Cap. 3.
(7) Cap. 5.
(8) Cap. 6, 9.
(9) Cap. 3.

sant d'une royauté temporelle. Il ne leur a point apporté les richesses qu'ils attendaient. Il ne s'est pas mis à leur tête, pour combattre les puissances étrangères, dont le joug leur était si odieux. Il n'a point élevé par ses victoires et par ses conquêtes leur nation au-dessus de toutes les autres. Loin de satisfaire les désirs que l'orgueil et la cupidité leur inspiraient, il ne leur a ouvert qu'un chemin semé de ronces et d'épines, pour arriver à une félicité immortelle et céleste. Il leur a proposé le renoncement, sinon effectif, du moins dans la préparation de leur cœur à tous les biens sensibles. Des dehors si humbles, une morale si austère, des offres si peu conformes aux espérances mondaines qu'ils avaient conçues les aliénèrent de Jésus-Christ. Ajoutez à ces dispositions le crédit et l'autorité de leurs prêtres et de leurs docteurs, qui plus corrompus que le peuple sous le voile d'une piété trompeuse, étaient aussi plus opposés à la doctrine de Jésus-Christ. Doit-on s'étonner, quand on sonde les profondeurs du cœur humain, qu'en de pareilles circonstances les Juifs aient fermé les yeux aux prédictions les plus évidentes qui leur annonçaient Jésus-Christ? ils ont imité l'aveugle endurcissement de leurs pères, et nos incrédules imitent le leur.

Le Messie devait être, comme les Juifs le croyaient, roi et conquérant. Mais en quel sens fallait-il prendre les oracles qui avaient prédit toutes ces grandeurs? Était-ce dans un sens purement littéral, ou dans un sens spirituel et métaphorique? Trois raisons établissaient la préférence du second sens sur le premier.

1° Le style des prophètes est plein de métaphores et d'allégories. C'est surtout en parlant du Messie que ces expressions figurées leur sont plus familières. Ils l'appellent (1) *Agneau*, pour faire connaître sa douceur et son innocence : *Lion* (2), pour désigner sa force et son courage. Veulent-ils nous apprendre qu'il adoucira par ses lois et par sa doctrine les mœurs des hommes les plus barbares, qu'il réprimera les haines, qu'il apaisera les divisions, ils nous disent (3) que de son temps *le loup habitera avec l'agneau. Que le léopard se couchera auprès du chevreau. Que le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et qu'un petit enfant les conduira tous. Que le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages, que leurs petits se reposeront dans les mêmes lieux. Que le lion mangera de la paille comme le bœuf. Que l'enfant encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic, et que celui qui aura été sevré portera sa main dans la caverne du basilic.* Décrivent-ils les merveilles qu'il opérera, le bonheur dont il comblera les hommes (4) : *Des eaux pures et vives inonderont les hautes montagnes et les collines élevées. La lumière de la lune sera aussi grande, aussi éclatante que celle du soleil. Et l'orbe du soleil sera sept fois aussi vaste, aussi étincelant qu'il a coutume de l'être* (1). *Des fleuves de lait couleront des montagnes et des collines* (2). *Les fondements* de la nouvelle Jérusalem qu'il doit construire, *seront de saphir, ses remparts de jaspe, ses portes de pierres ciselées, et toute son enceinte sera bâtie de pierres précieuses.*

(1) Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ. *Isai.* 16, 1.
(2) Catulus leonis Juda. Requiescens accubuisti ut leo. *Genes.* 49, 9.
(3) Isai. 11. 6, 7, 8, ibid., 65, 25.
(4) Isai. 30. 25,26.

Je ne répète point les observations déjà faites sur cette montagne qui par son élévation figure une Église visible à tout l'univers, sur l'empressement unanime de tous les peuples à gagner le sommet de cette montagne, c'est-à-dire à être reçus dans cette Église, sur les voitures qui doivent les y conduire, sur les montures dont ils doivent se servir dans ce voyage, par où l'on a voulu signifier l'éclat et la solennité de ces conversions si promptes et si multipliées. Je supprime une foule d'autres exemples de ce langage oriental et prophétique fertile en comparaisons tirées de la nature. Les Juifs étaient suffisamment avertis que l'écorce de la lettre ne présente pas toujours dans les écrits des prophètes leur véritable sens; et tout les invitait à pénétrer sous cette écorce les mystères qu'elle renferme.

2° Il y avait plus que des présomptions et des conjectures pour le sens spirituel des oracles concernant la royauté et les conquêtes du Messie. D'autres prédictions, qu'il est inutile de remettre sous les yeux des lecteurs, avaient clairement annoncé sa pauvreté, ses humiliations, ses souffrances, sa mort sur une croix. De tels caractères étaient incompatibles avec l'état d'un prince puissant, riche, victorieux; chéri de ses sujets, redouté de ses ennemis. Les Juifs devaient conclure de cette incompatibilité, que la gloire promise à leur Messie n'était pas celle qui frappe les sens, que son royaume n'était pas de ce monde, que ses richesses étaient d'un plus grand prix que des trésors périssables, et ses victoires d'une autre espèce que celles qui ravagent la terre et l'arrosent de sang humain.

3° Il y avait dans ces mêmes prédictions sur la souveraineté et les triomphes du Messie des traits qui en décelaient le sens et les ramenaient à des idées spirituelles. Sa divinité par exemple si nettement exprimée dans les psaumes 44 et 109, montrait assez que, lorsqu'il y était représenté *ceignant son épée, perçant de ses flèches acérées les cœurs de ses ennemis, dominant au milieu d'eux, brisant les rois dans les jours de sa colère, remplissant tout de ruines, écrasant sur la terre les têtes de plusieurs,* il ne pouvait être question ni d'armes visibles et matérielles, ni de guerres ordinaires, ni de vengeances, telles que les rois en exercent sur leurs ennemis. Dans ces mêmes endroits et dans tous les autres, la bonté du Messie, sa justice, sa sainteté, son zèle pour l'instruction et le salut des hommes, servent encore de correctif aux expressions expliquées par les Juifs dans un sens trop rigoureux et trop littéral. Ainsi, quand le psalmiste (3) décrit l'appareil guerrier du Messie, qu'il loue même sa

(1) Joel. 3. 18. Amos. 9, 13.
(2) Isai. 54. 11, 12.
(3) Ps. 44.

grâce et sa beauté, *marchez heureusement*, lui dit-il, *et régnez*. Mais comment? *Par la vérité, la justice, et la douceur*. Voilà des armes bien opposées à *ce glaive*, à *cet arc*, à *ces flèches* formidables qu'il lui met dans les mains. Dans le psaume 71 où il lui promet un règne si glorieux et si magnifique, il prédit que *les montagnes recevront la paix, et les collines la justice pour le peuple. Que la justice paraîtra de son temps avec une abondance de paix qui durera autant que la lune*, qu'il sera pour *toutes les nations de la terre* le principe et la source *des bénédictions* qui leur sont destinées. Il ne connaît point en lui de vertu plus royale que sa tendresse pour les pauvres, sa vigilance à pourvoir à leurs besoins et à les délivrer des maux qu'ils éprouvent. Ainsi le prophète Isaïe commence la peinture du règne du Messie (1), de ce règne, *où il ne jugera pas sur le rapport des yeux, où il ne condamnera pas sur un ouï-dire, où il jugera les peuples dans l'équité et se déclarera le juste vengeur des humbles* opprimés, *où il frappera la terre par la verge de sa bouche, et tuera l'impie du souffle de sa bouche* (c'est par l'efficace de la parole et non par la force des armes que le Messie déploie sa puissance), le prophète, dis-je, commence cette peinture, en assurant que *l'esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, l'esprit de crainte du Seigneur ;* et il la termine en lui donnant *la justice et la foi pour ceinture et pour baudrier*.

Le même Isaïe (2), surpris de voir paraître un héros dont *les vêtements sont couverts de sang, qui marche avec une force* et une majesté inexprimables, lui demande son nom. *Je suis*, répond-il, *celui qui enseigne la justice. Je viens pour défendre et pour sauver*. L'étonnement du prophète augmente à cette réponse. Un ministère si doux et si pacifique s'accorde mal avec le sang où ce héros semble s'être baigné. *D'où vient donc que votre robe est toute rouge, et que vos habits sont comme ceux des hommes qui ont foulé le vin dans le pressoir? Oui*, lui réplique-t-il, *j'ai foulé seul un pressoir, et personne d'entre les nations n'a été avec moi. Je les ai foulés dans ma fureur. Je les ai foulés aux pieds dans ma colère. Leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés..... J'ai regardé autour de moi, et personne n'est venu pour m'aider. J'ai cherché, et je n'ai pas trouvé de secours. Mon bras seul m'a sauvé, et ma colère m'a soutenu*. Ce n'est pas ici un guerrier semblable aux autres conquérants. Il nous apprend d'abord qu'il n'est venu que pour enseigner la justice, que pour défendre et pour sauver. Nous le voyons ensuite combattre et vaincre seul, sans troupes et sans alliés. Après cela, il est aisé de comprendre le mystère de ce sang dont sa robe est teinte, de cette indignation et de cette fureur dont il a été animé dans le combat. Il est couvert du sang de ses ennemis, parce qu'il a expié par ses souffrances les iniquités des hommes; et dans les cicatrices des plaies qu'il a reçues, il porte les marques de sa victoire sur la mort, l'enfer et le péché. Personne n'a voulu ni n'a pu partager avec lui l'honneur de cette victoire. Il ne la doit qu'au zèle et au courage avec lequel il a lutté contre de si terribles ennemis.

Il n'est point de prophète qui ait mieux dépeint que Daniel le règne spirituel du Messie. Il oppose en deux endroits ce règne, comme nous l'avons souvent dit, aux quatre puissants empires qui l'ont précédé. Dans la première prophétie, c'est une pierre détachée sans main d'une montagne, qui brise et réduit en poudre l'or, l'argent, l'airain et le fer, quatre métaux dont était composée la statue de Nabuchodonosor. Voilà un empire qui n'est figuré ni par des métaux précieux, tels que l'or et l'argent, ni par des matières aussi dures et aussi pénétrantes que l'airain et le fer. Il n'a aucune cause humaine dans sa naissance, et il n'en a pas davantage dans ses progrès inouis, qui changent une petite pierre en une montagne immense dont toute la terre est remplie. Dans la seconde prophétie, le Fils de l'homme est victorieux de la lionne, de l'ours, du léopard, et d'un quatrième animal encore plus farouche. Les quatre premiers empires sont représentés par des bêtes dévorantes, symboles de l'ambition et de la cruauté des conquérants qui les ont fondés. Le cinquième appartient au Fils de l'homme, dont la douceur et la justice excluent les violences et les usurpations. *Son règne* est en même temps *celui des Saints*. Il n'est monté sur le trône, il ne s'y soutient que par la sainteté; et dans ce royaume, si différent de tous les autres, les sujets fidèles à leur maître deviennent autant de rois par l'imitation de ses vertus.

Ce dénoûment, si simple, si naturel, si conforme à l'esprit et au tissu des prophéties, concilie leurs prétendues oppositions. Il ferme la bouche aux incrédules, et ne laisse aucun prétexte aux anciens et nouveaux ennemis de Jésus-Christ, de lui contester la qualité de Messie. Car il en a réuni dans sa personne tous les caractères. On ne revient point sur ceux dont on lui a déjà fait l'application. Le titre de roi et celui de conquérant ne lui sont pas moins dus dans le sens spirituel qui vient d'être exposé.

Il règne sur les esprits dont il a éclairé les ténèbres, réformé les erreurs, détruit les préjugés; sur les cœurs qu'il a délivrés du joug des passions, purifiés des souillures du péché, sanctifiés par sa grâce, élevés à une haute perfection. Quel empire aussi noble et aussi auguste que celui qui s'exerce sur ce qu'il y a dans l'homme de plus intime, de plus libre et de plus indépendant; je veux dire ses pensées, ses sentiments, ses penchants, ses désirs. Il règne dans le ciel, au milieu d'une multitude innombrable d'esprits célestes et de bienheureux, qui, chantant sans cesse ses louanges, mettent leurs couronnes à ses pieds. Il règne sur la terre, dans cette société visible qui subsiste depuis tant de siècles, où non seulement on croit les dogmes qu'il a révélés, on fait profession d'une

(1) Isai. 11. 2, 3, 4, 5.
(2) Isai. 63, 1-5.

obéissance inviolable aux lois qu'il a prescrites, mais, de plus, où on l'adore lui-même comme Dieu avec une profonde et religieuse vénération.

Cette Église, son royaume, est en même temps sa conquête. Il l'a acquise au prix de son sang. C'est une dépouille qu'il a enlevée au prince des ténèbres. Il a fait à cet implacable ennemi de son Père et de la nature humaine une guerre d'un nouveau genre, où le vainqueur devait être immolé, et triompher par la consommation de son sacrifice. Il a obtenu de la justice divine, pleinement satisfaite, le rappel des exilés, l'affranchissement des captifs, l'abolition de la sentence de mort prononcée contre les criminels. Après cette première victoire, le fondement de toutes les autres, jusqu'où n'a-t-il pas poussé ses conquêtes? Il a renversé les idoles, ruiné leurs temples et leurs autels. Il a chassé du monde l'esprit séducteur qui s'y faisait rendre de sacriléges hommages. Il s'est assujetti, par la voie de la persuasion, l'empire romain et beaucoup d'autres peuples que Rome, avec toutes ses forces, n'avait pu subjuguer. Il a vaincu d'abord les empereurs et les rois, en maintenant et en étendant le christianisme malgré leurs persécutions : enfin, il les a enchaînés à son char, en les attirant eux-mêmes à la connaissance et au service du vrai Dieu. Les exploits militaires que les Juifs attendaient de leur Messie auraient-ils approché de ces succès d'autant plus glorieux qu'ils ont été plus utiles et plus salutaires aux hommes ?

Conformément à ces idées spirituelles, Jésus-Christ paraît comme roi et comme conquérant dans l'Apocalypse, où saint Jean a rassemblé les traits les plus frappants des anciennes prophéties. Il voit *les* (1) *cieux qui s'ouvrent*, et un homme en sortir, *porté sur un cheval blanc. On l'appelle le fidèle et le véritable. Il juge et combat avec justice...... il est vêtu d'une robe teinte de sang, et son nom est le Verbe de Dieu. Les armées célestes le suivent, montées*, comme lui, *sur des chevaux blancs, habillées d'un lin blanc et pur. Il sort de sa bouche une épée à deux tranchants pour en frapper les nations. Il les gouvernera avec une verge de fer; et c'est lui qui foule le pressoir de la fureur et de la colère du Dieu tout-puissant. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.*

Combien de fois l'Évangile et les écrits des Apôtres nous ont-ils représenté Jésus-Christ comme roi, comme héritier et successeur de David, comme destructeur des puissances infernales, comme chef d'une milice invincible ! Il n'a donc rien manqué à Jésus-Christ de tout ce qui distinguait le Messie dans les livres prophétiques des Juifs; et ce peuple est doublement inexcusable de n'avoir pas reconnu le Messie à ses vrais caractères, et de lui en avoir supposé qui n'étaient pas prédits.

Pourquoi, dira quelqu'un, tendre un piége à la simplicité, ou, si on l'aime mieux, à la grossièreté des Juifs? Pourquoi leur annoncer une domination, des richesses, des victoires qui n'étaient pas celles qu'ils espéraient? Ne valait-il pas mieux leur expliquer, nettement et sans figure, en quoi devaient consister la gloire et la grandeur du Messie? Question semblable à toutes celles des incrédules, qui ne trouvent jamais de preuve assez claire, si elle a pu l'être davantage : question dès-lors superflue, et qui nous dispenserait d'une réponse, s'il n'était pas important de rendre raison de ce langage métaphorique employé par les prophètes dans la description du règne du Messie.

S'il était nécessaire de désigner le Messie par des marques qui le fissent connaître, il ne convenait pas de prévenir son ministère et d'anticiper ses instructions. L'état des Juifs vivant sous une alliance dont les promesses étaient temporelles ne le permettait pas. La majesté de ce Messie, si supérieur à tous les prophètes, qui n'étaient que ses avant-coureurs, le souffrait encore moins. Il y avait des mystères dont il fallait lui réserver la publication, des vérités qu'il n'était donné qu'à lui d'enseigner ouvertement à tous les hommes. C'est pour cela que les dogmes sublimes d'un Dieu unique dans son essence, et subsistant en trois personnes distinctes, du Verbe, seconde personne de cette auguste Trinité, incarné dans le sein d'une Vierge et fait homme pour notre salut, du péché originel communiqué par la voie de la génération à toute la postérité d'Adam, de l'expiation de ce péché et de tous les autres commis dans le monde, par le sacrifice volontaire de l'Homme-Dieu crucifié, de la grâce intérieure qui met le Saint-Esprit dans les âmes, qui découvre à l'entendement le bien qu'il faut faire, et agit sur la volonté pour qu'elle l'exécute; que tous ces dogmes, dis-je, n'ont été insinués par les auteurs sacrés de l'ancienne loi que rarement, par intervalles, et presque toujours sous des expressions figurées. Il en a été de même des vérités pratiques. Que l'homme dût aimer la pauvreté, les humiliations et les croix; qu'il dût se regarder sur la terre comme étranger et comme voyageur, attendre avec une vive confiance l'immortalité bienheureuse, la résurrection de son corps, la possession de Dieu, c'est ce que les forts d'Israël n'ignoraient pas, mais ce qu'on ne trouve point dans leurs écrits avec la même suite et le même développement que dans l'Évangile. La retenue qui leur était imposée sur ces matières exigeait qu'ils ne parlassent qu'en termes couverts de la véritable royauté du Messie et de ses victoires réelles. Ils n'eussent pu en expliquer la nature, sans dévoiler par avance toute l'économie de la nouvelle loi. Il était juste qu'ils laissassent au Messie le soin d'apprendre aux hommes, de sa propre bouche, les maux dont ils devaient espérer de lui la délivrance, les biens qu'il venait leur distribuer, l'empire qu'il allait établir.

Il en a résulté, je l'avoue, dans les prophéties une obscurité qui a été pour le plus grand nombre des Juifs une occasion d'erreur et d'aveuglement. Épris des récompenses terrestres que leur loi leur promettait, mais sans les y attacher avec excès et sans les

(1) Apocal. 19, 11-16.

détourner d'un bonheur plus solide; ils n'ont rien vu que de sensible et de temporel dans leur Messie; digne châtiment de la corruption de leur cœur, mais châtiment qu'ils pouvaient éviter. Il n'a tenu qu'à eux de considérer avec attention tous les motifs qui devaient les déterminer au sens spirituel. D'ailleurs les événements dont ils étaient témoins éclaircissaient les prophéties. Jésus-Christ leur montrait tant d'autres caractères du Messie accomplis en sa personne, qu'ils n'avaient plus qu'un pas à faire pour y démêler celui de roi et de conquérant.

Eh! que nous importe, après tout, leur dépendance servile de la lettre qui tue? Sont-ils nos modèles et nos maîtres? Plaignons-les. Travaillons à dessiller leurs yeux. Mais quoi qu'il en soit du degré de lumière qu'ils ont eu pour l'interprétation des prophéties, il doit nous suffire que les obscurités qu'ils ont pu y trouver soient dissipées à notre égard.

Il faut néanmoins observer, pour la parfaite intelligence de ces oracles, que ce premier sens métaphorique n'en remplit pas toute l'étendue. Ils en ont un autre lié à celui-là, également spirituel, mais qui se rapproche davantage de la signification littérale des termes. Les prophètes n'ont pas eu seulement en vue une partie du ministère du Messie. Ils l'ont envisagé tout entier durant sa vie et après sa mort, sur la terre et dans le ciel, dans son premier et dans son second avénement, pendant la durée des siècles et dans l'éternité. C'est sous ces divers aspects combinés qu'ils ont annoncé son règne et ses victoires. Si, pour vérifier ce qu'ils ont prédit, tout ce que Jésus-Christ a fait jusqu'à présent laisse encore quelque chose à désirer, qu'on porte ses regards sur ce que la religion nous apprend de la fin du monde, du jugement universel, de la punition des méchants dans l'enfer, de la magnificence et de la pompe de la cour céleste.

On verra le soleil et la lune obscurcis, les étoiles précipitées du ciel, les puissances des cieux ébranlées, les cieux, la terre, et tous les éléments embrasés. Quel prince, quel conquérant a pu faire dans l'univers une si étonnante révolution? Au milieu de ce bouleversement de la nature la voix et la trompette des anges rassembleront des quatre parties du monde les vivants et les morts. Le Fils de l'homme paraîtra dans l'appareil le plus majestueux, tenant en sa main la croix, instrument de son supplice, devenue celui de sa gloire et de son triomphe. Sa présence glacera de frayeur les démons et les impies. Ils s'écrieront : Montagnes, tombez sur nous. Cavernes, dérobez-nous dans vos sombres retraites à la colère de l'Agneau. Assis sur son tribunal, il y exercera la plus haute fonction de la royauté, et celle aussi pour laquelle il prend (1) le titre de roi dans l'Evangile. Il jugera souverainement les hommes. Les élus seront à sa droite, les réprouvés à sa gauche. Il prononcera aux uns et aux autres l'arrêt irrévocable que leurs œuvres auront mérité. Mais quelle bouche peut exprimer, quel esprit peut concevoir la vengeance qu'il tirera de ses ennemis, en les plongeant dans les abîmes éternels? vengeance non pas inspirée par un transport de fureur, tel que les hommes en ressentent. La divinité n'admet pas le trouble et les excès de cette passion; et si l'Ecriture sainte elle-même a été forcée, en parlant de Dieu, de proportionner son langage à nos idées ordinaires, elle nous avertit assez d'en retrancher tout ce qu'elles ont d'imparfait et de défectueux. C'est une justice tranquille, éclairée, incorruptible, qui exécutera elle-même la sentence qu'elle aura portée contre les réprouvés; et plus elle agira sans le mélange des passions humaines, plus les coups qu'elle frappera seront accablants. En comparaison des foudres lancées par le Tout-Puissant, que sont les supplices décernés par la justice des rois, les guerres qu'ils déclarent à leurs ennemis, l'horreur et l'épouvante que leurs soldats traînent en tous lieux, les milliers d'hommes passés au fil de l'épée, les villes saccagées et détruites, les campagnes désolées, et tous les maux enfin par où des princes ambitieux et des vainqueurs impitoyables ont cru signaler sur la terre leur puissance et la force de leurs armes? Ecartons ces lugubres idées, et contemplons le Messie achevant sa victoire par la défaite de la mort, le dernier de ses ennemis (1). Il conduira ses élus ressuscités sur la montagne de Sion l'objet continuel de l'admiration et des vœux de tous les prophètes, dans cette cité du Dieu vivant, où les anges, ses premiers habitants, attendaient avec tant d'impatience cette nouvelle colonie. Auprès des richesses de l'éternelle Jérusalem l'opulence des états les plus florissants, les trésors des plus grands potentats sont une misère réelle et une affreuse indigence. Il y a une distance infinie entre les délices de ce séjour bienheureux, et tout ce que l'imagination, au défaut de la vérité, offre ici-bas de plaisirs et de joies. Les monarques suivis d'une garde nombreuse, environnés d'une cour attentive à leur plaire, obéis avec tant de promptitude au moindre signe de leur volonté, ne sont que des esclaves vis-à-vis du Messie couronné de la main de son Père, assis à sa droite, régnant dans les splendeurs des saints.

S'il n'a pas été permis aux prophètes d'annoncer ce régne et ces triomphes aussi clairement que l'Evangile les a révélés, faut-il être surpris que, pour en crayonner le tableau allégorique, ils aient employé les plus vives et les plus riches couleurs? Nous savons maintenant ce qu'ils ont voulu peindre; et loin de trouver leur pinceau trop hardi, nous devons convenir qu'il est encore demeuré bien au-dessous de la noblesse et de la hauteur de leur sujet.

CHAPITRE X.

Objections contre l'accomplissement des prophéties dans l'Église chrétienne.

Les objections qui nous restent à discuter sont fon-

(1) Tunc dicet Rex his qui à dextris ejus erunt... et respondens Rex dicet illis. *Matth.* 25, 34, 40.

(1) Oportet illum regnare donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus. Novissima autem inimica destruetur mors. 1 *Cor.* 15, 25, 26.

dées sur des faits actuellement existants et d'une notoriété publique. Elles sont par cela même plus spécieuses. Mais il ne faut pour les résoudre qu'une explication fidèle des prophéties, dont on conteste l'accomplissement.

Les oracles, dit-on, que nous avons cités promettent à l'Eglise chrétienne l'étendue dans toute la terre. Ils assurent que tous les peuples du monde embrasseront la loi de Jésus-Christ. Ils prédisent la destruction entière de l'idolâtrie. Or rien de tout cela n'est accompli. Il y a des contrées que l'Eglise chrétienne n'a jamais occupées; d'autres et en très-grand nombre qui lui ont été enlevées. Il y a des nations à qui la vraie foi n'a pas été prêchée. Il y en a beaucoup qui ont, ou abjuré le christianisme ou renoncé à la communion de l'Eglise catholique. L'idolâtrie subsiste encore et dans la plus grande partie de l'Amérique, et en de vastes royaumes de l'Asie. Que devient cette universalité si souvent répétée par les prophètes? Quel fonds peuvent faire les incrédules sur des prédictions, ou démenties par l'événement, ou dont la vérité ne peut être soutenue sans en modifier les expressions?

Ceux qui raisonnent ainsi supposent que les termes généraux, dont il s'agit, doivent être nécessairement entendus dans les prophètes avec une rigueur et une précision métaphysique. Cette supposition est contraire à l'usage de toutes les langues et en particulier au style de l'Écriture. Il est établi que ces manières de parler, *tout l'univers*, *toutes les nations*, se prennent dans le sens moral d'une très-grande partie, surtout si c'est la seule connue de ceux à qui l'on adresse la parole. Je ne m'arrête point à prouver par l'autorité des écrivains profanes cet usage qui ne peut être sérieusement révoqué en doute. Mais il est essentiel de le justifier par des témoignages de l'Ecriture tirés des endroits même où l'universalité de l'Eglise est prédite. Le sens dans lequel elle doit être expliquée ne pourra plus être problématique.

Les deux prophéties de Daniel tant de fois alléguées disent que l'empire spirituel du Messie figuré par la petite pierre parvenue à la hauteur d'une montagne immense, *remplira toute la terre* (1). *Factus est mons magnus et implevit universam terram.* Que *tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues serviront le Fils de l'homme. Et omnes* (2) *populi, et tribus, et linguæ ipsi servient.* Voilà les termes les plus forts que nous ayons produits, pour établir la promesse d'une étendue universelle pour l'Eglise, et de la vocation générale de toutes les nations. Sans sortir des mêmes prophéties, il est aisé de voir que ces termes n'ont pas besoin d'une modification étrangère au texte, pour être interprété dans un sens moral.

Daniel déclare à Nabuchodonosor que son empire est la tête d'or de la statue. La raison qu'il en donne est (3) que *le Dieu du ciel lui a donné le royaume, la puissance, l'empire, et la gloire dans tous les lieux habités par les enfants des hommes et par les bêtes des champs.* Que *les oiseaux du ciel étaient en sa main, et toutes choses soumises à sa domination.* Il s'en fallait beaucoup, à parler rigoureusement, que la puissance de Nabuchodonosor ne s'étendît dans toute la terre habitable. Daniel n'était pas flatteur. Il a fait en d'autres occasions à ce prince et à ses successeurs les représentations les plus fortes et les menaces les plus effrayantes. Mais le roi de Babylone possédait une partie considérable de l'Orient. Il avait pénétré, en subjuguant l'Egypte, jusqu'aux frontières d'Afrique. La terreur de ses armes s'était répandue dans les contrées de l'Asie où il n'avait pu les porter. De tous les peuples connus dans le pays où parlait Daniel, Nabuchodonosor régnait sur les uns, il était célèbre et redouté chez les autres, et le prophète pouvait dire, selon les idées reçues, que tous les lieux habités par les enfants des hommes lui étaient soumis.

Il ajoute que le troisième empire figuré par le ventre et les cuisses de la statue *commandera à toute la terre* (1). *Imperabit universæ terræ.* C'est l'empire d'Alexandre-le-Grand. Quoiqu'il ait été plus vaste que celui des Assyriens, ce n'est pourtant que dans le sens moral qu'on a pu lui attribuer une domination universelle sur toute la terre. Il en est de même de l'empire romain plus puissant à la vérité que tous ceux qui l'avaient précédé, mais très-éloigné encore d'une étendue parfaitement égale à la surface du globe terrestre. Fera-t-on reproche à Daniel d'avoir dit que la quatrième bête, emblême de cet empire, *dévorera toute la terre, la foulera aux pieds, et la brisera* (2). *Devorabit universam terram, et conculcabit et comminuet eam.* On trouvera les mêmes expressions plus fortes, plus énergiques, plus absolues dans des auteurs grecs et latins qui en exaltant la puissance de Rome, l'ont appelée la reine et la maîtresse de l'univers, sans craindre qu'on les accusât d'exagération, parce qu'il y avait des peuples dans le monde qui ne reconnaissaient pas ses lois.

Ainsi, lorsque nous lisons dans Daniel que le royaume du Messie, qui est l'Eglise chrétienne, doit remplir toute la terre, que toutes les nations doivent y être incorporées, ces expressions sont susceptibles des mêmes tempéraments que celles dont il s'est servi pour désigner l'universalité de l'empire des Assyriens, des Grecs et des Romains. Les premières sont même d'autant plus exactes dans leur vérité morale, que l'Eglise chrétienne a certainement surpassé par son étendue les empires dont on vient de parler. Car elle s'est établie dans tous les lieux habités ou conquis par ces nations. De plus elle s'est répandue en beaucoup d'autres pays qu'elles n'ont pas seulement connus. Si l'on veut ne faire attention qu'à l'étendue actuelle de l'Eglise catholique, je soutiens que cette Eglise mérite, à plus juste titre que l'empire romain, l'éloge de remplir l'univers et de régner sur tous les peuples. Indépendamment de l'espace immense

(1) Dan. 2, 35.
(2) Dan. 7, 14.
(3) Dan. 2, 37, 38.

(1) Dan. 2, 39.
(2) Dan. 7, 23.

qu'elle embrasse sur la terre, en rapprochant tous les lieux où sa doctrine est professée, elle compte parmi les hommes plus de prosélytes que Rome n'a jamais compté de sujets. Elle a franchi les mers et les autres barrières qui avaient arrêté les armes romaines. Il n'est point de climat peuplé par des hommes où, depuis la découverte du nouveau Monde, la renommée au moins ne la fasse connaître, ce qui n'a pu se dire de l'empire romain dans le plus haut degré de sa gloire et de sa puissance. Enfin, elle a sur toutes les sectes qui lui sont opposées, sur toutes les religions distinguées de la sienne un avantage, qui lui assure incontestablement le nom d'Eglise catholique. Peut-être occupent-elles, si on les rassemble toutes, un territoire plus étendu que le sien ; peut-être y a-t-il dans le genre humain plus d'errants de toutes les sortes que de véritables fidèles. C'est un calcul où je ne veux pas entrer. Mais les sociétés des païens, des Musulmans, des Juifs, des hérétiques, n'ont rien entre elles de commun. Ou elles se haïssent et se méprisent réciproquement, ou les unes sont ignorées des autres. L'Eglise catholique au contraire ne forme dans toutes les parties du monde, où elle est répandue, qu'un seul corps visible à tous les hommes, uni par la même police, le même culte, la même foi. En un mot la vraie et la fausse religion remplissent l'univers, avec cette différence, que l'erreur s'est divisée en se multipliant, au lieu qu'on retrouve partout la même vérité.

Les prédictions sur la ruine de l'idolâtrie doivent être entendues avec de semblables réserves. Il suffit pour leur accomplissement que les idoles n'aient plus ni temples, ni autels, ni prêtres, ni sacrifices, ni adorateurs, dans une très-grande partie du monde. L'accomplissement de ces oracles a même plus d'étendue que celui des prophéties sur l'universalité de l'Eglise. Le nombre des idolâtres est peu de chose, comparé au reste des hommes, et des sociétés considérables qui ne sont ni catholiques ni chrétiennes ne reconnaissent et ne servent qu'un seul Dieu créateur.

Il faut d'ailleurs considérer que, lorsque les prophètes ont annoncé le renversement des idoles, ils avaient devant les yeux, ainsi que les Juifs qui écoutaient leurs discours et lisaient leurs écrits, les peuples idolâtres ou voisins de la Palestine, ou connus alors dans le monde par la navigation, par le commerce, par des correspondances politiques, par la réputation de leur valeur, de leurs conquêtes, et de leurs talents. C'est par rapport à tous ces peuples chez qui, à la honte de la raison humaine, l'idolâtrie était profondément enracinée au milieu des plus belles connaissances, que les prophètes en ont prédit la destruction. Leurs oracles ont été parfaitement vérifiés. L'Égypte, la Phénicie, l'Arabie, la Chaldée, les autres contrées de l'Orient où les Assyriens et les Perses ont régné, l'Afrique, la Grèce, et le reste de l'Europe, tout ce qui a fait partie de l'empire romain, dont la grandeur a été révélée aux prophètes, tous ces pays ont vu tomber des dieux de bois et de métal à qui des nations polies, savantes, guerrières, rendaient un culte insensé. On n'y a plus adoré ni des êtres inanimés ni de vils animaux inférieurs en toutes manières à l'homme qui se dégradait jusqu'à les invoquer. Cette révolution, ouvrage du christianisme, n'a-t-elle pas accompli les prédictions des prophètes? Sont-elles moins véritables, parce que l'idolâtrie n'est pas encore entièrement éteinte parmi les nations, qui n'entraient alors pour rien dans l'histoire et dans la description de l'univers?

Enfin, si l'on s'obstine à presser, contre les règles du langage ordinaire, la signification de ces termes, *toute la terre, tous les peuples*, si l'on refuse d'y admettre les exceptions les plus légitimes et les plus autorisées, prouvera-t-on que les prophéties, où ils ont été employés, aient dû s'accomplir tout à la fois et dans le même temps? La nature des choses demande au contraire un accomplissement successif. Les erreurs, dont le monde était infecté, n'ont pu s'abolir que par degrés. La foi a dû se répandre de proche en proche. Le moment, où la lumière de l'Evangile éclairera tout l'univers, sans qu'il y reste les moindres ténèbres, n'est pas déterminé. En attendant, cette lumière marche continuellement selon les secrets desseins de Dieu. Il la retire de certains peuples qui méritent d'en être privés. Il la rend à d'autres qui l'avaient perdue, et il la communique à quelques-uns qui n'avaient jamais eu le bonheur de la voir. Il en reste encore sur qui elle ne s'est pas levée, et nous ne pouvons douter que ceux-là n'aient leur tour. Jésus-Christ nous assure que (1) *les temps des nations seront remplis,* et S. Paul, développant la pensée de son divin Maître, ajoute (2) que les Israélites entreront les derniers dans son Eglise. Alors on pourra dire avec l'exactitude la plus rigoureuse, que (3) toute la terre aura été inondée de la science de Dieu comme d'un déluge universel, et que (4) toutes les nations jusqu'aux extrémités du monde auront été l'héritage du Messie. Toutefois l'Eglise chrétienne portée en peu de temps, par une protection manifeste du ciel, à un point de splendeur, et à une étendue qui a effacé les plus grands empires, s'y est constamment maintenue malgré des pertes toujours réparées avec usure : et sans avoir besoin des événements que nous attendons, les incrédules sont dès à présent confondus par l'accomplissement des prophéties sur l'Eglise chrétienne.

Sera-t-il aussi facile de les justifier sur d'autres avantages qu'elles promettent à cette même Eglise. Il est prédit que le Messie gouvernera son empire dans une éternelle et profonde paix. Le titre de pacificateur est celui par où les prophètes aiment à le désigner. Indépendamment de ce titre, ils nous annoncent par de magnifiques peintures la plus parfaite et la plus heureuse concorde entre les enfants de

(1) Luc. 21, 24.
(2) Rom. 11, 25, 26.
(3) Repleta est terra scientià Domini sicut aquæ maris operientes. *Isai.* 11, 9.
(4) Postula à me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam et possessionem tuam terminos terræ. *Ps.* 2, 8.

l'Eglise. C'est ce que signifient (1) les lions, les ours, les léopards, les loups, et toutes les bêtes féroces apprivoisées jusqu'au point de bondir dans les mêmes pâturages avec le bœuf, la brebis et l'agneau, et d'obéir sans résistance à la voix et à la main d'un enfant qui les conduira. Les nouveaux sujets du Messie *forgeront* (2) *de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des faulx. Une nation ne tirera plus l'épée contre l'autre. Et ils n'apprendront plus le métier de la guerre* pour s'entretuer. *L'homme dormira tranquillement à l'ombre de sa vigne et de son figuier, sans craindre* les attaques d'un ennemi. Dieu leur déclare (3) qu'ils seront à l'abri de tous les accidents funestes à leur vie et à leurs biens, des brigandages, des armes meurtrières, des morsures envenimées : qu'ils pourront dormir avec confiance jusque dans les déserts et les forêts, repaires des animaux farouches. Il est encore promis à l'Eglise chrétienne (4) qu'elle sera nommée *la cité du Seigneur, la Sion du saint d'Israël.* Qu'en conséquence *on n'entendra plus parler d'iniquité dans son territoire. Que le salut environnera ses murailles; et les louanges de Dieu retentiront à ses portes. Le Seigneur sera sa lumière éternelle. Tout son peuple sera un peuple de justes. Ils posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que Dieu aura plantés, et les ouvrages que Dieu aura formés pour le glorifier.* Qui peut dire que ces oracles soient accomplis dans l'Eglise chrétienne? N'y a-t-il jamais eu dans son enceinte ni haines, ni divisions, ni rapines, ni meurtres? Les guerres entre les royaumes qui la composent ne sont-elles pas aussi ordinaires et aussi sanglantes qu'entre les Etats où la vraie foi n'est pas professée? Les crimes et les attentats sont-ils inouis parmi ses enfants? Les chrétiens et les catholiques sont-ils tous autant de justes uniquement occupés à glorifier Dieu par de saints cantiques et par des œuvres de piété?

La difficulté se réduit donc à concilier avec les prophéties les calamités publiques et les désordres particuliers que nous voyons dans le sein de l'Eglise. Cette conciliation serait plus embarrassante, si les prédictions des prophètes ne regardaient que l'état présent de l'Eglise. Cependant on prouvera que dans cet état même elles ont un accomplissement véritable quoique imparfait. Mais il faut commencer par établir que les prophètes dans leurs descriptions de l'Eglise ont entendu quelque chose de plus que la société visible des fidèles répandus sur la terre.

L'empire de Jésus-Christ soit sur la terre soit dans le ciel est au fond un seul et unique empire. C'est toujours la même Eglise achevant ici-bas sous ses auspices le cours de son pélerinage, et recueillant avec lui dans l'éternelle patrie le fruit de ses travaux et de ses combats. Elle est gouvernée par le même chef, et animée par le même esprit dans ces deux états.

(1) Isai. 11, 6, 7, 8; ibid. 65, 25.
(2) Isai. 2, 4. Mich. 4, 3, 4.
(3) Ezech. 34, 25-28. Osée 2, 18.
(4) Isai. 60, 14-21.

Tout ce qui les distingue l'un de l'autre, c'est qu'elle voit à découvert dans le second ce qu'elle n'a connu que par la foi dans le premier, et qu'elle possède ce qu'elle a espéré. Il n'est pas étonnant que les prophètes aient rapproché dans le même tableau de l'Eglise chrétienne ses deux situations différentes. Qui ne sait qu'éclairés par une lumière surnaturelle à qui tous les siècles sont présents, ils passent souvent dans leurs discours d'un personnage ou d'un événement figuratif à la vérité figurée. Ici ce n'est pas l'image séparée de ce qu'elle représente. C'est la réalité même qui sans changer de nature, s'élève à une plus haute perfection.

Il est constant que cet état de perfection promis à l'Eglise dans le ciel n'a pas été ignoré des prophètes. Il y a même des traits dans leurs prédictions qui s'y rapportent nécessairement. L'éternité de l'empire du Messie, laquelle doit s'étendre au-delà des siècles et survivre à la durée des astres ne convient qu'à l'Eglise triomphante. Elle seule peut goûter cette félicité parfaite et sans mélange, qui exclut les pleurs, les gémissements, les maladies et les besoins du corps, les peines de l'âme, la diversité et l'intempérie des saisons. Ce n'est que d'elle qu'il est écrit (1) que *le soleil ne luira plus sur elle pendant le jour, ni la lune pendant la nuit. Que son soleil ne se couchera plus, sa lune ne décroîtra jamais, parce que le Seigneur sera sa lumière éternelle.* C'est pour insinuer aux hommes sous des idées sensibles la beauté de la cité céleste qu'il est dit (2) que *ses fondements seront de saphir, ses remparts de jaspe, ses portes de pierres ciselées, et toute son enceinte de pierres précieuses.*

Ces descriptions soit dans le sens littéral, soit dans le sens spirituel, n'ont pu être bornées par les prophètes à l'état présent de l'Eglise. La fin de cet état est prédite avec celle du monde. Pendant qu'il dure, il est inséparable des afflictions et des misères qui sont pour l'homme voyageur le châtiment du péché, l'exercice de la vertu, la semence du bonheur éternel. Cet état exige le secours des livres saints et l'enseignement des pasteurs désignés par la clarté du soleil et de la lune. Quelque grandeur qu'il y ait dans l'édifice visible de l'Eglise, on sent assez que ce merveilleux assemblage des plus précieux matériaux que la terre enferme dans son sein, annonce une plus riche et plus magnifique structure.

Aussi l'Apôtre S. Jean destiné à marquer dans l'Eglise de Jésus-Christ l'accomplissement des anciennes prophéties n'attribue celles-là qu'à l'Eglise victorieuse et couronnée dans le ciel. *Un ange,* dit-il (3), *s'approcha de moi et me parla en ces termes : Viens, et je te montrerai l'épouse de l'Agneau.* Il ajoute, qu'*enlevé en esprit sur une haute montagne, il vit la cité sainte de Jérusalem qui descendait du ciel,* venant *de Dieu et illuminée de la clarté de Dieu.* A ces traits on reconnait l'Eglise triomphante, quand toute la suite de l'Apoca-

(1) Isai 60, 19, 20.
(2) Isai. 54, 11, 12.
(3) Apocal. 21, 10, 11.

lypse ne nous apprendrait pas qu'il ne s'agit que d'elle dans les deux derniers chapitres de ce livre. S. Jean répète (1), en racontant le spectacle dont il fut alors témoin, tout ce que nous avons vu dans Isaïe, que les fondements, les murs et les portes de la nouvelle Sion sont des plus belles pierreries? que le soleil et la lune ne l'éclairent point, parce que Dieu et l'Agneau lui servent de lumière : qu'il n'y aura pas de nuit dans cette cité, dont les portes ne seront jamais fermées : que ses habitants ne seront plus tourmentés par la faim, par la soif et par les chaleurs brûlantes : qu'ils jouiront d'une vigueur et d'une santé inaltérables : que tous les rois de la terre y apporteront leurs richesses et celles des nations : que Dieu essuyera les larmes de tous les yeux, et qu'il y régnera une joie éternelle.

Mais S. Jean nous rappelle en même temps une autre prédiction d'Isaïe (2) qu'il applique également à l'Eglise triomphante. C'est qu'*il* (3) *n'entrera rien dans cette ville d'impur et de souillé, aucune personne coupable d'abomination et de mensonge.* Une sainteté, une justice, un amour de la paix incompatibles avec la cupidité, la discorde, et le péché, sont donc promises par les prophètes dans le même esprit qu'un empire immortel, et une félicité exempte de toutes sortes de maux. Nous voyons en effet ces deux promesses marcher ensemble et comme de niveau dans les mêmes prophéties. Dès-lors il est manifeste que les faits qui nous sont objectés ne donnent pas la moindre atteinte à la vérité des prédictions.

On l'avoue. Tous les enfants de l'Eglise répandue sur la terre ne sont pas autant de justes et de saints. Ils ne sont pas tous unis, comme ils devraient l'être par les liens d'une charité fraternelle, qui étouffe les ressentiments et les haines, qui bannisse les dissensions, qui les délivre du soin de pourvoir à leur défense, en leur ôtant l'envie de se nuire et de s'attaquer. Ils n'ont pas oublié l'art funeste de s'entre-détruire dans la guerre, et Dieu ne permet que trop souvent qu'ils l'exercent pour punir les crimes des princes et ceux des peuples. Mais, lorsque les prophètes ont annoncé la cessation entière de tous ces fléaux, ils ont eu principalement en vue l'état de perfection réservé à l'Eglise dans le ciel. C'est alors seulement qu'il n'y aura plus parmi ses enfants d'injustice et d'iniquité. Que les armes fabriquées pour la destruction du genre humain seront à jamais brisées ou converties en instruments de paix, que les cantiques de louanges et d'actions de grâces retentiront sans interruption dans l'enceinte de la nouvelle Jérusalem ; et que Dieu recevra de tous les citoyens de cette ville sainte un hommage aussi pur qu'unanime et perpétuel. Les prophètes ne devaient pas oublier cette dernière partie de l'éloge de l'Eglise. Ils en avaient dit assez pour la rendre reconnaissable dans son premier état. Il était juste, qu'en appuyant notre foi sur des fondements si solides, ils soutinssent, ils animassent notre espérance par des promesses si consolantes. En vain se plaindrait-on de l'inexécution prétendue de ces promesses. Le présent et le passé répondent de l'avenir. Un délai nécessaire, dont les causes sont connues, n'autorise par la défiance et justifie encore moins l'incrédulité.

(1) Apocal. 21, 4, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26 ; ibid. 7, 16, 17; ibid. 22, 2.

(2) Non adjiciet ultrà ut pertranseat per te incircumcisus et immundus. *Isa.* 52, 1. Non audietur ultrà iniquitas in terrà tuâ. *Ibid.* 60, 18.

(3) Apocal. 21, 27.

Cependant ces prophéties qu'on nous oppose ont déjà commencé à s'accomplir sur la terre, sans préjudice de l'accomplissement consommé qu'elles doivent avoir dans le ciel. La société des fidèles est véritablement une Eglise sainte, une Jérusalem spirituelle, la cité où Dieu habite, qu'il enrichit de ses dons, et qu'il éclaire de son esprit. Elle est sainte par Jésus-Christ son fondateur et son chef, l'auteur et le modèle de toute sainteté ; par sa doctrine, qui n'enseigne rien que de digne de Dieu, et de salutaire à l'homme; par sa morale, qui condamne tous les vices, inspire toutes les vertus, ennoblit tous les devoirs, épure tous les motifs ; par ses sacrements, qui confèrent la grâce et la justice aux âmes disposées à la recevoir; par son culte public, qui réunit si parfaitement tous les hommages que la créature doit à l'Etre suprême, la louange, la prière, l'action de grâces, et l'expiation du péché ; par les saints et par les élus qu'elle enfante, qu'elle élève, qu'elle forme, et qu'elle conduit à travers les orages de cette vie, jusqu'au port de l'éternité bienheureuse. Hors d'elle il ne peut y avoir de vraie sainteté, et tous les enfants de Dieu sont les siens. Elle a civilisé par ses instructions des peuples farouches accoutumés aux rapines et endurcis au carnage. Elle a fait voir à la terre étonnée des prodiges d'humilité, de désintéressement, de constance dans les supplices, de chasteté, d'amour des ennemis, de pardon des injures, de libéralité pour les pauvres. Ces exemples héroïques de piété communs dans les premiers siècles de l'Église sont devenus plus rares dans la suite. *La charité de plusieurs s'est refroidie* selon la prédiction de Jésus-Christ (1). Mais ce n'est pas à l'Eglise que ce refroidissement doit être imputé. Elle ne participe point à la dépravation de ceux de ses enfants, qui s'écartent de ses maximes, et négligent les secours qu'elle ne cesse de leur offrir. Son esprit toujours pur et toujours invariable réclame contre les abus et les excès qui se commettent dans son sein. Elle voit avec douleur l'ivraie semée par l'homme ennemi dans le champ du père de famille. Mais, instruite qu'il ne lui est ni permis, ni possible de la déraciner, elle attend avec impatience le temps de la moisson, où le froment ramassé dans les greniers qui lui sont préparés, n'aura plus à souffrir le mélange du mauvais grain.

Nous avions promis de convaincre l'incrédulité par les prophéties. C'est au lecteur équitable à juger, si notre promesse est remplie. Il n'eût fallu, pour confondre les incrédules, que l'exécution bien prouvée d'une seule prophétie. Voilà un nombre prodi-

(1) Matth. 24, 12.

gieux d'oracles vérifiés soit dans l'histoire temporelle du monde, soit dans celle de Jésus-Christ et de son Eglise. Ce ne sont pas même toutes les prédictions des livres saints, dont ont eût pu leur montrer l'accomplissement. Peut-on douter encore qu'il n'y ait un Dieu et une Providence? Que ce Dieu ne daigne converser avec les hommes, qu'il n'ait parlé aux Israélites, et que la religion chrétienne ne soit son ouvrage?

JACQUELOT VITA.

Jacquelot, vel potiùs Jaquelot (Isaac), patre ortus est ministro protestante, Vassiaci, in Campaniâ Gallicâ, anno 1647; collega patri adjunctus est, viginti et uno annis natus. Revocato edicto Nannetensi, exul invisit Heidelberg et dein Hagas, in quâ civitate, cùm concionem præsente Borussorum rege habuisset, à principe abductus est Berolinum. Ibi, minister regis nominatus, lautissimâque annuâ pensione donatus, sexagenarius occubuit. Ratiocinando præsertim viget auctor ille, ordinatione materiarum non adeò laudandus. Scripsit: 1° *Dissertationem de existentiâ Dei*, contra Epicurum et Spinosam; 2° *Impugnationes tres Dictionarii Baylii;* 3° *Dissertationes in Messiam;* 4° *Tractatum de veritate et inspiratione Librorum sacrorum,* opus laudatissimum, quod nunc pro majore ac præstantiore parte, omnibus exoptantibus, prelo mandamus; 5° *In Juriæum de Socinianismo;* 6° *Conciones sacras,* inordinatas, sed ingenio et altissimâ scientiâ distinctas; *Epistolam ad episcopos Gallicos,* ut Protestantium casibus se misericordes præberent; quod jam plerique effecerant.

PROPHÉTIES

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

(TRAITÉ DE LA VÉRITÉ ET DE L'INSPIRATION DES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.)

CHAPITRE PREMIER.

PRÉDICTIONS QUI SE LISENT DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

ARTICLE PREMIER.

Remarques générales.

Ces prédictions sont plus ou moins obscures et circonstanciées, à proportion du temps de leur accomplissement, selon qu'il est plus ou moins éloigné. Lorsque le Saint-Esprit a prédit un événement notable, qui ne devait arriver qu'après plusieurs siècles, il en parle fort généralement et en peu de mots, parce qu'il y devait encore retoucher, pour ajouter quelque rayon de lumière, qui éclaircît davantage la prophétie, afin qu'au temps de son accomplissement on ne pût s'y méprendre, quand on comparerait l'événement avec toutes les prédictions qui en avaient été faites. Ainsi il n'y a rien de plus général que la première prédiction du Messie, dans ces paroles (1) *la semenee de la femme brisera la tête du serpent.* Quoiqu'il paraisse visiblement que cette divine semence devait nous délivrer de la condamnation de mort que la séduction du tentateur avait attirée sur nous, on ne sait pourtant quel sera ce libérateur, ni comment il opérera cette fameuse délivrance. Ce sera un homme; voilà tout ce que cette prédiction nous apprend.

Plusieurs siècles ensuite, le Saint-Esprit nous dit que ce libérateur sortira de la race d'Abraham, d'Isaac, son fils; il ne faut donc plus attendre ce libérateur que de la postérité d'un seul homme. Si Isaac a deux fils, Esaü et Jacob, c'est de Jacob qu'il doit sortir. Si Jacob en a douze, c'est de Juda que le Messie doit descendre; toutes ces prédictions se trouvent dans le seul livre de la Genèse. Entre toutes ces têtes notables, ces chefs de nations, Dieu désigne clairement d'où sortira le Messie.

Si les Israélites demandent un roi, Saül fut le premier qui monta sur le trône, mais sa désobéissance l'en ayant exclu avec sa postérité, David de la tribu de Juda fut choisi, et Dieu, lui ayant promis que son règne ne finirait point, prédit (1) en même temps que le Messie naîtrait de sa postérité, et que ce serait en lui que la promesse de l'éternité de son règne s'accomplirait. Ainsi on vit la promesse faite à la première femme, ensuite à Abraham, à Isaac, à Jacob, et à Juda, restreinte à la famille de David. Il ne restait plus qu'à désigner les circonstances propres à faire connaître le Messie personnellement. C'est aussi ce qu'ont fait les prophètes qui ont vécu en divers temps, soit dans le royaume de Juda, soit dans celui d'Israël, quoique ces sortes de prédictions, pour le dire en passant, dussent fort irriter les rois d'Israël contre les prophètes. D'où l'on doit conclure que si ces hommes n'eussent été animés de l'esprit de Dieu,

(1) Genèse, chap. 3, vers. 15.

(1) 2 Sam. chap. 7, vers. 12, 13, 16.

ils n'auraient pas été si imprudents, si insensés que de contrefaire les prophètes, pour s'attirer par ces impostures la colère de leurs rois et une juste punition de leur fraude. De sorte que, quand Jésus-Christ vint au monde, une infinité de prédictions l'attendaient pour le faire connaître distinctement.

Il ne faut pas oublier de remarquer, que lorsque la religion était obscurcie par l'impiété des rois, et le trône ébranlé par ses ennemis, comme sous le méchant Achaz, les prophètes (1) renouvelèrent les promesses du Messie avec de nouvelles circonstances. De même aussi, lorsque le temps de la captivité approchait, qui allait mettre fin au règne de la maison de David, les prophètes qui vivaient alors parlèrent plus clairement et d'une nouvelle alliance et du règne céleste et éternel du Messie, du fils de David. Je doute que quiconque voudra examiner toutes ces choses avec application et de sens rassis, puisse ne pas reconnaître l'effet de l'esprit de Dieu dans la bouche de ces hommes, qui ont parlé si affirmativement de ces choses qui étaient alors si contraires aux apparences.

Une seconde observation qu'on doit faire sur ce sujet, c'est qu'il y a une multitude de prédictions particulières concernant les révolutions qui devaient arriver aux autres nations. Elles sont à notre égard si obscures à cause du défaut de l'histoire, qu'on ne saurait guère aller au-delà des conjectures que quelques circonstances de l'histoire profane font naître ; mais on ne doit pas douter qu'au temps de leur accomplissement et du retour des Juifs en Judée, il ne fût facile d'en connaître la vérité.

A quoi bon, je vous prie, les prophètes auraient-ils voulu se commettre par tant de prédictions, qui ne faisaient rien à leur dessein et qui n'auraient contribué au contraire qu'à le détruire, en découvrant l'erreur ou l'imposture de ces prophètes? Ces prédictions étaient connues constamment, avant le retour de la captivité. Daniel lisait la prophétie de Jérémie qui était mort en Egypte, où il avait été entraîné malgré lui par des Juifs révoltés contre le gouverneur que le roi de Babylone leur avait donné. Néanmoins on lit la plupart de ces prédictions dans le livre de Jérémie. D'ailleurs il y a des prédictions qui ont été accomplies non seulement après la mort des prophètes, mais même après la destruction de Jérusalem, comme la prise de Babylone ; et après le retour des Juifs en Judée, comme les prophéties de Daniel. Or il est constant qu'après ce rétablissement, les Juifs ne reçurent plus aucun ouvrage de prophètes pour véritable.

Quand on se représente ce grand nombre de prédictions dont l'événement a dû être connu, on sent en soi-même que ceux qui les ont faites avec tant d'assurance étaient dirigés par celui qui connaît l'avenir. Vouloir aujourd'hui critiquer ces événements, c'est faire l'incrédule, uniquement pour faire l'incrédule. Il est trop tard de contester, le temps a fait naître une prescription bien fondée. Deux ou trois notables prédictions accomplies et desquelles nous voyons l'accomplissement, sont des cautions suffisantes de la vérité des autres : quand même le défaut et l'obscurité de ces anciennes histoires fourniraient aux impies quelque matière de chicane. Jérémie, par exemple, nous parle de la prise de Tyr par Nabucadnetsar (1), et il en parle comme d'une ville du continent. Les libertins n'auraient pas manqué d'insulter ce prophète, s'il ne nous restait quelques indices de cette ville nommée Paletyr, ancienne Tyr dans l'histoire profane, autre ville que la ville de Tyr si célèbre par le siége d'Alexandre.

Une troisième remarque générale qu'on doit faire sur les prédictions, est qu'il faut les considérer en corps et non séparément, parce qu'elles se soutiennent et s'éclaircissent les unes les autres. Pourquoi tant de personnes dans des temps, des lieux et des intérêts de partis différents, auraient-ils pris plaisir à prédire, par exemple, la captivité des dix tribus par le roi d'Assyrie et la destruction du royaume de Juda par les Babyloniens, lors même que cet empire ne faisait aucune figure et que ces peuples étaient assujettis aux rois d'Assyrie ?

Si on recueille toutes les prophéties qui concernent la venue et la personne du Messie, la nature de son règne et la vocation des gentils, il n'est pas possible de n'être point frappé de l'éclat qui en résulte. Il est vrai que les Juifs contestent le sens de beaucoup de ces prophéties : et on ne doit pas s'en étonner. La langue hébraïque est pauvre, la plus grande partie de ses termes est susceptible de tant de significations différentes, et même souvent opposées, qu'il n'est pas difficile à un esprit opiniâtre et entêté de ses préjugés d'y trouver par violence ce qu'il cherche ; mais un esprit attentif à chercher le sens de l'auteur sacré, et à donner du jour à une prédiction par beaucoup d'autres qui tendent au même but, peut aisément apercevoir la pensée du Saint-Esprit. D'ailleurs, un principe certain pour connaître la véritable explication des prophéties qui regardent le Messie, c'est de remonter jusqu'aux siècles qui ont précédé la dispute des chrétiens avec les Juifs, et de consulter pour cet effet la version des Septante et les paraphrases de ce temps-là. Ce procédé ne peut être suspect.

On peut donc présentement distinguer les prédictions des prophètes en trois classes. La première concerne les Juifs, où il y a beaucoup de particularités touchant les différentes conditions où ils se trouveraient, et surtout à l'égard de leur captivité, de leur retour de cette captivité, et du rétablissement de Jérusalem et du temple.

La seconde regarde plusieurs autres nations, sur quoi les prophètes n'insistent pas fort long-temps.

La troisième appartient au Messie en général, avec plusieurs circonstances nécessaires pour le connaître personnellement, par les qualités de sa mère, par le temps et le lieu de sa naissance, par ses actions et

(1) Isa. chap. 7, vers. 14.

(1) Voyez aussi Ezéchiel, chap. 26 et 27.

par ses souffrances, par sa vie et par sa mort, par sa résurrection et par sa gloire. A quoi il faut joindre les prédictions qui parlent de la nature de son règne spirituel et céleste, et de la vocation des gentils.

Article II.

Prophéties relatives aux Juifs.

Quant aux prophéties qui concernent les Juifs, nous avons déjà examiné la promesse que Dieu fit à Abraham de multiplier sa postérité; l'exécution de cette promesse se voit encore aujourd'hui, dans ce peuple qui subsiste distingué de tous les autres depuis quatre mille ans, malgré les révolutions, les afflictions, les persécutions, et principalement malgré une dispersion de plus de seize siècles par toute la terre, où ils sont continuellement exposés à toutes sortes de mépris et de vexations. Ces gens qui voudraient voir des miracles pour croire à l'Evangile devraient faire réflexion que l'accomplissement des prophéties et en particulier de cette promesse faite à Abraham, est un miracle continuel.

Car d'où vient qu'on ne discerne plus il y a longtemps la postérité d'un Ismaël, d'un Esaü? D'où vient que ces nations anciennes qui vivaient au temps des premières générations des enfants de Jacob, sont depuis un grand nombre de siècles, ou détruites par les autres nations, ou confondues avec elles, et que les Juifs sont les seuls peuples d'entre le genre humain à qui ce malheur ne soit point arrivé? Est-ce leur demeure dans quelque coin inconnu aux autres hommes, qui les ait préservés de cette confusion? Non. Situés entre les rois d'Asie et ceux d'Egypte, entre les Romains et les Parthes, ils ont été souvent enveloppés dans les guerres continuelles, que la jalousie mutuelle de ces puissances excitaient en Asie. Etait-ce quelque entêtement de l'antiquité et de la noblesse de leur race qui leur inspirait cette persévérance à toute épreuve? Mais, outre qu'une chimère est incapable de produire une patience, un attachement à sa race inouï et sans aucun exemple, pourquoi les Egyptiens, les Assyriens, les Babyloniens et tant d'autres peuples, auraient-ils abandonné cet orgueil, cet esprit de vanité à la première invasion de leur pays? Etait-ce enfin leur religion qui leur aurait inspiré cette opiniâtreté? Mais si cette religion n'eût eu la vérité pour fondement et pour appui, pourquoi aurait-elle fait plus que les autres religions soutenues de tous les secours humains? L'ancien paganisme a disparu il y a plus de douze siècles; la religion et le peuple juif plus anciens de beaucoup que le paganisme, subsistent encore. On voit un petit état qui nous produit son histoire, avec le catalogue de ses rois; une religion qui nous présente la liste de ses pontifes en remontant jusqu'à Aaron, frère de Moïse, le premier souverain sacrificateur établi par le commandement exprès de Dieu. D'où vient que nous ne trouvons rien de semblable dans les empires des Assyriens, des Babyloniens, et qu'il ne nous reste que quelques fragments peu certains des rois des Mèdes et des Perses, sans parler des autres peuples? Cela est si véritable qu'on dispute même à présent sur la famille des Antonins et sur le nombre des Gordiens de ces empereurs romains. Dira-t-on que l'histoire en est perdue? Mais d'où vient que l'histoire des Juifs, plus ancienne de beaucoup, ne l'est pas? Je ne sais ce qui pourrait ouvrir les yeux, pour faire reconnaître une providence, si cette conduite secrète du Maître de l'univers en faveur des Juifs, ne suffit pas pour cela.

Quant on lit les chapitres 28, 29 et 30 du Deutéronome, on y voit une prédiction générale de ce qui devait arriver aux Israélites; beaucoup de biens, lorsqu'ils craindraient Dieu, et qu'ils observeraient fidèlement son alliance; ou des malheurs extrêmes, quand ils seraient rebelles et obstinés à violer ses commandements. Il y est parlé en particulier d'une désolation des plus tragiques et d'une rude captivité, où le peuple serait entraîné avec son roi. Cette circonstance est remarquable, puisque les Israélites ne changèrent leur gouvernement pour demander un roi, que longtemps après la mort de Moïse. Ce législateur ajoute de plus, que s'ils retournaient à Dieu sincèrement, Dieu les rappellerait du pays de leur captivité pour les rétablir dans la terre qu'il leur avait donnée : tout cela est arrivé, comme il avait été promis.

Dira-t-on que Moïse ne hasardait rien à prédire en général, et par des expressions vagues et indéterminées tantôt du bien, et tantôt du mal à un peuple durant le cours de plusieurs siècles; puisque ces vicissitudes des choses du monde sont ordinaires à tous les peuples?

Je réponds premièrement, que les Israélites n'avaient alors aucun établissement, et qu'il fallait que Moïse supposât comme certain la conquête de la Canaan. 2° Pourquoi parler précisément d'un roi qui serait emmené captif, puisque la loi ne tendait à rien moins qu'à porter ce peuple à se choisir un roi, vu que Dieu voulait être lui-même leur roi et leur conducteur? 3° Pourquoi parler déterminément, non seulement d'une captivité, mais du retour de cette captivité, et du rétablissement du peuple, du temple et de la religion?

Enfin quelque générales que soient les expressions de Moïse, elles sont toutes néanmoins et positives et précises, pour promettre du bonheur à l'état, lorsque la religion et la piété y fleuriraient, et pour annoncer les dernières extrémités à ce même peuple, quand il tomberait dans la révolte contre son Dieu. On ne saurait contester ce fait.

Cela posé pour constant, on doit raisonner de cette sorte : Ou la nation a été convaincue par expérience de la vérité de ces prédictions, ou elle ne l'a pas été. Si elle en a été convaincue, il s'en suit nécessairement qu'elles sont véritables et divines; que si elle n'en a pas été pleinement convaincue, et qu'aucontraire elle en ait reconnu la fausseté par plusieurs expériences, pourquoi s'attirer, de dessein formé, tant de malheurs, afin de suivre par opiniâtreté pure des fraudes et des mensonges?

Car si, lorsque la religion et la piété dominaient dans l'état, ils eussent été subjugués par leurs ennemis et réduits à de grandes misères, dès-là tous les fondements de leur religion croulaient et tombaient en ruine. Ils étaient en droit de tirer la même conséquence et d'abandonner la loi de Moïse, si leurs misères continuaient, et qu'ils demeurassent toujours sous le joug de l'ennemi, quoiqu'ils rejetassent les idoles des victorieux, et qu'ils se convertissent sincèrement à Dieu. C'est pourtant ce qu'ils n'ont point fait : leur histoire nous les représente malheureux, lorsqu'ils étaient rebelles à Dieu ; heureux et victorieux de leurs ennemis, quand ils lui étaient fidèles. C'est là la véritable cause de leur constance et de leur attachement inviolable à la loi de Dieu, puisque sans la persuasion intime qu'ils avaient de sa vérité par tant d'expériences, leur opiniâtreté ne serait ni concevable, ni possible.

Abia (1), ce prophète qui promit à Jéroboam le royaume des dix tribus, ne laissa pas, quelques années ensuite, de prédire la destruction de ce royaume, à cause des péchés que ce roi avait commis, et qu'il avait fait commettre au peuple. On doit remarquer dans cette prédiction : 1° Qu'elle fut faite plus de deux cents ans avant l'événement ; 2° Que ce prophète était sujet de Jéroboam, puisqu'il demeurait en Scilo ; 3° Que son inclination devait le porter à prédire des choses agréables à ce roi, vu que Dieu s'était servi de lui, pour déclarer à ce rebelle son élévation au trône. Il est aisé d'apercevoir dans la conduite du prophète, la droiture de son cœur et les mouvements du Saint-Esprit.

Nous n'entrerons point dans le détail de toutes les prophéties qui parlent de la captivité et du rétablissement des Juifs. Nous les avons expliquées ailleurs, et tant d'auteurs en ont parlé, que cette matière ne saurait être inconnue. Nous nous arrêterons seulement à quelques particularités qui méritent d'être remarquées.

Quelle apparence pouvait-il y avoir, que les Juifs, ennemis jurés des idoles et des nations qui les adoraient, ayant été subjugués et détruits, dussent jamais être rétablis par des princes idolâtres? Leur ruine, à la vérité, paraissait fort vraisemblable. Naturellement un peuple haï de tous les autres peuples ne saurait subsister longtemps : et c'est une chose digne d'admiration, que ce peuple divisé en deux états et souvent en guerre les uns contre les autres, ait pu se conserver pendant quelques siècles, même sous des rois méchants et impies. Ainsi, quand on aurait prédit en général leur destruction, on n'aurait parlé que suivant la vraisemblance.

Mais prédire qu'ils seront rétablis, et qu'une religion incompatible avec toutes les autres recouvrera la liberté de son exercice par les édits des princes idolâtres, et nonobstant tous les obstacles qu'on pourrait y apporter, c'est ce qui était si fort au-dessus de la pénétration de l'esprit humain et des apparences, qu'il n'y avait, sans contredit, que l'œil de celui à qui l'avenir est présent, qui pût s'en apercevoir et le faire déclarer par ses prophètes.

De plus, si on considère la manière dont ils l'ont fait, on y voit tant de hardiesse et tant de confiance qu'on ne saurait s'empêcher d'en être persuadé. Ils en parlent presque tous, avec des expressions si fortes ; ils réitèrent si souvent ces prédictions, quoiqu'en divers temps, en divers lieux, et en diverses occasions, qu'ils ne laissent aux plus incrédules le moindre soupçon de fraude, ni même de doute. Ezéchiel (1) veut qu'on reconnaisse par ce rétablissement que l'éternel est Dieu.

Tous les prophètes qui ont désigné le lieu où les Juifs seraient transportés, ont marqué précisément le pays de Babylone, dans le temps même que ce pays commençait à se soustraire à l'empire des Assyriens qui pouvaient les détruire comme ils détruisirent Samarie et le royaume d'Israël, depuis ces prédictions. Car Isaïe, Michée, Osée, Amos, ont été contemporains et ont parlé de la captivité des Israélites et des Juifs. Pourquoi Michée, Isaïe et Amos ont-ils attribué nommément la captivité des Juifs aux Chaldéens, au roi de Babylone, vu qu'alors la désolation des dix tribus qui devait précéder celle des Juifs, se fit par les Assyriens ?

Dira-t-on que tous ces livres auraient été fabriqués après l'événement, par des imposteurs? C'est le seul retranchement qui reste à l'impiété ; mais la seule lecture des livres des prophètes, suffit pour dissiper cette réponse et pour rejeter cette absurdité. On y voit tant de diversité dans les choses qu'on y traite, dans le tour des expressions et des pensées, dans mille et mille petites circonstances, qui ont rapport au temps du prophète, qu'il est impossible qu'un seul homme ait pu se travestir en tant de manières différentes.

De plus, il faudrait supposer que ces livres auparavant inconnus à tous les Juifs captifs, seraient tout d'un coup sortis comme de dessous terre après le rétablissement du peuple. Peut-on de bonne foi imaginer rien de plus ridicule, puisque la fraude aurait été trop sensible pour imposer aux plus simples de la nation, et qu'elle ne pouvait servir qu'à les rendre ridicules et méprisables à leurs voisins. Ajoutons que l'imposteur qui faisait honneur à Cyrus de le désigner par son nom dans le prophète Isaïe (2), n'aurait pas manqué de faire le même honneur à Darius et à Artaxerxe, qui consommèrent l'ouvrage de Cyrus. Il n'aurait pas manqué d'insérer dans ses prophéties des prédictions de quantité de circonstances et d'événements notables, qu'on lit dans l'histoire d'Esdras et de Néhémie. C'était quelque chose de plus grand d'en parler comme prophète, que comme historien ; puisqu'on lit des prophéties dans Isaïe, dans Jérémie, et dans Ezéchiel sur des faits moins importants.

(1) 1 Rois chap. 14, vers. 15, 16.

(1) Chap. 20, vers. 41, 44.
(2) Chap. 44, vers. 28.

Pourquoi Daniel ne parle-t-il que du temps de la délivrance marquée par le prophète Jérémie, sans rien dire d'Isaïe, qui avait prédit cette même délivrance que Cyrus devait accorder au peuple de Dieu? Il parle des soixante-dix semaines que Jérémie (1) avait marquées plus d'une fois pour terme de la captivité. Plus bas (2), il reconnaît que ces malheurs étaient arrivés conformément aux prédictions; ou si on veut, aux menaces contenues dans la loi de Moïse; preuves certaines que ces livres étaient connus et qu'ils n'étaient pas péris dans la destruction de Jérusalem et du temple. Esdras, plusieurs années après Daniel, fait mention (3) de la même prédiction de Jérémie. Aussi ne peut-on douter qu'une promesse de rétablissement si célèbre, qui seule pouvait servir de fondement à l'espérance et à la patience de toute une nation esclave, ne fût publique et le sujet de leur entretien.

Il est donc certain, que les livres de la Loi et des prophètes ont été composés avant la captivité. Car puisqu'on est contraint de l'avouer à l'égard de la loi de Moïse et de Jérémie, il serait inutile de contester sur les autres, puisque les preuves d'inspiration divine, qui font le sujet de la dispute avec les libertins, se trouve dans Jérémie plus que dans aucun autre prophète, et que c'est néanmoins précisément à cause de ces prédictions qu'il a été cité par Daniel (4) et par Esdras (5). Car enfin, si Jérémie a prédit la désolation des Juifs et la fin de cette captivité, à quoi il n'y avait aucune apparence, pourquoi n'aurait-il pas prédit tant d'autres événements, dont il parle dans sa prophétie? Que si Jérémie a été inspiré de Dieu, pourquoi les autres prophètes ne l'auraient-ils pas été? On y voit le même esprit, avec des exhortations, des promesses, des menaces et des prédictions établies toutes sur le même fondement de sa loi, et ayant toutes le même dessein.

Une autre raison convaincante, que les livres des prophètes n'ont pas été inventés par quelque imposteur au temps de la dispersion des Juifs en Babylone (6), c'est qu'ils parlent tous de la vocation des gentils, et d'une grande connaissance de Dieu, qui devait se répandre sur les nations idolâtres. Il faudrait ne se former aucune idée de ce qu'on lit, pour ne pas apercevoir cet événement dans les prédictions de ces auteurs sacrés.

Or, quelle apparence pouvait-il y avoir, qu'une religion ennemie de toutes les autres, une religion dont l'exercice n'était plus praticable, une religion accablée et presque éteinte avec ses sectateurs, pût jamais se relever de dessous ses ruines et reprendre de nouvelles forces, pour triompher des autres? A parler humainement, cela n'était pas possible.

(1) Jérém., chap. 25 et 29.
(2) Dan. 9, vers. 11.
(3) Chap. 1, vers. 1.
(4) Dan., chap. 9, vers. 2.
(5) Esdras, chap. 1, vers. 1.
(6) Voyez Jérémie, chap. 3, vers. 15 et suiv. Chap. 16, vers. 16 et suiv.

Dira-t-on que ces prédictions se sont faites au hasard, et que par le même hasard l'événement y a répondu? Mais il ne peut rien y avoir de moins raisonnable que cette réponse : puisque les prophètes prédisent en même temps la manière selon laquelle cette conversion si peu vraisemblable arrivera. Ils parlent d'un Messie qui opérera cette merveille; ils en désignent tant de particularités, tant de circonstances, qu'attribuer toutes ces prédictions au hasard, c'est mettre follement et par impiété le hasard à la place de Dieu. Concluons donc que les prophètes ont écrit dans le temps qu'ils ont marqué, et par conséquent ils ont prédit plusieurs choses avant l'événement.

Il faut joindre aux prédictions de la captivité des Juifs, celles qui regardent la ruine de l'empire des Babyloniens, et qui ont été faites lorsque cet empire florissait le plus, et qu'il portait ses conquêtes au-delà de l'Asie. Ce n'est point une prédiction légèrement avancée, ni fondée simplement sur les vicissitudes inséparables des choses humaines. Isaïe (1) nomme Cyrus, qui devait subjuguer cet empire. Avec quelle assurance, avec quelle éloquence ne décrit-il pas (2) la chute de ce superbe trône? Jérémie (3) avait marqué une circonstance particulière, c'est qu'on devait transporter en Babylone les vaisseaux du temple et les en rapporter au temps de son rétablissement.

Le même prophète parle de la prise de Babylone et de la destruction de son empire, lorsque la terre tremblait en sa présence. Il dit que cet empire sera détruit par les Mèdes, peuple peu connu en ce temps-là. Isaïe y avait joint Cyrus : ce fut en effet ce prince qui conquit ce pays à la tête des Mèdes. Ils venaient du septentrion, comme le prophète l'avait prédit. De plus, Jérémie avait marqué une circonstance singulière de la prise de cette grande ville. Il dit (4) qu'elle avait été investie et prise avant qu'elle en sût rien, et qu'un courrier viendra au-devant d'un autre courrier, pour annoncer au roi de Babylone que sa ville est prise par un bout. L'histoire profane confirme toutes ces circonstances. De sorte qu'il est impossible de révoquer en doute la vérité de l'inspiration du prophète, dès qu'on est contraint d'avouer que ces prédictions ont été faites avant l'événement, comme nous l'avons prouvé ci-dessus.

Il ne sera pas inutile de faire attention à quelques circonstances très-dignes de remarque. Jérémie avait souvent prédit la destruction entière de Jérusalem et du temple. Il avait même prédit (5) à Sédécias qu'il serait emmené captif à Babylone, qu'il verrait le roi de ses propres yeux, qu'il mourrait en ce pays-là, et que son corps serait mis dans le tombeau avec honneur. Il raconte (6) aussi que le roi de Babylone fit

(1) Is., chap. 44, 45.
(2) Ibid., 46 et 47.
(3) Jérém., chap. 27, vers. 21 et 22.
(4) Jér., chap. 50, vers. 24, et chap. 51, vers. 31.
(5) Ibid., chap. 32.
(6) Jérém., chap. 29, vers. 7.

crever les yeux à Sédécias, quoiqu'il n'en eût rien dit dans ses prédictions, parce que l'esprit de Dieu ne le lui avait pas révélé. Mais Ezéchiel (1) avait prédit que ce malheureux roi ne verrait pas Babylone, parce qu'il y fut mené après avoir eu les yeux crevés.

Cependant ces prédictions si précises de la destruction de Jérusalem n'empêchèrent pas Jérémie (2) de donner ce conseil au roi. *Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël, si tu sors volontairement pour aller vers les principaux du roi de Babylone, ton âme vivra, et cette ville ne sera point brûlée au feu, et tu vivras, toi et ta maison. Mais si tu ne sors vers les principaux du roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Chaldéens, qui la brûleront, et tu n'échapperas point de leurs mains.* Un homme qui aurait contrefait le prophète, aurait cru dire une sottise en conseillant une chose qui aurait détourné l'effet de ses prédictions. Il semble encore qu'un homme qui n'aurait consulté que sa prudence, ne se serait jamais avisé de conseiller rien qui parût contraire à ce qu'il avait prédit si positivement. Il y a donc en cela quelque chose de plus qu'humain. Les mouvements du Saint-Esprit y sont sensibles. Ils nous apprennent que, les décrets de Dieu étant fondés sur la prescience des choses qui doivent arriver, il était également véritable que Jérusalem serait détruite, si le roi Sédécias ne se soumettait volontairement, et que cela ne serait pas arrivé si le roi eût suivi le conseil du prophète.

On lit dans les mêmes prophéties un autre conseil qui n'est pas moins admirable. Le prophète (3) ordonne au peuple de travailler à s'établir au pays de de Babylone : *Cherchez*, leur dit-il de la part de Dieu, *cherchez la paix de la ville en laquelle je vous ai fait transporter, et priez le Seigneur pour elle, car en sa paix vous trouverez votre paix.* Quoi ! prier pour une ville souillée d'idolâtrie, pour un peuple destructeur de Jérusalem et du temple, pour un empire qui les tenait captifs, pour une ville de laquelle Dieu devait se venger, et qui devait être détruite avant que le peuple de Dieu pût sortir de son esclavage et retourner dans sa patrie; pour une ville, enfin, dont la ruine était prédite par tous les prophètes : que cela est extraordinaire ! N'était-ce donc pas assez d'y vivre paisiblement et prudemment, sans y exciter ni trouble ni révolte ? Faut-il encore que les mouvements les plus secrets du cœur sollicitent Dieu en sa faveur, nonobstant les prédictions certaines de sa ruine ? Il n'importe, Dieu veut que nous nous acquittions de notre devoir et que nous lui laissions le soin de la conduite des événements, pour l'accomplissement de sa volonté. J'avoue que cela me paraît si divin, qu'il ne faut pas connaître le naturel de l'homme et de son esprit pour s'imaginer qu'il puisse de lui-même s'élever jusque-là. Ces exemples nous apprennent, pour le dire en passant, de quelle manière on peut accorder l'usage de la prière avec les décrets de Dieu. On peut joindre ici à l'honneur des saintes lettres ce qu'Ezéchiel prédit (1) touchant le roi Sédécias, qu'il mourrait captif à Babylone, parce qu'il avait violé le traité fait par serment avec le roi Nabuchodonosor ; de même que Dieu avait ordonné autrefois à David de punir sur la postérité de Saül l'infraction faite par ce roi à la parole que Josué avait donnée aux Gabaonites.

On ne s'arrêtera pas à spécifier les promesses de rétablissement données aux Juifs par les prophètes, elles sont en trop grand nombre : personne ne les peut ignorer. Le retour de la captivité et le rétablissement de Jérusalem et du temple, sont d'ailleurs des faits incontestables. Voilà donc des prophéties en grand nombre faites avant la captivité, qui ont été exécutées. Une prophétie accomplie n'est-ce pas un miracle perpétuel et constant ?

Il serait aisé de marquer plusieurs autres prédictions qui ont été exécutées, mais cette discussion nous conduirait trop loin. Contentons-nous d'en indiquer quelques-unes.

On en lit une fort célèbre dans le premier livre des Rois (2) touchant l'autel que Jéroboam avait fait ériger en Béthel. Un prophète vint exprès lui annoncer qu'un roi de la maison de David, appelé Josias, démolirait cet autel, et qu'il brûlerait dessus les sacrificateurs et des ossements d'hommes. Cela arriva plus de trois cents ans après, comme le prophète l'avait prédit (3). Le miracle que ce prophète avait fait, et sa mort tragique, rendirent cette histoire célèbre ; son sépulcre fut un monument qui en conserva la mémoire. Pour peu d'attention qu'on fasse à cette histoire, elle fournit d'elle-même un argument de sa vérité. Car si c'était l'invention d'un imposteur, il ne lui aurait pas coûté d'avantage de faire indiquer au prophète un autre roi de Juda que Josias, qui ne vécut qu'après que les dix tribus eurent été transportées en Assyrie, lors, par conséquent, que l'exécution de la prophétie n'était plus d'aucune utilité, pour les rappeler à leur devoir. C'était ce que la prudence humaine eût dicté à un imposteur, parce que c'était ce qu'il devait faire. C'est pourtant ce qu'il n'a pas fait, parce que sa sincérité, son attachement inviolable à la vérité, ne lui permettaient d'écrire autre chose que ce qui était arrivé, sans y rien ajouter.

Jérémie prédit (4) au prévôt et gouverneur du temple, qui était son persécuteur, nommé Paschur, qu'il serait mené captif au pays de Babylone, et qu'il y mourrait, à cause des mensonges dont il amusait le peuple. Cet ennemi du prophète dut être au temps de l'événement un témoin irréprochable de la vérité des prédictions de Jérémie. D'un autre côté, sa famille n'aurait pas souffert qu'un imposteur fît le pro-

(1) Ezech., chap. 12, vers. 13.
(2) Jérém., chap. 38, vers. 27.
(3) Jérém., chap. 29, vers. 27.

(1) Ezéch., chap. 26, vers. 15 et 16.
(2) 1 Rois, chap. 13, vers. 1 et 2.
(3) 2 Rois, chap. 23, vers. 15 et 16,
(4) Jérém., chap. 20, vers. 6.

phète aux dépens de la réputation de leur père.

Dans ce même endroit, le prophète décrit pathétiquement ses frayeurs et le dessein qu'il avait pris de ne plus parler au nom de l'Eternel. L'excès de sa douleur l'emporte jusqu'à faire des imprécations contre le jour de sa naissance. Cet endroit est délicat, il surprend encore aujourd'hui les lecteurs. C'est mal soutenir la dignité de prophète, c'est répondre mal à la confiance qu'il devait avoir en celui qui l'envoyait; et je suis sûr qu'un imposteur ne se serait jamais avisé de défigurer son prophète par des traits si difformes et si peu proportionnés à l'excellence de son ministère. Mais quoi? Jérémie était un homme et sujet comme un autre aux infirmités humaines. Ses ennemis, qui sont les grands seigneurs de la cour et du royaume, l'étonnent; menacé, battu, emprisonné, jeté dans une fosse bourbeuse, toutes ces misères l'ébranlent; il n'aurait plus prophétisé s'il eût été en son pouvoir de se taire. Urie avait été contraint de s'enfuir en Egypte (1), pour avoir prédit les mêmes choses; le roi Jéhojakim l'en avait retiré et l'avait fait mourir. Tant de traverses suscitées contre les prophètes qui parlaient de la désolation du pays, remplirent de crainte le cœur de Jérémie: il l'avoue; c'est lui-même qui nous l'apprend: la vérité le conduit, sa sincérité l'accompagne partout, soit qu'il prophétise, soit qu'il parle de ses faiblesses.

Enfin le prophète déclame souvent (2) contre de faux prophètes, qui séduisaient le peuple en leur parlant de paix et de prospérité. Lorsque l'événement était contraire, ils se retranchaient dans le peu de bien et d'espérance qui restait encore au peuple. Si le roi de Babylone fait invasion dans le pays, s'il rend le roi de Juda tributaire et emporte avec lui plusieurs vaisseaux du temple (3), ces faux prophètes promettaient qu'on les rapporterait bientôt. Il ne faut pas douter que ces séducteurs n'aient été soutenus du roi, des grands et du peuple, parce que les prédictions qu'ils faisaient leur étaient agréables. De sorte que Jérémie, toujours aux prises avec eux, était un objet de haine et de persécution (4). Il prédit à un des séducteurs qu'il mourrait dans un an, ce qui arriva en effet.

Supposons un moment avec les libertins, que l'histoire sainte soit une histoire faite à plaisir, pleine de mensonges et de fraude. Je demande à quoi bon cet épisode de tant de faux prophètes qui se rencontrent presque partout? Etait-ce pour faire honneur à la nation des Juifs? Il serait impertinent de le dire. Au contraire, cette multitude de prophètes imposteurs semble montrer que le génie de la nation se portait à ces visions, tellement qu'il était nécessaire de faire grande attention à ceux qui parlaient comme prophètes, pour examiner leurs paroles, leurs miracles, et pour les comparer avec l'événement, le seul juge compétent des prophètes.

(1) Jérém., chap. 26, vers. 22 et 23.
(2) Voyez Jérémie, chap. 14 et 23. Ezéchiel, chap. 13.
(3) Jérém., chap. 27, vers. 16.
(4) Chap. 28, vers. 16.

En un mot, l'imposteur qu'on voudrait faire auteur de l'histoire sainte, aurait été ami ou ennemi des Juifs. On ne saurait croire qu'il ait été leur ennemi, puisqu'il leur attribue tout l'honneur et tous les avantages d'un peuple choisi de Dieu préférablement à toutes les autres nations. Que s'il a été l'ami de cette nation, pourquoi la souiller, et la couvrir d'opprobres, par tant d'incrédulités, par tant de rébellions et tant d'idolâtries? Pourquoi tous ces faux prophètes? Encore si l'historien faisait l'honneur au peuple d'en avoir découvert l'imposture, ce serait quelque chose qui servirait à leur gloire; mais bien loin de là, ils suivent, ils honorent ces imposteurs; ils haïssent, ils rejettent, ils persécutent et font souvent mourir les prophètes envoyés de Dieu. Plus on fait réflexion sur cette histoire, plus on reconnaît et on sent quelque chose autant incompatible avec l'imposture, qu'il est conforme à la vérité et à la sincérité.

ARTICLE III.

Prophéties relatives aux autres nations.

Nous avons renfermé dans la seconde classe les prédictions qui regardent les autres nations. Il n'y a presque point de peuple connu au temps des prophètes, qui n'y soient intéressés; soit parce qu'ils avaient quelque rapport aux Juifs, soit à cause qu'ils détruisirent ces grands empires qui avaient réduit le peuple de Dieu dans une triste servitude.

Nous avons déjà remarqué que l'histoire ne nous a laissé aucune lumière, pour connaître le sort de plusieurs nations dont Isaïe, Jérémie et Ézéchiel avaient prédit la ruine. Mais si on confère l'histoire profane avec l'histoire sainte, sur ce qu'elles nous apprennent des Assyriens, des Babyloniens, de Cyrus, des Mèdes, des Perses, des Égyptiens, de Tyr et de Sidon, on y trouvera assez de conformité dans ce qui nous est connu, pour juger favorablement de ce qui ne l'est pas, puisque Dieu, qui a révélé aux prophètes tant de révolutions qui devaient arriver à ces peuples, n'a pu permettre qu'ils aient fait de fausses prédictions à l'égard des autres.

Si un prophète comme Daniel a pénétré dans des siècles moins obscurs, lorsqu'il a parlé de l'empire des Grecs, des rois d'Asie, et des rois d'Égypte qui partagèrent l'empire d'Alexandre, jusqu'à ce qu'ils furent tous subjugués par les Romains, ses prédictions sont si conformes à l'histoire, que les infidèles ont cru qu'il avait prophétisé après l'événement. C'est aussi la seule réponse que l'incrédulité puisse inventer. Mais nous verrons, en parlant du canon des livres de l'ancien Testament, que cette échappatoire n'a point de vraisemblance. J'ajouterai ici contre ceux qui disent que les prophètes ont prédit les événements après qu'ils ont été arrivés, ces paroles de Dieu dans Ézéchiel (1): *Fils de l'homme, ceux de la maison d'Israël disent: La vision que celui-ci voit, ne doit arriver que dans beaucoup de jours; il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés. C'est pourquoi, dis-leur, ainsi*

(1) Chap. 12, vers. 27 et 28.

a dit le Seigneur, l'Éternel : Aucune de mes paroles ne sera plus retardée ; mais la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution. Est-il possible qu'un imposteur, qui aurait parlé ou écrit après coup, osât parler avec cette assurance? Ce serait sans contredit une imprudence, une hardiesse insensée, uniquement propre à révolter les plus simples et les plus crédules.

Le prophète Ezéchiel parle (1) de *Gog* et de *Magog;* on ne connaît pas clairement le sens de cette prophétie. Les uns la rapportent aux rois d'Asie, nommés Séleucides ; les autres l'entendent des Scythes et des Moscovites. Les uns croient qu'elle a été accomplie ; d'autres en doutent : il est difficile de se déterminer. Peut-être que ces prédictions si obscures, sont réservées pour ouvrir les yeux des plus incrédules, lorsque leur accomplissement les expliquera.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, tant de prophéties sur des événements qui n'ont que peu ou point de liaison avec l'église de Dieu? Je réponds, quand cela serait vrai, qu'elles sont d'un grand usage, puisqu'en ces temps-là, chaque nation avait ses dieux, de sorte qu'on regardait le Dieu d'Israël comme une divinité particulière à ce peuple. Il était donc nécessaire que Dieu fît connaître par ses prophètes qu'il était le maître souverain des cieux et de la terre, qu'il disposait de toutes les nations, comme il lui plaisait. D'un côté, cela servait au peuple qu'il avait choisi, pour lui faire mieux connaître et ressentir les effets de sa bonté, en ce que Dieu se nommait son Dieu, préférablement à tant d'autres peuples. D'autre côté, ce pouvoir souverain que Dieu exerçait sur toutes les autres nations, et qu'il leur faisait remarquer par ses prophètes, devait confondre leur idolâtrie, crime le plus énorme et le plus contraire à la religion qu'aucun crime qu'on pût commettre.

ARTICLE IV.

Prophéties relatives au Messie et à la vocation des gentils.

La troisième et dernière classe où nous avons réduit les prédictions des prophètes, appartiennent au Messie et à la vocation des gentils. Ces prédictions sont si claires et en si grand nombre, qu'il faut se faire violence pour leur résister. Supposons un homme qui connût l'état de toutes les nations du monde au temps qu'Auguste gouvernait paisiblement l'empire romain, et qu'on lui eût dit que les Juifs se vantaient dans leurs livres que leur religion, à l'égard des articles les plus essentiels, et d'ailleurs les plus inconnus aux autres peuples, triompherait bientôt de ces religions si superbes par la pompe des cérémonies, et par la multitude des peuples qui les suivraient ; je ne doute point qu'il ne se fût moqué et des Juifs et de leurs prophéties. Il n'aurait pas manqué de traiter de visions et de chimères une prétention si dénuée de toute vraisemblance. Ce peuple haï et méprisé était trop peu connu, pour en attendre quelque chose de remarquable ; bien loin d'en espérer la ruine de l'idolâtrie

(1) Ezéch., chap. 38 et 39.

et la réforme du genre humain. Les idoles étaient consacrées par les puissances de la terre, et les vices régnaient tranquillement dans le cœur des hommes.

Mais qu'aurait dit cet homme, s'il eût pu voir l'accomplissement de ces prophéties des Juifs, comme on le vit quelque temps après? Je suis très-persuadé que plus sage que les libertins de nos jours, il aurait reconnu dans cette révolution la vertu d'un Dieu tout-puissant, à qui toutes choses sont connues, comme s'il elles étaient présentes sous ses yeux.

On n'entrera pas dans l'examen de toutes ces prophéties, qui ont caractérisé le Messie par tant de qualités, qui ont fait connaître très-distinctement Jésus-Christ pour être ce Messie promis. Nous avons parlé de ces prédictions dans nos dissertations sur le Messie. Il y a tant d'autres ouvrages où elles sont expliquées, qu'il serait inutile et ennuyeux de les rapporter ici.

Si on demande, pourquoi donc les Juifs ne veulent pas reconnaître aujourd'hui Jésus-Christ pour le Messie? je demanderai à mon tour quelque chose qui paraît beaucoup plus étrange : Pourquoi leurs ancêtres se sont-ils rebellés tant de fois contre Moïse, au milieu même des miracles qui les environnaient de toutes parts? Pourquoi ont-ils été si enclins à l'idolâtrie, sous les yeux même des prophètes et lorsque Dieu les en punissait très-sévèrement? Pourquoi ont-ils tant de fois négligé leur conversion, jusqu'à ce qu'enfin le royaume fût détruit, et le peuple emmené captif? Le libertin dirait sans raison, que ces désordres témoignent assez que les Israélites n'étaient pas eux-même persuadés de la divinité de leur religion, puisqu'ils n'avaient qu'à l'abandonner ouvertement, pour éviter la plupart des malheurs qui leur arrivèrent.

Dieu promet à Abraham, quand il voulut lui offrir Isaac, son fils, en sacrifice, que (1) *toutes les nations de la terre seraient bénies par celui qui sortirait de lui ; parce,* dit-il, *que tu as obéi à ma voix.* Je veux que ces paroles puissent s'entendre d'un formulaire de bénédiction, lorsqu'on souhaiterait à quelqu'un une postérité nombreuse comme celle d'Abraham. Cependant, quand on fait réflexion sur Jésus-Christ, ce fils d'Abraham, ce Sauveur du monde qui a procuré le salut à tous les hommes, par la voie de la foi et de la repentance, on ne saurait guères douter que ce sauveur ne fût compris dans cette promesse, ni qu'il ne soit la principale vue du Saint-Esprit.

La prophétie de Jacob (2) touchant la tribu de Juda, ne souffre aucune difficulté, puisqu'il y a plus de seize siècles, que cet état est entièrement détruit, sans qu'il y reste aucun vestige de république ni de souveraineté. Il faut donc nécessairement que le Scilo soit venu. On ne s'arrête pas à la critique des rabbins; c'est un sujet trop rebattu. Les Septante et les anciennes paraphrases sont pour les chrétiens, ce qui doit suffire à un homme exempt de préjugés.

Moïse dit ailleurs (3) au peuple : *L'Éternel ton Dieu*

(1) Genèse, chap. 22, vers. 18.
(2) Genèse, chap. 49, vers. 18.
(3) Deut., chap. 18, vers. 15.

te suscitera un prophète comme moi, d'entre tes frères. Vous l'écouterez. Ces paroles ont trop d'emphase, à mon avis, pour être appliquées au commun des prophètes. 1° La mission de Moïse était confirmée par tant de miracles, que tous ses ordres, tous ses discours, par rapport à la religion et au gouvernement, étaient accompagnés de l'autorité de Dieu. On devait les recevoir et s'y soumettre, sans rien attendre davantage. Pour les autres prophètes, de qui la mission n'était pas encore suffisamment prouvée, lorsqu'ils parlaient de l'avenir, il était permis de suspendre son jugement, jusqu'à ce que l'événement eût ratifié la prophétie. C'est ce que Dieu ordonne au chapitre 13 du Deutéronome, et aux trois derniers versets de ce chapitre où Moïse parle d'un prophète tel que lui : et ces prophètes doivent être opposés aux devins, aux enchanteurs des autres nations.

Un prophète comme moi, signifie donc un prophète autorisé de Dieu, pour enseigner, pour prescrire des lois, de la même manière que Moïse avait fait, excepté que ces lois ne seraient pas publiées avec ce terrible appareil qui remplit les Juifs de frayeur au pied du mont Sina. Le peuple souhaita que Dieu ne parlât plus immédiatement à eux, c'est-à-dire, avec cet éclat foudroyant, qui leur avait causé tant de frayeurs. Il leur avait été défendu d'approcher de la montagne, sous peine de mort ; mais Jésus-Christ invite (1) les hommes chargés du poids et du sentiment de leurs péchés, d'aller à lui pour en être délivrés.

Vous l'écouterez. Quand on pense que les prophètes ne devaient être écoutés que lorsqu'ils parlaient conformément *à la loi et au témoignage,* on peut dire qu'on n'écoutait que Moïse ou plutôt sa loi. Mais quand on fait attention à cette voix du ciel : *C'est ici mon Fils bien-aimé*, ÉCOUTEZ-LE ; quand on entend Jésus-Christ disposer le peuple à recevoir sa loi par ces paroles (2) : *Il a été dit aux anciens..... mais* MOI *je vous dis*, et qu'on lit cette réflexion de l'auteur sacré (3) : *Le peuple était ravi en admiration de sa doctrine, car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes ;* quand on fait, dis-je, attention à toutes ces choses, il est difficile de ne pas s'apercevoir que Jésus-Christ, l'auteur de la nouvelle alliance, est celui que le Saint-Esprit avait principalement en vue, lorsqu'il avait fait prédire à Moïse, qu'on devait écouter sans aucune exception le prophète tel que lui, que Dieu leur susciterait. Si Josué y a quelque part, c'est peu de chose, puisqu'il était lié à la loi qui devait être son guide, et que d'ailleurs il consultait l'oracle de l'Urim, dans les occasions importantes.

Nous passons aux prédictions de Daniel (4), qui a calculé le temps de la venue du Messie. Voici en peu de mots ma pensée sur l'explication de cette prophétie.

(1) Matth. chap. 11, vers. 28
(2) Matth. 5.
(3) Ibid., 7, vers. 28 et 29
(4) Chap. 9.

Je crois que pour se conduire sûrement dans ce labyrinthe chronologique, il faut d'abord poser quelques points fixes. Le premier sera la mort de César, qui fut assassiné dans le sénat, l'an 4670 de la période Julienne, selon Scaliger et Petau. De là, jusqu'à la mort d'Auguste, il y a 57 ans, qui, joints à 4670, font l'an de la période Julienne 4727.

Jésus-Christ avait 18 ans quand Auguste mourut ; il était âgé de 33 quand il fut crucifié : donc il faut ajouter 15 ans à 4727, et conclure que Jésus-Christ mourut l'an de la période Julienne 4742.

L'autre point fixe sera la bataille d'Arbelle, où Darius fut vaincu par Alexandre-le-Grand. Scaliger et Petau mettent cette victoire à l'an 4383 de la période Julienne. Par conséquent, depuis la bataille d'Arbelle jusqu'à la mort de Jésus-Christ, il y a 359 ans.

Or, si on remonte de la bataille d'Arbelle jusqu'à la deuxième année du règne de Darius-le-Bâtard, on trouve 92 ans, composés de 18 du règne de ce Darius, de 43 du règne d'Artaxerxe Mnemon, de 23 d'Artaxerxe Ochus, de 2 du règne d'Arsès, de 6 du règne de Darius Codoman.

Ajoutez présentement 92 ans à 359, vous aurez 451 ans, depuis l'an 2 du règne de Darius-le-Bâtard, jusqu'à la mort de Jésus-Christ. A quoi, si on joint 39 ans qui s'écoulèrent depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains, vous aurez les 490 ans qui font les 70 semaines du prophète Daniel.

Pour ce qui regarde les 62 semaines d'années que le prophète compte jusqu'à la mort de Jésus-Christ, il y a beaucoup d'incertitude sur le commencement de cette époque. Si on met la mort de Jésus-Christ à l'an 4742 de la période Julienne, comme nous croyons qu'on doit faire, et qu'on en retranche les 434 ans ou 62 semaines, reste l'an de la période Julienne 4308, qui écherra à l'an 1er du règne d'Artaxerxe Mnemon. Ce fut aussi environ ce temps-là que le service de Dieu fut parfaitement rétabli, comme on peut le conclure des chapitres 7 et 8 du livre d'Esdras. De sorte qu'il faut principalement remarquer les édits des rois de Perse. Le premier, de Darius, l'an 2 de son règne, d'où commencent les 70 semaines de Daniel, jusqu'à la ruine de Jérusalem (1). L'autre, d'Artaxerxe Mnemon, dans les premières années de son règne, qui suppose le rétablissement du service divin dans le temple ; et de ce temps-là, savoir de la première année de ce roi de Perse, jusqu'à la mort de Jésus-Christ, il y a 62 semaines. Il était juste de faire une supputation depuis le rétablissement des sacrifices, jusqu'à leur consommation, par la mort du Fils de Dieu. Quant au voyage de Néhémie (2), l'an 20 du règne d'Artarxerxe, il ne doit être considéré que comme une continuation et une confirmation de l'é-

(1) Esdras, chap. 7, vers. 23.
(2) Néhém. chap. 2, vers. 8.

dit accordé à Esdras, et comme devant servir à faire rebâtir les murailles de Jérusalem. Enfin, dans ces 70 semaines, il y en a 7 que le prophète fait remarquer pour le rétablissement de Jérusalem ; savoir, depuis l'an 2 du règne de Darius, jusqu'à l'an 31 du règne d'Artaxerxe, qui font les 49, si on y joint 18 années de Darius, en y comprenant la seconde année où il donna son édit. Néhémie retourna vers le roi Artaxerxe l'an 32 de ce règne, comme il paraît dans le chapitre 13, verset 6 de Néhémie. C'est là l'explication qui me semble véritable, sans qu'il soit besoin de s'embarrasser d'années commencées ou finies, ni des mois où l'on commençait l'année : toutes précisions incertaines et inutiles dans ce calcul du prophète.

Nous avons supposé dans cette supputation avec le père Pagi, que Jésus-Christ est né l'an de la période Julienne 4708, et le 39e de l'empire d'Auguste (1). C'est l'opinion la plus vraisemblable que C. Sentius Saturninus était gouverneur de Syrie dans le temps qu'Auguste fit faire le dénombrement dont il est parlé dans le chapitre 2 de saint Luc. Si l'on met cette naissance dans les années suivantes, C. Sentius Saturninus n'eût pas gouverné la Syrie alors, puisqu'il eut pour successeur Quintilius Varus, sur la fin de cette année-là.

Jésus-Christ avait 33 ans accomplis, et était entré dans sa 34e quand il est mort. Ainsi nous avons rapporté sa mort à l'année 4742 de la période Julienne. Les plus anciens Pères ont aussi marqué cette année comme celle de la mort de notre Sauveur. La plupart d'entre eux ont cru qu'elle était arrivée sous les deux consuls Gemini, l'an 16 de Tibère et la 19e de son association à l'empire, lorsque Auguste le revêtit de l'autorité de proconsul dans les provinces. Ils ont même prétendu que c'était à cette année qu'il fallait rapporter l'éclipse de soleil dont Phlegon a parlé dans sa *Collection des Olympiades*. Le père Pagi prouve (2) clairement qu'on ne peut point mettre cette éclipse ou ces ténèbres dont parlent les évangélistes, et dont cet auteur païen a fait mention, en d'autres années que dans celle-là.

On a commencé les soixante-deux semaines, ou les 434 ans que le prophète Daniel compte jusqu'à la mort du Christ, à la première année du règne d'Artaxerxe Mnemon. Ceux qui mettent le commencement de ces semaines à l'an 7 de ce roi, lorsque Esdras retourna à Jérusalem, se trompent de 4 ou de 6 ans, selon l'année à laquelle ils rapportent la mort du Messie. Le célèbre Scaliger (3) les avait commencées à l'an 5 de ce roi de Perse, parce qu'il mettait la mort du Sauveur en l'année 4746 de la période Julienne, et prétendait qu'Artaxerxe avait donné dans ce temps-là l'édit dont il est parlé dans le chapitre 7 d'Esdras. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de s'arrêter précisément au temps de la publication de l'édit. Esdras ne le marque pas. D'ailleurs on n'y trouve rien pour le rétablissement du service divin et du sacrifice continuel. Il n'y est parlé que d'offrandes volontaires et de sacrifices pour la prospérité de ce roi et de sa famille, et de priviléges accordés aux sacrificateurs et aux lévites. Bien loin que cet édit rétablisse expressément le culte divin dans le temple, il présuppose au contraire qu'on le célébrait déjà auparavant. On lit dans le chapitre 6 (1) d'Esdras que les enfants d'Israël, après avoir rebâti le temple, avaient rétabli dans leurs charges et dans leurs rangs les sacrificateurs et les lévites, pour administrer le service de Dieu. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'on avait commencé à offrir de nouveau à Dieu des holocaustes et des sacrifices (2), comme Darius-le-Bâtard leur en donne la permission, ou sur la fin de ce règne, ou au commencement du suivant. C'est ce qui nous a obligé à compter de la première année du règne d'Artaxerxe les soixante-deux semaines prophétiques qui se sont écoulées depuis le rétablissement des sacrifices jusqu'à leur accomplissement par la mort du Fils de Dieu.

Daniel fait voir clairement qu'il faut renfermer la ruine de Jérusalem et du temple dans les 70 semaines d'années dont il parle au chapitre 9 de sa prophétie. Il ne dit (3) pas qu'il *y a soixante-et-dix semaines déterminées sur le peuple et sur la ville;* mais après avoir rapporté que le Christ sera retranché après soixante-deux semaines, il ajoute aussitôt après, *que le peuple du Conducteur qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire ; que la fin en sera avec débordement, et que les désolations sont déterminées* (c'est-à-dire, marquées et comptées) *jusqu'au bout de la guerre.* Nous avons donc commencé avec Scaliger à la seconde année du règne de Darius-le-Bâtard, les 490 ans, qui finissent à la guerre des Romains contre les Juifs.

Les libertins pourront chicaner en disant qu'il y a, selon une chronologie exacte, 493 ans, depuis le temps que nous marquons pour le commencement des semaines, jusqu'à la ruine entière de Jérusalem. En effet, l'on trouve depuis la mort du Sauveur 42 ans jusqu'à la deuxième année de Vespasien, qui est le temps de la destruction de Jérusalem et du temple par les Romains. Il est facile de les contenter et de répondre à cette objection, en ajoutant avec Daniel une demi-semaine d'années aux soixante et dix dont il parle auparavant. Ce prophète prédit, au verset dernier du chapitre 9, que le peuple du Conducteur confirmera l'alliance à plusieurs par une semaine; il veut dire qu'il fera la paix et qu'il traitera alliance avec plusieurs peuples; que, dans une autre demi-semaine, ou au milieu d'une semaine, il fera cesser le sacrifice et l'oblation, et que les aigles abominables, savoir les armées romaines, causeront la désolation.

(1) Voyez *Appar. chronol. ad Ann. Baron*, pag. 35.
(2) *Crit. Hist. Chronol. in Ann. Baron.* p. 22 *et seq.*
(3) *De Emendat. Temp. lib.* 6.

(1) Vers. 18.
(2) Ibid., vers. 9 et 10.
(3) Vers. 24 et 26.

Scaliger a fait la même remarque dans le livre de la Correction des temps que nous avons déjà cité. Jésus-Christ avait en mourant consommé les sacrifices et les avait rendus inutiles : ils n'avaient pas laissé néanmoins d'être offerts à Dieu dans la suite. Ils n'ont cessé entièrement que par la destruction du temple, qui arriva l'an de la période Julienne 4783, selon Scaliger, et la 70e de l'ère vulgaire. C'est ce qui vérifie tout-à-fait cette prophétie de Daniel, et qui en fait voir l'accomplissement.

Il n'est pas nécessaire de rapporter toutes les prédictions qui ont caractérisé tellement la personne du Messie, qu'on ne pouvait s'y méprendre. Si on réunit tous ces différents traits dispersés dans les écrits de l'ancien Testament, tant ceux dont les évangélistes ont fait mention, que d'autres qu'ils ont laissés à la recherche de celui qui lira les saintes Écritures avec soin, on avouera que les traits rassemblés forment l'abrégé de l'Evangile. On en trouve, il est vrai, un assez grand nombre dans l'histoire du nouveau Testament. Cependant on peut dire que le sujet les faisait naître, plutôt que le dessein ni l'application de l'auteur. Saint Luc lui-même ne nous a rien appris (1) de la conversation que Jésus-Christ eut avec deux de ses disciples, si ce n'est qu'il leur fit comprendre, par Moïse et par les prophètes, que le Christ devait souffrir beaucoup, avant qu'il entrât dans la gloire. Telle est la simplicité et le peu d'affectation des écrivains sacrés.

Je ne sais comment la raison du libertin peut se défendre contre tant de preuves incontestables de divinité qu'on trouve dans les livres de Moïse et des prophètes, qui sont encore aujourd'hui des miracles sensibles qui en prouvent la vérité. Peut-être qu'on pourra chicaner contre quelques-unes de ces prédictions ; mais qu'on puisse résister au coup qu'elles frappent toutes ensemble, c'est assurément ce qu'on ne saurait faire, à moins qu'on n'ait formé le dessein, par un faux point d'honneur, d'être incrédule en dépit du bon sens.

CHAPITRE II.

DE QUELQUES PRÉDICTIONS QUI SE LISENT DANS LES ÉCRITS DU NOUVEAU TESTAMENT.

Dieu ayant voulu sauver les hommes par la foi, il fut nécessaire qu'il leur révélât sa volonté, parce que ses promesses devaient être l'objet et le fondement de leur espérance, et que toute espérance suppose des biens non présents, mais à venir.

La création de l'univers que la tradition seule ne permettait pas aux premiers hommes d'ignorer pendant plusieurs siècles, ne produisit pas de grands effets. La longue durée de la vie en ces temps-là les séduisit. Ils regardèrent les biens de ce monde, comme leur propre héritage, ils en abusèrent bientôt, et s'abandonnèrent aux meurtres et à l'impureté, soit qu'ils connussent peu la distinction de l'âme et du corps, et qu'ainsi ils donnassent tous leurs soins à satisfaire leur sensualité, soit qu'ils regardassent la piété comme inutile, parce que la Divinité, n'ayant besoin de rien, n'en retirait aucun profit, soit qu'ils abusassent de la miséricorde de Dieu, qui les laissait impunément dans leurs crimes et dans leurs délices. Tous ces désordres parurent bientôt dans la postérité de Caïn, et il est aisé d'appuyer nos conjectures, sur ce que Moïse remarque (1) de Lemec, quatrième descendant de Caïn. Il est noté par la pluralité de femmes, par le meurtre et par le mépris des jugements de Dieu, sans être néanmoins athée, parce qu'alors l'impiété ne pouvait aller jusque-là.

(1) Chap. 24.

Il ne faut pas douter que le déluge n'ait rétabli pour quelque temps la crainte de Dieu, dans la postérité de Noé, c'est-à-dire, dans le genre humain ; mais il reprit bientôt son premier penchant. Il ne fallut pas un grand nombre de siècles, pour faire naître l'idolâtrie avec toutes sortes de crimes.

Alors Dieu choisit Abraham pour traiter alliance avec lui. Il le tira de sa patrie, pour le faire vivre comme étranger dans la terre de Canaan ; mais il lui promit qu'il serait son Dieu ; ce qui ne mettait aucunes bornes à son espérance. En particulier, il lui promit de donner à sa postérité le pays où il vivait comme étranger. Il lui promit un fils lorsqu'il était hors d'âge, de même que sa femme, pour en espérer. Enfin, il lui promit que toutes les nations du monde seraient bénies en lui.

Ces promesses étaient grandes et excellentes ; mais elles étaient si générales et si vastes, qu'elles faisaient naître d'elles-mêmes cette question, comment se feront ces choses ? Les bénédictions qui se devaient répandre sur tous les peuples, ne pouvaient regarder les avantages dont les Israélites jouissaient dans la Canaan : les autres peuples en étaient formellement exclus. Ajoutons que ces douceurs furent souvent remplies d'amertume, à cause de l'iniquité de ce peuple élu. De sorte que, si Dieu n'eût caché sous ce voile, (sous la promesse de la terre de Canaan) des biens plus exquis, des nouveaux cieux et une nouvelle terre, on pourrait dire sans témérité que les effets ne répondaient pas pleinement aux promesses de Dieu, vu qu'il y avait en d'autres lieux des peuples aussi heureux pour le moins que les Israélites, si on n'a égard qu'à cette vie et aux biens de ce monde.

Il faut regarder les promesses de Dieu dans toute leur étendue et leur donner un sens qui se rapporte à toutes les nations : ce qui exige nécessairement qu'on comprenne dans ces promesses la vie éternelle, ces nouveaux cieux, et cette nouvelle terre, dont la Canaan était le type. Il faut aller à Jésus-Christ, ce fils de David, de qui le règne devait être éternel, ce fils d'Abraham, par qui toutes les nations devaient être bénies, et appelées à la connaissance de Dieu et à l'espérance de l'immortalité. Mais comme ces importantes vérités étaient enveloppées sous la loi, il fut

(1) Genèse, chap. 4, vers. 23 et 24.

nécessaire que les prophètes les dévoilassent insensiblement, et c'est pourquoi il y a dans l'ancien Testament une infinité de prédictions et de promesses de ces notables événements.

Au contraire, le nouveau Testament ne contient que très-peu de prédictions, parce que la venue du Messie, la commission qu'il donna à ses disciples d'instruire tous les peuples, et la promesse claire et formelle de la résurrection pour jouir d'une vie immortelle, dissipèrent toute l'obscurité qui avait couvert, pendant tant de siècles, les promesses de Dieu. Alors la révélation fut complète, tout étant accompli ; plus de promesses nouvelles, ni par conséquent plus de prédictions de ce qui devait arriver.

Cependant il y en a quelques-unes dans les écrits de la nouvelle alliance, qui servent à nous persuader de sa vérité, par une surabondance de preuves. Car enfin, l'Evangile étant l'explication et l'accomplissement des anciennes prophéties, la vertu, l'efficace de ces divins arguments, sert d'une attestation irréprochable à la vérité, et à la divinité de la doctrine de Jésus-Christ.

Nous trouvons premièrement dans les évangiles, des prédictions touchant la vocation des gentils, et les progrès extraordinaires de la prédication des disciples du Seigneur. Jésus-Christ en a parlé souvent dans les paraboles, et quelquefois plus expressément. Nous renvoyons nos réflexions sur ce sujet, lorsque nous parlerons de la conversion des peuples à la foi chrétienne.

En second lieu, Jésus-Christ prédit en termes fort clairs la ruine de Jérusalem et du temple (1). Il pleura sur cette ville qui avait tué les prophètes et lapidé ceux que Dieu lui avait envoyés (2). *Ah !* dit-il, *si tu avais reconnu, du moins en ce jour qui t'est donné, ce qui te pouvait apporter la paix ! Mais maintenant tout ceci est caché de tes yeux. Car il viendra un temps malheureux pour toi, que tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront et te serreront de tous côtés ; qu'ils te raseront et te détruiront entièrement toi et tes enfants qui sont dans tes murs, et qu'ils ne te laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visité.* Il dit la même chose du temple, ce magnifique bâtiment.

Lorsque ses disciples lui demandent le temps où ces choses arriveront, il leur répond (3) : *Quand vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, que celui qui lit, entende bien ce qu'il lit.* S. Luc explique (4) la pensée de Jésus-Christ plus clairement : *Lorsque vous verrez*, dit-il, *les armées environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche :* c'est-à-dire, lorsque les armées romaines entreraient dans la Judée, cette terre choisie de Dieu, avec les aigles des légions qu'on adorait. Toutes les idoles étaient des objets d'abomination au peuple de Dieu : C'est là l'explication des paroles de Jésus-Christ. L'événement fut conforme à la prédiction. Il serait ridicule de dire qu'elle aurait été faite après l'événement, puisque les Epîtres des Apôtres, où il est si souvent parlé des derniers temps, sont une preuve évidente qu'ils avaient connaissance de ce que Jésus-Christ avait prédit ; et que de plus il n'y a aucune apparence que les Apôtres ni les évangélistes aient écrit depuis la désolation des Juifs, vu qu'ils n'y ont fait aucune réflexion.

(1) Luc. chap. 16, vers. 42 et suiv.
(2) Voyez Matth. chap. 24. Marc, chap. 13.
(3) Matth. chap. 24, vers. 15.
(4) Luc, chap. 21, vers. 20.

La prédiction de la destruction des Juifs nous conduit à ce que Jésus a déclaré de la fin du monde. Il n'y a rien de plus clair dans les Évangiles, que la déclaration du jugement universel, que Dieu fera de tous les hommes, afin de rendre à chacun selon le bien ou le mal qu'il aura fait. La sagesse, la justice de Dieu et la nature de l'alliance qu'il a traitée avec nous, requièrent qu'il exécute un jour ses menaces et ses promesses à la vue de l'univers et de toutes les créatures vivantes.

Nous avons remarqué ci-dessus, que l'alliance traitée avec les Israélites était un tableau raccourci de l'alliance de l'Évangile. La Judée, où Dieu s'était fait connaître, représente le monde honoré des lumières de l'Evangile ; et par conséquent la désolation des Juifs et de la Judée se doit rapporter au temps auquel Dieu jugera tous les mortels.

C'est pourquoi Jésus-Christ a confondu (1) dans ses prédictions, son retour pour juger l'univers, avec la vengeance qu'il a exercée sur les Juifs rebelles et impénitents. Et cela parce que la conduite de la Providence à l'égard des Juifs, est un modèle en petit de cette même Providence, par rapport à l'univers, lorsque Jésus-Christ descendra des cieux pour exécuter ses menaces sur les méchants, et ses promesses en faveur des gens de bien. Que Jésus parle de la désolation du peuple Juif et de la ruine de Jérusalem, cela est trop évident pour en douter. Qu'il parle aussi de la fin du monde et de son dernier avénement on peut clairement le recueillir de ces passages (2) : *Le signe du Fils de l'homme paraîtra alors dans le ciel et tous les peuples de la terre déploreront leur misère, et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges avec des trompettes de grand son, et ils assembleront ses élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.* J'ajouterai ces paroles (3) : *Mais pour ce qui regarde ce jour et cette heure-là, personne ne le sait, pas même les anges du ciel, excepté mon Père seul.* Il n'est pas possible de rapporter sans violence la pensée de Jésus-Christ à d'autres choses qu'à la fin du monde.

Ainsi ceux qui se raillent par impiété, ou qui doutent par faiblesse de ces vérités formidables, la fin du monde quoi que ce puisse être, et le jugement dernier, doivent faire cette réflexion en eux-mêmes, que ces

(1) Matthieu, chap. 24.
(2) Matth. chap. 24, vers. 30 et suiv.
(3) Ibid., vers. 36.

deux prédictions de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde étant entremêlées et jointes ensemble, l'une s'exécutera, de même que l'autre a été accomplie.

Je passe par-dessus ce que Jésus-Christ avait prédit (1) à S. Pierre et à S. Jean, touchant la mort du premier et la vieillesse de l'autre, pour m'arrêter à une autre prédiction très-célèbre, de laquelle on attend encore aujourd'hui l'accomplissement.

Je parle du rappel des Juifs dont l'Apôtre s'explique clairement, à mon avis, dans l'Epître aux Romains (2). *Je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce secret, de peur que vous ne vous estimiez vous-mêmes sages; c'est que cet aveuglement n'est arrivé à Israël qu'en partie, jusqu'à ce que toute la multitude des gentils soit entrée dans l'Eglise : et qu'ainsi tout Israël sera sauvé, selon ces paroles de l'Ecriture : Le libérateur viendra de Sion, et il détournera Jacob de son impiété. C'est là l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'aurai aboli leurs péchés. Pour ce qui regarde l'Evangile, ils sont haïs de Dieu à cause de vous, mais à l'égard du choix de la nation juive, ils en sont aimés à cause des patriarches. Car Dieu ne se repent point de ses bienfaits ni de sa vocation.* Je ne saurais me persuader que ce mystère dont l'Apôtre parle, ait été accompli, quelque temps après la ruine de la nation et de Jérusalem, lorsque plusieurs Juifs eurent embrassé la foi, à ce qu'on suppose, par émulation, voyant un grand nombre de gentils convertis.

Il me semble que l'énergie et la majesté des expressions de S. Paul, demandent une signification plus ample et mieux soutenue. Il y eut en effet beaucoup de gentils convertis par la prédication des apôtres; mais ce n'est rien si on les compare à toutes les nations, à tous les habitants de la terre, qui n'entendirent point parler de l'Evangile. Je veux croire qu'un grand nombre de Juifs se convertit, à la vue des ruines du temple et de leur patrie; néanmoins la plus grande partie de la nation périt par la fureur de la guerre, le reste fut dispersé, et partout ils firent paraître une haine cruelle contre les chrétiens. De sorte que le nombre des gentils et des Juifs convertis ne peut remplir ces expressions, *la multitude des gentils* qui entrent dans l'Eglise; *tout Israël* sera sauvé, *le libérateur détournera Jacob de son impiété ; la race des Juifs est aimée de Dieu à cause des patriarches ;* Dieu *ne se repent point de ses dons ; il a enfermé tous les hommes dans la désobéissance, afin d'avoir pitié de tous; ô profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu !* Ce n'est pas le style du Saint-Esprit de dire peu de choses avec de grands mots, et il y aurait, ce semble, trop d'hyperboles dans ces expressions, si l'Apôtre n'eût voulu parler que des progrès de l'Evangile dans le premier siècle de l'Eglise chrétienne. Jésus-Christ a prédit que son Evangile devait être annoncé à toutes les nations. Les Juifs d'un autre côté persévèrent encore dans leur endurcissement. Tout cela tient l'esprit en suspens et semble attendre l'accomplissement du mystère que l'Apôtre a révélé dans ce chapitre. Dieu seul sait de quelle manière cela se fera : le temps n'en est pas moins caché. S'il était permis d'avancer de faibles conjectures, on pourrait dire, que, comme les gentils ont été environ deux mille ans exclus de l'alliance que Dieu avait traitée avec Abraham, de même aussi les Juifs demeureront hors de l'alliance de l'Evangile, durant un même espace de temps.

On lit une autre prédiction du même Apôtre dans sa seconde Epître aux Thessaloniciens (1) : *Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit, car ce jour-là ne viendra point, que la révolte et l'apostasie ne soit arrivée auparavant, et que l'homme de péché, le fils de perdition ne soit découvert, lui qui s'opposera et qui s'élèvera, au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, comme Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.* Pour connaître qui est cet homme du péché, il ne faut que faire attention à ces trois caractères que S. Paul lui attribue. L'un, *d'être assis dans le temple de Dieu,* ce qui désigne assez clairement un empire qu'on exerce dans l'Eglise : l'autre, *de s'opposer et de s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu,* c'est se mettre au-dessus des magistrats, des rois et des empereurs, que l'Ecriture nomme dieux. Le troisième, qui est *de vouloir passer pour Dieu,* ne peut signifier autre chose, que s'arroger dans l'Eglise une autorité infaillible égale à l'autorité de Dieu. Je laisse à la conscience du lecteur d'examiner si les autres explications qu'on donne à ce passage, ont autant de vraisemblance : après quoi il lui sera facile de juger à qui elles conviennent.

L'Apôtre prédit encore ailleurs (2), *qu'au temps à venir quelques-uns abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreur et des doctrines diaboliques enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de crimes, qui interdiront le mariage, et qui obligeront à s'abstenir des viandes que Dieu a créées, pour être reçues avec actions de grâces par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité.* Il est certain que cette prédiction a reçu son accomplissement.

Dans l'Apocalypse de saint Jean (3), il est parlé de la chute de Rome païenne sous le nom de Babylone.

Ce sont là les prédictions qu'on trouve dans le nouveau Testament, toutes grandes et considérables, la ruine de la nation juive, la fin du monde, le jugement dernier, l'empire de l'homme de péché, la condamnation de la grande Babylone, toutes prophéties qui intéressent fort l'Église et les fidèles. Mais quelle apparence y avait-il, du temps de saint Paul, qu'il dût s'élever dans l'Eglise chrétienne, une domination supérieure et formidable aux empereurs et aux rois ?

(1) Jean, chap. 21, vers. 18 et 23.
(2) Rom. chap. 2, vers. 22 et suiv. jusqu'à la fin.

(1) Chap. 2, vers. 3 et 4.
(2) Ep. à Timoth., chap. 4, vers. 2 et 3.
(3) Chap. 18.

CHAPITRE III.

DES PRÉDICTIONS DES ANCIENS PROPHÈTES ET DE JÉSUS-CHRIST, SUR LA CONVERSION DES PEUPLES IDOLATRES.

La conversion des peuples idolâtres n'est pas arrivée au hasard ; elle a été prédite plusieurs siècles auparavant.

On ne trouve pas seulement dans les livres des anciens prophètes quelques prédictions sur ce sujet, on y en lit une infinité : il y a peu de prophètes qui n'en aient parlé. Ce ne sont pas des prophéties vagues, ambiguës, obscures, auxquelles on puisse donner tel sens qu'on souhaite, et dont on soit obligé de tordre les expressions pour les faire quadrer à l'événement ; elles sont claires, précises et circonstanciées. Les prophètes ne se contentent pas de prédire que ces nations seront appelées en grand nombre à la connaissance du vrai Dieu : ils désignent aussi quelques-uns de ces peuples par le nom de leur pays en particulier. Ils font voir les avantages dont ils jouiront, par quels moyens ils seront convertis à Dieu, et qui en sera l'auteur ; ils marquent le temps de leur vocation et nomment même le lieu d'où leur doit venir ce bienfait. C'est ce qu'il faut examiner plus particulièrement.

Pour commencer par cette dernière circonstance, David, au psaume 110, qu'il composa peut-être à l'occasion de la promesse du Messie que Nathan (1) lui avait faite, déclare (2) que Dieu transmettra de Sion le sceptre de sa force. Il veut dire que la parole de l'Evangile, qu'il appelle le sceptre fort du Messie, sortirait de Jérusalem pour être annoncée aux peuples. Isaie, qui a vécu longtemps après lui, s'exprime plus clairement (3). *Il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et sera élevée par-dessus les coteaux, et toutes nations y aborderont. Et plusieurs peuples iront et diront, venez et montons en la montagne de l'Éternel, à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera toutes ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel, de Jérusalem.* Michée dit la même chose dans le chapitre 4, verset 2 de sa prophétie. Ces oracles sont si clairs que les Juifs et les interprètes qui expliquent d'ordinaire les prédictions par rapport aux événements qui ont suivi de près les temps du prophète, n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'il y est parlé de la vocation des gentils. Qu'on compare ces oracles avec ce que saint Luc rapporte au livre des Actes des Apôtres, on verra que l'événement a répondu à la prophétie. Les disciples du Seigneur Jésus, après avoir annoncé l'Evangile aux Juifs dans la ville de Jérusalem, sont allés porter ce flambeau chez les autres nations. La connaissance que les peuples les plus éloignés ont eue du vrai Dieu et du véritable culte qui lui doit être rendu, leur était venue de cet endroit-là.

(1) 2 Sam., chap. 7, vers. 12 et suiv.
(2) Psaume 110, vers. 2.
(3) Ibid., chap. 2, vers. 2 et 3.

N'y a-t-il pas en cela quelque chose d'extraordinaire et de surprenant? Comment ces prophètes qui ont vécu tant de siècles avant l'accomplissement de leurs prédictions, ont-ils pu prévoir cette circonstance, en parler si expressément et avec tant d'assurance, s'ils n'ont pas été inspirés de l'Esprit de Dieu.

Quoique Dieu eût renfermé la connaissance de son nom dans les bornes étroites de la Palestine, et qu'il en eût à peu près exclu tous les autres peuples, par l'alliance qu'il avait traitée avec le seul peuple d'Israël, il avait pourtant fait voir par ses prophètes, de temps en temps, qu'il ne les avait pas abandonnés pour toujours, qu'il les ferait appeler à sa connaissance et qu'ils deviendraient son peuple. Le seul livre des Psaumes nous fournit une quantité de ces prédictions. On y voit souvent des invitations à ces peuples à louer Dieu et à célébrer son nom (1) : *Toutes nations, louez le Seigneur; tous peuples, célébrez-le* (2). *Vous tous, habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel, servez à l'Éternel avec allégresse, venez devant lui en menant joie. Entrez dans ses portes avec actions de grâces, en ses parvis avec louanges; célébrez-le, bénissez son nom.* Il y a dans les autres psaumes (3) de semblables exhortations, surtout dans ceux où il est parlé du règne de Dieu sous la dispensation de l'Evangile. Mais on y trouve aussi plusieurs prédictions expresses sur la vocation des gentils. L'auteur du psaume 66 prédit (4) que toute la terre se prosternera devant Dieu et lui psalmodiera. Dans le 86ᵉ, David s'exprime de cette manière (5) : *Seigneur, toutes les nations que tu as faites, viendront et se prosterneront devant toi et honoreront ton nom.* On a remarqué qu'Ézéchias, ou quelque prophète de son temps, peut être l'auteur du 102. Celui qui l'a composé prend occasion de la désolatiou où se trouvait la Judée, lorsque Sennachérib, roi des Assyriens, vint assiéger Jérusalem, pour prédire le rétablissement de l'Église, sa gloire à venir, et y parle de la vocation des peuples d'une manière à n'en pouvoir pas douter (6). *Alors les nations redouteront le nom de l'Éternel et tous les rois de la terre ta gloire.* Le prophète déclare, quelques versets plus bas (7), que les peuples seront assemblés, et les royaumes, pour servir à l'Éternel. Nous pouvons ajouter le 113, où il est dit, *que le nom de l'Eternel est louable depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, et qu'il sera élevé sur toutes les nations.* Ces paroles ont trop de force, pour n'être pas rapportées au temps de la conversion des peuples idolâtres.

Le livre d'Isaie est rempli de semblables prédictions. Il est vrai que ce prophète peut avoir quelques égards en certains endroits au rétablissement des Juifs dans leur pays, après leur captivité en Babylone, et au bonheur dont ils jouiraient après leur re-

(1) Psaume 117.
(2) Psaume 100, vers. 1, 2 et 4.
(3) Voyez les psaumes 47, 67, 96, 97 et 98.
(4) Vers. 4.
(5) Vers. 9.
(6) Vers. 16.
(7) Vers. 23.

tour. Cependant si l'on examine avec attention les termes dont il se sert, il faut convenir que l'Esprit de Dieu, qui l'a fait écrire, porte ses pensées plus loin et lui met devant les yeux cet état heureux de l'Eglise dans le temps que les autres peuples y aborderaient. Je mets dans ce rang ce qu'il dit au chapitre 60, où il s'adresse à l'Eglise (1) : *Les nations marcheront à ta lumière et les rois à la splendeur qui se lèvera sur toi. Elève tes yeux à l'entour, et regarde : tous ceux-ci se sont assemblés, ils sont venus pour toi. Tes fils viendront de loin, et tes filles seront nourries par des nourriciers, étant portées sur les côtés. Alors tu verras et tu seras illuminée, quand l'abondance de la mer se sera tournée vers toi, et la puissance des nations sera venue.* Ce prophète ajoute quelques versets plus bas (2) : *Certainement les îles s'attendront à moi, et les navires de Tarcis les premiers, pour amener tes fils de loin. Tes portes seront aussi continuellement ouvertes, elles ne seront fermées ni nuit ni jour, afin que les forces des nations te soient amenées, et que les rois y soient conduits.* Prétendre qu'Isaïe n'a ici en vue que la prospérité temporelle de Jérusalem et de la nation judaïque, et n'entendre par la puissance des nations, que les richesses et le butin que les Juifs remporteraient sur leurs ennemis, c'est sans doute resserrer un peu trop la pensée du Saint-Esprit. Le Prophète a pu avoir devant les yeux l'état glorieux de sa nation après le retour de la captivité, je n'en voudrais pas disconvenir ; mais il y aurait de l'hyperbole, et une hyperbole outrée, si l'on s'arrêtait à ce sens. Il est clair par ce chapitre, par le précédent et par ceux qui suivent, qu'Isaïe a eu dans l'esprit la gloire et l'étendue de l'Eglise sous l'Evangile, et le grand nombre de peuples qui devaient se convertir alors.

Il s'exprime encore d'une manière plus forte au chapitre 66 (3) : *Mais pour ce qui est de moi, voyant leurs œuvres et leurs pensées, le temps vient d'assembler toutes nations et langues ; ils viendront et verront ma gloire.... Il arrivera que, depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre, et depuis un sabbat jusqu'à l'autre, toute chair viendra se prosterner devant ma face, a dit l'Éternel.* Le prophète se sert ici d'un style usité sous la loi, pour marquer, à mon avis, que les nations viendront de temps à autre se convertir et adorer le vrai Dieu.

Il ne faut que lire le chapitre troisième des révélations de Jérémie pour être convaincu qu'il prédit la vocation des gentils (4). *Dans ce temps-là on appellera Jérusalem le trône de l'Éternel, et toutes nations s'assembleront vers elle au nom de l'Éternel, qui est à Jérusalem, et elles ne marcheront plus après la dureté de leur cœur mauvais.*

Si nous passons aux autres prophètes, Amos déclare (5) que le tabernacle de David, qui était tombé, sera relevé, que ses brèches seront réparées et ses

(1) Vers. 3, 4 et 5.
(2) Vers. 9 et 11.
(3) Vers. 18 et 23.
(4) Chap. 3, vers. 17.
(5) Chap. 9, vers. 11.

ruines redressées, et que toutes les nations qui sont appelées de son nom y seront renfermées. Zacharie, après avoir exhorté la fille de Sion à se réjouir, parce que Dieu voulait demeurer au milieu d'elle à l'avenir, ajoute (1) : *Et plusieurs nations se joindront à l'Éternel en ce jour-là, et deviendront mon peuple.* Le même Prophète prononce un oracle très-exprès sur le même sujet dans le chapitre 8 (2) : *Il arrivera encore que les peuples et les habitants de plusieurs villes viendront et les habitants de l'une iront vers l'autre, disant : Allons supplier l'Éternel et rechercher l'Éternel des armées. Je m'y en irai moi aussi. Même plusieurs peuples et des nations puissantes* (ou nombreuses) *viendront rechercher l'Éternel des armées à Jérusalem et y supplier l'Éternel. Ainsi a dit l'Eternel des armées : Il arrivera en ces jours-là que dix hommes de toutes les langues des nations empoigneront et tiendront ferme le pan de la robe d'un Juif, disant : Nous irons avec vous, car nous avons entendu que Dieu est avec vous.* Il ne faut pas oublier ces paroles du chapitre 14 (3) : *Il arrivera que tous ceux qui seront demeurés de reste de toutes les nations venues contre Jérusalem, monteront d'an en an pour se prosterner devant le roi, l'Éternel des armées, et pour célébrer la fête des tabernacles.*

Quand ces prophètes parlent de monter à la montagne sainte, à Jérusalem, pour y prier Dieu et y célébrer la fête des tabernacles, ils veulent représenter, comme on le voit facilement, le service que les nations étrangères rendraient au vrai Dieu, par des termes empruntés du culte légal. Ils ne pouvaient pas s'imaginer que les peuples les plus éloignés dussent être alors dans l'obligation de se rendre à Jérusalem de toutes les parties du monde, pour adorer Dieu dans le temple. Cela n'était pas possible, comme on l'a déjà montré. Quelques-uns de ces auteurs sacrés s'expriment d'une manière qui fait assez voir que ce n'a pas été leur pensée.

Ils prédisent l'abolition du culte cérémoniel, et annoncent en même temps que ces nations idolâtres pourront présenter à Dieu un culte agréable dans tous les lieux de leur demeure. Isaïe parle d'un autel qui sera dressé à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte, et ajoute (4) : *Et l'Éternel se fera connaître à l'Égypte, et en ce jour-là, l'Égypte connaîtra l'Éternel et le servira, offrant des sacrifices et des gâteaux, et vouera des vœux à l'Éternel, et les accomplira.* Sophonie et Malachie confirment ce que dit ce prophète. Le premier fait voir (5) que *Dieu amaigrira tous les dieux de la terre, et qu'on se prosternera devant lui, chacun de son lieu, même toutes les îles des nations.* L'autre déclare d'une manière très-expresse que le culte lévitique sera abrogé, que Dieu ne prendra plus plaisir dans les sacrificateurs, et que les oblations qu'ils lui présenteront ne lui seront plus agréables. Il fait suivre ces

(1) Chap. 2, vers. 11.
(2) Vers. 10 et suiv.
(3) Vers. 16.
(4) Chap. 19, vers. 19 et 21.
(5) Chap. 2, vers. 11.

paroles immédiatement après (1). *Mais depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom sera grand entre les nations, et on offrira en tout lieu parfum à mon nom et une oblation pure* (il entend par là les prières, les louanges, le culte spirituel et évangelique), *car mon nom sera grand entre les nations, a dit l'Éternel des armées.* Ce passage de Malachie est si formel, si précis, que les Juifs sont obligés de convenir qu'il y est question de la vocation des gentils et du culte qu'ils pourraient présenter à Dieu en tous lieux. Si l'on compare ces prédictions avec ce que le Seigneur Jésus dit à la Samaritaine dans l'évangile selon S. Jean : *Femme, crois-moi, le temps vient que vous n'adorerez point le Père, ni sur cette montagne ni en Jérusalem.... Mais l'heure vient, et est maintenant, que les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.* On verra facilement que les prophètes et le Fils de Dieu s'accordent parfaitement. La suite des temps a fait voir que ces prophéties ont été ponctuellement accomplies à cet égard. Je laisse aux libertins à juger si les prophètes étant persuadés comme ils devaient l'être, qu'il n'était pas permis de sacrifier à Dieu et de l'adorer solennellement ailleurs que dans le temple de Jérusalem, puisqu'il l'avait expressément défendu, pouvaient prophétiser de cette manière sans être inspirés de l'Esprit de Dieu.

Les auteurs sacrés ne s'arrêtent pas à prédire en général que les nations se convertiront et se prosterneront devant Dieu, après avoir renoncé au service de leurs idoles; ils caractérisent aussi en particulier quelques-uns de ces peuples, et les désignent par leurs noms. L'auteur du psaume 87, soit que ce soit David, ou quelque prophète qui ait vécu après lui, décrit l'entrée des peuples païens dans l'Église, qui était représentée par Jérusalem et par la montagne de Sion (2) : *Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, se sont des choses honorables. Je ferai mention de Rahab et de Babylone, entre ceux qui me connaissent. Voici Palestine et Tyr avec Cus, celui-ci est né là. Et de Sion sera dit, celui-ci et celui-là est né en elle, et le Souverain même l'établira. Quand l'Éternel enregistrera les peuples, il les mettra par compte, et dira : Celui-ci est né là.* Les Egyptiens qui sont désignés par Rahab, les Babyloniens, les Philistins, les Tyriens, les Arabes (car c'est ce que marque Cus), devaient un jour, selon cet oracle, être du nombre du peuple de Dieu. Nous avons déjà cité Isaïe, qui prédit qu'il y aura un autel dressé au milieu d'Egypte. Il avait dit auparavant (3) : *Il y aura cinq villes au pays d'Egypte qui parleront le langage de Canaan et jureront à l'Éternel des armées.* Il joint dans le même chapitre, les Assyriens à cette nation et à celle d'Israël. *Béni soit l'Égypte mon peuple, et assure l'œuvre de mes mains, et Israël mon héritage.* On ne peut rapporter cette prophétie, que dans un sens fort affaibli, au temps que les Juifs bâtirent un temple en Egypte et qu'ils y étaient

(1) Chap. 1, vers. 11.
(2) Vers. 3 et suiv.
(3) Chap. 19, vers. 19 et 25.

en grand nombre, ou à celui du roi Psammétique, lorsque plusieurs Juifs se retirèrent en Egypte, par la crainte qu'ils avaient de Sennacherib, et enseignèrent les Egyptiens à connaître et à servir Dieu. Nous ne voyons pas dans l'histoire que des villes entières se soient converties, et qu'elles aient offert dans ces temps-là des sacrifices à Dieu. D'ailleurs le sentiment de ces interprètes qui ont cette dernière pensée, n'est appuyé que sur une tradition fort incertaine des Juifs. C'eût été même un crime, de l'aveu de ces derniers, d'offrir des sacrifices en d'autres lieux que dans le temple de Jérusalem. Cette prédiction d'Isaïe ne peut donc avoir eu son entier accomplissement que dans les temps du Messie.

Amos joint à tous ces peuples les Iduméens. Après avoir parlé du rétablissement du tabernacle de David, il dit (1), *afin qu'ils possèdent les restes d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit l'Éternel qui fait cela.* Michée prédit avec Isaïe la vocation des Assyriens et des Egyptiens (2). *En ce temps-là, on viendra jusqu'à toi* (il s'adresse à l'Eglise dont il prophétise le rétablissement) *même d'Assur, et des villes de la forteresse, et depuis la forteresse jusqu'au fleuve, et depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis une montagne jusqu'à l'autre.* Il faut entendre l'Egypte par ce qu'on a traduit forteresse, comme Bochart (3) le fait voir, et comme ce terme est pris en d'autres endroits (4) du vieux Testament. Dans le chapitre second de Sophonie que nous avons déjà allégué, ce prophète a égard surtout aux Moabites, aux Ammonites et aux autres peuples qui demeuraient autour de la Judée, et leur accorde par sa prédiction (5) le privilége de pouvoir adorer et se prosterner devant lui dans le pays de leur naissance.

Il faut remarquer que la plupart de ces peuples avaient été ou étaient encore dans le temps que les prophètes vivaient, les grands ennemis de la nation d'Israël. Les Égyptiens l'avaient tenue dans un dur esclavage; les Assyriens avaient transporté les dix tribus hors de leur pays ; il y avait eu des guerres presque continuelles entre les Philistins et ces autres peuples et les Juifs : et on peut dire en général de ces peuples qu'ils haïssaient et qu'ils méprisaient les Israélites au dernier degré et qu'ils détestaient leur religion. Chacun sait même quelle a été l'envie et la jalousie des Iduméens, des Moabites et des Ammonites contre la nation d'Israël. Si ces prophètes eussent agi de leur propre mouvement, ils n'eussent jamais prédit que ces peuples dussent embrasser de leur propre mouvement une religion qui était dans le fond en substance la même que celle dont ils faisaient profession, et qu'ils voyaient méprisée et haïe par tous ces peuples. L'émulation, l'animosité qui régnait entre les Juifs et ces autres nations, les aurait

(1) Chap. 9, vers. 12.
(2) Chap. 7, vers. 12.
(3) Phaleg. lib. 4, cap. 24.
(4) 2 Rois, chap. 19, vers. 24. Es., chap. 37, vers. 25.
(5) Soph., chap. 2, vers. 8 et suiv.

dû empêcher de publier de semblables prédictions. Comment s'imaginer que les Philistins, les Egyptiens, les Iduméens et ces autres peuples fussent un jour honorés de la connaissance du Dieu d'Israël et dussent devenir son peuple, ne composer qu'une même Église avec les Israélites? Cela ne pouvait entrer dans l'esprit de ces prophètes, si l'Esprit de Dieu ne les eût conduits. Qu'ils prédisent de grands malheurs à ces peuples qui avaient tourmenté leur nation à l'excès et qui avaient voulu la détruire, c'est ce qui est vraisemblable ; mais qu'en même temps ils annoncent qu'ils seront favorisés des lumières du ciel, qu'ils reconnaîtront le Dieu de la nation judaïque, qu'ils lui serviront ; c'est ce qui passe entièrement la portée de l'esprit de l'homme, et qu'on ne peut attribuer qu'à une inspiration divine.

On lit dans le nouveau Testament que les gentils convertis, ont part à l'alliance de Dieu, aux promesses et à tous les avantages dont les enfants d'Israël jouissaient auparavant, à l'exclusion de tous les autres peuples du monde. Dieu s'y déclare leur Dieu, comme il l'était de la nation Juive, et rien ne les empêche plus de lui rendre un culte spirituel et raisonnable. *En toute nation celui qui le sert et le craint lui est agréable*, comme dit S. Pierre au livre des Actes (1). Il n'y a plus rien qui distingue le Juif d'avec le païen ; le salut leur est offert et promis également aux uns et autres. C'est aussi ce que les prophètes avaient prédit en plusieurs endroits de leurs révélations. Moïse avait déclaré aux Israélites, en leur annonçant (2) ce qui devait arriver longtemps après lui, que Dieu les émouvra à jalousie par un peuple qui n'était pas peuple, et qu'il les provoquera à colère par une nation folle. Le S.-Esprit montre assez que ces nations folles, qui n'étaient point le peuple de Dieu, devaient le devenir un jour, qu'elles devaient participer aux mêmes avantages que Dieu avait accordés aux Juifs, pour exciter ces derniers à la jalousie. Isaïe prédit (3) des enfants de l'étranger qui se seront joints à l'Éternel pour le servir, pour aimer son nom, qu'il les amènera à la montagne de sa sainteté, et qu'il les réjouira dans la maison où on lui fait des prières, que leurs sacrifices et leurs holocaustes seront agréables sur son autel, de sorte que sa maison sera appelée, maison de prière à tous peuples. Ailleurs ce prophète ne met aucune distinction entre tous les hommes (4). *Celui qui se bénira sur la terre, se bénira au Dieu de vérité, et celui qui jurera sur la terre, jurera par le Dieu de vérité.* Quoiqu'Osée (5) puisse avoir en vue les dix tribus qui avaient été transportées en Assyrie, les docteurs des Juifs qui ont composé le Talmud (6) confessent eux-mêmes qu'il y est parlé des nations idolâtres. On n'a qu'a bien considérer les termes dont il se sert pour en

(1) Chap. 10, vers. 35.
(2) Deut., chap. 22, vers. 21.
(3) Chap. 56, vers. 7.
(4) Chap. 65, vers. 16.
(5) Chap. 1, vers. 10.
(6) Talm. *Tract. de* Pasch. cap. 8.

convenir. *Il arrivera que le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, lequel ne se peut mesurer ni compter : et il arrivera qu'au lieu où on leur aura dit: Vous n'êtes point mon peuple, il leur sera dit : Vous êtes les enfants du Dieu fort et vivant. J'userai de miséricorde*, est-il encore dit dans le chapitre 2 (1), *envers celle qui n'avait point obtenu miséricorde, et dirai à celui qui n'était point mon peuple, tu es mon peuple, et il me dira, tu es mon Dieu.* Il fallait aussi que cette prédiction fût expliquée communément par les Juifs qui vivaient dans le premier siècle du christianisme, de la vocation des gentils, puisque les Apôtres (2) la citent aussi bien que plusieurs autres, en parlant de la conversion des païens. Joël promet le salut indifféremment à tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur. Après avoir dit que Dieu répandrait son Esprit sur toute chair, il ajoute (3) : *Et il arrivera que quiconque invoquera le nom de l'Éternel sera sauvé.* On lit dans Sophonie ces paroles, qui sont très-expresses (4) : *Alors je changerai aux peuples leurs lèvres, les rendant pures, afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Éternel, pour le servir d'une même épaule.* Le prophète veut dire que les peuples auront des sentiments droits de Dieu et de son culte, qu'ils en parleront selon ces idées justes et droites, et qu'ils l'invoqueront tous d'un même consentement en portant également le joug de la religion. Zacharie dit dans le chapitre dernier de sa prophétie (5), que des eaux vives sortiront de Jérusalem, qu'une moitié s'étendra vers la mer d'Orient, et l'autre moitié vers la mer d'Occident, qu'il y en aura en tous temps, que l'Éternel sera roi sur toute la terre, et qu'en ce jour-là il y aura un seul Eternel et un même nom. Il marque assez clairement par là l'abondance des grâces spirituelles que Dieu répandrait sur tous les peuples, et que l'Eternel serait le même Dieu de toutes les nations, des gentils de même que des Juifs. Si l'on joint à ces prédictions celles que nous avons déjà alléguées, où il est dit de ces peuples, qu'ils devaient prendre naissance en Sion, parler le langage de la Canaan, ne plus marcher selon la dureté de leur cœur mauvais, et présenter à Dieu seul des sacrifices, des oblations pures en tous lieux, on reconnaîtra sans peine que les apôtres n'ont rien avancé en faveur des peuples gentils, qui n'ait été prédit formellement par les prophètes, plusieurs siècles auparavant.

Faisons à présent ces réflexions, et voyons les sentiments que les prophètes pouvaient avoir naturellement par rapport aux autres peuples. Ils devaient considérer ces nations comme souillées et exclues de l'alliance particulière que Dieu avait traitée avec la nation d'Israël ; ils pouvaient même prévoir que les cérémonies établies par Moïse seraient autant de barrières pour empêcher les autres peuples de se mêler

(1) Vers. 23.
(2) Epît. aux Rom., chap. 9, vers. 25 et 26. 1 Epît. de S. Pierre, chap. 2, vers. 10.
(3) Chap. 2, vers. 32.
(4) Chap. 3, vers. 9.
(5) Chap. 14, vers. 8 et 9.

avec les Juifs et de servir Dieu ensemble. Tout le monde est assez instruit de la prévention où étaient les Juifs, du temps du Sauveur du monde, que l'alliance que Dieu avait traitée avec eux, et que le service de Dieu de la manière dont il était célébré au milieu d'eux, dureraient éternellement. Ils sont encore à présent dans la même prévention, et se fondent pour prouver leur opinion, sur quelques expressions des livres du vieux Testament qui peuvent recevoir d'autres sens. On n'ignore pas encore quels étaient leurs préjugés contre les autres nations, qui ne descendaient pas de leurs patriarches. Ils les croyaient à peu près indignes d'être faits participants des priviléges tout particuliers, dont ils se faisaient honneur.

Quoique quelques docteurs des Juifs soient obligés d'avouer que les païens doivent être appelés à la repentance; ils ne laissent pas de prétendre que le peuple Juif devait conserver ses marques de distinction et de prééminence, au-dessus des autres nations du monde, qui leur seraient inférieures dans toute la suite des siècles. On sait d'ailleurs que quelque grand que puisse être le zèle dont on est animé pour la propagation de sa religion, on n'aime pas néanmoins à se dépouiller de ses avantages et à partager avec les autres les prérogatives qu'on a toujours possédées et dont on se glorifie. L'amour-propre, l'intérêt qu'on prend à tout ce qui regarde sa nation, conduit là. Les prophètes pouvaient se trouver dans de semblables dispositions, à les considérer simplement comme hommes. S'ils eussent suivi leurs lumières, et s'ils eussent consulté leurs inclinations naturelles, et leur attachement pour les intérêts d'un peuple dont ils faisaient partie; se seraient-ils hasardés de prédire des choses qui y étaient opposées? Promettre aux nations idolâtres des avantages tout-à-fait pareils à ceux de leur peuple, ôter par les prédictions toute différence entre le Juif et le gentil, c'était faire fort mal sa cour à sa nation, c'était encore avancer des choses peu vraisemblables, contraires à la perpétuité des grands priviléges dont on pouvait se flatter alors. Quelle apparence y avait-il du temps qu'ils prophétisaient, que l'alliance que Dieu avait contractée par le ministère de Moïse, fît place à une nouvelle qui dût renfermer tous les autres hommes, que ce culte cérémoniel si recommandé par Dieu même, si exactement observé par les zélateurs de la loi, dût être abrogé, et que ces obstacles si insurmontables à l'union des Juifs et des païens, que Dieu avait posés lui-même, fussent entièrement levés par la révocation des lois cérémonielles? Il fallait pourtant que cette alliance, le culte du lévitique et les lois cérémonielles fussent abolies et cessassent tout-à-fait, afin que leurs prophéties fussent accomplies. Pouvaient-ils s'imaginer que ces gentils qu'ils regardaient comme des personnes impures, devinssent (1) *un peuple saint, les rachetés de l'Éternel,* ainsi qu'en parle Isaïe, et que Dieu eût pour agréable le service qu'ils lui rendraient. Nous voyons que ces prophètes prédisent aussi quelquefois la fin de cette alliance et du culte mosaïque. Mais quand ils ne s'expliqueraient pas d'une manière précise sur un tel sujet, tout ce qu'ils disent en faveur des nations étrangères ne pouvait avoir son effet, sans présupposer ces événements lorsqu'on considère que le temple de Jérusalem, le siége des cérémonies, a été détruit dans le même temps qu'une infinité de gentils ont été appelés à connaître et à servir le vrai Dieu; il faut s'aveugler soi-même volontairement, pour ne pas tomber d'accord de l'inspiration des prophètes, et pour ne pas reconnaître une providence toute singulière qui a présidé sur l'accomplissement de leurs prédictions.

(1) Isaïe, chap. 62, vers. 12.

Nous joindrons ici le temps auquel les prophètes rapportent la vocation des gentils, avec ce qu'ils disent de l'auteur de leur conversion. Ces deux circonstances sont exprimées très-clairement dans leurs révélations. Ils nous apprennent que le Messie fera appeler ces peuples plongés dans l'idolâtrie à la connaissance du vrai Dieu, et font voir en même temps qu'ils ne seront honorés d'un si grand bienfait, qu'après ses souffrances et son exaltation. On a déjà parlé de cette promesse que Dieu fait (1) à Abraham, promesse qu'il réitère à Isaac et à Jacob, que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa semence; et on a fait voir qu'il faut entendre par cette semence le Messie promis aux Israélites. Jacob annonçant par un esprit prophétique ce qui arrivera dans la suite des siècles aux douze tribus, dit du Scilo qui devait sortir de la tribu de Juda, et que les anciens docteurs Juifs ont entendu du Messie, *que* (2) *l'assemblée des peuples lui appartient.* Soit qu'on traduise avec notre version, le terme de l'original par celui d'assemblée, soit qu'on l'explique par celui de commandement ou d'enseignement, il est constant par cet oracle que le Messie devait appeler les peuples et régner sur eux.

Les prédictions d'Isaïe s'accordent parfaitement avec celle-là. Ce prophète déclare dans le chapitre 2 (3) que la racine d'Isaïe, le Christ qui devait descendre de la famille de David, sera dressée pour l'enseigne des peuples, et que les nations la rechercheront. Dans le chap. 42, il est dit de ce serviteur en qui Dieu prend son bon plaisir, qu'il ne se retirera point et ne se hâtera point, qu'il n'ait mis réglement en la terre, et que les îles s'attendront à sa loi. Le prophète ajoute (4) : *Moi l'Éternel je t'ai appelé en justice. Je prendrai ta main et te maintiendrai, et te ferai être l'alliance du peuple et la lumière des nations, afin d'ouvrir les yeux qui ne voient goutte et de retirer hors les prisonniers du lieu auquel on les tient enserrés et ceux qui croupissent dans les ténèbres hors de prison.* Les Juifs et tous les chrétiens conviennent qu'il s'agit là du Messie. Qu'y a-t-il de plus exprès que ce qui se lit

(1) Genès., chap. 22, vers. 28; chap. 26, vers. 4; chap. 28, vers. 14.
(2) Ibid., chap. 49, vers. 10.
(3) Vers. 1 et 10.
(4) Vers. 6 et 7.

dans le chapitre 49 du même prophète. Le Messie parle lui-même par la bouche d'Isaïe, et invite les îles et les peuples les plus éloignés à l'écouter, à être attentifs (1) : *Maintenant donc l'Éternel qui m'a formé dès le ventre pour lui être serviteur, m'a dit que je ramène Jacob à lui; mais Israël ne se rassemble point : toutefois je serai glorifié aux yeux de l'Éternel, et mon Dieu sera ma force. C'est pourquoi il m'a dit : C'est peu de chose que tu me sois serviteur pour rétablir les tribus de Jacob et pour restaurer les désolations d'Israël; et pourtant je t'ai donné pour lumière aux nations, afin que tu sois mon salut jusqu'au bout de la terre.* Ajoutons ce que Dieu dit par ce prophète dans un autre endroit (2) : *Voici, je t'ai donné pour être témoin aux peuples, pour être conducteur, et afin qu'il donne des commandements aux peuples.*

Daniel prédit du Fils de l'homme, que Dieu, qu'il appelle l'Ancien des jours (3), lui donnera la seigneurie, l'honneur et le règne, et que tous peuples, nations et langues lui serviront. On trouve dans Zacharie (4) une prophétie de l'entrée du roi Messie dans la ville de Jérusalem, selon l'aveu des plus célèbres rabbins. Ce prophète dit de ce roi au verset suivant (5) : *Il ne parlera que de paix aux nations, et sa seigneurie sera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre.*

Si l'on souhaite avoir d'autres oracles plus précis sur le temps de cette vocation, il faut lire ce que David dit dans le psaume 22. Ce prophète ne parle de cette conversion des peuples, qu'après avoir représenté les souffrances du Messie en des termes qui ne peuvent convenir qu'à lui dans le sens propre et littéral (6) : *Tous les bouts de la terre s'en souviendront et se convertiront à l'Éternel, et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi..... La postérité lui servira, et sera enrôlée au Seigneur d'âge en âge.* Dans le second psaume il y a des choses qui conviennent à David. Quand on a lu son histoire, on voit bien qu'il peut avoir en vue ce qui lui est arrivé; mais sans dire qu'il a été un type illustre du Messie, on ne peut lui appliquer plusieurs expressions qu'il emploie, qu'on n'en ôte toute la force. L'Esprit de Dieu lui fait donc envisager principalement les temps de l'Evangile. Après avoir rapporté les complots, la conjuration des Juifs et des païens contre le Messie, et parlé de son installation solennelle dans la royauté, il fait intervenir Dieu qui parle au Messie (7) : *Demande-moi, et je te donnerai pour ton héritage les nations, et pour ta possession les bouts de la terre.* On peut aisément conclure de ce passage que le Messie ne devait régner sur les nations et les amener dans son Eglise, qu'après sa glorification. La même chose se voit dans le psaume 68. David y prédit l'ascension du Messie au ciel, l'effusion de ses dons sur les hommes, et ajoute (1) que les Egyptiens et les Arabes viendront servir Dieu après cette exaltation. Il exhorte même tous les royaumes de la terre à chanter alors les louanges du Dieu d'Israël.

(1) Vers. 5 et 6.
(2) Isaïe, chap. 55, vers. 4.
(3) Chap. 7, vers. 13 et 14.
(4) Chap. 9, vers. 9.
(5) Vers. 10.
(6) Vers. 28 et 31.
(7) Vers. 8.

Nous avons déjà rapporté plusieurs prédictions d'Isaïe qui marquent clairement le temps de la vocation des gentils, et qui en attribuent la gloire au Messie. Il faut y joindre encore celle-ci qui est très-expresse (2). *Voici,* est-il dit du Messie, *tu appelleras la nation que tu ne connaissais point, et les nations que tu ne connaissais point, accourront à toi, à cause de l'Éternel ton Dieu, du Saint d'Israël que tu auras glorifié.* Il avait déjà dit de lui dans un des chapitres (3) précédents, qu'après qu'il aurait mis sa vie en oblation pour le péché, il se verrait de la postérité.

Il paraît par tous ces oracles que ces peuples idolâtres ne devaient point être subjugués par le Messie à la manière des conquérants de la terre, ni forcés à reconnaître ce Roi que les Juifs attendaient. Les prophètes déclarent tous qu'ils seraient amenés à la connaissance de Dieu par l'enseignement, qu'ils viendront de leur propre mouvement se prosterner devant lui; que le Messie sera leur lumière et l'objet de leur attente, qu'il leur parlera de paix, et qu'ils seront bénis en lui. S'il y a quelques prédictions pompeuses qui semblent parler de sujétion et de servitude par rapport à ces nations, elles doivent être expliquées par d'autres, qui n'ont rien de figuré et qui représentent l'état heureux de ces peuples dans ce temps-là. Il n'est jamais parlé, dans les livres des prophètes, de violence et de contrainte qui dussent être faites à ces peuples, pour les obliger à embrasser malgré eux la loi du Messie. Au contraire, leur conversion est décrite comme devant être volontaire. David, au psaume 110, prédit du peuple du Messie qu'il (4) *sera un peuple de franche volonté.* C'était donc un faux préjugé des Juifs, de s'imaginer que ces nations leur seraient assujetties sous l'empire du libérateur qui leur avait été promis. L'esclavage où ils se voyaient réduits par les Romains, lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, leur impatience d'en être délivrés, les avait peut-être jetés dans cette prévention.

J'ajouterai, comme on l'a promis, ce qui nous est rapporté dans les Évangiles de la vocation des gentils. A la naissance du Sauveur du monde, à qui tous les caractères que les prophètes avaient donnés du Messie conviennent, des mages viennent d'Orient adorer ce Roi des Juifs nouvellement né. Qu'ils aient été arabes, ou persans, ou syriens, il n'importe : c'était toujours un prélude de la vocation des gentils. Dieu voulait donner à connaître par l'arrivée de ces mages, que Jésus-Christ ferait appeler un jour les peuples païens à sa connaissance, et qu'ils viendraient, dans le temps marqué, se soumettre à son Evangile. Pendant que ce Sauveur exerce son ministère dans la Judée,

(1) Vers. 32 et 33.
(2) Chap. 55, vers. 5.
(3) Chap. 53, vers. 10.
(4) Vers. 3.

on ne voit pas qu'il fasse annoncer le royaume des cieux aux gentils (1). *Il n'avait été envoyé*, comme il le dit à la femme syro-phénicienne dont il guérit la fille avec répugnance et à cause de sa grande foi, *sinon vers les brebis péries de la maison d'Israël*. Il fallait qu'il assemblât premièrement les Juifs auxquels il avait été promis, et pour qui il était venu principalement. Quand il donne commission à ses apôtres de prêcher que le royaume des cieux était approché, il leur défend d'aller vers les gentils et vers les samaritains. Le temps de leur vocation n'était pas encore venu selon les oracles qui l'avaient marqué par ces caractères tout-à-fait sensibles. Les Juifs devaient le rejeter, ne pas recevoir l'Evangile, avant qu'il fût annoncé aux autres peuples du monde, comme Isaïe l'avait prédit dans le chapitre 49 de ses révélations. Il fallait encore qu'il souffrît et qu'il fût glorifié, pour convertir les gentils, des idoles au Dieu vivant. Mais s'il ne s'adresse pas à ces peuples pendant sa vie, il donne néanmoins assez à entendre, tantôt par des paraboles, tantôt en termes plus clairs, que Dieu devait les honorer de sa connaissance, et qu'ils seraient un jour du nombre de ses brebis et de ses disciples.

Lorsque le Fils de Dieu joint à la vocation des gentils, la jalousie qu'en auraient les Juifs, leur réjection pour n'être plus le peuple de Dieu, il parle de ces vérités d'une manière enveloppée, quoique pourtant en usage dans ces temps-là; il emploie des paraboles, de peur d'irriter les Juifs, s'il en eût parlé clairement, et parce que la connaissance parfaite de ces vérités était réservée au temps qui devait suivre la descente du Saint-Esprit. Je crois qu'on peut mettre au nombre de ces paraboles, celle de l'enfant prodigue que S. Luc (2) rapporte. Jésus-Christ veut représenter par le fils aîné, les Juifs, et par le cadet, les gentils. Ce dernier sort de la maison de son père, dissipe son bien dans le luxe et dans la débauche, se trouve réduit à l'état le plus triste, le plus misérable; il prend la résolution de retourner vers son père, qui le reçoit dans ses bonnes grâces, et lui témoigne sa joie de son retour. L'autre fils est indigné de la réception que son père a faite à son jeune frère, il se plaint à lui de la préférence qu'il avait marquée à ce cadet qui avait dépensé follement tout ce qui lui appartenait avec les gens de mauvaise vie, sans avoir eu le même égard pour sa fidélité et son obéissance à ses ordres pendant tant d'années. C'est là le caractère des païens et des Juifs. Les premiers s'étaient éloignés de Dieu, avaient abusé de leurs lumières, et s'étaient jetés dans toutes sortes d'égarements. Dieu les avait aussi laissés marcher dans leurs voies. Leur conversion est marquée par ce retour de l'enfant prodigue, qui demande pardon de ses fautes, et reçoit de son père de nouveaux effets de sa bonté et de son amour. Les autres, glorieux de leurs avantages, jaloux de ces privilèges qui les distinguaient des autres nations du monde, ne peuvent souffrir que les gentils leur deviennent égaux, et qu'ils aient part à l'alliance, aux promesses, à tous les biens dont ils jouissaient. On aperçoit en général dans ce discours du Sauveur du monde, l'envie que les Juifs ont fait paraître lorsque l'Evangile a été prêché aux peuples idolâtres, et le bonheur des païens, lesquels, étant morts, étaient retournés en vie, lesquels, étant perdus, avaient été retrouvés, comme Jésus-Christ s'exprime. Il est facile de voir que le Fils de Dieu a encore égard à la vocation des gentils dans la parabole qui est contenue dans le chapitre 20 (1) de l'Évangile selon S. Matthieu. Ils sont ces derniers ouvriers que le père de famille avait envoyés travailler à sa vigne, à la dernière heure du jour. Quand il les fait appeler pour recevoir leur récompense, les premiers ne reçoivent pas davantage que les derniers. Ceux-là qui avaient essuyé toute la fatigue, la chaleur du jour, s'irritent, en viennent aux murmures contre le père de famille, de ce qu'il ne les avait pas avantagés plus que les derniers. Jésus-Christ conclut ainsi son discours (2). *Les premiers seront derniers et les derniers premiers*. Qu'on compare ces paroles avec ce que dit S. Luc, qui fait parler le Sauveur de la même manière, dans une occasion où il s'agit de la vocation des gentils, on ne pourra pas douter qu'il n'en soit ici parlé. Chacun y peut remarquer l'orgueil, la bonne opinion que les Juifs avaient d'eux-mêmes et de leur justice, leur jalousie contre les gentils et leur réjection. D'un autre côté, on y voit les païens reçus à toutes les grâces que Dieu avait accordées auparavant à son peuple, et confondus avec ceux qui sont appelés les fils du royaume, par rapport à tous les biens auxquels ils pouvaient prétendre.

Jésus-Christ parle de ces vérités dans la parabole des noces (3) d'une manière plus claire, et compare le royaume des cieux à un roi qui fait appeler par ses serviteurs tous ceux qui avaient été conviés aux noces de son fils (4). Ils allèguent tous des prétextes vains pour n'y pas aller. Ils outragent et mettent à mort les ministres qui leur avaient été envoyés. Le roi irrité fait périr ces gens qui s'étaient rendus indignes d'une si grande faveur, ses armées brûlent leur ville; il ordonne à ses serviteurs d'aller inviter tous ceux qu'ils trouveraient dans les rues, dans les carrefours et dans les chemins publics, et de faire entrer dans la salle du festin les mendiants, les impotents, les boîteux et les aveugles. Nous voyons dans cette prédiction du Seigneur Jésus, que les Juifs devaient rejeter son Evangile, s'opposer à la prédication des apôtres, et s'attirer la punition qui tomba sur eux dans la suite, et que les gentils seraient appelés alors à la participation des bénédictions spirituelles que l'Evangile promet. Ce Sauveur conclut une autre parabole qui représente l'ancienne Eglise et ses conducteurs, sous l'emblème d'une vigne et de vignerons

(1) Matth., chap. 15, vers. 24.
(2) Evangile selon saint Luc, chap. 15, vers. 12 et suivants.

(1) Vers. 1 et suiv.
(2) Evang. selon saint Luc, chap. 13, vers. 30.
(3) S. Matth. chap. 22, vers. 1 et suiv.
(4) S. Luc, chap. 14, vers. 16 et suiv.

qui avaient battu, lapidé, tué les serviteurs, et même mis à mort l'héritier que Dieu leur avait envoyé pour en recevoir les fruits, par ces paroles remarquables (1): *C'est pourquoi je vous dis que le royaume des cieux vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits.*

Ceci nous conduit insensiblement à ce que Jésus-Christ dit en termes plus exprès de cette vocation (2): *Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident;* saint Luc ajoute (3), *du Septentrion et du Midi, et seront assis à table avec Abraham, Isaac et Jacob, au royaume des cieux; mais les fils du royaume seront jetés aux ténèbres du dehors.* Nous avons vu que les prophètes s'expriment de cette manière, pour marquer la conversion des gentils de tous les endroits du monde. Le même Sauveur déclare dans l'Evangile selon saint Jean (4), qu'il *a encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il me les faut aussi amener, et elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul berger.* Des gentils étant venus, comme le même Evangéliste le rapporte, pour adorer Dieu en Jérusalem, et ayant souhaité de voir Jésus-Christ (5), il témoigne à ses disciples qui lui en parlent, qu'ils ne seraient appelés à la connaissance de Dieu qu'après sa mort et sa glorification. *L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous dis, si le grain de froment tombant dans la terre ne meurt point, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.* C'est ce qu'il leur dit plus clairement au verset 32 : *Quand je serai élevé de la terre, je tirerai tous les hommes à moi.* Il marque surtout par cette élévation, la mort qu'il devait souffrir, comme saint Jean l'explique lui-même, et de même qu'on s'exprimait en langue syriaque. Le Fils de Dieu suppose encore cette vocation des gentils, dans l'Evangile selon saint Luc, et prédit que (6) *Jérusalem serait foulée par les gentils, jusqu'à ce que les temps des gentils soient accomplis.*

On peut juger par le progrès de l'Evangile, que les oracles des prophètes et les prédictions du Sauveur du monde ont été parfaitement accomplies à l'égard des circonstances qui devaient accompagner cet événement. Il avait été prédit que Jésus-Christ assemblerait les peuples, et qu'il leur ferait connaître le seul Dieu vivant. C'est aussi à ce divin Sauveur que les gentils sont redevables de leur vocation (7). Il est vrai qu'il ne les a pas appelés pendant sa vie à se convertir, le temps marqué par les prophéties n'était pas encore venu. Mais aussitôt qu'il a mis fin par sa mort aux cérémonies de la loi et qu'il est ressuscité, il donne ordre (8) à ses apôtres d'enseigner toutes les nations, et de prêcher l'Evangile à toute créature. La défense qu'il avait faite à ses disciples de ne point s'adresser aux gentils, ni même aux Samaritains, est révoquée, parce qu'il est déjà entré dans son état d'exaltation, et parce qu'il a obtenu par ses souffrances pour le genre humain, que les peuples lui soient donnés en possession et en héritage. Après son ascension et lorsqu'il est parfaitement glorifié, il accorde à ses apôtres les dons nécessaires, surtout celui de parler plusieurs langues, pour s'acquitter de la commission qu'il leur a donnée. Les Juifs l'avaient rejeté et ne l'avaient point reçu comme le Messie, ils ne s'étaient pas rassemblés ; il envoie ses disciples vers ces autres peuples qui devaient se soumettre à lui. Son Evangile est annoncé peu de temps après, aux Samaritains et aux gentils. S. Pierre averti par une vision du ciel, que Dieu ne mettait plus aucune différence entre peuple et peuple, et revenu entièrement de sa prévention contre les gentils, prêche la parole à Corneille et à ceux qui étaient avec lui : et lorsque Saul est converti sur le chemin de Damas, le Seigneur déclare à Ananias qu'il l'a choisi pour porter son nom devant les gentils. Il semble que l'histoire des actes ait été écrite en partie pour nous donner à connaître la conversion de ces peuples par la prédication des apôtres et des premiers ministres du Seigneur Jésus. S. Luc s'applique à nous y apprendre comment l'Evangile est parvenu chez les peuples de la Grèce, de l'Asie-Mineure et des autres pays voisins qui sont désignés dans les révélations des prophètes par les *Iles* qui devaient s'attendre au Messie. Les Juifs en conçoivent de la jalousie ; ils s'opposent de toutes leurs forces à ce progrès de l'Evangile parmi ces peuples idolâtres, quoique Jésus-Christ leur soit annoncé, avant que de l'être aux gentils, comme il paraît par cette histoire. Ils murmurent de ce qu'ils sont amenés par ce Sauveur à la connaissance du Dieu d'Israël et de ce qu'il n'y a plus aucune distinction entr'eux et ces peuples. La plus grande partie de ces Juifs deviennent rebelles et se rendent de plus en plus indignes d'un si grand salut, dans le même temps que les païens embrassent l'Evangile en foule, et viennent à composer des Eglises fort nombreuses.

C'a été l'instruction, la persuasion qui a fait de ces infidèles, autant de chrétiens. Les apôtres leur proposent les vérités du salut ; ils les reçoivent volontairement : et nous pouvons dire à la gloire de la religion chrétienne, qu'elle est la seule de toutes les religions du monde, sans en excepter même celle que Dieu avait établie parmi les Israélites, qui ait formé et produit elle-même ses sectateurs. D'ailleurs on a montré clairement dans cet ouvrage, que tout aurait dû détourner ces idolâtres d'embrasser les vérités qui leur étaient annoncées, et qu'il n'y a eu que la force de la vérité, la certitude des faits arrivés sous l'Evangile, celle des miracles opérés en leur présence, qui ait pu les déterminer à passer du paganisme dans l'Eglise chrétienne. Je demanderais volontiers à nos esprits forts, comment les prophètes ont pu d'eux-mêmes prévoir une telle révolution contre toutes les apparences, et qui dépen-

(1) S. Matth. chap. 21, vers. 42.
(2) S. Matth. chap. 8, vers. 11.
(3) S. Luc, chap. 13, vers. 29.
(4) S. Jean, chap. 10, vers. 16.
(5) Ibid., chap. 12, vers. 23 et 24.
(6) S. Luc, chap. 21, vers. 24.
(7) S. Matth. chap. 28, vers. 19.
(8) S. Marc, chap. 16, vers. 15.

dait de la volonté libre de l'homme. On peut quelquefois réussir, en hasardant des prédictions sur des événements qui arrivent dans le monde de temps en temps, et qui sont produits par des causes nécessaires. Mais prédire que des nations, auparavant abandonnées à l'idolâtrie, renonceraient à leurs idoles, se convertiraient d'elles-mêmes à Dieu; dire si longtemps auparavant, que ce sera le Messie qui les instruira et qui les enseignera, en caractériser le temps d'une manière si précise, c'est ce qu'on ne peut raisonnablement attribuer à la seule imagination de tant de prophètes qui en ont parlé unanimement, et en se servant néanmoins d'expressions différentes. Il faut reconnaître sans doute que ces saints hommes ont été poussés par le Saint-Esprit à prononcer ces oracles. Nous venons de faire voir que ces prédictions des prophètes et du Fils de Dieu ont eu leur entier effet. Ne doit-on pas admirer l'harmonie, la conformité qui se trouve entre ces oracles des anciens prophètes et les prophéties du Sauveur du monde, et le rapport merveilleux de ces prédictions avec leur accomplissement si ponctuel et si exact.

Quel autre que Jésus-Christ a jamais fait revenir les nations infidèles de leur aveuglement et du culte de leurs faux dieux, pour ne connaître et ne servir que le Dieu vivant et vrai. Jonas fut bien envoyé à ceux de Ninive pour les exhorter à la repentance. Dieu voulait témoigner par là que les gentils n'étaient pas tout-à-fait exclus de la grâce et du pardon qu'il accordait à ceux de son peuple qui recouraient à sa bonté. Nous ne voyons pas pourtant que cette repentance ait eu des suites considérables, et nous n'apprenons nulle part que les Ninivites aient continué à rendre leurs hommages et leurs services au vrai Dieu. Il y a eu aussi de temps en temps quelques prosélytes qui sortaient du paganisme pour se faire Juifs, ou qui se contentaient de renoncer aux idoles, pour adorer un seul Dieu. Le nombre en était devenu plus grand, depuis que les Juifs s'étaient répandus en plusieurs endroits de la terre, et qu'ils avaient eu plus de commerce avec les gentils. Il en est souvent parlé dans l'histoire des Actes des apôtres. Mais qu'est-ce que ce petit nombre de prosélytes païens en comparaison de cette grande multitude qui entra dans le christianisme, lorsque les apôtres allèrent prêcher l'Evangile dans tout le monde connu. Les expressions des prophètes sur cette vocation ont trop de force et trop d'emphase, pour être entendues de ces prosélytes. On ne peut les rapporter qu'à ces temps de l'Evangile.

L'Ecriture nous donne des idées de Dieu et de sa nature, et du culte qui doit lui être rendu, qui sont parfaitement conformes aux lumières de la raison. Pourquoi donc ne s'est-il trouvé pendant un si grand nombre de siècles qui se sont écoulés jusqu'à Jésus-Christ, aucun de ces législateurs, de ces philosophes qui avaient le plus cultivé la raison, qui ait donné à ces peuples gentils une connaissance juste et véritable de Dieu, d'un service qui soit digne de lui et qui convienne en même temps à la nature de l'homme? Ces nations les plus éclairées, si habiles dans les arts et dans les sciences, ont toujours été plongées dans une ignorance grossière sur la religion, et dans des superstitions infâmes et honteuses pendant tout le temps que le Messie n'a pas été manifesté. Elles n'ont bien connu Dieu, et elles ne l'ont adoré comme il doit être adoré, que depuis la venue de celui qui était dépeint par tant de prophètes, comme devant assembler ces peuples et les amener à la connaissance, au service du vrai Dieu. Pourquoi un événement si considérable est-il arrivé précisément dans le temps marqué par des oracles qui avaient été prononcés plusieurs siècles auparavant? Cela n'est pas sans doute de l'homme, cela est de Dieu.

Dira-t-on que tous ces peuples n'ont pas encore été appelés à la connaissance de Dieu, comme les prophètes l'avaient assuré? On a déjà répondu (1) à cette objection dans les Dissertations sur le Messie. Nous pouvons encore ajouter qu'il n'est pas dit de ces nations qu'elles dussent se convertir toutes à la fois et en même temps. Les libertins ne contesteront pas que ces peuples que les prophéties désignent par leurs noms, n'aient été honorés de cette connaissance, ou le plus grand nombre au moins de ceux qui les composaient. De plus il ne faut que faire attention à la conduite de la Providence, pour reconnaître que Dieu fait passer le flambeau de son Evangile d'un lieu dans un autre, par des raisons sages, de justice contre ces peuples qui en ont longtemps abusé, et de bonté en faveur de ceux qui n'en ont pas encore été éclairés. L'expérience des siècles passés nous a convaincu de cette vérité, et c'est ce qui justifie les oracles du vieux Testament. Nous pouvons même avancer que le Fils de Dieu a cette pensée, quand il prédit la destruction de Jérusalem, de l'état des Juifs, et la fin du monde, dont cette destruction était un emblème et une figure (2). *Cet Evangile du royaume sera prêché,* dit le Sauveur, *dans toute la terre habitable, en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin.* Quoique nous ne disconvenions pas que Jésus-Christ a égard dans ces paroles, à la ruine de Jérusalem et à la prédication de l'Evangile, qui devait être porté chez un grand nombre de peuples idolâtres dans le temps de cet événement; il nous semble néanmoins que s'arrêter à ce sens, ce n'est pas donner au discours du Seigneur Jésus, toute l'étendue qu'il peut recevoir et qu'il a voulu surtout nous représenter que son Evangile serait annoncé à tous les peuples de la terre, avant que le monde prît fin. Nous prions tous ceux qui révoquent en doute la vérité et l'inspiration de nos écritures, de faire une attention particulière à tant de caractères de divinité qui y brillent de tous côtés, et qui sont très-propres à persuader tout homme de bon sens, à moins qu'il ne veuille se perdre de dessein formé.

(1) Dissert., chap. 3.
(2) S. Matth., chap. 24, vers. 14.

SHERLOCK VITA.

SHERLOCK (Thomas), celeberrimus Angliæ præsul, Londini natus anno 1678, obiit anno ætatis circiter 78. In universitate Cantabrigiensi studiorum curriculum magnâ cum laude emensus, deindeque theologiæ infulis decoratus, Chichester in Angliâ decanus, templique magister, ac demùm Bangor, nec multò post Londini episcopus effectus est. Perniciosos incredulorum libros magno animo impugnavit, ac Woolstonem inprimis aggressus, Christi resurrectionem adversùs eum firmissimis argumentis vindicavit in libro cui titulus : *Testes resurrectionis Christi, juxta forenses regulas examinati,* quod opus ex Anglico in Gallicum idioma ab Abrahamo Lemoine conversum, non semel in utrâque linguâ sub formâ in-12 recusum est. Jam verò eminuerat auctoris ingenium in altero opere *sex concionibus* distincto, quas in templo habuit, dùm magistri munere fungeretur. Has equidem orationes, quas doctrinâ singulari, mirâque verborum luculentiâ, adversùs impios *Sermones de fundamentis ac probationibus Religionis christianæ,* elucubravit, Gallicè transtulit idem Abrahamus Lemoine, præfixo titulo : *De l'usage et des fins de la prophétie,* Paris. 1754 in-12. In hoc verò libro adjunctæ sunt ab eximio interprete quinque nostri ejusdem auctoris *Dissertationes,* quibus pro coronide accedit aliud ex *Bibliothecâ Anglicanâ* depromptum, in quo refelluntur anonymi cujusdam animadversiones circa quintam inclyti præsulis dissertationem. Nos omnia hæc præsenti loco subjicimus, quanquàm minùs fortè ad scopum intentum respiciant, ac materiæ concatenationem primo aspectu lædant. Quod verò apprimè conjunxit docti interpretis labor, separare nobis molestum foret.

Extant insuper alii Sherlock *Sermones* gallicè translati, 2 vol. in-8°.

DE L'USAGE ET DES FINS DE LA PROPHÉTIE

DANS LES DIVERS AGES DU MONDE.

Préface.

Il est à propos d'avertir ici le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre dans les discours suivants à une réponse *directe* au livre publié depuis peu sous le titre de *Discours sur les fondements et les raisons de la religion chrétienne, etc.* Une plume plus habile s'est chargée de cet ouvrage, et s'en est acquittée à la satisfaction du public. En formant le dessein de composer ces discours, j'ai eu en vue de montrer *l'usage et les fins de la prophétie dans les divers âges du monde,* comme aussi *la connexion manifeste qu'il y a entre les prophéties de chaque âge.* Ceux qui ne considèrent les prophéties du vieux Testament que comme tout autant de prédictions indépendantes les unes des autres, ne sauraient jamais bien juger de l'argument que l'on en tire pour la vérité du christianisme, ni être en état de se satisfaire eux-mêmes, quand on leur oppose les objections des incrédules. Il est facile à des gens qui ont du loisir et quelque talent, de trouver des difficultés dans des prédictions particulières, et dans l'application qu'en ont faites des écrivains qui vivaient il y a plusieurs siècles, et qui avaient en main divers livres et monuments de l'église Judaïque, d'où ils ont tiré plusieurs passages, et peut-être même quelques prophéties (livres et monuments qui nous manquent pour pouvoir entendre et justifier la méthode qu'ils ont suivie à cet égard) ; mais il n'est pas également facile de prouver ou de persuader au monde, qu'une longue suite de prophéties qui s'étendent au-delà de plusieurs milliers d'années, qui ont été prononcées en différents temps, et qui néanmoins servent à une seule et même dispensation de la Providence depuis le commencement jusqu'à la fin, soit l'effet de l'artifice et d'une fraude pieuse. Est-il croyable que pendant tant de siècles successivement, on ait pu trouver des personnes propres à ménager cette imposture, sans qu'il s'en soit jamais rencontré aucune qui ait eu intérêt à la découvrir, ou assez de bonne foi et d'attachement à la vérité pour le faire?

Ce que l'on dit dans le IVe discours de la malédiction de la terre, qui fut abolie après le déluge en vertu de l'alliance que Dieu traita avec Noë et ses descendants, sera regardé peut-être comme un jeu de l'imagination, vu le grand nombre de préjugés qui s'y opposent; j'ajouterai seulement à ce que j'en ai dit, que, si on admet cette hypothèse, l'on verra qu'elle conduit la suite des dispensations de Dieu envers le genre humain dans une gradation naturelle, et qu'elle

ouvre une nouvelle scène d'événements dirigés par la Providence, précisément où il paraît qu'il y a de grandes raisons d'en attendre, je veux dire au commencement du nouveau Monde. Que si au contraire on la rejette, il semble qu'il y ait un grand vide dans l'Histoire sainte, et que le nouveau monde succède immédiatement et *dans toutes ses qualités* à l'ancien monde ; et cependant qui ne s'attendrait à voir une si grande révolution suivie de quelque nouveau degré de lumière, pour consoler et soutenir les pauvres restes du genre humain ? Si cette notion n'est pas approuvée comme juste, du moins elle ne sera pas condamnée comme criminelle, et je n'en suis pas assez épris pour la défendre à outrance.

A l'égard des *dissertations* qui suivent, ceux qui les croiront dignes d'être lues, apercevront bientôt le rapport qu'elles ont au sujet de ces discours, et pour les autres, il serait inutile de leur en rendre compte.

Discours premier.

Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs (1). 2 *Pierre* 1, 19.

Liaison de ces paroles avec les précédentes.

Comme il y a manifestement dans ce texte une comparaison entre les oracles des prophètes et l'argument dont S. Pierre venait de faire mention, ou du moins qu'il avait en vue, il est nécessaire de remonter plus haut, pour voir la liaison qu'il y a entre ces deux choses, et pour connaître la nature de l'objet auquel l'apôtre compare et préfère *les oracles des prophètes. Ce n'est point en suivant des fables composées avec art,* dit-il dans les versets précédents (vers. 16), *que nous avons fait connaître la puissance et l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Renonçant ainsi à toute sorte d'artifices et de tromperies dans la déclaration des promesses et des espérances évangéliques, il montre quelle est l'évidence, et l'autorité sur laquelle était fondée l'attente qu'il avait fait naître en eux. *Mais nous avons été nous-mêmes les témoins oculaires de sa gloire et de sa majesté* (vers. 17). *Ce fut en effet un témoignage bien honorable et bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu son Père, lorsqu'une voix sortant du sein de la majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mon bon plaisir. Et nous avons nous-mêmes*, continue-t-il (vers. 18), *entendu cette voix venant du ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne sainte* (1). Immédiatement ensuite il ajoute dans notre texte : *Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques.*

C'est sur cette liaison que se fondent ceux qui soutiennent que la preuve des prophéties est la meilleure que nous ayons en faveur du christianisme.

De là certaines gens se croient en droit de conclure, que la preuve que les chrétiens tirent des prophéties pour la confirmation de leur foi et de leur espérance, comparée à celle que leur fournit la prédication des apôtres (qui ont été les témoins de ce qu'ils rapportent touchant la gloire de Jésus-Christ) est plus grande et plus convaincante, ou, pour me servir des paroles d'un auteur moderne (2), *que les prophéties forment un argument plus démonstratif que les miracles, qui tirent leur force d'une évidence extérieure, et du témoignage.* Cet auteur a fait de grands efforts pour montrer que la preuve qu'on tire des oracles des prophètes en faveur du christianisme, de la manière que les écrivains sacrés du nouveau Testament les emploient, est absurde et ridicule ; et de peur que nous ne nous flattions de l'espérance de tirer avantage de quelques autres arguments, il allègue les paroles de S. Pierre que nous avons en main, pour nous convaincre par l'autorité de nos propres Ecritures que la preuve des prophéties, toute mauvaise qu'elle est, est cependant la meilleure que notre cause nous fournisse. Mais quelles qu'aient été ses vues, où nous ne voulons point entrer, nous verrons bientôt si le sens qu'il donne à ces paroles, et l'usage qu'il en fait sont conformes à la vérité.

Mais c'est là donner au texte un sens tout-à-fait insoutenable. Car 1° tous les interprètes s'accordent à rejeter ce sens ; et d'ailleurs il est contraire à la nature des choses.

Les interprètes diffèrent beaucoup dans la manière de les expliquer ; mais cependant ils s'accordent tous, autant que j'ai pu m'en instruire, à rejeter le sens qui donne à l'argument tiré des prophéties la supériorité sur toutes les autres preuves qui confirment la vérité de l'Evangile. Et en effet, prendre notre texte dans ce sens, c'est non seulement heurter de front l'opinion générale des hommes sur ce sujet, mais encore faire tomber l'Apôtre en contradiction avec lui-même et avec plusieurs autres passages de l'Ecriture sainte. Car premièrement, voyons sur quoi est fondée l'autorité de la *Prophétie,* considérée en elle-même. Quelle plus grande preuve un prophète peut-il donner de la divinité de sa mission, que le pouvoir de faire des miracles? et si ce pouvoir est la preuve définitive et la plus

(1) Le traducteur a suivi dans la traduction de ces paroles son original, parce que l'explication qu'en donne l'auteur, demande nécessairement qu'on les tourne comme il a fait. D'ailleurs, cette traduction n'a rien que de conforme au texte grec. Dans une vieille version de l'édition de S. Lô, on trouve ce passage construit précisément de la même manière.

(1) C'est la montagne de *Thabor*, sur laquelle N. S. fut transfiguré. Tout le discours de S. Pierre a manifestement rapport à ce merveilleux événement.

(2) C'est l'auteur anonyme du livre des *Fondements et des raisons*, etc., page 27.

authentique qu'il puisse alléguer pour montrer qu'il est envoyé de Dieu, comment l'argument tiré des prophéties pourrait-il jamais l'emporter en évidence et en force sur celui que fournissent les miracles, et auquel il faut enfin nécessairement avoir recours, pour établir son autorité? Quand Gédéon fut appelé à délivrer le peuple d'Israël, l'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit (Jug. 6, 12, 14): *Très-fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi. Va avec cette force que tu as, et tu délivreras Israël de la main des Madianites; ne t'ai-je pas envoyé?* C'était là sans doute une prédiction que Dieu lui faisait annoncer pour l'animer à cette entreprise; mais que répond Gédéon? Il demande un miracle? *Je te prie,* dit-il (ibid. vers. 17), *si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe pour montrer que c'est toi qui parles avec moi.* Aussitôt il est exaucé, il est convaincu, il se dispose à exécuter sa commission; et il y est encore plus fortement encouragé par deux *nouveaux* miracles opérés *peu après* à sa prière (voyez Jug. 7). Qu'en pensez-vous maintenant? La prophétie annoncée par l'ange n'était pas moins une prophétie avant les miracles produits pour sa confirmation, qu'après. Je l'avoue; mais peut-on dire qu'elle fut plus évidente et plus certaine dans le premier de ces temps que dans le second? Si elle était plus évidente et plus certaine, d'où vient que Gédéon demande un signe; et pourquoi sa demande lui est-elle accordée? Est-ce pour complaire à la folie des hommes, ou pour confirmer leur foi, que Dieu fait des miracles; si c'est pour confirmer leur foi, la créance que nous donnons aux prophètes dépend donc de l'autorité des miracles, et comme un ruisseau ne saurait jamais remonter plus haut que sa source, aussi l'évidence de la prophétie ne peut-elle l'emporter sur l'évidence des miracles. Mais prenons un exemple plus considérable encore. Moïse a été le premier et le plus grand prophète de la loi, auquel *Dieu a parlé face à face* (Exod. 38, 11). Il fut appelé de cet Etre suprême à délivrer les enfants d'Israël de la dure servitude sous laquelle ils gémissaient en Egypte; et il en reçut la commission de les assurer de sa protection immédiate. Cela, je pense, suffisait pour l'établir prophète au milieu de ce peuple. Cependant que dit-il à Dieu? *Voici, ils ne me croiront point, et n'obéiront point à ma parole: car ils diront: L'Eternel ne t'est point apparu* (ibid. 4, 1). Etait-ce là une objection folle et ridicule? Si elle était folle et ridicule, d'où vient que Dieu y fit attention, et qu'il y fournit lui-même une réponse au-dessus de toute exception, en revêtant ce saint homme du pouvoir de faire des miracles pour la confirmation de son ministère? Cette conduite de Dieu ne montre-t-elle pas pleinement que les miracles sont les plus authentiques lettres de créance que les prophètes puissent avoir? Où est donc cette évidence supérieure des prophéties, que l'on dit excéder si fort l'évidence des miracles? Mais poursuivons. La comparaison que le texte que nous avons en main exprime, (eu égard à S. Pierre lui-même) est entre *les oracles des prophètes, et la parole immédiate de Dieu.* Ainsi, suivant l'explication que nous combattons, on ferait dire à cet apôtre, qui déclare avoir entendu la voix de Dieu *lui-même* sur la montagne, que les prophéties obscures du vieux Testament étaient pour lui, comme pour tous les autres chrétiens, (car il s'exprime ainsi : *Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques*), une preuve plus claire et plus certaine de la vérité de l'Evangile, que cette voix immédiate de Dieu qu'il avait ouïe de ses propres oreilles. Mais, je vous prie, que sont les oracles des prophètes, que l'on doive beaucoup plutôt compter sur eux, que sur la parole immédiate de Dieu? Est-il croyable que S. Pierre, ni aucun homme en son bon sens, ait pu faire une telle comparaison ?

2° *Il fait tomber S. Pierre en contradiction avec lui-même, et avec presque tous les écrivains sacrés du nouveau Testament.*

Mais de plus, faisons attention à l'idée que cet apôtre lui-même nous donne de ces *oracles des prophètes,* que l'on prétend former sans comparaison la preuve la plus évidente que nous ayons pour la confirmation de notre foi. il les représente sous l'image *d'une chandelle qui éclaire dans un lieu obscur,* et il les distingue de *la lumière du jour,* et de cette clarté dont *l'étoile du matin* est l'avant-coureur; c'est-à-dire, qu'il en est à peu près des prophéties, comme d'un flambeau que l'on voit à quelque distance dans une nuit obscure, et qui cependant, quoiqu'il soit de quelque usage pour se conduire, n'est *rien* en comparaison de la brillante lumière du jour. N'est-ce pas là, je vous prie, une belle idée de l'évidence qui accompagne l'Evangile, et même (selon ceux que nous réfutons) de la plus grande évidence que nous en ayons? Sommes-nous donc encore environnés de toutes parts de ténèbres, et conduits seulement par quelques faibles rayons d'une lumière éloignée? Est-ce ainsi que le Christ est venu pour *être la lumière qui devait éclairer les gentils, et la gloire d'Israël* (Luc, 2, 32)? Et comment S. Pierre, qui déclare à tous les chrétiens dans sa première Épître (1 Pierre 1, 9) qu'ils *ont été appelés des ténèbres à la merveilleuse lumière de Dieu,* peut-il leur dire dans cette seconde qu'ils sont encore dans les ténèbres, qu'ils n'ont qu'une faible lueur pour guider leurs pas? Peut-on raisonnablement supposer qu'un même écrivain donne de si différentes idées de l'état de l'Evangile? Demandez à S. Paul quelle est la condition des chrétiens; il vous dira que *la lumière du glorieux Evangile de Jésus-Christ, qui est l'image de Dieu, leur a resplendi* (2 Cor. 4, 4, 6). Demandez-le aux Évangélistes, ils vous diront que l'*Orient d'en haut nous a visités, afin de reluire à ceux qui sont dans les ténèbres, et dans l'ombre de la mort* (Luc, 1, 78, 79). Demandez-le à quelqu'un des apôtres, ou à tous ensemble; ils vous répondront, que *leur commission est d'ouvrir les yeux des Juifs et des gentils, afin qu'ils soient convertis des ténèbres à la lumière* (Act. 26, 18,) suivant ce que Notre-Seigneur leur avait dit, *vous êtes la lumière du monde* (Matth. 5, 14). Que cette descrip-

tion est différente de celle que l'on suppose que S. Pierre nous donne de *la plus grande lumière* que nous ayons sous l'Evangile, et où il se trouve en contradiction avec lui-même, et presque avec tous les écrivains sacrés du nouveau Testament!

3° *Il est opposé aux termes mêmes du texte.*

Mais allons plus loin encore, et nous trouverons que S. Pierre, dans notre texte, est si éloigné de nous représenter *les oracles des prophètes* comme formant la preuve la plus évidente que l'on puisse avoir sur le point en question, quel qu'il soit, qu'il en parle au contraire comme *d'une faible lumière,* qui devait servir seulement jusqu'à ce qu'il en vînt une plus grande. Pesez bien ses expressions. *Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour paraisse, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs.* Vous voyez que ce n'est que *jusqu'à ce que le jour paraisse,* qu'on doit *faire attention* à cette lumière, et que bien loin qu'elle soit elle-même *la meilleure* lumière, il faut au contraire qu'elle fasse place à une *plus grande.* Nous verrons dans la suite quel est le vrai sens de ces paroles ; mais certainement S. Pierre n'aurait limité aucun temps pour *prendre garde aux oracles des prophètes,* s'il les avait envisagés comme le plus ferme appui de la foi chrétienne : car, dans ce cas, nous devrions toujours nous y attacher, et en faire la matière constante de nos pieuses méditations jusqu'au dernier soupir de notre vie.

Je suppose que ce sont ces raisons qui ont engagé les interprètes à abandonner le sens apparent du texte, qui semble préférer l'autorité des prophéties à toutes les autres preuves qui établissent la doctrine de l'Évangile, et à en chercher quelqu'autre plus conforme à la vérité et à la raison. Mais quoiqu'ils s'accordent à rejeter ce sens, ils sont fort éloignés de convenir de celui qu'on doit lui substituer.

Les interprètes expliquent ce texte fort différemment, mais aucune de leurs explications ne satisfait.

Les commentateurs grecs supposent qu'il faut entendre les paroles de saint Pierre de cette manière, que les anciennes prophéties sont *maintenant pour nous, chrétiens,* des preuves plus fortes et plus convaincantes qu'elles ne l'ont jamais été, puisqu'elles sont pleinement vérifiées et confirmées par l'événement. Cette explication retient bien la force de la comparaison, mais elle la place où l'apôtre ne l'a point placée ; car il est manifeste qu'il compare la preuve qui résulte *des oracles des prophètes,* avec celle qui naît de *la glorification de Jésus-Christ,* attestée par ceux qui en ont été les témoins ; au lieu qu'il ne dit pas un mot qui puisse faire croire qu'il oppose l'évidence des prophéties après leur accomplissement à leur évidence avant cet accomplissement. Grotius a cru que ce sens était le plus convenable, et l'a adopté dans son commentaire sur cette Épître.

D'autres (1) supposent que le *comparatif* est ici employé dans le sens du *positif* (2), pour marquer la grande certitude de l'argument en question. Suivant eux, saint Pierre veut dire que « nous avons dans *les « oracles des prophètes* une preuve très-assurée, très-« forte. » Cette explication introduit dans le texte une nouvelle manière de s'exprimer qu'on ne saurait admettre, puisqu'on n'a pas d'autorité suffisante à alléguer en sa faveur ; car les exemples que l'on produit pour cela, aussi loin que mes recherches ont pu s'étendre, ne sont pas cités à propos (3).

Il y en a qui, conservant la signification naturelle des termes, et admettant par conséquent la comparaison, ne veulent pourtant pas accorder que cette comparaison soit *absolue*, mais seulement *relative;* relative aux opinions et aux préjugés des Juifs, auxquels cette Épître est adressée. Suivant cette interprétation, l'apôtre n'assure pas que les prophéties soient *en elles-mêmes* un meilleur argument pour la vérité de l'Évangile, qu'aucun autre qu'on puisse alléguer ; mais il veut dire seulement qu'elles sont plus authentiques *par rapport aux Juifs,* qui, ayant été élevés dans une estime et une vénération particulière pour les prophètes de la loi, et étant nouvellement convertis au christianisme, déféraient beaucoup plus à l'autorité de ces prophètes qu'au témoignage des apôtres. Mais 1° il n'y a rien dans le texte qui favorise une telle explication ; 2° si c'avait été là la pensée de saint Pierre, il n'aurait jamais parlé *en première personne,* et ne se serait pas joint avec ses compatriotes dans la même opinion : *Nous avons*, dit-il, *les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques;* car, quelles que fussent les idées des Juifs sur ce sujet, cet apôtre pouvait-il croire que les obscures prophéties de la loi qu'il compare immédiatement ensuite *à un flambeau qui éclaire dans les ténèbres*, formassent un argument plus convaincant que les miracles de Jésus, et que le témoignage que Dieu lui-même avait rendu à la vérité de sa mission? Par conséquent ce ne peut pas être là le sens du texte.

Ce sont là les principales explications que l'on a données de ce passage. Il est évident que tous les interprètes ont senti l'absurdité qu'il y a de mettre la preuve des prophéties au-dessus de toutes les autres preuves de l'Evangile, et que c'est pour éviter cet écueil qu'ils se sont portés à chercher d'autres sens. Cependant il est hors de doute que les paroles du texte, suivant leur signification la plus naturelle, emportent que l'argument tiré des oracles des prophètes est *plus authentique* que celui dont il est parlé aupa-

(1) L'auteur cite en marge Erasme, Junius et Tremellius ; on peut y joindre presque tous les commentateurs modernes, entr'autres M. le Clerc dans ses notes sur Hammond, et MM. de Beausobre et Lenfant dans leur Testament français.

(2) Ou du *superlatif.* Voyez les derniers auteurs cités.

(3) Voyez entre autres Matth. 11, 11, et 1 Cor. 13, 13.

ravant, savoir, le témoignage de l'apôtre lui-même touchant *la gloire de Jésus-Christ*, laquelle il avait vue de ses propres yeux, et *la voix de Dieu*, qui déclarait ce bon Sauveur *son Fils bien-aimé*, laquelle il avait ouïe de ses propres oreilles sur la montagne, mais, quelque naturel que soit ce sens, ceux qui en concluent que les prophéties forment la meilleure preuve que nous ayons de *la mission de Jésus-Christ*, et de *la vérité de l'Évangile*, tirent assurément une conclusion qui ne peut être justifiée par le texte; car remontez plus haut (1), et voyez quel est le principal sujet en question pour la preuve duquel S. Pierre envoie ici les chrétiens dispersés aux *oracles des prophètes*, comme à un argument *plus authentique; est-ce la mission de Jésus-Christ?* Il n'en est pas dit un seul mot; *est-ce la vérité de l'Évangile?* Rien moins que cela: cet apôtre assure bien dans le verset 16, que Dieu avait déclaré, par *une voix qui partit du sein de sa majesté glorieuse*, que *Jésus-Christ était son Fils bien-aimé;* mais ce n'est pas là ce qu'il avait dessein d'établir; car il allègue cette déclaration pour prouver quelqu'autre chose, et il la met au rang des arguments avec lesquels il compare *les oracles des prophètes*.

Pour éclaircir cette matière, voyons ce que saint Pierre voulait prouver; sans cela il est impossible de bien juger de la comparaison qu'il emploie dans notre texte; car, en certains cas, les prophéties ne sont point des preuves, et en d'autres, elles peuvent former l'argument le plus convaincant, quoique ce soit une faible lumière qui éclaire dans les ténèbres.

Pour savoir précisément de quoi il est question, il faut faire attention au but général de ces deux Épîtres, car elles sont manifestement relatives.

Saint Pierre a écrit cette seconde Épître pour soutenir et fortifier les espérances qu'il avait données aux fidèles dans la première, comme il paraîtra clairement, si on les compare ensemble. Il faut donc recourir à celle-ci, pour voir quel est le fondement et l'occasion du sujet auquel le texte controversé que nous expliquons a rapport.

Dessein de la première, qui est de soutenir les fidèles dans les persécutions auxquelles ils étaient exposés, par l'espérance d'une délivrance prompte et signalée.

Les chrétiens, à qui la première Épître est adressée, se trouvaient dans un état d'épreuve et de persécution (1 Pierre, 1, 6). *Ils étaient affligés pour un peu de temps par diverses tentations* (ib. 2, 12)*; l'on médisait d'eux, comme s'ils eussent été des malfaiteurs* (ib. 3, 14)*; ils souffraient pour la justice* (ib. 4,14)*; on leur disait des injures pour le nom du Christ* (ib. 4, 13). Et ils participaient à ses souffrances. Telle étant eur situation, l'apôtre leur donne des avis convenables; il les exhorte (ib. 4, 1) à *s'armer de la même pensée* qui était en Jésus-Christ, *lequel a souffert pour nous en la chair;* il leur dit (ib. 4, 14) de *s'estimer heureux* qu'on les *chargeât d'opprobres pour le nom de Christ*, et de *se réjouir de ce qu'ils participaient à ses souffrances* (ib. 4, 13); il les fait souvenir (ib. 4, 12) qu'ils ne doivent pas regarder *comme quelque chose d'étrange* qu'ils *soient éprouvés par le feu des afflictions,* mais plutôt comme un événement qui avait été prédit (1), et qu'ils avaient raison d'attendre; il leur représente (ib. 5, 9) que *leurs frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes persécutions qu'eux*, et que *le temps* auparavant prédit (2) *était venu,* dans lequel *le jugement devait commencer par la maison de Dieu* (ib. 4, 17).

A ces avertissements l'apôtre joint des promesses d'une délivrance certaine et prochaine; il leur dit (1 Pierre, 1, 5) *qu'ils étaient gardés par la puissance de Dieu pour le salut qui allait être manifesté,* et que *leur épreuve leur tournerait à louange, à honneur et à gloire, quand Jésus-Christ paraîtrait* (ib. 1, 7), il les exhorte (ib. 1, 13) *à espérer constamment la grâce*, c'est-à-dire la délivrance, *qui leur était offerte à l'avénement de Jésus-Christ, au jour de la visitation* (ib. 2, 12). Et pour les persuader pleinement, et de cette délivrance et de la part qu'ils y auraient, il en appelle (ib. 1, 11) aux anciens prophètes et à *l'esprit de Jésus-Christ qui était en eux, et qui par avance leur rendait témoignage des souffrances du Messie, et des divers degrés de gloire dont elles devaient être suivies. Auxquels*, ajoute-il (ib. 1, 12), *il fut révélé que ce n'était pas pour eux, mais pour nous, qu'ils étaient dispensateurs de ces choses qui vous sont maintenant annoncées.* Le premier de ces périodes, savoir *celui des souffrances de Christ* (voyez ib. 4, 1) étant écoulé, le second, savoir *celui de sa gloire* (voyez ib. 4, 13), allait être manifesté; ce qui (ib. 4, 13) *comblerait de joie* les fidèles, et tournerait à la destruction de leurs ennemis *les impies et les pécheurs*.

Toutes ces espérances étaient fondées sur ce que Jésus-Christ lui-même avait déjà *une gloire* et *une puissance infinie*, et qu'il reviendrait dans cette *gloire* et dans cette *puissance*, pour sauver les vrais croyants. C'est parce que Dieu l'a ressuscité des morts, et l'a élevé *à la gloire,* que les fidèles *croient en Dieu* (ib. 1 21); et c'est *à la manifestation de cette gloire,* que l'apôtre leur dit de s'attendre à *être comblés de joie et remplis d'allégresse* (ib. 4, 13). Vous voyez maintenant de quel poids est pour ce saint homme l'attente de *la venue de Jésus-Christ en puissance et en gloire*, et combien il y insiste dans sa première Epître.

(1) Il est manifeste par ce qui précède qu'il ne s'agit oint ici de la vérité de l'Évangile.

(1) Notre-Seigneur l'avait prédit. Matth. 10, et surtout Matth. 24; Jean, 16, et saint Paul, Act. 14, 24.

(2) Voyez Matth. 24, 34. Cette Epître fut écrite peu d'années avant la destruction de Jérusalem; ainsi saint Pierre avait raison de parler comme il fait dans cet endroit.

Mais cette délivrance ne paraissant point aussitôt que la Lettre de saint Pierre semblait le promettre, les chrétiens séduits par les faux docteurs commençaient à douter et à chanceler dans la profession de l'Evangile.

Il est très-probable que les chrétiens persécutés conçurent d'abord de grandes espérances sur ces assurances qui leur étaient données par un apôtre de Jésus-Christ, et qu'ils s'attendaient, comme il est naturel à des gens qui sont dans l'affliction, que chaque jour verrait éclore leur délivrance; mais quand ils virent que les années s'accumulaient sans que cette délivrance parût, quand *les moqueurs* (2 Pierre 3, 3) commencèrent à tourner en ridicule leur attente, et à demander par une profane raillerie *où est la promesse de son avénement* (ib. v. 4)? leur cœur défaillit, et leur espérance différée, loin de les consoler et de les soutenir dans leur affliction, ne servit qu'à augmenter leur tristesse et qu'à les remplir de craintes et de soupçons qu'ils n'eussent cru en vain. Déjà plusieurs d'entre eux, que la persécution avait poussés à bout, commençaient à céder au temps, et à prêter l'oreille aux faux docteurs, qui leur enseignaient à se maintenir dans les bonnes grâces du monde, et à renfermer leur foi en eux-mêmes; en sorte qu'étant *emportés par la séduction de ces profanes, ils déchéaient de leur fermeté* (2 Pierre, 3, 17), et que pour éviter la persécution, *ils reniaient le Seigneur qui les avait rachetés* (ib. 2, 1).

C'est ce qui engage cet apôtre à leur adresser sa seconde Épître pour affermir leur foi et leur espérance.

Les choses étant dans cet état, et cinq ou six ans après que saint Pierre eut écrit la première Épître aux fidèles de la dispersion, il leur adresse cette seconde, qui répond exactement au récit que nous venons de faire. Dès le commencement, il tâche de relever et d'affermir les espérances de ces fidèles; mais il le fait d'une manière qui fait bien voir que l'on avait *insulté* à sa doctrine. *Ce n'est point*, leur dit-il (2 Pierre 1, 16), *en suivant des fables composées avec art, que nous vous avons fait connaître* LA PUISSANCE et L'AVÉNEMENT *de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* vous voyez ici de nouveau quel est le vrai point sur lequel cet apôtre fondait l'espérance et l'attente des fidèles. Dans le chapitre second, il parle *des faux docteurs* (ib. 2, 7) *qui introduisaient secrètement des sectes pernicieuses, reniant le Sauveur qui les avait rachetés;* il les menace d'une prompte ruine, et il leur dit que quelque idée qu'ils se fissent de la promesse du *prochain avénement de Jésus-Christ*, ils éprouveraient certainement que *leur condamnation s'avançait à grand pas* (vers. 3), *et que leur perdition n'était pas endormie;* qu'il *vaudrait mieux pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice* (vers. 21), *qu'après l'avoir connue se détourner du saint commandement qui leur avait été donné.* Dans le troisième et dernier chapitre, il examine le caractère *des moqueurs*, et leur profane insulte: *Où est la promesse de son avénement* (ib. 3, 4)? Il développe l'argument dont ils se servaient pour autoriser leurs discours impies; et il leur montre, par ce qui était déjà arrivé, combien ils raisonnaient mal touchant l'avenir. Il conclut le tout par des avis salutaires qu'il donne aux chrétiens sur la conduite qu'ils doivent tenir, quand ils considèrent et qu'ils s'efforcent de comprendre les temps et les saisons des jugements de Dieu; et il défend non seulement sa propre doctrine, mais encore celle de saint Paul sur cet article particulier de l'*avénement de Jésus-Christ* (tant il avait à cœur de l'éclaircir) contre le pernicieux usage qu'en faisaient *les ignorants et les mal affermis* (ib. vers. 15, 16).

De tout cela il paraît clairement que le grand point en question dans cet endroit, c'est la venue de Jésus-Christ *pour délivrer les fidèles persécutés, et punir leurs ennemis, les incrédules et les méchants.*

Vous voyez présentement que le principal point, le seul grand point dont il est question dans cette seconde Épître, c'est *la venue de Jésus-Christ en puissance et en gloire*, pour délivrer les fidèles, et prendre vengeance des incrédules et des méchants, comme il avait été prédit par les prophètes sous l'une et l'autre alliance. Mais comme cet événement était encore à venir et à quelque distance, la connaissance qu'on en pouvait avoir dépendait entièrement de l'autorité des prophéties. C'est pour cela que saint Pierre en appelle dans sa première Épître aux anciens prophètes et aux prédicateurs inspirés de l'Évangile, pour justifier les espérances qu'il donnait à cet égard aux fidèles. *Duquel salut*, ou de laquelle délivrance, dit-il (1 Pierre, 1, 10), *les prophètes qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était destinée, ont fait le sujet de leurs plus profondes recherches; et* (1 Pierre 1, 12) *lequel ceux qui vous ont prêché l'Évangile* (ibid. v. 12) *étant inspirés du Saint-Esprit envoyé du ciel, vous ont annoncé.* Et c'est pour la même raison, que, dans sa seconde Épître, il renvoie encore aux *oracles des prophètes*, comme à la preuve la plus évidente et la plus authentique: car à l'égard des choses à venir, il faut nécessairement que cela soit ainsi.

Et certes, cette idée que je viens de donner du dessein de ces deux Épîtres, n'est pas de moi, mais de saint Pierre lui-même; car il nous dit expressément que son but dans l'une et l'autre a été *de faire souvenir* ceux à qui il les adresse, *des choses qui avaient été prédites par les saints prophètes* (2 Pierre, 3, 1, 2). Il ajoute: *Et du commandement que vous avez reçu de nous, qui sommes apôtres du Seigneur et du Sauveur.* Que ces dernières paroles se rapportent au même sujet que les précédentes, c'est ce qui paraîtra clairement, si on les compare avec le passage que nous avons cité il n'y a qu'un moment (1 Pierre, 1, 12), dans lequel saint Pierre considère les apôtres comme des prophètes, ou des interprètes des prophètes sous la direction du Saint-Esprit, qui prêchaient les mêmes

choses dont les anciens prophètes avaient *par avance rendu témoignage* (ibid.).

C'est là la grande clé du texte que l'on explique.

Servez-vous de cette clé, et vous verrez comment elle manifestera le vrai sens de ce passage si difficile que nous examinons maintenant. Le raisonnement de l'apôtre des fidèles est celui-ci (2 Pierre, 1, vers. 16 et suiv.) : *Ce n'est point en suivant des fables composées avec art, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais comme ayant été nous-mêmes les témoins oculaires de sa majesté. Ce fut en effet un témoignage bien honorable et bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu le Père, lorsqu'une voix sortant du sein de la majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mon bon plaisir ; et nous ouïmes cette voix qui vint du ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne sainte. D'ailleurs nous avons les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques.*

Pour prouver la venue future de Jésus-Christ, l'apôtre allègue d'abord la gloire dont il l'avait vu revêtu sur la montagne de Thabor.

Il est évident que *la puissance et l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ* est ici le seul point en question. Il n'y a pas un mot qui se rapporte à quelque autre fait, ou à quelque autre doctrine de l'Évangile. Pour prouver *ce point,* l'apôtre dit qu'il a été *le témoin oculaire* de la *majesté* ou de la *gloire* de ce divin Sauveur. Pendant qu'il a vécu sur la terre, sa condition a été abjecte et misérable ; c'était là un grand préjugé contre lui dans l'opinion des *Juifs,* qui attendaient quelque chose de plus frappant de leur Libérateur, et qui ne pouvaient pas naturellement espérer de voir revenir en *gloire* et en *puissance* celui qui avait passé sa vie, et qui était mort dans une si grande *bassesse* et dans une si grande *misère.* Pour dissiper tous les préjugés de cette nature, il suffisait de prouver que, quelque abject que *Jésus-Christ* eût paru aux yeux des hommes, il possédait néanmoins *une majesté réelle,* et avait été actuellement revêtu *d'honneur et de gloire* par Dieu son père.

Mais cette preuve ne porte manifestement que sur une partie du point en question. Car montrer que Jésus-Christ a été *vraiment glorifié,* est-ce montrer qu'il *doit revenir* un jour dans sa gloire et dans *sa puissance ?* En effet, en accordant que tout ce que nous venons de dire soit vrai, l'on aurait pu faire à l'apôtre cette objection : « Comment cela « justifie-t-il les espérances que vous voudriez « faire naître *du prompt retour* de Notre-Seigneur *en* « *puissance* et *en gloire,* pour délivrer ses serviteurs, « et pour prendre vengeance de ses ennemis ? A l'é« gard de *sa gloire passée,* nous voulons bien y ajouter « foi sur votre parole ; vous êtes un témoin compétent « de ce que *vos yeux ont vu* et de *ce que vos oreilles* « *ont ouï.* Mais de ce que vous l'avez vu *glorifié* sur la « montagne *il y a quelques années,* s'ensuit-il néces« sairement qu'il reviendra de la même manière *dans* « *quelques années d'ici,* et cela encore pour exécuter « les mêmes desseins que vous nous annoncez ? Peut« on conclure avec certitude des événements passés « aux événements futurs ; ou ce que nous voyons au« jourd'hui est-il une preuve de ce qui doit nous ar« river demain ? »

Mais, comme cette preuve ne suffisait pas, saint Pierre y en joint une autre, tirée des prophéties qui avaient marqué cet événement.

« Il est vrai (pouvons-nous supposer que l'apôtre « aurait répondu), tous les événements futurs sont « en la main de Dieu ; à lui seul en appartient la « connaissance, et c'est de lui seul qu'on peut en être « instruit avec certitude. Toutes les autres preuves « qu'on pourrait employer dans un cas de cette na« ture, ne sauraient aboutir qu'à des probabilités et « des présomptions. C'en est sans doute une bien « grande en faveur de la venue prochaine de Jésus« Christ *en gloire,* que nous l'ayons déjà vu *glorifié ;* « et c'est une plus forte preuve encore de *sa puissance* « pour délivrer ses serviteurs, que Dieu l'ait déclaré « publiquement *son Fils bien-aimé.* Mais pour nous « convaincre, à n'en pas douter, qu'il viendra effec« tivement de cette manière, et qu'il déploiera ainsi « son pouvoir, *nous avons les oracles des prophètes* « *qui sont plus authentiques ;* c'est-à-dire nous avons « dans les oracles des prophètes la parole de Dieu « lui-même à qui tout l'avenir est connu, qui nous ga« rantit la certitude de cet événement futur. »

Cette explication a tout l'avantage que l'on peut souhaiter, et surtout elle ne laisse plus de lieu à conclure des paroles du texte, comme font quelques-uns, que les prophéties forment le meilleur argument que nous ayons pour la vérité de l'Évangile.

Comme cette interprétation est très-naturelle, et qu'elle rend à chaque expression du texte sa signification propre et ordinaire, aussi conçois-je qu'elle est nécessaire pour le but de l'apôtre ; outre qu'elle est pleinement confirmée par la connexion, et exempte de toute difficulté. Elle ne laisse plus de lieu à cette fausse conséquence, que *les prophéties* fournissent un meilleur argument pour *la vérité de l'Évangile,* que tous les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, puisqu'il ne s'agit point dans cet endroit de la vérité de l'Évangile. Saint Pierre ne parle que de *l'avénement de Jésus-Christ en puissance et en gloire,* et *du salut qui allait être manifesté ;* et comme ces grands objets étaient encore éloignés, il est évident qu'il ne pouvait pas alléguer de preuve *plus authentique* en leur faveur que *les oracles des prophètes,* qu'il nous représente néanmoins sous l'image *d'un flambeau qui éclaire dans les ténèbres.* Or l'Évangile n'était pas une chose *près d'être révélée ;* il y avait déjà longtemps qu'il était manifesté (1) : l'Évangile n'était pas non plus une faible

(1) La plupart des savants placent la date de la première Épître à l'an 61 ou 62 de Notre-Seigneur ; et celle de la seconde à l'an 67, c'est-à-dire, seulement 3 ans avant la destruction de Jérusalem.

lumière qui éclairât dans un lieu obscur, mais au contraire, comme notre apôtre lui-même le dit expressément (1 Pierre, 2, 9), *une merveilleuse lumière,* à laquelle les chrétiens avaient *été appelés des ténèbres.*

Il s'agit ici des oracles du nouveau Testament, aussi bien que de ceux du vieux.

Encore un mot, et je mettrai fin à cette matière. Par *les oracles des prophéties plus authentiques*, dont il est fait mention ici, il ne faut pas entendre simplement les prophéties du *vieux Testament;* car on peut y rapporter aussi les prophéties du *nouveau,* et probablement on le doit, comme il paraîtra, si l'on considère que saint Pierre en appelle, non seulement aux anciens prophètes, mais encore aux prédicateurs de l'Évangile (1). C'est donc bien mal à propos qu'on a fait choix de ce texte pour mettre les anciennes prophéties en opposition avec les autres preuves du christianisme, et leur donner la supériorité tout entière, puisque *les oracles* que l'apôtre a ici en vue, appartiennent, du moins en partie, à l'Évangile, et en sont vraisemblablement eux-mêmes des caractères internes; et que, bien loin de l'emporter sur tous les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, ils en tirent au contraire toute leur autorité.

Ce que l'on vient d'établir, sert à répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette Épître.

La clarté que nous venons de répandre sur ce texte, nous fournira de quoi répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette seconde Épître de S. Pierre. Le savant Grotius a conclu de certains traits qu'il y a remarqués, qu'elle avait été écrite après la destruction de Jérusalem, avant laquelle S. Pierre était mort. Mais il est manifeste que l'auteur de cette seconde Épître parle de *l'avénement de Jésus-Christ en puissance et en gloire*, précisément de la même manière que S. Pierre en parle dans la première Épître; et assurément ce ne peut être dans aucune autre vue, que celle de justifier ce que cet apôtre y avait avancé. Si nous devons entendre ce qui est dit dans la première Épître du *salut qui allait être manifesté, du jour de la visitation, et de l'apparition de Jésus-Christ*, comme ayant rapport à la destruction de Jérusalem, qui était à la porte, il faut aussi nécessairement, que nous expliquions de la même manière ce qui est dit dans la seconde Épître *de la puissance et de l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Lequel avénement était si peu passé dans le temps que cette Épître fut écrite, qu'il en est parlé au contraire comme d'une chose à venir, pour la certitude de laquelle S. Pierre n'avait pas de meilleure preuve à alléguer, que *les oracles des prophètes.* Ou s'il s'agit dans cette seconde Épître de quelqu'autre *avénement de Jésus-Christ*, il faudra l'entendre de même dans la première : car celle-là n'est autre chose qu'une apologie de la doctrine de celle-ci. Il n'y a point d'idée commune à toutes les deux qui puisse former d'objection valable contre l'autorité de la seconde, puisqu'on n'a jamais douté dans l'Église de celle de la première. Et certes quiconque lira ces deux Épîtres, et les comparera soigneusement ensemble, apercevra bientôt dans la seconde une telle attention à soutenir les sentiments de la première, qu'il se trouvera tout porté à croire qu'elles nous viennent l'une et l'autre de la même main.

(1) Voyez ce qu'on en a dit un peu plus haut.

Discours ij.

DU CARACTÈRE PARTICULIER DE LA PROPHÉTIE, QUI EST L'OBSCURITÉ.

Examinons maintenant le caractère que S. Pierre nous donne de la prophétie, et le degré d'évidence que nous pouvons raisonnablement en attendre. Quand cet apôtre assure ceux à qui il écrit, que *la parole des prophètes est un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur,* et qu'ils *font bien de s'y rendre attentifs, jusqu'à ce que le jour commence à paraître,* c'est comme s'il leur eût dit : « Le temps viendra que les choses qui « font l'objet de votre espérance, seront mises dans « un plein jour, et que vous verrez toute votre attente « hautement justifiée par l'événement; cependant vous « faites bien de faire attention aux oracles des pro-« phètes : car, quoique ce ne soit qu'une faible lu-« mière qui éclaire de loin dans les ténèbres, c'est « après tout la plus grande que vous ayez, ou que « vous puissiez avoir maintenant. » Les expressions métaphoriques et les comparaisons ne doivent pas être prises à la rigueur, et dans toute l'étendue des termes : il suffit que l'on voie quel en est le sens général; et c'est ce qu'il est aisé d'apercevoir dans les paroles de S. Pierre; elles reviennent manifestement à ceci : *Que la connaissance que Dieu nous donne des choses à venir, n'est qu'une connaissance imparfaite et obscure, nullement comparable à celle que doit accompagner la manifestation de ces choses elles-mêmes.*

Je vais tâcher d'établir cette proposition par l'autorité de l'Ecriture sainte et d'y joindre quelques remarques qui puissent servir à nous faire juger sainement de la nature de la prophétie, et de la preuve qui en résulte.

Que la prophétie soit claire, ou qu'elle soit obscure avant son accomplissement, ce n'est pas ce dont on dispute, bien loin de là, que ceux mêmes qui assurent qu'elle nous fournit *la meilleure* preuve que nous ayons pour la vérité du christianisme, ne prétendent pas que cette preuve soit bien claire. Mais sans attention au sentiment particulier de qui que ce soit, il est à propos de voir quelle est l'idée que les écrivains sacrés eux-mêmes ont eue des oracles des prophètes.

L'idée que les écrivains sacrés eux-mêmes nous en donnent, prouve qu'elle est obscure.

Si nous jetons les yeux sur la première Épître de S. Pierre, nous verrons que les anciennes prophéties n'avaient point été comprises, ou clairement entendues par ceux mêmes qui les ont annoncées : car

il nous les y représente, comme (1 Pierre 1, 2) *tâchant de découvrir quel temps et quelle conjoncture leur voulait désigner l'esprit de Jésus-Christ qui était en eux, quand il leur rendait par avance témoignage des souffrances du Messie, et de la gloire qui devait les suivre;* et c'est ce que confirment ces paroles de Notre-Seigneur (Matth. 13, 17) : *Plusieurs prophètes et plusieurs justes ont souhaité de voir les choses que vous voyez, et ne les ont point vues, et d'entendre les choses que vous entendez, et ne les ont point entendues.* S. Paul nous donne la même idée du don de prophétie sous la dispensation de l'Évangile. *Nous ne connaissons,* dit-il (1 Cor. 13, 9, 10, 12), *qu'en partie, et nous ne prophétisons qu'en partie; mais, quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli : maintenant nous voyons comme dans un miroir, d'une manière obscure; mais alors nous verrons face à face : maintenant je ne connais qu'en partie; mais alors je connaîtrai comme je suis moi-même connu.* Or, si les prophètes et les justes de l'ancienne alliance à qui Dieu a parlé, n'ont pas compris clairement les choses qu'ils prédisaient eux-mêmes, mais se sont appliqués à rechercher et à examiner le sens des déclarations prophétiques de l'esprit qui agissait en eux; si les prophètes du nouveau Testament ne connaissaient qu'en partie, et ne prophétisaient qu'en partie; s'ils ne voyaient qu'obscurément, et comme par le moyen d'un miroir, il est bien manifeste que les autres, suivant toute apparence, beaucoup moins capables qu'eux d'entendre le sens déterminé des prophéties, ne pouvaient avoir qu'une notion confuse et très-peu distincte des événements prédits.

Le prophète Daniel, après avoir rapporté dans le dernier chapitre de son livre une vision très-extraordinaire qu'il avait eue, ajoute immédiatement (Dan. 12, 8, 9) : *J'ouïs bien, mais je n'entendis point, et je dis, mon Seigneur, quelle sera l'issue de ces choses? Et il dit: Va, Daniel, car ces paroles sont closes et cachetées jusqu'au temps déterminé :* réponse fort semblable à celle que Jésus-Christ donna à ses disciples sur une question de la même nature. *Seigneur,* lui dirent-ils (Act. 1, 6, 7), *sera-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël? Mais il leur répondit : Ce n'est point à vous à connaître les temps et les moments dont mon Père s'est réservé la disposition à lui seul.* Il leur appartenait bien sans doute, comme à tout fidèle d'entre les Juifs *de faire attention aux oracles des prophètes,* suivant l'exhortation de S. Pierre dans notre texte; et cependant il ne leur appartenait pas de connaître les temps et les moments des choses prédites : d'où il suit évidemment que les prophéties n'avaient point pour but de leur donner dans ce cas une connaissance claire et distincte de l'avenir.

Ces derniers passages que nous venons d'alléguer, se rapportent surtout aux oracles qui paraissent marquer les temps et les moments de l'exécution des desseins de Dieu : et comme l'accomplissement de ces oracles a souvent été différé au-delà de l'attente de ceux à qui ils étaient annoncés, il leur est arrivé plusieurs fois de tomber avec leurs auteurs dans le mépris, et de fournir aux hommes occasion d'étouffer en eux toute crainte des maux dont ils étaient menacés. Delà vint ce reproche que l'on faisait aux prophètes, dont Ezéchiel parle en ces termes (12, 27): *Voici que ceux de la maison d'Israël disent : La vision que celui-ci voit est pour d'ici à beaucoup de jours, et il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés;* reproche qui avait même passé en proverbe : *Quel est ce proverbe* (vers. 22) *dont vous usez touchant la terre d'Israël, en disant, les jours seront prolongés, et la vision périra?* Il en est à peu près de même par rapport aux autres oracles. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les livres prophétiques, pour voir que le style en est généralement fort relevé, plein de figures hardies, qui décrivent les jugements ou les miséricordes du Seigneur, qui représentent les bienfaits spirituels sous les images d'une prospérité temporelle, et souvent sous les images d'une telle nature, qu'elles ne sauraient absolument être prises dans un sens littéral. Et dans ce cas, quoique nous puissions en apercevoir le dessein et la signification générale, et tirer du but de la prophétie des raisons suffisantes d'espérance ou de crainte, cependant nous ne saurions marquer avec certitude la manière précise et déterminée, en laquelle les paroles de l'auteur sacré doivent recevoir leur accomplissement.

Voici comment l'auteur même de la prophétie en parle dans le livre d'Osée (12, 11) : *J'ai multiplié les visions, et j'ai proposé des similitudes par le moyen des prophètes;* similitudes qui nous sont ailleurs (Nomb. 12, 6, 8) représentées, comme *des discours obscurs*, prononcés par les prophètes *en vision* et *en songe;* de là vient que les Juifs, quand ils parlaient avec mépris de leurs prophètes, avaient accoutumé de dire (Ezéch. 21, 5) : *Celui-ci ne fait que mettre en avant des similitudes.* Il semble que notre Sauveur envisage les anciennes prophéties sous la même idée, lorsqu'il dit à ses disciples : *Vous n'entendez pas cette parabole ! Et comment donc connaîtrez-vous toutes les paraboles?* c'est-à-dire : «Si vous n'entendez «pas cette parabole du Semeur, qui est assez claire, «comment entendrez-vous toutes les anciennes pro«phéties qui regardent l'Évangile, et qui sont enve«loppées sous des paraboles bien autrement difficiles?»

Ces passages suffisent pour prouver que la prophétie n'a jamais été destinée à produire une pleine évidence, et pour faire voir quelle est la pensée de S. Pierre, quand il compare les oracles des prophètes à une lumière qui éclaire dans un lieu obscur, et qu'il met l'évidence qui en résulte si fort au-dessous de celle que nous devons recevoir, lorsque le temps marqué pour l'accomplissement des promesses de Dieu sera venu.

Les prophéties ne sont pas plus claires après l'événement qu'auparavant, à les considérer en elles-mêmes.

Mais en accordant que c'est là le cas de la prophétie au moment de sa publication, ne devons-nous pas néanmoins nous attendre à la trouver claire et distincte, exactement répondante à l'événement, dès que

l'événement subsiste? et par conséquent n'est-ce pas une chose absurde, d'appliquer à un événement passé des oracles qui ne paraissent pas manifestement, et aux lumières du sens commun, s'y rapporter? Ces questions une fois admises, l'on en fera une autre. D'où vient, dira-t-on, que plusieurs des prophéties appliquées par les écrivains du nouveau Testament à la personne et aux actions de Notre-Seigneur, sont encore ténébreuses et obscures, et que, bien loin qu'il soit évident qu'elles lui appartiennent à l'exclusion de tout autre, il faut beaucoup de savoir et de pénétration d'esprit pour montrer aujourd'hui même la connexion qu'il y a entre certains oracles et les événements?

Car leur obscurité ne vient pas de ce que ce sont des prédictions.

Pour répondre à tout cela, remarquons que l'obscurité de la prophétie ne vient pas de ce que c'est un récit, ou une description de quelque événement futur : car il est aussi facile de parler d'une manière claire et intelligible des choses à venir, que de choses passées ou présentes; le même langage sert dans l'un et dans l'autre cas, à peu de changement près. Celui qui dit, *cette rivière débordera l'année prochaine,* parle aussi clairement que s'il disait, *cette rivière s'est débordée l'année précédente;* il n'est donc pas de l'essence de la prophétie d'être obscure : elle peut être aisément conçue en des termes aussi clairs que le serait une histoire, si celui qui en est l'auteur le juge à propos.

Mais de ce qu'elles sont exprimées d'une manière obscure.

D'un autre côté, une description figurée et obscure d'un événement futur, sera encore figurée et obscure quand cet événement arrivera, et après qu'il sera arrivé; ainsi à la considérer en elle-même, elle sera également difficile à entendre dans tous les temps. Le prophète Isaïe, par exemple, décrit la paix du règne du *Messie* en ces termes (11, 6) : *Le loup demeurera avec l'agneau, et le léopard gîtera avec le chevreau : le veau, le lionceau et le bétail qu'on engraisse seront ensemble, et un petit enfant les conduira.* Je pose en fait que personne, si l'on en excepte quelques Juifs modernes, n'a jamais entendu ces paroles dans un sens littéral; et l'on ne saurait aujourd'hui les appliquer dans ce sens-là à l'état de l'Evangile. Elles étaient, et elles sont encore susceptibles de diverses interprétations : elles peuvent désigner une paix temporelle, soit publique des royaumes et des nations, soit particulière parmi ceux qui feraient profession du christianisme; elles peuvent préfigurer une paix intérieure et spirituelle, cette tranquillité de l'âme qui procure à l'homme la paix avec Dieu, avec le monde et avec lui-même. Mais, quel que soit le vrai sens de cette prophétie, si on l'explique par les seules règles du langage, elle ne présente pas mieux à l'esprit depuis la venue de Jésus-Christ au monde une certaine signification déterminée, qu'elle ne le faisait auparavant. Cependant nous disons, que l'état de l'Evangile était préfiguré d'une manière fort juste dans cette description, et dans cent autres de la même espèce : car puisqu'elles conviennent toutes parfaitement à cet état, nous avons droit d'en conclure que c'était là proprement l'objet qu'elles avaient en vue. Ainsi la preuve que l'on tire des oracles des prophètes pour la vérité de l'Evangile, ne consiste pas en ce que l'événement a *absolument* limité et fixé la signification particulière de ces oracles, mais en ce que chacun d'eux a été dans un sens *propre* pleinement accompli par la venue de Jésus-Christ au monde. C'est donc une chose absurde, que d'attendre une évidence claire et convaincante de chaque prophétie en particulier appliquée à Notre-Seigneur; cette évidence ne peut naître que de la vue et de la comparaison de toutes ces prophéties jointes ensemble.

Ou de ce qu'elles désignent des événements en apparence contradictoires, ou naturellement incroyables.

Les anciennes prophéties ne sont pas toutes d'une même espèce, ni d'une égale clarté : celles qui se rapportent le plus littéralement à Jésus-Christ, n'étaient pas toujours les plus évidentes dans le temps de leur publication; comme elles se rapportent pour la plupart aux événements les plus surprenants et les plus merveilleux qui soient arrivés sous l'Evangile, elles n'avaient pas besoin du voile d'un langage figuré : car, quelque claires qu'en fussent les expressions, l'impossibilité apparente de ces événements, considérés en eux-mêmes, était telle, qu'on ne pouvait guère les entendre dans leur vrai sens littéral. Cette prophétie, par exemple, *une Vierge concevra un Fils* (Isaïe, 7, 14), ne semblait-elle pas demander une tout autre interprétation qu'une interprétation littérale, qui était incompatible avec l'expérience de tous les siècles? Et c'est probablement pour cette raison, que les anciens Juifs n'ont point cru qu'elle emportât une conception miraculeuse. L'événement n'a pas rendu cet oracle plus clair qu'il ne l'était auparavant : les termes en étaient tout aussi intelligibles du temps des prophètes, qu'ils le sont aujourd'hui; mais la raison dictait alors à chacun de les entendre dans un sens convenable à la nature des choses et à l'expérience, au lieu que l'événement nous a fait voir que le sens purement littéral, quelque contraire qu'il soit à l'expérience naturelle, est le véritable sens.

De même les prophéties d'où l'on infère la résurrection de Jésus-Christ, étaient obscures et ténébreuses, vu l'incompatibilité apparente des diverses parties qui les composaient. Il est dit (ibid. 53) que ce divin Sauveur serait *le méprisé et le rejeté des hommes, homme de douleurs et d'afflictions;* que les peines auxquelles il serait exposé, l'accompagneraient même jusqu'au *tombeau;* et que nonobstant toutes ses souffrances et une mort misérable, *il prolongerait ses jours,* il obtiendrait *une domination éternelle,* et *verrait l'œuvre du Seigneur prospérer entre ses mains.* Ces prédictions ne sont pas plus claires à présent, qu'elles ne

l'étaient dans le temps qu'elles furent prononcées; mais le sens littéral paraissait alors chargé de contradictions. Voici un homme né pour *la misère et l'affliction;* et cependant il doit hériter *d'un royaume éternel.* Il est *condamné, exécuté, couché dans le sépulcre;* et, *après tout cela,* il doit *prolonger ses jours,* et *voir l'œuvre du Seigneur prospérer entre ses mains.* La résurrection de Jésus-Christ réconcilie toutes ces difficultés et ces incompatibilités apparentes; de sorte que nous admettons aujourd'hui sans hésiter ces oracles dans leur sens purement littéral, lequel était auparavant fort clair, quoique très-difficile à imaginer ou à croire.

L'événement les rend bien plus intelligibles dans ce dernier cas, mais non pas dans le premier.

Il paraît donc par là, que les prophéties les plus littérales ont reçu leur plus grande confirmation et leur principale lumière de l'événement : car la difficulté ne consistant point ici dans l'obscurité de l'expression, mais dans l'impossibilité apparente de l'objet prédit, l'événement l'a entièrement dissipée. Mais il n'y a point d'événement qui puisse rendre une expression claire ou littérale, d'obscure ou de figurée qu'elle était auparavant, ni restreindre les termes de quelque prophétie que ce soit à un seul sens déterminé, lorsqu'elle était originairement susceptible de plusieurs.

J'ai fait ces diverses réflexions, pour montrer quelle sorte de clarté et d'évidence nous devons attendre des prophéties après leur accomplissement. On ne tarde pas à concevoir un grand préjugé contre l'argument qu'on en tire, dès qu'on l'examine, dans l'espérance d'y trouver plus de lumière qu'il n'en saurait fournir; et c'est à quoi l'on se sent porté, quand on entend dire si souvent, que quelque obscures et ténébreuses que paraissent d'abord les anciennes prophéties, elles deviennent merveilleusement claires, comparées avec l'événement; ce qui, comme je l'ai montré, se trouve bien vrai dans de certains cas, mais ne l'est point, ni ne saurait l'être toujours.

On trouvera peut-être fort étrange, que je plaide ici en quelque manière pour l'obscurité des anciennes prophéties, puisqu'il semble qu'il conviendrait mieux à un théologien chrétien d'en défendre la clarté. Que faire à cela? Comme Moïse disait à une autre occasion : *Plût à Dieu que tout le peuple de l'Eternel fût prophète!* (Nomb. 11, 29.) Je dis aussi dans cette rencontre, plût à Dieu que toutes les prophéties de l'Eternel fussent manifestes à tout son peuple! Mais il ne s'agit pas de ce que nous souhaitons, ou de ce que nous croyons le plus avantageux : nous devons être contents du degré de lumière et d'instruction que Dieu a jugé à propos de nous communiquer; et demander pourquoi les anciennes prophéties ne sont pas plus claires, c'est la même chose que si l'on demandait, pourquoi Dieu ne nous a pas donné plus de raison, ou ne nous a pas faits aussi intelligents que les anges. Il nous a communiqué, à l'un et à l'autre de ces égards, autant de lumière qu'il a trouvé à propos, et qu'il en fallait pour les fins qu'il avait en vue.

On se trompe, quand on suppose que les anciens oracles étaient bien plus destinés pour les temps du christianisme, que pour ceux qui l'ont précédé.

C'est sans doute une erreur, que de s'imaginer que les anciens oracles ont été destinés seulement, ou principalement, pour ceux qui vivraient dans le temps que les événements prédits arriveraient. Car quelle grande nécessité y a-t-il d'exposer si longtemps avant la preuve qui résulte de la prophétie, pour convaincre les hommes de choses qui doivent arriver de leurs jours, et de la vérité desquelles ils peuvent, s'ils le veulent, s'assurer par leurs propres sens? N'est-ce pas se faire une idée indigne de la conduite de la Providence, en envoyant des prophètes successivement dans tous les âges, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, que de croire que tout cet *apparat* était en faveur de ceux qui vivraient sous l'Evangile, et ne regardait que très-faiblement les temps mêmes des prophètes. Comme je me persuade que les oracles du nouveau Testament sont principalement destinés pour *nous qui vivons par la foi, et non par la vue* (2 Cor. 5, 7), aussi crois-je que les anciennes prophéties ont eu le même usage, et qu'elles avaient surtout pour but de soutenir la foi et la religion des siècles dans lesquels elles ont été prononcées. S'il en était autrement, un corps complet de prophéties donné quelques années avant la naissance de Jésus-Christ, nous aurait été d'une aussi grande utilité, qu'une suite d'oracles émanés dès le commencement, et dans tous les divers âges du monde.

D'où il paraît que la vérité des événements miraculeux rapportés dans l'Évangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui les ont prédits, comme le prétendent certaines gens.

Faisons donc attention à l'usage de la prophétie, et cela nous aidera à concevoir le degré de clarté qui doit l'accompagner. Certaines gens en parlent, comme s'ils croyaient que la vérité des événements prédits dépendît beaucoup de l'évidence des oracles. Vous diriez, à les entendre, que la certitude et la réalité de la résurrection de Notre-Seigneur, par exemple, sont fort intéressées dans la clarté des prophéties qui s'y rapportent; et ils semblent se persuader qu'en tâchant d'embrouiller ces prophéties, ils viendront à bout de renverser la créance de ce grand et merveilleux événement. Mais y a-t-il rien de plus absurde? Car avec quelle raison, ou sous quel prétexte pourrait-on demander si les oracles qui prédisent que le Messie devait mourir et ressusciter, appartiennent véritablement à Jésus-Christ, à moins qu'on ne soit auparavant persuadé que Jésus-Christ est effectivement mort et ressuscité? Il faut être en possession du fait, avant qu'on puisse tirer aucun argument de la prophétie; et par conséquent la vérité de la résurrection de Notre-Seigneur, considérée comme un fait,

est entièrement indépendante de l'évidence ou de l'autorité des oracles qui la prédisent.

Le parti que les incrédules devraient prendre dans cette question, s'ils voulaient tirer quelque avantage des anciennes prophéties, serait de montrer par elles que le Messie devait nécessairement ressusciter des morts, et puis de prouver qu'en effet Jésus-Christ n'est point ressuscité ; alors la conséquence serait toute manifeste. Mais, si cette méthode ne leur plaît point, qu'ils ne touchent plus aux prophéties. Car, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, y a-t-il du mal que les anciens oracles ne l'aient pas prédit? et, s'ils accordent la vérité de ce fait, que gagnent-ils en décréditant les prophéties? Qu'elles soient tout ce qu'ils voudront, l'événement n'en sera pas moins ce qu'il est.

Il y a dans le vieux Testament plusieurs prophéties qui regardent la captivité de Babylone, et qui décrivent d'une manière très-distincte la ruine de la sainte cité, la destruction du temple, le transport des tribus dans un pays éloigné, et la continuation de leur servitude pendant soixante-dix ans. Peut-on supposer que ces oracles aient eu pour but de convaincre les Juifs de la réalité de ces événements quand ils arriveraient? Était-il donc à craindre qu'ils ne s'imaginassent de vivre en paix dans leur propre pays, lorsqu'ils seraient captifs à Babylone, à moins qu'ils n'eussent l'évidence de la prophétie pour preuve de leur captivité? ou y avait-il apparence qu'ils seraient assez stupides pour se persuader que leur temple subsistait encore dans toute sa gloire, quand ils le verraient détruit de leurs propres yeux, de manière qu'ils eussent besoin d'être convaincus du contraire par des oracles formels? Si cette supposition est absurde dans ce cas, elle l'est également dans tous les cas; car l'argument tiré de la prophétie est le même partout. Il est donc manifeste que la réalité des faits rapportés dans l'Évangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui en ont parlé : ces faits n'en seraient pas moins certains, quand ils n'auraient jamais été prédits, ou qu'ils ne l'auraient été que d'une manière fort obscure; nous devons même en admettre la vérité, avant que nous puissions seulement nous informer si quelque prophétie les a eus en vue.

Réponse à l'objection qu'on pourrait faire, qu'il s'ensuivrait de là que les prophéties sont en quelque manière inutiles aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, si cela est ainsi, quel besoin avons-nous de nous embarrasser, en quelque façon que ce soit, des prophéties? Les divers miracles de Notre-Seigneur, sa résurrection, son ascension, l'effusion des dons du Saint-Esprit sur les apôtres, le pouvoir qu'avaient ces saint hommes de parler diverses langues et d'opérer plusieurs merveilles au nom de Jésus, ne sont-ce pas là pour nous des preuves suffisantes de la vérité de l'Evangile, sans nous fatiguer à rechercher si ces événements ont été prédits, ou de quelle manière ils ont été prédits? Pour répondre pleinement à cette objection, je dis que de tels événements, une fois reconnus pour vrais, forment en effet une preuve complète de la divinité d'une révélation; et supposé que nous ne connussions autre chose de Jésus-Christ, sinon qu'il a prétendu qu'on devait l'écouter comme une personne envoyée de Dieu, il n'avait pas besoin, pour nous en persuader, d'autres lettres de créances, que de ces faits-là même dont nous venons de parler, et c'aurait été une chose impertinente, de demander si quelque prophète avait prédit sa venue. Car, dans un cas tout semblable, qui est-ce qui avait prédit la vocation de Moïse pour être le législateur des Juifs? Dieu avait bien promis à Abraham de donner à sa postérité le pays de Chanaan; mais lui avait-il promis de le donner par le ministère de Moïse? Avait-il rendu des oracles qui marquassent d'avance qu'il parlerait à ce prophète *face à face* (Exod. 33, 11), qu'il lui communiquerait ses lois, pour les établir ensuite au milieu de son peuple? rien de tout cela. Ainsi donc l'autorité de Moïse, comme législateur divin, était fondée non sur les prophéties, car il n'y en avait point eu touchant lui, mais uniquement sur les miracles qu'il avait opérés, et sur les témoignages authentiques qu'il avait reçus de Dieu sur la montagne de Sinaï ; ce qui montre clairement que la preuve tirée de la prophétie n'appartient point essentiellement à la démonstration de la divinité d'une révélation : car on peut s'en passer dans un cas aussi bien que dans un autre.

Elles servent à montrer que Jésus-Christ a dit vrai, quand il a assuré qu'il était celui que les prophètes avaient prédit.

Cependant il faut avouer qu'il n'en est pas ici de l'Evangile comme de la loi : la loi n'avait point été prédite, mais l'Evangile a été prédit. Celui qui a donné la loi a prophétisé des premiers de l'Evangile, et a assuré les Juifs, plusieurs siècles auparavant, que Dieu *leur susciterait un prophète tel que lui d'entre leurs frères, lequel ils devaient écouter* (Deutér. 18, 15); prédiction par laquelle il les garantit du préjugé que son autorité particulière pouvait vraisemblablement faire naître contre un nouveau législateur : car il leur déclare dès lors que, quand le grand prophète dont il parlait serait venu, ils devaient lui transporter toute leur obéissance. Les prophètes qui ont suivi ont parlé plus amplement de l'office, du caractère, des souffrances et de la gloire du *Sauveur d'Israël* et *du Désiré de toutes les nations*. Or, entre les caractères que Jésus-Christ s'attribue constamment dans l'Evangile, nous trouvons celui-ci, qu'il est la personne dont Moïse et les prophètes ont parlé. Pour savoir s'il est effectivement cette personne, il faut en juger par les termes des anciens oracles; et c'est ce qui rend l'argument qu'on en tire jusque-là nécessaire pour établir la vérité de l'Evangile. Aussi a-t-on remarqué avec autant de justesse que de pénétration, que la preuve de cet article particulier doit être entièrement fondée sur l'évidence de la prophétie. Les miracles ne peuvent être ici d'aucun secours; si les prophètes

n'ont pas parlé de Jésus-Christ, tous les miracles du monde ne sauraient prouver qu'ils en aient parlé (1).

Et par là même elles prouvent la vérité de l'Evangile; c'est tout ce qu'on en doit attendre dans ce cas.

Ces réflexions suffisent, pour montrer jusqu'où l'argument tiré des prophéties intéresse nécessairement l'Evangile. Jésus-Christ a fait des merveilles qu'aucun homme ne fit jamais, et a donné la plus grande évidence d'une mission divine qu'il soit possible de concevoir; mais de plus il a prétendu être la personne prédite dans la loi et dans les prophètes; or la vérité étant une, et ne pouvant jamais impliquer contradiction, il faut que cette prétention soit bien fondée, ou que toutes les autres tombent nécessairement. Voici donc quel est le point à décider par les prophéties: *Jésus-Christ est-il cette personne décrite et prédite dans le vieux Testament, ou ne l'est-il pas?* Pour cela, il importe peu de savoir si tous les oracles qui se rapportent au Messie, sont clairs ou obscurs, ou si toutes les diverses méthodes dont les Juifs se servaient pour les expliquer, sont concluantes pour nous, ou ne le sont point; il s'agit simplement d'examiner, si ce qu'il y a de clair l'est assez, pour nous convaincre que Jésus-Christ est bien la personne prédite sous la loi. Si nous le trouvons ainsi, la question est vidée, et nous n'avons plus besoin du secours des prophéties; surtout puisque, pour me servir de l'expression de S. Pierre, *nous avons vu le jour paraître, et nous avons joui de la merveilleuse lumière de l'Evangile de Dieu.*

Je ne parle pas ici du grand *avantage* qu'on pourrait tirer de la preuve des prophéties pour convaincre les incrédules de la vérité de l'Evangile; j'examine seulement jusqu'où la vérité de l'Evangile dépend *nécessairement* de cette espèce de preuves : ce sont deux questions fort différentes. Il nous est nécessaire de montrer que Jésus-Christ est la personne promise pour être le Sauveur d'Israël; et dès qu'une fois nous avons prouvé cet article, aucun incrédule n'a plus rien à nous demander. Cependant nous pouvons aller beaucoup plus loin encore. Nous pouvons considérer toutes les dispensations de la Providence, eu égard à la religion et au salut du genre humain, dans les divers âges du monde; et en les comparant ensemble et avec les grands objets de l'Evangile, reconnaître que Jésus-Christ était effectivement *la fin de la loi*, et de toutes les promesses faites aux pères; que toutes les délivrances que Dieu a accordées à son peuple n'étaient que des ombres, et pour ainsi dire, des arrhes de cette grande délivrance qu'il avait dessein d'opérer par le ministère de son Fils; que toutes les cérémonies de la Loi étaient des représentations de ce que l'Evangile renferme d'essentiel; que les sacrifices, et la sacrificature d'Aaron étaient des figures de *meilleures choses* à venir. Mais ces vérités ne sont pas de l'ordre de celles qu'il faut *nécessairement* prouver à chaque croyant; elles n'entrent pas dans les *principes de la doctrine* de Jésus-Christ, comme S. Paul le dit expressément aux Hébreux; mais elles appartiennent à ceux qui *tendent à la perfection* (Hébr. 6, 1.) Cette distinction que cet apôtre fait dans les chapitres 5 et 6, est très-digne de remarque, comme étant une clé pour expliquer le véritable usage de toutes les applications typiques et allégoriques que l'on trouve dans le *nouveau Testament.*

(1) C'est ce que dit l'auteur du *livre des Fondements et des raisons de la religion chrétienne*, etc., page 31, et c'est de lui que veut parler ici le docteur Sherlock.

Discours iij.

DU BUT QUE DIEU S'EST PROPOSÉ, EN DONNANT LES ANCIENNES PROPHÉTIES.

Il est nécessaire de prendre cette matière de plus haut, de remonter à l'origine et aux progrès de *la prophétie,* et de faire attention aux fins que la sagesse divine se proposait par son moyen. Dire que les anciens oracles sont ténébreux et obscurs, ce n'est pas, je l'avoue, en faire l'éloge; mais aussi ce n'est pas les déprimer, pourvu qu'ils remplissent toutes les vues de la Providence. Pour nous mettre donc en état d'en bien juger, recherchons à quel but ils ont été donnés; c'est le sujet que je propose maintenant à votre considération.

Comme elles dépendaient absolument de son bon plaisir, il s'ensuit qu'il a eu des raisons particulières pour les faire annoncer.

On ne peut pas dire, parce qu'on ne peut pas le prouver, que nous ayons quelque droit à la connaissance de l'avenir. Ni la sagesse, ni la bonté de Dieu, et beaucoup moins sa justice, ne l'obligent à nous accorder une telle connaissance. Par conséquent nous ne saurions nous plaindre avec quelque raison du degré de lumière qu'il nous communique à cet égard, non pas même, quand il ne nous en communiquerait aucun; car où il n'y a point de *droit,* l'on ne peut prétexter de tort. Cela étant ainsi, il est manifeste que, dès que nous jouissons de cette espèce de connaissance, *en quelque mesure que ce soit,* nous devons l'attribuer à *des raisons particulières de la Providence*, lesquelles seules peuvent limiter le degré d'évidence qui doit accompagner *la prophétie.* Car, si les oracles nous fournissent autant de lumière qu'il en faut pour répondre pleinement aux fins que Dieu s'est proposées en nous les donnant, sur quel fondement pourrions-nous nous plaindre de ce que nous ne voyons pas plus clair dans l'avenir? Je dis ceci, pour montrer combien est absurde la conduite de ceux qui suivent les mouvements de leur curiosité dans l'examen qu'ils font de l'usage et de l'importance de la *prophétie;* de là ils ne sauraient rien trouver qui les satisfasse. Ils peuvent demander sans fin, pourquoi Dieu ne nous en a pas révélé davantage? ou pourquoi il ne l'a pas révélé plus distinctement. Questions auxquelles nous pouvons bien leur promettre de répondre, quand ils nous

auront appris quel droit ils ont à la connaissance des choses futures. S'ils ne peuvent en montrer aucun, qu'ils fassent donc cesser leurs plaintes, et qu'ils entrent avec nous dans cette recherche, seule importante et convenable : *Quelle est la fin que la sagesse divine s'est proposée dans les anciennes prophéties, et de quelle manière ces prophéties ont-elles obtenu cette fin?*

« Par *les prophéties,* j'entends toutes les déclarations « que Dieu a faites touchant l'état à venir du genre « humain ; ainsi je rapporte aux prophéties, comme à « leur origine, toutes les espérances qui sont fondées « sur les promesses de cet Être suprême, et qui ne « viennent point de la raison ou d'une connaissance « naturelle. »

S'il y a queqlue autre espèce de prophéties qui ne soient pas comprises dans cette définition, je trouverai peut-être, avant que de quitter ce sujet, un lieu propre à en dire quelque chose ; mais, pour le présent, je me bornerai à ce que je viens de marquer.

Ces raisons ne peuvent être que l'avancement de la religion et de la vertu, de la paix et du bonheur des hommes.

On ne saurait supposer que Dieu ait donné les prophéties seulement pour satisfaire ou pour exercer la curiosité des hommes, ou qu'il ait inspiré les prophètes simplement pour les mettre en état de rendre des oracles qui pussent nous amuser et nous divertir. Une telle dispensation doit avoir quelque fin *digne* de celui qui en est l'*auteur*. Et quelle autre fin *digne de Dieu* pouvons-nous concevoir, que l'avancement de la religion et de la vertu, que la paix et le bonheur du genre humain ? Ces choses le regardent en qualité de créateur et de gouverneur du monde ; ces choses sont proprement de son ressort.

J'en conviens, dira quelqu'un ; mais quelle liaison y a-t-il entre les prophéties et ces grands objets ? Dieu ne peut-il pas gouverner le monde sans nous révéler ses desseins ? Et pour ce qui regarde la religion, la vertu et notre propre bonheur, ne nous a-t-il pas donné une loi très-claire pour nous conduire, savoir le *dictamen* de cette raison et de cette intelligence dont il nous a enrichis ? Les prophéties ne peuvent jamais contredire ou renverser les notions du bon sens et de la nature ; et l'on ne saurait supposer que nous soyons sortis si imparfaits des mains de notre créateur, que nous manquions de lumières pour découvrir notre devoir, et pour travailler à notre bonheur *naturel,* au point d'avoir besoin à chaque instant d'un *conseiller* fidèle qui nous éclaire et nous dirige.

Accordons que l'état primitif de la nature soit aussi parfait, qu'il plaira à ceux qui nous font cette objection de l'imaginer.

Surtout si l'on considère l'état naturel du genre humain, depuis la chute.

Mais quoi ! Si cet état vient à changer, sur quel pied seront alors les choses? Ce n'est point ici une supposition déraisonnable. Car, puisque l'homme est un agent moral, puisqu'il a été créé avec une volonté libre, il était possible qu'il *tombât,* et par conséquent il *peut être tombé.* Supposons donc pour un moment que cela soit ainsi, je demande, en suivant les idées de la religion naturelle, qu'est-ce que devait faire l'homme dans ce cas ? *Se repentir,* direz-vous ? Car il est convenable à la bonté de Dieu d'accepter la repentance des pécheurs, et de les rétablir par ce moyen en grâce. Fort bien ; mais jusqu'à quand ce remède sera-t-il d'usage ? Y aura-t-il un retour perpétuel de péchés et de repentance ? Admettre ceci, n'est-ce pas accorder au pécheur une pleine liberté de commettre le crime ? n'est-ce pas lui assurer l'impunité sans la repentance. Si Dieu est le gouverneur et le juge du monde, il faut qu'il y ait un temps marqué pour un jugement; et les hommes peuvent encore, malgré toutes les concessions raisonnables qu'on aura faites, être soumis à ce jugement. Posons donc le cas de cette manière ; imaginons-nous un pécheur, qui nonobstant toute l'indulgence dout on peut supposer que Dieu aura usé envers lui, doit être condamné par la loi de la nature, et vit dans l'attente continuelle de son supplice. Je demande, quelle religion lui conseillerez-vous de suivre dans cet état ?... La religion naturelle?... A quel dessein ?... Son procès a déjà été instruit, et sa condamnation déjà prononcée par cette loi primitive ; et il ne peut désormais rien apprendre d'elle, que la misère de sa condition. Je ne veux pas dire, que *les sentiments* de la religion naturelle soient éteints dans un tel homme : il verra peut-être plus clairement que jamais la différence essentielle qu'il y a entre le bien et le mal moral, la beauté de la vertu et les obligations où se trouve une créature raisonnable envers son créateur; mais quel fruit produira cette connaissance ? Quelle espérance, ou quelle consolation fournira-t-elle? Un criminel condamné à la mort peut bien reconnaître l'équité et l'excellence de la loi qui le condamne ; il peut bien se convaincre que cette loi est faite pour protéger l'innocence et la vertu ; mais à quoi lui sert cela maintenant qu'il s'est rendu indigne d'une telle protection ? Pour relever le prix de *la religion naturelle* à l'exclusion de tout autre secours, ce n'est pas assez de montrer par les principes de la raison *l'excellence* et *la justice* de la vertu, ou de prouver par la *nature de Dieu,* qu'il doit y prendre plaisir et la récompenser; il faut aller plus loin, et faire voir aussi par *la nature de l'homme* même, qu'il a *toutes* les qualités requises pour suivre cette loi primitive, et qu'il ne saurait manquer en la suivant d'obtenir tout le bonheur qui lui a jamais été destiné. Si vous demeurez court à cette considération, vous ne gagnez rien. Car qu'importe que la *loi* soit *bonne,* si ceux qui doivent lui obéir sont *si mal disposés* qu'ils ne veuillent, ou qu'ils ne puissent le faire ? Prouver aux pécheurs l'excellence de la religion naturelle, ce n'est autre chose que leur prouver avec combien de raison ils doivent s'attendre à porter la peine de leurs crimes : triste vérité, qui n'a pas besoin de confirmation ! Toute l'espérance qui leur reste dans un tel cas,

c'est que Dieu peut leur pardonner librement, et les rétablir en grâce; mais de savoir s'il le veut, ou s'il ne le veut point, c'est ce qu'ils ne sauraient jamais apprendre de la religion naturelle.

Supposez que Dieu jugeât à propos de se réconcilier avec les pécheurs, la *religion naturelle* serait bien encore la *règle* de leur épreuve et de leur obéissance future; mais pour leurs *espérances*, il faut qu'elles viennent d'une *autre* source: elles ne peuvent naître que des *promesses* de Dieu même, c'est-à-dire, *des oracles des prophètes;* et c'est pour cela que *la prophétie* doit toujours faire une partie essentielle de la religion des pécheurs.

Et c'est ce qui confirme ce que l'Ecriture sainte nous apprend de l'origine de la prophétie.

Ce que nous venons de dire s'accorde parfaitement avec la plus ancienne et la plus authentique relation que nous ayons de l'origine de *la prophétie* dans le monde. Quand Dieu eut fini tous ses ouvrages, et *l'homme* en particulier *qui en était le chef,* il en fit, *pour ainsi dire,* la revue: *et voilà que tout était très-bon* (Genès. 2, 31). Nous ne savons pas combien de temps subsista *cette bonté physique;* mais il est certain qu'elle ne fut pas de longue durée. Tandis que nos premiers pères vécurent dans l'innocence, ils eurent de fréquentes communications avec Dieu; cependant il n'y a pas le moindre indice *d'aucune prophétie* qui leur fût donnée: *les espérances de la nature* étaient alors *vives et fortes,* et l'homme avait devant ses yeux tout le bonheur pour lequel il avait été créé; ce qui suffisait à animer et à soutenir son obéissance. Dans cet état, *la religion naturelle* n'avait pas besoin *d'autre* secours; et aussi n'en eut-elle point *d'autre.*

Mais quand cet état vint à changer par la transgression de nos premiers pères, quand la religion naturelle ne fut plus capable de leur fournir, ni espérance, ni consolation, et qu'elle les abandonna à l'attente terrible d'un supplice prêt à les consumer; quand Dieu *descendit* pour juger les violateurs de ses lois, et néanmoins dans l'intention de les délivrer *enfin* et de les garantir de la ruine qu'ils s'étaient attirée à eux-mêmes: *alors* se fit entendre *la parole de prophétie*, non pas pour s'opposer à la *religion naturelle*, mais pour la soutenir et la perfectionner, pour donner à l'homme de nouvelles espérances, puisque celles qui l'avaient animé jusques-là étaient anéanties pour jamais par *sa chute.*

Du fameux oracle de la Genèse 3, 15.

L'oracle que Dieu rendit alors étant le premier, et sans contredit (de la manière que je le conçois) le fondement et le modèle de tous ceux qui sont venus ensuite, il mérite bien que nous l'examinions un peu en détail.

Les difficultés que présente l'histoire de la chute, n'empêchent pas que ce qu'il y a d'essentiel ne soit très-intelligible.

Il semblera peut-être à la plupart, que, pour faciliter l'intelligence de cet oracle, le meilleur moyen serait de lever premièrement les difficultés que présente l'histoire de la chute. J'avoue que si l'on pouvait ajouter quelque chose d'*essentiel* à ce qu'on a dit là-dessus, ce serait un temps et une peine très-bien placés; mais plus l'on examine ce fait dans toutes ses circonstances, et plus l'on se persuade que l'interprétation communément reçue est la meilleure. Et c'est aussi manifestement celle de l'ancienne Eglise *Juive*, comme il paraît par les allusions à cette histoire que l'on trouve dans les livres du *vieux Testament.*

Le récit de Moïse serait pour certains incrédules, si j'entends bien leurs principes, également *incroyable,* quoique peut-être beaucoup moins *divertissant,* quand même il aurait été exprimé dans le langage *le plus clair et le plus simple.*

Ainsi l'on ne gagne pas grand'chose à leur remettre devant les yeux le *génie et le style des Orientaux:* car vous pourriez aussitôt leur persuader qu'un *serpent* tenta *Eve,* que de leur faire croire qu'aucun mauvais esprit ait séduit nos premiers pères. Si vous leur demandez pourquoi le *démon* n'aurait pas pu aussi bien parler à Eve sous la forme d'un *serpent,* que rendre des *réponses* aux païens sous cette *même forme* et sous *plusieurs* autres, vous n'en êtes point plus avancé: car tous les *oracles,* soit des Juifs, soit des païens, leur sont égaux; ce n'est pas *l'autorité,* mais la *réalité* de ces oracles qu'ils contestent. De tels incrédules ne sauraient entrer pour rien dans la discussion du sujet dont il s'agit.

Quant à ceux qui ne rejettent pas toute la religion, mais que les circonstances de cette histoire choquent, je les prie de considérer, que les spéculations qui peuvent naître du récit de Moïse, et de l'origine du mal *physique* et du mal *moral,* sont des plus abstruses, et fort au-delà de notre portée; et que les difficultés qui les accompagnent, ont conduit les hommes dès les *premiers* âges du monde à imaginer deux principes *indépendants,* l'un du *bien,* et l'autre du *mal:* idée qui renverse la souveraineté de Dieu, que Moïse a eu principalement en vue de maintenir dans cette histoire de la chute. S'il eût clairement introduit un *Etre malin et invisible* s'efforçant de détruire les œuvres de Dieu, et donnant la naissance au péché dans le monde, cela aurait pu favoriser l'opinion des deux principes; ou pour prévenir un tel abus, il aurait fallu qu'il eût aussi laissé par écrit une histoire de *la chute des anges,* article auquel je suppose que sa commission ne s'étendait pas, et dont peut-être nous ne sommes pas juges compétents. Or, puisque cet inconvénient pouvait s'éviter en grande partie en ayant recours au style des Orientaux, qui avaient accoutumé d'envelopper l'histoire sous des *paraboles* ou des *similitudes,* il y a bien de l'apparence que c'est *la raison pour laquelle* celle de la chute a été écrite dans le langage, où nous la voyons aujourd'hui.

Le serpent, remarquable par *sa ruse* et par son *adresse à tendre des piéges,* était très-propre à représenter le *tentateur* qui séduisit nos premiers pères. D'un autre côté, une si vile créature ne donnait aucun lieu de soupçon-

ner, que le mauvais principe qu'elle figurait, fût un être égal à Dieu; et voilà pourquoi elle paraît ici sur la scène, comme le principal acteur.

Si on l'explique comme on ferait toute autre histoire orientale de la même antiquité.

L'obscurité que ce tour de narration répand sur le fait dont il s'agit, n'est pas telle, que nous ne puissions très-certainement parvenir à la connaissance de tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir là-dessus. Envisageons l'histoire de Moïse du même œil, que nous ferions toute autre histoire orientale de la même antiquité, supposons, par exemple, que ce qu'il nous dit de la chute de nos premiers pères soit tiré de l'histoire phénicienne, de Sanchoniaton : nous serions peut-être dans ce cas fort embarrassés à rendre raison de chaque représentation, de chaque *figure,* de chaque *terme* en particulier qui s'y rencontrent. Mais nous conviendrions bientôt, que toutes les difficultés qui naissent de là, doivent être imputées au *langage,* et aux *coutumes* du *siècle* et du *pays* où cette histoire a été écrite; et nous aurions trop d'égard pour un si *vénérable* morceau *d'antiquité,* pour le taxer de *manquer de sens,* parce que nous n'entendrions pas tout ce qu'il renferme jusqu'aux plus petites circonstances. Nous conviendrions aussi que cette histoire regarde manifestement *quatre personnes,* l'*Homme,* la *Femme,* l'*Être* représenté par le *serpent,* et *Dieu.* Les diverses relations que ces *quatre personnes* soutiennent, ne sauraient être contestées, il est clair que le *serpent* est le *tentateur,* l'*Homme* et la *Femme* les *coupables,* et *Dieu* le *Juge* de tous trois. Les *peines* infligées à *l'Homme* et à la *Femme* ne renferment aucune obscurité; et pour ce qui est de la *sentence* prononcée contre le *serpent,* il nous paraîtrait juste de lui donner le sens que demande naturellement toute la suite de l'histoire.

Certainement ce n'est pas une chose déraisonnable, que d'exiger des incrédules qu'ils apportent la même équité en interprétant les paroles de Moïse, qu'en expliquant tout autre ancien auteur : or dès là il est incontestable, que l'histoire de la chute renferme ce *fait manifeste,* « que l'homme fut sollicité à désobéir « à Dieu, et qu'il lui a désobéi en effet, que par là il « perdit tout droit au bonheur et à la vie elle-même ; « et que Dieu jugea, tant *lui,* que le *séducteur* qui l'a- « vait tenté sous la *forme* d'un *serpent.* » Nous n'en demandons pas davantage; et c'est par ce fait que nous allons examiner la prophétie dont nous avons parlé.

C'est par le fait principal que cette histoire renferme, qu'il faut expliquer l'oracle que Dieu donna à nos premiers pères.

Elle fait partie de la sentence prononcée contre le tentateur; voici quels en sont les termes : *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, et entre ta semence et la semence de la femme ; cette semence te brisera la tête, et tu lui briseras le talon* (Gen. 3, 15). Les interprètes chrétiens appliquent cet oracle à notre bienheureux Sauveur : c'est lui qui est ici désigné par cette expression emphatique, *la semence de la femme ;* c'est lui qui est venu dans la plénitude des temps pour *briser la tête du serpent,* en *détruisant les œuvres du diable* (1 Jean, 3, 8) et rétablissant dans *la liberté des enfants de Dieu* ceux qui vivaient sous *la servitude du péché* (Rom. 8, 21). Mais, diront les incrédules, « n'est-ce « pas là une interprétation bien déraisonnable et bien « hardie ? Apprenez-nous donc en vertu de quelles « règles cette expression générale, *la semence de la « femme,* désigne *une personne particulière,* et par quel « art nouveau vous découvrez dans une phrase si com- « mune le mystère de la conception et de la naissance « miraculeuse de Jésus-Christ? Montrez-nous aussi « comment il est possible que cette façon de parler, « *briser la tête du serpent,* signifie la destruction de « l'empire du démon et du péché, et la rédemption du « genre humain par le même Jésus-Christ? » On ne doit pas être surpris d'entendre faire des objections et des questions de cette nature à des gens, qui ne portent pas leur vue plus loin que le troisième chapitre de la Genèse, pour découvrir quel peut être le fondement de cette application commune à tous les chrétiens : de la manière que l'oracle est couché dans cet endroit, on n'y voit rien qui indique le sens particulier que nous lui donnons, et beaucoup moins qui le restreigne à ce sens. Mais nous parlerons de cela dans la suite : pour le présent, mettons à part nos propres idées, remontons à l'état où étaient les choses quand cet oracle fut annoncé, et voyons (si heureusement nous pouvons le découvrir) ce que Dieu se proposait de faire connaître alors par son moyen, et quel est le sens que nous pouvons raisonnablement supposer que nos premiers pères y attachèrent.

Leur condition dans ce temps-là était des plus tristes. Leur état était un état de péché : ils paraissaient devant Dieu pour recevoir la sentence de leur condamnation, et ils avaient juste sujet de craindre la pleine exécution de cette menace qui leur avait été faite, *Dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort* (Gen. 2, 17). Mais Dieu fit briller à leurs yeux sa miséricorde aussi bien que sa justice, se proposant tout à la fois et de les punir, et de les rétablir en grâce. La sentence qu'il leur prononce est terrible et sévère : la femme est condamnée à *enfanter avec douleur ;* l'homme est assujetti pour toute sa vie au chagrin et au travail. La terre est maudite à cause de lui ; et, pour comble de malheur, il se voit exposé à toutes les suites de cet arrêt irrévocable, *tu es poudre, et tu retourneras en poudre.* Si nos premiers pères eussent été abandonnés à eux-mêmes après une telle condamnation, il n'y aurait eu dans leurs maux, ni interruption, ni soulagement : la durée de leurs peines aurait égalé celle de leur vie ; et enfin ils seraient retournés dans la poussière sans aucune légitime espérance pour l'avenir, puisqu'alors ils auraient dû nécessairement se regarder comme des gens rejetés de leur Créateur, livrés en proie aux troubles et aux afflictions de ce monde, et qui n'avaient rien à attendre au-delà de la

mort. Sur ce pied-là, je conçois que la religion aurait pu être entièrement éteinte ; car avoir des sentiments de religion sans aucune espérance, c'est frénésie ; c'est un état destitué de tout motif, de tout encouragement à aimer Dieu et à lui obéir, à faire quoi que ce soit digne de louange.

Car si l'on y fait attention, il paraît manifestement que cet oracle ne pouvait être entendu dans un sens littéral.

Si donc Dieu avait dessein de conserver nos premiers pères comme des objets de sa miséricorde, il était absolument nécessaire qu'il leur donnât des espérances, qui pussent suffire à devenir *le fondement raisonnable* des efforts qu'ils devaient faire pour se réconcilier avec lui par une obéissance plus exacte. Il semble que ce soit là le principal but de cette première prophétie que nous avons devant les yeux ; et certes ce but était nécessaire, vu la condition du monde et l'état de la religion, qui ne pouvait point du tout se soutenir sans de telles espérances. D'un autre côté les termes de la prophétie répondent parfaitement bien à ce but : car voyons dans quel sens nous pouvons supposer qu'Adam et Eve les ont entendus. Ce ne peut être que dans un sens littéral, ou que d'une manière qui convînt à toutes les circonstances de cette histoire. Si nous supposons qu'ils aient pris cet oracle à la lettre, et que ce fût là l'intention de Dieu même en le donnant, il paraîtra manifestement ridicule. Représentez-vous, je vous prie, que *Dieu* vient pour *juger* les coupables ; qu'Adam et Eve paraissent devant lui dans *le dernier accablement ;* qu'il les condamne aux *peines,* aux *chagrins,* aux *misères* de cette vie, et enfin à *la mort ;* et qu'au milieu de toute cette scène d'affliction et de malheur, vous l'entendez prédire d'une manière *pompeuse* un événement fort *trivial* qui devait arriver dans le monde, savoir, que les serpents seraient enclins à mordre les hommes au talon, et les hommes prêts à s'en venger en leur écrasant la tête. Quel rapport y avait-il entre *une minutie de cette nature et la perte du genre humain, la corruption* du monde *naturel et moral et l'anéantissement de* toute *la gloire* et de tout *le bonheur* qui résultaient de la création ? Etait-ce une grande consolation pour Adam, après lui avoir annoncé que ses jours seraient *courts et mauvais,* et sa mort sans espérance, que de lui apprendre qu'il briserait de temps en temps *la tête du serpent,* et que cette victoire ne laisserait pas même de lui coûter cher, quelque peu considérable qu'elle fût, puisque le *serpent* lui *mordrait* aussi souvent *le talon,* Certainement nos premiers pères ne pouvaient entendre cette prophétie dans ce sens-là, quoique quelques-uns de leurs descendants l'aient fait ; preuve manifeste que ceux à qui on peut le reprocher, prennent un bien plus grand intérêt à défendre l'interprétation littérale de l'Ecriture, qu'à lui faire parler le langage du bon sens. Ainsi abandonnant cette explication comme tout-à-fait absurde et ridicule, voyons quelle idée les circonstances de l'histoire nous obligent nécessairement d'attacher aux termes de la prophétie que nous examinons. Adam séduit par Eve, et Eve séduite par *le serpent,* étaient tombés dans la désobéissance, et paraissaient devant Dieu pour recevoir la sentence de leur condamnation. Dans cet état ils n'ignoraient pas que leur *chute* était la *victoire* du *serpent,* qu'ils connaissaient par expérience pour *un ennemi* de *Dieu* et de *l'homme ;* de *Dieu*, dis-je, dont il avait *défiguré* le plus noble ouvrage ; et de *l'homme,* qu'il avait *perdu* en le faisant tomber dans le crime. Il ne se pouvait donc que nos premiers pères ne reçussent quelque consolation, d'entendre la sentence que Dieu prononça avant toutes choses contre le serpent, et de voir que, quelque empire que cet être malin eût obtenu sur eux, il n'avait pu remporter aucun avantage sur leur créateur, qui était bien capable de défendre sa propre autorité, et de punir ce grand auteur de leur désobéissance. La méthode que Dieu suivit dans cette occasion, était très-propre à les détourner, ou à les guérir de la pensée qu'il y eût quelque être malfaisant qui lui fût égal en puissance et en empire ; opinion qui fit de grands progrès dans la suite des temps par la force de la corruption humaine, et qui dès-là qu'elle devient régnante, détruit nécessairement toute vraie religion. Ainsi la condamnation du serpent démontrait la souveraine autorité de Dieu. Et que ce fût là l'idée que les premiers hommes y attachèrent, nous en avons, si je ne me trompe, un témoignage très-ancien dans le livre de Job : *En Dieu,* dit-il (Job. 12, 16), *est la force et l'intelligence ; à lui appartiennent, et l'homme séduit, et le séducteur ;* c'est-à-dire, qu'ils lui sont égalemeut soumis. La créance de l'empire absolu de Dieu qui fait le fondement de toute religion, étant ainsi affermi, il fallait de plus donner à nos premiers pères des espérances, qui fussent capables de les porter à la piété envers cet être suprême. Or il ne se peut qu'ils n'en conçussent de telles, quand ils apprirent de sa bouche que la victoire que le serpent venait de remporter sur eux, n'était pas une victoire complète ; que tant eux que leur postérité seraient mis en état de résister à sa domination, et que quoiqu'ils eussent beaucoup à souffrir dans ce combat, ils auraient pourtant enfin le dessus, ils *briseraient la tête du serpent,* et se délivreraient eux-mêmes de son pouvoir tyrannique. Or voyons quelle est l'idée qu'ils pouvaient se faire d'une pareille conquête ; n'est-il pas naturel d'espérer, que l'on recouvrera par la victoire, ce que l'on avait perdu par une défaite précédente ?

Les termes en sont figurés, et marquaient en général la victoire que nos premiers pères devaient remporter sur celui qui les avait fait tomber dans le crime, et la délivrance des maux qu'ils s'étaient attirés par là.

Adam et Eve savaient que le *serpent* les avait soumis à sa domination par le péché ; pouvaient-ils donc se promettre de le vaincre autrement que par la pratique de la vertu ? Ils se voyaient privés par leur désobéissance du bonheur pour lequel ils avaient été créés ; pouvaient-ils moins attendre du retour de

leur justice, que le recouvrement d'un si précieux avantage? La connaissance certaine qu'ils avaient de leur infortune, les conduisait nécessairement à se former cette idée de la victoire qui leur était promise. J'avoue que le langage de la prophétie qui renferme une telle promesse, est en partie métaphorique; mais c'est une grande erreur que de s'imaginer que toutes les métaphores aient une signification incertaine: car le dessein et le but de celui qui s'en sert, joints aux circonstances qui les accompagnent, font naître un sens fixe et déterminé. S'il en était autrement, il n'y aurait rien de certain dans aucun langage, et surtout dans celui des Orientaux, qui abonde en cette espèce de figures.

Retournons maintenant à notre sujet, et voyons quelle est l'application que nous devons faire de cet exemple.

Ainsi, quelque obscurité qu'il y eût dans cette prophétie, elle fournissait des espérances suffisantes à entretenir la religion et la piété dans le monde; ce qui était le but de Dieu en la donnant.

La prophétie dont nous venons de parler, ne pouvait être que très-obscure pour nos premiers pères; c'était *une lumière qui éclairait dans un lieu ténébreux,* suivant l'expression de S. Pierre. Tout ce qu'ils pouvaient en conclure avec certitude, se réduisait à ceci, que leur état n'était pas désespéré; qu'il y avait encore quelque remède; et qu'un jour ils seraient délivrés des maux sous lesquels ils gémissaient alors. Mais de savoir dans quel temps, ou dans quel lieu, ou par quels moyens cela devait se faire, c'est ce dont ils n'avaient aucune idée. La sentence même qui leur avait été prononcée, et qui les condamnait à retourner dans la poudre de la terre, les empêchait de comprendre ce que signifiait proprement cette victoire qu'ils devaient remporter sur le serpent, ou comment ils en seraient plus heureux, eux qui devaient être bientôt réduits en poussière. Mais, quelque chose qu'on puisse dire là-dessus pour relever l'obscurité de cette promesse, je demande: N'était-elle pas, nonobstant toute cette obscurité, un fondement légitime de piété et de confiance en Dieu après la chute, par les espérances qu'elle donnait de la délivrance des maux que le péché avait introduits dans le monde? Si cela est vrai, elle répondait parfaitement à l'état de ceux à qui elle avait été donnée, et elle leur révélait tout ce que Dieu avait dessein de leur révéler. Comme ils n'auraient pu conserver des sentiments de religion sans quelque espérance de grâce, il était nécessaire de lui en fournir de telles; mais il ne l'était pas également de leur apprendre comment elles seraient accomplies, de leur faire connaître dans quel temps, et de quelle manière précisément cette heureuse révolution qui leur était promise, arriverait. Après cela que peut-on objecter encore contre cette prophétie? Elle est fort obscure, dites-vous. J'en conviens; mais elle n'a d'obscurité que dans les points que Dieu ne trouva pas à propos d'expliquer alors, et qu'il n'était pas même nécessaire qu'on connût dans ce temps-là. Il y avait, comme vous voyez, une raison manifeste de donner la prophétie, et la prophétie est claire autant que cette raison le demandait. Elle n'est obscure que là où il n'y avait point de raison de la rendre évidente; ce qui est assurément un défaut très-tolérable, et très-éloigné de fournir un juste sujet de plainte.

Mais, dira-t-on encore, si cet oracle ne donna à nos premiers pères qu'une espérance générale de pardon et de retour à la félicité, et s'il ne fut destiné de Dieu qu'à cela, d'où vient que nous qui sommes leurs descendants, y trouvons un sens beaucoup plus étendu, que nous ne supposons qu'ils y ont trouvé eux-mêmes? Comment prétendons-nous y voir Jésus-Christ, le mystère de sa naissance, de ses souffrances, et de son dernier triomphe sur toutes les *puissances des ténèbres?* Par quelle nouvelle lumière y découvrons-nous toutes ces profondeurs? Par quel art inconnu les développons-nous?

Je ne suis point surpris que ceux qui examinent les prophéties qu'on applique à Jésus-Christ, dans l'espérance de trouver en chacune d'elles quelque caractère distinctif du Messie, qui fût clair et manifeste antécédemment même à sa venue, fassent de telles questions et d'autres semblables; ou que l'argument tiré des anciens oracles paraisse si mince et si trivial à des gens qui n'en savent pas faire un meilleur usage.

Elle se trouve pleinement accomplie en Jésus-Christ; ainsi on peut bien dire qu'elle l'avait surtout en vue.

De tout temps sont connues à Dieu toutes ses œuvres (Act. 15, 18); et quel que soit le degré de lumière qu'il a trouvé bon de communiquer à nos premiers parents ou à leur descendants, il n'y a pas de doute qu'il n'ait eu dans tous les temps une connaissance parfaite de toutes les voies par lesquelles il avait résolu de délivrer et de rétablir le genre humain. Par conséquent il faut que toutes les déclarations qu'il a données aux hommes du salut qu'il avait en vue, répondent à ce grand événement, dès que *la plénitude des temps* l'aura manifesté. On ne saurait prouver par aucune considération, que Dieu doive dans tous les temps, ni même dans quelque temps que ce soit, nous révéler clairement les secrets de sa Providence. Il est le maître absolu de le faire quand il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Mais l'on peut alléguer une raison nécessaire, pour laquelle toutes les révélations de cette nature qu'il trouve à propos de nous donner, doivent répondre exactement au grand dessein qui en est l'objet après son accomplissement. C'est donc une chose absurde, que de se plaindre de l'obscurité des anciennes prophéties: car c'est s'en prendre à Dieu même, comme s'il était responsable de ne nous avoir pas fait entrer plus avant dans ses secrets. Mais si nous prétendons qu'il nous ait enfin manifesté par l'Évangile les moyens dont il s'est servi pour nous

sauver, il est nécessaire que nous fassions voir, que tous les avertissements qu'il a donnés à l'ancien monde de cette illustre délivrance, ont un grand rapport avec les choses que nous avons vues et ouïes. Par conséquent l'argument tiré de la prophétie ne doit pas être tourné de cette manière : « Tous les an-« ciens oracles ont expressément désigné et caractérisé « Jésus-Christ ; » mais il faut le former ainsi : « La « venue de Jésus-Christ au monde répond parfaite-« ment à toutes les déclarations que Dieu a faites aux « pères, du grand salut qu'il avait dessein d'opérer. » Il n'a jamais fait de promesse touchant la délivrance commune du genre humain, qui n'ait été pleinement accomplie par l'envoi de son Fils pour notre rédemption. Servons-nous de cette règle dans l'explication de la prophétie que nous avons en main. Si vous demandez qne nous vous prouvions *à priori* que Jésus-Christ y est manifestement désigné, et que Dieu s'y est astreint lui-même à procurer le bonheur dont il y est question par la venue de ce même Jésus-Christ, et non par aucun autre moyen que ce fût, vous exigez une chose que personne, à mon avis, ne saurait faire. Mais voulez-vous savoir si cette prophétie, à la prendre dans le sens qui se présente le premier, et qui est le plus naturel, dans le sens dans lequel nos premiers pères et leurs enfants après eux pouvaient aisément l'entendre, a été vérifiée par la manifestation de Jésus-Christ au monde, il est aisé de vous satisfaire : car l'on peut démontrer clair comme le jour, que toute l'attente qu'elle faisait naître, a été pleinement remplie par la rédemption, que ce divin Sauveur a opérée pour nous. Et que pouvez-vous souhaiter de plus, que de voir cet oracle exactement accompli? Si malgré tout cela vous persistez à soutenir, qu'il aurait dû être plus exprès, plaignez-vous de Dieu qui ne vous a pas communiqué plus de lumières ; ou plutôt suspendez vos plaintes jusqu'à ce que vous puissiez les justifier par de bonnes raisons.

Je n'ignore pas que l'on donne ordinairement un sens plus étendu aux termes de cette prophétie, et que les interprètes chrétiens prétendent pouvoir en conclure, que Jésus-Christ y est désigné d'une manière particulière. C'est lui, *disent-ils,* qui est *la semence de la femme* dans un sens propre qui n'est applicable à aucun autre: ses souffrances sont très-bien représentées par cette expression, *Tu lui briseras le talon ;* et sa victoire complète sur le péché et sur la mort très-bien marquée par cette autre phrase, *Elle te brisera la tête.* Quand les incrédules entendent de tels raisonnements, ils se croient autorisés à s'en moquer ; mais leurs profanes railleries retombent sur eux-mêmes. Nous accordons sans peine que les termes de cette prophétie n'emportent pas nécessairement le sens particulier que nous venons de marquer : nous convenons de plus, qu'il n'y a pas d'apparence que nos premiers pères y aient attaché ce sens-là, ou que Dieu ait voulu qu'ils l'entendissent ainsi ; mais puisqu'elle se trouve pleinement accomplie en Jésus-Christ, et qu'elle ne peut aujourd'hui s'appliquer qu'à lui seul, je voudrais bien savoir pourquoi l'on s'imagine que ce soit une chose si ridicule de supposer que Dieu à qui tous les événements sont connus de toute éternité (1), a fait choix des expressions qu'elle renferme, comme très-propres de leur nature à fournir autant de lumière qu'il avait résolu d'en communiquer à nos premiers parents ; surtout si l'on considère que ces expressions, malgré leur obscurité, devaient paraître dans la plénitude des temps avoir été adaptées d'une manière particulière à l'événement qu'il avait vu dès le commencement, et qu'il avait dessein que le monde vît un jour : événement que l'on reconnaîtrait sans peine pour être l'ouvrage de ses mains, quand il serait arrivé, et qu'on découvrirait dans les termes de la prophétie cette évidence secrète qu'il y avait renfermée dès *les jours anciens.* Quelque peu de cas que les gens qui se piquent de bel esprit, puissent faire d'une telle dispensation, elle n'a cependant rien d'indigne de la sagesse de Dieu ; et quand nous voyons que cela se trouve vrai, non seulement dans cet oracle particulier, mais encore dans plusieurs autres du *vieux Testament,* ce n'est pas sans raison que nous concluons, que sous l'obscurité des anciennes prophéties, il y avait une évidence de la vérité de Dieu, mise en réserve pour être manifestée quand il en serait temps.

Tout ce que l'on vient de dire sur cet oracle, peut servir à nous donner une juste idée du premier période de la prophétie.

Comme cet oracle est le premier de tous, aussi est-il le seul considérable, le seul qui nous intéresse en quelque manière jusqu'au temps de Noé. Ainsi ce que nous avons dit pour son explication, peut servir à nous donner une juste idée du premier période de *la prophétie.* Sous ce période, l'évidence des oracles était proportionnée aux besoins du monde, et suffisante pour conserver la religion après la chute de l'homme, par les puissants motifs d'espérance et de confiance en Dieu qu'elle fournissait : car sans ces motifs, que les seules promesses de cet Etre suprême pouvaient faire naître, il était impossible que la religion subsistât. La prophétie que nous venons d'expliquer, était, pour ainsi dire, *la grande Chartre,* la grande déclaration de la miséricorde de Dieu depuis la chute. La nature n'avait point de refuge assuré pour des pécheurs sujets à la condamnation : elle avait perdu ses droits avec son innocence ; par conséquent il était nécessaire, ou de détruire les coupables, ou de les sauver en les mettant en état de salut, et leur

(1) *Souvenez-vous des premières choses qui ont été autrefois : car c'est moi qui suis le Dieu fort ; et il n'y en a point d'autre semblable à moi: Qui déclare dès le commencement la fin, et longtemps auparavant les choses qui n'ont point encore été faites; qui dis, mon conseil tiendra, et je mettrai en effet tout mon bon plaisir.* Isaïe, 46, 9, 10.

Les œuvres du Seigneur ont été faites par son ordonnance dès le commencement, et il a distribué leurs portions dès qu'il les a faites. Ecclés. 16, 26.

donnant pour cet effet des espérances qui pussent leur faire observer les préceptes d'une religion raisonnable. Et c'est précisément jusque-là que s'étendait l'évidence de cette première prophétie. Dieu n'y déclara point expressément les moyens qu'il avait résolu d'employer pour opérer une si grande délivrance; et où est l'homme qui ait le droit de se plaindre de lui à cet égard, ou de lui prescrire quelque règle dans la dispensation de ses grâces envers *les fils des hommes?* Pour nous, *auxquels les derniers temps sont parvenus,* nous avons vu cet oracle pleinement vérifié, plus pleinement même que ceux à qui il avait été d'abord annoncé ne pouvaient peut-être le concevoir. Ainsi envisagez-le eu égard à nos premiers pères, il répondait parfaitement à leurs besoins, et au but immédiat que Dieu s'y proposait : considérez-le par rapport à nous-mêmes, il remplit toute notre attente ; et nous plaindrions-nous encore de son obscurité ?

Les sacrifices furent en usage d'abord après la chute, et à ce qu'il paraît, ordonnés de Dieu même.

L'introduction de *la prophétie* ne fut pas le seul changement qui se fit dans la religion à l'occasion de la chute de l'homme : *l'usage des sacrifices* fut établi dans le même temps, comme il paraît par la suite de l'histoire ; et il n'est presque pas possible qu'il le fût, surtout alors, autrement qu'en vertu d'une institution divine. C'est le premier *acte de religion* dont il soit dit qu'il a *été accepté de Dieu;* ce qui emporte manifestement, que c'était lui qui en avait prescrit l'usage ; car l'on ne peut guère supposer qu'il eût voulu donner une telle marque de distinction à une invention purement humaine. Dans la suite des temps, lorsque Dieu se révéla d'une manière plus claire, il paraît qu'il ordonna les sacrifices, comme des *expiations* pour *le péché;* et il n'y a aucune raison de croire, qu'ils aient été détournés alors de leur usage primitif. Il est vrai qu'on ne voit point de déclaration expresse d'un tel établissement d'abord après la chute de l'homme; cependant on trouve quelque chose dans l'histoire, qui peut donner du jour à cette matière. Nous lisons (Genèse, 4, 3 et suiv.) que Caïn *offrit à l'Éternel une oblation des fruits de la terre ;* et qu'Abel *aussi offrit des premiers-nés de son troupeau, et leur graisse. Or l'Éternel,* est-il dit, *eut égard à Abel et à son oblation ; mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation.* Supposant que la maxime de l'Église *Juive,* qui porte que, *sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés* (Hébr. 9, 22), ait été bonne depuis la première institution des sacrifices, voici qu'elle peut avoir été le cas de ces deux frères. Abel vient demander grâce, et offre *le sacrifice* ordonné pour *l'expiation* du péché. Caïn paraît devant *Dieu* comme un *homme juste, qui n'avait pas besoin de repentance ;* il apporte une offrande en reconnaissance de la bonté et de la libéralité de son créateur; mais il n'offre aucun *sacrifice pour le péché,* comme un aveu de sa propre dépravation. Ce que Dieu dit à Caïn favorise cette explication ; *si tu fais bien ne seras-tu pas reçu? mais si tu ne fais pas bien, le péché est à la porte* (Genèse, 4, 7); c'est-à-dire, si tu es juste, ta justice te sauvera ; mais si tu ne l'es point, qu'as-tu fait pour expier tes crimes? La peine qu'ils méritent te menace encore; elle te serre de près. Ajoutez à cela ce que l'Apôtre dit aux Hébreux (11, 4), que *le sacrifice d'Abel* fut rendu excellent par *la foi.* Que pouvait être cette foi, sinon une confiance dans les promesses et dans les ordres de Dieu ? Et c'est ce dont Caïn manquait, s'appuyant sur ses propres mérites.

Si l'on admet cette interprétation, elle fait voir clairement, que la vraie religion établie de Dieu est *unique* et *la même* depuis la chute d'Adam, subsistant toujours sur les *mêmes principes* de foi, fondée d'abord seulement sur des *espérances générales et obscures,* qui ont été insensiblement éclaircies et développées dans chaque âge, jusqu'à ce que des jours plus heureux sont venus, où Dieu a trouvé bon de nous appeler *à la merveilleuse lumière de son Evangile.*

Ce morceau d'histoire contient tout ce que *l'Ecriture sainte* nous apprend de la religion des hommes avant le déluge. Il était à propos de l'examiner, à cause du rapport qu'il y a entre *la prophétie* et l'état de la religion dans le monde, et afin aussi que l'on pût voir que les sacrifices forment une espèce de *prophétie,* ou de représentation du seul grand sacrifice offert pour les péchés du monde.

Discours IV.

DE QUELLE MANIÈRE LA PROMESSE FAITE A NOS PREMIERS PÈRES SE DÉVELOPPA PEU A PEU DANS LA SUITE.

Nous avons vu quelle a été l'origine de la *prophétie,* et quel fut le degré de lumière et d'espérance qui accompagna celle que Dieu donna à nos premiers pères. Ce que nous avons maintenant à faire, c'est de rechercher de quelle manière *la promesse* qu'elle renfermait s'expliqua et se développa peu à peu dans la suite des temps, et de vous tracer les diverses dispensations de la Providence attentive à ménager toutes choses pour son accomplissement.

Si nous envisageons ce premier oracle comme le fondement des espérances qui intéressent tous les enfants d'Adam, qui regardent même tous les siècles à venir, aussi bien que les siècles présents et passés, nous ne serons point surpris de voir, que la conduite de la Providence a eu dans tous les âges du rapport à cette illustre prophétie, et s'y rapportera encore, jusqu'à ce que le temps marqué pour son entier accomplissement soit venu.

Toutes les anciennes prophéties doivent avoir entr'elles, et avec cette première promesse, une étroite liaison.

Je crois qu'on accordera aisément, parce qu'on ne saurait aisément le nier, que si les anciennes prophéties qui regardent l'état général de l'homme, soit par rapport à ce monde, soit par rapport à celui qui est à venir, sont en effet des oracles *divins,* il faut qu'il y ait entr'elles toutes une étroite liaison ; en sorte que

quelque ténébreuses et obscures qu'elles puissent être à certains égards dans le temps de leur publication, et même dans les siècles suivants, elles doivent s'accorder dans l'événement, et se réunir dans le grand objet que la Providence avait toujours eu en vue. *De tout temps sont connues à Dieu toutes ses œuvres* (Act. 15, 18).

Supposant donc que l'oracle donné à nos premiers pères renferme les desseins de Dieu par rapport au genre humain, les diverses dispensations de sa Providence, et les déclarations plus étendues qu'il jugea à propos de faire dans la suite, doivent être les meilleurs commentaires que nous puissions avoir pour nous en faciliter l'intelligence.

De l'état de la religion dans le monde avant le déluge.

L'histoire que nous avons de l'état du monde avant le déluge est fort courte, et nous apprend fort peu de chose de la religion de ces temps-là, ou des espérances qu'elle entretenait dans l'esprit des hommes. Cependant il s'y rencontre des circonstances qui font voir, que durant ce période les hommes avaient conservé le souvenir, et senti les funestes effets des maux dont Dieu avait puni la chute de nos premiers pères, et que ceux qui avaient encore quelque sentiment de religion, s'attendaient à être délivrés de ces maux ; ce qui ne pouvait être fondé, autant qu'il paraît, que sur la prophétie dont nous avons déjà fait mention.

Et en particulier de la prédiction de Lamech touchant Noé.

Noé naquit dans l'onzième siècle après la chute d'Adam; et au moment de sa naissance Lamech, son père, animé de l'esprit prophétique, dit : *Celui-ci nous soulagera de notre œuvre, et du travail de nos mains, à cause de la terre que l'Eternel a maudite* (Genèse, 5, 29).

Cette prédiction expliquait en partie l'oracle donné à nos premiers pères. Elle emportait que la terre serait délivrée par Noé de la malédiction à laquelle elle avait été assujettie par la chute.

Ce passage est très-remarquable, et si on l'examine avec soin dans toutes ses parties, il répandra quel que lumière sur ce que l'Ecriture sainte nous dit de l'état et de la condition des hommes dans le premier âge du monde. Car je crois qu'on en peut très-bien recueillir 1° : Que la malédiction à laquelle la terre avait été soumise, subsista dans toute sa force jusqu'au temps de Lamech ; et que la peine qu'il fallait nécessairement prendre pour tirer de la terre des aliments suffisants pour vivre, était un joug pesant, incommode et fâcheux. Il n'y a pas de raison de douter, que Lamech n'eût une aussi bonne portion des biens de ce monde qu'aucun homme de son temps ; et cependant il parle du travail et des fatigues de la vie, plutôt comme d'une chose qu'il avait éprouvée, que comme d'une chose dont il avait été simplement le témoin. 2° Du temps de ce patriarche les hommes, au moins ceux qui n'avaient pas entièrement oublié Dieu, attendaient la délivrance des maux qui étaient une suite de la désobéissance de nos premiers pères. La prédiction de Lamech n'est pas la source et l'origine de cette attente ; au contraire c'est là-dessus qu'elle est fondée. Il parle, à ce qui paraît, à des gens qui avaient avec lui la même espérance d'une délivrance future ; et il leur montre l'enfant qui venait de naître comme l'instrument dont la Providence voulait se servir pour les soulager dans leurs peines. Celui-ci *nous soulagera ;* c'est-à-dire, c'est ici *la semence de la femme, l'héritier de la promesse,* dont on verra l'effet de son temps. 3° Cette ancienne attente, fondée sur la prophétie donnée à nos premiers pères, n'avait pas pour objet une délivrance *immédiate, prochaine et subite.* Il s'était déjà écoulé plus de mille ans depuis la chute d'Adam, lorsque Noé naquit, et néanmoins l'espérance d'une délivrance future subsistait encore, ce qui n'aurait pas été naturel, si les hommes eussent cru que cette prophétie devait s'accomplir immédiatement, ou peu de temps après sa publication. Un si long délai était capable d'épuiser leur patience, et de confondre toute leur attente. 4° Ce que l'on espérait dans ces premiers âges du monde, n'était pas que le genre humain serait délivré tout à la fois de tous les maux auxquels la désobéissance d'Adam l'avait assujetti. Lamech qui se ressouvenait si bien de la *malédiction* de Dieu sur *la terre,* n'avait pas sans doute oublié celle qui avait enveloppé *l'homme,* et qui était encore *plus terrible: Tu es poudre, et tu retourneras en poudre* (Gen. 3, 19); et cependant il ne donne aucune espérance d'en être délivré. Noé n'était point cette *semence* qui devait *mettre en lumière la vie et l'immortalité.* Tout ce que Lamech prédit de lui, c'est *qu'il les soulagerait de leur œuvre, et du travail de leurs mains;* il ne parle point de la délivrance des autres maux plus considérables, dont Dieu avait puni l'homme ; il suppose que l'espérance en est fondée, comme elle l'est effectivement, sur l'oracle donné à nos premiers pères, et il laisse à la Providence le soin de la développer avec le temps. Cette idée d'une délivrance *graduelle* des peines qui furent les suites de la chute d'Adam, est conforme à tout ce qui est arrivé depuis, et à l'état des choses sous l'Evangile. Les écrivains sacrés s'en sont souvent servis, et en particulier S. Paul, qui nous dit que le dernier ennemi *qui sera détruit, c'est la mort* (1 Cor. 11, 26).

Cette explication est contraire à divers préjugés où l'on est à cet égard.

Mais en expliquant de cette manière la prédiction de Lamech, il faut soutenir qu'elle a été vérifiée par l'événement, c'est-à-dire, que la terre a été délivrée de la malédiction à laquelle elle fut assujettie par la chute, et qu'elle jouit maintenant des effets de la bénédiction attachée à Noé ; opinion contre laquelle je ne doute point que ne s'élèvent un grand nombre de préjugés. On dira d'abord, que la prophétie donnée à nos premiers pères a été communément appliquée à Jésus-Christ, et à la délivrance que nous en atten-

dons, par le retour de la vie et de l'immortalité ; de sorte que l'on pensera peut-être que c'est rendre un mauvais service à la religion, que de donner à aucune autre personne que ce soit quelque part dans l'accomplissement de cet oracle.

Réponse à une première objection.

Pour répondre à cela, je remarquerai 1° : Que la malédiction qu'attira après elle la chute de nos premiers pères, a diverses parties. L'homme fut assujetti à vivre ici-bas dans le travail et dans l'amertume ; la terre fut maudite à cause de lui ; et réduit à gagner son pain à la sueur de son visage, il se vit pour comble de malheur condamné à retourner dans la poudre d'où il avait été pris. 2° Il faut observer, que l'oracle donné pour soutenir l'homme au milieu de ces maux, ne spécifie aucune délivrance en particulier ; l'espérance qu'il fait naître est une espérance générale, qui s'étend aussi bien à une partie de la condamnation de nos premiers pères qu'à l'autre, en sorte qu'on doit naturellement l'expliquer comme ayant un égal rapport avec le tout. 3° Supposé que nous découvrissions des raisons suffisantes pour croire que cet oracle a déjà eu en partie son accomplissement, et que l'une des peines dénoncées à l'homme a été depuis longtemps abolie, cela bien loin d'affaiblir l'espérance que nous avons de voir les autres également enlevées quand le temps marqué de Dieu sera venu, ne peut que la fortifier puissamment. 4° La supposition que l'on fait que cette prophétie se rapporte à plus d'un événement, ou à plus d'une personne, ne saurait former d'objection valable ; car cela est conforme à l'analogie des anciens oracles. Et pourquoi, je vous prie, celui-ci ne pourrait-il pas aussi bien désigner Noé et Jésus-Christ, que plusieurs autres, David et Jésus-Christ, Salomon et Jésus-Christ, etc.

Seconde objection et réponse.

Les idées que l'on se fait communément de l'état où se trouve aujourd'hui la terre, et de celui où elle était autrefois, forment un second préjugé contre mon explication. La plupart des gens s'imaginent, que bien loin qu'il soit arrivé à cet égard quelque changement en mieux, suivant la prédiction de Lamech, les choses vont de mal en pis dans tous les siècles. Il leur semble que la nature s'épuise en vieillissant, et qu'elle est beaucoup moins capable à présent de pourvoir aux besoins des hommes, qu'elle ne l'était autrefois. C'est l'opinion commune de notre âge, et c'a été celle des âges précédents. On trouve plusieurs réflexions de cette espèce dans des auteurs fort graves : S. Cyprien, par exemple, se plaint que toutes choses avaient empiré sensiblement, même dans le cours de sa vie ; que les saisons n'étaient plus si agréables, ni les fruits de la terre si délicieux et si rafraîchissants, qu'il se souvenait de les avoir vus. Je ne m'étonne point de l'entendre parler ainsi ; je ne suis pas moi-même tout-à-fait exempt de ce préjugé, et je m'aperçois bien que je m'y affermis tous les jours davantage. Les fruits les plus excellents et les plus rares qu'on serve à la table des grands, n'ont pas pour eux un goût aussi agréable, que ceux dont ils savaient se pourvoir eux-mêmes quand ils étaient jeunes. Combien de gens qui ne peuvent trouver que peu de jours assez beaux pour sortir, et qui se souviennent du temps qu'il y en avait à peine d'assez mauvais pour les retenir à la maison ! Ces observations et d'autres semblables font bien voir, que les hommes eux-mêmes changent beaucoup en vieillissant ; mais elles ne prouvent rien davantage.

Ce que les anciens auteurs ont dit de l'âge d'or *et de* l'âge de fer, *fortifie le préjugé où l'on est à cet égard.*

La tradition fortifie plus puissamment encore le préjugé où l'on est à cet égard : on nous parle d'un *âge d'or*, d'un temps où régnaient la paix et l'abondance, où la fraude et la violence étaient presque inconnues. Les anciens auteurs à qui nous sommes redevables de cette belle découverte, entremêlent ce qu'ils nous en disent de grandes plaintes sur les maux de leur siècle, ou de cet *âge de fer*, comme ils l'appellent, dans lequel ils vivaient. Ces autorités en ont porté plusieurs à croire que la malédiction qui avait enveloppé la terre, est toujours allée depuis en augmentant, et qu'il en sera de même jusqu'à la fin du monde.

Mais ces auteurs se sont trompés, et ce qu'ils disent de ces deux âges convient bien mieux aux siècles qui suivirent le déluge, qu'à ceux qui le précédèrent.

Mais l'on doit considérer, que les plus anciens écrivains qui ont donné lieu à une semblable opinion, vivaient à une si grande distance du déluge, que nous pouvons très-bien supposer qu'ils n'ont eu qu'une connaissance fort imparfaite du temps qui l'a précédé. Ils pouvaient aisément appeler les siècles qui le suivirent, *les anciens temps ;* car ils étaient effectivement tels à leur égard ; et il n'y a pas la moindre raison de croire qu'ils eussent aucune idée de la manière de vivre des hommes dans les premiers âges du monde. Peut-être avaient-ils quelque tradition obscure de l'état d'innocence dans le paradis terrestre ; mais ils le confondaient avec l'*âge d'or*, qui était une chose toute différente. Or est-il que les siècles qui suivirent immédiatement le déluge, donnèrent assez de lieu à cette ancienne tradition, sans supposer qu'il fût arrivé à la terre aucun changement pareil à celui qu'on imagine communément. En effet la terre aurait été dans un bien pauvre état d'abord après le déluge, si elle ne pouvait fournir avec abondance au petit nombre de ses habitants les choses nécessaires à la vie ; et quel lieu pouvait-il y avoir à la fraude et à la violence, tandis que chaque homme jouissait de plus de biens qu'il ne lui en fallait? Quand le genre humain se fût multiplié, et que la terre eût été divisée entre les particuliers pour en jouir en propre, les choses changèrent ; les uns se trouvèrent avoir beaucoup au-delà du nécessaire, et les autres n'en avaient pas

assez ; chacun s'empressa de plus en plus à acquérir des richesses, et mit en œuvre pour cet effet l'artifice, la fraude, ou une violence ouverte, suivant que cela pouvait le conduire plus sûrement à son but. Ainsi voilà d'un côté *l'âge d'or*, et de l'autre *l'âge de fer*. Le premier de ces états, qui fut un état heureux, dura jusqu'au temps même d'Abraham. Ce patriarche et Lot son beau-frère étaient étrangers dans le pays de Chanaan ; ils avaient avec eux de grands troupeaux de bétail, et nombre de domestiques ; et cependant de quelle abondance n'y jouissaient-ils point ? Quand leurs serviteurs prirent querelle au sujet de quelques commodités qui s'offraient pour le bétail, et dont ils voulaient s'emparer au préjudice les uns des autres, Abraham, comme s'il eût été le maître de tout ce pays, offre à Lot le choix de la contrée qui l'accommodera le mieux pour ses troupeaux. *Tout le pays,* lui dit-il (Gen. 13), *n'est-il pas à ton commandement ?... Si la gauche te plaît, j'irai à la droite, ou si la droite te plaît, j'irai à la gauche.* Aujourd'hui une pareille dispute ne manquerait guère d'être accompagnée de violence et de fraude, de haine mortelle et d'animosité. Mais du temps d'Abraham, l'abondance même dont les hommes jouissaient mit fin à toute querelle ; non que le monde soit pire à présent qu'il n'était alors, mais le genre humain s'est tellement multiplié, et la terre a été si fort divisée entre les particuliers, que ce n'est plus une chose à leur choix de s'établir où il leur plaît. Du temps d'Abraham, il n'y avait que quelques pièces de terre près des villes et des lieux habités, qui fussent possédées en propre, comme il paraît par le champ qu'il acheta des Hétiens pour y avoir un sépulcre à part. Mais ce patriarche n'était pas le propriétaire de la contrée où il nourrissait son bétail, et cependant il ne fut point troublé dans cette jouissance paisible.

Ainsi sans attention à ces préjugés, recherchons ce qu'il y a de vrai dans le cas dont il s'agit, en suivant la plus grande lumière qui nous reste à cet égard.

Les interprètes chrétiens sont partagés sur le sens de la prédiction de Lamech ; *et ce qu'ils en disent n'a aucun fondement.*

Si vous consultez les interprètes sur le sens de la prédiction de Lamech, les uns vous diront que Noé fut l'inventeur des instruments propres à l'agriculture, ce qui diminua de beaucoup le travail et les peines du labourage. Mais c'est ce qu'on avance sans preuves, et il est bien plus apparent que ce fut un des descendants de Caïn qui fit cette heureuse découverte. Il n'est point parlé du tout de l'habileté de Noé dans ce genre de profession ; au lieu que nous lisons de Tubal-Caïn, qu'il *fut le maître de tous les forgeurs d'instruments d'airain et de fer* (Gen. 4, 22). Et est-il croyable qu'il y eût déjà de son vivant (1) des gens qui travaillaient en fer, et que cependant on n'eût point tiré de cet art des secours pour l'agriculture jusqu'au temps de Noé ? D'autres interprètes prétendent que ce patriarche fut le premier qui inventa l'art de faire du vin, liqueur qui réjouit le cœur de l'homme, et lui fait oublier ses chagrins et ses peines ; mais ce sentiment est également destitué de preuves. Nous lisons bien qu'après le déluge, *Noé commença à labourer la terre, et à planter la vigne* (ib. 9, 20) ; mais comme il n'était pas *le premier laboureur* dans le monde, aussi ne peut-on point en conclure qu'il fut *le premier vigneron.*

Il y en a qui croient qu'il n'y a rien de prophétique dans la déclaration de Lamech ; et que ce patriarche n'avait autre chose en vue que les circonstances de sa propre famille. Il se réjouissait, disent-ils, de se voir un fils, qui pourrait avec le temps le soulager dans les travaux de l'agriculture. Suivant cette interprétation, Noé est si peu désigné dans cet endroit comme la personne qui devait diminuer, adoucir le labeur et les fatigues du genre humain, que son père se réjouit seulement de ce qu'il était venu pour en prendre sa part, et pour être le compagnon de ses peines. Mais est-ce là une chose particulière à Noé, et tout père ne peut-il pas tenir le langage de Lamech à la naissance d'un fils ? Pourquoi donc ce patriarche est-il le seul dont l'Ecriture nous ait conservé un semblable discours ? Pourquoi Noé est-il appelé d'un nom qui s'y rapporte manifestement (1), s'il n'y avait point de raison particulière pour cela ?

Les Juifs l'expliquent généralement à peu près dans le sens qu'on a d'abord marqué.

Les interprètes juifs s'accordent généralement à expliquer les paroles de Lamech, comme désignant une délivrance future des travaux et des peines du labourage, auxquels avait donné lieu la malédiction répandue sur la terre ; et il y en a quelques-uns qui supposent que ces paroles regardent le rétablissement du monde par Noé et ses enfants. Mais l'Ecriture-Sainte elle-même nous servira ici de guide assuré ; voyons ce qu'elle en dit.

Mais l'Ecriture-Sainte justifie pleinement ce sens.

Lamech prédit que son fils *Noé les soulagerait de leur œuvre et du travail de leurs mains, à cause de la terre que l'Eternel avait maudite* (Gen. 5, 29). Quand Dieu révèle à Noé le dessein qu'il avait formé d'envoyer le déluge, il ajoute (ib. 6, 18) : *Mais j'établirai mon alliance avec toi.* Lamech attend en vertu de la promesse de Dieu une délivrance de la *malédiction répandue sur la terre,* et il prédit que cette délivrance arriverait par son fils. Lorsque Dieu menace de détruire la terre, et de mettre le comble à cette malédiction dont il l'avait chargée, il se souvient de son alliance, et promet à Noé de lui en faire sentir les avantages. Quelle pouvait être cette alliance, qui avait

(1) Il n'y a que cinq générations depuis Caïn jusqu'à Tubal-Caïn exclusivement, de sorte que ce dernier a dû vivre dans le troisième siècle du monde plus de 700 ans avant Noé.

(1) Le nom de Noé signifie en hébreu, *repos.*

un rapport si immédiat à la destruction du monde, sinon la promesse même que Lamech prévit que Dieu exécuterait en la personne de Noé, et qui est ici actuellement confirmée à Noé? Ces paroles *j'établirai mon alliance,* doivent se rapporter à une alliance déjà faite, et non à une alliance à faire; comme cela paraîtra évidemment à ceux qui voudront examiner quel est le sens de cette phrase dans l'Ecriture. Mais poursuivons.

Le déluge ayant cessé, Dieu déclare *qu'il ne maudira plus la terre à l'occasion des hommes* (Genèse, 8, 21); d'où il paraît 1° que le déluge fut l'effet de la malédiction que Dieu avait prononcée contre la terre à cause de l'homme; 2° que cette malédiction fut pleinement accomplie par le déluge, et cessa dès lors entièrement, pour faire place à une *nouvelle* bénédiction énoncée en ces termes : *Tant que la terre subsistera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point* (ib. 22). Ceci est appelé *une alliance entre Dieu et la terre* (ib. 9, 13); et *une alliance avec Noé et ses descendants, et avec tout animal vivant, tant des oiseaux, que du bétail et de toutes les bêtes de la terre* (ib. 8, 9, 10) : et en effet, une bénédiction accordée à la terre n'est pas seulement une bénédiction pour l'homme, mais encore pour tous les animaux qu'elle nourrit. C'est aussi eu égard à cette première alliance, que le psalmiste s'écrie, admirant la bonté de Dieu : *Eternel, ta gratuité atteint jusqu'aux cieux, et ta fidélité jusqu'aux nues; ta justice est comme de hautes montagnes, tes jugements sont un grand abime : Eternel, tu conserves les* HOMMES *et les* BÊTES! (Ps. 36, 6, 7.)

Aussitôt qu'Adam eut été créé et placé sur la terre, Dieu lui accorda plusieurs bénédictions et divers priviléges. Il les perdit malheureusement par sa chute. Que direz-vous, si vous voyez ces mêmes bénédictions rétablies, et, pour ainsi dire, rendues à Noé et à sa postérité après le déluge? Or c'est ce qui paraîtra bientôt, si nous comparons ensemble les avantages dont jouirent par rapport au fait en question l'un et l'autre de ces deux hommes. Dieu dit à Adam et à Eve : *Foisonnez et multipliez, et remplissez la terre* (Gen. 1, 28). Il tient précisément le même langage à Noé et à ses enfants (ib. 9, 1). Il dit encore aux premiers : *Dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre* (ib. 1, 28); et aux seconds : *La crainte et la frayeur de vous sera sur toute bête de la terre, et sur tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer; ils sont remis entre vos mains* (ib. 9, 2).

Adam et Eve reçoivent le pouvoir de se nourrir *de toute herbe portant semence....., et de tout arbre ayant en soi du fruit d'arbre portant semence* (ib. 1, 29); Noé et ses enfants obtiennent à cet égard un privilége encore plus étendu : *Tout ce qui se meut, ayant vie, vous sera pour viande, même je vous ai donné toutes choses, comme l'herbe verte* (Gen. 9, 3). La bénédiction répandue sur la terre au moment qu'elle fut formée, est exprimée par ces paroles : *Que la terre pousse son jet, savoir, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre* (ib. 1, 11); celle qui lui fut accordée après la chute est conçue en ces termes : *Tant que la terre subsistera, les semailles et les moissons ne cesseront point* (ib. 8, 22). Au commencement, *les luminaires qui sont dans l'étendue des cieux*, furent créés *pour séparer la nuit d'avec le jour, et pour être..... pour les saisons, et pour les jours et les années* (ib. 1, 14); après le déluge, la bénédiction rendue à la terre emporte, que *le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point* (ibid. 8, 22). Dites-moi maintenant, je vous prie, y a-t-il quelque chose dans les premières bénédictions qui ne se rencontre pas dans les secondes? Quels furent les avantages dont Adam jouit dans ses plus beaux jours, quels furent les biens qu'il perdit à sa chute par rapport à cette vie, que ce qui est compris dans ces dernières faveurs? S'il n'en posséda point d'autres, s'il n'en perdit point davantage, il est manifeste qu'ils ont tous été rendus à Noé et à ses descendants; et peut-on croire, après cela, que l'ancienne malédiction répandue sur la terre subsiste encore?

Tout ce que j'ai dit là-dessus se réduit, à mon avis, à ceci, que la malédiction à laquelle la terre avait été soumise, fut pleinement accomplie par le déluge, et finit alors. Et quand tout le genre humain, excepté huit personnes, eut été détruit, alors le serpent eut suffisamment brisé le talon de la semence de la femme; et le temps fut venu de soulager les peines des hommes, eu égard à cette malédiction qui venait de recevoir son entier accomplissement : Dieu bénit pour cet effet *encore une fois* la terre, et traita avec Noé, et en sa personne avec tout le genre humain, une alliance qui promettait une prospérité temporelle; et c'est ainsi que s'accomplit à la lettre la prédiction que le père de ce patriarche fit au temps de sa naissance : *celui-ci nous soulagera*, etc.

Les travaux présents de la vie, etc., ne prouvent point que la malédiction répandue sur la terre à la chute d'Adam *subsiste encore, parce que les mêmes choses avaient lieu dans l'état d'innocence, à quelque différence près.*

On dira peut-être que nous n'apercevons que très-peu d'effet de cette *nouvelle* bénédiction; que la vie des hommes n'est toujours que travail et que peine; qu'ils mangent encore le pain de chagrin et d'inquiétude à la sueur de leur visage; et que la terre abonde encore en épines et en chardons. Mais cette réflexion n'est qu'une suite du préjugé où l'on est à cet égard; on en parle, comme si l'on croyait qu'il n'y eût ni épines ni chardons qu'après la chute de l'homme, et que Dieu les créa à dessein de le punir : car s'il y avait auparavant de telles choses, comme cela est indubitable, pourquoi s'attendrait-on à les voir anéanties par le rétablissement de la terre?

Pourquoi croyez-vous que l'homme eût été créé?

Pour *un peu de sommeil, un peu de dormir, et un peu de ploiement de bras pour dormir* (Prov. 6, 10) ? Non certainement. Dans l'état même d'innocence, Adam devait cultiver le paradis terrestre, et en prendre soin. Nous ne saurions dire le degré précis de travail qu'exigeait cette culture; mais il est incontestable qu'elle en demandait quelqu'un. Après la chute, le travail s'accrut, et continua à être très-fâcheux jusqu'au temps du déluge. La promesse que Dieu fit à Noé au sortir de l'arche, que les saisons seraient désormais bien réglées, semble insinuer qu'elles étaient fort déréglées et confondues auparavant : circonstance qui seule servira à expliquer tout le changement que nous supposons. On peut juger avec assez de vraisemblance de l'état de l'ancien monde durant la malédiction à laquelle la terre fut assujétie, par les maux dont Dieu menace le peuple d'Israël, s'il venait à désobéir à ses lois : *Je briserai,* lui dit-il, *l'orgueil de votre force, et je rendrai votre ciel comme de fer, et votre terre comme d'airain; votre force se consumera pour néant : car votre terre ne donnera point sa récolte, et les arbres du pays ne produiront point leur fruit* (Lévit. 26, 19, 20).

Ceux qui croient que la terre ait perdu de sa fertilité par le déluge, le croient sans preuves.

Il y a des auteurs graves qui croient que la terre fut fort endommagée, et perdit beaucoup de sa fertilité par le déluge; mais n'est-il pas facile de voir que ce jugement doit être fondé sur la connaissance non-seulement de l'état présent de la terre, mais encore de celui où elle était avant le déluge? car quiconque compare deux choses ensemble, et juge sur cette comparaison, doit être censé les connaître toutes deux; et cependant il est certain que nous ne savons rien de l'état du premier monde, sinon qu'il était fort mauvais, ce qui ne suffit pas pour nous autoriser à croire que celui du monde présent soit beaucoup plus mauvais.

Fréquentes allusions de l'Ecriture à l'alliance traitée avec Noé.

On trouve dans les derniers temps, et dans les derniers livres de l'Ecriture, de fréquentes allusions à cette alliance que Dieu traita avec Noé. Le fils de Sirach nous dit (Eccli. 44, 19), *qu'une alliance perpétuelle avait été faite avec lui;* διαθῆκαι αἰῶνος (Gr.), *Testamenta seculi* (Vulg.), *L'alliance de l'âge :* car Noé fut le *père,* le premier homme de *l'âge* qui suivit le déluge, et il en eut aussi *l'alliance;* tout de même que Jésus-Christ a été le *père* ou le chef de *l'âge* suivant, et en a apporté au monde *la nouvelle alliance.*

Le prophète Jérémie introduit Dieu alléguant sa fidélité dans l'exécution de cette première alliance, comme une raison qui devait engager les hommes à se confier en lui pour l'accomplissement de la seconde. *Ainsi a dit l'Eternel : Si vous pouvez enfreindre mon alliance touchant le jour, et mon alliance touchant la nuit..... aussi sera enfreinte mon alliance avec David mon serviteur, tellement qu'il n'ait plus de fils régnant sur son trône* (33, 20, 21, et v. 25, 26). De même le prophète Isaïe met ces paroles dans sa bouche : *Ceci me sera comme les eaux de Noé; car comme j'ai juré que les eaux de Noé ne passeront plus sur la terre, aussi ai-je juré que je ne serai plus irrité contre toi, et que je ne te menacerai plus* (54, 9). Le psaume 65 peut être regardé comme un commentaire de cette alliance de Dieu avec Noé. *Tu réjouis les hommes,* dit David (v. 9, 10), *par la venue du soir et du matin. Tu visites la terre; et après que tu l'as rendue altérée, tu l'enrichis abondamment... Tu couronnes l'année de tes biens, et de tes pas dégoutte la graisse* (v. 12)..... *Les campagnes sont revêtues de troupeaux, et les vallées sont couvertes de froment; elles en triomphent, même elles en chantent* (v. 14). Il semble aussi que ce soit eu égard à cette alliance, que le *psalmiste* en appelle à *la fidélité de Dieu dans les nues, à sa gratuité qu'il a établie dans les cieux,* et à *la lune qui est un témoin fidèle dans le ciel* (v. le ps. 89). La sagesse, la puissance et la bonté de Dieu ont brillé dans la création ; mais sa *gratuité* et sa *fidélité* ont rapport à sa conduite envers les hommes; et quand l'Ecriture nous parle de sa *fidélité dans les nues,* cela nous rappelle naturellement la promesse qu'il avait faite à Noé touchant *les semailles* et la *moisson,* touchant *la pluie de la première et de la dernière saison,* qui sont des choses qui dépendent évidemment du *gouvernement* des *nues.*

Pendant le temps qui s'écoula depuis Noé jusqu'à Jésus-Christ, le caractère sous lequel Dieu fut connu et invoqué était relatif à cette alliance et aux bénédictions qui en étaient la suite. *Certainement,* dit l'un des amis de Job (Job 5, 8, 9, 10), *j'aurai recours au Dieu fort, qui fait des choses si grandes qu'il n'y a pas moyen de les sonder, et tant de choses merveilleuses qu'il n'y a pas moyen de les nombrer, qui donne la pluie sur le dessus de la terre, et qui envoie les eaux sur le dessus des campagnes.* Et le Psalmiste (Ps. 147, 7, 8, 9) : *Chantez des cantiques avec la harpe à notre Dieu, lequel couvre de nuées les cieux, lequel prépare la pluie pour la terre, lequel fait produire le foin aux montagnes. Il donne au bétail sa pâture, et aux petits du corbeau qui crient.* Voici comment s'exprime encore Dieu lui-même par la bouche du prophète Jérémie, au sujet des Juifs rebelles (Jer. 5, 24). Ils n'ont point dit en leur cœur : *Craignons maintenant l'Éternel notre Dieu, qui nous donne la pluie de la première et de la dernière saison, et qui nous garde les semaines ordonnées pour la moisson.* C'est dans le même esprit, et eu égard aux mêmes temps, que Paul et Barnabas disaient aux habitants de Lystre : Que *Dieu, dans les siècles précédents, avait laissé marcher toutes les nations dans leurs voies, quoiqu'il se fût assez fait connaître en faisant du bien aux hommes, leur donnant des pluies* du *ciel et des saisons fertiles, et comblant leurs désirs de tout ce qui était nécessaire pour les nourrir et pour les réjouir* (Act. 14, 16, 17). Notre bienheureux Sauveur relève aussi la miséricorde de Dieu à cet égard-là même : *Il fait*

lever son soleil, dit-il (Matth. 5, 45), *sur les méchants et sur les bons, et il envoie la pluie sur les justes et sur les injustes.* Paroles qui sont un vrai commentaire des conditions de l'alliance que Dieu traita ave Noé, lui promettant des saisons fertiles qui reviendraient constamment, et sans être de nouveau interrompues, à cause de la corruption des hommes, ou, comme porte le texte même, *quoique l'imagination du cœur des hommes soit mauvaise dès leur jeunesse* (Gen. 8, 21). C'est eu égard à cette alliance de bénédictions temporelles traitée avec Noé, et à la seconde alliance d'un bonheur à venir donnée par Jésus-Christ, qu'il faut entendre ce que dit saint Paul (Timoth. 5, 8) : *La piété est utile à toutes choses, ayant les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.* Quelque autre vue qu'on suppose que l'Apôtre ait eue dans ces paroles, on ne saurait les expliquer d'une manière qui s'accorde avec l'expérience, ni avec les déclarations de l'Evangile, qui avertissent les fidèles de s'attendre à des souffrances dans ce monde : au lieu qu'il est vrai qu'en faveur de *la piété, les promesses de la vie présente* ont été faites à Noé, et que, pour la même raison, *l'alliance qui est établie sur de meilleures promesses* (Hébr. 8, 6), a été confirmée par Jésus-Christ.

Toutes ces allusions supposent que la terre a été rétablie par le déluge.

Ces allusions, et beaucoup d'autres qu'on pourrait y joindre, supposent un rétablissement de la terre après le déluge, une nouvelle bénédiction répandue sur elle en vertu de l'alliance de Dieu; et sans cette supposition, je ne sais comment on pourrait expliquer certains passages de l'Écriture, qui parlent de la bonté de la terre et de l'affluence des biens qu'elle produit. D'où vient que *cette même terre* maudite et condamnée à devenir, pour ainsi dire, une pépinière de *ronces et de chardons,* nous est ensuite représentée comme *découlante de lait et de miel*, abondante en huile, en vin et en toutes sortes de choses utiles et agréables pour la vie? Qui pourrait s'imaginer que le pays de Chanaan, dont la fertilité était si grande, fît partie de la terre soumise à la malédiction de Dieu, asujettie à porter des épines et des chardons, et à fatiguer ses habitants par un travail ingrat et pénible? Cependant c'est ce qu'il faudrait dire, s'il était vrai qu'il ne fût arrivé aucun changement en bien à cet égard; et le moyen de concilier ces contradictions ! Mais si la malédiction répandue sur la terre a pris fin au temps du déluge, si cette terre a été *de nouveau bénie* par son Créateur, il n'est besoin ni d'art ni d'invention pour résoudre cette difficulté; la chose parle d'elle-même.

Je quitte ce sujet, après les raisons que je viens d'alléguer : si elles sont capables d'établir une opinion si contraire aux préjugés du genre humain, c'est ce que je ne sais point; mais elles me paraissent au moins dignes qu'on y fasse attention.

État de la religion après le déluge.

Considérons maintenant quel était l'état de la prophétie après le déluge, et sur quel pied subsistait la religion du nouveau monde.

Je ne trouve point d'autre oracle donné à Noé, ni à aucun de ses enfants, jusqu'à la vocation d'Abraham, que ceux que renferme l'alliance dont nous avons déjà parlé. Voici, ce me semble, quelle en est la raison : la puissance et l'autorité souveraines de Dieu s'étaient manifestées avec tant d'éclat dans le déluge, elles avaient fait de si profondes impressions sur le peu de personnes qui vivaient alors, et leur idée avait passé à la génération suivante munie d'un témoignage si authentique, que la religion n'avait pas besoin d'autre soutien. Quand l'idolâtrie se fut répandue dans le monde, et que les hommes étaient en danger de perdre tout sentiment de vraie religion sans une entremise particulière de Dieu, la *parole de prophétie* fut renouvelée, comme nous le verrons quand nous serons parvenus à ce période.

Il paraîtra peut-être surprenant qu'après une aussi grande révolution que celle qui arriva dans le monde par le déluge, Dieu ne dit rien à ceux qui restaient du genre humain des peines et des récompenses d'une autre vie, mais se contenta de traiter avec eux une nouvelle alliance, qui n'avait pour but que de leur assurer des saisons fertiles et des bénédictions terrestres. Tout ce que je puis dire pour répondre à cette difficulté, c'est qu'il me semble que j'aperçois clairement ici une action graduelle de la Providence, pour délivrer le monde des maux que la chute de l'homme avait attirés après elle : c'est que les bénédictions temporelles avaient été premièrement rendues, comme des arrhes et des gages de meilleures choses qui devaient suivre, et qu'enfin *l'alliance de l'âge* traitée avec Noé ne regardait point, à parler exactement, l'espérance des biens à venir, qui était réservée pour une *autre alliance* dans *un autre âge,* et qui devait être manifestée par celui à qui il appartenait *de mettre en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile* (2 Tim. 1, 10).

Quoique la loi de Moïse fût révélée, et établie pour servir aux grandes fins de la Providence par rapport au genre humain, cependant comme elle avait été donnée dans *l'âge* de la première alliance, elle lui fut rendue conforme en toutes choses, et n'était fondée sur aucune autre promesse *expresse* que sur celle d'un bonheur temporel, ni sur aucune autre menace *expresse* que sur celle d'une misère temporelle. L'alliance que Dieu traita avec Abraham était la même en espèce que celle qu'il avait traitée avec Noé, quoique beaucoup amplifiée, et rétablie sur des promesses et des assurances plus étendues; tout comme la malédiction répandue sur la terre à cause de la méchanceté de Caïn (voyez Gen. 4, 11, 12), était de la même nature précisément que celle qui avait été prononcée à la chute : si elle en différait, c'était non dans l'espèce, mais dans le degré.

Quoique l'alliance traitée avec Noé ne renfermât aucune promesse expresse d'une vie à venir, il ne laissait pas de l'espérer.

Mais bien que la première alliance donnée à Noé

et la loi de Moïse fondée sur les termes de cette alliance, ne continssent aucune promesse expresse des récompenses à venir, il ne faut pourtant pas s'imaginer que tous ceux qui vivaient sous cette économie fussent destitués de toute espérance à cet égard. Si les fidèles, avant le déluge, attendaient quelque chose au-delà du tombeau, fondés sur l'oracle que Dieu prononça après la chute, il est manifeste que le déluge n'a pas anéanti cette attente; et l'alliance des bénédictions temporelles faite avec Noé était si éloignée de suspendre de meilleures espérances, qu'elle les fortifiait puissamment. Car, si ce patriarche et ses ancêtres attendaient la délivrance de tous les maux que la chute de nos premiers pères avait attirés sur le genre humain, l'affranchissement actuel d'une partie de ces maux était un gage très-assuré d'une plus grande délivrance, qui arriverait en temps convenable. L'homme lui-même avait été maudit, aussi bien que la terre : il était condamné à retourner dans la poudre; et les saisons fertiles, comparées à la grandeur de sa perte, étaient pour lui un avantage bien mince; mais quand la terre redevint l'objet de la bénédiction divine, et qu'ainsi une partie de la sentence prononcée contre Adam et sa postérité fut évidemment abolie, cela n'était-il pas un sûr garant que l'autre le serait aussi un jour?

Comme il paraît par la bénédiction particulière qu'il donne à Sem.

Or, que Noé lui-même eût conçu de telles espérances, et qu'il les fît passer à ses descendants, c'est ce qui semble manifeste par la bénédiction particulière qu'il donne à Sem. *Béni soit,* dit-il (Gen. 9, 26, 27), *l'Éternel, le Dieu de Sem! Chanaan sera fait serviteur de ses frères. Que Dieu attire en douceur Japhet, et qu'il loge dans les tabernacles de Sem.* Pourquoi Dieu est-il *le Dieu de Sem* plutôt que de *Japhet?* La conduite de ces deux fils envers leur père était la même : ils s'étaient joints ensemble dans le pieux office qu'ils lui avaient rendu; à cet égard donc ils étaient égaux, et méritaient également sa bénédiction. Si l'un d'eux devait s'attendre à en être préféré, c'était sans doute Japhet, son premier-né; car il l'était effectivement, quoiqu'il soit nommé pour l'ordinaire le dernier dans les endroits où il est fait mention des trois fils de ce patriarche. Cela étant ainsi, d'où vient que Sem a la préférence, et quelle est cette bénédiction qui lui est donnée? Ce ne pouvait pas être l'alliance temporelle dont nous avons parlé : car elle avait déjà été confirmée à tous les fils de Noé; le jour et la nuit, l'été et l'hiver, les semailles et la moisson, étaient une faveur commune à tous les hommes, un bienfait répandu, comme le dit Notre-Seigneur, *sur les méchants aussi bien que sur les bons.* Par conséquent, la bénédiction particulière à Sem ne pouvait pas faire partie de cette alliance temporelle. Elle ne consistait pas non plus dans aucune chose qu'il fût au pouvoir de son père de donner; car dans ce cas, son frère aîné, qui avait marqué tout autant d'obéissance et de respect que lui, aurait dû avoir été partagé avant lui. On ne saurait jamais comprendre quelle était cette bénédiction dont Noé se faisait l'idée, à moins qu'on ne la cherche dans les espérances qu'il avait conçues d'une délivrance entière des maux que la chute avait attirés après elle, fondé sur cette promesse divine, que *la semence de la femme* aurait enfin le dessus; promesse à laquelle Dieu lui avait donné droit avant le déluge, quand il lui dit (Gen. 6, 18) : *J'établirai mon alliance avec toi.* Car Noé ne jouit pas seulement de l'alliance temporelle faite avec lui et avec ses fils; il fut encore, comme l'assure saint Paul aux Hébreux (Hébr. 11, 7), *héritier de la justice qui est par la foi.* Sur ce pied-là, on peut dire qu'il en est de la bénédiction de Noé, à peu près comme de la prophétie de Lamech : car, comme Lamech prévit que Noé recevrait de Dieu l'alliance du rétablissement de la terre, aussi Noé prévit qu'une plus grande bénédiction que celle-là, et même l'alliance qui devait rendre l'homme à lui-même et à son Créateur, serait communiquée au monde par le ministère d'un des descendants de Sem : car ce patriarche ne déclara point ici son propre choix, mais celui de Dieu, qui préféra, comme il le fit plusieurs fois ensuite, le plus jeune à l'aîné.

Discours V.

ON CONTINUE A DÉVELOPPER LES GRANDES FINS DE LA PROPHÉTIE DANS LES ORACLES DONNÉS A ABRAHAM, etc.

Nous avons ci-devant examiné dans quelles vues les anciens oracles avaient été donnés, et quel fut l'état de la religion depuis la chute de l'homme jusqu'au rétablissement du monde, en la personne de Noé et de ses descendants. Nous allons à présent passer à des temps d'une plus grande lumière, à des prophéties plus claires, plus distinctes, et qui ont un rapport plus immédiat avec la merveilleuse économie de la miséricorde de Dieu envers le genre humain manifestée par l'Evangile de son Fils. Ce période commence à la vocation d'Abraham, et comprend la loi et les prophètes jusqu'à la venue de Jésus-Christ au monde; il renferme des oracles si divers et en si grand nombre, que je ne saurais entreprendre de les examiner en détail dans des discours de la nature de celui-ci. Mais il sera peut-être de quelque utilité pour ceux qui aiment à connaître les raisons des choses, de leur faire apercevoir la grande fin, la fin générale de la Providence dans tous ces oracles; de leur montrer quel fut l'état de la religion pendant ce période, et avec quelle exactitude la lumière de la prophétie, communiquée à Abraham et à sa postérité, répondit aux circonstances et à la nécessité des temps. Si dans cette recherche nous pouvons arriver à la connaissance du but de Dieu à cet égard, nous comprendrons d'autant plus aisément de quel usage peuvent être aujourd'hui les anciens oracles, et jusqu'où la vérité de l'Evangile que nous faisons profession de croire, dépend de l'autorité et de l'évidence de ces oracles. Pour cela il est nécessaire avant toutes choses

de considérer l'état de la vraie religion, et les secours qu'elle eut durant ce période; car la prophétie étant relative à l'état de la religion dans le monde, il faut nécessairement connaître l'un pour pouvoir acquérir l'intelligence de l'autre.

De l'état de la religion après le déluge.

Nous ne saurions dire positivement quand les hommes commencèrent après le déluge à corrompre leurs voies, à perdre la connaissance d'un seul vrai Dieu, et à *changer la gloire de l'Être immortel en des images qui représentent un homme mortel* (Rom. 1, 23). Nous savons seulement avec certitude que du temps d'Abraham l'idolâtrie s'était répandue au long et au large, et avait même jeté de profondes racines dans la famille de Sem, et en particulier dans la branche dont ce patriarche descendait; de sorte qu'il est très-probable que la vraie religion aurait été entièrement éteinte dans le monde, si Dieu ne fût intervenu d'une manière visible pour en conserver le sentiment, autant que cela était nécessaire pour l'exécution du grand dessein qu'il avait formé de rétablir le genre humain.

Je dis, *autant que cela était nécessaire à ce but,* car il est très-manifeste que l'intention de Dieu, en appelant Abraham et en donnant la loi de Moïse, n'était point de propager ou de rétablir la vraie religion parmi tous les peuples d'alors : bien loin de là, que l'alliance qu'il traita avec Abraham avait pour fondement, non de réformer, mais de détruire toutes les nations idolâtres du pays de Chanaan, et que la circoncision fut établie pour séparer ce patriarche et sa postérité du reste du genre humain ; preuve évidente que le reste du genre humain n'avait aucune part à cette alliance, dont la circoncision était le signe ou le sacrement. D'un autre côté, la loi de Moïse renfermait des cérémonies d'une telle nature, et dont plusieurs ne pouvaient même être pratiquées hors du pays de Chanaan, qu'il n'y a aucun lieu de supposer qu'elle eût jamais été établie pour servir de loi générale à tout le genre humain. Ajoutez à cela ce que Paul et Barnabas disaient aux habitants de Lystre (Act. 14, 16), que *Dieu dans les siècles précédents avait laissé marcher toutes les nations dans leurs voies;* comme aussi cette déclaration de saint Paul aux Athéniens (ib. 17, 30) : *Dieu ayant dissimulé les temps d'ignorance, commande maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils se repentent;* et il paraîtra avec la dernière évidence que la vocation d'Abraham et la loi de Moïse, qui en est une suite, ne regardaient point tous les hommes en général, mais qu'elles servaient à quelque autre vue ou dessein de la Providence.

Si nous considérons maintenant le monde entier n'ayant plus aucun sentiment de religion, éloigné de Dieu et privé de toute espérance en lui, et que nous supposions *une seule famille* choisie uniquement *à cause d'elle-même*, pour être délivrée de cette corruption et de cette misère générale, sans aucune autre vue par rapport au bien commun du genre humain, cela donne une idée si basse de Dieu, et le représente comme un être si partial, que je crois qu'il n'y a point de religion qui puisse subsister avec de telles notions.

Mais si la loi de Moïse n'avait été donnée ni comme une loi générale pour tout le genre humain, ni cependant comme une faveur particulière aux Juifs à l'exclusion de tous les autres peuples, qui ne voit que la seule idée qu'il reste à s'en faire, c'est de la considérer comme une dispensation de la Providence, qui servait à la grande fin que Dieu s'était toujours proposée, savoir, la délivrance générale du genre humain des maux auxquels il avait été assujéti par la chute? C'est de l'envisager comme le commencement de cette agréable révolution qui devait apporter la bénédiction *à toutes les nations de la terre.* Cette idée est conforme à ce que nous lisons dans l'Ecriture. Quand Abraham eut été appelé de Dieu, il reçut la promesse non-seulement de bénédictions particulières à lui et à sa postérité, mais aussi d'une bénédiction générale qui devait passer par son canal à tout le genre humain. *Je te ferai devenir,* lui dit Dieu (Genès. 12, 2, 3), *une grande nation, et je te bénirai, et je rendrai grand ton nom, et tu seras bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et maudirai ceux qui te maudiront.* Il ajoute immédiatement : *Et en toi seront bénies toutes les familles de la terre.* Il importe extrêmement, dans le cas dont il s'agit, de bien distinguer cette double promesse.

L'alliance que Dieu traita avec Abraham et ses descendants par Isaac, renfermait deux sortes de promesses.

Des promesses temporelles.

Celle d'une prospérité temporelle, qui était particulière à Abraham et à sa postérité, est suffisamment expliquée dans le cours de son histoire. Quand il se fut retiré dans le pays de Chanaan, Dieu lui apparut, et lui dit (Gen. 12, 7) : *Je donnerai ce pays à ta postérité;* dans une autre vision (ibid. 15, 18) : *J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve, savoir le fleuve d'Euphrate.* Ailleurs encore (ibid. 17, 2, 5, 6) : *Je te multiplierai très-abondamment; tu deviendras père d'une multitude de nations; même des rois sortiront de toi.* C'étaient là de grandes promesses et de puissants motifs d'obéissance ; mais si l'on en excepte le don particulier de la terre de Chanaan (et probablement il y avait d'autres pays qui ne lui cédaient point en bonté), ces promesses ne renfermaient aucune faveur exclusive pour Abraham et pour sa postérité. Il y avait eu avant ce patriarche, et l'on a vu depuis plusieurs grandes et puissantes nations d'une autre race ; les enfants de Cham et de Japhet, et ceux qui descendaient de Sem par d'autres branches, ont joui d'une grande prospérité et laissé une nombreuse lignée, en vertu de la bénédiction accordée à leurs ancêtres après le déluge, et énoncée en ces termes (ibid. 9, 7) :

Foisonnez et multipliez, croissez en toute abondance sur la terre, et multipliez en elle. Dieu leur donna pareillement la promesse des saisons fertiles, et les nourrit de pain et de vin. Jusqu'ici donc la promesse faite à Abraham dérivait de l'alliance temporelle traitée avec Noé et ses enfants après le déluge, à laquelle les autres nations de la terre eurent autant de part que lui, et quelques-unes même beaucoup plus à certains égards, comme on ne peut s'empêcher d'en être convaincu, quand on a quelque connaissance des empires anciens ou présents de l'orient et de l'occident.

Et des promesses éternelles.

Mais si nous descendons plus bas, nous apercevrons une distinction manifeste entre les diverses promesses faites à Abraham, lorsque Dieu renouvela l'alliance qu'il avait traitée avec lui, et qu'il restreignit la *bénédiction particulière* qu'il lui avait donnée, au fils qui naîtrait de Sara sa femme. Nous lisons dans le chapitre 17 de la Genèse (v. 1, 2, 3), que l'Eternel apparut à ce patriarche, et lui dit : *Je suis le Dieu fort, tout-puissant; chemine devant ma face et sois entier.* A quoi il ajouta : *J'établirai mon alliance entre moi et toi, et je te multiplierai abondamment...., et tu deviendras père d'une multitude de nations.* Un peu plus bas, il lui promet de traiter avec lui et avec *sa postérité après lui*, une *alliance éternelle;* de leur donner aux uns et aux autres *tout le pays de Chanaan en possession perpétuelle*, et *d'être leur Dieu.* Il y a ici, ou deux alliances mentionnées ensemble dans l'espace de quelques lignes, ou bien la même alliance répétée, avec cette différence que sur la fin elle est appelée une alliance *éternelle;* que le pays de Chanaan est donné *en possession perpétuelle*, et que (ce qui mérite une attention particulière) Dieu promet d'être *le Dieu d'Abraham et de sa postérité après lui.* Remarquez que c'est ici la première fois que ce caractère singulier que Dieu revêt se trouve dans l'Ecriture, et qu'il a une connexion évidente avec la promesse de l'alliance éternelle ; connexion qui paraît être le fondement de l'argument que notre Sauveur tire de cette expression particulière, pour prouver la résurrection des morts (Luc. 20, 37, etc.), tout de même que la liaison de la promesse du pays de Chanaan avec l'alliance éternelle, semble être la raison pour laquelle ce pays est regardé comme un type ou une image du ciel. Cette connexion donne aussi manifestement à connaître qu'il s'agit ici de deux alliances distinctes, et non d'une seule et même alliance répétée. Sur la fin de ce chapitre, Dieu promet à Abraham en termes exprès, que dans un an il *lui donnerait un fils de Sara* sa femme, et qu'il *établirait l'alliance éternelle* avec *ce fils*, et avec *sa postérité après lui.....* Ce patriarche avait alors un fils âgé de treize ans, né d'Agar l'Egyptienne, à qui l'ange de l'Eternel était apparu lorsqu'elle le portait dans son sein, et avait dit : *Je multiplierai tellement ta postérité, qu'elle ne se pourra compter tant elle sera grande* (Gen. 16, 10). Par conséquent il est manifeste que, quoique cette promesse d'une postérité nombreuse et florissante fût renfermée dans celle qui avait été faite à Abraham, comme nous l'avons vu ci-devant, elle ne faisait point partie de l'alliance éternelle confirmée à Isaac, à l'exclusion de tous les fils naturels de ce patriarche. C'est ce qui paraît encore par le passage même où cette promesse est restreinte à Isaac. Quand Abraham eut appris la naissance future de ce fils, il sollicita Dieu en faveur d'Ismaël, et lui dit : *A la mienne volonté qu'Ismaël vive devant toi* (ibid., v. 18) ! A quoi l'Eternel répondit : *Quant à Ismaël, je t'ai axaucé ; voici je l'ai béni, et je le ferai foisonner et multiplier très-abondamment ; il engendrera douze princes, et je le ferai devenir une grande nation. Mais*, ajouta-t-il immédiatement, *j'établirai mon alliance avec Isaac, lequel Sara t'enfantera l'année qui vient en cette même saison* (ib. 20, 21). Se peut-il rien de plus clair, pour prouver que *l'alliance éternelle* qui devait être établie avec Isaac et sa postérité, était bien différente de celle qui avait été traitée avec Ismaël, et par laquelle Dieu promettait de multiplier sa postérité, de le faire devenir père de rois et de princes, et chef d'une grande nation ? Cependant cette dernière alliance avait été établie originairement avec Abraham ; il devait avoir une nombreuse postérité, et être père de rois et d'une grande nation ; Ismaël était admis au bénéfice de cette alliance, et néanmoins expressément exclus de celle que Dieu appelle d'une manière emphatique MON alliance, et l'*Alliance éternelle*, preuve incontestable que l'alliance traitée avec Abraham était fondée sur de meilleures espérances que celles d'une prospérité purement temporelle. Cette distinction que Dieu lui-même fait d'une double alliance, dans le cas d'Ismaël et d'Isaac, est le fondement de l'argument de saint Paul aux Galates (Gal. 4, 22, 23, 24). *Il est écrit*, dit-il, *qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la femme libre. Mais celui qu'il eut de la servante naquit selon la chair, et celui qu'il eut de la femme libre naquit en vertu de la promesse. Or ceci est allégorique, car ces deux femmes sont les deux alliances.* Quiconque fera attention à ce qui est dit sur ce sujet dans le livre de la Genèse, verra clairement qu'il y avait en effet deux alliances, et deux alliances d'une telle nature, qu'elles justifient pleinement le raisonnement de l'Apôtre à cette occasion.

La promesse que Dieu fit à Abraham, que toutes les nations seraient bénies en sa semence, était proprement le sujet de l'alliance particulière et éternelle qu'il traita avec lui.

Puis donc que les promesses d'une prospérité temporelle faites à Abraham et à ses descendants sont évidemment distinctes de l'alliance *éternelle* traitée avec ce patriarche, et restreinte à Isaac et à Jacob, ensuite à la tribu de Juda, et enfin à la famille de David, il reste à voir quel était le sujet de cette alliance si limitée. Si nous remontons à la vocation

d'Abraham et aux promesses qui l'accompagnèrent, nous trouverons qu'après avoir fait l'énumération des bénédictions temporelles qui devaient passer de ce patriarche à ses descendants, Dieu en ajoute une qui intéressait tous les hommes, et qui leur serait transmise par ce même patriarche et sa postérité. *En toi*, lui dit-il (Genèse, 12, 3), *seront bénies toutes les familles de la terre*. Quelle que fût l'idée qu'Abraham se fît de cette promesse, je suis assuré qu'il ne pouvait pas l'entendre dans le sens qu'y ont attaché ses descendants, qui espèrent en conséquence devenir les maîtres du monde, et commander à tous les peuples. En effet, quelle étrange *bénédiction pour toutes les nations*, que celle qui les ferait déchoir de leur liberté naturelle, et qui les soumettrait à l'empire d'un seul peuple? Il n'y a qu'un Juif qui puisse apercevoir le bonheur d'un tel état; pour les nations de la terre, elles rejetteraient toutes un avantage de cette nature, si la chose était à leur choix. Mais avant que d'entrer dans l'examen du sens particulier de cette bénédiction qui s'étendait à tous les peuples du monde, il faut voir si elle était effectivement le sujet de l'alliance *spéciale*, de l'alliance *éternelle* de Dieu avec Abraham. Nous avons déjà remarqué qu'Isaac fut admis au bénéfice de cette alliance, à l'exclusion d'Ismaël. Moïse nous a laissé par écrit, dans le livre de la Genèse, cette alliance renouvelée avec Isaac, et celle que Dieu avait traitée auparavant avec Ismaël; et il est à observer que ces deux alliances sont à peu près les mêmes quant à la prospérité temporelle qui y est promise, mais qu'elles diffèrent en ce que l'alliance que Dieu fit avec Ismaël, ne dit pas un mot *de la bénédiction commune à toutes les nations*, au lieu que celle qu'il établit avec Isaac, l'emporte expressément. *Toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence*, lui dit-il (ibid. 26, 4) : preuve manifeste assurément que le sujet principal de l'alliance traitée avec Abraham, et restreinte à Isaac, était la promesse de cette bénédiction *universelle*, qui devait être transmise par ces patriarches et leur postérité à tout le genre humain.

Nous pouvons tirer un argument tout semblable de la même chose qui arriva aux enfants d'Isaac, avec cette seule différence, qu'Ismaël et Isaac étaient nés l'un d'une femme esclave, et l'autre d'une femme libre, au lieu qu'Esaü et Jacob étaient jumeaux, nés d'une femme libre. La bénédiction promise à Abraham fut restreinte à Jacob; cependant Esaü reçut aussi bien que lui une bénédiction temporelle de son père. L'auteur de l'épître aux Hébreux regarde comme une *profanation* en Esaü (voyez Hébr. 12, 16, etc.), d'avoir vendu son droit d'aînesse; sans doute parce qu'en le vendant, il vendit *la bénédiction donnée à Abraham*, et les promesses de Dieu. Si on ne l'entend ainsi, ce serait sans fondement que l'Apôtre l'accuserait d'un tel crime : car on n'a jamais traité de *profanation* l'action de ceux qui vendent des droits purement temporels; et d'ailleurs Esaü ne fut pas exclu du bénéfice des promesses temporelles par cet indigne marché. Si Jacob fut béni de son père en ces termes (Gen. 17, 28) : *Dieu te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et abondance de froment et de vin;* Esaü le fut aussi au même égard : *Voici, ton habitation*, lui dit Isaac, *sera en la graisse de la terre, et en la rosée des cieux d'en haut* (v. 39). *Si les nations devaient se prosterner devant Jacob* (v. 29), Esaü devait aussi *vivre* et dominer *par son épée* (v. 40). Si *les frères de Jacob* devaient *se prosterner devant lui* (v. 29), néanmoins le temps viendrait qu'Esaü serait le *maître*, et même qu'il *briserait ce joug de dessus son cou* (v. 40). Ainsi la chose était égale entre ces deux frères, si nous expliquons toute la bénédiction donnée à Jacob comme renfermant une prospérité et une domination temporelles; mais il y a grande raison d'en restreindre une partie à la bénédiction d'Abraham et d'Isaac, qui avait alors assurément passé à Jacob. Transporter le droit d'aînesse dans la famille d'Abraham, c'était transporter la bénédiction particulière donnée à ce patriarche, qui fut toujours inséparable de ce droit : or il est manifeste que ce droit avait été transporté à Jacob par ces paroles : *Sois maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi* (v. 29). La principale bénédiction devait s'étendre un jour *à toutes les nations*, aussi bien qu'à la famille d'Abraham; car *en sa semence toutes les familles de la terre devaient être bénies;* et c'est pour cela qu'en conséquence du droit de primogéniture, Isaac dit à Jacob : *Que les peuples te servent, et que les nations se prosternent devant toi* (ibid.). Il paraît évidemment par tout ce qui se passa alors qu'Isaac bénit ses deux fils, que la principale bénédiction que ce patriarche avait à donner, tomba sur Jacob; et il n'est pas moins évident que les paroles que nous examinons maintenant, sont les seules qui restreignent cette grande bénédiction à Jacob : Isaac lui-même comprit bien qu'il avait en les prononçant transporté cette bénédiction à ce fils, d'ou vient qu'il dit à Esaü qu'il n'y avait plus aucun retour : *Je l'ai béni, et aussi sera-t-il béni* (ibid. 33). Mais Esaü le pressant de lui accorder nonobstant cela sa bénédiction, il lui *répondit disant : Voici, je l'ai établi maître sur toi, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, et je l'ai fourni de froment et de vin; et maintenant, que ferai-je pour toi, mon fils* (v. 37)? Esaü sollicite de nouveau son père : *N'as-tu qu'une bénédiction, mon père*, lui dit-il? *Bénis-moi aussi moi-même, mon père* (v. 38). Là-dessus Isaac le bénit; et remarquez, je vous prie, qu'il lui donne uue ample provision, une portion égale à celle de son frère, de froment et de vin, et de pouvoir temporel.... (v. 39). *Ton habitation sera en la graisse de la terre, et en la rosée des cieux d'en haut;* la seule restriction qu'il met à sa bénédiction, est celle-ci : *Tu serviras à ton frère* (v. 40). Ainsi donc tous les biens qui furent promis en particulier à Jacob, étaient renfermés dans le privilége d'*être le maître de ses frères*. Si l'on veut savoir en quoi consistait ce privilége, on peut l'apprendre d'Isaac lui-même, qui dans le chapitre sui-

vant renouvelle sa bénédiction à Jacob, et lui donne expressément et à sa postérité la *bénédiction d'Abraham* (28, v. 4). Un peu plus bas, Dieu répète et confirme cette même bénédiction : *Toutes les lignées de la terre,* lui dit-il, *seront bénies en toi et en ta semence* (v.14).

Et qu'on ne s'imagine pas que ce soit une figure trop hardie, que d'exprimer les égards, les soumissions de *toutes* les nations pour la semence dans laquelle elles *doivent être toutes bénies*, en disant qu'*elles se prosterneraient devant elle;* il n'y a rien là que de naturel et de conforme au génie des prophètes. Dire que ce joug même serait rompu, que cette supériorité de la famille d'Abraham cesserait un jour, comme l'assure la promesse faite à Ésaü, ce qui arriverait, lorsque les Juifs et les Gentils auraient part aux mêmes avantages, et deviendraient également le peuple de Dieu ; ce n'est rien dire de plus que ce que renferme l'alliance primitive : car elle porte que le temps devait venir, que *toutes les nations de la terre* seraient également *bénies.*

Cette promesse ne peut s'entendre d'une prospérité temporelle par rapport à Jacob lui-même.

Si vous n'entendez cette bénédiction que d'une grandeur temporelle, voyez un peu comment l'expérience y aura répondu : *Jacob doit être maître sur Ésaü ;* et cependant cet avantage ne lui a pas plutôt été conféré, qu'il quitte son pays pour la crainte d'Ésaü (Genèse, 27, 43, etc.). Il vit dans une espèce d'exil pendant plusieurs années ; et quand il retourne chez lui, la frayeur qu'il avait conçue de son frère l'y accompagne. *Il craignit fort et fut en détresse*, dit l'historien sacré (ibid., 32, 7). Sa seule ressource dans cette extrémité est de recourir à Dieu, en ces termes : *Délivre-moi, je te prie, de la main de mon frère, de la main d'Ésaü* (v. 11). Quand il prévient ce frère irrité par des présents qu'il envoie devant lui, il se qualifie de *ton serviteur Jacob* (v. 20). Quand il le rencontre, *il se prosterne en terre par sept fois, jusqu'à ce qu'il se soit approché de lui* (ibid., 33, 3). Lorsqu'il lui parle, il l'appelle *son seigneur* (v. 8)*;* et lorsqu'il en a été bien reçu, il lui dit : *J'ai vu ta face, comme si j'eusse vu la face de Dieu, et tu as été apaisé envers moi* (v. 10). Qu'y a-t-il en tout cela, qui fasse voir l'autorité et l'empire qui avait été donné à Jacob sur *les fils de sa mère ?*

Ni par rapport à ses descendants.

Si vous supposez que cette prophétie, expliquée par rapport à une grandeur temporelle, ait été accomplie dans les descendants de ces deux frères, examinons par leur histoire ce qui en est. La famille d'Ésaü fut établie en pouvoir et en autorité longtemps avant que celle de Jacob eût aucune demeure fixe. Dans le chapitre 36 de la Genèse on trouve une longue énumération des princes et des rois sortis d'Ésaü; et l'historien sacré nous dit (v. 31) : *Ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'Edom, avant qu'aucun régnât sur les enfants d'Israël.* Quand le temps marqué pour établir la maison d'Israël dans le pays de Chanaan, et lui donner les terres de ses ennemis, fut venu, la famille d'Esaü fut exemptée de se soumettre à sa domination par un décret particulier. *L'Éternel parla à Moïse, disant..... Commande au peuple, et leur dis : Vous allez passer la frontière de vos frères les enfants d'Ésaü qui demeurent en Sehir, et ils auront peur de vous; mais soyez bien sur vos gardes, ne vous prenez point à eux : car je ne vous donnerai point de leur pays, non pas même pour y pouvoir asseoir la plante du pied, parce que j'ai donné à Ésaü en héritage la montagne de Séhir* (Deut 2, 11, 4, 5). Si du temps de *David les Iduméens furent asservis* à ce prince (2 Sam. 8, 14), ils recouvrèrent pourtant leur liberté sous le règne de *Joram*, *et établirent un roi sur eux* (2, Reg. 8, 20); et du temps d'Achaz ils *battirent ceux de Juda*, et en *emmenèrent des prisonniers* (2 Chron. 28, 17). Or, peut-on supposer que ce changement de fortune entre les enfants de Jacob et ceux d'Esaü fût l'objet que la Providence avait en vue, ou qu'elle avait dessein de décrire, lorsqu'Isaac prédit à Jacob que les *fils de sa mère se prosterneraient devant lui ?* Si cela était ainsi, ce patriarche n'avait que faire d'être si scrupuleux à conserver à Jacob la bénédiction particulière qu'il lui avait donnée ; il pouvait en faire part à Ésaü, et l'événement s'y serait trouvé conforme.

Il paraît de là, à ce qu'il me semble, que la bénédiction donnée à Jacob, et exprimée en des termes qui emportent *une autorité sur ses frères*, était vraiment un transport fait en sa faveur du droit d'aînesse dans la famille d'Abraham; que ce droit d'aînesse regardait l'alliance particulière que Dieu avait traitée avec Abraham ; qu'Isaac lui-même appelle ce droit de primogéniture dans sa maison, *la bénédiction d'Abraham ;* et qu'enfin Dieu, pour confirmer ce droit en la personne de Jacob, l'assure qu'*en sa semence toutes les familles de la terre seront bénies.*

Or cette promesse étant la seule promesse particulière faite à Isaac et à Jacob à l'exclusion de leurs frères, et en conséquence de l'alliance éternelle de Dieu restreinte à leurs personnes, il faut nécessairement reconnaître qu'elle fait le sujet de cette alliance ; et c'est une chose très-digne de remarque, que cette bénédiction lui appartient d'une manière si particulière, qu'il n'en est jamais fait mention par rapport à *aucune autre personne que ce soit*, que par rapport à ceux à qui le privilége de cette alliance et la promesse du pays de Chanaan avaient passé.

Explication fausse que quelques interprètes en ont donnée.

Quelques interprètes se sont imaginé que ces paroles n'emportent rien de plus sublime que ceci, savoir que toutes les nations de la terre seraient si sensiblement les témoins de la prospérité d'Abraham et de ses descendants, qu'elles se béniraient réciproquement en ces termes, ou en des équivalents : *Dieu te fasse devenir aussi grand qu'Abraham et sa postérité !* Mais qui pourrait croire que *l'alliance éternelle* de Dieu,

comme il l'appelle lui-même, n'eût eu pour but que de donner cours à une façon de parler proverbiale, et que la prérogative d'Isaac sur Ismaël, et de Jacob sur Esaü, ne consistât qu'en ce que les nations se serviraient du nom de l'un, et point du tout de celui de l'autre, dans les bénédictions qu'elles se donneraient réciproquement? D'ailleurs en quel temps cela a-t-il eu lieu? Quand est-ce que toutes les nations ont suivi cet usage, ou quand a-t-il pris naissance? La postérité d'Ismaël fut établie beaucoup plus tôt, et jouit pendant plusieurs siècles d'autant de gloire et de bonheur que les Juifs, et elle a fondé des empires d'une bien plus vaste étendue, en sorte qu'à peine y a-t-il jamais eu aucun lieu à mettre en usage un proverbe de cette nature, que certaines gens regardent comme le fondement de l'alliance particulière traitée avec Abraham, et restreinte à Isaac et à Jacob.

Abraham et ses descendants par Isaac devaient naturellement se persuader que cette promesse emportait en général la délivrance des maux que la chute de l'homme lui avait attirés.

Nous ne saurions prétendre déterminer l'idée qu'Abraham se faisait de la bénédiction promise à toutes les nations par son moyen et celui de sa postérité, ni ce qu'il pensait de la manière en laquelle cette bénédiction aurait lieu; mais on ne peut guère douter qu'il ne l'envisageât comme la source du rétablissement du genre humain, et de la délivrance complète des maux que la chute de nos premiers pères avait attirés après elle. Il savait que la mort était entrée dans le monde par le péché; et que Dieu avait promis la victoire et la rédemption à la semence de la femme: c'était sur les espérances de ce rétablissement qu'était fondée la religion de ses ancêtres; et quand Dieu de qui l'on attendait cette bénédiction commune à *tous les hommes*, en promit expressément une aussi universelle à Abraham, et établit là-dessus son *alliance éternelle*, quelle autre espérance cela pouvait-il faire naître dans l'esprit de ce Patriarche, sinon qu'en sa postérité serait accompli un jour l'oracle donné à nos premiers pères touchant la victoire que la semence de la femme devait remporter? La malédiction répandue sur la terre avait été abolie par le déluge, et le monde avait reçu de Dieu une bénédiction qui était le fondement de l'alliance temporelle qu'il avait traitée avec Noé, et dont il accorda une portion considérable à Abraham et à ses descendants en particulier, en même temps qu'il lui promit de faire descendre par leur canal sur tout le genre humain un bénédiction nouvelle et plus étendue. Réunissez tout cela, et voyez si l'on pouvait moins attendre de la promesse ou prophétie donnée à Abraham, qu'une délivrance de cette partie de la malédiction à la quelle l'homme se trouvait encore soumis: *Tu es poudre, et tu retourneras en poudre.* En vertu de cette nouvelle alliance, ce Patriarche et ses descendants avaient raison d'espérer que le temps viendrait que l'homme se *relèverait de la poussière*: car celui qui l'avait traitée avec eux, les avait assurés qu'il *serait leur Dieu* à jamais. Notre-Seigneur pouvait donc bien dire aux Juifs, que Moïse lui-même avait prouvé la résurrection des morts, lorsque récitant ce qui lui arriva *auprès du buisson, il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.* (Luc. 20, 37.)

Ce fut pour conserver dans le monde l'idée de cette grande délivrance, que Dieu appela Abraham.

Ce fut pour conserver dans le monde ces espérances, qui emportaient le retour des hommes à la vie et à l'immortalité, que Dieu appela Abraham, et lui fit quitter sa patrie et sa famille, afin qu'il rendît témoignage à la vérité. Si ce Patriarche eût persévéré avec le reste du genre humain dans l'idolâtrie, la connaissance de cet Être suprême aurait été perdue, le souvenir de sa Providence en créant l'homme au commencement, et les espérances qu'il avait données d'une seconde et meilleure création après la chute, auraient enfin entièrement disparu. Abraham ne fut point appelé pour l'amour de lui-même, beaucoup moins ses descendants, peuple revêche et de col raide, furent-ils conservés en considération d'eux-mêmes; mais cela arriva, afin qu'ils pussent être et les uns et les autres des instruments en la main de Dieu, pour l'exécution des desseins de sa miséricorde dans la rédemption du monde. Le grand article de l'alliance particulière à Abraham et à sa postérité choisie, regardait manifestement tout le genre humain, et devait se vérifier dans la plénitude des temps par une bénédiction commune à toutes les nations de la terre: ce Patriarche et ses descendants étaient les dépositaires de ces espérances, ou pour me servir des paroles de S. Paul, le grand avantage des Juifs sur tous les autres peuples consistait, en ce que *les Oracles de Dieu leur avaient été confiés.* (Rom. 3, 2.)

Les anciens oracles sont de deux sortes, les uns relatifs à l'alliance temporelle, les autres relatifs à l'alliance éternelle que Dieu traita avec ce Patriarche.

Ce que nous venons de dire servira à nous donner une idée distincte des Prophéties qui se rapportent au temps dont nous parlons. Comme Dieu avait traité deux alliances avec Abraham et sa postérité; l'une temporelle, qui devait avoir lieu et être exécutée dans le pays de Chanaan, l'autre spirituelle, qui était fondée sur de meilleures espérances, et devait recevoir son accomplissement dans une *meilleure patrie*: aussi les oracles donnés à ce Patriarche et à ses descendants sont-ils de deux sortes; les uns relatifs à l'alliance temporelle, et rendus en exécution des promesses temporelles de Dieu; les autres relatifs à l'alliance spirituelle, et publiés pour l'établissement et la confirmation des espérances d'une vie avenir, et pour préparer les Juifs à recevoir le royaume de Dieu.

Il y en a plusieurs qui se rapportent à l'une et à l'autre de ces alliances; et c'est ce qui en fait l'obscurité.

Plusieurs des anciennes Prophéties se rapportent à l'une et à l'autre de ces alliances; et de là vient qu'à

la première vue elles semblent renfermer des choses à peine compatibles, des idées qu'on ne peut réunir dans une même personne, ou dans un même événement. C'est ainsi que les diverses promesses faites à David, d'un fils qui monterait après lui sur le trône, contiennent des circonstances, dont les unes ne sont applicables qu'à Salomon et à l'autorité temporelle sur la maison d'Israël, et donc les autres sont particulières à ce fils de David qui devait hériter d'un royaume éternel, qui serait établi sur la vérité et sur la justice. De là vient encore, que l'on trouve souvent des promesses de félicité et de délivrance temporelles exprimées en des termes si magnifiques, qu'il n'y a rien dans le monde qui puisse y répondre, les pensées et les expressions du prophète passant naturellement des bénédictions d'une alliance aux bénédictions de l'autre, et décrivant quelquefois la gloire inconcevable du siècle à venir par des phrases et des similitudes empruntées de l'éclat plus sensible des biens de cette vie. Le prophète Isaïe est envoyé de Dieu pour relever le courage abattu d'Achaz et de la maison de David, que deux puissants ennemis menaçaient d'une ruine prochaine; cette circonstance lui rappelle naturellement la double promesse d'un royaume faite à David, qui était une double sûreté pour l'établissement de sa maison : il les réunit donc toutes deux, et il les entremêle. Aux assurances et aux signes qu'il donne d'une délivrance temporelle, il joint l'assurance et le signe d'une plus grande délivrance encore, avant laquelle la maison de David ne pouvait être éteinte : car cette maison devait subsister jusqu'à ce *qu'une vierge eût conçu et eût enfanté un fils qui serait l'Emmanuel* (Isaïe 7, 14), ce même fils de David à qui le règne éternel était promis. Doit-on être surpris que les prophètes, qui étaient ministres de l'une et de l'autre alliance, dépositaires des desseins de Dieu pour la conduite des affaires temporelles du peuple d'Israël, et chargés d'entretenir au milieu de ce peuple les espérances d'un *plus excellent royaume*, qui devait lui être donné en vertu de l'alliance éternelle traitée avec les Patriarches; doit-on être, surpris, dis-je, que ces saints hommes parlent souvent des deux règnes à la fois, qu'ils se servent de la vue des délivrances temporelles, pour fortifier les espérances de la rédemption spirituelle acquise par Jésus-Christ, puisqu'en effet les délivrances temporelles étant l'accomplissement actuel de l'une des alliances, elles répondaient hautement de l'exécution de l'autre, et qu'il n'était point naturel de voir la main de Dieu effectuer une partie de ses promesses, sans réfléchir sur la certitude de l'accomplissement des autres.

Le style figuré des Prophéties est conforme au degré de lumière que Dieu avait résolu de communiquer sous la loi.

Les bénédictions qui appartenaient à l'alliance particulière traitée avec Abraham et sa postérité devaient être révélées dans le temps marqué de Dieu. Les prophètes sous la loi ne pouvaient les annoncer clairement et à découvert, sans anticiper ce temps-là. D'où vient que les prédictions touchant Jésus-Christ et son royaume sont enveloppées de figures qui étaient propres à exciter l'attention et l'espérance du peuple, sans lui faire passer les bornes de la connaissance que Dieu avait marquée pour le temps de l'Alliance *Judaïque.*

C'est ce qui paraît par la considération de celles qui se rapportent à l'alliance temporelle.

Si nous examinons chaque espèce de prophétie séparément en elle-même, nous comprendrons d'autant mieux ce que je viens dire. Commençons par celles qui se rapportent à l'alliance temporelle. Abraham fut appellé *hors de la maison de son père*, sur la promesse qu'il deviendrait *une grande nation*, et que sa *postérité posséderait le pays de Chanaan.* Cette promesse ne pouvait être exécutée dans toutes ses parties, jusqu'à ce que la famille d'Abraham se fût multipliée au point de faire une nation. Mais cela demandait plusieurs années; et que fallait-il que devinssent ces *enfants de la promesse* pendant cette intervalle? Ils n'avaient point de pays en propre; où devaient-ils donc s'établir et multiplier? Je ne veux pas m'étendre en spéculations sur les moyens dont la Providence s'est servie pour accroître et conserver le peuple d'Israël; mais si l'on jette les yeux sur les oracles rendus depuis la vocation d'Abraham jusqu'à Moïse, on verra manifestement qu'ils se rapportent tous à l'état temporel de ce peuple. Pour soutenir la foi d'Abraham et de sa postérité contre la crainte de voir leurs espérances frustrées, à cause des délais nécessaires et des mauvais traitements qu'ils devaient éprouver, Dieu instruit ce Patriarche de son dessein, et lui dit que *sa race habiterait quatre cents ans dans une terre étrangère, qu'elle servirait aux gens du lieu, et qu'elle en serait affligée* (Gen. 15, 13). Si cette circonstance n'eût point été prédite, elle aurait suivant toutes les apparences, entièrement effacé le souvenir de la promesse; quatre cent ans de malheurs suffisent à faire perdre à quelque peuple que ce soit ses plus grandes espérances. Mais cette prédiction était pour les Israélites un avertissement capable d'affermir leur foi contre toutes sortes de doutes. Quand le temps de l'esclavage de ce peuple fut proche, et qu'il eut besoin d'un secours plus qu'ordinaire pour persévérer dans la confiance aux promesses de Dieu, Jacob animé de l'esprit prophétique sur la fin de ses jours, exposa aux yeux des douze tribus, ou de leurs chefs, la gloire et les richesses dont chacune d'elles se verrait comblée au temps de leur triomphe. Ce fut par le même esprit que Joseph les assura dans son lit de mort : *Que Dieu ne manquerait point de les visiter, et de les faire remonter du pays où ils étaient, au pays qu'il avait juré à Abraham, à Isaac, et à Jacob de leur donner* (Gen., 50, 34). C'étaient là des assurances capables de les soutenir contre les afflictions auxquelles ils allaient être exposés.

Les temps de Moïse et de Josué, dans lesquels Dieu

se manisfesta aux Israélites par des miracles aussi bien que par des Prophéties, n'ont pas besoin d'explication. Le but de cet Être suprême y paraît clairement à chaque pas, et peut être aperçu de tout homme qui veut faire usage de ses yeux et de sa raison.

La république d'Israël se forma et fleurit sous l'alliance temporelle donnée premièrement à Noé, et puis confirmée d'une manière particulière à Abraham et à sa postérité, avec de nouvelles promesses. Pour cette raison toutes les promesses et les menaces de la loi étaient temporelles, conformes à l'âge et aux circonstances du monde. Mais ces promesses et ces menaces étaient exécutées par la main de Dieu d'une manière si sensible, que chaque exemple qu'on en avait, fournissait une nouvelle preuve de l'autorité divine de la loi. Si vous demandez d'où vient que Dieu intervenait si visiblement dans le gouvernement de ce peuple, le dirigeant toujours dans l'administration des affaires temporelles de l'état par la voix de ses prophètes, tandis qu'il abandonnait toutes les autres nations, qui ont été avant ou après, à leur propre conduite sous les lois générales de sa Providence; je crois qu'en voici la raison. Aucun autre peuple ne reçut jamais la loi divine, qui fût établie sur des récompenses et des punitions temporelles; et par conséquent Dieu ne s'était point lié lui-même envers aucun autre peuple à lui rendre compte de sa prospérité ou de son adversité. Mais à l'égard des Juifs, avec lesquels il avait établi une loi et une alliance sur des *promesses temporelles*, il était obligé de dégager sa parole, et de se justifier lui-même à leurs yeux dans l'administration des *affaires temporelles*. C'est pour cela qu'il s'éleva au milieu d'eux une suite de prophètes, de la bouche desquels ils pouvaient apprendre les ordres de cet Être suprême: avantage que Moïse a en vue, quand il dit (Deut. 4, 7): *Quelle est la nation si grande, qui ait ses dieux près de soi, comme nous avons l'Éternel notre Dieu dans toutes les choses pour lesquelles nous l'invoquons?*

Toutes les fois qu'il était nécessaire de punir le peuple de sa désobéissance, de peur qu'il ne fût tenté par la prospérité des autres nations et par sa propre adversité à courir après d'autres dieux, les prophètes l'avertissaient à l'avance des maux qui devaient lui arriver; et ils les lui décrivaient d'une manière si sensible, que dès qu'il souffrait, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que c'était la main de Dieu, *de son Dieu particulier*, qui le châtiait. Et c'est la raison pour laquelle on trouve sous la loi un si grand nombre de prophéties qui se rapportent à l'état temporel des Juifs: c'est pour cela en particulier que la grande captivité de Babylone est décrite si au long par les prophètes, de peur que ce peuple ne fût porté à croire que les dieux des nations l'avaient enfin vaincu, et qu'il ne se trouvât par là même tenté aussi souvent que cette fausse imagination le saisissait, à abandonner l'Éternel dans son infortune; mais afin au contraire qu'il pût reconnaître la main toute-puissante de Dieu dans toutes ses souffrances, apprendre de là à s'humilier et à lui obéir, et se convaincre que la prospérité ou l'adversité dans laquelle il vivait, lui arrivait conformément aux termes exprès de l'alliance traitée avec cet Être suprême, qui le bénissait lorsqu'il se montrait obéissant, et qui l'affligeait lorsqu'il était rebelle à ses ordres. Toutes les nations ont éprouvé et éprouvent encore de grandes vicissitudes dans les affaires humaines; et cependant Dieu ne se croit point obligé à leur rendre raison de la conduite de sa Providence à leur égard. Mais il n'en était pas de même par rapport aux Juifs: car Dieu ayant établi avec eux une alliance sur des promesses et des menaces temporelles, l'exécution même de cette alliance de sa part demandait qu'il administrât d'une manière visible les peines et les récompenses attachées à ses lois; qu'il rendît ce peuple heureux dès-là qu'il obéirait à ses ordres, et qu'il lui infligeât aussi les châtiments que mériteraient ses crimes: voilà pourquoi il lui mettait devant les yeux le chemin d'un bonheur temporel, et il le sollicitait à y entrer par la voix de ses prophètes; voilà pourquoi il l'avertissait clairement à l'avance des maux dont il le visitait, afin qu'il pût voir dans chaque événement sa main accomplissant la parole de son alliance. Tous les oracles qui s'y rapportaient, renfermaient ce langage de Dieu lui-même, dans le cantique de Moïse (Deut. 32, 39): *Regardez maintenant que C'EST MOI, C'EST MOI QUI SUIS, et il n'y a point de Dieu avec moi: je fais mourir, et je fais vivre; je blesse et je guéris, et il n'y a personne qui puisse délivrer aucun de ma main.*

Par là on peut rendre raison de toutes les prophéties du vieux Testament qui sont relatives à l'état temporel des Juifs, et dans lesquelles nous n'avons point d'autre intérêt à prendre, que celui de leur donner un sens raisonnable, afin que les anciens prophètes de Dieu ne passent pas pour de simples *diseurs de bonne aventure*, comme on les a représentés depuis peu dans le monde (1).

Le peuple Juif était si enclin à suivre les coutumes des nations voisines, et à s'abandonner à l'idolâtrie, que depuis qu'il fut introduit dans le pays de Chanaan jusqu'au temps de la captivité de Babylone, il y eut de continuelles disputes entre les prophètes de Dieu et les faux prophètes des nations, à qui l'emporterait; c'est dans cette vue que plusieurs anciens oracles ont été donnés, pour empêcher les Juifs de se laisser séduire par leurs voisins. Nous en avons un exemple dans les reproches que Dieu commande à Elie de faire aux messagers du roi Achazia, qui avait envoyé

(1) C'est l'auteur du discours *des Fondements et des raisons*, etc., qui assure pag. 28 et 29, que *les anciens prophètes faisaient paraître leur inspiration divine, non-seulement dans les affaires importantes du gouvernement mais encore à découvrir des effets perdus, et à dire la bonne aventure*. Il ajoute, *qu'ils étaient payés pour cela par ceux qui les consultaient, soit en provisions, en argent, ou en présents*. Un peu plus bas il dit, *qu'ils vivaient de ce métier*; tout cela pour tourner en ridicule l'esprit qui les animait, et décréditer les prédictions qu'ils ont faites.

s'informer de Baalzebub dieu de Hékron s'il relèverait de sa maladie. *Va,* dit l'ange de l'Éternel à ce prophète (2 Reg. 1, 3, 4), *va au-devant des messagers du roi, et leur dis : N'y a-t-il point de Dieu en Israel, que vous alliez pour vous informer de Baal-zebub, dieu de Hékron ? Et pourtant, ainsi a dit l'Éternel : Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, mais certainement tu mourras.* C'est dans la même vue que le prophète Isaïe introduit Dieu rendant raison de ses anciens oracles, en ces termes (Isaïe, 48, 3, 4, 5) : *J'ai déclaré depuis longtemps les choses précédentes, et elles sont sorties de ma bouche, et je les ai publiées ; je les ai subitement faites, et elles sont arrivées. A cause que j'ai su que tu étais rebelle, et que ton cou était comme un barreau de fer, et que ton front était d'airain. Je t'ai déclaré ces choses-là dès-lors, et je te les ai fait entendre avant qu'elles arrivassent, de peur que tu ne dises : Mes faux dieux ont fait ces choses, et mon image taillée, et mon image de fonte les ont commandées.*

Vous voyez maintenant ce que l'on doit penser de tous les anciens oracles qui se rapportent à l'état temporel des Juifs ; vous voyez aussi d'où vient que cette espèce de prophétie a cessé dans l'Église chrétienne. L'Évangile n'est pas fondé sur des promesses temporelles ; bien loin de là que nous sommes appelés *à prendre notre croix, et à suivre Jésus-Christ.* En nous donnant de meilleures espérances, cet Évangile a annulé les promesses de l'alliance mosaïque ; et il attend de nous qu'après les grandes lumières qu'il nous a communiquées, notre foi tiendra bon contre toutes les adversités de la vie, sans le secours d'un prophète qui nous prédise, ou nous révèle dans chaque événement le dessein de Dieu.

Ces prophéties qui sont relatives aux choses de ce monde, nous intéressent peu ; il y a plusieurs siècles qu'elles ont eu leur accomplissement dans des événements qui ne nous touchent point. Mais il y en a d'autres qui regardent le grand *dépôt* confié aux Juifs, les espérances mêmes de notre rédemption : celles-ci renferment une bénédiction commune à tous les peuples de la terre ; par conséquent elles nous intéressent de fort près, et elles méritent que nous les examinions avec soin.

Discours vi.

ON RECHERCHE DANS CE DISCOURS, EN GÉNÉRAL, L'USAGE ET LES FINS DES PROPHÉTIES QUI SE RAPPORTENT A L'ALLIANCE SPIRITUELLE TRAITÉE AVEC ABRAHAM ET SA POSTÉRITÉ PAR ISAAC.

Les prophéties du vieux Testament, considérées en général, sont de deux sortes. Les unes se rapportent à l'état temporel des Juifs, et furent données à Abraham et à ses descendants naturels, pour l'administration et l'exécution de l'alliance temporelle de la part de Dieu ; les autres sont relatives à cette grande et universelle bénédiction promise à Abraham et à sa race, quoiqu'elle ne leur fût pas restreinte, mais qu'au contraire elle fût expressément destinée, et elle dût s'étendre dans les paroles de l'alliance primitive *à toutes les nations du monde.* Nous avons déjà examiné les premières de ces prophéties, et tâché de montrer le dessein de la Providence en les donnant. Il nous reste donc à suivre la même méthode à l'égard des secondes, c'est-à-dire, à rechercher, non le sens et l'accomplissement exprès de chaque prophétie en particulier, mais en général l'usage et les fins de cette sorte de prophéties, ce qui une fois connu, nous mettra en état de les examiner toutes séparément avec succès.

Nous avons vu ci-devant, que les oracles de divers périodes que nous avons parcourus, répondaient à l'état de la religion dans le monde au temps qu'ils ont été publiés ; d'où l'on peut très-bien présumer qu'il en a été de même sous la *loi.* Ainsi, pour exécuter notre dessein, il faut que nous considérions quel fut l'état de la religion durant cette économie ; que nous examinions jusqu'où et pour quelles fins la *prophétie* était alors nécessaire ; et que nous recherchions si les oracles donnés sous la loi ont effectivement rempli ces fins.

De l'état de la religion sous la loi.

Quant à l'état de la religion pendant l'économie *Mosaïque*, pour ne pas perdre le temps, je renverrai mes lecteurs aux livres de la Loi qui sont entre les mains de tout le monde. Mais on peut faire sur ce sujet deux questions, qu'il est nécessaire d'examiner à présent. Et d'abord la promesse faite à Abraham ayant deux parties, ou renfermant deux alliances distinctes, l'une relative à l'état temporel de sa postérité dans le pays de Chanaan, l'autre qui se rapporte à la bénédiction, qui par lui et par ses descendants devait être transmise à *toutes les nations de la terre ;* il s'agit de savoir à laquelle de ces deux alliances la loi de Moïse appartient. Si cette loi fut donné en exécution de *la promesse* faite à *toutes les nations*, les nations n'ont plus rien à attendre ; Dieu a dégagé sa parole, les Juifs ont raison de demeurer attachés à leur religion, et nous avons tort de la rejeter. Mais si l'économie *Mosaïque* n'est fondée que sur l'alliance temporelle, et si elle n'a été donnée proprement qu'aux Juifs, dans ce cas, et les Juifs et les Gentils ont encore quelque chose à espérer ; ils peuvent s'attendre avec raison à voir l'accomplissement de la promesse de Dieu envers *toutes les nations*, laquelle n'avait point été exécutée par l'établissement de la loi.

Raisons qui prouvent que la loi avait été destinée aux seuls Juifs.

J'ai déjà remarqué ci-devant, que cette loi avait été donnée aux seuls Juifs, et non à toutes les nations ; c'est ce qu'on peut faire voir par les raisons suivantes, entre autres.

I. Premièrement, l'obligation de quelque loi que ce soit ne s'étend pas au-delà des bornes de sa publication ; or la loi de Moïse a été annoncée aux Juifs seulement. Elle commence par ces mots, *Écoute, Is-*

raël; au lieu que si elle eût été destinée pour toutes les nations, elle aurait dû leur être manifestée à toutes, et commencer en ces termes : *Écoutez, toutes les nations de la terre ;* c'est ainsi que la loi chrétienne a été publiée. Les apôtres reçurent de Jésus-Christ la commission expresse *d'enseigner* TOUTES LES NATIONS, *et de les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du S. Esprit ; leur apprenant,* ajoute ce divin Sauveur, *à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici je suis* TOUJOURS *avec vous jusqu'à la* FIN DU MONDE (Matth. 28, 19, 20) ; commission qui prouve manifestement, que la dispensation de l'Évangile s'étend à tous les lieux et à tous les temps, même jusqu'à la fin des siècles, et qu'on ne doit plus attendre de nouvelle loi.

II. En second lieu, la loi *Mosaïque* n'est relative qu'à l'alliance temporelle, comme étant expressément fondée sur les termes et les conditions de cette alliance. Les dix commandements tirent leur force de ce que *Dieu les a retirés* (les Juifs) *du pays d'Egypte, de la maison de servitude;* raison qui ne regardait que le seul peuple Juif ; car toutes les autres nations n'avaient pas été retirées du pays d'Égypte, de la maison de servitude. La première menace de cette loi est temporelle, consistant en ce que Dieu punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. La promesse qui suit, est de la même nature, c'est-à-dire, relative à l'alliance temporelle ; comme aussi celle du cinquième commandement, *afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.*

III. En troisième lieu, la plupart des cérémonies et des observations du culte *Mosaïque* étaient restreintes au pays de Chanaan, et au temple de Jérusalem ; de là vient aussi que les Juifs dispersés font prefession de ne pas suivre la loi dans ces points, et prétendent qu'ils la violeraient, s'ils le faisaient. Or il est absurde de supposer que si cette loi avait été destinée pour toutes les nations, les principales pratiques qu'elle recommande eussent été restreintes au territoire d'un seul peuple particulier. Et c'est pour cela qu'à l'établissement du christianisme, tous les pays du monde sont devenus des lieux propres à servir Dieu ; comme le marquent nettement ces paroles de Notre-Sauveur à la Samaritaine : *Femme, croyez-moi, le temps va venir que ce ne sera plus sur cette montagne, ni à Jérusalem que l'on adorera le Père* (Jean, 4, 21).

Par conséquent cette loi n'appartient point à l'alliance spirituelle, qui intéressait toutes les nations.

Cela étant ainsi, il est manifeste que la promesse d'une bénédiction commune à toutes les nations subsista dans toute sa force durant l'économie *Mosaïque;* car comme cette promesse n'avait pas été accomplie par l'établissement de la loi, qui ne regardait point toutes les nations, aussi ne pouvait-elle être annulée, ou négligée en vertu d'une loi particulière donnée à un seul peuple. C'est là le vrai sens de ce raisonnement de S. Paul (Gal. 3, 17). *Voici donc ce que je dis : c'est que la loi qui n'est venue que quatre cent trente ans après, n'a pu anéantir la promesse, en rendant nulle une alliance que Dieu avoit confirmée auparavant en Jésus-Christ.*

De quel usage elle pouvait être pour l'établissement de l'Evangile, sous lequel la promesse faite à toutes les nations devait s'accomplir.

Une autre chose qu'il est à propos d'examiner par rapport à l'état de la religion sous l'économie *Mosaïque,* c'est jusqu'où cette économie pouvait frayer le chemin à la nouvelle dispensation, qui devait être révélée en temps convenable pour l'accomplissement de la promesse faite à tous les peuples de la terre. Pour résoudre cette question, je dis que si Abraham et sa postérité furent choisis, non pas simplement en considération d'eux-mêmes, ou par aucun esprit de prévention en leur faveur, mais afin qu'ils pussent être des instruments dans la main de Dieu pour l'exécution de ses grands desseins dans le monde ; si l'alliance temporelle fut donnée à cause de l'alliance éternelle, et pour servir à son établissement ; si cela est vrai, comme nous l'avons prouvé plus haut, il est très-probable que toutes les parties de la dispensation *Judaïque* furent accommodées à cette même fin, et que la loi qui était fondée sur l'alliance temporelle, eut pour but, comme cette alliance elle-même, de frayer le chemin à de meilleures promesses. Si cette supposition paraît en général raisonnable, nous sommes bien fondés à expliquer la loi, non pas simplement comme un précepte littéral par rapport aux Juifs, mais comme renfermant la figure et l'image des biens à venir. Il est difficile de s'imaginer que Dieu ayant résolu de sauver enfin le monde par Jésus-Christ et par la prédication de son Évangile, eût fait intervenir une loi qui n'eût aucun égard, aucun rapport à l'alliance éternelle qu'il voulait établir. Et certes quiconque se donner a la peine d'examiner sérieusement et d'une même vue toute la conduite de la Providence depuis le commencement jusqu'à la fin, apercevra peut-être plus de raison qu'il ne pense d'admettre des types et des figures dans la loi *Mosaïque.*

Elle servait, par ses prophéties, à entretenir et à fortifier l'espérance des biens évangéliques.

Ainsi donc cette économie ne communiquant point à *toutes les nations* la bénédiction promise par Abraham et sa postérité, et ne servant qu'à entretenir et augmenter les espérances que la promesse de Dieu avait fait naître, à cet égard elle dépendait entièrement de la prophétie : car l'attente d'un bien avenir de la part de Dieu ne peut avoir d'autre fondement réel. Tout autant donc que la loi contenait virtuellement les espérances évangéliques, tout autant était-elle une véritable prophétie ; et comme l'Église juive avait été établie pour conserver et dispenser ces espérances, la charge de prophète était en quelque manière nécessaire et essentielle à cette Église pour une telle fin.

L'alliance spirituelle fut restreinte à la tribu de Juda, comme il paraît par l'oracle de Jacob.

Nous avons déjà vu comment c'est que l'alliance de la *bénédiction commune à tous les hommes* fut établie avec Abraham, Isaac et Jacob. Dieu la restreignit bientôt après à la tribu de Juda, dans cette fameuse prophétie donnée par Jacob peu de temps avant sa mort : *Le sceptre ne se départira point de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne, et à lui appartient l'assemblée des peuples* (Gen. 49, 10). Il y a tant de diverses explications de cette prophétie, dont les unes sont particulières aux Juifs, et les autres aux Chrétiens, et tant de difficultés à résoudre, quelque parti qu'on prenne, que je ne saurais les discuter à présent; mais si nous envisageons tout l'oracle sous un même point de vue par rapport à la tribu de Juda, nous y trouverons suffisamment de quoi répondre à notre but principal, sans entrer dans une matière si embarrassée. *Juda,* dit *Jacob, quant à toi, tes frères te loueront; ta main sera sur le cou de tes ennemis : les enfants de ton père se prosterneront devant toi* (v. 8). Ce fut dans des termes à peu près semblables, que la bénédiction particulière fut restreinte à Sem (ibid. 9, 27), *Japheth habitera dans les tentes de Sem, et Chanaan lui sera serviteur.* Et quand Jacob lui-même reçut comme en héritage de son père Isaac la bénédiction d'Abraham à l'exclusion de son frère Ésaü, voici de quelle manière était exprimée cette prérogative (ibid. 27, 29) : *Que les peuples te servent et que les nations se prosternent devant toi; sois maître sur tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi.* Or Jacob se servant ici de ces mêmes paroles, ou d'autres qui emportent la même chose, on ne saurait s'imaginer qu'il donne à son fils Juda d'autre bénédiction que celle-là même qu'il avait reçue de son père dans les mêmes termes. Pouvait-il avoir oublié ce que signifiait cette bénédiction particulière, qu'il avait obtenue à l'exclusion d'Ésaü? Ou pouvait-il employer une forme de bénédiction si solennelle, dans un sens tout différent de celui qu'elle exprimait, quand son père s'en était servi à son égard? Les autres parties de cet oracle se rapportent, à mon avis, à la prospérité temporelle de Juda, et promettent que cette tribu subsisterait jusqu'à ce que la bénédiction d'Abraham fût venue, et fût communiquée à *toutes les nations*; mais je ne veux pas entrer dans cette grande controverse.

Et ensuite à la famille de David.

Enfin la promesse particulière d'une bénédiction si générale fut restreinte à la famille de David; ce qu'on ne saurait révoquer en doute sans rejeter l'autorité de tous les prophètes, et qui est d'ailleurs si manifeste, qu'il n'a pas besoin de preuves. Cette promesse demeura renfermée dans cette famille, jusqu'à ce qu'elle s'accomplit en celui pour qui elle était réservée, et à qui elle était même due; en celui à qui *le droit d'aînesse* appartenait, qui était *le permier né* de toute créature, et touchant lequel l'Éternel avait dit longtemps auparavant : *Je le constituerai l'aîné et souverain sur les rois de la terre* (Ps. 89, 29). C'est à lui que cette promesse se termine, et c'est en lui qu'elle doit demeurer jusqu'à *l'accomplissement de toutes choses : car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds,* et que *la mort elle-même soit engloutie en sa victoire* (1 Cor. 15).

Les prophéties, qui se rapportaient à cette alliance, furent données, lorsque la religion avait le plus besoin d'appui; preuve évidente que leur grand but était de la soutenir.

C'est une chose bien digne de remarque, que les prophéties qui se rapportent à l'alliance spirituelle, furent données au peuple de Dieu, précisément dans le temps que la religion elle-même paraissait être expirante, et avoir besoin de tous les secours possibles pour se soutenir. Abraham reçut la promesse de *la semence bénie,* lorsqu'il eut été appelé de Dieu à abandonner sa patrie et la religion de ses pères. Isaac et Jacob furent soutenus par les mêmes espérances, au milieu de l'idolâtrie et de la corruption extrême qui régnaient dans le monde. Quand est-ce que la promesse du Messie fut attachée à la famille de Juda, et que le fameux oracle de la venue du Scilo fut donnée? Ce fut lorsque les Israélites se furent établis en Égypte, où ils étaient exposés en plusieurs manières à la tentation de suivre les dieux du pays. Dès que Dieu se manifesta d'une manière évidente et souvent miraculeuse, accomplissant envers les descendants d'Abraham les promesses de l'alliance temporelle, et que ce peuple n'eut pas besoin d'autre motif pour demeurer fortement attaché à son devoir, ou pour se garantir de l'idolâtrie des nations voisines, on ne vit que peu d'exemples de cette espèce d'oracle. Tant que cet Être suprême fut le roi visible des Juifs, et qu'il dirigea toutes leurs affaires par le ministère de ses prophètes, leur prospérité et leur adversité, qui étaient toujours proportionnées à leur obéissance ou à leur rébellion, suffisaient pour les attacher inviolablement à son service. C'est ce qui eut lieu depuis Moïse jusqu'à David, qui reçut tant pour lui que pour sa postérité la promesse de l'alliance éternelle, en récompense de sa constance et de sa foi en Dieu dans toutes les traverses qu'il eut à essuyer pour parvenir à la couronne qui lui était destinée. Mais quand les rois ses successeurs tombèrent dans l'idolâtrie, et que le peuple porté au mal suivit leur exemple, de manière que Dieu résolut de les chasser de devant sa face, et de les disperser parmi les nations idolâtres, dont ils avaient servi les dieux préférablement à l'Eternel, leur libérateur, alors pour l'amour d'un petit nombre de fidèles, la promesse des biens à venir fut renouvelée, afin que le *juste pût vivre de sa foi,* et qu'il y eût *un résidu de sauvé.* Le prophète Isaïe qui parle si clairement du règne de Jésus-Christ, commença à exercer son ministère peu de temps avant que les dix tribus fussent menées en captivité pour une punition de leur idolâtrie : le prophète Jérémie

vit transporter à Babylone les autres tribus, et Daniel lui-même se trouva du nombre des captifs. C'était là un temps où la vraie foi avait besoin d'être soutenue par l'espérance des biens évangéliques : la face des affaires ne présentait rien que de ténébreux et d'obscur ; la grande bonté du Seigneur avait disparu aux yeux de son peuple, et l'on ne voyait plus de toutes parts que des marques de son indignation et de sa colère. Ce fut aussi dans ce temps-là, que Dieu jugea à propos de donner des déclarations de son dessein touchant l'établissement du *règne de justice,* et plus claires et en plus grand nombre qu'on n'en avait encore eu, même depuis Adam : Ce fut alors que *la semence dans laquelle toutes les nations devaient être bénies*, fut décrite en termes manifestes ; que le temps et le lieu de sa naissance furent marqués ; que ses grandes œuvres et ses souffrances furent prédites : ce fut alors que Dieu fit clairement connaître à son peuple, qu'il devait s'attendre à une nouvelle alliance beaucoup meilleure que celle qu'il avait traitée avec leurs pères : ce fut alors en un mot que les yeux de tous les Juifs furent ouverts, pour regarder à la venue de celui qui devait être *la gloire d'Israël, le désir de toutes les nations et une lumière pour éclairer les Gentils.* Quand cet illustre événement eut été manifesté et placé dans un si grand jour, les oracles cessèrent, et le don même de prophétie disparut en peu d'années : preuve évidente que *l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus* (Apoc. 19, 10), et que toutes les bénédictions et les promesses données à l'ancien peuple de Dieu devaient avoir leur plein accomplissement dans la manifestation de *la semence bénie.*

Ce fut en vertu de la promesse particulière faite à la tribu de Juda et pour frayer le chemin à une meilleure alliance, que cette tribu fut rétablie après la captivité de Babylone.

Les dix tribus qui furent transportées par le roi d'Assyrie ne se rétablirent jamais ; au lieu que la tribu de Juda, après soixante et dix ans de captivité, retourna dans le pays de Chanaan, y érigea un nouveau temple, et continua à former une tribu et un peuple particulier jusqu'à la dernière destruction de Jérusalem par les Romains. Si vous croyez que tout cela soit arrivé au hasard, il est inutile de vous faire là-dessus aucune question ; mais si vous reconnaissez la main de Dieu dans ces événements, dites-moi, d'où vient cette distinction, cette préférence en faveur de la tribu de Juda ? Lisez les propres prophètes de ce peuple et apprenez d'eux quel était son caractère ; vous verrez qu'il n'y avait rien en lui, qui pût justifier cette prédilection de Dieu à son égard. Il était aussi corrompu qu'aucun de ses voisins ; mais il avait un avantage particulier, il avait reçu une promesse qui n'avait été faite à aucune des dix tribus, savoir : *Que le sceptre ne se départirait point de Juda..... jusqu'à ce que le Scilo fût venu.* Ce fut pour accomplir cette promesse, et en général toutes celles qui regardaient *la semence bénie,* que cette tribu fut préservée et subsista encore quelques siècles après la ruine entière des autres.

Il paraît par toutes les circonstances de l'état des Juifs après leur retour de la captivité, qu'ils ne furent rétablis que pour l'accomplissement des promesses de Dieu touchant une meilleure alliance. En effet ils ne jouirent plus des anciens priviléges du peuple d'Israël ; ils les avaient perdu par leur iniquité : leurs Urim et leurs Thummim disparurent pour toujours ; et bientôt (ce qui intéressait de près la Providence) le don de prophétie cessa et Dieu ne se fit plus apercevoir comme auparavant dans l'administration de leurs affaires temporelles. Ils se virent souvent affligés de maux et quelquefois même à deux doigts de leur ruine ; ils souffrirent dans toutes les révolutions de l'empire d'Orient, et furent, comme ils s'expriment eux-mêmes, *esclaves au pays que Dieu avait donné à leurs pères* (Neh. 9, 36). J'entre dans ce détail, pour vous faire comprendre d'une manière d'autant plus claire, comment et pourquoi les anciens oracles cessèrent quelques siècles avant la venue de Jésus-Christ. La prophétie chez les Juifs était relative aux deux alliances traitées avec Abraham ; quand ce peuple eut perdu les bénédictions de l'alliance temporelle et que Dieu eut pleinement manifesté et préparé le chemin à l'établissement de l'alliance éternelle, il rappela ses ministres et ses ambassadeurs du service desquels il n'avait désormais plus à faire.

Il est certain que les oracles qui regardaient l'Évangile contribuaient efficacement à entretenir la piété et la religion parmi les Juifs.

Que les prophéties qui se rapportent à la seconde et meilleure alliance produisissent un effet convenable et fussent un sujet de consolation et de joie pour les gens de bien parmi les Israélites, c'est ce qu'on peut recueillir de quelques allusions aux opinions de ces temps-là, qu'on trouve dans les écrits des prophètes. Il paraît par ce reproche que fait Amos à ceux qui, quoique destitués de la crainte de Dieu, se promettaient d'avoir part à sa bénédiction (Amos. 5, 18) : *Malheur à vous qui désirez le jour de l'Éternel ; de quoi vous servira le jour de l'Éternel ? Ce sont des ténèbres, et non pas une lumière ;* il paraît par là, dis-je, que du temps de ce prophète, le peuple d'Israël avait une idée de quelque grande délivrance ou bénédiction qui était encore à venir. Comme il y en avait qui *attendaient* avec foi *la consolation d'Israël,* il s'en trouvait aussi d'autres qui se moquaient d'une telle attente ; et c'est à ces derniers que le prophète Isaïe dit (v. 18, 29) : *Malheur à ceux qui tirent l'iniquité avec des câbles de vanité, et le péché comme avec des cordages de chariot : qui disent qu'il se hâte et qu'il fasse venir son œuvre bientôt, afin que nous la voyions ; et que le conseil du Saint d'Israël s'approche et qu'il vienne, afin que nous le sachions.* Les gens de bien, comme c'a toujours été leur sort, se voyaient poussés à bout et opprimés par ces profanes moqueurs ; mais le prophète les console en ces termes (ibid. 66) : *Écoutez ce que dit l'Éternel, vous qui tremblez à sa parole. Vos frères qui*

vous haïssent et qui vous rejettent comme une chose abominable à cause de mon nom, ont dit : Que l'Éternel montre sa gloire. Il apparaîtra donc à votre joie, mais pour eux, ils seront confus. Quelque dépravé que fût le peuple d'Israël, il s'y trouva toujours des hommes justes qui attendaient le salut de Dieu, et dont la foi et l'espérance sont bien représentées dans ces paroles du fils de Sirach (Ecclesiastiq. 10, 4) : *Les puissances de la terre sont en la main de l'Éternel, et en temps convenable il en établira sur elles une qui est utile.*

Il paraît par divers passages de l'Écriture, que les anciens Juifs appliquaient au temps du Messie l'oracle donné à nos premiers pères.

Que dans l'ancienne Église juive l'on crût que la prophétie donnée à la chute se rapportait aux temps du Messie, c'est ce qu'on peut inférer avec beaucoup de vraisemblance de plusieurs passages de l'Écriture, mais surtout d'un endroit d'Isaïe, où après une ample description du règne de Christ, et du bonheur de ceux qui sont *la postérité des bénis de l'Éternel,* ce prophète représente l'état et la condition des méchants sous ce règne par ce peu de paroles : *Et la poudre sera la nourriture du Serpent* (Isai. 65, 25). Par quelle figure de langage, ou pour quelle raison *le Serpent* désigne-t-il ici ceux qui sont distingués de *la postérité des bénits?* et d'où vient que la punition de ces réprouvés est représentée par l'action du *Serpent qui mange la poudre* de la terre ? Il n'y a rien dans tout ce chapitre qui puisse servir à expliquer cette figure ; mais il semble que le prophète l'ait employée comme une façon de parler proverbiale fort commune et parfaitement entendue de ses compatriotes. Et d'où, je vous prie, pouvaient-ils l'avoir empruntée, que de l'histoire de la chute de l'homme? Là on voit *la postérité des bénis*, à qui la victoire sur le Serpent est promise, et *le Serpent* lui-même assujéti *à manger la poudre.* Cette allusion à l'oracle donné à nos premiers pères, ainsi renfermée dans la description qu'Isaïe fait du règne du Messie, montre dans quel sens cet oracle était entendu anciennement, et plusieurs siècles avant la naissance de Jésus-Christ.

Mais les prophéties qui regardent le règne du Messie ont un usage encore plus grand et plus universel, qui ne doit pas être restreint à aucun temps particulier, mais qui s'étend à tous les siècles de l'Église chrétienne. Elles ont été données aux *anciens Juifs* pour soutenir leur foi et elles reprochent hautement à *leurs enfants* leur incrédulité : elles apprenaient à ceux *d'autrefois* à attendre le royaume de Christ, et elles servent à la condamnation de ceux *d'aujourd'hui* qui le rejettent : elles forment un argument solide en faveur de l'Évangile, et elles fournissent à tout vrai croyant une bonne réponse à faire *à quiconque lui demande raison de l'espérance qui est en lui.*

Les oracles du vieux Testament ne prouvent pas également pour les Juifs et pour les Gentils, comme on peut s'en convaincre par la manière dont l'Évangile a été annoncé aux uns et aux autres.

Ceux qui ont été élevés dans la créance du christianisme, et enseignés à recevoir avec un respect égal le vieux et le nouveau Testament, ne pensent point à mettre de la différence entre les preuves de leur foi qui naissent de l'un, et celles qui naissent de l'autre. Cependant si nous remontons aux premiers temps de la prédication de l'Évangile, et que nous considérions la manière dont il fut annoncé, d'un côté aux Juifs qui étaient convaincus de la divinité du vieux Testament, et de l'autre aux Gentils qui ne la reconnaissaient point, nous y apercevrons une distinction très-manifeste. Quoique les anciennes prophéties prouvent et pour le Juif et pour le Gentil, elles ne prouvent pas également pour tous deux en vertu des mêmes raisonnements et des mêmes conséquences, ni par rapport au même but et au même dessein. En effet le Juif était en possession des oracles de Dieu, et fortement persuadé de leur vérité ; ainsi la première chose qu'il avait à faire à la manifestation du Messie, était d'examiner ses titres par les caractères que les prophètes en ont donnés : il ne pouvait point, pour agir conformément à sa croyance en Dieu et à sa foi aux anciennes prophéties, s'attendre à d'autres preuves, que premièrement il ne fût pleinement satisfait et convaincu de celle-ci. Tous les oracles qui se rapportent à la charge et au caractère du Messie, étaient autant de puissantes barrières contre toute prétention à cette glorieuse qualité, jusqu'à ce qu'ils fussent manifestement accomplis en la personne qui se dirait être le Rédempteur promis et si longtemps attendu. C'est pour cela que les premiers prédicateurs de l'Evangile, quand ils s'adressaient aux Juifs, leur exposaient d'abord l'argument tiré de la prophétie. S. Paul, par exemple, dans le discours qu'il fit aux Juifs d'Antioche de Pisidie, commence par la vocation d'Abraham, et après une courte déduction historique de ce qui se passa jusqu'au temps de David, il ajoute : *C'est de la postérité de cet homme, que Dieu selon sa promesse a suscité Jésus, pour être le Sauveur d'Israël* (Act. 13, 23). Vous voyez manifestement que tout le raisonnement de cet Apôtre est fondé sur l'évidence de la prophétie. Toutes les autres parties de ce discours répondent à celle-là ; ce n'est d'un bout à l'autre qu'une suite d'arguments qui tirent toute leur force de l'autorité des anciens prophètes. Le même Apôtre prêchant aux Athéniens, raisonne sur de tout autres principes : il ne leur dit pas un mot des prophètes, dont ils ignoraient parfaitement la mission divine ; mais il commence par leur faire connaître *Dieu, qui a fait le monde, et toutes les choses qui y sont* (ibid., v. 25). Il condamne ensuite toute sorte de pratiques superstitieuses, les assurant que *Dieu n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose* (ibid., 17, 24) : il leur parle *des temps passés d'ignorance que Dieu avait dissimulés,* et il leur dit que cet Être suprême appelle *maintenant* tous les hommes à la *repentance* (v. 30), ayant *établi Jésus-Chrit pour être le juge de toute la terre ;* vérité qu'il démontre par la considération de sa résurrection. . . . . *Ce dont il a donné*, dit-il, *une preuve*

certaine à tout le monde, en le ressuscitant des morts (v. 31). D'où vient cette différence? Pourquoi S. Paul raisonne-t-il sur un seul et même sujet tout autrement dans un endroit que dans l'autre? On ne saurait en rendre aucune raison, si on ne la tire des différentes circonstances des personnes à qui cet Apôtre s'adressait. Dans le chapitre 13, il dispute ouvertement contre les Juifs qui avaient reçu les oracles de Dieu, et qui par ses oracles devaient s'être bien instruits des grands caractères du Messie attendu. Ainsi ç'aurait été une chose très-absurde, que de raisonner avec eux sur d'autres principes, avant que de les avoir convaincus par leurs propres prophètes . . . . et cela une fois fait, tout autre argument eût été hors d'œuvre. De là vient que S. Paul se borne uniquement à faire valoir contre eux l'autorité de la prophétie. Mais par rapport aux Athéniens qui ne connaissaient point les prophètes de la loi, ou qui, s'ils les connaissaient, n'avaient pour eux aucune vénération, aucune estime, rien n'aurait été plus ridicule que de leur proposer des preuves tirées des anciens oracles; et voilà pourquoi l'Apôtre se contente d'en appeller devant eux aux principes clairs et solides de la religion naturelle, et aux miracles de l'Évangile, dont le bruit était probablement parvenu à Athènes longtemps auparavant, dont la vérité pouvait être démontrée d'une manière incontestable, puisqu'il s'agissait de faits.

C'est une chose très-digne de remarque, que dans ce discours que S. Paul fit aux Athéniens, il ne leur prêche que la repentance et la foi en Jésus, comme en celui que Dieu avait établi pour juger le monde: doctrine qui se trouvait en tout conforme aux idées de la religion naturelle, si l'on en excepte l'article particulier de l'établissement de Jésus-Christ pour être le juge des hommes, en faveur duquel l'Apôtre allègue la preuve que Dieu lui-même en avait donnée en ressuscitant ce Jésus mort. Mais quand il s'adresse aux Juifs, il leur parle d'un Sauveur, de la rémission des péchés, de l'avantage qu'ont tous les croyants d'être justifiés de tout ce dont la loi de Moïse ne pouvait justifier. D'où vient cette différence, sinon de ce que les Juifs connaissaient par leurs écritures le malheur de l'homme tombé, et savaient qu'il y avait une délivrance à attendre du péché et de ses suites funestes? Mais les Gentils avaient perdu cette connaissance, et devaient être par-là même premièrement instruits de l'état du genre humain, et des diverses dispensations de la Providence envers lui, avant qu'ils pussent se former aucune juste idée de la rédemption du monde.

Les prophéties étaient pour les Juifs la première preuve en faveur du christianisme, et pour les Gentils la dernière.

Voici donc quel était le cas de ces derniers. L'Évangile les appelait d'abord à renoncer au culte des idoles pour servir le vrai Dieu; et à se détourner du vice pour suivre la vertu, en leur faisant connaître Jésus-Christ, comme le ministre de la justice et le juge de tous les hommes, que Dieu avait autorisé par un grand nombre de signes et de miracles. Étant instruits et fondés dans la foi jusqu'à ce point, alors seulement les Apôtres les faisaient remonter aux temps passés, pour y considérer la dispensation merveilleuse de la providence dans les anciens oracles, dont l'autorité par rapport à eux dépendait uniquement de l'accomplissement exact qu'ils en avaient devant les yeux: cette autorité ainsi établie, ils purent se former de justes idées de la conduite précédente de Dieu envers les hommes, et de l'état du monde; et se convaincre que Jésus-Christ n'était pas seulement le juge, mais encore le rédempteur du genre humain. Pour le Juif, la prophétie était la première preuve; pour le Gentil, elle était la dernière. Le Juif crut en Jésus-Christ, parce qu'il était prédit par les prophètes; le Gentil crut aux prophètes, parce qu'ils avaient si exactement prédit Jésus-Christ. Tous les deux ajoutèrent une pleine foi à l'Evangile, ayant chacun à sa manière une idée complète de toutes les dispensations de la Providence envers le genre humain.

Si ce que je viens de dire est vrai, comme il me le paraît, il nous mettra en état de débarrasser l'argument tiré de la prophétie, des fausses idées dont on l'a adroitement embrouillé (1). Nous verrons clairement qu'il n'y a point de raison qui doive obliger un païen à se faire juif sur l'autorité des anciens prophètes, pour devenir chrétien: nous demeurerons convaincus que la preuve qui se tire des oracles de la loi en faveur de l'Évangile, n'est point un argument *ad hominem*, ni pour les Juifs, ni pour les Gentils; et que cependant ce n'est pas non plus un argument de la même espèce par rapport aux uns et aux autres, quoique dans ces deux cas il soit fondé sur des principes de raison vrais et solides. Mais je dois vous laisser le soin de faire cette application, et passer à la considération d'un autre avantage de la prophétie qui regardait les Juifs, et dont il semble que le monde païen n'ait pas eu le même besoin.

Un autre usage particulier des prophéties par rapport aux Juifs, était de les prémunir contre les préjugés, où ils pouvaient aisément entrer en faveur de leur loi contre toute révélation nouvelle.

Les Juifs vivaient sous une loi divine établie par des signes et des miracles, confirmée par les prodiges les plus extraordinaires, et fondée d'un côté sur d'aussi grandes promesses, et de l'autre sur d'aussi terribles menaces, que les promesses et les menaces de cette vie peuvent s'étendre. Dieu les avertit très-souvent de ne point abandonner cette loi, et de ne point permettre qu'aucune coutume ou cérémonie étrangère s'introduisît parmi eux. Ces précautions qui avaient pour but de les garantir des désordres des nations

(1) Ceci regarde le livre *des Fondements et des raisons du Christianisme*, où l'auteur n'a rien négligé pour obscurcir et invalider la preuve tirée des anciens oracles.

païennes qui les environnaient, pouvaient aisément, comme l'événement ne le justifia que trop, faire naître de violents préjugés contre toute révélation future, quoique fondée sur l'autorité de Dieu lui-même. Pour les prémunir contre de tels préjugés, et pour les rendre inexcusables, il était à propos de les avertir de bonne heure, et souvent, du changement qui devait arriver, afin qu'ils ne pussent point, sous le prétexte de se tenir inviolablement attachés à la première alliance de Dieu, rejeter la seconde, quand le temps de sa publication serait venu. On trouve dans le vieux Testament plusieurs prophéties qui tendent à cela : c'est dans cette vue que Dieu a déclaré plus d'une fois qu'il ne prenait aucun plaisir aux sacrifices et aux oblations, aux nouvelles lunes et aux sabbats ; déclarations étranges, si l'on considère qu'il avait lui-même ordonné toutes ces choses, mais très-naturelles, si l'on fait attention aux fréquentes prédictions d'une nouvelle et meilleure alliance qu'il voulait traiter avec son peuple. On donne souvent au prophète Isaïe le titre de prophète *évangélique*, à cause du grand nombre de prophéties, et de prophéties expresses, qu'on trouve dans ses révélations touchant Jésus-Christ et son Église : or ce prophète, dès l'entrée même de son ministère, montre le peu de prix des ordonnances purement légales : *Qu'ai-je à faire,* dit-il, parlant au nom de l'Éternel (Isaïe 1, 11), *Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons, et de la graisse des bêtes grasses; je ne prends point de plaisir au sang des bouveaux, ni des agneaux, ni des boucs.....* (v. 1, 14): *Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles; elles me sont désagréables, je suis las de les supporter.*

C'est à cela que tendait en particulier le fameux oracle du chap. 18 *du Deutéronome.*

Mais le passage le plus remarquable de cette espèce, et qui mérite le plus notre attention, c'est la prophétie de Moïse lui-même, rapportée au c. 18 du *Deutéronome* v. 15. *L'Éternel ton Dieu,* dit-il aux Israélites, *te suscitera un prophète comme moi d'entre tes frères; vous l'écouterez.* La même chose est répétée au v. 18 : *Je leur susciterai* (c'est Dieu qui parle à Moïse) *un prophète comme toi d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je leur aurai commandé.* A quoi il ajoute, v. 19. *Et il arrivera que celui qui n'écoutera point mes paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.* Vous voyez là une déclaration manifeste de la part de Dieu, au temps même de l'établissement de la loi, d'un autre prophète semblable à Moïse, qui devait s'élever un jour, comme un nouveau législateur à qui tous les Juifs seraient obligés de rendre obéissance. Je n'ignore pas qu'on allègue de grandes autorités, pour montrer qu'il faut expliquer ces paroles d'une simple succession de prophètes dans l'Église juive; mais quelque grandes que puissent être ces autorités, elles relèvent de *la loi et du témoignage,* et c'est là que j'en appelle.

Raisons qui prouvent qu'il ne s'agit point dans cet oracle d'une simple succession de prophètes dans l'Église juive.

I. Premièrement donc, le texte parle d'un second prophète au nombre singulier, et non de plusieurs. Ainsi dans ce cas la *lettre* est pour nous; considération qui doit être d'un grand poids pour ceux qui se récrient si fort, dès que nous voulons aller plus loin que *le sens littéral* du vieux Testament.

II. Mais en second lieu, expliquer ce passage d'une succession de prophètes, et avancer qu'ils devaient tous être semblables à Moïse, c'est contredire la déclaration de Dieu même touchant la manière dont il avait résolu d'agir envers les autres prophètes.

Nous lisons au chapitre 12 des *Nombres,* que Marie et Aaron commencèrent à s'élever contre l'autorité de Moïse. *Est-ce que l'Éternel a parlé seulement par Moïse,* disaient-ils (v. 2), *n'a-t-il point aussi parlé par nous?* Cette querelle allait avoir probablement des suites si fâcheuses, que Dieu jugea à propos de s'y interposer; et voici quelle fut sa décision (v. 6, 7, 8) : *S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Éternel, je me ferai connaître à lui par vision, et je parlerai à lui par songe. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison ; je parle avec lui bouche à bouche, même clairement, et non pas par énigmes; et il voit la ressemblance de l'Éternel. Pourquoi donc n'avez-vous point craint de parler contre mon serviteur Moïse?* Voilà une déclaration positive de la grande différence qu'il devait y avoir entre Moïse et les autres prophètes, qui emporte une idée également manifeste de ce en quoi cette différence consistait. A l'égard des autres prophètes, Dieu dit qu'il leur parlerait en *vision* et en *songe;* mais pour Moïse, il assure qu'il s'entretenait familièrement avec lui *bouche à bouche,* ou comme il est dit dans un autre endroit, *face à face.* C'était donc en cela que consistait une des grandes prérogatives de Moïse, sa prééminence; et c'est en cela même que les autres prophètes d'Israel ne lui furent point *semblables.*

III. En troisième lieu, il paraît manifestement, en partie par le texte même, et en partie par la fin du livre du *Deutéronome* comparée avec le texte, que la ressemblance à Moïse dont il est parlé dans le passage que nous examinons, regardait principalement ce privilége singulier de voir Dieu *face à face.* Le texte même renferme la promesse d'un prophète semblable à Moïse, conformité qui se trouve expliquée par ce que Dieu dit au v. 18. *Je mettrai mes paroles dans sa bouche;* ce qui emporte quelque chose de plus qu'une révélation par des *visions* et des *songes ;* et les derniers versets de ce livre montrent très-évidemment, que les Juifs eux-mêmes faisaient consister la ressemblance à Moïse dans cette communication immédiate avec Dieu : là il est dit, que *depuis il ne s'est point levé de prophète en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Éternel face à face* (Deut. 34, v. 10). Il importe peu de rechercher à présent, qui c'est qui a ajouté

ces paroles au livre du *Deutéronome*: car puisqu'elles ont été reçues dans l'Église juive, elles sont un témoignage authentique, 1° de la manière dont les anciens Juifs ont entendu ces mots, *semblable à Moïse :* 2° que ce peuple n'avait point encore vu de prophète comme Moïse ; et cependant ils avaient eu une succession de prophètes immédiatement après la mort de Moïse, dont Josué était le premier (voyez Osée 12, 13; Ecclesi. 46, 1), mais que ces derniers versets du *Deutéronome* ajoutés ensuite tout au moins de son temps, excluent de toute prétention à l'avantage d'être *le prophète,* ou *l'un* des prophètes *semblables à Moïse.* Que si ce caractère ne peut pas convenir à Josué, beaucoup moins conviendra-t-il à ceux qui lui ont succédé, puisqu'ils n'étaient pas plus grands, ni revêtus d'une plus grande autorité de la part de Dieu que lui : preuve évidente que l'ancienne Église juive n'entendait point la promesse d'un prophète semblable à Moïse, d'une succession de prophètes au milieu d'elle, vu qu'elle nous déclare ici, que dans cette succession de prophètes il n'y en a pas eu un seul comme Moïse.

Les Juifs modernes ne se sont point écartés en ceci de l'opinion de leurs ancêtres. Ils distinguent Moïse de tous les autres prophètes, et ils appellent le plus haut degré d'inspiration, le *degré de Moïse* (gradus Mosaicus). La différence qu'il y a entre ce degré et tous les autres, consiste, selon eux, dans ces quatre choses. 1° Moïse n'eut ni songes ni visions. 2° Il fut éclairé immédiatement de Dieu, sans le ministère ou l'interposition des anges. 3° Son esprit n'était jamais troublé ou épouvanté par l'inspiration prophétique : car *Dieu lui parlait comme un homme parle à son ami* (Exod. 33, 11). 4° Il pouvait prophétiser en tout temps, quand il voulait ; au lieu que les autres ne prophétisaient que dans de certains temps particuliers, lorsque la parole de Dieu leur était adressée.

IV. Une plus grande prérogative de Moïse à l'égard de laquelle les autres prophètes de la loi ne lui ont point été *semblables,* c'est qu'il était *législateur.* Aucun homme après lui ne fut envoyé de Dieu avec une telle commission durant l'ancienne économie ; et cependant le prophète prédit dans cet endroit venait manifestement lui ressembler en ceci. *Il devait annoncer tout ce que l'Éternel lui commanderait, et quiconque ne l'écouterait pas serait détruit* (Deut. 18, 18, 19). Moïse ne reçut pas de plus grande autorité que celle-là, et aussi n'y a-t-il point de termes pour en décrire une plus grande. D'ailleurs il y a une circonstance jointe à cette prophétie, qui oblige, à mon avis, de lui donner ce sens. Moïse dit (v. 15, etc.) : *L'Éternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi d'entre tes frères suivant tout ce que tu as demandé à L'Éternel ton Dieu en Horeb au jour de la congrégation, disant, que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure. Alors l'Éternel me dit, ils ont bien dit ;..... Je leur susciterai un prophète comme toi d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur annoncera tout ce que je lui aurai commandé,* etc.

Il faut remarquer que les Israélites firent cette requête, lorsque la loi fut donnée en Horeb. Moïse leur avait déjà souvent *prophétisé,* et ils n'en avaient point été effrayés ; mais quand Dieu publia sa loi, qu'il *descendit sur* la montagne *en feu, que cette montagne était toute en fumée,* et qu'elle *tremblait fort,* ils demandèrent que Moïse leur parlât, et non pas *l'Éternel, de peur qu'ils ne mourussent* (Exod. 20, 19). Là-dessus Dieu leur fit cette promesse: *Je leur susciterai un prophète comme toi d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles dans sa bouche.* N'est-il pas évident que ce nouveau prophète devait faire d'une manière douce et familière ce que Dieu lui-même avait fait sur la montagne au milieu d'un appareil grand et terrible? Et qu'avait-il fait, sinon donner sa loi? On ne peut appliquer cette promesse à aucune autre chose, sans supposer qu'elle n'a point de relation avec la requête sur laquelle elle était pourtant fondée. Le peuple agréait si fort la manière dont Moïse avait accoutumé de lui *prophétiser,* qu'il demanda qu'il fût employé à lui communiquer les lois de Dieu avec la même familiarité et la même douceur qu'il lui avait annoncé ses autres ordres. Ainsi la prière des Juifs ne regardait que la manière dont Dieu publiait sa loi : la méthode dont il s'était jusque-là servi pour les instruire de sa volonté, ne leur faisait aucune peine ; et par conséquent la promesse qu'il leur fait, doit se rapporter à *l'établissement d'une nouvelle loi,* qu'il avait dessein de leur donner par le ministère d'un prophète qui s'élèverait au milieu d'eux, et non simplement à *une succession de prophètes,* de laquelle ils ne s'inquiétaient point.

V. Enfin si nous recherchons dans l'histoire l'accomplissement de cette prophétie, nous trouverons qu'elle convenait très-exactement au caractère de notre divin Sauveur, et à nulle autre personne, soit avant, soit après lui. Tous les prophètes du vieux Testament ont *vu des visions et songé des songes;* tous ceux du nouveau n'ont pas été plus favorisés. S. Pierre eut une vision, S. Jean en a eu plusieurs, S. Paul a eu des visions et des songes ; mais Jésus-Christ n'a point été borné à de tels priviléges; il a vécu dans une communication intime et immédiate avec Dieu : *Il était dans le sein du Père,* lui seul *a vu le Père,* il était un *avec le Père, et la plénitude de la divinité a habité en lui.* Qu'on fasse bien attention à cela ; Moïse et Jésus-Christ sont les *deux seules* personnes, dans toute l'histoire sainte, qui aient eu une pareille communication avec Dieu. Il est dit que *la ressemblance* à Moïse consistait précisément en ceci, à voir Dieu *face à face.* Comment donc la promesse d'un prophète comme Moïse pourrait-elle être appliquée à quelque autre qu'à Jésus-Christ? Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'autre partie du parallèle ; tout le monde accordera sans peine, que Jésus-Christ a été un législateur. Mais l'exécution de la menace attachée à cette prophétie est trop remarquable pour la passer sous silence ; on a vu cette menace littéralement accomplie sur toute la nation ; et quiconque considérera l'état des

Juifs depuis qu'ils ont rejeté Jésus-Christ jusqu'à ce jour, sera obligé d'avouer, que du moins cette partie de l'oracle que nous venons d'expliquer, a été pleinement vérifiée.

Cet oracle, et plusieurs autres de la même nature, semblent, comme je l'ai déjà remarqué, avoir été donnés principalement en faveur des Juifs, pour les préparer de longue main à la venue d'un nouveau législateur, et pour leur faire connaître que l'alliance *Mosaïque* n'était pas éternelle.

Ainsi j'ai parcouru les diverses périodes de la prophétie sous le vieux Testament, et tâché d'en montrer le grand dessein et les principaux usages, pour frayer le chemin à un examen tranquille et impartial des oracles particuliers qui se rapportent à chacune de ces périodes. J'ai cru qu'il était à propos dans un temps où l'on a publiquement traduit en ridicule l'argument tiré des prophéties, de faire quelques observations sur ce sujet, qui puissent être d'usage aux personnes sincères et disposées à examiner; de jeter, pour ainsi dire, une *pite* dans le *trésor,* comme une offrande à l'amour de Jésus-Christ et de son Evangile, dans lequel j'espère de vivre et de mourir.

Dissertation première.

DE L'AUTORITÉ DE LA SECONDE ÉPITRE DE SAINT-PIERRE.

L'occasion que j'ai eue dans le premier des discours qui précèdent, d'examiner et de comparer les deux épîtres de S. Pierre, m'a conduit à rechercher les raisons de l'ancien doute sur l'authenticité de la seconde. Il ne sera pas inutile d'entrer dans la discussion du fait, et de l'établir comme il faut; cela nous mettra en état de juger si ce doute est bien ou mal fondé.

Le savant Grotius, dans ses notes sur cette épître, remarque, « que plusieurs des anciens croyaient qu'elle « n'était pas de S. Pierre l'apôtre, parce que le style « en est différent de celui de la première, comme « l'ont reconnu Eusèbe et S. Jérôme, et parce qu'elle « avait été rejetée de plusieurs églises. » M. Huet (1) rapporte le fait plus exactement, et nous dit que cette seconde épître « était mise par quelques-uns entre les « douteuses, à cause de la différence de style qu'on y « remarque en la comparant avec la première. » C'est là vraiment le cas, et la seule raison qu'on puisse trouver dans l'antiquité du doute touchant la canonicité de cette épître; car la seconde que Grotius allègue, savoir qu'*elle n'était pas reçue dans plusieurs églises,* est exprimée en termes trop forts, et destituée de preuves suffisantes. Origène est le premier, à ce qu'il paraît, qui ait fait mention d'un tel doute : S. *Pierre,* dit-il, *a laissé une épître qui est bien de lui, de l'aveu de tout le monde, et peut-être aussi une seconde; car l'on en doute* (1). Eusèbe nous apprend, *qu'on n'avait jamais douté de la première épître de S. Pierre; mais que pour la seconde, la tradition portait qu'elle n'était pas canonique; que cependant comme elle paraissait à plusieurs* (ou à la plupart) *un morceau utile, on s'en servait de même que des autres écritures* (2). Il est clair, à mon avis, par ce passage, que cette seconde épître était reçue et lue dans l'église du temps d'Eusèbe; car il dit expressément qu'*on s'en servait conjointement avec les autres écritures,* et que toute la raison qu'on avait de douter de son authenticité, était une ancienne tradition, qui probablement n'avait d'autre fondement que l'autorité et le rapport d'Origène dont je viens de citer les paroles. Il ne paraît point que ce doute ait jamais été répandu dans *toutes les églises,* ou qu'il y ait eu des églises qui aient rejeté cette épître; si c'eût été là le cas, cela aurait formé une objection plus forte contre sa canonicité, et plus digne de l'attention d'un historien, que ne pouvait l'être l'ancien soupçon.

Je n'ai pas besoin d'examiner ici, quels égards l'on doit avoir pour les doutes de l'antiquité, quand on ignore les raisons sur lesquelles ils étaient fondés; mais certainement lorsque ces raisons sont parvenues jusqu'à nous, nous sommes en plein droit de juger et d'examiner par nous-mêmes; or c'est ce qui a lieu dans ce cas. S. Jérôme fait mention du doute dont il s'agit ici, et il en allègue la raison. *La seconde épître,* dit-il, *est rejetée de plusieurs* (ou de la plupart) *parce que le style en est différent de celui de la première* (3).

Tout ce doute, comme vous voyez, est fondé sur une remarque de critique, proposée d'abord, suivant les apparences, par quelque homme de savoir et de crédit, et suivie aveuglément par les autres. L'usage et l'autorité de l'Eglise, quelque chose qu'il paraisse en faveur du contraire, était pour la canonicité de l'épître, et l'emporta enfin sur la remarque critique; c'était là précisément le cas de l'épître de S. Jude, qui pour une raison toute semblable avait d'abord été rejetée de plusieurs, mais qui fut eusuite admise dans le canon par l'autorité générale de l'Eglise qui prévalut (4).

On convient qu'il y a de la différence dans le style de la première et de la seconde épître de S. Pierre; mais cette différence n'est pas telle qu'elle doive faire naître des doutes sur l'authenticité de la seconde; d'un côté, parce qu'elle ne se fait pas apercevoir dans toute l'épître, mais seulement dans une partie; d'un autre côté, parce qu'on peut en rendre une raison plus probable, qu'en supposant que la seconde

(1) *Demonstratio Evangelica,* p. 21 : « Inter dubias « collocata ab aliquibus propter styli cum priore dis- « crepantiam. »

(1) Πετρὸς..... μίαν ἐπιστολὴν ὁμολογουμένην καταλέλοιπεν, ἔστω δὲ καὶ δευτέραν, ἀμφιβάλλεται γάρ. Origen. apud. Euseb., l. 6, c. 25.

(2) Τὴν δὲ φερομένην αὐτοῦ δευτέραν, οὐκ ἐνδιάθετον μὲν εἶναι παρειλήφαμεν ὅμως δὲ πολλοῖς χρήσιμος φανεῖσα, μετὰ τῶν ἄλλων ἐσπουδάσθη γραφῶν. Lib. 3, cap. 3, vid. cap. 25.

(3) Quarum secunda à plerisque rejicitur, propter styli cum priori dissonantiam. *Catal. Script. Eccles.*

(4) Auctoritatem vetustate et usu meruit, et inter sanctas Scripturas computatur. *Hieron. Catal. Script. Eccles.*

Epître vient d'une autre main que la première.

Cette seconde Épître est divisée en trois chapitres: le premier et le troisième ne sauraient faire de difficulté, le style en étant tout semblable à celui de la première Épître. Le second chapitre est plein de figures hardies, et abonde en expressions pompeuses. C'est une description des faux docteurs qui infectaient l'Eglise, et pervertissaient la doctrine de l'Evangile; et il semble qu'elle soit tirée de quelque ancien auteur Juif, qui avait peint des couleurs les plus vives les faux prophètes de son temps, ou peut-être des temps plus reculés; peinture que S. Pierre et S. Jude appliquent aux faux docteurs de leur siècle. Si c'est là le cas, y a-t-il de quoi s'étonner qu'un passage copié d'un ancien auteur, et inséré dans cette seconde épître, diffère pour le style de la première épître de S. Pierre, surtout si l'on considère qu'il est autant différent de celui du reste de cette seconde Épître, que de celui de la première? S. Jérôme (1) a supposé, et d'autres (2) ont suivi son opinion, que S. Pierre s'était servi de divers interprètes, ou secrétaires, pour exprimer sa pensée dans ses deux épîtres; mais si cela eût été, la différence de style se serait fait sentir dans toute l'Épître, et non pas seulement dans une partie, comme on le voit à présent; outre qu'il n'y a point de raison de croire que S. Pierre n'ait pas écrit lui-même ses deux Épîtres.

Quand ce que je viens de dire ne serait qu'une conjecture, cependant c'en est une si raisonnable, que le doute qu'on a formé sur l'authenticité de cette seconde Épître, uniquement à cause de la différence du style, ne saurait guère tenir contre elle. Mais je puis aller plus loin, et montrer par des raisons très-probables que c'a été là vraiment le cas.

Le commencement même du second chapitre de cette seconde Épître fait voir que S. Pierre, en décrivant les faux docteurs de son temps, avait devant les yeux le portrait de quelques anciens faux prophètes. *Comme il y a eu de faux prophètes parmi le peuple,* dit-il aux fidèles à qui il écrit (vers. 1.), *il y aura aussi parmi vous de faux docteurs, qui introduiront secrètement des sectes pernicieuses, et qui reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une prompte ruine.* Si l'on fait attention au caractère qu'il donne ensuite de ces faux docteurs, on verra qu'il est tiré de quelque description des anciens faux prophètes. *Ce sont des gens,* assure-t-il (vers. 15), *qui se sont égarés en quittant le droit chemin, pour suivre le chemin de balaam, fils de Bosor, qui aima le salaire d'iniquité.* Cette comparaison est très-naturelle, et il n'y a rien là qu'on ne dût s'attendre à trouver dans un ancien auteur juif, qui voulait faire le portrait des faux prophètes de son temps; mais difficilement une semblable figure pouvait-elle se rencontrer dans une description originale des faux docteurs sous l'Évangile. S. Jude s'en est aussi servi, conjointement avec d'autres de la même espèce. *Malheur sur eux*, dit-il (v. 11),

(1) Epist. ad Hedibiam, quæst. 2.
(2) Estius, le P. Calmet, etc.

en parlant des hérétiques de son temps, *parce qu'ils ont suivi la voie de Caïn, qu'ils se sont laissés entraîner, comme Balaam, par l'amorce du gain, et que comme Coré ils se perdent par leur rébellion.* Ce sont là des figures antiques, qui découvrent le temps auquel il faut les rapporter. D'ailleurs cet apôtre nous dit expressément, que ces faux docteurs étaient *décrits* ou *désignés depuis longtemps pour cette condamnation* (1); et il a bien de l'apparence que et lui et S. Pierre avaient devant les yeux cette ancienne description, quand ils ont donné le caractère des faux docteurs de leur temps. L'Épître de S. Jude a tant de rapport avec le second chapitre de la seconde épître de S. Pierre, les figures et les images en sont si semblables, de même que les anciens exemples allégués, que l'on a cru communément que S. Jude avait copié S. Pierre. Mais d'un autre côté, le tour des expressions est si différent, le choix de la matière est en partie si peu le même, certaines choses se trouvant dans l'un, qui ne se trouvent pas dans l'autre, qu'il est beaucoup plus probable qu'ils ont tous deux tiré ce qu'ils disent du même original, suivant à cet égard chacun son propre jugement. Je vais en produire quelques exemples, laissant les autres à la recherche des lecteurs (2):

S. Pierre, v. 4.	S. Jude, v. 6.
Car si Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché; mais les ayant précipités dans les enfers, et chargés de chaînes d'obscurité, il les a livrés pour être réservés pour le jugement.	*A l'égard des anges, qui n'ont pas conservé leur dignité, et qui ont abandonné leur propre demeure, il les a liés de chaînes éternelles dans les ténèbres où il les garde pour le grand jour du jugement.*
v. 6. *S'il a condamné les villes de Sodome et de Gomorrhe à une entière subversion, les réduisant en cendres, pour les faire servir à l'avenir d'exemple aux impies.*	v. 7. *C'est ainsi* encore, *que Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines qui s'étaient rendues coupables de la même sorte de prostitution, et qui avaient recherché une chair étrangère, sont un exemple qui nous est proposé, et demeurent soumises à la peine d'un feu éternel.*
v. 11. *Au lieu que les anges qui les surpassent en force et en pouvoir, ne portent pas contre elles un jugement injurieux devant le Seigneur.*	v. 9. *Au lieu que Michel l'archange disputant avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui un jugement injurieux.*

(1) Πάλαι προγεγραμμένοι εἰς τοῦτο τὸ κρίμα, v. 4.
(2) Dans cette citation, et dans toutes les suivantes, j'ai rendu le grec aussi exactement qu'il m'a été possible, sans m'attacher à aucune version particulière; pour mieux répondre au but de mon auteur. Ceux qui entendent l'original, peuvent s'en convaincre par eux-mêmes; et à l'égard des autres, il serait inutile de le leur mettre ici sous les yeux. C'est pour cela qu'on n'a pas jugé à propos de charger cette traduction du grec, qui dans l'anglais se trouve inséré dans le texte.

S. Pierre parle des anges qui ont *péché*, S. Jude nous donne une idée de leur péché ; ils *n'ont pas conservé*, dit il, *leur dignité*, ou *leur premier état*, *mais ils ont abandonné leur propre demeure*. On ne trouve rien de semblable dans aucun autre endroit de l'Ecriture ; mais s'il est permis de conjecturer, S. Jude a tiré cette idée de l'ancien livre qu'il avait devant les yeux en écrivant sa lettre : car quelle apparence y a-t-il que les seules paroles de S. Pierre (ἀγγέλον ἁμαρτησάντων) la lui eussent fournie ? On peut observer la même différence dans la manière dont ces deux Apôtres allèguent l'exemple de Sodome et de Gomorrhe : S. Pierre ne parle que de leur condamnation, qui avait pour but de détourner les pécheurs du vice ; S. Jude y joint une description de leur crime ; et quoique dans les choses à l'égard desquelles ces deux épîtres conviennent sur ce sujet, les images et les idées soient les mêmes, le tour de l'expression en est pourtant bien différent. S. Pierre encore, censurant ces hommes audacieux, présomptueux et obstinés, qui *osent parler mal des dignités*, dit *que les anges qui les surpassent en force et en pouvoir, ne portent point contre elles de jugement injurieux devant le Seigneur*. Mais S. Jude va plus loin, et nous apprend à quelle histoire c'est que ceci a rapport : *Michel l'archange*, dit-il, *disputant avec le Diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui un jugement injurieux, mais* se contenta de *lui dire, que le Seigneur te reprenne*. Ces passages montrent que S. Jude n'a pas simplement copié S. Pierre, mais qu'il a eu recours à l'original même, où ces divers exemples se trouvaient couchés au long, et d'où il a tiré les traits qu'il a cru les plus propres à les mettre dans tout leur jour.

Si nous comparons ensemble les différentes expressions dont ces deux apôtres se sont servis pour désigner la même chose, nous aurons de la peine à nous persuader qu'ils aient copié mot à mot, et dans la même langue, l'original qu'ils avaient devant les yeux : il est beaucoup plus probable qu'ils ont tous deux traduit ce en quoi ils conviennent de quelque ancien livre Hébreu ; ce qui peut servir à rendre raison de la différence de style qu'on remarque dans leurs écrits, et en même temps de la grande conformité qu'il y a entre leurs images et leurs idées. L'exemple suivant rendra ma pensée sensible.

2 Pierre 2, 6.	S. Jude 7.
S'il a condamné les villes de Sodome et de Gomorrhe à une entière destruction, les réduisant en cendres, pour les faire servir à l'avenir d'exemple aux impies.	*C'est ainsi* encore *que Sodome et Gomorrhe*, etc... *sont un exemple qui nous est proposé, et demeurent soumises à la peine d'un feu éternel.*
v. 10. *Et principalement ceux qui suivent* les mouvements de *la chair dans ses cupidités impures, qui méprisent les puissances, et qui audacieux et insolents, ne craignent point de parler mal des dignités.*	v. 8. *Et néanmoins ceux-ci, emportés par leurs visions, souillent de même leur chair, pendant que d'autre côté ils rejettent les puissances, et parlent mal des dignités.*
v. 12. *Mais ceux-ci, comme des bêtes brutes naturellement destinées à être prises et à périr, parlant mal de ce qu'ils ne connaissent point, périront par leur propre corruption.*	v. 10. *Mais pour ceux-ci ils parlent mal, même de ce qu'ils ne connaissent point ; et comme des bêtes brutes, ils se corrompent dans tout ce qu'ils savent naturellement.*

Dans ces passages, le style de S. Jude est beaucoup plus clair et plus simple que celui de S. Pierre, et il représente d'une manière beaucoup plus intelligible les idées qui leur sont communes. Qu'on prenne la peine d'examiner avec soin ces deux Épîtres, et l'on trouvera d'autres exemples semblables, où les sentiments et les idées sont les mêmes, et les expressions fort différentes. D'où peut venir cette harmonie et cette disconvenance tout à la fois ? Si l'un de ces Apôtres avait copié l'autre, ou qu'ils eussent tous deux transcrit le même auteur Grec, le langage de l'une de ces Épîtres aurait eu sans doute plus de rapport au langage de l'autre ; mais néanmoins les idées et les sentiments en sont si fort semblables, qu'il faut nécessairement reconnaître que ceux qui en sont les auteurs, ont suivi un seul et même original qu'ils avaient devant les yeux. Or en supposant que cet original fut écrit en langue Hébraïque, et que S. Pierre et S. Jude en ont traduit, chacun à sa manière, les endroits qui convenaient au sujet qu'ils traitaient, l'on répond à toutes les difficultés apparentes, et l'on rend raison de la diversité, aussi bien que de l'accord qu'il y a entre ces deux Épîtres. On pourrait, je l'avoue, expliquer la différence qu'on remarque dans les derniers passages parallèles que j'ai cités, en disant que S. Jude a copié S. Pierre, et que peut-être avait-il dessein d'éclaircir les endroits difficiles qui se rencontrent dans ce second chapitre de sa seconde Épître ; de sorte qu'il avait fait choix d'expressions plus intelligibles, et d'un style plus simple. Mais c'est ce qu'on ne saurait faire à l'égard des derniers passages allégués, comme il paraîtra, si l'on considère de plus :

Que l'un de ces Apôtres, ou peut-être tous les deux, avaient sans contredit tiré ce qu'ils ont de commun de quelque ancien auteur juif. A l'égard de S. Jude, il est évident qu'il a eu cet auteur devant les yeux en écrivant sa lettre, et qu'il n'a pas simplement copié S. Pierre : car il cite expressément Enoch, voulant parler, ou d'un livre moderne qui portait ce nom, où ce qui est plus probable, de quelque ancien livre de traditions juives, dans lequel il y avait des prophéties d'Enoch. Or cet Apôtre nous apprenant par là d'où il avait tiré la description qu'il fait des faux prophètes, nous a en même temps instruit de la source où S. Pierre a puisé les principales idées du second chapitre de la seconde Épître, qui renferme une description toute semblable, à la réserve de quelques variétés dont nous avons déjà parlé. C'est une chose fort remarquable, que malgré cette grande conformité en-

tre les deux Épîtres, il y a dans chacune une citation qui lui est particulière, et qu'on ne trouve point dans l'autre. S. Jude allègue la prophétie d'Enoch, dont S. Pierre ne dit pas un mot ; et S. Pierre parle de la prédication de Noé, dont S. Jude ne fait aucune mention. En supposant que l'un n'a été que le copiste de l'autre, il n'est pas facile de rendre raison de cette diversité, surtout si l'on considère que, et la prophétie que S. Jude cite sous le nom d'Enoch, et la prédication que S. Pierre attribue à Noé, regardent un seul et même événement, savoir la destruction de l'ancien monde. Mais si l'on suppose que ces deux apôtres ont fait usage en écrivant d'un ancien livre juif, où l'ou trouvait les prophéties d'Enoch et de Noé par rapport au déluge, il est aisé de comprendre pourquoi l'un renvoie à Enoch, et l'autre à Noé.

Ce que je viens de dire suffit pour rendre raison de la différence de style qu'on a remarqué anciennement entre les deux Épîtres de S. Pierre ; j'ajoute, et de celle qui se fait sentir dans la seconde Epître elle-même ; car le style du second chapitre est aussi peu semblable à celui des deux autres, qu'à celui de la première Épître. Quand un auteur exprime ses idées ou ses sentiments, il parle d'une manière qui lui est particulière, il suit son propre style; mais quand il donne dans une autre langue les pensées d'un autre écrivain, naturellement il se conforme au génie de l'original, il adopte les figures et les métaphores de l'auteur qu'il a devant les yeux. Les langues orientales abondent en expressions sublimes et pompeuses, et l'on en trouve plus de semblables dans ce second chapitre de S. Pierre, que dans aucun autre endroit du nouveau Testament ; ce qui confirme encore davantage l'opinion que je viens de proposer.

Mais cette opinion, en levant une difficulté, n'en fera-t-elle point naître nécessairement une autre ? Il y a longtemps qu'on a allégué comme une objection contre l'autorité de l'Épître de S. Jude, la citation qu'on y trouve de la prophétie d'Enoch, qui est un livre apocryphe ; et c'est aussi pour cette même raison (1) que les anciens ont mis cette Épître au rang des douteuses. Mais la seconde Épître de S. Pierre n'est-elle pas sujette à la même objection, après ce que nous venons d'en dire ?

Je ne m'arrêterai point ici à donner une idée du livre faussement attribué à Enoch, qui parut de fort bonne heure dans l'Eglise chrétienne, et qui est cité par Irénée, Origène, et d'autres Pères à peu près du même temps. Ceux qui voudront le connaitre n'ont qu'à consulter M. Fabricius, dans son *Codex Pseud. Vet. Test.*

Il ne faut pas être surpris que quelques anciens chrétiens, qui présupposaient que S. Jude avait cité le même livre qu'ils avaient alors sous le nom d'Enoch, aient objecté cette citation contre l'autorité de son Épître. Car ce livre n'était qu'un roman plein des impertinentes rêveries de quelque Juif helléniste. Mais il n'y a pas la moindre preuve qu'il existât du temps des Apôtres, ni que S. Jude ait cité un livre qui portât le nom d'Enoch ; il est plus probable qu'il a allégué quelque ancien livre qui contenait les traditions de l'Église juive, et apparemment bien des choses qui avaient rapport à Enoch, et à d'autres anciens patriarches et prophètes, et que ce livre était perdu il y avait longtemps : perte à laquelle on avait misérablement suppléé, en forgeant divers livres sous les noms des patriarches, comme *la vie d'Adam, le livre de Seth, les Testaments des* 12 *patriarches,* et plusieurs autres de la même nature, qu'on répandit dans le monde dès le commencement du christianisme.

Personne ne saurait dire ce que c'était que cet ancien ouvrage que S. Jude cite, qui en était l'auteur, ni quelle autorité il avait parmi les Juifs. On sait seulement qu'il n'était pas au rang de leurs livres *canoniques.* Mais quand l'on supposerait que l'autorité en fût très-mince, si d'ailleurs il renfermait une juste description des anciens faux prophètes, pourquoi S. Pierre et S. Jude n'auraient-ils pas pu faire usage de cette description, tout comme S. Paul a bien pû citer les poètes *païens*? Il est manifeste que S. Pierre ne s'en est servi que de cette manière ; et par conséquent on ne saurait l'accuser d'appuyer par sa citation l'authenticité de ce livre. S. Jude va plus loin, il es tvrai ; il allègue une prophétie qui en est tirée, et qu'il suppose authentique ; mais qui pourrait soutenir qu'elle ne le fût pas effectivement ? Je suis assuré que cette prophétie, telle qu'elle est rapportée dans l'Epître de S. Jude, était bien fondée, et qu'elle avait eu son plein accomplissement : car ce ne peut être que cellelà même que Dieu avait donnée à Noé touchant le déluge, laquelle avait été très-vraisemblablement communiquée auparavant à Enoch, et par lui à l'ancien monde. A-t-on jamais allégué comme une objection contre l'autorité de la seconde Épître de S. Paul à Timothée ce qu'il dit de Jannes et de Jambres, qui est manifestement tiré de quelque ancien livre apocryphe ? Ou de ce que notre Sauveur cite, comme le pensent plusieurs savants, un ouvrage aussi apocryphe, sous le nom de *la Sagesse de Dieu* (Luc. 11, 49), et qu'il y renvoie comme à un livre qui contenait d'anciennes prophéties, s'ensuit-il que cela fasse aucun tort à l'Evangile ? Pourquoi donc objecterait-on contre l'Épître de S. Jude la citation qu'on y trouve d'une Prophétie d'Enoch tirée d'un livre d'une pareille authenticité ?

Ainsi l'on doit faire peu d'attention à ce que les anciens ont dit là-dessus pour invalider l'autorité de cette Épître : ils supposaient que le livre extravagant qu'ils avaient sous le faux titre d'Enoch, était celui-là même que S. Jude avait cité ; et ils fondaient tous leurs raisonnements sur cette supposition, en faveur de laquelle il n'y avait cependant pas la moindre apparence de preuve. Aussi malgré toute leur critique, cette

(1) Judas frater Jacobi parvam, quæ de septem Catholicis est, epistolam reliquit. Et quia de libro Enoch, qui apocryphus est, in eo assumit testimonium, à plerisque rejicitur. Tamen auctoritatem vetustate jam et usu meruit, et inter sanctas Scripturas computatur. *Hieron. Catal. Script. Eccles.*

Epître ne laissa-t-elle pas que d'être reçue universellement dans les églises chrétiennes, comme nous l'apprend S. Jérôme dans l'endroit que nous avons cité plus haut.

Il y a, à la vérité, certaines idées dans lesquelles S. Pierre et S. Jude conviennent, qu'ils ne pouvaient pas les avoir tirées de quelque ancien auteur Juif : car ce sont des idées chrétiennes particulières aux temps de l'Evangile. Voici les principaux passages où cette convenance se fait sentir.

2 Pierre, 2.	Jude.
Ch. 2, v. 1. —*Il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront secrètement des sectes pernicieuses, et qui renonceront au maître qui les a rachetés.*	v. 4. *Car il s'est glissé parmi vous certaines gens.. Des impies, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renoncent à Dieu qui est le seul maître, et à Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
v. 13. — *Ils ne sont que tache et que souillure ; et ils se font un plaisir de vous tromper, lorsqu'ils mangent avec vous.*	v. 12. *Ces gens-là sont des taches dans vos repas de charité, lorsqu'ils mangent avec vous.*
Ch. 3, 2. *Afin que vous vous souveniez des choses qui ont été prédites par les saints Prophètes, et du commandement de nous autres Apôtres du Seigneur et Sauveur.*	v. 17. *Pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous des choses qui ont été dites auparavant par les Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
v. 3. *Il faut sur toutes choses que vous sachiez qu'il viendra dans ces derniers temps des moqueurs, qui ne suivront que leurs propres cupidités.*	v. 18. *Car ils vous ont dit, qu'au dernier temps il y aurait des moqueurs qui suivraient leurs cupidités impies.*

Dans le premier de ces passages, le terme de l'original dont S. Jude se sert (παρεισέσαν), et que nous traduisons par *se glisser*, a un manifeste rapport avec celui que S. Pierre emploie (παρεισάγω), et qui veut dire *introduire secrètement* ; ils sont tous deux formés sur la même idée, et servent à décrire les artifices et les subtiles insinuations des nouveaux faux docteurs. Tourner *la grâce en dissolution* (χάριν εἰς ἀσελγείαν) est une expression dans S. Jude, qui répond pour le sens à celle d'introduire des *sectes pernicieuses* (αἱρέσεις ἀπολείας) qu'on trouve dans S. Pierre ; et pour le reste, les termes sont fort semblables, et se rapportent évidemment à des idées évangéliques.

Si on traduit le second passage de S. Pierre, comme on devrait le faire selon le manuscrit d'Alexandrie, qui porte *repas de charité*, au lieu de *tromperie* (ἀγάπαις pro ἀπάταις) on verra qu'il s'accorde exactement avec le parallèle de S. Jude, et qu'il s'agit dans l'un et dans l'autre de repas particuliers aux Chrétiens. Le troisième passage a rapport aux Apôtres de Jésus-Christ ; et c'est celui de tous qui porte le plus à croire que S. Jude a copié S. Pierre : car cet Apôtre semble avoir pris ce qui convenait à son but particulier et au sujet de son Epître, et avoir laissé ce qu'il y avait de relatif à la première partie de la seconde Epître de S. Pierre, n'y ayant rien dans la sienne qui y répondît. En effet S. Pierre dans le premier chapitre de cette seconde Epître, parle aux Chrétiens des *anciennes Prophéties* qui prédisaient une délivrance prochaine : il les prémunit de plus contre les *nouveaux faux docteurs* dans cette seconde Epître ; de sorte que rappelant le but général de ses Epîtres, il dit qu'il leur écrit pour les faire souvenir : 1° *Des choses qui avaient été prédites par les Saints Prophètes;* et 2° *Du commandement des Apôtres*, qui regardait *les moqueurs qui devaient venir dans ces derniers temps*. Mais S. Jude qui n'avait rien dit des anciennes Prophéties, et qui avait employé toute son Epître à décrire l'impiété des faux docteurs, fait seulement souvenir les Chrétiens *des choses qui avaient été dites par les Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* qui outre la doctrine qu'ils leur avaient annoncée, les avaient avertis qu'il y *aurait des moqueurs dans les derniers temps.*

Je ne vois pas d'inconvénient à supposer que S. Jude avait en même temps devant les yeux l'Epître de S. Pierre, et l'ancien livre Juif qui contenait la description des faux prophètes d'autrefois et la prophétie d'Enoch touchant eux. Si les derniers passages que nous avons allégués prouvent que cet Apôtre a copié S. Pierre, la prophétie d'Enoch qu'il cite expressément, montre qu'il s'est servi de l'ancien livre dont nous venons de parler. En suivant les idées de ce livre, pour amplifier les endroits que S. Pierre avait appliqués à son sujet, et en exprimant dans des termes qui lui étaient propres les sentiments de l'original sans s'attacher à la version de cet Apôtre, S. Jude n'a rien fait que ce qu'il est naturel à tout écrivain de faire en pareil cas. Mais peut-être y a-t-il une autre raison à alléguer de cette conformité entre ces deux auteurs, tirée de ce qu'ils ont puisé dans quelque autre source commune. Voyons ce qui en est.

S. Jude exhorte les Chrétiens à qui il écrit, à se *souvenir des paroles qui ont été dites auparavant par les Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (τῶν ῥημάτων τῶν προειρημένων ὑπὸ τῶν Ἀποστόλων τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, v. 17.) Ceux qui ne mettent pas ce saint homme au nombre des Apôtres, ne trouvent point ici de difficulté; il était naturel à un écrivain d'un rang inférieur de renvoyer ses lecteurs à l'autorité et aux prédictions des Apôtres de Jésus-Christ. Mais que diront-ils de S. Pierre qui y renvoie aussi, quoiqu'il fût incontestablement du nombre des Apôtres? Est-ce donc qu'il croyait qu'il eût moins d'autorité, ou qu'il fût moins estimé que les autres Apôtres? Ou pourquoi relève-t-il en eux une autorité qu'il avait droit de faire valoir en lui-même? Nos versions ordinaires ont un peu remédié à cet inconvénient, en traduisant ainsi le passage de S. Pierre : *Afin que vous vous souveniez.... de notre commandement* de nous *qui sommes Apôtres du Seigneur et Sauveur* ; ou *du commandement*

de nous autres *Apôtres du Seigneur et Sauveur.* Mais l'ordre dans lequel les mots sont placés dans le Grec, ne saurait souffrir cette traduction ; le pronom *nôtre* est après le nom *Apôtre* (Ἀποστόλων ἡμῶν), au lieu que suivant nos versions il devrait être avant (ἡμῶν). C'est ainsi que S. Paul dit souvent, *moi Paul*, mais jamais *Paul moi* (Ἐγὼ Παῦλος, non Παῦλος ἐγώ). Puis donc que le mot *nôtre* est manifestement transposé dans S. Pierre, on doit probablement le placer, comme S. Jude l'a fait, après celui du Seigneur (Κυρίου ἡμῶν); et alors il faudra traduire de cette manière : ...... *Le commandement des Apôtres de Notre-Seigneur et Sauveur.*

Il faut qu'il y ait ici quelque chose de particulier : car il n'est pas fort naturel qu'un Apôtre en appelle à l'autorité des autres Apôtres, comme supérieure à la sienne. Mais si nous supposons qu'il y avait eu une assemblée des Apôtres à l'occasion des *nouveaux faux docteurs,* dans laquelle ces saints hommes avaient donné conjointement et par une délibération commune des préceptes convenables à cette circonstance, pour être communiqués à toutes les églises, aucun Apôtre en particulier ne pouvait dans ce cas appeler l'injonction commune, *son commandement*, mais bien *le commandement des Apôtres de Notre-Seigneur,* suivant l'expression de S. Pierre. S. Paul était Apôtre : cependant il ne crut point se rabaisser, en portant aux Eglises qu'il avait fondées le décret du concile de Jérusalem ; et soit qu'il écrivît, ou qu'il parlât, il ne pouvait l'appeler que le *décret des Apôtres.* Le cas peut être le même ici.

C'est ce qui n'est pas tout à fait destitué de preuves. Il paraît évidemment par les *constitutions Apostoliques*, qu'il y avait une telle tradition, du moins dans l'Eglise : car il est parlé d'une assemblée des Apôtres, qui s'était tenue à l'occasion même que nous avons marquée, je veux dire, au sujet de ces faux docteurs, que S. Pierre et S. Jude ont décrits d'une manière si particulière. Dans le chapitre treizième du sixième livre, ces faux docteurs sont dépeints comme des gens, qui *combattent contre Jésus-Christ et contre Moïse* (πολεμοῦσι Χριστῷ καὶ Μωσεῖ), feignant en même temps d'avoir beaucoup d'estime pour tous les deux ; et c'est ainsi que les faux docteurs dont parlent S. Pierre et S. Jude, communiquaient avec l'Eglise, pendant qu'ils corrompaient sa foi : c'étaient *des taches dans les repas de charité* (Ἐν ταῖς ἀγάπαις σπιλάδες, Jude, vers. 12). Il est ordonné de plus dans les *constitutions Apostoliques* de les chasser, afin que les agneaux puissent être conservés *sains* et *sans souillure* (ὑγιᾶ καὶ ἄσπιλα). Ils y sont représentés comme *de faux chrétiens et de faux prophètes prédits* dans l'Evangile..... *qui blasphèment contre Dieu, et qui foulent aux pieds son Fils* (Θεὸν βλασφημοῦντες, καὶ τὸν Υἱὸν αὐτοῦ καταπατοῦντες) ; ce qui convient exactement avec ce qu'en dit S. Jude,..... qu'ils avaient été prédits par les Apôtres, et qu'ils *renonçaient à Dieu qui est le seul Maître, et à Notre-Seigneur Jésus-Christ* (vers. 4) ; comme aussi avec le caractère qu'en donne S. Pierre, quand il assure qu'*ils introduisent secrètement des sectes pernicieuses, et qu'ils renoncent au Maître qui les a rachetés* (2, 4).

Il est dit dans le même livre, qu'à cette assemblée des Apôtres on convint de certaines instructions, qui devaient être communiquées à toutes les églises par leurs Apôtres et leurs évêques respectifs. Il y eut sans doute alors plusieurs lettres circulaires envoyées à cette occasion ; et il semble que la seconde Epître de saint Pierre et celle de saint Jude fussent de ce genre ; de sorte qu'ayant été composées pour le même sujet et sur les mêmes instructions, il n'est pas étonnant qu'il y ait entre elles une si grande conformité.

On trouve dans ces Epîtres mêmes quelques traits qui confirment ce que je viens d'en dire. Le terme de *commandement* (Ἐντολῆς) dont saint Pierre se sert en parlant de l'autorité des Apôtres, marque un *précepte particulier et distingué;* car il ne paraît pas se rapporter à la prédication ou à la doctrine des Apôtres en général, mais à quelque *commandement singulier* touchant les faux docteurs. C'est là ce *saint commandement* (Τῆς παραδοθείσης ἁγίας ἐντολῆς, v. 21) dont il est fait mention sur la fin du chapitre précédent, *donné* aux fidèles pour les prémunir contre les séductions des faux docteurs, et leur montrer *le chemin de la justice* (τὴν ὁδὸν τῆς δικαιοσύνης) ; avantage qui aggravait, comme l'Apôtre le fait sentir, le crime de tous ceux qui ayant *ainsi* connu la voie de la justice, *se détourneraient* néanmoins *du saint commandement qui leur avait été donné* (Ἐπιστρέψαι ἐκ τῆς παραδοθείσης αὐτοῖς ἁγίας ἐντολῆς).

Saint Jude dit clairement qu'il a composé son Epître uniquement à l'occasion des faux docteurs ; que son dessein avait été d'abord *d'écrire* aux fidèles *touchant le salut commun* (περὶ τῆς κοινῆς σωτηρίας, v. 3), ou la doctrine commune du salut, mais qu'il l'avait abandonné, se *trouvant dans la nécessité* (ἀνάγκην ἔχων) de les exhorter *à combattre vaillamment pour la foi qui a été une fois enseignée aux Saints*, contre les efforts des faux docteurs qui s'étaient *glissés* parmi eux.

Le sens de ce passage est éclipsé dans nos versions, de même que dans les deux explications qu'Erasme a proposées sur l'endroit, et qui ont été suivies par la plupart de ceux qui sont venus après lui. Les interprètes se sont trompés en confondant *le salut commun* κοινὴ σωτηρία) *avec la foi enseignée* (παραδοθεῖσα πίστις), comme si ces deux expressions signifiaient une seule et même chose ; au lieu qu'elles emportent des idées toutes différentes. *Le salut commun* désigne dans cet endroit la doctrine générale de l'Evangile annoncée à tous les hommes indifféremment, sans attention aux temps et aux circonstances, ou aux dogmes particuliers des faux docteurs. *La foi enseignée* est la même chose que *le commandement donné* (παραδοθεῖσα ἐντολή) dont parle saint Pierre, *le modèle des saines instructions* envoyé à toutes les Eglises par la direction des Apôtres, pour opposer aux efforts des séducteurs. Voici donc quelle est la pensée de saint Jude, et comment on peut paraphraser ses

paroles. « Mes chers frères, j'avais fort à cœur de « vous écrire sur les doctrines et les espérances com- « munes de l'Evangile, pour l'avancement de votre « connaissance et de votre foi en Jésus-Christ; mais je « me sens obligé d'abandonner ce dessein, pour « vous prémunir contre un danger présent, et vous « exhorter à défendre avec ardeur et avec persévé- « rance cette véritable doctrine qui vous a déjà été « annoncée, de même qu'à tous les fidèles, pour ar- « rêter les progrès des faux docteurs qui se sont ino- « pinément glissés parmi vous. »

Les versions arabe et éthiopique ont en partie conservé ce sens; l'arabe en approche fort; voici comment l'interprète latin a exprimé ce qu'elle en dit: *Mes bien-aimés, ayant apporté tous mes soins à ce que je pusse vous écrire touchant le salut parfait, universel et commun, je suis contraint de le faire, pour vous conjurer d'être soigneux de garder la foi qui a été une fois donnée aux Saints* (1). La version éthiopique parle de cette *foi* comme d'une chose ajoutée aux enseignements ordinaires, et par conséquent distincte *du salut commun* (κοινὴ σωτηρία).

Mais pour dire quelque chose de plus particulier sur le point en question, savoir, la conformité qu'il y a entre la seconde Epître de saint Pierre et celle de saint Jude, dans la description que ces deux Apôtres font des faux docteurs, il est à remarquer que l'un et l'autre déclarent qu'ils écrivent pour faire souvenir leurs églises des choses qui leur avaient été enseignées auparavant. Saint Jude dit expressément aux fidèles (2) *qu'il veut leur remettre devant les yeux une chose dont ils avaient déjà été instruits une fois, c'est que le Seigneur après avoir délivré son peuple du pays d'Égypte,* etc. Ce mot *une fois* (ἅπαξ) se trouve deux versets plus haut dans cette phrase que nous avons déjà citée: *la foi qui a été une fois donnée aux Saints* (ἅπαξ παραδοθεῖσα πίστις); expression qui se rapporte manifestement au même sujet que celle-ci..... : *une chose dont vous avez été instruits une fois* (εἰδότας ὑμᾶς ἅπαξ τοῦτο); de sorte qu'il y a bien de l'apparence que l'avertissement touchant les faux docteurs, et leur description prophétique, furent envoyés aux églises avec le *commandement* (ἐντολή) ou le décret des Apôtres là-dessus. Il paraît aussi que saint Pierre et saint Jude écrivirent leurs Epîtres après que ce décret eut été communiqué aux diverses églises; car ils disent que leur but est de *faire souvenir* ceux à qui ils s'adressent des choses qu'ils avaient reçues, ou qui leur avaient été enseignées auparavant.

Cela étant ainsi, il n'y a point de nécessité de supposer que saint Jude a copié saint Pierre; il est beaucoup plus probable qu'ils ont tous deux travaillé sur le modèle de doctrine communiqué, ou les instructions particulières adressées aux églises, et qu'ils ont tiré la description qu'ils font des faux prophètes du même livre apocryphe. Quoi qu'il en soit, la seconde Epître de saint Pierre, après l'examen le plus exact, est pleinement à couvert de l'ancienne objection, tirée de ce que le style en paraît différent de celui de la première.

(1) O dilecti mei, omni studio adhibito ut scriberem vobis de salute perfectâ, universali, atque communi, coactus sum scribere vobis, deprecans ut soliciti sitis in fide, quæ semel tradita est sanctis.

(2) Ὑπομνῆσαι δὲ ὑμᾶς βούλομαι, εἰδότας ὑμᾶς ἅπαξ τοῦτο, ὅτι ὁ Κύριος λαὸν ἐκ γῆς Αἰγύπτου, etc., v. 5, comparé avec 2 Petri, 3, 2.

Dissertation ij.

DES IDÉES QUE DES JUIFS AVANT JÉSUS-CHRIST SE FAISAIENT DES CIRCONSTANCES ET DES SUITES DE LA CHUTE D'ADAM.

On peut voir par le titre de cette dissertation, que mon dessein n'est pas de rechercher dans les auteurs païens les passages qui peuvent paraître avoir quelque rapport à l'histoire de la chute écrite par Moïse, mais d'exposer le sentiment de l'Eglise judaïque sur cet événement particulier, aussi loin qu'on peut s'en instruire.

Comme il ne nous reste d'autres monuments qui puissent donner du jour à cette matière que les livres du vieux Testament, ni d'autre livre qui en traite expressément que celui de la Genèse, qui en donne encore des idées fort imparfaites, on ne doit pas s'attendre à trouver ici une exposition complète et exacte des circonstances et des suites de *la chute.* Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rassembler le peu que les auteurs de ces anciens livres en ont dit, plutôt accidentellement qu'à dessein, et d'examiner si l'on peut, avec un degré raisonnable de probabilité, recueillir de leurs renvois et de leurs allusions à cette histoire, quel a été là-dessus leur sentiment ou le sentiment de ceux qui vivaient de leur temps. Les circonstances dans lesquelles les historiens du vieux Testament se sont trouvés, ou les faits qu'ils ont eus à narrer, ne les ont jamais conduits à parler de cet ancien événement; ainsi il n'en faut attendre aucune lumière sur ce sujet. Ceux qui ont écrit de la morale ont eu quelquefois occasion de réfléchir sur la condition des hommes, et de considérer comment le monde était tombé dans l'état où ils le voyaient: c'est ce qu'on peut dire aussi à l'égard des prophètes qui étaient les ministres de la religion; par conséquent nous pouvons nous promettre quelque secours et des uns et des autres dans le cas dont il s'agit.

Vous voyez que nous sommes renfermés dans des bornes fort étroites, mais cependant il ne faut négliger aucun des secours qu'il est possible d'avoir sur un sujet de cette importance.

La recherche que nous en allons faire ne nous engagera point dans l'examen des difficultés morales et théologiques qui ont rapport à l'histoire de la chute. L'antiquité a été assez sage pour les ensevelir dans les profondeurs de la sagesse et de la puissance infinie de Dieu, et pour en attendre la solution de son bon plaisir; et il serait fort à sou-

haiter que nous l'imitassions à cet égard. Les esprits les plus curieux et les plus attentifs n'ont aucun droit d'exiger des ministres de l'Evangile le dénouement de toutes les difficultés de cette espèce ; car qu'est-ce que cela fait à l'Evangile ? Ce n'est pas lui qui *a introduit* dans le monde le mal *moral* et le mal *physique;* pourquoi donc veut-on qu'il doive en rendre raison, plutôt que toute autre religion ou secte de philosophes ? Quand il n'y aurait jamais eu ni vieux ni nouveau Testament, les hommes auraient été tout au moins aussi corrompus et aussi misérables qu'ils le sont à présent. Que vous ont donc fait ces livres sacrés que vous demandez perpétuellement qu'ils vous expliquent les raisons et les causes des maux que vous souffrez ? Peut-être l'histoire d'Adam et d'Ève ne vous plaît pas, et vous ne pouvez en quelque façon que ce soit digérer cette idée du *serpent* qui les séduisit et les vainquit. A la bonne heure, laissez là toute cette narration de Moïse ; mais en serez-vous plus avancé ? Soit que vous la croyiez ou que vous ne la croyiez point, *le même mal* ne subsiste-t-il pas dans le monde ? Et si cela est, quelle raison prétendez-vous en rendre ? Car enfin, si vous vous piquez de quelque religion, vous êtes tout aussi tenu d'expliquer ce phénomène qu'aucun de ceux qui professent ou qui prêchent l'Evangile. Il n'y a que l'athée qui puisse en être exempt, et l'avantage qu'il a à cet égard vient de ce qu'il ne saurait donner de raison d'aucune chose que ce soit ; car sur ce pied-là toutes les difficultés sont égales.

Laissant donc ces difficultés qui sont communes à toutes les religions, et qui par là même ne doivent point entrer dans notre présente recherche, passons à l'examen de ce que nous pouvons découvrir dans les anciens auteurs juifs, touchant l'histoire de la chute.

Le plus ancien de tous ceux qui nous restent est Job ; il y a toutes les apparences qui peuvent naître de caractères internes, que son livre a été écrit avant aucun de ceux de Moïse. Par conséquent son témoignage est distinct de celui de Moïse, puisqu'il n'en est pas dérivé, mais qu'au contraire ce qu'il nous apprend de l'état de la nature et de la religion dans l'ancien monde est entièrement original, et a précédé tout ce que Moïse nous en dit. Je n'ignore pas que quelques savants ont fait leurs efforts pour montrer que l'auteur de cet ancien livre vivait du temps de la captivité de Babylone, et qu'il avait eu pour but en l'écrivant de consoler les Juifs dans leur malheur. Mais si cela était vrai, ne serait-il pas étonnant que dans un ouvrage de cette nature on ne trouvât pas un seul mot touchant la loi de Moïse, ni même une seule allusion éloignée à quelque rit ou cérémonie de cette loi, ou à quelque morceau d'histoire postérieur à Moïse, ou à quelqu'une des différentes espèces d'idolâtries dont les Juifs s'étaient rendus coupables, et pour lesquelles ils souffraient actuellement une dure captivité ? Un critique serait tout aussi bien fondé à supposer que l'Iliade d'Homère a été écrite pour célébrer les expéditions militaires des Goths et des Vandales. D'ailleurs, si c'en était ici le lieu, on pourrait aisément faire voir que le livre de Job a été composé dans une tout autre vue que cette opinion ne le suppose. On parle beaucoup de *la patience de Job*, et l'on pense rarement que son livre ait d'autre but que celui de nous inspirer cette vertu ; cependant il est certain qu'il a été écrit pour opposer une digue à l'ancienne opinion des deux principes indépendants, l'un du bien et l'autre du mal. C'est pour cela que Satan, l'auteur des malheurs de Job, paraît sur la scène avec une permission de Dieu pour affliger ce saint homme ; et le sens moral de cette histoire est compris dans cette réflexion de Job (1, 21) : *l'Eternel l'a donné, l'Eternel l'a ôté.* Et encore (ib. 2, 10) : *Recevrions-nous les biens de la main de Dieu, et ne recevrions-nous pas aussi les maux? En tout cela*, comme le remarque expressément l'auteur sacré, *Job ne pécha point de ses lèvres,* donnant à entendre combien les hommes sont sujets à offenser Dieu quand ils parlent des maux de la vie et de l'origine de ces maux. Le savant Grotius suppose que ce livre a été écrit pour consoler les descendants d'Esaü qui furent transportés à Babylone, sans doute parce qu'il a bien vu qu'il ne pouvait en aucune façon convenir au cas des Juifs de la captivité ; et cela non-seulement pour les raisons que nous avons déjà alléguées, mais encore à cause qu'il est incontestable que les Juifs portèrent dans cette rencontre la peine de leur iniquité ; au lieu que l'exemple de Job est l'exemple d'un homme innocent, qui souffre sans avoir rien fait qui l'eût mérité. Appliquez-le aux Juifs transportés à Babylone, le livre de Job contredit tous les prophètes avant la captivité ; et dans le temps même de la captivité, et ne tend qu'à endurcir ce peuple au milieu de ses malheurs, et qu'à outrager la Providence. Mais supposons qu'il ait été écrit en faveur des descendants d'Esaü ; c'étaient des idolâtres ; et cependant on ne trouve pas dans tout ce livre la moindre allusion à leur idolâtrie. Et puis y a-t-il lieu de croire qu'ils fussent si *justes,* que de mériter qu'on donnât à leurs souffrances l'interprétation favorable que l'auteur sacré donne à celles de Job, supposé que son exemple dût leur être appliqué ? Ou peut-on s'imaginer qu'un livre écrit environ le temps qu'on suppose, pour l'usage d'une nation idolâtre et odieuse aux Juifs, eût jamais pu être reçu dans leur canon ? Ainsi, quelque idée qu'on s'en fasse, l'on ne peut guère douter qu'il n'ait été composé sur des *monuments authentiques* plus anciens qu'aucun livre qui nous reste aujourd'hui.

Supposant donc l'antiquité du livre de Job, il se présente ici deux questions à examiner ; savoir : 1° si la chute d'Adam était connue à l'auteur de ce livre ; 2° quelle notion il avait des circonstances et des suites de cet événement.

Le chapitre 20 contient le discours de Tsophar Nahamathite sur l'état et la condition du méchant : il remonte au commencement même de toutes choses,

Voici ses paroles dans notre version (vers. 4, 5, 6, 7): *Ne sais-tu pas ce qui a été d'ancienneté, depuis que Dieu a mis l'homme sur la terre? Savoir que le triomphe du méchant est de peu de durée, et que la joie de l'hypocrite n'est que pour un moment. Quand même sa hauteur monterait jusqu'aux cieux, et sa tête atteindrait jusqu'aux nues, il périra à jamais comme sa fiente.* Le premier verset aurait pu être tout aussi bien traduit de cette manière, *depuis qu'Adam a été placé sur la terre.* Il n'y a point de raison de douter que ce passage n'ait rapport à la chute et au premier péché de l'homme. La date s'y accorde..... car la connaissance dont parle ici Tsophar, a pour objet des faits aussi anciens que le temps où *l'homme fut placé sur la terre.* La prompte punition de l'iniquité est conforme à l'histoire de Moïse..... *le triomphe du méchant est de peu de durée, sa joie n'est que pour un moment.* Surtout la nature du crime et du châtiment que l'ami de Job décrit dans cet endroit, est une forte présomption en faveur du sentiment que je viens de marquer. L'ambition d'Adam était *d'être comme Dieu* (Gen. 3, 5), le tentateur l'ayant assuré qu'il le serait effectivement, s'il mangeait du fruit défendu. Or, cette ambition n'est-elle pas très-bien décrite dans le passage que nous avons devant les yeux? *Quoique sa hauteur monte jusqu'aux cieux, et que sa tête atteigne jusqu'aux nues:* c'est-à-dire (comme les versions syriaque et arabe ont rendu ces paroles), « quoique dans « son orgueil il s'élève jusqu'aux cieux, cependant il « périra toujours. » La peine que Dieu infligea à Adam fut la mort; *tu es poudre et tu retourneras en poudre* (Gen. 3, 19). La punition dont parle Tsophar, est conçue en ces mots, *il périra à jamais;* et de quelle manière? *Comme sa fiente*, c'est-à-dire, en retournant dans la terre. Le paraphraste chaldaïque a compris que tout ce passage avait rapport à la chute de nos premiers pères; du moins il semble que cela est évident par la manière dont il explique le quatrième verset, où il fait mention de l'accusateur ou du tentateur, aussi bien que des coupables. *La joie des méchants,* dit-il, *est de courte durée, et celle du délateur n'est que pour un moment.* De quel délateur nous parle l'Écriture au temps qu'*Adam fut placé sur la terre,* sinon du tentateur qui le fit tomber, et à qui le nom d'adversaire ou d'accusateur a été approprié dans la suite? Nom qui est donné dans ce livre même au malin esprit à qui Dieu permit de tourmenter Job; ce qui est une preuve, pour le remarquer en passant, que le paraphraste a entendu que c'était le même être qui avait agi dans ces deux cas, je veux dire, qui avait tenté Adam et tourmenté Job. Notre version, celle d'Arias Montanus et la Vulgate, portent également: *La joie de l'*HYPOCRITE *n'est que pour un moment;* mais quel est cet hypocrite, qui paraît dès le moment que *l'homme fut placé sur la terre?* Ce n'était ni Adam ni Ève: ils firent bien éclater une téméraire audace et une injuste défiance envers Dieu; mais ils ne se montrèrent ni fourbes ni hypocrites, au lieu que toutes les démarches du tentateur ne furent qu'hypocrisie; il témoigna prendre un grand intérêt au bonheur de ceux qu'il avait dessein de perdre: ainsi il mérite bien ce caractère, et le paraphraste chaldaïque a eu raison de le lui appliquer.

Le passage qui se présente ensuite à examiner, n'est qu'une simple allusion à une légère circonstance de l'histoire de la chute. Dans le chapitre 31, Job soutient son intégrité en plusieurs choses, dont l'une est, qu'il a toujours été prêt à reconnaître ses fautes; et voici comme il s'exprime là-dessus..... *Si j'ai caché mes transgressions comme Adam, si j'ai célé mon iniquité en me flattant* (vers. 33). Il y a des versions qui portent..... *comme les hommes,* au lieu de..... *comme Adam;* mais la paraphrase chaldaïque s'accorde avec la nôtre. L'allusion à ce que fit Adam après sa chute, quand il *se cacha de devant l'Éternel parmi les arbres du Jardin* (Gen. 3, 8), convient très-bien dans cet endroit; mais si on lit..... *comme les hommes,* Job accuse tous ses semblables de cacher leurs fautes, et dans l'apologie qu'il fait de son intégrité, il entre un peu d'orgueil; ce qui n'est assurément pas de son caractère.

Dans le chapitre 12, ce saint homme exalte le pouvoir de Dieu qui a fait toutes choses, et qui en dispose comme il lui plaît. Au verset 16, l'on trouve ces paroles: *C'est en lui qu'est la force et la sagesse, à lui appartiennent l'homme séduit et le séducteur.* Si cela ne signifiait autre chose, sinon que *l'homme rusé* aussi bien que *l'homme simple* est en la puissance de Dieu, il n'était pas nécessaire de faire précéder cette remarque d'une déclaration expresse de la force et de la sagesse infinies de cet Être suprême; et naturellement elle ne devait pas entrer dans l'éloge de ses œuvres les plus magnifiques, de la création de cet univers, de la destruction de l'ancien monde par le déluge, de l'établissement, de l'agrandissement et de la décadence des peuples de la terre, etc. Au milieu de ces grands objets qu'on voit ici étalés, se trouve cette réflexion particulière, que *l'homme séduit et le séducteur appartiennent à Dieu.* A en juger par là, il faut nécessairement qu'elle renferme quelque chose qui ait rapport à la condition commune du genre humain, et qui doive être regardé comme une preuve de la Providence dans les grands événements du monde. Par conséquent il est très-probable que Job a voulu parler dans cet endroit de la chute de l'homme, arrivée par la ruse et la séduction du tentateur. Il était directement du but de son livre de défendre et de maintenir la supériorité de Dieu sur cet *esprit malin*, qui, en introduisant le péché dans le monde, était par-là même devenu, dans l'opinion de bien des gens, son rival de pouvoir et de majesté.

On trouve dans ce livre un autre passage fort semblable au précédent, et qui, si on l'examine et qu'on le compare avec celui-là, ne laissera guère lieu de douter de son vrai sens. Voici ce passage, tel qu'on le lit au chapitre 26, verset 13. *Il* (Dieu) *a orné les cieux par son esprit; sa main a formé le serpent qui se replie.* D'où vient que des idées si opposées se trouvent

ici réunies. D'où vient que Job allègue la formation d'un *serpent qui se replie,* comme la preuve de la toute-puissance de Dieu, et qu'il la met en quelque manière en parallèle avec la création des cieux et de toute leur armée? Qu'on lise ce chapitre; toutes les images qu'il renferme sont grandes et magnifiques. *L'enfer,* y est-il dit (vers. 6, etc.), *est nu devant Dieu, et l'abîme n'a point de couverture. Il étend l'aquilon sur le vide, et il suspend la terre sur un rien. Il enferme les eaux dans ses nuées épaisses, et la nue ne s'éclate point sous elles..... Il a mis des bornes tout autour des eaux, jusqu'à ce que le jour et la nuit cessent. Les colonnes des cieux s'ébranlent et s'étonnent à sa menace. Il fend la mer par son pouvoir, et rompt par son intelligence les flots quand ils s'élèvent. Il a orné les cieux par son esprit; sa main a formé le serpent qui se replie* (1). Qui pourrait se persuader que ces dernières paroles ne signifient autre chose dans cet endroit, sinon que Dieu a créé les serpents? Assurément cela ne saurait être.

Pour répandre plus de jour sur cette matière, il n'y a qu'à faire attention à l'état de la religion dans le monde, lorsque le livre de Job a été écrit. La plus ancienne opinion, contraire à la souveraine autorité de Dieu, est celle de deux principes indépendants, l'un du bien, et l'autre du mal, comme nous l'avons déjà remarqué; et la seule espèce d'idolâtrie dont il soit fait mention dans ce livre, et assurément la première qui ait régné dans le monde, est l'adoration du soleil, de la lune et de toute l'armée des cieux, crime dont Job se justifie en ces termes (31, 26, 27, 28): *Si j'ai regardé le soleil luisant, et la lune resplendissante dans sa course; et si mon cœur a été séduit en secret, et ma bouche a baisé ma main; ce qui serait une iniquité toute jugée, puisque j'aurais renié le Dieu d'en haut.* Supposons maintenant que ce saint homme ait été instruit de la chute de nos premiers pères, et de la part qu'eut le serpent à l'introduction du mal, nous verrons que rien n'est plus juste ni mieux lié que les deux membres du verset que nous examinons. Pour s'opposer à l'idolâtrie qui régnait de son temps, il soutient que Dieu a fait toute l'armée des cieux..... *Il a orné les cieux par son esprit;* et pour combattre la fausse notion de deux principes indépendants, il assure que Dieu a créé celui qui est le premier auteur du mal..... *Sa main a formé le serpent qui se replie.* N'est-ce pas fort à propos que ces deux choses sont ici jointes ensemble?

Il paraît évidemment, par la version des Septante, que c'est ainsi qu'on a expliqué anciennement ce passage; car voici comme ils en ont rendu la dernière partie (2): *par un décret il a détruit le dragon apostat.* Les versions arabe et syriaque ont suivi le même sens: elles appliquent ces paroles, *sa main a formé le serpent qui se replie,* à la punition infligée au serpent; et cela revient à la même chose pour le but de Job: car cette punition est une aussi grande preuve du pouvoir de Dieu sur l'auteur du mal, que sa création peut l'être.

L'ancien commentateur du livre de Job, imprimé avec les Œuvres de saint Jérôme, nous donne clairement à connaître de quelle manière il a entendu ces paroles, quoiqu'il s'attache surtout au sens mystique. Voici ce qu'il dit là-dessus..... *Le* SERPENT QUI SE REPLIE, *et dans lequel il n'y a rien de bon, est chassé des âmes saintes, et est exclu de leurs cœurs* (1).

Cette grande attention qu'on remarque dans le livre de Job, à maintenir la souveraine autorité de Dieu, et à la défendre contre les fausses idées de ces temps-là, ne doit pas nous étonner; car c'est là proprement le sujet, la grande affaire que l'auteur veut traiter. Il nous donne comme un abrégé de son dessein dans ces paroles remarquables (Job. 9, 4): *Dieu est sage de cœur, et puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à lui, et s'en est bien trouvé?*

La manière dont il parle du serpent mérite d'autant plus d'attention, que ce livre étant, comme je le crois, antérieur à celui de la Genèse, c'est une preuve manifeste que ce que Moïse nous dit de la chute de nos premiers pères, s'accorde avec la notion qu'on en avait anciennement, et n'est point une fable qu'il ait forgée dans quelque vue particulière.

Mais passons à l'examen des idées que l'auteur du livre de Job se faisait des suites de la chute, et de l'état du monde après cet événement. La corruption générale des hommes est un fait que l'expérience a rendu sensible dans tous les âges; et ce serait perdre le temps que de s'arrêter à prouver que cet ancien auteur a pensé tout comme les autres de la condition du genre humain. Il parle du déluge, *du renversement de la terre par les eaux,* comme il l'appelle (Job. 12, 15): mais c'est aussi là un événement qui n'est point contesté. Il fait une seule remarque qui mérite notre attention; savoir, que tous les ouvrages de la nature sont destinés de Dieu à être des instruments de sa justice ou de sa bonté. Il dit des nuées, qu'elles sont faites *pour exécuter tout ce qu'il leur commande sur la face de la terre habitable;* et qu'il *les fait rencontrer, soit pour s'en servir de verge..... soit pour user de bénéficence* (ibid., 37, 12, 13). Plus bas, il assure que *les trésors de la neige et de la grêle sont réservés pour le temps de l'affliction, et pour le jour du choc et du combat* (38, 22, 23). Il me paraît assez probable que ces réflexions naissaient de la considération des moyens dont la Providence avait fait usage (et dont la mémoire s'était jusqu'alors conservée parmi les hommes) pour punir l'ancien monde, en conséquence de la malédiction répandue sur la terre: moyens qui sont tels, que par eux la terre peut en tout temps être maudite, et les

(1) Dans ce passage et dans tous les autres, qui sont tirés du vieux Testament, on a suivi généralement la version anglaise; mais en la confrontant toujours avec l'original, dont on s'est fait une loi de ne point s'écarter. (Note du traducteur.)

(2) Προστάγματι δὲ ἐθανάτωσε δράκοντα ἀποστάτην.

(1) Educitur ab eis (i. e., ab animabus sanctis) et de cordibus earum excluditur ille, in quo nihil est rectum, COLUBER TORTUOSUS.

travaux des hommes augmenter dans le degré que Dieu juge à propos. Et il est à remarquer que la bénédiction promise à Noé, lors du rétablissement de la terre, emporte un retour constant et durable *des semailles et des moissons, du froid et du chaud, de l'été et de l'hiver* (Gen. 8, 22); ce qui n'est qu'une promesse, en d'autres termes, que *la grêle* et *la neige*, et *les eaux du ciel* ne seraient plus des instruments de la justice, mais de la miséricorde de Dieu. Dans le chapitre 38, cet Être suprême est introduit étalant les grandes œuvres de sa sagesse et de sa puissance : *Il a fondé la terre, il a posé ses mesures* (vers. 4, 5) ; *il a enfermé la mer entre des portes* (vers. 8) ; *il a commandé au point du jour*, et *il a montré à l'aube du jour son lieu* (vers. 12). Ensuite viennent ces paroles, *la lumière est défendue aux méchants* (vers. 15). On pourrait penser qu'il y a dans ce passage une allusion aux *ténèbres d'Égypte*, s'il ne se rapportait pas à un temps beaucoup plus ancien, et qu'il n'entrât pas dans l'énumération des premières œuvres de Dieu, comme renfermant une preuve de sa puissance dès le commencement du monde. D'ailleurs cette même réflexion se rencontre plus d'une fois dans ce livre : on la trouve au chapitre 9, et ce qui en fait l'objet est compté entre les jugements de Dieu : *C'est lui*, dit Job (vers. 7), *qui parle au soleil, et il ne se lève point, et qui tient les étoiles sous son cachet.* Et dans le chapitre 36, Elihu, après avoir parlé des *nuées* et de la *lumière*, ajoute (vers. 31): *Et par ces choses-là il juge les peuples.* A quel ancien événement ces diverses allusions se rapportent-elles? Il ne nous reste rien dans l'histoire pour nous en instruire. Nous trouvons seulement, que quand Dieu eut renouvelé la terre, et donné sa bénédiction à Noé, il lui promit entre autres choses, que *le jour et la nuit ne cesseraient point* (Gen. 8, 22) ; ce qui donne assez à entendre que les nuées et les ténèbres, les orages et les tempêtes, avaient régné auparavant pour punir l'ancien monde. On dira peut-être que ces diverses expressions étaient employées métaphoriquement chez les Orientaux. J'avoue qu'on en a un exemple dans ce livre même de Job (22, 11). Mais je demande quel est le fondement de cette métaphore? Les métaphores ne sont pas des figures en l'air, elles sont prises de quelque chose de réel ; ainsi il faut qu'il y ait quelque raison pour laquelle ces expressions, *tenir les étoiles sous son cachet*, et *obscurcir le soleil*, servaient à marquer un état d'affliction. Voici comme un des amis de Job décrit ses maux dans l'endroit que je viens de citer : *Une frayeur soudaine te trouble, et les ténèbres sont autour de toi, tellement que tu ne vois goutte, et le débordement des eaux te couvre.* La première de ces expressions est claire, la seconde et la troisième sont métaphoriques. Il est facile, pour quiconque est instruit de l'histoire du déluge, de comprendre pourquoi c'est que les jugements de Dieu sont ici représentés par *l'inondation des eaux.* Mais comment expliquer la seconde métaphore? D'où vient qu'il est dit de celui qui souffre dans ce monde, qu'il est *privé du soleil?* Car c'est ainsi que Job lui-même s'exprime : *Les jours d'affliction m'ont prévenu*, dit-il (30, 27, 28); *Je marche tout noirci, ou tout couvert de ténèbres, sans soleil.* La même figure est employée dans le même sens par le prophète Amos (vers. 8) : *Cherchez l'Éternel..... qui change les plus noires ténèbres*, ou *l'ombre de la mort en aube du jour, et qui fait devenir le jour obscur comme la nuit.* Et dans un autre endroit (8, 9, 10); *je ferai coucher le soleil en plein midi, et je ferai venir les ténèbres sur la terre dans un jour serein; et je changerai vos fêtes solennelles en deuil, et tous vos cantiques en lamentations.* Joël se sert aussi de cette métaphore. *Le jour de l'Éternel vient*, dit-il..... *un jour de ténèbres et d'obscurité..... le soleil et la lune seront obscurcis, et les étoiles retireront leur lueur* (2, 1, 2, 10). Et Isaïe : *Les étoiles des cieux et les astres ne donneront point leur clarté; le soleil s'obscurcira quand il se lèvera, et la lune ne fera point resplendir sa lueur. Et je punirai le monde habitable pour sa malice, et les méchants à cause de leur iniquité* (13, 10, 11). Mais cet article n'est pas fort essentiel ; ainsi il n'est pas nécessaire que nous nous y arrêtions davantage.

Pour ce qui regarde l'origine de la corruption et de la dépravation du genre humain, l'auteur du livre de Job semble supposer que tous les hommes sont corrompus par une suite d'un certain penchant au mal avec lequel ils naissent tous, qui se communique de père en fils, et qui tire sa source du premier péché d'Adam. *Qu'est-ce que l'homme mortel*, dit-il (Job, 15, 14), *pour qu'il soit pur, et celui qui est né de femme, pour qu'il soit juste?* Et dans un autre endroit (ib., 25, 4) : *Comment se justifierait l'homme mortel devant le Dieu fort? et comment serait net celui qui est né de femme?* Il est vrai qu'on pourrait avoir quelque raison de penser, que ce n'est que par comparaison que l'homme est dépeint dans ces deux passages comme pécheur et souillé ; c'est-à-dire, eu égard à la parfaite sainteté de Dieu, ce qui est bien différent de la corruption qui tire son origine de la chute. Mais il y a un autre passage qui ne saurait admettre ce sens. Dans le chapitre 14, Job représente le misérable état de l'homme en ces termes : *L'homme né de femme est de courte vie, et plein d'ennui; il sort comme une fleur, et il est coupé; il s'enfuit comme l'ombre, qui n'arrête point* (v. 1, 2). Là-dessus il se plaint de son sort à Dieu : *Ouvres-tu tes yeux sur un tel*, lui dit-il (v. 3, 4), *m'appelles-tu en jugement devant toi? Qui tirera le net de ce qui est souillé?* Ces dernières paroles ont un rapport manifeste avec les premières, et montrent quel est le fondement de cette autre interrogation. (Job, 15, 14.) *Qu'est-ce que de l'homme mortel qu'il soit pur? et de celui qui est né de femme qu'il soit juste?* Car dans ce 14[e] chapitre la question n'est pas de savoir si l'homme est pur comparé avec Dieu, mais s'il lui reste assez de pureté dans l'état où il est à présent pour le rendre l'objet de son jugement ; de sorte que *la plainte de* Job revient, ce semble, à ceci : « Pourquoi, ô Éternel, prends-tu garde de si près à toutes mes fautes?

« Est-il raisonnable d'attendre la pureté d'un homme né « de femme, qui par sa condition naturelle même est « souillé? » Je me persuade aisément que Job n'était pas entré dans toutes les subtilités de l'École sur cet article ; mais je ne saurais croire qu'il ait follement accusé Dieu d'injustice, en attribuant à ses ouvrages une impureté morale. Car quelle est, je vous prie, la raison de cette interrogation, *comment l'homme qui est né de femme, serait-il pur?* D'où vient qu'il ne l'est pas? Dieu a-t-il créé au commencement la *femme* ou l'homme dans un *état de corruption?* Dans ce cas la plainte de Job aurait été plus à propos et beaucoup plus forte, s'il eût marqué la vrai cause du mal moral, et qu'il eût dit : « Comment peux-tu exiger la « pureté de l'homme, que tu as créé dans la souillure? » Mais de la manière que cette plainte est exprimée, il est manifeste qu'elle se rapporte à l'introduction de la *vanité* et de la *corruption humaine* par la *désobéissance* de la *femme*, et qu'elle montre que l'auteur de ce livre était instruit des funestes effets de la chute sur tous les hommes en général. Moïse nous dit (Gen. 5, 3), qu'Adam *engendra un fils à sa ressemblance, et selon son image* ; et saint Paul (1 Cor. 15, 49), que *nous avons porté l'image de l'Adam terrestre.* C'est la même idée que Job exprime en ces termes, *qui tirera le net de ce qui est souillé?*

Il reste encore une question importante à examiner, savoir quelle espérance cet ancien auteur avait d'une délivrance future de la corruption morale, qui régnait sur tout le genre humain.

Pour répondre à cette question, je remarque premièrement que la matière qui est traitée dans tout le livre de Job, suppose que l'homme est obligé à rendre compte à son Créateur de toutes ses actions. C'est là un article sur lequel Job et ses amis ne sont point en contestation: ils diffèrent quelquefois extrêmement dans les idées qu'ils se font de la conduite de Dieu envers les hommes ; mais c'est un principe reconnu de part et d'autre, que cet Etre suprême est le juge de tous les mortels, aussi bien que leur Créateur. En second lieu l'auteur sacré établit en plusieurs endroits, mais surtout dans le chapitre 21, que les méchants prospèrent souvent en ce monde, et descendent en paix dans le sépulcre. Voyons maintenant si la conclusion répond à ces prémices.

Dans le chapitre 14 Job plaide sa cause devant Dieu, lui représentant la misère de la condition naturelle de l'homme. *Il sort,* dit-il, (vers. 2, 10, 12), *comme une fleur, et il est coupé... Il expire, et où est-il?.... Il est couché par terre, et il ne se relève point jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.* Cette interrogation, *où est-il,* peut signifier que Job ne supposait pas que la mort fût la destruction finale de l'homme. On trouve un passage fort approchant dans le chapitre 17 (vers. 14, 15). *J'ai dit à la fosse, tu es mon père, et aux vers, vous êtes ma mère et ma sœur. Et où est maintenant mon attente? Et qui est-ce qui verra mon espérance?* Ce ne sera pas les hommes de cette génération : car *elles descendront aux barrières du sépulcre, quand nous reposerons ensemble sur la poussière* (vers. 16). Mais l'on dira que quelquefois ces sortes d'interrogations reviennent à des négations. *Où est-il?* Nulle part. *Quelle est mon espérance?* Ce n'est rien. Par conséquent la suite du discours peut seule déterminer le sens de ces sortes d'expressions. Jugeons par là de celles-ci..... Quand un homme rend l'esprit, *où est-il?* Les paroles suivantes font connaître ce qu'emporte cette interrogation ; *l'homme est couché par terre, et il ne se relève point jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.* Où est-il donc, ou qu'est-il dans cet intervalle de temps? On répliquera peut-être, que cette expression, *jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux*, peut très-bien signifier que l'homme ne se relèvera jamais ; et pour prouver le contraire, il faut au moins, dira-t-on, faire voir que Job avait quelque idée que les cieux devaient un jour être détruits pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre. Mais si le sens de cette expression, considérée en elle-même, est douteux, il est pourtant raisonnable de lui donner celui qui convient le mieux avec l'ancienne tradition. Or nous savons certainement par ce qu'en disent les auteurs tant sacrés que profanes, que ç'a été une opinion très-ancienne, que la structure de cet univers serait un jour détruite, et qu'à cette destruction succéderaient un rétablissement entier de toute la nature, de nouveaux cieux et une nouvelle terre ; et voilà pourquoi Vatable, commentateur très-savant et très-judicieux, n'a pas fait difficulté de rapporter ces paroles de Job à l'espérance qu'il avait d'une résurrection au dernier jour. Cette explication est appuyée d'un autre fameux passage qu'on trouve dans le chapitre 19. *Je sais*, dit ce saint homme, *que mon rédempteur est vivant, et qu'il paraîtra au dernier jour sur la terre? Et quoiqu'après ma peau les vers aient rongé ceci, je verrai Dieu dans ma chair : lequel je verrai pour moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre, bien que mes reins se consument au dedans de moi* (vers. 25, 26, 27). Plusieurs savants du premier ordre ont borné le sens de ces paroles à une délivrance temporelle que Job attendait. Le Dr. Patrick entr'autres, prélat d'un mérite distingué, a suivi cette explication dans *son commentaire sur le livre de Job.* Ce qu'il dit sur le verset 26, fera connaître suffisamment sa pensée : Voici comment il paraphrase ce verset. « Et quand même les vers qui ont « déjà mangé ma peau, achèveraient de consumer le « reste de ce misérable corps, mon âme est néan- « moins animée de la douce espérance, qu'avant ma « mort je me verrai rétabli par la miséricorde de Dieu « dans un heureux état. » Il est certain que la condition de Job était telle, que ces paroles, *quoiqu'après ma peau les vers rongent ce corps*, peuvent très-bien convenir à son cas ; et l'on ne saurait conclure nécessairement de la manière dont il s'exprime, qu'il pensa à la corruption de son corps dans le tombeau. L'autre expression, *je verrai Dieu dans ma chair,* peut aussi marquer, qu'il le verrait avant que de dépouiller ou de quitter sa chair, c'est-à-dire, avant qu'il mourût. Il

y a d'ailleurs une autre raison qui m'a souvent fait pencher du côté de cette explication; c'est que si nous entendons les paroles de *Job d'une résurrection future,* elles renferment un degré de connaissance dans ce grand mystère supérieur à la mesure de lumière que Dieu avait communiquée aux hommes du siècle dans lequel ce patriarche vivait. Les livres de Moise ne contiennent point de promesse ou de prophétie si expresse sur ce sujet, et l'on ne saurait prouver que les Juifs aient eu une telle connaissance durant plusieurs siècles. C'est le caractère particulier de notre Sauveur, que d'*avoir mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Evangile* (2 Tim. 1, 10); et cependant l'Évangile nous en a-t-il appris davantage sur cet article, que ce qu'on en trouve dans le passage de Job, s'il est vrai que ce passage soit une description de la *résurrection future,* qui doit être produite par un rédempteur *qui se lèvera,* ou *qui paraîtra sur la terre au dernier jour?* Je conçois que ce sont ces raisons, qui ont porté les interprètes juifs à restreindre le sens de ce passage à une délivrance temporelle: car s'ils admettaient qu'il y soit question d'une résurrection future, comment accorderaient-ils cela avec la pensée où ils sont, qu'ils l'emportent sur tous les autres peuples de la terre du côté de la connaissance de la religion? Croyez-vous que des gens ainsi faits pussent aisément se persuader, que Job qui était *étranger de la république d'Israel,* eût une idée plus claire et plus distincte de ce grand mystère, que ce que Dieu avait jugé à propos d'en révéler à l'Église juive? D'ailleurs ce passage de Job, supposé qu'il se rapporte *entièrement* à une résurrection future, est si conforme à la doctrine de l'Évangile, et renferme une prophétie si évidente de l'office et du caractère de Jésus-Christ, qu'on aurait autant de raison d'exiger d'un Juif qu'il souscrivît à l'interprétation des autres anciennes prophéties, de la manière qu'elles sont appliquées dans le nouveau Testament, que d'attendre qu'il dût voir et reconnaître *ce sens spirituel* dans ce passage particulier. Je suis surpris de voir, que le très-savant Grotius ait si fort insisté sur le consentement des interprètes Juifs à rejeter ce sens. *Ils recherchent,* dit-il, *curieusement tout ce qui peut être appliqué avec quelque couleur à la résurrection; mais pour ce passage de Job, ils ne l'y appliquent jamais.* Eh! qu'y a-t-il là de singulier? Les Juifs seraient sans doute bien aises de trouver dans leur propre loi tout ce que l'Evangile leur paraît renfermer d'excellent, pour faire voir le peu de besoin qu'il y avait d'une nouvelle révélation. Mais le seraient-ils également de découvrir une plus claire connaissance des vérités célestes parmi les anciens Arabes, que parmi les descendants d'Abraham? ou de rencontrer une *manifeste* description *prophétique* du *grand article* de la religion *chrétienne* antérieure à la publication même de la loi?

Le même auteur dont je viens de parler, allègue une seconde objection contre ceux qui expliquent ce passage de Job par rapport à la résurrection. Il croit avec d'autres savants qu'il cite, qu'ils s'écartent tous du *texte hébreu* (1). C'est un avantage, que cet habile homme nous ait laissé ce qu'il juge être le vrai sens de ces paroles : car cela montre qu'on n'en saurait donner aucune juste interprétation ou traduction, qui exclue l'idée d'une résurrection. La manière dont il les tourne et les explique, est si éloignée de combattre cette idée, qu'elle n'est guère compatible avec aucune autre chose (2). Car que signifient ces paroles : *Mes yeux le verront, et non un autre* (3). Si Job croyait qu'il dût être rétabli dans sa première santé et sa première prospérité sur la terre, pourquoi se rassure-t-il contre le soupçon que ce pourrait être un *autre,* et non pas *lui-même* qui aurait cet avantage. Avait-il jamais vu de transmutation de *personnes,* ou ouï parler de quelque homme qui eût cessé d'être *lui-même?* Les maladies peuvent ruiner le corps, et elles le font souvent à un degré surprenant, mais il n'est point à craindre qu'elles détruisent *la personne entière,* ou qu'elles changent tout l'homme. Contre quoi donc est-ce que Job se rassure? Si vous appliquez *ce passage* à la résurrection, ces paroles, *que lui-même, et non un autre pour lui, verrait Dieu,* sont de toutes celles qui expriment le plus fortement son espérance. La mort, à en juger par toutes les apparences, détruit l'homme tout entier; et quoiqu'il se puisse faire que le monde soit un jour renouvelé, il est pourtant encore difficile de comprendre, comment des individus pourront être si bien conservés au travers de tous les changements de plusieurs siècles, qu'ils se retrouvent au dernier jour *eux-mêmes* dans eux-mêmes.

Mais de plus, Grotius rend les paroles de l'original que nous traduisons, *il se lèvera,* ou il *paraîtra au dernier jour sur la terre,* de cette manière (4), *il demeurera maître du champ de bataille* (*ce qui,* dit-il, *est une marque de victoire*). Quand nous accorderions que ce serait là le vrai sens du texte, qu'est-ce que cela ferait contre ceux qui appliquent ce passage à la résurrection? Ce merveilleux événement ne nous est-il pas représenté dans l'Ecriture, comme la plus grande victoire, le plus magnifique triomphe qu'il soit possible d'imaginer? S. Paul nous dit (1 Cor. 15, 25, 26), qu'*il faut que Jésus-Christ règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds; et* que *le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la Mort.* Le sens que

(1) Coacti sunt in versionibus suis multùm ab Hebræo discedere. *Grotius in hunc locum.*

(2) Hebræa sic sonant : *Scio ego Redemptorem meum vivere, et illum postremò staturum in campo. Etiamsi non pellem tantùm meam, sed hoc* (nempe arvinam quæ sub pelle est) *consumerent* (morbi scilicet) *in carne tamen meâ Deum videbo* (id est, propitium experiar) *Ego, inquam, hisce meis oculis : Ego, non autem alius pro me.* Deus *Redemptor* dicitur, quia pios ex multis malis liberat. Ps. 78, 35 Isa. 41, 14, 43, 14, 44, 6, 47, 4. *Postremùm in campo stare* est victoris. Sic Deum dicit victorem fore adversariorum suorum. Neque verò ei esse impossibile corpus ejus putredine propè exesum restituere in priorem formam; quod et fecit Deus. *Grotius in hunc locum.*

(3) *Hisce oculis : ego, non autem alius pro me.* Ibid.

(4) *Illum postremò staturum in campo* (quod victoris est). Ibid.

Grotius donne à l'expression du texte, n'a donc rien d'incompatible avec la pensée de ceux qui prétendent qu'il s'agit dans tout ce passage de Job de la résurrection.

Mais le mot hébreu *Haphar* n'est jamais employé, que je sache, pour signifier *un champ*, beaucoup moins *un champ de bataille;* et je doute fort que *demeurer le maître du champ de bataille,* soit une expression d'aussi vieille date que le livre de Job, pour marquer la *victoire.* Il me semble qu'on doit en rapporter l'origine aux temps où la guerre devint plus particulièrement un *art* qu'elle ne l'était dans le siècle où ce patriarche a vécu. Les conquérants n'avaient pas alors de coutume de *demeurer les maîtres du champ de bataille;* et cela eût été fort inutile, puisqu'un seul combat décidait ordinairement de tout, et que le vaincu n'avait plus rien à faire qu'à fuir, et le vainqueur qu'à le poursuivre. *Aujourd'hui même demeurer le maître du champ de bataille,* est le plus bas degré de victoire, et ne signifie guère autre chose que n'être pas mis en déroute. Etait-ce là, je vous prie, une expression propre à représenter le pouvoir *irrésistible* du *Tout-puissant?* Ne présente-elle pas à l'esprit l'idée d'un grand *effort*, d'un grand *combat* entre deux ennemis, d'une grande *difficulté* à remporter la victoire? Et une telle idée convient-elle au livre de Job, qui semble avoir été écrit à dessein de faire voir que Dieu n'a point de *rival* en puissance?

Mais il y a outre cela une circonstance particulière, qui a rapport au *passage* que nous examinons, et qui mérite par conséquent aussi d'être pesée. Grotius n'y a fait aucune attention: et cependant il est difficile de la concilier avec le sentiment de ceux qui prétendent, que Job n'espérait *rien au-delà* d'une délivrance *temporelle.* Voici quelle est cette circonstance. Job ennuyé de la contradiction de ses amis, et des mauvaises interprétations qu'ils donnaient à ses malheurs, comme si c'eût été une nécessité qu'il fût aussi *méchant* qu'il était *misérable*, en appelle de leur jugement à un autre. *Plût à Dieu* (v. 23, 24, 25), s'écrie-t-il, *que maintenant mes discours fussent écrits! Plût à Dieu qu'ils fussent gravés dans un livre avec une touche de fer et avec du plomb, et qu'ils fussent taillés sur une roche à perpétuité! Car je sais que mon rédempteur est vivant, et qu'il paraîtra au dernier jour sur la terre.* Vous voyez avec quelle force ce saint homme insiste sur ce qu'il venait de dire pour sa défense; quoique ses amis ne veuillent pas recevoir ses raisons, il souhaite néanmoins qu'elles puissent être *écrites dans un livre, gravées sur le rocher à perpétuité*, et se conserver ainsi jusqu'au temps dans lequel Dieu viendra pour juger sa cause : *Car je sais,* dit-il, *que mon rédempteur est vivant.* Si l'on suppose que Job attendait un jugement à venir, tout ce passage est extrêmement beau, et très-bien placé; il revient à ceci : « Je vois « que mes plaintes sont méprisées ici-bas, que l'*homme* « n'a point de *compassion* de mon état, et que Dieu « dans sa profonde sagesse *permet* que *l'innocent,* aussi « bien que le *coupable,* soit *malheureux* en cette vie; « mais le temps viendra que ce juge suprême connaî« tra de ma cause, et je suis si persuadé qu'elle est « juste, que je voudrais qu'elle fût *gravée sur le roc,* « comme un monument éternel de mon intégrité : car « si même je dois bientôt mourir, *mon rédempteur est* « *vivant,* lequel me relèvera assurément du tombeau; « et alors je verrai *de mes propres yeux* Dieu mon sau« veur. » Mais si vous supposez que ce saint homme n'attendait qu'un rétablissement *temporel* dans le cours de sa vie, à quel but ou à quel propos souhaite-t-il si passionnément que ses *discours* soient rendus immortels? Quel sens y a-t-il dans ces paroles : « Oh, « que mes plaintes, que vous méprisez, ne peuvent« elles n'être *jamais oubliées!* Car je sais que dans peu « de temps je serai rétabli par la puissance de Dieu « dans toute ma première gloire et ma première féli« cité, et qu'alors je n'aurai plus sujet de me plaindre « de quoi que ce soit. » Dans le premier cas, les images sont vives, passionnées, et les sentiments justes et à propos; dans le second, il n'y a ni force, ni vivacité, ni convenance, ni en vérité presque de sens. Pour ce qui est du degré de lumière et de connaissance renfermé dans *ce passage,* et qui semble ne pas convenir au temps de Job, l'on peut répondre à cela, qu'il n'est pas impossible qu'il y eût parmi le peu de fidèles qui restaient alors dans le monde, une tradition particulière touchant les promesses de Dieu, fondée sur des révélations faites avant ou peu après le déluge, plus expresses que celles qui sont parvenues jusqu'à nous : ou, comme Job fut éprouvé d'une manière très-extraordinaire, il put recevoir du ciel un degré aussi extraordinaire de lumière, pour le consoler et le soutenir au milieu des maux qui l'assiégèrent. Il n'y a rien dans l'une ni dans l'autre de ces suppositions qui ne soit conforme à l'idée que nous avons de la Providence, rien qui empiète sur l'office de notre bienheureux Sauveur, qui devait *mettre en lumière la vie et l'immortalité par l'Evangile.* C'est, il est vrai, par Jésus-Christ, et par lui *seul,* que nous avons reçu l'*alliance* de *l'immortalité;* mais cependant les prophètes *avaient vu de loin* ce grand bienfait (voyez Hebr. 11, 13). Et pourquoi Job n'aurait-il pas pu être honoré de ce privilége, aussi bien que d'autres qui ont vécu avant la manifestation de notre Sauveur?

Mais il y a pourtant encore ici quelque chose qui paraît fort étrange, et dont il semble qu'on ne puisse rendre de raison : car si les amis de Job reconnaissaient et croyaient une résurrection future, d'où vient qu'ils continuent à soutenir qu'il fallait nécessairement qu'il fût un *grand pécheur,* puisqu'il était *si misérable?* D'où vient qu'ils ne répondent pas eux-mêmes à ce mauvais raisonnement, et qu'ils n'en font pas sentir la fausseté, s'il est vrai qu'ils en eussent cette idée? Ou si la connaissance de ce grand mystère était particulière à Job, comment est-ce qu'ils ne furent point surpris à l'ouïe d'une si *nouvelle* et si *étrange* doctrine? car aucun interprète, que je sache, n'a rien remarqué de semblable. Le livre de Job est écrit dans le genre *dramatique;* on y voit paraître sur

la scène divers personnages qui discourent ensemble ; et comment est-il possible qu'ils laissent tous passer une déclaration, ou une opinion aussi importante que *celle-ci,* sans y faire la moindre remarque? Une pareille conduite pourrait donner lieu de croire, que les amis de Job comprirent que ce saint homme voulait parler seulement de son espérance dans cette vie, espérance qu'ils pouvaient regarder comme une pure chimère qui ne méritait aucune attention.

Mais je suis persuadé que la chose paraîtra autrement, si nous l'examinons avec soin, et que les circonstances qui ont rapport à *ce passage*, dûment pesées, y répandront un grand jour, et nous en découvriront le vrai sens.

Le sujet de la dispute entre Job et ses amis est de savoir, si les afflictions de cette vie sont des marques certaines de la colère de Dieu, et des preuves de la méchanceté de ceux qui souffrent. Les amis de Job soutiennent l'affirmative ; et en conséquence ils accusent ce saint homme d'être coupable de grands crimes, uniquement parce qu'ils le voyaient extrêmement misérable. C'était là dans leur pensée rendre honneur à la justice de Dieu ; mais c'est ce que Job appelle (13, 7, 8) *soutenir l'iniquité en faveur du Dieu fort, défendre la fraude pour lui, et avoir acception de sa personne,* comme les juges corrompus ont égard à la personne des grands du monde, quand ils prononcent d'une manière partiale en leur faveur. Quant à lui, il défend fortement son innocence ; mais en même temps il se repose sur la justice et la bonté de Dieu, malgré les maux qu'il endurait. On ne saurait mieux décrire sa situation à cet égard qu'il ne le fait lui-même dans ces paroles (v. 15) : *Quand il me tuerait, si est-ce que j'espérerai en lui, seulement je maintiendrai les démarches de ma vie devant lui.* De là il suit évidemment que les amis de Job bornaient à cette vie l'exercice de la justice de Dieu, et qu'ils ne portaient pas plus loin leur vue ; mais *lui* ne pouvant plus supporter leurs continuels reproches, en appelle à cet Être suprême, dans l'attente assurée d'une autre vie où il jugera les hommes. *A la mienne volonté,* lui dit-il (14, 13), *que tu me cachasses dans le sépulcre; que tu m'y tinsses caché jusqu'à ce que ta colère fût détournée; que tu me marquasses un terme, et qu'il te souvînt de moi.* Quel était, pensez-vous, ce *terme* que Job souhaitait qu'il lui fût marqué? Était-ce le temps de cette vie? Mais ce temps pouvait-il succéder à sa *descente dans le sépulcre?* Non, non ; ce saint homme avait bien d'autres espérances : il se promettait de sortir un jour du tombeau, et il paraît persuadé que Dieu ne voudrait pas abandonner ses créatures, même dans le sépulcre. *Tu m'appelleras,* lui dit-il (ibid. v. 15), *et je te répondrai; tu désireras l'œuvre de tes mains.* Il avait déjà déclaré, que *l'homme est couché par terre, et qu'il ne se relève point jusqu'à ce que les cieux ne soient plus* (ib. v. 18, 19, 20) : et bientôt après il assure, que toutes choses tiraient à leur fin, la terre et ses habitants : *Certainement la montagne s'écroule en tombant, et le rocher est transporté de sa place : les eaux minent les pierres; tu entraînes par débordement ce qui est produit de la poussière de la terre, et tu fais périr l'attente de l'homme mortel. Tu te montres toujours plus fort que lui, et il s'en va.* C'est ainsi que Job s'explique sur ce sujet. Voyons maintenant comment ses discours sont reçus de ses amis. Le premier qui y répond c'est Eliphaz Thémanite : il paraît d'abord tout étonné, et demande à Job où c'est qu'il a puisé toute *cette connaissance ;* s'il est entré dans *le conseil secret de Dieu,* et s'il s'imagine d'être *lui seul* en possession de toute la sagesse : il ajoute que les voies de Dieu ne *leur* sont pas inconnues, et qu'ils en avaient autant appris de leurs pères que de *lui,* quoiqu'il se glorifiât de la connaissance de choses *si cachées.* Mais écoutons-le parler lui-même. *Es-tu le premier homme né,* lui dit-il (15, 7, 8, 9, 10, 11), *ou as-tu été formé avant les montagnes? As-tu été instruit au conseil secret de Dieu, et as-tu renfermé chez toi la sagesse? Que connais-tu que nous ne sachions? Qu'entends-tu qui ne soit en nous? Il y a aussi parmi nous quelque vieillard décrépit plus âgé que ton père. Les consolations du Dieu fort* (dont nous t'avons instruit) *sont-elles trop petites pour toi? Et as-tu quelque chose de secret chez toi?* Après ce vif reproche, il revient à son premier argument, et allègue plusieurs exemples tirés de la tradition ancienne, de la prompte vengeance de Dieu sur les méchants. Celui qui répond ensuite à Job, est Bildad Sçuhite. Il lui tient le même langage, et le censure à son tour de prétendre avoir par dessus les autres des connaissances secrètes..... *Pourquoi,* lui dit-il (18, 3), *sommes-nous réputés comme des bêtes, et passons-nous pour des gens souillés devant vous?* Et parce que Job s'était exprimé, comme si les cieux devaient *cesser d'être,* comme si la *terre* et ses *habitants* devaient prendre *fin,* et les *rochers être transportés de leur place;* Bildad va jusqu'à croire que la colère l'a mis hors du sens, et l'accuse de se forger des chimères extravagantes. *Il se déchire lui-même dans sa fureur* (v. 4). *La terre sera-t-elle abandonnée pour toi? Les rochers seront-ils transportés de leur place* (1) ? Comme s'il eût dit : « Quel homme extraordinaire est « celui-ci, qui espère de voir toutes choses finir, les « cieux et la terre passer, afin qu'il puisse y avoir un « temps propre à lui faire justice? N'est-il pas plus raisonnable de penser que Dieu veut rendre justice ici-« bas, que non pas qu'il faille que toutes les œuvres de « la nature soient détruites, pour frayer le chemin à « un jugement à venir? » *Oui, la lumière des méchants sera éteinte, et l'étincelle de leur feu ne luira point* (18, v. 5).

Des reproches si injustes et si accablants tirèrent enfin de la bouche de Job cette belle déclaration de sa foi et de son espérance, qui fait le sujet de notre examen. Car dans le chapitre suivant il reprend d'abord doucement ses amis de la dureté avec laquelle ils lui avaient reproché sa prétendue erreur. *Et bien,*

(1) Τί γὰρ ἐὰν σὺ ἀποθάνῃς, ἀοίκητος ἡ ὑπ' οὐρανόν; *Quoi! si vous mourez, faut-il que la terre qui est sous les cieux devienne inhabitable?* Version des 70.

soit, leur dit-il (19, 4), *que j'aie erré; mon erreur demeure avec moi.* « Elle ne vous regarde point ; pour« quoi donc êtes vous si animés contre moi ? » Il passe ensuite à reconnaître avant toutes choses, que tous ses maux venaient de la main de Dieu, et qu'en vain il s'abandonnait aux cris et aux gémissements, puisque ni le ciel, ni les hommes n'avaient aucun égard à ses plaintes. *Je crie de toute ma force ; mais il n'y a point de jugement* (v. 7). Cependant il était si éloigné d'avoir honte de *l'erreur* qu'on lui imputait, qu'il en appelle de nouveau d'une manière authentique au jugement à venir de Dieu... *Plût à Dieu que maintenant mes discours fussent écrits ! Plût à Dieu qu'ils fussent imprimés dans un livre avec une touche de fer et avec du plomb, et qu'ils fussent gravés sur une roche à perpétuité ! Car je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il paraîtra au dernier jour sur la terre; et bien qu'après ma peau, les vers aient rongé ce corps, cependant je verrai Dieu dans ma chair, lequel je verrai pour moi-même : mes yeux le verront, et non pas un autre* (v. 25, etc.). On trouve plus haut un passage fort approchant, qui peut encore servir à nous faire comprendre la pensée de Job dans cet appel solennel. *Qui plus est,* dit ce saint homme (16, 19, 20), *voilà maintenant mon témoin est dans les cieux, et celui qui me rend témoignage est dans les lieux très-hauts. Mes amis se moquent de moi ; mais mon œil verse des larmes devant Dieu.* De toutes ces raisons et ces circonstances réunies, il suit évidemment, ce me semble, que les amis de Job comprirent très-bien qu'il parlait d'une résurrection future, à laquelle succéderait un jugement solennel, et non d'une délivrance temporelle : autrement, quel sujet avaient-ils de lui reprocher qu'il prétendait être plus *sage* que *tous les hommes* ensemble, et connaître les *secrets* de *Dieu* beaucoup mieux que ni le *premier homme,* ni aucun de ses descendants ? Quelle raison pouvaient-ils avoir de l'accuser de penser que *la terre serait abandonnée pour l'amour de lui ?* Son rétablissement temporel ne pouvait pas certainement faire de tort à la terre, ni à ses habitants. Ajoutez à cela deux autres réflexions que fait Eliphaz contre l'opinion de Job, ou deux caractères particuliers qu'il en donne, et dont nous n'avons point encore parlé. Il assure que ce sont là *des discours qui ne servent de rien, et des paroles auxquelles il n'y a nul profit* (v. 3) : il va plus loin, et il soutient que cette opinion est pernicieuse. *Oui,* lui dit-il (v. 4), *tu abolis la crainte, et tu anéantis peu à peu la prière qu'on doit présenter au Dieu fort.* Sa pensée était manifestement celle-ci : « Si une fois Job peut persuader aux « hommes que Dieu n'exerce pas son jugement dans « cette vie, mais qu'il renvoie à le faire dans un « temps encore *fort éloigné,* lorsque *les cieux ne seront « plus,* bientôt ils cesseront de le *craindre* et de l'*invo« quer* (1). » En prenant ces paroles dans ce sens, vous voyez comment elles fournissent matière d'accusation; mais Eliphaz pouvait-il en quelque façon que ce fût imputer de pareilles conséquences à l'espérance que Job avait d'un rétablissement *temporel ?* S'il ne le pouvait pas, c'est une grande preuve qu'il a entendu le passage en question dans le sens que nous venons de lui donner ; et je crois que nous n'avons pas besoin d'autre interprète.

(1) Ce sens est confirmé par une semblable réflexion de Job, chap. 21, v. 7.... 15.

Ce passage-là même n'est pas, à mon avis, une petite preuve de la vérité de l'histoire contenue dans le livre de Job, et de l'antiquité de ce livre : car si l'on suppose que ce n'est qu'une pure *fiction poétique,* sur quelle raison de probabilité l'auteur attribue-t-il à Job de si grands sentiments de religion, et établit-il en même temps, que ce sont de si grands *secrets* pour tous ses amis ? Trouve-t-on dans quelque auteur que ce soit un seul exemple de cette nature ? Cicéron, dans ses Dialogues, introduit des *philosophes* de différente opinion ; mais ils se trouvent tous également *instruits* des *notions communes de leur temps ;* et certes ce serait une chose absurde en tout auteur de supposer le contraire sans quelque raison evidente, qui ne peut être tirée dans ce cas que de la *vérité* de l'*histoire.* Par conséquent il faut que le livre de Job soit fondé dans l'*histoire,* et non pas dans l'*invention.* Du temps de Job, la vraie religion s'était conservée parmi un petit nombre de fidèles, après avoir été communiquée par des révélations particulières : ainsi soit que ce saint homme eût acquis les grandes connaissances qu'il avait à cet égard par une inspiration divine, ou qu'il les eût reçues par tradition dans sa propre famille de ceux qui avaient été honorés de révélations célestes, il pouvait très-bien être instruit de ce dont ses amis et ses voisins n'avaient aucune idée. Il n'y a rien là que de naturel, et qui ne convienne au temps dont il s'agit, si l'on suppose la vérité de cette histoire; mais au contraire tout est étrange et destitué de la vrai semblance qui est l'*âme* même des *fictions poétiques,* si l'on regarde ce livre comme une pure fable, ou comme une simple parabole.

Je me suis beaucoup plus arrêté à l'examen de ces divers passages de Job, que je n'avais dessein ; mais ce livre est si obscur et si difficile à entendre, que j'ai cru qu'il ne servirait pas de grand'chose d'en produire les endroits qui font à mon sujet, si je ne tâchais d'en marquer aussi le vrai sens. Si j'y ai réussi, le temps n'a pas été mal employé : car les lumières qu'on peut tirer de cet ancien ouvrage sont en tout sens considérables; et ce n'est pas une chose de petite conséquence pour nous, que de voir ces grandes idées de la vraie religion, et du dessein de Dieu par rapport aux hommes dès le commencement du monde, conservées dans un livre, dont l'auteur ne saurait être accusé d'avoir été élevé parmi les Juifs, ou imbu des préjugés de cette nation, puisqu'il était né dans un autre pays, d'une autre famille, et qu'il ne paraît point avoir eu aucune connaissance de Moïse, ni de la *loi;* et cependant *le secret de l'Éternel* était en lui.

Je serai fort succint dans ce qui me reste à dire sur cette matière.

Nous pouvons considérer les livres des *Psaumes,*

des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste*, comme des productions d'un seul et même âge; et il n'y a aucun lieu de douter que ceux qui en sont les auteurs, n'aient eu les mêmes idées sur le cas dont il s'agit ici. Si nous trouvons qu'ils ne se soient pas expliqués avec autant d'étendue, qu'il nous semble qu'ils devraient l'avoir fait sur la chute de nos premiers pères, et la promesse que Dieu leur fit ensuite, on peut en alléguer une raison manifeste; c'est que les grandes promesses faites à David d'un fils dont *le règne serait éternel*, avaient fait éclipser toutes les anciennes espérances, et tellement rempli l'esprit du psalmiste et de Salomon, que rarement remontaient-ils plus haut que ces promesses immédiates. Mais cependant Salomon comprenait bien la conduite que Dieu tenait, en manifestant par degrés et en différents temps ses desseins aux hommes, quand il nous dit (Prov. 4, 18), que *la voie des justes est comme la lumière resplendissante, qui va en reluisant jusqu'à ce que le jour soit dans sa perfection.* Il en fut à peu près de même des prophètes qui parurent ensuite; ils étaient appelés à être ministres de *nouvelles* déclarations de Dieu, et ils n'avaient point occasion de parler des *anciennes*. Et pour ce qui est des écrivains des temps postérieurs, il n'y en a aucun qui ait traité expressément ce sujet; s'il leur est arrivé d'en dire quelque chose, ce n'a été que par occasion, et comme *en passant*. Ainsi tout le secours qu'on peut tirer et des uns et des autres dans le cas dont il s'agit, se réduit à certains traits particuliers, à certaines allusions et manières de parler, qui ont rapport aux anciens événements que nous avons en vue, et qui montrent l'idée que ceux qui en sont les auteurs se faisaient de ces événements-là. Par exemple, quand Salomon nous dit (Eccles. 7, 25) *qu'il s'est tourné* de tous côtés, *pour savoir..... la raison des choses, et pour connaître la méchanceté de la folie, même de la sottise et de l'extravagance;* et qu'ensuite il déclare quel a été le succès de toutes ses recherches, en ces termes (v. 29) : *Voici seulement ce que j'ai trouvé; c'est que Dieu a fait l'homme droit, mais ils ont cherché beaucoup de discours.* Quand ils nous assure (ibid., v. 20), *qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse bien, et qui ne pèche point;* qu'il n'y en a pas un seul *qui puisse dire, j'ai purgé mon cœur, je suis net de mon péché* (Prov. 20, 9) : Quand David nous dit (ps. 51, 7), *qu'il a été formé en iniquité, que sa mère l'a conçu en péché*, et qu'*aucun homme vivant ne sera justifié devant Dieu* (Ps. 143, 2) : Quand nous lisons dans le livre de la *Sapience*, que Dieu *n'a point fait la mort, et ne prend point plaisir à voir périr les méchants, puisqu'il a créé toutes choses afin qu'elles existassent, et que les nations du monde sont capables de salut; le venin de perdition n'est pas en elles, et le royaume de la mort n'est point sur la terre : car la justice est immortelle; mais l'injustice est une acquisition de mort, laquelle les iniques ont fait venir sur eux par leurs actions et par leurs paroles* (Sap. 1, 13, 14, 15, 16); et un peu plus bas, que *Dieu a créé l'homme pour être incorruptible, et l'a fait être une image de sa propre éternité; mais que par l'envie du diable la mort est entrée au monde, et ceux qui sont de son parti éprouvent ce qui en est* (ibid., 2, 23, 24). Quand le fils de Sirach nous assure, que *l'erreur et les ténèbres ont eu leur commencement avec les méchants* (Eccli. 11, 16); que *la mort est la sentence de Dieu sur toute chair* (ibid., 41, 4); que l'*ordonnance depuis le commencement a été, tu mourras de mort* (ibid., 14, 18); que *le commencement du péché est venu de la femme, et* que *par elle nous mourrons tous* (ibid., 25, 31); que Dieu au commencement *a rempli l'homme de science pour entendre, et lui a montré le bien et le mal* (17, 6), et *qui l'a laissé en la puissance de son* (propre) *conseil* (15, 14). Quand, dis-je, nous lisons et que nous comparons ensemble tous ces passages, pouvons-nous douter avec la moindre apparence de raison, que l'ancienne Église juive n'ait eu de la chute et des suites de la chute les mêmes idées que nous nous en faisons aujourd'hui.

Quand encore les *méchants* et les *ennemis de Dieu* nous sont représentés sous l'image d'un *serpent* (Isa. 14, 29, 27, 1; Mich. 7, 17), d'un *Léviathan, serpent qui se replie,* d'un *dragon* (Isa. 27, 1) : Quand le prophète exprime le malheur de l'*idolâtre* en ces termes (ibid., 44, 20) : *Il se repaît de cendres, et le cœur abusé le fait détourner, de sorte qu'il ne délivrera point son âme :* Quand David célèbre les triomphes de *son fils* à qui le royaume éternel était promis, en disant (Ps. 72, 17) que *son nom durera à toujours*, que *sa renommée subsistera autant que le soleil*, que *les hommes seront bénis en lui, et* que *toutes les nations le diront bienheureux;* que *ses ennemis lècheront la poussière* (v. 9), qu'il *marchera sur le lion et sur l'aspic, et qu'il foulera le lionceau et le dragon* (ibid., 91, 17); qu'*il brisera ses ennemis avec un sceptre de fer* (ibid., 2, 9). Et quand Esaü décrit sous les mêmes figures le règne qu'il prédisait, et qu'il représente l'état des méchants sous ce nouveau règne en ces propres termes : *La poudre sera la nourriture du serpent* (65, 25); peut-on rendre aucune raison tant soit peu plausible de ces diverses expressions, qu'en supposant que David comprenait que le fils qui lui était promis, et sous lequel la justice et la vérité devaient régner, était vraiment cette *semence de la femme* qui devait *briser la tête du serpent ?* Les prophètes pouvaient-ils s'imaginer que leurs prédictions regardassent quelque autre que cette *semence bénie*, puisque le triomphe de celui dont ils décrivent le règne devait consister dans une pleine victoire sur le *serpent*, dont *la nourriture serait alors la poudre ?* David et les prophètes prédisent de la même personne, qu'elle régnerait sur tous les peuples de la terre, que *les hommes seraient bénis en elle*, que *toutes les nations la diraient bienheureuse ;* ce qui est le caractère distinctif de la *semence bénie* promise à Abraham, à Isaac et à Jacob. de tout cela il suit évidemment, que *la semence* de la femme qui devait *briser la tête du serpent, la semence* promise à Abraham en qui toutes les nations de la terre devaient être bénies, *le fils* promis à David

pour s'asseoir sur son trône *à jamais*, et le roi qui sortirait de Sion promis par les prophètes, sont une SEULE ET MÊME personne ; que le dessein de Dieu, en donnant *la parole de prophétie*, a été le même dans tous les âges du monde ; que Jésus-Christ a été annoncé dès le commencement d'une manière plus ou moins claire, comme l'*espérance* du genre humain ; et que c'est *lui* dont les fidèles *désiraient* dans tous les temps *de voir le jour ; lui* qui a conservé le premier père du monde, qui fut formé et créé seul, et qui l'a retiré de sa propre chute (Sap. 10, 1) ; lui enfin qui doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds (1 Cor. 15. 25), jusqu'à ce que la mort et l'enfer soient précipités dans l'étang de feu (Apoc. 20, 14).

Dissertation iij.

OU L'ON EXAMINE PLUS PARTICULIÈREMENT L'HISTOIRE QUE MOÏSE NOUS A LAISSÉE DE LA CHUTE DE NOS PREMIERS PÈRES.

La grande difficulté qui se présente ici, consiste à déterminer ce qu'il faut entendre par le *serpent*, que Moïse représente comme le tentateur et le séducteur de nos premiers pères. Pour la lever, il faut avant toutes choses examiner distinctement ce qu'il lui attribue.

Il nous dit que c'était *le plus rusé de tous les animaux terrestres que Dieu avait créés* (Gen. 3, 1.), comparaison qui insinue clairement que le serpent était en effet un animal terrestre ; car il n'y en a point à proprement parler, entre les bêtes, d'un ordre supérieur en fait de subtilité et de connaissance.

De plus la sentence prononcée contre ce serpent convient à l'état et à la condition d'un animal de cette espèce, et ne saurait être appliquée littéralement à aucun être que ce soit. *Puisque tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux domestiques et toutes les bêtes des champs ; tu ramperas sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie ; et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la semence de la femme ; cette semence te brisera la tête et tu lui mordras le talon* (ibid. v. 14, 15). Ce sont là les circonstances qui nous conduisent à croire, qu'un serpent réel et naturel fut mêlé dans cette affaire.

Mais d'un autre côté, ce serpent paraît avoir l'usage de la parole et de la raison ; et il n'est point remarqué que ces facultés lui eussent été nouvellement communiquées à l'occasion de cette tentation, comme elles le furent à l'ânesse de Balaam, dont il est expressément dit que Dieu *lui ouvrit la bouche*, ou *la fit parler* (Nombr. 22, 28.) ; mais elles sont représentées comme naturelles au serpent. Lorsqu'il parle et qu'il raisonne avec Eve, Moïse rapporte ce fait en historien, et sans dire un seul mot qui pût nous en donner une autre idée.

Ce n'est pas même sur des choses triviales, et telles qu'elles peuvent faire l'objet de la connaissance des bêtes (supposé qu'elles en aient), que le serpent parle et raisonne ; mais sur la nature de Dieu et de l'homme, sur la différence du bien et du mal, sur le but et le motif secret de la loi positive donnée à Adam. Il rappelle le passé, et réfléchit sur les vues politiques qui avaient donné lieu à cette loi, et sur l'artifice du législateur, en tenant l'homme dans l'ignorance et exigeant de lui une obéissance aveugle. Il porte sa pensée sur l'avenir, et prédit à la femme avec un air d'assurance capable de la persuader, que si tant elle que son mari avaient le courage de secouer ce joug et de violer une loi si injuste, leur fermeté aurait les plus heureuses suites ; en un mot *leurs yeux seraient ouverts, et ils deviendraient semblables à des dieux, sachant le bien et le mal* (Gen. 3, 5).

Que vous en semble ? Sont-ce là les propriétés d'une simple brute ? Ou pouvez-vous alléguer un seul exemple d'un auteur, qui ait jamais introduit les bêtes discourant et raisonnant de cette manière ?

Il y a cependant des interprètes qui supposent que ce n'était qu'une brute, et que Moïse n'a eu dessein dans cet endroit que de rapporter ce qui s'était passé entre un serpent réel et naturel et Eve, *comme un fait des plus simples et des plus évidents* (1). Ils prétendent même que cette supposition est conforme aux idées des anciens, qui croyaient que les bêtes parlaient dans les premiers âges du monde. Mais en cela ils font grand tort aux véritables anciens, car ceux qu'il leur plaît d'appeler de ce nom étaient à la lettre modernes par rapport aux temps dont il s'agit ici, et l'on ne trouve pas la moindre trace dans l'histoire d'une pareille opinion. Des auteurs qui ont vécu plusieurs siècles après Moïse, trompés par l'ancienne écriture symbolique, ont pu attribuer un sentiment aussi absurde aux premiers hommes ; mais il n'y a pas même l'ombre de preuve que dans aucun siècle on en ait été effectivement imbu. C'est en vain qu'on allègue l'histoire de l'ânesse de Balaam pour faire voir que les anciens étaient dans cette idée ; car il ne faut que jeter les yeux sur la Bible, pour se convaincre que Moïse raconte cette histoire, non comme un *fait des plus simples*, mais des plus miraculeux ; et toutes les fois que l'histoire ancienne rapporte comme un fait que quelque bête a parlé, la chose est traitée de prodige, ou représentée comme l'effet d'un pouvoir surnaturel, et le conte finit d'ordinaire par la consultation de l'oracle chez les Grecs, et des livres des Sibylles chez les Romains, pour savoir comment détourner le présage et apaiser les Dieux, que l'on supposait toujours intervenir dans des événements si surprenants.

Nous lisons dans l'Ecriture sainte (Jug. 9, 8, etc.) que *les arbres allèrent un jour en diligence pour oindre un roi sur eux, et qu'ils dirent à l'olivier règne sur nous*, etc. On ne prendra pas ceci, j'espère, pour *un fait des plus simples*, et on ne l'expliquera pas comme si les anciens eus-

(1) Ce sont les propres termes du sieur Collins dans son *Examen du système sur le sens littéral des prophéties*, etc., p. 227, etc.

sent été dans la pensée que les arbres avaient aussi la faculté de parler dans les premiers âges du monde. Mais si dans ce cas et autres semblables, il faut nécessairement abandonner le sens littéral, par quelle règle de critique sommes-nous obligés de le maintenir dans celui qui fait le principal sujet de nos recherches? Il semble qu'il n'est pas plus contre nature que des arbres s'assemblent et délibèrent sur le choix d'un roi, qu'il ne l'est qu'un serpent s'entretienne avec Eve sur l'obéissance qu'elle doit à Dieu, et sur la nature et le but de la loi positive donnée dans le Paradis terrestre.

Mais nous sommes si accoutumés aux fables, et cet apologue des arbres en est si manifestement une, que l'on s'imaginera peut-être qu'il y a une grande différence entre ces deux cas, sans se donner la peine d'examiner sur quoi est fondé un pareil jugement. Voyons donc si l'interprétation littérale convient mieux à d'autres passages, dont le style est à peu près le même.

Il est dit dans le livre des *Nombres* (24, 17), *qu'une étoile sortira de Jacob,* etc. Ce mot Jacob, pris à la lettre, désigne le patriarche de ce nom; mais il y avait longtemps que Jacob était mort, quand cet oracle fut prononcé, et s'il eût été en vie, il y aurait la même difficulté à fixer le sens littéral du mot *étoile.* Le psalmiste dit en parlant à Dieu, *tu as brisé la tête des dragons* (ou des baleines) *dans les eaux* (Ps. 74, 13); et le prophète Isaïe menace des jugements du ciel Léviathan, le serpent traversant, ou fendant les eaux (Isaïe 27, 1). Peut-on prendre ces passages à la lettre, comme si le premier n'emportait autre chose que la victoire de Dieu sur un dragon marin, et le second que la destruction d'un simple serpent? Ou plutôt ne doit-on pas les expliquer d'une manière conforme à la raison, à l'histoire, et au commentaire même du prophète Ezéchiel qui parle ainsi : *La parole de l'Eternel me fut adressée, disant, fils de l'homme tourne ta face contre Pharaon, roi d'Egypte..... et dis: Ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel, voici, j'en veux à toi, Pharaon, roi d'Egypte, le grand dragon qui repose au milieu de tes rivières,* etc. (29, 1, 2, 3). Si l'on objecte que les livres des Psaumes et des Prophètes sont de trop nouvelle date, pour déterminer quel était l'usage par rapport au langage du temps de Moïse, l'auteur de la Genèse, j'en appelle à Moïse lui-même, si par le terme de serpent il a toujours entendu un serpent réel et naturel. *Dan,* est-il dit dans le chapitre 49, v. 17, de ce livre, *Dan sera un serpent sur le chemin, un céraste dans le sentier, mordant les talons du cheval, afin que celui qui le monte, tombe à la renverse.*

Remarquez que ce serpent est ici décrit précisément par la même propriété que l'on allègue comme une preuve manifeste, que le serpent qui tenta Eve était un véritable serpent et rien de plus.

« Les paroles mêmes de la sentence prononcée con-« tre lui emportent ou prédisent, nous dit-on (1), une « guerre perpétuelle entre l'homme et cette bête des « champs, qui serait de telle nature, que ceux qui « marcheraient les pieds ou les talons nuds, comme on « le fait communément dans les pays orientaux, se-« raient continuellement exposés à être mordus dans « cette partie des serpents qui y sont et fort vénimeux, « et en grand nombre. »

Appliquez cette remarque au passage du 49[e] de la Genèse que je viens de citer, où il est fait mention d'un *serpent qui mord les talons du cheval, si bien que le cavalier tombe à la renverse,* et vous verrez qu'il ne manque rien à cette description, pour faire voir qu'il s'agit là d'un serpent réel et naturel. Cependant l'auteur de ce passage vous dit, que par le serpent et le céraste il entendait *Dan,* ou la tribu de Dan; par conséquent quand il lui attribue la propriété de *mordre les chevaux au talon,* il ne l'entend pas à la lettre; mais c'est une expression métaphorique dont il se sert pour désigner les pratiques sourdes, les fraudes et la violence dont cette tribu se rendrait coupable. J'aurai dans la suite occasion d'examiner de nouveau ce passage; je ne l'allègue ici que pour faire voir, que cette circonstance particulière du serpent *mordant le talon* de la postérité de la femme, qui est rapportée dans l'histoire de la chute de nos premiers pères, ne prouve nullement que ce serpent ne fût à la lettre qu'un animal de cette espèce. Mais peut-être me suis-je trop arrêté à l'examen d'une opinion, dont le savant Perenus porte ce jugement, *qu'il est impossible de rien dire ou de rien imaginer de plus incroyable et de plus absurde* (1).

Voyons donc quel est le véritable sens de cette prophétie, et s'il n'est pas possible d'en donner une explication raisonnable qui ne soit sujette à aucune difficulté réelle. Pour cet effet, je remarque premièrement, que si l'histoire de la tentation est fondée en vérité, nous devons nécessairement supposer que le tentateur était un *agent raisonnable;* car si l'on n'accorde que *raisonner* est une marque certaine et distinctive d'un être doué de raison, il ne faut absolument plus raisonner sur ce point.

En second lieu, si selon les principes de la religion naturelle, il est incontestable que le grand auteur de toutes choses est un *être bon*, il s'en suit nécessairement que le tentateur était un *être mauvais.* Car il agit en opposition directe au Créateur; il l'accuse de malice et d'envie envers ses créatures; il entreprend de porter ses sujets à la désobéissance et il y réussit; et l'on ne saurait assigner d'autre raison d'une pareille conduite, que le seul plaisir d'insulter Dieu et de rendre l'homme misérable.

Comme ce tentateur est ici décrit sous le nom et les propriétés d'un *serpent,* les interprètes ont suivi diverses hypothèses pour expliquer cette circonstance particulière de l'histoire. Celles qui me paraissent les plus considérables sont les deux suivantes.

1° Les uns supposent que c'était un véritable ser-

(1) Le sieur Collins, dans son *Examen du système sur le sens littéral des prophéties,* etc., page 220, 230.

(1) Quâ nihil profectò dici, cogitarive potest incredibilius et absurdius. In Genes. p. 192.

pent qui accosta Eve ; mais qu'il était animé du démon, qui s'en servit comme d'un instrument pour tenter nos premiers pères.

2° D'autres prétendent que le démon fit tout par lui-même dans cette rencontre, quoiqu'ils ne veuillent pas déterminer sous quelle forme il apparut ; et ils soutiennent que le terme de *serpent* est ici employé métaphoriquement pour désigner cet esprit malin. Je vais déduire aussi clairement et en aussi peu de mots qu'il me sera possible, les raisons sur lesquelles ces deux hypothèses sont fondées.

Je remarque d'abord que le texte sacré favorise l'une et l'autre jusqu'à un certain point, et fournit aussi des difficultés contre l'une et l'autre. Mais quelqu'opposées qu'elles soient sur l'article du *serpent*, cette différence n'affecte en aucune manière ni le fond de l'histoire, ni les conséquences qu'on en peut tirer. Car on convient de part et d'autre que le démon fut proprement le tentateur : ainsi il importe fort peu de savoir s'il est simplement appelé dans cet endroit un *serpent*, ou s'il se servit en effet d'un *serpent* pour exécuter son pernicieux dessein. Que le critique le plus habile essaie de tirer de l'une ou de l'autre de ces hypothèses des objections qui portent coup aux vérités qui découvrent manifestement l'histoire de la chute, il n'en viendra jamais à bout ; d'où il paraît évidemment que le point en dispute qui les sépare, n'intéresse en quelque façon que ce soit la religion.

Si ce fut un véritable *serpent* qui accosta Eve, dans ce cas les expressions de Moïse sont littérales, et décrivent tout ce qui se passa extérieurement, ou qui parut aux yeux de cette femme. Mais ces expressions littérales nous conduisent nécessairement à penser qu'un autre être de beaucoup supérieur au *serpent* fut le principal acteur dans cette tragédie : car quoiqu'elles soient littéralement vraies d'un *serpent* réel, elles ne sauraient l'être *naturellement* d'un simple *serpent*. La verge de Moïse était de bois réel et matériel, et il est dit à la lettre que cette verge fendit la mer Rouge, quoique cela soit naturellement impossible, et cependant il n'y a pas plus d'impossibilité, qu'il n'y en a qu'un simple *serpent* parle, raisonne, tente et séduise Eve.

Mais s'il ne parut dans cette rencontre aucun véritable *serpent*, l'histoire demeure la même pour le fond ; seulement les expressions sont métaphoriques. C'est le même esprit malin qui parle, raisonne, tente et séduit Eve ; mais comme il n'était pas connu des Juifs sous aucun nom qui lui fût particulier, ou peut-être étant très-bien connu sous celui de *serpent* dans le temps que cette histoire fut écrite, il est ici appelé de ce nom. Celui de *Satan*, par lequel en le trouve ensuite désigné dans les livres des anciens Juifs, lui fut donné à cause de l'inimitié qu'il fit paraître contre l'homme dans cette tentation et dans d'autres. Ainsi il ne paraît pas qu'avant cet événement il eût aucun nom propre par lequel l'historien pût le faire connaître.

Ceux qui sont pour le sens littéral allèguent en leur faveur, que cette narration est simple et dans le style historique, qu'on ne doit pas supposer qu'une métaphore règne d'un bout à l'autre de la description d'un principal auteur, et que quoique cela puisse avoir lieu dans le style poétique ou prophétique, on ne saurait l'admettre sans absurdité dans l'historique. Ils ajoutent que le tentateur n'est pas simplement appelé un *serpent*, mais de plus traité comme tel. Il est représenté comme le *plus rusé* des animaux terrestres, condamné à manger la poussière et à ramper sur son ventre, et décrit par une propriété particulière au *serpent*, celle de *mordre les hommes au talon*. Ceux qui sont d'un autre sentiment répliquent à cela, que le démon, comme on l'a déjà remarqué, n'avait aucun nom propre sous lequel il fût connu des personnes pour qui cette histoire était écrite, et qu'ainsi il fallait ou l'omettre entièrement, ou parler du tentateur sous un nom emprunté ; que l'historien sacré insinue la raison pourquoi il l'appelle *serpent*, savoir parce que le *serpent* est le plus rusé des animaux, et par conséquent l'emblème le plus naturel d'un séducteur, qu'il fait assez connaître par ce qu'il en dit quelle espèce d'être c'était, n'étant pas possible à un simple *serpent* de faire ce que l'histoire attribue au tentateur ; et enfin que quoique la sentence prononcée contre cet esprit malin soit conçue en des termes applicables au *serpent*, ce n'est après tout qu'une continuation de la même métaphore, qui étant une fois introduite, a dû naturellement se poursuivre jusqu'au bout, selon ce vers d'Horace :

.... Servetur ad imum
Qualis ab incœpto.

Pour la même raison Dan étant appelé *serpent* dans le passage cité plus haut, il suit tout naturellement qu'il devait *mordre les talons des chevaux*.

Les partisans de cette dernière hypothèse remarquent de plus que ceux qui s'attachent au sens littéral, et qui supposent que le *serpent* fut dans cette rencontre l'instrument d'un esprit malin, ne sauraient bien dire à quel propos il est ici fait mention de la subtilité ou de la ruse de cet animal ; car puisque dans leur hypothèse ce fut la subtilité du démon, et non du *serpent*, qui fit tomber Eve dans le piége, pourquoi alléguer la ruse de cet insecte qui n'y entra pour rien ? Le plus stupide des animaux, dirigé de la même manière, aurait été tout aussi propre que lui aux desseins de ce malin esprit. Ils ajoutent encore que par une figure dont l'usage est peut-être plus ancien que le temps où cette histoire a été écrite, ou du moins auquel cette histoire a donné lieu, il était ordinaire aux Hébreux de décrire les grands tyrans, et particulièrement les démons, sous l'image ou l'emblème de *serpents*. Quoi qu'il en soit, cet usage fait voir que c'est là l'idée que l'Église juive attachait au mot de *serpent* dans l'histoire de la tentation. Quand les disciples du Seigneur lui dirent à leur retour de leur première mission, que *les démons mêmes leur étaient assujétis en son nom*, il leur répond en termes tout aussi intelligibles, quoique figurés ; car (les figu-

res qui sont connues, ont un sens fixe et déterminé), *Je vous donne le pouvoir de marcher sur les serpents, sur les scorpions et sur toute la puissance de l'ennemi* (Luc. 10, 17, 19).

Mais l'on objecte à cette dernière interprétation, qu'elle tourne un fait très-simple en fable, parabole ou allégorie ; ce qui n'est nullement permis en style historique.

A quoi l'on réplique qu'il ne s'agit ici ni de fable, ni de parabole, ni d'allégorie, mais d'une simple métaphore, et que l'on confond ces différents termes fort mal à propos. La métaphore a bien quelque ressemblance avec la fable et la parabole, en ce que l'imagination y a aussi quelque part ; mais elle en diffère entièrement à tout autre égard. Le sujet même des fables et des paraboles est feint ; au lieu que celui des métaphores peut être très-réel, en sorte qu'il n'y ait que l'expression qui soit empruntée de l'imagination. Le premier peut être raconté sans aucune métaphore, et les termes figurés des métaphores employés dans les narrations historiques peuvent être expliqués par les règles de la critique, de manière qu'ils décrivent une histoire véritable dans toutes ses circonstances. Les métaphores et les paraboles sont à la vérité, dans le sens des rhétoriciens, des *allégories*, comme le sont aussi toutes les figures de langage, par lesquelles on dit une chose, et on en entend une autre (1). Mais dans le style des théologiens, une allégorie est tout autre chose ; elle consiste à appliquer ou à rapporter à un autre objet, non le langage, mais le fond même d'une narration (2) : ce qui en fait la matière est souvent exprimé dans les termes les plus simples, sans aucun mélange de métaphores ou d'autres figures de réthorique. Les ouvrages de Cicéron sont pleins de pareilles figures : traitera-t-on pour cela *d'allégoristes* les interprètes qui en donnent le sens en termes simples ? Et pourquoi ceux qui expliquent les métaphores de la Bible mériteraient-ils mieux ce nom ?

Pour ce qui me regarde, quoique je me sois ci-devant exprimé sur ce sujet d'une manière un peu douteuse (3), plus j'y réfléchis, et plus je suis porté à croire qu'Ève vit en effet un *serpent* réel. Car il y a ici visiblement trois agents distincts, Adam, Ève et le *serpent ;* les paroles adressées aux deux premiers, en prononçant leur sentence, ne sont point du tout métaphoriques. Pourquoi donc supposer qu'en condamnant le troisième le style change entièrement, et que la condamnation tombe sur un autre être avec qui Adam et Ève n'ont eu en apparence aucun commerce ? Si ni l'un ni l'autre n'eussent vu un *serpent*, ni eu de conversation avec lui, quelle idée auraient-ils pu se faire de la conduite de Dieu, en condamnant cet animal à ramper sur son ventre et à manger la poussière, parce qu'un autre agent, quel qu'il fût, les avait séduits ? D'ailleurs, quoique l'on puisse expliquer pourquoi le tentateur est appelé un *serpent*, et ainsi rendre raison de la métaphore que l'on suppose dans cet endroit, cependant il n'est nullement probable que Moïse ait pris la même liberté en rapportant les paroles de Dieu même, et changé la sentence littérale prononcée contre le *serpent* en une sentence métaphorique, qui aurait pour objet un être métaphorique introduit sur la scène pour représenter ce tentateur. Et si Moïse nous a donné les propres termes dont Dieu s'est servi en le condamnant, on ne peut guère douter que cet esprit malin n'ait paru et agi sous la forme d'un *serpent* réel, ou comme un vrai *serpent*, et que la sentence prononcée contre l'instrument visible de cette séduction ne portât sur le séducteur lui-même, quel qu'il fût, et ne pût même être entendue autrement dans ce temps-là.

A l'égard du langage de l'Ecriture qui appelle les tyrans et les scélérats des *serpents* et des *scorpions*, et en particulier des paroles de Jacob qui représente la tribu de Dan comme *un serpent sur le chemin*, etc., cela prouve si peu qu'il n'y eut aucun *serpent* mêlé dans cette tragédie, que la raison même pour laquelle les méchants sont appelés *serpents*, c'est parce que le premier séducteur qui fût jamais était ou parut être *serpent*, et donna son nom à tous les imposteurs qui sont venus ensuite. Car quoique ce terme appliqué à Dan, et à d'autres, soit métaphorique, cependant toutes les métaphores ont rapport à quelque chose de réel ; et comme un *serpent* réel parut et agit dans la première et dans la plus grande de toutes les séductions, il était aussi naturel d'appeler tous les autres séducteurs des *serpents*, qu'il peut l'être de donner à des gens d'une grande force les noms de Samsons ou de Goliaths, qu'on n'aurait jamais pensé à leur attribuer, si ceux qui les ont portés d'abord n'eussent réellement existé, et ne se fussent en effet rendus fameux par leur force extraordinaire.

On forme cependant contre cette interprétation une objection tirée de la nature du châtiment infligé à la femme et au *serpent.* La femme devait concevoir et mettre au monde des enfants avec douleur, le *serpent* devait ramper sur son ventre et manger la poussière ; mais l'un et l'autre étant, à ce qu'on prétend, des suites nécessaires de leur formation, ou de leur constitution primitive, on ne peut en aucune manière les regarder comme des châtiments. C'est un fait certain que les femmes engendrent avec douleur, et que les *serpents* se traînent sur leur ventre ; jusque-là leur condition présente se trouve parfaitemeent conforme à la sentence de malédiction que Dieu prononça contre les uns et les autres, et ne saurait être en rien différente de ce qu'elle est, supposé la réalité de cette sentence. Ainsi on ne peut tirer de l'état présent des choses aucune objection contre la vérité, ou même la probabilité du récit de Moïse. Où est donc la difficulté ? Elle ne vient que de ce qu'on prétend que la condition de la femme et du *serpent* était précisément la même avant la chute, qu'elle est aujourd'hui ; mais com-

(1) Ubi aliud dicitur, aliud intelligitur. (Vid. Quintil.)

(2) Ce n'est pas τῆς φωνῆς, mais τοῦ πραγμάτος μεταφορά.

(3) Voir le 3e discours sur la prophétie.

ment sait-on cela ? Moïse qui seul pouvait nous en instruire, n'en dit rien.

C'est raisonner en l'air que de tirer des conclusions d'un fait dont on n'a, ni ne peut avoir absolument aucune connaissance. Dira-t-on que Dieu, qui a créé tout ce qui existe, ne saurait en rien altérer l'état primitif, ou la constitution originelle de quelque être que ce soit ? Mais ne serait-ce pas là borner sa puissance d'une manière tout-à-fait incompatible avec les idées que nous avons naturellement de ses attributs divins ? Il est même aisé de faire voir par des exemples particuliers de divers animaux, que la nature s'est aut nt écartée à leur égard de son cours primitif, que nous le supposons dans le cas dont il s'agit ; et pourquoi Dieu ne pourrait-il pas faire par rapport à toute une espèce ce qu'il a fait, ou ce qu'il fait encore par rapport à plusieurs individus ? De savoir comment la femme et le *serpent* étaient originairement formés, et de quelle manière fut opéré le changement qui se fit en eux, c'est ce que j'ignore parfaitement, et que je ne m'amuserai point à rechercher.

Lorsque Zacharie, père de Jean-Baptiste, devint tout à coup muet par un châtiment du ciel (Luc. 2), qui peut dire le changement qui se fit dans ses organes, ou comment ce changement fut opéré ? Mais supposons que le même changement eût eu lieu universellement, tout le genre humain n'aurait-il pas été muet ? Peut-on douter, que celui qui l'opéra dans Zacharie, n'eût pu l'opérer également dans tous les hommes à la fois ? Et n'aurait-ce pas été là une malédiction aussi fatale et aussi étendue que celle qui fut infligée à la femme et au *serpent* ? J'ajoute, aussi contraire au cours ordinaire de la nature, et aussi difficile à expliquer ? De plus si l'on y fait bien attention, la nature n'est rien à proprement parler. Toutes les facultés des créatures sont un don du Créateur, et elles subsistent toutes, non en vertu des lois et du cours de la nature, mais par la volonté et l'établissement du Dieu de la nature, qui est le maître de ses propres lois, et peut les changer quand et comment il lui plaît ; la nature suit constamment ses ordres, et elle ne peut jamais être que ce qu'il veut qu'elle soit.

Mais pour passer à d'autres choses, il paraît visiblement par la parabole de *l'ivraie* et son explication, que Notre-Seigneur lui-même regardait comme un fait certain que le diable est le grand tentateur qui séduisit nos premiers pères. *Le royaume des cieux*, dit-il (Matth. 13, 24, etc.), *est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ ; mais pendant qu'on dormait, son ennemi vint, qui sema de l'ivraie parmi le blé et se retira.*

Quand donc l'herbe eut poussé et qu'elle eut produit son fruit, on vit aussi paraître l'ivraie. Alors les gens du père de famille vinrent le trouver, et lui dirent : Seigneur, n'aviez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ; d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit, c'est l'ennemi qui a fait cela. Voulez-vous donc, lui dirent ses serviteurs, que nous allions l'arracher ? Non, leur dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le froment. Laissez-les croître ensemble jusqu'à la moisson ; et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs, cueillez premièrement l'ivraie et la liez en bottes pour la brûler, mais amassez le froment dans mon grenier.

Vous voyez qu'à cette question, *d'où vient qu'il y a de l'ivraie dans le champ ?* le père de famille répond en deux mots, *c'est l'ennemi qui a fait cela.* Il ne dit point comment ou de quelle manière, parce que c'était là un article qui n'intéressait en aucune façon que ce soit ses serviteurs.

Jésus-Christ explique dans la suite cette parabole, et l'applique au gouvernement moral de Dieu, pour l'instruction de ses disciples à qui il était *donné de connaître les mystères du royaume des cieux. Le champ*, leur dit-il, *c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfants du royaume ; l'ivraie ce sont les enfants du méchant.* Il est clair qu'il avait ici en vue la grande question de l'origine du mal, sur laquelle il se contente de déclarer que *l'ennemi qui a semé l'ivraie, c'est le diable* (ibid., vers. 38, etc.). Car enfin Notre-Seigneur pouvait-il ignorer l'histoire de la chute et l'introduction du mal dans le monde? Ou pouvait-il l'oublier dans le temps même qu'il rendait raison de la conduite de la Providence par rapport à l'origine du mal qui régnait en tous lieux? Il n'entre pas, il est vrai, dans les questions curieuses dont ce sujet est susceptible, mais il nous apprend qui est celui qui a le premier introduit le mal dans le monde, savoir le *diable*. Le diable est donc ce *serpent* qui tenta *Ève*, cet *ennemi* qui a semé l'ivraie répandue sur toute la face de la terre.

De même quand Notre-Seigneur nous dit que celui qui *sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ;* que *ce bon grain, ce sont les enfants du royaume;* et que *l'ivraie, ce sont les enfants du méchant*, pouvons-nous douter qu'il n'eût en vue cette partie de la prophétie, *je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la semence de la femme.* Comme il nous assure expressément que l'*ennemi* qui a introduit le mal dans le monde, c'est le *diable ;* aussi nous déclare-t-il avec la même clarté, si nous y faisons bien attention, que celui qui devait y ramener la vertu et le bonheur, était cette même semence promise à la femme, laquelle *briserait la tête du serpent.* C'est *le fils de l'homme*, dit-il, qui a semé le bon grain ; mais qui est ce fils de l'homme? Tout homme, ou tout fils d'homme ne sème pas de bon grain, il s'en faut beaucoup ; et par conséquent cette expression *le fils de l'homme* doit désigner quelque homme en particulier, différent de tous les autres enfants des hommes. Voyons donc qui ce peut être. Tout homme est sans contredit *un fils de l'homme*, et peut être appelé de ce nom ; mais *le fils de l'homme* emphatiquement, ou par excellence, et distingué de tous les autres fils d'homme, est un titre qui ne se trouve jamais appliqué à aucune autre personne qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et si l'on considère les grandes prérogatives qui lui sont attribuées dans l'Évangile en vertu de ce titre, l'on ne saurait douter qu'il ne lui soit appliqué dans ce sens

de distinction et de prééminence. *Le Fils de l'homme a le pouvoir de pardonner les péchés*, dit-il lui-même (Matth. 9, 6). Et dans l'explication de la parabole du semeur nous lisons ces paroles, *le Fils de l'homme enverra ses Anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et tous ceux qui pratiquent l'iniquité ; et ils les jetteront dans la fournaise ardente. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.* (ibid. 13, 41, 42). *Le fils de l'homme*, est-il dit encore (Luc. 22, 69), *sera assis à la droite de la puissance de Dieu;* et pour ne pas multiplier les passages, je n'allèguerai plus que celui-ci : *Dieu lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme* (Joan. 5, 27).

De si grands priviléges peuvent-ils être attribués à quelque autre fils d'homme que ce soit? Aucun d'eux a-t-il, le pouvoir de pardonner les péchés ou de juger le monde? Et cependant ce pouvoir a été donné à *Jésus-Christ, parce qu'il est le fils de l'homme*. A le considérer donc comme un homme, mais un homme à qui appartient le titre de *fils de l'homme* par excellence, qu'est-ce qui le distingue de tous les autres *fils d'homme?* C'est qu'il est à la lettre cette *semence* promise à la femme, qui devait écraser la tête du *serpent*, et sur laquelle étaient fondées toutes les espérances de miséricorde et de jugement données par les anciens prophètes. Cela posé, nous voyons clairement pourquoi il est appelé *le Fils de l'homme* dans un sens particulier et sublime, savoir parce qu'il est la *semence* prédite et l'attente du genre humain depuis le commencement du monde.

Et comme Notre-Seigneur, en tant que *semence de la femme*, est appelé *fils de l'homme ;* aussi le diable séduisant nos premiers pères sous la forme d'un *serpent*, comme il est probable qu'il fit, est pour la même raison appelé le *serpent*, et les malins esprits et les hommes méchants sont traités de *serpents* et de *scorpions*, et représentés comme *la puissance de l'ennemi*. Voici de quelle manière S. Jean en particulier décrit le tentateur lui-même : *Ce grand dragon*, dit-il (Apoc. 12, 9), *ce serpent ancien, qu'on appelle diable et Satan, qui séduit tout le monde*. Vous voyez donc que la grande dispute entre la véritable Religion et l'idolâtrie, entre la justice et l'iniquité a été dès le commencement ménagée, d'un côté par le *serpent* et sa *semence*, et de l'autre par le Fils de l'homme, *la semence de la femme*, conformément à l'ancien oracle donné d'abord après la chute. Comme le diable est appelé superlativement *le méchant*, aussi Jésus-Christ est appelé le *juste* par excellence. Le *serpent* sous la direction du *méchant*, et *le fils de l'homme* ont été en guerre perpétuelle, pour sauver, ou pour condamner le monde.

On a douté, comme je l'ai déjà dit, si le tentateur apparut à *Eve* sous la forme d'un *serpent*; mais si l'on considère que le *serpent* a été dans tous les temps un grand objet d'idolâtrie, cela n'ajoute pas peu de poids à l'opinion de ceux qui croient que le démon se servit d'un *serpent* réel dans sa première séduction, comme il a fait sans doute mille fois depuis. L'on sait que cet animal a été adoré en Egypte et dans tout l'Orient, en Grèce, à Rome et ailleurs. Quand on découvrit l'Amérique, cette espèce d'idolâtrie y régnait, d'où qu'elle fût venue. *Garcilasso de la Vega*, qui a écrit l'Histoire des *Incas du Pérou*, nous apprend que les Espagnols étant entrés de force dans le lieu le plus sacré d'un de leurs temples, y trouvèrent la figure d'un grand *dragon* ou *serpent*, qui y était adoré.

L'Histoire ancienne et moderne fournit une infinité d'exemples de cette espèce d'idolâtrie; et quand on considère son étendue et sa durée, on ne peut guère s'empêcher de reconnaître que la première prophétie que Dieu donna au genre humain, a été plus littéralement accomplie qu'on ne le pense communément; qu'il y a eu et y aura toujours une grande inimitié entre l'ancien *serpent* et sa *semence*, sous sa vieille forme, et *le Fils de l'homme, la semence de la femme*, jusqu'au temps marqué pour la destruction totale de l'empire de ce malin esprit.

Mais pour revenir à l'Histoire de la chute, l'on a objecté à ce que j'avais dit dans mes *discours sur la Prophétie* touchant les espérances communiquées à Adam et à sa postérité par la sentence prononcée contre le *serpent* *qu'il n'est pas fait la moindre mention dans cette semence d'aucune victoire que l'homme dût remporter sur le serpent* (1). Si cela est vrai, si les termes de cette sentence n'emportent en effet aucun avantage donné à l'homme sur le *serpent*, dans le sens littéral, c'est sans fondement qu'on infère par voie d'analogie qu'il aurait enfin le dessus sur le tentateur lui-même, ou sur le mauvais être animant le *serpent*. Voyons donc ce qui en est. Les naturalistes conviennent que la tête est la partie la plus tendre du *serpent*, et que si on la *brise* ou la *casse*, il en meurt infailliblement. Aussi l'Ecriture sainte représentant les grands tyrans ou les malins esprits sous l'image de *dragons* ou *serpents*, se sert de la même figure, de leur briser ou casser la tête, pour décrire leur ruine certaine. Par exemple, la destruction de *Pharaon* et de son armée dans la mer Rouge est exprimée en ces termes, *tu as brisé la tête des dragons dans les eaux* (Ps. 74, 13). Un homme peut-être mordu par un *serpent* au talon sans perdre la vie : car la nature fournit, et l'expérience a fait trouver tant de remèdes contre un pareil accident, qu'il est rare qu'on en meure; encore quand cela arrive, c'est faute de soins et de remèdes appliqués à propos. Il est vrai que les *serpents* sont de leur naturel enclins à mordre l'homme au talon, et que celui-ci s'en venge en leur écrasant la tête, de sorte qu'il y a entr'eux une guerre éternelle; mais le succès en est bien différent : l'homme y est exposé aux blessures et à la douleur, le *serpent* à la destruction et à la mort. L'avantage est donc visiblement du côté du premier ; et je ne conçois pas comment l'on peut dire que dans ces paroles prises littéralement, *il te brisera la tête et tu lui mordras le talon*, il n'y a pas la moindre idée que l'homme remporterait enfin

(1) Le S. Collins, dans son *examen du système sur le sens littéral des Prophéties*, page 229.

la victoire sur le *serpent*. Appliquez-les sans métaphore au démon qui tenta nos premiers pères par le moyen du *serpent*, et vous verrez qu'elles emportent du moins ceci, que quoique cet esprit malin eût fait et dût encore faire beaucoup de mal à l'homme par le venin de sa séduction, cependant l'homme triompherait enfin de ses piéges et de sa tyrannie. Il recevrait à la vérité quelques blessures dans la guerre qu'ils se feraient l'un à l'autre ; mais il y avait des remèdes préparés pour sa guérison : au lieu que le tentateur devait recevoir un coup mortel, et être écrasé sans ressource.

Cette interprétation, il est vrai, ne nous mène pas nécessairement plus loin, elle ne nous expose ni toutes les circonstances de cette guerre, ni les moyens infaillibles d'obtenir la victoire ; mais un peu de réflexion suffit pour nous instruire : car puisque l'homme avait tout perdu par sa désobéissance aux ordres de Dieu, ce n'est assurément pas une conséquence forcée que d'en inférer, qu'il ne pouvait absolument rien recouvrer que par la faveur de cet Être suprême, à moins qu'il n'y ait quelque autre être plus puissant que lui pour nous arracher de ses mains. Et peut-on, sans renverser toutes les idées que nous avons de ses perfections infinies, supposer que les pécheurs peuvent rentrer en grâce auprès de lui par d'autres moyens que ceux de l'obéissance et de la vertu ? Si on ne le peut, l'enchaînement des conséquences qu'on a tirées dans la première partie de cet ouvrage (1) est solidement établie, et l'on ne saurait le rompre, qu'en supposant que l'histoire de la chute n'est qu'une pure fiction inventée à plaisir dans les premiers âges du monde, et reçue comme vraie dans les suivants par faiblesse d'esprit.

Il importe de rechercher ici sur quoi est fondée l'espérance que nous pouvons avoir en la miséricorde de Dieu, parce que ce sujet a une liaison particulière avec cette histoire, et fait l'appui de toute religion.

On convient assez de ce dernier article, je veux dire que l'espérance en Dieu est un fondement nécessaire de toute religion, et si nécessaire que sans lui il ne saurait y avoir de religion. Il s'agit donc uniquement de savoir d'où cette espérance tire sa source. Je soutiens que c'est de la révélation et des promesses de Dieu. D'autres (2) prétendent que c'est des seules lumières naturelles, ou de la considération des perfections divines, qui fournissent *à l'homme faible et misérable* des raisons suffisantes d'espérer en la miséricorde de cet Être suprême.

Je ne suis que trop convaincu que la condition présente du genre humain est digne de pitié et de compassion et je n'ai garde de nier qu'elle n'offre naturellement de grands motifs d'espérance en la bonté de Dieu. Quiconque jette les yeux sur la face de ce monde, où les hommes ne sont pas venus par un effet de leur propre choix, mais où ils ont éte placés par celui qui les a créés et qui doit être leur Juge, où ils sont sujets à l'ignorance et à la superstition, par une suite presque nécessaire de leur naissance et de leur éducation, et environnée de plusieurs infirmités et passions naturelles, qui ne tirent leur sources d'aucun crime dont ils se sentent coupables ; quiconque, dis-je, réfléchit sur tout cela, et considère en même temps la bonté infinie de l'Etre suprême, son amour pour ses créatures raisonnables, dont l'affection la plus tendre des pères et des mères pour leurs enfants n'est qu'une faible image, n'aura pas de peine à convenir, que la condition présente du genre humain est un objet très-digne de miséricorde, que la nature sollicite sans cesse par des gémissements qui ne se peuvent exprimer, la délivrance de ses enfants, et qu'il y a tout lieu d'espérer de la bonté de Dieu qu'il ne sera pas sourd à ses cris.

Je m'imagine que c'est ce qu'a voulu dire l'auteur en question (Collins, *ubi supra*), quand il nous assure que *les perfections de Dieu sont un fondement légitime de l'espérance ferme que l'homme faible et misérable peut avoir en sa miséricorde.*

Mais quel rapport a cela au sujet que nous examinons, ou à la grande question touchant le fondement de la Religion, laquelle existait avant même qu'aucun *faible et misérable mortel* fût né, qui pût alléguer la misère de sa condition comme un motif pour engager Dieu à user envers lui de miséricorde ? Il n'y avait lors de la chute que deux personnes dans le monde, toutes deux coupables de crime, et ne pouvant s'excuser sur leur ignorance, ou leur infirmité naturelle : ils avaient encouru la peine d'une mort immédiate dont Dieu les avait menacés, ils étaient persuadés en leur confiance qu'ils la méritaient, et ils avaient tout lieu de l'attendre à chaque instant. Dans cet état, quelle raison pouvaient-ils avoir d'espérer que Dieu leur pardonnerait ? Aurait-ce été la misère de leur condition ? Mais ils y étaient tombés par leur propre faute ; et si c'était là un motif suffisant d'espérance, les plus grands pécheurs qui se sont rendus eux-mêmes misérables, auraient droit d'espérer. Aurait-ce été la considération des perfections divines ? Mais comment cette considération aurait-elle pu les rassurer contre la déclaration expresse de Dieu lui-même, *au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort*, ou *tu mourras très-certainement.*

Supposé qu'Adam et Ève fussent effectivement morts dans leur péché, suivant la teneur de la loi qui leur avait été donnée, de quoi auraient-ils pu se plaindre, ou de quelle injustice pourrait-on accuser Dieu ?

Et où auraient été dans ce cas ces *pauvres misérables mortels*, dont la triste condition fournit de si justes raisons d'espérer ? Il n'en serait jamais né aucun ; et s'il y en a de tels aujourd'hui, c'est par un effet de la miséricorde de Dieu envers nos premiers parents, c'est une suite de la promesse que nous examinons, et qui fit d'abord naître en eux des sentiments de confiance en cette miséricorde.

Autre chose est de considérer le monde dans son

(1) Voir la troisième dissertation sur la Prophétie.
(2) Le S. Collins, *ubi supra*, et les déistes de sa trempe.

état présent, et autre chose de le considérer dans son état primitif. Dieu n'aurait jamais permis qu'il se remplît de créatures faibles et misérables, s'il n'eût eu dessein d'en faire les objets de sa compassion. Il ne faut donc pas s'étonner, si elles paraissent être ce qu'il s'était proposé qu'elles fussent. Mais Adam et Eve n'avaient pas été créés dans cet état de faiblesse et de misère; et par conséquent les espérances que la religion fournit originairement, et qui sont assurément aussi anciennes que le premier homme, ne tirent pas leur source de ce triste état auquel il ne participa point.

Je suis persuadé que c'est faute de faire cette distinction, ou parce que l'on confond les espérances originelles de la nature avec celles que la vue de la triste condition des mortels depuis la chute peut faire naître, que bien des gens se sont malheureusement prévenus, et contre la religion révélée, et contre ceux qui la défendent. Les théologiens passent dans leur esprit pour des gens qui n'ont point de sens, ou point de charité, parce qu'ils regardent comme insuffisants les fondements d'espérance que la raison seule fournit, et qu'elle tire de la considération des perfections de Dieu et de l'imperfection de l'homme. La révélation leur paraît inutile ou injuste, parce qu'elle leur offre sous des conditions particulières une grâce à laquelle ils s'imaginent avoir naturellement droit. Cependant ni l'Evangile ni ceux qui en entreprennent la défense, n'enseignent que le genre humain dans son état présent n'est pas un objet de compassion. Bien loin de là, ils soutiennent que Dieu n'a permis qu'il tombât dans cet état, que pour avoir occasion de déployer à son égard les richesses de sa bonté et de sa miséricorde. Seulement ils joignent à la considération de ces glorieux attributs et de la misère de l'homme, la promesse expresse de grâce faite à nos premiers pères, comme le premier et le plus sûr fondement de l'espérance que nous pouvons avoir en cet être suprême.

Il n'y a aucun système de religion naturelle qui ne soit sujet à une difficulté particulière qui s'offre, ce me semble, d'elle-même à l'esprit de tout homme qui pense et qui veut remonter à l'origine des choses. La voici; les devoirs de la religion et de la morale que la nature enseigne sont tels, que l'homme dans son état présent de faiblesse et de misère, ne peut les observer comme il faut. La raison nous dicte bien ce qui est juste et droit; mais, hélas! l'expérience ne prouve que trop, que les plus vertueux mêmes d'entre nous sont bien éloignés d'y conformer parfaitement leur conduite. D'où vient cette inconséquence ou cette contradiction dans la nature des choses? Pourquoi n'avons-nous pas reçu du ciel moins de discernement pour apercevoir ce qui est juste, ou plus de force pour l'observer et pour suivre les lumières de la raison? On croit résoudre cette difficulté, en faisant intervenir la miséricorde de Dieu, qui supplée à la faiblesse de l'homme; et la vérité est que ce n'est pas sans grande raison, l'homme ayant un besoin absolu de ce remède. Mais comme tout recours à la grâce et à la miséricorde suppose qu'une obligation antérieure a été violée, celui-ci, quelque raisonnable et nécessaire même qu'il soit dans l'état présent du genre humain, ne saurait faire partie de la religion naturelle, telle qu'elle était originairement, à moins que l'homme ne soit de sa nature, ou n'ait été originairement formé coupable. Nul sujet n'a besoin de la clémence du prince, s'il n'a auparavant enfreint ses lois; et supposer un état dans lequel tout sujet serait *originairement* réduit à implorer la clémence du prince, c'est supposer une chose contradictoire de sa nature, je veux dire, que tout sujet est naturellement ou nécessairement coupable; et cette supposition-là même emporte qu'il y a une loi antérieure à cet état *originel*.

Ainsi l'aveu général que l'on fait que la religion, dans les circonstances présentes du genre humain, a besoin d'être soutenue par l'espérance en la grâce et en la miséricorde de Dieu, n'est autre chose que la voix de la nature, concourant avec l'histoire sacrée à nous convaincre que nous sommes tombés de l'état dans lequel Dieu nous avait premièrement placés. Car rien de parfait en son genre n'est, ni ne peut être un objet de pitié et de compassion; et si tous les hommes sont aujourd'hui des objets de la miséricorde divine, comme on l'assure également dans tous les systèmes de religion, ils doivent être considérés comme imparfaits en leur genre, et par conséquent déchus de l'état où Dieu les avait créés : car il ne peut rien faire d'imparfait en son genre. La vue du genre humain dans les circonstances où il se trouve à présent, environné d'ignorance, de folie, de vice et de misère, et la nécessité de fonder les espérances que toute religion donne sur la miséricorde de Dieu, nous conduisent évidemment à cette conclusion du sage : *Voici seulement ce que j'ai trouvé; c'est que Dieu a fait l'homme droit, mais ils ont cherché beaucoup de discours* (Eccl. 7, 29).

Je suis donc bien éloigné de penser, que *l'homme faible et misérable* n'est pas un objet de miséricorde, ou qu'il n'y a pas des trésors de miséricorde réservés pour lui. Je vois trop de toutes parts, je sens trop moi-même les infirmités de la nature, pour avancer une opinion si peu consolante. Mais ces infirmités avaient-elles lieu, pouvaient-elles être alléguées comme un motif à la grâce, lorsqu'Adam pécha? Il avait été créé dans un état d'innocence et de bonheur : il n'était ni *faible, ni misérable;* et s'il le devint, ce fut par un effet de son propre choix. De quel principe de raison pouvait-il certainement conclure, que Dieu n'exécuterait pas sur-le-champ la sentence de mort dont il l'avait menacé? Nous lisons que (Gen. 3, 8.) dans le sentiment de son crime *il se cacha de devant la face de l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin,* espérant follement (car la crainte aveugle) d'échapper aux yeux clairvoyants de son Créateur. Dans cet état, quelle consolation pouvait-il recevoir si ce n'est que des promesses de Dieu lui-même. Et certes, si ce n'était la juste espérance que ces promesses nous donnent que toutes les misères de la vie, et tous les désordres qui règnent dans le monde cesseront enfin

pour toujours, à la gloire de Dieu et à l'avantage infini de ceux qui persévèrent dans les bonnes œuvres, il y aurait eu beaucoup plus de miséricorde à mettre d'abord fin à la vie de deux pauvres misérables créatures, qu'à la prolonger pour peupler le monde, et faire ainsi passer aux générations les plus éloignées le vice et la misère. C'est donc par un effet de miséricorde et pour la manifestation de ce glorieux attribut, que le genre humain subsiste dans l'état où nous le voyons ; mais pour en trouver l'origine, il faut remonter plus haut que cet état, et en chercher le motif ailleurs que dans la présente condition, faible et misérable, de la nature humaine. J'ai dit dans mes discours précédents (1), *qu'il était nécessaire de donner à Adam des epérances qui devinssent le fondement de la religion, et que ces espérances lui furent effectivement données quand Dieu prononça sentence contre les coupables.* Mais l'on me répond que cela n'est pas vrai, que cette prétendue nécessité de révéler des vues de miséricorde n'a aucun lieu ici, et qu'on ne trouve dans toute l'histoire de la chute pas la moindre espérance de grâce donnée, ni même la moindre lueur d'espérance (2).

Ces assertions ne sont soutenues d'aucune raison, qui ne soit fondée sur l'interprétation purement littérale de cette histoire, que j'ai déjà réfutée ; et il me paraît qu'à cet égard elle ne rend pas justice au texte sacré ; car elle ne met aucune différence entre une morsure au talon, et un coup mortel à la tête ; mais c'est ce que j'ai aussi examiné ci-devant.

Il paraît peut-être étrange à certaines gens, que nous prétendions trouver quelque promesse de grâce dans le jugement solennel que Dieu rendit après la chute contre les coupables, et où l'on ne s'attendrait naturellement à autre chose qu'à leur punition, plus étrange encore que nous cherchions cette promesse faite à l'homme, non dans la partie de ce jugement qui regardait l'homme lui-même, mais dans celle qui regardait particulièrement le serpent, et dont les termes n'offrent à l'esprit que la malédiction qui lui était infligée pour avoir séduit nos premiers pères. Il n'est guère naturel que le but d'une sévère sentence rendue contre un criminel, soit d'annoncer la grâce à un autre. C'est pourtant la difficulté à quoi est sujette l'interprétation qui tire la bénédiction promise à l'homme de la malédiction dénoncée au serpent. Pour la lever, cette difficulté, je remarque premièrement, que, quoiqu'il soit vrai en général qu'une sentence rendue selon toute la rigueur de la loi ne renferme aucune grâce, cependant toute sentence qui inflige une moindre peine que la loi ne porte, est en quelque manière un acte de grâce. L'arrêt qui condamne un homme digne de mort à une simple amende ou à la prison, bien que ce soit une procédure judiciaire contre un criminel, et qu'il emporte une punition réelle et effective, contient néanmoins *virtuellement* un pardon pour la vie. Nous n'avons peut-être que trop d'exemples de jugements qui, en déclarant des meurtres volontaires purement accidentels, ont été en effet des lettres d'abolition pour les meurtriers.

Dans celui que nous examinons la loi portait : *Au jour que tu en mangeras, tu mourras certainement.* Mais par la sentence dénoncée à Adam, sa mort fut différée ; il lui fut donné de vivre et de se nourrir des fruits de la terre, quoiqu'en travail et chagrin. Par l'arrêt rendu contre Ève, elle obtint aussi un long répit, pour mettre au monde des enfants, quoique avec douleur ; et celui qui regardait le serpent annonçait une inimitié perpétuelle entre ce reptile et la semence de la femme, et quels en seraient les effets : *elle t'écrasera la tête, et tu lui mordras le talon.* Nos premiers pères pouvaient-ils comparer leur état présent, ou les grands adoucissements de ces diverses sentences, avec la peine de mort immédiate portée par la loi qu'ils avaient violée, et douter un seul moment de la miséricorde de Dieu à leur égard ? Pas plus qu'un criminel qui sait que selon les lois il mérite la mort, ne peut s'empêcher de regarder comme une grâce d'être condamné à une prison perpétuelle.

En second lieu, la sentence de malédiction dénoncée au serpent, que nous supposons renfermer une bénédiction particulière en faveur de l'homme, ne regarde pas le serpent seul ; elle a aussi un rapport immédiat à la femme et à sa postérité : *Elle te cassera la tête, et tu lui mordras le talon.* Ces paroles auraient pu tout aussi bien s'adresser à la femme, et être tournées de cette manière, *elle* (la semence du serpent) *te mordra le talon, et tu lui casseras la tête,* auquel cas toute la difficulté qu'on y trouve s'évanouirait. Mais je ne conçois pas pourquoi ces mêmes paroles doivent avoir un autre sens, étant adressées au serpent, qu'elles n'auraient si elles étaient adressées à la femme. On trouve un exemple tout semblable dans la sentence prononcée à Ève, laquelle renferme la grande prérogative de l'homme, ou sa supériorité sur la femme ; supériorité qui ne lui est pas accordée en termes exprès et formels ; mais qui se déduit naturellement de la sujétion à laquelle la femme est condamnée : *Tes désirs se rapporteront à ton mari, et il dominera sur toi.*

Il est d'ailleurs certain en général, que toutes les fois qu'un châtiment affecte un homme dans la relation qu'il soutient avec d'autres personnes, le cas doit nécessairement être tel qu'on le suppose ici. La malédiction de Chanaan, par exemple, qui marquait qu'il serait assujetti à ses frères, n'emportait-elle pas visiblement par une conséquence naturelle, que ses frères seraient un jour ses maîtres? De même, lorsque Ruben perdit son droit d'aînesse en punition de son inceste, ce droit ne passa-t-il pas nécessairement à un autre fils de Jacob ? Ainsi, puisque dans le passage que nous examinons, là femme et le serpent sont déclarés ennemis mortels l'un de l'autre, la destruction du serpent doit absolument être le triomphe de la femme ; et puisque cette déclaration fait

(1) Voir le 3e discours.

(2) Collins dans son Examen du système sur le sens litteral des prophéties, p. 251.

partie de la sentence prononcée contre le serpent, c'est un signe manifeste que le serpent devait souffrir le plus dans la guerre qu'ils se feraient. En un mot, l'inimitié qu'il devait y avoir entre la femme et le serpent était une malédiction pour le serpent, et non pas pour la femme; et par conséquent le succès de leur conflit devait nécessairement être tout à l'avantage de la femme. Cette circonstance particulière est donc pour nous une grande confirmation des espérances que nous tirons de la malédiction infligée au serpent.

Si l'on considère que le tentateur n'a d'autre pouvoir sur l'homme que celui de l'attirer par ses séductions dans le crime, la faculté qui lui est ici attribuée de *le mordre au talon*, semble indiquer clairement les progrès de l'idolâtrie et du vice dans le monde; car ce sont là les grands moyens dont cet esprit malin se sert pour plonger le genre humain dans l'esclavage et la misère. Par conséquent cette expression, *lui casser la tête*, emporte visiblement que *la semence de la femme* détruirait un jour ces moyens, et avec eux l'empire du démon.

J'ai fait mention ci-devant d'une autre prophétie fort ancienne et si semblable à celle-ci, soit pour les termes, soit pour les idées, surtout en ce qui regarde l'espérance du salut, que, si nous les comparons ensemble, elles se donneront peut-être réciproquement du jour. Cette prophétie a rapport à la tribu de Dan, et se trouve parmi les bénédictions que Jacob donna à ses fils avant que de mourir (Gen. 49, 17): *Dan sera un serpent sur le chemin, un céraste dans le sentier, mordant les talons du cheval, afin que celui qui le monte tombe à la renverse; ô Eternel! J'ai attendu ton salut.* La grande difficulté qui se présente ici, c'est de rendre raison de ce vœu passionné de Jacob pour le salut, d'une manière qui s'accorde avec la prophétie qui le précède, et à laquelle il a un rapport manifeste. Car en suivant les explications qu'on a coutume d'en donner, ce vœu aurait tout aussi bien pu être placé après les bénédictions données à Gad, à Asser, à Nephthali, ou à aucune autre tribu. Ceux qui entendent par le salut dont il est ici parlé la délivrance opérée par le ministère de Samson qui descendait de la famille de Dan, appliquent aussi à ses exploits et à ses victoires la prophétie qui regarde cette famille, jugeant avec raison que cette prophétie et l'*épiphonème*, ou l'exclamation qui la suit, doivent avoir un même point de vue. Mais quelle raison peut-on rendre de ce que Samson est si fort distingué? Les Israélites eurent plusieurs autres juges et libérateurs, qui descendaient d'autres tribus, et dont la plupart étaient à tous égards, si l'on en excepte la force du corps, préférables à ce vaillant danite; et cependant il n'est fait dans cette prophétie de Jacob aucune mention d'eux, ni des délivrances que Dieu, par leur moyen, accorda de temps en temps à son peuple. D'ailleurs, dans quel sens peut-on dire que Jacob attendait ce salut ou cette délivrance particulière dont Samson fut l'instrument? Et pourquoi l'aurait-il attendue plutôt que tant d'autres de la même nature, ou plus éclatantes, qui arrivèrent à sa postérité? Ses expressions montrent clairement qu'il parlait de quelquelque chose qui avait été longtemps l'objet de ses désirs les plus vifs, et dont l'idée le saisit fortement, lorsqu'il envisageait par un esprit prophétique la destinée future de cette tribu. Ajoutez à cela que les images de serpent et de céraste qu'il emploie dans sa prophétie, sont odieuses et fort peu propres à décrire un brave et galant homme, dans quelque circonstance qu'on le suppose; et je ne me souviens pas que les écrivains sacrés s'en soient jamais servis de cette manière. Il n'est donc pas raisonnable de chercher l'accomplissement de cette prophétie dans les faits héroïques de la tribu de Dan; car les termes dont elle est composée donnent l'idée d'actions d'un autre genre, et font que l'on s'attend naturellement à trouver dans la conduite de cette tribu des traits marqués de violence et de perfidie. L'histoire sacrée justifie cette attente, quoique les Israélites en général y soient représentés comme un peuple revêche et désobéissant, dont le cœur n'était pas droit devant leur Dieu, la tribu de Dan y est particulièrement censurée pour avoir levé l'étendard de l'idolâtrie. Ce fut la première qui érigea publiquement une idole dans le pays de Chanaan, et qui, par son exemple et par sa persévérance dans ce crime, infecta toutes les autres tribus d'Israël. Cette idolâtrie commença bientôt après la mort de Josué, et continua jusqu'à la grande captivité du peuple sous les Philistins, c'est-à-dire environ trois cents ans (1).

Supposons donc que c'était là ce que Jacob avait en vue dans la prophétie que nous examinons, de quels termes plus propres aurait-il pu se servir pour décrire ce nouveau tentateur, que de ceux qu'on employait communément pour désigner le premier et le plus ancien de tous? Si celui-ci méritait justement le nom de serpent pour avoir séduit Adam et Ève, en les engageant à violer la loi positive qui leur avait été donnée, et de l'observation de laquelle dépendait la jouissance du paradis terrestre; la tribu de Dan méritait-elle moins ce titre pour avoir détourné le peuple d'Israël de l'obéissance qu'ils devaient à la loi divine, en vertu de laquelle ils avaient tout récemment été mis en possession du pays de Chanaan? Si les maux que la chute d'Adam a attirés sur sa postérité sont très-bien représentés par le *serpent mordant le talon de la semence de la femme*, ceux que l'idolâtrie de la tribu de Dan attira sur tous les Israélites, ne méritent-ils pas justement d'être peints des mêmes couleurs? Jacob prévoyant que le venin du serpent ancien n'était pas encore épuisé, et qu'il se manifesterait un jour de nouveau dans les descendants de l'un de ses fils, à la ruine totale des autres, pouvait-il ne pas porter la vue sur la promesse de grâce faite à nos premiers pères, et l'espérance que Dieu leur avait donnée que *la tête du serpent serait* enfin *écrasée?*

(1) Voyez Juges 18, 30, 31, comparé avec les Annales d'Ussérius.

Et cette vue pouvait-elle faire naître en lui d'autres sentiments que ceux qu'il exprime à la suite de sa prophétie : *ô Éternel, j'ai attendu ton salut?*

Cette prophétie, envisagée de cette manière, nous fournit une preuve authentique de l'attente où les gens de bien étaient dès les temps les plus reculés, que Dieu les délivrerait un jour de la malédiction à laquelle la chute d'Adam les avait assujettis. L'espérance du salut dont il y est parlé a manifestement rapport aux maux que la morsure du serpent avait produits et produirait encore. Et quoique cette image soit ici employée pour prédire des malheurs à venir, et que le salut même qui devait y mettre fin fût encore bien éloigné ; cependant l'espérance de ce salut était beaucoup plus ancienne que Jacob ; elle fit toute sa consolation pendant sa vie, et surtout aux approches de sa mort, lorsqu'animé de l'esprit prophétique il voyait en éloignement et la conduite criminelle, et le sort malheureux de sa postérité.

Réunissez ces diverses circonstances, et voyez s'il est possible d'imaginer d'autre salut qui réponde aux idées qu'elles font naître dans l'esprit, que celui qui résulte de la promesse que Dieu fit à nos premiers pères, que *la semence de la femme écraserait la tête du serpent.*

La manière vive et ardente dont le patriarche Jacob exprime l'attente où il était à cet égard, a porté quelques interprètes à l'entendre du salut que le Messie devait procurer aux hommes, comme étant le seul objet digne d'occuper ses derniers moments, et le seul capable de le soutenir et de le consoler aux approches de la mort. Cependant ces interprètes n'ont point regardé la prophétie qui précède comme conduisant à cette espérance ; ils l'ont rapportée à la délivrance temporelle qu'un des descendants de Dan devait opérer un jour (1). Mais ce qui fait voir que cet oracle avait toujours été entendu de manière à fixer une note d'infamie sur la tribu de Dan, et non pas à célébrer ses triomphes, c'est une ancienne tradition fondée là-dessus, savoir *que l'Antechrist sortirait de cette tribu* (2). Car qu'est-ce qui pouvait avoir donné lieu à une pareille tradition, sinon que les termes qui caractérisent Dan, sont précisément les mêmes dont Moïse se sert pour désigner celui qui tenta Ève, *le premier et le grand Antechrist*, qui devait être en inimitié perpétuelle avec la semence de la femme, et faire constamment la guerre aux saints, avec assez de succès pour leur mordre souvent le talon.

Le chapitre 7e de l'*Apocalypse* semble indiquer quelque chose d'approchant ; car on y voit que, dans l'énumération des douze tribus qui avaient été scellées du sceau de Dieu, celle de Dan tout entière est omise, comme si elle eût été rejetée et traitée de *semence du serpent.* Il paraît que le premier dessein de la Providence avait été d'établir la république d'Israël sous douze chefs ; et cependant Lévi n'eut aucune part à l'héritage du pays de Chanaan, comme les autres tribus, Dieu ayant pourvu d'une autre manière à sa subsistance (1). De même dans les révélations de S. Jean, la tribu de Dan ne paraît avoir aucune portion au royaume du Messie. Dans l'un et l'autre cas les deux fils de Joseph sont admis pour compléter le nombre des douze tribus. Comme donc Lévi fut exclu de l'alliance temporelle faite avec Abraham, en vertu de laquelle sa postérité devait posséder la terre promise ; Dan le fut pareillement de l'alliance spirituelle, ou de la promesse qui devait s'accomplir par le moyen de celui en qui toutes les nations de la terre seraient bénies. Et c'est une chose digne de remarque, que Jacob en bénissant les fils de Joseph, les adopta pour ses propres fils, et les établit chefs de deux tribus distinctes (2) : de sorte qu'il devait naturellement y avoir treize tribus ; mais de la manière que les choses furent ménagées, cette substitution ne fit qu'en conserver le nombre de douze. Ceci n'arriva point par hasard, quoique je ne prétende pas rendre raison de cette dispensation de la Providence.

J'ai déjà fait voir que le style figuré de la première prophétie donnée aux hommes, représentant le triomphe de la semence de la femme sous cette expression, *écraser la tête du serpent* se trouve souvent employé dans les oracles postérieurs. C'est ainsi qu'il est fait mention d'un *pouvoir donné sur les serpents et les scorpions, de marcher sur la vipère, et de fouler aux pieds le dragon*, etc. Le fréquent usage de ce style dans l'Ecriture sainte et l'application qui en est faite à la semence promise, peuvent servir à rendre raison des artifices du démon en tentant Notre-Seigneur.

Il est manifeste qu'il souhaitait de savoir si Jésus était le Fils de Dieu, le Messie attendu avec tant d'impatience, et dont il n'ignorait pas que la venue devait lui être extrêmement fatale. Pour s'en assurer, il tâche de découvrir s'il voudrait, en s'arrogeant le pouvoir attaché au titre de Messie, reconnaître que ce glorieux titre lui appartenait. *Si vous êtes le Fils de Dieu*, lui dit-il, (Matth. 4, 6), *jetez-vous en bas : car il est écrit qu'il donnera ordre à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous porter entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre.* Cette citation est tirée du psaume 91, v. 11, 11. Si on en examine les termes en eux-mêmes et indépendamment de la suite, ils expriment d'une manière figurée la promesse d'un soin particulier de la Providence envers la personne à qui ces paroles sont adressées, et peuvent très-bien s'appliquer à David lui-même, ou à quelque autre fidèle chéri du ciel. D'où vient donc que le tentateur les considère comme regardant celui-là seul qui devait être le Fils de Dieu ? C'est ce qu'il ne pouvait assurément pas inférer des termes

(1) Adest huic expositioni Thargum Hierosolymitanum..... Dixit pater noster *Jacob*..... *Expecto redemptionem Messiæ filii David, qui venturus est ut adducat sibi filios Israel, cujus redemptionem exspectat et desiderat anima mea.* Eademque habentur in paraphrasi Chaldaicâ editionis Complutensis. *Pererius in locum.*

(2) Voyez le dictionnaire de D. *Calmet*, sous le mot *Dan.*

(1) Voy. *Nomb.* 18, 14. *Jos.* 14, 3, et 13, 33.

(2) Voy. *Gen.* 48, 16.

mêmes; mais dans le verset qui suit immédiatement, on trouve un autre caractère de la même personne dont il s'agit ici, sur lequel il ne pouvait pas se tromper : car cette personne, dont les anges auraient ordre de prendre un soin particulier, devait *marcher sur le lion* (1) *et sur l'aspic, et fouler aux pieds le jeune lion et le dragon.* A ce trait remarquable, il connut aisément qui était celui que toute cette prophétie regardait d'une façon particulière : il n'ignorait pas que c'était le Messie qui devait lui écraser la tête ; et quoiqu'il ne demandât pas directement à Notre-Seigneur s'il était ce Messie, il le fit d'une manière détournée, en tâchant de savoir s'il voudrait avouer qu'une autre partie de la même prophétie le regardait personnellement. Si l'expression de marcher sur le *serpent* et l'*aspic,* sur le *lion* et le *dragon* n'eût emporté autre chose sinon que les descendants d'Adam et d'Eve détruiraient de temps en temps les *serpents* de diverse espèce, le tentateur n'aurait eu aucun lieu de supposer que celui qui devait fouler aux pieds le *dragon*, etc. était le Fils de Dieu.

Il ne faut que jeter la vue sur la condition présente de ce monde, où le péché et la mort dominent en tyrans, et se manifestent sous toutes les formes possibles de violence, de fraude et d'injustice, par des maladies et des infirmités sans nombre, et par des misères si fréquentes et si tristes qu'on ne saurait les décrire, pour se convaincre que la première partie de la prophétie, donnée d'abord après la chute, a eu son parfait accomplissement. *Le talon de la semence de la femme* n'a été que trop *brisé,* et ne cessera de l'être jusqu'à ce que la mort, le dernier ennemi, soit détruite. D'un autre côté, les enfants du royaume ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, et sont élevés sous la discipline des afflictions qui les environnent, et la conduite du S.-Esprit, pour être les héritiers de la gloire et de l'immortalité céleste. Le temps viendra que le Fils de l'homme paraîtra revêtu d'un pouvoir absolu, et avec la gloire du Père, pour détruire tous ses ennemis. Alors *le grand dragon, l'ancien serpent, qui est appelé diable et Satan* (voyez Apoc. 12, 9, etc.), sera lié de chaînes, *et précipité dans l'étang de feu et de soufre;* et comme les jugements de Dieu dénoncés aux méchants auront leur plein effet, *toute malédiction cessera* (2). Alors ce qui avait été perdu par la chute de nos premiers pères, sera abondamment recouvré, le paradis sera rétabli, *l'arbre de vie donnera* de nouveau *son fruit*, *et les feuilles de cet arbre seront pour la guérison des nations* (voyez Apoc. 22, 2).

(1) Le terme de l'original que nos versions ont rendu par celui de *lion,* désigne, suivant Bochart, une espèce particulière de *serpent.*

(1) Καὶ πᾶν κατανάθεμα οὐκ ἔσται ἔτι. Nos versions traduisent, *et il n'y aura plus d'anathème, ou de malédiction*, comme si ces paroles contenaient une promesse que Dieu n'infligerait point de nouvelle malédiction aux hommes. Mais le véritable sens est que toute malédiction, *actuellement infligée*, cesserait ; que celle qui avait été dénoncée d'abord après la chute, et dont les funestes effets s'étaient manifestés dans tous les siècles, de même que toutes les autres qui avaient affligé le genre humain, seraient entièrement abolies par la destruction totale de l'ancien *serpent*, et la victoire du Fils de l'homme.

Dissertation iv.

DE LA BÉNÉDICTION DONNÉE PAR JACOB A JUDA, Gen. 49.

Jacob sur le point de mourir appela ses fils, et les bénit, *chacun d'eux selon sa propre bénédiction* (1) ; c'est-à-dire, qu'il donna à chacun d'eux une bénédiction *particulière.* Voici comme il parle à Juda.

Vers. 8. Juda, *quant à toi, tes frères te loueront ; ta main sera sur le cou de tes ennemis, les fils de ton père se prosterneront devant toi.*

Vers. 9. *Juda est un faon de lion; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie : il s'est courbé, il gît comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion. Qui l'éveillera ?*

Vers. 10. *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Schiloh vienne; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples.*

Vers. 11. *Il attache à la vigne son ânon, et le petit de son ânesse à un cep excellent; il lave son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins.*

Il n'y a point de prophétie dans le vieux Testament, qu'on ait interprétée de tant de manières, et sur laquelle on ait fait tant de recherches critiques. On ferait un volume, si l'on voulait rapporter exactement les divers sentiments des savants là-dessus. Ceux qui souhaiteront de s'en instruire peuvent consulter MM. Huet (Démonst. évang., cap. 4, prop. 9), le Clerc (Comment. in locum), et Saurin (Discours historiques, etc., disc. 41).

Il semblera peut-être que ce soit une grande présomption, que d'entreprendre d'éclaircir cette fameuse prophétie, après toutes les peines que se sont données pour cela des savants du premier ordre ; mais comme je n'ai pas la moindre pensée de faire parade d'érudition ou de beaucoup de lecture, et que je me propose simplement de donner à l'important oracle que les paroles de Jacob renferment, un sens clair et naturel, qui me paraît naître de l'état et des circonstances mêmes des choses dans le temps que ces paroles furent prononcées, j'espère qu'on ne m'accusera pas de vanité ou d'ostentation.

Il y a un passage dans le livre de l'Ecclésiastique, qui nous servira comme de clé pour nous faire connaître la nature des bénédictions données par Jacob aux douze tribus. L'auteur de ce livre, le fils de Sirach, remarque (44, 19, etc.) que Dieu donna son alliance à Abraham, qu'il *l'établit avec Isaac,* et qu'*il la fit reposer sur la tête de Jacob. Jusque-là la bénédiction entière* avec toutes ses dépendances fut communiquée successivement à une seule personne en particulier; mais il n'en fut pas de même dans la suite : car Dieu *distribua les portions de* Jacob, *il les*

(1) Vers. 28. *Benedictionibus suis propriis*, Vulg.

partagea entre les douze tribus (ibid., v. 25). Il n'y a pas de doute que ce passage ne se rapporte à *l'établissement* et à la *bénédiction* des tribus par Jacob, dont il est parlé dans les chapitres 48 et 49 de la Genèse ; et il nous montre assez clairement, que les diverses bénédictions données aux diverses tribus n'étaient que des portions de celle que Jacob avait reçue d'Isaac, Isaac d'Abraham, et Abraham immédiatement de Dieu. Suivant cela, les diverses bénédictions mentionnées dans le chapitre 49 et assignées aux diverses tribus, doivent être considérées comme une explication de la bénédiction originale donnée à Abraham ; et ainsi il faut que cette bénédiction de laquelle les autres dérivent, limite et détermine le sens des bénédictions particulières, qui ne sauraient s'étendre au-delà des bornes de la première promesse.

Mettant à part l'autorité du fils de Sirach, il est raisonnable de penser que cela a dû être ainsi, vu la pratique usitée dans la famille d'Abraham, de faire passer constamment au fils la bénédiction du père. Quand donc nous voyons Jacob bénir tous ses enfants, que pouvons-nous croire, sinon qu'il transmet à sa postérité la bénédiction qu'il avait lui-même reçue ? Nous n'en saurions même douter, si nous remontons au commencement du chapitre 48 de la Genèse, où ce patriarche adopte Ephraïm et Manassé, fils de Joseph, les établissant chefs de tribus dans sa famille, et leur donnant par conséquent le droit de partager avec ses propres fils le pays de Chanaan : car il fonde le pouvoir qu'il a de distribuer comme il fait ce pays, sur le don que Dieu lui en avait fait à lui-même. Jacob dit à Joseph : *Le Dieu fort, tout-puissant, m'a apparu à Luz au pays de Chanaan, et m'a béni, me disant, voici je te ferai croître et multiplier, et je te ferai devenir une multitude de peuples, et je donnerai ce pays à ta postérité après toi en possession perpétuelle ; et maintenant tes deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte avant que je vinsse vers toi, sont à moi : Ephraim et Manassé seront miens comme Ruben et Siméon* (Gen. 48, v. 3, 4, 5).

Vous voyez que Jacob ne fait précéder le privilége qu'il accorde à la famille de Joseph, que du simple récit de la promesse que Dieu lui avait faite de *le faire multiplier*, et de lui donner et à sa postérité après lui le pays de Chanaan ; car ce privilége ne s'étendait pas au-delà des termes de cette promesse divine.

Mais la bénédiction d'Abraham transmise à sa postérité choisie consistait en deux parties ; savoir la promesse du pays de Chanaan, et la promesse d'un fils en qui *toutes les nations de la terre doivent être bénies*. Ces deux promesses avaient été jusque là réunies inséparablement ; et nous verrons qu'elles continuèrent à l'être dans un certain degré jusqu'à la fin. Voici les termes dans lesquels elles sont exprimées successivement.

Le pays de Chanaan promis à Abraham.	La semence bénie promise à Abraham.
L'Éternel apparut à Abraham et dit, je donnerai ce pays à ta postérité. Gen. 12, 7.	*Tu seras bénédiction : je bénirai ceux qui te béniront ; et maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.* Gen. 12, 2, 3.
Lève maintenant tes yeux, et regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient et l'Occident : car je te donnerai et à ta postérité à jamais tout le pays que tu vois ; et je ferai que ta postérité sera comme la poudre de la terre. Genèse 13, 14, 15, 16.	*Abraham deviendra certainement une nation grande et puissante ; et en lui seront bénies toutes les nations de la terre.* Genèse, 18, 18.
A ISAAC.	A ISAAC.
Je te donnerai et à ta postérité toutes ces régions-ci, et ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham ; et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux, et donnerai à ta postérité ces pays. Gen. 26, 3, 4.	*Toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence.* Gen. 26, 4.
A JACOB.	A JACOB.
Dieu te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et abondance de froment et de vin. Gen. 27, 28.	*Le plus grand servira au moindre.* Gen. 25, 23. *Que les peuples te servent, et que les nations se prosternent devant toi ; sois maître sur tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi. Quiconque te maudira soit maudit, et quiconque te bénira soit béni.* Gen. 27, 29.
Je l'ai fourni de froment et de vin doux. Genèse 27, 37.	*Voici je l'ai établi maître sur toi, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs.* Gen. 27, 37.
Je donnerai la terre sur laquelle tu dors, à toi et à ta postérité. Et ta postérité sera comme la poudre de la terre, et tu te répandras à l'Occident et à l'Orient, et au Septentrion et au Midi. Gen. 28, 13, 14.	*Toutes les nations de la terre seront bénies en toi et en ta semence.* Gen. 28, 14.
A LA TRIBU DE JUDA.	A LA TRIBU DE JUDA.
Juda est un faon de lion ; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie : il s'est courbé ; il gît comme un lion qui est dans sa force, et comme un vieux lion. Qui l'éveillera ? Le	*Juda, quant à toi, tes frères te loueront ; ta main sera sur le cou de tes ennemis : les fils de ton père se prosterneront devant toi.* Gen. 49, 8. *Jusqu'à ce que le Schi-*

sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Schiloh vienne; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples. Il attache à la vigne son ânon, etc. Gen. 49, 9, 10, 11.

loh vienne; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples. Ibid. v. 10.

Si l'on n'admet pas que les paroles que je viens d'alléguer comme renfermant la promesse de *la semence bénie* faite à la tribu de Juda, doivent effectivement être prises dans ce sens, il n'y en a point d'autres, entre toutes celles qui se rapportent à cette tribu, ou à aucune autre des tribus, qui expriment en quelque façon que ce soit, et beaucoup moins qui établissent cette partie de la bénédiction de Jacob. Et cependant on a jamais douté parmi les Juifs, ni avant ni après la venue de Jésus-Christ, que la promesse du Messie n'eût été restreinte à la tribu de Juda dans cette bénédiction particulière. D'ailleurs il n'est pas raisonnable de penser que Jacob, partageant sa bénédiction entre ses enfants, en eût oublié la première et la principale partie, qui lui avait été transmise à lui-même par Isaac de la manière la plus solennelle : outre que l'expression qui est ici employée. *Quant à toi, tes frères te loueront*, est équivalente à ce qui avait été dit à Abraham : *Tu seras bénédiction*, et à ce qui avait été dit à Jacob, *Quiconque te bénira soit béni;* et par conséquent elle doit signifier la même chose. Mais j'ai déjà traité cette matière dans les discours précédents, et je ne veux pas fatiguer le lecteur, ni me charger moi-même de répétitions inutiles.

La promesse de *la semence bénie* ne pouvait être divisée : car un homme ne saurait descendre que *d'une* tribu, ni *un fils* naître que *d'un* père; et, par conséquent, cette partie de la bénédiction de Jacob passa tout entière à la tribu de Juda. Toutes les autres tribus ont leur *bénédiction particulière* assignée sur la terre promise; et les interprètes n'ont que faire de se fatiguer à chercher en quoi c'est que consiste *celle* de quelques-uns des enfants de Jacob, à qui, ou de qui il est dit très-peu de chose : car l'avantage qu'ils eurent d'être faits *chefs de tribus*, leur donna le droit d'avoir une part dans le pays de Chanaan; et ce fut en cela que leur bénédiction consistait, et par cela qu'ils reçurent une portion de la bénédiction de leur père.

La promesse que Dieu fit à Abraham *de multiplier sa postérité*, et de la mettre *en possession* du *pays de Chanaan*, emportait nécessairement la promesse d'une autorité et d'une domination temporelle : car un peuple ne saurait posséder un pays sans y établir quelque forme de gouvernement. Ainsi toutes les promesses d'une nombreuse postérité, de force et de courage pour vaincre ses ennemis, et autres semblables, sont annexées à celle du pays de Chanaan, et doivent s'y rapporter. Par exemple, lorsque nous voyons le caractère de Juda décrit en ces termes : *Juda est un faon de lion; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie : il s'est courbé, et il gît comme un lion qui est dans sa force, et comme un vieux lion. Qui le réveillera?* A quoi pouvons-nous appliquer ces images, qui donnent une idée de courage et de bravoure, qu'à l'humeur martiale de la tribu de Juda, et aux victoires qu'elle remporta sur les anciens habitants du pays de Chanaan? De même toutes les promesses d'abondance font partie de la promesse que Dieu fit à Abraham et à sa postérité, de leur donner *un pays découlant de lait et de miel.* Il est dit de Juda..... *Il attache à la vigne son ânon, et le petit de son ânesse à un fort bon cep; il lave son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins; il a les yeux vermeils de vin, et les dents blanches de lait.*

C'est ici une partie de la bénédiction de Jacob, qu'on ne peut naturellement déduire d'aucune autre partie de la bénédiction qu'il avait lui-même reçue de son père, que de celle-ci : *Dieu te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et abondance de froment et de vin* (Gen. 27, 28).

Mais il nous reste encore à expliquer le passage où il est fait mention du sceptre de Juda; voici quels en sont les termes :

Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Schiloh vienne; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples.

La promesse faite à Abraham emportait, qu'il *serait le père de plusieurs nations* (ibid., 17, 5); et il est dit de Sara, qu'elle *serait mère de nations*, et que *des rois de peuples sortiraient d'elle* (vers. 10). De même Isaac bénit Jacob en ces termes (ibid., 28, 3) : *Le Dieu fort, tout-puissant, te fasse foisonner, afin que tu deviennes une multitude de peuples.* La succession dans la famille d'Abraham passa toujours tout entière à un seul héritier jusqu'au temps de Jacob; ce patriarche fut le premier qui eut une nombreuse lignée, et dont tous les enfants eurent droit aux promesses faites à leurs pères. Les fils de Jacob vécurent avec lui simplement comme membres de sa famille, jusqu'à ce qu'il vint en Égypte : car, dans l'énumération des personnes qui firent ce voyage avec lui, il est parlé d'eux, non comme de chefs de tribus, mais seulement comme de tout autant de têtes qui appartenaient à sa famille. *Toutes les personnes*, dit l'historien sacré (ibid., 46, 26), *qui vinrent en Égypte avec Jacob, et qui étaient sorties de sa hanche, étaient en tout soixante-et-six, outre les femmes des fils de Jacob;* auxquels ajoutant Jacob lui-même, Joseph et ses deux fils nés en Égypte, il dit (ibid., vers. 27) : *Toutes les personnes de la maison de Jacob, qui vinrent en Egypte, furent soixante-et-dix.* Jusqu'ici il n'est fait mention d'aucune tribu, ni d'aucune autre maison que de la maison de Jacob. Les choses continuèrent dans cet état pendant les dix-sept ans que Jacob vécut en Égypte : car on n'y voit pas la moindre trace de pouvoir ou d'autorité dans quelques gouverneurs, anciens, ou chefs de tribus que ce soit, sinon dans la seule personne de ce patriarche. Et comment cela aurait-il pu être, avant qu'il y eût aucune tribu, ni

aucune *forme de gouvernement* établie? Quand Jacob vit approcher sa fin, il appela toute sa famille, pour régler la forme de gouvernement qui devait avoir lieu après sa mort, et subsister aussi long-temps que sa postérité demeurerait en possession du pays de Chanaan. Le 49e chapitre de la Genèse porte ordinairement pour titre : *La bénédiction donnée par Jacob à ses fils;* mais l'on pourrait aussi bien l'intituler: *L'établissement fait par Jacob de douze conducteurs ou princes pour gouverner la maison d'Israël:* car, dites-moi, comment est-ce que cette forme de gouvernement par laquelle le peuple fut divisé en douze tribus, dont chacune eut ses chefs et ses gouverneurs, s'établit préférablement à toute autre? On n'en saurait trouver l'institution dans aucun autre endroit de l'Écriture; et cependant cette institution ne pouvait pas être tacite, ni se faire par une simple dévolution de l'autorité de Jacob à ses fils après sa mort : car, dans ce cas, Ephraïm et Manassé n'auraient pas pu être chefs de tribus, puisque leur père Joseph était vivant, et devait par conséquent avoir une tribu sous lui comme le reste de ses frères. Et il ne faut pas s'imaginer que Moïse eût voulu passer sous silence un morceau d'histoire aussi considérable que celui de la fondation du gouvernement d'Israël, et laisser au lecteur le soin d'y suppléer par l'imagination. On doit donc reconnaître que Jacob est l'auteur de cette institution, et qu'elle se trouve dans les chapitres 48 et 49 de la Genèse.

Toutes les circonstances rapportées dans ces deux chapitres sont conformes à ce que nous venons de dire. Premièrement, Jacob donne le droit d'aînesse comme un héritage temporel à Joseph, en lui donnant une double portion, et établissant dans sa famille deux princes ou chefs de tribus en Israël. *Ephraïm et Manassé sont à moi,* lui dit-il (Gen. 48, 5); *ils seront miens comme Ruben et Siméon.* Et parce que, si Joseph fût venu à avoir d'autres enfants, ces enfants auraient eu les mêmes droits du côté de la naissance qu'Ephraïm et Manassé, et qu'il aurait été difficile de décider s'ils ne pouvaient pas prétendre à être aussi bien qu'eux gouverneurs du peuple et chefs de tribus, Jacob ordonne qu'ils soient incorporés dans les tribus de leurs deux frères : *Ils seront appelés,* dit-il, *selon le nom de leurs frères dans leur héritage* (Ibid., vers. 6).

Par ce règlement de Jacob, les deux fils de Joseph furent établis chefs chacun d'un peuple séparé; car ce patriarche s'en explique lui-même clairement en ces termes (vers. 19) : *Celui-ci* (Manassé) *deviendra aussi un peuple, et même il sera grand : mais toutefois son petit frère* (Ephraïm) *sera plus grand que lui, et sa postérité deviendra une multitude de nations.* Dans le chapitre suivant, Jacob parle à ses fils comme à des représentants de tout autant de peuples distincts; ce qui est expressément remarqué par Moïse (Gen. 49, 28). *Tous ceux-là*, dit-il, *sont les douze tribus d'Israël;* d'où il paraît aussi évidemment, que les choses qui sont prédites d'eux, ou qui leur sont attribuées, ne sauraient en quelque façon que ce soit s'appliquer à de simples particuliers. Ici la promesse faite à Abraham, qu'*il deviendrait père de plusieurs nations*, et à *Sara,* que *des rois de peuples sortiraient d'elle,* commença à avoir son effet : car dès lors les Israélites sont comptés par leurs tribus, qui formaient tout autant de peuples distincts, ou (dans le style de la Genèse) de nations indépendantes les unes des autres, et soumises à des gouverneurs et à des juges pris d'entre elles-mêmes, mais confédérées pour leur défense commune et pour le maintien de la loi qui devait leur être donnée à toutes également. Au reste, on ne doit pas trouver étrange que les tribus d'Israël soient appelées des nations, et leurs chefs des princes; car il en est dit autant des douze fils d'Ismaël : .....*Ce sont là les enfants d'Ismaël, et ce sont là leurs noms, selon leurs villages et selon leurs châteaux, douze princes de leurs nations* (ibid., 25, 16). Ces princes ne pouvaient être autre chose que des chefs de tribus (1); et tels étaient aussi les princes et les rois d'Edom (2). Ismaël était fils d'Abraham, Ésaü d'Isaac; et leurs familles ne pouvaient pas être plus nombreuses que celle de Jacob : cependant elles sont désignées par leurs princes, leurs gouverneurs et leus diverses nations. Il est certain qu'il paraît aujourd'hui que les gouvernements de l'Orient ont été de cette espèce. Qu'étaient, je vous prie, les quatre rois qu'Abraham défit avec trois cent dix-huit de ses serviteurs, et le secours que lui fournirent ses trois amis, qui montait peut-être à autant d'hommes? Et ces trente-deux rois dont le pays fut divisé entre les douze tribus d'Israël; Les chefs de ces tribus égalaient assurément en pouvoir et en dignité de pareils princes, et tels étaient les rois de ces temps-là. Cette remarque doit nous apprendre à rectifier nos idées sur ce que nous lisons des rois, des princes, des sceptres, des juges et des nations de ces siècles reculés, et à ne pas nous imaginer que, parce que les termes sont les mêmes que ceux dont nous nous servons aujourd'hui, ils doivent nécessairement emporter un aussi grand degré de pouvoir que celui que nous y attachons à présent.

On peut recueillir de ce que Jacob lui-même dit de Dan, quelle espèce de pouvoir c'est qu'il conféra aux chefs des diverses tribus : *Dan jugera son peuple aussi bien qu'une autre des tribus d'Israël* (Gen. 49, 16). Tout le peuple d'Israël n'était pas le peuple de Dan; par conséquent il y aurait de l'absurdité à supposer qu'aucune espèce d'autorité eût été donnée à Dan, ou à quelqu'un de ses descendants, sur toute la maison de Jacob. D'ailleurs ces paroles ne renferment aucun privilége particulier à Dan : il devait juger son propre peuple, il est vrai, mais comment? *Comme l'une des* autres *tribus d'Israël* (3). D'où il est évident que chaque tribu avait ses propres princes et ses propres juges, et que chaque prince ou chef de tribu jugeait

(1) Voyez le Commentaire de M. le Clerc sur ce passage.
(2) Gen. 36. Voyez M. le Clerc sur le verset 15.
(3) Quia penès ejus sobolem in communi politiâ pars gubernationis et imperii erit, ut tribus ista caput unum efficiat. *Vatablus in locum.*

son propre peuple ; par conséquent toutes les tribus avaient un sceptre et un législateur, aussi bien que la tribu de Juda.

Il paraît assez clairement que ce pouvoir qui résidait dans les chefs des tribus commença d'abord après la mort de Jacob, parce que depuis ce temps-là toutes les affaires se réglèrent, non par le peuple, mais par les anciens d'Israël. Ce fut à eux que Moïse porta les ordres de Dieu, qui regardaient la *maison de Jacob et les enfants d'Israël* (V. Exod. 3, 16, 12, 21, 19, 3, 7). Dans le 34[e] de l'Exode, le peuple est manifestement distingué de ses gouverneurs. *Aaron et tous les principaux de l'assemblée retournèrent vers lui, et Moïse parla à eux. Après cela tous les enfants d'Israël s'approchèrent* (vers. 31, 32).

Le gouvernement, dans les diverses tribus d'Israël, n'était pas monarchique, mais aristocratique, comme il paraît par la comparaison des passages cités en marge (Exod. 6, 14, Nomb. 24, 18, Jos. 22, 14) ; et il est manifeste, par ce qui se passa d'abord après la mort de Josué, qu'aucune tribu n'avait d'autorité sur les autres : car il est remarqué qu'alors *le peuple interrogea l'Éternel, disant : Qui est-ce d'entre nous qui montera le premier contre les Chananéens pour combattre contre eux* (Jug. 1, 1)? Question qu'il n'aurait point faite sans doute, si quelque tribu ou chef de tribu avait eu le droit de conduire et de gouverner les autres. Quand encore les enfants de Benjamin se furent rendus coupables dans l'affaire de la concubine du Lévite (ibid. 20), il n'y eut aucune tribu ni aucun chef de tribu qui s'avisât de les appeler en jugement ; mais toutes les tribus d'Israël envoyèrent, conjointement à celle de Benjamin, se plaindre et demander justice du crime de quelques-uns de ses membres, et sur le refus qui leur en fut fait, elles eurent immédiatement recours aux armes. Si l'on veut savoir quelle autorité les chefs des tribus avaient sur leur propre peuple, on n'a qu'à lire le cantique de Débora, où ils sont représentés comme *des gouverneurs en Israël, montés sur des ânesses blanches, et assis aux lieux de justice* (ibid., 5, 9, 10). Et c'est sans doute par allusion à cette forme de gouvernement, que notre Sauveur promet à ses disciples qu'ils *seront assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël* (Matth. 19, 28).

Après nous être ainsi instruits de la constitution des tribus d'Israël, et de l'autorité qui appartenait à chaque tribu, comme tribu, retournons à l'oracle dont nous avons entrepris l'explication, et voyons si ce que nous venons de dire sur ce sujet n'y répandra pas quelque lumière. Jacob ayant établi *douze princes* ou gouverneurs dans sa famille, les *assemble* tous, pour leur *déclarer ce qui devait leur arriver aux derniers jours* (Gen. 49, 1) ; il leur parle comme à des chefs du peuple, et non comme à de simples particuliers ; et ce qu'il leur dit regarde et eux et leurs peuples, collectivement, et non pas personnellement. Puis donc qu'il parle à tous comme à des princes, et qu'il dit en particulier à Juda, que le Sceptre *ne lui sera point ôté jusqu'à ce que le Schiloh vienne*, peut-on entendre autre chose dans cet endroit par *le sceptre*, que cette *autorité même* et ce *pouvoir de gouverner*, que ce patriarche établit alors dans la maison de Juda et dans toutes les autres tribus? Autorité, pouvoir, qu'il prévoyait que les autres tribus perdraient long-temps avant la venue de Schiloh, mais que Juda conserverait jusqu'à cette venue. La promesse faite à Juda, que *le sceptre ne lui serait point ôté*, emporte que les sceptres des autres tribus leur seraient ôtés, et fait voir clairement que le sceptre n'était point une chose particulière à Juda : car cette promesse ne consiste pas en ce qu'il devait *avoir un sceptre* qu'aucun de ses frères n'avait, ni n'aurait dans la suite ; mais en ce que son sceptre devait *subsister* plus longtemps que les sceptres de ses frères.

La plupart des interprètes que j'ai consultés supposent, et c'est aussi l'opinion commune, que la prérogative promise dans cet endroit à Juda est *le sceptre*, et que le Sceptre ne devait être établi dans la famille de Juda, que quelques siècles après la mort de Jacob, comme ils prétendent le prouver par ces paroles de ce patriarche..... *Je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours* (Gen. 49, 1). Mais la première de ces suppositions n'a aucun fondement dans le texte, ou plutôt elle lui est tout-à-fait contraire. Les anciennes versions s'accordent toutes à donner le même sens aux termes de l'original, que celui que notre version française a exprimé de cette manière : *Le sceptre ne se départira point*, ou ne sortira point de Juda : or, ces paroles ne supposent-elles pas que le sceptre était actuellement entre les mains de Juda? Y a-t-il quelque sens à dire qu'une chose dont on n'a encore jamais été en possession, ne sera point *ôtée?* L'oracle de Jacob n'emporte aucune *concession* du *sceptre*, c'en est seulement une *confirmation ;* mais la confirmation d'un privilége qui *n'existe point*, n'est *rien*, et pour faire qu'elle soit *quelque chose*, il faut nécessairement supposer la possession du privilége confirmé. Je ne sais point par quelles règles de grammaire cet oracle peut être construit de manière qu'il renferme une *concession* du *sceptre ;* et quoiqu'un très-grand nombre d'écrivains et d'interprètes lui aient donné ce sens, cependant je ne me souviens pas d'avoir vu un seul passage, ou une seule expression parallèle, soit de l'Ecriture, soit de quelqu'autre auteur, qu'ils aient alléguée pour justifier leur explication. Toujours est-il certain que ce n'est point une manière de parler usitée, que de dire, *Votre sceptre ne vous sera point ôté*, quand on s'adresse à une personne qui *n'a point de sceptre* ni n'en doit avoir pour plusieurs siècles.

La seconde observation est juste, quand on l'applique comme il faut ; et, s'il est vrai, comme je le suppose, que la durée du sceptre de Juda soit ce qui est prédit ici, elle s'étend *aux derniers jours mêmes* de la république d'Israël, de sorte qu'à cet égard la remarque des interprètes est bien fondée.

Une autre chose que la plupart des commenta-

teurs posent en fait, c'est que le sceptre dont il s'agit dans cet endroit est un emblème d'autorité sur *toutes les tribus d'Israël.* Mais comment cela peut-il être? Jacob n'avait-il pas établi un sceptre dans chaque tribu, comme il paraît par ces paroles (Gen. 49, 16) : *Dan jugera son peuple aussi bien qu'une* autre *des tribus* (1) *d'Israël?* Supposons qu'un père ayant divisé ses biens entre douze fils, dit de l'un d'eux : *L'héritage de Jean ne lui sera point ôté pendant plusieurs siècles;* est-il possible de s'imaginer qu'il ait voulu parler d'autre chose que de *la portion de bien* donnée à Jean? Peut-il venir dans la pensée de qui que ce soit qu'il ait entendu que *tout le bien*, savoir les portions des douze fils, parviendrait à Jean, et demeurerait dans sa famille? Le cas est précisément le même ici; Jacob crée douze princes, de l'un desquels il dit : *Le sceptre ne lui sera point ôté, jusqu'à ce que le Schiloh vienne.*

N'est-il pas manifeste donc, que les sceptres sont ici distingués, et qu'il est prédit de l'un d'eux qu'il subsistera beaucoup plus longtemps que les autres? Par conséquent ces paroles, *le sceptre ne sera point ôté de Juda,* reviennent à celles ci, *le sceptre de Juda ne lui sera point ôté;* et c'est ce que justifient l'original, les Septante, la Vulgate et la Paraphrase chaldaïque (2). Au reste, on doit se souvenir que le nom de Juda ne signifie pas dans ce chapitre 49 de la Genèse ce qu'il signifia dans la suite des temps, je veux dire tout le peuple Juif, mais la seule tribu de Juda; de sorte que les paroles que nous examinons maintenant ne sauraient emporter autre chose que ceci, *le sceptre ne sera point ôté à la tribu de Juda.....* D'où il suit que le sceptre est ici un emblème *d'autorité dans* et *sur une seule tribu*, et qu'il ne peut en quelque façon que ce soit être pris pour dénoter *un pouvoir sur toutes les tribus d'Israël.*

Le même terme dans l'original (*schevet*) signifie une tribu et un sceptre, et probablement une tribu, parce qu'une tribu est un amas de peuple sous le gouvernement d'un seul sceptre ou d'une seule autorité (3). Je sais bien qu'il y a des savants qui rendent une raison de cette signification (4). Mais les Septante n'auraient jamais employé le mot grec σκῆπτρον pour marquer une tribu, s'ils n'avaient pas cru que le terme de l'original servait à désigner une tribu, parce qu'une tribu est un corps soumis à un seul et même gouvernement. Quand les Israélites s'assemblèrent pour se choisir un roi, Samuel leur dit (1 Reg. 10, 19, 20) : *Présentez-vous devant l'Eternel selon vos tribus,* κατὰ τὰ σκῆπτρα ὑμῶν (Septante); *et la tribu de Benjamin fut prise,* καὶ κατακληροῦναι σκῆπτρον Βενιαμεὶν (Septante).

Quand Dieu menace Salomon de diviser son royaume, il lui dit (ibid. 11, 13) : *Néanmoins je ne déchirerai pas tout le royaume; j'en donnerai une tribu à ton fils,* σκηπτρων εν δώσω τῳ υιῳ σου (Septante). Je pourrais alléguer plusieurs autres exemples, mais ceux-là suffisent pour montrer le rapport qu'il y a entre le sceptre et la tribu, et pour faire voir que c'est une chose conforme au langage et à l'usage de l'Ecriture que d'entendre par le mot de sceptre *l'autorité dans* et *sur une seule tribu.*

On ne saurait déterminer quelle est la vraie signification du terme de législateur dans cet endroit, à moins qu'on ne le rapporte au gouvernement ou à la constitution de la tribu de Juda. Quand on connaît la forme d'un gouvernement, il n'est pas difficile de marquer ce que c'est que le législateur dans ce gouvernement-là; mais l'on ne peut déterminer par le mot de législateur la forme de quelque gouvernement que ce soit en particulier. La raison en est qu'il y a autant de sortes de législateurs que de diverses formes de gouvernement dans le monde. Ainsi le sens du terme de législateur dépend nécessairement dans cet endroit de celui du mot de sceptre. Si le sceptre désigne ici l'autorité sur une tribu seulement, le terme de législateur qui lui est joint doit absolument être restreint à cette idée, et marquer simplement un législateur tel que chaque tribu particulière en avait au milieu d'elle. Par conséquent ce que nous avons dit pour déterminer la signification du mot de sceptre, sert également à fixer celle du terme de législateur.

Les Septante ont rendu le mot *schevet* par Ἄρχων, et *mechokek* par Ἡγούμενος. M. de Joncourt soupçonne que ça été par une espèce d'orgueil national qu'ils ont fait choix de ces termes, qui font naître de si grandes idées, des idées d'un pouvoir souverain (1). Mais avant que d'en porter ce jugement, il aurait dû considérer si les Septante emploient constamment ou ordinairement ces termes pour marquer un aussi grand pouvoir qu'il suppose. Ils se servent plus de cent fois au moins des mots d'Ἄρχων et Ἄρχωντες, pour désigner le chef ou les chefs des tribus d'Israël. On en trouve une douzaine d'exemples dans le chapitre second du livre des Nombres, et environ seize dans le quatrième; et l'on en rencontre tant ailleurs, que ce serait perdre le temps que de s'arrêter à en alléguer quelques-uns : la concordance en fournira

(1) Le mot de l'original est *schevet*, le même que nos versions ont rendu par celui de *sceptre* dans l'oracle qui regarde Juda.

(2) *Non auferetur principatum habeas à domo Juda,* c'est-à-dire le gouverneur ne sera point ôté à la maison de Juda.

(3) Traductum verò nomen est ad significandam tribum...., quòd unaquæque tribus suam peculiarem virgam haberet, nomine suo inscriptam, quam tribuum principes.... manu gestare consueverant.... Cùm Dominus Aaronem his verbis alloquitur : *Sed et fratres tuos de tribu Levi, et sceptrum patris tui sume tecum;* intellige sceptrum ipsum, et totam tribum quæ sceptro significabatur et regebatur. Menochius de Rep. Hebr., lib. 1, cap. 4.

(4) *Schevet*, tribus, quòd ex arbore seu stirpe nata sit, hoc est, è patre. Kirchérus, Concord. in voce *schevet.*

(1) Prévenus de toute la pompe, de la supériorité et des grandeurs dont je viens de parler, ils ont cru que *schevet*, qui signifie communément *verge,* doit être en cet endroit une *verge de commandement*; c'est pourquoi, entraînés de ce beau côté, ils ont traduit hardiment, *le prince ne sera point ôté à Juda.* Lettres critiques, p. 165.

suffisamment à quiconque voudra y jeter les yeux. Il en est de même du mot Ἡγούμενος. Dans le second livre des Chroniques (5, 2), ces deux termes se trouvent employés dans le même sens : *Salomon assembla tous les anciens d'Israël*, καὶ πάντας τοὺς ἄρχοντας τῶν φυλῶν, τοὺς ἡγουμένους πατριῶν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. Et dans le chap. 7 du premier livre (v. 40) : *Tous ceux-là furent enfants d'Ascer*, Ἄρχοντες οἴκου πατριῶν... ἡγούμενοι τῶν ἀρχόντων τῶν γενεαλογηθέντων ἐν τῇ στάσει τοῦ πολέμου. C'est ainsi encore que les fils d'Esaü, qui n'étaient que chefs de tribus, sont appelés Ἡγεμόνες, Gen. 36, et que les fils d'Ismaël, princes de la même espèce sont désignés par le mot Ἄρχοντες. Gen. 25. Cela étant ainsi, quelle raison y a-t-il de soupçonner les Septante de vanité, de préjugé ou d'artifice, ou de supposer qu'ils désignent par les termes dont ils se servent dans cet endroit un plus grand degré d'autorité qu'ils ne le font dans d'autres passages où ils emploient les mêmes mots?

Le législateur d'entre ses pieds : il n'y a aucune manière d'interpréter ces paroles, qui ne s'accorde avec le sens que je viens de donner à l'oracle de Jacob ; ainsi je puis laisser à cet égard au lecteur le choix entre les diverses interprétations qu'on donne à cette phrase. On peut la tourner de deux manières ; car on peut lire, *le législateur d'entre ses pieds ne sortira point d'entre les pieds de Juda ;* ou bien, *le législateur ne sortira point d'entre les pieds de Juda.* En suivant la première leçon, le sens est probablement que *les législateurs de la tribu de Juda seraient pris d'entre les propres descendants de ce patriarche.* En suivant la seconde, Jacob a voulu dire, que *la tribu de Juda aurait ses propres législateurs jusqu'aux derniers temps mêmes de la république d'Israël.* C'est le sens qu'a suivi Wagenseil (1), et c'est aussi celui d'Onkelos.

Mais si l'on suppose que le terme de l'original ait été bien rendu par celui de législateur, cela fournira une forte objection contre toute interprétation, qui établit que le pouvoir dont il s'agit dans cet oracle s'étendait sur tout le peuple d'Israël. Car la tribu de Juda n'eut jamais d'autorité législative sur toutes les tribus, non pas même du temps de David et de Salomon. Quand les Israélites demandèrent un roi, ils firent connaître très-clairement leur pensée, en disant qu'ils en voulaient un qui les *jugeât* et qui *sortît devant eux pour conduire leurs batailles* (1 Sam. 8, 20). Et quand Samuel leur expose *la manière* dont leur roi les traiterait, il ne dit pas un mot qui donne lieu de croire qu'il dût être législateur. De plus Moïse, qui fut le seul législateur du peuple juif, avait exclu tous les rois de ce privilége : *Ils devaient avoir une copie de la loi, et ne point se détourner du commandement, ni à droite ni à gauche* (Deut. 17, 18, etc.). Et si David fit des réglements touchant le service du temple, ils furent établis par l'autorité et le consentement des princes et des gouverneurs des tribus. Tant il y a peu d'apparence que Juda ait jamais été législateur de toutes les tribus de Jacob. Et certes le titre de législateur ne pouvait pas même convenir dans un sens propre à aucune tribu ; car quoiqu'elles pussent toutes faire et qu'elles fissent en effet chacun pour soi des réglements particuliers selon les occurrences, cependant la loi de Moïse était leur loi constante et inviolable pour les affaires tant civiles qu'ecclésiastiques. Et c'est par cette raison que j'aime mieux entendre ici par *mechokek* un juge qu'un législateur ; car ce terme peut très-bien souffrir cette explication, et d'ailleurs cela s'accorde mieux avec le passage que nous avons déjà cité : *Dan* JUGERA *son peuple aussi bien qu'une autre des tribus d'Israël.*

Quant au mot Schiloh, je n'ai rien à ajouter aux explications qu'en ont données les savants. Ceux qui souhaiteront de savoir les divers sens qu'on y attache, peuvent consulter les auteurs auxquels Wagenseil renvoie (Carm. Lip. Conf. p. 294), MM. le Clerc (in locum) et Saurin (discours 41, p. 519, etc.). Si l'on rend ce mot par celui de pacificateur, ou de restaurateur de la paix, quel autre peut-il désigner, que celui sous le règne duquel il devait y avoir *abondance de paix* et de *justice* pour *toujours* (vid. Ps. 72, 7) ? Si nous entendons par Schiloh, *la personne qui doit être envoyée* (mittendus), à qui est-ce que cela peut convenir qu'à celui-là même qui avait été promis et prédit si souvent, qu'à *la semence bénie?* Si on aime mieux l'interpréter, *son fils*, quel est ce *fils particulier* de Juda, sinon cette *semence bénie* dont la promesse était restreinte à la tribu de Juda ? Si nous prenons pour guide la version des Septante, et que nous traduisions comme eux, *les choses qui lui sont réservées*, ou suivant quelques exemplaires, *celui à qui il est réservé* (τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, vel, ᾧ ἀπόκειται). La même personne est encore désignée, savoir *la semence bénie*, qui était un grand trésor en réserve pour la maison de Juda, celui à qui toutes choses devaient en effet être remises, et dont le royaume était à venir. Si enfin nous suivons M. le Clerc, et que nous interprétions avec lui, *sa fin*, de quelle fin s'agit-il, que de celle de l'établissement que Jacob venait de faire ; ou ce qui est tout un, l'alliance temporelle que Dieu avait traitée avec lui, en vertu de laquelle ce patriarche divisa le pays de Chanaan entre les douze tribus, et laquelle devait être suivie de l'*alliance de meilleures espérances ?* De quelque côté qu'on se tourne, cet oracle se termine nécessairement à Jésus-Christ, et il renferme une promesse que l'autorité établie *alors* dans la maison de Juda, *subsisterait* jusqu'à la venue du Messie ; ce qui s'accorde avec le sentiment de tous les anciens interprètes, Juifs et chrétiens, comme on peut le voir dans les auteurs que nous avons déjà cités.

Toutes ces explications que nous venons d'alléguer, et qui reviennent pour l'essentiel à la même chose, sont fondées sur la diverse manière dont on interprète le mot Schiloh ; et si l'on fait attention aux circonstances qui ont rapport à cette prophétie, elles nous condui-

(1) Carminis Lipmanni confutatio, p. 293.

ront à nous en former les mêmes idées. Juda est le seul qui reçut *deux* bénédictions de son père, savoir *la promesse* de la semence bénie, et *une portion* dans le pays de Chanaan, pour la conservation de laquelle Jacob établit un gouvernement séparé dans sa famille. L'oracle que nous avons en main prédit que l'autorité souveraine subsisterait plus longtemps dans la maison de Juda, que dans toutes les autres tribus, et marque un terme pour la durée de son sceptre. D'où peut venir cette distinction, que de la bénédiction particulière donnée à ce patriarche? Et si nous les réunissions toutes deux, n'est-il pas naturel de penser, que la continuation de son pouvoir et de son héritage temporels lui est ici assurée, jusqu'à ce que sa *meilleure* promesse commence à s'accomplir? Cela est conforme à l'analogie de toutes les prophéties depuis le temps d'Abraham : car on y voit toujours la possession du pays de Chanaan inséparablement annexée à la promesse de *la semence bénie*. Quiconque avait part à l'*une* de ces prérogatives, avait aussi part à l'*autre ;* et quiconque était exclu de l'*une*, l'était aussi de l'*autre*. Pour cette raison Ismaël et Esaü furent envoyés peupler d'autres contrées, et ne possédèrent pas un pouce de terre dans le pays de Chanaan. Ce pays fut divisé suivant le règlement fait par Jacob dans sa famille; mais *cette partie* qui accompagnait la promesse de *la semence bénie*, fut comme auparavant tellement annexée à cette promesse, que la tribu de Juda ne put en être entièrement dépossédée qu'après la venue de *la semence bénie*. Et c'est pour cela que la terre de Juda, pour la distinguer de celle des autres tribus, est appelée par le prophète Isaïe, *le pays de l'Immanuel* (Isaïe 8, 8). *Il traversera en Juda, il se débordera et passera, tellement qu'il atteindra jusqu'au cou, et les étendues de ses ailes rempliront la largeur de ton pays, ô Immanuel !* Quelle autre raison peut-on alléguer pour laquelle le pays de la maison de Juda est appelé le pays de l'Immanuel plutôt que les autres parties de la terre de Chanaan, que cette même prophétie que nous examinons maintenant, et qui renfermait en effet un établissement du pays de Juda, qui ne devait finir que lorsque l'Immanuel serait venu?

C'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples. Ceux qui appliquent ces paroles au Messie, ont une grande raison à alléguer en leur faveur, tirée de passages parallèles de l'Ecriture, aussi bien que de l'autorité des plus anciens interprètes. Cependant il y a des savants qui sont d'une autre opinion, et qui croient que cette phrase doit par une construction naturelle se rapporter à Juda; et en effet, il paraît plus conforme aux règles du langage de l'expliquer de ce patriarche, que du Schiloh, si l'on considère que Juda est la personne dont il s'agit ici principalement, et dont la condition aux derniers jours est décrite, et que le Schiloh n'est point, en suivant une construction grammaticale, le principal objet que Jacob a en vue, mais qu'il en est seulement parlé comme du *terminus ad quem*, du terme jusqu'auquel le sceptre devait continuer dans la famille de Juda. Il n'importe pour le fond quelle de ces interprétations l'on suive. Si l'on se range à la dernière, l'oracle de Jacob contient la description la plus exacte qu'il soit possible d'imaginer de l'*état* et du *gouvernement* de Juda, pendant que son sceptre subsisterait encore après que les sceptres des autres tribus d'Israël leur seraient ôtés : car ce qui resta de toutes ces tribus, lorsqu'elles furent transportées en Assyrie, se joignit à celle de Juda, et tomba effectivement sous l'obéissance de cette seule tribu, et depuis ce temps-là toute la nation fut appelée, non pas *le peuple* d'Israël comme auparavant, mais le peuple de Juda, ou les Juifs. Dans ce sens, l'oracle de Jacob commença à s'accomplir immédiatement après la division des tribus en deux royaumes. Dieu avait promis à Salomon de *donner une tribu à son fils pour l'amour de David son serviteur* (1 Reg. 11, 13, 32, 36); ce qui est répété deux fois dans le même chapitre. Il est pourtant vrai qu'il y eut deux tribus, savoir celle de Juda et de Benjamin, avec une patrie de celle de Siméon, et plusieurs familles tant des lévites que des autres tribus qui demeuraient dans les confins de Juda, qui restèrent sous l'obéissance des rois de ce nom; et l'on ne saurait rendre d'autre raison pour laquelle ce corps est appelé une tribu, que celle-ci; savoir que la tribu de Juda seule conserva son pouvoir et sa forme de gouvernement : tout le reste lui fut incorporé, et se confondit avec elle. C'est ce qu'on peut recueillir de l'Histoire sainte même. Il est dit (1 Reg. 12, 17), que *Roboam régna sur les enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda ;* et lorsque ce prince voulut se mettre en état de recouvrer cette partie de son royaume qui l'avait abandonné, il est remarqué expressément (ibid., v. 21), qu'il *assembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin !* cependant il est dit dans le verset même qui précède immédiatement, qu'*aucune tribu ne suivit la maison de David, excepté la seule tribu de Juda*. Un peu plus bas encore ceux qui demeurèrent sous l'obéissance de Roboam sont de nouveau désignés ainsi (ibid., v. 23). *la maison de Juda et de Benjamin, et le résidu du peuple ;* et ce sont ceux-là mêmes qui dans la suite furent compris sous le nom de Juifs, terme introduit pour signifier la tribu de Juda, et tout le reste du peuple réuni à cette tribu et vivant sous sa domination. Depuis le schisme des dix tribus, celle de Juda fut considérée comme faisant un royaume entier, et donna le nom à tout le peuple qui se joignit à elle. C'est ce qu'on trouve clairement expliqué dans le second livre des *Chroniques* (v. 11, 13, 14, 16, 17, voyez aussi 15, 9) : là il est dit, *que les sacrificateurs et les lévites qui étaient dans tout Israël, se rangèrent à Roboam de tous leurs quartiers ; car les lévites laissèrent leurs faubourgs et leurs possessions, et vinrent en Juda et à Jérusalem.... Après eux aussi ceux de toutes les tribus d'Israël qui avaient adonné leur cœur à chercher l'Eternel le Dieu d'Israel, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à l'Eternel le Dieu de leurs pères. Ainsi ils for-*

tifièrent le royaume de Juda. Tous ceux qui sortirent de cette manière des autres tribus, n'étaient considérés que comme *un surcroît de forces* pour celle de Juda ; ils ne conservèrent point entre eux de gouvernement distinct de celui de Juda, comme appartenant à d'autres tribus. Il paraît clairement qu'il en fut de même après le transport des dix tribus en Assyrie : il resta sans doute dans le pays d'Israël plusieurs familles et plusieurs personnes, qui étaient échappées de la catastrophe générale ; mais elles ne subsistèrent point comme parties de différentes tribus : elles tombèrent sous l'autorité de celle de Juda, comme on peut le voir par la réformation du roi Josias (2 Chr. 34, 6, 33), qui s'étendit, non seulement au pays de Juda, mais encore *à tous les pays qui appartenaient aux enfants d'Israël, aux villes de Manassé, d'Ephraïm et de Siméon, même jusqu'à Nephthali, tout au tour;* villes sur lesquelles les rois de Juda n'eurent aucune espèce d'autorité, tant que le royaume séparé d'Israël subsista. Depuis le retour de la captivité de Babylone, il n'est guère parlé que des Juifs, quoique les Benjamites fussent joints avec eux, et que le décret de Cyrus emportant une permission générale pour toutes les tribus de retourner dans leur patrie, plusieurs familles des autres tribus eussent effectivement pris ce parti. Mais les uns et les autres furent réunis à Juda, et formèrent avec cette tribu un seul et même peuple sous le nom de Juifs (vid. 1, Chron. 9, 3). Les choses continuèrent dans cet état jusqu'à la venue de J.-C. et à la dernière destruction de ce peuple par les Romains (vid. Luc. 2, 36 ; Act. 26, 7). Si nous recherchons de quelle manière l'événement s'accorde avec cette interprétation de l'oracle de Jacob à d'autres égards, nous trouverons qu'après la mort de ce patriarche, il y avait un gouvernement établi dans chaque tribu pour leur conduite particulière, et que les chefs des tribus administraient conjointement, et d'un commun consentement, les affaires de tout le peuple en général. Cela paraît durant le séjour que les enfants d'Israël firent en Égypte : car Moïse et Aaron furent envoyés aux Anciens du peuple (1). Or, ces Anciens étaient chefs de maisons, comme on le voit bientôt après dans l'histoire (2), et principaux de l'assemblée (3). Il est manifeste que ce peuple était déjà divisé en tribus en Égypte, parce qu'il en est fait mention sous cette idée dès le moment presque qu'il fut arrivé au désert, sans qu'on trouve aucun nouvel ordre ou réglement tendant à cela. Les pierres du Pectoral du souverain Sacrificateur étaient au nombre de douze, selon le commandement de Dieu, pour répondre au nombre, et pour porter les noms des douze tribus (Exod. 39, 14) ; et quand l'Éternel ordonna à Moïse de faire le dénombrement des enfants d'Israël d'abord après leur sortie

(1) Voyez Exod. 3, 16, 4, 29. Τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ. Le sénat des enfants d'Israël, 70. *Cœtum filiorum Israël.* Vulg. Exod. 12, 3.
(2) Exod. 6, 14. Ἀρχηγοὶ οἴκων πατριῶν αὐτῶν, 70. Principes domorum per familias suas, Vulg.
(3) Exod. 16, 22. Ἄρχοντες τῆς συναγωγῆς, 70.

d'Égypte, il établit *pour l'assister un homme de chaque tribu*, qui fut le *chef de la maison de ses pères* (Nomb. 1, 4, 5, etc.). Ces chefs de maison sont spécifiés et nommés ; et leur qualité, leur dignité en Israël est exprimée en ces termes (Nomb. 1, v. 16) : *C'étaient là les grands de l'assemblée, les princes des tribus de leurs pères, les chefs des milliers d'Israël.*

Puis donc qu'il y avait des *anciens* et des *chefs de maisons* en Égypte, qui agissaient avec autorité pour le peuple, et à qui par-là même les ordres de Dieu furent adressés par le ministère de Moïse et d'Aaron ; puisqu'on voit la distinction des tribus clairement établie d'abord après la sortie d'Égypte ; que les princes de ces tribus paraissent dès-lors expédier les affaires de leurs peuples respectifs ; et que cependant on ne découvre depuis le temps de Jacob aucune espèce d'institution de cette forme de gouvernement : enfin puisqu'il n'est point fait mention d'aucune tribu en Israël jusqu'au réglement que ce patriarche fit là-dessus à son lit de mort, il est manifeste que cette institution doit son origine à ce réglement-là, et qu'elle eut lieu dès-lors même.

Depuis ce temps-là jusqu'au temps de la captivité de Babylone, il n'y a aucun sujet de soupçonner que la tribu de Juda ait manqué de gouverneurs et de princes de son propre corps. Le pouvoir des chefs de tribus subsista sous le gouvernement des rois de Juda et d'Israël ; et il était si considérable, qu'il ne se faisait rien d'important sans leur avis et leur consentement (1).

Les dix tribus qui composaient le royaume d'Israël furent transportées en captivité par Salmanasar, environ sept cents ans avant Jésus-Christ ; dès-lors elles cessèrent d'être tribus, et ne purent jamais se rétablir, ni former un peuple distinct. Et c'est à cette époque que commença à s'accomplir la prophétie de Jacob touchant *la continuation du sceptre de Juda,* après que celui des autres tribus leur aurait été ôté.

La division des tribus fraya le chemin à cet accomplissement : car si elles eussent toutes continué d'être soumises à un seul roi, elles auraient probablement aussi toutes éprouvé le même sort ; mais comme elles étaient divisées d'intérêt, et sous la domination de différents rois, et que par conséquent elles n'avaient rien de commun en fait de paix ou de guerre, leur destinée fut fort différente : car la captivité d'Assyrie mit fin aux dix tribus, au lieu que celle de Babylone ne fut pour le royaume de Juda, qu'une punition de soixante et dix ans.

Ces soixante et dix ans sont le seul espace de temps qui puisse faire quelque difficulté dans notre hypothèse. Mais cela s'évanouira bientôt, si l'on considère

(1) Hi tribuum principes reipublicæ hebraicæ erant Megistanes et Capita, et totius populi magistratui, sive Judex esset, sive rex aderant ; et cum illo sedentes partim consilia inibant, partim jus reddebant. Quin etiam simul cum summo reipublicæ capite, Judice, aut rege, se obligabant, si quid esset jurejurando publico sanciendum. *Menoch. de Rep. Heb.* lib. 1, cap. 6.

que les Juifs ne furent point transportés à Babylone pour y être esclaves, mais qu'ils furent transplantés comme *une colonie* pour peupler cette grande ville, qui avait encore été nouvellement agrandie (1), et que c'est pour cela que le prophète leur ordonne de la part de Dieu de *bâtir des maisons, de planter des jardins, et de chercher la paix de la ville* dans laquelle ils étaient *captifs* (Jerem. 29, 5, 7); circonstances qui prouvent qu'ils ne furent rien moins qu'esclaves à Babylone; à quoi l'on peut ajouter, qu'après les septante ans de captivité, il y en eut plusieurs qui s'étaient si bien établis dans cette ville, et qui jouissaient tellement de la paix et de l'abondance, qu'ils refusèrent de retourner en Judée. De plus, il est certain que les Juifs vécurent à Babylone comme un peuple séparé, qu'ils y avaient leurs propres *gouverneurs* et leurs *anciens*, qu'ils y ordonnaient des jours de fête et de jeûne, et qu'ils y réglaient par eux-mêmes toutes leurs affaires particulières, tant civiles qu'ecclésiastiques (2). Si l'on fait attention à tout cela, on verra que le *sceptre de Juda* considéré comme tribu, ne lui fut point *ôté* pendant cette captivité. Et certes y a-t-il lieu de croire que cette forme de gouvernement fut interrompue ou renversée par la transplantation du peuple à Babylone, quand on pense qu'elle avait commencé sous l'autorité des rois d'Egypte, et qu'elle s'était conservée jusqu'alors au milieu de toutes les révolutions auxquelles ce peuple avait été exposé? Nous savons certainement par ce qu'on en trouve répandu dans les livres d'Esdras et de Néhémie (voyez Esdras 1, 5, 2, 68, 5, 12, 8, 1, 9, 1, 10, 14, Nehem. 2, 16, 4, 14, 19, 6, 17), que les tribus de Juda et de Benjamin subsistèrent sur le pied de tribus durant la captivité, et conservèrent des mémoires très-exacts de leurs généalogies. Il n'est pas moins certain que les Juifs eurent aussi pendant tout ce temps-là leurs propres *chefs* et leurs *anciens*, qui faisaient au milieu d'eux la fonction de magistrats et de juges; il en est parlé dans les deux livres que nous venons de citer, comme de personnes qui ménageaient les grandes affaires du retour de la captivité, et du rétablissement du service de Dieu à Jérusalem. Il paraît encore que les Juifs retournant dans leur patrie, formaient un *peuple* et une *nation* distincte, qui se gouvernait par ses propres lois; c'est ce que prouvent évidemment les lettres envoyées contre eux au roi Artaxerxès (Esdras 4, 11, etc.), dans lesquelles ils font une trop grande figure, et sont représentés comme un peuple trop considérable, pour pouvoir être regardés comme une troupe de simples esclaves entièrement soumis à un joug étranger, sans loi, ou sans gouvernement qui leur fût propre. Il est vrai que depuis le temps de la captivité, ce peuple ne fut plus si libre qu'il l'avait été auparavant: il passa successivement sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains jusqu'à sa dernière ruine; mais cependant il vécut toujours comme une *nation distincte*, gouvernée par sa propre loi (1).

L'autorité que les rois de Perse et d'autres exercèrent sur les Juifs, ne détruisit point le gouvernement de Juda; ce gouvernement subsista à l'abri même de cette autorité, comme il avait subsisté dans ses premiers commencements sous les rois d'Egypte, et plusieurs fois sous les juges et les rois de leur propre nation. On peut voir par divers passages des Machabées, et surtout par les préambules des alliances faites par ou avec les Juifs, dans quel état furent les choses sous les princes Asmonéens. Les historiens passent souvent légèrement sur ces sortes de traités; mais les actes publics en conservent et la teneur et la forme, et montrent dans qui c'est que l'autorité réside. Les ambassadeurs envoyés de Jérusalem à Rome pour solliciter une alliance avec la république, parlent au nom de *Juda Machabée, de ses frères et du peuple des Juifs* (1 Mach. 8, 20). Le traité qui fut conclu à leur sollicitation, porte le titre d'*Alliance avec le peuple des Juifs* (ibid. 30, 12, 3, 15, 17). Quand ce peuple fit ensuite une ligue avec les Lacédémoniens, la lettre qu'il leur adressa à cette occasion, commençait ainsi (ibid. 12, 6; voy. encore v. 14, 20): *Jonathan le souverain sacrificateur, et les anciens de la nation, et les princes, et le reste du peuple des Juifs, à ceux de Sparte leurs frères*, salut. Quand encore Simon devint leur gouverneur, son autorité lui fut conférée *dans la grande assemblée des sacrificateurs, et des principaux du peuple et de la nation, et des anciens du pays* (Ibid. 14, 28). Ailleurs cette assemblée est appelée *le conseil, et le reste des Juifs, et le peuple des Juifs* (2 Mach. 11, 27, 34). Ces passages suffisent pour faire voir que le gouvernement des Juifs, comme formant un peuple distinct sous la conduite de leurs propres chefs, subsista durant cet espace de temps, et ne fut point aboli par l'autorité des princes Asmonéens.

On peut prouver par plusieurs passages de l'Evangile, que les choses continuèrent sur le même pied jusqu'à la mort même de Jésus-Christ; j'en alléguerai quelques-uns, et je finirai par là cet article.

Lorsque Notre-Seigneur dit aux Juifs (Joan. 8, 32, 33), *la vérité vous affranchira:* et qu'ils lui répondent,

(1) Voyez l'histoire des *Juifs*, etc., du docteur *Prideaux*, part. 1, liv. 2, p. 238.

(2) Le décret qu'*Assuérus*, ou *Artaxerxès*, donna à la sollicitation d'*Haman* pour détruire les *Juifs*, tel qu'il est rapporté dans les derniers chapitres du livre d'*Esther*, était fondé sur ceci, *qu'ils avaient des lois opposées à celles de toutes les nations, et qu'ils méprisaient continuellement les commandements des rois*, c. 2, v. 4. Et quand ce décret fut ensuite révoqué, il est dit qu'ils *étaient gouvernés par des lois très-justes*, c. 6, 14. *Esther*, dans la prière qu'elle fit à Dieu pour la conservation de son peuple, s'exprime ainsi: *Seigneur, ne livre pas ton sceptre à ceux qui ne sont rien, et ne permets pas qu'ils rient de notre ruine*, c. 4, 11. Et si l'auteur de l'*Histoire de Susanne* était instruit de l'état des *Juifs* en *Babylone*, il est clair par les versets 5, 34, 41, 50 et 62, qu'ils avaient des gouverneurs et des juges de leur propre nation, qui exécutaient leurs lois, même à l'égard des crimes capitaux.

(1) La commission qu'*Artaxerxès* donna à *Esdras*, portait expressément qu'il établit des magistrats et des juges *savants dans la loi de Dieu*. 3 Esdr. 8, 27.

nous sommes la postérité d'Abraham, et nous ne fûmes jamais esclaves de personne, certainement ils n'avaient pas oublié leur captivité en Babylone, beaucoup moins pouvaient-ils ignorer le pouvoir que les Romains avaient alors même sur eux; et cependant ils se vantent d'être libres. Aussi l'étaient-ils : car ils se conduisaient par leurs propres lois, et ils exerçaient la justice entre eux-mêmes; témoin le cas de la femme surprise en adultère. *Moïse*, disent-ils à *Jésus-Christ* (ibid. v. 5), *nous a ordonné dans la loi de lapider celles qui sont coupables de ce crime; vous, qu'en dites-vous?* Quand ce divin Sauveur prédit à ses disciples qu'ils seraient *livrés aux tribunaux des Juifs, et fouettés dans leurs synagogues* (Matth. 10, 17), il montre bien quelle espèce d'autorité et de pouvoir s'exerçait alors parmi ce peuple. De même quand Pilate voulant le relâcher, dit aux Juifs (Joan. 19, 6) : *Prenez-le vous-mêmes, et le crucifiez;* et encore (Ibid. 18, 31) : *Prenez-le vous-mêmes, et le jugez selon votre loi;* cela ne prouve-t-il pas que ce peuple se gouvernait par ses propres lois, et qu'il avait le droit d'exercer la justice pour lui-même (1)? Les choses étaient dans cet état, lorsque Notre-Seigneur fut crucifié.

Il suit évidemment de tout ce que nous venons de dire, que le *sceptre* que Jacob sur le point de mourir mit entre les mains de son fils Juda, subsista sans interruption dans la famille ou la tribu de ce patriarche jusqu'à la mort même de Jésus-Christ. Dès ce moment-là toutes choses parurent se disposer à l'entière destruction du gouvernement des Juifs; et dans peu d'années leur temple, leur ville et leur république furent renversées de fond en comble, et eux-mêmes emmenés captifs, non pour vivre selon leur loi, comme un peuple distinct, dans une terre étrangère, mais pour être vendus comme des bêtes dans un marché, et pour subir parmi les autres nations un dur et long esclavage : de sorte que depuis cette terrible catastrophe jusqu'à présent ils n'ont eu ni *princes*, ni *législateurs* au milieu d'eux. Et malgré toutes leurs prétentions, ils seront toujours incapables de produire aucune preuve, non pas même aucune marque de *sceptre* dans leur nation, à moins qu'ils ne puissent découvrir ce pays inconnu *où jamais homme n'habita*, dans lequel l'auteur du 4e livre d'Esdras (13, 41) a placé leurs frères des dix tribus.

Avant que de quitter ce sujet, il est nécessaire de remarquer que l'explication que nous venons de donner de l'oracle de Jacob touchant Juda, se trouve fortement confirmée par une autre prophétie de Moïse donnée peu de temps avant sa mort. Dans le chapitre 33 du Deutéronome, ce grand législateur bénit les tribus; et comme il dit plusieurs choses qui répondent aux bénédictions prononcées par Jacob, aussi semble-t-il en particulier que la bénédiction qu'il donne à Juda se rapporte aux derniers temps de cette tribu, et à la continuation de son *sceptre* après la dispersion des autres tribus. Voici ses paroles (Deut. 33, 7) : *O Éternel, écoute la voix de Juda, et le ramène vers son peuple : Que ses mains lui suffisent, et sois-lui en aide contre ses ennemis.* Cette bénédiction ne saurait se rapporter au temps où elle fut donnée : car alors *les mains de Juda* étaient *très-suffisantes pour lui*, cette tribu surpassant de beaucoup en grandeur toutes les autres, comme il paraît par deux différents dénombrements des Israélites dans le livre des *Nombres* (chap. 1 et 26); de sorte qu'il y avait bien plus de raison de faire à Dieu cette prière en faveur des autres tribus, qu'en faveur de Juda. Outre cela, quel est le sens de cette expression : *ramener Juda vers son peuple?* Et que veulent dire ces autres paroles : *Sois-lui en aide contre ses ennemis?* Cela suppose un état de détresse; cependant dans quelle détresse, du moins dans quelle plus grande détresse que les autres tribus Juda était-il alors? Les anciens Targums (1), et quelques vieilles versions entendent d'un heureux retour de la bataille la prière que Moïse fait à Dieu *de ramener Juda vers son peuple;* mais n'y avait-il pas autant de raison de demander la même chose pour toutes les autres tribus? Et même cela n'aurait-il pas beaucoup mieux convenu à Ruben, à Gad, et à la demi-tribu de Manassé, qui laissèrent leurs familles et leurs habitations de l'autre côté du Jourdain, et passèrent cette rivière à la tête de l'armée pour soutenir leurs frères (Jos. 1, 24, 4, 12)?

Mais si l'on suppose que cette prophétie de Moïse est relative à celle de Jacob, et à la continuation du *sceptre* de Juda après la destruction des autres tribus, tous les termes en sont naturels et convenables à l'occasion. Représentez-vous seulement que ce S. homme, animé de l'esprit prophétique, apercevait l'état où seraient les affaires des Juifs, quand tout le peuple aurait été mené en captivité; et vous verrez que ce qu'il dit ici convient admirablement à cet état. Toutes les tribus furent transportées, savoir les dix tribus qui formaient le royaume d'Israël, en Assyrie, et celle de Juda en Babylone; mais l'oracle de Jacob emportait que Juda conserverait néanmoins son *sceptre*, et retournerait dans sa patrie. C'est donc en faveur de cette seule tribu que Moïse demande qu'elle puisse *revenir vers son peuple.* Jacob avait prédit que dans ce temps-là *l'assemblée des peuples appartiendrait à Juda*, qu'il serait tout en tous, le seul chef de tout le résidu d'Israel. Ce résidu était alors dispersé dans toutes les parties de l'Orient, ne composait plus un peuple, et ne pouvait en composer un jusqu'au retour de Juda, auquel temps un grand nombre de gens de toutes les autres tribus devaient se joindre à celle-ci, et former avec elle une seule nation. N'est-ce donc pas bien à propos que Moïse prie Dieu de *ramener Juda vers son peuple?*

Que ses mains lui suffisent, continue-t-il. Cette demande était très-bien fondée; car cette tribu eut peine

(1) Voyez ceci prouvé au long par *Wagenseil*, Carm. Lip. Can. 299 etc.

(1) C'est ainsi qu'on appelle les *paraphrases chaldaïques* du texte original du vieux Testament, dont les deux plus considérables, et les plus anciennes, sont celle d'Onkelos, et celle de Jonathan Ben-Uziel.

à se soutenir à son retour de Babylone. Du temps de Moïse elle était composée de soixante et seize mille cinq cents hommes de l'âge de vingt ans, et au dessus (Nomb. 26, 22) ; mais en revenant de la captivité, elle ne faisait en tout avec la tribu de Benjamin, les *Lévites* et le *résidu d'Israël,* que quarante-deux mille trois cent soixante personnes (Esdr. 2, 64) ; et ses forces étaient si peu considérables que Samballat, ayant appris qu'elle travaillait à rebâtir les murailles de Jérusalem, dit en se moquant, et par une espèce de mépris (Neh. 4, 2) : *Que font ces faibles,* ces misérables Juifs ? Le peuple lui-même se plaint qu'il ne saurait suffire à ce travail ; *Et Juda dit : La force des manœuvres est affaiblie, et il y a beaucoup de masures, tellement que nous ne pourrons pas bâtir la muraille* (ibid. v. 10).

Sois-lui en aide contre ses ennemis. Les livres d'Esdras et de Néhémie sont des preuves convaincantes des grandes difficultés et des oppositions continuelles, que les Juifs rencontrèrent dans le rétablissement de leur temple et de leur ville, jusque-là que leurs ennemis obtinrent une fois de la cour de Perse des ordres exprès pour faire cesser leur travail. Lors même que Néhémie vint enfin à leur secours, muni d'une nouvelle commission d'Artaxerxès, ils se virent tellement environnés d'ennemis, que ceux qui étaient employés à *rebâtir la muraille, travaillaient d'une main, et de l'autre tenaient l'épée* (ibid. v. 17).

Réunissez maintenant ces deux prophéties. Jacob prédit que le *sceptre* de Juda subsisterait jusqu'à ce que le Schiloh vînt, ce qui est en effet prédire que les *sceptres* des autres tribus ne dureraient pas si longtemps. Moïse voit par l'esprit prophétique la désolation de *toutes* les *tribus,* celles du royaume d'Israël transportées en Assyrie, et celle de Juda captive à Babylone : il voit que celle-ci retournerait néanmoins dans sa patrie, mais *faible, harassée,* et à peine capable de se soutenir par elle-même ; et c'est ce qui le porte à faire en sa faveur cette prière prophétique : *O Éternel, écoute la voix de Juda, et le ramène vers son peuple. Que ses mains lui suffisent, et sois-lui en aide contre ses ennemis.*

On demandera peut-être d'où vient que Jacob ne prédit pas aussi la *continuation* du *sceptre* de Benjamin, puisque cette tribu courut même fortune que celle de Juda ; elles furent l'une et l'autre transportées en même temps à Babylone, elles retournèrent ensemble dans leur patrie, et elles subsistaient toutes les deux quand le Schiloh vint. Pour répondre à cela, j'ai deux réflexions à faire :

Premièrement, l'on a déjà vu que quand les tribus se divisèrent en deux royaumes après la mort de Salomon, la tribu de Benjamin et le *résidu d'Israël,* c'est-à-dire une partie de toutes les autres tribus, s'attachèrent à celle de Juda, et formèrent avec elle et sous sa conduite un seul peuple, ce qui était conforme à l'oracle de Jacob qui portait, que *l'assemblée des peuples appartiendrait à Juda.*

En second lieu, quoique la durée du *sceptre* de Benjamin ne soit pas prédite, parce que le *sceptre* devait appartenir à Juda, cependant et Jacob et Moïse ont distinctement marqué la continuation de cette tribu, ou de ce peuple. Le premier bénissant ses enfants, dit (Gen. 49, 27) *: Benjamin dévorera* comme *un loup ; au matin il déchirera la proie, et sur le soir il partagera le butin.* Et Moïse dit touchant Benjamin : *L'aimé de l'Éternel habitera en sûreté avec lui ; l'Éternel le protégera tout le jour, et se tiendra entre ses épaules* (Deut. 33, 12). Quand on entend Jacob déclarer à ses fils ce qui doit *leur arriver aux derniers jours,* est-il difficile de concevoir ce qu'il veut désigner par le *matin* et le *soir* dans la bénédiction qu'il donne à Benjamin ? On ne saurait absolument expliquer ici ces termes du *matin* et du *soir naturels ;* et à quelle autre chose pourrait-on donc les rapporter, qu'au *matin* et au *soir,* c'est-à-dire, aux premiers et aux derniers temps de la république des Juifs (1) ? Car cette république est le sujet de toute la prophétie de Jacob d'un bout à l'autre ; par conséquent ce patriarche prédit ici de Benjamin, que sa tribu ou son peuple subsisterait jusqu'à la destruction même de toute la nation. C'est ce que confirme l'oracle de Moïse, qui n'est en effet qu'une explication de celui de Jacob. Benjamin, dit ce prophète, *habitera en sûreté avec l'Éternel ; l'Éternel le protégera TOUT LE JOUR, et se tiendra entre ses épaules.* Que veut dire cette expression, *tout le jour ?* Vous voyez combien Benjamin est distingué ; il doit *habiter en sûreté* sous la *protection* de l'Éternel *tout le jour.* Cela n'emporte-t-il pas la promesse que la tribu de Benjamin subsisterait plus longtemps que les autres tribus ? Et cette promesse n'a-t-elle pas été très-exactement accomplie ?

Le savant Bochart suppose , sur des raisons très-légères, qu'il y a une transposition dans les paroles de la prophétie de Jacob touchant Benjamin, et qu'au lieu de lire *le matin et le soir,* il faut lire, *le soir et le matin ;* en sorte que le temps décrit entre ces deux-là est dans son opinion, *toute la nuit,* et non *tout le jour.* Il se fonde uniquement sur la propriété du *loup,* auquel Benjamin est comparé. C'est *un loup du soir,* dit-il, qui emporte sa proie pendant la nuit, et qui la mange le matin. Mais je doute fort que le style de l'Écriture comporte de pareilles subtilités de grammaire ; et quoique cette imagination ait été adoptée par d'habiles commentateurs, cependant puisque Moïse lui-même a expliqué dans sa prophétie touchant Benjamin cette expression, *le matin et le soir,* par celle-ci, *tout le jour,* je ne vois pas qu'on puisse rien demander davantage.

Il ne me reste plus qu'à avertir le lecteur, que l'explication que je viens de donner de la prophétie de Jacob n'est pas absolument de moi. C'est la même pour l'essentiel que celle qu'on trouve rapportée la

(1) C'est le sens que quelques interprètes juifs, cités par Bochart, ont donné à ces mots. *Manè, id est, primis Israelitici regni temporibus.... sub vesperam, id est, post captivitatis Babylonicæ tempora.* Hieroz. cap. 10. p. 828,

quatrième dans la *démonstration évangélique* de M. Huet, et que ce savant a rejetée, mais pour des raisons auxquelles nous avons pleinement répondu par avance dans cette dissertation. C'est aussi la même que Junius et Tremellius, et notre savant compatriote Ainsworth a soutenue, et que M. de Joncourt a remise en crédit il n'y a que quelques années. Ce dernier a publié plusieurs lettres sur des passages obscurs de l'Ecriture, et entr'autres une sur le *sceptre* de Juda, lesquelles méritent bien la peine d'être lues. Pour ce qui est de celle-ci, si j'eusse cru qu'il n'y avait rien à y ajouter pour éclaircir l'oracle de Jacob, je ne me serais pas hasardé à donner au public cette dissertation. Mais ce n'est pas à moi à juger si j'ai mieux réussi que ceux qui m'ont précédé dans la même carrière.

Dissertation V.

SUR L'ENTRÉE TRIOMPHANTE DE JÉSUS-CHRIST DANS JÉRUSALEM.

Comme ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils étaient vers Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux disciples, et leur dit : Allez-vous en à cette bourgade qui est vis-à-vis de vous ; d'abord vous trouverez une ânesse attachée et son ânon auprès d'elle, détachez-les et me les amenez. Que si quelqu'un vous dit quelque chose, vous lui direz que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les enverra. Or tout cela se fit, afin que ce qui avait été dit par un prophète fût accompli : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, et monté sur un âne, sur le poulain d'une ânesse. Les disciples donc s'en allèrent, et ayant fait comme Jésus leur avait ordonné, ils amenèrent l'ânesse avec l'ânon, mirent leurs vêtements dessus et l'y firent monter. Aussitôt une grande multitude étendit ses habits le long du chemin, pendant que les autres coupaient des rameaux d'arbres, et en jonchaient les chemins. Et le peuple qui marchait devant lui, aussi bien que celui qui le suivait, allait criant : Hosanna au Fils de David; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; Hosanna dans les lieux très-hauts! Comme il entrait dans Jérusalem, toute la ville en fut émue, et chacun demandait : Qui est celui-ci ? Et la troupe disait : C'est Jésus le prophète de Nazareth en Galilée. Matth. 21, 1, etc. Voyez aussi Marc 11, 1, etc. Luc 19, 29, etc. Jean 12, 12, etc.

Je me propose ici d'examiner la prophétie qui a rapport à ce fait, telle qu'on la trouve dans le chap. 9 de Zacharie, verset 9. Et quoique cette dissertation n'ait pas une relation immédiate avec les discours précédents, il ne sera peut-être pas hors de propos de joindre à ces discours l'explication d'un passage qu'on ne manque guère de faire entrer dans les conversations ou dans les disputes, qui roulent sur les prophéties en général.

En effet, de toutes les circonstances qui regardent le Messie, il n'en est aucune qui ait donné lieu à plus de profanes railleries, que celle dont il s'agit ici. Nous regardons l'âne comme un animal méprisable ; et un homme, surtout un homme de distinction, monté sur un âne, nous semble quelque chose de fort ridicule. Ce sont des préjugés de notre temps, et de notre pays ; et quand ceux qui ne font attention qu'aux manières et aux coutumes établies chez eux, viennent à examiner ce morceau de l'histoire sacrée, ils y voient, ou y croient voir quelque chose d'incompatible avec la gravité et la dignité de la personne qui prétendait être le roi des Juifs, lorsque Jésus-Christ est représenté entrant en triomphe dans Jérusalem monté sur un âne.

Mais quelque méprisable que paraisse aujourd'hui l'âne, et quelque ridicule idée que l'on se fasse d'un homme monté sur un âne, il n'en était pas ainsi dès le commencement (1). Dans plusieurs pays, et surtout dans la Judée, les personnes les plus distinguées se servaient ordinairement de cette espèce de monture. Les gouverneurs d'Israël sont représentés dans le cantique de Débora (Jug. 5, 10), *montés sur des ânesses blanches.* Il est dit des trente fils de Jaïr, qui fut juge et prince en Israël vingt-deux ans, *qu'ils étaient montés sur trente ânes* (ibid. 10, 4) ; et il est fait mention d'un autre juge qui eut quarante fils, et trente petits-fils, *lesquels avaient pour montures soixante-dix ânons* (ibid. 12, 14). Si cela était nécessaire, il serait aisé de confirmer cette observation par un plus grand nombre d'autorités (2); mais l'oracle que nous avons en main, nous conduit à des recherches d'une autre nature, et qui méritent une plus sérieuse attention. En effet, supposé que les ânes fussent anciennement la monture ordinaire, d'où vient qu'il est fait mention d'une chose si commune, comme d'une marque de distinction, par rapport au Messie? Le prophète n'aurait-il pas également pu dire que le Messie *viendrait à pied ?* Et ce grand libérateur n'aurait-il pas été aussi bien reconnu à l'un de ces caractères, qu'à l'autre?

D'ailleurs, si l'on jette les yeux sur l'endroit du livre de Zacharie où cette prophétie est contenue, on verra que la personne dont il s'agit y est décrite sous l'idée d'un roi, d'un roi juste, et qui *a le salut en lui-même* (3). Et qu'y a-t-il dans ce caractère d'être monté sur le poulain d'une ânesse, qui soit particulier à un roi, à un roi juste, et qui devait procurer le salut et la délivrance à son peuple?

Si nous consultons l'histoire ancienne ou moderne, nous n'y trouverons rien qui puisse nous donner lieu d'attribuer ce caractère aux rois. Ceux d'Egypte, d'Assyrie, et des autres pays voisins de la Judée, se ser-

(1) *Chamor,* un des noms hébreux de l'âne, était celui du père de Sichem, de même que parmi les latins on trouvait des Asella et des Asinius. Dans la plus grande partie de l'Orient, et surtout dans la Palestine, l'on se sert encore aujourd'hui communément d'ânes pour monture. C'est aussi la voiture ordinaire dans les provinces méridionales de la France. Rem. du trad.

(2) Voyez 2 Sam. 16, 2, 17, 23, 19, 26. 1 Rois 13, 13. 1 Chron. 27, 30, etc. Rem. du trad.

(3) Voyez le passage tout au long ci-dessous col. 761.

vaient d'autres montures : beaucoup moins pourrons-nous apercevoir quelque liaison entre la justice et le pouvoir d'un prince pour délivrer son peuple, et cette circonstance particulière d'être monté sur le poulain d'une ânesse.

Puis donc qu'on ne saurait rendre raison de ce caractère donné par le prophète, en examinant l'état des rois en général, il faut nécessairement qu'il y ait eu dans celui des rois d'Israël quelque chose de fort particulier, sur quoi l'application de ce caractère est fondée.

Ainsi je vais tâcher de découvrir cette circonstance particulière, et de mettre dans son vrai jour la prophétie de Zacharie, dont on a si fort abusé, peut-être uniquement parce qu'on l'a très-mal entendue.

Il ne faut que lire l'histoire de l'agrandissement et de la décadence des peuples, pour se convaincre généralement que leur prospérité et leurs succès ont eu quelque proportion avec l'étendue de leur pouvoir et de leurs forces, et avec la conduite et l'habileté de leurs chefs. Mais il n'en a pas été de même des Juifs, qui d'esclaves qu'ils étaient en Egypte, devinrent une nation nombreuse et puissante. Le meilleur et le plus grand de leur roi, et celui qui porta la gloire du royaume à son plus haut période, nous a laissé une tout autre idée de leurs affaires. *Ils* (nos pères) *n'ont point conquis le pays par leur épée,* dit-il en parlant à Dieu (Ps. 44, 4), *et leur bras ne les a point délivrés; mais c'est ta droite, ton bras, et la lumière de ta face, parce que tu avais de l'affection pour eux.* Quand nous lisons ces paroles et d'autres semblables, nous sommes portés à les regarder comme des effets de la piété et de la dévotion du psalmiste, et comme de simples déclarations de l'influence universelle de la Providence dans les affaires de ce monde; et c'est ce qui fait que d'ordinaire nous ne pensons point à la vérité historique qu'elles renferment, ou nous n'y réfléchissons pas assez. Il est vrai que tous les bons succès peuvent être justement attribués à Dieu, et que c'est lui qui donne la victoire aux rois. Mais néanmoins il se sert ordinairement pour cela de moyens naturels; et les princes ne pèchent point contre sa Providence, quand ils lèvent de nombreuses troupes d'infanterie et de cavalerie, pour défendre et eux et leurs états contre les attaques de leurs ennemis. Mais il n'en fut pas de même par rapport aux Juifs. Ils n'étaient jamais plus faibles, que quand ils s'étaient bien fortifiés; jamais plus certainement vaincus, que quand leur pouvoir était assez grand pour leur inspirer de la confiance en leurs propres forces. Car Dieu avait pris sur soi la défense de son peuple, et toutes les fois qu'ils voulurent lui ôter ce soin pour s'en charger eux-mêmes, ils furent infailliblement ruinés.

Dieu était même si jaloux de son honneur sur ce point, et si intéressé à justifier aux yeux de tout le monde la promesse qu'il avait faite de protéger les Israélites, qu'il ne voulut pas même toujours permettre que les causes naturelles intervinssent dans leur délivrance, afin qu'ils ne pussent pas douter que c'était à lui seul qu'ils devaient attribuer leurs victoires. Quand Gédéon se mit en devoir de délivrer ce peuple du joug des Madianites, il leva une armée de trente-deux mille hommes; mais Dieu refusa d'aller à l'ennemi avec de si grandes forces, et voici la raison qu'il en donne : *Le peuple qui est avec toi, est en trop grand nombre, pour que je livre* Madian *dans leurs mains, de peur qu'*Israel *ne se glorifie contre moi, et ne dise, ma main m'a délivré* (Jug. 7, 2). Ainsi les trente-deux mille hommes furent réduits à trois cents, et ce fut par eux que l'armée des Madianites fut entièrement défaite.

Mais pour nous approcher de plus près de notre but, ce fut par la même raison que Dieu ne voulut pas permettre aux Juifs d'avoir des chevaux et des chariots de guerre pour leur défense, et non pas parce qu'on les croyait inutiles pour la guerre; car l'on sait assez que c'était en cela que consistait principalement la force des armées dans ces temps reculés. Telle était la force des Égyptiens, des Assyriens, et des autres peuples de l'Orient; et c'est une chose digne de remarque, que quand Dieu est introduit dans le livre de Job étalant les grandes œuvres de la Création, il décrit le cheval comme s'il avait été fait exprès pour le jour de la bataille. *As-tu donné au cheval sa force,* dit-il *à Job* (39, 19) ? *As-tu revêtu son cou de hennissement?*

20. *Le feras-tu sauter de peur comme une sauterelle? La force du souffle de ses narines est terrible.*

21. *Il creuse la terre du pied, il s'égaie dans sa force, il va à la rencontre de l'homme armé.*

22. *Il se rit de la peur, et rien ne l'épouvante, et il ne se détourne point à la vue de l'épée.*

23. *Des dards sifflent autour de lui; les lances et les piques brillent à ses yeux.*

24. *Il s'agite, il frémit, et semble vouloir engloutir la terre; il ne peut s'arrêter au bruit des trompettes.*

25. *Quand on sonne la charge, il dit: Ha! Ha! Il sent de loin le combat, et il s'anime à la voix tonnante des capitaines, et aux cris de guerre.*

Mais ce courage et ces autres qualités qui rendent les chevaux propres à la guerre, furent la raison même pour laquelle Dieu ne voulut pas permettre aux *Israélites* de s'en servir pour leur défense. Il avait lui-même pris en main leur cause, et il n'avait besoin ni de cavalerie, ni d'infanterie pour vaincre leurs ennemis. C'est ce dont il donna une preuve suffisante dans la première délivrance qu'il leur accorda. Quand il les retira d'Égypte, qu'étaient-ils sinon un amas de femmes, d'enfants, et d'hommes élevés dans l'esclavage sous des commissaires durs et impitoyables? Les *Égyptiens*, au contraire, avaient pour eux toutes les anciennes troupes du royaume, des chariots et chevaux en grand nombre; en un mot des forces redoutables conduites par des princes et des nobles. Cependant qu'arriva-t-il? Les *Égyptiens* furent entièrement défaits, et les *Israélites* délivrés. La gloire que Dieu tira d'avoir ainsi sauvé un peuple faible malgré

toute la force des chariots et des chevaux de Pharaon, est très-bien décrite dans le cantique que Moïse composa à cette occasion. *Je chanterai à l'honneur de l'Éternel* (Exod. 15, 1, 3, 4) ; *car il a hautement triomphé ; il a renversé dans la mer le cheval et celui qui le montait. L'Éternel est un vaillant guerrier, son nom est l'Éternel. Il a jeté dans la mer les chariots de Pharaon, et son armée.*

On dira peut-être qu'il n'est pas surprenant que les *Israélites* n'eussent alors ni chevaux, ni chariots ; car d'où les auraient-ils eus ? C'était une troupe d'esclaves, et leurs maîtres avaient sans doute assez de prudence, pour ne pas leur laisser les moyens de faire la guerre. Passons donc aux temps qui suivirent, et voyons ce qui arriva, lorsque ce peuple fut en état de se pourvoir de chevaux et de chariots, s'il lui avait été permis de le faire. Après la mort de Moïse, Josué fut chargé de la conduite des *Israélites* : les victoires qu'il remporta sur les *Chananéens*, alarmèrent si fort les princes voisins, qu'ils se liguèrent tous contre lui, et assemblèrent une multitude innombrable de gens propres à la guerre, *et aussi des chevaux et des chariots en très-grand nombre* (Jos. 11,17). Josué les batit, prit leurs chevaux et leurs chariots, et eut ainsi une belle occasion de fortifier son armée, en y joignant de la cavalerie. Mais voyez l'ordre exprès que Dieu lui donna à cet égard : *Tu couperas*, lui dit-il (ibid.), *les jarrets à leurs chevaux, et tu brûleras leurs chariots.* Est-ce ainsi qu'on en use ordinairement en guerre ? les princes qui ont besoin de chevaux pour remonter leurs troupes, ont-ils coutume de se défaire de ceux qu'ils ont pris à l'ennemi, ou de les mettre hors d'état de servir en leur faisant couper les jarrets ? L'ordre de Dieu, dans cette rencontre, ne saurait être fondé que sur ce qu'il n'était pas permis à Josué, par la raison que j'ai déjà alléguée, de garder les chevaux et les chariots de ceux qu'il avait vaincus.

J'ai rassemblé ces diverses observations, pour répandre quelque lumière sur un précepte général de la loi, qui regardait tout prince qui gouvernerait en Israël, et d'où dépend, à mon avis, la véritable explication de la prophétie que je me suis proposé d'examiner. Ce précepte est conçu en ces termes (Deut. 17, 16): *Il* (c'est-à-dire quiconque sera roi d'*Israël*) *ne s'amassera point des chevaux, et ne fera point retourner le peuple en Egypte, pour faire amas de chevaux.* Si l'on considère la situation de la Judée, comment elle était environnée de nations belliqueuses qui avaient de puissantes armées tant de cavalerie que d'infanterie, il sera impossible de justifier ce précepte par les règles de la prudence humaine : mais l'on en trouve la vraie raison dans le chapitre 20 du Deutéronome, où Moïse parle ainsi au peuple d'Israël (v. 1) : *Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chariots, et un peuple plus grand que toi, n'aie point peur d'eux : car l'Éternel ton Dieu, qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte, est avec toi.* Si Dieu défendit aux Israélites de se servir de chevaux et de chariots pour la guerre, il leur promit en même temps de leur tenir lieu de chevaux et de chariots. Par conséquent, cette loi devait être, tant pour le prince que pour le peuple, une marque distinctive et permanente à laquelle on reconnaîtrait s'ils mettaient leur confiance en Dieu leur libérateur. A l'envisager de cette manière, elle est fondée en raison ; car celui qui l'avait donnée, savait bien comment remédier aux inconvénients qui devaient naturellement s'ensuivre. Dans tout autre point de vue, elle est inexplicable, et même, si on la pèse à la balance d'une politique mondaine, ridicule et absurde.

Considérons maintenant l'effet que cette loi produisit, et l'influence que l'obéissance ou la désobéissance des princes à cet égard, eut sur les affaires des Israélites.

Il paraît clairement, par l'histoire de ce peuple, que cette loi fut bien observée pendant près de quatre cents ans, jusqu'à la fin du règne de David, et assez avant dans celui de Salomon. J'ai déjà remarqué que Josué n'avait ni chariots, ni chevaux dans son armée. Quand Débora et Barac délivrèrent Israël des mains de Sisara qui avait neuf cents chariots de fer, il est dit expressément que *Barac fut envoyé à pied dans la plaine*, Jug. 5, 15. Et c'est ainsi que les anciens juges d'Israël, que Dieu suscita de temps en temps pour délivrer son peuple, faisaient la guerre. David, dont l'empire s'étendait de l'Egypte à la Syrie, et du côté de l'Orient jusqu'à l'Euphrate, en usa toujours de la même manière, non qu'il ne pût avoir des chevaux et des chariots : car il prit dans un seul jour à Hadadheser, fils du roi de Tsoba, mille chariots et sept cents hommes de cheval ; mais *il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots*, excepté *qu'il en réserva seulement pour cent chariots*, 2 Sam. 8, 4. Puisqu'après avoir pris mille chariots avec leurs chevaux, il en détruisit neuf parts, il est manifeste qu'il ne songeait point à en faire amas pour la guerre : s'il en conserva la dixième partie, ce fut probablement pour la pompe, et il pouvait le faire sans pécher contre la loi qui défendait d'amasser des chevaux. Toujours est-il certain qu'il ne s'en servit point en guerre, et à cet égard il suivit le vrai sens et l'esprit de cette loi. Il n'est dit nulle part quel usage il en fit : seulement l'historien sacré nous apprend que quand Absalom cherchait à s'emparer du trône, *il se pourvut de chevaux et de chariots, et il avait cinquante hommes qui couraient devant lui* (ibid., 15, 1) ; affectant manifestement en cela la pompe et la magnificence d'un roi. Cependant nous voyons que le jour de la bataille qu'il livra à son père, il était monté sur un mulet, le poulain d'une ânesse. Si donc nous pouvons juger de ce que le roi fit, par ce que cet usurpateur de la couronne affecta de faire, il est évident que les cent chariots que David se réserva, servaient pour la parade en temps de paix, et non pour la défense en temps de guerre. Et c'est, à mon avis, dans ce sens qu'il faut entendre un passage de Jérémie, où ce prophète promet au peuple de Juda que, s'il se mon-

tre obéissant aux lois de Dieu, *les rois et les princes assis sur le trône de David entreront par les portes de Jérusalem montés sur des chariots et sur des chevaux* (Jer. 17, 25) ; ce qui est manifestement la description d'un état de paix et de tranquillité, comme il paraît par la suite. Dans quelque autre sens qu'on prenne ces paroles, elles se trouveront en contradiction avec le précepte du Deutéronome, et avec plusieurs autres passages de l'Écriture (1). Mais poursuivons.

C'est une chose très-digne de remarque, que durant ce période, c'est-à-dire depuis la sortie de l'Égypte jusqu'à la fin du régne de David, les Israélites ne furent jamais vaincus et subjugués faute de forces suffisantes dans la guerre; toutes les fois qu'ils tombèrent dans l'idolâtrie, ils en furent punis, comme ils le méritaient; mais dès qu'ils se repentaient et qu'ils se convertissaient à Dieu, leur délivrance était assurée, quelque destitués qu'ils fussent de secours humains. Des troupes en petit nombre, et en apparence peu propres pour le combat, qui n'étaient soutenues ni de chariots ni de gens de cheval, remportèrent plusieurs fois la victoire sur de puissantes armées. C'est ce que prouve l'histoire de Gédéon, de Barac, de Jephté, de Samuel, et de tous les autres que Dieu suscita pendant ce temps-là, pour délivrer son peuple.

Ce fut aussi durant ce période, que David porta la gloire du royaume d'Israël à son plus haut point. Les rois voisins, malgré leurs chevaux et leurs chariots, étaient ses tributaires, quoiqu'il n'eût qu'une mule pour sa monture, la même qu'il donna à son fils Salomon le jour qu'il le fit couronner. *Faites monter*, dit-il (Rois 1, 33, 34), *mon fils Salomon sur ma mule, et le faites descendre à Guihon; et que Tsadok le sacrificateur, et Nathan le prophète l'oignent dans ce lieu-là roi sur Israël.* Quand David réfléchissait sérieusement sur tout cela, n'avait-il pas bien raison de dire (Ps. 20, 7) : *Les uns se confient dans leurs chariots, et les autres dans leurs chevaux ; mais pour nous, nous célébrons le nom de l'Éternel notre Dieu.*

Sous le règne de Salomon, les choses changèrent bientôt de face. Il épousa la fille du roi d'Égypte, et par là ouvrit une communication entre ce pays et le sien; et la première chose que nous apprenons de lui depuis ce temps-là, c'est qu'il avait *quarante mille places à tenir des chevaux, et douze mille hommes de cheval* (1 Reg. 4, 26). Ses successeurs suivirent son exemple, et dès lors les rois de Juda et d'Israël eurent autant de chevaux et de chariots qu'ils purent en garder.

Mais qu'est-ce que les uns et les autres gagnèrent par ce changement de conduite ? Salomon monta sur un trône bien affermi. Les princes voisins étaient ses tributaires, et ceux qui étaient éloignés le craignaient et l'admiraient également. Mais il se vit bientôt exposé à divers troubles : le roi d'Edom d'un côté, celui de Damas de l'autre, s'élevèrent contre lui ; et il ne put avec toutes ses nouvelles forces mettre à la raison des ennemis si peu redoutables. (Voyez 1 Reg. 11.)

Mais l'événement le plus remarquable, et qui semblait destiné par la Providence à humilier l'orgueil d'Israël, ce fut la division des dix tribus après la mort de Salomon ; événement qui alluma une guerre de plusieurs années entre les rois de Juda et d'Israël, dans laquelle leurs forces furent employées à s'affaiblir et à se détruire mutuellement. Pendant ce temps-là, le roi d'Égypte, d'où Salomon avait tiré tous ses chevaux, marcha contre Jérusalem, la prit, et emporta tous les trésors du temple et du palais royal, que David et Salomon avaient mis bien du temps à amasser ; et Roboam, fils de Salomon, lui devint tributaire. Voilà comment Salomon et sa famille prospérèrent par la grande multitude de chariots et de chevaux qu'ils s'étaient acquis. Et assurément nous pouvons bien rapporter à cette époque la ruine d'Israël ; les deux royaumes s'affaiblirent tellement par leurs guerres mutuelles, qu'ils devinrent incapables de se défendre contre leurs voisins, et tombèrent tour à tour sous la puissance, tantôt des rois d'Égypte, et tantôt des rois d'Assyrie et de Babylone, jusqu'à ce qu'après plusieurs échecs considérables, le peuple d'Israël fut mené en captivité en Assyrie, et celui de Juda à Babylone.

Cependant Dieu n'abandonna pas entièrement son peuple durant ce période ; il lui accorda souvent des délivrances signalées. Mais il est à remarquer que ce ne fut point par leurs armées puissantes et nombreuses, mais par son interposition visible, et lorsque leur état était si désespéré qu'ils n'attendaient plus rien de leurs propres forces, et qu'ils mettaient toute leur confiance en cet Être suprême. C'est ainsi qu'Ézéchias fut délivré dans un temps où il était si faible, que les Assyriens lui offrirent insolemment deux mille chevaux, s'il pouvait fournir autant d'hommes pour les monter (2 Reg. 18, 23). On n'a qu'à jeter les yeux sur l'Histoire sainte pour voir qu'en général il en fut de même dans tous les autres cas semblables.

Il paraît par le court exposé que je viens de faire, que David fut le dernier des conducteurs d'Israël, qui observa la loi qui leur défendait de faire amas de chevaux et de chariots, et le dernier aussi qui pût prétendre à la qualité de libérateur du peuple. C'est ce que l'auteur de l'Épître aux Hébreux a très-bien senti; car faisant l'énumération des anciens héros de sa patrie, qui se sont confiés en Dieu, *et qui par la foi ont subjugué des royaumes, ont été rendus forts dans leurs faiblesses, sont devenus vaillants dans la guerre, et ont mis en fuite les armées des étrangers* (Hebr. 11, 33, 34), il finit par David, comme étant le dernier à qui ces caractères pussent être appliqués, et après

(1) Si le neuvième chapitre de Zacharie et les suivants font partie de la prophétie de Jérémie, comme M. Mede et d'autres savants le croient, cette remarque sera nécessaire pour concilier ce passage de Jer. 17, 25, avec celui de Zach. 9, 9.

lequel il ne s'en est point élevé de semblable pour délivrer le peuple d'Israël.

Mais l'on demandera peut-être : est-ce pour avoir eu des chevaux et des chariots dans leurs armées, que les rois de Juda et d'Israël furent punis ? L'Ecriture ne les accuse-t-elle pas d'idolâtrie, et de plusieurs autres crimes qui furent la cause de leur ruine? Sans doute que ces rois et leurs peuples ont été coupables de plusieurs autres péchés, et de péchés beaucoup plus criants, pour lesquels Dieu les punit justement ; mais il s'agit de savoir s'il y avait du crime à faire amas de chevaux et de chariots.

Pour répondre à cette question, il ne faut qu'examiner à quelles causes les prophètes des Juifs ont attribué la ruine de ce peuple.

Isaïe a vécu sous quatre rois de Juda, et a prédit la captivité de Babylone. Dans le second chapitre de son livre, voici comme il décrit les péchés du peuple (Isa. 2, 6, 7) : *Ils se sont remplis de la magie de l'Orient, et d'enchanteurs, comme les Philistins, et ils se sont plu aux enfants des étrangers : leur pays a été aussi rempli d'argent et d'or, et il n'y a point eu de fin à leurs trésors : leur pays a été rempli de chevaux, et il n'y a point eu de fin à leurs chariots.* De même au chapitre 31 : *Malheur sur ceux*, dit-il (v. 1), *qui descendent en Égypte pour avoir du secours, qui s'appuient sur les chevaux, et qui mettent leur confiance dans les chariots, parce qu'ils sont en grand nombre, et dans les gens de cheval, parce qu'ils sont très-forts, mais qui ne regardent point au saint d'Israël, et ne recherchent point l'Éternel.*

Le prophète Osée a vécu sous les mêmes rois qu'Isaïe, et a prédit les malheurs qui allaient tomber sur sa patrie. Dans un endroit, il exhorte le peuple à la repentance, et lui donne une formule de confession, dont voici les deux grands articles (Os. 14, 3) : *Nous ne monterons plus sur des chevaux, et nous ne dirons plus à l'ouvrage de nos mains, vous êtes nos dieux.*

Voyez maintenant où est le crime d'avoir un grand nombre de chevaux. On ne saurait dire qu'il y ait aucun mal moral, et accuser d'impiété tous les princes qui ont dans leurs armées une nombreuse cavalerie : les regarder comme coupables du même péché dont les rois de Juda et d'Israël sont chargés pour avoir tenu une pareille conduite, ce serait abuser misérablement des expressions et du langage de l'Ecriture. Mais les rois d'Israël n'étaient élevés au trône qu'à condition qu'ils ne se serviraient point en guerre de chevaux et de gens de cheval, et qu'ils attendraient de Dieu seul la victoire au jour de la bataille.

Après avoir vu quelle idée la loi, les prophètes, et une expérience de plusieurs siècles avaient appris aux Juifs à se faire de leurs princes et de leurs préparatifs de guerre, revenons à l'examen de la prophétie de Zacharie (9, 9, 10), dont voici les termes : *Sois comblée de joie, fille de Sion, jette des cris de réjouissance, fille de Jérusalem : voici, ton roi viendra à toi, juste et ayant le salut en lui-même, humble, doux et monté sur un âne, sur un ânon poulain d'une ânesse. Et je retrancherai d'Ephraïm les chariots, et de Jérusalem les chevaux.*

Vous voyez que le roi qui est ici prédit, devait *sauver* le peuple. Considérez donc quelle sorte de roi les Juifs devaient attendre : peut-on penser que, pour les délivrer, Dieu voulût envoyer un roi qui fût semblable aux rois qui avaient été la cause de leur ruine? N'est-il pas plus raisonnable de croire qu'il devait marcher sur les traces des princes qui avaient été vraiment les libérateurs de leur patrie? Princes qui craignaient Dieu, et qui par là même ne craignaient point d'ennemis ; qui, bien que *montés sur des ânes, et sur des ânons poulains d'ânesses*, étaient capables de mettre en fuite les chariots et les chevaux, qui venaient contre eux par centaines et par milliers.

Le roi prédit par le prophète devait être, outre cela, *juste, doux* et *humble;* mais comment aurait-il pu mériter ces titres, s'il avait paru avec la pompe et la fierté d'un conquérant, environné de chevaux et de chariots, d'une manière directement contraire à la loi de Dieu? Ou, puisqu'il devait procurer le salut à son peuple, pouvait-il employer pour cela des moyens que Dieu n'avait jamais bénis, et qu'il avait même suffisamment déclaré qu'il ne bénirait jamais ?

Ainsi vous voyez combien c'était une chose essentielle au caractère d'un roi d'Israël, qui devait être *juste, doux* et *humble*, et apporter avec lui le salut, qu'il vînt monté sur un âne et sur un ânon poulain d'une ânesse. Mais s'il vous reste encore quelque doute là-dessus, le prophète lui-même le lèvera ; car après avoir ainsi décrit le roi promis, il ajoute immédiatement : *Et je retrancherai d'Ephraïm les chariots, et de Jérusalem les chevaux,* montrant clairement que le caractère qu'il donne du Messie, savoir qu'il serait monté sur un âne, était par opposition à l'orgueil de ces rois belliqueux d'Israël, qui pour s'être servis en guerre d'un grand nombre de chevaux et de chariots, s'étaient perdus eux-mêmes, et avaient perdu leur peuple.

C'est dans le même esprit, que Dieu dit par la bouche du prophète Osée (Os. 1, 7) : *Je ferai miséricorde à la maison de Juda, et je les délivrerai par l'Éternel leur Dieu. Je ne les délivrerai point par l'arc ni par l'épée, ni par les combats, ni par les gens de cheval.* C'est ainsi encore que le prophète Michée, après avoir promis la délivrance au reste de Jacob, ajoute (Mich. v. 10, 11) : *Et il arrivera en ce temps-là, dit l'Éternel, que je retrancherai tes chevaux du milieu de toi, et je ferai périr tes chariots : et je retrancherai les villes de ton pays, et je ruinerai toutes tes forteresses.*

Quelques commentateurs se sont donné beaucoup de peine pour accorder ces paroles, s'imaginant qu'il y a une grande contradiction à promettre de délivrer le peuple, et en même temps de détruire leur cavalerie, et de renverser leurs forteresses. Mais le vrai sens est, que la délivrance que Dieu accorderait aux Juifs, serait si parfaite, qu'ils n'auraient besoin ni de leurs chevaux, ni de leurs chariots, ni de leurs places fortes, parce que cet Être su-

prême leur tiendrait lieu d'armées et de forteresses.

Ces divers passages se prêtent du secours et s'éclaircissent mutuellement; ils montrent d'une manière incontestable ce que le prophète avait en vue, quand il prédit que le Messie serait monté sur un âne.

Et qu'y a-t-il en tout cela, qui puisse donner lieu aux railleries des incrédules ? A-t-il paru, par ce que nous avons dit, que ce fut une chose de nulle importance pour un roi d'Israël, d'avoir des chevaux et des chariots de guerre, ou de n'en avoir point ? Ou, est-ce un sujet de reproche en Jésus-Christ, qu'il entrât dans Jérusalem monté sur un poulain d'une ânesse, après que David et Salomon, l'un le plus grand et l'autre le plus sage (au moins tant qu'il fut sage) de ses ancêtres, s'étaient servis de la même monture ? Les Juifs peuvent-ils rien objecter à cette circonstance, tandis qu'ils exaltent la gloire de David et la magnificence de Salomon, lesquels, au milieu de toute cette gloire et de toute cette magnificence, ont fait précisément la même chose ? Ou, peuvent-ils s'offenser de ce caractère particulier du Messie, sans oublier par quels princes leurs ancêtres ont été délivrés, et par quels princes ils ont été perdus ?

L'idée générale que nous venons de donner des affaires des rois d'Israël, et des circonstances particulières où ils se trouvaient par rapport à leur loi, nous fournit quelques réflexions que nous pouvons très-bien placer ici. La première, c'est que le précepte qui regardait ces rois, comparé avec l'histoire des Juifs, forme une présomption très-forte en faveur de l'origine divine de la loi de Moïse. Car, supposé que Moïse ne fût qu'un législateur humain, tel que Solon, ou Lycurgue, qu'est-ce qui pouvait le porter à interdire aux princes de sa nation l'usage des chevaux et des chariots pour leur défense ? Si l'on faisait aujourd'hui une pareille loi en France ou en Allemagne, que croyez-vous que le monde en pensât ? Ou, supposé que cette loi fût de la propre invention de Moïse, d'où vient que l'événement s'y trouve si parfaitement conforme pendant plusieurs siècles ? D'où vient que les princes *hébreux* ont prospéré et étendu leur domination sur de grands peuples, quand ils n'avaient ni chariots, ni chevaux; et qu'ils ont été au contraire vaincus et ruinés, quand ils étaient forts de ce côté-là ? Peut-on supposer que l'histoire de plusieurs siècles, qui comprend les affaires non seulement des princes d'Israël, mais encore de quelques autres rois contemporains, soit forgée d'un bout à l'autre, et cela uniquement pour faire voir qu'il y a un parfait accord entre l'événement et cette loi particulière? Ou, comment rendre raison de la conduite des prophètes qui voyant les Juifs vaincus et opprimés par leurs ennemis, leur reprochaient qu'ils avaient été trop forts, trop puissants en chevaux et en gens de cheval, au lieu de leur reprocher leur poltronnerie et leur négligence à prendre les mesures nécessaires pour se défendre, reproches naturels et ordinaires en pareils cas ? On ne saurait jamais expliquer ces diverses circonstances, si l'on regarde la loi de Moïse comme une production de la politique ou de l'adresse humaine ; elles découvrent clairement le doigt de Dieu, qui agit dans toute cette affaire d'un bout à l'autre.

En second lieu, on peut recueillir de ce que nous avons dit, quelle fut la nature du crime que David commit en faisant le dénombrement du peuple. S'il eût agi comme il convenait à un roi d'Israël, il ne se serait pas tant empressé de savoir le nombre de ses troupes, et il aurait mis toute sa confiance en Dieu par rapport à la promesse qu'il avait faite de défendre son peuple, et qu'il avait toujours, mais particulièrement à l'égard de David lui-même, fidèlement exécutée. Lisez cette promesse dans la loi. (Deut. 20 1) : *Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chariots, et un peuple plus grand que toi, n'aie point peur d'eux : car l'Éternel ton Dieu, qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte, est avec toi ;* et vous verrez qu'aucune autre chose ne pouvait porter David à faire le dénombrement de ses troupes, sinon qu'il se défiait de la puissance ou de la bonté de Dieu. Qu'il aurait été à souhaiter pour ce prince et pour son peuple, qu'il eût alors bien considéré que *Dieu ne prend point de plaisir dans la force du cheval, et qu'il ne fait point cas des hommes légers à la course* (Ps. 147, 10) ! N'aurait-il pas dû se souvenir de ce que sa propre expérience lui avait appris, que cet Être suprême n'a besoin ni de cavalerie ni d'infanterie pour exécuter les desseins de sa Providence ?

Enfin on peut conjecturer que le roi Josias se rendit coupable de la même faute dans les préparatifs de guerre qu'il fit contre le roi d'Égypte. L'Écriture rend un si bon témoignage de la piété de ce prince, que les Juifs et les chrétiens ont été également embarrassés à rendre raison de sa fin malheureuse, ayant été blessé à mort dans la bataille qu'il livra au roi d'Égypte. Le savant docteur Prideaux (1) a justifié la conduite qu'il tint en s'opposant au passage de ce roi, parce qu'il y était obligé en qualité de vassal du roi d'Assyrie : soit ; mais cependant ce qu'il devait à ce prince ne pouvait pas annuler la dépendance où il était d'un maître plus élevé. Il se mit en campagne, comme vassal du roi d'Assyrie ; mais prit-il auparavant conseil de Dieu, comme roi de Juda? Ou, n'avait-il avec lui d'autres forces que celles que les rois de Juda pouvaient légitimement employer ? On voit clairement par ce qui est dit de sa mort (2, Chr. 35, 23, 24), qu'il avait dans son armée des chariots et des gens de cheval; car il fut blessé dans un chariot, et mis ensuite sur un autre pour être porté à Jérusalem. Et il est fort probable qu'il en avait même un grand nombre, puisqu'il ne paraît pas qu'il se fît là-dessus aucun scrupule. Je n'oserais assurer que ce fût là la véritable ou l'unique cause de son malheur : car je n'ai l'autorité d'aucun passage formel pour le prouver; tout ce que je puis dire, c'est qu'il fut trouvé le jour

(1) Hist. des Juifs, tom. 1, pag. 97, etc., de la dernière Edit. de la trad. française.

de la bataille, non pas avec l'équipage d'un roi de Juda, mais avec des forces auxquelles la loi de son Dieu lui avait défendu de se confier, et qui avaient souvent été fatales à ses ancêtres.

Dissertation VI,

OU EXTRAIT DE LA BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE.

Remarques sur la V[e] dissertation de milord évêque de Bangor (M. Sherlock), à présent évêque de Londres, dans une lettre humblement adressée à ce prélat.

(*A Londres*, 1732, *broch. in*-8.)

Cette brochure n'a pas demeuré longtemps sans réplique; et comme l'auteur ne s'était proposé que de réfuter l'hypothèse particulière de M. l'évêque, un autre anonyme lui a répondu dans un petit écrit publié sous ce titre :

DISSERTATION, *où l'on prouve qu'il n'était pas permis aux Juifs de se servir de chevaux et de chariots de guerre, à l'occasion d'une brochure intitulée, Remarques sur la 4 dissertation de milord évêque de Bangor.*

(*A Londres*, *in*-8, pp. 66.)

Nous joignons ensemble ces deux brochures pour en donner l'extrait, l'une n'étant proprement que la réfutation de l'autre. Nous ne nous arrêterons point à ce qu'il y a de personnel, et qui ne fait rien au fait; mais nous rapporterons fidèlement, et en peu de mots, ce qui s'est dit d'essentiel de part et d'autre.

L'auteur des *Remarques* soutient d'abord qu'il n'y a rien dans le passage du Deutéronome XVII, 16 que monsieur l'Evêque de Bangor avait allégué comme une preuve fondamentale de son hypothèse, qui prouve que la défense de *faire amas de chevaux* emporte celle de s'en servir en guerre. Mais l'auteur de la dissertation répond 1°, que c'est ce que renferme le mot de l'original *multiplier*, ou *faire amas*. « Un roi, dit-il, « a des gardes pour la sûreté de sa personne, et pour « la pompe; mais quand il *multiplie* ou qu'il *augmente* « considérablement ses forces, il est aisé de juger qu'il « veut s'en servir en guerre. 2° La raison de cette loi « du Deutéronome n'étant marquée qu'indirectement, « il faut nécessairement l'expliquer par l'histoire des « temps qui suivirent. Or il paraît clairement par là, « comme l'a très-bien remarqué M. l'évêque de Ban- « gor, que le but de Dieu était d'empêcher les Israéli- « tes de se servir de chevaux et de chariots en guerre, « par opposition à la conduite des autres peuples, cet « Être suprême s'étant lui-même chargé du soin de les « défendre contre tous leurs ennemis, et voulant con- « vaincre toute la terre que lui seul était l'auteur de « leurs victoires. Les chevaux ne leur étaient certai- « nement pas défendus pour l'usage ordinaire, ou pour « la parade, puisque plusieurs rois, et en particulier « David, en ont eu un assez grand nombre, sans que « jamais cela leur ait été reproché; au lieu qu'ils ont « été constamment censurés et punis, pour s'en être « servis en guerre. »

Mais l'auteur des *Remarques* allègue une autre raison de cette défense, savoir *le danger de l'idolâtrie, si les Israélites renouvelaient leur ancienne correspondance avec les Égyptiens*; et il prétend que cette raison est renfermée dans ces paroles qui suivent immédiatement la défense : *D'autant que l'Éternel vous a dit : Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là.* A cela l'auteur de la dissertation oppose, 1° qu'il n'est point parlé d'idolâtrie dans le texte; 2° que la conjonction de l'original (ו), que nos versions ont exprimée par *d'autant que*, ne signifie proprement qu'*et;* ou, si elle emporte quelque chose de plus, elle peut être rendue par *principalement*, aussi bien que par *d'autant que. Il ne fera point retourner le peuple en Égypte pour faire amas de chevaux*, principalement, ou, surtout après que l'*Éternel vous a dit : Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là.* Et alors ces dernières paroles doivent être considérées, non comme la raison de la défense que Dieu fait aux rois d'Israël d'envoyer le peuple en Égypte pour faire amas de chevaux, mais comme une nouvelle considération, dont Moïse se sert pour engager d'autant plus efficacement ces princes à observer cette loi. C'est ainsi que le P. Calmet entre autres a traduit ce passage d'après la Vulgate. 3° Ce ne peut pas être le danger de l'idolâtrie qui a porté Dieu à défendre dans cet endroit aux Juifs de retourner en Égypte pour y faire amas de chevaux, puisqu'ils pouvaient aussi en tirer de plusieurs autres pays voisins, comme de l'Arménie, de la Perse, de Tyr, etc., où il était également à craindre qu'ils ne se corrompissent par les superstitions qui y régnaient. De là vient que les Rabbins étendent cette défense à tout autre pays indifféremment (1). S'il est fait mention en particulier de l'Égypte, ce n'est que parce qu'elle était plus à portée, et plus abondante en chevaux, et en meilleurs chevaux (2). D'ailleurs les Égyptiens sont les premiers peuples qui se soient servis de chevaux en guerre, comme nous l'apprenons de Plutarque, sur Isis et Osiris. Ainsi il était à craindre que les rois d'Israël n'envoyassent le peuple en Égypte, plutôt que dans tout autre pays, pour y acheter des chevaux, et pour y apprendre la manière de s'en servir avec avantage en guerre. Voilà pourquoi Dieu leur défend particulièrement d'y retourner dans cette vue.

L'auteur remarque 4° que cette défense n'était pas absolue et illimitée, puisqu'elle n'avait pour but que d'empêcher les Israélites de s'établir de nouveau en Égypte, au mépris du pays de Chanaan, des merveilles que Dieu avait opérées pour les y introduire, et des bénédictions particulières qu'il y avait attachées. C'est ce qui paraît par les chapitres 42, 43 et 44, de Jérémie, aussi bien que par le Talmud de Jérusalem (3). C'est le sentiment d'Aben Ezra, de Maimonides, et de

(1) Vid. int. al. Moses B. Nachman in suo Penesch. super h. l.
(2) Vid. Boch. Hieroz. Lib. 2 cap. 9.
(3) In Masech. Sanhedrin.

plusieurs interprètes chrétiens (1). C'est ce que confirme l'exemple de quelques saints hommes, qui en temps de persécution sont allés chercher un asile en Égypte, et y ont demeuré, même avant la destruction du premier temple, sans encourir la colère de Dieu, comme un Urie, un Jérémie, etc (2). 5° Enfin l'anonyme soutient que son antagoniste a tout à fait mal pris le sens du passage du Deutéronome dont il est ici question : car il raisonne comme si Dieu avait défendu aux Israélites de faire amas de chevaux, de peur qu'ils ne retournassent en Égypte, au lieu que c'est tout le contraire. Dieu leur défend de retourner en Égypte, de peur qu'ils ne fissent amas de chevaux : *Il* (le roi) *ne fera point retourner le peuple en Égypte, pour faire amas de chevaux.* Se peut-il rien de plus clair ? Ajoutez à cela, que si le danger de l'idolâtrie eût été la vraie raison de la défense que Dieu fait aux Israélites d'aller en Égypte, cette défense n'aurait pas dû être limitée, comme elle est ici, au seul cas d'amasser des chevaux : elle aurait dû s'étendre à toute sorte de cas indifféremment; et il n'aurait pas été permis aux Juifs d'aller en Égypte pour quelque sujet que ce fût, non pas même pour voyager, pour trafiquer, ou pour y chercher un asile contre la persécution ; ce que nous avons vu pourtant qu'ils pouvaient faire, et qu'ils ont fait sans crime.

Mais l'anonyme, pour achever de ruiner la prétention de l'auteur des *Remarques*, propose une nouvelle explication sur ce sujet. Il croit que la défense de *retourner en Égypte* doit être prise, non dans un sens littéral, mais dans un sens figuré ; et voici les preuves qu'il en allègue : 1° Il faut bien distinguer l'indignation que Dieu fit paraître contre les Israélites, qui pressés de la faim et de la soif dans le désert voulaient retourner en Égypte, où ils auraient été bien moins en danger d'idolâtrie, que d'être passés au fil de l'épée, comme des voleurs, des brigands, et des rebelles; il faut, dis-je, bien distinguer cette indignation, à laquelle on rapporte communément ces paroles de Moïse: *Car l'Éternel vous a dit: Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là,* de l'ordre que Dieu donne aux rois *de ne pas faire retourner le peuple en Égypte*, puisque les rois ne furent établis en Israël, que quelques centaines d'années après la conquête du pays de Chanaan. Si les Juifs, pour obéir à leurs princes, fussent retournés en Égypte, et s'y fussent établis comme sujets, ils auraient été sans doute en très-grand danger de tomber dans l'idolâtrie; mais est-il croyable qu'aucun roi d'Israël eût été assez fou pour se rendre avec tout son peuple à discrétion aux Égyptiens? Si au contraire les Israélites étaient allés en Égypte pour en faire la conquête, leur eût-il été plus difficile de se garantir de l'idolâtrie qui y régnait, qu'il ne leur fut difficile de le faire par rapport aux Chananéens qu'ils dépossédèrent ?

Si l'on dit qu'il n'est pas question dans cet endroit de tout le peuple en général, mais seulement de ceux qui pourraient aller en Égypte pour y faire amas de chevaux, l'auteur répond qu'il ne conçoit pas comment quelques maquignons auraient jamais pu corrompre le culte du vrai Dieu établi en Judée, quand même on supposerait qu'ils se seraient laissés séduire par les superstitions des Égyptiens. Ainsi il conclut de tout ce qu'il vient de dire, que le *retour en Égypte* dont il s'agit ici, n'est pas un retour de corps, mais du cœur. Le mot hébreu שוב marque très-souvent un changement d'inclinations, soit en bien, soit en mal. D'ailleurs, les paroles suivantes conduisent naturellement à ce sens : *Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là.* Quel chemin? Est-ce le même chemin par lequel les Israélites vinrent d'Égypte au travers de la mer Rouge dans le désert? Mais cela était impossible : il faut donc nécessairement prendre le terme de l'original דרך dans un sens figuré, comme en plusieurs autres endroits de l'Écriture. *Vous ne retournerez plus par ce chemin-là,* c'est-à-dire, vous n'imiterez plus les manières des Égyptiens, vous renoncerez pour jamais à leurs coutumes, et en particulier à celle de faire amas de chevaux, d'avoir une nombreuse cavalerie et des chariots de guerre en quantité.

L'anonyme ajoute que, soit qu'on donne au passage du Deutéronome dont il sagit, un sens littéral, ou un sens métaphorique, il paraît clairement que le danger de l'idolâtrie n'est pas la raison de la défense que Dieu fait aux Israélites de retourner en Égypte; et par conséquent que ce danger ne saurait être considéré comme le vrai motif de l'ordre donné aux rois de *ne pas faire amas de chevaux.* Il faut nécessairement le chercher, ce motif, dans la nature de la Théocratie établie chez les Juifs, comme l'a fait M. l'évêque de Bangor. Dieu étant le vrai roi de ce peuple, il n'avait besoin ni de chevaux ni de chariots pour les défendre contre leurs ennemis. D'ailleurs il était à propos qu'il leur en interdisît l'usage, afin qu'il parût clairement aux yeux de toutes les nations qu'il les gouvernait d'une manière immédiate, et afin qu'eux-mêmes ne missent pas leur confiance dans les moyens humains, et qu'ils se souvinssent que Dieu seul était leur libérateur. Aussi voyons-nous que cet Être suprême faisait, pour ainsi dire, la fonction de leur général d'armée. Il ne leur était pas permis d'entreprendre aucune guerre sans le consulter. C'était lui qui dirigeait toutes choses pour le combat. L'arche de l'Alliance, symbole visible de sa présence, marchait à la tête du camp. De plusieurs milliers d'hommes qui s'assemblaient pour aller à l'ennemi, il n'en prenait pour l'ordinaire qu'un petit nombre. Les Hébreux n'avaient ni troupes réglées, ni magasins d'armes et de munitions. David lui-même, quoique engagé dans des guerres continuelles, n'eut jamais que de la milice. Salomon est le premier qui ait entretenu de la cavalerie et des chariots de guerre.

Cette Théocratie Judaïque n'est point une chose faite à plaisir, comme on le prouve par le suffrage de tous les auteurs qui ont traité cette matière, et par

(1) Vid. int. alios, Gerundensis in loc. Carp. zov. in Schickard.
(2) Voy. Jérémie, 26, 43.

divers passages formels de l'Ecriture, qu'on rapporte tout au long. On soutient même que les rois d'Israël n'étaient à la lettre que des vice-rois, que des lieutenants de Dieu, qu'il établissait, ou déposait selon son bon plaisir, qui étaient obligés de le consulter sur toutes les affaires importantes, et qui ne pouvaient en particulier entreprendre aucune guerre que par ses ordres. C'est ce qui paraît clairement par l'histoire de Saül, de David, de Salomon, et de la plupart de leurs successeurs. Cela posé, il est manifeste que la raison pour laquelle Dieu défend aux rois d'Israël de faire amas de chevaux, c'est qu'il ne voulait point avoir de cavalerie ni de chariots de guerre dans des armées dont il était proprement le général, de peur que ce peuple n'y mît sa confiance et ne fût porté à attribuer ses victoires à ses propres forces. L'auteur montre que c'est aussi la pensée de la plupart des commentateurs Juifs et Chrétiens, tant anciens que modernes; et il finit cet article en remarquant qu'il s'y est un peu plus arrêté qu'il n'avait d'abord dessein, mais que cela lui a paru nécessaire, parce que c'est proprement là le nœud de la question, et le point essentiel d'où dépend toute l'hypothèse de M. l'évêque de Bangor.

Mais pour la confirmer, ce prélat avait allégué plusieurs autres passages et quelques traits d'histoire du vieux Testament, que son critique tâche de lui enlever l'un après l'autre, et sur lesquels son champion entreprend de le justifier. Nous ne saurions les suivre dans tout ce détail, sans tomber dans une longueur excessive; ainsi nous nous contenterons de rapporter en peu de mots ce qui s'est dit de plus essentiel sur certains articles propres à mettre les lecteurs en état de juger du fond de cette dispute.

L'auteur des *Remarques*, etc., demande quelle raison M. l'évêque de Bangor a eue de prendre pour un commandement ces paroles de Dieu à Josué : *Tu couperas les jarrets à leurs chevaux, et tu brûleras leurs chariots* (Jos. 11, 6). Il prétend que ce n'est là qu'une simple prédiction de la victoire complète que Josué devait remporter le lendemain sur les rois de Chanaan. Mais l'auteur de la dissertation, etc., lui répond que dans toutes les langues, et particulièrement dans la langue hébraïque, le *futur* est souvent mis pour l'*impératif*, comme il le prouve entr'autres exemples, par les termes de l'institution de la Pâque (Exod. 12, 43, etc.). Il ajoute que les Septante et tous les commentateurs prennent ces paroles pour un ordre absolu, et que leur sentiment est de plus confirmé par l'exécution : car il est expressément remarqué au verset neuvième du même chapitre, que Josué *fit comme l'Éternel lui avait ordonné : il coupa les jarrets à leurs chevaux et il brûla leurs chariots.* Il est vrai que le *verbe* אמר ne signifie ordinairement que *dire*; mais à l'égard de Dieu, il emporte très-souvent quelque chose de plus, comme un commandement, ou un acte de sa puissansance. *Et Dieu* dit *que la lumière soit, et la lumière fut* (1). L'auteur rapporte à cette occasion un long passage du Rabbin Kimchi qui est entièrement dans les idées de M. l'évêque de Bangor, et qui s'étend à faire voir que ce que Josué fit en coupant les jarrets aux chevaux, et en brûlant les chariots des Chananéens, il le fit par l'ordre exprès de Dieu, et pour rendre ces moyens humains inutiles non seulement aux ennemis, mais encore aux Israélites eux-mêmes.

(1) Gen. 1, 3, voy. le diction. de Pagnin, in vocem.

L'auteur des *Remarques*, etc., prétend que cela était nécessaire, parce que les Israélites ignoraient l'art de se servir des chevaux et des chariots de guerre. Mais on lui répond que supposé que le fait fût vrai, Josué, Caleb, et tous ceux qui avaient environ vingt ans quand ils sortirent d'Égypte, et qui vivaient encore alors, pouvaient aisément leur apprendre à les manier. N'en avaient-ils pas vu un grand nombre en Égypte, et est-il croyable qu'ils ignorassent tous absolument la manière de s'en servir? D'ailleurs il ne faut pas douter que leurs pères, et les Égyptiens qui les avaient suivis en grand nombre (1), n'eussent amené avec eux dans leur transmigration quelques centaines, si non quelques milliers de chevaux, pour porter ou voiturer une partie de leur bagage. Et pourquoi la race de ces animaux n'aurait-elle pas pu se conserver dans le désert, aussi bien que celle des brebis et des bœufs? Si donc Josué détruisit les chevaux et les chariots des Chananéens, au lieu de s'en servir en guerre, suivant toutes les règles de la prudence humaine, il faut nécessairement que ce fût pour obéir à l'ordre exprès de Dieu. La conduite de David, qui fit précisément la même chose dans un cas tout semblable (2), prouve encore qu'il y avait un tel ordre, et que l'usage des chevaux et des chariots de guerre était défendu aux Israélites.

Mais le censeur de M. l'évêque de Bangor fait là-dessus une nouvelle réflexion. Il dit que de ce que Josué et David coupèrent les jarrets aux chevaux de leurs ennemis, il ne s'ensuit pas qu'ils n'en eussent point dans leurs armées; tout comme l'on ne peut pas conclure de ce qu'aujourd'hui l'on encloue quelquefois le canon des ennemis, et l'on détruit leurs munitions, que ceux qui le font ne se servent ni de canons ni de munitions en guerre. A cela, l'auteur de la Dissertation, etc., réplique qu'on n'encloue le canon, etc., que quand on ne peut pas en tirer parti, au lieu que Josué et David pouvaient aisément faire usage des chevaux et des chariots qu'ils avaient pris en guerre. Ne leur était-il pas aussi facile de les emmener avec eux que d'emmener les prisonniers et le butin, comme ils firent alors? Et la prudence ne leur dictait-elle pas de s'en servir contre leurs ennemis, si la chose leur eût été permise? D'ailleurs, s'ils eussent fait usage de chevaux et de chariots de guerre, l'Écriture n'aurait pas manqué d'en faire mention en parlant de leurs guerres, de leurs troupes, et surtout en faisant le dénombrement de leurs forces; et cependant on n'en voit pas la moindre trace nulle part. Un silence aussi soutenu et aussi

(1) Voy. Exod. 12, 38.
(2) 2 Sam. 8, 4.

marqué vaut une preuve directe, sans quoi on introduirait bientôt dans l'histoire un pyrrhonisme universel.

M. l'évêque de Bangor avait remarqué qu'il paraît par l'histoire que David fut le dernier des conducteurs d'Israël qui observa la loi qui leur défendait de faire amas de chevaux et de chariots. Là-dessus son antagoniste, après avoir relevé la piété de Josaphat et de Josias, demande si l'on a la moindre apparence de preuve qu'ils aient été censurés pour avoir violé cette loi. Mais l'auteur de la Dissertation, etc., observe que s'ils ne l'ont pas été directement, le mauvais succès de leurs armes a dû les convaincre qu'une telle conduite était très-désagréable à Dieu. Josaphat fait alliance avec Achab pour reprendre Ramoth de Galaad sur le roi de Syrie. Ils mènent tous deux à cette expédition un grand nombre de chevaux et de chariots; mais ils sont entièrement défaits, le roi d'Israël perd la vie dans le combat, et Josaphat lui-même ne se sauve qu'avec beaucoup de peine (1). Josias se met en campagne contre Necho, avec des chevaux et des chariots, comme l'a fait voir M. l'évêque de Bangor; mais il est mortellement blessé dans la bataille (2). Cette observation est d'autant mieux fondée que, sous la loi, la mort violente et prématurée des princes et le mauvais succès de leurs armes, étaient toujours une marque de la colère de Dieu, et une punition manifeste du ciel.

Après tout, Dieu n'avait-il pas suffisamment fait connaître sa volonté à cet égard, par le précepte du Deutéronome, par l'ordre donné à Josué, par la conduite de ce général et celle de David, et enfin par les déclarations de ses prophètes? David dans ses Psaumes, Salomon dans ses Proverbes, Isaïe, Osée, Amos, Michée et quelques autres, se sont exprimés assez clairement là-dessus. Josaphat et Josias ne pouvaient donc ignorer que l'usage des chevaux et des chariots en guerre leur fût défendu; et les censures des prophètes à ce sujet doivent être censées les regarder, aussi bien que les autres princes qui ont péché contre cette défense. Quelque grande que fût leur piété, l'on n'en peut pas conclure, comme fait l'auteur des *Remarques*, que s'ils avaient entendu le précepte du Deutéronome dans le sens que M. l'évêque de Bangor y attache, ils ne l'auraient jamais violé. Les plus grands saints n'ont-ils pas eu leurs faiblesses et leurs chutes? Josaphat ne commit-il pas une grande faute en s'alliant avec Achab et Achazia, comme cela lui est vivement reproché (3)? Ne maria-t-il pas son fils Joram avec Athalie, fille d'Achab et de Jésabel, qui était idolâtre? Mariage qui ne pouvait que déplaire souverainement à Dieu, puisqu'il est dit que Joram se laissa corrompre par sa femme, en sorte qu'il suivit toutes les abominations de la maison d'Achab (4). Enfin, n'est-il pas expressément remarqué que malgré la piété de Josaphat, *les hauts lieux ne furent point ôtés; le peuple sacrifiait encore, et faisait des encensements aux hauts lieux* (1)? Pour ce qui est de Josias, l'auteur de la Dissertation croit qu'il se rendit coupable de péché, en s'opposant au passage de Necho, roi d'Égypte, malgré la déclaration de ce prince qui lui fit dire qu'il avait ordre de Dieu même de faire la guerre aux Assyriens. Il fonde sa conjecture sur ce que dit l'historien sacré, que Josias *n'écouta point les paroles de Necho, qui procédaient de la bouche de Dieu* (2). Il n'ignore pas que quelques interprètes, et en particulier le savant M. Prideaux dans son Histoire des Juifs, liv. 1, prétendent qu'il ne s'agit là que des faux dieux d'Égypte, dont Necho pouvait avoir consulté les oracles avant que d'entreprendre cette expédition; mais il dit qu'outre que l'auteur sacré aurait dû s'exprimer plus clairement si c'avait été sa pensée, il n'y a point d'apparence que ce prince, qui devait savoir quelle était la religion de Josias, crût pouvoir l'intimider par les réponses de ses faux dieux.

D'ailleurs, si l'on en juge par l'événement, l'on ne saurait douter que l'Être suprême n'intervînt en effet dans cette occasion; car Josias fut défait et même blessé à mort par les Égyptiens, comme Necho l'en avait menacé de la part de Dieu, s'il s'obstinait à s'opposer à son passage. Saint Jérôme, Tirinus, Grotius, le P. Calmet et quelques autres commentateurs, croient que ce fut par Jérémie qui prophétisait alors, ou par quelqu'autre prophète, que Necho fut instruit des desseins de Dieu dans cette rencontre. Aussi l'auteur du troisième livre d'Esdras, dont le témoignage ne doit pas être absolument rejeté sous prétexte qu'il est apocryphe, dit en termes exprès que *Josias livra bataille à Necho, sans avoir égard aux paroles de Jérémie le prophète, qui procédaient de la bouche du Seigneur* (3). Mais de quelque manière que Necho eût appris la volonté de Dieu touchant son expédition, il suffit qu'il en fût effectivement instruit; et la plupart des interprètes, entre autres le savant M. Le Clerc dans son Commentaire sur la Bible, conviennent que c'est le meilleur sens qu'on puisse donner aux paroles de l'historien sacré. Ainsi, il paraît que Josias agit directement dans cette occasion contre les ordres de Dieu, d'autant plus coupable à cet égard qu'il lui eût été facile de s'assurer de la vérité, en consultant l'Éternel par ses prophètes, ou par le souverain sacrificateur. D'où l'auteur de la Dissertation conclut, comme de ce qu'il a dit précédemment, que puisque Josaphat et Josias ont commis de si grandes fautes malgré leur éminente vertu, il n'y a point d'absurdité à supposer qu'ils ont aussi violé la loi qui leur défendait de se servir de chevaux et de chariots en guerre. Quoique cet article tienne un peu de la digression, il nous a paru assez curieux pour mériter d'avoir place dans cet extrait.

(1) 1 Rois, 32. 2 Chron. 18.
(2) 2 Chron. 35.
(3) 2 Chron. 19, 20.
(4) Ibid., 21, 6.

(1) 1 Rois, 22, 44.
(2) Voy. 2 Chron. 35, 20, etc.
(3) Esdr. 1, 28.

L'auteur des *Remarques* demande sur quel fondement on prétend que Salomon ait fait usage de chevaux et de chariots en guerre. Mais la réponse est aisée. Salomon eut des guerres, et y fit sans doute servir ses chevaux et ses chariots. N'est-il pas dit expressément du roi des Iduméens et du roi de Syrie, qu'ils furent ennemis de ce prince tout le temps qu'il vécut, depuis qu'il se fut adonné aux femmes et à l'idolâtrie, et qu'ils firent même beaucoup de mal à Israël (1)? Il conquit des villes et des ports de mer (2); mais les prit-il sans coup férir? L'Écriture nous apprend qu'il avait douze mille hommes de cheval et quatorze cents chariots (3); est-il croyable qu'il ne s'en servit que pour la sûreté de sa personne, ou pour la magnificence, et qu'il n'en fit aucun usage en guerre? Une preuve du contraire, c'est qu'il les répandit en diverses villes fortes qu'il avait bâties sur les frontières de ses états, et qui, à cause de cela, furent appelées les *Villes des Chariots* et les *Villes des gens de cheval* (4); de sorte qu'il paraît manifestement que son but était de les faire servir à la défense du pays, et à retenir dans leur devoir les peuples que lui ou son père avaient subjugués. L'Écriture ne dit pas combien il en réserva pour sa garde ou pour son équipage; mais s'il en faut croire Josèphe, il garda la moitié des gens de cheval et très-peu de chariots. L'auteur des *Remarques* prétend que la plupart des chevaux et des chariots de Salomon servaient à ses courtisans, à ses femmes et à ses concubines, dont il avait bon nombre. Mais on lui demande de quel usage les chevaux et les chariots, qui étaient sur les frontières du royaume, pouvaient être à des gens qui demeuraient à Jérusalem ou auprès du roi; et on le défie de produire un seul passage de l'Histoire sainte ou profane qui prouve que les chariots fussent dans ce temps-là une voiture aussi commune que les carrosses le sont aujourd'hui, comme il semble le croire. On ajoute que pour ce qui regarde les femmes en particulier, il est très-probable qu'elles étaient toutes renfermées dans une espèce de sérail, selon la coutume des Orientaux, de sorte qu'elles avaient fort peu occasion de se servir de chevaux et de chariots.

Le critique de M. l'évêque de Bangor dit, dans un endroit, que les Israélites étant obligés d'acheter tous leurs chevaux des étrangers, Dieu leur avait défendu d'en faire amas, de peur que les rois, pour satisfaire à leur dépense excessive où cela les engagerait nécessairement, ne fussent tentés de charger le peuple d'impôts. Mais voici comment l'auteur de la Dissertation le réfute : « Tous ceux, dit-il, qui « ont lu l'Écriture sainte avec quelque attention, ou « qui ont quelque teinture de la géographie, savent « que la Palestine abondait en excellents pâturages et « en toute sorte de bétail; et pourquoi n'y aurait-on « pas pu élever des chevaux aussi facilement que des « brebis et des bœufs, et en aussi grand nombre? « Supposé qu'il n'y en eût point lorsque les Israélites « conquirent le pays, un petit nombre de haras au« raient suffi pour en peupler en peu de temps toutes « les provinces. Mais il est dit expressément dans le « livre de Josué (1) que les rois de Chanaan avaient « *des chevaux et des chariots en très-grand nombre*; de « sorte qu'il fut très-facile aux Juifs d'en conserver et « d'en multiplier la race. S'ils ne le firent pas, ce « fut sans doute pour obéir à la loi du Deutéronome; « car l'on ne saurait rendre d'autre raison d'un pro« cédé si contraire à toutes les règles de la prudence « humaine. Si Salomon et ses successeurs eurent des « chevaux d'Égypte, ce n'est pas qu'il ne leur fût fa« cile d'en avoir de leur propre pays, mais c'est parce « que ceux d'Égypte étaient beaucoup plus beaux et « plus estimés. Il n'y avait donc pas la moindre né« cessité que, pour avoir des chevaux, les Juifs en« tretinssent commerce avec les nations voisines, ni « le moindre danger que pour fournir à cette dépense « les rois foulassent leurs sujets, » etc.

M. l'évêque de Bangor, pour confirmer son hypothèse, avait allégué le passage d'Isaïe, 11, 6, 7, 8, où ce prophète met la coutume de faire amas de chevaux et de chariots au rang des péchés qui avaient irrité Dieu contre les Juifs, au rang même de la magie et de l'idolâtrie; mais l'auteur des *Remarques* prétend que ce n'est que par rapport à l'orgueil et au luxe qui éclatent dans la multitude des chevaux et des chariots, et il se fonde pour cela sur les paroles qui suivent immédiatement : *Leur pays est aussi rempli d'argent et d'or, et il n'y a point de fin à leurs trésors.*

L'auteur de la Dissertation réplique que ces paroles sont plutôt une preuve du contraire; car, selon lui, c'est parce que l'argent est le nerf de la guerre, que *l'argent et l'or* se trouvent ici joints avec *les chevaux et les chariots*, comme étant en effet également défendus par la loi du Deutéronome dont on a parlé ci-devant. Et comme il a fait voir que le grand but de Dieu en défendant de faire amas de chevaux et de chariots, n'était pas de prévenir le luxe, il croit qu'on peut dire la même chose de la défense de multiplier l'or et l'argent. Il n'était pas plus permis aux rois d'Israël de prendre des troupes à leur solde par une défiance du secours de Dieu, qu'il ne leur était permis de faire des levées de cavalerie. C'est ce que l'auteur confirme par l'exemple d'Ezéchias, lorsqu'il montra ses trésors et ses arsenaux aux ambassadeurs de Babylone (2); et il ajoute que Foresius, Vatable et quelques autres commentateurs expliquent de la même manière le passage d'Isaïe dont il s'agit ici.

L'auteur des *Remarques*, etc., finit sa critique par quelques observations générales, qu'il croit mériter une attention toute particulière. Et d'abord il en appelle à l'expérience, pour faire voir que de tout temps l'infanterie a fait de plus grands exploits que la cavale-

(1) Reg. 11.
(2) Chron. 8.
(3) 1 Reg. 4, 10.
(4) 1 Reg. 9, 19, 10, 26.

(1) Voy. entre autres Jos., 11.
(2) Voy. 2 Chron. 32.

rie, et par conséquent que M. l'évêque de Bangor a eu tort de représenter les chevaux comme un secours de la dernière importance en guerre. Mais on lui répond 1°, que personne n'ignore de quelle utilité est aujourd'hui la cavalerie, soit pour aller en parti, soit pour de promptes expéditions, soit pour renverser et poursuivre l'ennemi dans les combats généraux. Tous les princes en ont à leur service, et s'ils n'en entretiennent pas autant que d'infanterie, ce n'est pas parce qu'ils la jugent moins nécessaire, mais parce qu'elle coûte beaucoup plus, et qu'on ne peut pas s'en servir partout. 2° Il n'est pas question de savoir ce qui se pratique de nos jours, mais ce qui se faisait il y a environ trois mille ans. Or, comme l'a très-bien remarqué M. l'évêque de Bangor, dont on cite ici les paroles, *l'on sait assez que c'était en cela* (c'est-à-dire dans la cavalerie et les chariots de guerre) *que consistait principalement la force des armées dans ces temps reculés, comme il paraît par l'histoire ancienne, tant sainte que profane. Telle était la force des Égyptiens, des Assyriens et des autres peuples d'Orient. Et c'est une chose digne de remarque que quand Dieu est introduit dans le livre de Job* (qui très-probablement vivait du temps des patriarches) (1) *étalant les grandes œuvres de la création, il décrit le cheval comme s'il avait été fait exprès pour le jour de la bataille* (2). On joint à cela l'exemple de plusieurs princes voisins de la Judée, dont l'Histoire sainte fait mention, et qui avaient dans leurs armées un très-grand nombre de chevaux et de chariots de guerre, comme Pharaon qui poursuivait les Israélites au travers de la mer Rouge, les rois de Chanaan que Josué défit, Sisera dont Barac mit en déroute la formidable armée; les Philistins au commencement du règne de Saül, le roi de Tsoba que David rendit tributaire, et Sesac qu'on croit généralement être le fameux Sésostris, lorsqu'il prit Jérusalem du temps de Roboam. Les plus anciens auteurs profanes, tels qu'Homère, Virgile, Diodore de Sicile, etc., nous fournissent une infinité d'exemples de cette nature dans les guerres qu'ils décrivent (3), comme le savent tous ceux qui les ont lus. L'auteur de la Dissertation remarque enfin que le dessein de M. l'évêque de Bangor n'a point été, comme son antagoniste l'insinue, d'élever l'utilité de la cavalerie au-dessus de celle de l'infanterie, et qu'il n'a pas même dit un seul mot qui tendît à cela. Il n'a eu en vue que d'établir sa thèse générale, savoir, que Dieu avait défendu aux Israélites l'usage des chevaux et des chariots en guerre, parce qu'il avait hautement pris leur défense, et qu'il voulait les délivrer par son pouvoir immédiat, et non par ces moyens humains dans lesquels les autres nations mettaient toute leur confiance, sans en exclure l'infanterie ni aucun autre secours militaire.

Mais pour faire voir que l'usage qu'on faisait anciennement des chevaux en guerre n'était pas aussi considérable que M. l'évêque de Bangor l'a supposé, l'auteur des *Remarques*, etc., dit que l'on ignorait l'art de les ferrer, de sorte qu'on ne pouvait pas en tirer grand parti. L'auteur de la Dissertation, etc., convient du fait, et il le confirme même en montrant que si Homère appelle de certains chevaux χαλκόποδας (1), ce n'est que pour marquer la dureté de leur corne. Mais il ajoute que les anciens avaient le secret de durcir la corne des chevaux, comme il paraît par les recettes que Théomneste donne pour cela (2); ce qui revenait exactement à nos fers; car si on ferre aujourd'hui les chevaux, ce n'est pas tant pour les rendre plus fermes que pour conserver leur corne, qui sans cela s'userait insensiblement. Et puis, de ce qu'on ne ferrait pas autrefois les chevaux, s'ensuit-il à considérer la chose en elle-même qu'on ne s'en servît que très-peu en guerre? C'est comme si quelqu'un disait, on ne ferre pas les bœufs, donc ils ne sont pas de grand usage pour charrier ou pour labourer? Cependant il est certain qu'on s'en sert communément pour cela en plusieurs pays sans les ferrer. Après tout, qu'on lise la guerre de Troie, le plus ancien morceau d'histoire que nous ayons après les livres de Moïse, et l'on verra si on ne s'y servait pas avec avantage des chevaux quoique non ferrés.

Une autre remarque générale que le critique de M. l'évêque de Bangor fait contre son hypothèse, c'est que la Judée étant un pays montagneux, la cavalerie et les chariots de guerre n'y convenaient point, de sorte que Dieu avait eu raison d'en défendre l'usage aux Israélites. Mais on lui répond 1° que s'il y avait des montagnes dans la Judée, il y avait aussi de grandes vallées et des plaines d'une vaste étendue, où la cavalerie et les chariots de guerre pouvaient servir. 2° Les Chananéens que Josué vainquit et déposséda n'avaient-ils pas dans leurs armées un grand nombre de chevaux et de chariots? Plusieurs rois, après David, et surtout Salomon, n'en ont-ils pas eu en quantité? Tite, quand il vint assiéger Jérusalem, n'amena-t-il pas avec lui un corps considérable de cavalerie qui lui fut d'un très-grand usage? Enfin, pour ne pas alléguer un plus grand nombre d'exemples, Sennacherib se moquait-il ou voulait-il se faire moquer de lui, quand il envoya dire à Ezéchias: *Avec la multitude de mes chariots, je suis monté au haut des montagnes, aux côtés du Liban* (3). 3° Quoique nous ne sachions pas bien comment on se servait des chariots de guerre, il est facile de comprendre que de pareilles machines armées de faux comme elles l'étaient généralement, et se mouvant avec une très-grande rapidité dans le penchant des montagnes ou des collines, devaient renverser comme un torrent tout ce qui se rencontrait dans leur chemin, et faire un terrible carnage parmi les ennemis. C'est ce que

(1) Voy. la 2e Dissertation de ce prélat dans son livre de l'*Usage et des fins de la prophétie dans les divers âges du monde*, traduit par M. Le Moine (supra).
(2) Job. 39, 22, etc.
(3) Scheffer. de Re vehiculari.

(1) Iliad. Θ, 41.
(2) Absyrto, cap. 106; voyez aussi Boch Hieroz. cap. 9.
(3) 4 Reg. 19, 23.

l'auteur de la Dissertation, illustre par un passage remarquable des Commentaires de César, où il est fait mention des chariots de guerre des anciens Bretons et de leur manière de s'en servir (1). Bien qu'il ne prétende pas que ces chariots fussent précisément comme ceux des Orientaux, cependant comme il paraît par ce passage qu'on s'en servait dans des lieux montagneux et dans de rudes descentes, il s'ensuit qu'on pouvait faire usage de chariots de guerre dans la Judée, malgré les montagnes et les collines qui la coupaient.

L'auteur des *Remarques*, etc., soutient encore que le commerce des Israélites étant fort peu considérable, ils se seraient insensiblement ruinés, s'ils s'étaient mis sur le pied de faire amas de chevaux d'Egypte, et que c'est pour cela que Dieu le leur avait défendu. Mais cette remarque, dit l'auteur de la Dissertation, etc., n'est fondée que sur deux suppositions qui sont également fausses; la première, que les Juifs ne pouvaient avoir de chevaux que de l'Egypte, et qu'ils leur coûtaient beaucoup à nourrir, la Judée n'étant pas propre à cela, toutes choses dont on a déjà démontré le contraire; la seconde, que leur commerce était très-peu étendu, au lieu qu'il est certain que, sous leurs rois, à qui la défense de faire des amas de chevaux s'adressait particulièrement, il était si considérable, que *le pays de Chanaan et le pays de commerce* étaient des expressions synonimes (2). N'avaient-ils pas le commerce de la Méditerranée, par le moyen duquel David et Salomon amassèrent des richesses immenses? Ne trafiquaient-ils pas avec les Egyptiens, les Phéniciens, les Syriens les Philistins, etc., outre tous les peuples qui étaient tributaires de la Judée, auxquels ils vendaient leurs denrées, et desquels ils recevaient en échange de l'or, de l'argent et des pierres précieuses? Voyez les vastes trésors que David, et plusieurs de ses successeurs acquirent par cette voie, et jugez si le commerce des Israélites était si peu considérable (1). Il est donc incontestable qu'ils pouvaient faire amas de chevaux, même de chevaux d'Egypte, sans se ruiner. Salomon n'eut-il pas un très-grand nombre de ces derniers? et cependant les Juifs furent-ils jamais plus opulents que sous son règne.

Le critique de M. l'évêque de Bangor finit ses remarques en appliquant à ce prélat ces paroles du fameux Tillotson, *les interprétations de l'Ecriture qui demandent beaucoup d'esprit et de recherches critiques, m'ont toujours été les plus suspectes*, et en insinuant qu'il s'agit ici d'un précepte moral, dont le sens devrait être par conséquent clair et intelligible. Mais son antagoniste lui fait voir en deux mots, que sa censure porte à faux, puisqu'il est uniquement question de l'explication d'une loi politique, qui n'a été en force qu'aussi longtemps que la théocratie a subsisté parmi les Juifs, c'est-à-dire, tout au plus jusqu'à la captivité de Babylone. Ce n'est que par la distance des temps et des lieux, par l'ignorance de certaines coutumes anciennes, ou le défaut de monuments nécessaires, que cette loi est devenue difficile à entendre. Et de ce qu'il faut aujourd'hui beaucoup de pénétration et de critique pour l'expliquer, s'ensuit-il qu'elle ne fût pas intelligible pour ceux qu'elle regardait? Combien n'y a-t-il pas de passages dans l'Ecriture-Sainte surtout par rapport à l'histoire, aux coutumes, et aux lois politiques et cérémonielles de l'ancien peuple Juif, qui sont accompagnés de difficultés qu'un petit nombre de savants sont à peine capables de résoudre? Faut-il pour cela seul rejeter les solutions qu'ils en donnent? il est facile d'appliquer cette réflexion à l'hypothèse de M. l'évêque de Bangor.

(1) Lib. 4 de Bello Gallico.
(2) Voir Ezéch. 17, 4. Osée 12, 7. Soph. I. 2, etc.

(1) Voir 1 Chron. 29, 2 Chron. 1, *l'histoire des Juifs* de M. Prideaux, tom. 1, liv. 1, et les Antiq. Jud. de Josèphe.

FORERII VITA.

FORERIUS, vel FOREIRO (Franciscus), Ulyssiponensis, ex ordine S. Dominici, defunctus anno 1581, duobus theologis associari meruit, quibuscum *Catechismum concilii Tridentini* elaboraret, postquàm in synodo ob suam rerum sacrarum peritiam ac eloquentiæ laudem in omnium admirationem devenisset. Ille auctor, quamvis in Galliâ minùs fortassè notus, his tamen scriptoribus loco maximè laudabili accenseri debet, qui libros sacros præstantiùs ac uberiùs unquàm interpretati sint. Ipsius *in Isaiam Commentarium*, quod in *Collectione magnorum criticorum* insertum reperire est, omnibus quantùmcumque celebratis de eodem prophetâ lucubrationibus æquiparari potest, eòque magis lectorum aures et animum delectabit, quò minùs familiare sonabit auctoris extranei nomen. Sensum hebraico cortice reconditum Forerius potissimùm investigat, altâque scientiâ simul et nervosâ verborum concisione rimatur. Nec propterea quod ad historiam aut ad sublimiorem divinamque litteræ intelligentiam attinet, prætermittit eruditus ac pius interpres, sed luculentâ plerùmque necnon exquisitâ oratione prosequitur. Ne tamen à servatâ hucusque agendi ratione recedere videremur, nobis animo destinatum erat auctorem eximium, pro more quoad cæteros adhibito, notis plurimùm illustrare; cùm verò in decursu laboris nihil aut pauca admodùm in hoc verè regio de prophetarum rege commentario desiderari deprehendissemus, susceptum opus inter-

misimus, ac obiter tantùm et quasi per transennam optimorum Isaiæ interpretum succum, ac medullam expressimus; unde futurum arbitramur, ut nihil ultra indagandum supersit circa vatum principem, cujus laudes, post S. Hieronymum, prævio statim ac verè *prophetali* argumento disertus noster Cornelius à Lapide ordietur.

S. HIERONYMI IN VERSIONEM ISAIÆ,

AD SANCTAS MULIERES PAULAM ET EUSTOCHIUM,

Præfatio.

Nemo cùm prophetas versibus viderit esse descriptos, metro eos existimet apud Hebræos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis vel operibus Salomonis : sed quod in Demosthene et Tullio solet fieri, ut per cola scribantur et commata, qui utique prosâ et non versibus conscripserunt. Nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus.

Ac primùm de Isaiâ sciendum quòd in sermone suo disertus sit : quippe ut vir nobilis et urbanæ eloquentiæ, nec habens quidpiam in eloquio rusticitatis admixtum. Unde accidit ut, præ cæteris, florem sermonis ejus translatio non potuerit conservare. Deinde etiam hoc adjiciendum, quòd non tam propheta quàm evangelista dicendus sit. Ita enim universa Christi Ecclesiæque mysteria ad liquidum prosecutus est, ut non eum putes de futuro vaticinari, sed de præteritis historiam texere. Unde conjicio noluisse tunc temporis septuaginta Interpretes fidei suæ sacramenta perspicuè ethnicis prodere, ne sanctum canibus et margaritas porcis darent : quæ, cùm hanc editionem legeritis, ab illis animadvertetis abscondita. Nec ignoro quanti laboris sit prophetas intelligere; nec facilè quempiam posse judicare de interpretatione, nisi intellexerit ante quæ legerit : nos quoque patere morsibus plurimorum, qui stimultante invidiâ, quod consequi non valent, despiciunt. Sciens ergo et prudens in flammam mitto manum, et nihilominùs hoc à fastidiosis lectoribus precor, ut quo modo Græci post Septuaginta translatores, Aquilam et Symmachum et Theodotionem legunt, vel ob studium doctrinæ suæ, vel ut Septuaginta magis ex collatione eorum intelligant, sic et isti saltem unum post priores habere dignentur interpretem. Legant priùs, et postea despiciant, ne videantur, non ex judicio, sed ex odii præsumptione ignorata damnare.

Prophetavit autem Isaias in Jerusalem et in Judæâ, necdùm decem tribubus in captivitatem ductis; ac de utroque regno, nunc commixtim, nunc separatim texit oraculum. Et cùm interdùm ad præsentem respiciat historiam, et post Babyloniam captivitatem reditum populi significet in Judæam, tamen omnis ei cura de vocatione gentium et adventu Christi est. Quem quantò plus amatis, ô Paula et Eustochium, tantò magis ab eo petite, ut pro obtrectatione præsenti quâ me indesinenter æmuli laniant, ipse mihi mercedem restituat in futuro. Qui scit me ob hoc in peregrinæ linguæ eruditione sudâsse, ne Judæi de falsitate Scripturarum Ecclesiis ejus diutiùs insultarent.

Præambula IN ISAIAM.

Argumentum.

Quæres 1° quis fuit Isaias? — Resp. : Fuit filius Amos, ut patet c. 1, 1; non Amos minoris prophetæ, uti putavit S. Epiphan. in vitâ Amos, et Clemens Alexandr. lib. 1 Strom., et Cedrenus in Compend. histor. : ille enim scribitur per *ain* initio, et per *samech* in fine, fuitque armentarius et rusticus, vellens sycomoros; sed alterius Amos, qui initio per *aleph*, et in fine per *tsade* scribitur, atque hebr. significat firmamentum, virtutem, fortitudinem. Radix enim אמץ *amats* significat *firmare*, *roborare*.

Porrò hic Amos Isaiæ pater fuit è regio sanguine; unde in stylo Isaiæ tanta est urbanitas, nitor, decor et gratia, ut vel ex eo solo eum in aulâ regiis moribus educatum fuisse colligere liceat. Creditur ab Hebræis Amos hic fuisse frater Amasiæ regis Juda, qui fuit pater Azariæ vel Oziæ regis, sub quo cœpit prophetare Isaias. Nec desunt qui addant Isaiam fuisse etiam

socerum (id est, prosocerum sive patrem soceri; nam Isaias erat tunc 126 annorum, ut mox ostendam) Manassis, ut testatur S. Hieron. lib. 3 Comment. in Isaiæ c. 20, quod etiam sentit Isidorus lib. de Vitâ et Morte sanct., c. 28; imò S. Hieron., Quæst. in 2 Paral. c. 33, refert Hebræos tradere, Manassem fuisse filium filiæ Isaiæ; ergo Manassis avum fuisse Isaiam. Hinc patet Isaiam cœpisse prophetare ferè eodem tempore quo Osee et Joel, anno 17 Oziæ, inquit Eusebius; Ozias autem regnare cœpit anno mundi 3137, quod fuit ante initium Olympiadum; hæ enim numerari cœperunt sub annum 40 Oziæ, ideòque ante conditam Romam: hæc enim condita est circiter anno 11 Joatham. Olympiades enim Romam antecesserunt 23 annis. Quare Romulus juvenis erat cùm senesceret Isaias, adeòque Roma condita est sub annum vitæ Isaiæ 76. Favet Clemens Alexandr., lib. 1 Strom., dicens: *Isaias à regno Salomonis, cujus tempore ostensum est Menelaum venisse in Phœniciam, ducentesimo anno adhuc prophetâsse cernitur.* Nam annus 200 à morte et regno Salomonis, incidit in annum 34 Oziæ, vel Azariæ, quo adhuc prophetabat Isaias, quia scilicet multis jam annis anteactis cœperat, putà anno 17 Oziæ et deinceps. Cœpit ergo prophetare Isaias ante Christum penè annis 800; nam à primo anno regni Oziæ usque ad Christum fluxerunt anni 813. Porrò Isaias fuit conjugatus, habuitque uxorem et filium nomine Jasub, ut patet c. 7, 3.

Quæres 2° quanta sit prophetæ Isaiæ dignitas, excellentia et obscuritas præ aliis prophetis? — Resp.: Pulchrè ea hìc describit S. Hieron., eaque patent ex multis: primò, quia, sicut S. Paulus raptus fuit in tertium cœlum, ibique doctor et apostolus creatus missus est ad gentes, ita Isaias vidit Deum, ab eoque creatus est propheta, ut dicetur c. 6; unde Eccles. 48, 45, Isaias vocatur *propheta magnus, sanctus* et *fidelis,* quia quæ Deus illi revelârat, alacriter, liberè, constanter et fideliter nuntiavit; alacritatis testimonium est c. 6, 8, ubi Deo quasi hærenti quem mitteret ad duros Judæos, fidens ipse et lætus se offert. Secundò, quia à Seraphim accensus calculo ignito consecratus est propheta, factusque quasi seraphinus et ordinis seraphici, c. 6, 6: destinabatur enim à Deo ad hoc ut frigida et gelida hominum corda ardenti suâ concione, vitâ et charitate, Dei cognitione et amore inflammaret. Tertiò, quia in Hebræo est *eloquentissimus,* teste S. Hieron.; unde et S. Thomas (vel quisquis est auctor) prologo in Isaiam: Isaias, inquit, tripliciter excellit alios prophetas, scilicet pulchris similitudinibus, expressione sententiæ, venustate verborum, quia nobilis erat et eloquens: solet enim Spiritus sanctus organis suis se attemperare, ut in urbanis urbanus, in rusticis rusticanus, in eloquentibus videatur eloquens, perinde ac tibicen in tibiis subtilibus subtiliter modulatur, in crassioribus crassiùs, inquit noster Antonius Fernandius prologo in visiones Isaiæ. Quartò, quia amplissimum, sublimissimum et clarissimum habuit lumen propheticum. Nihil enim ferè est quod ad Hebræorum aliarumque gentium statum pertineat, atque ab aliis prophetis prædictum sit, quod non multò luculentiùs et graviùs in Isaiâ reperias. *Isaias,* ait Nazianz. orat. 3, in principio, *vocis sublimitate prophetas omnes antecellens;* unde alibi eum vocat *grandiloquum.* Quintò, quia de Christo et Christianis ita prophetat, ut non videatur de futuris vaticinari, sed de præteritis historiam texere, ait S. Hieron.; ut qui Isaiam legerit, versari se putet in Evangelio. Quare in Evangeliis totoque novo Testamento unus Isaias sæpiùs citatur et auditur, quàm omnes reliqui prophetæ simul juncti. Isaiæ enim testimoniis quasi stellis ita interpunctum et irradiatum est Evangelium, ut qui illud exponere voluerit, simul Isaiam, et qui hunc, simul Evangelium interpretari debeat. Hìc enim Virginem parientem, Christum conceptum, natum, quæsitum et adoratum à Magis, fugientem in Ægyptum, docentem, concionantem, miracula patrantem, patientem, morientem, resurgentem, venientem ad judicium, judicantem et triumphantem, non tam in Scripturâ descriptum legimus, quàm in vivâ imagine expressum intuemur, ut meritò hæc prophetia præ reliquis vocetur et inscribatur *Visio.* Certè parvulum Emmanuelem nobis natum, ejusque dolores, cruciatus et tormenta tam graphicè et patheticè depingit Isaias, ut tam passio Jesu Christi secundùm Isaiam, quàm secundùm Matthæum aut Marcum legi et indigitari possit. Quapropter Isaias plenus est spiritu, non tantùm prophetico, sed et christiano atque apostolico, ejusque prophetia non tantùm prophetia est, sed et Evangelium. Sextò, quia non tantùm prævidit et prædixit ea quæ paulò post, nec tantùm ea quæ ultimis seculis Christi, sed etiam quæ tempore Antichristi in fine mundi eventura sunt: hoc est enim quod ait Eccles. c. 48, 27: *Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion usque in sempiternum.* Septimò, quia fuit thaumaturgus, et sua oracula miraculis confirmavit: nam per suas preces evocavit angelum, qui cecidit in exercitu Sennacherib unâ nocte 185 millia Assyriorum. Rursùm reduxit solem, ejusque umbram in horologio Achaz, eoque signo Ezechiæ regi sanitatem restituit, et quindecim annos vitæ addidit, Isaiæ 36 et seq. Octavò, quia plurimis annis prophetavit, videlicet sub Oziâ, qui 52 annis regnavit, sub Joatham, qui 16, sub Achaz, qui 16, sub Ezechiâ, qui 29, pervenitque ad regnum Manassis filii Ezechiæ. Jam pone illum cœpisse prophetare anno 17 Oziæ, uti tradit Euseb. in Chronico, restabunt ex regno Oziæ anni 36; his adde 16 Joatham, 16 Achaz, et 29 Ezechiæ, colliges annos 96, quibus prophetavit Isaias. Quare, si dicamus eum instar Christi et Joannis Baptistæ, ex more Hebræorum non cœpisse prophetare ante annum ætatis trigesimum, hinc sequetur eum ad decrepitam ætatem vixisse, usque ad annum ætatis 126 et ulteriùs; occidit enim eum Manasses, idque non statim initio regni (cœpit enim ipse regnare puer anno 12 ætatis); sed cùm jam grandior et nequior esset effectus. Nonò, quia Isaias non tantùm propheta fuit et evangelista, sed et apostolus, inquit Cyrill., et Chrysost. homil. de S. Joanne Baptistâ, tom. 3; nam mitti petens missus

est à Deo ad Judæos, c. 6, 8. Meritò ergo Isaias in Synagogâ Judæorum præ cæteris prophetis maximi semper est habitus. Decimò, quia insignis fuit vitæ sanctitate et suî contemptu; totus enim nudus plenâ luce in ipsâ suâ patriâ et Judææ metropoli, putà Hierosolymis, vir nobilissimus, et famâ ac auctoritate clarissimus, per triduum Dei jussu ambulavit, uti patebit c. 20. Rursùm illustris fuit ejus pietas et misericordia : nam maximam operam posuit in consolando populo et Ecclesiâ; *consolatus est* enim *lugentes in Sion,* inquit Ecclesiast., adeò ut ipse omnem respueret consolationem, quia intimo sensu tangebatur et sentiebat afflictionem sui populi, cap. 22, 4. Denique enituit Isaiæ fortitudo, constantia et libertas dicendi ac carpendi vitia regum et principum, iisque comminandi et prædicendi pœnas à Deo infligendas, ut patet c. 1, 10, et c. 39, 3, et alibi. Illustrior fuit hæc libertas in Isaiâ, ex eo quòd ipse haberet uxorem et familiam ac filium; quos omnes intrepidè odiis regum et principum pro Deo et veritate objecit. Atque hâc de causâ Isaias martyrio coronari meruit. Unde S. Paulus, Rom. 10, 20, ait : *Isaias autem audet et dicit;* ubi Origenes : Audet, inquit, et liberè prædicat, cùm sciret sibi ex eo imminere mortem. Unde

Quæres 3° an Isaias sit martyr. — Resp. esse; nam communis Hebræorum et Patrum, ut Origenis hìc homil. 1, Dorothei, Isidori, Epiphanii in vitâ Isaiæ, Chrysost. epist. ad Cyriac., Justini contra Tryphon., August. 18 Civit. 24, et aliorum traditio est, Isaiam sub Manasse rege serrâ dissectum esse. Quam traditionem S. Hieron., lib. 15, in Isaiam, in fine, certissimam vocat, ubi et illud Hebr. 11, *secti sunt,* vel, ut ipse legit, *serrati sunt,* intelligit de Isaiâ. Audi Tertull. in Scorpiaco, c. 8 : « David, inquit, exagitatur, Elias « fugatur, Jeremias lapidatur, Isaias secatur, Zacharias « inter ædem et altare trucidatur, perennes cruoris « sui maculas silicibus assignans. » Unde Romanum Martyrologium 6 julii de Isaiâ sic habet : « In Judæâ « sancti Isaiæ prophetæ, qui sub Manasse rege sectus « in duas partes occubuit. » Et Chronicum Alexandrinum, sive Fasti Siculi sic habent : « Isaias vates à Ma- « nasse serrâ divisus occubuit; vaticinatus est annis « nonaginta; tumulatus subter quercum Rogel. » Et S. Ambros. in c. 20 Lucæ : « Quis ille, inquit, in ca- « pite vulneratus? Nimirùm Isaias, cujus faciliùs com- « pagem corporis serra divisit, quàm fidem inclinavit, « constantiamque detrivit, aut vigorem mentis exse- « cuit. » Audi et S. Zenonem episcopum Veronens. et martyrem, serm. de Isaiæ martyrio mira, sed obscurè dicentem : « Isaias, ait, cùm Christum prædiceret, vel « cùm futuræ damnationis elogium Israelitico populo « nuntiâsset, atroci feritate blasphemantium commota « barbaries, sectum à capite duabus eum violento sup- « plicio quasi offulis bifidavit; jussitque à capite per « aures usque ad scapulas secari cervicem. » Et inferiùs : « Cùm in capite, hoc est, collectæ sensualitatis « umbilico, serra viam faceret, et stridore reciproco « sulcos dentium duceret, labebatur credo lamina « (serræ) dùm dentes infigit. Mox se ut ad cubile cordis « concinnamenti nisu sector sollicitus defixisset, fontis « fluenta purpureis laxatis venarum lapsibus, ne venas « vermiculatim pollice profanus intenderet, croceus se « affatim imber infundit. » Et mox : « Patuerunt quippe « internorum viscerum castidici juvenis laqueata com- « mercia, sonus buccinæ ferientis, profunda vivacitas, « et sicca jejunia voluptatum. Sed Belial filius Ezechiæ « (Manasses) vir cruentus et prodigus genealogiæ, py- « thonicorum antistes, intra loricam sacri pectoris fidei « comitium, prædicationis politicæ litterarum curiam « requirebat. » Quare temerè hanc traditionem negat Abulensis in 4 Reg. 21, quæst 17. Argumentum Abulensis est hoc : Isaias in prooemio non nominavit Manassem, sed tantùm Oziam, Joatham, Achaz et Ezechiam; ergo sub Manasse non prophetavit; ergo sub eo non est passus. Sed hoc argumentum infirmum est : utraque enim consequentia negari potest; nam cur non nominârit Manassem, causæ variæ esse potuerunt, ut, quòd Manasses jam tum esset puer, quòdque non diù sub eo prophetârit, imò fortè non prophetârit, sed tantùm eum docere et redarguere voluerit, ideòque ab eo sit occisus : nam ab eo occisum esse affirmant communiter Patres. Audi et auctorem operis Imperfecti in Matth., hom. 46, in illa verba : *Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos,* inquit : « Misi ad te Isaiam, et serrâsti eum; misi ad te « Jeremiam, et lapidâsti eum; misi Ezechielem, et « tractum super lapides excerebrâsti eum. » Vide hìc quæ sit merces prophetarum, doctorum et concionatorum, scilicet persecutio, passio et martyrium. Hanc lauream sectati et adepti sunt prophetæ, Christus, Apostoli omnes, S. Joannes Baptista, S. Stephanus, S. Chrysostomus et alii. Idem hodiè expectent boni pastores et prædicatores, putentque hanc suæ libertatis, constantiæ et laborum mercedem esse magnam nimis. Imò Justinus supra, et Tertull., lib. 3 carm. contra Marcion., docent serram hanc ligneam fuisse; loquens enim Tertull. de Isaiâ sic canit :

Quem populus sectum ligno, sine labe repertum,
Immeritum demens crudeli morte peremit.

Quod sanè atrox fuit tormentum, præsertim in homine sene 126 annorum. Unde patet Isaiam morte suâ per lignum præfigurâsse mortem Christi in ligno crucis, perinde ut vitâ suâ vitam Christi, imò nomine suo nomen Jesu præfiguravit. Isaias enim hebr. idem est quod *salus,* vel *Salvator Domini,* aut *Jesus Deus,* ut vult Leo Castrius. Quod enim nos dicimus Isaias, Hebræi dicunt Jesaias, quod exponi potest ישוע יה *Iescua Ia,* id est, Jesus Deus; totus enim Isaias id unum spectat, ut Jesum Christum Redemptorem et doctorem nostrum aut annuntiet verbis, aut moribus exprimat. Meritò ergo ait hìc S. Hieron. : *Ignoratio Scripturarum* (præsertim Isaiæ) *ignoratio Christi est.*

Porrò mortis et martyrii Isaiæ causa fuit duplex; prior vera, quòd videlicet tam liberè Manassem regem, principes et populum increpâsset, ut dixi, ac præsertim quòd c. 1, 10, eos vocâsset principes Sodomorum et populum Gomorrhæ. Rursùm quòd dixisset Deum Judæos excæcaturum et reprobatu-

rum, ac pro eis vocaturum gentes; hoc enim innuit Paulus Rom. 10, 20 : *Isaias autem audet et dicit : Inventus sum à non quærentibus me, palàm apparui iis qui me non interrogabant;* hoc enim summè pupugit corda Judæorum. Simili ratione captavit martyrium S. Stephanus, dicens Judæis : *Durâ cervice, et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui sancto restitistis;* et S. Paulus Actor. 21, v. 21, dicens : *Et dixit* (Dominus) *ad me : Vade, quoniam ego in nationes longè mittam te; audiebant enim Judæi eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem dicentes : Tolle de terrâ hujusmodi, non enim fas est eum vivere.* Simili modo Joas reprehensus à Zachariâ filio Joiadæ, eum occidi curavit in templo, 2 Paral. 24, 22, et Amasias rex alteri prophetæ se increpanti minatus est mortem, ibidem c. 25, 16, et Asa rex Hanani prophetam à quo stultitiæ arguebatur, in nervum, id est, in durum carcerem, conjecit, ibidem, c. 16, 10. Posterior colorata et quæsita ad prætextum, quòd scilicet cùm Mosi dixerit Dominus, Exodi 33, 20 : *Non poteris videre faciem meam; non videbit me homo et vivet;* Isaias contrarium dixerit et scripserit c. 6, 1, scilicet se vidisse Deum sedentem super solium excelsum; itàque crimen blasphemiæ Isaiæ impegerunt, ob illudque eum ad mortem damnârunt. Ita S. Hieron., Basil., Haymo et alii, quin et Hebræi apud Galat. lib. 4, c. 23, qui tamen more suo fabulas admiscent de cedro quæ Isaiam, dùm Manassem fugeret, se aperiens exceperit, in quâ et cum quâ à Manasse dissectus sit.

Dices : Illæ Isaiæ increpationes principum et prophetiæ jam præterierant sexaginta annis. — Resp. : Ita est, sed eam principes refricârunt novo regi Manassi, qui homo impius et sanguinolentus, cùm rursùm simili modo corriperetur ab Isaiâ, tùm ob suas recentes, tùm ob alias præteritas principum increpationes ab Isaiâ factas, et scriptis mandatas vulgatasque, quæ quotidiè à multis legebantur, eum occidit.

Audi S. Hieron. enarrantem in Isaiam calumnias, aliaque ad ipsum et Manassem spectantia lib. Quæst. in lib. 2 Paralip., sub finem . « Tradunt Hebræi, inquit, eumdem Manassen filium fuisse filiæ Isaiæ, et « ideò in hoc loco, quanquàm nomen matris scribatur, « patris tamen illius non scribitur ; quia indignus erat « profanus rex tanto ævo. Tradunt Hebræi idcircò occisum Isaiam, eò quòd eos appellaverit principes Sodomorum et Gomorrhæ. Et quia dixit : *Vidi Dominum sedentem;* cùm per Moysen dixerit : *Non enim videbit me homo, et vivet.* Et quia dixit : *Addet Deus ad dies tuos quindecim annos*, eò quòd per Moysen dixerit : *Et numerum dierum tuorum implebis.* Et quia dixerit : *Quærite Dominum, dùm inveniri potest, invocate eum, dùm propè est;* cùm dicatur : *Quis est tam propinquus, quomodò Dominus Deus noster, quando eum invocamus?* Et cognovit Manasses quòd Dominus ipse est Deus. Dùm enim in Babylonem ductus fuisset, et in vase æneo perforato missus, admoto igni, invocavit omnia nomina idolorum quæ colebat; « et cùm non fuisset ab eis exauditus, neque liberatus, « recordatum fuisse, quod à patre crebrò audierat : « *Cùm invocaveris me in tribulatione et conversus fueris, exaudiam te*, ut in Deuteronomio scribitur, exauditum esse à Domino, et liberatum et reductum in regnum suum, et in modum Habacuc reductum, sicut « ille deductus fuerat in Babylonem. »

Tradunt S. Epiphan. et Dorotheus in vitâ Isaiæ eum suis precibus impetrâsse fontem et aquas Siloe, additque cùm hostes Hierosolymam occuparent, Judæis advenientibus fontem hunc aquas dedisse; cùm verò hostes venirent, aquas suas subduxisse, ideòque Judæos Isaiam sepeliisse juxta Siloam, ut aquas ejus suis precibus in finem usque mundi perennaret. Addit Dorotheus Isaiam antequàm secaretur petiisse aquam, eamque divinitùs ex hoc fonte missam esse; unde eum vocatum esse *Siloe*, quod interpretatur *missus.* Alii rem hanc sic narrant, scilicet Isaiam ante mortem postulâsse à carnifice aquam, quam cùm negaret carnifex, in os Isaiæ cœlestem aquam divinitùs influxisse, indeque aquam illam dictam esse *Siloe*, quia missa erat è cœlo; ut Isaias serratus fuerit typus Christi, cui pariter in cruce distento et sitienti vinum et aquam negârunt Judæi, et pro iis fel præbuerunt. Verùm horum fides sit penes ipsos. Denique tradit Cedrenus anno 35 Theodosii Junioris reliquias Isaiæ Paneadem translatas, in templo S. Laurentii fuisse repositas. Denique audi elogia Isaiæ in unum congesta ab Eccles. c. 48, 23 : *Purgavit eos* (Judæos), *in manu Isaiæ sancti prophetæ. Dejecit castra Assyriorum, et contrivit illos angelus Domini. Nam fecit Ezechias quod placuit Deo, et fortiter ivit in viâ David patris sui, quam mandavit illi Isaias propheta magnus, et fidelis in conspectu Dei. In diebus ejus retrò rediit sol, et addidit regi vitam. Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion. Usque in sempiternum ostendit futura, et abscondita antequàm evenirent.*

Quæres 4° quodnam sit totius hujus operis et libri Isaiæ argumentum? — Resp. : Operis quasi compendium est ipsum ejus caput primum, nam tam hoc capite primo quàm toto deinceps opere reprehendit peccata populi sui temporis, puta ignorantiam et neglectum Dei, superbiam, fiduciam suarum virium et operum, contemptum fratrum miserorum, fraudes in judiciis publicis, sodomiam, et maximè idololatriam. Inde secundò transit sæpè ad Judæorum rejectionem, vocationem gentium, aliaque Christi et Ecclesiæ mysteria; idque sæpè facit latenter et subitò, quasi avolans à typo ad antitypum, à Judæis ad Christum et Christianos; hic enim est mos et raptus prophetarum, maximè Isaiæ; quâ de causâ ipse obscurior est. Quare duæ operis hujus sunt partes principales : prior habet oraculum triste, objurgatorium et comminatorium, continetque quinque sectiones, et porrigitur à cap. primo usque ad 40. Prima sectio est à cap. 1 ad 7, quâ Judæorum scelera arguit, eisque minatur cladem tum Assyriacam per Sennacherib, tum Babylonicam per Nabuchodonosor, tum Romanam per Titum, ac denique cap. 6 eorum excæcationem et reprobationem tempore Christi. Secunda sectio à cap.

7 ad 13 extenditur, quâ Emmanuelis ex Virgine ortum, victoriam, nomina, imperium, gratiam, prædicationem, conversionem gentium, septem dona Spiritûs sancti, crucem, sepulcrum gloriosum et triumphum per epinicium graphicè depingit. Tertia sectio à c. 13 ad 24 continet onera, id est, prophetias de excidio Babylonis, Philistinorum, Moab; Damasci, Æthiopiæ, Ægypti, Idumææ, Arabiæ, Judææ, et Tyri per Nabuchodonosor. Quarta à c. 24 ad 28 continet onus, id est, prophetiam de excidio orbis ob impietatem hominum, in fine mundi; de gehennâ reproborum, de gloriâ paucorum salvandorum, eorumque canticis et hymnis eucharisticis, deque vindictâ et excidio regni Leviathan, id est, diaboli. Quinta à c. 28 ad 40 redit ad onera temporis præsentis, eaque varia mixtim pertractat, puta de excidio decem tribuum, deinde duarum, mox Sennacherib, mox totius orbis, mox infidelitatis et impietatis per adventum Christi usque ad c. 36; ibi enim usque ad c. 40, à prophetiâ transit ad historiam Sennacherib et Ezechiæ, narratque ea quæ de iis prædixerat, reipsà fuisse impleta.

Posterior principalis Isaiæ pars habet oraculum suave et lætum de Christo et Ecclesiâ, constans adhortationibus, consolationibus, promissis; atque licèt hæc pars cum priore sæpè commisceatur, propriè tamen incipit à c. 40, et porrigitur usque ad finem libri. In eâ sæpè gestit et exultat Isaias, præsertim ubi (quod sæpiùs facit) agit de vocatione gentium ad Christi fidem, gratiam et salutem.

Porrò Isaiæ stylus et facundia in hoc tam multiplici argumento multiplex et admirabilis est: nunc enim sublimis assurgit, nunc supplex se demittit; nunc stylum hilarat effusè, nunc stringit et acuit, nunc tardat et incitat; nunc minatur, nunc blandè solatur; nunc dociles benignè excitat, nunc renitentes violenter exagitat, et quasi detonans sternit. Unde Isaias à S. Chrysostomo homil. 8 in Genes. vocatur *propheta vocalissimus;* et hom. 40 in 1 ad Corinth., *magniloquentissimus* (1).

Nota primò: Præter hunc librum Isaias scripsit alium de gestis regis Oziæ, ut patet 2 Paralip. 26, vers. 22; secundò, hæretici commenti sunt librum Isaiæ, qui dicitur Ἀνάϐασις, id est, *ascensio,* quo utuntur Archontici, teste S. Hieronymo et Epiphan. Hic liber præter alia docet Melchisedec fuisse Spiritum sanctum, qui exploratus est error et hæresis; tertiò, Venetiis prodiit liber, sive visio Isaiæ, hoc titulo: *Visio admirabilis Isaiæ prophetæ in raptu mentis, quæ divinæ Trinitatis arcana, et lapsi generis humani redemptionem continet.* Testis est Sixtus Senensis in Isaiâ; denique putant Judæi, teste R. David Kimchi, Isaiam scripsisse Proverbia, Ecclesiasten, et Cantica canticorum. Verùm hæc non Isaiæ, sed Salomonis esse communis Catholicorum est sententia.

Quæres 5° qui et quales hìc sint commentatores? — Resp.: Scripsit, inquit S. Hieronymus, primò, Origenes in Isaiam 39 volumina, et 25 homilias (jam tamen tantùm exstant novem, eæque ferè in caput 6); secundò, Eusebius Pamphili scripsit volumina 15; tertiò, Didymus 18; quartò, Apollinaris etiam punctim, et quasi per intervalla; quintò, martyr Victorinus latinè; sed nec ipse, nec cæteri hucusque recensiti jam exstant; sextò, præ his omnibus doctè commentatus est Cyrillus; septimò, scripsit S. Basilius in 16 prima capita, atque hinc inde egregios quosdam morales locos interserit. Notat Leo Castrius, pag. 68, latinam versionem Cyrilli et Basilii videri Judaicis traditionibus, vel fabulis ab aliquo hinc inde inspersam, eò quòd illæ in Græco exemplari desiderentur; octavò, S. Chrysostomus in fine tomi 1 habet 8 homilias in Isaiam, è quibus quinque sunt in caput 6. Scripsit et Procopius Gazenzis more suo breviter, nervosè et eruditè. Inter Latinos primas jam et tempore et doctrinâ, in sensu præsertim litterali vestigando, obtinet S. Hieronymus, cujus laus vel maxima extat in Commentariis hisce in Isaiam aliosque prophetas. S. Hieronymum quasi abbreviator sequitur Haymo episcopus Halberstadiensis, qui breviter et dilucidè Isaiam et prophetas explicat. Post Haymonem scripsit Rupertus, qui maximè allegoriam tractat, et omnia penè de Christo interpretatur; more suo est moralis. Post Rupertum scripsit Joachim Abbas Florensis, qui novo miroque modo explicat Isaiam et Jeremiam, nimirùm propheticè. Nam prophetias de gentibus priscis ante Christum explicat de gentibus fidelibus post Christum. Tam ergo prophetam agit quàm Isaias vel Jeremias, iisque sæpè obscurior est. V. g., onera Babylonis, Philisthiim, aliarumque gentium, de quibus agit Isaias c. 13 et seq., sic generatim explicat et adaptat: « Onus, inquit, Babylonis « secundùm concordiam tangit Romam, sicut Chal« dæa Alemanniam. » (Cur non potiùs Italiam? sicut enim Babylon erat metropolis Chaldææ, sic Roma est Italiæ.) « Onus Philistiim secundùm concordiam Lom« bardos et alios Italos; onus Moab et filiorum Ammon, « principes Latinos et Græcos; onus deserti maris, « Africanos et alios Saracenos; onus Duma vel Idu« mææ, tangit negotiatores Judæos, sapientes, et le« gistas, et Græcos; onus in Arabiâ, Hispanos et Mar« chianos; onus vallis visionis, cujuscumque ordinis « regulares; onus Tyri, Siculos et regnicolas sibi sub« jacentes; onus Ægypti, Judæos, Danos et Francos; « onus Damasci tangit Thuscos et Ligures, in gladio « verbi Domini, et ferro effundendos et conterendos. » Similiter scribens in c. 4 Jeremiæ, et in c. 14 Apocal. prophetat duos fore ordines qui reformaturi sint Ecclesiam, eosque adumbratos fuisse per corvum et columbam, quos Noe emisit ex arcâ, Gen. 8; quin et ferunt ejus jussu depictos fuisse S. Dominicum et S.

(1) Versio Græca Isaiæ in nostris Bibliis plurimùm discrepat ab Hebræo. Quæ vertendi libertas undenam interpreti permittetur, incertum. Frustra autem essemus, si omnes inter hæc duo exemplaria variantes lectiones recensere niteremur, cùm nimis longè à nostro argumento abducti lectorem detineremus nimis distractum à serie expositionis litteralis et historicæ unicè nobis propositâ. Vide, si lubet, eâ de re Leonem à Castro. (Calmet.)

Franciscum cum stigmatibus et habitibus suis, supra fores veteris sacristiæ S. Marci Venetiis, qui usque in præsentem diem manent, cùm constet Joachim ætate præcessisse S. Dominicum et S. Franciscum, sed modicâ. Nam jam tum vivebant S. Dominicus et Franciscus, qui paulò post ordines suos instituerunt, ut notat P. Possevinus in Biblioth., verbo Joachim. Multa alia prophetat de Frederico imperatore, Henrico et aliis, sed sæpè tam obscurè et ænigmaticè, ut Œdipo sit opus; de quibus quid sentiendum sit, dicam proœmio in Apocalypsin, quam post prophetas edere destino. Videtur ipse prophetias S. Scripturæ, suæ ætati, suisque temporibus, puta seculo 12 et 13 post Christum (floruit enim ipse anno Domini 1200.) accommodare voluisse; sed quàm concinnè et verè, non satis liquet; præsertim quia indefinitè et generaliter loquitur, nec certum designat tempus, quo ea quæ prophetat implenda sint. Jam ergo ejus prophetiæ parùm utiles sunt, tum quia generales, tum quia obscuræ, tum quia præteritæ, tum quia ambiguæ. Plerùmque enim per parabolas prophetat de septem Ecclesiæ temporibus, et de oneribus sexti temporis; eumque proinde hâc in re secuti videntur Petrus Galatinus, Ubertinus de Casalis, et similes scribentes in Apocalypsin, eamque adaptantes septem futuris Ecclesiæ statibus. Fundamentum eorum est quòd censeant nihil in veteri Testamento gestum esse, quod in novo pariter non geratur aut gerendum sit; quâ de re scripsit Joachim libro de Concordiâ novi et veteris Testamenti. Post Joachimum scripsit D. Thomas in Isaiam et Jeremiam; hunc tamen commentarium non esse S. Thomæ Aquinatis, aut certè multa ei infarta esse censent Sixtus Senensis, Adamus Sasbout, et noster Delrio; nam in multis judaizat. Exempli instar sit illud cap. 8, 2: *Accede ad prophetissam*, hoc est, inquit, accede ad uxorem tuam, ô Isaia; qui sensus Judaicus est. Antonius tamen Senensis in Bibliothecâ ordin. Prædicat. cum aliis contendit hoc opus esse S. Thomæ Aquinatis, quia ejus doctrinam et stylum redolet; more enim D. Thomæ sæpè terminis scholasticis utitur, atque hinc inde quæstiones scholasticas immiscet. Verius est hæc commentaria esse Thomæ doctoris non angelici, sed Anglici, qui ex ordine Prædicatorum theologiæ scholasticæ professor floruit sub annum Christi 1400. Ejusdem enim sunt commentaria in Genesin, quæ hisce similia sunt, et falsò S. Thomæ Aquinati ascribuntur; planè enim videtur hic auctor R. Salomone et Lyrano esse posterior, ab iisque Judaicas hasce traditiones accepisse.

Ex recentionibus scripserunt multi. Eminent Franciscus Forerius Ulyssiponensis, ex ordine S. Dominici, et regum Lusitaniæ concionator, qui ex Hebræo textu reconditos rimatur et affert sensus; item Adamus Sasbout è S. Francisci familiâ, olim Lovanii professor, qui litteram doctè et piè, aptèque ad mores expendit. Leo Castrius ingens scripsit volumen; hic totus est in versione Septuaginta explanandâ, estque in Patribus versatissimus, ac hostis acerrimus Judæorum, contra quos omnia penè Isaiæ dicta torquet. Vatablus brevi scholio suam, id est, Leonis Hebræi Tigurini, ex Hebræo versionem de more illustrat. Scripsit et Hector Pintus succulentè; sæpè enim ad moralia excurrit. Hieronymus Osorius bonam Isaiæ paraphrasin edidit. Denique scripsit fusè et eloquenter Arias Montanus; qui hìc tamen brevior et doctior est quàm sit alibi; item Didacus Alvarez, et Paulus à Palatio. Novissimè scripsit justum volumen in Isaiam noster P. Gaspard Sanchez, illudque doctum æquè ac elegans, cum insigni paraphrasi singulorum capitum. Noster Martinus Delrio in Adagia lib. multas obscuriores Isaiæ et cæterorum prophetarum sententias et phrases accuratè doctèque explicat.

Ex hæreticis scripserunt Œcolampadius, Zwinglius, Lutherus, Calvinus, Pellicanus, Musculus; ex quibus Catenam suam consarcinavit Augustinus Marloratus, quam totam evolvi. Sanè tædet cacodoxos et verbosos hosce spermologos legere; sed pro veritate orthodoxâ firmandâ legendi et refellendi sunt; inter quæ, quod Ennium lectitans dixit Cicero, subinde *de stercore gemmas colligo*. Quidni enim *et in malâ segete bonum aliquod spicum?*

Denique extat Romæ in Bibliothecâ Vaticanâ et Mediceâ, versio Bibliorum Syriaca; item Arabica anonymi auctoris, utraque vetusta. Arabicæ duplex est exemplar, unum Antiochiâ allatum, quod Antiochenum vocant; alterum ex Ægypto, quod Alexandrinum nuncupant. Utramque in Latinum convertit reverendissim. Dom. Sergius Risius Maronita, archiepiscopus Damascenus, cui Arabica lingua materna est, Syriaca familiaris; Syriacâ enim utuntur Damasceni et Maronitæ in sacris. In Syriacâ operam ei strenuam navat R.P. Joan. Baptista Ferrarius, societatis nostræ, publicus linguæ Syriacæ in collegio Romano professor. Citabo utramque in locis illustrioribus, ubi vel lucem afferunt, vel novum sensum, ad copiam. Illis auctoribus attribuat et accepta referat lector.

(Corn. à Lap.)

DE INTEGRITATE VATICINIORUM ISAIÆ.

§ 1. *An Isaiæ vaticinia sint integra.*

Non omnia Isaiæ vaticinia conservata esse, liquet, 1° quia nullibi legitur, quâ occasione Isaias filio primogenito, qui 7, 3, 8; 18, 10, 21-22, memoratur, nomen propheticum, *reliquiæ revertentur,* indiderit, quùm ratio denominationis filii secundi, *festina direptio, accelera deprædatio*, 8, 3-4, disertis verbis indicetur. 2° Plura loca principio vel fine carent, et non sunt nisi manca fragmenta, ut 14, 24-27; 14, 28-32; 21, 11-12; 21, 13-17; in fine quoque capitis 5 et 8, 1-2, quæpiam desiderari videntur. 3° Si Isaias ultimo Oziæ anno munus auspicatus est; desunt quoque vaticinia, quæ sub Jothamo edidit; nam illa c. 2-5, non sub Jothamo, sed sub Achazo edita sunt, prout cuilibet historiæ gnaro lectori patebit; nec Rosenmullerus in novâ Scholiorum editione aliud evicit. 4° Si Isaias est auctor secundæ partis libri, quod deinceps ostendemus, videntur etiam deesse

aliqua magis perspicua vaticinia de eversione reipublicæ Judaicæ, et de deportatione civium. Initium c. 40 videtur esse mancum; non equidem ignoro, quid sit, in mediam rem rapi; ast id in hunc locum non satis commodè confertur, præsertim quùm propheta hic, sicut c. 41, 7, 21, utatur singulari illâ formulâ: *Dicet Jehova*, quæ præcessisse arguit, quando dicturus sit.

§ 2. *Omnia vaticinia sunt ab Isaiâ.*

A tribus ultimis abhinc decenniis non pauca Isaiæ vaticinia à permultis impugnantur, et omnia contra gentes effata, inprimis verò ultima 27 capita huic prophetæ abjudicantur, ac argumentis non levibus in in tempora exsilii Babylonici rejiciuntur, quæ tamen repetito sæpiùs diligenti examine minimè satisfecerunt, et contra offerunt se argumenta gravia, quæ has partes Isaiæ vindicant, et jam exponenda veniunt.

1° Elocutio in diversis his vaticiniis vix discrepat; ubique eædem recurrunt rerum singularium enarrationes et imagines ab arboribus, præsertim cedris, abietibus et quercubus, à doloribus partûs, ex historiâ, et ab ætate aureâ depromptæ. Initium vaticinii ubique in mediam rem cadit, et ubique cantica inserta sunt; sicut 5, 1-6; 12, 1-6; 14, 4-20; 25, 1-5; ita eodem prorsùs modo 42, 10-13; 52, 9-10; 61, 10; 63, 7; 64, 11. Ubique etiam eadem observatur claritas et obscuritas, eædem repetitiones, et eadem etiam linguæ euphonia; visiones quoque c. 21, et c. 40, uti c. 6; imò et singulares dictiones sæpissimè eædem, ut קדוש ישראל in primâ parte 17, in secundâ 12 locis; תוהו in primâ parte quater, in secundâ parte sexies, quod aliàs in Bibliis tantùm novies occurrit; צאצאים quod nonnisi in Jobo quater, hic verò in primâ parte bis, in secundâ quinquies obvium est; שרון 65, 10; prout 33, 9, 35, 2; יאמר יהוה 40, 1, 41, 7, 21, 66, 9, prout 1, 11, 18, 33, 10, pro quo alii prophetæ dicunt אמר יהוה vel ויאמר. Proprium quoque nostro prophetæ est Sabæos 18, 2, 7, dicere ממשך *extensos* seu *proceros*, et 45, 14, אנשי מדה *homines mensuræ* seu *altos*, et plura similia quæ locus hic non capit.

Styli quoque sublimitas per omnia vaticinia non magis variat, quàm in poematibus, quæ ab eodem auctore diversis temporibus exarata sunt, uti in diversis Psalmis Davidis; et stylus quidem per omnia talis est, qualem ex captivitate Babylonicâ minimè expectes. Esto, stylus non ab ætate solùm, sed ab exculto quoque ingenio pendeat, inde tamen non efficitur, vero esse simile, quempiam ævo exilii Babylonici talia carmina fudisse, ut id absque testimonio historico, et sine omni quoque traditione asserere liceat; præsertim cùm in Jeremiâ et Ezechiele, quibus nec politura, nec ingenium defuit, nihil simile legamus.

Lingua etiam ipsa non est ea, quæ in Jeremiâ et Ezechiele observatur; quempiam in exilio linguam hebraicam feliciùs excoluisse, verisimile non est, neque in Zachariâ, qui proferri solet, hæc linguæ conditio deprehenditur.

Denique dispositio et ratio tractandi materias, in omnibus his vaticiniis eadem est. Sicut c. 7 habetur vaticinium historiæ intextum, quod c. 8-12, vaticinia absque inscriptionibus consequuntur, ita quoque c. 39 historiæ intextum est vaticinium, quod sequuntur vaticinia sine inscriptione. Prout in primâ parte plura occurrunt vaticinia de Sancheribo, ita etiam in secundâ parte plura sunt vaticinia de eversione monarchiæ Chaldaicæ, atque de reditu Hebræorum ex captivitate. Sicut in visione c. 6 legitur, prophetam suis vaticiniis nihil effecturum; ita vates 42, 16, 23, 43, 8, 45, 4, et inprimis 49, 4, 59, 6, conqueritur conatus suos frustraneos esse.

2° Ultimis exilii temporibus non congruit, quod 66, 1-6, de templo legitur, de quo Haggæus et Zacharias prorsùs alia dicunt. Multò minùs quispiam in exilio 48, 4-8, scribere potuit, ruinam et omnimodum interitum urbis Babylonis, quem Jeremias c. 50-51, perspicuè vaticinatus est, nondùm fuisse prædictum, neque 52, 4, de solis potuit Ægyptiis et Assyriis Hebræorum hostibus loqui, et Chaldæos prætermittere.

Severæ reprehensiones 56, 9-59, 20, 65, 11-16; inprimis reprehensiones pastorum, i. e., regum, 56, 11-12; exprobrationes non tantùm idololatriæ, sed etiam immolationis prolium, 57, 1-13, et enormis corruptionis, 58, 6-9, 59, 1-8, à temporibus exilii prorsùs abhorrent, ex quibus exspectes potiùs mentionem vaticiniorum Jeremiæ, ut Dan. 9, 2, et plura de Mehestanis seu cultoribus Ormuzdi, quàm unicam illam allusionem ad duo rerum principia, 45, 7, quæ profectò antiquiori etiam ævo à permultis credita fuerunt.

3° Jeremias prodit se vaticinia hæc legisse, atque id quidem septem annis ante eversa Jerosolyma, Jerem. 51, 49-64; nam cognatio vaticinii Jeremiæ c. 50-51, cum illis vaticiniis Isaiæ, de quibus quæritur, manifesta est; neque dici potest, auctorem controversorum Isaiæ vaticiniorum sub finem exilii, legisse librum Jeremiæ; nam vir est qui solus sibi constat, sibi soli innititur, neque alios imitatur; è contrario notum est, Jeremiam præsertim in vaticiniis contra gentes exteras, antiquiores prophetas legisse, et plura ex eis sua fecisse. Collationem utriusque prophetæ exhibui in introductione germanicâ. Observantur quæpiam in aliis quoque prophetis, ex nostris controversis Isaiæ vaticiniis deprompta, ut Zephan. 2, 14-15, ex Isa. 13, 21-22; Ezech. c. 34, ex Isa. 57, 10, seq.; Ezech. 26, 20, 31, 14-17, 32, 18-33, ex Isa. 14, 8-28; Ezech. 26, 13, ex Isa. 23, 25; Ezech. 38-39, ex Isa. 66, 6-9, 24. Habacuc quæpiam ex Isaiâ deprompsisse, jamdudùm observatum est.

4° Cyrus in litteris publicis Esdr. 1, 2, ait, Deum cœli sibi omnia regna concessisse, atque mandâsse, ut ei templum Jerosolymis exstruat, quæ verba, uti et ipsa Cyri gesta, nempè dimissio Judæorum in patriam, assignatio sumptum in structuram templi, et restitutio vasorum sacrorum non levis pretii,

explicari nequeunt, nisi ei, prout Josephus refert, hæc Isaiæ de ejus personâ vaticinia exhibita fuerint, quorum divinitate manifestâ permotus sit, ut Judæis tanta præstaret. Nec Cyrus erat ille qui sibi vaticinia recentia et vix in lucem emissa pro antiquis obstrudi passus esset, ut taceam, non defuisse viros qui ipsi fraudem, si quæpiam hâc in re intercessisset, detexissent; neque etiam Mehestan Cyrus, qui Ormuzdo nonnisi pyræa ædificabat, tam facilè moveri poterat, ut magnificentissimum Deo Judæorum templum exstrueret.

Mirum quidem videri possit, prophetam tam multa dicere de reditu ex Babylone, quin de deportatione disertam mentionem fecisset; ast quæpiam de hâc re omninò dicit, ut c. 39, 4-7, c. 6, 11-13, c. 5, 5-9, c. 11, 11-16; atque Michas, Isaiæ coævus, clarè de hâc deportatione et de eversione Jerusalem loquitur, ut et Isaias plura de illâ dixisse videatur, quæ nobis conservata non sunt; nam propheta, qui lætum reditum canit, deportationem quoque prædicendo non magis secum ipse pugnâsset, quàm Jeremias, qui utrumque prædixit.

Opponitur quidem analogia, juxta quam prophetæ non tam remotos eventus præcinere existimantur, quales sunt illi de Chaldæis, de Medis et Persis, de Cyro et de reditu Hebræorum in patriam, ab Isaiâ prædicti; ast hæc analogia, ut jam monuimus, nequaquàm universalis est. Supponitur quoque, Chaldæos, Medos Persasque ætate Isaiæ populos fuisse obscuros, aut prorsùs ignotos, cùm tamen Medi 100 ferè annis ante Isaiam et Ezechiam (826 ante Christ., 149 post schism.) sub rege Arbace, fœdere juncti cum Belesy, præfecto Babyloniæ, everterint primam Assyriorum monarchiam; subsecuta quidem est Medorum anarchia 79 annorum, verùm anno 10 Ezechiæ (728 ante Christ., 257 post schism.), regem elegerunt Dejocem, conditorem Ecbatanorum, cujus filius Phraortes (665-643 ante Christ., 310-322 post schism.) novum regnum Assyriorum bello aggressus, in obsidione urbis Ninives interfectus est. Sub Cyaxare I autem Zoroaster rursùs reperit regnum Medorum florens.

Elam jam antiquissimis temporibus erat celebre regnum, Gen. c. 14, neque in Isaiâ, ut Dan. 6, 28, et Esdr. 1, 1, 2, 4, 5; 2 Paral. 36, 22-23, unquàm occurrit nomen recentius פרס, sed semper antiquum עילם, Gen. 10, 22, 14, 1. Elamitæ sunt in exercitu Assyriorum, Isa. 22, 6, quod vaticinium, ut ex v. 8-11, coll. 2. Paral. 32, 2-5, patet, dubio procul Isaianum est. Assarrhadon, Esdr. 4, 9, 10, inter cæteros colonos etiam Elamitas misit in Samariam. Recentiori ævo Jeremias c. 25, 25, 49, 34, 35, Elam regnis potentioribus accenset, quæ à Chaldæis expugnanda essent, et Ezechiel c. 32, 24, regnum Elam conspicit eversum.

Gentes nonnisi diuturno tempore successivè, vicinos populos vincunt, et latiùs se diffundunt, donec tantam nominis celebritatem assequantur, ut eminentem in historiâ locum obtineant. Quare Chaldæi, Medi et Elamitæ, seu Persæ, non brevissimo temporis spatio ex obscuritate in tantam lucem emerserunt, ut paulò ante prorsùs ignoti, nunc mox omnibus notissimi fuerint. Si itaque Isaias vaticinatur eversionem regni Chaldæorum per Medos et Elamitas, id eâ ætate non magis obscurum et clarum erat, quàm si Zacharias 9, 13, de bellis Judæorum contra Græcos in Syriâ loquitur. Ipsum quoque *Cyri* כורש, nomen usurpare Isaias potuit, 44, 28, 45, 1; quippe nihil aliud dicit quàm *rex;* in linguâ Perseâ enim *rhor* est *sol*, et *schid, splendor,* unde *khorschid* est *solis splendor,* et cum voce *pæ* vel *pai*, *habitatio*, compositum, *khorshidpai*, *habitatio splendoris solis,* consuetum erat nomen omnium regum Persiæ. Hæc compellatio Hebræis per mercatores, hinc inde migrantes, in כורש detortum, innotuerit, et Isaias, qui Cyrum quoque *unctum,* משיח, vocare nullus dubitat, illo etiam appellativo nomine Persico uti potuit, quod deinceps nomen proprium illius regis factum est.

§ 3. *Vaticinia Isaiæ abjudicata.*

Quæ contra nonnulla vaticinia Isaiæ opponuntur, paucis expediri possunt. 1° Fragmentum Is. 2, v. 2-4, ab illo, qui ad finem exilii Babylonici vaticinia diversa in nostrum volumen collegisse putatur, per errorem assumptum esse dicitur; ast jam alii viderunt, ab Isaiâ ex Michâ c. 4, 1-3, vel à Michâ ex Isa. 2, 2-4, vel ab utroque ex antiquiori vaticinio depromi potuisse. 2° Duo capita, 11 et 12, Isaiæ adjudicata fuerunt, quòd c. 11, 11-16, remotissimus Israelitarum et Judæorum reditus ex Assyriâ et Ægypto aliisque regionibus prædicitur. Ast hic reditus etiam à coævo Michâ, ab Oseâ et ab Amos prædictus fuit. 3° Vaticinium, c. 15-16, tribus annis ante vastationem Moabitidis *per Nebucadnezarem* c. 16, 13-14, scriptum putatur, quia Zephanias 2, 8, seq., et Jeremias c. 48, eamdem Moabitidi calamitatem prædicunt. Verùm quis ostendat, Isaiam non de calamitate aliâ, quæ ab Assyriis instabat, loqui? aut quis cogitet Assyrios Moabitidi pepercisse? Vastata itaque fuit ab Assyriis, ut Isaias prædicit, et demùm rursùs à Chaldæis, de quibus Zephanias et Jeremias loquuntur. Vaticinium autem hoc Isaiæ, multò esse Jeremiâ antiquius, dubio caret; nam Jeremias c. 48 plura ex eo deprompsit, ut cuivis conferenti patebit. Esse verò ab ipso Isaiâ, arguit vel temporis definitio, quæ Isaiæ aliàs, ut 7, 14-17, 8, 4-5, consueta est. 4° Eloquium 19, 18-25, non esse Isaiæ, nulla alia allata fuit ratio, nisi quòd 19, 1-15, præcessit vaticinium de calamitate Ægypti, et v. 18-25, de prosperitate sermo est, quod tamen nihil aliud est quàm quod prophetis est familiare, ut post calamitates meliorem sortem promittant. Si, v. 25, Ægyptii dicuntur *populus Jehovæ,* et Assyrii *opus manuum Jehovæ*, id profectò à quopiam Hebræo dictum fuisse, necesse est; et vero longè similius est, id ab Isaiâ, quàm ab alio quopiam recentiori dictum esse. 5° Isa. 22, 1-14, ob mentionem Elamitarum v. 6, Isaiæ abjudicatur; verùm ex collatione v. 8-11, cum 2 Paral 32, 2-5, et Isa. 7, patet, sermonem esse de Sancheribi irruptione, et hinc hæc

Elamitarum mentio ex ætate saltem Isaiæ descendit; sine ratione igitur alius auctor quæritur, quàm Isaias, qui in inscriptione præfertur. 6° Qui contendunt Isaiam non facilè tot vaticinia de unâ Sancheribi irruptione editurum fuisse, non advertunt eventum hunc fuisse maximum et gravissimum, et ad Hebræos in religione confirmandos quamplurimùm contulisse, ut plura vaticinia optimè meruerit, et hæc ab Isaiâ profecta esse, elocutio et stylus confirmat, qui non magis variat quàm in diversis Hariri consessibus, et in diversis Davidis psalmis. 7° Vaticinium Isa. c. 24-27, in recentiora tempora conjectum est ob paranomasias frequentiores, quæ tamen in oratione Orientalium singularia sunt lumina, quibus coævum Micham non minùs frequenter uti vidimus, ut in argumentum recentioris ætatis eò minùs trahi possint, quia etiam Isaias alibi paranomasiis sæpè utitur, ut Isa. c. 1, v. 7, 23; 3, 1, 5, 7; 7, 8, 22-23; 29, 2; 30, 16, conf. Oseam 1, 4-5; 5, 1, et Mich. 1, 14-15; 3, 12; 4, 10. 8° Caput 34 Isaiæ, quo vastatio Idumææ prædicitur, recentius existimatur, quia eadem vastatio à Jeremiâ c. 49, 7, et Ezechiele c. 25, 12, prædicta, et per Nebucadnezarem demùm completa sit, quæ ab ævo Isaiæ nimiùm distat. Verùm argumentis comprobatum non fuit, Isaiam c. 34, non loqui de aliâ calamitate, per Assyrios Idumææ inferendâ, de quâ Amos 1, 11-15, ante Isaiam, locutus fuit. 9° Isaiæ caput 35 prorsùs nullum aliquatenùs speciosum recentioris ætatis indicium exhibet, et ætatem Ezechiæ versus 8, coll. 2 Reg. 17, 25, manifestat.

§ 4. *Vaticinium contra Tyrum, Isa.* 23.

Vaticinium de eversione Tyri per Chaldæos, Isa. 23, ætatem suam, v. 13, innuit, ubi dicitur Chaldæos esse populum recentem, qui ab Assyriis (itaque id temporis prævalentibus) assignatas ad Euphratem sedes obtinuerit; nam cùm Habacuc, qui sub Manasse vixit, Chaldæos quoque novum esse populum, asserat, qui sedes alienas sibi vindicare studeat, liquet vaticinium Isa. 23 ab ætate Habacuc non posse valdè distare. Incertum quidem est, an Isaias usque in ætatem Manassis vixerit: ast quùm Chaldæi longiori profectò temporis spatio ex suis, ad orientales et septentrionales Armeniæ partes sitis sedibus, sæpiùs in meridionales plagas irruperint, dubio procul jam ultimis Ezechiæ annis has incursiones inchoârunt, quùm regnum Assyriorum clade Sancheribi et internis tumultibus, qui subsecuti sunt, debilitatum esset, quo ad hujusmodi expeditiones alliciebantur.

Sine sufficiente ratione quoque asseritur, commemoratos Isaiæ 23, 10, annos 70 esse numerum propheticum, ex Jerem. 25, 11-12, c. 29, 10, depromptum, adeòque vaticinium Jeremiâ recentius esse; nam si alteruter ab altero hunc annorum numerum mutuatus fuisset, potiùs dicendum esset, Jeremiam, quem constat quæpiam ex antiquioribus prophetis delibâsse, ex hoc vaticinio Isaiæ, quem auctorem hujus vaticinii, qui sibi solus constat, ex Jeremiâ hausisse. Accedit, temporis definitiones Isaiæ peculiares esse. Nec difficultatem creat longinquitas eventûs prædicti; nam et Amos., ante Isaiam, Tyro excidium denuntiavit. Chaldaismi Isa. 23, 11, disparent, si diverso punctandi modo ille sensus adducatur: *Ad perdendos debilitatos vel expulsos ejus.*

§ 5. *Vaticinia contra Babylonem.*

Vaticinia de eversione regni Chaldæo-Babylonici et de reditu Hebræorum ex captivitate, Isa. 13, 1-14, 23, c. 21, et c. 40-66, conjiciuntur in tempora exilii, et argumenta sunt: 1° Diversitas elocutionis; nam in ultimis 27 capitibus distinguitur potior pars populi tanquàm servus vel cultor Jehovæ, c. 41, 8-9, c. 42, 1, seqq., c. 44, 1, c. 48, 12, 20, c. 49, 7, c. 52, 13, quod in primâ libri parte non observatur.

Idololatria ludibrio et risui exponitur, c. 40, 19-20, c. 44, 9-17, c. 46, 5-7, quod in illis quoque primæ partis locis, in quibus idololatria, ut c. 2, 19, arguitur, frustra quæsiveris. — Sæpiùs annotatur, vaticinia antiquiora eventu fuisse comprobata, ut c. 41, 21-24, 26-29, c. 44, 6-7, c. 45, 21, c. 48, 5, quod arguit auctorem recentiorem, nec reperitur in priori libri parte, in quâ etiam voces et dictiones sæpiùs recurrunt, quæ in secundâ parte desiderantur. 2° Accuratio vaticiniorum, et distantia eventuum. Ætate Isaiæ nulla erat monarchia Chaldaica, nec celebres erant Medi et Elamitæ seu Persæ, qui Chaldaicam monarchiam eversuri prædicuntur. Ab anno 14 Ezechiæ elapsi sunt 90 anni, donec conderetur monarchia Chaldaica; et 115 anni, donec nasceretur Cyrus, qui anno post Ezechiam 155 dux exercitûs Medorum designatus est, et tandem anno 176 monarchiam Chaldæorum evertit. Propheta autem noster jam videt Judæam et Jerosolyma per Chaldæos vastata, c. 45, 26-28; cernit monarchiam Chaldaico-Babylonicam, quæ strages has Judææ intulit, ad interitum vergentem, et hostes ejus jamjam ex septentrione irruentes, c. 42, 14, 41, 2, 25; imò ipsum quoque Cyrum bis expresso nomine compellat liberatorem Hebræorum, c. 44, 28 et c. 45, 1. 3° Vaticinia usque in ætatem Cyri perspicua sunt; quæ verò ulteriora tempora respiciunt, sunt obscuriora; unde concluditur, auctorem ævo Cyri vixisse; nam si Deo placuisset, hæc clarissima vaticinia in tempora tam remota largiri, et ipsum quoque Cyri nomen revelare, cur c. 45, 14, dicuntur Hebræi post reditum in patriam, commerciis Cuschæorum et Sabæorum participes fore, quod, ut ex Esdrâ, Nehemiâ et Malachiâ liquet, eventu comprobatum non fuit? Nec grandes illæ promissiones c. 60, 6-10 effectum habuerunt. Coævi Isaiæ profectò discernere non potuissent, illa de Cyro verbo tenùs, hæc autem nonnisi ex parte complenda, vel tropicè intelligenda esse.

§ 6. *Vaticinia contra Babylonem sunt ab Isaiâ.*

1° Lingua, stylus et elocutio profectò non est ea, quæ ex exilio repeti debeat, et ab Isaiâ proficisci non potuerit; è contrario linguæ puritas, styli sublimitas, et elocutionis elegantia talis est, qualis ex plumbeâ linguæ Hebraicæ ætate exspectari nequit, sed ætatem

argenteam prodit. Differentia styli, quæ intercedit, major non est quàm quæ Mich. c. 1-5, et c. 6-7, reperitur; imò minor quàm quæ Oseæ c. 1, et c. 3, atque c. 2, et c. 4-14; vel Amos c. 1-6, et c. 7-8, atque in diversis Davidis psalmis observatur. Dictiones quæpiam, in aliis ætatis Isaianæ scriptis non occurrentes, nihil evincunt; neque enim in tenui rerum Hebraicarum supellectili exspectari potest, omnes dictiones et voces alicujus certæ ætatis, sæpiùs redire debere. Sunt verò et hujusmodi voces oppidò paucæ. Observatur è contrario in his vaticiniis consueta Isaiæ vehementia orationis, eadem dismembratio objectorum, eadem antithesis Jacob et Israel. Omnis differentia in eo est quòd propheta in priori parte vitia reprehendebat, in his ultimis capitibus magis docere et consolari studet, prout materia substrata exigebat, nonnunquàm tamen in his quoque invehitur in vitia, ut c. 59, 9-57, 12, 58, 1-7, 59, 1-8, 65, 11-14. Si Isaias hæc vaticinia ultimis vitæ suæ annis conscripsit, facilè percipitur, prophetam jam senem (ætate Manassis, quæ passim notatur), in prospectibus solatio plenis, docere maluisse quàm reprehendere; doctorem autem quàm maximè decebat, populum, tanquàm servum Dei, alloqui, potiorem gentis partem distinguere, atque insaniam idololatriæ illustrare, quod autem in parte quoque primâ, non solùm c. 2, 18-19, sed etiam 2, 8, 8, 19-21, etsi paucioribus præstat: Ad doctrinam quoque apprimè faciebat annotatio, antiquiora vaticinia eventu comprobata esse, sive propheta deportationem decem tribuum, sive liberationem Judæorum ab Assyriis, sive alias antiquiores prophetias respexerit; nequaquàm igitur arguit recentiorem ætatem. Id in priori voluminis parte non occurrit, quia propheta in illâ non docet, non consolatur, sed reprehendit. Quòd quæpiam dictiones in alterutrâ parte desiderantur, evinceret alium auctorem, si Isaiæ esset jejunium et sterile ingenium. 2° Accurata eventuum tam longè distantium prædictio est quidem admirabilis; ast propheta idipsum sæpiùs, tanquàm singulare, lectori commendat; unde apparet jam ejus ævo id multis visum fuisse incredibile, atque adeò ipsa hæc temporis distantia, in vaticiniis his annotata, antiquiorem auctorem prodit. Dein supra jam ostendimus, Chaldæos, Medos et Persas seu Elamitas, tempore Isaiæ non fuisse populos tam obscuros, ut propheta de illis loquens, neque eatenùs, quatenùs oportuit, intelligi potuisset. Denique prophetas de remotioribus quoque eventibus locutos fuisse, jam supra exemplis, et quidem ex ipso etiam Isaiâ depromptis, comprobavimus; addimus in ipsâ hâc secundâ voluminis parte, prædici c. 52, 13-53, 12, Messiam Jesum, ubi omnes conatus, locum de alio quocumque interpretandi, frustranei sunt, conf. 55, 1-5. Imò mox in primâ visione, c. 6, prospicit propheta omnimodam vastationem Judææ, et novam rerum restaurationem. Denique propagatio religionis, in ipsâ secundâ parte prædicta, à fine quoque captivitatis Babylonicæ remotissima fuit, ut, transmissâ paulisper hypothesi de recentiori origine vaticiniorum, nihilominùs adsit prophetia in longinquâ demùm posteritate eventu comprobata, in quâ populus Hebræus, et quidem potior ejusdem pars, per quam complenda fuit prædictio, definita est. Propheta cernit omninò hostile regnum Chaldaico-Babylonicum, urbes Judææ eversas, rudera Jerosolymorum, eversionem monarchiæ Chaldaicæ, et nominat non modò Medos et Elamitas, sed ipsum etiam Cyrum. Ast Isaiam, sub Ezechiâ vel Manasse tales revelationes nactum, potuisse se totum ita in illa longinqua tempora transferre, ut, præsentium oblitus, nonnisi futura scriberet, non negabit qui observavit, Micham, Joëlem, Habacuc et Nahumum, totos in longissimè remotis temporibus versari. Atque de hoc Isaias ipse monet lectorem c. 40, 1; 41, 7, 21; 66, 9, per illud יאמר יהוה, *dicet Jehova*, conf. quoque Isa. 44, 5. 3° Vaticinia usque in ætatem Cyri magis esse perspicua; illa autem de temporibus remotioribus obscuriora, mirandum non est; nam remotiora objecta in visionibus, uti in prospectibus, minùs accuratè discernuntur.

Cuschæos et Sabæos, magna olim commercia tractâsse, et Hebræis quoque post exilium merces attulisse, dubitari nequit; neque Hebræi id temporis omnes, ut prætenditur, pauperes erant; nam Aggæi c. 1, laquearia construebant, et sumptus pro structurâ templi, atque ætate Nehemiæ etiam pro munimentis Jerosolymorum suppeditabant. Denique in his locis non adeò de commerciis quàm de conversione horum populorum ad cultum veri Dei, sermo est, ex quibus non paucos Judaismum amplexos esse, et templum Jerosolymitanum visitâsse, ut Isa. 60, 6-10, prædicitur, vel ex Act. Apost. 2, 10, 11; 8, 27-28 constat.

§ 7. *An Isaias auctor c.* 36-39?

Capita Isa. 36-39, in plerisque verbo tenùs concinunt cum 2 Reg. 18, 13-20, 19; discrepant tamen in aliquibus: sic canticum Ezechiæ, Isa. 38, 9-20, in secundo Regum libro deest; è contrario reconciliatio Ezechiæ cum Sancheribo, 2 Reg. 18, 14-16, deest in Isaiâ. Quod 2 Reg. 20, 7-8, de massâ ficuum, ulceri Ezechiæ imponendâ, legitur, in Isa. 38, loco alieno v. 21-22, intrusum est; nam post v. 6 ponendum fuisset. Sunt et quæpiam aliæ, minoris momenti discrepantiæ, quas allegare opus non est; ex quibus omnibus patet, textum horum locorum adeò differre, et ita convenire, ut uterque ex uno communi fonte haustus esse videatur, nempe ex historiâ Ezechiæ, quam Isaias scripsit, 2 Paral. 32, 32. Sermones legatorum Sancheribi, Ezechiæ et Isaiæ, et singularis circa minutias cura, innuunt, hæc à teste coævo, qui, ut Isaias, harum rerum ipse particeps fuit, scripta esse. Voces פחת et יהודית, quæ occurrunt, non sunt Isaiâ recentiores, neque etiam, si פחת Aramææ originis esset, ævum recentius argueret; nam ætate Isaiæ jam exotica quæpiam in linguam Hebræam illata erant, quæ in Oseâ quoque et Amos observantur. Vox יהודית hoc loco non eâ, quâ post exilium, notione gaudet, sed linguam designat Hebraicam, quæ tum duntaxat in regno Juda vigebat.

§ 8. *Editio libri Isaiæ.*

Quanquàm omnia vaticinia sunt Isaiæ, quæri tamen potest an volumen, quale nunc est, ab eodem editum sit. Isaiam non omnia quæ per revelationem edoctus fuit, mox chartæ mandâsse, liquet ex inscriptione 6, 1 : *Anno mortis Oziæ,* quod ante hanc mortem, quùm nondùm constabat, regem moriturum esse, scribi non potuit ; neque etiam visio hæc post mortem Oziæ contigit, quo casu dictum esset : *Anno primo regis Jothami.* Inscriptio (juxta propositam conjecturam : *Anno mortis Jothami*) innuit, jam aliquod temporis spatium, cùm scriberet Isaias, præterlapsum fuisse, quocum consentit inscriptio 7, 1 : *Accidit tempore Achazi filii Jothami filii Oziæ,* quod æquè aliquod temporis intervallum inter factum et scriptionem indicare videtur. Hinc explicandus est turbatus ordo vaticiniorum, quæ ita collocanda fuissent, ut caput 6 inchoaret librum, dein sequeretur c. 2-5, tandem c. 7-12 cum c. 1. Quidquid sit, Isaias videtur edidisse vaticinia sua sigillatim, ut c. 6 ; c. 2-5 ; c. 7-12, et c. 1 ; c. 14, 24-27, 28-30, et sic porrò. Hæc deinceps, probabiliùs jam defuncto prophetâ, in nostrum volumen collecta sunt. Hinc quæpiam vaticinia deperdita, et quæpiam manca esse vidimus. Quâ autem ætate collectio facta sit, dici nequit. Qui plura vaticinia Isaiæ abjudicant, contendunt, ea sub finem exilii Babylonici, vel post reditum Judæorum in patriam, collecta fuisse, quod idoneis argumentis evinci nequit. Verisimilior est sententia, minores collectiones, ut c. 1-5, c. 6-12, c. 13-23, c. 24-35, moriente prophetâ jam adfuisse, quæ paulò post in nostrum volumen conscripta sunt.

(Iahn.)

IN ISAIAM Commentarium.

CAPUT PRIMUM.

1. Visio Isaiæ filii Amos, quam vidit super Judam et Jerusalem in diebus Oziæ, Joathan, Achas et Ezechiæ, regum Juda.

2. Audite, cœli ; et auribus percipe, terra : quoniam Dominus locutus est. Filios enutrivi et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me.

3. Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui : Israel autem me non cognovit, et populus meus non intellexit.

4. Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis : dereliquerunt Dominum, blasphemaverunt Sanctum Israel, abalienati sunt retrorsùm.

5. Super quo percutiam vos ultra, addentes prævaricationem ? omne caput languidum, et omne cor mœrens.

6. A plantâ pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas : vulnus, et livor, et plaga tumens, non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo.

7. Terra vestra deserta, civitates vestræ succensæ igni ; regionem vestram coram vobis alieni devorant, et desolabitur sicut in vastitate hostili.

8. Et derelinquetur filia Sion ut umbraculum in vineâ, et sicut tugurium in cucumerario, et sicut civitas quæ vastatur.

9. Nisi Dominus exercituum reliquisset nobis semen , quasi Sodoma fuissemus, et quasi Gomorrha similes essemus.

10. Audite verbum Domini, principes Sodomorum ; percipite auribus legem Dei nostri, populus Gomorrhæ.

CHAPITRE PREMIER.

1. Vision d'Isaïe, fils d'Amos, qu'il a vue sur le sujet de Juda et de Jerusalem au temps d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda.

2. Cieux, écoutez ; et toi, terre, prête l'oreille ; car c'est le Seigneur qui a parlé. J'ai nourri des enfants et je les ai élevés, et ils m'ont méprisé.

3. Le bœuf connaît celui à qui il est, et l'âne l'étable de son maître ; mais Israël ne m'a point connu, et mon peuple a été sans entendement.

4. Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, à la race méchante, aux enfants corrompus. Ils ont abandonné le Seigneur ; ils ont blasphémé le Saint d'Israël ; ils sont retournés en arrière.

5. Où pourrai-je vous frapper de nouveau, vous qui ajoutez sans cesse à vos prévarications ? Toute tête est languissante, et tout cœur est abattu.

6. Depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, il n'y a rien de sain dans lui ; ce n'est que blessure, que contusion, et que plaie enflammée qui n'a point été bandée, à laquelle on n'a point appliqué de remède, et qu'on n'a point adoucie avec l'huile.

7. Votre terre est déserte, vos villes sont brûlées par le feu , les étrangers dévorent votre pays sous vos yeux, et il sera désolé comme une terre ravagée par ses ennemis.

8. Et la fille de Sion demeurera abandonnée comme une loge de branchages dans une vigne, comme une cabane dans un champ de concombres, et comme une ville livrée au pillage.

9. Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé quelques-uns de notre race, nous aurions été comme Sodome, et nous serions devenus semblables à Gomorrhe.

10. Ecoutez la parole du Seigneur, princes de Sodome ; prêtez l'oreille à la loi de notre Dieu, peuple de Gomorrhe.

11. Quò mihi multitudinem victimarum vestrarum? dicit Dominus : plenus sum : holocausta arietum, et adipem pinguium, et sanguinem vitulorum, et agnorum et hircorum, nolui.

12. Cùm veniretis ante conspectum meum, quis quæsivit hæc de manibus vestris, ut ambularetis in atriis meis ?

13. Ne offeratis ultra sacrificium frustra ; incensum abominatio est mihi : neomeniam, et sabbatum et festivitates alias non feram ; iniqui sunt cœtus vestri.

14. Calendas vestras, et solemnitates vestras odivit anima mea ; facta sunt mihi molesta ; laboravi sustinens.

15. Et cùm extenderitis manus vestras, avertam oculos meos à vobis ; et cùm multiplicaveritis orationem, non exaudiam ; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt.

16. Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis ; quiescite agere perversè ;

17. Discite benefacere : quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillo, defendite viduam.

18. Et venite, et arguite me, dicit Dominus : si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur ; et si fuerint rubra quasi vermiculus, velut lana alba erunt.

19. Si volueritis et audieritis me, bona terræ comedetis.

20. Quòd si nolueritis, et me ad iracundiam provocaveritis, gladius devorabit vos, quia os Domini locutum est.

21. Quomodò facta est meretrix civitas fidelis, plena judicii ? Justitia habitavit in eâ, nunc autem homicidæ.

22. Argentum tuum versum est in scoriam ; vinum tuum mixtum est aquâ.

23. Principes tui infideles, socii furum ; omnes diligunt munera, sequuntur retributiones. Pupillo non judicant, et causa viduæ non ingreditur ad illos.

24. Propter hoc, ait Dominus Deus exercituum, Fortis Israel : Heu ! consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis.

25. Ut convertam manum meam ad te, et excoquam ad purum scoriam tuam, et auferam omne stannum tuum.

26. Et restituam judices tuos ut fuerunt priùs, et consiliarios tuos sicut antiquitùs ; post hæc vocaberis civitas justi, urbs fidelis.

27. Sion in judicio redimetur et reducent eam in justitiâ :

28. Et conteret scelestos, et peccatores simul ; et qui dereliquerunt Dominum consumentur.

29. Confundentur enim ab idolis quibus sacrificaverunt ; et erubescetis super hortis quos elegeratis.

30. Cùm fueritis velut quercus defluentibus foliis, et velut hortus absque aquâ.

31. Et erit fortitudo vestra, ut favilla stuppæ, et opus vestrum quasi scintilla ; et succendetur utrumque simul, et non erit qui extinguat.

11. Qu'ai-je affaire de la multitude de vos victimes ? dit le Seigneur ; j'en suis dégoûté. Je n'aime point les holocaustes de vos béliers, ni la graisse de vos troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux et des boucs.

12. Lorsque vous veniez devant moi, qui a demandé que vous vinssiez fouler mes parvis ?

13. N'offrez plus de sacrifices inutilement. Votre encens m'est en abomination ; je ne puis plus souffrir vos nouvelles lunes, vos sabbats et vos autres fêtes, l'iniquité règne dans vos assemblées.

14. J'ai en aversion vos solennités des premiers jours des mois, et toutes les autres ; elles me sont devenues à charge ; je suis las de les souffrir.

15. Et lorsque vous étendrez vos mains, je détournerai mes yeux de vous : et lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang.

16. Lavez-vous, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées ; cessez de faire le mal :

17. Apprenez à faire le bien ; recherchez la droiture ; assistez l'opprimé ; faites justice à l'orphelin ; défendez la veuve ;

18. Et après cela, venez, et entrons en discussion ensemble, dit le Seigneur. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige ; et quand ils seraient rouges comme du vermillon, ils seront blancs comme la laine la plus blanche.

19. Si vous voulez m'écouter, vous jouirez des biens de la terre.

20. Que si vous ne le voulez pas, et si vous m'irritez contre vous, l'épée vous dévorera, car c'est le Seigneur qui l'a prononcé de sa bouche.

21. Comment la cité fidèle, pleine de droiture et d'équité, est-elle devenue une prostituée ? La justice habitait en elle, et maintenant c'est la demeure des meurtriers.

22. Votre argent s'est changé en écume, et votre vin a été mêlé d'eau.

23. Vos princes sont des infidèles ; ils sont les compagnons des voleurs ; ils aiment tous les présents ; ils ne cherchent que le gain et l'intérêt. Ils ne font point justice au pupille, et la cause de la veuve n'a point d'accès auprès d'eux.

24. C'est pourquoi le Seigneur Dieu des armées, le Fort d'Israël, a dit : Hélas ? je me consolerai dans la perte de ceux qui me combattent, et je serai vengé de mes ennemis.

25. Je retournerai ma main contre vous ; je vous purifierai de toute votre écume par le feu, j'ôterai tout l'étain qui est en vous ;

26. Et je rétablirai vos juges comme ils ont été d'abord, et vos conseillers comme ils étaient autrefois ; après cela, vous serez appelée la cité du juste, la ville fidèle.

27. Sion sera rachetée par un juste jugement, et elle sera rétablie par la justice.

28. Dieu brisera à la fois les méchants et les pécheurs, et ceux qui auront abandonné le Seigneur seront consumés.

29. Car ils seront confondus par les idoles mêmes auxquelles ils ont sacrifié, et vous rougirez des jardins que vous aviez choisis :

30. Lorsque vous deviendrez comme un chêne dont toutes les feuilles tombent, et comme un jardin sans eau.

31. Votre force sera comme l'étoupe sèche, et votre ouvrage comme une étincelle de feu ; et l'un et l'autre s'embrasera sans qu'il y ait personne pour l'éteindre.

Vers. 1 (1). — Visio Isaiæ, etc. *Jesaiam* (2) dicere deberem, sicut *Jeremiam*, ut petere videretur analogia et orthographia nominis; attamen in nominibus propriis Vulgatum interpretem sequi malo, quàm innovandis nominibus sacris aurem Christianorum offendere. Prophetiam suam *visionem* vocavit, quia et prophetæ *videntes* dicebantur, non solùm quòd ea viderent quæ aliis essent occulta, verùm etiam quia erant veluti aliorum oculi, quorum munus erat quæ præviderant prædicere aliis, ut timerent et caverent ab imminente gladio. Filii Amos (3). Solemne est prophetis patrum suorum nomina apponere; quibusdam autem et patriam, quod non servârunt scriptores evangelici, fortè quia non tantam carnis et sanguinis rationem habebant. Est autem manifestum, hunc veluti titulum totius voluminis præfixum esse: continet enim liber *visiones* seu *visa* plurimarum rerum quas Isaias, Spiritu Domini revelante, prævidit multò ante quàm essent. Neque obstitit temporis venturi distantia quominùs *visionem* vocaret: nam ille cui adsunt ea quæ nondùm sunt, sicut ea quæ sunt, oculos quoque quibus ea viderentur apertè, sicut ea quæ manibus tenemus, dare potuit. Super Judam (4). Hujus nominis rationem Scriptura declarat Gen. 29, nimirùm à *confessione*, *laude* seu *celebratione*: *Pro hoc*, inquit, *celebrabo Jehova.* Ab hoc deinde tota tribus et sors ejus nomen sortitæ sunt. Porrò tribus Jehuda, 2 Sam. 1, *domus Jehuda* dicitur, super quam initio David inauctoratus est. Reliqua autem populi pars, et undecim tribus, quæ cesserunt Isboseth filio Saülis, dictæ sunt *Israel*, sicut apertè dicitur 2 Sam. 2 et 3, et 19; et 1 Reg. 11; sed postea sub Roboam accessit ad regnum Jehuda etiam tribus Benjamin, et reliquæ decem nomen *Israelis* retinuêre, 1 Reg. 12. Jerusalem. Olim *Salem* dicebatur, quæ profanis auctoribus *Solyma* urbs; cujus rex et sacerdos fuit Melchisedech, qui Abrahæ benedixit. Porrò cùm duplex esset Salem, altera in campestri sita, altera autem in montibus omnium oculis exposita, dicta est hæc composito nomine *Jerusalaim*, q. d., duarum Salaim illa quæ conspicua est; illa verò simpliciter *Salem*, quæ erat in Samariâ; quæ etiam *Sichem* dicta fuit, Gen. 33. At quia Salem Hebræis *pacem* sonat, *raah* est *videre*, *pacis visionem* interpretaberis, seu *visam pacem*. Ubi tamen in Ps. 76 legis: *Factus est in pace locus ejus*, ego mallem dicere: *Fuit in Salem habitaculum ejus*, etc. Erat autem in confinibus Jehuda et Benjamin; quæ duæ tribus regnum Jehuda constituebant, cujus metropolis Jerusalem erat. Atque ob hanc causam cùm *Jehudam* nominâsset, *Jerusalem* quoque meminit, quia quæ ad regnum pertinent, ad urbem regiam peculiari quâdam ratione magis videntur pertinere. In diebus Oziæ, etc. Opus est optimè historias horum quatuor regum tenere, ut quæ in hoc volumine continentur possit lector intelligere. Quòd si visio illa quæ infra, cap. 6, describitur, quam habuit propheta *anno quo mortuus est Ozias*, post ejus obitum fuit, ut SS. Patres annotârunt, licet ex verbis prophetæ id non usque adeò sit manifestum, certè quæ præcedunt cap. 2, 3, 4 et 5, sub Oziâ prophetæ fuerunt revelata. De his autem quæ continentur hoc primo capite quid mihi videatur, jam subjungam.

Vers. 2. — Audite, coeli etc. Sunt qui prophetiam quæ hoc capite continetur non primam omnium fuisse, neque sub Oziâ contigisse, putent propter ea quæ sequuntur de regionis vastatione, quæ certè sub Oziâ non contigerat. Sed non video quantùm momenti habeat hæc ratio; quæ postea ventura erant, quid obest quominùs multò antea, ut jam transacta, à prophetis commemorentur? An quæ posteriùs acciderunt, priùs revelata esse non potuerunt? Nihilominùs, ut semel mentem meam aperiam, ego hoc pri-

(1) Nulla extat ratio idonea, cur cum Koppio, Cubio et Bertholdtio (*Einleit.* p. 1387) hoc capite tres, à se invicem diversas, et vario tempore editas, orationes comprehendi existimemus. Illorum argumenta refutavit, omnesque hujus capitis partes arctissimè invicem cohærere ostendit Gesenius in Commentar. p. 146. Nec minùs supervacanea Vogelii conjectura, mediam hujus capitis partem, à versu 10 usque ad 20 esse epitomen novæ; à primâ diversæ, orationis.

Extant Everardi Scheidii *Specimina philologicocritica tria novam versionem capitis 1 et 2 vaticiniorum Isaiæ, adjectis animadversionibus complectentia*, quæ prodierunt Harderovici Gelrorum, 1779, 1780, in 4°. (Rosenmuller.)

(2) Nomen nostri vatis, idem significat, ac si diceres: *Jova*, seu *Dominus salvabit.* (Rosenmuller.)

(3) « Amos, pater Isaiæ, inquit S. Hieronymus « non, ut plerique autumant, tertius duodecim pro« phetarum est, sed alius, diversisque apud Hebræos « scribuntur litteris. Iste primam et extremam litteras « habet א et צ, ille ע et ס. Et iste, secundùm quosdam, « interpretatur *fortitudo* sive *robustus*, ille populo *durus* « et *gravis.* » Cæterùm *Amosum*, patrem Isaiæ, Amaziæ, regis Judæ (2 Reg. 14, 1) fratrem fuisse, Judæi constanter affirmant ex majorum traditione, cujus jam Hieronymus mentionem facit in Commentar. ad Isai. 20, sub fin.: *Tradunt Hebræi, Isaiam socerum fuisse Manassæ, filii Ezechiæ, regis Judæ.* Sed infirmissima hæc traditio nullam planè meretur fidem. (Rosenmuller.)

(4) Pro *Judâ*, in quo significantur duæ tribus, Septuaginta et Theodotio posuêre *Judæam*, quæ totam terram duodecim tribuum ostendit. Et pro eo, quod nos ex Hebræo vertimus, *super Judam et Hierusalem*, illi interpretati sunt *contra Judæam et Hierusalem.* Symmachus more suo manifestiùs, *de Judâ et Hierusalem*, ut nec prospera, nec adversa velit titulo demonstrari, sed ea quæ de Judâ et Hierusalem in utramque partem propheticus sermo prædixerit. Ergo Isaias principaliter de duabus loquitur tribubus, Judâ et Benjamin, exceptis decem, quæ in Samariâ erant, et vocabantur Ephraim et Israel, et quas sub Oziâ, rege Juda et Hierusalem, Phul, rex Assyriorum vastare jam cœperat. Denique quinquagesimo et secundo imperii ejus anno, regnante apud Samariam Phaceæ, filio Romeliæ, venit Teglathphalasar, rex Assyriorum, et cepit Ahion et Abel domum Maacha, et Jonaba, et Cedes, et Asor, et Galaad et Galilæam, omnem terram Nephthalim, et transtulit eos in Assyrios. Ex quo ostenditur, vicinâ eversione Samariæ, in commonitionem duarum tribuum hæc universa narrari. (S. Hieronymus.)

mum caput esse veluti argumentum totius libri existimo, quod tamen in modum cujusdam egregiæ concionis à prophetâ proponitur, quam post universas revelationes edidit. Quâ quidem concione nihil est apud ullos ullius linguæ doctos, sive poetas sive rhetores, eruditius, nihil gravius, nihil elegantius. Non enim hìc figuras, non dictionis coloribus discriminatas sententias, non appositissimas comparationes, ac similitudines, non denique alia omnia quæ in orationibus laudari solent, desiderare quis, quantumvis harum rerum studiosus lector, poterit, non solùm hoc capite, sed etiam in plerisque sequentibus; quæ tamen ego sciens prudensque aliis consideranda relinquo, ut qui mihi elucidandorum obscurorum locorum hujus prophetæ tantummodò provinciam desumpserim. Nomine ergo *cœli* et *terræ* non hìc puto prophetam nisi universum orbem intellexisse, vel universos orbis incolas, sicut cùm dicitur: *Audite, cœli, quæ loquor; audiat terra verba oris mei*, etc.; quod nihil aliud est quàm quod alibi dicitur: *Audite hæc, omnes gentes; auribus percipite, qui habitatis orbem*, etc., quibus attentionem captant prophetæ quando de rebus magnis loqui incipiunt. Et verba hæc ad omnia quæ in volumine continentur existimo pertinere, quorum summam jam hoc primo capite proponebat; quasi dicat, omnia attentissimè consideranda: nam universa quæ dicturus erat, Domino dictante, exceperat. Cùm igitur ait: *Filios enutrivi*, etc., perinde est ac si dicat: Videbitis in hoc volumine quàm ingrati fuerint Judæi et Jerosolymitani erga Dominum, qui eos magnis beneficiis affecerat. Enutrivi. Verbum propriè *magnos facere* notat, ut Jos. 4: *Magnificavit Jehova, ut celebre fieret nomen ejus.* Hoc tamen verbo Hebræi etiam *educationem* seu *nutricationem* significant; nam pueri dùm nutriuntur, augmentum capiunt, ut 2 Reg. 10, *educantes.* Quare hoc loco utroque modo vertere poteris, vel cum Vulgato, vel utrumque verbum ad dignitatem referendo et populi illius amplitudinem ad quam evexit Dominus Israelem; de quâ videre poteris Deut. 4, et Ezech. 7, ubi etiam ingratitudinem populi suis coloribus depingit propheta. Recole hoc loco quàm ignobile vulgus in Ægypto fuerit, quàmque delicatè eos *enutrierit* Dominus seu *magnos fecerit*, et in amplissimam rempublicam evexerit, in *gentem sanctam*, *genus electum*, *regnum sacerdotale*, *Domini peculium*, et multa hujusmodi, quæ commemorare longum esset. Quæ tamen parva sunt si cum eis quæ populus christianus accepit conferantur, ut multò gravior sit nostra quàm illorum ingratitudo. Quamvis verò *super Judam et Jerusalem* revelationes sibi factas dixisset, omnium tamen gentium attentionem exegit, quòd ad nos quoque hæc omnia, et quæcumque per prophetas dicta sunt, pertinerent, licet aliis atque aliis rationibus, juxta illud 1 Pet. 1: *Reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum vestrarum; de quâ salute exquisierunt et scrutati sunt prophetæ, qui de venturâ in nos gratiâ vaticinati sunt, scrutantes ad quem aut cujusmodi temporis articulum significaret qui in illis erat Spiritus Christi, qui priusquàm acciderent testabatur venturas in Christum afflictiones, et quæ has secuturæ essent glorias. Quibus et illud revelatum est, quòd haud sibi ipsis, imò nobis, ministrarent hæc*, etc. Spreverunt, *phascha*, est *transgredi.* Similis constructio cum beth adversativo habetur sæpè; sed ejus significatio apparet 2 Reg. 1: *Transgressus est Moab contra Israel*; et 1 Reg. 12: *Transgressus est Israel contra domum David;* est itaque verbum seditiosorum et rebellium.

Vers. 3. — Cognovit bos, etc., q. d.: Videbis in hoc volumine quòd amentiores brutis ipsis sint Judæi. Nam *bos*, etc., seu *taurus. Schor* enim non quemcumque *bovem* significat, sed eum qui armenta præit velut dux, et generat, habetque suam feritatem, et Chaldæis *thor*, unde Græcis et Latinis *taurus.* Facit ergo magis ad indignitatem rei. Tribuit quoque hìc tauris et asinis verbum *cognovit:* nam et inanimatis etiam tribuitur, sed metaphoricè, ut soli, Psal. 104, quòd ita ad occasum tendat rectà ac si *agnosceret* et *benè affectus esset*, etc.: nam hoc verbum in oratione affirmativâ ultra *cognitionem* notat *affectum* aut *curam;* in negativâ autem *neglectum* seu *contemptum*, ut de filiis Heli, 1 Sam. 2, et Gen. 4, de Caïn; et hoc loco utriusque exemplum habes. Possessorem. Verbum *kanah* propriè est *acquirere, comparare*, vel industriâ, vel pretio; hinc pro *possidere* seu *in potestate habere* accipitur; hinc participium, quod vice nominis quoque solet accipi, id est, *possessor* seu *emptor.* Et si hoc loco *emptorem* velis dicere, magis auget rei indignitatem, quòd *cùm cognoscat taurus, qui ipsum paulò ante emerit et sibi pretio acquisierit aut comparaverit, Israel tamen*, etc. Et asinus. In tauro ferocia, in asino stoliditas non auferunt cognitionem sive sensum dominorum; plus ergo quàm tauri sunt intractabiles Judæi, et magis quàm asini stolidi, qui non cognoverunt Deum, qui fecit, redemit, aluit, pavit, protexit et evexit. Præsepe. *Ebus, locus est in quo et juxta quem calcant et aluntur animalia;* et ex hoc nomine credo derivari participium seu participiale nomen *abus*, id est, *altus, saginatus* seu *pinguefactus*, Prov. 15, et 1 Reg. 4. Non intellexit, *non cognovit Deum, neque intellexit* quonam in loco alimenta accipere deberet à Domino, veræ scilicet doctrinæ; sed et Deum et templum Deique veri cultum abjecit, quasi aliunde sibi victum meliùs aut faciliùs quæreret; quales erant illi qui dicebant quòd ex eo tempore quo omisissent cultum solis, etc., malè haberent. Est autem hìc verbum quod præter *cognitionem* notat *conatum* seu *diligentiam* vel *diligentem observationem*, ut Job. 37: *Sta, et observa mirabilia Dei;* et 1 Reg. 3: *Observavi videndo*, etc. *Et ecce erat mortuus.* Quòd verò verbo *cognoscendi* sive *observandi* absolutè utitur propheta, id est, nullo addito casu, puto emphaticum esse, neque non parùm ad amplificandam rei indignitatem facere. Omitto quòd insinuare tacitè videatur, quidquid scirent, quidquid observarent, quamdiù Deum ignorabant et ejus nullâ ratione tangebantur, quòd omninò *nihil scire, nihil intelligere* dicendi essent, e

eos brutis amentiores et omni sensu carentes reputare deberemus. Si enim, ut Augustinus loquitur, *omnis copia quæ Deus meus non est, egestas mihi est*, omnis quoque scientia omnisque cognitio quæ sine Dei cognitione est, ignorantiæ instar nobis existimari debet.

Vers. 4. — Væ genti peccatrici, etc. הוי Hebræis interdùm est condolentis, interdùm dolentis, interdùm tantùm exclamantis et vocantis, infra, v. 24, insultantis, interdùm verò ex dolore abominantis, non sine animi indignatione ob rei indignitatem, sicut *heu!* Latinis, et *ô! Heu! gentem aberrantem*, etc. Intelligimus ergo ex hoc loco, quòd in hoc volumine Isaiæ tractabuntur orationes invectivæ in Judæos ob innumera eorum scelera, quæ hoc loco quatuor titulis summatim exponit : *Aberrabant* à recto; sed quia id quoque leviter fieri poterat, *gravatos iniquitate* dicit, quòd alia aliqua graviora scelera admisissent; verùm quia interdùm qui sic sceleribus deprimuntur, onus abjicere cupiunt, *semen malignorum* eos vocat, quasi in naturam abierit pravitas, ut qui genus à pessimis patribus traherent, illosque libenter imitarentur. Denique, ut ad cumulum malorum eos pervenisse significaret, ita ut vix ulla esset spes recuperandæ salutis, *filios perditos*. *Schiketh* enim in hiphil etiam neutraliter accipitur; nam *funditùs perdere*, seu etiam *perditum esse* notat et *excisum*, ut cùm arbor radicitùs exciditur, ut rursùs pullulare nequeat. Est itaque in verbis istis haud invenusta gradatio. Dereliquerunt Dominum, etc. Nomen *Jehova* legendum et proferendum duco ubicumque in Bibliis reperiatur. Cùm ergo notet *eum qui est, et à quo cætera omnia habent id quod sunt*, aptissimè ad indignitatem addidit hoc nomen verbo *derelinquendi* seu *deserendi*; ut si rivulus fontem desereret, quasi à se vel aliunde aquas haberet. Eodem etiam consilio verbo *blasphemandi* seu *exsecrandi* et *conviciis impetendi* apposuit nomen *sancti*. Quid enim *sanctum* nisi reverentiam, cultum, religionem, obsequium, ipsâ etiam instigante naturâ, mentibus quantùmvis barbaris notat atque requirit? Quid ergo indignius, quàm quem sanctè colere debuissent (erat enim *Sanctus Israelis*, id est, quem Israel sanctissimè coluerat et posteris colendum reliquerat, à quo esset quidquid sanctum dici posset) exsecrari et conviciis lacessere? Abalienati sunt ; *nazoru*, hoc loco quasi esset à verbo *zor* accepit Vulgatus, et plures alii; potest tamen esse (si puncta mutes : quod sæpè facere necesse est), à verbo *nazar*, quod in kal non nisi in voce passivâ reperitur. Significat autem *religione, sanctimoniâ aut singulari voto vel reverentiâ, aut etiam dignitate separari ab aliis*; à quo nomen *Nazarenorum*; neque malè convenit. Nam cùm dixisset *Sanctum Israelis*, non jam ut sanctum, sed ut pollutum, *conviciis ab eis lacessitum*, sicut cùm dicebat, *meliùs se habuisse quando astra colebant*, et, *deos sequi se malle qui dabant vinum, triticum*, etc., aut, *quòd non esset æqua via Domini*, et multa hujusmodi, subdidit, *separati sunt retrorsùm*, quasi separarent se à Deo veluti ab immunditiis, et faciem verterent ad idola; quod iis Isaias sub fine prophetiæ objicit, et multis aliis locis. Estque apud Ezechielem cap. 14. locus qui hunc illustrat : *Quicumque separatus fuerit post me, et reduxerit abominationes suas* (id est, idola) *in cor suum*, etc., ubi bis ponitur hoc verbum.

Vers. 5. — Super quo percutiam, etc. Sensum reddidit paululùm obscurè. *Ad quid*, id est, quorsùm, *percutiemini?* Vox *od* (si distinctiones Rabbinorum non curemus) antecedentibus, vel consequentibus annecti potest : *Quorsùm ulteriùs percutiemini?* vel : *Quorsùm percutimini? adhuc additis prævaricationem?* et hunc posteriorem sensum in versione secutus sum; nam futura pro præsentibus passim accipi videas. Quid opus est, inquit, castigationibus et flagellis? perdetur oleum et opera; in dies pejores efficimini. Ex quo percipimus causam reddi in hoc volumine ob quam percussi sint à Deo Judæi, videlicet ipsorum scelera, ut causam agnoscentes suæ afflictionis, à peccando desisterent. Illi verò castigationibus pejores efficerentur; *neque ad percutientem se redirent*, ut suis locis indicabimus. Ubi interim vides in quem usum immittat sua flagella Deus. Vide cap. 26. Prævaricationem, Hebr., *aversio*. Omnia quoque hoc nomine significantur quæ qui sequitur à Deo avertitur. Lege initium capitis 13 Deut., et hujus vocis vim ex parte intelliges, ubi dicitur, *non audiendos prophetas vel divinos qui aversionem contra Deum prædicant*; cui opponitur, *Deum sequimini, et ipsum timete, et mandata illius custodite, et audite vocem ejus; ipsi servietis, et ipsi adhærebitis*; et jubet interfici, *qui aversionem locuti sunt contra Jehova*. Ad quem locum respiciens Jeremias 28, prædicit hujusmodi prophetæ mendacis mortem, quòd *contra Jehova aversionem locutus fuisset*. Significat ergo perversum dogma, et ipsa scelera in quæ à Deo aversi ruimus, vel quæ persequentes à Deo avertimur, ut infra, 31. Hìc in genere libet accipere. Omne caput languidum. Hebræi dicunt, *languori est* seu *ægritudini*, id est, *omne caput occupat ægritudo*, id est, nemo est cui caput non doleat. Etsi hæc referri possunt ad primum illud membrum : *Quare percutiemini*, quasi explicare velit propheta haud vulgariter illos jam cæcos esse, ego tamen libentiùs ad posterius refero : *Additis prævaricationem*; quasi explicet propheta morbos spiritales quibus laborabant omnes, propter quos temporaliter affligebantur, ut vers. 7 continetur. Est autem *kali ægritudo quæ cum dolore et cruciatu est ex violatione*. Infra 53, *expertus ægritudinem*, de Christo Domino dicitur. Et omne cor mœrens, seu *languidum*, vel in abstracto *languiditas*, ut Psal. 41, id est, nemo est cujus cor non langueat. *Deva* dicitur de *languiditate illâ quam patiuntur mulieres tempore menstrui*; aut *quando corpus aut membrum viribus destituitur*. Cordi etiam tribuitur Jerem. 8, et Thren. 1. Meminit porrò *capitis* et *cordis*, præcipuarum corporis humani partium, ut in toto regno nihil sanum esse intelligeretur. Quod mox exponens,

Vers. 6. — Non est in eo (1) sanitas, *integritas*;

(1) Non de singulis hominibus loquitur, sed de populo, quem comparat corpori multis membris con-

estque quantitatis, Psal. 38. Puto autem quòd ad Mosis verba, Deut. 28, hoc loco respiciat propheta : *Percutiet te Dominus ulcere pessimo, à plantâ pedis usque ad verticem*, etc. Si hæc et quæ sequuntur de afflictionibus quas tam in corpore quàm etiam in bonis fortunæ passi sunt Judæi, intelligenda existimes, sunt veluti ratio et expositio ejus quod dixerat : *Quorsùm percutiemini*, cùm jam adeò sitis cæci et percussi, ut nulla in toto corpore sit integritas? oportebat autem in tam percusso et cæso corpore mentem sanam esse. Sed cùm jam corporis viribus omninò sitis destituti, et omnibus bonis externis sitis exspoliati, ad peccandum tamen et malè agendum integri estis. Et hoc quoque ad argumentum libri pertinet : nam in eo non uno loco flagella Dei in regnum illud immissa legimus, regnumque adeò devastatum ut nihil in eo sanum appareat. Vulnus et livor, etc. *Livor* Hebræis *kaburah* dicitur, à *conjunctione* scilicet sanguinis; manet autem ex percussionibus, à quibus interdùm *vulnera* quoque fiunt, quibus nisi medicina adhibeatur, in *putridam plagam* abeunt. Et hìc tria commemorantur quæ omnia indigent *superalligamentis, fomentis* et *medicaminibus;* et quidem *olei fomentum livori, superalligatio* seu *compressio vulneri* summoperè est necessaria, *medicamina* verò *plagis putridis ;* imò omnia hæc singulis necessaria sunt, quæ si desint, actum est de percusso. Adeò ergo percussos notat, ut non haberent qui remedium afferret. Tumens. *Putrida, saniosa.* Hanc ipsam dictionem Vulgatus, Jud. 15, dictam de mandibulâ sic vertit, *quæ jacebat*, hìc *tumentem* dixit; sed utroque loco *putridam* seu *fœtidam* dicere possis.

Vers. 7. — Deserta, *schemamah ;* frequenter occurrit vox hæc, et propriè *flatum* seu *afflatum*, ac deinde rem ipsam significat, super quam flatum horrentes seu abominantes emittimus, juxta sui verbi *schamem* significationem. Quamobrem variè reddi solet, *desolatio, vastatio, deserta ;* est enim vel substantivum vel adjectivum nomen. Exod. 23 : *Non expellam eum à facie tuâ anno uno, ne fiat terra ipsa afflatio.* Jos. 8 : *Posuit eam in acervum seculi, afflandum usque in diem hanc*, etc. Et hæc est significatio affinium nominum, quæ multa sunt ab eâdem radice et cognatis ejus ; et mox : Et desolabitur, *vschemamah* verbaliter accipitur; potest et nominaliter accipi, *et afflatio, quasi subversio alienorum :* et *kaph* (ut interdùm solet) non tam est similitudinis quàm affirmantis, id est, qualem ab alienis exspectare meritò quis posset; *alienos* enim vox *zarim* notat, qui sanguine seu religione seu societate politicâ alieni sunt. Sensum expressit Vulgatus. Hâc itaque unâ voce extremam subversionem regni Jehudæ notat. Scimus enim quid barbari hostes in nostris regionibus faciant, quando eas victores penetrant. Est ergo pars argumenti hujus libri Judææ desolatio, quam non uno loco neque paucis verbis apud prophetam hunc descriptam videre licet (1).

Vers. 8. — Et derelinquetur, etc., id est, in hoc quoque volumine invenies quòd Jerusalem funditùs sit evertenda. Neque enim eorum expositio placet, qui volunt hæc ad ea tempora referre, quando Jerusalem sola mansit, neque capta fuit ab Assyriis. Expende verba singula, et meam, ni fallor, sententiam comprobabis. Cùmque hæc verba ad argumentum putem pertinere, ut dixi, perinde mihi est sive in præsenti, sive in præterito, sive in futuro vertas; licet enim quodvis, neque repugnat Hebraismus propter conjunctionem in *vnotherah*, posthabitâ punctatione Rabbinorum. Certè præsens superioribus convenit : *Et residua manet sicut umbraculum in vineâ*, vel *sicut manere solet umbraculum* (seu *tugurium*) *quod uvarum tempore custos sibi erigit*, ut in eo pernoctet et speculetur ; post vindemiam verò deseritur, et per seipsum labitur. Idem de *pernoctatorio in cucumerario.* Civitas quæ vastatur. *Netsurah* est participium significationis passivæ, à verbo quod *servare* seu *observare* significat, q. d., *civitas observata*, seu potiùs *observanda :* nam in malum hoc loco accipitur, id est, à quâ timent homines, *quam* (seu *à quâ*) *cavent*, sicut infra, 65, dicitur de locis abominandis et tetris, à quibus cavere oportebat et præservare se, ne contaminarentur ; vel à quibus solent cavere homines propter metum qui obscura, opaca et solitaria loca pertranseuntes solet invadere. Neque hæc acceptio videtur latuisse Kimhi, quamvis in assignandâ propriâ verbi significatione minùs benè sentiat ; quod quia non animadverterunt nonnulli interpretes, in bonam partem accipientes vocem, quæ parùm conveniunt hìc adscripsêre. Nota *cucumerarium* Hebræis à *perplexitate* nomen habere, seu *crispitudine ;* ipsum verò *tugurium* à *pernoctando :* quare *pernoctatorium* dixi. *Civitas* autem *ir* ab *excitando* dicitur ; nam Hebræis persona, animal, ædificium, et alia multa *excitari* dicuntur.

Vers. 9. — Nisi Dominus, etc. De nomine *tsaba*, id

stanti. Estque sermo hyperbolicus, quo significatur paucos, et vix ullos esse in illo populo sanos et integros secundùm animum, coram Deo. Sed dices : Numquid non Ezechias rex, qui erat vertex illius populi, sanus et sanctus erat, tantoperè laudatus in historiâ sacrâ ? — Respondeo non constare quòd hæc verba scripta fuerint tempore Ezechiæ. Nam vel tempore Achaz, vel tempore Manasse, qui pessimi reges fuerunt, scripta fuisse dici potest. Deinde per *verticem*, non unus homo, sed multi possunt intelligi, videlicet proceres omnes et capita multitudinis. (Estius.)

(1) Desolabitur sicut in vastitate hostili. Ut hæc sententia cum præcedentibus et consequentibus nectatur, ita vertendam arbitror : *Regio vestra ita desolatur uti locus aliquis hostium excursione vastatus ; et Sion ita destituitur, ut umbraculum in vineâ.* Meritò suspicamur, Ammonitas, Moabitas, aliosque regni Juda adversarios adolescentiam, inexpertam Joathani ætatem, et absentiam Oziæ opportunè nactos regionem invasisse, totamque vastâsse. Vel fortè, propheta sævientia tunc mala cum futuræ pariter calamitatis minis componit. Quo postremo sensu accepta verba commodè exponuntur de iis quæ sub Achab et Ezechiâ contigerunt. S. Hieronymus, Theodoretus, Tertullianus, aliique plures expressam hìc agnoscunt extremam Hierosolymæ per Romanos eversionem, et, quæ post illam consecutæ sunt, calamitates. Excidium urbis per Chaldæos alii præferunt ; quod utique et vicinius erat malum, magisque animos illorum afficiens, quàm quod per Romanos illatum est. (Calmet.)

est, *exercitus,* infra nonnulla dicentur. Dicitur autem *Jehova tsebaoth,* quòd vel in exercitibus angelorum, vel in corporibus cœlestibus, vel in ministerio templi, vel etiam in præliis potentia ipsius maximè appareat. Semen. Vulgatus de sensu sollicitus *semen* posuit pro *sarid,* id est, *residuum;* nam *sarad* est *residuum manere,* vel *suî relinquere semen.* Ego Hebræa utcumque expressi ; nam in *kimeat, kaph* non tam nota est similitudinis quàm affirmantis, ut supra, vers. 7. Perinde est ergo ac si dicas *residuum propemodùm nullum,* vel *residuum profectò modicum.* Similes fuissemus. Sensum non meliùs potuit Vulgatus reddere : nam verbum *damah, silere,* ac proinde *quiescere,* notat. Si verò construatur cum dativo, est *alteri rei acquiescere, non dissentire;* quod Latini ita efferre solent : *Hæc res similis est illi,* vel secùs. Quod quia nonnulli interpretes non animadverterunt, illud Psalmi : *Te decet hymnus, Deus,* malè redditum putant, et reddunt : *Tibi silet laus,* aut quid simile ; cùm verbum juxta constructionem hanc nihil aliud notet quàm *Deo convenire et optimè aptari laudem,* etc. Notum autem est in subversione Sodomæ et Gomorrhæ neminem ex habitatoribus terræ superstitem relictum. Quòd si Dominus ex Judæis non reservâsset reliquias quasdam, in cæteris nihilo minor vastatio esset Jerosolymitana quàm illarum civitatum. Quod certè de eversione ultimâ intelligendum est quam prævidit Isaias. Estque non minor pars materiæ hujus voluminis. Perinde est ergo ac si diceret Isaias : Multa canam de eversione Jerosolymæ, quæ hoc tantùm inferior futura est subversione Sodomæ, quòd in hâc *reliquiæ,* id est, pauci, nonnulli homines, ab illo incendio eripientur, in quos non grassabitur impietas seu infidelitas ; quare neque cum civitate interibunt, qui veluti *semen* pietatis futuri sunt in toto orbe. Suis itaque locis de his reliquiis nos quoque plura dicemus. Nam, ut infra, c. 8, videbimus, hic est ferè totius prophetiæ Isaiæ scopus : alia tamen interim canet, quorum capita jam à prophetâ proponuntur.

Vers. 10. — Audite, etc., q. d. : In hoc quoque volumine exhortationes pleræque sunt ad principes, et magistratus, et sacerdotes populi Judaici, ut ab iniquitate desistant ; neque se satisfecisse legi et Deo putent si sacrificia offerant, sabbata et alias festivitates celebrent, interim autem animo impii et irreligiosi sint ; hujusmodi enim cultus Deo est abominationi. Quòd si velint agere pœnitentiam, possent adhuc justitiam consequi, et frui bonis à Deo datis ; alioqui omnes peribunt. Verbum, *debar,* Hebræis non unam seu simplicem aliquam *vocem* aut *dictionem,* sed integram *sententiam,* seu *narrationem* rei cum omnibus suis partibus et circumstantiis significat. Principes, *ketsinim,* Hebræis propriè sunt *duces* seu (ut populariter loquar) *capitanei,* sic dicti quòd in *extremitatibus* sint, ut dirigant, et in ordinem vel res vel personas redigant. Magistratus hìc et primarios pontifices puto significare. Legem, *thorah,* non *legem* tantùm, sed in genere *constitutionem, institutionem,* seu *doctrinam* notat, quâ docemur de voluntate Dei erga nos, et quo pacto formare mores nostros debeamus. Est autem à verbo *iarah,* id est, *jecit* seu *jaculatus est,* id est, lapidem, vel sagittas, vel verba, vel rem aliam. Habet autem verborum jaculatio similitudinem cum jaculatione guttarum pluviæ, quibus homines alioquin ignari imbuuntur ac fœcundantur. Sed cùm sermo Latinus non patiatur ut hoc verbis *jaciendi* seu *jaculandi* exprimamus, verbo *docendi* seu *instituendi* reddere necesse est. Sodomæ, etc. Ne mireris, inquit, Jerusalem, imminere tibi vastationem similem Sodomæ ; nam principes tui principibus, et populus tuus populo illarum civitatum moribus similes sunt. Innuit ergo quòd non solùm prædicturus sit Jerosolymorum ruinam, sed et causas tantæ vastationis descripturus. Hìc interim considera, christiane lector, quantâ libertate præditus sit qui visu et Spiritu Dei plenus loquitur. Quid durius in magistratus et pontifices dici potuit (1) ?

Vers. 11. — Quò mihi, etc. Hæc est concio quam

(1) Audite verbum Domini, principes Sodomorum ; percipite auribus legem Dei vestri, populus Gomorrhæ. Nota. Judæi hìc vocantur *populus Gomorrhæ,* sicuti *principes Sodomorum* vocantur principes Judæorum, tum qui fuerunt tempore Isaiæ, tum qui fuerunt tempore Christi, puta Annas, Caiphas, Scribæ, Pharisæi, ipsique magistratus ; idque primò quia peccata Sodomæ fuerunt *superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius et filiarum ejus, et manum egeno et pauperi non porrigebant,* ut ait Ezechiel, c. 16, v. 49. Inde enim in omnia scelera se immerserunt, factique sunt pessimi. Eadem fuerunt peccata Judæorum. Unde disertè Deus per Ezechielem ibid., v. 48, per vitam suam jurat, dicens : *Vivo ego, quia non fecit Sodoma et filiæ ejus sicut tu; vicisti eas sceleribus tuis.* Secundò, quia ipsi nefando vitio sodomiæ Judæi fuerunt obnoxii, ut patet c. 2, v. 6. Ita Cyrillus. Tertiò, quia in suis sceleribus fuerunt effrontes et impudentes æquè ac Sodomitæ ; hoc enim est quod dicitur c. 3, v. 9 : *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt, nec absconderunt.* Quartò, quia, uti in Sodomis pauci inventi sunt justi, puta Lot cum suis, ita et in Judæâ, inquit Cyrillus. Quintò, quia, *Sedom* sive *Sodoma,* Hebraicè, inquit Basilius, significat declinationem, *Gomorrha* rebellionem ; hi autem principes cum populo Judæorum erant prævaricatores Deoque rebelles, q. d. : Audite verbum Domini, olim Israelitæ, nunc Sodomitæ ; olim Abrahæi et Jacobæi, nunc Gomorrhæi. Alludit ad Deut. 32, 32 : *De vineâ Sodomorum vinea eorum, et de suburbanis Gomorrhæ; uva eorum uva fellis et botri amarissimi.* Sic ait Ezech. c. 16, v. 3 : *Pater tuus Amorrhæus, et mater tua Cethæa;* et Daniel ad senem incestum c. 13, v. 56 : *Semen Chanaan, et non Juda.*

Eâdem libertate Agapetus pontifex missus à Theodato rege Gothorum ad Justinianum imperatorem, cùm, pace inter utrumque connectâ, à Justiniano premeretur, etiam additis minis, ut Eutychianam hæresim confirmaret, respondit : *Ego ad Justinianum christianissimum principem venire optavi, sed Diocletianum inveni,* Christianorum hostem acerrimum ; testis est Cedrenus et alii. Idem eidem Justiniano postea dixit Vigilius papa. Ita Constantium imperatorem Christianos persequentem S. Hilarius vocat *tyrannum* et *Christi hostem;* Lucifer Calaritanus vocat eumdem *Judam proditorem,* et *Arii vermem;* S. Athanasius vocat eumdem *Antiochum, Herodem,* imò *Antichristum.* Ita Leoni Isauro imperatori qui primus fuit iconomachus, S. Germanus Constant. Patriarcha in faciem dixit : *Tu es Antichristus,* ut habent ejus Acta, et ex iis Baronius.

(Corn. à Lap.)

vult eos attentissimè audire, quòd non suscipiat Deus sacrificia absque misericordiâ, justitiâ, etc., de quâ re infra latiùs nobis dicendum erit: neque hìc nisi rerum capita cum prophetâ attingimus. Adeò autem invaluerat impietas in populo illo, ut sacrificiorum et oblationum ratio non solùm ob lucrum quod ex ipsis aucupabantur, verùm etiam propter sanctitatis nomen, quod propter Dei cultum sibi comparaverant, fuso nihilominùs ad omne genus vitiorum animo, inter Dei præcepta non infimum locum tenere videretur, neque cuivis alteri Dei præcepto dignitate cedere. Unde ortam illam quæstionem quâ tentare volebat quidam in lege peritus Christum Dominum existimo: *Quodnam esset maximum mandatum in lege.* Nam cùm charitatis præceptum primas habere Dominus dixisset, ille, comprobatâ Domini sententiâ, dixit quòd *diligere præstaret omnibus sacrificiis et holocaustis.* Ob quod jam prophetarum tempestate huic morbo adhiberi medicamenta necesse fuit. Plenus sum, vel *satur sum;* et ità cum Vulgato malui distinguere, ut quæ sequuntur, à verbo *non accepi,* id est, nolui, regantur, quàm cùm Rabbinis, quorum distinctiones sensum interdùm magis interturbant quàm elucidant. Holocausta, Hebraicè singulare est, sed collectivè capitur. Et nomen quidem Hebræis ab *ascendendo* dicitur, quòd supra altare elevaretur, in altumque odor cum fumo ascenderet. Græci et ab ipsis Latini, parùm immutatâ voce Hebræâ, *holocaustum* dicunt, aliâ tamen etymologiâ, scilicet quòd *totum cremaretur.* Pinguium; *meri* significat *pecus ex saginatione pinguefactum.* Et fortè est à verbo *raah* quòd tunc sit dignum in quod oculos conjiciamus. Arietum. Nomen Hebræis est à *fortitudine; juvencorum,* à *fructificatione. Phar* enim propriè est cùm desiit esse vitulus, et *fructificare* incipit; *agnorum* verò, à *subjectione;* at *hircorum,* ab *incumbendo, imminendo,* etc.

Vers. 12. — Cum veniretis. Futurum est Hebræis, et pro præsenti libet accipere, et consuetudinem notat, *quando venitis,* seu *venire soletis.* Ante conspectum. Ego Hebraismum retinui, *ad videndum faciem meam.* Qui ad templum veniebant, dicebantur *videre Dei faciem,* quia ea videbant in quibus Deus adesse consueverat et unde responsa dabat. Itaque cultus, et sacræ res, altaria, sacrificia, ministri Domini, laudum divinarum decantatio, et similia, quæ oculis cernimus et auribus percipimus, *facies Domini* dicuntur, ut quantâ animi reverentiâ ad hæc accedere debeamus, vel ex hâc loquendi consuetudine perspiciamus. Quæ in Ecclesiâ Christi eò rationabilior est, quò veriùs dicimur *videre Dei faciem;* adest enim secundùm substantiam sub visibilibus illis speciebus seu formis in Eucharistiâ. Hæc de manibus, etc. Hebr., *hanc.* Sed manifestum est feminino pro neutro uti Hebræos, et potest ad sequentia referri hoc modo: *Quis quæsivit hoc,* nempe *quatere atria mea?* nihil enim aliud facitis; vel cum Vulgato: *Quis propter hoc à vobis exegit ut quateretis atria mea?* q. d., non propter oblationes et sacrificia præceptum fuisse in lege, ut apparerent ante Dominum, etc. Nullâ enim necessitate aut cupiditate harum rerum tangitur. Quinimò idcircò ipsa sacrificia et oblationes præcepit Dominus, ut veniretis ante ipsum, venientes autem tales vos exhiberetis quales ex ipsâ lege nôstis oportere ante ipsum apparere, sanctos scilicet, quia ipse sanctus sit, et ab omni iniquitate alienos, ut vers. 16 dicitur. Et hæc interpretatio augusta est et summo interprete digna; ac si dictum esset: *Quis quando vobis præcepit quatere atria mea* (vel *ut ambularetis in atriis meis*) *hæc quæsivit de manibus vestris? ad hoc respexit? an hùc tendebat præceptio?* etc. Possumus et sic accipere: *Quis quæsivit de manibus vestris hoc,* id est, hæc quæ dixi? Quæsivit quidem hæc Dominus et præcepit, sed à talibus manibus quales vos geritis nunquàm Dominum velle accipere oblationes legistis. Ab iis qui innocentes habent manus et cor mundum, accepturum se munera Dominus pollicebatur et credebatur; non autem à vobis, qui manus prorsùs impuras habetis, id est, variis sacrilegiis et sanguine proximorum contaminatas, sicut statim explicabit. Illud verò quod sequitur, et absolutè et per extenuationem dictum accipi potest, *quatere atria mea:* hic enim usus est infinitivorum in omnibus ferè linguis, q. d.: Putatisne quidquam aliud à vobis agi? an verò existimandum est cultum esse Deo dignum et gratum, si nihil aliud agas quàm calcibus terere aut *quatere atria mea?* itaque tantumdem vos facere existimetis: nam quid de sacrificiis vestris sentiam, jam accipite.

Vers. 13. — Ne offeratis ultra, etc. Hebraismum doctè reddidit Vulgatus, ego retinui, quòd planus esset, *ne addatis afferre.* Verùm nomen *minchah* olim dicebatur de *donariis* et *muneribus,* tam quæ hominibus, ut, Gen. 32 et 43, quàm quæ Deo offerebantur, ut, Gen. 4, de oblationibus Caïn et Abel. At in lege non nisi de oblationibus dicitur quæ ex farre fiebant, quarum quinque species Levit. 2 numerantur, et cap. 7 habetur quibus illæ cesserint. Et hâc ratione differt hoc à *chorban,* quod de sacrificiis pecorum etiam in lege dicebatur, Levit. 1. Est autem à verbo *nakah,* quod *sensim et cum pompâ afferre* significat: et idcircò nomine *oblationis* reddere soleo. Frustra. Nomen est, quod *temeritatem* seu *præcipitantiam* notat, *schav.* Estque in nominibus ipsis quædam pugnantia haud invenusta: nam *mincha* in suî ratione indicabat *pompam, moram* et *circumspectionem;* at illi *schav,* id est, *temerè,* illam afferebant, non quòd præcipitantiam gressuum damnet hoc loco, sed potiùs animorum. Quid enim magis temerarium quàm Deum, qui Spiritus est, placare velle externis muneribus, animis in impietate perseverantibus? Videant Christiani ne ipsorum interdùm munera et oblationes à temeritate profecta esse videantur, ac proinde *munera temeritatis* jure rectèque dicantur. Est autem hujus nominis radix verbum *schaah,* id est, *repentè* seu *præcipitanter ingruit.* Vulgatus adverbialiter accipit, quòd nomina verbis juncta soleant Hebræis sæpè adverbia fieri, ut Exod. 20: *Non eleves nomen Jehova temerè,* id est, ne efferas temerè, seu præcipitanter. Tanquàm nomen autem Prov. 30: *Temeritatem et verba mendacii remove*

procul à me; et Ps. 60 : *Præceps est salus hominis,* etc. Incensum, *suffitus,* seu *thymiama.* Et quidem de suffitu prædixerat Moses, quòd Levitæ furentem Dominum suffitu placarent, Deut. 33. Hìc autem vides quòd si ipsi sint peccatores, suffitus sit ipsa abominatio coram Deo, eâ maximè ratione quâ à peccatoribus offertur. Neomeniam et sabbatum, etc. Quid sibi velit Vulgatus manifestum est; neque Hebrææ voces repugnant : nam *vocare concionem,* sicuti est in Hebræo, pro *aliis festivitatibus* accipere, non nimis durum est; verùm aliter quoque accipi poterunt. Et si quidem ultima duo nomina *aven vaatsarah* in accusativo accipias, sensus erit: *Kalendis et sabbatis, quibus vocare soletis concionem et ecclesiam congregare, nequeo ferre vim et tyrannidem;* siquidem inhiabant ad munera, et, quemadmodùm de filiis Heli dicitur, *vim inferebant offerentibus, et tyrannidem exercebant.* Quòd si in nominandi casu accipiantur, sic vertes : *Novilunium et sabbatum, quando convocatur concio, non fero; vis et tyrannis sunt;* ut hæc sit ratio quare nequeat illa ferre: quæ enim in laudem Dei cedere decebat, illi suæ tyrannidi et cupiditati deservire volebant. De nomine *aven,* quod variè admodùm reddunt interpretes, non semel nobis inferiùs dicendum erit. Est autem à verbo *ivvah,* quod voce et significatione convenit cum Latino *aveo;* quare *concupiscentiam noxiam* videtur significare, et plerùmque in malum accipitur ; sed sæpissimè pro *viribus* ipsis, sine quibus debilis admodùm est concupiscentia, accipitur; ac tandem pro *vi* ipsâ et *violentiâ,* quæ plerùmque ex illâ concupiscentiâ oritur, ut latiùs in sequentibus ostendemus. Hìc enim cum prophetâ tantùm capita dicendorum attingimus. Nomen *atsarah* verò est propriè *coarctatio;* quarè pro ipsâ *congregatione,* in quâ est mutua coarctatio, accipitur, ut 2 Reg. 10, et pro ipso *cœtu,* ut accipit Vulg., sicut Joel 2 : *Vocate cœtum.* Vide infra, c. 53, ubi Vulg. habet: *De angustiâ et judicio sublatus est,* etc. Non feram ; *iakoi,* id est, *potuit,* aliquando idem Hebræis est quod *sustinere, audere,* sicut Græcis τολμάω, Ose. 8: *Quousque non poterunt innocentiam ?* et Ps. 101 : *Hunc non sustinebo, non feram,* etc.

Vers. 14. — Kalendas. Idem nomen est Hebræis quod versu superiori Vulg. dicit *neomenias.* Est autem Græcis *neomenia,* Latinis *novilunium,* id est, primus dies lunæ, ac proinde mensis, quem antiqui dixère *kalendas;* sumiturque Hebræis pro ipso festo quod primis diebus mensium celebrabatur. Et eodem nomine festum ipsum et primum diem mensis ipsumque mensem appellant, nempe *kodesch,* quod à *novando* dicitur : nam et vulgò *luna nova* dicitur, quasi singulis mensibus innovetur. Ego tamen hoc loco accipio pro *festis innovationis* seu *dedicationis,* quod festum *encœnia* Evangelistæ dicitur. Puto enim maximè celebrem fuisse diem illum quo Salomon templum dedicavit Domino, quod septem annis absolvit, et celeberrimè dedicavit. Vide lib. 3 Regum. Solemnitates vestras. Nomen *moad* de quâvis *re certâ, attestatâ ac definitâ* dicitur, de tempore, festis, congregatione et conventu, de castris, etc. In plurali quoque pro *statis temporibus* et pro *festivitatibus* passim accipitur, ut 1 Par. 23, et Lev. 23. Vides Deo nostro illa quæ à justis fiunt esse gratissima ; eademque si ab iniquis fiunt, esse molestissima; quòdque non solùm nostrâ, sed suâ quoque nostrî ratione metiatur? si enim piè vivamus, nos nostraque omnia libenter sustinet et amantissimè curat; sin impiè, nos nostraque omnia odio habet, fastidit, neque ferre potest; imò neque sua ipsius, cultus, laudes, et cætera id genus. Isti verò sunt peccatorum nostrorum fructus.

Vers. 15. — Et cum extenderitis manus, etc. Futurum rursùs pro præsenti, *cùm expanditis manus,* etc. Erat autem gestus et habitus hic omnibus supplicibus et Deum orantibus communis, maximè verò Judæis, ut cùm orarent manus ad cœlum expanderent, nimirùm à Patribus edocti; et illi fortè à Deo aut angelis id acceperunt, ut Moses Exod. 17, David frequentissimè, adeò ut *totâ die* diceret *extollere se manus;* etc.; Salomon in dedicatione templi *utroque* etiam *genu in terrâ defixo,* etc. Verbum est *pharasch,* unde dictos volunt *Pharisæos,* vel quòd legem *exponerent,* vel potiùs quòd eorum vita omnium oculis esset *conspicua,* ut qui laudes appeterent hominum, et nihil non facerent ut viderentur ab hominibus, etc. Sed quanquàm de nominis etymologiâ diversa diversi sentiunt, hoc pro comperto habeo (teste etiam R. Salomone et aliis), quòd Pharisæi in locum Nazaræorum successerunt, et hoc quidem apud priscos Hebræos valdè usitatum erat, eò quòd separati essent à reliquo populo, et Domino ritu quodam solemni consecrati. Nomen autem *Pharisæorum* neotericum erat et Syriacum; addiderunt tamen Pharisæi multa quæ Nazaræi ignorabant. Avertam oculos meos, vel *abscondam, operiam oculos, ne manuum extensionem videam ; orationes quoque non audiam;* pro præsentibus, *abscondo, non audio.* Nota, christiane lector, virum pium de profundo maris et ventre belluæ exauditum, impios verò in templo manus expandentes et preces fundentes non exaudiri. Sanguine plenæ, etc. *Plenas* dixit, ut multitudinem homicidiorum et injuriarum notaret. Impudentiam quoque exaggerat, quòd illas manus ad Deum expanderent quas fratrum sanguine contaminâssent. Si de terrâ clamabat sanguis Abelis adversùs Caïn, quomodò contaminatæ manus sanguine misericordiam et non potiùs vindictam impetrarent? Quid si sit hoc loco allusio ad ritum illum initiandi sacerdotes, quorum manus partibus sacrificiorum implebantur, etc.? Exod. 18 et 29; quasi viderentur esse potiùs ministri et sacerdotes illius qui *homicida fuit ab initio;* eos enim talis initiatio deceret, non ministros Dei. Vide infra, 13, 3.

Vers. 16. — Lavamini, *racats ablutionem* notat *quæ cum abstersione fit;* et neutraliter interdùm accipitur ; quare rectè per passivum vertitur. Hoc est aliud caput argumenti, in quo non parùm laborat propheta, scilicet exhortationes ad pœnitentiam, cujus est præterita *delicta auferre,* conscientiam *emundare,* studia commutare, *cessare* denique *à malo, et bonum operari;* quale est *quærere judicium,* id est, rectè et juxta di-

vinas humanasque leges *jus dicere,* ne scilicet pauper propriâ causâ cadat, tantùm eò quòd pauper sit; unde additur :

Vers. 17. — Subvenite oppresso. Sensum reddidit Vulgatus non malè. Verbum *aschar* propriè est *recto pede incedere;* quod nos *felicem esse* dicimus; et activè sumptum de homine est, *dictis vel factis facere ut benè habeat.* Participium verò *kamots infectum* seu *vitiatum* notat; et si de pane dicitur, est *panis fermentatus et acidus* ; de homine et vestibus infra, 63; hìc verò translatè de *hominibus miseris variisque injuriis affectis,* vel potiùs *afflictis, et malis undique confectis* dictum putari potest. Tantùm abesse vos volo ab injuriis inferendis, ut per vos benè habere debeat calumniis et infamiæ labe aspersus. Potest quoque sumi pro *eo cujus cor est perturbatum, et veluti tinctum et exacerbatum,* sicut Ps. 73, verbum in hitpael, *infectum est cor meum,* id est, perturbatum. Et ita verbum *aschar* accipere poteris de *consolatione quæ verbis fit.* Judicate pupillo, seu *pupillum.* Verbum *judicandi* Hebræis nunc in bonum, nunc in malum accipitur ; interdùm etiam indifferenter pro *jus dicere;* hìc in bonum accipio, pro *justificare:* nam et *judicium* aliquando pro *damnatione,* et aliquando pro *justitiâ* accipitur, ut : *Judica me, Deus, judica causam,* etc. Ita etiam quod sequitur verbum *rib* est *litigare,* et cum accusativo in bonum et in malum capitur, ut rectè Vulg. dixerit, *defendite viduam.*

Vers. 18. — Et venite, etc. Heb., *ite nunc,* vel *ambulate, quæso.* Et, ut periti inter Hebræos sentiunt, sunt quædam verba Hebræis quæ in imperativis usurpantur pro particulis indeclinabilibus, ut *vide, revertere* , *venite* , etc. Estque adhortantis, q. d. : *Eia jam judicio contendamus, agite jam ;* quo loquendi modo nihil aliud significare voluisse existimo quàm, statim ubi illa præstarent quæ supra dixerat, absque ullâ morâ posse illos secum contendere, sicut qui non peccâssent; q. d.: Etsi vestra scelera me à vestris sacrificiis, precibus, vobisquemetipsis abhorrere faciant, adhuc tamen pœnitentiæ locus est, quâ si lavabimini, mutatis in melius vestris studiis, ut pro injuriis in proximos omnia charitatis officia exerceatis, sancti reputabimini, veluti qui nunquàm peccatis se contamінârunt. *Contendere* itaque *cum Deo* figuratè et hyperbolicè pro omnimodâ puritate et sanctitate accipio. Nam cùm in Scripturis dicatur *sanctissimos coram Deo immundos reputari,* et *neminem esse qui, si ejus peccata diligenter observarentur, Dei judicium posset sustinere,* etc., nullâ loquendi figurâ adeò magnificè potuit pœnitentiæ virtus commendari quàm si diceret: *Adeò sancti eritis ut possitis cum Deo judicio contendere;* non poterit in judicium adducere errata quæ pœnitentiâ deleta sunt. Et hunc esse germanum sensum, similitudines *nivis* et *lanæ,* quæ sequuntur, confirmant. Adde quòd, ut aliorum interpretationes hoc loco constent, multa verba supplenda sunt, ut apud ipsos videre poteris; quod violentæ expositionis indicio manifesto mihi esse consuevit. Arguite me. יכח in voce passivâ est *coram disceptare,* vel in judicio vel extra. Si fuerint peccata, etc. Ecce quid dixerit *disceptare cum Deo,* esse nempe *album ut lanam,* seu *nivem*, etiamsi innumera et gravissima peccâssent. Ut coccinum. Est *thola* vermiculi quædam species qui ex grano cujusdam fruticis figurâ lentis aut pisi nascitur : ideòque Græcis similiter et Latinis *coccus;* lana autem et vestis eo colore tincta *coccinum* dicitur, vulgò *scarlata ;* fortè voce Græcâ σκωλήκιον, quæ *vermiculum* sonat. Pausanias fruticem nasci in Phocensi testatur; nascitur et in Narbonensi Galliâ, et in Lusitaniâ propè oppidum Setubal, ex cujus granis vermiculi oriuntur. In Scripturis aliquando construitur cum nomine *schani,* et significat *coccinum bis tinctum,* vel *secundò tinctum*, ut Exod. 25, et Num. 4, etc.; aliquando etiam per se ponitur, ut hoc loco. *Schani* autem est à verbo *schanah,* id est, *iteravit,* et in plurali pro ipsis *pannis vermiculatis* accipitur, ut Prov. 31, et hìc, ni fallor. Quæ autem bis tingebantur, erant colore aliquantò subnigro, neque ita lucido ut quæ semel. Fortassis hujus potiùs coloris quàm alterius meminit, quòd sit maximè conspicuus et diuturnus; deinde et propter peccata, quæ nomine *sanguinum* significaverat.

Vers. 19, 20. — Si volueritis, etc. (1). Est velut conclusio superioris exhortationis, q. d. : *Summ eorum quæ dixi hæc est : Si volueritis,* etc. ; *aba* est *propenso esse animo in rem, vel personam : schama* verò, id est, *audivit,* absolutè positum, interdùm est obedientiæ. Constructa autem duo verba hoc modo, ut hìc vides, Hebræis perinde sonant ut nobis verbum cum adverbio, *si volueritis, et audieritis,* id est, *si volendo* (vel *si ex animo*) *obedieritis ;* vel, *si volueritis audire, auscultare, obedire,* etc., *præcipua bona terræ comedetis,* et quidquid super terram *boni* nomine dignum fuerit, in vestros usus cedet. His opponit sequenti versu *proterviam* et *inobedientiam.* Similiter enim duo illa verba *themaanu* et *merithem* construi debent ut superiora : *Si renuendo mutabiles fueritis,* id est, inobedientes, etc.; nam *marak* propriè *mutationem in pejus* notat, et aliquando est neutrum, aliquando activum. Thren. 1 : *Mutando mutabilis fuit,* id est, rebellans rebellavit, et Psal. 5; infra, cap. 3, activè accipitur, ubi videbis quâ ratione hoc verbum pro *irritare* acceperint interpretes. Hìc habes fructum obedientiæ, simul et inobedientiæ. Obedientiæ est, *frui bonis;* nam in lætitiâ comedes panem tuum, si Deo placuerint opera tua. Inobedientiæ verò, *gladio*, seu *siccitate, absumi;* nam *koreb siccitatem* notat; deinde et pro *gladio* accipitur, quo sanguis funditur et corpora exsiccantur. Singula autem singulis opponuntur : *bonum* et *siccitas; absumere* seu *comedere, absumi* seu *devoravi;* et est allusio ad verba Mosis Deut. 28. Additque : Quia os Domini locutum est,

(1) Præceptis meis obediendo.

Bona terræ comedetis. Per hoc etiam intelliguntur alia bona spiritualia, quæ in talibus promissis sunt principaliter intellecta, quia præmium non debet esse minus bonum quàm meritum, sed majus; bona autem temporalia sunt minora bona quàm opera virtutum. (Lyranus.)

innuens jamdudùm ita à Domino constitutum fuisse, neque infringi posse hanc sententiam, penès quam vitam suam instituere oporteret. *Ecce in manu tuâ est bonum et malum, vita et mors; ad utrum volueris extende manum tuam.* Dicant hæretici, qui libertatem arbitrii tollunt, quid hæc sibi velint verba. Dispeream, si imposturæ notam effugere posset propheta, si hæc diceret homini libertate carenti : sed eorum temeritas ab aliis jam satis repressa est.

Vers. 21. — Quomodo. Jam aliud caput suæ prophetiæ præcipuum tractare incipit propheta, nempe de spiritali redemptione Jerusalem. Hoc autem caput sub se nonnulla continet. Primum est, scelera habitatorum illius terrenæ Jerosolymæ. Perinde est ergo ac si propheta diceret : Dicturus quoque sum de redemptione Jerosolymorum seu reparatione spiritali; sed priùs civitatis illius terrenæ scelera commemorabo : non possum enim non admirari quo pacto factum sit ut civitas illa adeò corrupta moribus fuerit, etc. Meretrix. Cùm nomen *zonah* sit à verbo quod Latinis est *mereo* seu *mereor,* nunc de *meretrice,* nunc de *lotrice,* nunc de *cauponâ* dicitur Hebræis; imò eodem nomine collectivè omnia *eduliorum genera quæ in cauponâ venduntur,* Joel. 4, significantur. Ratio autem quare civitas illa à prophetis *meretrix* jure appellari posset, manifesta est. At si *cauponam* hìc vertas, optimè convenire videbitur sequentibus, sive de muliere, sive de tabernâ ipsâ intelligas; quasi civitatem deditam imposturis et dolis, quibus caupones abundare solent, significare velit propheta : exciperet etiam homicidas et sicarios, quod genus hominum] ad caupones quoque solet divertere. Admiratur autem, quia fuisset civitas fidelis, plena judicii, id est, æquitatis. Verisimile namque est quòd in eâ civitate, in quâ erat Dei cultus et S. Scripturæ intelligentia, fuerint aliquando judices incorrupti, sancti pontifices et ingens sanctorum hominum turba. Scio quidem jam Davidis tempore, cùm Psal. 54 David edidit, similes mores huic civitati tribui qui hìc adscribuntur; sed puto propheticè illic Christi tempora describi, sufficereque nobis debet Isaiæ testimonium, quòd scilicet olim fuisset *civitas* illa fidei, et *sanctitatis* totius *domicilium;* cui non repugnat quòd David singulis diebus morti adjudicaret improbos, ut *disperderet de civitate Domini omnes operantes iniquitatem.* Et hoc est *justitiam habitâsse in eâ,* non quòd nulli ibi fuerint injusti, sed quòd unicuique suum daretur, et improbi pœnas sui sceleris quoque darent; vel quòd in eâ qui justitiam quæreret inveniret; et ad illam confugiebat *justitia* ut ad *domicilium* suum, ut ex verbo apparet. Habitavit. Hebr. *pernoctavit,* seu *pernoctabat,* id est, in eâ habuit domicilium, et quasi ab injuriis sese protegebat. Et nunc homicidæ : Summa enim injustitia est homicidium. Verùm pro justis magistratibus erant improbi et iniquissimi homines. Etiamsi nonnulli privatim sanctè fortè viverent, verè dicere potuit esse *homicidarum domicilium,* ad quod sicarii confugiebant, ut meritò diceretur *spelunca latronum.* Vide Josephum. Hebraismum, *facta est in cauponam,* rectè mollivit Vulgatus, *facta est meretrix;* sic, versu seq., *fuit in scoriam,* etc.

Vers. 22. — Argentum tuum, etc. (1). Solent caupones falso numismate hospites decipere, et potum aquâ diluere, et pro meraco vinum non parùm dilutum vendere, omnia denique corrumpere, et quæstui turpiter servire. Puto esse expositionem versûs superioris, quòd scilicet *facta fuerit caupona;* nam de *habitatione homicidarum* seq. versu verba facit. Cæterùm quid per *argenti* et *vini* depravationem intelligat facile est divinare, præsertim cùm eloquia Dei *argentum septies purgatum* appellentur in Scripturis, et in Evangelio Dominus dicat Pharisæos corrupisse legem Dei et perversis interpretationibus depravâsse, adeò ut vulgo imponerent, et suas fictiones pro Dei verbo inculcarent; ob quod etiam eorum doctrinam *fermentum,* in quo vis inest massam corrumpendi, vocat. Scribarum ergo dogmata erant *scoria,* quâ adulterabatur *argentum* verbi Dei. Neque mirum si ad hunc Isaiæ locum respexerit Paulus, quando falsos Apostolos dicit *adulterare verbum Dei;* per participium namque καπηλεύοντας non solùm cum Hieronymo intelligo *vendentes,* sed etiam cum Vulgato et Ambrosio *adulterantes* seu *corrumpentes;* id enim per *cauponantes* intelligere possumus, siquidem veteres quidquid esset *dolo vel fraude vitiatum,* id κάπηλον appellabant. Quin etiam Ennius vetus poeta, ut est apud Ciceronem, *cauponantes bellum* vocat eos qui contra rationem et disciplinam militarem bellum gerunt. Unde apud Æschylum *cauponiæ artes,* proverbiali formâ, eò quòd illud hominum genus (ut quod quæstu omnia metiatur) ad fraudes et dolos promptum sit. Idem de corruptione *vini* sentiendum est. Verba enim Dei incorrupta et pro dignitate tractata vim habent admirabilem, et sanctam ebrietatem inducunt, à sensu inferiorum abstrahentia ; at corrupta et diluta languent, et auditores languere faciunt. Unde Paulus in episcopo requirit ut *possit exhortari alios in doctrinâ sanâ,* τῇ ὑγιαινούσῃ, *et contradicentes arguere. Sunt enim quidam,* inquit, etc., *docentes quæ non oportet turpis lucri causâ,* etc. *Quamobrem argue eos acriter, ut* ὑγιαίνωσιν *in fide, non attendentes Judaicis fabulis,* etc., Tit. 1. Vide etiam 1 Tim. 6. Adde quòd quæcumque externa habebant Israelitæ *argentum* et *vinum* rectè dici poterant, quia magnifica, speciosa, splendida et ambitiosa erant, ut : genus ducere ex patribus, habere divinas promissiones, fœdera, ritus, legem, sacramenta, etc. Omnia tamen hæc corrupta et adulterata per impios fuerunt; nam generis splendor jactantiæ et superbiæ deserviebat; promissiones tanquàm de rebus temporalibus factas interpretabantur ; fœdera securitati in malis dabant patrocinium; legem denique et ritus omnes traditionibus superstitiosis conspurcabant, id quod manifestum est in Evangeliis et Scripturis

(1) Numerat peccata Hierusalem, quæ ante uno homicidii nomine intellexerat. Mysticè autem significat bona opera quæ ante faciebat, nunc in peccata conversa esse, aut mixta peccatis sicut vinum aquâ, sicut vers. 5 dixit non placere sibi eorum sacrificia, *quia eorum manus sanguine plenæ sunt.* (Maldonatus.)

apostolicis. SCORIAM. A *retrocedendo* dicitur Hebræis *scoria; argentum* à *desiderando*. Dixi autem *potum* pro *vino :* nam *sobe potus* est, vel vini vel siceræ, à verbo quod *potando absumere* notat. Vides quo pacto hæc verbo illi quod præcessit *marah*, id est, *in deterius mutari,* conveniant; ut dignum et justissimum fuerit eos *gladio* seu *fame interiisse? Justitia* in *homicidia, argentum* in *scoriam, vinum* in *aquam,* omnia denique mutationem in deterius perpessa sunt. Quis, quæso, similes vicissitudines in Ecclesià non admiretur et defleat? Nam si res digna luctu est (ut est apud sapientem), cùm justus ad improbitatem deflectit, quid de regnis atque magnis provinciis sentiendum?

VERS. 23. — PRINCIPES INFIDELES. Exponit quod dixerat, urbem esse *homicidarum domicilium.* Est autem venusta paronomasia in nominibus in Hebræo, SARAIC SORERIM, *principes tui immorigeri, contumaces,* qui nullâ disciplinâ regi volunt, sed pro libidine cuncta agunt. Hoc vitium ἀπείθειαν vocat Paulus, Eph. 5, et Col. 3, et *in eos iram Dei descendere* affirmat; quo loco alludere videtur ad legem Deut. 21, in quâ jubetur ut *filius contumax lapidibus obruatur, ut auferatur malum de Israele.* Quid si magistratus ipsi, quorum erat contumaces filios morti adjudicare, contumaces fuissent? quis in eos animadverteret? certè experientur *iram Dei, quæ venit in filios* ἀπειθείας. Non solùm autem hæc contumacia respectu legis Dei in magistratibus intelligenda est, verùm etiam propter admonitiones prophetarum et ministrorum Domini, quibus reges debent obtemperare; quod quia Saül non fecit, abjectus est. Quo fit ut ex Spiritu Dei nequaquàm proficisci morem illum existimem, qui in plerisque principibus christianis hodiè perseverat, quo parùm episcopis deferunt, et coram se genua flectere eos sinunt. Profectò cùm Dominus providisset ut Josue esset princeps pro Mose in populo Dei, eum coram Eleazaro *stare* jussit, et *ut ad verbum ejus egrederetur tam ipse quàm universus Israel.* SOCII FURUM. Si eos non damnant qui fures sunt et aliena diripiunt, si vivere patiuntur, cùm officium eos plectere jubeat, nonne meritò *socii et fœderati furum* dici debent? Perseverare videtur in similitudine cauponum, qui consentiunt furtis, et partem ex illis accipiunt. Similes sunt magistratus qui *muneribus* aut maximis præmiis ab aliquibus donati non modò *pupillos* ac *viduas* non tuentur defenduntque, verùm etiam eos fraudant, atque in fœderatorum furtis maximisque sceleribus connivent. Vide, christiane lector, quòd hæc conjungat propheta ut cognata vitia, veluti causam et effectus. *Appetunt munera et dona; non judicant pupillum,* etc. *Retributiones* verò vocat Hebraismus vel *dona* simpliciter; nam *retribuere* interdùm est *donare,* sed plerùmque *vicissitudinem* indicat; quare quæ donantur magistratibus, hoc nomine vocantur, quia ut illi munera capiunt, ita quoque dant impunitatem criminum, et impios pro muneribus justificant, id est, absolvunt, et ne causâ cadant omnem lapidem movent.

VERS. 24. — PROPTER HOC, etc. Propter magistratuum et sacerdotum peccata, à quibus universa mala in populum emanârant, necesse fuit emundari Jerusalem. Quare occisis aut in exilium missis impiis, nova Jerusalem ædificata est, et floruit Ecclesia; quæ hìc noster propheta à fine 45 capitis usque in finem prosequitur, hoc ipso ordine, licet sæpiùs idem per transitum in pluribus locis insinuârit. Cùm verò hoc sit ex præcipuis capitibus prophetiæ hujus, asseverationem insolitam et Dei nominibus præcipuè signatam præmittit. AIT DOMINUS. Hebræam vocem *neum* (quod lubet Rabbini dicant) esse participiale nomen non dubito, et idem valere quod *sermo certus et indubitatus,* quodque Paulus dicit, *fidelis sermo,* tantùmque in Scripturis Deo et à Deo inspiratis hominibus tribuitur; quare illud Psal. 36 : *Dixit injustus,* etc., sic vertendum putarem : *Sermo certus de transgressione improbi in corde meo; non est timor Dei coram oculis ejus,* etc., id est : *Hoc certò apud me statuo de transgressionibus,* vel *circa transgressiones improborum, nempe quòd non sit timor Dei,* etc. Est autem Hebræis hujus vocis usus qualis est Paulo illius, *fidelis sermo;* interdùm enim præcedit ea quæ affirmat, ut 1 Tim. 3, et 2 Tim. 2, et 1 Tim. 1, ubi vim vocis pluribus explicavit; interdùm verò subsequitur, ut Tit. 3. Verbum autem *neum,* id est, *certò affirmavit,* tantùm reperitur Jerem. 13; et licet hanc vocem ut verbum accipere possimus, ubique tamen ut nomen verti. Et cùm venit in medio orationis, quasi parenthesi includenda videtur. Hìc quoque et ut nomen et ut verbum capi potest : *Propterea certò affirmavit,* etc., vel : *Propterea sermo certus Domini Jehova,* etc., supple, *hìc est.* DOMINUS. In Hebræis sunt duo nomina Dei, *Adonai, Jehova,* de quibus in Præfatione. FORTIS. *Abír* dicitur de Deo, de angelis, de hominibus, de tauris, etc., significatque *potentem, robustum, validum,* etc. Et quando de Deo dicitur, sæpè construitur cum nominibus *Israel* aut *Jacob;* q. d. quòd in Israele appareat quàm sit validus et potens; cujus vires et potentiam expertus sit Jacob, et ejus hostes. HEU! Est particula quam supra Vulgatus dicit *væ,* neque est dolentis hoc loco, sed potiùs insultantis, ut *ah,* sive *aha.* Vide suprà, vers. 4, et verba quæ sequuntur sic accipiendam interjectionem ostendunt. *Hostes* et *inimicos* vocat, et ex vindictâ *consolationem* accepturum se esse affirmat; id quòd Ezech. 5, 13, explicatur : *Complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam in eis, et consolationem accipiam; et scient quia ego Dominus locutus sum;* et Deut. 28 : *Sicut ante lætatus est Dominus super vos benè vobis faciens, vosque multiplicans, sic lætabitur dispergens vos atque subvertens, ut auferamini,* etc. Hostes autem suos vocat eos qui fratres lædebant, quos dixerat homicidas, crudeles, avaros, qui munera accipiebant, et impios ministros, quia omnia corrumpebant, etc.

VERS. 25. — CONVERTAM MANUM MEAM AD TE, vel *reducam super te.* Est Hebraismus, quem nos Lusitani satis benè exprimimus cùm dicimus: *Alteram manum huic rei admovebo,* significantes jam nos in eâ re aliquantulùm elaborâsse, etiam aliquid effecisse, sed

nondùm absolvisse ac perfecisse id quod volumus et perficere antea cogitaveramus. Quemadmodùm etiam Latinè dicimus aliquid *refricandum* seu *repurgandum,* quod non sit ex omni parte purgatum, et summam adhuc manum poscat atque desideret; sic etiam similitudine sumptâ ab aurificibus, vel etiam à fullonibus, qui sordes à vestibus etiam atque etiam refricando abstergunt, in punitionibus loquimur : *Admovebo illi alteram manum,* significantes nos aliquid priùs laboris et studii insumpsisse ut quempiam ad sanam mentem reduceremus, nondùm tamen id consecutos velle rursùs rem tentare. Quare hoc loco, ut ego quidem sentio, multò aliud significari puto quàm nonnulli sentiunt, nempe quòd exilio Babylonico et exustione illâ civitatis et templi, quasi primâ manu, non satis expurgata fuerit Jerosolyma, neque suffecerit extersio illa ad revocandam fidei puritatem, religionis, justitiæ atque doctrinæ; itaque ait *se iterùm manum applicaturum ad scorias exurendas, et quidquid stanni argento immixtum fuisset.* Exponit ergo quod dixerat de *vindictâ* sumendâ, quòd de illis tantùm intelligat qui ex Israelitis degenerârant, pietatemque et fidem abjecerant, de homicidis, avaris, adulteris, et cæteris, quos Paulus dicit *ad regnum Dei non pertinere;* non autem quòd populum suum sit repulsurus; imò hoc beneficium præstiturus Jerosolymæ ut eam expurget et omnibus sordibus abstergat. Excidium itaque Jerosolymitanum per Romanos (quod præcesserat aliud spiritale, hujus argumentum, initium et causa, quando scilicet omnia devastaverat infidelitas, expulso Christo et fide) fuit opus illius supremi aurificis et conflatoris ad *exurendas scorias,* et excutiendas paleas, et permundandam aream suam. Perierunt ergo et absumpti sunt hostes ejus, et revixit pietas et fides, etc., ut mox dicetur. Intellige hoc loco, christiane lector, quòd interdùm vastationes et captivitates, imò et hæresum inundatio, quæ ferè totam terram occupat, sint veluti divinitùs missæ conflagrationes in *vindictam* hostium Dei, et *absumendas scorias,* et ut fides electorum probata inveniatur. Sunt itaque flagella, et quasi initium damnationis impiorum; si autem mentem Dei attendes, sunt beneficia in pios. Finge argentum cui admixtum est stannum sensum habere et mentem; nonne pro beneficio duceret conflari et exuri? Doleret quidem stannum et gemeret, quia aliquid contra voluntatem ejus fieret, et ei vis inferretur; gauderet verò argentum, quòd ab injuriâ vindicatur et expurgatur. Hâc profectò cogitatione in tantâ reipublicæ christianæ conflagratione animus meus paulisper excitatur atque recreatur. Idem quoque cogita in singulis electis Deum facere, dùm afflictionibus rubiginem exurit; id quod optabat David, cùm ait : *Proba me, Deus, et tenta me; ure renes meos et cor meum*, etc. Revocaturque animus ad amoris puritatem et fidei; *sedet* enim *Dominus conflans et emundans argentum, et purgat ministros suos, et urit eos, quasi aurum et argentum, ut offerre possint sacrificia in justitiâ.* Felices qui sic uruntur, ne in æternum urantur, et igne afflictionis uruntur, ut suaviter igne amoris exardescant. *Quis staret* ad videndum hunc conflatorem? Optantis enim puto esse similia verba apud Malachiam, c. 3.

VERS. 26. — ET RESTITUAM JUDICES, etc. Ecce quorsùm purgat et exurit Dominus. Vide autem quòd eodem verbo quo usus fuerat quando superiori versu de afflictione inferendâ verba fecerat, hìc quoque utitur; illìc verò *convertendi*, hìc *restituendi* reddidit Vulgatus; ego utrobique verbo *reducendi* reddidi, *aschibah,* q. d. : Ad hoc *reduxi manum meam super te,* ut *reducerem* etiam ad te bona quæ amiseras : quorum summam hâc unâ promissione comprehendisse videtur, de *restituendis judicibus et magistratibus,* præsertim si *ablatæ sunt scoriæ et stanna.* Si enim pura sit religio, purus cultus, pura et sana doctrina, magistratus quoque et consiliarii justitiam colant, rempublicam felicem dicere meritò poteris. Sed quid est QUALES INITIO, QUALES IN PRINCIPIO, id est, olim, antiquitùs? Putarem quòd Mosen, Josue, Samuelem et similes intelligat; nam illi propriè *schophtim* dicebantur, feliciùsque habuit respublica illa sub judicibus quàm sub regibus, præterquàm sub David et initio regni Salomonis. Ex libro autem Samuelis habemus, magis gratam fuisse Deo formam illam reipublicæ, quàm quæ postea sub regibus subsecuta est. Displicuit enim Domino verbum illud : *Da nobis regem*, etc. Illos itaque vocabat antiquitas *judices* qui non habebant jus regium, ut pro jure regio possent tributa exigere, aliorum famulitium accersere, bona et possessiones exactione gravare, militem publicis populi impensis conducere, et similia, quæ illi possunt penès quos est totius reipublicæ auctoritas. Erant tum veluti libertatis assertores et vindices; ut quando populus premebatur ab hostibus, Dominus virum aliquem excitabat, qui rursùs populum liberaret et in pristinam libertatem assereret. Adde quòd istorum potestas successione, sicut postea regum, non derivabatur in posteros, sed ut Deo placebat, ità jam ex istâ mox ex aliâ tribu et familiâ eligebat judicem. Proinde cùm populus regem à Samuele postularet, neque vellet ampliùs habere judices, respondit Dominus : *Non te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos;* insinuans quòd tempore judicum ipse pro suo arbitrio regnâsset, non ut solent reges hujus seculi, qui fastu et ambitione, quasi domini, sibi subditos moderantur, qui equis, curribus, famulorum servorumque copiâ et apparatu militari sua regna et suos limites propagant et tuentur; sed ipse populum regeret per judices divino Spiritu afflatos, qui in domo paternâ commorantes, nullas arces aut civitates aut regias exstruebant, neque fortunæ splendorem et inanem gloriam nimis concupiscebant. Unde Abimelechum, qui, ut rerum summâ potiretur, militem conducebat, et vi dignitatem retinere cogitabat, regioque dominatu studebat clarescere, ac contra morem et exemplum aliorum judicum regiâ quâdam magnificentiâ utebatur, *regem,* Jud. 9, Scriptura appellat. Secùs Gedeon, qui dicenti sibi populo ut *esset dominus ipsorum, et filius ipsius post eum,* respondit : *Non ego dominabor in vos, neque fi-*

lius meus; sed dominabitur in vos Dominus Deus vester. Meritò itaque non *principes,* non *dominos* dicit se *restituturum* Dominus, sed *judices ac consiliarios,* qui rempublicam pacatiùs et humaniùs administrarent. Cùm igitur hæc in Christo impleta sint (non enim satis hæc temporibus post reditum è Babylone conveniunt : nam licet ex parte verum sit quòd tunc habuerit Jerusalem *judices sicut à principio*, non tamen *civitas* tunc dici potuit *justitiæ* et *fidelis,* etc.); superest ut qui Christi Ecclesiæ præsunt, non se ut reges gerant, sed ut Dominus in Evangelio præscribit, cùm ait : *Reges gentium dominantur eorum,* etc., *vos autem non sic.* Quare qui hoc audierunt à Christo, *non dominati sunt in clero, sed forma fuerunt gregis,* ut est apud Apostolum ; hoc tamen non impedit quominùs secularis potestas Ecclesiæ quoque ministro concredi possit. Verùm de Ecclesiæ ministris mihi et prophetæ est sermo, quà Ecclesiæ præsunt et vices Christi gerunt. De abusibus quoque qui consequenti tempore inundârunt, quibus hæc gloria obnubilata est, non est hujus loci sermonem instituere. Certè hoc verissimum est, multò sanctiores et justiores habuisse novam Jerusalem judices, quàm qui Israelitico populo præfuerunt. Non enim puto illos cum Apostolis conferendos, neque cum pluribus apostolicis viris, qui primitias Spiritûs acceperunt, et in quos Deus *divitias bonitatis* suæ dicitur effudisse. Horum profectò tempore vocari poterat CIVITAS JUSTITIÆ, URBS FIDELIS. Sed et in finem usque seculi justitia habitabit in eà, et fides non deficiet : nam qui fidem amittunt ad eam non pertinent : injusti verò in eà tolerantur, et, ut resipiscant, foventur ; quod si non faciant, tandem ab eà expellentur. Vides quòd cùm de redemptione Jerusalem sit sermo, nihil hìc de divitiis, nihil de armorum strepitu dicatur ? Quis dubitat existimâsse Prophetam fidem atque justitiam Ecclesiæ ad felicitatem atque securitatem sufficere ? Sed de his latiùs in postremis hujus Prophetæ capitibus. Nota quòd nomen *consilii* et *consiliariorum* à verbo *iaats* dicantur, quod *sternere* propriè significat, quòd consilium sit veluti stratum super quo actiones nostræ consistunt ; vel potiùs quia quod ex consultatione et deliberatione faciendum statuitur, sit veluti fundamentum actionum. Et ita nos aliquando verbo *fundandi* barbarè utimur, quando in consultationibus sententiam nostram volentes proferre, dicimus : *Fundor in hoc,* id est : Hæc est basis, hoc fundamentum, hæc sententia mea, quam operi quasi substernendam et instar fundamenti jaciendam statuo, etc. ; ut vel ex hâc etymologiâ, quanti consilia et consultationes facere debeamus, intelligi voluerit auctor linguæ sanctæ. Quid enim magnum absque fundamento diu possit consistere ? Vide quoque, quòd ad felicitatem reipublicæ non satis putavit Spiritus sanctus dictum, si *judices restituerentur* integri et incorrupti, nisi quoque *consiliarios restituendos* diceret; nam malis consultoribus vix quidquam boni præcipi à magistratibus et principibus ; et si præcipiatur, vix executioni mandari possit ; adeò ut quidam olim sapienter dixisse credatur, quòd *mallet iniquum regem optimis consultoribus reipublicæ præesse, quàm justum et sapientem iniquis consiliariis constipatum.* INITIUM. Hebræis dicitur *thekillah,* à *kalal,* id est, *profanari,* quòd incœptio rei sit quasi ejus profanatio seu incisio. Notus quoque est Hebraismus, *post sic,* id est, statim ubi hæc gesta sunt aut erunt. Nequaquàm enim absque incorruptis *magistratibus* et *consiliariis* poterit unquàm dici quævis civitas *civitas justitiæ* aut *fidelis.* Ea enim est humana fragilitas ut vix nisi ab altero in officio contineamur : illi verò qui alios in officio continere debent, non nisi à Deo dari possunt. Quare iratus Deus istos negat, ut videbis cap. 3.

VERS. 27. — SION IN JUDICIO, etc. Hoc intelligitur, vel quòd Dominus pretium persolverit pro eà, neque sibi quidquam remitti voluerit ex debito ; pretium autem fuit sanguis ipsius, cui non potest comparari aurum et argentum : multò enim acceptior fuit in oculis Domini Christi obedientia, quàm ingrata et invisa omnium simul hominum inobedientia ; adeòque justa fuit hæc compensatio, ut si aliquis, v. g., iis qui per fidem vivam Christo adhæserint, peccata imputare vellet, eosque damnare quibus Dei Filius justitiam suam impertierit, injustitiam et injuriam in se committi meritò Christus Dominus proclamare posset. Vel *in judicio et justitiâ* est, optimè expensis ac perspectis causæ circumstantiis, *Sionem absolvere et à captivitate eripere.* Quid si *judicium* et *justitiam* pro *Dei bonitate,* ut sæpè aliàs, accipiamus ? Quid rursùs, si *judicium* et *justitiam* pro *sanctificatione* ipsi Sioni collatâ capiamus ? Certè nihil ab Hebræorum phrasi et locutione alienum dixerimus : ut scilicet intelligamus quòd non sit hæc redemptio qualis fuit aut ex Ægypto aut ex Babylone, sed nihil aliud sit *Sionem redimi* quàm *Sionem justificari,* collatâ ei ex Dei misericordiâ justitiâ, quâ electi Dei intùs justi sint liberati à servitute peccati, ut *justificati gratiâ ipsius hæredes simus juxta spem quam nobis quoque dedit, vitæ æternæ in Christo Jesu Domino nostro.* Porrò illud membrum, *reducent eam in justitiâ,* variè reddi potest. Nam si *schabi* sit plurale participii *schab* in formâ affixi, quam vocant, et activè accipiatur, id est, *reducentes eam,* vertemus cum Vulgato, *reducent eam in justitiâ;* quòd si ut neutrum accipiatur, ut accipiunt ferè omnes Rabbini, erit dicendum, *revertentes ejus,* id est, qui ad eam redeunt, *redibunt in justitiâ,* seu, *redimentur in justitiâ ;* quòd si, neglectâ punctatione Rabbinorum, *schabi* esse nomen singulare dixerimus à verbo *schabah,* id est, *in captivitatem abduxit*, cum affixo feminino *schebiah,* ut Deut. 21, 13, *auferet vestimentum captivitatis suæ,* planus erit sensus, *captivitas ejus in justitiâ redimetur ;* et hunc sensum magis probo, sicut etiam infra, c. 59, ubi ferè eadem verba reperies. Quam versionem eò libentiùs amplector, quò *redeuntes transgressionis* seu *peccati,* juxta Hebræorum loquendi consuetudinem, potiùs illi sint qui ad transgressionem redeunt, quàm qui à transgressione seu iniquitate convertuntur. Adde quòd expressus locus est, quo Judæorum redemptionem à peccatis futurum fore testatur, quam Judæi negant, tantùm optantes è potestate Romanorum

eripi. Adde quòd etiam dicitur *schebiah* formâ femineâ, id est, *captivitas,* ut vertere possis, *et captivitas in justitiâ,* scilicet *redimetur.* REDIMETUR; *phadah,* cujus hìc passivum legitur, est *liberari ex periculo, angustiâ* seu *captivitate ;* aptissimèque dicitur de redemptione per Christum. Nam pericula et scandala ubi similia iis quæ in regione peccati passim sunt obvia ? *Pericula inferni* hæc sunt et *portæ mortis ;* minimo enim interstitio à morte perpetuâ illi dividuntur, qui in peccatis degunt. Quid de angustiis referam ? sunt verè *dolores mortis,* et veluti *funes* quidam qui mentes sensusque constringunt, et quasi *captivos abducunt nos in legem peccati ;* quod quidem dolenter conqueritur Paulus Rom. 7. Neque id latet eos qui aliquem sensum peccati aut gustum Dei habent. Quæ enim latitudo animi illi contingere poterit qui Deum sibi iratum agnoscit? Adde quòd mala conscientia semper est pavida. His malis tandem accedit tyrannis impiissimorum et crudelium dominorum, à quibus nonnisi per Filium liberari poteramus. *Tunc* autem *verè liberi sumus,* ut ipse apud Joannem affirmat, *si ab eodem fuerimus liberati. Eramus* itaque *servi peccati, at per Christum verè liberati à peccato, servi autem facti Deo, habemus fructum, sanctificationem, finem verò vitam æternam.* Summa igitur lætitia est nobis percipienda, gratiæque perpetuò agendæ, juxta illud Psal. : *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.* Sed quorumnam est hoc canticum ? quis has laudes Domino decantabit ? *Dicant,* inquit, *qui redempti sunt à Domino,* etc. ; ubi certè nonnullas liberationes numerat ex errore viæ, ex maris periculis, ex captivitate, etc., quæ si conferantur cum eâ libertate quæ nobis per Dei Filium contigit *in judicio* et *justitiâ,* pueriles videbuntur. Ignorant itaque miseri Judæi majestatem Redemptoris sibi promissi , quia latet eos quanta sit peccati captivitas, quâ usque ad hoc tempus detinentur.

VERS. 28. — ET CONTERET , etc. Etiamsi priùs jam extirpandos improbos dixisset, rursùs tamen ad idem redit, ne putarent Judæi , adveniente Messiâ suo, omnia sibi tuta fore. Hoc enim sæpissimè propheta solet repetere, ne unquàm sibi impunitatem promitterent. Imò verò cùm redemptio esset *in justitiâ* , manifestum esse vult, quòd quicumque justitiam quæ per Christum est non amplecterentur, interituri essent. Ex quibus alteram intelligentiam superioris versûs à superioribus elicere possumus, scilicet quòd *Sion redimeretur in judicio et justitiâ* , id est, ut nihil in eâ liberatione contra jus factum videri possit ; justus enim est Deus , et justitiam in ipsâ misericordiâ nunquàm deserit ; neque ei unquàm placere poterit impietas aut iniquitas, ne putent impii , quòd quia *liberabitur Sion et Jerusalem,* ipsi impunè vivent, et rerum domini futuri sint Judæi, quoquo pacto tandem vivant ; alienum hoc prorsùs est à Dei justitiâ , cui odio est impius et impietas ejus. *Redimetur* itaque *Jerusalem*, sed summo *cum judicio:* quod mox explicat, id est, ut *conterantur* omnes *peccatores et scelerati ;* pii verò , seu qui abjectâ impietate Christo Domino adhærere velint, libertate fruantur ; cæteri verò deficiant à terrâ ita ut non sint, id est , funditùs omninò deleantur. Ergò, juxta hanc expositionem, quæ sequuntur usque ad finem capitis sunt expositio ejus quod dixerat : *Sion in judicio redimetur, et captivitas ejus in justitiâ.* Sed verba hujus versûs nonnullâ indigent animadversione. Vocem *schabar,* si tollas puncta , ut sæpè necesse est , et ut verbum accipiatur , optimè vertit Vulgata *conteret; frangere* enim seu *conterere* significat ; ut nomen autem, est *fractura* seu *contritio.* Dicit ergo : *Simul cum redemptione Sionis et captivorum ejus erit contritio transgressorum et errantium ; et qui deseruerunt Jehova , deficient et de medio tollentur. Justum enim est ut quies detur* servis Domini et à tyrannide *oppressis ; simul etiam et iis qui eos affligunt*, ut inquit Paulus, *juxta ipsorum merita rependatur.* Simul verò sunt et piorum redemptio et improborum damnatio , ut isti magis torqueantur, illis autem jucundior sit redemptio quòd in tantâ rerum perturbatione securi ac læti permaneant. Hoc illud est quòd *arescentibus hominibus præ timore* , etc. Dominus jubet ut sui *caput sublevent, quòd in januis sit eorum redemptio.* ET PECCATORES. Possumus quoque vocem *kattaim* pro *erratis* accipere et *peccatis ;* ut sit sensus : *Erit* , inquit, *contritio transgressorum et erratorum simul*, id est, conteret transgressores et errata simul, ut mox de idolis dicit. Quoniam autem et *sabar*, si cum sinistro puncto scribatur, quasi contrariâ significatione notat *infractis oculis et animo intueri* (unde et pro *exspectare* accipitur ab interpretibus) potest hic subesse sensus , neque contemnendus , *et intuitus transgressorum* (seu *spes et fiducia transgressorum) simul cum ipsis suis erratis* (vel *cum ipsis simul errantibus) ipsi denique Jehova desertores deficient , cessabunt et absumentur.* Sic *sabar* accipitur Psal. 119 et Psal. 146. Ut videas quantùm juvet ex fontibus ipsis haurire S. Bibliorum intelligentiam. Quàm verò iis quæ sequuntur hic sensus conveniat , facilè lector animadvertet.

VERS. 29. — CONFUNDENTUR. Cùm se nihil auxilii consecutos viderint ab iis in quos, ut in Deum, oculos conjecerant, vel cùm eorum delubra conflagrare viderint, simul cum arboribus quas ordine conserebant ut inter illas se oblectarent in honorem deorum suorum , non poterunt non pudore suffundi. QUIBUS SACRIFICAVERUNT. Vulgata verbi significationem non reddidit, sed sensum tantùm. Quid enim est *deos appetere, concupiscere* seu *adamare* , nisi illis immolare? nam חמד propriè est *appetere, expetere, concupiscere*, scilicet ea quæ hominibus jucunda , grata, voluptaria, utilia, pretiosa sunt. Quare semper hoc verbum emphaticum est. ERUBESCETIS. Hebræis *kaphar* significat *fodere* seu *infodere :* hinc interdùm *explorare* et *oculis ac animo in rem intendere* significat; quòd hoc sit quædam fossio et rei penetratio , Exod. 1. Hinc etiam pro *pudefieri* , vel quia qui pudefiunt, abdere se velint ; vel quia est quædam animorum exploratio. Sic Job. 6 , Psal. 34 et 40, etc. Ecce quonam pacto defecit spes illorum, de quâ versu

superiore. SUPER HORTIS (1). Hebraicè dicitur *gan* à verbo *ganan*, quasi *circummunitus septo :* hoc enim differt ab agro seu prato, quòd circumseptus est.

VERS. 30.—CUM FUERITIS. *Ki* potest esse temporis, potest quoque esse rationalis particula. QUERCUS, *Alah*, speciem esse quercûs ferè omnes consentiunt. Ego congruente voce *ilicem* esse credo. Etymologia quoque favet; verbum enim *alah adjurare* significat, *additâ imprecatione mali;* ilicem autem diris imprecationibus devotam antiquis, ne cæderetur, nemo est qui nesciat. Gentiles etiam hujusmodi arbores et silvas *sacras* et *incæduas* dixêre; vel sic dicitur ab *expansione* et *præeminentiâ* ramorum. FOLIIS. *Aleh* verò *folium* dicitur, et *supremum in ramis arborum excrementum*, à verbo quod *ascendere* significat. DEFLUENTIBUS. Verbum *nabal, humore naturali destitutum esse, emarcescere* seu *elanguescere* significat propriè. Sensum expressit Vulgata. Certè istæ similitudines statum illius reipublicæ satis exprimunt, cujus aspectus fuit horridus, à quâ recessit omnis decor atque ornatus; quemadmodùm ab illis recedat illosque deserat, justum est, de quibus v. 28 dixerat quòd *deseruissent Jehova.* In quo statu quî fieri posset ut non puderet aliorum deorum cultores, qui ignem in lucis et arboribus quæ in ipsorum honorem fuerant plantatæ non extinxissent, ac multò minùs ipsos cultores suos non servâssent? Hi sunt in quibus habuistis fiduciam; surgant, et opitulentur vobis, etc. Hæc omnia in amatores mundi, qui idola colunt, et bracchio carnis innituntur, satis aptè conveniunt : quorum finis interitus, ut ultimo versu concludit Isaias.

VERS. 31.—FORTITUDO (2). Hebr. *Kason*, *illud præsidium* notat *in quo fiducia collocatur;* et pro *umbrâ* videtur accipi Amos. 2 : *Ego delevi Amorrhæum à facie ipsorum, cujus altitudo erat quasi cedrorum, et protectio* (seu *umbra*) *sicut quercuum;* et dicitur à verbo *kasan* quod *recondere* significat : et rarum verbum est Hebræis; tantùm enim semel legitur in voce passivâ infrà 23; at Chaldeis frequentius est. Hoc autem nomine hìc vocat idola; quem enim Deum credimus, eumdem *protectionem* nostram reputamus. STUPPA. Hebræis dicitur *neoreth*, à verbo quod *excussum esse* significat, quòd è lino excutiatur. *Nitsin* nomen geminatum à verbo *nuts*, quod *prorumpere ad volandum* seu *evolare* significat. Notat ergo *erruptionem ignis* vel *flammæ*, etc. Hinc vides peccatores esse sibimetipsis et operibus manuum suarum conflagrationis atque perditionis auctores. Ob quod in Scripturis *seminatores* dicuntur *malorum*, quodque *labores et afflictiones metent.* Ipsi sunt flamma, et incendiarii, et adversùs semetipsos flammas excitant temporales et æternas, quas nemo possit extinguere. Ecce quod v. 28 dixerat, nempe *fiduciam impiorum simul cum ipsis interituram esse.* O infelices, qui dùm dulcedine ac blanditiis voluptatum illecti, bona hujus vitæ jucunda ac voluptaria seu utilia nimis magno studio quærunt, ut v. 29 dixit, nihil aliud quàm sibi et suis incendium præparant. Detestor igitur deos atque hortos qui sunt ignis fomenta, aut in quos ignis suam vim potest exercere. Hæc itaque est prophetiæ totius materies, hoc argumentum; nulla enim in toto hoc volumine aliqua insignis est prophetia cujus in hâc primâ concione caput non attigerit, adeò ut ultimum verbum hujus capitis cum ultimis libri verbis apertè conveniat : *Vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur.* Nulla autem hìc in argumento mentio fit vastationum aliorum regnorum, quæ in sequentibus commemorantur, quòd tantùm in exempla ea adscripserit propheta.

(1) Hortos et lucos intelligit, in quibus colebant idola, et præsertim obscœnum Beelphegor. (Menochius.)

(2) FORTITUDO VESTRA, id est, urbes, mœnia, arces, arma vestra, quæ putatis invicta esse, similiter, et OPUS VESTRUM, nempe palatia et opes, quas vobis fingitis æternas fore, erunt *ut favilla stuppæ et scintilla*, quia igni Babylonico, Romano et Antichristiano (quando ipse cum suis igne cœlesti absumetur) omnia in cineres redigam. (Tirinus.)

CAPUT II.

1. Verbum quod vidit Isaias, filius Amos, super Juda et Jerusalem.

2. Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, et elevabitur super colles, et fluent ad eum omnes gentes.

3. Et ibunt populi multi, et dicent : Venite, et ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob : et docebit nos vias suas, et ambulabimus in semitis ejus : quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem.

4. Et judicabit gentes, et arguet populos multos; et conflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces : non levabit gens contra gentem gladium, nec exercebuntur ultra ad prælium.

5. Domus Jacob, venite, et ambulemus in lumine Domini.

6. Projecisti enim populum tuum, domum Jacob : quia repleti sunt ut olim, et augures habuerunt ut Philistiim, et pueris alienis adhæserunt.

CHAPITRE II.

1. Vision d'Isaïe, fils d'Amos, touchant Juda et Jérusalem.

2. Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtira la maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des monts, et elle s'élèvera au dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule.

3. Et plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion; et la parole du Seigneur de Jérusalem.

4. Il jugera les nations, et il reprendra plusieurs peuples. Et ils forgeront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des faulx. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus aux combats.

5. Maison de Jacob, venez, et marchons dans la lumière du Seigneur.

6. Car, Seigneur, vous avez rejeté la maison de Jacob, qui est votre peuple, parce qu'ils ont été remplis d'iniquité comme autrefois, et qu'ils ont eu des augures comme les Philistins, et qu'ils se sont attachés à des enfants étrangers.

7. Repleta est terra argento et auro : et non est finis thesaurorum ejus.

8. Et repleta est terra ejus equis : et innumerabiles quadrigæ ejus. Et repleta est terra ejus idolis : opus manuum suarum adoraverunt, quod fecerunt digiti eorum.

9. Et incurvavit se homo, et humiliatus est vir : ne ergo dimittas eis.

10. Ingredere in petram, et abscondere in fossâ humo, à facie timoris Domini, et à gloriâ majestatis ejus.

11. Oculi sublimes hominis humiliati sunt, et incurvabitur altitudo virorum : exaltabitur autem Dominus solus in die illâ.

12. Quia dies Domini exercituum super omnem superbum, et excelsum, et super omnem arrogantem, et humiliabitur.

13. Et super omnes cedros Libani sublimes et erectas, et super omnes quercus Basan,

14. Et super omnes montes excelsos, et super omnes colles elevatos ;

15. Et super omnem turrim excelsam, et super omnem murum munitum ;

16. Et super omnes naves Tharsis, et super omne quod visu pulchrum est.

17. Et incurvabitur sublimitas hominum, et humiliabitur altitudo virorum, et elevabitur Dominus solus in die illâ ;

18. Et idola penitùs conterentur.

19. Et introibunt in speluncas petrarum, et in voragines terræ, à facie formidinis Domini, et à gloriâ majestatis ejus, cùm surrexerit percutere terram.

20. In die illâ projiciet homo idola argenti sui, et simulacra auri sui, quæ fecerat sibi ut adoraret, talpas et vespertiliones.

21. Et ingredietur scissuras petrarum, et in cavernas saxorum, à facie formidinis Domini, et à gloriâ majestatis ejus, cùm surrexerit percutere terram.

22. Quiescite ergo ab homine, cujus spiritus in naribus ejus est, quia Excelsus reputatus est ipse.

7. Leur terre est remplie d'or et d'argent, et leurs trésors sont infinis.

8. Leur pays est plein de chevaux et leurs chariots sont innombrables, et leur terre est remplie d'idoles. Ils ont adoré l'ouvrage de leurs mains, qu'ils avaient formé de leurs propres doigts.

9. L'homme s'est abaissé profondément, et les premiers d'entre eux se sont humiliés ; ne leur pardonnez donc point.

10. Entrez dans la pierre, et cachez-vous dans les ouvertures de la terre, pour vous mettre à couvert de la terreur du Seigneur et de la gloire de sa majesté.

11. Les yeux altiers de l'homme sont humiliés, l'élévation des grands sera abaissée, et le Seigneur seul en ce jour-là sera exalté.

12. Car le jour du Seigneur des armées va éclater sur tous les superbes, sur les hautains, et sur tous les insolents ; et ils seront humiliés.

13. Il va éclater sur tous les grands et hauts cèdres du Liban, et sur tous les chênes de Basan ;

14. Sur toutes les montagnes hautes, sur toutes les collines éminentes ;

15. Sur toutes les tours élevées et sur toutes les murailles fortes ;

16. Sur tous les vaisseaux du Tharsis, et sur tout ce qui est beau à voir.

17. Et l'élévation de l'homme sera abaissée ; la hautesse des grands sera humiliée ; le Seigneur seul paraîtra grand en ce jour-là ;

18. Et les idoles seront entièrement réduites en poudre.

19. Les hommes fuiront au fond des cavernes des rochers, et dans les antres les plus creux de la terre, pour se mettre à couvert de la frayeur du Seigneur, et de la gloire de sa majesté, lorsqu'il s'élèvera pour frapper la terre.

20. En ce jour-là, l'homme rejettera loin de lui les idoles d'argent et les statues d'or qu'il s'était faites pour les adorer, des taupes et des chauves-souris.

21. Et il s'enfuira dans les ouvertures des pierres, et dans les cavernes des rochers, pour se mettre à couvert de la frayeur du Seigneur, et de la gloire de sa majesté, lorsqu'il s'élèvera pour frapper la terre,

22. Cessez donc d'espérer dans l'homme, dont la vie n'est qu'un souffle, parce que c'est lui qui est le Très-Haut.

COMMENTARIUM.

Hanc puto esse primam omnium visionem seu prophetiam, quæ durat usque ad 6 cap. et meritò primum locum obtinere. Est enim de Christo Domino omnium prophetarum fine, et de religionis quam ipse instituit et Ecclesiæ ipsius dignitate, de vastatione Israelis ob ingentia eorum crimina, et de sanctis reliquiis quæ salvatæ sunt ut replerent totum orbem fide ac cognitione veritatis.

Vers. 2. — Præparatus (1). In Hebræo bis ponitur verbum substantivum, sicut ego in versione expressi. Sed prius sic accipi potest : *Verbum quod vidit Isaias*, etc. *Et erit*, vel potiùs *est ; q. d.* : *Hoc est verbum quod vidit Isaias*, etc., *nempe quòd in novissimis diebus præparatus* (seu *firmus*) *erit mons*, etc. Possumus etiam participium *præparatus*, posthabitâ distinctione Rabbinorum, cum præcedentibus conjungere : *Verbum quod vidit Isaias*, etc., *et erit in postremis temporibus firmum*, seu *ratum* ; id est, ejus firmitudo atque certitudo postremis temporibus comprobabitur ; q. d., non brevi, neque diebus nostris adimplebitur. Quare vertere poteris, *et erit in novissimum dierum destinatum*. Quod autem verbum hoc in hâc significatione dicatur, apparet ex Gen. 41 : *Decretum est verbum ab Jehovâ, et festinabit Deus facere*, etc. Nulli autem dubium quin nos simus in quos fines seculorum scientiæ. Hæc pulcherrimo ordine describit hìc Propheta. (Munsterus.)

(1) In novissimis diebus. Secundùm Hebræos, ubi in prophetis invenitur *in novissimo dierum*, id de tempore Messiæ est intelligendum. Unde tam Hebræi quàm Christiani hoc caput de Christo intelligendum docent, quòd scilicet Ecclesia Christi ex gentibus in magnam congreganda sit multitudinem, idque prædicatione novæ *legis ex Jerusalem prodeuntis*. Crevit ergo Ecclesia Christi ex gentibus. Sed per quid crevit ? Per doctrinam Christi. Non est ergo frustra externa prædicatio. Sed quis est fructus verbi Christi ? Cognitio peccatorum, consolatio, pax et quies con

devenerunt. In vertice montium. Nulla erit religio, nullus cultus, quem religio Jehova dignitate non superet. Cultus Domini, qui in Sione colitur, perficiet ut cæteræ religiones contemptæ atque abjectæ sint, ac perversæ et impiæ appareant; atque etiam ut nihil sic emineat in toto orbe ut Ecclesia et domus Dei. Erat autem in montibus frequens cultus, et in excelsis libentiùs colebant homines deos suos; fortè quòd cultus Dei ab imis abstrahat, neque possint divinis vacare qui terrena non transcendunt. O Judæos cæcos, si unquàm futurum exspectent ut mons ille Sion ad majorem altitudinem excrescat! Illud autem non prætereundum est, quòd cùm Ecclesiam Dei *excelsiorem cunctis montibus* dicat, cùm de venientibus ad eum est sermo, verbo utitur *nahar,* quod *affluentiam,* et *instar fluminis cum celeritate cursum,* sive *motum spontaneum ac minimè violentum* notat, cujusmodi esse solet in rebus naturâ propensis. Verùm cùm flumina non in montes, sed à montibus impetu fluant, satis vel hoc uno verbo significat nobis Spiritus sanctus, quòd etiamsi hominibus juxta carnis naturam ardua videatur christiana perfectio, suî tamen splendore ita animos hominum raperet ut eo impetu ad eam consequendam anhelarent, quo solent flumina in præceps labi. Et, ut ego quidem sentio, nihil est quod religionem nostram magis commendet, neque ejus veritatem sic illustrem reddat, quàm quòd tantam ejus difficultatem et arduitatem tot millia hominum superaverint jam olim, et nunc superare contendunt. Et quidem, si in illâ solâ esset difficultas ea credendi quæ humanum captum ac sensum transcendunt, quæ autem ad rationem vitæ spectant, illa omnia mortalibus permitteret, videlicet quæ caro et sanguis appetunt, nihil omninò mirum mihi foret si infiniti eam amplecterentur, aut *mons supra montes positus* à prophetâ diceretur. Nam semel libertate carnis concessâ, nihil adeò præter rationem credendum proponeretur hominibus quod illi ambabus ulnis amplectendum et totis viribus, si necesse foret, propugnandum non judicarent. Ecquis enim, obsecro, absurdiora et rationi humanæ magis dissona credenda hominibus proposuit quàm Mahumetes? at illa omnia, ut divina oracula, absque ullâ hæsitatione verissima esse judicat infinita hominum multitudo, et armis atque vi tuetur, quam, quæso, ob causam? Certè quia carni quæ volebat concessit, et hanc concessionem à Deo profectam prædicavit. Hoc ergo pro miraculo ducitur, et admiratione ac stupore dignissimum est, quòd cùm christiana Religio *mons excelsus* appareat, non solùm dùm invisibilia et supra humanum captum credenda mysteria hominibus proponit, qui sensu omnia dijudicare consuevissent, verùm etiam dùm austeræ vitæ rationem imperat, et contendere per angustam portam, ac crucem humeris per totam vitam ferre suadet hominibus ex carne prognatis et in libertate carnis plures annos versatis, tot tamen virorum millia, tot feminæ, tot pueri, tot senes, nullâ itineris asperitate, nullius conscensûs difficultate deterriti, eâ animi contentione, propensione et impetu montem scandere aggressi sunt quo à montibus flumina ad ima loca properare et imas valles complere consuevêre. O montem planum! ô vias Domini pulchras! ô *jugum suave* et *onus leve!*

Vers. 3. — Imperativum *venite* accipiendum puto ut dixi v. 18 superioris capitis: utuntur enim hujusmodi imperativis sicut Græci ad exhortandum et excitandum, ut etiam Latini *ades* et *adeste.* Et docebit, seu *instituet.* Potest sic accipi, *ut instituat nos,* etc.; quasi hic sit euntium præcipuus scopus et finis, ut erudiantur, atque eruditi ambulent in viis ipsius. Ad hoc enim erudit Dominus ut simus sectatores bonorum operum. Quia de Sion (1). Puto futurum *exibit* in præsens convertendum, si euntium sit sermo, etc. Sive hæc accipiantur ut verba prophetæ, sive ut verba eorum qui sese mutuò adhortantur ad conscendendum montem, rationem continent quare eundum sit. Nihil mirum quòd ad hunc montem confluunt populi. Nam non aliunde promanat salutaris doctrina, neque verbum salutis, quàm ab Sione. Non jam ad montem Sinaï aut Horeb properandum. *Littera* enim *occidit, at Spiritus vivificat,* qui datus est in monte Sion paucis illis Israelitis ut compleant orbem divino semine. Quònam gentium justiùs properare debeant homines quibus eruditione multâ est opus, quàm ubi intellexerint esse verbum Domini et institutionem Jehova? Tantùm enim illi quos ipse erudierit, beati esse possunt. Ad domum ergo Dei meritò confluunt. Verùm ne carnales Judæi putarent de monte illo et templo illo loqui prophetam, non dixit quòd ibi esset verbum Domini, sed quòd indè flueret et egrederetur, ut quisquis verbum Evangelii perceperit, licet sit apud Garamantas et Indos, is conscendisse montem Domini judicandus sit.

Vers. 4. — Judicabit gentes (2). Hebr., *inter gentes judicabit,* id est, jus dicet. Jehova ipse verbo suo evangelico lites dirimet, controversias componet, ob quas belligerabant inter sese gentes. Et quando opus fuerit alterutros increpare, ut ad pacem redeant et amicitiam colant, liberè id per ministros sui verbi efficiet. Non solùm enim privatas personas pacem colere compellet verbum Evangelii, sed etiam magni ponderis controversias et inveterata quarumdam nationum odia delebit. Nihil enim mansuefacere barbaras nationes, et humanitatem inducere efferatis gentibus, easque ex feritate ad justitiam, ex cædibus et rapinis ad mansuetudinem atque mutuam amicitiam traducere unquàm potuisset, nisi verbum et institutio Jehova. Notanda ergo hoc loco est vis verbi, et quòd ejus primum munus sit charitatem et pacem animis

(1) Exibit lex. Hæc sunt verba prophetæ, non populorum, quasi dicat: Cur dicent gentes: *Agite, ascendamus?* quia de Sione exibit lex et præceptum omnibus populis; docens verò erit rex Messias, de quo vers. seq. (Kimchi.)

(2) Judicabit (*inter*) gentes, id est, dissidia earum componet, easque ad pacem adducet, scilicet judex. Eum Kimchi regem Messiam futurum existimat. Alii Jovam, quibus favet locus infra 51, 50, ubi Jova se suis brachiis populos judicaturum promittit. (Rosenmuller.)

suadere. Ad quod facit quod sequitur, de contundendis bellicis instrumentis, ut ex eis fiant quæ agriculturæ, quæ pace gaudet et odit bellum, necessaria sunt. Sicut enim apud Virgilium Æneid. 7, de præparatione ad bellum dicitur :

Vomeris hùc et falcis honos, hùc omnis aratri
Cessit amor : recoquent patrios fornacibus enses.

Sic cùm pacis studium significaret propheta, dicit quòd *gladios in vomeres, et lanceas in falculas converterent* (1), qui Christo Domino obsequerentur. His enim tropis, id est, verborum immutationibus, hoc tantùm significare vult propheta, quòd quantùm ex Evangelio est, qui prædicaverint, et qui Evangelio obedierint, pacis erunt cultores, ut qui didicerint citiùs bona omnia externa ipsamque vitam quàm charitatem amittere (2). Et arguet. *Ianac* in tertiâ, etsi interdùm de eâ castigatione dicatur quæ fit virgâ et flagello adhibito, tamen frequentiùs dicitur de eâ quæ solis verbis fit, non etiam verberibus. Est et peculiaris acceptio hujus verbi, Gen. 24 : *Hanc correxisti servo tuo Isaac*, id est, castigâsti, erudîsti tanquàm puerum ; et mox : *Illa sit mulier quam correxit Jehova,* etc., quam ut pædagogus effinxit, instituit et informavit. Quam significationem seu modum significandi libenter hìc amplector, licet similis non sit constructio. Similem autem constructionem hujus verbi cum *lamed* habes infra, cap. 11 : *Arguet in rectitudine pro oppressis terræ;* vel, *correctionem adhibebit mansuetis terræ.* Atque sic etiam hìc accipi potest, etiamsi non sit eadem constructio quæ prædicto Genesis loco. Vomeres, Hebr. *ittim,* à verbo *ata,* id est, *venit,* instrumentum ferreum ad proscindendam terram atque sulcandam, ab *eundo* et *redeundo* dictum. At vox *canith,* id est, *hasta, hastile*, est à *canah* quod verbum est castrense, et significat *sensim se collocare et castrametari, quiescendi gratiâ residere;* et propriè dicitur de exercitu. *Mazemeroth* sunt *falculæ,* quales sunt quibus utuntur in putandis vineis et arboribus, à *zamar* verbo, quod *putare raptim* seu *incidere* significat. *Lamad* in primâ est *exercendo discere.* Verbum quoque *nasa* propriè significat quod nos bis duobus verbis exprimimus, *tollere* et *sublevare.* Et quod Hebræis est *levare gladium,* Latinis est *stringere gladium :* aliquando est *capere,* ut cùm de ducendâ uxore sermo est. In hâc significatione hìc potest etiam accipi, *non capiet ensem,* ut Latini *arma* capere dicunt.

Vers. 5. — Domus Jacob, etc. Sunt qui has voces prophetæ esse dicant. Possunt autem esse eorum qui ex gentibus in Christum credidère, qui dolent quòd Judæi nolint communem cum ipsis Deum et cultum habere, quòdque exciderint neque rursùs inseri velint. Nequeunt enim sibi persuadere quòd, derelicto populo circumciso, Jehova Deus eorum ad incircumcisos transierit. Cunctantes ergo eos, seu potiùs renuentes et renitentes, ex gentibus conversi excitant : *Domus* seu *posteri Jacob, adeste, ac unà nobiscum lucem hanc*, quæ sese terris diffundit, *sequamur* (1). Est *lux Jehova* Dei vestri, quem hactenùs coluistis : *Ambulate dùm lucem habetis, ne vos tenebræ comprehendant.* Credite nobiscum in lucem, ut filii lucis simus omnes. Prodiit lux hæc è monte vestro Sion ; ex domo Jacob sidus hoc juxta Balaam prophetiam ortum est. Quem dicunt vester Moses et prophetæ, invenimus Messiam. Est autem *or* verbum Hebræum Græcis *orao* consentiente voce, id est, *illucescere.*

Vers. 6. — Projecisti enim populum, etc. (2). q. d. : Nemo miretur quòd gentes, quæ ignorabant Deum, Judæos, quibus solis notus erat Deus, ad agnitionem veri luminis adhortationibus pertrahant ; quandoquidem tu, ô Jehova, populum tuum dimisisti. Verbum enim *natasch* significat *rem* aut *personam quæ aliquâ lege vel loco,* etc., *astricta erat, liberè dimittere;* et tam in bonum quàm in malum accipitur. Vocat autem Scriptura *à Domino relinqui*, omnimodam miseriam ; cui opponit *esse Deum cum quoquam.*

(1) Conflabunt gladios. Objiciunt Judæi perpetuò hunc locum Christianis, quando tempore Christi nostri impletus fuerit, præsertim cùm post adventum Christi nostri plura et majora bella in mundo fuerint quàm antea. Sed horum objectio facilè confutatur per id quod propheta dicit, *docebit nos de viis suis.* Ideò qui docti fuerint à Christo, illi non belligerabuntur, *nec discent ultrà prælium*, præsertim in re suâ et privatâ, cùm et *pallium auferenti tunicam parati sint tradere*, et *obvertere maxillam dextram percutienti sinistram.* Ergo qui per verbum Domini conversi fuerint et ex toto corde compuncti, illi *conflabunt gladios suos in vomeres ;* tantùm abest ut arma sumant. Gestat tamen nihilominùs magistratus gladium, sed ad defensionem eorum qui ab iniquis opprimuntur. (Munsterus.)

(2) Quòd si inter duos populos lis inciderit, rem deferent ad regem Messiam, qui erit omnium populorum dominus, isque litem inter utrumque dirimet ; quare bella studiaque militaria planè cessabunt. (Kimchi.)

(1) Phrasi, *ambulemus in lumine Domini*, alludi ad ritum celebrandi solemnia festi tabernaculorum, cùm transacto primo festi die, appropinquante nocte, accingere se solerent ad lætitiam *effusionis aquæ*, in quâ solemnitate tot accendebantur lampades, in eo loco, unde hauriebantur aquæ, ut non esset totis Hierosolymis platea ulla, quæ non coruscaret ex istâ illustratione, adeò ut omnes urbis incolæ *in eâ luce ambulare*, festique gaudio frui possent, conjectura est Deylingii, *Observat. Sacr.* part. 2, p. 290 (conf. Petr. Zornii *Biblioth. antiquar. et exeget.* p. 969 seqq., not.), docta quidem, sed quam dubito veram esse. (Rosenmuller.)

(2) נטש proprium est verbum, quod adhiberi solet de Deo, populum aliquem ob ejus scelera repudiante quasi, adeòque omnimodâ miseriâ eum cumulante. Vid. Jud. 6, 13 ; 2 Reg. 21, 14; Jerem. 7, 29 ; 23, 33, oppos. : *Jovam esse cum aliquo ;* 1 Reg. 8, 57. Non igitur erat, cur H. E. G. Paulus in *Memorabil.* pasc. 5, p. 95, verbo נטש, *contemplatus est*, tribuens significationem, nostra verba interpretaretur : *Quando tu, populum tuum contemplaris :* sententia jejuna et parum concinna. Pluribus illam interpretationem refellit ; illustratis simul aliis locis, quibus verbum נטש occurrit, A. J. Arnoldi, in *Observat.* supra ad 1, 8 laudat. p. 19 seqq. Neque quæ Arnoldio reposuit Paulus ad suam interpretationem vindicandam in *dem Neuem theolog. Journal* anni 1796, p. 262 seqq., nos ut ei assentiamur, persuadent. In eamdem, quam Paulus protulit, opinionem incidit C. Guil. Moessler, in Dissertat., cui epigraphe : *Novæ locorum nonnullorum Isaiæ explicatu difficiliorum interpretationis periculum.* Viteberg. 1808, in-4°. (Rosenmuller.)

Ad salutationem Angeli : *Dominus tecum*, respondit Gedeon : *Si Dominus nobiscum, quare invenit nos totum istud? et ubi sunt mirabilia*, etc.? Jud. 6 : *At nunc dimisit nos Dominus*, etc. QUIA REPLETI, etc. (1). Causas aperit hujus derelictionis, et initio collocat quòd *pleni essent*, et observarent astra, aut more gentium aves aut intestina animalium, ut futura conjectarent. Ferè omnes interpretes hanc *plenitudinem* referunt ad idololatriam, vel magiam, etc. Quorum interpretationem non damno, sed non video cur verbum *male*, præsertim absolutè positum, ad *divitias* et *copiam* atque *abundantiam rerum* non referatur. *Orientales* autem *divitiæ* in proverbio sunt. Summum porrò nefas erat, quòd cùm bonis temporalibus abundarent, ut Orientalibus populis non solùm conferri, sed et præferri possent, impietatem idololatriæ et auguriorum cum opulentiâ conjungerent. Nam quòd inferiores artes illas sectentur, ut possint quoquo modo ventrem implere, et mendaciis ac inanibus promissionibus alios deludendo aliquid in suos usus derivare, non adeò mirandum foret; at saginatis ac dilatatis et beneficio Domini opulentis, id certè turpissimum. Hunc autem sensum quæ proximis versibus sequuntur confirmant. AUGURES. Originem vocis *onenim* video plerosque ignorare etiam ex Rabbinis. Scito ergo à nomine *ain*, id est, *oculus*, formari verbum *on;* q. d., *oculavit*, id est, oculis observavit : unde participium primæ *on*, 1 Sam. 18, id est, *oculis observans*. In secundâ autem conjugatione *onen, oculis observavit*, et, intendit significationem, Num. 26, et 2 Reg. 21. Hinc participium *meonem, qui observat horas, dies, menses, annos et tempora negotiis agendis idonea;* de quibus Paulus Gal. 4, Deut. 18; in sing., plur. autem Deut. 15, et Mach. 7 : *Observatores non erunt tibi*. Ab hâc quoque conjugatione manat nomen *onem*, quod hìc habemus, et in plurali *observatores* dicere possumus de quibus etiam Jer. 27 : *Et vos ne audiatis observatores vestros*. Et femininum habes infra, 57. Ex eo autem Deuteronomii loco habes quàm dediti ac devincti fuerint illi populi auguriis et hujusmodi observationibus. In his verò quæ sequuntur magna est varietas; at sensus mox patebit si singularum vocum significationes proprias attenderimus. Et quidem nomen *ieled natum* significare indicant infiniti loci, à verbo *ialad*, id est, *genuit*. *Pueros* ergò vel *natos* hìc dicere possumus, sicut Osee 1, *pueros* (vel *natos*) *fornicationum* dixit Propheta. At *neker* Hebræis est idem quod Latinis *nothus* Et sicut Latinis differunt *notus* et *nothus*, ita Hebræis *neker et makar* ab eodem verbo, quod in primâ significat *agnosci*, et secundâ, quasi significatione contrariâ, *occultare* seu *celare*, *ne appareat aut exstet*, etc. Sicut ergo *makar* significat *notum* aliquem, qui scilicet est unius et ejusdem seminis, generis, nationis, religionis, earumdemque legum ; ità è contrario *neker nothum,* id est, rem aut personam quæ non est ejusdem seminis, etc., sed illegitima, aliena, extranea à proprietate et veritate. Verbum autem *saphak, satisfacere* seu *sufficere* significat. Potest ergo hìc esse sensus, *et in filiis nothis satisfaciunt,* id est, nothos gignunt sufficienter, id est, satis multos; quasi notet Propheta modestè multitudinem adulterinorum filiorum, imò adulteriorum frequentiam, hâc periphrasi. Possunt et verba intelligi quòd *alienigenas ducerent uxores;* nam qui ex illis gignebantur, filii *nokerim* dici poterant. Sed et cùm usitatissimum sit in Scripturis *filios* dici discipulos; neque enim *filii prophetarum* erant, nisi discipuli Prophetarum, quos ipsi in verâ Scripturæ intelligentiâ et verâ ac germanâ religione instituebant; non erit absurdum dicere hìc taxari Judæos quòd augures et divinos alerent, essentque ex eis qui magiæ, necromantiæ et cæteris damnatis artibus dediti essent; insuper et hujusmodi disciplinis satis multos discipulos instruerent. Quòd si *nokerim* pro *diis alienis* accipias, ut interdùm solet usurpare Hebraismus, hoc fortassè notat Propheta, quòd *in genealogiis deorum satis instructi essent* seu *sufficienter instituti*. Et hic sensus est planus et instituto satis accommodatus. Si autem *iasephiku* accipiamus ut nos cùm dicimus, *mihi satisfeci*, seu *complaceo*, et *congratulor mihi* (nam cognationem habet cum verbo *saphak*, quod *plaudere manibus* seu *complodere manus* significat, licet plerùmque in malum) ita commodè reddi posset verbum Hebræum : *Et in filiis nothis* (sive *spuriis*) *sibi acquiescunt, satisfaciunt, placent;* seu *vehementer amant procreare*, seu, *habere filios adulterinos*.

VERS. 7. — Ecce explicat quod dixerat, *impletos esse, et opulentiores Oriente*. Nomen *erets*, quod *terram* in genere significat, est à verbo *ruts*, id est, *cucurrit, accurrit*, etc. Et notat simul *inclinationem, promptitudinem*, *propensionem*, etc., quòd sit infima omnium elementorum, ad eamque tendant et inclinentur gravia, vel quòd cursus aliorum elementorum sit circa illam. *Aurum* autem dicitur *zahab*, à colore *fulvo* seu *flavo*; unde et ad *oleum*

(1) Syrus : *Quoniam repleti sunt ut antea ;* Chaldæus : *Quia repleta est terra vestra idolis ut ab initio;* Saadias : *Populus vester indesinenter quærit viam temporis prioris*. Videntur de illo tempore cogitâsse, quo prisci Palæstinæ incolæ, Cananæi, idolorum cultores, terram tenuerunt. Eamdem non dubito Hieronymi sententiam fuisse, cujus hæc sunt verba : « Redditque causas, quare projecerit Deus populum « suum, domum Jacob, *quia repleti sunt*, inquit, *ut* « *fuerunt in principio*, auguribus, et somniis, cunctis« que sordibus idololatriæ. » Vitringa vertit : *Repleti sunt spiritu divinatorio magis quàm orientales*. Scilicet qui inter gentes exercebant divinationem, præ se ferebant, se obsideri à dæmone, eoque repletos esse; id verò indicari existimat verbo מלא, quasi voce technicâ, quâ prophetæ etiam Israelitici uterentur; cùm dicerent se Jovæ spiritu impleri (המלא), e. g., Mich. 3, 8; conf. Job. 32, 18. Quam interpretationem sequitur et Dathius, qui vertit : *Artem divinandi magis jactant, quàm Syri*. Verùm nullo alio loco מלא, simpliciter positum, eam quam ei Vitringa adscribit, significationem obtinet. LUDOV. DE DIEU verbum מרא hic sumendum censet *hauriendi* notione quâ in novi Testamenti versione Syriacâ et in Targumin sæpè occurrit, pro Hebr. שאב; hinc vertit : *Quia hauserunt ex Oriente*, scilicet præstigias, artes magicas, etc. Minimè tamen credibile, verbum מלא hoc solo loco aliâ significatione usurpari quàm eâ quâ centies in veteri Testamento occurrit. (Rosenmuller.)

significandum transfertur, Zach. 4. *Otsar* tam de ipso *reconditorio, thecâ, apothecâ, penu*, etc., quàm de *re ipsâ repositâ* dicitur, *à* verbo quod *recondere* significat, seu *recludere*. Per *equos* autem et *currus* seu *quadrigas* omnem bellicum apparatum intellige et robur exercitûs. *Thesauros* priùs nominavit, qui sunt nervi belli. Hoc ergo versu ea complexus est quæ ad temporalem reipublicæ felicitatem ac dignitatem faciunt, ut cùm subinferret illos cultores esse falsorum deorum, indignitatem rei magis amplificaret. Nam nonulli populi ab aliis subjugati Deos victores colere coacti sunt, vel vi, vel metu, vel religione ducti, cùm illos potentiores Deos crederent qui cultoribus suis in bello favissent. At Israelitas nulla necessitas, nulla vis induxit ut idola colerent, siquidem abundabant omni genere bonorum; terra plena erat argento et auro; exercitum ad propulsandas finitimorum injurias, aut etiam propagandum imperium, dandasque aliis leges, ad manum comparare et in dies multos alere poterant. Nihilominùs

VERS. 8. — REPLETA EST TERRA IDOLIS. Habet itaque conjunctio illa magnam vim, *et repleta est terra*, etc. Sicut dixerat *repletam auro et argento*, *equis et quadrigis*, ut quàm bellè responderint divino muneri et Dei sui beneficentiæ significaret, dixit *etiam terram idolis plenam*: quod aliâ figurâ Jeremias dixerat, *nullam esse arborem frondosam sub quâ meretrix illa non prosterneretur*. Animis ergo auditorum relinquitur ut hæc duo conferant, videantque quàm intolerabilis impietas sit, terram divinis beneficiis plenam, pro innumeris beneficiis, innumerabilibus idolis repleri. Cæterùm *idolum*, *helil*, quidam à *vanitate*, alii à *stultitiâ* dictum volunt. Mihi videtur quòd à nomine *el* vel *elohim* prophetæ quâdam paronomasiâ fecerunt *elilim*, quòd nomine et similitudine cultûs vel potiùs superstitione referat quidem verum Deum, non tamen sit Deus, sed sit, q. d., *lo elohim*, *non Deus*, umbra Dei, neque ullam potentiam habeat, seu consolationem seu opem ferre possit, q. d., *inops*. Job. 13: *Medici idoli universi vos*, id est, sine ope. Sicut enim, ut Paulus ait, *idolum nihil est*, ita cultus idoli nihil est: unde et dicitur *superstitio*, id est, *cultus falsi*, quemadmodùm definivit nobis Lactantius Firmianus in lib. Div. Inst. Pro simplici verbo et irregulari *hischetakavu* posui nomen et verbum, ut vim verbi exprimerem, ut à doctissimo præceptore meo Caninio accepi: uno autem verbo *supplicandi* dicere possemus; quo verbo usus est Suetonius in Cæsare Augusto. Hoc interpres Matthæi videtur reddidisse duabus etiam vocibus cap. 4: *Si prostratus adoraveris me*; et 15: *Procidens adorabat eum*, etc.

VERS. 9. — Quando hæc duo nomina *Adam, homo*, et *isch*, *vir*, conjunguntur, plerùmque cujuscumque conditionis homines significant, q. d., *plebeius et nobilis*. Usitatissima est emphasis prophetis verborum parcissimis, etiam in communibus et tritis vocibus; quamvis et nomen *isch* alioqui suam emphasim habeat, sicut Latinis *vir* à *virtute*. Placet autem eorum sententia qui hoc nomen à verbo seu nomine יש deducunt, id est, *existentia*, eò quòd vir prior sit virissâ, atque ætate, auctoritate, dignitate, gloriâ, præstantiâ et existimatione non tantùm feminino generi, verùm etiam vel juvenibus vel plebeiis hominibus præstat et anteponitur, etc. Habet quoque et *Adam* interdùm emphasim. Perinde ergo est ac si dicat: *Homo*, quem *Deus ad imaginem suam fecit*, ille qui cæteris animalibus ratione supereminet, qui Deum agnoscit, etc.; *homo*, inquam quem *rectum Deus formavit*, *et erectos ad sidera tollere vultus jussit; viri quoque*, qui inter cæteros homines excellunt, etc., *incurvantur, prosternuntur, humiliantur, et supplicant illis simulacris quæ manibus et digitis suis formârunt et effinxerunt*. Sed quid ad hujusmodi indignitatem propheta? *val thissa lahem*. Non malè Vulg. conjunctionem *et* in *ergo* convertit: *Ne ergo condones illis*. Inter modos enim significandi quibus abundat verbum *nasa*, hic frequens est Hebræis; ut idem valeat quod *tollere* Latinis, *onus* scilicet vel *pondus peccati*, *remittere*, *condonare*, etc. Ita accipiendum est illud Gen. 4: *Nonne si benè egeris, sublevatio?* Et Psal. 32: *Beatus ille cui levata est transgressio*, id est, condonata; vel sic; *exoneratus transgressione*, etc. Commotus ergo propheta sancto zelo, et unus spiritus cum Deo factus hæc addidit. Sicut autem extulit indignitatem rei per conjunctiones, quæ res maximè separatas copulabant: *Et repleti sunt argento et auro*, *et repleti sunt equis et quadrigis, et repleti sunt idolis*; ita mimesi quâdam et imitatione elegantissimâ peccata ipsorum cum indignatione divinâ simili conjectione connectere voluit, dicens: *Et incurvatur homo*, *et humiliatur vir, et non remittes illis*. Illi beneficia tua impietate compensant; tu impietatem ipsorum severitate; quod multò æquius est.

VERS. 10. — INGREDERE IN PETRAM, ET ABSCONDERE, etc. Si peccata non condonentur, in januis est ira Dei. Loquitur ergo Propheta ac si jam imminere videret peccatoribus perditionem. Ad hunc locum et alios similes est allusio in Evangelio, cùm dicitur: *Qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes*, et: *Dicent montibus: Cadite super nos; et collibus: Operite nos;* pavor enim latebras optare ac petere facit. *Petram* autem sæpè Hebræi montes et rupes vocant à verbo *zor*, quod *conclusionem*, *coarctationem*, *constrictionem* seu *obsidionem* significat. At *aphar* propriè partem illam terræ leviorem significat, quam Latini *pulverem* dicunt. Sed Vulg. rectè vertit, *à facie pavoris Domini*, id est, à facie Domini pavorem incutientis splendore ac majestate suâ. Et hùc respicit Evangelista, quando dicit *Dominum venturum cum potestate magnâ et majestate*. *Gaon* propriè est *superbia*, à verbo *gaah*, id est, *superbivit;* et tam de Deo quàm de hominibus dicitur.

VERS. 11. — Omnia verba hæc per præteritum reddenda, sed pro futuris (quod Prophetis est familiare) accipienda existimo. Ad verbum sic habet He-

braismus : *Oculi elationis hominis humiliatus est*, id est, quisque homo qui sublimes habet oculos humiliatus est. Hæc est vis Hebraismi : sensum expressit Vulg. : *Oculi sublimes hominis humiliati sunt.* Nam sicut homo modestus et humilis frequenter oculos demittit, ita contra immodestus et superbus frequenter oculos elevare solet atque defigere. Considera quàm justus Dominus! Illi superbiâ et fastu turgebant et efferebantur ; volentes tamen sese curvabant et humiliabant coram idolis quæ fecerant. Porrò non benè convenit superbiæ humanæ cum adoratione et prostratione coram inanibus simulacris. Deserant igitur superbiam, obliviscantur fastûs ; omnia occupet humilitas; relinquant Deo soli celsitudinem atque magnificentiam et gloriam ; perdurent illi toti in suâ humilitate : *Sublimes oculi hominum humiliabuntur, et elatio virorum deprimetur*, non à reverentiâ idolorum, sed *à pavore* illius *excelsi* et *decori* Dei qui solus habet celsitudinem, imperium et gloriam, qui solus homini metuendus, *ipse sit terror vester, ipse sit pavor vester*, ut habet Scriptura.

Vers. 12. — Jam explicat quare fugiendum sit : *Adest enim dies Jehova*, vel potiùs : *Est enim hic dies ipsi Jehova*, id est, quem ille delegit ac destinavit adversùs impios. Inter cæteras autem acceptiones nominis *iom*, *dies*, non infrequens est hæc, scilicet pro *revelatione rerum*, *inspectione* et *judicio* : ut Prov. 12 : *Stulti in die cognoscetur iræ ejus*, id est, tempore quo omnia conspicua fiunt. Sic Paulus 1 Cor. 3 : *Dies enim declarabit*, etc. ; et 4 : *Ab humano die ;* et 5 : *In die Domini Jesu ;* et ad Phil. 2. Super. *Al* pro *contra* accipere possumus et pro *super*. Vocem *schaphel* ut nomen accipiendam putavi. Nam qui ut verbum accipiunt, *et humiliabitur*, præter hoc quòd intempestivè pœnam intelligi volunt de quâ paulò post, non animadverterunt supra v. 9, dictum fuisse quòd *homines et viri idolis inanibus prostrarentur et humiliarentur*, cùm tamen *superbi* forent, ut v. 11, significavit. De hâc ergo humilitate est sermo, *diemque Domini* imminere dicit *contra superbos* illos qui coram idolis humiles sunt.

Vers. 13. — Nominibus autem quæ sequuntur, quorum ferè proverbialis usus est Hebræis, metaphoricè fastuosos, superbos, viribus suis ac divitiis confidentes, mundo, gloriâ atque dignitate spectabiles, intelligit. Proceræ enim erant *cedri Libani* plùs quàm abietes ; et *quercus Basan* in proverbio erant : quæ arbores radices agunt neque facilè convelluntur, neque lignum hoc ita facilè incidenti cedit. *Montes* quoque ac *colles* firmitudinem, constantiam ac superbiam notant. Quid de *turribus*, *muris*, ac *propugnaculis* dicam? His addit *naves Tharsis*, quæ quoque in proverbio erant, ut apud nos Lusitanos *naves Indicæ*, quòd majores et maris tempestatibus sufferendis aptiores reliquis essent. Denique neque *toreumata* prætermisit *quæ sunt ingeniosè facta*, *quæ appeti solent ob pulchritudinem* : nos Lusitani *curiosidates* communi vocabulo appellamus. Adversùs ergo nobiles, divites in deliciis vitam ducentes, et bonorum hujus vitæ possessores ac dominos *diem Domini imminere* affirmat Propheta : isti enim cum Deo bellum gerere videntur, aut de Deo parùm curant. Cæterùm quod ad vocum proprietatem attinet, Hebræis *cedri*, *arezim*, dicuntur à *gracilitate* et *proceritate :* arbitror enim deduci hoc nomen à verbo *razah*, id est, *attenuavit*. *Libanus* autem à *ture* sic dictus videtur, quod Hebræis dicitur *lebonah*.

Vers. 14. — Hebræis mons *harar* ; et dictum credo *à festinantiâ*, quasi festinus deorsùm feratur, atque etiam flumina et fontes deorsùm præcipitet ; habetque cognationem cum verbo *nahar*. Hæc ideò dixi ut videas elegantem paronomasiam in 2 vers. hujus capitis : *Erit* har *in capite montium* et naharu.

Vers. 15. — Turrim. *Migedal*, à verbo quod *magnum esse* significat, Hebræis est *turris*, quæ antiquitùs erat instar arcis. Gen. 11 : *Ædificemus nobis civitatem et turrim*, etc. *Murum* autem vocant *komah*, à verbo *kamam*, quod *æstuare* significat, quòd ex coctilibus ædificaretur. Quid verbum בצר propriè significet, ignorant Rabbini, qui suo more novam significationem verbo tribuunt prout locus illis exigere videtur. Et quidam ex nostris duas significationes nonnihil sibi contrarias assignant, ut pleraque verba Hebræa habent ; at collatis Scripturæ testimoniis tantùm dicitur de *collectione fructuum et uvarum*, et de *civitatibus*, quæ muris includuntur ut uvæ in cophino, etc. Dicitur etiam Hebræis de ipsis *muris*, qui ædes civitatum cingunt, coarctant et veluti collectas habent.

Vers. 16. — Ubi gentium sit *Tharsis* (præter enim Tharsum Ciliciæ in mari Orientali altera ex Scripturis necessariò ponenda videtur) infra diffusiùs disputabimus ; satis nunc sit, quòd sic dicerentur naves magnæ, longis navigationibus aptæ. In proverbio fuisse indicat præter alios locus Ps. : *In spiritu vehementi conteres naves Tharsis*. *Sekevi* Hebræis est *cogitatio*, è verbo quod non est in usu ; *sakah* cognationem tamen habet cum verbo *sakak*, id est, *celavit :* hinc *sekioth*, nomen plurale tantùm et *ingeniosè facta* significat, quæ Græci τορεύματα vocant ; unde etiam *masekith*, quod et *cogitationem* et *ingeniosum opus* significat. *Toreumata* autem *desiderii*, id est, desiderabilia, dixit Vulg., *omne quod visu pulchrum est*, paraphrasticè sensum explicans. Igitur tam adversùs ea quæ naturâ magna et pretiosa sunt, quàm quæ arte fabricata erant, id est, adversùs homines isthæc amantes, et factorem Deum et omnium bonorum largitorem ignorantes, imò et contemnentes, et de ipsis beneficiis contra Dominum tumentes, *imminere diem* et judicium *Jehova* clamat Propheta. Horum consideratio contemptum mundi posset hominum mentibus inducere, et eos in officio continere, ne cum hoc mundo damnarentur. Ne autem adversùs creaturas, quæ culpâ carent, intelligeres iratum Deum, audi :

Vers. 17, 18. — Et incurvabitur, etc. Bis terque eadem repetit, quòd videat oscitantiam auditorum et

in re tanti momenti desidiam et torporem et ut nemo sit qui dubitare audeat de his quæ dicuntur. Verbum *calaph* propriè *mutationem* significat, generaliter vel loci, vel temporis, conditionis seu qualitatis, sive in bonum, sive in malum; unde Ps. 90: *Manè tanquàm fœnum quod mutabitur : manè florebit, et mutabitur.* Sic Paulus 1 Cor. 7 dixit *præterire habitum hujus mundi.* Vide infra 21, 5, et cap. 24. Quòd si puncta auferas, *calil*, quod alioquin integra dictio esse putatur, et *totum* seu *prorsùs* significare, poterit esse dictio composita ex *caph* notâ similitudinis, et *lil, nox*, id est, *sicut nox*; quòd *idola sicut nox*; quæ immutatur et in diem transit, *immutabuntur.* Et hic sensus planus est; quem eò libentiùs amplector quòd videam vix unquàm nomen *calil* sic accipi ut hoc loco interpretes accipiunt. Quòd si illa etymologia placeat, ut *elilim* sit dictio composita ex *el* nomine divino, et *lil, nox*, pulcherrima erit allusio, videlicet, *dii noctium*, vel *tenebrarum instar noctis tenebricosi erunt*; ab igne scilicet omnia vastante vel spatio unius noctis evanescent : vel *sic quasi in nocte*, id est, in tenebris et squalore, jacebunt inglorii et sine cultu, nimirùm pereuntibus cultoribus et in rerum naturâ minimè existentibus. Quemadmodùm enim verus Deus dicitur *Deus lucis*, quippe qui *lucem habitat inaccessibilem*, ita è contrario idola rectè dicerentur *dii tenebrarum.*

Vers. 19. — At *arah* in secundâ *evacuare* seu *nudare* significat : hinc *mearah, caverna spelunca, locus denudatus*, id est, evacuatus. *Kalal* autem, ut supra dixi, à quo *mekiloth*, propriè *vim pati* seu *profanari* significat, ideòque et nomen *hiatus* seu *apertiones terræ* notat, quòd illis pateant ejus viscera et interiora. Et ad hujusmodi specus tempore belli refugium erat.

Vers. 20. — Abjiciet homo idola argenti sui, etc. Non amore, inquit, auri et argenti, non religione tenebuntur. Metus enim illius judicis etiam quæ charissima erunt faciet negligi atque contemni. Et hic est pretiosissimarum rerum exitus. Meminit verò *talparum* et *vespertilionum*, quorum animalium imagines ipsi colebant, ut quàm similes illis fiant cultores ostendat; dicebat enim quòd *festini adituri essent latebras et cavernas;* at quis ignorat animalia illa lucis esse inimica? et talpæ quidem sub terrâ latent, vespertiliones autem in antris seu speluncis libenter commorantur. Hùc facit quoque etymon nominis *talparum*, quæ Hebræis dicuntur nomine geminato (sic enim conjunctum legendum est) *kapharepheroth*, quòd terram magnâ curâ, totis viribus et quàm citissimè possint, ut sese oculis hominum subducant, fodere soleant. At nomen *vespertilionum, atalephim*, à verbo *ataph*, insertâ litterâ *lamed*, quod *obtegi*, *operiri* seu *obrui* significat, deducitur, quòd in obscuro volitent. Ecce similes *talpis* et *vespertilionibus* homines factos, deosque ipsos pejoris conditionis ipsis animalibus et cultoribus suis, quòd ad cavernas et latebras nequeant confugere. Illud autem *lamed* versûs sequentis,

Vers. 21. — Ad ingrediendum, significat quòd, ne sint impedimento sese in antra proripientibus, illa abjiciant, ut scilicet expeditiùs fugiant. Vide, quæso, ô lector, quonam pacto ea studia quæ invexerunt nobis mala ac calamitates, illa, inquam, ipsa sint impedimento ne ab ipsis malis nos expedire possimus. Porrò non rarò contingit ut, dùm quid facto opus sit nobiscum pensitamus, et intra nosmetipsos consultamus, relinquerene ea an retinere debeamus (relinquere enim ea non sinit amor et inveterata consuetudo, retinere autem metus advenientis Judicis vetat), *veniat Sponsus, et quæ paratæ erant ingrediantur ad nuptias, et claudatur janua.* Multò igitur satius fuerit antequàm veniat dies Domini, talpas et vespertiliones nostros abjicere, omniaque opera tenebrarum, cum quibus in lucem prodire nequaquàm audebimus. Cavernas. *Seiph* significat cujuslibet rei *progressionem, protensionem, prominentiam, præeminentiam, excellentiam, excelsum*, etc. Sic intelligitur illud 1 Reg. 18 : *Quamdiu transilietis inter duas prominentias*, id est, inter duo extrema, id est, extremè opposita? *Si Jehova est Deus, sequimini eum; sin Baal, ite post eum.* Ad quem locum alludens Paulus et duo extrema exponens ait : *Ne ducatis jugum cum incredulis : quod enim consortium justitiæ cum injustitiâ? aut quæ communio luci cum tenebris? aut quæ concordia Christo cum Belial? aut quæ pars fideli cum infideli? aut quid convenit templo Dei cum simulacris?* ubi singulari consilio et industriâ pro *Jehova* dixit *Christum*, et pro *Baal* quâdam allusione *Belial* substituit. Rectè ergo *prominentias* seu *extremitates rupium* dicemus hoc loco, sicut infra 57. De hoc nomine etiam infra 27 et 17 cap.

Vers. 22. — In hoc ultimo versu magna est varietas. Et quidem Judæi satis multis doctisque viris ex nostris imposuerunt hoc loco, ut crederent nihil ad Christum Dominum hunc locum pertinere, credantque hìc præcipi, *ne sibi ab hominibus timerent, cùm sint mortales, et spirando ac respirando vivant : ob quod nihil eorum,* neque odium neque studium, *sit faciendum mâgni;* hæcque ad sequentia referunt, q. d. : *Quòd si nolueritis huic monitioni parere, sed ad Assyrios*, etc., *respexeritis, futurum est ut auferat Dominus à vobis sapientem*, etc., quæ mox sequuntur. Hæc et his similia quidam afferunt. Sed valdè mirum est si homines christiani ac bonis litteris non mediocriter instructi malint cum perfidis Judæis judaizare, quàm cum orthodoxis Christianis rectè sentire et interpretari. Quid, quæso, præcessit de fiduciâ in hominis auxilium? Nihil certè, nisi *idola, opulentiam, superbiam, talpas* denique et *vespertiliones* eis objecit. Rursùs, quid tot verba supplere necesse est ut sequentibus hic versus cohæreat? Certè hujusmodi hiatus non fiunt nisi ob detortum sensum, quem nobis infideles obtrudere conantur. At nonne de Ecclesiâ, de Religione christianâ, de vocatione gentium et pertinaciâ Judæorum sermonem instituit Propheta? Quis sanæ mentis hoc negabit? Nonne causas mox aperuit ob quas Deus dimiserit populum suum? Nonne *diem*

Domini imminere illis ob illorum scelera multis ac magnificis verbis explicavit? Annon ad *cavernas* et *cacumina montium* ob *metum* illis fugiendum prædixit? Quid aliud usque ad hunc versum præcessit? At hæc quis non intelligit quantùm cum iis quæ in Evangeliis sunt conveniant? Nonne *deridebant* Dominum *Pharisæi avari?* Quid illud est : *Quomodò vos potestis credere, qui gloriam ab invicem quæritis?* Quid rursùm illud : *Occidamus eum, et nostra erit hæreditas?* Nonne *argentea* et *aurea idola* hæc sunt? An non quoque passim superbi *montes* et *colles* dicuntur? Quid mirum igitur si cùm hìc dicit *diem Domini contra montes excelsos, contra quercus,* etc., *instare;* de moribus illius gentis interpretemur, qui erant superbi, elati et inanis gloriæ cupidi? At quis est qui ignoret quòd, cùm de vastatione illius populi Dominus in Evangelio loquitur, ut magnitudinem periculi ob instans judicium Domini significaret, dixerit : *Qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes; et qui in agro, ne ingrediantur tollere quidquam,* etc.? An non hoc est *abjicere idola argentea et aurea, ut sese proripiant in latibula et cavernas terræ?* Nam quòd *talpas et vespertiliones* nominat, tropus est propheticus, ne sermo omninò esset perspicuus. Obscuritatem enim affectâsse Spiritum S. in prophetis ne ipsi quidem adversarii negabunt. Intelligebat autem omnia ea quæ homines brutis amentiores, obliti dignitatis suæ, maximo cum suî dedecore colere et adorare solent. Quòd si quæ præcedunt omnia Christo Christique temporibus adeò consonant, cur versum hunc, in quo apertè propheta Angelicus causam præcipuam desolationis illius denuntiat, ad eadem tempora non referemus, præsertim cùm neque ipsæ voces, neque earum significatio et usus repugnent? Quid dico, repugnent? imò, quæ ipsi afferunt, nullâ ratione fulciantur? quæ autem dicemus, neque ipsi adversarii negare possint? Ac primò quidem verbum *kadal,* idem est quòd *cessavit, desiit, abstinuit,* et sæpè absolutè ponitur : interdùm autem in regimine, ut hìc cum præpositione *min, à* vel *ab,* ut 1 Sam. 9 : *Cesset ab asinabus*, etc.; et Exod. 14 : *Desiste à nobis*, *et serviemus Ægyptiis;* et Prov. 23 : *A prudentiâ tuâ desiste;* et mediante dativo pronominis (ut hoc loco) 2 Par. 35 : *Abstine tibi à Deo qui mecum est.* In his et similibus locis vides quid significet verbum *kadal.* Neque adducere poterunt locum aliquem ubi hoc verbum absolutè positum vel in regimine significet *desinite timere.* Nam in illo loco, 1 Sam. 9, de asinabus, perindè valet ac si dicat : *Cesset sollicitus esse pro asinabus.* Et ni obstarent præcedentia quæ jam commemoravi, et hìc inciperet divisio, fateor posse hunc subesse sensum, q. d. : *Ne vobis complaceatis in quovis homine; non enim est homo qui plurimi faciendus sit. Neque vos satis tutos esse putetis quòd habeatis sapientes viros*, etc.; *ecce enim Dominus auferet*, etc. Porrò constructio quam hoc loco habemus eadem omninò est cum eâ quæ est 2 Par. 35, et ubicumque reperiatur, nihil aliud significat quàm Latinis, *cavete vobis à,* vel *timete vobis à.* Nam rex Ægypti, volens avertere Josiam ne sibi obsisteret adversùs Assyrios proficiscenti, dicebat quòd *jussu Dei iter illud suscepisset*, *proindè caveret sibi à Deo*, *qui cum ipso esset. Cave*, inquit, *tibi à Deo*, *qui mecum est.* Quodque hic sit sensus, confirmat quod sequitur, *ne perdat te funditùs.* Tantùm igitur abest ut hoc loco significet *cessationem à timore*, ut ex phrasi Scripturæ oppositum præcipiat, scilicet *caveant*, aut *timeant sibi ab homine;* neque est quisquam qui vel primoribus labris Hebræa attigerit qui hæc inficiari possit; sed neque, quòd vox *bameh* cum aliis atque aliis punctis significationem variet. BAMEH enim valet *in quo*, vel *in eo*, ut Gen. 11, et Exod. 22. At BAMAH in infinitis locis *excessum* significat, id est, *sacellum* scilicet *excelsum*, seu *altare*, ab *altitudine* et *sublimitate*, eò quòd in altum, et plerùmque etiam loco alto et excelso exstructa fuerint. In plurali autem de aliis rebus excelsis etiam dicitur. Vide Lexica. Cùm igitur olim Biblia absque punctis fuerint, et alias notiones Chaldæus, alias Septuaginta, alias nos in eisdem vocibus multis in locis habeamus (ut in Præfatione admonui), quis audeat hoc loco Vulg. editionem abjicere? *quoniam excelsum* (vel *excelsus*) *reputatus est ipse.* Et si *excelsum* legas, admonet Judæos ne contemnant hominem illum, etiamsi juxta formam servilem similis hominibus cæteris appareat, sed religiosè *caveant ab ipso,* perindè quasi à loco sacro, cujusmodi est altare aut templum. Nam *de templo corporis sui dixit* ipse Christus in Evangelio : *Solvite templum hoc*, etc. Deque eodem dicit Paulus : *In quo habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter;* ne scilicet eum audeant temerare, vel vim ipsi inferre, imò venerentur et adorent, juxta illud Psal. 2 : *Adorate filium;* ubi Vulg. vertit : *Apprehendite disciplinam;* vel (si dativum pronominis non curemus, ut aliquando necesse est; quod tamen hoc loco non probo) *cessent ab illo*, id est, illum dimittant liberè, neque illi negotium facessant; sicut cùm Judæi dicebant Mosi : *Cessa à nobis*, vel *desiste à nobis*, *et serviemus Ægyptiis.* Nam interpretatio quam superioribus annis quidam in suis scriptis reliquit (quem nominare nolo quòd eum hoc honore indignum putem, eò quòd à fide Christi defecerit) nempe CAVETE, *id est, cavere soletis, ab homine,* IN CUJUS NARIBUS EST SPIRITUS, *id est, per iram stomachante; nihil enim cum delectu operatur; quantò magis iram Dei declinare deberetis?* Hæc, inquam, interpretatio (si hoc nomine dicenda est) adeò est violenta, ut nemini viro erudito sit probabilis. Quòd si quis contendat legendum esse BAMEH, etiam de Christo intelligi non incommodè potest locus in hunc modum : *Cavete vobis ab homine,* vel *desistite ab homine, in cujus nare est halitus; nam in eo halitu,* ac ex ejus spiritu *æstimandus*, *reputandus*, seu *magni faciendus est;* nam *spiritus* ille seu *halitus* Spiritum sanctum designabat, qui *testimonium* de Domino nostro *perhibuit et mundum de peccato arguit*, etc. Hùc facit quòd *insufflante Domino acceperunt discipuli Spiritum sanctum ad remittenda peccata;* denique teste Paulo, *qui apparuit in carne*, *justificatus est in Spiritu*, etc. Quòd si durum cuiquam

videatur ut pro *in quo* dicatur *in eo*, certè hoc nulli perito durum videri debet ut non *in quo*, sed *in quantum*, id est, quanti, dicamus, et sit potiùs admirantis quàm floccipendentis (sic enim sæpè accipitur *meh* Hebræum), q. d. : *Cavete vobis ab homine qui*, sicut alii homines, *spirat; sed quanti æstimandus est?* vel, *sed quanti pro vestro judicio faciendum est?* Etsi enim mortalis est, mirum quanti illum facere deberetis? Simul enim Deus est, ille, inquam, Deus qui *auferet ab Jerusalem*, etc. Pio zelo, ô christiane lector, commotus contra incredulos Judæos et judaizantes Christianos, qui Christi Domini gloriam ob suam oscitantiam et in Scripturis evolvendis, conferendis atque exponendis negligentiam obscurant, illa tantùm afferentes atque admirantes quæ impii et indocti Rabbini probant, hoc loco paulò diffusior fui quàm consueverim, nequaquàm id alibi facturus quàm ubi gloria Christi Domini id ipsum postulaverit. De voce tamen *neschamah* aliquid dicendum videtur; quod nomen à verbo *nascham*, id est, *anhelavit*, *anhelitum emisit*, deductum volunt; estque idem quod Græcis πνοὴ, de quo Gen. 2 : *Inspiravit in nares ejus halitum vitæ*, quæ duo conjunctim posita Paulus, Act. 17, divisim et per diæresin jucundo Græcarum vocum concentu elocutus est, ubi inquit : *Cùm ipse det omnibus* ζωὴν καὶ πνοὴν, id est, *vitam et halitum*, neque re differt à *ruak*. Potest nihilominùs deduci à verbo *schaman*, id est, *afflatu et abominatione dignum fuit*, de quo supra 1, 7. Indè nomen *neschamah*, Jer. 11, et Psal. 69, *habitatio eorum afflatus*, ubi Vulg. ex Græco *deserta*, et aliis locis. Dicitur autem hoc nomen tam de ipso *flatu quo rem abominamur*, quàm de ipsâ *re afflabili*, aut *super quam* (vel *quam*) *exsufflamus* sive *exsibilamus per contemptum*, vel *præ admiratione*. Abjectis ergo punctis, hic sensus neque contemnendus in his verbis latet : *Cavete vobis ab homine, in cujus irâ est afflatio*, id est, desolandi vis; vel, *in cujus naso est afflatio*, indignationis scilicet et abominationis (sicut Deut. 29 : *Fumabit tunc nasus Jehova.* אף enim primò *nasum*, deindè *iram*, quæ in naso apparet, significat); *nam in eo magnum momentum atque pondus habet ipse flatus, et plurimi faciendus est, neque contemnendus : væ enim illi in quem sufflaverit*, vel *quem abominatus fuerit*. Et sic quæ sequuntur, optimè conveniunt : qui enim nihili fecerunt afflatum ejus, eis evenerunt quæ proximo capite sequuntur. Vide vers. 8.

CAPUT III.

1. Ecce enim dominator Dominus exercituum auferet à Jerusalem, et à Judâ validum et fortem, omne robur panis, et omne robur aquæ :

2. Fortem et virum bellatorem, judicem et prophetam, et ariolum et senem ;

3. Principem super quinquaginta, et honorabilem vultu, et consiliarium, et sapientem de architectis, et prudentem eloquii mystici.

4. Et dabo pueros principes eorum, et effeminati dominabuntur eis.

5. Et irruet populus, vir ad virum, et unusquisque ad proximum suum ; tumultuabitur puer contra senem, et ignobilis contra nobilem.

6. Apprehendet enim vir fratrem suum domesticum patris sui : Vestimentum tibi est, princeps esto noster : ruina autem hæc sub manu tuâ :

7. Respondebit in die illâ, dicens : Non sum medicus, et in domo meâ non est panis, neque vestimentum : nolite constituere me principem populi.

8. Ruit enim Jerusalem, et Judas concidit, quia lingua eorum et adinventiones eorum contra Dominum, ut provocarent oculos majestatis ejus.

9. Agnitio vultûs eorum respondit eis : et peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt, nec absconderunt : væ animæ eorum, quoniam reddita sunt eis mala.

10. Dicite justo quoniam benè, quoniam fructum adinventionem suarum comedet.

11. Væ impio in malum : retributio enim manuum ejus fiet ei.

12. Populum meum exactores sui spoliaverunt, et mulieres dominatæ sunt eis. Populus meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt, et viam gressum tuorum dissipant.

CHAPITRE III.

1. Car le dominateur, le Seigneur des armées va ôter de Jérusalem et de Juda le courage et la vigueur, toute la force du pain, et toute la force de l'eau ;

2. Tous les gens de cœur et tous les hommes de guerre, tous les juges, les prophètes, les devins et les vieillards ;

3. Les capitaines de cinquante hommes, les personnes d'un visage vénérable, les hommes de bon conseil, les experts en architecture, les hommes qui ont l'intelligence de la parole mystique.

4. Et je leur donnerai des enfants pour princes, et des efféminés les domineront.

5. Tout le peuple sera en tumulte : l'homme se déclarera contre l'homme, et l'ami contre l'ami ; l'enfant se soulevera contre le vieillard, et les derniers du peuple contre les nobles.

6. Chacun insistera auprès de son propre frère, né dans la maison de son père : Vous êtes riches en vêtements, soyez notre prince, et soutenez de votre main cette ruine qui nous menace.

7. Il répondra alors : Je ne suis point capable de remédier à de si grands maux ; il n'y a point de pain ni de vêtements dans ma maison ; ne m'établissez point prince du peuple.

8. Car Jérusalem va tomber, et Juda est près de sa ruine, parce que leurs paroles et leurs œuvres se sont élevées contre le Seigneur, pour irriter les yeux de sa majesté.

9. L'impudence même de leur visage rend témoignage contre eux ; ils ont publié hautement leur péché comme Sodome, et ils ne l'ont point caché. Malheur à eux, parce que Dieu leur a rendu le mal qu'ils s'étaient attiré.

10. Mais dites au juste qu'il espère bien, parce qu'il recueillera le fruit de ses œuvres.

11. Malheur à l'impie qui ne pense qu'au mal, parce qu'il sera puni selon la mesure de ses crimes.

12. Mon peuple a été dépouillé par ses tyrans, et des femmes les ont dominés. Mon peuple, ceux qui vous disent bienheureux, vous séduisent, et ils rompent le chemin par où vous devez marcher.

13. Stat ad judicandum Dominus, et stat ad judicandos populos.

14. Dominus ad judicium veniet cum senibus populi sui, et principibus ejus: vos enim depasti estis vineam, et rapina pauperis in domo vestrâ.

15. Quare atteritis populum meum, et facies pauperum commolitis? dicit Dominus Deus exercituum.

16. Et dixit Dominus: Pro eo quòd elevatæ sunt filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant, et plaudebant, ambulabant pedibus suis, et composito gradu incedebant:

17. Decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, et Dominus crinem earum nudabit.

18. In die illâ auferet Dominus ornamentum calceamentorum, et lunulas.

19. Et torques, et monilia, et armillas, et mitras,

20. Et discriminalia, et periscelidas, et murenulas, et olfactoriola, et inaures,

21. Et annulos, et gemmas in fronte pendentes,

22. Et mutatoria, et palliola, et linteamina, et acus,

23. Et specula, et sindones, et vittas, et theristra,

24. Et erit pro suavi odore fetor, et pro zonâ funiculus, et pro crispanti crine calvitium, et pro fasciâ pectorali cilicium.

25. Pulcherrimi quoque viri tui gladio cadent, et fortes tui in prælio.

26. Et mœrebunt atque lugebunt portæ ejus, et desolata in terrâ sedebit.

13. Le Seigneur est prêt à juger; il est prêt à juger les peuples.

14. Le Seigneur entrera en jugement avec les anciens et les princes de son peuple, parce que vous avez ravagé sa vigne, et vos maisons sont pleines de la dépouille du pauvre.

15. Pourquoi foulez-vous aux pieds mon peuple? Pourquoi meurtrissez-vous le visage des pauvres? dit le Seigneur Dieu des armées.

16. Le Seigneur a dit encore: Parce que les filles de Sion se sont élevées d'orgueil, qu'elles ont marché la tête haute en faisant des signes des yeux et des gestes des mains, qu'elles ont mesuré tous leurs pas et étudié toutes leurs démarches,

17. Le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion; il arrachera tous leurs cheveux.

18. En ce jour-là, le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants,

19. Leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, leurs coiffes,

20. Leurs rubans de cheveux, leurs jarretières, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfums, leurs pendants d'oreilles,

21. Leurs bagues, leurs pierreries qui leur pendent sur le front,

22. Leurs robes magnifiques, leurs écharpes, leurs beaux linges et leurs aiguilles,

23. Leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandeaux, et les habillements légers qu'elles portent en été;

24. Et leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture en une corde, leurs cheveux frisés en une tête nue et sans cheveux, et leurs riches corps de jupes en un cilice.

25. De même les hommes les mieux faits parmi vous seront passés au fil de l'épée, et vos plus braves périront dans le combat.

26. Les portes de Sion seront dans le deuil et dans les larmes, et elle s'assiéra sur la terre toute désolée.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Robur panis, etc. *Schaan* in primâ tantùm legitur in passivâ, et significat neutraliter, *inniti, incumbere, recumbere, reclinare;* in secundâ autem tantùm hæc duo participia leguntur, alterum masculinum, alterum femininum: quibus simul positis significat Hebraismus summatim omnis generis fulcimenta; sicut mox enumeratione explicat, *sustentaculum*, inquiens, *panis, et sustentaculum aquæ,* etc. Et juxta hanc phrasin etiam illud non vanâ opinione intelligendum esse duco, Eccl. 2: *Feci mihi cantores et cantatrices,* id est, omnis generis instrumenta musica; et nos per masculinum et femininum universitatem in illo genere notamus. Sumpta est autem phrasis, quòd species omnis animalium maribus aut feminis contineatur. Per *panem* quoque et *aquam* omnia esculenta et poculenta intellige; quòd non rarò reperies ut infra: *Panis ei datus est, aquæ ejus stabiles sunt,* etc., (1).

Vers. 2. — Fortem, *Gibor, heroem, gigantem, prævalidum* significat, nempe eum qui aliis virtute præstat, etc.; unde hìc pro *duce in bello*, accipio. Virum autem belli *militem* vocat. *Ablato* ergo *duce et milite,* si ingruat bellum, quid futurum sit nemo ignorat. Per *judicem* magistratus, per *prophetas* eos per quos Deus suam voluntatem significare consueverat, et qui in angustiis consolabantur populum, et nonnunquàm in rebus afflictis et desperatis, quid facto opus esset, ne perirent, prædicabant. Lege Jeremiam. Per *divinos* autem et *senes*, eos qui longâ rerum experientiâ atque prudentiâ, circumstantiis omnibus inter sese collatis, quando non est propheta aut princeps, solent aliis consulere, et mutuò exhortari ad munus suum exsequendum tam in pace quàm in bello, tamque in tranquillis et prosperis quàm in adversis rebus. Est autem *Nabi, propheta*, à verbo *bo, venit:* quo nomine dicebatur qui immediatè adeò excitabatur, ut quod ei divinitùs revelatum esset, aliis venturum seu faciendum nuntiaret. Magna autem fuit semper prophetarum non modò in Ecclesiâ Dei, verùm etiam apud gentes gloria et reverentia, quia Deus hujusmodi personam subindè novis signis et mirabilibus prodigiis clarere volebat, et ornabat, quibus vocatio ipsius et verbum confirmaretur. Olim dicebatur *Videns.* Vide 1 Sam. 9; et 1 Par. 29, ponuntur tria nomina quasi synonyma, et Samuel dicitur *roeh, videns*, Nathan, *nabi, propheta*, et Gad *kore, prævidens.* Deinde abusivè *prophetæ* nomen ad quosvis divinæ voluntatis interpretes accommodatum est, Exod. 7, etc. Populus autem ille prophetis semper abundavit. Unde inter

(1) Auferet a Jerusalem. Immittet, inquit Propheta, Dominus magnam famem Jerosolymitanis et Judæis Christum non recipientibus. Eritque tandem in illo populo tam sæva clades, ut amissuri sint omnes *fortes viros, prophetas, judices,* etc. Ubi manifesta est de Christo Prophetia; de quo dictum sit: *Non auferetur sceptrum,* etc. Hìc vides judices et primates in ejus adventu auferri. (Clarius.)

signa abjectionis non infimum locum habebat prophetarum ablatio : *Jam non est propheta, et nos non cognoscet amplius.* Quòd si desint prudentes ac senes, malè in pace, pejùs in bello habebit respublica (1).

Vers. 3. — Non solùm autem auferet principes et magistratus, sed etiam *eum qui quinquaginta viris præesse possit;* erant namque ad manum regis multi ex istis *quinquagenariis præfectis*, ut tempore Heliæ; neque id solùm, sed quicumque sunt aliquâ *auctoritate suspiciendi*, vel vultu ipso præ se ferunt quidquam auctoritatis, gravitatis ac dignitatis, hoc etiam removebit à civitate. Et ad cumulum miseriæ, nemo erit qui inter *fabros* et artifices artium mechanicarum (quæ in republicâ non parùm necessariæ sunt) excellat, ut præfectus esse possit alicui publico operi conficiendo. Ad hæc mala, neque erit qui *eloquentiâ et oratione*, id est, facultate dicendi, *excellat*, aut etiam valeat ad alios persuadendos : quæ tamen ars summoperè semper domi militiæque necessaria fuit. Neque enim suum honorem unquàm amittet illa quæ dicitur *flexanima oratio*, ut quæ sit *omnium regina rerum*, ut est apud Ciceronem. Quis, quæso, status, quæ forma foret reipublicæ quæ omnibus his destituta esset? Sed quando, rogo, hæc completa sunt? Num in vastatione Babylonicâ? Nemo adeò imperitus est qui id affirmet. Certè velint, nolint Judæi hæc experti sunt, postquàm *non abstinuerunt neque caverunt sibi ab homine illo in cujus naso erat flatus*, etc., ut mox explicabit. Honorabilem vultu. Hebr., *elevatus facie.* Notanda est phrasis. Hebræis *elevare faciem*, si de Deo dicitur, est benevolentiæ et gratiæ significatio; si autem de homine, ausus, audacia, impudentia et præsumptio significatur. *Levare* autem *faciem alterius* est suscipere, præferre, anteferre, habere alicujus hominis rationem, respectum; quod vulgò dicitur *accipere personam*, seu *acceptio personæ;* sed potiùs dicendum *susceptio personæ*, vel *vultûs*. Hinc in participio *elevatus facie*, id est, qui aliis honore et dignitate præfertur, *honorabilis facie*, ut dixit Vulg., qui etiam ob egregiam quamdam vultûs dignitatem aliis antefertur, juxta illud : *Priami forma digna est imperio.* Prudentem eloquii mystici. *Oratoria.* Hebr. *lakasch* dicitur à verbo defectivo *lakasch*, quod in primâ conjugatione non habet nisi participium *lokesch*, id est, *qui ex arte et conceptis verbis causam agit, ut quod animo conceperat evincat et obtineat*, ut solent facere oratores, incantatores, exorcistæ, et quicumque alii qui rem aliquam ex arte exsequi aut perficere student ut persuadeant. Hinc nomen ad *incantationem*, *oratoriam, orationem*, etc.; de quo etiam infra cap. 26. Quos verò gens illa bonarum artium peritos, quos magistratus unquàm post vastationem illam, quos milites, quos duces, quos prophetas, sapientes aut consiliarios habuit? quæ, quæso, gens bonarum artium magis inimica unquàm fuit in toto orbe? cùm tamen olim sapientiores, ditiores, magis industrii cæteris nationibus fuissent; adde, quòd et rei militaris gloriâ cæteris præstiterint. Sed quid mirum si cum Deo omnia amiserint!

Vers. 4. — Pueros (1). Verbum *naar* propriè *excussum est* significat; et in hoc verbo miserè hallucinati sunt etiam Rabbini, sicut in multis aliis. Ab hoc verbo est nomen *naar, excussus*, quo nomine Hebræi vocant puerum, seu juvenem ejus ætatis quâ jam è molliore parentûm curâ excessit, et quasi à jugo gravi excussus est aut proximè excutiendus, quemadmodùm olim apud Romanos sumptâ virili togâ. Quare ministri hoc nomine appellantur, quod in eâ ætate ad quotidianas functiones et ministeria adhiberi soleant. Dicitur autem puer hoc nomine quousque ad eam conditionem perveniat ut incipiat esse sui juris; quanquàm per catachresin interdùm etiam largiùs usurpent, id est, pro *juniore*, vel *rudiore* et *ineptiore*. Hoc nomine dicitur David sexdecim annos natus, 1 Sam. 17, et Absalon, 1 Sam. 18, etc. Unde quia Græcus interpres vidit hanc esse propriam significationem

(1) Prophetam. In excidio enim Hierosolymæ per Chaldæos, inquit Sanchez, pauci fuerunt prophetæ, scilicet solus Jeremias; unde Azarias ait : *Non est in hoc tempore princeps, et dux et Propheta*, Daniel 3, 38. Addit Sanchez, dici quòd deerunt Prophetæ, quia licet futuri essent, tamen populus eos non erat auditurus aut curaturus, perinde ac si non fuissent. Dicitur enim non fuisse, quod frustra fuit, quod inutile fuit. Si enim medicina non sanet, dicimus nullam medicinam fuisse; si nullum consilium utile fuit, consiliarium defuisse; si rex sit puer aut stultus, regem non esse. Verùm dico Isaiam loqui de excidio Judæorum, non per Babylonios, sed per Romanos; tunc enim nullos habuerunt Prophetas; neque enim Jesus ille clamans continuè : *Væ Hierosolymis*, teste Josepho lib. 7 Belli, c. 12. Propheta fuit, sed omen potiùs et portentum. (Corn. à Lap.)

(1) Et effeminati dominabuntur eis. Pro Hebræo *parvuli.* Videntur autem *puerorum* et *parvulorum* nomine intelligi reges nullius consilii, qualis Joakin, Joachim, Sedecias. Sic et infra *mulierum* nomine intelligendi videntur viri muliebris animi. (Grotius.)

Depuis Josias jusqu'à la captivité, il y eut quatre rois dans Jérusalem; tous quatre étaient jeunes, et tous quatre eurent des inclinations d'enfants, nulle prudence, nul conseil, nulle connaissance des affaires. Au second membre du verset, l'hébreu dit plutôt *des faiseurs de bagatelles* que *des efféminés.* Les Septante disent *des railleurs* ou *des joueurs.* Théodotion et Aquila, *des infâmes.* Le sens de la Vulgate est que les Juifs seront gouvernés par des hommes aussi faibles que des *femmes*, ou qui auront le caractère de *femmes*, ou qui donneront leur confiance à des *femmes.* Tous ces sens peuvent être admis, parce que les princes qui régnèrent depuis Josias, eurent presque toutes ces mauvaises qualités.

On doit considérer les deux parties de ce verset. C'est communément un malheur pour l'état d'être en la main d'un enfant, parce qu'il arrive souvent que ceux qui gouvernent sous son nom abusent de l'autorité qui leur a été confiée. Mais cet inconvénient n'est ni sans exception, ni sans remède, et l'on a des exemples de minorités où tout était réglé par la sagesse. La seconde partie du verset énonce un mal absolu et un fléau de la colère de Dieu. Un prince *efféminé*, léger, inappliqué, voluptueux, ne fera jamais le bonheur de son peuple. Il négligera tous ses devoirs, laissera subsister tous les abus, donnera l'exemple de tous les vices. Quel portrait Jérémie fait-il de Joathan, qui fut un de ces princes que Dieu laissa régner dans Jérusalem, pour la punir de ses crimes! (Berthier.)

verbi, Psal. 127 vocavit *filios excussorum* sive *excussionum*. Vocant enim Hebræi *dies* seu *tempus excussionis* ex curatione molliore; nos *adolescentiam* dicimus. Sumpta est autem metaphora à sagittariis, cùm sagittas emittunt; at hoc in loco videtur accipiendum pro *sensu pueris*. Nomen quoque *thaalulim*, quod *effeminatos* vertit Vulg., quasi esset à verbo *alah*, et significatio passiva; neque malè. Verùm potest quoque esse à nomine *olel, puer*, et à verbo *ithcallel*, *illusit;* et putare meritò possemus significare *ludicra* seu *puerilia*. Neque est ad ætatem referendum, sed ad mores; q. d.: Qui tanquàm pueri neque judicio, neque ratione, neque consiliis ac prudentiâ pollent, sed pueriliter in omnibus negotiis et rerum administratione agunt. Vide infra 66. Qualis Paulus aliquando, qui ait 1 Cor 13: *Cùm essem puer, ut puer loquebar, sentiebam, cogitabam; at ubi factus sum vir, abolevi puerilia. Væ autem terræ cujus rex puer est*, Eccles. 10. Ubi est hæc vox *naar*, qui in versu sequenti opponit *filium candidorum*, id est, liberum, ingenuum, claro genere natum, hujusmodi enim albis induebantur; quod erat ἀξίωμα ingenuorum, ac felicem dicit rempublicam, ubi isti regnant. Verùm quæ consecuta fuerint mala sequens versus habet. Sed priùs de verbo *schamal* aliquid dicendum videtur. Plerùmque construitur ut hoc loco, cum casu mediante *in*. Gen. 4: *Ad virum tuum acclinatio tua; et ipse habebit potestatem in te.* Ad quod respiciens Paulus 1 Tim. 2, ait: *Mulieri docere non permitto, neque auctoritatem usurpare in viros, sed esse in silentio;* reddidit ergo verbo αὐθεντεῖν. Et de peccato: *Tu dominaberis illum.* Ad quem locum respiciens Paulus ad Rom. 6, reddidit verbo κυριεῦσαι: *Peccatum in vobis non dominabitur;* quòd Græcis non tantùm *dominari* significat, sed etiam *jus habere et auctoritatem*. Ex his, interprete Paulo, intelliges vim verbi.

VERS. 5. — CORRUET. Hebr., *et adactus est*. Nam verbum *nagas*, sicut cum dextro puncto *accedere*, ita cum sinistro *adigere* significat, vel *ad retribuendum debitum et ad solutionem æris alieni*, vel *ad aliquid aliud operis faciendum;* simul quoque vim quamdam notat; hìc autem in voce passivâ. Vide infra cap. 53. VIR IN VIRUM, id est, alter adversùs alterum; quod mox repetit, tanquàm se exponens. Ecce quæ geruntur in republicâ, à quâ auferuntur sapientes et magistratus, et dominantur juvenes et insensati! Furor, libido dominandi, avaritia, cæteræque pestes adigent populum in seipsos: non lex, non ratio locum habebit; vis et injuria omnia occupabunt; omnia erunt confusione plena: detrudent juvenes sapientes et senes; ignobiles adversùs nobiles insurgent, atque prævalebunt, ut appareat malum illud de quo Eccles. 10: *Ut servi inequitent, et Domini sint in conditionem servorum redacti.* Hæc in Jerosolymitanâ subversione completa sunt. In his itaque versibus felicia illa tempora in memoriam revocat, quibus sub sanctissimis ac sapientissimis magistratibus in observatione divinæ legis summo ordine ac decore respublica Judæorum floruerat, quando Deus adeò familiaris ipsis erat, ut etiam ad artes mechanicas Spiritum suum daret hominibus (quæ nimirùm absque spiritu Dei addisci poterant), quò peritiores essent; hæc, inquam, revocat in mentem, ut quæ causa esset tantæ perturbationis animo volverent. De verbo *gabad* à quo *nikebad*, id est, *honoratus*, quod *gravem esse* significat, vide in initio cap. noni. At *nikeleh, vilipensus*, est à verbo *kalah*, *siccare;* quod magnam cognationem habet cum *kalal*, *levem esse:* de quo eodem loco.

VERS. 6. — Explicat quanta futura esset tum virorum tum aliarum rerum reipublicæ necessariarum inopia, ut scilicet quicumque pallio amictus inveniretur (nam *simelah* pro *summâ veste* accipiendum puto, ut Gen. 9), is aptus imperio judicandus foret; neque obesset invidia, quæ inter cognatos vigere solet: *nemo enim propheta acceptus est in patriâ suâ aut cognatione suâ. Fratrem*, inquit, quemcumque viderit (non dicit *nobilem*, non cujus progeniem ignoret, et regio genere natum suspicetur; sed vel *fratrem suum*, cognatum ex eâdem familiâ et sanguine ortum, nam hunc vocat Hebraismus *fratrem domûs*, seu *familiæ patris sui*) pallio amictum, illum non precibus modò, sed quâdam vi ad capessendum imperium adiget atque compellet. Jam supra dixi quid sit *katsin* propriè supra cap. 1, 10, interpretatus sum, nempe *dux*, seu *capitaneus;* hinc pro *principe*. LABEFACTATIO HÆC. Verbum *baschal* propriè est *dejici, delabi, impingere, illidere, offendere ut decidas;* hinc nomen *makeschelah, offensio, obstaculum, offendiculum, labefactatio, casus*. Aiunt ergo: In reipublicæ *labefactatione*, seu *offensione*, seu *illisione* nostrî curam geras, subvenias nobis. Existimo autem propriè significare *illisionem* seu *collisionem in corpore quæ medici seu chirurgici opera indigeat:* hinc ad *reipublicæ ejusmodi labefactationem* significandam transfertur *quæ periti ducis operam desiderat;* ut quando sunt seditiones, tumultus in republicâ et vis, non autem jus regnat, laboraturque summâ rerum inopiâ. Paucissimis itaque verbis et eleganti translatione summam reipublicæ miseriam significavit. Quòd autem pauca illa verba hunc sensum habeant, sequens versus explicat.

VERS. 7. — RESPONDEBIT. Oblatum imperium non erit qui accipiat, quòd nemo sit qui sibi suæ inopiæ et imbecillitatis aut etiam indignitatis non sit conscius in tantâ rerum perturbatione et tantâ reipublicæ tempestate. Inter cæteras acceptiones verbi *nasa*, de quo jam non semel dixi, hæc una neque infrequens est, ut cùm propriè *tollere* aut *elevare* significet, *levare nomen Dei*, vel *manum*, sit jurare, absolutè autem positum, ut hoc loco, et infra 42, 2, etiam sic accipiendum videtur. Vel certè tantùm de *elevatione vocis* accipe, quòd altâ voce, ut percipiatur, dicet quæ sequuntur. Neque malè verbo *suscipiendi* redderetur; quod quia est respondere, Vulg. sensum reddens, *respondebit* dixit. MEDICUS. *Kobes* verbum, cujus hoc est participium, propriè *superalligare* significat. Vide supra 1, 6, ubi dixit *vulnera non fuisse compressa neque superalligata*, cùm de hoc ipse reipublicæ statu

ageret. Jurat ergo se non *esse chirurgum :* nam futurum illud *eeieh, ero*, sicut alia, Hebræis frequentissimè pro præsenti accipitur, ut cùm in Exod. dicit Dominus : Ero qui ero, optimè Vulg. reddidit : Sum qui sum; neque unquàm viris doctis hoc fuit dubium. Inquit ergo : *Non consuevi superalligare; nunquàm chirurgus fui.* Respondet itaque eodem tropo ; et quidem nomini *labefactatio* respondet nomine *chirurgi :* illâque figurâ sermonis ait, se reparare non posse labefactationem illam reipublicæ ac tanto muneri aptum se esse negat. Quod verò de *pallio* dixerant, quod pro argumento abundantiæ rei familiaris usurpabant, dicit *se domini non* aliam *vestem, neque cibos habere.* Ut interim videant qui aliis præesse ambiunt, oportere eos imitari medicos et chirurgos, ut scilicet morbis et vulneribus animorum et reipublicæ mederi sciant, domique habere non sibi solis necessaria, sed quibus aliis in tempore subvenire possint. A præsidentibus enim et prælatis, velut à penu refertissimâ, petere debent subditi omnia humanæ vitæ subsidia, quo induti atque pasti integrâque valetudine Domino vivant. Quæ autem induenda, et quis scit cibus atque integritas seu sanitas, pete à Paulo.

Vers. 8. — Quæ sit illa *labefactatio* seu *offensio* et *allisio* cui desit chirurgus, jam manifestè aperit Isaias, eodemque verbo utitur cujus nomine usus fuerat vers. 6, *baschal*, q. d. : Quid opus est figuris atque tropis? *Jerusalem offendit, corruit, ruit alto à culmine.* Est autem verbum ferè ejusdem significationis cum *naphal,* quod mox sequitur. Si causam requiris, paucis aperiam. Putârunt quòd hominem mortalem aliis similem læderent, neque sibi ab eo caverunt ; at in petram longè durissimam offenderunt, *superque eam ceciderunt*, *et collisi sunt*, ut est in Evangelio, nempe ipsum *Jehovah :* cujus *splendidissimos oculos* et omni labe vacuos, quorum aspectus beatos reddit, illos, inquam, oculos, quibus placere summa est beatitudo, sermonibus *studiis*que suis pessimis *læserunt* et injuriâ affecerunt. Quoniam autem læsio oculorum ad iram inflammat, effectum pro causâ posuit Vulg. interpres. At verbum *marah,* ut supra 1, 20, jam indicavi, propriè *in pejus commutationem* significat, et tam de malo pœnæ quàm culpæ dicitur. Notus est etiam Hebraismus, *oculos gloriæ* seu *splendoris*, id est, splendidos, gloriosos. Apposuitque epitheton, ut indignitatem exaggeraret : *oculi* enim *splendidissimi Domini* indignum est ut à quoquam *lædantur*. De verbo *kabad*, à quo *kabod, gloria, splendor*, etc., vide infra c. 9. Porrò cùm posset dicere : *Filium Dei impiè interemerunt*, etc., tantùm dixit : *Oculos Jehova læserunt*, quasi significet quòd, quocumque modo id fecissent, sufficeret hujusmodi temeritas ad quasvis pœnas meritò luendas. Planus itaque erit sensus si sic interpreteris : *Concidit Jerusalem, quia sermones eorum et studia eorum erga Dominum*, vel *in Dominum*, ejusmodi sunt ut *afficiant oculos splendoris*, etc. Nam et *afficere* pro *lædere* dixit alicubi Cicero.

Vers. 9. — Agnitio. Hebr., *haccarath, apertio*, seu *denudatio*, seu *manifestatio,* id est, impudentia. Nam quos facti pudet, faciem operiunt ; at impudentes canes faciem denudatam ostentant, quos *perfrictâ fronte* dicunt Latini, et *frontem perfricare*. Possumus quoque dicere quòd sicut apud Latinos *explicatio frontis* seu *exporrectio* hilaritatem securitatemque notat, cujus oppositum est *obducta frons* seu *corrugata*, ita etiam apud Hebræos *apertio vultûs*. Nam verbum *niccar* primæ conjugationis vocis passivæ significat *agnosci ;* estque ejusdem significationis cum verbo *hacar*, quod *apparere, ostendere, exhibere se cognoscendum* significat, ut Job. 19. Est ergo *apertio vultûs* signum securitatis, hilaritatis, quod in peccatore insignis impudentia est. Hæcque expositio sequentibus convenit. *Agnitio* autem *vultûs* sic quoque potest accipi ; neque ab hâc expositione declines, sed phrasim observa, quam video plerosque parùm attendisse. Respondit. *Anah* verbo varias tribuunt acceptiones Hebræi, quas in Lexicis poteris videre. Quanquàm ego quidem nescio an aliquis eorum quos ego viderim assecutus fuerit propriam vim hujus verbi. Ego sanè puto esse de numero eorum quæ contrarias habent acceptiones, nunc enim *respondere*, nunc *non respondere*, id est, non subvenire, destituere, seu etiam neutraliter, *destitutum esse miserum, inopem*, etc. Psal. 116 : *Credidi, ideò locutus sum; ego ope destitutus fui valdè.* Zach. 10 : *Miseri effecti sunt, quia non erat pastor.* Infra, 25, etc. Activè, Ruth. 1, et multis aliis locis. Hinc nomen de quo infra num. 14. Hìc autem verbo *respondendi* non malè vertitur. Erratum suum, ut Sodomitæ, annuntiaverunt. Publicè efflagitabant illi ut sibi traderentur juvenes quos domum Loth ingressos viderant, ut eis abuterentur. Quid autem sit *agnitio* seu *manifestatio vultûs respondit eis*, explicat : *Væ animæ ipsorum* etc. Non dubium quin *nephesch* interdùm pro ipsâ *animâ*, alterâ scilicet parte hominis interdùm pro toto composito usurpetur. Cæteras acceptiones aliis locis reservemus. Utroque autem modo hìc sumi potest : *Væ ipsis; ô miseros, quòd sibi ipsis auctores tot tantorumque malorum fuerint.* Neque abs re erit si animarum perditionem defleat Propheta.

Vers. 10. — Dicite justo, etc. Sensum reddidit Vulg. Et concisio illa non minimam emphasim habet. Cùm ergo de subversione illius gentis ageret Propheta, et illos suæ calamitatis sibi fuisse auctores significâsset, noluit ut quisquam existimaret illa tantùm ad Judæos pertinere. Generale ergo documentum edicit, quod altâ mente reponendum esse suâ illâ brevitate significat ; q. d. : *Discite, ô mortales, hoc exemplo, atque alieno periculo sapere. Hoc sentite, hoc prædicate, quòd justum esse sit bonum*, id est, amabile, volupe, jucundum, utile et gratum (nam hoc propriè *tob* significat). Quid enim jucundius quàm frui suis laboribus ? Nam viri justi studia atque labores sancti sunt et pietate pleni. Justus enim ille est qui justa justè agit. Bonorum autem laborum gloriosus est fructus. Nonne vides gloriam æternam et animorum illam felicem jucunditatem hìc, sicut aliis infinitis locis, *fructum* dici bonorum operum ac studiorum nostrorum, quæ proficiscuntur quidem ex nobis, sed non ita

quasi ex nobis, sed potiùs ex Deo seu gratiâ Dei? Quis autem neget in radice arboris virtutem esse ad producendos fructus? aut secundùm virtutem ita quoque et fructus produci? cùm Christus dicat in Evangelio Joannis : *Omnem palmitem in me non ferentem fructum tollet eum;* et : *Qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat;* et : *Qui manet in me, hic fert fructum multum, quia sine me nihil potestis facere.* Non ergo audiendi qui opera nostra nihil aliud esse volunt quàm signa fidei. Neque mihi hoc loco confugiant, ut *studia* et *manus* fidem esse dicant; hoc enim desipere et ineptire est.

Vers. 11. — Væ impio. Particula *quòd* hìc ex superiori versu repetenda est ad hunc modum : *Væ improbo, quòd malum sit,* videlicet *improbum esse.* Opponitur autem *tradik rascha* sicut *tob ra*, estque à verbo quod propriè *improbè et seditiosè agere contra Deum* significat. Vir quidam doctus *ra* hìc adjectivè accipit, *rascha* autem substantivè, in hunc modum : *Væ improbo malo.* Sed aptius mihi visum est ut hæc superioris versûs verbis respondeant. Vulgatus, quem ferè omnes sequuntur, *impium* reddere solet : ego ubique *improbum* dixi. Quæ autem superiore versu *studia, maalelim,* dixit, hìc *iadaim, manus;* improbi enim manibus suis sibi mortem et perditionem acquirunt. Malui quoque dicere *faciet sibi, reddet,* quàm *fiet ipsi,* ut hoc ipsum significarem, quòd scilicet sicut pii sibi *fructus* parant quos *comedant,* sic improbi sibi ipsi *vicem rependunt,* imò illis Deus fructum dat pro laboribus; at *Deus mortem non fecit.*

Vers. 12. — Exactores. De verbo *nagas* à quo hoc nomen, vide suprà vers. 5. *Exactores* autem vocat principes, magistratus, pontifices atque doctores, quòd non ut sancti pontifices et prophetæ ad salutem populi munus suum obibant, sed veluti tyranni crudelesque exactores, qui in suam utilitatem et privata commoda omnia corrodant. Hos dicit esse *meolel,* de quâ voce non sibi constant interpretes, non Latini modò, verùm etiam Hebræi. Et sunt qui putant esse à verbo *ul,* quod in secundâ conjugatione significat *injustè*, seu *injuriâ agere, defraudare, dehonestare, incommodare,* etc. Quod autem nos dicimus *facere racemationem,* id est, collectionem racemorum qui à vindemiatoribus sunt præteriti, id est, ultimos racemos in vineâ succidere, id Hebræi hoc verbo secundæ conjugationis efferunt, q. d., defraudare contra legem à Deo datam pauperes, et egenos suo jure privare. Isti ergo sentiunt esse participium ab hoc verbo, et hunc habere sensum : *Populi mei exactores sunt racematores,* qui scilicet contra jus pauperi sua auferunt, spoliant populum usque ad ultimum quadrantem, per fas et nefas populi bona diripiunt. Quemadmodùm enim paulò antè non *olelim* sed *thaalulim* dixit Propheta, ita etiam hìc eodem verbo translato usus est, ut vehementer et graviter imposturas et avaritiam magistratuum sui temporis perstringeret, qui etiam ultimos racemos pauperibus eriperent. Atque hunc propè sensum Vulgatus secutus est. Possumus quoque dicere esse à verbo geminante secundam, *alal* esse autem participium secundæ conjugationis, quod formâ interdùm convenit cum quiescentibus in mediâ vau, ut à verbo *konen mekonen, benignè agens,* Prov. 14, et alia hujus generis; aut esse nomen participiale, et ejusdem esse significationis cum *olel,* de quo supra vers. 4. Est ergo *meolel, puer,* vel *puerilis,* vel *puerilitas.* Augetque statùs illius miseriam, quòd puerilibus studiis dediti et ad nullas res serias tractandas apti essent, ac proinde non jam *rectores* et *magistratus,* sed potiùs *tyranni, exactores, populique expilatores* dici mererentur. Quos altero mox membro mulieres appellat, ut mores eorum muliebres modestè notaret atque ostenderet. Putoque idem hìc dici quod supra vers. 4, repeti autem ut in ipsos magistratus jam invehatur. Supra quidem id non fecerat, digressus paululùm ad populi calamitatem describendam; at nunc ad magistratus redit, quos feminis similiores quàm viris dicit, nimirùmque quæstui deditos. Erant ergo avari et voluptuarii, parùmque humani et misericordes, ut mox ostendit. Interim tamen ad populum sermonem convertit, ne, cùm tales habeant magistratus, audiant illos qui vel in gratiam principum, vel populi, vel potiùs quia ad rem suam tantùm attenti erant, non cessabant turpis lucri causâ ipsos laudare, quòd esset illi populus Dei peculiaris et quasi primogenitus, quòd soli Deum verè agnoscerent et colerent, ac proinde nihil sibi timendum esse; nec enim posse fieri ut Deus pro suâ infinitâ justitiâ et bonitate unquàm abjiceret populum suum dilectum atque electum ex omnibus, atque fidelem, etc. *Mi popule,* hujusmodi homines, quicumque illi sint, quocumque nomine, vel *Pharisæorum,* vel *Prophetarum*, insignes, *te, dùm sic laudant, seducunt;* vel potiùs, *dùm te sic laudabant, seducebant; viamque, quâ eundum tibi erat, præcipitabant, absorbebant,* ne appareret *semita*; auferebant clavem scientiæ, pro præceptis Dei ingerebant somnia sua ad quæstum composita. Hic locus nos monet ne populus sibi unquàm placeat, nec sibi multa et magna de divinâ bonitate, quæ est infinita, polliceatur, etiamsi id affirment viri graves et docti, si principes habeat quales hìc depingit Propheta; imò id pro evidenti iræ Dei signo habeat. Ob peccata enim populi permittit Deus tales eos habere dominos. Scio quidem nonnullos hìc et cap. 9, *meascherim* non pro *laudatoribus* aut *beatos prædicantibus,* sed pro *rectoribus* seu *directoribus* accipere; neque absque ratione; nam verbum propriè significat *recto pede incedere*, *rectà ingredi*, *dirigere gressum.* Sed interpretatio superior magis placet : de hoc tamen infra, cap. 9, nonnihil dicendum erit; est enim similis huic locus; sed jam in ipsos magistratus invehitur.

Vers. 13. — Stat ad judicandum, etc. Hæc subita sermonis conversio indignitatem rei ostendit, q. d. : Hæc quæ commemoro, nequit fieri ut diutiùs Deus Opt. Max. toleret : video illum jamjam accelerare judicium, etc. Quare ut sensus esset planior, ad verbum dixi : *Stat ad litigandum, venit in judicium cum senioribus,* etc.

VERS. 14. — CUM SENIBUS. *Zekenim* plerùmque in Scripturâ sunt *consiliarii in aulis regum;* at in civitatibus sive regionibus sive populo, ipsi *magistratus*, qui prudentiâ et consiliis respublicas gubernant. Et in statu regiminis et affixorum semper hoc nomen de illis dicitur, *qui alios antecedunt dignitate et sunt in magistratu.* Cùm dixisset *Dominum populos judicare* velle, mox ad eos qui in populos principes sunt sermonem convertit, quòd ab ipsis pendeat res ferè tota. Emphasin habet tam conjunctio quàm pronomen, *et vos.* Hoccine est quod à vobis præstari debebat? ut scilicet *depasceremini vineam?* Nonne hoc brutorum est? *Qui plantet vineum, de fructa ejus comedat:* idem faciat qui custodit, idem colonus. At nonne vobis tradidit Deus vineam custodiendam, fodiendam? quid aliud est *principem* esse *populi*, aut *seniores*? Hoc profectò est quod in Evangelio dicebant: *Nostra erit hæreditas*, nostra in omnes usus, ut evellamus, eradicemus, depascamur, et quod libuerit in eâ faciamus. Quid autem sit *depasci vineam* mox aperit: *Rapinâ oppressi*, etc. Malui verò cum Vulgatâ dicere *depasti estis* quàm *succendistis;* nam, etsi *baar* in secundâ propriè *succendere* significat seu *accendere*, transfertur tamen etiam ad alia, et significat *depascere*, ut Exod. 22: *Emiserit pecus, ut depascat agrum alterius*, etc. *Ani* verò quod Vulg. nunc *pauperem;* nunc *humilem* vertit, propriè est *oppressus, humiliatus, afflictus*; inde dictus, ut ergo quidem sentio, quia nemo ei respondet re ipsâ et facto, id est, opem non fert, vel non subvenit, quantùmvis clamanti aut conquerenti; à verbo *anah*, quod contrarias habere significationes diximus supra, vers. 9, et infra, 25.

VERS. 15. — QUARE. Hebr. *malakem* pro *ma lakem, quid vobis*, sicut *mareh* pro *ma zeh*, Exod. 4, *quid est*, etc.: *Quid vobis*, inquit, *est quòd contunditis*, etc *Depascitis vineam* dixi, quia et fructus aufertis et vites arroditis. *Vinea, populus meus* est; *pauperum bona in domibus vestris* sunt; ecce ablatos fructus. *Contunditis* ipsos, et *facies* eorum pugnis et alapis *commolitis* seu *attenuatis*, id est, omne genus injuriis afficitis: annon hoc est *vineam* brutorum more *depascere? Quid vobis?* quæ est hæc inhumanitas? Nam rapere bona fuerit avaritiæ atque cupiditatis, ad quam naturâ ipsâ post lapsum propensi sumus; at pugnis *facies oppressorum* et pauperum *contundere*, humanitatem prorsùs exuisse est. Quod autem sequitur, *certus sermo*, etc., licet ad præcedentia referri possit, ego tamen præfatiunculam dicendorum esse existimo, de quâ loquendi formâ vide supra, 1, 24.

VERS. 16. — FILIÆ SION. Non dubito quin intelligat hìc eas feminas quas paulò ante *dominari in populum* dixerat, principes scilicet et magistratus, more feminarum, deliciis deditos. Sunt hæc omnia figuratè accipienda, neque opus fuerit singula interpretari; sed omnibus illis nominibus quæ ad mundum muliebrem pertinent, effeminatos animos atque mores designat. Quòd si quis dixerit, supra quoque de ipsis feminis debere intelligi quòd auctoritatem habuerint in viros, quasi taxaret quòd uxorii essent et ipsis parerent, dicat hæc quoque ad ipsas feminas pertinere. Cæterùm cùm hìc sint multæ voces quarum rarus est in Scripturis usus, earum proprias significationes etymologiis indagare volui, ne quid studioso lectori deesset; præsertim cùm nihil non sit in S. Scripturis magnifaciendum. COLLO. Hebraicè *guttur* dicitur *garon*, ab *attrahendo*, scilicet spiritum: nam verbum *garah, trahere* seu *attrahere* significat. Verbum autem *taphaph*, quod hìc in infinitivo legitur, neque alibi in Bibliis invenitur, Chaldæus (ad quem in similibus difficultatibus recurrendum est) sic vertit, *cum applausu suo ambulabant;* atque in hoc convenit inter interpretes, quòd *gestum* significet *corporis mulierum festivè incedentium.* Videturque affinitatem habere cum verbo *taphaph*, quod *pulsare*, id est, plaudere, significat, et videtur satis commodè redditum verbo *plaudendi*, quod fit pedum seu (quod magis probo) longioris vestitûs in terram festivâ, eleganti et blandâ supplosione. Vel est sermo de sonitu quem excitant vestes pretiosæ ex serico: Unde nos *Taphetath*, à sono. Et congruit vox Hebræa cum sono *taphtoph.* COMPOSITO GRADU INCEDEBANT. De voce *theacasenah* magna est sententiarum varietas, ut solet esse de vocibus quæ tantùm semel aut raò in Scripturis repeiuntur. Et mihi probabile est quod vir doctus quidam annotatum reliquit. Quòd nomen *ekes, compedem* seu *vinculum* significet, ut Prov. 7 manifestum est, à verbo *kaas* (factâ litterarum transpositione; quæ non infrequens est Hebræis), quòd molestiam afferat: et in plurali *akesim, compedes.* Unde à similitudine, vel ab eo quòd animos videntium irretiebant, id est, valdè alliciebant, ornatus quidam mulierum sic dictus est: Erant enim illecebræ et irritamenta libidinis. Unde infra, *in die illo auferet Dominus ornatum compedum,* in calceamentis scilicet, etc. Hinc verbum secundæ conjugationis quo Isaias hoc loco utitur, quod est *ornare pedes ejusmodi corrigiis*, seu *laqueolis.* Neque Chaldæus multùm ab hâc sententiâ distat, nec etiam Vulg. interpres. Hìc quoque notes velim quòd affixum hoc loco sit masculinum, *in pedibus eorum*; ut videas interpretationem illam esse solidam quâ dicebam hæc ad viros effeminatos pertinere.

VERS. 17. — DECALVABIT, etc. Dicere possumus *humiliabit*, id est, deprimet, cum Chaldæo. Ab hoc enim verbo *sipphas* deducitur nomen Hebræis frequens *siphecah* quod *ancillam* seu *famulam* significat. Et rectè opponitur pœna culpæ: *erectâ enim cervice et extento gutture incedebant. Codecod* omnes *verticem capitis* dicunt, à verbo *càdad*, quod *inclinare* significat; est autem posterior pars capitis: interdùm tamen pro toto capitur. CRINEM. Non etiam sibi constant interpretes in voce *photh*; est autem Chald. *angulus*, vel pro *corymbis capillorum* accipitur. *Denudandam* itaque puto notari *eam partem capitis quæ in frontem desinit*, et *detondendos eos capillos qui suprà frontem sunt,* quorum magna est cura feminis, estque summa ignominia ipsis nudari.

VERS. 18. — CALCEAMENTORUM. Vide supra v. 16. *Schebisim* Hebræis genus est ornamenti habens ap-

pellationem à *circulatione* vel *circumitione* : *rotulas* dicere possumus, seu *circulos*. Vulg. *lunas* dixit. *Saaronim* quoque sunt *bullæ in modum lunæ rotundæ*, quæ adhibebantur ornatûs causâ. Et quidem *sihara* Chaldæis *luna* dicitur à *rotunditate*, et *sahar rotunditas* est Hebræis, Cant. 7. Possumus autem hæc nomina in accusativo aut in genitivo vertere. Vulg. *torques* vertit.

Vers. 19. — Monilia. A verbo *nataph*, quod propriè est *guttavit* seu *stillavit*, est nomen *nataph*, id est, *gutta*, scilicet *balsami*. Indè *netiphoth*, *ornamenta*, et *vascula aurea quibus continebatur gutta*, q. d., *guttatoria*, *stillatoria*. Legiturque tantùm Jud. 8, et hìc. Armillas. *Schorer* nodus ille est concatenatus qui in medio ventris conspicitur, quem *umbilicum* dicunt; *scheroth* verò sunt *catenulæ*. Mitras, *raal* est *tremor*, ut Zach. 12. Pluraliter autem significat ornamentum mulierum, à *tremore* dictum. Vulg. *mitras* dixit.

Vers. 20. — Discriminalia. Vulg. nomen Hebræum, quod *ornatum* in genere notat, pro peculiari aliquo ornamento accepit. Quos verò *periscelides* dixit, Hebræi *tseadim* appellant, à verbo *tsaad*, quod *incedere cum pompâ* significat; ab eo enim fit nomen *tseadah*, quod *motum*, *commotionem*, *agitationem* significat; in plurali autem sumitur pro *ornamento crurium*, seu *circumferentia in parte inferiore vestis circa crura*. Septuaginta περιπόρφυρα, id est, *clavatas vestes ex purpureis fimbriis factas*, reddiderunt. Rectiùs Hieron. Græcâ etiam voce περισκελίδας appellavit. At à verbo *kaschar* est nomen plurale *kischurim*, id est, *tæniæ strictiores*, quibus virgines sese ornant. *Domos animæ* seu *fragrantiæ* vocat Hebraismus capsulas suaviter spirantes, in quibus benè spirantia inclusa erant. Solent autem nobiles et delicatæ mulieres inter ornamenta habere quædam minutula vascula aurea, quæ secum deferunt inter ubera pendentia, quæ odoriferis rebus implentur. Rectè Vulg. *olfactoriola*. Fortè non tam est genus ornamenti quàm quibus inter ornandum se utuntur. Inaures. Vers. 3 dixi de singulari hujus nominis, scilicet *lacasch*, quòd *incantationem* seu *oratoriam* significaret; at hìc in plurali *aurium ornamenta* notat, quo significare voluerunt oratoriam ad aures permulcendas accommodatam esse; vel quòd mulieres illis contra imprecationum ac incantationum præstigia aures præmunierint, deinde etiam ornârint.

Vers. 21. — Annuli dicuntur Hebræis *tabbaoth*, quòd in illos immergatur res aliqua. Gemmas in fronte pendentes. Nomen *nerem*, quod *monile* interpretamur, puto cum præceptore meo à *zanah* deductum, factâ duarum priorum litterarum transpositione, et additâ litterâ mem. Et generaliter significat ornamentum quod publicè vel in fronte vel in naribus vel in auribus prostituitur causâ quærendæ sibi bonæ gratiæ.

Vers. 22. — Mutatoria. A verbo *calats*, quod *detrahere* seu *extrahere* significat, fit nomen *macalatsoth*, id est, *vestes extractæ et pretiosæ*, seu *festivæ*, et *delectæ à communi et vulgari usu*, ut sunt Latinis *paludamenta*, Zach. 3. Palliola. Ab *operiendo* dicuntur Hebræis, q. d., *opercula*. Linteamina. Nomine *tophac*, id est, *palma*, fit verbum *tiphphac*, *palmâ planavit*, *explanavit*, *distendit*, etc.; hinc nomen *mitephphacah*, *linteamen* seu *velamen*, *velum explanatum et extensum*, quo mulieres caput velant et ornant: *peplum* dicitur Latinis. Acus. *Kereth*, *stylus* est Hebræis, cujus hìc plurale: quod quale ornamentum fuerit, ignoramus. Fortè pro instrumentis illis accipitur quibus mulieres utuntur ad discriminandos, concinnandos vel etiam crispandos crines, quæ *calamistros* vocant Latini.

Vers. 23. — Specula. Hebr. *gelimin*, à verbo quod (ni fallor) *apparere*, et contrariâ significatione *disparere*, significat, *gahah* juxta variam constructionem. Ab utrâvis significatione congruit derivatio nominis *speculi*. Nomen autem *sindon* à voce Hebræâ petitum apparet, sedinim. At *cidaris* seu *tiara* pileolum erat rotundum, non acuminatum, quo reges, sacerdotes et judices sunt usi et insigniti in capite; cujusmodi et mulieres interdùm utuntur. *Vittas* dixit Vulgatus. Velamina. Vel *theristra*. *Redidim* Hebræis est à verbo *radad*, quod *actionem superioris in inferiorem rem aut personam* significat. *Velamen* ergo Hebræis, quo mulieres utebantur in signum quòd subjectæ essent viris, sic dicebatur: unde intelligere poteris quare Paulus 1 Cor. 11 velamen ἐξουσίαν appellârit; quam vocem omnes per *velamen* reddiderunt; at rationem plurimi ignorant. Per antiphrasin ergo signum subjectionis *potestatem* vocabant. Cùm autem, ut dixi, sermo hìc sit de viris effeminatis potiùs quàm de ipsis feminis, aptè et festivè inter muliebria ornamenta *cidarim* et *potestatem* in fide nominavit.

Vers. 24. — Pro suavi odore. Seu *pro odoramentis*. *Bosem*, *odor pretiosus* est Hebræis, Græcis ἄρωμα, Chald., *bosemah*; item *species odorifera et pretiosa, satione et curâ hominum in hortis crescens*, cujus usus vel per se simpliciter, vel in cibis condiendis, vel medicaminibus gratus et salutaris est. Foetor. *Macac* verbum, quod tantùm in passivâ legitur, propriè significat *tabescere* seu *contabescere*, atque per metalepsin *fœtere*, *fœtidum fieri*; quod illa quæ corrumpuntur fiant tandem fœtida. Hinc nomen *mac*, *fœtor*, seu *putredo fœtida*. Pro zona. Hebr., *cagorah* propriè est *baltem* vel *cingulum*, quo donabantur vel qui idonei essent ad bella gerenda vel præclara in bello gesserant facinora, 2 Sam. 18. Ego tamen malim hìc accipere simpliciter pro *cinctura*, ut opponitur *scissuræ* illi quæ in luctu erat familiaris Judæis. Pro crispante crine. Vel *pro crispitudine*, seu *facturâ crispitiei*. Paulò superiùs dixi esse quædam instrumenta stylo similia quibus in crispandis crinibus utuntur feminæ. De hâc ergo crispitudine factâ curâ et diligentiâ ad venustatem est sermo, et eam *calvitio* pensandam dicit. Differt autem *corecah*, *calvitium*, à *caracath*, *calvitie*, quod hoc de calvitie naturali vel fortuitâ dicitur, ut ex morbo, etc.; at illud de calvitio facto manu vel forcipe, etc., quod erat indicium et signum luctûs. Fascia pectorali. Vox Hebræa *phethigil* quid propriè significet incertum est, neque alibi quàm hoc loco legitur. Kimhi in libro Radicum sentit esse *genus vestis quâ usæ sunt matronæ supernè ad decorem*; et tamen hoc loco *cingulum* esse

scribit *subtile ex serico.* Alii aliud. Hieron. *fasciam pectoralem* dicit. Ego, si divinare liceret, dicerem ex *phethil* esse factum, quod *fasciam* significat *ex multiplicibus filis contextam;* quæ Latinis vocatur *latus clavus,* ut contrarium sit *cincturæ sacci,* id est, vili alicui cingulo seu cinctorio. Jactatur enim proverbiali formâ *cinctorium sacci.* Vel est dictio composita ex nomine prædicto et ex verbo duplicato *gilegil,* quod *volvere* significat q. d., *circumvolvens fascia,* ut optimè redditum sit ab Hieronymo *fasciâ pectorali*, quam Latini *strophium* dicunt. Hanc enim virgines non semel ad ubera circumvolvunt ac circumcingunt, quæ est ex delicatâ materiâ, lino vel serico, opponiturque *cilicio.* Pulcherrimi viri. Duas voces *ki kathac* non videtur exemplar Hieronymi habuisse, neque distinctiones quibus nunc in Bibliis utimur : nam nomen *iophi*, quæ est ultima vox versûs 24 Hieronymus cum versu sequenti conjunxit : *Pulcherrimi viri tui*, etc.; eas tamen si legamus ut omnia exemplaria habent, rectè vertas, *ustio pro formositate :* nam *ki* potest esse à verbo *kuah,* quod *adurere* significat.

Vers. 25. — Viri tui. Sicut Latini à conditione suâ homines vocant *mortales,* ita Hebræi eâdem ratione vocant *methim;* nisi quòd Hebræis (quantùm ex S. litteris deprehenditur) paulò arctiùs hoc vocabulo utuntur pro *viris* seu *hominibus* seu *mortalibus ejusdem familiæ, tribûs, sortis, societatis,* seu *civitatis et reipublicæ.* Et fortes tui. Hebræis est nomen in abstracto, quod *potentiam* seu *præpotentiam* dicere possumus. Sed rectè Vulg. vertit, id est, *qui in te aliis prævalent,* seu *viri fortes,* et bello rebusque aliis gerendis apti. Verbum enim *gabar* est *prævaluit, superior fuit,* etc. Quòd si tollas distinctionem, hunc sensum habere possunt hæc verba : *Induemini sacco, et scindetis indumenta vestra præ luctu,* etc., *quia pro venustate* (vel *propter venustatem,* cui scilicet tantoperè studebatis ut viris placeretis et gratiam eorum aucuparemini) *ipsi viri tui cadent gladio, et prævalidi tui in bello.* O Sion, ita occisis viris, quid erit ab hoste feminis exspectandum? quis erit civitatis status? quæ forma? *Portæ civitatis* (1), propugnacula, loca, publica, in quibus solebant esse hominum concursus, videbuntur *lugere;* et ipsa Sion, totaque civitas, veluti matrona orbata liberis, *mœrore confecta, humi sedebit.* Et quidem si de mulieribus ipsis intelliguntur quæ præcesserunt, quæ in viros auctoritatem usurpabant, etc., ut supra jam dixi, non erit interpretatio hæc contemnenda. Quòd si viris (quod magis probo) fiat sermo, illud *ki* non tam rationis quàm continuationis, et quasi expositiva particula fuerit, ut solet sæpè, in hunc modum : Hæc [quæ commemoravi adversùs viros, adversùs nobiles et magistratus tuos, ô Sion, luxui et deliciis deditos sub feminarum nomine, non aliter accipias quàm quòd pro venustate illâ [formæ], vel propter ipsam formæ elegantiam, cui tantoperè dediti ac devincti sunt, ut similiores sint feminis quàm viris; propter hoc, inquam, illi ipsi *viri tui gladio cadent.* Nihil enim magis horrent effeminati animi quàm mortem gladii; et nobiles illi *tui principes ac duces*, qui, cùm deberent alios virtute antecellere, formæ venustate aliis tantùm præstant, *in prælio corruent; in luctu* itaque *civibus viduata deges.* Et hunc sensum lectio Vulg. admittit. Nam quamvis non sit insolita formatio Hebræis ut *ki* à *kuah* derivetur et *adustionem* significet, nullibi tamen in totâ Scripturâ in hâc significatione, nisi hoc loco, invenitur. Ego certè, si pro *adustione* non acciperem, postremam, quam attuli, expositionem libenter amplecterer.

(1) Et mœrebunt atque lugebunt portæ ejus, id est, tuæ; mutatio personæ. Scilicet, portæ civitatis dicuntur lugere quando pauci sunt qui ingrediantur et egrediantur, ut Threnorum, 1, 4: *Viæ Sion lugent, eò quòd non sunt qui veniant ad solemnitatem.* Et desolata in terra sedebit, id est, habitatoribus vacuata solo æquabitur. (Maldonatus.)

CAPUT IV.

1. Et apprehendent septem mulieres virum unum in die illâ, dicentes : Panem nostrum comedemus, et vestimentis nostris operiemur : tantummodò invocetur, nomen tuum super nos, aufer opprobrium nostrum.

2. In die illâ, erit germen Domini in magnificentiâ et gloriâ, et fructus terræ sublimis, et exultatio his qui salvati fuerint de Israel.

3. Et erit, omnis qui relictus fuerit in Sion, et residuus in Jerusalem, sanctus vocabitur, omnis qui scriptus est in vitâ in Jerusalem.

4. Si abluerit Dominus sordes filiarum Sion, et sanguinem Jerusalem laverit de medio ejus, in spiritu judicii et spiritu ardoris.

5. Et creabit Dominus super omnem locum montis Sion, et ubi invocatus est, nubem per diem, et fumum et splendorem ignis flammantis in nocte; super omnem enim gloriam protectio.

6. Et tabernaculum erit in umbraculum diei ab æstu, et in securitatem et absconsionem à turbine et pluviâ.

CHAPITRE IV.

1. En ce temps-là, sept femmmes prendront un homme, et elles lui diront : Nous nous nourrirons nous-mêmes, et nous nous entretiendrons nous-mêmes d'habits ; agréez seulement que nous portions votre nom, et délivrez-nous de notre opprobre.

2. En ce temps-là, le germe du Seigneur sera dans la magnificence et dans la gloire ; le fruit de la terre sera élevé, et ceux d'Israël qui auront été sauvés seront comblés de joie.

3. Alors tous ceux qui seront restés dans Sion, et qui seront demeurés dans Jérusalem, seront appelés saints; tous ceux qui auront été écrits en Jérusalem au rang de ceux auxquels Dieu veut conserver la vie;

4. Après que le Seigneur aura purifié les souillures des filles de Sion, et qu'il aura lavé Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, par un esprit de justice et par un esprit d'ardeur.

5. Et le Seigneur fera naître sur toute la montagne de Sion, et au lieu où il aura été invoqué, une nuée obscure pendant le jour, et l'éclat d'une flamme ardente pendant la nuit; car il protégera de toutes parts le lieu de sa gloire.

6. Son tabernacle défendra par son ombre contre la chaleur pendant le jour, et il sera une retraite assurée pour mettre à couvert des tempêtes et de la pluie.

COMMENTARIUM.

Ultimis verbis tertii capitis connectunt Hebræi primum versum capitis sequentis, neque incongruenter. Significant enim illa verba maximam virorum inopiam. Sed Hieronymus mysterium subolfecit; nam si paulò superiùs dicebant homines cuivis amicto pallio ut ipsis imperaret, suspicati nimirùm quòd cibos domi haberet, etc., unde nunc istis feminis panis et indumentum? aut unde sperarent operâ et industriâ suâ posse se victum et vestitum quærere? Liceat ergo viris christianis non adeò addictis esse Rabbinorum traditionibus et distinctionibus (quas sæpè in odium Christi excogitârunt) ut non interdùm hâc in re libertatem amplectantur propter gloriam Christi, præsertim duce tanto viro, et Hebraicis haud inerudito. Non tamen hìc de vocatione gentium agi existimo, sed (si mysterium latet) de Judæorum conversione; qui dùm patriam vastatam viderent, suo jam malo edocti, intellexerunt tum ob incredulitatem suam, tum etiam quòd hæredem vineæ occidissent, illa se mala perpessos; illi, inquam, dolentes ob opprobrium quo sese obrutos gentemque suam videbant quòd Dominum suum occidissent, ad Dominum reversi et Religionem chrisitanam amplexati, pœnitentiamque agentes, Christiani dici volunt, ut non de numero deicidarum sint, neque eos opprobrium infidelitatis attingat. Non video cur hæc vir christianus despiciat, præsertim cùm quæ sequuntur (nisi infidelitatis ipse notâ inuri velis) de illis temporibus intelligenda sint quibus, Judæâ manibus gentium traditâ, Ecclesia Christi ex reliquis Judæorum collecta maximè floruit. Sed jam verba pensitemus.

Vers. 1. — Apprehendent. *Apprehendendi* verbum *carak* emphaticum est, et quando activum est, et casum regit cum beth vel absque eo, propriè significat Hebræis *firmiter et fortiter apprehendere cum quâdam comprehensione, quemadmodùm apprehendere, vel potiùs retinere, fugientem solemus.* Quo fortassè verbo usus est Paulus ad Hebræos quando ait quòd *Dominus semen Abrahæ apprehendit.* Quando verò est absolutè positum, est *seipsum firmare, ut qui corpus aut corporis nervos et membra constringit ac etiam spiritûs retentione confirmat, ut firmior et compactior esse possit*, etc. Septem. Numerus certus pro incerto, et Hebræis *scheba, multitudinem* seu *copiam* designat. Invocetur, etc. (1). Hebraismus satis notus est, *vocari nomen alicujus super aliquâ personâ aut re*, pro *sortiri nomen seu appellationem ab aliquo.* Deut. 28: *Videbunt quòd nomen Jehova vocatum est super te*, quòd scilicet populus Jehova dicaris, et sis. Jer. 7: *Statis in domo super quam vocatum est nomen meum*, id est, quæ dicitur domus Dei. Gen. 48: *Invocetur super eos nomen meum*, id est, Manasse et Ephraim dicantur mei filii, etc. *Vocetur super nos nomen tuum*, id est, dicamur de nomine tuo, uxores tuæ, et *Christiani à Christo.* Aufer. Hebr., *collige;* ut Latinis verbum *colligo* interdùm in unum redigere, interdùm etiam *carptim auferre* significat, ita Hebræis verbum *asaph*: hìc autem pro *auferre*, ut non rectè hoc loco mihi quidam philosophari videatur, et metalepsim esse dicat. *Quia enim*, inquit, *quia aliò se confert, sarcinas colligit, fit ut priore utantur pro posteriore.* Putatque in nomine Josephi esse allusionem ad utramque significationem verbi; cùm tamen hoc nomen à verbo *iasaph* derivetur, id est, *addidit.* Dixit enim mater: *Addat mihi Dominus adhuc alium;* non enim illo uno erat contenta. Opprobrium. Hebræa vox *kerephah*, sicut et verbum *karaph*, non solùm dicitur de *probro* seu *convicio*, sed etiam de *deformatione* seu *defloratione*, sive de *vastatione* et *corruptione*, quæ fit vel gladio vel fame aut aliis calamitatibus, ut Jer. 5, et Ezech. 36, etc. Vide interim quanti faciendum sit *vocari de nomine Domini.* Qui verè ipsius sunt, omni opprobrio et fœditate carent, nihilque non æquo animo ferunt, et omnia detrimenta pro lucro ducunt, modò Christum lucrifaciant: illum quærunt, illum sequuntur, non propter *cibum qui perit, sed* propter *eum qui permanet in vitam æternam.* Tu ergo, Christiane, si Judæum videris qui Christo nomen dederit, ne eum opprobrio dignum censeas quòd Judæus sit, sed honore dignissimum quòd Christianus; *abstulit* enim illi Christus, cujus *nomen invocatum est super ipsum, opprobrium* quo premebatur.

Vers. 2.—In die illa erit germen Domini, etc. (1).

(1) Invocetur super nos nomen tuum. Sensus est: Cognominemur à te. E. g., Rebecca cognominatur ab Isaaco, cùm dicimus Rebecca Isaaci, quæ cognominatio eam distinguit ab aliis, plures enim esse possunt. Sic Bethsabea cognominatur ab Uriâ, cùm legimus: Bethsabea Uriæ, subintelligitur enim uxor. Quale illud Marciæ, apud Luc. lib. 2, 342:

Da tantùm nomen inane
Connubii: liceat tumulo scripsisse: Catonis
Marcia.

Aufer modò opprobrium nostrum. Summum enim opprobrium feminis est apud Orientis populos, innuptas et steriles manere. (Rosenmuller.)

(1) *Erit germen Jovæ*, quo quid sit intelligendum, dissentiunt interpretes. Septuaginta et Syrus non intelligunt de *germinis* propullulatione, sed de *solis ortu*, sub cujus imagine felicem populi Israelitici statum, à Jovâ ei parandum, expressum fortassè existimârunt; vertunt enim: *Erit ortus Domini.* Malè; nam *tsemac* semper de *plantarum germinatione* usurpatur. Grotio *germen Domini* primo sensu sunt reliquiæ exsulum, quæ Esræ ac Nehemiæ temporibus domum reversæ, laudabilem vitam duxerunt, mysticè verò Christus et Christiani. Novos terræ Judaicæ incolas post exilium Babylonicum intelligit quoque Vogelius. Verùm *germen Jovæ* hoc ipso versu manifestè distinguitur à reliquiis populi Israelitici, quod quidem negat Gesenius, qui illorum interpretum sententiæ accedit. Nobis tamen verba Hebræa tam clarè dicere videntur, futurum esse, ut *germen Jovæ* gloriæ et decori sit reliquiis Israelitarum, ut vix quidquam planius esse possit. Nequit igitur *Israelitarum residuum* idem quod *germen Jovæ* esse. Alii ditiones in hoc versu poeticas propriè sumunt, de felici terræ proventu, quo Deus reliquias Israelis post mala temporum superiorum sit beaturus. Huic verò interpretationi obstat totius orationis magnificentia. Nec magis probandi, qui hunc locum interpretantur de Hiskiâ et sapientibus viris, qui cum eo superfuturi essent cladibus, quibus respublica sub Achaso afficienda erat. Loca verò, tam Zachariæ, 3, 8, et 6, 12, quàm Jeremiæ, 23, 5, 33, 15, dubitare

Diluit, ni fallor, hoc loco propheta opinionem quæ ex superiori narratione oriri potuisset : Cùm, inquit, Judæa et Sion conciderit, et omnia susque deque ferri visa fuerint, ingensque illa calamitas veluti tempestas in Judæos ingruerit nec opinantes oppresserit atque conculcaverit, in illâ non modò rerum, sed et hominum penuriâ, quando jam non regnum, non respublica dici possit, in vastatione, inquam, illâ non corporali tantùm, sed et spiritali oppressis Israelitis, et peccato et peccati pœnâ, nempe post occisum Dominum Jesum, nemo credat repulisse Dominum populum suum et actum esse de Israelitis : quinimò tunc *germinatio* seu *crescentia Domini succrescere incipiet summâ cum jucunditate et gloriâ.* Memineris, christiane lector, *grani* illius evangelici, quod *cadens in terram, si mortuum fuisset, fructum multum erat allaturum.* Hæc illa ergo *germinatio Domini est*, quæ post mortem inauditamque ignominiam gloriosè propagata est : quod more suo mox aliis verbis repetit : *Fructus terræ erit in magnificentiam et ornamentum.* Quæ verò esset illa *germinatio* et qui *fructus* apertiùs dicit, *iis qui evaserint Israelitis*, q. d. : *In eos hæc dicuntur, illis hæc competunt qui ex Israelitis evaserint.* Pauci, inquit, illi Israelitæ qui ex incendio illo magnâque infidelitatis tempestate, quæ totam ferè gentem occupavit, evaserint, qui non consenserunt actis impiorum, aut mox resipuêre, illi sunt *satio Domini*, *germinatio* et *fructus* quos granum illud produxit. Quàm gloriosi autem fuerint sancti illi filii et *germen Domini*, quàm digni ad quos contuendos totus orbis accurreret, quàm omnia terræ fastigia transcenderint, ut in quorum corde Christus habitabat, ex quorum ore loquebatur Christus quantùm hinc etiam gloriæ accreverit ipsi Domino, qui in illis admirabilis apparebat, nemo est qui, si Acta Apostolorum et Pauli Epistolas legerit, ignoret. Ac fortè hæc est illa majestas et gloria de quâ Dominus morti propinquus dicebat Sacerdotibus et Pharisæis : *Amodò videbitis Filium hominis sedentem à dexteris Dei, et venientem in nubibus cœli.* In jucunditatem. *Trebi* de quâlibet re dicitur quæ eleganter, aptè et appositè constituta est, animosque videntium et oculos in se convertit, allicit ac rapit in contemplationem et amorem suî, atque etiam mirabili jucunditate et lætitiâ perfundit : unde et Chaldæus reddidit *Cadeia.* Qui evaserint. In Hebræo est nomen *pheletah*, q. d., *evasio*, à verbo quod *ex periculo seu malo salvum evadere* significat ; et sumitur pro ipsâ *re*, seu *personâ*, *quæ evasit;* sicut *captivitas* pro *captivis.*

Vers. 3. — Versus tertius declarat in quo consistat illa *gloria*, illa *jucunditas*, illa *magnificentia* atque *ornamentum germinis Domini,* nempe in sanctitate vitæ : hæc enim sola splendorem, gloriam et amplitudinem secum affert ; quæ autem illâ carent, in gloriâ sunt et nullius æstimationis. Et ponitur numerus singularis pro plurali, ut sæpè solet. Quotquot manserint reliquiæ, inquit, illius sanctæ civitatis, quæ ex illâ quam dixi calamitate servatæ fuerint, sanctæ, erunt ; illæ scilicet quæ ad vitam æternam prædestinatæ sunt, vel quos Deus vivere voluit. Retinui autem, ut sæpè facio, Hebraismum, præsertim ubi non est obscuritas : potuissem enim sic apertè reddere : *Futurum est enim ut eos qui residui fuerint in Sion, et reliqui fuerint in Jerusalem, sanctos appellent ; eos, inquam, qui vivi remanserint ;* vel, *qui ad vitam servati fuerint.* Mos autem est Hebræorum ut quæ certò futura sint ea *scripta esse* dicantur. Adde quòd et respexisse videtur propheta ad locum illum Mosis Exod. 32 : *Dele me de libro tuo.* Cui Dominus : *Qui peccaverit in me delebo eum de libro meo*, etc.

Vers. 4. — Si abluerit Dominus, etc. Quamvis אם affirmantis esse possit, aut etiam optantis temporis tamen esse hoc loco existimo, quòd tunc *gloriosi* erunt illi residui, et *sancti* meritò dici possent, *quando Dominus sordes abstersisset et sanguinem eluisset*, etc. Per *sordes* autem peccata quibus quisque in corpus suum et contra semetipsum peccat, per *sanguinem* quæ in proximum, intelligo. Quomodò autem id factum sit, jam sic accipe. Primo capite dixerat Dominus quòd *purgaturus* et quasi conflator *excocturus* esset Jerusalem, post quam excoctionem habitura esset *judices et magistratus quales olim habuisset.* Possumus ergo hæc sic accipere, ut vastatio illa Jerosolymitana quæ per Romanos facta est fuerit quædam *excoctio*, in quâ *scoria* tanquàm scoria abjecta fuerit, et reprobi igni et morti traditi justo Dei *judicio zeloque* Domini ingenti ; manserunt autem reliquiæ quædam totius sanctitatis seminarium. Ut de hoc quoque judicio et zelo dixerit Joannes Baptista, quòd Dominus Jesus haberet *ventilabrum in manu suâ ad permundandam aream suam, et triticum quidem in horrea congregaret, paleas autem combureret igni inextinguibili ;* et infra non semel, cùm de puniendis improbis et sanctificandis suis loquitur, dicit : *Zelus Domini exercituum faciet istud.* Et si ad hunc modum

nos minimè sinunt, *germinis* nomine, significari quemdam virum insignem et illustrem, qui cultum Jovanum pristinæ puritati, resque Judaicas antiquæ gloriæ sit restiturus. Quare nobis certum est, cogitâsse et Isaiam h. l. de rege illo magno, sub quo reipublicæ suæ auream ætatem redituram esse, Israelitæ sperabant. De *Messiâ* hunc locum interpretatus est et Chaldæus. *In tempore illo erit unctus Jovæ in gaudium et gloriam.* Kimchi : « *Germen Jovæ* intelligendum « de Messiâ, filio Davidis, uti dicitur Jerem 23, 5 : « *Suscitabo Davidi germen justum. Fructus terræ*, iti- « dem de Messiâ dicitur, qui initio germinis erit instar « pulchri, cujus adspectu gaudeant homines, cùm ve- « rò eò pervenerit, ut fructus ferat, majus ab eo emo- « lumentum capiant, magisque eo lætentur. Ita erit « rex Messias ; principio eo gaudebunt ; postquàm ve- « rò opera patraverit, belloque vicerit Gogum et Ma- « gogum, atque terram quietam et tranquillam reddi- « derit, universus terrarum orbis eum reverebitur. « Tum erit *sublimitati et decori* Israelitis, quia super- « bient et gloriabuntur eo super omnes gentes. » Benè Doederlein hujus versûs sensum expressit : « Tum pro- « genies Jehovæ decora erit et illustris, et viro, hâc « patriâ nato, tanquàm eximio decore, gloriabuntur « superstites Israelitæ. » Kimchi confert locum Zeph. 3, 11, 12 : *Tunc ex te removebo tui fastus protervos, et in te humilem tenuemque populum relinquam, qui Jovæ nomini confidant.* (Rosenmuller.)

accipias, illud אם, id est, *si*, valet *postquàm*. *Sordes* autem et *sanguines* sunt immundi et homicidæ; *spiritus* verò *judicii* et *accendendi* seu *accensionis*, id est, qui ignem accendit et ardere quidpiam facit, est exsecutio justitiæ Dei, quæ cùm adventare dicitur vento validissimo ac igni comparatur, quòd hæc duo separandi, purgandi ac probandi vim habeant. Unde dicitur: *Ignis ante ipsum præcedet, et tempestas*, etc. Quapropter et *spiritus judicii*, id est, dijudicationis et discretionis, dicitur, et spiritus qui ignem excitat, quo adurantur scoriæ et paleæ. Estque similitudo et typus quidam postremi judicii in hujusmodi castigationibus. Sicut enim tunc regnum Christi perfectè vigebit, sic fuit post vastatam Judæam: et sicut tunc sancti ad beatitudinem profecturi sunt, sic post conflagrationem illam Jerosolymitanam, regno Christi per totum orbem propagato, ad Deum electi congregati sunt; et multa hujusmodi. Quæ si prudens lector consideret, omnia illa quæ in Evangelio multi existimant nonnisi de fine mundi intelligi posse, manifestè percipiet priùs de judicio illo Domini de quo præcedenti capite et hoc loco propheta loquitur, intelligenda esse, ac deinde tanquàm in typo de ultimâ orbis vastatione, ut etiam in sequentibus ostendemus. Est et aliud judicium quod Dominus Jesus exercuit per prædicationem Evangelii, de quo ipse dicebat: *In judicium ego veni in mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cœci fiant*; de quo et Simeon ille senex, quòd *positus esset in ruinam et resurrectionem multorum in Israel, et ad revelandas multorum cordium cogitationes*. Cùm enim Dominus cœpit ostendere regnum Messiæ, quale esset, mox quid quisque in animo gereret, dùm Messiam suum Judæi omnes jactarent, nihilque aliud se exspectare dicerent, apparere cœpit quid item quisque speraret, quæ studia cuique cordi essent, etc. Ubi ergo impurissimi illi Pharisæi judicio Domini à populo Dei sunt separati, ubi flare cepit Spiritus ille Evangelii qui *separat patrem à filio et matrem à filiâ*, et ignem in cordibus electorum excitat, ut amare discant cœlestia et Deum tantorum bonorum auctorem, et cœpit ædificari Sion non in sanguinibus sed lapidibus vivis, manentibus infidelibus tanquàm impuris extra muros novæ Jerusalem, tunc reliquiæ *sanctæ* fuerunt appellatæ, ut quæ in sanctitate et Ecclesiâ Christi primatum haberent. Quid si de illis electis sit sermo qui priùs sordidi et immundi erant et in proximos injurii, quos Dominus *Spiritu sancto et igni baptizavit*, ut dicebat Joannes Baptista? Nonne Spiritus sanctus *Spiritus judicii* seu *justitiæ* et *sanctificationis* est? nonne et ipse inflammat corda in amorem Dei? Quid, quæso, est illud Pauli, ubi sordes et sanguines annumerâsset: *Hæc fuistis; sed abluti estis, sed sanctificati estis?* etc. Nonne *sancti* isti dicebantur, et erant? Quid si evangelicus hic propheta Spiritu prævidit Dominum insufflantem in Apostolos, ac dicentem: *Accipite Spiritum sanctum. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis?* Annon *Spiritus judicii* est qui absolvit aut detinet peccata? ut *Spiritum judicii* referamus ad jurisdictionem spiritalem simul et virtutem Sacramentorum; *Spiritum* autem *ardoris* seu *accensionis* seu *adustionis* ad Spiritum qui igneis linguis apparuit, ut significaret propheta, sanctitatem Apostolorum, qui erant *germen Domini*, tunc maximè resplenduisse cùm hujusmodi Spiritu et ipsi sanctificati sunt et alios ejusdem sanctitatis participes faciebant. Quis hujusmodi divitias S. litterarum non admiretur et amet? Sordes. *Tsoah* est à verbo *Iatsa*, id est, *exivit*, et hoc nomine vocant Hebræi *excrementa*; et pro *egestione vomitûs* accipitur infra 28: *Omnes mensæ plenæ vomitu*, etc. Accipiturque et pro quâcumque *sorde*, ut Prov. 30, et hoc loco. Sanguinem. *Dam* est à verbo *adam, rubuit*, et tam in singulari, quàm in plurali pro *peccatis in proximum* in Scripturâ accipi solet, ut suprà, cap. 1, etc. Repulerit. Hoc verbum *diak* propriè *vi impellere* seu *repellere* significat, neque legitur in hâc formâ nisi in tertiâ. Vulg. *laverit* dixit, sensum, non significationem verbi exprimens. De medio ejus. Hebraismus *kereb* est frequentissimus, *ab intimis ipsius* pro *ab eo*. Est enim *kereb* quod *intimum* seu *propinquissimum* est in homine sive in pecude, ut est cor et cætera viscera. Deinde etiam dicitur de *mente et cogitationibus;* tandem generalissimè, de *intimo cujuscumque rei*. Exempla sunt passim obvia. Noti sunt autem Hebraismi; *Spiritu judicii*, id est, dijudicans; et *ardoris*, id est, adurens seu incendens.

Vers. 5.—Et creabit Dominus (1). Possunt hæc cum præcedenti versu in hunc modum connecti: *Quando Dominus Jerusalem ad modum excoctoris conflaverit, et eam expurgaverit spiritu judicii et adustionis, tunc creabit Dominus super universam regionem*, seu *basim, montis Sion nubem*, etc.; id est, tunc immunis erit

(1) Ces expressions figurées contiennent sous des symboles la promesse que Jésus-Christ a faite à son Église en termes clairs et précis: « Assurez-vous « que je serai toujours avec vous jusqu'à la con« sommation du siècle, » Matth. 28, 20. Et elles nous apprennent de plus que tout ce qui est arrivé aux Israélites dans le désert était une figure et une prédiction de ce que Dieu ferait pour son Église. Elle est ici errante, cherchant une demeure stable et permanente, à travers mille dangers et mille ennemis. Elle est délivrée de l'oppression de Pharaon, qui a été noyé dans les mêmes eaux qui l'ont sauvée; mais toutes les nations qui l'environnent s'opposent à son repos éternel. Elle campe dans un pays aride et brûlant, où aucune plante utile ne croît; où l'on ne trouve ni eau, ni pain, que par miracle: où l'on vit au milieu des serpents et des bêtes empoisonnées, qui sont les habitants naturels de l'affreuse solitude où elle est contrainte de faire un long séjour. Aucun nuage, aucune rosée ne modèrent l'ardeur du soleil. Aucune habitation n'offre une retraite. Aucun sentier marqué ne montre le chemin qu'il faut tenir. Mais Dieu lui tient lieu de tout. Il la conduit le jour par un nuage, et la nuit par une grande lumière. Il modère ses persécutions, et dissipe ses doutes. Il est son guide, et son défenseur. Il marque ses campements, ses voyages, ses demeures. Et quoique peu de personnes soient attentives à cette protection invisible, elle est cependant pour les autres aussi évidente qu'une nuée opposée au soleil pendant le jour, et qu'une grande flamme pendant la nuit. (Duguet.)

mons Sion, et *congregationes* seu *conventicula ejus*, vel Ecclesiæ omnes ex Judæis collectæ, ab omni illâ calamitate et incendio. Admoniti enim fuerunt, ut narrat Eusebius, et impiam civitatem deseruerunt; neque eis divinus favor unquàm defuit. Imò ex spirituali Ægypto illos egredientes comitatus est Dominus *in columnâ ignis per noctem, et in columnâ nubis per diem*; id est, non minùs illorum curam egit quàm olim totius populi Israelitici. Quinimò sicut olim cùm per desertum iter facerent, arca cum propitiatorio (quæ *gloria Domini* dici solet in Scripturis) erat ab omni cœli injuriâ protecta, ita discipuli Domini fuerunt protecti in illâ calamitate, etc. Possunt quoque cum vers. 2 et 3 conjungi : *Erit germinatio Domini in honorem*, etc., *qui evaserint*, *sancti dicentur; et super ipsos*, qui sunt *mons Sion*, et Ecclesias ex ipsis congregatas, quæ exceperunt verbum quod à monte Sionis profluxit, expandit Dominus protectionem suam, ut non minùs habeant Deum propitium quàm olim habuerunt ex Ægypto egredientes Israelitæ; nec minùs sint ab omni injuriâ liberi, quàm arca et propitiatorium fuerint. Neque dubitandum est quin in vers. 5 et 6 duplex sit allusio : prior est ad columnam ignis et nubis, posterior ad tegumenta illa varia quæ Dominus construi jussit ut tutum esset ab injuriâ aeris Sanctum illud sanctorum. Nam quòd arca dicatur in Scripturis *gloria Domini*, habes in Psal. : *Ut viderem virtutem tuam et gloriam tuam*, et 1 Sam., cùm capta fuit arca à Philisthæis, *translata est gloria*, et aliis locis plurimis. Locus hic valdè declarat curam quam Dominus suorum gerit, ut nihil illis noceat. Sunt Dei populus, quos elegit de mundo, quos odit mundus, sicut Ægyptii fugientes Israelitas; sunt mons Sion, sunt templum Dei et Sanctum sanctorum; gloria Domini eos protegit, liberat et servat ex pelago omnium malorum. Superbi autem, quia derelinquuntur à Deo, non solùm inducuntur in tentationem, sed etiam omnium sunt injuriis expositi, ut vasa in ignominiam et contumeliam deputata. LOCUM. *Makon* à verbo *kun*, quod in voce passivâ est *confirmari*, *constitui*, *decerni*, *certificari*, *perfici*, etc. Hinc nomen ipsum *sedes certa et firma*, cui opponitur incerta sedes, et incertis sedibus vagari. Ego perinde esse credo ac si diceret, *super totum ipsum montem ab imis ejus radicibus usque ad verticem*. ET UBI INVOCATUS EST. Sensum reddidit Vulg.; ego *conventus* dixi : nam Hebraicè à verbo *cara*, id est, *vocare*, dicitur nomen *mikera*, id est, *convocatio*, *synodus*, *conventus*; et relativum est feminini generis, et *Sionem* refert. Posset et nomen pro *vocationibus* accipi; ut sit sensus, *et super nominationes* vel *vocationes* seu *invocationes ipsius Sionis*, id est, super eos qui nominant Sion seu nomine vocant, vel ex ipsius nomine dicuntur; vel *super omnes vocatos ipsius*, quos ipsa vocavit ac invitavit ad cognitionem veritatis, etc.; et hic sensus non mihi displicet. IGNIS FLAMMANTIS. Hebraismus, *ignis flammæ*. GLORIAM. Vers. 2, *germinationem* dicit *futuram in gloriam*, etc., *super germinationem* ergo *gloriosam* illam, super illos *sanctos* Domini, sicut super *gloriam* et arcam, erit *kuphah*, id est, *protectorium* seu *protectio*.

VERS. 6. — Ponuntur hinc quinque voces ferè ejusdem significationis : *Sacac* est *abscondere superponendo aliquid*; hinc *Sucah*, *tegumentum*, *tsalal*, *obtectus est defensionis causâ*; hinc *tsel*, *umbra*, *protectio*, etc. *Kasah*, *latibulum* seu *protectionem quærere*; hinc *makeseh*, *latibulum*, *receptaculum*, *protectorium*. *Sathar*, quod in passivâ est in usu, *absconditus fuit*; indè *misethor*, *absconsio*, *latibulum*, etc. (1).

(1) Saint Jérôme remarque que les Juifs rapportaient à l'Antechrist, ce qui est dit de la tempête marquée à la fin de ce chapitre, et contre laquelle ils espèrent être protégés par le Seigneur. *Hunc locum Judæi ad Antichristum referunt, quem per turbinem et tempestatem significari æstimant : quandò eos Dominus à potentissimo adversario defensurus sit.* Si les Juifs se méprennent en ce point, c'est en s'appropriant les promesses qui sont faites à l'Eglise même de Jésus-Christ, et auxquelles ils n'auront part que quand ils se réuniront à elle par la foi en Jésus-Christ.
(Bible de Vence.)

CAPUT V.

1. Cantabo dilecto meo canticum patruelis mei vineæ suæ. Vinea facta est dilecto meo in cornu filio olei.

2. Et sepivit eam, et lapides elegit ex illâ, et plantavit eam electam, et ædificavit turrim in medio ejus, et torcular extruxit in eâ, et expectavit ut faceret uvas, et fecit labruscas?

3. Nunc ergo, habitatores Jerusalem et viri Juda : judicate inter me et vineam meam.

4. Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei? an quod expectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas?

5. Et nunc ostendam vobis quid ego faciam vineæ meæ : auferam sepem ejus, et erit in direptionem : diruam maceriam ejus, et erit in conculcationem.

6. Et ponam eam desertam : non putabitur, et non fodietur, et ascendent vepres et spinæ; et nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.

CHAPITRE V.

1. Je chanterai à mon bien-aimé le cantique de mon proche parent, pour sa vigne. Mon bien-aimé avait une vigne plantée sur un lieu élevé, gras et fertile.

2. Il l'environna d'une haie; il en ôta les pierres, et la planta d'une espèce choisie; il bâtit une tour au milieu, et il y fit un pressoir. Il s'attendait qu'elle porterait de bons fruits, et elle n'en a porté que de sauvages.

3. Maintenant donc, vous habitants de Jérusalem, et vous hommes de Juda, soyez les juges entre moi et ma vigne.

4. Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne que je n'aie point fait? Ai-je eu tort d'attendre qu'elle portât de bons raisins, au lieu qu'elle n'en a produit que de mauvais?

5. Mais je vous montrerai maintenant ce que je vais faire à ma vigne. J'en arracherai la haie, et elle sera exposée au pillage; je détruirai sa muraille, et elle sera foulée aux pieds.

6. Je la rendrai toute déserte; elle ne sera point taillée, ni labourée; les ronces et les épines la couvriront, et je commanderai aux nuées de ne plus pleuvoir sur elle.

7. Vinea enim Domini exercituum domûs Israel est, et vir Juda germen ejus delectabile : et expectavi ut faceret judicium, et ecce iniquitas; et justitiam, et ecce clamor.

8. Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis usque ad terminum loci : numquid habitabitis vos soli in medio terræ?

9. In auribus meis sunt hæc, dicit Dominus exercituum : Nisi domus multæ desertæ fuerint : grandes et pulchræ, absque habitatore.

10. Decem enim jugera vinearum facient lagunculam unam, et triginta modii sementis facient modios

11. Væ qui consurgitis mane ad ebrietatem sectandam, et potandum usque ad vesperam, ut vino æstuetis.

12. Cithara, et lyra, et tympanum, et tibia, et vinum in conviviis vestris : et opus Domini non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis.

13. Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam : et nobiles ejus interierunt fame, et multitudo ejus siti exaruit.

14. Propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino, et descendent fortes ejus, et populus ejus, et sublimes gloriosique ejus ad eum.

15. Et incurvabitur homo, et humiliabitur vir, et oculi sublimium deprimentur.

16. Et exaltabitur Dominus exercituum in judicio, et Deus sanctus sanctificabitur in justitiâ.

17. Et pascentur agni juxta ordinem suum, et deserta in ubertatem versa advenæ comedent.

18. Væ qui trahitis iniquitatem in funiculis vanitatis, et quasi vinculum plaustri peccatum :

19. Qui dicitis : Festinet, et citò veniat opus ejus, ut videamus; et appropiet, et veniat consilium Sancti Israel, et sciemus illud.

20. Væ qui dicitis malum bonum, et bonum malum : ponentes tenebras lucem, et lucem tenebras : ponentes amarum in dulce, et dulce in amarum.

21. Væ qui sapientes estis in oculis vestris, et coram vobismetipsis prudentes.

22. Væ qui potentes estis ad bibendum vinum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem ;

23. Qui justificatis impium pro muneribus, et justitiam justi aufertis ab eo.

24. Propter hoc, sicut devorat stipulam lingua ignis, et calor flammæ exurit, sic radix eorum quasi favilla erit, et germen eorum ut pulvis ascendet. Abjecerunt enim legem Domini exercituum, et eloquium Sancti Israel blasphemaverunt.

25. Ideò iratus est furor Domini in populum suum, et extendit manum suum super eum, et percussit eum; et conturbati sunt montes, et facta sunt morticina eorum, quasi stercus in medio platearum. In his omnibus non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta.

26. Et elevabit signum in nationibus procul, et sibilabit ad eum de finibus terræ : et ecce festinus velociter veniet.

7. La vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël : et les hommes de Juda étaient le plant auquel il prenait ses délices. J'ai attendu qu'ils fissent des actions justes, et je ne vois qu'iniquité ; et qu'ils portassent des fruits de justice, et ils n'excitent que des plaintes.

8. Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez les terres aux terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque ; serez-vous donc les seuls qui habiterez sur la terre ?

9. J'ai appris ce que vous faites, dit le Seigneur des armées. Je jure que cette multitude de maisons, ces maisons si vastes et si embellies, seront toutes désertes, sans qu'un seul homme y habite ;

10. Car dix arpents de vigne rempliront à peine un petit vase de vin, et trente boisseaux de blé qu'on aura semés n'en rendront que trois.

11. Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour vous livrer à l'ivrognerie, et pour boire jusqu'au soir, ensorte que le vin vous échauffe.

12. Le luth et la harpe, les flûtes et les tambours, et le vin ne manquent pas dans vos festins ; et vous n'avez aucun égard à l'œuvre du Seigneur, et vous ne considérez point les ouvrages de ses mains.

13. C'est pour cela que mon peuple a été emmené captif, parce qu'il n'a point eu d'intelligence, et que les plus grands d'Israël sont morts de faim, et que tout le reste du peuple a séché de soif.

14. C'est pour cela que l'enfer a étendu ses entrailles, et qu'il a ouvert sa gueule jusqu'à l'infini ; et tout ce qu'il y a de puissant, d'illustre et de glorieux dans Israël, avec tout le peuple, y descendra.

15. Tous les hommes seront forcés de plier ; les grands seront humiliés, et les yeux seront abaissés.

16. Et le Seigneur des armées fera connaître sa grandeur dans le jugement, le Dieu saint signalera sa sainteté par la justice qu'il exercera.

17. Alors les agneaux paîtront sans être troublés, et les étrangers viendront se nourrir dans les déserts devenus fertiles.

18. Malheur à vous qui vous servez du mensonge comme de cordes, pour traîner une longue suite d'iniquités, et qui tirez après vous le péché comme les traits emportent le chariot.

19. Vous qui dites, qu'il se hâte ; que ce qu'il doit faire arrive bientôt, afin que nous le voyons ; que les desseins du Saint d'Israël s'avancent et s'accomplissent, afin que nous les connaissions.

20. Malheur à vous qui appelez le mal bien, et le bien mal ; qui changez les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres, qui transformez l'amertume en douceur, et la douceur en amertume.

21. Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux, et qui êtes prudents en vous-mêmes.

22. Malheur à vous qui êtes puissants pour boire du vin, et vaillants pour vous enivrer ;

23. Qui, pour des présents justifiez l'impie, et qui ravissez au juste sa propre justice.

24. C'est pourquoi comme la paille se consume au feu, et comme la flamme ardente la dévore, ainsi leur racine sera réduite en cendres, et leurs rejetons s'envoleront en poudre, parce qu'ils ont foulé aux pieds la loi du Seigneur des armées, et qu'ils ont blasphémé la parole du Saint d'Israël.

25. C'est pour cela que la fureur du Seigneur s'est allumée contre son peuple, qu'il a étendu sa main sur lui, et qu'il l'a frappé ; que les montagnes ont été ébranlées, et que leurs corps morts ont été jetés comme de l'ordure au milieu des places publiques. Et néanmoins, après tous ces maux, sa fureur n'est point encore apaisée, et son bras est toujours levé.

26. Il élevera son étendard pour servir de signal à un peuple très-éloigné ; il l'appellera d'un coup de sifflet des extrémités de la terre, et il accourra aussitôt avec une vitesse prodigieuse.

27. Non est deficiens, neque laborans in eo: non dormitabit, neque dormiet: neque solvetur cingulum renum ejus, nec rumpetur corrigia calceamenti ejus.

28. Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti, ungulæ equorum ejus ut silex, et rotæ ejus quasi impetus tempestatis.

29. Rugitus ejus ut leonis: rugiet ut catuli leonum; et frendet, et tenebit prædam: et amplexabitur, et non erit qui eruat.

30. Et sonabit super eum in die illâ sicut sonitus maris: aspiciemus in terram, et ecce tenebræ tribulationis, et lux obtenebrata est in caligine ejus.

27. Il ne sentira ni lassitude ni travail; il ne dormira ni ne sommeillera; il ne quittera jamais le baudrier dont il est ceint, et il ne se rompra pas un seul cordon de ses souliers.

28. Ses flèches sont aiguës, et tous ses arcs sont bandés; la corne du pied de ses chevaux est dure comme les cailloux, et la roue de ses chariots est rapide comme la tempête.

39. Son rugissement est comme celui d'un lion; il frémira comme les lionceaux, il poussera des cris, il se jettera sur sa proie, et il l'emportera sans que personne la lui puisse ôter.

30. En ce jour-là, il s'élancera sur Israël avec des cris semblables au bruissement des flots de la mer; nous regarderons cette terre, et nous ne verrons que ténèbres et qu'affliction, sans qu'il paraisse aucun rayon de lumière dans une obscurité si profonde.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Cantabo. De verbo *schur* quid Hebræi et quid nostri sentiant in Lexicis videre poteris: Ego, qui in hâc semper fui sententiâ ut nonnisi unam habere significationem verba Hebræa existimarem (omitto ea quæ contrarias habent), quando omnium Hebraicarum vocum vim examinabam ex collatione omnium locorum in quibus reperirentur, reperi hoc verbum generali significatione non aliud esse quàm *præire,* aut activè *prævenire,* vel *tanquàm dux,* vel *tanquàm insidiator,* vel *tanquàm præcentor,* vel *tanquàm speculator,* etc.; quare non mirum si variè reddere oportet. Hìc verbo *canendi* aptè redditur: aliarum acceptionum exempla in sequentibus occurrent. *Keren* Hebræis *cornu* est, quo nomine dicuntur etiam quæ cornu similitudinem habent; quidquid *oblongum est et prominet;* hìc pro *angulo.* Filio olei. Notus Hebraismus. *Filius pinguedinis* dicitur locus pinguis et uber. Ad litteram dicendum esset *in cornu filio pinguedinis;* sed cùm hebraismus hic non valdè planus esset, sensum reddidi, *in angulo terræ pinguissimæ.* Habet enim Palæstina, si situm spectes, cornu seu cuspidis similitudinem: multò enim longior quàm lata est. Patruelis, etc. Quantùm ego conjecturâ augurari possum, habuit Isaias propheta patruum nobilem ac notum in populo illo, quocum Prophetæ familiaritas intercesserat haud vulgaris. Is dicterium hoc sæpè in ore habere solebat, ut cùm vellet significare quempiam oleum et operam perdidisse et malè labores suos et studia collocâsse, diceret: *Amicus meus habuit vineam in loco uberi,* etc., *usque exspectavit ut faceret uvas, fecit labruscas.* Inquit ergo Isaias: *Volo canere dilecto meo, domino meo, quem diligit anima mea, canticum de vineâ ipsius, quod patruus meus solebat canere.* Neque hæc conjectura considerantibus voces et constructionem earum in textu Hebraico inanis (ni fallor) judicabitur à viris doctis, qui et Vulg. interpretem rectiùs quàm cæteri Hebraica reddidisse animadvertent. Nam nomen *schirath* in regimine est: extra quod est *schirah* formâ femininâ, Exod. 14, et Num. 21. Dicendum ergo fuit *canticum patrui,* vel *patruelis, mei.* Si cui tamen conjectura illa de patruo Isaiæ displiceat, *dod* pro *dilecto* accipiat, ut ponatur antecedens pro relativo, sicut non rarò consueverunt Hebræi. *Cantabo,* inquit, *dilecto meo canticum ipsius de vineâ suâ,* id est, canticum quod me Deus jussit canere; vel sic: *Cantabo dilecto meo* populo Israelitico *canticum* Dei *mihi dilectissimi,* quod jussit me canere *de vineâ suâ,* ipso nempe populo. *Dod* enim *patruum* et *charum* significat: 1 Sam. 14: *Patruus Saülis,* Levit. 25, Amos 6, etc.; et femininum *dodah, amitam,* sororem patris, Exod. 6, Levit. 18. Quid verò hæc significent in sequentibus aperiam.

Vers. 2. — Et sepivit. Verbum *arac* hoc loco tantùm legitur, et habet cognationem cum verbo *karac*: significat autem *munire* vel *sepe,* vel *maceriâ.* Et lapidavit. Verbum Hebræum *sacal* dicitur de *lapidibus,* ut *iarah* de *sagittis.* Est ergo *lapides in destinatum locum librando mittere;* et in secundâ conjugatione cum accusativo nominis seu pronominis illam significationem quam dixi videtur habere, ut 2 Sam. 16: *Et lapidavit Davidem.* Proinde hìc *lapidare* dixi. Et more Hebræo hæc duo verba possunt construi simul, sic: *munivit et lapidavit,* id est, lapidibus munivit: ut non sepem fecisse intelligas, quam facilè transcendere quis posset, sed muro eam munierit; vel, *sepivit et lapidavit,* quasi sepem ex vepribus superponeret maceriæ ex lapidibus. Vide v. 5. Nec me latet, verbum hoc quasi contrariâ significatione *elapidare* vel *delapidare* significare, id est, lapides auferre, sicut accepit Vulg.; verùm quia in hâc significatione construitur cum casu auferendi mediante præpositione מן ut infra cap. 62, idcircò aliam acceptionem in versione secutus sum. *Sorek:* pro quo ego verti *surculo;* nam congruit vox hæc cum Hebreâ *sorek.* Latini *malleolos* dicunt, qui, ut inquit Plinius, sunt *surculi capitulati terræ infixi,* etc.; et Jer. 2: *Ego plantavi* sorek, *semen veritatis,* etc. Ut non opus sit dicere *genus esse vitis laudatissimæ,* ut multi existimârunt. Est quidem et nomen proprium vallis in Palæstinâ ubi Samson adamavit Dalila, Jud. 16, quam credo sic dictam à *vinetis* quæ habuit. Quòd autem *surculum* significet, ostendit locus Gen. 49, et infrà cap. 16: *Domini gentium percusserunt surculos ejus;* ubi Vulg. non malè reddidit *flagella ejus,* etc. Torcular. Hebræis vas seu locus est *à cavitate* appellationem habens, in quo uvæ calcantur et exprimuntur: *lacum* dixissem, nisi esset vox πολύσημος. Exspectavi; vel *intentus fui,* vel *vehementer exspectavi.* Nam verbum *cavah* non satis exprimitur verbo *exspectandi,* sed neque alio verbo latino. Et quidem primariâ significatione puto esse artis per-

spectivæ et lineas ducentium, de quo nonnihil infra cap. 27, deinde ad motum seu inclinationem animi et voluntatis transfertur ; variatque modum significandi ex constructione, et poteris nunc transferre verbo *affectandi,* nunc *apprehendendi,* nunc *amplectendi,* nunc *intendendi.* Neque sanè ablusit Paulus cùm utitur voce ἀποκαραδοκία, quæ quidem Græcis propriè significat *vehementem, sollicitam et anxiam exspectationem, quæ sanè non est sine aliquo gestu capitis.* Ferè idem significat verbum ἀτενίζειν, id est, *defixis oculis,* seu *immotis et irreverberatis oculis, intueri,* et *quasi oculis pendere:* quo verbo usus est Lucas, Act. 1. Faceret uvas. Hebraismus planus est, *produceret* vel *proferret uvas.* Labruscas. Heb. *beuschim,* q. d., *fœtidas,* id est, odibiles (*bosch* enim *fœtor* est) ; has enim qui gustat, abominatur ut rem fœtidam. Græci hujusmodi uvas ὄμφακας appellant ; et ὀμφάκιον *succus* est *acerbæ uvæ nondùm maturescentis,* Diosc. lib. 5, cap. 7. Significat ergo *fructus insuaves protulisse et gustui acerbos.*

Vers. 3. — Hactenùs erat canticum patrui Isaiæ, quod cùm in Dominum convenire diceret Propheta, infert jam v. 3 : *Et nunc,* vel potiùs,*nunc ergo habitatores Jerusalem, et viri Judæi* (est enim numerus singularis pro plur.) , *jus dicite,* etc., sub personâ ipsius Domini. In sequentibus exponit Propheta hoc canticum, quod quædam parabola seu allegoria erat, et rempublicam Judæorum *vineam Domini* esse aperit. Hanc habuisse Dominum *in cornu* dicitur v. 1. Tota enim Palæstina et terra illa ad quam Dominus Israelitas adduxit *cornu* dici meritò potuit ; oblonga enim erat neque in latitudinem admodùm extendebatur. Vide librum Josue. Quàm pinguis autem fuerit, narrant historiæ et sacræ et profanæ. Quæ verè sequuntur et v. 2 continentur, per singula exponere nequaquàm necessarium fuerit. Significant autem omnia quæ ad prosperitatem et felicitatem reipublicæ pertinere possent, à Domino in eam collata fuisse. Nam et tutos eos ab hostibus reddidit ; de novo enim regnum illud formaverat ac propagaverat, leges ad conformandos mores optimas condiderat, templo et cultu Dei ornaverat, regnum sacerdotale vel regale sacerdotium illud fecerat. Erant itaque et hostibus formidini, et inter se pacem colere et in Deum pii atque religiosi esse poterant. Denique nihil desiderabatur ad illius reipublicæ felicitatem. Quomodò autem *labruscas* pro *uvis* fecerit, postea videbimus. Versu autem tertio *cives Jerosolymitanos* et ipsos *Judæos judices esse* vult in hâc causâ. Ad quem profectò locum respexit Dominus quando, ubi parabolam de vineâ in Evangelio proposuisset, subintulit : *Quid vobis videtur ? quid faciet Dominus colonis illis ?* etc.

Vers. 4. — Quid est quod debui, etc. Hebraismus : *Quid ad faciendum ultrà, et non feci ?* id est : Quid supererat faciendum quod non fecerim ? Hæc est Domini causa, hæc querimonia. Qui autem sic interrogat, certus est quòd nihil ei objici possit. Homo autem verè dicere poterit : *Quid debui facere Domino meo quod fecerim ? quis ego ? qualis ego ? quid non mali ego ?* dicebat Augustinus. An quòd exspectavi, etc. Est hìc dictio quædam in Hebræo *madua,* de quâ illis assentior qui dictionem esse compositam dicunt ex *mah* et verbo *iada,* servitque interrogationibus quæ fiunt ad cognoscendam causam alicujus rei, id est, *cur, quare.* Est autem hebraismus : *Cur exspectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas ?* id est : Cur fecit labruscas, cùm justè ego uvas exspectarem ? quasi ponatur prius verbum pro ablativo absoluto : *Cur exspectante me, ut,* etc., *fecit labruscas ?* et ità quidam doctè transtulit. Cùm etiam *cur fecerit labruscas* interrogat, scit nihil posse responderi. Et quidem annotatione dignum est, quòd nullam excusationem obtendere atque afferre possimus quominùs per omnia Dei exspectationi respondeamus, et sat pro ratione nobis esse debet exspectatio Domini ; non enim est (ut dicebat ille malus servus) *Dominus austerus, qui reposcat quod non reposuit, aut metat ubi non seminavit.*

Vers. 5. — Et nunc ; vel, *nunc ergo. Age ; na* adhortantis est. Auferam et diruam. Dixit Vulg. de sensu sollicitus, quasi infinitivi essent, quibus pro aliis temporibus utuntur. Ego malui in formâ imperativorum accipere, quòd indignationem quamdam forma hæc loquendi notet, similemque loquendi modum in sequentibus non semel videbimus. Sepem ejus. A verbo *suc,* quod *vepribus sepire* significat ; est nomen *mesucah,* quod *spinam* collectivè significet, ut Mich. 7, et Prov. 15. Solent autem super maceriam spinæ collocari ; ideò *spinetum* dixi. Supra jam dixi de verbo *baar,* quòd *adurere,* deinde et *depasci* significaret. Maceriam. *Gadar* est *sepire maceriâ,* inde nomen pro ipsâ *maceriâ ex lapidibus,* quamvis ex aliâ quoque materiâ fieret. Eâdem figurâ loquitur Scriptura Prov. 24 ; nam de vineâ loquens ait : *Spinæ operuerunt superficiem ejus, et sepes lapidum ejus diruta est.* Hujus quoque vocis significationem videtur Paulus expressisse Ephes. 4 : *Ipse,* inquit, *est pax nostra, qui fecit ex utrisque unum, et interstitium maceriæ diruit.*

Vers. 6. — Desertam. *Batah, vacuitas* est Hebræis, seu *concavitas,* seu potiùs *effossiones ;* cujusmodi sunt quæ post evulsas arbores seu plantas manent, aut quæ in torrentibus post delapsas aquas apparent. Vide infra cap. 7. Congruit autem cum voce *boü.* Non fodietur. Vel *sarculabitur.* Nam verbum *adar* Hebræis propriè est *cogi, congeri, contrahi, congregari, colligi in unum,* unde in voce passivâ est *instrumento aliquo terram contrahi in cumulum,* ut fit circa vites, ad quas terra sarculo contrahitur, sicut etiam fit arando. Vide infra cap. 7. Possemus ergo reddere *non coacervabitur.* Verbum *alah, ascendit,* Hebræis multis rebus accommodatur, et, ut vides, hìc è terrâ nascentibus et alibi sæpè tribuitur ; valetque quod Latinis *crescere, succrescere.* Vepres, seu *vepricetum.* A verbo *schamar,* quod *custodire* significat, venit hoc nomen *schamir,* nomen collectivum, quod *vepricetum* seu *senticetum* significat, vel quòd aculeis *servet retineat*que homines aut pecudes, vel quòd sata *detineat* ac *suffocet,* aut sanè quòd ab ipsis se *custodiat* homo et *sibi caveat.* Infra cap. 7 et 18. Et mandabo nubibus. Ego

hebraismum expressi : *Contra nubes præceptum ponam.* Et planus est sensus. Possumus et aliter hanc loquendi formam explicare, cum quodam viro docto in Hebraicis. Inquit enim quòd si post verbum, *trivah*, sequatur dictio privativa, eamdem virtutem habeat quam Latinis verbum *veto* et *prohibeo* ; q. d. : *Nubesque vetabo pluere*, ut Gen. 3, Thren. 1, etc. Nomen autem *ab* propriè *densum* seu *densitatem* designat ; at hoc nomine plerùmque vocant Hebræi *nubem densiorem. Abah* enim est *condensatum esse,* Deut. 32, *impinguatus est, saginatus est, condensatus est.* Illas ergo nubes significat quæ densiores vel graviores sunt, et in pluvias facilè resolvuntur. Hæc mala quæ hìc minatur Dominus vers. 5. Psalmista etiam sub nomine vineæ jam rempublicam Judæorum expertam suo tempore deflet, Psal. 80 : *Destruxisti maceriam ejus ; vindemiant eam qui prætergrediuntur viam ;* et multa hujusmodi, quòd *incensa igni*, et *suffossa*, etc. Qui locus Psalmi admonuit me ut alium hìc sensum subodorarer, videlicet ut verba ita reddantur : *Remove propagines ejus* (vel *ramos ejus*), *et sit in exustionem ;* nam ab eodem verbo *soc* venit nomen *suc,* quod *ramum frondosum* significat. Jud. 9 : *Succiderunt quisque ramum suum ;* et in formâ femin., *socah,* ibidem. Ex quo suspicari jure et meritò possimus propriam significationem verbi *suc* non tam esse *sepire* quàm *condensare, obstruere,* et *ramis,* seu *vepribus, viam aut rem aliquam impedire, ut munitior sit et magis inaccessa.* Unde et *socoth, pali super quos pelles et alia ad siccandum extenduntur :* quapropter *mesocah* videtur etiam significare quod nos *stacas* vocamus, quæ sunt veluti clavi lignei quorum usus est in tentoriis : quod vers. 2 vocavit *sorek, surculum,* ipsas denique plantas et vites. Facile jam fuerit intelligere quando respublica Judæorum hæc perpessa sit : non quòd similia ante adventum Domini non experti fuerint, sed vix hæc de alterâ vastatione intelligi possunt quàm de ultimâ. Quapropter et cùm de eâ Propheta præcedentibus capitibus locutus fuisset, et de paucis reliquiis servatis, tempestivè jam ei videbatur in canticum prorumpere, quod rem totam comprehenderet atque explanaret, initia, media et finem. Hic enim mos fuit Prophetis et sacris scriptoribus. Vide lib. Judicum, et Deut., et infra iterùm observatum videbimus. Atque hanc Prophetæ promptitudinem et spiritûs impetum nonnihil significabat adhortantis illa particula *na.* Quando, quæso, sic patuit Israel hostium incursionibus, ut ardere tota respublica et conflagrare visa fuerit ? quando sic concidit fortitudo bellica, et contritæ sunt universæ vires Judæorum ? quando sic ruptus et dirutus fuit murus civitatis sanctæ, et templum et totum ipsum regnum, ut omninò spes etiam restitutionis et restaurationis interierit ? quando inquam, nisi post occisum Dominum ? In superioribus enim captivitatibus non eradicabatur penitùs vinea ; adhuc remanebant vites, et forma reipublicæ aliquâ ex parte apparebat ; at à mille et quingentis annis ne speciem quidem reipublicæ habent. Olim calamitas quæ accidebat, putatio quædam esse videbatur, ut uberiores postea fructus ederet ; at Titus et post ipsum Adrianus omnia funditùs everterunt, et infideles sedes illas occupant : in animis verò Judæorum nihil nisi fraudes regnant et imposturæ omneque genus spinarum. Quòd si hæc negaverint, quid dicent aut respondebunt ad illud de *nubibus*, quod eruditè satis Hieronymus de Prophetis et sacri verbi interpretibus exponit, quibus nunquàm caruêre Judæi nisi in hâc ultimâ captivitate ? Ut nos interim erudiamur quæ sit sors inimicorum Dei. Nihil apud ipsos decorum, nihil viride ; bestiarum dentibus et pedibus expositi semper sunt ; senticosos et morosos videas, sibi et aliis graves ac molestos ; omnia occupat sterilitas, ut eorum curam Dominus abjecisse videri possit ; adeò ut bonus ille Pater cœlestis, qui *pluit super justos et injustos*, id est, super utrorumque agros, animos impiorum sæpè verbi sui imbre et cœlestibus pluviis destituat, aut certè adeò steriles esse sinat ac si nunquàm super eos nubes pluviam depluerent. De felicitate autem justorum quid sentiendum sit suis quoque locis indicabo.

Vers. 7. — Et viri. Hebr. *isch*, *vir*. In singulari aliquando collectivè capitur. Germen delectabile. Vel *plantatio delectationum.* Hebræis verbum duplicatum *schiaschea* secundæ conjugationis semper in bonam partem accipitur, significatque blandam applicationem ad rem aliquam, ex quâ voluptatem et oblectationem accipimus ; et includit gestum applaudentium et blandè se applicantium, de quo infra 11 et 26. Hinc nomen plurale tantùm *schaaschuim, blandi et amabiles amplexus et basia.* Vulg., Prov. 8, dixit *delicias.* Sunt autem blandimenta amantium. *Intentus exspectabat,* id est, exspectaverat. Vide supra vers. 2. Humiliatio. Quid sentiendum sit de verbo *sephac*, à quo nomen *misephac*, vide supra 3, 17. Somnia enim existimo esse quæ hìc alii afferunt de *plagâ*, de *scabie*, de *leprâ.* Alii *conciliabulum*, alii *plagam lepræ* vertunt. Ego, quia verbum *deprimere* seu *humiliare*, quemadmodùm ancillæ et servi humiliantur, significat, *humiliationem* dixi. Neque est quod rectiùs *judicio* opponatur ; nihil enim aliud est in republicâ *judicium* quàm sublevatio quædam miserorum, qui à potentioribus, si absit judicium, opprimi solent : quòd si ipsi judices sint qui pauperes opprimant, quid erit nisi pauperum, pupillorum et viduarum conculcatio ? Hoc profectò est quod dicit alius Propheta : *judicium in absinthium conversum*, ut, unde solamen pauperes exspectant, indè amaritudo dimanet. Hoc et sequens membrum explicat, dùm *pro justitiâ clamorem* (seu *vociferationem*) *reddidisse eos* affirmat. Est autem *tsaac* non *clamare* tantùm, sed *ex dolore animi aliquid valdè indignum ferentis vociferari.* Et omninò idem est cum verbo *raac.* Eâdem ratione *tseacah* non simpliciter *clamor* est, sed *querimonia, questus,* seu *querela cum clamore.* Cùm autem justitiæ sit, cuique suum reddere, ea si abest, omnia sunt ejulatu, questu et gemitu plena. Ecce habes *labruscas* pro *uvis,* et quàm amari fructus sint palato Domini injuriæ et oppressiones. Omphacion profectò propinant Domino qui pauperes opprimunt, non minùs acerbum quàm quod in cruce pendenti vi-

nitores hujus vineæ obtulerunt. Veritatem profectò hujus Prophetiæ tunc comprobârunt Judæi nescientes quid facerent. Elegantem paronomasiam in verbis hìc meritò ac jure annotant Rabbini : quam qui Hebraicè nesciunt, hìc videre possunt.

Uvæ,	judicium, MISPAT.	Labruscæ,	humiliatio, MISPACH.
	justitia, TSADAKA.		vociferatio. TSA'AKAH.

In verbis quoque illis, *plantatio blanditiarum ejus*, ne omittas conferre felicitatem hanc cum sorte illâ impiorum quam hoc capite, superiori versu, descripsit Propheta. *Si hoc non est de cœlo in terram*, *imò in abyssum præcipitari*, quid aliud sit, ignorat Bernardus. Væ illis qui tantam ruinam non sentiunt! Blanditias has Domini ad Judæos præsertim ad regnum Judæ, describunt sacræ historiæ : *quorum*, teste Paulo, Rom. 9, *erat adoptio*, *gloria*, *testamenta*, *legislatio*, *obsequium* (seu *cultus*), *et promissiones; quorum sunt patres*, *et ex quibus Christus secundùm carnem*. Quæ blandimenta amoris majora ostendere potuisset? quæ oscula, qui amplexus huic, quod ultimo loco dixit, comparari possunt? Hunc profectò totum amoris thesaurum longè superat, quòd novissimis diebus *non angelos*, *sed* humanum genus et *semen Abrahæ apprehendit*, et quidem ita apprehendit et sibi, cùm *in formâ Dei esset*, mirabiliter conjunxit, ut neque illud verbum *schiaschea*, quod ad indicandam ejusmodi arctissimam atque suavissimam conjunctionem affictum esse videtur, explicare pro dignitate sufficiat.

Vers. 8. — Jam particulatim describere incipit acerbitatem fructuum, et à cupiditate incipit, quæ *omnium malorum radix* est. Quamvis autem aliorum possessiones hìc direptas non dicat neque vi extortas, sed tantùm *prædia prædiis adjuncta*, atque *ædes ædibus*, quod per commutationem atque emptionem fieri posse videtur, nihilominùs fieri haudquaquàm potest ut qui ejusmodi studio laborant, non faciant injuriam, non vim inferant, non metu et minis ad vendendum cogant, non interdùm minoris quàm res sit emant, et in hujusmodi laqueos non incidant; qui fructus Deo et proximis acerbi nimis sunt. Usque ad terminum loci. Vel *donec nihil loci*, vel *non locus*, scilicet *supersit*. Vox enim *ephes*, *defectum*, *cessationem*, *finem*, *terminum*, ultra quem nihil ampliùs superest, notat; quanquàm commodè linguâ Latinâ *nisi* particulâ exclusivâ seu terminativâ reddi posse videatur, infra 41 bis. Numquid soli vos, etc. In Hebræo non est illa nota interrogationis ; sed cùm interdùm omittatur, possumus accipere hæc verba cum Vulgato. Ad verbum autem sic habetur, *et habitatores constituamini soli vos in medio terræ*. Et quidem si conjunctionem pro particulâ consecutionis accipiamus, planus erit sensus, *copulatis agrum agro*, etc., *ut soli vos habitetis in medio terræ*, id est, soli vos optimis quibusque fruamini, nihilque vobis desit tanquàm rerum dominis. Sic enim interdùm usurpant Hebræi phrasim hanc, ut in lib. Reg. : *In medio populi mei habito*, id est, nullius indigeo.

Vers. 9. — In auribus Jehova. Si hæc ad ea quæ præcedunt referas, sicut Vulg. accepit, aposiopesis est seu reticentia indignationis et minarum plena, q. d. : *Hoc vestrum studium quo pertingere facitis domum ad domum*, vel potiùs *quo conjungere et continuare studetis plures domos, item illud quòd agrum appropinquare* (vel potiùs *pervenire*) *facitis, jam appropinquat* (vel *pervenit*) *ad aures Domini*. Clamor oppressorum à vestrâ cupiditate auribus Jehova percipitur. Ita in Deut., ubi oppressiones has numeravit : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis? Mea ultio,* etc. Possunt tamen ad sequentia referri : *In auribus Jehova,* id est, teste seu audiente Jehova, *dico*. Nisi domus multæ desertæ, etc. Forma est jurantis cum imprecationibus, quæ tamen religionis causâ non exprimuntur ab Hebræis, nisi raro. Latini : *Disperеam, nisi*, etc. Pro quibus etiam dicere solent : *Faciat mihi Dominus, et hæc addat, nisi,* etc.; quæ tamen non explicant quæ sint. Pœnam autem accommodat culpæ. *Anhelabatis ad multitudinem domorum, ut amplas ædes et magnificè constructas haberetis? erunt ergo multæ illæ et amplæ et artificiosè ornatæ domus in afflatum*. De verbo autem *schamem*, à quo *schameh*, vide supra 1, 7. Non malè Vulg. per *desertum esse* solet reddere. Supra enim vastitatem et inexspectatam subversionem afflare solent homines, quasi indignati ob culpam, vel admirantes ob pœnam. Absque habitatore. Hebr., *præ non existente habitatore*. Nam particula negandi *en* apud Hebræos verbum substantivum in suâ significatione includit; *et mem* interdùm valet *præ*, seu *propter*.

Vers. 10. — Quia *agrum agro copulabant* (vox autem Hebræa *sadeh quamlibet partem terræ cultam arvis, pascuis, pratis, arboribus, herbis et hortis* significat), pœnam accommodat cupiditati. Est autem *bath* nomen mensuræ liquidorum, habens appellationem à *vacuitate* et *capacitate*, ut pleraque alia, et tantùm liquidorum capit quantùm aridorum epha, nempe decimam partem homer. Est autem homer quam *corum* dicere possumus; continetque decem ephos. Multi putant esse idem quòd *omer*. Jugera. Nomen Hebræum *tsemed* est *conjugium* seu *jugum*, et *unius ad alterum conjugatio* seu *copulatio*. Possumus ergo *jugera* vertere cum Vulg., vel *decem paria canistrorum* (vel *cistarum*) *uvis plena*, quæ mulis aut aliis jugalibus super imponuntur.

Vers. 11. — *Væ, qui consurgitis manè*. Vel *manicantibus*. Verbum *schacam*, quod non est in usu nisi in tertiâ, est *manè surgere*, quod Gellius *manicare* dicit. Et sicut nos ita Hebræi aliquando apponunt nomen *boker*, id est, *multo manè*, *diluculo*, *primâ luce*; aliquando non. Quomodò alii hanc orationem reddant, apud ipsos videas : ego certè et verba et phrasim et sensum simul expressi. Si interpretes Hispanè nôssent, intellexissent quid significaret vox *meacare* absolutè posita. Nos enim ex *de* et *post* facimus *despois*,

id est, *deinde*, *postea*, quando non regit casum. Ita Hebræi componentes *mem* cum *acare*, adverbium temporis faciunt. Item forma est regiminis; unde non videtur participium esse, id est, *manicantes* vel *surgentes*, sed pro *mane* seu *manicationibus* accipiendum; nam et in singulari *maschekim* sæpè subit rationem adverbii. Jer. 5: *Velut equi saginati manè fuerunt*, etc. Et in plurali in hâc ipsâ formâ Ps. 127: *In vanum* (vel *vanæ*) *sunt vobis manicationes, surgendo, deinde sedendo*, etc., ubi etiam habes vocem *meacare*, de quâ paulò ante: quare non puto esse participium verbi secundæ conjugationis *acar*, ut quidam putârunt. Invehitur ergo in manicantes, et ipsas manicationes detestatur quòd non ad orandum, non ad laudandum Deum propter opera ipsius, sed ad ebrietatem et luxum, quibus gravata corpora non possunt nisi terrena sapere. Et has voluptates *acerbas uvas* vocat, sicut in Evangelio delicias et divitias *spinas* dixit Dominus. Est autem *schecar* generaliter Hebræis omnis *potus factitius qui inebriare potest*. Redditur ferè *sicera*, parùm deflexâ voce Hebræâ. *Inebriativum* vel *temetum* dicere possumus. Ad vesperam. Hebræis tempus illud obscurius vel post vesperum ante noctem vel post noctem ante diem, quod utrumque Latini *crepusculum* vocant, dicitur *naschaph*, à verbo quod *flare* significat, quòd eo tempore aura flare soleat. Objicit ergo quòd, cùm tempus matutinum compotationibus insumpserint, vesperi sive nocte toti vino maderent et inflammarentur. Ebrietatibus enim noctem aptam esse vel Paulus ipse significavit, quando ait: *Qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt*, etc.

Vers. 12. — In duodecimo autem versu, quòd in eorum conviviis omnia sint profana, nihil sacrum, nulli hymni, nulla divinorum memoria beneficiorum, sed omnia musicis instrumentis et ebriorum vocibus perstreperent; convivia, inquit, eorum nihil aliud sunt, nihil aliud in eis conspicitur, nisi *cithara*, etc. Vox Hebræa *kinor* congruit cum alterâ *tsinor*, id est, *canalis per quem aqua dilabitur*. Ita et in citharâ est aliquid instar canalis, unde chordæ quodammodò defluunt quæ sonitum reddunt. Hinc fortè lacus ille Tiberiadis *kinerath* dictus est, quòd figuram citharæ haberet; postea dictus est Syriacè *ginoser*, unde tempore Christi *Genesareth*, cujus etymologiam dicebat Caninius ille præceptor meus esse à *sar*, *princeps*, et *gen*, *hortus*: tota enim illa regio quæ circumjacebat lacui regiis hortis consita erat. Nabla. Consentit vox cum Hebræâ *nebel*. Josephus lib. Antiq. 7, cap. 12, scribit kinor *decem habuisse chordas, et plectro percuti solitum*; nebel *verò duodecim, et tangi consuevisse digitis*. Unde verisimile est fuisse vas seu instrumentum nostræ chelyi seu testudini non dissimile; à *vacuitate* autem, ut pleraque alia, nomen habet. Tympanum. *Thoph* credo, quòd à sono nomen habet, sicut et verbum *thaphah*. Tibia. Hebræis nomen habet à *profanatione*, *kalil*. Convivia. Hebræis nomen habent à *potu*: à *schathah* dicitur *mischetheh*, q. d., *compotatio*. Sic quoque putarem Latinis *convivium*, q. d. *combibium* dictum nisi Ciceronis auctoritas obsisteret, qui à *convivendo* dici vult. Certè Græcis συμπόσιον à *compotando* etiam dicitur. Verba autem *sectantur*, *inflammat*, *est*, *aspiciunt*, in Hebræo sunt in formâ futuri, sed sine dubio pro præsentibus ponuntur, et consuetudinem notant. Verbum autem *vident* est in formâ præteriti. Notantque interdùm hæc duo verba *nibet* et *raah* non tantùm *visionem* aut *aspectum*, sed etiam *pressam considerationem*; cujusmodi erat illius qui ubi de operibus Domini verba fecisset, prorupit: *Quàm magnificata sunt opera tua*, etc., *et meditabar in omnibus operibus tuis et in factis manuum tuarum*, etc. Nihilque dignius videtur quàm ut qui creaturis Domini fruuntur, illarum auctorem recognoscant, et pro beneficiis gratias referant. Vide Psal. 28, 5: *Quoniam non intelligunt ad opera Domini et ad factum manuum ejus, eruis eos, et non ædificas*, etc. Certè satius fuisset ante lucem surgere, et manè et vesperi et meridie annuntiare laudes Domini. Verùm si hoc loco *opus Domini* et *facta Domini* pro *eis quæ facturus esset Dominus, seque facturum comminabatur per Prophetas*, intelligamus, ut infra v. 19, fortassè nihil alienum à mente Prophetæ diceremus.

Vers. 13. — Captivus ductus est, Vel *disparuit*. Nam verbum *galah* est de numero eorum verborum quæ contrarias habent significationes, *appareo* et *dispareo*, etc. Hinc factum est ut pro *migrare* seu *exsulare* accipiatur. At quod sequitur variè ab aliis intelligitur; quæ apud ipsos videre poteris. Mihi simplicissima interpretatio videtur ut illud *absque scientiâ* idem sit quòd *insperatò, inopinatò, subitò*, cùm nihil minùs timerent; nam sicut *quidquam agere absque scientiâ* est Hebræis interdùm ignoranter agere, ut Deut. 19: *Qui percusserit sodalem absque scientiâ*; ita *quidquam pati absque scientiâ* hoc loco accipi potest pro *inopinatò* seu *insperatò*. Congruit autem pœna culpæ. Nam totos dies in gaudio ducebant repellentes à se quidquid mœrorem afferre posset; ingruat in eos inopinata tempestas, veluti in nautas ebrios. Nobiles interierunt fame. Hebr., *gloria ejus viri famis*. Nomen *cabod* collectivè pro *gloriosis* accipitur. Hos dicit *mortuos fame*, si Vulg. sequaris, vel *viros famis*; nam vox aliis atque aliis punctis et *viros* et *mortuos* significat ut immeritò hìc quidam Hieronymum taxet quòd in punctis deceptus sit: quasi verò tempore Hieronymi punctata fuerint Biblia. Vides convivantium et totos dies comedentium atque bibentium pœnam? Multitudo. Vel *turba ejus*. המון, à verbo quod *multiplicari* significat, cujuslibet rei *multitudinem, copiam, turbam*, à tumultu seu strepitu quem multitudo facit, notat: imò etiam pro ipso *tumultu* seu *strepitu* usuvenit; ut Græcis ὄχλος et *turbam* et *tumultum* notat. Hìc pro *turbâ* visum est accipere, ut à *nobilibus, divitibus* et *præpotentibus* dividitur; nam *populum disparuisse* seu *migrâsse* dixit, deinde *nobiles* et *ignobiles* commemorare videtur.

Vers. 14. — Infernus (1). Hebræum *schol* nemo

(1) Dilatavit infernus animam suam. Significat plurimos interiisse fame et siti, quorum corpora terra devoravit. Nam frequentissimè *infernus* in Scripturâ

rectiùs quàm Vulg. vertit. Plerùmque autem pro *statu mortuorum* accipitur; et sic dicitur quòd gravia quæque deorsùm petant ac tendant; vel quòd satiari non possit, et semper plura petere videatur, ut indicat locus ille Prov. 30 : *Tria sunt quæ nunquàm saturantur, infernus*, etc. Sicut et Lactantius in quodam carmine etymologiam reddidisse videtur, cùm scribit:

Inferus insatiabiliter cava guttura pandit.

Id ipsum Deut. 32 vocat Moses *infernum inferiorem*, et David quem locum alio nomine Ezechiel, *terram inferiorem* vocat. Ad quem locum fortè allusit Paulus, cùm ait *Dominum descendisse in inferiores partes terræ*. ANIMAM. Sumitur interdùm *nephesch* pro *affectu, appetitu, desiderio, concupiscentiâ;* quod etiam inferno abusivè tribuitur. MODO. Hebræum *hoc* propriè est *præscripta forma* seu *norma, statutum, constitutum*; hinc ad *ritus* et *cæremonias, cultus*, etc. Vulg. sensum expressit, *absque ullo termino*. FORTES EJUS, ET POPULUS EJUS. Vel *splendor ejus, et turba ejus*, etc. Relativum Hebræis est feminini generis in his tribus nominibus : supplendum est ergo antecedens, scilicet *terra*, cujus quasi medullam et meditullium illi soli volebant possidere. Dicit itaque *ad infernum descensuros nobiles et ignobiles, totumque strepitum illum in conviviis exsultantium, et tripudiaturos illic*. Festiva ironia. Et hic sensus simplicissimus est nisi malis *tripudiare* verbum ad *infernum* referre, quòd *in* vel *cum splendore et cum turbâ illuc descendente tripudiabit*. Sed prior sensus magis placet. Nam verbum est masculinum, et nomen *inferni* femininum. Eleganter autem *tripudiare ad infernum* jubet eos quorum vita erat *convivia*, ipsa verò convivia nihil aliud quàm *cithara, tibia*, etc. STREPITUS. Hebræa dictio *schaon* propriè *ruinam* seu *irruptionem, interitum* seu *præcipitium*, juxta significationem verbi *schaah*, significat; at per metalepsin est *sonitus, fragor, tumultus, strepitus, fremitus, sonus;* qui ubi profunditas est ruinam subsequitur. Dicit ergo *splendorem et turbam et strepitum ejus*, id est, cum fragore et strepitu suo, *illuc descendere*. Vel *strepitus* hic est quem exsultantes reddunt; nam hâc voce utitur Propheta infra 24, cùm ait : *Cessavit strepitus exsultantium*.

VERS. 15, 16. — Quàm gloriosus appareat Deus ubi damnat impios, et pios conservat, quod in Scripturis est *facere judicium* et *justitiam*, indicat hic versus et sequentes duo, qui ex parte in præcedentibus expositi sunt. *Humiliantur* superbi; *exaltatur Deus; justus* et *sanctus* prædicatur, qui *non reliquerit virgam improborum super sortem justorum*.

VERS. 17. — In hoc versu tanta est varietas quot sunt interpretes; quorum interpretationes non damno. Debuissent profectò diligentiùs verba examinâsse, et rerum consecutionem considerâsse. Et quidem, ut solent viri docti, in locis difficilibus (neque enim abstrahentium est mendacium) primò puncta cogitatione detrahenda et quasi abradenda sunt : quod ubi fecerimus, licet significationes vocum latiùs pateant, id tamen non parùm juvabit ad verum sensum investigandum. Quòd vox *coreboth gladios* et *siccitates* significet, nemini dubium est; de quo jam suprà 1, 20. Certum est etiam vocem *garim* posse esse participium à verbo *garah*, quod *attrahere* significat; et cùm de animalibus dicitur, *ruminare* interpretatur Hieronymus, quia quæ ruminant animalia cibum in os attrahant. Potest quoque esse à verbo *gur*, et significabit *peregrinos*, quemadmodùm accepit Vulg. et alii. Rursùs vox *kedabar* potest accipi vel *juxta ordinem*, vel *juxta verbum*. Nam pro eo quod scribitur 1 Par. 21 : *Ascendit David* BEDABAR *Gad*, id est, *in verbo* (vel *jussu*) *Gad;* scribitur 2 Sam. 24 : KEDABAR, *juxta verbum*, ut quasi idem sit; et Ps. 17 : *Ab studiis hominum* BEDABAR, *in verbo* (vel *juxta verbum*) *labiorum tuorum ego abstinui*, id est, ut tu diffinieras, juxta præscriptum tuum, et ut tu verbis significaveras. Potest ergo hoc loco esse quod alibi dicitur *voluntas labiorum;* ut sic vertere liceat : *Et pascentur agni juxta verbum ipsorum, et gladii medullata ruminantia devorabunt;* quasi explicet quomodò *Dominus exaltabitur vel sanctificabitur in judicio et justitiâ* : cùm scilicet *agni* innocentes, secundùm quod optaverint, *in pascuis uberrimis* à Domino *pascantur* (de quibus Dominus in Evangelio : *Ingredientur et egredientur, et pascua invenient*, id est, quòcumque se vertant), ut non fraudentur à desiderio suo neque *voluntate labiorum* suorum : ventres autem illi *pingues*, et qui ab alio Prophetâ vocantur *vaccæ pingues*, homines vino et crapulæ dediti, quorum stomachus crudum eructat, qui potu ciboque ventrem distendunt seseque ingurgitant, ut ob nimiam repletionem ad os redeant cibi; isti, inquam, *gladio devorentur* : ut idem sit quod c. 1, 19, 20, dixerat eisdem fermè verbis : *Si dicto audientes fueritis, bona terræ comedetis : si nolueritis*, etc., *gladio absumemini*, vel *siccitate*. Hic sensus planus est neque aliquâ ex parte violentus. Possumus quoque *koreboth* pro *siccitatibus* accipere, id est, aridis pascuis, et in casu accusandi; q. d. : *Medullata ruminantia comedent siccitates;* ut opponatur *pastui agnorum;* juxta illud : *Ecce servi mei comedent, et vos esurietis*. Quòd si quis totum versum in bonam partem velit accipere, poterit in hunc modum : *Pascentur agni juxta verbum ipsorum, et siccitates medullatorum*, id est, jugulata medullata, vel medullatorum sicca et exsanguia cadavera, *advenæ comedent* : ut idem sit quod in Evangelio Dominus dicit : *Auferetur à vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus*, etc. Quòd si quis *raä* verbum ex duplicato *raa* dixerit esse, quod cùm regit accusativum, ut Job. 34 (de quo infra cap. 24) est quasi oppositæ significationis verbo *raa*, id est, *depascere ad similitudinem pecorum quæ agros depascunt;* hic erit sensus : *Depascent agnos juxta ordinem ipsorum, et sine sanguine sicca corpora medullatorum ruminantium comedent;* id est : Vescentur carnibus pinguibus et mundis, non juxta ritus gentium, sed juxta formam à Deo ipsis præscriptam, absque sanguine. Quid, si de sacri

pro *sepulcro* accipitur. Et intelligunt quidam hoc de primo excidio Jerosolymitano; alii de secundo, quod post Christi passionem contigit : ad utrumque enim referri potest. (Clarius.)

ficiis hæc intelligenda sint? quòd *depascent agnos juxta ritum à Deo præscriptum, et gladiis occident animalia pinguia et munda;* ut sit similis locus illi Mal. 3. Postquàm dixit quòd *Dominus excoqueret suos quasi aurum et argentum,* subinfert : *Et erunt Domino offerentes sacrificia in justitiâ, et placebunt Domino sacrificia Juda et Jerusalem, sicut diebus seculi,* etc. Et illud Psal. : *Ædificentur muri Jerusalem. Tunc acceptabis sacrificium justitiæ; tunc imponent super altare tuum vitulos.* Alii alia afferunt, sed nimis violenta. Ego libenter amplector primam expositionem, ut prior pars versûs ad felicitatem piorum, posterior ad pœnam improborum referatur. Congruit enim cum verbis quæ præcedunt, quòd *in judicio et justitiâ exaltabitur Dominus;* et divitum epulonum illa est satis digna pœna : quemadmodùm qui in Evangelio *intinctum digitum in aquâ* petebat, neque obtinebat, *ad refrigerationem linguæ.* Et in his omnibus expositionibus *mekim* sumimus pro *medullatis,* quasi sit à verbo מחח, cujus non legitur nisi hoc participium. Quòd si deducamus à verbo *makah, abstersit, diluit,* unde et *meki* instrumentum bellicum quod *aries* esse putatur à viris doctis, ut infra videbimus cap. 26; *arietes* sic vocari dicemus quòd gramina deleant et absumant. Neque erit tunc contemnenda versio illius qui ita transtulit, *et solitudines arietes palantes arrodent* : quod cum *agnis juxta suum ordinem pascentibus* convenit; ut *solitudines,* non *horrida loca,* intelligamus, sed alendis pecoribus apta. Hujusmodi autem pecorum pastus argumentum est quietis et pacis. Sed præter hoc quòd *siccitates* vel *koreboth* in hâc acceptione non memini me legisse, *mekim* pro *arietibus* nusquàm in Scripturis invenies : licet *meki* in sing. pro instrumento bellico, ut dixi, inveniatur.

VERS. 18. — VÆ QUI TRAHITIS (1). Hebræum *moscheke* participium sic tanquàm nomen usurpatum, plerùmque notat consuetudinem; q. d. : *Væ, qui solent trahere, veluti ex officio, iniquitatem.* Nomen *avon* interdùm est *pœnæ*; sicut cùm dixit Saül pythonissæ; *Vivit Jehova, si accidet tibi* AVON *propter rem istam,* etc.; et, ni fallor, ita hoc loco accipiendum est. Eodem modo accipio et nomen *kattaah,* quod *erratum* propriè dici potest. Sensus ergò est; *Væ vobis qui damnationem vestram adversùm vosmetipsos trahitis, et magnâ vi nitimini ut ad vos accedat, veluti qui plaustrum onustum fune trahunt; trahitis autem perditionem vestram funibus temeritatis,* id est, vestrâ temeritate, audaciâ ac proterviâ. Quæ sit autem hæc *temeritas* sequenti versu explicat. Nomen *aboth* singulare est, cujus plurale *abothoth* legitur Exod. 28, et Osee 11, etc., et à verbo deducitur quod *condensationem* seu *complicationem* significat, qualis est in frondibus aut funibus et catenis. Et plerique in regimine accipiunt; quod à me non probatur : nomen enim *agalah,* id est, *plaustrum,* quòd super rotis volvatur, à verbo quod *rotunditatem* et *devolutionem* notat, à participio *trahentes* regitur.

VERS. 19. — QUI DICITIS : FESTINET. Quæ major temeritas excogitari potest quàm ut dicat peccator : *Festinet Dominus ad puniendos nos; exsequatur consilium suum quod tu, Isaias, adversùm nos denuntias : jam illud experiri percupimus?* In profundum enim malorum venientes impii minas contemnunt, neque minantibus servis Dei fidem adhibent; et nihil aliud quàm minas esse arbitrantur. Hic genius est eorum qui vitam luxuriosè degunt. Solent autem ministri Domini, dùm admonent malos, sæpiùs inculcare quòd nesciant quid facturus sit Dominus, quòd caveant sibi, etc. Ideò et ipsi *opus Domini* vocant, quidquid illud sit quod facturus prædicitur. *Opus,* quod toties dicitis Dominum facturum, *consilium,* quod tantâ præmeditatione indiget,

(1) *Væ trahentibus,* sive, ut alii volunt, *protrahentibus,* in longum producentibus (Ps. 36, 11 et 109, 12; Nehem. 9, 30) *delictum, cum funibus vanitatis,* id est, filis vanissimis, tenuissimis, quibus nihil est firmitatis aut soliditatis; *sed instar funis plaustri fit peccatum,* quæ Chaldæus sic exponit : *Væ iis qui incipiunt pusillùm peccare, trahentes peccata in funiculis vanitatis; augentur et crescunt, donec fortiora facta sint, et quasi vinculum plaustri peccata.* Hieronymus : « Quod autem juxta hebraismum et omnes alios interpretes appellantur *funiculi vanitatis,* hoc significat, quod facientibus peccatum facile texitur, et tam inane et futile est, ut aranearum fila texuntur; sed cùm inde voluerimus exire, fœdissimis vinculis nectimur. » Jarchi : « Væ illis qui malam cupiditatem attrahunt paulatim, initio funibus vanissimis, qui sunt instar fili telarum araneæ; sed cùm attracta est prava cupiditas, magis magisque invalescit, donec fiat sicut funis plaustri, cui currus alligatur ad trahendum. » Eum sensum expressit, qui novissimè ex Hebræis Isaiam teutonicè reddidit, Dav. Ottenzoser. In commentario hebraico sermone conscripto, quem versioni suæ addidit interpres, observat, sensu nostrum locum non differre ab illo doctorum veterum effato, quod legitur in codice Talmudico *Succah : Prava cupiditas initio similis est filo araneæ, postea,* ubi assenseris, *similis fit funi plaustri,* quo impius ita tenetur, ut constrictus sese expedire nequeat. Conf. Proverb. 5, 22 : *Delicta sua capiunt impium, et funibus peccati sui constrictus tenetur,* ita ut eo pereat, vers. 23. Alii aliter nostrum locum exponunt. Kimchi : « Dicit per similitudinem, quemadmodùm trahat quis plaustrum onerarium cum laqueis et funibus, ita attrahere illos ad se cum vi delicta. Funes verò eorum sunt funes vanitatis et mendacii, et peccatum tractionis sunt cupiditatum lenocinia et voluptatum illecebræ, quibus homo ad delicta committenda inducitur. Ipsi igitur attrahunt peccatum ad suum arbitrium, cùm sese assuefaciunt oblectamentis vinique potationi. » Interpretatio parùm dilucida. Cocceius : « Væ qui peccatum peccato, falsitatem falsitati jungitis ratiociniis temerè excogitatis. » Id Vatringa secutus. Alii de iis agi volunt, qui pœnas divinas adventuras esse negantes (vers. 19), securi decreverint dies suos in peccatis transigere, et ad hoc sibi licentiam parent aliis aliisque peccatis connexis. Ita Kocherus : « Videntur illi notari, qui frustra retinente conscientiâ, evictis impedimentis omnibus, non ipsi modò præfractè et pertinaciter peccant, sed et alios ad peccandum inducunt doctrinâ *fallaci,* mendaciisque crimini obtentis. » Quæ omnes interpretationes tamen coactiores videntur. Nos cum Dathio, aliisque interpretibus, quibus nuper et Gesenius accessit, עון et חטאה, metonymicè effectum, id est, pœnas et judicia divina indicare putamus, ut Genes. 19, 15, et 20, 9; Zach. 14, 16, al., ut *funibus pœnas divinas ad se trahere* dicantur profani isti homines, qui prophetæ minas contemnerent et judicia divina provocarent, quasi eorum videndorum desiderio tenerentur. (Rosenmuller.)

in quo per tot annos Dominus deliberare videtur, dignum est quod *videatur*, quod *agnoscatur*. *Festinet*, etc., congeminatio verborum ferè idem significantium satis temeritatem et irrisionem notat. Et quia Prophetæ sæpiùs *Sanctum Israelis* inculcabant, ut ad venerationem et reverentiam animos permoverent (ut infra videbimus, ubi ipsi aiunt, *cesset à nobis Sanctus Israelis*), easdem voces ipsi irridentes repetunt. Possunt et hæc accipi de ipsis peccatis et iniquitatibus quas peccatores nonnulli magnâ animi contentione per summam temeritatem ad se trahunt, neque quiescunt donec perpetraverint quæ animo priùs conceperunt: nec satis est illis scelera perpetrâsse, nisi etiam minas Domini contemnant, credentes se impunè semper victuros.

VERS. 20. — VÆ QUI DICITIS MALUM BONUM, etc. Hebraismos ego retinui, quòd triti et faciles essent. Omnibus hoc vitium est filiis hujus seculi, ut juxta leges et decreta mundi de rebus judicent. Eos igitur intelligo de *malo dicere, quòd bonum sit*, et contra, qui patientiam et humilitatem ut res viles damnant, vindictam verò ac fastum hominem decere dicunt, idem de paupertate, modestiâ reliquâ sanctorum vivendi ratione sentientes. Cæterùm *lucem in tenebras*, et contra *ponunt*, qui legem Domini, quæ lux est, superstitionibus aut non sanâ doctrinâ obscurant aut corrumpunt, veluti qui contra præceptum de honore parentum docebant filios in ærarium mittere quod parentum vitæ necessarium erat; idem in præcepto de dilectione, de non jurando, de non mœchando, etc., statuebant. Quas *tenebras* Dominus apud Matthæum discutit, et veram *lucem* terris rursùs restituit. *Dulce* autem *in amarum convertunt*, qui *judicium in absinthium commutabant*, de quo supra v. 7.

VERS. 21. — VÆ, QUI SAPIENTES ESTIS. Hæc est mens et sensus mundi. Quòd si perversis hisce moribus accedat etiam scientia, mirum quæ monstra indè oriantur. Isti inflati omnia pervertunt, et nimiâ auctoritate juxta carnis sapientiam immutant leges atque jura; et quod ipsis sapit, id sapientiam esse definiunt. Et quia plerùmque à sic inflatis opinione scientiæ mentibus perversa illa judicia aut oriuntur aut vim habent atque stabiliuntur, idcircò Propheta in eos qui sibiipsis sapientes videntur, invehitur. Quòd si, ut oportet, ad tempora Christi hæc referas, omnia plana erunt. In Evangelio enim horum omnium interpretationes leges Christo affirmante *auferre eos clavem scientiæ*, ut qui essent *cæci, et duces cæcorum*, etc. MALUM. *Raa* verbum significat *malum, durum, asperum, adversum, triste esse;* estque interdùm culpæ, interdùm pœnæ: sic et nomen. TENEBRAS. De verbo, quod *obscuratum esse* significat, infra cap. 13, nonnihil dicetur. Hoc autem loco quodammodò allusio esse videtur ad locum illum Gen. 1, ubi dicitur *distinxisse Deum lucem à tenebris*, quasi isti voluerint opus Dei invertere: quâ quidem nulla potest esse major perversitas. *Quæ* enim *conventio luci ad tenebras?* ut inquit Paulus 2 Cor. 11. Verùm quia vinea Domini has labruscas attulit tempore Christi, hæc paulò secùs accipi possunt. Quid enim dictis et factis Domini Salvatoris melius, illustrius ac dulcius? *Verba* erant *vitæ æternæ*, ipse totus erat *lux*, totusque desiderabilis; et tamen Pharisæis et sacerdotibus nihil visum est pejus, nihil obscurius aut amarius. Hunc *habere dæmonium*, hunc *seductorem populi*, hunc dignum cruce judicârunt, Barabbæ latroni et sicario ipsum postponentes, datâ ipsis optione utrùm illorum vellent vivere Cætera conferat prudens lector.

VERS. 22. — VÆ, inquit, IIS QUI AD HOC POTENTES videntur esse, et ad hoc potentiâ supra alios pollent, UT LARGIUS BIBANT. De magistratibus est sermo, quorum potestas in publicos usus est, quam illi ad suum commodum exercebant. Vulg. *potentes* dixit. Possumus dicere *heroes; gebirim* enim propriè sunt *heroes* gigantes, seu *præpotentes*, etc., de quo infra 49: *Numquid auferetur ab heroe præda*, etc. VIRI FORTES. Hebr., *strenuitatis*. Hoc enim est *kil*, à verbo *kul*, quod est *dolore affici*, et *cruciatu* seu *dolore angi*. Unde HIL *dolor vehemens*, et HAIL *strenuitas*, quæ scilicet in labore et exercitio consistit, et quodammodò enititur facinora et præclarè facta. Sæpissimè autem collectivè accipitur, et pro *exercitu* usurpatur, in quo sunt viri strenui, unde hìc pro *bellatoribus* accipi potest. Sumitur interdùm pro *facultatibus strenuitate partis*. Exempla inferiùs occurrent. Unde et pro *divitibus* potest hìc accipi. Supra vers. 11 dixi de nomine *schekar*. Nomen autem *iain*, *vinum* Latinis, et Græcis οἶνος, consentientibus vocibus, videtur habere cognationem cum nomine יון id est, *lutum liquidum*, seu *fæx*, à *turbiditate*, quòd in terrâ Chanaan vina fuerint turbida et fæculenta rubrique coloris. Noe autem à *vino*, quo inebriatus est, quique ipsum primus repetit, Græcis Οἰνότριος, Latinis *Janus* dicitur, à voce nimirùm JAIN. AD INFUNDENDUM. Propriè *maschac* significat *infundere è supernis*; ut è vase in vas inferius. Hinc nomina quæ Hebræis *infusionem liquidorum* notant. Vide infra c. 65.

VERS. 23. QUI JUSTIFICARIS. In Hebræo est tertia persona in verbo sequenti, *auferunt;* ideò participium etiam per tertiam reddidi, *qui justificant*, vel *sunt justificatores*, id est, absolvunt et justum pronuntiant eum qui ob improbitatem *sons*, id est, reus, est. Propriè enim RASCHA *improbus* est: hinc pro *sonte* et *reo*, quòd isti sunt digni morte. Respicit hic locus ad locum Num. 35, ubi dicitur: *Non accipias pretium redemptionis pro vitâ homicidæ, quando ipse* RASCHA *ad moriendum, sed morte moriatur;* id est, *reus mortis:* sicut in Matthæo est Græcè redditum ἔνοχος θανάτου. Credo autem hâc voce usos Judæos, quam Joannes Græcè dixit κακοποιὸς, *malefactor;* nisi esset hìc *improbus, nocens, seditiosus*, etc. Quòd si redimi vitam improbi pretio etiam in publicam utilitatem conferendo nolebat Dominus, quomodò justitiam largitionibus corrumpi pateretur? PROPTER. Vel *pro*. Hebr. *acab*. Vox hæc à verbo est quod *pessumdare* seu *supplantare* significat, ut apparet ex nomine *Jacob*, cujus etymologiam habes Gen. 27, cum hoc ipso verbo. Significat autem *calcem, calcaneum, plantam, vestigium*. Verùm

quia calcaneus seu planta ultimum est in animale, transsumitur aliquando pro *fine laboris*, id est, *mercede, fructu, compensatione*, non aliter atque apud Græcos τέλος, *finis*, pro *fructu* et *emolumento quod ex re quâpiam capitur*, usurpatur. Sæpiùs autem subit præpositionis officium, *pro propter*, etc., quia ejusmodi particulæ notant causam finalem, ut vel hinc videas proprietatem linguæ Hebrææ, et quàm sit naturæ conveniens. Illud quoque *pro munere* repetendum est in secundo membro, *et pro munere auferunt justitiam*, etc. At *potestas est à Deo in laudem bonorum, vindictam autem improborum*, teste Paulo. Considera hic consecutiones verborum, in quibus et rerum consecutionem intelliges, unde non parùm eruditionis in Scripturis eruere poteris. Luxui nobilium et magistratuum connectit acceptiones munerum; his mox justitiæ perversionem, etc. Pro alendo enim luxu pullulat cupiditas, ex quâ omne scelus: quod suo malo experta est Romana respublica, aliæque plurimæ. Quare nescio an aliud pestilentius malum possit in quâvis republicâ reperiri quàm luxus: hinc enim cupiditas; ab hâc injustitia et omne malorum genus, quæ diutiùs inulta manere non patitur *justus Dominus*, qui *justitias dilexit*, etc. Unde poeta romanus:

.... Patimur longæ pacis mala: sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Sed audi quod sequitur.

Vers. 24. — Propter hoc, sicut devorat, etc. Trahebant ad se pœnam et perditionem; et ut citò appareret, nimirùm irridentes minas, exoptare se dicebant. Quare, inquit propheta, sic omninò futurum est; non diù tardabit, non diutiùs quàm quantùm temporis opus est ad hoc, quòd *ignis quisquilias* et levissima quæque *absumat*. Jamjam quidquid roboris in ipsis est, quidquid virile et solidum, insuper quidquid pulchrum et floridum, tota denique ipsa arbor, quæ radicibus, trunco, ramis, foliis et fructu constat, veluti quid *putridum*, quod, dùm percutitur, dissolvitur et in *pulverem* resolvitur, ita respublica populi mei jamjam evanescet, nec immeritò; nam doctrinam, statuta, leges divinasque admonitiones (quæ si corde complectimur et intimis sensibus tenemus, sumus, vivimus, et veluti fructiferæ arbores juxta fluenta aquarum plantatæ et florescimus et fructus uberrimos producimus) illi non solùm contempserunt, sed et *abjecerunt*, et ut rem vilissimam à se expulerunt, et conviciis et probris incesserunt. Stramen. Hebr. *caschasch* est *quidquid celeriter ignem concipit*, ut stramen, stupa, fomes, etc., et cognationem habet cum verbo *kusch*, *festinavit*, quo verbo illi utebantur vers. 19. Sic et nomen *casch* est *quisquiliæ*, quæ festinanter aut vento corripiuntur aut igne inflammantur, Exod. 15 (quò fortè respexit Isaias): *Misisti furorem tuum, et consumpsit eos tanquàm quisquilias*, *casch*; et est à verbo quod *colligere* significat *caschasch*, vel *kusch*, quod *complicare*, vel fortè à sono quem excitant dùm colliguntur et complicantur, vel dùm comburuntur. Putredo. Vide supra 3, 24. Rejecerunt. Varias constructiones habet verbum *maas*, de quibus aliàs. Et quidem quando regit accusativum, ut hoc loco, idem propemodum valet quod verbum *natasch*, et opponitur verbo *bacar*, *elegit*, ut infra c. 7 videbimus. Significat autem *fastidio quodam rem aliquam aut personam, tanquàm vilem et contemnendam rejicere*. Notanda est quoque in hoc versu comparatio occulta reipublicæ ad arborem quæ *radices* habet et *germen*, quod comprehendit quidquid in arbore præter radicem est, quodque hujus arboris vita sit *lex*, seu verbum Domini; nam sine Dei cultu et religione nulla respublica vel constare vel durare potest. Eloquium Sancti Israelis, etc. Possunt hæc verba de Filio Dei intelligi, qui in Scripturis dicitur *amar*, vel *emerah* à verbo *amar dicto*. Et fortè quòd Græcè Joannes dixit λόγος, hanc vocem potiùs voluit exprimere quàm *dabar* quæ *rem* aut *ordinem* potiùs notat quàm *sermonem*; at vox *amar*, de quâ loquimur, est *dictum*, *sermo*, *pronunciatum*, seu etiam *promissio;* unde à Joanne λόγος dicitur quòd ex æternâ mente Patris cogitando nascitur, et per eum Pater dicit decretum creationis omnium et reparationis hominum; ipse verò profertur ex sinu Patris, in quo est, qui vidit et novit, nempe arcana cœlestia et verba salutis æternæ. Quare et Moses in descriptione creationis non verbo *dabar*, sed *amar* est usus: *Dixit Deus*: *Fiat lux*, etc. Constat autem ex Joanne quòd illud verbum, quo creata sunt omnia, sit Deus: *et Deus*, inquit, *erat illud Verbum*, et quòd *Verbum illud factum sit caro*. Quare ista tria inde colliges, *amar* dici *verbum* seu *sermonem; sermonem* autem, *quo condita sunt omnia, esse Deum; Deum* autem illum, id est, secundam in divinis personam, *factam carnem*, id est, assumpsisse naturam humanam. Non erit igitur absurdum si de Dei Filio incarnato intelligas locum hunc; nam in ea tempora hæc referenda sunt quando ipsum Dei filium conviciis lacesserunt, et injuriis affectum extra vineam ejecerunt et occiderunt.

Vers. 25. — Ideo iratus est furor Domini, etc. Hoc versu apertiùs dicit quod superiori aliquantò obscuriùs. Vis scire quonam pacto arbor illa interierit, aut quæ sit illa arbor, etc.? Dominus iratus est in populum suum, et cecidit eum percussione adeò prævalidâ, ut montes visi sint loco moveri, omniaque sint cadaveribus plena. Dicitur autem Hebræis *cadaver* à verbo *nabal*, quod est *destitutum esse humido naturali*, seu *emarcescere*, *flaccessere*, *elanguescere*, *desipere*, etc. Vocant ergo *nebelah*, *corpus exanime*, *destitutum animâ* seu *vitæ muniis*. Vide infra c. 26: *In illa verba vivent mortui tui*, etc. Sicut purgamentum. Illud *caph* cum Vulgato notam similitudinis esse existimo; *sukah* autem esse nomen à verbo *sakah*, *purgavit*, scilicet scopis, vel alio instrumento, et congruere cum verbo *nasak;* unde hoc nomine dicitur *purgamentum* vel *cœnum*, quod purgari solet: nihil autem illo contemptibilius aut vilius. Unde et Jeremias alterius formæ nomine, ab hoc verbo tamen deducto, *seki* usus Thren. 3, ait: *Purgamentum et rejectamenta posuisti nos*. Quò respiciens Paulus 1 Cor. 4, et phrasim imitatus, reddidit nomine περίψημα,

quod *purgàmentum* dicere licet. Ultima verba significant Dominum nondùm tantâ occasione contentum. Eadem verò ipsa verba sæpiùs in sequentibus repetit, quibus (ni fallor) perpetua vindicta, quæ usque ad finem mundi duratura est, in Judæos significatur.

Vers. 26. — Et elevabit signum in nationibus, etc. Id ipsum quod vers. 24 et 25 dixerat, nunc jam manifestiùs narrat, ipsum scilicet exercitum hostium, per quos percutere decrevisset populum suum arboremque illam magnam exscindere, describens. Si hæc autem de Assyriorum exercitu accipere velis, sit tibi veluti typus adventûs Romanorum. Et quidem primò adversùs eos qui dicebant ut festinaret divina vindicta, describit celerem adventum velocissimumque exercitum. Et ne aliam causam adventûs eorum esse existimes, describitur Deus quasi dux belli, qui signum jubet erigi, et sono tubæ milites convocat. Interim nota quòd non sit Deo difficilius innumerum hostium multitudinem numerare et adversùs quodlibet regnum armare quàm sit homini sibilare; et sicut in navi ad sibilum naucleri ministri omnes præstò adsunt ut jussa faciant, sic Dominus à longinquo et ab ultimis orbis partibus quos vult convocat, ut qui *ea quæ non sunt tanquàm ea quæ sunt vocare possit.*

Vers. 27. — Non dormitabit, seu *dormituriet.* Hebr. *num* est *indormire* seu *dormiturire; iaschan* verò *dormire*, at *radam*, *gravi somno opprimi;* differunt igitur gradibus suis. Neque solvetur. Verbum Hebræum *phatac* est *aperire*, vel *rem clausam*, vel *ligatam.* Renum, vel *lumborum.* Ab Hebræo verbo *calats*, *extraxit, detraxit*, etc., venit nomen formâ duali *kalatsim*, id est, *lumbi*, quòd ex illis natura humana et semen genitale libidinoso impetu extrahitur. Unde frequens est Hebræis figura hæc loquendi, *egredi ex lumbis,* 1 Reg. 8 : *Reges ex lumbis tuis egredientur,* Gen. 35, etc.; vel fortè quia verbum in voce passivâ significat *extractum esse*, id est, expeditum esse (quæ enim detenta sunt expedita non sunt); qui autem sese expediunt ad quid operis agendum, accingunt lumbos : hinc *lumbi* sic dicti sunt quasi *præcincti.* Nec rumpetur. *Nathac rumpere* seu *avellere* est. Significat ergo vel quod non extraherent unquàm calceos, vel quòd valdè præparati et instrumentis ad iter necessariis instructi advenirent, quod non accidit imperitis militibus tumultuariè collectis. Corrigiam. Hebr. *seroc* à *circumgyrare* deductum est, vel *circumflectere.* Ligabant enim antiqui calceos corrigiis quibusdam in superiore parte pedis; unde et naal *calceamentum* vel *solea* dicitur, à verbo quod *supernè astringere* seu *obligare* significat : induebatur enim pes, et corrigia supernè obfirmabatur.

Vers. 28. — Nomen *kets, sagitta*, à verbo quod *dimidiare* significat, deducitur : penetrando enim dividit. Arcus. *Kescheth*, à *rigiditate, duritie* seu *difficultate* dicitur Hebræis. Extenti. Hebr., *calcati.* Verbum enim *darac, calcare pedibus* est, vel *terram,* vel *viam,* vel *quid aliud.* Pede autem præparatur arcus, et nervus suo loco reponitur, à quo extrahitur, ne arcus rigiditatem suam perdat. At hostium arcus hujusmodi erant quibus nequaquàm necessaria esset remissio, id est, qui perpetuò parati essent, neque ullâ morâ indigerent, si sagittas mittere opus fuisset. Et tam in his quàm in sequentibus hyperbolicus sermo est, nihil aliud significans quàm ardorem, audaciam, vires, diligentiam et omnium armorum necessariorum ad prælium copiam atque excellentiam. Quasi impetus tempestatis. Hebræa à verbo *suph*, quod *cessationem* seu *defectum* notat, dicitur *suphah, turbo* seu *tempestas*, quòd obruendo auferat. De turbine vide Plinium. Ego *turbinem* dixi; nam turba rotationes quasdam efficit, adeò ut ipsum nomen *gilegal*, quod *rotam* seu *sphæram* significat, *turbinem* etiam, id est, rotationes illas quas efficit turbo, interdùm designet; ut infra 17 : *Sicut turbo coram vento*, etc. Velocitatem ergo curruum intelligi vult.

Vers. 29. — Rugitus ei. Gens illa, exercitus ille, vel quivis miles rugitum edet qualem leo. Propriè enim *schaagah* leonum est, licet ad alia quoque transferatur. Ut leonis. Hebræis *leo* dicitur *labi*, consentiente voce, ut ab Hebræâ nostrâ sine dubio derivata sit. Diciturque à *lebab*, id est, *corde*, q. d., *cordatus* vel *animatus*, vel potiùs *animosus*, id est, imperterritus, ab animositate et generositate et præsentiâ animi. Unde 2 Sam. 17, *cujus cor est sicut leonis*, de viro animoso dicitur. Leunculi. Hebræis *kephir* est à verbo *kaphar*, quod est *tegere* vel *abscondere ;* unde sic dicitur à *latibulis.* Est autem leo juvenis, qui desiit esse catulus, neque tamen annos perfectæ ætatis attigit. Etymologiam videtur explicare locus ille Job. 38 : *Num ingluviem* kephirim, *leunculorum; satiabis, qui cubant in caveis, et manent in latibulis, ut insidientur?* Et quia leones juvenes maximè sunt famelici, cupidi prædæ, et sævi, transfertur non raro hoc nomen in Scripturis ad homines rapaces et sævos et insatiabiles. Et prædam. *Tereph* propriè *præda* est, seu *esca quæ carpitur seu discerpitur;* unde nunc *escam*, nunc *prædam* seu *rapinam* et *prædationem* vertere oportet. Verbum enim *carpere, discerpere, dilacerare* tantùm significat. Neque habet sermo Latinus nomen quod significationem hujus nominis satis exprimat : dicere posses *discerptum* seu *discerpendum* substantivè. Et amplexabitur; vel *evadet.* Verbum enim *phalat, evadere* significat in primâ. In hiphil quoque, sicut alia plurima verba, maximè si neutraliter capiantur, non mutat modum significandi primæ. Possumus ergo sic exponere, *apprehendat prædam, et evadet incolumis, sicut leo, et nemo erit*, etc., vel transitivè in hunc modum, *apprehendet prædam, et salvam deferet* (seu *evadere faciet*), id est, retinebit, conservabit; *neque erit qui eripiat.*

Vers. 30. Et sonabit (1). Vel, *et fremet super eum quasi fremitus maris*, id est, quasi mare, dùm fremit: vel, *fremet super eum, et fremitus ejus erit veluti fre-*

(1) *Fremetque*, Chaldæus, nempe vel Assyrius (quem præcedentibus versiculis descripsit ferocem et terribilem, adeòque leoni et urso similem) *super* vel *adversùs eum*, nempe Israelem, *quomodò fremere* solet *mare, et respiciet* populus Israel *in terram* auxilium ab hominibus quæsiturus, *et ecce tenebræ hostis* seu *adversarii*, vel *angustiæ*, hoc est, nullum inveniet au-

mitus maris, qui metum solet incutere, non navigantibus modò, sed etiam iis qui propè sunt in terrâ. ET ASPICIEMUS IN TERRAM. Vulg. pro primâ personâ futuri plurali accepit *nabat;* potest quoque esse tertia singularis, *et respiciet ad terram,* etc. Solent autem Hebræi tertiis personis sæpè uti veluti impersonaliter, id est, *respicietur in terram.* Est quoque tropus hic Hebræis frequens, ut cùm animi angustiam in magnis calamitatibus describere volunt, *in cœlo tenebras, et in terrâ angustiam seu pressuram,* seu etiam *tenebras, adfore* dicant; id est, quòcumque se vertant, respirare non poterunt. Adducuntque *obscurationem solis et stellarum, fremitum maris, terræ tremefactionem;* sicut in sequentibus videbimus non semel; ut non perperam interpretari censendus sit qui in Evangelio signa illa vastationem Hierosolymitanam aut etiam totius mundi præcedentia ad hunc modum interpretetur. ET LUX OBTENEBRATA EST. Potest oratio per futurum reddi propter conjunctionem quæ præcessit, etiamsi cum verbo non conjungatur; et fortè præcedentibus magis conveniet. IN CALIGINE EJUS. Nomen Hebræum *ariphim* variè ab ipsis Rabbinis exponitur; et qui meliùs sentiunt, pro *cœlis* accipiunt; sed rationem videntur ignorare; neque enim vox *cœlos* significat. Sciendum igitur quòd à nomine *oreph*, quo Hebræi *cervicem* appellant, formatur verbum *araph*, quod est *dissecare animalis cervicem*, ut nonnulla alia quæ à nominibus quasi contrariâ significatione formantur. Quando autem hoc verbum non de victimis dicitur, sed de pluviâ seu rore, tum figuratè et poeticè significat *influere* seu *distillare*, metaphorâ sumptâ à cervice, quæ quasi stillatorium quoddam est per quod medulla è cerebro defluit in spinam dorsi, et exinde in cætera ossa, ut ea alat et irriget: hinc nomen hoc numero multitudinis, *influentiæ*, id est, loci è quibus sit fluxus: fluit autem lux è cœlis. Hæc est sententia cujusdam viri eruditi. Ego tamen verbum *araph* non à nomine formari dixerim, sed congruere cum verbo *raaph* (à quo non differt nisi litterarum situ), quod *sensim fluere* significat; unde, si activè accipiatur, significat *fluere facere,* ut Osee 10: *Ipse fluere faciet altaria ipsorum,* ut scilicet ad similitudinem rei alicujus liquidæ dissolvantur et corruant. Qui autem jugulat aut caput præscindit, sanguinem fluere facit: hinc pro *jugulare* seu *caput præscindere* accipitur. Quòd si accipiatur neutraliter, est simpliciter *fluere.* Quare rectè Deut. 32, vertas: *Stillet sicut pluvia doctrina mea;* et cum nomine *roris* aut *pluviæ* etiam in accusativo, Deut. 33. *Cœli distillabant rorem.* Hinc nomen *oreph* formâ participii pro ipsâ *posteriori colli parte,* quòd per eam fluat medulla, etc., ut dictum est; q. d., *stillatorium;* hinc prædictum nomen, q. d., *stillatores* vel *stillatoria. Lucem* ergò *obtenebrari in stillatoribus suis* est è cœlis lucem non profluere. Similis locus est infra 13: *Sol obscuratus est in ortu suo.* Hæc paulò diffusiùs annotavi pro elucidatione hujus obscuræ vocis *ariphim*, cujus vis à plerisque etiam Hebræis ignoratur.

xilium; *et lux obscurabitur in cœlis ejus,* hoc est, opem sperabit et expectabit à Deo, sed nullam inveniet. Ita commodè admodum exponit hunc locum Kimchi, et ante eum Jarchi. Targum dividit ista: *Quod si impii;* inquit, *quœrant auxilium ab incolis terræ, angustia et clades veniet super eos, verùm justi qui tum erunt operientur à facie mali.* (Lud. Cappellus.)

CAPUT VI.

1. In anno quo mortuus est rex Ozias, vidi Dominum sedentem super excelsum et elevatum; et ea quæ sub ipso erant, replebant templum.

2. Seraphim stabant super illud: sex alæ uni, et sex alæ alteri, duabus velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes ejus, et duabus volabant.

3. Et clamabant alter ad alterum, et dicebant: Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus exercituum; plena est omnis terra gloriâ ejus.

4. Et commota sunt superliminaria cardinum à voce clamantis, et domus repleta est fumo.

5. Et dixi: Væ mihi, quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum, et in medio populi polluta labia habentis ego habito, et regem Dominum exercituum vidi oculis meis.

6. Et volavit ad me unus de seraphim, et in manu ejus calculus, quem forcipe tulerat de altari.

7. Et tetigit os meum, et dixit: Ecce tetigit hoc labia tua, et auferetur iniquitas tua, et peccatum tuum mundabitur.

8. Et audivi vocem Domini dicentis: Quem mittam? et quis ibit nobis? Et dixi: Ecce ego, mitte me.

9. Et dixit: Vade, et dices populo huic: Audite audientes, et nolite intelligere; et videte visionem, et nolite cognoscere.

CHAPITRE VI.

1. L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône sublime et élevé; et le bas de ses vêtements remplissait le temple.

2. Des séraphins étaient autour du trône; l'un avait six ailes, et l'autre également six; de deux ils voilaient sa face, de deux ils voilaient ses pieds, et de deux autres ils volaient.

3. Ils criaient l'un à l'autre, et ils disaient: Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées; la terre est pleine de sa gloire.

4. Le dessus de la porte fut ébranlé par le retentissement de ce grand cri, et la maison fut remplie de fumée.

5. Alors je dis: Malheur à moi de ce que je me suis tu, parce que mes lèvres sont impures, et que j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont souillées; et j'ai vu de mes propres yeux le Roi, le Seigneur des armées.

6. Alors l'un des séraphins vola vers moi, tenant en sa main un charbon de feu qu'il avait pris avec des pincettes de dessus l'autel;

7. Et m'en ayant touché la bouche, il me dit: Voilà que ce charbon a touché vos lèvres, votre iniquité sera effacée, et vous serez purifié de votre péché.

8. J'entendis ensuite le Seigneur qui dit: Qui enverrai-je, et qui ira de notre part? Et je dis: Me voici, envoyez-moi.

9. Le Seigneur me dit: Allez, et dites à ce peuple: Écoutez ce que je vous dis, et ne le comprenez pas: voyez ce que je vous fais voir, et ne le discernez point.

10. Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude, ne fortè videat oculis suis, et auribus suis audiat, et corde suo intelligat, et convertatur, et sanem eum.

11. Et dixi : Usquequò, Domine? Et dixit : Donec desolentur civitates absque habitatore, et domus sine homine, et terra relinquetur deserta.

12. Et longè faciet Dominus homines, et multiplicabitur quæ derelicta fuerat in medio terræ.

13. Et adhuc in eâ decimatio, et convertetur, et erit in ostensionem sicut terebinthus, et sicut quercus, quæ expandit ramos suos : semen sanctum erit id quod steterit in eo.

10. Aveuglez le cœur de ce peuple, bouchez ses oreilles, et fermez ses yeux, de peur que ses yeux ne voient, que ses oreilles n'entendent, que son cœur ne comprenne, et qu'il ne se convertisse à moi, et que je ne le guérisse.

11. Et je dis : Eh ! Seigneur jusqu'à quand ? Et il répondit : Jusqu'à ce que les villes soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants, et que la terre demeure déserte.

12. Le Seigneur bannira les hommes loin de leur pays : mais celle qui aura été laissée au milieu de la terre se multipliera.

13. Car il en demeurera un dixième. Cette portion se convertira, et elle paraîtra dans sa grandeur, comme le térébinthe, et comme un chêne qui étend ses branches; et la race qui demeurera en elle sera une race sainte.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Hæc est secunda Prophetia, in quâ Deus Prophetæ revelavit periturum regnum propter infidelitatem et cæcitatem atque duritiem Judæorum. Meminit tamen etiam sanctarum reliquiarum, propter consolationem piorum (1). In anno quo mortuus est (1). Hebr. : *In anno mortuus est*, etc. Sed Vulg. doctè vitavit hebraismum. Utuntur enim hebræi

(1) Doederlein visionem divinam, quæ versibus septem prioribus narratur, oraculo, seu potiùs orationi severiori, quæ sequitur, introductoriam esse censet. Prævidisse Prophetam, quantam sibi invidiam oratione invectivâ in populi impietatem et minis plenâ creaturus esset, nisi auctoritate divinâ præmuniretur. Ad hanc igitur aut cavendam, aut emolliendam, excitandamque attentionem, vatem tradere, se non sine Numinis admonitu talia edicere, sed divinitùs instructum confirmatumque publicè censoris officio defungi. Cæterùm omnem hanc repræsentationem symbolicam esse, variis compositam figuris, aliis ex historiâ, aliis ex ingenio, aliis ex cultu Judaico petitis, ad depingendam summi omnium imperatoris majestatem aptissimis. Nos tamen haud dubitamus iis accedere interpretibus, qui solemnem inaugurationem ad munus prophetæ gerendum hoc carmine describi statuunt. Suadent id et carminis sublimitas et similes visiones, quibus ad munus propheticum inaugurati sunt Jeremias, cap. 1, et Ezechiel cap. 1. Atque quemadmodùm Jeremiæ deprecanti munus propheticum sibi oblatum, cui se imparem sentit, Deus animum addit tactoque ejus ore prophetam consecrat, munerisque partibus instruit; ita et noster haud parem muneri prophetæ gerendo se sentiens labiis contactis igneo lapide à suâ immunditie liberatur; et hoc ipso ad suum munus inauguratur. Sic et alii vates, quibus numen sanctissimum visu sese offerret, suæ infirmitatis memores, se tantâ visione indignos judicarunt. Vid. Ezech. 1, 28; Daniel 8, 17, 18, et 10, 9, 10; Apoc. 1, 17. Erit igitur hoc carmen omnium qui Isaias edidit primum; nec obstat huic sententiæ libri inscriptio, in quâ Isaias sub Usiâ prophetæ munere fungi cœpisse dicitur. Quùm verò quæ hoc capite describitur visio eo quo Usias rex obiit anno objecta fuerit (vers 1), aliquot menses ante regis mortem id accidisse necesse est. Cur verò qui Isaiana vaticinia in unum volumen collegerunt, hoc, quod temporis ratione omnium primum est, non in libri fronte collocârint, ratio probabilis nunc vix reddi poterit.

Carmini huic explicando viri docti haud pauci singularem operam impenderunt. Quorum scripta, quotquot nobis innotuerunt, jam recensebimus.

Hieronymus sub commentarii in hoc caput initio : « De hâc visione ante annos circiter triginta, cùm essem Constantinopoli et apud virum eloquentissimum « Gregorium Nazianzenum, tunc ejusdem urbis episcopum, sanctarum scripturarum studiis erudirer, « scio me brevem dictâsse subitumque tractatum, ut « experimentum caperem ingenioli mei, et amicis jubentibus obedirem. » Ille tractatus idem videtur, qui hodienùm exstat inter Hieronymi Epistolas. Damasco inscriptus est, legiturque in Hieronymi Operum edit. Francofurt. t. 3, p. 77, seqq., edit. Martianaii, t. 4, p. 1120; edit. Vallars, t. 3, p. 500. Explicatio satis prolixa, sed tota allegorica et mystica. (Rosenmuller.)

(1) In anno mortis regis Usiæ, quo mortuus est rex Usias. Conf. similem phrasin infra 14, 28. Sed Chaldæus : *In eo anno quo leprà percussus est Usias rex*. Id sequuntur præter Jarchium plures Hebræorum interpretes; nam ex eorum placitis leprosus pro mortuo habebatur. Verùm locus parallelus nostri vatis modò indicatus arguit, verba nostra simpliciter esse intelligenda de obitu Usiæ regis. Et quemadmodùm illud vaticinium, cui 14, 28, inscribitur *in anno mortis regis Ahasi,* plures volunt Ahaso mortuo editum esse, ita et nostrum, cui eadem epigraphe, non *ante*, sed *post* mortem Usiæ proditum statuunt. Ea Hieronymi est sententia in utrâque hujus carminis expositione. Ita enim ille in priore ad Damasum : « Regnavit Ozias « annis quinquaginta duobus, quo tempore apud Latinos Amulius, apud Athenienses Agamestor undecim « annis imperabat. Post cujus mortem Isaias propheta « hanc visionem, quam explanare nunc nitimur, vidit, « id est, eo anno, quo Romulus, Romani imperii conditor, natus est..... Vivente leproso rege, et, quantùm in se est, sacerdotium dissipante, Isaias visionem videre non potuit. Quamdiù ille regnum tenuit « in Judâ, propheta oculos non levavit ad cœlum; non « ei sunt reserata cœlestia, non apparuit Dominus « Sabaoth, nec in mysterio fidei ter Sancti nomen auditum est. Quando verò ille mortuus est, universa, « quæ subsequens sermo monstravit, aperto sese lumine prodiderunt. » Non hoc vult Hieronymus, hoc carmen omnium, quæ Isaias edidit vaticinium, esse primum, sed *primam* esse *visionem*, quæ illi divinitùs oblata esset. Idem Hieronymus in Commentario : « Sub quatuor regibus prophetâsse Isaiam super Judam et Jerusalem, primæ visionis (rectiùs dixisset, « *vaticinii*) titulo demonstratum est. Mortuo ergo Uziâ, « sub quo dicta sunt universa, quæ supra exposuimus, « successit filius ejus, Joatham, qui regnavit annis sedecim, et fecit rectum in conspectu Domini, et portam templi ædificavit excelsam. Quo imperante vidit « Isaias sedentem Dominum super solium excelsum et « elevatum, ut habitum regnantis ostenderet.» Sed verè monuit Gesenius, visio, quæ hoc capite describitur, si vati objecta fuisset mortuo Usiâ, credibile esse, primum annum Jothami, successoris Usiæ in regno, notari. Causam quidem, cur in hâc inscriptione tempus oblatæ vati visionis morte decedentis potiùs, quàm regno tunc regnantis regis, Jothami, notetur, Chr. Aug. Crusius in Progr. *de œrâ Jothamicâ* (Lips. 1756) tradit hanc : « Annus ille, quo rex « Usias mortuus est, Jothamicus secundus quidem, sed « regni Jothami primus erat, ideòque nomen, si à Jo-

præteritis tanquàm nominibus, præsertim cum nominibus temporis positis in regimine : *In anno mortuus est. In principio creavit Deus cœlum et terram;* id est : *Initio, quando Deus cœlum et terram creavit.* Sequitur autem in hujuscemodi locutionibus conjunctio cum altero verbo. Sic Gen. 1 : *Et terra erat inanis et vacua,* id est, tunc ; vel omninò omittendum est. Vide infra 14, 3 et 4. Ita hoc loco : *Et vidi Dominum,* id est, *tunc vidi,* etc. Et Oseæ 1 : *Principio locutus est Dominus cum Oseâ et dixit,* etc.; id est : *Quando initio Dominus locutus cum Oseâ, tunc dixit*, etc. Hebræis annus *chanah* dicitur à *mutatione* seu *revolutione,* quòd videlicet annus annum perpetuâ serie sequatur, atque in anno perpetuæ rerum ac temporum sint mutationes ac vicissitudines. Super thronum. A verbo *cassah,* quod *operire* seu *tegere* significat, dicitur nomen *kissi*, *thronus* vel *sedes quam tapetibus operiri solebant;* qualis est regum et judicum ; et hoc differt à *mochal,* quod quamlibet in genere *sedem* notat, etc. Fimbriæ. Ego nomen *schulim* non *fimbrias* modò, quas *limbos* dicimus, sed *inferiores vestium partes* significare existimo, quæ eò prolixiores fieri solent, quò magis majorem quisque fastum præ se fert : unde cognationem habet cum verbis quæ *detractionem* seu *dejectionem* significant, quòd dejiciantur, et quasi detrahi et præscindi possint, veste adhuc integrâ remanente. Vide locos in quibus invenitur hoc nomen, et sententiam meam comprobabis; neque huic loco aliud congruere posse videtur : quapropter periphrasis, quâ usus est Vulg., *quæ sub ipso erant,* contemnenda non est. Templum (1). Vel *regiam.* Nomen Hebræum *hekal* nesciunt plerique Rabbini ad quam radicem referri debeat. Est autem à verbo *iakol,* quod *potentiam* notat, q. d., *dominica,* vel *basilica, regia,* ubi *rex* seu dominus aliquis potenter regnat et dominatur, et ה est littera formativa. Hoc nomine tabernaculum Domini, postea templum Hierosolymitanum dictum est, quod utrumque fuit Deo velut aula in quâ peculiarem majestatis suæ præsentiam seu potentiam exhibuit ac declaravit.

Vers. 2. — Seraphim (2). A verbo *seraph,* quod

« thamo appellabatur, ambiguum erat. Nam eo tem« pore, quo Usias senex functiones sacerdotii sibi ar« rogans in Sanctuario leprâ percussus erat, ideòque « cum contumeliâ separatim degere cogebatur, et Jo« thamus domui regiæ præerat, etsi regio nomine non « utens, vivente patre, qui sequenti anno decessit, « anni Jothamici, ut æra secundaria, aliquandiù nume« rati sunt, etiam post ejus mortem, quam ob causam « annus Ahasi tertius nuncupatur quoque vicesimus « Jothamicus. Casus autem ille, quo adfectatio sacer« dotii in rege cæteroquin probato confestim leprâ le« thali vindicabatur, in historiâ religionis veteris Tes« tamenti permagni ponderis est, ostenditque quàm « divina et inviolabilis sit constitutio per Mosen facta. « Hinc operæ pretium utique fuit, annos ab hoc ter« mino numerare, sed non tristi nomine, quodque in « defunctum videri posset contumeliosum, annos le« præ Usiæ. » Quod quidem argutè excogitatum, sed parùm verisimile est. Nec valet hujusmodi ratio epigraphes oraculi 14, 28, præmissæ. *Vidi* oculis mentis; nam de visione phantasticâ, quæ prophetæ vigilanti et in *extasim* rapto obtigerit, ea omnia quæ hâc pericopâ narrantur, intelligenda esse, inter Hebræos rectè observat Abarbenel, haud longè diversus à Maimonide, qui in *More Nebochim,* p. 2, c. 45, Isaiæ hoc visum in somnio prophetico obtigisse contendit, quod ipsum à visione extaticâ parùm aut nihil differt. Eadem ratio visionum est, quæ narrantur à Michâ 1 Reg. 22, 19, Amoso 7, 1 et 8, 1 et 9, 1, Jeremiâ 1, 11, 12, 13, Ezechiele 1, 1, 10, 1; Daniele 7, 13. Dominum, Jovam, Israelitarum regem, ut disertè vers. 5 appellatur. Chaldæus, *gloriam Jovæ*, posuit, ut innueret vatem non vidisse ipsum Deum, cujus *essentiam*, uti Hebræorum philosophi loquuntur, mortalium nemo vel oculis usurpare, vel imaginandi vi repræsentare sibi potest, sed symbolicum quoddam phantasma, quod Deum repræsentaret. Specie humanâ autem vatem animo concepisse Jovam suum patet inde, quod throno eum insidentem splendidâque trabeâ indutum describit. Et Ezechiel numen in visione sibi oblatum describit 1, 26 : *Figurâ humanæ simili.* Interpretum antiquiorum et recentiorum haud pauci eum, qui hìc describitur, *Deum filium* fuisse, existimant ob locum Joan. 12, 41. Sedentem super throno alto et elato. Notat Kimchi, cui et Genesius adstipulatur, *altum et elevatum* esse adjectiva substantivi *throno.* Sed est docta Abarbenelis observatio, voces illas æquè commodè referri posse ad Deum, ut sensus sit, speciem, quæ occuparet thronum, visam esse augustam, et humanâ longè majorem. Certè hæc ipsa epitheta alibi Deo tribuuntur, et apud ipsum nostrum prophetam infra 57, 15 : *Nam sic ait altus et elatus, habitans æternitatem.* Conf. Psal. 99, 2. Ad Deum, non ad thronum, referenda esse adjectiva ista, indicàrunt et illi qui accentus apposuerunt, uti ostendit H. B. Starckius in *Not. Sel.* ad h. l., et G. C. Dachsel in *Bibliis accentuatis,* part. 2, p. 21, qui locum nostrum docent sic vertendum : *Vidi Dominum throno insidentem, excelsum et elevatum.*

(Rosenmuller.)

(1) Quid hoc loco intelligendum sit per templum, non consentiunt interpretes. Sunt qui existiment oblatum fuisse Isaiæ Deum throno insidentem extra templum in *cœlo*, augustâ adeò specie, et tam latâ et fluxâ veste, ut illius fimbriæ implerint templum. Ita Chaldæus : *Vidi gloriam Domini residentem super solium excelsum et elevatum in cœlis supremis.* Videtur ejus menti obversatus esse locus infra 66, 1 : *Dicit Jova: cœlum est thronum meum et terra scabellum pedum meorum.* Sed nostri loci alia planè est ratio. De eo rectè Grotius : « Visum est vati tribunal erectum in « templo tanquàm in Dei regiâ, ut ex sequentibus ap« parebit. » Primò enim dicuntur fimbriæ vestis replêsse templum, hoc est, ipsam templi ædem, quod intelligi nequit, nisi supponatur Deus in ipso visus sedisse templo. Templum enim quùm supernè clausum tectumque esset, non potuit trabeæ regalis lacinia implêsse templum, si Deus apparuerit vati extra templum. Tum, postquàm dictum esset (vers. 2, 3), Seraphos gloriam majestatemque Dei concorde voce prædicâsse, additur vers. 4, commotos esse postes liminis à voce clamantium. Quomodò verò, si hæc acclamatio in ipso templo facta non sit? Porrò, quod subsequitur, domum repletam esse fumo, idem evincit. Denique diserta altaris mentio vers. 6, extra omnem dubitationem ponit, scenam hujus visi poni in templo. Translatum igitur in spiritu se vidit vates in templum, ubi contemplatus est Jovam in ipso adyto, sanctissimo templi penetrali, eodem in loco, ubi sedes erat arcæ fœderis, throni Jovani imago, sedentem in throno, augustâ specie, tam laxâ et fluxâ veste, majestatis indice, ut oræ, sive fimbriæ ejus largæ protensæ fuerint in templum, hoc est, mediam templi partem, huic penetrali contiguam, velo et intermurali intermedio, quæ Sanctum ab adyto diviserunt, remotis. (Rosenmuller.)

(2) Illud, scilicet, solium. Ejus, pro, suam quisque : scilicet non audens aspicere; vel ejus, scilicet Dei, secundùm Hier. ep. 142, Chal. *Duabus velabat unusquisque faciem suam, ut non videret, et duabus ve-*

est *cremare, concremare, comburere,* deducitur hoc nomen, quo dicuntur *serpentes,* seu *dracones alati et volantes,* qui nedùm igniti coloris sunt, verùm etiam homines quos mordent letali ardore inflammant, frugesque et viridia alia afflatu suo adurunt. Et Græcis hujusmodi serpens πρηστὴρ dicitur, ab *urendo* seu *inflammando,* de quo Lucanus :

Oraque distendens avidus spumantia prester.

Vide in lib. Num. cap. 21. Eodem nomine dicuntur etiam spiritus quidam angelici alati et volantes, eò quòd *ignei* sint et *ardentes,* quos Ezechiel 28 vocat *abne esch, lapides ignitos,* quòd et toti dilectione arderent et splendorem haud vulgarem emitterent. Sex alæ uni, et sex alæ alteri. Hebr., *sex alæ, sex alæ uni,* id est, singuli senas alas habebant, seu tria paria alarum, quarum quis esset usus mox aperit. Mihi verò fit verisimile, non tantùm duos Seraphim Domino astitisse, imò plurimos et innumerabiles ; neque quòd duabus alis illinc avolarent, sed quòd volitarent supra Dominum, id est, alas agitarent, ut aves quæ eodem loco consistentes, tamen alas movent atque expandunt. Per *pedes* autem inferiorem totam corporis partem accipe, ut sæpè in Scripturis accipiendum est. In *velatâ facie* reverentiam tantæ majestatis cogita, conjunctam tamen summo videndi atque cognoscendi desiderio, quam volitatio illa supra Dominum designabat. Reverentia verò verecundiam quoque cognatam habet, quam in *velatis pedibus* intellige. Neque prætereas, quòd cùm igniti sint et toti amore ardeant, adhuc tamen verecundè et reverenter se erga Dominum gerant. *Claudit quidem oculos majestati dilectio,* ut loquitur Bernardus, *ut eam scilicet deponat qui diligit, non ut eam non agnoscat dilectus :* quòd si adhuc contendas etiam majestati oculos claudere dilectionem, ut audeat multa quæ nisi diligeret non auderet ; et hoc quoque verum esse fatebor libenter. Sed quæ major audacia quàm quòd tantum Dominum amare quis audeat ? Quid si *occultatio* illa *faciei* non tam timorem ac reverentiam quàm intolerabilem, et qui oculis creatis sustineri nequeat, splendorem divinæ majestatis designabat ? Nequit enim comprehendi divina majestas. Volitant ergo beati Spiritus, et videre desiderant ; neque aliud agunt, et in hoc toti sunt : quia tamen sibi opus esse vident ut facies suas operiant, ne opprimantur à gloriâ, corpus quoque suum operiunt, ne videantur et ipsi : quonam enim pacto nudi apparerent coram eo cujus splendores ipsi sustinere non possent ? aut quid in seipsis dignum admiratione atque inspectione intelligent, qui majestatem illam intuentur ? Hanc visionem vidisse Isaiam *anno quo mortuus est rex Ozias,* certum est : utrùm verò ante ejus mortem an post, incertum ; et hoc an illud fuerit, parùm refert. Neque alicujus momenti apud me sunt quæ hìc somnia Rabbini afferunt. Quò autem tetenderit hæc visio, infra videbitur.

Vers. 3. — Alter ad alterum. Hebr., *hic ad hunc,* id est, ad se invicem. Plena est (2). Hebr. *Plenitudo*

labat pedes suos, ut non videretur, et duabus ministrabat. Hier. ait, *faciem et pedes Dei,* quia nemo potest scire quid ante mundum fuerit, aut post mundum futurum sit, media tantùm cognoscimus.

Volabant, scilicet parati ad Dei jussa.

(Emmanuel Sà.)

(1) Quod dicitur, *clamâsse hunc ad illum,* quosdam in hanc induxit sententiam, duos tantummodò Seraphos esse intelligendos ; malè. Notum enim est formulas synonymas æquè de pluribus, ac de duobus usurpari vid. Exod. 14, 20 et 36, 10 ; Isai. 19, 18, Jerem. 46, 16, קדוש, *venerabilis, omni cultu prosequendus,* Ose. 11, 9 ; Isai. 43, 4. Vide quæ de hâc voce disputârunt Zachariæ *Bibl. Theol.* t. 1, p. 240, seq., part 2, præfat. ; Dœderlein, *Instit. Theol. Christ.,* part. 1, p. 278, 279, edit. quart. ; Hufnagel, *Handbuch der bibl. Theol.,* part. 1, p. 321, seq. In trinâ vocis *Sanctus* repetitione aliquid mysterii latere, tam Judæi, quàm christiani interpretes opinati sunt. Ex illis quidem antiquissimus, qui nobis superest, Chaldæus, verba hebræa sic exposuit : *Sanctus in cœlis excelsis, domo majestatis suæ ; Sanctus super terram, opus potentiæ suæ ; Sanctus in seculum et secula seculorum Jova Deus exercituum.* Kimchi numerum ternarium refert ad tres mundos : « Mundum superiorem, qui est mundus an« gelorum et animarum ; mundum medium, qui est « mundus orbium et stellarum, et mundum inferio« rem, cujus partem facit homo. » Interpretes verò christiani et veteres et recentiores longè plerique *Sancti* nomine repetito trinitatis mysterium spectari sibi persuadent. Verùm rectè Grotius trinam vocis unius repetitionem vehementiùs affirmare observat, allatis locis Ezech. 21, 32, Jerem. 22, 29. Et Joan. Buxtorfius Nepos, in *Catalectis,* cap. 60, p. 75, illos reprehendens, qui ad adstruenda maximi momenti dogmata argumenta promiscuè coacervant, ne prætermissis quidem imbecillioribus, in quorum censum et refert argumentum, quod nonnulli ad probandum Trinitatis dogma reperiisse visi sunt in trinâ divinæ sanctitatis repetitione, quem Isaias à Seraphis factam esse refert, ita scribit : « Ejusmodi sanè repetitiones « et alias in sacris paginis offendere est mysterio ca« rentes, nec aliud quid innuentes, præter eximiam « rei, de quâ agitur, præstantiam, vel singularem « quamdam affectûs vehementiam. Ita Judæi olim cla« mabant : *Templum Jovæ, templum Jovæ, templum « Jovæ,* Jerem. 7, 4. Et Cap. 22, 29, Jeremias insit : « *O terra ! terra ! terra ! audi verbum Jovæ.* Ezech. 21, « 27, similis occurrit repetitio : *Perversam, perversam, « perversam ponam eam,* scilicet coronam. Subjiciam « his locum 2 Sam. 18, 33 : *Fili mi ! Absalom, fili mi ! « fili mi !* Itaque angeli simili hìc repetitione utentes « partim zelum produnt et ardorem, quo flagrant « celebrandæ sanctitatis divinæ, partim etiam perfe« ctionem atque excellentiam ejus extollere satagunt. » Similia apud Græcos et Romanos exempla sunt obvia, qui, *ter Maximum* vocârunt Mercurium, et honores *tergeminos* amplissimos vocant. In verbis : *Plenitudo omnis terræ gloria ejus,* vox *gloria* accipi potest vel ut subjectum, vel ut prædicatum. Si ut prædicatum, sensus erit : *Quidquid implet terram* est *gloria ejus,* sive, facit ad gloriam ejus. Ita Piscator : « Omnia creata, quæ sunt in « terrâ, testantur, ostendunt, Deum esse dignum omni « gloriâ et laude. In iis enim relucet gloria omnipoten« tiæ et virtutis Dei. » De Dieu : « Quidquid in totâ terrâ « est, quidquid uspiam terrarum reperitur, est ipsius « gloria. » Cui interpretationi Kimchi quoque favet : « Vult dicere, animantia, germina, et similia omnia « esse ejus gloriam, quia ipse omnia creavit, et om« nium horum causâ celebraturæ illum sunt creaturæ intelligentes. » Si verò *gloria* accipias ut subjectum, sententia erit hæc : *Gloria Dei* est *plenitudo* totius terræ, h. e., implet totam terram. Ita veteres omnes. Tunc *gloria* hìc idem erit quod *laus,* ut Heb. 3, 3 : *Laude ejus plena est terra.* Eodem significatu *gloria* occurrit in locis parallelis. Num. 14, 21 ; Ps. 72, 19.

(Rosenmuller.)

(2) *Plenitudo totius terræ* est *gloria ejus :* id est miraculis et prodigiis Dei plena est terra. Vel, omnia creata

terræ gloria ejus; et potest suppleri verbum *est*, vel *sit*.

VERS. 4. — POSTES. Hebræis à verbo *amen*, quod *fidem, firmitudinem, certitudinem*, seu *stabilitatem* notat, venit nomen *amunoth* id est, *postes* à *firmitudine*, sicut alia multa quæ *firmitatem, veritatem* et similia significant. Eâdem quoque ratione ab eâdem radice *amah* in sing. significat *cubitum*, à *certitudine* et *firmitate*; nam mensura debet esse res firma et certa. *Amoth* verò hoc loco idem est quod *amunoth*; nam licet sint formâ diversâ, idem tamen significant. LIMINARIUM. Hebræa vox *siphim* à *suph*, quod *cessare, finire*, seu *deficere* significat, derivatur. Sicut ergo *limen* Latinis à *limitando*, id est, terminando, appellationem habet, ita Hebræis *saph* à *suph*, licet interdùm capiatur pro ipso *poste*, ut Ezech. 40. ET DOMUS. Quod vers. 1 *templum* vocârat, hìc *domum* appellat. *Fumus* (1) autem seu *nebula* symbolum erat gloriæ Domini : et ad Domini præsentiam solebat excitari olim fumus seu nebula (vide Exod. 24, et Num. 16, et 1 Reg. 8); adeò ut ipsum fumum *gloriam Domini* appellare Scriptura interdùm videatur. Sed quid est quòd præsentiam suam Deus olim nebulâ significabat? Numquid *habitare se lucem inaccessibilem*, et eos qui gloriam ipsius intueri ac speculari auderent, tenebris involvendos? an omnia illis esse nebulosa et fumo plena? et si quid interdùm splendoris illis illucesceret, id esse peregrinum et modicum, præsertim si comparetur cum luce evangelicâ? Nam *neque in vultum Mosis*, qui resplendebat, *poterant intendere oculorum aciem filii Israel*; at Paulus se et cæteros Apostolos *gloriam Domini revelatâ facie*, ut munda specula, *recipere* gloriabatur. Hanc autem visionem imaginariam fuisse ferè omnes existimant; sed si quis dicat oculis carnis Prophetæ oblatam, et Dominum humanâ specie, veluti regem in solio sedentem, Isaiæ apparuisse, meritò reprehendi nequaquàm poterit, præsertim cùm hujus versûs verba id confirmare videantur, maximè autem vers. 5, in quo Propheta affirmat se valdè timere *quòd Deum vidisset præsentem oculis suis*. Fuisse autem hanc primam omnium visionum, neque ordinem servari in describendis revelationibus, etiam nonnulli probabiliter affirmant; nam hìc munus ei commissum atque injunctum videtur, ut statim ipse narrat. Quorum tamen sententiam non video cur probare debeam; nam quod de munere prophetandi injuncto afferunt, non simpliciter de munere prophetandi intelligo, sed ad peculiarem Prophetiam, quæ statim explicabitur, puto referendum. Sed hæc parùm ad rem. Illud potiùs considerandum, voluisse Dominum ut Propheta, qui nuntiaturus esset populi excæcationem, specimen quoddam divinæ gloriæ priùs videret, beatos quoque Spiritus, Jehova sanctitatem, ac quàm dignus esset quem tota terra coleret et sanctificaret, prædicantes magnis vocibus, et auribus audiret et oculis intueretur, ab ipsisque Spiritibus disceret quo pacto divina tractanda essent ac quo pacto erga Dominum affectus esse deberet. Gloriam enim majestatemque intuitus est, non tantùm dùm *in excelso throno sedentem vidit*, aut *domum fumo plenam*, sed et cùm *fimbrias imasque vestes regiam implere*, id est, magnâ ex parte occupare, conspiceret. Quid hoc, quæso, erat nisi quòd vel sola destillatio quædam divini luminis, quo Dominus ille excelsus amicitur tanquàm vestimento, ad illustrandam universam Ecclesiam suam sufficeret? *Per speculum* enim *videmus*, et *per fidem ambulamus*, et *ex parte cognoscimus*. Mansionem quidem illam beatorum se ipso illustrat Dominus; et Agnus ipse est Sol : at nostram hanc Ecclesiam, quæ et *templum* et *regia* quoque ipsius est, *fimbriis suis implet* ac divitem et illustrem reddit. Nec enim caro Christi, et quæ in carne Dominus gessit, humanitatis denique mysteria omnia, ac quæ ad nostra salutem nobis reliquit Sacramenta, aliud sunt quàm *fimbriæ* quædam divinæ majestatis, si conferantur cum illâ *immensâ gloriâ quæ revelabitur in nobis*, quando *eum videbimus sicuti est*. Hanc igitur visionem intuitus Isaias, jam quid senserit videamus : hinc enim quid portenderit Dominus visione istâ aliquâ saltem ex parte colligemus.

VERS. 5. — VÆ MIHI, QUIA TACUI. Ad culpam hoc plerique referunt, *me miserum*, quòd et silentio et loquelâ sæpiùs peccavi, cùmque *sim pollutus labiis*, et in sermone sæpiùs offendam, et inter meî similes *habitem, viderim* nihilominùs *meis ipse oculis regem illum*, etc. Ubi annotatione dignum est quòd, cùm Propheta indignitatem suam libenter agnoscat et planè confiteatur, nullius tamen criminis à conscientiâ quàm lapsûs verborum damnatus fuerit. Hic sensus planus est et sequentibus convenire videtur, ubi est sermo de *ablatâ iniquitate et peccato*, etc. Sed alius poterit subesse sensus ab hoc maximè diversus, sic hæc ad malum pœnæ referas, et כי duobus primis locis positum aut affirmativè aut disjunctivè accipias, ut solent Hebræi quando in eâdem clausulâ bis aut sæpiùs ponitur, ut 1 Reg. 18, 27, *aut colloquium, aut occupatio est illi, aut iter*, etc., ubi etiam Vulg. disjunctivè vertit; illud autem *contaminatus labiis* pœnæ sit, non culpæ : sicut et Moses (si Vulg. sequaris interpretem; scio enim et illa verba aliter accipi posse), ex quo cœpisset loqui cum Domino, *præpeditum* se sensit, et in *linguâ* et *labiis duritiem* quamdam seu *gravedinem* passus est, id est, hæsitantiam linguæ traxit, ac balbutire cœpit. Vide Exod. 4. Unde Exod.

quæ sunt in terrâ testantur sive ostendunt Deum esse dignum omni gloriâ et laude : in illis enim relucet gloria virtutis et omnipotentiæ Dei.

(1) ET DOMUS REPLETA EST FUMO. Interpretes nonnulli illud, quòd limina tremebant et templum fumo implebatur, signum iræ divinæ in populum Israeliticum (vers. 9) existimant. Sed non est dubium, illis divinam majestatem, qualis antiquis objici solebat, demonstrari; ad quam etiam spectant et prolixæ vestimentorum laciniæ, et illa de sanctitate tergeminata Seraphorum acclamatio. Rectè Dœderlein : « Utrumque « Numinis præsentis et annuentis symbolum; alterum « ex profanis scriptoribus haud ignotum, juxta illud Virgilii *Æneid.* 6, 255.

..... *Juga cœpta moveri*
Adventante Deâ.....

« *alterum* ex historiâ sacrâ petitum, 1 Reg. 8, 10, 11. » Conf. Exod. 40, 34 Ezech. 10, 4, Apocal. 15, 8.
(Rosenmuller.)

dicebatur Moses *incircumcisus labiis*, seu *præputium in labiis habere* : *incircumcisum* autem *esse* et *pollutum* seu *contaminatum* idem sæpè sunt, et ut cognata in Scripturis conjunguntur. Illud quoque quod secundo loco est, *teme,* conjungatur cum pronomine primæ personæ, ut in priori parte versûs : *Contaminatus labiis ego habitabo in medio populi.* Inquit ergo Propheta : *Heu me! nam in silentium redactus sum,* id est, perii, vel certè, ero mutus seu blæsus ac balbus, *inter meos deinceps vulgi irrisioni expositus aut admirationi; nam vidi oculis meis Jehova.* Vulgata enim erat opinio, quòd qui visiones vidissent periculum mortis vix evaderent. Vide Jud. 13, et Gen. 31. Admiratur enim Jacob quòd vidisset Dominum et non moreretur. Quòd verò *nidmethi,* non *tacui,* sed *perii,* aut *actum est,* interpretor, scito quòd quamvis *damah* in voce activâ *silere* ac subindè *quiescere* significet (de quo jam supra cap. 1, 9), in voce tamen passivâ est *in silentium* seu *quietem redigi*, et semper est pœnæ, et idem valet quod *actum est*, *disperiit*, etc.; de quo vide infra 15, 1. Sentiebat enim Isaias præpeditam linguam; quod solemne est iis qui visione quâpiam terrentur ac stupent. Hanc autem interpretationem in versione secutus sum, tantùm ut sic posse Hebræa reddi significarem, eamque amplecterer nisi novitas obstaret, quæ tamen interdùm non modò veniâ, verùm etiam laude digna est; præsertim cùm communis interpretatio suos habeat nodos.

Vers. 6, 7. — Metu correptum Prophetam et propè attonitum suo more sublevat ac consolatur Deus, et veluti cauterio quodam *labiorum delicta,* si priorem interpretationem sequaris, aut *gravitatem, præputium,* id est, hæsitantiam seu debilitatem, *linguæ ;* omne denique *impedimentum*, si posteriorem, *aufert* atque delet. Hebræis enim quæ nomina culpam, eadem propè omnia et malum pœnæ quoque significant. Cumque *carbo ignitus ori appositus* soleat impedimentum afferre etiam expeditè loquenti, Prophetæ tamen facultatem loquendi facilè præbet atque restituit per divinam virtutem. Quem forcipe tulerat. Hebraismus non habet hìc relativum; sed eis familiare est illud omittere, ita ut præteritum pro participio acceptum videatur, q. d.: *Et in manu ejus carbo accensus forcipe ab altari acceptus.* Altari. Hebræis à verbo *zebah,* quod *mactare* propriè significat, deinde etiam et *mactatas pecudes in sacrificio offerre,* venit nomen *mizbeah,* id est, *ara* seu *altare,* super quo mactatæ pecudes sacrificabantur. Hic autem locus ostendit, rectè Vulgatum supra v. 1 transtulisse *templum;* ego verò dixi *regiam,* tantùm ut propria significatio nominis constaret. Erat autem templum *regia* Jehova, ut ibi annotavi. Mundabitur. Vel *expiatum est.* Verbum autem *caphar* propriè *tegere, operire, abscondere, oblinire*, etc., significat, et in secundâ conjugatione est etiam *abstergere immunditiem* vel *sordes*, vel *erratum*, vel *iram* vel *offensam amovere è conspectu, nè ampliùs appareat, imputetur vel offendat.* Nostri verbo *expiandi* reddiderunt: potest etiam reddi verbo *emundandi* seu *depurgandi.*

Vers. 8. — Majestatem suam exhibuerat Dominus Prophetæ, quam Spiritus angelici laudabant ac summâ cum reverentiâ prædicabant, ut quàm dignus esset qui à mortalibus etiam coleretur intelligeret, atque pro suâ virili eos imitaretur qui magnis vocibus *Sanctum* sæpiùs vocabant, et dignum esse *cujus gloriâ* et confessione *universa terra impleretur,* prædicabant, optaretque ut hominum corda religione ac timore tanti Numinis tangerentur ac contremiscerent, et prædicatione verbi commoverentur, præsertim cùm firmissima quæque illius aulæ seu templi Seraphim vocibus tremefacta videret. Sed cùm hæc ipsa Prophetam quoque stupefecissent, ne fortè agnoscens imbecillitatem suam munus detrectaret, ubi *carbone ignito* impedimento illo ac indignitate liberatus est, viresque loquendi recuperavit, audit vocem interrogantis *quemnam mitteret.* Unde intelligere possumus quorsùm tenderet isthæc visio. Dignum quippe visum est Domino ut hujuscemodi visum præcederet creationem ac delegationem Prophetæ ad populum illum durum et intractabilem. Poterat sanè Seraphim mittere, sed mavult hominem, qui ut culpâ non vacâsset, si, antequàm divino adureretur carbone, id muneris suscepisset, ita laude dignus esset, si à Deo purgatus et jam divinâ visione instructus id libenter obire se velle profiteretur. Is enim divini verbi aptus minister censendus est qui et divina percepit et dono sermonis donatus est. Illud quoque nequaquàm prætereundum videtur, quòd non dicit : *Ego eo,* aut *ibo*, sed : *Mitte me;* q. d.: Si miseris, ibo; *quomodo enim prædicabunt nisi mittantur ?* Quis ibit nobis (1)? Da-

(1) Vates liberatus ab indignitatis suæ conscientiâ paratissimum se jam sentiebat ad serviendum tanto regi cum ministris cæteris, Seraphis. Cùm igitur audiret, quærentem Dominum, quem ad magnam aliquam provinciam habiturus esset ministrum, jam audacior factus, ultrò se offert. Quis ibit nobis, id est, pro nobis, ad nostra mandata exsequenda, ut Kimchi explicat, qui præterea observat, usurpari pluralem, *nobis,* quòd Deus cum Seraphis locutus, et consilium cum eis iniens de hâc re inducatur. Indignum id Deo Michaelis censet. Sed cùm hoc viso Deus sistatur ut rex, omnesque illius imagines desumptæ sint ab aulâ regiâ; Jova haud incommodè describi possit instar regis, è solio consiliarios suos interrogantis de eo quem missurus esset ad Judæos, ut mandata ad eos ferret. Malo tamen *nobis* pro simplici plurali majestatico habere, quo Deus de se loquens utitur. *Conf.* Gesenii *Lehrgeb.* p. 663, 799. Hieronymus : « Pro eo « quod et nos et alii omnes interpretes transtulerunt « *nobis*, quod Hebraicè dicitur *lanu,* nescio quid vo« lentes Septuaginta posuerunt *ad populum istum,* quod « penitùs in Hebræo non habetur (videtur Græcus « interpres oculo aberrâsse in versum sequentem, ubi « legitur *populo huic*). Quando autem ex Dei personâ di« citur *nobis,* illo sensu accipiendum est, quo et in Ge« nesi legitur (1, 26): *Faciamus hominem ad imaginem « et similitudinem nostram*, ut sacramentum indicet « Trinitatis. Quando enim in Evangelio (Joan. 10, 30) « legimus dicentem Dominum: *Ego et Pater unum su« mus*, et *unum* ad naturam referimus, *sumus* ad per« sonarum diversitatem. Sic Domino jubente Trinitas « imperat. Propterea autem non dicit Dominus, quem « ire præcipiat, sed proponit audientibus optionem, ut « voluntas præmium consequatur. Et propheta non « temeritate et arrogantiâ propriæ conscientiæ se ire « promittit, sed fiduciâ, quoniam purgata sunt labia

tivus additur more Hebræorum per pleonasmum : hic tamen numerum multitudinis mysterio non vacare S. Patres annotârunt.

Vers. 9. — Illa etiam verba : *Nolite intelligere, nolite cognoscere,* per futurum verti possunt : *Non intelligetis, non cognoscetis;* sed quæ sequuntur ut imperativè dicta accipiantur videntur exigere : *Ne intelligatis, ne cognoscatis;* et accipienda sunt sicut quæ sequuntur.

Vers. 10. — Impingua. A nomine *schaman,* quod in genere omnem *pinguedinem* notat, fit verbum quod *pinguescere* significat, et in tertiâ fit activum : *Crassum redde et obtusum.* Ventres enim pingues non gignunt mentem tenuem. Et sicut corpora pinguia minùs sunt agilia neque facilè moventur, sic metaphoricè *cor pingue* seu *mens crassa* illa dicitur quæ non penetrat, non ratiocinatur. Claude ; vel *præstringe.* Hebræis enim *schaa* est *reprimi* seu *retineri;* ut sit contrarium verbo *exserendi,* seu *proferendi* et *emicandi,* de quo infra 29. Hìc est in tertiâ *restringe* sive *præstringe, reprime oculos, ne videant,* etc. Quæ his duobus versibus continentur accipienda existimo ut verba irati animi, quæ nihil aliud significant quàm illos ob malitiam suam audientes non intellecturos, neque percepturos quod ipsis expediret et quæ Domini jussu ipsis proponebantur ; certumque esse quòd obruti vitiis ac longâ peccandi consuetudine non attenderent monitionibus Prophetarum, ut essent in auribus eorum verba Phophetæ *sicut verba libri signati,* etc., ut infra 29 dicitur, qui locus hunc explicat. Quòd autem tota hebetudo ab ipsis proveniat, neque Deus sit qui (si propriè loquaris) illos excæcet, probat hic quoque locus, dùm Prophetæ præcipitur ut *ipsorum cor impinguet, et aures eorum obturet,* etc. Quî enim fieri posset ut id Propheta præstaret? Significat ergo illos nihil minùs intellecturos, quàm si quis eorum aures obturâsset aut oculos repressisset, etc. Nam quod Joannes 12 dicit : *Propterea non poterant credere, quia iterùm dixit Isaias : Excæcavit oculos eorum,* etc., non ita accipiendum est ut sonant verba, sed : *Propterea non poterant credere, quia tales erant quales prævidit Isaias ipsos futuros quando illa verba dixit.* Notandum quoque quod magnus ille Basilius atque Athanasius annotatum reliquerunt, quòd in Prophetâ videntur hæc verba esse Dei Patris, Joannes autem loco citato videtur dicere fuisse verba Dei Filii ; at apud Lucam in Actis Apostolorum dicantur esse verba Spiritûs S., ut probabile videri possit, revelatum in hâc visione fuisse Prophetæ Trinitatis mysterium, non solùm quia ter *Sanctum* clamabant Seraphim Dominum illum Regem Jehova, aut quia, *Quis ibit nobis,* dixit Deus, verùm etiam quando vocem hanc audivit tanquàm à singulis personis prolatam. Convertatur. Verbum *schub* Hebræis absolutè positum interdùm idem valet quòd *resipiscere* seu *pœnitere,* ut Deut. 30 : *Tu autem converteris,* etc., et Jer. 5, potest quoque construi cùm verbo sequenti : *Convertantur et sanem,* id est, iterùm sanem. Vide infra v. 13. Et sanem. Hebr. *Restituatur ei sanitas.* Hebræis verbum *raphah* est *morbum lenire, medicari, sanare,* interdùm cum accusativo, interdùm cum dativo, ut hoc loco. Ad verb., *et sanitatem illi conferat,* id est, sanitas conferatur. Utuntur enim tertiis personis Hebræi non rarò impersonaliter.

Vers. 11, 12, 13. — Usquequò Domine, etc. Admiratur propheta severitatem divinæ sententiæ in populum suum, neque dubitans quin ita futurum sit, de duratione illius cæcitatis sollicitus, interrogat : *Quamdiù, Adonai?* Cui respondet Dominus, duraturam cæcitatem quousque omninò perirent, ac eorum respublica penitùs deleretur, et civitates desolarentur, et vastatio ubique obtineret. Illud autem *donec* non est ita accipiendum, ut post illud exilium et devastationem exsules depositurì essent cæcitatem, sed nihil aliud notat juxta Hebræorum idiotismum quàm quòd cæcitas seu obcæcatio contingeret desolationem illam. Itaque non dubito quin quæ v. 11 et 12 dicuntur ad tempora Titi et Vespasiani referenda sint, quod autem ultimo loco v. 13, ad tempora Adriani : *Adhuc,* inquit, post illam insignem cladem Jerosolymitanam, iterùm *decimabuntur,* iterùmque *erit in depastionem* seu *exustionem, ut similis sit ilici, aut quercui,* tempore quo *eis folia defluunt, stipite* tantùm apparente. Quam similitudinem supra habes c. 1, 30. Sed voces examinemus. Longè faciet. Vel *procul removebit.* Vide Josephum, quot millia Judæorum abducta fuerint in captivitatem ac dispersa per totum orbem : quos hodiè etiam ubique terrarum videmus dispersos. Quæ derelicta fuerat. A verbo *hazab,* quod est *dereliquit, deseruit,* etc. ; præsertim si cum accusativo tantùm construatur (mutat enim modum significandi ex variâ constructione, ut Psal. 14 : *Super te reliquit se ;* et Gen. 39 : *Reliquit omnia sua in manu Joseph,* id est, commisit ; et Neh. 3 : *Reliquerunt usque ad,* id est, extenderunt) venit participium *hazub,* quod in genere feminino in abstracto interdùm accipitur, id est, *derelictio.* Vide infra c. 17. Decimatio. A nomine numerali *hesser, decem,* venit nomen *Hassiriah, decima* seu *decimatio,* quod aliqui accipiunt in bonam partem pro *electis,* quos ultimis verbis *semen sanctum* vocat : quibus nequaquàm assentior, quòd quæ sequuntur non conveniant, *et erit iterùm in depastionem seu combustionem ;* quare (ut jam exposui) sic accipiendum est ut idem sit : *Adhuc in eâ erit deci-*

« ejus, et ablata iniquitas, mundatumque peccatum. » Chaldæus : *Et quis ibit ad docendum ?* Nec Syrus *nobis* expressit. Cùm essent, qui ex hoc versu colligerent, hoc carmen esse omnium, quæ Isaias edidit, primum, hanc sententiam Kimchi in Præfatione ad suum Commentarium in nostrum prophetam refutare studet hâc observatione : « Ex illo capitis 6, 8 : *Quem* « *mittam ?* constat exstitisse Isaiæ ætate et alios, præ« ter ipsum, prophetas ; et reverà vixit tunc Amosus, « Zacharias, intelligens visionem Dei, et Oseas, Beeri « filius. Ait : *Quem mittam?* nimirùm qui reprehendere « sciat populum hunc : misi enim ad eum prophetas, « et nihil profecerunt ; respondit Isaias : *Ecce ego,* « *mitte me !* quasi dicat : En ! ego adhuc existo ; quod « si adhuc nihil profeci, forsan proficiam in posterum. » Qui sensus verbis mero ex lubitu infertur.

(Rosenmuller.)

matio, et quod mox additur : *Et revertetur, et erit in depastionem*; vel sic : *Post illam multam desolationem adhuc tamen decima*, id est, nonnulli et pauci remanebunt; *sed revertetur et erit*, id est, iterùm erit, *in depastionem* : semel enim atque iterùm vastati sunt, ut jam dixi. Notandus est autem Hebraismus, et usus illius verbi *schub*, quod est *redire*; et juxta variam constructionem variè reddi debet. Si construatur cum altero verbo, optimè redditur per adverbium, ut Job. 7 : *Non revertetur oculus meus videre bonum*, id est, non iterùm videbit. Psal. 85 : *Nonne reverteris, vivificabis nos?* id est, iterùm vivificabis; et Jos. 5, etc. Jam supra dixi de verbo *bahar* quod *adurere*, deinde *depasci* significat; quòd si comparationem quæ sequitur cum his conjungas, verte *depastionem; erit in depastionem, sicut ilex*, etc.; sed meliùs videtur ut ad superiora omnia referantur repetito verbo *erit*, ut supra cap. 1 : *Quando fuerit sicut ilex*, etc. Quæ expandit, etc. Vulg. à verbo *schalah* participium *schaleket* accepit verbaliter pro *emittente* seu *expandente*, *metsebeth* pro *ramis*. Ego in abstracto accepi, quasi sit idem quòd in primo capite. In hâc eâdem similitudine dicitur *halah nobeleth*, id est, *quandò marcescit folium*, vel, ut Vulg., *defluentibus foliis*. Est autem à verbo *schalak*, quod tantùm in tertiâ est in usu, et significat *dejicere deorsùm*; de quo infra 34 : *Interfecti eorum dejicientur*; hinc *schalcketh, dejectio*; et porta quædam apud Ezechielem *porta dejectionis* dicitur, quia per eam sordes dejiciebantur : quod Rabbinos ignorâsse nihil mirum, qui hìc somnia afferunt; quos plerique ex nostris sequuntur. Ramos. Ego *stipitem* dixi; nam Hebræum *matsobeth* est à verbo quod significat *stare*, nempe *Iatsab*, quod in voce passivâ significationem habet neutram, ut alia quæ videre potes in Lexicis, et non à *Nitsab*, in quâ formâ verbaliter non legitur : unde pro *statuis* frequentissimè accipitur : hìc autem pro *statuâ arboris*, id est, trunco seu stipite : quod qui non animadverterunt pro *subsistentiâ* acceperunt, alii pro *fulcro*; alii aliud somniârunt; cùm tamen de quercubus sit sermo, quales amissis foliis maneant, immobilibus truncis, et horridæ visu. Sed annotatione dignissimum est, quòd prophetico more similitudinem deflectit paululùm Propheta ad consolationem, in trunco illo considerans vim producendorum iterùm foliorum et fructuum : *Semen*, inquit, *sanctitatis*, vel *sanctum, truncus ejus* : ubi opus est meminisse quod jam supra annotavi, quæ de vastatione populi Israelitici hìc propheta et alii commemorant, non intelligenda tantùm esse de corporali seu visibili vastatione, sed etiam de amissione omnium bonorum per peccata et infidelitatem, quæ corporalis vastationis in causâ fuerunt. Semper autem reliquias superfuturas significat, quas *semen sanctum* appellat; qui enim incolumes superfuerunt et in suâ infidelitate persistunt, illi jam inter Israelitas non computantur. Vel sic : *Truncus* ille idcircò remanebit ut sit quoddam *sanctitatis seminarium*. In hoc enim nonnulli superstites remanserunt, quia ex illis orituri erant sanctissimi illi viri quos in primitivâ Ecclesiâ scimus floruisse. Quid si *truncum* appellet pauculos quosdam pios, apud quos mansit fides illa patriarcharum; qui quidem patriarchæ fuerunt veluti radix sancta ex quâ orta fuerat non solùm secundùm carnem, sed secundùm fidem innumerabilis illa Israelitarum multitudo, qui ubi exciderunt à fide, ab arbore quoque ipsâ deciderunt, seu tanquàm rami præcisi sunt, et projecti sunt in conculcationem omnium gentium, ut paucissimi tantùm manserint filii fideles, quibus inseri possent gentes, ut fierent filii Abrahæ? Certè ad hunc locum videtur alludere Paulus ad Rom. 11, ubi postquàm dixisset *reliquias* seu *electos quosdam salutem consecutos, cæteros autem excæcatos, et oculos habuisse, neque vidisse, et aures, neque audivisse*, dicit *massam et radicem sanctam esse*; et *quosdam ex ramis fractos esse, ut gentes insererentur* : quæ omnia in hoc capite ita habes ut non indigeat Isaias meliori interprete. Est ergo sensus, *et erit similis ilici et quercui, quarum in dejectione foliorum tantùm truncus quidam remanet; truncus* autem ille in populo *semen* quoddam *sanctum* est, seu *radix* quædam *sancta*, quæ nunquàm interibit.

CAPUT VII.

1. Et factum est in diebus Achaz filii Joathan, filii Oziæ, regis Juda, ascendit Rasin, rex Syriæ, et Phacee, filius Romeliæ, rex Israel, in Jerusalem, ad præliandum contra eam : et non potuerunt debellare eam.

2. Et nuntiaverunt domui David, dicentes : Requievit Syria super Ephraim; et commotum est cor ejus, et cor populi ejus, sicut moventur ligna sylvarum à facie venti.

3. Et dixit Dominus ad Isaiam : Egredere in occursum Achaz tu, et qui derelictus est Jasub filius tuus, ad extremum aquæductûs piscinæ superioris in viâ Agri fullonis.

4. Et dices ad eum : Vide ut sileas; noli timere, et cor tuum ne formidet à duabus caudis titionum fumigantium istorum in irâ furoris Rasin regis Syriæ, et filii Romeliæ;

5. Eò quòd consilium inierit contra te Syria in malum, Ephraim, et filius Romeliæ, dicentes :

CHAPITRE VII.

1. Au temps d'Achaz, fils de Joathan, fils d'Ozias, roi de Juda, Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, se portèrent sur Jérusalem pour attaquer cette ville, et ils ne purent la prendre.

2. Et l'on vint dire à la maison de David que la Syrie s'était liguée avec Ephraïm; le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple furent saisis et tremblèrent de crainte, comme tremblent les arbres des forêts agités par les vents.

3. Alors le Seigneur dit à Isaïe : Allez au devant d'Achaz, vous et Jasub votre fils qui vous est resté, au bout du canal qui conduit l'eau dans la piscine supérieure sur le chemin du champ du foulon;

4. Et dites-lui : Ayez soin de demeurer tranquille; ne craignez point; et que votre cœur ne se trouble point devant ces deux bouts de tisons fumants, de la violente colère de Rasin, roi de Syrie, et du fils de Romélie;

5. Parce que la Syrie, Ephraïm et le fils de Romélie ont formé ensemble le dessein de vous perdre, en disant :

6. Ascendamus ad Judam, et suscitemus eum, et avellamus eum ad nos, et ponamus regem in medio ejus filium Tabeel.

7. Hæc dicit Dominus Deus : Non stabit, et non erit istud ;

8. Sed caput Syriæ Damascus, et caput Damasci Rasin; et adhuc sexaginta et quinque anni, et desinet Ephraim esse populus.

9. Et caput Ephraim Samaria, et caput Samariæ filius Romeliæ. Si non credideritis, non permanebitis.

10. Et adjecit Dominus loqui ad Achaz, dicens :

11. Pete tibi signum à Domino Deo tuo in profundum inferni, sive in excelsum supra.

12. Et dixit Achaz : Non petam, et non tentabo Dominum.

13. Et dixit : Audite ergo, domus David : Numquid parùm vobis est, molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo?

14. Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

15. Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum.

16. Quia antequàm sciat puer reprobare malum, et eligere bonum, derelinquetur terra quam tu detestaris à facie duorum regum suorum.

17. Adducet Dominus super te, et super populum tuum, et super domum patris tui, dies qui non venerunt à diebus separationis Ephraim à Judâ, cum rege Assyriorum.

18. Et erit in die illâ : sibilabit Dominus muscæ quæ est in extremo fluminum Ægypti, et api quæ est in terrâ Assur ;

19. Et venient, et requiescent omnes in torrentibus vallium, et in cavernis petrarum, et in omnibus frutetis, et in universis foraminibus.

20. In die illâ radet Dominus in novaculâ conductâ, in his qui trans flumen sunt, in rege Assyriorum, caput et pilos pedum, et barbam universam.

21. Et erit in die illâ : Nutriet homo vaccam boum, et duas oves :

22. Et præ ubertate lactis comedet butyrum : butyrum enim et mel manducabit omnis qui relictus fuerit in medio terræ.

23. Et erit in die illâ : omnis locus ubi fuerunt mille vites, mille argenteis, in spinas et in vepres erunt.

24. Cum sagittis et arcu ingredientur illùc, vepres enim et spinæ erunt in universâ terrâ.

25. Et omnes montes qui in sarculo sarrientur, non veniet illùc terror spinarum et veprium, et erit in pascua bovis, et in conculcationem pecoris.

6. Allons contre Juda; faisons-lui la guerre ; rendons-nous-en les maîtres, et établissons-y pour roi le fils de Tabéel.

7. Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce dessein ne subsistera pas, et leurs pensées n'auront point d'effet.

8. Mais Damas demeurera la capitale de la Syrie, et Rasin régnera dans Damas; et dans soixante-cinq ans, Ephraïm cessera d'être au rang des peuples.

9. Samarie sera la capitale d'Ephraïm ; et le fils de Romélie, roi de Samarie. Si vous n'avez une ferme foi, vous ne persévérerez point.

10. Et le Seigneur parla encore à Achaz, et lui dit :

11. Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un prodige, ou du fond de la terre, ou du plus haut du ciel.

12. Achaz répondit : Je n'en demanderai point, et je ne tenterai point le Seigneur.

13. Et Isaïe dit : Ecoutez donc, maison de David : Ne vous suffit-il pas de lasser la patience des hommes, sans lasser encore celle de mon Dieu?

14. C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe. Voilà que la Vierge concevra et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.

15. Il mangera le beurre et le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.

16. Car avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, les deux pays que vous détestez à cause de leurs deux rois, seront *eux-mêmes* abandonnés.

17. Le Seigneur fera venir sur vous, sur votre peuple, et sur la maison de votre père, par les armes du roi des Assyriens, des temps si malheureux, qu'on n'en aura jamais vu de semblables depuis la séparation d'Ephraïm d'avec Juda.

18. En ce temps-là, le Seigneur appellera comme d'un coup de sifflet la mouche qui est à l'extrémité des fleuves de l'Egypte, et l'abeille qui est au pays d'Assur ;

19. Et elles viendront se reposer dans les torrents des vallées et dans les creux des rochers, sur tous les arbrisseaux, et dans tous les trous.

20. En ce jour-là le Seigneur se servira des peuples qui sont au delà du fleuve, et du roi des Assyriens, comme d'un rasoir qu'il aura loué pour raser la tête, le poil des pieds, et toute la barbe.

21. En ce temps-là, un homme nourrira une vache et deux brebis ;

22. Et à cause de l'abondance de leur lait, il se nourrira de beurre ; car tous ceux qui seront restés au milieu de la terre mangeront le beurre et le miel.

23. Il viendra un temps auquel, dans tous les lieux où l'on avait vendu mille pieds de vigne mille pièces d'argent, il ne croîtra que des ronces et des épines.

24. On n'entrera qu'avec l'arc et les flèches, parce que les ronces et les épines couvriront toute la terre.

25. Et toutes les montagnes qui seront sarclées et cultivées, on ne craindra plus d'y voir croître les ronces et les épines, mais elles serviront de pâturages aux bœufs, et les troupeaux y viendront en foule.

COMMENTARIUM.

Vers. 1.—Historia nota est : lege in ultimo lib. Reg. cap. 16 (1). Ascendit ; *alah*, id est, *ascendit*, non

(1) In diebus Achaz, impii regis, sub quo tamen suavissimæ exhibentur prophetiæ, in piorum solatium qui in pessimâ illâ ætate vixerunt. Filii Joatham, filii Oziæ. Quæres : Cur tam impii regis genealogia sic exprimitur? Resp. : Id solet in S. Scripturâ fieri tam impiis quàm piis ; Jer. 22, 18, et 26, 1, et 27, 1. Vel, Joathami et Oziæ mentionem facit, quòd sub iis, et iis tantùm, hactenùs prophetaverit ; vel, ut significet, non Ahazi, sed piorum progenitorum ejus gratiâ, factum ut vinci non posset. Ascendit Rasin..... et Phacee, etc. Duæ notantur horum regum incursiones in Judam sub regno Ahazi : primò, divisim, ab Israelitis et Syris seorsim, 2 Reg. 15, 37 ; et 2 Par.

semper *ab inferiori loco ad superiorem conscendere* significat Hebræis, verùm etiam *ferri aliorsùm*, seu *transferri.* Exempla passim obvia. SYRIÆ. Hebr., *Aram.* Est autem ARAM *Armenia,* quæ nomen sortita est ab *Aram,* filio seu nepote Noach. Si etymologiam spectes, à *sitûs altitudine* nomen habere certum est. Equidem omnium in toto terrarum orbe Armeniam celsissimam esse indicio est, ut Scriptura testatur, *in montanis Ararat,* quæ pars ejus existit, exacto diluvio *arcam* Noach *resedisse*, Gen. 8. Deinde verò quia Amos 9 dicitur *Syros translatos fuisse ex Kir in Armeniam*, ex illo eventu postea dictam *Syriam* verisimile est, quæ priùs appellata est *Armenia*, quanquàm adhuc aliqua pars Armeniæ primævum nomen retinuerit. Porrò ut longa et lata est, ita quoque in multas regiones divisam, et secundùm urbes earum distinctis appellationibus cognominatam legimus. Illa in quâ est Damascus *Syria Damasci* dicitur 2 Sam. 8, et in quâ est Soba dicitur *Syria Soba,* quæ scilicet inter Libanum et Antilibanum jacet, et corrupto vocabulo *Cava Syria* dicitur, Græcis *Cœle,* ob dimissam à declivitate montium planitiem, id quod *Tsoba* Hebræis sonat, 2 Sam. 8, et Ps. 60. Sic quoque dicitur Hebræis *Syria duorum fluminum*, quam Græci vocant *Mesopotamiam*, Latini *Interamnem*, quòd inter Euphratem et Tigrim sita sit. Est et *Syria Maacha*, fortè à *Maakah*, filio Nachor ex Reumâ uxore, qui civitatem de suo nomine appellavit. Hæc commemoravi ex quodam viro docto, ut faciliùs intelligat lector quæ 2 Sam. 8 et 10 scribuntur. AD PRÆLIANDUM. Hebr. nomen est, quod propriè *cædem* seu *incisionem* significat *quæ fit ore gladii*, ut Hebræi loquuntur, id est, in bello; quare *bellum* vertunt interpretes. ET NON POTUIT, id est, neuter illorum potuit. EXPUGNARE. Verbum Hebræum *lacam* in voce passivâ significationem habet activam, et credo significare *pugnare* cum suis compositis. In lib. Reg. est absolutè positum, ubi interpretandum : *Et non potuerunt debellare:* hìc exprimitur pronomen et præpositio *super eam.*

VERS. 2. — REQUIEVIT. Vel *consedit.* Hebr. verbum *nuac, considere, conquiescere*, etc., significat; hìc autem terminatio est feminina propter nomen *aram ;* transferturque ad *pacem ;* ut interpretari possimus : *Quievit Syria super Ephraim*, id est, pacem iniit Syria cum Israel. Regnum enim decem tribuum sæpè *Ephraim* dicitur. Jeroboam enim primus rex Ephratæus fuerat. Erat quoque potentissima illa tribus inter cæteras. Vel, *exercitus Syrorum in terrâ Israel consederat*, cùm adversùs regnum Juda properaret : unde conjectari poterant, illos junctis viribus velle aggredi Judæam. Non tamen prætereundum est quòd *nacah* potest esse integrum verbum seu radix; et significat *sensim et placidè ducere, deducere, ut pastor gregem :* ut neutrum autem acceptum, hujusmodi sensum efficit : *sensim accessit exercitus Syrorum ad Israel.* Nec obstat quòd hæc sit terminatio masculina, *Aram* autem videatur esse femininum, ut cætera nomina regionum; nam mox paulò inferiùs dicitur, *iaats Aram, consilium iniit Aram,* etc., terminatione etiam masculinâ, quia pro ipsis *Syris* accipitur. Alii supplent nomen, *duxit exercitum*, quasi sit verbum castrense; sed quia non memini me legisse verbum *nacah* absolutè positum, propterea per verbum *considere* verti : idque significare existimo quod mox dicitur; *Syriam et Ephraim iniisse consilium adversùm Judam.* COMMOTUM EST COR. Idem verbum mox repetitur, *moventur arbores*, etc. Et ponitur verbum sing. cum nomine plur., quasi significaret *singulorum corda trepidâsse;* est autem in trepidatione cordis frequens palpitatio ac commotio; sicut nulla est arbor in sylvâ quæ non commoveatur flante vento.

VERS. 3. — QUI RELICTUS EST FILIUS TUUS. Hebr. SEAR-JASUB, nomen proprium filii Isaiæ; quòd si interpretari velis, valet *Reliquiæ revertentur.* Quod nomen non dubium quin filio indiderit ob mysterium de quo supra 1 et 4, et frequentissimè apud hunc prophetam, ut vel ex hoc nomine et ejus significatione et præcepto Domini, qui voluit ut propheta secum duceret hunc filium ad regem Ahaz, possimus aliquâ ex parte conjicere quò tendant verba prophetæ quæ infra explicabuntur. AQUÆDUCTUS. Nomen Hebræum ab *ascendendo* appellationem habet; à superioribus enim locis per aquæductus aquæ decurrunt. PISCINÆ. Nomen Hebræum *berecah* est à verbo quod *placidè et benignè alloqui*, aut *genu flectere* significat : unde *berech*, *genu*, et *beracah*, *benedictio*, tam quæ verbis quàm quæ re præstatur. Quare sic dicta est piscina Hebræis, vel quòd in ea sint aquæ placidæ stagnantes, vel potiùs à copiâ et multitudine aquarum. Copiam enim interdùm *benedictionem* vocat Hebraismus. FULLONIS. A verbo *kibbes*, id est, *làvit*, *lavando candidavit,* venit nomen *kobes,* quod nomine γναφεὺς reddidit Marcus 9, ubi et significationem explicavit, quando dicit : *Vestimenta illius facta sunt splendida et candida valdè*, *sicut nix*, *qualia* γναφεὺς, *fullo, super terrâ non valet candida facere.*

VERS. 4. — VIDE. Vel Cave. Nam *schamar* in voce passivâ utuntur Hebræi non rarò in dehortationibus et vetationibus; et verbo *cavendi* reddi potest, et in imperativo valet *cave.* Ego existimo constructum cum altero verbo, ut hoc loco, hunc habere sensum : *Cave et quiesce;* id est : *Attende nihil aliud, quàm quiescas;* vel : *Vide ut quiescas;* quem sensum expressit Vulg., etc. FORMIDET. Non *mollescat;* id enim propriè significat verbum *racac;* Vulg. sensum expressit. Opponitur enim rei condensatæ et induratæ. Cor autem pavidorum videtur liquescere et tenerum fieri, audacium autem ac fortium virorum obdurescere ac firmari. TITIONUM. *Od* est *torris, titio, lignum adustum quod ex igne extrahitur.* Zach. 3 : *Titio ereptus ex*

28, 5, 8. Quo successu animati vires conjungebant, plenam indè victoriam sibi pollicentes; quâ tamen spe falsi sunt, 2 Reg. 16, 5. Et hæc expeditio hìc memoratur, quæ anno tertio vel quarto Achazi necesse est ut fuerit, cùm quarto Achazi anno occisus sit Pekah. Vide 2 Reg. 15, 30, 33. Amplificat miraculum, quòd Achazi vires tum fractæ erant, et flos populi priore bello ereptus. (Synopsis.)

igne. Quò respexit Judas : *Illos*, inquiens, *per timorem salvos facite ex incendio rapientes.* Et fortè est à verbo *iadah* quod *projicere, jaculari* significat, quamvis Rabbini radicem non assignent. Per extenuationem autem duos illos reges *duas extremitates* (seu *caudas*) *titionum* vocat, quòd duo tantùm ligna fumantia haud ingentem flammam possint emittere. Unde et *fumantium* dixit, quòd non tam ignem quàm fumum excitarent, et modicâ aquâ possint extingui. In ardore. Nomen *Cori* semper est Hebræis in regimine, à verbo *carah.* Est autem *ardor* seu *excandescentia*, et jungitur nomini *aph*, quod propriè *nasum*, deinde et *iram* significat. Iram ergo illorum regum comparat *fumo titionum* : irati enim fumum naribus efflare dicuntur. *Commotum* itaque Judæorum *cor* præ timore cùm commemorâsset propheta (quia solent meticulosi plerùmque, dùm remedium quærunt, multa indigna committere contra Dei voluntatem, sicut fecit Ahaz, qui ad Assyrios misit, etc. Vide lib. Regum), introducitur jam nunc jussus à Domino ut timorem auferat, regemque ac populum confirmet, præmuniatque iter ad aperiendum mysterium Christi. Solet autem Deus in adversitatibus quietem seu silentium suis indicere, contra quàm mundus solet. Mundani enim aut desperatione obruuntur, aut facilè tumultuantur et conturbantur : quibus autem Deus sese offert, non opus est eis mundano præsidio; sed quò magis quieverint, magis in tuto sunt : quietis enim pectoribus sese diffundit copiosiùs Spiritus iile divinus. Hìc quoque cogita quantùm possit fiducia in Deum; quam si trepidantia corda admittant in maximâ rerum perturbatione, qualis tunc erat, possint ex summâ trepidatione ad summam quietem ac tranquillitatem transferri. Nisi enim in rebus afflictis beatam illam quietem et pacem animi retinere possemus, nequaquàm per prophetam suis Deus juberet ut quieti essent, ut nihil timerent, etc.

Vers. 5. — Inierit consilium. Ne, inquit, ob hoc timeas quòd *Syria et Ephraim consilium inierint*, etc. Unica vox est Hebr. *iaats, consultaverint adversùm te*, vel *super te. Al* enim sæpè notat materiam subjectam super quâ vel de quâ agitur.

Vers. 6. — Suscitemus. Vel *expergefaciamus.* Verbum *cuts* Hebræis idem est quod *compunctus fuit;* ut idem propè sit cum verbo *cut.* Sed variè construitur, et Latinè variè reddere oportet : et quando cum מפני, id est, *à facie* seu *conspectu*, construitur, benè redditur verbo *abhorrendi à re quâpiam metu;* quando verò cum ב, *horrorem* seu *fastidium et nauseam habere in re aliquâ.* Locum illum Prov. 3 : *Ne compungaris in correptione ejus;* id est : Ne tibi molestum sit, aut ne detrectes fastidiendo ab eo corripi. Paulus ad Hebr. 12 reddidit verbo ὀκλύομαι, *deficio, defatigor : Neque deficias cùm ab eo argueris;* effectum ponens pro causâ. Non enim persistimus in illis quæ fastidimus. Lucas Act. 2 videtur expressisse verbo κατανύττω· *His auditis*, inquiens, *compuncti sunt corde*, fastidium et dolorem actæ vitæ significans. Hoc verbum in tertiâ conjugatione modum significandi paululùm mutat : quia enim qui exstimulantur vel compunguntur, excitantur, et evigilant, pro *evigilare* accipitur, et hìc activè pro *excitare;* de quo vide infra 22 : *Evigilabit, et vacua erit anima ejus.* Ex his apparet, posse hunc locum reddi sic, *exstimulemus eum.* Sed metaphora illa somni magis festiva est, et arrogantiam hostium magis significat. Avellamus eum ad nos. Vel *dissecando pertrahamus eum ad nos.* Quod nos non nisi duobus verbis, altero actionem ipsam, altero motum significante, rectè reddere possumus, Hebræi uno verbo quod actionem ipsam significat, cum præpositione motûs, eleganter exprimunt, *evellere in terram*, id est, evulsum dejicere in terram; *conculcet in terram*, id est, dejiciat in terram, et conculcet, etc.; *abscindamus ad nos*, id est, abscindamus et pertrahamus, etc. Verbum autem *baka*, propriè est *impetu ac vi discindere, dissecare* seu *findere ad imum usque;* de quo infra cap. 34. In tertiâ eamdem significationem retinet; sed constructio quam dixi facit ut duobus verbis reddamus, ut 2 Reg. 3 : *Accepit secum septingentos viros nudantes gladium, ut dissecarent ad regem*, id est, ut dissecando prorumperent ad regem. Ita hoc loco. Decreverant enim plurimos ex Judæis secum adducere in captivitatem, super reliquos autem regem constituere, quem vellent qui cum moribus eorum congrueret : quod facere illis nequaquàm difficile fuisset, pensatis Judæ viribus, quas tantùm Syri et infideles ipsi Judæi respiciebant. Unde et istis magna diffidentia et metus, illis autem magna arrogantia oriebatur, etc. Sed quid Dominus? *Ne timeatis*, etc. (1).

(1) Et ponamus regem, etc. Hebr. : *Et constituamus regem in eâ*, sive : *Vel constituamus regem*, ut sensus sit : *Vel* partiamur terram Judaicam inter nos, *vel* præficiamus ei regem, nobis obnoxium, clientem fiduciarum, uti rex Ægypti Judææ præfecit Eljakimum, vid. 2 Reg. 23, 34, *Filium Tabeelis*, unum fortassè ex iis qui contra gentem Davidicam conspiraverant, infra 8, 12. Chaldæus accepit nomen ut commune et appellativum, vertit enim : *Eum qui nobis placuerit;* sed id planè abs re est. Hebræi interpretes hìc confugiunt ad Cabbalam, et illam quidem Cabbalæ speciem, quam *Albam* vocant, quâ alphabetum in duas dispescitur partes, ita ut undecim litteræ posteriores undecim prioribus rectà subjiciantur, et in scriptione, veri nominis occultandi causâ, oppositæ pro oppositis sumantur. Quo artificio adhibito in nomine *Tabeel*, id reddet nomen quod idem censeri posset cum *Remalia.* Ac si sensus sit : Filium Remaliæ, sive Pechachum, sive quem ejusdem stirpis, aut fratrem ejus, Ahasi loco constituendum esse regem. Nec alienum fuisse à prophetis, hujusmodi arte vera nomina nonnunquàm occultare, patet ex insigni apud Jeremiam exemplo, dùm *scheschac* 25, 26, et 51, 41, per aliam Cabbalæ speciem pro *Babel* scribitur. Nostro tamen loco vix ulla probabilis ratio cogitari poterit, cur id nomen, quod supra vers. 4 nudè expresserat vates, nunc tali artificio involutum proposuerit. Paulò verisimilior fuerit eorum sententia, qui hunc filium Tabeelis Syrum fuisse è posteris Tabrimmonis existiment. Gens *Tabrimmon* erat inter Syros nobilis, quippe quem constat parentem fuisse Benhadadi, clari Syriæ regis, 1 Reg. 15, 18. Atque nomina *Tabeel* et *Tabrimmon* idem valent. *Rimon* enim est nomen idoli Syrorum, vid. 2 Reg. 5, 18; quod nomen ingredi potuit compositionem nominis proprii, pro more populorum Orientalium, ipsis quoque Hebræis in nomini-

VERS. 7. — NON STABIT. Vel *non consistet*. Verbum hebr. *cum* non dubium est quin *surgere* significet; sed latiùs patet Hebræis quàm Latinis *surgo:* dicitur enim de consiliis, de consultationibus, de verbo, de doctrinâ, de promissionibus aut votis, etc., et tunc verbis *standi, consistendi, firmandi, stabiliendi* rectiùs vertitur. Supra autem dicitur hostes Judæ iniisse consilium adversùs Judam; deinde consilium expressit, et ne timerent hortatus est : in hoc autem versu explicatur cur ab ullo consilio non metuendum esset*: Non consistet,* inquit, id est, non succedet, neque erit quod cogitant.

VERS. 8. — CAPUT. Hebræis *rosch, caput* est. Et quia caput in corpore humano est summum et præcipuum, etiam aliæ res summæ et præcipuæ hoc nomine dicuntur. Metropolis urbs dicitur *caput* provinciæ, et principes dicuntur *capita*, etc. DAMASCUS. Nomen est urbis et regionis circa illam in Syriâ sitæ, Hebraicè *damesec*, voce, ut videtur compositâ *dam* et *sac*, quasi *saccus sanguinis,* seu *rubri vini.* Hinc et Græci ab αἷμα et ἀσκὸς dictam esse volunt, vocibus idem significantibus quod Hebrææ. Et quia magna fuit ibidem vini fertilitas et copia, Bacchum ibi in sacco habitâsse finxerunt. DESINET ESSE POPULUS (1). Ego Hebraismum retinui, *dejicietur.* Verbum Hebr. *iecath* congruit cum cognatis suis significatione *nacath* et *katath :* proinde *dejici* seu *prosterni* puto significare. Dicit autem Hebraismus *dejicietur à populo,* pro *ne sit ampliùs populus.* Vulg. sensum reddidit. Isti autem septuaginta anni computandi sunt, ut annotat Vatablus, quorum jam bona pars elapsa erat. Propterea *beod* non *adhuc,* sed *adhuc infrà* reddidi ; q. d. : Adhuc futurum est quod Amos prædixit, in captivitatem ducendos Israelitas; nec præterlabentur illi, qui in ore multorum sunt, septuaginta anni quin Israel desinat esse populus.

VERS. 9. — SI NON CREDIDERITIS, NON PERMANEBITIS. Vel, *si non credideritis, etiam non suffulciemini.* Nam *im* et *ki* mediatè posita ita solent Hebræis accipi, *si, etiam.* Et verbum *aman* in voce passivâ *fidum, fidele, firmum, verum, certum, ratum, stabile esse* significat, et dicitur de homine, de sermone, et de re quâpiam: in quâ quidem voce ponitur in secundo membro : in primo autem est in tertiâ conjug., ubi idem valet quod Græcis πιστεύω, et Latinis *credo, fisus sum, fidem habui*, etc. Inquit ergo Propheta : *Nisi adhibueritis dictis meis fidem, et fisi fueritis promissionibus Domini, nec vos etiam ipse stabiliet* aut *confirmabit ; sed vos sinet dilabi et dejici, ut, sicut Israelitæ, à statu vestro cadatis, et regnum amittatis.* Hanc interpretationem confirmat locus 2 Par. 20, ubi inquit Josaphat : *Credite in Jehova Deum vestrum, et stabiliemini ; credite Prophetis ejus, et proficietis,* id est, fortunati eritis : ubi quod priori membro dixit (in quo sunt eadem verbus *El* et *Jehova* recepto. Exempla plura hujus moris attulit Gesenius in Commentar. p. 281, not. Ita *Tabeel* significat *bonum Deum*, et *Tabrimmon*, *bonum Rimmon. Tabeal* verò, uti notat Simonis *Onomast.* p. 497, « pro *Tabeel* dicitur, vel ob pausam, « vel per paronomasiam, quales in Isaiâ frequentis« simæ, quia in hoc nomine intelligitur Deus falsus, « qui est, *el*, *nihil*, sicuti et alibi deastri vocantur « *helilim* pro *heloim* Conf. Græcum Ταβεήλ, Tob. 1, « 1. » Certè cùm Rezinis in hoc bello prævalerent auctoritas et vires, neutiquàm probabile est, illum hanc prædam relinquere voluisse Pecacho, sed potiùs suæ gentis et fidei homini eamdem committere. (Rosenmuller.)

(1) ADHUC SEXAGINTA ET QUINQUE ANNI, ET DESINET EPHRAIM ESSE POPULUS. Tradunt Hebræi in Seder olam, c. 19, et ex iis S. Hier., Haymo, S. Thomas, Procopius, Hugo et Dionysius, hos 65 annos computandos esse non ab Achaz, sub quo hæc vaticinatus est Isaias, sed à prophetiâ Amos c. 5, 27, et c. 7, 11, qui idem quod hic Isaias prophetavit anno 25 Oziæ regis Juda, biennio ante terræ motum, qui contigit anno 27 Oziæ. Nam si à 25 anno Oziæ computes, restabunt ex annis Oziæ (qui 52 annis regnavit) anni 27 ; his adde 16 annos Joatham, et 16 Achaz, denique 6 Ezechiæ (nam anno ejus 6 capta est Samaria), invenies annos 65 ; q. d. : Ego Isaias repeto et confirmo prophetiam Amos, quæ vulgo nota et trita est, scilicet quòd ab ejus vaticinio inchoando, post 65 annos vastabitur Samaria.

Dices : Terræ motus ille, ante quem Amos prophetavit, contigit sub Oziâ, ut patet Zachar. 14, 5, et sub Jeroboam, ut patet Amos 1. Atqui Ozias cœpit regnare anno 27 Jeroboam, ut patet 4 Reg. 15, 1. Porrò Jeroboam regnavit 41 annis : ergo quatuordecim annis tantùm regnavit Ozias cum Jeroboam, quibus consignanda est jam dicta prophetia Amos, quia sub utroque hoc rege contigit, ut dixi : ergo non 27, sed ut summum 14 anno Oziæ prophetavit Amos, indeque hos 65 annos inchoare oportet.

Respondeo, Oziam cœpisse regnare anno 27 Jeroboam, scilicet regnantis cum patre, qui annus regni Jeroboam, solius post patrem regnantis, erat annus 14, ut colligitur ex 4 Reg. 14, v. 23, collato cum 2 Paralip. 25, 1, ubi dicitur Amasias pater Oziæ regnâsse 29 annis, ejusque anno 15 cœpisse regnare Jeroboam. Ergo cum Jeroboam regnavit Amasias 14 annos, tuncque mortuus est, et statim successit ei Ozias filius eodem anno 14, à quo usque ad 41 Jeroboam numerantur anni 27, quibus cum Jeroboam regnavit Ozias vel Azarias. Ita Cajetan. ibidem, et alii.

Porrò quod nonnulli addunt, Oziam leprâ percussum eo tempore quo factus est terræ motus (utrâque enim hâc pœnâ punitum fuisse ejus sacrilegium), difficultatem habet : nam sic 25 annis fuisset leprosus, ideòque separatus à populo, ac consequenter totidem annis regnum pro eo administrâsset filius Joatham; hoc autem falsum est : nam Joatham, moriente patre Oziâ, tantum erat 25 annorum, ut patet 2 Paralip. 27 ; nisi dicas optimates pro Oziâ et Joatham puero administrâsse regnum, donec Joatham adolesceret in eam ætatem, quâ per se posset illud administrare.

Secundò, paulò aliter hos annos computant Vatablus et Forerius, scilicet ab anno 17 Jeroboam filii Joas ; illo enim anno prophetâsse hæc Amos : ergo ex Jeroboam (qui 41 annis regnavit) regno supersunt 24 anni : his adde decem Manahem, 2 Phaceia, 20 Phacee, et 9 Osee (nono enim ejus anno capta est Samaria), habebis annos 65, quos quærimus. Sed hic computus non consentit cum communi Hebræorum computu, quem jam assignavi : nam Oziæ annus 27, à quo Hebræi hos 65 annos inchoant, incidit non in 17, sed in 14 Jeroboam.

Tertiò, Sanchez putat hos 65 annos non futurum, sed præteritum spectare, sensumque esse, q. d. : *Adhuc,* id est, abhinc 65 annis prædicta est ab Amos vastitas Samariæ, eaque illi reverà, uti prædicta est, obtinget. Sed τὸ *adhuc*, et *desinet*, futurum significare solet, non præteritum ; neque ab Amos ad Isaiam interfluere potuerunt 65 anni ut patet ex dictis. (Corn. à Lap.)

ba quæ in hoc loco nostro Isaiæ), posteriori declarando repetit. De verbo illo autem *tsalac*, per quod videtur exposuisse verbum *aman* passivum, infra aliquid dicetur cap. 54, ubi dicitur : *Omne instrumentum paratum contra te, non proficiet.* Significat ergo Propheta fidem in Deum esse veluti anchoram quâ et Deum apprehendimus et nos ipsos firmamus : si autem fiduciam amittamus, esse nos veluti naves quæ vi ventorum ac fluctuum hùc atque illùc impelluntur. Quid enim aliud firmare animum poterit in tentationibus ac rebus adversis ? Eccl. 2 : *Vœ dissolutis corde, qui non credunt Deo, et ideò non protegentur ab eo.* Et hic sensus planus est. Possent tamen hæc sequentibus connecti, neglectis Rabbinorum distinctionibus in hunc modum : *Si non credideritis (nam infideles estis), tunc addidit Jehova loqui ad Ahaz, dicendo : Pete tibi signum,* etc. Qui Hebraismus sic mollietur, si transpositis verbis dicas : *Et addidit Jehova loqui ad Ahaz, dicendo : Si non credideritis (nam infideles estis), pete tibi signum,* etc. Vel sic : *Si non credideritis (nam infideles estis), iterùm tibi dicit Jehova : Pete tibi signum,* etc. Sicut in Evangelio : *Ut autem sciatis quòd Filius hominis habet potestatem in terrâ remittendi peccata, tunc ait paralytico,* etc. Hæc interpretatio aliquantò durior est, sed non valdè absurda.

VERS. 10. — LOCUTUS EST ITERUM. Hebr. *Et addidit loqui.*

VERS. 11. — SIGNUM. *Oth* est Hebr. à verbo *athah*, id est, *venit*, quòd significat rem futuram seu venturam ; vel quòd facit homines venire in cognitionem alicujus rei, quasi cum illo veniat alterius rei memoria seu recordatio. PROFUNDA. Non dubium quin verbum *amac* modò neutrum modò activum sit Hebræis etiam in hiphil. Activè sumptum habes infra 31 : *Profundaverunt perfectionem*, etc., et Ose. 5. Hìc autem neutraliter, et Ose. 9. Vox quoque *schealah* non dubium quin et *petitionem et infernum* possit significare. Puncta non moror, ut sæpè jam admonui. Vide supra 5, 14, quòd infernus à *petendo* dictus sit : unde factum est ut quidam vertendum putent : *Profunda petitionem, vel eleva sursùm*, scilicet *petitionem.* Vulg. nominaliter accepit has voces, et dixit *in profundum inferni, sive in excelsum supra ;* neque malè : nam et *emec, profundum*, et *gabah, excelsum*, tanquàm nomina aliis atque aliis punctis accipi possunt. In utroque autem nomine littera *he* motum potest designare. Ego in imperativo tanquàm verba utrumque verti, et nomen *schealah* pro *inferno*, quasi opponatur ultimæ dictioni *lemaelah, sursùm.* Sed parvi refert hoc vel illo modo vertas ; nam sensus idem est. Optionem enim dabat Propheta ut quodlibet signum postularet, vel sursùm vel deorsùm, vel è cœlo vel ab inferno : *Ascende*, inquit, *sursùm, vel descende deorsùm ; mente cœlum vel infernum adi, et signum quod libuerit postula.* Vide, quæso, Dei etiam erga incredulos benignitatem, et quàm cuperet gentem illam in fide confirmare atque retinere ! Quis ergo dubitet quin voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet ?

VERS. 12. — Vide quoque hominis ingratitudinem ! *Non petam*, inquit, religionemque prætexens, *non tentabo*, inquit, *Dominum.* Verbum autem *nasah*, quamvis in primâ *levare* seu *elevare* significet, in tertiâ tamen est *elevare ad altiora, altiora petere* seu *affectare :* notatque nisum, ausum, conatum. Neque alio verbo meliùs reddere possumus quàm verbo *tentandi.* Interdùmque valet idem quod *periculum facere* seu *experiri.* Hanc autem *tentationem* non ad petitionem signi tantùm referendam puto, sed etiam ad superiora, et ad rem ipsam de quâ agebatur ; quasi diceret Ahaz : *Dicis quòd nihil mihi nocebunt hostes ; jubes me quiescere, neque aliud agere. Id planè est tentare Deum ; ipse enim in hujusmodi periculis vult nos ipsos facere quæcumque possumus. Ego pecunias habeo ; conducere possum milites Assyrios*, etc. *Nolo igitur signum petere, neque inerti otio torpere, ne Deum tentem.* Hunc germanum esse sensum hujus loci res ipsa ostendit. Vide 4 Reg. 16.

VERS. 13. — PARUM VOBIS. Omnes, quos vidi, ita distinguunt ut vides. Scias tamen Hebræa sic etiam posse reddi : *An parvi fit à vobis defatigare homines, quandoquidem defatigatis etiam Deum meum ?* Quæ versio aut habebit sensum quem altera habet ; aut illud est quod alibi dicitur : *Non te abjecerunt, sed me ;* et : *Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit ;* q. d.: *Ne parvi faciatis me et verba mea, quasi cujusvis alterius hominis : scitote quòd, dùm me fatigatis, Deo quoque meo negotium facessitis.* Eò autem libentiùs *à vobis* quàm *vobis*, ut alii, verterem, quòd non *lekem*, sed *mikem* legitur Hebr. Infidelitatem autem et hypocrisim, et religionis prætextu Dei monitis non parere, rogantemque Deum et ex animo benefacere volentem contemnere, humanam verò prudentiam sequi, ac viribus humanis inniti potiùs quàm Deo, vocat Propheta *Dei defatigationem.* Ut enim Deo grata est pietas, ita impii Deum ipsum videntur *defatigare :* quod multis in locis Judæis improperat. Interim quoque considera Isaiæ mentem, pietatem in Deum, et in proximos charitatem. Illud enim *na, quæso ;* illud etiam *Deum meum*, charitatem atque eximiam in Deum pietatem profectò indicant (1).

(1) ET DIXIT. *Dicit igitur* Isaias, uti manifestum est ex oratione, quæ sequitur. Hieronymus : « Quis est « iste qui dixit : *Audite ergo, domus David ?* Nequa- « quàm Deus, qui supra (vers. 11) ad Achaz dixerat : « *Pete tibi signum à Domino Deo tuo ;* sed propheta, ut « ex sequentibus comprobatur : *Quia molesti estis et* « *Deo meo.* » AUDITE ERGO, DOMUS DAVID. *Vos, Domus Davidis !* quâ appellatione tum regem ipsum, tum principes regios proceresque, qui regem comitabantur, intelligit, ut supra vers. 2. Qui cùm probare se responsum regis ostendissent, cunctos illos vates castigat. Quòd verò aulicos illos *Davidis domum*, et non potiùs *Ahasi domum* appellaverit, Kimchi à vate ideò factum existimat, ut Ahaso pudorem incutiat, et mentione Davidis, pii regis, Ahasi impietatem redargueret. « Opprobrii causâ, inquit, non appellavit eum « nomine ejus, ut 1 Sam. 22, 12 : *Audi, quæso, fili Ahi-* « *tob.* Mentionem *Davidis*, nec patris ejus, fecit, quòd « propter Davidem regnum impetravit. Simili de causâ « Moses Num. 16, 8, 9, Corachum alloquitur : *Audite,* « *quæso, filii Levi, parùmne vobis videtur*, et quæ se- « quuntur. » Sanè non est improbabile vatem imitatum esse Mosen, et quemadmodùm hic Coracho, eò quòd

VERS. 14. — PROPTER HOC ECCE DOMINUS, etc. Nemo putet hoc quod jam à Prophetâ proponitur, signum datum fuisse à Domino, aut à Prophetâ commemoratum, tanquàm signum illius de quâ locutus fuerat liberationis. Neque enim quod post quingentos annos futurum erat illius temporis signum esse poterat; quamvis dici posset quòd si Prophetæ isthæc proponenti et Domino promittenti fidem adhiberent, per hanc quoque fidem ab illo quod imminebat tunc temporis periculo eriperentur. Verùm ego existimarem hanc difficultatem totam emergere propter nomen *signi*, quod semper vulgò accipi solet pro *alterius rei indicio;* cùm tamen Hebræi suo nomine *oth* in significatione absolutâ, non semper autem relativâ, utan-

ei in mentem revocaret Levi ortum esse, ruborem incuteret; ita Isaiam Davidis mentione Ahasum redarguere voluisse. Davides enim, è cujus posteris erat Ahasus, pius Deoque fidens rex fuit, qui prophetarum effata minimè sprevit. Vid. 1 Sam. 16, 1 seqq.; 2 Sam. 12, 1. Sed degener Ahasus, Davidis virtutes non imitatus, divinis promissis per prophetas factis fidem non habuit. NUMQUID PARUM VOBIS EST. Rectè Steudel interpretatur : *Minùs quàm ut vobis sufficiat*, nimis parùm pro vestro judicio. Quo eodem sensu hæc formula et Num. 16, 9, Job. 15, 11, legitur et Deut. 1, 17 : *Difficile erit præ vobis*, difficilius quàm ut vos pares negotio judicetis. Elliptica est phrasis : *Minùs quàm ut vobis conveniat*. Conf. Gesenii *Lehrgeb.* p. 290, not. 4. MOLESTOS ESSE HOMINIBUS, quibus prophetæ intelligendi. Vel, *defatigare homines*, Hebr.; sed rectè Vulgatus. Unde Chaldæus : *Num parùm vobis, quòd defatigatis prophetas?* Molesti autem erant et injurii prophetis, Ahasus, et, quibuscum de summâ rerum deliberabat, regni proceres, dùm propheticis oraculis inesse fidem aut negabant, aut dubitabant. Ab interpretibus tantùm omnibus discedit Steudel, cui *homines*, hostes, Syri et Israelitæ esse videntur, et infinitivus *defatigare* aut passivè sumendus, *ab hominibus inimicorum loco tractari*, quod ipse præferre mallet, aut credendum ullo modo ab Ahaso ad bellum gerendum provocatos fuisse Syros et Israelitas. Quam explicationem verbi usus haudquaquàm admittit. *Quia molesti estis*, etc. Hebr. : *Quòd defatigatis*, tædio, molestiâ afficitis, *quoque Deum meum*, dùm signum oblatum cum contemptu repudiatis, quippe cui nihil inesse futurum putatis firmitatis ac fidei. Grotius : « Injuriosi estis in eum, cui putatis non satis « virium ad vos liberandos. » Kimchi : *Infirmum habetis, imbecillem judicatis*, explicat, sensumque esse ait hunc : « Vos cogitatis vobiscum Deum esse defati- « gatum et infirmum ad verba sua stabilienda. » Sed patet hoc verbum eodem sensu esse capiendum, quo antea, quod non significare potest, *infirmos judicare homines;* id enim vates non vitio et culpæ dedisset Ahaso ejusque aulicis. Sensus ergo est, quem indicavimus : putâstis parùm esse quòd hominibus, prophetis, sitis molesti? Atqui scitote vos Deo esse molestos : Ac si dicat vates, non me despicitis offerentem signum libertatis, sed Deum, cujus nomine vobis ista promitto. Hieronymus : « Quia non solùm prophetas persequimini, « et eorum dicta contemnitis; sed et præsentis et ju- « bentis Dei sententiæ contradicitis, ita ut ei exhibea- « tis laborem, idcircò Dominus faciet, quæ sequuntur. « Pro *labore* et *molestiâ*, quod Aquila et Symmachus « transtulerunt, Septuaginta et Theodotio interpretati « sunt *luctam* atque *certamen*, quia contentiosi non « subjiciant collum Domini servituti, sed illo vulnera « eorum volente curare, respuant sanitatem. Et hoc « notandum quòd Ahaz, rege impiissimo, nolente si- « gnum petere, sermo propheticus ad domum David, « hoc est, ad tribum regiam convertatur, de quâ supra « (vers. 1) legimus; *et nuntiaverunt hæc domui David.* »

(Rosenmuller.)

tur. Miracula enim et quæcumque præter communem usum ordinemque naturæ eveniunt, *signa* vocant. Quare hoc loco sic accipiendum est. Et quidem primo loco, quando à Prophetâ dictum est regi : *Pete tibi signum,* etc., fateor hoc voluisse Prophetam, ut peteret scilicet Ahaz aliquod miraculum ex quo intelligeret ac colligere posset promissionem illam de fugandis hostibus atque nihil adversùs Judam effecturis veram esse. Verùm cùm Ahaz infidelitatem suam prodidisset, et gratiam oblatam contempsisset, sumptâ occasione ex hâc re et aliis quamplurimis quæ illo tempore aut gerebantur, aut certè propè erant ut acciderent, ad contemplandum Christi mysterium, atque ea quæ sub ipsius adventum eventura erant, mentem Prophetæ sustulit, et ut ea prænuntiaret impulit : quippe quòd omnia quæ novissimis temporibus futura erant, in illis quæ tunc gerebantur planè delineata et tanquàm typo adumbrata esse viderentur. Quare ut christianus lector eorum quæ his capitibus à Prophetâ dicuntur ordinem ac veram intelligentiam assequatur, ea summatim hìc jam propono.

Temporibus Isaiæ,	Temporibus Christi Domini,
Periclitabantur Judæi ne regnum amitterent : obtulit Dominus liberationem.	Paulò ante quàm nasceretur Dominus, respublica Judæorum in maximum discrimen venerat, et parùm aberat quin funditùs interiret.
Hujus oblationis exhibere voluit ad fidem faciendam miraculum.	Obtulit nihil minùs cogitanti Israeli Dominus salutem et veram liberationem : quòd veram libertatem exhiberet, miraculis confirmabat.
Rex neque liberari se posse credit, neque oblationem suscipit.	Judæi neque se per Christum liberari, neque ejus miraculis fidem adhibere volunt;
Populus, diffidens divinis promissionibus, de deditione et defectione ad hostes cogitat.	Maluntque sub Romano imperio agere et Cæsari subjecti esse quàm sic redimi.
Rex de auxiliaribus copiis sollicitus ad Assyrios mittit.	Humanam sapientiam et carnis prudentiam sequuntur, ne regnum amittant.
Assyrii ipsi populum Israeliticum subigunt, captivum ducunt, regnum perdunt, totam terram depopulantur;	Tandem ab ipsismet Romanis omne genus calamitatis experti, regnum amittunt et locum, et in exilium per eosdem ducuntur, et captivi peccati usque in hodiernum diem perseverant.
Judæam quoque devastant; non tamen Jerosolymam capiunt.	Servantur tamen nonnulli, qui sunt veri Israelitæ et vera Jerusalem : in quos neque peccatum neque tyranni jus habent.

Vides temporum et rerum similitudinem. Facile itaque fuit Prophetæ à typo et figurâ ad rem atque veritatem transire; præsertim cùm molestia quam illi exhibebant figura quoque esset alterius multò majoris quam experturi erant servi Dei, imò ipse Dei Filius, ab eodem populo. Nomina quoque filiorum suorum quos domi habebat, quorum alterum *Celerem deprædationem*, alterum *Reliquias convertendas* significabat, non poterant non commonefacere mysterii. Omnia igitur hæc deinceps incipit Propheta aperire, ita veritatem umbris intermiscens, ut nisi oculatus magnique et acerrimi ingenii lector fuerit, vix possit veram intelligentiam verborum Prophetæ consequi. *Propter hoc*, inquit, *dabit Dominus vobis signum. Vobis;* jam enim cum toto populo illi res erat. Quia servis Dei, Prophetis, molesti estis, quia divina beneficia contemnitis et oblatam salutem respuitis, et per homines remedium habere non potestis, adeò deploratæ sunt res vestræ; propterea Dominus ipse propter semetipsum faciet miraculum inauditum retrò seculis, ut ex virgine nascatur, et dici verè possit de nobis, EMMANUEL. Non enim signum ad conceptum et partum Virginis tantùm referendum est, sed etiam ad omnia quæ sequuntur. VIRGO. Hebræis sicut *elem* est *adolescens* seu *juvenis quamdiù est privatus et privatam vitam agit, neque in publico aut politico officio et administratione exsistit*, congruâ derivatione à verbo quod *absconditum esse* significat (vide 1 Sam. 20); neque enim hoc nomine veniunt nisi juvenes cœlibes, etc., quòd sint quasi absconditi et ignoti; sic femininum *alemah* est *adolescentula*, *juvencula*, scilicet *innupta*, quæ nondùm est in matrimonium alicui collocata, neque nuptias celebravit aut publicum conjugii statum ingressa est. Sic autem appellantur quasi *absconditæ*, id est, non cognitæ à viro, et quarum turpitudo (ut loquitur Scriptura) nondùm revelata est. Unde fit ut hoc nomine nonnisi virgines in Scripturis vocentur, quamvis nomen non propriè *virginem* significet. Hoc testantur omnes loci veteris Testamenti, in quibus legitur hoc nomen. De Rebeccâ, Gen. 24, de sorore Mosi, Exod. 2, etc. Quare non dubium quin *virginem* hìc designet. Ego *illibatam* dixi, ut aliquo modo vim vocis exprimerem. Alioqui nullum fuisset miraculum si juvencula facta gravida peperisset. Scio quidem Judæos locum illum Prov. 30: *Via viri in adolescentulâ*, ut sunt imprudentes, interpretari de scorto: quod eo faciunt consilio ut hunc locum Isaiæ labefactent et nobis præripiant. Ego verò existimo etiam de *adolescentulâ innuptâ et virgine* esse sermonem in illo Salomonis loco; nec per me unquàm efficient ut aut de *viro adolescentulam depereunte* loquatur Sapiens, aut de *juvene in adolescentiâ*, aut de *viro rem cum scorto habente*. Nam præter hoc quòd contextûs series et S. Scripturæ auctoritas has interpretationes vix benè admittunt, usus ipse vocum illas damnare videtur. Ostendant enim oportet ubinam vox illa *alemah*, *adolescentiam*, in abstracto, aut *scortum* notet; aut quomodò amor ille juvenum possit his vocibus explicari, *via viri per adolescentulam*. Quare si contextus et similitudines expendantur, mysterium partûs virginei, ni fallor, explicatur. Multò enim difficilius est cognoscere quà vir ille transierit quàm quà navis, aut serpens, aut aquila: singula enim ista aliquid efficiunt, aliquid scindunt ac dividunt; in partu verò virgineo adeò nullum vestigium transitûs remansit, ut, si negare vellet mater se peperisse, non esset unde mendacii convinci posset; non secùs quàm *adulteræ*, si dicant *se nihil mali perpetrâsse;* et hæc est redditio comparationis quæ in Salomone sequitur. Nonnullorum verò ex nostris oscitantiam nunquàm satis admirabor, quibus tam impuri et indocti homines toties imponunt, adeò ut credant nomen *alemah* etiam corruptis convenire, à Judæorum interpretatione in illo Proverbiorum loco, decepti: qui si considerarent pressiùs usitatissimam illam Hebræorum phrasim, quâ vitiatam mulierem honestè *à viro cognitam* appellant, profectò intelligerent quare nomen quod *absconsionem* notat, à verbo quod *cognitioni* atque *revelationi* opponitur derivatum, nonnisi virginibus et nondùm viro cognitis usus Hebræorum accommodaret. Nam et congressum viri cum feminâ verbo *revelandi* honestè declarant. Unde quarum pudor adhùc intactus et illibatus manet, neque turpitudo per virilem congressum revelata est, necdùm sanguis index virginitatis palàm ostensus in sindone certam fidem judicibus fecerat virginitatis (qui mos olim fuit in veteri lege, ut patet Deut. 22), et quæ viri congressum nondùm expertæ sunt, aptissimè ab Hebræis *alemoth* dicuntur, non quòd domi manerent inclusæ aut à viris non conspicerentur (id enim falsum esse ex Scripturis manifestum est), sed certè propter causas superiùs assignatas. Unde postquàm, Gen. 24, Rebeccam *virginem* Moses vocâsset, quasi exponens addit: *Et vir non cognoverat eam*. Nota quoque illa emphatica hoc loco non otiosa omninò est, *haalemah*, q. d.: *Virgo illa, intacta illa, et illibata illa*, quæ non cognoverat virum, neque à viro cognita unquàm erit, *gravida fiet, uterum gestabit, edetque fœtum*, etc. CONCIPIET. *Arah* forma est præteriti, ut certitudinem designet, si tanquàm verbum accipias. Sed nomen in eâdem formâ *eam* significat *quæ fluxum seminis in utero recepit;* unde uterus instar montis tumescit. Habet enim cognationem cum voce *arar*, et *near*. Unde Græcè versum est Matth. 1: Ἐν γαστρὶ ἕξει, *in utero habebit*. Latini *prægnantem* seu *gravidam* dicunt. Reddere ergo tam apud Matthæum quàm hìc non malè possumus: *Ecce virgo gravida erit, et pariet*, etc. PARIET. Vel, *et pariens*. Propriè autem IALAD *gignere* est; et tam feminæ quàm viro competit, ut Græcis γεννάω, nec de externâ tantùm partûs editione, verùm etiam de fœtûs, qui in utero materno est post conceptionem, generatione dicitur: hìc autem de partu est sermo. EMMANUEL. Compositum nomen ex præpositione *Im*, *cum*, et pronomine *nu*, *nobis*, et nomine *Dei*, *el*. ET VOCABITUR. Aliis atque aliis punctis *vcarath* potest esse secunda persona, *et vocabis*, vel tertia feminina, *et vocabit*, *virgo* ipsa scilicet; vel

certè sumitur impersonaliter, ut interpres Matthæi reddidit, ut solent tertiæ personæ Hebræis. De quo latiùs infrà cap. 9 (1).

(1) PROPTER HOC, quia vos signum oblatum repudiatis, et interim populi Hierosolymitani animi sint confirmandi, DABIT DOMINUS IPSE VOBIS SIGNUM, prodigium, ostentum, ad confirmandam promissionem liberationis à me allatam. ECCE! quâ attentionem excitat auditorum, arguitque rem proponendam esse prorsùs singularem, et animadversione dignam. VIRGO CONCIPIET PARIETQUE FILIUM, ET VOCABITUR NOMEN EJUS EMMANUEL; virgo, quæ licet jam gravida, sit tamen maneatque virgo, filium pariet, cujus ipsum nomen magni aliquid atque divini portendit. *Virgo illa*, nam *he* articuli virginem certam, audientibus notam, indicat; uti *haalma* dicitur de Rebeccâ, Genes. 24, 43, et de Mirjamo, Exod. 2, 8. Nomen *alma*, *virginem*, quæ verè talis dicitur, notare, offendimus in annotationis ad hunc locum additamento, quo aliorum de hoc vaticinio sententias expendimus, nostramque interpretationem vindicamus. Chaldæus: *Virgo gravida*. Eadem quæ hìc formula de muliere gravidâ et post aliquod tempus partum editurâ legitur, Genes. 16, 11, Jud. 13, 5. Potest verti, vel, *et vocabis*, oratione habitâ ad feminam (ne quis hìc de Ahaso cogitet), vel, *et vocabit*, femina puta, quæ concipiet et pariet. Hieronymus: « Quodque sequitur: *Et vocabit nomen ejus Emmanuel*, et Septuaginta, et tres reliqui (Aquila, « Symmachus, Theodotio) similiter transtulerunt, « pro quo in Matthæo, 1, 23, scriptum est *vocabunt*, « quod in Hebræo non habetur.... Verbum CARAT, « quod omnes interpretati sunt *vocabis*, potest intel« ligi et *vocabit*, quòd ipsa scilicet virgo, quæ con« cipiet et pariet, hoc Christum appellatura sit « nomine. In multis testimoniis, quæ Evangelistæ vel « Apostoli de libris veteribus assumpserunt, curio« siùs attendendum est, non eos verborum ordinem « secutos esse, sed sensum... Unde et in præsenti « loco pro *concipiet in utero* Matthæus posuit *in utero* « *habebit*, et pro *vocabis*, *vocabunt*. » Nomina cæterum filiis imponere solebant matres, veluti Eva, Genes. 4, 1, 25, filiæ Lothi, Genes. 19, 37, seq. Lia, Genes. 29, 32; et 30, 18, seq.; Rachel, l. c. vers. 24. Nomen autem quod virgo paritura filio imponet *Emmanuel*, vel potest accipi ut nomen pueri *proprium*, vel ut *symbolicum*. Posterius longè est probabilius, quia vates noster in locis similibus per *impositionem nominum* indicat illustria quædam *attributa*, quæ de personâ aut re aliquâ cum laude prædicare possent, cujusmodi nomina symbolica rectè *honoraria* appellaveris. Sic infra 9, 5, de eodem, de quo hìc agitur illustri puero, dicitur, *nomen ejus appellandum esse Mirabilis, Consiliarius, Heros*. Et 61, 6, populum Judaicum appellandum ait *sacerdotes Jovæ*. Porrò, 62, 4, Hierosolymam non ampliùs vocandam esse *Derelictam*, sed *voluptas mea in eâ*, prædicit. Ac Jeremias 23, 6; et 33, 16, Messiæ nomen ait fore *Jova justitia nostra*. Vid. et Ezech. 48, 35. Rectè igitur Grotius ad Matth. 1, 22: « Qui prophetas non supinè legit, « nescire non potest, *vocatum iri aliquo nomine* dici « ab illis eum etiam, qui non ejus vocis sono sit « appellandus, sed cujus rebus celebrandis vox ista « conveniat. Loca passim occurrunt. Isai. 1, 26; « *Postea dabitur nomen tibi* URBS JUSTITIÆ, CIVITAS « FIDELIS, id est, postea eris urbs justa et civitas « fidelis. Conf. 56, 7. » Cæterùm cùm *Deus nobiscum esse* Hebræis dicatur, quoties benignus nos respicit et adjuvat, ut Psal. 46, 8, 12, et 89, 25, infra apud Nostrum, 43, 2, Jerem. 1, 8, Jos. 1, 5; puero nomine *Emmanuel* appellando portendi patet populi Judaici à malis et adversis liberationem ejusque defensionem adversùs qualescumque hostes. Eam verò præstandam esse ab ipso illo è virgine nascituro masculo, qui verè sit Deus, humanâ naturâ assumptâ inter homines versaturo, adeòque reipsâ *Immanuel*,

VERS. 15. — BUTYRUM ET MEL COMEDET. Aluntur pueri pinguibus et dulcibus, quæ sunt amica naturæ. Veritatem ergo humanæ naturæ, eamque infantiam (quæ lactea et dulcia appetit, acria autem et acetosa abominatur, et, ut potest, se ea repudiare et fastidio habere significat) locus hic comprobat. Est ergo pueritiæ periphrasis in his verbis; q. d.: Erit similis cæteris pueris; cibo puerorum nutrietur; quæ illi appetunt, appetet; quæ vitant, vitabit. Atque hic locus non minùs mihi fidem facit quòd de incarnationis mysterio Propheta loquatur, quàm qui præcessit de Virgine gravidâ et pariturâ. Si enim hic EMMANUEL Filius Dei non erat, sed tantùm homo, quare, obsecro, diceret Propheta: *Butyrum et mel comedet*, etc.? Quid mirum? quid novi? Certè quia rem novam dixerat: *Virginem* scilicet *gravidam futuram, et Deum parituram*, necesse fuit veritatem quoque humanæ naturæ in puero illo significare. UT SCIAT. *Ledaetho* ad verbum reddendum esset *ad scire ipsius*, vel *suum*, id est, ut sciat ipse: non quòd causam finalem notet, sed

θεάνθρωπος manifestum est inde, quòd in eodem hoc vaticinio, infra 9, 5, puer ille nasciturus disertè dicitur appellandus inter alia esse *Deus fortis*. Rectè Lactantius *Div. Instit.*, lib. 4, cap. 12: *Propheta declaravit hoc nomine* EMMANUELIS, *quòd Deus ad homines in carne venturus esset*. EMMANUEL *enim significat* NOBISCUM DEUS; *scilicet quia illo per virginem nato confiteri homines oportebat, Deum secum esse in terrâ et in carne mortali*. Hieronymus: « Ergo iste « puer, qui nascetur ex virgine, ô domus David, « nunc appellatur à te *Emmanuel*, id est, *Nobiscum* « *Deus*, quia rebus ipsis probabis à duobus inimicis « regibus liberata, Deum te habere præsentem. » Percrebuerat igitur jam vatis nostri ætate et inter Judæos opinio illa pluribus antiquitatis populis recepta de divino aliquo heroe et rege, è virgine illibatâ nascituro, qui homines scelere sit soluturus, molestiis levaturus, ex miseriis erepturus, uno verbo, qui *aureæ ætatis* felicitatem in terram sit reducturus. De quâ opinione à variis populis variè formatâ vide annotationis ad h. l. additamentum. Hebræi divinum illum regem in suo populo è virgine Davidicæ prosapiæ oriundum, suæque potissimum gentis vindicem et liberatorem exstiturum sperabant. Appariturum autem expectabant, qui inter illos veteri illi atque illustri oraculo de regni Davidici stabilitate, 2 Sam. 7, 16, fidem habuère, quotiescumque magnis publicis calamitatibus ita oppressi essent, ut ultimæ sive ferreæ ætatis finem propinquum esse crederent. Conf. *Schol. in Ezechielem*, vol. 2, p. 464; edit. sec. Jam cùm à conjuratis Syriæ atque Israelis regibus genti Davidicæ regæ totique regno Judaico interitus tum imminere videretur; anxios demissosque animos vates erigit spe mox nascituri divini illius magnoque desiderio exspectati principis, quem virgo modo prodigioso sit paritura. Famam inter illius ætatis Judæos fuisse de illustri quodam sui populi liberatore ac servatore singulari modo nascituro, patet quoque ex Michæ, vatis Isaiæ æqualis, cap. 5, 2, ubi postquàm vers. 1, manifestè actum esset de ortu Messiæ ex Bethlehemo, additur: *Propterea tradet eos, usque ad tempus, quo pariens*, seu illa, quam parituram sperant, *pepererit*. Oraculum ita nostro simile, ut unum spectare ad alterum, eaque se mutuò explicare satis intelligantur. Judæos Jesu Christi ætate hunc locum de Messiâ è virgine nascituro intellexisse, patet ex Matth. 1, 22, 23. Quòd spei, quæ vatem tenuit, fore ut illustris ille populi sui servator propediem apparíturus sit, non respondit eventus, haud debet nos movere, ut de eo vatem cogitâsse negemus.

consecutionem. Sic Latini quoque utuntur particulâ *ut*. Dicere poteris, *ut experiundo sciat* (vel *discat*) *reprobare malum*, etc. Quidam hìc vertit, *quousque sciat reprobare malum*, etc. Sed non vidi exempla hujusmodi acceptionis. Ego cùm viderem *daath* tanquàm nomen ab Hebræis sæpè usurpari, nominibus autem cum *lamed* tanquàm adverbiis uti, consideransque formam locutionis cum affixo pronomine, idem esse existimavi *ledaetho*, quod *utpote qui sciat* (vel *ut qui novit*) *reprobare malum et eligere bonum*. Hoc enim notat ille Hebraismus *ad scire suum* vel *ipsius;* vel *ad scientiam ipsius :* quemadmodum dicunt *ad solitudinem suam*, id est, solus ipse, et multa hujusmodi. REPROBARE MALUM (1). Vel *fastidium habere*. Variam constructionem habet apud Hebræos verbum *maas;* et si propriè velis interpretem agere juxta variam constructionem, variè reddere quoque oportebit. Cum accusativo sequenti capite videbis. Quando autem cum ablativo et *beth*, ut hoc loco, plerumque refertur ad animum quem satietas alicujus personæ vel rei cepit, ut præ fastidio eam rejiciat; ac tunc benè redditur per *abhorrere ab*. Verbum quoque hujus oppositum sæpè cum ablativo et *beth* construitur, q. d., *in re electâ et approbatâ sibi complacere*.

VERS. 16. — DETESTARIS. De verbo *cuts* dixi hoc capite v. 6. Verterem hìc libenter, *in quâ tu compungeris propter duos reges ejus*, id est, cujus reges te affligunt et quasi aculeis compungunt. Dicebant enim supra v. 6 : *Compungendo excitemus eum*, etc. PROPTER. Hebr., *à facie :* deseretur Samaria et Syria, quarum regum præsentiâ tu compungeris. Hæc autem fient antequàm Dominus in carne appareat. Id enim occultè significavit Propheta periphrasi illâ : *Priusquàm sciat puer fastidire malum et eligere bonum :* priusquàm sit puer, priusquàm nascatur. Ita enim mysterium tangit ut statim ad sua tempora redeat; nec mirum. Sunt enim in Scripturis propheticis multi loci obscuri, in quibus infideles Judæi per occasionem excæcantur, et fideles per diligentiam commodè exercentur atque proficiunt, ut sæpè annotat Augustinus.

VERS. 17. — ADDUCET DOMINUS, etc. Prædixerat supra v. 8 et 9 inane esse consilium illorum regum adversùs Judam, et quòd non regnaturi essent nisi in suis provinciis, tandemque devastandos fore : quæ nisi crederent, ipsi quoque dilaberentur et adeò non stabilirentur. Eadem ergo hìc conjungit. Superiori quidem versu devastandam Samariam atque Syriam breviter significavit, sequenti capite id latiùs explicaturus. Quod quia non credebant, connectit jam nunc Judæorum vastationem, non per Israelitas aut Damascenos futuram, sed per Assyrios ipsos, quos Ahaz conducebat in auxilium : taliaque affirmat eos passuros qualia à multis annis non passi fuissent. Quæ jam narrare incipit. CUM REGE ASSYRIORUM (1). Hebr. ab-

(1) Phrasi *reprobare malum et eligere bonum*, ubi de infantibus dicitur, significatur illud tempus tenellæ ætatis quo infans jam puerascens uti incipit ratione in discernendis bonis et malis, utilibus et noxiis. Patet ex Deut. 1, 39 : *Et infantes vestri tenelli, de quibus dixistis, et filii vestri, qui nondùm norunt bonum et malum.* Conf. Joan. 4, 11. Hieronymus, qui vertit : *Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum*, videtur particulam *ut* sumpsisse pro *quamvis*, quod est apud Latinos frequens, hoc sensu : quamvis Emmanuel perfectam habeat in corpore infantili sapientiam, excedatque infinitis spatiis aliorum infantium capacitatem, illorum tamen instar butyro pascetur ac melle. Sic enim ille in Commentario ad h. l. : « Ne « eum putes in phantasmate nasciturum, cibis ute- « tur infantiæ, butyrum comedet et lac. Et licet hoc « dicatur, ut veritas humani corporis approbetur, « tamen adhuc pannis involutus et butyro pastus ac « melle, habebit boni malique judicium, ut repro- « bans mala, eligat bona. Non quòd hoc fecerit, aut « reprobaverit, vel elegerit, sed quòd scierit re- « probare et eligere, ut per hæc verba noscamus « infantiam humani corporis divinæ non præjudi- « càsse sapientiæ. » Nugantur, qui hoc versu vatem volunt transire ad aliud, quod vocant, subjectum, et postquàm vaticinatus esset de Emmanuele, mox demonstrare digito vel gestu aliquo filium suum Schear-Jaschubum, quem secum duxisse vates narratur supra vers. 3, et hunc producere in signum liberationis Ahaso promissæ, ut sensus sit : *Butyrum et mel comedet* non Emmanuel, sed filius hic meus, Schear-Jaschub, ad quem et referunt ea quæ vers. 17 dicuntur. Eam sententiam peculiari scripto defendere et commendares tuduit Joan. Dan. Gottl. Herr. in *Dissertat.* (Præf. *Guil. Christ. Just. Chrysandro* defensa) *de eo quod justum est circà distinctionem Emmanuelis et Schear-Jaschubi, vindicans verum sensum oraculi prægnantis Isai.* 7, 14, 16, 17. Helmstad. 1750, in-4°. Verum est perquàm durum et violentum, ad aliam personam quæ hìc et vers. 16 leguntur referre, cùm nullum subjectum aliud, ab Emmanuele distinctum, hìc memoretur; id quod argumenti est, prædicata ad superius et proximum referenda esse; nec est ulla necessitas, tale quid fingendi, si nostram hoc vaticinium interpretandi rationem sequaris. Pluribus illam sententiam refutàrunt Casp. Jac. Huth. in Progr. quod inscribitur : *Emmanuel butyro vesciturus ac melle*, Isai. 7, 15, Erlang, 1750, in-4°; et Joan. Ehrenfr. Pfeiffer in Progr. *Emmanuel non geminus, sed unicus*, Erlang, 1761, in-4°. (Rosenmuller.)

(1) Hieronymus : *Cum rege Assyriorum*, et in Commentario : « Locus iste per hyperbaton legendus « est, et nos secuti Hebraicam veritatem ita eum « interpretati sumus : O domus David, ausculta quæ « dico : ut derelinquatur terra Syriæ et Samariæ à « facie regum duorum, quos tu vehementissimè re- « formidas, adducet Dominus dies super te, et super « domum patris tui David, quos nunquàm habuisti « ex eo tempore, quo decem tribus à duabus tribubus « separatæ sunt, et regnum in Samariâ habere cœpe- « runt. Adducet autem istos dies, id est, tempora, « cum rege Assyriorum, ut illis superatis atque sub- « versis tu Emmanuelis præsentiâ libereris. Aliter : « Interim nunc duo reges, Rasin et Phacæe, qui te « obsident, et vastare festinant, brevi tempore sub- « vertentur : tuæ autem vastationis tempus illud ad- « veniet, quando, quod nunquàm speraveras, imò « nunquàm metueras, Assyrius venerit. Per quæ « docet, domui David non Syriam et Samariam, sed « Assyrios esse metuendos. Præsenti ergo formidine « liberat, et de futuro tempore comminatur. » Neque tamen quæ vates ab Assyriis Ahaso ejusque genti obventura denuntiat mala, unquàm ei accidisse legimus. Si quis enim clades, quas Judæi ab Assyriæ regibus sub Ahaso, Hiskiâ et Manasse quoque acceperunt, conferat cum malis quæ perpessi sunt post discessionem decem tribuum, ab Ægyptiis eorumque rege, Sesako, sub Rehabeamo (2 Chron. 12, 2-12), à Philistæis et Arabibus sub Joramo, Josaphati filio

solutè *regem Assur* seu *Assyriorum,* quasi sit appositio, et summam omnium malorum hâc unâ voce explicet : *Adducet regem Assur,* cujus vel solum nomen omnes pavere faciebat.

VERS. 18. — ET ERIT IN DIE ILLA, SIBILABIT. Vel *adsibilabit.* Vide c. 5, 26. MUSCÆ. (1) Hebræum nomen

(2 Chron. 21, 16, 17), à Syris sub Joaso (2 Chron. 24, 23); deprehendet singulas graviores esse, quàm quæ illatæ eis sunt vel à Tiglath-Pulassare, sub Ahaso, vel à Sanheribo, sub Hiskiâ, vel ab Assarhaddone, sub Manasse. Tiglath-Pulassar enim simpliciter *afflixisse* Ahasum dicitur 2 Chron. 28, 20, vel *arctâsse,* et expressisse ei grave tributum; Sanheribus occupatis Judææ urbibus, et vastatis agris, magnum regi et Hierosolymitanis incussit terrorem (2 Chron. 32, 1, 2; Isai. 36, 1, 2, seq.), sed repressus à potentiore Dei manu à consiliis et cœptis coactus est desistere, et in Assyriam reverti; Assarhaddon Manassen quidem cepit (sed extra Hierosolymam) et abduxit Babylonem, mox rursus liberandum (2 Chron. 33, 11); sed eæ calamitates non sunt graviores illis, quas modò recensuimus, ut historiam legenti patebit. Imò expeditio terribilis, quam Zerah, Cuschæorum seu Arabum imperator, sub Asâ (2 Chron. 14, 8, 9), et Ammonitæ, Philistæi, gentesque conterminæ sub Josaphato (2 Chron. 20, 1), cum numerosissimis copiis adversùs Judæam susceperunt, non minorem terrorem sparserunt, quàm Sanheribus, ne jam de magnis illis cladibus, quibus subinde Judæi affecti sunt ab Ephraimitis, sive Israelitis, gentilibus suis, quicquam memoremus. Quæ cùm rectè perspexisset Vitringa, ei verò, ut cæteris omnibus suæ ætatis interpretibus, hæc altè infixa esset persuasio, singulis vatum Hebræorum effatis certos respondere eventus, ne nostrum oraculum suo careat exitu, eò confugit ut Nebucadnezarem, *Chaldæorum* regem, qui Judaicum regnum evertit, terramque vastavit incolisque exhausit, *Assyriæ* regibus accenseret. Verùm si demus etiam, latiùs nonnunquàm Assyriæ nomen tam ab Hebræis quàm ab exteris scriptoribus usurpari pro Babyloniâ ipsâque adeò Mediâ et Perside (ut Esdr. 6, 22), nihil tamen inde lucrabitur Vitringa. Neque enim post aliquot secula quæ hìc minatur vates, dicit futura esse, sed ipsum illum, ad quem tunc loquebatur, Ahasum illa experturum esse disertè ait, dùm his verbis utitur : *Adducet Jova super te, tuumque populum, domumque tuam patriam, talia tempora qualia antea non fuerunt.* Cæterùm verba *Cum rege Assyriorum* Hubigantius existimat non esse Isaiæ, sed alius cujusdam, qui illa ad marginem scripserit, ut explicaret quænam esset *apis in terrâ Assur,* de quâ mox vers. 18, postea verò à margine in contextum allata. Refutatis veteribus horum verborum interpretationibus ita pergit : « Quòd « si verò ita convertas : *Adducet Dominus contra te* « *dies..... regem Assur,* nemo non videt incommodè « venire post *dies,* personam regis Assur, neque unum « esse posse alterius *appositum.* Deinde non convenit « nominari *Assur,* antequàm idem per similitudinem « dicatur : *Apis terræ Assur* (uti vers. 18 præcedit « *muscæ Ægyptiacæ* mentio); ut neque eum in fine « sententiæ unum nominari, quoniam *dies* Judæ *mali* « futuri erant, non modò propter regem Assur, sed « etiam propter Ægypti regem, vers. 18. » Hubigantii rationibus moti et Seckerus, Lowthus, Gesenius, alii, verba *Cum rege Assyriorum* pro notâ à margine in contextum invectâ habent. Nec ego admodùm refragor, etsi Kocherus satis probabiliter monet, *diem* calamitatem cladesve dierum, cum ipso calamitatis auctore, tritam per synecdochen, metonymiamve temporis pro re in tempore dici. (Rosenmuller.)

(1) Easdem, quas vates noster hìc adhibuit, imagines legimus apud *Mutelammem,* poetam arabicum, invasiones et vastationes hostium describentem, in *Excerptis ex Anthologiâ poetarum veterum, Hamasa* *zebub* credit quidam vir doctus significare *muscæ venenatæ speciem mittentis fluxum* (seu *humorem*) *teter-* dicta, ad calcem *Grammat. Arab. Erpenianæ,* ab A. Schultensio Lugd. Batav. 1748, edit. p. 538, et in Michaelis *Chrestomat. Arab.* p. 117, verba ejus vertuntur :

Atque nunc in consitâ valle perfurit ejus musca,
Bombantes apes, et cœruleus pabulator.

Hieronymus : « Cùm fuerit duorum regum terra « deserta, Damascus et Samaria, quam tu nunc « detestaris et metuis; tunc adducet Dominus, ô « domus Juda, super te et populum tuum dies quos « nunquàm ante vidisti, et regem Assyriorum. Frustra « igitur præsentia metuis, semiustos torres, et ignem « penitùs non habentes (vers. 4) : scire enim debes, « quòd sibilo suo Dominus muscas Ægypti et fluminum « ejus, haud dubium, quin septem *ostia* Nili significet, vocaturus sit, et apem, quæ est in terrâ « Assur. Muscas autem Ægyptios vocat propter sordes « idololatriæ, et imbellem populum, et apem Assyrios, « quorum illo tempore potentissimum regnum erat, « et ad bella promptissimum, vel ob id, quia omnis « prope Assyriorum et Persidis regio usum habebat « sagittarum. » Pharaonis Nechonis adversùs Nebucadnezarem susceptas expeditiones, in quibus Judæa ab utroque hostili exercitu plus semel inundata fuit (vid. 2 Chron. 35, 20; Jerem. 46, 1, 2, tum 2 Reg. 23, 29, 30, seq.; 2 Chron. 36, 1, 2), hoc oraculo innui opinantur plerique eorum, qui singulis vatum effatis certos, qui eis responderent, eventus in historiâ quærunt. Sed minatur vates, ut ad vers. 17 monuimus, hæc omnia Ahaso adventura. Granville Penn in Observationibus criticis in hunc locum, quæ insertæ leguntur variarum ad litteraturam orientalem spectantium scriptionum syllogi, totum versum hoc explicandum præcipit modo : *Fietque, quemadmodùm die isto sibilavit Jova ad muscas, quæ in extremo fluminum Ægypti, ita* sibilabit quoque futuro tempore *apibus, quæ* sunt *in Assyriâ;* id est, sicut olim, Rehabeami temporibus, rex Ægypti, Sesacus (quem vir doctissimus eumdem cum Sesostri esse, operosè demonstrare studuit), Judæam invaserat suis copiis atque vastaverat (vid. 1 Reg. 14, 25, 26, et 2 Chron. 12, 2-9), ita aliquando non minùs durè atque hostiliter ab Assyriis, Sanheribo duce, vexabitur. Verùm ut taceamus, *in die* exprimi ab interpretibus veteribus omnibus, nec ullam in eâ voce codicum discrepantiam reperiri; formula *die illâ* semper de *futuro* tempore dicitur, nullaque planè ratio apparet, cur de incursione aliquâ Ægyptiacâ, ante plura secula factâ, hoc loco sit cogitandum. (Rosenmuller.)

ANNOTATIONIS ADDITAMENTUM.

De Emmanuele Virgine nascituro.

Andreæ Sennert *Exercitatio Rabbinico-Philologica ex oraculo Isai.* 7, 14. Viteb. 1651, in-4.

Joan. Sauberti Dissertat. *de Haalma matre Immanuelis, ad insignem prophetiam Isai.* 7, 14, 15, 16, Helmstad. 1664, in-4, recusa in Auctoris *Palæstrâ Theologico-Philologicâ, sive Dissertat. academicar. Tomo singular.,* Altdorf. 1678, in-4, p. 130 seqq.

Joan. Deutschmanni *Dissertat. de conceptione et nativitate temporali Messiæ,* Viteberg. 1664.

Joan. Frid. Scharfii Dissertat. *de Virgine mirandâ prorsùs ratione filium pariturâ,* Viteberg. 1673, in-4.

Christoph. Lochner *Dissertatio de loco classico Isaiæ* 7, 14; in *Thesauro Theologico-Philologico, sive Sylloge Dissertationum elegantiorum ad selectiora et illustriora V. et N. T. loca,* Amstelod. 1701; vol. 1, p. 691 seqq.

Sam. Andreæ *Dissertat. de Nativitate Emmanuelis, Isai.* 7, 14; ibid. p. 697 seqq.

Joan. Dav. Clodii Dissert. *de Conceptu et Partu virgineo,* Gissæ, 1685, in-4.

Henr. Kirschgart (Præf. J. A. Danz) *Partus virginis miraculosus, ex Isai.* 7, 14, Jenæ, 1700, in-4.

rimi fœtoris, quo læsum hominem rostro inficit, quasi congruat cum vocibus *zeeb* et *zob;* ego verò existimo *genus muscarum* significare, quæ sonum volitando emittunt; unde et nomen ipsum *Zebut;* atque illud

Campeg. Vitringa *Observat.* SS. lib. 5. cap. 1 et 2.
Joan Georg. Abicht Dissertat. *de Emmanuele è virgine nascituro*, Viteberg. 1717, in-4.
Joan. Frid. Borneri Progr. *ad Isai.* 7, 14, Lips. 1751, in-4.
Andr. Georg. Waehner Dissert. *Jesum Christum Emmanuelem Isai.* 7, 14, *Matth.* 1, 22, *contra Judæos defendens*, Gotting. 1755, in-4.
Joan. Ehrenfr. Pfeiffer Progr. *Emmanuelem non geminum, sed unicum, Jesum Christum, ex Isai.* 7, 14, *et Matth.* 1, 22, 23, *proponens*, Erlang. 1761, in-4.
Dissertation on Isaiah 7, 13—16; *by* Benjam. Kennicott; London, 1767, in-8.
Christ. Frider. Schmid *Vindiciæ nativitatis Christi è matre virgine ad Isai.* 7, 14, 15, Progr. Viteberg. 1773, in-4.
Francisci Christoph. *de et in* Zwerger *Vindiciæ vaticinii Isaiæ* 7, 14, *de Emmanuele*, Friburg. 1779, in-8.
Frid. Guill. Dresdii Progr. *ad eruendum verum sensum vaticinii de Christo Emmanuele ipsis solemnibus natalit. Jesu Christi sacris propositum,* Viteberg. 1780, in-4.
Joan. Gottfr. Hasse Progr. *Jesus Emmanuel* πληρωθείς *apud Isaiam 7, 14 seqq. et Matthæum* 1, 18, 23, part. 1 et 2, Regiomonti, 1792, in-4.
Joan. Gerar. Greveri Commentat. *de Emmanuele*, in ejus *Commentationum miscellanearum Syntagmate*, Oldenburg. 1794, in-8.

Planum et simplicem nostri oraculi sensum, quem supra in annotatione enarravimus, obscuratum deprehendimus jam primis rei christianæ temporibus à Judæis contra Christianos disputantibus. Christianis enim hoc vaticinio Jesum Marià virgine natum prænuntiari perhibentibus (Matth. 1, 18-23, Luc. 1, 26-36), ut Judæi grave argumentum eriperent, quo divinitùs missum esse Jesum probare illi solebant, Hiskiam potiùs, aut alium Isaiæ ætate nasciturum puerum innui contenderunt. Ita secundo christiano seculo Judæus, quem secum disserentem inducit Justinus Martyr. ((*Dial. cum Tryphone*, p. 262, edit. Lips.) et doctores tunc temporis Judaici celebre hoc oraculum exposuerunt. Eamdem interpretationem profert Hieronymus, simulque verò refutat : « Hebræi, « ait, hoc de Ezechiâ, filio Achaz, prophetari arbitran« tur, quòd ipso regnante sit capta Samaria, quod « omninò probari non potest. Siquidem Achaz, filius « Joatham, regnavit super Judam et Jerusalem annis « sedecim, cui successit in regnum filius ejus Eze« chias annos natus viginti quinque, et regnavit super « Judam et Jerusalem annis viginti novem. Quomodò « ergo, ut demus primo anno Achaz hanc ad eum « factam prophetiam, de Ezechiæ conceptu dicitur et « nativitate, cùm eo tempore, quo regnare cœpit « Achaz, jam novem Ezechias esset annorum? nisi « fortè sextum Ezechiæ regni annum, quo est capta « Samaria, infantiam ejus appellari dicant, non ætatis, « sed imperii. Quod coactum esse atque violentum, « etiam stultis patet. » Recentiores Judæi interpretes aliò se vertunt. Et Jarchi quidem, qui ipse refellit hanc suorum sententiam, qui ex Hiskiâ faciunt Emmanuelem, virgine, quæ Emmanuelem sit paritura, uxorem prophetæ intelligit, quæ 8, 3, *prophetissa* dicitur. Hoc modo autem hujus loci interpretationem instituit : « Uxor mea juvencula concipiet hoc anno, « qui fuit regni Ahasi quartus, filiumque pariet, quem « ob mox futuram liberationem, quam divino concita « motu præsagit, Emmanuelem vocabit, id est, ru« pes nostra erit nobiscum. Id igitur est signum « promissum, quod femina admodùm juvencula, quæ « nunquàm antea est vaticinata, afflatu divino ventura « videbit. Neque enim uxor prophetæ *prophetissa* vo« catur, nisi ipsa quoque sit fatidica. » Eadem ferè Aben-Esræ est sententia, qui tres recenset filios Isaiæ, symbolica omnes nomina gerentes : Schear-Jaschubum (supra vers. 3), Emmanuelem, et, qui deinceps occurret, Maher-Schalal-Chasbazum, de quibus ipse propheta 8, 18 : *En me et* PUEROS, *quos mihi Jova dedit, sumus signa et prodigia in Israele.* Eadem est J. E. Fabri (ad Harmeri *Observat. super Oriente* à se teutonicè factas et notis illustratas, part. 1, p. 280), Plueschkii (*Analecten*, part. 1, partic. 2, p. 66), et Gesenii sententia. Similem interpretationem affert Hieronymus : « Quidam de nostris Isaiam pro« phetam duos filios habuisse contendit, Jasub et Em« manuel, et Emmanuel de prophetissâ, uxore ejus, « esse generatum, in typum Domini Salvatoris. » Haud longè diversa Grotii opinio, nisi quòd is Emmanuelem eumdem velit esse puerum, qui appellatus mox est Maher-Schalal-Chasbaz (8, 3), duplici videlicet nomine prophetico insigniendum. Verùm hanc sententiam, quæ *alma* facit *conjugem Isaiæ*, solidè refellit Kimchi, duobus argumentis, quæ speciem omnem illi adimunt. Primum est, si propheta hic locutus esset de conjuge suâ, illam vocâsset *prophetissam*, ut infr. 8, 3. Quis enim credat, prophetam, si de suâ locutus esset conjuge, non eam designaturum fuisse nomine aliquo, quo cognosci et ab aliis feminis dignosci possit? Imo si vel maximè, quod Grotius vult, locutus esset de virgine aliquâ, ab ipso adsciscendâ hoc tempore in conjugium, debuisset utique eam certâ aliquâ notâ sic describere et designare, ut alii intelligere possint, illum de suâ potiùs conjuge, quàm de qualicumque aliâ loqui. Alterum Kimchii est, non posse hanc sententiam consistere cum loco 8, 8, ubi propheta verba faciens de Assyriis ait : *Extensiones alarum ejus implebunt latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel!* Patere inde, per Emmanuelem intelligi personam aliquam illustrem, *cujus* dici possit *esse Judæa*, qui non potest esse minor filio regis. Neque tamen, quod ipse Kimchi contendit, *alma* esse Ahasi conjugem, magis est probabile. Eam enim simpliciter eo nomine appellâsse, vix est credibile. Cur enim non dixisset, quod quilibet alius in tali casu diceret, *conjux tua?* Vel, si de reginâ locutus esset, cur eam non potiùs appellâsset *reginam*, aut *dominam*, *augustam*, quæ appellationes usu fuerunt receptæ? Ipsi quoque Kimchio obstat locus 8, 8, ab eo productus, quo alios oppugnat. Si enim hic intelligatur alius quidam Ahasi filius quàm Hiskias, quo modo *ejus* dici potest fuisse terra Judæa? Hiskias enim solus fuit regni hæres. Veteres Judæi cùm id animadverterent, hìc Hiskiam designari dixerunt. Verùm id jam refutavit Hieronymus, cujus verba supra attulimus, refelluntque ipsi Judæi recentiores, ut antea monuimus. Parùm præterea videri queat probabile, Ahasum, vel conjugem ejus, si vel maximè detur designari per *alma*, puerum aliquem in suo domo nasciturum vocaturum fuisse Emmanuelem; illum, inquam, Ahasum, quem constat exiguâ fuisse in Deum fide. Gravissimum verò quod utrique, vel de Isaiæ, vel de Ahasi conjuge, expositioni obstat, est illud, quòd *alma* de *nuptâ* feminâ ex usu loquendi intelligi planè nequeat, sed *virginem* denotet. Nihil est quod obvertunt Hebræi, et Christianorum ii qui Emmanuelem prophetæ filium faciunt, nomen *alma* solummodò respicere *ætatem*, non *statum* feminæ, *virginalem* aut *conjugalem*, significare igitur *feminam juvenem*, sive *nuptam*, sive *innuptam*, perinde ac *elem* designat *adolescentem*. Hinc est quòd Aquila et Theodotion, proselyti Judæi, voce ad interpretandum *alma* νεᾶνις sunt usi. Verùm probat constans vocis usus in veteri Testamento *alma* nunquàm de *nuptâ*, sed ubique de innuptâ feminâ dici. Occurrit præter nostrum locum sexies : Primo Genes. 24, 43, ubi de Rebeccâ nondùm nuptâ, quæ vers. 16, *virgo*, *quam vir non cognovit*, dicitur; tum Exod. 2, 8, de innuptâ Mosis sorore adhibetur. Tertio loco Ps. 68, 26, *alamoth* sunt puellæ, quæ instrumentis musicis

de fœtore inventum esse Rabbinorum, propter locum Eccles. 10 : *Musca mortis fœtere facit unguentum*, etc.,

Deum celebrant. Porrò Cantic. 1, 3, ubi *alamoth* sponsum amare dicuntur, nemo facilè de uxoribus cogitabit, et Cant. 6, 8, ubi *alamoth* distinguuntur à *reginis* et *concubinis*, illæ vix aliæ, nisi *virgines* esse possunt. Unus restat locus, valdè vexatus, Proverb. 30, 19, quem urgent, qui contrariam sententiam defendunt. Illo loco inter quatuor occulta et impervestigabilia recensetur *via viri in virgine*, ubi *alma* Judæi eamdem volunt esse, quæ vers. proximo dicitur, *femina adultera*, ad eam enim applicari, quæ Parœmiastes de *alma* dixerat. Verùm hanc scriptor à feminâ adulterâ manifestè distinguit; tantùm illius exemplum ad hanc transfert. Locus agit de furtivis et clandestinis amoribus, et congressu, quem vir cum *puellâ innuptâ* exercet, nemine præter amantes conscio, dùm interea illa pro virgine habetur, et quid vitii sibi hæreat, ita dissimulat, ut ab aliis id frustra pervestigetur. Est igitur quæ hic *alma, virgo*, dicitur, talis ex communi famâ, judicio, et opinione aliorum. Nolumus cum pluribus superioris ætatis interpretibus *virginis* notionem voci *alma* vindicare ex ejus etymo, etsi speciosum sit. Observant, *alma* esse ab *alam*, cujus forma niphal, *absconditum, occultum esse, ignorari* designat, quæ notio in omnibus vocibus derivatis regnat. Eam verò etymologiam *soli* convenire *virgini*, quæ sic appellata sit, vel, quòd nescia consuetudinis virilis *occulta* hactenùs et *tecta* habeat, quæ honestas alii, quàm marito, revelari vetat; vel quòd, pro more veterum, *domi lateat* et *occultetur*, non versata in publico, sed sub oculis matris aut custodis clam aliis servetur, cujusmodi virgines appellârunt *conclusas* (2 Macchab. 3, 19, 3 Macchab. 1, 18), ut contra *meretricem*, Chaldæi, *prodeuntem foras*, in publico versatam, vocant; et hâc ipsâ de causâ *alam* notare *adolescentem*, nondùm ad modum rei publicæ, sed *domi* hactenùs sub oculis parentum latentem et educatum; quem veterum morem ad vindicandam voci *alma*, *virginis*, significationem, pluribus illustrârunt Casaubonus (*Exercitat. ad Baronii Annales*, p. 106 seq.), Grotius (*ad Matth.* 1, 23), et Huetius (*Demonstrat. Evàngel.* Propos. 9, cap. 9). Ita jam Hieronymus in *Commentar.* ad hunc locum : « Alma non solùm *puella*, vel *virgo*, sed cum ἐπιτάσει, *virgo abscondita* dicitur et *secreta*, quæ nunquàm virorum patuerit adspectibus, sed magnâ parentum diligentiâ custodita sit. » Et idem in libro de *Traditionibus Hebraicis* : « Alma, quod interpretatur *abscondita*, id est, virgo nimiâ diligentiâ custodita, majoris mihi videtur laudis esse quàm virgo. Virgo quippe, juxta Apostolum, potest esse corpore, et non spiritu. Abscondita verò, quæ virgo est, ἐπίτασιν virginitatis habet, ut et virgo sit et abscondita; et quæ abscondita est, juxta idioma linguæ Hebreæ, consequenter et virgo est; quæ autem virgo, non statim sequitur, ut abscondita sit. » Ejusmodi tamen ex etymologiâ petitis argumentis, utpote perquàm incertis, parùm tribuendum videtur; præsertim cùm Arabica dialectus aliud etymon offerat non minùs, aut forsan magis commodum, significans *coeundi cupidus, libidinosus fuit, unde adolescens à nativitate ad juventutem*, et *juvenis plenæ ætatis, cui ala barbæ labiorum emergat*, cujus nominis femininum est *adolescentula*. Sed nobis, uti diximus, sufficit *usus loquendi*, qui *alma* de *puellâ innuptâ* usurpat, seu virgo sit, seu talis censeatur, neque unquàm adhibet in puellâ, quæ sit uxor. Intellexisse autem Isaiam, cùm hæc loqueretur, *virginem parituram*, verba ejus ipsa demonstrant. Nam eodem hîc loquitur modo, quo postea 8, 3, cùm dicit : *Prophetissa concepit et peperit filium*, jungens *prophetissa* verbis *concepit, peperit*, et partum attribuens ei feminæ, quæ sit uxor, cùm parit. Ergo similiter attribuit nunc partum ei feminæ, quæ sit virgo, non quæ antea fuerit. Ita omnes loquuntur; nec dicat maritus, *mea virgo peperit*, cùm dicere vellet, *mea uxor peperit*, etsi uxo-

qui tamen de quibusvis muscis incidentibus in pretiosum unguentum intelligitur. Idolum quoque illud

rem suam duxerit virginem. « Linguâ quoque Punicâ, ait Hieronymus, quæ de Hebræorum fontibus manare dicitur, propriè *virgo* alma appellatur. » Additque paulò post : « Et quantùm cum meâ pugno memoriâ, nunquàm me arbitror alma in muliere nuptâ legisse, sed in eâ quæ virgo est; ut non solùm virgo sit, sed virgo junioris ætatis, et in annis adolescentiæ. » Quod verò præcipuum est, huic vocis *alma* usui hoc loco suffragatur ipsius rei indoles, atque extra dubium collocat, proponi virginem parturientem tanquàm Emmanuelis matrem. Nisi enim partum miraculosum intelligas, quem Deus ipse signum non interituræ domûs Davidicæ constituat, nemo dixerit quid illud sit in hâc prophetiâ, quod sustineat locum et vicem *signi* sive *prodigii*. Par est credere, prophetam hâc voce eodem sensu uti, quo eam usurpaverat vers. 11, ubi manifestè sumitur de signo aliquo *prodigiali*, non memoriali, sive verbali, vel qualicumque alio. Quis verò *signi prodigialis*, aut miraculi loco habeat, si ex congressu viri evadit gravida, quæ virgo esse desiit? Rectè Hieronymus : « Quando dicitur : *Dabit Dominus ipse vobis signum*, novum debet esse atque mirabile. Sin autem juvencula, vel puella, ut Judæi volunt, et non virgo pariat, quale signum poterit appellari, cùm hoc nomen ætatis sit, non integritatis? » Gemina his habet Theodoretus in *Commentario* ad vers. 14. Item Irenæus (*adversùs Hæreses* lib. 3, c. 21, § 6) : « Quid enim magnum aut signum fieret in eo quòd adolescentula, concipiens ex viro, peperisset, quod evenit omnibus quæ pariunt mulieribus? » Nec non Tertullianus (*adversùs Judæos*, c. 9) : « Signum autem à Deo, nisi novitas aliqua monstrosa fuisset, signum non videretur. » Et paulò post : « Nihil signum videri possit res quotidiana, juvenculæ scilicet prægnatus et partus. » Hærent hic Hebræi, et Christiani interpretes illi, qui alma de *nuptâ feminâ* capiunt, neque quomodò sese expediant, facilè inveniunt. Jarchi, ut vidimus, signum in eo constituit, quòd uxor vatis, juvenis adhuc, tempore partûs corriperetur à spiritu prophetico, et ipsa prophetis facta nomen Emmanuelis, futuram liberationem ab hostibus præsagiens, filio inderet. Kimchi *signum* facit hoc, quòd nascendus puer à primo nativitatis tempore vesciturus sit butyro et melle, cum illo judicii discrimine, ut *dulcia* sit admissurus, rejecturus verò *amara* et insalubria. Aben Esra signum tum ponit in ipso nomine Emmanuelis, tum in eo quòd puer, quàm primùm natus esset, mox vesciturus sit butyro ac melle, id enim non esse de more recens natorum. Idem recenset et rejicit simul Saadiæ sententiam, signum quærentis in *partu masculo*, quem jam hoc tempore vates prædixerit. Abarbenel signum ponit tam in nomine Emmanuelis, quàm in eo quòd vates simul hoc tempore indicaverit Ahaso uxorem ejus, vel filiam tenellæ ætatis, nuptam tamen, jam nunc esse gravidam, et enixuram fœtum. Grotius signum arbitratur fuisse illud, quòd propheta ipse congrederetur circa id temporis cum feminâ, quæ tum adhuc virgo esset, sed nupta prophetæ partum ederet masculum, qui symbolicum ferret nomen et *Emmanuelis* et *Maher-Schalal-Chasbazi*, in signum instantis liberationis. Sed quàm frigidè hæc omnia dicantur, quàm sint exilia, et longe infra exspectationem, quam propheta magnificis verbis Ahaso et populo fecerat, unusquisque, et nobis non monentibus, sentiet ipse. Miro Steudelium, V. S. V., cùm nomine *oth* rectè mirabile quid denotari agnosceret (vid. not. ad vers. 11), tamen ad vers. 14 hæc scribere : « haalma utrùm *innuptam virginem*, an *nuptam* etiam feminam significet, in nostri loci interpretatione haud ita multùm interest. Gravida adstabat femina, nec in suum finem prophetæ referebat, utrùm innupta an nupta esset. Non quòd *haalma* gravida esset aut fieret, signi loco

Deus Akaron propter hujuscemodi muscas, quæ carnes mortuas amant quibusque insident, Baal-zebub vocatur, id est, *princeps muscarum*, seu *habens muscas*, seu *plenus muscarum* : quod loco huic convenit, ut vides v. seq. Rivorum *ior* vel *ior* dicitur *rivus* seu *meatus fossus ad irrigandos agros*, quales multos Ægyptus ex Nilo, et Mesopotamia ex Tigri et Euphrate deductos habet. Et verisimile est appellationem habere ab *or, limpiditate* et *claritate* aquarum, quòd clariores sint et minùs turbidæ quàm in ipsis fluminibus rapidioribus; vel ab *arar*, id est, *corrodere*, quòd rivi arrodant ripas. *In fine* ergo *rivorum Ægypti* dicit pro *ab extremis Ægypti partibus*. Ægyptiosque muscis comparat cùm ob multitudinem tum ob molestiam et importunitatem. Api. Nomen Hebræum *deborah* ab *ordine* operarum quas mirâ industriâ facit deductum est; et credo vespas quoque complecti, quæ acerrimè aculeis pungunt : utræque autem libenter advolant ubi mel invenitur, neque facile est eas abigere. Ægyptii autem et Assyrii à diversis partibus sæpè molesti fuerunt Judæis.

« haberi propheta volebat, sed *oth* erant illi eventus, « quos tenerâ adhuc nascituri puelli ætate civitas Judaica esset expertura. Exempli tantùm loco hanc « ipsam adstantem *alma* innuit; eodem jure innuere « poterat quamlibet isto tempore gravidam feminam. » Ita quoque sentit H. E. G. Paulus in *Clavi ad Isaiam*, p. 41, 48. Eam sententiam cur nostram facere nequeamus, ex iis quæ supra exposuimus apparet.

Denique minimè prætermittendum illud, veterem esse opinionem, inter plures pervulgatam populos, de viris insignibus, præclaris, cæteris mortalibus sapientiæ atque præstantiæ laude antecellentibus, quibus cœlestis esset origo, præter communem naturæ legem matribus *virginibus natis*. Observavit id jam Hieronymus (*adversùs Jovinianum* lib. 1, cap. 26) : « Apud Gymnosophistas Indiæ quasi per manus hujus « opinionis auctoritas traditur, quòd Budham, princi« pem dogmatis eorum, è latere suo virgo generârit. « Nec hoc mirum de barbaris, cùm Minervam quoque « de capite Jovis, et Liberum patrem de femore ejus « procreatos, doctissima finxerit Græcia. Speusippus « quoque, sororis Platonis filius, et Clearchus in laude « Platonis, et Anaxilides in secundo libro Philosophiæ, « Perictionem, matrem Platonis, phantasmate Apolli« nis oppressam ferunt (conf. Diogenem Laertium « lib. 3 segm. 2, 3), et sapientiæ principem non aliter « arbitrantur nisi *de partu virginis* editum. Ac ne no« bis Dominum Salvatorem de virgine procreatum « Romana exprobraret potentia, auctores urbis et « gentis suæ Iliâ virgine et Marte genitos arbitrantur. » Hujusmodi plura è Græcis Romanisque scriptoribus attulit P. D. Huetius in *Demonstrat. Evangel.* Propos. 9, cap. 9, § 4, p. 771, edit. Lips., et in *Quæst. Alnet.* lib. 2, cap. 15, p. 188 seqq. Quæ verò Hieronymus ejus, quem adscripsimus, loci initio de Indorum Budhâ dicit, confirmantur narrationibus virorum fide dignissimorum, qui nostrâ memoriâ oras istas invisêre. Ita Paulinus à S. Bartholomæo, Malabariæ Missionarius, in *Systemate brahmanico liturgico, mythologico, civili*, etc. (Rom. 1791, in-4), p. 158, Brahmanorum de Budhâ doctrinam exponens, hæc scribit : « Natus est ex *Mayâ* (ut Mercurius, quocum Budha « non pauca habet communia, ex *Maiâ*), quæ imagi« nationis dea est, ex mente, ex voluntate *virgine*, et « sine complexu carnali, quemadmodùm filii Pandava« rum apud Brahmanes per auriculam ex sole, ope « orationis magicæ, et sine complexu virili nati fuisse « scribuntur in libro Sambhavam et Yudhishtira. » Similia de suo *Fo, Fohi*, sive *Xaca* (qui nomine tantùm à Budhâ est diversus, vid. Langles Not. ad versionem gallicam Thumbergiani Itinerarii t. 2, p. 162), narrant Tibetani et Sinenses. Refert ea Augustin. Anton. Georgi in *Alphabeto Tibetano* (Romæ, 1762, in-4), p. 32 : « Xaca, postquàm pluries in corpora « transmigrâsset, tandem, ut depravatos hominum « mores emendaret, convolavit in uterum Lhamoghiu« prul, Nymphæ omnium pulcherrimæ, et recens nu« ptæ regi viro Sezan. De eâ prædixerant vates, et qui « imponendorum nominum auctores erant, fore ut « pareret filium venustissimum omnique sanctitate « donatum, ipsamque propterea admirandæ pulchri« tudinis atque virtutis, Deam Lhamoghiuprul appel« lârunt. Sed antequàm in novæ matris sinum recipe« retur Cianciub (hoc nomen gessit in penultimâ in« carnatione), Laharum princeps, Chiacio, tantam « illius utero splendoris copiam infudit, ut ab omni « fæce et coinquinatione purum reddiderit. Totus ita « nitidus et pellucidus factus uterus, infantulum, quem « clausum gerebat, admirabili tum corporis, tum animi « fulgore micantem intuentium oculis ostendebat, « quamdiù à latere dextro, nullo relicto hiatûs vestigio, « genitrix intacta eum in lucem effudit. » Conf. Du Halde *Descript. regni Sinensis*, vol. 3, p. 26, vers. germ., et Couplet *Confucius Sinarum Philosophus*, Declarat. Procemial. p. 28. Frequens est hodiedùm apud Sinenses pulcherrimæ mulieris effigies (*Schingmuh*, id est, matrem mentis perfectæ vocant), capite fulgore radiante circumdato, infantem in ulnis gestantis, quem ex eâ natum esse aiunt sine ullo virginitatis dispendio. Vid. Barrow *Itinerar. Sinense*, part. 2, p. 139, vers. teuton. Vinar. 1804 edit., sive part. 2, p. 247, vers. teut. Hamburg. 1805.

Ejusdem illius opinionis vestigia deprehendimus in Græcorum Romanorumque poetarum fabulis de virgine Justitiâ, quæ cùm olim per aurea secula inter homines versata esset eosque rexisset, posthàc verò, mortalibus in deteriora labentibus, ad sidera evolâsset, inter quæ Astrææ sive Erigones nomen gerit (vid. Arati *Phœnom.* vers. 96 seqq., et versionem Germanici vers. 95 seqq., nec non Festi Aviani paraphrasin poeticam, vers. 273 seqq.), reditura sit aliquando, cùm in magnâ illâ rerum omnium *Restauratione* aurea ætas ad terram redibit. Ita Manilius *Astronomic.* 4, vers. 543 seqq.

Erigone surgens, quæ rexit secula prisca
Justitiâ, rursùsque eadem labentia fugit;
Alta per imperium tribuit fastigia summum,
Rectoremque dabit legum jurisque sacrati,
Sancta pudicitiâ divorum templa colentem.

Eòdem spectat Virgilius, dùm reversuræ aureæ ætatis descriptionem *Eclog.* 4, vers. 4 seqq. ita orditur :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo; *redeunt Saturnia regna;*
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Tu modò nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
Casta fave Lucina; tuus jam regnat Apollo.

Sunt autem plura, in quibus Virgilianum carmen congruit cum Isaiano illo, quod cap. 7-12 continetur. Agi nunc ultimam mundi ætatem, quâ exactâ novus seculorum ordo inchoaturus sit, puero aliquo nato, canit Virgilius, canit item Isaias (vers. 14, conf. supra p. 257). Puer ille adscriptus erit heroibus, et orbis terrarum pacati erit regnator, apud Maronem vers. 15-17, et apud Isai 9, 4-6, et 11, 6 seqq. Porrò melior illa ætas apud Virgilium per gradus succedit, ita ut puero nato exordia (vers. 18-25, 31 seqq.), incrementa verò sua habitura sit, quando ille adoleverit (37 seqq.). Similia observa in Isaiano carmine; nam Emmanuelis partus et ætas juvenilis cadunt in ultimæ ætatis tristia tempora, quibus bella et discordiæ nondùm cessârunt, Isai 7, 15, et 8, 22 (conf. *Eclog.* vers. 31, 36 : *Pauca tamen suberunt priscæ vestigia fraudis*); illo demùm adulto desinent dissidia atque certamina omnia, 9, 4-6. (Rosenmuller.)

VERS. 19. — IN TORRENTIBUS. Nomen *nacal* est à verbo quod *hæreditatem adire* omnes dicunt significare, neque dubium quin sic vertendum sit. Propriè tamen *successionem rei in familiam* notat et quasi *continuationem;* unde et nomen *nacalah, hæreditatem,* significat, quæ jure successionis in aliquem legitimè derivatur ac manat, ceu in alveum torrens defertur, neque aliò extra lineam transfertur, ut videas quare ab eâdem radice veniat nomen *nacal,* id est, *torrens,* et nomen *hæreditatis.* Significat quoque et ipsam *vallem,* scilicet *angustam alveum habentem, in quam tempore pluviæ torrens raptim defertur.* Possumus ergo hìc et pro *vallibus* accipere ; sensus tamen idem est. VALLIUM. Vel *excavationum,* id est, excavatis. Vide supra 5, 6. In hujusmodi autem locis solent apes et vespæ desidere. ET IN CAVERNIS. *Nekik* est *locus cavus, concavus et vacuus,* seu *caverna.* Hìc tantùm et Jer. 16 legitur. FRUTETIS. Hebr. *naatsus,* ut apparet, cum *ets,* quod *lignum* seu *arborem* notat, et cum nomine *atsah,* quod *spinam dorsi,* eò quòd, sicut arbor ramos, ita illa costas extendat, referatque figuram arboris, affinitatem habet. Nonnulli igitur pro *rubo* accipiunt. Vulgatus *fruteta* vertit, ego *contignationes,* quia et ratio ac compositio nominis convenit, et contextus ab hâc acceptione non abhorret. Vocem quoque quæ sequitur, *naalolius,* quem Vulg. *foramina* interpretatus est, ad naturam apum attendens, et de sensu potiùs sollicitus quàm de verbis, ego juxta nominis etymologiam, et Chald. imitatus, *domos laudatas* dixi ; *halal* enim *laudare* est. Poteris et pro *testudinibus* accipere, in quibus echo sonat ; domus enim aut contignationibus aut testudinibus supernè constant. Neque, ut quidem sentio, is malè verteret qui priorem vocem ad humiles domos, quæ quædam tantùm contignationes esse videntur, posteriorem verò ad palatia regum et divitum domos, quæ sunt magnificæ et laudatæ, referret. Utcumque tamen accipias, nihil aliud istis nominibus voluisse Prophetam significare existimo, quàm quòd Assyrii et Ægyptii omnia, tam foris quàm intùs, tam in agro quàm in urbibus, tam in domibus pauperum quàm in palatiis regum, tam in munitis naturâ quàm arte, latè essent occupaturi. In libris Regum reperies eisdem fermè temporibus Judæos tam ab Assyriis quàm ab Ægyptiis dira passos, 4 Reg. c. 23 et 24, et 2 Par. 35 et 36. In quibus locis admonitum te, lector, volo ut memineris circa illa tempora imperium Chaldæorum et Assyriorum fuisse confusa atque permista : quod ex profanis quoque auctoribus satis constat. De quâ re in sequentibus nonnihil nobis dicendum erit.

VERS. 20. — Propter versus 21 et 22, tam Judæi quàm plerique ex nostris, quòd non intelligerent quonam pacto de eversione Judææ intelligi possent, hæc omnia violenter admodùm exponere conati sunt. Ego autem à versu 17 usque ad finem capitis de eversione et afflictione Judææ per Assyrios, et de eversione et afflictione alterâ, cujus illa typus quidam erat, intelligenda omnia existimo, cujus interpretationis firmitas constare potest ex ipso toto expositionis nostræ quasi filo atque contextu. RADET DOMINUS, etc. Quàm nudatum pilis et quàm tersum maneat hominis corpus postquàm novacula totum percurrerit, manifestum est. Judæam ergo corpori humano comparat, in quo sunt pili quidam ad decorem et honestatem pertinentes, ut *capitis* et *barbæ;* alii non tam ad ornamentum quàm ad necessitatem à naturâ inventi, quos honesto vocabulo *pilos pedum* vocat Scriptura : hos omnes novacula facilè aufert. Significabat ergo Judæorum tam nobilium quàm ignobilium captivitatem. Et *regem Assur* ejusque milites *novaculam conductam mercede* appellat, quòd spe spoliorum et à Deo ipso incitati advenirent. Quod igitur dicit, *novaculâ mercede conductâ, quæ est trans flumen,* appositione exponit, *regem Assur. Et barbam universam.* ספה verbum de numero esse eorum quæ Hebræis contrarias significationes habent, nempe *addere* et *adimere* seu *detrahere,* certum est. Potest ergo hic locus sic verti, *adde insuper et barbam,* vel *et barba quoque absumetur;* nam verbum potest esse secunda persona masculina, vel tertia feminina, et Hebræis *barbæ* nomen generis est utriusque.

VERS. 21. — ET ERIT IN DIE ILLA, etc. Cùm non est qui agros colat, uberrima sunt pascua : ubi autem pinguia pascua, ibi lactis et butyri ingens copia. Superiori versu captivitatem expressit : hanc confirmat exponens quàm rari sint futuri habitatores, qui non frumento aut vino abundabunt, sed *butyro* et *melle,* cujus etiam est abundantia in saltibus. VACCAM. *agalah, plaustrum* est *quod super rotis volvitur,* et *egel, vitulus,* quasi *plaustralis* dictus, et *egelah, vitula.* ARMENTI. Nomen *bacar* communis generis collectivè de *majoribus animalibus domesticis* dicitur, qualia sunt boves, vaccæ, vituli. Hieronymus *boves* dicit, sicut et *tson, oves,* cùm etiam sit collectivum, et *minuta animalia,* oves, capras, agnos, hædos, etc., significet ; neque unquàm de unâ ove aut caprâ dicitur. *Pecudes* dicere possumus : et habent appellationem Hebræis quòd gramina et herbas erodant et depascant, ut ex cognatis vocibus apparet. *Duas igitur oves* aut *capras* hìc intellige, id est, ex paucissimis ovibus aut capris et ex unâ tantùm vaccâ copiam lactis exprimet, quicumque eas habebit.

VERS. 22. — PRÆ UBERTATE LACTIS. Hebr., *propter multam facturam lactis;* est enim infinitivus; id est, eò quod multùm lactis educet, ipse *homo,* vel *vitula,* et *oves.* OMNIS QUI RELICTUS. *Butyrum comedet et lac.* Nihil hoc significat nisi incultos agros, et omnia in saltum redigenda. Non tamen dubito quin ad mysterium Isaias hìc oculum converterit. Nam hæc dicebat regi secum adducens filium suum cui nomen erat SEAR-JASUB, id est, *reliquiæ revertentur* vel *convertentur,* etc.; de quo supra v. 3. Per *mel* ergo et *butyrum* optima quæque et suavia intelligimus, quæ pii à puero illo Emmanuele, qui *butyrum et mel comedet,* accipiunt. Nec tamen est abjicienda veritas historiæ. Quod enim superiori versu dixit, hìc aliis verbis repetit. Estque ipse Propheta suî ipsius interpres. Et ad hunc quoque locum pertinent quæ sequuntur.

VERS. 23. — MILLE VITES, etc. Numerus certus pro incerto; id est, locus qui fuerit consitus selectissimis vitibus et magno pretio æstimandis vertetur in vepricetum. Jam vides quo modo omnia conveniant, et de vastatione Judææ intelligenda sint.

VERS. 24. — CUM SAGITTIS ET ARCU, etc. Sicut qui silvam aut saltum ingreditur sagittis instructus et arcu vel venationis causâ vel metu ferarum. INGREDIENTUR. Vel *eundum erit*. Hebr. *iabo*. Tertia hæc persona futuri impersonaliter accipienda est, ut sæpè solet, id est, *cuivis illùc ire licebit*.

VERS. 25. — OMNES MONTES QUI IN SARCULO SARRIENTUR. Ego existimo esse periphrasim vinearum et hortorum, in quibus sunt plantæ fructiferæ, quæ solent semel atque iterùm fodi et in monticulos redigi, juxta agriculturæ præcepta. Jam enim supra dixi cap. 5, verbum *adad* propriè *coacervare* significare. NON VENIT ILLUC TIMOR, etc. Id est : *Quò timor veprium et spinarum non solet venire*; id est : *Et loca illa quæ solent in monticulos coacervari, quæ tuta solent esse à vepribus et sentibus, erunt in senticetum et vepricetum; et armenta et pecudes illùc liberè ingredientur*. Hic sensus planus est. Potest et sic accipi : *Loca illa quæ in monticulos sarculari solebant, non erit cur quispiam timeat illùc ingredi propter vepres et sentes, quibus circumvallari solent : patebunt enim bobus et pecudibus*. Sed prior sensus minùs nodosus est; itaque omnia in malam partem commodè interpretari licet. Neque hoc loco audiendi sunt Rabbini, neque qui eos sequuntur ex nostris. Si quis tamen contendat hìc subesse mysterium, dicat hoc ultimo versu loqui Prophetam de ubertate illorum locorum quos reliquiæ colent : solent enim ad montes confugere tempore belli, et illic nonnihil agriculturæ operam dare. Illa igitur, inquit, loca immunia erunt à spinis et vepribus; quinimò adeò luxuriabunt ut necesse sit immittere boves et pecudes, ne omni fructu præ nimiâ illâ luxuriâ priventur. Quæ de prosperitate spiritali in illorum pectoribus intelliguntur, qui non consenserunt actibus Judæorum, qui ad montes confugerunt juxta Evangelium, etc. ERIT IN PASCUA BOVIS. Hebr., *in immissionem bovis*, vel *emissionem*; vel *immittere licebit boves*. Ita etiam *pecudem* dixit collectivè.

CAPUT VIII.

1. Et dixit Dominus ad me : Sume tibi librum grandem, et scribe in eo stylo hominis : Velociter spolia detrahe, citò prædare.

2. Et adhibui mihi testes fideles : Uriam sacerdotem, et Zachariam filium Barachiæ.

3. Et accessi ad prophetissam, et concepit, et peperit filium. Et dixit Dominus ad me : Voca nomen ejus, accelera spolia detrahere, festina prædari;

4. Quia antequàm sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariæ, coram rege Assyriorum.

5. Et adjecit Dominus loqui ad me adhuc, dicens :

6. Pro eo quòd abjecit populus iste aquas Siloe, quæ vadunt cum silentio, et assumpsit magis Rasin, et filium Romeliæ,

7. Propter hoc ecce Dominus adducet super eos aquas fluminis fortes et multas, regem Assyriorum, et omnem gloriam ejus : et ascendet super omnes rivos ejus, et fluet super universas ripas ejus.

8. Et ibit per Judam inundans, et transiens usque ad collum veniet : et erit extensio alarum ejus, implens latitudinem terræ tuæ, ô Emmanuel.

9. Congregamini, populi, et vincimini; et audite, universæ procul terræ, confortamini, et vincimini; accingite vos, et vincimini;

10. Inite consilium, et dissipabitur; loquimini verbum, et non fiet : quia nobiscum Deus.

11. Hæc enim ait Dominus ad me, sicut in manu forti erudivit me, ne irem in viâ populi hujus, dicens :

12. Non dicatis : Conjuratio; omnia enim quæ loquitur populus iste, conjuratio est; et timorem ejus ne timeatis, neque paveatis.

13. Dominum exercituum ipsum sanctificate; ipse pavor vester, et ipse terror vester.

14. Et erit vobis in sanctificationem : in lapidem

CHAPITRE VIII.

1. Le Seigneur me dit : Prenez un grand livre, et écrivez y d'un style d'homme : Hâtez-vous de prendre les dépouilles; prenez vite le butin.

2. Et je pris des témoins fidèles : Urie, sacrificateur, et Zacharie, fils de Barachie.

3. Je m'approchai ensuite de la prophétesse, et elle conçut et elle enfanta un fils. Alors le Seigneur me dit : Appelez-le, Hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin.

4. Parce qu'avant que l'enfant sache nommer son père ou sa mère, on emportera la puissance de Damas, et les dépouilles de Samarie à la vue du roi des Assyriens.

5. Le Seigneur me parla encore, et me dit :

6. Parce que ce peuple a rejeté les eaux de Siloé qui coulent doucement, et qu'il a mieux aimé s'appuyer sur Rasin et sur le fils de Romélie,

7. Le Seigneur fera fondre sur lui le roi des Assyriens avec toute sa gloire, comme de grandes et violentes eaux d'un fleuve; il s'élèvera au-dessus de son lit; il ira par-dessus tous ses bords.

8. Et, inondant tout le pays, il se répandra dans la Judée, jusqu'à ce qu'elle ait de l'eau jusqu'au cou, il étendra ses ailes, et il en couvrira toute votre terre, ô Emmanuel.

9. Assemblez-vous, peuples, et vous serez vaincus; peuples éloignés, peuples de toute la terre, écoutez; réunissez vos forces, et vous serez vaincus; prenez vos armes, et vous serez vaincus.

10. Formez des desseins, et ils seront dissipés; donnez des ordres, et ils ne s'exécuteront point, parce que Dieu est avec nous.

11. Car le Seigneur, me tenant de sa main puissante, et m'instruisant afin que je ne marchasse point dans la voie de ce peuple, m'a dit :

12. Ne dites point : Faisons tous ensemble une conspiration, car tout ce que dit ce peuple n'est qu'une conspiration. Ne craignez point leurs menaces, et ne vous épouvantez point;

13. Mais rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées; qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur;

14. Et il deviendra votre sanctification, au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale, pour les deux maisons d'Israël, un piége et

autem offensionis, et in petram scandali, duabus domibus Israel, in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem.

15. Et offendent ex eis plurimi, et cadent, et conterentur; et irretientur, et capientur.

16. Liga testimonium: signa legem in discipulis meis.

17. Et expectabo Dominum, qui abscondit faciem suam à domo Jacob, et præstolabor eum.

18. Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signum et in portentum Israel à Domino exercituum, qui habitat in monte Sion.

19. Et cùm dixerint ad vos: Quærite à pythonibus et à divinis, qui strident in incantationibus suis: Numquid non populus à Deo suo requiret pro vivis à mortuis?

20. Ad legem magis, et ad testimonium. Quòd si non dixerint juxta verbum hoc, non erit eis matutina lux.

21. Et transibit per eam: corruet, et esuriet: et cùm esurierit, irascetur, et maledicet regi suo, et Deo suo: et suspiciet sursùm,

22. Et ad terram intuebitur, et ecce tribulatio et tenebræ dissolutio et angustia, et caligo persequens, et non poterit avolare de angustiâ suâ.

un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem;

15. Car plusieurs d'entre eux se heurteront, ils tomberont et se briseront, ils s'engageront dans le filet, et ils y seront pris.

16. Que ce que je vous déclare demeure secret; tenez ma loi scellée parmi mes disciples.

17. J'attendrai donc le Seigneur qui cache son visage à la maison de Jacob, et je persévérerai dans cette attente.

18. Me voici, moi et mes enfants que le Seigneur m'a donnés, pour être, par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion, un prodige et un signe dans Israël.

19. Et lorsqu'ils vous diront: Consultez les magiciens et les devins qui murmurent en secret dans leurs enchantements, répondez leur: Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants?

20. Allez plutôt à la loi et au témoignage. Que s'ils ne parlent point de cette sorte, la lumière du matin ne luira point pour eux.

21. Et ils seront vagabonds sur la terre, ils tomberont, ils souffriront la faim, et dans cette faim, ils se mettront en colère, ils maudiront leur roi et leur Dieu; ils jetteront leurs yeux tantôt au ciel,

22. Et tantôt sur la terre, et ils ne verront partout qu'affliction, que ténèbres, qu'abattement, que serrement de cœur, et qu'une nuit sombre qui les persécutera, sans qu'ils puissent échapper de cet abîme de maux.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Rursùs Isaias ad vastationem Syriæ et Samariæ redit, quam priùs attigerat; et brevi futuram exponit. Verùm quia ad Jehudam et Jerusalem præcipuè missus fuerat, omisso sermone de vastatione Syriæ et Samariæ, ad Judæos statim redibit, et eos, quia non credebant ei de exterminandis hostibus disserenti, interituros quoque prædicit, non tamen omninò delendos. In *volumine* autem *magno* duas voces monosyllabas חש בז, HAS BAZ, scribere jubetur, quo magnas res celerrimè eventuras significaret. Volumen. Hebræum nomen *gillaion* est à verbo quod *apertionem* seu *apparitionem*, aut, ut alii volunt, *convolutionem* notat. In libro autem expressa apparent quæ alioqui latebant: unde idem nomen in plurali *specula* significat. Stylo hominis. Id est, vulgari et noto. Fortè præcipiebat Dominus magnis characteribus scribi duas illas voces, et ad hoc erat *volumen* bus *magnum*, ut à quovis legi possent; unde et vulgarilitteris scribi præcipiebat. Velociter spolia detrahe. Quàm variè reddi possint hæc verba notum est iis qui Hebraicè nôrunt: unde hoc loco magna varietas interpretationum orta est, sed idem ferè omnibus significatur. Ego eam quæ mihi simplicissima videbatur apposui; nam litteræ lamed illæ interdùm est usus ut materiam de quâ fit sermo significet. De verbis *maer* et *cusch* dixi supra cap. 5. Verbum autem *bazaz* verbo *diripiendi* rectè vertitur; unde et nomen *baz*, *direptio*. Et notat *despectum*, *contemptum* et *proconculcationem*. Scribe, inquit, de eâ prædâ seu spoliatione quæ citò eventura est, his verbis: Festinat direptio.

Vers. 2. — Et adhibui mihi. Id est: Effeci ut testes digni fide mihi testes essent. Est enim verbum *aida* in tertiâ à verbo *ud*, quod in primâ non invenitur; in secundâ autem *oded* aliquoties, et est *comprobare*, *sustentare ac tueri verbo vel facto*; quod Vulg. verbo *suscipiendi* reddidit Psal. 146 et 147. Cum aliis autem punctis potest esse à verbo *adah*, quod *adhibere* seu *applicare* significat, et ita accepit Vulg., quamvis de applicatione ornatûs ferè semper dicatur, sed debuisset scribi *aedah* absque jod. Ideircò ego tanquàm esset à verbo *ad* accepi, ut *he* sit paragogicum, quod frequentissimum est in primâ personâ futuri, id est, *obtestatus sum*. Verùm non usque adeò est manifestum cujus rei voluerit illos esse testes, aut super quâ re eos obtestabatur. Crediderim sanè quòd, quia non credebat populus Domino promittenti devastationem Syriæ et Samariæ, obtestatus sit viros duos prædictos, ut essent sibi testes quòd eis denuntiârit tam illorum regnorum quàm ipsorum Judæorum, qui verbis ipsius nolebant fidem adhibere, devastationem, quin etiam illius temporis quo Scriptura exarata est testes idonei et memores essent.

Vers. 3. — Et accessi ad prophetissam, etc. Antiqui Patres et nonnulli ex modernis scriptoribus hæc de Christo interpretantur; quòd is esset *celer spoliator*, qui mox ut natus est ab Oriente vocârit Magos, etc., et multa hujuscemodi, quæ tantùm abest ut rejiciam, ut ea ambabus manibus amplectar. Neque possum non vehementer laudare in Patribus ingens illud et prorsùs christianum studium investigandi in Scripturis Christum. Verùm cùm non unica, imo varia sit ratio Christum in Scripturis inveniendi, nihil me à Religione christianâ alienum duxerim tentare si

in hâc prophetiâ aliâ ratione Christum nitar invenire. Infra hoc ipso capite loquitur Propheta de *suis pueris qui dati erant à Deo in signum et portentum in Israel;* et de altero cui nomen erat *Sear-Jasub* superiùs dictum est, quo nomine *salutem reliquiarum* significari volebat Dominus. De altero verò jam hìc loquitur, cujus nomen Israelis devastationem indicabat, non solùm illam quæ proximè imminebat decem tribubus et regno Jehuda (quam quidem paulò post passi sunt Judæi propter infidelitatem suam), verùm etiam illam quam universi sunt experti propter contemptum sui Messiæ Filii Dei veram salutem afferentis. Non itaque durum videatur cuiquam si dixero hìc, juxta historiam, Isaiæ uxorem vocari *prophetissam;* et filium, *Festinam direptionem.*

VERS. 4. — AUFERET. Si passivè interpreteris *auferetur*, planus est sensus; nam *eth* interdùm nominativo servit. Sin autem activè, Hebraismus est, id est, *auferent* (scilicet *milites*, vel *homines*) *spolium coram rege Assur.* Ego tamen in eâ sum sententiâ, ut jod in voce *liphene* sit affixum pronomen (reclament licèt Rabbini), sintque verba Dei; ut sit sensus : *Auferet strenuitatem Damasci et spolium Samariæ ante faciem meam rex Assur.* Videntur itaque intercessisse inter hanc et superiorem prophetiam aliquot anni. Nam hæc revelata videntur Prophetæ uno anno antequàm Assyrii Syriam devastâssent et Damascum caperent : nondùm enim infans ille primas voces infantûm loqui incipientium poterat efferre. STRENUITATEM. Supra dixi accipi interdùm nomen hoc pro ipsis *viris strenuis et bellicosis* : milites ergo significat in captivitatem ducendos, et regna illa spolianda ac diripienda. Fateor quoque *opes*, quæ strenuitate parantur, posse significare (1).

VERS. 5, 6. — PRO EO QUOD ABJECIT, etc. Etsi hæc possunt de Syris et Israelitis intelligi, qui sibi in suis regibus complacebant, et regnum Jehuda despiciebant, ea tamen quæ sequuntur faciunt ut de ipsis Judæis et civibus Jerusalem interpreter, qui fortè sui regis mores fastidientes ac non probantes, potentiamque adventantium regum considerantes, ac Deo diffidentes, novis rebus studebant et de deditione ac defectione cogitabant. De verbo *maas,* id est, *fastidiendo rejecit,* superiori capite dictum est. QUÆ VADUNT CUM SILENTIO. Id est, placidè fluentes. Hebr. *eat* idem est quod *occultum, arcanum*, etc., cùmque ad verbum adjungitur, fit adverbium ; q. d., *insensibiliter*, id est, sine strepitu atque murmure. Per canales enim defluebant, neque magnâ copiâ. Per quas quietos animos et pacis amicos et à bellicis tumultibus alienos intelligit Isaias. ET ASSUMPSIT MAGIS RESIN. In Hebræo non est verbum, sed legitur in formâ nominis *masos*, id est, *gaudium;* sed tanquàm verbum est accipiendum, id est, *et gaudet cum Resin;* à verbo *sos*, id est, *affectum est gaudio, voluptatem et oblectationem habuit in animo;* et non est gestus, sed affectus cordis et animi. Quid si sit infinitivus verbi *maschasch* perfectè conjugati? id est, *contrectare, palpare*; quasi tentarent inire fœdera et amicitiam cum illis regibus, seu de deditione tractare (1).

VERS. 7. — ECCE DOMINUS ADDUCET SUPER EOS. Respondet pœna sceleri, ut experiantur impetum aquarum validissimarum qui lenes aquas contemnebant; et exercitum multorum militum in suam perniciem conglobatorum, regemque virum belli cupidum ac truculentum, qui paucorum militum exercitum et regem pacis amicum præ fastidio abjiciebant. His similes sunt qui regnum Jesu Christi contemnunt, qui paupertatem, mansuetudinem et patientiam piorum tanquàm ignavorum hominum commenta abominantur, nihil nisi divitias, elationem animi atque vindictæ studium suspicientes. Hi justum est inundatione aliorum superborum et gloriâ opprimantur, etc. Certè *Aquæ Siloah* (quod interpretatur *Missus*) mysterio serviunt, si Evangelium Joannis consulimus. Neque enim præferendæ sunt aquæ Damasci aquis Jordanis, quæ leprosos mundant; neque aquæ fluminum mundi, aquis illius qui missus est in salutem gentium. Nam qui *in mansuetudine suscipiunt verbum*, per verbum *animorum salutem* consequuntur, teste Apostolo. Mihi quoque non est dubium quin Isaias hoc loco prævidérit quânam ratione moti Jehudæi in posterum tempus regnum Christi essent contempturi, volentes potiùs Cæsari servire quàm pauperis Christi discipuli fieri. FORTES. *Atsumim,* part. à verbo est *atsam*, quod propriè significat *corroboratum*, *condensatum*, *confirmatum*, *consolidatum*, *compactum esse accessione*, et juxta proprietatem substantivi vertendum est. UNIVERSAM GLORIAM. Ita vocat potentiam et robur exercitûs, ob multitudinem, vires apparatumque bellicum, quæ regem maximâ apud omnes auctoritate, gloriâ gratiâque constituunt. ALVEOS. Persistit in metaphorâ. Inundantis enim fluvii est alveos omnes replere absque morâ et absque ullo impedimento. Nomen autem Hebræum *aphic* est à verbo *aphaph,* quod in quartâ tantùm conjugatione reperitur, *coegit* seu *compulit se*, *compressit, coercuit se.* Hinc nomen quod *vim* seu *violentiam* notat, et in plurali, quando dicitur de re, interdùm de *fluminibus* ipsis dicitur, ut Psal. 127, etc., interdùm de *alveis.* SINUS. A verbo *gadad*, quod *excursionem, incursionem*, seu *irruptionem facere* significat, deducitur nomen *gedoth* plurale tantùm, id est, *excur-*

(1) QUIA ANTEQUAM SCIAT PUER VOCARE PATREM SUUM ET MATREM SUAM. Sciat, id est, possit quoad instrumenta naturalia loquendi, quæ in pueris paulatim per ætatem apta redduntur et formantur ad loquelam. Sic dicitur quòd claudus nescit ambulare. Sic dicimus, nescio hoc facere, id est, non possum, non valeo. Itaque locus hic non probat ignorantiam in Christo puero. (Estius.)

(1) ISTE, scilicet Juda. AQUAS SILOE. Chald. : *Regnum domûs David quietum ut aquæ Siloe.* ASSUMPSIT. Alludit ad defectionem Israel à Judâ; apparetque hinc fuisse malè factam, etsi Deo permittente, et ordinante benè; vel potiùs sensus est : Quia populus Israel voluit ducibus Rasin et Phace destruere regnum Jŭda, aliumque regem constituere. Vide cap. 7. Fortè etiam de populo Judaico loquitur, qui ad illos reges videbatur defecisse, ut infra indicatur. Itaque dicit, populus iste, scilicet, Judaicus. (Emmanuel Sâ.)

siones, irruptiones in terram, quæ flumina aut maria faciunt. Latini *sinus* appellant (1).

VERS. 8. — IBIT PER JUDAM. Vel *mutabit se. Calaph* nihil aliud quàm *mutare* significat, aliquando activè, quando scilicet casum regit, aliquando neutraliter, ut supra 1, 18, et 1 Sam. 10, et Job. 4, etc. Lege lib. Regum, et 1 Par., c. 28, videbisque plures adventus Assyriorum in terram Israel. Et sub Ahaz legitur quòd *adduxerit Dominus Talgath Phalnasar, qui afflixit eum, et nullo resistente vastavit, neque ei profuerunt munera quæ ad ipsum misit*. Mihi itaque verisimile est quòd cùm secundò Assyrius adversùs decem tribus venisset, in Judæam quoque deflexerit, eamque depopulatus fuerit. Et hoc est quod hìc dicitur, *mutabit se in Judam*, ut intelligatur versus hic in universum de bello quod movere cœperunt Assyrii adversùs regnum Jehuda, vastato jam regno decem tribuum, non solùm sub Ezechiâ, verùm etiam sub Ahaz. *Mutârunt* ergo seu verterunt Assyrii pondus belli adversùm regnum Juda, et omnia occupârunt; tandemque sub Ezechiâ, caput ipsum, nempe civitatem Jerosolymitanam, expugnare conati sunt. Sed quia prævidit Propheta adventum Assyriorum adversùs regnum Juda, et quæ in eo bello acciderunt, quemdam typum esse et umbram quâ mysterium regni Dei adumbrare posset, quò commodiùs de Christi victoriâ, et propagatione et gloriâ regni ejus verba faceret, et mentes auditorum ad ea quæ significare volebat excitaret, apostrophem facit ad ipsum Salvatorem: *Implebunt*, inquit, *alæ*, vel exercitus hostium regni Judæ, *totam terram tuam, ô Emmanuel*. Quæ verba cum exclamatione etiam nescio quid doloris præ se ferunt. Non enim poterat Propheta non dolere cùm ei in mentem veniebant quæ populus ille passurus esset ab hostibus: *Tuæ*, inquit, *terræ, ô Emmanuel, latitudinem implebunt*, te sciente atque vidente, etiamsi nobiscum sis. Verùm prævidens Propheta quòd neque tunc temporis Jerosolyma vastanda esset, neque ultimis temporibus prorsùs essent ab hostibus delendi Judæi, quinimò tunc temporis prope Jerosolymam occidendi essent hostes, et in novissimis diebus reliquiis sanctis subditurus esset Deus orbem, non potest se continere quin exclamet, *congregamini populi*, etc. Hujusmodi autem transitiones observare diligenter oportet in Prophetis, ne animadvertentes quòd historiam prosequantur, putemus cum Judæis nihil aliud Prophetas quàm historias texere sui temporis, aut ea quæ paulò post eventura essent. COLLUM. Nomen *tsavar* (in quo *aleph* est addititia et formativa littera) à verbo *tsur* dicitur, quod *contractionem* seu *coarctationem* notat. In angustum enim illic contrahitur totum, ut vides. Neque à *firmitudine* dictum puto, ut alii volunt.

VERS. 9. — CONGREGAMINI. Vel *consociamini*. Potest vox Hebræa *roü* esse à verbo *raah*, quod *pascere* significat tam homines quàm pecora: unde in secundâ conjug. pro *associare*: qui enim pascit, gregatim deducit, neque dissipari gregem patitur. Et juxta variam punctationem potest esse vel imperativus, *consociamini*, vel præteritum, *consociati sunt;* quod hìc non malè quadrat, quasi rem novam toti mundo velit notam esse: *Audite, qui in ultimis orbis partibus estis: consociati sunt populi adversùs populum Dei, et consternati sunt*. Et quæ sequuntur etiam verba eodem modo accipi possunt, nempe in præterito, *inierunt consilium*, etc. Potest esse etiam à verbo *raa*, id est, *malum esse* et *malum machinari*; unde non malè vertas: *Machinamini malum, et consternamini*. Quod verò sequitur, *et audite universi longinqui terræ*, quasi per parenthesim includi debet. Quid si sit à verbo *rua*, licet in primâ vix inveniatur? Significat autem *voce plenâ et lætâ personare*, sive id fiat ore sive tubâ aut buccinâ: de quo verbo infra 15, quæ interpretatio haud erit incongrua: *Orate populi*, etc. VINCIMINI. Cùm verbum *cathath* propriè *dejici* seu *consternari*, vel animo vel virtute et robore corporis, significet, aptè verbo *consternandi* vel *prosternendi* redditur. CONFORTAMINI. Vel *accingite vos*. Id propriè significat verbum, et sæpè est castrense. Bis idem dicit, id est: *Etiamsi iterùm atque iterùm accingamini, et ad præliandum, ut viri fortes, præparemini, corruetis tamen et prosternemini*. Quòd si in præterito vertas, tanquàm transacta commemorat quæ futura prævidebat, *accincti sunt, et consternati sunt*.

VERS. 10. — INITE CONSILIUM. Verbum *iaats* per se *inire consilium* significat. Hebraismus ergo est: *Consulite consilium*, id est, magnis deliberationibus statuite, consultate, quid facto vobis opus sit, sed nihil agetis. DISSIPABITUR. Vel *labefactabitur*. Hæc est propria significatio verbi *phur* in tertiâ: est autem hìc passivum; opponitur enim verbo *ekim*, *erexit*, *ratificavit*. Vide Num. 30: *Omne votum et omne juramentum quod constringit ut affligatur anima, maritus ejus potest hoc ratificare, vel labefactare*. Quæ verba quoque Paulus opposuit Rom. 3: *Legem ergo irritam facimus per fidem? Absit: imò legem stabilimus*. Inquit itaque Propheta: Neque consilium stabit, neque sermo vester habebit exitum quem optatis; nihil vestra studia, nihil cogitationes adversùs populum Dei efficient; *est enim nobiscum Deus;* nos tuebitur; res nostræ illi sunt curæ: frustra igitur conjuratis, et frustra laboratis. Jam incipit aperire Propheta *nihil damna-*

(1) REGEM ASSYRIORUM, ET OMNEM GLORIAM EJUS. *Gloria* hìc more Hebræo potentiam significat.

ET ASCENDET SUPER OMNES RIVOS EJUS, ET FLUET SUPER UNIVERSAS RIPAS EJUS, etc. Perstat in comparatione magni et exundantis fluminis. Sic Pompeium fluvio comparat Lucanus lib. 6:

Sic pleno Padus ore tumens super aggere tutas
Excurrit ripas, et totos concutit agros.
Succubuit si quà tellus, cumulumque furentem
Undarum non passa ruit, tum flumine toto
Transit, et ignotos aperit sibi gurgite campos.

Horatius 6, 14:

Sic tauriformis volvitur Aufidus,
Qui regna Dauni præfluit Appuli,
Cùm sævit, horrendamque cultis
Diluviem meditatur agris:
Ut barbarorum Claudius agmina
Ferrata vasto diruit impetu,
Primosque et extremos metendo
Stravit humum sine clade victor. (Grotius.)

tionis esse iis qui sunt in Christo Jesu, et quòd *nemo rapiet oves de manu ipsius,* neque eos quos per divinam prædestinationem ei Pater tradiderit.

VERS. 11, 12, 13.—HÆC ENIM AIT DOMINUS, etc. (1). Quàm obscurè nunc locum et vertant et interpretentur alii, considerabit prudens lector. Certè nos simplicissimam interpretationem afferemus, et servatâ proprietate sermonis Hebraici christianè omnia interpretabimur. Irritos futuros conatus hostium adversùs populum Dei versibus superioribus dixerat: jam gradatim ad Christum descendit, et se à Deo missum dicit Propheta ut impedimenta auferret quæ prævidebat futura in populo, ne illis temporibus à Deo protegerentur, et in futuris Christum Dominum non reciperent; unde futurum quoque erat ut perirent. Sic autem sermonem temperat ut cùm quæ sunt sui temporis intermittere non videatur, qui tamen Scripturas legunt, manifestè intelligant a Lota simul et majoris ponderis negotia cum mente volvere, et suis istis concisis verbis velando aperire. Dixi, inquit, quòd frustra populum Dei oppugnarent hostes; id est, frustra obsiderent Jerusalem: non solùm enim eam non caperent, verùm illi ipsi interirent: quo significabam in illâ alterâ horrendâ tempestate quæ novissimis temporibus futura est, non universos Israelitas interituros. Hæc, inquit, dicebam, *Quandoquidem Dominus manu suâ illâ forti avertit me, ne similes populo huic essemus ego et pueri mei, dicens nobis: Ne dicatis,* tu et filii tui, vos electi mei, ne dicatis: *Conjuratio, sicut populus hic dicit; de quâcumque enim re dicit, conjuratio;* et hoc verbum in ore eorum perpetuò est. Perterriti siquidem adventu hostium conventicula faciunt et inter sese colloquuntur, neque aliud deliberant nisi de deditione faciendâ; conjurant adversùs regem et civitatem. Vos ergo, electi mei, *timorem ejus,* id est, quod ille populus timet, *ne timeatis,* sed tantummodò *Deum* vestrum *timete,* et ad ejus mandata *expavescite,* etc. Sed verba examinemus. ERUDIVIT ME. *Et corripuit me;* juxta punctationem quam habent Biblia ita omninò dicendum est. *Iasar* enim *corripere* est, et dicitur sæpiùs de disciplinâ quæ facto et opere magis constat quàm quæ verbo tantummodò: quòd si puncta auferas, potest esse à verbo *sur*, id est, *discedere*, et in tertiâ *auferre, avertere*, etc. Sensus tamen idem est. CONJURATIO. Verbum *kaschar* propriè *ligare* significat; transfertur autem ad *animorum colligationem;* unde tunc Hebræis idem valet quod Latinis *conjurare, conspirare.* Inde nomen *kescher, conspiratio, conjuratio.* Et hæc vel ut suprà exposui accipienda sunt, vel mores et ingenium eorum qui obsessi valdè timent exprimunt. Nam qui timore hostium premuntur suspicacissimi sunt et undequàque sibi metuunt, scientes nihil perniciosius esse civitati obsessæ quàm si intùs sunt qui cum hostibus conspirent. Unde sæpiùs accusationes injustas et acceleratam damnationem multorum, qui sæpè nihil hostile cogitabant, audivimus et in historiis legimus. Quare planè et propriè arbitror me reddidisse, *de quâcumque re dicere solet populus,* etc. Nam is est futurorum usus Hebræis frequentissimus. NE PAVEATIS. *Arats* est *exercere potentiam* ac *prævalescere.* Notanda tamen est quædam peculiaris Hebræorum phrasis, quando scilicet construitur præcedente negatione et sequente casu auferendi cum præpositione *mem*, id est, *à* vel *ab.* Perinde enim est ac *timore succumbere et vi illatæ cedere,* Deut. 1 et 7, ubi quoque Vulgatus ita reddidit. Vide infra c. 29, 23. Eamdem hìc significationem habet etiam absque *mem.* TIMOREM EJUS. Relativum masculinum; et nomen *conjurationis* etiam masculinum est; unde ad *conjurationem* potest referri, si quæ de conspiratione duorum regum, Syriæ videlicet et Israelis, adversùs Jehudam præcesserunt, de hâc quoque dictâ quisquam velit accipere, quasi de nullâ re aliâ loquerentur quàm de illorum regum inter se fœdere; de quo cùm audiissent, superiùs dixit Propheta *trepidâsse omnes sicut movetur silva à vento.* Vel potiùs *timorem ejus,* scilicet *populi,* id est, quod ille timet. SANCTIFICATE; id est, ut sanctum colite, laudate, prædicate, et omnes ad cultum ejus inducite, non polluentes nomen ejus, neque alios impuritate vitæ vestræ ab ejus religione absterrentes. Hoc enim est *sanctificare Deum.* TERROR. Vel *pavor;* id est, illi præ timore succumbatis. Innuit itaque Propheta humanum timorem etiam impedimento esse ne per Deum servarentur; timorem autem solius Dei illos potuisse tutos reddere. Quòd si superiora non de conspirationibus quas superiùs dicebam accipias,

(1) *Jova me,* inquit, *quasi manu prehensum,* hoc est, seorsùm et de re arcanâ, *allocutus est,* quasi ita diceret: Quòd vobis contra Assyrios salutem nato Emmanuele promitto, intelligite non me de isto Emmanuele tantùm, aut de Sennacheribo loqui; nam futurus est alius vocatus EMMANUEL, hoc est, Messias servator et Deus inter vos habitaturus, qui vos à longè gravioribus defendat periculis. Quòd si quæritis quo pacto possit is, cùm venerit, agnosci, dicam, sed obscurè: Erit ejusmodi ut eum populus iste seditiosum dicat, fugiendumque putet. Sed, vos mei, nolite cum *populo* sentire, aut vobis ab isto Messiâ *metuere;* potiùsque metuite ne Messiam repudiantes offendatis *Jovam,* qui Messiam miserit. *Is autem* Messias *erit sanctus* quidem, et salutaris eis à quibus agnoscetur; sed multi eum non agnoscentes *offendent,* et per eum suâ culpâ *peribunt.* Quod dico *oraculum* est, obscurum sanè et clausum, quippe à *meis* solis intelligendum. *Ergo ego* (inquit Isaias, et quivis piorum) *Jovam* Messiam *exspectabo, qui* ita venturus est ut *Israelitas lateat.* Sed quo pacto eum agnoscent sui *discipuli?* Hoc pacto, inquit, *ecce me, et juvenes,* etc.; hoc est: Quidam erit qui juvenes discipulos habebit, *sibi attributos à Jovâ,* cum quibus *ostenta miraculaque edet apud Israelitas.* Hunc agnoscite Servatorem, et ei paretote. *Quòd si qui vobis suaserint Magos* aut Apollinem *consulendos,* respondetote, *debere suum cuique Deum consuli;* Jovam vestrum esse Deum, itaque ab eo consilium petituros; nam absurdum esse *pro vivis consulere mortuos;* id quod faciant Magi. Eundum *ad legem,* hoc est, ad Mosis libros, in quibus sint de Christo *oracula,* cujus adventu silebit Apollo, obmutescet Pan, facessent errores. Itaque Magi illi et hariolì, deos ejusmodi consulere soliti, cùm videbunt oraculorum esse finem, Delphos, Dodonam, omnia silere, nihil usquàm certi quod respondeant esse, incerta dicent; et eò *difficultate irati et deos et reges detestabuntur suos, in quibus nihil sit* eis præsidii. Vide Mich. 3. Erit igitur à Christo petenda doctrina, postquàm ea alibi nusquàm invenietur. (Castalio.)

sed de conspiratione et conjuratione impiorum quâ simul conspirabant ut à Deo deficerent ejusque Prophetas contemnerent, ac Deos alienos colerent, quorum favore putabant hostes superiores esse, ut habes 2 Par. 28 de Achaz, quòd *tempore angustiæ suæ auxit contemptum in Dominum; immolavitque diis Damasci victimas percussoribus suis; et dixit : Dii Syriæ auxiliantur eis quos ego placabo hostiis, et aderunt mihi*, etc.; de quâ etiam conjuratione eodem nomine *kescher* habes Jer. 11 multa; si hæc, inquam, ita accipias, planus erit sensus, et transitus ad mysterium Christi suavior; q. d. : *De quâcumque re, vel ad quamcumque rem, dicere solet hic populus, conjuratio*; vel, *quidquid dicit populus hic, conjuratio est*; id est, facilè conjurant, et sese mutuò adhortantur etiam ex levioribus causis, ut à Deo deficiant, etc.

Vers. 14. — Et erit vobis in sanctificationem, etc. Profectò hoc canebat Simeon ille : *Ecce positus est hic in resurrectionem et in ruinam multorum in Israel* : quibusdam quidem *in sanctificationem*, qui sanctificationem animarum suarum ab ipso percipient; quæ est divina quædam animi stabilitas et firmitudo, quæ Hebraismo dicitur *erectio* seu *suscitatio*: quam *resurrectionem* dixit Lucas, ut *casui* seu *ruinæ* opponeret. Quod autem Lucas de puero Jesu dixit, hìc Propheta de Jehovâ dicit : unde et quæ hìc Isaias scribit, ad tempora redemptionis nostræ nemo nisi impius referenda esse dubitabit. Occasione ergo illius oppressionis quam ab Assyriis passi sunt Israelitæ, et illius defectionis à Deo vero ad idola gentium (quæ defectio omnia mala in populum illum invexit), propter cognationem causarum et effectuum, transit paululùm latenter prophetico more Isaias ad defectionem, conjurationem et obstinationem Judæorum tempore Messiæ; quæ caput atque finis totius calamitatis Israeliticæ futura erat. Unde non contentus dixisse, *futurum Jehovam in lapidem offensionis plurimis ex utrâque domo Israel*, id est, ex utroque regno, addidit, *in laqueum habitatoribus Jerusalem*, quòd isti et duriores fuerunt et magis rebelles, graviùs cæteris adversùs Dominum conjurantes, neque aliud diu noctuque cogitantes quàm quo modo eum perderent: quapropter et graviora eos passos fuisse narrant et sacræ et profanæ historiæ. Offensionis. Vel *consternationis*. *Negeph* enim propriè significat quamlibet *consternationem quæ fit cum impetu et impulsione*; de quo infra 19, ita ut *lapidem plagæ* hìc dicere possemus.

Vers. 15. — Impingent in ea. Videlicet in *lapidem* et *laqueos*; *et plurimi cadent*, tam qui *in lapidem impegerint*, quàm qui *in laqueum inciderint*. *Frangentur* autem qui *in lapidem*; et *illaqueabuntur* et *capientur* qui *in laqueum*. Per hæc autem significantur gravissima flagitia in quæ prolapsi sunt infideles Judæi cùm noluissent per Christum sanctificari; necnon ingentes calamitates quas experti sunt propter ipsa scelera quæ Dominus etiam significavit in Evangelio quando dicebat quòd *qui ex eis impegissent in illum lapidem, ab ipsis reprobatum, à Deo autem electum, confringerentur; super quos autem lapis caderet, comminuerentur*. Et hæc est eorum sors et hæreditas qui oblatam per Filium Dei salutem respuunt, et Deo non credunt, et ab eo veluti conjurantes deficiunt. A quorum *viâ* Deus abstraxit Isaiam, ne illàc incideret; à quâ longè sit anima mea.

Vers. 16. — Liga testimonium. Prophetiam hanc de ruinâ Judæorum et reliquiis servandis, cum testimonio illorum testium quos supra dicit se adhibuisse, jubet Dominus ut *concludat, constringat* atque *obsignet*; sicut Dan. 12 : *Claude verba*, id est, tege, absconde, ænigmaticè efferas, etc., nimirùm significans intelligi non posse nisi ab his qui sunt divinitùs edocti. *Mysterium* hoc *absconditum fuit à seculo*, et *per Apostolos patefactum est*; atque hujus revelationis dicit se Paulus *ministrum* esse. Nam vocatio gentium hìc includitur. Si enim Judæi repellendi erant, et pauci tantùm servandi, necesse erat aliunde advenirent qui in semine Abrahæ censerentur, ut adimpleretur promissio Domini : *Sic erit semen tuum, sicut arena maris*, etc. Vide Paulum ad Eph. 3, ibique hujus versûs interpretationem invenies. Possunt *testimonium* et *constitutio*, seu *doctrina*, vel *lex* hìc pro eodem accipi, vel *testimonium* ad testes illos referendum est de quibus supra v. 2. In discipulis meis. Vel *in doctos meos*. *Limud* enim *doctus* seu *assuetus* est, infra 54 : *Omnes filios tuos doctos Jehovâ*, id est, à Jehovâ. Possunt quoque hæc absolutè et genericè accipi pro totâ prophetiâ et toto veteri Instrumento; ut sit idem quod supra : *Excæca cor populi hujus*, id est, excæcandos prædic : *Conclude prophetias, et obsigna legem* seu *testamentum*, id est : Scito populo huic obsignatum esse librum, neque intellecturos quid dicas, aut quid Deus velit : *Velamen enim super cor eorum positum est*.

Vers. 17. — Et exspectabo. Vel *inhiabo*. Hoc propriè significat verbum *cacah*. Plùs enim quàm verbum *exspectandi* notat. Hoc verbo utitur Habacuch 2 : *Inhiabo ad illum, quoniam veniens veniet, et non tardabit*. Quem locum adducens Paulus ad Hebr. 10 verbum reddidit nomine ὑπομονῆς, quod non simplicem sonat *patientiam quâ toleramus mala*, sed *patientem exspectationem*, ut cùm spe præmii duramus in malis, et nos rebus melioribus servamus. *Sustinentiam* dicere possumus, vel, ut Cicero, *sustentationem*; cujus contrarium est nomen ὑποστολῆς, id est, *subtractionis* seu *detractationis*. Ad eamdem obedientiam quoque facit verbum *cavah*, quod *spem cum desiderio et intentione et gestu avidè exspectantium* notat, ut supra 5, 2, dictum est. Hùc quoque facit illud quod Hebræis obedientiæ est, *adsum, præstò sum ad quodvis paratus*. Propheta ergo Isaias, ut erat erga Deum valdè pius, et in gentem suam haud vulgari studio propensus, audiens à Deo quòd adveniens Dei Filius non universum Israelem servaret, quinimò esset in ruinam plurimorum, intelligensque vastandam illam rempublicam ob infidelitatem Judæorum, ac paucos tantùm salutem consecuturos, vastationisque symbolum esse nomen illud quod filio Dominus præcepisset imponi, Hasbaz, id est, *acceleratum spolium*, sicut

et servandorum alterum illud Sear Jasub, id est, *reliquiæ convertentur,* vidensque velle Dominum hanc prophetiam manere obscuram, neque intelligendam nisi Apostolorum tempore, in has voces obedientiæ et fidei et ingentis pietatis prorumpit. Quidquid Dominus faciat, *ego ad ipsum inhiabo,* ab ipso pendebo, totumque me ipsi committam : *qui* sicut *abscondit faciem suam à domo Jacob,* quasi ipsam detestatus et abominatus, ita me quoque eorum scelere et pœnâ involvi sinere potuisset; servavit autem suâ illâ bonitate: justitiæ igitur in eos qui cadent, et bonitatis in me, quem *forti manu* tenuit, contemplatione suspensus, *intentis oculis in ipsum spectabo,* si fortè aliorum quoque misereatur aliquando, aut mihi aliquid injungat quod dicam, aut faciam, aut patiar.

Vers. 18. — Ecce ego, etc. (1). Jam dixi obedientiæ esse vocem, quam passim in Scripturis invenies. Paulus ad Hebræos hæc tanquàm verba Christi accipit. Fuit enim Isaias figura Christi, tam suâ hâc obedientiâ et omnimodâ subjectione, quàm filiis istis. Nam *reliquiæ* illæ quæ *reversæ* sunt aut *conversæ* ad Deum, Apostoli Domini fuerunt et discipuli ejus, qui ex incendio illo servati sunt in quo cæteri brevi tempore sunt absumpti. Cùm ergo sub Christo Domino et Judæi perierint et pauci fuerint servati (quæ duo nomina illa filiorum Isaiæ portendebant), meritò Paulus verba hæc Christo Domino accommodavit; quinimò ea Isaias in personâ obedientissimi Jesu Christi dixisse videtur, qui fecit sicut ei injunctum fuerat à Patre. In signum et in portentum. Nomen *mopheth* est à verbo *iaphah*, id est, *formosum, venustum, elegans fuit, et allexit ad aspiciendum,* etc. Inde nomen, quod nomine *prodigii* seu *portenti* non malè vertitur, contrariâ significatione dicitur, quasi *mem* sit privativum; *iephi* enim *venustas* seu *formositas* est. Summam omnium quæ hactenùs dixit Isaias, et omnium ferè quæ dicturus est, illis duobus nominibus filiorum suorum comprehendit. In hoc enim totus Isaias versatur, ut abjectionem Judæorum et salutem reliquiarum, quæ quasi fidei seminarium futuræ erant in universo mundo, exponat. Ab Jehova. Quoties hæc phrasis in Scripturis occurrit: *Dedit mihi Dominus à Domino ; Fecit Jehova ab Jehovâ; Pluit Jehova ab Jehovâ,* etc., intellige singularem Dei providentiam super eâ re, et opus aliquod magni ponderis quod Dominus singulari consilio occultoque judicio perpetrat.

(1) *Ecce me et liberos quos dedit mihi Dominus.* Rabba in Genesin, sect. 41 : *Quinam erant ejus liberi? an non erant illius discipuli? Sed docet eos illi charos fuisse, non secùs ac si fuissent illius liberi.* Et Prophetarum quidem discipuli, quos etiam subinde Spiritus propheticus afflabat, dicebantur peculiariter filii Prophetarum, sed hìc videntur designari, non tantùm hujusmodi discipuli, sed et piæ familiæ, quæ cùm abhorrerent à corruptelis illius seculi, inprimis autem ab idololatriâ, frequentes erant in Isaiæ comitatu, eoque nomine reliquis erant invisi, et despectui, veluti portenta quædam et καθάρματα, majoribus hostiis expianda, cum ipso Propheta, quomodò nunc quoque multis in locis optimi Christiani.

(Jacobus Cappellus.)

Qui habitat in monte Sion. Epitheton est Dei in Scripturis; ibi enim et colebatur et suæ præsentiæ signa evidentiora dabat: indè responsa prodibant; eratque templum illic veluti quædam Dei regia in terrâ, ut supra cap. 6 dictum est.

Vers. 19. — Quærite. Versus superior et 17 quasi per parenthesim legendi sunt. Conjungenda ergo sunt hæc cum v. 16, vel *ite ad sciscitandum,* vel *euntes sciscitamini ;* sic enim per duo verba reddendum est unum Hebræum *darasch,* quando construitur cum præpositione *el* vel *lamed,* ut hoc loco: de quâ eleganti Hebræorum phrasi supra dictum est cap. 7, vers. 6. Pythonibus. *Ob* vox est haud dubiè peregrina, et quantùm ex locis Scripturæ in quibus reperitur et eorum circumstantiis conjicitur, est *spiritus in sepulcris mortuorum et locis subterraneis qui rogatus voce stridulâ respondet ;* deinde etiam ejusmodi sciscitator, qui talem artem exercet, atque etiam umbras et manes evocat, illo nomine dicitur, sive vir sive femina. Vide infra 29. Porrò hæc vox *oboth,* Job. 31, *utres* significat : *Ecce venter meus est sicut vinum non apertum; sicut utres novi, ità rumpetur.* Ex quo loco quidam non levi conjecturâ arbitrantur pythones ab *utribus* dici, quòd qui tali spiritu afflati erant, ore clauso, ex ventre perinde ac si ex utre seu lagunculâ responsa depromerent : et hinc Græcis ἐγγαστριμύθους, id est, *ventriloquos,* esse appellatos existimant. Divinis, vel *gnostis.* Vox *iddeonim* videtur esse peregrina et à gentibus assumpta ; cujus si etymologiam Hebræam consideraveris, à *scientiâ* seu *notitiâ* dicta apparebit; *gnostem* ergo seu *prognostem* appellare licebit; et, sicut vox præcedens, nunc pro ipso *spiritu qui ex mortuorum locis responsa dabat,* nunc pro *ipsis qui eam artem exercebant,* accipitur. Qui strident. Verbum *tsiphetsaph,* cujus hìc participium habes, videtur formatum à verbo *phatsah ;* significatque *ore aperto* seu *rostro liberè clangere* seu *stridere,* sicut grues, anseres, hirundines, striges, et id genus aves aperto ore liberè sonant, non gementes, ut columbæ aut turtures. Numquid non populus. Concisæ sunt orationes more prophetico. Supplendum est *respondete,* vel quid simile. *Vos,* inquit, *docti à Domino, vos discipuli Domini, si populares vestri in rebus dubiis et tempore calamitatis, volentes scire quid sibi sit agendum, ad divinos et pythones sibi eundum esse constituerint* (sicut olim Saül fecit), *eos gravissimè increpate, dicentes: Nonne gentes deos suos consulunt? numquid par est ut pro rebus vivorum mortui consulantur ?*

Vers. 20. — Ad legem, etc. Proficiscimini ad consulendam *legem* et *statuta* et *testimonia* Dei. Tenete, dicite illis præcepta Dei vestri ; et si obedieritis, non est quid ultra agere debeatis : ipse enim curam geret vestrî, neque vos deseret. Hic locus quid in rerum humanarum difficultatibus agendum sit, et quò confugiendum, apertè docet. *Pax* enim *multa diligentibus legem Domini, et non est illis scandalum.* Quid si præviderit Isaias perplexos Judæorum animos, quando à Romanis obsessi extrema malorum experiebantur ? aut cùm videntes terram desolatam et popu-

lum fame pereuntem aut gladio cæsum, neque id tamen ob infidelitatem sibi evenisse credentes, consulendos sibi esse divinos et magos existimabant? Quasi præcipiat discipulis suis Dominus ut incredulos illos ad hanc doctrinam et prophetiam Isaiæ et testimonium, de quo supra, hoc eodem capite, dictum est, remitterent, quòd ex hâc prophetiâ erudiri possent de causis vastationis Terræ sanctæ et calamitate Judæorum, et quid ipsis agendum esset, nempe ut contenderent ad reliquias illas pertinere quæ servandæ prædicuntur. QUOD SI NON DIXERINT JUXTA VERBUM HOC. Id est: Quicumque non ita responderit, *huic* profectò *nondùm* refulsit *aurora,* adhuc in tenebris agit, neque ad diem pertinet, de quo Paulus: *Nox præcessit, dies appropinquavit.* Numerus pluralis cum relativo singulari distributionem importat Hebræis. Potest et illud, *si non,* esse jurantis; et sensus erit: *Dispeream si non juxta verbum hoc dicturi sint infideles*; nempe: *Ita sciscitaturi pythones,* etc., *cui dicto nulla lux inest, quinimò densissimæ tenebræ;* vel potiùs: *Dispeream si non dicturi sint juxta verbum hoc,* nempe *quòd non sit illi lux* seu *aurora,* id est, quòd nihil lucis à Deo accipiant, ac propterea velint *quærere à pythonibus;* quemadmodùm de Saüle legimus, quòd, *cùm illi non respondisset Dominus per sacerdotes neque Prophetas, ad pythonissam sese contulerit.* Hoc autem et quæ sequuntur explicant statum illum rerum in Judæâ, quando scilicet impegerant Judæi in lapidem Christum. Tunc enim ablata est illis *lux,* et quò se verterent nesciebant; tunc Scripturas habentes ac si non haberent, cœperunt veritatem aliunde quærere. Itaque *quærere à pythonibus* figuratè dictum arbitror, ut scilicet significaret propheta quàm destituendi verâ scientiâ essent et Scripturarum intelligentiâ post offensionem illam, simulque insinuaret angustiam animorum in ultimâ illâ vastatione Judææ, quam sequentibus verbis satis apertè describere Propheta videbitur; modò non consulat lector hoc in loco aut similibus eos qui luce destituti sunt et somnia sectantur, nempe Rabbinos.

VERS. 21. — ET TRANSIBIT PER EAM. Relativum est absque antecedente; sed quod facilè lector ex contextu et versu sequenti potest supplere. Est enim sermo de *Judæâ* cujus habitatores offenderunt ad lapidem: post quam offensionem et luce internâ destituti et regno externo privati sunt. Quàm horrida autem manserit provincia illa atque deserta, his figuris explicat propheta. Verùm si cui durum videatur (ut mihi quoque videtur) hoc antecedens supplere, dicat pronomen *eam* referre *legem*, vel neutraliter sumptum illud totum quod eis ab electis et Apostolis dicetabur, ut scilicet *consulerent legum et Prophetarum testimonia: Per hoc*, inquit, *transibunt*, id est, nihil hæc curabunt, sed *indurati* seu *obstinati exsecrabuntur Regem suum,* nempe Messiam, *et Deum suum,* quòd scilicet populum suum ita dereliquerit, etc. CORRUET. Verbum *caschah,* cujus passivum non legitur, nisi hoc loco participium, significat *perplexum, implicatum, rigidum esse, ut non facilè resolvi, aut explicari, aut tractari et flecti possit;* inde *nikescheth, induratus,* id est, qui dura patitur. Inquit ergo: *Qui per eam provinciam transierit* (potest enim verti: *Et transiens per eam erit induratus*) ob desolationem et vastitatem *dura patietur,* non hospitia, non ubi pernoctet inveniens; unde etiam *fame laborabit.* Inediâ autem laborantes facilè ad iram excitantur. *Quare viatores illi inhospitalitate et fame exacerbati, et irâ succensi, probra jacient in regem et in deos suos.* Hæc figuratè ingentem vastationem significant. Quod mox apertiùs dicit: Sive *in cœlum oculos converterit,* sive *in terram aspexerit,* id est, quòcumque se vertat qui per Judæam transierit, tristia omnia et afflictione plena reperiet.

VERS. 22. — DISSOLUTIO. Ego *advolans.* Vox Hebræa *meüph* variè redditur, et quidem verbum *Oph* non dubium quin *volare* significet. Quidam aiunt significatione contrariâ etiam *defatigationem* significare: quod non probo. Sed ab avibus transfertur ad *commotionem laterum frequentem, quæ frequenti respiratione fit;* quod quia fatigatis accidit, videtur accipi posse pro *fatigatione.* Quare malui hoc loco propriam significationem retinere, quæ sequentibus congruit. Nam Scriptura more suo idem mox aliis verbis repetit. Idem enim est *angustia et obscuritas advolans* et quod mox sequitur, *pressura et caligo irruens.* ANGUSTIA, *vel pressura tsucah,* à verbo *tsoc,* id est, *coegit, impulit, compulit coarctavit, pressit.* PERSEQUENS, vel *irruens. Menuddac* participium est secundæ conjug. à verbo *nadac,* quod *impellere* significat. *Caligo* ergo *impulsa* dicitur quæ seipsam videtur propellere cùm diffunditur. NON POTERIT AVOLARE. Vel *non fiet avolare,* vel *ut avolet.* Sic reddendam vocem *muaph* existimo, quæ est participium significationis passivæ, tertiæ conjug. à verbo *oph,* de quo paulò ante, ut Dan. 9: *Factus volare.* Credo *mutsac* esse participium in tertiâ à verbo *iatsac,* id est, *fudit, effudit,* etc. *Caligo* ergo *quæ superfusa est ei terræ, non fiet ut avolet,* id est, non effugabitur, non evanescet, sed perdurabit et perpetua erit. Adhuc enim durat, et in tenebris degunt tam corporalibus quàm spiritalibus. *Velamen* namque *super cor eorum positum est,* et vivunt *absque regno, rege et sacerdote,* etc. Quid alii de his vocibus sentiant apud ipsos videbis. Certè interpretationem quam attuli neque ipsi Rabbini poterunt infringere, neque etiam Vulgatam, quæ ferè eamdem sententiam continet. Hic locus insignis et valdè conspicuus est adversùs Judæos, quem eorum magistri, ut cæci et veritatis hostes, ita detorquent et adeò obscurant, ut quid sentiant, neque qui eos sequuntur ex nostris, vix diligens lector possit percipere. Distinctionem quoque vulg. Interpretis veram et germanam esse sentio; cujus nolo aliam confirmationem quàm aliorum interpretum angustias et nimis implicatas interpretationes.

CAPUT IX.

1. Primo tempore alleviata est terra Zabulon, et terra Nephthali, et novissimo aggravata est via maris trans Jordanem Galilææ gentium.

2. Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam: habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.

3. Multiplicâsti gentem: non magnificâsti lætitiam. Lætabuntur coram te sicut qui lætantur in messe, sicut exultant victores captâ prædâ, quando dividunt spolia.

4. Jugum enim oneris ejus, et virgam humeri ejus, et sceptrum exactoris ejus superâsti, sicut in die Madian.

5. Quia omnis violenta prædatio cum tumultu, et vestimentum mistum sanguine, erit in combustionem, et cibus ignis.

6. Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis; et factus est principatus super humerum ejus; et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri seculi, Princeps pacis.

7. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis: super solium David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud, et corroboret in judicio et justitiâ à modò et usque in sempiternum: zelus Domini exercituum faciet hoc.

8. Verbum misit Dominus in Jacob, et cecidit in Israel.

9. Et sciet omnis populus Ephraim et habitantes Samariam, in superbiâ et magnitudine cordis dicentes:

10. Lateres ceciderunt, sed quadris lapidibus ædificabimus; sycomoros succiderunt, sed cedros immutabimus.

11. Et elevabit Dominus hostes Rasin super eum, et inimicos ejus in tumultum vertet;

12. Syriam ab oriente, et Philisthiim ab occidente; et devorabunt Israel toto ore. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta.

13. Et populus non est reversus ad percutientem se, et Dominum exercituum non inquisierunt.

14. Et disperdet Dominus ab Israel caput et caudam, incurvantem et refrenantem, die unâ.

15. Longævus et honorabilis, ipse est caput; et propheta docens mendacium, ipse est cauda.

16. Et erunt qui beatificant populum istum, seducentes; et qui beatificantur, præcipitati.

17. Propter hoc super adolescentulis ejus non lætabitur Dominus; et pupillorum ejus, et viduarum non miserebitur: quia omnis hypocrita est et nequam, et universum os locutum est stultitiam. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta.

18. Succensa est enim quasi ignis impietas, veprem et spinam vorabit; et succendetur in densitate saltûs, et convolvetur superbia fumi.

19. In irâ Domini exercituum conturbata est terra, et erit populus quasi esca ignis: vir fratri suo non parcet.

CHAPITRE IX.

1. Dieu a d'abord frappé légèrement la terre de Zabulon, et la terre de Nephthali; et à la fin sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations, qui est le long de la mer au-delà du Jourdain.

2. Mais enfin ce peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et le jour s'est levé pour ceux qui marchaient dans l'ombre de la mort.

3. Vous avez multiplié ce peuple, mais vous n'avez point augmenté sa joie. Ils se réjouiront en votre présence comme on se réjouit pendant la moisson, et comme se réjouissent les victorieux lorsqu'ils ont pillé leurs ennemis, et qu'ils partagent le butin;

4. Car, vous avez brisé le joug qui accablait votre peuple, la verge qui lui déchirait les épaules, et le sceptre de celui qui l'opprimait tyranniquement, comme vous fîtes à la journée de Madian.

5. Car toutes les dépouilles remportées avec violence et dans le tumulte, et les vêtements souillés de sang, seront mis au feu, et deviendront la pâture de la flamme;

6. Car un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné; et la domination a été mise sur son épaule; et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix.

7. Son empire s'étendra de plus en plus, et la paix qu'il établira n'aura point de fin; il s'assiéra sur le trône de David, et il possédera son royaume, pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et la justice, depuis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du Seigneur des armées fera ces choses.

8. Le Seigneur a envoyé sa parole à Jacob, et elle a été vérifiée dans Israël.

9. Et tout le peuple le saura, Ephraïm, et les habitants de Samarie, eux qui disent dans l'orgueil et dans l'élévation de leur cœur:

10. Les briques sont tombées, mais nous en bâtirons de pierre de taille; les sycomores ont été coupés, mais nous remettrons des cèdres en leur place.

11. Le Seigneur suscitera contre ce peuple les ennemis de Rasin, et il fera venir en foule tous ses ennemis,

12. Les Syriens du côté de l'orient, et les Philistins du côté de l'occident, et ils dévoreront Israël à pleine bouche. Après tous ces maux, sa fureur n'est point encore apaisée, et son bras est toujours levé.

13. Ce peuple n'est pourtant point retourné vers celui qui le frappait, et ils n'ont point recherché le Dieu des armées.

14. Le Seigneur retranchera dans un même jour la tête et la queue, celui qui courbe et celui qui retient.

15. Le vieillard et les personnes vénérables en sont la tête, et le prophète qui enseigne le mensonge en est la queue.

16. Alors ceux qui appellent ce peuple heureux, se trouveront être des séducteurs, et ceux qu'on flatte de ce bonheur, se trouveront avoir été conduits dans le précipice.

17. C'est pour cela que le Seigneur ne se réjouira point dans les jeunes gens d'Israël; il n'aura point de compassion des orphelins et des veuves, parce qu'ils sont tous des hypocrites et des méchants, et que leur bouche ne s'ouvre que pour dire des folies. Après tous ces maux, sa fureur n'est point apaisée, et son bras est toujours levé.

18. Car l'impiété s'est allumée comme un feu; elle dévorera les ronces et les épines; elle s'embrasera dans l'épaisseur de la forêt, et elle poussera en haut des tourbillons de fumée.

19. La terre a été ébranlée par la colère du Dieu des armées; le peuple deviendra comme la pâture du feu; le frère n'épargnera point le frère.

20. Et declinabit ad dexteram, et esuriet; et comedet ad sinistram, et non saturabitur : unusquisque carnem brachii sui vorabit; Manasses Ephraim, et Ephraim Manassem, simul ipsi contra Judam.

21. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta.

20. Il ira à droite, et la faim le tourmentera; il mangera à gauche, et ne sera point rassasié. Chacun dévorera la chair de son bras. Manassé dévorera Ephraïm, et Ephraïm Manassé; et l'un et l'autre se soulèveront contre Juda.

21. Après tous ces maux, sa fureur n'est point apaisée, et son bras est toujours levé.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Hebræi legunt *caeth*, id est, *sicut tempore*, vel *secundùm tempus*. Vulg. *baeth*, id est, *in tempore*. Est autem facilis mutatio *beth* in *caph*, et contra; sed sensus valdè diversus esse videtur. Judæi ergo suâ illâ distinctione et mutato *beth* in *caph* locum hunc ita obscurârunt ut qui commentarios eorum legerit, nequaquam ex eis quid sibi hoc loco propheta velit possit unquàm intelligere. In eodemque luto hærent nostri qui hanc illorum impietatem non perceperunt. Cùm enim nullus sit locus in Prophetis qui apertiùs vocationem discipulorum Domini denuntiet quàm hic, ut apud Matthæum videre potes, impii illi, ut tenebras nobis effunderent, et ut locum quem Matthæus adducit penitùs enervarent, inventum hoc distinctionis excogitârunt, ut cùm hæc pertinere ad captivitatem Babylonicam dicerent, et tria tempora et tres captivitates hìc commemorarent, easque inter se conferrent, quod sequitur de *populo qui ambulabat in tenebris* quò referendum esset incertum remaneret. Nos tamen Matthæi auctoritate et antiquâ Hieronymi versione suffulti, posthabitis Judæorum commentis, servata tamen Hebræi sermonis proprietate, locum multò aliter tibi, christiane lector, et interpretabimur, et omninò ita interpretandum esse ostendemus. Primo tempore. *In primo tempore* dicendum foret, ni Latinus sermo præpositionem hanc superfluam duceret, ut apud Vulg. vides, apud quem quoque distinctionem habes multò à Judæorum distinctione diversam. Alleviata est, id est, vilis fuit, nullius existimationis et pretii. Quam acceptionem verbi *calal* non possunt Judæi negare, cùm infinita habeat exempla. Significat autem verbum ipsum *alleviari* vel *pondere*, vel *divitiis*, vel *honore et existimatione;* et opponitur verbo *cabad*, de quo paulò post. Et, ut jam non semel admonui, Hebræis verba in tertiâ conjug., si non sequatur casus, neutraliter, ut in primâ, accipi solent. Et, ut videas, lector christiane, quàm hoc loco Judæi cæcutiant, dic proferant tibi vel unum locum in quo verbum *calal* significet *leviùs puniri*, vel *leviter opprimi* seu *affligi*. Quòd si dicant *alleviatam*, id est, *habitatoribus et bonis spoliatam*, cùm huic opponatur quod mox sequitur, *aggravata est*, non *graviùs oppressam*, sed *hominibus et bonis refertam* significabit : quod tamen secundùm fictiones illorum non succedit. Si verò cum Rabbinis legamus *beth* et non *caph*, hæc non conjungemus præcedentibus, sed cum Vulgato exordiemur hoc pacto : *Juxta priora tempora vilis fuit terra Zabulon*, etc., *at novissimo*, etc., ut idem omninò sit sensus ac si esset beth. Aggravata est. De *cabad* idem sentiendum est : superiori enim opponitur, et *gravem esse* vel *pondere*, vel *dignitate et honore*, seu *divitiis* significat : à quo nomen illud frequentissimum in Scripturis *cabod*, id est, *gloria*, *splendor*, *claritas*, etc. Rectè igitur, quamvis sit in tertiâ, redditur verbo *honorandi* seu *illustrandi*. Porrò cùm superiori capite Propheta explicâsset *plurimos* ex Israelitis, *ex utrâque domo Israelis, perituros*, et tantùm quibusdam futurum Christum *Dominum in sanctificationem*, nempe *discipulis* Domini, quorum esset intelligere *legem* Domini, et omnem impiam doctrinam explodere, utpote quibus inprimis orta esset *lux* cœlestis, et quos Spiritu S. Dominus eruditurus esset; jam Propheta dignum judicavit ut ostenderet quinam isti essent, et quonam pacto, aliis in cæcitate et *tenebris* permanentibus, istis *orta fuerit lux*. Quibus de mysterio Christi plurima annectit. *Olim*, inquit, *Zabulonitæ et Nephthalinitæ*, totusque ille *Galilææ* tractus usque ad Tyrum, *viles fuerunt*, non gloriâ rei militaris, non nobilitate sanguinis, non scientiâ aut artibus ullis clari, omnesque Galilæi contemptibiles erant; unde illud : *Nùm tu Galilæus es? scrutare Scripturas, et vide quòd à Galilæâ Propheta non surgit;* et illud : *A Galilæâ potest aliquid boni esse? At novissimis temporibus* regio illa illustrata fuit præsentiâ, habitatione, consuetudine, doctrinâ et miraculis Domini, præsertim *via maris*, id est, quà versùs mare Galilææ itur : qui tractus vulgò dicebatur *trans Jordanem* seu *Galilæa gentium;* in quâ multi gentiles misti Judæis degebant, vel quæ gentes attingebat. *Galil* enim nomen proprium regionis esse potest, et nomen appellativum. Bona autem discipulorum pars ex illis locis erat, de quibus Psalmista : *Principes Zabulon et principes Nephthalim*, etc., ut alibi latiùs explicabimus. Jam quod sequitur ita hanc interpretationem confirmat, ut nihil obstare posse videatur quominùs eam amplectatur christianus lector, nisi nimia (si nimia dici potest) Prophetæ cum Evangelio concinnitas atque concordia. Interim tamen admonendum lectorem judicavi, ne miretur quòd cùm nomen *terræ* sit femininum, hìc verba sint masculina; nam non pro elemento ponitur, sed pro habitatoribus, ac si diceret, *Zabulon*, *Nephthalim*, etc. Quòd si quis contendat propter ה in nomine ארץ verba ad *Deum* esse referenda, non prohibeo, modò in prædictâ significatione ea accipiat, q. d., *vilem reputavit terram;* se erga illam tanquàm erga vilem gessit, etc.

Vers. 2. — Populus qui ambulabat, etc. Est expositio ejus quod dixerat; nam explicat quo pacto honoraverit gentem vilem. Umbræ mortis. Unica dictio est Hebræis composita ex *tsel*, *umbra*, et *moth*, *mors;* diciturque de illâ *umbrâ quâ oculi morientium occupantur;* quæ equidem tristissima est, et porta ad mortem et inferos. *Ambulare* autem seu *habitare in umbrâ*

mortis est in maximis vitæ periculis versari, in quibus de vitâ solent homines desperare. Hùc certè respexit pater Joannis Baptistæ : *Visitavit nos oriens ex alto, illuminare iis qui in tenebris et umbrâ mortis sedent.* Hinc quoque ad animum transfertur ; sicut et *tenebræ* pro *peccatis* et peccatorum effectibus, *ignorantia, tristitia,* etc. ; hæc enim cum morte ipsâ magnam habent cognationem. Super Galilæos igitur piscatores, super ignotos et nullius nominis homines et obscuro loco natos, super peccatores et publicanos, et omnium novissimos, etc., *resplenduit lux*, cœli ; et *illis datum est nôsse mysterium regni Dei*, etc.

Vers. 3. — Multiplicasti gentem. Non toti populo illuxisse ostendit. *Multiplicâsti*, inquit, *gentem* Judæorum juxta generationem carnis; sed *in pluribus eorum non fuit beneplacitum Deo*, neque omnium, sed paucissimorum fuit *gaudium*. Quibus quidem *orta est lux, gavisi sunt et exultaverunt gaudio inenarrabili*, ut inquit Petrus. Propheta verò *lætitiam* comparat gaudio *messorum* et militum, *quando post victoriam spolia dividunt*. In discipulis enim, teste Domino, *verum fuit verbum quod dicebatur : Alius est qui seminat, et alius est qui metit. Alii laboraverunt, et ipsi in labores aliorum intraverunt : ut qui seminat simul gaudeat, et qui metit. Et qui metit mercedem accipit et congregat fructum*, etc., Joan. 4. Et illis iterùm dictum est : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* Et Paulus *gaudium* et *coronam suam* vocabat discipulos suos. Quòd si victorum exultationem velis videre, lege Psal. *Omnes gentes, plaudite manibus,* etc. *Subjecit populos nobis, et gentes*, etc. Quando dividunt. Vel *in divisione*. Hebræis infinitivus est cum affixo pronomine, q. d., *in suo dividere spolium.*

Vers. 4. — Jugum enim oneris ejus, etc. Hæc est præcipua lætitiæ ratio, quòd confregerint inimici potentiam, et regnum ejus et tyrannidem everterint. Jugum quod suis imponit diabolus gravissimum est, et totum ejus imperium (quod per *baculum* et *sceptrum* significatur) acerbum et importabile. Dominus autem Jesus, tum per se, tum per suos, totum ejus imperium dejecit; principem ejecit de mundo, et de eo planè triumphavit, ut non habeat potestatem nisi in eos qui volunt sese illi subdere. Consuevit Scriptura, cùm de regno agit, hæc duo nomina *baculum* et *sceptrum* connectere, ut pro eodem accipi videantur. Consuetudo autem fuit regibus sceptrum gestare seu baculum. Hìc verò dicitur *baculus humeri*, vel quia dùm gestatur in manu humero applicatur, vel *humerus* ad subditos est referendus : pondera enim humeris sustinentur ; q. d. : Imperium grave quod humeris sustinebant, abstulisti. Hebræa vox *ol* vel à verbo *alah*, ut quidam volunt, id est, *ascendit*, quòd jugum cervicibus jumentorum super inducatur, vel potiùs ab *ol*, quod *injuriâ afficere*, vel *defraudare*, *dehonestare*, etc., quasi significet *servitutem*, *disciplinam* seu *castigationem severiorem*, *quâ vel jumenta vel homines cohibentur et coercentur continenturque in officio*. Virgam. A verbo *natah*, quod *extendere* seu *protendere* significat, venit nomen *matteh, baculus*, cui innitimur, vel quem extendimus aliquid indicando. *Virgam* solent vertere; et accipitur per synecdochen pro *familiâ illius baculi in quo nomen ipsius scriptum erat.* Et ut duodecim fuerunt baculi, ita secundùm illos erant et duodecim familiæ filiorum Israel. Transtulit autem Hieronymus, et post ipsum cæteri, *tribum*, Romano nimirùm et gentili vocabulo. Vide Num. 27, unde hæc acceptio originem habuit. Figuratè autem pro *regno*, ut jam dixi, accipi solet, à consuetudine gestandi sceptri, vel à pastoribus. Humeri. Vox Hebræa appellationem habet à *surgendo*, quòd sit pars corporis erectior et sublimior. Exactoris ejus. Hebr. *bo, sceptrum exactoris cum ipso*, scilicet exactore, *prostravisti.* Vulg. sensum reddidit; nam potest et sic verti, *sceptrum*, seu *virgam, quâ adigebat*, ut *noges* sit participium, et illud *beth* sit instrumentale. Sceptrum. *Schebeth*, id est, *baculus* seu *virga quæ nascitur ex arbore* seu *radice arboris.* Est ergo idem quod *matteh :* sed ratione appellationis differunt; et figuratè etiam accipitur pro *tribu* seu *familiâ*, quòd ex arbore seu stirpe orta sit, id est, patre. Unde duodecim tribus *baculi* sunt dicti, quòd ex uno patre Jacobo nati sunt, ut Gen. 49. Utrumque quoque pro *sceptro*, id est, regimine seu regno, figuratè accipitur. Superasti, vel *prostravisti.* Verbum *cathath* hoc propriè significat ut supra dictum est 8, 9 ; hìc in tertiâ activè accipitur, ut Jer. 49 : *Prosternam Elam coram inimicis suis.* Sunt qui hæc de libertate à lege intelligant; alii, ab oppressione quâ premebantur primi illi Christiani à Judæis. Sed ego malim intelligere de libertate ex potestate tenebrarum et peccati, quæ fuit lætitiæ ratio tam primis illis à Deo illuminatis, quàm eis qui per eos vocati sunt, ut ambularent in lumine Domini. Et illa relativa *populum* referre existimo. *Jugum grave* seu *onerosum ejus populi*, *et baculum quo premebatur*, *et virgam quâ adigebatur*, *prostrâsti* seu *dejecisti.* Sicut in die, vel *secundùm diem*, Madian. Non minùs inaudita, inquit, erit et insperata victoria quàm fuit illa quâ Madianitæ à Gedeone victi sunt, quando paucissimi et inermes tubis et lampadibus infinitam hostium multitudinem fuderunt. Sic paucissimi discipuli Domini prædicatione et sanctitate ac miraculorum splendore imperium diaboli prostraverunt. De quo exercitu et novâ vincendi ratione, non sine allusione ad Gedeonis victoriam, canit versus ille Davidicus juxta lectionem Hebraicam : *Tecum principes in die exercitûs tui, in splendoribus sanctitatum, ex utero auroræ tibi ros juventutis tuæ*, etc. Lege Pauli Epistolas, et genus armorum, crucem, Evangelium et virtutem esse intelliges ; Christum autem in Apostolis victorem orbis.

Vers. 5. — Violenta prædatio. Ego, *conculcatio conculcantis.* Quòd verbo *son*, cujus non legitur nisi hìc participium, hanc significationem tribuam, facit nomen *raas* cum quo jungitur, quod *commotionem* significat *quæ fragorem edit :* deinde quòd in Chaldæo *calceos* tanquàm nomen significat à *calcando* dictos, habet quoque cognationem cum verbo *anas*, *concul-*

cavit, proculcavit, stragem fecit, et cum nomine *ason,* quod ab eodem verbo, litteris transpositis, *stragem* seu *violentiam* significat. *Conculcationem* ergo *militum in prælio* accipe pro ipsis *conculcatoribus;* sicut in posteriori membro *vestes sanguine conspersas* pro *militibus ferocibus et sanguinis sitientibus;* ut sensus sit: *Omnes conculcatores, qui proculcant et stragem edunt cum commotione et strepitu, omnes sanguinarii milites, qui occisorum sanguine conspersa arma et vestes gerunt, cedent igni divino.* Quis autem sit iste ignis facilè ex Evangelio est intelligere. Descendit enim in discipulos Domini ignis de cœlo. Nulla, inquit, erit vis, nulla ferocia, nulla barbaries ac crudelitas quæ stare possit ante ignem illum quem missurus veniet Dominus in terram. Crediderim ego typum hujus Christi victoriæ, nempe occisionem illam exercitûs Sennacherib, de quâ non raró in sequentibus fit mentio, imposuisse multis scriptoribus, ut non intelligerent locum hunc. Neque mihi placet interpretatio eorum qui hìc multa supplent. Id certè faciunt quia quò tenderet prophetia non pressiùs consideraverunt. Vulgatus itaque rectè vertit, si sensum spectes. Jam quæ sequuntur, nostræ expositioni favent (1).

VERS. 6. — PUER ENIM NATUS EST NOBIS, etc. Aperit bonorum omnium quæ dixerat fontem atque originem, nempe Incarnationem Domini. Hinc *lux,* hinc *messis* et *victoria*, hinc *dejectio tyrannidis*, et *ignis* ille cui omnis vis cessura erat. Nam *qui Filium suum dedit, quid non cum illo nobis donaret?* FACTUS EST PRINCIPATUS SUPER HUMERUM EJUS. Potest reddi, *super cujus humerum imperium erit,* id est, qui quamvis sit puer, habet tamen humeros aptos ad imperium sustinendum; nam dignus erit qui vocetur *Admirabilis,* etc. ET VOCABITUR. Juxta puncta quæ nunc habent Biblia, dicendum esset *et vocabit;* quod certè Rabbini fecerunt ut locum hunc enervarent: legunt enim, *et Admirabilis et Consiliarius Deus*, etc.; *vocabit eum Principem pacis;* ne scilicet ex his nominibus cogerentur fateri quòd Messias esset Deus. Sed quòd tertiæ personæ accipiantur sæpiùs impersonaliter seu passivè, neque ipsi negare possunt, ut Gen. 16: *Vocabitur nomen puteo*, etc.; Lev. 13: *Immundus, immundus vocabitur;* Deut. 15: *Quoniam vocabitur remissio Jehova;* Psal. 49: *Vocabuntur nominibus suis super terram*, etc. Adde quòd eædem litteræ sunt vocis activæ et passivæ *ikera* aliis atque aliis punctis. Atque ita planus erit locus ille Exod. 34, ubi Vulgatus: *Stetit Moses cum eo, invocans nomen Domini, et vocatum est in nomine Jehova, et transivit Jehova ante faciem ejus, et vocatum est Jehova, Jehova, Deus misericors;* id est, sonuit hæc vox *Jehova, Jehova*, etc.; neque enim sunt voces Mosis, sicut ex cap. 33 ejusdem libri manifestum est. ADMIRABILIS. Est nomen à verbo *phala*, quòd non solùm significat *admirabile* vel *admiratione dignum esse,* sed etiam *arduum, difficile* ac *impossibile;* ut Gen. 18, et Jer. 33, ubi Vulg. reddidit: *Non Deo difficile omne verbum;* quod Lucas dixit eisdem verbis. Quare nomen *phele* juxta verbi sui significationem non solùm videtur significare *admirabilem* vel *admiratione dignum*, sed etiam *mirificum* vel *miraculorum patratorem;* et videtur hoc loco esse adjectivum nominis *consiliarii,* quòd appellandus esset *Consiliarius admirabilis,* cujus videlicet consilia essent supra naturam et humanum captum atque rationem. Atque ita quoque conjungendæ videntur et combinandæ voces quæ sequuntur. DEUS FORTIS. Seu *prævalidus, qui cæteris virtute præstat.* Familiare enim est Scripturæ Deum cum cæteris fictitiis diis conferre: *Magnus super omnes deos. Quis similis tui in diis, Domine? Omnes dii gentium dæmonia; Dominus autem cœlos fecit*, etc. Aliàs *gibor, heroem, gigantem*, et *qui cæteros antecellit*, significat. PATER FUTURI SECULI; vel *pater æternitatis;* quòd *ed* interdùm *tempus determinatum*, ut *seculum*, interdùm verò *æternitatem* significet, non est cur dubitetur. Dei autem Filius homo factus æternitatis nobis aditum devictâ morte reseravit, et factus est nobis *resurrectio et vita*, ut *non moreremur in æternum. Pater* autem more Hebræo auctor cujuscumque rei dicitur. PRINCEPS PACIS. *Schalom* omnimodam prosperitatem designat Hebræis, et non pacem tantùm. *Principem* ergo *pacis* intellige Pacificum, Felicem, cui omnia ex voto cedunt, benèque Fortunatum, ut aiunt. Non tamen negandum est quin aliquando opponatur gladio et bello, ut Num. 23, Eccles. 3. Sic et Dominus Matth. 10: *Non veni pacem mittere, sed gladium:* quæ verba Lucas 12 exponens, pro *gladio* reddidit propriè *separationem.* Et Paulus Ephes. 2 explicat *pacis* significationem: *Vos,* inquiens, *qui quondam eratis longinqui, propinqui facti estis per sanguinem Christi. Ipse enim pax nostra, qui fecit ex utrisque unum, et interstitium maceriæ diruit, simultatem per carnem suam; legem mandatorum in decretis sitam abrogans, ut duos conderet in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem, et ut reconciliaret ambos in uno corpore Deo per crucem, peremptâ inimicitiâ per eam. Et veniens evangelizavit pacem vobis qui procul aberatis, et his qui propè*, etc. Est igitur *pax* etiam, ut definit ipse Paulus, Hebræis duorum inter se dissidentium reintegratio seu reconciliatio; et ita hìc quoque accipi potest (1).

(1) QUIA OMNIS VIOLENTA PRÆDATIO CUM TUMULTU. R. Joseph Kimchi interpretatur, sicut et Chald.: *Omnis calceus calceantis:* quod valdè mihi probatur, quia statim sequitur: ET VESTIMENTUM MIXTUM SANGUINE. Quorum verborum prætermissis variis aliorum interpretationibus, sensum esse puto: Omnia spolia, quæ hostes non sine magno periculo et sanguine ceperant, momento temporis perdent, igne enim consumentur. Ac si dicat Christum captivam ducturum captivitatem, donaque hominibus daturum, Psal. 67, 19, et Ephes. 4, 8. Hic enim sensus valdè cum sequentibus cohæret. (Maldonatus.)

(1) Dans les Septante du Vatican, on lit simplement: *Il sera appelé l'Ange du grand conseil.* Tous les autres noms sont supprimés. Dans le vers Alexandrin, on lit ces noms, à la réserve du nom de Dieu, et c'est la même chose dans Aquila, Symmaque et Théodotion. Ils ont altéré le texte en traduisant: *Il sera appelé Admirable, Conseiller, Fort, Puissant*, etc., en

VERS. 7. — MULTIPLICABITUR. Vel ad *multiplicandum.* Hic scribitur *mem* finale seu clausum pro aperto, ubi Judæi sua afferunt somnia. Ego nihil mysterii subesse credo, et potiùs deridendos quàm audiendos Cabalistas existimo. Scribæ lapsus esse videtur. Est autem *marebe* participium, et videtur accipiendum pro infinitivo, vel pro nomine, *ad mul-*

sorte que le nom de *Dieu* disparaît de leurs versions. Les Pères de l'Eglise et les commentateurs modernes ont remarqué cette altération. On peut la reprocher également à la Bible allemande, plus coupable en cela que les anciennes versions, puisqu'on peut croire que celles-ci ont été falsifiées par les copistes, au lieu qu'une édition aussi moderne que l'allemande, et aussi uniforme dans toutes ses copies, décèle certainement l'intention des auteurs.

L'hébreu est ici notre guide, il porte אל, qui est un des noms de Dieu; à la vérité ce mot signifie aussi, *Fort;* mais outre qu'il s'emploie très-rarement dans cette signification, lorsqu'il est au singulier (*a*), peut-on supposer que l'écrivain sacré eût mis de suite deux mots identiques : *Fort* et *puissant?* car il faut bien remarquer que Dieu est appelé *El* à cause de sa puissance. Il y aurait donc deux fois *puissant :* ce qui serait une battologie indigne d'un auteur inspiré.

Plusieurs commentateurs anciens et modernes traduisent : *Dieu fort* (*b*) (Deus fortis), sans séparer *Deus* de *fortis;* mais cette séparation doit avoir lieu, et notre Vulgate la conserve très à propos. Le texte ne connaît point de virgules; mais de la même façon qu'on sépare les autres attributs : *Admirable, conseiller,* pourquoi ne séparerait-on pas *Dieu, fort?*

Isaïe dit donc qu'un *petit enfant nous est né*, qu'un *fils nous a été donné*, et il apporte cela en preuve des victoires dont il parle dans les deux versets qui précèdent. Il fait entendre que cet *enfant*, que ce *fils* a été *donné* à tous. Il parle comme l'Apôtre, Rom. 8, 32 : *Celui qui n'a pas épargné son propre fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous aurait-il pas donné tout avec lui?*

Le prophète dit ensuite que la *domination* ou la *principauté a été mise sur son épaule*, pour marquer que son empire sera très-absolu et très-indépendant. Il y a ici une opposition avec le 4[e] verset, où on lit *que le joug et la verge étaient sur le dos du peuple.* Le fils *qui nous est né* sera exempt de cette sujétion; il portera les marques de sa dignité, il ne sera soumis à personne. Les saints Pères ont vu ici la croix dont Jésus-Christ a été chargé, et par laquelle il a triomphé de tous les ennemis du salut.

Isaïe vient au nom que doit porter cet enfant : *Il sera appelé;* l'hébreu dit : *Il l'appellera* (vocabit), c'est un hébraïsme assez fréquent dans cette langue : on y emploie la troisième personne indéfiniment, et en façon de verbe impersonnel; ainsi, dans Jérémie, 23, 6, on lit, selon l'hébreu : *Et hoc est nomen quod vocabit eum, Dominus justus noster;* c'est-à-dire, *quo vocabitur* (*c*). *Il sera appelé admirable*, etc. Nous ne trouvons qu'un seul endroit dans le nouveau Testament où J.-C. soit qualifié du nom d'*admirable :* c'est quand S. Paul parle du jugement qu'il exercera à la fin des temps; alors, dit-il, 2 Thess. 1, 10, *il sera admirable dans tous ceux qui auront cru en lui.* Mais Jésus-Christ est admirable dans toute sa personne, dans toute sa vie, dans tous ses enseignements, dans toutes ses promesses, dans tous ses miracles. A tout instant l'Evangile dit qu'on admirait ses discours et sa doctrine; qu'on préférait tout ce qui sortait de sa bouche, aux leçons des docteurs de la loi (*a*).

Il sera appelé conseiller : les Septante, et après eux la plupart des Pères grecs, disent : *L'Ange du grand conseil :* expression que l'Eglise conserve aussi dans l'Introït de la troisième messe de Noël. Cette expression n'est pas condamnable, mais on doit préférer celle de l'hébreu et de la Vulgate : Jésus-Christ n'est pas un simple député du conseil de Dieu, il possède en lui-même tous les trésors de la sagesse divine : les instructions qu'il donne aux hommes, il les puise dans son propre fonds; il est maître et législateur.

Il sera appelé Dieu. J'ai déjà observé que ce mot אל doit être pris en cet endroit pour un nom de Dieu, et j'ajoute qu'il est employé ici de la même façon que Deut. 32, 21 : *Ipsi me provocaverunt in eo qui non est Deus.* Isaïe, 31, 3 : *Ægyptus homo, et non Deus.* Psal. 66, 15 : *Quis Deus magnus sicut Deus noster? Tu es Deus qui facis mirabilia.* Dans tous ces endroits il y a אל, et l'on ne peut entendre que *Dieu.* Isaïe n'appelle point l'enfant dont il parle, *Jéhovah*, parce que c'était le Dieu-Homme, le Verbe incarné, et que *Jéhovah* ne se dit que de Dieu, considéré selon son essence, et sans rapport à l'humanité que le Verbe de Dieu s'est unie. Le mot *Deus* doit être séparé par une virgule de *fortis*, et les interprètes grecs, Aquila, Symmaque, Théodotion, nous en donnent l'exemple dans l'altération même du passage : car ils mettent ἰσχυρὸς, δυνατὸς (ou δυνάστης) en séparant ces deux mots par une virgule. Au reste, quand on traduirait *Dieu fort*, ce ne serait toujours qu'au vrai Dieu, que cette expression pourrait convenir : il en serait du *Dieu fort* comme du *Dieu vivant;* on ne peut entendre que le vrai Dieu, quand on use de ces termes, ou qu'on les lit dans les saints livres.

Il sera appelé Père du siècle futur. L'hébreu dit : *Père de l'éternité.* Je crois cette expression plus forte que celle de notre Vulgate, et il me paraît que la bible anglaise et la bible allemande, qui traduisent : *Père éternel*, ne rendent pas assez l'hébreu. Le sens du prophète est cependant à peu près le même dans toutes ces versions. Il veut dire que le fils dont il trace les caractères ouvrira aux hommes la voie d'une vie éternelle; qu'il établira pour eux une Eglise dont la destinée est de durer toujours; qu'il ne donnera des promesses que pour le royaume des cieux, qui égale, par sa durée, celle de Dieu même. L'expression *Père du siècle futur*, est dans les Septante de Complute et d'Alde, dans Eusèbe et dans quelques autres Pères grecs.

Enfin, il sera appelé *Prince de la paix;* et Jésus-Christ est en effet, selon S. Paul, *notre paix;* il a *réconcilié, par l'effusion de son sang, la terre avec le ciel;* en quittant ce monde il a *laissé* pour héritage à ses disciples, sa *paix*, non telle que le monde la donne, mais la paix qui a Dieu pour auteur, et qui surpasse tout sentiment.

Après l'énumération de ces caractères, est-il un lecteur sensé qui puisse voir, dans ce passage du prophète, d'autre objet que Jésus-Christ? Je crois que, dans le dessein de nuire à la religion, on n'a imaginé que le fils d'Isaïe, ou Ezéchias, fils d'Achaz, qui pussent avoir trait à cette prophétie; mais en quoi et comment l'un et l'autre ont-ils mérité d'être nommés *Admirables, Dieux, Forts, Pères du siècle futur, Princes de la paix?* Ezéchias avait au moins neuf ou dix

(*a*) On n'en cite qu'un exemple (Ezech. 31, 11) : *Tradidi eum in manu fortissimi gentium,* où il y a אל; encore ce mot n'est mis là qu'avec une addition qui le modifie : d'ailleurs, il ne peut qu'être commun en cet endroit, au lieu que le mot אל, dans Isaïe, doit être propre, puisqu'il est dit de celui qui était Dieu et vrai Dieu.

(*b*) Le P. Houbigant traduit *Deus potens.*

(*c*) Le P. Houbigant remarque à propos, que *vocabit* équivaut à *erit,* selon le génie de la langue sainte.

(*a*) Dans le livre des Juges (13, 18), Manué, père de Samson, demande à l'ange du Seigneur *quel est son nom?* et cet ange lui répond : *Pourquoi me demander mon nom? Il est admirable.* Plusieurs bons interprètes, comparant cette réponse avec le texte d'Isaïe, croient que c'est le Verbe éternel qui apparut à Manué, sous la forme d'un ange.

tiplicationem seu *propagationem imperii et pacis*, quod præcedentibus connecti potest, *Princeps pacis;* q. d. : *Vocabitur auctor pacis; nam ad multiplicandum suum imperium et pacem nullus erit finis* Imperium enim suum summâ cum pace propagare studebit, ut neque imperii neque pacis ullus sit finis. Est enim regnum Christi regnum omnium seculorum, et regnum quod non auferetur : quod non bello, ut regna mundi, sed pace et dilectione propagatum fuit. Et quamdiù stabit regnum Christi, tamdiù stabilis erit pax illa quam Deus suis testamento reliquit, et quam mundus ignorat. *Multiplicabit* autem *principatum et pacem.* Super solium David. *Erit princeps pacis, qui principatum et pacem multiplicabit super thronum et super regnum David*, id est, præsidens et regnans in domo David. Id quod angelus ad Mariam dicebat : *Regnabit in domo Jacob in æternum; et regni ejus non erit finis.* A Jacob enim et Jerusalem exivit verbum Evangelii, et per posteros Jacob regnum Christi propagatum est. In judicio et justitia. Nutare et quasi omninò prolabi videbatur regnum David jam inde à captivitate Babylonicâ ; in Herode autem prorsùs corruere et interire visum est : Christus autem Dominus Filius David secundùm carnem, factus rex, regnum David confirmavit et in perpetuum stabilivit; non expeditionibus aut vi ullâ, sed *judicio et justitiâ*, quod supra expositum est : *Sion in judicio redimetur, et captivitas ejus in justitiâ*, cap. 1, 27. Zelus. *Kineah*, Græcis ζῆλος seu ζελοτυπία, latinè *æmulatio*, id est, studium seu passio animi ex eo proveniens, quòd quis timeat ne habeat alter quod cum nemine sibi velit esse commune. Et Paulus reddidit duabus vocibus ut pleniùs exprimeret vocis significationem, Rom. 13 : *Non in contentione et æmulatione*, id est, contentiosâ æmulatione : item Phil. 1 : *Per invidiam et contentionem*, id est, invidiosam contentionem. Cæterùm quia passio hæc ex amore oritur, interdùm pro ipso *amore* videtur accipi, ut Cant. 5, etc. Quia verò hunc affectum consequitur indignatio, interdùm pro ipsâ *indignatione* videtur accipi, ut infra 42. Sæpiùs autem in propriâ significatione, ut Prov. 6 et 14, etc. Igitur hoc loco pro ipsâ *dilectione* aut etiam in propriâ significatione accipi potest. Nam zelatus est Dominus populum suum et regnum David, et quòd ad extraneos devolveretur doluit : ipse ergo requirere voluit oves suas, et Pastor esse voluit, justus, et justificans eos, et à servitute peccati afferens Israelitas suos, non ex operibus justitiæ, sed quia ipse voluit. Faciet hoc. Ad ea omnia quæ precesserunt referendum est, vel potiùs ad Incarnationis mysterium. *Sic* enim *Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret :* in quibus verbis fortè Evangelista, imò ipse Dominus, ad locum hunc Isaiæ respexit, Joan. 3.

Vers. 8. — Verbum misit, etc. Exordium est novæ Prophetiæ adversùs regnum Israel, ejus vastationem denuntiantis, quam supra non semel tetigerat, sed propter Jehudam omiserat. Nomen autem *dabar* initio dictionis Hebræis idem interdùm est quod Latinis *hoc*, *hæc res. Hoc*, inquit Isaias, hæc prophetia, *à Domino dirigitur in Jacob, et certò eveniet ipsi Israeli.* Neque est habenda ratio temporum hoc loco, sicut sæpè aliàs. Accipe etiam pro eodem *Jacob* et *Israel.*

Vers. 9. — Et sciet omnis populus, etc. Ironia est quâ utimur in eos quos punimus, præsertim in superbos et contumaces. Sicut si filius consuevit dicere : *Nihil timeo patrem*, cùm eum pater verberat, dicit : *Scies deinceps dicere : Nihil patrem timeo*, significans

ans quand Isaïe fit cette prédiction, en la supposant même de la première année d'Achaz ; or, cela est aisé à prouver, puisque, selon l'Ecriture, Achaz régna seize ans, et qu'Ezéchias en avait vingt-cinq quand il monta sur le trône ; or le Prophète parle d'un *petit enfant qui vient de naître.* D'ailleurs Ezéchias, quoique loué dans l'Ecriture pour ses vertus, eut un règne très-orageux, et laissa après lui des successeurs, sous qui le royaume de Juda fut détruit. Ce n'est assurément pas là être *père du siècle futur*, et *prince de la paix.* Quand le fils d'Isaïe aurait été donné pour signe à la maison de David, ce signe n'était que pour rassurer Achaz contre les entreprises de Razis et de Phacée : ce signe n'empècha ni les vexations de Téglatphalassar, ni les invasions des Philistins et des Iduméens, ni enfin les malheurs qui suivirent le règne d'Achaz et qui préparerent la captivité de Babylone. Il est donc inutile de recourir ici aux deux sens littéraux ; personne, excepté Jésus-Christ, ne peut avoir le moindre trait de ressemblance avec l'enfant dont Isaïe nous trace le portrait. Mais en Jésus-Christ, ce portrait est revêtu de tous les caractères qui le font reconnaître (*a*).

Réflexions. Indépendamment du nom de *Dieu* qui est donné dans ce passage au Messie, le Prophete énonce un caractère qui prouve évidemment que ce Messie est Dieu. Il l'appelle, selon le texte, *Père de l'éternité;* selon notre version, *Pere du siecle futur;* selon quelques versions plus modernes, *Père éternel.* Or, il n'est aucune de ces dénominations qui puisse convenir à d'autre qu'à Dieu. Quel autre que Dieu peut être le *Père de l'éternité?* Dieu seul possède l'éternité par son essence, et lui seul peut conserver ses créatures éternellement. Quel autre que Dieu peut être *Père du siècle futur*, soit qu'on entende encore par là l'*éternité*, soit qu'on voie dans cette expression, l'*Eglise chrétienne?* Si Dieu seul a pu établir l'Eglise des Juifs, et donner la loi promulguée par Moïse, à plus forte raison lui seul pouvait abroger cette ancienne loi, pour lui substituer un nouveau culte, beaucoup plus parfait dans ses moyens, dans sa morale et dans ses promesses. Enfin de qui peut-on dire, que de Dieu seul, qu'il est *Père éternel;* c'est-à-dire, qu'il aura toujours des enfants, et qu'il s'intéressera toujours à leur bonheur? Il ne peut y avoir là de figures applicables aux hommes.

S. Thomas (3, q. 37, a. 2, ad. 1) comprend dans une seule explication tout le fruit de ces grands caractères du Messie. *Par là*, dit-il, le *prophète désigne la route et le terme de notre salut; car c'est par un conseil et par une force admirable de la Divinité, que nous sommes conduits à l'héritage du siècle futur, où les enfants de Dieu jouiront d'une paix parfaite sous l'empire de Dieu même.* (Berthier.)

(*a*) Le P. Houbigant reconnaît en cet endroit Jésus-Christ seul, et il place une bonne note à ce sujet ; mais il y a cela de singulier, qu'il croit que l'objet de la prophétie est la catastrophe de Sennachérib, dont l'Emmanuel, qui est le même que l'enfant dépeint dans ce verset, serait l'auteur. Il prétend que les Juifs auxquels parlait Isaïe, pouvaient saisir ce rapport, en conséquence de l'attente où ils étaient du Messie. (V. sa note.)

nimirùm audacter ac temerè ea verba jactitâsse filium; q. d. : *Scies posthàc quàm imprudens fueris; nunc intelliges quantùm erraveris*, etc. Cùm igitur Israelitæ superbi admodùm essent, et præ elatione animi eas voces jactarent quas exprimit Propheta v. 10, inquit Isaias : *Omninò ita futurum est ut Dominus dixit ad me : Vastandos scilicet Israelitas; et scient dicere in* (vel *cum*) *elatione cordis*, etc., intelligent quàm impudenter omnes ruinas et incommoda quæ sibi accidissent posse se restaurare gloriarentur.

Vers. 10. — Lateres ceciderunt. *Ceciderunt*, inquiunt, quas nolint fateri diruta ab hoste ædificia. Sed quadris lapidibus. Nomen est Hebræis cujus usus est in singulari, à verbo גזז, quod *vellere* significat seu *detondere ;* significat ergo illam *lapidum durorum elegantem dedolationem* sive *lævigationem.* Vulg. sensum doctè vertit *quadris lapidibus*, scilicet politis et lævigatis. Sycomores, vel *sycaminos.* Legitur hoc nomen pluraliter tantùm, propter multitudinem et copiam earum arborum. Habent autem nomen ab *altitudine* et *proceritate.* Viles porrò sunt et nullius ferè pretii : contra verò *Cedri* in pretio erant. Unde 1 Reg. 10 : *Dedit rex argentum in Jerusalem quasi lapides, et cedros veluti sycomoros quæ in campestribus sunt in copiâ.* Luc. 17, συκάμινον appellavit; et 16, συκομωραίαν, si eadem sit; nam Hebræi quoque formâ femininâ efferunt *schikemoth*, Psal. 27. Videntur autem proverbiales loquendi formæ.

Vers. 11. — Et elevabit, etc.; *sagab*, si locos consideres in quibus legitur hoc verbum, significat *altiorem esse quàm ut transcendi aut capi possit ;* in secundâ autem activum est. *Exaltare* itaque *hostes* est superiores seu potentiores reddere. Super eum. Non *super Resin*, ut multi putârunt, sed *super ipsum populum Israel et habitatorem Samariæ.* Illi enim ipsi Assyrii qui conducti ab Ahaz venerunt contra regem Syriæ, ipsumque occiderunt, illi, inquam, ipsi venerunt contra Israel, et in captivitatem abduxerunt. Vide librum Regum. In tumultum vertet. Vel *condensabit*, vel *conglomerabit.* Nam *sakesek* est *instar veprium commiscere*, repetendum est autem illud *super eum*, ut scilicet conglomerati ipsum adoriantur, vel quòd eodem tempore ex diversis partibus eum adoriantur ; quod sequenti versu mox exponit.

Vers. 12.—Syriam. Aram nunc *Syrium*, nunc *Syriam* benè vertas. Ab oriente. *A fronte,* seu *anteriore parte.* Adjacet enim Palæstinæ Syria ab oriente; ideò Vulg. non malè *ab oriente* vertit. *Philistini* autem *à tergo* et *ab occidentali parte.* Toto orbe. Sumpta metaphora à devorantibus animalibus, cùm vehementi cibi desiderio tenentur. In omnibus his. Heb. 7., *et in omni hoc. Et ne sic quidem quievit Dominus*, *neque iræ suæ satisfecit, sed adhuc iterùm percutere paratus est.* Existimo autem hunc Hebraismum non per *in* reddendum, sed per *cum*, sicut et nos Hispani utimur, *contudo isto ;* ad verbum, *cum omni hoc.* Et oratione affirmativâ valet *et super hæc omnia*, id est, et præterea ; in negativâ, *et ne sic quidem.* Lucas cap. 16 Hebraismum retinuit, Ἐπὶ πᾶσι τούτοις · *Et in his omnibus chaos magnum*, etc., id est, *et præterea;* etiamsi hoc non esset, etc. Vide supra 5, 25. Non est aversus furor. Vel *non est conversa ira ;* non rediit, non retrogressa est : quod fit dùm satis vindictæ sumptum est, misericordiâ commotus Dominus à vindicando desistit.

Vers. 13. — Et populus non est, etc. Hic versus causam continet quare Dominus ab irâ non cessaverit, quia scilicet populus impœnitens est, neque flagellis emendatur. *Vultum non vertere ad percutientem* signum est indurati animi, et qui indignationem, quâ commoveri debuisset adversùm scelus admissum, concipit contra flagellantem. Non exquisiverunt. Verbum *darasch*, *quærere*, *inquirere* seu *exquirere* significat. Plerùmque autem, ut annotavit quidam vir doctus, quando *Deus* dicitur *quæri,* significat peculiari phrasi *quærere verbum et voluntatem Dei ex sacerdotibus aut prophetis ;* ut Jer. 21 : *Quære pro nobis Jehova*, id est, consule. Ezech. 20, Gen. 25, etc. Significat ergo quòd, cùm punirentur, non fuerunt solliciti ut consulerent Prophetas aut Deum, quare sic flagellarentur, nimirùm ut postquàm intellexissent causam, eamque sustulissent, quiesceret quoque ira Domini ; quasi hæc sit expositio ejus quod præcessit, et *vertere se ad percutientem* sit humiliter rogare quam ob causam sic cæderentur, vel etiam ut sibi parceretur. Ex hoc loco nos quoque, qui tot adversis à Deo atterimur et quasi concatenatis malis premimur, intelligere poterimus id nobis accidere quòd *non convertimur ad Deum percutientem.*

Vers. 14. — Incurvantem et refrenantem. Ego dixi cum Hebræis *ramum et juncum ;* cujus varietatis curioso lectori reddenda est ratio. *Ramus* Hebræis *kipphah* videtur esse à verbo *caphaph*, id est, *curvo, incurvo ;* unde *ramus à curvitate* sic dictus est. De voce autem, quam Hebræi *juncum* vertunt, sic accipe *Agemon*, *stagnum* significare videtur, id est, *ehenum*, quod, ceu stagnum, multùm aquæ capit (sicut ים tam *mare* ipsum quàm *vas amplum multâ aquâ plenum* abusivè Hebræis solet notare), quasi sit denominativum ab *agam*, quod manifestum est *stagnum* significare. Unde quidam vir doctus *juncum* quoque significare dicit, qui in stagno crescit. Ego verò radicem esse existimo *gama*, quod *in rem quampiam* significat *impetum facere.* Ab hoc verbo deducitur nomen *gome*, quod *scirpum* seu *juncum* significat, seu *papyrum*, quæ scilicet immersa est in aquis ; et transposito *aleph* ad initium, significat *stagnum* ab *immergendo* dictum : hinc etiam *agemon juncum* eâdem ratione quâ *gama* significat. Quia verò Vulg. credidit *egemon*, *circulum* posse significare ex loco Isai. 59 : *Contorquere quasi circulum collum tuum ;* et ex Job 40 : *Numquid pones circulum in naribus ejus ?* qui est veluti frænum quoddam nonnullis animalibus apud Orientales, idcircò hoc loco pro ramo *incurvantem* et pro junco *infrænantem* reddidit. In commentariis tamen Hieronymus *depravantem* legit et interpretatur. Nam Hebræis *incurvare* est depra-

vare. Nos verò eo loco Isai. 59, *juncum* interpretabimur, et verba Job de *res'e factâ ex junco* intelligemus. Quid autem per *caput* et *caudam* intelligat, versu sequenti habes. Per *ramum* autem et *juncum* credo significari nobiles et ignobiles, seu mendaces et hypocritas, qui vivere videantur, sunt tamen inanes, ut junci, et nullius ponderis ac momenti. Quemadmodùm autem supra, *ab Jehuda auferendos esse senes et prophetas*, etc., dixit, ita nunc *ab Israel*; quod initium est iræ Dei. Sed quid pœnæ haberet carere *falsis prophetis* (nam eos per *caudam* significari ait vers. 15) existimo hoc sequenti

VERS. 16. — Versu 16 explicari; quòd scilicet non esset jam locus falsis prophetis. *Erunt*, inquit, *seductores*, id est, habebuntur pro seductoribus. Convictus enim populus rerum eventu, et sese *præcipitatum* in extremam miseriam, vel *absorptum* et calamitatibus obrutum conspiciens, intelliget eos fuisse fallaces, et, cùm pacem ac felicitatem promitterent, mentitos. De his vocibus vide supra 3, 12. Ait ergo quòd neque illo inani gaudio jam fruerentur quod habebant quando spe falsâ allecti à falsis prophetis sibi impunitatem promittebant. Et hâc ratione inter adversa connumeratur *præcisio caudæ*.

VERS. 17. — SUPER ADOLESCENTULIS. Nomen Hebræum à verbo quod *eligere* significat derivatur, et in plurali frequentissimè pro *juvenibus* accipitur, quòd illi sunt qui eligi solent ad bellum. *Electa juventus* dici consuevit; et delectus juvenum solet esse, qui viribus valent, etc. NON MISEREBITUR. VERBUM *racam* propriè, si liceret ita dicere, est *invisceravit*, id est, intimo commiserationis affectu aliquem prosecutus seu complexus est. In novo Testamento redditum est verbo σπλαγχνίζομαι, Matth. interp. 9; *affectu misericordiæ tactus est super eos*, Luc. 15. STULTITIAM. Hebraismus nomine *nebalah* vocat *factum contra publicam honestatem*, vel *contra mandatum Dei*, vel *contra naturam*, præsertim cùm illud factum turpitudo seu ignominia comitatur. De stupro virgini illato, Gen. 34, et Deut. 22; de fornicatione et adulterio, Jer. 29; de inconcessâ libidine ratione consanguinitatis, 2 Sam. 13; de furto anathematis, Jos. 7. Est autem à verbo quod significat *humido naturali destitui*, ac proinde *flaccescere*, *elanguere*; deinde metaphoricè *desipere*, seu quid simile. Post ablatos sapientes et nobiles sequitur ut juventus omnis trucidetur aut in captivitatem abigatur. Hoc est enim *non lætari super illis*. Nam cùm illi fortiter bellum gererent, Deus tanquàm pater super ipsis exsultare videbatur; at nefanda totius populi scelera fecerunt, ut qui se *patrem pupillorum* et *judicem viduarum* appellabat atque præbebat, nihil prorsùs ipsorum misereatur. Nec adhuc hìc est miseriarum finis, sed, ut in Evangelio dicitur, *initia dolorum hæc*. Perseverantibus enim Judæis in sceleribus suis, Dominus quoque in indignatione perdurat.

VERS. 18. — IMPIETAS; vel *improbitas*, seu *seditio*. Nam cùm id interdùm nomen Hebræum significet, proposito quoque satis nomen *seditionis* vel *improbitatis* convenit. Comparatur enim *igni* qui in *sentes* et *spinas* grassatur, quasi significet improbitatem ipsos perdidisse, et periisse ipsos propter iniquitatem suam. Universi namque erant inutiles et in proximos iniqui, veluti *spinæ*; *ignem* autem *in senticeto ardentem* aut *in condensâ sylvâ* non facile est extinguere; et tamdiù durat quamdiù adest materia: finis itaque incendii est *absumptio sylvæ*. Idcircò in similitudine perseverans ait, *dissipabuntur cum elevatione fumi* (sic enim verti potest), id est, simul cum fumo, id est, omninò et funditùs. Vel repetenda est in toto versu more Hebræo nota similitudinis: *Accendetur velut ignis; et absumet eos veluti spinas et vepres; et accendentur velut ignis in condensis sylvæ; et dissipabuntur veluti elevatio fumi*, qui minimo negotio dissolvitur. Qui autem superbi erant et in altum sese erigebant, meritò *elevationi fumi* comparantur. *Vidi improbum superexaltatum et elevatum supra cedros Libani; transivi, et ecce non erat*, inquit David. ET CONVOLVETUR. Ego dixi *dissipabuntur*. Verbum enim *abac*, quod in quartâ hìc legitur, neque alibi in Scripturis reperitur, quantùm ex cognatis ejus conjicere licet, significat *dissipari*, *dispelli*, ut nebula aut fumus, etc. SUPERBIA FUMI. Ego *in elevationem* dixi. Verbum enim *gaah* Hebræis est *elatum esse*, et ad superbiam transfertur.

VERS. 19. — IN IRA DOMINI, seu *in ardore*. Verbum *abar*, quod generali significatione *transire* significat, modum variat significandi, non solùm ratione constructionis, sed etiam variæ conjugationis. Denique in quartâ transfertur ad *animi inflammationem*. Est enim ira veluti radius quidam qui pervadit et pertransit universum hominem. Cæterùm quòd *inflammata est* dixi, id feci quia cùm hoc verbum non nisi hoc loco in totâ Scripturâ reperiatur, contextui videbatur magis hæc significatio convenire, *incensa est*, seu *inflammata est*, seu *conflagravit*. Quid enim magis convenit ardori quàm *conflagratio?* Sequitur etiam, *et erit populus cibus ignis*. Quare aut ita vertendum est ut dixi, aut cum Vulg. *conturbata est*. Nam satis aptè sequitur ad furorem Domini *conturbatio terræ*.

VERS. 20. — ET DECLINABIT AD DEXTERAM, etc. Ecce quomodò *conflagrabat terra!* Se mutuò trucidabant Israelitæ: familia in familiam consurgebat, absque ullâ aut amicitiâ aut consanguinitatis ratione: unusquisque eâ sævitiâ in quosvis ferebatur, quâ leo aut altera fera et immanis bellua, quæ inter armenta *ad dexteram et sinistram* jugulat, *neque* sanguine *satiatur*. *Decidit*, inquit, *ad dexteram*, *neque satiatus* vertet se ut *comedat ad sinistram*, id est, ut decidens ad sinistram iterùm comedat ac devoret, ita ut nulla sit cædis satietas. UNUSQUISQUE CARNEM BRACHII SUI VORABIT. Quid hoc significet versus sequens exponit.

VERS. 21. — Fratres et consanguinei sunt veluti *brachia* nostra; *Manasses* autem et *Ephraim* erant uterini fratres. Quantis se cladibus confecerint Israelitæ ex historiâ libr. Regum possumus conjicere,

Nam cùm servi in dominos insurgerent, et reges occiderent regnandi cupidine, quas cædes non verisimile est patratas fuisse? quas seditiones non excitatas? Quæ ergo superioribus versibus continentur, non ad ea tempora referenda esse existimo quando in Assyrios translati sunt; sed cùm vastationem Israeliticam vellet propheta narrare, ea commemorat quæ successu temporum in Israel acciderunt, nempe clades, seditiones, civilia bella, tam inter Israelitas quàm adversùs Judam. Quæ omnia erant propter eorum peccata; quæ quia non cessabant, neque ipse *Dominus ab irâ suâ desistebat.* Hæc igitur omnia de vastatione quæ regno Israelitarum accidit tempore regum intelligenda esse puto. Nam etsi ex captivitate Babylonicâ nonnulli redierunt, non ampliùs speciem regni habuerunt, neque adversùm Judam belligerati sunt. At in fine dicitur quòd *Manasses et Ephraim in Judam consurgerent.* Sed quia peccata eorum eadem fuerunt cum peccatis Judæorum seu regni Judæ, utrosque eadem pœna involvit: propterea dicitur in fine, *adhuc manum Domini extentam esse.*

CAPUT X.

1. Væ qui condunt leges iniquas, et scribentes injustitiam scripserunt,

2. Ut opprimerent in judicio pauperes, et vim facerent causæ humilium populi mei; ut essent viduæ præda eorum, et pupillos diriperent.

3. Quid facietis in die visitationis, et calamitatis de longè venientis? ad cujus confugietis auxilium? et ubi derelinquetis gloriam vestram,

4. Ne incurvemini sub vinculo, et cum interfectis cadatis? Super omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta.

5. Væ Assur: virga furoris mei, et baculus ipse est: in manu eorum indignatio mea.

6. Ad gentem fallacem mittam eum, et contra populum furoris mei mandabo illi ut auferat spolia, et diripiat prædam, et ponat illum in conculcationem quasi lutum platearum.

7. Ipse autem non sic arbitrabitur, et cor ejus non ita existimabit; sed ad conterendum erit cor ejus, et ad internecionem gentium non paucarum.

8. Dicet enim: Numquid non principes mei simul reges sunt?

9. Numquid non ut Charcamis, sic Calano: et ut Arphad, sic Emath? numquid non ut Damascus, sic Samaria?

10. Quomodò invenit manus mea regna idoli, sic et simulacra eorum de Jerusalem, et de Samariâ.

11. Numquid non sicut feci Samariæ, et idolis ejus, sic faciam Jerusalem et simulacris ejus?

12. Et erit, cùm impleverit Dominus cuncta opera sua in monte Sion, et in Jerusalem, visitabo super fructum magnifici cordis regis Assur, et super gloriam altitudinis oculorum ejus.

13. Dixit enim: In fortitudine manus meæ feci, et in sapientiâ meâ intellexi: et abstuli terminos populorum, et principes eorum deprædatus sum, et detraxi quasi potens in sublimi residentes.

14. Et invenit quasi nidum manus mea fortitudinem populorum; et sicut colliguntur ova, quæ derelicta sunt, sic universam terram ego congregavi: et non fuit qui moveret pennam, et aperiret os, et gannirct.

15. Numquid gloriabitur securis contra eum qui secat in eâ? aut exaltabitur serra contra eum à quo trahitur? quomodò si elevetur virga contra elevantem se, et exaltetur baculus, qui utique lignum est.

16. Propter hoc mittet Dominator Dominus exer-

CHAPITRE X.

1. Malheur à ceux qui établissent des lois d'iniquité, et qui font des ordonnances injustes,

2. Pour opprimer les pauvres dans le jugement, pour accabler l'innocence des plus faibles de mon peuple par la violence, pour dévorer la veuve comme leur proie, et pour mettre au pillage le bien des pupilles.

3. Que ferez-vous au jour où Dieu vous visitera, au jour de l'affliction qui viendra de loin? A qui aurez-vous recours? et où laisserez-vous votre gloire,

4. Pour n'être point accablés sous le poids des chaînes, pour ne pas tomber avec ceux qui ont péri? Après tous ces maux, sa fureur n'est point encore apaisée, et son bras est toujours levé.

5. Malheur à Assur. C'est lui qui est la verge et le bâton de ma fureur; j'ai rendu sa main l'instrument de ma colère.

6. Je l'enverrai à une nation perfide, et je lui commanderai d'aller contre un peuple que je regarde dans ma fureur, afin qu'il en remporte les dépouilles, qu'il le mette au pillage, et qu'il le foule aux pieds, comme la boue qui est dans les rues.

7. Mais Assur n'aura pas ce sentiment; il ne sera pas dans cette pensée, et son cœur ne respirera que les ravages et la destruction de plusieurs peuples;

8. Car il dira: Les princes qui me servent ne sont-ils pas autant de rois?

9. Ne me suis-je pas assujéti Calane comme Charcamis, Emath comme Arphad, Samarie comme Damas?

10. Comme mon bras a détruit les royaumes qui adorent les idoles, ainsi j'emporterai les statues qu'on adore dans Jérusalem et dans Samarie.

11. Qui m'empêchera de traiter Jérusalem avec les idoles qu'elle révère, comme j'ai traité Samarie avec ses idoles?

12. Mais lorsque le Seigneur aura accompli toutes ses œuvres sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, je visiterai cette fierté du cœur insolent du roi d'Assur, et cette gloire de ses yeux altiers.

13. Car il a dit en lui-même: J'ai tout fait par la force de mon bras, et c'est ma propre sagesse qui m'a éclairé. J'ai enlevé les bornes des peuples; j'ai pillé les trésors de leurs princes; et, comme un conquérant, j'ai arraché les rois de leurs trônes.

14. Les peuples les plus redoutables ont été pour moi comme un nid de petits oiseaux qui s'est trouvé sous ma main; j'ai réuni sous ma puissance tous les peuples de la terre comme on ramasse des œufs abandonnés, et il ne s'est trouvé personne qui osât seulement remuer l'aile, ou ouvrir la bouche, ou jeter le moindre cri.

15. La cognée se glorifie-t-elle contre celui qui s'en sert? La scie se soulève-t-elle contre la main qui l'emploie? C'est comme si la verge s'élevait contre celui qui la lève, et si le bâton se glorifiait, quoique ce ne soit que du bois.

16. C'est pour cela que le Dominateur, le Seigneur

cituum in pinguibus ejus tenuitatem; et subtùs gloriam ejus succensa ardebit quasi combustio ignis.

17. Et erit lumen Israel in igne, et Sanctus ejus in flammâ; et succendetur, et devorabitur spina ejus et vepres in die unâ.

18. Et gloria saltûs ejus, et carmeli ejus, ab animâ usque ad carnem consumetur, et erit terrore profugus.

19. Et reliquiæ ligni saltûs ejus præ paucitate numerabuntur, et puer scribet eos.

20. Et erit in die illâ : non adjiciet residuum Israel, et hi qui fugerint de domo Jacob, inniti super eo qui percutit eos, sed innitetur super Dominum Sanctum Israel in veritate.

21. Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob, ad Deum fortem.

22. Si enim fuerit populus tuus Israel quasi arena maris, reliquiæ convertentur ex eo : consummatio abbreviata inundabit justitiam.

23. Consummationem enim et abbreviationem Dominus Deus exercituum faciet in medio omnis terræ.

24. Propter hoc, hæc dicit Dominus Deus exercituum : Noli timere, populus meus, habitator Sion, ab Assur : in virgâ percutiet te; et baculum suum levabit super te in viâ Ægypti.

25. Adhuc enim paululùm modicùmque, et consummabitur indignatio et furor meus super scelus eorum.

26. Et suscitabit super eum Dominus exercituum flagellum, juxta plagam Madian in petrâ Oreb, et virgam suam super mare, et levabit eam in viâ Ægypti.

27. Et erit in die illâ : auferetur onus ejus de humero tuo, et jugum ejus de collo tuo, et computrescet jugum à facie olei.

28. Veniet in Aiath, transibit in Magron; apud Machmas commendabit vasa sua.

29. Transierunt cursim : Gaba sedes nostra : obstupuit Rama, Gabaath Saülis fugit.

30. Hinni voce tuâ, filia Gallim : attende Laisa, paupercula Anathoth.

31. Migravit Medemena : habitatores Gabim, confortamini.

32. Adhuc dies est, ut in Nobe stetur : agitabit manum suam super montem filiæ Sion, collem Jerusalem.

33. Ecce Dominator Dominus exercituum confringet lagunculam in terrore, et excelsi staturâ succidentur, et sublimes humiliabuntur.

34. Et subvertentur condensa saltûs ferro; et Libanus cum excelsis cadet.

des armées fera sécher de maigreur les forts d'Assyrie; et sous sa victoire, il se formera un feu qui les consumera.

17. La lumière d'Israël sera le feu, et le Saint d'Israël sera la flamme qui embrasera et dévorera en un même jour les épines et les ronces d'Assur.

18. La gloire de ses forêts et de ses champs délicieux sera consumée depuis l'âme jusqu'au corps; il prendra la fuite dans la frayeur dont il sera saisi.

19. Et il restera si peu de grands arbres de sa forêt, qu'on les compterait sans peine, et qu'un enfant en ferait le dénombrement.

20. En ce temps-là, ceux qui seront restés d'Israël, et ceux de la maison de Jacob qui auront échappé, ne s'appuieront plus sur celui qui les frappait; mais ils s'appuieront sincèrement sur le Seigneur, le Saint d'Israël.

21. Les restes se convertiront; les restes, dis-je, de Jacob, se convertiront au Dieu fort.

22. Car quand votre peuple, ô Israël, serait aussi nombreux que sont les sables de la mer, un petit reste seulement se convertira, et la justice se répandra comme une inondation d'eau, sur ce peu qui en sera resté;

23. Car le Seigneur Dieu des armées fera un grand retranchement au milieu de toute la terre, et il réduira son peuple à un petit nombre;

24. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu des armées : Mon peuple, qui habitez en Sion, ne craignez point Assur; il vous frappera avec sa verge, et il lèvera le bâton sur vous dans le chemin de l'Égypte.

25. Mais encore un peu, encore un moment, et je vais punir leurs crimes dans toute l'étendue de mon indignation et de ma fureur.

26. En effet, le Seigneur des armées lèvera sa main sur lui pour le frapper, comme il frappa autrefois Madian à la pierre d'Oreb, et il lèvera sa verge dans le chemin de l'Égypte comme il la leva sur la mer.

27. En ce temps-là, on vous ôtera le fardeau d'Assur, qui vous chargeait les épaules, et son joug qui vous accablait le cou; et ce joug sera réduit en poudre devant la face de l'onction.

28. Il viendra à Aïath; il passera par Magron : il laissera son bagage à Machmas.

29. Ils passeront rapidement; ils camperont à Gaba; Rama sera dans l'épouvante; Gabaath de Saül prendra la fuite.

30. Fille de Galim, faites retentir votre voix; qu'elle se fasse entendre jusqu'à Laïsa, et jusqu'à la faible ville d'Anathoth.

31. Médéména a déjà abandonné ses murailles; vous, habitants de Gabim, prenez courage.

32. Il ne lui faut plus qu'un jour pour être à Nobé; il menacera de la main la montagne de Sion et la colline de Jérusalem.

33. Mais le Dominateur, le Seigneur des armées va briser ce petit vase par son bras terrible; ceux qui étaient les plus hauts seront coupés, et les grands seront humiliés.

34. Les forêts les plus épaisses seront abattues par le fer, et le Liban tombera avec ses cèdres élevés.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Vult, ni fallor, propheta his primis versibus explicare præcipuam causam illius vastationis populi Israelitici quæ per Assyrios contigit, nempe injustitiam, et oppressionem pauperum et cæterorum qui humano favore aut viribus destituuntur. Neque alia frequentior causa est eversionis regnorum. Væ qui condunt. *Cakac* Hebræis propriè est *constituere formam* alicujus rei, *imprimere imaginem* seu *effigiem*; et haud dubiè Hebræis idem est quòd Græcis χαράττω. Hinc *cokek* participium et nomen ejusdem

significationis *mecokekim* part. secundæ, *qui constituit formam aliquam* et *constituit normam vivendi.* Sed de hâc voce et loco Gen. 49. Vide infra 33 : *Jehova judex noster, Jehova legifer.* LEGES INIQUAS. Nomen *aven* est à verbo *avah* , quod Hebræis est *affectavit, desideravit, concupivit ;* et accipitur nomen hoc plerùmque in malum, diciturque de affectu illo pravo et naturæ vi quâ quispiam alteri dolorem et vim infert, aut ipse afficitur. Psal. 6 : *Discedite à me, operarii violentiæ.* Ad quæ verba alludens Dominus, Matth. 7, de illis ea videtur interpretari qui *per nomen Domini prophetaverunt, dæmonia ejecerunt,* etc., id est, de pseudoprophetis et ipsorum traditionibus. Interpres Matth. dixit ἀνομίαν , Lucas ἀδικίαν. Conjungiturque sæpè nomen hoc cum nomine *amal*, ut hoc loco vides. Num. 23 dicitur : *Non vidi violentiam in Jacob, neque laborem in Israel.* Ex quo loco deinde omnes prophetæ hanc phrasim sumentes (est enim Moses fons omnium prophetarum) ad *impietatem*, id est, impiam doctrinam, et *idololatriam* seu *superstitionem*, transtulerunt; vel etiam ad *oppressionem innocentium*, quos impii ex innatâ illâ vi dolore afficiunt et laborare faciunt. Possumus ergo hæc *statuta* interpretari vel de legibus politicis quas ferebant principes et magistratus ad propriam ipsorum utilitatem summâ cum pauperum injuriâ, ut mox sequitur; vel de interpretationibus et additionibus impiis quas addebant ad divinam legem, perversè illam interpretantes, cujusmodi erat illa tempore Christi circa præceptum de honorandis parentibus.

VERS. 2. — UT OPPRIMERENT, etc. Verbum *natah* in tertiâ activum est, *inclinare, declinare,* etc.; nomen autem *medin, tribunal* significat, ut apparet ex Judic. 5 : *Qui vehimini asinabus albis, sedentes super tribunali ;* sic enim vertendus est locus : quod non malè reddidit Vulg. : *Sedetis super judicium.* Unde et pro ipso *judicio* videtur hìc accipiendum. *Inclinare* autem *judicium* seu *sententiam pauperum* seu *exhaustorum* est torquere judicium, et facere ut causâ cadant. Sensum Vulgatus reddidisse contentus fuit. Est ergo nomen deductum à verbo *dun*, vel *din.* Sunt tamen quibus videtur מ esse præpositio, q. d. : *Ad declinandum à judicio exhaustos, ne illis jus diceretur ;* nam *din judicium* est : sed priori sententiæ libentiùs accedo. Quid si *medin* sit à verbo *madad*, et *mensuram* significet, pro *medon?* et vertendum sit *ad inclinandam mensuram exhaustorum?* quo tropo significat injurias quas patiebantur pauperes in emptionibus et venditionibus et rerum commutationibus. Nam alibi *inæqualia pondera* et *mensuras iniquas* objicit. Unde illud : *Quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis. Inclinare* ergo *mensuram* est inæqualiter jus dicere divitibus ac pauperibus ; quod mox versu sequenti explicare videtur. Nec reprobanda est hæc interpretatio. PAUPERES. Ego *exhaustos* soleo vertere, ut propriam significationem vocis Hebrææ retineremus. Est enim *dalal exhaustum esse, extractum* seu *attenuatum esse exhauriendo.* Indè nomen *dal, exhaustus facultatibus* seu *viribus, attenuatus, tenuis fortunæ homo ;* et opponitur nomini *aschir.* ET VIM FACERENT, etc. Ego Hebraismum retinui, *ad rapiendum judicium.* Est phrasis Hebræis familiaris, quâ etiam vulgò utimur. *Rapuerunt judicium* seu *justitiam*, id est, vi abstulerunt jus, ne juxta jus et æquum pauperes judicarentur. HUMILIUM. Sicut Hebræis pauperes ab *exhaustis facultatibus, dalim*, ita ab *oppressione* seu *humiliatione* dicuntur *aniim*, vel potiùs quòd *eis nemo subveniat*, *neque juxta votum quidquam eis respondeat*, ut jam superiùs annotavi. UT ESSENT, etc. Quasi hùc tendant illa statuta ut liberè simul et specie aliquâ aut religionis aut justitiæ possint jus eripere pauperibus, pupillis ac viduis. At legislatores omni affectu vacuos esse oportebat, quasi reipublicæ leges conderent in quâ non essent victuri.

VERS. 3.—VISITATIONIS. Quid verbum usitatissimum *phakad* significet Hebræi aut ignorant aut non satis exprimunt. Accipitur autem nunc in bonam nunc in malam partem; nec uno verbo Latino commodè semper reddi potest : est enim nunc gratiæ et beneficii, nunc iræ seu pœnæ. Itaque puto idem esse quod Latinis *rationem habere, sumere, inire, ducere rationes*, et similia. Redditur igitur commodè nunc verbo *visitandi*, nunc *requirendi*, nunc *recensendi*, quæ affinia sunt. Nam qui *visitat*, ille *requirit;* et qui *requirit*, ille *recenset*, et ejus rei curam habet; et contra qui *recenset*, is *requirit;* et qui *requirit*, is *visitat.* Estque semper superioris erga inferiores. Nomen ergo *phekudah*, quod hìc habetur, est *visitatio, inspectio, requisitio, officium inspectionis, munus episcopi, officium demandatum, præfectura, delegatio.* Vide infra cap. 60. ET CALAMITATIS, etc. Hebr., *et tempestati è longinquo veniet.* Deest relativum, quod sæpiùs omittunt. Est autem Hebræa phrasis, quâ etiam nos Lusitani utimur : *Quid facietis tempestati?* id est : Quomodò vos geretis adveniente tempestate, vel quando ingruerit tempestas? Tempestates autem quæ è longinquo adveniunt impetuosiores sunt. Hic versus omninò significat : *Immitibus*, et qui affectus humanitatis exuerunt, *imminere judicium absque misericordiâ.* Nam qui aliis in rebus peccaverunt, si misericordes in fratres fuerint, habent quod faciant in die visitationis et tempestatis : habent enim placatum judicem. Nam quæ indigentibus dederunt, Christo Domino dederunt. Et pauperes ipsis sunt patroni, qui tandem eos *in æterna tabernacula recipiunt.* Interim verò *eleemosyna orat apud Deum*, ut loquitur Scriptura. Habere enim quod faciant, est non carere remedio. AD CUJUS AUXILIUM ; vel *pro auxilio ;* hic interdùm est usus litteræ *lamed* : *leezerah, pro auxilio ;* non est enim qui crudelibus subveniat. UBI RELINQUETIS GLORIAM VESTRAM? Nomen *kabad* non tam hìc *gloriam* quàm *gloriosos ipsos principes et magistratus* significat, qui plerùmque evadere solent ex prælio, et ad loca tuta naturâ et arte munita confugere, aut etiam auxilia ab amicis regibus petere, quibus amissam provinciam rursùs recipiant : quando autem ipsi quoque principes in potestatem hostium veniunt, actum est de regno. In superioribus non semel ita accipi hoc nomen vidisti,

et sæpiùs aliàs. Quæ sequuntur, hoc confirmant.

Vers. 4. — Ne incurvemini; cara, curvavit, scilicet *crura*. Et hoc differt à verbo *ischethakaveh*, quod *prosternere se in terram corpore et facie* significat. Qui hæc à superioribus distinguunt, sensum afferunt nimis violentum. Ego Vulg. secutus *bilethi* pro *ne* accepi. *Quò*, inquit, *se proripient principes tui, ne sub vincto*, id est, *sub vinctis*, aut potiùs *pro vinctis, curventur, et pro interfectis*, id est, tanquàm interfecti cadant? Is enim usus est interdùm vocis הרה. אסיר collectivè accipi videbis Psal. 79, et alibi. Significat ergo principes aut interficiendos aut inter captivos abducendos.

Vers. 5. — Væ. (הוי) hoc loco compellantis esse videtur. *O Assur, ipsa es virga iræ meæ, et baculus;* quod exponens ait, *in manu eorum* (scilicet *Assyriorum*) *est furor meus;* id est: O Assyrii, vos estis ministri iræ et furoris mei (1).

Vers. 6.—Fallacem. Vocant Hebræi *hypocritam* hoc nomine *caneph*, à verbo quod significat *aliam speciem præ se ferre quàm antea habuit*, aut *quàm habere debuit*. Nam et Latini *tectum hominem* appellant et *obscurum:* cui opponitur *apertus, candidus, sincerus*. Latini nunc verbo *contaminandi*, nunc verbo *polluendi* verterunt, et nomen ipsum nomine *hypocritæ:* ut vel hinc videas illos esse propriè *contaminatos* et *infectos* qui ficti sunt, illamque speciem sanctitatis fictitiam esse in oculis Domini insignem *contaminationem*. Quod genus hominum describens Paulus ait: *Speciem virtutis habentes, virtutem autem ejus abnegantes*. Populum furoris mei, vel *ardoris*. Vocat autem *populum furoris sui*, in quem furorem suum effunderet, et quem duriter tractare decreverat: ut videas quantùm illum populum peccata immutârint, ut eum quem *primogenitum suum* et *filium dilectum*, et *quasi peculium* vocare consuevisset, nunc *populum furoris sui* appellet. Mandabo. Similis constructio hujus verbi *tsavah* est. Jer. 27.

Vers. 7. — Non sic arbitrabitur. De verbo *damah* vide supra 1, 9, quibus adde quòd juxta secundum modum significandi, quo significat *assimilare*, notet quoque *formare similitudinem in animo*, id est, quod quodammodò etiam est facere silere seu acquiescere, ut scilicet res rei consentiat. Ad conterendum, vel *ad abolendum;* nam id propriè significat verbum *schamad*. Latini nunc verbo *delendi*, nunc *dissipandi*, nunc *disperdendi*, nunc *atterendi*, nunc *dissolvendi* reddiderunt. Verùm ubique verbo *abolendi* reddere aptè poteris. *Ego*, inquit, *illum misi ut tanquàm virgâ punirem populum in quem iratus sum; ille verò neque se à me missum cogitabit, neque leviter affligere, sed funditùs perdere in animo habebit.* Gentium non paucarum. Sic ferè omnes reddiderunt vocem *meat*. Ego quia non memini in sing. *meat* sic accipi, cum negatione adjunctum verbo, adverbium esse credo, id est, *non parùm*, *omninò funditùs*. Videtur enim quòd de populo tantùm Israelitico nunc loquatur propheta. Non tamen aliorum interpretationes damno.

Vers. 9. — Principes mei. *Sar princeps* est; et si propriè accipiatur, est *qui mensuratam habet aliquam gubernationem*. Non malè hoc loco *proceres* diceres. Reges simul sunt. Proceres mei in palatio meo, reges quoque sunt, ut *Rex regum* dici meritò possim. Et ut. Hebr., *si non*. Estque vel jurantis, vel affirmantis: *Dispeream, si non Hamath*, etc.; vel: *Videant, si non acciderit*, etc. Potentissimæ autem fuerunt illæ civitates (1).

Vers. 10. — Invenit manus mea regna. Id est: Potentia mea venit ad regna, ut ea apprehenderem et caperem sicut rem quampiam manu, neque eam potuerunt effugere. Vel potiùs est phrasis Hebræis peculiaris: *Invenit manus mea regna;* id est: regna venerunt in manum meam, et redacta sunt in meam potestatem; quemadmodum in Psal.: *Dextera tua inveniat eos qui te oderunt*. *Regna* autem *idoli* vocat quæ idola colebant. Sic et simulacra eorum. *Sic* addidit Vulg. de suo. Mihi videtur *mem* esse comparationis, et isti duo versus conjungendi ad hunc modum: *Quemadmodùm regna idolorum venerunt in potestatem meam; erant autem plura simulacra eorum quàm Jerusalem et Samariæ: nonne, inquam, quemadmodùm feci Samariæ, sic faciam Jerusalem?*

Vers. 11. — Notandum autem quòd S. litteræ sæpissimè idola vocent nomine *atsabim*, eò quòd cultus eorum conscientiis multum doloris ac laboris afferat; nam verbum *atsab* est *discruciare animum*, *contristare*, *dolore afficere*. In his autem versibus satis manifestè apparet quàm facilè homo divinas metas transgrediatur, cùm tamen cæteræ creaturæ suis sint contentæ terminis. Commendat enim Scriptura obedientiam quam servant aquæ, quibus Deus arenam posuit pro metâ, ut in eâ frangerentur tumentes fluctus. Unde quidam de elemento aquæ ex Davide cecinit,

..... *resonantia plangit*
Littora præscriptas metuens transcendere metas.

Voluntas quidem Domini erat quòd punirentur Israe-

(1) Væ Assur, etc. Vitringa, quem sequitur J. D. Michaelis, sic vertit: *Væ Assyrio, qui est virga meæ iræ, et in quorum manu* qui est *baculus*, est *severitas mea;* sive, *baculus, qui est in manu eorum, est severitas mea*, hoc est, quidquid apud ipsos virium, et imperii et potestatis est, quo usi fuerunt, in populo meo affligendo et cædendo, nullum esset, nisi populus meus meam provocâsset *severitatem;* ut adeò populus meus non ab Assyriis, sed *irâ* et *severitate meâ* percussus esse putandus sit. Regem Assyriæ, qui hic innuitur, non esse *Nebucadnezarem*, ut interpretes nonnulli voluerunt, sed *Sennacheribum*, patet ex vers. 9, 11. (Rosenmuller.)

(1) Numquid non principes mei simul reges sunt? Nonne et reges habeo instrumenta servitutis? sic postea Romani.

Numquid non ut Charcomis. *Cercusium* ad Euphratem, 2 Paralip. 35, 20.

Sic Calano. Meliùs *ut Calano;* id est, *Callinisum*.. Aut potiùs *ut urbs Chalonitidis;* cujus terræ mentio apud Strabonem, Plinium, Dionysium Periegeten.

Et ut Arphad., *ut Aradus*. Vide 2 Reg. 18, 34.

Sic Emath. Rectiùs, *ut Emath*. Amathus Syriæ. 2 Reg. 17, 24.

Numquid non ut Damascus sic Samaria? Supple *mea est*, pari jure quo urbes aliæ. (Grotius.)

litæ, sed non quòd omninò deleretur regnum illud; at homo hujus voluntatis minister omnia sibi pro arbitrio putat licere. Considera etiam quòd cùm idolis vim divinam hic tyrannus inesse crederet, tantùm ex hoc quòd sibi non restitissent, existimabat Deo vires defuisse ad resistendum, quasi repugnaret divinæ bonitati permittere quòd sui cultores aliquid mali patiantur: ut videas humani cordis superbiam simul et ignorantiam! Quòd autem non culpæ duceret coli idola, vel illa argumentatio satis ostendit quæ à majori ad minus est: *Quòd feci regnis quæ plura idola habebant, non faciam regno quæ pauciora?* Nam si peccatum putabat idola colere, malè colligebat.

VERS. 12. — CUM IMPLEVERIT. Ego, *studiosè compleverit,* vel *magno cum studio ac contentione absolverit,* vel *perfecerit.* Nam sicut verbum *naschac mordere* significat, et *fœnus exercere,* eò quòd fœnus homines mordeat, sic verbum *batsa vulnerare* significat, atque *exercere avaritiam,* quæ tanquàm gladius hominem vulnerat et illius sanguinem exsugit et substantiam absumit; sed quia sermo Latinus non patitur ut *vulnerare* pro *avaritiam exercere* dicamus, nunc illo modo, nunc hoc reddere oportet. In secundâ verò conjugatione, in quâ hìc legitur, accipit modum significandi ab alterâ conditione avari, quâ naturâ cupidus est et avidus aliquid complendi, et tam in bonam quàm in malam partem solet capi. Hìc vides quantâ irâ et vindictæ studio exarserit Dominus adversùs populum suum, et quàm verè illum vocaverit *populum furoris sui.* IN MONTE SION, vel *adversùs montem Sion.* CUNCTA OPERA SUA. *Omne opus,* vel *totum opus.* Quia verò non intermittebat populus peccata, etiam inter afflictiones, non intermittebat quoque Dominus opus suum. Ex hoc quoque loco habes, quàm proprium sit supremæ illi bonitati improbos punire. VISITABO, vel *requiram.* Quamdiù virga necessaria est, integra servatur; quando autem nullus usus ejus jam ampliùs est, et ipsa quoque confringitur et in ignem mittitur. Non est ergo quòd glorientur victores populi si victoriâ potiuntur; postquàm enim victi pœnas dederint meritas, Dominus quoque requiret super victorum insolentiâ atque crudelitate. MAGNIFICI. Nomen *godel* in abstracto *magnitudinem* seu *magnificentiam* declarat; ad verb., *super fructu magnitudinis cordis regis,* etc. Vocat autem *fructum magnitudinis cordis* ea quæ ex arrogantiâ cordis et elatione animi atque superbiâ proveniunt. Et quod sequitur idem quoque declarat, *super decore* (seu *gloriâ*) *elationis oculorum*, id est, super elatis oculis ejus cum fastu et majestate omnia despicientis: quæ omnia à v. 7 usque ad 11 continentur, et mox sequentibus explicantur. Est enim cor veluti radix cogitationum atque actionum nostrarum; et prout affectum est, tales quoque fructus producit, ut in Evangelio Dominus Matth. 15 docet. DECORE. Hebr. *thipheereth*, à verbo quod *ornare* seu *decorare* significat; Græcis μεγαλοπρέπεια. Psal. 78, Vulg. *pulchritudinem* dixit: *Dedit in captivitatem potentiam ejus*, id est, Arcam, *et decorem ejus,* id est, cultum, *in manum hostis.* Nam loquitur de cultu in Silo decenter instituto. Sic et Paulus hortatur ut in Ecclesiâ *omnia decenter et secundùm ordinem fiant.* Hanc eamdem vocem videtur ipse Paulus nunc *gaudium* nunc *coronam* reddidisse; et ad Phil. 4 utramque simul complexus dixit: *Gaudium meum et coronam meam;* et 1 Thess. 2: *Gaudium, et corona gloriæ;* quæ verba videtur accepisse ex Ezech. 24: *In die quo tulero ab eis gaudium decoris sui.* Hìc ergo accipere possumus pro *venustate* et *gratiâ,* quam qui sibi placent, et quibus omnia ex sententiâ succedunt, in oculis præ se ferunt, qui sunt indices animi certiores quàm verba.

VERS. 13. — IN FORTITUDINE MANUS MEÆ, vel *potenti manu meâ.* Est autem *coac*, non ἀρετὴ, sed δύναμις, id est, *fortitudo, robur, facultas,* etc. ABSTULI, vel *transtuli.* Est autem *translatio* seu *ablatio populorum* ejus qui ad libitum dominatur, qui miscet regna et dividit præfecturas ad suam utilitatem et libidinem; et habitatores sedes mutare compellit, quò reddat regiones pacatas, et rebellionum ac defectionum occasiones amputet. *Sor* autem in tertiâ est *discedere facere*, id est, *auferre, transferre,* etc. Gen. 48: *Transferret de capite Ephraim*, etc. PRINCIPES EORUM. Variant interpretes in hâc voce; et radix quidem manifesta est, *athad*, id est, *institit, incubuit operi, instanter exercuit.* Neque probo quod Hebræi et Sanctes eos secutus, dicunt, nempe quòd sit *præparare,* et *athudoth* esse idem quod *præparata,* id est, thesauros. Et in re quidem facilè consenserim cum eis, sed etymologiam non probo; vocem enim credo significare *reposita* seu *thesauros, universamque supellectilem quibus possessores incumbunt.* Quia verò ab hâc ipsâ radice venit nomen *athudim*, quod *hircos* et *arietes*, *quibus grex nititur et quasi incumbit,* et per translationem *duces* et *gubernatores populi* significat, ut Zach. 10 (de quo dicemus infra 14); idcircò Vulg. hìc *principes* vertit; cùm tamen in hâc formâ alibi sic acceptum non inveniamus. In hâc enim formâ femininâ hìc tantùm, et Deut. 32, reperitur; et in Deut. quidem *ea quæ imminent* significat; hìc autem *ea quibus incumbunt et student homines*, *promptuaria, reposita, thesauros,* et similia. QUASI POTENTES. De voce *cabbir* est hìc controversia. Quidam enim sentiunt idem esse quod *cabir*, id est, *multus*, *copiosus,* etc., et *aleph* interpositam per epenthesim; quod in aliis nominibus interdùm fit. Alii rectiùs dicunt, *caph* esse similitudinis notam, et *abir* pro *robusto* et *viribus pollente* accipiendum. Quid si *athudoth cubilia* interpretemur, et *cabir stragulum?* id enim significare *cabir* perspicuum est, quasi ex multiplicibus pilis contextum, sicut *makeber.* Sensus itaque iste erit: *Cubilia eorum diripui, et deposui stragulum habitatorum*, seu *quietè habitantium;* quibus subitum adventum significat et omnimodam direptionem; quæ non est difficilis illis qui super in cubilibus jacentes irruunt. Et hic sensus sequentibus quoque congruit.

VERS. 14. — NIDUM. Hebraismus *nidum* vocat non tam nidum ipsum quàm pullos avium qui adhuc nido continentur. Deut. 32: *Sicut aquila suscitabit nidum suum.* FORTITUDINEM. Jam supra dixi propriam signi-

ficationem hujus vocis *kel*, quæ primariâ significatione *strenuitatem* declarat, quæ labore et exercitio constat, et facinora et præclarè facta quodammodò enititur : hinc pro *exercitu :* interdùm et pro *substantiâ* seu *facultatibus strenuitate partis*, ut hoc loco et Deut. 8; et Job. 20 : *Strenuitatem quam devoravit, evomet*, etc. Quòd si ita est, non mirum quòd superiorem versum non tam de thesauris et bonis repositis quis velit interpretari, ne idem hìc repetere videatur Assur, quàm de subito adventu hostium, et potentiâ omnia disponendi ad libitum. Sicut colliguntur, etc. Participium esse existimo, quasi scriptum sit oseph. Quemadmodùm autem Latinis *colligo est in unum redigo*, interdùm etiam *carptim aufero*, ita hoc verbum Hebræis; neque alias significationes habet. Eleganti certè metaphorâ ac similitudine potentiam suam exprimit, quâ in subjectos usus omnia et diripere et ad libitum disponere potuit; neque sat illi fuit si se nidum invenienti, populos aviculis, substantiam ac liberos eorum pullis et ovis avium compararet, nisi etiam id quod avibus nunquàm denegatum fuit, ut garriendo et stridendo, et querulis vocibus obstrependo, ac volitando, direptionem nidorum suorum quoad ejus fieri potest impediant, populos non fecisse præ timore et stupore affirmaret. Isti sunt fructus superbi cordis, quod gloriatur in alienis bonis quasi in suis, et in iis quæ accepit quasi non acceperit. Quam mentem procul abesse à suis vult Dominus Deut. 8 : *Ne dicas in corde tuo : Virtus mea et fortitudo manûs meæ fecit mihi divitias istas*, etc., et multis aliis locis. Adeòque illam Deus detestatur ut affirmet Moses in suo illo cantico propterea pepercisse Dominum populo suo, ne superbirent hostes eorum, et dicerent : *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia.* Porrò quæ sequuntur satis hoc ipsum confirmant.

Vers. 15. — Numquid gloriabitur securis, etc. Variant quidem docti interpretes hoc loco; neque sibi constant Rabbini, et multa supplent absque ullâ causâ. Et quidem in priore versûs parte nulla est difficultas; at in posteriore non minima, quæ ortum habuit ab ignorantiâ significationis verbi נוף, cui cùm sex significationes, easque diversas, assignent, propriam et veram dubito an assignaverint. Sed de hoc errore aliàs. Scito interim, christiane lector, unicam tantùm esse verbi significationem, scilicet *agitavit*, neque in vocibus ab hoc verbo deductis aliam quæras. Hùc accessit quòd nomen שבט non putârunt in recto esse, cùm planus hujusmodi sit sensus, si in recto accipias; posset quidem Assur sibi victoriam tribuere, si verè diceretur baculum agitare et hùc atque illùc circumagere eos qui se manu tenent atque elevant; aut si dùm quispiam baculum levat, non lignum elevaret. At manifestum est et virgam agitari ab elevante, et baculum nihil aliud quàm quoddam lignum esse. Insana igitur est Assur gloriatio, qui per se nullas vires neque motum ullum habuisset ut noceret populo Dei, et tot aliena regna occuparet, nisi hæc divinitùs accepisset, ipse verò nihil aliud sit in conspectu Dei quàm quoddam lignum putredini obnoxium, et mortalis quidam homuncio. Quæ sententia si mentibus hominum insedisset, non adeò *delirarent reges*, neque adeò *plecterentur achivi.* Quomodò si elevetur virga, etc. *Quasi* qui *elevat baculum, non lignum* elevaret. Supplevi relativum *qui*, et expressi verbum quod repetendum erat, ne Latinis auribus insuavis esset oratio, cujus concisio Hebræis est perelegans. Posses quoque vertere : *Quasi elevare baculum non* sit *lignum* elevare.

Vers. 16. — Habes in his versibus pœnam arrogantiæ regis Assyriorum. Et primo quidem, dùm floreret et victor aliorum regna invaderet, eum comparat corpori pingui, cui scilicet integræ sunt vires, quas solet amittere dùm in maciem et tenuitatem ex aliquo morbo aut inediâ devenit. Quia etiam nihil sic res gloriosas, charas et pretiosas corrumpit et in nihilum redigit sicut ignis, dicitur quòd *sub ejus gloriam ardere faciet ignem* (1).

Vers. 17. — Lumen Israelis, etc. Quæ est hæc *lux Israelis*, nisi Dominus ipse, quem mox *Sanctum ejus* appellat? Ipse, ipse, inquam, Dominus, qui *Israelitis* est *lux*, et quem ut *sanctum* Israelitæ colunt, Assyrios, veluti *ignis spinas, absumet*. Fortè alludit Propheta ad cultum ignis, qui perpetuò ardebat et conservabatur in templo. Cùm enim ibi esset perpetuus ignis ad perpetua sacrificia, et sanctitas in cultu vigeret, essent autem Assyrii in circuitu Jerusalem veluti spinetum quoddam, armis hispidi et ad pungendum parati, fingitur veluti è templo egressus ignis qui milites absumpserit exercitumque deleverit. Quemadmodùm etiam ignis columna Judæis luci et Ægyptiis terrori erat, ita ignis templi in lucem et sanctificationem fuit piis, Assyriis autem in vastationem et consumptionem. Quasi significare velit Propheta quòd propter cultum et religionem Dominus deleret hostes Israelis. De his

(1) Dominus exercituum. Qui titulus Deo hìc adscribitur, ut significetur successus omnes et victorias, sive Assyrii, sive aliorum, à Domino fuisse. In pinguibus ejus, vel *In pingues ejus*, vel *principes*, ut Jud. 3, 29. Vide Psal. 78, 31, collat. cum Psal. 106, 15. Ita omnes. Sed malim hìc intelligi vastum et numerosum ejus exercitum, qui hìc animali pinguissimo confertur. Hebr. *in pinguedines ejus.* Tenuitatem, vel, *maciem*, id est, vel mortem, vel inopiam earum rerum quibus fidebat, v. g., opum, potentiæ, etc. Exercitum perdet per angelum. E maximis copiis paucissimi evadent. Et subtus gloriam (vel *subter* locum *gloriæ*) ejus, id est, exercitum quo ipse gloriatur. *Et in loco gloriæ ejus*, sive *suæ ;* nempe, in loco in quo gloriabitur Assyrius; vel, ubi gloria Dei habitat; hoc est, ante mœnia Jerusalem. Succensa, etc. Alludit ad vetustum morem comburendi corpora defunctorum (vide 2 Par. 21, 19), maximè cùm magno numero strata et insepulta jacerent, unde infectionis periculum esset. Vide Isai. 66, 24, Ezech., 39, 9, 10. Vel alludit ad combustionem silvæ, ut Psalm. 83, 15. Sed prius malo. Significat pestem quâ Assyrii enecabuntur, in quâ corpora eorum afflata sive siderata erant, ac in cineres conversa; ita tamen ut vestes eorum (quæ hìc *gloria* vocantur, tum quòd ex Assyriis gloriosæ erant, Ezech. 23, 12, tum quòd eis homines gloriari solent, vide Psal. 93, 1, Matth. 6, 29) illæsæ essent, sicut illæ Levit. 10, 5, ut spolia earum Judæis cederent. Sed hæc incerta sunt. (Synopsis.)

vide in ultimis verbis cap. 31. In die una; id est, simul et brevi tempore.

Vers. 18. — *Silvam* metaphoricè vocat constipationem armatorum militum, qui cristis, galeis et hastis densissimam silvam imitantur. Ita et *Carmelum* vocat copiosum commeatum et omnium rerum abundantiam quam secum deferebant. Ob fertilitatem enim loci abiit *Carmel* in proverbium apud Hebræos. Ab anima usque ad carnem. Hoc quoque proverbiali formâ jactatur, id est, *penitùs*. Et erit terrore profugus. Variant hoc loco interpretes. Et *mesos*, ni fallor, est nomen à verbo *masas*, *liquefecit ut defluat;* nomen autem *liquefactionem* seu *dissolutionem* notat. Atque ita dupliciter interpretari possumus : *erit quasi res quædam levissima,* ut pulvis aut cinis, quæ non consistunt, sed vento tolluntur ac fugantur; vel *erit quasi dissolutio* seu *liquefactio;* id est, dissolvetur sicut quæ liquescunt, ut in Psal. 68 : *Dissipentur inimici ejus, et fugiant qui oderunt eum à facie ejus, sicut deficit fumus; deficiant, sicut fluit cera à facie ignis,* etc. Quod videtur sumptum ex libro Num. cap. 10; vel, *erunt sicut dissolutio fugientis,* id est, sicut qui metu dissoluti aufugiunt. Hunc sensum, sive priorem, qui ferè idem est, libenter amplector, quòd verba propriè id sonant; et eumdem expressit Vulg., ut qui *liquefactione* metum intellexerit; nam Hebræi *liquefactionem cordis* metum seu terrorem vocant. Et ferè idem est quod Chald. : *Erit contritus et fugatus.* Qui autem *dissolutionem vexilliferi* hìc afferunt, non placent; nam nullibi invenio *nasass vexilliferum* significare in Scripturis, quamvis *nas signum* sit. Est ergo hìc *nasass* participium in quadratâ, quam vocant, conjugatione, neque desunt Rabbini qui ita putent. Existimo autem quòd de ipso rege Assyriorum sit sermo, qui, ut infra dicetur, et in lib. Regum narratur, cæso exercitu nocte unâ per angelum Domini, cum paucis aufugit in Assyriam; vel de exercitu ipso et militibus quorum corpora, quasi igni absumpta, in cinerem resoluta sunt.

Vers. 19. — De paucitate autem loquitur vers. 19, qui ad verbum ita sonat : *Et reliquum ligni silvæ ejus numerus erunt;* id est : Quæ relinquentur arbores erunt numerabiles, id est, pauci numero erunt qui superfuerint à cæde illâ, etc. Solent autem nomina militum conscribi. Quod munus pueris committi non consuevit, ut qui neque nomina numerorum teneant, neque rationes numerorum inire valeant.

Vers. 20. — Et erit, etc. Fructum illius miraculi exponit. Videntes enim pii aliquot Israelitæ Dominum Jerusalem liberâsse, cœperunt confidere Domino, ipsique inniti, neque ultra spem suam in hominibus collocare, qui licet interdùm auxilium præberent, paulò tamen post, mutato animo, hostiliter ipsos vexabant. Assyrii enim, qui Ahaz opem tulerunt adversùs regem Syriæ et Israel (ut supra ostendimus) adversùs domum Jehuda, postea non semel profecti Judæam vastàrunt. Sed quia Assyriorum fastus, crudelitas ac tyrannis imperium diaboli ac peccati designabat, ad mysterium et veritatem ab umbris transit. Nam et liberatio illa liberationem quæ per Christum facta est designabat, et qui tunc evaserunt Israelitæ eos qui ex Judæis ad Christum conversi sunt. Et has transitiones in Prophetis qui Judæi nolunt intelligere, cæci; et interpretes, qui Rabbinos tanquàm oraculum sequuntur in suis interpretationibus, parùm Christiani sunt. Qui fugerint. *Pheletath, evasio*, id est, qui evaserint, et dicitur tam de personis quàm de aliis rebus. In veritate. Hebr. *beemeth :* sic vertendum est, non *ex fide,* ut quidam volunt. *Inniti* autem *in veritate,* est ex animo et verè, non fictè et ore tenùs, Domino confidere. Juvat autem ad confirmandam spem atque fiduciam nostram considerare beneficia Domini, quibus suos ab exordio mundi prosecutus est. Sed numquid non insani sunt qui super percussores suos innituntur? Hujusmodi sunt mortales, qui ex amicis inimici sæpè fiunt. *Verè in Deo nostro salus Israel,* etc.

Vers. 21. — Reliquiæ convertentur. Quia *reliquos* et *qui evasissent* dixerat, ne quis fortè putaret ingentem numerum futurum Israelitarum Deo fidentium, *reliquias* hìc vocat. Et ex iis quæ sequuntur, atque etiam ex D. Paulo Rom. 9 apparet manifestè *reliquias* paucitatem declarare. Sunt autem hìc illæ duæ voces quæ nomen alterius filii Isaiæ componebant, Sear Jasub, id est, *reliquiæ revertentur,* vel *convertentur:* quòd nomen supra dixi mysterium significâsse : nempe quòd ex vastatione illâ Israelitarum, et strage quam peccata ipsorum commeruerant, et hostes qui à Deo propter ipsa peccata immissi sunt, ediderant, pauci evaderent Israelitæ. Id manifestè hìc exponit Propheta, nempe quòd *reliquiæ Jacob,* quas significabat nomen illud filii sui, *converterentur ad Deum* gibor, *prævalidum* seu *præpotentem.*

Vers. 22. — Consummatio abbreviata, etc. In dubio non est quin prius nomen *kilaion* sit à verbo quod et *consummare* et *consumere* significet, unde et *consummationem* et *consumptionem* reddere possumus, quamvis, Deut. 28, *consumptionem* videatur omninò significare, *consumptionem oculorum,* etc., neque alibi legi. Posterius autem, nempe *karuts,* variè accipi potest, et adjectivè quidem optimè reddit Vulg. *abbreviata* vel *concisa.* Et sunt qui in malum accipiant, quòd *Deus justitiâ inundante et copiosâ abbreviavit populum illum atque consumpsit.* Sed neque constructio huic expositioni favet neque præcedentibus et consequentibus cohæret. Nam si nomen *justitiæ* accipiatur in casu nominandi, tunc planior erit sensus : *Consumptionem abbreviatam inundabit justitia.* Intellige autem per *consumptionem abbreviatam* pauculos illos et reliquias quæ ex Israele servatæ sunt, qui sanctissimi fuerunt, ut supra jam dixit. *Omnem reliquum in Sion sanctum vocandum,* etc., cap, 4. Quid si nomen *karuts* substantivè accipiatur, pro *rastro* seu *tribulâ?* ut infra, c. 28, et Amos 11 (nam hoc instrumento utuntur agricolæ ad comminuendas glebas post jacta semina in agro), significabit, quòd post *consumptionem* et vastationem illam quæ ventura erat populo Israelitico, similem illi comminutioni glebarum quæ fit rastro, vel excussioni granorum quæ alio instrumento fit (de

quo infra 28), *inundabit justitia*, eò quòd maxima fuerit donorum cœlestium abundantia, postquàm peccatum et infidelitas ferè totum Israelem vastâsset. Qui sensus si placuerit, sic, consentientibus vocibus Hebræis, reddere poteris, *consumptionem rastri inundat justitia*. Nam *imminutio eorum divitiæ mundi,* ut inquit Apostolus.

Vers. 23. — Quod superiori versu *kalah* hìc *kilaion*, ab eodem verbo, nempe *consummationem* seu *consumptionem* significat. *Abbreviationem* cum Vulg. reddere volui; nam Paulus Rom. 9 hunc locum citans, reddidit per συντέμνων, id est, *abbrevians, decurtans,* et Matth. 24 videtur redditum ἐκολοβώθησαν, *decurtati fuissent,* et Marc. 13, *decurtâsset*, amputatâ scilicet aliquâ parte prioris mensuræ. Significat igitur hoc participium, tanquàm nomen sumptum, *determinationem*, *decisionem* seu *decurtationem,* vel rei de quâ dicitur, vel temporis. Et verbum ipsum Hebræum juxta materiam subjectam reddendum est; nam unicâ voce semper reddi non potest; respondet autem nostris *acuere, acutum esse, penetrare.* Possunt autem hæc accipi ut dixi superiori versu, pro *ipsis qui ex præcisione manserunt;* vel in malum, pro ipsâ *consumptione,* ex quâ superfuerunt reliquiæ. Illud autem *in medio universæ terræ* more Hebræorum accipe, id est, *in medio hujus terræ;* in hâc terrâ, ubi est nunc ingens numerus hominum; *in pluribus* enim *eorum non beneplacitum fuit Domino.* Nam Deus longè abest à nonnullorum insaniâ, qui sibi multitudine hominum sibi subjectorum placent. Vides eum summâ cum æquitate (ita videtur interpretari Paulus) ab infinitâ illâ hominum colluvie qui erant veluti *arena maris,* pusillum quemdam gregem segregâsse? Hoc vocat *verbum consummatum et abbreviatum*, id est, rem brevem et decurtatam. Vel verbum quo illam abbreviationem effecit (omnia enim verba suo facit Deus) dicitur *verbum consummans et abbrevians.*

Vers. 24. — In via Ægypti. Hebraismus est, id est, quemadmodùm Ægyptus. Sicut, inquit, ab Ægyptiis indigna passi estis, non tamen afflictio illa perpetua fuit, sed finem habuit, eumdemque gloriosum vobis; ne despondeatis quoque animum cùm videtis Assyriorum adversùs vos ferociam et crudelitatem. Erit veluti flagellatio filii, quem pater corripit. Habitatores enim Hierosolymitani obsidione pressi sunt, et omnia quæ extra muros possidebant vastata sunt; sed non diu duravit illa vexatio, ut sequenti versu promittit.

Vers. 25. — *Paululum modicumque.* Sic etiam legitur supra 16, in fine, *valdè parùm*, vel *post pusillum*, et *minùs pusillo.* Consummabitur. Si de Assyriis est sermo, *consummabitur* dicendum est, id est, ad summum perveniet, explebitur, satiabitur, ut nihil ampliùs exspectandum sit neque diutiùs ferre possim. Si autem de Judæis (non enim relativum *eorum* obest, cùm sit frequens mutatio personarum Hebræis) dicendum *consumetur, finietur, cessabit.* Vide supra v. 22 et 23 : *Consumetur et cessabit indignatio.* Super scelus. In voce *thabelith* non consentiunt interpretes. Crediderim ego quòd fit à verbo *balah,* quod verbo *inveterascendi* reddi potest, et significare *inveteratam malitiam.* Et sicut nomen *beli* ab eodem verbo transfertur ad significandam *corruptionem quæ vetustatem consequitur,* ut infra cap. 38, ita hoc nomen congruè *inveteratam malitiam* et *morum corruptionem* videtur significare.

Vers. 26. — Flagellum. *Schot* sic dictum, quòd *circumpungat* et *circumagat.* Super mare et levabit eam, id est : Sicut *levavit virgam suam super mare, et super Ægyptios,* ut in mari perirent, ita super Assyrios, etc. Vers. 24 dixerat quòd *Assyrii percussissent Judæos, sicut Ægyptus;* hìc autem quòd *Dominus percussurus sit Assyrios, sicut Ægyptum. Justum enim est,* ut inquit Paulus, *quòd reddat Dominus vicem impiis qui* filios Dei *divexant,* sive Ægyptii sive Assyrii sint, etiamsi permittente vel etiam jubente Domino illud faciant; nam et quòd iniquo animo id faciant, et propter alia quoque scelera, irâ Dei digni sunt. Nec tibi durum videatur quòd, cùm superioribus versibus de Christi tempore verba inseruerit, hìc rursùm ad historiæ filum redeat. Nam is mos est Prophetis quoties historia umbra et delineatio quædam est futuræ veritatis. Adde quòd quæ his versibus tribus commemorat facilè neque nimis violentâ interpretatione in eos dicta accipi possunt qui reliquias illas sanctas persecuti sunt, quos Dominus delevit ante faciem servorum suorum. Facit hic locus ad confirmandos animos servorum Dei, adversùm quos etsi flumina et maria fluctus suos elevant, Dominus jubet ne animum despondeant. Nam tamdiù durabit afflictio, quamdiù ira Domini adversùs impios non fuerit consummata. Consummatur autem brevissimo tempore si illi in suâ crudelitate perseverent; *non* enim *relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum, ne extendant justi ad iniquitatem manum suam.*

Vers. 27. — Auferetur onus. Hæc etiamsi intelligi optimè possunt de eâ libertate quâ à Domino asserti sunt Judæi sub Ezechiâ, deleto per angelum Domini exercitu Assyriorum, ut præcedentia et ordo historiæ postulant, non minùs congruenter ad mysterium referri possunt cujus historia typus fuit. Illud autem *à facie olei*, id est, propter unctum Ezechiam, vel propter Christum Dominum; vel potiùs (quasi metaphorâ perseveret sumptâ ab animalibus, quæ si pinguia sunt, præ pinguedine laxatis nexibus dissolvuntur juga, vel quòd nodos jugi induratos adhibito oleo seu pinguedine solvant agricolæ) *pinguedo* illa ad abundantiam et copiam spiritalium donorum et cœlestis unctionis referenda est, quâ qui uncti sunt facilè jugum mundi excutiunt, ut tyrannos ipsi devinciant, usque adeò ab ipsis non constringantur. Judæi quoque sub Ezechiâ ditati Assyiorum spoliis et affluentiâ omnium rerum saginati in libertatem asserti sunt. Nota verbum *kabal* de classe esse eorum quæ contrarias habent significationes; significat enim *obligare* et *dissolvi, disrumpi,* etc. A facie olei. Nomen non *oleum* tantùm, sed et universam *pinguedinem* significat. Quòd si de unctione regum est sermo, rectiùs *oleum* quàm *pinguedinem* vertas.

VERS. 28. — VENIET, etc. Describit per hypotyposim celerem Assyriorum adventum, potentiam ac robur exercitûs, narrans quòd quòcumque appulisset omnia illi cederent, diffugientibus cunctis præ metu, ut victoriam et Dei virtutem magis illustrem reddat. Loca autem quæ commemorat in viâ erant venientibus ab Assyriâ versùs Jerusalem; quàmvis, quantùm conjicere possum ex geographis, ordine oppida non enumeret. Quod Vulg. dixit *commendabit iphekid*, dixi *recensere faciet*, clariùs aliquantulùm; et in tertiâ verbum ita reddendum videtur. Cùm à longinquâ regione profecti fuissent, antequàm ad oppugnationem urbis accederent, juxta peritorum ducum consuetudinem arma instrumentaque bellica recensuerunt. Nomen *keli* in genere omne *vas* vel *instrumentum* significat, et quidem Latinis vetustioribus omnis quoque supellex *vasa* dicebatur, perinde ut Hebræis.

VERS. 29. — CURSIM. Ut adverbium accepit Vulg. quod nonnulli pro nomine proprio loci accipiunt, *maebarah.* Ego propter locum 1 Sam. 13, in quo de statione Philisthinorum dicitur quòd *egressa est ad* MAEBAR *machmas,* pro *transitu* accipio, quem eodem libro cap. 14 videtur describere, per quem transivit Jonathas ad stationem Philisthinorum. *He* verò in fine dictionis est terminatio feminina, nam in utrâque formâ reperitur. Latini *vadum* appellant, sed non nisi in fluminibus. Hebræi verò *maebar* etiam montibus tribuunt, sicut Hispani *porto,* id est, locus asper, angustus ac difficilis ad transeundum. Hinc Hebræis *bithabarah* (quam vocem legimus in Evangelio), id est, *domus vadi* vel *trajectûs,* quòd ibi essent vada Jordanis, vel quòd cymbâ trajiciebatur in eo loco. Ego propter *machmas*, cujus mentionem facit versu superiore, hìc potiùs *transitum* quàm *vadum* dicerem. SEDES Hebræis *malon* à *pernoctando*, *pernoctatorium* seu *diversorium* dicere licebit. NOBIS. Mutat personam, quasi ipsi loquantur, vel *leno* pro *lemo*, *ipsis.* OBSTUPUIT. Verbum propriè *commotionem* significat, sive ex *curâ* sive ex *metu*, apertam et visibilem, tam animi quàm corporis, vel utriusque simul; et opponitur *quieti* et *tranquillitati.*

VERS. 30. — ATTENDE, LAISA. Verbum *caschab* significat *auscultare*, *attendere*, *intendere animum* seu *cogitationem*, *esse aure et mente attentum ad verba*, vel *ad personam,* vel *ad res alterius.* Monet igitur habitatores Laisæ ne despiciant voces ejulatûs habitatorum viculi *Anathoth,* sibi tantùm consulentes (1).

VERS. 31, 32. — MIGRAVIT, vel *ablata est*, vel *aufugit.* Verbum enim *nadad*, *motum celerem*, *commotionem celerem*, *fugam* seu *agitationem* significat, neque habet sermo Latinus unum verbum quo omnibus locis reddi possit hoc Hebræum. Quod sequitur, *habitatores Gabim*, *confortamini*, potest reddi per præteritum *confortati sunt*, vel *obfirmati sunt.* Mihi non malè cohærere videtur cum priori parte sequentis versûs, *obfirmemini;* nam *unius diei spatium* habetis quo *in Nob* exercitus hostium *subsistet.* Quòd si ironicè dictum accipias, non malè conveniet. AGITABIT. Propriam verbi significationem expressit vulg. Interpres; de quâ supra v. 15; sed constructio hæc nova est, ut sit cum duobus accusativis absque ullâ præpositione; nam quam addunt, *ad*, *super*, *contra*, etc., non est in textu, unde fortè sic reddendus esset locus: *Agitabit manus suas mons filiæ Sion*, etc. Concussi sunt enim timore habitatores Jerusalem cùm adventum hostium intellexerunt, sicut supra dixit quòd *commoti sunt sicut arbores silvæ,* et alibi, *sicut arundo in aquis.* Verùm dicere possumus omitti præpositionem in Hebræo, sicut sæpè consueverunt quando motum significant, *versùs montem,* etc.

VERS. 33. — CONFRINGET. Vox *saaph* rara est, similiter et nomen *phurah*, quòd *laguncula*m vertit Vulg. Hinc fit ut non planè nota sit earum acceptio et significatio. Congruit autem hujusmodi lectio cum victoriâ quam Israelitæ de Madianitis reportârunt, cui hanc supra comparaverat: confractis enim laguncul is magno cum terrore hostes fudit Gedeon. Si autem conjecturis locus est in investigandis nonnullarum vocum significationibus, videtur esse participium verbi secundæ conjug., quod à nomine משך formatur, quod cujuslibet rei *protensionem* seu *prominentiam* significat, de quo supra cap. 2, et infrà 27, et 57, et 17, ubi pro *ramorum prominentiis* sumitur. Similis autem formatio plerùmque contrariam significationem inducit, et huic loco non malè convenit, *deramare* (si Latinè diceretur), id est, ramos præscindere. Nomen verò *phurah* manifestum est esse à verbo quod *decorare* seu *ornare* significat et pro *frondibus*, quæ ornamenta sunt arboribus, accipi videtur Ezech. 17, ubi Vulg. *propagines* vertit; et 31, ubi Vulg. *frondes* vertit; et superiorem vocem, à quâ diximus formari verbum, *ramos* interpretatus est: *In ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, et sub frondibus ejus genuerunt omnes bestiæ saltûs.* In quo quidem loco Ezechielis vides regem Assur proceræ arbori comparari, cujus cùm perditionem narret, *confringendos ramos ejus et arbusta ejus* dicit, ut videatur locus hic Isaiæ illis verbis Ezechielis explicari. Hoc autem loco Vulg. secutus Aquilam, qui κεραμεῖον vertit, *la-*

(1) HINNI VOCE TUA, FILIA GALLIM, *filia*, id est, urbs; Hebræi enim urbes speciosas vocant *filias*, q. d.: O Gallim ejula quantùm potes, quiritare, et voca in auxilium amicos et vicinos tuos; sed frustra: nam certa tibi imminet vastitas. Tuque tibi ATTENDE, LAISA, pariter et ANATHOTH. Nam vobis quoque imminet hostis.

Nota. Urbes istæ varia habuerunt nomina: aliter enim vocantur in libro Josue, et à Septuag. Unde *Aiath* est Hai, quam expugnavit Josue cap. 7 et 8. *Machmas* etiam tempore S. Hieron. vicus erat grandis, ab Jerusalem tantùm distans nono lapide. *Laisa*, sive Lais, aut Lesem, est Dan, quæ postea Paneas et Cæsarea Philippi est dicta. Ponit ergo Propheta hìc urbes in itinere positas, quas Sennacherib cepit, et aliquas etiam remotiores, quas terrore implevit, missâ fortè eò exercitûs parte. Porrò videtur ipse ex Ægypto progressus per Judam et Benjamin illâ ferè viâ, quâ olim Israelitæ cùm transmisso Jordane à campestribus Moab in Galgala et Jerichuntem aciem direxerunt, atque inde progressi ceperunt Hai, et postea adjunctis sibi Gabaonitis superârunt regem Hierosolymorum et alios. (Corn. à Lap.)

gunculam reddidit. At Septuaginta *gloriosos* interpretati sunt juxta nostram etymologiam. IN TERRORE, vel *cum terrore*. Verbum à quo vox *maaratsah* derivatur non tam *terrorem* quàm *violentiam* notat. Vide supra 8, 12; hanc autem terror consequitur; unde et pro *terrore* capi potest.

VERS. 34. — ET SUBVERTENTUR, etc. Jam supra de his similitudinibus dictum est; ita enim succisi sunt quasi si quis magnâ vi ramos arborum in terram trahat, aut ferro arbores silvæ prosternat. Quoniam verò ille non intellexit se esse securim quâ Deus aliorum regna dejiciebat, idcircò arboribus securi dejectis comparantur milites ac duces ejus, et Libano, in quo cedri sublimes erant. Vide Ezech. 31. CUM EXCELSIS. Vulg. accipit *beth* pro præpositione *cum*, et singulare pro plurali. *Adir* est *peramplum, prægrande, præpotens*. Ego hìc angelum Domini significare arbitror, per quem Dominus Assyrios nocte unâ delevit : quod certè symbolum quoddam fuit illius victoriæ et occisionis spiritalis quæ per Dominum illum præpotentem patrata est, quando vis omnis atque potentia inimici corruit, aut illius quam postea per Apostolos exercuit, quando tyrannos jugo fidei subdiderunt, et de mundo ejectus est hostis humani generis : quæ omnia potentiâ illius fortis Domini Jesu perfecta sunt. De quâ mox apertiora oracula audies.

Juvat autem considerare Scripturæ hoc in loco brevitatem pariter et majestatem. Ubi descripsit hostium adventum et totius Judææ consternationem, mox nullâ transitione factâ opponit Dei in illos ipsos hostes potentiam, hostium subversionem, eamdemque ipsi Deo facilem; ut in medio umbræ mortis jam sine metu ambulemus : quod propheta vers. 20 hujus capitis quasi probandum seu persuadendum proposuerat : *Erit*, inquit, *in die illo, non adjiciet residuum Israel inniti super eo qui percutit eos, sed innitetur super Dominum sanctum Israel in veritate.*

CAPUT XI.

1. Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.

2. Et requiescet super eum Spiritus Domini; spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis.

3. Et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundùm visionem oculorum judicabit, neque secundùm auditum aurium arguet;

4. Sed judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ; et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium.

5. Et erit justitia cingulum lumborum ejus; et fides cinctorium renum ejus.

6. Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit : vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et puer parvulus minabit eos.

7. Vitulus et ursus pascentur : simul requiescent catuli eorum; et leo quasi bos comedet paleas.

8. Et delectabitur infans ab ubere super foramine aspidis; et in cavernam reguli, qui ablactatus fuerit, manum suam mittet.

9. Non nocebunt, et non occident in universo monte sancto meo; quia repleta est terra scientiâ Domini sicut aquæ maris operientes.

10. In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum.

11. Et erit in die illâ : adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui, quod relinquetur ab Assyriis, et ab Ægypto, et à Phetros, et ab Æthiopiâ, et ab Ælam, et à Sennaar, et ab Emath, et ab insulis maris.

12. Et levabit signum in nationes, et congregabit profugos Israel, et dispersos Juda colliget à quatuor plagis terræ.

13. Et auferetur zelus Ephraim, et hostes Juda peribunt; Ephraim non æmulabitur Judam, et Judas non pugnabit contra Ephraim.

CHAPITRE XI.

1. Il sortira un rejeton de la tige de Jessé : une fleur naîtra de sa racine.

2. Et l'Esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété;

3. Et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur. Il ne jugera point sur le rapport des yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire;

4. Mais il jugera les pauvres dans la justice, et se déclarera le juste vengeur des humbles sur la terre. Il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie par le souffle de ses lèvres;

5. La justice sera la ceinture de ses reins; et la foi, la ceinture de ses reins.

6. Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira.

7. Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages : leurs petits se reposeront les uns avec les autres; et le lion mangera la paille comme le bœuf.

8. L'enfant à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic; et l'enfant nouvellement sevré portera sa main dans la caverne du basilic.

9. Ils ne nuiront point, et ils ne tueront point sur toute ma montagne sainte, parce que la terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme la mer l'est des eaux dont elle est couverte.

10. En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera exposé devant les peuples comme un étendard; les nations viendront lui offrir leurs prières, et son sépulcre sera glorieux.

11. Alors le Seigneur étendra encore sa main pour posséder les restes de son peuple, qui auront échappé à la violence des Assyriens, de l'Egypte, de Phétros, de l'Ethiopie, d'Elam, de Sennaar, d'Emath, et des îles de la mer.

12. Et il lèvera son étendard parmi les nations; il réunira les fugitifs d'Israël, et il rassemblera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui avaient été dispersés.

13. Alors la jalousie d'Ephraïm sera détruite, et les ennemis de Juda périront; Ephraïm ne sera plus envieux de Juda, et Juda ne combattra plus contre Ephraïm.

14. Et volabunt in humeros Philisthiim per mare, simul prædabuntur filios Orientis, Idumæa et Moab præceptum manus eorum, et filii Ammon obedientes erunt.

15. Et desolabit Dominus linguam maris Ægypti, et levabit manum suam super flumen, in fortitudine spiritùs sui, et percutiet eum in septem rivis, ita ut transeant per eum calceati.

16. Et erit via residuo populo meo, qui relinquetur ab Assyriis; sicut fuit Israeli in die illâ, quâ ascendit de terrâ Ægypti.

14. Et ils voleront sur la mer pour aller fondre sur les Philistins; ils pilleront ensemble les peuples de l'Orient; l'Idumée et Moab se soumettront à leurs lois, et les enfants d'Ammon leur obéiront.

15. Le Seigneur rendra déserte la langue de la mer d'Egypte; il étendra sa main sur le fleuve, il l'agitera par son souffle violent; il le frappera et le divisera en sept ruisseaux; en sorte qu'on pourra le passer à pied.

16. Et le reste de mon peuple, qui aura échappé des mains des Assyriens, y trouvera un passage, comme Israël en trouva un lorsqu'il sortit de l'Egypte.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Egredietur, etc. (1). Jam qualis futura esset redemptio illa de quâ superiori capite nonnihil dixerat manifestiùs exponit, nempe per verbum Christi, fidem, ac justitiam seu morum sancti-

(1) Et egredietur virga de radice Jesse. Pro *virgâ* Symmachus et Theodotion vertunt *germen*, quod dedit florem : alludit ad gloriam saltùs et Carmeli, id est, ad Sennacherib, et Assyrios, quos cap. præced., v. 18 dixit planè comburendos et exscindendos, ita ut eorum imperium florens et viride intereat, ac transferatur ad Chaldæos, q. d. : Hæc arbor, imò silva politica Assyriorum, quæ jam ita floret et viret, exscindetur radicitùs, nec unquàm revirescet; atverò arbor Judæorum, et stirps regia Davidis, licet per Sennacherib sit vastanda et abbrevianda usque ad reliquias, ut dixit ibidem, vers. 22, et deinde per Chaldæos penè exscindenda, tamen remanebit truncus et radix, ex quâ revirescet et reflorescet, dans novam virgam et novum florem, cujus gloria et regnum nunquàm deficiet.

Porrò virga est B. Virgo Maria, flos est Christus, radix est familia Davidis jam ablato sceptro quasi emortua et succisa (hoc enim significat Hebr. *geza*), ita ut sola ejus radix in plebe latere et virere videatur; sed hæc ipsa reflorescens protulerit florem Christum, tanquàm regem regum. Ita S. Hieron., Tertull., August., Ambr., lib. de Benedict. patriarchar., cap. 4, qui sic ait : *Radix, familia Judæorum; virga, Maria; flos Mariæ, Christus est, qui fœtorem mundanæ colluvionis abolevit, odorem vitæ æternæ infudit.* Ita et S. Leo, Bernardus, et passim alii Patres, quos fusè hìc citat Leo Castrius; unde Chaldæus clarè vertit : *Et egredietur rex de filiis Jesse, et Christus de filiis filiorum ejus ungetur.*

Nota. Christus vocatur *flos* ob decorem et suavitatem odoris tam sanctæ vitæ, famæ, doctrinæ et passionis. Pro *flore* hebr. est *netser;* unde Maldon., Jansen. et alii apud S. Hier. Christum dictum putant Nazaræum vel Nazarenum, q. d. : Floridum omni virtute et gratiâ, atque excrescentem in magnam et gloriosam arborem, quæ multos et magnos dedit fructus martyrum, confessorum et virginum. Unde et in titulo S. Crucis qui exstat Romæ, *Notseri*, id est, Nazarenus, scribitur per tsade, quasi à *netser* hoc descendat, uti testatur Santes Pagninus (quanquàm mihi titulum hunc in basilicâ sanctæ Crucis Romæ studiosè diuque intuenti, litteras Hebræas in eo jam non posse discerni certò, et si discernantur, *notseri* potiùs scribi per zain, quàm per tsade, visum sit), et eum secuti Jansen., Maldon., Salmeron, Barradius, Cajet., Franc. Lucas, et alii in Matth. 2, v. ult.; quin et S. Hier. scribens ad Pammach. de optimo genere interpretandi Script. vertit hìc : *Et Nazaræus de radice ejus crescet;* atque reprehendit Septuag. quòd hoc omiserint; sed de hâc re dixi Matth. 2, v. 3 et 23. Pulchrè S. Amb. l. 2 de Sp. sancto, c. 5 : *Virga,* ait, *Maria, flos Mariæ Christus, sicut ipse dixit : Ego flos campi, et lilium convallium. Flos odorem suum succisus reservat et contritus accumulat, nec avulsus amittit; ita et Dominus Jesus in illo patibulo crucis, nec avulsus evanuit, nec contritus emarcuit; sed illâ lanceæ punctione succisus speciosior fusi cruoris colore vernavit, mori ipse nescius, et mortuis æternæ vitæ munus exhalans.* Hinc cruci Christi vice tituli inscriptum fuit *Nazaræus rex.* Ubi prodigium illud accidisse videtur, de quo quærit poeta :

Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores?

In cruce enim nomen regis nostri nomine *Nazaræus,* id est, floris floridi, inscriptum apparuit.

Secundò, paulò aliter S. Basil., Cyrill., Hilar. in Psal. 2, ad illud : *Reges eos in virgâ ferreâ*, et Origen. hom. 9, in fine, hæc explicant. Nam per radicem intelligunt B. Virginem, per virgam et florem Christum, qui est virga malis, flos bonis. Christus enim est virga, quia fuit rex, pastor et judex. Secundò, quia instar virgæ fuit flexibilis paupertate, humilitate et mansuetudine. (Corn. à Lap.)

Virgâ et *surculo è stirpe radicibusque Isai prodituro* intelligi *sobolem* seu filium, qui genus ab Isæo, Davidis patre, ducat, spontè intelligitur. Latini in eâdem metaphorâ eleganter utuntur voce *soboles.* Veluti Livius in oratione Scipionis ad milites Histor. l. 26, c. 41 : *Vos modò, milites, favetote nomini Scipionum,* SOBOLI *imperatorum vestrorum, velut accisis recrescenti stirpibus.* Ammianus Marcellinus Hist. l. 26, c. 9, § 3, in historiâ Procopii Constantini filiam parvulam appellat *imperiale germen.* Darius apud Curtium, l. 4, c. 14 : *Ochum, in spem hujus imperii genitum,* SOBOLEM *regiæ* STIRPIS. Plura exempla ex Græcis Romanisque scriptoribus collegit Wetstenius ad Luc. 1, 78, quibus nonnulla addidit F. V. Reinhard in *Explanatione loci Isai.* 11, 5, Viteb. 1783, in-4°, repet. in *Commentat. Theolog.* à Velthusenio, Kuinoelio et Ruperti edit. vol. 1, p. 1 seqq. et in Auctoris *Opusculis Theolog.*, vol. 2, p. 1 seqq. Sadi, Persarum poeta nobilissimus, in Præfatione ad opus suum *Gulistan*, id est, Rosarium, inscriptum, de principis, quo regnante suum librum concinnavit, filio (p. 12, ed. Gentii) : *Sic crescat palmæ surculus, cujus ipse radix.* Conf. Silvestre de Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 94, ubi inter alia hæc leguntur : *Cette expression* GERME DE, *pour dire* DE LA RACE DE, *est très-usitée dans les livres des Perses. Zoroastre y est appelé* GERME DE MINOTCHEHR, *Yezdedjerd*, GERME DE SASSAN, *Gustasp*, GERME DE KÉAN, etc. Iliskiam, Judæorum regem, à vate nostro innui per *Sobolem Davidis*, Moses quidam, *Hac-cohen*, dictus, referente et probante Aben Esrâ, perhibuit. Inter Christianos eâdem in sententiâ fuit Grotius, qui Isaiam hìc redire ait ad Ezechiæ laudes, sub quibus sensu subliminiore latere vult Messiæ laudes. Eam interpretationem exornavit Herm. *von der* Hardt in *Dissert. philog., quâ Hiskias in Sigismundo resurgens ex Isaiæ* c. 11, *et libris Regum ac Chronicorum illustratus.* Helmst. 1695, in-4°, eamdemque nuper commendavit Joa. Tob. Theoph. Holzapfel in *Progr. quo disquiritur, quisnam Isai.* 11, *intelligendus sit rex ætatem auream restituturus.* Rintel. 1808, in-4°. Erant, qui de Serubbabele hoc vaticinio descripto cogitarent, quam sententiam nemo propugnavit operosiùs et fidentiùs Just. Henr. Jungmanno in *Daniele novo et*

tatem. Virga. Bis tantùm in Scripturis reperitur hoc nomen *coter*, hìc, et Prov. 14 : *In ore stulti virga superbiæ*. Chald. enim ibi *virgam* vertit. Cognatum ejus *keret stylum* significat, quæ virgula quædam est. Et flos. A verbo quod *servare* significat est nomen *netser, surculus*, indè dictus, quod ejus potissimùm *habeatur ratio*, *conservetur* ac *foveatur;* alioquin facilè confringitur. Atque hic unus locus est in quo Dominus dicitur *netser*, ut verum sit quòd *apud prophetas* Nazaræus *vocandus esset*, si per צ scribi debet nomen *Nazaræus* et *Nazareth*. Ascendet. Sensum expressit Vulg. Nam verbum *pharah* propriè *fructuosum esse* vel *fructificare* significat; hìc *pullulabit* vel *germinabit* dicere possemus. Quòd autem hæc de Messiâ intelligenda sint, præter Chaldæum P. qui *regem* et *Messiam* dixit pro *virgâ* et *surculo*, quæ sequuntur omnia confirmant. Quamvis *gevah*, ut doctè annotavit Kimchi, propriè significet *eam radicis partem quæ supra terram eminet dissectæ arboris*, *non quæ sub terrâ latet et infixa est*, schoresch autem *eam partem arboris aut herbæ quæ sub terrâ est*, ut ex Job. 14 apparet ; hìc tamen idem bis repeti dicere

inaudito modo reserato, lib. 2, sect. 3, c. 7. Si verò illud excipias, quòd rex à vate hìc celebratus è trunco succiso Isai oriundus dicitur, quod Hiskiæ accommodari potest, quia decem tribuum amissione et tot hostium incursionibus valdè accisæ erant res domûs Davidis, et magis etiam Serubbabeli, qui ex trunco Davidis jam succiso effloruit, si hoc, inquam, excipias, cætera omnia quæ de rege isto hoc vaticinio prædicantur, neque Hiskiæ, neque Serubbabeli applicari satis aptè poterunt. Ait Noster, regem illum omne genus dotibus spiritûs divini perfectissimo modo fore instructum, eorumque usu perpetuo gavisurum (vers. 2); in jure dicundo, bonisque malisque, insontibus et noxiis, finitè discriminandis, illum nunquàm falli; regnum ejus fore pacatissimum (vers. 6-9); Judæos per totum orbem sparsos in terram patriam redituros, depositâque æmulatione et invidiâ mutuâ junctis viribus hostibus communibus oppugnandis operam daturos (vers. 13, 14). Talia verò quis evenisse demonstret sub Hiskiâ aut Serubbabele? Nulla igitur dubitatio, depingi à vate nostro illustrem illum principem, *Unctum* appellatum, qualem ab antiquissimis inde temporibus aliquando inter ipsos appariturum sperant Hebræi. Eum hoc loco describi inter nostræ ætatis interpretes agnoverunt et Eichhorn atque Gesenius. Eâdem, quâ Noster, *germinis* imagine principem illum è stirpe Davidicâ oriundum, sistit Jeremias, 23, 5, et 33, 15, nec non Ezechiel 17, 22, 23, qui de fastigio summo arboris cedri familiæ Davidicæ tenerum aliquem surculum, vel stolonem decerpendum plantandumque in excelso monte Israelis dicit, ubi facturus sit fructum, et excreturus in altam et amplam arborem. Conf. Zachar. 3, 8, et 6, 12. Rectè igitur Chaldæus nostrum versum sic explicavit : *Et egredietur rex de filiis Isai, atque Unctus*, Messias, *ex filiis filiorum ejus*, Isæi, *excrescet*. Idem sequuntur Hebræi interpretes longè plerique. Conf. Isaaci Abarbenelis *Præco Salutis in linguam Latinam translatus ab Jo. Henr. Maio* (Frcof. 1711, in-4°), p. 51 seqq., Joa. Frischmuth Dissertat. *de primo*, *quem in veri nominis Messiâ Judæi exigunt charactere, ex Isæi vaticinio*, 11, 1 ; Jen. 1666, in-4°, et ejusd. Dissert. *de secundo, tertio et quarto*, *quos in veri nominis Messiâ Judæi exigunt characteribus, ex Isaiæ vaticinio* 11, 2, 3 ; ibid. eod. anno. Utraque Dissertatio legitur quoque in *Thesauro Theolog. Philolog.* seu *Sylloge elegantiorum Dissertat.*, vol. 1, p. 763 seqq.

(Rosenmuller.)

possumus : nam et *schoresch* pro *eâ parte quæ terræ supereminet et ex radice oritur* hoc eodem capite et infra 53 accipitur. Inquit ergo quòd ex progenie Jesse oriturus esset Dominus Jesus. Noluit autem dicere *ex David*, sed *Jesse*, ne quis existimaret quòd surculo huic aliquid accresceret ex dignitate Davidis.

Vers. 2. — Et requiescet. De verbo *nuac* nonnihil jam supra dictum est. c. 7, 2. Enumerat autem nonnulla, eaque præcipua, dona quibus donantur à Spiritu S. super quos ipse quiescit. Ille autem qui ex Spiritu S. conceptus est, *præ participibus suis unctus fuit*. De quâ quidem unctione plura dicit propheta in sequentibus ; unde et *requiescere super eum* seu *considere* dicitur. Atque ad hunc fortè locum respexit Evangelista cùm dicitur : *Super quem videris Spiritum Sanctum descendentem et manentem*, etc. Notandum quoque in Scripturis quòd *quies Spiritûs* S. *super aliquem* perpetuitatem ejus muneris significet. Sic *super Helisæum quievit spiritus Heliæ*, etc., id est, *Spiritus sapientiæ et intellectûs.* Sunt qui hæc duo ita distinguunt ut *kocmah* sit lux et cognitio rerum, quæ dicitur *sapientia; binah* verò judicium quod ex hâc sapientiâ oritur, quo inter res discernimus, et quod Græci δεινότητα vocant, et Latini *intelligentiam* seu *prudentiam*; sicut et *nabun* est *intellectu* seu *prudentiâ præditus*, qui in rebus agendis industriam habet et peritiam. Neque est cur de distinctione horum donorum subtiliùs nunc agamus, præsertim cùm eas operationes Spiritûs S. hìc tantùm enumerari existimem quæ supremum judicem aut magistratum decent. Spiritus consilii et fortitudinis. De his vocibus jam in superioribus dictum est. Duo hæc judici summoperè necessaria sunt ; ut optimum scilicet *consilium* sequatur, neque inter deliberandum apparentibus rationibus cedat ; et ut *fortitudine* animi vel *robore* cæteris superior factus, quod statuerit faciendum nullâ difficultate territus constanter exsequatur. Vel *spiritus consilii* id præstat ut rectè valeat quisquam consulere vel consulendo mederi rebus afflictis ; et *geburah* ad hoc sit, ut animum in adversis non despondeat, aut animo cedat ; hæc enim duo ei qui rempublicam administrat omninò necessaria sunt. Et alibi in Scripturâ hæc duo conjunguntur. Spiritus scientiæ et pietatis. Hæc duo, ni fallor, ne cum superioribus, *sapientia* et *prudentia*, confundamus, ad divinæ legis cognitionem et Scripturarum intelligentiam, et quæ ex hujusmodi studio ac cognitione oriuntur reverentiam, religionem, cultum, quæ unâ voce *ireah*, id est, *timore*, Hebræi significant, referenda sunt. *Daath* autem infinitivus à verbo *iada* sæpè vice nominis capitur ; et licet in genere universam *scientiam* declaret, tamen Malach. 3, et alibi, *cognitioni voluntatis Dei* ex Scripturis tribuitur. Vocem autem quam hìc *pietatem* dixit Vulg. mox sequenti versu *timorem* interpretatur.

Vers. 3. — Et replebit eum Spiritus timoris Domini. *Haric* propriè est *olfacere*, *respirare*, *inspirare*, etc., et fortè est hiphil radicis *ruac*. Neque du-

bium mihi est quin sit hìc in infinitivo, licet quidam vir doctus reddendum putet *et olfaciet ipse*; neque moror puncta. Sensus itaque est : *Respirare ipsius erit in timore* (vel *cum timore*) *Jehova*; id est : Nihil nisi timorem, religionem ac pietatem spirabit. Cùm enim *zelus domûs Dei* viscera ejus *depasceret*, et *ex abundantiâ cordis os* et oculi et manus *loquantur*, quid aliud spiraret? Et hunc sensum voluit Vulg. sequi, dùm *eum replendum Spiritu timoris Domini* dixit. Sed significantiora sunt verba Hebræa. Est et alius sensus non contemnendus, scilicet : *Olfacere ipsius erit cum timore Domini*; ut *olfacere* metaphoricè accipiatur pro *præsentiscere*, seu etiam *judicium ferre*, quod Latini dicunt *sagire*; unde *sagæ anus*, et *sagaces canes*. Sic metaphoricè sumitur Job. 39 : *Longè olfacit bellum*; et Jud. 16, quòd Samson *disruperit funes, sicut rumpitur filum quando olfacit ignem*. Opponitur ergò *judicio oculorum*, etc. Hìc itaque vides, judicium sensûs falli posse ; judicium autem timoris Domini non ita facilè. Illud autem, *non secundùm visionem, non secundùm auditum*, etc., proverbiali formâ dicitur ; id est, non ex apparentiâ et signis externis judicium feret ; vel, non respiciet ad personam et ea quæ extra causam sunt. Et ita intellexisse videtur Vulg., qui conjunctionem quæ est initio versûs sequenti pro adversativâ accipit.

Vers. 4. — Sed judicabit. *Vau* enim interdùm hanc vim habet ; alioqui suam vim hìc poterit retinere, ut à genere in speciem descendat. Si enim non fert judicium nisi dictante *timore Domini*, ut de judicio hominum non curet, sed, ut in lege scriptum est, *Dei judicium judicet*, quid superest nisi ut pauperes à vi liberet, et derelictorum sit patronus? Etsi enim pauperum causa interdùm mala esse potest, tamen quod communi usu evenire consuevit Scriptura commemorat, significans non idcircò esse damnandos quia tenues sint et exhausti et ab aliis omnibus despecti. *Exhaustos* et *derelictos* pro *pauperibus* et *mansuetis* dixi, ut propriam vocum significationem retinerem, etsi scio hæc interdùm confundi. Virga oris sui. Idem est *virga oris* et *spiritus labiorum*, verba nimirùm quæ spiritu et labiis formantur. Verbo autem Dominus *terram percussit* dùm ad sanam mentem prædicatione Evangelii redire habitatores terræ compulit ; damnavit quoque omnem improbitatem et omnia peccata ; et ex verbis Evangelii, quàm digni morte sint improbi omnes, satis manifestum factum est. Neque aliud facere posset qui *spiritu timoris Domini* plenus est, aut qui dictante *timore Domini judicium fert*. Ideò enim rex ille Israel damnationis sententiam promeruit quia dimisit virum dignum morte.

Vers. 5. — Utque *timor Domini* damnat improbos atque peccatum omne eliminat, ita justos non deserit aut derelinquit, imò semper magno favore prosequitur tanquàm sibi conjunctissimos. Eodem affectu prædití sunt Deum timentes : hi enim vitam et institutum justorum probant et complectuntur, ubicumque illi tandem sint : quemadmodùm David, qui *in matutino interficiebat omnes operantes iniquitatem*, et *oculos conjiciebat ad fideles terræ ut secum sederent*, et *ambulantes in viâ immaculatâ pro ministris habebat*. Sive autem in abstracto sive in concreto *justitiam* atque *veritatem* seu *fidem* accipiamus, per *cingulum* conjunctionem, familiaritatem, quam nulla oblivio intercipit, intelligere opus est ex Hebræorum usu. Fides *Emunah*, *constantia*, *certitudo*, *veritas*, *firmitas*, *virtus*, scilicet promissa seu pacta servans. Et Latinis *fides* dicitur quasi *fiat quod dicitur*.

Vers. 6. — Habitabit lupus, etc. (1). Quæ sit effi-

(1) Habitabit lupus cum agno, juxta agnum. Id ipsum in auri seculi descriptione legitur infra 65, 25. Inimicitiæ omnes finitæ erunt, adeò ut belluæ feritatem depositūræ sint. Opus enim justitiæ est pax. Tanta igitur erit illius temporis æquitas et justitia, ut, si fieri posset, animalia invicem adversa simul pastum itura essent. Poetæ orientales recentiores, cùm effectus justitiæ et æquitatis describere volunt, similes imagines adhibent. Veluti Ibn Onein, poeta Arabs, apud Jones in *Commentar. Poeseos Asiat.* p. 380 :

Justitia, à quâ mansuetus fit lupus fame astrictus,
Esuriens, licet hinnulum candidum videat.

Et Ferdusi Persarum nobilis poeta, apud eumd. ibid. :

Rerum Dominus, Mahmud, rex potens,
Ad cujus aquam potum veniunt simul agnus et lupus.

Romani poetæ iisdem imaginibus sunt usi in aureæ ætatis felicitate describendâ. Sic Virgilius *Eclog.* 4, 21 :

Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ
Ubera; nec magnos metuent armenta leones.

Et paulò post :

Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet.....

Et *Eclog.* 5, 60 :

Nec lupus insidias pecori, nec retia cervis
Ulla dolum meditantur; amat bonus otia Daphnis.

Sic et Claudianus, in Proleg. lib. 2 de *raptu Proserpinæ*, ubi describit effectum lyræ Orphei alterius, post Herculem, orbis pacificatoris (vers. 25 seqq.) :

Securum blandi leporem fovêre molossi,
Vicinumque lupo præbuit agna latus.
Concordes variâ luđunt cum tigride damæ,
Massylam cervi non timuêre jubam.

Sed ante eos Theocritus *Idyll.* 24, 84, in vaticiniis de tempore, quo pacatus foret orbis ab Hercule : *Erit ille dies quando hinnulum in suo strato lupus, dentibus serratis, videns lædere nolet.* Vitulus et leo, etc. Vel : *Et vitulus, leunculusque atque pecus saginatum unà* erunt, sine antipathiâ atque discordiâ. Et puer parvulus, et. Vel : *Et puer parvus ducet ea.* Hieronymus : « Hæc Judæi et nostri judaizantes juxta litte« ram futura contendunt, ut in claritate Christi, « quem putant in fine mundi esse venturum, omnes « bestiæ redigantur in mansuetudinem, et pristinâ fe« ritate depositâ lupus et agnus pascantur simul, et « cætera cum cæteris quæ nunc videmus sibi esse con« traria. Quæ interrogare debemus, si omnia præsen« tia loci sic accipiuntur, ut scripta sunt, et nihil re« fertur ad intelligentiam spiritualem, juxta illud « Apostoli, qui ait : *Benedictus Deus, et pater Domini « nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni bene« dictione spirituali in cœlestibus in Christo;* ergo et « radix, et virga, et flos non referantur ad sensum, « terraque percussa verbo Dei, et interfectus impius « spiritu labiorum ejus sic intelligantur, ut scripta « sunt, et doceri cogantur, quomodò rebus incorpo« reis, justitiâ et veritate, renes Domini circumden« tur? Sed et hoc eos interrogemus, quid dignum sit « Domini majestate, ut lupus et agnus pascantur si« mul, et pardus cum hœdo accubet, et leo paleas co-

cacia verbi Dei, verbi scilicet Evangelii, seu *percussionis* illius salutaris de quâ superioribus versibus locutus est, in istis declaratur : Abigit feritatem morum, pacem et charitatem mutuam colere facit, ut in pace et tranquillitate vitam ducentes cœlestibus possimus vacare. Hædo. *Cedi* est à *gadad*, quod significat *excursionem* seu *incursionem facere*. Et nomen significat *parvulos* tam *caprini* quàm *ovilli generis*. Atque tamdiù retinet hoc nomen quamdiù fronte incurrit in ubera matris et saltibus gaudet. Ovis. Nomen quod Vulg. hìc *ovem* dixit, cap. 1, dixit *pinguia*, *adipem pinguium*, etc. Scito ergo quòd sicut nomen *beri* significat *corpus*, sive *hominis* sive *pecoris*, *recreatum ut eniteat*, quod fit quando est pinguefactum, ita *meri* significat *pecus mutatum è macilentiâ in pinguedinem saginatione; altum* ergo seu *saginatum* seu *pingue* reddere licet. Vide Ezech. 39 : *Juvencorum altilium vestrorum*, etc. Leones autem et feræ in pinguia libentiùs irruunt. Minabit. Participium est *noeg* à verbo *nagah*, quod *abducere* seu *abigere* significat, neque malè verbo *minandi* redditur. Sed similem constructionem hujus verbi non memini me legisse; solet enim accusavitum regere : quare fortassè tanquàm nomen accipi debet, pro *abductore* seu *duce*, id est, pastore, et *beth* pro *inter*, ut sæpè solet, q. d., *pastor inter eos*. Missi enim sunt Apostoli sicut *agni inter lupos;* et simplicissimis atque inermibus viris scimus paruisse ferissimas gentes. Verbum *morabuntur* addidit interpres de suo.

Vers. 7.—Vitulus. Non est eadem vox quæ præcedenti versu, sed femininum nomen est à *fructificando* dictum. Requiescent. Quod superiori versu *accubabunt* rectè vertit. Est autem proprium quadrupedum, sicut *scacab* est hominum. Catuli. Cùm non ad ursum tantùm referri debeat nomen *ialedim*, quod à *gignendo* deducitur, malui *filios* dicere, quod nomen etiam brutis tribuunt boni auctores. Pro *urso* autem *ursam* quoque dicere possemus : *dob* à *dabab*, à sono proprio huic animali, sive ab *infamiâ;* malè enim audit propter truculentiam ; vel à gravi odore quem spirat. Paleas. *Theben banah* à verbo deduci verisimile est. Ejus enim non minimus usus fuit in extruendis domibus atque in compengendis lateribus. Vide Exod. 5. Est quoque cibus equorum et pecorum. Hâc autem figurâ significat quòd eos qui cædibus et rapinis gaudebant, piratas, atque sicarios, nationesque barbaras Numidarum atque Scytharum, ad morum mansuetudinem per verbum Evangelii reducerent Apostoli; quod non minùs admiratione dignum est quàm si leonem quis comedere paleas assuefaceret.

« medat, et puer parvulus mittat manum suam in foramine aspidum ? Nisi fortè juxta fabulas poetarum « aureum nobis Saturni seculum restituent, in quo « lupi et agni pascentur simul, et mulso vino plena « current flumina, et de foliis arborum stillabunt « mella dulcissima, lacteisque fontibus omnia complebuntur. Quòd si responderint, pro beatitudine temporum hæc futura, ut absque cujusquam noxâ homines bonis omnibus perfruantur, audiant à nobis, « nihil esse bonum nisi virtutem, et nihil malum, nisi « vitium. » (Rosenmuller.)

Ad hunc quoque locum facit vers. 8. Hinc etiam discimus, in Republicâ si justitia vigeat, brevi fore ut benè conveniat divitibus cum pauperibus, neque pateant imbecilles rapacitati vel crudelitati potentum.

Vers. 8. — Delectabitur, etc. De hoc verbo *schiascha* vide supra 5, 7. Ego periphrasi expressi utcumque vim verbi. Hæc adimpleta existimo quando in delubris et templis dæmonibus dicatis discipuli Domini verbum ipsius prædicabant, et loca illa in templa Dei cœli convertebant, traducentes cultores dæmonum ad lucem et agnitionem veritatis : quæ ingentis voluptatis erant amplissima argumenta. Hìc quoque considera quibus nominibus Spiritus sanctus appellet suos, *agnos, hædos, vitulos, altilia, boves, pueros, parvulos, lactentes, ablactatos;* quibus nominibus ipsos quoque verbi ministros intelligit : quæ omnia simplicitatem, mansuetudinem, innocentiam declarant. Juvat etiam videre quibus appellentur peccatores. Quid sunt nisi *lupi, ursi, leones, aspides, viperæ*, et similia ? O jucundam Spiritûs Domini *percussionem!* ô cædem salutarem, quâ omnis improbitas tollitur, et innocentia terris redditur ! Aspidis. Quænam sit species animantis, incertum est. Nomen Hebræis videtur habere à *persuadendo*, quòd minimè persuadeatur, *phathen* à *phathat*, quæ etymologia videtur haberi ex Psal. 58. Cavernam, vel *foramen*. Hebr. *meurah* quasi *absque luce* dicitur. Reguli. Neque quale sit hoc animal constat apud Hebræos. Videtur dici Hebræis à *vulnerando*, *tsipheoni*, transpositis litteris à *phatsa*. Ego crediderim esse nomen compositum à צפה, *speculatus est*, et ענה *afflixit*, quòd *visu noceat et interimat*.

Vers. 9. — Non nocebunt, etc. Fateor hæc verba, ut à Vulg. versa sunt, non malè reddita : quia tamen ex locis Scripturæ, quando sine casu ponuntur, illam aliam acceptionem, *non malè afficient*, vidi esse frequentiorem, volui eam in versione indicare : ut prius ad injustitiam in alterum referatur ; quod et Vulgatus sensit, *non nocebunt ;* posterius ad perditos cujusque mores, *non perditè agent*, quòd scilicet neque alios neque seipsos perdent. Hæc sunt veluti superiorum versuum expositio. Significat autem ingentem justitiæ totiusque sanctitatis abundantiam, quæ in Christi Ecclesiâ vigere debebat ; sicut viguisse per plures annos olim novimus. Quòd si ad hunc modum accipias, videbis quòd locus hic Prophetæ non excludit ab Ecclesiâ peccatores, neque usum gladii reipublicæ christianæ adimit. Hanc autem virtutum ac cœlestium donorum inundationem *scientiæ Dei*, id est, prædicationi Evangelicæ, tribuit, per quam fides et vera rerum cognitio reddita est mundo. Etsi enim multi qui fidem habent, perditi sunt moribus, *scientia* tamen *Domini* principium et fundamentum est totius sanctitatis ; quod si quis æmuletur et actionibus suis accommodet, neque alteri nocebit neque ipse apud se quidquam perversè aget. Operientes. Adjectivum est *aquarum*. Neque verti potest *aquæ maris ;* nam nomen *maim* est forma integra. Potest itaque sic reddi,

sicut aquæ à mari operientes (is enim interdùm usus est *lamed*), id est, veluti si mare redundaret et operiret terram, ut in diluvio factum fuit. Et hunc sensum videtur sequi Vulg., vel, ut transtuli, *sicut aquæ mare operientes*, tropo quodam, quasi dicantur aquæ *operire mare*, quòd scilicet operiant omnia quæ sub mari sunt, id est, sicut mare aquis suis operiens bonam terræ partem; hoc est illud: *Erunt omnes docti à Domino*, etc. Hic vides affectus per intellectum mitigari; quàm etiam necessarium sit sanam Evangelii doctrinam perpetuò mentibus hominum inculcari; nam si hâc careant, veluti ager incultus spinas, id est, affectus illos ferinos et agrestes, germinabunt, de quibus superiùs dictum est. Neque est quòd quisquam existimet posse meliori ratione aut viâ magis compendiariâ à mundo vitia penitùs extirpari quàm eâ quâ Dei Filius, ipsa Patris sapientia et humanarum mentium artifex, id olim fecit, et alios exemplo suo, ut sic facerent, instituit. Sed lege quæ sequuntur.

Vers. 10. — In die illa radix Jesse, etc. Postquàm lux Evangelii gentes illustraverit, quid putas futurum nisi, quemadmodùm in Evangelio ipse Dominus dixit, *ut exaltatus à terrâ omnia trahat ad se?* Ubi enim gentes intellexerunt quanto studio Deus prosecutus mundum fuisset, cumque amore hominum confixum intellexerunt, ad eum sese contulerunt. Crux ergo Christi, sive Christus crucifixus, est illa *virga de stirpe Jesse* de quâ vers. 1 hujus capitis dictum est; quæ etiam est *in signum populis*, ut tanquàm ad vexillum invicti imperatoris confluant gentes, ubi intellexerint per crucem de morte et peccato Dominum triumphâsse, et damnatum mundi principem; confluant, inquam, ad crucifixum Dominum, ut sub ipso degant, illum consulant, ab eo pendeant. Nam verbum *darasch* constructum cum præpositione *el*, ut hoc loco, peculiari phrasi significat *spe quâdam conceptâ conferre se ad aliquem pro consilio seu auxilio*. Vide supra 8, 19, et infra cap. 19. Congruit itaque locus hic cum aliis Scripturæ locis, quibus multitudinem gentium ad Christum congregandam Prophetæ, aliis licet verbis, prædixerunt. Qui, inquam, omnes in prophetiam Jacobi patriarchæ respexerunt Gen. 49: *Et erit ad ipsum aggregatio populorum*. Supra 2, cap. *Confluent ad eum*, etc. Usi sunt autem verbis quæ motum, et quidem voluntarium, et pronam animi inclinationem notant. Vulg. hanc phrasim per *deprecari* vertit, neque malè, secutus Chaldæum. Hìc quoque vides nomen *schoresch*, quod aliàs *radicem* notat, abusivè accipi pro *surculo qui ex radice pullulat*. Jam quòd Vulg. dixit *sepulcrum* nemo miretur. Nam vox Hebræa propriè non solùm *quietem* sed etiam *locum quietis*, aut *in quo sibi quisquam acquiescit*, significat; ego *mansionem* dixi. Nam video vocem non semel significare non unam aliquam domum, sed totas ædes et quidem amplas, cujusmodi sunt regum palatia; unde pro ipsâ *regiâ* et *templo Dei* sæpè accipi videbis; et Psal. 95, pro *totâ terrâ promissionis*. Libenter ego hìc pro *regiâ* acciperem. Ecclesia enim Christi plena fuit *gloriâ Domini*, eritque in perpetuum; et tota ipsa nihil aliud est quàm quædam *Domini gloria*. Cæterùm si mihi liceret omninò aliquid novi afferre, ego *menucah*, quæ vox hìc cum affixo est, non à verbo *nuac* deducerem, neque esse idem nomen quod מנות MANOAH, seu מנותר MENUHAH, ut omnes existimant, atque ut ego ipse quoque interpretatus sum, sed esse illam quam Hebræi à tempore punctationis Bibliorum sic punctârunt, MINHAH; cujus origo est, ut jam supra dictum est, à verbo *nacah;* significat autem *donarium* seu *donum quod homini* aut *Deo honoris causâ offertur*, eò quòd sensim et cum pompâ quâdam deferatur. *Oblationem Deo factam* significat, Gen. 4; de *donario* autem *homini facto*, Gen. 32 et 43, et Jud. 4. Ex quibus locis et aliis quamplurimis intelligas consuetum fuisse jam olim deferre regibus ac principibus, illisque quos placare vellent, munera atque donaria. Dicerem ergo hoc loco de his muneribus esse sermonem, nempe quòd gentes, quæ ad Dominum venirent, donaria gloriosa afferrent, vel darent Domino gloriam, et Dei magnificentiam atque misericordiam prædicarent cum Paulo, ex Psalmo, *Gentes autem super misericordiâ laudate Deum*. Nec me moratur punctatio; nam, ut ipse jam monui, parvi interdùm facienda est. Et in hâc ipsâ voce Jer. 51, ubi Vulg. habet *princeps prophetiæ*, et Hebræi vertunt *princeps quietis*, MANUHAH, quòd scilicet cum rege quiesceret aut regem recrearet, Chald., Targhum, quasi scriptum esset MINHAH', *princeps muneris*, id est, *munerum*, dixit, *princeps thokerabatha:* quod satis probat Biblia tunc non fuisse punctata, et liberiorem fuisse interpretandi rationem.

Vers. 11. — De nominibus istis gentium et regionum vide Gen. 10, et Hieronymum lib. de Quæstionibus Hebr. De *Assyriâ* et *Ægypto* quæ Misraim, et *Æthiopiâ* quæ Hus dicitur Hebræis, nemo dubitat. *Pathros* (*Phetros*) autem ignotum est (1): crediderim hujus plurale esse, Gen. 10, 14, *phaterosim*, quos genuit Misraim filius Cham. Fortassè sunt qui Arabiam Petræam incoluerunt, quæ sic dicta est à Metropoli *Petrâ*, quæ est in regione Nabathæorum. Vide Strab. lib. 16. *Ælam* Medi sunt et Sogdiani et Bactriani. Per *Sinear* (Sennaar) autem sunt qui Babylonios et Chaldæos intelligunt; nam Gen. 10 dicitur *Babylon* et *Chalane*, etc., esse *in terrâ Sinear*. Sunt et populi ad Orientem qui *Sinæ* dicuntur, quorum jam meminit Ptolemæus lib. 7, cap. 3. Indis ultra Gangem finitimi, nobis Lusitanis notissimi, quos *Chinas* appellamus. Et fortè totus ille terræ tractus à Mesopotamiâ versùs Orientem *schinear* dictus est à *schaar, horruit,* insertâ litterâ nun, quòd naturâ et moribus horridi sint populi qui terras illas incolunt. *Hamath* (Emath), Antiochia, Cilicia, Taurus, Armenia, etc. *Insulæ maris*, Græcia, Italia, Hispania, Mauritania, et cæteræ regiones maritimæ ad quas Phœnices navigabant; *insulas* passim Scripturæ eas vocant. Hæc carnales Judæi adhuc carnaliter futura exspectant;

(1) *Phêtros*, canton de l'Égypte. (Bible de Vence.)

nos jam spiritaliter adimpleta esse credimus, et quotidiè impleri, quando Dominus *filios Dei, qui sunt dispersi, in unum congregat,* ut Joannes ait.

VERS. 12. — ET LEVABIT SIGNUM, etc. Hoc versu repetit aliquantò clariùs quod superiori dixerat. Pro *profugis* dixi *expulsos,* ut vim verbi *nadac* exprimerem; et *dispersiones* pro *dispersis;* est enim feminina forma, sed ad sensum parùm facit. Dixi quoque *alas,* et Hebraismum retinui, quòd non obscurus esset. Dicitur autem Hebræis à *curvitate,* de volucribus, de vestibus, et de cœlis.

VERS. 13. — HOSTES JUDA PERIBUNT. Tumebant Judæi propter regiam Davidis stirpem, et propter templum et cultum; decem autem tribus, etiamsi numero vincerent, invidiâ tamen laborabant ob felicitatem regni Jehuda. Fides autem christiana abstulit hæc omnia; in Christo enim Jesu non est distinctio tribuum et regnorum, ut neque Judæi et Græci, sed omnes in Christo fratres sumus et filii Dei. Dominus autem discipulos suos et primores illos Ecclesiæ ex Judæis delegit; et cùm plures essent ex Galilæis, non est quod ultra inviderent Judæis; quinimò omnes uno atque eodem spiritu rem christianam auxerunt et regnum Christi propagârunt, ut mox narrat.

VERS. 14. — ET VOLABUNT IN HUMEROS, etc. Hæc de conversione gentium per Apostolos intelligenda sunt, quibus cessit Palæstina omnis, et regiones illæ ad quas per mare Mediterraneum adiri potest, tota scilicet Europa, et Oriens atque Occidens. Quòd autem hæc spiritaliter, ut dixi, intelligenda sint, probant quæ sequuntur v. 15 et 16. Nam cùm hoc versu dicat quòd Judæi, veluti aves, *in terga Palæstinorum involarent, subjugarentque Idumæos, Moabitas, Ammonitas,* et *orientales populos deprædarentur;* quonam pacto, v. 15 et 16, non victoriam, sed regressum filiorum Israel ex captivitate commemorat? Intelligant ergo Judæi victoriam hanc esse per verbum Dei et prædicationem Evangelii, quâ auditâ filii Dei, qui erant dispersi, ad Deum Israelis convenerunt, sublato omni impedimento. Neque te conturbent nomina *Assyriorum,* et *fluminis,* scilicet Euphratis, quasi hìc de reditu ex Assyriis sit sermo. Nam neque ab Assyriâ leguntur rediisse Israelitæ, neque aliter redituri sunt quàm modò exposui; sicut neque ex Ægypto: neque enim rursùs exsiccandum est illud mare, neque rursùs suffocandi Ægyptii. Quam interpretandi rationem si in Prophetis non adhibeas, apertè judaizare te passim oportebit. *Volabunt in humeros,* velocitatem prædicantium significat, insuper et subjectionem credentium. Cùm enim leo aut fera alia truculenta in bovis (ut solent) aut alterius animalis scapulas insilit, sine morâ ipsum discerpit; sic Apostolorum discipuli se suaque omnia illorum arbitrio tradebant, et *si oportuisset, oculos eruissent libenter,* ut loquitur Paulus. PRÆCEPTUM. Nomen *mischeloac, immissio* vel *missio* est. Passivè videtur accipi, id est, *in quos manus suas mittent,* ejusdem significationis cum *mischeloac,* de quo supra 7, *in immissionem bovis,* etc. OBEDIENTES ERUNT. Sensum expressit; nam nomen *mischemaah* est *auditus, audientia,* deinde et *obedientia.*

VERS. 15. — ET DESOLABIT. Verbum *caram, funditùs perdere ut nihil remaneat* significat, ut fiebat in anathemate; proinde verbo *anathematizandi* reddere volui, ut vim exprimerem. LINGUAM autem MARIS ÆGYPTI; non dubium quin mare *suph* quod *Rubrum* vocant, appellet: linguæ enim similitudinem habet, atque Ægyptum ex eâ parte terminat. Per *exsiccationem* autem *maris* et *fluminis* ablationem impedimentorum omnium intellige. At *flumen* ipsum Euphratem cum Chaldæo accipio. IN SEPTEM RIVIS, vel *in septem rivos,* id est, in multiplices meatus. Sic enim solet fieri ut vado pertransiri possint flumina. Vel est nomen proprium loci, *ad septem rivos,* in ipso Euphrate. IN FORTITUDINE. Hæc vox nullibi in Scripturis præterquàm hoc loco reperitur; neque unde originem trahat certum est. Quantùm certè ex cognatis vocibus colligere possumus, verisimile est *collectionem* significare. Sed sensus idem est; nam *collectio spiritûs* ad vim facit. Ego *vehementiam* dixi, nam de Spiritu Domini est sermo, qui impedimenta omnia abstulit: is autem quando in Apostolos descendit, *auditus est sonus tanquàm spiritûs vehementis.* UT TRANSEANT PER EUM CALCEATI. Hebraismum mollivit et optimè reddidit Vulgatus; ego retinui, quia facilis erat, *et calcare faciet in* (vel *cum*) *calceis,* et est proverbialis forma loquendi.

CAPUT XII.

1. Et dices in die illâ: Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi: conversus est furor tuus, et consolatus es me.

2. Ecce Deus salvator meus: fiducialiter agam, et non timebo, quia fortitudo mea, et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem.

3. Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris;

4. Et dicetis in die illâ: Confitemini Domino, et invocate nomen ejus: notas facite in populis adinventiones ejus: mementote quoniam excelsum est nomen ejus.

5. Cantate Domino, quoniam magnificè fecit: annuntiate hoc in universâ terrâ.

CHAPITRE XII.

1. En ce jour-là, vous direz: Je vous rends grâces, Seigneur, parce que vous vous êtes mis en colère contre moi, et que, votre fureur s'étant apaisée, vous m'avez consolé.

2. Voici, Dieu est mon sauveur, j'agirai avec confiance, et je ne craindrai point, parce que le Seigneur est ma force et ma gloire, et qu'il est devenu mon salut.

3. Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur;

4. Et vous direz en ce jour-là: Chantez les louanges du Seigneur, et invoquez son nom: publiez ses œuvres parmi les peuples; souvenez-vous que son nom est grand.

5. Chantez les louanges du Seigneur, parce qu'il a fait des choses magnifiques; annoncez sa grandeur dans toute la terre.

6. Exulta, et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuî Sanctus Israel.

6. Demeure de Sion, tressaillez de joie, et bénissez Dieu, parce que le grand, le Saint d'Israël est au milieu de vous.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Canticum est gratiarum actionis pro redemptione per Christum. Qui enim se peccatorum mole obrutum antea agnovit, ob quæ iratum Deum senserat, dùm percipit ex misericordiâ Filium Dei advenisse, peccata condonâsse, Patrem cœlestem hominibus reconciliâsse, quid aliud faciet? *Dicet,* inquam : *Celebrabo te*, etc.

Vers. 2. — Ecce Deus. Ut præsentem redemptionem celebrat. Salvator. Nomen etiam in abstracto accipitur ; neque *salutem* tantùm, sed et *opem* et *auxilium* significat. Fiducialiter agam. Verbum *batac* valet idem quòd *confidens fuit*, *fiduciam habuit ;* verùm, quia confidentiam sequitur securitas, per metalepsim *audax et securus fuit*, ut Jud. 15 ; et Prov, 14, in quo modo significandi hìc libenter accipio. Opponitur autem pusillanimitati, dubitationi, et timori seu trepidationi. Non timebo ; *phacad* est vel *metu mali trepidare*, vel *reverentiâ seu admiratione moveri et quasi obstupescere ;* et verbo *expavescendi* optimè redditur : unde nomen illud *phacad*, quod pro *religione* vel *Deo* ipso videtur accipi, Gen. 31 : *Per pavorem patris sui,* etc. Laus. A verbo *zamar*, quod *incidere* significat, et ad *incisionem musicam* et *metricam modulationem* transfertur, venit nomen *zimerah,* quod tam *instrumentum,* quàm ipsam *modulationem* seu *psalmum*, significat. Quando ergo dicit *Deum esse psalmum*, significat vel se nihil aliud canere neque celebrare nisi Deum, vel quòd Deus sit ipsius gaudium. Hìc simul duo nomina ponuntur, Jah, Jehovah, quod rarò fit ; et utrumque à verbo substantivo appellationem habet. Alterum existimo esse alterius contractionem, quidquid dicant Rabbini. Sunt tamen pii viri et docti ex nostris qui Ja Filio Dei cum assumptâ humanitate tribuendum putent, quod hoc loco maximè amplector, q. d., *se canere* Ja, Jehova, id est, *Deum de Deo,* seu Dei Filium, qui nos redemit, *et datus est nobis à Deo in salutem, justitiam et sanctificationem.*

Vers. 3. — Haurietis, etc. (1). Non tantùm redemit et salutem dedit, sed et *fontes salutis* scaturire fecit, ad quos frequenter properare licebit ad hauriendam salutem, vel ad recuperandam amissam, vel ad conservandam acquisitam, vel etiam augendam. Sacramenta enim Ecclesiæ quasi *fontes* sunt saluberrimi, qui omnibus patent, ex quibus cuique licet summâ *cum animi oblectatione* et *jucunditate salutem haurire.*

Vers. 4. — In die illa. Passim *diem* pro *tempore* usurpat hebraismus. Dicetis. Non possunt se continere qui salutem hauriunt, quin maximè cupiant bonorum, quibus ipsi fruuntur, alios participes esse et testes ; neque sibi satisfaciunt nisi cùm vident alios omnes Deo pro acceptis beneficiis similiter gratias agere. Affirmat ergo futurum Propheta eos qui *hauserint aquam* illam dicturos aliis, *confitemini,* etc. Nisi malis pro imperativo accipere, *et dicite,* ut solent Hebræi futuris uti, vel etiam præteritis in futurum mutatis. Invocate nomen ejus. Quamvis vulg. Interpretem non malè Hebraismum reddidisse putem, malui tamen retinere, quòd variè reddi posset ; et video quidem non paucis locis verbum *cara* constructum cum voce *schem* et præpositione *beth,* ut hoc loco, idem esse quod *prædicare, profiteri publicè,* seu *colere nomen Jehova,* Gen. 4, 26. Video quoque phrasim hanc Joel. 2 : *Omnis qui vocaverit in nomine Jehova evadet ;* Paulum, Rom. 10, et Petrum, Act. 2, reddidisse : *Omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.* De eâ autem invocatione sermo est quæ ex animo pleno fidei proficiscitur : quod dicitur *invocare Deum in veritate*, seu *fide*, ut habet Psalmista. Adinventiones. Nomen *aliloth* significat *studia, molimina, adinventiones ;* indè etiam *opera,* etc., sive bona, sive mala. Mementote. Verbum est in tertiâ, et verbo *commemorandi* benè redditur : *Adducite in mentes hominibus, facite ut vigeat memoria excelsi nominis ipsius.* Unde etiam intelligitur phrasis illa Evangelii : *Hoc facite in recordationem mei,* id est, ut commemoretis me ; sicut et Paulus interpretatur : *Mortem Domini annuntiabitis, donec venerit,* etc.

Vers. 5. — Cantate. *Zamar* cum accusativo est *psalmis et canticis celebrare, prædicare,* etc. Annuntiate hoc. Ad verb. : *Notum factum hoc in universâ terrâ ;* libenter subaudirem verbum *sit ;* et pronomen quidem demonstrandi Hebræis vicem supplet verbi substantivi ; sed et affirmativè legi potest, et Hebraismus id magis exigit, *notum factum est in universâ terrâ,* quasi sit responsio ad superiora, q. d., *ut optâstis, ita factum est,* etc.

Vers. 6. — Exsulta. *Tsaal,* propriè *hinnivit, mugivit,* vel præ lætitiâ, vel petulantiâ et lasciviâ, ut solent equi et tauri, quanquàm figuratè ad homines quoque transferatur : in malum Jer. 5 : *Hinniebant ad uxorem,* etc. ; hìc in bonum, et infra 24, etc. ;]

(1) Ad verbum : *Et haurietis aquas cum gaudio è fontibus salutis,* omnibus curis molestiisque soluti, gaudia capietis summa. Alludit ad petram Mosis virgâ percussam, ex quâ copiosus erupit fons aquæ dulcissimæ, quam populus urente siti anhelans cum gaudio bibit ; Exod. 17, 1, seqq. Alii ad ritum quemdam festi tabernaculorum aquæ hauriendæ è fonte Siloa, ejusdemque cum magnâ pompâ et hilaritatis demonstratione, vino mixtæ à sacerdote in altari effundendæ, respici existimant. Vid. Adr. Preussmanni, Dissert. *de Fontibus salutis, ad Isai.* 12, 3, Gissæ, 1696 ; et J. H. Maii, Fil., *Dissert. epistolica de haustu aquarum è fontibus salutis, ex illustri loco Isai.* 12, 3, quæ legitur ad calcem libri, qui inscribitur : *Jura Fimbriarum à R. Mose Ben Maimon descripta, latinè reddita atque notis illustrata* à J. H. Maio, Fil., Francof. ad Moen. 1710. Cui add. Auctoris *Observat.* SS., l. 2, p. 107, seqq., edit. sec. Verùm ritus ille, cujus in tamuldico tractatu *Succah,* id est, de festo tabernaculorum, fit mentio, num jam vatis nostri tempore receptus fuerit, perquàm incertum est. Chaldæus interpres hisce verbis arcanum sensum inesse opinatus est, quem hoc modo expressit : *Et suscipietis doctrinam novam cum gaudio ab electis justorum.* (Rosenmuller.)

ideò Vulg. benè verbo *exsultandi* reddidit. LAUDA. Verbum *ranan,* sicut ex *run,* est plerùmque ovationis et acclamationis gratulandi causâ, et verbo *congratulandi* non malè interdùm redditur. Plerùmque autem est lætitiæ, et *exclamationem ex lætitiâ* notat. *Jubilare* dicunt Latini, infra 24, 35, 54, etc. Hujus autem *gaudii* et *exsultationis* causam jam reddit. QUIA MAGNUS IN MEDIO TUI SANCTUS ISRAEL. Quod de Verbo incarnato omninò intelligendum existimo, non de arcâ fœderis. Nam de die seu tempore redemptionis ex quatuor plagis terræ erat sermo ; et cùm *nobiscum sit usque ad consummationem seculi,* perpetuæ nobis est exsultationis causa. Quid cùm eum intra viscera nostra recondimus? quid dicat homo Deo plenus? *Exsultet, hinniat,* convocet ad congratulationem mutuam omnes, quòd *magnus* ille etiam usque in ipsa viscera hominis descenderit. Nam et vox KEREB *intimum animalis* propriè declarat, deinde et *cujuscumque rei.*

CAPUT XIII.

1. Onus Babylonis, quod vidit Isaias, filius Amos.

2. Super montem caliginosum levate signum, exaltate vocem, levate manum, et ingrediantur portas duces.

3. Ego mandavi sanctificatis meis, et vocavi fortes meos in irâ meâ, exultantes in gloriâ meâ.

4. Vox multitudinis in montibus, quasi populorum frequentium : vox sonitûs regum, gentium congregatarum : Dominus exercituum præcepit militiæ belli,

5. Venientibus de terrâ procul, à summitate cœli : Dominus, et vasa furoris ejus, ut disperdat omnem terram.

6. Ululate, quia prope est dies Domini : quasi vastitas à Domino veniet.

7. Propter hoc, omnes manus dissolventur, et omne cor hominis contabescet, et conteretur.

8. Torsiones et dolores tenebunt ; quasi parturiens, dolebunt : unusquisque ad proximum suum stupebit, facies combustæ vultus eorum.

9. Ecce dies Domini veniet, crudelis, et indignationis plenus, et iræ furorisque, ad ponendam terram in solitudinem, et peccatores ejus conterendos de eâ.

10. Quoniam stellæ cœli, et splendor earum, non expandent lumen suum : obtenebratus est sol in ortu suo, et luna non splendebit in lumine suo.

11. Et visitabo super orbis mala, et contra impios iniquitatem eorum ; et quiescere faciam superbiam infidelium, et arrogantiam fortium humiliabo.

12. Pretiosior erit vir auro, et homo mundo obrizo.

13. Super hoc cœlum turbabo, et movebitur terra de loco suo, propter indignationem Domini exercituum, et propter diem iræ furoris ejus.

14. Et erit quasi damula fugiens, et quasi ovis, et non erit qui congreget ; unusquisque ad populum suum convertetur ; et singuli ad terram suam fugient.

15. Omnis qui inventus fuerit, occidetur ; et omnis qui supervenerit, cadet in gladio.

16. Infantes eorum allidentur in oculis eorum ; diripientur domus eorum, et uxores eorum violabuntur.

17. Ecce ego suscitabo super eos Medos, qui argentum non quærant, nec aurum velint ;

18. Sed sagittis parvulos interficient, et lactantibus uteris non miserebuntur, et super filios non parcet oculus eorum.

19. Et erit Babylon illa gloriosa in regnis, inclyta superbia Chaldæorum, sicut subvertit Dominus Sodomam et Gomorrham.

20. Non habitabitur usque in finem, et non funda-

CHAPITRE XIII.

1. Prophétie contre Babylone, qui a été révélée à Isaïe, fils d'Amos.

2. Levez l'étendard sur la montagne couverte de nuages ; haussez la voix, étendez la main ; et que les princes entrent dans ses portes.

3. J'ai donné mes ordres à ceux que j'ai consacrés; j'ai fait venir mes guerriers, qui sont les ministres de ma fureur, et qui travaillent avec joie pour ma gloire.

4. Déjà les montagnes retentissent des cris différents, comme d'un grand nombre de personnes, et des voix confuses de plusieurs rois et de plusieurs nations réunies ensemble. Le Seigneur des armées a commandé toutes ces troupes.

5. Elles viennent des terres les plus reculées, et de l'extrémité du monde. Le Seigneur avec les instruments de sa fureur, pour exterminer tout le pays.

6. Poussez des hurlements, parce que le jour du Seigneur est proche ; il viendra comme la désolation envoyée par le Seigneur.

7. C'est pourquoi tous les bras seront languissants, et tous les cœurs seront flétris et brisés.

8. Ils seront agités de convulsions et de douleurs; ils souffriront des maux comme une femme qui est en travail ; ils se regarderont l'un l'autre avec étonnement, et leurs visages seront desséchés comme s'ils avaient été brûlés par le feu.

9. Voici le jour du Seigneur qui va venir, le jour cruel, plein d'indignation, de colère et de fureur, pour dépeupler la terre, et réduire en poudre tous ses impies habitants.

10. Car les étoiles du ciel les plus éclatantes ne répandront plus leur lumière ; le soleil, à son lever, se couvrira de ténèbres, et la lune n'éclairera plus.

11. Et je viendrai punir les crimes du monde, et l'iniquité des impies; et je ferai cesser l'orgueil des infidèles, et j'humilierai l'insolence de ceux qui se rendent si redoutables.

12. L'homme sera plus rare que l'or ; il sera plus précieux que l'or le plus pur.

13. C'est pourquoi j'ébranlerai le ciel même, et la terre sortira de sa place, à cause de l'indignation du Seigneur des armées, et du jour de sa colère et de sa fureur.

14. Alors Babylone sera comme un daim qui s'enfuit, et comme des brebis que personne ne rassemble ; chacun s'unira à son peuple, et tous fuiront dans leur pays ;

15. Quiconque sera trouvé sera tué ; tous ceux qui se présenteront seront passés au fil de l'épée.

16. Leurs enfants seront écrasés à leurs yeux ; leurs maisons seront pillées, et leurs femmes violées.

17. Voilà que je vais susciter contre eux les Mèdes, qui ne chercheront point d'argent, et qui ne se mettront point en peine de l'or ;

18. Mais ils perceront les petits enfants de leurs flèches ; ils n'auront point de compassion des petits à la mamelle, et ils n'épargneront point les jeunes gens.

19. Ainsi cette grande Babylone, cette reine entre les royaumes du monde, qui avait porté dans un si grand éclat l'orgueil des Chaldéens, sera détruite, comme le Seigneur renversa Sodome et Gomorrhe.

20. Elle ne sera plus jamais habitée, et elle ne se

bitur usque ad generationem et generationem, nec ponet ibi tentoria Arabs, nec pastores requiescent ibi.

21. Sed requiescent ibi bestiæ, et replebuntur domus eorum draconibus; et habitabunt ibi struthiones, et pilosi saltabunt ibi;

22. Et respondebunt ibi ululæ in ædibus ejus, et sirenes in delubris voluptatis.

rebâtira point dans la suite de tous les siècles; les Arabes n'y dresseront pas même leurs tentes, et les pasteurs n'y viendront point pour s'y reposer;

21. Mais les bêtes s'y retireront; ses maisons seront remplies de dragons; les autruches viendront y habiter, et les satyres y feront leurs danses;

22. Les hiboux hurleront à l'envi l'un de l'autre dans ses maisons superbes, et les sirènes habiteront dans ses palais de délices.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Onus Babylonis, etc. Figuras veritati commiscent Prophetæ; ex quâ commistione et cæci magis excæcantur et pii homines plus confirmantur. Redemptio ex Babylone typus fuit redemptionis quæ per Christum contigit, ut omnibus planum est. Jam igitur Babylonis eversionem commemorat, quam consecuta est libertas populi Dei: quemadmodùm et in fine mundi evenient. Quò enim propinquior fuerit ejus desolatio, et redemptio filiorum Dei propior erit, ut Dominus suos adhortatur, cùm ait: *His fieri incipientibus, levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.* Non solùm autem hâc ratione his quæ sequuntur capitibus prophetias texit Isaias de Babylone et aliis nonnullis provinciis ac regnis evertendis, sed etiam propter Jehudam et Jerusalem, ut Dei justitiam discerent, qui omnium gentium rationem habeat, et scelera earum suo tempore puniat, intelligerentque perstultum esse, dùm res prosperæ sint, ita eis incumbere ut non etiam meminerint posse earum omnium rerum brevi tempore fieri commutationem, atque aliam vicissitudinem multò diversam se posse experiri. Eas autem nationes et regna tantùm commemorat quæ populo Judæorum nota erant et quorum res ad populum Hebræorum aliquâ ratione pertinebant. Ita tamen orationes disponit Propheta ut ferè nulla sit prophetia exterorum regnorum in quâ redemptionis per Christum futuræ quidquam non interserat; nam hùc tendebant omnia. Hujusmodi autem prophetias in quibus gravia ac tristia nuntiabant Prophetæ, *onera* appellabant; non solùm quia quæ dicebant, gravia, veluti onera, essent, verùm etiam quia ea quoque audire grave, imò neque ea prænuntiare valdè esset jucundum; sed parendum erat Spiritui.

Vers. 2. — Super, vel *contra*; nam *al* etiam pro *contra* sæpè accipitur. Caliginosum. Vulg. *nischephch* tanquàm esset *nescheph* formâ femininâ, quod *tempus obscurum* significat, accepit; neque est qui meritò hanc interpretationem improbare nampossit; infra 59 dicuntur *montes nescheph crepusculi*, id est, caliginosi, etc., de quo ibi dicendum nobis erit. Quasi Babylonem, quamvis in planitie sita fuerit, *montem* ob ædificiorum et murorum superbiam vocet; *obscurum* autem, quasi ad nomen Babel alludens, propter *confusionem* et peccati et ignorantiæ tenebras, vel propter imminentia mala quæ nomine *tenebrarum* censentur in Scripturis. Chaldæus exponens ait *super munitionem quæ habitat pacificè.* Possumus quoque dicere esse participium seu nomen à voce passivâ verbi *schaphah*, id est, *excelsum eminentem* seu *præruptum*, ut sentiunt docti ex Rabbinis. Non vocari autem hic Babylonem *montem*, ex iis quæ sequuntur arbitror constare. Levate manum. Jam supra dixi verbum hoc *haniph* propriè *agitare* significare; et illud quod in textu Hebræo est *lahem, ad eos* tam ad *exaltationem vocis*, quod præcedit, quàm ad *agitationem manûs*, quod sequitur, referri potest. Ingrediantur portas duces. Nomen *phitheke* apparet esse in regimine, proinde *ducum* dicendum fuisset; sed dici potest quòd interdùm forma regiminis servatur in locutione absolutâ, unde Hieronymus *duces Medorum* intelligit. Est autem nomen *phetac*, id est, *ostium*, à verbo quod *aperire* significat; at Hebræi omnes *portas principum* interpretantur, seu *magnificorum.* Nam Hebraismus nomine *nedibim* vocat *principes*, à *magnificentiâ* et *liberalitate;* unde intelligi potest illud Lucæ 22: *Qui potestatem habent super eos*, εὐεργέται, id est, *benefici vocantur*, id est, principes. Ego pro abstracto accipiendum putavi, *portas amplitudinum* seu *magnificentiarum*, id est, amplissimas; quamvis in formâ masculinâ nullibi sic accipi meminerim; in femininâ autem *nediboth* non semel, *pluvia magnificentiarum*, etc., Psal. 68, etc. Videtur autem hoc loco esse irrisio, quasi irrideat portarum Babylonis multitudinem atque magnitudinem, vel ostia domorum amplissimarum atque magnificentissimarum, cujusmodi sunt palatia principum sive magnatum; ut quæ sufficerent ad capiendum vel ingentem hostium exercitum. Verisimile autem mihi est *nischephch* nomen proprium esse montis qui Medos et Persas à Chaldæis disterminet; ut sensus sit: *Super illum montem levatæ vexillum, et voce ac manu convocate Medos et Persas; et principes eorum conveniant ad portas, ut de bello gerendo rationem ineant;* et cum Vulg. formam regiminis pro absolutâ accipiamus; neque sit sermo de portis Babylonis. Eligat prudens lector alterutram interpretationem.

Vers. 3. — Sanctificatis meis. Milites qui Dei bellum gesturi erant *sanctificatos suos* vocat, quasi ad bellum sacrum conscriptos. Bella enim cùm apud Judæos tum etiam gentes certis cæremoniis, legibus, ritibus, solemnitatibus, insuper etiam jurisjurandi sacramento interposito, suscipiebantur ac gerebantur, ut testatur Deut. 20, ubi jura belli ordine commemorantur; et exstant historiæ in libris sacris quæ id testantur, ut 2 Sam. 15 et 18, unde *sanctificare bellum*, Jer. 6, et Joel. 4, ut interim taceam quòd bella piorum cultus fuerint Deo placens. Adde quòd qui jussu Domini interficiuntur sunt veluti quædam victimæ morti destinatæ, ut patet infra 34, et Jer. 46, quia morte illorum quodammodò expiatur terra. Quare et interficiendi *sanctificari* dicuntur, Jer. 12, et ipsi interfectores *sanctificati*, Zoph. 1: *Præparavit Jehova*

victimam, *et sanctificavit vocatos suos*, scilicet Chaldæos, tanquàm illam victimam devoraturos. Quâ propemodùm figurâ loquendi usus est Moses, Exod. 32, ubi dicitur : *Implete manum vestram hodiè ipsi Jehova, unusquisque in filio suo et in fratre suo*, etc., nimirùm alludens ad ritum consecrandi sacerdotes quo pecudis sanguine manus eorum tingebantur, pii autem à Mose manus suas seditiosorum sanguine cruentare jubebantur. Et vocavi; vel *quin et vocavi*. Fortes, vel *heroas*, seu *prævalidos*. In ira mea. *Laphi*, vel *ad iram meam*, vel *iræ meæ*, id est, ut iræ meæ exercendæ inserviant. Exsultantes in gloria mea. Hebraismum retinui; nam variè reddi potest; vel, *qui in gloriâ meâ exsultent*, ut reddidit Vulg., et plerique alii, quòd scilicet altitudo et gloria Dei eos exsultare faciat; vel, *quorum exsultatio faciat ad gloriam Dei*, quia videlicet libenti et læto animo id exsequebantur quod magnoperè pertinebat ad gloriam et honorem Dei; vel, *exsultantes gloriosi mei*, id est, milites alacres et gloriosi.

Vers. 4. — Vox multitudinis. Nomen *hamon*, ut jam dixi, non *multitudinem* tantùm, sed etiam *strepitum* et *tumultum* significat, sicut Græcis ὄχλος, unde Luc. 22 : *Ut traderet eum sine turbâ*, vel *sine tumultu*. Quare hìc reddidi : *Vox tumultûs*, seu *strepitûs*; ut 1 Sam. 4 : *Et dixit : Quæ vox tumultûs hujus?* et 14 : *Tumultus, qui erat in castris*, etc. Quasi populorum frequentium. Hebraismum retinui, *similitudo populi magni*, id est, qualem solet edere populus magnus. Vulg. doctè Hebraismum mollivit. Vox sonitus, *Scheon*, propriè *ruinam, irruptionem* seu *præcipitium* declarat et per metalepsin *sonitum*, *fragorem*, *tumultum*, etc., qui ruinam subsequitur. Posset non malè reddi *vox præcipitationis regnorum*, etc. Regum. Credo Interpretem initio scripsisse *regnorum*, ut habet Hebraismus. Solebant, ut etiam nunc fit, gentes barbaræ, ut terrorem incuterent et sese accenderent ad prælium, ingentes edere clamores. Præcepit militiæ belli. Supra jam dixi de verbo *phakad* quòd interdùm verbo *recensendi* verti debeat; et juxta hunc sensum intellige Vulgatum. Fingit Deum veluti imperatorem ac ducem, qui conscribere nomina militum jubet, eosque recenset et ad sacramentum adigit, et unumquemque suæ fortitudinis specimen coram se edere facit, ut significet vastationem illam quæ Babyloniis impendebat, non solùm ex præcepto Domini fieri, sed et gratissimam illi fore. Quare hoc loco, quia vidi esse allusionem in vocibus *tsebaoth* et *tsaba*, nomen interpretatus sum, ut in versione eadem allusio appareret. Potest autem hoc nomen collectivum *tsaba* (de quo plura infra 40), quod *exercitum* hìc verti, construi cum participio pluralis numeri sequentis versûs, *venientem de terrâ*, etc. *Exercitum* verò *prælii* seu *belli* vocat, ad bellum et cædem paratum, vel bellicosum. Quod verò sequitur sic accepi : *Jehova et vasa ejus ad dissolvendam terram*, scilicet *adsunt;*

Vers. 5. — Vel, servatâ distinctione, in hunc modum : *Veniunt de terrâ procul Jehova et vasa*, etc.; ubi inducitur *Dominus* ut dux, et milites Medi et Persæ ut *instrumenta indignationis* et justitiæ ejus : ut intelligamus in regnorum vastationibus non semper odia nationum aut avaritiam aut superbiam præcipuam esse causam; sed altiùs philosophantes, hostes esse *instrumenta divinæ indignationis*, quam peccatis nostris provocavimus, nobiscum reputemus. A summitate; id est, *ab extremitate* coeli. Cum vulgo loquitur, quasi regio quæ nimiùm distat cœlum contingat.

Vers. 6. — Dies Domini. Phrasis est Hebræis frequentissima, ut *dies Domini* dicatur dies quo punit immorigeros et rebelles; fortè hinc sumpta quòd cùm dissimulat, dormire videatur (unde ut *exsurgat*, *ne ultra dormiat*, petit Psalmista). Nox autem tempus est somno deputatum, dies verò actionibus : hinc ad significandum judicium Domini accommodatur, ut interdùm idem sit *dies Domini* et *judicium Domini*. Hinc etiam *dies hominis* sive *humanus*, id est, judicium hominis. A Domino. Hìc nomen est Sadai, quod plerique per *omnipotentem* reddunt. Est autem attributum divinum, q. d., *uberrimus*, cujus bonitas permeat per universas creaturas, dans illis essentiam, vitam et motum; quasi sit à verbo *schadad*, quod *permeare* significat. Sed quia hoc verbum capitur semper in malum, à *sched* quod *mamma* seu *uber* est, quidam illud deduci volunt. At ego illis potiùs assentior qui nomen *schada* compositum esse dicunt ex relativo *schin* et nomine *da*, q. d.: *Qui sufficit*, *Sufficientissimus, Abundantissimus*, quòd ipse per sese non modò bonis omnibus abundat, sed etiam aliis abundè tribuat; sicut de Filio Dei dicit Joannes : *De plenitudine ejus accepimus omnes*. Et Paulus, 1 Timoth. 6 ad hoc nomen videtur alludere : *Qui præbet nobis omnia abundè ad fruendum*, etc. Dicitur ergo *schada*, vel *quòd sibi*, vel *quòd nobis sufficiat*, neque alio indigeamus. Si quis tamen diceret nomen *schada* à *devastando* dici, ideòque et hoc loco esse allusionem in voce *schod*, quæ *vastationem* notat, ad nomen *schado*, non improbarem; quasi diceret Propheta : *Ululate, quia venit vastatio, quasi vastatio à Deo vastatore*. Sic enim loquitur Scriptura, ut apud Paulum : *Tanquàm à Domini Spiritu*, id est, claritatem maximam, qualem par est à Spiritu Domini donari, etc.

Vers. 7. — Propter hoc, omnes manus, etc. *Dissolutione* seu *remissione manuum*, et *liquefactione cordium*, et similibus, quæ sequuntur, hyperbolicis similitudinibus venustè admodùm insinuat propheta quæ mala passuri sint Babylonii adventante hostium exercitu, cujus dux esset Jehova; cujus solius est, etiam antequàm adveniat calamitas, ita perturbare impiorum animos in quos iram suam effundere decrevit, ut consilii et opis egeni quò sese vertant nesciant, neque manu neque mente satis suum officium facientibus. Pro contabescet, *liquefiet;* pro dissolventur, *remittentur*, dixi, sensu eodem, et propriâ verborum significatione servatâ, conteretur (1). Numero multitudinis legendum.

(1) Hoc in Hebræo cum versu sequenti construitur, isto modo : *Et turbabuntur torsionibus, et doloribus tenebuntur.* (Bible de Vence.)

VERS. 8. — TORSIONES. Nomen *tsir* à verbo *tsor*, *cardinem*, id est, locum angustum illum in quo janua vertitur, significat : hinc ad *legatos* transfertur, tam in singulari quàm in plurali : interdùm tamen suam simplicem significationem servat, ut *angustias* significet. DOLORES. Cum Vulg. verti : nomen verò propriè *funes* significat, transfertur autem ad *eos dolores* significandos *qui veluti funes circumligant et complexum detinent eum qui patitur, ut sese indè expedire nequeat;* unde : *Circumdederunt me funes mortis,* etc., *et funes inferni circumdederunt me;* ubi Vulg. in Psal. *dolores* dixit ; secundùm quam significationem Petrus dixit : *Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni.* FACIES COMBUSTÆ ; sensum expressit : ego hebraismum servavi, quòd facilis esset *facies flammarum.* Qui anxii sunt et in metu degunt, quæ inedia et vigiliæ consequuntur macilentiores facti, nigrescunt et exsiccantur, veluti carnes quæ ad ignem suspenduntur exsiccandæ. Unde apud alium prophetam dicitur : *Universæ facies retraxerunt splendorem suum.* Hoc facit scelerum conscientia et metus instantis judicii.

VERS. 9. — CRUDELIS. *Carar*, præpositâ litterâ *aleph, crudelis, sævus, immitis,* tam adjectivè quàm substantivè : sumitque sæpè *jod* in fine paragogicum, ut hìc. PLENUS. Hoc supplevit Vulg. Potest et repeti verbum *venit* hoc modo : *Et ardor, et excandescentia vultûs venit ad,* etc. FURORISQUE. Illud *que* delendum est in Vulgato. Nomen *caron* interdùm per *se iram* seu *excandescentiam* significat ; interdùm autem construitur cum nomine *aph*, quod propriè *nasum*, quasi *anaph* à *flando*, significat, deinde et totum *vultum ;* deinde et *iram*, quæ vultu et naribus proditur : in quâ constructione ego libenter *caron* pro *excandescentiâ*, *aph* verò pro *vultu* acciperem, ut Vulgatus accepit in eo loco Gen. 3 : *In sudore vultûs tui.* Conjunctas has voces habes Exod. 31, et Num. 25, ubi *ardorem iræ* vel *excandescentiam vultûs* dicere possumus. PECCATORES. Dixi cum Vulgato ; nam alioqui dicere consuevi *errantes*, servatâ proprietate significationis. Verbum enim *catah* verbo *errandi* seu *delinquendi* aptè redditur 1 Reg. 1 : *Cùm dormierit dominus meus cum patribus suis, ero ego et filius meus errantes*, id est, extorres, exsules. Ex quo loco significatio nominis accipitur. Hìc interim habes occultè causam desolationis terræ, quòd scilicet habeat *peccatores,* et eos alat.

VERS. 10. — STELLÆ COELI. Nomen *cocab* non assignant Hebræi unde deducatur. Mihi placet cujusdam docti viri sententia, qui putat esse à verbo *cabah*, primâ geminatâ, quòd scilicet nunquàm *exstinguatur*, quasi oppositâ significatione. ET SPLENDOR EARUM. Relativum Hebræum ad *cœlos* referendum est ; Vulg. ad *stellas* retulit ; accepit enim *kesil* pro *splendore.* Neque de significatione hujus nominis apud interpretes constat. Nomen esse sideris docti existimant, et Hieronymus *Oriona* alibi interpretatur. Et hæc opinio confirmatur, quòd nonus mensis, qui nostro novembri ex parte respondet, quo oritur Orion *Kesili* vocatur. Numero tamen multitudinis pro *constellationibus* existimo hìc accipi, et, ni fallor, comprehendere ipsos *planetas*, qui ut Latinis *errones*, sic et Græcis ab *errando* seu *fallendo* seu *inconstantiâ* nomen habent. Nam nomen quoque Hebræum ab *inconstantiâ* dicitur : unde et *stultum* seu *inconstantem* sæpè apud Salomonem notat, et Psal. 49 et Eccl. 2. Ego certè quantùm conjicere possum, nomen *inconstantiam lucis* notare arbitror, quod *micare* seu *scintillare* dicimus. Dicuntur ergo hoc nomine *astra scintillantia.* Cùm verò in homine ratio instar lucis sit, qui tantùm per intervalla judicio et ratione utuntur, meritò hoc nomine in Scripturis appellantur. Unde et quodam loco Salomon hâc voce utitur pro *divite*, Prov. 19, 1 ; cùm enim eamdem sententiam repetat cap. 28, pro *kesil* dixit *aschir.* Quare autem dives *stultus* seu *inconstans* dicatur, vide in Epistolâ Jacobi, cap. 1, et apud Luc. 12, de stulto divite. Neque inelegans est translatio, quòd divites hujus mundi sint veluti stellæ scintillantes seu micantes, qui interdùm fulgere et mox lumen suum videntur amittere. OBTENEBRATUS EST SOL IN ORTU (vel *in egressu*) suo ; id est, ne tantillùm quidem lucis super terram sparsit, sed dies cum nocte conjunctus fuit, et omnia tenebris involuta. Qui loquendi modus Hebræis extremam infelicitatem declarat ; ut jam signa illa Evangelii : *Sol obscurabitur, et luna,* etc., ex hoc et similibus intelligi facilè possint. Vide supra cap. 5, v. ult. NON SPLENDEBIT. Ego verbum verbo reddidi. Est enim hic *nagah* in tertiâ, quod habes supra 9, 2 : *Lux splenduit super eos.* Hìc juvat considerare quàm paratæ Deo sint creaturæ omnes ad vindictam sumendam de improbis ; et quemadmodùm quæ propter hominem condita sunt, adversùs hominem, si Deo sit inobediens, præstò adsint. Justum enim est ut ingratis omnia auferantur, et ea quibus abusi sunt beneficia in pœnam convertantur, ut eum tandem agnoscant cui omnia subjecta sunt, atque ex obedientiâ elementorum ipsi quoque erudiantur, et discant voluntati Dei obtemperare.

VERS. 11. — ET VISITABO SUPER ORBIS MALA. Hoc versu apertiùs indignationis suæ aperit causas, et quorsùm tendat illa sua severitas. Jam supra dictum est de verbo *phakad* quòd augustiorem habeat significationem quàm ut verbo *visitandi* semper reddi possit ; et hoc genere constructionis quod hìc habet, in malum accipi solet. Vulg. primo membro *al* vertit *super*, et in altero *contra ;* sensus idem est. Quòd si verbo *recensendi* velimus reddere, et nomina *raah* et *on* non pro *malitiâ* et *iniquitate*, sed pro *pœnâ* earum, ut sæpè consuevêre, alium sensum haud contemnendum habebis. QUIESCERE FACIAM. Hìc habes ob *superbiam,* periisse Babylonios. Cùm enim se rerum dominos considerâssent, in superbiam elati, in fortitudine suâ gloriabantur, quasi non esset major quispiam alius qui providentiâ suâ rebus omnibus præsideret, ex cujus nutu potentia, vires, victoria atque principatus penderent : cui morbo plerùmque subjecti sunt illi quibus omnia ex voto eveniunt. Pro *infidelibus* dixi *superbos.* Nam verbum *rod* est *intumuit, efferbuit, superbivit.* Quæ significatio apparet ex loco Gen. 25, ubi

idem est quod *ebullire : Ebullivit Jacob ebullitionem*, etc.

VERS. 12. — PRETIOSIOR ERIT. Hebraismum expressi, *pretiosiorem faciam*. Raritatem futuram denuntiat; quæ autem rara sunt, chara sunt. AURO. Hebr., *pretiosum faciam*, MIPHAZ, id est, *præ paz*. Est autem PAZ appellativum *auri*, ut multi volunt, quanquàm alii *margaritam* esse putant. Si ab פזז velis deducere (ut verisimile est), videtur significare *aurum optimum*, à *soliditate* quam habet. Vulg. Psal. 19, vertit *lapidem pretiosum*, at 119 dixit *topazion*. Denique Hebræi non sibi constant : ego autem idem quod *solidum* esse existimo. Fortassè à loco sic appellatum est aurum : sæpè enim per se ponitur, et sæpè cum nomine quod *aurum* significat. Et si à loco dicitur, idem est quòd *ophaz*, de quo Jer. 10; et Dan. 10; et idem quod *mophaz*, 1 Reg. 10, pro quo 2 Par. 9 positum est *aurum tahor*, id est, *mundum*. MUNDO. Vox *kacar* quid propriè significet, incertum est. Ego vocem peregrinam esse credo; et aliquando absolutè ponitur, aliquando cum nomine loci, *Ophir*, vel *Uphaz*. *Aurum* ergo significat tanquàm unum ex nominibus appellativis, cujusmodi habentur multa apud Hebræos. Quidam vir doctus existimat esse *massam*, *portionem*, *grumam* seu *frustum*, scilicet auri. Ex Ophir autem, loco orientali, effodi optimum aurum testis est Moses.

VERS. 13. — SUPER HOC. Hebr., *super sic*. Et solet esse causalis particula : interdùm tamen idem est quòd *præterea, præter hæc*, etc. PROPTER INDIGNATIONEM. Ad verb., *in indignatione*, vel *furore*, id est, tempore indignationis; nam sequitur, *et in die iræ*, etc., vel (ut frequenter loquuntur Hebræi) *in irâ*, id est, indignatus. Et est mutatio personæ, etiam Hebræis frequentissima; ut sit sensus : *Insuper, et accensus furore commovebo cœlos, et in die ardoris iræ* (vel *excandescentiæ*) *vultûs mei commovebitur terra de loco suo;* ut binæ partes posterioris membri binis partibus prioris respondeant; quod etiam non rarò in usu est Hebræis. Per *commotionem* autem *cœli et terræ* summam rerum perturbationem solent sacri Scriptores significare.

VERS. 14. — QUASI DAMULA FUGIENS. A *jucunditate* dicitur Hebræis. Vide vers. 19. QUASI OVIS. Ne putes nomen *tson* unquàm in S. Litteris *ovem singularem* aut *capram* significare; semper enim de collectione istorum animalium dicitur : propterea *gregem* dixi. ET NON ERIT QUI CONGREGET. Significat ergo Babylonios hùc atque illùc dispergendos, ut quisque, quòcumque illis licebit, diffugiat absque ullo vel ordine vel duce. De exteris autem qui apud Babylonios degebant, dicit futurum, quod solemne est hominibus apud alias nationes alicujus negotii causâ agentibus, ut ingruente bello se ad suos conferant.

VERS. 15. — OCCIDETUR. Verbum *dacar* non propriè *occidere*, sed *transfodere* aut *transfigere* seu *configere* significat, ut apparet ex Zach. 12 : *Respicient ad me quem transfoderunt*; quem Joannes 19 reddidit : *Videbunt in quem* ἐξεκέντησαν, id est, *pupugerunt*, et Apoc. 1.

VERS. 16. — ALLIDENTUR. Hoc Babyloni imprecabatur Psaltes : *Beatus qui allidet parvulos tuos ad petram*. UXORES VIOLABUNTUR. Hæc sunt mala quæ contemptoribus verbi sui Dominus apud Mosem in Deuteronomio minabatur. Quamvis autem extra legem essent Babylonii, eisdem tamen pœnis afficiuntur quibus et qui sub lege. Sicut enim idem est Deus omnibus invocantibus eum, idem est etiam omnibus peccatoribus ; nisi quòd isti *judicantur* seu *condemnantur per legem*, illi *sine lege :* quandoquidem suprema illa ratio potissima lex est, quâ *redditur unicuique secundùm opera sua*. Vide Rom. 2. Molestissima sunt autem omnia hæc sensum humanum habentibus.

VERS. 17. — ECCE EGO. Jam omnia quæ supra aliquantò obscuriùs dixerat, more prophetico, aperit. MEDOS, hostes nominat, quorum ut crudelitatem declaret, contempturos *aurum* et *argentum* affirmat. Etsi enim cupiditas alioqui crudelitatem et feritatem animis inducit, multò tamen erga victos crudeliores sunt hostes qui odio aut instinctu aliquo Numinis occulto feruntur quàm qui cupiditate auri cæterorum regna invadunt; plurimos enim in vitâ spe pretii conservant. SUSCITABO. Participium est, et non ineptè verbo præsentis temporis redditur. Eleganti sanè metaphorâ occultam hominum oculis, sed passim obviam (modò sensu communi non careant) Dei providentiam universa permeantem et suo tempore summâ cum æquitate omnia peragentem Propheta hìc expressit uno hoc verbo : *Excito Medos,* qui nihil minùs tunc fortè, cùm hoc prædicebat Propheta, cogitabant quàm bellum Babyloniis inferre. Cogitemus et nos in adversis quibus jactamur quotidiè, à Deo sæpè excitari hostes, Turcas, maria, ventos, etc., adversùs peccatores. *Reputare* dixi pro *quærere;* nam manifestum est *caschab cogitationem* propriè significare; quia verò quæ plurimi facimus, de eis sæpiùs cogitamus, etiam pro *æstimare* seu *reputare* interdùm accipitur.

VERS. 18. — SAGITTIS INTERFICIENT. Sensum expressit Vulg.; ego verba. *Kescheth* enim *arcus* est à *rigiditate* et *pertinaciâ* appellationem habens. ET LACTANTIBUS UTERIS. Legendum est *lactentibus uteri*, ut habent emendati codices. Vocat autem *lactentes uteri* fœtus qui in utero adhuc aluntur lacteâ quâdam substantiâ. Hebraismus hìc ad verbum *fructum ventris* appellat. Posterius autem membrum de jam natis *filiis* loquitur. Dicitur ergo quòd discinderent uteros, et extractos infantes discerperent : quod est extremæ feritatis. NON PARCET OCULUS. Verbum *kus* (sicut vir quidam doctus observavit) propriè significat *connivere*, vel *oculos genis obtegere;* estque misericordiæ, quâ alicui parcitur. Quibus enim irasci nolumus, ad eorum errata conniveмus. Et construitur cum *al, super*. Vulg. et cæteri verbo *parcendi* reddere solent.

VERS. 19. — GLORIOSA. Vocat Babylonem *jucunditatem regnorum*, vel quòd inter regna præcipuum esset, vel quòd esset veluti curia et regia ad quam concurrerent ex aliis regnis, ut in jucunditate et vo-

luptatibus vitam ducerent. INCLYTA SUPERBIA; vel *in superbiam.* Ego proprietatem verborum servavi. Vocat autem *ornamentum superbiæ,* de quâ potissimùm superbirent et gloriarentur Chaldæi. Vide Strabonem, de Situ orbis, initio lib. 16. SICUT SUBVERTIT, etc. Sensum optimè expressit: ego ad verbum reddidi *juxta subversionem Dei,* etc., quasi Sodomam vocet *subversionem Dei,* id est, à Deo subversam, etc. Est autem sæpè *eth* appositionis nota, id est, *juxta subversionem* (seu *vastationem*) *aliquam maximam, qualis fuit Sodomæ,* etc.

VERS. 20. — NON HABITABITUR. Quòd hìc sit vox activa, malunt aliqui vertere *non sedebit;* et verbum quod sequitur *thischekou,* eodem modo, *non habitabit.* Ego (quod plurimis verbis accidere solet, ut absolutè posita significationem veluti neutro-passivam habeant) cum Vulgato et docto quopiam Hebræo volui *non habitabitur.* IN FINEM. De nomine *netsec* vide infra 25 cap. : *Absorpsit mortem in victoriam* (1). ARABS (2). Sic dictus vel quòd deserta incolat, id est, loca quæ non seruntur neque arantur, et in quibus terra indiscriminatim omnia germinat, vel à mixtione colorum. *Arab* enim est *miscere.*

VERS. 21. — BESTIÆ. *Tsiim.* Quid hoc loco significet hæc vox, quæ et aliis quoque legitur, non usque adeò certum est; neque ipsi Rabbini sibi constant. Videtur autem à *siccitate* appellationem habere. Crediderim ego esse generale nomen ferarum, quæ in solitudinibus arenosisque locis degunt, cujusmodi sunt in Arabiâ Desertâ et propè mare Rubrum quamplurimæ. Vulg. in Psalmis bis *Æthiopes* dixit; sed rectiùs, ni fallor, hoc loco Hieronymus *bestias* vertit. Ego *feras* dixi; nam et cum feralibus avibus conjunguntur. Transferuntur autem hæc nomina ad gentes barbaras et ad cacodæmones, ut ex B. Joanne apparet, et ex Psal. 72; nam utrique feri sunt. Adde quòd *immundi spiritus ambulant per loca arida*, ut est in Evangelio; unde Vulg., infra 34, 14, *dæmonia* vertit. DRACONIBUS. *Okim.* Etiam de hâc voce variæ sunt sententiæ. Ego cum quodam viro docto existimo esse generale nomen ad omnes aves ferales, quæ alio nomine *iim* vocantur infra v. 22, quæ sic dicuntur à *tristi* et *gemebundâ acclamatione,* quâ alternis et simul vociferantur. STRUTHIONES. Hebr., *filiæ struthionis.* Semper hoc nomen *iaanah* in sing. construitur cum nomine *filia* vel *filiæ;* fortè quia hæc avis non incubat, neque fovet ova, neque excludit, ut reliquæ aves, ut potiùs videatur esse *filia* quàm *mater,* imò *filia sine matre.* Dicitur Latinis *struthio* et *struthiocamelus;* fortè à voce et planctu ferali, quo fame vel siti pressi sibi invicem responsant; vel ab altero modo significandi verbi *anah,* nempe *destitutum esse,* quasi hæc avis destituatur à matre, neque illi respondeat. PILOSI. Hebræum nomen *seirim* non dubium quin à *pilis* sit dictum, quasi *hirsuti* seu *pilosi.* Et nomen *Satyri* cum hoc Hebræo convenit. Ego *simias* dicerem. Chaldæus *dæmones* dixit.

VERS. 22.—ET RESPONDEBUNT (1); vel *alternis canent.* Etiamsi verbum sit in sing. juxta Hebraismum, tamen cum nomine plurali distributionem notat. *Iim* idem quod supra *okim.* Vulg. non malè *ululas* dixit; *striges* dicere posses : infra 34, 14, *onocentaurum* dixit. IN ÆDIBUS. Nomen *alemenoth* ego peregrinum nomen esse puto, et congruere cum voce Hispanâ *almenas,* quæ sunt *pinnæ murorum;* pro *mœniis* ergo rectè accipitur; et Chaldæis *ædes* seu *palatia* dicitur significare. Vide Ezech. 19. Solent autem hujusmodi aves in summitatibus murorum voces illas lugubres edere. SIRENES. Nomen singulare est *thanim,* et plurale *thaninim,* et per syncopen hoc loco *thanim,* id est, *dracones.* Sunt autem tam terrestres quàm marini. Meminit Plinius, lib. 9, cap. 3, *thynnorum,* quos nomen vetus retinuisse arbitror; et scribit eos magnitudine superare balænas, etc. Parùm refert scire quæ genera animalium hæc nomina propriè indicent; sat est hìc intelligere Prophetam, quòd omnes aves ferales et animalia quæ solitudinibus gaudent, ad ruinas Babylonis concurrerent : quo significat vastitatem et desolationem illius inclytæ civitatis. Vide Hieronymum. Sed cùm captivitas filiorum Israel apud Babylonem alteram captivitatem, et liberatio alteram liberationem figuraret, quæ filiis Dei dispersis contigit, non

(1) Les prophéties contre Babylone n'ont eu leur plein accomplissement que dans le cours des siècles. Ce furent les Perses et les Mèdes qui donnèrent le premier échec à sa gloire, et sous les rois de Perse, successeurs de Cyrus, sa splendeur s'obscurcit de plus en plus; mais elle parut se relever sous Alexandre, dont le règne fut très-court; et après lui elle retomba dans l'oubli, et de là dans un anéantissement total, en sorte qu'on ignore même aujourd'hui le lieu où elle était bâtie (*a*). Il faut donc prendre la prophétie tout à fait en grand, et ne la pas borner au temps des Perses et des Mèdes.

(2) ARABS. Sunt quidam Arabes qui certa domicilia non habent, sed deferunt secum tabernacula sua, vagantes in desertis et pascuosis locis. In loco autem Babyloniæ tunc brevi futurum erat ut præ horrore ruinarum et horrendorum animalium nemo vel tentorium suum per noctem extendere posset. Hæc itaque historia de Babylonis vastitate meritò terrere debet tyrannos et omnes illos qui vel potentiâ, vel sapientiâ, vel opibus, vel gloriâ abutuntur ad suam libidinem. Hic hujus historiæ usus et fructus apud fideles esse debet. (Munsterus.)

(*a*) Quelques auteurs modernes ont encore parlé de Babylone comme existante. On peut voir Ponce de Léon, qui cite en particulier le médecin Miadow, historien de la guerre des Perses et des Turcs sur la fin du seizième siècle. Mais je crois que ces auteurs ont pris Bagdad pour Babylone. Bagdad est à la place de l'ancienne Séleucie, sur le Tigre, à 300 stades de l'endroit où l'on croit que Babylone existait. Ces 300 stades feraient à peu près 15 lieues. (Berthier.)

(1) ET RESPONDEBUNT IBI ULULÆ. Aves sunt magnitudinis corvinæ, sed maculis respersæ, quæ fixo in palude rostro strident horrendè; ideò dicuntur ululæ, ab ululatu dictæ.

ET SIRENES. Dicit Hieron. quòd sunt serpentes alati et cristati; alii verò dicunt quòd sunt pisces marini, in formâ muliebri in parte superiori apparentes. Sed quidquid sit de talibus piscibus, tamen non accipiuntur hìc sirenes pro eis, quia si sint tales pisces, habitabant in mari, et non in civitatibus destructis.

IN DELUBRIS VOLUPTATIS. — In templis idolorum, in quibus gentiles exercebant voluptatem carnis, ut in templo Priapi et Veneris. (Lyranus.)

durum fuerit, si hæc quoque de demolitione regni tenebrarum et confusionis interpreteris, quòd scilicet apud improbos et in regno Satanæ degentes nullæ sint deliciæ, nullus splendor, etc.; sed omnia sint dæmonum immundorum habitationes, et illi omnia occupent. Joannes, Apoc. 18, hunc locum sic reddidit : *Cecidit, cecidit Babylon magna, et facta est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis spiritûs immundi, et custodia omnis volucris immundæ et odibilis.* Toto autem illo capite ad hunc locum Isaiæ respicit, ut interim videamus quales maneant in quos Deus vindictam exercuit. Propè est. Concludit propositum Propheta dùm ait : *Appropinquat tempus,* etc. Cujus rationem reddit initio capitis sequentis (ubi hoc membrum rejicit Vulgata). Sed obsecro, christiane lector, ne cum Judæis tantùm nudam historiam attendas.

CAPUT XIV.

1. Prope est ut veniat tempus ejus, et dies ejus non elongabuntur. Miserebitur enim Dominus Jacob, et eliget adhuc de Israel, et requiescere eos faciet super humum suam : adjungetur advena ad eos, et adhærebit domui Jacob.

2. Et tenebunt eos populi, et adducent eos in locum suum, et possidebit eos domus Israel super terram Domini in servos et ancillas, et erunt capientes eos qui se ceperant, et subjicient exactores suos.

3. Et erit in die illâ, cùm requiem dederit tibi Deus à labore tuo, et à concussione tuâ, et à servitute durâ quâ ante servîsti ;

4. Sumes parabolam istam contra regem Babylonis, et dices : Quomodò cessavit exactor, quievit tributum ?

5. Contrivit Dominus baculum impiorum, virgam dominantium ;

6. Cædentem populos in indignatione, plagâ insanabili, subjicientem in furore gentes, persequentem crudeliter.

7. Conquievit et siluit omnis terra; gavisa est, et exultabit.

8. Abietes quoque lætatæ sunt super te, et cedri Libani : ex quo dormîsti, non ascendet qui succidat nos.

9. Infernus subter conturbatus est in occursum adventûs tui ; suscitavit tibi gigantes. Omnes principes terræ surrexerunt de soliis suis, omnes principes nationum.

10. Universi respondebunt, et dicent tibi : Et tu vulneratus es sicut et nos, nostrî similis effectus es.

11. Detracta est ad inferos superbia tua ; concidit cadaver tuum ; subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.

12. Quomodò cecidisti de cœlo, Lucifer, qui manè oriebaris ? corruisti in terram, qui vulnerabas gentes ?

13. Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum ; sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis ;

14. Ascendam super altitudinem nubium ; similis ero Altissimo.

15. Verumtamen ad infernum detraheris, in profundum laci.

16. Qui te viderint, ad te inclinabuntur, teque prospicient : Numquid iste est vir qui conturbavit terram, qui concussit regna ;

17. Qui posuit orbem desertum, et urbes ejus destruxit, vinctis ejus non aperuit carcerem ?

18. Omnes reges gentium universi dormierunt in gloriâ, vir in domo suâ :

CHAPITRE XIV.

1. Son temps est déjà proche, et ses jours ne sont pas éloignés, car le Seigneur fera miséricorde à Jacob ; il se réservera dans Israël des hommes choisis, et il les fera demeurer paisiblement dans leur terre ; les étrangers se joindront à eux, et ils s'attacheront à la maison de Jacob.

2. Les peuples les prendront, et les introduiront dans leur pays, et la maison d'Israël aura ces peuples pour serviteurs et pour servantes dans la terre du Seigneur ; ceux qui les avaient pris seront leurs captifs, et ils s'assujétiront ceux qui les avaient dominés avec tant d'empire.

3. En ce temps-là, lorsque le Seigneur aura terminé vos travaux, votre oppression, et cette servitude sous laquelle vous soupiriez auparavant,

4. Vous userez de ces discours figurés contre le roi de Babylone, et vous vous direz : Qu'est devenu ce maître impitoyable ? Comment ce tribut a-t-il cessé ?

5. Le Seigneur a brisé le bâton des impies, et la verge des dominateurs,

6. Qui dans son indignation frappait les peuples d'une plaie incurable, qui s'assujétissait les nations dans sa fureur, et qui les persécutait cruellement.

7. Toute la terre est maintenant dans le repos et dans le silence ; elle est dans la joie et dans l'allégresse.

8. Les sapins mêmes et les cèdres du Liban se sont réjouis de ta perte. Depuis que tu es mort, disent-ils, il ne vient plus personne qui nous coupe.

9. L'enfer a été en rumeur à ton arrivée ; il a fait lever les géants à cause de toi ; tous les princes de la terre, et tous les rois des nations se sont levés de leurs trônes.

10. Ils t'adresseront tous la parole, pour te dire : Tu as donc été percé de plaies aussi bien que nous, et tu es devenu semblable à nous.

11. Ton orgueil a eté précipité dans les enfers ; ton cadavre est tombé, les vers te serviront de lit : les vermisseaux seront ta couverture.

12. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations ;

13. Toi qui disais en ton cœur : Je monterai au ciel ; j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'alliance aux côtés de l'aquilon ;

14. Je m'élèverai au-dessus de la hauteur des nuées, et je serai semblable au Très-Haut ?

15. Et néanmoins tu as été précipité dans l'enfer, jusqu'au plus profond des abîmes.

16. Ceux qui te verront s'approcheront près de toi, et après t'avoir envisagé, ils diront : Est-ce là cet homme qui a épouvanté la terre, qui a jeté la terreur dans les royaumes ,

17. Qui a fait un désert du monde, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avait faits ses prisonniers ?

18. Tous les rois des nations sont morts avec gloire, chacun dans son palais ;

19. Tu autem projectus es de sepulcro tuo quasi stirps inutilis, pollutus, et obvolutus cum his qui interfecti sunt gladio, et descenderunt ad fundamenta laci, quasi cadaver putridum.

20. Non habebis consortium, neque cum eis in sepulturâ; tu enim terram tuam disperdidisti, tu populum tuum occidisti : non vocabitur in æternum semen pessimorum.

21. Præparate filios ejus occisioni in iniquitate patrum suorum : non consurgent, nec hæreditabunt terram, neque implebunt faciem orbis civitatum.

22. Et consurgam super eos, dicit Dominus exercituum; et perdam Babylonis nomen, et reliquias, et germen, et progeniem, dicit Dominus.

23. Et ponam eam in possessionem ericii, et in paludes aquarum : et scopabo eam in scopâ terens, dicit Dominus exercituum.

24. Juravit Dominus exercituum, dicens : Si non, ut putavi, ita erit; et quomodò mente tractavi,

25. Sic eveniet : ut conteram Assyrium in terrâ meâ, et in montibus meis conculcem eum; et auferetur ab eis jugum ejus, et onus illius ab humero eorum tolletur.

26. Hoc consilium quod cogitavi super omnem terram, et hæc est manus extenta super universas gentes.

27. Dominus enim exercituum decrevit, et quis poterit infirmare? et manus ejus extenta, et quis avertet eam?

28. In anno quo mortuus est rex Achaz, factum est onus istud :

29. Ne læteris, Philisthæa omnis tu, quoniam comminuta est virga percussoris tui; de radice enim colubri egredietur regulus, et semen ejus absorbens volucrem.

30. Et pascentur primogeniti pauperum, et pauperes fiducialiter requiescent; et interire faciam in fame radicem tuam, et reliquias tuas interficiam.

31. Ulula, porta; clama, civitas : prostrata est Philistæa omnis : ab aquilone enim fumus veniet, et non est qui effugiet agmen ejus.

32. Et quid respondebitur nuntiis gentis? Quia Dominus fundavit Sion, et in ipso sperabunt pauperes populi ejus.

19. Mais pour toi, tu as été jeté bien loin de ton sépulcre, comme un tronc inutile; et étant couvert de ton sang, tu as été enveloppé dans la foule de ceux qui ont été tués par l'épée, et qu'on a fait descendre au fond de la terre, comme un corps déjà pourri.

20. Tu n'auras pas même, comme l'un d'eux, cette misérable sépulture, parce que tu as ruiné ton royaume, tu as fait périr ton peuple. La race des scélérats ne durera point sur la terre.

21. Préparez ses enfants à une mort violente, à cause de l'iniquité de leurs pères; ils ne s'élèveront point; ils n'hériteront point la terre, et ils ne rempliront point de villes la face du monde.

22. Je m'élèverai contre eux, dit le Seigneur des armées; je perdrai le nom de Babylone, j'en exterminerai les rejetons, les descendants et toute la race, dit le Seigneur.

23. Je la rendrai la demeure des hérissons, je la réduirai à des marais d'eau bourbeuse; je la nettoierai, et j'en jetterai jusqu'aux moindres restes, dit le Seigneur des armées.

24. Le Seigneur des armées a fait ce serment : Je jure que ce que j'ai pensé arrivera, et que ce que j'ai arrêté dans mon esprit s'exécutera.

25. Je perdrai les Assyriens dans ma terre; je les foulerai aux pieds sur mes montagnes : et Israël secouera le joug qu'ils lui avaient imposé, et se déchargera des fardeaux dont ils l'accablaient.

26. C'est là le dessein que j'ai formé sur toute la terre; c'est pour cela que j'ai étendu mon bras sur toutes les nations.

27. Car le Seigneur des armées l'a ordonné; qui pourra s'y opposer? Il a étendu son bras; qui pourra le détourner?

28. Cette prophétie a été prononcée l'année de la mort du roi Achaz.

29. Ne te réjouis point, terre de Palestine, dans toute ton étendue, de ce que la verge de celui qui te frappait a été brisée; car de la race du serpent il sortira un basilic, et ce qui en naîtra dévorera les oiseaux.

30. Et les premiers-nés des pauvres seront nourris, et les pauvres se reposeront avec confiance. Je vous sècherai jusqu'à la racine par la faim que je vous enverrai, et je perdrai tout ce qui restera de vous.

31. Porte, fais entendre tes hurlemens; ville, fais retentir tes cris; tout le pays des Philistins est renversé; car les bataillons viennent de l'aquilon, comme un tourbillon de fumée, et nul ne pourra se sauver.

32. Que répondra-t-on alors à ceux qui publieront cette nouvelle? sinon que le Seigneur a établi Sion sur un ferme fondement, et que les pauvres de son peuple espéreront en lui.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Eliget. Juxta historiam Judam et Benjamin ex Babylone reduxit; juxta mysterium autem, cùm omnes sub peccato essent, *elegit* discipulos suos, reliquias illas de quibus supra, quas Apostolus *electionem* vocat. Istis autem electis non malè convenit verbum castrense *habere delectum;* nam per istos quos ex infinitâ illâ multitudine noster Gedeon elegit, mundum sibi subjugavit; his *adhæserunt advenæ;* horum fidem secutæ sunt gentes, et connumerati inter filios Abrahæ. Adhærebit; vel *adjicietur,* vel *apponetur ad domum.* Hæc est propria verbi *lavah* significatio in hoc genere constructionis; et est verbum ministrantium Domino; unde et nomen Levi, de quo in benedictionibus nostris.

Vers. 2. Tenebunt (1). Verbum Hebræum *capere, accipere, sumere,* etc., significat. Hebraismus est, *et assument et adducent*, id est, assumptos adducent vel deducent precibus importunis et obsequiis, tanquàm bajuli onerum, et, ut alibi scribitur, lecticis et carrucis, etc. In locum suum, ad patriam, ad proprias sedes et antiquas habitationes. Relativum ad *Israelitas* est referendum. Et possidebit. Verbum est plurale, sed cum nomine collectivo *domus*. Ego vim verbi, quantùm potui, expressi. In quartâ *jure hæreditario sibi appropriare,* seu *distribuere,* non quòd semper de hæredi-

(1) Et tenebunt eos populi, vel *accipient*. Juxta historiam, à Cyro et Dario adjuti fuerunt muneribus pro reparando templo et muris. (Clarius.)

tariâ possessione dicatur, sed *legitimam* hoc verbo *possessionem* declarare solent Hebræi. SUPER TERRAM DOMINI. Quam paulò ante dixerat *locum ipsorum*, nunc *terram Jehova* appellat; ut intelligeremus hanc gloriam et honorem, hanc potestatem et dominationem ex hoc illis provenire quòd *terram Domini* habitarent. Nihil enim sic sub pedibus nostris omnia subjicit sicut nos ipsos Deo subjicere et gratos nos Domino exhibere, ut qui ex liberalitate ipsius donis ejus fruamur. Unde jamjam ingressuris filiis Israel, terram promissam dicebat Moses, *ne cùm domos refertas omni bono, vineas et oliveta possedissent, obliviscerentur Domini, cogitantes hæc sibi propriâ se virtute comparâsse*, non gratiâ et dono Domini. Animadverte, lector, quòd qui extra *terram Domini* aliis serviebant, ingressi *terram Domini* dominis suis imperare cœperunt. Sed quia hæc nunquàm consecutos legimus Israelitas, etiam Babylone vastatâ, postquàm in patriam remeâssent, superest ut *electionem*, de quâ supra diximus vers. 1, hanc benedictionem accepisse dicamus. Nam si adhuc adimplenda hæc dicant Judæi, ergo rursùs instaurabitur Babylon, quod Prophetæ prorsùs negant, et rursùs captivi ducentur Judæi in Babylonem; hæc autem dixit Isaias antequàm illi captivi ducerentur, et Babylon vastaretur. CAPIENTES EOS QUI SE CEPERANT. Hebræa hunc sensum habent: *Abducent in captivitatem eos à quibus in captivitatem abducti fuerant;* id enim significat verbum *schabah*. Quando hoc, quæso, factum est? aut quando fiet? Dicant Judæi, si possunt. De alterâ ergo libertate, nempe spiritali, quâ jam fruimur, hæc rectè intelligi possunt. Hostes qui in exilium mittebant servos Domini, aut servis Dei manus victas dederunt, et ministri fuerunt ad omnia quæ servis Dei opus erant, ut vitam tranquillam et beatam ducere possent, aut aucto Christi imperio et imperatoribus factis Christianis passi sunt interdùm à Christianis eadem quibus priùs Christianos affecerant.

VERS. 3. — ET ERIT IN DIE. Non est in Hebræo nisi *in die requiem dederit:* de quâ loquendi formâ supra cap. 6, 1 : *Et in die requiem dederit, et sumes;* id est, quando dederit, tunc sumes, etc. A SERVITUTE DURA. Qui extra *humum Jehova* sunt, in *labore* et *commotione* et *servitute* vitam degunt; Dominus autem est qui liberat ab his omnibus; neque solùm ab his liberat, sed sæpè quoque facit ut videant vindictam, et manus suas lavent in sanguine inimicorum.

VERS. 4. — SUMES (1), vel *levabis*. Omitti potest conjunctio. *Assumere* autem vel *levare parabolam* seu *dicterium* aiunt idem esse quòd *proponere*. Ego verò nonnihil ampliùs significare puto, ut ex locis in quibus reperitur apparet; et esse mutuatam formam à cantoribus, inter quos qui incipit cantilenam aut hymnum, etc., dicitur *levare canticum;* quod dicitur tam de iis qui cantilenam componunt quàm de incipientibus cantionem, id est, præcentoribus, quos alii sequuntur. Nomen autem *maschal,* quo inscripsit Salomon librum qui PROVERBIORUM dicitur, non tantùm *comparationem* aut *similitudinem* significat, sed quemvis *sententiosum* seu *figuratum sermonem, qui dignitatem et gravitatem magnamque aliquam significationem in se continet, ac proinde attentionem meretur atque requirit, neque non admirationem conciliat;* cujusmodi sermones Græcis ἀποφθέγματα dicuntur. Unde et in Actis Apostolorum rectè et propriè dicuntur Apostoli repleti Spiritu S. Ἀποφθέγγεσθαι, id est, *breviter, sententiosè, graviter, cum dignitate, et denique sapienter eloqui*, ut non immeritò Hebræi à *dominio* et *auctoritate* hujusmodi sermones MASCHAL appellent. TRIBUTUM. Nomen *madehebah* *aut tributum* declarat. Nam quod Hebræis est *zahab,* hoc Chaldæis mutato *zain* in *daleth* significat, nempe *aurum;* idem addito mem quasi *ex auro tributum* designat. Hæc autem irrisionem continent quæ valdè urget eos qui commutatâ fortunâ ex oppressione et tyrannide in servitutem deciderunt. Solent quoque et redempti per Dominum secum admirari quo pacto factum sit ut de potestate tenebrarum educti nunc liberos se sentiant in regno lucis, et dilecti filii Dei. Quomodò enim non admirentur vires gratiæ, cùm in semetipsis experiantur tantam rerum commutationem quantam in toto orbe diversæ constellationes et temporum vicissitudines efficere nequeant?

VERS. 5. — CONTRIVIT. Nomine *virgæ* et *baculi* regni potentiam simul et usum ad percutiendum comprehendit, et ad utrumque respexit.

VERS. 6. — INSANABILI. Hebræa ad verb. *absque aversione*. Est enim nomen *sarah* à verbo *sur*, unde pro *apostasiâ* et *discessione* plerùmque accipitur. *Plaga* itaque *absque aversione* est vel quæ non potest averti, vel potiùs à quâ non avertit manum qui cædit, ut continuationem percussionis declaret; quæ autem hujusmodi est non potest averti. Ego libenter sic verterem, *cædentem populos læsione assiduâ*, id est, qui non cessabat percutere populos. PERSEQUENTEM. Si sequaris punctationem quam nunc habent Biblia, MURDAPH, *persecutionem passum* dicendum est; et ita nonnulli Rabbini interpretantur, *persecutionem passum non prohibuit;* quod nequaquàm probo : neque quod R. David affert, *à persecutore non prohibuit;* quia ita posse interpretari ut Vulg. vertit, non negat; quod tamen servatâ superiori punctatione fieri non potest. Sequor ego punctationem quam secutus est Vulg. ut sit formæ activæ, quasi scriptum sit MERADEPH, *persequentem* seu *insectantem*. CRUDELITER. Sensum expressit. Verbum *kaschac* est *prohibere*, seu *cohibere, detinere*. Accipiendum ergo est formâ infinitivi, tanquàm nomen; vel dicendum est esse nomen quod *prohibitionem* seu *detentionem* significat, et est ferè idem quod superiori membro dictum est, quod scilicet *non cohiberet manum*, vel *se ipsum non detineret à persecutione*, id

(1) De ce verset au verset 23 inclusivement suit un chant plein de feu : la richesse d'expression et la vivacité des images font de ce morceau un chef-d'œuvre de poésie orientale. Le poète se présente comme témoin oculaire de l'événement. K. W. Justi (*Poésies nationales des Hébreux*) l'a traduit et accompagné de notes. Herder (*de l'Esprit de la Poésie hébraïque*, part. 1[re], p. 262) l'a également traduit.
(Cahen, Bible, tom. 9, p. 51.)

est, qui continenter gentes persequebatur. His versibus quatuor habes qui sint tyrannorum mores : *laborare* faciunt seu molestiâ afficiunt, *concutiunt* seu *commovent*, et *irrequietos* reddunt subjectos, eos *servituti* subjiciunt, exigunt *tributa*, *cædunt*, *indignantur*, pessumdant atque *persequuntur*, omni humanitate depositâ, quasi hostes naturæ, ut feras eos potiùs quàm homines esse arbitreris. De istis dicit Salomon, Prov. 24 : *Leo rugiens et ursus excurrens, dominator improbus in populum pauperem.* Sed quæ sint eorum lucra mox intelliges.

Vers. 7. — Conquievit et siluit. Vulg. conjunctionem supplevit, sicut et seq. versu, quam interdùm Hebraismus omittit. Gavisa est, et exsultavit. Hìc quoque conjunctionem addidit de suo, et *ranah* pro verbo accepit, et ad sensum quidem parùm facit; ego verbum verbo reddidi.

Vers. 8. — Abietes. Nomen *berosch* speciem *cedri* significat. Hieronymus *abietem* dixit. Ego existimo esse arborem quam, mutuato ab Hebræis nomine, *fraxinum* dicunt Latini. Super te. Ad verbum dicendum esset *tibi;* sed non dubium quin *lamed* hanc interdùm vim habeat Hebræis quam *super* vel *de* Latinis. Et cedri, etc. Addidit conjunctionem; et repetendum est verbum *lætati sunt.* Ex quo, etc. Istæ sunt voces ovationis et exsultationis arborum, per quas intelligit reges aliorum regnorum. Fingit itaque regem Babylonis, veluti lignatorem, qui totus intentus est ad excidendas arbores. Dormisti. Verbum propriè non *dormire*, sed *cubare* significat. Ascendet. Tuti posthàc erimus. Tuus interitus initium est nostræ quietis; tu enim solus in hoc natus esse videbaris ut aliorum regna invaderes, reges deturbares, terram vastares, ut in toto orbe tu solus stares, etc. Qui succidat nos. Vulg. sensum expressit, ego verba et sensum; nam illud *alenu, super nos*, ad verbum *iaalch*, *ascendet*, referendum est. Qui enim ramos arborum præscindunt, arbores conscendunt. Hoc commodum referunt tyranni, ut de eorum casu cæteri gaudeant.

Vers. 9. — In occursum adventus tui. *Bo* vel est nomen, et significat *introitum* seu *ingressum*, vel est infinitivus pro nomine sumptus. *Infernus* autem hìc accipitur pro *regno* et *statione inferorum;* cui figuratè animam tribuit, actiones vivorum, atque quas vocamus passiones. Primò eum inducit *commotum ad adventum Babylonii tyranni*, ut solent commoveri homines alicujus præpotentis tyranni inopinato adventu. Deinde honoris causâ, admistâ irrisione vehementi, fingit *excitantem manes, ut obviam prodeant adventanti regi. Rapha* enim vel *raphah* nomen fuit proprium viri gigantis in Nob, 2 Sam. 21; verùm cùm esset monstrosæ magnitudinis, factum deinde fuit ut numero multitudinis omnes gigantes *Rephaim* dicti sint, quasi dicantur *sani* et *validi.* Porrò quia gigantes malè audiebant, quasi certò damnati, ideò sæpè pro *inferorum manibus* accipitur; vel quia cùm apparent, monstrosæ videntur magnitudinis. Omnes principes. Nomen propriè *hircos* significat seu *arietes*, qui totum gregem velut duces præcedunt, quibus veluti incumbit totus grex, etc. Hinc ad duces et principes accommodatur, ut supra 10, 13. Surrexerunt. *Hikim, excitavit, stare fecit*, vel *surgere fecit.* Ego distinctionem Judæorum hoc loco non probo, sed ad hunc modum distinguo : *Infernus de subter commotus est tibi* (id est, propter te, vel te adventante; *de subter* autem additur per pleonasmum, ut *volucres cœli*, et *cœli sursùm, terra deorsùm*, etc.), *in occursum tuum suscitans tibi gigantes* (participium enim tanquàm participium accipio, ut commotionis genus explicet). *Omnes duces terræ surgere fecit de soliis suis, omnes reges gentium.*

Vers. 10. — Respondebunt. Verbum *anah* absolutè positum ad cantum aliquando refertur in quo aliis alii respondere solent, supra 13, 22. Cùmque multi simul idem dicunt, iterùmque repetunt, hoc in eos verbum competit. Nostri similis effectus es. Ita quoque vertunt qui nunc Hebraicam veritatem se interpretari dicunt, quos reprehendere non est animus; neque aliam interpretationem affero, nisi ut non ignoret diligens lector propriam vim verbi : *In eminentiâ super nos eras constitutus;* at nunc *dejecta est in infernum*, etc., ut cum sequentibus conjungatur; vel sic : *Ab eminentiâ, in quâ super nos constitutus eras, in ordinem redactus es.* Nam cùm verbum *maschal in eminentiâ constitutum esse* in voce activâ significet, in passivâ hanc habere significationem potest, nempe *ab eminentiâ deponi, et in ordinem redigi, æquari*, sicut quæ dominium aliorum ferunt. Vide Psal. 143, 7 : *Æquatus sum cum descendentibus in foveam.* Quod posterius non multùm distat à versione Vulg. nostri, *similis effectus es;* sed ego vim verbi exprimere utcumque volui.

Vers. 11. — Concidit cadaver tuum. Hic locus apertè probat, aliis atque aliis punctis olim etiam doctos Hebræos legisse, neque eisdem ubique gentium motionibus vocalibus prolata fuisse verba. Quis enim non videat *hemeiath* posse esse à verbo *muth*, id est, *mortuus est*, et in hiphil *mori fecit, occidit?* Quis etiam ignorat *nebalah* significare *corpus exanime?* de quo plura infra 26. Nam Jod, quod nunc habet, positum dici potest pro *he*, quod in *thau* erat convertendum, si ubique regulæ servarentur grammaticorum. Quare nemo meritò hìc flagellare potest Vulgatum Interpretem; cujus interpretatio non admodùm violenta est; nam tertia persona hiphil tanquàm neutrum accipi potest, *concisum est cadaver tuum.* Et quod sequitur quoque convenit, allusio enim est ad regum sepeliendorum morem, quorum cadaveribus substernuntur panni serici et auro contexti, et aromatum ingens copia. At huic *vermes pro strato* et *vermiculos pro operimento* datos fuisse dicit. Vide infra vers. 18 et 19. Aliorum autem interpretatio suam habet probabilitatem, quamvis nullus alius locus sit ubi in hâc formâ *hemeiah* nomen *sonitum* seu *strepitum* significet, sed *hamah*, Ezech. 7. De nomine autem *nebel* pro *instrumento musico* supra cap. 5.

Vers. 12. — Lucifer. Dicitur *helel* ab *expansione*

lucis, stella matutina. Ego si ad mysterium hæc referrem, potiùs ad casum principis mundi hujus de imperio quod habebat in seculo quàm de priori illâ ruinâ interpretarer. Et ad hunc fortè locum respexit Dominus in Evangelio : *Videbam Satanam tanquàm fulgur de cœlo cadentem.* Loquebatur autem, interpretante Magno illo Basilio, de casu diaboli per Christum; dabat enim suis *virtutem calcandi super serpentes et scorpiones et omnem virtutem inimici.* QUI MANE ORIEBARIS. Sensum expressit Vulg. et doctè Hebraismum vitavit; ego retinui quia ex Vulg. manifestum est quid vocet *filium auroræ*. CORRUISTI. *Gada*, supra 10, *excelsi staturâ succisi sunt, godim*. Dupliciter autem reddi potest cum *lamed*, ut hoc loco est, quasi suppleatur verbum motus, id est, *corruens in terram succisus et contractus es*, vel ut *lamed* accipiatur pro *de*, ut aliquando solet, q. d., *de terrâ succisus es;* quasi sit antithesis cum membro sequenti, *qui domabas* vel *subjiciebas gentes. Tu*, inquit, *subjiciebas, et super eos insidens domabas, veluti jumenta* (hæc est enim vis verbi hoc loco *kalasch*)*; nunc non modò non subjicies, sed et de terrâ succisus dispares.* Hæc si ad historiam referas, casum Luciferi hyperbolicè accipe. Sicut enim superiùs ipsam Babylonem vocaverat *gloriam* et *gaudium* et *suavitatem regnorum*, ita nunc ipsum regem præcipuam inter stellas, quòd in se oculos omnium splendore et majestate suâ converteret. Sed non possunt omnia propriè regi convenire, ut in sequentibus apparebit. More itaque prophetico in historiâ mysterium subesse intelligito.

VERS. 13. — QUI DICEBAS. Scio ita accipi pronomina ista Hebræis, ut doctus interpres accepit; sed hoc loco malui ad verbum exprimere propter emphasim pronominis *tu*, et conjunctionis *et* cui respondet in 15 versu *at, verumtamen*, etc. IN CŒLUM CONSCENDAM. Si erat *Lucifer*, et *in cœlo*, quomodò statuebat *in cœlum conscendere?* Figuratè ergo accipienda sunt ista; ut quod Hierosolymis decreverat facere, nempe in templum Dei, quod erat ad *aquilonalem* partem civitatis, et in Sancta Sanctorum intrare, et super cherubinos et propitiatorium regale solium constituere, eoque sedere, id significet propheta, ut sequens membrum ostendit. IN MONTE TESTAMENTI. *Moed*. Varias acceptiones hujus vocis, quæ est à verbo *iaad, testatus est, certò constituit*, etc., vide supra cap. 1. Significat autem in genere *rem quampiam constitutam, attestatam atque definitam, tempus, locum, conventum, castra, tesseram militarem :* constructum autem cum nomine *tabernaculi* seu *tentorii*, discernit hoc tentorium ab aliis, ut apparet Exod. 33: *Accepit Moses tentorium, et tetendit illud extra castra, procul à castris, et appellavit illud* OHEL MOED; *et quicumque vellet quærere Jehova, egrediebatur ad tentorium constitutum*, etc. Quia ergo in hoc tantùm volebat Deus testificari populo suo voluntatem suam, Exod. 25, Stephanus Act. 7, vocat illud *tabernaculum testimonii.* Hinc etiam attribuitur civitati toti, et monti Sion, propter templum et cultum in eo constitutum. IN LATERIBUS AQUILONIS. Vox *iarec*, à verbo *racac*, *molle, tenerum fuit*, etc., propriè *femur* declarat; hinc pro *latere* frequenter accipitur. Vide v. 15, de hâc voce. Erat autem epithetum templi, Psal. 48. Porrò *septentrio* Hebræis dicitur *tsaphon*, ab *absconsione*, non quòd exsistentibus in Judæâ non appareat, ut quidam putârunt quia situm Palæstinæ ignorârunt, sed quòd impenetrabilis esset illa regio, vulgatâ opinione hominum.

VERS. 14. — SIMILIS ERO ALTISSIMO. *Eleion*, attributum Dei, *altissimus, summus, supremus, qui est super omnia benedictus*, sicut Paulus de Christo dicit quòd *exaltavit illum, et dedit illi nomen super omne nomen;* quamvis interdùm attribuatur homini, Gen. 40, et Deut 26, et aliis rebus, Jos. 16, etc.

VERS. 15. — IN PROFUNDUM LACI. Hìc est illud nomen de quo supra v. 13, quod *femora* et *latera* significat, sed hoc loco et similibus *capacitatem intimumque rei* notat. Quæ enim latera habent, capacia sunt. Unde de Jonâ dicitur : *Descendit ad latera navis;* ita hìc *latera laci;* et 1 Sam. 24, *latera cavernæ*, id est, intimum, etc. Idcircò doctus interpres superiùs *latera* vertit, hìc *profundum* dixit. Hìc mecum considera, lector, quis sit arrogantiæ ac superbiæ finis, quò properent fastus, divitiæ, deliciæ, et imperii majestas. Confer quoque singula singulis, *infernum cœlo, latera lateribus, ascensionem dejectioni*, etc.

VERS. 16. — QUI TE VIDERINT. *Raah* simpliciter *videre* significat, at *hischegiac* notat quoque *animi observationem cum gestu.* Unde Vulg. *inclinari ad te* dixit, scilicet *contemplandum.* Verbum autem *bun*, quod est *intelligere*, in quartâ *diligentem observationem ad cognoscendum* declarat. Idcircò non uno verbo reddidi : *Videntes te, ad te prospicient, te diligenter observabunt.* Gradus ergo sunt in his tribus verbis, quibus significat tantam futuram commutationem, gloriæ in ignominiam, dignitatis in abjectionem, superbiæ in subjectionem, ut vix credi possit unum et eumdem esse qui utramque hanc fortunam experiatur. CONCUSSIT. Dicitur *raasch* de *concussione quæ contingit in vehementi metu.* Ego expressi significationem verbi in tertiâ, *faciebat trepidare.* Sunt autem participia, et reddi possunt aut per præteritum aut per imperfectum.

VERS. 17. — VINCTIS EJUS NON APERUIT, etc., ve *vinctis suis.* Fortè est periphrasis inhumanitatis ac tyrannidis. Legitimi enim reges (quorum est clementia ac magnificentia) solent in civitatibus quas ingrediuntur, aut capiunt, vinctos solvere. Possumus autem sic quoque reddere : *Vinctos ejus non solvit interiùs.* Nam *phatac* et *solutioni* et *clausuræ* opponitur, et nomen *baiethah* interdùm est adverbium *interiùs*, Ezech. 44, Exod. 25, etc. Est autem inhumanum, reclusos in penetralibus carceris, compedibus et catenis oneratos, detinere. Vulg. *carcerem* dixit, quia, quamvis nomen nonnisi *domum* significet, at cùm de vinctis sermo est, quid nisi *carcerem* intelligas?

VERS. 18. — DORMIERUNT. Jam supra dixi verbum propriè *cubare* cum suis compositis significare. *Cubant* autem reges *in gloriâ*, vel *cum gloriâ*, quia ho-

norificè sepeliuntur aromatibus conditi et sericis pannis obvoluti, etc. Vide supra v. 11. VIR IN DOMO SUA. Notus est Hebraismus. *Domum* autem vocat mansiunculam in quâ cujusque regis corpus sepultum jacet.

VERS. 19. — TU AUTEM PROJECTUS ES. Rectè conjunctionem in adversativam mutavit interpres, *et tu abjectus es,* vel *dejectus;* hoc enim *schalac* notat propriè, *è superiori loco dejicere.* Neque putes sepultum fuisse, ac deinde effossum cadaver projectum vel dejectum fuisse, sed quòd illâ gloriâ et dignitate caruerit quæ ipsum pro regiâ dignitate decebat. QUASI STIRPS INUTILIS. De nomine *netser* vide supra 11, 1. Dixi autem *abominabilem* pro *inutili;* id enim significat verbum, quando scilicet indignam ducimus personam, vel rem aliquam nostrâ consuetudine vel usu, Job. 15 et 9, etc. Hinc nomen *thoabah*, id est, *abominatio*, Gen. 43, ubi Vulg. circumloquio usus dixit *profanum putant hujusmodi convivium.* POLLUTUS. Ni fallor, hanc vocem existimo Vulg. Interpretem pro *abominabili* posuisse, et illam superiorem *inutilis* de suo addidisse, quòd *projectus esset quasi surculus,* scilicet *inutilis, pollutus* ipse et *obvolutus*; accepit enim *leburch* pro participio, et conjunctionem supplevit, quæ sæpè deest Hebræis. Neque dubium quin Hebræa sensum hunc admittere possint quem Vulg. expressit: quem autem ego profero simplicior est. (*Leburch*) enim et (*lebusch*) substantivè etiam *vestem* seu *indumentum* declarat. Psal. 22: *Super vestem miserunt sortem;* et Gen. 49, etc. Et repetenda est nota similitudinis, *quasi vestis interfectorum.* AD FUNDAMENTA LACI. Vulg. *lacum* hìc accepit, ut supra v. 15, pro *loco damnatorum* aut *mortuorum mansione*, *non in quâ jacent tantùm cadavera*, *sed quò conveniunt spiritus corporibus soluti:* cui *latera* et *profunditatem* tribuit propheta. Atque hanc mansionem lapidibus stratam putavit Vulg. significari à prophetâ: quapropter non malè pro *lapidibus fundamenta* posuit, id est, ad imum laci. *Bor* autem propriè *fossam* declarat; et si contineat aquam, *cisterna* dicitur. Aliquando autem *captivorum locum* notat; et ut proverbium Hebræis *descendere in foveam* dicitur, ut Latinis *ad malam crucem,* Psal. 28. Abominanda autem sunt *indumenta interfectorum* seu *transfossorum gladio*, et Judæis quorumcumque mortuorum vestes abominationi erant, et immundæ judicabantur, et omnia quæ domi erant; et qui ea tangebat, immundus reddebatur, Num. 19. Vel vocat hìc *vestes descendentium ad lapides foveæ* sepultorum linteamina illa quibus cadavera obvolvebantur; quæ si quis è sepulcris auferat, nemo erit qui vel tangere non maximè abhorreat; atque istis comparat corpus regis Babylonii. Jam verò quod sequitur ad sequentem versum credo pertinere: *Quasi cadaver putridum non habebis consortium*, etc.

VERS. 20. — TU ENIM TERRAM TUAM, etc. (1). Hæc sic accipi possunt, quia reges Babylonii ob tyrannidem suam, ob superbiam et fastum commeriti sunt ut regnum illud vastaretur, quod versu seq. videtur propheta innuere. NON VOCABITUR, vel *non nominabitur*, id est, nusquàm erit. Et tyrannos illos *malignos* seu *malitiæ deditos* vocat.

VERS. 21. — PRÆPARATE FILIOS, etc. Sensum expressit. Hebr. *Decernite* (seu *præparate*) *mactationem filiis.* Illud autem *in iniquitate patrum* tam præcedenti quàm sequenti membro jungi potest, vel potiùs utrique ex idiotismo. NON CONSURGENT, id est, *non consistent*, id est, *non procedent*, *non proficient:* interdùm enim hæc est vis verbi *cum.* Ecce quomodò filii ob patrum scelera puniuntur temporali pœnâ, vel potiùs patres in filiis pœnas dant. NEC HÆREDITABUNT, etc. Hebraismum vitavit Vulg. Solent enim Hebræi positam semel negationem non repetere, sed loco ejus conjunctionem apponunt; *non panem, et vinum, et oleum,* pro *non panem, neque vinum*, *neque oleum.* Potest quoque illud vau sic accipi, *non consistent, ut hæreditent terram, et impleant,* etc.

VERS. 22. — GERMEN. *Nin* non differt à *ben* nisi ratione: ut enim *ben,* à verbo *banah*, *exstructionem* et *incrementum* significat, quod fit filiorum procreatione et educatione, ita *nin*, *filiationem*, id est, propagationem, notat. Est quoque collectivum, et *genus* seu *generationem* notat: unde non malè Vulg. *germen* dixit.

VERS. 23. — ERICII. Quid significet nomen *kiphod,* non ita constat. Ego cum quodam viro docto ex circumstantiis avem esse puto quæ supra paludes rapidissimo volatu fertur, ex hirundinum genere, quæ, quia quasi carent pedibus, *apodes,* aliàs (Plinio referente, consonâ cum Hebræâ voce) *cypseli* vocantur, infra 34, Zoph 2. Idem quod *kiphon,* de quo infra 34. Aves autem istæ in ruinis et desertis ædibus nidificant. Metaphora verò *scopæ* demolitionem significat.

VERS. 25. — UT CONTERAM ASSYRIUM, etc. Hic versus, qui omninò videtur intelligendus de cæde exercitûs Assyriorum per angelum, torquet eos qui omnia hæc intelligi debere (ut primâ fronte apparet) de Babylonis excidio contendunt. At nos, qui sub typo delineari putamus libertatem filiorum Dei per Christum (quod quoties prophetæ faciunt, quædam admiscere solent quæ non tam typo et historiæ quadrare videntur quàm veritati, in quam oculos defixerant, aut ordinem narrationis pervertere, dùm aliena consuunt), nihil hic transitus moratur. Intelligimus enim Babylonis regnum deletum, ac tenebrarum potestatem per Evangelium eversam, et tyrannum illum qui opprimebat *gentes,* in Judæâ atque adeò Hierosolymis cum toto ejus exercitu victum, fugatum, expulsum atque deletum. Triumphavit certè de *Assyrio* illo in cruce Dominus noster JESUS, et totam

(1) Potest verti: *Quia terram tuam corrupisti, populum tuum interfecisti, non vocabitur in æternum semen malignantium;* hoc est, non erit illustre sicut antea, vel, non ampliùs memorabitur, sed penitùs extinguetur. Septuaginta putârunt hæc dici de Judæis quos rex Babylonis interfecit, eorumque terram devastavit, idque fortassè meliùs, nisi quis dicat Judæos eorumque terram dici Nabuchodonosoris populum et terram, quia ab eo subacti sunt Judæi, et terra eorum cessit in ejus potestatem. (Lud. Cappellus.)

ejus virtutem *proculcavit in monte* Calvariæ, atque ita liberavit suos. Hoc multò ante *cogitaverat,* id non semel se facturum *juraverat.* Jam nos factum et adimpletum novimus, neque extitisse qui hoc Domini *consilium labefactaret.* Qui hæc non credunt Judæi, et qui cæcos istos duces sequuntur Christiani, in tractandis similibus Prophetarum locis quò se vertant plerùmque nesciunt. Nam de Babylone erat sermo, cujus nemo negare potest, qui Scripturas legit, his quatuor versibus conclusionem contineri. *Juramentum* ergo atque *consilium* de vastandâ Babylone et occidendo rege erat; at loco *Babylonis* et *regis* substituit *Assyrium* in Judæâ delendum, quasi idem fuerit. Erat profectò idem quod utriusque victoriâ significabatur; historiæ autem, ut constat, longè diversæ. Scio quid ex historiis responderi potest, propter mutationes imperii Assyriorum et Chaldæorum; sed malo Christum præ oculis habere, et omnia, salvâ tamen veritate et fide interpretis, ad ipsum referre.

VERS. 26. — SUPER OMNEM TERRAM. Fateor interdùm *universam terram* Hebræis debere intelligi de totâ illâ provinciâ de quâ est sermo; sed non possum hoc loco mihi aliud persuadere quàm ut per *omnem terram,* et *omnes gentes,* nempe quod fides loquitur, accipiam, quòd non Judæorum Deus sit tantùm, sed omnium gentium, et de omnium salute cogitaverit Dominus, ut victoriam illam quam in Judæâ reportavit de hoste humani generis, omnium nostrûm fuisse putemus. Toti enim mundo et natus et mortuus est Filius Dei. HÆC EST MANUS, etc. *Extensio manûs Dei* nunc in bonum nunc in malum accipitur, et si de redemptione est sermo, vide quòd et sapientiæ et potentiæ opus sit, quæ duo per *consilium* et *manum* intelligimus.

VERS. 27. — AVERTET. Ad verb., *redire faciet*, id est, retrahet, ut *extensioni* opponatur. כי primam vocem hujus versûs 27 omisit Vulgatus, quòd interdùm vacet, et hoc loco continuationis particula est; vel pro relativo ponitur, ut aliquando Hebræi solent. Hinc colligamus, debere nos tam nosmetipsos quàm nostra Deo committere, et ab eo petere ut de nobis cogitet, et nostrî velit curam gerere, dicatque atque statuat salus esse nostra, *manumque extendat* ut liberet nos de aquis multis; *nemo* enim *infirmare poterit consilium* ejus, et *de manu ejus nemo rapiet* quas apprehenderit oves (1).

VERS 29. — OMNIS TU. Existimo esse phrasim quâ nos utimur, *totus gaudio perfundor,* ut non ad quantitatem *Palæstinæ* sed *gaudii* potiùs referatur : *Ne tota gaudio perfundaris, ne omnibus partibus vel modis gaudeas, ne nimiùm exsultes, ô Palæstina, quòd obierit rex qui te domuerat.* Nam Ozias multis victoriis debilitaverat vires Palæstinorum, ut est 2 Par. 26, et usque ad Ægyptum omnia subjugaverat sibi. Huic successit Joathan, hæres felicitatis paternæ. Filium autem hujus Ahaz, quòd improbus fuisset, vexârunt rebellantes Idumæi et Palæstini, et urbes quasdam Jehuda occupârunt. Mortuo autem Ahaz, verisimile est quòd deposito jam paulatim metu quem à diebus Oziæ conceperant, et confirmatis animis ob victoriam adversùs Ahaz, in morte ejus exsultâssent, nihil sibi jam à posteris Oziæ timentes. Ne, inquit, efferaris animo; nam, etsi nepos Oziæ obierit, qui quamvis non te oppresserit, ut avus suus, quia tamen nepos erat, non omninò te tutam putabas; pronepos ejus jamjam habenas regni suscipit, qui te graviùs affligat. Lege 2, Reg. 18. Q. d. : Ozias fuit veluti quidam serpens vulgaris, qui non magnoperè formidatur : at pronepos ejus erit vobis veluti aspis, et veluti serpens ignitus, alatus. Et fortè est allusio ad virgam Mosis, quæ versa est in colubrum. VOLUCREM. *Volucris* legendum. Est autem participium secundæ *meopheph,* id est, *volitans.* Quò sanctior fuit Ezechias avo suo, eò quoque et hostibus magis fuit timendus, et inimicis populi Dei majora damna intulit, ut videas quantâ imprudentiâ plena sint impiorum gaudia, quòdque, si saperent, gaudii sui occasiones luctûs esse causas suspicari deberent.

VERS. 30. — PRIMOGENITI. Hebræi *becor* vocant non solùm *qui ante alios nascitur*, sed etiam *quod præcipuum* seu *primarium est in aliis rebus,* ut Job 18, dicitur *primogenitus mortis*, id est, princeps. Sic Paulus vocat Christum *primogenitum creaturæ* et *primogenitum mortuorum.* Ergo *primogeniti pauperum* sunt pauperrimi quique. Juxta historiam, hæc de regno Jehuda dicta sunt à Prophetâ, quòd sub Ahaz infinita propè multitudo Judæorum interierit, et extrema passum sit regnum illud tam à Syris quàm à fratribus suis Israelitis, qui *uno die interfecerunt centum et viginti millia virorum,* et *in captivitatem abduxerunt bis centum millia feminarum, puerorum,* etc., quamvis jussu Domini captivos postea liberos reliquerint. Vide 2 Par. 28. Sub Ezechiâ autem floruit ac planè revixit regnum Jehuda, ut videas *homini homo quid præstet,* et quantùm differat idem regnum à seipso quando regnat Ahaz, vel quando Ezechias. Sed numquid non infideles Judæi *incircumcisi* dicendi sunt et *Philisthiim?* Nonne Dominus JESUS *alatus est serpens, exaltatus in ligno, ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam?* Nonne *principes* illi *pauperum pauperrimi,* ipsi, inquam, discipuli ejus, sub ejus imperio *securi* vitam duxerunt, in omnibus spiritalibus divitiis divites facti, deletis incredulis Judæis? INTERFICIAM. Est tertia persona *interficiet*, scilicet *serpens* ille *ignitus.* Par *radicem* autem et *reliquias* intellige patres et liberos.

VERS. 31. — ULULA. Verba Latina *ejulare, ululare*, ab hoc verbo Hebræo sumpta sunt, *helil,* quod tantùm in tertiâ reperitur. PORTA. Tropo Scripturis fa-

(1) IN ANNO. Exorditur Isaias ab hoc loco aliam prophetiam contra Philisthæos perpetuos Judæorum hostes. Itaque aliqui putant hoc esse debere initium sequentis capitis. FACTUM EST ONUS ISTUD. Patefacta mihi est hæc prophetia quæ sequitur. Quatuor reges initio propheta nominavit, quorum tempore vaticinatus est, Oziam, Joathan, Achaz, Ezechiam. Sub Oziâ usque ad 6 capite, sub Joathan usque ad 7, sub Achaz usque ad hunc locum, sub Ezechiâ usque ad finem prophetia describitur. (Maldonatus.)

miliari *portæ* nomen, quod collectivè hìc accipe, nunc leges, atque adeò ipsos magistratus qui in portis judicium exercebant, nunc robur et potentiam declarat, quòd in portis essent propugnacula; à verbo *schaar*, quod *spectrum* seu *terriculamentum apparere* significat. Hìc itaque libenter pro *magistratibus* accipio; *urbes* autem pro *habitatoribus* ac *civibus*. Potest quoque accipi ut idem sit bis positum. PROSTRATA. Verbum מוג *resolvi* seu *liquefieri quod durum et compactum erat* significat. VENIET. Exercitum hostium *fumo* comparat, non solùm ob molestiam, sed ob densitatem acierum operientium faciem terræ. Vel potiùs *fumum* vocat id quod fumo simile est, nempe excitatum pedibus equorum ac militum pulverem, qui et adventantium hostium signum est castrense, ex quo etiam multitudinem hostium colligere solent; et ei quod sequitur congruit. ET NON EST QUI EFFUGIET AGMEN EJUS, id est: Nemo est qui militiam illam detrectet. Ego sensum et verba expressi: *Et ne unus quidem in castris*, scilicet *remanebit*, vel *et ne unus quidem in tabernaculis suis*, scilicet *manet*: adsunt accincti omnes. Est autem Jehuda ad *septentrionem* ejus partis Palæstinæ quæ totius provinciæ nomen retinuit, ubi remanserunt Philistæi, quos non deleverunt Israelitæ; in quâ erat Azotus, Gaza, etc.

VERS. 32. — QUID RESPONDEBITUR NUNTIIS? Quia verbum est singulare, proterea per passivum reddiderunt. At solet Hebraismus nomini pluralis numeri apponere verbum singulare, et distributionem notat. Unde nomen *nuntiorum* in nominandi casu accipio: *Quid novi afferet nuntius cujusvis gentis à Judæâ? Quando*, inquit, *reversi fuerint nuntii* (seu *legati*) *gentium ad suos, quid, putatis, novi referent? Quòd nimirùm Dominus fundaverit*, etc. Epilogus est, quo brevi explicat propheta felicitatem regni Jehuda sub Ezechiâ, non solùm ob victoriam de Palæstinis, sed etiam ob deletos Assyrios, et divitias atque potentiam quas comparavit Ezechias, ut legis in libro Regum et Paralipomenon. *Fundare* autem pro *stabilire* et *confirmare* usurpant Hebræi: quæ enim benè fundata sunt firma sunt. ET IN IPSO SPERABUNT. Verbum *casah*, quod nostri ferè verbo *confidendi* aut *sperandi* vertunt, propriè est *latibulum* seu *protectionem quærere in aliquo*. Significat ergo tutissimum præsidium et inexpugnabilem esse arcem Sionis beneficio Domini, qui, ut inopes, et qui humano auxilio destituti sunt, aliquò sese recipere possent, regem Ezechiam populo suo dederat, qui instauraret munitiones, et quæ ad tranquillitatem et felicitatem illius afflicti populi necessaria forent provideret atque appararet. Sed quid illa ad stabilitatem Ecclesiæ Dei, ad quam veri *pauperes*, tanquàm ad arcem munitissimam, etiamsi infinitis peccatis premantur, confugientes respirant, et felicem vitam ducunt? *Quid dicerent nuntii nationum*, si divitias, gloriam atque securitatem Ecclesiæ possent oculis cernere? Sed hæc carnales homines ignorant.

CAPUT XV.

1. Onus Moab. Quia nocte vastata est Ar Moab, conticuit, quia nocte vastatus est murus Moab, conticuit.

2. Ascendit domus, et Dibon ad excelsa in planctum super Nabo, et super Medaba. Moab ululavit: in cunctis capitibus ejus calvitium, et omnis barba radetur.

3. In triviis ejus accincti sunt sacco: super tecta ejus et in plateis omnis ululatus descendit in fletum.

4. Clamabit Hesebon, et Eleale; usque Jasa audita est vox eorum. Super hoc expediti Moab ululabunt; anima ejus ululabit sibi.

5. Cor meum ad Moab clamabit, vectes ejus usque ad Segor vitulam conternantem; per ascensum enim Luith flens ascendet, et in viâ Oronaim clamorem contritionis levabunt.

6. Aquæ enim Nemrim desertæ erunt: quia aruit herba, defecit germen, viror omnis interiit.

7. Secundùm magnitudinem operis, et visitatio operum: ad torrentem salicum ducent eos.

8. Quoniam circuivit clamor terminum Moab: usque ad Gallim ululatus ejus, et usque ad puteum Elim clamor ejus.

9. Quia aquæ Dibon repletæ sunt sanguine: ponam enim super Dibon additamenta his qui fugerint de Moab leonem, et reliquiis terræ.

CHAPITRE XV.

1. Prophétie contre Moab. Ar de Moab a été saccagée pendant la nuit; elle a été détruite entièrement. La muraille de Moab a été renversée durant la nuit; elle a été détruite entièrement.

2. La maison et Dibon sont montés à leurs hauts lieux pour pleurer la perte de Nabo et de Médaba. Moab a poussé des hurlements; toutes les têtes seront dépouillées, toutes les barbes seront rasées.

3. Dans les rues, ils ont marché revêtus de sacs, les toits et les places publiques retentirent de toutes parts du bruit de leurs plaintes mêlées de leurs larmes.

4. Hésébon et Eléalé jetteront de grands cris; leur voix se fera entendre jusqu'à Jasa. Les plus vaillants de Moab s'écrieront à ce spectacle; lui-même dévorera ses plaintes au fond de son âme.

5. Mon cœur poussera des soupirs sur Moab; ses appuis fuient jusqu'à Ségor, cette génisse de trois ans; ils montent, en pleurant, par la colline de Luith, et ils font retentir leurs cris et leurs plaintes dans le chemin d'Oronaïm.

6. Les eaux de Nemrim se changeront en un désert; l'herbe se séchera, les plantes languiront; toute la verdure s'évanouira.

7. La grandeur de leurs châtiments égalera celle de leurs crimes. On les mènera captifs aux torrents des saules.

8. Les cris de Moab se sont fait entendre dans tous ses confins; ses plaintes jusqu'à Gallim, et ses hurlements jusqu'au puits d'Elim;

9. Car les eaux de Dibon seront remplies de sang, parce que j'enverrai à Dibon un surcroît de carnage; s'il y en a dans Moab qui se sauvent par la fuite, j'enverrai des lions contre eux et contre le reste de cette terre.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Quæ in hoc capite continentur, ex historiâ pendent quæ in S. Litteris non habetur. Arbitror autem quòd de eâ vastatione agatur quæ ab Assyriis facta est in universis illis provinciis ab Assyriâ usque ad Æthiopiam. Sed hoc intelligere non usque adeò nobis necessarium erat. Satis nobis sit etiam in hâc vitâ eos qui non sunt de populo Dei ob scelera sua puniri, ne si perpetuò impunè agerent, aut Deum esse ignorarent, aut rationem vitæ suæ Deo placere putarent. Erant autem Moabitæ vicini Israeli, et posteri Loth nepotis Abrahæ : quapropter et causa eorum non omninò aliena erat à rebus Israelitarum (1). Vastata est. Hoc verbum ad *Ar* refero, sequens *conticuit* ad *Moab*. Neque de genere nimiùm sis sollicitus; nam neque hebræis scriptoribus multùm curæ est : sicut infra nomen *tsor*, cap. 23, jungitur verbo masc. *Schudad*, quod hìc quoque ponitur. *Moab*, inquit, *reductus est ad silentium, periit, actum est de Moab, quòd unâ nocte Ar præcipua civitas vastata sit.* Eodem modo distingue membrum sequens ; unde *Kir*, quamvis *murum* seu *parietem* significet, pro nomine proprio hìc accipe. Notandum autem quòd *ar* ab *excitando* dicta est, sicut et *ir*, ut supra jam annotavimus, à verbo *or ;* idcircò datâ operâ usus esse videtur Propheta verbo *damah*, quod *silere* et *quiescere* significat.

Vers. 2. — Domus. Videtur esse nomen proprium *Habaith*, et *he* esse radicalis littera, ut vocant. Loquitur autem de *ascensu* ad loca idolorum. In adversis enim ad deos suos unaquæque gens solet confugere. At sicut *ascenderunt* ut coram diis suis *flerent*, ita etiam *descenderunt flentes ;* hoc enim est *descendere in fletu*, quod seq. versu dixit.

Vers. 4. — Expediti. Solent Hebræi milites qui ex populo in militiam extrahuntur *kelotsim*, id est, *electos* seu *expeditos*, appellare, à verbo *kalats*, quod *extrahere, subtrahere*, seu *expedire* significat. Ululabunt. Verbum *rua* non propriè *ululare* significat, sed *voce plenâ personare*, sive id fiat ore sive buccinâ. Plerùmque autem de *lætâ vociferatione* dicitur, sed et interdùm de *tristi et in faustâ*, Jud. 7, et hoc loco.

Vers. 5. — Cor meum ad Moab (2). Sunt qui hæc verba ut voces Moabitarum accipiant; quod ne mihi placeat facit locus Jer. 48 : *Idcircò cor meum ad Moab sonabit velut cithara*, etc., ut etiam seq. cap. 5, 11. Mihi ergo magis placet ut sint verba Prophetæ, non quasi doleat de vastatione Moabitarum, sed quasi dicat : *Mihi in animo est edere carmen de clamoribus et afflictionibus Moab ;* quem sensum confirmat, v. 9, capitis seq. Vectes ejus. A *fugiendo* dicuntur Hebræis *vectes, berikim*, quod ab unâ in alteram partem veluti motu suo fugiant. Deinde transfertur ad significandos *optimates*, de quo infra 43, quòd sint munimenta et veluti repagula populi; in quâ significatione hìc accipi posset nomen, quòd scilicet *optimates Moabitarum fugerint usque ad Segor*, seu *Tzoar*, quæ est in finibus Moabiticæ provinciæ. Sed simplicius est ut juxta naturalem significationem pro *profugis* accipiamus. Vitulam conternantem. Potest hoc ad Moab pertinere, et repetendum est : *Cor meum ad vitulam triennem clamabit.* Sic vocat regionem illam ob pinguedinem et fertilitatem soli. Per ascensum Luith. *He* in nomine isto proprio motum notat. *Maule* pro præpositione *supra* accepi; is enim interdùm usus est hujus vocis. Flens ascendet. Hebraismum mollivit, *in fletu* (vel *cum fletu*) *ascendet.*

Vers. 6. — Desertæ erunt, vel *abominationi erunt*, vel *in stuporem erunt*. Vulg. apud Jeremiam dicit, *pessimæ erunt*. Utrobique autem est illud nomen de quo jam non semel dixi, *meschamah*, id est, *afflatus, sibilus, horror et admiratio. Excitabunt*, inquit, *vocem qualem edere solent quando nullæ sunt aquæ Nemrim*, quando propter ariditatem agrorum ejulatus edunt et planctum.

Vers. 7. — Magnitudinem. Verbum *iathar* est quod nos dicimus *superesse, excedere*, et similia; notatque interdùm excellentiam. Nomen autem hoc *ithera* pro *abundantiâ et rerum affluentiâ* accipio, ut Jer. 48, ubi cum *thau* legitur. Operis. Multò aliter vertit Interpres hæc verba apud Jeremiam. Ego ut verbum accepi hanc vocem, et relativum more Hebræorum deesse puto. Et visitatio eorum. Ego cum docto quodam viro *visitationem* hìc pro rebus ipsis quas qui habet sæpè visitat atque recenset, et quarum rationem habet, accipiendum puto, id est, pro *divitiis repositis :* sicut Levit. 5, hoc verbum in secundâ conjug. in voce passivâ pro *depositum esse*, et nomen indè deductum *phikadon*, *depositum* vel *repositum* significat. Hoc ipsum quoque nomen de quo nunc agitur, in plur. Vulg. Jer. 52, *carcerem* dixit, alibi *custodias :* Ergo hìc *reposita* vel *repositum* vertere poteris. Ducent. Jam de verbo *nasa* sæpè dictum est. Verbo *deferendi* seu *portandi* ...

(1) Salmanasar ayant appris la révolte d'Osée, roi d'Israël, marcha contre lui ; et on croit que, pour ne rien laisser derrière lui qui pût l'incommoder, il se saisit, en passant, du royaume de Moab, que Théglatphalasar avait épargné, lorsqu'il enleva les trois tribus d'Israël qui étaient au delà du Jourdain. D'autres pensent que, comme le chapitre suivant parle de Sennachérib, ce qui est ici annoncé pourrait regarder le règne d'Asarhaddon, son successeur.

(Bible de Vence.)

(2) Hebraismus ; id est : Videor mihi videre animo cladem illam Moab; vel, miseret me Moabitarum. Amplificatio calamitatis est, quòd Propheta ipse dicat se eorum misereri. Vectes ejus usque Segor, id est, non inveniet ullum locum tutum, quo se includat ac defendat usque Segor, quæ Sodomorum civitas est in Moabitarum confiniis, in quam se Loth è Sodomis fugiens recepit, Genes. 19, 22, ad quam historiam videtur Isaias alludere. Alii vertunt : *Fugitivi ejus*, id est, *qui fugerint ex Moab, fugient usque Segor.* Vitulam conternantem, triennem. Segor vocat per appositionem vitulam triennem, id est, civitatem nondùm bello edomitam, robustam ac florentem, sicut Hierem. 46, 20, vocat Ægyptum vitulam elegantem atque formosam. Per Ascensum Luith, Luith, alii montem, alii oppidum juxta Segor esse ducunt ; quasi dicat : Usque ad ipsum Segor flebunt qui fugerint. Et in via Oronaim. Duo vici Moabitarum erant hoc nomine, ut etiam indicat dualis forma. Clamorem contritionis, id est, maximum, qualis esse solet cùm aliquis discerpitur.

(Maldonatus.)

tandi, ut hoc loco, sæpiùs necesse est vertere. *Torrens* autem *salicum* erat in finibus Moab, ubi hostes prædam fortè dividere statuerant. Quòd si *abundantiam suam et divitias suas*, non *eorum*, vertas, intellige ipsos Moabitas aufugientes illùc detulisse bona sua, etc.

Vers. 8. — Circuivit clamor, etc. Hic versus ejulationem et ululatum describit qui direptionem bonorum secutus est. Et sicut *alken* pro *ki* superiori versu positum videtur, ita hìc *ki* pro *al ken*. *Terminus* autem Hebræis non tantùm *extremitates provinciæ* significat, sed et *quidquid est spatii inter terminos*: *Æglaim* verò et *Beer* (id est, *puteus.*) *Elim* erant in finibus Moab.

Vers. 9. — Erat quoque *Dimon* in finibus Moab, ut patet ex libro Numerorum. Torrentem ergo illum *sanguine* occisorum *repletum* dicit (qui fortè idem est cum *torrente salicum*), quòd ibi hostes multos ex captivis occiderent, quorum sanguine *augendas aquas Dimon* dicit Dominus : *si quis* verò *evaderet* in *leonem* incurreret. Est autem proverbialis forma Scripturis familiaris, *leo, laqueus*, etc., *fugientibus*. Vide Jer. 48, ubi hæc eadem historia describitur, et ferè eisdem verbis.

CAPUT XVI.

1. Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ, de petrâ deserti ad montem filiæ Sion.

2. Et erit : sicut avis fugiens, et pulli de nido avolantes, sic erunt filiæ Moab in transcensu Arnon.

3. Ini consilium, coge consilium ; pone quasi noctem umbram tuam in meridie : absconde fugientes, et vagos ne prodas.

4. Habitabunt apud te profugi mei. Moab, esto latibulum eorum à facie vastatoris : finitus est enim pulvis, consummatus est miser, defecit qui conculcabat terram.

5. Et præparabitur in misericordiâ solium, et sedebit super illud in veritate in tabernaculo David, judicans et quærens judicium, et velociter reddens quod justum est.

6. Audivimus superbiam Moab, superbus est valdè : superbia ejus, et arrogantia ejus, et indignatio ejus plusquàm fortitudo ejus.

7. Idcircò ululabit Moab ad Moab, universus ululabit : his qui lætantur super muros cocti lateris, loquimini plagas suas.

8. Quoniam suburbana Hesebon deserta sunt, et vineam Sabama domini gentium exciderunt : flagella ejus usque ad Jazer pervenerunt, erraverunt in deserto : propagines ejus relictæ sunt, transierunt mare.

9. Super hoc plorabo in fletu Jazer vineam Sabama : inebriabo te lacrymâ meâ, Hesebon et Eleale : quoniam super vindemiam tuam, et super messem tuam vox calcantium irruit.

10. Et auferetur lætitia et exultatio de Carmelo, et in vineis non exultabit neque jubilabit : vinum in torculari non calcabit, qui calcare consueverat : vocem calcantium abstuli.

11. Super hoc venter meus ad Moab quasi cithara sonabit, et viscera mea ad murum cocti lateris.

12. Et erit, cùm apparuerit, quod laboravit Moab super excelsis suis, ingredietur ad sancta sua ut obsecret, et non valebit.

13. Hoc verbum, quod locutus est Dominus ad Moab ex tunc ;

14. Et nunc locutus est Dominus, dicens : In tribus annis, quasi anni mercenarii, auferetur gloria Moab super omni populo multo, et relinquetur parvus modicus, nequaquàm multus.

CHAPITRE XVI.

1. Seigneur, envoyez l'agneau dominateur de la terre, de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion.

2. Il arrivera que les filles de Moab seront, au passage de l'Arnon, comme un oiseau qui s'enfuit, et comme les petits qui s'envolent de leur nid.

3. Prenez conseil, faites des assemblées; préparez en plein midi une ombre aussi noire qu'est la nuit même. Cachez ceux qui s'enfuient et ne trahissez point ceux qui sont errants ;

4. Mes fugitifs habiteront dans votre terre. Moab, servez-leur de retraite où ils se mettent à couvert de celui qui les persécute, car la poussière a trouvé sa fin; ce misérable n'est plus, et celui qui foulait la terre aux pieds est réduit en cendres.

5. Et il viendra un roi dans la maison de David; son trône s'établira dans la miséricorde, et il s'y assiéra dans la vérité; il sera un juge équitable; il s'informera avec soin de toutes choses, et il rendra à tous une exacte justice.

6. Nous avons appris quel est l'orgueil de Moab; il est extrêmement superbe ; sa fierté, son insolence et sa fureur sont plus grandes que n'est son pouvoir.

7. Alors Moab poussera des plaintes sur Moab; tout le pays retentira de hurlements: annoncez à ceux qui se glorifient sur leurs murailles de brique de quelles plaies ils doivent être frappés ;

8. Car les environs d'Hésébon sont déjà déserts; les princes des nations ont ruiné la vigne de Sabama; ses branches se sont étendues jusqu'à Jazer; elles ont couru dans les déserts; ses rejetons ont été abandonnés, ils ont passé la mer.

9. C'est pourquoi je mêlerai mes pleurs avec ceux de Jazer, pour pleurer la vigne de Sabama ; je vous arroserai de mes larmes, ô Hésébon et Eléalé ! parce que l'ennemi s'est jeté avec de grands cris sur vos vignes et sur vos moissons, et il les a foulées aux pieds.

10. On ne verra plus de réjouissance ni d'allégresse dans les campagnes les plus fertiles, et on n'entendra plus dans les vignes des cris de joie. Ceux qui avaient coutume de fouler du vin n'en fouleront plus, et je rendrai muettes les voix de ceux qui pressuraient le vin.

11. C'est pourquoi le fond de mon cœur fera retentir sur Moab comme les sons d'une harpe, et mes entrailles soupireront sur la destinée de la ville aux murailles de brique.

12. Et il arrivera que Moab, étant las d'avoir été tant de fois inutilement à ses hauts lieux, entrera dans son sanctuaire pour y prier, et il ne pourra rien obtenir.

13. C'est là la prédiction que le Seigneur avait faite de Moab, il y a longtemps.

14. Mais maintenant voici ce que dit le Seigneur : Comme les mercenaires ont leur temps marqué, ainsi dans trois ans la gloire de Moab sera détruite avec tout son peuple, quoique fort nombreux ; il y restera peu d'hommes, et ce qui en restera sera très-faible.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Quid alii hoc loco sentiant, non opus est referre. Ego, quia participium *moschel* non video cui rectè attribuatur nisi nomini *car*, alium hìc subesse sensum putavi, nempe ut sit ironia, quæ notat et pulsat ferociam illam atque arrogantiam Moabitarum, quando junctis Ammonitis venerunt adversùs Josaphat regem Jehuda; q. d. : *Mittite nunc militem seu exercitum ab urbe quæ dicitur Rupes deserti seu Petra, ad montem Sion, qui dominetur, et terram sibi subjiciat. Scilicet in eo statu res vestræ sunt : nihil equidem minùs poteritis facere; quinimò vestræ illius arrogantiæ nunc pœnas luetis*, etc. Est autem *car*, *aries*, cujus plurale interdùm etiam instrumenta quædam bellica significat, quæ Latini *arietes* vocant. Et *cari*, quod positum est pro *carim*, *viros fortes et bellicosos* significat, 2 Reg. 11; sicut figuratè qui fortitudine aliis antecellunt dicuntur in Scripturis *athudim*, *hirci*, et *ilim*, *arietes*. Hìc autem *car* collectivè accipitur. Quòd si *moschel* in dandi casu velis accipere (ut quidam volunt), erit etiam ironia in hunc modum : *Vos, qui divites estis arietum et ovium, mittite tributum : videte an placare possitis muneribus regem et ducem qui nunc dominatur, regem nostrum Ezechiam. Sed sera est pœnitentia*, etc. (1).

VERS. 2. — ET ERIT. *Futurum est ut Moabitæ sint similes avi*, etc. FUGIENS. *Noded*, sive à *nud*, sive à *nadad*, significat *motum celerem*, *fugam*, *agitationem*; neque potest commodè uno semper verbo reddi : *vagam* vel *vagabundam* hìc dicere possumus. ET PULLI, etc. Sensum expressit Vulg. Usurpat enim Hebraismus nomen *nidi* interdùm pro ipsis *pullis*; et vocat *nidum dimissum* pullos dejecto nido hùc atque illùc volitantes. Et repetenda est nota similitudinis, et supplenda nota quæ illi solet respondere, *sic*, vel *ita*, etc., quas non raró Hebræi omittunt. IN TRANSCENSU. Sensum non mutavit Vulg. Ego, abrasis punctis, video *maebaroth* posse esse participium quod præteritum vocant tertiæ conjug., id est, *factæ transire*; et ita intellexisse videtur Vulg. Alioqui vox hæc *vada* significat, in quâ significatione si velis hìc accipere, sunt aliæ voces supplendæ : *Hìc erit, ô Moab, status rerum tuarum : quem confer cum arrogantiâ tuâ quâ subjicere tibi volebas montem Sion.*

VERS. 3. — INI CONSILIUM, etc. Continet hic versus alteram ironiam non minùs acrem adversùs Moabitas. Isti enim (ut est verisimile) cùm rex Assyrius adversùs Jehudam contenderet, et civitates regni Jehuda cœpisset subjugare, *consilium cogebant*, et (quod fit in arduis deliberationibus) vocatis regni satrapis in dubium vocabant an excipiendi essent profugi Judæi qui metu Assyriorum ad Moabitas confugiebant; timere enim poterant ne in se provocarent Assyriorum indignationem. Insumebant itaque dies in hujusmodi deliberationibus; cùm interim Israelitæ vagi hùc atque illùc abirent latebras quærentes. Hos irridet Propheta, quòd regnum Jehuda sub Ezechiâ fuerit à Deo confirmatum, et Assyrii deleti; ipsi autem Moabitæ pœnas luerent hujusmodi crudelitatis, eadem perpessi quæ Israelitæ. COGE CONSILIUM. Ad verb., *fac judicium.* Sed sensus est quem Vulg. expressit. Verba Hebræa habent vau pro jod. IN MERIDIE. Sic verba expresseris, *in medio meridie*, id est, in fervore meridiano, in ipso nempe persecutionis fervore. PONE, ABSCONDE, etc. Non inducta persona loquentis, sed posita hæc verba juxta illa : *Ini consilium, coge concilium*, significant inhumanitatem Moabitarum, qui, cùm res proximorum præsens postularet auxilium, ad deliberationes sese convertebant.

VERS. 4. — HABITABUNT. Carent modis Hebræi, quos Latini habent, utunturque futuris pro ipsis, *habitent*, *agant*, seu *peregrinentur*, *in te*, *inter vos*, *apud te*. FINITUS EST ENIM PULVIS. Vox *mots*, *glumam*, id est, folliculum triturando decussum de granis frumenti, deinde *paleas*, *quisquilias*, etc., significat, si cum holem proferatur. At MEZ *emulsorem* seu *emunctorem* significat, à verbo *mits* vel *mots*; neque alibi memini me legisse in hâc formâ; sed Prov. 30, *mits* eâdem significatione. Eumdem autem subesse sensum putato, sive dicas *defecisse emunctorem* sive *expressorem*, id est, qui grana ex folliculis excutiat, sive *defecisse pulverem*, id est, glumam, folliculos, paleas, etc., id est, defecit trituratio, vel defecit gluma; id est, qui erant excutiendi excussi sunt, et qui erant ventilandi ventilati sunt : jam non sunt paleæ inter nos, jam grana munda sumus. Est autem ratio irrisionis. q. d.: Non est quòd jam *consilium ineas*, aut *concilium cogas*, an debeas profugos recipere : jam defecit qui triturabat Israelitas, etc. QUI CONCULCABAT. Additur verbum plurale participio singulari, id est, consumpti sunt omnes conculcatores. TERRAM. Hebr., *è terrâ*, id est, qui conculcando è terrâ ejiciebat. Vel potiùs hoc conjungendum est cum verbis præcedentibus, *cessavit è terrâ, consumpti sunt è terrâ*, etc.

VERS. 5. — ET PRÆPARABITUR. Conjunctio vau conjungit sententiam hanc verbis præteriti quæ præcedunt; ideò per præteritum potiùs verterem : Non solùm, inquit, non est qui nos cruciet, sed et regnum Jehuda *confirmatum est* bonitate et *misericordiâ* Dei nostri. ET SEDEBIT. In præterito quoque dicendum;

(1) Intelligitur quoque : *Mittite agnum Dominatoris terræ* (hoc est, Dei qui est universæ terræ dominus) *de Petrâ deserti* (quæ est metropolis, seu urbs præcipua Moabitarum et Idumæorum in Arabiâ) *ad montem filiæ Sion*, Jerosolymam scilicet, ubi in monte Sion erat templum Domini. Sic invitantur Moabitæ et Idumæi, hoc est, gentes, ad Christi cum Judæis communionem, quo designatur vocatio gentium ad Dei et Christi cognitionem. Hieron. : *Mitte agnum, Domine* (hoc est, ô Deus), *dominatorem terræ*, Christum scilicet, qui est dominus dominantium, *de Petrâ deserti ad montem filiæ Sion.* At Septuaginta hìc longè recedunt ab illo sensu, nullo penè, aut obscuro admodùm sensu : *Mittam*, hostes scilicet, *tanquàm reptilia*; hoc est, tantâ multitudine quàm sunt terræ reptilia, puta locustæ, vel erucæ, et alia similia, super terram, ad eam depascendam seu depopulandam. Videntur aliud penitùs legisse quàm hodiè legitur, et quàm olim legit Hieron., qui secutus est hodiernam lectionem, sensu longè commodiore.

(Lud. Cappellus.)

sic enim magis confirmatur irrisio. Jam habemus, inquit, qui *sedeat in solio in veritate*. Sunt hic attributa boni regis, qui summâ cum *veritate* seu fidelitate regium munus exercet, Deo obediens, et populum suum non defraudans, neque dolis res eorum avertens justitiæ administrandæ studiosus atque adeò *festinus* ad respondendum de jure et tribuendum cuique quod suum est. ET VELOCITER REDDENS. Duabus vocibus expressit vim nominis *mehir*, quod propriè *festinum* significat. *Festinus* ergo *justitiæ* est qui nullâ morâ, nullis tergiversationibus jus reddit, causas justè dirimit. Nam in jure dicendo vel ipsa cunctatio sæpè non parùm injustitiæ continet. Quamvis hæc de Ezechiâ pro Israele adversùs Moabitas dicta videantur, ne dubitet christianus lector hæc in Christum Dominum rectiùs convenire, qui populo suo dùm extrema pateretur adfuit, regnum David stabilivit, deletis hostibus, peccato, morte et inferno, ut universos nobis inimicos irridere meritò possimus. Facit quoque hic locus adversùs divites avaros, qui negligentes et difficiles sunt ad subveniendum pauperibus, et in nullâ re magis cunctabundi quàm in eleemosynis erogandis, cùm interim pauperes fame et frigore pereant, etc. Non hæc diù perferent pauperes Christi, ô divites ; non semper vobis erunt ludibrio : deficient hostes, cessabunt gemitus et lacrymæ, et Dominus judicabit in justitiâ pauperes, etc.

VERS. 6. — AUDIVIMUS SUPERBIAM, etc. Ecce quod v. 1 dicebamus de superbiâ et arrogantiâ Moabitarum. Illud autem PLUS QUAM FORTITUDO EJUS, Vulg. non malè vertit. Ego verba et Hebraismum retinui, quòd facilis esset : *vectes* enim interdùm vocat Hebraismus fortitudinem seu potentiam, ut infra 41, et Job. 11, etc. Eâdem voce utitur Jeremias, c. 48, quæ Osee 11 pro *optimatibus* videtur accipi. Et credo quòd à *solitudine* sic dicantur vectes, et aliæ res quæ rem aliquam solæ sustentant, ut magistratus, etc. ; nam *badad* esse radicem puto.

VERS. 7. — HIS QUI LÆTANTUR. *Aschischim* ferè omnes Hebræi hic pro *fundamentis* accipiunt. Sed neque locum aliquem proferunt ex Scripturis, ubi hoc nomen sic accipiatur, neque certas conjecturas quibus ostendant vocem id significare. Nam quòd *aschioth fundamenta* significet, à verbo *schuth, posuit*, facilè concedam ; at unde geminatum *aschischim ?* Et quidem Vulg. à verbo *sus* vel *sis* deductum putavit, id est, *gavisus* seu *lætatus est*. Neque est aspernandus sensus quem nobis affert. Nam *careseth fabrefacturam* significat et *carasch, fictile vas,* et *kir, murum* ; q. d. : *Proferte plagas* (seu *fracturas*) *illis qui sibi placent in fabrefacturis murorum*. Nam et *hagah* verbum *canere* seu *promere* interdùm notat, et *necaim* potest esse à verbo *nacah, he* in *aleph* commutato, et *læsos* seu *percussos* significat. Quibus adde quòd aliis punctis nomen *necaim* potest esse in plur. cùm affixo pronomine, ut significet *læsos eorum,* vel *percussuras eorum* vel *suas*, etc. Quæ dixi ut nemo audeat re minimè consideratâ dictis tantùm Rabbinorum contentus vulgatum Interpretem damnare ; quod plerique solent. Ego alium sensum indicavi in meâ editione, non quòd eum præferam interpretationi Vulgatæ, sed ut sciat lector aliter hæc juxta Hebraismum posse accipi. Posthabitis enim Rabbinorum commentis, nomen *aschischim*, sicut et verbum 4 conjug. *hitheaschesch*, de quo infra 64, à nomine *isch* deduci potest. Et quidem verbum notat *viriliter agere ;* et nomen hoc geminatum, id quod maximè virile est, id est, *virtutem, fortitudinem, robur*. Nos perspicuitatis causâ vertimus *viros ;* nam Jer. 48, ubi hæc eadem sententia ponitur, pro *aschischim* est *anaschim* : *Propterea,* inquit, *super Moab ululabo, et ad Moab universum exclamabo, ad viros Chir-heres*, etc. Accipio itaque *Kirhereseth* pro nomine proprio, et verbum *thegu* cum Vulg. *promere, canere, loqui ;* de quo jam supra ; q. d. : *Cantu lugubri promite nomina perturbatorum ; nihil aliud quàm numerum consternatorum* (seu potiùs *cæsorum*) *proferatis ad viros qui in suâ fortitudine confidebant*, vel : *Totus ululabit super viris Kirhereseth : commemorabitis tantummodò vulneratos* (seu *percussos*) *eorum.* Illud enim *super viris* tam præcedentibus quàm sequentibus connecti potest.

VERS. 8. — SUBURBANA. Moabitas comparat *propaginibus,* quæ longè latèque emittuntur. Irridet itaque Propheta florentem statum Moabitarum, qui adventantibus hostibus hùc atque illùc dispersi, quidam ad ultimos fines regni properaturi erant ; alii per desertum, quod Moabitis adjacet, vagi erant abituri ; quidam verò mare Mortuum transituri, ut saluti et rebus suis consulere possent.

VERS. 9. — IRRUIT. *Naphal, cecidit, ruit.* Interdùm verbo *intercidendi* optimè redditur. Jos. 21 : *Non cecidit quidquam de omni verbo*, etc. Et juxta hanc phrasim habetur Luc. 16 : *Facilius est cœlum et terram transire, quàm legis unum apicem cadere ;* sic et hoc loco, quod seq. versu explicatur. Sensum tamen vulgati interpretis, quòd scilicet hostes in *messem* et *vindemiam* Moabitarum summo cum clamore irruerent, confirmat locus Jer. 48, ubi dicitur *prædo irruisse super messem*, etc. Vide locum, qui omninò idem est.

VERS. 11. — Versum hunc accipiendum existimo ut præcedenti capite. VENTER MEUS. Nomen *mear* Hebræis est *acervus* (infra 17), à verbo *avah, curvum fuit.*

VERS. 12. — ET ERIT, CUM APPARUERIT, etc. Vel : *Futurum est autem, cùm apparuerit* (scilicet *malum hoc quod prædico*) *quòd defatigatus Moab super excelsum* (scilicet *velit conscendere*) , *et veniat ad sanctuarium suum* (id est, venire velit) , *neque valeat,* scilicet *præ lassitudine.* Parùm distat hic sensus ab altero quem in versione expressi ; et hanc germanam interpretationem hujus versûs esse existimo. Neque distinguere oportet *excelsum* à *sanctuario.* Atque hoc præter alia malum habet superstitio eorum qui falsos deos colunt, ut, qui certo loco addictum et affixum putant divinum Numen, cùm corpore illùc accedere non possint, omninò eis desperandum sit in rebus adversis. Cultores autem veri Numinis ita religionem certis locis ac temporibus assignant ut tamen intelli-

gant Deum ubique adesse, et omni tempore et loco, ut si manus cordis levent, et genua flectant Deo suo, exaudiantur. Ne existimes autem Prophetam in miseriâ aut infelicitate numerâsse quòd *non possent adire excelsa sua Moabitæ ;* nihil enim auxilii à diis suis possent, etiamsi maximè adiissent, impetrare ; sed secundùm depravatam opinionem eorum hoc addidit. Nemo enim est qui non torqueatur et crucietur animo, si in adversis rebus intelligat præpeditam sibi esse viam quominùs quem pro Deo colit possit adire, precari atque consulere. Neque quisquam est tam barbarus qui, cùm humana omnia adversa sibi experiatur, à Deo petendum auxilium non arbitretur.

Vers. 13. — Hoc verbum. Ita habet Hebraismus, quem ego mollivi. Est autem idem quod Jer. 48. *Hucusque judicia Moab.* Ex tunc ; id est, multò antequàm fierent ; olim ; ex multo tempore. Infra 45.

Vers. 15. — Quasi anni mercenarii, quibus nihil deest neque superest. Auferetur. Verbum *calah* propriè est *torrere ;* in passivâ *levem fieri* seu *extenuari.* Quare Vulg. non malè reddidit. Potest et pro *vilipensione* accipi. Quod enim torretur, leve fit. Et habet affinitatem cum verbo *calal.* Vide supra 3, 5, ubi participium vocis passivæ pro *vili* seu *levi penso* accipitur. Gloria. Pro *divitiis* aut pro *nobilitate* et *magnatibus* solet accipi *cabod.* Super ommi populo multo. Non dubium quin *hamon* interdùm *populum, multitudinem, vulgus* significet : de quâ voce jam supra dixi, quòd et *strepitum qui ex multitudine oritur* designet. *Rab* autem et adjectivè et substantivè accipi potest. Sensus idem est : *strepitus* enim *multitudinis* pro ipso *populo* seu *turbâ,* imò et pro *exercitu,* accipi potest. Ego libenter nomine *gloriæ* nobiles et primates; nomine autem *turbæ* seu *strepitûs multitudinis* vulgus et populum reliquum intelligo.

CAPUT XVII.

1. Onus Damasci. Ecce Damascus desinet esse civitas, et erit sicut acervus lapidum in ruinâ.

2. Derelictæ civitates Aroer gregibus erunt, et requiescent ibi, et non erit qui exterreat.

3. Et cessabit adjutorium ab Ephraim, et regnum à Damasco; et reliquiæ Syriæ sicut gloria filiorum Israel erunt, dicit Dominus exercituum.

4. Et erit in die illâ : attenuabitur gloria Jacob, et pinguedo carnis ejus marcescet.

5. Et erit sicut congregans in messe quod restiterit, et brachium ejus spicas leget; et erit sicut quærens spicas in valle Raphaim.

6. Et relinquetur in eo sicut racemus, et sicut excussio oleæ duarum vel trium olivarum in summitate rami, sive quatuor aut quinque in cacuminibus ejus, fructus ejus, dicit Dominus Israel.

7. In die illâ inclinabitur homo ad Factorem suum, et oculi ejus ad Sanctum Israel respicient;

8. Et non inclinabitur ad altaria, quæ fecerunt ejus et quæ operati sunt digiti ejus non respiciet, lucos et delubra.

9. In die illâ erunt civitates fortitudinis ejus derelictæ sicut aratra, et segetes quæ derelictæ sunt à facie filiorum Israel; et eris deserta.

10. Quia oblita es Dei salvatoris tui, et fortis adjutoris tui non es recordata : propterea plantabis plantationem fidelem, et germen alienum seminabis.

11. In die plantationis tuæ labrusca, et mane semen tuum florebit : ablata est messis in die hæreditatis, et dolebit graviter.

12. Væ multitudini populorum multorum, ut multitudo maris sonantis : et tumultus turbarum sicut sonitus aquarum multarum.

13. Sonabunt populi sicut sonitus aquarum inundantium ; et increpabit eum, et fugiet procul ; et rapietur sicut pulvis montium à facie venti, et sicut turbo coram tempestate.

14. In tempore vespere, et ecce turbatio ; in matutino, et non subsistet : hæc est pars eorum qui vastaverunt nos, et sors diripientium nos.

CHAPITRE XVII.

1. Prophéties contre Damas. Voilà que Damas va cesser d'être une ville, et elle deviendra comme un monceau de pierres d'une maison ruinée.

2. Les villes d'Aroër seront abandonnées aux troupeaux, et ils s'y reposeront sans qu'il y ait personne qui les en chasse.

3. Le soutien sera ôté à Ephraïm, et le règne à Damas; et les restes des Syriens périront, aussi bien que la gloire des enfants d'Israël, dit le Seigneur des armées.

4. En ce temps-là, la gloire de Jacob s'obscurcira, et l'embonpoint de son corps se flétrira.

5. Il sera semblable à celui qui glane dans la moisson, qui ramasse avec la main de simples épis, et à celui qui cherche des épis dans la vallée de Raphaïm.

6. Et ce qui restera d'Israël sera comme une grappe de raisin, et comme lorsqu'on dépouille l'olivier, il reste deux ou trois olives au bout d'une branche, ou quatre ou cinq au haut de l'arbre, dit le Seigneur Dieu d'Israël.

7. En ce temps-là, l'homme se tournera vers celui qui l'a créé ; il jettera les yeux sur le Saint d'Israël.

8. Et il ne se tournera plus vers les autels qu'il avait faits de ses mains ; il ne regardera plus ces bois et ces temples qui étaient l'ouvrage de ses doigts.

9. En ce temps-là, ses plus fortes villes seront abandonnées, comme les charrues et comme les blés qui furent laissés à la présence des enfants d'Israël ; ainsi serez-vous déserte.

10. Parce que vous avez oublié le Dieu qui vous a sauvée, et que vous ne vous êtes point souvenue de votre puissant protecteur ; c'est pourquoi vous planterez de bon plant, et vous semerez des graines étrangères.

11. Ce que vous aurez planté ne produira que des fruits sauvages ; votre semence fleurira dès le matin ; au jour de la récolte, vous ne trouverez rien, et vous serez percée de douleur.

12. Malheur à cette multitude nombreuse de peuple qui ressemble au bruit d'une mer en furie, à ces voix des troupes tumultueuses qui retentissent comme le bruit des vagues et des flots.

13. Les peuples frémiront comme des eaux qui se débordent ; Dieu réprimera ce tumulte, et il fuira bien loin ; il sera emporté comme la poussière que le vent enlève sur les montagnes, et comme un tourbillon dissipé par la tempête.

14. Au soir, ils étaient dans l'épouvante, et au point du jour, ils ne seront plus. C'est là le partage de ceux qui ont ruiné nos terres, et ce que doivent attendre ceux qui nous pillent.

VERS. 1 (1). — DESINET ESSE CIVITAS. Hebraismum doctè vitavit Vulg., sensum reddens. Heb. *ablata à civitate.* ACERVUS LAPIDUM. *Lapidum* addidit Interpres. De nomine autem *meai*, vide cap. præcedenti.

VERS. 3. — ADJUTORIUM Hebr. *mibetsar.* Est à verbo *batsar*, cujus significatio propria est *circumcludere, sicut qui canistro fructus includit.* Hinc est quòd de *civitatibus muris inclusis* dicitur : hinc nomen pro *munimento.* Erat autem Syria seu Damascus munimentum Israelis adversùs regnum Jehuda. Isti ergo, qui simul Judæos devastabant, in supplicio similes fuerunt. Quia verò penè incredibile videbatur ut *Damascus in acervum lapidum foret*, addit confirmationis notam : *Fidelis sermo Jehova.*

VERS. 4. — ATTENUABITUR GLORIA JACOB, etc. Ecce quo pacto in supplicio similes futuri sint. Verùm in punitione Israelitarum mysterium subodorari oportet lectorem; neque enim ruinam solùm corporalem intuetur propheta, sed et spiritalem. *Attenuabitur*, vel *exhaurietur*, ut verbum *dalal* significare videtur. Paulus, Rom. 9, 4, *Israelitarum* fuisse *gloriam* testatur. Soli enim dicebantur et erant populus Dei. Quâ tamen gloriâ magnâ ex parte spoliati sunt. Sed et corporali vastatione principes et nobiles eorum perierunt. Divitiæ quoque et opulentia omnis interiit. Fastus quoque superbiæque tumor evanuit, qui prosperitate alitur. Abierunt enim Israelitæ in captivitatem ad Assyrios; neque semel vastati sunt.

VERS. 5. — ET ERIT SICUT, etc. Hic versus superiorem explicat, quòd hostis scilicet eos demessurus esset tanquàm segetem, quam et *demetit*, et *brachio* constringit, ut in fasciculos *colligat.* Non ergo Israelitas messori comparat, sed segeti et manipulis. Hebraismum itaque, quem retinuit Vulg., ego mollivi, ut perspicua esset oratio. QUOD RESTITERIT. *Camah* nomen est, et non rarò Hebræis pro *segete* sumitur, ab *stando.* Exod. 22, *acervus*, vel *seges*, Jud. 15. Potest et esse participium femininum ab eodem verbo *kum.* SPICAS. *Schibolim* existimo esse plurale à nomine *schabal*, non habitâ ratione punctorum, ut interdùm necesse est. De hoc nomine vide infra 47, ubi *tibiam* interpretabimur. Unde et pro *culmo*, seu *frumenti calamo*, qui à radice usque ad spicam succrevit, tanquàm tibia quædam, accipitur; adeòque et pro ipsis *spicis*, sicut et *schiboleth.* Unde credo antiquos nomen *Cybeles* mutuâsse, quam *deam frugum* vocabant; quam postea *Cererem* et *Rheam*, aliique, nescientes vocis originem, nominibus appellârunt. REPHAIM, vel *gigantum :* de quâ Josue 15, cujus hìc meminit, quia ob segetum abundantiam illùc messores accurrebant.

(1) ONUS DAMASCI. Capta fuerat Damascus à Theglathphalasaro, 2 Reg. 16, 9. Sed excisa fuit à Salmanassaro ob societatem quam contra Assyrios fecerat cum decem tribubus. Ob id mala Damasci cum malis decem tribuum, ut communem causam habentia, propheta hìc conjungit. Si haberemus historias Nicolai Damasceni, hæc omnia luce clariùs apparerent. (Grotius.)

VERS. 6. — RELINQUETUR IN EO, etc. Paucitatem remanentium Israelitarum ex illâ clade hic versus continet. In quo loco meminisse oportet reliquiarum illarum de quibus hic propheta sermonem frequentissimè inserit; quæ haud minima pars est argumenti totius libri, ut supra jam dixi. RACEMUS, vel *racematio :* nomen plur. tantùm à verbo 2 conjug. *olel*, id est, *injuriâ agere*, *defraudare*, *dehonestare*, etc. Et quod nos *racemare*, id est, ultimos racemos in vineâ decerpere, dicimus, Hebræi verbo isto 2 conjug. efferunt. Levit. 19; et Deut. 24 : *Vineam tuam non exactè* (seu *penitùs*) *deracemabis*, etc. Hinc nomen pro *ultimis racemis*, qui subterfugere solent oculos manusque vindemiantium. Jud. 8. SICUT EXCUSSIO, id est, *sicut post executionem olivæ remanent duæ aut tres*, etc., *quatuor aut quinque in prominentiis ejus*, id est, ramis qui prominent. Solent Hebræi, sicut nos Hispani, nomina numerorum sine disjunctione interdùm efferre, *duo, tres*, etc. IN CACUMINIBUS EJUS, FRUCTUS EJUS, vel *frugiferæ*, id est, in extremis ramis ejus fructiferæ, quæ erat olim in patribus fructifera, sed in posteris degeneravit. Cùm pro felicitate patribus sæpiùs promissa fuerit à Deo multitudo prolis, et quod *multiplicandi forent sicut arena maris*, non dubium quin non æquo animo ferrent in tantam redigi paucitatem. Unde non semel conqueruntur quòd imminuti essent plus quàm omnes gentes, etc.

VERS. 7. — IN DIE ILLA INCLINABITUR HOMO, etc. Possunt hi duo versus cum Vulg. legi per verba futuri, quasi significet paucos illos qui relinquentur per adversa erudiendos ut in Deo spem suam collocent, etc. Nisi potiùs non tam quod futurum est quàm quod nimia calamitas eos facere coget aperit propheta; quod magis probo. Huic affinis est alter sensus, quem in versione indicavi, in hunc tantummodò usum, ut qui Hebraicè ignorant, ita posse Hebraica interpretari intelligentes, eligant sensum rei propositæ magis consentaneum. Verbum *schaa* juxta variam constructionem variè quoque reddere oportet, et cum *al* quidem cum verbo *innitor, incumbo* congruit, ut hoc loco; cum *el* verò, ut seq. v., notat *benignè et blandè respicere*, sive *rationem habere*, et *respectum agere alicujus*, *cum quodam favore et propensione animi.* Gen. 4 : *Respexit ad Abel*, etc. Alias constructiones vide infra 22 et 32.

VERS. 8. — ALTARIA. Nomen est à verbo quod *mactare*, deinde et *mactatas pecudes offerre* significat; unde ara sic dicebatur, quòd super ea fieret sacrificium, etc. DELUBRA. *Camanim* sunt *solaria :* HAMAH enim *sol* est, infra 24. Per *solaria* autem vel intelligit *delubra solis*, vel *domata*, id est, cœnacula, vel *superiores partes domûs*, in quibus propterea quod remotæ erant à turbâ, orare solebant; quemadmodùm legimus Petrum Apostolum in Actis *ascendisse superiora domûs ad orandum.*

VERS. 9. — IN DIE ILLA ERUNT, etc. Cùm promiserit de Damasco dicere, multò plura de Israel

commemorat, quòd similis futura esset utriusque pœna, quòdque non nisi propter Israelitas de exteris vicinisque nationibus prophetæ prophetias suas contexerent. CIVITATES FORTITUDINIS. *Maoz*, *munitio*, *munimentum* seu *præsidium* est. Urbes ergo munitas intelligit, ad quas desertis villis solent tempore belli profugere. SICUT ARATRA. *Coresch* in hâc formâ pro *aratro* non memini me legisse. *Carisch* quidem *aratio* est Exod. 34, et 1 Sam. 8, et *Macarescheth*, *vomer*, 1 Sam. 13, et utrumque ab eâdem radice; *coresch* autem pro *ramo* collectivè, Ezech. 31: *Ecce Assur velut cedrus in Libano, pulchrâ fronde et ramo umbroso.* Et quidem verisimile mihi est significare *umbracula quæ ex ramis fiunt*, et utramque vocem ferè pro eodem accipiendam; undè hic pro *villis* et *rure* meritò sumetur. SEGETES. Fortè exemplar Hieronymi aliud nomen habuit pro אמיר quam vocem supra v. 6 *ramum* vertit, hìc autem *segetes*. ET ERIT DESERTA, scilicet *terra*; vel potiùs *desertio* seu *desolatio*: nam hìc est nomen illud de quo jam non semel *schemamah*, *afflatio* seu *afflatus qui in desolatione ab intuentibus emittitur*, et pro *desolatione* accipitur. Neque est legendum, ut quædam exemplaria habent, *eris*, sed in tertiâ personâ.

VERS. 10. — QUIA OBLITA ES. Omnis generis peccata et scelera nomine *oblivione Dei* intelligit sæpiùs Scriptura, quod omnia illinc tanquàm à fonte oriantur. Quemadmodùm enim memoria Dei in ejus timore conservat, sic et oblivio ipsius ad ruinam præparat. Nomina autem *salutis*, *iescha*, et *tsor*, *petræ*, frequenter Deo tribuuntur, quod et ab ipso et in ipso sit nobis salus et præsidium maximum. Sicut enim in rupe firmissimâ, ita in ipso contra omnes adversitates et injurias hostium tuti consistimus, Deut. 32, etc. PLANTATIONEM FIDELEM. Sic legendum est in Vulg.; at cùm *naam* verbum *jucundum esse* significet, hinc nomen plurale tantùm *naamanim*, *jucunditates*. Vulg. autem, tanquàm scriptum esset *ain* pro *aleph*, *fidelem* vertit. Est enim *naamenah*, *veritas*, Ose. 5. ET GERMEN ALIENUM SEMINABIS. Ita ferè habent Hebræa, nisi quòd pronomen affixum omisit, *seminabis eum*. Quem locum, quoniam varietatem interpretum vidi, quâ potui diligentiâ elucidare institui. Animadverti enim totam difficultatem indè oriri, quia à verbis Hebræis volunt absque ullâ causâ interpretes recedere. Primò ergo scito sensum in hoc versu non perfici, sed sequenti. Deinde cùm vox *remorath*, *germen* seu *palmes*, sit in regimine, vox *zar* necesse est sit in gignendi casu, id est, *alienæ*, *alius*, *alterius*, scilicet *plantæ*; ut sit sensus: *Plantabis plantas optimas, electas, et suavissimos fructus afferentes; neque hoc contenta palmitem alienum alterius speciei, alterius plantæ*, vel *aliundè allatum, inseres ei, ut jucundiores fructus facias*; id est, tota in hoc eris, ut nihil tibi ad voluptatem desit. Est autem *zara seminare*, *serere*, cum suis compositis. Ergo affixum in verbo *thizeranu* vel superfluit, vel certè alterum modum significandi facit, quem in interpretatione expressi. Sed reliquas voces inspiciamus, ut tandem germanum sensum eruere possimus.

VERS. 11. — LABRUSCA. Fateor me non intelligere quare vocem *thesagesegi labruscam* dixerit Vulg. Sed cùm nullibi hæc vox præterquàm hoc loco reperiatur, fortè ita eum docuerunt illius temporis Judæi; à quibus se doctum hoc loco Hieronymus ipse fatetur, ut à Septuaginta deviet. Sensus tamen idem est quem nos sequemur, maximè si *labruscas* pro *uvis immaturis* in Vulgatâ editione accipias, seu *omphacio*. Inquit ergo propheta: *In die plantationis tuæ*, id est, mox ubi plantaveris, *botros germinabunt palmites, et sequenti die fructus perfectos edent; sed cùm colligere et possidere volueris eos, dolebis vehementer*: hunc ferè sensum in nostrâ versione juxta Hebraismum expressimus. SEMEN TUUM FLOREBIT; vel potiùs: MULTIPLICABIS MULTUM, vel *augebis*, *promovebis valdè*; est enim *sagah*, *augeri*, *ampliari*, etc. Psal. 92: *Sicut cedrus Libani condensabitur, multiplicabitur.* At *sagesag* est verbum duplicatum, et significationem intendit, ut verba quæ frequentativa vocamus: propterea addidi *vehementer*. Hebræis autem *in die*, si sequatur *et mane*, idem est quod *hodiè et cras*, id est, primo quoque tempore. Inquit ergo: *Statim initio augebis plantationem tuam, germinabunt arbores, multiplicabuntur palmites, et ingens spes erit infiniti fructûs; at tempore colligendorum fructuum aufugit, et evanuit messis; imò pro messe habebis dolorem desperatum.* Hanc interpretationem nemo Hebraicè doctus reprehendere poterit; nam nemini dubium quin *ned* possit esse à *nadad*, *aufugit*, *ablatum est*. Supra 10: *Ablata est Madmena.* Esth. 6: *Ablatus est somnus*, etc. Et *kesir*, *messem* significat; *nakalah*, *hæreditatem* seu *possessionem*; *keeb*, *dolorem*; *anusch*, *desperatum*, *incurabilem*, *insanabilem*. Possunt autem hæc dupliciter accipi; primò: *Quia oblita es Dei tui*, ô Israel, propterea posteriora tua non respondebunt principiis tuis; initio enim floruisti, et brevissimo tempore in florentissimum regnum evectus es; sed tandem miserè periisti; secundò: *Quia oblitus es Dei tui*, propter ea factum est ut ex illâ magnificâ specie justitiæ quam oculis hominum tam studiosè exhibuisti, ob quam toti mundo admirationi eras, nulli fructus colligerentur; quinimò *cùm tempus fructus ferendi appropinquaret*, ut est in Evangelio, subitò universa messis periit, et occisis servis Domini vineæ insuper, et ipso hærede, tibi ingentem et *desperatum dolorem* peperisti: ut meritò statim initio, cùm promptam obedientiam promitteres sub Mose, dixerit, nimirùm finem tuum prævidens, Dominus: *Quis det talem eos semper habere mentem, ut timeant me omni tempore, et benè sit illis*, etc. Quis enim ignorat quàm jucundæ fuerint primæ illæ plantationes, quàm suaves ritus, quàm suavia judicia? Nihil erat in ullâ alienigenarum republicâ observatione dignum quod in suâ multò meliùs insertum non viderent Judæi. Nulla enim gens erat ita sapiens et intelligens, ita Deum colens; nullus populus ita sanctus, teste Mose. Fructus verò qui inde expectabatur, erat fides in Christum, et ejus cùm adveniret susceptio; at *Israel sectando justitiam in legem justitiæ non pervenit*, quia *ex operibus* illis et dignitate meritorum illorum arbi-

trabatur se dignum esse cui omnia Deus præstaret; cùmque in exteriora tantùm intentus esset, et cor ejus longè esset à Deo, quia *oblitus est salutis suæ et totius fortitudinis suæ*, id est, Dei sui, interiit et spe suâ frustratus est. In die hæreditatis. Non dubium quin *nacal* formâ masc. et *nacalah* etiam formâ fem. *torrentem* significet, ut Num. 34. Psal. 124 : *Torrens transivit super animam nostram*, et Ezech. 47. Unde hìc vertere possumus *in die torrentis*, id est, quando hostis veluti torrens irruit in Israelem. Nam juxta historiam, Israel, qui propter victoriam quam de Jehuda reportavit, florere et gloriari videbatur, paulò post usque ad internecionem deletus est. Ut nemo in rebus prosperis sibi valdè placeat.

Vers. 12. — Væ multitudini, etc. Hæc ferè omnes de Assyriis interpretantur : quàm aptè ipsi viderint. Ego historiæ filum secutus, hos versus de Syris et Israelitis, qui Judæos vehementer afflixerunt, intelligendos existimo. Jam enim supra ex lib. Reg. et Paral. ostendi quantùm Israel et Syri divexaverint Judam : hos comparat *frementi mari* et *inundantibus fluviis*. Ut multitudo maris sonantis. Hebr. : *Instar fremere maria, frement. Hamoth* enim infinitivus est verbi *hamah*, quod est *sonitum incertum et confusum emittere*. Et variè reddere necesse est pro varietate rerum quibus tribuitur, *murmurare*, *garrire*, *fremere*, *sonare*, etc.

Vers. 13. — Increpabit eum. *Gaar* est *invehere in aliquem verbis duriùs*, *objurgare*, etc., et aliquando cum accusativo, aliquando cum *beth*. Significat autem quòd Dominus increpaverit Israelem quòd crudeliter vexâsset Judam. Ubi enim occidissent centum viginti millia de Jehuda, secum abducebant captivorum infinitam multitudinem; quibus obviàm factus Propheta Domini Oded dixit : *Ecce iratus Deus patrum vestrorum contra Jehuda tradidit eos in manibus vestris, et occidistis atrociter, ita ut ad cœlum pertingeret vestra crudelitas*, etc. *Reducite captivos*, etc., *quia magnus furor Domini imminet vobis*, etc. Sed et de *increpatione quæ opere constat* non semel dicitur hoc verbum; et ita hìc accipiendum puto, *castigabit*, *puniet*, etc. Et fugiet procul. *Abibit celeriter in regionem longinquam, ac si fugeret.* De celeri captivitate est sermo. *Mimmerecac* rectè vertit Vulg. *procul. Mem* enim hoc loco non est præpositio. Rapietur. Sensum expressit Vulg.; ego vim verbi retinui, ut nota esset, *rudaph*. Sicut turbo coram tempestate. Sic verti possunt Hebræa, sive, ut ego verti, *ut globus coram turbine ;* sed parùm refert.

Vers. 14. — In tempore vesperæ... in matutino. Frequens est Hebræis hic tropus, quo significant rei de quâ loquuntur celeritatem. *Ad vesperum fletus, et ad matutinum lætitiæ*, etc. Turbatio. *Balaah* est à verbo *bahal* per metalepsim litterarum; est enim *bahal*, *subito terrore percelli;* unde nomen *subitum terrorem* significat. Hæc est pars, etc. Hic erit finis Syrorum, quorum caput est Damascus, et Israelitarum, qui regnum Jehuda *vastaverunt* et *diripuerunt*.

CAPUT XVIII.

1. Væ terræ, cymbalo alarum, quæ est trans flumina Æthiopiæ.

2. Qui mittit in mare legatos, et in vasis papyri super aquas. Ite, angeli veloces, ad gentem convulsam et dilaceratam; ad populum terribilem, post quem non est alius; ad gentem expectantem et conculcatam, cujus diripuerunt flumina terram ejus.

3. Omnes habitatores orbis, qui moramini in terrâ, cùm elevatum fuerit signum in montibus, videbitis, et clangorem tubæ audietis :

4. Quia hæc dicit Dominus ad me : Quiescam, et considerabo in loco meo, sicut meridiana lux clara est, et sicut nubes roris in die messis.

5. Ante messem enim totus effloruit, et immatura perfectio germinabit, et præcidentur ramusculi ejus falcibus; et quæ derelicta fuerint, abscindentur et excutientur.

6. Et relinquentur, simul avibus montium, et bestiis terræ; et æstate perpetuâ erunt super eum volucres, et omnes bestiæ terræ super illum hiemabunt.

7. In tempore illo, deferetur munus Domino exercituum à populo divulso et dilacerato; à populo terribili, post quem non fuit alius; à gente expectante, expectante et conculcatâ, cujus diripuerunt flumina terram ejus; ad locum nominis Domini exercituum montem Sion.

CHAPITRE XVIII.

1. Malheur à la terre qui fait du bruit de ses ailes, laquelle est au-delà des fleuves d'Éthiopie.

2. Qui envoie ses ambassadeurs sur la mer, et les fait voler sur les eaux dans des vaisseaux de jonc. Allez, anges légers, vers une nation divisée et déchirée; vers un peuple terrible, le plus terrible de tous; vers une nation qui espère encore, et qui est déjà foulée aux pieds, dont la terre est ravagée par les inondations des fleuves.

3. Habitants du monde, vous tous qui demeurez sur la terre, lorsque l'étendard sera élevé sur les montagnes, vous le verrez, et vous entendrez le bruit éclatant de la trompette.

4. Car voici ce que le Seigneur m'a dit : Je me tiendrai en repos, et je contemplerai du lieu où je suis, comme la lumière pure du midi, et comme un nuage de rosée pendant la moisson.

5. Car, avant la moisson, il a fleuri tout entier; il germera sans jamais mûrir; ses rejetons seront coupés avec la faux, et ce qui en restera sera retranché et rejeté comme inutile.

6. On le laissera en proie aux oiseaux des montagnes et aux bêtes de la terre; les oiseaux y demeureront pendant tout l'été, et toutes les bêtes de la terre y passeront l'hiver.

7. En ce temps-là, ce peuple divisé et déchiré, ce peuple terrible, le plus terrible de tous; cette nation qui espère encore et qui est déjà foulée aux pieds, dont la terre est ravagée par l'inondation des fleuves, offrira un présent au Seigneur des armées, et viendra au lieu où est invoqué le nom du Seigneur des armées, à la montagne de Sion.

COMMENTARIUM.

Quàm parùm sibi convenientia hìc interpretum turba afferat, penès prudentem lectorem esto judicium. Ineptiunt hìc quoque suo more Rabbini. Ego simplicissimam interpretationem toto huic capiti, difficultatibus alioqui refertissimo, conabor afferre. Cùm itaque Propheta capite superiori Israelis vastationem exposuisset, et alterius vastationis, scilicet illius postremæ, sub typo meminisset; ne quis crederet repulisse Dominum populum suum, et penitùs deletum iri, quanta adhuc sit ejus dignitas hoc capite, ni fallor, ostendit.

Vers. 1 (1). — Væ terræ. הוי hìc vocantis et excitantis esse potest, ut sæpè aliàs. Cymbalo. *Tsiletsal.* Nomen *tsel* geminatum *frequentiam umbrarum* notat, id est, frequentiam et copiam velorum, quæ sunt instar alarum; q. d.: *Heus terra quæ frequentibus navium velis mare adumbras et flumina.* Vide Plinium, lib. 13, cap. 1, et Strabonem, lib. 17, de Genere navium ex juncis, etc. Existimo autem significari interiorem Ægyptum, et partem illam Æthiopiæ quam nunc incolunt Christiani sub rege quem vulgò *Præstem Joannem* vocant, qui imperium habet juxta Nilum et usque ad mare Rubrum; ac deinde remotissimas quasque orbis partes, quas nonnisi per mare adire licebat, etc., quæ frequenter in Prophetis *insulæ* vocantur. Quæ est trans. Fateor *meeber* nihil aliud interdùm esse quàm *trans,* ut nemo Vulg. hoc loco reprehendat; sed ego *mem* pro *ex* accipio, et cum participio conjungo *ascholeac*, reclamantibus licet Rabbinis. Sic accipitur Zoph. 3: *A trans flumen Æthiopiæ mihi supplicabunt.* Hæc constructio facilis est, et sensum planum facit. Neque obest quòd participium sit masculinum; nam cùm nomina provinciarum et terræ ponantur pro ipsis habitatoribus, adeòque et pro rege earum, etc., sæpè relativa et verba non respondent in genere. Exempla passim obvia.

Vers. 2. — Legatos. *Tsir legatum* significat metaphoricè, quòd scilicet in eo vertatur summa negotii, sicut ostium in cardine. Ite, angeli, vel *nuntii;* q. d.: *Tu quæ soles mittere legatos per mare, quòcumque tibi libuerit, mitte nunc nuntios tuos, et dic eis: Ite, nuntii,* etc. Gentem convulsam, etc. Propriam significationem expressi. *Distractum populum* Israeliticum intelligo; qui et si sæpè vastatus, dispersus et dissipatus est, adhuc tamen haberet cur ad eum ex toto orbe legati mitterentur, videlicet ut ab eis veritas doctrinæ disceretur. *Salus* enim *ex Judæis est.* Post quem non est alius. Hebraicè ad verbum, *ex ipso, et ultra.* Sed cum Hebræi pronomen pro verbo substantivo passim usurpent, et relativum *ascher* in eo sæpè includatur, docti ex Hebræis interpretantur, *ex quo fuit, et deinceps.* Hic est autem populus Israel. De quo enim altero dicere possis, quòd *à suo usque exordio terribilis fuerit?* In Abrahamo enim et cæteris patriarchis terribilis esse cœpit; quantò magis ex quo cœpit multiplicari et propagari? Expectantem et conculcatam; vel potiùs: *Exspectantem exspectantem.* Si de vocatione Judæorum, ut quidam volunt, hæc intelligi deberent, quadrat hæc in eos interpretatio, quòd nulla sit gens etiam hodie quæ spe (si spes dici meretur) majori teneatur. Verùm quia non video quomodò hæc interpretatio cum initio capitis conveniat, idcircò *cav cav lineam lineam* interpretor, id est, valdè lineatum, id est, frequentibus lineis complanatum, et solo æquatum, sicut solent facere qui diruta complanare volunt. Non solùm enim servit *cav* ædificatoribus, sed etiam destructoribus: quo pacto accipi debet 2 Reg. 12, ut etiam dicemus infra 34: *Extendit super eum funiculum desolationis*, etc. De verbo autem *cavah* jam superiùs diximus. Vide etiam infra 28 cap. Facit ad confirmationem hujus interpretationis quòd *conculcationem* addidit (*mebusah* enim nomen est à verbo *bus,* quod in abstracto *conculcationem* notat, de quo etiam infra 22), quòd non solùm *complanata* fuerit *fune*, sed et *conculcata:* quæ vastationem omnimodam significant, non tantùm eam quæ per Assyrios facta est, sed quam à Romanis passi sunt: de quâ in Evangelio, quòd *non maneret lapis super lapidem*, et quòd *Jerusalem calcaretur à gentibus.* Cujus diripuerunt flumina, etc. Inundationem hostium designat: qui locus confirmare videtur ultimam illam expositionem quam attuli c. 17, 11, nominis *necalah.* (Ad montem nominis Domini exercituum, montem Sion. Hæc in Hebræo modò non leguntur: facilè autem adducar ut credam exemplar antiquum hæc habuisse: nam cùm tota hæc periodus infrà repetatur, hæc ibi verba reperias. Nisi quis dicat, illinc à librario sciolo

(1) *Væ terræ, cymbalo alarum, quæ est trans flumina Æthiopiæ.* Hæc sententia propter obscuritatem variè exponitur, et ab ejus expositione pendet sensus totius capitis. Totum illud: *Terræ, cymbalo alarum, quæ est trans flumina Æthiopiæ*, multorum sententiâ est periphrasis Ægypti; et dicit Hier. vocari cymbalum alarum, propter accelerationem messis, et celerem maturitatem frugum, sicut velox et concitatus volatus avium, sonitum quasi reddit cymbali. Sed id videtur admodùm longè petitum. Haymo sic dictam putat Ægyptum, propter suavem et blandam promissionem auxilii. Nempe quia Ægyptii tali promissione frustra jactârant filios Israël, et concitârant contra Assyrios. D. Thomas aliam rationem reddit, ita dictam putans, propter cataractas Nili fluminis, quæ assiduum quasi strepitum longè sonantem efficiant. Vox Hebræa, quam *cymbalum* transtulit Hieron., aliquando etiam umbram significat. Unde hodiè ex Hebræo vertunt: *Væ terræ, umbræ alarum.* Umbra autem alarum dicatur, vel propter promissas copias auxiliares (scilicet promissio sine re est instar umbræ sine corpore); vel propter vela navium, quibus Ægyptus abundat, quæ vela terram velut obnubilent et obumbrent. Hanc expositionem habet Paraphrastes Chaldæus. Alii intelligunt sic dictam propter multitudinem avium ibi volantium. Denique totam hanc sententiam quidam non improbabiliter pertinere putant, non ad Ægyptum, sed ad regionem quamdam aliam, et longinquam ultra Æthiopiam sitam. Et hæc non est improbabilis expositio, quia hìc additur: *Quæ est trans flumina Æthiopiæ;* Ægyptus enim respectu Judææ propinquior est quàm Æthiopia, nisi Æthiopia intelligatur Arabia, vel ejus pars, aliquando etiam Æthiopia dicta. Quin etiam juvat hanc postremam expositionem, quod sequent. cap. expressè ponitur: *Onus Ægypti.* Unde videtur hìc alia regio significari, non Ægyptus. (Estius.)

desumpta : neque enim apud Hieronymum hoc loco leguntur, neque à Septuaginta.)

Vers. 3. — Omnes habitatores, etc. Jam manifestiùs explicat quid per *terram ultra flumina* intellexerit. Quod illis dixi de *mittendis legatis ad populum Israeliticum, omnibus habitatoribus orbis* notum facio, et omnes oculis intentis esse jubeo, ut *cùm elevatum fuerit signum montium*, id est, super montes, cùm verbum crucis cœperit sonare ex Judæâ, tempus esse noveritis ut ad Israelitas vos conferatis ad *audiendum* verbum salutis. Animadverte *clangorem tubæ* cum *elevatione signi* nihil aliud esse quàm prædicare Christum crucifixum; quasi dicat Propheta : Non Judæorum tantùm, sed vestra etiam res agitur. Cum elevatum fuerit. Gerundia sunt Hebræis, quæ non possunt meliùs reddi quàm à Vulg., *in elevando signum, in increpando tubâ*; cùm primùm sublatum fuerit signum, mox subi insonuerit tuba, ne avertatis oculos, ne obturetis aures.

Vers. 4. — Quia hæc, etc. Non enim sic afflixit populum suum ut perdat funditùs; *mihi enim Deus in hunc modum locutus est*. Jam posthàc *quiescam;* non indignabor ultra adversùs populum meum; satisfactum est iræ meæ; cessare faciam *conculcationem;* non *diripient* ultrà *flumina terram* populi mei; *aspiciam summâ cum voluptate* deinceps *in sedem meam*, in locum sanctitatis meæ; neque illi minùs gratus ero quàm sit *calor* serenissimi diei *post pluvias*, aut *nubes roris, messis tempore, dùm fervet æstus*. Hunc esse puto germanum sensum horum verborum : redditur enim hoc versu ratio cur meritò mitti debeant legati ad Israelem, et à Judæis pendere debeant animi et oculi omnium gentium, *non* enim *in perpetuum irascetur Dominus*, etc. Quiescam. Verbum *schacat* in tertiâ si habet casum, est transitivum; si autem absolutè ponatur, ut hìc, est *quiescere* et *se à motu compescere :* quod optimè quadrat in Deum postquàm pœnas sumpsit de pessimis illis colonis. Considerabo. Verbum *nabat* variam habet constructionem, et non dubium quin *considerationem* interdùm notet; at cum *beth*, ut annotavit præceptor meus Caninius et alii viri docti, est nonnunquàm *cum animi voluptate aspicere*, sicut etiam verbum *raah*. Unde non hìc de cœlis sermonem esse puto, sed de Ecclesiâ, quæ ex electis Judæis erat; qui postea per evangelium gentes genuerunt in Christo. Hìc est *mekon*, Dei certa et firma *sedes*, in quam Deus præsidet, *firmamentum, basis* et *columna veritatis*. In hanc *aspicit* Deus *libenter*, neque primitivâ illâ Ecclesiâ unquàm aliud vidit gratius atque acceptius. Hæc est illa *illuminatio vultûs Dei* quam expetebant David et viri sancti, ob ineffabilem voluptatem quam ipsi vicissim experiuntur, dùm eos Deus intuetur. Quam subjectæ similitudines mirè explicant. Clara est. Vulg. *or* pro *luce* accepit, et verbum supplevit quod existimat deesse, ut solet; ideòque et præpositionem *ale, super*, omisit, quasi diceret Hebraismus, *sicut meridiana lux super lucem*, scilicet *est*. Sed cùm *or pluviam* interdùm significare videatur, ita hìc cum multis interpretibus acciperem libenter. Est autem phrasis Hebræa *super pluviam*, id est, post pluviam. Qui autem *or* pro *pluviâ* accipiunt, nescio an animadverterunt esse tunc à verbo *iarah*, quod *jaculari* significat, et de *pluviâ* dicitur; ab ipso enim est *ioreh*, quod nomen *pluviam* quoque designat. Non minùs gratus est dies cœlo puro et sereno post nimios imbres quàm nubes rorida in æstu messis. Neque intelligere possunt alii quàm gratiosus et suavis sit Dei vultus, nisi qui mundo corde eum intuentur. His autem similitudinibus solet Scriptura rem gratissimam declarare, ut infra 32, etc.

Vers. 5.—Ante messem enim, etc. Qui vel primoribus labris Hebræa attigerit, modò sit pio animo et à temeritate hæreticorum alieno, non poterit non admirari hoc loco interpretum plurimorum audaciam, qui fortè quorsùm tenderent verba Prophetæ non intelligentes, de suo addunt multa, ut sensum adulterinum, quem imprudenter conceperunt, exprimant. Ego Vulgatum interpretem sensum germanum reddidisse existimo, licet à verbis nonnihil deviaverit; quod in interprete fideli vitium non est. Hoc ut manifestum appareat, singula verba expendamus. *Catsir messem* omnes interpretantur; nec dubium quin id significet. Est autem à verbo *catsar*, quod *abbreviare, decurtare, abscindere* significat, quo fit ut nomen ipsum *abbreviationem, decurtationem* ac *messem* notet : unde pro *putatione* optimè accipi potest; imò et pro ipsis *palmitibus qui demetuntur et amputantur* interdùm accipitur, ut Job. 18 : *Subtùs radices ejus arescent, et supernè amputabitur messis ejus*; et Psal. 80 : *Extendit messes suas usque ad mare*, id est, palmites. *Ketham* Vulg. *totus* dixit; accepit enim *tham* pro nomine, et *caph* pro *juxta, secundùm*, etc.; q. d., *juxta integritatem*, vel *secundùm integritatem*, id est, totus. *Pherac* autem tanquàm verbum accepit, *floruit, germinavit*; id est : *Antequàm tempus putationis adveniat, totus germinabit;* vel, ut ego verti, *quasi perfectum* (seu *integrum*) *erit germen ejus :* botros emittet quasi perfectos antequàm tempus putationis adveniat : quod aliis verbis Scripturæ more repetit. Et immatura. Est *boser, uva immatura, acida*, quæ Græcis ὄμφαξ. Dioscorides *uvam acerbam* vocat, et succum ejus, *omphacium*, ut Plinius. Hanc vocavit Vulg. *immaturam*. *Gomel ablactationem* significat. Metaphoricè autem primis et imperfectis fructibus dicitur inesse *lac* : unde cùm jam ad debitam quantitatem accedunt, *ablactatos* dicit Hebraismus fructus ejusmodi. Acida uva ergo *ablactationis* est, quæ jam à lacte in magnitudinem quamdam evasit, sed adhuc in pubertate est, ut loquitur Plinius, lib. 23, in prologo; dicit enim *omphacium fieri, incipiente uvæ pubertate*. At *nits*, à verbo *nuts, erupit*, de avibus et plantis dicitur. Nomen ergo significat generaliter *aves omnes quæ magno impetu ad volatum erumpunt*, quas *rapaces* vocamus; et etiam *gemmas* et *folliculos in plantis*, ut Gen. 40 : *Ascendebatque flos ejus. Nitsah. He* potest accipi pro affixo relativo, quanquàm et in hâc formâ *nitsah* accipitur pro *flore*, Job. 15. *nitsatho, florem suum*. Dicit ergo Propheta quòd *ante putationem prima illa vitium eru-*

ptio erit omphax ablactationis, id est, erit uva acida in pubertate suâ, sive, ut Vulg. dixit, *perfectio.* Vulg. autem non malè accepit *notseh* pro participio fem., *erit erumpens,* id est, germinabit, quod eumdem sensum generat. Quâ loquendi figurâ, cui similis est illa c. 17, 11, nihil aliud Propheta significat quàm inauditam et insolitam ubertatem, quæ miraculo potiùs quàm naturæ adscribi possit. Et in bonam partem hæc et quæ sequuntur accipienda sunt; quibus delineabat Spiritus sanctus primitivæ illius Ecclesiæ, quæ ex discipulis Domini constabat, lacteam ubertatem, fœcunditatem et omnium bonorum spiritualium abundantiam, quibus nihil deerat in omni gratiâ spiritali; qui cùm *pauperes* essent, *plurimos tamen locupletabant.* Vide quanta de discipulis suis Corinthiis narret Paulus, quòd *in omnibus divites facti essent,* etc. Quapropter Propheta in eâdem metaphorâ perseverans dixit, *amputatis palmitibus jam fructuum plenis ac onustis, habituras bestias atque aves quod per æstatem et hiemem,* id est, toto vitæ tempore, *comedant.* Gentes enim, quæ veluti bruta animalia hùc atque illùc vagabantur ut escas quærerent, distractæ varietate sectarum philosophorum, mundi quoque illecebris atque versutiis diaboli deceptæ, nunquàm in quo consisterent inveniebant: doctrinâ autem Apostolorum eruditæ, quasi ex superfluitate divitiarum ipsorum consecutæ sunt ubi quiescerent, neque ultra vagarentur, aut æstate aut hieme. Dives enim est Ecclesia, eritque usque in finem seculi, doctrinâ et veritate: non solùm ex Scripturis Apostolicis, verùm etiam ex traditionibus quas per manus ab ipsis accepimus. Hæreticorum ergo hominum est et mente corruptorum, alias regiones, alia prata quærere, ubi juxta sensum palati sui hiemare aut æstatem agere possint, aliud Evangelium somniare præter id quod à Patribus accepimus. Felices qui non alia æstiva, non alia hiberna quærunt, quàm quæ jam olim nobis relicta sunt. Has omnes divitias atque hæc omnia bona nobis peperit benignus ille et beneficus Dei aspectus, de quo v. 4. Quæ omnia in ascensionem Domini et missionem Spiritûs S. conveniunt. Sed ad Prophetæ verba redeamus. Quæ derelicta fuerint. A verbo *natasch,* quod *liberè dimittere* significat, est nomen *netischoth,* quod *palmites* significat, qui ex vite emittuntur. Jer. 5, Vulg. *propagines* vertit. Vide etiam Jer. 48. Præcidentur, abscindentur. Hebræa verba sunt singularia tertiæ personæ, ut ego verti, sed ita solet Hebraismus tertiis personis, uti quasi impersonaliter. Sensum ergo reddidit Vulgatus. Et excutientur. Hoc tantùm loco legitur hoc verbum *tharar* in tertiâ, quod *resecare* dicunt Hebræi.

Vers. 6. — Avibus. Nomen *et* collectivè *turbam ferarum avium* significat, à verbo *ut,* id est, *involavit celeriter more avium quæ involant super prædam,* etc., 1 Sam. 25; vel verbum est à nomine; quod magis probo.

Vers. 7. — Deferetur munus. Postquàm Apostoli ditati sunt à Domino (qui populum illum suum etsi castigavit, non tamen repulit, sed ex ipso elegit sanctum semen), gentes prædicationi eorum fidem præstare cœperunt. Ipsas ergo et eorum fidem Apostoli Domino offerebant: cujus oblationis et sacrificii plenæ sunt Epistolæ Pauli et Actus Apostolorum. A populo dilacerato. Hebræi nunc præpositionem non habent, sed eam nunc quoque supplent alii interpretes. Ego, ut in Hebræo est, verti, *populus distractus;* quasi ipsum populum Israeliticum significet, primò futuram oblationem. Apostoli enim primùm Judæis, deinde gentibus prædicârunt, siquidem ipsis primùm verbum salutis missum est. Obtulerunt ergo Domino hostiam primò ex Judæis, deinde verò ex gentibus. A populo. Legendum est, *et à populo.* Judæi enim et oblati sunt, et ipsa alios obtulerunt. Et in hunc finem initio capitis dicebat Propheta *habitatoribus* extremi *orbis* ut *legatos mitterent* etiam *per mare,* quando terrâ nequirent, ad populum Israeliticum. Etsi enim is *populus* esset *dilaceratus* et *conculcatus,* redeunte Dei gratiâ, adhuc habiturus esset unde illis valdè possent commodare. *Salus* enim, ut jam dixi, *ex Judæis est.* Cæterùm expositionem vocum hujus versiculi vide supra v. 2. Quæ in 20 capite continentur de captivitate Æthiopum, faciunt ut aliam expositionem nonnullis locis hujus cap. 18 afferamus, ab eâ quæ præcessit diversam; scilicet ut hìc de vastatione Æthiopiæ illius quæ post Ægyptum est, quæ interdùm *Ægypti* nomine continetur, nempe totius tractûs terræ qui est supra verticem Deltæ usque ad Nili fontes, sit sermo. Æthiopiam ergo illam quam Nilus interluit, hìc devastatam cum Ægypto intelligere possumus, et tandem per Deum sanatam. Quæ typus est totius mundi, qui oppressus fuit à tyranno illo, et tandem ab ejus tyrannide assertus. Hanc terram vocat *nassam allatam* propter similitudinem sitûs. Ægyptum enim universam comparabant antiqui manui extensæ, ut est videre apud Strabonem. Interjectionem ergò illam הוי cum vulgato pro *væ* accipiamus, quòd illius vastationem significet Propheta. Cùm interim rex Æthiopum vel per Nilum ad mare Mediterraneum, et per hoc ad Judæam, vel per mare Rubrum, et indè per desertum et Palæstinos ad Judæos, nuntios mitteret, ut bono essent animo, et auxilium adversùs Assyrios promitteret; ejus itaque vastationem quasi jam factam denuntiat, simul et ad Christum conversionem. Sunt ergo verba Dei, quæ hunc habent sensum: *Heu miseram terram, quæ nassæ allatæ figuram habes,* vel *quæ te quasi umbram esse existimas,* et aliis auxilia promittis; *quæ mittere soles legatos per mare,* etc.; tu quæ Judæis auxilio esse volebas, periisti, vastata es. *Mittebas legatos* ad eos confirmandos; sed quia ego illis et tibi infensus eram, utrosque perdidi, verùm plagâ non insanabili. *Ite* ergo, *nuntii mei veloces;* discipuli mei, *ite ad gentem hanc quæ omninò distracta et expilata est, ad populum terribilem* naturâ et moribus, vultuque ipso barbaricum, ferum et horridum, *ex quo cœpit esse, et deinceps; ad gentem quæ frequentibus lineis terram metiri solet, quam flumina vastant,* et nunc Assyrii veluti *flumina exæquârunt et conculcârunt;* ite, prædicate illis Christum. *O universi habitatores orbis,*

auscultate horum prædicationi. *Ego enim placido vultu intueor habitaculum illud meum, ut de Sion exeat lex, et verbum Domini de Jerusalem.* Abundabit omnibus divitiis spiritalibus, etc., quæ toti orbi sufficient. *Tunc temporis hic dilaceratus populus erit munus Domino, et ab ipso quoque vicissim deferentur munera;* nam et se et sua omnia Deo offerent. Vide Soph. 3: *Ultra flumina Æthiopiæ, indè supplices mei, filii dispersorum meorum deferent munus mihi,* etc. Plenæ sunt historiæ sanctitatis Thebaidæ et totius illius regionis. POST QUEM NON FUIT ALIUS. Potest verti *post ipsum, et ultra*, ut repetatur verbum *ite.* EXSPECTANTE, EXSPECTANTE. *Cav cav, lineæ lineæ,* id est, qui frequentibus utitur lineis dimensoriis. Quem locum quia verba Strabonis illustrant, libuit ea adscribere ex lib. 17. Is cùm multiplices divisiones quæ erant in terrâ Ægypti dinumerâsset, *Opus,* inquit, *fuit tam diligenti ac subtili locorum divisione, propter continuas finium confusiones quas Nilus auctus efficiebat, nunc addendo, nunc adimendo, nunc immutando figuras, et signa quædam obruendo quibus proprium discernitur ab alieno; undè iterùm atque iterùm mensurari oportebat. Quare ab illis geometriam ortum credunt habuisse.* Quæ quamvis in Ægyptum dicta sint, cùm bona pars Æthiopiæ eodem modo et flumine irrigaretur, verisimile est eisdem dimensionibus, quæ funibus fieri solent, usos fuisse Æthiopes, quamvis non tantâ peritiâ quantâ Ægyptii.

CAPUT XIX.

1. Onus Ægypti. Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti à facie ejus, et cor Ægypti tabescet in medio ejus.

2. Et concurrere faciam Ægyptios adversùs Ægyptios; et pugnabit vir contra fratrem suum, et vir contra amicum suum, civitas adversùs civitatem, regnum adversùs regnum.

3. Et dirumpetur spiritus Ægypti in visceribus ejus et consilium ejus præcipitabo; et interrogabunt simulacra sua, et divinos suos, et pythones, et ariolos.

4. Et tradam Ægyptum in manu dominorum crudelium, et rex fortis dominabitur eorum, ait Dominus Deus exercituum.

5. Et arescet aqua de mari, et fluvius desolabitur, atque siccabitur.

6. Et deficient flumina; attenuabuntur, et siccabuntur rivi aggerum; calamus et juncus marcescet.

7. Nudabitur alveus rivi à fonte suo, et omnis sementis irrigua siccabitur, arescet, et non erit.

8. Et mœrebunt piscatores, et lugebunt omnes mittentes in flumen hamum, et expandentes rete super faciem aquarum emarcescent.

9. Confundentur qui operabantur linum, pectentes et texentes subtilia.

10. Et erunt irrigua ejus flaccentia; omnes qui faciebant lacunas ad capiendos pisces.

11. Stulti principes Taneos: sapientes consiliarii Pharaonis dederunt consilium insipiens. Quomodò dicetis Pharaoni: Filius sapientium ego, filius regum antiquorum?

12. Ubi nunc sunt sapientes tui? annuntient tibi, et indicent, quid cogitaverit Dominus exercituum super Ægyptum.

13. Stulti facti sunt principes Taneos; emarcuerunt principes Mempheos; deceperunt Ægyptum, angulum populorum ejus.

14. Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis; et errare fecerunt Ægyptum in omni opere suo, sicut errat ebrius et vomens.

15. Et non erit Ægypto opus, quod faciat: caput et caudam, incurvantem et refrenantem.

CHAPITRE XIX.

1. Prophétie contre l'Egypte. Voilà que le Seigneur montera sur un nuage léger, et il entrera dans l'Egypte, et les idoles d'Egypte seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Egypte se fondra au milieu d'elle.

2. Et j'armerai les Egyptiens contre les Egyptiens; le frère combattra contre son frère, l'ami contre son ami, la ville contre la ville, le royaume contre le royaume.

3. L'esprit de l'Egypte s'anéantira en elle, et je renverserai toute sa prudence; et ils consulteront leurs idoles, leurs devins, leurs pythons et leurs magiciens.

4. Je livrerai l'Egypte entre les mains de maîtres cruels, et un roi violent les dominera, dit le Seigneur Dieu des armées.

5. La mer se trouvera sans eaux, et le fleuve deviendra sec et aride.

6. Les rivières tariront, les canaux des chaussées diminueront et sécheront, les roseaux et les joncs se faneront.

7. Le lit des ruisseaux sera sec à la source même, et tous les grains semés le long de ses eaux se sécheront et mourront.

8. Les pêcheurs seront dans l'affliction; tous ceux qui jettent l'hameçon dans le fleuve seront dans les larmes, et ceux qui étendent leurs filets sur la surface des eaux tomberont dans la défaillance.

9. Ceux qui travaillaient en lin, qui le préparaient, qui en faisaient des ouvrages fins et déliés, seront dans la confusion.

10. Les lieux arrosés d'eau sécheront, et tous ceux qui faisaient des fosses pour y prendre du poisson seront dans l'abattement.

11. Les princes de Tanis ont perdu le sens; ces sages conseillers de Pharaon ont donné un conseil plein de folie. Comment dites-vous à Pharaon: Je suis le fils des sages; je suis le fils des anciens rois?

12. Où sont maintenant vos sages? Qu'ils vous annoncent, qu'ils vous prédisent ce que le Seigneur des armées a résolu de faire à l'Egypte.

13. Les princes de Tanis sont devenus des insensés; les princes de Memphis ont perdu courage; ils ont séduit l'Egypte, et le soutien de ses peuples.

14. Dieu a répandu au milieu d'elle un esprit d'étourdissement; et ils ont fait errer l'Egypte dans toutes ses œuvres, comme chancelle un homme ivre, et celui qui rejette ce qu'il a pris.

15. L'Egypte sera dans l'incertitude de ce qu'elle doit faire; les grands comme les petits, ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

16. In die illâ erit Ægyptus quasi mulieres; et stupebunt, et timebunt à facie commotionis manûs Domini exercituum, quam ipse movebit super eam.

17. Et erit terrâ Juda Ægypto in pavorem : omnis qui illius fuerit recordatus, pavebit à facie consilii Domini exercituum, quod ipse cogitavit super eam.

18. In die illâ erunt quinque civitates in terrâ Ægypti, loquentes linguâ Chanaan, et jurantes per Dominum exercituum : civitas Solis vocabitur una.

19. In die illâ erit altare Domini in medio terræ Ægypti, et titulus Domini juxta terminum ejus.

20. Erit in signum et in testimonium Domino exercituum in terrâ Ægypti. Clamabunt enim ad Dominum à facie tribulantis, et mittet eis salvatorem et propugnatorem qui liberet eos.

21. Et cognoscetur Dominus ab Ægypto, et cognoscent Ægyptii Dominum in die illâ, et colent eum in hostiis et in muneribus; et vota vovebunt Domino, et solvent.

22. Et percutiet Dominus Ægyptum plagâ, et sanabit eam ; et revertentur ad Dominum, et placabitur eis, et sanabit eos.

23. In die illâ erit via de Ægypto in Assyrios, et intrabit Assyrius Ægyptum, et Ægyptius in Assyrios, et servient Ægyptii Assur.

24. In die illâ erit Israel tertius Ægyptio et Assyrio : benedictio in medio terræ,

25. Cui benedixit Dominus exercituum, dicens : Benedictus populus meus Ægypti, et opus manuum mearum Assyrio : hæreditas autem mea Israel.

16. En ce temps-là, les Egyptiens deviendront comme des femmes; ils s'étonneront, ils trembleront, parmi le trouble et l'épouvante que la main du Seigneur des armées répandra sur eux.

17. Et la terre de Juda deviendra l'effroi de l'Egypte; et quiconque se souviendra de Juda, tremblera de crainte dans la vue des desseins que le Seigneur des armées a formés contre l'Egypte.

18. En ce temps-là, il y aura cinq villes dans l'Egypte, qui parleront la langue de Chanaan, et qui jureront par le Seigneur des armées : l'une sera appelée la ville du Soleil.

19. En ce temps-là, il y aura un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte, et un monument au Seigneur, à l'extrémité du pays.

20. Ce sera dans l'Egypte un signe et un témoignage de la puissance du Seigneur des armées ; car ils crieront au Seigneur, étant accablés par celui qui les opprimait, et il leur enverra un sauveur et un protecteur qui les délivrera.

21. Alors le Seigneur sera connu de l'Egypte, et les Egyptiens connaîtront le Seigneur en ce temps-là ; ils l'honoreront avec des hosties et des oblations; ils feront des vœux au Seigneur, et ils les lui rendront.

22. Ainsi le Seigneur frappera l'Egypte d'une plaie, et il la refermera; ils reviendront au Seigneur, et il leur deviendra favorable, et il les guérira.

23. En ce temps-là, il y aura un chemin de l'Egypte en Assyrie ; les Assyriens entreront dans l'Egypte, et les Egyptiens dans l'Assyrie ; les Egyptiens serviront les Assyriens.

24. En ce temps-là, Israël se joindra pour troisième aux Egyptiens et aux Assyriens ; la bénédiction sera au milieu de la terre,

25. Que le Seigneur des armées a bénie, en disant : Mon peuple d'Egypte est béni ; l'Assyrien est l'ouvrage de mes mains, et Israël est mon héritage.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Quòd non omnia quæ hoc capite de Ægypto dicuntur in Ægyptum conveniant, neque juxta historiam de provinciâ illâ intelligenda sint, vide Hieronymum hoc loco. Non dubium autem quin Ægyptus typum gerat mundi, quem Dominus in Evangelio dicit *se vicisse.* Hinc est quòd nonnulla de victoriâ Verbi Dei intelligi debeant. Certum quoque est et Ægyptum per Assyrios depopulatam fuisse. Super nubem levem, id est, velocem, ut supra jam dictum est. Dicitur autem Deus *vehi nubibus* non semel in Scripturis, ut velocitatem adventûs ejus intelligant homines rudes. Sic hoc loco nihil nisi adventum celerem designat. *Liquefieri* verò *cor* Hebræis est animo cedere, viribus corporis ac animi destitui. Sicut enim Assyriis resistere non potuerunt, ita neque prædicationi verbi, quâ perierunt idola et cultus eorum interiit. Animadverte autem, ante *liquefactionem cordis* poni *idolorum commotionem* seu *mutationem.* Nam cùm dæmones interrogati silerent et adventu Christi fugarentur, quid faceret homo Deo destitutus, nisi trepidare, et illum timere quem videbat diis suis formidabilem ? Hinc est quòd nonnulli etiam hodiè ad sanam mentem redeunt cùm collapsos deos suos Dei solius virtute conspiciunt : hùc enim tendit illa *liquefactio cordis* quam Dominus in hominum cordibus operatur quando ad pœnitentiam adducere eos incipit.

Vers. 2. — Concurrere faciam. Verbum *complicationem* et *commistionem* notat, *instar veprium*, *ut se mutuò pungant*, ut cùm acies adversùs aciem concurrit. *Committi* dicunt Latini. Quemadmodùm dicit Dominus in Evangelio Luc. 21 : *Insurget gens adversùs gentem*, etc. Quando autem hoc impletum sit juxta historiam Scriptura non commemorat; at juxta mysterium hoc illud est quod Dominus in Evangelio dicebat futurum, et non semel factum scimus : *Frater in mortem tradet fratrem, et pater filium,* etc. *Ignem* enim et *gladium misit Dominus in terram*, etc.

Vers. 3. — Dirumpetur. *Dirumpi* seu *evacuari spiritum* est obstupescere. Huic malo affine est *perire*, *absorberi* seu *deglutiri consilium* (id enim notat verbum *bala*), ut neque consilium capere possint, neque si ceperint quidquam proficiant, aut juxta consilium efficiant. Hâc pœnâ sæpè puniuntur qui Deum ignorant, aut Deo non fidunt : hanc experti sunt infideles, qui ob contumaciam suam Dei consilium spreverunt, et collum jugo fidei submittere recusârunt. Divinos. Hebræum nomen ab *arcano* seu *secreto* dicitur, quòd arcanis et secretis verbis artem suam exerceant : *magos* reddere posses. De pythonibus autem et ariolis seu gnotis vide supra 8, 19. Nulla gens autem adeò barbara est, quæ in adversitatibus ad eos quos deos putat non sibi recurrendum esse existimet.

Vers. 4. — Ægyptum, id est, Ægyptios. Hi, et quotquot Christo non paruerunt, tradendi erant *in*

manus dominorum qui asperè cum ipsis agerent. Quâ traditione pleni sunt annales gentium. Est et altera *traditio* seu *conclusio* multò illâ corporali pejor, de quâ est Paulo sermo, Rom. 1, *in passiones ignominiosas, ut faciant ea quæ non decet*, etc. DOMINORUM CRUDELIUM, vel *dominantium duriter.* Nomen enim *cascheh* adverbium esse videtur; ut 1 Sam. 20 : *Si responderit tibi pater tuus pertinaciter.* Et idem ferè est quod sequitur, REX FORTIS. *Oz, pertinax, durus, violentus, qui non flectitur ad misericordiam, aut precibus cedit;* sicut quæ condensantur et obdurantur. Hujusmodi est *princeps hujus mundi*, qui *imperium exercet in filios infidelitatis* sive *inobedentiæ.* Cui similis etiam est humana voluntas, quâ, si Deo non serviat et tota ab ipso non pendeat, nullus reperiri potest crudelior tyrannus. Justum autem est ut qui non consentiunt veritati, credant iniquitati et mendacio, etc. Ob hoc claudit sententiam illis suis maximi ponderis verbis : *Fidelis sermo Domini Jehova Sabaoth,* id est, supremi illius Dei qui est universorum Dominus, et potest commutare regna et imperia, etc.

VERS. 5. — ET ARESCET, etc. Hyperbolica sunt hæc omnia et figuris referta, in quibus hoc loco multus est Isaias. Quia ex aquis tam *maris* quàm *fluminis* Nili pendebant omnes ferè res Ægyptiorum, neque quidquam erat quod sic eorum mentes posset mœrore conficere, quàm si *aqua fluminis et maris* Rubri *exsiccarentur,* harum defectu tristissima quæque intelligit atque denunciat. Ego in versione horum versuum propriam significationem vocum, quantùm potui, expressi. Sensus autem ferè idem est quem Vulg. reddidit. Hìc considerare juvat quomodò Deus peccatores puniat in illis rebus quas ipsi magnifaciunt. Quòd si Deo in promptu est *fluvium* Nili *arefacere, mare exsiccare*, quid rivulis nostris fidimus, ô miseri?

VERS. 6. — AGGERUM. *Matsor,* à verbo *tsur,* significat *obsidionem, munitionem* atque *propugnaculum.* Deut. 20; Ezech. 4 : *Ponet obsidionem contra eam.* Mich. 5, Jer. 52. Quare non malè pro *aggeribus* vertitur. Nam qui obsident, aggeres excitant. Infra 29, 3 : *Erigam contra te aggeres.* Sunt tamen qui per paronomasiam hìc *matsor* pro *mitseraim*, id est, *Egypto*, accipi putent, ab arcibus, munitionibus ac civitatibus, quas ubique ad aquas habuit munitissimas, ut 2 Reg. 19 : *Siccavi plantis meis omnes rivos* MATSOR, id est, *Ægypti;* q. d., munitissima, etc. Quam sententiam secutus sum in versione. Quamvis ergo à filio Ham dicta sit Ægyptus *mitseraim*, congruit tamen etymon vocis à verbo *tsur.* CALAMUS. A voce Hebræâ *caneh* tam Græci quàm Latini nomen *cannæ* mutuârunt.

VERS. 7. — NUDABITUR ALVEUS, etc. Sensum reddidit Vulg. quasi ad verbum reddendum foret : *Nuditates* seu *evacuationes juxta rivum, juxta os rivi*, id est, alvei et concavitates quæ sunt ad ripam fluvii, atque etiam ea quæ proxima sunt ori vel littori fluvii, *et omnis sementis fluvii exsiccabitur, et expulsa*, et quasi eradicata, *non erit.* SEMENTIS IRRIGUA. Hebr., *semen rivi*, id est, sementes rivorum, quæ propè rivos fieri solent, qui in Ægypto à magno illo flumine derivantur ad irrigandam terram, quæ pluviarum expers est.

VERS. 8. — PISCATORES. Omne genus hominum enumerat qui beneficio aquarum vitam degebant. Et commoda omnia quæ Ægyptiis ex aquis proveniebant enumerando, denuntiat defutura et omninò abolenda; ut nemo sit qui calamitatis sit expers, præter eos qui Dominum venientem susceperant.

VERS. 9. — QUI OPERANTUR LINUM. *Cultores linorum*, id est, qui summo studio et diligentiâ linum nutriunt et educant, ut ex eo quæ necessaria sunt ad humanos usus operantur. Verbum autem *cultûs* et *servitutis* his opificibus tribuit, quòd nihil sit ex terræ nascentibus quod tantam industriam requirat quantam linum. Vox verò quæ sequitur, *sericoth*, cum voce quam Latini usurpant convenit, *serica*, et Græcis σηρικός. Est autem sericum lanæ pretiosissimæ genus, quæ ex arborum frondibus, vel potiùs, ut hic vides, ex herbis depectitur. Hinc puto usu mutuatum nomen ad vermiculi lanificium quod nunc *sericum* vocamus, quanquàm ignorarent Latini et Græci vocis hujus originem. Quidam enim *Seres* populum Scythicum dixerunt, apud quem sericum oriretur; alii vermiculum apud Indos dictum σήρ, unde *sericum* finxerunt; quod facere solent qui aliquid se ignorare fateri verentur. Ego certè vocem Hebræam esse non dubito, vel Ægyptiacam; et mihi verisimile est à sono quem edit, dùm contrectatur aut discinditur, sic dici; quandoquidem et Hebræis *sarac* est *sibilare.* Nunc ad nos defertur ab Indis quoddam lini genus quod vocamus *pannum ex herbis*, quod propriè sericum esse existimo. Possumus ergo cum *lino* construere, ut ego verti. SUBTILIA. *Corai*, sicut legunt Hebræi pro *corim*, id est, *foramina;* atque *retia* interpretantur. Nam *cor foramen* est. Possumus et *foraminata* non retia modò, sed quæcumque feminæ ad ornatum efficiunt ex subtilissimis filis lini, in quibus sunt aliquot suo ordine perforationes, intelligere, etc. Unde non malè Vulg. *subtilia* dixit. Sed cùm videam nomen *cor* in plurali nunquàm ita accipi, sed tantùm pro *foraminibus* et *cavernis*, durior aliquantò mihi videtur interpretatio. Esth. autem 1 et 8 video accipi *cor* pro *candido*, *indumento* scilicet, quo utebantur nobiles; unde et *corim candidi*, ipsi nobiles et ingenui dicuntur, de quo infra 34. Libenter hic *corai* pro *candidis* accipio, ut ad *opificia lini* referatur : quod intelligentes Septuaginta *byssum* verterunt. Potes et hoc referre ad *texturam*, quæ fit ex candidissimis virgulis ex fruticibus, quæ aquis gaudent. Unde dicuntur Gen. 40 *corbes* seu *canistra corai*, id est, *candoris;* ubi Vulg. *farinam* vertit. Hebræi nonnuli *perforata* intelligunt; sed non malè *candoris* dicas; sunt enim candidissima, præsertim quæ panibus regiis inservirent.

VERS. 10. — IRRIGUA. Vocem *schathothe* Vulg. à verbo *schathah, bibere*, deduxit; alii à verbo *schuth*, et pro *iis quæ ponuntur in imo* accipiunt, id est, pro *sagenis* seu *nassis.* Ego libenter dicerem esse partici-

pium verbi geminati *schathath*, et pro *aggeribus* accipi, quòd opponantur ad sustinendum et probibendum impetum aquarum. LACUNAS AD CAPIENDOS PISCES. Vox *seker* juxta diversam prolationem diversa significat ; unde Septuaginta *siceram* dixerunt. Sed hoc loco cum sinistro puncto existimo scribendam, esseque adverbium, id est, *mercenariè, pro mercede.* Vocat autem Hebraismus *stagna animæ*, vivaria, piscinas, etc. Hæc quidem omnia in Ægyptum illam conveniunt ; non quòd aruerit unquàm Nilus, etc., sed his significat Propheta post captivitatem, summam inopiam et terræ desolationem. Quæ omnia facilè fuerit ad alteram Ægyptum accommodare, quam Dominus spiritaliter debellavit.

VERS. 11. — Quòd juxta historiam malè sibi consuluerint Ægyptii, eventus rerum satis ostendit. Quapropter affirmativè accipio particulam *ac*, quam omisit Vulg. Quàm stulti etiam sapientes mundi fuerint, qui *stultitiam* reputârunt prædicationem Evangelii et verbum crucis, res ipsa prædicat. In hoc enim conveniebant mundi sapientes, ut dicerent Religionem christianam eversionem esse regnorum, et omnes malè habituros qui eam admitterent. PHARAONI. *Al* Hebræis sæpè idem est quod *ad* ; et ita accepit Vulg. Neque desunt qui de *sapientibus* hoc dictum velint, quòd *quivis ex ipsis diceret Pharaoni se esse filium sapientùm*, et in maximo pretio habitos sapientes apud reges Ægyptiorum ; quamobrem meritò sibi fidem adhibendam à Pharaone. Ego diversam interpretationem affero, non quòd eam præferam, sed ut Hebræa aliter posse intelligi videat christianus lector : *al* enim interdùm accipitur pro *de* seu *pro*, ut Gen. 20 : *Dixit Abraham de Sara, quòd soror,* etc. Adulantes enim Pharaoni sapientes ejus sapientiam et nobilitatem in cœlum extollebant ; quapropter nihil sibi adversi timeret, duraturumque ejus imperium, quòd antiquissimum esset et sapientiâ summâ stabilitum. In Timæo leges Ægyptios de sapientiâ summoperè gloriari solitos.

VERS. 12. — UBI NUNC SUNT. Insultat tyrannis et sapientibus mundi, quòd non præviderint quæ super ipsis cogitaverit Deus. Mundi enim sapientia *non cognovit sensum Domini ; Spiritus* tantùm *Dei* est qui *scrutatur arcana Dei.* Ad hunc locum alludit Paulus, dùm ait : *Ubi sapiens ? ubi scriba ?* etc.

VERS. 13. — EMARCUERUNT. *Nasa* est *obrui verbis persuasibilibus et sophisticis* ; et accipitur semper in malum. Hoc verbo usa est Eva : *Serpens decepit me, obruit me fallaciis,* etc., de quo infra 36 : *Non seducat vos Ezechias,* etc. ANGULUM POPULORUM. Non dubium quin *phinah angulum* significet, non *recessum*, ut vulgò accipitur, sed *flexum* seu *aciem exteriorem ædificii* ; à verbo *phanah*, eò quòd prostet, et sit in conspectu, vel quòd ad diversa loca respiciat. Quia verò in angulis ponuntur majores atque meliores lapides, qui duos parietes conjungant sustententque ædificium, figuratè transfertur ad significandos *principes*, qui sunt veluti *anguli populorum*, ut Jud. 20 et 1 Sam. 14 ; et ita hìc accipiendum puto, et in nominandi casu. Ad verbum : *Deceperunt Ægyptum, angulus baculorum ejus* ; id est, quisque angulus et caput familiæ decepit familiam suam, atque ita tota Ægyptus decepta est. Unde Septuaginta : *Decipient Ægyptum per tribus.* Neque insolitum est Hebræis nomen sing. cum verbo plur. cunjungere, præsertim si distributionem velint significare, et nomine *baculorum* familias et tribus designare : de quâ loquendi formâ jam supra locuti sumus. Vel : *Illi stulti facti errare fecerunt Ægyptum, angulum familiarum ejus,* id est, angulos cujusque familiæ.

VERS. 14. — MISCUIT. *Masac* verbum Hebræum litteris congruit cum Latino *misceo* ; significat autem *infundere è supernis*, ut ex cognatis verbis apparet Psal. 102 : *Potum meum cum fletu infundebam.* De hoc supra cap. 5. VERTIGINIS. Nomen est plurale *iveim* à verbo *avah*, geminatâ primâ thematis, *incurvationes*, id est, vertigines. Vertigo autem morbus est quo qui laborant, omnia ipsis videntur circumrotari seu circumferri, tandemque corruunt in terram. *Spiritum incurvationum* dicere possumus, ut nihil rectum videre aut intelligere possent, ut omnia multò aliter evenirent quàm illi putarent : *Spiritum omnia pervertentem atque evertentem* ; ut sit quod Ezech. 21 nomine *avah* ter repetito significatur : *Incurvationem, incurvationem, incurvationem ponam eam : sed hoc non fiet donec veniat cujus est judicium, et cui tradam illud* ; id est, inclinatio major atque major subindè erit, tam politiæ quàm sacerdotii, donec venerit Christus. SICUT ERRAT. Sensum expressi cum Vulg., vel *juxta errorem ebrii.* Eadem comparatio est Job. 12, 25. ET VOMENS. Hebr., *in vomitu suo*, id est, sicut volutatur ebrius in vomitu suo, vel sicut errat ebrius dùm ore egerit ebrietatem, id est, perfectè ebrius, cui neque honesti neque decoris cura est.

VERS. 15. — CAPUT ET CAUDAM. Potest et in nominandi casu verti. Neque magni neque parvi, nobiles neque ignobiles, *habebunt quod faciant* ; vel cum Vulgato in accusativo, *non habebunt quod faciant,* neque rem parvi momenti, neque magni, etc., id est, nihil remedii, nihil auxilii sperabunt : adeò omnia desperata erunt. Quid autem intelligatur his nominibus, vide supra 9, 14.

VERS. 16. — ERIT ÆGYPTUS QUASI MULIERES. Supra quanta mala perpessuri essent Ægyptii narravit ; deinde eorum stultitiam, ignorantiam atque cæcitatem multis verbis exposuit. Propter peccata enim affliguntur filii hujus seculi ; ac deinceps, si perseverant, majoribus tenebris involvuntur. *Deus* enim *hujus seculi excæcat mentes eorum, ut non fulgeat illis lumen Evangelii,* ut est apud Paulum. Ex quibus rursùm tenebris aliud malorum examen oritur, cujusmodi sunt metus, et effeminatus animus, et cætera id genus. Sed ejusmodi mala Propheta commemorat, ex quibus ad mysterium facilior esset transitio. SUPER EUM. In masc. genere legendum est relativum, quia nomen *Ægypti* pro *habitatoribus*, ut supra dixi, sicut et alia quæ cum utroque genere conjunguntur. Quapropter ego

quoque in masculino transtuli : quod necesse fuisse versu seq. patebit.

Vers. 17. — In pavorem. *Festivitatem* legendum est. Fatetur quodam loco Hieronymus errorem suum, quòd *pavorem* verterit, cùm *festivitatem* debuisset interpretari, quòd utrumque dictio significaret. Sicut enim verbum *cagag*, licet propriè significet *gyrare, circumagi, in orbem agi*, etc., transfertur tamen ad *festivitates quæ celebrabantur in epulis, potationibus, choreis, et circumrotationibus*; ità nomen *caga* potest ad *festivitatem* transferri, etsi propriè *circumagitationem* designat, sicut et *cag*. Ego *circumagitationem* dixi eâ ratione quam jamjam exponam. Cùm intelligerent Ægyptii adventum Assyriorum, non minùs præ timore inepti facti sunt ad bellum quàm si omnes essent feminæ, quòd iratum adversùs se Deum perciperent, quasi decrevisset Ægyptum totam veluti in oblationem sibi offerri. Est enim tacita allusio in nomine *thenupha* ad ritum et cæremonias legis, in quâ quoddam genus oblationis *thenupha* dicitur, quæ hinc et indè in sublime agitabatur. Quia autem Deus in Judæâ colebatur, quod de *agitatione manûs Jehova* et *pavore* qui agitationem illam consequebatur dixerat, nominibus *telluris Jehuda, et festivitatis, et consilii quod Deus cogitâsset*, repetit, ut mysterio campum aperiret. Timor, inquit, ingens universam Ægyptum pervadet, timor, inquam, irati Dei; adeò ut *Judæa* (in quâ scilicet Deus colitur et habitat, et unde ad cæteras orbis partes proficisci dicitur) *sit Ægypto festivitas* seu *circumagitatio*, id est, ut audito nomine *Judææ Ægyptii circumrotentur*, et hùc atque illùc discurrant, sicut in *festivitatibus* Judæorum fieri solet. Et si quis *Judæam commemoret*, et populi Dei mentionem ingerat, super sic *commemorantem* Ægyptii *expavescent*, intelligentes quid Judæorum Deus *super ipsos statuisset*. Hæc eò admirabiliora erant, quò reges Ægyptii potentiores erant, et parvi faciebant Judæos. Unde postea sub Josiâ, quem prælio vicerunt, Judæam oppresserunt, et regem quem voluit præfecit illis Pharao. Quamobrem non multo post tempore per Assyrios ipsi oppressi sunt. Adde quòd mundum totum perterruit rex Judæorum, et perinde imbecilles fuerunt ipsi Ægyptii ut verbo Dei et exercitui ejus resisterent, *ut feminæ* in prælio. Agnoverunt enim esse *agitationem manûs Domini*, et *expaverunt*; proindèque *terra Jehuda Ægypto fuit terrori*, ex quâ prodibat tantæ virtutis exercitus, et *super narrantes* quæ in *Judæâ* gesta fuerant *expavebant Ægyptii*, intelligentes *consilium Dei* esse, ut crucifixo cederent cultus omnes et religio universa, corruerentque atque perirent dii gentium, sola autem religio à Judæâ profecta et per Apostolos annuntiata obtineret. Quod manifestiùs Propheta mox aperit.

Vers. 18. — Lingua. *Sephath, labium;* sed utrumque Hebræis pro *loquelâ* sumitur. Gen. 11 : *Labii unius*, etc. Dixit autem *labio Chanaan* potiùs quàm *Hebræo*, ut obscurior esset prophetia, et ne Judæi ad litteram acciperent quòd Hebræâ linguâ locuturi essent Ægyptii, ac si de lege Mosaicâ et litterâ tantùm occidente esset sermo. Nihil enim aliud significabat quàm quòd Ægyptii à viris terræ illius, nempe discipulis Domini, fidem Christi edocti, eadem crederent, eadem loquerentur quæ Chananæi illi; quinimò et eisdem Scripturis incumberent, et linguam Hebræam addisserent, ut Scripturas meliùs penetrarent. Puto autem significari quòd ex omnibus civitatibus Ægypti quinque totæ fidem Christi amplecterentur, ut omnes habitatores earum Christiani essent. Jurantes per Dominum. Vel quòd illi fidem darent ne unquàm à susceptâ semel religione deficerent; vel nomine *juramenti* universa religio intelligitur, ut sæpè aliàs. Per quem enim juramus, eum pro Deo colimus; unde *jurare per Jehova* est Jehova religionem amplecti; q. d.: Non per alios Deos jurabunt, sed per Jehova. Sed constructio priori expositioni favet. Civitas Solis. Optimè vertit Vulg. Non enim legendum est *eres*, sed *heres*, ut in margine annotatum invenies in Bibliis Hebræis. Miror autem Judæorum Rabbinorum quorumdam, inter quos est R. David, tam in libro Radicum quàm in Commentariis, incogitantiam, qui aut *eres* quasi nomen proprium retinentes, quos sequitur Pagninus, aut *desolationem* interpretantes, quòd *civitas Destructionis* dicenda esset, quæ scilicet credere nollet, quos sequitur Munsterus, non vident hoc esse figmentum, neque posse intelligi unam illam non esse ex illis quinque quæ fidem excepturæ erant; præsertim cùm docti inter Rabbinos, qualis fuit Helias ille Germanus, sentiant lectionem quæ in margine habetur, esse germanam, et eam esse interpretandam, licet aliter legendum sit. Cui etiamsi omni ex parte non assentior, hoc tamen indubitatum esse debet christiano lectori, frequentiùs germaniorem esse marginalem lectionem quàm sit quæ in textu habetur. Et hoc quidem loco *keth* non *he* legendum est: in quibus litteris magna est affinitas et facilis lapsus. Adde quòd Chaldæus Paraphrastes *Domum Solis* dixit, quamvis *Destructionis* seu *Exsiccationis* quoque meminerit. Certè Hieronymus in Commentariis unam hanc lectionem tantùm affert, neque alterius meminit. Sed cùm sciamus inter præcipuas civitates Ægypti computatam Heliopolim (id est, *civitatem Solis*), quid moramur quominùs hìc *civitatem Solis* legendum putemus? præsertim cùm sciamus ex probatis auctoribus, in civitate illâ (quæ supra Deltam Ægypti sita est, ad lævam Nili per Nilum ascendentibus, teste Strabone) studia scientiarum floruisse, et ibi gymnasia omnium disciplinarum exstitisse. Nam Herodotus Heliopolitanos omnium Ægyptiorum solertissimos fuisse testatur. Sed audi Strabonem lib. 17 : « Hæc, inquit, loca ipsius Deltæ proxima sunt. Ibi est « Bubastus civitas, et Bubastica præfectura ; supra « quam est regio Heliopolitana; ubi Solis civitas est in « aggere ingenti posita, quæ Solis templum habet. « Nunc urbs deserta est : in eâ est pervetustum tem- « plum Ægyptio more structum, » etc. Atque ubi struendi morem depinxit, addit : « Heliopoli domos « amplas vidimus, in quibus sacerdotes habitabant. « Imò dicunt hanc olim habitationem sacerdotum

« fuisse, hominum philosophiæ et astronomiæ dedito« rum. Ostendebantur itaque ibi sacerdotum domici« lia, et loca ubi Eudoxus et Plato habitaverunt. Nam « Eudoxus cum Platone eò profectus est, ambo cum « sacerdotibus annos tredecim sunt versati, ut qui« dam volunt, » et plura hujusmodi. Quia igitur in hâc florentissimâ scientiarum civitate erant sapientes et sacerdotes, qui difficiliùs à patriâ religione deficere solent, hujus tantùm civitatis meminit, et hanc *primam* futuram vel *unam* (utroque enim modo sumi potest nomen *ecath*), quæ religionem Christi amplecteretur : quòd qui crederet, non illi dubium foret quin et reliquiæ religionem commutaturæ viderentur. Hic locus maximè commendat virtutem crucis et efficaciam verbi Dei. Perinde est enim ac si dixisset, *quinque civitates Græciæ verbo fidei obedisse, de quarum numero fuerit civitas Atheniensis*, etc. VOCABITUR UNA ; id est, *civitas Solis appellatur prima*, vel *una*, quæ linguâ Chananæâ locutura est.

VERS. 19. — ALTARE DOMINI (1). Manifestiùs religionem cultumque veri Dei in Ægypto pullulaturum ostendit. Est autem in dandi casu nomen *Jehova;* propterea pronomen addidi, *ipsi Jehova;* id est, *Jehova habebit altare in medio terræ Ægypti,* id est, intra Ægyptum ; vel *dedicabitur altare ipsi Jehova,* ut idem repetatur in posteriori versûs parte. ET TITULUS DOMINI JUXTA TERMINUM EJUS ; id est : In extremitate altaris, vel Ægypti (*titulum* accipias pro *monumento aliquo cum inscriptione*, ut et Latinis interdùm in usu est) scriptum erit LAIOVAH : hunc enim dicit esse *titulum.* Atque hic est germanus sensus juxta vulgatum Interpretem. Ego tamen, ut interdùm facio, aliam interpretationem attuli, tantùm ut sciat qui Hebraicè ignorat, alium sub Hebræis vocibus posse subesse sensum : omitto interpretationem eorum qui pro *matsebah*, non *titulum*, sed *statuam* vertunt, quòd sæpè hæc vox pro *statuâ* accipiatur, à verbo *iatsab*, quod omninò præter rem eam esse existimem. Certè nomen *quidquid stat* significat, ut Isai. 6 dicitur de *trunco*, etc., et de *lapide erecto*, Gen. 28, et de *tumulo*, 31, etc. Non dubium etiam quin *matsab* formâ masculinâ, et *matsebah* femininâ, pro *statione* accipiatur et *præsidio militum*, quòd ibi positi sint et stent parati ad propugnandum, ut 1 Sam. 14, et 13, de *statione* Philistinorum. Sensus itaque est, quòd *in medio terræ Ægypti Jehova habiturus esset altare, et juxta terminos Ægypti stationes dispositas et præsidia.* Quâ loquendi figurâ significabat Propheta fidem ac religionem non tanquàm hospitem peregrinaturam in Ægypto, sed diu mansuram et radices acturam ; sumptâ similitudine à subjugatione regnorum, quæ qui pacata habere volunt, præsidia disponunt in limitibus ad reprimendos hostium incursus, etc. Favent huic interpretationi res ipsa et nomina.

VERS. 20. — ERIT IN SIGNUM, etc. Sensus quem in versione expressi planus est, scilicet quòd *altare et monumentum*, quòd cultus et propugnatores *essent signum* et evidens argumentum *quòd Ægyptii oppressi clamaverint, et Dominus eos exaudierit.* Qui locus satis ostendit quòd non omnia quæ præcedunt sint juxta historiam intelligenda, sed quòd oppressi à diabolo ipsâ suâ miseriâ *exclamaverint*, etc. De quo in Psal.: *Dominus de cœlo in terram aspexit, ut audiret gemitus compeditorum*, etc. Cultus enim exterior, altaria et cæteræ Ecclesiæ ceremoniæ , quibus utitur ab usque initio, testificantur quòd sumus populus Dei, Christiani *asserti de potestate tenebrarum in regnum Filii*

(1) IN DIE ILLA ERIT ALTARE DOMINI IN MEDIO TERRÆ ÆGYPTII. Si cautum erat ne Judæi altaria Domino alibi præter Hierosolymam erigerent, quo jure hic Propheta loco eximii beneficii populo spondet erigendum in medio Ægypti altare Domino consecratum ? Altare illud, ex dogmate Judaicæ religionis, perinde habendum erat ac profanum et impium, utpote invito Numine erectum ; nisi hoc ponamus , illius constructionem sive præcepisse Dominum hoc ipso oraculo , sive probâsse. Agnoscendum est igitur cum Patribus, nonnisi post christianæ Religionis exordium legitima et auspicata Domino altaria in Ægypto stetisse. Tunc primùm puro et perfecto cultu Dominus ibi, uti et alibi per orbem coli cœpit. Ipsi pariter Judæi ætatis S. Hieronymi uno cum Christianis assensu oraculum hoc ad Messiam referebant : at Judæi implendam ejus rei fidem rejiciebant in tempus remotum et incognitum, quo liberatorem opperiebantur ; Christiani verò litteralem ejus veritatem intuebantur in eâ, quæ tunc in Ægypto florebat, christianâ Religione.

Onias, Oniæ III summi Judæorum sacerdotis filius, cùm post decessum patris amotum se à sacrâ dignitate, et alios accitos doleret, nec satis tutas quietasque sedes in Judæâ nancisceretur, utpote obnoxius ambitioni illorum, qui summum sacerdotium invaserant, et injuriis Antiochi Epiphanis oppressus, in Ægyptum perfugit. Tutum ibi asylum obtinuit sub Ptolomæo Philometore, qui Judæis favebat, civium ope fretus, quibus pergratum acciderat, quòd summi sacerdotis, è stirpe Aaronis, filium apud se haberent. Onias igitur Isaiæ oraculum ad verbum intelligens, illud implere aggressus est, templum Domino in Ægypto excitans. Regis assensu impetrato et Judæorum opibus fretus, templum condidit, cui ex nomine conditoris sui *Oniæ* nomen *Onion* inditum est ; jacuitque in Nomo Ægypti, at non in urbe Heliopoli.

Onias in supplici ad Philometorem libello exposuit se animadvertisse templa quædam vero Deo dicata esse à Judæis in Cœlesyriâ, Phœniciâ, et Leontopoli Ægypti, in præfecturâ Heliopolitanâ ; cùm autem varia hæc templa dissidium inter gentiles suos parerent, ut simultates hasce auferret, eosque in fide regis contineret, consilium se inivisse condendi commune quoddam Judæis omnibus templum : petere igitur, ut copia sibi fieret purgandi aream veteris cujusdam templi ab Ægyptiis derelicti, nulli dicati Numini, in oppido Bubasto campestri, ut ibi sacrum Domino ædificium construeret. Addebat, Isaiæ prophetæ oraculo prædictum olim fuisse, sacrum Domino Israelis templum in Ægypto futurum. Oppidum, ubi templum conditum est, deinde in urbem nobilem crevit ; et Ptolemæi geographi ætate appellabatur *Onion*, totique Nomo Heliopolitano præerat, vetere urbe Heliopoli jam eversâ. Jacebat Onion ad ripam Nili meridianam, supra Bubastum. Igitur templum Onion nec primum fuit, nec unicum in Ægypto ; nam vetustius aliud Leontopoli steterat.

ET TITULUS DOMINI JUXTA TERMINUM EJUS ; et monumentum Domini ad verbum : et columna Domini, in extremis regionis finibus. Qui in Ægypto degebant Judæi, columnas fortassè nonnullas erexerant, cum epigrammate indicante locum illum Domino ac populo ejus addictum esse. Post invectam christianam religionem, crux, quæ Domini vexillum est, erecta emicuit in omnibus iis locis, ubi Jesu Christi cultus obtinuit. (Calmet.)

dilecti Dei, qui *non propter opera justitiæ quæ fecimus, sed propter misericordiam*, quâ *audivit gemitus compeditorum, misit nobis Salvatorem Filium suum*, etc. Hic locus contra hæreticos cultum Dei externum commendat, ut qui ad gloriam ipsius Dei testetur quòd ab ipso simus redempti, etc. Commendat et charitatem Dei, qui, cùm oppressi essemus ob peccata, *misit Filium, non qui judicaret mundum, sed servaret*. Ostendit quoque miserias hominum esse *clamores* in auribus Dei nostri. Unde David : *Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte omnia delicta mea*, etc. Unde fiducia nostra fulciri potest, qui scimus habere nos Deum qui *propter miseriam inopum et gemitum pauperum dicit : Nunc exsurgam*. Nec quominùs hanc nostram versionem probes, tempora verborum, quæ Hebræis futura sunt, te morentur; non enim possent elegantiùs dicere quod nos in versione dicimus, quàm per sua illa futura : quod miror alios interpretes non animadvertisse. Et propugnatorem. רב propriè et *magnum in quàvis re* designat, et *multum;* unde, ni fallor, Hebræi hoc nomine vocant *præfectum cujuscumque actionis seu artis*, tam *belli* quàm *domi*. Sic *magistrum coquorum*, Dan. 1, et *magistrum eunuchorum*, 2 Reg. 21, et Dan. 1, etc., denique ut Galli *magistrum* usurpant, non solùm *eum qui docet*, sed etiam *herum* et *dominum* et *ducem*, sic Hebræi. Quinimò et Græci διδάσκαλον interdùm *auctorem* vocant. Hic pro *duce* et *imperatore*, vel fortè etiam pro *doctore*, accipitur. Ideò *magistrum* dixi, modò hanc vocem ut Galli et aliæ pleræque nationes accipiamus.

Vers. 21. — Colent eum in hostiis, etc. Sensum rectè exposuit Vulg. Ego verba servavi, quòd perspicua satis essent. Verbum enim *abad* cum accusativo rectè vertitur verbo *colendi*. *Sacrificium* autem *et oblationem colere* est magnificare, et magno studio sacrificia et oblationes offerre. Est autem *zebac*, *sacrificium*, hic in singulari; fortè quòd unico illi Christianorum sacrificio, quo quotidiè summâ veneratione sacrificium Christi iteramus (invitis licet Lutheranis), maximus cultus debeatur. Unde non *sacrificiis colendum* dixit, sed ipsum *sacrificium colendum*, quòd Deus ipse sit nostrum sacrificium et hostia. Supra autem jam monui *zabac* propriè esse *mactare;* indè ad *sacrificare* transfertur : et nomen propriè de *sacrificio* dicitur, in quo quid mactatum offertur. De nomine autem minhah dixi supra 11, 10. Et vota vovebunt. Cùm de Christianismo sit sermo, impudentes sunt Lutherani, qui vota ab Ecclesiâ eliminare conantur, ut suæ parùm christianæ, imò impuræ libertati prætextum aliquem afferant. Hic vides non solùm redditionem votorum laudabilem, sed ipsum quoque vovere inter cultus Christianorum annumerari, quasi non infimi ordinis cultus sit. Quæ autem sint quæ vovenda sunt, ex antiquis Patrum traditionibus et usu Ecclesiæ petere oportet, non ab istis perversis innovatoribus, quibus, quia tantùm quæ carnis sunt sapiunt, impossibile videtur continentiæ votum adimplere. Sed soli tenebras offundere nunquàm poterunt.

Vers. 22. — Percutiet. *Nagaph* vehementiorem significationem habet quàm *naga*; eam enim *consternationem* notat *quæ fit magnâ vi adhibitâ :* unde verbo *consternandi* ferè semper reddo. Plaga. Ad verbum est, ut ego verti, *consternando, et sanando;* sed sensus hic est quem Vulg. reddidit. Et revertentur ad Dominum. Non in mediâ afflictione; nam tunc ad divinos, etc., proficiscebantur, et tandem stupefacti extrema passi sunt; sed de *conversione ad Dominum*, quando scilicet fidem susceperunt, est sermo. Unde verbum *schub* verbo *convertendi* hic reddidi, ut sæpè oportet. Placabitur eis; vel *exorabilis fiet*. Nam *athar* propriè est *suavibus verbis orare pro rei alicujus impetratione, amanter ac familiariter supplicare Domino*, ut Isaac, Gen. 25, et Manue, Jud. 13. In passivâ ergo *oratione flecti*, seu *exorari*. Et sanabit, vel *medicabitur;* id enim propriè sonat verbum *rapha*. Hinc intelligimus quanta sit necessitas et utilitas orationis ad conversionem cordis; nam sine oratione non sunt conversi. Cùm enim quis agnoscit errores suos, et tantùm in Deo suam salutem sitam esse, mirum quantâ teneritudine animi preces fundit, quibus *Dominum se exorabilem præstare*, vel ex hoc loco discere possumus, solisque *conversis* omninò *mederi Dominum*. Aliis enim licet interdùm auferat calamitates, ægritudines tamen et languores animorum non aufert, neque perfectam sanitatem confert. Quòd si iis qui ex inimicitiis ad amicitiam redeunt Deus adeò amanter *exorabilis* fit, quàm suavem eum putas ab amicis et familiaribus persentiri ?

Vers. 23. — Via, nomen Hebræum, ab *sternendo* dicta est : *stratam* dicere possemus, seu *viam pervagatam, tritam* et *regiam*. Servient. Supra v. 21. Hoc loco verbum *abad* cum accusativo verbo *colendi* redditur congruè. Nam hic non de *servitute durâ servorum* videtur esse sermo, sed de *cultu benevolentiæ et concordiæ;* q. d. : Ægyptii, qui ante solebant atque debebant (utpote inferiores) timere Assyrios propter eximiam potentiam, jam deinceps eos non timebunt, sed potiùs *colent magnoque studio complectentur*.

Vers. 24. — Tertius, id est, per quem amicitia inter Ægyptios et Assyrios coalescet; vel potiùs *tertia*, aut *tanquàm tertia, et media quædam benedictio*, unde promanabit ac derivabitur omnis benedictio, id est, sanctitas sive gratia spiritalis, non solùm ad Ægyptios et Assyrios verùm etiam ad cæteras omnes nationes, juxta illud quod promissum est Abrahæ : *In semine tuo benedicentur omnes cognationes terræ*. Ut pro eodem sumamus *tertium* et *medium;* quemadmodùm etiam *colorem medium* vel *tertium* indifferenter vocare solemus eum qui, etsi differat ab extremis, tamen aliquid illis communicat vel participat. Item mediatorem *tertium* vulgò dicimus : mediator enim unius non est, sed duorum, aut etiam plurium. Benedictio. Cum hoc nomine *benedictionis* construxi in versione meâ nomen *schelischiah;* femininum namque est, ut supra, ubi *vitulam triennem* dixit Isaias. In medio terræ. Hoc certè est quod Abrahæ dictum est : *Omnes tribus terræ;* nec dubitandum est quin ad illam benedictionem alluserit Propheta.

Vers. 25. — Cui benedixit, etc. Exponit quâ ratione dixerit *Israelem fore benedictionem mediam*, seu *in medio terræ. Benedixit*, inquit, *Israeli Jehova, dicendo : Benedictus populus meus Ægyptius; et dicendo : Assyrius opus manuum mearum.* Exspectaret fortassè quispiam ut diceret Propheta, *dicendo : Benedictus populus meus Israel;* verùm cùm exponere vellet, ut dixi, quo pacto *foret media benedictio*, et cæteri ejus benedictionis futuri essent participes, dixit : *Benedictus populus meus Ægyptius*, etc., insinuans ex benedictione Israelis profectum ut Ægyptii essent benedicti, et Assyrii *opus manuum Dei* dicerentur; id est, omnes nationes terræ, quæ ab Israele plurimùm et animis et religione erant separatæ, ad Deum pertinerent, utpote factæ *populus ejus*, et in respectu habitæ sicut *opera* apud suum artificem. Ut autem excellentiam Israelis, à quo tota illa felicitas promanârat, significaret, addit : Hæreditas autem mea Israel. Assyrios *opus manuum suarum* vocat; quod habet suam dignitatem et laudem : perfecta enim sunt Dei opera; et quæ quisque facit diligit, protegit, etc. Ægyptios autem *Dei populum* appellat : *Beatus* autem *populus cujus Jehova Deus est.* At Israelitas dicit *Dei hæreditatem*, qui quasi quodam jure hæreditario ad Deum pertinerent. Dùm enim cætera amittuntur, æquo animo ferimus, modò hæreditas intacta maneat. Benè autem Vulg. in hoc ultimo membro vau pro adversativâ accepit; *hæreditas autem mea Israel.* Nam inter Christianos, in quibus non est distinctio Judæi et Græci, ut scilicet hunc repellat quòd Græcus, illum eligat quòd Judæus, discipuli Domini primum locum obtinent Deo dilectissimi, in quos primitias Spiritûs sui effudit, et principes esse voluit in regno suo. Quamvis propter Christum Dominum, qui erat ex semine Abrahæ, populus ille et *benedictio* et *hæreditas Domini* dictus sit.

CAPUT XX.

1. In anno quo ingressus est Tharthan in Azotum, cùm misisset eum Sargon rex Assyriorum, et pugnâsset contra Azotum, et cepisset eam;

2. In tempore illo locutus est Dominus in manu Isaiæ filii Amos, dicens : Vade, et solve saccum tuum de lumbis tuis, et calceamenta tua tolle de pedibus tuis. Et fecit sic, vadens nudus et discalceatus.

3. Et dixit Dominus : Sicut ambulavit servus meus Isaias nudus, et discalceatus, trium annorum signum et portentum erit super Ægyptum et super Æthiopiam :

4. Sic minabit rex Assyriorum captivitatem Ægypti, et transmigrationem Æthiopiæ, juvenum et senum, nudam et discalceatam, discoopertis natibus ad ignominiam Ægypti.

5. Et timebunt, et confundentur ab Æthiopiâ spe suâ, et ab Egypto gloriâ suâ.

6. Et dicet habitator insulæ hujus in die illâ : Ecce hæc erat spes nostra, ad quos confugimus in auxilium, ut liberarent nos à facie regis Assyriorum; et quomodò effugere poterimus nos?

CHAPITRE XX.

1. L'année où Tharthan, envoyé par Sargon, roi des Assyriens, vint à Azot, l'assiégea et la prit,

2. En ce temps-là, le Seigneur parla à Isaïe, fils d'Amos, et lui dit : Allez, laissez ouvrir le sac qui est sur vos reins, et ôtez les souliers de vos pieds. Isaïe le fit, et il alla nu et sans souliers.

3. Alors le Seigneur dit : Comme mon serviteur Isaïe a marché nu et sans souliers, pour être comme un prodige qui marque ce qui doit arriver dans trois ans à l'Egypte et à l'Ethiopie,

4. Ainsi le roi des Assyriens emmènera d'Egypte et d'Ethiopie une foule de captifs et de prisonniers de guerre, jeunes et vieux, tout nus, sans habits et sans souliers, sans avoir même de quoi couvrir ce qui doit être caché dans le corps, à la honte de l'Egypte.

5. Alors ils seront saisis de crainte, et rougiront d'avoir fondé leur espérance sur l'Ethiopie, et leur gloire sur l'Egypte.

6. Les habitants de cette île diront alors : C'était donc là notre espérance! Voilà ceux dont nous implorions le secours pour nous délivrer de la violence du roi des Assyriens, et comment pourrons-nous échapper?

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Juxta vulgatum interpretem sensus prioris versûs suspensus est usque ad secundum, quasi nihil aliud faciat quàm tempus describere quo facta fuerit hæc revelatio. Potest tamen juxta Hebraismum perfecta esse sententia in primo versu, quasi significet propheta *eodem ipso anno quo* dux ille *Assyrius venit ut oppugnaret Azotum, eam oppugnâsse ac cepisse.* Nam de hâc loquendi formâ apud Hebræos eleganti, quâ præterita videntur à nomine regi, sequente alio verbo cum vau, jam supra 6, 1, dictum est. *Azotum* fortissimum fuisse oppidum Palæstinorum aiunt, ejusque expugnationem difficilem, necessariam tamen volentibus Ægyptum debellare. Erat enim in ultimis Palæstinæ finibus Ægyptum versùs, prope mare. Quanquàm verò Gaza et Ascalon magis propinquæ erant, captâ tamen Azoto nihil supererat impedimenti ad alias capiendas. Hinc sumptâ occasione super Ægyptum factus est sermo Domini ad Isaiam. Azotum vocabant olim Hebræi *Asdod;* postea *Azotus* dicta est à Græcis; ζ enim valet σ et δ.

Vers. 2 — In manu Isaiæ. Interpretantur plerique viri docti *per manum*, quòd Isaias fuerit velut instrumentum Deï. Vade et solve (1); nam Hebræi *aperiri*

(1) Vade et solve saccum de lumbis tuis, etc. Prophetæ aliquando verbis, aliquando rebus futura prædicunt. Jeremias portans catenas, primùm ligneas, deinde ferreas, prænuntiabat populum Juda subiturum jugum regis Babyloniæ. Ezechiel quoque certo dierum numero dormiens in latus, modò dextrum, modò sinistrum, significabat tempus obsidionis Jerosolymorum. Ita hoc loco Isaias incedens nudus et discalceatus, portentum est, ut loquitur Scriptura, super Ægyptum, et Æthiopiam, quòd videlicet cum tali ignominiâ in captivitatem essent abducendi. Cæterùm quod ait : *Vade, et solve saccum de lumbis tuis*, satis significatur consuetum et quotidianum prophetæ indumentum fuisse saccum, id est, sacceam tunicam, ut interpretatur Hieron., hoc est, ex asperâ et vili

dicunt quod Latini *solvere* aut *exuere*. SACCUM. Vox communis est ferè omnibus linguis. Fiebat verò ex pilis hircorum, et usurpabatur in luctu. Videtur autem hæc vestis fuisse prophetis peculiaris, super quam alias vestes superinduebant, ne qui cæteros ad pœnitentiam exhortabantur, delicatè vivere viderentur. Porrò Hebræis non semper *nudi* dicuntur qui nihil omninò vestium deferunt, sed etiam qui summas vestes deponunt; ut quando David saltavit coram arca Domini. Si quis ergo interiores vestes exueret, et pallio tantùm amictus incederet, *nudus* diceretur *incedere*; atque ita existimo *Isaiam nudum ambulâsse*, cui apparerent *denudata crura* et *excalceati pedes*.

VERS. 3.—TRIUM ANNORUM SIGNUM. *Tres annos*; ut sit sensus : *Quemadmodùm servus meus tres annos ambulavit nudus et discalceatus, signum et portentum super Ægyptum, sic*, etc. Sed nonne admiratione dignissimum est, quòd propheta vir nobilis Isaias ita ignominiosè incesserit in hoc tantùm ut signum esset captivitatis Ægypti? Non enim illis assentior qui hoc in visione tantùm fuisse contendunt. Quo pacto, quæso, signum fuisset si nullatenùs videbatur? Et quidem de aliis signis suis in locis quid sentiam explicabo; de hoc autem quod præ manibus habeo aliud mihi persuadere non possum quàm quod supra dixi. Sed quid miramur, si pro salute hominum nudus pependit in cruce Dei Filius? Profectò infidelibus nihil non necessarium est. Itaque ut à cordibus Israelitarum inanem fiduciam quam in Ægyptum et in Æthiopiam habebant extirparet Dominus, et in Deum fiduciam eorum mentibus insereret, nudus incedit Isaias, Domini præcepto; qui servis utitur ad gloriam suam, quâ ipsi nihil antiquius habent; neque quidquam vehementiùs expetunt, quàm ut *glorificetur Deus in suis ipsorum corporibus, sive per mortem, sive per vitam*.

VERS. 4. — JUVENUM ET SENUM. Hebræis pluralia sunt; *nudam* autem et *discalceatam* singularia; sed hoc ad sensum parùm facit, qui facilis est; ideò eosdem numeros servavi. DISCOOPERTIS NATIBUS. Nonnihil hyperboles in his verbis suspicor inesse; nam et nos, cùm quispiam seminudus incedit, sic loquimur. IGNOMINIAM ÆGYPTI. Nomen *Adi erevah* propriè *nuditatem* significat, sed quia nuditas turpis est et dedecorosa, maximè in partibus verendis, hinc Hebræis pro ipsis accipitur, Exod. 20, 26, et 28, 42, etc.; hinc etiam ad alias res turpes et fœdas transfertur, quarum nos pudet, et quas tectas esse volumus, ut sunt *infirmiora terræ*, etc. Gen. 42 : *Nuditatem terræ*, etc. Quare non malè Vulg. *ignominiam* dixit, quod appositivè dictum est. Ubi sub nomine *Ægypti* Æthiopiam quoque comprehendit.

VERS. 5. — SPE SUA. *Spe suâ* et *gloriâ suâ* appositiones sunt. Qui *mabat respectum* interpretantur (quod Vulg. *spem* vertit), usum Hebræi sermonis non benè tenent. Quamvis enim verbum *nabat* (unde derivatur hoc nomen) *respicere* significet, ut supra jam diximus, cùm etiam gestum notet, nomen ipsum ad mentem refertur, et *respectum* significat, *quem quis cum fiduciâ habet ad personam seu rem aliquam, ut ab eâ adjuvetur*; quare *spem* aut *fiduciam* dicere possumus. Neque putavit Hieronymus esse *betac*, ut quidam falsò putavit; sed ut peritus linguæ sensum penetravit, et reddidit. AB ÆTHIOPIA, vel *propter* : id enim interdùm significat *min*.

VERS. 6. — INSULÆ. Cùm exercitus Assyriorum terram illam velut mare vel flumen inundaret (ut supra non uno loco propheta hâc eâdem metaphorâ fluminum et inundationis significavit), et Jerusalem tantùm remaneret, quam non cepit, neque ingressus est, meritò *insulam* vocavit. Non est ergo cur propter hunc locum dicant Hebræi et nonnulli ex nostris א *provinciam* quoque significare. Nam et Judæi per *Sargon* Sennacherib intelligunt. De aliis vocibus jam supra dictum est. Hìc vides quorsùm tenderet captivitas ignominiosa Ægyptiorum et portentum illud Isaiæ, ne videlicet ponerent carnem brachium suum, sed in Domino Deo fiderent, ut fecit Ezechias prædicatione Isaiæ, sicut infra videbimus.

materiâ confectam, ex quâ fieri solent sacci. Tali scilicet veste prophetæ pro consuetudine utebantur, tanquàm plangentes peccata populi, quod etiam indicatur Zachar. 13. Unde non est ascribendum hypocrisi, quòd etiam hodiè monachi certo, et peculiari habitûs genere utantur.

Sed quæstio est, an propheta Isaias verè et omninò nudus juxta hoc præceptum Domini incesserit? Quidam, ne turpitudinem in hoc facto agnoscere cogantur, non corporaliter, sed in visione imaginariâ duntaxat hoc factum esse dicunt. Alii hactenùs nudum ambulâsse, quòd processerit in publicum sine habitu prophetico, id est, sine sacco, non tamen prorsùs omni vestitu spoliatus. August. contra Manichæos disserens, et Hieron. in Commentario hujus loci, planè nudum eum incessisse arbitrantur, et dicunt id propter obedientiam ad singularem prophetæ laudem pertinere. Quod tamen sic intelligendum videtur, ut nihilominùs membra illa, quæ ob pudorem natura omninò tegenda admonet, aliquo tegumento velaverit, etiamsi Ambros., Epistol. 36, prorsùs nudum ambulâsse videatur sentire. De hoc facto ita Hieron. Ex hoc loco discimus prophetarum obedientiam, quòd vir nobilis non erubuerit nudus incedere, sed Dei præceptis nihil honestius judicans, deposuerit saccum; quo abjecto, nudus fuerit, unicam priùs habens tunicam, et ipsam cilicinam.

(Estius.)

CAPUT XXI.

1. Onus deserti maris. Sicut turbines ab Africo veniunt, de deserto venit, de terrâ horribili.

2. Visio dura nuntiata est mihi : qui incredulus est, infideliter agit; et qui depopulator est, vastat. Ascende, Ælam; obside, Mede : omnem gemitum ejus cessare feci.

CHAPITRE XXI.

1. Prophétie contre le désert de la mer. Il vient du désert, d'une terre affreuse, comme des tourbillons poussés par le vent du midi;

2. Une prophétie dure m'a été annoncée; le perfide continue d'agir dans sa perfidie; et celui qui dépeuplait continue de dépeupler tout. Marche, Elam; Mède, assiége; j'ai fait cesser tous les gémissements.

3. Propterea repleti sunt lumbi mei dolore; angustia possedit me, sicut angustia parturientis; corrui cùm audirem, conturbatus sum cùm viderem.

4. Emarcuit cor meum, tenebræ stupefecerunt me: Babylon dilecta mea posita est mihi in miraculum.

5. Pone mensam, contemplare in speculâ comedentes et bibentes: surgite, principes, arripite clypeum.

6. Hæc enim dixit mihi Dominus: Vade, et pone speculatorem; et quodcumque viderit, annuntiet.

7. Et vidit currum duorum equitum, ascensorem asini, et ascensorem cameli; et contemplatus est diligenter multo intuitu.

8. Et clamavit ut leo: Super speculam Domini ego sum, stans jugiter per diem; et super custodiam meam ego sum, stans totis noctibus.

9. Ecce iste venit ascensor vir bigæ equitum, et respondit, et dixit: Cecidit, cecidit Babylon; et omnia sculptilia deorum ejus contrita sunt in terram.

10. Tritura mea, et filii areæ meæ, quæ audivi à Domino exercituum Deo Israel, annuntiavi vobis.

11. Onus Duma. Ad me clamat ex Seir: Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte?

12. Dixit custos: Venit mane, et nox: si quæritis, quærite; convertimini, venite.

13. Onus in Arabiâ. In saltu ad vesperam dormietis, in semitis Dedanim.

14. Occurrentes sitienti ferte aquam, qui habitatis terram austri; cum panibus occurrite fugienti.

15. A facie enim gladiorum fugerunt, à facie gladii imminentis, à facie arcûs extenti, à facie gravis prælii.

16. Quoniam hæc dicit Dominus ad me: Adhuc in uno anno, quasi in anno mercenarii, et auferetur omnis gloria Cedar.

17. Et reliquiæ numeri sagittariorum fortium de filiis Cedar imminuentur; Dominus enim Deus Israel locutus est.

3. Mes entrailles sont saisies de douleur; je suis déchiré au dedans de moi comme une femme qui est en travail; ce que j'entends m'effraie, et ce que je vois m'épouvante.

4. Mon cœur est tombé dans la défaillance; mon esprit est rempli d'effroi et de ténèbres. Cette Babylone, qui était mes délices, me devient un sujet d'effroi.

5. Couvrez la table; contemplez, d'une guérite, ceux qui mangent et qui boivent. Levez-vous, princes, prenez le bouclier.

6. Car voici ce que le Seigneur m'a dit: Allez; posez une sentinelle qui vous vienne dire tout ce qu'elle verra.

7. Et elle vit un chariot conduit par deux hommes, montés, l'un sur un âne, et l'autre sur un chameau; et elle s'appliqua avec grande attention à considérer.

8. Et elle cria comme un lion: Je fais sentinelle pour le Seigneur, et j'y demeure pendant tout le jour; je fais ma garde, et j'y passe les nuits entières.

9. Les deux hommes qui conduisaient le chariot s'étant approchés, j'entendis une voix qui me dit: Babylone est tombée, et toutes les images de ses dieux ont été brisées contre terre.

10. Vous que je laisse dans l'oppression; vous que je laisse briser comme la paille dans l'aire; voilà ce que je vous annonce, et ce que j'ai appris du Seigneur des armées, du Dieu d'Israël.

11. Prophétie contre Duma. On me crie de Séir: Sentinelle, qu'y a-t-il eu cette nuit; sentinelle, qu'y a-t-il eu cette nuit?

12. La sentinelle répondit: Le matin est venu, et cependant la nuit est proche. Si vous cherchez, cherchez bien; tournez-vous ici, venez.

13. Prophétie contre l'Arabie. Vous dormirez au soir dans le bois, dans les sentiers de Dédanim.

14. O vous qui habitez la terre du midi, venez au-devant de ceux qui ont soif, et portez-leur de l'eau; venez au-devant de ceux qui fuient, et portez-leur du pain;

15. Car ils fuient devant les épées, devant l'épée qui allait les percer, devant l'arc bandé, et devant une sanglante mêlée.

16. Voici en effet ce que le Seigneur m'a dit: Je ne donne plus qu'une année à Cédar, comme on marque une année précise à un mercenaire, et après cela, toute sa gloire sera détruite.

17. Le nombre même des plus forts archers de Cédar, qui seront restés, ira en diminuant; car le Seigneur Dieu d'Israël a parlé.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Deserti maris. Transponenda sunt verba, *Onus maris deserti*, id est, Babylonis, quæ non, ut quidam volunt, *desertum maris* dicitur, ad quod frigidas rationes afferunt, sed *mare deserti*, id est, mare quod in deserto est, ad differentiam veri maris. Babylon enim ob multitudinem hominum et strepitum gentium amplitudinemque civitatis, atque etiam propter aquarum copiam, non imperitè *mare* appellabatur. *Deserti* verò dicitur propter desertum illud horridum et vastum quod jacet inter ipsam et mare. Neque dura est translatio neque infrequens Hebræis, ut per *maria* et *aquas* gentium multitudinem intelligant. Vide supra 17, 12, et Psal. 65: *Compescite fremitum marium*, etc. Sicut turbines. A verbo *Suph*, quod *cessare* vel *finire* notat, est nomen *Suphah*, quod *turbinem* seu *tempestatem omnia proterentem* seu *devastantem*, significat. Ab Africo. *Negeb* est *meridies* seu *plaga meridionalis*, ut ferè omnes affirmant. Ego dicerem primò significare *Austrum* seu *Africum ventum*, qui tempestates excitat, præsertim in Palæstinâ. Videtur enim affinitatem habere cum verbo *nagaph*, quod *consternare* significat, deinde et pro *plagâ* ipsâ accipitur, ac demùm pro *locis aridis et infrugiferis*, quòd plaga australis Palæstinæ deserta esset, etc. Hoc certè loco pro *vento ipso Austro* seu *Africo* accipio. *Sicut turbines*, inquit (seu *tempestates*) *in Austro*, id est, flantibus ventis australibus, quemadmodùm Psal. 126: *Reduc captivitatem nostram sicut torrentes in Austro*, id est, flante Austro pluvioso et tempestates ciente, quando torrentes aquas vehementes deferunt; id est, celerrimè et nemine prohibente reduc captivitatem, etc. A deserto venit. *Onus* scilicet (1). De visione enim est sermo, ut mox explicabit. Comparat autem revelationem hanc quam super Babylone viderat *turbini* seu *tempestati australi*; unde *à deserto et terrâ horribili* dicit *adventare*.

(1) Seu mala, calamitates, quæ nuntiat prophetia. (Rib.)

Vers. 2. — Visio dura. Idem est *onus* apud prophetas quod *visio rerum difficilium et quæ vix tolerari possunt*. Qui incredulus est. De significatione verbi *bagad* multa incerta tradunt Hebræi. Ego, quantùm conjicere possum ex Scripturis, atque adeò ex modo constructionis cum mem aut cum beth, arbitror significare *depopulari, grassari, excurrere* seu *incurrere ad diripienda aliorum bona et vim inferendam.* Vulg. sæpe verbo *prævaricandi* reddidit; hìc aliter. Vide infra cap. 33, ubi etiam verbo *vastandi* conjungitur, sicut hoc loco. Est autem hìc participium bis positum, priùs in figurâ emphaticâ *haboged;* quod tanquàm nomen cum Vulg. accipio, *depopulator, grassator, qui in alios solet vi incurrere;* posteriùs verò pro verbo, q. d., *depopulatores depopulantur, vastatores devastant*, significans se videre velocissimos Medos et Persas, qui excursionibus et depopulationibus faciendis præstantissimi habebantur, in Babylonem properare. Quid si *he* præpositum nominibus illis motum notet? certè tunc sic reddere potes : *Ad incursorem incursor, et ad vastatorem vastator adventat;* sed priorem interpretationem magis probo, ut accepit Vulg., licet in reddendâ verbi significatione variet. Ascende, Ælam, etc. Ipse quod dixerat interpretatur. Videbat autem propheta Deum, tanquàm summum imperatorem, Medos et Persas adversùs Babylonios incitantem. Cessare feci omnem gemitum ejus. Vel quem Babylonii edere faciebant, vel gemitum Medorum et Persarum; quasi significet Medos et Persas strenuè dimicaturos et itineris laborem alacri animo devoraturos; ut sit idem quod supra 5, 26, 27 : *Festinus veniet; non erit deficiens neque laborans in eo.* Poterimus etiam dicere esse periphrasim crudelitatis eorum; ut sit quod supra, cùm de eversione Babylonis ageret, dicebat cap. 13, 17, 18, quòd *interficerent parvulos, et discinderent uteros absque ullâ miseratione.* Quid si puncta negligas, et verbum *hischebathi* non primam personam *schabath*, sed verbi *schub* in hiphil esse dicas? id est, *reduxi, revocavi*, vel *reddidi;* in quâ significatione accipitur Gen. 50 : *Reddendo reddet nobis omne malum.* Esset itaque sensus : *Reddam Babyloniis omnem gemitum eorum, ut gemant ipsi sicut alios gemere fecerunt.*

Vers. 3. — Repleti sunt lumbi mei, etc. In seipso exprimit propheta quàm dura, quàm difficilis et quàm terribilis fuerit illa visio, quæ, cùm damna Babylonis intelligeret, quæ nihil ad Judæos affinitate pertinebat, adeò tamen eum conturbârit et perterruerit. Voces faciles sunt et frequentissimæ prophetis in luctu et tristitiâ; et earum propriam significationem, quoad potui, expressi. Sequens quoque versiculus eò tendit.

Vers. 4. — Emarcuit *thaa* verbo *errandi* reddidit Vulg. non uno loco, ut infra 53 : *Omnes nos quasi oves erravimus. Errare* autem *cor* est timentium; cujus oppositum est *invenire cor*, id est, audere. Alii, neque malè, verbo *palpitandi* hìc reddunt; sed ego propriam significationem volui retinere. Tenebræ. *Phalatsuth* Vulg. Job. 21 *tremorem* vertit; atque ea est propria nominis significatio, à verbo *phalah*, quod semel tantùm legitur, idque in quartâ, Job. 9 : *Contremiscent*, etc. Babylon. Vulg. Interpres *nescheph* nomen *obscuritatis* seu *crepusculi* figuratè pro *Babylone* hìc poni existimavit. Neque desunt inter Rabbinos qui dicant versus hos dixisse Isaiam in personâ Balthasaris regis Babylonis, qui grande convivium cùm fecisset, vidit *manum scribentem*, etc.; unde eum ingens *horror* invasit, etc.; at nihil obstat quominùs hæc omnia de Isaiâ intelligamus, qui describat quàm gravis et horrenda visio isthæc fuerit, dicatque *noctem desiderii sui*, id est, etiam tempus otio et quieti accommodatum, cujusmodi est nocturnum tempus, unde et ab omnibus desideratum, *versum sibi fuisse in horrorem;* cùmque à diuturnis laboribus sese quieti vellet dare, hâc visione maximè se perterritum. Quemadmodùm Job. 7 : *Si dixero : Consolabitur me lectulus meus, et relevabor loquens mecum in stratu meo, terrebis me per somnia, et per visiones horrore concuties* (vel *exagitabis*) *me;* id enim propriè significat verbum *baath*, quo hìc etiam usus est Isaias. Cæterùm de nomine *nescheph* jam supra dictum est, quòd *tempus illud* designet *quo aut tenebræ luci aut lux tenebris adveniens miscetur*: hìc ergo *noctem* significat parte pro toto sumptâ : ut vel hinc videas quàm fuerint prophetæ à deliciis et voluptatibus hujus vitæ alieni, qui ne de nocte quidem quiescere poterant, aliena mala cogitantes et vehementer sentientes.

Vers. 5. — Contemplare in specula. In accusativo legendum puto *in speculam;* illud enim *he* præpositum nomini motum significat. Qui enim sibi timent ab hostibus, oculos frequentissimè dirigunt in speculatores, quos in speculis et editis locis habent constitutos. Et *tsaphoh* aliis atque aliis punctis variè accipi potest. Vulg. in imperativo; ego libenter in infinitivo acciperem, et cum singulis verbis conjungerem : *Pone mensam, speculando comede, bibe speculando;* quasi significet propheta Babylonis jamjam instare hostes, neque cibum sumendum absque sollicitudine, neque debere eos vel tantillùm à speculatore oculos detorquere; quod etiam magis exprimit dùm subitò addit : *Surgite, principes.* Illa itaque duo verba *schathoh* et *acol* in imperandi formâ legenda puto, sicut et primum *aroc;* sic enim sensus planus erit. Arripite. Non dubium quin sensum voluerit reddere; nam verbum hebræum *ungere* significat, ungebantur autem olim clypei, quando eundum erat ad prælium (1).

(1) Pone mensam. In hoc alloquitur Balthasar, qui fecit grande convivium, Dan. 5. Dicunt enim aliqui, quòd Cyrus et Darius fuerunt in hoc convivio invitati à Balthasar, eò quòd dolosè simulaverunt se velle pacificare cum eo, et sic recedere cum amicitiæ fœdere, propter quod Balthasar fecit eis convivium. Sed hoc non videtur verum, quia Dan. 5 dicitur : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis.* Si autem fecisset illud convivium Cyro et Dario regibus, principaliter fuissent expressa eorum nomina; propter quod dicunt Hebræi, quòd fecit illud convivium suis principibus, æstimans dictum Jeremiæ fuisse falsum

VERS. 6. — DOMINUS. *Elac Adonai.* Ferè omnes interpretantur *eli ad me;* nec dubium quin ita interpretari possit. At cùm Vulg. hoc omiserit, probabile mihi visum fuit eum pro nomine *Dei* cum affixo accepisse, *Deus meus.* Jam nomen quod sequitur etiam esse cum affixo puto, *Adonai, Dominus meus.* Neque mihi objicias puncta, quæ sæpè parvi sunt facienda. Reddit autem propheta rationem quare principes ad arma sic compellaverit, simulque aperit manifestiùs quænam fuerit *visio* illa *horrenda.* Per visum ergo sibi visus est Isaias ex præcepto Domini *speculatorem constituere,* eique imperare ut *quidquid viderit annuntiaret.* ET QUODCUMQUE. Vulg. conjunctionem supplevit, ego relativum subintellectum.

VERS. 7. — CURRUM. Statim eamdem vocem *ascensorem* interpretatur; utrumque enim interdùm *rekeb* significat à verbo *rakab, supervectus est,* vel *superferebatur.* DUORUM EQUITUM. *Tsemed* est, quod Latinis *par; pharaschim* verò dicunt sæpiùs *equites* significare. Itaque hâc interpretatione Vulgatus vult ut intelligamus *currum unum qui trahebatur ab asino atque camelo,* porrò *tam asinum quàm camelum suum habuisse vectorem.* Neque est qui meritò hanc interpretationem vituperet. At alteram adducere nemo prohibet, quam ut non priori præfero, ita in gratiam eorum qui Hebraicè nesciunt eam proponam, videlicet quòd *speculator viderit currum qui trahebatur ab asino et camelo, unum autem vectorem haberet currus,* qui dicebat quæ versu 9 continentur, etc. Ter ergo in hoc versu *rekeb* pro *curru* accipio, *pharaschim* autem pro *animalibus jugalibus,* seu *quæ jugo junguntur:* id enim interdùm significat vox, etiamsi equi non sint. Vide infra 28, 28, quid de hâc voce sentiendum sit. Quòd ergo priùs dixit *tsemed pharaschim, currum bijugorum,* id est, duorum animalium junctorum, idem repetit exponendo cùm ait, *currum asini, currum cameli,* id est, currum qui ab asino cameloque trahebatur. Latini dicerent: *Vidit bigam asini et cameli;* nam antiqui numero quoque singulari *bigam* dicebant. Equi autem bigarum *bijugi* appellantur. Ideò *currum bijugorum* dixi, ne *equos* dicerem qui equi non essent, sed *asinus* atque *camelus.* Significationem autem et causam hujus conjugationis vide versu 9. DILIGENTER MULTO INTUITU. Vulg. sensum expressit, nisi quòd ad sensum cernendi retulit; videtur autem propheta significare quòd non solùm *vidit currum,* sed *summâ attentione attenderit* speculator si quid audiret.

VERS. 8. — UT LEO. Vulg. supplevit notam similitudinis, quòd Hebræi eam interdùm omittant. *Vocavit* (seu *clamavit*) *ut leo,* id est, ingenti voce et horribili. Si quis tamen diceret *areie* pro nomine proprio speculatoris accipiendum, secutus Septuaginta, qui, teste Hieronymo Οὐρίαμ hoc loco dixerunt, quem supra, cap. 8, *testem fide dignum* vocaverat, quasi eumdem per visionem constituisset Isaias speculatorem, fortassè non valdè absurdam sententiam affirmaret, etiamsi eam Hieronymus non probet.

VERS. 9. — *Fui,* inquit, *super speculam atque custodiam meam; et ecce iste venit currus viri bigæ, et respondit.* Id est: Ecce qui vehebatur illâ bigâ quam vidi, respondit, etc. Verbum autem *respondendi* Hebræis, præsertim si sequitur verbum *dicendi,* aut simile, non semper est *ad interrogata respondere,* sed novum sermonem subjicit vel attexit, q. d., *iterùm dixit,* vel *et subjiciens dixit.* Non enim puto ad speculatorem verba, *cecidit, cecidit,* etc., referenda, sed ad vectorem. CONTRITA SUNT. Sensum expressit. Verbum enim est sing., *confregit,* nempe *Deus,* vel *hostis.* Sed quis erat hic qui *bigâ vehebatur,* quam trahebat *asinus* atque *camelus?* Deum profectò hic *vir* designabat, qui per consociatos Persas atque Medos in Babylonem ferebatur. Asinus enim atque camelus ad labores tolerandos apta sunt animalia, quibus indefessi milites Medorum atque Persarum designantur; de quibus supra vers. 2 dictum est. Sed cùm *Babylonis eversio* victoriam Christi de mundo per crucem et Evangelium figurârit, *vector* quoque hujus *bigæ* Christum Dominum designabat, qui *mundum vicit,* vectus per universum orbem per indefessos Apostolos, qui *non se sed Christum Dominum prædicabant.* Unde hìc non falcatos currus, non feroces equos, sed mansueta animalia, eaque imbellia, audis currum trahere. *Infirma* enim *elegit Deus, ut confundat fortia.* Vector hic ergo Christus est, qui in hodiernum usque diem *Babylonem* et *ejus idola* non cessat *confringere,* Ecclesiæ suæ *moderator* et *rector.* Nam vox *rekeb* simul cum *supervectatione,* etiam *moderationem, gubernationem, præsidentiam* et *administrationem rerum publicarum* notat Hebræis scriptoribus; quòd nimirùm illi qui vel ad regni administrationem accersendi et inauctorandi erant, aut qui jam rerum gubernacula tenebant, curru vehi non raró solerent, ut etiam mulo vel equo; sicut cùm Josephum gubernatorem Ægypti designavit Pharao. David quoque filium suum *super mulam,* etc., 1 Reg. 1. Aut etiam quia ut vectores seu rectores currum seu alia jumenta habenis pro arbitrio moderantur, ita illi etiam consiliis, prudentiâ, legibus populum sibi subditum gubernant. Unde et Deus *vector cœlorum* dicitur Deut. 33, id est, qui ubique, quàque patet cœlum, omnia gubernet. Quare et Scriptura rerum omnium administrationem tanquàm vehiculum seu quadrigam adumbrat, ut in visione Ezechielis cap. 1 et 10 apparet. In quâ veluti in quadrigâ sunt *quatuor animalia* et *quatuor rotæ;* et quidem supernè apparet *firmamentum,* quod *super quadrigam ceu operimentum expan-*

de exterminatione regni sui, quia terminum positum Jerem. 29 credidit esse transactum; propter quod in Dei contemptum fecit apportari vasa Dei in illo convivio. Et quia ex hoc meruit à Deo contemplari, ut ibidem dicitur, ideò sequitur CONTEMPLARE, scilicet, manum scribentem sententiam Dei contra te, contra candelabrum in superficie parietis aulæ regiæ, cujus scriptura, et expositio diffusè ponuntur Danielis c. 5. COMEDENTES ET BIBENTES, etc. Quasi dicat Propheta: non est vobis tempus festinandi, sed magis vos defendendi: quia eâdem nocte Persæ et Medi intraverunt civitatem modo supradicto, et interfectus fuit Balthasar cum populo suo, Dan. 5. (Lyranus.)

ditur, et *super tegumento est sella* seu *sedes*, in quâ *gloria Dei residet*, qui quadrigam *voce omnipotentiæ suæ* regit moderaturque, in quatuor partes orbis, id est, quòcumque vult, pro nutu et arbitrio suo agit. Ad quem vectorem et quadrigam Paulus ad Hebræos initio statim haud dubiè alludit, cùm ait : *Qui moderatur omnia verbo potentiæ suæ.* Nam si singula collatione perpenderis, similitudinem reperies. Ut enim Ezechiel *gloriam Domini* dicit *vehi super quadrigâ*, atque *voce omnipotentiæ eam moderari*; ita Paulus Christum, quem vocat *splendorem gloriæ*, *moderari omnia verbo potentiæ suæ* scribit; deinde vertit vocem Hebræam *rokeb* participio Græco φέρων, quod hoc præcipuè in loco non tam est *portans*, id est, bajulans, quàm *agens* seu *movens* ac *gubernans*; siquidem φερόμενα Græcis dicuntur *quæ impetu quodam aguntur*, sicut et Petrus in posteriore Epist., cap. 1 usus est : *Spiritu sancto agitati* seu *impulsi*; et ἄγειν καὶ φέρειν dicitur *qui suo arbitratu moderatur aliquid*; non aliter atque Hebræis verbum *rakab*. Regnum ergo Christi per Evangelii vocem per totum orbem divulgandum, quod Ezechielis visio significabat, hìc paulò aliter Isaiæ revelatum est, dùm videt *ruere Babylonem*, *et universa idola ejus confringi.*

Vers. 10. — Tritura mea. Sermo est Isaiæ ad populares suos quos vocat granum excussum, quòd videret ingentia mala quæ illis imminerent, quòdque decrevisset Dominus eos veluti frumentum conterere, ut infra copiosiùs dicetur. Neque affectu compassionis carent verba hæc : in commemoratione enim calamitatum harum gentium semper prophetæ animus ad populum Dei intentus erat. Propter eos enim isthæc omnia Deus revelabat, et prophetas annuntiare compellebat, nunc ut sibi caverent, nunc ut externis auxiliis non fiderent, sed Deo, qui esset universorum Dominus et Judex, morem gererent. Innuit ergo se esse speculatorem à Deo constitutum in populo, qui ei annuntiet quæ forent necessaria ; quæ autem præcesserunt, figurata esse. Potest hic versus et ad Babylonios pertinere; sed prior sensus magis mihi placet. Notus autem Hebraismus est *filius areæ* pro *tritico*, etc.

Vers. 11. — Ad me clamat. Tertia persona impersonaliter accipitur, id est, *ad me clamatur;* vel potiùs, *videor mihi audire clamorem ex Seir usque, in hanc sententiam : Custos, quid*, etc. Significat itaque Isaias se *speculatorem*, ut supra dixi, et Idumæos, qui montana *Seir* habitabant, vel indè *rogare se quidnam* vidisset, vel quid *noctu* de adventu hostium percepisset. His respondet *custos* seu *speculator* ille.

Vers. 12. — Venit mane, et nox ; q. d. : Cur ex Seir interrogatis si quid observatum aut exploratum habeam? Istud est hominum parùm res suas curantium, aut minimè credentium me posse quæ futura sunt eis annuntiare. *Venit mane, atque etiam nox.* Succedit nocti dies, et diei rursùs nox. Nihil aliud audire digni estis. *Si vultis* ex me verum *elicere*, studiosè et diligenter *elicite*, nimirùm me *convenientes*, neque ex tam longinquo loco rem tanti momenti negligenter et oscitanter interrogate. Hanc credo esse hujus loci germanam expositionem. Possumus et per *mane* ac *noctem* prospera atque adversa intelligere ; q. d. : *Video prospera atque adversa : si quis autem quibus aut quando prospera, rursùs quando et quibus adversa ventura sint, ediscere vult, non ex Seir interroget, sed seriò veniat, accedat, roget, redeatque iterùm*, etc. Si quæritis. *Baah* est *eruere*, seu *elicere aliquid ex personâ seu re quod latebat.* Est autem futurum, *elicietis*, id est, *si vultis, si in animo statuistis elicere*, etc. Convertimini, vel *revertimini*, *venite*, id est, iterùm venite. Conjunctio non est in Hebræo. Quamvis nihil durius hìc in Idumæam loquatur, *onus* nihilominùs et visionem gravem vocavit, quia imminentibus undique malis, illi magnâ securitate, quasi res sua non ageretur, perfruerentur, atque ex longinquo percunctarentur num *custos de nocte* quidquam animadvertisset.

Vers. 13. — In Arabia, vel *in Arabiam. Beth* enim utroque modo sumi potest. Cùm autem sit *onus*, id est, visio gravis, et rerum adversarum, non abs re fuerit pro *in* seu *contra* accipere. Dormietis. Crediderim esse sermonem de Israelitis qui ad Arabes ituri erant profugi cùm vastaretur Judæa, apud quos tamen nihil humanitatis experirentur ; quare et ipsi Arabes vastati sunt. Ergo v. 13, 14 et 15, causam calamitatis exponit, non ipsam calamitatem. Vide alteram expositionem. n. 15. In semitis. Hebr. Non habet *in*, sed repetendum videtur *beth*, quod præcessit in nomine *silva. Pernoctabitis*, inquit, *in silvâ quà itur Dedanim*, id est, ad populum qui ex Dedan filio Chus, qui fuit filius Ham, genitus est. Non ergo legendum *Dodanim;* hic enim filius fuit Javan, à quo *Rhodios* dictos arbitror. Utrumque habes Gen. 10. Sunt autem *Dedanim* Arabes qui Desertam Arabiam incolebant, vicinam Moabitis atque Ammonitis ; de quibus legitur Deut. 23 et Neh. 13 : *Non prævenerunt Israelitas egredientes ex Ægypto cum pane et aquâ.* Ad quem locum hìc alludit Isaias, quasi eorum exemplum secuti sint vicini Arabes. Nam quod sequitur v. 14, ironicè accipiendum est ; quod tam ex nomine *oneris* quàm ex v. 16 colligi potest.

Vers. 14. — Ferte. Verbum est *athah*, vel *hathah* quod anomalum est, et *venire* significat ; hìc irregulariter in præterito tertiæ accipitur, *fecerunt venire*, *attulerunt;* nam et Vulg. in tertiâ accepit : habetque Jod mobile pro *he* finali, et primum *he* abjecit propter *he* characteristicon conjugationis. Ut autem potiùs accipiam in præterito affirmativè, ironicè tamen, facit relativum quod sequitur, *occurrerunt cum pane suo*, quod Vulg. omisit, secutus orationem imperativam, quæ non multùm alienum sensum generat. Austri, vel *meridiei;* id enim videtur significare *thema*, ut Hier. et Chald. interpretati sunt, quanquàm rarum est hoc nomen. Cum *aleph* hìc et Job 6 tantùm legitur; cum *nun* autem frequentiùs *theman*, quasi dextra pars mundi aspicientibus ad Orientem. Et Arabia, de quâ est hìc sermo, ad meridiem est Palæstinæ. Fortè est nomen proprium loci. Utcumque sit, hospitalitas

commendatur, et ut alienis malis condoleamus. Unde et versu sequenti miseriam auget.

VERS. 15. — IMMINENTIS. *Natasch, liberè dimittere rem vel personam* significat. Hinc *gladium dimissum* intellige cædem grassantem absque lege, jure et modo. GRAVIS PRÆDII. *Gravem* interdùm usurpant Hebræi pro *magno. Milecamah* autem propriè *incisionem* et *cædem* significat, *quæ gladio fit;* unde reddere posses *à facie maximæ cædis.* Quos autem non inanis metus fugat, sed ingentia pericula extra suos lares exsulare compellunt, digni sunt quorum alii misereantur. In fictas verò calamitates et ementita pericula aut levia, quæ nonnisi ignavos terrent, misericordiâ non commoveri non usque adeò inhumanum est. Charitas tamen christiana semper misericordiæ plena est. Possunt et hæc sic accipi: *Vos, Arabes, fugientes hostes, sub noctem pernoctabitis in silvâ versùs Dedanim. In occursum fugientibus vobis attulerunt aquas, et cum panibus suis habitatores terræ Tema occurrerunt vobis* (præterita pro futuris) ; *nam fugiebatis à facie gladiorum.* Vel certè in imperativo legendum cum Vulgato, *occurrite cum pane suo*, id est, quo indigent ; vel *suo,* qui eis ratione humanitatis et hospitalitatis debetur. Quibus significat fugam Arabum præcipitem et acceleratam.

VERS. 16. — IN UNO ANNO, vel *dùm adhuc annus,* id est, infra unum annum. QUASI IN ANNO MERCENARII. Est in plurali ; id est, non ultrà extendetur : quemadmodùm mercenarii non patiuntur addi aliquot dies anno pro quo conducti sunt. CEDAR, vel *Kedar,* nepos fuit Abrahæ, filius Ismaelis, à quo regio eodem nomine cognominata fuit Arabiæ Petræææ, et populus illius regionis *Agareni* ab ancillâ Abrahæ *Agar* dicti sunt; qui corpore ob solis æstum fusco, sagittandi artis peritissimi, et pecoribus tantùm et raptu vivunt. *Cadar* enim est *obscurum esse.* De his infra 42 et 60. Sunt enim populi infensissimi populo Dei.

VERS. 17. — ET RELIQUIÆ NUMERI. Ad verb., *relinquetur numerus arcûs,* id est, pauci. Ita enim accipitur interdùm nomen sic reddi: *misephar : Et residuus numerus arcûs fortium filiorum Kedar, pauci erunt.* Nam *schear* nomen collectivum cum verbo plurali construitur. Hujusmodi sensum expressit Vulgatus. Per Assyrios enim debellati sunt. Verùm quia credere hujusmodi gentem debellandam, quæ desertis assueta, cursu velocissimorum equorum hostes facilè eludere solebat, neque civitates habebat quæ obsideri possent, non ita facile erat, addit confirmationem, quòd *Dominus sit locutus,* ad cujus iram vitandam nullæ vires aut artes valent.

CAPUT XXII.

1. Onus vallis Visionis. Quidnam quoque tibi est, quia ascendisti et tu omnis in tecta ?

2. Clamoris plena, urbs frequens, civitas exultans : interfecti tui, non interfecti gladio, nec mortui in bello.

3. Cuncti principes tui fugerunt simul, durèque ligati sunt : omnes qui inventi sunt, vincti sunt pariter, procul fugerunt.

4. Propterea dixi : Recedite à me, amarè flebo ; nolite incumbere ut consolemini me super vastitate filiæ populi mei.

5. Dies enim interfectionis, et conculcationis, et fletuum, Domino Deo exercituum in valle Visionis : scrutans murum, et magnificus super montem.

6. Et Ælam sumpsit pharetram, currum hominis equitis, et parietem nudavit clypeus.

7. Et erunt electæ valles tuæ plenæ quadrigarum, et equites ponent sedes suas in portâ.

8. Et revelabitur operimentum Judæ, et videbis in die illâ armamentarium domûs saltûs.

9. Et scissuras civitatis David videbitis, quia multiplicatæ sunt; et congregâstis aquas piscinæ inferioris.

10. Et domos Jerusalem numerâstis, et destruxistis domos ad muniendum murum.

11. Et lacum fecistis inter duos muros ad aquam piscinæ veteris ; et non suspexistis ad eum qui fecerat eam, et operatorem ejus de longè non vidistis.

12. Et vocabit Dominus Deus exercituum in die illâ ad fletum et ad planctum, ad calvitium et ad cingulum sacci.

13. Et ecce gaudium et lætitia, occidere vitulos et jugulare arietes, comedere carnes et bibere vinum.

CHAPITRE XXII.

1. Prophétie contre la vallée de Vision. D'où vient que tu montes ainsi en foule sur les toits ?

2. Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuple, ville triomphante, tes citoyens, tués, ne sont point morts par l'épée, ne sont point tombés dans la mêlée.

3. Tes princes tous ensemble ont pris la fuite ; ils ont été chargés de rudes chaînes. Tous ceux que l'ennemi a trouvés ont été enchaînés ensemble, quoiqu'ils se fussent enfuis bien loin.

4. C'est pourquoi j'ai dit : Retirez-vous de moi ; je répandrai des larmes amères ; ne vous mettez point en peine de me consoler sur la ruine de la fille de mon peuple ;

5. Car voici un jour de carnage, un jour où tout est foulé aux pieds, un jour de cris lamentables, que le Seigneur Dieu des armées envoie en la vallée de Vision ; jour qui sape la muraille, et qui fait paraître sa gloire sur la montagne.

6. Elam prend déjà son carquois ; il prépare ses chariots pour ses cavaliers ; il détache ses boucliers des murailles.

7. Tes plus belles vallées sont couvertes de chariots de guerre, et la cavalerie ira se camper à tes portes ;

8. L'ennemi détruira toutes les murailles qui couvraient Juda ; et vous jetterez alors les yeux sur l'arsenal du palais de la forêt.

9. Vous remarquerez le grand nombre des brèches de la ville de David, et vous amasserez les eaux de la piscine d'en bas.

10. Vous ferez le dénombrement des maisons de Jérusalem, et vous en détruirez une partie pour fortifier la muraille.

11. Vous ferez encore un réservoir d'eau entre deux murs auprès de la piscine ancienne, et vous n'élèverez point les yeux vers celui qui l'a faite, et vous ne regarderez pas même de loin celui qui en est le créateur.

12. Alors le Seigneur Dieu des armées vous invitera aux larmes et aux soupirs, à raser vos cheveux et à vous revêtir de sacs.

13. Et au lieu de cela, vous ne penserez qu'à vous

Comedamus et bibamus : cras enim moriemur.

14. Et revelata est in auribus meis vox Domini exercituum : Si dimittetur iniquitas hæc vobis donec moriamini, dicit Dominus Deus exercituum.

15. Hæc dicit Dominus Deus exercituum : Vade, ingredere ad eum qui habitat in tabernaculo, ad Sobnam præpositum templi, et dices ad eum :

16. Quid tu hic, aut quasi quis hic ? quia excidisti tibi hic sepulcrum, excidisti in excelso memoriale diligenter, in petrâ tabernaculum tibi.

17. Ecce Dominus asportari te faciet, sicut asportatur gallus gallinaceus, et quasi amictum sic sublevabit te.

18. Coronans coronabit te tribulatione, quasi pilam mittet te in terram latam et spatiosam : ibi morieris, et ibi erit currus gloriæ tuæ, ignominia domûs Domini tui.

19. Et expellam te de statione tuâ, et de ministerio tuo deponam te.

20. Et erit in die illâ : vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ.

21. Et induam illum tunicâ tuâ, et cingulo tuo confortabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus ; et erit quasi pater habitantibus Jerusalem, et domui Juda.

22. Et dabo clavem domûs David super humerum ejus ; et aperiet, et non erit qui claudat ; et claudet, et non erit qui aperiat.

23. Et figam illum paxillum in loco fideli, et erit in solium gloriæ domui patris ejus.

24. Et suspendent super eum omnem gloriam domûs patris ejus, vasorum diversa genera, omne vas parvulum, à vasis craterarum usque ad omne vas musicorum.

25. In die illâ, dicit Dominus exercituum, auferetur paxillus qui fixus fuerat in loco fideli ; et frangetur, et cadet ; et peribit quod pependerat in eo, quia Dominus locutus est.

réjouir et vous divertir, à tuer des veaux et égorger des moutons, à manger de la chair et à boire du vin. Mangeons et buvons, direz-vous ; car nous mourrons demain.

14. C'est pourquoi le Seigneur Dieu des armées m'a fait entendre cette parole dans une révélation : Je jure que vous porterez cette iniquité jusqu'à la mort, dit le Seigneur Dieu des armées.

15. Voici ce que le Seigneur Dieu des armées a dit : Allez trouver celui qui habite dans le tabernacle, Sobna, qui est le préfet du temple ; et vous lui direz :

16. Que faites-vous ici, ou quel droit y avez-vous, vous qui vous êtes préparé ici un sépulcre, qui vous êtes dressé un monument avec tant d'appareil dans un lieu élevé, et qui vous êtes taillé dans la pierre un lieu de repos ?

17. Voilà que le Seigneur vous fera emporter d'ici, comme on emporte un coq, et il vous fera enlever comme un manteau.

18. Il vous couronnera d'une couronne de maux ; il vous jettera comme une balle dans une terre large et spacieuse ; vous mourrez là, et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire, vous qui êtes la honte de la maison de votre Seigneur.

19. Je vous chasserai du rang où vous êtes ; je vous déposerai de votre ministère.

20. En ce jour-là, j'appellerai mon serviteur Eliacim, fils d'Helcias ;

21. Je le revêtirai de votre tunique, je l'honorerai de votre ceinture, je lui remettrai entre les mains votre puissance ; et il sera comme le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda.

22. Je mettrai sur son épaule la clef de la maison de David ; il ouvrira, et personne ne pourra fermer ; il fermera, et personne ne pourra ouvrir.

23. Je le fixerai comme un bois qu'on enfonce dans un lieu fermé, et il sera comme un trône de gloire pour la maison de son père.

24. Toute la gloire de la maison de son père sera comme suspendue sur lui ; on y mettra des vases de diverses espèces, toutes sortes de petits instruments, depuis les coupes jusqu'aux instruments de musique.

25. En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, le bois qu'on avait fait sceller dans un lieu stable, sera arraché ; il sera brisé et il tombera, et tout ce qui y était suspendu périra, parce que le Seigneur a parlé.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Vallis visionis. Manifestum est quòd de Jerusalem sit sermo; quæ cùm non in valle sita fuerit, ideò *Vallis visionis* dicitur quòd in eam veluti in vallem visiones Prophetarum confluerent, et super Jerusalem multæ visiones factæ fuerint Prophetis. Vel allusio est ad montem in quo *Dominus vidit* seu *providit sibi de victimâ*, qui *Moriah* dicebatur, in quo postea templum fuit constructum ; quòd scilicet jam indigna esset Jerusalem in quâ Dominus aliam sibi victimam provideret quæ mactari deberet ; sed ipsa Jerusalem funditùs everti ob sua scelera merebatur, ut jam non *Mons visionis* sed *Vallis* dicenda esset. Favet huic expositioni interpretatio Vulgata, quæ in eo loco Gen. 22, Moriah *Visionem* interpretatur, quasi esset à verbo *raah*, mutatâ *aleph* in Jod, et per anticipationem sic dictus sit mons ille, et nomen sortitus sit postea à *provisione* illâ victimæ pro Isaac. Quam etymologiam non est cur quis improbet ; aliàs vide loco suo. Fortè ad ipsum nomen *Jerusalem* est allusio, quasi voluerit Propheta nomen invertere. Nam, ut cap. 1 dictum est, nomen *Jerusalem* dictum erat à *celsitudine*, quasi *conspicua Salem.* Nunc autem jam indigna videretur hoc nomine, et *Vallis* potiùs dicenda esset, sed *visionis*, quia omnium ferè Prophetarum esset quasi subjecta materia et scopus. Quidnam tibi. Hìc Hebraismus per verbum *habes* optimè redditur. Admiratur Propheta subitam rerum permutationem. Estque de eâ vastatione sermo quæ sub Sedechiâ facta fuit. In perturbationibus autem magnis et tumultibus consueverant cives tecta conscendere, ex quibus possent et meliùs percipere causas tumultûs, et tutiores esse. Notum est autem plana fuisse tecta olim in Palæstinâ et in calidis regionibus aliis.

Vers. 2. — Clamoris. Nomen plurale *theschuoth* est à verbo *schaab*, id est, *repentè irruit, obruit cum magno impetu, fragore et strepitu*; unde nomen *sonitum, vociferationes, tumultuationes*, certum est significare. Hic autem puto incipere narrationem malorum: *Urbs frequens, civitas exsultans, plena est tumultuatio-*

nibus. Frequens. Malui cum Vulg. sic vertere quàm *sonoram, garrulam* aut *obstreperam*, ut alii vertunt. Nam quamvis hæ significationes conveniant cum radice *hamah*, video derivatorum significationes latiùs patere. Significat ergo *homiah, frequentiam* substantivè, et in plurali ipsas *turbas*, ut Prov. 1. Et est epitheton laudis, sicut et quod sequitur *civitas exsultans.* Interfecti tui. Ex tumultuationibus sequuntur cædes, et rursùs ex cædibus tumultuationes oriuntur. Vox autem Hebræ. et *vulneratos* et *interfectos* significat; nam verbum *calal* significat in genere *vim pati, violentari, profanatum esse;* unde nomen ad *vulneratos* et *interfectos* extenditur.

Vers. 3. — Cuncti principes. Ita legitur ultimo capite lib. Reg. et in Jer., quòd *omnes viri fortes cum rege aufugerint.* Durèque. *Kescheth arcus* est; unde nonnulli conjungunt cum verbo *fugerunt*, quòd *ab arcu fugerent.* Alii *ab arcu ligati sunt*, id est, à sagittariis. Ego mem pro *præ* et comparativâ particulâ accipe rem, quasi significet eos *magis vinctos quàm astringatur arcus.* Et hunc sensum expressit Vulg. In gratiam tamen curiosi lectoris aliam interpretationem adducam, quam etsi non sequor, existimo tamen meritò reprehendi non posse. Est Hebræis verbum נקש, quod, quantùm conjicere potui, est *cursu capi* seu *intercipi.* Nota autem est lex hujus ordinis verborum, ut in infinitivo hanc habeant formam quam hìc vides. Unde sic verti posset, *à capiendo vincti sunt;* id est, fugerunt; sed ubi cursu intercepti sunt à Chaldæis, vincti adducti sunt; de aliis autem qui in civitate inventi sunt sequitur: *Omnes inventi tui*, etc. Procul fugerunt, id est, transmissi sunt; nam et id patitur usus verbi *barac;* et *mem* hoc loco in dictione *Meracoq* non habet vim præpositionis *à* vel *ab, à longà*, etc., sed absolutè, *longè, procul*, etc., ut infra 23, 6, et alibi.

Vers. 4. — Recedite. Verbum *schaah* juxta variam constructionem variè reddere oportet, et quidem cum ablativo mediante præpositione *mem* significat *divertere*, Job. 14, etc. Amare flebo. Sensum optimè reddidit Vulg.; ego verba expressi, quòd esset Hebraismus. Nolite incumbere. Sensum reddidit; ego significationem verbi retinui: *Ne urgeatis*, etc. Quanto studio patriam suam civitatem Hierosolymitanam et populum Dei prosecutus fuerit his verbis ostendit Propheta; neque enim eum à fletu cohibebat, intelligere à Deo proficisci ultionem et vastationem illam. Et hæc sunt sanctorum viscera etiam in punitionibus peccatorum.

Vers. 5, 6. — Dies enim ultionis, etc. Hæc est, inquit, mœstitiæ meæ causa: constituit *Dominus meus Jehova exercituum*, cœli et terræ Moderator, sibi *diem* in quo Hierosolymitanos, ad quos omnes Prophetarum *visiones* diriguntur, *conturbet, conculcet, distrahat ac disperdat.* Hunc diem ostendit mihi Dominus. Quæ autem sequuntur sunt descriptio hujusce tumultûs ac distractionis. Per hypotyposim enim describit adventum hostium, et quæ Jerusalem sit perpessa. Sunt autem singularia pro pluralibus, figura Hebræis frequentissima. Adsunt, inquit, *destructores murorum; clamores* seu *acclamationes ad montes* extenduntur. Peritissimi etiam adsunt sagittarii. Neque desunt *currus*, aut qui ex eis prælientur vectores; *scutariorum* quoque militum non deest multitudo. Interfectionis. Verbum *hum turbationem* propriè notat; sed Vulg. *eam perturbationem* seu *tumultum* intelligit, *qui fit dùm interficiuntur cives.* Fletuum. Vulg. deduxit nomen à *bacah;* ideò *fletum* vertit. Est autem singulare, et deduci potest à *buc.* Scrutans murum. *Mecarecar* participium est verbi geminati, quod formari videtur à nomine *kir*, quod *parietem* seu *murum* significat. Porrò geminatum illud verbum, ut nonnulla alia secundæ conjug. à nominibus formata, significationem quodammodò contrariam habet nomini; q. d., *exparietavit:* hinc participium vice nominis pro *iis qui ex officio habent parietes seu muros suffodere.* In hâc autem vastatione de quâ est sermo, *muri* civitatis *diruti* sunt. Vide ult. caput lib. Reg. Magnificus. Non dubium quin Vulg. nomen *schoa* à verbo *iascha* deduxerit, sicut infra 32, *opitulator*, ubi *magnificum* vertit Vulg. Potest autem esse et à verbo *schua*, quod *vocem extendere* significat, et pro *acclamatione* accipi. Libenter ego hoc loco intelligerem *illos qui montes diruunt et complanant ad expugnationes urbium;* unde terram ad aggeres circa muros collocandos afferunt: vel pro ipsâ *acclamatione militum quæ in montibus reboat.* Ælam. Non hìc pro ipsis *Ælamitis* seu *Persis* accipio, sed pro *peritissimis sagittandi;* eo modo quo *Arabs* pro *latrone* accipitur Hebræis. Sic etiam accipio in hoc eodem versu *Kir* pro *Kireis*; *Kireos* verò, non qui ex illâ civitate essent Moabitarum de quâ supra in vastatione Moab dictum est, sed pro *scutatis militibus*, quòd Kirei, ut aiunt, in eo genere armorum excellerent, sicut Persæ in arte sagittandi, aut Parthi. Sed quia *Kir* etiam *parietem* designat, Vulg. *parietem* dixit *denudatum clypeo.* Pendent enim ex parietibus clypei. Quòd si priorem sensum sequaris, dicas clypeos servari obtectos coriis vel aliis operimentis; instante autem pugnâ nudari. Possumus et verbum *avah* pro *evacuare* accipere, q. d.: *Civitas Kir videtur effudisse turbam suorum scutariorum.*

Vers. 7. — Versus hic ad superiores etiam pertinet. Electæ valles, etc. Sensum expressit Vulg., neque ineruditè. Ad verb. in Hebræo est, *electionem vallium tuarum impleverunt currus*, etc., ubi *rakeb* collectivè accipitur, et *pharaschim* pro *equis et aliis animalibus quæ currus trahunt;* et cum verbo *impleverunt* conjungenda puto. Vulg. pro *equitibus* accepit perasim, ut interdùm videtur accipiendum. Ponent sedes. Sensum expressit, non verba; et videtur hoc retulisse ad ingressum principum regis Babylonis, de quibus dicit Jeremias c. 39: *Ingressi sunt omnes principes regis Babylonis, et sederunt in portâ*, etc. Possumus tamen hæc de castrametatione illâ intelligere quæ fuit antequàm aperiretur civitas: quod audaciam atque potentiam hostium significat. Quòd autem verti, *ponendo positi sunt ad portam*, nemini mirum videatur: nam si sine casu ponatur verbum *schathath*, significationem neutralem habet, ut Ps. 49: *Tanquam oves in inferno positi sunt,*

Vers. 8. — Revelabitur. Optimè Vulg. tertiam personam activam accepit quasi impersonaliter. Quid autem per *operimentum* seu *tegumentum* accipiamus non usque adeò manifestum est. Quidam non indoctè hoc ad thesauros refert, *revelabitur absconditum,* seu *revelatum est,* ut incipiat narrare quæ ipsi obsessi fecerint. Alii pro *antemurali* accipiunt, et ad hostes referunt. Sed prior expositio magis mihi arridet, et sequentibus convenit. Nam inter alia quæ qui se humanis viribus defendunt præ oculis habent, non inferiorem locum habent pecuniæ, quæ sunt bellorum nervi. Intimis autem et absconditis thesauris non solent parcere obsessi. Armamentarium. Simul etiam armorum omnis generis rationem habent. Nomen *nescheq* generale est ad omnem *armaturam;* neque dubito quin hoc nomen Paulus Græcè reddiderit πανοπλία, quod Ambrosius vertit *universitas armorum,* Eph. 6 : *Quapropter assumite* πανοπλίαν, *ut possitis resistere in die malâ, et omnibus profligatis consistere,* etc. ; et postea species aliquot armaturæ hujus enumerat, non aliter quàm Ezechiel c. 39, ubi ponitur initio hoc nomen, postea ad ejus species descenditur, *scutum, peltam, arcum, sagittas,* etc. Ex eo autem loco et Job. 20, et 1 Reg. 10, etiam hanc esse vocis significationem comprobatur. Sed hoc non obest quominùs pro ipso *armamentario* accipi possit. Hìc tamen pro *armaturâ* potiùs acciperem, quæ reposita erat in eo loco qui dicebatur *domus silvæ ;* vel quòd reges ibi haberent arma quibus utebantur in venatione ; vel ob densitatem et multitudinem armorum *domus silvæ* dicebatur. Cæterùm quod ad etymologiam attinet, quidquid alii dicant, ego cum sinistro puncto scribendum existimo, reclamantibus licet Massoritis, quòd à verbo *naschaq*, id est, *succendit ignem,* deductum videatur. Unde Ezechiel c. 39, alludens ad ipsam nominis originem, ait quòd *accenderent ignem cum* nescheq. Ratio autem in promptu est, quòd bella, quæ armis geruntur, igni comparentur in Scripturis ; unde et ipsa armatura, quâ bellum geritur, hoc nomine, quasi incentiva illius ignis, meritò appellatur.

Vers. 9, 10, 11. — Videbitis. Hebr. in præterito, *vidistis;* id est : *Cùmque videretis* rupturas murorum et ipsius arcis Sionis *dissectiones,* quas hostes machinis bellicis faciebant, *aquas congregâstis, et domos demoliti estis,* etc., *ad reficiendos muros,* etc. *Numeratio domorum* ad hoc erat, ut juxta numerum et proportionem loci quem occupabant, aut solverent aut etiam diruerent quantùm necessarium judicarent magistratus civitatis. Denique omnia ab ipsis præstita fuisse quæ humana prudentia necessaria judicâsset insinuat. Non suspexistis. Cùm omnia facerent quæ humana providentia facienda judicaret, Dei, qui conatus nostros aut irritos reddit aut finem optatum consequi facit, quem tanquàm omnium actionum nostrarum finem atque principium deberemus suscipere, Dei, inquam, *in quo vivimus, movemur et sumus,* obliviscebantur, neque ejus auxilium implorabant, aut à peccatis, quibus iram ejus provocaverant, abstinebant : ad quem vel ob illam rationem respicere debuissent, quòd is ipse diceretur *constructor* civitatis et arcis illius, ubi etiam erat templum, cujus ædificii ratio tota à Deo fuerat profecta. De longe, vel *de longinquo,* id est, veterem et antiquum, qui olim civitatem ipsam formaverat, cujus muros descriptos in manibus gerebat et tecta. Ego, inquit, Dominus sum civitatis et domorum ; quid est quòd inconsulto me *domos recensuistis ac demoliti estis?* Quid putas dicturum Deum in eos qui Ecclesiam Christi, quam sanguine suo fundavit, erexit atque stabilivit, devastant ? aut qui humanâ tantùm sapientiâ fulti, dissectionibus et rupturis ejus obviare volunt, neque eum consulunt quid fieri velit, neque eum deprecantur ut iram ponat, hostes profliget, diruta restauret ; neque à peccatis manus avertunt, quinimò illis ipsis sanguine tinctis domum ac civitatem Dei communire præsumunt ? O cæcas hominum mentes ! ô inauditam temeritatem ! ô stolidam sapientiam ! Ad *Factorem,* ad Formatorem ejus quoadusque non respicietis ? Sed quid aliis verbis in istos amentes homines quàm ipsius Prophetæ invehimur ?

Vers. 12. — Vocavit ad fletum, vel Jerosolymitanos; vel, constructione Hebræis familiari, *vocavit ad fletum*, id est, compellavit fletum ut scilicet veniret. Ubi sunt hæretici, qui fletum et planctum, victumque planctui consentaneum, asperioremque vestitûs rationem damnant, neque de mente Domini esse dicunt ? Quid Spiritus dicat non intelligunt delicati carnis auditores et sensûs mancipia. Nonne apertè significat Propheta hostes instare, et omnia in circuitu civitatis hostilia esse, voces esse Dei quibus homines ad fletum provocat et ad pœnitentiam invitat ? Hùc tendunt minæ; in hunc finem adducit hostes et immittit adversa. Quisquis eo tempore aliud facit, Deum non intelligit, Spiritum non audit, Deo non obtemperat. Sed quid cives Jerosolymitani ?

Vers. 13. — Et ecce gaudium, etc. Hæc manifestum est in adversis Domino displicere, et quæ sequuntur. Ut quàm iniqui sint novi hæretici in delectum ciborum, vel ex hoc loco percipiat pius et fidelis lector. Nam si cùm opus erat Dominum in luctu deprecari ut hostes submoveret, indignum dicit Dominus quòd *comederent carnes et vino indulgerent,* quis sanæ mentis non videat institutionem Spiritu S. dignam esse, ut illis diebus quibus aut passionem Domini aut sanctorum transitum celebramus, aut etiam quibus anteactam vitam deflere præceptum est, à carnibus et delicatis omnibus abstineamus? Sed hæc in aliud tempus omittamus. Illud interim de verbo *mactandi* seu *jugulandi* admonendum duxi lectorem, quòd *schacat* significet Hebræis non solùm *mactare*, sed *expansam pecudem mactare, ut sanguis largiùs effluat.* Hujus indicium præbet participium significationis passivæ *schacut*, quod *expansum* significat, ut 2 Par. 9 : *Fecit rex Salomon ducenta scuta ex auro expansa.* Quo etiam verbo usus est Moses in sacrificio Isaac ; ubi quasi in typo Moses hoc verbo præmonstrare voluit quòd Christus victima expansione in cruce mactandus erat, et sanguis ejus copiosè effundendus in emundationem peccatorum nostrorum. De cæteris vo-

cibus satis supra dictum est. COMEDAMUS ET BIBAMUS. Infinitiva sunt in Hebræo; sed Vulg. quid vellent optimè expressit : quod et Paulus quoque in eumdem modum interpretatus est. Hìc mecum interim considera cæcitatem hominum qui juxta carnem vivunt; ex hoc enim quòd *postridiè sint morituri* inferunt hodiè genio indulgendum; at Spiritus Domini, ne postridiè moriantur, hodiè abstinentiam et carnis macerationem suadet. Cujus sensum qui cum Paulo habent, ideò duriter vivunt quòd mors sit in januis; et quia *figuram habitumque mundi transire* animadvertunt, non rident, non lætantur, sed omnibus *utuntur ac si non uterentur.*

VERS. 14. — ET REVELATA EST VOX, etc. Vulg. doctè admodum expressit sensum, supplens nomen *vox*. Nemo enim putare debet quòd de *auribus Domini* sit sermo, ut quidam qui se putant Hebraicè scire putârunt; nimirùm quòd punctis Rabbinorum absque judicio addicti erant. Quare neque verbum *jecaper* in voce passivâ legendum est, sed activè. Favet huic interpretationi Chaldæus, qui ait : *Dicit Propheta : In auribus meis fuit auditum*, etc. SI DIMITTETUR. Manifestum est esse jurantis. DONEC MORIAMINI; id est : Non priùs moriemini quàm puniamini. Vel idem est quòd : *Toto vitæ vestræ tempore non remittet iniquitatem*, quod aliis verbis Dominus in Evangelio Joannis ait : *In peccato vestro moriemini.* Quòd si iniquitatem pro *pœnâ iniquitati debitâ* accipias, ut interdùm capitur nomen *on*, perinde est ac si dicat : *Perpetuò luetis pœnas quousque moriamini.* Vide interim quid apud Dominum mereatur, genio indulgere, et ad Dominum non redire, dùm percutimur, et Factoris omnium oblivisci.

VERS. 15. — QUI HABITAT IN TABERNACULO. Quid propriè sit *soken*, neque ipsis Judæis satis compertum est. Nonnulli Rabbini *thesaurarium* interpretantur; ego tamen magis generalem vocis significationem existimo, deducitur enim à verbo *sakan*, *conveniebat*, *conferebat*, *conducebat.* Hinc puella illa quæ regi Davidi inserviebat, et ejus jam senis curam gerebat, dicitur *sokeneth*, 1 Reg. 1. Habebat ergo iste curam templi, ut provideret quid facto opus esset ad reparationem, sicut mulier illa curam habebat omnium quibus rex senex indigebat. Virum ego *apothecarium* dixi, licet nomen non omninò exprimat vim vocis Hebrææ : crediderim autem hanc vocem mox explicari (1). ET DICES AD EUM, quia omninò supplendum est, supplevit Vulgatus. Biblia quæ nunc habemus non habent hæc verba.

(1) QUI HABITAT IN TABERNACULO, seu in interiore parte templi; Sept. *in pastophorio*, id est, in exedrâ, seu cubiculo propè sanctuarium, ubi sacerdotes morabantur, dùm templo deservirent. Inter hos aderat tùm *Sobna præpositus templi*, nempè summus sacerdos et pontifex, ut vult S. Hieron., Lyranus et Sanchez, et patet ex v. 21 et seq. Unde alius hìc est *Sobna*, ut et alius *Eliacim*, ab illis quorum fit mentio, 4 Reg. 18 et 19. Nam illi laici veri similius erant, saltem non pontifices; erat enim Sobna scriba, Eliacim solùm præpositus domûs regiæ, ut vult Josephus, Abulensis et Torniellus. Vel, si præpositus templi fuit, soli militari custodiæ præerat. Hi verò, quorum Isaias meminit, sacerdotes erant et pontifices. (Tirinus.)

VERS. 16. — QUID TU HIC? Vel : *Quid tibi hìc habes? Quid hìc tibi negotii est?* Profectò supersedere posses. Rursus, QUASI QUIS HIC? Vel; *Quis tibi hìc?* id est : Quemnam hìc habes? His duabus interrogationibus solent Hebræi præstringere imprudentes et eos qui frustra laborant, neque ea quæ opus esset considerare animadvertunt. Nos diceremus : *Quid causæ habes? aut in cujus gratiam huic operi incumbis?* Possumus et sic accipere : *Quidnam hìc substantiæ habes? aut quis tuus hìc hæres erit?* quasi significet ipsum præfectum universamque ejus substantiam atque familiam illinc auferendam; ideòque superfluam et inanem esse ejus curam excidendi sepulcri. EXCIDISTI IN EXCELSO MEMORIALE. Vulg. mutationem personæ noluit servare, sensum tantummodò expressit ut obscuritatem vitaret quod fidi interpretes interdùm faciunt. Ego verba expressi, in quibus videbis transitum à secundâ in tertiam personam, quasi conversus Dominus ad Prophetam, vel Propheta ad alios, affirmet ita factum, ut eum deridendum proponat. Hebræis ergo *cotsebi* est participium cum jod paragogico, et per verbum præteriti imperfecti reddi potest, quasi essent parenthesi inclusa in hunc modum : *Quid tibi*, etc., *quòd excidisti tibi sepulcrum (excidebat nempe celsitudinem sepulcri sui, constituebat in rupe habitaculum sibi); ecce Dominus*, etc. Est etiam *cokeki* participium cum jod paragogico à verbo quod *constituere formam alicujus rei* notat. Vulg. pro adverbio accepit.

VERS. 17. — ASPORTARI TE, etc. Sensum expressit. Ego enim *taletal* puto esse *eorum qui res, ut faciliùs deferri possint, circumvolvunt atque constringunt.* Meminisse autem oportet quòd feminæ super capita majora onera portent; at viri præsertim qui magna itinera conficiunt, parva admodùm involucra humero deferant. Unde sequitur, *et obtegit te operiendo*, id est, iterùm atque iterùm operiendo; deinde iterùm atque iterùm, *quasi tiarâ circumcingendo atque constringendo, quasi globum*, etc. Hunc esse germanum sensum puto. Nam de *gallo gallinaceo* fateor me non intelligere quid velit vulgatus Interpres. Quæ etiam alii de *asportatione* vel *exoneratione viri*, id est, fortis, dicunt, non placent hoc loco.

VERS. 18. — CORONANS, etc. Non dubito quin quæ Hebræis est *tsanoth* et *tsenephah* sit quam capiti circumvolvebant in Oriente reges et sacerdotes et judices, ex filis tenuissimis contexta. Dicit ergo per sarcasmum : *Convolutum et obtectum asportari te faciet, tanquàm onus viri, et cidarizando cidarizabit te cidari*, id est, iterùm atque iterùm te circumcinget atque constringet, *ut quasi in globum compactus facilè transporteris.* Illud autem *ad terram latam* conjungendum est cum verbo *transportari te faciet;* vel supplendum est verbum motûs, ut fecit Vulgatus. Ea enim natura est lamed vel *el* quando jungitur verbo quod non significat motum. ET SPATIOSAM. Hebraismum doctè vitavit. Hebræi dicunt *latum manibus*, vel *manuum*, quidquid sinus et recessus habet; sicut de mari in Psal., *spatiosum manibus*, quæ vulgò *brachia* appellamus. Hoc verò dixit ad augmentum miseriæ in

exsilio. Non enim ita facile est redimi eum qui in amplissimum regnum ductus est captivus sicut qui in parvum, ubi omnes noti sunt, neque qui eos emere possunt in longinquas regiones transferunt. Currus gloriæ tuæ; id est: Gloriosi currus tui, in quibus gloriosus equitabas, istuc te deferent. Non quòd in eis abductus fuerit, sed quòd propter illius fastum et inanem gloriam illùc captivus abductus fuerit. Estque perquàm festivè dictum, ut *currus gloriæ quempiam adducant ad ignominiam.*

Vers. 19. — Deponam te. In Hebræo est mutatio personæ.

Vers. 20. — Vocabo servum meum, etc. Quando hoc factum sit non commemorat Scriptura. Ego non puto in visionibus servatum ordinem. Supra de vastatione Hierosolymitanâ sub Sedechiâ verba fecerat; hanc multo tempore puto præcessisse Sobnæ captivitatem. Certè cum Eliachim filio Helechiæ missus est Sobna quidam ad duces regis Babylonis sub Ezechiâ, ut infra videbimus.

Vers. 21. — Tunica. Nomen *kuthoneth*, quod duplici formâ legitur, sed eâdem significatione, peregrinum videtur. Hinc puto Græcos mutuâsse χιτὼν, et Latinos conversione litterarum *tunicam* appellâsse. Cingulo tuo. Etiam *abeneth* peregrina vox mihi esse videtur. Est *balteus, cingulum militare.* Eratque in militiâ suâ stantium, præsertim sacerdotum, qui mandato divino utebantur duobus balteis: de pretioso qualis fuerit habetur Exod. 39; de altero, qui erat lineus, legitur Levit. 16. Usus autem baltei vel ex hoc loco Isaiæ habetur. Cingebantur enim ne vestes defluerent, et ut redderentur ad opera conficienda expeditiores ac firmiores constantioresque. Unde hùc alludens Paulus 1 Tim. dicebat: *Gratias ago ei qui me confortavit in Christo, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio*, etc. Robore enim opus est ministro Dei, et fide: illud dat Dominus, hanc verò exigit; et utrumque donum ipsius est. Proinde figuratè pro *fortitudine* et *constantiâ* sumitur, ut Ephes. 6: *State lumbis circumcinctis balteo veritatis.* Non tamen existimo sacerdotes tantùm balteo usos fuisse; neque scio an sacerdos fuerit Sobna, quamvis mihi sit probabile quòd qui curam templi haberet sacerdos esset; nisi dicas quòd curam domûs regiæ haberet, non templi, unde dicitur supra vers. 18: *Ignominia domûs heri ejus*, id est, regis Jehuda. Fortè erat qui in regiâ post regem major est, qui *tunicâ* et *balteo* utebatur, quæ erant veluti muneris quædam notæ: quod exponens ait: *Potestatem tuam*, etc.

Vers. 22. — Clavem domus David. Hic quoque locus videtur innuere Sobnam ministrum regis fuisse. Super humerum. Magnas claves solent clavicularii super humeros deferre. Non dubium autem esse debet viro christiano et docto, *clavium* nomine, imò totâ hâc periphrasi, potestatem designari: ubique enim claves potestatem declarant. Claves devicti populi victori deferunt. Claves quoque tradunt magistratus eis quos in possessionem legitimè introducunt. Quapropter non erat cur novi hæretici tenebras populo Dei offunderent, dùm locum Evangelii: *Tibi dabo claves regni cœlorum*, etc., enervare volentes, conantur persuadere indoctis, non ibi potestatem à Domino concessam, sed de scientiâ esse sermonem, juxta alium locum Evangelii: *Tulistis clavem scientiæ.* Sed miror istorum hominum cæcitatem, qui cùm ex Scripturis volunt Scripturas interpretari (ut aiunt belli interpretes), Scripturarum locos quos ad sui erroris confirmationem afferunt non satis expendunt. Quid, quæso, in illo ipso Evangelii loco, quem adducunt de *clavè scientiæ*, aliud nomine *clavis* quàm quod nos dicimus intellexit Christus? Certè illos increpabat quòd neque scientiam ipsi haberent, neque sinebant ut alii intelligerent quod intelligere summoperè necessarium esset. Facitis, inquit, ut neque vobis neque aliis aditus ad scientiam pateat. Vos quod intelligitis non sequimini, estisque veluti si non sciretis neque intelligeretis; prohibetisque totis viribus ne aliis veritas pateat. An, quæso, hoc est scientiam *claves* appellare, et non magis potestatem *clavem* dicere? Quid aliud est: *Quodcumque ligaveris, sit ligatum*, quàm quod hoc loco dicit: *Claudet, neque erit qui aperiat?* et illud: *Quodcumque solveris, sit solutum*, quàm *aperiet, et non erit qui claudat?* nam et ligata appellat interdùm Hebraismus *clausa*, et aperta *soluta.* Quibus, quæso, verbis Joannes in Apocalypsi omnimodam potestatem Domino tribuit nisi his: *Hæc dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit; claudit, et nemo aperit?* Quid aliud est *claves abyssi habere* quàm posse illùc mittere quem volet, et claudere cui voluerit? quod ejus est qui habet imperium vitæ et mortis. Sed omissis cæcis istis, ad verba Prophetæ redeamus; de quibus hoc sentio, quòd quia ad mysterium respiciebat Isaias, *domûs David* mentionem fecit, in quâ regnaturus erat Christus Dominus: quò faciunt et nomina; nam *elikisis* est *Deus stare facit*, et *calekiah* est *portio Dei.* Sed interim historiam texit, et de Eliachim loquitur, qui in regiâ domo Ezechiæ plenam habuit post regem potestatem; et hunc jam, cùm venerunt Chaldæi, vocat Scriptura *præfectum domûs*, seu *qui erat super domum.* Hìc notandum videtur, quòd non solùm regem Dominus deponat è solio, aut instituat, sed et alios qui post regem sunt, eorumque rationem habeat. Non enim tantùm regum mores reipublicæ aut prosunt aut nocent, verùm etiam illorum per quos regnant et imperium in alios exercent. Unde hìc Helchias dicitur civibus Jerosolymitanis pro *patre* futurus, et tanquàm *pater* eorum curam habiturus. Cujus exemplum utinam nostri proceres sectarentur.

Vers. 23. — Figam illum. Quemadmodùm *clavus firmo loco infixus* sustinet quæ ipsi suspenduntur, præsertim si *clavus* ipse vel *paxillus* tenax fuerit; si autem *avellatur* vel *frangatur*, *quæ ab ipso pendebant corruunt;* ita quoque primates et proceres plurima in se habent quæ ab ipsis omninò pendere videntur; quæ mortuis ipsis aut à dignitate depositis corruunt et ferè pereunt, ut explicatur vers. ult. *Infigere* ergo *in loco fideli* est facere ut stabilis sit dignitas ipsius, et ut

multo tempore ex eo pendere possint res aliorum et suæ; cognati quoque ejus et amici atque affinitate conjuncti ad eum confugiant, tanquàm ad præsidium et locum tutum in quo res suas collocent; unde ait: *Et erit in solium* (seu *thronum*) *gloriæ domui patris sui*, quòd scilicet ad eum, ut columen totius familiæ et cognationis, imò verò tanquàm ad regem, respiciant. Interdùm enim *throni* nomen regiam dignitatem notat. Omnibus quidem erit pater, suis autem honor et gloria. Neque, si à Deo hæc fiant, poterit unquàm, quæ hujusmodi gloriam sequitur, invidia impedimento esse quominùs quispiam sit *gloria domûs patris sui*, imò et ipsiusmet patris. Annon Joseph fuit *in thronum gloriæ domui patris sui*, qui fratribus fuit et pro patre et pro rege?

Vers. 24. — Omnem gloriam. Certum est nomen *cabod*, quod *gravitatem* vel honoris et dignitatis vel divitiarum designat, interdùm *substantiæ* rectè verti, ut Gen. 21: *Fecit Jacob ex illis quæ sunt patris nostri omnem hanc gravitatem.* Significat autem his verbis Propheta futurum Eliachim hæredem omnium bonorum patris sui, ita ut nihil de totâ hæreditate periret sub potestate filii: quod inter laudes filiorum reputatur. Unde Dominus in Evangelio *ex eis quos sibi Pater tradidisset non periisse quemquam* gloriatur, *præter filium perditionis.* Vasorum diversa genera. De sensu sollicitus vulgatus interpres nominum non multùm anxiam rationem habuit. Sunt autem et ipsa satis obscura; sed ex aliis locis et etymologis illustrari possunt. Et quidem *tseetsaîm* nomen geminatum plurale à verbo *iatsa*, *egressus est*, pro cujuslibet rei *propagine* seu *progenie* sumi potest, ut infra 28, de *progerminationibus terræ;* Job. verò 27, de *progenie filiorum.* At *tsephioth* non alio in loco reperitur; tamen ex cognatis *tsephah* et *tsiphoni genimina* interpretari possumus. His ergo nominibus intelligit Propheta omnia quæ vivunt tam ex terrâ ortâ quàm ex ventre animalium; nominibus autem *vasorum*, cætera omnia inanimata. Craterarum. Hebr. *agan* à *rotunditate* nomen habet, vel *vas* significat *quod circumseptum est. Phialas* dicere possumus. Est à *ganan*. Musicorum. Supra jam cap. 5 dixi de nomine *nebel* quod *instrumentum musicum* designet; significat etiam cætera *vasa ustensilia* ex quâvis materiâ, coriacea, vel fictilia, etc. Et fortè hoc loco in genere pro *vilibus vasis* accipitur, qualia sunt figulina. Habet autem appellationem à *vacuitate;* neque habent Latini nomen quod illi respondeat.

Vers. 25. — Hunc versum eleganter Vulg. reddidit. Ego significationem propriam vocum expressi. Iterùm de Sobnâ est sermo; quem confirmat duplici asseveratione: priorem, nempe, *fidelis sermo,* referre possumus ad *evulsionem clavi;* posteriorem, ad *confractionem eorum quæ ex ipso pendebant.* Ille pereat propter fastum et superbiam; alii autem, propter stultitiam, quòd spes suas in homine collocabant quem non in timore Dei videbant vitam degere, illumque ornabant ob rerum abundantiam atque potentiam, qui ob vitam et mores indignus erat honore.

CAPUT XXIII.

1. Onus Tyri. Ululate, naves maris, quia vastata est domus, unde venire consueverant: de terrâ Cethim revelatum est eis.

2. Tacete, qui habitatis in insulâ: negotiatores Sidonis transfretantes mare repleverunt te.

3. In aquis multis semen Nili, messis fluminis fruges ejus; et facta est negotiatio gentium.

4. Erubesce, Sidon; ait enim mare, fortitudo maris, dicens: Non parturivi, et noa peperi, et non enutrivi juvenes, nec ad incremen[illegible] perduxi virgines.

5. Cùm auditum fuerit in Ægypto, dolebunt cùm audierint de Tyro.

6. Transite maria; ululate, qui habitatis in insulâ.

7. Numquid non vestra hæc est, quæ gloriabatur à diebus pristinis in antiquitate suâ? ducent eam pedes suì longè ad peregrinandum.

8. Quis cogitavit hoc super Tyrum quondam coronatam, cujus negotiatores principes, institores ejus inclyti terræ?

9. Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ.

10. Transi terram tuam quasi flumen, filia maris: non est cingulum ultra tibi.

11. Manum suam extendit super mare, conturbavit regna: Dominus mandavit adversùs Chanaan, ut contereret fortes ejus.

CHAPITRE XXIII.

1. Prophéties contre Tyr. Poussez des hurlements, vaisseaux de la mer, parce que le lieu d'où les navires avaient coutume de faire voile a été détruit. La nouvelle de sa ruine viendra de la terre de Cethim.

2. Demeurez dans le silence, habitants de l'île; les marchands de Sidon passaient la mer pour venir remplir vos ports.

3. Les semences que le Nil fait croître par le débordement de ses eaux, les moissons que l'Egypte doit à ce fleuve, étaient la nourriture de Tyr; et elle était devenue comme la ville de commerce de toutes les nations.

4. Sidon, rougis de honte, parce que cette ville maritime, cette ville qui était la force et la gloire de la mer, dira: Je n'ai point conçu, je n'ai point mis d'enfants au monde, je n'ai point nourri de jeunes gens, je n'ai point élevé de jeunes filles.

5. Lorsque le bruit de la destruction de Tyr sera passé en Egypte, on y sera saisi de douleur.

6. Traversez les mers; poussez des hurlements, habitants de l'île!

7. N'est-ce pas là cette ville que vous vantiez tant, qui se glorifiait de son antiquité depuis tant de siècles? Ses enfants sont allés à pied bien loin dans les terres étrangères.

8. Qui a prononcé cet arrêt contre Tyr, autrefois la reine des villes, dont les marchands étaient des princes, dont les négociants étaient les personnes les plus éclatantes de la terre?

9. C'est le Seigneur des armées qui a porté cet arrêt pour renverser toute la gloire des superbes, et pour faire tomber dans l'ignominie tous ceux qui paraissaient dans le monde avec tant d'éclat.

10. Précipitez-vous hors de votre terre comme un fleuve, ô fille de la mer, vous n'avez plus de ceinture.

11. Le Seigneur a étendu sa main sur la mer, il a ébranlé les royaumes, il a donné ses ordres contre

12. Et dixit : Non adjicies ultra ut glorieris, calumniam sustinens, virgo filia Sidonis : in Cethim consurgens transfreta ; ibi quoque non erit requies tibi.

13. Ecce terra Chaldæorum, talis populus non fuit : Assur fundavit eam : in captivitatem traduxerunt robustos ejus, suffoderunt domos ejus, posuerunt eam in ruinam.

14. Ululate, naves maris, quia devastata est fortitudo vestra.

15. Et erit in die illâ : in oblivione eris, ô Tyre septuaginta annis, sicut dies regis unius : post septuaginta autem annos erit Tyro quasi canticum meretricis.

16. Sume citharam, circui civitatem, meretrix oblivioni tradita : benè cane, frequenta canticum, ut memoria tuî sit.

17. Et erit post septuaginta annos, visitabit Dominus Tyrum, et reducet eam ad mercedes suas : et rursùm fornicabitur cùm universis regnis terræ super faciem terræ.

18. Et erunt negotiationes ejus, et mercedes ejus sanctificatæ Domino ; non condentur, neque reponentur ; quia his qui habitaverint coram Domino, erit negotiatio ejus, ut manducent in saturitatem, et vestiantur usque ad vetustatem.

Chanaan, pour réduire en poudre ses plus vaillants hommes ;

12. Et il a dit : O Tyr, fille de Sidon, vierge qui allez être déshonorée, vous ne vous glorifierez plus à l'avenir avec tant de faste. Levez-vous, faites voile en Céthim ; et vous n'y trouverez pas même du repos.

13. Considérez l'empire des Chaldéens ; il n'y eut jamais un tel peuple ; les Assyriens l'avaient fondé, on a emmené captifs les plus grands d'entre eux, on a renversé leurs maisons, on les a entièrement ruinés.

14. Poussez des hurlements, vaisseaux de la mer, parce que toute votre force est détruite.

15. En ce temps-là, ô Tyr, vous demeurerez en oubli pendant soixante-dix ans, comme durant les jours d'un roi ; et après soixante-dix ans, il en sera de Tyr comme ce que l'on chante à la femme prostituée.

16. Prenez le luth ; faites le tour de la ville, courtisane mise en oubli ; étudiez-vous à bien chanter, répétez souvent vos airs, afin qu'on se souvienne de vous.

17. Et soixante-dix ans après, le Seigneur visitera Tyr ; il la remettra en état de recommencer son premier trafic ; et elle se prostituera comme autrefois à tous les royaumes qui sont sur la terre.

18. Mais enfin tout le gain qui reviendra de son commerce et de son trafic sera consacré au Seigneur ; il ne sera point mis en réserve, ni dans un trésor ; mais il sera tout employé pour ceux qui assistent devant le Seigneur, afin qu'ils en soient nourris et rassasiés, et qu'ils en soient revêtus jusqu'à leur vieillesse.

COMMENTARIUM.

Vers. 1.—*Tyrios* Judæis vicinos aggreditur. Ipsorum enim Judæorum res agebatur in hujusmodi vicinorum vastationibus, non modò ob generales rationes quas supra attigi, sed et quia in his omnibus provinciis ac civitatibus quàm plurimi Judæi habitabant. Dicebatur autem *Tyrus* Hebræis *Tsor*, quòd in *petrâ* fuerit exstructa, atque instar promontorii mari et tempestatibus maris fuerit opposita ; aut etiam propter robur, munitiones et firmitudinem, unde 2 Sam. 24, et Zach. 9, et alibi, fit *munitionum Tyri* mentio. Vastata est. Video Hebræis non in universum observari ut nominibus urbium attribuantur verba femininæ formæ. Non dubium quin hoc loco *Tsor* dicatur *devastatus*, benè ergò vertitur in femininum, sicut supra de *Ar Moab*. Domus, unde venire consueverant. Duæ tantùm sunt in Hebræo voces. Ad verbum dicendum esset *à domo, à veniendo,* quarum vocum conjunctionem et acceptionem, cujusmodi hoc loco est, non ita passim invenies in Scripturis. Quare ingens est hoc loco interpretationum varietas, dùm quisque pro arbitrio suo quæ vult addit aut supplet, prout in ipsorum libris videre poteris. Mihi certè simplicissima interpretatio, quæ nihil addit, solet placere. Puto ergo has duas voces cum verbo *vastata est* esse construendas, et aliud nihil significare quàm *prorsùs, omninò, funditùs, ex omni parte,* ut idem sit quòd Gen. 6 : *Bituminavit eam extrinsecùs et intrinsecùs*, et Exod. 25 : *Extrinsecùs teges eam et intrinsecùs*. Sic accipitur etiam *mibaith* 2 Reg. 11, et 2 Par. 23. Cæterùm verbum *bo*, *venit*, quando construitur cum verbo *iatsa, egressus est,* frequentissimè idem est quod Latini dicunt *domi et foris, uibque, ubicumque,* seu *omnibus modis conversari, officio fungi*, etc. Psal. 121 : *Dominus custodiat ingredi tuum et egredi tuum;* 1 Reg. 3 : *Ego sum puer parvus, neque scio egredi et ingredi;* id est : Nihil scio facere, etc. Et infra 24, 10, manifestè *mebo* ita accipitur ; *clausa est omnis domus extrinsecùs*. Non absurdum igitur erit si hoc loco dicamus *è domo* nihil aliud esse quàm ab interiori parte, unde est egressus, et *à veniendo* nihil aliud quàm ab exteriori parte, unde est ingressus seu adventus ; id est, tam intra civitatem quàm extra, tam in domibus quàm in muris, ex omni denique parte et funditùs vastata est Tyrus. De terra Cethim. Puto *Cithæos* esse Græcos, nempe Macedones, voce congruenti. Dicebantur autem *habere insulas*, tum propter infinitas insulas quas habebant in mari Ægeo sub suo imperio, tum etiam quia Hebræis *insulæ* dicebantur provinciæ illæ ad quas non nisi per mare erat transitus, nondùm illustratis ex omni parte regionibus, an mari cingerentur, an minùs. Quinimò et Italos Græcis vicinos nomine *Cethim* alibi comprehensos intelligo. Vide benedictiones Balaam. Fuit autem *Cethim* filius Javan, à quo *Iones* dicti sunt, frater Dodanim, ex quo *Rhodii*, et Tarsis, ex quo *Tartenses* orti putantur. *Ex his* dicit Scriptura *habitatas fuisse insulas gentium*. Non multùm itaque distant à se invicem istæ regiones, ut geographis compertum est. At Alexander Macedo Tyrum cepit, et continenti junxit. Neque obest quòd per Chaldæos quoque vastata priùs fuisset ; sæpè enim Prophetis altera vastatio unius regionis in mentem veniebat cùm de alterâ ejusdem loquerentur. Quare *Tyriis de terrâ Cethim revelatum hoc fuisse*, id est, hoc malum prodiisse, apparuisse seu revelatum

fuisse, dicit. Nam verbum *nigelah* cum nomine *massa* construendum est. Quòd si malis hæc, ut plurima alia in sequentibus, de vastatione per Chaldæos intelligere, dicas à negotiatoribus Cithæis nunciatum fuisse Tyriis quòd Chaldæi decrevissent devastare eos, etc. Sed prior sententia magis arridet. Eodem versu *naves Tarsis* jubet *ululare*, significans quòd non ampliùs advenirent ad Tyrum naves Tarsis, proinde mercatoribus, qui lucri gratiâ ad Tyrum venire consueverant et naves mercium plenas adducere, lugendum fore. Ego quidem *naves Tarsis* hoc loco, ut in Ps. : *Spiritus vehemens conterens naves Tarsis*, pro navibus magnis, quas *onerarias* vocant, accipio, eâ ratione quam superiùs indicavi.

Vers. 2. — Tacete (vel *quiescite* qui habitatis in insula. Aut de ipsis Tyriis intelligendum est (tunc autem verbum *tacendi* ad luctum et tristitiam pertinet, ut Thren. 2 : *Desiderunt in terrâ; siluerunt seniores filiæ Sion*), aut nomen *insulæ* collectivè capitur, id est, *insularum ;* ut *quiescere insulanos omnes* jubeat, vel etiam *silere et lugere;* quasi sit ferè idem quòd, *ululate, naves Tarsis*. Prior tamen expositio sequentibus magis congruit. Negotiatores. Incipit recensere felicitatem Tyri. *Negotiatores*, sive *mercatores*, *Sidonii per mare ad te confluebant*. Dicuntur autem mercatores *sokerim* Hebræis à *circumeundo*, seu *circumferendis mercibus*. Et ad hanc etymologiam respexisse videtur Dominus in Evangelio, cùm dicit Scribis, quòd *circumirent mare et aridam, ut facerent unum proselytum*, etc.

Vers. 3. — In aquis multis. Mare Mediterraneum appellabant Hebræi *mare Magnum*. Idem hìc intelligo per *aquas magnas* seu *multas*, et *beth* pro *per* accipio. *Semen* autem *Nili* vocat frumenta quæ Nili beneficio Ægyptus profert. Et ad verbum *repleverunt* referendum est nomen *seminis*. Non est ergo omittenda conjunctio, *et per aquas magnas*, vel *multas*. Fruges ejus. Cùm *thebuah* sit à verbo *bo*, *venit*, propriè videtur significare *quæ singulis annis à terrâ proveniunt*. *Proventum* ergo rectè dixeris. *Messis*, inquit, *fluvii*, id est, demessi fructus qui rivulis à Nilo deductis meritò adscribuntur, *erant annui proventus Tyri, adeò ut esset Tyrus negotiatio gentium*, id est, imperium quò omnes gentes negotiandi gratiâ convenirent.

Vers. 4. — Erubesce. Tam frequens mutatio formæ orationis ingentem ac stupendam rerum vicissitudinem solet in Prophetis comitari. Descripserat ex parte felicitatem Tyri : subitò ad Sidonios convertit se, et Tyrum ipsam (quam et *mare* et *maritimam munitionem* vocat, quòd locus esset arte et naturâ munitissimus et undequàque mari allueretur) loquentem inducit, ut similia quoque ipsi sperent neque ampliùs glorientur, imò tales se exhibeant quales sunt qui pudefiunt, tacent, absconduntur et dolent. Non parturivi. Mihi omninò persuasum habeo *lo* hoc loco interrogare, et affirmativam responsionem postulare, ut Exod. 8, et Job. 3, ubi Vulg. per *nonne* vertit : *Nonne silui*, etc. Verbum autem *koul* propriè est *dolore angi* seu *cruciatu affici*. Et ut nos nomen *dolores* usurpamus pro *doloribus parturientis*, ita Hebræi hoc verbum parturientibus tribuunt; ut hìc meliùs vertisse putem Vulgatum quàm qui verbo *dolendi* reddunt ; quasi dicat Tyrus, tanquàm femina: *Nonne sum verè mater? habitatores et cives mei suntne omnes exteri? nonne edidi filios electos ad bellum, qui ingenti amore pro patriâ pugnarent? nonne nutrivi virgines, quas defenderent viri, et occumbere mallent quàm sinere ut exteri hostes eas raperent? Si ergo ego, maris quoddàm promontorium tam egregiè munitum, tot pugnatorum mater, hæc passa sum, ne efferaris, Sidon amica, quinimò pudore afficiaris, et mihi condoleas*. Vel *generatio* hæc ad colonias quas deduxerat referenda est ; Carthago enim Tyriorum erat colonia. Tyrum autem coloniam et filiam fuisse Sidonis existimo ; unde, ut *pudefieret*, dicit neque se immunem putaret ; nam ipsa quoque populo abundaret et civibus, colonias etiam duxerit, nihilominùs vastaretur. Vide infra v. 11.

Vers. 5. — Cum auditum fuerit in Ægypto. Doctè admodùm Vulg. sensum expressit ; nam *caascher* interdùm pro adverbio temporis videntur uti Hebræi. Inquit ergo ad verbum : *Quamprimùm fama Ægyptiis*, id est, quamprimùm rumorem aure perceperint, *dolebunt juxtà famam Tyri*, id est, erit dolor famæ similis, et juxta magnitudinem calamitatis erit et tristitia et dolor Ægyptiorum.

Vers. 6. — Transite. Ad ipsos Tyrios iterùm convertit sermonem. Maria. Hìc rursùs est nomen *Tarsis :* de quo, cùm tam varia cæteri scriptores afferant, quid certi statuere ego possim non habeo. Et quidem interdùm nomen esse proprium loci, à *Tarsis* filio Javan, verisimile admodùm est ; de quo in sequentibus aliquando erit sermo. At an *mare* significet, ut magnæ auctoritatis viri senserunt, non usque adeò est manifestum. Certè si pro *mari* libet accipere, non contemnenda est etymologia nominis quasi sit à verbo *raschasch*, quod *ejectum* vel *destitutum esse* significet ; unde nomen *rosch, destitutus, pauper*, ut sit epitheton maris, q. d., *inhospitale ;* ut dicantur *naves Tarsis* sicut *volucres cœli, pecora campi, pisces maris :* non tamen significet nisi *mare magnum, altum*, vel *Mediterraneum*, vel *Oceanum*, per quod naves magnæ navigant (quæ *onioth* dicuntur) et in hoc differt à *iam*, quo etiam lacus atque multò minores aquarum collectiones dicuntur. Ego tamen vocem ipsam retinebo, quæ cùm verbo motûs conjungitur habet *he* in fine, ut hoc loco. Fugam ergo et luctum indicit Tyriis, vel captivitatem *ultra magnum ac profundum mare*. Vide infra v. 10 et 12.

Vers. 7. — Numquid non (*an hæc est, hæccine est, haroth*) vestra. Hebr., *vobis;* sed optimè reddidit. Habet autem apud Hebræos, ut etiam apud nos Lusitanos, hæc forma loquendi magnam vim in irrisionibus. Quæ gloriabatur. Nomen est deductum à verbo *alaz, exsultavit, tripudiavit, gestiit præ gaudio*. Placuit autem hìc ad *tripudium* et *saltationem* referre, propter verbum quod mox sequitur, *iobilu*, est enim in eo occulta ironia valdè venusta ; nam significat *cum morâ et pompâ ducere, deducere*, etc. At hìc *pedibus ipsius*

tribuitur quòd *eam ad peregrinandam procul deduceret*, etc. A DIEBUS PRISTINIS IN ANTIQUITATE SUA. Vel *antiquitas ejus*, id est, cujus antiquitas, seu potiùs *origo, est à diebus antiquis*. Aliquando enim *cademath* adverbium, aliquando nomen est. Non ergo munitio, non divitiæ, non honor quem cæteræ nationes ei deferebant, non deliciæ, non tripudia, non nobilitas obsistere potuerunt advenienti calamitati. Hoc etsi luce est clarius, animales tamen homines indigent verbis ac verborum figuris ut hoc tandem intelligant. Quapropter et figura jam loquendi mutata, dùm ipse secum admiratur, alios ad eamdem admirationem provocat.

VERS. 8. — QUIS COGITAVIT. Verbum *iaats* verbo *consulendi* solet reddi, quòd aliud commodius non reperiatur. Hic reddidit verbo *cogitandi*, quod convenire rei videbatur. Sensus est : *Quis secum statuisset unquàm quòd ita futurum esset de Tyro? Quis unquàm sic statuisset de Tyro?* CORONATAM. Alii *coronantem*, quòd participium sit significationis activæ ; sed certè pro nomine ponitur, ut pleraque alia, nempe pro *coronâ*. *Tyrum* autem *coronæ, coronatam* rectè dixit Vulg., vel certè cum motionibus participii significationis passivæ notandum fuit. Tyrum ergo tanquàm reginam aliarum urbium commemorat. Quod magis declarat cùm ejus mercatores *principes* dicit ; quod dupliciter intelligitur : vel quòd qui alibi essent principes, apud Tyrum essent negotiatores, neque dedignarentur mercimonia in Tyro exercere ; vel potiùs quòd Tyri negotiatores et mercatores adeò essent divites et potentes, ut principibus aliarum provinciarum nihilo inferiores essent. INSTITORES. *Kinean* filius Cham fuit, à quo terra illa quam possederunt Israelitæ nomen est sortita. Quia autem populus hujus terræ deditus fuit mercaturæ et negotiationi, hinc ipsum nomen sæpè pro *mercatore*, interdùm et pro *mercaturâ* accipitur, Ose. 12, Zoph. 1, etc.

VERS. 9. — UT DETRAHERET, etc. Respondet sibi per subjectionem. *Calal* in secundâ est *profanavit*, *commune fecit*, *violavit*. Sensum ergo expressit Vulg. Opponitur enim verbo *hikeaisch*, *sanctificavit*. Vide infra 43 : *Profanabo principes sanctitatis*. Hìc opponitur *superbiæ*, cujus est se quasi sanctum segregare ab aliis, ne contaminetur, et alios indignos reputare qui ad se accedant. *Superbiam* autem *universæ jucunditatis* vocat ipsos superbos Tyrios, qui jucundè et suaviter vivebant ; ipsamque Tyrum, quæ erat jucunditas aliarum nationum. De voce autem *tsebi* dictum est supra c. 13, ubi Babel dicitur *jucunditas regnorum*. AD IGNOMINIAM DEDUCERET. Manifestum est *calal* et *cabal* opponi, ut supra cap. 9 dictum est. Hoc de *gravitate honoris*, *substantiæ* vel *ponderis* dicitur ; illud, de *alleviatione*. Potest ergo non de *honoratis* tantùm *ignominiâ afficiendis* intelligi, sed et de *divitibus ad paupertatem redigendis;* ut totum hunc versum Mater Domini in suo illo cantico, cùm dixit : *Deposuit potentes de sede*, et rursùm : *Divites dimisit inanes*, expressisse videri possit ; hoc enim est *alleviare graves*. Quare sic quoque hìc reddere possemus, *et divites inanes*, seu *alleviatos*, *redderet*.

VERS. 10. — TRANSI TERRAM TUAM. Cùm Tyrum hìc *filiam maris* vocet, ut mox dicam, quòd totam se marinis transvectionibus dedidisset, non dubito quin terram ejus seu patriam ejus dicat ipsum *mare : Filia maris* cùm sis, *transi mare, perambula patriam tuam ;* nihil tibi durum præcipere videbor. Irrisionem ergo non invenustam in hâc voce inclusam intellige. FILIA MARIS. Hìc rursùs habes nomen *Tarsis;* ex quo mihi versimile sit *Tarsis* esse nomen maris, ut supra, v. 5, annotavi. Cur enim diceretur Tyrus *filia Tarsis?* Nam quod quidam dicunt, *Tarsis* esse Carthaginem, vel ex hoc loco falsum esse convincitur. Quomodò enim *filia Carthaginis* diceretur Tyrus, cùm potiùs filia Tyri esset Carthago ? Certè etiamsi verissimum sit *Tarsum* Ciliciæ à *Tarsis* filio Javan nomen accepisse, nihilominùs sic appellatum *mare altum* tamdiu existimabo quamdiu probabiliorem sententiam alius non attulerit. Si quis tamen diceret *Tarsis* esse Tartessum in Hispaniâ, unde Phœnices infinitam multitudinem auri et argenti olim (si historiis fides adhibenda est) deferebant, cùm vox cousentiat, mihi non absurdam afferre sententiam videbitur. Quando autem eum *he* motus invenitur, credo idem esse quod *ultra mare :* sic Jonas ultra Mediterraneum mare fugere constituerat, ut sunt Græcia, Italia, etc., et naves, quæ oram maris Rubri conficiebautur, per mare Rubrum in Oceanum Indicum proficiscebantur, quod pertranseuntes applicabant ad Ophir et littora alia Orientalia, unde aurum, etc., deferebant. CINGULUM. Nomen Hebræum propriè *obfirmationem* significat, licet transferatur interdùm ad significandum *balteum* quo firmantur renes. Ego libenter pro *muro* quo cingebatur Tyrus acciperem ; vel per *ablationem cinguli* nuditatem seu spoliationem notat, quasi in metaphorâ perseveret, q. d. : *Ad natandum jam apta es*, *discincta es ; transi mare*, *transnata mare Mediterraneum*, *quasi rivulum quempiam*.

VERS. 11. — SUPER MARE. Hæc omnia de Tyro intelligo, quam supra quoque vocavit *mare*, cujus habitatores erant *Chananæi*, id est, mercatores ; *cujus* quoque *munitiones Dominus decreverat devastare*. Possunt et de Phœniciâ totâ intelligi, et de totâ *Chananitide*, cujus *regna commovit* potentia Chaldæorum, etc. Sed priori interpretationi subscribo, et *conturbationem* seu *commotionem regnorum* intelligo provocationem : excitavit enim Dominus et quasi ad iram provocavit exteros reges ut adversùs Tyrum consurgerent. MANDAVIT ADVERSUS. Sensum expressit ; ego ad verbum reddidi. Estque phrasis castrensis, id est, exercitum conscripsit et misit ut Tyrum opprimerent, quasi *regnis commotis mandatum dederit Jehova contra Chananæum ;* ut sic vertere possis : *Manum suam extendit Jehova versùs mare*, *commovit regna*, *amandavit* (scilicet *ea*) *ad Chananæum* (seu *mercatorem*) *ut perderet munitiones ejus :* quem sensum magis laudo (1).

(1) MANUM SUAM EXTENDIT SUPER MARE. Respicit transitum maris Rubri, cum Dominus Israelitis iter aperuit per undas maris, quasi dicat : Potens Domi-

VERS. 12. — CALUMNIAM SUSTINENS. Vocem *ultra* additam à quopiam puto, et *virgo* legendum ejus loco, id est, *defraudata*, et præter spem tuam à gloriâ tuâ detrusa, *transi*, etc. Ita ferè omnes quo vidi in significatione passivâ accipiunt. Cæterùm cum aliis punctis significationis activæ esse possit, à verbo *aschaq* in secundâ, et mercatoribus familiare sit alios defraudare, omissis rabbinorum punctis, non video cur *defraudatricem* aut *calumniatricem* dicere non possimus Tyrum, quæ tota mercaturæ vacabat. Sunt enim qui glorientur et exsultant cùm quempiam defraudârint, ut est in Psal. 73, ubi usus est *oscheq* ab hâc radice, quòd nomen *rem ipsam* interdùm *fraude partam* significat. Unde Septuaginta interpretes, *Dominus voluit dissolvere omnem contumeliam gloriantium*, verterunt. FILIA SIDONIS. De ipsâ Sidone intelligi possunt hæc, quòd videlicet ipsa *gloriaretur* in afflictione Tyri, quasi aliena esset ab illâ tempestate, quam supra, ut *erubesceret* seu *pudefieret*, suadebat Tyrus : nunc autem quòd eamdem sortem subitura esset cum Tyro denuntiat Propheta. Possunt nihilominùs et de Tyro intelligi, quasi antiquior fuerit Sidon Tyro, et Sidonii eam ædificârint. Scio quidem dubium controversumque esse apud probatos auctores utra fuerit metropolis Phœniciæ. Neque certum est utra antiquior fuisset. Mihi probabile est, Sidonem, quæ in continenti erat, antiquiorem fuisse Tyro, quæ in insulâ sita erat. Sed hoc ad rem parùm facit : prior sensus planus est. NON ERIT TIBI REQUIES. Tibi quoque, sicut et Tyro, accidet, ut *in Cethim* captiva ducaris. Quòd si hanc interpretationem sequaris, supra versum 10 de *totâ Chananide* intellige, adversùs quam *Dominus provocavit regna, ut præcipuas civitates ejus*, Tyrum scilicet et Sidonem, *perderent*, id est, munitissima loca. Ubi vides non inultas semper manere mercatorum fraudes, Dominumque eos qui alienis bonis per varias ac non bonas artes sese ornârunt, ut supra dixit, *alleviare et ignaves reddere*. Ubi quoque animadverte, quòd in regnorum vastationibus, quasi fato aut casu eveniant, non liceat nobis deliciosis et fraudulentis esse. Hoc etiam non prætereundum putavi, quòd videatur Joannes Apoc. 18, Antichristianorum civitatem per Tyrum intelligere, etiamsi eam non nominat : *Væ, væ*, inquit, *civitas illa magna, in quâ divites facti sunt omnes qui habebant naves in mari, de pretiis ejus; quoniam unâ horâ desolata est.*

VERS. 13. — ECCE, etc. Quid mirum inquit, si Phœnices devastentur? Chaldæi ferocissimi ac ditissimi populi, qui suas quoque *munitiones* habebant et *turres*, perierunt; et Dominus Babylonem subvertit cum *turribus* et *palatiis ejus* : quidni Phœnices mercimoniis gentem non ita bellicosam delebit? Si quæ præcesserunt de vastatione Tyri ad tempora Alexandri referas, memineris hoc loco ab eo quoque deletum Persarum, Assyriorum et Chaldæorum imperium. TALIS POPULUS. Cum Vulg. ita malui vertere, tum quòd sensum aptum faceret, tum etiam quia multiplex usus pronominis *reh* hanc acceptionem non respuit. IN CAPTIVITATEM. *Lestiim* conjunxit Vulg. sequentibus, quasi sic vertisset, *ad naves surgere fecerunt robustos*, etc., id est, in captivitatem abduxerunt. Et *suscitare* vel *excitare* non pro *ædificare* accepit, sed *jam domos ædificatas subvertere* : qui enim domorum fundamenta in lucem educit, *excitare* videtur. Hæc annotavi ut nemo non benè expensis omnibus audeat vulgatum interpretem reprehendere; et alium sensum apposui, qui non rejiciendus mihi videtur : *Assur fundavit eam navibus*, id est, aptam navibus stationem. Cùm enim ingentibus fluminibus alluatur, Tigri et Euphrate, ibi ingentem triremium numerum habebant Chaldæi; quibus verisimile est eos mare Persicum atque Indicam oram adnavigâsse. Nam infra c. 43, legis *Chaldæos navibus ovantes;* et Babylon ipsa dicitur, c. 21, *mare deserti*, etc. *Tsiim* autem pro *navibus* accipi vide Dan. 11, et cum simplici iod, Num. 25, et Ezech. 30. Hujus nominis se Hieronymus hoc loco etymologiam non legisse dicit; neque Rabbini assignant : verisimile autem est sic naves à *siccitate* (quæ Hebraicè dicitur *tsiah*) appellatas, quòd sint in mari siccæ, velut insulæ. De aliâ acceptione dixi supra c. 13. ROBUSTOS. Nomen *bakunim*, à verbo *bakan*, *probavit*, *munitiones* designat, quasi probatæ sint adversùs oppugnationes hostium. Scribitur per iod, sed ut vau proferendum. DOMOS, vel *palatia*. Septuaginta *turres* dixerunt. Est nomen à verbo *rum*, *elevavit*, *sublevavit*, etc. POSUERUNT EAM. In Hebræo est verbum sing., et ad *Deum* referendum. Cùm *talis* esset *populus*, cùm sit antiquissima civitas, cùm *munitiones* et *palatia* haberet, etc., tamen *Dominus demolitus est eam et in ruinas redegit.* In hoc versu videre licet quàm parùm solliciti sint Hebræi de numeris et genere.

VERS. 14. — ULULATE. Conclusionem repetit, quam jam supra proposuerat v. 1. FORTITUDO. Nomen *maon locum naturâ vel arte munitum* designat. Duplicem autem habebat portum Tyrus, alterum apertum, alterum clausum, ut est apud Strabonem. Vel igitur de fidâ statione navium loquitur, vel de arce quæ naves defendebat, etc. Sed ego de statione et portu intelligo, ad quem naves confugientes à tempestate et ventis tutæ erant.

VERS. 15. — Versu 13, exemplo rei magis incredibilis ostendit posse Tyrum destrui. Ex quo quanta sit cæcitas quam res prosperæ invehunt discere possumus, qui videamus necesse fuisse exemplo ostendere ruinam contingere posse Tyro. Hinc quoque quis sit usus casuum et fortuitorum eventuum, quos alia regna et provinciæ experiuntur, habemus. Ex vastatione enim Babyloniæ posset Tyrus et Sidon et aliæ urbes sibi consulere. Alexander autem, qui Tyrum

nus hoc fecit, qui olim manum suam extendit super mare Rubrum. Vel per mare Tyros intelligit, qui ad mare sedes habebant.

CONTURBAVIT REGNA. Evertit regna earum gentium, quæ ante Israelitarum adventum habitabant terram Chanaam. Vel regnum Tyriorum intelligit.

MANDAVIT, etc. Imperavit ut Chananæi exterminarentur, vel Tyrii, qui etiam ipsi ad terram Chanaam pertinebant. (Menochius.)

cepit, Babyloniæ provinciam quoque subjugavit. Quòd si de vastatione per Chaldæos est sermo, exemplum quoque ad rem facit. Nam et Babylon à Persis capta est atque diruta, cùm eam tamen florentissimam possedissent per multos annos Assyrii ab uxore Nini ædificatam. Vide Strabonem; apud quem etiam videbis navium usum in Babylone, et quo modo Alexander navibus partim ibi confectis, partim ex Syriaco mari plicatilibus per terram ad Euphratem advectis, et in Babylone compactis, Arabas invasit. Ex quo auctore disces, Tyrum terræ motibus licet ferè totam collapsam, et ab Alexandro obsidione captam, calamitates omnes evicisse, et seipsam navigando instauràsse. Navalis enim ejus potentiæ et apparatûs signum est multitudo et magnitudo coloniarum, quas Iberiam usque emisit. Sed nescio an de hâc restauratione hìc sit sermo. Quid si cum populo Dei capti, et eodem redempti sunt? Certè Propheta à restauratione visibili ad invisibilem per Christum statim transit, ut mox videbis. SICUT DIES REGIS UNIUS. Paucissimos enim reperias ultra Septuaginta annos regnâsse. Adde quòd Hebræi ætatem totam regis Septuaginta annis circumscriptam volunt, quòd hanc excedere non soleant reges. POST SEPTUAGINTA AUTEM ANNOS. Sensum expressit. Hebræa ad verbum, *à fine septuaginta annorum;* ubi accipe expressum antecedens pro relativo, ut sæpè solent: quare reddidi *quibus expletis*, ne opus sit particulam illam supplere. QUASI CANTICUM MERETRICIS, seu *canticum velut meretricis*, id est, dulciter et suaviter canet, ut ad se alliciat gentes. Ubi vides mercaturam rei meretriciæ comparari; habent enim maximam inter se similitudinem concupiscentiæ carnis ac divitiarum.

VERS. 16. — CANE. *Nagen* de *symphoniâ* dicitur; estque *sonare in instrumento musico*. Et Psalm. 68, distinguuntur *cantores* à *neginim*, qui sunt *musici instrumentales*. Et de Davide dicitur 1 Sam. 18: *David sonabat manu suâ*, etc. Ego hìc cùm sit infinitivus secundæ, reddere possumus *pulchrè ludendo multiplica* (vel *frequenta*) *canticum;* ut scilicet utrumque genus musicæ exerceat. Est et quoddam musicæ genus quo alienatum à nobis Deum revocamus, dùm pectus, sceleris conscii, pulsamus, gemitus et lacrymas fundimus. Ille verò nostrî memor, cor contritum non despicit, et auribus percipit lacrymas nostras; et rursùs in amplexus meretricum et peccatorum ruit amabilis illa puritas, qui et convivium facit et symphoniam adesse jubet, redeunte ad se filio prodigo.

VERS. 17. — VISITABIT. Jam dixi multò augustioris significationis esse Hebræum *phakad* quàm Latinis *visitandi* verbum; hìc *curam habere ac rationem* dicere possumus: *non* enim *in perpetuum irascitur* Deus. AD MERCES SUAS. Credo legendum *mercedem*. Nam vox Hebræa *ethenan* est à verbo *thanah*, *mercedem dedit* vel *donum pro opere turpi*, ut solent amatores invicem merendo tribuere. Estque synonymum cum *badenim* et *nadah*, ut ex Ezechiele liquidò constat. Et quamvis de mercibus earumque commutatione sit sermo, erat tamen metaphora servanda; quod et mox explicat. SUPER FACIEM TERRÆ. Non est invenusta Hebræis hæc redundantia, et supplent participium verbi substantivi *existentibus*, vel *quæ sunt, super faciem terræ*. Ex omnibus enim regionibus orientalibus ad Tyrum merces deferebantur, atque indè in totam oram maris Mediterranei, et contra. Ut igitur nobilitatem emporii et multitudinem negotiatorum significaret, pleonasmo usus est.

VERS. 18. — MERCEDES EJUS. Hìc rursùs *merces* in significatione superiori accipienda est. Atque eâdem voce hìc uti voluit Isaias quâ usus fuerat Moses Deut. 23, quando prohibuit *ne merces meretricis inferretur in domum Dei*, non solùm ut de quâ mercede loqueretur insinuaret, verùm etiam propter mysterium, ut scilicet adesse significaret qui sanctificaret omnia immunda, et regnum Dei meretricibus et peccatoribus patefaceret. Quo pacto autem *lucra ex mercaturâ Domino sanctificarentur* mox explicat; quòd scilicet essent in usus servorum Dei, cui opponit *recondi* et *reponi;* hoc enim est avarorum, qui *in hoc seculo thesaurizant, neque sunt in Deum divites*. At quos Deus *visitat*, quorum *curam suscipit*, etiamsi sint negotiatores et à mercaturâ non abstineant, eam tamen sanctissimè pertractant, et juxta consilium Apostoli *facilè communicant divitias suas*, et in sinum pauperum eas malunt recondere, quàm *ubi ærugo et tinea vim suam exercere possunt, et fures effodere et furari*. Hìc, quæso, considera, christiane lector, quàm liberali loquendi formâ usus sit Propheta: *Erunt,* inquit, *habitantibus coram Domino*. Illi erunt veluti illarum facultatum domini. Ab aliis quidem velut ipsorum ministris acquirentur; sed ipsarum usus cedet servis Dei, ministris Domini, qui ei assistunt, qui Domino perpetuò famulantur. Neque illis est otium ad ea comparanda quæ humanæ vitæ sunt necessaria. Ubi animadverte in regno Christi illas facultates *Domino Deo sanctificatas* dici quæ in *victum et vestitum* servorum Dei et ministrorum domûs ejus expenduntur; et hæc præstare Tyrios postquàm Deus eos *visitat* et illorum *habet rationem*. Ut vel ex hoc loco convincantur hæretici, qui præter mentem Dei esse asserunt alere homines qui in Ecclesiâ Dei die noctuque Domino assistunt ac ministrant; cùm *ad saturitatem usque* arcas divitum patere velit Spiritus Christi famulis suis. Et quidem eos decet *victu et quibus tegantur contentos esse;* at qui ea acquisierunt, paratos *ad satietatem usque* illis suppeditare. ET VESTIANTUR USQUE AD VETUSTATEM. Ad verb., *et ad operimentum durabile*, id est, ut nunquàm eis desit operimentum. Quem sensum nequaquàm rejicio. Sed licèt verbis Hebræis ea significatio, quam omnes hìc afferunt, tribuatur, non alia est adhibenda interpretatio. Non enim vestes diu duraturas significat; sed potiùs habituros servos Dei ad manum quo vestimenta semper coemant. Nihil enim hìc frugale legis, sed liberalitatem spirant verba. Cæterùm aliam interpretationem attuli, quam à nemine observatam hactenùs vidi; ut sciat lector Hebræa eam quoque admittere, et, ut ego quidem

sentio, non contemnendam. Est ergo Hebræis verbum *casas, annumeravit, collegit, additionem fecit;* et opponitur verbo *manah, de summâ* seu *multitudine detraxit:* adeò ut hæc duo verba duas primas arithmetices species, additionis et substractionis, significent. Ab illo autem verbo est *mecasseh,* ejusdem significationis cum *mekes, annumeratio, additio, collecta, collatio, contributio,* Exod. 12, et Num. 27. Quare si puncta auferas, hunc sensum subesse posse nemo vir doctus dubitabit : *Erit negotiatio ejus ad comedendum ad saturitatem, et ad contributionem* (seu *collectam,* seu *collectionem*) *durabilem, quæ non exhauriatur; sed semper habeant unde eis necessaria suppeditentur.* Similes volebat Paulus *collectas* et *collationes quæ fiebant in sanctos qui erant Jerosolymis, amplas, liberales, non ex tristitiâ aut necessitate, neque parcas; sed quæ abundè sarcirent inopiam sanctorum.* Et verisimile est ad hunc locum allusisse in Epistolis suis cùm de collectis in sanctos loquitur.

CAPUT XXIV.

1. Ecce Dominus dissipabit, et nudabit eam, et affliget faciem ejus, et disperget habitatores ejus.

2. Et erit, sicut populus, sic sacerdos; et sicut servus, sic dominus ejus; sicut ancilla, sic domina ejus; sicut emens, sic ille qui vendit; sicut fenerator, sic is qui mutuum accipit; sicut qui repetit, sic qui debet.

3. Dissipatione dissipabitur terra, et direptione prædabitur : Dominus enim locutus est verbum hoc.

4. Luxit, et defluxit terra, et infirmata est; defluxit orbis, infirmata est altitudo populi terræ.

5. Et terra infecta est ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges, mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum.

6. Propter hoc maledictio vorabit terram, et peccabunt habitatores ejus? Ideòque insanient cultores ejus, et relinquentur homines pauci.

7. Luxit vindemia, infirmata est vitis, ingemuerunt omnes qui lætabantur corde.

8. Cessavit gaudium tympanorum, quievit sonitus lætantium, conticuit dulcedo citharæ.

9. Cum cantico non bibent vinum : amara erit potio bibentibus illam.

10. Attrita est civitas vanitatis : clausa est omnis domus, nullo introeunte.

11. Clamor erit super vino in plateis; deserta est omnis lætitia; translatum est gaudium terræ.

12. Relicta est in urbe solitudo, et calamitas opprimet portas.

13. Quia hæc erunt in medio terræ, in medio populorum, quomodò si paucæ olivæ, quæ remanserunt, excutiantur ex oleâ; et racemi, cùm fuerit finita vindemia.

14. Hi levabunt vocem suam, atque laudabunt; cùm glorificatus fuerit Dominus, hinnient de mari.

15. Propter hoc in doctrinis glorificate Dominum; in insulis maris nomen Domini Dei Israel.

16. A finibus terræ laudes audivimus, gloriam Justi. Et dixi : Secretum meum mihi, secretum meum mihi. Væ mihi : prævaricantes prævaricati sunt, et prævaricatione transgressorum prævaricati sunt.

17. Formido et fovea, et laqueus super te, qui habitator es terræ.

18. Et erit : qui fugerit à voce formidinis, cadet in foveam; et qui se explicaverit de foveâ, tenebitur laqueo; quia cataractæ de excelsis apertæ sunt, et concutientur fundamenta ejus.

CHAPITRE XXIV.

1. Voici le temps où le Seigneur fera un désert de la terre; il la dépouillera, il lui fera changer de face, et il en dispersera les habitants.

2. Alors le prêtre sera comme le peuple, le seigneur comme l'esclave, la maîtresse comme la servante, celui qui vend comme celui qui achète, celui qui prend à intérêt comme celui qui donne son argent, et celui qui redemande ce qu'il a prêté comme celui qui doit.

3. Il n'y aura que renversement dans la terre, et elle sera exposée à toutes sortes de pillages, car c'est le Seigneur qui a parlé.

4. La terre est dans les larmes; elle fond, elle tombe dans la défaillance; le monde périt; tout ce qu'il y a de plus grand parmi les peuples est dans l'abaissement.

5. La terre est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, qu'ils ont changé les ordonnances, et qu'ils ont rompu l'alliance qui devait durer éternellement.

6. C'est pourquoi la malédiction dévorera la terre; ceux qui l'habitent, s'abandonneront au péché; ceux qui la cultivent seront insensés; et il n'y demeurera que très peu d'hommes.

7. Le vin pleure, la vigne languit, et tous ceux qui avaient la joie dans le cœur sont dans les larmes.

8. Le bruit des tambours a cessé, les cris de réjouissance ne s'entendent plus; la harpe a fait taire ses doux accords.

9. Ils ne boiront plus le vin, en chantant; toutes les liqueurs agréables deviendront amères pour ceux qui les boiront.

10. Cette ville de faste est détruite; toutes les maisons en sont fermées, et personne n'y entre plus.

11. Les cris retentiront dans les rues, parce qu'il ne se trouvera plus de vin; tous les divertissements seront en oubli; toute la joie de la terre en sera bannie.

12. La ville ne sera plus qu'un désert, toutes les portes en seront détruites.

13. Et ce qui restera d'habitants au milieu de la terre, au milieu de tant de peuples, sera comme quelques olives, qui demeurent sur un arbre, après qu'on l'a dépouillé de tous ses fruits, ou comme quelques raisins trouvés sur un cep après qu'on a fait la vendange.

14. Ceux-là élèveront leurs voix, et ils chanteront des cantiques de louanges; ils jetteront de grands cris de joie de dessus la mer, lorsque Dieu aura été glorifié.

15. C'est pourquoi glorifiez le Seigneur selon les lumières qu'il vous a données; célébrez le nom du Seigneur Dieu d'Israël dans les îles de la mer.

16. Nous avons entendu des extrémités du monde les louanges et la gloire du juste; et j'ai dit : Mon secret est pour moi, mon secret est pour moi. Malheur à moi. Ils ont violé la loi, et le mépris qu'ils en ont fait est monté jusqu'à son comble.

17. Habitants de la terre, l'effroi, la fosse et le piége vous sont réservés.

18. Celui que l'effroi aura fait fuir tombera dans la fosse, celui qui se sera sauvé de la fosse sera pris au piége, parce que les cieux s'ouvriront pour faire pleu-

19. Confractione confringetur terra, contritione conteretur terra, commotione commovebitur terra.

20. Agitatione agitabitur terra sicut ebrius, et auferetur quasi tabernaculum unius noctis; et gravabit eam iniquitas sua, et corruet, et non adjiciet ut resurgat.

21. Et erit : in die illâ visitabit Dominus super militiam cœli in excelso, et super reges terræ qui sunt super terram.

22. Et congregabuntur in congregatione unius fascis in lacum, et claudentur ibi in carcere; et post multos dies visitabuntur.

23. Et erubescet luna, et confundetur sol, cùm regnaverit Dominus exercituum in monte Sion, et in Jerusalem, et in conspectu senum suorum fuerit glorificatus.

voir sur eux des déluges de maux, et que les fondements de la terre seront ébranlés.

19. La terre souffrira des élancements qui la déchireront, des renversements qui la briseront, des secousses qui l'ébranleront.

20. Elle sera agitée, et elle chancellera comme un homme ivre; elle sera enlevée comme une tente dressée pour une nuit; elle sera accablée par le poids de son iniquité, et elle tombera sans que jamais elle s'en relève.

21. En ce temps-là le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont dans les cieux, et les rois du monde qui sont sur la terre.

22. Et les ayant ramassés et liés ensemble comme un faisceau de bois; il les jettera dans la fosse, où il les tiendra en prison, et il ne les visitera que longtemps après.

23. La lune rougira, et le soleil sera tout obscurci, lorsque le Seigneur des armées aura établi son règne sur la montagne de Sion, et dans Jérusalem, et qu'il aura signalé sa gloire devant les anciens de son peuple.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Quæ in hoc capite continentur, de universo orbe intelligunt Rabbini; quos sequuntur nonnulli ex nostris. At res ipsa clamat, et verba ipsa satis ostendunt de Judæâ esse sermonem. Mos autem est omnibus ferè gentibus, cùm de patriâ suâ loquuntur, quòd benè aut malè habeat, *terram* absolutè nominare. In ea certè tempora hæc conveniunt quando Israel, et postea Jehuda, in captivitatem ducti sunt, in sequentibus enim dicitur quòd *relinquendi essent paucissimi*, etc. Multò autem magis quadrant in postremam vastationem. DISSIPABIT. Participium est *bokek* verbi *bukak*, *evacuavit*. Per præsens reddidi, nam præsenti quoque utimur cùm de re futurâ loquimur, quando jam rem instare significamus. Aliud etiam participium mox sequitur *bolek* verbi cujus tantùm participia reperiuntur; at, ut ex Chaldæis, quibus *rei clausæ apertionem* significat, et ex cognatis verbis conjicimus, significat *confringere* seu *dissipare, ut aliorum injuriis pateat*, vel *murum*, vel *oppidum*, vel *vineam*, etc. Vulg. transposuisse videtur significata, dùm dicit *dissipabit, et nudabit*, ordinem rerum secutus. AFFLIGIT. Ego propriam significationem expressi. Dicit ergo civitates et muros *dissipandos*, populum in captivitatem *abducendum, fœdandam* formam terræ propter excisas arbores, exustas segetes, vineta et oliveta; reliquos *dispergendos* per orbem universum : quæ an Judæis conveniant quis dubitet?

VERS. 2. — SICUT POPULUS, etc. Nulla conditionis ratio habebitur. Eadem sors, eadem calamitas *sacerdotes* et *populum*, *dominos* et *servos*, divites ac pauperes involvet. SACERDOS. Verbum *Kihen* non meliùs reddere possumus quàm *sacerdotio fungi, ministrare in sacris*, hinc *kohen*, *sacerdos*, neque propriè aliud notat. Et quidem abusivè interdùm non est ecclesiastici officii, sed dignitatis et honoris; nequaquàm tamen *principem* absolutè designat, ut mentiuntur nonnulli Rabbini, Christi hostes, sed eos tantùm qui erant regi secretissimi, ut 2 Sam. 20, de *ira Jairita*, quòd *esset kohen David*, et 1 Reg. 4, de *Zabud*, et in plurali 2 Sam. 8, *filii David* dicuntur *kehonim*, pro quo 1 Par. 18 habetur; *Filii David erant primi ad manum regis*, id est, ad officia regis. Quâ ratione autem ad seculares ministros transferatur vide infra c. 61. Hìc interim considera quàm indignum sit ministros Domini eamdem cum populo sortem subire. Usurpant autem Hebræi notam similitudinis in utroque extremo, quando mutuam comparationem et omnimodam collationem explicare volunt, q. d. : *Erit populus sicut sacerdos, et sacerdos sicut populus*. SICUT QUI REPETIT, etc. Sensum expressit. Ego priorem vocem pro *debitore* et *oppresso* accipi puto; posteriorem verò pro *repetente* et *opprimente* : nam posterior construitur cum *beth*, verbum autem propriè *irruere* significat et sine regimine pro *oppressum esse* accipitur. Infra 41, *siti oppressa*, et Jer. 51, *obruta* (seu *oppressa*) *est fortitudo eorum*. Cum *beth* autem significat *irruere in aliquem*, ut feneratores facere solent exigendo credita, et in debitores esse duriores, sicut Dominus eorum ingenium depingit Matth. 18, atque in hoc modo significandi accipit interdùm *aleph* pro *he*, ut hoc loco vides. Ex his prophetæ verbis colliget christianus lector quàm meritò parvi fiant à prudentibus ac sapientibus viris speciosi isti tituli ac dignitates quibus alii alios desideramus antecellere, atque ea omnia quæ à nobis vel invitis tolli possunt; illa autem bona meritò magni fieri quæ nemo perturbare, nemo auferre potest, quæ scilicet animo constant, non fortunâ, aut linguâ aut opinione hominum. Alios itaque virtute antecellere studium sapientis erit.

VERS. 4. — DEFLUXIT. De iis rebus dicitur verbum *nabal*, quæ *amittunt succum, rororem, vim, sensum*, etc. Vulg. voluit servare paronomasiam, quæ in Hebræis verbis est ABLAH, NABLAH; ideò dixit *luxit, defluxit*. INFIRMATA EST ALTITUDO. Verbum est plurale cum nomine singulari, quod collectivè capitur, et accipitur pro *nobilitate*, id est, nobilibus et regni proceribus. Hos *excelsos* seu *elevatos* vocare solet Scriptura : hìc *elevatos populi*, id est, qui in populo sunt quasi proceræ arbores aliis brevioribus comparatæ. Nec quòminùs hæc de Judæâ intelligas, te conturbet nomen *orbis*, nam et supra 13, de *orbe Babylonico* dicitur, et 14, similiter de *particulari orbe*.

Vers. 5. — Infecta, vel *polluta*; nam *canaph*, ut jam supra dixi, est *rem aliam speciem præ se ferre quàm antea habuerit*: nostri verbo *contaminandi* aut *polluendi* reddere solent. *Infici* autem *sub aliquo* Hebræis est. Ideò pollutam rem reddi quòd id super se habeat; sicut *sub aliquo contremiscere terram* est insolitum et importabile quid et indignum perpetrare, quod nequeant homines ferre. Prov. 30: *Sub tribus contremiscit terra, sub servo dominante*, etc. Ita *contaminari sub habitatoribus* est vel eo tantùm nomine pollui terram, quòd tales habeat habitatores. Unde Vulg. *ab habitatoribus*, alii *propter habitatores*; ego Hebraismum retinui, quòd significantior esset. Leges. Supra dixi de nomine *thorah* quòd latiùs pateat quàm nomen *legis*. *Coq* etiam *statuta* in genere significat sæpè tamen pro *ritibus* et *cæremoniis* capitur. Ego hìc nomine *thorah* in plurali pro *mischephat* accipio, id est, pro, *politicis constitutionibus et legibus quibus vita humana conservatur et tranquillitas in republicâ*, quæ *præcepta judicialia* vocant scholastici; at *coq* pro *cæremoniis*, ut dixi; *berith* verò pro *Decalogo*, hìc enim peculiari *fœderis* seu *pacti* nomine censetur. Terminatio autem illa *olam*, id est, *seculi*, seu *antiquum*, ad singula membra referenda est. Universam itaque legem dicit ab illis violari, et *judicia* quidem et *leges politicas*, quæ sunt veluti repagula quædam et valla ne in illicita prorumpamus, dicit *transgressos*, veluti indomita animalia et petulantes pecudes; ritus autem et cultus, quæ *statuta* firma et certa esse oportebat, dicit *mutâsse, convulsisse, abrogâsse*, tanquàm irreligiosos, superbos, ac verbi Dei contemptores; at *fœdus* quod cum Deo fecierant, quod sanxerant, in quo fides utrinque data fuerat et conventiones declaratæ, dicit illos *labefactâsse*. Est autem *labefactare fœdus*, irritum facere. Ita loquitur Paulus Gal. 3: *Lex non facit irritum testamentum*, id est, fœdus. Singulis ergo nominibus propria verba accommodare Prophetam videbis; atque eos damnare, tanquàm in Deum protervos, superbos, atque fœdifragos et perduelles. Cæterùm quòd *olam* non *sempiternum* dixi, sed pro *antiquo* interpretatus sum, id præter auctoritatem Scripturæ non est. Nam Gen. 17 dicitur *data terra Chanaan in possessionem* olam, id est, *diu duraturam*; et Deut. 32: *Recordare dierum seculi*, id est, priorum Mal. 3: *Grata erit oblatio sicut in diebus seculi*, id est, olim, ne Judæi putent ex hâc voce posse se probare aut circumcisionem aut alia legalia in æternum fore observanda. Nota quoque hoc loco, quod supra dixit *terram evacuatam, deformem, luctu et mœrore confectam, et marcidam*, hìc unico vocabulo *pollutam* dicere. Quod enim in hominibus faciunt scelera, hoc in terrâ ipsâ et regno faciunt scelerum punitiones et pœnæ; ut sunt inundationes, siccitates, terræ motus, et hujusmodi mala, quæ, ni fallor, Apostolus dicit *gemitus* et veluti *parturientis dolores*, quibus plenus est orbis: non quòd id naturâ suâ habeat, sed propter hominem, is enim culpâ suâ fecit ut terra perpetuâ spe melioris conditionis laborare videatur, quando videlicet homo plenè restitutus toti creaturæ suam pulchritudinem et gratiam restituet.

Vers. 6. — Est in Hebræis paronomasia non invenusta, alah, aclah, *maledictio devoravit, absumpsit*, etc. *Alah* propriè *adjuratio* est, quâ quis cum imprecatione mali astringitur. Et quia in hujusmodi imprecationibus ingentia mala solemus imprecari, crediderim nonnunquàm pro ipsis *malis* sumi, ut hoc loco, et Jer. 29: *Tradam eos in imprecationem et vastitatem*, etc. Quanquàm in hoc Jeremiæ loco *esse in imprecationem* sumi posset in hunc modum: *Faciam ut, cùm quis alteri malum ingens voluerit imprecare, dicat: Veniat tibi quod venit illis*, etc., sicut *dare in benedictionem* hunc sensum habet. Adde quòd in pactis fiebant imprecationes, ut dicitur Deut. 29, et Ezech. 16, improperat Dominus quòd *despexissent imprecationes*, et *labefactâssent pactum*. Harum igitur *imprecationum* quæ erant in lege in *labefactantes pactum* meminit hìc Propheta, quòd scilicet terra in desolationem iret juxta imprecationes pacti. Peccabunt. Ego propriam verbi significationem retinui, quod non tam *peccare* quàm *propter culpam vel pœnam esse afflandum, exsibilandum*, ac proinde *abominandum* significat. Quare verbum *peccandi* hoc loco in Vulgato ad *reatum* refer et *pœnam*, id est, pro peccatoribus et reis habebuntur, et abominationi erunt, vel potiùs fuerunt, quia conjungitur verbo præteriti *devoravit*. Insanient. Verbum *carah aduri* propriè significat; hinc ad *ardorem iræ* transfertur; in quâ significatione videtur Vulg. accepisse. Ego pro *adustione* simpliciter acciperem, sicut quando Job., c. 30, hoc verbo usus ait: *Os meum adustum est siccitate*. Comparatur autem calamitas in Scripturis igni. Verbis tantùm ergo differre existimo quod præcessit: *maledictio devoravit terram*, et *adusti habitatores ejus*. Relinquentur homines pauci. Hebraismum meritò vitavit, *relinquetur homo paucus*. Hoc versu et seq. apertè videre licet qui sint fructus et effectus transgressionis et fractionis divini fœderis, ut cùm talia experimur, causam non ignoremus. Aufert enim sua beneficia ingratis Deus, et, ut est apud alium Prophetam, *liberat lanam suam, panem suum et vinum suum*, tanquàm ab injustis possessoribus et tyrannis; et eis relinquit quæ ipsos decent, tristitiam, luctum, clamores, ejulatus, et similia (1).

Vers. 10. — Attrita est. Verbum propriè est *frangere*; et de dissipatione murorum videtur esse

(1) Vers. 7. — Luxit vindemia, infirmata est vitis. *Luxit*, id est, lugere fecit; *infirmata est*, id est, infirmari fecit vitis eos, qui se vino et gulæ dederunt; quia deducet eos ad horribile Dei judicium, et ad æterna gehennæ tormenta. Secundò et genuinè, sicut metaphoricè dicuntur ridere prata et vineæ, cùm fronde et fructu luxuriant; ita ex adverso dicuntur lugere et infirmari, cùm præ ariditate squalent, nec uvas proferunt et vinum, quo deliciari et exultare solent homines voluptuarii. Deus ergo in fine mundi vinetis et agris sterilitatem inducet, tum per ignem conflagrationis, tum per plagas prævias.

Vers. 9. — Cum cantico non bibent vinum. Conviviis et vino solere tam Judæos et gentiles, quàm Christianos, adhibere cantiones et musicam, ostendi Ephes. 5, 19. (Corn. à Lap.)

sermo. VANITATIS. Hic illud nomen est quod initio Geneseos *inanem* dixit Vulg. : *Terra erat inanis.* Et juxta etymologiam intellige *inanitatem* seu *vanitatem,* quæ dicitur de re quæ alioqui ordinem debitum rerum habere posset, illoque caret. Dicitur autem initio terra fuisse *inordinata,* indigesta, non redacta in ordinem, ut quæ non montibus, non vallibus, non pratis, non hortis, non silvis, non agris esset distincta, sed *rudis* quædam *indigestaque moles.* Hic ego *civitatem inordinatam* et *rudem* accipio, quòd gubernatione, magistratibus, judiciis, mercimoniis, cultibus et sacrificiis, cæterisque hujusmodi rebus, quæ in florenti reipublicæ statu certis locis temporibusque peraguntur, careret ob solitudinem; unde mox addit : *Clausa est omnis domus,* etc., quod accidit propter pestem, bella et hujusmodi calamitates. NULLO INTROEUNTE. Sensum expressit, ut potuit, vulgatus Interpres. Nam quod alii vertunt, *ne quis ingrediatur*, est non intelligere Hebraismum de quo, cap. 23, vers. 1. Sicut enim utuntur Hebræi *à domo* pro *intrinsecùs*, ita et *ab introeundo* pro *extrinsecùs.* Quando autem domus ab interiori parte clauduntur, habitatores habent, neque est in civitate solitudo; quando ab exteriori parte clausæ sunt, indicium est manifestum solitudinis.

VERS. 11. — CLAMOR SUPER VINO. Inopiam esculentorum et poculentorum notat. Nomen *clamorem qualis est querulorum* significat, seu *vociferationem quæ excitatur quando plures simul capere vel emere volunt eamdem rem,* ut fit famis tempore; vel intellige *querimoniam,* quæ fieret propter vini inopiam. DESERTA EST LÆTITIA. A *arab* verbo *advesperascendi* rectè vertas, Jud. 19, et 1 Sam. 17. Notat itaque *gaudium*, quasi cursu suo peracto, *ad finem usque deductum.* Sicut enim dicitur de die quòd *ad vesperam tendit*, et de sole quòd *occubuit* vel *occidit;* sic quia gaudium diei et luci comparatur, dicitur *gaudium occidisse* et *ad occasum pervenisse.* Sensum ergo expressit Vulg.; nam *arebah desertum* quoque designat, quod tanquàm nomen accepisse videtur.

VERS. 12. — OPPRESSIT. Manifestum est Vulg. hìc verbum *iucath* in activâ voce accepisse. Neque enim tunc Biblia punctata erant. At nunc legunt Hebræi puncta vocis passivæ, et supplent præpositionem *in,* id est, *contusa est janua in ruinâ*, vel *tumultu.* Mihi tamen magis placet lectio vulgata quòd *ruina contuderit portam*, seu *portas.* Sensus idem est. Planum est autem in portis fuisse propugnacula et turres; has dicit collapsas, et munitiones omnes ruinâ comminutas. Hæc de civitate Hierosolymitanâ dicta non dubito. Pro *solitudine* dixi *stupendam solitudinem,* ut aliquo pacto exprimerem vim vocis Hebraicæ, de quâ cap. 1, et sæpiùs jam dictum est, quod notet *gestum horrentium, abominantium*, seu *admirantium.*

VERS. 13. — IN MEDIO. Judæa in Scripturis sæpè dicitur *medium terræ.* Nec dubium quin juxta dimensiones geographorum Palæstina in medio vel circa medium habitati orbis esse videatur. Vel dicitur *futurum in medio terræ* et *in medio populorum* phrasi Hebræâ, id est, in regione cui nihil deesse posse videbatur, et plaga orbis hominum feracissima, nempe Judæa; à quâ videbatur impossibile homines posse exterminari et tantam fore solitudinem, ubi erat hominum maxima frequentia, juxta promissionem Abrahæ factam : ut majori admirationi esset oratio; sicut si diceret : Futurum est ut in mari non reperiantur nisi tres guttulæ aquæ, aut in littore maris paucissimæ arenulæ. QUOMODO SI PAUCÆ. Vulg. paraphrastem egit hoc loco; ego verbum verbo reddidi, quòd non obscura esset oratio. *Excussionem* enim *olivæ* vocat Hebraismus baccas olivarum quæ, post excussionem quæ in orbem et circumquàque fit, remanent in extremitatibus ramorum; quemadmodùm et *racemationem* vocant racemos qui oculos manusque vindemiantium effugerunt. Fiet, inquit, *excussio* generalis ac *vindemia* universalis in Judæâ; et immensa hominum multitudo interibit; pauci autem nonnulli, qui remanserint, isti excutientur et deracemabuntur: de quibus reliquiis mox seq. versu loquitur. Certè in vastatione Judææ sic prorsùs sese res habuit, præsertim in eâ quæ per Romanos facta est. Memineris autem hìc, lector, non tantùm corporalis devastationis, sed illius etiam spiritalis quam fecit infidelitas ac peccatum. Ex immensâ enim illâ strage pauci et reliquiæ quædam salvæ factæ sunt : de quibus jam dixi esse apud hunc Prophetam frequentem sermonem, imò esse totius libri præcipuum argumentum et veluti scopum. Ut autem intelligeremus de vastatione ultimâ Prophetam loqui, ait :

VERS. 14. — HI LEVABUNT, etc., HINNIENT DE MARI, id est, ab occidente; ita enim sæpè occidentalem plagam vocat Scriptura, quòd mare Mediterraneum ad occidentem esset Palæstinæ. At quando, quæso, reliquiæ Judæorum ab occidente laudârunt Deum? Non de Assyriâ, non de Chaldæâ dici potest quòd *ad occidentem* essent. Certè vastatâ Judæâ, reliquiæ eorum trans mare Mediterraneum in Græciam, Italiam, Germaniam, Galliam atque Hispaniam translatæ sunt. CUM GLORIFICATUS, etc. Ad verbum reddidi *in magnificentiâ Jehova.* Hanc autem *magnificentiam* seu *glorificationem* dicere possumus fuisse quando imperium Romanum jugo Christi collum submisit : Tunc certè reliquiæ Israelitici populi, Apostoli, apostolicique viri, et quos ipsi primos converterant, lætabundi *glorificabant Deum*, et *congratulabantur gloriæ Christi;* et gentes, quas ad veritatis agnitionem adduxerant, ut *plauderent manu* invitabant, et *jubilarent Deo in voce exsultationis,* quòd *subjecisset populos ipsis, et gentes sub pedibus ipsorum.* Quod enim gaudium fuisse putamus servorum Dei, cùm Romanos rerum dominos servos Christi effici vidissent?

VERS. 15. — PROPTER HOC; vel : *Super hoc, super hâc re* (nempe quòd Judæos perdidit, et eorum reliquias servaverit, quæ essent veluti semen fidei in toto orbe), *honorate Deum* barbaræ nationes, et qui à Judæâ et vitæ instituto et toto orbe dissidetis. Certè mysterium intellexit Isaias, ut mox videbis; et *Judæorum ruinam reparationem gentium*, *et eorum diminutionem divitias mundi esse* prævidit. IN DOCTRINIS.

Hunc subesse sensum putavit Vulgatus : Postquàm ità à Domino factum est, ut vos pauci Israelitæ in regiones gentium dispergamini, ibi Dominum agnoscentes, docete gentes, et *doctrinâ vestrâ Dominum glorificate.* Vocem enim *urim* solet *doctrinas* interpretari, quòd lux sit doctrina. Vox autem hæc Hebræis cognationem habet cum derivatis à verbo *iarah*, quæ *doctrinam* et *institutionem* notant. Ita etiam interpretatur *uvim* in pectorali sacerdotis : non quòd non intelligeret vocem *luces* significare, id est, lapides lucidissimos; sed mysterium olfaciens intelligebat per *luces et perfectiones* seu *integritates*, doctrinam cum vitæ integritate conjunctam à sacerdote requiri : ut nemo sit tam argutus, qui, dùm non vult à dictis imperitorum Rabbinorum vel latum unguem discedere, virum doctum et sanctum Hieronymum statim audeat reprehendere, quasi à Judæo quopiam deceptum, cùm planum sit hos ipsos censores nullibi non à Judæis, qui scripserunt, seductos, nisi non turpius sit à scribente quàm tecum colloquente decipi. Sed ad rem redeo. Ego aliam interpretationem attuli, quòd non inepta esset, et *urim* non pro *vallibus* accipio, sed pro *cavernis*, quæ luce carent, quasi oppositâ significatione suæ radici, quamvis possit esse ab *arah*, ut ferè idem notet quod nomen *meorah*, id est, *caverna*: de quo supra cap. 11. Intelligo ergo cum quodam viro docto Troglodytas, qui τῶν τρωγλῶν, id est, *specubus*, in quibus habitant, nomen sortiti sunt : de quibus vide Plin., lib. 5, c. 8. Hujusmodi homines olim sub Ægypto versùs mare Rubrum habitabant, supra modum barbari. Per hos autem intelligit Propheta cæteras barbaras nationes : quibus mox jungit *insulas maris*, id est, extremos quosque populos et *toto orbe divisos*, quales erant Europæi respectu Judæorum, et quales sunt nunc habitatores Novi Orbis qui ad occidentem est, qui nunc quoque Deum laudant ad fidem Christi conversi. Intellige ergo moribus et situ à Judæâ longè remotas gentes.

VERS. 16.—A FINIBUS TERRÆ, etc. Invitaverat gentes ad celebrandum Deum et Dei misericordiam. Nunc ita factum esse significat; *Ab alâ*, inquit, *terræ* (sic enim finem et extremitatem vocant Hebræi) *audivimus decantari psalmos* qui *Justo* illi Christo Domino *jucundissimi* sunt. Mos enim fuit omnium Christianorum primis illis Ecclesiæ temporibus *psalmos et hymnos Christo Domino decantare*, præsertim *in antelucanis cœtibus* : qui mos tantùm apud ecclesiasticos nunc retinetur. Vide Tertull. in Apologetico. Hos *psalmos*, has *laudes* per appositionem vocat Propheta *jucunditatem*, quòd res esset Domino acceptissima. Et quos per *cavernas* et *insulas maris* intellexerat, hos nunc *extremi habitatores orbis* vocat. SECRETUM MEUM. Ita malui transferre secutus Vulg. et Paraphrastes Chald., quàm cum aliis *macilentiam* aut *maciem*. Nam licet *rarah macrescere* significet, et in usu sit hæc formatio, ut a verbis in *he* desinentibus fiant nomina, mutatâ *he* in iod, ad rem tamen de quâ est sermo magis accommoda mihi visa est Vulgata interpretatio. Neque obest quòd in S. Litteris non inveniatur vox hæc pro *secreto*; nam neque *rari* pro *macie* alibi reperitur. At Chaldæis in usu est *rar* et *rareh* pro *secreto;* et Hebræis in usu est nomen *roremim*, cujus etymon ignorant Rabbini, et *principes* vertunt, quod tamen, ut ex locis in quibus reperitur conjicitur, non simpliciter *principes* natat, sed eos *qui post reges sunt*, *qui secretis consultationibus principum adhibentur*, et à *secreto* appellationem habent. Sunt ergo hæc nomina à radice quæ non est in usu *rarar*, id est, *secretum fuit.* R. quoque Joseph et R. Salomon cum Vulgato sentiunt; et quia bis hìc ponitur, duo secreta Isaiæ revelatâ dicunt, ultionem videlicet ac salutem; quod à Chaldæo in hoc loco mutuati sunt. Neque dubium mihi est quin de Judæorum ruinâ et salute gentium Isaias loquatur : quod *mysterium* Apostolus dicit non semel *absconditum fuisse prioribus generationibus, illis autem temporibus revelatum fuisse Apostolis, gentes videlicet esse hæredes et comparticipes*, etc. Neque dubito quin ad hunc locum Isaiæ respexerit, qui ait se hoc in secreto continere, et sibi tantùm id indicatum esse; q. d. : *Non vult Dominus hanc rem palàm omnibus fieri, sed involutam permanere.* Nos diceremus : *Tacere volo, silere volo;* quod solemus dicere postquàm aliquid cœpimus aperire, quod tamen silentio premere oportebat; vel : *Præcipitur mihi ut taceam, præcipitur mihi ut taceam, et ne exponam quid sit* PSALMOS AUDIRI A FINIBUS TERRÆ, *et* GRATISSIMOS ESSE PSALMOS GENTIUM JUSTO. Sed non potest se continere Propheta quin dolorem suum prodat ob perditionem populi sui; unde ait : *Væ mihi ! heu me miserum !* quod exponens R. David, licèt inimicus mysteriorum Christi, non animadvertens quid diceret, veritatem fassus est : *Quando venturam*, inquit, *vidi ultionem in Israel tempore redemptionis, quando conflabuntur, et non remanebunt nisi justi, pinguedo carnis meæ macruit* (nam *razi* pro *macie* accepit); *propterea væ mihi, quia multi sunt inter eos prævaricatores, qui consumendi sunt universi.* De verbo autem *bagad*, quod est *excurrere*, vel *incurrere vi et injuriâ seu direptione aliorum*, supra dixi cap. 21. Repetitione autem nominum et verbi multitudinem peccantium, et quòd ex animo peccatis et injuriis dediti essent, designat.

VERS. 17. — FORMIDO ET FOVEA, etc. His translationibus solent Hebræi seriem malorum se invicem excipientium significare quorum qui quædam vult fugere, in alia et fortè majora, incidit; ut Latinis :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

Estque paronomasia in his vocibus, quâ solent gaudere Prophetæ, cujus venustatem Latinis non possumus exprimere; PAHAD, VAPAHATH, VAPAH; *pavor, et fovea, et laqueus.*

VERS. 18. — A VOCE. Sic in Hebræo est; sed apud Jeremiam, ubi eadem sententia legitur, est *à facie :* idem ergo est. *Pavorem* verò vel *terrorem* quem hostes terram ingressi incusserunt, intelligere possumus. CATARACTÆ. Nomen *arebah* est *foramen*, à verbo quod *insidiari* vel *ex insidiis erumpere* vel *prospicere* significat. Dicitur de *camino*, Osee 13; de *columbarum fe-*

nestris, infra 60 : de *fictitiis* autem *fenestris in cœlo* seu *aere*, vulgò dicimus tempore diluvii et ingentium imbrium *fieri*, seu *aperiri*, dicitur Gen. 7, et 2 Reg. 7, et hoc loco. Hìc ergo veluti formâ proverbiali dicitur *apertio fenestrarum cœli et commotio fundamentorum terræ* pro *gravissimâ tempestate* et *maximis periculis*, qualia sunt in magnis inundationibus, vel in terræ motibus. His itaque magnis calamitatibus ac periculis comparantur illa quæ Judæi perpessuri erant à Romanis : de quibus usque ad finem capitis etiam loquitur.

Vers. 19. — Confractione, etc. Infinitivi sunt cum verbo præteriti aut futuri positi, Hebraico idiotismo, tum ad confirmationem rei de quâ loquuntur, tum etiam ad augmentum et amplificationem : *Depascendo depasta est terra.* Potest etiam reddi : *Malè habendo malè se habuit terra ;* nam et hanc significationem habet verbum *raa*, quando absolutè ponitur ; estque tam *culpæ* quàm *pœnæ :* sed hìc de pœnâ est sermo. Vulg. rem expressit.

Vers. 20. — Auferetur, *amovebitur.* De habitatoribus et de ornatu Judææ intellige. Comparatio autem *pernoctatorii* continet non solùm facilitatem seu celeritatem in re, verùm etiam nullum doloris sensum in auferente et diripiente seu in captivitatem ducente, quasi rem consuetam, et quæ ut sic fieret exspectare videbatur, peragat. Gravabit eam. Hìc, quæso, lector, vide venustam antithesim. Tanquàm res levis et parvi momenti aut ponderis *auferetur ; gravatur* autem *transgressione* seu *defectione ;* gravitas enim et pondus peccati eam levem et transportationi aptam reddiderat. In his quoque verbis *gravabitur* et *cadet* altera similitudo latet; tacitè enim comparatur jumentis plùs æquo onustis, quæ sub onere labuntur. Tanta, inquit, fuit terræ iniquitas et noxa, ut non valens pondus sustinere, collapsa sit. Non adjiciet ut resurgat. *Non iterùm surget, stabit, consistet.* De civitate Jerusalem non iterùm ædificandâ, et Judæa ad suum splendorem et dignitatem non ultra restaurandâ sub Judæis principibus, intelligere oportet, velint nolint Rabbini.

Vers. 21. — Militiam coeli, vel *excelsi.* Quando nomen *tseba* conjungitur nomini *excelsi* vel *cœlorum*, dicitur vel de *militiâ angelorum*, ut 1 Reg. 22 ; vel de *sole, lunâ, stellis*, ut Gen. 2 ; vel figuratè de *ministerio* seu *cultu in templo*, infra 34, et Dan. 8 : quo pacto etiam hoc loco accipio, pro *militiâ* scilicet et *ministris templi*, qui, sicut angeli in cœlo Deo, ita illi ipsi Domino in templo et assistunt et ministrant ; nam *et ingredi militiam* est peculiari phrasi fungi ministerio ecclesiastico, Num. 4, et alibi. Quòd autem templum et propitiatorium in Scripturis *cœlum* dicatur, manifestum est, Deut. 26, 1 Reg. 8, etc. In excelso. Supple *exsistentibus ;* sicut mox *super reges in terrâ*, qui scilicet sunt in terrâ : de quibus pleonasmis jam supra dictum est. Hìc interim vide quantùm præstet dignitas sacerdotalis regiæ. Illi enim *in excelso* habitant, reges *super terram :* illi similes angelis dicuntur ; isti, homines mortales, etc. Quapropter si illi in homines degenerant, majori periculo ruant necesse est. Verùm quod dicitur de regibus facit ut membrum superius pro sacerdotibus accipiam. Super utrosque ergo, tam principes ecclesiasticos quàm seculares *requisiturum se* dicit Dominus, et rationem eorum habiturum ut pro meritis pœnas luere faciat ; quasi impunitas, quâ hactenùs abusi fuissent, non nisi ex indulgentiâ et quasi inadvertentiâ Domini conniventis accidisset. Hoc indicat verbum *phakad.*

Vers. 22. — Congregatione unius fascis. Nomen *asir vinctum* notat simpliciter : hinc Vulg. pro *fasce* accepit, qui vincitur et constringitur; et nomen *asephah* ac si esset in formâ regiminis accepit (nam interdùm etiam regimine *he* non vertitur in *thau*), sensum potiùs quàm verba volens exprimere. Ego ad verbum reddidi, nisi quòd nomen sing. *asir* in plurale mutavi, *vincti ;* nam collectivè illo utuntur Hebræi, ut supra 10, et infra 42. In carcere. Rectè Vulg. *al* pro *in* accepit, ut Gen. 27 : *In gladio tuo vives ;* et infra 38 : *Psalmos nostros psallemus in domo Domini.* Post multos dies visitabuntur. Hæc enim est vis præpositionis *mir*, ut præposita nominibus temporis significet *post.* Hic locus torsit plurimos, eos præsertim qui hoc caput de Vastatione seculi in die judicii acceperunt : hinc Millenarii, hinc Origenistæ decepti. Ego certè, cùm figuratus sermo sit Prophetis adeò familiaris ut rarò absque figuris loquantur, non video (præsertim cùm id non exigat series præcedentium verborum) cur hanc *collectionem* seu *congregationem vinctorum* regum et sacerdotum non accipiamus de conclusione tam corporali quàm spiritali sub peccato infidelitatis, sub quo vincti detinentur quousque ingrediatur plenitudo gentium.

Vers. 23. — Et erubescet luna. Hanc *lunæ erubescentiam* et *solis confusionem* intellige ob excellentiorem gloriam, splendorem et majestatem regnantis Christi; quasi significet occultandum luminarium cœlestium splendorem propter splendorem Christi, quemadmodùm splendente sole lumen stellarum delitescit. Hunc itaque defectum metaphoricè *erubescentiam* et *aversionem oculorum* vocavit. Hìc habes gloriam Evangelii, gloriam regni Dei, quam apostolus sæpè commemorat, quòd magis splendeat quàm facies Mosis, quòdque tanta sit Domini Jesu gloria ut apostoli ejus *gloriam veluti speculâ excipientes, ob ingentem virtutem et efficaciam gloriæ illius in claritatem et ipsi transformarentur*, essentque lucidissimi, veluti soles, in orbe. Disparet profectò omnis alia claritas, omnis alia majestas, si cum majestate et gloriâ illius conferatur ; quia *Deus cùm esset, manifestatus est in carne, justificatus est in Spiritu, apparuit angelis, prædicatus est gentibus, creditus est mundo, assumptus est in gloriâ.* Volens ergo Propheta nullam alterius rei gloriam huic esse comparandam significare, elegantissimè id *confusione lunæ* et *solis* significavit, quòd majus luminare esset Christus Dominus luminaribus illis magnis. In monte Sion et in Jerusalem. Nemo hìc cum Judæis et Millenariis decipiatur : his enim nominibus velabant Prophetæ quæ dicebant de regno Christi. Senum suo-

rum. Manifestum est, hoc nomen tam in singulari quàm in plurali interdùm non tam ætatis esse quàm dignitatis et officii publici in administratione cùm œconomicâ, tum politicâ et ecclesiasticâ. Verba autem Hebræa eum sensum generant quem Vulgatus expressit. Ego verba verbis reddidi, *et in conspectu seniorum suorum gloria*, vel *honor* : quando videlicet *Dominus fuerit gloria*, id est, gloriosus *coram senioribus suis*, primis illis Ecclesiæ principibus, Apostolis Domini. Vel si suppleas verbum substantivum, hic erit sensus, *et in conspectu seniorum erit gloria*, quasi eam semper speculaturi sint; neque facies avertent, etiamsi gloriam solis excedat; non erunt sicut populus Judaicus. Non ponet Dominus super faciem suam velamen; seniores ejus, veluti aquilæ, aciem oculorum in gloriam ejus figent : ut ad hunc locum alluserit Apostolus in illis verbis quæ supra apposui ex 2 Cor. 3 Hic locus facit ad consolationem piorum, quò non despondeant animum, necque admirentur inanem gloriam regnorum mundi, sed malint ad regnum Christi pertinere. Quod sicut *non est de hoc mundo*, ita ejus gloria, splendor, dignitas et magnificentia isthæc omnia pudefieri facit et disparere. Hìc quoque animadverte, quòd cùm de gloriâ Christi sit sermo, eum vocet nomine *Jehova* : quod nunquàm nisi vero Deo tribuitur, testibus etiam ipsis Rabbinis.

CAPUT XXV.

1. Domine, Deus meus es tu : exaltabo te; et confitebor nomini tuo, quoniam fecisti mirabilia, cogitationes antiquas fideles, amen.

2. Quia posuisti civitatem in tumulum, urbem fortem in ruinam, domum alienorum : ut non sit civitas, et in sempiternum non ædificetur.

3. Super hoc laudabit te populus fortis, civitas gentium robustarum timebit te :

4. Quia factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione suâ : spes à turbine, umbraculum ab æstu : spiritus enim robustorum quasi turbo impellens parietem.

5. Sicut æstus in siti, tumultum alienorum humiliabis, et quasi calore sub nube torrente, propaginem fortium marcescere facies.

6. Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in monte hoc convivium pinguium, convivium vindemiæ, pinguium medullatorum, vindemiæ defecatæ.

7. Et præcipitabit in monte isto faciem vinculi colligati super omnes populos, et telam quam orditus est super omnes nationes.

8. Præcipitabit mortem in sempiternum, et auferet Dominus Deus lacrymam ab omni facie, et opprobrium populi sui auferet de universâ terrâ : quia Dominus locutus est.

9. Et dicet in die illâ : Ecce Deus noster iste, expectavimus eum, et salvabit nos : iste Dominus, sustinuimus eum, et exultabimus, et lætabimur in salutari ejus :

10. Quia requiescet manus Domini in monte isto; et triturabitur Moab sub eo, sicuti teruntur paleæ in plaustro.

11. Et extendet manus suas sub eo, sicut extendit natans ad natandum; humiliabit gloriam ejus cum allisione manuum ejus.

12. Et munimenta sublimium murorum tuorum concident, et humiliabuntur, et detrahentur in terram usque ad pulverem.

CHAPITRE XXV.

1. Seigneur, vous êtes mon Dieu; je vous glorifierai, et je bénirai votre nom, parce que vous avez fait des prodiges, et que vous avez fait voir la vérité de vos desseins éternels. Amen.

2. Car vous avez réduit la ville en un tombeau; cette ville si forte n'est plus qu'une ruine; vous en avez fait la demeure des étrangers, afin qu'elle cesse d'être une ville, et qu'elle ne soit jamais rétablie.

3. C'est pour cela qu'un peuple puissant vous rendra gloire, et que la cité des nations redoutables vous révérera;

4. Parce que vous êtes devenu la force du pauvre, la force du faible dans son affliction, son refuge contre la tempête, son rafraîchissement contre la chaleur; car la colère des puissants est comme une tempête qui vient fondre sur une muraille.

5. Vous humilierez l'insolence tumultueuse des étrangers, comme un homme abattu par l'ardeur de la soif, dans un lieu aride; vous ferez sécher les rejetons des violents, comme par la chaleur étouffée d'un temps couvert de nuages.

6. Et le Seigneur des armées préparera à tous les peuples, sur cette montagne, un festin de viandes délicieuses, un festin de vin exquis, de viandes pleines de suc et de moelle, d'un vin tout pur et sans aucune lie.

7. Il brisera sur cette montagne la chaîne qui tenait liés tous les peuples; il rompra la toile que l'ennemi avait ourdie, et qui enveloppait toutes les nations.

8. Il précipitera la mort pour jamais; et le Seigneur Dieu séchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple, car c'est le Seigneur qui a parlé.

9. Alors son peuple dira : C'est là vraiment celui qui est notre Dieu : nous l'avons entendu, et il nous sauvera. C'est lui qui est le Seigneur, nous l'avons attendu longtemps, et nous serons remplis d'allégresse, nous serons ravis de joie, dans le salut qu'il nous donnera;

10. Car la puissance du Seigneur se reposera sur cette montagne; et Moab sera brisé sous lui, comme le sont les pailles par la roue d'un chariot.

11. Et le Seigneur étendra ses mains sur lui, comme un homme qui nage les étend pour nager; il déploiera toute la force de son bras pour détruire son orgueil.

12. Les fortifications de tes hautes murailles tomberont, s'abaisseront, et seront renversées par terre, jusqu'à entrer dans la poussière.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Defleverat ruinam patriæ, populique sui perfidiam, et nonnihil hâc in re carni indulsisse videbatur Propheta. Jam tempus erat ut perfectum virum ageret, et quomodò se habeant in hujusmodi Dei indiciis servi Domini in seipso exprimeret (1).

(1) Domine. Et hoc caput et sequens laudationem Dei continent, velut canendam ubi ea quæ modò dicta sunt evenerint. Vaticinatus hactenùs fuerat de gravis-

Exaltabo te. Verbum propriè *in altitudinem evehere* est, corporis primum; deinde ad alia quæ etiam provehuntur transfertur, ut cùm *ad dignitates quempiam ascendere facimus,* aut *laudibus evehimus,* etc. De *laudibus* hìc sermo est. Mirabilia *Phele* sing. est, sed passim collectivè capitur, et *rem arduam* notat *quam homines arte aut ratiocinatione assequi nequeunt :* de quo nonnihil supra cap. 9, ubi Vulg. : *Vocabitur Admirabilis.* Cogitationes. Vox non nudas *cogitationes* et simplices notat, sed eas quæ in nobis manent post deliberationes, quæ sunt veluti strata et fundamenta super quæ actiones quasi ædificamus. Sunt ergo veluti consultationum conclusiones : *consilia* dicere posses. Nos etiam in vulgari sermone *cogitationes* ipsa consilia ac sententias vocamus. Per appositionem autem *ardua* illa et *mirabilia opera quæ Deus fecisset,* vocat *consilia antiqua,* vel, ut est in Hebræo, *à longinquo,* id est, quæ à multo tempore decreverat facere; quod Paulus dicit *ante tempora secularia,* id est, antequàm esset et tempus et seculum aut mundus. Sic etiam accipienda puto nomina quæ sequuntur, *fidem, veritatem,* id est, fidei et veritatis plenissima. In hunc enim usum abstractis utuntur Hebræi; quod et Vulg. assecutus est, *cogitationes antiquas fideles, amen,* id est, stabiles. Servavit enim vocem Hebræam, quæ interdùm est approbantis; ejus autem propria significatio est *veritas, firmitas.* Sed pro adverbiis utuntur nominibus Hebræi frequentissimè, ut sit interdùm idem quòd *verè ;* ut in Evangelio : *Amen dico vobis.* Epitheta ergo divinarum *cogitationum* seu *consiliorum* sunt *antiqua, fidelia, veracia.* Primum levitati, secundùm inconstantiæ, tertium mendacio aut certè injustitiæ crediderim opponi. Hæc omnia inesse judiciis illis quæ admiratur Paulus ad Rom. oportet fideles fateri, juxta quæ factum est ut Judæi laberentur, et gentes ad dignitatem eorum adciscerentur. De quibus est in hoc capite Prophetæ sermo.

Vers. 2. — Jam quæ sint *ardua* illa *stupenda* quæ Dominus fecerit, aperit. Posuisti civitatem. Hebr. *posuisti ex civitate in*, etc. Credo esse phrasim quâ nos utimur : *Ex civitate acervos lapidum fecisti.* Tumulum. *Gal* est in genere *convolutio,* seu *volutio,* seu *res ipsa quæ volvitur.* Dicitur de aquis frequentiùs; hìc de lapidibus in acervos redactis videtur dici. Rectè per *acervos* aut *tumulos lapidum* vertas. Hæc civitas Jerusalem est, quæ *fortis* et *circummunita* erat muris. Domum alienorum, vel *palatium;* est enim à verbo *rum*, quod *celsitudinem* notat. Habitationes autem principum excelsiores sunt cæteris. Ipsam verò civitatem hoc nomine vocat, quòd tota esset regia et superbè ædificata; *alienorum* verò seu *extraneorum,* quòd à vero Deo alieni essent, postquàm legitimum regem ac dominum negârunt, et se ab ejus regno per infidelitatem extorres fecerunt. Unde eos *vineam alienam* et *filios alienos*, et *non filios* Scriptura vocat. Ut non sit civitas. Ad verb., *ex* vel *à civitate*, quam phrasim cum Vulg. ferè omnes accipiunt. Potest et alter subesse sensus haud contemnendus : *Posuisti palatium* (seu *domum*) *alienorum à civitate,* id est, civitate privâsti, ut ad tuam civitatem nihil pertinerent. Totam infidelium domum ac familiam damnâsti, ne civium tuorum censerentur nomine; non ad domum Israel, non ad semen Abrahæ, non ad veram civitatem Jerusalem pertinerent, sed cum filiis servæ quæ in servitutem generat connumerarentur. Huic sensui favent phrasis et sequentia. In sempiternum non, etc. Verba non convincunt non reædificandam Jerusalem; nam *olam* tempus quoque finitum designat. At alii sunt loci ex quibus id colligitur, ut superiori cap., v. 20, etc. Faciunt tamen adversùs Judæos, qui ex hâc voce volunt probare legem Mosis esse perpetuam, quia Deus vocavit *legitima sempiterna,* usus hâc voce non semel.

Vers. 3. — Laudabit. Hebræis *cabedu, honorabunt, honorem deferent*, judicium tuum comprobantes, quòd dignè *malos malè perdideris, et vineam tuam aliis locaveris,* etc. Populus fortis, civitas gentium robustarum. Ego proprias significationes apposui : sensus idem. De civitate fidelium est sermo tam ex Judæis quàm ex gentibus collectâ, qui ad fidem Abrahæ pertinent, quia amplexati sunt semen Abrahæ Christum, inserti in bonam radicem ex misericordiâ, qui cùm essent *non populus, non gens, gens stulta,* ut vocat Moses, cùm essent *pauperes, debiles, claudi,* ad nuptias Filii Dei vocati sunt, et civitate donati, ut essent jam *non hospites et advenæ, sed cives sanctorum*

simis Dei judiciis quæ universo ferè orbi instabant, quæ ipse velut præsentia cernebat, et quorum acerrimo sensu, ut piis mos est, percellebatur. Inter has perturbationes se ad Deum recipit, persuasumque habet, inter has tempestates velle tamen Deum Ecclesiæ consulere, etc. Propheta, consideratione majestatis, potentiæ, bonitatis et sapientiæ Dei, tum in puniendis impiis, tum in protegendis suis, abrumpit filum propheticæ narrationis, Deique laudationem aggreditur. Gratias hìc agit Propheta beatorum nomine, qui ex tantâ multitudine pauci salutem consequentur; qui mirè exsultabunt, Deoque et sibi gratulabuntur. Usum hìc docet judiciorum Dei præcedentium, nempe prædicationem gloriæ Dei. Aliter, canticum hoc profertur in personâ seniorum memoratorum Isai. 24, 23; unde et hæc verba supplenda sunt : *In illo die dicetur,* ut v. 9, vel *canetur,* ut Isai. 26, 1. Deus meus es tu. Et eris in sempiternum; quidquid de te sentiat populus tuus impius et defector. Quidquid tentationum hinc indè me concutiat, te nihilominùs Deum meum agnoscam. Aliter. Declaravisti reipsà te mihi benè velle, et Deum meum esse. Cogitationes; id est, promissiones tuæ quibus patefecisti nobis æterna consilia tua de hostium nostrorum deletione, nostrîque protectione. Significat omnia miracula fluere ex consilio Dei, etc.; et hi apparent sensus : Minæ tuæ, et promissiones, quas ab æterno decretas prædixisti suo tempore, quas jam olim pollicitus es patribus, nunc demùm fidelissimè atque verissimè completæ sunt. Quæ ab æterno decrevisti, sæpiùsque prædixisti de impiorum excidio, et piorum felicitate, illa jam fideliter adimplêsti tempore judicii extremi. *Fidelitas* et *firmitas* idem denotant. Imò verò distinguuntur; potest enim homo *fidelis* esse, et tamen consilia ejus *infirma* (nempe, quia voluntati non respondet ejus potentia); at in consiliis Dei utrumque concurrit. Alii locum sic reddunt. *Consilia* tua sunt *procul, verè et firmiter; quæ olim decreta, certâ fide, mirificè perfeceris; consilia quæ dixisti ab antiquo ut adduceres. ecce, adduxisti et confirmâsti.* noosis.)

et domestici Dei. Isti ergo cum illis qui non ceciderunt neque scandalizati sunt Judæis, quibus non fuit Christus *in ruinam*, sed *in resurrectionem*, qui non fuerunt *rebelles lumini, laudabunt, honorabunt* et perpetuo *colent Dominum*, qui se indignos *vocaverit in regnum dilecti Filii sui in sortem sanctorum.*

Vers. 4. — Fortitudo pauperi. Ecce quos vocaverit *fortes*, et quâ ratione facti sint *prævalidi.* Erant *pauperes*, ut dixi ex Evangelio, et extra civitatem, *cæci* ac *debiles* antequàm vocarentur; erant *exhausti* (nam id propriè sonat nomen Hebræum) ut quibus nullæ suppetebant vires quibus veras divitias possent apprehendere; erant *egeni*, omnium rerum indigentes, ut qui perpetuis desideriis divexarentur (id enim sonat nomen *ebion*); prædæ patebant, et ducebantur à dæmoniis quò volebant; denique tales quales Paulus ad Ephes. et aliis multis locis depingit. Hos vocatos honestavit, ditavit, ab injuriis liberavit, et de potestate tyrannorum eripuit; insuper et fortes ac prævalidos reddidit, ut non solùm in tuto ipsi essent, sed et bellum inferrent illis à quibus captivi teneantur, et vi cœlum raperent. In tribulatione. Ad verb., *in angustiâ illi*, id est, *quæ illi quæ illum premebat*, vel *in quâ ipse erat.* Ego sensum reddidi : *Egeno in angustiâ constituto.* Spes a turbine. *Kese protectionem* seu *latibulum* propriè designat, et interdùm ad *spem* seu *fiduciam* transfertur. *Zerem* quoque *id quod repentè et præcipitanter irruit* significat; diciturque de *vehementibus imbribus*, et de iis quas efficiunt, *inundationibus.* Vulg. de *vento* intellexit *qui turbinatim et repentè fertur.* Pro *imbre* hìc primo loco videtur accipi, mox pro *inundatione.* Turbo impellens parietem. Participium *impellens* supplevit Vulg. Sunt enim tantùm duo nomina *zerem kir, repentina inundatio parietis*, id est, parietem. Explicat enim quidnam vocaverit *imbrem repentinum* et *æstum.* De hominibus, inquit, loquor; *spiritus* enim hominum *prævalidorum*, eorumque superbia et fastus quo inflati in alios feruntur, non minùs aliis damno est quàm *impetus aquarum ex repentinis imbribus collectarum parieti* in quem fertur. Neque minùs fratribus molesti sunt injusti isti et violentiæ amici, quàm *æstus in locis aridis*, in quibus neque aqua ad exstinguendam sitim, neque arbores umbrosæ, quæ umbrâ æstum temperent, reperiuntur. Damnosi ergo sunt et molesti ac graves.

Vers. 5. — At Dominus *fremitum* superborum et frementes tyrannos *humiliat; æstum* quoque, et æstuantes ipsos ac molestantes, suos protegendo velut *nubes*, aufert, et eorum posteritatem delet. Credentes in Christum ex Hebræis prædæ patebant incredulis; divexabantur ab ipsis, proscribebantur, carceribus et morti tradebantur; at eorum civitatem succendit Deus, superbos humiliavit, molestias et injurias abstulit; et hanc ob causam ingentes gratias Domino retulerunt servi Christi. Possumus et hæc omnia aliter accipere, quod cæteri populi et civitates videntes quæ passa esset Jerosolymitana civitas, timuerunt Deum et eum glorificaverunt, et ab injuriis abstinuerunt, cùm viderent atque intelligerent Dei ingenium, qui pauperibus subvenit, et superbos deprimit; pauperes protegit, et eos qui eos adurere solent opprimit : ut *factus es* idem sit quod *esse soles.* Hic sensus planus est; at superior mysterio plus quadrat. Illud : *sicut æstus in siti*, ad v. 4 puto pertinere, ut alter incipiat : Tumultum, etc. Et est supplenda dictio adversativa, quàm sæpè omittunt Hebræi, res ipsas tantùm oppositas opponentes; q. d. : Isti quidem istis rebus similes sunt, et non minùs noxii atque metuendi; et tu, Domine, *tumultum, fremitum*, etc. Humiliabis. Hebr., *facies curvari;* et ad animum refertur. Quasi calore sub nube torrente. Verba Hebræa hunc habere sensum possunt quem Vulg. expressit, ea sequentibus conjungendo. Possunt nihilominùs sic quoque verti : *æstus in umbrâ nubis*, id est, calor inter umbrosas nubes; q. d. : *Affliges propaginem prævalidorum æstu* seu *calore, qui è medio umbrosarum nubium prodit.* Solaribus enim radiis non latè diffusis, sed veluti constipatis et condensatis et è mediis nubibus vibratis in unum locum, sol vehementiùs dicitur adurere. Hunc sensum assecutus videtur Vulg., non ergo inconsideratè flagellandus. Poteris quoque tria membra facere, ut vides in interpretatione meâ : *Fremitum alienorum humiliabis, æstum umbrâ nubis; palmes prævalidorum opprimetur:* comparaverat enim tyrannos *inundationi* atque *æstui.* De primo dixit, *eorum tumultum humiliabis;* et *æstum in umbrâ nubis*, id est, auferes nubis beneficio. *Palmites* quoque et eorum filii, ne patrum mortem vindicare velint, aut patres imitari, *opprimentur.*

Vers. 6. — Non sunt in hoc et similibus locis audiendi Rabbini. Quamdam *civitatem* dixerat *destructam*, et *nunquàm reædificandam*, nempe materialem illam. Alterius verò, nempe fidelium, meminerat, Jerusalem scilicet novæ, ex novis creaturis in Christo adunatis, à quâ ablegavit omnes incredulos. Hanc nunc vocat sanctum montem Sionis, et hanc omnibus patere significat, atque in eâ dicit Dominum *convivio lautissimo excepturum omnes gentes.* Certè hæc est illa Cœna Dominica ad quam admissæ sunt gentes, postquàm Dominus juravit quòd *nemo virorum illorum qui vocati erant, gustarent cænam suam. Convivium* autem dicit constare *ex pinguibus et medullatis carnibus* atque *ex optimo vino* quæ duo sunt in conviviis potissima-per quæ cætera intelligit Propheta. Quibus etiam adumbrat spiritales cibos et mensas quæ paratæ sunt in Ecclesiâ Christi ad fidelium alimoniam et spiritales delicias : inter quæ primum locum habet sacramentum corporis et sanguinis Domini. Vindemiæ. Nomen est Hebr. quod singulari caret *scheniarim*, et à *custodiendo* derivatur. Significat autem *vini reliquias in dolio*, quæ et suaves et odoriferæ sunt. Ego *asservatum vinum* dixi, quòd non aliud nomen haberem. Neque enim est *vinum* quod Latini *fæcatum* vocant, id est, ex fæcibus expressum, sed quod immediatè supra fæces residet. Est autem in hoc versu venustissima paronomasia in vocibus Hebræis, quam hic litteris Latinis volui apponere, ne quis horridam et

insuavem linguam Hebræam putet: *Faciet Dominus in monte hoc* MISTE SEMANIM, MISTE SEMARIM; SEMANIM MEMUHAIM, SEMARIM MEZUKAKIM.

VERS. 7. — PRÆCIPITABIT. Verbum *billa præcipitationem* quamdam notat, sed *eam* potissimùm *quæ fit in absorptionibus et in devorationibus*, seu *in deglutiendo;* hinc ad aliarum rerum *præcipitationem* transfertur; idcircò hìc vertere posses verbo *absumendi*. VINCULI. *Lot.* hìc in eâdem omninò formâ bis ponitur; at Vulg. primo loco *vinculi*, secundo dixit *colligati*. Est autem à verbo quod *involvere* seu *velare* significat, ut *involucrum* dicere posses, vel *velamen*. Neque alibi invenitur hoc nomen Scripturâ in hâc significatione. Et quidem nonnulli Rabbini secundo loco ut participium accipiunt cum Vulg. neque malè; sensus autem idem est. R. David nescio quid de regnum mundi felicitate hic somniat: neque mirum; non enim intellexit mysterium Christi: *Et adhuc velamen super cor eorum positum est.* Ego certè idem quod secundo membro repetit existimo hìc significari, et *faciem involucri* vel *involuti* nihil aliud vocare quàm *involucrum multarum facierum*, id est, quod expansum plurimùm spatii occupat: hoc mox dicit *tegumentum quod expansum est super omnes gentes. Præcipitanter auferet*, inquit, *Dominus ac subitò disparere faciet involucrum quod involutum est super omnes populos*, id est, quo omnes populi obvoluti sunt, seu *velamen velatum super omnes populos*, id est, quo velati sunt omnes populi. ET TELAM. Est nomen *massecu* à verbo *nasac*, quod *fundere* significat. Et sicut Latinis *fundere* à liquidis transfertur ad non liquida (nam et *fusum exercitum*, id est, sparsos hostes, et *fusum aerem*, *vaporem*, *velamen*, etc. dicunt), ita Hebræi, et aliquantò audaciùs, hoc verbum ad solida, quæ quomodocumque expanduntur seu extenduntur, transferunt. Hinc nomen ipsum ad *operimenta* et *stragula* transfertur; ut interdùm sit idem quod *operimentum* in genere. Vulg. itaque, non reclamante origine vocis, *telam* dixit. Nam et ab hoc ipso verbo est nomen quod *liciatorium* seu *pectinem textorium*, per quod fila fluunt, significat *masseket*. Idcircò etiam quod sequitur appositè vertit: *Quam orditus est. Quam fudit, quam expandit.* Est enim participium significationis passivæ ejusdem verbi *nesuca*, q. d., *telam expansam, fusam.* Nos *tegumentum expansum* aptè vertimus; nam obscurum erat quis esset orditus telam. Sed hactenùs de grammaticis significationibus; quas omninò priùs tenere oportebat; nam earum ignoratio in obscuris locis S. Scripturæ viros alioqui doctos præcipites dedit. Et ne ab eâdem similitudine longiùs recedamus, ut mea est sententia, cum nihil sic faciat homines ruere aut præcipitari quàm implicatio, obscuritas, operimenta, et ipsa denique cæcitas; cùm de ablatione harum rerum per Dominum montis Sionis propheta loqueretur, aptissimè eodem verbo usus est. Dicit enim, *Dominum præcipitaturum* ea quæ ad præcipitium gentes adducebant, nempe ignorantiam seu cæcitatem, quâ, veluti quodam *velo* seu amplissimo *tegumento* per omnium nationum animos *diffuso*, non erat qui quâ eundum esset posset intelligere, neque erant qui *Deum aut agnoscerent, aut sicut Deum glorificarent. In monte* autem *illo*, dato per Dominum discipulis Spiritu S. à quo edocti possent docere omnes gentes, discissum est *velamen. Notam* enim *fecit Dominus salutem suam, et in conspectu gentium revelavit justitiam suam.* Frequens autem in Scripturis est *velaminis* ad ignorantiam declarandam similitudo. Nam *et velamen super cor Judæorum adhuc positum* dicit Paulus, et *auferendum cùm conversi fuerint ad Dominum*, 2 Cor. 3. Neque discissio illa veli in templo aliud, credo, notabat, quàm per Domini mortem sanctissima et occultissima quæque omnibus patere; neque in cæcitate mansuros nisi qui velamen suis manibus iterùm super oculos ponerent; aut sese Deo hujus seculi, cujus est *mentes excæcare ne fulgeat hominibus splendor Evangelii*, traderent; de quibus Paulus, Ephes. 4: *Testificor, ne jam ambuletis sicut et gentes, tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati à vitâ Dei per ignorantiam quæ est in illis propter cæcitatem cordis ipsorum.* Non erat autem in postremo loco hoc beneficium Christi collocandum. Quòd si quis de regno peccati velit intelligere, quod regnavit super omnes (nam et Chaldæus hìc *principatûs* meminit *qui erat super omnes nationes*), non repugno.

VERS. 8. — PRÆCIPITABIT. De verbo *billa* superiori versu dictum est quod *præcipitantiam* notaret, præsertim in cibis, etc. Quare Paulus, 1 Cor. 15, verbo *absorbendi* reddidit hæc ipsa verba Isaiæ; ubi pro *in perpetuum* reddidit *in victoriam:* quem secutus sum in versione. Nam verbum *natsac* quantùm conjicere possum, significat *urgere*, *instare*, *perducere operas victoriosè magnâ animi contentione ad finem usque.* Hinc *netsac*, *victor*, *triumphator*, epitheton Dei gloriosi, 1 Sam. 15: *Victor Israelis non mentietur*, etc.; id est, Deus Israelis est talis, ut evincat et perficiat si quid semel decrevit, et quod dixit opere exsequatur. Hinc etiam nomen, quod cum verbis est adverbium, quod significat actionis vel rei de quâ dicitur *victoriam* seu *excellentiam*. Assumit autem sæpè *lamed* à fronte, ut hoc loco, id est, *ad victoriam*, *in finem*, *perpetuò*, *prorsùs*. Habac. 1: *Non pervenit ad victoriam judicium*, *ad executionem* seu *finem;* sicut Paulus Hebr. 7 dicit, *nihil* ἐτελείωσεν, id est, *ad finem adduxit, lex*, id est, ad executionem, perfectionem atque consummationem. Et hunc Isaiæ locum sic vertit: *Absorpta est mors in victoriam*, volens significare, quòd absorptâ morte vicerit et prævaluerit, regnetque et triumphet vita, atque adeò quidem ut nullum ampliùs jus sive imperium habeat mors; vel *absorpsit mortem victoriosè*, *omninò*, seu *in perpetuum.* Sic 1 Thess. 2: *Pervenit autem in illos ira Dei in finem.* Quid si vocem hanc ad modum quo mortem vicit referas, quòd videlicet instando maximè operi, et summo nixu totisque viribus operi redemptionis institerit, quousque tandem eam à nobis propulsaverit, surgendo ipse quoque à mortuis? *Absorbere* ergo *mortem victoriosè* est animo ad vincendum parato operi redemp-

tionis incumbere, quo delenda et absorbenda erat mors. Ob quod dicebat Dominus *se coarctari donec perficeretur.* Ut sic quoque accipiatur illud Joannis : *In finem dilexit eos*, id est, tanquàm qui vincere cæteros amore decrevisset, et ad finem usque amoris pertingere. ET AUFERET. *Macah* est *abstergere*, seu *abstergendo delere et loco movere.* Restituit itaque mundo vitam, et eam vitam quæ non finiatur. Vita enim gratiæ *vita æterna* dicitur. Et *qui Dominum audit, et ejus verba servat, mortem non videbit in æternum, transit enim per mortem ad vitam.* Neque hoc tantùm præstitit nobis Dominus, sed ut tranquillam lætamque vitam ducere possemus, ut qui suos illis bonis contentos faciat quæ nulla vis auferre possit. Hoc significat *lacrymarum abstersio.* OPPROBRIUM. Nullum majus excogitari potuit in toto orbe quàm Dei creaturas honorem Creatoris lapidibus et lignis, imò et immundis spiritibus, tribuere. Hoc *opprobrium ablatum est.* Supra quoque cap. 3 dixi nomen *kerephah* de *opprobrio quod in re aut opere consistit,* id est, *deformatione, defloratione, devastatione* et *corruptione*, etc., *quæ fit per gladium, per famem*, etc., ut Jer. 5, et Ezech. 36. Quæ interpretatio huic quoque loco convenit, modo spiritaliter intelligatur. Quæ enim hìc patiuntur servi Christi, ea non opprobria, non deformitates et damna reputant, sed lucra, sed gloriam. QUIA DOMINUS LOCUTUS EST. Hæc, inquit, ita, ut dixi, futura sunt; nam Dominus ea futura dixit, neque aliâ indigent confirmatione.

VERS. 9. — ET DICET ; id est, eo tempore dicetur, et passim in ore omnium hujusmodi verba sonabunt : *Ecce Deus noster*, etc.; quæ absque ullâ controversiâ continent congratulationem ob Filii Dei in carne præsentiam. ECCE DEUS NOSTER ISTE. Dupliciter potest reddi pronomen *re.* Primò, ut accipiatur relativè simul et demonstrativè, ut solet quando postponitur : *Ecce Deus noster iste est quem expectavimus.* Sic accipitur Psal. 74 : *Montem Sion illum quo habitâsti*, etc.; et Psal. 104 : *Locum illum quem fundâsti*, etc.; et Prov. 23 : *Obtempera patri tuo, illi qui te genuit*, etc. Vel simpliciùs, ut nihil aliud sit quàm verbum *adest : Ecce Deus noster adest.* Nam pro verbis substantivis usurpatur frequenter. Priorem tamen versionem probo : *Iste est quem intentis oculis animisque præstolabamur;* nam verbum *cava* gestum quoque notat qualis est nimis anxiè exspectantium, translatione factâ à perspectivâ, ut supra jam annotavi, et infra cap. 28 dicetur. ET SALVAVIT NOS. In præterito legendum est, quomodocumque Hebræi puncta apponant : *Ita ut expectavimus, juxta nostram spem, ita factum videmus.* ISTE DOMINUS ; vel *hic est Jehova; hic*, quem videmus oculis carnis nostræ, *est* naturâ atque essentiâ *Deus.* Priori enim loco vocaverat *Elohim*, quod nomen creaturis quoque tribuitur ; ideò divinitatis nomen *Jehova* ei statim tribuitur. SUSTINUIMUS EUM. Est idem verbum quod hoc ipso versu verbo *exspectandi* reddiderat. EXSULTABIMUS. Verbum *gul* tam in primâ quàm in tertiâ propriè dicitur cum quis revelat gaudium cordis externis gestibus. Verbum Græcum ἀγαλλιάω non multùm ab Hebræo dissonat, quo utitur Lucas cap. 1 : *Exsultavit præ gaudio infans*, etc. Et paulò post : *Et exsultavit spiritus meus*, etc. ; neque aliud habemus quo aptiùs reddamus. *Justum*, inquit, *est : gestiamus, exsultemus, et tristitiam omninò à nobis obligamus; quorum expectationi Deus noster adeò satisfecit ut eum videre, ejus præsentiâ frui, ejusque salutem oculis cernere, manibus contrectare, auribus audire, ore gustare concessum est. Quod audivimus*, inquit Joannes, *quod vidimus, et manus nostræ contractaverunt de verbo vitæ*, etc. Neque video quæ tristitia obrepere possit, animis beneficium redemptionis dignè considerantibus. Abeant Judæi, aut dicant quomodò quibusve verbis manifestiùs potuisset Propheta Salvatorem Deum hominemque significare, si voluisset. Nam si quæ præcedunt, de *convivio*, de *opprobrio auferendo*, de *lacrymis abstergendis*, de *morte præcipitandâ* seu *absorbendâ*, non de Messiâ dicta contenderint, indicent, quæso, nobis in quem hæc conveniant. Quod si de tempore Messiæ intelligenda sunt, quomodò *in illâ die dicetur. Iste est quem expectavimus; iste est Jehova; hic Deus noster*, si Deus non est? Quid signis ostensionis opus est, si non possunt ostendere? Si de cœlo per hominem tantùm salvavit, sat fuisse dicere : *Sicut expectavimus, ita salvati sumus; gaudeamus, Deo gratias agamus*, etc. Sed cæcos omittamus. IN SALUTARI, vel *salute.* Infra 49 : *In die salutis adjuvi te.* Et Gen. 49, pro *salvatore* seu *salute* accipere licebit : *Salutare tuum*, vel *Salvatorem tuum expectabo;* loquitur enim de Christo. Nam et Simeon ad hæc verba Jacobi respiciens ait : *Viderunt oculi mei* σωτήριον *tuum.*

VERS. 10. — REQUIESCET MANUS. *Manus Domini esse super aliquem* dicitur tropo Hebraico pro *gratiâ* et *favore ;* ut Esdr. 7 : *Dedit ei rex : Juxta manum Jehova Dei super sui ipsum, omnem petitionem ejus*, id est, pro magno illo favore quo persequebatur Esdram Deus, sive per Dei gratiam. Ita usurpatur Esdr. 8, et Psal. 80 : *Sit manus tua super virum dexteræ tuæ;* id est : Appareat virtus tua sive auxilium tuum ad nos liberandos, etc. Majus autem nonnihil est *quiescere manum Domini in aliquo* vel *super aliquem*, quo etiam verbo utitur Scriptura 2 Reg. 2 : *Consedit spiritus Eliæ super Eliseum*, quem nunquàm postea deseruit. Accipe ergo hanc loco perpetuitatem favoris, auxilii et virtutis Domini in Ecclesiâ Filii Dei ; ut sit quod Dominus in Evangelio promisit : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi ;* neque solùm ut faveat protegendo, sed ut hostes quoque debellet ; ut mox aperit. Hìc tamen interim considera hanc quoque esse exsultationis causam. Nam dicere possent qui Christum non viderunt in carne : *Vos, qui vidistis, exsultate : sed nobis quæ causa lætitiæ?* his respondent : *Manus Domini quievit in monte hoc*, consedit in Ecclesiâ suâ : hìc in æternum manet ; ibi adest. Vobis quoque est eadem lætitiæ ratio. *Beati* enim *qui, etsi non viderunt, tamen crediderunt.* TRITURABITUR MOAB. Intellige omnes hostes populi Dei. Nam tempore hujus prophetiæ res erat cum Moabitis,

quos subegit Ezechias. Et hujusmodi nominibus excæcantur in prophetis Judæi. In plaustro. Quod *mademenah plaustrum* dixit nemo vitio vertat : nam sententiam tantùm reddere curavit Interpres. Est autem *domen*, *sterquilinium* seu *fimetum*, quasi *quod in silentium* seu *quietem redactum sit*, à verbo *damah*. Hinc velut denominativum quidam deducunt prædictam vocem; neque alibi legitur hoc nomen in Scripturâ. Constructio autem exigit Hebræis aliud verbum motûs : *Sicut trituratur in sterquilinium*, id est, sicut stramentum comminutum, quod in sterquilinium mittitur. Non desunt tamen qui *mademenah* dicant esse nomen urbis Moab. Jer. 48 dicitur *madmen*, quod certè nomen est urbis Moab; cujus nomen interpretatur ibi Vulg. *Silens*, fortè ut exprimeret allusionem ad nomen. Nam Propheta id innuere videtur cùm dixit : *Madmen, conticesces*, vel *tacebis. Madmen thademi* : quæ sanè interpretatio mihi arridet. Verisimile autem est quòd ad Moabitas verba faciens Propheta, urbis Moabitarum meminerit. Verùm cùm de palearum trituratione agitur, ferè semper de eâ est sermo quæ fit dùm frumentum excutitur, vel de eâ quæ in usu erat in Palestinâ et in Oriente, quam commemorat Hieronymus hoc loco, ob fœni penuriam, quò fit ut Vulg. meritò *plaustri* meminerit. Interpretationem de *sterquilinio* invexit R. David, cujus tamen pater, ut ipse ait, pro nomine proprio hìc accepit.

Vers. 11. — Sub eo. *In medio ejus*, seu *in intimo*. Perseverat in metaphorâ natantium; et Judæam, id est, Ecclesiam, comparat mari; in quâ Moabitæ, id est, hostes populi Dei, rari, imbelles, et in periculo, undique aquis circumdati reperiuntur : quæ conditiones in servos competunt, et servitutem crediderim his loquendi formis ac figuris significari. Adde quod est gestus sese humiliantium et sese devictos fatentium, toto corpore, brachiis extensis prosterni. Fortè etiam allusio est ad quoddam gentilicæ devotionis genus, quæ etiam nunc apud quasdam barbaras nationes in usu est, ut currui quo vehitur idolum sese in viâ prosternant, ut medii præscindantur rotis currûs : quâ re se in Deo gratissimum obsequium præstare arbitrantur. Cum allisione manuum. Est hoc loco magna varietas; neque constat vel ipsis Judæis de significatione vocis *oreboth*; et quidem de radice constat, quæ *insidiari* significat, seu *insidias struere*; atque hinc deduci nomen *arubah*, id est, *foramen*, de quo, cap. 24, 18. Quid igitur impedit quominùs hìc pro *perforationibus* accipiamus? Neque aliud est *cum perforationibus manuum ejus* quam quod Vulg. dixit, *cum allusione manuum ejus*, quæ enim *colliduntur*, *perforantur*. Hæc est simplicissima interpretatio. Vir tamen quidam doctus, quia radix *insidiari* significat hoc nomen *prædationes* interpretatur. Quid autem alii afferant, videat apud ipsos, et judicet prudens lector. Ego Vulg. rectè vertisse arbitror. Nam hæc locutio convenit cum iis quæ præcesserunt, *triturabitur sub eo : Expandet manus suas in medio ejus*, etc. Quòd si puncta negligas, ut interdùm opus est, alius sensus his verbis subesse potest à superioribus longè diversus, sed non propterea contemnendus; is sic habet : *Et humiliabit superbiam ejus populus insidiarum manuum ejus*, id est, populus qui hactenùs insidiis Moabitarum erat expositus, nempe Israelitæ; *am* enim certum est *populum* significare cum alterâ motione : cætera patent.

Vers. 12. — Concident. In Hebræo est oratio activa, et in singulari, ut interpretatus sum. Sensus idem est, et in verbis videtur esse gradatio, *curvabit* seu *curvari faciet*, *humiliabit*, *dejiciet*; *naga* autem est *tangere*, et in tertiâ *attingere facere*. Nos diceremus : *Faciam ut osculetur terram*. Sic Ezech. 13 : *Attingere faciam eum ad terram*; ubi Vulg. : *Adæquabo eum terræ*; et est sermo de pariete. Id Latini *dejicere* dicunt; et illud *usque ad pulverem* omnimodam dejectionem designat, ut non maneat supra faciem terræ lapis super lapidem. Notus quoque Hebraismus est, *munitionem exaltationis murorum* pro *munitione sublimium murorum*, ut dixit Vulg. Cæterùm sicut Moabitas hìc intelligit hostes Ecclesiæ, ita per *eorum* munitiones et muros *altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei* intelligimus, et *munitiones* illas quas Paulus affirmat *suis se armis destruere*, *ut in captivitatem redigat omnem intellectum in obsequium Christi*, 2 Cor. 10; qui locus ita hunc explicat ut ad hunc allusisse mihi videatur Apostolus. Sed de hâc captivitate ac victoriâ plura in sequentibus. His autem omnibus convenit ultima illa interpretatio versûs superioris; populus enim ille qui insidiis infidelium initio videbatur expositus, armis illis quæ commemorat Paulus, mundi superbiam dejecit et omnes mundanas sublimitates subvertit; quandoquidem imperium romanum cum Româ mundi dominâ illis cessit. Quam victoriam animo volvens Propheta, simul et novam Jerusalem animo contemplatus, vastatâ illâ impiorum hominum et homicidarum civitate, canticum prophetico more annectit.

CAPUT XXVI.

1. In die illâ cantabitur canticum istud in terrâ Juda : Urbs fortitudinis nostræ Sion; Salvator ponetur in eâ murus et antemurale.

2. Aperite portas, et ingrediatur gens justa, custodiens veritatem.

3. Vetus error abiit; servabis pacem; pacem, quia in te speravimus.

4. Sperâstis in Domino in seculis æternis, in Domino Deo forti in perpetuum.

CHAPITRE XXVI.

1. Alors on chantera ce cantique dans la terre de Juda : Sion est notre ville forte; le Sauveur en sera lui-même la muraille et le boulevard.

2. Ouvrez-en les portes, et qu'un peuple juste y entre, un peuple observateur de la vérité.

3. L'erreur ancienne est bannie; vous nous conserverez la paix; oui, vous nous la conserverez, cette paix, parce que nous avons espéré en vous.

4. Vous avez mis pour jamais votre confiance dans le Seigneur, dans le Seigneur Dieu, le Fort, toujours invincible;

5. Quia incurvabit habitantes in excelso, civitatem sublimem humiliabit. Humiliabit eam usque ad terram, detrahet eam usque ad pulverem.

6. Conculcabit eam pes, pedes pauperis, gressus egenorum.

7. Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum.

8. Et in semitâ judiciorum tuorum, Domine, sustinuimus te : nomen tuum, et memoriale tuum in desiderio animæ.

9. Anima mea desideravit te in nocte ; sed et spiritu meo in præcordiis meis de manè vigilabo ad te. Cùm feceris judicia tua in terrâ, justitiam discent habitatores orbis.

10. Misereamur impio, et non discet justitiam : in terrâ sanctorum iniqua gessit, et non videbit gloriam Domini.

11. Domine, exaltetur manus tua, et non videant: videant, et confundantur zelantes populi ; et ignis hostes tuos devoret.

12. Domine, dabis pacem nobis ; omnia enim opera nostra operatus es nobis.

13. Domine Deus noster, possederunt nos domini absque te : tantùm in te recordemur nominis tui.

14. Morientes non vivant, gigantes non resurgant : propterea visitâsti et contrivisti eos, et perdidisti omnem memoriam eorum.

15. Indulsisti genti, Domine, indulsisti genti : numquid glorificatus es ? elongâsti omnes terminos terræ.

16. Domine, in angustiâ requisierunt te : in tribulatione murmuris doctrina tua eis.

17. Sicut quæ concipit, cùm appropinquaverit ad partum, dolens clamat in doloribus suis, sic facti sumus à facie tuâ, Domine.

18. Concepimus, et quasi parturivimus, et peperimus spiritum, salutes non fecimus in terrâ : ideò non ceciderunt habitatores terræ.

19. Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent : expergiscimini, et laudate, qui habitatis in pulvere, quia ros lucis ros tuus, et terram gigantum detrahes in ruinam.

20. Vade, populus meus, intra in cubicula tua, claude ostia tua super te, abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio.

21. Ecce enim Dominus egredietur de loco suo, ut visitet iniquitatem habitatoris terræ contra eum ; et revelabit terra sanguinem suum, et non operiet ultra interfectos suos.

5. Car il abaissera ceux qui sont dans l'élévation, il humiliera la ville superbe, il l'humiliera jusqu'en terre, il la fera descendre jusqu'à la poussière.

6. Elle sera foulée aux pieds, aux pieds du pauvre, aux pieds de ceux qui n'ont rien.

7. Mais le sentier du juste est droit, le chemin du juste le conduira droit dans sa voie.

8. Aussi nous vous avons attendu, Seigneur, dans le sentier de votre justice ; votre nom et votre souvenir sont les délices de notre âme.

9. Mon âme vous a désiré pendant la nuit, et je m'éveillerai dès le point du jour pour m'occuper de vous dans mon esprit et dans mon cœur. Lorsque vous aurez exercé vos jugements sur la terre, les habitants du monde apprendront à être justes.

10. Faisons grâce à l'impie ; il n'apprendra point à être juste. Il a fait des actions injustes dans la terre même des saints. Il ne verra point la majesté du Seigneur.

11. Seigneur, élevez votre main, et qu'ils ne voient point. Que les peuples jaloux la voient, et soient couverts de confusion, et que le feu dévore vos ennemis.

12. Seigneur, vous nous donnerez la paix ; car c'est vous qui avez fait en nous toutes nos œuvres.

13. Seigneur notre Dieu, des maîtres étrangers nous ont possédés sans vous ; faites qu'étant maintenant en vous, nous ne nous souvenions que de votre nom.

14. Que ceux qui sont morts ne revivent plus ; que les géants ne ressuscitent point ; car c'est pour cela que vous êtes venu contre eux, que vous les avez réduits en poudre, et que vous en avez effacé toute la mémoire.

15. Vous avez favorisé cette nation, Seigneur, vous l'avez favorisée ; vous y avez établi votre gloire, en faisant qu'elle se soit étendue jusqu'aux extrémités du monde.

16. Seigneur, ils vous ont cherché dans les maux pressants ; vous les instruirez par l'affliction qui les obligera de vous adresser leur humble prière.

17. Nous sommes devant vous, Seigneur, comme une femme qui a conçu, et qui, étant près d'enfanter, jette de grands cris dans ses douleurs.

18. Nous avons conçu; nous avons été comme en travail, et nous n'avons enfanté que du vent; nous n'avons point produit sur la terre des fruits de salut ; c'est pourquoi les habitants de la terre n'ont point été exterminés.

19. Ceux que vous aviez fait mourir vivront de nouveau ; ceux qui ont été tués dans moi ressusciteront. Réveillez-vous de votre sommeil, et chantez les louanges de Dieu, vous qui habitez dans la poussière, parce que la rosée qui tombe sur vous est une rosée de lumière, et que vous ruinerez sur la terre le règne des géants.

20. Allez, mon peuple; entrez dans le secret de votre chambre ; fermez vos portes sur vous, et tenez-vous un peu caché pour un moment, jusqu'à ce que la colère soit passée.

21. Car le Seigneur va sortir du lieu où il réside, pour venger l'iniquité que les habitants du monde ont commise contre lui ; et la terre découvrira le sang qui y a été répandu ; elle ne retiendra plus dans son sein ceux qu'on y avait fait descendre par une mort violente.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Hoc *canticum* dicit *decantandum in terrâ Jehuda*. Est enim fidelium canticum, et quorum est veritatem, quam agnoverunt et *corde crediderunt, ore ad salutem confiteri* (1). URBS FORTITUDINIS NOSTRÆ, id est : Habemus urbem fortissimam, obfirmatam, munitissimam. Hebræi han corationem per dancinentium. FORTITUDINIS. Substant. pro adject. *fortis*. De Jerusalem loquitur. SALVATOR, etc. ; salutis enim causâ cinxit eam Deus muro et antemurali ; q. d., qui sunt in Ecclesiâ, immunes sunt ab omni periculo. (Vid. 2 Sam. 20, 15.) (Biblia Vatabli.)

(1) CANTABITUR. A Judæis è captivitate reducibus, *Canticum*. Quod Vitringa dramaticum censet, constansque actibus personarum sive chororum sibi suc-

di casum cum verbo, quem supplent, afferunt : *Urbs obfirmationis nobis,* scilicet *est.* Nostra civitas est obfirmata et munitissima. SION. Etiamsi de Sione sit sermo, aliquis nomen apposuit, neque in emendatis codicibus legitur. SALVATOR. De nomine *ieschua* vide supra, cap. 26, 9. Utroque modo hic reddi potest, et sensus idem est : *Salus ponet muros,* vel *salvator.* Vulg. verbum Hebræum accepit pro passivo *ponetur,* quòd *ipsemet Salvator esset murus,* etc. Est autem explicatio *fortitudinis* seu *obfirmationis.* Vis scire quam *obfirmata* sit *nostra civitas? Ipsa salus muris et propugnaculis eam cinxit* : vel : *Deus scilicet posuit ipsam salutem muros et propugnacula.* Nemo autem est qui ipsi saluti et incolumitati possit incommodare. Rebus quidem quæ salutem nunc habent crastinâ die salus auferri potest; at salutem ipsam quis labefactabit? Nec aliud est quod infra cap. 60, legitur : *Et vocabis Salutem muros tuos, portas tuas, laudationem.* Ubi Vulg. : *Occupabit salus muros tuos,* etc., ut qui salvus et incolumis esse velit, hoc faciat, ut scilicet ad te confugiat. Quid aliud, quæso, est ; *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam?* ANTEMURALE. Linguâ Punicâ *barboca* dicitur, teste Galeoto Marcio in libr. de Doctrinâ promiscuâ ; hinc vulgò *barbacan.* Quantùm autem ex voce Hebræâ conjicere possum, propugnacula puto significari quæ è muris prominent, certis quibusdam spatiis distincta, ex quibus latera eorum qui muros subruere volunt petuntur. Habet autem appellationem ab *strenuitate,* quæ in labore et exercitio consistit : fortè quòd ibi constituantur strenui milites.

VERS. 2 — APERITE. Hâc apostrophe aperit Isaias affectum suum super multitudine novi populi Dei ad Ecclesiam et sanctam civitatem properantis. Neque dubium quin allusio sit ad Psalmum Davidis, ubi ait : *Aperite portas justitiæ : ingressus in eas confitebor Domino. Hæc porta Domini ; justi intrabunt per eam.* Nam et ibi de Ecclesiâ et sanctorum civitate est sermo. GENS JUSTA. Sugillatio et tacita reprehensio est eorum qui hactenùs ingressi fuerunt; quibus *auferendum erat regnum Dei, et dandum aliis qui facerent fructus ejus.* CUSTODIENS VERITATEM. Numero multitudinis hìc est, *emunim.* Carere autem Judæos *emen* dixerat multò ante Moses, dicens ; *Natio perversissima est, filii in quibus non est* EMEN, *fides.* Quam phrasim imitatus Paulus vocat *filios diffidentiæ, incredulitatis, inobedientiæ.* His opponit *gentem justam, servantem fidelitates,* id est, fidelissimam, et fidei atque obedientiæ tenacissimam : quæ sunt epitheta novi populi, quem Apostolus vocat *gentem sanctam,* etc.

VERS. 3. — VETUS ERROR ABIIT. Neminem reperi qui hujus versionis mihi rationem redderet, cùm tamen omnes multò aliter vertant ; sed nemo, meâ sententiâ, sensum Hebræorum verborum fideliùs reddidit : quod manifestum reddere non adeò difficile fuerit. Quis enim ex Hebræis dubitet *ietser, cogitationem* seu *figmentum humani cordis, formationem* seu *fictionem quæ animo cogitantis fit,* significare? Exempla passim sunt, et infinita in Lexicis invenies. Gen. 8. Vulg. etiam *cogitationem* reddidit, quæ *prona esset ad malum,* etc. At *samuc* quis negabit esse participium significationis passivæ à verbo *samac,* quod *sustentare* seu *confirmare* interdùm significat? Ergò *ietser samuc* est *cogitatio firma, suffulta, stabilis:* qualia sunt ea quæ sustentantur desuper, ne decidant aut convellantur et fluctuent. Sic de corde dicitur hoc ipsum participium Psal. 112 : *Sustentatum cor ejus.* Vulg. : *Confirmatum est cor ejus, non commovebitur,* etc. Et Psal. 111, de *mandatis Dei,* quòd sunt *confirmata* (seu *sustentata*) *in omnia secula.* Ergo hoc in loco si suppleas substantivum verbum, quod sæpissimè omittunt Hebræi, hic sensus est: *Firma, certa, stabilis est in nobis hæc cogitatio; hoc certò statuimus, firmiter credimus, quòd tu, Domine, conserves pacem, quia in te speravimus. Non ultra fluctuabimus, neque erit animus noster in dubio; non errabit ut hactenùs fecit. Abiit hic error noster. Firmi in hâc cogitatione sumus,* etc. Jam, credo, vides quid velit doctus Interpres. Quis, quæso, reprehendat Interpretem qui hanc orationem, *Certus sum,* reddat hâc, *Non dubito,* aut contra ? Hic certè locus sufficere deberet nasutis quibusdam censoribus, qui non nisi sua probant ad elevandam aliorum auctoritatem, ut deinceps non tam faciles essent in damnando vetere Interprete, præsertìm cùm ipsi suis sæpenumerò versionibus pro sensu Spiritûs S. sua afferant somnia et christianis lectoribus imponant, dicentes se hebraicam veritatem reddere, cùm tamen toto cœlo à veritate devient. Cæterùm ego mallem hìc formam orationis nonnihil mutare; *Sit hæc firma cogitatio,* vel *vetus error abeat. Nemo posthac in dubio sit, sed hoc firmiter apud se statuat, quòd tu, Domine, pacem conserves, incolumitatem, felicitatem et omnium rerum abundantiam dones* (id enim nomen *schalom* comprehendit), *quando in te speratum est,* etc. SPERAVIMUS. Participium est significationis passivæ *batuac, speratum, confisum,* etc., et *ki* pro *quando* non raró accipitur.

VERS. 4. — SPERASTIS. Eisdem litteris, licèt diversis punctis, constat tertia pluralis præteriti et secunda pluralis imperativi, *sperârunt, sperate.* Vulg. formâ præteriti accepit, et personam mutavit; at in imperativo facilis est sensus; nam et præcedentia ita videntur exigere. IN SECULIS ÆTERNIS. *Ede ad, ultra et ultra, assiduè magis assiduè assiduè* : quod non solùm ad tempus referri potest, sed etiam ad ipsam actionem. IN DOMINO DEO FORTI. Est hìc nomen JAH et nomen JEHOVA et nomen *Tsur,* id est, *Petra,* quod interdùm est nomen Dei. Et Hebræa habere sensum possunt quem Vulg. expressit. Sed cùm videam Hieronymum in Commentariis secutum sui temporis Hebræos, qui nomen JEHOVA יהוה ineffabile dicebant, adeò ut dicat significare Deum, prout est ineffabilis, et hujus rei nulla sit probatio præter Rabbinorum superstitionem, et nomen esse à verbo *aiah,* ita ut, explicante ipso Domino in Exodo, significet EUM QUI EST, cujus esse est ejus essentia, per quem cætera habent illud esse quod habent, JAH etiam esse ejusdem nominis quamdam abbreviationem, non possum non subolfacere mysterium, ut putem JAH JEHOVA esse ac

si diceres *Deum de Deo*, aut *Filium Dei*. Ita habet supra cap. 12, vers. 2 : *Fortitudo mea et canticum meum est Jah Jehova*; id est, Filius Dei. Et Psal. 68 dicitur quòd *in* Jah sit *nomen Dei*. Quare hoc loco ita libenter interpretor: *Confidite in Deo assiduè magis, quia in Filio Dei est petra seculorum*, firmitas, tranquillitas, securitas : quia *beneplacitum fuit Deo in dispensatione plenitudinis temporum instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terrâ sunt*, ut inquit Paulus Ephes. 1, et Col. 1, quòd *in ipso condita sunt universa, in cœlis et in terrâ, visibilia et invisibilia, sive throni, sive dominationes*, etc. *Et ipse est ante omnia, et omnia in ipso constant. Et ipse est caput corporis Ecclesiæ*. In Filio ergo Dei est *petra* et *firmitudo omnium seculorum*, tùm quantùm ad creationem, tùm etiam quantùm ad restaurationem, ut solùm illi possint consistere, tam ex prioris seculi hominibus quam nostri, quàm futuri, qui isti petræ innixi fuerint. Cùm ergo Deus habeat hujusmodi Filium, quem daturus est mundo, inquit Isaias : *Sperate in Deo assiduè, assiduè, magis ac magis, ultra et ultra*.

Vers. 5. — Quia incurvabit. Inter cætera quæ commemorat Dei opera, ob quæ sit Deo confidendum, est *vastatio civitatis* impiorum. Intellige hìc victoriam Christi non solùm per Evangelium, quo altitudinem superborum depressit, etc., sed etiam vindictam de hostibus et perfidis Judæis sumptam. Hujus autem versûs intelligentia ex superiori capite petenda est, ubi voces quoque singulæ explicantur. Primum verbum est in præterito, posteriora in futuro ; ut videas parùm sollicitos esse oportere interpretes de temporibus.

Vers. 6. — Conculcabit eam pes, etc. Hic versus cum superiori conjungendus est, et ad *dejectionem* illius *civitatis* infidelium facit, et de *pauperibus* evangelicis intelligitur, qui universam mundi gloriam et superbiam *calcârunt*, non solùm quia eam nihili fecerunt, sed etiam quòd à superbis civitatibus se tantùm non veluti Deos quosdam adorari fecerunt, quos initio sicut mundi rejectamenta (ut qui *pauperes* essent, et quibus omnia deessent) habebant. Quòd si de terrenâ illâ Jerusalem hæc velis intelligere, sicut cætera commodè possunt, quam Deus vastavit, et cujus fastum *humiliavit*, hæc significant non fore rursùs habitandam neque iterùm palatia habituram aut domos superbas, sed habitationem fore pauperculorum hominum et ignobilium, ut certè factum res ipsa comprobat. Tunc sanè illud verbum *rhumam conculcare* non erit contemptûs, sed, ut in Scripturis sæpè accipitur, omnium animalium quæ pedibus ambulant et terram pedibus quatiunt, ut supra, cap. 1, de illis qui frequentabant et pedibus pavimenta templi terebant. Atque hanc arbitror germanam expositionem.

Vers. 7. — Semita justi, etc. Exemplum adduxerat vers. 5 et 6, quo comprobabat Deo esse confidendum. Nam etiamsi differre videatur impiorum vindictam, suo tamen tempore *novit et suos eripere, et iis qui eos vexant vicem reddere*, atque ita erga Judæos se gessisse. Jam nunc opus hoc Dei et cætera omnia commendat argumento à minori ad majus, in hunc modum : *Semita, quam quivis justus ambulat, rectissima est ; nulli injurius est ; æquitatem redolent mores justi ; nihil in ejus vitæ ratione tortuosum reperitur, aut præter jus et æquum factum ; denique ipsæ æquitates sunt viro justo via. Atque hanc ipsam rectitudinem tu, Domine, illi præstas ; semitam ejus tu regulas ; tu lineas ducis, et signa in itinere figis, ne deviare possit. Quid igitur sentiendum fuerit de viâ tuâ, de judiciis tuis? quantò, putas, rectior erit, et majoris æquitatis plena? Quantùm enim distat cœlum à terrâ, tantùm distant viæ ipsius à viis hominum*, etc. Certò scio quòd viri docti hanc elucidationem probabunt. Recta est. *Mescharim, æquitates, rectitudines*, id est, rectissima. Callis. *Maegal* significat *viam tritam plaustro, et quæ orbitas habet*. Prov. 4, hoc nomen cum hoc ipso verbo habetur ; *Regula actum pedis tui; fac ut iter tuum rectum sit*. Transfertur ergo ad vitæ rationem, quam rectissimam esse oportet si Deo placere nobis in animo est, juxta prædicationem Joannis Baptistæ : *Rectas facite vias ejus*, etc., ut infra dicetur. Ad ambulandum. In Hebræo est secunda persona futuri *thephallet, regulabis*, id est, regulare soles. Ponitur autem Hebræo more hìc antecedens pro relativo : *Rectum actum justi tu regulabis*, pro *via justi recta est, quam tu regulare soles* : cujus rectitudo universa à te uno est.

Vers. 8. — Et. Hebr. *aph*. Hujusmodi particulas difficile est alienâ linguâ reddere. Hæc sanè impetum animi notat, et juxta exigentiam loci sic quoque reddenda est. Quidam hanc vocant augmentativam, *etiam, quoque, insuper*, etc. Vulg. variè quoque reddere solet. Infra vers. 9 reddit *sed et*; hìc per conjunctionem *et*. Certè in sententiis in quibus fit rerum collatio, si affirmativa fuerit, valet *quantò magis*, vel *multò magis*; si negativa, *multò minùs*; ut Job. 4 : *Quantò magis qui habitant domos luteas?* et ita ibi vertit Vulg. et Ezech. 15. Quare nemo mihi vitio vertat quòd sic verterim, præsertim cùm sententia sit aptissima, et illud *in* non sit in Hebræo, sed ab interpretibus addatur ut sequentibus conjungant. Unde mox infert : *Domine, sustinuimus te*. Digna est autem hæc vox Apostolis et primis illis Christianis, quos persequebantur infideles Judæi ante urbis vastationem ; est et omnium piorum quando adversis premuntur, ad quorum solatium editum videtur canticum istud. Nomen tuum. Hebr. *lesch mka, ad nomen tuum*. Sic quod sequitur, *ad memoriale, memoriam, commemorationem* seu *recordationem. Audito*, inquit, *tuo nomine*, vel *ad levem tuî commemorationem* seu *recordationem, ardens desiderium tui mox in animis nostris excitari solet*.

Vers. 9. — Sed et spiritu meo. In recto potest non malè verti : *Imò spiritus meus in præcordiis meis*, id est, quamdiù *spiritus hos reget artus*, quoad vivam, *te ante lucem conveniam, te quæram summo mane*. Mane vigilabo. Una dictio, unumque verbum est Hebræis secundæ conjugationis שחר, *summo mane*

aliquid facere. Si verbum fingeremus, diceremus activè *aurorare.* Prov. 7 : *Auroravi faciem tuam; summo mane te conveni.* Job. 8 : *Aurorare Deum;* ut interdùm omninò videatur idem esse quod nobis Lusitanis *matinar*, id est, facere ne quis de nocte dormiat; et interdùm idem est quod *manicare*, *summo mane surgere.* Job. 24 : *Manicantes ad rapinam.* Potest ergo hic subesse sensus : *Sed et spiritu meo intra me te excito, te sollicito; non committo ut sinam te dormire. Perpetuò ad te clamat spiritus meus intra me*, etc. *Noctis* meminit, quòd id tempus orationi aptissimum sit. Sed et antelucanum tempus cæteris præstare judicatur. Cum feceris, etc. Sensum reddidit; ego verba verbis, *secundùm quod judicia tua*, id est, juxta normam judiciorum tuorum quæ in homines exerces, *illi quoque justitiam addiscunt*, ut talia videlicet judicia exerceant, qualia te exercere vident; vel quòd tunc justitiæ student mortales, et eam colunt, cùm te animadvertunt in injustos severum. Hujusmodi affectus videbis passim in Davide : *Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. Memor fui judiciorum tuorum antiquorum, et consolationem accepi. Defectio tenuit me pro peccatoribus*, etc. Hùc denique facit totus ille octonarius; semperque David peccatorum perditionem celebrare reperitur; nam id maximum momentum habet ad justitiam adipiscendam : *Neque Dominus relinquere virgam impiorum super sortem justorum diutiùs solet, ne extendant justi ad iniquitatem manus suas;* unde sequitur.

Vers. 10. — Misereamur. In Hebræo est tertia persona futuri, *assequetur* (vel *assequatur*) *improbus misericordiam*, seu *gratiam.* Finge, inquit, improbum non puniri, quinimò benè habere et beneficiis affici, actum est : scito nunquàm ad sanam mentem rediturum. Hanc certitudinem præterito expressit, *nequaquam didicit justitiam*, non est quòd ab eo spere unquàm justitiam. Hìc mecum considera quàm Dei pietati conveniat improbos punire, cùm ad salutem tum ipsorum tum aliorum hoc unum sit salubre remedium. In terra sanctorum. Crediderim sic Judæam vocari. In Hebræo est *rectitudinem;* sed pro concreto accipi potest. Judæi enim *filii sanctorum* dicebantur; et in Judæâ tantùm erat vera Dei cognitio, jura et leges divinæ; erat ergo *terra rectitudinum.* Dicit itaque Propheta : Etiamsi parceres Judæis, nihilo tamen meliores redderentur; quinimò cùm *in terrâ sanctâ*, quam à sanctis patribus, veluti sanctificatam, in hæreditatem acceperunt, *injustè agant*, jus est *ne videant magnificentiam* (seu *majestatem*) *Dei.* Et non; id est, ne ergo, *videant.* Estque sermo de gloriâ quam Dominus sibi per prædicationem Evangelii peperit. *Quantò* igitur, ô lector, *majora merebitur supplicia qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit?*

Vers. 11. — Exaltetur manus tua. Est in præterito, *exaltata* (vel *elevata*) *est manus tua;* id est : Prope est ut elevetur aut magnificetur et gloriosus sit Filius tuus; vel : Prope est ut intelligant gentes quantùm possis, quanta sit tua virtus atque potestas. Domine, *ne* hoc, quæso, *videant* infideles Judæi; indigni enim sunt qui ejus gloriam videant quem ut impium ignominiâ affecerunt. Possumus et *ramah* ut participium accipere, mutato accentu; eritque sensus planus, ut totus locus sic transferatur : *In terrâ rectitudinum injustè agent : ne ergo videant majestatem Jehova; Jehova, elevatam manum tuam ne videant*, etc. Videant. Correctio est iracundiæ et zeli plena. *Quid peto? ne videant? imò, imò videant.* Futura sunt, sed pro optativis; et multò vehementior est oratio quàm si futuris redderes. Zelantes populi. Ad verb., *pudefiant zelus populi;* ubi *zelus* collectivè pro *zelantibus* ponitur, ut doctissimè Vulg. *zelantes* vertebit. *Zelantem* autem *populum* seu *zelotypum* vocat Judæorum genus, qui cùm tantùm sibi Deum vellent, iniquo animo ferebant gentes fieri Dei et beneficiorum ejus participes; adeò ut ingredi nollent in domum paternam in quâ structum videbant convivium fratri prodigo, qui perierat, et à benignissimo Patre amanter suscipiebatur. Dixit autem in abstracto *zelum populi*, quòd nulla gens magis hoc vitio laboravit. Vel Hebraismo non inusitato *zelum populi* dixit pro *populo zeli.* Non dolebant autem tantùm de conversione gentium quantùm de exaltatione et gloriâ Domini Jesu, quam in dies propagari videbant. *Pudefiant* ergo homines isti, et præ invidiâ dirumpantur eorum viscera. Et ignis. Hìc rursùs est dictio illa augmentativa de quâ vers. 8. *Aph, insuper et, sed et, quinimò, ignis hostes tuos absumat.* Nam juxta Evangelium *civitatem eorum succendit*, postquàm *nuptiæ impletæ sunt discumbentium.* Dominus enim Jesus, confirmato regno, inimicos suos ad occisionem requisivit. Devoret. Videtur in Hebræo esse secunda persona futuri *thokelem :* quare sic quidam religiosè nimis vertere voluerunt, *etiam igni hostium tuorum devorabis eos.* Quorum interpretationem etsi non damno (nam *ignis hostium* dici potest crudele incendium et inexstinguibile), puto tamen esse tertiam personam femininam; nam nomen *ignis* Hebræis utriusque generis est, imò frequentiùs in feminino reperitur.

Vers. 12. — Dabis, vel *da. Schapath* est *ponere* seu *collocare quidpiam inter certos limites. Collocare* autem sic *pacem* est firmare pacem, et firmatam conservare. Nomine verò *pacis* reliqua ad felicitatem pertinentia intellige. Est autem vox piorum, qui perditis hostibus Dei atque suis, certò sperant et postulant quòd respirare paululùm possint et tranquillam vitam agere. Idque eò confidentiùs precantur et firmiùs sperant quò se magis divinis beneficiis cumulatos vident. Per manus autem Apostolorum faciebat Deus signa inaudita, quibus gloriam sibi, quâ cruciabantur adversarii, parabat. Quid superest, inquiunt, nisi ut deletis hostibus nobis pacem reddas? Imò verò qui ingentia illa et admiranda opera patrârat, qui gratis redemerat, qui indignos ad regnum Filii sui vocaverat, dato proprio Filio suo, quidni et cætera donabit? Adde quòd neque est novum neque inauditum, aut eum qui magna accepit, plura postulare (nam ingenui animi est, cui multùm debeas,

ei plurimùm velle debere), aut qui magna dedit, plura in dies majora præstare; eos enim magis in dies diligimus, et nostra eos beneficia ex alienis nostros faciunt.

Vers. 13. — Possederunt nos. Verbum *baal* est generali significatione *magno animi ardore super re aliquâ ferri*, *ut eâ potiare*, adeò ut interdùm verbo *ambiendi* seu *adamandi* reddere oporteat, ut Mal. 2 : *Adamavit filiam dei nothi;* et infra cap. 62; quem modum significandi hìc libenter amplecterer nisi de tyrannis videretur esse sermo; quasi dicant pii et fideles servi : *Plures alios dominos ambiisse suum amorem* (nam variæ fuerunt sectæ et religiones, quarum sectatores in suam opinionem cæteros adducere conabantur), *se autem tantùm veri Dei præconia semper cecinisse :* qui sensus non est contemnendus. Vulg. tamen sequor, ut dicant fideles servi Domino Deo, *alios dominos præter ipsum se expertos fuisse ; sed nullius illorum nisi tantùm Dei sui laudes se annuntiaturos.* Jam enim supra dixi de verbo *racar*, quòd in tertiâ sit *annuntiare*, *prædicare*, etc. *Te*, inquiunt, *tantùm nomenque tuum prædicabimus.* Commendant igitur hoc loco suam fidem, quòd non sint ingenio servorum qui præteritos dominos semper laudant, præsentes incusant; vel quòd sub aliorum dominorum jugo agentes, nunquàm ab ipsorum memoriâ Deus verus exciderit : ut illud futurum *commemorabimus* positum sit pro *commemorare consuevimus*, ut sæpè solent Hebræi futura usurpare ; sitque simile illi : *Hæc omnia venerunt super nos ; neque obliti sumus te*, etc. Interim quoque memineris quantùm Judæi discipulos Domini persecuti sint.

Vers. 14. — Morientes, seu *mortui*. Tyranni isti qui nos subjugârunt, qui servos tuos morti tradebant, *nequaquàm* iterùm *vivent;* nam resurrectio eorum non erit ad veram vitam atque felicem. Unde *perpetuò mori* dicuntur, et *mors depascet eos*. Gigantes. Nomine à *sanitate* derivato appellabantur olim gigantes propter sanitatem et rectam corporis habitudinem quâ pollebant. Sic vocare videtur quoslibet tyrannos. Propterea. *Laken, idcircò enim*, vel *ad hoc enim, eos abolevisti*, *ne rursùs consurgerent,* etc. Hìc quoque verba hæc consuetudinem notare videntur, non rem aliquam gestam : *idcircò eos,* inquit, *requirere soles*, *et eorum memoriam extinguere*.

Vers. 15 — Indulsisti genti. Verbum *iasaph* tam in primâ quàm in tertiâ interdùm in malum accipitur, ut Psal. 120 : *Quid addet tibi lingua dolosa ?* et passim in imprecationibus *: Sic addat Deus*, etc. Est ergo *inferre malum*. Accipitur autem in hoc modo significandi constructum cum dativo et *lamed ;* at cum *al*, in bonum ; ut Psal. 115 : *Addet Jehova super vos et super filios vestros;* id est, cumulet vos bonis. Hìc autem est cum *lamed ;* Vulgatus tamen in bonum accepit. Numquid glorificatus es? In Hebræo nunc nulla legitur nota interrogationis, sed tantùm verbum *glorificatus es?* quasi insinuet Deum ingentem sibi gloriam ex perditione impiorum peperisse ; quemadmodùm de se dicit quòd *glorificaretur in Pharaone et in omni exercitu ejus*. Vulg. intelligit, *beneficia Judæis præstita non cessisse in gloriam Dei, ac propterea eos amovisse longissimè*. Elongasti, vel *longè amovisti*. Ego nomen גוי, id est, *gentem*, repetendum puto, et illud, *omnes fines terræ*, ut adverbium accipiendum, *longissimè,ultra omnes fines terræ*. Vir tamen quidam doctus *terminos terræ longè amotos,* id est, propagatos, intelligit ; quòd hæc fuerit Dei gloria, non intra Judæam tantùm coli, ut iidem essent fines et orbis et imperii. Quam interpretationem nisi duriuscula videretur, libenter amplecterer. Quòd si hanc additionem in bonam partem velis accipere in hunc modum, non ineptè poteris, ut sit idem quod in Evangelio habetur de homine qui *distribuit bona sua servis suis, et abiit in regionem longinquam accipere regnum, et reverti*. Illud enim, *addidisti, addidisti*, distributionem videtur notare bonorum ; illud etiam *glorificatus es* ad gloriam resurrectionis referri potest ; *elongâsti* verò, vel *procul factus es, ultra fines terræ,* ad ascensionem et regnum Patris accommodamus, ita ut eo Evangelii loco videatur ad hunc facta allusio. Parabola enim tota statum Ecclesiæ notat inter ascensionem et adventum ad judicium. Atque in hunc modum quæ sequuntur aptissimè connectuntur.

Vers. 16. — Domine, in angustia. Hoc est omnium piorum proprium ut in afflictione ad Deum currant. Nec dubito quin discipuli Domini, ablato sponso, in afflictionibus, quas singulis penè momentis patiebantur, frequentissimè orationes funderent ; ut ex Actis Apostolorum et Pauli Epistolis manifestum est. In tribulatione. Vulg. *tsakun* ut nomen accepit ; repetito autem *beth* ex nomine *tsar* dixit *in tribulatione* cum Chald., ut sit sensus : *Cùm premuntur, et queritantur, doctrinæ tuæ auscultant, et ejus rationem habent*, *et tribulationibus erudiuntur.* Nam *musar* est *disciplina,* et quod Græcis παιδεία, et tam activè quàm passivè sumitur ; competit enim tam ei qui corripitur, arceturque à peccatis per doctrinam, minas, castigationem, etc., quàm ei qui corripit, docet, castigat, etc. Non est ergo abjicienda Vulgati versio. At *lacasch incantationes*, et *obmurmurationes*, seu *compositas arte orationes* notat, id est, *effundunt querulationes*, seu *orationes aptè concinnatas*, *quando* videlicet *disciplina tua et castigatio tua ad eos accedit.* Quamvis autem verba sint in præterito, consuetudinem notant interdùm, ut futura.

Vers. 17. — Sicut quæ concipit. Hic versus et sequens continent illas *querimonias* atque *obmurmurationes* quas solent pii homines fundere. Cum appropinquaverit. Vulg. doctè vitavit Hebraismum, qui tria futura conjungit, quæ ego per præsens verti ; is enim usus est futurorum. In doloribus suis. Vox propriè *funes* significat, transfertur autem ad *vehementissimos dolores*, quibus non minùs constringimur quàm funibus, et ex quibus nosmetipsos explicare non possumus. Vide supra c. 13. Nos eâdem metaphorâ utimur; *dolores illam constringunt.* A facie tua. Hebraismus est, id est, propter te ; et sequentibus potest conjungi. Hæc est illamet querimonia quam adducit ex Davide Paulus Rom. 8, et in se et discipulis adim-

pletam significat : *Propter te mortificamur totâ die ; æstimati sumus sicut oves occisionis. Exsurge; quare obdormis?* etc.

Vers. 18. — Concepimus, et quasi parturivimus, etc. Gravidis et parturientibus atque parientibus meritò comparari possumus; partus tamen nostri spiritales sunt. Laboramus non minùs quàm gravidæ, gemimus et dolemus non minùs quàm parturientes, simili curâ angimur quasi matres erga infantulos suos; at *salutes non fecimus in terrâ;* nihil enim dignum tuâ misericordiâ egimus : propterea adhuc persistunt in suâ infidelitate *habitatores orbis.* Hæc est lectio vulgati Interpretis, et hunc sensum elicit Hieronymus ex Hebræo in Commentariis. Supplenda est ergo præpositio *al super*, vel *beth in* : *Salutes non fecimus super terram ;* nam in Hebræo nihil est ejusmodi. Quam interpretationem tantùm abest ut abjiciam, ut eam dictis Apostolorum facilè confirmari posse putem. Adduco tamen alteram quæ nihil supplet, sed verbum verbo reddit, quam nemo eorum qui veritatem Hebraicam se vertere affirmant reprehendere meritò poterit; Hebræo enim respondet, et præcedentibus cohæret. Et quidem vocem *ruac* non pro *vento*, ut multi à Rabbinis edocti, hoc in loco accipio, sed cum nomine sequenti conjungo *ieschuoth*, *spiritum salutum. Quamvis*, inquiunt, *similes simus gravidis, parturientibus et parientibus, propter dolores, curas et sollicitudines quibus angimur, patienter ferimus : maledicimur, et benedicimus ; blasphemamur, et obsecramus; nulli malum pro malo reddimus : imò spiritum salutum saluberrimum et gratissimum spiramus. Christi enim bonus odor sumus.* Postea verbum *asah* (cujus amplissima est significatio seu, ut veriùs dicam, acceptio, et varius usus) pro *conficere* seu *comprimere*, non pro *facere*, absolutè accipio. Soph. 3 : *Ecce ego conficio omnes affligentes te*, etc.; et Ezech. 23 : *Ibi compresserunt* (vel *confecerunt*) *ubera virginitatis earum ;* Vulg., *fractæ sunt mammæ*, etc.; et Soph. 3, verbo *interficiendi* reddidit. Inquiunt ergo pii : *Non compressimus, non confecimus, non confregimus terram. Neminem læsimus, neminem corrupimus, neminem circumvenimus. Ne quem vestrûm gravemus, pro his quibus indigemus manibus nostris laboramus. Lucrari omnes volumus et ad salutem perducere ; homines quærimus, non eorum bona. Flemus cum flentibus, gaudemus cum gaudentibus. Denique imperium non exercemus in homines, neque terram nobis subigimus.* Tandem illam vocem *ubal* non pro *ideò* aut *propterea*, sed (ut manifestè sonat) pro *et non* seu *neque* accipio : *Neque*, inquiunt, *ceciderunt habitatores orbis ; non de suâ possessione ejecti sunt ; neque eos delevimus aut interfecimus.* Vel potiùs *ubal* accipiendum pro *non tamen*, ut sit sensus : *Illi nos premunt, nos persequuntur immerentes ; nos contra spiritum salutis spiramus, illis non nocemus, neque bona eorum diripimus. Tu tamen, Domine, hæc cùm scias, sinis eos vivere et regnare; non cadunt habitatores orbis.* Quæ querimoniæ etsi omnibus qui piè vivunt conveniunt, maximè discipulis Domini, postquàm in cœlum conscendit, ante Jerosolymorum eversionem. Unde versu seq. eos consolatur Dominus.

Vers. 19. — Vivent mortui tui. Illi quos nunc tyranni interficiunt, veluti oves aut arietes, rursùm *vivent ac resurgent* ad veram vitam ; non sicut ipsi tyranni, de quibus supra v. 14. Interfecti mei. *Tui* sunt, ac *mei*. Estque veluti correctio : Quid *tuos* dico ? *mei, mei*, inquam, sunt. Meorum ego rationem habebo. Nolite ergo tristari ; *neque timeatis eos qui tantùm occidunt corpus.* Ego quoque Deus mortuorum sum ; apud me vivunt, iterumque vivent. Notandum tamen videtur esse hìc nomen singulare *nebelah*, quod non dubium quin *corpus exsangue et animâ vacuum* significet, *ac vitæ muniis carens*. Et collectivè videtur capi, sicut Psal. 79 : *Dederunt cadaver servorum tuorum volatili in escam.* Manifestum est autem quòd de corporibus interfectorum erat sermo. Quare hìc non malè Vulg. *interfectos* vertit. Vir tamen quidam doctus mysterium hoc loco olfecit, quòd corpora fidelium collectivè *corpus suum* vocavit, quòd omnes sint corpus Christi, et tanquàm membra cum capite Christo sint resurrecturi ; ideòque nomini singulari addidisse verbum plurale, *corpus meum resurgent.* Qui habitatis in pulvere. Ita defunctorum corpora vocat, in pulverem et cineres jam redacta. Ros lucis. *Or lux* est. Hìc legitur *oroth* numero multitudinis, formâ femininâ; quod tam Rabbini quàm nostri *olera* interpretantur. Cujus non habent aliud signum quàm verba 2 Reg. 4 : *Egressus est unus in agrum ut colligeret oroth*, pro quo Chald. dixit *ierakenim*, id est, *viridia. A gratiâ* ergo sic dictas herbas existimo. Et quæ viridia sunt, metaphoricè hoc nomine appellantur ; sunt enim jucunda et grata oculis. At *or* nomen est *refocillationis, gratiæ, lætitiæ, vitæ*, adeòque omnis boni ; neque *lucem* tantùm hanc quam videmus designat. Quare licet hoc loco vertere possemus *ros olerum*, vel *viridium*, etc., id est, qui olera recreat et herbis gratissimus est, malui tamen pro *luce* cum Vulg. accipere, et *rorem matutinum* dicere, ut significationem et numerum aliquo pacto exprimerem : quæ versio eumdem sensum habere potest quem altera. *Ros*, inquit, *qui super te deciderit, et quo irrorabitur pulvis tuus, erit sicut ros matutinus ; quo videlicet excitantur olera, herbæ et viridia omnia, atque reviviscunt.* Quid si sit allusio ad locum Psalmi juxta Hebræum : *Ex utero auroræ tibi ros juventus tua?* quo in loco Propheta agit de exercitu et electâ juventute per Christum ad destruendum imperium Satanæ et propagandum Evangelium per totum orbem : quam juventutem comparat *rori matutino* tum ob gratiam et virtutem, tum etiam ob copiam, et descensum sine strepitu. Certè si hìc locus non de jam mortuis et cadaveribus intelligatur, sed de iis qui tanquàm mortui reputantur, et *cum descendentibus in lacum* et *in pulvere habitantibus connumerantur*, ob continuas afflictiones, et mortem, quam præ oculis semper habere videntur (cujusmodi erant discipuli Domini), non fuerit hæc nimis violenta interpretatio : *Tua juventus, ô mi popule, erit veluti ros matutinus, quæ terram gi-*

gantum detrahat in ruinam, patriam gigantum vastet, violentorum tyrannidem deleat. Adde quòd Judæa (quam superiori versu dicebant adhuc stare, *neque ejus habitatores corruisse*) ideò vastata est quia Judæi prædicationem Apostolorum recipere noluerunt.

Vers. 20. — Intra in cubicula. *Cadar, penetrale*, seu *conclave internum et secretum*, est. Super te, vel *per te. Tuis ipse manibus, ubi ingressus fueris, conversus ad ostium, claude januas :* quod est eorum qui sese domum recipiunt, et nolunt à quoquam interpellari, sed quiescere, aut quidquam secretò facere, aut aliorum actibus se non immiscere. Neque aliud hìc commendat Deus suis nisi ut quieti sint, neque desperatione aut diffidentiâ despondeant animum, utque in silentio Deum toto cordis affectu deprecentur (eisdem enim propè verbis in Evangelio Dominus orare docens suos erudiebat), atque ut actionibus ac negotiis aliorum abstinerent, neque solliciti essent de quarumvis rerum visibilium facie aut vicissitudine aut transmutatione, sed de Deo, cujus providentiâ omnia dispensantur. Modicum ad momentum. Ego verba expressi, eodem tamen sensu, *circiter modicum momentum.* Latini *tantisper dum*, etc. Significat interdùm dura pati probos propter improborum viciniam. Imò verò cùm hæc iis qui ab aliis vexabantur dicta sint, manifestè vel ex hoc loco apparet, ex Domini *indignatione* interdùm proficisci ut improbi probos affligant, ex *indignatione*, inquam, quâ ad vindictam improborum commovetur. Non est autem leve ultionis genus, adeò depravari rationalem creaturam ut innocuis injuriam faciant. Sed benè est quòd audivimus licere probis vel in mediis afflictionibus perinde tutis et quietis esse atque iis qui *intra penetralia, clauso ostio*, in utramque aurem dormiunt. Ubi quoque vides quamcumque calamitatem patiatur vir pius, vel ab aliis, vel quia inter improbos degit, quos Deus fame, peste aut bellis divexat, non fore diuturnam, sed *ad modicum momentum* tantùm durare. Nam si filium pater à servo verberari præcepit, quî fieri potest ut diu dissimulet? abibitne in forum, aut aliud quidpiam negotii faciet, oblitus tamdiu se filium verberari jussisse quoad ipse aliud significaret? Minimè gentium. *Ingrediamur* igitur *penetralia*, et consilium Domini sequamur, et *momentum* brevissimumque tempus omne afflictionis esse putabimus. Hùc fortè respexit Apostolus cùm *leve* et *momentaneum tribulationis* dixit. In foro autem commorantibus, tepidis, et orare ad Deum nescientibus, nihil mirum si longum afflictionis ac tempestatis tempus appareat.

Vers. 21. — Egredietur. Mos est Scripturæ affingere Deo actus humanos. *Egredietur*, inquit, *ut visitet, requirat* seu *recenseat* et *rationem ducat iniquitatum infidelium Judæorum*, et aliorum qui servos suos malè tractabant atque accipiebant. Sanguinem, (1) vel *sanguines*, id est, homicidia. Quare mox idem repetens *interfectos* dixit. Idem autem est *operire super interfectos* et *operire interfectos*, utroque enim modo loquuntur Hebræi. Psal. 85 : *Operuisti omne erratum eorum ;* et Prov. 10 : *Super omnes transgressiones operiet charitas*, id est, operimentum extendet : quam sententiam sic reddidit Petrus apostolus 1 Epist., c. 4 : *Charitas operit multitudinem peccatorum.* Est autem *operire interfectiones, connivere*, dissimulare, non punire. Significat verò his verbis, tunc manifestum fore quantam cædem fecerint improbi, quot quantisque injuriis servos Dei affecerint. Neque erit ullus prætextus aut excusatio ; nam et muta elementa adversùs impios testabuntur. Intellige autem hæc de vastatione Judææ, quæ fuit typus quidam postremæ illius totius orbis.

(1) Littéralement des *sangs*, la terre découvrira le sang. דם *dam* au pluriel indique le sang injustement versé. Voy. Genès. 4, 10, 11. La croyance populaire chez les Hébreux et les Arabes offre diverses idées de la vengeance que demande le sang injustement versé : Il ne tombe pas de rosée dans cet endroit (Hamâsa, p. 416); des charbons s'y enflamment (Bar., Hebr., p. 529) ; un oiseau sort de la tête de la victime et crie : Donnez à boire, donnez à boire ! jusqu'à ce que la vengeance ait eu lieu. (Gésénius.)
(Cahen., bible Hébr. et Franc., Isaïe, chap. 26, 21.)

CAPUT XXVII.

1. In die illâ visitabit Dominus in gladio suo duro et grandi et forti, super Leviathan serpentem vectem, et super Leviathan serpentem tortuosum : et occidet cetum, qui in mari est.

2. In die illâ, vinea meri cantabit ei.

3. Ego Dominus, qui servo eam, repentè propinabo ei : ne fortè visitetur contra eam, nocte et die servo eam.

4. Indignatio non est mihi : quis dabit me spinam et veprem in prælio ? gradiar super eam, succendam eam pariter.

5. An potiùs tenebit fortitudinem meam, faciet pacem mihi, pacem faciet mihi ?

6. Qui ingrediuntur impetu ad Jacob, florebit et germinabit Israel, et implebunt faciem orbis semine.

7. Numquid juxta plagam percutientis se percus-

CHAPITRE XXVII.

1. En ce temps-là, le Seigneur viendra avec sa grande épée, son épée pénétrante et invincible, pour punir Léviathan, ce serpent levier, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis ; et il fera mourir la baleine qui est dans la mer.

2. En ce temps-là, la vigne qui porte le vin pur chantera les louanges de Dieu.

3. Je suis le Seigneur qui la conserve ; je l'arroserai à tout moment de peur qu'elle ne soit gâtée ; je la garde nuit et jour.

4. Je ne me porte point à la colère ; mais si quelqu'un est comme une ronce et une épine qui me pique et qui m'attaque, ne la foulerai je pas aux pieds, et n'y mettrai-je pas le feu pour la consumer ?

5. Est-ce qu'il prétendra lier ma puissance ? Qu'il me demande la paix ; qu'il fasse la paix avec moi.

6. Quoiqu'ils viennent attaquer Jacob, Israël fleurira et germera ; et ils rempliront de fruit la face du monde.

7. Dieu a-t-il frappé son peuple comme il a frappé ceux qui en étaient les tyrans ? Et le supplice des siens

sit eum? aut sicut occidit interfectos ejus, sic occisus est?

8. In mensurâ contra mensuram, cùm abjecta fuerit, judicabis eam; meditatus est in spiritu suo duro per diem æstûs.

9. Idcircò super hoc dimittetur iniquitas domui Jacob; et iste omnis fructus ut auferatur peccatum ejus, cùm posuerit omnes lapides altaris sicut lapides cineris allisos, non stabunt luci et delubra.

10. Civitas enim munita desolata erit, speciosa relinquetur, et dimittetur quasi desertum; ibi pascetur vitulus, et ibi accubabit, et consumet summitates ejus.

11. In siccitate messes illius conterentur; mulieres venientes, et docentes eam : non est enim populus sapiens, propterea non miserebitur ejus qui fecit eum; et qui formavit eum non parcet ei.

12. Et erit : in die illâ percutiet Dominus ab alveo fluminis usque ad torrentem Ægypti, et vos congregabimini unus et unus, filii Israel.

13. Et erit : in die illâ clangetur in tubâ magnâ, et venient qui perditi fuerant de terrâ Assyriorum, et qui ejecti erant in terrâ Ægypti, et adorabunt Dominum in monte sancto in Jerusalem.

qu'il a punis, a-t-il égalé celui des persécuteurs de son peuple?

8. Lors même qu'Israël sera rejeté, le Seigneur le jugera avec modération et avec mesure; il cherchera les moyens de tempérer sa rigueur et sa colère, lors même qu'elle paraîtra la plus ardente.

9. C'est pourquoi l'iniquité de la maison de Jacob lui sera remise; et le fruit de tous ses maux sera l'expiation de son péché; lorsqu'Israël aura brisé toutes les pierres de l'autel, comme des pierres de chaux, et qu'il aura renversé tous les bois et tous les temples.

10. Car cette ville si forte sera désolée, cette ville si belle sera dépeuplée; elle sera abandonnée comme un désert; les jeunes bœufs viendront y paître et s'y reposer, et ils mangeront l'herbe qui y croîtra.

11. Leurs blés se dessécheront et seront foulés aux pieds; des femmes viendront les instruire; car ce peuple n'a point d'intelligence, et c'est pour cela que celui dont il est l'ouvrage n'en aura point pitié, et que celui qui l'a formé ne lui pardonnera point.

12. En ce temps-là, le Seigneur étendra sa main et ses plaies depuis le fleuve jusqu'au torrent de l'Egypte; et vous, enfants d'Israël, vous serez rassemblés un à un.

13. En ce temps-là, la trompette retentira avec grand bruit; ceux qu'on regardait comme perdus reviendront de la terre des Assyriens, et ceux qui étaient bannis reviendront du pays d'Egypte, pour adorer le Seigneur sur la montagne sainte, dans Jérusalem.

COMMENTARIUM.

Vers. 1 (1). — In verbis hæc annotanda sunt. *Leviathan* dicitur à verbo, *lua, additum fuit,* quòd et membra et squamæ sibi cohæreant, etc. Ejus descriptionem habes apud Job. 40. Vectem, *bariac,* ego hìc *teretem* dixi. Nam Job. 26, et hoc loco, ubi de serpente dicitur, scribitur sine *iod,* et aliis punctis; unde non levi conjecturâ ductus existimo esse nomen adjectivum, ut sit idem quod *teres* seu *lubricus :* quæ sunt serpentis epitheta, et cum significatione radicis conveniunt. Tortuosum, serpenti tribuitur, vel quòd in gyros torqueatur dùm serpit, vel quòd orbiculatus quiescat. Non solùm autem figuram significat, sed quietem, imò et confidentiam in astutiâ et viribus suis. Cetum, *thanim, draco* est tam terrestris quàm marinus. De *terrestri* dicitur, Exod. 7, et Ps. 91; de marino, Job. 7. Vide Plinium, lib. 9, cap. 3. Manifestum est autem quòd tam Leviathan quàm *Thynnus* typum gerant satanæ et antichristi, et regni quod in mundo habebat. Nam sicut mundum Scriptura *mare,* sic et mundi principes magnorum piscium nomine appellat, Ps. 74 : *Tu conculcâsti capita Leviathan,* id est, principes Pharaonis regis Ægyptiorum. Interpretationem tamen eorum qui hoc loco regem Assyrium et Ægyptium intelligunt, quorum alter ad Nilum, alter ad Euphratem imperabat, non probo. Nam sicut superiora de vastatione Judææ propter incredulitatem intelligenda sunt, ità hæc de ejectione principis hujus mundi accipienda existimo, qui prædicatione *verbi Dei, quod est penetrabilius omni gladio ancipiti,* post vastatam Judæam de imperio cecidit. Nam idolorum cultus per Evangelium interiit, et discipuli Domini *serpentes tollebant, et calcabant super serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici.*

Vers. 2. — Vinea meri. Puto in hâc voce consistere bonam partem intelligentiæ totius hujus capitis, quam assequi non ita facile est. Verbum *camar, turbidum esse* seu *lutulentum esse* significat; unde *hemer* nomen, quo *vinum rubrum* vocant Hebræi; quod olim in pretio erat, ut apparet ex Deut. 32. Idem quoque vinum ex tropo Hebræis familiari symbolum erat cala-

(1) Prænuntiato regressu Juda in patriam, et ultione à Domino expetendâ sanguinis iniquè fusi in Judæâ, historiam ultionis ipsius hìc enarrare Isaias aggreditur. Primò autem illos, quos ea ultio feriet, sub nomine duorum ingentium colubrorum, vel sub duplicis marinæ belluæ imagine innuit. *Leviathan serpens vectis,* id est, rectus porrectusque, designare potest Nabuchodonosorem, vel Assyrium; alterum verò, *Leviathan tortuosum,* pro rege Ægypti non malè usurpaveris. Nobis verò ea sedet opinio, sub nominum hujusmodi emblemate latere eumdem, qui apud Ezechielem Gog appellatur; Cambysem seu Holofernem. Plerique dicta hæc de diabolo exponunt, sed nos sensum historicum et litteralem persequimur.

In gladio suo duro, et grandi. Septuaginta : *Gladium sanctum et magnum.* Gladius est numinis ira, ultio.

Leviathan serpentem vectem, colubrum immanem. Ad litteram : *Serpentem* ceu *vectem,* magnum et longum, unius formæ. Hebræus reddi potest : *Serpentem fugientem,* vel *claudentem,* uti vectis fores claudit; et *fortem,* robustum. Suspicatur Bochartus, *serpentem* hunc *vectem esse zygænam* (Italis *pesce martello,* Gallis *baratelle*) piscem notum Oppiano, Æliano, Galeno, et Suidæ, cujus caput neque planum, neque rotundum, neque acuminatum, neque altum est, sed ad utrumque latus porrigitur ceu vectis.

Leviathan serpentem tortuosum; anguem tortuosum, more serpentis vel anguillarum vario corporis flexu repentem. Solemne est Hebræis, pisces anguis et reptilis nomine appellare. Porrò Isaias unum eumdemque principem designat sub tribus hisce nominibus *Leviathani,* serpentis tortuosi, ac *Ceti, qui in mari est.* Babylon *mare* appellatur superiùs, 21, 1. Hæc omnia planè congruunt cum Cambyse, principe sævo, furibundo, crudeli. (Calmet.)

mitatis, afflictionis et vindictæ divinæ, ut apparet ex Ps. 75, ubi dicitur quòd *Dominus propinaret peccatoribus calicem, in quo vinum esset rubrum,* seu *turbidum,* etc. Cùm ergo de vastatione populi Dei superiùs verba fecisset, jam nunc quamnam ob causam hæc mala immissurus esset Deus in populum suum explicare decrevit propheta cantico, prout prophetis mos erat, quod *alternis* jubet *decantari vineæ* populi Dei, quam vocat *vineam turbidi:* quo nomine quodammodo ludit. Nam quæ vini pretiosi ferax fuerat, quod *turbidum* seu *rubrum* dicebatur, vinum turbidum de calice divinæ iræ esset ebibitura. Pro *cantare* dixi *alternis canere;* quia hæc est acceptio verbi interdùm cum dandi casu constructi, ut Num. 21 : *Ascende Beer, respondete illi,* id est, alternis canite; et 1 Sam. 21 : *Nonne huic respondebant in choris?* etc.

Vers. 3. — Ego Dominus, qui, etc. Negare non possunt vel ipsi Rabbini Vulgatum interpretem hoc in loco Hebræa reddidisse; nam juxta eorum distinctiones et ab eis assignatas interpretationes singula reddidit. Dicunt autem esse veluti dialogum quemdam Dei secum colloquentis, qui nunc propensum se ad misericordiam, nunc ad iram ostendit. Sed cùm (ut ingenuè fatear) non intelligerem quâ ratione partes hujus colloquii cohærerent, et varietatem interpretationum (quæ difficultatis mihi est sæpè signum) conspicerem atque conferrem, hæsi planè, quousque abrasis punctis ac distinctionibus, rem mecum ac cum Deo tacitus cœpi expendere. Tandem altera mihi interpretatio affulsit, quam hìc apponere volui, non ut eam Vulgato aut aliorum commentariis præferam, sed in gratiam pii ac diligentis lectoris. Existimo autem esse dialogismum, cujus veluti titulus, in quo argumentum continetur, est : *Alternis canite vineæ turbidi.* Hoc autem tertio versu, qui est primus cantici, Deus loquitur ad hunc modum : *Ego Jehovah servo vineam hanc,* vel *conservator ejus sum;* qui rego, qui protego, qui curam ejus gero; *ad singula quoque momenta irrigo eam :* hic mihi mos semper fuit, semper ad populum meum misi prophetas atque doctores, qui eum, tanquàm vineam, cœlestis doctrinæ imbribus rigarent. *Regah momentum* est : numero multitudinis cum *lamed,* ut hoc loco, est *ad momenta,* id est, singulis momentis, seu frequentissimè. Ne fortè visitetur, etc. Neque his, inquit Deus, beneficiis contentus, ne animalia aut fures eam devastent, *eam die noctuque cingo,* circumeo, non minùs intentus, ne quis irruat ut noceat, quàm qui obsidet civitatem, ne quis elabatur, aut in auxilium veniat. Potest enim esse hoc futurum à multis verbis, præsertim si puncta deleas. Mihi placuit iste sensus, cui favent verba R. Immanuelis in illud Psalmi : *Tu formâsti me,* vel potiùs, inquit, *obsedisti me,* id est, circumdedisti me undequàque scientiâ tuâ instar exercitûs, qui manet in obsidione contra civitatem, et circumdat eam, ne fugiant et evadant homines ex eâ. Significat ergo Dominus quòd pro muro et custodibus illi populo fuerit : *Ne visitetur,* inquit, *contra eam* vel *ne recenseatur,* id est, ne quis secum rationem ducat ei nocendi. Hæc est enim vis hujus constructionis, ut supra cap. 24 : *Requiret contra militiam cœli;* et supra v. 1 : *Super Leviathan,* vel *contra,* etc. Malui autem verbo *cingendi* reddere propter verbum, *ne visitetur,* aut *requiratur, contra eam;* vigiliis enim et hujusmodi circumitionibus obviare solemus et præcavere repentinas irruptiones. Has avertebat Dominus à populo suo.

Vers. 4. — Hoc secundo cantici versu inducitur ipsa vinea loquens in hunc modum : *Murus non est mihi : quis daret me sentes et spinas in bello?* Quæ certè verba sunt et ingrati et infidelis animi, qui spreto Dei favore et Dei protectioni diffidens humana auxilia anxius quærit : qui morbus adeò Judæorum peculiaris fuit ut vix sit in Scripturis pagina quæ eorum ingratitudinem atque diffidentiam non coarguat. Loquitur autem populus sub nomine vineæ, ideòque in eâdem similitudine perseverans, ubi sibi deesse murum dixit, *senticetum* seu *vepricetum* optat, quo circummuniri solent vineæ. Vide supra 5, 5 et 7, 25. Populus ergo Israel non satis muris et munitionibus civitatum suarum fidens, auxiliares copias hastatorum et sagittariorum sibi adesse optat, quibus possit belli tempore hostibus resistere, et Romanos aut quosvis alios propulsare. Supra, 10, 17, videbis his ipsis nominibus *spinarum* et *veprium* significatas militum acies. At quis ignorat *comah,* aliis atque aliis punctis, *solem, socerum, iram,* atque *murum* significare? Non dicit autem : *Quis dabit mihi,* sed *me;* nempe quòd totus optaret in armatos milites converti. Quæ sequuntur autem in eodem versu verba sunt Domini : *Transgrediar contra eam, succendam eam pariter.* Hæc est diffidentiæ et ingratitudinis Judæorum pœna. *Transgrediar,* inquit, *contra eam,* id est, transferam me ad hostes; hostium posthàc jam partes agam, et adversùs eam pugnabo. Hæc est vis verbi *phaschah* cum *beth* constructi. Quòd si in *vepres* et *spinas* tota versa sit, *succendam eam pariter,* veluti ignis qui senticetum depascit. Hìc mecum considera, christiane lector, quàm iniquo animo ferat bonus Deus noster, si oblatum ipsius auxilium (quod certè omnibus piis et in se confidentibus certò promittit) respuentes, aliunde nobis vires et alia nobis propugnacula paremus. Quod comprobant historiæ lib. Reg. et caput hujus prophetæ, 7, etc. Nota quoque est illa maledictio Jeremiæ in eos qui *ponunt carnem brachium suum, et à Deo recedit cor eorum.*

Vers. 5. — Etiam, hoc versu et sequenti, verba sunt Domini : *Utinam, ô si apprehenderet munitionem meam! ô* si *pacem mihi* (vel *mecum*) *faceret; pacem,* inquam, *mecum faceret!* Quantùm, inquit, præstitisset populum hunc firmiter ac tenaciter meam munitionem apprehendere! O quàm benè sibi consuluisset! ô si non alium murum, non alios milites, quàm me voluisset! ô si mecum pacem voluisset facere! ô utinam pacem mecum stabilem servare voluisset! Sequenti versu sequitur quid indè lucri consequeretur. Similis locus est Psal. 81 : *Utinam populus meus audîsset me, et Israel in viis meis ambulâsset!* ubi repetenda est particula optantis, et futurum eodem modo

accipiendum ut hoc loco. *Mahon* hìc accepi sicut suprà 23 ubi dicitur de Tyro quòd esset *munitio maris*, et 25, quòd Dominus fuisset *munitio i opi*, et mille aliis locis. Supra autem v. 3, Dominus dixerat quòd *eam servâsset* et *cinxisset*, etc., de hâc munitione hic ergo sermo est. Hanc certè apprehendit Josaphat quando in oratione dicebat hoc tantùm residui sui sibi esse ut *oculos suos ad Deum dirigerent*, etc.; alii etiam sancti viri hoc nomine *mahon*, sæpè Deum suum vocabant; Ps. 37, 31 et 27 : *Dominus munitio vitæ meæ; à quo trepidabo?* Hanc mentem igitur illis optat benignissimus pater quam habent pii omnes : insuper ut cum Deo voluissent pacem, non bellum. Hanc quoque Dominus flens super Jerusalem Judæis optabat, cùm diceret : *O si cognovisses et tu, Jerusalem*, quæ ego novi; *certè in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi necessaria forent* comparares, fidem videlicet in Filium Dei et agnitionem visitationis divinæ. Hùc quoque facit quod ex Evangelio habemus, prudentem *regem* qui pauciores habet copias *legationem de pace mittere ad eum qui cum multò majoribus venit*. Verùm etiam si qui Dei adjutorium despicit, Deum non sibi tantùm redderet inimicum, adhuc tamen imprudentiæ convinceretur. Quid si ad hostes hâc ipsâ diffidentiâ eum transire compellimus? Illa quoque *pacis* repetitio indicat quantùm hanc pacem optârit piissimus Deus. Non dubium quin, cùm de vastatione populi Israelitici hìc sit sermo, Filius Dei Dominus Jesus sit illa *munitio* quam *apprehendere*, et *pax*, seu *pacis* auctor, per quem reconciliari velle debuissent.

Vers. 6. — Qui egredientur. Quia juxta interpretationem nostram hic versus à superiori pendet, quo explicatur quæ bona consequerentur Israelitæ, si cum Deo pacem facerent, etc.; futura per subjunctivum, quo carent Hebræi, vertenda duxi; quod quia plerique interpretes non animadverterunt, secuti Rabbinos, participium *baim*, id est, *venientes*, temporis esse dixerunt, et nomen *dies* de suo supplent, nescio quâ auctoritate. At Vulgatus interpres *iascheresch* in secundâ conjug. accepit, in quâ *eradicare* significat, et pro *egredientes eradicabitur Jacob* dixit : *Qui impetu egredientur à Jacob*, id est, qui ab eo resiliunt, et infidelitatem aliorum sequi nolunt, *facient* scilicet *pacem mecum*. Ego eam quam cœpi interpretationem secutus, participium *venientes* cum nomine *Jacob*, proinde etiam cum verbo singulari *radices aget* construendum putavi. Abutuntur autem verbo *veniendi* sæpissimè pro continuationis aut pro temporis particulâ, *tandem*, *paulò post* : *Venientes venient cum exultatione*, id est, paulò post venient, tandem venient; sicut supra cap. 2, pro *agite* seu *adeste* dixit : *Venite et ambulemus*. Ita accipere possemus hoc loco : *Tandem radices ageret Jacob*. Nam *scharasch* in tertiâ est *radicare*, *radices agere*; ut Psalm. 80 : *Radicavit radices suas, et implevit terram. Radices*, inquit, *agerent filii Jacob*, non irent in captivitatem, sed stabiles essent in patriâ; *florerent* etiam, seu prosperè agerent, ut fuit in diebus Davidis et Salomonis : *Germinarent* quoque, et fructus suavissimos producerent; *uvas*, non *labruscas*; *justitiam*, non *clamorem*; fidem et misericordiam, non perfidiam et immanitatem; *insuper et totum orbem proventu* (seu *fructu*) *implerent*, supra modum multiplicarentur, et per totum orbem colonias possent deducere. Similis usus est futurorum in eo loco Psal. quem supra adduxi : *Utinam Israel audisset me*, etc. *Citò citiùs inimicos illorum humiliabo, et super oppressores eorum reducam manum meam*, id est, humiliarem, reducerem, etc.

Vers. 7. — Numquid juxta, etc. Chorus loquitur. Dixerat iratus : *Transgrediar contra eam, succendam eam pariter* : Interrogatur ergo propheta : *Numquid ita offenderent ut caderent? numquid repelleret Dominus populum suum?* num funditùs delere decrevisset? *Numquid percussit eum juxta plagam percutientium Israelem?* id est, num Dominus percussit Israelem, ut eum percutere solent percussores ejus? vel sic : *Numquid ita interficiendus est totus Israel quemadmodùm occisi jam sunt plurimi ex eis?* Hunc sensum videtur secutus Vulgatus; alii aliter aliquantulùm. Juxta variationem enim punctorum variè quoque reddere potes, sed eodem ferè sensu; *an* scilicet *plagâ inimici*, ut alibi ait, *percussit Israelem?* Ego certè phrasim quamdam Hebræis peculiarem hìc esse existimo, quâ interdùm et nos utimur : *An percussit eum quasi percuteret eum?* id est, percussitne eum, quemadmodùm percutit is qui ex animo percutit, et nihil aliud vult quàm percutere? aut ita interfecit et eo animo quo hostes eum hactenùs interfecerunt : qui nihil aliud volebant quàm delere et impotenti animo satisfacere? Nam *harugaiu*, diversâ punctatione activum aut passivum est. Ipsi enim Hebræi in his variant, ut manifestum sit non eamdem omnibus et invariabilem fuisse prolationem, et vocales non olim appositas fuisse in Bibliis. Quod ideò sæpiùs repetimus quia ex hâc unâ re explicationem difficilium locorum pendere videmus.

Vers. 8. — In mensura contra mensuram, id est, ut mensuravit, sic remetietur ei. Hunc sensum putavit Vulgatus latere in duplicato nomine *saseah*, quòd duplicatum sit *seah*; q. d. : *In mensurâ mensuræ*. Sed dicere possumus esse verbum secundæ conjug. à nomine *seah* deductum, quod mensuram aridorum notat quam existimo in Evangelio voce consonâ *satum* dici. Hinc verbum duplicatum pro *mensurare sato*. Respondet ergo propheta : *Non repulit populum suum; non plagâ inimici percussit*; non quasi ex animo, ac delere volens; *non simul effundet omnem iram suam; sed tu, Domine, castigabis eum atque corripies in mensurando, in dimittendo*; id est, implendo mensuram, atque effundendo eam. Similis in castigando eris mensuranti sato triticum. Quo significat, neque omninò delendos, neque omninò à castigatione supersedendum; sed adhibito modo et regulâ quâdam, ut post flagella alia flagella congeminet, quasi qui non punire ex animo velit, sed justum judicium exercendo ad pœnitentiam adducere. Quòd autem verbum *schalac*, id est, *misit*, etiam de *effusione* dicatur, vide Job. 5 : *Mittit aquas super superficiem platearum*, etc.

Unde quod hic nonnulli afferunt ex Rabbinis, ut *schalecah* sit *fructus hortorum* (præterquàm quòd nusquàm in singulari, sed semel in plurali reperitur *schalekim*, id est, *emissiones* seu *plantæ*, Cant. 4), ridiculum est, et nihil ad rem facit, cùm non nocendum hortis, sed civitates exurendas, et terram vastandam hoc capite non obscurè significet. Est ergo infinitivus cum affixo feminino, et ita accepit Vulgatus, qui veritati propiùs semper accedit. Pudet hic Munsteri versionem, quam rectiùs *corruptionem* dixeris, apponere. JUDICABIS ILLAM; *rib* non solùm dicitur de *eâ contentione quæ fit verbis, de disceptatione* videlicet et *lite*, sed interdùm de *eâ quæ factis et operibus constat*, ut Jud. 11, et Gen. 26. Hic etiam sensus hoc loco esse potest : *In mensurando, in dimittendo litigabis cum eâ*, id est, æquo jure cum eâ litigabis. Sed prior interpretatio simplicior est. MEDITATA EST. De populo Israelitico intelligenda sunt hæc : estque rursùs vox chori; *Ingemuit Israel in spiritu suo illo duro ac pertinaci*, quem ad pœnitentiam flectere vix quisquam potest. Jam dolet, jam pœnitet; vel jam præ vi doloris gemens spiritum difficulter trahit, cum spiritu difficili gemit; sicut accidere solet dùm flat ventus *subsolanus* seu *orientalis*, qui in æstate est calidissimus : sic Israel, dùm affligitur, dùm uritur, ingemiscit. Et de iis dicitur qui ad cognitionem erroris et infidelitatis suæ pervenerunt ex consideratione divinæ vindictæ.

VERS. 9. — IDCIRCO. Respondet propheta : *Igitur propter hoc ipsum*, quod si ingemiscit et dolet, *expiabitur ejus iniquitas; imò hic omnis fructus est*, nihil aliud Deus illâ correptione volebat quàm *auferre erratum ejus*. Non percutiebat ut perderet, sicut hostes faciunt; sed ad hoc percutiebat, *ut auferret peccatum*, adducendo videlicet Israelem ad pœnitentiam; quam veram esse hâc unâ re comprobabit, *si redigat lapides altarium*, quæ in honorem falsorum deorum erexerat, in pulverem, *quemadmodùm lapides calcis; nec posthàc luci aut simulacra erigantur*, aut *consistant*. Et hanc puto germanam expositionem hujus loci. SUPER HOC, *beroth, in hoc*, id est, hâc unâ re, et hâc unâ lege seu contentione, nempe si doleat; vel *in hoc*, id est, propter hoc, quòd sic doluit. DIMITTETUR INIQUITAS; *caphar*, ut jam dixi, propriè est *oblinire*, vel *rem quampiam pice, bitumine, calce*, etc., *tegere*. Hinc (quia quæ non videntur et occulta sunt non puniuntur) transfertur ad *expiationem* seu *emundationem*, ut apparet ex Ezech. 43 : *Accipies de sanguine ejus, et pones super quatuor cornua ejus, expiabisque illud, et expurgabis illud*; et Levit. 16, non semel. Hanc translationem eleganter insinuavit Jacob, cùm ait de muneribus quæ mittebat fratri suo, *ellepherah faciem ejus munere*; *operiam*, inquit, *faciem ejus*; id est, faciam muneribus his ut erga errata mea sit veluti obtectâ facie, et immemor sit omnis injuriæ. Hoc ipsum crediderim Abimelech voluisse significare Gen. 20, quando *mille argenteos* quos dabat Abrahæ vocavit *operimentum* (seu *velamen*) *oculorum Sarræ, et omnium domesticorum ipsius*; ut omnes illi condonarent injuriam, tanquàm qui oculos velatos haberent, et nihil criminis vidissent. Quare non malè hic verbo *dimittendi, condonandi* aut *expiandi* reddere poterimus. ET HIC OMNIS FRUCTUS. *Hunc solum fructum* castigationis suæ habere vult Dominus, *auferre erratum ejus*. Quid manifestius ad commendandam nobis divinam bonitatem, adeòque ipsam Dei justitiam, dici potuisset? CUM POSUERIT, ad verb. *in ponere ipsius*, id est, *si ponat ipse*, vel *modò ponat ipse*. Vel *ablatio peccati* in hoc consistit, *si ponat ipse lapides*, etc. Hic nota, non sufficere gemitus, suspiria et dolorem animi, nisi etiam tollantur peccati et signa et incitamenta, et suus Deo honos reddatur; dùm videlicet nihil eorum quæ oculis divinæ majestatis displicent stare ultra conspicitur. Quò facit vehemens illa hyperbole, ut *lapides altarium in pulverem redigantur*; quemadmodùm et Moses vitulum aureum in pulverem comminutum in potum dedit, ut in secessum mitteretur, nullaque impietatis vestigia remanerent. Quod quamdiù non fit, neque dimissum erratum nobis confidamus. DELUBRA, jam supra dixi propriè esse *solis simulacra*. Sed credo pro aliis idolis etiam accipi. Hæc autem nomina *lucorum* et *simulacrorum* solent cæcis Judæis imponere, ut hunc et similes locos ad tempora Jesu non referant; cùm, ut jam supra non semel annotavi, istis vocibus obtexerint prophetæ sua oracula. Per ea autem intelliguntur avaritia, invidia, superbia, cæteræque hujusmodi pestes, quas colentes Judæi, et ab eis recedere nolentes, à Deo percussi sunt : neque ejus vindictam unquàm evadent, nisi qui pœnitentiam egerint.

VERS. 10. — CIVITAS ENIM. Ego hic conjunctionem, ut sæpè aliàs, vim adversativam habere existimo; q. d. : At non ità futurum est; non aget pœnitentiam; non *auferetur ejus peccatum;* non *destruet aras*, etc., non igitur *florebit*, non *germinabit*, etc.; *sed civitas munita desolata erit*, etc. *Civitas* autem collectivè pro *civitatibus* accipitur estque sermo de vastatione Judææ tam temporali quàm spiritali; simul enim utraque contigit. *Civitates*, inquit, ad quas solent ex pagis confugere propter *muros*, etc., *erunt solitariæ*. SPECIOSA. Nomen *naveh* passim in Scripturâ pro *loco amœno*, *graminoso* et *pascuo* accipi videas : deinde et pro *rure*, adeòque et pro *ipsis qui ruri habitant*, accipitur, Psal. 68. Cùm ergo *civitates* dixisset *in sollicitudinem redigendas*, *loca amœna et pascua* dicit quoque *derelinquenda;* ut tam civitates quàm villulæ sint desertis similes. IBI PASCETUR VITULUS. Hic jam figuratè Titum designari puto Vespasiani filium, qui *summitates* seu *prominentias* omnes, et quidquid excelsum, quidquid eminens, quidquid veluti à corrosione et *consumptione* tutum videbatur in populo illo, imò quidquid fructiferum, cujusmodi sunt vineæ prominentes palmites, corrosit, decerpsit atque absumpsit, sicut si *vituli vineam depascerent*. Ad metaphoram itaque vineæ redit.

VERS. 11. — IN SICCITATE, *bi*, id est, *cum*. Est autem hebraismus, quo nos quoque Lusitani utimur, id est, *præ siccitate; cum frigore*, id est, *præ frigore*. MESSIS ILLIUS. De nomine et acceptione *ketsir* vide supra, 18, quòd *decurtationem putationemque* signi-

ficet, et aliquando *palmites* ipsos *qui amputantur*. DOCENTES EAM, participium *or* est à verbo *meiroth*, quod in *hiphil* significat, *illustrare, illuminare, lucidum facere.* Quare non mirum quòd Vulgatus pro *docere* acceperit, præsertim cùm mox appellet populum *insipientem*. Quæ est autem major insipientia quàm à feminis doceri? Sed perseverando in vineæ metaphorâ alius sensus est, quem in versione expressi. Solent enim feminæ colligere fractas vites et ramusculos, ut ignem succendant. Comparat itaque synagogam, imò totam Judæorum rempublicam, *vineæ cujus palmites præ ariditate franguntur*, quos in ignem colligere solent. Hunc locum illustrat ille Joan. 15, ubi Dominus se vineæ comparat, nos palmitibus; ubi tandem ait : *Si quis in me no nmanserit, mittetur foràs, sicut palmes, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent*, etc. Cùm ergo maxima Judæorum pars exciderit et aruerit, igni aptos eos esse declarat; ut ad hunc locum allusisse Dominum existimem. Accipitur autem hìc participium *meiroth* sicut verbum ipsum Psal. 18 : *Tu illuminas lucernam meam : accendis*, etc. NON EST POPULUS SAPIENS. Non hoc tantùm loco sed et aliis plurimis tribuitur Judæorum perditio ignorantiæ : nam *Deus hujus seculi obcæcavit mentes eorum, ne fulgeret illis Evangelium gloriosum Dei beatissimi. Videntes non viderunt, at novissima non consideraverunt, neque agnoverunt tempus visitationis suæ*, etc. Non *apprehendentes* ergo Christum, neque *munitionem Dei*, imò reprobantes eum, et Cæsari volentes subjecti esse, à Cæsare vastati sunt. Nam quia obliti sunt Dei, et eum *qui ipsos fecerat* non cognoverunt, tradidit eos dilaniandos *absque misericordiâ*, etc., *neque eos gratificare voluit*, id est, in gratiam recipere, atque illis reconciliari; *sed projiciens repulit, iratus contra eos vehementer*, ut est in ultimis Lamentationum Jeremiæ verbis.

VERS. 12. — PERCUTIET; verbum, *cabat* propriè est *excutere cum quâdam succussione*, ut fit in excussione frumentorum : unde et verbo *terendi* reddi posset. AB ALVEO, nomen in genere significat *ductum, actum, cursum* seu *fluxum*, secundùm ejus rei de quâ dicitur conditionem. Hoc certè loco *schiboleth nahar*, ipse fluvius Euphrates dicitur, qui, veluti quædam semita, suo alveo fertur placidus. Quia verò de *trituratione* erat sermo, venustè ludit in verbis. *Culmi* enim cum *spicis*, qui eâdem voce Hebræis dicuntur, *triturantur*; quasi significet *habitatores Euphratis* triturandos, veluti frumentum, ut ex illis, veluti ex paleis, educat *Israelitas*, veluti grana. Idem intellige de *fluvio Ægypti*, id est, Ægyptiis. Per utrosque autem intellige omnes hostes populi Dei, qui divexârant servos Dei; è quorum tyrannide, cùm Domino videtur, eripiuntur pii. Imò intellige universas gentium nationes, inter quas erant *dispersi filii Dei*, quos *ante mundi constitutionem Deus in regnum Filii sui prædestinaverat*; qui sunt *veri Israelitæ*, qui *sectantur fidem patris sui Abrahæ*; quos venit Filius Dei *ut congregaret in unum*, ut est apud Joannem. Quam *dispersionem* atque *collectionem* si Judæi intelligerent, nequaquàm in peccato morerentur. Cùm ergo propheta vastationem vineæ Dei descripsisset, et abjectionem populi electi, causis etiam appositis, decantâsset, more prophetico, quonam pacto promissiones factæ patribus adimplendæ forent, non potuit tacere; et de sanctis reliquiis, quas totius prophetiæ suæ bonam partem supra esse diximus, inserit sermonem; paucitatem autem servandorum explicat illâ loquendi formâ : UNUS ET UNUS, vel, ut est in Hebræo, *ad unum unus*, vel *post unum unus*; quod non dicitur nisi ubi est electio et paucitas. Unde has reliquias *electionem* vocat Paulus ad Rom. Neque aliud in his verbis *triturationis et collectionis* hoc loco intelligas quàm electionem filiorum Dei ex medio nationum.

VERS. 13. — IN TUBA MAGNA. Jam quod obscurè dixerat planiùs effert, quòd scilicet per prædicationem Evangelii facta fuerit illa trituratio et electio. *Habere* enim *ventilabrum in manu* dicebat Joannes, *ad permundandum aream suam*, etc., eamdem rem aliis verbis significans. Concutiuntur autem mentes prædicatione Evangelii, *et manifestantur consilia cordium, et præordinati ad vitam fidem adhibent*, ut est in Actis Apostolorum, *cæteri verò indurantur*; et è *duobus qui in uno lecto sunt alter assumitur, et alter relinquitur*. Verùm enimverò quia *terendi* seu *excutiendi* verbum durum aliquantulùm videbatur, possentque dicere homines : *Si ego palea sum, non est quòd triticum effici possim. Me fecit Deus in contumeliam; non possum esse vas in honorem. Quid commerui?* Omittit propheta illam metaphoram, in quâ non nisi efficaciam Verbi et dignitatem filiorum Dei voluit significare; et nomen *tubæ* inducit, cujus *clangor* ab omnibus auditur; sed non omnes obediunt Evangelio; ut cujusque voluntatem præcipuam indurationis et derelictionis causam insinuaret, non Domini ordinationem. Cæterùm *schophar tubam* in sacris litteris, non *cornu*, ut quidam volunt, significat. Habet autem appellationem ab *expansione* seu *diffusione clangoris*, qui formatur *impressione* cùm spiritûs tùm manuum : et ipsa radix *schaphar explicationem* notat, et verbum quocum construitur *impressionem*. ADORABUNT IN MONTE, etc. Nominibus *montis sancti et Jerusalem* non possunt decipi nisi increduli Judæi, qui restitutionem suæ reipublicæ expectant. Nos autem scimus esse Ecclesiæ nomina quæ est *in vertice montium*, extra quam non est pax aut felicitas, sed neque morum sanctitas.

CAPUT XXVIII.

1. Væ coronæ superbiæ, ebriis Ephraim, et flori decidenti, gloriæ exultationis ejus, qui erant in vertice vallis pinguissimæ, errantes à vino.

2. Ecce validus et fortis Dominus, sicut impetus grandinis; turbo confringens, sicut impetus aquarum

CHAPITRE XXVIII.

1. Malheur à la couronne qui est pleine d'orgueil, aux ivrognes d'Ephraïm, à la fleur passagère qui fait leur faste et leur joie, à ceux qui habitent au haut de la vallée grasse, et que les fumées du vin font chanceler.

2. Le Seigneur fort et puissant sera comme une

multarum inundantium, et emissarum super terram spatiosam.

3. Pedibus conculcabitur corona superbiæ ebriorum Ephraim.

4. Et erit flos decidens gloriæ exultationis ejus, qui est super verticem vallis pinguium, quasi temporaneum ante maturitatem autumni : quod cùm aspexerit videns, statim ut manu tenuerit, devorabit illud.

5. In die illâ erit Dominus exercituum corona gloriæ, et sertum exultationis residuo populi sui.

6. Et Spiritus judicii sedenti super judicium, et fortitudo revertentibus de bello ad portam.

7. Verùm hi quoque præ vino nescierunt, et præ ebrietate erraverunt; sacerdos et propheta nescierunt præ ebrietate, absorpti sunt à vino, erraverunt in ebrietate, nescierunt videntem, ignoraverunt judicium.

8. Omnes enim mensæ repletæ sunt vomitu sordiumque, ita ut non esset ultra locus.

9. Quem docebit scientiam? et quem intelligere faciet auditum? ablactatos à lacte, avulsos ab uberibus.

10. Quia manda, remanda; manda, remanda : expecta, reexpecta; expecta, reexpecta; modicum ibi, modicum ibi.

11. In loquelâ enim labii, et lingua altera loquetur ad populum istum,

12. Cui dixit : Hæc est requies mea, reficite lassum, et hoc est meum refrigerium, et noluerunt audire.

13. Et erit eis verbum Domini : Manda, remanda; manda, remanda : expecta, reexpecta; expecta, reexpecta : modicum ibi, modicum ibi : ut vadant, et cadant retrorsùm, et conterantur, et illaqueentur, et capiantur.

14. Propter hoc audite verbum Domini, viri illusores, qui dominamini super populum meum, qui est in Jerusalem.

15. Dixistis enim : Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum. Flagellum inundans cùm transierit, non veniet super nos : quia posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus.

16. Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, lapidem angularem, pretiosum, in fundamento fundatum : qui crediderit, non festinet.

17. Et ponam in pondere judicium, et justitiam in mensurâ : et subvertet grando spem mendacii : et protectionem aquæ inundabunt.

18. Et delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit : flagellum inundans cùm transierit, eritis ei in conculcationem.

19. Quandocumque pertransierit, tollet vos : quoniam mane diluculo pertransibit, in die et in nocte : et tantummodò sola vexatio intellectum dabit auditui.

20. Coangustatum est enim stratum, ita ut alter decidat : et pallium breve utrumque operire non potest.

grêle impétueuse, comme un tourbillon qui brise tout, comme un déluge d'eaux qui se répand sur une grande campagne et qui l'inonde.

3. La couronne d'orgueil des ivrognes d'Ephraïm sera *ainsi* foulée aux pieds.

4. Et cette fleur passagère qui fait la vanité et la joie de celui qui habite au haut de la vallée grasse, sera semblable à un fruit qui est mûr avant les autres fruits de l'automne, que celui qui l'aperçoit prend de la main, et dévore à l'instant.

5. En ce jour-là, le Seigneur des armées sera une couronne de gloire, et une guirlande de fleurs et de réjouissance pour le reste de son peuple.

6. Il sera un esprit de justice pour celui qui sera assis sur le tribunal de la justice; et il sera la force de ceux qui reviendront du combat à la porte de Jérusalem.

7. Mais ceux-ci mêmes sont si pleins de vin, qu'ils ne savent ce qu'ils font; ils sont si ivres, qu'ils ne peuvent se soutenir; le prêtre et le prophète sont sans connaissance dans leur ivresse; ils sont absorbés dans le vin; ils chancellent comme étant ivres; ils n'ont point connu la prophétie; ils ont ignoré la justice.

8. Toutes les tables sont si pleines de ce que rejettent ceux qui vomissent, et de saleté, qu'il n'y reste plus une place nette.

9. A qui le Seigneur enseignera-t-il sa loi? A qui donnera-t-il l'intelligence de sa parole? Ce sera à des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher de la mamelle.

10. Instruisez, instruisez encore; instruisez, instruisez encore : attendez, attendez encore; attendez, attendez encore : restez un peu ici, restez un peu ici.

11. Car le Seigneur parlera désormais d'une autre manière à ce peuple, il ne lui tiendra plus le même langage.

12. Il lui avait dit autrefois : C'est là mon repos; soulagez-moi dans ma lassitude, c'est là mon rafraîchissement. Et cependant ils n'ont point voulu l'entendre.

13. Et ainsi s'accomplira en eux cette parole du Seigneur : Instruisez, instruisez encore; instruisez, instruisez encore : attendez, attendez encore; attendez, attendez encore : restez un peu ici, restez un peu ici; de sorte qu'ils sortiront du lieu qu'ils occupent; ils seront renversés en arrière, ils seront brisés, ils tomberont dans le piége, et ils seront pris.

14. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, vous qui vous moquez de lui, qui exercez votre domination sur mon peuple qui est à Jérusalem.

15. Car vous avez dit : Nous avons fait un pacte avec la mort, nous avons contracté une alliance avec l'enfer, de sorte que, lorsque les maux se déborderont comme des torrents, ils ne viendront point jusqu'à nous, parce que nous avons établi notre confiance dans le mensonge, et que le mensonge nous a protégés.

16. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais mettre pour fondement de Sion une pierre, une pierre éprouvée, une pierre angulaire, précieuse, qui sera un ferme fondement. Que celui qui croit ne se hâte point.

17. Et j'établirai un poids de justice, et une mesure exacte d'équité, et la grêle détruira l'espérance du mensonge, et un déluge d'eaux emportera la protection qu'on en attendait.

18. Alors l'alliance que vous aviez contractée avec la mort sera rompue, et le pacte que vous aviez fait avec l'enfer ne subsistera plus; lorsque les maux se déborderont comme un torrent, vous en serez accablés.

19. Aussitôt qu'ils se répandront, ils vous emporteront; et ils se répandront dès le matin, sans discontinuer ni jour ni nuit; et l'affliction seule vous donnera l'intelligence de ce qu'on vous dit.

20. Car la couche est si étroite, que de deux per-

21. Sicut enim in monte divisionum stabit Dominus : sicut in valle quæ est in Gabaon, irascetur : ut faciat opus suum, alienum opus ejus : ut operetur opus suum, peregrinum est opus ejus ab eo.

22. Et nunc nolite illudere, ne fortè constringantur vincula vestra ; consummationem enim et abbreviationem audivi à Domino Deo exercituum super universam terram.

23. Auribus percipite, et audite vocem meam ; attendite, et audite eloquium meum.

24. Numquid totâ die arabit arans ut serat, proscindet et sarriet humum suam ?

25. Nonne cùm adæquaverit faciem ejus, seret gith, et cyminum sparget, et ponet triticum per ordinem, et hordeum, et milium, et viciam in finibus suis ?

26. Et erudiet illum in judicio ; Deus suus docebit illum.

27. Non enim in serris triturabitur gith, nec rota plaustri super cyminum circuibit ; sed in virgâ excutietur gith, et cyminum in baculo.

28. Panis autem comminuetur : verùm non in perpetuum triturans triturabit illum, neque vexabit eum rota plaustri, nec ungulis suis comminuet eum.

29. Et hoc à Domino Deo exercituum exivit, ut mirabile faceret consilium, et magnificaret justitiam.

sonnes, l'une tombera ; et la couverture si petite, qu'elle ne peut couvrir deux personnes.

21. Car le Seigneur va s'élever contre vous, comme il fit sur la montagne de division ; il va se mettre en colère comme dans la vallée de Gabaon ; et il fera son œuvre, œuvre bien éloignée de lui ; il fera son œuvre, et il agira d'une manière qui est étrangère à sa bonté.

22. Cessez donc de vous moquer, de peur que vos chaînes ne se resserrent encore davantage ; car le Seigneur Dieu des armées m'a fait entendre qu'il va faire une destruction entière et un grand retranchement sur toute la terre.

23. Prêtez l'oreille, écoutez ma voix, rendez-vous attentifs, et ne rejetez pas mes paroles.

24. Le laboureur laboure-t-il toujours pour semer ? travaille-t-il sans cesse à fendre les mottes de la terre, et à la sarcler ?

25. Lorsqu'il en a aplani la surface, n'y sème-t-il pas du gith et du cumin ? et n'y mettra-t-il pas du blé, de l'orge, du millet, et de la vesce, chacun en sa place et en son rang ?

26. C'est Dieu qui lui a donné du sens pour cela, et qui lui a appris ce qu'il doit observer.

27. Car le gith ne se foule pas avec des pointes de fer, et on ne fait point passer la roue du chariot sur le cumin ; mais le gith se bat avec une verge, et le cumin avec un fléau.

28. Le blé dont on fait le pain se brise avec le fer ; et néanmoins celui qui le brise, ne le brise pas toujours ; il ne le presse pas toujours sous la roue du chariot ; il n'en rompt pas toujours la paille avec des ongles de fer.

29. Or, toute cette conduite vient du Seigneur Dieu des armées, qui a voulu faire ainsi admirer ses conseils et la profondeur de sa sagesse.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Hoc capite, ni fallor, utriusque regni Israelitici vastationem describit ob cæcitatem, ignorantiam, et alia peccata ex quibus hæc oriuntur. Et primò de regno decem tribuum verba facit. CORONÆ SUPERBIÆ ; væ regno *Ephraim* (nam hoc nomine vocabatur regnum decem tribuum), cujus initio mox *superbiam* commemorat. Plurimùm enim suis viribus confidebant, et regnum Jehuda despiciebant. Secundò *ebriosos* vocat Israelitas, quòd dediti essent compotationibus et gulæ, ut ex aliis prophetis apparet. Existimo autem hìc civitatem metropolim designari, quæ erat opulentissima et deliciis dedita ac devincta, *sita in capite vallis pinguissimæ* ; quod ad felicitatem civitatis plurimùm facit. Significat quoque regnum illud aut civitatem regiam ex *ebriosis* constare. Imò per *coronam* coronatos principes ac nobiles intelligit, qui et superbi et deliciis dediti erant. Vide infra, v. 3 et 4, intelligentiam et constructionem harum vocum. ET FLORI DECIDENTI. De significatione *nabal* jam supra dictum est. Verbo *marcescendi* optimè redditur, cùm de *flore* est sermo. Comparat autem gloriam regni Israelitici *flori marcescenti*, quòd parùm duratura esset. GLORIÆ EXSULTATIONIS, id est, cujus *jucunditas et decor* est similis *flori marcido* seu *marcescenti*, *qui* flos *est in capite vallis pinguissimæ*, id est, qui habitant in initio *vallis pinguissimæ*, *qui à vino solent conquassari*, dùm hùc atque illùc jactantur et ruunt. QUI ERANT, supplevit præt. imperfectum Vulgatus. Possumus et præsens supplere, *qui sunt* vel *habitant*. Relativum autem ad *florem* vel *decorem* refertur. Ego proprias significationes quantùm potui reddidi : sensus est quem Vulgatus expressit. ERRANTES, verbum *halam*, verbo *quassandi* seu *conquassandi* non malè redditur ; suprà 16, Ps. 74. Est autem participium significationis passivæ, et reddi potest *conquassantur* vel *conculcantur à vino* ; quasi sit ratio quare *flori marcescenti* comparentur. Quis enim decor, quæ *gloria*, quæ *jucunditas* illis esse potest quos *vinum contundit* hùc atque illùc collapsos? Paraphrasticè ergo sic reddere posses : *O vos miseros, quantùmvis coronati et superbi sitis, ô temulenti Ephraitæ ! vestra jucunditas decorque vester similis est flori marcescenti ; væ, inquam, vobis qui habitatis in capite vallis pinguissimæ, et semper vino repleti, nunc hùc nunc illùc collapsi conquassamini.*

VERS. 2. — ECCE, aperit commiserationis causam. DOMINUS ; est nomen *Adonai* cum articulo *lamed*, qui interdùm valet *à*, *ab*, *de*. Epitheta autem illa *amats*, *cazac*, videntur esse adjectiva nominis *zaram*, Hebraismo non inusitato prophetis, pro : *Ecce imber pertinax* et *vehemens* venit *tanquàm imber grandinis*, etc. Est autem *barad*, *repentinus fluxus* seu imber *rapidus* ; deinde *inundatio impetuosa*, quæ ab hujusmodi imbribus fit. TURBO CONFRINGENS, *schaar*, *horrorem* propriè significat, et pro *spectro* accipitur, Prov. 23, cum puncto dextro ; at cum sinistro pro horrore, Ezech. 32, Job 18. Quia autem ingentes tempestates consequitur horror, hinc Vulgatus pro *turbine*. Cæterùm *kateb* significat *evulsionem*, id est, luem subitò evellentem, qualis est pestis aut apoplexia, mors subitanea, etc., Deut. 32, Psal. 91 : *Ab evulsione quæ vastat in meridie*. Cum aliis punctis, Osee 12 : *Ubi est, Mors, evulsio tua?* quod Apostolus 1 Cor. 15,

vertit νῖκος, ad significandam *victoriosam evulsionem*. Hieron., *mo sus;* alii aliter. Certè ex cognatis verbis quam apposui significatio probabilitatem habet. Emissarum, *hinniac*, Vulgatus accepit intransitivè, et supplevit relativum, ut sæpè solent Hebræi, quasi scriptum esset *qui se dimittit super terram*, etc., ut alii non indoctè vertunt. Significat autem propriè *quiescere facere*. At *quiescere facere ad terram* est dejicere in terram. Manifestum verò est inundationes prævalidarum aquarum omnia prosternere. Spatiosam, Vulgatus *beiad*, id est, *cum manu*, conjungit cum nomine *terræ*. Dicitur autem tam mare quàm terra habere *manus* Hebræis. Vide supra 22, 18. *Terram* autem *cum manu* accepit pro *terra spatiosa*. Alii *manum* pro *vi* et *violentiâ* accipiunt, et cum verbo construunt, ac si superflua esset præpositio *cum*. Possumus etiam dicere esse phrasim quâ nos Lusitani utimur. Cùm enim quidpiam volumus significare absque ullâ difficultate translatum alibi ubi placidè quiescere videatur, dicimus *manu situm* aut *collocatum*. *Facere* ergo *quiescere ad terram cum manu* est. Ita dejicere ut immota maneant, et quasi manu illìc sita ac collocata, idque facili negotio : qui sensus quia non est durus, hebraismum volui retinere. Hæc autem significant hostium adventum qui universum regnum Israel devastaturi erant.

Vers. 3. — Pedibus conculcabitur, gloria, dignitas regni illius, ipsi principes et coronati occisi et pedibus conculcati, aut in captivitatem ducti sunt. Lege librum Regum; hìc autem versus indicat in v. 1, *coronam* esse *ebriosorum*, atque ita construendum.

Vers. 4. — Et erit flos decidens, etc., hìc quoque versus indicat has voces *tsebi thiphearetho*, v. 1, per appositionem esse accipiendas in hunc modum, *et væ flori marcescenti, jucunditati decoris ejus*, id est, *væ jucunditati decoris quæ est similis flori marcescenti;* quod quasi exponens ait : *Væ iis qui juxta caput vallis pinguissimæ conquassantur à vino*. Isti erant principes et nobiles qui in metropoli regni Samariæ habitabant, deliciis et gulæ dediti. Hos dicit prædam futuros cum totâ regni gloriâ et dignitate, quam elegantissimè comparat *præcoci fructui, quem avidissimè devoramus, neque diutiùs in manibus tenemus*. Quod cum aspexerit videns, etc. Qui hìc *caph* pro *ramo* accipiunt, decipiuntur ; nam affixum est masculinum ; at *bicuruh* fem. et in hoc genere respondent affixa aliarum vocum. Adde quòd *caph* non *ramum* designat, nisi cum *he* in fine *caphah*, supra 9, et Job. 15. Vulgatus doctissimè Hebraismum vitavit, quem ego retinere volui, tum quòd facilis esset, tum ut etiam veritas Vulgati interpretis magis conspicua esset. De vocibus autem hujus versûs jam in superioribus dictum est.

Vers. 5. — Corona gloriæ. Sensus idem est Hebræis *in*, vel *ad*, *coronam*. Sertum, *tsephirah* : hoc nomine appellant Hebræi *folliculum qui primò in arboribus quasi protruditur;* Ezech. 7 : *Prodiit folliculus, floruit virga, germinavit superbia*. Ego *flosculum* dixi; nam solent flosculi manu deferri propter gratiam et odorem. Est autem *tsaphar manicare, maturare*. Dicit ergo propheta Dominum regno Judæ post vastationem 10 tribuum *futurum ornamentum* et *gloriam*, atque *jucunditatem* Judæis, quod et factum est sub Ezechiâ. Chaldæus suo more de Messiâ interpretatur ; quod amplecterer, nisi obstaret v. 7 et qui sequuntur. Certum tamen nihilominùs est verba hæc ad felicitatem servorum Dei pertinere, quibus in hâc etiam vitâ Deus ipse est *pro ornamento, gloriâ, suavitate, jucunditate,* pro omnibus denique quæ solent magnifieri ab omnibus ; ut sanum consilium fuerit, illud unum bonum semper amplecti in quo sunt omnia bona. Prov. 8 : *Qui invenit me invenit vitam, et depromit benevolentiam à Jehovâ*, id est, Dominus erit ei promptuarium, ex quo accipiet homo quidquid sibi placuerit.

Vers. 6. — Et in spiritum judicii. Non solùm, inquit, *erit jucunditas et ornamentum,* sed faciet ut domi ac militiæ, in pace atque in bello, benè habeant. Nullâ autem re magis indigemus in pace quàm recto *judicio*, ut unusquisque suo fruatur pacificè. Ad hoc autem indigent qui judiciis præsunt justitiæ virtute ; quæ non est nisi à Domini *Spiritu*. *Erit*, inquit, *in Spiritum judicii;* instigabit ad jus reddendum justè ; faciet ut intelligant judices quid rectum sit, deinde ut quod justum judicaverint exsequantur. Super judicium *mischephat* pro ipso *judicum tribunali* videtur accipi, aut certè pro ipsâ *ordinatione, sanctione* ac *ministerio publico*, ut *sedentes super judicium* sint qui judiciis præsunt et juri dicendo. Revertentibus de bello. Vulgatus participium intransitivè accepit, et præpositionem supplevit ; et sensus planus est, At *schub* in tertiâ transitivum ferè semper est, et significat, *reducere, revocare, convertere*, etc. Inter cæteras ergo expositiones quæ hìc adduci possunt, alteram è duabus tantùm eligerem : vel quòd Deus sit *virtus* ac *robur prælium reparantibus* atque *reintegrantibus usque ad* ipsorum inimicorum *portas*, id est, dabit fortitudinem, ut nunquàm satientur hostium cæde, sed juxta benedictiones patrum *usque ad portas* civitatum hostes persequantur, neque desistant à victoriâ quousque hostes intra suas civitates includant ; vel ut *reducentes* (seu *revocantes*) *ad portam bellum* sit periphrasis stationariorum seu præsidiariorum militum, qui in propugnaculis portarum semper aderant ad colligendos suos à bello redeuntes, et hostes à civitatibus arcendos. Isti *revocabant*, *renovabant* seu *reparabant prælium ad portas;* his *virtus* et *fortitudo* maximè necessaria erat. Sed prior expositio phrasibus Hebræis innititur, et mihi magis placet. Parùm enim erat insequentes hostes ante portas reprimere ; at à campis *ad portas* ipsas hostium *prælium reducere* arduum magis et promissionibus Dei dignius. Igitur Dominus suos in pace justos, in bello fortes ac victoriosos reddit.

Vers. 7. — Cùm de felicitate regni Jehuda ageret propheta, vastato jam Israele, subitò vidit Judæorum in peccatis similitudinem cum Israelitis, et totam Jacobi posteritatem eâdem cæcitate involvendam, non solùm regum tempore, sed multò magis in Messiæ

adventu. Quare subitò utrorumque cæcitatem detestatus, eorum perditionem denuntiat. Præ vino nescierunt. Non dubium quin hæc interdùm sit vis *beth* apud Hebræos, *præ propter*, etc. Planum quoque est *schanah* significare *errare inscienter*, Num. 15, Job. 6, etc. Nemo igitur Vulgatum meritò hoc loco reprehenderit. Ego Hebraismum retinui, quòd alium quoque sensum posset gignere. Nam quia qui errat modò hùc modò illùc properat, hinc fit ut interdùm pro *incedere, degere, versari* accipiatur; ut Prov. 5: *In amore ejus erres jugiter*, id est, incedas, te vertas, voluteris, etc.; et Prov. 20: *Derisorem facit vinum, et turbatorem sicera; et quicumque errat in eo, non erit sapiens*, id est, quicumque inter compotationes versatur, etc. Idem quoque usus est verbi *thaa*, quod *errare* etiam notat; ut Gen. 37: *Ecce errans erat in agro*. Vulgatus in Proverbiis reddidit hoc ipsum verbum verbo *delectandi*, quòd sensus idem esset: *In amore ejus delectare jugiter*, etc. Vide infra, 30, 28. Quare hìc assiduitatem et studium in epotandis calicibus objici Judæis intelligere possumus; unde sequitur ebrietas, et hebetatio sensuum ac mentis; quam mox eisdem verbis constructis cum præpositione *à* significat, *erraverunt à vino*, etc., id est, vinum eos errare facit et præcipites fert. Ludit itaque in verbis propheta haud invenustè *ut sicut in vino errabant, ita à vino quoque errent*, etc. Absorpti sunt a vino. Jam supra dictum est de verbo *bala*, quòd propriè de *præcipitatione cibi* dicatur *in stomachum;* inde ad alia transfertur. Cùm ergo vinum ab ebriosis absorbeatur, hìc non illepidè *à vino eos àbsorberi, deglutiri* seu *præcipitari* dicit; nam mentem et sensum eripit, ut non jam homines videantur. Nescierunt videntem; *barveh*, id est, *in visione erraverant*. Nam *raah* hìc et Gen. 16, *visionem* videtur notare. At si contendas vocem non nisi *videntem* significare, possumus *beth* pro *in* accipere, quòd *prophetæ errarent contra videntem*, id est, contra Deum, in quo prophetæ solent videre ea quæ vident; at falsi prophetæ, dùm Deum ignorant, multa à Deo profecta asserunt quæ à Deo non sunt. Sed prior expositio simplicior est, ut *roeh* pro *roï* positum videatur. Prophetæ ergo sensu destituti præ ebrietate incerta pro certis afferebant; at *sacerdotes*, quorum erat de rebus sanum judicium ferre, et sententiam justam in omnibus proferre, *eructabant judicium*, vel *evomebant*, id est, tam turpiter, tam inconsideratè, tam intempestivè judicium ferebant, quàm ebrius quæ in stomacho habet egerit. Perseverat autem in metaphorâ ebrietatis. Vulgatus *nescierunt* dixit, ad sensum magis quàm ad verba attendens. Ego quia venustate plenam vidi metaphoram, Hebræa utcumque expressi. Nam verbum *phuc* verbo *depromendi, auferendi, desumendi* reddi potest; imò et verbo *eructandi*, ut hoc loco; quasi inter ructus judicium quoque de rebus ferrent; hinc quale esset judicium conjicere nobis licet. Locus hic satis indicat quàm indecorum sit sacerdotibus et ministris verbi Dei vino indulgere.

Vers. — 8. Hanc turpitudinem adhuc describit, cùm, v. 8, *mensas omnes*, quibus assiderent aut accumberent tam sacerdotes quàm prophetæ, *plenas vomitu et sordibus*, aut *vomitu sordido*, vel *vomitu egestionis*, affirmat. Hoc autem solet consequi longas compotationes, ob quas nonnullæ nationes malè audiunt; quarum turpitudines in mensis non hujus loci est commemorare. Hìc tamen locus lectorem christianum commonefaciet ut attendat quâ ratione factum sit ut illæ nationes, quarum nomina taceo, in tantam hebetudinem mentis et cæcitatem devenerint, ut pro verbo Dei somnia ebriosorum hominum ebriosæ ipsæ secutæ sint, et tam turpe judicium hodiè de rebus ferant, ut inconvulsam Ecclesiæ tot millium annorum auctoritatem, tot doctissimorum pariter et sanctissimorum Patrum unanimi consensu confirmatam vellicantes, furiosi cujusdam hominis judicia illi præferant, et ejus sensa, qui nunquàm sibi constitit, amplectenda esse pro veris et certis contendant. Certè si in vino et sicerâ non dies noctesque agerent, sed sobriè S. Litteras pertractarent, non *in visionibus* adeò *errarent*, non hujusmodi *judicia eructarent*. Caveant igitur cæteræ nationes ab hujusmodi vitiis, si ab erroribus cavere volunt. Quàm inepta autem vasa sint ebriosorum mentes ad sensa Spiritûs S. percipienda jam audiamus; si priùs tamen monuerimus illum laconismum, *absque loco*, Vulgatum rectè elucidàsse, *ut non esset ultra locus*, qui scilicet vacuus esset à sordibus.

Vers. 9. — Quem docebit scientiam, etc. Si etiam Judæi dediti sunt crapulæ et ebrietati, *quosnam*, inquit propheta, *docebit* Dominus? *quinam* futuri sunt *auditores* verbi Dei? quibusnam significabit quid facto opus sit? quis minas ejus timebit? quis consilia ejus auscultabit, et voluntati ipsius parebit? Si nemo est, actum est de populo. Tamdiù enim superstes est regnum aut respublica, quamdiù in eâ sunt qui timorem, obedientiam et fidem Deo præstant. Nam apud Jeremiam dicebat Dominus ut *circumirent plateas et vicos Jerusalem, et quærerent virum unum justi æquique amantem, ut illi posset parcere*. At *si omnium mensæ vomitu plenæ* sunt, quis erit capax doctrinæ Dei? Auditum vocant Hebræi verbum, doctrinam, etc., quæ auribus percipiuntur. Ablactatos a lacte? Vulgatus sensum interrogatione expressit, q. d.: *Istosne docebit qui non differunt à puerulis recens ablactatis?* Minimè gentium. Indigni enim sunt quos instruat Deus; imò percipere non poterunt scientiam Domini. Ego Hebræa expressi, *ablactati à lacte*, supple *sunt*, *translati ab uberibus*, id est, similes sunt istis et tam inepti ad percipiendam doctrinam.

Vers. 10. — Manda, remanda. Tanquàm verba accepit Vulgatus; nam et in imperativo cum defectu *he* invenitur *tsav*, non semel. Ad verbum dicendum erat; *Manda mandando:* id per *remanda* expressit Vulgatus. Eodem quoque modo accepit voces, *cav lacav* q. d., *exspecta exspectando; exspecta reexspecta*. Quid autem intellexerit per hæc verba videre potes apud Hieronymum in Commentariis in hoc loco quòd videlicet sint verba Judæorum irridentium prophetas

Domini. Rabbini multò aliter interpretantur, quos tamen non omninò assecutos mentem prophetæ existimo. Quantùm autem conjicere possum tum ex contextu et significatione verborum, tum maximè ex loco Apostoli, 1 Cor. 14, qui optimus est prophetarum interpres, Isaias hoc loco Judæos pueros esse sensibus affirmat et incapaces doctrinæ cœlestis, ut qui nec prima ipsa rudimenta, quæ chartis puerilibus continentur, valeant percipere. Crediderim autem temporibus illis hæc verba fuisse vulgatissima, et quasi proverbium passim in ore omnium circumferri, quibus admonebantur tam præceptores quàm discipuli ne simul omnia vel tradere vel percipere vellent, sed *mandatum post mandatum*, et *lineam post lineam*, pedetentimque et docerent pueros, et ipsi quoque addiscerent. Quæ verba cùm in ore essent puerorum, et suo more ea proferrent sæpiùs syllabatim, ac mox conjunctim, ferè in proverbium abiisse videntur, ut pro puerorum lectione, doctrinâ atque prolatione accipiantur, ut apud nos Lusitanos, *ba*, *be*, etc. : cùmque aliquem, veluti puerum, nihil scire volumus significare, dicimus nescire *b*, *a*, *ba*. Quare etsi voces istæ Hebrææ significativæ sunt et ea significant quæ in interpretationibus vides, hìc tamen non ut significantes accipi put sed uo, t sint veluti mimicum exemplum quo propheta puerorum nuper ablactatorum prolationem balbutientem exprimit quando prima illa elementa addiscunt ; unde et voces repetit. Nam quamvis vulgo non repeterentur, pueri tamen, dum legere incipiunt, bis singula proferre à præceptoribus aut ter etiam, coguntur. Primò enim singula elementa dictionis sigillatim, deinde syllabatim, mox conjunctim efferunt. Cùm ergò superiori versu diceret similes esse *ablactatis pueris*, jam eorum voces effingit, id est, pueri sunt, et pueris similes, quandoquidem puerilia tantùm eos decent : sunt veluti pueri qui addiscunt prima elementa, *a*, *b*, *c*, etc. Quid autem hâc mimesi seu imitatione voluerit significare jam explicat.

VERS. 11. — IN LOQUELA ENIM LABII, vel, *in balbutie labii*. Est enim *lahag subsannare*, et gestum notat. Hinc nomen quod *sannam*, *subsannationem*, *irrisionem*, etc., significat, unde in plurali pro *subsannatoribus*, Psal 35 : *Cum hypocritis subsannatoribus*; et passivè hoc loco pro *subsannationibus labii*, id est, balbutientibus labiis, quod vitium subsannationi subjectum est, accipitur. Pro quo Apostolus sensum considerans, et verba transponens, dixit *labiis aliis*; ut pro eodem acceperit *balbutiones labii* et *linguam alteram* : ut non hìc linguam peregrinam, sed immutatam prolationem, qualis solet esse eorum qui cum balbutientibus volunt balbutire, accipiamus. Quemadmodùm dicebat Paulus ad quosdam qui ad infantiam redierant : *Filioli meî, quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis, vellem autem esse apud vos, et mutare vocem meam.*

VERS. 12. — Jam quid *balbutientibus labiis*, id est, quid tanquàm prima rudimenta eis commendavit, ostendit, nempe *quietem date lasso*, vel *reficite lassum*. Brevissimam sanè lectionem vobis addiscendam propono : *Hæc quies*; hìc quiescendum ; hìc sit pausa : *hæc*, inquam, *requies*, hìc quiescite. Nolo mentem vestram longâ mandatorum serie vexare : hoc unum vobis commendo, *Reficite lassum subvenite oppresso*, etc. Hìc dilectionis proximi præceptum intelligito, quod qui adimplet, *legem implevit*, teste Apostolo. Vulgatus pronomina addidit de suo : *Requies mea meum refrigerium*, quòd dilectione proximi tanquàm suavissimo sacrificio Deus quiescat ac reficiatur. Qui sensus nequaquàm est contemnendus ; nam ex Evangelio habemus quòd *misericordiam velit magis quàm sacrificia : et diligere proximum majus sit omnibus holocaustis et sacrificiis.* Est et alia horum verborum interpretatio haud contemnenda, quòd *Dominus dixerit populo illi quòd tunc quietem haberet à laboribus et afflictionibus et divinis castigationibus, si ipsi quietem quoque concederent afflictis, et tunc in refrigerio et consolatione agerent, si tales etiam se erga fratres exhiberent*, ut hùc respexerit Dominus in Evangelio cùm ait : *In quâ mensurâ mensi fueritis*, etc. *Pater meus non remittet vobis, nisi remiseritis unusquisque*, etc. Hanc interpretationem confirmat quod infrà dicit, cap. 58 : *Cùm effuderis esurienti animam tuam*, etc., *et requiem tibi dabit Dominus Deus tuus semper*, etc. REFRIGERIUM, *maregheah*, *requiem* propriè designat ; sed eo quoque notat quæ quietem habentibus non desunt, ut est *mentis tranquillitas*, et *animi complacentia* seu *satisfactio*, etc. ET NOLUERUNT AUDIRE, id est, obedire, obtemperare, etc. Pro quibus verbis Paulus loco citato : *Et nec sic exaudient me, dicet Dominus;* quæ verba Pauli hunc mihi locum prophetæ planum fecerunt ; nempe quòd *Deum dicere : Reficite lassum*, sit *Deum loqui ad populum illum balbutientibus labiis et linguâ alterâ;* et hoc rursùs idem sit quòd *tsav latsav cav lacav*, etc., ut mirum sit quòd cùm Dominus ad populum suum brevissimam, eamque facillimam, lectionem, tanquàm pueros prælegerit, idque quod natura ipsa præcipit commendârit, ne scilicet afflictos affligerent, sed compaterentur afflictis atque in paupertate degentibus ; *nec sic tamen audire voluerint*, adeò indociles, hebetes et immorigeri fuerint. Hùc facit quòd cap. 1 eis dicebat, si *subvenirent oppresso*, possent cum Deo *judicio contendere*. Locus autem Pauli in hunc modum se habet, cùm suaderet ne mallent *loqui linguis* quàm *prophetare*, quod erat intelligentis et intelligere facientis ; loqui autem linguis absque prophetiæ dono, id est, doctrinæ, esset penè barbarorum et modicæ admodùm utilitatis ; maximè verò curandum ut intelligerent, subinfert : *Fratres, nolite pueri effici sensibus, sed malitiâ parvuli estote, sensibus autem perfecti estote. In lege enim scriptum est : Quoniam in aliis linguis et aliis labiis loquar populo huic, et nec sic exaudient me, dicit Dominus*, q. d. : Ne sitis, quæso, illis similes patribus vestris de quibus in legis volumine scriptum est quòd adeò essent indociles et idiotæ, ut neque balbutientem Dominum et doctrinam capacitati eorum attemperantem auscultare voluerint, et mentem ipsius capere. Non igitur admittenda est expositio eorum qui 11 ver-

sum tanquàm asperam comminationem accipiunt, quòd per alterius linguæ homines illis collocuturus esset in pœnam suæ cæcitatis, etc., nam illud *et noluerunt audire*, et illud Apostoli, *et nec sic exaudient me*, indicant quod præcessit indulgentiæ fuisse, non pœnæ.

Vers. 13. — Et erit, vel, *et fuit*, ut *vau* illud (sicut vocant grammatici) non sit conversivum. *Noluerunt*, inquit, *audire ;* sed illud breve *verbum Domini*, quod *tanquàm balbutiens* eos docuerat, fuit eis tanquàm balbutientium puerorum sermo. Deriserunt et subsannârunt et despexerunt illud, quemadmodùm solent derideri ac despici balbutientis sermones, seu chartulæ pueriles cum doctrinâ et rudimentis quæ in eis continentur, tanquàm viris indignâ. Quod igitur tanquàm beneficium offerebatur et secundùm indulgentiam tradebatur (*cùm* enim *magistri esse debuissent, facti erant quibus lacte opus esset, non solido cibo*), in pejus illis cessit ; et balbuties, quæ juvare poterat, ob malitiam eorum scandalo illis fuit. Quare sequitur, *ut vadant, et cadant*, id est, quo factum est *ut abeuntes laberentur, confringerentur, illaquearentur et caperentur*. Hic est sensus planus istorum verborum, ut verba illa *tsav, latsav*, etc., non significativè accipiantur, sed sint à parte prædicati (ut loquuntur logici), tanquàm materialiter seu proverbialiter sumpta. Quod quia rabbini non intellexerunt, ubi ex priori nodo se explicuissent, quòd scilicet *mandatum post mandatum* illis tradi deberet tanquàm pueris, hìc jam prorsùs hærent nescientes quid sit : *Erit eis verbum Domini, mandatum post mandatum, ut cadant*, etc. Quare faciliùs locus hic intelligeretur, ni fallor, si verba ipsa non verterentur, sed sic legerentur : *Erit eis verbum Domini, tsav latsav tsav, latsav, cav lacav*, etc. Sed ne quid omittere videamur, verba ipsa examinemus. *Et erit* potest referri, ut dixi, ad illud præceptum : *Quietem date fatigato*, vel ad alia etiam Dei verba. Exspecta, potest esse imperativus ; sed nomen usitatissimum est, sicut et verbum *cavah*, cujus propriam significationem cùm plerique tam Hebræi quàm nostri ignorent, plures ei tribuunt, ut solent. Ego propriam unam tantùm habere existimo, ut cætera ferè omnia verba Hebraica, nempe *lineas ducere intentâ oculorum acie :* quod est propriè perspectivæ et geometriæ. Quare ubi in Genesi Vulgatus dixit : *Congregentur aquæ in locum unum*, sic intelligi potest ratione quâdam veluti geometricâ : *Circumscribantur aquæ in loco uno ;* et illud Jer. 3 : *Congregabuntur ad eam*, nos diceremus, *rectà, veluti per lineam, tendent ad eam omnes gentes*. Hinc quia qui aliquid exspectant magno animæ desiderio, similes sunt mensoribus geometricis, quòd animum intentum habeant in rem, tempora locaque mensurantes, etc., transfertur ad eam animi applicationem significandam, in quâ significatione frequentissimè usurpatur. At nomen *cav* non nisi *funiculum* significat eum potissimùm quo mensores et fabri lignarii et latomi utuntur ; unde pro *mensurâ* et pro *dimenso* accipitur ; ut præceptum fuerit præceptoribus ne onerarent puerorum memoriam longis lectionibus, etc., sed lineatim et certâ dimensione, etc. Modicum ibi, etc., id est, per intervalla temporis, ut nonnihil temporis in uno præcepto et nonnihil in altero insumerent. Verùm, ut jam dixi, non significativè hæc accipienda sunt, sed primo loco pro mimicâ expressione puerilium rudimentorum, hoc autem loco pro derisione cui balbutientis prolatio subjecta est. Ut vadant, etc., id est, *quo factum est*, vel *quo fiet*. Nam ex contemptu verbi Dei orta est perditio Judæorum : perditio autem significatur verbis quæ *lapsum, confractionem, illaqueationem* ac *captionem* significant. Vide supra, 8, 15. Dixit autem *retrorsùm cadere*, propterea quòd periculosior lapsus is sit. Et in eis impleri prophetiam hanc significavit evangelista cùm ad vocem Domini, *ego sum, cecidisse retrorsùm* Judæos commemorat. Hujusmodi autem ruina designat eos non advertere in quæ mala collapsi sint. Deinde *confractio* irreparabilem reipublicæ labefactationem designare videtur : *illaqueatio* verò non solùm complicationem scelerum, verùm etiam animorum perplexitatem, in quâ perpetuò degunt, nescientes quid sequantur, aut cui credant, cùm *non regem, non sacerdotem, non prophetam habeant*. At *captio* designat omnimodam potestatem atque tyrannidem quam in eos exercet peccatum et diabolus : ducit enim infideles quò vult : nam sunt servi peccati. Et quæ patiuntur aviculæ in manibus puerorum qui eas laqueis ceperunt, multòque graviora, patiuntur ipsi à peccato et diabolo. Hæc quoque animadvertat cætera peccatorum turba, qui, quia contemnunt verbum Dei, similibus malis subjecti sunt, eruntque perpetuò.

Vers. 14. — Cùm præcepta divina despicerent tanquàm puerilia rudimenta, et prophetis, qui eis comminabantur, negotium facesserent, non poterat non indignari Dominus. Sed quia quod hanc indignationem consecutum est, maximè divinam bonitatem illustrat, antequàm sententiam Dei promat, voluit propheta eorum irrisiones exprimere, quibus certè nullæ poterant esse graviores aut molestiores. Qui dominamini. Ne quis ad vulgus hæc pertinere putaret, *dominatores* seu *principes populi* compellat. Isti enim fuerunt qui *deridebant* verbum Domini, ut in Evangelio legis de scribis et pharisæis et principibus sacerdotum. Nam ad istorum tempora jam propheta respicit, ac de istis jam nobis quoque futurus est sermo ; qui *cùm essent avari*, de eleemosynis in pauperes erogandis disserentem *Dominum deridebant*. Quorum ingenium exactissimè versu seq. propheta depingit.

Vers. 15. — Dixistis enim, vel, *quandoquidem dixistis*. Suspendenda enim est sententia usque ad versus sequentes. Percussimus foedus. Cùm prophetæ et Dominus ipse Judæis flagella, mortem et divinas alias ultiones imminere ob ipsorum avaritiam, inhumanitatem falsamque doctrinam denuntiarent, isti contra irridentes, quòd veluti inanes minas esse putarent, ex infidelitate dicebant, si non verbo, saltem opere : Non timemus mortem ; *pepigimus* enim *fœdus cum morte ; etiamsi venerit, non nobis nocebit*. Frustra ergo nobis mortem minamini. Ubi cùm rem omninò impossibilem prætexant, nempe *cum morte et inferno*

pactionem, frivolas, inanes ac mendacii plenas comminationes esse significare volunt. FECIMUS PACTUM, *carah* est *videre*, *prævidere* seu *providere*. Hinc nomen quod *provisionem*, deinde etiam *ea quæ in futurum providentes nobis tanquàm necessaria comparamus*, notat. Est autem locutio simul conviventium, aut simul navigare volentium. Quia autem hæc non faciunt nisi fœderati et amicitiâ conjuncti, Vulgatus *facere pactum* dixit ut idem sit quod superiori membro; at vehementior mihi visa est ironia, si *provisionem se cum inferno* (seu *mortuorum statu*) *fecisse* dicerent, q. d.: *Nihil magis à tuis minis nobis metuendum est, quàm si cum morte percussissemus fœdus, et tanquàm simul navigaturi, aut una domo victuri, cum morte provisionem fecissemus.* FLAGELLUM INUNDANS. Paronomasia est in verbis Hebræis *scot, scotef.* Dicebant enim prophetæ et Dominus ingentes calamitates, tanquàm flumina inundantia, imminere toti Judææ. NON VENIET SUPER NOS. Rara est constructio verbi *bo* (id est, *venit*) cum affixo, aut accusativo, ut hoc loco; fitque tum transitivum, et verbo *invadendi* rectè vertitur, ut Psal. 36: *Ne invadat me pes superbiæ*, etc. MENDACIUM. Credo hìc Judæos ironicè *justitiam legis absque fide* (quam fictam justitiam atque hypocriticam appellant prophetæ et Dominus) *mendacium* appellare; q. d.: Nos justi sumus, et justitias legis custodimus; quas vos superbè admodùm ac mendaciter *mendacium* dicitis, his nos *tecti* ac *tuti sumus;* hoc unicum *nobis receptaculum* in *inundationibus* quas comminamini; hæc nobis *absconsio* à tempestate. Non enim suos Dominus deseret, neque hostium prædam esse patietur eos qui legem ejus observant. Id Moses, id Deus ipse semper nobis pollicitus est. Hanc aptissimam hujus loci expositionem existimo, et sequentibus maximè convenire. Fateor tamen posse de *mendaciis* ipsis, fraudibus et imposturis intelligi, quibus divites erant Judæi, quibus fidebant posse se ab hostibus tutos esse; simplices autem ac mansuetos, et qui consilia Domini amplecterentur, injuriæ ac prædæ hominum patere; sibi fraude et dolo in hostes esse utendum; his armis se cæteris nationibus præstare; non ergo aliam protectionem sibi necessariam, etc. ET MENDACIO. Aliud hìc nomen est à superiori, nempe *scheker*, quod propriè *falsum* seu *falsitatem*, seu *fallaciam* notat, et additur præpositio *be*, id est, *in* vel *cum*. Verbum autem propriè *abscondere* significat, quasi se fraudibus vel fallaciis abscondendos, tanquàm latibulo, dicant, aut per fraudes et dolos evasuros universa pericula. Vides hoc loco superbiam improborum? vides proterviam et pervicaciam? vides contemptum et inanem fiduciam? et quod maximè dolendum est quantò fidentiores videantur et audentiores ad perferenda pericula atque adversa (cùm tamen verâ spe destituantur) quàm pii et boni viri, qui Deum habent pro se? Sed benè est quòd istorum spes est inanis, et veluti nebula, adventante sole, evanescit: spes autem justorum inconcussa manet et gaudiis plena est, ut Scriptura non uno loco affirmat.

VERS. 16. — MITTO; *issad*, propriè est *fundare*. Vulgatus sensum vertit, et tanquàm participium seu nomen accepit, sicut alii; *Fundare in Sion lapidem* est fundare Sion in lapide vel super lapidem, phrasi Hebræis familiari; neque cuiquam dubium esse debet quin *lapis* hic Christus sit, ut ex Evangelio et Paulo et Petro apparet. Nam hic est *lapis factus in caput anguli*, et *nemo aliud fundamentum potest ponere præter id quod positum est*, etc. Hunc 1° dicit *lapidem probationis*, id est, qui probatus tamen duritiam suam ac firmitatem servat; unde infra comparatur *saxo durissimo*, etc.; quàm examinatus autem et quàm probatus fuerit Dominus atque *tentatus per omnia*, esse hominem qui ignoret arbitror neminem; 2° *angularem*, quòd *duos parietes connectat; fecit* enim *unum ex duobus, dissolvens inimicitiarum maceriem;* 3° *pretiosum ;* quid enim conferri potest cum Homine-Deo? 4° vocat *fundamentalem ;* nam *fundamenti fundati*, vel *fundamenti fundamenti*, imum fundamentum designat, id est, super quod totum ædificium construitur. QUI CREDIDERIT, NON FESTINET. Non dubium quin verbum *cusch festinare* significet; at Paulus, Rom. 10, et Petrus, cap. 1, epist. 2, verbo *pudefiendi* reddiderunt, quemadmodùm et Græcus interpres. Et quidem si mens prophetæ non esset commendare fidem in illum lapidem, dùm affirmat *qui in eum fideret*, *nunquàm pudefiendum*, ut ex Apostolis colligitur, facilè esset Vulgatum interpretem cum Apostolis conciliare, quasi Vulgati interpretis hæc sit sententia: *Qui credit*, *ne festinet*, scilicet videre quod hìc pollicetur Dominus; quia non statim id futurum est: innuens quòd si festinaret, pudefieret, non reperiens quod se inventurum putabat. Ergo si in Apostolis futurum *pudefiet* pro *pudefiat* accipiamus, idem erit sensus: sed, ut dixi, hìc commendatur fides. Quare non alia conciliatio mihi probabilior apparet quàm si dicamus Hebræos verbo *festinandi* in tertiâ uti, sicut nos Hispani verbo *currendi*, pro *erubescere* seu *pudefieri :* nam qui erubescunt sese abdere festinant. Redderemus ergo hispanicè: *Qui credit*, scilicet *in eum* (ut supplent Apostoli), *non se* CORRERA, quasi diceremus, *non sese proripiet à conspectu hominum.* Nam et verbo *fodiendi*, ut jam supra annotavimus, pro *pudefiendi*, etiam eâdem ratione Hebræi utuntur. Ex quibus jam apparet quorsùm Dominus hæc de lapide adduxerit. Qui locus Dei misericordiam summoperè nobis commendat. Nam cùm illi irridentes dixissent *se mendacio et fallaciâ satis opertos atque tutos*, addidit Dominus: *Audite ergo verbum Domini*, etc. At quod, quæso, verbum suspicari quis posset Dominum dicturum nisi quod infra sequitur? *Imò flagellum inundans invadet vos; neque vos tutabitur protectio mendacii*, etc. At non sic Dominus, sed illis illusoribus priùs promittit Messiam, in quem unum si fidem habere, si eum amplecti ac recipere vellent, fore ut nunquàm pudefierent etiamsi calamitas inundaret universam terram: sin minùs, tunc futurum ut perderentur. Sicut in Evangelio cùm occiso hærede Dominus interrogâsset, *quâ pœnâ digni essent homicidæ*, et illi respondissent: *Malos malè perdet*, etc.,

quid aliud futurum putabamus? At Dominus aliam parabolam proponit, in quâ illos priùs per Apostolos vocandos significat, ut fructum illius sanguinis quem ipsi fudissent vellent percipere; quos si non audirent, tunc perdendi forent. Ita hoc loco finge misericordem Dominum dicere : *Doleo vicem vestram, ô Judæi, qui mendacio et fallaciâ tutos vos putatis, adventante Dei vindictâ. Transferte aliò spem vestram. Ego jacio pro fundamentis novæ Sion lapidem*, etc., *fidite in ipsum; illi vos tradite. Accipite Filium meum, amplectimini eum, ad civitatem quam ipse construit confugite, et tuti eritis. Nihil enim damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu*, etc. Quod si scire vis quare non pudefient qui in Christum crediderint, audi.

VERS. 17. — PONAM JUDICIUM, etc. Perseverat in metaphorâ *lapidis* et *anguli*, ac *fundamenti*. Rationem, inquit, veræ justitiæ terris afferam, faciamque ut homines verè justi sint, adamussimque justitiam colant. Hìc intellige eam justitiam quam Paulus ad Rom. depingit, quæ apud Deum justitia est, non apud homines tantùm; cui comparata legis seu pharisæorum justitia injustitia reputatur: quam Dominus in Evangelio à suis exigebat cùm diceret : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quàm Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.* Hæc à fide proficiscitur, spe alitur, charitatem comprehendit; *minima* illa *præcepta*, quæ pharisæi non curabant, quæ animo adimplentur, *non concupiscere, non videre ad concupiscendum, non irasci fratri suo*, etc., exactissimè exsequitur. Denique hanc *fidei justitiam* appellabimus, quòd à fide ortum habeat, et quòd cum fide in Christum terris collata sit per ejus gratiam. Hâc unâ qui præditus est, potest in omnibus adversis tutus esse, confidens quòd non propter se orta sit tempestas, sed Patri qui in cœlis est curæ sit: hunc,

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

At qui hâc destituti sunt, experientur quæ versibus sequentibus continentur. IN MENSURA. Hìc est nomen de quo supra v. 13, nempe *kav*, quod *lineam* significat. Quia verò lineâ seu funiculo latomi, fabri aliique opifices in mensurando utuntur, pro *mensurâ* sæpissimè capitur. *Ponere* ergo *judicium ad lineam* seu *funiculum* est rectissimè et summâ æquitate jus reddere. Hoc semper Deus ipse fecit; homines verò id faciunt dono ipsius. IN PONDERE, verbum *schacal*, propriè est *librare in librâ :* inde *mischecaleth, libramentum, regula, adamussis.* Idemque est quod priori membro dixit, nempe exacta ratio justitiæ, etc., non solùm in jure reddendo, sed in totâ vivendi ratione. Utrumque nomen 2 Reg., 21, conjungitur : *Extendam super Jerusalem funiculum Samariæ, et adamussim domûs Achab :* ubi pro instrumento illo quod fabri lignarii et cæmentarii *regulam* vocant videtur accipiendum. Reddi ergo potest, *et justitiam ad regulam*, seu *adamussim.* Vel certè est instrumentum aliud in quo ex filo pendet ponduscùlum, quod *lapidem* quoque vocat Scriptura : ubi est quædam libratio; ut cum radice conveniat significatio nominis, ut rectè reddere possimus, *et justitiam ad perpendiculum.* Vitruvius enim lib. 7, ait : *Longitudines ad regulam et lineam, altitudines ad perpendiculum, anguli ad normam respondentes exigantur.* Possunt et hæc habere alium sensum, nempe, se justum futurum erga Judæos, ut eos juxta merita puniat, etc. Sed augustior est prior interpretatio, cui sequentia conveniunt, præsertim versus 20.

VERS. 18. — ET DELEBITUR. Supra de verbo *caphar* dictum est; significat enim *abscondere, ita ut non ultra res videatur.* Sensum ergo Vulgatus rectè expressit. Dicere posses *expiabitur*, id est, tanquàm piaculum amovebitur, ut nusquàm ampliùs appareat. Nam mors illos invasura erat, tanquàm non fœderatos; et fovea seu infernus eos devoraturus, ut quosvis alios non sibi amicitiâ conciliatos. Quod autem supra dixerat *cazah*, hìc ab eodem verbo dicit *cazoth.* ET FLAGELLUM, etc. Ecce quo pacto non consistet neque firmum erit pactum : nam supra dixi *facere provisionem* esse idem quod *pactum facere.*

VERS. 19. — QUANDOCUMQUE PERTRANSIERIT. Rectè hebraismum mollivit, qui sic habet : *A transire ipsius*, vel *suo.* QUONIAM MANE DILUCULO. Hebr. *in mane in mane;* quod potest accipi ut Vulgatus, id est, *summo mane, ante lucem.* Potest quoque distributivè accipi, sicut Exod. 16 : *Collegerunt illud in mane in mane*, id est, quolibet mane; ut sit sensus : *Quando venerit, quocumque mane venerit, sive interdiù sive noctu venerit, auferet*, suppl. *vos.* ET TANTUMMODO SOLA. Altera ex his particulis addita videtur. In Hebræo, *et erit tantummodò*, id est, *futurumque est ut tantummodò vexatio intellectum det*, etc. VEXATIO, à verbo *zua, movit se*, est nomen *zevaah, commotio*, Deut. 28. Et pro *vexatione* accipi potest. Ponitur enim pro *divinis castigationibus* ac *flagellis*, quibus *commota* mens et expergefacta *auditum*, id est, verbum Dei, interdùm auscultat, eique obedit quod antea deridebat. Cùm ergo propheta significet Judæos Christo Domino non credituros, et idcircò devastandos esse et ab hostium exercitu de terrâ viventium auferendos (quod per Romanos factum novimus), hanc castigationem tamen nonnullis profuturam prædicit. Vel potiùs nihil aliud significat quàm quòd ipsa malorum experientia, ipse hostium adventus, ipsa civitatis succensio, ipsa Judæorum captivitas factura essent, ut intelligerent quàm veræ essent divinæ comminationes, quas ex ore Domini, et per prophetas et apostolos sæpè audierant : quod incredulitatem eorum et cæcitatem potiùs notat quàm conversionem; quasi diceret : *Neque antea credent vera esse quæ Dominus comminatus fuerat quàm divinam vindictam experiantur.*

VERS. 20. — COANGUSTATUM, vel *abbreviatum est.* Elegantissimâ similitudine stultitiam infidelium Judæorum, atque adeò omnium qui peccatis gaudent, patefacit. Spem *lecto* ac *pallio* seu *operimento* comparat, quâ quiescimus si eam apprehendimus, eâque suffulti non despondemus animum, neque impetu calamitatis rapimur. Nam qui nullam spem habent sunt veluti illi qui tempore tempestatis aut frigoris

post labores non lectum, non operimentum, non aliquod receptaculum quò sese recipiant, habent: superest ergo ut algeant et pereant, etc. Et quidem qui Deo fidunt, et veram justitiam, quam supra depinxi, amplectuntur, amplissimum habent stratum in quo quiescant, in quo sese extendant. Quòcumque se vertant, in tuto sunt. Sive *egrediantur*, sive *ingrediantur*, *pascua inveniunt;* suntque *veluti arbores juxta fluxum aquarum*, quæ *non timent quando venit æstus*, etc., ut est apud Jeremiam. Scriptura etiam tota commendatione hujus spei plena est, quam non nisi justi et pii habent. Qui verò hypocriticam justitiam, qualis erat pharisæorum, sectantur, et hâc sibi placent, ut decem illæ virgines fatuæ, aut qui divitiis suis, aut etiam sapientiæ carnis fraudibus et imposturis fidunt, *brevissimum* habent *stratum*, in quo neque se vertere neque sese *extendere* possunt. Nam qui coram hominibus tantùm justus est, si ab hominibus abstrahatur, et ad Dei tribunal deferatur, quid animi in eo erit? Idem cogita de divitibus, qui destituti divitiis spe suâ *decidunt;* imò in ipsis quoque divitiis *extendere* se non possunt. Denique futilis et inanis est eorum omnium spes, ad pauca et ad brevissimum tempus tantùm utilis. Hâc igitur similitudine notat Judæorum stultitiam, qui in *lapidem* illum *firmissimum, pretiosum*, *angularem* fidere noluerunt, neque justitiam fidei amplecti; spem autem suam *mendacio* et *fallaciâ* definierunt: unde factum est ut *flagello inundante* perierint. Ita ut alter decidat; ad verb., *ab extendendo se*, id est, ut extensio nequeat fieri, nempe neque strati, neque ejus qui in eo jaceat. Quia verò *stratum breve* plures non recipit, Vulgatus dixit: *Ita ut alter decidat.* Utrumque operire non potest; ad verb., *secundùm colligere se*, id est, ut quis se colligat et eo se circumvolvat. Utimur et nos Lusitani verbo *colligendi* pro *ad somnum se operiendo præparare;* et ita hoc loco videtur accipiendum.

Vers. 21. — Sicut in monte, Hebr., *sicut mons*, eodem sensu, id est, sicut contigit in monte. Divisionum, *pherets, ruptura* seu *divisio* est Hebræis. Inditum est autem nomen monti à rei eventu quem habes 2 Sam. 5, ubi fudit hostes Philistæos David *sicut dividuntur aquæ.* Estque sermo de secundâ victoriâ quam eodem loco obtinuit David, pugnante ante eum Domino grandine: ibique dictus locus est *Baal pheratsim*, qui dicebatur *Vallis gigantum.* Totam ergo historiam nomine *montis Peratcim* hìc reducere in mentem nos vult propheta, quæ valdè erat celebris; insinuans quòd tam terribilis Judæis adventurus sit quàm olim Philistæis. Eodem modo accipe quod sequitur. Sicut vallis in Gabaon, quando (ut legis Jos. 10) Deus lapidibus grandinis magnis delevit hostes et quinque regum exercitum, stante sole, et obediente Deo ad vocem hominis; quòd qualem tunc experti sunt Amorrhæi, talem experturi essent Judæi. Ut faciat opus suum (1), etc., id est, ut faciat quod facturus est, quodque facere instituit, non volens tamen neque ex animo. Ejus enim proprium est parcere ac misereri: impii autem mortem sibi acquirunt.

Vers. 22. — Et nunc, vel, *nunc igitur.* Quandoquidem vestra spes vestraque protectio inutilis est et futilis, Deus autem iratus imminet vobis tanquàm hostibus, quid superest nisi ut convertamini? Nolite illudere. Verbum est quartæ, et in se convertit actionem, *illudere*, *deludere se ipsum.* Et quadrat significatio: nam impii, quando verbum Domini contemnunt, et eos qui verbum annuntiant derident, seipsos deludunt. Constringantur vincula. Certum est nomen *moserim, vincula*, ut infra 52, et Ps. 116, significare; et in singulari non dubium quin *disciplinam*, *correctionem* seu *castigationem* notet; Job. 32: *Et in castigatione eorum terret eos;* Ezech. 5: *Increpatio et terror gentibus*, etc. Verbum autem *carac confirmationem* et *firmam apprehensionem* notat. Quare vertere posses: *Ne obtineant castigationes vestræ*, id est, invalescant, ut Jud. 1, et Gen. 41: *Obtinuerat fames in universâ terrâ*, etc. Possumus quoque et cum Vulgato reddere. Sunt autem afflictiones *vincula* quædam à Deo, quibus detinemur, ne ad libitum vivamus, etc. Quòd si ad mentem non redimus, in illis detinemur interdùm quousque ad pejora supplicia detrudamur. Consummationem enim, etc. Jam de his vocibus supra dictum est. *Timendum*, inquit, *est ne invalescant castigationes: nam mihi nuntiatum est à Domino, imminere consumptionem et excidium toti huic regno;* si autem ad sanam mentem redieritis, vel Dominus mutabit sententiam, ut interdùm solet, vel in mediis inundationibus non periclitabimini.

Vers. 23.—Auribus, etc., excitat auditorum animos, ut exhortationi dignissimæ valdèque necessariæ attendant, considerentque attentissimè divinarum castigationum rationem, quam exemplo agricolarum reddit manifestam: quod explicabimus v. 26.

Vers. 24.— Tota die, vel *totos dies*, vel *omnibus diebus:* ut sing. pro plurali capiatur. Arans, *coresch*, est *studio atque arte operi mechanico instare.* Latini autem unum verbum non habent quod significationi respondeat. Hìc *arandi* verbo reddendum est, et participium pro nomine *agricolæ* videtur capi; q. d. *Numquid aliud non aget agricola cùm vult serere, quàm terram vomere proscindere? Nequaquàm; sed sulcabit quidem terram* (illud enim vocat *aperire* hebraismus), *deinde vastabit*, id est comminuet glebas. Vulgatus *sarrire* dixit; nam, teste Columellâ, *glebæ sarculis resolvendæ sunt.* Ergo *sadad*, in secundâ, aliquando est rusticum verbum, et significat *arvum jam aratum vel occâ vel verriculo contundere.* Ità etiam accipitur hoc verbum,

(1) Opus suum propter justitiam, sed tamen alienum, quia quodammodò ad illud cogitur propter peccata hominum, et quia malum aliquod habet adjunctum, nempe malum pœnæ. Opus autem ipsius proprium est misereri; quia per hoc etiam malum nostrum et culpæ, et pœnæ tollit: quod maximè ad summam illam et perfectissimam bonitatem pertinet. Hinc Ecclesia: Deus cui proprium est misereri, etc. Et in aliâ collectâ: Qui omnipotentiam tuam parcendo maximè et miserando manifestas. Et in psalmo 144: *Miserationes ejus super omnia opera ejus.* Et Jacobi 2: *Superexaltat autem misericordia judicium.* Vide ibidem nostr. comment. (Lud. Capp.)

Ose. 10 : *Arabit Jehuda, vastabit Jacob;* et Job. 39.

Vers. 25.— Gith, est *nigella*; quam Græci *melanthion* quoque à colore dicunt. Estque odoriferum semen. Vide Dioscoridem. Cyminum, nunc *cuminum* dicimus. Triticum per ordinem, quod Vulgatus dixit *per ordinem,* possumus dicere *mensuratum*, ut sit adjectivum nomen. Notat autem quòd agricola non serat *triticum* nisi *in certâ mensurâ* juxta proportionem telluris, etc. Similiter de *hordeo* dicit, quòd ipsum *ponat signatum; niseman* enim id significare videtur. Quam vocem Græci imitati σημεῖον vocant *signum*, et Judæi in profanis litteris *siman signum* vocant, quod Scriptura vocat *oth.* Vulgatus *milium* dicit; quod quâ ratione fecerit non intelligo, nisi quòd græca editio ità quoque habet, neque alibi in Scripturis reperitur; quo fit ut Vulgatum nemo jure reprehendere debeat; nam conjecturæ illæ quòd significet *signatum* sunt leves. Dicere enim possumus rabbinos græcam vocem usurpâsse, ut plerasque alias. Viciam, *cussemeth*, species farris est quæ nomen habet à *detonsione*, quam communiter *speltam* vocant.

Vers. 26. — In judicio, vel *ad judicium*; id est, ut agricola rectè judicet quantùm terræ quanto tempore arandum, quâque ratione præparare semini debeat, quod semen rursùs cui telluri mandandum, et quantùm, *à Domino Deo edocetur.* Quamvis itaque longo rerum usu doceantur agricolæ, *à Deo* tamen *doceri* dicuntur, qui signa ponit in cœlo, et distinctionem temporum indicit, quam sequi debent agricolæ. Primi etiam qui artem hanc exercuerunt, *à Domino Deo edocti sunt.* Hìc autem continetur vis rationis quâ propheta utitur : *Si Deus agricolam docet*, et *à Deo edoctus* non errat in opere suo, sed quando *arare*, quando *sarrire*, quando *adæquare faciem terræ*, quando, et quale et quantùm seminis cui telluri spargere debeat, optimè novit; quare committitis ut imperitus agricola videatur Deus, qui *totos dies terram proscindat*, et cratibus *glebas comminuat*, nunquàm autem *semen spargat?* id est, quare committitis ut vos semper puniat, annos integros flagellet, et ad id propter quod castigationes inducuntur nunquàm perveniat? Hoc enim admonebat suprà, *viderent ne invalescerent castigationes*, et tandem omninò perirent. Quomodò alii hæc accipiant, in eorum libris legere, amice lector, poteris: equidem, quia rabbini locum hunc non satis benè tractârunt, ideò plerosque ex nostris quid hìc vellet propheta significare non assecutos existimo.

Vers. 27. — Non enim in serris, etc. Ab alterâ quoque parte scientiæ agriculturæ argumentationem conficit. Novit, inquit, agricola quo instrumento unaquæque farris aut seminis species excutienda sit, et quòd duriora grana duriori instrumento, tenera autem leviori : neque in hoc facilè eum falli videas, ut asperiora mollioribus superinducat, et leviora duris granis adhibeat. Vide versu ultimo quò hæc tendant.

Vers. 28. — Triticum (qui *panis* hebraismo interdùm dicitur, ut Gen. 41, Prov. 28, etc.) etiamsi rastro aut animalium ungulis aut dentatis rotis excutiatur, novit tamen agricola quanto tempore triturari debeat, ne omninò *comminuatur.* Neque vexabit. Vulgatus *camas*, ut verbum accepit; quod Exod. 23, verbo *occidendi* reddidit, et Deut. 2, *intereundi;* at 1 Sam. 7: *Exterruit eos:* et 2 Sam. 22, verbo *consumendi* reddidit, pro quo in Psal. nunc legimus*: Et conturbavit eos :* at hìc, tanquàm nomen, pro *strepitu* sumi potest, *et strepitus rotæ plaustri ipsius*, id est, præstrepens rota, *in perpetuum* scilicet *comminuet ipsum.* Neque ungulis, vel *dentibus.* Metaphoricè enim *ungulæ* dicuntur et *dentes* in crate, et aliis rebus. Ita interpretantur quoque Hebræi. Sed quia locus hic ad intelligendos alios facit in quibus hæc vox *pharaschim* reperitur, quamvis sensus idem ille sit, quem Vulgatus et Hebræi sequuntur, nonnihil de hâc voce, sicut supra polliciti sumus, dicendum erit. Hebræi ex hoc loco dicunt verbum *pharasch, pungere* significare, quòd hìc significet *instrumentum dentatum:* indè nomen et pro *equite* accipi, propter calcaria videlicet quibus pungit equum. Certè ego, diligenter consideratis singulis locis in quibus nomen hoc reperitur, et ipsâ verbi propriâ significatione, nusquàm *equitem* significare reperio; sed in plurali quidem, in quo est frequentissimum, *jugalia animalia:* et in singulari, in quo ter tantùm reperitur, sumi collectivè pro *jugatura.* Et cùm junctis bobus aut equis in nonnullis regionibus triturentur segetes, hìc pro *jugalibus* accipiendum duxi. Hùc quoque facit locus quem suprà exposui, Is. 21, ubi Isaias vidit *jugatum currum*, *qui junctis asino et camelo trahebatur.* Facit et etymon nominis: nam verbum propriè *distributionem* et *in partes quodammodò divisionem* significat, quod quia qui rem explicant faciunt, pro *explanare* accipitur; juncta autem currui animalia, distincta, separata et quodammodò distributa sunt. Neque defuerunt qui hoc loco ante D. Hieronymum ita acciperent; quorum tamen ille expositionem rejicit quòd is usus in Palæstinâ non fuerit. Liberum esto judicium lectori. Certè *ungulas*, aut *dentes,* aut *punctiones* nusquàm vidi significare : fateor tamen cum *samech*, *pharasoth*, *ungulas* notare à verbo *pharas, rupit, fidit*, etc., ut formâ masculini in regimine Zach. 11, et hâc ratione hìc *ungulas* posse significare concedam, ut *schin* pro *sàmec* positum sit, non eâ ratione quam Hebræi nonnulli sequuntur. Sensus tamen ubique idem est, nempe quòd non sine fine sed certâ quâdam ratione trituratur triticum.

Vers. 29. — Et hoc, etc. Hanc rationem excutiendarum frugum, inquit, *à Domino Deo* didicit agricola; auditorum autem animis relinquit ut ratiocinationem conficiant; si Deus agricolam docuit ut sciret quâ ratione singulæ segetes triturandæ sint, nonne Deus ipse multò meliùs intelliget quâ mensurâ castigandi sint homines et quamdiù flagellandi? Quare ergo committetis ut veluti imperitus agricola appareat, qui usque ad consumptionem et excisionem vos terat? Hanc enim vobis impendere à Dominò Deò audivi. Ut mirabile faceret. Ad verb. *arduum fecit.* Et supplendum est relativum *qui; qui arduum fecit consilium*, id est, cujus sunt ardua consilia, quæ homines

nequaquàm assequi potuissent. Et magnificaret, heb., *et magnificavit*, id est, cujus sunt magnificæ *effectiones*. Sicut enim ardua sunt consilia, ita quoque juxta consilia sua arduæ sunt effectiones; *thuschiah* Vulgatus *justitiam* dixit, ad sensum nimirùm respiciens, quòd de punitione ageret propheta. Ad hoc enim similitudines superiores induxerat. At nomen est à verbo, et nomine *iesch*, quod *exsistentiam* significat, unde *effectionem* seu *efficaciam* designat. Prov. 8, sicut hoc loco, hæc duo nomina conjunguntur: *Meum est consilium et effectio*, et Job. 16: *Ipsi est robur et effectio*, etc.

CAPUT XXIX.

1. Væ Ariel, Ariel civitas quam expugnavit David: additus est annus ad annum: solemnitates evolutæ sunt.

2. Et circumvallabo Ariel, et erit tristis et mœrens, et erit mihi quasi Ariel.

3. Et circumdabo quasi sphæram in circuitu tuo, et jaciam contra te aggerem, et munimenta ponam in obsidionem tuam.

4. Humiliaberis, de terrâ loqueris, et de humo audietur eloquium tuum: et erit quasi pythonis de terrâ vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit.

5. Et erit sicut pulvis tenuis multitudo ventilantium te: et sicut favilla pertransiens multitudo eorum qui contra te prævaluerunt:

6. Eritque repentè confestim. A Domino exercituum visitabitur in tonitruo, et commotione terræ, et voce magnâ turbinis et tempestatis, et flammæ ignis devorantis.

7. Et erit sicut somnium visionis nocturnæ multitudo omnium gentium, quæ dimicaverunt contra Ariel, et omnes qui militaverunt, et obsederunt, et prævaluerunt adversùs eam.

8. Et sicut somniat esuriens, et comedit; cùm autem fuerit expergefactus, vacua est anima ejus; et sicut somniat sitiens, et bibit; et postquàm fuerit expergefactus, lassus adhuc sitit, et anima ejus vacua est; sic erit multitudo omnium gentium quæ dimicaverunt contra montem Sion.

9. Obstupescite, et admiramini; fluctuate, et vacillate: inebriamini, et non à vino: movemini, et non ab ebrietate.

10. Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros, prophetas et principes vestros, qui vident visiones, operiet.

11. Et erit vobis visio omnium sicut verba libri signati, quem cùm dederint scienti litteras, dicent: Lege istum; et respondebit: Non possum, signatus est enim.

12. Et dabitur liber nescienti litteras, diceturque ei: Lege; et respondebit: Nescio litteras.

13. Et dixit Dominus: Eo quòd appropinquat populus iste ore suo, et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longè est à me, et timuerunt me mandato hominum et doctrinis:

14. Ideò ecce ego addam ut admirationem faciam populo huic, miraculo grandi et stupendo: peribit enim sapientia à sapientibus ejus, et intellectus prudentium ejus abscondetur.

15. Væ qui profundi estis corde, ut à Domino abscondatis consilium: quorum sunt in tenebris opera, et dicunt: Quis videt nos, et quis novit nos?

16. Perversa est hæc vestra cogitatio: quasi si lutum contra figulum cogitet, et dicat opus factori suo:

CHAPITRE XXIX.

1. Malheur à Ariel, à Ariel, cette ville qui a été prise par David. Les années se sont écoulées successivement; les solennités ont pris fin.

2. Et j'environnerai Ariel de tranchées; elle sera triste et désolée, je la rendrai semblable à Ariel.

3. Je ferai tout autour de tes murailles comme un cercle; j'élèverai des forts contre toi, et je ferai des fortifications pour te tenir assiégée.

4. Vous serez humiliée; vous parlerez comme de dessous la terre, et vos paroles en sortiront à peine pour se faire entendre; votre voix, sortant de la terre, sera semblable à celle d'une pythonisse, et vous ne pousserez qu'un son faible et obscur, comme s'il était sorti des entrailles de la terre.

5. Le nombre de ceux qui vous dissiperont sera comme la poussière menue, et la multitude de ceux qui vous tiendront sous leur puissance sera comme les bluettes passagères;

6. Et ces maux vous surprendront en un moment. Cette punition viendra du Seigneur des armées, au milieu des foudres et des tremblemens de terre, parmi les bruits effroyables des tourbillons et des tempêtes, et parmi les flammes d'un feu dévorant.

7. Et la multitude des nations qui auront pris les armes contre Ariel, qui l'auront combattue, qui l'auront assiégée, et qui s'en seront emparées, disparaîtra tout d'un coup comme un songe, et une vision de nuit.

8. Et comme un homme qui a faim rêve qu'il mange, mais lorsqu'il est éveillé, se trouve encore vide, et comme celui qui a soif rêve qu'il boit, et après que son sommeil est passé se lève encore fatigué et altéré, et est encore vide: ainsi se trouvera toute la multitude des nations qui auront combattu contre la montagne de Sion.

9. Soyez dans l'étonnement et dans la surprise, soyez dans l'agitation et le tremblement; soyez ivres, mais non pas de vin; soyez chancelants, mais non pas d'ivresse.

10. Car le Seigneur va répandre sur vous un esprit d'assoupissement; il vous fermera les yeux; il couvrira de ténèbres vos prophètes et vos princes, qui voient des visions;

11. Les visions de tous vos prophètes vous seront comme les paroles d'un livre scellé qu'on donnera à un homme qui sait lire, en lui disant: Lisez ce livre; et il répondra: Je ne le puis, parce qu'il est scellé.

12. Et on donnera le livre à un homme qui ne sait pas lire, et on lui dira: Lisez; et il répondra: Je ne sais pas lire.

13. C'est pourquoi le Seigneur a dit: Parce que ce peuple s'approche de moi de bouche, et me glorifie des lèvres, mais que son cœur est loin de moi, et que le culte qu'il me rend, est selon des maximes et des ordonnances humaines,

14. Je ferai encore une merveille dans ce peuple, un prodige étrange qui surprendra tout le monde; car la sagesse de ses sages périra, et la prudence de ses prudents sera obscurcie.

15. Malheur à vous qui vous retirez dans la profondeur de vos cœurs, pour cacher à Dieu le secret de vos desseins; qui faites vos œuvres dans les ténèbres,

Non fecisti me; et figmentum dicat fictori suo: Non intelligis.

17. Nonne adhuc in modico et in brevi convertetur Libanus in Carmel, et Carmel in saltum reputabitur?

18. Et audient in die illâ surdi verba libri, et de tenebris et caligine oculi cæcorum videbunt.

19. Et addent mites in Domino lætitiam, et pauperes homines in Sancto Israel exsultabunt.

20. Quoniam defecit qui prævalebat, consummatus est illusor, et succisi sunt omnes qui vigilabant super iniquitatem;

21. Qui peccare faciebant homines in verbo, et arguentem in portâ supplantabant, et declinaverunt frustra à justo.

22. Propter hoc, hæc dicit Dominus ad domum Jacob, qui redemit Abraham: Non modò confundetur Jacob, nec modò vultus ejus erubescet;

23. Sed cùm viderit filios suos, opera manuum mearum, in medio suî sanctificantes nomen meum, et santificabunt Sanctum Jacob, et Deum Israel prædicabunt.

24. Et scient errantes spiritu intellectum, et mussitatores discent legem.

et qui dites: Qui est-ce qui nous voit, et qui sait ce que nous faisons?

16. Cette pensée est folle et impie, comme si l'argile s'élevait contre le potier, et comme si le vase disait à celui qui l'a formé: Ce n'est point vous qui m'avez fait; et comme si l'ouvrage disait à l'ouvrier: Vous n'entendez rien.

17. Ne verra-t-on pas dans très-peu de temps le Liban devenir une plaine, et la plaine être regardée comme forêt du mont Liban, comme je l'ai prédit?

18. En ce temps-là, les sourds entendront les paroles de ce livre, et les yeux des aveugles sortiront de leurs ténèbres à la lumière.

19. Alors les hommes doux se réjouiront de plus en plus dans le Seigneur, et les pauvres trouveront, dans le Saint d'Israël, un ravissement de joie,

20. Parce que celui qui les opprimait a été détruit; le moqueur n'est plus: et tous ceux qui veillaient pour faire le mal ont été retranchés;

21. Ceux qui faisaient pécher les hommes par leurs paroles, qui tendaient des piéges à ceux qui les reprenaient dans l'assemblée, et qui cherchaient de vains prétextes pour s'éloigner de la justice

22. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur, qui a racheté Abraham, dit à la maison de Jacob: Jacob ne sera plus confondu, son visage ne rougira plus;

23. Mais lorsqu'il verra ses enfants, qui sont les ouvrages de mes mains, rendre, au milieu de lui, gloire à mon saint nom, il bénira avec eux le Saint de Jacob, et il glorifiera le Dieu d'Israël.

24. Et ceux dont l'esprit était égaré seront éclairés, et les murmurateurs apprendront la loi.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — VÆ ARIEL, ARIEL (1). De *civitate* Jerosolymâ est sermo, quam *Arielem* vocat, quòd esset veluti *leo fortis*, non solùm quòd munitissima esset et inexpugnabilis, sed quòd vicinas gentes subjugâsset, et quasi leo, eo tempore quo *in ipsâ residebat David*, populos *decerpsisset*. Nam *arah decerpere* est, et *ari leo*, *el* verò *potens*, *fortis*; unde 2 Sam. 23, 20, dicitur *Banaias occidisse duos Ariel Moab*, id est, duos leones fortissimos Moabitarum. Credo duos viros fortissimos intelligi. Vide vers. seq. At arx Sion peculiari nomine *Civitas David* vocabatur, quam ille ædificavit munitissimam, cùm eam Jebusæis eripuisset, 1 Par. 11, etc. CIVITAS; nota nomen *kireiath* esse in regimine et regere præteritum *canah*, quæ forma redditur aut per nomen *Civitas residentiæ Davidis*, aut suppleto relativo, *in quâ*, etc., cujusmodi locutio non infrequens est Hebræis. ADDITUS EST. Potest esse in præterito, et imperativo: et si in præterito legas, accipe pro futuro, et sensus idem est: *Addite annum super annum*, id est, post non multos annos, numerate paucos annos. SOLEMNITATES, *cagag* est *gyrare*, *agi in orbem*: hinc ad *festivitates* transfertur, quæ celebrantur epulis et choreis, et circumrotationibus: vel quòd evoluto anno rursùm redibant: estque *festum agere*. Vide supra 19, 17. Hinc *cag festivitas* frequenter in Scripturis; quod nomen tamen rabbini nonnulli, quos sequuntur et nostri, pro *agnis* hoc loco, et Psalm. 118 accipiunt; quàm rectè, docti viderint; ubi nos habemus: *Constituite diem solemnem in condensis;* ad verbum: *Vincite cag funibus usque ad cornua altaris:* ubi pro *frondibus festivalibus* capi putarem; sicut etiam hoc loco, *decidantur frondes festivales uno atque altero anno.* Repetendum enim hoc est ex priori membro, id est, *evolvantur festivitates,* ut dixit Vulgatus sensum doctissimè reddens. Nam quòd ramos præciderent ad festivitates ecclesiasticas, ut etiam hodiè facimus, ex libris rabbinorum intelligere poteris: sed et versio illa Græca Psalmi et historia Evangelica id satis ostendunt: quod etiam præceptor meus Angelus Caninius in libello, De vocibus Hebraicis N. T. in voce OSANA annotatum reliquit.

VERS. 2. — TRISTIS ET MOERENS. Duo nomina sunt hìc ab eâdem radice, scilicet *anah*, quod est *aliquâ gravi de causâ ad luctum impelli.* In secundâ fit transitivum, *impulit*, *adegit*; quare verti hìc potest cum Vulgato *tristis et mærens*, vel *impetus et impetus;* sicut Thren. 2: *Multiplicavit in filiâ Juda impetum et impetum;* quæ geminatio multiplicitatem et distributionem notat, quasi dicatur, *hinc inde necessitas* (seu *impulsio*) *erit*, etc. ET ERIT MIHI QUASI ARIEL. Dupliciter hoc accipi potest; 1° quòd ipse Dominus se leoni

(1) VÆ ARIELIS ARIELIS URBI. *Ariel* erat nomen altaris holocaustorum, ut apparet Ezech. 43, 15, nempe quòd id altare, ut leo, victimas Deo sacratas consumeret. *Urbs Arielis* ergo est urbs Hierosolyma, in quâ erat illud altare, magnum urbis decus. Et totum hoc vaticinium ad ritus altaris istius alludit.

ADDITUS EST ANNUS AD ANNUM. In Hebræo: *Adjicite annum ad annum;* id est, expectate biennium. Hæc prophetia pronuntiata et scripta est biennio ante obsidionem factam per Sennacheribum. Sæpè enim Deus res easdem voluit prædicari, quò magis appareret ejus providentia.

SOLEMNITATES EVOLUTÆ SUNT. *Agni jugulabuntur.* Nam *cagim* dicuntur non dies tantùm festi, sed et victimæ, ut Psalm. 118, 27. Similitudine ab altari ductâ, quam et in sequentibus persequitur, significat fore ut multi homines pereant per Sennacheribum. (Grotius.)

forti comparet, et civitatem prædæ, q. d., *eritque mihi quasi Arieli*, id est : Tu quæ aliis eras leo fortis et alios decerpebas, prædæ eris mihi, et ero tibi decerptor; 2° ut ludat in nomine *Ariel;* quod etiam altare figuratè significat, ut Ezech. 43, q. d. : In te, tanquàm in altari, jugulabo habitatores tuos, et erit sacrificium Domini; ut alibi loquitur Scriptura : *Sacrificium Domini in Bozra*, etc. Dicebatur autem altare hoc nomine propter mactationem et ingluviem victimarum.

Vers. 3. — Et circumdabo. Hìc illud idem verbum est quod vers. 1, reddidit verbo *expugnandi.* Nam interdùm est verbum castrense, et plerùmque Vulgatus verbo *castrametandi* reddidit; ut v. 1 reddi possit, *civitas quam circumsedit David*, ut eam scilicet caperet. Hoc tamen manifestum est, quòd constructum cum *al* verbo *obsidendi* rectè vertitur ; *obsidebo te*, vel *cingam te, veluti circulo ;* vel *circa te veluti circulus considebo.* Sensus idem est. Aggerem, vel *stationem*, seu *propugnaculum, in quo in obsidione stant milites.* Ad hunc locum, et qui sequitur, respexit Dominus, quando flens super civitatem dicebat : *Circumdabunt te inimici tui*, etc. Familiare autem est Deo sibi tribuere eas actiones quæ sunt hostium, quando hostes per Deum immittuntur.

Vers. 4. — Humiliaberis. In Evangelio dicit Dominus : *Ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt.* De terra loqueris. Hæc omnia exilitatem vocis significant; quæ signum est non solùm ægritudinis corporis, sed et animi magnis calamitatibus fracti. Vide de hâc voce supra 8, 19. Audietur. *Schacah, incurvatum est.* At *incurvari* seu *recurvari eloquium* quid est nisi reflecti sonum, etc., Vulgatus sensum vertit.

Vers. 5. — Ferè omnes interpretes hos quatuor versus de hostium populi Dei subversione intelligunt; et hunc esse morem prophetarum dicunt; sed quàm appositè, apud ipsos videas. Ego certè obscura esse fateor quæ hìc dicuntur, et hostibus Israelis, maximè Assyriis, qui ab angelo Domini percussi sunt, posse aptari, si superficiem verborum attendas, non dubito. Obscuritatem tamen à prophetâ affectatam existimo, ut post hos versus videbis : et hæc ut pro hostibus et contra Jerosolymam dicta accipio. Dicit ergò *multitudinem hostium futuram veluti tenuem pulverem.* Familiare est enim Scripturæ pulveri multitudinem innumerabilem comparare. Gen. 13 : *Si poterit aliquis numerare pulverem terræ, etiam semen tuum numerabitur :* licèt ibi sit alia vox. Ventilantium te; *zurh* interdùm valet *constringere, comprimere :* et hic modus significandi hìc mihi placet. Alii pro *extraneis* accipiunt ; sed affixum ne ita acciperem fecit. Supra cap. 1, hoc verbum habuimus : *Vulnera non compresserunt*, id est, non compressa sunt. Et sicut favilla. Idem hìc significatur quod primo membro, nisi quòd hìc celeritatem quoque hostium et celerem eorum adventum puto designari. Nomen autem *glumam* propriè designat quam ventus ab areâ excutit : hinc ad alias quoque quisquilias transfertur quæ vento facilè contorquentur. Significat ergo quòd hostes, velut nebula quædam pulveris, terram operirent, neque præsentirentur, et famam suam prævenirent. Quod de exercitu Romanorum sub Tito et Vespasiano verum fuisse narrant historiæ.

Vers. 6.— Eritque repentè confestim. Magis mihi hæc Vulgati interpretis distinctio quàm rabbinorum placuit. Sunt autem Hebræis duæ dictiones ejusdem ferè significationis; et tanquàm nomina et tanquàm adverbia capi solent. *Eritque in repentino casu,* vel *citissimè, admodùm repentè.* Visitabitur *thiphphuked* potest esse aut secunda persona masc. aut tertia fem. sed ne in secundâ accipiam facit verbum *humiliaberis,* et *loqueris,* quæ feminina sunt, et quæ præcesserunt, *erit mihi quasi Ariel,* etc. Et quamvis de ipsâ civitate Ariel posset dici quòd *visitaretur,* ego tamen mallem impersonaliter accipere, ut magis incertum maneat de quo propheta loquatur ; ut sit sensus : *Eritque à Deo repentina visitatio,* seu *requisitio.* In tonitruo et commotione. His nominibus, et quæ sequuntur, *turbinis,* et *tempestatis,* etc., cum quibus dicit *futuram visitationem,* satis indicat quod genus hominum esset illud, et quale visitationis genus futurum. Significant enim hæc divinam iram in Scripturis. Punit namque Deus per creaturas, et terrorem incutiunt *commotiones* cœli et *terræ* et *tempestates* aeris : cui addit et *flammam ignis,* ut perfectam desolationem Jerosolymorum intelligamus.

Vers. 7. — *Sicut somnium visionis nocturnæ.* Quomodò hostes comparet *somnio visionis nocturnæ,* id est, visioni quæ in somniis fit, explicat ver. seq., nempè quòd erunt *veluti somniantes* ipsi hostes, ut mox explicabimus. Vel adventum hostium *somnio* comparat, quòd præter spem venerint, remque citissimè confecerint, moxque omnia disparuerint tanquàm somnium. Et qui obsederunt, *metsodah* est *rete* seu *sagena*, Eccles. 9. Videtur ergo accipiendum activè, pro *insidiis, insidiæ ejus*, id est, *insidiantes ei,* vel *insidiatores ejus.* Vulgatus sensum expressit.

Vers. 8.—Sicut somniat. Explicat comparationem, quòd hostes Judæorum sint *veluti qui famelici et sitibundi somniant se comedere et bibere, reverà autem evigilantes adhuc esuriunt et sitiunt;* id est, ità facilè perdent populum istum, ita nullo negotio eos devorabunt, ac si in somniis id fecissent : q. d. : Non explebitis famem eorum ; nihil se fecisse arbitrabuntur cùm vos deleverint, etc. Vacua est, secundo loco aliud est verbum, quod *excurrere* propriè significat *schacac.* Qui autem sitit, hùc atque illùc excurrit, ut quod bibat inveniat, etc. *Vacuam* autem *esse animam* Hebræis est frustrari desiderio : nam *nephesch* interdùm est *desiderium :* sumitur et pro *corpore viventis;* unde faciliùs sic vertas, *est stomacho vacuo et inani.* Contra montem Sion. Ecce quam vocaverat *Ariel,* hìc dicit *montem Sion*, ut dicere possimus *Ariel,* idem esse quòd *arel,* id est, *mons Dei,* sicut apud Ezechielem loco citato pro eodem ponitur *arel,* et *ariel.* Significat autem et ipsam arcem Davidis, quæ propriori nomine *Civitas Davidis* dicebatur ; simul et altare, quod

erat velut monticulus quidam Deo dicatus. Cùm autem dicit : *Erit mihi veluti Ariel*, pro, ara accipiatur. At si hæc adversùs hostes d cta sunt, quo pacto adhuc *anima eorum vacua* mansit ? nisi dicamus quòd quæ animo constituerant fuerint veluti somnia, reverà autem non expugnaverint, etc. Priorem tamen expositionem amplector, quæ et sibi perpetuò constat, et superioribus et sequentibus cohæret : quam etiam ex parte alii interpretes attingunt ; se l nequaquàm usque ad finem persequuntur. Omnia igitur de Romanis dicta accipe : quod et s· quentia probant.

VERS. 9. — Cùm propheta vastationem Jerosolymorum describeret, subitò vidit ea quæ dicebat, sicut neque alia tam sua quàm aliorum prophetarum oracula, Judæos non intellecturos : unde jam de hàc cæcitate incipit sermonem. OBSTUPESCITE. Verbum geminatum *mahemah*, cujus non est usus nisi in quartà ; quod quidem Vulgatus, Gen. 19, vertit verbo *dissimulandi*, et Gen. 43 : *Si non intercessisset dilatio*, et alibi aliter. Ego ex his locis et aliis colligo esse verbum *deliberantis, disputantis*, seu *interturbati animi et distracti in re aliquâ ;* quod credo Luc. 10, dictum περιεσπᾶτο, *distrahebatur circa multa*, etc., et Psal. 119 : *Paratus sum, et non sum turbatus*. Verbo ergo *interturbandi* reddi potest. Possunt autem verba hujus versûs aliis atque aliis punctis in præterito et imperativo legi, *Interturbati sunt*, vel *Interturbemini :* sensus tamen idem, nam in imperativo id futurum ex justo Dei judicio tantùm significat, et vehementior est oratio. ET ADMIRAMINI ; *thamah, obstupuit totus animi turbatione et distractione :* quod majus est quàm *admirari*. FLUCTUATE ; verbum geminatum *schaascha*, de quo supra cap. 11, dictum est, et cap. 5, 7, est quod nos dicimus *demulcere, blandè et suaviter tractare*, *contrectare amanter*, atque *constringere :* in quartâ autem absolutè positum est, *se palpare, sibi blandire, seque ipsum adulando decipere*. Reddere possumus cum quodam rabbino viro docto *obcæcate vosmetipsos :* vel in præterito, *obcæcati sunt*. VACILLATE, *schaah* est simplex, à quo superius compositum est, et juxta variam constructionem variè redditur. Hic absolutè positum puto accipi, sicut infrà, 32 cap. : *Non rep imentur* (seu *restringentur*) *oculi videntium*, etc., id est, *obcæcamini, et cæci sitis*. Quòd si malis in præterito reddere, sensus non erit ineptus : *Interturbârunt semetipsos, et stupefacti manserunt : obcæcaverunt semetipsos et cæci manserunt*. Quia verò *semetipsos sibi blandiendo constrinxerunt, constricti et cæci remanserunt :* et quia humanâ sollicitudine et multiplici actione exteriori voluerunt sibi providere, et posthabitâ fide *justitiam legis sectari* voluerunt, *in legem justitiæ non pervenerunt*, sed *stupefacti manserunt*, cùm nihil sibi suam sollicitudinem profuisse viderunt. Adde quòd multiplex ad negotia temporalia distractio, quæ Judæorum propria est, mentis stupiditatem illis quoque induxit. INEBRIAMINI (vel *inebriati sunt*), *et non à vino ;* Hebr., *et non vinum erat*, scilicet, *absque vino et absque temeto agitati sunt*, seu *moti sunt*. De motu ebriorum est sermo. Neque scio an sit alia gens in toto orbe quæ ad intelligendas res spiritales (quarum notitiam ipsi profitentur) stupidior et cæcior sit.

VERS. 10. — MISCUIT SPIRITUM SOPORIS. De verbo *nasac* dixi suprà cap. 25, quòd de *liquidorum effusione et aridorum expansione* dicatur. Qui autem profundè dormit, à visione longè abest. Stertunt autem Judæi ad divina, tum suo ipsorum peccato, tum justo Dei judicio, qui dona sua immeritis, præsertim his qui sese indurârunt et obcæcârunt, sæpissimè denegat. Neque alia res necessaria est ad hoc quòd stupor et sopor obruat mortales, quàm quòd tenebras, quas sibi ipsis offundunt, non discutiat Deus. Ille enim qui *Deus hujus seculi* appellatur, et *potestas tenebrarum*, ejus rei curam habet, ut nunquàm datâ hujusmodi occasione defuerit. Hoc igitur quod connivente Deo fit (connivet autem propter scelera nostra) sufficit ad hoc ut dicat Scriptura : *Deum indurare, obtenebrare, soporem immittere*, etc., unde et *se indurare* dicitur *Pharao*, et *se excæcare* dicuntur *Judæi ; Deus* quoque *hujus seculi, princeps tenebrarum*, dicitur illos *obcæcare* apud Paulum ; et ipse *Deus* benedictus dicitur *indurare Pharaonem*, et *spiritum* hìc *soporis effundere*. Vide supra, cap. 6. ET CLAUDET. Parùm refert sive futuro sive præterito vertas ; futura enim omnia hæc erant, et jam facta sunt. Prophetæ quoque indifferenter temporibus istis utuntur. Verbum autem *hatsam confirmationem, condensationem*, seu *corroborationem* notat. *Corroborare* ergo *oculos, consolidare* seu *comprimere*, est immobiles reddere et veluti congelatos, ad videndum prorsùs inutiles. Vulgatus sensum attendit. PROPHETAS. Hoc per appositionem accipio. Sunt enim prophetæ *oculi* populi, per quos vident ; quemadmodùm sol dicitur *mundi oculus, per quem videt omnia tellus*. Est ergo irati Dei signum, ut sæpè in Scripturis dicitur, prophetas auferre, et quòd populus doctore careat. Neque minùs id hominibus molestum esse deberet quàm corporis oculis privari. Jam quod sequitur, aliud est membrum, et idem ferè est, *duces vestros videntes operiet*. PRINCIPES VESTROS. Hebræis *capita* interdùm dicuntur principes. Ratio manifesta est, non solùm quia in eminentiori loco et in dignitate constituti sunt, sed quia toti populo prospiciunt, ipsumque moderantur, etc. Frequens autem erat in illo populo ut duces populi visiones quoque et revelationes à Deo haberent. Dixit etiam *operiet*, persistens in metaphorâ *capitis*. Qui enim obvolutum totum habent caput, nihil vident. Ergo pro peccatis populi prælati ac principes obcæcantur, ne intelligant quæ toti corpori, id est, reipublicæ providere oportebat. Qui ergo errores principum notant, et illis obtrectant, consultiùs agerent, si peccata sua deflerent, ex quibus obtenebratio principum ortum sæpè habet.

VERS. 11, 12. — ET ERIT (vel *fuit*, seu *facta est*) *visio omnis*, etc. Poterant dicere : *Sufficiunt nobis libri legis et prophetarum ; sufficiunt nobis antiqua oracula*, etc. Huic objectioni occurrit, dicens quòd legem et prophetias nequaquàm intelligerent tam legis doctores quàm qui litteras nunquàm didicerunt ; sicut *librum signatum* neque docti neque indocti legere pos-

sunt. *Velamen* enim, *quod super vultum ponebat Moses, super cor eorum positum est usque ad hodiernum diem,* ut inquit Paulus. Quomodò hoc factum sit infra aperiet propheta. Hìc mecum, lector, considera, ex peccatis veluti nebulam quamdam ascendere quæ intelligentiam S. Scripturæ impediat, ut necesse sit fateri, unum eumdemque hominem qui purus ab humanis affectibus Scripturam aliquam intelligere posset, si in impuritatem lapsus sit, et, ut Basilius loquitur, *habeat mentem curis vitæ et carnis affectionibus obtenebratam,* eamdem illam Scripturam non magis intelligere quàm *verba libri signati,* ut videas quàm tetras exhalationes generent peccatorum mentes lacunis uliginosis persimiles.

Vers. 13. — Dominus, vel *Dominus meus.* Jam causas obcæcationis Judæorum aperit, quòd videlicet externam tantùm justitiam persequerentur, cordis autem, quod Deus primùm respicit, sanctificationem nihil curarent. Et hæc ipsa causa est quam Apostolus ad Rom. affert, quare *Israel in legem justitiæ non pervenit.* Appropinquat. Hoc differunt Hebræis *nagasch*, quo hìc utitur, et *carab* quo Latinis *accedere* et *appropinquare.* Cæterùm his verbis solet Scriptura cultum et ministerium significare; estque hoc loco allusio ad legem, in quâ non semel nomine *appropinquantium Deo* intelliguntur ministri Domini; ut cùm orta est contentio inter Core et alios, quis summo sacerdotio dignus esset, dixit Moses, Num. 16 : *Manè ostendet Dominus, qui sunt sui, et sanctum appropinquare faciet ad se; et quem elegerit, appropinquare faciet sibi ;* Lev. 8 : *Appropinquare fecit filios Aaron;* Ezec. 42 : *Sacerdotes, qui appropinquant Jehova.* Sermo ergo hìc præcipuè ad sacerdotes est. Quòd si istorum sanctitas rejicitur qui speciali nomine *sancti* dicebantur, quid de reliquo populo sentiendum est? Timuerunt me. Manifestum est verbo *timendi* sæpè Hebræis cultum et religionem significari. Vulgatus sensum expressit. Nomen hoc loco in Hebræo infinitivè accipitur, *fuit timere eorum me ;* et hoc rursùm nomine reddendum est, *fuit timor, cultus, religio eorum erga me. Cultus,* inquit, *quo me coluerunt, fuit mandatum hominum.* Mandato hominum. Aliquando *mandatum* seu *institutio hominum* in malum accipitur; eaque tunc notat mandata quæ nihil habent divinum, neque ex lege et institutis Dei pendent, neque quidquam ad pietatem conferunt (qualia propè infinita habebant Judæi) sed sunt meræ humanæ inventiones. Hæc rejicit hic locus. Nam aliàs *obedire præpositis* jubet Scriptura : qui tamen nonnulla præcipiebant olim quæ in Scripturis non continentur, ut ex epistolis Pauli manifestum est : ne putent novi hæretici verba hæc Prophetæ aut Evangelii quidquam perverso illi dogmati patrocinari quo hominum universa statuta nituntur convellere, ut sine jugo maneant tam ipsi quàm eorum discipuli, et ad omne genus flagitiorum liberi. Hoc tamen ingenuè fatebor, quòd etiam illa hominum statuta quæ exteriorem tantùm cultum respiciunt, et sunt à SS. Patribus commendata et observata, si observentur posthabitâ fidei misericordiâ et justitiâ cæterisque virtutibus, quæ hominem interiorem in oculis Dei decorum reddunt, non magnifaciat Deus. *Festos* enim *dies* et *sacrificia*, quæ Dominus præceperat, eò quòd *manibus sanguinolentis* offerrentur, *se odisse* dicebat Dominus; quæ tamen suscepisset, si *judicarent pupillo,* etc., ut cap. 1, dictum est. Nollem ergo, dùm blasphemam Lutheranorum doctrinam, quâ sanctas Patrum constitutiones ac traditiones ut hominum inventa rejiciunt, ut dignum est, abominamur, plus æquo externâ justitiâ et specie tantùm pietatis contenti essemus; quinimò *labiis et corde Deum glorificaremus,* ut pii faciunt, qui *psallunt spiritu, psallunt et mente.* Et doctrinis. Manifestum est hunc esse sensum ex ipsis Evangelistis. Nec dubium quoque est quin de traditionibus rabbinorum sit sermo, quibus plenus est liber Talmud ipsorum, quarum licèt nonnullæ, præsertim antiquæ, sanctitatem redoleant, pleræque tamen superstitio æ sunt. Ego verbum verbo reddidi; *melummadah* participium est significationis passivæ, generis feminini, *docta, edocta;* Ose. 10 : *Ephraim vitula edocta.* Et cum *matsuah* hìc construitur *; tota,* inquit, *istorum religio mandatis et traditionibus quas docuerunt homines continetur. Relinquebant* autem *præcepta Dei propter traditiones has,* ut est in Evangelio. Sed quid inde?

Vers. 14. — Addam ut admirationem faciam, etc. Sensus est quem Vulgatus expressit. Ego verbum verbo reddidi : Propter hanc hypocriticam rationem colendi Deum *faciam ardua et ardua*, id est, multa quæ hominum mentes transcendant, faciam prodigia, quæ *populus hic admiretur*, et in quorum contemplatione *obstupescat.* Dixi autem in plurali *ardua et ardua*, cùm Hebræa sint singularia *haphele vaphele*, quòd nomen hoc (ut nomen enim, posthabitâ rabbinorum punctatione, accipio utrumque) ferè semper in singulari collectivè accipiatur : non malè tamen hìc cum Vulgato in singulari redderetur. Verbum autem *addo* Hebræis cum altero verbo sæpè frequentiam actionis notat. Peribit enim; est certè hoc prodigiorum non minimum, imò et præcipuum, ut scilicet sapientes in divinis Scripturis omninò nihil intelligerent; quod eò majus portentum est quò nec se sapientiâ et scientiâ destitutos esse intelligunt. Hanc autem partem miraculi, et alteram non minùs stupendam exponet v. 17, et seq.

Vers. 15. — Profundi estis corde. *Corde* addidit vulgatus Hebr. *: Væ qui profundatis*, vel *profundant*, id est, profundum facitis; vel : *Væ qui profundamini à Jehova,* id est, qui vosmetipsos abditis, veluti quî specus et terræ cavernas ingrediuntur ut lateant. Hic modus constructionis hunc sensum facere solet Hebr., quasi duo essent verba; quod explicat, dicens : Ut absCondatis consilium, q. d. : *Væ vobis qui in intima penetralia convenitis ad deliberandum, et ut quid agere debeatis contra Dominum et ejus decreta statuatis, tanquàm si latere posset Deum vestra consultatio.* Certè cùm sapientes Judæorum intelligerent Dominum Jesum esse hæredem à Deo missum, cùm adventus ille eis displiceret, tanquàm si Deus errâsset,

possentque ipsi suâ inani prudentiâ Dei decreta subvertere, consilium inierunt ut eum occiderent, quò hæreditas ab eorum manibus nunquàm auferretur. De *consultationibus* ergò *adversùs Dominum et adversùs Christum ejus* est sermo. In quam stultitiam eos prolapsos intelligo ob hypocriticam justitiam : specimen enim jam suæ cæcitatis atque ignorantiæ vel hâc unâ re exhibebant. QUORUM SUNT IN TENEBRIS OPERA. Doctè et eleganter hebraismum vitavit, quem ego retinui, quòd manifestus esset, q. d. : Sicut hactenùs *operibus tenebrarum* (id est, quæ indignum est ut in conspectu hominum fiant) incumbebant, putantes sat sibi esse quòd hominibus ignota forent, adeòque de Deo nihil Deo dignum cogitabant, ut quia nullus hominum eos videbat, aut quid agerent noverat, *dicere solerent : Quis videt nos? aut quis novit* quid agamus? Ità juxta eamdem impietatem contra Dominum Jesum à Deo missum consultabant, vel hoc unum non considerantes, quòd si veræ erant promissiones de Christo venturo, vera quoque forent necesse esset quæ de ipsius regno prædicta erant. Sed diuturna peccata, præsertim si non desit species pietatis, sequi solet mentis hebetudo et impiæ de Deo cogitationes.

VERS. 16. — PERVERSA EST HÆC VESTRA COGITATIO. Hic infinitivus est pro nomine. Vulgatus pro *pervertere* accepit, et *cogitationis* nomen addidit, ut rem illustraret. Ad verbum juxta hunc sensum sic reddi potest : *Pervertere vestrum* (id est, *perversitas vestra*) *certè quasi lutum figuli cogitabit,* id est, cogitaret, etc. Atque hunc sensum reddidit Vulgatus neque ineleganter. Potest etiam habere sensum quem expressi, ut *im* pro *si,* et *ki* pro *quando* accipiatur : *Si vertere vestrum,* id est, versio, si formatio vestrî *est veluti versio luti in manu figuli,* si non aliter *reputari* debet, *quando*, quæso, *consuevit lutum* (seu *opus luteum*) *dicere factori suo : Non fecisti me?* etc. Nam qui putat se posse Dei decreta invertere, et suâ prudentiâ impedire ne quem Deus misit in mundum ut salvet mundum, id efficiat, etc., is dicit factori quòd non se fecerit, aut ignorârit quid fecerit. Potest et aliter reddi : *Subversio vestra certè veluti luti figuli reputabitur, si diceret opus,* etc., id est, non est quòd dubitetis de vestrâ subversione, non minùs quàm luteum opus de suâ, si diceret figulo : *Non me fecisti,* etc. Et hanc ex parte sequuntur periti ex Hebræis. Nam *haphac* est *vertere* cum suis compositis, *pervertere*, *subvertere*, etc.

VERS. 17. — IN MODICO ET IN BREVI. De his duabus vocibus jam supra dictum est, *in modico, in valdè modico, in minùs modico, quàm citissimè.* Primum miraculum et vix credibile fuit ut sapientes Judæi, qui in toto orbe soli sapientes erant, sicut dicturas omnes gentes dicebat Moses (soli enim illi verè Deum colebant, et verum Deum agnoscebant), scientiam et sapientiam suam amitterent; et qui soli Scripturas legerent et intelligerent, jam eas neque legant, neque si legant intelligant; et qui soli oculorum acie præstabant cæci fierent. Alterum verò erat, neque minùs Judæis incredibile, quòd incircumcisæ gentes omnibus istis bonis fruerentur. Et hanc rerum vicissitudinem his versibus aperit, quam Apostolus non semel attingit, præsertim Rom. 11., ubi *diminutionem Judæorum* dicit *divitias fuisse mundi,* etc. Nec aliud est illud Evangelii : *Auferetur à vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus :* et in Actis : *Vobis oportebat primùm prædicari regnum Dei; sed quia repellitis illud, et indignos vos judicâstis,* etc., *ecce convertimur ad gentes.* Et quidem si mysterium hoc velatum erat et à seculis occultum, *gentes esse cohæredes et comparticipes,* etc., multò majoris admirationis erat, exclusis et præcisis Judæis, inseri gentes, etc. Hanc vicissitudinem significavit Evangelicus hic propheta *commutatione Carmelis,* quæ erat fertilissima regio, *in Libanum,* qui erat mons densissimis arboribus consitus, et contra.

VERS. 18. — SURDI ET CÆCI erant gentiles, in quorum auribus non insonuerat verbum Dei, et qui veluti cæci ducebantur à *principe tenebrarum, prout ipse volebat, ad simulacra muta,* etc., ut inquit apostolus, qui miserabilem ipsorum sortem non semel describit. Hæc autem respondent iis quæ superiùs dicebat, quòd *oculi* Judæorum *clauderentur*, et quòd *verba Dei essent illis velut verba libri signati.* Porrò isti *audient verba libri* illius, et habebunt qui legat et illis aperiat, prædicet, etc., illi quoque dictis parebunt. ET DE CALIGINE, etc. E mediis ignorantiæ *tenebris* et peccatorum *caligine* gentes viderunt et agnoverunt gloriam Evangelii, et illis effulsit Christus, splendor gloriæ Dei, qui *de tenebris nos vocavit in admirabile lumen suum.* Illud autem *è tenebris, è caligine* emphasim habet. Nam Judæi in lumine agebant, et non viderunt.

VERS. 19. — ADDENT LÆTITIAM, hebraismus est, id est, multipliciter lætabuntur, veluti cum lætitiâ lætitiæ additur. Hoc est quod Paulus ait : *Gaudete in Domino semper; iterùm dico : Gaudete.* Sicut *addere sapientiam* est augere sapientiam, seu copiosam sapientiam acquirere. MITES. Ego *inopes* et *egenos* dixi, juxta etymologiam. Est hìc nomen plurale in formâ regiminis, id est, *egeni hominis,* seu *hominum.* Sunt quoque nomina hæc epitheta gentium idololatrarum, et omnium qui ignorant Deum, quòd non habeant quem invocent, qui eorum votis respondeat, qui perpetuò in desiderio sunt, neque habent quo appetitum satient, cùm solo Deo agnito ac dilecto quiescat animus hominis; at per Christum *Dominus esurientes implevit bonis,* et *exaudivit gemitus inopum,* ut non possint non *lætari et exsultare in Domino.* Possunt hæc non de gentibus tantùm intelligi, sed in genere de *inopibus* et *egenis* seu *pauperibus;* quod genus hominum Christus Dominus in hunc mundum veniens evexit. Vide Psal. 72 : *Ex usuris et iniquitate redemit animas eorum; et honorabile nomen eorum,* etc. Et in Evangelio manifestum est quantùm Dominus pauperibus faverit. Unde quia hoc miraculum quoddam erat, inter cætera discipulis Joannes hoc quoque connumeravit : *Pauperes evangelizantur.* De his itaque qui in hoc mundo pauperes sunt, maximè si ea habeant quæ paupertatem comitari solent, animi humilitatem, mansuetudinem et si-

miles divitias, hæc possunt accipi, similiter et quæ sequuntur.

VERS. 20. — QUONIAM, etc., *deficiente* enim *prævalido* seu *tyranno*, etc., *inopes lætati sunt* : vel *quia* is *defecit lætati sunt*. De principe autem hujus mundi hæc licet accipere, quem Dominus *ejecit foras*, etc., vel etiam in universum, quòd tyranni, et qui pauperes opprimebant, etc., cessaverint per Evangelium. Possunt et de Judæis accipi, qui superbi gentes irridebant, et pauperes despiciebant, et jus omne pervertebant. Atque hic sensus magis ad rem facere videtur ; quapropter hunc persequamur. QUI PRÆVALEBAT, propriam significationem expressit. Accipitur autem collectivè. Et sunt hæc Pharisæorum et Sacerdotum illius seculi epitheta. De nomine autem *arits*, vide infra, c. 49, ubi dicit : *Rapina prævalido eripietur*. Est autem fortior, valentior, qui aliis prævalet; quales erant principes sacerdotum. Hos mox etiam collectivè vocat *lets*, *illusorem;* nam eosdem superiori capite vocavit *viros illusionis*, etc. QUI VIGILABANT, etc., ad verb., *vigilantes iniquitatis*, id est, qui vigilant ut iniquitatem possint complere et exsequi : vel potiùs *vigiles concupiscentiæ*, id est, qui excubias agunt, maximèque in hoc intenti sunt, ut concupiscentiam tueantur. Metaphora sumpta à custodibus et vigilibus civitatum. At quos vidisti unquàm valentiores et vigilantiores cupiditatis propugnatores quàm Scribas et Pharisæos? Certè ut eam tuerentur, Christum Dominum, qui cupiditati bellum indixerat crucifixerunt, et discipulos Domini ad mortem usque insectati sunt. Quia ergò præsentiebant sibi eripiendam concupiscentiam, id est, injustè parta, et idcircò Dominum oppugnabant, quòd sibi contrarius esset, *vigiles cupiditatis* seu *concupiscentiæ* meritò et eleganter dicuntur, quasi eos conduxisset concupiscentia, ut vigilarent ne diriperetur. *Quando* igitur (vel *quia*) isti *excisi sunt*, et Jerusalem vastata est, *pauperes* illi Evangelici *lætati sunt* et ingenti gaudio perfusi. Sed adhuc plura de Pharisæorum moribus nobis commemorat Isaias, ut tantùm non testis oculatus esse videatur.

VERS. 21. — QUI PECCARE FACIEBANT, vel *errare*. Annon *in verbo faciebant errare homines*, qui, cùm verbum Dei staret : *Honora patrem tuum et matrem*, etc., dicebant : *Munus quodcumque est ex me, tibi proderit*, etc., *et transgredi faciebant præcepta Dei propter traditiones suas ?* Quid si *errare facere* sit, tanquàm errantem damnare? Annon hominem illum (nam hìc *Adam* quoque in singulari est), illum, inquam, Filium hominis, tanquàm blasphemum lapidare sæpiùs voluerunt, tanquàm qui *errâsset in verbis?* Annon huic dato à Deo judici universorum, qui eorum mala opera tanquàm judex *in portâ* publicè *damnabat*, *laqueos tendebant et complicabant*, ad eum sæpiùs venientes *ut in sermone eum caperent ?* Annon *ab* hoc *justo in vanitatem* (seu *inordinationem*) *declinaverunt*, et ab ipsius doctrinâ, de verâ justitiâ, ad justificationem inanem purificationum suarum declinabant? Quid si nomen *hominis* et *verbi* et *corripientis* collectivè accipias? quòd scilicet *illi vigiles iniquitatis* sententias injustas proferre *faciebant* judices, ut *in verbis peccarent*, et astutiis suis à judicibus iniquas sententias extorquebant, et *jus*, vel judices *justitiæ* præsides, *declinabant* seu *incurvabant in vanitatem* seu *inordinationem*, id est, omne jus pervertebant et pessumdabant, ut non veritas vinceret, sed mendacium. Cùm isti, inquit propheta, qui hæc faciebant, *deleti sunt*, quis dubitet discipulos Domini *lætatos fuisse*, quòd commeritas injustitiæ pœnas luerent, et verbum Domini staret, qui eos devastandos prædixerat? Facilè poteris omnia hæc superioribus interpretationibus, quas omisi, accommodare. Sed vide quæ sequuntur, et hanc interpretationem comprobabis.

VERS. 22. — Cùm Judæorum excæcationem apertè denuntiâsset, simul et vocationem gentium, qui eorum bonorum gratuitâ collatione fruerentur à quibus Judæi casuri erant, non præteriisset, objici à quoquam non immeritò poterat : *Abraham et Jaacob*, quibus factæ sunt promissiones de infinitâ sobole, et cum quorum semine Deus æternum fœdus pepigit, si sic res se habet, *confundantur et pudefiant necesse est.* Huic opportunè jam objectioni propheta obviàm ire videtur his tribus versibus : *Dominus*, inquit, *qui Abraham liberavit*, ne cum idololatris periret, *in hunc modum ad posteritatem Jaacob ait : Jam posthàc non pudefiet Jaacob*, aut Abraham, *neque facies suas avertent*, ut facere solent qui pudefiunt, etiamsi dicam excæcandos Judæos, et tandem exscindendos.

VERS. 23. — CUM VIDERIT, *quando*, inquit, *videat Jaacob et Abraham*. FILIOS SUOS OPUS MANUUM MEARUM, id est, cùm viderint sibi natos filios virtute meâ, licèt non ex carne suâ. Nam *filii promissionis*, qui sequuntur fidem Abrahæ, *ipsi in semine censentur ;* quos *Deus de lapidibus suscitavit*, et *ab oriente et occidente vocavit, ut cum Abraham quiescerent in regno cœlorum, ejectis filiis regni*. Isti, inquam, sunt filii Abrahæ, *opus manuum Dei*. *Cùm* hos *viderint in medio suî*, seu *in intimo suî*, intra sinum suum, in domo suâ, et in nullo à verè filiis suis discrepantes, *veros Israelitas* et veros Judæos, intelligentes non irritas promissiones sed fidelissimè adimpletas, tantùm aberit ut *pudefiant*, ut tunc multò magis *sanctificent et sanctum prædicent nomen meum*, me, inquam, *sanctum*, id est, sanctificantem *Jacobæos, et Deum Israelis*. Et ipsimet posteri secundùm carnem, qui simul sunt filii secundùm fidem, illi ipsi non confundentur ob paucitatem, aut promissiones Patribus factas, sed magnificabunt Deum, cùm viderint tot millia fratrum ex gentibus fidem patris sui Abrahæ sectantium. PRÆDICABUNT. Verbum est Hebræis, de quo sæpè dictum est, et quod non semel *prævalescere* vertunt, *arats*, et infrà 47, *fieri fortiorem* dixit Vulgatus. Et nomen indè deductum supra v. 20, dixit *qui prævalebat ;* ergò in tertiâ est *facere prævalescere*, id est, quem alii timeant et tanquàm terribilem admirentur. Vide supra 8, 12, 13.

VERS. 24. — ERRANTES SPIRITU. Exponit qui sint illi *filii opus manuum Dei ;* nempè gentes, quas hactenùs *errantes spiritu* seu *stultos* vocabamus ; de quibus

Moses : *Et in gente stultâ irritabo illos.* Crediderim autem *errare spiritu* ad religionem referendum, quòd gentes ignorantes verum Deum hùc atque illùc ferebantur, et hæc aut illa pro diis colebant; isti, inquam, notitiam de Deo vero amplectentur. MUSSITATORES. Hæc vox *rogenim* non reperitur alibi in Scripturis. Hebræi docti putant esse *murmuratores.* Quantùm autem ex cognatis vocibus licet conjectari, sunt *delatores* seu *infamatores,* vel etiam *infames, qui malè audiunt, quique immorigeri sunt et indisciplinabiles :* ipsi, inquam, *discent doctrinam :* isti erant gentes, ut dixi. Est autem *lacaq,accipere;* indè nomen quod *traditionem* seu *doctrinam acceptam* vel *accipiendam* notat, vel *quâ quis capitur.* Vulgatus, Deut. 32, 2, *doctrinam* vertit, et Job. 11, 4, *sermonem,* et Prov. 7. etc. Animadverte autem quòd per doctrinam pertrahuntur homines ab erroribus et morum infamiâ, ut tandem possint in filios Abrahæ et Dei regenerari. Ubi quoque considera efficaciam verbi Dei, quo non solùm *inclinati* aut *jacentes* in pedes eriguntur, sed et *repugnantes* et *indisciplinabiles capiuntur.* Possunt et hæc omnia multò aliter accipi, nempe ut supra v. 23, *ki,* cum Vulgato pro *sed* aut pro *quia* accipiamus, et futura pro infinitivis, et *vau* initio versûs 24, pro *tunc;* quæ Hebraicè doctis non sunt inaudita. Eritque hic sensus : *Non pudefiet Jacob; quia cùm viderit filios suos laudare et sanctificare nomen meum,* id est, gentes inter filios suos computatas, *tunc errantes spiritu,* etc. Id est, Judæi ipsi secundùm carnem, qui hactenùs *spiritu errabant,* et doctrinam Domini deridebant, et adversùs eum *murmurabant,* etc., *tunc,* inquam, *apprehendent eam,* etc., ut sit quod Paulus ait : *Cùm ingressa fuerit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiet,* quo fiet ut *non confundatur Jacob, cùm* scilicet multò plus sibi natos *filios videat* quàm unquàm putârit. Quæ expositio eò minùs rejicienda est quò magis videas epitheta hæc ultimi versûs maximè infidelibus Judæis convenire. Illi enim sunt qui *semper errârunt corde;* illi sunt qui *semper murmurârunt, et Spiritui S. restiterunt,* etc. Unde Paulus ad Titum, c. 1 : *Oportet episcopum amplecti eum qui secundùm doctrinam est fidelem sermonem, ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ, et eos qui contradicunt arguere. Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui et seductores, maximè qui de circumcisione sunt; quos oportet redargui,* etc.

CAPUT XXX.

1. Væ filii desertores, dicit Dominus, ut faceretis consilium, et non ex me : et ordiremini telam, et non per spiritum meum, ut adderetis peccatum super peccatum ;

2. Qui ambulatis ut descendatis in Ægyptum, et os meum non interrogâstis, sperantes auxilium in fortitudine Pharaonis, et habentes fiduciam in umbrâ Ægypti.

3. Et erit vobis fortitudo Pharaonis in confusionem, et fiducia umbræ Ægypti in ignominiam.

4. Erant enim in Tani principes tui, et nuntii tui usque ad Hanes pervenerunt.

5. Omnes confusi sunt super populo qui eis prodesse non potuit : non fuerunt in auxilium, et in aliquam utilitatem, sed in confusionem et in opprobrium.

6. Onus jumentorum austri : in terrâ tribulationis et angustiæ, leæna et leo ex eis, vipera et regulus volans, portantes super humeros jumentorum divitias suas, et super gibbum camelorum thesauros suos, ad populum qui eis prodesse non poterit.

7. Ægyptus enim frustra et vanè auxiliabitur : ideò clamavi super hoc : Superbia tantùm est : quiesce.

8. Nunc ergo ingressus scribe ei super buxum, et in libro diligenter exara illud ; et erit in die novissimo in testimonium usque in æternum.

9. Populus enim ad iracundiam provocans est, et filii mendaces, filii nolentes audire legem Dei.

10. Qui dicunt videntibus : Nolite videre ; et aspicientibus : Nolite aspicere nobis ea quæ recta sunt : loquimini nobis placentia : videte nobis errores.

11. Auferte à me viam, declinate à me semitam : cesset à facie nostrâ Sanctus Israel.

12. Propterea hæc dicit Sanctus Israel : Pro eo quòd reprobâstis verbum hoc, et sperâstis in calumniâ et in tumultu, et innixi estis super eo :

CHAPITRE XXX.

1. Malheur à vous, enfants rebelles, dit le Seigneur, qui faites des desseins sans moi, qui formez des entreprises qui ne viennent point de mon esprit, pour ajouter toujours péché sur péché ;

2. Qui vous mettez en chemin pour aller en Égypte sans me consulter, espérant trouver du secours dans la force de Pharaon, et vous croyez en sûreté à l'ombre de l'Égypte.

3. Cette force de Pharaon sera votre honte ; et cette confiance que vous avez dans la protection de l'Égypte vous couvrira de confusion.

4. Vos princes ont été à Tanis, et vos ambassadeurs se sont avancés jusqu'à Hannès.

5. Mais ils ont tous été confondus en voyant un peuple qui ne pouvait les assister ; qui, loin de les secourir et de leur rendre quelque service, est devenu leur honte et leur opprobre.

6. Voilà leurs bêtes déjà chargées, pour aller au midi ; ils vont dans une terre d'affliction et de misère, d'où sortent le lion et la lionne, la vipère et le basilic volant ; ils portent leurs richesses sur le dos des chevaux, et leurs trésors sur la bosse des chameaux, pour les donner à un peuple qui ne pourra les assister ;

7. Car le secours de l'Égypte sera vain et inutile. C'est ce qui m'a fait crier à Israël : Vous ne trouverez là que de l'orgueil ; demeurez en paix.

8. Main enant donc, allez graver ceci sur le buis en leur présence, et écrivez le avec soin dans un livre, afin qu'au dernier jour il soit comme un monument qui ne périra jamais.

9. Car ce peuple est un peuple qui m'irrite sans cesse : ce sont des enfants abandonnés au mensonge, des enfants qui ne veulent point écouter la voix de Dieu ;

10. Qui disent aux voyants : Ne voyez point ; et à ceux qui ont des visions prophétiques : Ne nous annoncez pas ce qui est droit et juste : dites-nous des choses qui nous plaisent ; annoncez-nous des erreurs.

11. Éloignez de nous la voie de Dieu ; détournez de nous ce sentier ; que le Saint d'Israël cesse de paraître devant nous.

12. C'est pourquoi voici ce que dit le Saint d'Israël : Parce que vous avez rejeté cette parole du Seigneur, et que vous avez mis votre confiance dans la calomnie et le tumulte, et que vous y avez mis votre appui,

13. Propterea erit vobis iniquitas hæc sicut interruptio cadens, et requisita in muro excelso : quoniam subitò, dùm non speratur, veniet contritio ejus.

14. Et comminuetur sicut conteritur lagena figuli contritione pervalidâ : et non invenietur de fragmentis ejus testa, in quâ portetur igniculus de incendio, aut hauriatur parùm aquæ de foveâ.

15. Quia hæc dicit Dominus Deus, Sanctus Israel : Si revertamini et quiescatis, salvi eritis : in silentio et in spe erit fortitudo vestra. Et noluistis.

16. Et dixistis : Nequaquàm, sed ad equos fugiemus : ideò fugietis. Et super veloces ascendemus : ideò velociores erunt qui persequentur vos.

17. Mille homines à facie terroris unius : et à facie terroris quinque fugietis, donec relinquamini quasi malus navis in vertice montis, et quasi signum super collem.

18. Propterea expectat Dominus ut misereatur vestrî : et ideò exaltabitur parcens vobis; quia Deus judicii Dominus; beati omnes qui expectant eum.

19. Populus enim Sion habitabit in Jerusalem : plorans nequaquàm plorabis, miserans miserebitur tuî : ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi.

20. Et dabit vobis Dominus panem arctum, et aquam brevem : et non faciet avolare à te ultra doctorem tuum : et erunt oculi tui videntes præceptorem tuum.

21. Et aures tuæ audient verbum post tergum monentis : Hæc est via, ambulate in eâ, et non declinetis neque ad dexteram, neque ad sinistram.

22. Et contaminabis laminas sculptilium argenti tui, et vestimentum conflatilis auri tui, et disperges ea sicut immunditiam menstruatæ : Egredere, dices ei.

23. Et dabitur pluvia semini tuo, ubicumque seminaveris in terrâ : et panis frugum terræ erit uberrimus et pinguis; pascetur in possessione tuâ in die illo agnus spatiosè :

24. Et tauri tui et pulli asinorum, qui operantur terram, commixtum migma comedent sicut in areâ ventilatum est.

25. Et erunt super omnem montem excelsum, et super omnem collem elevatum, rivi currentium aquarum, in die interfectionis multorum, cùm ceciderint turres.

26. Et erit lux lunæ sicut lux solis, et lux solis erit septempliciter sicut lux septem dierum, in die quâ alligaverit Dominus vulnus populi sui, et percussuram plagæ ejus sanaverit.

27. Ecce nomen Domini venit de longinquo, ardens furor ejus, et gravis ad portandum : labia ejus repleta sunt indignatione, et lingua ejus quasi ignis devorans.

28. Spiritus ejus velut torrens inundans usque ad medium colli, ad perdendas gentes in nihilum, et frenum erroris, quod erat in maxillis populorum.

29. Canticum erit vobis sicut nox sanctificatæ solemnitatis, et lætitia cordis sicut qui pergit cum tibiâ, ut intret in montem Domini ad Fortem Israel.

30. Et auditam faciet Dominus gloriam vocis suæ, et terrorem brachii sui ostendet in comminatione fu-

13. Cette iniquité retombera sur vous comme une haute muraille, qui, s'étant entr'ouverte et ayant menacé ruine, tombe tout d'un coup lorsqu'on ne croyait pas sa chute si proche,

14. Et se brise comme un vase de terre qu'on casse avec effort, en mille morceaux, sans qu'il en reste seulement un têt, pour y mettre un charbon pris d'un feu, ou pour puiser un peu d'eau dans une fosse.

15. Car le Seigneur Dieu, le Saint d'Israël, vous dit : Si vous revenez, et si vous demeurez en paix, vous serez sauvés; votre force sera dans le silence et dans l'espérance. Et vous n'avez point voulu.

16. Vous avez dit : Nous n'en ferons rien, et nous nous enfuirons sur des chevaux. C'est pour cela que vous serez mis en fuite. Nous monterons sur des coursiers très-vites. C'est pour cela que ceux qui vous poursuivront courront encore plus vite.

17. Un seul homme en épouvantera mille d'entre vous; cinq vous frapperont de terreur, et vous feront tous fuir, jusqu'à ce que ceux qui restent d'entre vous soient comme le mât d'un vaisseau élevé sur une montagne, ou comme un étendard dressé sur une colline.

18. C'est pourquoi le Seigneur vous attend à pénitence, afin de vous faire miséricorde; et il signalera sa gloire en vous pardonnant, parce que le Seigneur est un Dieu d'équité. Heureux tous ceux qui l'attendent.

19. Car le peuple de Sion habitera à Jérusalem. Peuple fidèle, vous finirez enfin vos pleurs; le Seigneur vous fera certainement miséricorde; lorsque vous crierez à lui, il n'aura pas plus tôt entendu votre voix, qu'il vous répondra.

20. Le Seigneur vous donnera du pain de douleur, et de l'eau d'affliction, et il fera que celui qui vous instruit ne disparaîtra plus de devant vous; vos yeux verront le maître qui vous enseigne.

21. Vos oreilles entendront sa parole, lorsqu'il criera derrière vous : C'est ici la voie; marchez dans ce chemin, sans vous détourner ni à droite ni à gauche.

22. Alors vous mettrez au rang des choses profanes ces lames d'argent de vos idoles, et ces vêtements précieux de vos statues d'or; vous les rejetterez avec abomination, comme le linge le plus souillé : Sortez d'ici, leur direz-vous.

23. Le Seigneur répandra la pluie sur vos grains partout où vous aurez semé; la terre produira des blés avec abondance, dont vous ferez d'excellent pain; et en ce temps-là, les agneaux trouveront dans vos champs de spacieux pâturages;

24. Et vos taureaux et vos ânons, qui labourent la terre, mangeront toutes sortes de grains mêlés ensemble, comme ils auront été vannés dans l'aire.

25. En ce temps-là, toutes les montagnes les plus hautes, et toutes les collines les plus élevées, seront arrosées de ruisseaux d'eaux coulantes, lorsque plusieurs auront été tués, et que les tours seront tombées.

26. La lumière de la lune deviendra comme la lumière du soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus grande, comme serait la lumière de sept jours ensemble, lorsque le Seigneur aura bandé la plaie de son peuple, et qu'il aura guéri la blessure qu'il avait reçue.

27. Voilà la majesté du Seigneur qui vient de loin; il paraît dans une fureur ardente dont nul ne pourra soutenir l'effort; ses lèvres sont pleines d'indignation, et sa langue est comme un feu dévorant.

28. Son souffle est comme un torrent débordé, où l'on se trouve jusqu'au cou; il vient perdre et anéantir les nations, et rompre le frein de l'erreur, qui retenait les mâchoires de tous les peuples.

29. Vous chanterez alors des cantiques comme en la nuit d'une fête solennelle, et votre cœur sera dans la joie, comme est celui qui va au son des hautbois à la montagne du Seigneur, au Fort d'Israël.

30. Le Seigneur fera entendre la gloire de sa voix;

roris, et flamma ignis devorantis allidet in turbine, et in lapide grandinis.

31. A voce enim Domini pavebit Assur virgâ percussus.

32. Et erit transitus virgæ fundatus, quam requiescere faciet Dominus super eum in tympanis et citharis; et in bellis præcipuis expugnabit eos.

33. Præparata est enim ab heri Thopheth à rege præparata, profunda, et dilatata. Nutrimenta ejus, ignis et ligna multa; flatus Domini sicut torrens sulphuris succendens eam.

il étendra son bras terrible dans les menaces de sa fureur, et dans les ardeurs d'un feu dévorant; et il brisera tout par l'effusion de ses tempêtes, et d'une effroyable grêle.

31. Assur, frappé de la verge du Seigneur, tremblera à sa parole.

32. Cette plaie de la verge sera profonde, le Seigneur la fera reposer sur lui, au son des tambours et des harpes, et il vaincra les ennemis de son peuple dans un grand combat.

33. Il y a déjà long-temps que Thopheth a été préparée; le roi la tient toute prête; elle est profonde et étendue. Un grand amas de feu et de bois doit lui servir de nourriture; et le souffle du Seigneur est comme un torrent de soufre qui l'embrase.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Væ (1). Jam dictum est variè reddi posse interjectionem *ho*. Ego stomachantis interjectionem hìc esse puto. Desertores. De hâc voce dictum fuit cap. 1, vers. 23, à verbo *sarar, perversus fuit, contumax, rebellis*, etc. Et alludit ad legem Deut. 21: *Si fuerit filius tuus contumax*, etc., ubi eâdem voce utitur. *Desertores* dicit Vulgatus, quòd desererent Deum et fidem, etc. Infra eodem titulo notantur Judæi cap. 65, et Psal. 78: *Generatio contumax*. Ad eos ergo est hìc sermo Judæos quos paulò antè cap. 29, 24, *errantes spiritu* et *rogenim* vocaverat, ante quàm scientiam et doctrinam fidei apprehendant. Non ex me, id est, quòd *consilium* et decretum à me non prodiit. Inferiùs autem explicabit quale fuerit hoc *consilium*. At oportebat populum Dei, quibus præceptum erat ut in rebus arduis Deum consulerent, qui prophetas habebant et legem, ut nihil statuerint quòd esset præter mentem Domini. Ut ordiremini. Verbum *nazac* propriè, ut supra dixi, non nisi *fundere* seu *effundere* significat, diciturque tam de liquidis quàm de aliis rebus: quare pro *ordiri* seu *texere* accipi potest. Hebræi pro *tegere* seu *operire* accipiunt quando non dicitur de liquidis: unde vertunt *ad operiendum operimentum*, id est, ad expandendum. Quæ interpretatio non est inepta. Nam supra spes mendaces *operimento* comparaverat; et eodem nomine *massecah* usus est, quasi eis objiciat inanem spem quam per populum sparserant: de quâ mox dicetur. Ego propriam significationem verbi et nominis retinere volui, quia de *fusione spiritûs* intelligi poterat. Nam supra eodem verbo usus dixit *Dominum effudisse spiritum soporis;* ut sit sensus: *O contumaces filios! contumaces,* inquam, *ad faciendum consilium* (quasi consisteret in hoc eorum contumacia, vel hocipso eam proderent) *et ad effundendam effusionem, et non Spiritûs mei* (vel *Spiritum meum*), sed spiritûs mendacii et erroris et pessimi consilii, etc., ut idem sit prius et posterius membrum. Hujusmodi tamen varietas versionum nequaquàm sensum variat. Decebat autem primates populi Dei ut non *effunderent* in populum nisi *Spiritum Domini*, id est, ea quæ ex Spiritu Domini proficiscerentur, neque mendaciis spem populi lactarent. Ut adderetis. Hoc quoque potest referri ad *contumaces*, sicut quæ præcedunt; *contumaces*, inquam, *ad peccata peccatis cumulanda:* vel etiam ad ea quæ paulò ante præcesserunt, quasi hoc ipso quòd *effunderent non Spiritum Domini, et decernerent non ea quæ de mente Domini erant, adderent peccata peccatis*. Nam ob peccata puniebantur: et, ut à flagellis fugerent, non ad Deum confugiebant, sed ad humana auxilia. Vel etiam hoc ipso *peccata peccatis adebant*, quòd peccare facerent populum, et eum deciperent, quando suas deliberationes pro Dei deliberationibus populo obtrudebant, etc.

Vers. 2. — Qui ambulatis. Vulgatus mutavit per-

(1) *Væ filiis contumacibus, inquit Dominus, quòd ineunt consilium, at non ex me, et jungunt fœdera, at non ex Spiritu meo, ut peccatum cumulent peccato.* Omnium optimè hunc locum reddiderunt septuaginta interpretes, qui vertunt συνθήκας ἐποιήσατε. Etenim *nasac* propriè *fundere* et *libare* significat, quod Græci σπένδειν dicunt; notum est autem fœdera, inducias et confœderationes olim fieri et iniri solitas, præeunte sacrificio et libationibus, adeòque verba ipsa concepta, quibus fœdus jungebatur, concipi solita esse interim dùm inter sacrificandum Diis libabatur, unde etiam est quòd Græc. σπονδαί, utrumque significet, nimirùm *libationem* simul et *confœderationem* et verbum σπένδειν *libare* et *inducias facere*. Itaque verbum verbo est *ad libandum libationem*, vel *ad consociandum fœdus*. Arguit ergo propheta Judæos, quòd hoc consilium inierint de consociando fœdere cum rege Ægypti adversùs Babylonium, in quem ipsi rebellaverant; est enim prophetia contra Judæos, qui Sedechiæ tempore contra Nabuchodonosorem rebellaverunt, et Pharaonem Nechaonem in auxilium suum advocaverant. Negat Deus hoc consilium de ejusmodi fœdere cum Pharaone ineundo à se esse, aut à Spiritu suo per prophetas loquente. Chald. Paraphr., *ad capiendum consilium*, vel, *ad faciendam pollicitationem*, utrumque enim Syriacè et Chaldaicè significat *polliceri* et *consulere*. Et fortè *pollicitandi* significatio huic loco magis quadrat, quâ videtur innuisse Paraphrastes munera et pollicitationes à Judæis regi Ægypti factas, si vellet suppetias ipsis adversùs Babylonium ferre. Vulg., *ut ordiremini telam*, sensu valdè commodo, quem voces Hebraicæ non respuunt. Nam *masseketh* bis occurrit Jud. 16 significatione isti proximâ, *licium* enim illic significat, sive *licia*, quibus tamen intexitur unde tela conficitur. *Ordiri* autem *telam* metaphoricè significat inire et machinari fraudulentum consilium. Jachi istud accipit significatione ungendi, et sensum hunc vult esse, *ad ungendum super se regem*, nempè Pharaonem, quem ad sui auxilium advocaverant. At verò Pharao non fuit princeps Judæorum, neque unquàm Judæi de eo constituendo sibi in regem cogitârunt. Kimhi voces istas significatione *tegendi, obtegendi,* putat hìc esse accipiendas, ut his innuatur tectum seu arcanum consilium Judæorum, de mittendis in Ægyptum legatis; vel, inquit, hoc dictum est ideò, quòd sperarent Judæi se latitaturos securè, et tutos fore sub umbrâ Pharaonis regis Ægypti, quas duas Kimhi explicationes secuti sunt plerique recentiores interpretes, quorum alii priorem, alii posteriorem amplexi sunt sententiam. (Lud. Cappellus.)

sonam, sed sensum retinuit, *ambulantes, qui ambulant ad descendendum*, id est, qui descendunt, pleonasmo Hebræis frequentissimo. Vel certè est phrasis quâ nos Lusitani utimur, *ambulant ut fugiant*, id est, se ad fugam præparant. Jam aperit quale *consilium* secuti sint : quæ ad tempora Ezechiæ referri possunt; nam, ut infra videbimus, Assyrius dux illis objiciebat fiduciam in Ægyptiaca auxilia. Sed hæc typus fuerunt statûs illius quem Judæorum resp. habuit quando, contempto Dei Verbo, Filio Dei Christo Domino, *se non habere regem nisi Cæsarem* dixerunt, hisque ac simililibus nugis se protexerunt. Hanc autem interpretandi rationem hoc in loco, licèt Judæi derideant, confirmant tamen verba ipsius prophetæ infra vers. 8, et quæ sequuntur. In fortitudine. Est nomen à præcedenti verbo, et significat *munitionem;* hinc generaliùs pro *potentiâ* et *viribus*, etc. Idem repetit cùm ait : *Habentes fiduciam in umbrâ Ægypti*, vel *ad protectionem quærendam* (ea enim est propria verbi significatio) *in umbrâ Ægypti*. Transfertur autem nomen *tsel, umbra*, ad *protectionem* seu *receptaculum* significandum.

Vers. 3. — Et erit. Potest et per præteritum reddi. De spe, quæ sola nomen *spei* meretur, inquit Paulus, quòd *non pudefacit*, nam innititur ei qui deficere non potest. At omnis alia spes aut fiducia solet pudefacere, et probris exponit. Id quotidiana experientia, id ubique Scriptura clamat. Quo pacto autem *in pudorem et ignominiam versa sit eorum spes*, sequentia explicant.

Vers. 4. — Ierant in Tani. Sicut nos Lusitani verbo *fui* utimur mediante præpositione cùm profectionem notamus, quod latinus sermo non patitur, ita Hebræi verbo *haiah* cum *beth, fuerant in Tcoan*, (quam Vulgatus dicit *Tanin*) id est, *profecti sunt*. Quæ fuerint istæ civitates parùm refert scire. Conjectura est quòd non fuerint nisi in mediâ aut extremâ Ægypto. Usque ad Hanes. Sensus constat ; ego propriam significationem verbi *naga* expressi; est enim *tangere* cum suis compositis.

Vers. 5. — Omnes confusi sunt. *Baasch* est *fœtere*. Utuntur autem Hebræi hoc verbo pro eo quòd Latini dicunt *malè audire*. *Fœtere nos fecistis*, dicebat Jaacob filiis, *coram habitatore terræ*, Gen. 34; et 2 Sam. 10 : *Videntes filii Amon quòd fœtidi facti essent coram Davide*, id est, malè audirent, odor famæ ipsorum esset malus, etc. Quâ etiam translatione utitur Paulus cùm *se aliis odorem vitæ, aliis mortis esse* dicit. Est autem non violenta translatio, nam quæ malè olent, abominamur. Innuit ergò propheta Judæos legationibus illis suis nihil aliud lucratos apud Ægyptios quàm infamiam et contemptum, et pejus audirent apud Ægyptios quàm antea : nam eos ignavos et imbelles ac timidos reputârunt. Qui eis prodesse non potuit. Doctè sanè hebraismum vitavit Vulgatus, et relativum (quod sæpissimè omittunt Hebræi) supplevit. De reliquis vocibus jam supra dictum est. Supplevit quoque verbum substantivum *fuerunt*, et *ki* pro particulâ adversativâ, ut qui Hebraicè doctus esset: quod qui negant, certè suam inscitiam produnt apud peritos et pios.

Vers. 6. — Onus jumentorum Austri. Credo ludere prophetam in voce *massa*, id est, *onus*, quod et *onera quæ dorso deferuntur* designat, et apud prophetas *duras ac difficiles visiones*, id est, rerum difficilium, quas ferre difficile est. Ergo cùm Judæos videret Isaias *ferre divitias suas* in Ægyptum per viam australem seu meridionalem, nempe per desertum illud horrendum quod ad australem plagam Palestinæ jacet, per quod filii Israel in terram promissam ex Ægypto profecti sunt, et eorum onera videret, atque propter hoc à Deo duriter tractandos, dicit: *Onus jumentorum Meridionalium*, id est, visio gravis in eos qui veluti jumenta versùs austrum onerati bonis suis proficiscuntur. Animadvertant et auscultent hæc omnes illi qui juxta carnis prudentiam suî suarumque rerum videntur habere rationem. Præter hoc enim quòd sibi valdè onerosi sunt, *onera* alia à Deo intelligant sibi imponenda tanquàm *jumentis*. In terra, *Beth* interdùm valet *per*. Est autem descriptio deserti illius. Leæna. Nomen *labi*, aliis atque aliis punctis *leonem* et *leænam* significat. Sequens autem nomen *laisch, leonem* notat, quòd prædam subigat; neque legitur nisi Job. 4, et Prov. 30, et hoc loco. Ex eis ; ita est ad verbum, scilicet *ex terrâ pressuræ et angustiæ*. Ego per adverbium dixi, *unde* scilicet *egrediuntur*, quò planior esset sensus. Jumentorum. Nomen *œir, pullum asini* tam domestici quàm silvestris notat, et ab *excitando* dicitur, quòd natus mox in pedes stet: et in plur. hoc tantùm loco habet *vau* pro *iod;* alibi enim semper cum *iod* legitur. Cùm Judæos *jumenta* appellâsset, meritò hìc asinos, quibus deferebant onera, *pullos* etiam festivè vocavit. Portantes, vel *portantium*. In Hebræo est futurum, *portabunt, deferent*. Divitias suas. Nomen *strenuitatem* propriè notat; interdùm autem *ea* quoque *quæ per strenuitatem parantur*, ut jam supra admonuimus.

Vers. 7. — Enim. Vulgatus *vau* pro rationali particulâ accepit, ut interdùm oportet; possumus, neque malè, pro adversativâ accipere. *Illi quidem deferunt divitias suas in Ægyptum; at Ægyptus est vanitas* seu *vanè auxiliabitur;* vel quòd nihil profutura essent auxilia Ægyptiorum, vel quòd verbis tantùm ea promitterent, re autem non præstarent. Est autem hìc antithesis occulta, quæ indignitatem rei continet atque auget; isti per desertum horridum magnâ cum difficultate et vitæ discrimine, non verba, non res leves, sed *thesauros suos*, et *quæ recondita habent* à plurimis diebus, sed totam suam *substantiam magnis laboribus partam* (istæ enim sunt vocum quæ superiori versu continentur etymologiæ), non pauca quædam, sed *jumentorum* et *camelorum* sarcinas *deferunt* in Ægyptum; *at Ægyptus inaniter et vacuè auxilia dabit*. Quid stultius? quid indignius? Clamavi. Verbum *cara* sæpè cum dativo mediante *lamed* constructum *vocare* seu *nomen imponere* designat; cujus infinita sunt exempla. At *rahab tumor* seu *superbia* est, ut Job. 9, et 26. Vox autem *schabeth* potest esse infinitivus, ve

nomen infinitum verbi *naschab*, *flavit*. Infra 40: *Spiritus Domini flavit in illum;* et Psal. 147, etc. Unde hic sensus his verbis subesse potest, quem non puto contemnendum, quòd superioribus maximè conveniat. Quia illi ingentia munera deferunt, et auxiliares Ægyptiorum copias jactant, *Ægyptii* autem *vanè auxiliabuntur; idcircò vocavi hanc superbiam eorum flare,* seu *flatum;* vel, *hoc tumescere eorum vocavi flare:* ac si *parturirent montes*, et *nasceretur ridiculus mus*: et ità *tumor eorum in flatum*, qui citò dilabitur, neque quidquam habet ponderis aut momenti, converteretur. Neque usus pronominis *hem* repugnat; nam similem habes Num. 16: *Oculos virorum istorum*, et Ezech. 7, 11: *ex sonitu eorum.* Est et alius sensus non postremo loco habendus. *Idcircò vocavi* (seu *apertè prædicavi super hâc re*) *Ægyptum eorum* esse *manere;* vel *manere, vocavi ipsam Ægyptum eorum*: ut sit quod infrà dicitur vers. 15: *In silentio et spe erit fortitudo vestra.* Neque mirum videatur quòd *rahab* dicam *Ægyptum;* sic enim accipitur Psal. 87: *Memor ero Rahab*, etc., et 89, et infra 51, propter superbiam, quam in Ægypto reprehendunt. Sed interpretatio quam priore loco posui simplicissima est: posterior autem hæc ad rem quoque facit et suam venustatem habet: cæteræ autem, quas apud alios vidi, violentæ mihi visæ sunt. Vulgati tamen satis aperta est, neque ab Hebraicis multùm distat.

Vers. 8. — Nunc. Particula *atha* adverbium est præsentis temporis, et vim habet interdùm, ut ità dicam, continuativam, et quasi illativam. Ingressus, scilicet, *domum tuam*, vel *ad eos*: nam *bo* interdùm est *ingredi;* sed in imperativo interdùm optimè redditur particulâ adhortantis, præsertim cùm mox sequitur verbum; ut: *Veni, revertamur*, 1 Sam. 9, id est, age, revertamur; et 1 Sam. 14, etc., et supra cap. 2: *Venite ambulemus*, pro *agite, ambulemus.* Scribe ei. *Eis* legendum est, ut legit Hieronymus in Commentariis. Judæi fingunt hæc Jeremiæ dicta: de quo vide D. Hieronymum; non enim habent veram rationem interpretandi Scripturas, neque in illâ protervià quam in ipsis Isaias tunc temporis reprehendebat, nempe quòd prudentiæ suæ innixi Deo non crederent, delineatam illam suam quam Christi temporibus exhibuerunt contumaciam intelligere possunt. Quapropter hanc eorum rebellionem præcipit Dominus *in tabulis et in libro scribi atque exarari, ut esset futuris temporibus in testimonium*, etc. Super buxum; *luac, tabulam* notat, ut apparet ex Deut. 9 et Exod. 32, etc. Eis, *cum eis*, vel *coram eis.* In die novissimo; *leiom acaron*, credo hìc *diem*, ut sæpè aliàs, *tempus* significare, et *acaron, posterius;* et juxta vim *lamed* hunc esse sensum, *ut sit futuris temporibus in testimonium, usque in sempiternum;* vel *postremis temporibus.* Manifestum est autem quænam appellet Scriptura *postrema tempora*, vel *postremos dies. Nos sumus, in quos fines seculorum devenerunt;* et, *Filioli, novissima hora est.* Ergo *testatam* hominibus *in futurum*, atque adeò tempore Messiæ, voluit Dominus Judæorum contumaciam, rebellionem, superbiam et infidelitatem; ut cùm eos abjectos et deletos viderent, non solùm Deum injustitiæ non arguerent, verùm etiam longanimitatem ejus admirarentur, quâ per tot annorum millia eorum contumaciam toleraverit. Unde Paulus eos *aptata vasa in interitum* appellat, et *multam Dei patientiam, quâ ea sustinuit*, commemorat, cùm de judiciis Dei in populi Israelis reprobatione et gentium electione dissereret. Illud. Bis ponitur hìc relativum fem. generis, quod sæpè neutraliter accipiendum est; hìc tamen possumus dicere quòd referat *rahab* superioris versûs, id est, *tumorem* seu *superbiam*, et dicendum *describe illam, constitue illam.* Exara. Verbum *cacac* est *constituere formam alicujus rei, imprimere imaginem*, seu *effigiem.* Vulgatus *diligenter exarare* dixit. Sensus constat.

Vers. 9. — Populus enim, *ki* potest causam reddere, vel potest expositivè accipi; et sensus ferè idem est. *Scribe*, inquam, *et effigia* eorum contumaciam, *quòd videlicet sit populus*, etc. Ad iracundiam provocans. Jam supra dixi cap. 3 *marah*, *mutationem in deterius* notare. Hinc nomen *meri mutatio* seu *mutabilitas*, id est, defectio, rebellio, etc., Ezech. 2. Vulg. activè accipit, id est, qui mutationem efficit in Deo, dùm eum *ad iracundiam provocat*, ut interdùm verbum videtur accipi. Vide Judæorum epitheta: *Defectores, mendaces, contumaces, qui nolunt auscultare quæ Deus per suos præcones eis denuntiat.* Hæ sunt causæ reprobationis Judæorum. Et in quibuscumque reperiantur hujusmodi mores, non illis parcet agricola, qui naturalibus ramis ob eadem vitia non pepercit.

Vers. 10. — Quæ recta sunt. Sunt nostro hoc seculo qui similia dicunt, et conqueruntur de præconibus verbi Dei quòd summam ab illis semper rectitudinem exigant. Placentia. Manifestum est radicem vocis *calacoth*, nempe *calac*, significare quod Latinis *dispertire.* Hinc quia in sermonum varietate, distributione et ordine est magna suavitas ac gratia, et hujusmodi varietas auribus suaviter illabitur, transfertur ad notandam *suavitatem* atque *lenitatem* tam in *sermonibus* quàm *in rebus tactûs*, præsertim si construatur cum nominibus *oris, verborum, gutturis*, etc. Hinc nomen *calac*, de *monte dispertito* dicitur in propriâ significatione, Jos. 11, vel cujus ascensus erat *lubricus;* et de Jacob, quòd esset *vir lenis* seu *glaber, Esau autem pilosus*, Gen. 27. Hinc quoque nomen *helek* in primâ significatione *partem* seu *portionem* ubique designat; at in formâ fem. Gen. 27, de *glabritie colli* dicitur; et in plurali Ps. 73 et 12, *lubricitates* significat sicut hoc loco. Unde ubi nos habemus Ps. 55: *Divisi sunt ab irâ vultûs ejus*, possunt reddi Hebræa: *Lubricum reddiderunt plus quàm butyra os suum, et bellum gerit cor ejus;* ut sit idem quod sequitur: *Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula*, etc. Vide in Psalterio nostro. Hæc diffusiùs edisserui, christiane lector, quia videbam hujus verbi significationem tam à Judæis quàm à nostris injustè distrahi, et rationem hujus translationis adeò venustè à plerisque ignorari. Quo fit ut plurimi loci Scripturæ vel hâc unâ annotatione aperti sint, ut ille Prov. 28: *Qui*

arguit hominem, postea inveniet gratiam plùs quàm dispertiens linguam; ubi Vulgatus paraphrasten agens, *quàm qui per linguæ blandimenta decipit*. Est autem *dispertire linguam* loqui lubrica et quæ non offendant; neque aliud hìc volunt isti: *Loquimini nobis lenia;* non audiamus semper ex ore vestro reprehensiones, quæ in auribus solent offendere, etc. Vulgatus sensum exprimens, *placentia* dixit. Errores; verbum *hathal* Vulgatus solet reddere cum verbis *fallendi* et *decipiendi;* unde nomen *fallacias* seu *deceptiones* dicere possumus; estque nomen tantùm plurale, *mahathaloth*. Nunc etiam sunt qui dicant: *Nunquàmne nos decipietis? semper vera? semper Evangelium?* etc., quo nihil aliud significant quàm quòd velint sibi interdùm promitti prospera, ne semper animi metu divexentur.

Vers. 11. — Auferte a me viam. Potest verti: *Discedite à viâ, declinate à semitâ*, eodem tamen sensu. Nam interdùm *min* accepit *iod* paragogicum. Nomen *viæ* aut *semitæ* ad mores et consuetudines sæpè transfertur. Quare hìc nihil aliud vocabant *auferre viam et declinare à se semitam* quàm ne eadem semper et consueta suis auribus ingererent. Quia verò prophetæ sæpè nomen *Sancti Israelis* ingeminabant, quò ad cultum et sanctitatem morum provocarent, et verba quæ dicebant sanctè exciperentur, hinc isti immorigeri et rebelles petebant ne hoc nomen toties occinerent, etc. Hìc locus satis ostendit quàm insuave sit verbum Dei, si legitimè et *rectè*, ut Paulus loquitur, *tractetur*, illis qui in peccatis degunt; ut indicium sit, si ejusmodi homines prædicatorem quempiam verbi Dei laudent et summoperè commendent, quòd non *rectè tractet verbum veritatis*, sed *fallacias* ingerat, etc.

Vers. 13. — Sanctus Israel. Invitis et fastidiosis ingerit nomen quod fastidiebant, ejus fastidii pœnam denuntians. Hoc certè est illud Pauli: *Opportunè, importunè*. Quo erudimur, non debere tractatores verbi Dei sese iniquæ stomachi corruptioni accommodare, sed interdùm cum irreligiosis de religione disserere, ne pravitas obtineat et jus præscriptione sibi acquirere videatur. Impium sanè nimis erat, aut certè impii animi signum, Israelitas nomen *Sancti Israelis* nolle audire; sicut si Christianus ad nomen *Christi* nausearet. Existimo de nomine *Sancti Israelis* prophetam loqui. Hoc enim quod postremo loco dixerat, nempe *cessare facite à facie nostrâ Sanctum Israelis*, ægrè valdè tulerat, quòd *fraudem* et *perversitatem* ei præferrent: quibus nominibus significavit propheta omnia illa in quibus parùm pii homines fiduciam habent, fiduciâ in Deum abjectâ. Adde quòd Hebræi *fraudes, calumnias* et *defectiones* vocant ea quæ fraudibus et calumniis et defectionibus à Deo comparantur.

Vers. 13. — Erit vobis iniquitas, etc. Ita vos *hæc iniquitas* opprimet et repentè conteret, *sicut ruptura excelsi muri, quæ jamdudùm ruinam minabatur*, opprimit et comminuit, etc.; vel, talia mala vobis inferet *hæc* vestra *iniquitas*, ut res vestræ et regnum vestrum simile sit *parti cuidam in muro excelso quæ dudùm ruinam minabatur*, etc. Requisita, id est, *quæ eminebat, et quæ ruinam minabatur*. Nam *nibee*, sive sit à verbo *naba defluere*, *manare*, etc., sive sit à verbo *baah eruit, elicuit*, eumdem sensum habebis, id est, *quæ eminebat velut tuberculum, et tumebat*, seu *diffluebat*. Vocat autem *rupturam* muri partem quæ ab alterâ rumpitur.

Vers. 14. — Et comminuetur. Aliis atque aliis punctis est nomen cum affixo et verbum; *et franget*, scilicet *subjecta;* vel, *et fractura ejus*, quam efficit, *est similis fracturæ*, etc.; vel, *et fractura ipsius*, nempe *rupturæ*, id est, quam ipsa patitur, *est similis*, etc., et hunc sensum sequitur Vulgatus. Judæi igitur et eorum respublica vel comparatur rebus subjectis quas comminuit murus excelsus cadens, vel ipsi muro decidenti. Et sive hoc sive illo modo intelligas, eos *itâ comminuendos* significat *sicut comminuitur vas testaceum, quando absque affectu parcendi confringitur*, etc. Contritione prævalida, sensum reddidit. Ad verbum sic legitur, *sicut fractura vasis figulorum contusi non habebit affectum parcendi*. Et sumitur impersonaliter, et veluti adverbium, phrasi Hebræâ, id est, *inclementer, crudeliter*, etc. Et non invenietur de fragmentis ejus, id est, *in cujus contusione* (id est, fragmentis) *non invenitur*, etc. Quæ sequuntur periphrases sunt in minutissimas partes contritionis. Nota tamen verbum *caschaph*, propriè significare *denudare*, sed cùm de aquis dicitur, redditur verbo *hauriendi;* nam *denudare aquas à puteo* est puteum aquis nudare, vel aquas quæ in puteo veluti tectæ erant, oculis objicere; quod quoddam *denudare* est. Quis, quæso, peccator tantam inesse vim peccatis, in quibus sibi complacet, adversùs semetipsum unquàm putâsset? Hoc certè illud est quod apud Michæam dicitur: *In scelere Jacob omne istud*, etc. Ergo iniquitas murum subruit, regna perturbat atque evertit. Considera autem, lector, in quàm minutas particulas comminuerit res Judæorum, ut non superfuerit vel congregatio aliqua aut civitas in quâ habeant propriam politiam, etc. Vide in quàm vilem sortem devenerint, et quàm inutiles ad aliquod ministerium sint, ut abjectiores sint fragmento testaceo quo igniculus deferri aut quo hauriri nonnihil aquarum possit. Certè verum est quod ait Sapiens: *Miseros populos facit peccatum*.

Vers. 15. — Causam vastationis magis explicat, ac mox etiam ipsam vastationem depingit. *Ruinam* quidem et *confractionem* denuntiavit quòd fastidirent nomen *Sancti Israelis;* fastidiebant autem, quia prophetæ ex parte *Sancti Israelis*, id est, Dei, quem ut sanctum Israel venerari et revereri debuissent, ne Ægyptiorum auxiliis inniterentur prohibebant, etc. At, ut vides, iterùm eis invitis illud sanctum nomen ingerit. Si revertamini, etc., nomina sunt Hebræis: *In conversione et quiete salvi eritis;* sensus tamen idem est: si ab instituto redeatis, neque in Ægyptum proficisci velitis, etc., sed hìc quiescatis, erit vobis salus. In silentio, verbum *schacat* (cujus hìc est infinitivus pro nomine, ut Ezech. 16, et infra 32),

Vulgatus infra 62, et 57, verbo *quiescendi* reddidit. Opponitur enim interdùm *quies tumultui* et *strepitui;* atque ita accepit Vulgatus hoc loco, quia cum *fiducia* jungebatur. Est enim diffidentium strepitus, confidentium verò silentium. Videturque esse allusio ad verba Mosis, Exod. 14 : *State, et videte magnalia quæ Dominus facturus est hodiè. Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacebitis;* ubi Vulgatus quoque verbum, quod *cessationem* significat, *carasch* verbo *tacendi* reddidit. ET SPE, seu *fiduciâ.* Hùc alludit Paulus : *Spe salvi facti sumus;* non quòd hâc tantùm ex impio quis fiat justus, sed quia liberatio à periculis congruenter tribuitur fiduciæ in Deum, quæ proprias vires despicit, et Deo innititur. Quemadmodùm etiam misericordiæ in Scripturis tribuitur consecutio misericordiæ; et immisericordiæ respondet etiam immisericordia; nam *imminet judicium sine misericordiâ iis qui non usi sunt misericordiâ.* Paupertati etiam respondet possessio regni cœlorum, et luctui divinâ in patriâ consolatio, et pacificis filiatio divina; nemo tamen cùm de justificatione impii loquitur, dicit, aut misericordiâ solâ, aut paupertate, aut luctu, aut pace, ex impio fieri hominem justum; etiamsi non consequantur misericordiam, non possideant regnum cœlorum, non accipiant à Deo consolationem, non sint filii Dei, nisi justi. Hæc si attenderent multi qui hoc nostro seculo Scripturas intelligere gloriantur, non adeò miserè errarent.

VERS. 16. — NEQUAQUAM. Hæc est contumacia, rebellio, defectio et elatio seu superbia quam describere jubebatur Isaias, quam hâc responsione prodebant. Hinc oriebatur illud *nolle audire* nomen *Sancti*, illud velle audire *lubrica*, etc.; verùm si *in quiete est illorum salus*, illi verò *quiescere* nolunt, nolunt ergo salutem; ergo ipsi suæ perditionis auctores sunt; ut nemo sit adeò cæcus qui cum hæreticis nostri temporis dicat Deum esse auctorem perditionis. Nam si illud *nequaquàm,* si illud *nolumus* à Deo erat, quid facerent miseri si aliud respondere non poterant? IDEO FUGIETIS; ita est ad verbum, id est, ita erit ut dicitis, *fugietis; nus* fortè hìc passivè accipitur, q. d., *ideò fugabimini*, ut singula singulis respondeant. Vel certè fugere pro pœnâ computatur; atque in hunc modum optimè reddit Vulgatus *al*, per *ad equos,* non *super equo;* quasi ludat propheta in verbo *nus*, quod absolutè positum est *fugere*, at cum accusativo et particulâ motûs est *confugere;* q. d. : *Confugiemus ad Ægyptios et equestres copias; idcircò fugietis. Equitabimus super velocibus equis; idcircò et hostes vestri velociores erunt*, etc. Et licèt prior sensus planior videatur, hæc tamen interpretatio videtur confirmari ex c. 31, 1.

VERS. 17. — MILLE HOMINES, ad verb., *mille unum,* vel *chilias una.* A FACIE TERRORIS. Nomen *gaarah*, Vulgatus sæpè *increpationem* vertit, et verbum verbo *increpandi;* est autem propriè cùm *duriùs verbis in aliquem invehimur.* Habet ergo emphasim, quòd non à gladiis, non ab hastis, sed *ab increpatione verborum unius fugerent mille, et ab increpatione quinque,* id est, paucorum, etc. Allusio est ad benedictiones et maledictiones legis : *Persequemini inimicos vestros, et corruent coram vobis. Persequentur quinque de vestris centum alienos, et centum de vobis decem millia*, etc. *Quòd si nolueritis*, etc., *fugietis nemine persequente.* Vide Levit. 26; et Deut. 32, 30 : *Quomodò fugabat unus mille, et centum decem millia? etc. nonne quia Deus vendidit eos?* etc. Metum ergò infligit in pœnam; ut cùm videmus Christianos ab hostibus prosterni, non alias causas quæramus quàm peccata et Deum ob ipsa iratum. At quæ unquàm natio magis præclaras victorias obtinuit quàm Judæorum? quæ rursùs majori infamiâ ob metum laborat? Apud nos certè in proverbium abiit, ut *Judæi* nomine pro *valdè meticuloso* utamur. DONEC RELINQUAMINI VELUT MALUS; *thoren,* ni fallor, ab *oren* specie *cedri* dicitur, quòd ex eâ in Palæstinâ fabricari soleret malus : neque desunt qui *oren* ipsam *pinum* putent. Ezech. 27 : *Cedrum de Libano tulerunt, ut facerent malum,* etc. Vocat autem hìc *malum* arborem ramis privatam, quæ *in vertice montis,* etc., ut supra, ubi Judæorum res *ilici defluentibus foliis* comparavit. Sed quia in nonnullis regionibus etiam hodiè *in montibus* defiguntur *mali* quidam, ex quorum summitate prospiciunt speculatores hostium adventum, præsertim in regionibus maritimis; quia etiam de *signo* mox infert similitudinem, fortè ad hunc morem alludit, ut non sit sermo de arbore, sed de malo. Sed sive hoc sive illud dicas, una eademque ratio est similitudinis; solitudo nempe absque ullâ protectione, compassione aut commiseratione. Jam vero et similitudo *signi in vertice collis* addit ad præcedentem similitudinem, quòd Judæi in omnium oculis futuri essent per orbem terrarum tanquàm *signum* divinæ vindictæ, sicut conspicuum est *signum* quodpiam *super montem,* etc. Quamvis autem hæc de vastatione Judæorum ultimâ intelligam, crediderim tamen prophetam historiam sui temporis percurrere quæ typus fuit futurorum. Nam sicut tunc Judæa tota vastata fuit, *mansit* autem Jerusalem *veluti malus in vertice montis,* et arbor absque frondibus, etc., ita ex totâ illâ natione pauperculi quidam omnium injuriis expositi remanserunt, qui scilicet in Christum crediderunt, qui veram Jerusalem efficiebant. Quemadmodùm etiam tunc delevit hostes Assyrios Dominus in gratiam populi Jerosolymitani, ita delet Dominus hostes populi sui, etc. Quare si quædam verba videris quæ omninò de interitu Assyriorum videantur intelligenda, rursùs quædam quæ excellentiorem redemptionem videantur significare, ne conturberis; sed morem prophetarum esse intelligito, qui mysteria historiarum velamine obtegebant : verùm tantus interdùm erat mysterii fulgor ut non velum sed splendor tantummodò appareret; quo rursùs remittente, velum ipsum conspiciebatur. Hæc autem est Christiana interpretandorum prophetarum ratio.

VERS. 18. — PROPTEREA. Particula *vau* non est hoc loco omittenda, quæ cohærere hæc superioribus facit, et reddi potest particulâ *autem, verùm, enimverò,* etc., quasi propheta tacitæ objectioni responderet : *Quare sic Dominus hostes grassari permittit in populum*

suum? etc., *ne mireris,* inquit, *quòd tamdiù dissimulet Deus. Nam in hoc totus est ut vos possit in gratiam recipere.* Vel potiùs sit hæc objectio : *Quid causæ est cur Dominus omninò non perdit adeò contumaces filios? quid necesse est manere aut ipsam Jerusalem tempore Ezechiæ, aut reliqui as tempore Messiæ?* Respondet: *Certè in hoc apparet benignitas Dei, qui nihil aliud exspectat quàm quòd habeat quibus condoleat et quos in gratiam suam recipiat.* Exspectat. Non satis explicat verbum *exspecto* vim verbi *cabah,* quod *anhelandi* seu *inhiandi* verbo reddi potest; cujus participium in hoc eodem versu habes. Hùc tendit, inquit, in hoc totus est, *ut misereatur.* Ad hoc permittit hostes grassari, vos fugientes intercipi, multos ex vobis interfici, et in paucitatem redigi, ut vel malis fractos et ad se conversos *in gratiam recipiat,* vel ut tantummodò illi relinquantur quibus juxta consilia inaccessibilis sapientiæ suæ non indignum sit gratiam et à malis remissionem præstare. Exaltabitur, id est, ideò *in alta conscendit* et abcessisse videtur, et, ut David loquitur, *longè recessisse, ut tandem vestrùm commiseretur.* Parcens, vel *ad parcendum.* Est enim infinitivus, sicut qui præcessit. Quia Deus judicii, id est, justus et justitiam colens. Impœnitentibus enim ac contumacibus veniam præstari non sinit divina illa æquitas. Exercet ergo misericordiam Deus, sed juxta æquitatis leges. In hoc tamen relucet ejus misericordia, quòd quos secundùm justitiam posset perdere, tamdiù benignus *exspectat,* et malis exercet, quousque ad sanam mentem redeuntes *in gratiam recipiens*, jura ille æquitatis suæ non resolvat. O quàm meritò exclamabat propheta hic superiùs : *Domine, ad nomen tuum, ad commemorationem tuî desiderium animæ!* Quis enim te non amet, ô bone Deus, qui non oblivisceris misereri, sed in mediâ irâ ad misericordiam anhelas? imò ob hoc tantùm irasceris ut tandem commiserearis. *Gaudeo,* dicebat quidam, *quòd Deus judicii sis ac judex hominum, qui Pater misericordiarum es ac Deus totius consolationis.* Cùm ergo, christiane lector, adversis diù nos vexari videamus, meminerimus Deum paulisper decedere ut parcat; diuturnitatem autem dissimulationis nobis imputemus. Possunt hæc etiam, *Deus judicii Dominus*, ad hostes referri, juxta illud Apostoli, 2 Thess. 1 : *Siquidem justum est apud Deum reddere iis qui affligunt vos afflictionem; et vobis, qui affligimini, relaxationem nobiscum,* etc. Utitur quoque interdùm et Scriptura nomine *judicii* seu *justitiæ* pro *sanctitate* et *bonitate.* Est ergo *Deus judicii*, justus et bonus, etc. Sed prior expositio augustior est. Beati omnes, etc. *O felices omnes*, ô quàm benè habent omnes, quàm benè rebus suis consulunt, *qui inhiant ad illum,* qui cùm tantus sit, et naturâ adeò à nostrâ diversâ, ad nos *inhiat*, et ad nostram salutem *anhelat!* Si igitur Deus ad nostram conversionem *anhelat*, et nostram tolerat in peccatis conversationem ut tandem aliquando redeamus, durumne fuerit adversa] immittentem *Dominum sustinere*, et ad ejus misericordiam *anhelare?* Clausit autem epiphonemate orationem, quòd dignissimum esset ad tam justum et amantem Dominum *anhelare.*

Vers. 19. — Populus enim Sion. Deest præpositio *in:* sed sensus integer est, *populus enim in Sion,* id est, qui est in Sion, *habitabit in Jerusalem.* Ne timeas quòd per Sennacherib ad Assyrios transferaris, neque fideles putent quòd Ecclesia unquàm expugnanda sit. Finis erit lacrymarum; lætabuntur pro diebus quibus humiliati fuerant; et tandem expulsis hostibus *te gratum efficiet.* Volui hoc verbo uti, tum quòd vim verbi videatur explicare, tum quòd Paulus eo usus videatur, cùm Eph. 1, ait : *Qui prædestinavit nos, ut adoptaret in filios per Jesum Christum in sese, juxta beneplacitum voluntatis suæ, ut laudetur gloria gratiæ suæ, quâ* ἐχαρίτωσεν *nos* seu *recepit nos in gratiam,* etc. Statim ut audierit; doctè hebraismum reddidit, *secundùm audire te, cùm primùm te audierit.* Audit autem *vocem clamoris* cùm ex animo invocatur, seu, ut David dicit, *in veritate. Respondere* quoque *Dei* vocat subventionem; nam in Scripturis interdùm *respondere* nihil aliud est quàm opem afferre atque subvenire.

Vers. 20. — Et dabit vobis Dominus. Vim conjunctionis Hebraicæ utcùmque reddidi, *dabit quidem*, vel, *dedit quidem vobis*, vel, *dederat.* Carent enim Hebræi plus quàm perfecto. Sed in futuro augustior est sensus. *Cùm,* inquit, *audis te mox ut clamaveris exaudiendum, ne putes omnia deinde corpori mox futura suavia. Patietur quidem Dominus te tentari, et in gratiam receptus adhuc vesceris cibo et potu quo utuntur qui in angustiâ et pressurâ sunt,* etc. Vel certè narrat quo pacto responsurus esset Deus : *Obsideberis quidem, et pane angustiæ et potu pressuræ vesceris, obsidionis tempore; at non tibi deerit doctor,* etc. q. d. : Corpus quidem dura patietur, at mens consolationibus divinis refocillabitur; non deerit enim qui te verbo Dei consoletur, et de voluntate ejus certiorem faciat. Vide, quæso, lector, qualem consolationem suis polliceatur Dominus, ut *per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeant.* Ex indignatione quidem dicit, *ablaturum se prophetam et doctorem,* et *mandaturum nubibus ne pluant super vineam* degenerantem; *daturum* etiam *se penuriam, non quidem panis aut aquæ, sed penuriam verbi Dei;* at reconciliatus nobis *dabit panem angustiæ,* sed *non deerit doctor,* etc. Non avolabit, ad verb., si sic liceret loqui, *non alabitur,* id est, non habebit alas; sed sensus est quem Vulgatus reddidit. Ultra. Si de tempore Ezechiæ et hostibus Assyriis singula hæc non eâ moderatione quam supra dixi, sed Judaicè accipias, quî, quæso, verum erit quòd *non ultra avolaret doctor*, neque deesset qui de viâ Dei Judæos doceret? Ergo splendor, quem dicebam, jam velum disparere facit atque discindit. De populo enim Dei loquitur, cui, quamdiù durabit mundus, nunquàm deerunt veritatis doctores. Qui autem *morah* pro *pluviâ* accipiunt, ostendant ubi hæc vox aliud quàm *doctorem* seu juxta etymologiam vocis *doctrinæ jaculatorem* designet, aut quorsùm obsessis pluvia promittatur, nisi de hâc ipsâ pluviâ doctrinæ interpretentur. Oculi tui videntes. Facit ad consolationem convenire ipsum doctorem, et oculis coram

cernere, quem interroges, qui medicamenta adhibeat prout morbus postulat. Quid si prævidebat propheta conversantem in carne eum quem jussit Pater cœlestis à nobis audiri?

VERS. 21. — POST TERGUM. Præter præpositionem *acare*, id est, *post*, est præpositio *mem, ab, à, de;* et quamdam continuationem seu frequentationem notare videtur. MONENTIS. Rectè vitavit Vulgatus Hebraismum, quem retinui, quòd manifestus esset. Verùm si *coram oculis* erit, quomodò *post tergum loquetur?* Nihil aliud hæc significant quàm quòd omnibus modis pii erudiuntur à Deo, sicut qui præceptorem et pædagogum semper secum habent.

VERS. 22. — CONTAMINABIS. Præcedentia futura pro imperativis accipio; hoc autem præteritum in futurum conversum in significatione futuri accipito. Sunt enim effectus auscultationis divinæ doctrinæ; primò, *contaminant*, id est, tanquàm contaminationes fugiunt, abjiciunt, damnant, faciuntque ut malè audiant, et ab aliis ut contaminationes vitentur. Hæc est enim vis verbi *tama*, quod voce et significatione convenit cum Latino *contamino*. LAMINAS. Sensum optimè reddidit; *laminis* enim *aureis* et *argenteis obducebant sculptilia* lignea aut lapidea. Verbum autem *tsaphah* (quod ex illis esse videtur quæ contrarias significationes habent) in secundâ significat interdùm *laminis obducere aliquid, ne appareat*, etc. VESTIMENTUM. Nomen *aphudah* juxta sui verbi significationem *operimentum* dici potest. Crediderim autem de *laminis aureis* esse sermonem. Ne tamen existimes de idolis tantùm hæc dici, sed, cùm ad tempora Christi referantur, illa omnia hìc intelligito quæ à cultu, religione, fide et amore veri Dei avocabant; ut sæpè solent prophetæ. DISPERGES EA. Manifestum est verba *zur* et *zarah*, quæ significatione conveniunt, nunc *complicare*, nunc contrariâ significatione *spargere* significare. Vulgatus et cæteri ferè omnes pro *spargere* seu *spargendo abjicere* hìc accipiunt: ego libenter in altero modo significandi acciperem; nam pannos illos solent convolvere et complicare, et sic tandem abjicere, ne oculis appareant; ut Psal. 119, et Jud. 6, et suprà cap. 1: *Non compresserunt vulnera*, etc. TANQUAM IMMUNDITIAM MENSTRUATÆ. *Davah*, *mulierem* ipsam *debilem*, deinde honestè *menstruo laborantem* notat: hìc pro ipsâ *immunditie* non malè accepit Vulgatus. EGREDERE, *apage*, vel quid simile, est abominantis et fastidientis particula, etiamsi sit imperativus verbi *iatsa*, *egressus est*, etc. Hæc omnia satis indicant quanto odio persequantur, qui Deo loquenti et monenti obediunt, ante actam vitam; et quantâ alacritate ea abjiciant quæ priùs amittere metuebant. Aperit enim doctrina oculos, et lucem affert rebus. Si adsit itaque divinus favor, et vires habeat animus ad resiliendum, resiliunt tanquàm à præcipitio, et priora omnia ne videre quidem dignantur, nisi fortè ut ea defleant atque detestentur.

VERS. 23. — ET DABITUR PLUVIA SEMINI; et ita ferè omnes. Sed in accusandi casu quoque reddere possumus: *Dabit semen tuum pluviam,* ut sit quod nos dicimus: *Dabit triticum sicut pluviam,* ut tanta sit copia seminis quanta pluvia solet in terram decidere. ET PANIS FRUGUM TERRÆ ERIT, etc., ita planè potest reddi, ut illud *vau* quod conjunctum est cum verbo *erit* superfluat, ut interdùm Hebræis solet. Sed et sensus quem in versione reddidi simplex est, *et panem proventûs telluris*, scilicet *dabit tanquàm pluviam;* ut et seminis et fructuum sit ingens copia: neque solùm commendatur à copiâ, sed et à *pinguedine* et *ubertate*. PASCETUR. Certum est *raah* interdùm intransitivè accipi, sicut hoc loco accepit Vulgatus, et *mikene* simpliciter pro *possessione*, et *kar* collectivè pro *agnis*, ut supra initio cap. 16. Quæ dico, ne quis inconsideratè Vulgatum damnet. Possunt nihilominùs Hebræa reddi sicut in versione nostrâ, ut *possessio* hìc specialiùs accipiatur pro *possessione pecorum et animalium*, et collectivè pro ipsis *pecoribus*, à verbo *canah, acquisivit vel labore, vel pretio,* fortè quòd olim hæ essent divitiæ et pecuniæ hominum, sicut Latinis *pecuniam* à *pecude* dictam volunt. Ita accipitur Gen. 4, et 13: *Abraham erat dives valdè in pecore et argento et auro*, etc.; *kar* quoque *pascuum agrum* designat. Incipit ergo hoc versu abundantiam bonorum temporalium commemorare quæ vitæ emendationem consequitur. Idem continent versus qui sequuntur. Quæ omnia felicitatem servorum Dei significant tam temporalem quàm spiritalem; ut non hæc Judaicè accipiamus.

VERS. 24. — COMMISTUM MIGMA, *belil* est *stramentum ex diversis mistum*, quale jumentis præbetur. Græci vocant μίγμα. Latini propriâ voce carent; *pabulum* licebit dicere. In nostris ergò Bibliis idem bis ponitur; et significatum vocis Hebrææ *camits* omittitur, quæ *corruptionem* notat seu *affectionem*. *Comedent* ergo *misturam acetosam,* quæ jumentis grata esse consuevit, quam arte conficiunt ex variis rebus qui jumentorum curam habent. *Sicut in areâ; racath* instrumentum est à *vento* nomen habens, quo in areâ separantur à paleis grana. Licebit dicere *ventilabrum,* vel *palam.* Ejusdem ferè significationis est *mizereh,* à *ventilando* seu *spargendo* habens appellationem; et *ventilabrum* vel *vannum* dicere possis. Vulgatus sensum vertit: *Sicut in areâ ventilatum est,* id est, mundas paleas atque purissimas. Non quòd nihil aliud quàm paleæ darentur jumentis, sed quòd paleæ illæ, quæ præpararentur cum aliis, essent mundæ. Facilè autem est videre quid in Ecclesiâ et populo Dei *boves* et *asini, quibus terra colitur,* significent.

VERS. 25. — RIVI CURRENTIUM AQUARUM. Hebr. *rivi scaturigines aquarum,* quasi per appositionem dicatur. Et est verbum sing. cum nomine plurali, ut sæpè consueverunt Hebræi. Rivorum autem est per valles decurrere, non per *montium cacumina.* Sed cùm hæc spiritaliter sint accipienda, non mirum quòd divinis charismatibus affluant illi de quibus id nequaquàm credi potuisset, neque tantùm sibi solis abundent, sed in subjectas valles fluenta aquarum devolvant. IN DIE INTERFECTIONIS MAGNÆ. Typum simul et veritatem hìc tangit. Interfectis enim per angelum Assyriis qui erant in circuitu Jerusalem, quæ cædes maxima fuit

nocte unâ perpetratâ, *omnia* illa *montana*, veluti *aquarum rivulis* perfusa, populum Jerosolymitanum ob rerum omnium abundantiam, quam in castris reperêre, summâ jucunditate affecerunt; sed et eo tempore quo Dominus hostes populi sui, ipsos scilicet infideles Judæos, per Romanos interfecit, maxima vis bonorum cœlestium extorres quosque et â gratiâ Dei alienos conspersit; conversi enim ad gentes discipuli Domini, eas in omnibus divites reddebant. CUM CECIDERINT TURRES. Eodem modo hoc sicut membrum quod præcessit intellige.

VERS. 26. — ERIT LUX LUNÆ, etc. Hæc nihil aliud quàm ingentem lætitiam significant quâ fruuntur fideles cùm vident *vulnera* suorum peccatorum per Filium Dei *superalligata*: cujus fuit typus illa inexspectata lætitia quam habuit populus Jerosolymitanus, interfectis per miraculum Assyriis. Nam sicut *obscuritas solis* et *lunæ* calamitates et tristia omnia figuratè in Scripturâ significant, ita et *lux lunæ* ac *solis multiplicata* lætitiam ac læta omnia notat. Nam et lætitiâ affectis sol clariùs splendescere videtur; et qui mœrore animi tabescunt, illis omnia obscura apparent. Humor etenim ille quo cor sive cerebrum tristitiâ affectorum perfunditur, ater quoque est. De hâc lætitiâ plura in sequentibus videbis, ad quæ jamdudùm properamus.

VERS. 27. — Jam hostium eversionem manifestiùs narrat. NOMEN DOMINI, interdùm *nomen* pro *famâ* et *gloriâ* accipitur apud Hebræos sicut apud Latinos, ut Deut. 26, et Prov. 22, etc. Ergo hìc *nomen Domini* pro *Domini majestate*, vel *Domino ipso glorioso*, accipio. Sic autem loqui maluit propheta, ut adventum illum, quasi famâ è longinquo ad se delatum, significaret. Hùc fortè respexit Evangelista cùm *venturum Dominum cum majestate* significaret ad Jerosolymam vastandam. ARDENS FUROR, *aph*, ut jam admonuimus, *nasum* propriè notat, et pro *ira* sæpè accipitur, quæ in naso relucet; sæpè etiam pro *vultu* ipso; atque ita hoc loco libens capio. Inducitur autem Dominus quasi ignem spirans, totusque in furorem versus, et ut qui ore suo nihil nisi iram ac vindictam promat.

VERS. 28. — ET SPIRITUS EJUS. Introducit propheta *spirantem* Dominum, cujus flatus ita obvia quæque prosternat ut solet prosternere *inundatio*, quæ tantùm non cacumina seu capita montium operit; *inundatio*, inquam, *torrentis*, quæ violentior esse solet, et eò plus nocere quò minùs prævidetur. AD PERDENDAS GENTES; sensum reddidit Vulgatus. Hebr., *ad agitandum gentes cribro*. Comparatur autem ingens calamitas *agitationi quæ cribro fit*, quòd in eâ concussione multa grana decidant quæ absque cribratione nihil periculi sibi imminere putabant. Hâc eâdem similitudine usus est Dominus in Evangelio cùm dicit: *Satanam expetisse Apostolos ut cribraret eos veluti triticum*, et *in tentationem induceret*. IN NIHILUM; *schav vanitatem* interpretari possumus, quòd Assyrii exusti fuerint et in pulverem et nihilum redacti. Propria autem nominis significatio est *præcipitantia*: indè pro *temeritate* accipi solet et *vanitate*. *Cribro* ergo seu *agitatione præcipitantiæ* puto designari, quâ grana extra cribrum excutiuntur. Vel *vanitatis cribrum* dicitur quod inane manet, et grana decidere patitur, etc. Non minùs hæc in Judæos tempore Titi quàm in Assyrios tempore Ezechiæ conveniunt. Denique de hostibus populi Dei hæc verè dicta esse ne dubites. ET FRÆNUM ERRORIS, vel *frænum errans*. Est autem, ni fallor, epitheton Assur, qui potentiâ suâ plurimas nationes infrænabat et quasi fræno subjugaverat. Dicitur autem *errare in maxillis*, id est, versari, eo modo significandi quem supra cap. 28, 7, explicavi; quod qui non animadverterunt, somnia hoc in loco lectori narrant. *Venire* igitur *Dominus* dicitur *ad cribrandos* istos *populorum infrænatores*, qui cæteris, veluti brutis, imperitabant. Vel *venit ad agitandum frænum, quod versari facict super maxillas populorum*. Vel supplendum verbum substantivum, *et erit frænum errans super maxillas populorum*, quòd videlicet gentes veniret infrænaturus castigationibus et flagellis, ne adversùs populum Dei ultra tumultuarentur. Sed prior expositio simplicior est, et venustatem habet.

VERS. 29. — CANTICUM ERIT VOBIS. *Lætabitur justus cùm viderit vindictam*. Redemptio quoque servis Dei illuxit, deletis impiis Judæis; sicut populo Jerosolymitano, occisis Assyriis. SICUT NOX SANCTIFICATÆ, etc. Sensum rectè expressit. Nam Hebræa concisa sunt deficiente relativo, *sicut nox* (vel *nocte*) *sanctificatur festivitas;* sicut quâ nocte sanctificatur aliquod festum. Credo autem hìc paschatis noctem commemorari, quia in memoriam illius noctis sanctificata erat quâ occisis primogenitis Ægyptiorum Israelitæ ex Ægypto exierunt, quam summâ lætitiâ celebrabant. QUI PERGIT, etc. Existimo rusticanorum lætitiam hìc commemorari, quâ nulla est major, quòd à curis rerum omnium vacui totos se lætitiæ dedant. Hi sunt qui *cum tibiâ ad montem Domini*, et in domum orationis veniunt, et his vocibus utuntur: *Eamus ad montem Jehovah, ad petram Israel;* eumque laudibus celebrantes, saltationes et choreas immiscent. Omnes ergo gaudio perfundendos significat absque ullo discrimine, ita ut neque personarum neque dignitatum sit futura illa differentia, sed in simplicitate animi, summâ cum voluptate, quasi rusticani Dominum celebrabunt, qui se redemptos de manu inimici agnoscent.

VERS. 30. — GLORIAM VOCIS SUÆ, id est, vocem suam gloriosam et majestate plenam. Describit propheta quæ in illâ nocte acciderint quâ Assyrii percussi sunt à Domino; et *vocem gloriæ* credo notare tonitrua, et, juxta mysterium, *Evangelium gloriæ beati Dei*, ut vocat Paulus. TERROREM, ad verb., *dimissionem brachii*, id est, apparebit quòd Dominus dimittat manum suam ad percutiendum, quod non potest non terrorem maximum incutere. IN COMMINATIONE FURORIS; *raaph, conturbatum esse* significat, vel *irâ*, vel *tristitiâ*, etc., etsi *aph*, ut supra dixi, pro *vultu* accipiamus. Inducit propheta Dominum vultu conturbato præ irâ, et voce terribili, atque brachium in morem percutientis exerentem ac dimittentem. ALLIDET, *na-*

phats Vulgatus ut verbum accepit; nam in *piel* est *collidendo dispergere*, ut Psal. 2 : *Ut vas figuli disperges eos*, id est, fractos disperges, etc. Ut sensus quoque esse possit, *et flammam ignis sparget, et imbrem, et lapidem grandinis.* At si tanquàm nomen accipias, in quâ formâ nunc in Bibliis legitur, sensus quoque planus est; nam ita vocant Hebræi fulgetrum ab *spargendo. In flammâ* igitur *ignis*, et *fulgure*, et *imbre*, ac *grandine* apparuit manifestè, quòd Dominus percuteret hostes *dimittendo brachium suum* super eos.

Vers. 31. — Enim, *ki* non tam rationem hoc loco reddit quàm sententiam continuat, et per adversativam reddi potest : *A voce autem Domini*, etc. Percussus, *iakeh* nunc in formâ activâ legunt Hebræi : sed cùm eisdem litteris et aliâ punctatione possit esse vocis passivæ, malui cum Vulgato legere. Sensus planus est.

Vers. 32. — Et erit transitus fundatus, etc. Quid Vulgatus velit manifestum est, nempe quòd percussio illa non levis esset, sed firma et stabilis, qualia sunt fundamenta. Neque dubium quin Hebræa hunc sensum habere possint; multò tamen aliter hæc quoque poterimus interpretari, nempe ut *musad* pro *fundamento* accipiamus, et *he* finale pro affixo feminino. Nam ultima vox hujus versûs pronomen quoque est femininum. Quod mihi non est dubium quin propheta fecerit ut mysterium subesse intelligeremus, sicut et versu seq. Jam enim dixi hanc Assyriorum vastationem ut typum describi ejus quæ per Romanos Judæis advenit inimicis Apostolorum et servorum Dei. Sunt ergo *Assur* et castra ejus, Jerusalem ipsa, in quâ facta est *occisio magna*, et cujus *ceciderunt turres*, etc., ut supra dictum est. Dixerat autem versu superiori : *Assur virgâ percutiendum;* hoc verò nihil intactum virgam illam Dei seu baculum reliquisse significat. Et ad verbum sic reddi potest Hebraismus : *Et erit omnis transitus virgæ fundamentum ejus*, id est, totum fundamentum ejus permeabit transiens virga. Universa enim castra permeavit virga illa, et civitas Jerosolymorum in fundamentis ipsis percussa fuit. Quod verò sequitur, magis Judæis convenit quàm Assyriis; nam *virgam* illam usque in hodiernum diem *quiescere* vides super ipsos. Expugnabit eos. Massoritæ lectionem in margine apponunt *baem*, id est, *cum eis*, vel *adversùs eos;* et ita legit Vulgatus. Nunc exemplaria habent *bah, cum eâ*, vel *in eam.* Ut quemadmodùm Judæi intra mœnia reclusi et obsessi, non armis, non instrumentis bellicis, sed *tympanis et cytharis*, et occisione victimarum, seu oblationibus, quas *sursùm levabant* atque *agitabant*, victoriam adepti sunt; ita populus Dei hostes suos, et Christiani hostes Judæos, à quibus immanes persecutiones perpessi fuerunt, non armis, sed ingenti gaudio in tribulationibus, et sacrificiis Eucharisticis deleverunt. Bellis præcipuis, à verbo *nuph*, id est, *agitavit*, est nomen *thenuphah*, quod interdùm non *agitationem* sed ipsam *oblationem quæ hinc indè agitabatur in sacrificiis* significat, quam *agitandam* dicere possis. Vide Exod. 29, et 35. Ex Num. autem 8, constat significatio hujus cœremoniæ : *Agitabit Aaron Levitas agitandos coram Jehovah à filiis Israel, ut serviant servitium Jehovah. Bella* itaque *agitationis* (seu *agitandæ*) sunt bella quæ sacrificiis et oblationibus constant ac conficiuntur, non armis. Habent et Christiani suam *agitandam* et hostiam, quam in altari hùc atque illùc movent, quo uno sacrificio hostibus sæpissimè negotium facessunt. Poterat autem, sicut dixerat, *in tympanis et cytharis*, dicere *in sacrificiis*, sed maluit nomen *milecamah* addere, ut cædem quoque fieri significaret hostiarum, quòd videlicet populus Dei non hostes sed victimas cæderet; hostes autem Deus ipse, cui immolabant, perderet. At quod genus belli huic possit comparari? Non mirum ergo quòd Vulgatus *bella præcipua* diceret pro *optimo bellandi genere.*

Vers. 33. — Topheth. Ex 2 Reg. 23 et Jer. 7, constat *thapheth* fuisse excelsum in quo idolo Moloch filios Judæi immolabant. Quia verò horribile erat spectaculum, et cultus ille portentosus valdè erat, denominationem hanc accepit; nam *mopheth prodigium* est. Atque hanc etymologiam magis probo quàm Lyrani et aliorum, qui à *tympanis* dictum volunt. Unde Job. 17 pro ipso *mopheth* positum videmus : *Posuit me parabolam populis, et portentum in oculis eram.* Hìc autem legitur addito *he*, quasi denominativum nomen ab illo. Et eo utitur Isaias pro *inferno* et horribili illo damnatorum loco; sicut et Dominus *gehennæ* nomen, id est, *vallis Hinnon*, in quo Topheth erat, usurpavit pro tristi illâ et infami damnatorum sede. Ego certè puto vallem illam et locum illum qui primùm à *pulchritudine* et *jucunditate* nomen habuit, post cultum illum horribilem infamem esse cœpisse, saltem apud pios; hinc ad damnatorum sedem significandam nomen translatum est. Ergo cùm Isaias prævideret Assyriorum cladem (quam verisimile est in illâ valle propè Jerosolymam accidisse) venustè in nomine *thopheth* ludit, dùm locum illum jamdudùm regi Assyriorum cum suis *præparatum* et *stratum*, etc., dicit. Sed non prætereundum est, quòd initio versûs (ut ex adjunctis participiis videre potes) nomen *thophetheh* sit masc. generis; et verba *havecab*, et *aamits*, quæ intransitivè accipiuntur, illud ostendunt; in fine tamen sit feminini, cùm ait : *Flatus Domini succendens eam;* quod certè ego ad mysterium refero. Nam in civitate Jerosolymorum tam principes quàm populus, quemadmodùm Assyrii in Topheth, consumpti sunt. Non minùs enim civitas illa infamis erat post occisum Dominum quàm Topheth : pluraque portenta et visa horrenda in eâ quàm in Topheth visa sunt. Hæc tamen non impediunt quominùs hìc damnatorum locum describi dicamus. Parùm enim fuit prophetæ illos occidendos dicere, ni in æternum cruciandos cum principe diabolo prædicaret in *igne*, quem Dominus in Evangelio, ad hunc locum alludendo, dicebat, *præparatum esse diabolo et angelis ejus.* Quòd si jam Isaiæ temporibus locus ille infamis erat, qui alioqui à *pulchritudine* et *amœnitate* juxta etymologiam à verbo *iaphah* nomen habebat, certè post illam cædem et corporum adustionem, quam in

sequentibus narrat Isaias, multò aptiùs damnatorum locum designâsset. Nutrimenta. Sensum reddidit. Vox *medurah* à *serie* dicitur vel *ordine lignorum. Pyram* dicere possumus, ut Ezech. 24 : *Ego magnificabo pyram;* ubi Vulgatus *pyram* quoque reddidit.

CAPUT XXXI.

1. Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium, in equis sperantes, et habentes fiduciam super quadrigis, quia multæ sunt; et super equitibus, quia prævalidi nimis; et non sunt confisi super Sanctum Israel, et Dominum non requisierunt.

2. Ipse autem sapiens adduxit malum, et verba sua non abstulit; et consurget contra domum pessimorum, et contra auxilium operantium iniquitatem.

3. Ægyptius homo, et non Deus; et equi eorum, caro, et non spiritus; et Dominus inclinabit manum suam, et corruet auxiliator, et cadet cui præstatur auxilium, simulque omnes consumentur.

4. Quia hæc dicit Dominus ad me : Quomodò si rugiat leo, et catulus leonis super prædam suam; et cùm occurrerit ei multitudo pastorum, à voce eorum non formidabit, et à multitudine eorum non pavebit; sic descendet Dominus exercituum ut prælietur super montem Sion, et super collem ejus.

5. Sicut aves volantes, sic proteget Dominus exercituum Jerusalem, protegens et liberans, transiens et salvans.

6. Convertimini sicut in profundum recesseratis, filii Israel.

7. In die enim illâ abjiciet vir idola argenti sui, et idola auri sui, quæ fecerunt vobis manus vestræ in peccatum.

8. Et cadet Assur in gladio non viri, et gladius non hominis vorabit eum, et fugiet non à facie gladii; et juvenes ejus vectigales erunt.

9. Et fortitudo ejus à terrore transibit, et pavebunt fugientes principes ejus : dixit Dominus, cujus ignis est in Sion, et caminus ejus in Jerusalem.

CHAPITRE XXXI.

1. Mais malheur à ceux qui vont en Égypte pour y chercher du secours, qui espèrent dans les chevaux des Égyptiens, qui mettent leur confiance dans leurs chariots, parce qu'ils en ont un grand nombre, et dans leur cavalerie, parce qu'elle est très-forte; et qui ne s'appuient point sur le Saint d'Israël, et ne cherchent point le Seigneur.

2. Mais le Seigneur, sage comme il est, a fait venir sur eux des malheurs, et il n'a point manqué d'accomplir ses paroles; il s'élèvera contre la maison des méchants, et contre le secours de ceux qui commettent l'iniquité.

3. L'Égyptien est un homme, et non pas un Dieu; ses chevaux ne sont que chair, et non pas esprit. Le Seigneur étendra sa main, et celui qui donnait du secours sera renversé par terre, et celui qui espérait être secouru tombera, et une même ruine les enveloppera tous.

4. Car voici ce que le Seigneur m'a dit : Comme lorsqu'un lion ou un lionceau fond, en rugissant, sur sa proie, si une troupe de bergers se présente devant lui, tous leurs cris ne l'étonnent point, et leur multitude ne l'épouvante point; ainsi le Seigneur des armées viendra pour combattre sur la montagne de Sion et sur sa colline.

5. Le Seigneur des armées viendra secourir Jérusalem, comme un oiseau qui vole au secours de ses petits; il la protégera, il la délivrera, il passera, et elle sera sauvée.

6. Convertissez-vous, enfants d'Israël, selon que vos égarements avaient été profonds.

7. Car, en ce jour-là, chacun de vous rejettera ses idoles d'argent et ses idoles d'or, que vous vous étiez faites de vos propres mains pour pécher.

8. Assur tombera par l'épée, mais non pas d'un homme; l'épée qui le dévorera ne sera point l'épée d'un homme; il fuira, sans être poursuivi par l'épée, et ses jeunes hommes seront tributaires.

9. Sa force disparaîtra dans sa frayeur, et ses princes fuiront, étant pleins d'effroi. Voilà ce que dit le Seigneur, qui a dans Sion un feu brûlant et une fournaise dans Jérusalem.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Superiori capite contumaciam Judæorum attigerat, qui Ægypto potiùs quàm Deo confidere volebant; sed statim ad felicitatem illorum qui spem suam in Deo collocabant digressus, sermonem visus est interrupisse. Illùc ergo nunc redit, et illorum stultitiam traducere conatur; non cessat tamen aliquandò apertiùs ab insinuando mysterio de perditione Judæorum, et suorum liberatione, ut suis locis indicabimus. Væ, vide cap. 30, 1 et 16 : *O miseros illos qui descendunt,* etc. In equis sperantes. Hìc videtur explicari versus 16 capitis superioris. Super equitibus. Jam supra 28, 28, de significatione nominis *pharasch* disserui, et *jugalia animalia*, cujuscumque generis sint, dixi significare. Qui autem *equites* vertunt, in multis locis aliter reddere coguntur. Prævalidi; *atsam*, cujus hìc est futurum, *corroboratum* vel *condensatum esse* notat. Quæ enim condensantur, majus robur habent, etc. Possumus ergo et de *robore* interpretari cum Vulgato, vel de *condensatione* seu *constipatione multitudinis.* Super Sanctum Israel. Quid intererat inter Ægyptiorum robur et Sanctum Israelis, nomen ipsum *Sancti Israelis* satis ostendebat. Nam illius Sancti vires et potentiam adversùs Ægyptum ipsam et alios hostes sæpiùs experti fuerant : ob quod et *Sanctus Israelis* dicebatur.

Vers. 2. — Ipse autem sapiens. Sensus constat; sed apertiùs redditur si non omittatur conjunctio quæ est in Hebræo, *et adduxit*, etc. Initio superioris capitis vidimus quo pacto suæ prudentiæ et consiliis innixi auxilium Ægyptiorum implorare decrevissent. Ad illud ergo respiciens non sine quâdam irrisione addit : *Est autem ipse quoque sapiens;* q. d. : Ipse quoque Dominus juxta sapientiam suam scit quid facto opus sit; et quid vestra isthæc contumacia mereatur ut non ignorat, ita quoque vicem sapientissimè rependet. Et adduxit malum. Parùm facit an per præterita an per futura hæc reddantur. Hìc mecum, lector, considera quomodò in calamitatibus, quibus premimur, dignum semper sit Dei sapientiam mente volvere, juxta cujus dispensationem adversa nobis adveniunt : et, ni fallor, nostram prudentiam, cui Dei obliti innitimur, et secundùm quam omnia nostra disponi-

mus, plerùmque intelligemus flagellari. Verba sua non abstulit. Peculiari phrasi, *non auferre* (vel *non recedere facere*) *verba sua* vel alterius, Hebræis est adimplere, et non irrita facere, ut Jos. 11 : *Sic fecit Josua ; neque discedere fecit verbum ullum de cunctis quæ mandaverat Jehova Mosi*, etc. Quæcumque autem per Mosen comminatus fuerat Dominus in Levitico et Deuteronomio Israelitis, si Deum suum aut legem ejus desererent, omnia adduxit Dominus super illos ; insuper et quod superiori capite dixerat, *fore iniquitatem illorum veluti rupturam*, etc. Et consurget, (vel *surrexit*) *adversùs domum malignorum*. De Judæis intelligit, ut ver. seq. exponitur ; utrosque enim eâdem damnatione involvit, quia similes erant moribus. Judæos vocat *malignos*, Ægyptios *operatores*, seu *opifices concupiscentiæ*, id est, qui concupiscentiis suis morem gerunt. Quæ est descriptio quædam gentium quæ ignorant Deum, ut apud D. Paulum et D. Petrum videre licet. *Consurgere* autem *adversus quempiam* est in Scripturis prompto animo ad malum inferendum se præparare, vel venire, vel consistere. Ubi quoque animadversione dignum est, non sufficere Deo ut qui ipsi non confidunt, et externis auxiliis innituntur, se deceptos sentiant ; et à malis, contra quæ auxilia sperabant, non solùm non eripiantur, verùm etiam ab ipsis præoccupentur ; nisi etiam ob illud diffidentiæ peccatum, et injuriam quam Deo inferunt maligni, illos acerrimè novis flagellis cædat : ut quantùm nobis sapientiâ nostrâ noceamus vel ex hoc conjectari possimus.

Vers. 3. — Ægyptus, id est, Ægyptii. Hic insipientiæ eos convincere conatur; vau quod nomini *Ægypti* præponitur pro *enim* libenter acciperem, quasi sit ratio ob quam *Væ* eis prædixerit et in eos invehatur, juxta illud Jeremiæ : *Maledictus quicumque confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et à Deo recedit cor ejus*, etc. Non quòd humana auxilia non sint interdùm quærenda, sed quòd Deo diffidere et ad Deum non recurrere semper pœnâ dignum sit. Quid miraris quòd sic fiduciam vestram in *Ægyptios* damnem ? nùmquid non *homines sunt? et equi eorum carnei?* Deus autem *Deus* est, et *Spiritus*, cujus virtus vel hâc unâ re elucescet, quòd nihil aliud faciet quàm *manum suam inclinare;* idque sufficiet ut illi *impingant*, isti *corruant, omnesque simul intereant*. Homo, et quæcumque carne constant, non nisi certo tempore, certis legibus et certo quodam modo juvare possunt; mortalia sunt multarum rerum indigentia, mutationibus subjecta, etc. At Deus *spiritus* est; ubique et semper adesse, infinitis modis eripere ac juvare potest, etc. Verùm quonam pacto *corruerint* tam qui *auxilium petebant* Judæi, quàm qui eos *adjuvabant* Ægyptii, atque ob hoc crimen *consumpti sint*, ni fallor, ex Scripturis ostendi non potest; præsertim temporibus Sennacherib, de quibus est sermo : præter id quòd Ægyptios velle auxilium præstare petentibus Judæis nihil culpæ erat. His adde quòd versus sequentes non ruinam Ægyptiorum sed Assyriorum continent. Quòd si ruinam hanc ad alia tempora referas (ut certè, si historiæ insistas, oportet referas), quorsùm fiduciam in Ægyptios et ob hanc interitum ac consumptionem eo tempore eis objicit quo de interitu Assyriorum et liberatione Jerosolymitanorum verba facit? Annon hæc satis indicant, in perditione Assyriorum hostium populi Dei perditionem, nempe Judæorum, tanquàm in typo, et in liberatione Jerosolymorum liberationem servorum Dei de tyrannide Judæorum vidisse Isaiam ? Ridebunt, scio, infideles Judæi hanc interpretandi rationem : sed quid non boni et veri illi rident? Verùm audi quæ sequuntur.

Vers. 4. — Quia, etc. Si utrosque simul *consumendos* denuntiabat, quid est hoc quòd quasi rationem reddens, aut certè exponens quod dixerat, his duobus versibus Jerosolymitanos salvandos, et v. 8, et 9, Assyrios, qui Jerosolymam oppugnabant, perdendos commemorat? Ergo Jerusalem quam Deus tunc circummunivit ac protexit, alterius Jerusalem, id est, domûs servorum Dei, typum gerebat ; Assyrii autem tam Judæorum quàm omnium hostium populi Dei erant umbræ quædam. Consumentur autem non solùm ipsi hostes, sed omnia ipsorum auxilia in quibus habent fiduciam, totaque eorum sapientia absorbebitur. Multitudo. Propriam vocis significationem *melo* volui retinere ; nam et Paulus eam retinuisse videtur, Rom. 11 : *Donec plenitudo gentium advenerit*, etc. Significat autem *abundantiam, copiam, multitudinem, universitatem*, etc. Sic descendet, etc. Non habet in terrâ animal magis notæ audaciæ et truculentiæ, cui se comparet Dominus, quàm leonem ; quod facit quia rudes erant ad fortitudinem et vires Domini intelligendas, quas supra similitudinibus *grandinum, fulgurum, imbriumque* atque *inundationis* significaverat. Super montem Sion. Quando adversùs Assyrios descendit, in *montanis* illis præliatus est ; et quando Judæos hostes servorum suorum delevit, etiam super eos *montes* et *colles* descendit, et in eis cædem fecit, tanquam leo.

Vers. 5. — Volantes. *Sicut aves volantes* pullos suos *protegunt* volitando, et ad volatum eos excitando. Vel tam immunes eos reddet Dominus quàm sunt *aves* quæ *volant ;* quemadmodùm dicebat olim, quòd *super alas aquilarum eos adduxisset*. Et liberans. Per participium extulit sensu servato. Hebr. *et eripiet transiliendo, et evadere faciet*. In quibus verbis fortè est allusio ad illum Domini transitum, seu angeli in Ægypto, quando liberavit Israelitas de manu Pharaonis. Nam Exod. 12, eodem verbo *pharac*, id est, *transilivit*, usus est Moses ter in eodem capite ; unde et *Pascha* nomen habemus. Solent quoque aves hùc atque illùc garriendo transilire cùm pullos volunt liberare, etc. Sed si hoc modo similitudinem accipias, amorem ac diligentiam exprimit Dei liberantis; at illo altero vires et potentiam, ut suos ab omni periculo liberet. *Nemo* enim *oves ejus de manu ipsius poterit eripere*.

Vers. 6. — In profundum. Vulgatus sensum suo more expressit, verba prætermittens. Est enim verbum Hebræis de quo jam aliàs dictum est. *amac* in *hiphil profundare* seu *profundum facere, sarah* verò,

defectionem seu *discessionem* notat. *Profundare* autem *defectionem* est summo studio totisque viribus aversionem persequi seu multiplicare, quodque Apostolus dicit *radicare* et *fundare*. Potest autem et sic verti : *Revertimini ab eâ quâ demersi sunt aversione filii Israel ;* estque mutatio personæ solis Hebræis non invenusta. Vulgatus in secundâ personâ utrumque extulit. Si autem consecutionem verborum consideres, videbis : *Protegente Domino populum suum* et *circummuniente*, ac *liberante*, omninò decere homines *à defectione desistere* et *ad Deum redire.*

VERS. 7. — IN PECCATUM*; catha,* sine præpositione formâ nominis legitur, id est, *peccatum*, *erratum*, etc., et sic reddi potest, *quod peccatum fecerunt vobis manus vestræ.* Vel potest legi in formâ infinitivi, id est, *errando.* Sensus autem est quem expressit Vulgatus, nam supra c. 2, dicitur : *Abjiciet homo idola quæ fecit sibi ad adorandum*, vel *ut supplicaret*, etc. Illa autem geminatio pronominis, *vobis*, *vestræ*, etc., et conversionem commendat, quòd qui ex animo redeunt non dubitant opera sua damnare, quantùmvis dilecta ; et quàm dignum quoque sit ut ea *abjiciant* significat. Quid enim mirum si pro Deo desinat homo colere quem ipse sibi suis manibus fecit? Unde pulchrâ antithesi David idola vocat *opera manuum hominum. Deus autem*, inquit, *noster in cœlo ; omnia quæcumque voluit fecit.* Quantùm autem inter hæc intersit qui cogitaverit, nihil magnum se fecisse putabit si pro eo qui *de cœlo quæcumque voluit fecit*, abjiciat ea in quibus quæcumque ipse homo voluit, fecit.

VERS. 8. — CADET ASSUR. Primum est velle Dominum nos protegere, ut v. 4, et 5, deinde sequitur nostra conversio v. 6, et 7, tandem corruunt hostes nostri. Hìc manifestè *interitus Assyriorum* continetur, qui ab angelo sunt percussi ; hos nomine *Assur* intellige. Rex enim in patriam suam *aufugit*, ibique *gladio hominis cecidit*. FUGIET NON A FACIE GLADII. Vulgatus לו pro לא accepit. Contendunt namque rabbini aliquot Scripturæ locis in hâc voce commutatâ reperiri hæc duo elementa ו et א ; sed id dicunt de לא pro לו pronomine : contra autem nescio an aliquod invenietur exemplum. Idcircò dicere possemus לו hìc in suâ significatione accipi, et juxta Hebraismum, quo nos Hispani sæpè utimur, superfluere ; *ibo mihi*, pro *ibo; fugiet sibi*, pro *fugiet*, etc. VECTIGALES. Non malè sensum reddidit. Ego Hebraismum retinui, quòd alium quoque sensum admitteret. Est autem nomen *mas* à verbo *masass liquefecit*, diciturque tam de re quàm de personâ. Vide Deut. 20 : *Erunt tibi tributum, et servient tibi ;* et 1 Reg. 5 et aliis locis, in quibus, sicut hoc loco, de personis vides dici. Inveniturque semel formâ fem. Deut. 16, *missah* pro *contributione :* unde nonnulli ex nostris voluerunt nomen *missæ* esse deductum, quasi esset vox Hebræa. Verùm cùm videam Græcos Patres hâc voce *missâ* nusquàm usos (usi autem fuissent si jam indè ab Apostolorum temporibus in Ecclesiâ hoc nomine vocatum fuisset nostrum sacrificium), existimo non esse vocem Hebraicam sed Latinam, quasi diceretur *missio*, nempe *populi*, ab ultimis verbis : *Ite, missa est*, quibus populus et congregatio dimittitur. Qui tamen diceret sic semper appellatum nostrum sacrificium, et vocem esse Hebræam, dicere poterit Græcos non usos illâ voce quòd Græcam vocem haberent ejusdem prorsùs significationis; λειτουργία enim et *tributum* notat, ac deinde *sacrum ministerium*, quo veluti quoddam pensum seu tributum Deo persolvimus ; ad quod etiam fiebant contributiones à populo. Atque hâc eâdem ratione nostrum sacrificium *missah* dici potest voce Hebræâ. Quare autem tributum *liquefactio* dicatur nescio planè, nisi fortè significaverit auctor linguæ sanctæ tributis resolvi animorum vires atque corda liquescere, seu etiam facultates diminui : quò faciunt quæ sequuntur.

VERS. 9. — FORTITUDO EJUS. In Hebræo est nomen *rupis*, quo passim pro *robore* et *fortitudine* utuntur. Et eleganter verbum *transeundi* apposuit nomini *rupis.* Non enim transeunt nisi levia et quæ firmitudine carent, ut umbræ, dies, nubes, et similia ; at *rupem transire* quis audivit? Notat ergo subitam vicissitudinem, ut veluti nebula quædam et flatus *transiret* quod firmum ut *rupes* esse videbatur ; ut videas et Dei virtutem, et inanem mundanorum fiduciam. Videtur autem exercitum Assyriorum *rupi* comparare. A TERRORE (1) ; *mem* pro *præ* hìc licet accipere, ut sæpè aliàs. Nomen autem *magor*, id est, *pavor*, à verbo est quod *peregrinationem* interdùm significat, fortè quòd, definiente Cicerone : Timor est *loco movens mentem.* Adde quòd et verbum ipsum *gur* constructum cum *à* vel *ab*, etc., est *expavescere ;* hinc nomen cum *mem pavorem* notat. FUGIENTES PRINCIPES. Vulgatus *minnes* pro *fugâ* accepit, à verbo *nus* ; nam *manos*, *fuga* est, Ps. 141, et Jer. 25, et 46, etc. Ergo quasi scriptum esset sine *vau*, *manas* accepit Vulgatus cùm adhuc sine punctis essent Scripturæ ; quamvis in hâc formâ non alibi legatur. Juxta punctationem autem præsentem est nomen, quod *signum* notat, *à signo consternati sunt*, id est, à signis quæ videbant super castra in cœlo, in aere, etc., de quibus superiori capite dictum est. DIXIT DOMINUS. Jam de hâc formâ loquendi et voce *neum* non semel dictum est ; q. d. : Quæ hactenùs audîstis nemo dubitet quin futura sint ; *certus sermo est et fidelis Jehova*, qui perpetuis sacrificiis in templo *Jerosolymitano* colitur. Id enim *habere focum et furnum* significat ; quasi insinuet quòd non possit non adesse illis à quibus jugiter colitur, et quòd sacrificia

(1) Hebræus : Et à munitione suâ præ terrore transibit, id est, deseret munitionem suam, quod ad verbum quidem accidit Sennacheribo, 4, Reg. 19, 35; mysticè verò diabolo forti armato, qui cùm fortior illo Christus supervenit, munitionem suam reliquit, Luc. 11, 21, 22. *Et pavebunt fugientes.* Hebræus, et pavebunt à signo, id est, à vexillo Domini, principes ejus (Assur). Mysticè verò, omnes dæmones et principes diaboli pavebunt à signo crucis Christi. *Cujus est ignis in Sion*, id est, cujus altare est in Sion, aut cui sacrificia offeruntur in Sion. Per ignem enim, quem Deus jusserat in altari perpetuò conservari, Levit. 6, 12, altare ipsum et sacrificia intelliguntur. *Et caminus ejus in Hierusalem.* Repetitio est idem significans. (Maldonatus.)

sint quæ adversùs hostes bellum gerant, ut supra dictum est de *bellis oblationis*, c. 30, v. 32. Certè Numa Pompilius nuntiis de adventu hostium respondebat : *Ego sacrificabo*. Quòd si victimæ irrationales certiores reddebant Israelitas de auxilio Dei, quid *hostiæ rationales, viventes, et Deo placentes?* quid fiduciæ sacrificium illud juge in Ecclesiâ, quo Unigenitum Deo Patri offerimus in animis nostris, non efficiet? Quomodò ignem charitatis in piorum cordibus perpetuò ardentem despiciat bonus Pater? Perdet, perdet, scio, hostes Ecclesiæ, si ignis hic et fides non deficiat.

CAPUT XXXII.

1. Ecce in justitiâ regnabit rex, et principes in judicio præerunt.

2. Et erit vir sicut qui absconditur à vento, et celat se à tempestate, sicut rivi aquarum in siti, et umbra petræ prominentis in terrâ desertâ.

3. Non caligabunt oculi videntium, et aures audientium diligenter auscultabunt.

4. Et cor stultorum intelliget scientiam, et lingua balborum velociter loquetur et planè.

5. Non vocabitur ultra is qui insipiens est, princeps; neque fraudulentus appellabitur major.

6. Stultus enim fatua loquetur, et cor ejus faciet iniquitatem, ut perficiat simulationem, et loquatur ad Dominum fraudulenter, et vacuam faciat animam esurientis, et potum sitienti auferat.

7. Fraudulenti vasa pessima sunt : ipse enim cogitationes concinnavit ad perdendos mites in sermone mendaci, cùm loqueretur pauper judicium.

8. Princeps verò ea quæ digna sunt principe cogitabit, et ipse super duces stabit.

9. Mulieres opulentæ, surgite, et audite vocem meam : filiæ confidentes, percipite auribus eloquium meum.

10. Post dies enim et annum, vos conturbabimini confidentes : consummata est enim vindemia, collectio ultra non veniet.

11. Obstupescite, opulentæ : conturbamini, confidentes : exuite vos, et confundimini, accingite lumbos vestros.

12. Super ubera plangite, super regione desiderabili, super vineâ fertili.

13. Super humum populi mei spinæ et vepres ascendent : quantò magis super omnes domos gaudii civitatis exultantis !

14. Domus enim dimissa est, multitudo urbis relicta est, tenebræ et palpatio factæ sunt super speluncas usque in æternum. Gaudium onagrorum, pascua gregum.

15. Donec effundatur super nos Spiritus de excelso : et erit desertum in Carmel, et Carmel in saltum reputabitur.

16. Et habitabit in solitudine judicium, et justitia in Carmel sedebit.

17. Et erit opus justitiæ pax, et cultus justitiæ silentium, et securitas usque in sempiternum.

18. Et sedebit populus meus in pulchritudine pacis, et in tabernaculis fiduciæ, et in requie opulentâ.

19. Grando autem in descensione saltûs, et humilitate humiliabitur civitas.

20. Beati qui seminatis super omnes aquas, immittentes pedem bovis et asini.

CHAPITRE XXXII.

1. Car il viendra un temps où le roi régnera dans la justice, et où les princes commanderont avec équité.

2. Et chacun sera comme dans un abri à couvert du vent, et dans une retraite contre la tempête ; le prince sera ce que sont les ruisseaux dans une terre altérée, et ce qu'est l'ombre d'une roche avancée dans une terre déserte brûlée du soleil.

3. Les yeux de ceux qui verront ne seront point troublés, et les oreilles de ceux qui entendront écouteront avec attention ;

4. Le cœur des insensés sera éclairé de l'intelligence, et la langue de ceux qui bégayaient s'exprimera promptement et nettement.

5. L'imprudent ne sera plus appelé prince, ni le trompeur ne sera plus appelé grand.

6. Car l'imprudent dira des extravagances, et son cœur s'abandonnera à l'iniquité, pour achever le mal qu'il dissimulait, pour parler au Seigneur avec une langue double, pour réduire à l'extrémité l'âme du pauvre, et pour ôter l'eau à celui qui meurt de soif.

7. Les armes du trompeur sont malignes ; car il s'étudie à trouver des inventions pour perdre les humbles par un discours plein de mensonge, lorsque le pauvre parle selon la justice.

8. Mais le prince aura des pensées dignes d'un prince, il conservera son autorité sur les chefs.

9. Femmes comblées de richesses, levez-vous, et entendez ma voix ; filles, qui vous croyez si assurées, prêtez l'oreille à mes paroles.

10. Dans quelques jours, et dans une année, votre assurance se changera en un grand trouble, car on ne fera plus de vendanges dans les vignes, et on ne moissonnera plus.

11. Tremblez, ô femmes opulentes ; pâlissez, audacieuses; dépouillez-vous de vos ornements, couvrez-vous de confusion, revêtez-vous de sacs.

12. Pleurez vos enfants, votre terre qui était si abondante, et vos vignes qui ont été si fertiles.

13. Les ronces et les épines couvriront les champs de mon peuple ; combien donc plus couvriront-elles toutes ces maisons de plaisir d'une ville plongée dans les délices !

14. Car ces palais seront abandonnés, cette ville si peuplée deviendra une solitude, ses cavernes seront couvertes pour jamais d'épaisses ténèbres. Les ânes sauvages s'y joueront, les troupeaux viendront y paître.

15. Jusqu'à ce que l'Esprit du Seigneur soit répandu sur nous du haut du ciel, et que le désert se change en un champ fertile, et le champ fertile en un bois sauvage.

16. L'équité habitera dans le désert, et la justice se reposera dans le champ fertile.

17. La paix sera l'ouvrage de la justice ; la tranquillité et la pleine sécurité seront à jamais le fruit de la justice.

18. Et mon peuple se reposera dans la beauté de la paix, dans des tabernacles de confiance, et dans un repos plein d'abondance.

19. Mais la grêle tombera sur la forêt, et la ville sera profondément humiliée.

20. Vous serez alors comblés de richesses, et on vous dira : Vous êtes heureux, vous qui semez toutes les eaux, et qui envoyez paître le bœuf et l'âne, vous recueillerez des fruits en abondance.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — ECCE. Brevissimo tempore post vastatos Assyrios regnavit feliciter Ezechias, nempe per 15 annos. Post ejus autem mortem regnavit crudelissimus Manasses; ut verisimile sit, sicut per *Assyrios* hostes populi Dei delineatos diximus, ita prophetam quoque alia feliciora tempora, et alterum regem sanctiorem Ezechiâ, occisis populi Dei hostibus, regnantem vidisse. Sed etsi hæc de toto ejus regni tempore dicta accipiamus, nempe 29 annis, non tamen sufficiens videtur illa felicitas ut eam sic propheta decantaret. Ezechiam ergò ut typum, et regnum Filii Dei ut veritatem consideremus. IN JUSTITIA, Hebr., *ad justitiam.* Sensus idem est quòd in hoc totus incumberet Ezechias ut justè regnum administraret. Utuntur quoque Hebræi nominibus cum *lamed* pro adverbiis; *ad securitatem*, id est, securè; *ad justitiam*, id est, justè, etc. ET PRINCIPES EJUS; ad verb.: *Et principibus ejus ad judicium principatum administrabunt.* Quare suppleri potest, *dabitur ut*, nisi dicere velis *lamed* esse articulum nominativi. *Futurum quoque,* inquit, *est ut principes ex animo justitiam amplexati jus rectè omnibus dicant.* Tales enim plerùmque habemus principes ac magistratus qualem regem habuerimus. Quòd si rex pius sit ac justus, et non curet an magistratus justitiam colant, jam justus ipse dici non potest.

VERS. 2. — ET ERIT VIR. Nonnulli hìc *virum* illum ipsum regem intelligunt; q. d.: *Et erit vir ille*, etc. Ego tamen more Hebræorum *isch* distributivè accipio, ut Hebræis infinitis aliis locis, quòd videlicet *quivis ex principibus sit veluti*, etc. QUI ABSCONDITUR. Vulgatus illud *isch*, id est, *quivis*, ad *populum* retulit: et sensus in idem redit. Si enim *quivis è populo erit similis illi qui latibulum subit ingruente tempestate*, ergo *principes habet qui sint pro latibulis*, etc. Ad verb.: *Et erit vir quasi latibulum.* Nam *caba*, quod in primâ non legitur nisi in passivâ neutrali significatione, est *occultari, abdi*, etc. Hinc nomen *macabe abditum, latibulum;* ut 1 Sam. 23, ubi Vulgatus in plur. *latibula* vertit: *Considerate omnia latibula ejus in quibus absconditur.* A VENTO. Hebr., *latibulum venti,* sicut quod sequitur, *absconsio imbris* vel *nimbi.* Ergo improbi comparantur, primò, *vento impetuoso*, deinde, *imbribus impetuosè cadentibus,* seu *inundationi*, tertiò, *siccitati*, quartò, *æstui.* Ut enim quatuor hæc molesta sunt nobis, ita improbi, præsertim potentes, probis viris, maximè pauperibus, molestissimi sunt. Boni autem magistratus *latibulis*, *protectionibus*, *rivis* atque *umbræ* comparantur, quòd ab injuriis potentium infirmiores tutentur dùm jus cuique reddunt, neque aliud quàm justitiam attendunt. Tales plurimos quasi partu edidit Evangelium. Neque tam justos unquàm magistratus peperit aut philosophia aut recta ratio aut Mosaica institutio quàm Evangelium, quod totum justitiam spirat. Sub Evangelio enim et in Christi regno est animorum sanctificatio ac justificatio multò augustior quàm unquàm fuerit. At justitiam politicam quis, quæso, meliùs colet quàm qui justus coram Deo fuerit? Cùm ergo regnum hujusmodi *latibulis* destitutum viderimus, ut non habeant pauperes ad quos confugiant, sed siti ac fame justitiæ pereant, non ibi Christum regnare putemus. PROMINENTIS; *cabar*, *gravem* vel *pondere,* vel *divitiis,* vel *dignitate et honore* significat; hìc pro *amplâ et ingenti* accipitur; fortè quòd sicut vulgò nos Lusitani nomen *honoris* pro *magnitudine* usurpamus, ita Hebræi *rupem honoratam,* id est, immanem, magnam, prominentem, appellent.

VERS. 3. — NON CALIGABUNT. Sensum eleganter reddidit; ego significationem verbi retinui: quod tamen juxta variam constructionem variè quoque reddendum est. Supra 29, 10, et seq. dicebat *oculos restringendos*, et *principes, qui visiones videbant*, etc. Oppositum hìc promittit: nam sub Christo restaurata est visio et omnia bona; nec solùm justos principes habuerunt Christiani, sed et vigilantissimos pastores, qui quæ à Deo audiebant populo nuntiabant; et populi *aures* quæ ab eis dicebantur *diligenter auscultabant.*

VERS. 4. — STULTORUM. Manifestum est verbum *mahar* esse idem quòd *festinavit; nimehar* etiam propriè est *festinus.* Infra 35, Vulgatus *festinos corde* reddidit *pusillanimes*, ego puto hìc rectè Vulgatum vertisse. Nam *stultorum* est præcipitanter res aggredi, sententiam dicere; et hos vocâsse Paulum προπετεῖς, 2 Tim. 3, *præcipites;* unde ab hoc verbo est nomen geminatum quod *præcipitia* notat, Ps. 140. Nulli autem ad *percipiendam scientiam* magis inepti sunt quàm qui vel naturâ vel vitio *præcipites* sunt. Quod enim ad rectè *pronuntiandum* impedimentum facit *balbuties*, *blæsitudo* et *hæsitantia linguæ*, hoc ad *intelligendum* facit *præcipitantia. Sapientia* autem si cum *eloquentiâ* jungatur, dici non potest quanta efficiat in populis. Igitur ad cumulum felicitatis Christianorum hìc promittuntur pastores et doctores et verbi Dei interpretes, quos creavit Dominus ex rudibus gentibus, quibus scimus jam olim ditatam fuisse Ecclesiam, ut vides in Epistolis Pauli; sed neque modò desunt. VELOCITER LOQUETUR, ET PLANÈ. Sensum doctè reddidit; ego verbum verbo. Dicant mihi Judæi quando hæc sub Ezechiâ vera fuerunt.

VERS. 5. — IS QUI INSIPIENS EST. In Hebræo manifesta est oratio, quæ sic planè reddi potest, id exigente constructione verbi *cara* cum *lamed*: *Non ampliùs fatuo imponetur nomen principis:* id est, nequaquàm qui insipiens fuerit seu fatuus in principem eligetur. Non quòd id in populo Christiano nunquàm eveniat, sed quòd tanta futura esset in regno Christi sapientum multitudo ut nulla unquàm necessitas cogeret stultos et sensu vacuos, ratione et cerebro destitutos, in pastores seu spiritales reges eligere. PRINCEPS. Verbum *nadab*, id est, *spontaneus, liberalis, munificus fuit,* includit etiam quamdam *hilaritatem* seu *alacritatem*, et quodammodò *heroicam magnificentiam et largitatem.* Unde est nomen *nadib munificus, beneficus,* seu *qui animum habet heroicum ad benefa-*

ciendum; quod quia principum est proprium, hinc factum est ut passim pro *principe* usurpetur; Prov. 17, 19, Ps. 118, et Prov. 8, ubi Vulgatus *reges* et *principes* vertere solet; qui usus comprobatur ex Luc. 22, ut jam supra annotavi. Quare, ut ego quidem sentio, optimè Vulgatus has voces reddidisse videtur. Neque de *sordido* aut *liberali* hìc est sermo; neque contra adulationem hæc faciunt, sed potiùs ad felicitatem regni Christi propter sapientiam, veritatem atque justitiam, quibus præditos fore ecclesiasticos principes propheta significat. FRAUDULENTUS, *kilai*, et paulò post *keli* est à verbo *kala, coercuit, prohibuit, conclusit,* etc. Hinc nomen quod *parcum* et *avarum* significat, qui ab aliis facultates suas prohibet, easque concludit. Vulgatus *fraudulentum* dixit, quia avarorum sunt fraudes, ut mox dicitur v. 7. Juxta constructionem verò cum *lamed* sic apertè reddi posset : *Neque parco imponetur nomen servatoris,* seu *opitulatoris.* MAJOR, à verbo *iascha, opitulatus est, servavit,* est hoc nomen; sed, sicut dixi de nomine *nadib*, usu factum est ut *dignitatis* et *magistratûs* nomen esset, Ezech. 23, *præfectum*, et *opitulatorem*, et Job. 34. Nam quòd *liberalem* dicunt significare quidam rabbini, unde id habeant ostendant. Certè apud Ezechielem et Job quòd nomen sit *dignitatis* manifestum est. Ego *principem* seu *præfectum* libenter dicerem. Duo autem sunt vitia maximè cum officio principis pugnantia, fatuitas et avaritia; hæc à Christianis seu ecclesiasticis principibus aliena fore significat propheta, quandoquidem juxta Evangelium divitiarum contemptus in Ecclesiâ Dei vigere deberet.

VERS. 6. — STULTUS ENIM. Quàm indigni sint principatu et *fatuus* et *parcus* his duobus versibus ostendit; vel certè unde dignosci possint, videlicet ex fructibus. *Fatuus loquetur,* id est, loqui solet, *fatuitatem.* Possumus in his versibus *nabal* accipere pro *ignavo*, ut videtur accipi 2 Sam. 3 : *Numquid ut moritur ignavus, moritur Abner?* et Prov. 17 : *Non competit ignavo labium excellentiæ, multò minùs principi labium fallaciæ.* Isti itaque ignavi homines non solent loqui verba quæ aliorum sensum excedant ac superent, non magna, non magnifica, non admiratione digna; imò juxta Salomonem, *minùs hæc illis conveniunt quàm principi verba fallaciæ plena;* sed *loquuntur fatuitatem,* id est, vilia, futilia, nihilque pretii, gratiæ aut dignatis habentia. FACIET INIQUITATEM. Dixi *ou concupiscentiam illam pravam nobis innatam* propriè significare. Qui verò concupiscentiam hanc et naturæ corruptionem sequitur, in scelera omninò prolabitur. Sunt autem *fatui* quidam et *ignavi sapientes ut faciant malum, benè autem facere nescierunt :* horum hìc ingenium depingit. Si verba quidem attendas, insipientem judicabis; at in corde machinatur ut quod concupiscit exsequatur, atque ad hoc *facit*, ut mox sequitur, *simulationem ;* sic enim loquuntur Hebræi : Hypocritæ, inquit, sunt, et quid velint in corde occultant; neque pudet eos *impiè de Deo loqui*, illique oscitantiam, ignorantiam seu inadvertentiam impiè adscribunt; ut enim liberè quæ velint agant, Deum nostra non considerare dicunt. Hinc fit ut audeant *esurienti* cibum et *sitienti* potum auferre. ET LOQUATUR AD DOMINUM, vel potiùs *de Jehova.* Ea enim est interdùm vis *al* vel *lamed* Hebræis, ut jam supra annotavi.

VERS. 7. — FRAUDULENTI, *parci,* vel *avari*, ut jam dixi. VASA. Paronomasia est in Hebræo, *chelai, chelau, parcus, vasa ejus,* id est, *parci vasa*, etc. Jam ingenium *fatuorum* exposuit, nunc ad *avaros* transit; quos tamen in criminibus similes videbis. Sunt autem qui per *vasa* arma intelligant. Nam vox *keli* generaliter omne *instrumentum* ad quoscumque usus significat. Et ita hoc nomine *vasis* usi sunt Apostoli Act. 9, et Rom. 9. Quanquàm differentiam faciunt inter vas ad excipiendum paratum, quod ἀγγεῖον vocant, et inter vas quodcumque ad usum domesticum pertinens, quod σκεῦος appellant : utrumque tamen genus Hebræi *keli* vocant. Et quidem Latinis vetustioribus omnis supellex *vasa* dicebatur, ut Hebræis. Hìc ergò non pro *armis* tantùm, sed pro universâ *supellectili* accipere possumus; q. d.: *Nihil domi habet avarus quod bonum sit; quidquid habet, quidquid loquitur, ac cogitat, malum est.* Quia tamen nomen Hebræis in plurali formâ femininâ *kelioth* pro *renibus* accipitur, qui sunt vasa seminis et generationis instrumenta, Levit. 3, etc., transumiturque non rarò pro *cupiditatibus* et *affectibus carnis,* quòd sedes sint affectuum, Ps. 7, Jer. 11, etc., non admodùm durum fuerit pro *affectibus* hoc loco accipere; nam sequitur : IPSE ENIM COGITATIONES, etc. Eleganter Vulgatus Hebræa expressit; *iaats* enim est propriè *sternere,* ut jam sæpè dixi. Quia verò consilium est stratum seu basis actionum, verbo *consulendi* reddi solet. Hìc autem regit nomen *zimoth,* id est, *cogitationes,* quòd sicut verbum *zamah* plerùmque in malum accipitur, ita nomen ferè semper *pravam cogitationem* notat, et nomine *sceleris* reddi potest, sicut reddidit Vulgatus, Levit. 20, et alibi sæpiùs. AD PERDENDOS, vel *super perdendis,* vel *de perdendis.* De temporibus quoque verborum ne sis sollicitus; mores enim cùm describat, sive in præterito, sive in futuro efferat, per præsens reddi debent. CUM LOQUERETUR. Hebr. *in loquendo*, et Vulgatus omisit *vau,* quod superfluere videbatur; *et dùm loquitur egenus judicium*, id est, etiam cùm justa est egenorum causa, avarus mendaciis eos subvertere conatur.

VERS. 8. — PRINCIPES VERÒ. Rectè Vulgatus *vau* pro adversativâ particulâ accepit. Mores ergo ejus qui ad principatum natus videtur breviter depingit. EA QUÆ SUNT DIGNA PRINCIPE. Sicut Vulgatus doctè nomen *magnifici* pro *principe* accepit, ita et nomen *magnificentiarum* pro *iis quæ digna sunt principe.* Nos, si liceret, diceremus *regalitates;* et hoc nomen opponit *fatuitatibus, concupiscentiis, simulationibus, blasphemiis,* et *crudelitatibus ignavorum* seu *fatuorum*, atque etiam *sceleratis vasis* et *consiliis*, *injustitiis* atque *mendaciis avarorum.* Qui enim ad imperium aptus est, nihil horum *cogitat*, sed ab his omnibus maximè alienus, *regalia* et *digna rege* et *consultat* et

loquitur. Nam, ut supra ex Prov. 17, adduxi, *non decent principem verba fallaciæ*, sed potiùs *excellentiæ*. Vide suprà v. 6. SUPER DUCES. Nomen quod in hoc versu Vulgatus per circumloquium reddidit, *ea quæ sunt digna principe*, hìc jam *duces* vertit. Est autem *nadib* nomen adjectivum masc. *magnificus*, et substantivè, ut dixi, pro *principe* accipitur; *nedibah* verò est ejus femininum; quod habes Ps. 51 : *Spiritus magnificus sustentet me;* cujus hìc bis habes plurale, *magnifica*, seu *magnificentias;* has *cogitat* seu *secum consultans versat, et super ipsis consistit* seu *stat*. Estque eadem forma loquendi quâ D. Paulus utitur, *in his esto*, id est, firmus permane, et ab his ne discedas, sed his insiste, et studiosè persequere. Ergò *princeps super iis quæ digna sunt principe stat; regalia* et *magnifica* noctes atque dies animo versat, quonam pacto omnibus prosit, nemini noceat, justitiam colat, pacem conservet, felicitatemque populis afferat. Hujusmodi plurimos edidit olim Christianismus. Tales reges et rectores efficiet Spiritus Christi supremi illius pastoris pastorum. Neque unquàm deerunt in populo christiano hujusmodi virtutibus instructi, quos populus christianus sibi eligere in reges atque pastores possit. Neque enim hoc loco propheta tam quæ futura essent in Christi regno prædicere instituit quàm quæ fieri possent si homines sibi rectè vellent consulere. Quâ loquendi formâ eleganter etiam mores principum qui tunc populum gubernabant, quasi aliud agens, præstringit.

VERS. 9. — Quemadmodùm priùsquàm Judæi prosperas res sub Ezechiâ experirentur, per Assyrios multa passi sunt; ità priùsquàm per Christum nobis advenirent universa bona quibus fruimur (de quibus nonnihil jam in hoc capite dictum est, ac mox plura dicentur), plurima à peccato et inimico diabolo passi sunt homines : imò priùsquàm Ecclesia Christi pacem haberet, ingentes calamitates passa est, et totus Israel atque Jerosolyma vastata fuit, post quæ revixit nova Jerusalem, etc. Quæ igitur passi sunt narrat : quæ nos tanquàm typum attendamus. Licèt autem hâc in re cæcutiant Judæi, et rabbini in expositione hujus loci, quòd fide et luce careant, non sibi constent, nos tamen hanc interpretandi rationem germanam esse non dubitantes, neque illos, neque qui ex nostris judaizant, morabimur. MULIERES. Familiare est Scripturæ et aliis quoque nationibus nomine *feminarum* oppida ac civitates appellare. OPULENTÆ, *schaanan quietum* ac *tranquillum esse* significat Jer. 3, et 48, et Job. 3. Indè nomen earumdem litterarum *tranquillus, quietus*, et per metalepsin *securus, insolens*, eò quòd tranquillitas homines reddat securos atque insolentes. Ego hìc pro *insolentibus* accepi, cùm possem pro *tranquillis* accipere, ut mox v. 11. Non sunt autem *tranquilli* nisi qui non indigent, ideò Vulgatus *opulentas* reddidit. SURGITE. Utuntur Hebræi, ut jam admonui, imperativis nonnullorum verborum pro particulis adhortativis, quando cum aliis verbis immediatè construuntur. Cùm in prophetis magnifica de Christo sperarent Judæi (qualia sunt ea quæ in hoc capite præcesserunt), etiam post occisum Dominum et in civitatibus suis tranquilli et insolentes vitam agerent, et omnia secundùm carnem adimplenda putarent, excitantur hìc à Prophetâ ut quæ sibi imminerent mala attenderent. Non tamen historiam sui temporis prætermittit.

VERS. 10. — POST DIES ET ANNUM. Ad verb., *dies super annum*, id est, post annum et aliquot dies. Ita enim indefinitè accipitur nomen *iamim*, præsertim cum nominibus temporis certi, *annus, mensis*, etc., ut Jud. 19 : *Fuit ibi dies, quatuor menses;* et 1 Sam. 27 : *Dies et quatuor menses*, etc. Crediderim autem ab hâc prophetiâ usque ad adventum Assyriorum, qui universam Judæam depopulati sunt, intercessisse annum et aliquot dies. CONTURBABIMINI. Et si verbum de aliis *commotionibus* etiam dici solet, de *metu* tamen ac *trepidatione* credo esse sermonem; cui opponitur *fiducia, confidentes*, seu *botecoth*. ENIM, *ki* potest accipi pro *quando*, ut tempus designet conturbationis; *quando* videlicet *desierit vindemia et collectio frugum*. Vel est rationalis particula, quasi quod futurum erat post annum et dies, jam adesse more prophetico significet. Non est autem levis *trepidationis* seu *conturbationis* causa in oppidis et civitatibus, quando hostes stantes segetes devastant ac vineas succendunt, etc.

VERS. 11. — OPULENTÆ. Hìc *tranquillas* reddidi; quia verbum *carar commotionem* manifestam notat corporis, vel animi, vel utriusque simul; supra cap. 19, et infra 66, estque contrarium *quieti* atque *tranquillitati*. Vide supra vers. 9. CONTURBAMINI. Hoc verbum et quæ sequuntur in Hebræo in infinitivo sunt; quo et nos Lusitani utimur quando ob indignitatem vel atrocitatem rei brevitati studemus; *Eia exui, flere, ejulare*, etc., q. dicamus : Non alterius rei aut negotii tempus est; ità hoc loco, *trepidate tranquillæ;* instat enim tempus quo nihil aliud videbitur quàm *conturbatio, exspoliatio, denudatio, et sacci cinctura super lumbos*. Nam et pro nominibus, si velis, potes accipere infinitivos. De ipsis autem vocibus in superioribus dictum est. Vulgatus verò dixit pro *nudari, confundi*, quia ipsa nudatio turpis est, adeò ut à verbo *nudandi* derivatis nominibus, ad significandas res turpes et verendas passim utatur Scriptura.

VERS. 12. — SUPER UBERA. Credo *ubera* hìc figuratè pro *lactentibus* ac *liberis* accipi. Nam multam prolem vocat Scriptura *benedictiones uberum et uteri*, Gen. 49, cui opponitur *vulva sterilis* et *ubera arentia*, Ose 9. REGIONEM. *Agros desiderii* vocat hebraismus fertiles, et qui desideriis satisfaciunt atque respondent, et quos habitatores magnifaciunt, etc.

VERS. 13. — SPINÆ ET VEPRES. Cùm non coluntur agri, ipsa tellus germinat sentes et spinas; et verbum *alah* Hebræis etiam tribuitur iis quæ è terrâ producuntur. Poteris quoque ad hostes referre; sed ego malo de *spinis* intelligere, quæ solitudinem atque vastationem significant (quam mox explicabit) quas

dicit pulchras domos, et quæ ad delicias in Jerusalem fabricatæ erant, invasuras. Quod certè tempore Ezechiæ non contigit : ut videas prophetam, cùm hactenùs ab historiâ non recessisset, voluisse nobis significare quòd aliam Judææ vastationem præviderel, eam videlicet quam peccatum invexit, et eam quæ per Romanos contigit : ut spiritalem quoque restaurationem intelligeremus, de quâ statim verba faciet. Quantò magis, *ki*. Multiplex usus est et varius hujus dictionis Hebræis; et nonnunquàm esse adversativam particulam nemo Hebraicè doctus dubitabit, quin imò sive cum *im*, sive sine eo. Et hujusmodi acceptio hoc in loco mihi plus arrisit, q. d. : Nihil mirum quòd *super agros* excrescant *sentes;* nam et *super palatia* divitum *in civitate quæ continuis gaudiis et festivitatibus perstrepit* (quod nemo antea credidisset) *ascendent spinæ et vepres*, etc. Atque hæc est causa cur plangere deberent universæ civitates, ut ad hunc locum respexisse videri possit Dominus quando ad se plangentes feminas conversus, dixit, ut *super semetipsas flerent et super filios suos ; nam venturi essent dies in quibus dicerent, beatæ steriles, et ubera quæ non lactaverunt.* Annon hoc est *flere super ubera?* Annon aridum lignum erant Judæi, et civitas et omnes domus eorum? *quòd si in viridi illa fiebant, quid sperare deberent ligna arida?* Domos gaudii. Possumus juxta historiam dicere quòd licèt Assyrii civitatem non expugnârint, *domos* tamen *gaudii* quas cives Jerosolymitani extra muros habebant vastârunt, etc. Sed priorem expositionem videntur sequentia confirmare.

Vers. 14. — Domus. Vel *palatium*. Nam ab *altitudine* Hebræis dicitur, et collectivè accipitur. Explicare autem videtur pluribus verbis quod dixerat, *spinas orituras in domibus gaudii*, etc. *Deserentur,* inquit, *palatia, et urbis frequentia et strepitus cessabit.* Desertas autem domos et vicos quis dubitet quin urticæ occupent? Vides hæc nequaquàm Ezechiæ temporibus convenire? Quòd si de vastatione quæ facta est per Babylonios intelligas, præter hoc quòd superiora non conveniunt, versus quoque sequens id nequaquàm pati videtur. Nam quonam pacto verum erit quòd *effuso Domini Spiritu desertum versum fuerit in Carmel, et Carmel in silvam?* Nam verba hæc, ut ex loco cap. 29, 17, apparet, et horum pœnam et illorum felicitatem notant. Ergo quam supra posuimus interpretatio tenenda est. Vide supra vers. 9. Dimissa. Verbum Hebræum tam in bonam quàm in malam partem accipitur, sed plerùmque in malam, sicut et verbum *azab* quod mox sequitur, ut Psal. 22 : *Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti?* pro quo Chaldæus *schabacthani*, quo usus est Christus Dominus in cruce, et Evangelistæ ita collocârunt ut sciat qui hebraicè ignorat, legendum esse *Sebachthani.* Tenebræ. De voce *ophel* magna est varietas et controversia. Mihi quod quidam vir doctus annotatum reliquit magis placuit, nempe quòd esset *locus inter scopulos* seu *montes, angustus transitus* seu *meatus arctus, per quem contendere oportet ;* et quia hujusmodi loca apta erant quibus hostium incursiones arcerentur, turres seu arces superextruebant ut in illis collocarentur præsidia. Græci ejusmodi loca πύλας vocant, Latini *fauces*, Hispani *puerto.* Fit autem duarum in Scripturâ sacrâ celebrium mentio ; quarum una fuit Jerosolymis inter arcem et templum, ubi extructam arcem Nathinæi tanquàm præsidium tenuerunt, ne vel hostibus vel grassatoribus pateret ad arcem regiam aditus sive irruptio. Et appellationem videtur habere quòd *in abdito et latentiore loco esset et quodam recessu;* proinde quidam Hebræorum per *ophel*, alii per *aphel* exposuerunt, quorum utrumque *obscuritatem* seu *caliginem* significat, et hos secutus est hoc loco Vulgatus. Neque dubium quin ut litteris ita quoque significatione affinia sint ; Græci quoque non longè abludunt. Et quidem Mich. 4 : *Et tu, turris gregis Ophel filiæ Sion usque ad te veniet;* Septuaginta : *Turris squalida ;* Vulgatus : *Nebulosa,* dixerunt. At 2 Par. 27 : *In muro Ophel, ædificavit multa ;* et 33 : *Post hæc ædificavit murum exteriorem circa civitatem David ad occidentem Gichon in valle, ubi venitur ad portam Piscium et circumdedit Ophel, et exaltavit illum valdè.* Tam Græcus quàm Vulgatus *Ophel* reliquerunt. Ex quibus locis et Neh. 3, et 11, clarum videtur *ophel* nomen esse loci seu arcis. Porrò altera fuit in finibus Israelis et Syriæ, de quâ 2 Reg. 5 : *Cùm venisset in Ophel, accepit de manu eorum;* pro quo Chald. : *Et ascendit ad locum absconditum*, ubi Kimhi dicit significare *locum excelsum in quo sit extructum aliquod ædificium.* Palpatio. Vulgatus ut aliquid cognatum *tenebris* poneret, *palpationem* reddidit. Est enim *bacan probare, examinare*, etc. Unde *bohan*, id est, *probatio*, suprà 28, et *bahan*, id est, *vallum* seu *munitio*, quæ probata est contra oppugnationem obsidentium. Loca itaque munita credo significari his duobus nominibus, in quibus dies noctesque erant militum stationes; in quibus solent usque ad finem obsidionis perdurare aliqui, ut saltem æquis nonnullis conditionibus acceptis tutò abire possint. Hæc igitur *in speluncas* seu *cavernas redacta* dicens, quas nemo incolit præter feras et aves ferales, et quas adire metus est, et ingredientes horror invadit, omnimodam civitatis Jerosolymitanæ vastationem significavit ; quod mox exponens ait, gaudium ferarum, etc. Nam *pharah* (quem passim *onagrum* vertunt ; est autem onager asinus silvestris, quem doctus quidam Hebræus *zebra* vocat ; quod animal nostro tempore ab Indiâ allatum vidimus) in genere *feras* significat, et à *fœcunditate* appellationem habet (plures enim quàm domestica animalia fœtus edunt), à verbo *pharah.* Illud verò *usque in sempiternum*, vel *seculum*, longum tempus designat. Quòd si ex hâc voce volunt Judæi probare legem nunquàm abolendam, quòd in lege sæpè dicatur *legitimum sempiternum*, etc., videant quid sibi hoc loco velit *Jerosolymam desertam futuram in sempiternum.* Certè quæ sequuntur terminum significare videntur ; quod facit ut alteram illam vastationem invisibilem hoc quoque loco recolamus.

Vers. 15. — Donec effundatur. Hìc vides vasta-

tioni tam ingenti et diuturnæ quasi pro termino præfigi *effusionem Spiritûs è cœlo;* hic est enim qui omnia vivificat atque restaurat. Nam exhalatur à visceribus Patris, qui *habet vitam in semetipso*, et Filii, *cui dedit Pater habere vitam in semetipso.* Est ergo *Spiritus* vita, quo totus ornatus mundi constitit; *quem si aufert* à mundo Deus, *omnia deficiunt; quem si rursùs emittat, recreantur omnia, et renovatur orbis facies*, ut est apud Davidem. Hic *spinas* et *vepres* à *palatiis* aufert, *feras* abigit, *frequentiam* et *strepitum civitatibus* restituit, *munitiones* restaurat; denique tamdiù durat desolatio, *donec effundatur Spiritus de excelso.* Nam quod Judæi dicunt *effusionem Spiritûs* nihil aliud esse quàm divinam voluntatem, id est, *tamdiù durabit quousque velit Dominus*, est Scripturas pervertere, quæ non sic consueverunt loqui. Nos autem ex apostolicis scriptis habemus quòd quando spiritalem desolationem, quæ in mundo obtinuerat, Dominus restaurare voluit, Spiritum hunc in nos effudit, ut narrat Lucas in Actis; ut ad hunc Isaiæ locum respexisse Paulus videatur cùm diceret de Spiritu sancto, *quem effudit in nos abundè.* Et erit desertum, etc. Exspectaret carnalis Judæus ut diceret propheta, *et civitas reædificabitur, et frequentia populi restituetur,* etc., pro his *deserta in fertilitatem vertenda* dicit; quæ ne ad se pertinere secundùm carnem Judæi putarent, addit *Charmel in silvam convertendam. Spiritus* ergo de cœlo missus inopes et infœcundas gentes et omnium spiritalium bonorum vacuas ditavit, fœcundavit et, juxta canticum matris Domini, *implevit bonis;* quo quidem tempore Israelitæ secundùm carnem, qui se *divites* existimabant, *dimissi sunt inanes*, et fertilis ille *Charmel in silvam redactus est* et habitationem ferarum, et *quæ videbantur habere*, ut alio loco dicit Evangelium, *ab eis ablata sunt.* Quæ est ergo isthæc restauratio Jerosolymorum? quis, inquient, terminus iste desolationis, si *in silvam reputamur?* Quo pacto verum est quòd *tamdiù esset gaudium ferarum quousque effunderetur Spiritus?* en *Spiritus*, ut vos dicitis, *effusus est*, et nos in *deserto* sumus? Quid hæc nobis objiciunt? Prophetæ objiciant, qui terminum desolationis *effusionem Spiritûs* præfixit, *effuso* verò *Spiritu Charmel in silvam vertendum* affirmavit. Intelligant ergo spiritalem esse restaurationem; et jam cùm Dominus advenit, eos vastatos, ac desolatam reperisse Judæam, et spiritaliter restauràsse mundum; quinimò, ut à lapidibus et lignis et visibilibus muris et plateis animos eorum avelleret, voluisse ut funditùs everteretur illa visibilis Jerosolyma, ut Spiritu sancto restaurari volentes de terrenâ Jerusalem parùm curarent, atque sic *ex deserto* cum gentibus *in Charmel converterentur.* Quod si adhuc protervire velint, et hic hostes nomine *Charmeli*, se autem nomine *deserti* intelligendos, videant hæc ipsa verba supra cap. 29, 17, ubi de Judæis dicta manifestum est, qui *Deum colebant labiis*, etc.

Vers. 16. — Et habitabit in solitudine, id est, in illis qui olim erant *desertum* ac *solitudo.* In Charmel, in novo videlicet *Charmel*, qui olim erat *desertum*, et jam sunt *agri benedictionis.* Hæc est nova Jerusalem, in quâ vides pro *palatiis* et *domibus gaudii* redire *justitiam* ac *judicium.* Hæc sunt *palatia*, hæ *turres* novæ Jerusalem; in his vicis et plateis solummodò *gaudium* est. *His munitionibus* satis se tutos servi Dei semper crediderunt: et quia has nemo unquàm expugnare, nemo ab Ecclesiâ ejicere poterit, ipsa est *civitas justitiæ* ac *sancta.* Quid autem *justitia* et *judicium* significent, jam supra non semel dictum est.

Vers. 17. — Opus justitiæ, *maaseh, factum, factura* et, qui post actionem manet, *effectus.* Hic ergo vides *pacem* ex *justitiâ* oriri. Nomine autem *pacis*, ut supra dictum est, salutem, prosperitatem, incolumitatem et omnimodam felicitatem intelligunt Hebræi. Et hinc accepisse videtur Paulus illud Rom. 5, 1: *Justificati ex fide pacem habemus erga Deum;* nam et hic sequitur: Cultus justitiæ quies et fiducia, id est, cultus, servitium seu obsequium ad justitiam consequendam est nos nostraque omnia Deo committere tanquàm Patri amantissimo, cui fidem dedimus, quem pro Deo accepimus; cui obtemperare, cujus legem servare ex animo promisimus; quique nos in fidem suam suscepit; quibus etiam, nisi inobedientes esse vellemus, se nunquam defuturum vicissim pollicitus est. Hæc omnia includit fides Paulina, cui *justitiam* tribuit ipse. Ne quis ex hoc loco nudam ac jejunam quorumdam hæreticorum fidem stabiliri putet; addidit autem *quietem* seu *quiescere* (nam infinitivus est pro nomine), quòd sine hæsitatione, imò securam ac firmam velit esse fidem nostram. Quòd si urgere velint Lutherani nihil aliud hic dici quàm quòd *justitia pacem pariat, quieta autem et secura fiducia justitiæ sit cultus,* neque quidquam aliud addendum esse, respondere poterimus: Non negare Catholicos fiduciam firmam in Deum habendam semper esse, et quòd actu hujuscemodi Deus colatur, aut quòd actus hic fiduciæ *cultus* sit *justitiæ* et ad justitiam necessarius; sed actu isto tantùm constare justificationem planè negamus. Neque enim prophetæ aut Apostoli omnia ubique dicunt. Annon *remitti nobis peccata* dicit in Evangelio Dominus, *si et nos remiserimus debitoribus nostris errata ipsorum?* Ergo justificationem et remissionem peccatorum *condonatione debitorum* definiemus? Quid de eleemosynis et aliis dicemus? Adde quòd verba hæc apud prophetam non magis innuunt quòd qui securè fidit justitiam consequatur, quàm quòd qui justus est is tranquillus et securus sit; imò hoc potiùs significari dicent linguæ Hebrææ periti. Et hoc confirmant versus sequentes. Videtur enim effectus *justitiæ* describere, quæ *in solitudine,* etc., *habitatura erat;* ut quod in priori membro dictum est, et secundo repetatur: *Opus justitiæ erit pax; et cultus justitiæ,* id est, quem isti exhibebunt, vel *servitium*, quod serviunt justi, et ad quod à justitiâ, quam intùs habent per Spiritum sanctum qui ipsis datus est inclinantur, *est quiescere et fidere;* ut sit quod alibi dicitur: *Sperate in Deum seculis æternis.* Nam cum Paulo *propter hoc affliguntur quia*

spem habent in Deum, qui est salvator omnium, maximè fidelium; betac autem *fiducia* vel *securitas;* et ita passim accipitur; et quando in adverbium transit, id liquidò apparet: Deut. 33: *Commorabitur Israel, betac, tutò, securè*, etc.

Vers. 18. — Hic versus superiorem explicat, quòd scilicet *justitia*, quæ per Spiritum sanctum nobis conceditur, *pacem et securitatem pariat.* In pulchritudine. Superiùs de nomine *neveh* dictum est cap. 27, quòd *pascuum locum et amœnum*, interim quoque *domos rurales* significaret; hìc certè hæc significatio maximè convenit, ut ea quibus jungitur ostendunt. *Pulchritudinem* ergo seu *amœnitatem* in Vulgato accipe pro ipsis *locis amœnis* et *pascuis;* et singulare collectivò. Ob quod ego *mapalia* dixi. De aliis autem vocibus jam quoque supra dictum est. Idemque ferè ter dicitur, ut felicitatem servorum satis testatam declaret, eam præcipuè quæ per Christum et Spiritum ejus nobis contigit; quæ tanta est ut verba desint quibus explicari possit. Eorum profectò pacem, confidentiam atque securitatem neque adversæ potestates neque totus mundus interturbare potest; *sunt* enim *fundati super firmam petram.* Quis autem nocere illis poterit qui, quò major est quæ supervenit calamitas, magis gaudent, et quò magis premuntur eò se in majori amplitudine conspiciunt? Vide quæ Paulus de se et coapostolis commemoret; nam ad hos præcipuè dirigitur propheticus sermo, in quibus completæ sunt promissiones de restaurando Israele, ac deinde ad novos Israelitas quos ipsi per Evangelium genuerunt, qui eâdem pace et securitate fruebantur, ut qui eamdem justitiam consecuti fuerant, qui *rapinam bonorum suorum cum gaudio suscipiebant*, etc.

Vers. 19. — Grando autem, vel, et grandinabit, ut nonnulli volunt. Sed quia nullibi tanquam verbum lego, libet hìc cum Vulgato accipere. Non enim puncta tanti facienda duco quanti rabbinus David et nonnulli ex nostris, cùm ipsi Hebræi passim non sibi in punctorum ratione constent. Doctè autem Vulgatus vau pro adversativâ accepit, quasi responderet versibus 16, 17 et 18, in quibus dixerat, in novo *Charmel*, qui olim *desertum* fuerat, *habitaturam justitiam;* cujus effectus mox enumeravit; supererat ergo ut quæ futura esset sors *Charmeli* antiqui, qui *in silvam* abierat, explicaret. Hanc in hoc versu habes, nempe quòd ejus pars ac sors sit *grando* quæ in Scripturis symbolum est divinæ vindictæ: non semel enim lapidibus è cœlo obruit Dominus hostes suos. In descensione saltus. Infinitivus est, ut reddi possit *in descendendo in silvam*, id est, *quando descenderit in silvam.* supple *Dominus.* Nam *he* præpositum nomini Motum ad locum potest notare. Vel nomen est (ut accepit Vulgatus), id est, *grando in silvam descendet*, in antiquum nempe *Charmel*, qui *in silvam versus est;* q. d., in Judaismum, in Judæam, et infideles Judæos, expertes justitiæ et bonorum cœlestium, quæ Spiritus de cœlo adveniens in suos diffudit. Super hos, inquam, *grandinabit*, et omnia adversa experientur. Ne quis autem ambigere posset quænam esset hæc *silva* (ut nonnulli ex nostris, qui secuti Kimchium et alios rabbinos *silvam* materialiter accipiunt, quòd *non caderet grando in sata seu civitates, sed in silvas et saltus*), addit Propheta: Et humilitate humiliabitur, civitas. Jerusalem enim præcipua erat spiritalis *Charmeli* pars, qui *in silvam* per infidelitatem *versus fuerat.* Sed benè est quòd hoc quoque ad prosperitatem detorquent, quòd propter securitatem civitates in vallibus possent ædificari. Neque pudet viros Christianos, et alioqui doctos, has interpretationes, imò Scripturarum luxationes perversionesque, ex rabbinis impiis mutuare et pro oraculis colere. Ergo illis verbis, *habitabit in deserto judicium*, id est, in eo qui olim desertum erat, respondet, *humiliabitur civitas;* illis autem, *justitia in Charmel sedebit*, respondet, *grando descendet in silvam.* Illic enim pro eodem accepit *desertum* et *Charmel;* nam *desertum in Charmel versum fuerat.* Hìc quoque pro eodem *silvam* et *civitatem* accepit; nam *in silvam* vertenda erat et civitas, et omnis Judæa et universus Judaismus. Ludit autem in nominibus *iaar silva* et *ir, civitas;* de quibus jam in superioribus dixi quòd ab eâdem radice *or* dicerentur, ab *excitando;* nam quæ eriguntur, sive ligna sive domus, Hebræi *excitari* dicunt. Velint, nolint ergo Judæi, venustè et non sine mysterio eamdem rem utrumque nomen diversâ ratione significare accipimus.

Vers. 20. — Beati (1). De voce *aschere*, quòd ad-

(1) Sanchez ita explicat, q. d.: O fortunati, qui illum diem reditûs è Babylone cernent, quando Judæam antè sterilem, senticosam et incultam, assiduo imbre fœcundam reddet; iis licebit in humentes cœlesti rore agros juga boum et asinorum agere; et illis eo labore ad satus accipiendos dispositis, semen committere. Alii, q. d.: Ita luxuriabunt segetes, ut, ne præ copiâ sese invicem suffocent, in eas immittant boves et asinos, qui primam herbam luxuriantem depascantur.

Verùm in expositione nostrâ est apostrophe ad Apostolos, virosque apostolicos, q. d.: O vos beatos, qui super omnes aquas, id est, omnes populos, seminatis Evangelium, immittentes in eos boves et asinos, id est, prædicatores et operarios Evangelicæ et salutiferæ messis.

Immittere pedem bovis et asini nihil est aliud, quàm terram colere jugo boum, vel jugo asinorum; non enim poterant simul arare in bove et asino, juxta legem Deut. 22, 10, sed seorsim.

Rursùm aquas vocat terram aquis et pluviâ madentem; in tali enim seminatur, non in puris aquis. Nota bos arationis, indeque messis et fertilitatis priscis erat symbolum, ut patet ex bobus qui per visionem Pharaoni apparuerunt, Gen. 41, 2. Quocirca boves juncti in nummo Vespasiani imperatoris, atque alii jugati in C. Marii nummo, significant eos agriculturam, et rem frumentariam ad civium alimoniam procurâsse. Nam et apud conjectores, arantes boves imaginari, lætissimam prænuntiabat frugem, et opulentam rerum felicitatem. Quin et nomen bovi à nutriendo datum; βῶ enim est nutrio; labore enim suo in exercendâ terrâ continuò nos pascit. Hinc Græci βούφαρον, felicem agriculturam vocant, quibus φάρος agricultura est, et bovis etiam epitheton. Romani porrò tantùm honoris bovi tribuerunt, ut Italiam ipsam olim ab Italis, nuncupatis bobus, appellatam prædicent. Quin et apud eos olim non minùs

verbium sit et faustis acclamationibus deserviat, jam supra annotavimus. Cæterùm quid alii partim Judaicè, partim intempestivè hìc dicant, apud ipsos legere licebit; ego autem quid sentiam brevi sic habeto. *Bos* et *asinus* animalia sunt, quorum operâ maximè agricolæ utuntur. Deinde ea loca quæ propinqua sunt rivis et fluminibus fertiliora esse nemo dubitat. Igitur cùm illam admirabilem rerum vicissitudinem, excisionis videlicet Judæorum et electionis gentium, quam multis verbis et narrat et admiratur Paulus in Epistolâ ad Romanos, propheta enarrâsset sub nominibus *Charmeli*, quæ regio erat fertilissima in Judæâ, et *silvæ*, quæ infrugifera est; et spiritalem quamdam agricolationem commemorâsset per *Spiritum sanctum* de cœlo mittendum, à quo *justitia* propagaretur; et rursùs ipsius *justitiæ effectus* nominibus *maaseh* et *abudah*, id est, *facturæ*, *laboris* seu *cultûs*, significâsset, quæ nomina etiam rei rusticæ sunt usitatissima, spirituque vidisset illius agricolationis felicem successum, multitudinem nempe fidelium, novum Dei populum, et inenarrabili felicitate fruentem; non potuit se continere propheta quin sermonem hunc tantis mysteriis refertum epiphonemate clauderet, et agricolas novæ illius culturæ ministros beatos prædicaret: *O vos*, inquit, *felices* agricolas, qui in tam uberi solo labores vestros collocatis. Est expressum pronomen in Hebræo quod omittendum non est, *felices vos*. De Apostolis est sermo, quibus sanctè invidere videtur Isaias, cùm suos et aliorum prophetarum labores penè inanes experiretur. Qui seminatis; *zoree;* hæc participii forma facit ut nomine verbali reddenda sit oratio. *Seminatores* dicere possemus, ut munus et officium significemus. Estque forma regiminis; et quod sequitur, est vice nominis. Super omnes aquas. Ita nos quoque hyperbolicè loquimur: *Habet omnes aquas*, id est, magnam aquarum copiam. Intelligit ergo eos qui in ripis seminant; nam *al* pro *juxta* seu *propè* frequenter accipitur. Aptissimè verò *omnes aquas* dixit pro *multis;* nam dignam pectore prophetico, etsi tacitam, faciebat comparationem. Videbat Isaias in aridâ se terrâ semina spargere, Apostolos verò *prope immensas aquas;* nam πλουσίως effundebatur illis diebus Spiritus sancti gratia. Immittentes pedem bovis et asini. Forma etiam participii *meschalcke*, exigit nomen quod munus significet, si aptè velis reddere, ac si diceremus, *immissores pedum bovis et asini*, id est agricolæ, qui animalibus terram colitis; q. d.: *O felices vos agricolas, qui tam uberem terram colitis, et in tam uberi solo propè tam copiosas aquas semina spargitis. Immittere* ergo *pedem bovis et asini* est terram colere. Hinc discipulos dicebat Paulus *Dei agriculturam*, et se suosque esse *cooperatores Dei.* Et Dominus eos *operarios* vocat et *in messem mittendos.* Denique frequens est in Scripturâ tropus hic, ut minister verbi *agricola*, et verbum Dei *semen*, et corda hominum *ager* dicantur.

capitale fuit occidere bovem, quàm hominem. Memorabilis verò fuit priscorum Germanorum mos, qui uxori ducendæ boves junctos, frænatum equum, et scutum cum gladio mittebant dotis nomine, ut uxor, ait Cornel. Tacitus, admoneretur se venire viro in laborum et periculorum sociam, idem in pace, idem in præliis passuram ausuramque; laborem enim juncti boves, bellum paratus equus, et data arma denuntiabant. Ita Pierius, hierogl. 3. Exstat emblema bovis cum hâc inscriptione *aris et agris*, repræsentans hominem agentem vitam tam activam quàm contemplativam. Bos enim agit arando in agris, idem immolatur in aris, unde symbolum est religionis, et vitæ contemplativæ.

Symbolicè, asinus animal immundum significat gentes, bos mundus Judæos; innuit ergo utrumque populum in Christi fidem et Evangelium conspiraturum. Ita S. Cyrillus, Hieron., Theodor., Procop. et Greg. 35 Moral., cap. 1, Clemens, lib. 8 Stromat., initio. Unde in lege novâ rescissa fuit illa lex vetus: *Non arabis in bove et asino.*

Tropolog., S. Bernardus, Serm. de S. Benedicto: *Beati qui seminant super omnes aquas, etiam quæ super cœlos sunt, quæ sunt virtutes angelicæ et cœlestes populi. Ita planè; quoniam spectaculum facti sumus et angelis, et hominibus. Seminemus igitur hominibus exemplum bonum per aperta opera; seminemus angelis gaudium magnum per occulta suspiria.* Et post pauca: *O genus Adam, quàm multi seminaverunt in te, et quàm pretiosum semen! quàm malè peribis, et quàm meritò, si perierit in te tantum semen, et seminantium labor! Seminavit in terrâ nostrâ tota Trinitas, seminârunt angeli pariter et Apostoli, seminârunt martyres, et confessores, et virgines. Seminavit et Filius; ipse enim est qui exiit seminare semen suum. Ita tota Trinitas seminavit: Pater, scilicet, panem de cœlo, Filius, veritatem, Spiritus sanctus, charitatem.* Aliter, S. Basilius in c. 1 Isaiæ: Beatus, inquit, qui bovem, id est, generosum, excitat ad laborum tolerantiam; et asinum, id est, cupidum et carnalem, ut cupiditates suas calcet et vincat. Aliter et S. Ambrosius ad Irenæum: *Bos*, inquit, *cornutus ferociam habet, asinus mansuetudinem. Quia beatus, qui et severitatem et mansuetudinem tenet, ut altero disciplina servetur, altero innocentia non opprimatur.* (Corn. à Lap.)

CAPUT XXXIII.

1. Væ qui prædaris, nonne et ipse prædaberis? et qui spernis, nonne et ipse sperneris? Cùm consummaveris deprædationem, deprædaberis: cùm fatigatus desieris contemnere, contemneris.

2. Domine, miserere nostri: te enim exspectavimus: esto brachium nostrum in mane, et salus nostra in tempore tribulationis.

3. A voce angeli fugerunt populi, et ab exaltatione tuâ dispersæ sunt gentes.

4. Et congregabuntur spolia vestra sicut colligitur bruchus, velut cum fossæ plenæ fuerint de eo.

CHAPITRE XXXIII.

1. Malheur à vous qui pillez les autres: ne serez-vous pas aussi pillé? Malheur à vous qui méprisez les autres; ne serez-vous pas aussi méprisé? Lorsque vous aurez achevé de dépouiller les autres, vous serez dépouillé; lorsque vous serez las de mépriser les autres, vous tomberez dans le mépris.

2. Seigneur, faites-nous miséricorde, parce que nous avons attendu; soyez le bras qui nous soutienne dès le matin, et notre salut au temps de l'affliction.

3. Les peuples ont fui au bruit de votre ange, et les nations ont été dispersées par l'éclat de votre grandeur.

4. Et l'on amassera vos dépouilles comme on amasse une multitude de hannetons dont on remplit des fosses entières.

5. Magnificatus est Dominus, quoniam habitavit in excelso : implevit Sion judicio et justitiâ.

6. Et erit fides in temporibus tuis ; divitiæ salutis sapientia et scientia : timor Domini ipse est thesaurus ejus.

7. Ecce videntes clamabunt foris ; angeli pacis amarè flebunt.

8. Dissipatæ sunt viæ ; cessavit transiens per semitam ; irritum factum est pactum, projecit civitates, non reputavit homines.

9. Luxit et elanguit terra ; confusus est Libanus, obsorduit ; et factus est Saron sicut desertum ; et concussa est Basan, et Carmelus.

10. Nunc consurgam, dicit Dominus ; nunc exaltabor, nunc sublevabor.

11. Concipietis ardorem, parietis stipulam : spiritus vester ut ignis vorabit vos.

12. Et erunt populi quasi de incendio cinis, spinæ congregatæ igni comburentur.

13. Audite, qui longè estis, quæ fecerim ; et cognoscite, vicini, fortitudinem meam.

14. Conterriti sunt in Sion peccatores, possedit tremor hypocritas. Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ? quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis ?

15. Qui ambulat in justitiis, et loquitur veritatem : qui projicit avaritiam ex calumniâ, et excutit manus suas ab omni munere ; qui obturat aures suas ne audiat sanguinem, et claudit oculos suos ne videat malum ;

16. Iste in excelsis habitabit, munimenta saxorum sublimitas ejus ; panis ei datus est, aquæ ejus fideles sunt.

17. Regem in decore suo videbunt oculi ejus, cernent terram de longè.

18. Cor tuum meditabitur timorem ; ubi est litteratus ? ubi legis verba ponderans ? ubi doctor parvulorum ?

19. Populum impudentem non videbis, populum alti sermonis : ita ut non possis intelligere disertitudinem linguæ ejus, in quo nulla est sapientia.

20. Respice Sion, civitatem solemnitatis nostræ ; oculi tui videbunt Jerusalem, habitationem opulentam, tabernaculum quod nequaquàm transferri poterit ; nec auferentur clavi ejus in sempiternum, et omnes funiculi ejus non rumpentur :

21. Quia solummodò ibi magnificus est Dominus noster ; locus fluviorum rivi latissimi et patentes : non transibit per eum navis remigum, neque trieris magna transgredietur eum.

22. Dominus enim judex noster, Dominus legifer noster, Dominus rex noster : ipse salvabit nos.

23. Laxati sunt funiculi tui, et non prævalebunt : sic erit malus tuus ut dilatare signum non queas. Tunc dividentur spolia prædarum multarum : claudi diripient rapinam.

24. Nec dicet vicinus : Elangui ; populus qui habitat in eâ, auferetur ab eo iniquitas.

5. Le Seigneur a fait paraître sa grandeur, parce qu'il réside dans les lieux très-hauts ; il a rempli Sion d'équité et de justice.

6. La foi régnera dans votre temps ; la sagesse et la science seront les richesses du salut, et la crainte du Seigneur en sera le trésor.

7. Ceux de la campagne, voyant désoler le pays, seront dans les cris ; les députés pour la paix pleureront amèrement.

8. Les chemins sont abandonnés ; il ne passe plus personne dans les sentiers ; il a rompu l'alliance ; il a jeté à bas les villes ; il ne considère plus les hommes.

9. La terre est dans les pleurs et dans la langueur ; le Liban est dans la confusion et dans un état affreux ; Saron a été changé en un désert ; Bassan et le Carmel ont été dépouillés de leurs fruits.

10. Je me lèverai maintenant, dit le Seigneur ; je signalerai ma grandeur ; je ferai éclater ma puissance.

11. Vous concevrez des flammes ardentes et vous enfanterez des pailles ; votre esprit sera comme un feu qui vous dévorera.

12. Les peuples seront semblables à des cendres qui restent après un embrasement, et à un faisceau d'épines qu'on met dans le feu.

13. Vous qui êtes loin, écoutez ce que j'ai fait ; et vous qui êtes proche, reconnaissez ma puissance.

14. Les méchants ont été épouvantés en Sion ; la frayeur a saisi les hypocrites. Qui de vous pourra demeurer dans le feu dévorant ? Qui d'entre vous pourra subsister dans les flammes éternelles ?

15. Celui qui marche dans la justice et qui parle dans la vérité, qui a horreur d'un bien acquis par extorsion, qui rejette de ses mains tout présent, qui bouche ses oreilles pour ne point entendre des paroles de sang, et qui ferme ses yeux afin de ne point voir le mal ;

16. Celui-là demeurera dans des lieux élevés ; il se retirera dans de hautes roches fortifiées ; il ne manquera point de pain, et ses eaux seront fidèles.

17. Ses yeux contempleront le Roi dans l'éclat de sa beauté, et ils verront la terre de loin.

18. Votre cœur s'occupera d'un sentiment de crainte, et vous direz : Que sont devenus les savants ? Que sont devenus ceux qui pesaient toutes les paroles de la loi ? Que sont devenus les maîtres des petits enfants ?

19. Vous ne verrez plus ce peuple impudent, peuple profond dans ses discours, dont vous pourrez entendre le langage étudié, et qui n'a aucune sagesse.

20. Considérez Sion, cette ville consacrée à nos fêtes solennelles ; vos yeux verront Jérusalem comme demeure pleine de richesses, une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; les pieux qui l'affermissent en terre ne s'arracheront jamais, et tous les cordages qui la tiennent ne se rompront point ;

21. Parce que le Seigneur ne fera voir sa magnificence qu'en ce lieu-là. Les eaux qui y couleront auront un canal très-large et très-spacieux. Les vaisseaux à rames ne prendront point leur route par-là, et la grande galère n'y passera point ;

22. Car le Seigneur est notre juge ; le Seigneur est notre législateur ; le Seigneur est notre roi ; c'est lui qui nous sauvera.

23. Vos cordages se relâcheront, ils ne pourront plus résister ; votre mât sera dans un tel état, que vous ne pourrez plus étendre vos voiles. Alors on partagera les dépouilles et le grand butin que vous aviez pris. Les boiteux mêmes viendront en prendre leur part.

24. Et celui qui sera proche ne dira point : Je suis trop las ; et le peuple qui y habitera recevra le pardon de ses péchés.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — SPERNIS. Verbum *bagad* solet reddere Vulgatus, ferè semper verbo *prævaricandi;* hìc verbo *spernendi* reddidit. Quod autem hìc interrogativè legit, possumus sine interrogatione cum Hebræis accipere, et præteritum *bagedu* id evincere videtur, *et non deprædati sunt te.* At qui Vulgati sensum amplectatur, pro futuro positum dicet, *et non deprædabuntur te?* Sensus tamen juxta hebraismum planus est, *Heus tu qui alios devastas, hactenùs à nemine devastatus; et heus tu qui alios impetis, et nemo te hactenùs impetiit.* Juxta historiam autem sermo est de Assyrio; qui tamen typum gerebat hostis humani generis, et hostium populi Dei. Videbis autem prophetam ita historiam persequentem ut multò plura ejus verba mysterio quàm historiæ aptiùs accommodentur; quam interpretandi rationem qui non sequitur, nunquàm, ut ego quidem judico, prophetas intelliget. CUM CONSUMMAVERIS. Illa forma orationis Hebraicæ : *Secundùm dicere te, secundùm facere te,* etc., optimè redditur : *Ubi dixeris : Quàm primùm feceris,* etc. Rectè etiam Vulgatus infinitivum vertit in nomen, *deprædationem, devastationem,* etc., id est, *ubi ad perfectionem perduxeris vastationem, vastaberis;* quod multò veriùs de diaboli imperio intelligitur, qui tunc de imperio cecidit quando ad summam impietatis, quâ spiritalis vastatio constat, homines pertraxisset, quàm de Assyrio, qui non expugnatâ civitate sanctâ deletus est. DEFATIGATUS DESIERIS. Unum verbum Hebræum duobus reddidit, neque alibi legitur. Ex affinibus autem videtur significare *adimpletionem* seu *consummationem;* et ita reddit doctus quidam Hebræus, *cùm adimpleveris* vel *consummaveris.* Sennacherib autem non perduxit vastationem ad consummationem, sed diabolus, ut jam dixi.

VERS. 2. — DOMINE, MISERERE NOSTRÎ. Solemne est prophetis, quando significare volunt quàm celeriter oppressis affuerit Deus, dum historiam narrant obiter, quasi per parenthesin brevem orationem inserere quâ ad Deum usi sunt, ac mox liberationem attexere. In Psal. 116 : *Circumdederunt me dolores mortis; pericula inferni invenerunt me. Tribulationem et dolorem inveni; et nomen Domini invocavi.* (*O Domine, libera animam meam*) *misericors Dominus et justus, et Deus noster misertus est*, etc., et passim in aliis Psal. Primo itaque versu vastandum Assyrium dixerat; hic secundus orationem continet quâ usi sunt; at tertio ad narrationem redit. Vel certè cogitans propheta quantâ benignitate Dominus civitatem Jerosolymam defendisset, talem optabat quòd semper experiretur Dominum populus; idque precabatur magno animi affectu, quem continere non potuisse videtur. BRACHIUM NOSTRUM. Mutatio est personæ, licèt Vulgatus primam retinuerit. Hebr., *esto brachium eorum.* Notat autem hanc fuisse ipsius prophetæ orationem. *Brachium* autem pro *viribus* et *auxilio* passim accipit hebraismus. IN MANE. Vox est in plurali; et solet accipi distributivè, id est, *singulo quoque mane;* Psal. 73 : *Castigatio in singulis mane*, et Psal. 101. Non quòd *tempus matutinum* tantùm notet, sed est quòd latinè dicas *omnibus diebus quibus illuxerit;* q. d. : Nunquàm oriatur lux quin nos in gratiam tuam recipias; nobis adsis, equidem de hâc re primo loco agimus; etiam in obsidione nihil nobis antiquius est tuâ gratiâ et favore : sed et hoc quoque petimus, ut ab hâc angustiâ nos liberes. Vides quo ordine sint à Deo petenda ea quibus indigemus. Quòd si hæc oratio est Isaiæ, ut dixi, ne prætereas quòd cùm gratiam petiit, quæ in singulos dies nobis necessaria est, seipsum quoque comprehendit, *gratificare nobis, miserere nostri*, etc., at cùm secundo loco liberationem ab angustiâ petiit, personam mutavit, *esto brachium eorum.* Justus enim, cùm de corporalibus afflictionibus agitur, plùs de aliis sollicitus est, quos videt mala pati, quàm de se ipso, qui paratus est in mediis afflictionibus gaudere.

VERS. 3. — ANGELI. Non ignoravit Vulgatus significationem propriam nominis *hamon*, quam sæpe propriè interpretatur, nunc *multitudinem,* nunc *tumultum;* nam utrumque significat, ut jam supra dixi. Sed quia de *strepitu* quem excitavit Angelus quando ad percutiendos Assyrios descendit, erat sermo, ut apertiùs quod accidisset significaret, *Angelum* dixit. Alioquin affixum illud pronomen quod sequenti nomini additur, *ab elevatione tuâ,* more Hebraico ad nomen quoque *strepitûs,* quod præcessit, pertinet, ut dicendum sit : *A voce strepitûs tui aufugerunt; ab elevatione tuâ*, etc. Interdùm enim in priori ponunt quod in posteriori repetendum est, interdùm contra; exempla sunt obvia. Quare falli eos qui prius ad Judæos, posterius ad Assyrios referunt, res ipsa ostendit. FUGERUNT. Dispersi sunt Assyrii. Nam nonnulli cum rege ad Assyriam usque aufugerunt; pluribus in ipsâ fugâ, vel etiam antè quàm fugere inciperint, interceptis. Nam, ut supra dictum est, audita sunt tonitrua, etc.

VERS. 4. — SICUT COLLIGITUR BRUCHUS (1). Sensum

(1) *Collectio bruchi*, sive *locustæ;* geminâ significatione sumi potest, *activè* et *passivè.* Priore sensu *collectio locustarum* erit, si illa animalia obvia abradunt et decerpunt in suos usus, posteriore et ipsarum locustarum sata consumentium collectio, quæ fit ab agricolis, eas colligentibus in vasa, aut cumulatè extrudentibus in fossas et foveas, ut eas enecent, quod in Africâ et Hispaniâ fieri, observat Forerius ad hunc locum. Posterius plures hìc elegerunt, quibus præivit Kimchius. Idem placuit Hieronymo, qui integram sententiam sic vertit : *Et congregabuntur spolia vestra, sicut colligitur bruchus, velut cùm fossæ plenæ fuerint de eo.* Pressiùs hunc sensum exposuit Ludov. Cappellus, qui, *estque*, inquit, *hæc locutio ducta à rusticis, qui bruchos et locustas frugibus infestas colligunt cumulatim, collectasque pedibus conculcant. Hoc vult ergo propheta; Judæi facilè et nullo negotio, nemine prohibente, spolia vestra de castris diripient, simulque colligent secumque asportabunt.* Idem sensus placuit Doederlinio, qui hunc versum sic vertit : *Et præda vobis legitur, sicut Chasil vel globus locustarum invasione factâ colligitur;* illumque in subjectâ notâ sic explicat : « Deus hostilem exercitum armis suis fulgure tonitruque impugnat; Judæis immensæ castrorum divitiæ « in prædam cedunt. Locustæ, quarum plures enumerantur species, gregatim volant, ideòque mirâ multitudine cogi perdique possunt. » Verùm huic inter-

optimè reddit. Solet autem nomen *casil* nomine *bruchi* reddere. *Bruchus* autem ab *stridore* dicitur quem corrodendo edit, si Græcam etymologiam spectes. Cæterùm an sit locustæ species Bruchus ignoro; quamvis passim id affirment. Verùm cùm dicant alis carere, et vermem esse, non video quo pacto huic loco conveniat. Vox autem Hebræa *locustæ* speciem notat, ut apparet ex 1 Reg. 8, et Ps. 78, et ex hoc loco. Nam in acervos colliguntur, et aut foveis aut aquis occiduntur tam in oriente et Africâ quàm in Hispaniâ. Si etymon autem vocis attendas, ab *absumendo* dicitur. Cum fossæ plenæ fuerint. Sensum attendit Vulgatus non verba; nam ad verbum reddi debet, *sicut excursio locustarum excurrit in ipsâ. Excursionem* autem vocat locustas ipsas excurrentes, depopulantes vel grassantes. Sensus ergo hìc esse potest, videlicet ut comparentur Assyrii, ipsorumque spolia ipsis locustis tempore collectionis, quo hinc atque illinc excitatæ atque fugatæ in unum locum confluunt; et hoc secundo membro exponat prius : *sicut*, inquit, *excurrentes locustæ excurrunt in ipsâ collectione*, id est, sicut agmen locustarum eo tempore quo colliguntur excurrunt, et ad unum aliquem locum conglomeratim expelluntur, etc. Potest etiam alius esse sensus, ut comparentur hìc collectores spoliorum collectoribus locustarum; *sicut*, inquit, *excursio locustarum quæ fit in locustas*, id est, sicut excurrentes in locustas excurrere faciunt ipsas tempore collectionis, vel ad ipsam collectionem; ita Jerosolymitani cives summo studio et alacritate ad diripienda spolia properabunt, nemine resistente. Et sive hoc sive illo modo accipias, cogita quòd quamvis locustarum agmina plurimùm noceant, cùm ad ipsas fugandas et interimendas conveniunt homines, minimo negotio infinita eorum agmina aut igni absumunt aut submergunt : imbelles enim sunt, neque juxta vim quam ad nocendum habent, sunt illis vires quibus resistant, aut prudentia. Hinc mentem attolle ut cogites quàm innumerabiles hostium phalanges Christus Dominus per imbelles et inermes discipulos fregerit, fuderit, eorumque spoliis civitatem suam ditaverit, etc. Vulgatus *gabim* pro *fossis* accepit, quasi esset à *gaba*, ut Jer. 14, videtur tamen habere cognationem cum *gab*, fortè quòd, cùm agminatim volant, similitudinem fornicis præ se ferant, cœlumque operiant velut nubes.

Vers. 5. — Magnificatus est. Prorumpit in laudem Dei, videns miraculosam hostium stragem. Sed ut intelligas in victoriâ illâ vidisse prophetam alteram multò ampliorem, aliam spoliationem multò digniorem, aliasque divitias alterius Jerusalem, lege quæ sequuntur. Nota tamen interim *ki*, hìc relativè accipi pro *ascher*, ut Exod. 13, 17; Prov. 11, 15, et cap. 20, 16, etc., in quibus locis Vulgatus quoque pro relativo accepit, et vertit : *Magnificatus est*, vel *exaltatus est*, seque excelsum ac magnum hâc ipsâ re ostendit; ille, inquam, *habitator excelsi*; qualeque habitaculum habet, talem sese ostendit. Judicio et justitia. Hæc sunt Assyriorum spolia. Nam cùm videt Dei populus potentiam Domini atque hostium suorum stragem, *justitiam discunt*, etc., vel quia hostes occisi sunt, ut viverent, et ut ad novam Ecclesiam justificati pertinerent, dicitur ob multiplicationem justorum *impleri judicio et justitiâ*. Huc facit versus sequens.

Vers. 6. — Erit fides *emunath* hìc cum Vulgato accipio pro *fide*, ut sæpè accipitur, id est, pro *fidelitate* seu *in fide datâ constantiâ*, et *veritate in promissionibus*. Temporibus tuis. In hebraismo videtur esse in genitivo, *fides temporis tui*, vel *temporum tuorum*; sed sensus ferè idem est : *Fides temporis tui erit divitiæ*, etc., vel, *tempore tuo erit fides* appositivè *divitiæ*, etc. Est autem sermo ad novam Jerusalem, *temporibus tuis*; quod qui non intellexit, *tuis* vertit in *suis*. Sed emendati codices juxta Hebræum *tuis* habent. Divitiæ; de verbo *cosen* dictum est supra cap. 23, *non recondetur*, etc. Hinc nomen hoc, id est, *thesaurus*, scilicet, *reconditus et protectus*. Non malè ergo Vulgatus *divitias* dixit. Quæ autem sequuntur nomina omnia in genitivo accipi possunt. Nam Christianorum *fides* seu *fidelitas* (utroque enim modo accipi potest) est *thesaurus* quidam *salutis, sapientiæ et scientiæ*. Nulla enim religio est quæ salutem contineat in se, quæque sapientiam veram spiret, nisi religio fidei Christianæ. Olim quidem *sapientes* dicebantur Judæi soli; nunc verò Christiani tantùm sapientes sunt. Quòd si quæras ubinam asservetur hic thesaurus. Timor, inquit, Jehova est theca (seu *penus*) ipsius, *otsar* enim primariâ significatione *locum* seu *rem* significat, *in quâ reconduntur alia*; secundariâ autem *ea quæ reconduntur*; 2 Par. 32 : *Fecerat sibi thesauros pro argento et auro*, etc. Ergo hìc pro *thecâ* seu *apothecâ* seu *penu* accipio; nam in *timore Domini* tanquàm in ditissimâ *thecâ* continetur *salus, sapientia, et scientia*; unde illud Prov. 1 : *Principium sapientiæ, timor Domini*, arbitror accipiendum quòd *summa sapientiæ sit timor Domini*; vox enim *reschith* non

pretationi refragatur planè membrum alterum, ubi *locustæ* introducuntur tanquàm quæ sint in actu et motu, et omninò figurant Israelitas, spolia hostium colligentes. Ergo *collectio bruchi* hìc est, quæ fit à *bruchis* sive *locustis*, quod et Grotius vidit, ad hunc locum scribens : « *Congregabuntur spolia vestra sicut* « *colligit bruchus*, tam impunè legentur de vobis, As- « syriis, quàm bruchus herbas depascitur. Hanc inter- « pretationem flagitant, quæ ex Hebræo sequuntur. » Eleganter vates noster adhibuit verbum colligere, quod propriè usurpatur de *collectione* satorum et frugum, quæ fit tempore messis. Hanc locustæ faciunt, quando magnis agminibus agros insident et absumunt. Comparatio igitur hæc est : sicut locustæ magno numero involantes in agrum sata sparsim et promiscuè abradunt, et consumunt; ita Israelitæ promiscuè et tumultuariò in spolia hostium tanquàm communis juris facta, involabunt, et quisque eorum sibi carpet et rapiet, quod primum occupabit. *Secundùm discursationem locustarum in eo*, scil., spolio, *discurrens*, scil., discurrit, id est, *discurritur*. Sensus est, priori analogus, Israelitas spolia hostium prostratorum, per agros sparsorum, instar locustarum lecturos, et ad earumdem locustarum morem subsultim in iis legendis discursaturos esse. Totius commatis sensum optimè expressit Dathius : « Apostrophè ad Assyrios; Is- « raelitæ castra vestra deserta invadent, et prædam « ex iis pro lubitu colligent, uti locustæ facere solent « agros et hortos irruentes. » (Rosenmuller.)

rarò id significat. Quòd si *emunath* pro *firmitudine* accipiamus, ut interdùm solet, ut Exod. 17 : *Et fuit manibus ejus firmitudo* (seu *virtus*) *usque ad occasum solis,* etc., sensus non abjiciendus alter hujus loci talis erit : *Erit firmitudo temporum tuorum thesaurus salutis, sapientiæ et scientiæ.* Dixerat enim pro spoliis et divitiis, quibus implenda esset Jerusalem, ad mysterium nimirùm attendens, *impleturum Dominum Sion justitiâ.* Ne quis autem carnalis has divitias contemneret denuntiat Sioni quòd non *consisteret* aut *firma staret* divitiis mundi, in quibus solent homines confidere, quasque *nervos belli* vocant; quinimò *firmitudo illius temporis esset thesaurus* non auri et argenti sed *salutis, sapientiæ et scientiæ*, id est, multiplex *salus*, quæ gratiâ et justificatione constat, et multiplex ac vera *sapientia* et *scientia.* Satis enim firmus, satis tutus est qui salutem per Christum est assecutus, et sapientiâ Christi, quæ mundo est stultitia, præditus est. Tantorum autem bonorum *apothecam* si quæris, scito esse *timorem Jehova.* Potes et sic distinguere, et fortè aptiùs : *Firmitas temporum tuorum erit thesaurus salutis*, nempe *sapientia et scientia; timor Domini est theca ipsius*; ut scilicet *sapientia* dicatur *thesaurus salutis*, isque in *timore Domini* reperiatur.

Vers. 7. — Videntes, *ereelam.* De hâc voce non constant sibi Hebræi, neque nostri; neque mirum; nam in hâc formâ alibi non legitur. Qui ex Hebræis dicunt esse nomen Angeli, neque quod dicunt probant, neque intelligunt. Vulgatus secutus est eos qui à verbo *raah, vidit,* formant nomen. Neque desunt inter Hebræos qui dictionem dividant, id est, *ostendam eis*, vel *apparebo illis.* Sed mihi magis placet quod doctissimus Hebræorum Aben Esra dicit, esse *ereel*, idem quod *ariel,* de quò supra cap. 20, cum defectu *iod.* Sicut etiam apud Ezechielem legitur *hereel*; q. d. : *Ecce leo fortis eorum*, id est, ecce Jerosolymitani, qui arcem habent munitissimam et templum, ob quæ videbantur posse non timere, sicut leo alias bestias non timet. *Ecce*, inquam, isti *clamant* præ angustiâ *foris*, in plateis. Præsidiarios ergo et prætorianos milites nomine *leonis fortis* collectivè hìc accipio. Angeli pacis, *nuntii*, quos ad Assyrios mittunt *pro pace,* reversi *flebant*, et quæ viderant et audierant flentes narrabant. Est autem hoc versu et duobus seq. descriptio rei per hypotyposim. Inserit enim res hostium et res Judæorum, et quæ Deus pro Jerosolymis fecerit, ut venustior et plausibilior sit oratio, et singula singulis collata magis elucescant.

Vers. 8. — Dissipatæ sunt. Hæc sunt vel quæ *nuntii flentes* narrabant, vel ipsius rei narratio. Inter cæteras autem maledictiones quæ transgressoribus legis proponebantur, Levit. 26, hæc una erat; *Desertæ fient viæ vestræ.* Irritum fecit pactum. Non dubium quin de Assyrio sit sermo. Reges enim Jehuda fœdus cum Assyrio inierant, ut ipsos juvaret adversùs Syros et Israelem. Fœdus et amicitiam Achaz patris Ezechiæ cum rege Assyriorum habes, 4 Reg. 16. Insuper et ipse Ezechias videns quòd venisset Assyrius ut Jerusalem caperet, vastaretque totam Judæam, misit ad ipsum legatos pro pace, et Assyrius indixit ei trecenta talenta argenti et triginta talenta auri; quæ et Ezechias persolvit, ut à se recederet. Ille verò et pecuniam accepit, et ad capiendam civitatem exercitum misit. Utrumque ergo *fœdus labefactavit* Assyrius, *civitates* omnes *cepit*, et tanquàm fastidiens *nihil duxit homines*, et legatos ad se missos despexit, et, acceptâ pecuniâ quam indixerat, vacuos remisit; Ezechiam quoque regem contempsit, etc.

Vers. 9. — Luxit, etc. Significat, quod in libro Regum narratur, universam Judæam per Assyrios devastatam; quodque dixit in genere, mox quatuor regiones plagis quatuor mundi respondentes enumerando in specie explicat. *Libanum* enim habet Judæa ad septentrionem; *Saron* autem ad occidentem versùs mare Mediterraneum (estque, teste Hieronymo, regio plana et extensa inter Thabiam montem et lacum Tiberiadis, et à Cæsareâ Joppem usque se ultra extendens), *Basan* verò ad orientem, quà itur in Mesopotamiam; porrò ad meridiem habet *Carmelum;* quo nomine est et alter *Carmelus* juxta Ptolemaidem; sed hic noster fertilissima est regio. Obsurduit, *camal*, supra cap. 19. Vulgatus verbo *marcescendi* reddidit; ego utrobique verbo *succidendi.* Hic autem est *pudor* seu *confusio Libani*, nimirùm quòd *succisus* sit. *Succisionem* verò et *excussionem* harum regionum pro *depopulatione* accipio; quia ex totâ Judæâ divitias collegerat, homines captivos abduxerat, etc. Sed percusso Assyrio ab angelo Domini, omnia in Judæâ iterùm remanserunt. Facile est autem per hæc intelligere quæ hostis humani generis in homines perpetraverat, ac quàm impiè et sine fide aut humanitate hostes populi Dei eos divexent, quantaque in primitivâ Ecclesiâ discipuli Domini perpessi sint.

Vers. 10. — Nunc consurgam. Desperatis rebus, universâ Judæâ vastatâ, thesauris astu et fraude in hostium potestatem redactis, flentibus iis qui arcem tueri, unicam Judæorum spem, debebant, legatis ab hoste despectis et ludibrio habitis et domum remissis absque ullâ spe pacis; *tunc*, inquam, *tempus est quo Deus consurgat* exseratque potentiam suam, quâ *sublimis* et *elevatus*, et ab humanis difficultatibus alienus, earum omnium victor evadat. Ita omninò, cùm in profundum malorum devenissemus, et hostis nos in suam potestatem redegisset, imò vastationem omnem consummàsset, plùs quàm Assyrius, expugnatis etiam Judæis, qui soli agnoscebant Deum, et ad summum impietatis genus perductis, utpote quæ Filium Dei occidissent, etc., *tunc surrexit Dominus*, *tunc sublimatus et elevatus est,* et misso de cœlo Spiritu suo in discipulos suos, per eos debellavit adversas omnes potestates, diabolum de imperio dejecit, mundo expulit, tyrannos ad fidem adegit, etc. Ergo Deum habemus, in quem, quò magis res nostræ desperatæ sunt, magis sperare dignum est.

Vers. 11. — Concipietis, etc. Omnia quæ machinati estis populo meo nihil magis nocuerunt quàm *stipulæ* aut *quisquiliæ*; vobis autem pro fomentis per-

ditionis vestræ inservient. Quemadmodùm enim *ignis stipulam* et *stramina devorat*, ita vos ob hæc ipsa vestra studia citò perdemini, etc. ARDOREM, id est, res quæ mox ignem concipiunt. *Concipere* autem, aut *gravidam esse*, seu *in utero suscipere* aut *habere stramen* est, nihil profuturos labores suscipere, quodque Latini aiunt *littus arare*, etc. PARIETIS STIPULAM. In finem inanem exibunt labores vestri, et risui patebunt. Parient montes murem. SPIRITUS VESTER. Potest legi in recto, *superbia vestra, fastus et arrogantia vos ipsos perdet veluti stipulam et stramina*. Non enim tantùm inanes labores eos suscepisse notat, sed et auctoribus ipsis noxios. Familiare autem est Hebræis notam similitudinis omittere, ideòque Vulgatus eam supplevit. Potest et sic reddi : *Parietis quisquilias spiritûs vestri*, vel *spiritum vestrum;* id est, pro partu effiabitis animas viles et nullius pretii; nam *ignis devorabit vos*. Tales sunt omnium qui militant adversus populum Dei labores, talemque exitum habent eorum fabulæ qualis accidit Assyriis.

VERS. 12. — QUASI DE INCENDIO CINIS. Sensum expressit; ego verbum verbo reddidi; *adusti* enim *lapides calcis* in pulverem rediguntur; *miserephoth;* hoc nomen plurale, à verbo quod *cremare* significat cum nomine *aquarum* sign. *thermas*, Jos. 11, et 13, cum nomine *calcis* sign. *lapides ipsos adustos;* denique et de *bustis funerum* dicitur Jer. 34. Ergo *combustiones* dicere possumus. COMBURENTUR. Si nolis notam similitudinis supplere, sed absolutè legere *spinæ excisæ comburentur*, accipe futurum pro præsenti, ut sæpè solent, id est, *igni comburi solent;* q. d. : Nihil mirum si Assyrii sic pereant; nam spinæ excisæ comburi solent; neque alius illas finis manet.

VERS. 13. — AUDITE QUI LONGÈ ESTIS, etc. Jam devictis hostibus inducit propheta Deum facta sua magnificantem, et quæ bona ex perditione inimicorum consecuta sint ostendentem. Possumus quoque, neglectâ punctatione massoritarum, hunc versum in præterito legere; nam *iadu* etiam in præterito nonnunquàm amittit *iod : Audierunt longinqui quæ fecerim, et noverunt propinqui fortitudinem meam*, id est, quo pacto prævaluerim adversùs hostes populi mei; ut sit tantùm narratio eorum quæ victoriam consecuta sunt. Quem sensum libenter amplector; nam quæ sequuntur huc faciunt.

VERS. 14. — CONTERRITI SUNT. Cùm enim vidissent divinam vindictam Jerosolymitani cives, præsertim doctores, scribæ, sacerdotes, et cæteri, qui nihil tale de Deo sperabant, et ad humana auxilia respiciebant, non ad Deum laudandum, amandum ac toto corde colendum excitati sunt; sed sicut longinqui, sicut gentes idola colentes, obstupuerunt; et erga Deum, qui sic punire posset, quasi malè affecti, dicebant ad se invicem : *Quis poterit habitare cum igne devorante?* etc. Hic, quæso, vide animos impiorum, qui perspectâ Dei potentiâ, etiam in sui ipsorum gratiam exsertâ, potiùs ad fugiendum à Deo quàm ad eum diligendum inducuntur. Idololatræ quidem Philistini, quando Deum Israelitarum, cujus arcam apud se habebant, viderunt percutientem plurimos ex ipsis, sic dicebant : *Non maneat arca Dei apud nos, quia dura est manus ejus super nos*, etc. Jerosolymitani autem multò fuerunt pejores. Nam manus Domini super hostes conspecta fuerat; ipsi autem liberati Dei misericordiâ, in Deo nihil aliud quàm potentiam perdendi considerant; Deum autem colere, atque cum illo consuetudinem, vocant per auxesin *habitare cum igne devorante et flammâ æternâ*, quasi Deo invidiam conflare volentes, ejus obsequium detrectarent. Mihi dubium non est quin propheta viderit mores Judæorum qui Christi tempore futuri erant, eumque occisuri, quòd ejus virtuti, puritati ac morum sanctitati *hypocritæ* ipsi *consuescere* nequirent, non minùs quàm *igni devoranti et ardoribus sempiternis*. Quæ enim sequuntur, mentibus Christianorum sagacibus mysterium redolebunt; multaque hìc legent quæ aptiùs mysterio quàm historiæ competunt. Quæ una regula lectoribus prophetarum perpetuò observanda est. DE VOBIS *lanu, nobis;* et ita omninò legendum est. POTERIT HABITARE. Unicum verbum est Hebræis, quod mox Vulgatus verbo uno reddidit, *aut quis habitabit, gur*, quod variè constructum variè accipitur.

VERS. 15. — QUI AMBULAT, etc. Docet inanem esse illorum metum, et non esse nisi prætextum impietatis. Nam Deus non est *ignis consumens* nisi impios et sceleratos. Videbantur enim alludere in illis verbis suis ad verba Mosis Deut. 4 : *Deus tuus ignis consumens est*. Versu autem sequenti videbis quibus nominibus appellet propheta illud quod impii hypocritæ, *habitare cum igni devorante* dicebant. IN JUSTITIIS. Verbum *ambulandi* seu *eundi* Hebræis regit interdùm accusativum, ut hoc loco; estque *perambulare*, id est, exercere, *omne genus justitiæ*. AVARITIAM, *bebetsa, in avaritiâ*, seu *quæstu*, aut *lucro*. Nam et vitium ipsum nomen notat, quod Græcè πλεονεξίαν vocant, et *quæstum* aut *lucrum* cui incumbit avarus, à verbo quod significat, *vulnerare* et *exercere avaritiam*, quæ tanquàm gladius hominem vulnerat. Vide supra 32, 7. Habet enim *mala vasa* seu *arma avarus, et fraudibus opprimit innocentes*. EXCUTIT. Quando nihil manibus nostris pulveris aut alterius rei hærere volumus, manus complodimus, et palmam palmâ excutimus. Hinc odii symbolum est, quo nihil nobis commercii cum homine fore, aut fastidii, quo nihil illius rei apud nos habituros significamus; sicut lotio manuum. Meritò ergo non *manus*, sed nomen quod *volas*, id est, manuum concavitates, seu *palmas* propriè notat, apposuit. AB OMNI MUNERE. Sensum expressit; sed significantiora sunt verba Hebræa, *à sustinendo in munere*. QUI CLAUDIT OCULOS. Vehementior est significatio verbi *otsem;* nam *corroborationem* seu *compressionem* notat; ut in singulis verbis perspici possit vis quædam, quibus non vulgarem quamdam virtutem sed summum virtutis studium et vitiorum odium perfectissimum exigere videtur; videlicet nihil *justitiæ* in opere prætermittere, et in verbis nihil *æquitatis; avaritiam* omninò odisse, et ita justitiam colere ut occasiones omnis injustitiæ abominentur, et animo adeò

esse alieno ab injuriis in proximum ut *ne audire* quidem verbum *de sanguinibus* (ita loquuntur Hebræi), sed aures comprimere velint ne quid adversùm proximum audiant. Sed quid est *non videre malum?* Nota in Hebræo hìc esse constructionem verbi *raah* cum *beth*, *videre in malo;* quæ constructio non simplicem visionem notat, sed interdùm est videre optata cum voluptate. Exempla passim obvia. Ut vel hinc intelligere possimus quare percusserit Dominus eos qui viderant arcam Domini (est enim eo loco hujusmodi constructio), nempe quòd cum voluptate et quâdam curiositate nudatam arcam, et quæ intùs haberet, vidissent. Quo etiam pacto hoc loco *videre in malo* seu *malum* accipiendum est. *Claudendi* enim *sunt oculi*, imò et *comprimendi, ne in aliquo malo*, quod se offert, *complaceamus.* Potest autem accipi *ra*, pro *malo culpæ* et pro *malo pœnæ*, ut nullo pacto nobis placeat quidquid alteri incommodat.

Vers. 16. — Hic in excelsis, etc. Non huic molestum erit cum Deo agere. Nam potestas quam Deus exserit adversùs hostes, pro istis erit, ut eos in tuto collocet. Sicut enim ab injuriis hostium securi sunt qui in *altissimis* et abruptissimis *rupibus* degunt, præsertim si eis non desit *cibus* et *potus:* ita vir pius et justus, ubiubi fuerit, in tuto est; neque quidquam ei deerit, Deo omnium bonorum vicem supplente. Altissimum habent refugium; ideò non accedit ad eos malum neque flagellum, etc. Inter locos autem qui in Scripturis justorum securitatem ac felicitatem continent, hic est insignis admodùm et mirâ suavitate plenus; in quo videre christianus lector poterit causam præcipuam propter quam Joannes Baptista pœnitentiam prædicaverit ante Domini servatoris manifestationem. Panis datus est. Verbum *nathan* interdùm est *constituere, præficere, certo statuere* seu *proponere;* ita hìc in passivâ accipiendum puto, *habent panem constitutum*, quem suis temporibus illis dabit Deus, ut nunquàm desit. Aquæ fideles, id est, permanentes seu perennes. Nam *in loco pascuoso* collocantur oves Christi, et *juxta aquas refectionis*, ut nihil eis deesse possit quibus Deus non deest.

Vers. 17. — In decore suo. Seu *formâ* et *formositate.* Dicet Judæus hoc loco justis promitti, non capiendam ab hostibus civitatem in quâ habitant, imò quòd in eâ sint tutissimi veluti in altissimis rupibus; et licèt obsessi sint ab hostibus, nunquàm eis deerunt res necessariæ; insuper, quòd fugatis hostibus suum *regem in suo decore, in suâ formositate et gloriâ conspicient;* et quocumque voluerint, eis ire licebit, etc., atque hæc omnia dicet contigisse Jerosolymitanis sub Ezechiâ. Quæ ut non negârim, ita quoque non undequàque verbis prophetæ convenire ausim asserere. Nam Ezechiam *in decore* seu *gloriâ ipsius viderunt* tunc temporis non justi modò, qui tunc Jerosolymis erant, quos versu superiori descripsit, sed etiam illi quos supra *hypocritas* et *errantes* vocaverat, qui certè non erant pauci numero; neque solùm pii, sed etiam impii tunc servati sunt per Dominum. Quare cùm in sequentibus negare non possimus prophetam ad Christi tempora quoque respexisse, hìc jam in istis verbis mysterium latere non dubito. Nulli enim ex Israelitis secundùm carnem Christum Dei Filium *in formositate suâ et decore viderunt*, nisi qui deposito peccato veri Israelitæ fuerunt, qualis erat ille de quo dixit Dominus: *Ecce verè Israelita, in quo dolus non est;* quem *visurum* affirmavit *angelos ascendentes et descendentes super Filium hominis;* quasi insinuaret, tantùm veros Israelitas aptos esse ad videndam atque intelligendam in Christo Filio Jacob impletam visionem illam angelorum ascendentium et descendentium per scalam. Nam *ascensus et descensus angelorum* quid aliud erat quàm terra cœlo reconciliata, et ex utrisque unum regnum constitutum? At hoc per quem nisi per *mediatorem Dei et hominum hominem Christum Jesum* factum est? Quis verò hoc de Domino Jesu credidit nisi veri Israelitæ et qui juxta prædicationem Joannis pœnitentiam egerunt? Nam qui mundo erant corde, qui avaritiæ non studebant, qui justitiæ et veritatis fuerunt amici, etc., isti apti fuerunt qui Dominum Jesum agnoscerent pro *rege*, et *ejus gloriam viderent, quasi unigeniti à Patre*, non solùm in monte, aut resurrectione, et ascensione in cœlum, sed quando intellexerunt per prædicationem Evangelii meritò in toto orbe pro Deo adoratum et pro rege habitum vivorum ac mortuorum. Nonne Paulus dicit *nos translatos in lumen?* nonne *in regnum Filii dilectissimi?* nonne *Evangelium* vocat *gloriosum?* nonne *infidelibus* dicit *non lucere lumen Evangelii beati Dei?* Ergo jam satis apparet quàm aptè ac verè mores eorum hominum qui *regem in formositate suâ visuri erant* superiori versu descripserit propheta. Istorum tantummodò *oculi viderunt terram longinquitatum* (sic enim loquuntur Hebræi), id est, terram longè distantem. Impii enim non nisi terræ præsenti incumbantes, alteram ab hâc distantem aut non credunt esse, aut pro nihilo ducunt; at justi *non contemplantur quæ videntur, sed quæ non videntur*, et *oculi* eorum *in longinquum* semper feruntur; et quò fide pergunt, conversatione pervenire contendunt; quinimò et in hâc vitâ non ad terrenam aliquam civitatem inhiant aut aliquod regnum, sed regnum Christi toto orbe terrarum diffusum cogitant, et hujus confirmationi ac propagationi student. Tales fuerunt Israelitæ illi qui Christum Dominum susceperunt, etc. Videbunt oculi tui. Sic conjungenda sunt verba; deinde, *aspicient terram longinquitatum; marecakim* enim *longinquitates* sunt, ut Jer. 8, et juxta hunc sensum accipe quod Vulgatus dixit *à longè*, id est, longè distantem.

Vers. 18. — Meditabitur. *Meditari timorem* seu *formidinem* est præ metu secum quærere, et cum admiratione disceptare. Quæ autem sequuntur verba sunt admirantium, et quidem juxta historiam (cui tamen non omnia verba conveniunt) admirantium Judæorum, quo pacto tam subitò et insperatò cessaverint exactiones quas scribæ et alii tempore obsidionis juxta magnitudinem aut multitudinem domorum à populo exigebant; at juxta sensum quem Spiritus

sanctus præcipuè attendebat, quem nobis aperuit optimus prophetarum interpres Paulus, sunt verba eorum qui agnoverunt Christum Domini, et intellexerunt sapientiam Evangelii et crucis, et admirantur quo pacto tam subitò perierit omnis sapientia in lege peritorum, et stulti facti sint ac barbari qui soli sapientes esse videbantur. UBI LITTERATUS? Paulus ordinem invertit verborum; ait enim Ποῦ σοφός, ποῦ γραμματεύς; et quidem Hebræum nomen *sopher*, id est, *scriba*, primò accipitur pro eo quem vulgò *notarium* dicimus, ut Psal. 45, et infra 36; deinde pro *iis qui regum gesta, historias, annales et acta publica scribebant*, item *census, reditus*, etc., 2 Reg. 15 et 16, etc.; tertiò pro *illis* quoque accipitur *quorum erat libros legis scribere, conferre, interpretari, et genealogias maximè stirpis regiæ memoriæ consignare*; qualis fuit Esdras. Vide cap. 7 ejusdem. Et hujusmodi appellatio usque ad Christi tempora perseveravit, ut apparet ex consilio illo Herodis in adventu magorum, et Matth. 13, et aliis plurimis locis. Pro *libratore* autem (id enim significat propriè *schokel*, quem Vulgatus non malè dixit *verborum legis ponderatorem*), Paulus *sapientem* reddidit. Pro *numeratore* verò *turrium disputatorem* seu *conquisitorem hujus seculi* dixit Paulus. Συζητητὴς enim est *qui de omni re controversâ disputat, disquirit, et quid pro vero habendum sit statuit*. Cujusmodi erant plurimi in lege, ut videre licet in Epistolis Pauli. Hos eleganter vocat propheta *numeratores turrium*; quasi qui in numerato habebant omnia mundi miracula, et quodcumque dignum narratione et admiratione esset, et semotissima quæque à communi hominum sensu. Nisi malis dicere *numeratores turrium* esse qui habent ex officio descripta oppida regionis, munitiones, etc. Quod fortè significatur in Psal., ubi dicitur: *Numerate turres ejus*. Pro hoc ultimo Vulgatus dixit *doctorem parvulorum*, quâ tamen ratione non intelligo. Græca autem editio hoc loco habet: *Ubi sunt litterati? ubi sunt consiliatores? ubi est numerans nutrientes parvum et magnum populum?* Quod postremum membrum ab Hebræo plurimùm distat. Et quidem scio esse qui dicant Paulum non idem in illis verbis tractare quod Isaias; sed fortè qui in eâ sunt sententiâ institutum Isaiæ hoc loco assecuti non sunt.

VERS. 19. — POPULUM IMPUDENTEM. Sic habent nonnulli codices; alii verò *imprudentem*. Nomen *noar*, non alibi quàm hoc loco reperitur. Et quidem si cognationem quam habet cum verbis *azar* et *or*, consideremus, dicere possumus significare *obfirmatum, qui non avertit frontem, neque erubescit*; ut *impudentem* dicere possis, vel *obfirmatum*, id est, rudem et indocilem. Ego certè, sive hanc cognationem respicias, sive alteram quam videtur habere cum voce *laar*, quæ item semel tantùm legitur, nempe Psal. 114, quam omnes *barbarum* aut quid simile interpretantur, magis probo lectionem quæ *imprudentem* habet; nam sequentibus hæc acceptio magis apta videtur. Ergo *noar* sive *laar*, vocabant Judæi omnes alias nationes, et peregrinas linguas, tanquàm blæsas et absurdas. Nam hæ voces Hebræorum auribus quoque blæsè, obliquè et absurdè sonant. Sic postea Græci, *Hellenes* ipsi dicti, cæteros omnes eàdem prorsùs ratione βαρβάρους appellàrunt, et Homerus Caras ob peregrinum et absurdum sonum βαρβαροφώνους vocat. Est autem sermo ad illum qui *regem in formositate suâ videt*, et destructam Judæorum sapientiam admiratur, id est, ad omnes pios qui Christo nomen dederunt. Et quidem rabbini per *populum barbarum et balbutientem*, etc., Assyrios notari aiunt; quos à Judæâ subitò disparuisse historia sacra commemorat. NON VIDEBIS. Potest et in imperativo legi: *Ne videas*; quod certè ego de ipsis sapientibus et scribis Judæorum dictum accipio: *Ne velis ultra videre*, neque attendere sapientibus Judæorum, quorum sapientiam Deus stultam fecit, à quibus sapientiam abstulit, ne illos appelles ultra *scribas, interpretes legis*, etc., versi sunt in *populum barbarum et profundi sermonis*, etc. Alteram interpretationem vide paulò inferiùs. ALTI SERMONIS. *Profundum* hebraismus *altum* interdùm vocat. Ad verb. *populum profunditatum labii*. Quæ verò *profunda* sunt, ignota sunt; hinc *profundum labium*, id est, ignotum, et quod luce intellectûs non penetramus. ITA UT NON POSSIS INTELLIGERE. Hebræi brevissimè hoc efferunt, nempe *profundum ab audiendo*, id est, profundiorem quàm ut audiri possit. At *schama* interdùm non verbo *audiendi* sed *percipiendi* reddi debet, aut *intelligendi*; Gen. 11: *Confundamus labium eorum, ut non percipiat quisque labium proximi sui*; et Deut. 28: *Excitabit Jehova contra te gentem è longinquo, à finibus terræ, quæ velut aquila advolabit; gentem cujus linguam non percipies*. Ut videatur hoc loco promissio fieri justis opposita huic maledictioni, nempe quòd non prementur à populo barbaro et ignoti sermonis; cui certè interpretationi non opponent se rabbini. DISERTITUDINEM LINGUÆ. Nomen *nileag* construxit Vulgatus cum verbo *audiendi*, et in abstracto accepit; neque malè, si modò *hæsitantiam linguæ, balbutiem* seu *blæsitudinem* interpreteris, à verbo de quo supra 28, ut sic reddere possis: *Populum profundioris labii quàm ut percipere possis blæsitudinem linguæ sine intelligentiâ*, id est, imperitè balbutientem. Stulti enim et barbari apparent aliis qui linguis peregrinis loquuntur, ut est apud Paulum. Hæc, ut dixi, aut de sapientibus Judæorum accipe, vel ut promissionem factam justis, quòd ab exteris hostibus non vastabuntur aut opprimentur; quæ non secundùm carnem more Judaico intelligenda sunt. Quid si hìc donum linguarum promittatur servis Dei tempore Christi, quòd ad nullam tam barbaram nationem et tam abstrusi sermonis accederent quam non intelligerent? *Non videbis*, inquit, *populum barbarum, populum profundioris sermonis quàm ut intelligatur balbuties linguæ. Non videbis*, inquam, *sine intelligentiâ*, id est, absque eo quòd eos intelligas. Nam Paulus *gratias agebat Deo quòd omnium illorum linguis loqueretur*. Et hoc dono præditi erant Apostoli et plures alii.

VERS. 20. — RESPICE. Tu qui *perambulas justitias*,

non videns ultra populum barbarum, etc., converte *oculos tuos*, neque aliud *videre* velis quàm *Sion, civitatem exsultantem*, et unicum gaudium, et *festum nostrum*. Quis neget quòd deletis Assyriis ingens festum fuerit in Jerusalem? etc., sed quis fidelis dubitabit hæc aptiùs novæ Jerusalem convenire? Quæ enim fuit *tranquillitas* illius *habitaculi* seu *pascui?* Quo pacto verum fuit, *non auferendos clavos, non rumpendos funes illius tabernaculi in perpetuum?* Sed quid his immoror? Hæc est nova Jerusalem, *adversùs quam portæ inferi non prævalebunt*. Habitationem opulentam. Jam de his vocibus supra dictum est. Quamvis autem *nave, habitaculum*, præsertim *rurale*, notet, nomine *pascui*, vis nominis aliquo pacto exprimitur, quo solet interdùm vocari Jerusalem, tam vetus quàm nova, propter verbum Dei, quo pascuntur homines. Exod. 15 : *Perduxisti in fortitudine tuâ ad pascuum sanctitatis tuæ*. Quod nequaquam transferri poterit. Optimè Vulgatus relativum supplevit ; ego verbum verbo reddidi, *tentorium* (vel *tabernaculum*) *nequaquàm auferetur*, vel *volutabitur ;* nam verbum *tsaan*, non alibi legitur, sed ex cognatis verbis videtur significare *volutationem quæ in terrâ seu loco humiliore fit*. Nequaquam auferentur clavi ejus, vel, *non amovebit*, id est, nullus amovebit, *clavos ejus*. Est autem sermo de clavis ligneis, qui in terrâ figuntur, quibus alligantur funes tentorii. Quòd si *clavi non amoventur, neque funes rumpuntur*, tentorium ipsum firmum manet. Christus autem Ecclesiæ suæ est pro *clavis* et *funibus ;* imò *fundamentum* firmissimum est, etc. Firmatur etiam doctrinâ Apostolorum et Patrum, quam nullus hæreticus unquàm poterit convellere, etc.

Vers. 21. — *Lanu, nobis*, omisit Vulgatus, id est, habemus in Sion *præpotentem* seu *prævalidum Jehova ;* deinde *locus fluviorum* est etiam nobis, etc., vel quòd ipse *prævalidus Jehova* sit *locus fluviorum et rivi*, id est, pro fluviis et fossis aquâ plenis. Flumina namque pro munimentis sunt ipsis civitatibus quas circumalluunt. Et patentes. Sensum expressit Vulgatus ; est autem hìc nomen *manus*, quod, ut supra annotavi, Scriptura fluviis et mari ipsique etiam terræ tribuit ; quare pro *amplissimis* et *patentibus* rectè accipitur. Non transibit per eum navis remigum. Ecce quanta sit circum Jerusalem nostram aquarum copia. *Naves*, inquit, *quæ remis aguntur*, illum *fluviorum locum* quem nos habere dixi, *pertransire non poterunt*. Navigia enim quæ remis aguntur, mare, quod *altum* vocant, et *Tarsis* in Scripturis dicitur, et *inhospitale*, præternavigare non audent. Remigum. Hebræum singulare collectivè *schait* à verbo *schut, circumivit*, quòd navem circumagitet, vel quòd remum circumagitet manu. Sunt autem hujusmodi naves humiles, et ad fluctus maris Magni tolerandos haudquaquàm idoneæ. Et nomen quidem *oni, navem* absolutè significat, et de *onerariis* dicitur, 1 Reg. 9, etc., sed cum nomine *remigum naviculas* designat. Vix autem reperietur fluvius quem *navis remis impulsa non transeat*. Significat ergo apud Jerusalem ingentes aquarum gurgites. Sed ne parùm dicere videretur, addit : Neque triremis magna, *tsi*, quoque *naves* absolutè notat, sed cum nomine *adir*, non dubium quin *ingentes naves* et *onerarias* designet. Hoc autem nomen initio versûs *magnificum* dixit, hìc verò *magnum*. Ergo aquarum molem illam quam habet Jerusalem neque parva neque magna navigia pertransire poterunt ; ut quàm inexpugnabilis sit intelligas. Illam enim insulam satis tutam ab hostibus diceres quæ circùm se mare adeò tempestuosum haberet per quod neque parvæ neque magnæ naves possent navigare. Versu autem sequenti quæ sit hæc aquarum moles explicatur.

Vers. 22. — Dominus enim judex noster. Figuratè de *navibus* et *aquis* induxisse sermonem propheta hoc genere rationis exponit. Quid enim *navibus, mari, remigibus*, etc., cum *judice* ac *legislatore? Navium* ergo nomine tyrannos et mundi principes, adversas etiam potestates, intelligi non dubium est ; nam impetu feruntur et inexspectatæ adveniunt, etc. Moles autem aquarum est favor divini numinis, quem aut superare aut avertere omnes adversæ potestates nequeunt ; ideò dicit : *Deus est noster judex, princeps ac magistratus*, qu causam nostram et adversariorum judicabit. At quî fieri potest ut suos damnet? Nam etsi sint duæ partes in judicio adinvicem litigantium, quarum alteram injustam, alteram verò justam esse necesse est, qui tamen Dei sunt injustè tractari solent. Adde quòd quando Scriptura verbum *judicandi* Deo tribuit. Tum significat Deum vindicare bonos à malis malorumque injuriâ ; Gen. 15, 1 Sam. 24, etc., unde *Deum esse judicem nostrum* et nostrum esse patronum et vindicem. At quos *Deus justificat, quis condemnabit?* Nomen etiam ipsum *schophet* pro *magistratu* interdùm accipitur, *qui tamen non habeat jus regium*, ut supra indicavimus. Dominus legifer. *Mecokek* est propriè *qui constituit formam aliquam, et præscribit normam vivendi ;* et Græcis dicitur νομικὸς, *qui* videlicet *est in gubernatione* et *leges præscribit ;* eratque majoris auctoritatis quàm *sopher, scriba*. Et quidem mihi dubium non est quin pro *principe* interdùm accipiatur ; ut Gen. 49 : *Non recedet sceptrum de Jehuda, neque mecokek de inter pedes ejus*, id est, de semine ejus, *donec veniat ille cui*, id est, ille cujus, *est ipsum sceptrum ;* non quòd tunc deficeret, sed quòd usque ad Christum Dominum imperium teneret tribus Jehuda, sive per reges, sive per legislatores seu dictatores. Quandoquidem post reges Jehuda et Babylonis captivitatem duraverunt usque ad Herodis tempora hujusmodi *Mecokekim ;* quorum collegium posteà Græci συνέδριον vocârunt. Hebræis etiam *sanederim* appellati sunt, et *domus magni consilii ;* quorum numerum veteres scriptores Septuaginta fuisse testantur. Qui tandem jussu Herodis trucidati sunt. Hoc itaque loco omne genus regiminis Deo in suos tribuit propheta ; quo etiam intelligimus fidem, subjectionem atque obedientiam subditorum ; ipsi enim sunt qui istis Dei titulis gloriantur. Quî ergo fieri poterit ut eos non servet Deus qui ipsius legibus parent? præsertim cùm non solùm *legislator* sit, sed et *rex noster*, qui potest quos velit servare ; unde ad

dit : *Ipse salvabit nos;* ut nihil à navibus, nihil à tyrannis inflatis timeamus.

VERS. 23. — LAXATI SUNT, etc. Quia tyrannos *navibus*, quæ vento inflatis velis aut remis impetu feruntur, comparaverat, in metaphorâ persistens, ad Assyrium convertitur, per cujus interitum ruinam diaboli et ministrorum ipsius intelligit. Ipsumque regem *malo* in navi comparat ; principes verò ejus, *funibus*, qui malum confirmant ; instructas verò acies militum, *velo* ventis inflato ; totum denique Assyriorum exercitum *navi* ipsi comparat. Notum est autem peritis in re nauticâ *confirmationem mali,* quæ *funibus* fit, summi esse momenti. Quare et dùm tempestas ingruit, alios funes superaddunt, ne fluctuatione navis et crebrâ jactatione *laxatis* seu *ruptis funibus,* ipse quoque malus abrumpatur, et impossibilis eis reddatur navigatio, non habentibus ubi antenna et velum suspendantur. Quod qui ignorârunt, hìc nihil certi afferre potuerunt. Hebr., *dimissi*, id est, laxati, ut doctè vertit Vulgatus, nam duces et præcipui in exercitu partim occisi , partim in fugam versi sunt. SED NON PRÆVALUERUNT ; particula adversativa non est in Hebræo. Et quia Vulgatus in bonum accepit *laxationem funium,* nempe quòd Assyrii in tentoriis amplissimis castrametati fuissent, ideò adversativam supplevit ; et verbum *careka* absolutè accepit, ut interdùm solet Hebræis accipi, q. d. : *Quamvis ingentes habeas copias, non tamen prævalebis,* etc. Possumus tamen verbum interpretari activè pro *confirmare,* ut Psal. 147 : *Confortavit vectes portarum*, etc., Exod. 4, ubi Vulgatus *indurare* dixit ; et suprà 22 : *Balteo firmabo*, etc. Ut vertere hìc possimus, *non confirmabunt* (vel *constringent*) *malum suum.* SIC ERIT. Certum est *ken* similitudinis esse particulam plurimis in locis, et posse suppleri verbum substantivum cum Vulgato ; sed alium quoque habere usum apud Hebræos observârunt viri periti. Certè quando hanc particulam præcedit negatio, sæpè valet id quod Latinis *ne tantillùm quidem,* sicut nos, *ne hoc quidem,* demonstratâ re nullius momenti, vel facto talitro, ut Jer. 8 : *Auscultabam, et audiebam, sed ne tantillùm loquebantur,* cap. 23 et 48, et Prov. 15, et infra, Is. 51, etiam sine negatione : *Et habitatores ejus velut ken interibunt ;* quo etiam modo poteris accipere illud cap. 16 : *Audivimus superbiam Moab, quòd superbus sit valdè ; et ne sic quidem vectes ejus*, id est, ne tantillùm quidem, vers. 2. Inquit ergò non potuisse duces et principes Assyrii regis ipsum vel tantillùm confirmare, ne fugeret, vel ne desponderet animum. DILATARE SIGNUM. *Signum* pro *velo*, hìc accipio. Non confirmato enim malo vel antennâ, haudquaquàm potest expandi vevelum ; ita non confirmato rege, sed despondente animum et fugam capiente, non potuerunt acies instrui, vel ad prælium, vel ut confertæ receptui canerent et absque incommodo in Assyriam redirent, sed hìc atque illìc diffusi milites, quisque sibi fugâ consulebat. Fortè etiam hìc moris nautarum meminit, qui in summitate mali signum collocare solent, præsertim in navi prætoriâ, scilicet quæ classis imperatorem vehit ; *laxatis* autem *funibus* et *malo non confirmato* sed collapso, regeque fugam capiente, *nullum signum expansum est*, quò se colligerent milites, aut quod sequerentur aufugientes. Hæ autem translationes, ut jam dixi, nihil aliud quàm adeò dissipatos fuisse Assyrios et fusos notant, ut nihil consilii, nihil virium corporis aut animi in ipsis remaneret, sed desperatione obruerentur. Atque hic est finis hostium Dei et Ecclesiæ, etiamsi velut mare insurgant et fluctus suos exaltent. Nam etsi *mirabiles sint elationes maris, mirabilior tamen in altis est Dominus.* Hincque factum est ut detruso ad Tartara diabolo, et tyrannis fractis atque enervatis, testimonia Dei facta sint in toto orbe credibilia, et verbum crucis ubique obtinuerit. TUNC DIVIDENTUR, etc. Fugatis partim, partim quoque occisis Assyriis, quid aliud quàm *divisio spoliorum* fuit ? Tanta fuit autem alacritas et exsultatio ut nemo propter aliquod corporis vitium, quales sunt *claudi,* neque propter virium defectum ex adversâ valetudine, à diripiendis spoliis fuerit alienus, aut in prædæ divisione exsors. Hìc memineris *claudos* et *debiles* jussu Domini compulsos fuisse intrare ad nuptias atque convivium, in quo omnium illorum bonorum regni Dei, à quibus deciderunt Judæi, qui contempserunt convivium Domini, participes facti sunt. Illud etiam Evangelii recole : *Devicto forti et alligato, universa arma atque vasa ipsius victorem diripuisse.* Quæ quidem direptio per Apostolos et eos quorum *non multi nobiles, non multi potentes*, etc., sed qui ferè omnes erant *infirmi ac contemptibiles, ut fortia Deus confunderet,* facta est. Illud quoque in mentem revoca, nemini ob vitium corporis præcludi aditum ad ingentes in Christo divitias comparandas in Ecclesiâ ipsius, sed liberam esse *depredationem* et *direptionem*, etc., *neque esse personarum acceptionem apud Deum ;* de quo plura infra cap. 56. SPOLIA MULTARUM PRÆDARUM. Sensus idem est ; ego verba expressi, *tunc dispertitum est assiduè spolium multiplex ; ad* enim temporis continuationem notat, quòd illis diebus nihil aliud Jerosolymitani egerint quàm *diripere* ac *dividere spolia.*

VERS. 24. — VICINUS. Nullus ex civibus et habitatoribus Jerusalem à prædatione abstinebit, etiamsi decumbat *infirmus* aut *æger*. Tanta erit exsultatio et alacritas. Verùm ne quis Judæus hæc carnaliter acciperet, et ad tempora Ezechiæ istæc tantùm pertinere putaret, remissionem peccatorum inducit, ut scilicet intelligeremus victoriam quamdam spiritalem, hostium fugam et devastationem spiritalem, direptionem spoliorum spiritalem in illâ victoriâ designari. Neque enim post hanc victoriam *populus Jerosolymitanus relevatus fuit iniquitate.* Sed hæc ad Christum pertinent, qui *salvum fecit populum suum à peccatis ipsorum.*

CAPUT XXXIV.

1. Accedite, gentes, et audite; et populi, attendite; audiat terra, et plenitudo ejus; orbis, et omne germen ejus.

2. Quia indignatio Domini super omnes gentes, et furor super universam militiam eorum, interfecit eos, et dedit eos in occisionem.

3. Interfecti eorum projicientur, et de cadaveribus eorum ascendet fetor; tabescent montes à sanguine eorum.

4. Et tabescet omnis militia cœlorum, et complicabuntur, sicut liber, cœli; et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu.

5. Quoniam inebriatus est in cœlo gladius meus: ecce super Idumæam descendet; et super populum interfectionis meæ, ad judicium.

6. Gladius Domini repletus est sanguine, incrassatus est adipe, de sanguine agnorum et hircorum, de sanguine medullatorum arietum: victima enim Domini in Bosra, et interfectio magna in terrâ Edom.

7. Et descendent unicornes cum eis, et tauri cum potentibus; inebriabitur terra eorum sanguine, et humus eorum adipe pinguium.

8. Quia dies ultionis Domini, annus retributionum judicii Sion.

9. Et convertentur torrentes ejus in picem, et humus ejus in sulphur; et erit terra ejus in picem ardentem.

10. Nocte et die non exstinguetur, in sempiternum ascendet fumus ejus; à generatione in generationem desolabitur, in secula seculorum [non erit transiens per eam.

11. Et possidebunt illam onocrotalus et ericius: ibis et corvus habitabunt in eâ: et extendetur super eam mensura, ut redigatur ad nihilum, et perpendiculum in desolationem.

12. Nobiles ejus non erunt ibi; regem potiùs invocabunt, et omnes principes ejus erunt in nihilum.

13. Et orientur in domibus ejus spinæ et urticæ, et paliurus in munitionibus ejus; et erit cubile draconum, et pascua struthionum.

14. Et occurrent dæmonia onocentauris, et pilosus clamabit alter ad alterum: ibi cubavit lamia, et invenit sibi requiem.

15. Ibi habuit foveam ericius, et enutrivit catulos, et circumfodit, et fovit in umbrâ ejus; illuc congregati sunt milvi, alter ad alterum.

16. Requirite diligenter in libro Domini, et legite; unum ex eis non defuit, alter alterum non quæsivit; quia quod ex ore meo procedit, ille mandavit, et spiritus ejus ipse congregavit ea.

17. Et ipse misit eis sortem, et manus ejus divisit eam illis in mensuram; usque in æternum possidebunt eam, in generationem et generationem habitabunt in eâ.

CHAPITRE XXXIV.

1. Approchez, nations, et écoutez; peuples, soyez attentifs; que la terre et tout ce qu'elle renferme prête l'oreille, le monde et tout ce qu'il produit.

2. Car l'indignation du Seigneur est sur toutes les nations, sa fureur sur toutes leurs armées; il les a mis à mort; il les a livrés au massacre.

3. Leurs tués seront jetés, et une puanteur horrible s'élèvera de leurs corps, et les montagnes dégoutteront de leur sang.

4. Toute la milice du ciel sera languissante, et les cieux se rouleront comme un livre, tous les astres en tomberont comme des feuilles qui tombent de la vigne et du figuier.

5. Car mon épée s'est enivrée de sang dans le ciel; elle va se décharger sur l'Idumée, et sur un peuple dans le carnage duquel je signalerai ma justice.

6. L'épée du Seigneur est pleine de sang, elle s'est engraissée du sang des agneaux et des boucs, du sang des béliers les plus gras, car le Seigneur s'est préparé un sacrifice dans Bosra, et il fera un grand carnage dans la terre d'Edom.

7. Les licornes seront précipités avec eux, et les taureaux avec les plus puissants, la terre s'enivrera de leur sang, et les champs s'engraisseront de la graisse de leurs corps;

8. Car c'est le jour de la vengeance du Seigneur, et l'année de faire justice à Sion.

9. Les torrents d'Edom se changeront en poix, le poussière s'y changera en soufre, et la terre deviendra une poix brûlante.

10. Cet incendie ne s'éteindra ni nuit ni jour; il en sortira pour jamais un tourbillon de fumée, sa désolation subsistera de race en race, et il n'y passera personne dans la suite de tous les siècles.

11. Le butor et le hérisson la posséderont; l'ibis et le corbeau y établiront leur demeure. Le Seigneur étendra la ligne sur elle pour la réduire au néant, et le niveau pour la détruire de fond en comble.

12. Les grands du pays n'y demeureront plus, mais ils invoqueront un roi, et tous ses princes seront anéantis.

13. Les épines et les orties croîtront dans ses maisons, les chardons rempliront ses forteresses, et elle deviendra la demeure des dragons, et le pâturage des autruches.

14. Les démons et les onocentaures s'y rencontreront, et les satyres y jetteront des cris les uns aux autres. C'est là que la sirène se retire; c'est là qu'elle trouve son repos.

15. C'est là que le hérisson fait son trou, et qu'il nourrit ses petits; et qu'ayant fouillé tout autour, il les fait croître dans l'ombre de sa caverne. C'est là que les milans s'assemblent, et qu'ils se joignent l'un à l'autre.

16. Cherchez, et lisez avec soin dans le livre du Seigneur, et vous trouverez qu'il ne manquera rien de ce que j'annonce; une seule de mes paroles ne sera vaine, parce que ce qui sort de ma bouche m'a été inspiré de Dieu, et que c'est son esprit qui rassemblera tous ces monstres.

17. C'est lui qui leur fera leur partage; sa main la divisera entre eux avec mesure: ils la posséderont éternellement, ils y habiteront dans la succession de tous les siècles.

Vers. 1. — Accedite, gentes, et audite, populi, etc. Non puto quòd ad narrandam vastationem Idumæorum hoc exordio usus fuisset propheta. Sed neque vastationem totius mundi continet caput hoc, ut sequentia ostendunt. Certè, nisi meus me fallit animus, hæc omnia de ultimâ desolatione Judææ libenter accipio. Neque mirum alicui videatur quòd Judæos nomine *Edom* significet; non enim semel id facit propheta, ut infra videbimus. Nam, præter hoc quòd Judæi ex *Jacob* facti sint *Esaü*, id est, ex dilectis reprobi, et ex capite cauda, et primogenituram amiserunt, quæ ad Esaü rediisse dici quodammodò potest, cui dixerat Isaac quòd *aliquando et ipse excuteret jugum à collo suo*; in nomine ipso Edom, quod à *rubedine* dictum est, allusio est ad interfectionem et ingentem cædem quam patraturus erat Dominus in Judæâ, ut mox dicetur. Adde quòd non raro prophetæ nomine *omnium gentium* et *totius orbis* eam gentem et provinciam in quâ erant intelligunt, ut supra indicavimus. In hoc tamen primo versu universum mundum et omnes gentes ad spectaculum convocat earum rerum quas de gente suâ commemorare decreverat. Est enim illius reipublicæ ruina, inter aliorum regnorum quæ unquàm contigerunt eversiones, maximè insignis.

Vers. 2. — Quia indignatio Domini, etc. Si de Edom esset sermo, non sic locutus fuisset propheta, qui non consuevit *omnes gentes* dicere nisi aut cùm de toto orbe loquitur, aut cùm de eâ in quâ agebat regione. Militiam, seu *exercitum*. Si de Judæorum republicâ, ut ego quidem arbitror, est sermo, intellige hìc non temporalem modò militiam, sed etiam spiritalem et ecclesiasticam. Vide infra commentarium in illa verba : *Completa est militia*, etc. Interfecit. Significantius est verbum Hebræum *caram, anathematizavit, excommunicavit, devovit, diris prosecutus est, ab usu communi* (seu *è medio*) *sine ullâ commiseratione sustulit*. Quod verò sequitur, hanc vocem exponit, *dedit eos in mactationem*, sicut illas civitates quas Dominus in anathemate dabat ipsis Judæis.

Vers. 3. — Tabescent montes. Significat hyperbolicus hic sermo quòd quemadmodùm montes assiduis imbribus decrescunt ac veluti *liquefiunt* aquarum defluxu, ut est apud Job, ita tantum sanguinis esset effundendum ut diffluerent montes. Verùm quia post hujusmodi fluxus montes steriles manent, amissâ pinguedine (nam et humanis corporibus nimiæ solutiones tabem inducunt, ut nôrunt medici), hinc Vulgatus ad effectum respiciens *tabescere* dixit. His metaphoris adeò venustis nescio an quidquam simile in profanis scriptoribus reperias.

Vers. 4. — Tabescet militia (seu *exercitus*) coeli, id est, luminaria et stellæ. *Tabescere* est lucem amittere; quod mox exponens ait : *Et volventur, sicut liber, cœli*. Sicut si librum volvas, litteræ non apparent, ita cùm luminosa corpora sint in cœlo veluti litteræ in libro (sunt enim *signa temporum*, etc.), si cœlum volvas, non apparebunt. Obscurationem itaque luminarium cœlestium notant hæc, quæ nihil aliud quàm supremam tristitiam et rerum adversarum quamdam inundationem significant, ut supra jam non semel diximus. Atque hoc est quòd evangelistæ dicunt, *solem obscurandum, et lunam retracturam lumen, et stellas de cœlo ruituras*. Hunc locum Isaiæ Joannes, Apoc. 6, sic vertit : *Et cœlum recessit sicut liber qui circumvolvitur;* ubi quoque potentiam Dei indicare voluit propheta, qui non majori negotio cœlos, si libeat, complicet et volvat, quàm tu membranam, ac multò minori. Qui etiam locus Joannis facit ut hæc de Judæâ intelligam. Nam cùm, cap. 4 et 5, gloriam Christi, quam per mortem assecutus est, quamque etiam per prædicationem Evangelii obtinuerat, descripsisset, tandem, cap. 6, vastationem Judææ, quæ cœpit fieri à morte Domini, per incrementa narrat, quousque in sexto sigillo, id est, sextâ annorum hebdomadâ post occisum Dominum, extremam devastationem commemorat, *obscurato sole, et cadentibus stellis, et cœlis complicatis;* ubi etiam adducit illa verba Domini quæ dicturi erant Judæi *montibus et petris, ut caderent super ipsos*. Proque his quæ hìc dicit propheta : *Defluet exercitus cœlorum*, id est, stellæ, *sicut folium de ficu*, etc., dicit Joannes : *Et stellæ de cœlo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos, cùm à vento magno movetur*. Defluet. Hæc constructio, *marcescere de vite*, aut *ficu*, quæ fecit ut verbo *defluendi* verteretur, est Hebræis frequentissima, ut superiùs annotavi, esseque reddendam dixi duobus verbis, *marcescet ac decidet*.

Vers. 5. — Inebriatus est, *ravah, humectatus est, madefactus est, inebriatus est;* notatque redundantiam. Eâdem autem figurâ et verbo utitur Jeremias, 46 : *Devorabit gladius, et satiabitur et humectabitur à sanguine eorum*. In coelo, id est, apud me; vel : Firmiter jamdudùm statui madefacere gladium meum sanguine, etc. Estque Hebraismus valdè dignus qui annotetur; ut : *Verbum tuum permanet in cœlo;* et : *In cœlis firmâsti veritatem tuam*, id est : Sic firmum erit verbum tuum, ut cœli ipsi, et veritas tua tam stabilis ut cœli et cœlorum motus. *In cœlo* ergo vel *cœlis* vel *cœlestibus* utuntur tanquàm adverbio pro *firmiter*, *absque dubio*, vel etiam pro *excellenter*, *magnificè;* sicut apud Paulum, *innotescat in cœlestibus*, id est, magnificè, summâ cum majestate, sicut res cœlestes, etc. Populum imperfectionis meæ. Vide supra, v. 2, *populum anathematis sui*, id est, anathematizatum et à me devotum. Et cum isto nomine construendum est illud, *ad judicium; devotum*, inquam, *in judicium* seu *condemnationem;* quod supra dixerat *traditos mactationi*. Vel, *descendet in judicium*. Confer hæc verba cum illis : *Primogenitus meus Israel*, et similibus, et videbis quantùm actiones nostræ ac mores coram Deo momenti habeant; ex ipsis enim aut *dilecti filii* seu *primogeniti*, aut etiam tanquàm *excommunicati* et *internecioni addicti* habebimur.

Vers. 6. — Agnorum. כר *agnum* solet vertere. Vide de hâc voce supra, 16, 1. *Arietes* dicere potes : nam

et instrumenta bellica ad quatiendos muros, quæ *arietes* dicimus, כרים vocant Hebræi. MEDULLATORUM. Vox Hebræa *renes* notat; sed propter pinguedinem quâ obducuntur, ad *pingue* et *optimum rei* transfertur, et *tritico* etiam tribuitur, etc. Sensum vertit interpres Vulg. ARIETUM, אילים *arietes gregarii*. Istis autem animalibus significantur divites ex plebe. De principibus aget versu seq. VICTIMA. Supra eos dixerat *mactationi destinatos;* hìc jam Deum proponit innumerabiles victimas, tanquàm in festo aliquo, cædentem ac mactantem. Quo innuit occisionem impiorum acceptum sacrificium Deo esse, et diem quo delentur infideles, etc., esse diem festum Deo; et quidem *sacrificia* quæ Deo offerunt *sunt abominatio Domino;* quod verò ex ipsis offertur, acceptissimum. BOZRAH, civitas est Idumæorum, à *muris* quibus cingitur nomen habens, vel potiùs à copiâ *uvarum;* nam verbum Hebraicum dicitur tam de *decerptione uvarum*, quàm de *coarctatione murorum*, etc., ut jam supra indicavimus. Ergo hìc intelligi Judæos, rufos et sanguinolentos, qui sibi sanguinem Christi imputari et filiis suis non sunt veriti, nemini mirum videatur.

VERS. 7. — DESCENDENT. *Descendere* dicunt Hebræi interdùm pro *corruere*, ut Ezech. 30 : *Descendit superbia fortitudinis ejus ;* Deut. 20 : *Exstrues propugnaculum contra civitatem, donec descendat ipsa*, etc. Ne ergo putaremus minorum animalium tantùm futuram mactationem, et populum tantùm cædendum, subjungit de principibus, *cum eis etiam corruent*. Hos vocat nominibus majorum animalium. UNICORNES. A verbo *raam*, quod tantùm semel legitur, Zach. 14, id est, *elevatum est*, dicitur REEM animal *rhinoceros*, quòd *in altum habeat elevatum cornu*, vel quòd *cornu elevet*, etc. Est sævum animal et immensi roboris bellua; cujus *fortitudini* comparatur *fortitudo* Israelitarum, Num. 23. Posteritas Joseph etiam in fortitudine comparatur huic animali, Deut. 33 : *Cornua*, ראם *cornua ejus; in ipsis ventilabit gentes*, etc., *propter regnum Ephraim et potentiam ejus;* ubi Vulg. *rhinocerotem* dixit. Et Ps. 92 : *Exaltabitur ut* REIM *cornu meum;* ubi videtur alludere ad etymon ipsum nominis, quod tamen ibi legitur insertâ litterâ *iod*. Feritas ejus notatur Ps. 22, et Job. 29. Cæterùm rhinoceros et monoceros non idem animal sunt; sed hoc dicitur ab *uno cornu*, illud autem à *cornu in naso* quod sursùm elevatum habet. Nos Lusitani rhinocerotem vidimus ex Indiâ advectum anno 1515. Hujus fortitudinem metuit elephantus. Hoc animal vidit Martialis Romæ cùm urso pugnantem, qui taurum vicerat. Rhinoceros verò ursum ut pilam in altum projecit. Cui geminum cornu tribuit; habet enim præter cornu quod in naso est, aliud parvum supra frontem. Idcircò ait :

Namque gravem gemino cornu sic extulit ursum,
Jactat ut impositas taurus in astra pilas;

et rursùs :

O quàm terribiles exarsit promptus in iras!
Quantus erat cornu, cui pila taurus erat !

Ubi quidam deceptus est, quòd non putaret nisi unum cornu rhinocerotem habere. At Pausanias illius alterius parvi quoque mentionem facit. De hoc ergo animali intelligendi sunt, meo judicio, omnes loci quos adduxi. Monocerotum autem non unam esse speciem existimo; unde tanta diversitas in scriptoribus orta est. De asino Indico unum cornu in fronte gestante meminit Aristoteles et alii veteres scriptores; cujus cornu hodiè adversùs venena utimur ; quæ quidem virtus rara habet apud antiquos testimonia. Ego quidem nullum antiquius legi quàm Philostrati in Vitâ Apollonii, initio lib. 3, cujus hæc verba sunt : « Asinos præterea silvestres in vicinis paludibus, fluvio « videlicet Hypasio in Indiâ, multos capi dicunt, et « esse hujusmodi feris in fronte cornu, quo taurorum « more generosissimè pugnant. Atque conficere Indos « ex illis cornibus pocula. Asseruntque nullis morbis « illo die affici qui hujusmodi poculo potârint; neque, « si vulnerati fuerint, dolere ; et ex igne etiam incolumes egredi ; neque ullis venenis lædi, quæcumque « nocendi gratiâ in potu dantur, » etc. De his animalibus dubito planè an Scriptura S. meminerit alicubi; quare ubique *rhinocerotem* vertam libenter, quemadmodùm Vulg. vertit Deut. 33, et Job. 39. Non tamen culpandi sunt qui rhinocerotem *monocerotem*, id est, *unicornem*, dixerint; nam unum illud præcipuum cornu magnum est; alterum autem supra frontem, parvum. ET TAURI, seu *juvenci;* à *pharaructificavit;* est nomen *phar juvencus*, quando scilicet desiit esse vitulus, et fructificare incipit. Quibus etiam in Psalmo hostes suos comparat Christus Dominus, Ps. 22. CUM MAGNIFICIS. De nomine *abir* jam supra dixi. Dicitur autem de Deo, Gen. 49, et cap. superiori; de hominibus supra, c. 10; de angelis Ps. 781 : *Panem robustorum comedit vir;* de equis, Jerem. 50; de tauris, Ps. 50, et Ps. 22, cum *juvencis* conjungitur, ut hoc loco : *Circumdederunt me juvenci multi, robusti*, id est, tauri, *Basan cinxerunt me ;* quo modo hìc quoque accipio. Nomine ergo *rhinocerotem* et *juvencorum* atque *taurorum* principes et magnates Judæorum intelligito; qui cum aliis quoque perierunt et pro *victimis* Domino oblati sunt.

VERS. 8. — JUDICII SION. Voces Hebrææ dupliciter possunt accipi, in favorem videlicet Sion, id est, *ad contendendum pro Sione*, et ejus causam vindicandam. Vel *annus est retributionum*, id est, quo Deus retribuet *rixæ et contentioni quâ hostes cum Sione contenderunt.* Sed quia verbum *rib*, quando *pro aliquo contendere* significat semper cum dandi casu construi videtur, idcircò huic interpretationi non subscribo. Quanquàm autem eam admittamus, non de carnalium Judæorum civitate cum rabbinis, qui falluntur hoc loco nominibus *Edom*, *Idumææ* et *Bozra*, sed de spiritali Sione, quam ipsi infideles Judæi etiam oppugnant, intelligimus. Possumus et in malum interpretari, ut sequentia videntur exigere, quasi tempus adesse significet quo *Dominus vicem reddat ipsi rixæ Sionis*, id est, Sioni rixanti et contendenti. De industriâ autem amphibologicè loqui voluit propheta (quod aliàs annotavimus), ut pii exercentes semetipsos in intelli-

gendis Scripturis veritate fruantur, et impii videntes non videant, etc.

Vers. 9, 10. — Torrentes ejus (1). Relativum hoc et quæ sequuntur feminina sunt, et ad *Sion* sunt referenda; neque aliud dabunt rabbini quò referant, nisi vim suo more Scripturæ afferre velint. Ergo futurum erat ut *torrentes Sion in sulphur, et terra Sion,* id est, Judæa, *in picem converterentur;* quo omninò devastandam intelligimus, ac si esset terra picis et sulphuris, quæ perpetuò ignem alit, ut in nonnullis regionibus sunt, quos *Vulcanos* dicunt. Hæc autem nihil aliud notant quàm peccata Judæorum etiam continuis flagellis et longo exsilio non consumenda; quamdiù autem durabit iniquitas et infidelitas illorum, durabit etiam ignis divinæ iræ, quæ ita peccatis alitur ut ignis pice et sulphure.

Vers. 11. — Onocrotalus. A *vomitu* dicitur hæc avis *caath.* Septuaginta Interpretes *pelicanum* vertunt; Hieronymus *onocrotalum* vel *onocrotatum.* Est avis immunda et lege vetita, Levit. 11, Deut. 14. Desertis gaudet. Ps. 102 : *Similis sum onocrotato deserti.* Ericius. De *kipphod* vide supra, c. 14. Avis est, ut ex hoc loco apparet. Ibis. Hebræis alia species est. Nomen quod hic habet à *flando* dicitur, *ianeschoph.* Avis immunda, ut apparet ex Levit. 11, et Deut. 14, estque species noctuæ. Fortè à tempore dicitur quo volat, nempe *crepusculo vespertino*, quod dicitur *neseph* ab eodem verbo; de quo infra, 59. Est ergo avis quam Latini *noctuam* vocant. Corvus *oreb*, vel à *mixtione coloris,* vel quòd colore referat obscuritatem *noctis*, vel quòd *vespere volitet*, vel etiam à sono vocis. Est autem Hebræis nomen genericum. Levit. 11 : *Et omnem corvum in specie suâ;* quo comprehenduntur picæ, graculi, monedulæ, et aliæ id genus aves. Per *habitationem* autem harum avium solitudinem intelligit Sionis et totius provinciæ; nam istæ aves solitudinis sunt amicæ. Et quia immundæ sunt, fortè gentes, nempe Mahometanos, qui eas sedes possident. notant. Mensura, *cav.* De hoc nomine supra, c. 28, dictum est. Verbum significat *lineas jacere,* ut perspectivæ dediti et geometræ faciunt. Nomen ergo *funem* seu *lineam illam* notat *quam latomi extendunt;* estque non solùm ædificantium, sed etiam destruentium et solo æquantium, cùm nihil supereminere volunt; ut jam supra dictum est, eodem capite : *Ponam judicium ad funiculum,* etc. Vide etiam supra, c. 18 : *Ad gentem funiculi,* etc. Et quidem Vulg. sensum hoc loco suo more optimè reddidit : *Ut ad nihilum redigatur,* pro *linea inordinationis* seu *inanitatis.* Vide supra, 24, commentarium in illa verba : *Civitas vanitatis,* etc., vers. 10. Perpendiculum. Optimè reddidit Vulg. nomen *abene,* id est, *lapides.* Significat enim Hebr. non solùm *lapides grandiores et ædificiis aptos,* sed et *lapides illos et ponduscula quæ filo pendent, instrumentumque conficiunt quo fabri ignarii et cæmentarii utuntur.* Est autem duplex; alterum quo jacentia æquabiliter jacere deprehendunt aut inæquabiliter; et de hoc est hic sermo; alterum quo rectitudinem vel tortuositatem murorum percipiunt; de quo supra, c. 28 : *Justitiam ad perpendiculum.* Neque cuiquam inauditum appareat nomen *eben* pro *ponduscuIo* accipi. Nam etiam in universum pro *ponderibus* accipitur, quòd imponerentur olim lancibus lapides. Et per catachresin, etiamsi ex aliâ materiâ fierent, *lapides* dicebantur, Deut. 25 : *Non sit in sacculo tuo lapis et lapis,* etc.; *sed lapis integer et justitiæ sit tibi.* Et 2 Reg. 13, *in lapide regis*, pro *pondere regio.* Habes Levit. etiam 19 : *Bilances justitiæ, lapides justitiæ*, etc. Adde quòd Zach. 4, pro *perpendiculo* capitur : *Videbunt lapidem stanni in manu Zerubabel.* Nos etiam Lusitani hodiè *lapidem lini* dicimus pro certo pondere. Desolationem. *Bohu* est *inane, vacuum, vacuitas.* Oponiturque verbo *nabah* à quo videtur deduci. Ter autem tantùm reperitur in Scripturâ, Gen. 1, et Jerem. 4 : *Vidi terram et ecce inordinatio et vacuitas,* quasi redacta esset ad illud antiquum chaos, nihil ordine positum, nihil ædificatum aut plantatum habens, etc., et hoc loco. Hæc passa est Judæa potiùs quàm Idumæa.

Vers. 12. — Nobiles, *cor,* id est, *candidum;* in plur. *corim, candidati,* id est, *liberi, ingenui, claro genere nati, nobiles* induti candidâ veste; quod erat insigne ingenuorum, 1 Reg. 21, Nehem. 2 et 5, Eccles. 10. Ergo hìc Vulg. optimè *nobiles* vertit, supplevitque verbum substantivum, quod sæpè deest; videturque legisse *malecah,* id est, *ad regem.* Juxta lectionem autem quam nunc in Hebræo habemus, *melucah,* duplex potest esse sensus : 1° *Nobiles ejus, et non regnum vocabuntur,* id est, habebit quidem ille populus nobiles et qui ex stirpe regiâ genus ducant, aut saltem ex nobilibus et liberis; non tamen vocabuntur ad regnum, neque ampliùs habebunt regem; 2° quòd *ipsi nobiles non ampliùs ibi regnum dicantur*, etiamsi conveniant alicubi ut regnum efficiant; sed id nequaquàm in Sione aut Judæâ erit. Ergo negatio illa transposita, ut vides in nostrâ versione, hunc habet sensum. *Etsi nobiles aliqui remanerent, nunquàm tamen ibi regnum dicerentur*; *quinimò omnes principes ejus in nihilum redigerentur.*

Vers. 13. — Paliurus. Species est spinæ, frutex spinosus et asper; de quo Plinius l. 13, c. 19; Virgilius :

Spinis surgit paliurus acutis.

Vulg. quia jam *spinas* dixerat, optimè vocem Hebræam *choach paliurum* vertit. Est autem Hebræis spina vel naturalis vel artificialis, ut infra, 37, de *spinâ quæ naso infigebatur* nonnullis animalibus. De vocibus hujus versûs jam in superioribus diximus. Solitudinem itaque, ut vides, variis figuris designat.

Vers. 14. — Dæmonia. De nomine *Siim,* vide supra,

(1) Scilicet Idumææ, in picem. *Pix* et (sequens) *sulphur* ignem et citò concipiunt, et diù conservant. Alludit ad excidium Sodomæ, etc., ut prophetæ solent. Urbes incendentur quasi pix aut sulphur. In sempiternum, id est, diù : soleat enim incensarum urbium diù manere favillæ et fumus. Significat vastitatem irrecuperabilem. Desolabitur, id est, desolata manebit. In seculum seculorum, longissimo tempore. (Synopsis.)

13, ubi Vulg., hanc vocem *bestias* vertit. ONOCENTAURUS. Est animal monstrosum superiori parte hominem, inferiori asinum referente; sicut *hippocentaurus* ex homine et equo. Sed vocem *iim* supra Vulg. *ululas* vertit. Sunt autem ululæ aves ferales, et à sono, ni fallor, appellationem habent. Hìc spiritus, qui variâ monstrorum specie in desertis locis apparent, hæc nomina designant. Et quia manifestum est, *Sciim, naves* significare, non dubito quin et ipsos *nautas* quoque significet, transferaturque ad significandas *simias;* quas etiam ob agilitatem quâ præditæ sunt in ascendendo per funes, etc., nos Lusitani interdùm irrisoriè *nautas* vocamus. Hinc ad cacodæmones notandos transfertur, sicut et quod sequitur, PILOSUS, *sair.* Quemadmodùm autem dicitur Hebræis *hircus* à *pilis* et *horrore,* sic quoque vocant *Satyros;* convenit enim et vox. LAMIA. *Lamiæ* antiquis erant quas hodiè *bruxas* vocamus Hispani, veneficæ mulieres et sanguini puerorum infestæ. Dion. Chrysostomus ait « in intimâ « Africâ feras quasdam reperiri muliebri facie, quæ et « ipsæ Lamiæ dicuntur; uberibus autem et toto cor- « pore adeò specioso, ut ipsis retectis homines in frau- « dem alliciant, captosque devorent. » Vide Philostratum in Apollonio, lib. 4, etc. Ego cacodæmones in illis figuris apparuisse aliquibus crediderim. Cæterùm vox Hebræa *lilith,* à *nocte* nomen habet, quòd noctu videlicet appareat; neque alibi memini me legisse, nam Thren. 4, ubi Vulg. dixit, *Lamias nudâsse mammas,* in Hebræo aliud nomen est, nempe *tanim,* quod superiori versu *dracones* vertit.

VERS. 15. — HABUIT FOVEAM. Vulgatus quia קפוז pro *ericio* accepit, noto animali terrestri, *foveam habere* dixit pro *nidificare;* et eâdem ratione verbum *malat,* quod in secundâ propriè est *facere ut evadat,* dictum autem de avibus est *ova edere,* dixit *enutrire catulos.* Item ad eorumdem animalium naturam respiciens verbum *baca,* quòd propriè est *discindere* seu *dissecare,* dictumque de avibus est *excludere ova et fractis ovis pullos educere,* vertit *circumfodit.* ET FOVIT. Ex Jerem. 17 apparet quòd verbum *dagar, incubare* seu *fovere* significet. Non ergo videtur servâsse ordinem; nam incubatio præcedit exclusionem. Quare et accipiunt pro *postquàm.* Ego tamen libenter de educatione illâ primâ, quam matres exhibent pullis jam ab ovo eductis, quæ etiam communi verbo *fovendi* significatur, accipio; quâ in acceptione intelligi etiam potest locus Jeremiæ. Per futura autem verti aliquot præterita; nam ita exigebat oratio; et Hebraismus indifferenter nunc futuris, nunc præteritis uti consuevit, ut in his versibus vides. Sed quia quid propriè sit *kipphon,* neque ipsi Judæi sciunt, non possunt meritò Vulgatum reprehendere, quòd pro terrestri animali acceperit. Videtur tamen de ave esse sermo ex proprietate vocum, et ex eo quòd de *milvis* seu *vulturibus* subjungitur. Vox autem non alibi reperitur, et videtur esse idem quod *kiphphod,* aut simile aliquod genus avis, de quo supra, vers 11, ubi quoque Vulg. *ericium* reddit. Sunt enim duo illa elementa *daleth* et *vav* affinia et commutabilia. MILVI *daiah vultur* est, et est genericum nomen. Deut. 14: *Daiah, juxta genus suum.* Hic est plur. ALTER AD ALTERUM. Latinè reddidit Hebraismum, quem ego retinui, quòd manifestus esset. Ad verbum tamen dicendum esset, si liceret, *unaquæque ad socias suas.* Variis itaque, ut vides, figuris desolationem Sionis et Judææ describit sub nomine *Edom* et *Bozra,* et eisdem ferè quibus supra, cap. 13, Babylonis desolationem prædixerat, quòd non minùs impia esset Judæa, etc. Ego autem facilè adducar ut credam per hæc monstra et ferales aves ac bestias intellexisse prophetam non solùm immundos spiritus qui infidelium corda possident, sed, ut dixi, turpes Mahometanos crudelesque Turcas, quos prævidebat sedes illas occupaturos.

VERS. 16. — DILIGENTER. Adverbium hoc addidit Vulgatus, quasi volens vim verbi exprimere. IN LIBRO, vel *super libro,* id est, in annalibus Domini. Nam quamvis de ipsâmet Scripturâ prophetæ possit intelligi, q. d., *legite in hoc libro, et videte an aliquid ex eis quæ dixi defuerit,* etc., puto tamen de altero libro esse sermonem in quo res gestæ per Dominum descriptæ sunt, vel visibili, qui jam interiit, vel invisibili, qui in Deo est, ex quo omnis veritatis narratio dependet, etiam ejus quæ in profanis scriptoribus reperitur. Ergo conferre præcipit ea quæ Judææ accidisse vel scimus vel legimus apud scriptores vera narrantes, cum eis quæ in hâc prophetiâ continentur, et per omnia consentientem rei gestæ prophetiam nos inventuros prædicit. ALTER ALTERUM. Ad verb.: *Mulier sodales suas non requisivit,* id est, unaquæque res suam comparem non desideravit, sed ut in prophetiâ singula conjunguntur, ita quoque in eventu conjuncta videbis. De hoc Hebraismo nonnihil supra, v. 15. Utuntur autem femininis pro neutris, quibus carent. QUOD EX ORE MEO PROCEDIT. Optimè sensum reddidit Hebraismi, *quia os meum ille mandavit.* CONGREGAVIT EA. Non est in Hebræo pronomen, sed ad perspicuitatem Vulgatus illud adjecit, q. d., sic conjunctim: *Ut ea ego extuli, ita Spiritus Domini ea præcepit efferri;* vel: *Quemadmodùm per os meum Dominus enuntiari voluit, ita et Spiritus ipsius ea opere simul adimplevit.* Quænam sunt illa?

VERS. 17. — IPSE MISIT. Hebraismum retinui, *cadere fecit sortem eis,* id est, veluti sorte aves illas possidere fecit terram Jehuda. Et idem est quod sequitur, *divisit illis funiculo,* vel *in mensurâ;* fune eis dividebantur agri. Estque prius relativum femininum, alterum masculinum; referuntque omnes illas aves et monstra de quibus supra factus est sermo. His enim generibus simul positis Hebræi universitatem designant. Estque allusio ad divisiones et sortes jactas per Josue, quando divisit Israelitis terram promissam, quòd pro eis monstra, feræ, cacodæmones, etc., Mahometani illam ipsam Judæorum hæreditatem in suam possessionem dono Dei possederunt, ut notum faceret cunctis seculis quòd digniores sunt feræ et ipsi dæmones et impuri Mahometani illâ pos-

sessione quàm ipsi Israelitæ secundùm carnem, quibus olim à Deo data fuerat. Tanta fuerunt eorum scelera, et adeò sub ipsis contaminata fuit terra illa, ut supra dictum est per hunc ipsum Prophetam.

CAPUT XXXV.

1. Lætabitur deserta et invia, exultabit solitudo, et florebit quasi lilium.

2. Germinans germinabit, et exultabit lætabunda et laudans; gloria Libani data est ei; decor Carmeli et Saron, ipsi videbunt gloriam domini, et decorem Dei nostri.

3. Confortate manus dissolutas, et genua debilia roborate.

4. Dicite pusillanimis: Confortamini, et nolite timere; ecce Deus vester ultionem adducet retributionis; Deus ipse veniet, et salvabit vos.

5. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt.

6. Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum, quia scissæ sunt in deserto aquæ, et torrentes in solitudine.

7. Et quæ erat arida, erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. In cubilibus priùs dracones habitabant, orietur viror calami et junci.

8. Et erit ibi semita et via, et via sancta vocabitur: non transibit per eam pollutus, et hæc erit vobis directa via, ita ut stulti non errent per eam;

9. Non erit ibi leo, et mala bestia non ascendet per eam, nec invenietur ibi; et ambulabunt qui liberati fuerint.

10. Et redempti à Domino convertentur, et venient in Sion cum laude; et lætitia sempiterna super caput eorum; gaudium et lætitiam obtinebunt, et fugiet dolor et gemitus.

CHAPITRE XXXV.

1. La terre déserte et sans chemin se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse, et fleurira comme le lis.

2. Elle poussera, et elle germera de toutes parts; elle sera dans une effusion de joie et de louanges. La gloire du Liban lui sera donnée; la beauté du Carmel et de Saron, ils verront eux-mêmes la gloire du Seigneur, et la magnificence de notre Dieu.

3. Fortifiez les mains languissantes, et soutenez les genoux tremblants.

4. Dites à ceux qui ont le cœur abattu: Prenez courage, ne craignez point, voici votre Dieu qui vient vous venger, et rendre aux hommes ce qu'ils méritent. Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera.

5. Alors les yeux des aveugles s'ouvriront, et les oreilles des sourds se déboucheront.

6. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée; parce que des sources d'eaux sortiront de terre, dans le désert, et des torrents couleront dans la solitude.

7. La terre qui est desséchée se changera en étang, et celle qui brûlait de soif, en des fontaines. Dans les cavernes où les dragons habitaient auparavant, naîtra la verdure des roseaux et du jonc.

8. Il y aura là un sentier, et une voie qui sera appelée la voie sainte; celui qui est impur n'y passera point; et ce sera pour vous une voie droite, en sorte que les ignorants y marcheront sans s'égarer.

9. Il n'y aura point là de lion, la bête farouche n'y montera point, et ne s'y trouvera point; ceux qui auront été délivrés, y marcheront en sûreté.

10. Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront en Sion, chantant ses louanges; ils seront couronnés d'une allégresse éternelle; le ravissement de leur joie ne les quittera point, la douleur et les gémissements fuiront loin d'eux.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Reprobationem Judæorum desolationemque Sionis et totius Judææ superiori capite cùm prædixisset Isaias, electionem gentium, quæ mox consecuta est, jam decantat, et in laudes novi populi totum spiritum effundit. Erant olim tanquàm *desertum* et *loca arida*, quæ ab hominibus non incoluntur, et feris relinquuntur. Et quia nullus in eis decor, nullus morum ornatus aut vitæ honestas eis inerat, ideò *midebar* nomen illis competebat. Cùm etiam omnia apud illos forent confusa et inculta, et ad libitum in eis germinaret caro et mundus, à *commixtione* meritò *arubah* dici poterant. Quia verò Dei gratiâ destituti, *tsiah*, id est, *siccitas*, dicebantur. At jam per gratiam Christi ab illis malis alieni assimilantur *lilio* in pulchritudine et decore et in suavissimo odore. Neque aliud sunt piorum mentes quàm quædam lilia in horto Domini. *Lilium*, *cabatsaleth* dicitur Hebræis, voce, ut videtur, peregrinâ. Neque radicem habere videtur in linguâ sanctâ, nisi dicas compositam esse vocem ex duabus radicibus, nempe ex *tsel*, quod est *sinus*, et *cob*, quod est *umbra*, quòd digna sint sinu seu gremio.

Vers. 2. — Germinabit, et exsultabit. Tam novam tamque felicem progerminationem, totque filiorum unde non sperabatur exortum, sequitur ingens gaudium; de quo non semel deinceps fit mentio apud hunc prophetam. Novæ ergo Jerusalem et verorum Israelitarum congregationi hæc competunt. Lætabunda et laudans. Sensum expressit Vulg., ego verba verbis reddidi, *etiam exsultatio et ovatio*, id est, in dies crescet exsultatio et ovatio. Exsultationem exsultatio et ovatio excipiet. Hæc enim est vis particulæ illius *aph*. Gloria libani. Non hæc accipio quasi comparetur *gloria* et *decor* novæ progerminationis *gloriæ Libani*, qui proceras cedros gignit, aut *fertilitati Carmeli* et *decori Saronis*, sed, ut jam supra propheta exposuit, quasi totum decorem cum totâ gloriâ Synagogæ translatum esse ad Ecclesiam significet. Nam *Libanus*, et *Carmel*, ac *Saron*, insigniora erant loca terræ illius promissæ, cujus vastationem superiori capite depinxit. Illi ergo in solitudinem versi sunt, *quorum erat lex, et promissiones, et gloria, et Patres, et ex quibus Christus*, etc. At qui erant *exleges, et extorres, et longè, sine Deo in hoc mundo*, juxta evangelium, vocati sunt ad nuptias, *ejectis filiis regni*. Ipsi videbunt, etc. De illis itaque est sermo qui erant *desertum* et *solitudo* et *siccitas*, etc. Isti enim agnoverunt Christum Domini, qui in carne apparuit, qui est *splendor gloriæ et decor Dei nostri*; imò quia ipse est *Jehova*, et ipsis *resplenduit evangelium gloriæ beati Dei*. Quia verò quanta sit gloria et virtus crucis Christi agnoverunt, dicuntur *vidisse gloriam et*

decorem Dei. Adde quòd sicut nebula seu fumus olim dicebatur *Dei gloria*, quòd cum nebulâ appareret Deus, sic caro Christi, ob cujus humilitatem Judæi sunt obcæcati, *in quâ Deus habitabat corporaliter*, nobis dicitur *Dei gloria.* Quia ergo gloria Judæorum, fides et agnitio veritatis, ad gentes transiit, oculos habuêre quibus possent *gloriam Dei intueri.* Et hæc est potissima *lætitiæ* illius causa de quâ versu 1 et initio hujus.

Vers. 3. — Confortate manus, etc. Vires hominis in brachiis ac cruribus maximè consistunt; metus autem et brachia remittit et genua dissolvere videtur. Ad animum hæc referas oportet, ut mox explicat, etc.

Vers. 4. — Dicite. Ecce quo pacto alios stabilire deberent, bono videlicet ac læto nuncio. Pusillanimis. In dativo legendum est. Cæterùm duæ sunt voces in Hebræo quas expressi, *festinis corde. Festinos* autem *corde* vocat Hebraismus eos in quibus cor palpitat; quod meticulosorum est. Quare non indoctè *pusillanimis* dixit Vulgatus unicâ voce. Vide superiùs, c. 34, de nomine *nimehar. Cor festinorum observabit scientiam.* Adducet. Non malè hoc loco Vulgatus activè accepit primo loco, secundo autem dixit *ipse veniet;* potest autem eodem modo utrobique reddi: *Vindictam adducet*, *retributionem Deus ipse adducet*, etc.; vel: *Ecce Deus noster, vindicta veniet, retributio Dei; ipse veniet, et salvabit nos.* Sensus autem idem est, videlicet quòd nihil sic mentes possit surrigere sicut adventus Domini et Incarnationis mysterium. Peccata enim, quibus animus noster deprimitur, per Christum Dominum depelluntur; diabolus autem, hostis antiquus, qui nos captivos ducebat, à potentiore Christo foràs ejicitur; morti (quam formidare possemus peccatores) Christus Dominus mortem attulit; mundum, quem decepti sequebamur, ipse devicit; carnem denique, cujus titillationibus virtus nostra enervabatur, in cruce confixit. Quid ergo est quòd despondeamus animum? *Vindictam* ergo *adduxit, et retributionem* hostibus nostris; *et adveniens salvabit nos; ut jam de manu inimicorum nostrorum liberati servire possimus illi in sanctitate et justitiâ*, etc. Sæpissimè autem cùm de redemptione in prophetis fit sermo, *vindictæ* et *retributionis* fit mentio, quòd mens humana non perfectè gaudio perfundatur, etiamsi bona accipiat nisi iis à quibus indigna patiebatur videat pro meritis quoque vicem rependi. Jerem. 11: *Videam vindictam tuam de eis.* Vide Deut. 33, Jerem. 15, etc.

Vers. 5. (1) — De *cæcis* qui visum, *surdis* qui auditum, *claudis* qui gressum, et *mutis* qui loquendi facultatem receperunt Christi Domini beneficio atque Apostolorum ejus satis abundè testantur S. Litteræ; quanquàm hæc ad animos quoque referenda sunt, quorum vitia Christus Dominus abstulit; neque deest usque in hodiernum diem in Ecclesiâ virtus Domini ad sanandos nos.

Vers. 6. — Saliet, *dalag*, *saltavit*, *transilivit;* notatque quamdam alacritatem. Quando autem claudis liber gressus restituitur, non ambulant tantùm, sed et saliunt ex animi lætitiâ. Exemplo est ille quem sanavit Petrus, Act. 3, de quo Lucas: *Qui exsiliens stetit, et ambulabat, et intravit cum illis in templum, ambulans, et exsiliens, et laudans Deum;* ubi dicitur ἐξαλλόμενος et ἀλλόμενος, *exsiliens*, *saliens. Cervorum* autem est *saltare* et *transilire.* Estque allusio ad etymologiam nominis *claudi*, quòd Hebræis à *saltando* dicitur. Quia scissæ sunt, vel, *quando scissæ fuerint aquæ*, etc., ut ad tempus referantur gratiæ Christi in gentibus. Gentes enim erant *cæci*, et *surdi*, et *muti*, similes diis quos colebant; qui juxta parabolam Evangelii compulsi sunt intrare ad nuptias. Diffusâ ergo gratiâ in gentes (quod Judæis, etiam electis, mirum fuit), vocatisque in regnum Dei, omnia hæc miracula in corporibus atque animis patrata sunt. Quòd si *ki* pro rationali conjunctione cum Vulgato accipiamus, accipe Spiritûs S. gratiam, quâ destitutæ gentes *desertum* et *solitudo* erant, ut jam supra diximus, causam esse omnium illorum bonorum totiusque sanitatis. Videtur autem esse allusio ad virtutem nonnullarum aquarum, ut thermarum et calidarum aquarum, quæ à scriptoribus celebrantur, in quibus multa corporum vitia sanantur. Intelligimus ergo per Christum *apertum fuisse fontem in domo David*, *in ablutionem peccatoris et menstruatæ*, etc.

Vers. 7. — Et quæ erat arida. Vox Hebræa *scharab* de *adustione* tam *ignis* quàm *solis* dicitur. Infra, 49: *Non percutiet eos adustio et sol.* Vulgatus sensum reddidit suo more. Quanta fuerit gentibus concessa gratia, hæc indicant. Simul et à quantis simus eruti malis per ea nomina intelligimus quæ nobis Spiritus S. imponit, *adustio*, *siccitas*, quòd nihil dignum Dei oculis germinaremus, utpote *cubilia* seu *pascua draconum.* Ut enim Deo nihil acceptum ac gratum germinabamus, ita dæmoniis per omnia placebamus; nos mors depascebat, et tot malis premebamur, ut non nisi istis figuris statum rerum nostrarum possimus intelligere. Fontes. A verbo *naba*, quod *scaturire* significat, cùm de aquis, et *eructare* cùm de verbis seu spiritu dicitur, etc., est nomen *mabua*, quod *scaturiginem* significat. Quâ voce infantes pro *aquis* utuntur. Orietur viror. Verbum *orietur* supplevit Vulgatus ut necesse videbatur. Cæterùm quòd Vulgatus dixit *calami et junci*, cùm nomen *caneh* habeat lamed præpositum, quod interdùm valet *pro*, videtur reddi posse *pro cannâ et junco;* q. d.: *In pascuis* (seu *cubilibus*) *colubrorum atque serpentium* (seu *draconum*) *pro calamis et juncis*, quæ in hominum usum non admodùm multùm cedunt, et latibula sunt ferarum, *orietur fœnum*, quod juxta Ps. 104, ubi hæc eadem vox legitur: *Dominus germinare facit pro animalibus, et herbam in servitutem hominum.*

Vers. 8. — Ibi. Per loca illa, *quæ erant arida*, et tantùm *pabula draconum* et ferarum latibula, *erit via*,

(1) Tunc aperientur, etc. Tum etiam stupidissimi intelligent ac prædicabunt, quàm faveat suis Deus. (Grotius.) Sed quorsùm à proprietate vocum discedere, quùm propriè hoc impletum sit per Christum, qui hunc locum de seipso exponit, Matth. 11, 5 et Luc. 7, 22. (Biblia Vatabli.)

via trita, seu publica ac regia. In Ecclesiâ autem est Christus Dominus, qui est *via;* est fides, et sacramenta, et doctrina morum sanctissimorum, quibus itur in cœlum. Est igitur *via sanctitatis*, seu *sanctificata*, non solùm propter terminum, sed et propter ea per quæ itur, quæ sanctitate plena sunt. Est quidem Ecclesia ipsa *domus Dei*, sed simul est *via* et *porta cœli*. VOCABITUR. Optimè Vulgatus sensum vertit. Est autem tertia persona futuri, quâ Hebræi impersonaliter utuntur, ut dictum est cap. 9. Videtur autem esse allusio ad visionem et verba Jacob, quando scalam vidit, etc. NON TRANSIBIT PER EAM POLLUTUS, seu *contaminatus;* non quòd in Ecclesiâ Dei non sint *immundi* et *contaminati*, sed *non transeunt per eam*, non enim proficiunt, neque ad vitam iter faciunt; sed in eâ tolerantur, ut si ad sanam mentem redierint et evigilaverint, possent iter conficere. ET HÆC ERIT VOBIS; *hu* pronomen ad *viam* potest referri; nam Hebræis masculini generis est etiam hoc loco in affixo verbi *transibit*, et alibi; licèt frequentiùs sit femininum. Ergo Vulgatus ad *viam* referens, participium *holec*, *ambulans*, accepit pro adjectivo *viæ*, id est, *per quod rectè fit iter;* quare *viam rectam* vertit, neque distinctionem quam nunc habent Hebræa servavit, quòd nondùm essent distinctiones, quæ à sapientibus Tiberiadis adjectæ sunt postea; quas doctus interpres sæpè (ut ego quidem sentio) non curabit. Ergo, cum Vulgato hoc loco voces istas, *vehu lamo*, sequentibus conjungendas existimo in hunc modum : *Et ipse* (nempe *Deus*) *ipsis* (vel *cum ipsis*) *ambulans viam*, id est, socius erit itineris; *atque ita fiet ut nulli quantùmvis stulti aberrent* à viâ salutis, nisi de industriâ errare velint. Quia verò verba concisa sunt, indicabo lectori et alias interpretationes quas sermo Hebræus patitur, præter eam quam jam apposui. *Non transibit per eam pollutus; sed ipsa*, scilicet, *via, erit ipsis*, nempè cæcis et claudis, et cæteris de quibus in superioribus versibus; deinde, *ambulans viam, et stulti non errabunt*, vel : *Et erit ibi strata, et via; et viam sanctam vocabunt eam, ne transeat per eam pollutus; et ipsa* (nempè *via*) *vocabit eos ambulantes viam*, id est, viatores seu itineris peritos, *ut neque stulti aberrent*. Nam etiamsi in aliis rebus stulti sint, tam rectè tenebunt viam ut à viâ salutis non deflectant. Qui posterior sensus haud est contemnendus; augustus enim est et Isaiâ dignus. In quo vides quòd nos filii Ecclesiæ eam appellemus *sanctam Ecclesiam* et *viam sanctam*, ut erubescant immundi in eâ commorari, et *discedat ab iniquitate omnis qui invocat nomen Domini Jesu*, quod est *signaculum* quo signatum est *Dei fundamentum*, ut inquit Paulus 2 Tim. 2. Ipsa autem Ecclesia, vel ipse Dominus, vocant nos viatores, seu doctos viarum Dei, id est, erudit nos de viâ Dei, ità ut qui in aliis rebus stulti à mundo judicantur, docti sint viarum Domini, et, nisi velint, à viâ Dei non possint aberrare. Neque dura tibi videatur verbi *vocabit* repetitio, quæ non infrequens est Hebræis. Cæterùm prima interpretatio simplicior est.

VERS. 9. — MALA BESTIA, *pherits*, est à verbo quod *rumpere* seu *irrumpere* notat, *ruptorem* seu *irruptorem* dicere possumus. Quo nomine et latrones appellantur interdùm, interpretante Lucâ locum Jeremiæ, c. 7 : *Numquid spelunca irruptorum facta est domus ista? speluncam* enim *latronum* interpretatur. *Irruptor* ergo *bestiarum* pro *irrumpente bestiâ* seu *ferâ* capi potest, cujuscumque generis sit, quæ in transeuntes irruit, eosque opprimit. Quod intellexit Vulgatus, dicens *malam bestiam*. Vel certè *caioth* pro *animalibus cicuribus* accepit, et *pherits* pro *ferâ intercipiente vitam*, ut sunt lupi, leones, ursi, etc., quo nomine designari homicidam illum, qui ab initio occidere novit, non dubito, qui jam longè abest, neque nocet iis qui sunt in Christo Jesu, et quibus datum est à Domino *calcare super serpentes et scorpiones*, etc. Perindè autem est *ibi non inveniri* et *posse ejus caput conculcare*. Unde dicitur : ET AMBULABUNT LIBERATI, id est, tutò vitam degere poterunt quos Dominus liberaverit. Est autem *gaal rem aliò devolutam ad se revolvere* seu *transferre*, et *jure hæreditatis pristinæ sibi rursùs asserere et vindicare :* licèt pro *emere* simpliciter ponatur, Levit. 23, etc. Ergo *gealim*, *Dei* sunt *asserti*, *liberati* seu *redempti à Domino*, et *quos ipse sibi vindicavit*. Sæpè autem in lege dicitur hoc verbum de *redemptione* seu *vindicatione quæ per propinquum fit jure consanguinitatis*, Levit. 25, non semel. Quid mirum igitur, si, cùm tribuitur Deo, intelligatur de Dei Filio? Annon ideò homo factus est, et carnem nostram assumpsit, ut propinquus et consanguineus nos venundatos sub peccato et in Satanæ potestatem redactos jure propinquitatis sanguine suo redimeret, suoque nos regno assereret ac vindicaret? infrà 44; Jer. 31; Ose. 13; Mich. 4, etc.

VERS. 10. — CONVERTENTUR, ET VENIENT. Hebraismus est, id est, *iterùm venient* vel *ingredientur*. Verbi enim *schub* cum altero verbo constructi hic est usus apud Hebræos non infrequens, ut jam non semel annotavi. Quæ tamen cum Judæis incredulis neque adhuc implenda neque in reditu ex Babylone impleta existimare debemus; non possunt enim tam magnificæ promissiones ad animarum redemptionem non pertinere. Homines ergo qui cives Dei esse desiderant, sive Judæi sive Græci, ad novam Sion properant, et Jerusalem, nempè Ecclesiam Christi, et regnum Dei ingrediuntur. In genere ergo, de humano genere aut gentibus hæc intellige. Isti *cum laude et sempiternâ lætitiâ veniunt*, quæ nunquàm desinet, quòd æternum sit *regnum* Christi et *omnium seculorum*, ut est apud Davidem. Quamvis enim plurima adversa insurgant adversùs illud, nunquàm tamen prævalebunt; neque quidquam est quod gaudium Ecclesiæ ac sponsæ Dei possit auferre, sicut neque divinæ charitatis vinculum solvere. SUPER CAPUT. Metaphora sumpta esse videtur à feminarum consuetudine, quæ super caput ingentia interdùm volumina vestium ac linteaminum ex lavacro afferunt quo *lætitiæ* et *gaudii* non temporarii abundantiam designavit propheta. Vel hujusmodi locutione variam et divitem supellectilem ac divitias notavit, quæ, quia gaudium

et lætitiam afferunt, *gaudium* vocantur ; quod tamen de divitiis spiritalibus, quibus donantur vocati ac redempti, intelligamus necesse est. Hoc loco et aliis non paucis Scripturæ videre licet *lætitiam* et *exsultationem* propriam esse servorum Dei. Quomodò enim non gaudebunt qui et quantis malis pressi fuerunt, et quantò majora adhuc eos exspectabant considerantes, se vident Domini gratiâ ac beneficio libertate filiorum Dei donatos ? Deflent quidem interdùm veterem errorem : sed fletus ille consolationum veluti quidam fluvius est, non solùm quia, ut est apud Davidem, *laqueo contrito, se liberatos* sentiunt, verùm etiam quia suas illas lacrymas Deo gratas esse non ignorant. Semper igitur gaudent, *et mæror ac gemitus,* quales sunt captivorum et desperatorum, longè absunt ab eis. Orare debemus Dominum nostrum, ut animum similem hujus prophetæ nobis concedat, quo, quantum sit Christi Domini beneficium agnoscentes, ejus semper laudes decantemus, semper in Domino gaudentes. Quam felicitatem mundani homines nobis non invident, quòd eum prorsùs ignorant.

CAPUT XXXVI.

1. Et factum est in quarto decimo anno regis Ezechiæ, ascendit Sennacherib rex Assyriorum super omnes civitates Juda munitas, et cepit eas.

2. Et misit rex Assyriorum Rabsacen de Lachis in Jerusalem, ad regem Ezechiam in manu gravi, et stetit in aquæductu piscinæ superioris in viâ agri fullonis.

3. Et egressus est ad eum Eliacim filius Helciæ, qui erat super domum, et Sobna scriba, et Joahe filius Asaph à commentariis.

4. Et dixit ad eos Rabsaces : Dicite Ezechiæ : Hæc dicit rex magnus, rex Assyriorum : Quæ est ista fiducia quâ confidis ?

5. Aut quo consilio vel fortitudine rebellare disponis ? super quem habes fiduciam, quia recessisti à me ?

6. Ecce confidis super baculum arundineum confractum istum, super Ægyptum : cui si innixus fuerit homo, intrabit in manum ejus, et perforabit eam : sic Pharao, rex Ægypti, omnibus qui confidunt in eo.

7. Quòd si responderis mihi : In Domino Deo nostro confidimus : nonne ipse est cujus abstulit Ezechias excelsa et altaria, et dixit Judæ et Jerusalem : Coram altari isto adorabitis ?

8. Et nunc trade te domino meo regi Assyriorum, et dabo tibi duo millia equorum, nec poteris ex te præbere ascensores eorum.

9. Et quomodò sustinebis faciem judicis unius loci ex servis domini mei minoribus ? Quod si confidis in Ægypto, in quadrigis, et in equitibus :

10. Et nunc numquid sine Domino ascendi ad terram istam ut disperderem eam ? Dominus dixit ad me : Ascende super terram istam, et disperde eam.

11. Et dixit Eliacim, et Sobna, et Joahe ad Rabsacen : Loquere ad servos tuos syrâ linguâ : intelligimus enim : ne loquaris ad nos judaicè in auribus populi qui est super murum.

12. Et dixit ad eos Rabsaces : Numquid ad dominum tuum et ad te misit me dominus meus, ut loquerer omnia verba ista : et non potiùs ad viros, qui sedent in muro, ut comedant stercora sua, et bibant urinam pedum suorum vobiscum ?

13. Et stetit Rabsaces, et clamavit voce magnâ judaicè, et dixit : Audite verba regis magni, regis Assyriorum.

CHAPITRE XXXVI.

1. La quatorzième année du règne d'Ezéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, vint assiéger toutes les villes fortes de Juda, et les prit.

2. Alors le roi d'Assyrie envoya Rabsacès de Lachis à Jérusalem, avec une grande armée contre le roi Ezéchias ; et Rabsacès s'arrêta à l'aqueduc de la piscine supérieure, dans le chemin du champ du foulon.

3. Eliacim, fils d'Helcias, qui était grand-maître de la maison du roi, Sobna, docteur de la loi, et Joahé, fils d'Asaph, secrétaire d'Etat, étant venus le trouver,

4. Rabsacès leur dit : Rapportez ces paroles à Ezéchias : Voici ce que dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance dont vous vous flattez ?

5. Par quel dessein et avec quelles forces prétendez-vous vous révolter contre moi ? Sur qui vous appuyez-vous, lorsque vous refusez de m'obéir ?

6. Vous vous appuyez sur l'Egypte, sur ce roseau cassé qui entrera dans la main de celui qui s'appuie dessus, et qui la transpercera. C'est ce que sera Pharaon, roi d'Egypte, pour tous ceux qui espèrent en lui.

7. Que si vous me dites : Nous mettons notre espérance dans le Seigneur notre Dieu, n'est-ce pas ce Dieu dont Ezéchias a détruit les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous adorerez devant cet autel que j'ai dressé ?

8. Maintenant donc rendez-vous au roi des Assyriens mon maître ; je vous donnerai deux mille chevaux, et vous ne pourrez seulement pas trouver assez de gens parmi votre peuple pour les monter.

9. Comment donc pourrez-vous seulement tenir contre l'un des moindres gouverneurs des places de mon maître ? Que si vous mettez votre confiance dans l'Egypte, dans ses chariots et dans sa cavalerie,

10. Croyez-vous que je sois venu dans cette terre pour la perdre sans l'ordre du Seigneur ? C'est le Seigneur qui m'a dit : Entrez dans cette terre et détruisez-la.

11. Eliacim, Sobna, et Joahé, dirent à Rabsacès : Parlez à vos serviteurs en langue syriaque, parce que nous la savons ; mais ne nous parlez point la langue des Juifs, pendant que tout le peuple qui est sur la muraille nous écoute.

12. Rabsacès leur répondit : Est-ce à votre maître et à vous que mon maître m'a envoyé dire toutes ces choses, et n'est-ce pas plutôt à ces gens qui sont sur la muraille, et qui vont être réduits à manger leurs propres excréments avec vous, et à boire leur urine ?

13. Rabsacès donc se tenant debout, et criant de toute sa force, dit en langue judaïque : Écoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens.

14. Hæc dicit rex : Non seducat vos Ezechias, quia non poterit eruere vos.

15. Et non vobis tribuat fiduciam Ezechias super Domino, dicens : Eruens liberabit nos Dominus : non dabitur civitas ista in manu regis Assyriorum.

16. Nolite audire Ezechiam : hæc enim dicit rex Assyriorum : Facite mecum benedictionem, et egredimini ad me : et comedite unusquisque vineam suam, et unusquisque ficum suam : et bibite unusquisque aquam cisternæ suæ,

17. Donec veniam, et tollam vos ad terram, quæ est ut terra vestra, terram frumenti et vini, terram panum et vinearum.

18. Nec conturbet vos Ezechias, dicens : Dominus liberabit nos. Numquid liberaverunt dii gentium unusquisque terram suam de manu regis Assyriorum ?

19. Ubi est deus Emath et Arphad ? ubi est deus Sepharvaim ? numquid liberaverunt Samariam de manu meâ ?

20. Quis est ex omnibus diis terrarum istarum, qui eruerit terram suam de manu meâ, ut eruat Dominus Jerusalem de manu meâ ?

21. Et siluerunt, et non responderunt ei verbum. Mandaverat enim rex, dicens : Ne respondeatis ei.

22. Et ingressus est Eliacim filius Helciæ, qui erat super domum, et Sobna scriba, et Joahe filius Asaph à commentariis, ad Ezechiam, scissis vestibus, et nuntiaverunt ei verba Rabsacis.

14. Voici ce que le roi m'a commandé de vous dire : Qu'Ezéchias ne vous trompe point, car il ne pourra vous délivrer.

15. Qu'il ne vous persuade point de mettre votre confiance dans le Seigneur, en disant : Le Seigneur indubitablement nous délivrera ; cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

16. Gardez-vous bien d'écouter Ezéchias, car voici ce que dit le roi des Assyriens : Faites alliance avec moi, et venez vous rendre à moi, et chacun de vous mangera du fruit de sa vigne et du fruit de son figuier, et boira de l'eau de sa citerne,

17. Jusqu'à ce que je vienne vous emmener en une terre semblable à la vôtre, une terre de blé et de vin, une terre abondante en pains et en vignes.

18. Qu'Ezéchias ne vous abuse point en disant : Le Seigneur nous délivrera. Chaque dieu des nations a-t-il délivré la terre qui l'adorait, de la puissance du roi des Assyriens ?

19. Où est le dieu d'Emath et d'Arphad ? où est le dieu de Sépharvaïm ? ont-ils délivré Samarie de ma main ?

20. Qui est celui d'entre tous ces dieux qui ait pu délivrer son pays de ma puissance, pour croire que le Seigneur en sauvera Jérusalem ?

21. Et les envoyés d'Ezéchias se turent, et ne lui répondirent pas un mot, car le roi leur avait commandé de ne rien répondre.

22. Après cela, Eliacim, fils d'Helcias, grand-maître de la maison du roi ; Sobna, docteur de la loi, et Joahé, fils d'Asaph, secrétaire d'État, se rendirent auprès d'Ezéchias, ayant leurs vêtements déchirés et lui rapportèrent les paroles de Rabsacès.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Jam quo pacto liberaverit Deus Jerosolymitanos ab exercitu Assyriorum, narrat, ut Dei potentia ac bonitas innotesceret omnibus, et fiduciam in Deum à nobis extorqueat (1).

Vers. 2. — In gravi manu. *Graves* vocat hebraismus plurimas res quas sermo latinus non ità vocat. Estque varia hujus vocis explicatio. Quidquid enim vel pondus vel momenta habere significare volunt, *grave* vocant. Hìc de *exercitu* dicitur : nam *kel* non rarò pro *exercitu* accipitur. Ità loquitur Scriptura, cùm de exercitu Pharaonis sermo est, et aliis. Quod interpretes dicunt *manum validam*, hìc *manum gravem* dixit Vulgatus, id est, exercitum haud contemnendum, sed quem formidare meritò posset Jerusalem. Hìc mecum vide, Christiane lector, quàm immeritò nonnunquàm soleat populus sui regis peccatis regni calamitates adscribere atque imputare. Quis Ezechiâ sanctior ? at universas jam civitates ceperat Assyrius, et *inundatione suâ usque ad collum* jam pertingebat, ut suprà dictum est, ut regnum jamjam amissurus videretur. Certè regis justi isthæc probatio erat, et peccatorum populi illius castigatio.

Vers. 3. — Et egressus est. In libro Regum additur : *Et vocaverunt regem*, illi videlicet duces Assyrii : nam ad eum deferebant mandata à rege suo. Rex autem misit ad eos nuntios hos. Et *Eleachim* quidem dicitur *fuisse super domum ;* id est, præfectus domûs regiæ, quem nos *majorem domûs* vocamus ; *Sobna* autem vel *Sebna, scriba ;* at *Joah* erat *à commentariis*, id est, qui res publicas et quæ per singula tempora contingebant in annales redigebat, et historias temporum conscribebat. Nam participium *mazekir*, quod interdùm nomen est, illud munus videtur notare quòd legimus fuisse olim apud quosdam reges, ut quispiam curam haberet commemorandi coram rege quæ quisque in regno ejus præclara facinora edidisset, et quidquid regem meminisse oporteret regi in mentem revocaret. Quare hinc *commemoratorem* dixi. Hoc nomine vocatur Jehosaphat 2 Sam. 8, 16.

Vers. 5. — Aut quo consilio, etc. Vulgatus suo more sensum expressit. Hebræa verba ut potui reddidi ; quasi dicat dux : *Ego apud me dicebam : Essentne verba*, quæ ore exeunt et in aera evanescunt, *consilium* et *fortitudo ad bellum gerendum* (his enim duobus optimè bellum geritur) ; quòd si *verba* sunt *fortitudo* et *consilium*, benè res vestræ habent ; nam non vobis desunt. Dicitis enim magnifica verba, quòd *Jehovah liberabit vos*, quòd *Ægyptus aderit vobis*, etc. At si nihil

(1) Super omnes civitates. *Super*, id est, contra : hoc enim est Hebræum *al*.

Misit rex assyriorum Rapsacen. Fabulantur Hebræi hunc Rabsacen fuisse filium Isaiæ, eò quòd locutus sit hebraicè, v. 15, et quia alter Isaiæ filius relictus vocatus est, c. 7, v. 3, Jasub, quasi alius ad Assyrios transfugisset. Hanc fabellam refert hìc S. Hieron. et auctor de Mirabilibus S. Scripturæ apud S. August., lib. 2, c. 27. (Corn. à Lap.)

aliud minùs est *consilium* et *fortitudo* quàm *verba*, vosque nihil aliud quàm verba habetis, *quæ est vestra fiducia?* Neque novum videatur quod *ac* pro *fortassis* accipiatur; nam est interdùm ominantis, ut Gen. 44: *Forsan discerpendo discerptus est*, et Psal. 139: *Et dixi: Forsitan tenebræ operient me*, etc., et sæpiùs aliàs. At in libro Regum pro primâ personâ habetur secunda, *amaretha ac, dixisti*, et ita habent hoc loco nonnulli codices. Et hunc habere potest sensum: *Dixisti fortassis verbum hoc labiis tuis: Consilium et fortitudo ad bellum est*, supple *nobis;* vel potiùs, quia audierat Assyrius Judæos, dùm essent in angustiis, solere ad orationes confugere, et hunc esse Ezechiæ animum, et suis prædicare ut clamarent ad Deum, neque aliâ re sibi opus esse; hoc quippe esse *consilium et fortitudinem ad bellum*, etc., irrisoriè orationes, in quibus fiduciam habebat pius rex, *verbum labiorum* vocat. *Dixisti*, inquit, *profectò*, vel *tantummodò. Verbum labiorum est consilium et fortitudo ad bellum.* Et hanc lectionem magis probo. Nam quòd *ac* aliquandò affirmet, præsertim initio sententiæ, vide Gen. 29; 1 Sam. 25; Psal. 73, etc.; at post alias voces exclusiva est, Gen. 18: *Loquar tantùm vice hâc;* Deut. 28, etc. Ergo Ezechias non defuturum inclusis *consilium seu fortitudinem ad bellum* prædicabat, modò orationes et preces fide plenas ad Deum funderent. Quod indicat locus 2 Par. 32, ubi hujuscemodi verbis corda virorum Ezechias confortavit: *Viriliter agite, et confortamini; nolite timere, neque paveatis regem Assyriorum et universam multitudinem quæ est cum eo: multò enim plures nobiscum sunt quàm cum illo. Cum illo enim est brachium carneum, nobiscum Dominus Deus noster, pugnatque pro nobis.* Impius itaque et cæcus Rabsachus, et Deum viresque fidei in ipsum et orationis ignorans, deridebat Jerosolymitanos. QUIA RECESSISTI, id est, ut recesseris à me: vel *ki* pro *quando* accipitur. *Quando*, inquit, *rebellâsti adversùm me, quæ fuit confidentia tua?* Legimus autem 4 Reg. 18, 7: *Erat Dominus cum Ezechiâ; et in cunctis ad quæ procedebat sapienter se agebat: rebellavitque contra regem Assyriorum, et non servivit ei*, quasi indignum ratus ut tributum solveret Assyrio, quem pater Ahaz in auxilium adversùs Syriam et Israelem vocaverat. Cui et si tunc cùm hæc agerentur argentum et aurum miserat, non tamen legimus quòd tributum annuatim solvendum statuisset. Quare verum est quod suprà 33, 8, dictum est, *Assyrium pactum fregisse*, et quòd hìc ex libro Regum dicimus, *Ezechiam rebellâsse.*

VERS. 6. — ARUNDINEUM, etc., vel sic: *Arundinem conquassatam istam.* Pronomen autem accipi videtur pro particulâ expositivâ, *nempè, videlicet*, etc. Atque hujusmodi similitudine notat quòd Ægyptii non solùm non juvarent Jerosolymitanos, sed quòd, dùm juvare videntur, potiùs nocerent ac læderent. Talia autem sunt omnia humana auxilia, præsertim ea ad quæ deserto ac neglecto Deo confugimus.

VERS. 7. — QUÒD SI RESPONDERIS. Doctè sensum vertit. *Et quia dices*, id est, dicere potes, vel soles. Hic enim usus est sæpenumero futuri. Fiduciam in Ægyptum elevaverat Rabsachus, quam habere plurimos ex Judæis noverat, ut suprà diximus; jam fiduciam in Deum, quam sciebat pium regem Ezechiam præ se ferre ac prædicare, labefactare nititur. Quo in loco interim animadverte quàm calleat res hostium dux iste, et quàm astutè vera assumat ut falsum colligat. Noverat non usque adeò potuisse toti populo placere regis Ezechiæ zelum, quando excelsa abstulisset, et populum ut tantùm Jerosolymis adorarent compulisset, tum quia id toleraverant qui ipsum præcesserant reges, tum etiam quia libertatem, quam semper populus sartam tectam habere vult et mordicus tenere, tollere videbatur. His adde quòd vel ignorans legem Dei vel consuetudine populi abusus, opus illud ipsi Deo aut non placere affirmat, aut saltem id persuadere Judæis conatur: quod si obtineret, jam fiduciam in Deum se dejecisse ac prorsùs evertisse putabit. Quo enim pacto illi confidas cui noceas? Ergo et religione Deum nobis propitium esse posse, et superstitione iratum insinuabat, Deumque, juxta Senecæ consilium, obsequio in prosperis rebus nobis conciliandum, non criminibus irritandum, ut in adversis cum fiduciâ invocatus adesse velit, quamvis esset impius, iste dux nos docebat.

VERS. 8. — ET NUNC, hebraismus, *igitur, nunc ergo.* TRADE TE DOMINO MEO. Verbum *harab* propriè *mixtionem* notat, ac de omnium ferè rerum mixtione dicitur, ut juxta materiam subjectam reddere oporteat. Ergo et de pactis dicitur, ubi ex utrâque parte fides datur, et in fœdere atque amicitiâ animi coeunt et quodammodò commiscentur. Unde hìc quidam per *dare obsides*, alii verbo *oppignerandi*, Vulgatus verbo *tradendi* vertunt. Ego *conventionem facere* dixi. Et si quidem activè accipias verbum quartæ, reddere poteris, *oppignera dominum meum*, id est, devinci muneribus, vel obsidibus, vel te in manus ejus tradendo, etc.; ego tamen propter id quod sequitur, verbo *deponendi* libenter redderem, *depone* quidquam *cum domino meo, quòd si det duo millia equorum, non des eorum ascensores*, etc., licèt et de aliis conventionibus possit intelligi.

VERS. 9. — ET QUOMODO SUSTINEBIS, id est, sustinere poteris. Nos etiam Lusitani verba *sustinendi* vel etiam *exspectandi* pro *fortiter resistere* seu *ferre* utimur. Aiunt autem quidam verbum *schuh* in *hiphil* constructum cum nomine *faciei* in sententiâ negativâ significare *aversari*, at in affirmativâ *sustinere, ferre*, etc., et hunc locum adducunt. Sed ego ubique suam significationem puto retinere posse, nempè *redire facere*, id est, reprimere seu repellere, aut quid simile. QUOD SI. Vulgatus hæc sequentibus videtur connectere: possunt tamen superioribus aptari: *Non habes ascensores duorum millium equorum; quare neque uni ex minoribus ducibus poteris resistere: et adhuc habebis fiduciam in Ægypto*, etc. IN QUADRIGIS, *rekel*, id est, *currum*, collectivè, ut sæpè aliàs, hìc accipio, vulgò *carruale*. At *pharaschim* ubique pro *jugalibus* accipio, id est, animalibus quæ junctim currum tra-

hunt : de quâ voce jam supra non uno tantùm loco dictum est. Jerosolymitani autem equos et quadrigas exspectabant ex Ægypto : atque ita accipio *lamed*, *pro curribus et jugalibus*, id est, ut indè habeatis currus et jugalia. Stultum autem esse affirmat currus et equos exspectare, quandoquidem ascensores non haberent, etc.

VERS. 10. — ET NUNC, id est, adde, omitto, prætereo, quòd non sine Domini voluntate, etc. Aliunde adhuc fiduciam in Deum vult evertere. Ad verb. *præter Jehova* vel *sine*. Non inconsulto Domino, imò præcipiente Domino Deo vestro, hanc provinciam suscepi. Inanis ergo est vestra in ipsum fiducia.

VERS. 11. — SYRA LINGUA, *Aramiticè*, seu *linguâ Arameâ*. INTELLIGIMUS ENIM, vel *callemus enim*, Hebr. *nam audientes nos*. Nondùm enim Judæis in Babylonem translatis, Chaldaicam linguam, quæ in multis Syriæ provinciis communis erat, pauci tantùm intelligebant; sicut postquàm illinc reversi sunt, non omnes Hebraicè sciebant, sed docti tantùm et Scripturis assueti à pueritiâ. Quâ ratione factum est ut in Chaldaicam linguam Scripturæ verterentur : erat enim illa jam vulgata, eò quòd paucissimi essent ex Judæis qui in Chaldæâ nati non fuissent. Unde Christi tempore sermo vernaculus erat Syriacus, aut saltem mixtus ex utrâque linguâ, quamvis alioqui affines sint ambæ linguæ, et altera alterius dialectus. IN AURIBUS POPULI, id est, audientibus iis *qui super muro sunt*. Exeuntibus enim legatis ad colloquendum cum Assyriis, multi, ut fit, in murum ascenderant, ut viderent quid inter eos ageretur.

VERS. 12. — ET NON POTIUS AD VIROS. Astutus Assyrius dux populum in sententiam suam adulationibus, quæ apud vulgus plurimùm valent, pertrahere aggreditur, occasione sumptâ à timiditate quam in legatis subolfecerat : et qui ea quæ dicebat ut regi nuntiarent præcipiebat, jam ad populum se missum profitetur; quare et eorum vices dolere se insinuat, et in regem ac principes invidiam excitat. Sciebat enim imperitæ multitudinis ingenium, ac quàm præceps sit ad judicandum reges sibi tantùm consulere, et subditorum miseriis non tangi. URINAM PEDUM SUORUM. In textu Bibliorum est nomen plur. cum affixo pronomine, *scheinaiahem*, estque nomen Chaldæum, quod retinuit Isaias, sicut quod præcessit, ut mox dicturus sum. At in margine scriptum est *aquas pedum;* sic enim honestè urinam circumloquuntur, sicut honestè dicunt: *De inter pedes* pro *de genitalibus :* de quâ formâ jam dixi nonnihil in comm. In illa verba : *Dominus legifer noster*, etc. STERCORA. In textu est nomen *coraam*, quod etiam Chaldaicum est, et *stercora* notat ; nam *cor* illis est *foramen*. Peregrinas itaque voces honestatis gratiâ retinuit Isaias. In margine autem est, *tsoatham*, quod *egestionem* designat Hebræis. Qui locus fecit ne multum fidei adhiberem sententiæ nonnullorum rabbinorum, neque ineruditorum, qui dicunt lectionem marginalem non esse variam lectionem, sed esse germanam ; et quamvis in textu aliter scribatur, proferendas tamen esse voces juxta lectionem quæ in margine est.

VERS. 13. — ET STETIT, ET CLAMAVIT, id est, obfirmato animo ac pertinaci clamavit seu vocavit. Compellabat autem viros qui super muro erant, idque Judaicè. Ut videas non esse rogandos hostes, neque committendum ut quidquam nisi virile et forte persentiant in nostris. REGIS MAGNI, Emphasim habet *he* repetitum in Hebræo, *regis illius magni*.

VERS. 15. — NEQUE FIDUCIAM TRIBUAT, *iabetach*, id est, *fidere faciat*. Sciebat enim populum non nisi persuasum à rege in Deum confidere, cujus pietas nota erat ipsis etiam hostibus. Cùm autem magna sit omnium regum inter suos auctoritas ; quorum tamen nota est religio et fides ac vitæ totius sanctitas, facilè populum, etiam reclamantem, in officio continent, et perdurare in adversis faciunt. Quare, ut ego quidem sentio, si quisquam est qui boni communis amore tenetur, et regnum seu rempublicam benè administratam cupit videre, vitæ sanctitatis atque erga Deum pietatis opinionem principi, quoad ejus fieri potest, conciliet. Si autem quæras à me quâ ratione hujuscemodi opinionem populus de principe concipere possit, respondebo, ut est apud Xenophontem : *Talis sit;* neque enim aliud est ad eam consequendam efficacius ipsâ veritate, id est, ut reverà talis sit.

VERS. 16. — FACITE MECUM BENEDICTIONEM. Hebraismus est; nomen enim *benedictionis* copiam et largitatem notat; q. d. : Ne sitis erga me parci, sed magnificè ac liberaliter mecum agite, nempe summâ fiduciâ, atque omni timore deposito, *ad me egredimini*, vestri curam mihi meæque fidei credentes. Quòd si præstiteritis, *comedet quisque*, etc., eritis vestrarum rerum domini, meque pro hoste patrem habebitis, etc. Sed non potest latere hostilis animus : absurda enim plerùmque petit. Si enim fides adhibenda est, cui potiùs adhibenda in iis quæ non videntur? hostine, an optimo regi nostri generis, ejusdemque religionis amantissimo? Fidem exigebat à primis parentibus hostis ille, mendacii omnis pater ; et cùm nihil ostenderet ob quod sibi potiùs quàm Deo creatori fidem adhiberent, tamen obtinuit ut nulli minùs quàm ei qui fidem jure optimo exigit, homo fidem adhibere videatur. Quam miserabilem conditionem nunquàm satis admirabor. ET COMEDET UNUSQUISQUE. Verba *comedite* et *bibite* possunt quoque in formâ præteriti legi ; quod propter *vau* in futurum vertitur, *et comedet*, id est, comedere poterit. *Vitem* verò *suam comedere*, Hebraismus est, quo et nos utimur, id est, eâ frui et ex ejus fructibus comedere.

VERS. 17. — TOLLAM VOS, etc. Impotens animus occultare omninò consilium nequit, et cùm captivitatem meditaretur, aliis nominibus invidiam declinat. Sed interim animadverte eum nihil in promptu promere aut exhibere, sed omnia in futurum promittere. Quod misericordiæ Dei adscribi omninò debet ; nam si quis à veritate avertere alios nititur, mox quæ grata essent in manus traderet, vix quisquam esset à deceptione immunis. At cùm et Deus et hostis in futurum promittant, deliberandi ac decernendi locus datur, uter fide sit dignior. Præter hoc, quòd si ad

præsentia animum adjiciamus, statim quid respondere debeamus, ex ipsius hostis verbis habebimus; nonne sic respondere isti poterant? *Aliam mihi terram huic similem commemoras; illam nos nequaquàm videmus; hanc nos possidere sine, si nos diligis, quam tu illi alteri similem esse affirmas.*

VERS. 18. — NEQUE CONTURBET. Non nisi in tertiâ legitur *hasith*, quod Vulgatus verbo *incitandi* reddere solet, Deut. 13, Jos. 15, 1 Sam. 26, etc., quod tamen Job 36, verbo *salvandi* ac *superandi* reddidit. Ego certè putarem esse idem verbum quod *suth*, id est, *posuit;* et in tertiâ esse idem quod *persuadere*, eâdem phrasi quâ nos utimur Lusitani, *posuit me ut bellum gererem*, id est, mihi persuasit. Atque ita reddendus est locus Deut. 13: *Si incitaverit te frater*, id est, si te in hoc constituerit, si tibi persuaserit, et Jos. 15: *Persuasit ei ut peteret à patre agrum*, et cæteri loci. Locus ergo Job 36, in quo bis ponitur hoc verbum variè constructum, nescio quàm benè à plerisque redditur, quem ego sic redderem: *Insuper et deponet te de ore angustiæ latissimæ, quæ fundamentum sub se non habet;* et mox: *Ira quoque ne persuadeat tibi in sufficientiâ*, id est, ad excessum, *et magna largitio non inclinet te;* quem sensum doctè expressit Vulgatus. Hinc nomen descendit quod *pallium* seu *velum*, quod superponitur, notat. Hæc diffusiùs tractavi quòd viderem etiam à viris doctis hujus verbi significationem et acceptionem, atque hanc, quam aperui, cognationem, à plerisque ignorari, licèt sensum Vulgatus semper sit assecutus; ut nequeam satis mirari præcipitantiam eorum qui passim immeritò Vulgatam editionem rejiciunt. Ergo hìc verbo *persuadendi* seu *decipiendi* rectè vertas. NUMQUID LIBERAVERUNT. Inscitiam suam prodit, qui quantum distaret Deus Judæorum à diis gentium nesciebat. At *non est Deus noster ut dii eorum;* nam illi sunt *opera manuum hominum;* et in eis homines quæcumque volunt faciunt *Deus autem noster in cœlo, omnia quæcumque voluit, fecit.* Quæ profectò cogitatio nos ubique decet. Nam hostis noster, eò quòd sciat quanta hinc nobis bona proveniant, in hoc totus est ut nobis persuadeat Deum nostrum ab aliis nihil differre.

VERS. 19. — NUMQUID, *veki, et quando liberaverunt*, etc., vel *etiamne*, nam *ki* interdùm interrogat, ut supra 29: *Num dicet factura*, etc., et Deut. 20. In lib. Regum adduntur duo alia nomina locorum; sed hoc non urgebat; nam erant dii alieni. Majorem vim certè habuisset si dixisset: *Num Jehova liberavit Israelitas de manu meâ?* Sed neque hoc vim magnam habuisset nisi ostendisset Samaritanos in Jehovâ habuisse fiduciam.

VERS. 20. — UT ERUAT DOMINUS, etc., *ki* hìc interrogat, ut superiori versu, *num igitur;* q. d.: *Ego integras provincias ab aliis diis recepi; numquid ergo*, vel *quo pacto igitur*, vel *quì fiet ergo ut, Jehova unam civitatem de manu meâ liberet?* Imò quia illi non liberaverunt, Jehova hanc liberabit; ut inimici ipsi sint judices, et videant quid Jehova ipse cæteris diis præstet.

VERS. 21. — ET SILUERUNT. Verbum *carasch*, non *silere* sed *cessare* notat. Unde et pro *obsurdescere* capitur. Mich. 7: *Et aures eorum cessabunt*, id est, obsurdescent. Nos etiam Lusitani, causam pro effectu ponentes, *obsurdescere* non respondere dicimus, ac pro *tacere* usurpamus, et eum qui non respondet *an sit surdus* rogamus. Potest etiam reddi: *Et immoti remanserunt, neque responderunt*, etc. QUIA PRÆCEPERAT, etc. Ecce quantum obtinuerat regis pii auctoritas apud plebem.

CAPUT XXXVII.

1. Et factum est, cùm audisset et rex Ezechias, scidit vestimenta sua, et obvolutus est sacco, et intravit in domum Domini.

2. Et misit Eliacim, qui erat super domum, et Sobnam scribam, et seniores de sacerdotibus, opertos saccis, ad Isaiam filium Amos prophetam.

3. Et dixerunt ad eum: Hæc dicit Ezechias: Dies tribulationis, et correptionis et blasphemiæ, dies hæc: quia venerunt filii usque ad partum, et virtus non est pariendi.

4. Si quo modo audiat Dominus Deus tuus verba Rabsacis, quem misit rex Assyriorum dominus suus ad blasphemandum Deum viventem, et exprobrandum sermonibus quos audivit Dominus Deus tuus: leva ergo orationem pro reliquiis, quæ repertæ sunt.

5. Et venerunt servi regis Ezechiæ ad Isaiam.

6. Et dixit ad eos Isaias: Hæc dicetis domino vestro: Hæc dicit Dominus: Ne timeas à facie verborum quæ audîsti, quibus blasphemaverunt pueri regis Assyriorum me.

7. Ecce ego dabo ei spiritum, et audiet nuntium, et revertetur ad terram suam, et corruere eum faciam gladio in terrâ suâ.

8. Reversus est autem Rabsaces, et invenit regem

CHAPITRE XXXVII.

1. Le roi Ezéchias, ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtements; il se couvrit d'un sac, et il entra dans la maison du Seigneur.

2. Puis il envoya Eliacim, grand-maître de sa maison, et Sobna, docteur de la loi, et les plus anciens d'entre les prêtres, couverts de sacs, au prophète Isaïe, fils d'Amos.

3. Et ils vinrent lui dire: Voici ce qu'Ezéchias nous a commandé de vous dire: Ce jour est un jour d'affliction et de reproches, un jour de blasphèmes. Les enfants sont près de sortir du sein de la mère; mais elle n'a point assez de force pour les mettre au monde.

4. Le Seigneur votre Dieu aura sans doute écouté ce qu'a dit Rabsacès, qui a été envoyé par le roi des Assyriens son maître, pour blasphémer le Dieu vivant, et pour lui insulter par des paroles que le Seigneur votre Dieu a entendues. Offrez donc à Dieu vos prières pour ce qui reste encore des siens.

5. Et les serviteurs du roi Ezéchias se rendirent auprès d'Isaïe.

6. Isaïe leur répondit: Vous direz ceci à votre maître: Voici ce que dit le Seigneur: Ne craignez point ces blasphèmes que vous avez entendus, dont les serviteurs du roi des Assyriens m'ont déshonoré;

7. Car je vais envoyer un souffle contre lui; il n'aura pas plus tôt appris une nouvelle, qu'il retournera en son pays où je le ferai mourir d'une mort sanglante.

8. Rabsacès retourna, et trouva le roi d'Assyrie

Assyriorum præliantem adversùs Lobnam. Audierat enim quia profectus esset de Lachis.

9. Et audivit de Tharaca rege Æthiopiæ, dicentes : Egressus est ut pugnet contra te. Quod cùm audisset, misit nuntios ad Ezechiam, dicens :

10. Hæc dicetis Ezechiæ regi Judæ, loquentes : Non te decipiat Deus tuus, in quo tu confidis, dicens : Non dabitur Jerusalem in manu regis Assyriorum.

11. Ecce tu audisti omnia quæ fecerunt reges Assyriorum omnibus terris, quas subverterunt : et tu poteris liberari !

12. Numquid eruerunt eos dii gentium, quos subverterunt patres mei, Gozam, et Haram, et Reseph, et filios Eden, qui erant in Thalassar ?

13. Ubi est rex Emath, et rex Arphad, et rex urbis Sepharvaim, Ana, et Ava ?

14. Et tulit Ezechias libros de manu nuntiorum, et legit eos ; et ascendit in domum Domini, et expandit eos Ezechia coram Domino.

15. Et oravit Ezechias ad Dominum dicens :

16. Domine exercituum Deus Israel, qui sedes super cherubim : tu es Deus solus omnium regnorum terræ, tu fecisti cœlum et terram.

17. Inclina, Domine, aurem tuam, et audi : aperi, Domine, oculos tuos, et vide : et audi omnia verba Sennacherib, quæ misit ad blasphemandum Deum viventem.

18. Verè enim, Domine, desertas fecerunt reges Assyriorum terras, et regiones earum.

19. Et dederunt deos earum igni ; non enim erant dii, sed opera manuum hominum, lignum et lapis : et comminuerunt eos.

20. Et nunc, Domine Deus noster, salva nos de manu ejus : et cognoscant omnia regna terræ, quia tu es Dominus solus.

21. Et misit Isaias filius Amos ad Ezechiam, dicens : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Pro quibus rogâsti me de Sennacherib rege Assyriorum :

22. Hoc est verbum quod locutus est Dominus super eum : Despexit te, et subsannavit te virgo filia Sion : post te caput movit filia Jerusalem.

23. Cui exprobrâsti, et quem blasphemâsti, et super quem exaltâsti vocem, et levâsti altitudinem oculorum tuorum? Ad Sanctum Israel.

24. In manu servorum tuorum exprobrâsti Domino. et dixisti : In multitudine quadrigarum mearum ego ascendi altitudinem montium, juga Libani; et succidam excelsa cedrorum ejus, et electas abietes illius, et introibo altitudinem summitatis ejus, saltum Carmeli ejus.

25. Ego fodi et bibi aquam, et exsiccavi vestigio pedis mei omnes rivos aggerum.

26. Numquid non audisti quæ olim fecerim ei? ex diebus antiquis ego plasmavi illud, et nunc adduxi : et factum est in eradicationem collium compugnantium, et civitatum munitarum.

27. Habitatores earum breviatâ manu contremuerunt, et confusi sunt : facti sunt sicut fenum agri, et

assiégeant Lobna ; car il avait appris que le roi s'était éloigné de Lachis.

9. En même temps, le roi des Assyriens reçut la nouvelle que Tharaca, roi d'Ethiopie, s'était mis en campagne pour venir le combattre ; ce qu'ayant appris, il envoya des ambassadeurs à Ezéchias, disant :

10. Vous direz à Ezéchias, roi de Juda : Que votre Dieu, en qui vous avez mis votre confiance ne vous séduise point ; et ne dites point : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

11. Vous avez appris ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays, comme ils les ont ruinés, et après cela vous espérez que vous pourrez vous en sauver !

12. Les dieux des nations ont-ils délivré les peuples que mes pères ont détruits, Gozam, Haram, Reseph, les enfants d'Eden, qui étaient à Thalassar ?

13. Où est le roi d'Emath, le roi d'Arphad, le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava ?

14. Ezéchias ayant reçu la lettre du roi de la main de ses ambassadeurs, et l'ayant lue, monta à la maison du Seigneur, et la présenta ouverte devant le Seigneur ;

15. Et il fit cette prière au Seigneur, disant :

16. Seigneur des armées, Dieu d'Israël, vous qui êtes assis sur les chérubins, vous seul êtes le Dieu de tous les royaumes du monde ; c'est vous qui avez fait le ciel et la terre.

17. Prêtez l'oreille, Seigneur, et m'écoutez ; ouvrez les yeux, Seigneur, et voyez, et écoutez toutes les paroles que Sennachérib m'a envoyé dire pour blasphémer le Dieu vivant.

18. Il est vrai, Seigneur, que les rois des Assyriens ont dévasté les royaumes et leurs provinces,

19. Et qu'ils ont jeté leurs dieux dans le feu, parce que ce n'étaient pas des dieux, mais l'ouvrage de la main des hommes, du bois et de la pierre qu'ils ont mis en poudre.

20. Maintenant donc, Seigneur notre Dieu, délivrez-nous de sa main, afin que tous les royaumes de la terre sachent qu'il n'y a point d'autre Seigneur que vous.

21. Alors Isaïe, fils d'Amos, envoya dire ceci à Ezéchias : Voici ce que dit le Seigneur d'Israël : Pour ce que vous m'avez demandé touchant Sennachérib, roi d'Assyrie,

22. Voici ce que le Seigneur a dit de lui : La vierge fille de Sion vous a méprisé, et vous a insulté; et la fille de Jérusalem a secoué la tête derrière vous.

23. Qui avez-vous attaqué par vos reproches? Qui avez-vous déshonoré par vos blasphèmes? Contre qui avez-vous haussé la voix, et élevé vos yeux insolents? Contre le Saint d'Israël !

24. Vous avez outragé le Seigneur par vos serviteurs, et vous avez dit : Je suis monté avec la multitude de mes chariots, sur le haut des montagnes, sur le mont Liban ; j'ai coupé ses grands cèdres et ses beaux sapins ; je suis monté jusqu'à la pointe de son sommet; je suis entré dans les bois de ses campagnes les plus fertiles;

25. J'ai creusé, et j'ai épuisé les eaux ; j'ai séché, par la multitude de mes gens de pied, toutes les rivières qui étaient retenues par des chaussées.

26. Ne savez-vous pas que c'est moi qui ai disposé toutes ces choses dès l'éternité? Il y a long-temps que je les ai ordonnées ; et c'est moi qui les fais présentement, et qui les exécute, en renversant les collines qui s'entrebattent, et en détruisant les villes fortes.

27. La frayeur a saisi les habitants de ces villes, comme s'ils étaient sans cœur et sans mains; ils sont couverts de confusion ; ils sont devenus semblables au foin qui se sèche dans les champs, aux herbages que les troupeaux paissent, et à cette herbe qui croît

gramen pascuæ, et herba tectorum, quæ exaruit antequàm maturesceret.

28. Habitationem tuam, et egressum tuum, et introitum tuum cognovi; et insaniam tuam contra me.

29. Cùm fureres adversùm me, superbia tua ascendit in aures meas; ponam ergo circulum in naribus tuis, et frenum in labiis tuis, et reducam te in viam per quam venisti.

30. Tibi autem hoc erit signum : Comede hoc anno quæ sponte nascuntur, et in anno secundo pomis vescere : in anno autem tertio seminate, et metite : et plantate vineas, et comedite fructus earum.

31. Et mittet id quod salvatum fuerit de domo Juda, et quod reliquum est, radicem deorsùm, et faciet fructum sursùm.

32. Quia de Jerusalem exibunt reliquiæ, et salvatio de monte Sion : zelus Domini exercituum faciet istud.

33. Propterea hæc dicit Dominus de rege Assyriorum : Non intrabit civitatem hanc, et non jaciet ibi sagittam, et non occupabit eam clypeus, et non mittet in circuitu ejus aggerem.

34. In viâ quâ venit, per eam revertetur, et civitatem hanc non ingredietur, dicit Dominus :

35. Et protegam civitatem istam, ut salvem eam propter me, et propter David servum meum.

36. Egressus est autem angelus Domini, et percussit in castris Assyriorum centum octoginta quinque millia. Et surrexerunt mane, et ecce omnes, cadavera mortuorum.

37. Et egressus est, et abiit, et reversus est Sennacherib rex Assyriorum, et habitavit in Ninive.

38. Et factum est, cùm adoraret in templo Nesroch deum suum, Adramelech et Sarasar filii ejus percusserunt eum gladio; fugeruntque in terram Ararat, et regnavit Asarhaddon filius ejus pro eo.

sur les toits, qui devient toute sèche avant qu'elle puisse porter son fruit.

28. J'ai su où vous étiez, d'où vous sortiez, et où vous êtes venu; et cette fureur extravagante que vous avez conçue contre moi.

29. Lorsque votre rage s'est déclarée contre moi, votre orgueil est monté jusqu'à mon trône, c'est pourquoi je vous mettrai un cercle aux narines, et un mors à la bouche, et je vous remènerai par le même chemin par lequel vous êtes venu.

30. Mais pour vous, ô Ezéchias, voici le signe que je vous donne : Mangez cette année de ce qui naîtra de soi-même; et l'année d'après, vivez encore des fruits qui viendront d'eux-mêmes ; mais la troisième année, semez et moissonnez; plantez des vignes, et recueillez-en les fruits.

31. Et alors ce qui sera échappé et demeuré dans la maison de Juda, poussera en bas sa racine, et produira son fruit en haut ;

32. Car il y en aura dans Jérusalem qui échapperont de sa ruine; il y en aura du mont de Sion qui seront sauvés; c'est ce que fera le zèle du Dieu des armées.

33. Voici donc ce que le Seigneur dit touchant le roi des Assyriens : Il n'entrera point dans cette ville, et il n'y jettera point de flèches; il ne l'attaquera point avec le bouclier, et il n'élèvera point de terrasses autour de ses murailles ;

34. Il retournera par le même chemin qu'il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit le Seigneur ;

35. Et je protégerai cette ville, et je la sauverai pour ma propre gloire, et en faveur de David, mon serviteur.

36. Or, l'ange du Seigneur sortit et frappa cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Assyriens ; et de grand matin, quand on fut levé, on trouva le camp plein de ces corps morts.

37. Sennacherib, roi des Assyriens, partit de là, et s'en alla ; il retourna en son royaume, et il habita dans Ninive.

38. Et un jour où il était au temple de Nesroch, son dieu, et où il l'adorait, Adramelech et Sarasar, ses enfants, le percèrent de leurs épées, et s'enfuirent dans la terre d'Ararat, et Asarhaddon son fils régna en sa place.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Scidit vestimenta, etc. Disruptio vestium et saccus olim mœroris symbolum erat et demissionis animi, quæ in Dei castigationibus nobis omninò necessaria est. Nam non dolere, non ad flagellantem respicere, obdurati animi est, quem odit Dominus; contritum autem et humiliatum adeò non despicit ut vel impio Achab saccus et humiliatio profuerint. Intravit in domum Domini. Duo hæc semper pii homines conjunxerunt; carnis videlicet afflictionem seu macerationem cum oratione : *Humiliabat* David *jejunio animam suam, et oratio in sinu ipsius volvebatur ut rota.* Neque enim decens est deprecantis habitus et auxilium implorantis erecta cervix et hilaris ridensve facies; compressa autem mens et in angustiam veluti redacta preces magnâ vi sursùm emittit, juxta illud : *Oratio humiliantis se cœlum penetrat.* His accedit quòd nihil afflictum animum sic recreare soleat ut coram Deo seipsum effundere, quem scit et ad misericordiam flecti solere, et posse eripere supplices. Neque prætereas quòd quamvis in domo suâ orantem exaudire posset Dominus, maluit tamen rex in templum Domini venire, quod *Domus Dei* ideò dicitur quia ibi habitet et frequentiùs adsit orantibus, juxta verba illa Salomonis quando primam orationem in eâ domo ad Deum oravit.

Vers. 2. — Et misit Eliakim, et Sobnam, illum quidem *domûs* regiæ *præpositum,* hunc autem *scribam, cum senioribus sacerdotum, ad Isaiam.* Hìc vides primo post Deum loco habitum prophetam Domini; rex quidem *in domum Domini* properat; præcipuos autem, et quorum erat in civitate non parva dignitas, *ad prophetam* ire jubet. Et rex ipse apparet coram Deo *sacco obvolutus;* illos verò etiam *sacco opertos ad Isaiam mittit.* Deum propitium optabat; sed et eum quem mediatorem atque intercessorem inter Deum et populum noverat, ad misericordiam quoque movere volebat. Nonne sufficiebat Deus? quorsùm ad hominem mittit? Nihil nobis cum hæreticis commune est. Sanctos viros tam viventes quàm defunctos interpellabimus, et veluti mediatores, ut rem nostram apud Deum agant, deprecabimur. Interim mecum considera quanta sit viri sancti dignitas etiam in hâc vitâ, quem rex tanti facit.

Vers. 3. — Dies blasphemiæ, seu *execrationis.* Vi-

deturque referendum vel ad verba Ducis Assyrii; vel dies hic ejusmodi est quem meritò quispiam maledictis insectetur atque execretur, quod sit tribulatione et castigatione plenus. VENERUNT FILII, etc. Periphrasis est Hebræis formâ proverbiali, quâ et summos dolores et ingentia pericula resque ferè desperatas significant, Accedente enim ad exitum fœtu et ad arctiorem locum perveniente, orificium videlicet matricis, quod cedit vi ac planè disrumpitur (unde et *fracturæ* nomine Hebræis significatur) maximè tunc necessarii sunt nixus ac vires parturienti; quibus deficientibus, jam jam mors exspectanda est.

VERS. 4. — SI QUO MODO AUDIAT; *ulac, fortè, fortassis.* Neque tam est Hebræis dubitantis quàm benè ominantis, et sperantis, et committentis aliquid meliori eventui. Lucas, Act. 8, videtur reddidisse εἰ ἄρα: *Pœnitentiam age ab istâ malitiâ tuâ, et roga Deum, si fortè remittatur tibi cogitatio cordis tui.* Ego igitur sic reddidi; *si fortè audiat.* Et videtur connectendum cum posterioribus verbis versûs, *et levabis orationem,* ut sit Hysteron proteron, ut quod priùs dicendum erat posteriùs dicatur, in hunc modum : *Vires non sunt ad pariendum; levabis ergo orationem, si fortè audiat Jehovah,* etc. AUDIAT. In hoc versu priori loco *audire* pro *attendere* capitur, posteriori pro simplici *auditione.* LEVARE ORATIONEM. Dicunt Hebræi eâdem phrasi quâ *levare parabolam*, Num. 23; *levare rumorem,* Exod. 23 ; *levare convitium,* psal. 15; *levare prophetiam*, 2 Reg. 9 ; id est, auctorem esse seu incipere. QUÆ REPERTÆ SUNT, id est, quæ remanserunt. Eâdem nos phrasi utimur *inveniri* pro *remanere.* Movere autem ad commiserationem volebat. Indignum quippe videbatur, populum quem Deus *super arenam maris multiplicandum fore* promiserat, adeò in parvum numerum redactum fuisse ut essent veluti *reliquiæ* hinc atque illinc conquisitæ, etc. Ubi certè vides in maximis periculis singulare refugium esse orationem.

VERS. 5. — ET VENERANT SERVI REGIS. Inversus est ordo, quod familiare est Hebræis scriptoribus.

VERS. 6. — QUIBUS BLASPHEMAVERUNT ME. Seu *probris affecerunt.* Hoc potissimum angebat pium regem, quòd *verbis* suis *Assyrii*, veluti convitiis, Deum *insectarentur* et *probris afficerent;* ut qui intelligeret, ob scelera id interdùm Deum permittere. Sicut cùm Turcæ Christum Dominum insectabantur, et nomen ejus sanctissimum probris proscindebant, Constantinopolim captam primò ingressi. Quod cùm impunitum manet, evidens esse iræ divinæ indicium in populum suum nequaquàm dubitamus; qui si piè viveret et Deum piè coleret, neutiquam à Deo ita relinqueretur in prædam bestiarum. Cùm igitur hostes fidei impunè Deum convitiis lacessunt, intelligere oportet nos esse qui nomen Dei contaminamus et probris afficimus, quemadmodùm pius hic rex *à verbis blasphemis timebat*, etc.

VERS. 7. — DABO EI. Hebr., *pono in eum*, vel *in eo spiritum;* id est, immittam ventum. Est phrasis quâ nos utimur. *Veniet per aera nuntius*, vel *rumor,* id est, citissimè et non exspectatus[1], et quasi incerto auctore, veluti si vento adveheretur. Quid si Spiritus quispiam ex angelicis missus in hoc sit ut talem nuntium deferret? Sed prior sensus planus est.

VERS. 8. — AUDIERAT ENIM, etc. Antè quàm ab Jerusalem abiret, audierat dominum suum, omissâ oppugnatione Lachis, exercitum in Lobnam transtulisse, idcircò non Lachis rediit, sed rectè Lobnam abiit.

VERS. 9. — REGE ÆTHIOPIÆ (1). Credo de Æthiopiâ quæ cum Ægypto continens est esse sermonem, de quâ supra dictum est cap. 18.

VERS. 10. — DECIPIAT DEUS TUUS. Nesciunt impii quò differat Deus verus à fictitiis diis; et quia imbelles cæteros deos expertus fuerat, talem quoque Deum Israelis existimabat; neque à Deo alienum esse mendacium credebat.

VERS. 11. — QUAS SUBVERTERUNT. Ad verb., *ad anathematizandas eas*, id est, quousque eas penitùs delerent, sicut quæ tanquàm anathemata et devota funditùs evertuntur. Et hanc esse vim litteræ *lamed* existimo additæ in infinitivo in hâc formâ orationis.

VERS. 12. — FILIOS EDEN, *eden*, nomen proprium est loci, ut hìc et Ezech. 27, apparet, *Haran, et Chenne, et Eden*, cum quinque punctis. Vide infrà 51 : *Ponet desertum quasi Eden,* pro *loco voluptario*, etc.

VERS. 13. — UBI EST REX, etc. Insolentem res prosperè gestæ reddiderant.

VERS. 14. — LIBROS. Nomine autem *libri* vocant libellos litteras et omnem scripturam, etc. EXPANDIT. Solent pii homines coram Deo suo res suas explicare, et totum cor ac spiritum effundere, interdùm mente tantùm, interdùm etiam et ore, sicut mendici plagas et vulnera prætereuntibus ostendunt ut ad misericordiam provocent; non quòd sua Deum latere existiment, sed ut animo suo sibique ipsis satisfaciant. Hinc ista *expansio litterarum* regis Assyrii. Adde quòd quæ litteris continebantur ad Deum pertinere putabat; quare, quasi eum vellet litterarum participem facere, *litteras expandit.*

VERS. 15. — ET ORAVIT; *phalal* in secundâ est *ex circumstantiis rem* seu *causam cognoscere,* seu *judicare*; at in quartâ est *causam* seu *negotium suum ad Deum deferre.* Licebit vertere verbo *precandi, deprecandi, orandi* vel *interpellandi.*

VERS. 16. — QUI SEDES SUPER CHERUBIN. Quid propriè sit *kerub,* et quæ sit nominis ratio, ignoratur planè. Hoc tantùm habemus, tribui spiritibus angelicis, qui figurâ humanâ et alati apparebant, Gen. 3.

(1) Id est, *qui dicerent, dicendo,* id est, audivit nuntium, quod cùm audisset, misit nuntios. Non videtur accommodata causa reddi : non enim propterea nuntii ad Ezechiam mittendi erant, quòd audisset regem Æthiopiæ contra se venire. Sed significat propterea tunc Sennacherib contra Hierosolymam non ivisse, sed tantùm per nuntios Ezechiæ comminatum esse, quia audivit regem Æthiopiæ venire.
(Maldonatus.)

Ezechiel autem cap. 28, Tyrum *Cherub* vocat, quasi in summum dignitatis fastigium evectam, quæ ut Cherub alas suas latè extendens, protegebat populos multos. Ezech. 4 : *Duæ facies uni Cherub*, ubi sanè pro imagine usurpatur habente duas facies, alteram hominis, alteram leonis. Et Ezech. 10, quæ cap. 1, *caioth animalia* dixerat, vocat *Cherubim;* et quod cap. 1, *faciem bovis* dixerat, cap. 10, *faciem Cherub* appellat. Atque indè clarum est quòd figura seu similitudo quatuor animalium, quia illa alata vehi et volare apparebant, *Cherubim* dicebantur. Non semel autem in Scripturis *vector Cherubim* appellatur Deus, vel quòd subjaceant illi spiritus omnes angelici, vel propter propitiatorium, ubi erant Cherubim fabrefacti, unde Deus responsa dabat. Hìc autem vertere etiam poteris, *qui inhabitas Cherubim,* vel *Cherubim inhabitator;* quasi sedes beatas intelligens, ubi angelicorum spirituum est frequentia. Fortè à cognato verbo *karab, id est, appropinquavit,* dicti sunt, vel quòd subitò adveniebant, vel quòd Deo, tanquàm ministri, familiares sint. Nam qui Deo in divinis serviunt, *appropinquantes Deo* dicuntur. Tu es rex solus omnium Regnorum. Hebr. *omnibus regnis;* vertere posses eodem sensu : *Te solum universa regna regem habent.*

Vers. 17. — Aperi oculos tuos. In Hebræo est in singulari, *oculum tuum.* Et fortè est phrasis quâ nos utimur : *Aperi oculum*, id est, diligenter attende, et præcave tibi. Deum viventem, seu *vivum.* Ad differentiam deorum qui *oculos habebant, et non videbant, aures, et non audiebant,* etc. vocabant Judæi Deum verum *Deum vivum.* Et sic quodam loco vocat Apostolus Deum *vivum et verum*

Vers. 18. — Terras et regiones earum. Ad verb., *terras, et terram eorum.* Et puto relativum positum esse pro antecedente, nempe *diis;* de quibus sequenti mox versiculo dicitur. Possumus quoque sic vertere: *Verè desertas fecerunt* (vel *anathematizârunt*) *reges Assyrii universas terras, et terram suam;* id est, provincias illas, quas nunc tanquàm proprias sedes obtinent, priùs devastârunt, cùm eas de potestate incolentium eriperent.

Vers. 19, 20. — Non enim erant Dii. Sic enervat objectionem Assyrii, qui verum Deum fictitiis similem reputans ex vastatione aliarum regionum, ubi colebantur fictitii dii, direptionem Jerosolymorum sibi audebat promittere. Ezechias autem, quòd fidem haberet, hinc fiduciam liberationis concipit, quòd *tantùm Deus Israel, Deus esset;* nihil mirum verò quòd reges Assyrii terras quibus præerant falsi dii devastâssent.

Vers. 21. — Misit Isaias. Ezechias in templo orabat, et Isaias in domo suâ responsa dabat, ut quantum deferendum esset suo prophetæ ostenderet Deus, ut quàm rectè fecisse regem quando ad eum magnates illos misit comprobaret. Ubi enim fuerit vir Dei, Deo assistit, atque indè regibus quid facto opus sit significare potest, maximè orantibus et ad Dei auxilium implorandum accurrentibus. Unde intelligere possumus quantò major sit prophetæ quàm regis dignitas.

Vers. 22. — Post te caput movit. Gestus est subsannantium et illudentium, ut Psal. 22, quod adimpletum in Christo in cruce pendente ostendit Matthæus, 27.

Vers. 23. — Cui exprobrasti. Vim habet hæc interrogatio. Nescis, ô miser, contra quem convitiatus sis? ignoras quantum scelus commiseris? ô te miserum, etc. Super quem, vel *contra. Extollere* verò *vocem atque oculos,* superborum et insolentium est. Ubi graviora dixit, videlicet *convitiari* et *probris afficere, elationem oculorum* reprehendit, quod perinde est ac si diceret : Ignoras, miser, Deum esse talem contra quem vel vocem extollere vel oculos in sublime elevare indignum sit, et insignis impietatis ac temeritatis pœnis obnoxium scelus.

Vers. 24.— In manu Servorum. Verbum verbo reddidit Vulgatus; ego sensum expressi, et hebraismum vitavi. Introibo altitudinem summitatis ejus; vel *celsitudinem* seu *finem. Celsitudinem* ergo *extremitatis* vocat hebraismus extremam celsitudinem; quo significat nihil arduum, nihil difficile reperisse in Judæâ cujus difficultatem non pervicerit. Saltum Carmeli. Hìc de monte *Carmelo* sermo est, non de *fertili* illâ *regione. Libanus* autem et *Carmelus* insignes montes erant et penetratu difficiles in Israele : at Assyrius curribus suis illos penetrâsse et pervios fecisse gloriatur. Quid si *sylvam Carmeli Libani* vocat ipsam cedrorum et fraxinorum spissitudinem seu constipationem, quæ erat in Libano sicut segetes in Carmelo? quasi Libanus Carmelum haberet, et cedris, ut Carmel segetibus, abundaret?

Vers. 25. — Fodi, et bibi. Ingentem militum multitudinem aliorumque qui ipsum sequebantur notat, quibus et *rivos Ægypti exsiccârit,* et ubi aquæ deessent puteos *effoderit* ex quibus tantæ multitudini *aquas* haurirent. Quòd autem *matsor*, hìc *Ægyptum* verterem, non *aggeres*, licèt de aggeribus Ægypti intelligendus sit Vulgatus, nihil tamen mirum; nam per paronomasiam *matsor* pro *metsorius* videtur poni, ut supra 19 : *Exaruerunt rivi Ægypti,* etc.

Vers. 26. — An non audisti. Ad Senherib dirigitur sermo; sed incertum est de quo intelligenda sint verba et relativa. Ego, cùm videam esse feminina, quibus pro neutris utuntur Hebræi, puto hunc subesse sensum : *Numquid non audîsti, ô Senherib, hoc ipsum quod tu te fecisse modò gloriaris, me ab antiquo usque fecisse, et à diebus prioribus me id præcogitâsse, et nunc adduxisse atque opere complevisse; ut scilicet fierent et redigerentur civitates munitæ in ruinas acervorum obrutorum?* Quæ olim fecerim. Hebr., *à longinquo feci ipsam*, vel *ipsum;* id est, *quid olim fecerim,* id est, paraverim, decreverim. Ego plasmavi illud. Optimè Vulgatus relativum fecit neutrum, et de cogitatione et formatione quæ in animo fit est sermo. Et nunc adduxi. Vulgatus, supplevit conjunctionem, quæ certè in Hebræo solet deesse. Eradicationem. In Hebræo est infinitivus irregularis. Non malè autem pro nomine accepit Vulgatus, pro *eradi-*

catione, licèt pro *ruinis* accipi possit. Ego planum sensum, vitato hebraismo, expressi, *ut corruant in acervos obrutos*, id est, ex ruinis subitò congestos, *civitates munitæ*. Vulgatus hæc distinxit, additâ conjunctione, *in eradicationem collium compugnantium, et civitatum munitarum;* sensus autem ferè idem est; *gal* verò *tumores* seu *volutiones* notat Hebræis, unde de *fluctibus* sæpè dicitur. Quare ad hunc quoque modum sic posses reddere : *Et erit ut ruere faciat* (vel *illidat*) *fluctus compugnantes in civitates munitas*. Nam participium *nitsim, rixantes* seu *concertantes* verti potest; ut Exod. 2 : *Ecce duo viri rixantes*, etc. Et hic sensus haud est contemnendus.

Vers. 27. — Breviata manu, vel *breviati manu*, vel *breves manu*, id est, imbelles veluti manci. Contremuerunt. In præterito sunt hæc verba, sed ut quæ præcesserunt superiori versu accipienda. Nominum autem quæ sequuntur proprias significationes expressi. Quæ exaruit ante quam maturesceret. Sensum optimè reddidit; ego verba verbis, *ariditas ante culmum*. Quæ omnia significant quàm facilè devictæ sint gentes per reges Assyriorum, ita disponente Deo. At *securis gloriabatur contra secantem eâ*, etc., ut supra Dominus ipsi objecit; et hæc verba illuc tendunt, quare mox in eum invehitur, et ejus superbiam traducit.

Vers. 28. — Habitationem tuam. Proverbiali formâ, *sessione* et *resurrectione*, *ingressu* et *exitu* solent Hebræi universas hominis actiones, mores et vitam circumscribere; hìc *sessionem*, *exitum* et *introitum* tantùm ponit. Insaniam tuam. Verbum *roger commotionem* vel *de loco*, vel *metu*, vel *irâ* notat. Sunt autem infinitivi pro nominibus. Pro *commotione* autem *iræ* non malè Vulgatus *insaniam* vertit; est enim verbum in quartâ, et *seipsum commovere* significat, id est, nullâ causâ irâ exardescere et concitare semetipsum, quæ non levis est insania; quod sequenti versu *furere* dixit Vulgatus.

Vers. 29. — Superbia tua; *schaanan*, *tumultus* seu *strepitus*. Est autem sermo de tumultuatione seu strepitu armorum, quo Senherib superbiebat. Hinc pro *superbiâ* accepit Vulgatus. Verùm cùm ab hoc ipso nomine fiat verbum earumdem litterarum, quod contrariâ significatione notat *quietum* seu *tranquillum*. deinde et *insolentem esse*, de quo supra 32, quia otium et quies insolentiam parit, hoc loco fortè non malè quis *insolentiam* verteret. Circulum in naribus. Quia furere non hominum est, præsertim contra Deum, eum jam brutis confert. Bubalis enim et aliis nonnullis animalibus annulus seu hamus in nasum injicitur, ut hoc pacto frænata circumducantur, et parcant; asinis autem et mulis camus seu habena, quâ constringuntur maxillæ.

Vers. 30. — Pomis; *schakis*, pro quo in lib. Regum per Metathesim litterarum ponitur *sakis*, et est *quod sponte suâ*, non satum, *nascitur;* præterierat quippe jam tempus serendi. Quare suadet ut in fine illius anni et toto sequenti contenti essent iis quæ ex arboribus vel ex terrâ suâ sponte germinante habere possent; fore autem ut deinceps omni metu deposito terræ proventibus fruerentur.

Vers. 31, 32. — Id quod salvatum fuerit. Ad verb., *evasio*, id est, qui evaserint. Mittent radicem. Sensum reddidit hebraismi, *addet radicem deorsum*, id est, magnâ vi radices aget, vel iterùm radices aget. Quæ autem fructus uberrimos afferre debent, imas radices agant oportet. Figuratè autem per *deorsum radicari et sursum germinare* multiplicationem ex illis reliquiis designat. Quod tu de multiplicatione verorum Israelitarum per Evangelium intellige, ut mox propheta aperit. Nam, ut sæpè dixit, liberatio illa Jerosolymitanorum civium typus fuit salvationis paucorum fidelium ab illâ ingenti devastatione quæ per peccatum in Israele facta est; illi autem semen fuerunt in toto orbe, et gentes participes fecerunt salutis, et veros filios Abrahæ. Quod certè nihil nisi amor Domini effecisset, quo patres illos et genus humanum prosequitur. Vocatur autem interdùm amor in Scripturis *zelus;* ut supra de Incarnationis mysterio : *Zelus Domini exercituum faciet hoc*.

Vers. 33. — Non occupabit eam clypeus. Sic legendum est et vertendum. Nam *clypeum* seu *scutum* interdùm Hebræi figuratè vocant scutatos milites, qui primi solent murum conscendere clypeis tecti. Sagittariorum autem munus est ut aliquantulùm à muro separati non sinant obsessos in muro securos agere et ascensum prohibere.

Vers. 35. — Propter me, et propter David, etc. Quando Dominus aut semetipsum tantùm intuetur, aut servos suos, quibus nihil antiquius fuit ipsius Dei gloriâ, vix potest se continere quin liberet ac benefaciat. Unde illæ petitiones : *Fac propter temetipsum, Deus, averte faciem tuam à peccatis meis, respice in faciem Christi tui*, etc. Naturâ enim ad benefaciendum propensus est, et servi ejus in votis semper beneficentiam habent: quâ nihil divinius ut *quâ similes Deo sumus*, ut dicebat Gregorius ille theologus. Ubi quoque videmus Deum et promissiones suas et sanctorum merita respicere, ut posteris eorum, seu etiam regionibus et popularibus eorum, benefaciat. Quare pium est ut ad sanctos cujusque regni, velut gentes ad suos tutelares Deos, in calamitatibus confugiamus, et propter eos nobis remissionem à Deo flagitemus.

Vers. 36. — Egressus. Cùm Deus vel invisibilis creatura aliquid quod sensu percipitur operatur, *egredi* dicitur in S. litteris. Unde et in evangelio *exiisse* Filius Dei dicitur quando carnem assumpsit.

CAPUT XXXVIII.

1. In diebus illis ægrotavit Ezechias usque ad mortem, et introivit ad eum Isaias filius Amos propheta, et dixit ei : Hæc dicit Dominus : Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives.

CHAPITRE XXXVIII.

1. En ce temps-là, Ezéchias fut malade jusqu'à la mort; et le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint le trouver, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Mettez ordre aux affaires de votre maison, car vous mourrez, et vous ne vivrez point.

2. Et convertit Ezechias faciem suam ad parietem, et oravit ad Dominum,

3. Et dixit : Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodò ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto, et quod bonum est in oculis tuis fecerim. Et flevit Ezechias fletu magno.

4. Et factum est verbum Domini ad Isaiam, dicens :

5. Vade, et dic Ezechiæ : Hæc dicit Dominus Deus David patris tui : Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas : ecce ego adjiciam super dies tuos quindecim annos :

6. Et de manu regis Assyriorum eruam te, et civitatem istam, et protegam eam.

7. Hoc autem tibi erit signum à Domino, quia faciet Dominus verbum hoc, quod locutus est :

8. Ecce ego reverti faciam umbram linearum, per quas descenderat in horologio Achaz in sole, retrorsùm decem lineis. Et reversus est sol decem lineis per gradus quos descenderat.

9. Scriptura Ezechiæ regis Juda, cùm ægrotâsset, et convaluisset de infirmitate suâ.

10. Ego dixi : In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi ; quæsivi residuum annorum meorum.

11. Dixi : Non videbo Dominum Deum in terrâ viventium ; non aspiciam hominem ultra, et habitatorem quietis.

12. Generatio mea ablata est, et convoluta est à me, quasi tabernaculum pastorum ; præcisa est, velut à texente, vita mea : dùm adhuc ordirer, succidit me ; de mane usque ad vesperam finies me.

13. Sperabam usque ad mane, quasi leo sic contrivit omnia ossa mea : de mane usque ad vesperam finies me.

14. Sicut pullus hirundinis clamabo, sic meditabor ut columba : attenuati sunt oculi mei, suspicientes in excelsum ; Domine, vim patior, responde pro me.

15. Quid dicam, aut quid respondebit mihi, cum ipse fecerit ? Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

16. Domine, si sic vivitur, et in talibus vita spiritûs mei, corripies me, et vivificabis me.

17. Ecce in pace amaritudo mea amarissima : tu autem eruisti animam meam ut non periret : projecisti post tergum tuum omnia peccata mea.

18. Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te ; non expectabunt qui descendunt in lacum, veritatem tuam.

19. Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie ; pater filiis notam faciet veritatem tuam.

20. Domine, salvum me fac, et psalmos nostros cantabimus cunctis diebus vitæ nostræ in domo Domini.

21. Et jussit Isaias ut tollerent massam de ficis, et cataplasmarent super vulnus, et sanaretur.

22. Et dixit Ezechias : Quod erit signum, quia ascendam in domum Domini ?

2. Alors Ezéchias tourna le visage du côté de la muraille, et pria le Seigneur, en lui disant :

3. Souvenez-vous, je vous prie, Seigneur, que j'ai marché devant vous dans la vérité, et avec un cœur parfait, que j'ai toujours fait ce qui était agréable à vos yeux. Et Ezéchias répandit beaucoup de larmes.

4. Alors le Seigneur parla à Isaïe, et lui dit :

5. Allez, dites à Ezéchias : Voici ce que dit le Seigneur Dieu de David votre père : J'ai entendu vos prières, et j'ai vu vos larmes, et j'ajouterai encore quinze années à votre vie ;

6. Et je vous délivrerai de la puissance du roi des Assyriens ; j'en délivrerai aussi cette ville, et je la protégerai.

7. Or, voici le signe que le Seigneur vous donnera, pour vous assurer qu'il accomplira ce qu'il a dit :

8. Je ferai que l'ombre du soleil, qui est descendue de six degrés sur le cadran d'Achaz, retournera de dix degrés en arrière. Et le soleil remonta des dix degrés par lesquels il était déjà descendu.

9. Cantique d'Ezéchias, roi de Juda, lorsqu'après avoir été malade, il fut guéri de sa maladie.

10. J'ai dit : A la moitié de mes jours, je m'en vais aux portes du tombeau : j'ai cherché le reste de mes années.

11. J'ai dit : Je ne verrai plus le Seigneur Dieu dans la terre des vivants ; je ne verrai plus aucun homme, aucun de ceux qui habitent dans le repos.

12. Mes années me sont enlevées ; elles se sont repliées comme la tente d'un berger. Le fil de ma vie a été coupé, comme le tisserand coupe sa trame ; Dieu a coupé ma toile lorsqu'elle ne faisait que de commencer ; du matin au soir, vous terminerez mes jours.

13. J'espérais jusqu'au matin ; mais comme un lion, il a brisé tous mes os ; du matin au soir, vous terminerez mes jours.

14. Je criais comme le petit de l'hirondelle ; je gémissais comme la colombe ; mes yeux se sont lassés à force de regarder en haut. Seigneur, je souffre : répondez pour moi.

15. Mais que dirai-je, et que me répondra-t-il, puisque c'est lui-même qui fait ces choses ? Je repasserai devant vous, ô mon Dieu, toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme.

16. Seigneur, si c'est ainsi que l'on vit, et si la vie de mon esprit se passe de cette sorte, vous me châtierez et vous me rendrez la vie.

17. J'ai éprouvé dans la paix cette amertume la plus amère de toutes ; mais vous, Seigneur, vous avez délivré mon âme ; vous l'avez empêchée de périr ; vous avez jeté derrière vous tous mes péchés.

18. Car ceux qui sont dans le tombeau ne vous béniront point ; les morts ne vous loueront point ; et ceux qui descendent dans la fosse, n'attendront point l'accomplissement de votre vérité.

19. Ce sont les vivants, ce sont les vivants qui vous loueront, comme je fais aujourd'hui ; le père annoncera votre vérité à ses enfants.

20. Sauvez-moi, Seigneur, et nous chanterons tous les jours de notre vie nos cantiques dans la maison du Seigneur.

21. Or Isaïe avait commandé qu'on prît une masse de figues, et qu'on en fît un cataplasme sur la plaie, afin qu'il recouvrât la santé.

22. Et Ezéchias avait dit : Quel signe me donnerez-vous pour me convaincre que j'irai encore à la maison du Seigneur ?

VERS. 1. — IN DIEBUS ILLIS. Videntur hæc accidisse cùm adhuc Assyrius in Judæâ ageret, vel certè cùm nondùm omninò à metu Assyriorum essent liberati, ut apparet ex v. 6. Vide infra annotationem, v. 9. Verisimile autem est quòd ex mœrore et animi angustiâ quâ per totum illud tempus laboravit, et ex metu quem tam potens hostis incutiebat, quemque scelera populi, ob quæ tradebatur Judæa in potestatem gentium, confirmabant, ægritudinem contraxerit pius rex, quæ phrasi Hebræâ *ad mortem* dicebatur, quòd lethalis esset. DISPONE. *Tsavah* aliquando Hebræis idem valet quod latinis *commendare, ordinare, decernere;* ut 2 Sam. 17 : *Jehova ordinavit ut labefactaretur consilium Achitophel,* etc. Hìc construitur cum *lamed,* quod interdùm valet *de ;* ut dicere possis : *Dispone de domo tuâ, de rebus tuis, et de tuâ familiâ,* etc., idem quod nobis *testamentum condere.* ET NON VIVES. Si morbum spectes, lethalis erat.

VERS. 2. — CONVERTIT FACIEM SUAM AD PARIETEM. Nolunt pii homines testes habere suarum lacrymarum, ut eas liberiùs fundant; neque sensu distrahi cùm orare Deum ex animo volunt. Hìc notandum est quàm assuetus fuerit hic pius rex precationibus; quem videmus in omni angustiâ ad eas confugere.

VERS. 3. — OBSECRO, QUÆSO. Hebræis sunt interjectiones, quibus desiderium cordis nostri indicamus erga superiorem, eum ut flectamus; suntque obsecrantis. Hoc comprobatur ex Ps. 118, licèt interdùm sit adhortantis, quando non ad superiorem dirigitur sermo, etc. AMBULAVERIM. Dialecto Hebræâ *ambulare coram quopiam* est inservire ei. Exempla passim obvia. IN VERITATE. Hoc verè dicere paucorum est. Plurimi enim, quem ore confitentur, factis negant. Neque alii sunt qui hypocritæ magis censendi sint quàm qui olim se filios Abrahæ gloriabantur, et opera diaboli patrabant; et nunc qui pro Christianis haberi volunt, et à sceleribus gentium et infidelium non discedunt. CORDE PERFECTO, vel *integro.* Propria enim acceptio verbi *schalem* est *integrum, absolutum esse ;* per metalepsin autem *habere pacem,* quam Hebræus sermo *consensum, concordiam* seu *integritatem* vocat. Hìc de integritate animi videtur esse sermo, quæ omne scelus excludit; quem Latini *integrum vitæ scelerisque purum* dicunt. Cui si addas quod sequitur, *bonum facere,* etc., justum ex omni parte habebis. Quid optabilius hâc conscientiâ in homine jamjam morituro? Quod eò magis mirandum est quòd rex erat. O felicem virum, quem tunc nulla perpetratorum scelerum memoria divexabat! sed mori nolebat, fortè quòd nondùm haberet prolem ex quâ oriretur Messias; nam cùm Ezechias 15 annos post hunc morbum vixerit, et Manasses 12 tantùm esset annorum cùm regnare cœpisset mortuo patre, ut ex libro regum apparet, tertium post annum eum genuisse videtur. Ex quâ etiam supputatione apparet ægritudinem hanc eodem anno quo Assyrius Judæam venit, ei accidisse. Nam regnavit Ezechias 29 annos, 15 quidem post hunc morbum; ergo quarto decimo ægrotavit, quo et Assyrius venit, ut habes supra, cap. 36. Est et alia ratio desiderii vitæ longioris in sanctis veteris Testamenti; quia enim nondùm patebat aditus in cœlum, sancti illius seculi vitam desiderabant prolixiorem, quò Deum possent celebrare, ut ex sequentibus apparebit. Quare et ingentem imbrem lacrymarum, acceptissimum Deo sacrificium, cum precibus effudit.

VERS. 4. — ET FACTUM, etc. Brevis fuit oratio Ezechiæ. Neque quidquam à Deo legitur petiisse. Sed desiderium cordis ejus præstitit ei Dominus : et statim qui nuntius mortis fuerat, lætum nuntium afferre jubetur.

VERS. 8. — LINEARUM. In Hebræo eadem est vox ubi Vulgatus *lineas, horologium* et *gradus* vertit; et est à verbo *alah, ascendit;* significatque *ascensum* et *gradum,* ac metaphoricè *dignitatem.* Non tamen dubito quin de gradibus in horologio et solatio, in quo lineis horæ distinguuntur, sit sermo; at Vulgatus sensum suo more doctè reddidit.

VERS. 9. — ET CONVALUISSET. Hebr., *et vixit;* sed Vulgatus eruditè hebraismum vitavit.

VERS. 10. — EGO DIXI. Hoc cantico exponit Ezechias rex quàm gravi morbo laboraverit, qualemque se in eo gesserit, quid cogitârit, quid Deo dixerit; tandemque quo modo à Deo fuerit sanitati restitutus. Ob quod beneficium, quoad vixerit, laudes Deo pollicetur. Primò ergo quid morbo oppressus mente volverit narrat. *Dixi,* inquit, apud me, talia mecum volvebam. IN DIMIDIO DIERUM. A verbo *heme,* id est, *siluit,* ac deinde *quievit,* est nomen *damah silentium* vel *quies.* Et quemadmodùm ipsum verbum (quia quæ pereunt, in silentio sunt) pro *cessatione* interdùm accipitur, præsertim in voce passivâ, de quo jam supra 15, dixi, ita hoc loco pro *cessatione* accipiunt plurimi ex Hebræis, ideòque et Vulgatus pro *succisione, decurtatione* seu *dimidiatione* accepit. Ego propriam significationem retinui, quòd alius subesse sensus posset, nempe ut sine prole se mori doleret. *Cum silentio,* inquit, *dierum meorum morior;* id est, non relictâ prole teste vitæ meæ, absque filio, qui me vixisse testetur. QUÆSIVI. Juxta puncta quæ nunc verbo *phacadethi* adhibita visuntur, est vocis passivæ, secundæ conjug. atque hunc habere sensum potest : *Deesse mihi sensi residuum annorum meorum; privatus sum,* seu *subtractum est mihi residuum annorum.* Talem constructionem non memini me legisse, quare cum Vulgatus cum punctis primæ conjung. legendum putavi, eodem, tamen sensu, id est, *requisivi.* Sic enim Latini verbo *desiderandi* abutuntur pro *deesse. Desiderati sunt decem viri,* id est, non sunt inventi. Et *desiderare in viro modestiam* est non invenire in eo modestiam. Ità planè Hebræi verbo *phacad* utuntur, *requisivit,* tam in activâ voce quàm passivâ, 1 Reg. 20 : *Si requirendo requisitus fuerit,* id est, desideratus. Sit Num. 31, et 1 Sam. 25, etc. Ergo, inquit Ezechias, reperi deesse mihi, et subtractos esse mihi aliquot annos, cùm me florente ætate ad mortem rapi viderem. Videtur enim tunc natus fuisse 39 annos. In-

erat enim regnum natus 25, erant autem jam elapsi 14.

Vers. 11. Dominum deum. Hebr. Jah, Jah, id est, *Deum, Deum, inquam.* De quo nomine jam supra dixi quòd idem sit quod Jehova. Hoc Ezechiam malè habebat, quòd visione tabernaculi privaretur per mortem. Sciebat enim, eo tempore mortuos divinâ visione non frui, sed exspectandum esse redemptoris adventum in regione mortis et terrâ oblivionis, cui præferebant sancti viri hìc vivere, et laudare Deum. At nunc longè diversa est ratio: *Cupiunt* enim *dissolvi, et esse cum Christo*, et hoc *multò melius* judicant esse. Et habitatorem quietis. Hebr., *cum habitatoribus seculi.* Nam à verbo *cadal,* id est, *cessavit, desiit*, est nomen quod, sicut *gemul,* non solùm *terminum* seu *limitem,* sed *totum spatium* et *regionem* significat *quousque protenditur ;* ita hoc non tantùm terminum vitæ humanæ, verùm totum curriculum vitæ notat, seu tempus determinatum humanæ vitæ, quod citò deficit et cessat; absolutè tamen *seculum* dicere possumus.

Vers. 12. — Generatio mea. Infra cap. 53, de nomine *dor,* plura dicemus ; *seriem vitæ* significare non dubito; nam *revolutionem quasi sphæricam* notat; nostra autem vita tota in revolutionibus ac vicissitudinibus consistit. Convoluta est. Jam supra dixi verbum *galah* significare *apparere,* atque etiam *evanescere*, quando similem constructionem habet. Unde verbo *migrandi* redditur. Vulgatus per *translatum esse* interdùm vertit: hìc *convolutam* dixit; quia quæ transferuntur, convolvuntur; neque dubium quin verbum *convolutionem* designet. Præcisa est. In Hebræo est prima persona, *præscidi, abrupi.* Dum adhuc ordirer. *Middalah, à tenuitate,* vel *præ tenuitate.* Vulgatus hanc *tenuitatem* retulit ad textores; q. d.: *In primis filis præscidit telam meam ;* alii, ad tenuitatem quæ à morbo erat : *Præ tenuitate,* inquit, *abripuit me*, id est, subitò mihi vires exhausit, et macie me confecit. Possumus et *tenuitatem* pro *capillis* accipere metaphoricè ; sicut Cant. 7: *Tenuitas capitis tui*, etc., quasi fingat Ezechias Deum in se iratum crinibus arripuisse. Nam verbum *batsa* plerùmque de avaris dicitur; et ab eâ avari conditione quam habet rapiendi ac cumulandi divitias, ad quamvis aliam actionem quæ studiosè et magnâ animi contentione fit transfertur ; de quo nonnihil supra in cap. 10, dictum est. De manè usque ad vesperam. Hebr., *à die usque ad noctem* : q. d. : *Ex quo dies incipit elucescere usque ad noctem,* id est, infra unum diem, id est, brevissimo tempore. Finies me. In Hebræo est vel secunda persona masculina, ut ad *Deum* referatur (est enim Hebræis familiaris personarum mutatio), vel tertia feminina, et ad *morbum* potest referri seu *tenuitatem.*

Vers. 13. — Sperabam usque, etc. *Schavah* in secundâ est *adæquare,* ut supra 28 : *Cùm adæquaverit superficiem ejus*, etc. Transferturque ad animum, quando mente res conferimus ad invicem. Quod Lucas de B. Virgine dixisse videtur : *Conservabat verba*, *conferens in corde suo.* Ita hìc accipi potest : *Noctem ducebam*, inquit, *insomnem, et mente volvebam quid rei hoc esset quòd veluti leo sic confringeret universa ossa ac membra mea, et quòd tam brevi tempore vitam meam absumeres ;* est enim mutatio personæ. Vulgatus verò *æquare* pro *æquo esse animo* accepit et *patienter ferre.* Sicut Ps. 131, ubi nos habemus : *Si non humiliter sentiebam*, quidam vertunt *si non adæquabam,* id est, si non fui æquabilis seu æquo animo, etc. Quo tamen in loco ego puto ad animi demissionem atque humilitatem referendum.

Vers. 14. — Sicut pullus hirundinis. Duo sunt nomina, quorum prius *sus*, certum est *equum* significare, quod deinde avem notat quam gruem esse putant. Vide Jer. 8. Alterum verò *agur* nonnulli *hirundinem* esse opinantur. Moses hujus avis non meminit. Vir quidam doctus *ferum anserem* esse arbitratur : qui vocem similem gruibus edit. Satis constat esse de earum numero quæ statis temporibus migrant. Jer. 8. Columba. *Ionah* Hebræis nomen habet à *prædâ,* quòd omnium prædæ pateat et obnoxia sit. Vim patior, *defraudatus sum.* Est autem *fraus* vis quædam ; ut non malè *vim pati* dixerit Vulgatus. Potest et sic verti, *fraus mihi scilicet fit*, quasi se morte præventum ante tempus significet, et morbum ac mortem incuset. Responde pro me. Credo legendum *sponde pro me ;* id enim significat verbum Hebræum *orebeni, tutum me redde ; sis mihi* (seu *meus*) *fidejussor ; recipe me in fidem ac tutelam tuam ;* reprime morbi vim et mortis tyrannidem ; fac nunc quiescant isti adversarii mei, quasi impletis vitæ meæ diebus, me ablaturi. Licèt enim verbum in genere *commisceri* significet, tamen metaphoricè Hebræis hunc habet usum ; Gen. 44 : *In fidem recepit puerum ;* Psal. 119, etc.

Vers. 15. — Quid dicam ? aut quid respondebit mihi. Ad verb. : *Quid loquar, et dixit mihi ;* sed certè repetenda est particula interrogationis, ut intellexit Vulgatus, *quid loquar ? et quid dicet mihi, et ipse fecit*, id est, ipse enim fecit ; ac si diceret : *Quid opus est verbis ? quid de morbo conqueror ? quid loquar Domino meo ? et is quid mihi respondebit, cùm morbum ipse immiserit ?* legendum enim *cùm ipse fecerit ;* nam est tertia persona *asah.* Recogitabo. Sensum vertit. Verbum Hebræum *incedere* significat, unde in Ecclesiaste *incedere animo* pro *philosophari* accipitur, ubi nos habemus *desiderare quod nescias.* At *perambulare annos vitæ* quid aliud est quàm *recogitare* ac *recolere ?* Sed quod sequitur obscurum est : ego puto hunc subesse sensum : *Nihil aliud habeo quod loquar, neque quod faciam, quàm super amaritudine animæ meæ*, id est, oppressus hoc morbo molestissimo *mente volvam quot annos vixerim, eosque etiam atque etiam numerando commemorem, et Deo dicam :*

Vers. 16. — Domine, sic vivitur, vel, ut in Hebræo est, *super hos vivunt, mi Domine ; ultra hos annos plerique homines vivere solent. Si* particula expungenda est ; et Vulgatus *vivunt* verbum impersonaliter doctè vertit *vivitur.* Ego tertiam personam retinui propter orationem quæ sequitur, *et in ipsis vita*

spiritûs mei; id est, et inter eos, nempe qui plures annos quàm 39 vivunt, posset quidem adhuc spiritus meus vitam ducere, et inter quinquagenarios aut sexagenarios agere. Corripies me. Verbum *calam* est *somniare*, et in tertiâ *facere somniare.* Possumus ergo hìc ad hunc modum accipere : *Facies ut ægritudo hæc veluti somnium transeat et dissolvatur et evanescat, et tandem sanitati restituar.* Nam quòd quidam dicunt etiam hoc verbum significare *pinguescere*, juxta illud Job : *Incrassantur filii eorum ac crescunt in frumento*, ego tamen nihil aliud quàm *somniare* puto significare. *Somniare* autem *et crescere in frumento* est quod nos Lusitani dicimus *somniare cum tritico* vel aliis rebus quas copiosè possidemus et manibus semper versamus. Hunc sensum fortè arripiens Vulgatus *correptionem* interpretatus est; nam correptio citò transit. Nisi malimus *somniare* pro *dormire* accipere, q. d., *dormire me facies, ac sanabis;* non enim nocte somnum capiebat.

Vers. 17. — Ecce in pace. *In pacem* legendum puto. *Hæc*, inquit, *precatus, mox salutem sensi; et amaritudo mea, quæ valdè mihi amara erat, in pacem* (seu *incolumitatem*) *subitò versa est.* Eruisti animam meam; *caschac* Hebræis est *voluptatem in aliquo habere*, et ferè semper construitur cum *beth;* semel autem, nempe hoc loco, cum accusativo et significat *amanter suscipere,* et juxta dialectum Hebræorum supplendum est verbum motûs, quando verbum quietis habet constructionem motûs. *Acceptare ex foveâ* est acceptando seu gratificando ex foveâ eruere. Hinc Vulgatus verbo *eruendi* vertit. Nomen autem non propriè *foveam* sed *perditionem* notat. Ita tamen vocant sepulcrum, quòd ibi perdantur et corrumpantur corpora. Pro *foveâ* autem *corruptionis* seu (ut in Hebræis est) *vetustatis* (quæ tamen per metalepsin *corruptionem* seu *putrefactionem* notat), Vulgatus sensum reddens dixit *ut non periret.* Sunt qui *beli* pro *nihilo* accipiunt, et hìc *foveam nihili* vertunt, ut sit *bel* cum *jod.* Sed me latet an alibi ita accipiatur *beli.* Certè germana est usitata Hebræis à verbis in *he* formatio nominum in *jod* finale; unde à *balah* puto esse, id est, *inveteratum fuit,* et *vetustatem* notare, ac deinde *corruptionem.* Omnia peccata, etc. Quid ergo supra *corde se perfecto ambulâsse coram Deo* dicebat? Certè ille Deo inculpatè dicitur servire, non qui nusquàm offendit, sed qui peccatis non adhæret. Sed mox ad se reversus, errorem suum deflet. Rarissimi enim fuerunt qui nunquàm peccârunt. Unde Bernardus ait : *Beatitudo Dei est non posse peccare. At ille homo beatus est cui non imputavit Dominus peccatum*, etc. *Illis autem non imputantur qui resurgunt et pœnitentiam agunt.*

Vers. 18.—Non infernus, etc. In secundo membro repetenda est negatio, ut fecit Vulgatus, *neque mors* laudabit te. *Inferni* autem et *mortis* nomine mortuos significat, quos mox *descendentes in foveam* seu *lacum* vocat. Exspectabunt; *schabar* cum dextro puncto est *frangere;* at cum sinistro est, veluti contrariâ significatione, *fixis oculis intueri;* quod quia exspectantes faciunt, verbo *exspectandi* solent intepretes reddere. Sed nihil obest quò minùs verbo *intuendi* reddamus, ut Neh. 2 : *Et eram intuens in muros.* Ps. 14, et 119, et 145. Et in hâc significatione est frequens Chaldæis verbum *sabar;* ergo verbo *spectandi* reddi poterit. *Intueri* autem seu *spectare Dei veritatem,* id est, justitiam, æquitatem, constantiam, ponitur pro *eam laudibus celebrare,* quòd nemo sit qui in Dei veritatem oculos figat, qui se continere queat quin eam admiretur et in ipsius laudes prorumpat. Quod enim hoc versu dixit *intueri veritatem Dei,* sequenti *notam eam facere* vocat.

Vers. 19. — Vivens, vivens. Seu *vivus, vivus, inquam.* Et est singulare pro plurali. Sicut ego hodiè. Adeò acceptas Deo putabant sancti piorum hominum laudes, ut cùm à Deo vitam peterent et salutem, vel hoc tantùm se Deo reddituros promitterent. Idque à patre Davide didicisse videtur Ezechias, qui non uno loco, ut Deum flectat, objicit : *Non mortuos laudare Dominum, sed vivos,* etc. Ergò Ezechias salutem consecutus, ad templum veniens hoc canticum videtur decantâsse. Pater filiis, q. d. : Hoc pium et optandum est, et hoc ratio videtur exigere, ut homines pii tamdiù vivant quousque filios generent quos timere Deum doceant. Quàm enim hoc sit Deo acceptum, satis indicavit ipse Dominus in Genesi, cùm magnificare vellet Abrahamum, pro ratione subnectens, *quòd absque dubio docturus esset posteros suos ut Deum colerent*, etc. Et David ipse vitam longiorem optabat; quam si obtineret, pollicebatur *se Deum laudaturum*, et *iniquos docturum vias Domini.* Notam faciet veritatem. Hebr., *scire faciet ad veritatem,* scilicet *viam;* vel *erudiet ad veritatem,* id est, juxta veritatem.

Vers. 20. — Domine, salvum me fac. Hebr., *Jehova ad salvandum me.* Vulgatus ut orationem optantis accepit; potest tamen esse asseverantis : *Dominus fuit mihi ad salutem; quare Psalmos nostros*, etc. Psalmos nostros. Verbum *ganah sonare*, seu *ludere in instrumento musico, pulsare* seu *tractare instrumenta* significat. Hoc probat locus de Davide 1 Sam. 16, ubi ter dicitur de ludo qui fiebat manu in citharâ. De hoc jam quoque diximus supra 26. Vide etiam 1 Sam. 18. In Hebræo quoque est affixum primæ personæ singularis, *instrumenta mea;* quasi illa instrumenta quæ ad Dei laudes pulsabantur essent ipsius Regis. In domo Domini. Scio quidem doctos ex Hebræis *al* pro *beth* hoc loco accipere, sicut et Vulgatus accepit : possumus nihilominùs *al* pro *juxta* interpretari, seu *prope,* ut sæpè aliàs; quòd videlicet *juxta templum* circumeuntes canerent et *pulsarent instrumenta* musica, non tantùm intra templum, ut et hodiè plurimis in locis fieri solet in festivitatibus et ad memorias Sanctorum.

Vers. 21, 22. — Hi duo postremi versus inserendi erant inter versum 6 et 7, ut apparet ex libro regum. Cæterùm quale ulcus fuerit ignoratur; *ulcus* enim legendum puto; nam id significare *schekin* apparet ex Levit. 13, ubi Vulgatus *ulcus* vertit, et Job 2, *ulcere*

pessimo, et Deut. 28. Videtur autem, si etymologiam spectes, fieri ex humore qui quasi carni supernatat; cujusmodi sunt variæ ulcerum species, quorum nonnulla sunt lethalia. MASSAM. Nominis *debeleth* non assignant Hebræi radicem. Si conjecturis locus est, dicerem hujus nominis usum Hebræis esse qualem apud nos Lusitanos nominis *passa*, cui nonnunquàm addimus *uvas*, nonnunquàm *ficus;* sed absolutè pro *uvis passis* accipitur. Ita Hebræis pro *ficubus passis* absolutè accipiebatur. Interdùm tamen exprimitur nomen *ficuum*, ut hoc loco; et 1 Sam. 30, dicitur *datum fuisse juveni fragmen debelah, caricarum.* Quasi fieret ex ficubus quædam massa in similitudinem casei, ut nunc fit in regno Algarbiorum. CATAPLASMARENT. Hebr., *contundant super ulcus,* id est, contusum imponant super ulcus. QUÒD ASCENDAM IN DOMUM DOMINI (1). Aliquando ex infidelitate, aliquando ex animi gaudio petitur signum; atque ita petiisse videtur Ezechias. Notandum porrò est quòd cùm propheta à Domino salutem, et quindecim illi annos vitæ promisisset, insuper et liberationem à potentiâ Assyrii, non signum salutis, non liberationis, sed *quòd ascensurus esset in domum Domini* petit, videlicet quòd ad hoc vitam optaret, et hoc maximè in votis haberet pius rex; quemadmodùm David, qui quanto tabernaculi illius desiderio teneretur vix exprimere verbis ipse potuerit; ut vel hinc videamus quanti fecerint Dei laudes, Dei cultum, et figuras tantùm verorum; et nostram desidiam et ingratitudinem arguamus, qui in ipsâ nauseamus veritate.

(1) Rectiùs videtur verti : *Quantum erit miraculum in domum Domini?* (Grotius.)

CAPUT XXXIX.

1. In tempore illo misit Merodach Baladan, filius Baladan, rex Babylonis, libros et munera ad Ezechiam; audierat enim quòd ægrotâsset et convaluisset.

2. Lætatus est autem super eis Ezechias, et ostendit eis cellam aromatum, et argenti, et auri, et odoramentorum, et unguenti optimi, et omnes apothecas supellectilis suæ, et universa quæ inventa sunt in thesauris ejus. Non fuit verbum quod non ostenderet eis Ezechias in domo suâ, et in omni potestate suâ.

3. Introivit autem Isaias propheta ad Ezechiam regem, et dixit ei : Quid dixerunt viri isti? et unde venerunt ad te? Et dixit Ezechias : De terrâ longinquâ venerunt ad me, de Babylone.

4. Et dixit : Quid viderunt in domo tuâ? Et dixit Ezechias : Omnia quæ in domo meâ sunt, viderunt : non fuit res quam non ostenderim eis in thesauris meis.

5. Et dixit Isaias ad Ezechiam : Audi verbum Domini exercituum :

6. Ecce dies venient, et auferentur omnia quæ in domo tuâ sunt, et quæ thesaurizaverunt patres tui usque ad diem hanc, in Babylonem : non relinquetur quidquam, dicit Dominus.

7. Et de filiis tuis, qui exibunt de te, quos genueris, tollent, et erunt eunuchi in palatio regis Babylonis.

8. Et dixit Ezechias ad Isaiam : Bonum verbum Domini quod locutus est. Et dixit : Fiat tantum pax et veritas in diebus meis.

CHAPITRE XXXIX.

1. En ce temps-là, Mérodach Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya des lettres et des présents à Ezéchias, parce qu'il avait appris sa maladie et sa guérison.

2. Ezéchias reçut ces ambassadeurs avec une grande joie, et leur fit voir le lieu où étaient les aromates, l'argent et l'or, les parfums et les plus excellentes huiles de senteur, tout ce qu'il avait de meubles, et enfin tout ce qui était gardé dans ses trésors. Il n'y eut rien ni dans son palais, ni dans tout ce qu'il avait en sa puissance, qu'il ne leur montrât.

3. Alors le prophète Isaïe entra chez le roi Ezéchias, et lui dit : Que vous ont dit ces gens-là, et d'où viennent-ils? Ezéchias lui répondit : Ils sont venus de fort loin pour me voir, de Babylone.

4. Et il dit : Qu'ont-ils vu dans votre maison? Et Ezéchias lui répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison; il n'y a rien dans tous mes trésors que je ne leur aie montré.

5. Et Isaïe dit à Ezéchias : Ecoutez la parole du Seigneur des armées.

6. Il viendra un temps où tout ce qui est dans votre maison en sera enlevé, et que tous ces trésors que vos pères ont amassés jusqu'aujourd'hui, seront emportés à Babylone, sans qu'il en reste rien du tout, dit le Seigneur.

7. Et ils prendront de vos enfants, de ceux que vous aurez engendrés, et qui seront sortis de vous, pour servir d'eunuques dans le palais du roi de Babylone.

8. Ezéchias répondit à Isaïe : Ce que le Seigneur a dit est très-juste. Et il ajouta : Seulement que la paix et la vérité durent pendant toute ma vie.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — REX BABYLONIS. Quantum ex S. historiâ possum conjicere, atque etiam ex profanis scriptoribus, postquàm in Babylone regnârunt Chaldæi ab usque magno illo venatore, ab Assyriis videntur fuisse subjugati; deinde rursùs per se regnâsse, et bella inter se gessisse; et nunc Assyrios, nunc Babylonios superiores fuisse. Certè translato Israele in Assyriam, ut apparet ex 4 Reg. 17, Babylon subjecta fuisse Assyriis videtur. Quæ translatio fuit anno 9 Oseæ et 6 Ezechiæ regis Jehuda. Nunc autem anno 14 Ezechiæ videtur regem habuisse Babylon, et deinceps apud eum summa rerum fuisse, ita ut Assyriis quoque imperaret. Nam quando de captivitate Manassis agitur 2 Par. 33, dicitur *adduxisse Dominus super Judæos regis Assyriorum principes, qui ceperunt Manassen, et duxerunt eum in Babylonem;* quasi Senherib occiso à filiis, rebellârint Babylonii. Ob quod amicitiam inire voluisse regem Babylonis cum rege Jehuda verisimile est, quem Assyrius divexaverat. AUDIERAT ENIM. Rectè Vulgatus VAU pro rationali particulâ accepit; nam in libro Regum *ki* legitur hoc loco.

VERS. 2. — CELLAM AROMATUM. Quid sit ת כנ et

נכאת non planè notum est ipsis Hebræis. Scribitur נכאית Gen. 37, et 43, hic autem et in libro Regum cum affixo sine א. Vulg. *aromata* vertit. Alii tamen esse genericum nomen et *res pretiosas* significare putant. Ego certè à verbo נכה *percussit* existimo descendere נכאת; et in Gen. 37, et 43, non dubito quin sit quod Græci et Latini *mastichen* vocant, quæ est resina lentisci, sic dicta quòd *dentibus teratur ac feriatur*. At hìc aliud nomen mihi esse videtur; et facilè assentior iis qui tanquàm genericum interpretantur *res pretiosas*. Ergo fecit eos videre *domum pretiosarum rerum*, quas res mox enumerat, *argentum, aurum, aromata*, etc. Odoramentorum; *besamim, aromata*, esse indicat locus Exod. 39, ubi quatuor species eorum numerantur: *myrrha, cinnamomum, calamus* et *casia*. Vide item Cant. 4. Et *besem* quidem *odor pretiosus* est: et ab *odore* sic dicuntur aromata. Hinc credo deductum nomen nostrum *Beyjoim* Unguenti optimi. Opobalsamum intelligo, quod in solâ Jerichunte proveniebat. Apothecas supellectilis suæ. Possumus et *armamentarium* vertere. Nam nomen *keli instrumenta* omnis generis notat, et de *armis* sæpè dicitur: sed et nomine *supellectilis* interdùm non malè redditur. Fuit autem Ezechias *dives et inclytus valdè; et thesauros sibi plurimos congregavit, argenti, et auri, et lapidis pretiosi, aromatum, et armorum omnis generis*, ut habet Vulgata editio, 2 Par. 32. In omni potestate sua, id est, ubicumque et quòcumque potestas ejus extendebatur. Quidquid ergo in toto regno dignum fuit quod exteris ostendi posset, omnia jussit eis ostendi; quod meritò tribui potest jactantiæ et inani gloriæ. Nam id Scriptura in libro Paralipomenon his verbis insinuare videtur: *Non juxta beneficia quæ acceperat retribuit; quia elevatum est cor ejus;* et paulò pòst: *In legatione principum Babylonis, qui missi fuerant ad eum ut interrogarent de portento quod acciderat super terram, dereliquit eum Deus, ut tentaretur, et nota fierent omnia quæ erant in corde ejus.* Quibus verbis intelligimus, rebus prosperis elatum fuisse cor ejus; quæ quidem elatio latebat; sed advenientibus legatis ut ei congratularentur de salute et favore Dei quem tam admirando portento regressionis solaris testatus fuerat, manifestata est. Ut videas quantò propiores ruinæ simus dum nobis ex voto succedunt omnia quàm cùm in adversis agimus; quod in Davide et aliis quoque manifestum fuit.

Vers. 3. — Quid dixerunt, etc., unde venerunt, etc. Confessionem extorquet, ut sententiam ferat. E terra longinqua. Adhuc sibi placere videtur. Quasi enim jactabundus exponit quòd *ex longinquo, nempe ex Babylone, ad se venissent*. Item interrogatus *quid vidissent*, respondit, non solùm quòd *omnia vidissent*, sed, et quòd *eis omnia ostendisset*, elatus nimirùm adhuc, et nondùm aliquid mali suspicatus.

Vers. 5. — Audi verbum, etc. Vide, quæso, lector, quòd cùm prospera nuntiat propheta, è domo suâ per nuntios regi nuntiat, videlicet ut *nihil timeret*, quòd *de manu Assur liberaret eum Dominus, et civitatem*, etc., nuntium verò mortis per se ipse regi affert. Nuntiavit quidem etiam recuperandam sanitatem; sed verisimile mihi est quòd nondùm à domo regis discessisset; statim enim, flente Ezechiâ, *factus est sermo ad Isaiam*, etc. Nunc etiam adversa nuntiaturus advenit. Fortè quia non æquo animo tristia audimus, necessaria est ipsa viri Dei præsentia, quæ metum et reverentiam incutiat. Unde nomen illud *Jehova tcebaoth* inculcat, et attentum reddit, *Audi*, inquit, etc.

Vers. 6. — Non relinquetur quidquam. Hebr., *non relinquetur verbum*. Supra bis ponitur hoc nomen *dabar* eodem modo: quem hebraismum servavit Lucas non semel: *Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum*, etc. *Non fuit verbum*, inquit, *quod non*, etc., id est, *nihil non viderunt*, etc. Huic respondet pœna, ut *non sitv erbum quod relinquatur*. Babyloniis ostendisti, ut eorum gratulationibus tu quoque gratiam referres; quibus ergo gratiam eorum promereri studuisti, in eorum potestatem deveniant; luasque et jactantiæ et imprudentiæ tuæ pœnas. Nam nihil aliud hâc tuâ jactantiâ es assecutus quàm ut avidiùs Babylonii ad ea diripienda accurrant, et animo hostili veniant qui nunc amicitiæ prætextu advenisse videntur. Narrat enim Scriptura 2 Par. 32, quòd *ut interrogarent de portento illo* regressionis solaris venissent. Par igitur erat ut eis Dei potentiam magnificaret Ezechias, ut Dei beneficiarius, et *doceret iniquos vias Domini*, ut *impii ad Deum verum converterentur;* ille verò, ut jam erat elatus animo, omnia in suî laudes convertit, et quòd ad se videndum *venissent ex terrâ longinquâ* sibi laudi duxit. Unde in eum justè exarsit divina vindicta, ut ea amitteret quæ ipsum extulerant; et quæ possessa fuerunt ruinæ occasio, rursùs amissa resipiscere facerent, ut mox Scriptura commemorat.

Vers. 7. — Eunuchi. *Saris* nomen peregrinum seu Ægyptiacum esse videtur, quo is est appellatus qui regi erat à negotiis aulicis, maximè autem curandis cubiculis. Hinc D. Hieronymus vertit *Eunuchus*, id est, *cubilis custos*. Et licèt illi quoque interdùm castrarentur, ut de fide continentiæ minùs suspecti essent, tamen non omnes spadones fuisse constat ex nonnullis locis S. Scripturæ.

Vers. 8. — Bonus sermo Domini (1). Patientiæ sunt verba, et errorem suum agnoscentis. Idque ex libro

(1) Hebraicè est in secundâ personâ, *quod locutus es*, quomodò interpres idem vertit 4 Reg. 20, ut dirigatur sermo Ezechiæ ad Isaiam prophetam, gravia illi ex præcepto Domini comminantis. Et eodem recidit. Sensus enim est: Quod mihi nuntias à Domino bonum verbum Domini interpretor. Verba enim sunt, voluntatem suam subjicientis Dei voluntati, et justitiam ejus probantis. Tamen hoc adjecit: *Fiat tantùm pax et veritas in diebus meis.* Ubi pax quietem et tranquillitatem in bono significat, veritas stabilitatem. Et sensus est: Tantùm precor, ut quoniam de diebus meis nihil mali nuntias, regni mei statum habeam pacatum et stabilem, quoad vivam. Sic et Ecclesia orat: *Da pacem, Domine, in diebus nostris.* Non ergo peccavit his verbis Ezechias, quòd non fuerit conatus avertere iram Dei à posteris quoque suis, quod ei impingunt Hebræi; sed scilicet cognitæ per prophetam absolutæ Dei voluntati suam voluntatem piè accommodavit. (Estius.)

Paralipomenon apparet : *Elatum est cor ejus; et facta est contra eum ira, et contra Judam et Jerusalem. Humiliatusque est postea eò quòd exaltatum fuisset cor ejus, tam ipse, quàm habitatores Jerusalem ; et idcircò non venit super eos ira Domini in diebus Ezechiæ.* Simile quid legitur de impio illo Achab, qui, auditâ sententiâ Domini indignationis divinæ plenâ per Eliam prophetam, humiliatus est, *et dormivit in sacco, jejunavitque, et ambulabat dimisso capite.* Unde *Dixit Dominus Eliæ : Vides humiliatum Achab? Quia igitur humiliatus est mei causâ, non inducam malum in diebus ejus; sed in diebus filii sui inferam malum domui ejus.* Igitur ad verba Isaiæ tam rex Ezechias quàm populus humiliati sunt et pœnitentiam egerunt, dicentes justum esse Dominum, et dignos se qui omnia bona amitterent, quòd Deo gloriam non dedissent. Et dixit : Fiat pax, etc. Hunc sensum quem Vulgatus expressit, Hebræa non reddunt nisi interrogativè accipiantur. Nam *ki* interdùm interrogat, ut suprà ostendi ; estque optantis; *putasne, erit pax et veritas in diebus meis ? Fierine potest ut saltem diebus meis sit pax et veritas?* Et hunc sensum habet Vulgata editio, si tanquàm verba deprecantis accipias : *Fiat pax saltem in diebus meis,* etc. Idque confirmant verba quæ pro his habentur in libro Regum : *Et dixit : O si fieret pax,* etc., vel : *Numquid fieri non poterit ut sit pax*, etc. Nomine autem *pacis* et *veritatis* intellige quidquid ad corporum et animorum salutem necessarium est. Sensus verò quem in versione sum secutus satìs planus est : *Rectum est verbum Domini quod locutus est, et dixit, nempe quòd fieret pax in diebus meis.* Nam cùm hoc se quoque indignum putaret, ex animo gratias agere videtur, et sententiam Domini æquo animo suscipere.

CAPUT XL.

1. Consolamini, consolamini, popule meus, dicit Deus vester.

2. Loquimini ad cor Jerusalem, et advocate eam : quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius : suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis.

3. Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri.

4. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur : et erunt prava in directa, et aspera in vias planas.

5. Et revelabitur gloria Domini; et videbit omnis caro pariter quod os Domini locutum est.

6. Vox dicentis : Clama. Et dixi : Quid clamabo? Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos agri.

7. Exsiccatum est fenum, et cecidit flos : quia spiritus Domini sufflavit in eo. Verè fenum est populus :

8. Exsiccatum est fenum, et cecidit flos. Verbum autem Domini nostri manet in æternum.

9. Super montem excelsum ascende, tu qui evangelizas Sion; exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem; exalta; noli timere; dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester.

10. Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium ejus dominabitur; ecce merces ejus cum eo, et opus illius coram illo.

11. Sicut pastor gregem suum pascet; in brachio suò congregabit agnos, et in sinu suo levabit; fœtas ipse portabit.

12. Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palmo ponderavit? quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes et colles in staterâ?

13. Quis adjuvit Spiritum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit, et ostendit illi?

14. Cum quo iniit consilium, et instruxit eum, et docuit eum semitam justitiæ, et erudivit eum scientiam et viam prudentiæ ostendit illi?

15. Ecce gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ sunt; ecce insulæ quasi pulvis exiguus.

CHAPITRE XL.

1. Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous, dit votre Dieu.

2. Parlez au cœur de Jérusalem ; et assurez-la que ses maux sont finis, que ses iniquités lui sont pardonnées, et qu'elle a reçu de la main du Seigneur le double de ses péchés.

3. Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu.

4. Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées; les chemins tortus seront redressés; ceux qui étaient raboteux seront aplanis.

5. Et la gloire du Seigneur se manifestera; et toute chair verra en même temps que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé.

6. Une voix m'a dit : Criez. Et j'ai dit : Que crierai-je? Toute chair n'est que de l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des champs.

7. L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée, parce que le Seigneur l'a frappée de son souffle. Le peuple est vraiment de l'herbe.

8. L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée; mais la parole de notre Dieu demeure éternellement.

9. Montez sur une haute montagne, vous qui annoncez l'Evangile à Sion; élevez votre voix avec force, vous qui annoncez l'Evangile à Jérusalem ; élevez-la, et ne craignez point. Dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu.

10. Voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance. Il dominera par la force de son bras ; il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix de ses travaux.

11. Il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur ; il rassemblera dans ses bras les petits agneaux, et il les prendra dans son sein ; il portera lui-même les brebis qui seront pleines.

12. Qui est celui qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et qui, la tenant étendue, a pesé les cieux? qui soutient de trois doigts toute la masse de la terre? qui pèse les montagnes, et qui met les collines dans la balance?

13. Qui a aidé l'Esprit du Seigneur? Qui lui a donné conseil, qui lui a appris ce qu'il devait faire?

14. Qui a-t-il consulté? Qui l'a instruit, qui lui a montré le sentier de la justice? Qui lui a donné la science? qui lui a ouvert le chemin de la sagesse?

15. Voilà que les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau qui tombe d'un seau, et comme ce petit grain qui fait à peine pencher la balance : voilà que les îles sont devant ses yeux comme un petit grain de poussière.

16. Et Libanus non sufficiet ad succendendum, et animalia ejus non sufficient ad holocaustum.

17. Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei.

18. Cui ergo similem fecistis Deum? aut quam imaginem ponetis ei?

19. Numquid sculptile conflavit faber? aut aurifex auro figuravit illud, et laminis argenteis argentarius?

20. Forte lignum et imputribile elegit: artifex sapiens quærit quomodò statuat simulacrum, quod non moveatur.

21. Numquid non scitis? numquid non audistis? numquid non annuntiatum est vobis ab initio? numquid non intellexistis fundamenta terræ?

22. Qui sedet super gyrum terræ, et habitatores ejus sunt quasi locustæ: qui extendit velut nihilum cœlos, et expandit eos sicut tabernaculum ad inhabitandum.

23. Qui dat secretorum scrutatores quasi non sint: judices terræ velut inane fecit:

24. Et quidem neque plantatus, neque satus, neque radicatus in terrâ truncus eorum; repentè flavit in eos, et aruerunt, et turbo quasi stipulam auferet eos.

25. Et cui assimilâstis me, et adæquâstis? dicit Sanctus.

26. Levate in excelsum oculos vestros, et videte quis creavit hæc; qui educit in numero militiam eorum, et omnes ex nomine vocat; præ multitudine fortitudinis et roboris, virtutisque ejus, neque unum reliquum fuit.

27. Quare dicis, Jacob, et loqueris, Israel: Abscondita est via mea à Domino, et à Deo meo judicium meum transivit?

28. Numquid nescis, aut non audîsti? Deus sempiternus Dominus, qui creavit terminos terræ: non deficiet, neque laborabit, nec est investigatio sapientiæ ejus.

29. Qui dat lasso virtutem; et his qui non sunt, fortitudinem et robur multiplicat.

30. Deficient pueri, et laborabunt, et juvenes in infirmitate cadent.

31. Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ, current et non laborabunt, ambulabunt et non deficient.

16. Tout ce que le Liban a d'arbres ne suffirait pas pour allumer le feu du sacrifice qui lui est dû; et tout ce qu'il a d'animaux serait trop peu pour être un holocauste digne de lui.

17. Tous les peuples du monde sont devant lui comme s'ils n'étaient point; et il les regarde comme un vide, et comme un néant.

18. A qui donc ferez-vous ressembler Dieu, et quelle image en tracerez-vous?

19. L'ouvrier ne jette-t-il pas sa statue en fonte? Celui qui travaille en or n'en forme-t-il pas une d'or? et celui qui travaille en argent ne la couvre-t-il pas de lames d'argent?

20. L'ouvrier habile choisit un bois fort qui ne pourrisse point; il cherche à placer sa statue de manière qu'elle ne tombe pas.

21. N'avez-vous point su? n'avez-vous point entendu? ne vous a-t-il pas été annoncé dès le commencement? n'avez-vous point compris l'origine des fondements de la terre?

22. C'est Dieu qui s'assied sur le globe de la terre, et qui voit tous les hommes qu'elle renferme comme des sauterelles: c'est lui qui a suspendu les cieux comme une toile très-légère, et qui les étend comme un pavillon qu'on dresse pour s'y retirer;

23. Qui anéantit ceux qui recherchent avec tant de soin les secrets de la nature, et qui réduit à rien les juges du monde.

24. Ils n'ont point été plantés, ils n'ont point été semés sur la terre, leur tronc n'y a point jeté de racines; soudain il les a frappés de son souffle, et ils se sont séchés, ils ont été enlevés, comme un tourbillon emporte la paille.

25. A qui m'avez-vous fait ressembler? à qui m'avez-vous égalé? dit le Saint.

26. Levez les yeux en haut, et considérez qui a créé les cieux, qui fait marcher dans un si grand ordre l'armée des étoiles, et qui les appelle toutes par leur nom, sans qu'il manque rien à leur harmonie, tant il excelle en grandeur, en vertu, et en puissance.

27. Pourquoi dites-vous, ô Jacob, pourquoi assurez-vous, ô Israël: La conduite de ma vie est cachée au Seigneur; mon Dieu ne se met point en peine de me rendre justice?

28. Ne savez-vous point, n'avez-vous point appris que le Seigneur est le Dieu éternel qui a créé toute l'étendue de la terre, qui ne se lasse point, qui ne travaille point, et dont la sagesse est impénétrable?

29. C'est lui qui soutient ceux qui sont las, et qui remplit de force et de vigueur ceux qui étaient tombés dans la défaillance.

30. La fleur de l'âge se lasse et succombe au travail, et la vigueur de la jeunesse a ses affaiblissements;

31. Mais ceux qui espèrent dans le Seigneur trouveront des forces toujours nouvelles; ils prendront des ailes comme l'aigle; ils courront sans se fatiguer, et ils marcheront sans se lasser.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CONSOLAMINI. Activè accepi propter verba quæ sequuntur, *loquimini, vocate*, etc. Hinc incipiunt apertiora oracula de redemptione per Christum; ut deinceps non tam propheta videatur Isaias quàm Evangelista. Verbum autem *nacam* generaliter notat mutationem affectûs seu animi, nunc eam quæ fit cùm quempiam dicti vel facti pœnitet, nunc eam quæ fit commiseratione, interdùm eam quæ fit consolatione; et de hâc est sermo, quem videtur dirigere ad prophetas et ministros verbi.

VERS. 2. — LOQUIMINI AD COR, vel *super cor*. Hebraismus est; verbis blandis lenite mœstitiam ejus. Gen. 50; *Locutus est Joseph ad cor fratrum suorum*. 2 Sam. 19, 7; et 2 Par. 30, et 32; et Osee 2, etc. Eamdem propè phrasim nos Lusitani imitati dicimus *loqui ad voluntatem* pro *adulari*, etc. ADVOCATE EAM. Hebr., *vocate ad eam*, id est, vocando eam dicite ei, annuntiate ei, *quòd militia ejus*, etc. Tria autem quæ hìc ei nuntiare jubet, sunt, quibus illa consolationem accipere et mœstitiam deponere posset. COMPLETA EST MILITIA. Nomen *tseba* quod magis congruâ voce reddere non possumus quàm *militiæ*, largiùs patet Hebræis, ut quidam doctè annotavit. Est enim illis *exercitus* seu *statio;* quæ certo tempore et ordine constituitur, sive in Ecclesiâ, sive foris in bello; unde tam de ipso tempore, ut Job 7, quàm de ipso ministerio

dicitur; ut Num. 4 : *Omnis qui ingreditur militiam, ut faciat ministerium in templo,* etc., et Dan. 8 : *Et sanctuarium et militia erunt conculcatio.* Vide supra 24. Quod autem hìc dicitur *impleta est militia,* videtur redditum Marc. 1 : *Impletum est tempus, instatque regnum Dei; pœnitentiam agite, et credite Evangelio;* quasi insinuet, jam non esse militandum in tabernaculo, et consummatum esse ministerium Leviticum; et jam novam militiam exercendam. Quam Paulus insinuans, et ad veterem alludens, dicebat 1 Tim. 1 : *Hoc præceptum commendo tibi juxta prophetias quæ de te præcesserunt, ut milites in eis bonam militiam.* DIMISSA EST INIQUITAS ILLIUS. Verbum *ratsah* propriè significat *favere et benevolentiâ prosequi :* et juxta variam constructionem variè reddere necesse est. Cum accusativo quidem nominis vel pronominis licet vertere verbo *suscipiendi, benè accipiendi, approbandi, et benevolentiâ prosequendi.* Quare Levit. 26, optimè reddidit Vulgatus : *Placebunt terræ sabbata sua.* Eodem etiam loco, ubi reddidit : *Orabunt pro impietatibus suis,* et rursùs : *Rogabunt pro peccatis suis,* habet Hebraismus idem verbum et eamdem constructionem quam hìc habemus, *tunc benè accipient iniquitatem suam,* id est, pœnam iniquitatis suæ; agnoscentque se justè à Domino derelictos, et pro meritis dignas pœnas tulisse, etc. Vide locum, et ita planè vertendum esse judicabis, ùt pro comperto habeam ex hoc Levitici loco Isaiam hæc verba mutuatum fuisse; ut ad verbum verti hoc loco possit, *accepta est iniquitas illius;* vel quòd ipsa Jerusalem errorem suum agnoscens approbet pœnam suam, vel quòd Deus significet jam sibi satisfactum esse, et acceptas habere se afflictiones Jerusalem, quæ Hebræis etiam nomine *iniquitatis* significantur, ut non ampliùs punire decreverit. Ut huc etiam referri possit quod præcessit de *completâ militiâ populi,* quasi hactenùs in sufferendis adversitatibus et divinis castigationibus servierit, sese exercuerit et quodammodò militaverit; at jam *tempus* illud *militiamque completam,* atque hunc bonum nuntium jubet ei nuntiari, videlicet, nolle jam Deum ultra illum vexare. Cui convenit tertium membrum quod sequitur : SUSCEPIT DUPLICIA, etc., id est, satis superque castigata est. Estque hyperbolicus sermo, qualis solet esse blandientis, et quasi seipsum reprehendentis quòd sic duriter cum amico egerit : *Plùs quàm opus erat indignatus sum; duplo quàm justum erat pœnas dedisti; ignosce, redeamus in gratiam,* etc. Hoc jubet Dominus nuntiare *Jerusalem.* Quo nomine intellige populum Dei et filios ipsius, pro quibus Filius Dei satisfacturus erat, quos etiam ab onere legis et gravi illo ministerio erat liberaturus. Cùm ergo Deus Christi Filii sui afflictiones ex gratiâ suâ nostras esset effecturus, ut sibi reconciliari possemus, quasi jam id factum esset, prophetas populo hæc duo prædicare jubet; nempe, quòd liberati sint à maledicto legis, et ad legis Mosaicæ observantias non ultra astricti essent; deinde, quòd afflictionibus Christi Filii sui fratris nostri non adæquale modò verùm plùs quàm debitum esset sibi satisfecissemus. Quod si ita acceperis ut viros Christianos accipere dignum est, jam non hyperbolicus est prophetæ sermo, sed verissimam veritatem continet. Si enim multò majora peccâsset homo, tamen Christi satisfactione adeò Divinæ justitiæ satisfecisset ut possit non contentus esse solâ peccati remissione, sed et præmium debeat petere quod obedientiæ Filii Dei debetur. Cùm hæc audis, Christi passionis meritum et gratiam quâ hominem dignatus est cogita : neque quidquam impii Lutheranismi in mentem veniat, qui meritum Christi magnificat, ut etiamsi perditè homo vivat, sibi nihil ampliùs faciendum putet quàm fide Christum apprehendere, et quod agit agere. Quasi verò Filius Dei portam aperuisset sceleribus, et timorem omnem sustulisset à peccatorum mentibus, etiamsi à peccatis abstinere nollent. Quale hoc, quæso, beneficium fuisset? Quid miseri suis sceleribus tam malè medicantur? Certè nihil aliud quàm peccare et genio indulgere absque ullo timore volunt : atque hoc nobis Christum contulisse cæcis mentibus persuadere conantur. At nos, qui ab antiquâ fide, dono Dei, non discessimus, Christum plenissimè pro peccatis nostris ita satisfecisse credimus, ut nihil ampliùs ad reconciliandum humanum genus Deo sit necessarium; ejusmodi autem satisfactionis participes nos fieri haudquaquàm posse affirmamus, nisi unum cum Christo fide, spe et charitate fiamus; ita ut nobis opera omninò ad salutem necessaria sint, quibus et Dei gratiam promeremur, et virtute gratiæ et Filii Dei satisfactionis pro erratis nostris ex parte satisfacimus; ut non otiari, non in utramque aurem dormire, non bibere et inebriari nos velit Dei Filius, qui venit ut *faceret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.* Credimus itaque cum Apostolis, *nihil coram ipso valere nisi fidem quæ per dilectionem operatur;* quod certè non est Christi gratiæ et merito detrahere, sed plùs quàm hæretici deferre, ut qui illi tribuamus, posse hominem adeò justum facere ut valeat ipsius dono et mereri vitam æternam et pro erratis satisfacere. PRO OMNIBUS PECCATIS. Hebr., *in omnibus erratis,* id est, *propter,* vel potiùs *in,* id est, quandocumque erravit.

VERS. 3. — VOX. Quasi interrogaretur propheta undenam sciret tempus adesse quo statio dimittenda esset, et non ultra figuris agendum, aut diutiùs pernoctandum (tale enim erat totum illud legis ministerium), unde etiam sciret Deo jam satisfactum, iramque ejus mitigatam (hæc enim jubebat nuntiare populo), respondet se audire *vocem* cujusdam viri *in deserto vocantis* ad se, ac dicentis : *Parate viam Domini,* etc. Quis autem fuerit iste *clamans* satis aperiunt Evangelistæ. Ipse namque Joannes Baptista interrogatus *quisnam esset,* respondit : *Ego vox clamantis in deserto,* etc. Ubi nollem existimes quòd se *vocem* esse dixerit; sed se esse illum de quo loquebatur Isaias quando dicebat : *Vox clamantis,* etc. *Sum,* inquit, *ille vocans* (vel *clamans*) *in deserto,* cujus vocem Isaias videbatur sibi audire : *Parate viam Domini,* etc. Istæ enim erant voces quas statim explicat, quæ certè

significabant Deum jamjam adesse. *Rectam facite Deo nostro viam*, dicebat. Ergo cessare debent excubiæ : ergo reconciliatus est mundus Deo, et placatus Deus. Nam si parandæ viæ sunt, homo factus advenit. Ergo *non venit ut perdat hominem, sed ut salvetur mundus per eum.* Vides quàm meritò dicat Dominus : *Lex et Prophetæ usque ad Joannem?* Nam illum adesse dixit quem præstolabantur illi custodes et vigiles et stationarii milites seu exercitus templi, seu etiam longanimitas et patientia afflictorum. Diem ergo cùm adesse significaret, noctem finiendam et abolendas figuras satis ostendebat. Adde quòd *Agnum* ostendit *qui peccata mundi portaret super se.* An non hæc nuntiare jubet Dominus, adveniente Joanne Baptistâ, primis duobus versibus? CLAMANTIS. Malui cum Evangelistis et Vulgato in genitivo dicere ; quamvis verti posset vox *clamans* vel *vocans.* IN DESERTO. Distinctio Hebræorum et quod sequitur *in solitudine* fecit ut Hebræi et alii hanc vocem cum verbo *parate* conjungerent : sed ego neque distinctiones rabbinorum neque eorum qui illos sequuntur auctoritatem moror, cùm videam Evangelistas aliter accepisse. Neque enim Joannes Baptista præcipiebat ut *in deserto pararent viam Domino*, sed ipse *in deserto* existens hanc *præparationem* prædicabat. Exibant enim populi in desertum ut eum de præparatione viarum Domini prædicantem audirent. Ergo hæc ita accipe juxta Hebraici sermonis consuetudinem ac si ad hunc modum propheta dixisset : *Vox clamantis in deserto, Parate viam Domini; vox clamantis in solitudine, Rectas facite semitas Dei nostri*, etc. Fateor tamen posse accipi de conversione gentium, quæ erant veluti desertum, et in Charmel versæ sunt, etc. Sed prophetiam de Joanne Baptista hic sensus aliquâ ex parte videtur labefactare. PARATE ; *phagah* in secundâ conjug. idem est ac *faciem reddere* seu *facere quòd res habeat faciem, neque aliquid habeat aut sordium, aut inæqualitatis* seu *indecentiæ.* De domo dicitur, Gen. 24 : *Abstuli impedimenta, et præparavi domum;* item Mal. 3 de viâ, sicut hoc loco. Quare Vulgatus non malè verbo *parandi* seu *præparandi* reddidit hìc, et Mal. 3, etc., alii verbo *repurgandi.* Vide infra 57, 14. DEI NOSTRI. Ego dixi : *Deo nostro,* quia ita exigit *lamed,* alioqui non adeò manifestum erat quòd Deus ipse in carne adveniret, cujus adventus et umbras ministerii legalis pelleret et reconciliationem faceret.

VERS. 4. — EXALTABITUR, HUMILIABITUR. Futura pro imperativis accepi; quod Hebræis familiare est, ut sint hæc veluti explicatio superiorum, scilicet quo pacto sint *viæ parandæ, repurgandæ* seu *rectæ faciendæ*, videlicet ut nimis *depressa* repleta *eleventur,* et *montes deprimantur,* etc., quæ singula non est opus explicare : sed in summâ intelligere oportet, velle Dominum nihil invenire quod oculis ipsius displiceat. Neque aliud est quod Joannes prædicabat, nempe ut *pœnitentiam agerent* et pravitatem morum emendarent. Vide prædicationem Joannis, quæ pro commentario hujus loci deserviet. PRAVA IN DIRECTA. Sensum reddere curavit. Nomen *acob* à verbo, quod est *supplantare* seu *subvertere,* notat *quod calcatum ruere facit,* et *quod non satis vestigia sinat firmare* ; et *asperitas* dici potest. De corde quidem hominis Jer. 17, dicitur; ubi etiam Vulgatus *pravitatem* reddidit. Ex opposito autem ejus significatio deprehenditur, nempe *mischor*, quod *planitiem* notat, Deut. 3, 1 Reg. 20, etc., ideòque ad *æquitatem in moribus* transfertur, ut in Psal. : *Virga æquitatis virga regni tui.* Ergo *acob* respondet nostro nomini *asperum, inæquale ;* et translatum ad cor significat *difficile ad penetrandum intelligentiâ, infidum, non sibi constans*, etc. ASPERA IN VIAS PLANAS. Sensum reddidit; ego verborum significationes retinui. Et idem ferè est quod præcedenti membro dicitur. Elationes enim quæ in viis sunt, difficilem faciunt ingressum.

VERS. 5. — REVELABITUR, etc. Puto in his verbis contineri rationem quare debeant *viæ præparari*, et quare *pœnitentiam agere* dignum esset, nempe quòd instet *revelatio* seu *manifestatio gloriæ Domini.* Nam Joannes in prædicatione suâ hoc ipsum pro causâ adducebat : *Appropinquavit enim regnum cœlorum.* Quid autem est *regnum cœlorum* nisi *manifestatio gloriæ Domini?* Nunquàm sic conspicua facta est gloria Domini quàm cùm mundo apparuit Deus homo factus. Olim nebula seu fumus è cujus medio emicabat ignis, et audiebatur vox Domini, *gloria Domini* dicebatur : quidni ergo *Deus in Christo mundum reconcilians sibi*, et *opera faciens quæ nullus unquàm fecit*, et divinam exercens potentiam, *gloria Domini* dicatur? Annon quando aquam in vinum convertit, eò quòd divinam potentiam manifestavit, dicitur in Evangelio *manifestâsse gloriam suam? Vau* ergo initio versùs pro rationali particulâ accipio, q. d. : *Revelabitur enim,* seu *conspicua erit, aderit, omnium oculis patebit,* etc. Nisi quis velit dicere in illâ conjunctione *et* non solùm causam tanti apparatûs explicari, sed etiam rerum consecutionem atque cognationem; quasi habeat morum correctio oculos ad divinam gloriam videndam et intelligendum mysterium Christi, quibus carent mundani. ET VIDEBIT OMNIS CARO PARITER. Quia quantum ex se erat, omnium oculis erat exposita illa humanitas, oculis, inquam, carneis. Gloria quoque Evangelii et lux illa veritatis per totum orbem diffusa est et omnibus innotuit qui non dilexerunt magis tenebras quàm lucem, et qui non commiserunt ut *deus hujus seculi excæcaret mentes eorum, ne fulgeret illis Evangelium gloriæ beati Dei.* QUOD OS DOMINI LOCUTUM EST. Si *ki* relativè accipias, ut interdùm consuevit, pro *ascher,* ut Gen. 4, et Exod. 13, Jos. 17, Ps. 71, etc., sensus erit : *Videbit omnis caro verbum Dei.* Si autem pro *quòd,* ut frequenter accipitur, sensus erit : *Videbit omnis caro quàm sit Deus verax,* quomodò adimpleat quæ promisit : q. d. : Omnibus fiet manifestum, quæ ego et cæteri prophetæ vobis promittebant, fuisse promissiones Dei. Videbunt itaque et intelligent Deum esse qui illa promittebat, cùm veritatem promissorum, nempe Deum ipsum in carne, oculis suis conspiciant. Vel possumus sic distinguere : *Et videbit omnis caro,* videlicet *gloriam Domini; quia os Domini locutum est.* Pro hoc versu quinto Lucas

c. 3, tantummodò habet : *Et videbit omnis caro salutare Dei.* Salus enim seu salvator erat illa *gloria Dei.*

Vers. 6. — Vox dicentis, vel, *vox dicens.* Audiebat Isaias quempiam dicentem id quod sequitur. Et hoc facit ad id quod suprà dixerat, præcipere Dominum ut ministri verbi *populum consolarentur,* populum scilicet Dei et electos ejus. Alioqui populo illi quid consolationis erat, *cessare* carnale *ministerium* templi, *arescere* et *emarcescere florem?* Verùm quia ad electos erat sermo, ad consolationem hæc faciunt; et, ni fallor, tria illa quæ v. 2, propheta promittebat, ad duo reducebantur, nempe cessationem ministerii legalis, et reconciliationem cum Deo; et quidem adventus Joannis et prædicatio ejus præcipuè utrumque continebat atque confirmabat. Isthæc autem vox quam nunc audit propheta abolitionem gloriæ carnalis populi Israelitici videtur continere. Et dixi. Hebr. *et dixit* in tertiâ personâ. Ego certè cum punctis participii legendum puto, sicut primo loco, quasi dictum sit : *Vox dicentis : Prædica; et* vox *dicentis,* id est, respondentis : *Quid prædicabo?* Omnis caro fenum, vel *gramen.* Totus cultus Israelitici populi, totumque illud legale ministerium, si quæ oculis cernuntur tantùm consideres, si circumcisionem carnis, si purificationes, si justificationes à carnis immunditiis significatione spolies, universaque hujusmodi secundùm se consideres, cùm *caro* sint, et spiritu careant, *feno* meritò ea conferes. Idque in auribus Judæorum carnalium prædices necesse est, qui salutem sibi per hujusmodi legis opera citra fidem et absque Christi merito constare putant. Neque novum est, justificationes seu ritus legis *carnem* seu *carnales* dici. Lege Paulum ad Hebr. 9, 10, videbisque ita ab Apostolo appellari, et *ad tempus fuisse instituta,* tanquàm pædagogiam. Ergo hâc eâdem ratione *feno* seu *herbæ* comparantur, quòd ad tempus tantùm erant; vel potiùs quòd ità considerata ut Judæi, qui in carne gloriabantur, volebant, nullius essent efficaciæ aut virtutis. Non solùm autem ministerium ipsum *caro* dicitur, sed ipsi Judæi, qui his carnalibus ritibus confidebant, hoc loco *carnis* nomine censendi sunt. Quòd autem *gloriarentur in carne,* vide Phil. 3. Et omnis gloria ejus. Nomen *casad* Græci ferè semper nomine ἔλεος verterunt; Paulus nomine *charitatis* et *dilectionis* reddidisse videtur; denique non rarò pro *sanctitate* seu *bonitate* usurpatur. Certè locus Ose. 6, hunc videtur explicare : *Quid faciam tibi, Ephraim? Quid faciam tibi, Jehuda? Misericordia vestra ut nubes matutina, et sicut ros manè pertransiens;* ubi est hoc ipsum nomen. Et mox iterùm eis objicit quòd *casad velit* ab eis *magis quàm holocaustum;* quem locum adduxit Dominus Matth. 9, ubi interpres Matthæi nomine ἔλεος reddidit. Non dubium autem quin de affectu illo eo loco Dominus loquatur quo erga miseros peccatores tangimur, quo eos non dedignemur, sed potiùs suscipiamus, ut eis remedia impendamus, tanquàm infirmis et ægrotis medici. Judæi autem justificationibus et ritibus carnalibus contenti fidem, misericordiam, etc., quæ potissima erant, non curabant. Quare quid eis Dominus sit facturus rogat per prophetam ; quid enim faceret impiis et crudelibus? *Misericordem* etenim *se solet* Deus *exhibere iis qui misericordes sunt;* at *misericordia* et *pietas* apud Judæos rarissima ac tenuissima erat, *veluti nebula matutina*, quam sol adveniens dissolvit. Quid igitur supererat nisi ut duriter cum eis ageret? Idem omninò hoc loco eis prædicare jubet, quòd *universa eorum pietas,* illorum videlicet qui in carne gloriabantur, esset *veluti flos agri*, et exigui admodùm temporis : non igitur mirum quòd universa auferrentur et cessarent. Cæterùm quòd hìc *gloriæ* nomine vertit Vulgatus, quodque majus momentum habet, ipse Petrus Apostolus hunc locum adducens nomine δόξα reddiderit, non te conturbet : nam licèt nomen *casad gloriam* non designet, designat tamen *sanctitatem*, quâ illi tum gloriabantur, cùm tamen solùm ejus speciem, non autem veritatem aut virtutem, possiderent. Accipiunt ergo *sanctitatem* pro *opinione sanctitatis,* sicut Dominus in Evangelio eos *valentes* et *justos* appellat qui videlicet *Medico non indigerent*, id est, qui se justos et valentes reputabant.

Vers. 7. — Quia spiritus Domini sufflavit in eo. Vel potiùs *in eum.* Ventus vehemens *fenum* et *exsiccat* et *flores agri marcescere facit;* ita populum illum carnalem, universamque ejus sanctitatem, seu potiùs sanctitatis opinionem, tempestas quæ à Domino orta est delevit, imò et ipse Domini Spiritus veram et solidam sanctitatem docens, adeòque efficiens, inanem illam et fucatam Judæorum sanctitatem traduxit et vilescere fecit. Hæc ita accipienda esse probat quod sequitur : Verè fenum est populus. Non dicit *homines esse fenum* (quamvis verissimè id dici possit) sed *populum;* ut de carnali illo populo, qui absolutè nomine *populi* à prophetis dicitur, intelligi oporteat.

Vers. 8. — Verbum Dei nostri manet in æternum. Evangelium intelligo cum Petro Apostolo, qui hunc locum adducens, dicit*: Hoc est verbum quod evangelizatum est vobis;* quo intelligimus promissiones verbo Dei expressas, et justitiam Evangelicam, adeòque populum ipsum Christianum, qui verbo Dei adhæret, et eam tantùm justitiam veram esse credit quam vera verbi Dei intelligentia et interpretatio probat. Hanc autem intelligentiam et interpretationem habet uno omnium Patrum consensu, et traditione ipsorum, universalique totius Ecclesiæ approbatione (qui enim illos audivit, Deum audivit), non à sensu uniuscujusvis hominis, ut volunt novi hæretici, qui à verbo Dei excludunt traditiones Patrum et Ecclesiæ interpretationes, suas autem nobis obtrudere volunt pro verbo Dei. Quare illi sunt qui Deum spernunt, quia sanctos Patres spernunt.

Vers. 9. — Ubi stabilem et solidam semperque mansuram sanctitatem, quæ Evangelio ac verbo Dei atque ejus ecclesiasticâ explicatione continetur, explicavit, jam propagandum Evangelium, et *verbum Domini de Jerusalem*, id est, Ecclesiâ *exiturum* prædicit : ipsamque Ecclesiam inducit *evangelizatricem*, ut insinuet illam tantùm esse Evangelii prædicationem

quam Ecclesia Christi approbat, et quæ consentiente matre Ecclesiâ, imò jubente, sit. Penes ipsam enim mansit potestas et jurisdictio et judicium de doctrinâ, velint, nolint hæretici. Cùm verba autem et participium *mebasereth* sint feminina, non dubium quin de *Sion* et ipsâ *Jerusalem* sit sermo, et *quæ*, non *qui*, sit legendum. Malui autem per nomen *evangelizatrix* reddere, ut munus et officium ipsius Ecclesiæ significarem. SUPER MONTEM EXCELSUM. Cùm Sion in monte esset, satis ostendit non de i là Sione esse sermonem. Hæc autem, nempe *ascensus in excelsum montem*, *vocis exaltatio*, et *depositio metûs*, nihil aliud notant quàm Evangelium magnâ cum aviditate et animi contentione totisque viribus et intrepidè esse denuntiandum. Hoc illud erat quod in Evangelio Dominus dicebat : *Ite in mundum universum*, *prædicate Evangelium omni creaturæ;* et illud : *Nolite timere eos qui occidunt corpus*, etc.; et rursùs : *Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes*, etc.; et : *Ecce do vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere omnes adversarii vestri;* et rursùs : *Quæ in aure audistis, prædicate in tectis.* Atque ità eos fecisse S. historiæ seu Ecclesiasticæ narrant. DIC CIVITATIBUS JUDÆ. Cæteras Ecclesias et congregationes ab unâ pendere, et illius prædicationi auscultare debere, vel hic locus satis ostendit; rumpantur licèt hæretici. ECCE DEUS NOSTER. *Vester* legendum est. Materia prædicationis est Christus Dominus. Neque enim Paulus se *aliud* prædicare dicebat *quàm Jesum Christum et hunc crucifixum.* Tanti autem ponderis erat, tamque dignum ut mundo innotesceret Filium Dei in carne venisse, ut meritò *montem conscendere* et *vocem exaltare* jusserit, ac *metum omnem depellere.* Quare, ut ego quidem sentio, qui perfunctoriè aut molliter aut trepidè Evangelium prædicant, adhuc quæ sit dignitas Evangelii ignorant. Qui etiam aliud quàm fructum Evangelii in prædicatione quærunt, adhuc quantum sit lucrum et quantæ dignitatis Christum annuntiare non intelligunt. Deum legitimi præcones Evangelii deferunt, Deum offerunt, Deum dant; quid huic dignitati potest conferri?

VERS. 10. — IN FORTITUDINE VENIET. *Cum fortitudine*, vel *firmitudine*, et obfirmato animo, quasi omnem difficultatem evicturus, et *omnem potestatem extollentem se dejecturus, ut reducat inobedientes ad obedientiam fidei*, et debellet universam tyrannorum potentiam. Hæc includit nomen *caraq.* BRACHIUM EJUS. Præcedenti membro nomina posuit quæ non nisi Deo per essentiam competere poterant, ita conjuncta, *Adonai, Jehova, Sustentator ille, qui est. Adonai* enim interdùm creaturis tribuitur, *Jehova* autem nunquàm nisi vero Deo; neque conjuncta simul alteri competere possunt, ut Christum per essentiam Deum intelligamus; sed et humanitatem ipsius in *brachio Dei* accipio, per quam veluti quibusdam brachiis omnem inimici potestatem debellavit, adeò ut loco ipsius homo Jesus adoretur à mundo. DOMINABITUR. In Hebræo additur pronomen *sibi*, quod meritò Vulgatus omisit. Addunt enim hujusmodi pronomina cum omnibus verbis; sicut paulò antè : *Ascende tibi in montem*, etc. Nisi velis hoc loco dicere virtutem brachii insinuari, quòd *sibi potestatem et imperium pepererit*, et *præeminentiam sibi vendicaverit;* quem sensum in versione meâ expressi. ECCE MERCES EJUS. Quin *secar*, *merces* sit *quæ pro operis redditur* non dubium; at *pheulah*, interdùm ipsum *opus* seu *operationem* designat; Prov. 10 : *Opus justi ad vitam*, etc., interdùm autem ipsam *mercedem quæ pro opere redditur;* unde pro verbis Levit. 19 : *Non pernoctet* pheulah *mercenarii tecum usque manè*, habetur Deut. 24 : *Non pernoctet* secar, ut pro eodem accipi manifestum sit. Quare hoc loco idem bis dici existimo; quod familiare est prophetis. Dupliciter autem hoc accipio; vel ut his verbis circumloquatur ingens studium quo operi redemptionis intendit Dominus noster Jesus Christus. Qui enim præmium et mercedem laboris coràm habent, gnaviter laborant; quemadmodùm Jaacob, qui propter amorem quo deperibat Rachelem leve ducebat multorum annorum famulatum. Unde de Domino dicebat Apostolus quòd *proposito sibi gaudio mortem sustinuit confusione contemptâ.* Vel certè hæc ad sequentia referantur, ut *mercedem* et *opus* appellet propheta ipsos fideles, et *oves quas ei Pater tradidit* : ut sit allusio ad Jaacob pastorem, ut mox seq. versu videbitur, qui coram se ducebat uxores, liberos et greges ovium, quæ omnia meritò *mercedem* et *opus* suum dicere potuisset, quia in præmium laboris sui omnia illa acceperat. Profectò *merces* laboris et mortis Filii Dei fuerunt fideles, quos secum ad Patrem reduxit Dei Filius. Hæc est ejus *hæreditas*, ut in Ps. legimus: *Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.* Ac de eo dicitur quòd ad hoc venit ut *multos filios* secum *adduceret.*

VERS. 11. — SICUT PASTOR. Ne quis putaret armis et bello Christum imperium in terrâ obtenturum et more aliorum regum propagaturum, ubi penès ipsum imperium orbis futurum dixit, mox eum ut *pastorem* inducit, ut pastorale imperium ejus potiùs quàm regale intelligeres, curâque et dilectione erga homines effecturum quod nemo alius armis efficere potuisset. IN BRACHIO SUO CONGREGABIT AGNOS, id est, brachiis complectetur agniculos, quos oves in montibus et procul à caulis edunt, sicut solent pastores. Idemque mox notat cùm ait, *in sinu suo levabit*, id est, deferet. Eamdem quoque curam et affectum continet quod sequitur. FOETAS IPSE PORTABIT. Seu *deducet*, id est, sensim ambulare faciet quæ ventrem gerunt et gravidæ sunt; hoc enim puto significare *aloth* participium plurale, vel etiam *partu recens exoneratas et lactantes;* quasi sit significatio à verbo *alah ascendit.* Vide Gen. 33, et 1 Sam. 6. Ergo *lactantes* hic vel *fœtas* dicere possumus; quòd eas ita deducet ut non magna itinera conficiant, aut nimis properent, id quod cavit optimus pastor Jaacob Gen. 33, ad quem hoc loco allusisse mihi videtur Isaias; figura enim fuit redemptoris nostri, qui se in Evangelio optimum pastorem esse ostendit, quòd *animam ponat pro ovibus suis.* Jaacob autem ille gelu et æstu urebatur, et ut

lupos arceret à gregibus noctes ducebat insomnes. Vide apud Ezechielem quo pacto munia boni pastoris se impleturum promittebat Deus. Recole etiam parabolam in Evangelio de ove perditâ et humeris impositâ. Curam itaque et prudentiam et dilectionem in Christo Domino hæc nobis commendant; et ut eadem ministri Christi exhibeant semper optabo.

Vers. 12. — Quis mensus est, etc. Quorsùm hæc nunc de potentiâ et sapientiâ Dei à Prophetâ dicantur, infra, v. 27, apparebit. Nimirùm quia infidelium mentibus et iis qui ignorant Deum, quales erant Judæorum plurimi, vix unquàm persuaderi potest Deum rebus hominum adesse illasque curare, nihil eum latere, omnia prospicere et omnibus providere (quandoquidem quantum distet Deus verus ab aliis, quos passim gentes sibi fingunt, non percipiunt) necesse fuit ut in tam arduo mysterio, adventûs videlicet Dei et apparitionis in carne, in locum communem de Dei potentiâ, sapientiâ ac providentiâ excurreret propheta, ut tandem omnem infidelitatem seu diffidentiam à mentibus hominum avelleret, et ut Deo fiderent persuaderet. Pugillo. Deum *Aquas* maris ita continere potentiâ suâ significat sicut quæ homo *pugno* seu *pugillo* continet; imo tantam aquarum molem, potentiæ Dei collatam, esse rem adeò parvam ut sunt aquæ quas nos volâ seu foveâ manûs continere vel mensurare possumus. Idem quoque intellige de immensitate cœlorum. Tribus digitis. Hebr., *ternario*. Sensum Vulgatus expressit. Notat autem, Dei virtute totum terræ globum ita in aere sustineri tamque facili negotio sicut ea quæ nos tribus digitis è terrâ libratâ sustinemus. Appendit. Propria verbi *koul* significatio est *sustinere*, ut apparet ex affini ejus *iakal*, et ex Mal. 3, Jer. 6, et 20, Joel. 2. Græci habent verbum τολμάω, quo aliquoties pro *sustinere* et *posse* utuntur. 2 Cor. 10 : *Non enim sustinemus conferre nos cum quibusdam*, etc., et voce propemodùm cum Hebræo congruit. Molem terræ. Hebr., *pulverem terræ*. Ita totam terræ molem Deus continet veluti si quis extremis digitis paululum pulveris capiat. *In pondere pheles* propriè *regula* est *ex cujus extremitatibus lances pendent*, et pro ipsâ *librâ* capitur. De verbo diximus suprà Jes. 26. *Semitam justi regulabis*. In statera; *ozen, auris* est; hinc *mozenaim, duæ aures*, id est, *bilanx* metaphoricè.

Vers. 13. — Quis adjuvit; *thikken*. Hoc ipsum verbum superiori versu Vulgatus, verbo *ponderandi* reddidit, sicut et Prov. 16 : *Spirituum ponderator est Dominus*, et Prov. 21, verbo *appendendi*, et 24, *inspectorem cordis* dixit. Significat itaque propriè verbum hoc *certò metiri, pensitare, penitùs perpendere*, et Græcis tantumdem significat, ἀνακρίνω, *dijudico*. Unde Apostolus, 1 Cor. 2, et Rom. 11, reddidit : *Quis cognovit Spiritum Domini?* id est, quis penetravit mentem Domini, ut rationes suarum operationum possit intelligere? Inaccessibilis planè est Dei sapientia. Nam cùm sit *amictus lumine sicut vestimento*, repercutitur mentis nostræ acies, neque lucem illam potest intueri. Aut quis consiliarius. Hebr., *et vir consilium suum scire eum faciet;* ubi *isch*, pro *mi* accipitur, aut certè repetenda est interrogativa particula *mi quis vir*. *Scire* aut *facere* vel *denuntiare consilium* est Hebræis consiliarium esse, et ita reddidit etiam Apostolus.

Vers. 14. — Et instruxit eum. Græci, *et ostendit ei*. Sensus planus est. Sapientissimi quique viri et reges alios solent adhibere in consilium. Nam, ut est apud Sapientem : *Ubi multi consiliarii, ibi sanitas*. At quinam, inquit, sunt Deo consiliarii, qui ei aliquid in mentem revocent, vel aperiant? etc. Ergo sapientiâ omnes superat.

Vers. 15. — Ecce gentes, etc. Posset quispiam dicere : Etiamsi nullius consilio indigeat Deus, et omnes superet scientiâ et sapientiâ suâ, homines tamen, quasi quidam terreni dii, ab eo magni æstimabuntur, habereque videntur gentes unde sibi placeant, etc. Hanc objectionem etiam elidit. Momentum. Nomen *schacaq* notat levitatem, et sumitur hoc loco pro *tenuissimo pulvere in lances incidente*, qui nullius est ponderis. Non raró autem pro *nube* accipitur. Deut. 33, Psal. 89, pro *æthere* videtur accipi. Insulæ quasi pulvis. Nomen *daq*, id est, *tenue*, nunc adjectivè, ut supra 23, *pulvis tenuis*, Levit. 16, *suffimento tenui*, etc., nunc substantivè Levit. 3 : *Aut tenue, aut macula in oculo*, id est, nubecula; et infra, ubi dicitur, *qui extendit tanquàm daq cœlos*, ubi *pellem* vertunt, *tenuem nebulam* dicere possumus; et eodem modo hìc accipiendum putarem. Exiguus. Quâ ratione Vulgatus verbum *ittol*, ut nomen acceperit ignoro; hoc loco ego potiùs putarem esse à verbo *talal* geminato quàm à verbo *tol*, et *operire* potiùs quàm *projicere* significare, quasi scribatur *Fatol*. Insulæ autem sæpissimè nebulâ operiuntur; ad hanc ergo naturæ consuetudinem alludens propheta dicit facile esse Deo insulas omnes submergere ac si illas nebula operiret. Nomine verò *insularum*, ut sæpè dixi, intelligit remotissimas regiones quas per mare adire solebant, ut erant Græcia, Italia, Hispania, etc. Non tamen reprehendo qui verbo *projiciendi* hìc transferrent. *Projectus* autem *pulvis* est, quod Vulgatus dixit, *pulvis exiguus*.

Vers. 16. — Non sufficit. Hebr., *non sufficientia accendere*. Sensus manifestus est. Si quispiam Deum colendum putet, et pro dignitate illi vellet sacrificia offerre, quæ juxta devotionem offerentis et placere Deo volentis solent multiplicari, universæ arbores quas profert *Libanus ad ignem non sufficient, neque pro victimis universa* quæ nutrit *animalia*. Hic locus et Dei majestatem et sanctitatem continet, et quàm ab aliis diis distet ostendit. Infinitus est, neque adæquare ejus dignitatem nisi ipsemet potest. Quare holocaustum unicum illud, quo unigenitus Dei Filius seipsum in arâ crucis obtulit, effecit quod totus Libanus, imò neque totus orbis, si offerretur, effecisset. Erat enim Deus Deo æqualis is qui offerebatur et qui offerebat. Holocaustum. Hebræi ita vocabant quòd *elevaretur* super altare, odorque ejus in altum *ascenderet* in conspectu Dei. Erat autem typus veri et per-

fectissimi holocausti Christi, qui exaltandus erat in cruce, et charitatis igne quasi exurendus pro peccatis hominum.

Vers. 17. — Quasi nihilum *ephes*, quod defectum seu cessationem notat Hebræis, interdùm est *nihil, nihilum;* cum præpositione autem mem, quæ interdùm comparationibus deservit, valet *plus quàm nihilum.* Hæc vera sunt, si naturam hominis naturæ divinæ conferas; ut vel hinc colligat homo quantum Deo debeat, et quàm meritò exclamet propheta : *Quid est homo, quòd memor es ejus,* vel *quia reputas eum?* Quid dicemus nos, qui Deum pro homine hominem factum videmus? Certè si homo est *plus quàm nihilum,* verè dictum est : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens;* erat enim verus homo.

Vers. 18. — Cui ergo assimilabitis. Cùm potentiam Dei, sapientiam, majestatem ac sanctitatem commendaret, videbatur propheta id eo animo facere ut in fabricatores et cultores sculptilium inveheretur. Sed quantum ego judico, hoc quidem cursim facit; verùm hùc tendit tota oratio, ut fiduciam in Deum, ut dixi, suadeat. Quæ conclusio vers. 27 et seq. continetur. Faciunt ergo hæc ad eamdem Dei majestatem commendandam, ac si ad hunc modum dicerentur : *Majestas Dei omnia humana superat; et homines ipsi, si Deo conferantur, nihil sunt. Quare insani sunt quicumque putant posse se Deum fingere, sive auro, et argento, ut faciunt divites; sive ligno, ut faciunt pauperes. Nam numquid non omnibus notum est, jam à mundi principio, quo pacto et quo auctore hic mundus prodierit? Ecquis ignorare poterit Deum terræ et cœli et factorem et moderatorem esse? Illi comparati homines sunt veluti cicadæ; quinimò ipsi quoque principes ab eo in nihilum minimo negotio rediguntur; interdùmque vix imperare incipiunt, cùm subitò evanescunt, vel tantillùm sufflante Deo. Manifestum igitur est insanos esse qui putant se Dei similitudinem posse exprimere, cujus opera sunt et cœli et omnia corpora cœlestia. Tantus igitur cùm sit tamque sapiens, ne dicat Jacob,* etc. Ponetis; *arac,* Hebræis est *disponere, proportione et ratione collocare, æquiparare,* Prov. 9, Psal. 40, et supra, cap. 30.

Vers. 19. — Numquid sculptile; *happhesel,* optimè Vulgatus interpres *he* pro notâ interrogationis accepit. Non enim narrat aut affirmat propheta, ut quidam putârunt, sed sensus est : *Numquid dignum est ut sculptile fundat faber,* etc., vel : *An si sculptile fundat faber in auro vel argento, Dei similitudinem expressisse putandus est?* Aut artifex. Hebræi *ustorem, exustorem,* pro *conflatore* ac pro *artifice,* qui igne aurum vel argentum vel quid simile conflat, etc.

Vers. 20. — Fortè, etc., *mesuccan,* Hieronymus in Commentariis pro nomine proprio ligni quod cariem et putredinem non sentit accepit; quid autem sit, *therumah* non exponit. Ego hìc rursus *he,* initio positum notam interrogationis esse putarem, *mesuccan* autem esse nomen. Nam si puncta alia apponas, *mischen* significabit *eum qui sine penu et facultatibus est,* ut Eccles. 4, ubi etiam Vulg. *pauperem* vertit, et cap. 9. At *therumah* est nomen *oblationis,* et appellationem habet ab *elevatione in altum. Levandam* dicere posses, Exod. 25, et 29, etc. Ergo ad verbum sic esset reddendus locus : *Numquid pauper levandum lignum* quod *non putrescat, eliget,* id est, numquid si quis aurum et argentum non habet, lignum offerat, et Deo velit dicare, ut ex illo *sapiens faber simulacrum constituat,* etc., putabiturne Dei imaginem expressisse? Artifex sapiens quærit quomodo constituat. Vel *artificem sapientem quæret sibi ad constituendum,* etc. Hæc planè consuetudo erat ut quisque juxta facultatem suam deos sibi fabrefaceret, hic aureos, ille argenteos, iste ligneos. Pauperi autem, ut vides, hìc tribuit studium *quærendi artificem sapientem* qui sibi ex ligno incorruptibili Deum efficiat, quasi hâc diligentiâ velit pensare materiæ vilitatem. Adeò insita animis hominum est religio, ut Deum habere propitium, imò et præsentem ac familiarem, quærant. Quod non moveatur. Sæpè Hebræis deest relativum, sicut hoc eodem versu, *quod non putrescat.* In utroque loco supplendum est, ut in hoc fecit Vulgatus. Volunt itaque Deum stabilem, non solùm qui non corruat, sed qui non putrescat, qui non intereat, cujus religio non labefactetur. Quæ tamen ab auro et argento et ligno exspectare impium et stultum est.

Vers. 21. — Ab initio, *merosch, à capite;* et de tempore interdùm dicitur; Prov. 8, infra 41 et 48. Fundamenta terræ, id est, nonne jam olim notum vobis factum est, à quo habuerit mundus hic initium, et quis jecerit fundamenta orbis? Nonne ab initio mundi hoc apud homines constitit, Deum esse auctorem totius mundi? Quid hinc colligat mox inferet.

Vers. 22. — Qui sedet super gyrum, etc., id est, is certè est *qui insidet horizonti terræ;* et cùm in alto sedeat, homines *humi degentes sunt locustis similes* coram ipso, etc. Velut nihilum cœlos, vel, *ut nebulam, daq.* Vide supra v. 15. Est autem hoc loco verbum *natah,* quod interdùm est idem quod *raca,* quo usus est supra vers. 19, de *extensione laminarum;* et utroque infra 42, 5, indifferenter utitur. Verùm quia et multis aliis locis Deus dicitur *extendisse cœlos,* in quibus omnibus allusio est ad locum Geneseos : *Fiat extensio in medio aquarum,* etc., ubi Vulgatus Græcos secutus *firmamentum* interpretatus est; de quo loco quia est inter viros doctos haud vulgaris controversia, non omninò præter rem facere videbor si hoc loco, ubi Dominus dicitur *extendisse velut nebulam cœlos, et veluti tentorium ad habitandum,* si quæ fuerit illa *extensio* aliquantò diffusiùs explicavero, præsertim cùm ex istius loci intelligentiâ multi loci S. Scripturæ fiant faciles. Verbum igitur *raça* nihil nisi *extendere* seu *expandere,* nomen verò *rekia extensionem* seu *expansionem* significare, loci in quibus verbum reperitur satis apertè ostendunt. Ergò cùm initio Deus mundum crearet, primò supremum cœlum simul cum terrâ et abysso, id est, immensâ aquarum mole, quæ quidquid erat inter cœlum illud et terram occupabat, cum fecisse non dubito; deinde jussisse ut in medio aquarum fieret expansio quædam et spatium,

aeris nimirùm ætherisque regio, quæ esset media inter aquas et aquas. Nam ex aquis factos cœlos qui sub illo alio cœlo primo sunt existimo, qui *aquarum* nomine in Scripturis appellantur. Istæ enim sunt *aquæ super cœlos ;* nam super aerem et expansionem illam sunt quæ etiam *cœlum* dicitur. Hoc mihi manifestè confirmant verba Davidis, qui in Psalmo ubi ordine creationem rerum attingit, dicit Deum *extendisse cœlum sicut pellem,* id est, tentorium ; quando videlicet intervallum et aeris extensionem fecit aquarum rarefactione ; cujus tentorii superiora dicit *operuisse aquis,* seu *contignâsse;* quasi huic mundi tabernaculo, ceu amplissimæ domui, pro tecto dederit aquas, non quidem fluidas sed constipatas et condensatas atque in solidissimam naturam conversas. Ut isti omninò sint cœli quos Petrus *ex aquis exstitisse* dicit, et fortè qui in die judicii sunt calore solvendi. Est itaque triplex cœlum, ut mea fert sententia ; aereum primum, quod aquas atque terram ambit. Post hoc est cœlum ex aquis genitum et in orbes illos quos astrologi agnoscunt divisum. Tertium demùm, quod est sedes beatorum, ad quod Paulus *se raptum fuisse* commemorat ; quod *cœlum cœli* dicitur seu *cœlorum* (in Hebræo enim non nisi numero multitudinis dicitur cœlum) et propriè *cœlum,* quodque primò *cœlum* dictum fuit ; quo nomine postea secundum et primum dicti sunt. Hunc ordinem videtur David significâsse quando Ps. 148, ordine creaturas ad Deum laudandum invitans, primò *angelos* et spirituum *exercitus ex cœlis* provocat ad laudes Dei ; deinde *cœlos cœlorum,* id est, supremum cœlum ; subinde *aquas quæ super cœlos sunt,* id est, cœlos ex aquis factos, qui aereum cœlum operiunt. Quem etiam ordinem tres pueri in suo cantico servârunt. Hæc mihi videtur de hâc re simplicissima et clara sententia ; quam qui voluerit tueri, facilè se ab omnibus quæ objici solent difficultatibus expediet, quibus involvuntur qui aquas elementales super cœlos collocant ; quorum opinionem superioribus diebus doctè confutavit Hieronymus Magius Anglarensis, in libris *De conflagratione orbis,* quos multâ cum diligentiâ conscripsit. Sed ad prophetam redeo, qui ut vires ac potentiam Dei ex visibilium rerum contemplatione amplificaret, dicit, Deum tam facili negotio cœlos extendisse quàm quisquam tentorium solet extendere ut sub eo se recipiat.

Vers. 23. — Secretorum scrutatores. *Rhozenim,* quantum ex locis Scripturæ conjicere possum in quibus hoc nomen reperitur, significat *eos qui proximum locum post regem obtinent,* quales sunt consiliarii, legumlatores, etc. Conjungitur ferè semper cum nomine *Regum.* Si etymologiam spectes, videntur sic dicti quòd gracilem habeant seu subtilem sensum in judicandis negotiis et in decidendis causis forensibus. Interdùm tamen apud Hebræos quosvis *principes* designat. Prov. 8, *conditores legum* vertit Vulgatus, sicut hìc *secretorum scrutatores.* Abac. 1, 10, *tyrannos* vertit. Velut inane, etc. Potentiam Dei in regum et principum perditione celebrat, qui mortalibus solent esse terrori.

Vers. 24. — Etenim non plantatus, id est, reges et tyrannos statim initio imperii sæpè aufert, et de medio tollit antè quàm prolem generent, non relictâ sobole, etc.. *nondùm, necdùm, etiam non. Plantatus, satus,* verba pluralia sunt Hebræis ; *necdùm plantati erant, necdùm sati,* etc. Repentè. Sensum doctè reddidit. Ad verb. *et etiam flavit.*

Vers. 25. — Et cui assimilabitis me ? Repetit superiorem conclusionem : *Cui ergo assimilabitis me,* etc., quæ tamen non est præcipua et quam primò intenderat probare. Sed accipienda sunt hæc ut supra admonui. Et adæquastis. In Hebræis est prima persona futuri ; sensus idem est.

Vers. 26. — Quis creavit hæc. Vel *hos,* nempe cœlos, *eleh.* Qui educit, id est ; qui suis quælibet astra temporibus oriri facit, certâ lege dierum, horarum et momentorum numero servato : *motsi, exire faciens,* id est, oriri. Nam et ipse *Oriens* seu *Ortus* Hebræis *motsi* dicitur : q. d., *unde ortus,* seu *exitus ;* quia ex eâ parte apparere incipiunt sidera et astra. Fortitudinis, *on, concupiscentiam* illam *pravam,* et quæ ex eâ oriuntur sæpissimè notat ; interdùm tamen in bonam partem accipitur, ut hìc, et infra, v. 29, et pro *vi* et *efficaciâ,* ut de Jaacob. Ose. 12 : *In concupiscentiâ suâ certavit cum Deo.*

Vers. 27. — Cùm tantus tamque potens ac sapiens sit Deus tuus, *ô Israel,* quid igitur est *quòd dicas,* etc. Huc tendit tota oratio. Dicis, loqueris. Futura sunt Hebræis, id est, dicere soles. Abscondita est, id est, non tangit Deum meî cura : me nescit, nec quæ sit vitæ meæ ratio intelligit, ac si me penitùs measque res non videret : quantis affligar malis, et quâ captivitate premar, ac si ignoret, non curat. Judicium meum, id est, causa mea, *præteribit à Deo meo* : q. d.: *Deus meus meam causam pertransit, negligit, judicare non vult;* sive jure sive injuriâ mecum agant hostes non attendit. Sunt infidelitatis voces et cogitationes, cujus est ingruentibus malis animum despondere. Hanc auferre vult propheta à Judæorum pectoribus , et fiduciam gignere consideratione Dei potentiæ et sapientiæ ac bonitatis in eos qui fidem non deserunt in adversis.

Vers. 28. — Deus sempiternus. Ab æternitate Dei argumentum sumit , quòd impium sit cogitare illum res nostras posse ignorare, præsertim cùm ipse orbem totum condiderit, etc. Terminos terræ, sive *extremitates,* id est, quidquid extremitatibus continetur, totum videlicet orbem. Potest aut dupliciter legi : *Jehovah est Deus æternitatis ; ipse creavit terminos terræ ; non defatigabitur,* etc., vel : *Deus æternitatis Jehovah non defatigabitur,* etc. Non deficiet, vel *non defatigabitur.* Semper idem est. Qui olim tuarum rerum rationem habebat, nunc quoque habere potest. Non est tædii aut defatigationis capax aut laboris ; ut plus olim quàm nunc possit diminutis viribus. Sed *neque sapientiam ejus est qui scrutetur.* Non est finita, ut cum quidquam nunc fugiat quod olim notum erat, aut cui de novo quidquam possit accidere quò non pertingat ejus intelligentia.

VERS. 29. ET IIS QUI NON SUNT (1), vel, *illis quibus non sunt,* videlicet *vires.* Non solùm, inquit, *ipse non defatigatur,* sed *defatigatis vires restituit et plurimum roboris suppeditat.* Sequentes autem versus affirmant has quas Dominus dat vires longè iis præstare quas natura confert.

VERS. 31. — MUTABUNT. *Commutabunt*, id est, in dies novâ virtute donabuntur. Huc alludit Paulus quando *se fortiorem* dicebat *cùm infirmus esset;* nam *ejus infirmitas virtute Christi pensabatur;* et quando dicebat quòd *licèt exterior homo corrumperetur, interior tamen renovabatur de die in diem.* Videtur autem esse metaphora sumpta ab armis, quibus fractis aut retusis alia atque alia accipimus. ASSUMENT PENNAS. Sensum vertit. Hebræa ad verbum sic habent, *ascendent alâ.* Utuntur autem verbo *ascendendi* pro *nasci* in quibusvis rebus. Vides quantùm gratia naturam superet? *Aquilâ* quæ avis velocior? Quodnam etiam animal *currendo non defatigatur?* At *qui Deo fidunt* et intentis in ipsum sunt animis atque oculis, sive volent sive currant, *nequaquàm defatigabuntur. Omnia* enim *possunt* in Deo suo, *qui eos confortat.* Hoc ultimo versu respondet tacitæ objectioni. Nam dicere possent Judæi : *Quid mihi fortitudinem Dei? quid bonitatem ejus in dando robore magnificas? Ecce nos infirmi et debiles sumus, et res nostræ perditum eunt.* Respondet propheta : *Cùm defatigatis dixi vires et robur à Deo concedi, de illis loquebar qui non amittunt sustinentiam* (ut loquitur Scriptura) *sed toti ab eo pendent; et dùm adversis premuntur, in illum habent fixos animos* (hoc enim significare *cavah* suprà cap. 28, diximus). *Ergo ne despondeatis animum: sed quantumcumque, ô Israelitæ, vestræ res sunt deploratæ, veniet vobis salus, et apparebit in salutem vestram gloria Domini,* etc.

(1) Id est, qui fessos regit, deficientesque implet virtute. Septuaginta : *Qui dat esurientibus* (seu deficientibus) *fortitudinem, et non dolentibus mœrorem.* Eadem hæc sententia elici ex Hebræo potest, si legas *azebah,* pro *azemah.* Infirmos regit, ac fortes dejicit Deus. (Calmet.)

CAPUT XLI.

1. Taceant ad me insulæ, et gentes mutent fortitudinem; accedant, et tunc loquantur, simul ad judicium propinquemus.

2. Quis suscitavit ab Oriente justum, vocavit eum ut sequeretur se? dabit in conspectu ejus gentes, et reges obtinebit; dabit quasi pulverem gladio ejus, sicut stipulam vento raptam arcui ejus.

3. Persequetur eos, transibit in pace, semita in pedibus ejus non apparebit.

4. Quis hæc operatus est, et fecit, vocans generationes ab exordio? Ego Dominus, primus et novissimus ego sum.

5. Viderunt insulæ, et timuerunt; extrema terræ obstupuerunt, appropinquaverunt, et accesserunt.

6. Unusquisque proximo suo auxiliabitur, et fratri suo dicet : Confortare!

7. Confortavit faber ærarius percutiens malleo eum qui cudebat tunc temporis, dicens : Glutino bonum est; et confortavit eum clavis, ut non moveretur.

8. Et tu, Israel, serve meus, Jacob quem elegi, semen Abraham amici mei :

9. In quo apprehendi te ab extremis terræ, et à longinquis ejus vocavi te, et dixi tibi : Servus meus es tu, elegi te, et non abjeci te.

10. Ne timeas, quia ego tecum sum : ne declines, quia ego Deus tuus : confortavi te, et auxiliatus sum tibi, et suscepit te dextera justi mei.

11. Ecce confundentur, et erubescent omnes qui pugnant adversùm te; erunt quasi non sint, et peribunt viri qui contradicunt tibi.

12. Quæres eos, et non invenies, viros rebelles tuos; erunt quasi non sint, et veluti consumptio, homines bellantes adversum te;

13. Quia ego Dominus Deus tuus, apprehendens manum tuam, dicensque tibi : Ne timeas, ego adjuvi te.

CHAPITRE XLI.

1. Que les îles se taisent, et qu'elles m'écoutent; que les peuples raniment leurs forces, qu'ils s'approchent, et qu'après cela ils parlent; entrons ensemble en jugement.

2. Qui a fait sortir le juste de l'Orient, et qui l'a appelé, en lui ordonnant de le suivre? Il a terrassé les peuples devant lui, et il l'a rendu le maître des rois; il les a fait tomber sous son épée comme la poussière, et il les a fait fuir devant son arc comme la paille que le vent emporte.

3. Il les a poursuivis : il a passé en paix sans laisser aucune trace de son passage.

4. Qui est-ce qui a fait et opéré toutes ces merveilles? Qui est-ce qui appelle en leur temps ceux dont il a prévu la naissance dès le commencement du monde? C'est moi qui suis le Seigneur; c'est moi qui suis le premier et le dernier.

5. Les îles ont vu, et elles ont été saisies de crainte; les hommes ont été frappés d'étonnement jusqu'aux extrémités du monde; ils se sont approchés, et ils sont venus.

6. Ils s'entr'aideront tous les uns les autres; chacun dira à son frère : Prenez courage!

7. Celui qui travaillait en airain en frappant du marteau a encouragé celui qui frappait sur l'enclume en disant : Ceci est bon pour être soudé; et il a attaché son ouvrage avec des clous afin qu'il ne branlât point.

8. Mais vous, Israël mon serviteur; vous, Jacob, que j'ai élu; vous, race d'Abraham mon ami,

9. En qui je vous ai pris des extrémités du monde, je vous ai appelé à moi d'un pays éloigné; et je vous ai dit : Vous êtes mon serviteur; je vous ai choisi pour moi, et je ne vous ai point rejeté.

10. Ne craignez point, parce que je suis avec vous; ne vous détournez point, parce que je suis votre Dieu; je vous ai fortifié, je vous ai secouru comme lui, et la droite de mon juste vous a soutenu.

11. Voilà que tous ceux qui vous combattent seront confondus, et rougiront de honte; et tous ceux qui s'opposaient à vous par leurs contradictions seront réduits au néant, et périront.

12. Vous chercherez ces hommes qui s'élevaient contre vous, et vous ne les trouverez point; et ceux qui vous faisaient la guerre seront comme s'ils n'avaient jamais été, et disparaîtront;

13. Parce que je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous prends par la main, et qui vous dis : Ne craignez point; c'est moi qui vous soutiens.

14. Noli timere, vermis Jacob, qui mortui estis ex Israel ; ego auxiliatus sum tibi, dicit Dominus ; et redemptor tuus Sanctus Israel.

15. Ego posui te quasi plaustrum triturans novum, habens rostra serrantia ; triturabis montes, et comminues ; et colles quasi pulverem pones.

16. Ventilabis eos ; et ventus tollet, et turbo disperget eos ; et tu exultabis in Domino, in Sancto Israel lætaberis.

17. Egeni et pauperes quærunt aquas, et non sunt ; lingua eorum siti aruit. Ego Dominus, exaudiam eos : Deus Israel, non derelinquam eos.

18. Aperiam in supinis collibus flumina, et in medio camporum fontes, ponam desertum in stagna aquarum, et terram inviam in rivos aquarum.

19. Dabo in solitudinem cedrum et spinam, et myrtum, et lignum olivæ ; ponam in deserto abietem, ulmum, et buxum simul :

20. Ut videant, et sciant, et recogitent, et intelligant pariter, quia manus Domini fecit hoc, et Sanctus Israel creavit illud.

21. Propè facite judicium vestrum, dicit Dominus ; afferte, si quid fortè habetis, dixit rex Jacob.

22. Accedant, et nuntient nobis quæcumque ventura sunt ; priora quæ fuerunt, nuntiate, et ponemus cor nostrum, et sciemus novissima eorum ; et quæ ventura sunt, indicate nobis.

23. Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos ; benè quoque aut malè, si potestis, facite, et loquamur, et videamus simul.

24. Ecce vos estis ex nihilo, et opus vestrum ex eo quod non est ; abominatio est qui elegit vos.

25. Suscitavi ab aquilone et veniet ab ortu solis ; vocabit nomen meum, et adducet magistratus quasi lutum, et velut plastes conculcans humum.

26. Quis annuntiavit ab exordio ut sciamus, et à principio ut dicamus : Justus es? non est neque annuntians, neque prædicens, neque audiens sermones vestros.

27. Primus ad Sion dicet : Ecce adsunt ; et Jerusalem evangelistam dabo.

28. Et vidi, et non erat neque ex istis quisquam qui iniret consilium, et interrogatus responderet verbum.

29. Ecce omnes injusti, et vana opera eorum ; ventus et inane simulacra eorum.

14. Ne craignez point, ô Jacob, qui êtes faible et humilié comme un ver ; ni vous, ô Israël, qui êtes comme mort : c'est moi qui viens vous secourir, dit le Seigneur ; et c'est le Saint d'Israël qui est votre rédempteur.

15. Je vous rendrai comme un chariot tout neuf qui foule les blés, qui a des pointes et des dents de fer ; vous foulerez et vous briserez les montagnes, et vous mettrez en poudre les collines.

16. Vous les vannerez, et le vent les emportera, et la tempête les dissipera. Mais pour vous, vous vous réjouirez dans le Seigneur, vous trouverez vos délices dans le Saint d'Israël.

17. Les pauvres et les affligés cherchent de l'eau, et ils n'en trouvent point ; leur langue est brûlée par la soif ; mais moi, le Seigneur, je les exaucerai ; moi, le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai point.

18. Je ferai sortir des fleuves du haut des collines, et des fontaines du milieu des champs ; je changerai les déserts en des étangs, et la terre inhabitée en des eaux courantes.

19. Je ferai naître dans le désert le cèdre, l'épine blanche, le myrte et les oliviers ; je ferai croître ensemble dans la solitude les sapins, les ormes et les buis ;

20. Afin que tous les hommes voient, qu'ils sachent, qu'ils considèrent, et qu'ils comprennent que c'est la main du Seigneur qui a fait cette merveille, et que le Saint d'Israël en est l'auteur.

21. Venez plaider votre cause, dit le Seigneur ; si vous avez quelque chose à dire pour votre défense, produisez-le, dit le roi de Jacob.

22. Qu'ils viennent, qu'ils nous prédisent l'avenir, et qu'ils nous fassent savoir les choses passées ; et nous leur prêterons attention, et nous apprendrons d'eux quel doit être leur dernier état ; indiquez-nous les événements futurs.

23. Découvrez-nous ce qui doit arriver dans l'avenir ; et nous reconnaîtrons que vous êtes des dieux ; faites du bien ou du mal, si vous pouvez, afin que nous publiions votre puissance, quand nous l'aurons vue.

24. Mais vous venez du néant ; vous avez reçu l'être de ce qui n'est point ; et c'est l'abomination qui vous a faits dieux.

25. Je l'ai appelé de l'aquilon, et il viendra de l'Orient ; il reconnaîtra la grandeur de mon nom ; il traitera les grands du monde comme la boue ; et il les foulera comme le potier foule l'argile sous ses pieds.

26. Qui l'a annoncé dès le commencement, afin que nous le connaissions? Qui l'a prédit dès le temps ancien, afin que nous lui disions : Vous êtes véritable? Mais nul n'annonce, nul ne prédit, et il n'y a personne qui ait jamais ouï vos discours.

27. Le Seigneur dira le premier à Sion : Voici mes prédictions, et je donnerai à Jérusalem un évangéliste.

28. J'ai regardé, et je n'en ai trouvé même aucun qui eût un avis, ni qui répondît un seul mot à ce qu'on lui demandait.

29. Voilà qu'ils ne sont tous que mensonge ; leurs œuvres ne sont que vanité ; leurs simulacres ne sont qu'un vide et un néant.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Cum fiduciam in Deum superiori oratione Israelitis persuasisset, hìc jam ostendit quantò id sapientiùs faciant quàm gentes, quæ idolis suis confidunt. Inducit itaque Deum cum gentibus veluti judicio contendentem, volentemque ut illi causam deorum suorum agant, utpote quæ muta sint simulacra, et pro se loqui nequeant ; suam autem Deum ipsum agentem, cujus sunt istæ voces : Taceant, etc. Imperativus est : *Cessate ad me*, vel *silete ad me*, id est, silenter et absque omni strepitu me auscultate. Est enim elegantia hebraismi ut uni verbo alienam constructionem tribuant, suppleantque verbum cujus constructio exprimitur. Perinde ergo est ac si dicat : *Silete, et auscultate me*, id est, silenter attendite. Insulæ. Gentes remotissimas ad quas per mare ibatur sic vocant, ut erant Græcia, Italia, Hispania, etc., per quas universas gentes quæ à religione Hebræorum alienæ erant intelligere oportet. Mutent fortitudi-

nem. Vide cap. 40, 31. Nos diceremus : *Animum ac vires colligant, ut postquàm audierint, fortiter causam deorum suorum agant.* Ordo verborum videtur esse inversus, ut sæpè solent Hebræi scriptores facere. Planus ordo hic fuisset: *Commutent gentes virtutem; accedant : pariter judicio appropinquemus; tacitè auscultent me; tunc loquantur.*

Vers. 2. — Quis. Duobus tantùm argumentis ostendit Deus se verum esse Deum, gentes autem fictitios deos colere; et priori quidem sumpto à tempore præterito ; posteriori verò à futuro, quod tractat in fine hujus capitis, et sequenti prosequitur. Prius ergo tantùm consistit in iis quæ Deus cum Abrahamo et posteris ipsius egit. Justum, *tsadic, justitiam.* Verùm quia de Abrahamo erat sermo, et relativa quæ sequuntur, ad *virum* videntur referenda, Vulgatus per concretum reddidit. Ego nomen *justitiæ* retinui per quam justum Abrahamum voluit datâ operâ propheta intelligere, quòd ab eo universa justitia promanârit, et Pater justitiæ fidei fuerit, de quâ Apostolus ad Romanos pluribus agit. Suscitavit. Non solùm autem Abrahamum aliud agentem excitavit, sed et in ipso *justitiam* ipsam *excitavit* seu *ædificavit.* Ab Oriente. Chaldæa ad orientem jacet. Sequeretur *se; leragelo, ad pedem suum;* quod aut cum Vulgato possumus accipere; vel, ut pedibus vocantem sequeretur, et pedibus iter conficeret; quod quantò humiliùs sonat tantò magis ad augmentum eorum quæ sequuntur facit, *dedit coram eo gentes*, etc. Cùm hominem unum Deo vocanti obtemperantem et veluti pauperem pedibus iter conficientem vidistis, quid magni ab uno hoc homine exspectari potuisset, extorre à patriâ, et apud ignotas gentes peregrino? Audite ergo : *Dedit in conspectu*, etc. Repetendum est *mi*, *quis dedit*, vel sic, *dedit in conspectu suo gentes, et reges subjecit;* deinde quasi explicaret quod dixerat, *dedit, inquam, gentes quasi pulverem gladius ejus, et arcus ejus subegit reges quasi stipulam vento propulsam.* Atque hæc interpretandi ratio ex ipsâ linguæ proprietate et consuetudine desumpta est, etc. De victoriâ autem Abrahæ est sermo quam habes Gen. 14, quam non multò post quàm in Palæstinam venisset obtinuit. Futura etiam sunt Hebræis pro præteritis, et per præteritum imperfectum aut etiam in præsenti tempore reddi possunt. Sed hoc parvi refert. Dabit quasi pulverem gladio. Sensus constat secundùm proprietatem Hebrææ linguæ. Nomina *gladii* et *arcûs* in recto accipio, *gladius ejus dedit gentes et reges quasi pulverem, et arcus ejus quasi quisquilias vento expulsas;* id est, prælio fudit exercitum, et minimo negotio sine suorum sanguine reges vicit.

Vers. 3. — Transibit in pace. Hebr., *transivit pax,* seu *integritas;* id est, integer, incolumis evasit. Nisi malis dicere, fieri adverbium cum verbo, *transivit*, seu *evasit pacificè*, seu *integrè*, nemine ex suis amisso. Nam et plur. hujus nominis Jer. 13, sic accipitur. Semita in pedibus ejus non apparebit. Ad verbum *semita in pedibus ejus non venit.* Sed ego posthabitâ ratione punctorum quæ apponere solent Hebræi nomen *semitæ* cum verbo *transibat* omninò conjungendum puto, deinde supplendum relativum, quod frequentissimè omittunt, *transivit semitam pacificè* quam *pedibus suis non ingrediebatur,* id est, quam nunquàm ingressus fuerat. Nunquàm enim Abraham bellum gesserat, nunquàm antea prælium inierat ; quo miraculum auget, incolumem et victorem evasisse ex prælio, qui non fuisset unquàm belligeratus.

Vers. 4. — Quis, etc. Ille deos patrios reliquerat, idola non colebat; me vocantem fuerat secutus. Dominus solus dux ejus fuit, ut alibi dicebat : *Non erat cum eo deus alienus.* Pauper et peregrinus patriam reliquerat; apud exteros peregrinabatur. Quatuor ecce reges cum suis vernaculis debellat. *Quis fecit hæc?* respondet ipse : Vocans, etc., id est, *is certè qui secula ab initio vocat.* De voce *dor* vide infra, cap. 53. *Vocare* autem *secula* sive *generationes* sive *progenies ab exordio* est, ni fallor, quod Paulus vocat *regem seculorum*, id est, qui est auctor cunctorum et moderator, qui ab initio universa creavit, et universorum providentiam habet. Quòd si quæras quis iste sit; Ego Jehova, inquit, *primus*, etc., id est, qui ante omnia sum, et quem, quando ultima venerint, invenient; *à quo omnia, et in quem omnia.*

Vers. 5, 6. — Viderunt insulæ, etc. Longinquæ nationes audientes quanta per unum invisibilis Dei cultorem Deus operaretur, neque enim famæ tantummodò credere volentes *propiùs accesserunt;* atque sic se rem habere intelligentes, *metu et tremore corripiebantur.* Nihilominùs non despondentes animum mutuò se adhortabantur ut deos suos fabricarentur majori quàm anteà studio, ut se religione et cultu deorum defenderent à novæ religionis professoribus, quinimò ut eos quoque, si opus esset, exterminarent. Ubi vides hominum insaniam, qui cùm de abjiciendis diis fictitiis consultare debuissent, animum et vires colligunt ut errori antiquo insistant.

Vers. 7. — Confortavit faber ærarius. *Ærarium* legerem, nam habet articulum *eth*, q. d.: *Faber fabrum exhortabatur; tsoreph* est *ustor, conflator;* quo nomine vocant Hebræi eum artificem qui conflando et excoquendo aurum, argentum, sive aliud metallum, quidquam operis efficit; *carasch* autem *fabrum* absolutè designat, tam qui in lignis quàm qui in lapidibus, quàm etiam in metallis, operatur. Percutiens malleo. Omissis aliorum versionibus, quæ hoc loco variæ admodùm sunt (neque enim ipsi rabbini sibi constant), verba Hebræa examinabo, ut, quàm doctè Vulgatus Hebræa expresserit videant qui eum sine causâ flagellant. *Calac* חלק quidem verbum non *percutere* significat, sed *dispertire. Dispertire* autem *malleo* est diducere in partes laminam, etc. Unde non malè dixit Vulgatus, *percutiens malleo.* Eum qui cudebat; *holem* pro participio verbi accepit Vulgatus quod *conquassare, pulsare*, seu quid simile significat. Nemo autem negare potest eam esse formam germanam participii; neque Pagninus aliâ ratione hanc versionem rejicit quàm quia omnes interpretes Hebræi dicunt non esse participium. Quæ quantum ponderis

habeat nôrunt qui quotiens ineptiant rabbini, etiam in grammaticis, non ignorant. Cùm ergo non intelligerent rabbini orationem hanc, finxerunt suo more *holem* esse nomen, et significare rem quæ cuditur, *laminam* videlicet et *bracteas*, etc. Ego certè arbitror Vulgatum rectè pro participio accepisse. Ac constructio plana est hoc pacto. *Faber confortavit conflatorem percutiens malleo* (vel *dispertiens malleator*) confortavit *eum qui cudebat*, etc. Neque hanc rationem constructionis negare possunt vel ipsi rabbini. Dixerat autem superiori versu quòd *alter alterum confirmaret;* id jam hoc versu exponit, *Faber fabrum, malleator malleatorem confirmabat.* Tunc temporis, *phaam* pro *incude* sunt etiam inter Hebræos qui accipiant, sed non alium locum adducunt ut hanc sententiam confirment. *Ictum* autem significare nemo negabit : hinc pro *vice*. Exempla sunt obvia. Ego ut adverbium accipiendum hìc putarem, pro *vicissim;* quòd *malleator exhortaretur eum qui iteratis vicibus*, vel *eum qui secum vicissim tundebat.* Vulgatus pro adverbio temporis accepit, neque malè : sensus enim idem est, sicut Num. 24, 1, reddidit *sicut antè;* sensus autem est, *sicut semel atque iterùm.* Glutino; *laddebec*, à verbo quod *adhærere* significat, dicunt Hebræi nomen hoc significare *conjuncturam* seu *adhæsionem;* hinc pro *glutino* accepit Vulgatus. Possumus tamen aliis punctis accipere pro nomine participiali, *dabec*, id est, *adhærens*, *assecla*, *qui lateri alterius adhæret;* ut sit sensus: *Dicens faber et malleator adhærenti sibi, bonum est*, vel *benè est, jam aptum est et perfectum, nihil supra; tuncque clavis ferreis illud confirmabant, ne moveretur.* Sunt autem qui hos tres versus de gentibus, quæ audito quod proposuerat Deus de Abrahamo, timentes causæ suæ, sese mutuò ad idola defendenda adhortabantur. Sed verba priori expositioni magis suffragantur. Nam de studio constituendorum idolorum et sese adversùs cultores Dei invisibilis cohortantium videtur esse sermo. Interim tamen mirè idolorum vanitatem elevat, et idololatrarum vesaniam amplificat. Huc quodammodò facit cohortatio illa Philisthinorum 1 Sam. 4, quando advenisse arcam Dei in castra Israelitica intelligentes timuerunt et ingemuerunt; *Væ*, dixerunt, *nobis : Quis nos salvabit de manu deorum sublimium istorum? Hi sunt dii qui percusserunt Ægyptum omni plagâ : Confortamini; et estote viri, Philisthiim, ne serviatis Hebræis; confortamini, et bellate*, etc. Ad hunc modum hæc verba prophetæ accipio. Nam ab historiâ illius temporis et Abrahamo paulatim ad posteros Abrahæ transit, et ea quæ pro eis gessit Deus, ac tandem ad veros filios Abrahæ, paucos illos qui fidem servârunt. Quas transitiones qui non ex frequenti prophetarum lectione animadvertunt, miserrimè decipiuntur hærentque sæpiùs, et quò se vertant nesciunt. Saltem quæ hoc loco est manifesta sane est.

Vers. 8. — Israel, Jacob, semen Abraham. Jam vides quòd ad posteros Abrahæ vertat sermonem. Non enim solùm in ipsius Abrahæ personâ se Deus Deum esse ostenderat, sed multò etiam magis in semine ipsius. Israelitas ergo cohortatur ne sibi ab ullis hostibus timeant, quòd ipsum habeant protectorem, etc.

Vers. 9. — In quo apprehendi te. Potest juxta consuetudinem Hebraici sermonis in relativo *ascher* includi præpositio, quam expressit Vulgatus, q. d. : Dominus, quòd dum *vocavit et apprehendit* Abrahamum, in ipso apprehenderit ejus posteritatem. Sive autem ita accipias, sive non, vertasque relativum et pronomen affixum per relativum tantùm, ut superiori versu, *quem elegi te*, id est, *quem elegi*, et usus linguæ Hebrææ postulat, sensus tamen idem est; nam hoc innuit Deus quòd quando è Chaldæâ vocavit Abrahamum, in eo filios ejus vocaverit. Unde de *Israele*, id est, Israelitis, dicit, quòd *ab extremis terræ eos vocaverit.* A longinquis ejus. Nomen Hebræum *cubitos* designat. Attribuit autem hebraismus metaphoricè mari et terræ *manus* et *brachia*, quòd sinus recessusque habeant. Quod ergo dixit *ab extremitatibus*, idem repetit *à brachiis* seu *cubitis* seu *recessibus;* ad quos se veluti brachiis ostendit. Sensum vertit Vulgatus. Habent autem appellationem hanc *cubiti* quòd sub eis quidquam asservemus. Credo esse quas Latini *axillas* vocant; et pro *concavitatibus* accipi hoc loco, id est, abstrusis locis, unde videbamini vix educi posse; ut de eductione ex Ægypto in hoc secundo membro possit esse sermo. Elegi te. Quando eum in populum sibi peculiarem *elegit* ex omnibus populis, *neque unquàm illos abjecisse* dicitur; quia ex illis Christus Dominus secundùm carnem et reliquiæ sanctæ prodierunt, ex quibus constat regnum Dei, quod est omnium seculorum.

Vers. 10. — Quia ego tecum. *Dominus mihi adjutor; non timebo quid faciat mihi homo; Dominus protector vitæ meæ; à quo trepidabo?* Ne declines, vel, *divertas. Schaah* est *animadvertere*, licèt juxta variam constructionem variè reddi debeat. Possemus etiam hìc reddere, *ne advertas;* id est, ne sollicitus sis, nihil cures, ne circumferas oculos, ut quorum mens vacillat. Et quia est in quartâ, potest esse sensus, *ne temetipsum respicias*, id est, ne ad te viresque tuas attendas, sed ad meipsum, qui sum Dominus *Deus tuus*, qui te foveo, adjuvo, sustento ne cadas. Et istæ sunt propriæ verborum Hebræorum significationes; atque hanc ultimam interpretationem libenter amplector. Dextera justi mei. Heb., *justitiæ meæ.* Vulgatus accepit ut supra v. 2, et de Mose vel Christo Domino possumus interpretari. Si autem de *justitiâ* Dei, id est, bonitate, ut sæpè accipitur, nomen *tsedec* intelligimus, planus sensus est, quòd *Deus pro bonitate suâ illos sustentârit, protexerit*, etc. Quos autem Deus sic suscipit et fovet, *nemo de manu ejus poterit eripere.* Ut sit quod non uno loco Dominus testatur : *Propter semetipsum eos protexisse, propugnâsse atque liberâsse.* Neque enim quæ sequuntur ad tempora Mosis vel alterius *justi* tantùm referri possunt, nisi Christum Dominum intelligas, qui et *justus* et *justitia Dei* dicitur. Verùm ut quod sentio semel dicam, hìc recenset Propheta nonnulla beneficia quibus Dominus affecit populum illum, sed verbis adeò genericis ut et ad Mosis tempora et ad posteriora referri possint, ni-

mirùm quia et typum et veritatem simul insinuare volebat Isaias, ut sequentia manifestè ostendent. Typum ergo et veritatem enarrabimus; nam hoc esse christianè et propriè prophetas interpretari, non dubitabit doctus ac pius lector.

Vers. 11. — Ecce confundentur. Deo protegente suos, hæc sunt quæ hostibus obveniunt, pudor, ignominia, perditio et omnimoda abolitio; quod iterùm atque iterùm repetit, quia cum infidelibus loquebatur. Exemplo sunt Ægyptii, et gentes quæ in Palestinâ degebant. Viri qui contradicunt tibi. Hebr., *viri litis tuæ,* quem doctè mollivit Vulgatus interpres.

Vers. 12.— Quæres eos, et non, etc. Phrasis est usitata Hebræis quâ absolutam perditionem notant. *Adeò,* inquit, *abolebuntur, ita penitùs tollentur, ut quamvis magno studio eos quæras, invenire non possis.* In Psalm.: *Quæsivi eum, non est inventus locus ejus,* etc. Viros rebelles. In recto legendum est, *viri rebelles.* Etiam hìc hebraismum doctè vitavit, sicut mox *viros belli tui* vertit *bellantes adversùm te;* quos ego in versione retinui, quòd perspicui essent. Quasi consumptio. Hæc propria est significatio vocis *ephes, consumptio, defectus,* etc., id est, quod absumptum et deletum est.

Vers. 13. — Apprehendens manum. Planior est oratio, licèt sensus idem, si vertas *qui apprehendo dexteram tuam, dicens.* Neque enim est conjunctio in Hebræo, sed est *he*, cujus munus est aliquando ut additum verbo sit relativum, ut Gen. 46: *Omnis anima Domûs Israel quæ venit:* Ps. 18: *Qui cingis me virtute,* etc. Exprimit autem humano more gestum ejus qui alteri auxilium et operam suam pollicetur. Solet hoc fieri apprehensâ dexterâ; quod symbolum erat fœderis et amicitiæ. Adjuvi. Scito, inquit, me non defuturum tibi; ita firmiter apud te statue ac si res jam peracta esset.

Vers. 14. — Vermis. A *rodendo* dictus est hoc nomine vermiculus qui lignum corrodit. Græci τερηδῶνα, Latini *teredinem* dicunt. Est autem nomen contemptûs, ut Job. 25: *Quantò magis homo vermiculus, et filius hominis vermis;* et Ps. 22. Existimo autem prophetam in his verbis insinuare statum Israelitarum, quando à peccato quasi funditùs vastati, paucissimi fideles reperti sunt, contemptibiles et nullius pretii homines; quos elegit Deus, *ut confunderet fortia*, etc. Hujus interpretationis signum dat locus Luc. 12, ubi Dominus ad discipulos suos dicit: *Ne timeas, pusille grex; quia complacuit Patri dare regnum,* etc. Nam quod sequitur: Et qui mortui estis ex Israel, id est, quasi mortui reputati, et ut D. Paulus de se et sociis ait, quòd essent *novissimi et veluti morti destinati,* reddi potest ex Hebræo, ut in versione nostrâ vides, *pusille Israel*, id est, pusille Israelitarum grex. Nam à verbo *muth, mortuus est*, est nomen *methim*, quod interdùm *mortuos*, interdùm idem quod Latinis *mortales*, seu *homines,* à conditione suâ, significat; licèt Massoritæ variis motionibus illud efferant, ut æquivocationem vitent. Interdùm etiam significat, *exiguum, pusillum et infirmum cœtum*, qui est velut mortuus et mactationi expositus, præsertim si jungatur nomini *misephar, numerus,* aut adverbio *meat, parùm;* Gen. 34: *Ego verò paucus numero;* Deut. 33: *Tribus ejus sit pusilla numero; et* 26, 5: *Descendens in Ægyptum peregrinatus est ibi cœtu modico.* Et Ps. 105, cum utrâque dictione construitur, ut superlativum significet, *paucissimi et nullius pretii homines.* Hic autem licèt sine illis vocibus sit positum, tamen non simpliciter pro *viris* positum apparet, neque pro *mortuis* absolutè, sed pro *hominibus qui pro mortuis habentur;* quales Apostolus se et coapostolos non semel describit. Si typum hìc quæris, recole tempora illa de quibus Ps. 105: *Cùm essent numero brevi,* etc., *pertransierunt de gente in gentem, non reliquit homines nocere eis, et corripuit pro eis reges. Tandem auxit populum suum vehementer, et firmavit super inimicos ejus,* etc. Si autem veritatem, recole tempus illud quo Dominus discipulis dicebat: *Nolite timere, pusille grex, quia complacuit Patri vestro,* etc., quibus *dedit potestatem calcandi super serpentes et omnem virtutem inimici ut nihil illis noceret,* quos per universum orbem fecit victores pergere, etc., ut hoc sit quod seq. versu continetur, quo *similes illos facit trahæ,* seu *rastro acuto, et novo, et dentato,* etc. De quâ victoriâ in sequentibus plura.

Vers. 15.— Quasi plaustrum. Nomen *traham* notat, seu *rastrum*, quo funibus bobus aut aliis animalibus alligato glebæ conteruntur. Nam glebis comminuendis adhiberi traham et tribulam legis Georg. lib. 1:

Tribulaque, traheæque, et iniquo pondere rastri.

Et nonnullis in regionibus eisdem ferè instrumentis grana excutiuntur ex paleis. *Plaustrum* dixit Vulgatus idem omninò volens significare. Triturans, *caruts, acutum.* De sensu tantummodò fuit sollicitus Vulgatus; quare et *rostra serrantia* dixit, cùm in Hebræo sit nomen unum tantùm plur. *phiphioth*, quòd *multa habeat ora* seu *acumina;* habent enim illa instrumenta plures quos vocamus *dentes.* Nomen autem *oris*, quo cibos incidimus, tribuunt Hebræi gladiis et aliis rebus. Ab *ore* etiam apud Græcos, quod vulgò *aciarium* ab *acie*, quæ ex eo confici solet, dicimus, στόμα appellatur. Quidquid quoque aliquâ re præditum est, Hebræi vocant *dominum* illius rei. Sic hoc loco rastrum vocat *dominum dentium* seu *acierum.* Triturabis montes. Pro *glebis* hìc substituuntur *montes* et *colles*, id est, reges ac tyranni; quos Israelitæ in typo subjugârunt, quosque Apostoli in veritate verbo Dei pedibus suis subjecerunt, *in captivitatem redigentes omnem altitudinem extollentem se,* etc. Hos *quasi in pulverem redegerunt,* quos humillimos reddiderunt et præceptis piscatorum parentes.

Vers. 16. — Ventilabis eos. Hic jam eos paleis et quisquiliis comparat, quos supra *montes et colles* vocaverat. Ante quàm enim subjugarentur, *montes* erant; postea levissimis istis rebus comparantur, in quas vim suam liberè ventus exercet. Et quidem corporaliter olim Israelitæ eos abstulerunt et in nihilum redegerunt; spiritaliter autem vi Spiritûs S. Apostoli eos debellârunt, etc. Exsultabis. Quanta fuerit *exsultatio* Israelitarum cùm se viderunt dominos regnorum

exterorum, omnibus notum est. Quanta quoque fuerit *gloriatio* Apostolorum cùm viderunt subjectas fidei nationes gentium, quis explicare possit? De hâc jam nonnihil dictum est supra, cap. 9. *Exsultare*, autem *in Domino* dicit Hebraismus pro *sanctè et piè exsultare, Deo honorem et gloriam impendendo*, etc. Hìc quoque recole internecionem Ægyptiorum, quos demersit Deus in mari, neque ultrà eos viderunt; simul etiam exsultationem Israelitarum quæ cantico illo Mosis continetur: *Cantemus Domino*, etc. Ægyptii enim fuerunt viri litis, rixæ et belli; horum superbiam contudit Dominus, etc. Quæ omnia in figurâ contigerunt illis.

Vers. 17. — Egeni et pauperes. Si hæc de itinere filiorum Israel per desertum velis accipere, tanquàm de typo omnia conveniunt. Non enim desertum illis fuit desertum, sed tanquàm paradisus deliciarum. Non defuerunt aquæ, neque panis de cœlo : et pro umbrosis arboribus, nubes æstûs tempore, etc. Imò cùm miraculo non uno loco erupissent fontes, quis dubitet quin et hujusmodi arbores, quas hìc commemorat propheta, illic creverint tot annorum spatio? Sed nihilominùs multò aptiùs mysterio et veritati isthæc conveniunt. Nam *pauperculi* discipuli Domini et omni humano *auxilio destituti aquis* et consolationibus cælestibus refecti sunt. Et genus illud vitæ horridum et necessitatibus atque afflictionibus refertum, quod discipuli Domini ducebant, in delicias versum est; et tristitia eorum versa est in gaudium. Nam *egentes, multos locupletabant, et nihil habentes, omnia possidebant,* etc. Unde et Dominus in Evangelio ait quòd *flumina de ventre credentium in se orirentur,* etc., quod *dicebat de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum,* ut ipse Joannes interpretatur.

Vers. 18. — In supinis. Alii legunt *supremis.* Vox Hebræa *schephi præcipitium* seu *præruptio* est. Ergo hìc *super præcipitiis* reddere possumus, id est, abruptis, excelsis atque inviis. Rivos aquarum. Optimè reddidit *rivos.* Ego etymologiam retinui, ne ignoraretur; à verbo enim *iatsa egressus est* dicitur nomen, *exitus, egressus,* etc. *Egressus aquarum* est scaturigo. *Egressus oris* est eloquium, ut Deut. 8 : *Sed in omni egressu oris Jehova vivit homo,* id est, in eo quod præcipit, promittit aut loquitur; item 23, et Psal. 89.

Vers. 19. — Spinam *schittah,* quæ arbor sit ignoramus. Theodotio *spinam* vertit. Et Hieronymus scribit esse *genus arboris nascentis in eremo, spinæ albæ habentis similitudinem; ex quo arca fœderis et omnia instrumenta lignea tabernaculi fabrefacta sunt.* Et addit *lignum esse imputrescibile, et levissimum omnium lignorum, tam in fortitudine quàm in nitore soliditatem et pulchritudinem superans.* Sed si in eremo nasci solet, quid mirum quòd *in solitudine daret Deus sittam?* etc. Quare etsi infrugiferæ sint hujusmodi quæ hìc commemorantur arbores, non in desertis nasci eas passim meritò quis credat, atque ad confectionem tabernaculi aliunde allatas, præsertim cùm ad construendam arcam et instrumenta tabernaculi non magna lignorum quantitas necessaria fuerit. Post *rivos* autem *aquarum* quos in solitudine illâ Deus dedit, non dubito quin omnes istæ arbores illic ortæ fuerunt. Ulmum. Qualis etiam arbor sit *Tidhar* ignoratur. Certè à *fremitu* seu *fragore* videtur dicta quem à ventis agitata edit. Hieronymus *ulmum* vertit. Sunt qui *pinum* putent, quasi à *resinâ* appellationem habeat, aut à *splendore* quem si accendatur edit; nam *zahar, resplendere* est Chaldæis atque Hebræis, licèt plerumque ad spiritalem lucem quæ adhortatione et commonefactione fit transferatur. At quantam cognationem habeant litteræ *resch* et *vav* est manifestum. Hinc existimo vocem Latinam *teda* originem ducere, quæ primò arborem notat ex earum genere quæ resinam ferunt, abundantiorem succo reliquis ejusdem generis, Græcis δᾳς, δάδιον. Impropriè deinde dicuntur *Tedæ* partes imæ piceæ sativæ, atque alia ligna quæ vel naturali pinguedine vel oleo piceve illita faculæ modo lucent. Buxum. Appellationem habet Hebræis *à felicitate,* quia semper vireat et multitudine foliorum luxuriet.

Vers. 20. — Ut videant, et sciant, etc., id est, ita ut negare nemo possit hæc beneficio Dei invisibilis fieri, cùm nulli alteri populo alterius dei cultori similia unquàm contigerint quæ Israelitis jussu Dei per desertum iter facientibus contigerunt; imò qualia Deus veris Israelitis postea præstitit. Quæ si quis pro dignitate consideret, non poterit non agnoscere nullius alterius virtute hæc evenire potuisse nisi veri Dei. Quis negabit Christum esse verum Deum si consideret dona et virtutes ipsas quæ de cœlo ipsius discipulis divinitatem ejus prædicantibus concessæ sunt? Certè adventus Spiritûs S. testimonium perhibuit veritati : et *prædicatio* ipsorum *erat in signis et prodigiis et virtute multâ,* ut testatur Paulus. Et recogitent. Ad verb. est in Hebræo *ut ponant; sum* enim *ponere* est. Et quando pro *cogitare* et *pressè attendere* accipitur, solent Hebræi nomen *cordis* apponere, ut 2 Sam. 18 : *Non apponit ad nos cor,* id est, non curat, etc. Et *ponere in corde* est quod poeta dixit *altâ mente reponere.* Interdùm tamen (ut hoc loco vides) absolutè accipitur pro *recogitare,* ut Vulgatus vertit; ut etiam Job. 4.

Vers. 21. — Propè facite. Hactenùs causam suam Deus verus egit, et ex operibus suis, nempe quæ cum Abrahamo et posteritate ejus egerit, ostendit se verum Deum esse. Jam gentes urget ut causam deorum suorum non deserant. *Carebu, coram afferte, accedere facite,* id est, *proponite jam causam vestram.* Si quid forte. *Forte* hìc nomen est; id est, si argumenta alicujus roboris habetis, adducite ea, quibus confirmetis deorum vestrorum divinitatem. *Atsumoth* enim sunt *confirmationes* seu *corroborationes quas quisque pro se in judicio affert,* quæ sunt in oratione veluti ossa et nervi in corpore. Rex Jacob. Datâ operâ *regem Jacob* hìc vocavit ipsum Deum in sugillationem deorum aliarum gentium, quæ cùm eis cultum tanquàm diis exhibeant, ab eis tamen non reguntur neque proteguntur sicut Israelitæ à Deo suo.

Vers. 22. — Accedant, vel, *adducant,* inquam, *afferant confirmationes.* Quia verò posset divinitas comprobari vel ex prædictione futurorum vel etiam

enarratione præteritorum, id est, quæ jam olim fecissent, urget. PRIORA, QUÆ FUERUNT, NUNTIATE. Ad verb. *priora, aliquid ecce nuntiate;* id est, *quidquam eorum quæ præcesserunt, coràm nunc narrate nobis.* ET PONEMUS COR NOSTRUM. Sic omninò habent Hebræa; de quo supra v. 20. ET SCIEMUS NOVISSIMA EORUM. Si quidquam, quæ olim fecerint, nobis annuntiaveritis, indè ratiocinantes, quænam futura deinde quoque sint intelligemus. *Eorum* in Hebræo est pronomen femininum, et ad *deos* referri non potest, sed pro neutro accipiendum est, q. d. : Ex his quæ Deus cum patribus nostris operatus est licet conjectari quem finem illæ res habituræ quoque sint (ut in superioribus exposuimus) tanquàm ex umbris veritates; ità si qua priorum nobis annuntiaveritis quæ dii vestri operati sint, colligere aliquâ ratione poterimus earum rerum exitum, atque finem aliquâ ex parte intelligemus. ET QUÆ VENTURA SUNT. Particulam *o*, ut disjunctivam (sicut Levit. 1 : *de turturibus vel de pullis columbæ*) hìc libenter accipio; et non tam *ventura* quàm *venientia* interpretor vocem *habaoth*, id est, *instantia, et quæ jam à tergo instant;* q. d. : Si neque futura prædicere neque præterita enarrare possunt, saltem vel quæ jam veniunt, quæ vel mediocriter prudens vir prædicere aut annuntiare posset, nos percipere faciant.

VERS. 23. — ANNUNTIATE, etc. Iterùm repetit utrumque membrum, urgetque ut ex altero istorum capite ostendant se esse deos : *Vel quæ postmodùm futura sunt nuntiate, vel quidquam boni aut mali facite, ut sciamus vos esse deos.* ET LOQUAMUR. Potest esse sensus: *Et versis vultibus ad nos mutuò pariter rem examinabimus, atque tractabimus quonam honore digni sitis,* etc.

VERS. 24. — ECCE VOS, etc. Obmutescentibus tam idolis quàm ipsorum cultoribus, concludit ipse Deus summâ cum detestatione atque contemptu; q. d. : *Quid urgeo? quid immoror? Ecce multò minùs quam nihilum estis. Et tantùm abest ut aliquid boni aut mali facere possitis, ut opera vestra inania et nulla prorsùs sint, et minus habeant ponderis quàm sibilus quidam,* etc. Vulgatus præpositionem *mem* pro *à* vel *ex* accepit, ut sæpè solet. *Esse* autem *ex nihilo* hoc loco est esse fictitios deos, neque ab aliquâ veritate ortum habuisse, sed inani et stultâ imaginatione quorumdam hominum, quos nomine *abominationis* statim notat. Possumus autem *mem* pro particulâ comparationis sumere; et sensus erit quem jam apposui.

VERS. 25. — SUSCITAVI. Videtur esse conclusio prædictorum, cum quâdam illorum capitum duorum repetitione; q. d. : *Me ergo pro Deo colere deberet totus orbis, qui quæ præcesserunt feci; quæ videlicet jam audistis, nempe quòd vocaverim ab oriente, videlicet à Chaldæâ, Abrahamum; et deinde ab Aram, quæ ad septentrionem sita est. De quo, cùm esset mei nominis cultor, et me solum pro Deo coleret, et ipse per se et posteros suos reges conculcârit quasi lutum, nemo dubitare potest an id virtute meâ fecerit.* Alterum autem caput, de futurorum eventu, repetit v. 27. Atque hunc puto germanum hujus loci sensum. VOCABIT NOMEN MEUM. Ad verb., *vocabit in nomine meo;* id est, invocabit nomen meum; vel *vocabitur in nomine meo*, id est, me colet, vel mei cultor appellabitur : et est futurum pro præterito. ADDUCET (vel *invadet*), *magistratus*, *seganim* significat *magnates in magistratu;* sicut et Berosus scribit significare *illos qui magni sunt, et pontificatu funguntur.* Quàm facili autem negotio et Abraham quatuor reges et Israelitæ plurimos conculcaverint, notum satis ex S. historiâ est.

VERS. 26. — QUIS ANNUNTIAVIT. *Quis ex vobis, ô dii, harum rerum seriem priùs cognovit aut prædixit? dicite* supple, *ut sciamus quisnam vestrûm sit.* ET A PRINCIPIO. Idem repetit : *Et dicite quis antea isthæc prædixerit, et eum justum pronuntiabimus,* id est, laudabimus, et ejus laudes decantabimus. *Justificare* enim quemquam in sacris litteris interdùm est idem quod *laudibus celebrare;* nam justorum tantùm laus est, et justi tantùm sunt digni laude. Vel potius hìc *justum pronuntiare* est pro *absolvere* et *sententiam pro ipso ferre.* Superiùs enim deos et deorum cultores quasi in judicium vocaverat. *Si quis,* inquit, *vestrûm est qui præterita ante quàm evenirent prædixerit, dicite quis sit, et victor ex judicio prodibit, palmamque referet; neque erit cur deinceps dicamus quòd non sit Deus; imò ab hâc labe immunis pro Deo deinceps habebitur. Sed non est,* etc. Optimè reddidit Vulgatus sensum : *Sed frustra expectamus; non est quisquam qui annuntiet; nemo est qui audire faciat; neque est qui vel vos mussitantes audiat, aut aliquod verbum ex ore vestro percipiat.*

VERS. 27. — PRIMUS, etc. Verbum *dicet*, supplevit Vulgatus. Ad verb. sic habent Hebræa : *Primus Sioni, ecce, ecce ipsi,* id est, adsunt, q. d. : *Nec præterita fuit qui annuntiaret ante quàm venirent, neque futura. Ego primus omnium Sioni dico : Ecce, ecce adsunt,* nempe qui ea quæ futura sunt tibi annuntient; et *ego primus omnium sum qui ipsi Jerosolymæ dabo qui fausta annuntiet.* Ponitur enim sing. *mebasser*, pro plur. : *Non solùm potens sum futura prædicere, sed facio ut homines ea prævideant et annuntient.* Nam de redeuntibus à captivitate, ut quidam interpretantur, nimis alienum est. Illud ergo *adsum,* quod in vulgatis biblis legitur, in tertiam personam *adsunt* est mutandum; et ita in commentariis Hieronymus interpretatur et legit. Intelligit autem prophetas, quos Dominus semper Israelitis dedit, qui de futuris eos admonebant ac certiores faciebant, præsertim autem ipsum Isaiam prophetam, quem fortè hoc loco Dominus *Evangelistam* appellat, qui deinceps plurima de regno Christi annuntiat. Est autem Christus ex semine illius *justi* quem *ab oriente suscitavit* Dominus. Atque ita manifestum apparet his verbis prophetam sibi viam muniisse ad sequentes de Christo prophetias.

VERS. 28. — ET VIDI. Ego Isaias, an me hæc pro Domino proponente vellet quisquam suorum deorum divinitatem ostendere; et si non primo loco, saltem secundo post Deum nostrum vellet quisquam futura prædicere. ET NON VIR, id est, nemo affuit. NEQUE EX ISTIS. Heb., *et ex illis, et non consiliarius;* id est, et vidi an ex illis esset quisquam qui consultaret cum

altero quidnam facto opus esset. Quorum silentium cùm animadverterem, *interrogavi eos* an haberent quid dicerent, *et non reddiderunt ullum responsum.* Est enim repetenda negatio more Hebræo. Quare Vulgatus mutatâ orationis formâ sensum doctè et eleganter expressit.

VERS. 29. — OMNES INJUSTI. Vox *aven,* de quâ jam sæpiùs dictum est, non *injustitiam* propriè notat, sed *innatam illam concupiscentiam atque vim, omnis injustitiæ caput atque originem;* deinde etiam et quidquid *insuave* et *noxium* est notat; ideòque de idolis sæpè dicitur. Dicit ergò *omnes* gentium deos esse meram hominum *concupiscentiam,* et absque ullâ ratione inventos; sed solâ stultâ quâdam *concupiscentiâ* voluisse singulos numina sua habere, sibique propitia; quare unusquisque sibi deos finxit. VANA OPERA EORUM, vel *nihilum.* Nihil enim prorsùs agunt. Ipsa quoque *simulacra* seu *fusilia* quidam *ventus et inane* sunt, id est, res nullius momenti, etc. Omissis ergo ipsis, transit ad res solidas et admiranda opera, quæ Spiritu Dei plenus propheta prævidebat facturum Dominum futuris temporibus.

CAPUT XLII.

1. Ecce servus meus, suscipiam eum; electus meus, complacuit sibi in illo anima mea; dedi Spiritum meum super eum; judicium gentibus proferet.

2. Non clamabit, neque accipiet personam, nec audietur vox ejus foris.

3. Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet; in veritate educet judicium.

4. Non erit tristis, neque turbulentus, donec ponat in terrâ judicium; et legem ejus insulæ expectabunt.

5. Hæc dicit Dominus Deus, creans cœlos, et extendens eos; firmans terram, et quæ germinant ex eâ; dans flatum populo qui est super eam, et spiritum calcantibus eam.

6. Ego Dominus vocavi te in justitiâ, et apprehendi manum tuam, et servavi te: et dedi te in fœdus populi, in lucem gentium:

7. Ut aperires oculos cæcorum, et educeres de conclusione vinctum, de domo carceris sedentes in tenebris.

8. Ego Dominus, hoc est nomen meum: gloriam meam alteri non dabo, et laudem meam sculptilibus.

9. Quæ prima fuerunt, ecce venerunt; nova quoque ego annuntio: antequàm oriantur, audita vobis faciam.

10. Cantate Domino canticum novum, laus ejus ab extremis terræ; qui descenditis in mare, et plenitudo ejus: insulæ, habitores earum.

11. Sublevetur desertum, et civitates ejus; in domibus habitabit Cedar; laudate, habitatores Petræ; de vertice montium clamabunt.

12. Ponent Domino gloriam, et laudem ejus in insulis nuntiabunt.

13. Dominus sicut fortis egredietur; sicut vir præliator suscitabit zelum; vociferabitur, et clamabit; super inimicos suos confortabitur.

14. Tacui semper, silui, patiens fui, sicut parturiens loquar; dissipabo, et absorbebo simul.

15. Desertos faciam montes et colles, et omne gramen eorum exsiccabo, et ponam flumina in insulas, et stagna arefaciam.

16. Et ducam cæcos in viam quam nesciunt, et in semitis quas ignoraverunt, ambulare eos faciam; ponam tenebras coram eis in lucem, et prava in recta; hæc verba feci eis, et non dereliqui eos.

CHAPITRE XLII.

1. Voici mon serviteur, je le soutiendrai; mon élu dans lequel mon âme a mis toute son affection. Je répandrai mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations.

2. Il ne criera point; il n'aura point égard à la personne, et on n'entendra point sa voix dans les rues.

3. Il ne brisera point le roseau cassé; et il n'éteindra point la mèche qui fume encore: il rendra justice selon la vérité.

4. Il ne sera point triste ni précipité, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre; et les nations attendront sa loi.

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu, qui a créé les cieux et qui les a étendus, qui a affermi la terre et ses produits; qui donne le souffle au peuple qui la remplit, et la vie à ceux qui la foulent:

6. Je suis le Seigneur qui vous ai appelé dans la justice, qui vous ai pris par la main et vous ai conservé, qui vous ai établi pour être l'alliance du peuple et la lumière des nations,

7. Pour que vous ouvriez les yeux des aveugles, pour tirer des fers ceux qui étaient enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres.

8. Je suis le Seigneur, c'est là mon nom. Je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni les hommages qui me sont dus à des idoles.

9. Mes premières prédictions sont déjà accomplies. J'en fais encore de nouvelles, et je vous découvre l'avenir avant qu'il arrive.

10. Chantez au Seigneur un cantique nouveau, publiez ses louanges d'un bout de la terre à l'autre, vous qui allez sur la mer et sur toute l'étendue de ses eaux; vous, îles, et vous tous qui les habitez.

11. Que le désert et toutes ses villes élèvent leurs voix: Cédar habitera dans des palais. Habitans des rochers, louez le Seigneur; jetez de grands cris du haut des montagnes.

12. Ils publieront la gloire du Seigneur; ils annonceront ses louanges dans les îles.

13. Le Seigneur sortira comme un guerrier invincible; il excitera sa colère, comme un homme qui marche au combat; il haussera sa voix; il jettera des cris; il se rendra le maître de ses ennemis.

14. Je me suis tu jusqu'à cette heure; je suis demeuré dans le silence, j'ai été dans la retenue; mais maintenant je me ferai entendre comme une femme dans l'enfantement; je détruirai tout; j'abîmerai tout à la fois.

15. Je rendrai désertes les montagnes et les collines: j'en ferai mourir jusqu'aux moindres herbes; je convertirai les fleuves en îles, et je sécherai les étangs.

16. Je conduirai les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans des sentiers que jusqu'alors ils avaient ignorés; je ferai que les ténèbres devant eux se changeront en lumière, et que les chemins tortus seront redressés; je ferai ces merveilles en leur faveur; et je ne les abandonnerai point.

17. Conversi sunt retrorsùm : confundantur confusione qui confidunt in sculptili, qui dicunt conflatili : Vos dii nostri.

18. Surdi, audite ; et cæci, intuemini ad videndum.

19. Quis cæcus , nisi servus meus ? et surdus, nisi ad quem nuntios meos misi ? Quis cæcus, nisi qui venundatus est ? et quis cæcus, nisi servus Domini ?

20. Qui vides multa, nonne custodies ? qui apertas habes aures, nonne audies ?

21. Et Dominus voluit ut sanctificaret eum, et magnificaret legem, et extolleret.

22. Ipse autem populus direptus, et vastatus ; laqueus juvenum omnes, et in domibus carcerum absconditi sunt ; facti sunt in rapinam, nec est qui eruat ; in direptionem, nec est qui dicat : Redde.

23. Quis est in vobis qui audiat hoc, attendat et auscultet futura ?

24. Quis dedit in direptionem Jacob, et Israel vastantibus ? Nonne Dominus ipse, cui peccavimus ? Et noluerunt in viis ejus ambulare; et non audierunt legem ejus.

25. Et effudit super eum indignationem furoris sui, et forte bellum ; et combussit eum in circuitu, et non cognovit ; et succendit eum, et non intellexit.

17. Ceux qui mettent leur confiance dans des images taillées retourneront en arrière ; ils seront couverts de confusion, eux qui disent à des images de fonte : Vous êtes nos dieux.

18. Entendez, sourds ; aveugles, ouvrez les yeux et voyez.

19. Qui est l'aveugle, sinon Israël mon serviteur ? Qui est le sourd, sinon celui à qui j'ai envoyé mes prophètes ? Qui est l'aveugle, sinon celui qui a été vendu ? Qui est l'aveugle, sinon le serviteur du Seigneur ?

20. Vous qui voyez tant de choses, n'observerez-vous donc point ? Vous qui avez les oreilles ouvertes, n'entendrez-vous point ?

21. Le Seigneur a voulu le sanctifier, pour rendre sa loi célèbre, et pour en relever la grandeur.

22. Cependant mon peuple est pillé et ruiné ; ils ont été pris dans les filets des jeunes ; ils ont été tenus cachés au fond des prisons, ils ont été emmenés captifs, sans que personne soit venu les délivrer ; ils ont été exposés au pillage, sans que personne ait dit : Rendez.

23. Qui est celui d'entre vous qui écoute ceci, qui s'y rende attentif, et qui croie les choses futures ?

24. Qui a livré Jacob en proie à ses ennemis, et Israël au ravage ? N'est-ce pas le Seigneur même que nous avons offensé, parce qu'on n'a pas voulu marcher dans ses voies, ni obéir à sa loi ?

25. C'est pourquoi il a répandu sur lui son indignation et sa fureur : il lui a envoyé une forte guerre ; il a allumé un feu autour de lui, sans qu'il le sût ; il l'a brûlé dans ses flammes, sans qu'il le comprît.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — ECCE SERVUS MEUS. Evangelista manifestè hæc de Christo interpretatur; non est ergo cur aliam expositionem quæramus. Neque mirum quòd eum *servum* vocet Dominus ; nam *formam servi accepit* et *similitudinem carnis peccati,* ut loquitur Paulus. Adde quòd hoc nomen Hebræis *ebed* non semper ad *servitutem servorum* refertur, sed ad *cultum* et *venerationem.* Quis autem sic coluit Deum ut Christus Dominus? *Ego honorifico Patrem meum,* etc. SUSCIPIAM EUM. Verbum propriè significat *sustinere* rem aut personam *ne cadat aut pereat ;* Exod. 17 : *Aaron et Hur sustinuerunt in manibus ejus ;* et supra 33 : *Sustinendo in munere*, etc. Manu autem tenere quemquam aut sustentare seu sustinere est amoris et studii. ELECTUS MEUS. Licèt nomen *electionem* propriè notet Hebræis, sæpè tamen est castrense. Nam juvenes ad bellum eliguntur. Erat autem electus in ducem et imperatorem exercitûs militiæ spiritalis, quam instituebat in terrâ. Nisi malis *electionem* hanc ad amorem referre, ut sequentia insinuant. COMPLACUIT SIBI, sive *bonam habuit voluntatem.* Illud autem IN ILLO, doctè repetivit Vulgatus ex membro superiori ; nam similem constructionem sortiuntur duo illa verba Hebræis, *sustineo* et *complaceo.* Eisdem penè verbis usus est Pater cœlestis, quando baptizato Jesu et orante intonuit : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacuit,* ἐν ᾧ ηὐδόκησα. DEDI SPIRITUM MEUM SUPER EUM. Sic ad verbum habent Hebræi, id est, afflavi eum Spiritu meo. Phrasis autem Hebræa vim et impetum notat. Plenus enim fuit Spiritu Domini homo ille Jesus, et *de plenitudine ejus nos omnes accepimus.* PROFERET. *Promet, promulgabit,* id est, jus dicet. Estque regni seu imperatoriæ potestatis periphrasis. Per Evangelium autem judicium exercuit Dei Filius. Adde quòd et in Ecclesiâ per ministros suos jus etiam dicit. Et cùm principes ipsi Christo nomen dederint, judicia ut par est exercere, causas justè judicare, justè jus reddere non se existimabunt nisi priùs legem Christi consuluerint.

VERS. 2. — NEQUE ACCIPIET PERSONAM. Verbum *nasa, levavit,* raró sine nomine construitur. Quando autem cum nomine *faciei* seu *vultûs* seu *personæ* construitur, significat vitium illud quod *acceptatio personarum* vulgò dicitur, in judicio videlicet, cùm omissâ ratione rei, quæ extrinseca sunt considerantur, et extrinsecis atque ad causam non pertinentibus favetur aut honor defertur. Vulgatus ergo ita hìc accepit ac si deesset nomen aliquod ex illis. Certum etiam est quòd si construatur cum nomine *manus,* interdùm sit jurantis, ut Exod. 6, Ezech. 36, *levare manum,* etc. Et sine nomine *manus* supra ita accipi posse cap. 3, diximus, ubi Vulgatus verbo *respondendi* vertit. Quare posset quispiam etiam hoc loco pro *jurare* accipere. At cùm Evangelium Matth. 12, hæc duo verba verbis *contendendi* et *clamandi* reddiderit, libentiùs hìc de *elatione vocis* accipio *quæ in contentionibus fit ;* et ita etiam accipi non malè potest in loco illo cap. 3, sicut etiam infra v. 11. Dicere tamen possumus Apostolos non tam de verbis sollicitos quàm de sensu in plerisque locis. Contendentium autem est clamor et juramentum, etc., neque de aliis *clamoribus* quàm contentionis et rixæ intelligendus est locus. Nam Dominus *in magno festivitatis die clamabat, dicens* : *Si quis sitit, veniat ad me,* etc. Et aliis locis *vocem sustulisse* dicitur in Evangelio.

VERS. 3. — CALAMUM QUASSATUM. Puto esse prover-

bia è vulgo petita, quæ mansuetudinem notant. Sunt enim quidam naturæ vitio damnosi, qui obvia omnia pessumdant, vel absque aliquo suo emolumento, crudeles, immites, qui brutis nihil nocentibus incommodant; quod signum est immitis animi. Unde Scriptura erga bruta etiam animantia mansuetudinem commendat. Quòd autem hæc ita sint accipienda ostendit Evangelii locus. Nam cùm *Pharisæi* propter miracula *consilium inirent ut eum perderent*, Dominus Jesus *inde recessisse* narratur, et *plurimos* ex eis *qui sequebantur sanâsse; quibus imperavit ne eum manifestum facerent; ut impleretur quod dictum est*, etc. Erant ergo Pharisæi *arundo conquassata*, sed quæ adhuc speciem integritatis retineret; nolebat eos jam exasperatos in furorem adigere et omninò perdere; quod fecisset si, cùm indignari eos videbat, in occasione persisteret, neque inde abiret. FUMIGANS, id est, in quo adhuc quidquam luminis remanet. Vox Hebræa *kehah, obscurari* significat; hinc pro *turbari* seu *commoveri* accipitur. Vide v. seq. Infra 61 : *Amictum gloriosum pro spiritu obscuro*, id est, perturbato. IN VERITATE, seu potiùs in *veritatem*. EDUCET. *Exire faciet*, id est, proferet seu promulgabit; quasi pro veritate sententiam feret. Vel in causis faciet ut finis sit veritas, veritasque elucescat atque vincat.

VERS. 4. — NON ERIT TRISTIS. Vulgatus *obscuritatem* hìc et 61, ad tristitiam animi retulit; ut Ezech. 2. *Obscurus erit omnis spiritus:* potest tamen ad perturbationem animi ex iracundiâ referri, ut 1 Sam. 5: *Neque obscurus fuit in eos*, id est, non est commotus; ut hoc membro et sequenti longè illum alienum notet à perturbationibus animi, quando videlicet aut irâ aut amore aut simili alio affectu homines perciti feruntur ad judicium ferendum. Nisi malis hæc duo quasi opposita accipere, et prius hoc membrum pro vitio illo interpretari quo vultus nimiâ tristitiâ et obductis superciliis significatur. *Tetricos* hujusmodi homines dicere possis. Nos Lusitani hujusmodi vitium detestantes locis valdè opacis illos comparamus, et nunc à *pondere* nunc ab *umbrâ* translatis nominibus appellamus. Huic vitio quasi opponitur levitas et præcipitantia; de quo membro sequenti. TURBULENTUS, id est, non feretur ut turbo; non erit præceps in ferendâ sententiâ, ut solent irati, aut etiam leves. Vertere poteris *non procurret*, vel *non erit præceps;* non impetu feretur, sed summâ cum prudentiâ res causamve judicabit. DONEC PONAT, id est, quamdiu jus in terrâ dicet et inter vivos aget, mortalesque gubernabit, etc., vel, *quousque efficiet ut justitia in terrâ vigeat*. Suâ namque mansuetudine atque prudentiâ regnum Dei, in quo viget justitia vera animorum, propagabit. Si enim in homines ira exarsisset prout digni erant, et de Judæis, qui eum non receperunt, confestim pœnas sumpsisset, gentemque illam delêsset, justitia, quæ per Evangelicam prædicationem ex Judæis orta est, in mundum non pervenisset. Vicit ergo patientiâ et longanimitate, non solùm ante passionem suam, sed et post mortem; neque statim perdidit homicidas illos qui Hæredem occiderunt; sed per 40 annos prædicatum est illis Evangelium, quousque ex illis prodirent pauci qui replerent orbem divino semine. Hanc eamdem mansuetudinem et patientiam exhibuerunt ejus discipuli; neque aliter subdidissent mundum Deo. Hi enim erant *terra* illa *bona quæ attulit multum fructum in patientiâ*. Quare primum quod exspectari à Dei ministris dixit Paulus est patientia, etc. *In omnibus exhibeamus nos sicut Dei ministros*, inquit, *in multâ patientiâ*, etc. Unde mox, tanquàm mansuetudinis fructum explicans addit propheta. LEGEM EJUS, seu *institutionem*. INSULÆ, id est, remotissimæ quæque gentes, *exspectabunt*. Cyprus, Rhodus, universæque maris Ægæi insulæ, Creta, tota Græcia, Italia, Gallia atque Hispania, quas nomine *insularum* sæpè Scriptura vocat, ut jam non semel dixi; totus denique orbis. Fides itaque nostra fructus est Christi atque Apostolorum ejus patientiæ et mansuetudinis. Ut videant qui disciplinam christianam revocare atque restituere cupiunt, quibus armis instructi procedere debeant. Potest autem in his ultimis verbis repeti particula *ad* in hunc modum, *et quousque insulæ institutionem ejus exspectent, subditusque fiat totus mundus Deo*.

VERS. 5. — HÆC DICIT, vel, *sic dixit; co*, ad præterita referri potest quæ superioribus quatuor versibus dixerat de Christo Domino, quæ aliis verbis repetit v. 6 et 7, nempè promissiones de Christo, quòd mansuetudine et longanimitate suâ plantaret justitiam in universâ terrâ, et quòd futurus esset *in luce*. Quorsùm hæc dicat propheta videbis v. 8 et 9. FIRMANS TERRAM. De verbo *raca*, quod Vulgatus verbo *firmandi* reddidit, sicut et nomen *rakia firmamentum* vertere solet, propriè *extendere* significat, de quo supra 40, 22. De terrâ autem dicitur metaphoricè propter apparentem superficiem in latitudinem ac longitudinem, etiamsi aliàs rotunda sit. Sed cum vulgo solet Scriptura sæpè loqui. EXTENDENS EOS. In Hebræo prius participium est singulare, *creans;* hoc autem est in formâ plurali, *extendentes;* nisi *jod* redundare dicas esseque paragogicum. Nostri ad mysterium distinctionis personarum referunt in unitate essentiæ.

VERS. 6. — VOCAVI TE IN JUSTITIA, id est, eâ quâ sum præditus bonitate excitavi te, fecique ut in terrâ nascereris, *vocare* enim interdùm utitur hebraismus pro *adducere;* ut Psal. 105: *Vocare famem super terram;* Agg. 1 : *Vocare siccitatem;* Ezech. 36 : *Vocare frumentum;* supra 41 : *Vocans generationes*, etc., quo tropo Dei potentiam notant Hebræi. Vel *in justitiâ* seu *cum justitiâ* ad ipsum Christum referri potest, quòd eum justitiâ et sanctitate plenum adduxerit, ut esset *ipse justus*, et *justificans alios*, ut est apud Paulum. Cùm enim veniret ut *judicium* seu *justitiam poneret in terrâ*, necesse erat ut *cum justitiâ* appareret. Denique Christi justitiam atque sanctitatem tota Scriptura prædicat. APPREHENDI MANUM TUAM, vel, *apprehendi te per manum tuam*, quod est et favorem et auxilium præstantis. Favit enim Pater Christo Filio, illumque servavit ne in morte maneret, quinimò morte suâ plurimos servaret, non solùm efficaci redemptione,

sed tanti quoque amoris exhibitione. Et dedi te in foedus. Dedit Pater ut ipsemet Filius esset *fœdus*, id est, reconciliatio, ut nos sibi reconciliaret. *Per ipsum* enim *accepimus remissionem*, etc. Verùm quia non sat erat reconciliari nos si adhuc in tenebris mansissemus ignorantiæ, quibus obruti aut quantum beneficii in reconciliatione accepissemus videre non possemus, aut quà eundum esset, quâve ratione vita nostra esset instituenda, non intelligeremus, *in lucem* nobis quoque datus est Christus Dominus, *datus* (ut cecinit Simeon) *in lumen ad revelationem Gentium.*

Vers. 7.—Ut aperires. Aliquâ ex parte quod paulò antè præcessit exponit; estque quod in Evangelio Joannis ipse Dominus ait : *Ego veni ut qui non vident videant.* Oculos cæcorum. Hebr., *oculo cœcos*, seu *obcœcatos.* Et de spiritali cæcitate loquitur; sicut et de *solutione vinctorum et eductione eorum qui in obscuritate agebant* mox subjungit. Ad quem locum respexit Zacharias quando dixit: *Ortum* Dominum *ad illuminandos qui in tenebris et umbrâ mortis sedebant.* Peccata enim non solùm nos vinciunt et quasi funibus cingunt, ne liberè ad vitam et quæ Deus jubet properemus, sed et menti tenebras offundunt, ut ipsa quoque ligamina non videamus, et paulatim tenebris assuefacti lucem odio habeamus, in eâque tristi et miserandâ vitæ ratione, beatas sedes ignorantes, vel certè nihil facientes, considamus. Dominus autem Jesus peccata delet, ligamina solvit, tenebras discutit. Ex quibus malis qui eripiuntur, tunc se natos putant, eumque, ut totius boni fontem et auctorem, non possunt non diligere. O miseros qui hanc commutationem fastidiunt!

Vers. 8. — Ego Dominus. Hebr., *ego Jehova; hoc nomen meum.* Allusio est ad locum Exodi, ubi rogatus Dominus à Mose à quonam se mitti dicturus esset, respondit: *Sum qui sum;* sic enim reddenda sunt futura, quibus pro præsentibus passim utuntur Hebræi. *Qui sum misit me,* etc. Nomen autem *Jehova* ab *exsistentiâ* deductum est. Atque vel ex hoc loco habemus, necessarium esse nomen ipsum *Jehova* retinere in versione, ne lector existimet de nomine *Adonai* aut *Domini* Deum loqui. Igitur cùm jam quæ fecisset olim narrâsset, deinde et quæ novissimis temporibus per semen Abrahæ esset facturus prædixisset, (quæ duo ut divinitatis signacula superiori capite proposuerat) quasi de *victoriâ in judicio partâ*, nemine contradicente, lætus sibi divinitatis gloriam adscribit, non commissurus ut *alteri hujusmodi gloria tribuatur.*

Vers. 9. — Quæ prima fuerunt. Meritò, inquit, hanc mihi gloriam vendico; siquidem ex utroque capite, quod probandum susceperam, ostendi me solum esse Deum. Nam quæ olim futura prædixeram, quæque me Abrahæ præstiturum pollicitus fueram si me tantùm coleret, explosis cæteris fictitiis diis Gentium, jamdudùm impleta cernitis. Illi enim in senectute dedi filium, ejusque posteris dedi regiones gentium et labores populorum, etc. *Nova quoque* per Evangelistam meum Isaiam *ego,* ut videtis, *annuntio;* et sæpiùs *antè quàm veniant, audire vos* per prophetas meos *ea faciam*, oriturum videlicet in terrâ ex Abrahæ servi mei semine, qui terram justitiâ repleat, sitque universorum rex ac judex, lux atque salvator. Quid igitur superest nisi ut jam me solum pro Deo colatis? Quare statim prophetico more in laudes prorumpit propheta; ut nemo dubitare debeat hanc esse germanam horum capitum expositionem. Quam si pius lector attenderit, intelliget quantum ponderis habeat series verborum in prophetis, modò ritè examinetur neque leviter expendatur; quod quia plerique interpretes non faciunt, cùm rabbinos secuti usque ad præcipitium, unde referre pedem pietas et religio et ipsa quoque prophetarum verba compellunt, quò se vertant ignorant, filum prophetarum passim interrumpunt, saltusque inauditos in oratione propheticâ fingunt, adeò ut *humano capiti cervicem equinam jungere*, et *undique membra conferentes, in piscem ut desinat* facere videantur, non sine multorum *risu*, ut est apud poetam. Quod tacere non potui, quòd dignitati S. Scripturæ hanc interpretandi rationem nequaquàm convenire existimarem; dignius-que multò putem ignorantiam fateri, quando quid commodè dicendum sit non succurrit, quàm perpetuam ac fidelem expositionem profiteri, passimque lectorem deludere. Sed ad rem redeamus.

Vers. 10. — Canticum novum. Si enim *nova annuntiantur,* dignum est ut *canticum novum* sit, non quo exitus Israelis de Ægypto, aut aliqua corporalis victoria, quam Scripturæ canticis celebrant; sed libertas à servitute peccati et jugo mortis et diaboli tyrannide per Dominum celebratur. Adde quòd *novæ cantiones* plausibiliores sunt. Quid si *canere canticum novum* nihil aliud juxta Hebraismum sit quàm iterùm atque iterùm canticum innovare, et de novo laudes Domini repetere? Fortè quod sequitur [v. 13, et tribus seq. est canticum quod jubet cani. Qui descenditis. *Descensores maris* solet Hebraismus vocare nautas, et eos qui navibus rem in mari agunt; ut in Ps.: *Qui descendunt in mare, facientes operationem in aquis multis*, etc. Hos tanquàm maris præsides et dominos, totamque cum ipsis *maris plenitudinem*, ad laudes Domini invitat. Quibus adjungit *insulanos*, quòd plerumque illi sint qui in mare descendunt; per quos, ut non semel dixi, exteras et longè remotas nationes intelligit.

Vers. 11. — Sublevetur desertum. Accepit *iseu* in voce passivâ, quasi præcipiat ut *excitentur et suberigant se habitatores deserti* ad laudandum Dominum. Potest nihilominùs in activâ accipi, et de *elevatione vocis* intelligi; *elevent*, scilicet *vocem*. Vel repetitur ex superiori versu nomen *schir canticum*. Nam particulari phrasi dicit Hebraismus *levare parabolam, levare lamentum, canticum*, etc. Vide supra, v. 2; *desertum* autem hìc accipitur pro omni illâ plagâ quæ erat versùs meridiem Palæstinæ. Nam superiori versu quidquid ad occidentem jacet nomine *maris* et *insularum* videtur intellexisse. Putarem ergo *midebar* esse hoc loco *terram quæ à mari distat*. Non tamen reprehenderem eos qui hìc Arabiam Desertam intelligere vel-

lent; cui etsi adscribat civitates, quæ paucissimæ erant, tamen quasi exponens quod dixerat, *villas* et *oppidula in quibus habitabat Kedar* statim subjunxit. Kedar autem in tentoriis et tabernaculis agebat, quæ hùc atque illùc transferebat. Et hujusmodi cohabitationes hìc *civitates* et *villæ* vocari figuratè videntur. IN DOMIBUS HABITABIT CEDAR, vel *villæ* in quibus *habitat Kedar*. Supplendum enim est relativum, et futurum pro præsenti accipiendum. Fuit autem Kedar nepos Abrahæ, filius Ismaelis, Gen. 25, à quo regio eodem nomine cognominata, postea *Arabia Petræa* dicta fuit, in quâ erat mons Sinai et Horeb; per quam profecti sunt plurimis diebus Israelitæ. Et populus illius regionis *Hagareni* ab ancillâ Abrahæ dicti sunt; qui, juxta etymologiam nominis *Kedar*, corpore ob æstum solis fusco, ex pecoribus tantùm et raptu vivere consueverunt usque in hodiernum diem. De *pellibus* autem et *tabernaculis* eorum fit mentio Ps. 120 et Cant. 1 de gregibus, quos alebant, infra caput 60. Apud Jeremiam autem cap. 49, agitur de vastatione eorum per Chaldæos; ubi eis *tabernacula, cortinæ* et *cameli* tribuuntur; ubi dicuntur *filii Kedem*, id est, *antiqui*, non *Orientis*, ut nonnulli interpretantur. Quis enim ignorat quòd cùm Babylonios vocet ut devastarent Kedar, non versùs orientem, sed potiùs versùs occidentem eos avocaret? Aut quis dicat Arabiam ad orientem esse Palestinæ? DE VERTICE (seu *capite*) MONTIUM CLAMABUNT. Seu *clament*. Hæc notant quanti æstimârit propheta redemptionis beneficium, ut dignum putaret quòd barbaræ quævis nationes et à Dei cognitione remotissimæ, quæque feris similes in montibus et rupibus degunt, Dominum toto cordis affectu laudarent et ejus gloriam prædicarent. Quid igitur facerent quibus Deus ea juramento promiserat? quid exspectandum esset à populo Dei? Sed non id silentio præteribit propheta infra v. 18, et seq.

VERS. 12. — PONENT DOMINO GLORIAM, vel *ponant*, id est, *dent*. Varius enim usus est Hebræis verbi *sum, posuit*. NUNTIABUNT, vel *annuntient*. *Insulas* hìc maris rubri, à quo non longè distat Arabia Petræa, imò usque ad ipsum procurrit, et nationes illas quas per mare illud rubrum solebant adire, intelligo; ut non solùm ipsi laudarent, sed per totum orientem et meridiem cognitionem nominis Dei deferrent.

VERS. 13. — DOMINUS SICUT FORTIS, etc. Hoc videtur esse canticum quod ut caneretur præcipiebat propheta; vel si non est, certè his versibus continetur ratio ob quam *nova canere cantica* dignum ducebat. Habes initio *egressum* Filii Dei in mundum; de quo in Evangelio: *Exivi à Patre, et veni in mundum*, et plurimis aliis locis. Notandum tamen est verbum *egrediendi* Hebræis, præsertim quando nominibus *belli, exercitùs, ducum* seu *militum* conjungitur, esse verbum castrense. Hoc autem loco inducit Dei Filium ut *virum bellicosum*, seu *gigantem, virumque prœliis assuetum*; nam veniebat ut *fortem* illum, armatum *mundi principem, fortior* ipse *superveniens* è mundo pelleret; et omnes qui ejus partes tuerentur vel pudefaceret vel omninò deleret, non per Evangelium modò, sed etiam per hostes quos ipse excitavit adversùs Filii Dei et Evangelii contemptores. Hæc qui considerat, non hærebit, quando in prophetis nunc humilem in primo adventu induci viderit Filium Dei, nunc veluti *virum prœliorum*, ut vocat hebraismus, et qui ad debellandos hostes *zelo* et indignatione plenus, et ad sumendam de *inimicis* vindictam adveniat, ut hoc loco et aliis plurimis; in quibus ridiculum fuerit ad secundum adventum confugere, cùm in primo adimpleta omnia videamus, ejecto mundi principe, et devicto mundo, et impiorum Judæorum rebus eversis. Sed de his non uno loco, plura in sequentibus nobis dicenda sunt. ZELUM. Accipitur interdùm pro ipsâ *irâ* seu *furore qui in homine excitatur ex amore rei*. Prov. 6: *Zelus est furor viri, et non parcet in die vindictæ*, etc. Frequens quoque est in prophetis opus redemptionis *zelo Dei* tribuere: *Zelatus est populum suum, redemit Jerusalem. Zelus Domini exercituum faciet hoc*, etc. Videbatur autem tot retrò annis algere zelus Dei, quasi non curaret res suas neque honorem suum, cùm ubique impietas et regnum Satanæ obtineret. *Excitavit* igitur et amorem et zelum et indignationem suam Dominus quando ad nos descendit. VOCIFERABITUR; *iaria, clarâ voce personabit;* quod olim *triumphare* dicebatur; licèt postea Latinis alius hujus verbi fuerit usus. ET CLAMABIT; *tsarac* est *fortiter et acriter exclamare*, more gigantum, qui fortia habent latera. Vulgatus verbo *tribulandi* apud Zophoniam reddidit. Præcedit autem hoc verbum in Hebræo particula, *aph*, id est, *etiam*. Quòd si accipiatur pro *irâ* (ut solet), possumus dicere poni pro adverbio *iracundè* et *magno impetu, seu acerrimè*, etc.

VERS. 14.—TACUI SEMPER. Hebr., *meolam, à seculo*. Inducit Dei Filium loquentem, et quasi moras suas arguentem, quasi satis superque dissimulaverit, siluerit, et quasi non audiret sic se gesserit; at non posse jam ultra indignationem continere, sed tempus esse vindictæ in hostes, et pauperum suorum liberationis. SILUI. Verbum *carasch*, de *cessatione auditùs* plerùmque dicitur. Est autem futurum, id est, *consuevi veluti non audire, et obsurdescere*. Doctèque Vulgatus præteritum vertit; alioquin nota interrogationis supplenda foret. PATIENS FUI; *etheaphphac, cohibebo, continebo, comprimam me*, id est, continere consuevi. Infra 63, et 64, in hâc significatione accipitur, quando videlicet quis reprimit iram; sicut etiam reddidit Vulgatus interpres locis citatis: *Super me continuerunt se. Numquid super his continebis te*, etc. UT PARTURIENS LOQUAR; *epheeh, sibilabo*. Rarum est verbum, sed propter similitudinem parturientis facile est significationem intelligere. Flatum cum gemitu emittunt, et non sine vehementi impetu, parturientes feminæ: et quò halitum diutiùs continent, eò majori impetu refundunt. Quâ elegantissimâ similitudine significat Dominus longanimitatem suam, simulque nobis insinuat se ultionem nequaquàm differre ex indolentiâ, quòdve scelerum et flagitiorum hostium suorum sensu non tangatur, sed sciens vidensque ex misericordiâ sese contineat, neque ad ul-

tionem procedat nisi cùm jam diutiùs ferre molestiam non possit. Dissipabo; *eschom*, sive sit verbum *nascham*, sive *schamah*, sive *schamam*, *flatum emittere* seu *halitum* notat. Quod verò sequitur verbum oppositum significare puto, scilicet *insorbere*, *inspirare*; ut pariter *anhelitum emittere* et *insorbere* sit frequenter inspirare ac respirare, quod est eorum qui fatigantur vel labore vel animi dolore et angustiâ. Possunt ergo hæc accipi de defatigatione ex ingenti strage quam se editurum designat. Possunt quoque omnia hæc intelligi de tempore quod adventum ad vindictam et redemptionem præcessit; ut in hunc modum reddi optimè possint Hebræa: *Tacui longo tempore, silui, continui me, quasi parturiens sibilabam, anhelitum emittebam et insorbebam pariter;* ut sit quod Paulus ait: *Sustinuit in multâ patientiâ vasa iræ apta* (vel *aptata*) *in interitum*, etc. Has angustias ingenerant in Dei animo (ut cum Scripturis loquar humano more) scelera nostra, et ipsius benignitas, bonitas ac longanimitas; sicut in animo patris pugnant filii flagitia et amor paternus; illa iram et flagella requirunt; hic iram reprimit, et resipiscentiam exspectare cogit. Dolet ergo, irascitur, se continet, gemit, connivet, obsurdescit, apprehendit ensem, rursùs recondit; et hanc conflictationem tamdiù patitur quousque tandem sceleribus victus atque exasperatus filium exhæredat et domo pellat tanquàm alienum. Sic sequitur in Prophetâ.

Vers. 15. — Desertos faciam montes. Suppleri hic debet adversativa particula, *at*, *nunc*, vel quid simile. *Carab* propriè est *exsiccare* vel adustione solis vel ignis, vel gladio. Quæ autem humore destituuntur, in deserta rediguntur. *Exsiccatio* ergo *montium et collium*, et *herbarum arefactio, fluminum et stagnorum exsiccatio*, ni fallor, ingentem terræ hostium Dei desolationem et calamitatem designant, quam iratus Deus neque sese jam continens immisit. Intellige hic regni Satanæ eversionem, quam supra v. 13, habes. Flumina in insulas; *iim insulas* notat. *Verti* autem *flumina in insulas* est aquam fluviorum deficere: quod quando fit, in alveis nihil nisi insulas est videre. Adveniente autem Dei Filio, in solitudinem versum est regnum Satanæ, decorem suum atque nitorem amiserunt delubra, et luci qui in collibus et montibus plantabantur; interierunt etiam regna idololatrarum, neque quidquam nitoris aut decoris habuit impietas et peccatum, sed turpitudo ipsius omnibus per Evangelium patuit: multitudo quoque Judæorum infidelium hostium Domini interiit, et cœlesti humore destituta est resp. illa, et in desertum versa est ipsa etiam Judæa.

Vers. 16. — Et ducam, etc. Ubi hostium perditionem commemoravit, electorum liberationem explicat. Hos *cæcos* et *in tenebris agentes* et *obliqua* ac *perversa* sectantes appellat. *Omnes enim peccaverant, et indigebant gloriâ Dei. Cæci* erant omnes etiam Israelitæ, quia peccatis obruti et cæcis passionibus acti neque lucem rationis neque legis instructionem sequebantur. Erat igitur illis et intellectus tenebris obductus, et lex caliginosa; quæ etsi quando radios emittebat, è mediâ caligine prodibant, neque ipsum Christum, quem promittebat ac figurabat, adeò exprimebat ut, cùm veniret, non esset aliquis deceptioni locus. Hos *duxit* Christus *per viam quam nesciebant*. Perduxit enim eos *ad legem justitiæ*, quam putabant ex propriis meritis et justificationibus legis sine fide se posse consequi; hanc *consecuta est electio*, id est, electi, inquit Paulus; quia Christum amplexati sunt sibiipsis diffidentes. Hanc *semitam* non *calcaverunt* superbi, arrogantes et sibi omnia tribuentes Judæi. Hanc quoque *ignoraverunt* gentes, et ex ipsis etiam sapientissimi, qui de virtutibus acutè multa definierunt. At electos suos Deus, qui antea cæci à cæcis ducibus in præcipitia ducebantur, *per iter incognitum*, nempe fidei, in unigenitum Filium suum, deduxit, quâ etiam illustrati intellexerunt in ipsis moralibus virtutibus plurima quæ ratio humana non assequebatur, neque ipsi rabbini intellexerant; de quibus vide cap. 5, 6 et 7, Matthæi. Quam nescierunt, quas ignoraverunt, etc. Relativa in Hebræo non habentur, sed doctè ea supplevit Vulgatus. Ponam tenebras, etc., id est, auferam tenebras, ut omnia ante eos lucida appareant, et salebrosas vias eorum complanabo, ut recti ipsi et justi iter rectà faciant in cœlum. Nam pro lege et ratione datus est eis Christus, qui est *lux mundi, via et veritas*; et pro depravatis moribus, interior sanctificatio et regeneratio. Non enim putamus tantummodò imputatâ nobis Christi justitiâ justos nos reddi, sed intus quoque nos ipsos ab eo justificari inhærente nobis justitiâ de Christi plenitudine, à quo et lumen fidei et sanctificationem morum accepimus. Et prava, etc. Possumus et *conversionem* hanc *tenebrarum in lucem* et *viarum depravatarum in planitiem* sic accipere, ut promittat Deus, intellecturos *tenebras* suas electos et *pravitatem* seu *perversitatem* morum suorum in quibus versati fuerant, ut gratias agant Deo *qui de tenebris eos perduxit in regnum Filii dilectissimi sui*. Possumus rursùs per *tenebras* et *perversitatem viarum* adversa, per *lucem* autem et *planitiem* felicitatem et pacem accipere, juxta consuetudinem Scripturarum. Sed prior sensus planior est et simplicior. Hæc verba feci eis. Hic pronomen affixum est, *feci ea*, et ad ipsa *verba* referri potest, hoc modo: *Hæc quæ dico*; *quæ polliceor, feci ea, neque latum unguem ab eis recessi; omnia ut dixi adimplevi*. Et præterita sunt pro futuris, propter certitudinem, more prophetico. Hanc autem confirmationem addidit promissionibus de Christo qui postremis diebus oriturus erat ex semine Abrahæ; quem propheta superiori capite in exemplum assumpserat, ut ex præclaris illis facinoribus quæ cum ipso et per semen ejus fecisset ac facturus esset ostenderet solum Jehovam esse Deum, eò quòd cum incredulis ageret, et quidem priora jam impleta ostenderat; nova autem, quæ annuntiabat, nondùm apparebant. Asseverat igitur Deus, omnia illa se impleturum, neque *verba* sua *deserturum*, aut ab eis vel tantillùm recessurum.

Vers. 17. — Conversi sunt retrorsum. Possunt hæc adhuc ad superius argumentum pertinere, nempe

ad concertationem quæ superiori capite incepit, quasi affirmet idololatras convictos argumentis Domini, relictâ causâ, cessisse et terga vertentes abiisse : vel quòd sit prædictio confusionis eorum qui idola colebant, postquàm splendor Evangelii gloriæ Dei per universum orbem diffusus est.

VERS. 18. — SURDI, AUDITE, etc. Quasi recedentes revocare videtur, quòd non contentus sit Dominus hostium confusione, sed, ut est apud Paulum, confusio illa adducat gloriam, intelligentesque se hactenùs aberrâsse et præ stultitiâ idola coluisse, velint in luce ambulare. Nec dubium est quin Hebræa ita verti possint ut Vulgatus vertit, neque aliquem vidi qui aliter verteret. Omnes enim *he* bis in hoc versu pro notâ vocandi accipiunt. Ego verò aliam adduxi interpretationem tantùm ut intelligeret lector posse etiam secundùm Hebræos *he* esse notam interrogationis, quâ transitum sibi parat propheta ad excæcationem et devastationem Judæorum explicandam ; q. d. Deus : postquàm evidentibus argumentis ostendi me solum esse Deum, et cultores idolorum victos se agnoscentes, terga vertentes abierunt, putasne quòd propterea lumen aspicere, et in cognitione veritatis, quam antea ignorabant, velint deinceps vitam ducere? vel sic, quando audis servum meum ex semine Abrahæ oriturum, et tenebras depulsurum, cæcosque illuminaturum, putasne ita reipsa factum esse? numquid illuminati sunt cæci? et surdi numquid auscultârunt? Neque cùm interrogo, ad gentes cæcas oculos mentis tuæ convertas; nam

VERS. 19 — QUIS CÆCUS NISI SERVUS MEUS? Mihi certè hìc deplorare propheta videtur quod Joannes initio Evangelii sui inquit : *In propria venit, et sui eum non receperunt. Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt;* id est, qui erant in tenebris, lucem abominati sunt; q. d. : Quid illuminandos cæcos commemoro? quid adventum lucis et tenebrarum depulsionem extollo ? Numquid non adhuc servus meus Israel in tenebris agit? quinam sunt magis cæci quàm Israelitæ ? AD QUOS NUNTIOS MEOS MISI. Parvi refert an *nuntium meum* an *nuntios meos* legas ; ego tamen malim in singulari legere ; nam Christum intelligo, de quo hoc toto capite loquitur propheta, qui advenit tanquàm *minister circumcisionis*, ut loquitur Paulus, id est, ut Judæis inserviret, et eis fidem et veritatis cognitionem offerret, *propter promissiones Patrum.* Cæterùm in Hebræo ad verbum sic habetur : *Et surdus sicut nuntium meum misi*, et suppleri relativum necesse est; quare quidam rabbini ita legunt : *Et quis surdus sicut nuntius meus quem mittam ?* Quorsùm autem sic vertant, judicet Christianus lector. Certè, ut ego quidem sentio, tenebras volunt loco apertissimo offundere ne eorum hìc cæcitatem intelligamus, de quâ est manifestissimum hoc loco testimonium ipsius Dei. Sed nihil Judæos cæcos miror ; miror Pagninum et alios ex nostris, qui rabbinos secuti reddunt : *Et surdus, nisi quem, sicut Angelum meum, missurus sum?* Hoc ne est Hebraicam veritatem reddere? Et mirabimur si impii Judæi hanc versionem ut legitimam probent ? Multò certè doctiùs Vulgatus relativum cùm præpositione juxta exigentiam verbi *schalae* et juxta verborum seriem supplevit, *ad quos,* vel *ad quem* ; quam interpretationem sequentia quoque confirmant, modò Christianè expendantur, et servetur Hebraici sermonis proprietas. Quid hìc afferat Munsterus ex rabbinis pudet referre. Ergo Judæi, *ad quos misit* Jehova *angelum* seu *nuntium suum*, *cœci* hìc dicuntur et *surdi.* Et si quis contendat legendum : *Quis surdus sicut nuntius meus quem mittam*, aut *nuntii mei quos mittam*, de sacerdotibus et Pharisæis intellige, quos oportebat exigere fructus, fidem, justitiam, misericordiam, etc., sed *qui alios docebant, seipsos non docebant ; et qui abominabantur idola, sacrilegi erant*, etc. QUI VENUNDATUS EST ; *meschullam.* Notum est verbum *schalam* significare *integrum et absolutum esse;* atque indè per metalepsin *habere pacem*, quam Hebræus sermo *concordiam* seu *integritatem* vocat, eò quòd pax sit partium inter se dissidentium compositio et reintegratio. Quare docti rabbini, et nostri eos secuti, sic legunt. *Quis cæcus sicut perfectus?* Populum autem Israeliticum intelligo, vel quòd se perfectos putarent, vel ironicè : et repetendum est pronomen *meus.* Ego potiùs ad alterum modum significandi hujus verbi *schalam* refero, in quo est frequentissimum hoc verbum in *piel*, id est, *reddidit*, *persolvit*, *retribuit*, *rependit*, etc., Deut. 21 : *Reddendo reddet bovem*, et 2 Reg. 4 : *Vende oleum*, *et solve creditori tuo*, etc. Ergò *meschullam eum cui persolutum est omne promissum*, seu *eum qui beneficio affectus est*, potest significare, nempe populum Israeliticum, cui, ut inquit Psalmista, fecit Deus plus quàm cæteris nationibus. Quòd si in formâ activæ vocis velis legere, eum *retributorem*, id est, gratum, ironicè appellat. *Quis*, inquit, *cæcus sicut is qui, cùm gratissimus esse debuerat, omnium est ingratissimus?* quem iterùm atque iterùm *servum* illum esse declarat, quo nomine toties in Scripturis hic populus vocatur. Quâ verò ratione Vulgatus *venundatum* reddidit non intelligo, nisi fortè participium in eâ quam suprà posui significatione accepit pro *persoluto*, non quidem *cui persolutum aut donatum aliquid erat*, sed *qui ipse fuisset alteri redditus seu traditus*, ut fit in venditione. Intellige autem de *venditione* illâ quam non uno loco commemorat Scriptura, et de quâ infra dicemus, quâ nos ipsos peccato divendimus; unde insignes peccatores *venundati sub peccato* appellantur, etc.

VERS. 20. — QUI VIDES MULTA, etc., *raoth;* sic nunc legitur in Hebræis. Quia verò sine punctis biblia erant tempore D. Hieronymi, legit *raitha*, id est, *vidisti;* quod in præsens vertit, et relativum supplevit, *qui vides.* Massoritæ cum *vau* scripserunt in margine, quasi et si cum *jod* scriberetur, pronuntiandum tamen esset cum *vau*, ut in aliis locis videre licet quasi sit plur. nominis *roeh*, ut vertere possimus : *Visiones multæ sunt ;* sensus verò ferè idem est. *O serve mi, mi popule, multa vidisti; plurimas visiones et revelationes habuisti; videre multa tibi datum est;* at non

observabis, non attendes, non auscultare soles; aures quidem, quibus audire possit, habet Israel, at non acquiescet. Certè in hoc versu cæcitatem Judæorum exponit, de quâ jam supra cap. 6 dictum est : et ex Evangelio manifestum est quòd *habentes oculos, non viderunt; et aures, non audirent.* Et hæc est causa ob quam peccatum eorum non fuit remissum. Nam apud Joannem 9, inquit Dominus quòd *venisset ut qui viderent cæci fierent*; cui Pharisæi : *Ergo nos cæci sumus?* Respondit Dominus : *Si cæci essetis, non haberetis peccatum*; *nunc autem dicitis quia videtis, ideò peccatum vestrum manet,* stat, non præterit, non remittitur. Unde alibi dicebat : *Qui habet aures ad audiendum, audiat;* nimirùm quòd multi *haberent patulas aures*, sed *non audirent,* id est, attenderent, obedirent. *Ideòque in parabolis loquebatur illis,* etc. CUSTODIES, *observabis*, conferens in corde tuo ; *schamar* enim ita interdùm accipitur. Indignum autem erat ut qui promissiones, revelationes seu visiones plurimas à Deo acceperat, cæcutiret sub adventu lucis ac veritatis. De loco enim nativitatis, de tempore, deque aliis circumstantiis omnibus quæ cognitioni solent deservire, visiones habuerunt Israelitæ. Insuper et assueti erant verba Dei et promissiones illas audire, quæ per omne sabbatum legebantur et exponebantur; neque sic tamen attenderunt. Caveant Christiani ne hæc ipsa verba in eos Dominus torqueat, qui fidei lumine multò plura viderunt, et auribus corporis audire consueverunt; paucissimi tamen observant, paucissimi audiunt; plerique cæci, plerique surdastri sunt : caveant, inquam, ne sicut similes in peccatis sunt, similes quoque sint in pœnâ, quam paulò post propheta explicabit. QUI APERTAS HABES AURES, etc. Vulgatus personam mutavit; ego Hebraica expressi; sed sensus constat.

VERS. 21. — ET DOMINUS VOLUIT. Variè potest hic locus reddi : sed ego simplicissimam interpretationem (omissis quæ hoc loco alii dicunt) apposui. Et quidem Vulgatæ editionis sensus hic est : Obcæcatus est Israel, ut audistis : ne putetis tamen id aliter quàm vitio ipsius accidisse. *Dominus* enim *volebat* quidem *eum sanctificare*, seu *justificare, ac proinde magnificare legem* seu *doctrinam* suam et verbum suum, dùm populum, cui lata est lex, sanctificat. *At ipse populus* suâ culpâ fecit ut meritò *in direptionem traderetur.* Quæ interpretatio satis cum Hebræo convenit. Possumus tamen hanc *voluntatem* seu *approbationem Domini* ad superiora referre; q. d. : Hanc Judæorum excæcationem, hanc indurationem populi sui Jehova approbavit, ratam habuit, consensit, et quodam modo lætatus est quòd Israel sic sui proderet duritiem animi, et ità innotesceret universis ejus cæcitas atque pervicacia. UT SANCTIFICARET EUM, id est, *propter justitiam suam ;* vel *ut justificaret se,* id est, notam faceret justitiam suam. Fortè est quod Paulus ait Rom. 9 : *Volens ostendere iram suam, sustinuit in multâ patientiâ vasa apta in interitum,* etc. Ostendit autem Deus, ubi Judæi obcæcati sunt, justitiam suam, dùm populo suo non parcit ob scelera eorum, et *ab eis aufert regnum Dei, illudque dat genti facienti fructus ejus.* Duo enim habet justitia Dei, seu sanctitas ejus, punire, et benefacere; utrumque nos jubet Paulus considerare, Dei *severitatem in eos qui ceciderunt*, nempe Judæos; *bonitatem* verò in eos qui inserti sunt trunco, etc. MAGNIFICARET LEGEM. Consecuta est autem *magnificatio, amplificatio* et *gloria legis* Dei seu dictorum ejus (quod nihil aliud est quàm *justificatio Dei*) Judæorum excæcationem, eò quòd omnia quæ ipsis excæcatis acciderunt in Scripturis continebantur, et multò antea ea prædixerat et Moses et prophetæ, si nollent luci venienti applaudere ac veritati non acquiescerent. Justificavit etiam se et legem suam postquàm illi excæcati sunt, quia ostendit se esse Deum cui displiceant iniqui, eò quòd abjecerit populum suum, neque pro suis habere voluerit qui *veritati non credunt, consentiunt autem iniquitati,* hos enim manet *ira et indignatio,* ut affirmat Paulus ad Romanos. Nec aliud erat quod in Evangelio Dominus eis dicebat : *Non habeo dæmonium, sed honorifico* (seu *cohonesto) Patrem meum.* Cùm enim eos non *Dei filios,* neque *Abrahæ,* sed *Diaboli* esse diceret, illi contrà, *Samaritanum* eum et *Dæmonum familiarem* dicebant, non aliâ certè ratione quàm quòd dehonestare populum Dei et ministris cultûs ipsius detrahere videretur, hanc verò blasphemiam retudit Dominus, significans, non eo se animo illos *filios Diaboli* vocâsse, sed ut honorem Patris à calumniis assereret, qui omninò in lubrico esse videbatur si tales filios pro filiis agnoscere crederetur. Quod itaque in Evangelio est *cohonestare Patrem,* hìc dicitur *justum Deum ostendere* et *magnificare doctrinam* seu *legem,* etc.

VERS. 22. — IPSE AUTEM POPULUS. Vulgatus *vau* pro adversativâ particulâ accepit, ut interdùm solet, propterea quòd eum subesse sensum existimavit quem supra dixi. Verùm cùm hæc pœnam sonent potiùs quàm culpam, quadrabit verbum futuri vel præsentis, si suppleatur, *et ipse populus direptus*, scilicet *erit*, quasi hoc malum secutum fuerit excæcationem illam, sicut mox ipse propheta v. 24 exponit. LAQUEUS JUVENUM OMNES, *laqueus juvenes universitas ipsorum*, vel *omnes ipsi;* ita ad verbum vertendum est. Nam cùm nomen *pheac* habeat formam quam *emphaticam* appellabat Angelus Caninius præceptor meus, casum regere nequit. Sensus ergo hic est : *Omnes juvenes* electi in illo populo, qui ad bella eligi solent, *sunt*, vel *erunt*, *laqueus*, id est, illaqueati et veluti laqueis capti. Hunc sensum probant antecedentia et sequentia, quòd *direpti,* quòd *deprædati*, quòd *in domibus carcerum*, etc., *abditi sint.* Juxta Vulgati verò versionem dicuntur Israelitæ *laqueus juvenum suorum*, quia propter peccata populi juvenes in bello capti sint, etc. Hanc loquendi formam quia plurimi ex interpretibus non intellexerunt, nomen *bacurim* ut compositum acceperunt, id est, *in speluncis.* Certè si pro *cavernis* velis accipere, sensus hic erit : *Laqueus in cavernas omnes ipsi*, id est, concatenati in foveas trusi sunt. NEQUE EST QUI ERUAT, etc. Ultimam hæc verba captivitatem Judæorum significant.

Vers. 23. — Quis est in vobis, etc. Queritur Isaias quòd nemo ex Israelitis hæc quæ de ipsorum excæcatione et devastatione prædicebat, vel eo tempore attenderet neque secum quisquam reputaret quòd illa tandem eventura essent. Quod non sine sensu doloris dictum existimo. Idem enim videtur propheta sentire quod Moses quando dicebat : *Gens absque consilio est et sine prudentiâ. Utinam saperent ac providerent.*

Vers. 24. — Quis dedit, etc. Hæc sunt quæ volebat Israelitas propheta secum perpendere antè quàm fierent, quin etiam postquàm facta sunt. Quibus etiam verbis exponit quæ paulò obscuriùs supra dixerat v. 22, et 23. Certè si Judæi hodiè hæc pro dignitate secum volverent, cæcitatem suam agnoscerent. Quid enim peccaverunt patres eorum, unde tamdiù in captivitate, dispersi in omnes gentes, absque rege, sacerdote et prophetâ maneant? Peccata quidem gravissima et immania scelera tum in Deum tum in servos ejus prophetas captivitate 70 annorum punita sunt. Quis, quæso, dedit dilectum populum in captivitatem 1520 annorum? Certè Jehova ipse. Ob quam causam? *Is ipse in quem peccavimus*, vel *erravimus*, quando videlicet ad nos descendit, *cujus dictis audientes non fuimus*, quem negavimus, etc. Et noluerunt. Mutatio est personæ Hebræis frequentissima. Vel cùm Isaias sub primâ personâ plurali dixisset *peccavimus*, significans non omnes excæcatos, neque omninò *repulisse Dominum populum suum*, mutatâ orationis formâ, ait, *et non voluerunt in viis ejus ambulare, et non acquieverunt in doctrinâ ejus* : sic enim reddi potest verbum *schama*, quando cum *beth* construitur. Malui autem *doctrinam* quàm *legem* hoc loco vertere, quia de doctrinâ Domini Jesu est sermo.

Vers. 25. — Et forte bellum. *Firmitudinem belli*, seu *bellum difficile ac durum*, in quo hostes obfirmato animo depugnabant. Hoc est illud bellum Judaicum de quo apud Josephum : *Venerunt quidem Romani ut Palæstinam subjugarent; sed adventus eorum erat effusio ardoris iræ Domini.* Possumus reddere, sed eodem sensu, *effudit contra eos ardorem nasi sui.* Familiare enim est Scripturis Deo tribuere quòd *fumum* et *ardorem à naribus efflet*, etc. Et combussit eum in circuitu. Vulgatus noluit cum Hebræo mutare personam; ego Hebræa expressi. Et non cognovit. Etiam post tam diram obsidionem, post tam diuturnum et difficile bellum, post universam Judæam undique vastatam, *non intellexit* quòd ob infidelitatem in Christum Domini puniretur; imò neque postquàm totus *conflagràrit ponet super cor suum.* In quibus verbis excæcationem Judæorum et duritiem cordis post vastationem Jerosolymorum notat. Ideòque cum Hebræo prius verbum in præterito verti, *non cognovit;* posterius in futuro, *non reponet super cor suum.*

CAPUT XLIII.

1. Et nunc hæc dicit Dominus creans te, Jacob, et formans te, Israel : Noli timere, quia redemi te, et vocavi te nomine tuo, meus es tu.

2. Cùm transieris per aquas, tecum ero, et flumina non operient te : cùm ambulaveris in igne, non combureris, et flamma non ardebit in te.

3. Quia ego Dominus Deus tuus, Sanctus Israel, salvator tuus; dedi propitiationem tuam Ægyptum, Æthiopiam et Saba pro te.

4. Ex quo honorabilis factus es in oculis meis, et gloriosus : ego dilexi te, et dabo homines pro te, et populos pro animâ tuâ.

5. Noli timere, quia ego tecum sum; ab oriente adducam semen tuum, et ab occidente congregabo te.

6. Dicam aquiloni : Da; et austro : Noli prohibere : affer filios meos de longinquo, et filias meas ab extremis terræ.

7. Et omnem qui invocat nomen meum, in gloriam meam creavi eum, formavi eum, et feci eum.

8. Educ foras populum cæcum, et oculos habentem : surdum, et aures ei sunt.

9. Omnes gentes congregatæ sunt simul, et collectæ sunt tribus : quis in vobis annuntiet istud, et quæ prima sunt, audire nos faciet? dent testes eorum, justificentur, et audiant, et dicant : Verè.

10. Vos testes mei, dicit Dominus, et servus meus, quem elegi : ut sciatis, et credatis mihi, et intelligatis quia ego ipse sum. Ante me non est formatus deus, et post me non erit.

11. Ego sum, ego sum Dominus, et non est absque me salvator.

CHAPITRE XLIII.

1. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur qui vous a créé, ô Jacob, et qui vous a formé, ô Israël : Ne craignez point, parce que je vous ai racheté, et que je vous ai appelé par votre nom; vous êtes à moi.

2. Lorsque vous marcherez au travers des eaux, je serai avec vous ; et les fleuves ne vous submergeront point ; lorsque vous marcherez dans le feu, vous n'en serez point brûlé, et la flamme sera sans ardeur pour vous :

3. Parce que je suis le Seigneur votre Dieu, le Saint d'Israël, votre sauveur : j'ai livré, pour votre rançon, l'Egypte, l'Ethiopie et Saba.

4. Depuis que vous êtes devenu considérable devant mes yeux, et que je vous ai élevé en gloire, je vous ai aimé; et je livrerai les hommes à votre place, et les peuples pour racheter votre vie.

5. Ne craignez point, parce que je suis avec vous. Je ramènerai vos enfants de l'orient, et je vous rassemblerai de l'occident.

6. Je dirai à l'aquilon : Donnez ; et au midi : Ne les retenez point. Amenez mes fils des climats lointains, et mes filles des extrémités de la terre,

7. Et quiconque invoque mon nom, car c'est moi qui l'ai créé, qui l'ai formé, et qui l'ai fait pour ma gloire.

8. Faites sortir le peuple aveugle, quoiqu'il ait des yeux, le peuple sourd, quoiqu'il ait des oreilles.

9. Toutes les nations sont assemblées, et tous les peuples sont réunis. Qui de vous annoncera ces vérités ? Qui de vous nous fera entendre les choses qui sont arrivées autrefois ? Que ces peuples produisent leurs témoins, qu'ils vérifient leurs prophéties ; et alors on les écoutera et on leur dira : Vous dites vrai.

10. Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous sachiez, que vous croyiez et que vous compreniez que c'est moi qui suis, et qu'il n'y a point eu de Dieu formé avant moi, et qu'il n'y en aura point après moi.

11. C'est moi, c'est moi qui suis le Seigneur; et hors moi, il n'y a point de sauveur,

12. Ego annuntiavi, et salvavi; auditum feci, et non fuit in vobis alienus; vos testes mei, dicit Dominus; et ego Deus.

13. Et ab initio ego ipse, et non est qui de manu meâ eruat; operabor, et quis avertet illud?

14. Hæc dicit Dominus redemptor vester, Sanctus Israel : Propter vos misi in Babylonem, et detraxi vectes universos, et Chaldæos in navibus suis gloriantes.

15. Ego Dominus Sanctus vester, creans Israel rex vester.

16. Hæc dicit Dominus qui dedit in mari viam, et in aquis torrentibus semitam :

17. Qui eduxit quadrigam et equum, agmen et robustum, simul obdormierunt, nec resurgent; contriti sunt quasi linum, et extincti sunt.

18. Ne memineritis priorum, et antiqua ne intueamini.

19. Ecce ego facio nova, et nunc orientur, utique cognoscetis ea; ponam in deserto viam, et in invio flumina.

20. Glorificabit me bestia agri, dracones et struthiones; quia dedi in deserto aquas, flumina in invio, ut darem potum populo meo, electo meo.

21. Populum istum formavi mihi: laudem meam narrabit.

22. Non me invocâsti, Jacob, nec laborâsti in me, Israel.

23. Non obtulisti mihi arietem holocausti tui, et victimis tuis non glorificâsti me: non te servire feci in oblatione, nec laborem tibi præbui in thure.

24. Non emisti mihi argento calamum, et adipe victimarum tuarum non inebriâsti me; verumtamen servire me fecisti in peccatis tuis; præbuisti mihi laborem in iniquitatibus tuis.

25. Ego sum, ego sum ipse, qui deleo iniquitates tuas propter me, et peccatorum tuorum non recordabor.

26. Reduc me in memoriam, et judicemur simul; narra si quid habes ut justificeris,

27. Pater tuus primus peccavit, et interpretes tui prævaricati sunt in me.

28. Et contaminavi principes sanctos, dedi ad internecionem Jacob, et Israel in blasphemiam.

12. C'est moi qui vous ai annoncé les choses futures, et qui vous ai sauvés; je vous ai fait entendre l'avenir; et il n'y a point eu parmi vous de Dieu étranger. Vous m'en êtes témoins, dit le Seigneur; et vous savez que je suis Dieu.

13. C'est moi qui suis dès le commencement; et nul ne peut m'arracher ce que je tiens entre mes mains. Quand j'ai résolu d'agir, qui pourrait s'y oppposer?

14. Voici ce que dit le Seigneur qui vous a rachetés, le Saint d'Israël. J'ai envoyé, à cause de vous, des ennemis contre Babylone; j'ai fait tomber tous ses appuis; j'ai renversé les Chaldéens qui mettaient leur confiance dans leurs vaisseaux.

15. Je suis le Seigneur, le Saint qui est parmi vous, le créateur d'Israël, et votre roi.

16. Voici ce que dit le Seigneur, qui a ouvert un chemin au milieu de la mer, et un sentier au travers des abîmes d'eaux;

17. Qui fit sortir les chariots et les chevaux, les bataillons et toutes leurs forces. Tous furent ensevelis dans un sommeil dont ils ne se réveilleront point; ils furent étouffés et éteints comme la mèche d'une lampe.

18. Mais ne vous souvenez plus des choses passées; ne considérez plus ce que j'ai fait autrefois.

19. Voilà que je vais faire des choses nouvelles, bientôt elles paraîtront; certainement vous les connaîtrez; je ferai un chemin dans le désert, je ferai couler des fleuves dans une terre inaccessible.

20. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'ai fait naître des eaux dans le désert, et des fleuves dans une terre inaccessible, pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi.

21. J'ai formé ce peuple pour moi : il publiera mes louanges.

22. Jacob, vous ne m'avez point invoqué; Israël, vous ne vous êtes point appliqué à me servir.

23. Vous ne m'avez point offert vos béliers en holocauste; vous ne m'avez point glorifié par vos victimes. Je ne vous ai point assujéti à m'offrir des oblations; je ne vous ai point donné la peine de m'offrir de l'encens.

24. Vous n'avez point donné votre argent pour m'acheter de bonnes odeurs, et vous ne m'avez point rassasié par la graisse de vos victimes, mais vous m'avez assujéti à vos péchés; vous m'avez causé de la peine par vos iniquités.

25. C'est moi néanmoins, c'est moi-même qui efface vos iniquités, pour l'amour de moi; et je ne me souviendrai plus de vos péchés.

26. Rappelez-moi dans votre mémoire, et entrons ensemble en jugement; proposez tout ce qui pourrait servir à vous justifier.

27. Votre premier père a péché; et ceux qui vous interprétaient ma loi, m'ont désobéi.

28. C'est pourquoi j'ai découvert l'impureté des princes du sanctuaire; j'ai livré Jacob à la boucherie, et j'ai fait tomber Israël dans l'opprobre.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — ET NUNC. Quia et cæcitatem et devastationem Israelis in superioribus enarrârat, ne videretur Deus omninò *repulisse populum suum* et semen Abrahæ abjecisse, qualis futurus sit deinceps Dei populus, non solùm ex Israelitis secundùm carnem sed ex omnibus gentibus, ita ut isti etiam censeantur viri Israelitæ et ad semen Abrahæ pertineant, jam incipit exponere. In quo argumento pertractando cùm multus sit Isaias, obscurus tamen est, eò quòd invidiâ plenum esset Judæis secundùm carnem. Est autem prophetis familiare transitionem his verbis significare: *Et nunc sic dicit Dominus*, pro *nunc autem*, etc., estque velut appendix quædam superioris orationis, et quasi temperamentum quoddam quo superiora debent intelligi. CREANS TE, JACOB, etc. *Creationem* et peculiarem *formationem*, quando videlicet gentem illam sibi in peculiarem populum in patribus elegit, commemorat, ut confirmet in spe, neque de se actum esse putet. NOLI TIMERE; QUIA REDEMI TE. De redemptione ex Ægypto intellige; quod eâdem ratione quâ quod præcessit hìc in mentem reducit. VOCAVI TE NOMINE TUO. Hebr., *in nomine tuo*, vel *per nomen tuum*. Hebraismus est, quem sic aptè redderemus : *Tuo te nomine compellando dixi, Israel, tu meus es.* Hìc quoque illam peculiarem electionem in memoriam revocat, quando inito fœdere cum toto populo promi-

sit *Se fore ipsorum Deum*, illi autem obedientiam ei sempiternam polliciti sunt; unde *peculium Domini* et *populus peculiaris* dictus est Israel non uno loco; imò et *filius primogenitus*. NE TIMEAS, inquit; ne putes ob ea quæ dixi funditùs te evertendum. Ergo ut Israelis spem confirmet, quatuor genera beneficiorum commemorat; 1° *creationis;* ipse enim est qui universos creat, et ab ipso omnes habemus quod sumus. Israelitæ autem peculiari ratione *creati* dicuntur à Deo, quòd miraculosè Abraham filium Isaac obtinuit, sicut etiam et Isaac ipsum Jacob; 2° *formationis;* licèt enim verbum *iotser* sæpè pro *creare* seu *facere* usurpetur, propriè tamen *formationem* seu *fictionem qualis est figulorum* vel *statuariorum* notat, et ad formam figuramque refertur. Hanc in Israele ad legem possumus accommodare et ritus ac cæremonias quibus à cæteris nationibus, velut vas à vase figurâ, distinguebatur; 3° *redemptionis* ex servitute; 4° *electionis* in populum peculiarem, cum quo fœdus iniit ut ejus esset peculiari nomine ac ratione, etc. Hinc ergo habes : Debere nos in adversis et comminationibus Dei, ne omninò animum despondeamus, nosmetipsos commemoratione divinorum beneficiorum suffulcire, ut Deo dicamus ne velit *opera manuum suarum perdere,* etc.

VERS. 2. — CUM TRANSIERIS PER AQUAM. Futura sunt Hebræis, *transibis, inundabunt, ambulabis, adureris, ardebit;* sed futuri tam varius est usus ut hæc vel de beneficiis jam olim in Israelem collatis vel tanquàm promissiones conferendorum possimus accipere. Ego in versione Vulgatum secutus sum. Sed si ad præterita velis referre, sic vertas : *Cùm transires per aquam, tecum eram; et cùm per flumina, non inundabant te : cùm ambulares in igne, non adurebaris, et flamma non ardebat in te;* similiter et duo versus qui sequuntur. Neque est hic sensus abjiciendus, quasi qui tot tantaque beneficia contulisset, non commissurus videretur ut omninò interiret populus ille, quinimò loco eorum qui ex populo reprobarentur, adduceret *ab oriente et occidente qui recumberent cum Abraham in regno cœlorum*, et *ex lapidibus suscitaret filios Abrahæ,* ut v. 5, et seq. videre poteris. Notum est autem Israelitas per mare Rubrum et per fluvium Jordanem incolumes sicco vestigio pertransîsse, et in mediis deserti ardoribus illæsos quoque perdurâsse. Adde quòd per *ignem* et *aquas* universa pericula solent designari in Scripturis. Sin autem hæc ut promissiones accipias, pertinent ad veros Israelitas et Ecclesiam piorum, quos Dominus ab incendio et inundatione, quibus genus Abrahæ penè obrutum fuit, tam scelerum quàm calamitatum servavit.

VERS. 3. — QUIA EGO DOMINUS DEUS TUUS, SANCTUS ISRAEL, SALVATOR TUUS. Possunt hæc tam præcedentibus quàm sequentibus conjungi. DEDI PROPITIATIONEM TUAM, etc. De voce *caphar* jam supra dictum est, quòd pro *piaculo* seu *expiatione* seu *lustratione* accipiatur. Inquit ergo, *in gratiam tuî, tantùm ut tibi possem tua scelera condonare, vicinos tuos Ægyptios et Æthiopes miris modis divexavi, ut eorum exemplo resipisceres.* Vel, *tradidi*, inquit, *in tuam potestatem Ægyptios*, etc., *ut mihi eos quasi immolares pro peccatis tuis, teque eorum sanguine expiares, non boum, aut arietum,* etc., ut idem sit hoc quod Scriptura non semel insinuat, occisionem impiorum esse acceptissimam victimam Domino. Quò facit quod Levitis dictum est : *Consecrâstis manus vestras Domino,* etc., et quod Prov. 21, dicitur : *Piaculum est pro justo improbus*. Nam si improbi permittantur vivere, propter eos interdùm et flagella patiuntur probi; si verò occidantur, quodammodò expiantur, et mundi atque innocentes manent coram Domino; ubi est idem nomen et constructio. Vel, *Dedi propitiationem tuam Ægyptum,* etc., id est, ut mihi quasi fieres propitius, et tuî gratiam promererer, et te beneficiis devincirem. Si hæc ut res gestas accipias, quasi faciant ad confirmationem spei, quòd non possit Deus deserere populum quem tanti fecerit, reducere hìc in memoriam oportet quanta passi fuerint Ægyptii propter Israelitas. Æthiopes autem vicini sunt Ægyptiorum; et supra de eorum vastatione dictum est. Existimo autem hìc *Seba* populum illum significare qui ingredientibus mare Rubrum seu Erythræum ex Oceano Indico ad lævam habitat, quam regionem nostri communi nomine *terram Abicim* appellant; qui longè latèque diffusi majori ex parte subsunt principi Nubianorum. Fuit autem *seba* filius Cuss, et nepos Ham, filii Noah, sicut legitur Gen. 10, à quo regio nomen accepit. Quare pro eisdem accipio *Cuss* et *Seba;* quasi exponeret quos Æthiopes designaret. Reperitur autem et in sacris litteris aliud nomen huic simile, nempe *Saba,* quo existimo Arabiam Felicem designari, quæ mari Erythræo ab illâ alterâ regione distinguitur aliquâ ex parte. Utrumque ponitur Psal. 72 : *Reges Scheba et Seba remunerationem adducent;* ubi Vulgatus rectè *Arabes* posuit primo loco. Quòd si quis hoc loco ס pro ש positum contendat, et tres hìc populos designari, *Ægyptios*, *Æthiopes* et *Arabes*, cum hoc non contenderim. Si autem hæc tanquàm promissiones accipias, quæ interdùm per præteritum efferuntur à prophetis, manifestum est, Israelitis gentium regiones subditas fuisse, nullasque victimas Deo magis gratas unquàm oblatas fuisse quàm quas Apostoli et discipuli Domini ex universo orbe Deo obtulerunt. Unde et quodam loco Paulus *sacrificii fidei* discipulorum meminit. Acceptâ enim fide gentes mundo et carni moriebantur, et Deo vivere incipiebant. Alibi etiam *hostiarum vivarum* mentionem facit, et eos quos ad Christum adduxerat *gaudium* et *coronam suam* vocabat, nedùm *propitiationem suam.*

VERS. 4. — EX QUO. *Meascher* pro rationali particulâ accipiunt Hebræi, *quia, eò quòd.* Potest esse et temporis, *ex quo tempore, cùm primùm.* Nam de loco quoque dicitur, Exod. 5. Pendet autem oratio usque ad verbum *dedi; quia,* inquit, *pretiosus fuisti in oculis meis, et quia honoratus fuisti, et quia dilexi te, idcircò dedi homines pro te,* etc., vel, *ex quo tempore mihi pretiosus esse cœpisti, et te in honore habui,* etc., *statim dedi homines pro te*, etc., id est, in tuî gratiam homines alios nihili feci. *Corripuit pro eis reges, ne*

Christos suos tangerent, inquit David. *Et transierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum; non permisit hominem nocere eis*, etc. Et dabo; puto *vau* esse conversivum, *et dedi*, vel *tunc dedi*, seu *statim dedi*; in quo usu sæpè ab Hebræis usurpatur. Hic vides probos in pretio esse coram Deo. Pro eodem autem accipit *in pretio esse, honoratum esse* et *dilectum esse*; nisi fortè quod ultimo loco adjecit, nempe *dilectionem*, tanquàm fontem et originem præcedentium et omnium bonorum in homine voluit apponere. Quem enim dilexit, evexit, honoravit; et alios tanquàm servos habuit, imò ut vilia mancipia. An non primogeniti Ægyptiorum, *à primogenito Pharaonis*, qui erat futurus hæres, *usque ad primogenitum ancillæ*, ut illis benè esset, ut redimi possent et vivere, tanquàm victimæ cæsi sunt? Qui ergò dilectionem Dei non magni facit, quid sit beatum esse omninò ignorat, etiam in hâc vitâ.

Vers. 5. — Noli timere. Jam *mysterium* aggreditur *absconditum seculis præcedentibus*, ut inquit Paulus, *revelatum autem Apostolorum temporibus*, ac quonam modo cohæreant excæcatio seu devastatio Judæorum cum magnificis promissionibus tam factis quàm etiam superioribus versibus contentis exponit; quare rursùs bono animo esse jubet. Ego tecum sum. Hebraismus est frequentissimus in sacris litteris (de quo jam nonnihil supra dictum est in nomine *Emmanuelis*) quo favor et auxilium Dei significatur. Quid enim deesse aut quid mali accidere poterit ei cui adsit Deus? Ab Oriente adducam, etc. Hoc est mysterium: *Gentes esse cohæredes et comparticipes* promissionum divinarum, et ex omni mundi plagâ venturos qui in semine Abrahæ censerentur. Certè hùc respexit Dominus in Evangelio : *multi venient ob oriente et occidente, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum*; quod autem ibi sequitur : *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores*, expositio est versûs octavi, ut mox videbimus. Ab Occidente, *maarab*, plaga illa est Hebræis quæ ad vesperam et solis occasum spectat, ubi dies cum nocte commiscetur; quæ sole oriente obscurior est et tardiùs illustratur; et hæc est nominis ratio. Est autem ad occidentem Palæstinæ bona Europæ pars; ad orientem verò India, ad quam Thomas pervenit; in quâ adhuc hodiè plurimi Christiani dicuntur *Christiani S. Thomæ*. Et usque ad hodiernum diem *ab oriente adducit* Dominus *semen* Abrahæ per nostros, qui dùm aurum et aromata quærunt, fidem illùc deferunt, quâ myriades Indorum singulis propè mensibus imbuuntur, ut *recumbant cum Abraham in regno cœlorum*. Idem dico de novo orbe qui ad occidentem jacet, ubi etiam fides in immensum propagatur castellanorum diligentiâ ac virtute.

Vers. 6. — Dicam Aquiloni : Da. *Dedit Aquilonaris* plaga Abrahæ Germanos, Gothos, Livonios, Moscovitas, et ex Scythis non paucos. Dedit et *Australis* regio Ægyptios et Afros.

Vers. 7. — Et omnem qui invocat nomen meum. In Hebræo non est conjunctio, sed eam non malè Vulgatus supplevit; et *vocari in nomine Dei invocare nomen Dei* dixit activè : quod non raró Hebræi faciunt, dum activa passivè et passiva verba activè accipiunt. Est ergo sensus Vulgatæ editionis : *Non præcipio ut tantùm Judæos secundùm carnem, qui dispersi sunt, mihi adducas; nam quicumque invocat nomen meum, in gloriam meam creavi eum, sive sit Judæus sive Græcus*. In quem sensum adduxit Paulus : *Quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit*; neque aliud est quod ait Petrus Act. 10 : *In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente qui timet Deum et operatur justitiam, acceptus est illi*. Atque in hunc modum accipitur apud Evangelistam : *Qui crediderit et baptizatus fuerit*, et illud : *Ut omnis qui credit in eum, non pereat*, et similes loci; id est, ex quâcumque gente quis fuerit, non propter genus à salute alienus erit, modò credat, etc. Cæterùm si, ut est in hebraismo, passivè accipias, et *omnis vocatus in nomine* (vel *cum nomine*) *meo*, id est, cui prædicatum est de me, vel quicumque auditâ prædicatione de me acquievit, ut sit *ex vocatis Dei*, ut loquitur D. Paulus. Nam sicut Hebræis peculiari phrasi *vocare in nomine Domini* est prædicare, profiteri publicè, celebrare nomen Domini; ita in voce passivâ *vocatus in nomine Domini* erit, cui de Domino est annuntiatum et qui vocationi acquievit, et dùm glorificaretur per prædicationem Dominus, credidit atque consensit. Et in gloriam meam. Sic legendum est, id est, *et omnem vocatum in gloriam meam*, qui audito Evangelio gloriæ Dei assensum præbuit, et Deum glorificavit. Omnes, inquam, qui tales fuerint, unde orti sint aut genus ducant, *ego creavi, formavi et feci eos*, non minùs quàm Hebræos. *Numquid Judæorum Deus tantùm? nonne et gentium? imò et gentium*.

Vers. 8. — Educ foras. Optimè sensum expressit : *Egredi fac*, ejice, extrude, *populum qui cùm oculos habeat, cæcus tamen est; et aures habens, surdus est*. Quid aliud est hoc quàm, *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores?* id est, extremas, vel quæ omnia occupant quæ extra regnum Dei sunt. Nam in regno Dei lux est; extra autem quidquid est, tenebricosum est, imò verissimæ tenebræ; et quidem meritò. Nam si *propterea*, ut est in Evangelio, *peccatum* Judæorum *manet, quòd*, cùm cæci essent, *se* tamen *videre dicerent*, h. e., et viderent, et cæci essent, ut superiori capite pluribus dictum est; ergo *peccati servi* erunt; ergo *non mansuri erunt domi in æternum*; ergo *expellendi erunt*, etc. Hic manifestè vides pro Judæis vocatos esse Græcos, quia *non fuerunt digni*, et *vocati ad nuptias noluerunt venire*; et *diminutio eorum* et *excisio* fuit *divitiæ mundi*. Quid expressiùs dici potuit? Quid hæres, Judæe? dubitas an in hoc versu de te sit sermo? Lege superius caput : *Quis cæcus nisi servus meus*, etc. Sed quis est cui injungitur ut ejiciat è domo Judæos? Certè nullus; sed sic consuevit loqui Scriptura sicut supra : *Excæca cor populi hujus*, etc., id est, *prædic excæcandum*; ita hìc : *Denuntia ejiciendos*, etc.

Vers. 9. — Congregatæ sunt, q. d. : Animo finge

congregari omnes gentes; ut non malè quidam per imperativum vertant ; est tamen præteritum. Hìc vides pertinere omnia hæc ad superius argumentum quod cap. 41 incœpit, nempe, *Jehova solum esse Deum, qui præterita fecerit sicut prædixerat, quique nova facturus sit, nempe ut veniat ex semine Abrahæ qui illuminet universum orbem, redimat de potestate tenebrarum; in cujus adventu major Judæorum pars intereat et à fide patrum degeneret; quare loco ipsorum vocandas esse gentes et in semen Abrahæ deputandas. Hoc,* inquit, *mysterium quisnam unquàm revelavit? Quis ex diis gentium hoc futurum prædixit, sicut nunc ego per prophetas meos prænuntio.* ANNUNTIET. Vel *annuntiabit,* id est, annuntiare potuisset. ET QUÆ PRIMÆ SUNT, vel *priora ;* ut sit repetitio totius argumenti, quòd neque quæ præcessissent quisquam priùs annuntiàsset. Possumus et *rischonoth* ut adverbium accipere, sicut in formâ masculinâ, Gen. 33, et Num. 2, etc., id est, *initio, principio;* q. d. : *Quis olim audire fecit,* etc., *quod ego nunc futurum prænuntio ?* etc. DENT TESTES EORUM. *Afferant aliquos testes* qui ea audierint. Possumus et *testes suos* reddere. ET JUSTIFICENTUR, etc., *Justi pronuntiari possent* idolorum cultores, neque meritò reprehendi posse viderentur, si quispiam ipsorum sui Dei afflatu de futuris procul à sensu hominum remotis posset quidquam pronuntiare. ET AUDIANT. *Vau* pro disjunctivâ particulâ hìc accipio libenter, ut Exod. 21 et aliàs non raró ; ut sit sensus : *Dent testes, et justificentur, vel audiant, et dicant verum me dicere.* Quare alii non malè pro *alioqui* accipiunt.

VERS. 10. — VOS TESTES MEI. Illi, inquit, testes adducere non possunt ; *at vos,* Israelitæ, *testes estis* eorum quæ dico ; ex vobis enim fuerunt prophetæ, qui vobis prædixerunt, docti à me ea quæ jam experti estis ; ET SERVUS MEUS Isaias, qui nunc de futuris per Messiam vaticinatur, testis fidelissimus erit, etc., *quem elegi* in hunc usum, *ut,* cùm impleta videritis ejus vaticinia, *sciatis, et credatis me solum esse verum Deum,* etc., qui solus sum, *à quo omnia,* tam quæ præcesserunt quàm præsentia et futura, *pendent, et in quo omnia consistunt.* DICIT DOMINUS. Hìc est in Hebræo illa asseveratio prophetis familiaris de quâ jam suprà dictum est, quæ initio vel in fine ponitur in rebus arduis, et hìc bis ponitur ; quæ non meliùs reddi potest quàm D. Paulus reddiderit : *Fidelis sermo,* vel, *certus sermo,* etc., et per parenthesim legi debet. QUIA EGO IPSE SUM. Hebr., *quia ego ipse ;* sed pronomen in verbum substantivum verti debet, et allusio est ad verba illa Domini in Exodo : *Qui est misit me ad vos :* et ipsius nominis *Jehova* etymologia explicatur. Reddi namque potest, *et intelligatis quòd ego sim ille qui est.* Hæc est enim vis illius pronominis *ho,* ANTE ME NON EST FORMATUS, etc. Explicatio est ejus quod immediatè præcessit, *quòd* solus *ipse sit.* Et hoc ipsum bis terque repetit, nimirum nomen suum, antiquitatem, perpetuitatem, potentiam, sapientiam bonitatemque suam amplificans.

VERS. 12. — NON FUIT IN VOBIS (id est, *inter vos*), ALIENUS, vel EXTRANEUS, id est, Deus quispiam alius præter me, quem alii populi colunt. Atque in hoc consistit non minima pars argumentationis hujus, ut supra exposui : *Abraham, Isaac et Jacob non alterum Deum nisi me Jehova coluerunt; ego autem eos vocavi, deduxi, magnificavi; acceperunt regiones aliarum gentium, quibus erant alii dii : earum illi deos deridebant et comminuebant; non ergo virtute alterius dei consecuti sunt ea quæ possederunt,* etc.

VERS. 13. — AB INITIO. Hebr., *miiom, à die.* Rara est hæc locutio Hebræis ; sed video quòd præpositio *min* præposita nominibus temporis interdùm sit *post.* Gen. 16, *à fine.* Jud. 11, et 15, *à diebus :* et Exod. 12, etc., ut hìc *à die* idem sit quòd *post diem, post tempus, post finem temporis, cùm jam desierint dies ;* id est, in æternum ; ut sine principio esse dicatur Deus et sine fine. Facit nonnihil ad hujus confirmationem particula *nam,* quæ additionem notat, *insuper, quinimò,* etc. QUI DE MANU MEA, etc. Fortè in his verbis occultè tam perpetuam felicitatem justorum quàm æternam damnationem improborum notavit ; quæ duo postquàm desierit hic mundus et cessaverint dies, manent. Et de electis quidem dicit Dominus in Evangelio, *neminem erepturum oves de manu ipsius.* Sententiam autem illam : *Ite, maledicti, in ignem æternum,* etc., irritam quis facere poterit ? vel *quis avertet illam ?* Certè oporteret hæc, quæ de se dicit Dominus, perpetuò mentibus nostris impressa manerent, ut et neminem formidare et omnia nihili facere auderemus ; sed perpetuò illi placere studeremus qui habet clavem vitæ et mortis, qui solus est Deus, solus sapiens, solus potens.

VERS. 14. — HÆC DICIT DOMINUS. Dixerat quòd etsi Israelitæ secundùm carnem magnâ ex parte interirent, caderent et foràs ejicerentur, tamen ex universo orbe suppleret eorum defectum : quare bono animo essent. Nunc multò majora se præstiturum pollicetur novo illi populo ex diversis gentibus, tam Judæis quàm Græcis, coadunato, quàm Israelitis secundùm carnem olim præstitisset. Et primo loco reductionem ex Babylone commemorat, quæ tempore quo hæc dicebantur nondùm contigerat ; deinde eductionem ex Ægypto ; quæ duo præ novis quæ facturus est parvi facere jubet. EMISI, vel, *misi.* IN BABYLONEM. De exercitu Persarum accipe ista. Postquàm enim imperium Chaldæorum ad Persas et Medos translatum est, patuit regressus captivis Judæis. Initium ergo hìc tantùm tangit, ex quo totum intelligamus. DETRAXI. Ad verb., *descendere feci,* vel *dejeci ; ex loco superiori in ima detraxi.* VECTES UNIVERSOS. Certum est nomen hoc in plurali pro *Principibus* figuratè accipi, propter fortitudinem, et quòd muniant populum, ut jam supra admonui. Potest et pro ipsis *repagulis et munitionibus* accipi ; nam omnia dejecerunt Persæ ; ita accipitur Psal. 147, et Nah. 3. etc. Nam quòd pro *profugis* hìc quidam accipiunt, non placet. CHALDÆOS IN NAVIBUS GLORIANTES. Non malè expressit sensum : ego hebraismum retinui, licèt transposuerim relativum. Habet enim ad verbum : *Chaldæos in navibus ovatio*

eorum. Nam cùm illàc Tigris et Euphrates fluant, navibus et triremibus abundabant. Postea in lacus et paludes et insulas innumerabiles redacta sunt loca illa usque ad Persicum sinum, sicut ex verbis certorum hominum cognovi, ut jam non nisi parvis admodùm navigiis possit mare illud navigari usque ad castrum, quod munitissimum habent Turcæ, quod *Barcora* appellatur prope fluvium, ex quo oram Indiæ infestare conantur. Existimo autem tantam mutationem ex ausu illo et stratagemate Cyri initium accepisse, quando extra suum alveum amnem fluere fecit qui Babylonem intersecabat, ut miles per alveum urbem tutò intraret. Ante cujus tempora tuta videbatur posse esse navigatio per flumen in sinum Persicum, atque indè per universam oram Indici maris, quæ nunc nostris notissima est.

Vers. 16. — Qui dedit. Participium est, *Dominus, qui dat;* ac de præteritis sic etiam consuevimus loqui, id est, potens est *dare in mari viam,* ut jam olim fecit. De transitu maris Rubri est sermo.

Vers. 17. — Qui eduxit quadrigam, etc. De exercitu Pharaonis loquitur. Dicitur autem eos *eduxisse* sicut dicitur *induràsse cor eorum ut persequerentur filios Israel.* Contriti sunt; *daac, exstingui* significat. Vulgatus dixit *contriti sunt.* Quia verò in aquis suffocati sunt, et anima est velut igniculus quidam in nobis, *exstinctos* Ægyptios *quasi linum fumigans* dixit, quòd non faciliùs linum accensum in aquis submersum exstinguatur quàm illi fuerint exstincti. Fortè etiam istis similitudinibus ad iram et ardorem quo accensi insequebantur Ægyptii Hebræos respexit propheta.

Vers. 18. — Ne memineritis priorum, q. d. : Hæc quæ commemoravi, quæ in vestrì gratiam feci, magna quidem sunt; sed non est quòd ipsa ampliùs celebretis; majora ecce jamjam efficiam, et nova edam miracula quibus comparata antiqua hæc prorsùs vilescant. Arrigant hoc loco Christiani aures, et attendant quantò majora quàm Israelitæ acceperint, ut tanquàm beneficiarii dignas agant gratias, et Israel secundùm carnem hæc attendens erubescat.

Vers. 19. — Nova. Hebr., in sing. *novum.* Et de illo præcipuè mysterio est sermo quòd supra attigit, et nunc aliâ verborum figurâ iterùm aperit, nempe, gentibus aperiri gratiæ januam, ut pro populo Dei censeantur, remissis eorum peccatis; Quòd multò majus esse quàm ex Babylone aut Ægypto eripi, ut sequentes versus ostendunt, non nisi cæci negabunt. Nunc; *athah* est præsentis aut jam instantis temporis; ideò per *jamjam* verti. Nam etsi post multos annos futurum erat, consueverunt sic tamen prophetæ loqui, non solùm ut insinuent *mille ànnos in conspectu Domini esse velut diem hesternam quæ præteriit,* verùm etiam ut non usque adeò aperta sint divina oracula indignis, ea præsertim quæ stomachum pietatis affectum non habentibus poterant movere. Utique cognoscetis. Interrogativa est oratio in Hebræo, quæ responsionem affirmativam exigit, *an non, numquid non,* etc. Pro *cognoscetis* dixi *sentietis.* Nam verbum *iada* sæpè non tam] est intellectûs quàm sensûs qui fit tactu, aut alterius sensûs, experientia. Notat ergo omnibus manifestum futurum id quod prænuntiaturus est. Sed quid illud est? Ponam in deserto viam. Ne, quæso, mihi hoc loco ex rabbinis contra seriem verborum prophetæ nostri reditum ex Chaldæâ ingeras : nam, ut vidisti, illud inter vetera beneficia computatur. Certè de gratiâ quæ et in gentes diffusa est intelligendus est locus hic, imò in universum de *gratiâ* quæ *exuberavit ubi superabundaverat peccatum,* ut quibusvis peccatoribus pateret via salutis. Omisit autem hoc loco Vulgatus interpres particulam *aph,* quam reddere interdùm vix possumus. Et quantùm ex plerisque locis Scripturæ conjicere possum, non raró est interjectio insultantis et quodammodò gloriantis, præsertim quando initio orationis ponitur. Atque ita accipienda videtur in verbis serpentis ad Evam, *aph : Quare præcepit vobis Dominus,* etc., q. d. : *Numquid non satis manifestum est quàm non sit in vos benevolus Dominus? id quod vel ex hoc manifestum est quòd vobis præcepit ne de omni ligno,* etc., ut sit veluti insultantis, quasi alia colloquia præcessissent quibus serpens id persuadere conatus fuisset mulieri. Hoc quoque loco gloriantis esse videtur, *aph, ponam in deserto viam,* etc. In hoc enim conveniunt viri docti, quòd juxta significationem verbi *aphaph* particula hæc impetum animi significet, et sæpissimè per *etiam, quoque,* etc., redditur ab interpretibus. Quòd si hoc loco sic reddere velis, non erit sensus omninò absurdus : *Ponam quoque in deserto viam.* Nam quòd Judæis adventura esset salus, planè omnibus constabat; at quòd gentes, et qui *longè* essent à Deo, *sine testamento et promissionibus,* participes illius gratiæ futuræ erant, paradoxum erat et vix credi poterat. Quando autem quis inexspectatus ingreditur, solet sic loqui : *Ego quoque hùc venio,* etc. Quemadmodùm et in Actis Apostolorum loquuntur qui erant ex circumcisione : Hi cùm vidissent Spiritûs sancti donum Cornelio et domesticis ejus concedi, dixerunt obstupefacti : *Quia et in nationes gratia Spiritûs sancti effusa est.* Ergo interjectio est, quæ variè reddi debet juxta orationis exigentiam.

Vers. 20. — Glorificabit me bestia. Ita vocat gentes barbaras quæ ignorabant Deum, quæ longè agebant à populo Dei; nihil à *brutis* seu *feris,* nihil à *draconibus* et immitibus animalibus et (quæ nullo affectu pietatis erga prolem afficiuntur) *struthionibus* differebant. Si de veteribus beneficiis esset sermo, certè de ipsis feris intelligerem verba hæc, quæ cùm ex *aquis* quas Dominus *in deserto creaverat* in gratiam Israelitarum illàc in terram promissam transeuntium potâssent, videbantur præ lætitiâ *Deum laudare.* Verùm per allusionem ad historiam illam hæc intellige, nempe quòd cùm gentes *potarentur* et irrigarentur doctrinâ et *aquis* illis quæ primò Judæis datæ sunt (*ipsorum* enim *erant et promissiones, et legislatio,* etc., ut est apud Paulum) *super hâc misericordiâ glorificarent Deum,* ut idem Paulus interpretatur versum Psalmi. Nam ingressi sumus ex triviis ad nuptias quas Judæi repudiârunt, et *vinguedinis olivæ participes fa-*

cti sumus, et in regnum Dei successimus quod illi contempserunt. Sicut enim feræ biberunt ex *aquis* quas produxit Dominus *populo suo*, ita gentes receperunt Christum, qui *venerat ad oves perditas domûs Israel*, et gratiam regni quæ ab ipsis prodiit. *Salus* enim *ex Judæis est.*

VERS. 21. — POPULUM ISTUM FORMAVI, etc. Præoccupatio est. Nam tacitæ objectioni respondet, quorsùm hùc adveniunt isti cæci et claudi, debiles et ignobiles ? Quis est hic idololatrarum concursus ? Quid sibi vult hæc ferarum congregatio ? Respondet Dominus : *Populum istum formavi, qui recitet laudes meas* et misericordiam meam prædicet. Judæi enim sibi gratiam hanc quasi debitam putant ; et quidem qui ex eis crediderunt, justitiam et veritatem meam annuntiant, qui quod patribus promiseram adimpleverim ; at, quæ mea est bonitas, volo quoque ut populo meo aggregentur illi quibus antea nihil fuerat annuntiatum ; qui bonitatem meam tantò jucundiùs magnificabunt quantò à meâ magnificentiâ longiùs se antea positos intelligent. *Sumus* enim *in laudem gloriæ gratiæ suæ*, inquit Paulus.

VERS. 22. — NON ME INVOCASTI, JACOB. Obscurus locus est, et quò hæc pertineant non usque adeò manifestum est. Omissis ergo quæ alii hìc afferunt, tribus modis accipi hæc posse existimo : 1° ut sit altera occupatio, posset enim Israel secundùm carnem objicere, si non aliâ ratione gentes vocas quàm ut laudes tuas enarrent ; ego quid aliud ago ? non psalmos, non hymnos decanto ? quid mea sacrificia et victimæ sunt, etc. Respondet Dominus : *Non me invocâsti, Jacob.* Invocationes illæ tuæ et cantica carminum tuorum perinde sunt ac si non essent. Cùm enim illa offeras non eo quo oportet animo neque eâ quâ decet fide (in his enim putas consistere justitiam, etiamsi multis sceleribus sis contaminatus), scias quòd neque me laudas, neque mihi pecudes occidis, neque in militiâ illâ templi mihi militas, *neque quidquam molestiæ propter me sustinere* diceris ; quinimò *mihi molestiam istis affers, et laboro sustinens*, etc., ut primo capite dixerat Dominus. 2° Hic subesse potest sensus : *Novum quid jamjam facturus sum*, nempe ut gentes *me glorificent, et ex ipsis fiat novus populus* Israel, *qui laudes meas annuntiet.* Nollem autem existimes, Israel, hanc me gratiam exhibuisse tuis meritis ; nam *non ex operibus justitiæ quæ feceris tu, hæc feci. Nec enim me invocâsti, Jacob*, etc., id est, non tanti fuerunt hæc ut propter illa Salvatorem miserim, peccata abstulerim, novum populum formârim, etc. Tua ista obsequia iram potiùs meam quàm beneficentiam provocabant. Propter meipsum misi Filium meum, qui vos *gratis justificet*, etc. 3° Ut *lo* interrogativè accipiatur, et responsionem exigat affirmativam ; quod supra annotavi Hebræis interdùm in usu esse. *Non me invocâsti, Jacob ? aut non laborâsti in me*, etc. ; q. d. : Non alios vocavi qui me laudarent quasi tu non me laudares. Certè *me invocabas, in me laborabas, me victimis honorabas*, etc., *sed manus vestræ sanguine plenæ sunt, et servire me fecistis in peccatis*, etc. Quare fidem amplectere. *Ego, ego enim sum*, etc. NEQUE LABORASTI IN ME, id est. Nihil molestiæ propter me sustinuisti.

VERS. 23. — NON TE SERVIRE FECI. Nec tu id præstitisti, neque id ego à te exegi. Quid enim potissimùm à te quæsierim Moses non semel tibi significavit, nempe ut *me diligeres, me timeres, mandatis meis obedires*, etc. Sacrificia autem tanquàm signa mentis fidelis et amantis exigebam, non quòd illis tantùm constaret justitia. NEQUE LABOREM TIBI PRÆBUI IN THURE. Hinc habes quid sibi volebat versu superiore, *non laborâsti in me.* De cultu enim et ministerio seu militiâ templi loquebatur.

VERS. 24. — CALAMUM, *caneh*, nomen Hebræum, à quo nostrum *canna*, significat tàm aromaticam quàm non aromaticam arundinem. Et hìc de *aromaticâ* est sermo, quam Jer. 16, videbis cum *thure* etiam conjungi. Ezech. autem 27, cum *casiâ ;* ne quis putet casiam esse, quæ etiam arundo quædam est, et Exod. 30, dicitur *canna aromatis.* Fortè est quod nos *cannellam* appellamus, quæ dicitur in Jeremiâ *adduci de terrâ longinquâ.* Nam ex insulâ quæ nunc dicitur *Ceylam*, à faucibus maris Rubri mille et sexcentis milliaribus dissitâ, hoc aroma defertur. Nam quòd quidam *cannellam* cinnamomum esse volunt, non probo, Cant. 4, ut duo numerantur, *canna et cinnamomum.* Est autem *cinnamomum* nomen Hebræum, *kinnamon*, et suffitui deservit, ut apparet ex Prov. 7 : *Suffivi cubile meum myrrhâ, aloe et cinnamomo ;* et in Ecclesiastico : *Sicut cinnamomum et balsamum dedi, suavitatem odoris*, etc. Adde quòd ad compositionem olei quo ungi debebat tabernaculum et arca accipiebantur *ducenti quinquaginta sicli caneh, cannæ*, et totidem *cinnamomi.* Vide Exod. 30. Mihi certè verisimile fit per *cannam* hìc intelligere prophetam, tanquàm per partem, totam illam olei compositionem. VERUMTAMEN SERVIRE ME FECISTI, etc., *ac* potest esse vel affirmativa vel adversativa particula. Quo pacto autem conjungi debeat superioribus quod hìc dicitur, vide supra v. 22. Sed quid est *facere Deum in peccatis servire ?* Arbitror sic loqui prophetam ut justitiam Judaicam omninò damnet. *Non*, inquit, *feci te servire aut laborare in thure ; sed potiùs tu me servire fecisti in peccatis tuis.* Mihi omninò displicebat cultus ille tuus, neque talem à te mihi cultum exhibere unquàm optavi. Fidem et pietatem exigebam dum sacrificia et cultum illum instituebam ; hæc cùm mihi denegares, nihil emolumenti ex tuo illo obsequio ad me redibat. At quòd ego dum tu me sic coleres tacebam, quòd tuos sacerdotes pro sacerdotibus haberi et in honore esse permittebam, quòd ab ore eorum primitias et oblationes non auferebam, quòd quos illi expiabant pro expiatis haberi sinebam, quòd eos ab altari meo non repellebam, illis erat gratissimum : Ergo *vos me potiùs servire fecistis in peccatis vestris*, hostiis illis vestris et sacrificiis et universo cultu, quàm *ego vos.* Ego vestro quæstui, honori ac voluptatibus serviebam ; vos legem meam transgrediebamini, *fidei et misericordiæ* ac *justitiæ*, quæ gravissima sunt *in Lege* et oculis meis gratissima, prorsùs obliti. Videant hæc Christiani ; legant et attendant

ministri Domini, et apud se cogitent an ipsos Deus an Deum ipsi servire faciant, et quis cui laborem ac molestiam præbeat. Huc facit bona pars capitis primi hujus prophetæ ; præsertim verò facient verba illa, *laboravi sustinens*, vel *fatigatus sum ferendo*, etc.

Vers. 25. — Ego, ego sum, etc. Juxta triplicem illum modum exponendi superiora ita hæc connectere oportet. Primò : *Si nihil agis, si me non invocas, si me non colis quinimò in me peccas*, etc., *superest ut ad me convertaris, amplectaris*, etc., *ut tuorum scelerum remissionem obtineas. Ego enim sum qui deleo iniquitates*, etc. Secundò : *Si cultus tuus et sacrificia tua plus sceleris habent quàm pietatis, superest ut aliunde remissionem quœras quàm ex justificationibus illis tuis, et me amplectaris qui propter meipsum deleo*, etc. Tertius modus cum priori coincidit. Propter me. Superbiam Israelitarum et præsumptionem eorum retudit, qui ex lege arbitrabantur se justificari et ex genere à Patribus : quorum utrumque ut inanem justificationis originem abjicit. *Ego, ego*, inquam, neque propter justitiam tuam, neque propter patres tuos, *deleo iniquitates tuas*, id est, deleam. Ad id venio : id volo et in votis habeo, efficiamque quantùm ex me est. Illa verò geminatio, *Ego, ego*, etc. est gloriantis et sibi nimiùm complacentis. In amorem tam benigni Patris non rapiemur ?

Vers. 26. — Reduc me in memoriam, id est, *Fac ut mihi in mentem veniat*. Sic sonant Hebræa, q. d. : *Si verò res non sic se habet, imò habere te putas unde debeam meritò tibi ignoscere, fac ut id mihi in mentem veniat ; nihil enim tale memini ; fac me recordari*. Estque tacita in his verbis irrisio. Quid enim Deum fugiat ? Judicemur simul. Videamusque sitne tuis meritis adscribenda justificatio seu remissio peccatorum tuorum, an misericordiæ et bonitati meæ. Recita. Profer, enumera, si qua sunt ob quæ tibi isthæc gratia debeatur. Ut justificeris ; id est, ut tibi debeatur remissio peccatorum ; vel potiùs, *ut justificeris*, id est, superior in hâc causâ evadas, et pro te feratur sententia, dicaturque ex merito justitiæ tibi debitam fuisse remissionem peccatorum, et non ex gratiâ. Hæc loquendi forma, hæc insultatio, hæc irrisio, hæc confidentia nihil aliud insinuant quàm compertissimum esse, gratiam et remissionem peccatorum misericordiæ Dei debere adscribi, et insanos esse qui aliud crederent ; quales nos esse Lutherani mentiuntur.

Vers. 27. — Pater tuus primus, etc. Quòd si de justitiâ tuâ diffidis, et id me patribus tuis debere affirmas, *tuus primus pater*, nempe Therah pater Abraham et pater Nahor, *peccavit*, idola coluit, et aliis fuerunt omnes obnoxii delictis. Nam Josue capite ultimo dicit Israelitis : *Trans fluvium habitaverunt patres vestri, Thare pater Abraham et pater Nahor, et ibi servierunt diis alienis*. Et interpretes tui. De Mose et Aarone est sermo, qui irritaverunt Deum ad aquas contradictionis. Hos *interpretes* vocat, quia interpretabantur Israeli divinam voluntatem. Nomen autem *melits* tam in bonam quàm in malam partem accipitur, nempe significans tam eum qui sinistrè interpretatur alterius dicta vel facta, et illusor est seu cavillator, quàm qui rectè, etc.

Vers. 28. — Contaminavi principes sanctos, seu *sanctitatis* : id est, ut contaminatos et profanatos duxi tuos illos principes quorum erat eximia sanctitas, et tanquàm immundos eos castigavi ; noluique ut terram promissam pedibus suis contingerent. Insuper et cæteros omnes patres tuos, quòd *in me prævaricati fuissent, dedi in anathema*, ut omninò delerentur *sicut civitates quæ excommunicabantur à Deo ;* fuerunt que *opprobrio* universis. Nemo enim erat qui non eos damnaret, quemque non meritò puderet ab eis genus ducere, qui tam ingrati in Deum suum fuissent, qui toties ab ejus fide recessissent, qui ob levissimas causas tam frequenter de Deo obmurmurâssent, ut ex tantâ illâ multitudine soli duo reperti sint digni qui hæredes essent promissionum divinarum. Quo pacto ergo eorum tibi justitia proderit, qui ob scelera sua damnati sunt ? Non est ergo quòd de justitiâ patrum glorietur Israel, sed neque de justitiâ suâ, ut jam dixi : Ergo non mirum si *populum* novum *creare* voluerim, qui *laudes meas decantet*, qui misericordiam meam celebret, qui, cùm in sese non habeat nisi unde erubescat, me amplectatur, adhæreatque veris Israelitis, atque ex utrisque fiat *unum ovile*, etc. Hic habes causas et reprobationis Israelitarum et vocationis gentium, ut perpetuò consideremus cum Paulo *et bonitatem et severitatem Dei*, etc.

CAPUT XLIV.

1. Et nunc audi, Jacob serve meus, et Israel, quem elegi.

2. Hæc dicit Dominus faciens et formans te, ab utero auxiliator tuus : Noli timere, serve meus Jacob, et rectissime, quem elegi.

3. Effundam enim aquas super sitientem, et fluenta super aridam ; effundam Spiritum meum super semen tuum, et benedictionem meam super stirpem tuam.

4. Et germinabunt inter herbas, quasi salices juxta præterfluentes aquas.

5. Iste dicet : Domini ego sum : et ille vocabit in nomine Jacob ; et hic scribet manu suâ : Domino ; et in nomine Israel assimilabitur.

6. Hæc dicit Dominus rex Israel, et redemptor

CHAPITRE XLIV.

1. Maintenant donc, écoutez-moi, Jacob mon serviteur ; et vous, Israël, que j'ai choisi.

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui vous a créé, qui vous a formé, et qui vous a soutenu dès le sein de votre mère : Ne craignez point, ô Jacob, mon serviteur, et vous qui marchez dans la droiture du cœur, et que j'ai choisi.

3. Car je répandrai les eaux sur les champs altérés, et je ferai couler les fleuves sur la terre sèche ; je répandrai mon esprit sur votre postérité, et ma bénédiction sur votre race ;

4. Et ils germeront parmi les herbages comme les saules plantés sur les eaux courantes.

5. L'un dira : Je suis au Seigneur ; l'autre se glorifiera du nom de Jacob ; un autre écrira de sa main : Je suis au Seigneur ; et il fera gloire de porter le nom d'Israël.

6. Voici ce que dit le Seigneur, le roi d'Israël, et son rédempteur, le Seigneur des armées : Je suis le

ejus Dominus exercituum : Ego primus, et ego novissimus, et absque me non est Deus.

7. Quis similis meî? vocet, et annuntiet, et ordinem exponat mihi, ex quo constitui populum antiquum : ventura et quæ futura sunt, annuntiet eis.

8. Nolite timere, neque conturbemini; ex tunc audire te feci et annuntiavi : vos estis testes mei : numquid est Deus absque me, et formator quem ego non noverim?

9. Plastæ idoli omnes nihil sunt, et amantissima eorum non proderunt eis; ipsi sunt testes eorum, quia non vident, neque intelligunt, ut confundantur.

10. Qui formavit Deum, et sculptile conflavit ad nihil utile?

11. Ecce omnes participes ejus confundentur; fabri enim sunt ex hominibus : convenient omnes, stabunt et pavebunt, et confundentur simul.

12. Faber ferrarius lima operatus est, in prunis et in malleis formavit illud, et operatus est in brachio fortitudinis suæ; esuriet et deficiet, non bibet aquam; et lassescet.

13. Artifex lignarius extendit normam, formavit illud in runcinâ : fecit illud in angularibus, et in circino tornavit illud : et fecit imaginem viri quasi speciosum hominem habitantem in domo.

14. Succidit cedros, tulit ilicem, et quercum quæ steterat inter ligna saltûs : plantavit pinum, quam pluvia nutrivit.

15. Et facta est hominibus in focum; sumpsit ex eis, et calefactus est; et succendit, et coxit panes; de reliquo autem operatus est deum; et adoravit; fecit sculptile, et curvatus est ante illud.

16. Medium ejus combussit igni, et de medio ejus carnes comedit; coxit pulmentum, et saturatus est; et calefactus est, et dixit : Vah! calefactus sum, vidi focum.

17. Reliquum autem ejus deum fecit, et sculptile sibi : curvatur ante illud, et adorat illud, et obsecrat, dicens : Libera me, quia deus meus es tu.

18. Nescierunt, neque intellexerunt : obliti enim sunt ne videant oculi eorum et ne intelligant corde suo.

19. Non recogitant in mente suâ, neque cognoscent neque sentiunt, ut dicunt : Medietatem ejus combussi igni, et coxi super carbones ejus panes : coxi carnes, et comedi, et de reliquo ejus idolum faciam; ante truncum ligni procidam.

20. Pars ejus cinis est : cor insipiens adoravit illud, et non liberabit animam suam, neque dicet : Fortè mendacium est in dexterâ meâ.

21. Memento horum, Jacob, et Israel, quoniam servus meus es tu; formavi te; servus meus es tu, Israel; ne obliviscaris meî.

22. Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua : revertere ad me, quoniam redemi te.

23. Laudate, cœli, quoniam misericordiam fecit Dominus : jubilate, extrema terræ : resonate, montes, laudationem, saltus et omne lignum ejus : quoniam redemit Dominus Jacob, et Israel gloriabitur.

premier, et je suis le dernier, et il n'y a point d'autre Dieu que moi.

7. Qui est semblable à moi? qu'il élève la voix, qu'il se déclare, et qu'il m'expose par ordre tout ce qui est arrivé depuis que j'ai établi l'ancien peuple; qu'il leur prédise les choses futures, et ce qui doit arriver dans la suite des siècles.

8. Ne craignez donc point, ne vous épouvantez point. Je vous ai fait savoir, et dès le commencement je vous ai annoncé ces choses. Vous m'êtes témoins de ce que je dis. Y a-t-il quelque autre Dieu que moi, et un créateur que je ne connaisse pas.

9. Tous ces artisans d'idoles ne sont rien; leurs ouvrages les plus estimés ne leur serviront de rien. Ils sont eux-mêmes témoins, à leur confusion, que leurs idoles ne voient point, et ne comprennent rien.

10. Qui a pu imaginer de fabriquer un dieu, et de jeter en fonte une statue inutile à tout.

11. Tous ceux qui ont part à cet ouvrage seront confondus; car tous ces artisans ne sont que des hommes : qu'ils s'assemblent tous, qu'ils se présentent, ils seront tous saisis de crainte, et couverts de confusion.

12. Le forgeron travaille avec sa lime, il met le fer dans le feu, et le bat avec le marteau; il y emploie toute la force de son bras; il souffrira la faim jusqu'à être dans la langueur; il endurera la soif jusqu'à tomber dans la défaillance.

13. Le sculpteur en bois étend sa règle, il façonne la statue avec le rabot, il la dresse à l'équerre; il lui donne ses traits et ses proportions avec le compas, et il en fait enfin l'image d'un homme qu'il rend le plus beau qu'il peut, et il le loge dans une niche.

14. Il va abattre des cèdres; il prend un orme, ou un chêne, qui avait été long-temps parmi les arbres d'une forêt, ou un pin qu'il avait planté, et que la pluie avait fait croître.

15. Cet arbre doit servir à l'homme pour brûler, il en a pris lui-même pour cuire sa viande, pour se chauffer; il en a mis au feu pour cuire son pain, et il prend le reste; il en fait un dieu et il l'adore, il en fait une image devant laquelle il se prosterne.

16. Il a mis au feu la moitié de ce bois; de l'autre moitié, il en a pris pour faire bouillir son pot dont il s'est rassasié; il s'est échauffé, et il a dit : Bon! j'ai bien chaud, j'ai fait bon feu.

17. Et du reste de ce même bois, il s'en fait un dieu et une idole, devant laquelle il se prosterne, qu'il adore et qu'il prie en lui disant : Délivrez-moi, car vous êtes mon dieu.

18. Ils ne connaissent rien, et ils ne comprennent rien; leurs yeux sont tellement obscurcis, qu'ils ne voient point, et que leur cœur n'entend point.

19. Ils ne rentrent point en eux-mêmes; ils ne font point de réflexion, et il ne leur vient pas la moindre pensée de dire : J'ai fait du feu de la moitié de ce bois, j'en ai fait cuire des pains sur les charbons, j'y ai fait cuire la chair que j'ai mangée, et du reste j'en ferai une idole; je me prosternerai devant un tronc d'arbre.

20. Une partie de ce bois est déjà réduite en cendres; et cependant son cœur insensé adore l'autre; et il ne pense point à tirer son âme de son égarement, en disant : Mais peut-être que cet ouvrage de mes mains n'est qu'une illusion.

21. Souvenez-vous de ceci, Jacob et Israël, parce que vous êtes mon serviteur, c'est moi qui vous ai créé; Israël, vous êtes mon serviteur; ne m'oubliez pas.

22. J'ai dissipé vos iniquités comme une nuée, et vos péchés comme un brouillard; revenez à moi, parce que je vous ai racheté.

23. Cieux, louez le Seigneur, parce qu'il a signalé sa miséricorde; extrémités de la terre, soyez dans un tressaillement de joie; montagnes, forêts, avec tous vos arbres, faites retentir les louanges du Seigneur, parce que le Seigneur a racheté Jacob, et qu'il a établi sa gloire dans Israël.

24. Hæc dicit Dominus redemptor tuus, et formator tuus ex utero : Ego sum Dominus, faciens omnia : extendens cœlos solus : stabiliens terram, et nullus mecum.

25. Irrita faciens signa divinorum, et ariolos in furorem vertens; convertens sapientes retrorsùm, et scientiam eorum stultam faciens.

26. Suscitans verbum servi sui, et consilium nuntiorum suorum complens : qui dico Jerusalem : Habitaberis ; et civitatibus Juda : Ædificabimini, et deserta ejus suscitabo.

27. Qui dico profundo : Desolare, et flumina tua arefaciam.

28. Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. Qui dico Jerusalem : Ædificaberis ; et templo : Fundaberis.

24. Voici ce que dit le Seigneur qui vous a racheté, et qui vous a formé dans le sein de votre mère : Je suis le Seigneur qui fais toutes choses ; c'est moi seul qui ai étendu les cieux, et personne ne m'a aidé quand j'ai affermi la terre.

25. C'est moi qui fais voir la fausseté des prodiges de la magie ; qui rends insensés ceux qui se mêlent de deviner ; qui renverse l'esprit des sages, et qui convaincs de folie leur science.

26. C'est moi qui rends stables les paroles de mon serviteur, et qui accomplis les oracles de mes prophètes ; qui dis à Jérusalem : Vous serez encore habitée ; et aux villes de Juda : Vous serez rebâties, et j'en repeuplerai les déserts ;

27. Qui dis à l'abîme : Épuise-toi ; je mettrai tes eaux à sec ;

28. Qui dis à Cyrus : Vous êtes le pasteur de mon troupeau ; et vous accomplirez ma volonté en toutes choses ; qui dis à Jérusalem : Vous serez rebâtie ; et au temple : Vous serez fondé de nouveau.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Et nunc. Veros Israelitas iterùm consolatur, ostendens ex eis quæ inter eos per Christum facturus sit se solum verum Deum esse, ut nullius alterius rationem habeant. Ex beneficiis etiam jam olim acceptis fiduciam spemque confirmat, ne se omninò delendos putent, sed multiplicationem exspectent, videlicet per gentium conversionem. Audi, Jacob. Ita alloquimur flentes, et quærimonias eorum interrumpimus, dum filios aut amicos consolamur.

Vers. 2. — Ab utero auxiliator tuus. Ad verb. *Ab utero auxiliabitur tibi.* Quam formam rectè Vulgatus vertit, id est, qui tibi auxilio semper fuit. *Ab utero* enim usurpant passim Hebræi sicut Latini *ab incunabilis.* Quando enim non expertus est Israel bonitatem Dei erga se, ab eo tempore quo cœpit peregrinari in terrà Chanaan et in Ægypto? Hæc præmittit ne animum despondeant, imò credant quod non abjecturus sit Dominus populum suum, cujus *dona sunt sine pœnitentiâ.* Rectissime. Variant omninò interpretes Hebræi, Græci et Latini in voce Hebræâ *ioschurun.* Volunt tamen plerique ex Hebræis ut sit à verbo *iaschar, rectum fuit*, significetque Israelem à *rectitudine.* Hos secutus Vulgatus *rectissimum* vertit Deut. 33, sicut etiam hoc loco ; in quibus locis Chaldæus *Israelem* ponit ; at Deut. 32, *dilectum* vertit Vulgatus : *Incrassatus est dilectus*, nimirùm secutus Græcos, qui ἠγαπημένον verterunt. Neque dubium quin Israelem significet; at rationem nominis invenire non ita facile fuerit. Ego certè, cùm videam *schur taurum* significare, consentientibus ipsis quoque Hebræis, puto *ioschurun* parùm significatione differre, esseque velut denominativum ab eo, ac primævâ significatione notare *taurum ducem*, qui in armento præcedit veluti dux. Unde sumptâ metaphorâ nos Lusitani primogenitum et qui majorem partem hæreditatis accipit *Morgado* appellamus, id est, qui major est, seu qui cæteros fratres veluti dux præcedit. Est enim pater in domo veluti pastor ; primogenitus autem, veluti dux gregis. Cùm igitur Dominus Israelem *suum primogenitum* appellet, hoc nomine meritò appellatur, quòd in hâc magnâ Dei domo inter cæteros populos primum sibi locum vendicaret. A *præeundo* itaque hoc nomen dicitur. Quòd autem hæc sit nominis significatio, confirmant cognatæ dictiones, et locus ille Deut. 32 : *Incrassatus est Jessurun, et recalcitravit impinguatus et adipe obductus*, etc. Ubi Israel inducitur veluti Taurus, etc. Hinc quoque Deut. 33, Joseph comparatur *tauro pulcherrimo*, et familiæ et cognationes Israel dicuntur *alephe.* Meâ itaque sententiâ neque *schur bovem* simpliciter significat, sed *præcipuum bovem* seu *taurum*, à *præeundo ;* similiter et *ioschurun eum qui præeminet, præcedit, et veluti dux armento præest, cæteris major.* Quoniam autem primogeniti solent esse magis dilecti, non mirum si animadvertentes Græci ex contextu esse nomen dignitatis ac favoris, *dilectum* verterint etiam hoc loco.

Vers. 3. — Effundam, etc. Quod in priori parte versûs obscuriùs sub nominibus *aquarum* et *scaturiginum, sitientis* et *ariditatis* dixerat, in posteriori nonnihil apertiùs effert nominibus *Spiritûs* et *benedictionis, seminis* et *progerminationum.* Promissione itaque *Spiritûs sancti* largiter *effundendi* super Israelitas solatur ipsos Deus. Ex illâ namque effusione divites facti discipuli Domini replerunt orbem divino semine, et innumerabiles fratres secum adduxerunt in sinum Abrahæ. *Non* enim *qui secundùm carnem nati sunt censentur in semine, sed qui ex promissione.* Ubi animadverte Spiritum sanctum, ejusque dona *aquis* et *fluentis* comparari, ut sæpè aliàs in Scripturis; collationem autem donorum, *effusioni ;* nimirùm ut copiam et abundantiam seu, ut Paulus loquitur, *divitias* bonitatis Dei illis collatas intelligamus. Et quidem si nesciremus Spiritûs sancti virtutem esse infinitam, ex hujusmodi locutionibus illam exhaustam fuisse posset quispiam suspicari; id enim sonant *effusiones,* præsertim *aquarum;* nullius enim alterius rei largiores sunt ; nam sine invidiâ et sensu ullo doloris aut commiserationis fieri solent. Unde ut omninò virtutem suam prostratam, seque omnibus modis miserum et omni aliorum commiseratione destitutum significaret David, dicebat : *Sicut aqua effusus sum.* Ergò effusam abundè in discipulos Domini divinam gratiam hæc notant. Hìc quoque animadverte, populum Israelem eo potissimùm tempore quo scelera et impietas præ-

valuerant, et omnia infidelitas devastâ se videbatur, *terræ sitienti et arenti* comparari, quæ horrida est, nihilque fructûs aut viriditatis habet. Similes etiam sunt omnes qui in Deum sunt impii. Sed quid si adveniat Spiritus de excelso?

VERS. 4. — ET GERMINABUNT, etc. Quod aquæ *herbis* et arboribus, præsertim *salicibus*, quæ aquis gaudent et brevi tempore ramos oblongos emittunt, conferunt, hoc Spiritus sanctus contulit discipulis Domini. Quare cæteris omnibus Judæis eminentiores effecti, imò omnibus qui eos præcesserunt, non minùs quàm arbores *herbis* et *fœno*, toti mundo vigorem suum et gratiam impertierunt.

VERS. 5. — ISTE DICET, etc. De conversione gentium est sermo, quæ in Israelem transierunt. Istæ sunt *progerminationes* Apostolorum; videlicet ut isti dicant *se ad Jehova pertinere*, neque alium Deum velle colere quàm quem colunt Israelitæ; illi se *Israelitas* et ex *Jacob* prognatos esse profiteantur, nempe religione ac fide, seque esse filios patriarcharum et sanctorum patrum, quorum fidem sectantur, etc. VOCABIT IN NOMINE JACOB, *ikera* cum punctorum notis passivis legendum puto, *vocabitur cum nomine* (vel *in nomine*) *Jacob*, vel *vocabit in nomine Jacob*, id est, prædicabit, ut supra 41. SCRIBET MANU SUA DOMINO; id est, scripto profitebitur se ad Jehova pertinere; repetendum enim videbitur pronomen quod præcessit *ani : Ipsi Jehova ego*; hoc scilicet scribet; quasi sit allusio ad consuetudinem militum, qui profitentur, suumque nomen apponunt, et jurejurando se suamque fidem et operam imperatori seu duci addicunt. Quam consuetudinem olim servâsse Ecclesiam legimus, dicebanturque qui baptisma sacrum suscipiebant, *nomen dare Christo*, in cujus militiam transibant. ASSIMILABITUR; *canah, cognominabit, denominabit*; passivè accipiendum puto. Vide cap. 45, 4. Vel reddendum *cognominabit se*. Vides Israelis totam consolationem hâc unâ promissione circum scribi quòd multi hinc et inde ad Israelem convenient, et ad Deum pertinebunt? Vides nihil aliud hìc promitti quàm Spiritûs S. dona, quibus donati nonnulli Israelitæ vastationem Israelis instaurent et satis dignè compensent? Nullus hìc tumultus bellicus, nullæ sanguinolentæ victoriæ audiuntur; *germinationes* tantùm veluti arborum, *effusiones Spiritûs* veluti *aquarum* legis. Desinant cæci Judæi seipsos decipere, et redemptione spiritali contenti sint, quâ unâ felices sunt homines; quo uno alios Deos prædicat se antecedere in sequentibus. Cujus solius fecilitatis me suprema illa bonitas participem faciat.

VERS. 6. — Cùm totam consolationem populi Israelis effusione Spiritûs sancti circumscripsisset, quâ, si veritatem attendas, nihil optabilius mortalibus posset accidere; si verò vulgi opinionem, non multùm se felices fore arbitrari possent; necessarium fuit et promissionem amplificare cùm ex parte promittentis tùm maximè ex ipsius rei naturâ. Et primò quidem ostendit hanc esse Dei veri promissionem à quo exspectabant redemptionem : ergò, cùm Deus sit verax, hoc redemptionis genere sibi esse satisfactum, et fidem suam Deum liberâsse. Deinde vers. 22, rem ipsam dilucidiùs aperit, et redemptione à peccatis contentos esse debere proclamat. REX ISRAEL. Messias ille quem venturum exspectatis, in cujus regno vos beatos fore prædicatis, is, inquam, qui novit quale futurum sit suum regnum ipsius. REDEMPTOR EJUS. Qui tanquàm frater aut propinquus alienatos vos à Deo vendicabit sibi, et in libertatem vos reducet. Ille ipse judex, redemptor et assertor libertatis vestræ, cognatus vester, Deus, homo ex semine David, is, inquam, hujusmodi consolationem in tantâ hâc rerum vestrarum deploratione, non aliam, vobis promittit. DOMINUS EXERCITUUM. *Jehova tcebaoth*, id est, qui naturâ Deus est in cœlo, et in terrâ potentissimus. Ne videlicet putetis idcircò hujusmodi vobis consolationem, libertatem et felicitatem promitti quòd alterius generis consolationem, libertatem seu felicitatem dare non posset. EGO PRIMUS, etc., id est, qui sum, qui semper fui, et ero; idem qui ab æterno et in æternum ero; cujus sunt illæ magnificæ promissiones factæ patribus, qui in novissimis diebus eas adimplebo; ille ergo in vos bonus, ille qui omnia potest, ille qui *fidelis est et seipsum negare non potest*, bono animo vos esse jubet in hâc tantâ calamitate, vel hâc unâ re, quòd Spiritum suum super nonnullos ex vobis impertiet abundèque diffundet per Jesum Christum salvatorem. Quòd si felicitatem hanc præter dignitatem Dei esse putatis, neque dignam esse hanc redemptionem quæ tot retrò seculis amplissimis nominibus decantaretur à prophetis, optaretur à patribus, et à Deo exspectaretur, eia agite.

VERS. 7. — QUIS SIMILIS MEI? Hæc ita accipi possunt ut jam dixi. Possumus quoque aliter interpretari, nempe, quòd cùm magnificam *effusionem Spiritûs sancti* promisisset, velit Deus per prophetam in considerationem tantæ beneficentiæ Israelem revocare, ut Deum admirentur ex tam divino munere; et illud: *Sic dixit Dominus*, referatur ad hunc versum 7, q. d.: *Postquàm ita futurum est ut Spiritus effundatur super semen vestrum*, etc., *quis jam similis meì dici queat?* ut sint gloriantis verba, sicut infra, cùm v. 22, remissionem peccatorum promisisset, mox versu seq. cœlos ad laudandum Deum provocat, etc. Hinc habes, quantùm opus sit à Deo peccata hominibus remitti, et quàm Deo dignum; ut vel ex hoc divinitas possit agnosci. VOCET. Quamvis *cara* verbo *vocandi* reddi debeat, interdum tamen commodiùs aliis verbis redditur, ut *prædicandi* seu *clarâ voce pronuntiandi : Pronuntiet*, inquit, *quispiam et annuntiet illud*, id est, hoc ipsum, nempe *an sit aliquis mei similis*. Vulgatus relativum omisit, ut manifestior esset oratio. ET ORDINE EXPONAT MIHI. Et verbo *arac* supra cap. 40, dictum est; estque *ordine collocare* seu *disponere*, quod quando fit ut res inter sese conferantur, verbo *æquandi* reddi potest; collocatis enim rebus, et juxta se vel è regione congruè dispositis, oritur collatio, fitque comparatio. Quare hoc loco, etiamsi cum Vulgato reddere possem, ut tamen hunc alterum sen-

sum demonstrarem, verbo *æquandi*, id est, comparandi, reddidi : *Indicet*, inquit, *an aliqua sit res meî similis ; conferat eam mihi*. Ex quo constitui populum. Pronomen *mihi* redundat in nonnullis cod. Latinis. Hebraismus habet *ex constituere me*, vel *meo ;* quem doctè Vulgatus mollivit. Antiquum, vel, *seculi*, id est, ex quo gentes in mundo creavi, posui atque constitui. Annuntient. Verbum plurale est sine antecedente. Sed cùm sermo præcesserit de diis gentium, quos occultè notabat cùm diceret ut *aliquem similem nominarent*, numerum prophetico more mutavit, et antecedens supplendum omisit : *Annuntient*, inquit, *hominibus, ex quo mundus constitutus est quæ jamjam eminebant, aut post longum tempus futura*, q. d. : *Aliquâne ætate à mundo condito annuntiaverunt idola cultoribus suis quæ nondùm erant? quis ergo similis meî ?* Ex quibus habemus, futurorum contingentium cognitionem aut Dei esse aut ex ipsius revelatione.

Vers. 8. — Nolite timere, etc. Cùm idololatræ omnia vastâssent in regno Israelis, occasio dabatur infirmis ut à diis gentium timerent. Talia etiam patiebatur Israel ex quibus non levis conjectura oriebatur actum esse de Israele. Idcircò inquit : *Ne expavescatis*. Nonne jam olim ab orbe condito et singulis penè ætatibus significavi vobis hoc quod novissimis temporibus fieri videtis? Nonne desperatis rebus adventurum pollicitus sum qui omnia instauraret, scelera ob quæ puniebamini auferret? Nonne jam olim me solum verum esse Deum experti estis? *Vos ipsi estis testes*. Plenæ sunt vestræ ipsorum Scripturæ : quid igitur nunc timetis? Et formator. Videntur Vulgatus et alii interpretes nonnulli legisse *iotser*, ubi nunc habemus *tsur*, idcircò *formatorem* verterunt. Est autem *tsur petra* seu *rupes prærupta*. Verùm quia hujusmodi refugia non pauca habebat Palæstina, ut est videre in libris Regum et in profanis etiam historiis, hoc nomine pro *refugio, protectione* seu *fiduciâ* abutebantur Judæi; imò et Deo ipsi non raró tribuitur, ut Deut. 32, habetur ter in Cantico, ubi Vulgatus *Dominum* dixit seu *Deum*, et 1 Reg., 2, reddidit nomine *fortis : Non est fortis sicut Deus noster*. Ità hìc accipitur pro *Deo*. Estque idem bis positum, Scripturæ more : *Estne Deus præter me, aut Deus qui mihi sit incognitus ?* Possumus quoque reddere, *et vos testes mei estis, num sit Deus præter me*, etc.

Vers. 9.—Plastæ, seu, *fictores, formatores*. Nihil. Hìc est illa vox *thou*, quam non semel dictum est propriè id significare *quod indigestum et inordinatum est*. *Inane* Vulgatus initio Genesis et aliis locis non malè vertit. Est autem occulta antithesis, neque inelegans : *Fictores figuram seu formam idolis dare conantur, illi verò ipsi formâ figurâque carent, suntque ipsa prorsùs inanitas ; nullius enim rei nomine digni sunt qui sic desipuerunt ut manibus suis se formare deos arbitrentur*. Amantissima, vel, *pretiosa*. Vox pro auro et argento et lapidibus pretiosis quibus idola ornabant accipitur. Non proderunt. *Eis* addidit de suo Interpres ad dilucidationem. Verbum *iaal* etiam Abac. 2, de *sculptili* dicitur, et Prov. 11, de *thesauris improbitatis*. Propheta itaque idola non solùm *non afferre utilitatem* notat, sed etiam quando maximè ope indigemus non juvare; id quod irridendo objicit Moses : *Surgant, opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant*. Quia non vident. Particulam *quia* supplevit Vulg. et sensus planus est : *Ipsi sunt testes quòd idola non videant, neque quidquam nôrint; ut vel ex hoc pudefieri deberent*. Non additâ autem particulâ *quia*, sic possunt hæc accipi : *Non opem ferre possunt idola; cujus rei ipsi luculentissimi testes sunt. Hoc tamen non vident neque nôrunt, huic rei nolunt attendere, ut vel sic pudefiant et idolorum cultum deserant*.

Vers.10.—Quis formavit,etc. Quàm vana sint idola ostendit, ut fateamur nullum esse Deum qui possit cum Deo comparari, à quo est redemptio et peccatorum remissio. In quo argumento ideò tam multus est quia in universo orbe obtinuerat idolorum cultus. Hâc autem percunctatione præstringit omnes idolorum cultores, ut prodeant, et manifestè erroris et insipientiæ suæ convincantur.

Vers. 11. — Fabri enim, etc. Vulgatus *vau* pro rationali particulâ, ut interdùm solet, accipit; neque malè. Quomodò enim non pudefiant *fabri deorum*, si se *ex Adam* seu *ex hominibus esse* vident, et Deum se fabricare conspiciant? Quòd si pro conjunctione capias, dicit tam qui cultuum idolorum participes sunt quàm fabros ipsos non posse non pudefieri si rem attendant. Quare per hypotyposim rem prout gerebatur exponit.

Vers. 12. — Faber ferrarius. Hebr., *faber ferri ;* cæterùm nomen, quod sequitur, *maatsad*, quod *limam* vertit Vulgatus, ipsis rabbinis incertum est quid sit. Quidam enim *dolabram* esse contendunt. Sed quid *fabro ferrario* et *dolabris?* Verùm quòd faber lignarius dolabrâ, hoc ferrarius limâ facit; ut non malè Vulgatus hìc *limam* vertat. At Jer. 10, 3, *asciam* dicit. Alii *forcipem* esse affirmant. Sed hæc significatio loco Jeremiæ non convenit. Non aliis autem locis præterquàm in his duobus hæc vox reperitur. Ego tamen, si quod sentio dicendum est, hìc *maatsad* participium esse existimo verbi quod *polire* seu *complanare* notat, et sic reddendum locum duco : *Faber ferrum polit*, etc. In eo autem Jeremiæ loco manifestum esse nomen instrumenti quod juxta etymologiam est *dolabra*. Quòd si quis pro instrumento hoc loco accipiat, *limam* dicat, quæ ferrario est veluti dolabra, et cum Vulgato vertat. Operatus est. Per verba præsentis reddidi ut planior esset oratio : promiscuè enim interdùm præteritis et futuris uti solent pro præsentibus. Esuriet, et deficiet. Exprimit artificum consuetudinem, qui quando cuipiam operi valdè intenti sunt, ut opus conficiant, neque cibum neque potum sumunt, etiamsi interdùm valdè indigeant penèque viribus destituantur; quod illis præsertim evenire solet qui igni et malleis opus conficiunt.

Vers. 13.— In runcina. Latinis *runcina* instrumentum fabrile est quam vulgò *planulam* vocant, quâ fabri assamenta radunt ac poliunt. Vide locum Plinii, lib. 16, cap. 42. Ergò Vulgatus *sered* fabrile instrumentum

esse putavit. Rabbini nonnulli *rubricam* seu alium colorem esse putant, quo etiam fabri utuntur ad designandum quid incidere, quid etiam intactum ab instrumento relinquere debeant. Neque valdè abludit verbi significatio; notat enim *residuum esse;* quæ etiam verbi significatio convenit instrumento runcinæ. ANGULARIBUS. A verbo quod *abradere* significat, Levit. 14, est nomen *maketsuoth*, *anguli*, fortè quia anguli seu prominentiæ abraduntur. Possumus ergò dicere prophetam significare quòd in angulis domorum et locis secretis et à tumultu alienis idola fabricarent. Sunt tamen ex rabbinis qui putent esse *instrumentum fabrile quo abraduntur prominentiæ lignorum*, utpote dolabram, vel runcinam, vel quid simile. Sed quia *circini* mox mentio fit, nequaquàm absurdum fuerit hìc *angularia* pro altero quodam fabrili instrumento accipere quod anguli similitudinem omninò exprimit, quo etiam ferreo utuntur latomi et lapicidæ, lignarii autem ligneo. SPECIOSUM HOMINEM. Hebr., *secundùm decorem hominis,* id est, speciosum seu decorum hominem. HABITANTEM IN DOMO, vel *domi sedentem;* ironia est.

VERS. 14. — SUCCIDIT CEDROS. Hebr., *ad abscindendum sibi cedros;* ubi Hebræi supplent verbum *vadit.* Vulgatus pro præterito accepit infinitivum; neque malè. Pro præsenti quoque accipere possumus *abscindit*, vel *abscindere sibi solet*, etc. QUÆ STETERAT. Vulgatus *vau* pro relativo accepit, ut interdùm valet Hebræis, sicut mox in hoc eodem versu, *et pluvia nutriat,* seu *crescere faciat,* quod *magnificare* dicit Hebraismus. Verbum etiam *amats* accepit intransitivè, ut in *kal*, solet. Sed quia in *piel* est transitivum, ut supra vidimus cap. 35: *Genua labantia surrigite*, et mox sequitur verbum *plantandi,* possumus hìc activè accipere, quòd artifex, qui *succidit sibi cedros* ut idola faciat, aliàs denuo *arbores erigat et plantet,* quas *pluvia nutriat* et ad justam magnitudinem *faciat crescere,* ne desit unquàm materia artificibus idolorum. Auget autem indignitatem rei, et hominum vesaniam coarguit tam *succisio* et *plantatio* quàm etiam *nutritio per pluviam* de cœlo, quæ est Dei veri beneficium, quod in hos usus à Deo conferri, ut videlicet eo æmuli suæ divinitatis nutriantur et crescant, verisimile nequaquàm est. Hæc etiam confirmant et hominis industriâ et naturæ beneficio indigere arbores illas ex quibus sint fabricandi dii.

VERS. 15. — ET FACTA EST HOMINIBUS, etc. Ad amplificationem vesaniæ hominum etiam hæc faciunt, quòd ex eodem ligno et *ignem* struat *ad calefaciendum*, et *panes coquat*, et *deum faciat quem adoret* et *cui preces fundat.* Idem ferè v. 16 et 17.

VERS. 16. — MEDIUM EJUS COMBUSSIT IGNI, ET DE MEDIO EJUS. Quod secundo loco repetitur *medium* est hebraismus, et ponitur antecedens loco relativi, q. d.: *Dimidium ejus combussit igni*, *super quo etiam carnes comedit,* quod mox exponit. Nota quoque alterum hebraismum: *Comedere carnes super carbones* est assare carnes super carbones, et comedere. Unam autem atque eamdem medietatem accipio ex quâ ignis et super quam assatæ sunt carnes, quia v. 17, mox dicitur.

VERS. 17. — RELIQUUM AUTEM EJUS FECIT DEUM. Nisi malis dicere quòd *comedere super dimidium* sit fabricare mensam ex medietate, ut non solùm duas partes fieri ex ligno significet.

VERS. 18. — NESCIERUNT, etc. Ubi quæ agerent descripsit, in eorum insipientiam manifestè invehitur. OBLITI ENIM SUNT. A verbo *oblino* accipiendum est. Vulgatus impersonaliter accepit, ut solent tertiæ personæ in Hebræo; ad verbum enim sic habetur: *Quia oblinit à videndo oculos eorum.* Potest et sic reddi: *Oblinitio* est *ne videant,* etc.

VERS. 19. — NEQUE RECOGITANT. Ego Hebræa ad verbum expressi, nisi quòd verba in præterito posui. Hìc vides quòd exigat à nobis Deus pressam considerationem nostrarum actionum. Multi enim ab incepto desisterent, si quid agant, aut quâ ratione moti, quis denique finis et fructus suarum actionum futurus sit, mente volverent, quemadmodùm sapiens ille dux abstrahere conabatur Davidem ne juberet numerari populum: *Quid,* inquit, *dominus meus vult in re hujuscemodi?* sic etiam Paulus: *Quem fructum habuistis in illis in quibus nunc erubescitis?* Ergò non consuetudo, non aliorum exempla, non insitæ vulgi opiniones animum auferant, sed actiones hominis mentis consideratio semper comitetur. IDOLUM FACIAM. Ego *abominationem* verti, ut nominis propria significatio innotesceret; alioquin Vulgatus rectè vertit; familiare enim est Hebræis *abominationum* nomine idola et Deos gentium notare. ET ANTE TRUNCUM. Est nomen in Hebræo collectivum, quod *germen* reddere possumus. Job. 40: *Montes germen ferunt ei.* Vocat autem idolum *germen ligni,* quòd instar germinis ex ligno sit fabrefactum, sicut eâdem ratione de idolis dicitur, Jer. 10: *Quasi palmæ dispositio eorum; et tamen non loquuntur,* etc.

VERS. 20. — PARS EJUS CINIS, etc. Quia aliis punctis nunc legunt Hebræi vocem *raah* quàm Vulgatus legerit, hìc vertunt *depascens cinerem,* vel *depascitur cinerem,* etc., ut sit simile illi quod Ose. 14, dicitur: *Pascit ventum,* id est, frustrà laborat: at Vulg. *he* accepit pro relativo, et *ra* pro nomine ab eodem verbo usitatissimo, id est, *amicus, sodalis, socius, familiaris*, etc. Sed quia etiam dicitur de partibus invicem pertinentibus, ut Gen. 15, 10. Vulgatus pro *parte* accepit, neque malè, et verbum substantivum supplevit. Ego quoque hâc eâdem ratione, quam neque ipsi rabbini audebunt infringere *roeh* accepi quasi scriptum esset aliis vocalibus, dixi: *Socius cineris* est, quasi dicat de idolo, quòd altera pars illius trunci seu rami in cinerem versa sit; et pro *inclinabit illum* dixi *inclinabit se;* nam relativum indifferens est; estque sensus planus; quem Hebræi, lectionem Massoritarum secuti, nequaquàm assequi potuêre; neque longè abest à sensu quem doctus interpres expressit; cujus in locis difficilioribus semper video prælucere judicium et pietatem; quæ duo in turbâ interpretum plerùmque desidero. Quòd si cum Hebræis legas, ego certè per

eum qui *pascit cinerem* quasi proverbiali formâ serpentem illum antiquum intelligerem, cui in pœnam datum est ut *pulverem comedat*. Ille ergo est qui *falsum cor inclinat* ad colenda idola, etc. Sed tam hanc interpretationem quàm quas Hebræi afferunt duritie aliquâ non vacare video.

Vers. 21, 22. — Memento horum, Jacob. Hactenùs insaniam idololatrarum explicavit; et quâ ratione possent ad sanam mentem redire non tacuit; jam ad *Israelitas* conversus, quos volebat intelligerent solùm ipsum esse Deum, monet *ne* istorum *obliviscerentur* quæ si gentes animadverterent, errorem deponerent; proinde se uno Deo contenti, ab ipso pendere velint tanquàm Domino qui et illos initio *creâsset*, et tandem à servitute *peccati redimeret;* ob quæ duo beneficia, si saperent, nunquàm ab eo recederent. Ut autem à peccatis redemptionem, prout dignum erat, æstimarent, *cœlos* et *terram*, etc., ad laudes Deo decantandas ex abrupto invitat, dicens:

Vers. 23. — Laudate, cœli. Non malè etiam sic redderentur: *Congratulamini, cœli.* Non solent prophetæ insensibilia corpora ad laudes et congratulationes decantandas invitare, nisi et in maximis rebus, et ex magno animi affectu, quando videlicet vident non sufficere homines ad gratias reddendas, et beneficia omni gratiarum actione esse majora. Misericordiam. Quispiam de suo addidit nomen hoc. Simpliciter enim habetur, *quoniam fecit;* et majorem emphasim habet hæc reticentia; sicut illic: *Spera in Domino, et ipse faciet.* Certè quando sic Scriptura loquitur, aliquod Deo dignum opus fieri designat. Nisi velis ad id quod versu superiori dixerat referre; *quia fecit*, videlicet hoc quod paulò antè dicebam, *delevit transgressiones*, etc., quod mox exponit. Quoniam redemit, etc., q. d.: Has gratiarum actiones, hos triumphos, has et ovationes et congratulationes redemptio à peccatis promeretur. Ne putetis, ô Judæi, rem esse parvi momenti, etc. Hùc, ni fallor, referenda sunt omnia hæc, sicut initio capitis hujus diximus; quibus omninò similia sunt quæ sequuntur.

Vers. 24. — Hæc dicit Dominus, etc. Hæc summa est promissionum illius Jehova creatoris et redemptoris tui, qui à primis incunabulis tuî curam gessit, ex eo videlicet tempore quo Abraham vocavit, Isaac et Jacob per exterorum terras deduxit, patres vestros in Ægypto enutrivit, auxit, atque ex Ægypto liberavit. Hùc tendunt promissiones illæ de redemptore venturo. Hæc sunt illa portenta et præclarissima gesta quæ facturum credis illum omnipotentem qui omnia ex nihilo condidit, etc. Stabiliens terram. De verbo *raca* et *extensione cœlorum* jam supra dictum ex cap. 42, Gen. 1. Græcos secuti nostri *firmamentum* verterunt nomen *rakiah*, ideòque et hoc loco verbo *stabiliendi* reddidit vetus Interpres. De *terrâ* item dicitur supra 42, propter latam et extensam ejus superficiem et immensa terrarum spatia. Neque enim figura rotunda impedit quominùs cœlos dicamus *extensos*, aut etiam terram.

Vers. 25. — Irrita faciens. Inter cætera quibus potentiam Dei commendat propheta, est, quòd *signa* falsorum prophetarum et *magorum*, qui magnæ sunt auctoritatis apud exteras nationes, *labefactet* et infringat; qualia sunt exsta animalium, garritus avium, somnia, et similia, quæ passim mendacia esse facit. Vocavit autem prophetas *baddim*, id est, *vectes* (ut quidam vir doctus vult), quia sunt veluti repagula communitatis. Quare sic interpretantur illud Jer. 50: *Gladius ad Badim, et stultescent;* ubi et Vulgatus *divinos* vertit. Ego, etsi fateor interdùm principes et magistratus *berikim vectes* in Scripturis vocari, nullibi tamen prophetas aut divinos *vectes* dici reperio. Nam in his duobus locis *magos* designari existimo et *eos qui necromantiam exercent*, dictosque *baddim*, quasi *solitarios*; hujusmodi enim homines solitudine gaudent, et absque arbitris incantationes suas peragunt. Juxta varias autem species hujus artis varia sunt etiam et signa, quæ omnia *irrita se facere* Dominus affirmat; ut hoc sit quod dicit Jeremias: *Stultescent Baddim Babylonici.* Convertens sapientes retrorsum, vel quòd non audeant recto vultu stare cùm inania fuisse sua consilia et inanes deliberationes aspiciunt; vel quia, cùm contrarium evenit earum rerum quas exspectabant, contrarias quoque cogitationes et contraria consilia inire cogantur. Hoc ferè est quod sequitur: Scientiam eorum stultam faciens, seu *inconstantem*. Non enim sibiipsis constant, repugnante Deo, sed quæ paulò antè abjecerunt consilia rursùs sequuntur. Sicut autem talem se exhibet impiis, sic qualem sui Deum experiantur jam explicabit. Hujus 25 versûs expositionem habes in hoc ipso prophetâ, infra 47, 13 et seq.

Vers. 26. — Suscitans, etc. Sicut impiorum *consilia* et *sapientiam labefactat*, ita etiam *verba servorum suorum stabilit et confirmat.* Existimo sanè quòd quando in singulari dixit *verbum servi sui*, de ipso Isaiâ intellexit, et de verbo de Jerusalem reædificandâ jussu Cyri. Quæ promissio una eademque est cum eâ quæ paulò antè præcessit et toto hoc capite tractatur, nempe redemptionis à peccato per Christum. Etsi enim materialis illa Jerusalem per Cyrum jussa sit ædificari, et hoc Judæi exspectarent illo tempore quo destructa jacebat, tanquàm ingens beneficium, idque hoc loco Isaias promiserit, illius alterius spiritalis ædificationis per Christum totum hoc typus quidam erat, ut in sequenti capite et aliis apparet. Cùm ergo cœlos et cæteras creaturas ad decantandas Deo laudes ob remissionem peccatorum provocâsset, hocque esse opus Dei omnipotentis dixisset atque sapientis, promissionem quoque de reædificandâ Jerusalem inserit, ut hanc non corporaliter tantùm sed etiam spiritaliter adimplendam intelligerent auditores. Habitaberis; ædificabimini. Possunt per imperativum verti hæc verba. Deserta suscitabo. Ad verb., *siccitates erigam*, vel *suscitabo*. Hebraismus, ut jam admonui, *arbores* et *ædificia* dicit *excitari* quando succrescunt. Promittitur ergo hìc quod loca arida, quæ deserta esse solent, replenda sint arboribus et ædificiis; quod spiritaliter quoque intelligendum est. Meminisse etiam hoc

loco oportet interdùm etiam desertas civitates Hebræis *exsiccatas* appellari et *siccitates*.

Vers. 27. — Profundo, seu *profunditati*. Certè de Babylone est sermo, per quam fluebant flumina Tigris et Euphrates; quorum cursum avertit Cyrus, ut exsiccato alveo subintrarent milites civitatem. Cùm ergo de reædificandâ Jerusalem jussu Cyri ageret, meminit quoque vastationis Babylonis per ipsum Cyrum; per quem Dominus in vindictam eorum quæ Chaldæi adversùs Judæos et sanctam civitatem et templum patraverant, Babylonem destruxit. Vide Jer. 50. Ejusdem autem potentiæ erat Babylonem in solitudinem redigere et Jerosolymam reædificare, ejusdemque bonitatis utrumque Judæis nuntiare. Certè si seriem totam verborum attendas, ex omnibus beneficiis in Judæos collocatis, tam antiquis quàm novis, intelliges fidem conciliare prophetam, ut sibi promittenti peccata per Deum delenda crederent: Scis, inquit, quisnam sit qui peccata tua auferat et à peccatis redimat? Ille certè qui te formavit ab utero; qui te ex Ægypto redemit, qui omnia potest, qui sapientissimus est, qui nunc de Jerusalem reædificandâ promittit et Babylone evertendâ, quique hanc promissionem adimplebit, ut non possis non exspectare illam alteram promissionem, quâ cœlum et terram lætificabit, fore complendam. Atque hanc redemptionem volebat Dominus Judæi magni facerent, cætera autem ad hanc referrent tanquàm umbras ad veritatem.

Vers. 28. — Qui dico Cyro, pastor meus, id est, qui Cyrum mihi in pastorem instituo, et pastorem atque regem meum creo. Insignis est hæc prophetia, in quâ nomen ipsum exprimitur illius Persarum regis qui redire jussit Judæos ex Chaldæâ. Hunc *suum pastorem* appellat Dominus, quòd Cyro usus est tanquàm pastore, qui curam haberet ovium suarum, quique per omnia Domini voluntari paruit. Hoc multò antè prædici voluit Judæis ob eas rationes quas supra commemoravi, et ut in sequentibus aperit, ne alteri Deo liberationem hanc adscriberent, infra 48, 5.

CAPUT XLV.

1. Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur :

2. Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo; portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam.

3. Et dabo tibi thesauros absconditos, et arcana secretorum : ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum, Deus Israel :

4. Propter servum meum Jacob, et Israel electum meum; et vocavi te nomine tuo; assimilavi te, et non cognovisti me.

5. Ego Dominus, et non est ampliùs; extra me non est Deus; accinxi te, et non cognovisti me;

6. Ut sciant hi qui ab ortu solis, et qui ab occidente, quoniam absque me non est. Ego Dominus, et non est alter;

7. Formans lucem, et creans tenebras; faciens pacem, et creans malum; ego Dominus faciens omnia hæc.

8. Rorate, cœli, desuper; et nubes pluant justum; aperiatur terra, et germinet salvatorem; et justitia oriatur simul; ego Dominus creavi eum.

9. Væ qui contradicit fictori suo, testa de samiis terræ; numquid dicet lutum figulo suo : Quid facis? et opus tuum absque manibus est.

10. Væ qui dicit patri : Quid generas? et mulieri : Quid parturis?

11. Hæc dicit Dominus, Sanctus Israel, plastes ejus : Ventura interrogate me; super filios meos, et super opus manuum mearum mandate mihi.

12. Ego feci terram, et hominem super eam creavi egò; manus meæ tetenderunt cœlos, et omni militiæ eorum mandavi.

13. Ego suscitavi eum ad justitiam, et omnes vias ejus dirigam; ipse ædificabit civitatem meam et captivitatem meam dimittet, non in pretio, neque in muneribus, dicit Dominus Deus exercituum.

CHAPITRE XLV.

1. Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus mon christ, que j'ai pris par la main, pour lui assujétir les nations, pour mettre les rois en fuite, pour ouvrir devant lui les portes, sans qu'aucune lui soit fermée :

2. Je marcherai devant vous; j'humilierai les grands de la terre; je romprai les portes d'airain, et je briserai les barres de fer.

3. Je vous donnerai les trésors cachés et les richesses secrètes et inconnues, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur Dieu d'Israël, qui vous ai appelé par votre nom;

4. A cause de Jacob, mon serviteur, et d'Israël, mon élu. Je vous ai rappelé par votre nom; j'y en ai encore ajouté un autre, et vous ne m'avez point connu.

5. Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre, il n'y a point de Dieu que moi; c'est moi qui vous ai mis les armes à la main, et vous ne m'avez point connu.

6. Afin que, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, on sache qu'il n'y a point de Dieu que moi. Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre.

7. C'est moi qui forme la lumière, et qui crée les ténèbres, qui fais la paix, et qui crée les maux; je suis le Seigneur qui fais toutes ces choses.

8. Cieux, distillez d'en haut votre rosée; et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie; que la terre s'ouvre et qu'elle germe le sauveur, et que la justice naisse en même temps. Je suis le Seigneur qui l'ai créé.

9. Malheur à l'homme qui dispute contre celui qui l'a créé, lui qui n'est qu'un peu d'argile et qu'un vase de terre. L'argile dit-elle au potier : Que faites-vous? Votre ouvrage n'a rien d'une main habile.

10. Malheur à celui qui dit à son père : Pourquoi engendrez-vous? Et à sa mère : Pourquoi enfantez-vous?

11. Voici donc ce que dit le Seigneur, le Saint d'Israël et celui qui l'a formé : Interrogez-moi sur les choses futures; demandez-moi ce que je dois faire touchant mes enfants, et les ouvrages de mes mains.

12. C'est moi qui ai fait la terre; c'est moi qui ai créé l'homme pour l'habiter; mes mains ont étendu les cieux; et c'est moi qui ai donné tous les ordres à la milice des astres.

13. C'est moi qui l'ai suscité pour faire justice, et qui aplanirai devant lui tous les chemins. Il rebâtira la ville qui m'est consacrée, et il renverra libres mes captifs, sans recevoir pour eux ni rançon, ni présent, dit le Seigneur Dieu des armées.

14. Hæc dicit Dominus : Labor Ægypti, et negotiatio Æthiopiæ, et Sabaim viri sublimes ad te transibunt, et tui erunt, post te ambulabunt, vincti manicis pergent : et te adorabunt, teque deprecabuntur : Tantùm in te est Deus, et non est absque te Deus.

15. Verè tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator.

16. Confusi sunt, et erubuerunt omnes; simul abierunt in confusionem fabricatores errorum.

17. Israel salvatus est in Domino salute æternâ; non confundemini, et non erubescetis usque in seculum seculi.[1]

18. Quia hæc dicit Dominus creans cœlos, ipse Deus formans terram, et faciens eam, ipse plastes ejus; non in vanum creavit eam; ut habitaretur, formavit eam : Ego Dominus, et non est alius.

19. Non in abscondito locutus sum, in loco terræ tenebroso; non dixi semini Jacob frustra : Quærite me. Ego Dominus loquens justitiam, annuntians recta.

20. Congregamini, et venite, et accedite simul qui salvati estis ex gentibus : nescierunt qui levant lignum sculpturæ suæ, et rogant deum non salvantem.

21. Annuntiate, et venite, et consiliamini simul; quis auditum fecit hoc ab initio, ex tunc prædixit illud? numquid non ego Dominus? et non est ultra Deus absque me. Deus justus, et salvans non est præter me.

22. Convertimini ad me, et salvi eritis, omnes fines terræ quia ego Deus, et non est alius.

23. In memetipso juravi, egredietur de ore meo justitiæ verbum, et non revertetur,

24. Quia mihi curvabitur omne genu, et jurabit omnis lingua.

25. Ergo in Domino, dicet, meæ sunt justitiæ et imperium; ad eum venient, et confundentur omnes qui repugnant ei.

26. In Domino justificabitur, et laudabitur omne semen Israel.

14. Voici encore ce que dit le Seigneur : L'Egypte avec ses richesses, l'Ethiopie avec son trafic, et Saba avec ses hommes d'une haute taille, passeront vers vous; ils seront à vous, ils marcheront après vous; ils viendront les fers aux mains, ils se prosterneront devant vous, et ils vous prieront avec soumission, disant : Il n'y a de Dieu que parmi vous, et il n'y a point d'autre Dieu que le vôtre.

15. Vous êtes vraiment le Dieu caché, le Dieu d'Israël, le Sauveur.

16. Les fabricateurs de l'erreur ont tous été confondus; ils rougissent de honte, et ils sont couverts de confusion.

17. Mais Israël a reçu du Seigneur un salut éternel; vous ne serez point confondus et vous ne rougirez point de honte dans les siècles éternels;

18. Car voici ce que dit le Seigneur qui a créé les cieux, le Dieu qui a créé la terre, et qui l'a formée, qui lui a donné l'être, et qui ne l'a pas créée en vain, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée : Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre.

19. Je n'ai point parlé en secret, ni dans quelque coin obscur de la terre; ce n'est point en vain que j'ai dit à la race de Jacob : Recherchez-moi, je suis le Seigneur qui annonce la justice, et qui apprends ce qui est dans la rectitude et la vérité.

20. Assemblez-vous et venez, et approchez-vous, vous tous qui avez été sauvés d'entre les nations; ceux-là sont plongés dans l'ignorance qui élèvent en honneur une sculpture de bois, et qui adressent leurs prières à un dieu qui ne peut sauver.

21. Parlez-donc, approchez-vous et prenez conseil tous ensemble. Qui a annoncé ces merveilles dès le commencement? qui les a prédites dès les premiers temps? N'est-ce pas moi qui suis le Seigneur? et il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je suis le Dieu juste, et personne ne vous sauvera que moi.

22. Convertissez-vous à moi, peuples de toute la terre; et vous serez sauvés, parce que je suis Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre.

23. J'ai juré par moi-même, cette parole de justice est sortie de ma bouche, et ne sera point vaine,

24. Que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue jurera par mon nom.

25. Alors chacun dira : Ma justice et ma force viennent du Seigneur. Tous ceux qui s'opposaient à lui seront dans la confusion et s'en approcheront.

26. Toute la race d'Israël sera justifiée par le Seigneur, et elle se glorifiera en lui.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Christo meo. Nomine *meschiac,* reges propter *unctionem* dicebantur. Cyrum autem *suum regem* vocat Dominus quòd ab eo electus fuisset, et quòd ad implendam voluntatem suam eum destinâsset. Illi etenim reges qui servis Dei favent, qui eos in libertatem asserunt, qui hostes eorum oppugnant, digni sunt qui *Dei reges* dicantur. Verùm enimverò quia de reductione captivitatis instituebat sermonem, de Cyro, per quem eos reducturus erat, plura dicendi cepit occasionem, quòd is esset Christi Domini typus et figura. Cujus apprehendi dexteram. Ad verb. *quem apprehendi per dexteram ejus.* Notat autem hìc gestus et ipsa loquendi forma proverbialis favorem et gratiam frequenterque in Scripturis occurrit. Quis enim contingere audeat quem conspexerit à Deo per dexteram teneri? Adde quòd est etiam gestus fœdus ineuntium, dexteram dexteræ jungere. Sive autem fœdus sive favorem intelligas, apertè sequitur : Ut subjiciam ante faciem ejus, etc. Hoc autem fuisse fœdus videri poterat, ut Deus illi subderet Chaldæos, ille autem liberum dimitteret populum Domini. Sed qui poterat Chaldæos Persis subjicere, nonne poterat populum suum redimere? Quis hoc neget? Verùm divinorum consiliorum non est mei instituti causas investigare, sat nobis nunc sit quòd qui robur et vires Chaldæorum dissolvit, et audaciam ac vires Persis et Medis concessit, is ipse Cyri menti impressit ut populum Domini vellet eripere. Sunt qui scribunt, à Judæis fuisse Cyro hanc Isaiæ prophetiam enarratam, ex quâ fiduciam debellandi Babylonios sumpserit, et libertatem captivis promiserit. Quod ut verisimile est ita in hunc quoque usum ante tot annos exarari hanc Scripturam, nomine *Cyri* apposito, et per manus Judæorum in Chaldæam et Persiam deferri, Dominum voluisse, non erit absurdum credere. Vide infra v. 3, et seq. Et dorsa regum vertam. Quia Vulgatus *lumbos* pro *dorso* accepit, ideò verbum *phathac* quod mox hoc ipso versu propriâ significatione transtulit

verbo *aperiendi*, hic *vertere* dixit. Qui enim terga dant hostibus, ea intecta et aperta percutientibus offerunt. Ego propriam significationem et nominis et verbi retinui. *Aperire* ergo *lumbos* est solvere seu dissolvere; quo utuntur Hebræi pro *infirmare robur*, vel *exarmare*, ut nihil supersit virium; sicut *lumbos accingere*, robur et agilitatem accipere seu dare in rebus agendis. Ut aperiam coram eo januas, etc. Hinc vides cui et robur et vires ac victoriam tribuere oporteat in bellis. Proinde regum ac ducum quorumdam insipientiam cernere est, qui de placando Deo nihil prorsùs sunt solliciti. Et portæ non claudentur, vel potiùs *claudantur*. Quædam quidem, quæ clausæ fuerint, statim aperientur; aliæ autem, quæ ante adventum hostium apertæ fuerant, faciam ut adventante Cyro ne claudantur quidem, sed metu consternati Chaldæi liberum ingressum Persis et Medis permittant. Hæc patiuntur illi adversùm quos Dominus pro hostibus propugnat; sicut non semel Judæis promiserat: *Se angelum daturum qui ipsos præcederet, qui terrorem suum præmitteret ante eos, atque crabones*, etc. Vide Exod. 23: Dicitur autem Dominus *ante illos* isthæc facere, quia præmittit terrorem, aufert consilium, etc. ideòque dicit:

Vers. 2. — Ego ante te ibo; veluti Antesignanus, quem sequaris; vel ut præfectus castrametationis, et ut præcursores, qui an tutus sit progressus considerant, et si quid sit periculi antevertunt; ut nihil sit quod timeas, dùm me præcedentem sequeris. Humiliabo. Est autem hoc verbum in secundâ, q. d.: *rectificare*, seu *æquum et planum facere;* quasi significet quòd eâ facilitate percurreret universam Chaldæorum provinciam ac si omnia essent plana, neque aliquod impedimentum præberent Cyro munitiones, etc.

Vers. 3. — Thesauros absconditos. Ego hebraismum retinui, quòd ex Vulgatâ planus esset. Est autem *otser* à verbo quod *recondere* seu *includere* significat, diciturque tam de loco in quo continentur divitiæ seu res pretiosæ, quàm de ipsis rebus. Reconduntur autem sub terrâ, vel in locis ad quæ lux non penetrat; quare *thesauri tenebrarum* seu *obscuritatis* dicuntur non sine sale, quòd illis Pluto, tenebrarum Deus præsideat, et quæ è tenebris eruuntur in tenebris reponantur. Neque enim harum amici sunt nisi qui et tenebras amant. Dicuntur etiam *arcana secretorum*, ego juxta hebraismum *thesauros absconsionum*, id est, absconditos. Putarem autem ex hâc voce Hebræâ fluxisse illam quæ rabbinis frequens est; et quâ in Evangelio utitur Dominus, *mamon*, ablato *teth* è medio. Licèt enim sit vox Syriaca *Mamona*, quia tamen mistum erat idioma ex Chaldæo et Hebræo, et corruptæ erant voces magnâ ex parte, quid mirum si ex *matmon* sit factum *mamon?* Ergò ab *occultatione* dictæ sunt hâc voce divitiæ. Ut scias quia, etc., id est, ut cùm hæc omnia in tuam potestatem tradita videris, et me multò antè hæc tibi promisisse noveris, expresso etiam *nomine tuo, intelligas me esse* verum *Deum*, ut qui te noverim antequàm nascereris, et *tuo te nomine vocârim*. Ex quo et victoriam tibi à me concessam poteris intelligere. Hebræis autem *vocare in nomine tuo*, vel *per nomen tuum*, cognitionem et peculiarem curam notat. Vide supra v. 1.

Vers. 4. — Propter Jacob, etc. Ex hoc loco videtur haberi, hanc scripturam Cyro manifestandam fore, ob quam gratiam Cyri inirent Judæi, cùm videret apud ipsos repositum de se oraculum adeò faustum, et ipso rerum successu adeò comprobatum; ex quo posset quoque colligere quàm gratus esset ille populus Deo cœli, seque nihil aliud esse quàm ministrum divinæ voluntatis ut populo illi benefaceret. Vide cap. 1 Esdræ. Et vocavi te. Redundat interdùm *vau* Hebræis, ut hoc loco; vel transferendum in verbum sequens, *et vocavi te, cognominavi te; provocavi te, et cognominavi te.* Sunt autem hujusmodi linguæ sanctæ ornatus, quos cæteræ non admittunt. Ait ergo quòd *propter Israelitas* nomen *Cyri* apposuerit apertèque *cognominaverit, regem suum* eum appellando, etc. Et non cognovisti me, id est, *cùm non cognovisses me;* antequàm de me quidquam scires aut cogitares, ut qui nondùm genitus esses.

Vers. 5. — Accinxi te. Hebr. in futuro, *accingam te.* Neque malè convenit significatio futuri, *accingam te*, armabo, expeditum faciam, ut strenuum militem, quo tempore etiam *me non cognoscis. Sum* quidem *ego solus Deus, neque quidquam est præter me quod numinis vel tantillùm habeat;* interim ergò, dùm me nescis, Deum *non novisti.* Attamen sic non agnitus à te, in te largus ero, et beneficiis præveniam, *te accingam*, expeditum ad prælia te mittam, et meis auspiciis manus conseres.

Vers. 6. — Ut sciant, etc. Cùm vera Dei cognitio nostræ saluti omninò necessaria sit, et tam longè quispiam à salute absit quantùm à Dei cognitione distat, nostræ salutis amantissimus Deus eam miris modis nostris sensibus ingerit. Passim ergo in Scripturis invenies inundationes, tempestates, subversiones, calamitates, castigationes, imò liberationes, victorias inexspectatas, et cætera hujusmodi, quæ homines non possunt non animadvertere in hunc finem à Domino fieri ut nemo tam hebes sit qui divinæ cognitionis non fiat particeps. Hi qui. Has duas voces supplevit doctus interpres ad perspicuitatem orationis. Quoniam absque me non est. Ego Hebræa utcumque expressi, *quòd nihilum absque me.* Possumus etiam reddere *quòd non amplius præter me.* Sensus idem est: Quòd nullum sit numen præter ipsum, qui omnia novit et disponit suâ providentiâ, quippe qui mundum ab initio condiderit; hoc enim designat hìc propheta.

Vers. 7. — Per opus primi diei, per *creationem* videlicet *lucis* et *tenebrarum;* quorum etiam potiùs meminit quàm *cœli* et *terræ*, aut cæterarum rerum, quòd lux et tenebræ symbola sint in Scripturis prosperæ, ut aiunt, et adversæ fortunæ. Cùm igitur calamitatis quæ oppressura erat Assyrios, et prosperitatis quâ fruituri erant Medi et Persæ, ac proinde Judæi quoque, se auctorem esse testatum esse vellet, eleganti admodùm allusione utrumque conjunxit pro-

pheta. Eadem etiam dicebat : *Creans pacem et faciens malum*, ac concludens : *Ego Jehova facio universa hæc*, non solùm in Assyriâ, sed ubicumque illa fieri contingat. Omnia enim illius solius sapientiâ ac providentiâ gubernantur. Neque enim fieri potest ut alius sit qui mundum condiderit, alius qui gubernet.

VERS. 8. — RORATE, COELI, sive *defluite*. Cùm magnificæ promissiones de Cyro præcessissent, cujus liberalitate Judæi consecuturi forent libertatem, et Jerusalem atque templum, Jehova regia, construendum, subitò in has voces prorupit propheta : Quibus (si ex consequentibus licet conjicere) vota expressit eorum qui in captivitate positi adventum hujus divini salvatoris anxii exspectabant, et diuturnitatem exilii ægrè ferentes tantùm non promissionibus prophetarum diffidebant, easque amplificantes talibus verbis referebant qualia Spiritus Dei, qui adventum *Christi* Cyri adventu præfigurabat, proferri jubebat; ut ignorantes quid dicerent, prophetarent, dùm ortum et adventum Cyri *cœlis* tribuunt, et *orituram simul salutem et justitiam in terrâ* prænuntiant. Etsi enim reditum Judæorum in Jerusalem et reædificationem sanctæ civitatis et templi summam perfectamque *justitiam* ipsi existimabant, et divinum hominem meritò nuncupandum qui rem hanc conficeret, et quasi de *cœlo* lapsum, multò tamen aptiùs hæc omnia et singula verba in Christum Dominum ejusque adventum quadrant; id quod vel cæcis notum est. In historico igitur sensu mentem ad Christum attollas, christiane lector, et, velint nolint Judæi et nonnulli ex nostris, existimato hæc tanquàm de typo de Cyro intelligenda esse, de Christo autem tanquàm de veritate. Quotiescumque enim prophetæ verba inserunt historiæ rerum gestarum aut gerendarum quæ aptiùs rei figuratæ quàm historiæ conveniunt, toties eam interpretandi rationem tanquàm à Spiritu sancto profectam amplectendam putato quæ simul cum historiâ mysterium enarrat. PLUANT. Hebræis *nazal* est *fluere, stillare* seu *decurrere*; ac de aquis dicitur propriè, Num. 24, Deut. 32, etc. fitque interdùm activum, ut liceat vertere verbo *effundendi*. Jer. 9 : *Palpebræ nostræ effundent aquas*; ergo hìc *effusionem in similitudinem aquarum pluvialium* accipe. JUSTUM. In Hebræo est in abstracto, *justitia*; sed doctè Vulgatus, quia de homine loquitur, et mox Dominus respondet : *Ego Jehovah creavi eum*, pro *justo* accepit. Ortum enim ejus qui templum ædificari juberet, et populum Domini libertate donaret, *ortum justitiæ* appellabant. GERMINET SALVATOREM. Paulò secùs Hebræa habent, sed sensus ferè idem est; *iphpheru*, id est, *fructificent*; est enim numero multitudinis, et ex elegantiâ propheticæ orationis verbum *fructificate* ad *cœlos* est referendum, verbum autem *oriatur* aut potiùs *germinare faciat* ad *terram*; quasi cùm cœlos ac terram nominâsset, cœlisque tribuisset *justitiam*, id est, justum, rursùs cœlis tribuat *salutem*, et terræ *justitiam*. Christus enim est Deus et homo ex Deo atque Adam ortus. Atque hanc sententiam in versione sum secutus. Possunt tamen hæc aliter accipi, nempe ut verbum *fructificent* construatur cum duobus nominibus sequentibus, hoc modo : *Aperiatur terra, et fructificent* (seu *germinent*) *salus et justitia*. Sequitur deinde in Hebræo sine conjunctione *succrescere faciat* seu *germinare faciat, producat*, videlicet *terra*; quasi desit relativum hoc pacto, *quæ* nempe *salutem et justitiam, succrescere faciat terra* : propter variam tamen verborum acceptionem possunt sic etiam, neque ineptè, verba hæc construi : *Aperiatur terra, et fructificent* (*terra* videlicet et *cœli*) *salutem ; et justitia succrescat simul* : et hunc sensum observavit Vulgatus, nisi quòd dixit *germinet* pro *germinent* et *salvatorem* pro *salute*, sed sensu eodem. Nam Christus Dominus, imò et dona ipsius, dici possunt *germen cœli* et *terræ*, ut qui de Spiritu sancto conceptus et de Virgine natus sit. In adventu quoque ipsius *misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ se mutuò sunt. Veritas de terrâ orta est, et justitia de cœlo prospexit*; quia dona cœlestia in terris germinabant; et cùm per totum orbem cœli melliflui fierent, tota terra replebatur misericordiâ Domini, et eædem erant divitiæ cœlestes atque terrestres, terrâ cœloque in unum regnum redactis. Hoc eodem modo verbum *tsamac* in *hiphil* accipitur, Deut. 29 : *Neque succrescet neque ascendet in eâ ulla herba*, etc. EGO DOMINUS CREAVI EUM. Si *justum et salvatorem* cum Vulgato legas, manifestum est ad eumdem referendum pronomen *eum*; est enim in Hebræo masculini generis; neque dubium quin ad *Cyrum* referri debeat, de quo jam antea initio capitis dixerat; ut vel ex hoc loco intelligere possimus, in hoc versu octavo ortum Cyri hâc periphrasi et verborum ambage significari. Existimo autem esse Domini responsionem in his verbis, et his obturare ora mussitantium et querulantium de nimiâ redemptoris morâ ac tarditate; perinde enim accipienda superiora verba sunt ac si dicerent captivi prophetis : « Quousque nobis adventum justissimi re« gis promittetis ? quousque spes nostras ludificabitis ? « Defluant jam cœli, et aperiatur terra ; progerminet « salus et justitia in terrâ ; succrescant cœlestes illi « fructus, et veniat jam aurea illa ætas quam tantis « verborum ambagibus nunquàm nostris auribus non « inculcatis. » His respondet Dominus : « Ipse eum crea« vi ; meum donum ac beneficium est ortus et adven« tus ejus ; » quasi insinuet propheta : Si Dominus est qui Cyrum format et qui suâ liberalitate cum in assertorem vestræ libertatis dat, nonne ipsi committendum est negotium ? nonne stultum fuerit ipsum negligentiæ arguere ? Quis meliùs quàm ipse dignoscere poterit opportunitatem adventûs ipsius ? Quare sequitur in prophetâ : *Væ cui contradicit*, aut *contendit*, etc. Possumus nihilominùs verba hæc de ipso Israele accipere, cujus in exilio positi erant prædictæ querimoniæ : q. d. Dominus : *Ego hunc, quem sic querulantem videtis, creavi ; meus populus est ; hoc non animadvertens de me conqueritur* ; cui interpretationi satis aptè congruunt sequentia, et verbum in præterito, *creavi*.

VERS. 9. — VÆ QUI CONTRADICIT, etc. Non tantùm hoc loco sed plurimis aliis, atque eâdem similitudine, reprimit Dominus curiositatem, temeritatem ac diffidentiam plurimorum qui sapientiores Deo esse volunt, et factorum ab ipso rationem exigere; quasi Deus aut ignoret aut nolit aut nequeat rebus nostris attendere ac providere : *Væ* (aut *O*), *miserum litigantem, disceptantem* (seu *contendentem*) *cum factore* (seu *formatore*) *suo*. Quod autem dixit veluti in genere, dicit mox exponendo in specie : *Testæ cum fictoribus terræ*, seu *luti*. Væ testæ contendenti cum figulo. Hic sensus planus est. Quòd si rationem interpretationis requiris, breviter sic habeto. Quod *keres* cum puncto sinistro *testa* sit *ex argillâ figuli operâ facta*, nemo, credo, dubitabit, Levit. 6, Ps. 22, et supra cap. 30, etc. Plurale autem, quod hìc habetur *karese*, quod pro ipsis *testis*, seu *vasis testeis*, qualia sunt Samia, ferè omnes accipiunt, ego, abrasis punctis, ut participium accepi verbi *karas*, quod *urgere opus* significat, ut faciunt aratores et fabri; *operatores* dicere possemus. Unde dicitur de aratoribus supra cap. 28, et Ps. 129, et Job. 4, in hâc formâ regiminis *aratores iniquitatis, opifices*, seu *artifices*, seu *fictores*, etc. Ita hìc eos qui in luto laborant seu argillâ opus exercent, intelligo. Nam si pro *testis* accipias, reddendum est, *testæ cum testis terræ*, vel *telluris*. At testæ cum testis quæ excogitari potest contentio quæ ad rem faciat? Quare Vulgatus hoc secundo loco *eth*, pro *de* accepit, id est, *Væ testæ, quæ est e numero vasorum testaceorum, contendenti cum formatore suo*, etc. Litem autem seu contentionem mox explicat. NUMQUID DICET LUTUM, etc., id est, dicere solet : *Quid facis?* aut : *Quod tale facis?* OPUS TUUM ABSQUE MANIBUS EST, id est, inutile est, nihil valet efficere, ut Deut. 32, ubi nos habemus : *Videbit quòd infirmata sit manus*, Hebr., *quando viderit quòd sit sine manu*. Sensus itaque est : *Et numquid dicet testa figulo : Opus tuum non habet manus?* Vel *manus* pro *ansis* accipiamus, per quas apprehenditur vas; nam has interdùm hebraismus *manus* vocat, ut Exod. 26 : *Duæ manus erant in tabulâ unâ*, etc., q. d. : *Dicitne testa figulo : Opus tuum ansas habet?* aut *non habet? Quid me sine ansis* (aut *cum ansis*) *facis?*

VERS. 10. — VÆ QUI DICIT PATRI, etc. Stultus est filius et cerebro carens qui patrem reprehendat aut matrem quòd se talem vel talem generârint. QUID GENERAS? id est, qualemnam filium generas? QUID PARTURIS? vel *cum doloribus edis?* id est, cur talem fœtum edidisti? Non talem, sed talem debuissetis generare, etc. Atque hic sensus convenire satis videtur. Possumus etiam dicere : *Quid generas?* id est : Quidnam tibi est quòd rursùm generas? et *mater, quidnam habes quòd iterùm ac sæpiùs dolores sustines?* quasi doleat filius ob fratrum multitudinem, nimirùm propter hæreditatem, aut aliquam aliam causam. Versu sequenti similitudines accommodat Dominus.

VERS. 11. — HÆC DICIT DOMINUS SANCTUS, etc. *In hunc modum dicit Jehova*, Deus quem colit *Israel, plastes ejus*, qui eum veluti figulus formavit; Israel lutum est, ego plastes; Israelitæ filii sunt, ego verò Pater. Non est ergo quòd mecum litigent Israelitæ, et quasi mihi non sint curæ conquerantur. Taceant, ut argilla; subditi sint, veluti boni et prudentes filii. Hæc est eorum sors : Meum est illis providere. Atque ita quæ sequuntur, ironiam habent. INTERROGATE ME SUPER FILIOS MEOS. Stultum fuerit me *rogare* quid decreverim *de filiis meis*, quasi sit quispiam qui de illis plus quàm ego sit sollicitus, quænam illis *ventura* sint, vel quæ illis *immineant* prospera vel adversa : stultumque fuerit *mandata mihi dare super opere manuum mearum*. Hebraismus : *Mandate me super opere*, etc. Vel *mandata date*, seu *commendate mihi opus manuum mearum*. Si sunt *filii*, si sunt Israelitæ *opus manuum mearum*, insipientis animi est vicem illorum quasi dolere, et me mordere quòd tamdiù redemptionem differam. Quæ non solùm de redemptione è Babylone, verùm etiam à peccato per Christum, accipe : ut intelligamus, non esse respondendum illis qui curiosè quærunt quid sit quòd non citiùs filius Dei in mundum venerit, etc.

VERS. 12. — EGO FECI TERRAM, etc. Hunc sensum videntur hæc habere : Sufficit quòd sciant me esse auctorem et conservatorem universi, quòd *terram creaverim, et hominem super eam produxerim, et manibus meis cœlos extenderim, et universis sideribus mandata dederim*, quam unumquodque virtutem diffundat, quo tempore oriatur, et occidat, etc. Ex his, si ea nôrunt, facilè colligent, soli mihi curam universi incumbere, et non esse cur quisquam præsumat sibi sollicitudinem hanc usurpare, quasi aliâ ratione possit meliùs rebus humanis provideri quàm eâ quæ in actionibus meis conspicitur. Judæorum rebus tangor; eis, cùm mihi visum fuerit, Cyrum, qui eos liberet, mittam. Quid hominibus universis magis expediat, me nemo meliùs novit. In plenitudine temporis mittam Christum meum. Nemo enim præter me creavit hominem; ergo nemo præter me tempus aptum novit rei hominum gerendæ.

VERS. 13. — EGO SUSCITAVI EUM AD JUSTITIAM. Quid sibi hæc littera velit manifestum est; nam supra dictum est v. 8, Cyrum *justitiam* et *justum* meritò dici. Interdùm autem est Hebræis hæc vis præpositionis *beth* ut motum designet, ut *ad, in;* atque sic eam accepit Vulgatus; possumus tamen eam pro *cum* accipere, et *justitiam* hìc pro ipsâ *ratione divinorum consiliorum*, quæ æquitatis est plenissima, estque ipsa amussis et regula omnium quæ justè fiunt. *Excitavi*, inquit, *eum summâ cum justitiâ et æquitate*, pensatis omnibus quæ in tam arduâ re deberent pensari, habitâ ratione et causarum et effectuum, temporis et loci nullâ circumstantiâ prætermissâ : vel : *Ego excitavi eum in justitiâ*, id est, eâ quæ meâ est bonitate, nullis provocatus meritis, sed tantùm quia justus ego et sanctus sum; quare non est quòd quispiam quærat quare non antea, quare non aliter, etc., sed quòd gratias agat. Neque rarò ita accipitur nomen *justitiæ* in Scripturis. ÆDIFICABIT CIVITATEM MEAM. Cyrus jussit ædificari Jerosolymam; Christus Dominus ædificavit ecclesiam ex lapidibus vivis, eamque suo sanguine et

meritis fundavit, erexit, et summo angulari lapide clausit, nosque *cives sanctorum* et *domesticos Dei* effecit. Cyrus *demigrationem* seu *exilium*, id est, exules et captivos Judæos, liberos *emisit* : Christus Dominus *de potestate tenebrarum nos in admirabile lumen suum perduxit, non corruptibilibus, auro vel argento, sed pretioso sanguine suo,* etc., ut est apud Apostolum.

Vers. 14. — Labor Ægypti, etc. Quantò congruentiùs superiora Christo Domino quàm Cyro Persæ aptentur, hæc jam ostendunt. Nam si de reditu ex Babylone, si de ædificatione civitatis corporeæ tantùm erat sermo, ergò restitutis Judæis et ædificatâ Jerosolymâ *Ægyptus* et *Æthiopia,* quæ ultra Ægyptum est, servi Judæorum fuerunt : quod tamen nunquàm factum est. Nam quod quidam hìc afferunt, exercitum Chaldæorum diripuisse Ægyptum et Æthiopiam, asportâsseque eorum divitias, quas Judæi, deletis per angelum Assyriis, possederunt, nihil ad rem facit. Quòd si adhuc hæc futura sperant Judæi, quonam pacto hæc sic conjungit Isaias ut alterum post alterum mox futurum significet? At si libertatem per Christum in superioribus in mentem venisse prophetæ existimas, agnosces planè rerum consequentiam, sicut et verborum. In fidem enim Israelitarum, id est, electorum ex Israele, *transierunt Ægyptii* et *Æthiopes,* quos *Abyssinos* nunc dicimus, qui et *Lebaim* per *Samek,* appellantur; omniaque sua cum fide Christo Domino obtulerunt, ut veluti captivi Apostolorum viderentur. Figuratè enim hæc accipienda sunt. Nam seipsos tradebant primi illi Christiani ; et animas, et omnia, oculosque, si oporteret, eruissent, ad promovendam Christi et discipulorum ejus gratiam. Nonnihil quoque honoris verisimile est detulisse Ægyptios et vicinas nationes Judæis ; cùm eos libertate donatos et in regnum gratis restitutos vidissent, etc. *Labor Ægypti,* id est, quæ labore sibi pepererunt Ægyptii ; vel potiùs : *laboribus dediti Ægyptii, et negotiosi Æthiopes,* divites ex labore et agriculturâ. *Ægyptii* divites ex *industriâ* et *negotiatione, Æthiopes cum Sebaim viris proceræ staturæ.* Ad te transibunt. Deserentes suam religionem, et fidei tuæ adhærentes. Optimè על pro אל accepit Vulgatus. Vincti manicis. Sensum reddidit Vulgatus. Hebr., *cum manicis. Zikim vincula* sunt *quæ manibus inseruntur*, dicta quasi *retinacula* vel *apprehensoria.* Designent autem omnimodam subjectionem; quod indicant verba sequentia, *incurvationis, supplicationis* seu *interpellationis.* Quòd autem subjectio illa non violenta sed ex agnitione veræ fidei oritura esset, figuratèque accipienda sint hæc, et non de corporali servitute, confirmant quæ sequuntur : Tantum in te est Deus, vel, *profectò in te est Deus.* Vos soli estis qui verum Deum colitis ; tantamque dignitatem et splendorem habet vera isthæc vestra cognitio, ut dignum judicemus vos pro dominis colere, nosque felices reputemus si vobis inserviamus. O vos felices, inter quos Deus inhabitabat! Id ex libertate quâ donati estis intelleximus. Quis enim posset homines sic liberos reddere et omnibus affectibus imperantes nisi verus Deus? Vides ut sanctitas Apostolorum gentes ad fidem pertrahebat? Meritò profectò nobis adscribuntur et attribuuntur gentium infidelitas et blasphemiæ. Nam si in Christianis eam à peccatis libertatem et affectibus purgatas mentes conspicerent barbari, manus eorum nullæ sic manicæ, pedes nulla sic vincula, constringerent, exclamarentque : *Verè in vobis est Deus.* Et non est absque te Deus. «*Et non ampliùs, nisi Deus;* sic sonant Hebræa, id est, « et non ampliùs alius Deus quærendus nisi is Deus qui in te est; vel : Nihilque aliud « est cui tuam libertatem tantamque felicitatem possimus adscribere, nisi Deo tuo. Nihil amplius, nihil « ultra, nihil omninò in te relucet nisi Deus. » Quis nisi Deus sic animum hominis immutare posset! Quibus viribus sic semetipsum homo sic affectus domare? Quis sic posset mundum de immundo conceptum semine reddere? Quis tot simul homines deos quosdam reddere posset nisi Deus? Non vobis arma non exercitus, non eloquentia hanc dignitatem pepererunt. Solus in vobis conspicitur Deus, vestræ libertatis ac dignitatis auctor. Nemo Deo vestro hanc gloriam præripiat : *Nihil in te nisi Deus.* Hoc planè est quod Paulus dicebat, *non se prædicare Evangelium verbis qualia eloquentia effingeret, ne evacuaretur crux Christi :* atque ita *in Paulo glorificabant Deum.* Hæc Israeli dicta interpretati sumus, neque præter morem Scripturæ. Nam quòd Israeli *supplicarent* et ipsum *deprecarentur* gentes, non uno loco tantùm habes. Hæc autem oratio de quâ hìc fit sermo est protestatio fidei in Christum, quam mox explicat ; proinde vellent se in ejusdem fidei gremium recipere, Verùm quàm obnixè id peterent explicat cùm ait : *Post te ambulabunt.* Et infra videbis quòd reges videntes assurgerent Israeli propter Deum, qui ipsum elegerit, etc. Fateor tamen aptissimè ad ipsum Dei Filium hominem factum posse referri, in quo agnoverunt esse Deum, juxta illud Pauli : *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi,* etc., neque alium posthàc velle se Deum nisi ipsum; vel virtutem ejus admirantes dicebant se *nihil nisi Deum* in ipso videre, etiamsi hominem intuerentur. Cyro autem hæc quàm malè conveniant non opus est dicere. Quæ verò sequuntur, aliquâ ex parte confirmare videntur gentes cum Christo Domino loqui; nisi dicas quòd vertant orationem ad Dei Filium postquàm gloriam Apostolorum admirati sunt.

Vers. 15. — Verè tu es Deus absconditus, *sese abscondens ;* quo significant Deum suâpte naturâ invisibilem, et naturæ humanæ captum excedentem, juxta illud : *Qui lucem habitat inaccessibilem, quem nullus hominum vidit, sed neque videre potest.* Hoc autem dicunt ad differentiam deorum gentium, quos digito ostendere et oculis videre possumus. Hunc *Deum absconditum* et mundo *ignotum* prædicare se dicebat Paulus Atheniensibus, qui aram habebant *Deo ignoto* inscriptam. Verùm enimverò sermo hic Christum Dominum aptissimè quadrat, in cujus Ecclesiâ ac discipulis cùm dixissent Deum inhabitare, et *nihil nisi*

Deum in eis relucere, vel etiam in Christo, statim ejus divinitatem oculis corporis *absconditam* aiunt, et tantùm operibus sese reddere conspicuam. Unde sequitur, *Deus Israelis, qui salvas,* quasi ex hoc significarent quòd, licèt *absconditus* esset, eum tamen agnoscerent, vel ex eo quòd salutem contulisset, liberâssetque homines, etc.

Vers. 16. — Confusi sunt. Omnes qui hactenùs fictitiis diis confidebant et eorum partes tuebantur; Babylonii, qui suorum deorum auspiciis putabant se de cæteris regnis victoriam reportâsse; impii quoque ex Judæis, qui Deo vero diffidebant, et colendos esse deos cum gentibus satiùs ducebant quàm à Deo, quem non videbant, pendere; omnes denique tam artifices idolorum quàm cultores eorum, visâ liberatione Judæorum per Cyrum, sicut in Scripturis ipsorum *Deus* ille *invisibilis* multò antè prædixerat, *pudore affecti sunt et ignominiosi redditi, et cum ignominiâ*, sive *præ ignominiâ,* aliorum aspectum exspectare non ausi sunt, sed *cum ignominiâ abierunt,* etc. Vocat autem idola *angustias tsirim* per contemptum, quòd qui ea colant in conscientiâ semper premantur, saltem non habeant eam animi hilaritatem quam qui sperant in Deum vivum et verum. Nam verum numen cor confirmat et in mediis afflictionibus spe alit et surrigit mentes; at falsa numina, ut immota in sese sunt, ita nihil prorsùs efficiunt, etc. Si autem ad Christi tempora hæc referas, vides ruinam idololatriæ hìc prænuntiari, manifestumque fore quòd solus Israel verum Deum coluerit, cùm juxta promissiones illi factas Christus ex ipsis prodierit, qui sicut homines à peccato asseruit, ita cultum idolorum è mundo abstulit, ut pudeat Veneris, Jovis, Mercurii, cæterarumque abominationum meminisse: ille enim cultus flagitia et pestem terris attulerat: at

Vers. 17. — Israel salvatus est, etc. Fructus idololatriæ, imò omnium peccatorum, fuit *pudor* et *confusio* atque *ignominia;* at *Jehova* cultus attulit *salutem,* eamque seculorum, id est, sempiternis seculis duraturam. Quo fit ut qui ex Israele servati fuerint, nunquàm in æternum pudore sint afficiendi aut ignominiâ. Quis non videat, nisi planè impius fuerit, hìc *salutem* quam veri Israelitæ per Christum consecuti sunt decantari? Numquid salus illa quæ per Cyrum et Darium contigit Judæis hos titulos promeretur? Quàm parùm enim durârit illa libertas atque felicitas quis ignorat? Certè plures et graviores calamitates passi sunt Israelitæ per trecentos illos annos post reditum è Babylone quàm ullum unquàm regnum perpessum quisquam audierit. Lege Josephum, aliosque scriptores, quanta mala experti sint ante Machabæos, imò sub ipsis Machabæis, usque ad Herodianorum imperium. Quid quæ secuta sunt commemorem? Quòd autem de Cyro loquatur Scriptura non negabunt Judæi; quomodo ergò hæc cohærent! Certè *salus æterna* à Deo vero veris Israelitis contigit, in æternum duratura. Nam neque umbræ mortis neque inferorum portæ prævalebunt adversùs civitatem quam Christus Dominus ædificàvit, et templum quod ipse restauravit.

Vers. 18. — Quia hæc, etc., q. d.: « Meritò hæc « dico, quòd Domini sit salus, ipseque salvaverit Israe« lem; idola autem neque Israelem neque alios sal« vent. Nam ipsius sunt hæc verba: Deus, qui forma« vit cœlos et terram, certè non creavit eam ut inanis « et vacua, vasta et inordinata perpetuò esset, sed in « hoc eam creavit ut homines super ea habitarent. « Ego sum ipse Deus, neque alius est; qui et hoc dico, « et hoc feci; et terram ut habitaretur creavi. Cui « ergo alteri adscribi debet salus? Aut quis alius pu« tandus est reducere exsules Israelitas in terram « suam? Ego expuli, ego reduco. » Hìc vides quòd indifferenter utatur hebraismus verbis *creandi, fingendi* ac *faciendi, bara, iatrar, asa.* Non frustra. Vox *thaar,* quam diximus significare *inordinationem, indigestionem, indispositionem,* ubi nihil distinctum designatumque, quando verbo jungitur, adverbium fit, ut versu seq., et infra 49, sic hoc quoque loco cum Vulgato possumus accipere, et pro nomine accipere: *Non inordinationem creavit eam,* id est, ut inordinata et rudis perpetuò esset.

Vers. 19. — Non in abscondito. Mihi, inquit, adscribenda est hæc reductio, cujus fuit etiam ipsa introductio Israelitarum in Palæstinam; siquidem pactum quod cum eis pepigi publicum fuit, *non in abscondito,* sed in monte excelso, magnis cum tonitruis, audiente infinitâ propè multitudine, quæ in planitie monti subjecta stabat, non sicut magi et incantatores *in locis subterraneis,* sed clarâ voce, lucente sole, cum Israelitis fœdus sanxi: « Quòd si mihi obedirent, pos« siderent terram quam patribus promiseram; sin me « desererent, et idola colerent, è terrâ illâ ejiceren« tur citò; neque eos terra illa sustineret. » Non eos fidei meæ astrinxi, non proposito ullo præmio; sed possessionem Palæstinæ, pacem et quietem in patriâ illis pro præmio pollicitus sum. Sum enim *justus,* et pacta mea æquitatis sunt plenissima. Quis ergo putandus est Israelitas in patriam reducere? Ad priora verba hujus versûs alludit Dominus in Evangelio: *Ego palàm locutus sum mundo, et in abscondito locutus sum nihil.* Seductorum enim et veritatem atque æquitatem odientium sunt latibula et conventicula, etc.

Vers. 20. — Congregamini, etc. Vos igitur omnes qui nunc è Babylone aufugitis et è captivitate evaditis, convenientes simul omnes, afferte, si quid habetis quod iis quæ dixi opponatis pro causâ idolorum; si quid ab ipsis gentibus apud quas exsulatis didicistis, si quid numinis, quando in exilio eratis, in dolis ipsarum experti estis, adducite in medium. At frustra id tentabitis; miseri enim illi et commiseratione dignissimi sunt, ut qui veluti sensu communi careant; nam suis ipsorum manibus *levant eriguntque lignum sculptilis sui;* et ad illud ipsum quod suâ operâ stare fecerunt *preces fundunt tanquàm ad Deum;* cùm tamen *salvare nequeat* alios qui seipsum erigere non potuit. Quod Vulgatus dixit *qui salvati estis ex gentibus,* Hebræi *evasores gentium* dicunt;

quod doctè Vulgatus interpretatus est : *Qui evaditis* (vel *evasistis*) *ex gentibus*. Sunt qui *salvatores gentium* interpretantur, quasi ad deos et cultores deorum sit sermo ; sed non videtur convenire ; neque activè accipi nomen illud alicubi inveni. Vel certè ut ad omnes omnium gentium homines qui ex periculis et calamitatibus eripiuntur et evadunt est sermo ; q. d. : *Quicumque hominum evaditis ex quovis periculo, dicite, si quid auxilii ab idolis experti estis,* deinde quasi per parenthesim inseratur. NESCIERUNT, etc. Quasi sit correctio quædam, quid eos voco aut compello ? Stipites et saxa sunt potiùs quàm homines *qui levant*, etc.

VERS. 21. — ANNUNTIATE, etc. Orationem, quam interruperat, gentium sortem commiseratus repetit. Nam quod hoc versu *venite* dixit Vulgatus, est verbum *hiphil hagischu, accedere facite*, id est, afferte ; videlicet, quod versu superiori initio dixi : Quòd si opus fuerit deliberationibus et consultationibus, id etiam ne omittatis, sed in medium consulite, ut unus afferat quod alteri excidit, vel quod alter non animadvertit. Atque inter consultandum hanc in primis quæstionem agitate : *Quisnam ante multos annos prædixerit* eripiendos Israelitas è captivitate Babylonis per Cyrum regem Persarum ; nam si *ego* ipse *Jehova,* quem Israel colit, solus id futurum prænuntiavi, quis jam dubitandi locus quòd *non sit Deus alius sanctus et Salvator nisi ego ?* Ergo

VERS. 22. — CONVERTIMINI AD ME, etc. Ad verb., *vultum* (seu *faciem*) *vertite,* seu *dirigite*. Cùm enim alios deos quæritis, et aliis rebus fiditis, Deum post tergum relinquitis. Quòd si illos deseratis, et in me unum intenderitis, tanquàm in verum et solum Deum, ut jam ipsæ res clamant ; quemadmodùm Israelitas præter hominum opinionem ex Babylone liberavi, sic *omnes* à me *liberabimini* et verâ libertate donabimini per Filium meum, ut sitis verè liberi et *salvati*.

VERS. 23. — IN MEMET IPSO JURAVI, vel, *per memet ipsum*. Quod paulò antè consulere hominibus videbatur ut facerent, id veluti laxatis suæ bonitatis habenis jam se facturum non solùm promittit sed et jurat. JUSTITIÆ VERBUM. Hebr., *justitia, verbum*. Sensus idem ; *verbum quod verissima est justitia*. Vel sumitur hìc *justitia*, ut non rarò Hebræis, pro ipsâ *beneficentiâ* et *animo ad benefaciendum propenso*. Significat ergo, quod dicturus erat, esse haud vulgarem gratiam, sed votis omnibus expetendum beneficium. Possumus et simpliciter accipere ut voces sonant, quòd juret Deus daturum se mundo justitiam, quæ est ipsius verbum. Est enim Christus Dei Filius justitia et verbum patris ; quod *non rediit vacuum,* ut infra apertiùs dicetur, sed *inebriavit terram et fœcundavit,* etc. ET NON REVERTETUR. Hebr., *non erit irritum,* sed stabit et firmum erit. QUIA MIHI CURVABITUR, etc. Si hoc non est expositio ejus quod dixerat : *Non revertetur*, juxta ultimo loco allatam expositionem, dicendum est explicari hìc quidnam jurârit, et quod sit illud *verbum justum, misericordiæque plenum*. Quòd autem Christo Domino *omne genu flectendum sit,* etc., affirmat Paulus ad Rom. 14, dicens : *Omnes sistemur tribunali Christi. Scriptum est enim : Vivo ego, dicit Dominus, quia mihi flectetur omne genu, et omnis lingua confitebitur Deo. Confiteri* autem *Deo* est Deo honorem dare et Deum prædicare ; quod fit dùm per eum juramus. Nam per eum quem Deum credunt homines jurare solent. Cæterùm ad Philippenses hæc eadem verba adducens, licètaliud agat, manifestè notat, etiam ante Judicium *in nomine Jesu omne genu flecti, cœlestium, terrestrium et infernorum ;* quod consecutum dicit Dominum Jesum per humilitatem quâ se depressit, accipiens hominum formam et habitum servi. Ergo dùm jurat facturum se *quo sibi curvetur omne genu,* jurat *se formam servi accepturum,* etc., quod verbum et misericordia et justitia et sanctificatio. Scimus autem *non rediisse inane* hoc *verbum* Domini, et in toto orbe ab angelis, ab hominibus et apostatis spiritibus Dominum Jesum pro Deo habitum. Porrò agnitæ divinitatis symbolum est *curvatio omnium genuum*, et *juramentum. Omnium* autem more Scripturæ intelligitur, id est, plurimarum gentium.

VERS. 24. — ERGO IN DOMINO, DICET. Illud *dicet* duabus virgulis includendum est. Sensus Vulgatæ versionis hic est : *Ergo omnis lingua dicet ; in Domino sunt meæ justitiæ et imperium* seu *robur ;* utrumque enim dictio *oz* notat, quasi agnoscant quòd per Christum advenerint homini justitia et vires ad resistendum peccato. Hunc locum torquent luxantque Lutherani, ut probent in nobis nullam esse justitiam, sed extra nos, videlicet in Christo et per ipsius justitiæ nos imputationem salvari. Sed locus illis non favet ; non potest enim veritas mendacio patrocinari. Et quidem nemo negat in Domino Jesu sitam esse, id est, ab ipso pendere, justitiam nostram. Ab ipsius enim justitiâ seu plenitudine promanat justitia nostra, ut rivuli ex fonte. Quemadmodùm autem rivuli aqua fontis aqua dicitur et rivuli, ita nostra justitia nostra est, et ab ipso Christo dimanat. Neque hoc est Christo Domino derogare, sed omne nostrum bonum illi adscribere, ut qui per Dominum et in Domino justitiam nos habere fatemur. Sed ad rem redeo. Potest et alter subesse sensus, videlicet ut exprimat quibus verbis *jurabit* et Deum confitebitur *omnis lingua* : *Certè per Jehova dixit mihi,* id est, dicet absque dubio, quando juraverit, *per Jehova, per Jesum Christum ; itá omnes in meî gratiam dicent*. Nam illud *mihi* vel Hebræo more redundat, vel valet *in gratiam mei*. Dicent etiam : *Justitiæ et imperium ad eum venient*, id est, ipsius est justitia seu laus justitiæ, et ipsius est imperium. Ut sit expositio ejus quod dixerat : *Mihi curvabitur omne genu*. Dùm enim confitemur Christum Dominum in cœlis esse, in dexterâ Dei sedentem, eum justum, et penes ipsum esse imperium confitemur. Unde Paulus, Phil., 2, hæc duo conjunxit, *ut in nomine Jesu omne genu flectatur, et omnis lingua confiteatur quia Christus est in dexterâ Dei Patris*. Et Dominus in Evangelio Joannis exponens de quânam *justitiâ* Spiritus sanctus *convinceret mundum,* ait : *Ego ad Patrem vado, et jam non*

videbitis me. Convincet, inquit, mundum et apertè confirmabit me justum fuisse, et regnum spirituale auspicaturum, in cœlum me recepisse. Verti autem *veniet* : nam in Hebræo singulare est *iabo*, et construitur cum non in *oz, firmitudo, robur, regnum, imperium*. Neque distinctio rabbinorum memoratur. *Ac* autem verti *certè*. Nam initio orationis est affirmativa particula vel adversativa. Vulgatus pro illativâ accepit cum Græcis, ut in loco Psal. 73 : *Et dixi : Ergo sine causâ justificavi*, etc., ubi affirmantis quoque esse potest. Est quoque in his verbis alius sensus haud abjiciendus, ut hic versus sit pars juramenti : Dicit itaque Jesaias : *Profectò Jehova dixit, per Jehova;* (nam hoc est *per semetipsum jurare*) *mihi sunt justitiæ et imperium* : id est, ego sum *justus, et justificans*, ut inquit Paulus. *Extra me non est justitia, neque justificatio. Quem ego non justum pronuntiavero, non est justus; cui non imputavero peccatum, justus et beatus est. Meum quoque est imperium et regnum, omnisque potestas; ut auferre regnum, et dare, cui voluero, possim*. An non sunt istæ voces Domini Jesu Christi, qui *sibi datam universam potestatem* post resurrectionem dicit *in cœlo et in terrâ?* Juxta quam concedit discipulis ut *quorum remitterent peccata, remissa forent?* Certè *ipsius sunt justitiæ et imperium*. Quæ autem sequuntur verba sunt prophetæ, quæ ita verti possunt, *ad se adducet, et pudefient omnes qui excandescunt in eum*, vel *exardescunt in eum*, qui repugnant, qui rebelles sunt; quod in die judicii futurum manifestum est. Quamvis sit et in hâc vitâ *confusio*, quæ adducit gloriam; sed non videtur de hâc esse sermo. De electis enim sequitur per antithesin : *In Jehova justificabuntur*, etc. Quòd autem *iabo*, ac si esset in *hiphil*, verbo *adducendi* reddidi, ne cuiquam mirum videatur; nam Hebræi interdùm verbis primæ pro tertiæ utuntur : et in hoc ipso verbo jam exempla supra vidimus. Congruit autem hæc sententia cum illis verbis Domini in Evangelio Lucæ in parabolâ, in quâ Dominus ut rex introducitur. Post quem tamen abeuntem *cives ejus, qui eum oderunt, legationem miserunt, dicentes : Nolumus hunc regnare super nos. At quando rediit, dixit : Inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite ad me, et interficite ante me.*

VERS. 25. — IN DOMINO JUSTIFICABITUR. Adversarii *pudefient*, at Israelitæ *justificabuntur*, id est, justi pronuntiabuntur, ut *nemo condemnare* audeat quem *Deus justificat* seu *absolvit*, ut est apud Paulum. Idem autem est *Deum absolvere* seu *justificare* et *in Deo justificari* seu *per Deum*. At justificati per Deum quî fieri poterit ut non laudentur? Certè neque ipsi adversarii laudes eorum reticere poterunt, cùm viderint eos quos hìc deridebant, inter filios Dei computari, et sortem cum angelis Dei accipere. Per universum verò *semen Israel* intellige non *filios carnis*, sed *promissionis* et *fidei*. Adde quàm infinita quoque multitudo Israelitarum etiam secundùm carnem ad Christum et regnum ejus pertinet, et his novissimis diebus quotidiè ex Israelis semine plurimi salvantur. Adimpletur enim illud Pauli : *Cùm ingressa fuerit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiet*. Jam *plenitudo gentium* intravit, jamque plurimi Israelitæ cum eis et post eos ingrediuntur; ut non alia illorum conversio fortè exspectanda videatur quàm quæ quotidiè fit.

CAPUT XLVI.

1. Confractus est Bel, contritus est Nabo; facta sunt simulacra eorum bestiis et jumentis, onera vestra gravi pondere usque ad lassitudinem.

2. Contabuerunt et contrita sunt simul; non potuerunt salvare portantem; et anima eorum in captivitatem ibit.

3. Audite me, domus Jacob, et omne residuum domûs Israel, qui portamini à meo utero, qui gestamini à meâ vulvâ.

4. Usque ad senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo; ego feci, et ego feram; ego portabo, et salvabo.

5. Cui assimilâstis me, et adæquâstis, et comparâstis me, et fecistis similem?

6. Qui confertis aurum de sacculo, et argentum staterâ ponderatis; conducentes aurificem, ut faciat deum; et procidunt, et adorant.

7. Portant illum, in humeris gestantes, et ponentes in loco suo; et stabit, ac de loco suo non movebitur. Sed et cùm clamaverint ad eum, non audiet; de tribulatione non salvabit eos.

8. Mementote istud, et confundimini; redite, prævaricatores, ad cor.

9. Recordamini prioris seculi, quoniam ego sum Deus, et non est ultra Deus, nec est similis meî;

10. Annuntians ab exordio novissimum, et ab initio

CHAPITRE XLVI.

1. Bel a été rompu ; Nabo a été brisé ; les idoles des Babyloniens ont été mises sur des bêtes et sur des chevaux. Les dieux que vous portiez, lassent à présent par leur grand poids les bêtes qui les emportent.

2. Ils ont été tous rompus et mis en pièces ; ils n'ont pu sauver ceux qui les portaient, ils ont été eux-mêmes emmenés captifs.

3. Ecoutez-moi, maison de Jacob, et vous tous qui êtes restés de la maison d'Israël, vous que je porte dans mon sein, que je renferme dans mes entrailles.

4. Je serai toujours le même jusqu'à la vieillesse, je vous porterai jusqu'aux cheveux blancs ; je vous ai créés, et je vous soutiendrai ; je vous porterai, et je vous sauverai.

5. A qui m'avez-vous assimilé? A qui m'avez-vous égalé? A qui m'avez-vous comparé? Qui avez-vous rendu semblable à moi?

6. Vous qui tirez l'or de votre bourse, qui pesez l'argent dans la balance, et qui prenez un orfèvre afin qu'il vous en fasse un dieu, et ensuite on se prosterne devant lui, et on l'adore.

7. On le porte sur les épaules ; on s'en charge, et on le met en sa place ; il y demeure, et il ne bougera point. Lorsqu'on criera vers lui, il n'entendra point, et il ne sauvera point ceux qui sont dans l'affliction.

8. Souvenez-vous de ceci, et rougissez-en ; rentrez dans votre cœur, violateurs de ma loi.

9. Rappelez en votre mémoire les siècles passés ; reconnaissez que je suis Dieu, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi, et qu'il n'y en a point de semblable à moi.

10. C'est moi qui annonce dès le commencement ce qui doit arriver à la fin, et qui prédis les choses

quæ necdùm facta sunt, dicens : Consilium meum stabit et, omnis voluntas mea fiet;

11. Vocans ab oriente avem, et de terrâ longinquâ virum voluntatis meæ : et locutus sum, et adducam illud; creavi, et faciam illud.

12. Audite me, duro corde, qui longè estis justitiâ.

13. Prope feci justitiam meam, non elongabitur, et salus mea non morabitur. Dabo in Sion salutem, et in Israel gloriam meam.

longtemps avant qu'elles soient faites. Toutes mes résolutions seront immuables, et toutes mes volontés s'exécuteront.

11. J'appellerai de l'orient un oiseau, et d'une terre éloignée un homme qui exécutera ma volonté : je l'ai dit, et je le ferai; j'en ai formé le dessein, et je l'accomplirai.

12. Ecoutez-moi, cœurs endurcis, vous qui êtes loin de la justice.

13. J'ai fait approcher le temps de montrer ma justice; je ne le différerai pas, et le salut que je dois envoyer ne tardera plus. J'établirai ce salut en Sion, et ma gloire dans Israël.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CONFRACTUS EST, etc. Ubi Christum regnaturum dixit erepturumque suos è captivitate peccati, cujus typus erat Cyrus, jam idolis, quorum cultum religio christiana abegit, insultare videtur propheta; cujus rei etiam captivitas deorum Babyloniorum typus erat. Vulgatus *confractum* dixit pro *incurvatum.* Nam tunc idola, quæ nec juncturas neque flexibile dorsum neque genua habent, *incurvari* dicuntur quando confringuntur. Hoc idem verbum Vulgatus, Gen. 49, verbo *requiescendi* reddidit : *Requiescens accubuisti ut leo,* et Num. 24, verbo *accubandi :* supra tamen 10, 4, verbo *incurvandi* propriè reddidit, et 45, 13. Notum autem est, *Bel* fuisse idolum Babyloniorum. Hoc Ninum aiunt erexisse, ut patrem suum mortuum pro Deo colerent. Vide Dan. 14. De *Nabo* quoque nihil certi afferunt, nisi quòd ex hoc loco idolum aiunt fuisse apud Babylonios. Civitatem ejusdem nominis in terrâ Moab supra, et in Jeremiah habes, et in libro Numerorum cessisse in sortem filiis Ruben *Nebo* cum aliis civitatibus quæ erat in regno Seon regis Amorrhæorum et Og regis Basan, Num. 32 et 33. *Nabo* autem Babyloniorum nusquàm nisi hoc loco legitur. CONTRITUS EST. Verbum *cœras* seq. versu Vulgatus reddidit *contabuerunt :* neque alibi legitur in Scripturis. Ex nomine autem derivato et contextu videtur habere cognationem cum verbo *incurvandi.* Quia verò idola ex auro vel argento erant, quæ Medi et Persæ milites non ut colerent sed ad alios usus deferebant, ea ut meliùs deferri possent, ex parte contundebant, idcircò verba *flectendi, contorquendi* seu *incurvandi* illis tribuit propheta; quæ verba si rebus vivis adaptantur, dolorem notant, quem fortè irrisoriè illis tribuit propheta, sicut mox *animæ eorum* mentionem facit. FACTA SUNT SIMULACRA EORUM, etc., vel, *fuerunt bestiis et jumentis,* sup. *imposita :* vel, *fuerunt jumentis,* id est, jumenta ea habuerunt, et in potestate jumentorum fuerunt, veluti sors eorum. ONERA VESTRA GRAVI PONDERE, etc. Sensus idem est; ego tamen Hebræa ad verbum reddidi : *Gestamina vestra imposita,* sup. *fuerunt, onus ad lassitudinem,* seu *defatigationem,* id est, valdè oneroso. Videtur autem esse sermo vel ad ipsa idola vel ad ipsos idololatras; et *gestamina* vocat ipsa idola ad gestandum aptata.

VERS. 2. — CONTABUERUNT, ET CONTRITA SUNT. De his duobus verbis dixi versu superiori, et, ni fallor, hic ad *jumenta* referenda sunt, quòd *jumenta repanda facta sunt et incurvata sunt pariter cum ipsis idolis, et sub onere corruerunt ; neque onus ipsum à se potuerunt excutere;* hoc enim vocat hebraismus *facere evadere.* Non tamen abjicio sensum Vulgati, quòd *idola contusa et in onus aptata non potuerunt servare portantem ;* ut *salvare onus* sit facere ut jumenta non deficerent ; ut hoc sit *salvare portantem.* ET ANIMA EORUM. Hoc de *ipsis idolis* interpretantur, quibus per irrisionem tribuitur *anima.* Possumus etiam, neque ineptè, sic locum reddere, *et anima ipsorum cum captivitate abiit,* quòd jumenta sub onere animam efflarent, atque ita simul cum rebus abductis auferatur, abeat, recedat atque evanescat. Ita enim interdùm accipitur verbum *halac,* id est, *abiit,* ut Ps. 109. *Sicut umbra cùm declinat abii.* Neque sale caret hic sensus ; estque satis planus ; *quasi jumenta, sicut ipsa idola, incurvata sint, et pariter cum ipsis reflexa corruerint, et ipsorum anima simul cum ipsis abierit et evanuerit ;* quasi sortem idolorum sorti jumentorum comparet. O bellos Deos, qui sic auferuntur et evanescunt !

VERS. 3. — AUDITE ME. Id est, accommodate animum iis quæ à me dicuntur : q. d. *Videtis quid acciderit diis gentium, quàm infirmi sint, ut hominum ac jumentorum operâ indigeant ? Audite jam quid dicam ; Vos, inquam, non quorum operâ ego indigeo, sed qui sine me nihil estis, imò quos tanquàm filios ego mihi assumpsi humerisque meis imposui ab eo jam tempore quo geniti fuistis, quosque gero in brachiis meis ex eo tempore quo in lucem editi estis,* id est, quorum amantissimè curam gero jam ex tempore quo esse cœpistis, à tempore Abrahæ, Isaac et Jacob. Quæ autem vult ut attenderent, infert v. 5, et seq., insertâ hâc pulcherrimâ antithesi, quâ ostendit quantum præcellat diis gentium : *Illi portantur,* etc. *Ego vos porto, nutrio, alo, tam in juventâ quàm in decrepitâ , libero et servo,* etc. RESIDUUM DOMUS, etc. Ad eos est sermo qui ex vastatione Chaldæorum superfuerunt, qui fuerunt typus sanctarum reliquiarum quæ superfuerunt ex infidelitate quæ tempore Christi inundavit universam Judæam. QUI PORTAMINI A MEO UTERO. Ita vertendum contendit Hieronymus in Comment. in h. l. Ego verò tanto viro contradicere quî audeam ? Accepit ille *jod* in voce *minni* pro pronomine affixo, quasi ad verbum dicendum esset, *qui portamini à me utero,* id est, à meo utero ; idem in sequenti membro ; quam interpretationem nemo meritò improbabit. Verùm cùm videamus in plerisque locis præpositioni *min* addi *jod* paragogicum, ut supra 30, 11, Jud. 5, Ps. 44, et 78, rectè etiam verti potest *impositi ab utero, gestati*

à vulvâ; nam sequitur quòd *usque ad canos portaret*, etc. Qui portamini. Supra v. 1, dixi *gestamina;* erat enim femininum ; hìc verò est participium masc. à verbo *amas, imposuit,* sup. *onus.* Est ergo sensus, quòd ab ineunte ætate non permiserit eos pedibus suis ambulare, sed humeris suis eos imposuisset. Fortè meminit eductionis ex Ægypto ; nam tunc dicitur Dominus eos *portâsse sicut nutritius,* etc. Sequens versus hunc sensum explicat.

Vers. 4. — Usque ad senectam, etc. Ego ipse qui vestrî curam gessi à pueritiâ seu primis annis, et tanqùam puerulos in sinu meo fovi, non sicut matres, quæ ubi nati creverint à se curam illorum ablegant atque ab ipsis vicem exspectant, vos ego, ubi in viros crevissetis, nequaquàm abjeci quin *usque ad senectam vos bajulabo*, vosque fovebo, et ad decrepitam usque ætatem eodem studio prosequar. Hæc de populo illo seu ecclesiâ Judæorum intellige. In patribus, rudibusque principiis, in Ægypto et deserto tanquàm parvulos aluit ; sub Davide et regibus, jam viros factos non deseruit; cùm etiam jam veluti ad senectutem tenderet respublica illa, et in captivitatem abirent, illorum memor prophetas excitavit qui consolarentur eos, ac tandem ex captivitate eduxit, cùm jam de eorum rebus actum esse videbatur. Hæc est summa votorum piorum hominum, videlicet ne à Deo deserantur, sed qui de ventre matris eorum curam gessit, usque ad senectam et senium ab eo sustententur, sicut non uno loco David petebat. Sed numquid nos Christiani minùs dilectam ecclesiam Christianorum Deo quàm fuerit Judæorum existimabimus? Imò verò non una eademque fuit semper ? Putabimusne quòd in his miserrimis temporibus dilectæ suæ obliviscatur, rerumque nostrarum non habebit rationem ? Bono animo simus, fratres ; *usque ad finem seculi nobiscum est,* et post tempestatem tranquillum faciet, et in tantâ rerum perturbatione atque Ecclesiæ suæ jactatione scio quòd misericordiæ recordabitur, neque obliviscetur misereri Deus. Ego feci. *Ego eos procreavi, editos in lucem levavi atque portavi ; quare et evadere faciam, eripiam atque liberabo;* ut sit expositio ejus quod præcessit, quòd *à ventre portâsset,* et *usque ad senectam gestaret,* ut ex beneficiis quæ hactenùs experti fuissent spem firmam conciperent, non eos captivos desereret. Unde sicut ex aliis infinitis locis habemus, optima spei seu fiduciæ alendæ fomenta esse præteritorum beneficiorum in nos à Deo nostrî amantissimo collatorum recordationes.

Vers. 5. — Cui assimilastis me. Indignationem continet hæc interrogatio, animosque Judæorum acriter perstringit emphasi pronominis, *me* et *cui,* q. d. : Si sic se res habet ut tam humilis sit idolorum omnium conditio; si stipites sunt et trunci et immobiles quædam statuæ ; ego verò feci vos, educavi, gestavi in sinu, et vestrî curam gerens ab universis malis vos eripui , et spes est quòd deinceps eripiam ; *cuinam rei me similem fecistis?* aut *facietis,* id est, facere soletis ? Hoc tempus illud respicere videtur quo abductis in captivitatem ab Assyrio decem tribubus reliqui Judæi nequaquàm ab idololatriâ abstinebant ; ob quam, et alia scelera graviora quàm fuerunt Israelitarum, ut est apud Ezechielem , etiam illis imminebat captivitas. Mihi enim verisimile fit, eo animo Isaiam toties in idololatriam invehi ante captivitatem Babylonicam, ne in tantâ Judaicarum rerum dejectione et Babylonicarum prosperitate animis caderent à fideque exciderent et ad cultum deorum prolaberentur. Quo etiam consilio non solùm eductionem liberationemque illorum prædicebat, sed Babylonis quoque eversionem, quam ipsorum, qui eo tempore erant victores, dii non possent avertere. Et similem fecistis. Hebr., *et similis ero ;* id est, *cui me adæquâstis, cum quo mihi possit convenire ?* hæc enim est vis verbi *damah,* ut admonui, c. 1.

Vers. 6. — Qui confertis aurum, etc. Participium est à verbo *zul, abjecit ut rem vilem.* Thren. 1: *Omnes qui honoraverunt eam, abjecerunt eam.* Quia autem sequitur tertia persona, reddere possumus. *Qui abjiciunt,* id est, profundunt ut rem vilem, *aurum,* etc. Habet autem hoc in loco haud mediocrem vim hæc variatio personarum. Cùm enim quasi exprobrantes percunctamur, si rem valdè indignam ducimus, non exspectatâ responsione, veluti ex quâdam animi impotentiâ ad alios nos convertimus, rem, ut se habet, narrantes, ut quàm justè expostulationem suscipiamus simul nobiscum videant, et incusent. Argentum in statera. Hanc *ponderationem* accipe, non quòd in pretio decipi timerent, sed ut certi ponderis Deum acciperent. Nam quòd *profunderent aurum,* paulò antè objecerat.

Vers. 7. — Portant illum. Rem prout gerebatur exponit. In loco suo. Hebr., *sub se,* vel *pro se ;* quod Latini *in suo loco* vertunt. Sed et cum. Ego Hebræa expressi, *insuper exclamant.* Illud autem *vau* pro adversativâ videtur accipiendum , *sed non respondet, neque servat,* etc.

Vers. 8. — Mementote illud. Nempe quòd opera hominum sint idola, neque possint opem ferre. Et confundimini. Credo locum depravatum in versione Vulgatâ legendumque *fundemini* , id est , tanquàm fundamenta in corde ponite , id est , altâ mente reponite. Nam supra c. 16, nomen geminatum dixi ex quorumdam opinione significare *fundamenta :* ubi Vulgatus pro *lætantibus* accepit. Ego quia à nomine *isch* deductum existimo, dixi *viriliter agite,* id est, tanquàm viros vos gerite, ne hâc in re vos decipi sinatis, ut feminæ, etc. Redite ad cor. Verbum est in *hiphil,* id est, *reducite ad cor ;* revocate, neque patiamini mente excidere , quòd vos fecerim et portaverim , idola verò hominum operâ indigeant. Favet hic locus illorum consilio qui beneficia Domini jugi memoriâ recolere præcipiunt, quòd plurimum momenti ad vitam rectè instituendam et animum in fide stabiliendum et cor amore inflammandum in meditatione situm esse intelligant. Huc quoque facit quod sequitur.

Vers. 9. — Recordamini prioris seculi. Ad verb. *Priora à seculo,* vel *antiqua à seculo,* à multo tem-

pore; id est, *revocate ad memoriam quæ antiquis temporibus gesta sint,* et videbitis *quòd ego tantùm sim Deus,* etc. Neque est similis mei. Vel *nihil sicut ego.* Hanc qui imo pectore reconderet veritatem, nequaquàm post vanitates vagaretur, sed potiùs hoc unum bonum quæreret in quo sunt omnia bona. Ad commendandam hanc collationem facit historia quam narrat Eusebius de Gregorio Neocæsareensi et sacrificulo Apollinis, apud quem in Alpibus in fano Apollinis hospitatus fuit Gregorius. Et juxta proverbium : *Purpura circa purpuram dijudicanda est.*

Vers. 10. — Annuntians, etc. Vel ex hoc agnoscetis me solum Deum, qui quæ futura erant post multa annorum millia statim ab initio mundi prædixerim, ut cùm *Semen Mulieris* dixi *contriturum caput Serpentis*, et multa hujusmodi. Quæ necdum facta sunt. Hebr., *quæ non facta sùnt,* sed novissimis temporibus adhuc fient. Dicens, vel, *qui dico, Consilium meum stabit,* etc., quod exponit suo more, *et omne beneplacitum meum faciam.* Hoc solius Dei est : *Omnia,quæcumque voluit, fecit.*Quia dixerat *prædixisse se quæ nondùm facta essent,* hoc addidit ne quis dubitaret futura.

Vers. 11. — Avem. *It* nomen est collectivum, et sig. *turbam avium feralium,* ab *ut, involando celeriter et cum impetu,* more avium rapacium. Quo verbo utuntur servi Nabal quando retulerunt qualem se Nabal exhibuisset servis Davidis : *Involavit in eos* 1 Sam. 25; Vulgatus, *aversatus est eos.* Supra 18, 6, Gen. 15, et Job. 28, collectivè videas capi. Et Jer. 12, comparat Judæos *avibus rapacibus*, insinuans quòd sicut illi quasi agmen avium feralium involabant in Dominum, ita quoque hostes eorum quasi agmen avium feralium sanguine tinctarum involaturi erant in eos. Nam præcessit quòd *quasi leo dedissent contra Dominum vocem suam.* Ergo hìc non pro Cyro sed pro exercitu ejus ex Medis et Persis capi potest. In secundo autem membro Cyrum *virum voluntatis suæ* seu *consilii sui* vocat; ut possit sumi hic versus veluti expositio præcedentis.

Vers. 12. — Duro corde, *robusti corde*, seu *validi*, id est, qui cor habetis indomitum; neque est qui vos ab eis quæ concupiscitis retrahat. Isti enim sunt qui dicebant : *Post cogitationem cordis nostri ibimus,* etc. Qui autem hujusmodi sunt, *longè absunt à justitiâ.* Resistunt enim divinis motionibus et contumeliam faciunt Spiritui sancto. Similis phrasis est Ps. 76 : *Spoliati sunt robusti corde.*

Vers. 13. — Prope feci. *Appropinquatio Dei* et *justitiæ* ac *salutis* idem sunt, sicut *salus* nostra et *gloria* Dei. Quamvis autem votis hominum, qui hæc importunè, curiosè et quasi sine fide exoptant (ut supra exposuimus) dicentes : *Rorate, cœli, desuper,* etc., durè responderit, ut sibi hanc curam relinquerent, etc., non potuit se tamen continere quin ipsis rebellibus et incredulis apertè jam dicat *propè esse*,etc. Quæ quomodo et Cyro et Christo aptentur jam supra diximus. Ante Dominum autem quingenti aut septingenti anni sunt *sicut dies hesterna qúæ præteriit.* Adde quòd qui in Christum venturum, qui ab ipsis prædicebatur, credidissent, eique adhæsissent, eam salutem consecuturi erant quam qui viderunt et crediderunt. Supra verò admonui quare justitia quam Christus contulit dicatur *justitia Dei.* Dicitur autem *ejus justitia* sicut salus nostra dicitur *ejus salus;* ne nobis insultent hoc loco Lutherani.

CAPUT XLVII.

1. Descende, sede in pulvere, virgo filia Babylon, sede in terrâ; non est solium filiæ Chaldæorum, quia ultra non vocaberis mollis et tenera.

2. Tolle molam, et mole farinam; denuda turpitudinem tuam, discooperi humerum, revela crura, transi flumina.

3. Revelabitur ignominia tua, et videbitur opprobrium tuum : ultionem capiam, et non resistet mihi homo.

4. Redemptor noster, Dominus exercituum nomen illius, Sanctus Israel.

5. Sede tacens, et intra in tenebras, filia Chaldæorum : quia non vocaberis ultra domina regnorum.

6. Iratus sum super populum meum : contaminavi hæreditatem meam, et dedi eos in manu tuâ; non posuisti eis misericordias; super senem aggravâsti jugum tuum valdè.

7. Et dixisti : In sempiternum ero domina; non posuisti hæc super cor tuum, neque recordata es novissimi tui.

8. Et nunc audi hæc, delicata, et habitans confidenter, quæ dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius : non sedebo vidua, et ignorabo sterilitatem.

9. Venient tibi duo hæc subitò in die unâ, sterilitas

CHAPITRE XLVII.

1. Descendez, asseyez-vous dans la poussière, ô vierge fille de Babylone; asseyez-vous sur la terre; vous n'êtes plus sur le trône, fille des Chaldéens; on ne vous traitera plus comme étant molle et délicate.

2. Mettez-vous à la meule, et faites moudre la farine; dévoilez votre turpitude, découvrez votre épaule, découvrez vos jambes pour passer les fleuves.

3. Votre ignominie sera dévoilée, votre opprobre paraîtra à tous; je me vengerai de vous, et il n'y aura point d'homme qui me résiste.

4. Celui qui nous rachète s'appelle le Seigneur des armées, c'est le Saint d'Israël.

5. Asseyez-vous silencieuse, et entrez dans les ténèbres, ô fille des Chaldéens; parce que dorénavant vous ne serez plus appelée la dominatrice des royaumes.

6. J'avais été en colère contre mon peuple, j'avais rejeté avec horreur mon héritage, je les avais livrés entre vos mains; et vous n'avez point usé de miséricorde envers eux, vous avez appesanti cruellement votre joug sur les vieillards.

7. Vous avez dit : Je régnerai éternellement. Vous n'avez point fait de réflexions sur ces choses, et vous ne vous êtes point représenté ce qui devait vous arriver un jour.

8. Maintenant donc écoutez, ville voluptueuse, vous qui demeurez dans une pleine assurance, qui dites en votre cœur; Je suis souveraine; et après moi il n'y en a point d'autre; je ne serai jamais veuve, et je ne saurai ce que c'est que la stérilité.

9. Ces deux maux, la stérilité et la viduité, vien-

et viduitas. Universa venerunt super te propter multitudinem maleficiorum tuorum, et propter duritiam incantatorum tuorum vehementem.

10. Et fiduciam habuisti in malitiâ tuâ, dixisti : Non est qui videat me. Sapientia tua et scientia tua hæc decepit te. Et dixisti in corde tuo : Ego sum, et præter me non est altera.

11. Veniet super te malum, et nescies ortum ejus : et irruet super te calamitas, quam non poteris expiare; veniet super te repentè miseria, quam nescies.

12. Sta cum incantatoribus tuis, et cum multitudine maleficiorum tuorum, in quibus laborâsti ab adolescentiâ tuâ, si fortè quid prosit tibi, aut si possis fieri fortior.

13. Defecisti in multitudine consiliorum tuorum : stent, et salvent te augures cœli, qui contemplabantur sidera, et supputabant menses, ut ex eis annuntiarent ventura tibi.

14. Ecce facti sunt quasi stipula, ignis combussit eos : non liberabunt animam suam de manu flammæ; non sunt prunæ, quibus calefiant ; nec focus, ut sedeant ad eum.

15. Sic facta sunt tibi in quibuscumque laboraveras; negotiatores tui ab adolescentiâ tuâ, unusquisque in viâ suâ erraverunt ; non est qui salvet te.

dront fondre sur vous tout d'un coup en un même jour. Tous ces malheurs vous accableront, à cause de la multitude de vos enchantements, et de l'extrême dureté de vos enchanteurs.

10. Cependant vous vous êtes tenue assurée dans votre malice ; vous avez dit : Il n'y a personne qui me voie. C'est votre sagesse et votre science même qui vous a séduite; vous avez dit dans votre cœur : Je suis souveraine, et il n'y en a point d'autre que moi.

11. Le mal vous attaquera sans que vous sachiez d'où il vient; vous vous trouverez surprise d'une affliction que vous ne pourrez détourner; et une misère à laquelle vous n'aviez jamais pensé, viendra tout d'un coup fondre sur vous.

12. Présentez-vous avec vos enchanteurs, et avec tous vos secrets de magie, auxquels vous vous êtes appliquée avec tant de travail dès votre jeunesse, pour voir si vous en tirerez quelque avantage, et si vous pourrez en devenir plus forte.

13. Cette multitude de conseillers n'a fait que vous affaiblir. Que ces augures qui étudient le ciel, qui contemplent les astres, et qui comptent les mois, pour en tirer les prédictions qu'ils veulent vous donner de l'avenir, viennent maintenant, et qu'ils vous sauvent.

14. Ils sont devenus comme la paille; le feu les a dévorés; ils ne pourront délivrer leurs âmes des flammes ardentes; il ne restera pas même de leur embrasement des charbons auxquels on puisse se chauffer, ni du feu devant lequel on puisse s'asseoir.

15. Voilà ce que deviendront toutes ces choses, auxquelles vous vous étiez employée avec tant de travail; ces marchands, qui avaient trafiqué avec vous dès votre jeunesse, s'enfuiront tous, l'un d'un côté, et l'autre de l'autre, sans qu'il s'en trouve un seul qui vous tire de vos maux.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — Apertiùs jam hìc de calamitate Babylonis disserit ; quandoquidem illa salus per Cyrum, quæ typus erat salutis per Christum, non nisi vastato Chaldæorum regno adventura erat. Alloquitur autem Babylonem quasi reginam quampiam, quæ plena deliciis ac multo luxu magnàque superbiâ, quæ imperantes feminas comitari solet, regnorum habenas moderaretur. DESCENDE, etc. Unde descendit vide apud Danielem : *Deus cœli dedit tibi imperium*, etc. Captivarum autem ancillarum conditionem respicit. VIRGO, *virginem* vocat, quòd postquàm in illam amplitudinem Imperii pervenisset, nunquàm alterius Regis potentiæ succubuisset. MOLLIS ET TENERA famuli, domestici, familiares atque amici, nunquàm non adulationi servientes, ea quæ quidquam molestiæ aut laboris afferre possunt à regibus et principibus, præsertim feminis, abigunt, *mollitiem* ac *teneritudinem* prætexentes, ipsisque interdùm principibus subirasci videntur quòd sibi non parcant, neque suas vires metiantur. Huc alludere videtur propheta, quòd non sit jam qui Babylonis vicem doleat quòd in sortem servorum transierit : quare laboriosas operas illi injungit, dicens,

VERS. 2. — TOLLE MOLAM, etc. Hoc quoque extremæ est servitutis, ut notum est captivis apud Mauritanos. Id quod apparet ex Exodo : *A primogenito Pharaonis, qui sedet in solio ejus, usque ad primogenitum ancillæ quæ est ad molam.* Vide Jud. 6. DENUDA TURPITUDINEM. Controversum video apud ipsos rabbinos tam de formâ hujus nominis *tsamath* quàm de ejus significatione. Sunt qui *velamen* dicunt significare *ex tenui materiâ quo orientales feminæ utuntur, quo ab umbilico ad pedes usque proteguntur*. Ergo Vulgatam editionem ad hunc modum possumus interpretari, ut sensum non verba reddiderit : *Denuda turpitudinem*, non quòd *tsamath* pro *turpitudine* acceperit. Hieronymus tamen in Commentariis affirmat significare *pudenda*. Sed non video quo pacto istæ interpretationes conveniant loco Canticorum 4, ubi Capiti tribuitur : ob quem locum alii Hebræi pro *velamine capitis* accipiunt. Ego cùm nihil certi habeam inter tam varias sententias, quantum ex locis Scripturæ et ex etymologiâ nominis possum conjicere, existimo voce genericâ esse reddendum, *fascia*, vel alterâ simili. Et quidem si membrum istud ad sequentia pertineat, pro *velamine partium inferiorum* accipio; sin præcedentibus, de *ornatu capitis*, cujus usus fuerit nobilibus feminis, aut *pectoris* : nam et Græci *operimentum* interpretati sunt. HUMERUM. Vocem quoque *schebel* variè reddunt interpretes, quæ nusquàm nisi hìc reperitur. Certè cognatæ voces *fluxum* aut *protensionem* notant, ut *semitæ* nomen, et *calami frumenti*. Vide supra cap. 17. Ergo videtur posse accipi pro parte illâ quæ excurrit à coxendice usque ad talos. Alludit autem ad eos quibus per aquas eundum est, qui eam corporis partem denudant quam aquæ madefacere possunt. Babylonii autem transituri erant Tigrim aliaque flumina, ut in Persidem captivi ab-

irent; quæ in morem servorum pedibus suis trajicere oportebat. Quæ omnia figuratè dicta intelligito pro humili servorum ac captivorum conditione.

Vers. 3. — Ignominia tua. Nomen Hebræis *nuditatem* propriè notat; quo nomine eam corporis partem notant quam ignominiosum est denudare, Exod. 28, Levit. 18, etc., quare non malè *ignominiam* dixit Vulgatus; nam et Paulus de his partibus verba faciens *eas nos abundantiori honore circumdare* dixit, etc. Non resistit mihi homo. Sensum vertit Vulgatus eleganter. Hebr., *non obviam habebo hominem. Obviare* enim pro *interpellare* usurpant Hebræi, Gen. 23, Ruth 1, infra 59: *Admiratus est quòd non esset occurrens*, etc., *vindictam* autem *capere sine occurrente* est modis omnibus iræ atque animo satisfacere. Non sunt verò inter infideles qui obviam eant Domino percutere volenti; at inter fideles nunquàm desunt qui sese opponant, nonnullique reperiuntur qui (ut loquitur Scriptura) consurgant, et teneant Dominum. Vide infra c. 59.

Vers. 4. — Redemptor noster. Apostrophe est piorum, qui non possunt se continere neque spiritum cohibere quin Deum laudent cùm audiunt ultionem de Babyloniis plenissimè capiendam. Non enim minùs grata erat *redemptio* ex captivitate quàm *vindicta* de Chaldæis; utraque enim gloriam Dei ac potentiam commendabat. Hæc vota habes expressa in Ps. *Super flumina*, etc. Memineris hoc loco, Deum se erga Israelitas veluti erga filios gessisse; Babylonios autem, sicut etiam et Assyrios, virgam quâ filios percusserat reputare, quam post verbera in ignem mitteret. Notare etiam hoc loco juvat aliâ ratione affectum patris in Deo, qui antequàm Judæi in captivitatem eant, prædicit per Prophetas quòd liberandi forent, quasi nullo modo induci possit ad castigandam Ecclesiam suam Deus nisi simul etiam definiret quâ ratione eam liberaret, etc. Nomen ejus. In cantico Mariæ matris Domini sic legimus: *Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus*, id est, cujus nomen est sanctum.

Vers. 5. — Sede tacens. Possumus et *silentium* et *tenebras* vel ad captivitatem referre (nam in obscuris locis detinentur captivi apud barbaros hostes), vel etiam ad mortuorum conditionem; quibus utrumque tam in Sacris litteris quàm profanis tribuitur. Psalmo enim 94 dicitur: *Parùm abfuit quin vicina fuisset silentio anima mea*; et 115: *Omnes descendentes in silentium.* Unde et Virgilius lib. 6 Æneidos,

Dii quibus imperium est animarum, umbræque silentes,
Et Chaos, et Phlegethon, loca nocte silentia latè, etc.

Ultra. Hìc rerum humanarum vicissitudines mente volve, christiane lector, et conditionem hanc Babyloniorum cum eâ ex quâ prolapsi sunt tecum cogita; ut colligas quòd Deo æternisque rebus adhærere, tantummodò sit sapere.

Vers. 6. — Iratus sum. Quo consilio Deus adversa immittat in suos, nempe ut puniendo ad sanam mentem reducat, quantâ etiam misericordiâ, ut non supra modum aut supra virtutem aggravemur, in hoc versu facile est videre. Sed primo loco propheta significare vult causas ob quas evertere vellet Babylonem. Nam famæ suæ habere rationem videtur Dominus, utpote qui nolit ut quisquam possit querimoniam instituere quasi immeritò affligatur. Contaminavi, seu *profanavi. Calal* enim in tertiâ est *commune facere. Commune* autem vocabant Hebræi inquinatum seu immundum et sanctitate destitutum. *Profanare* itaque *hæreditatem* est. Quasi rem vulgatam atque communem aliorum violentiæ et injuriæ exponere. Et hoc est quod sequitur, dedi eam in manum tuam. Erant enim incircumcisi et immundi Babylonii; Judæi autem, gens sancta et populus Domini. Sicut enim *profanari* dicebatur sacerdos si rem immundam tangebat, ita res sancta dicebatur *profanari* si ab immundis tractaretur, præsertim cum injuriâ, violentiâ ac contumeliâ. Hìc vide cui adscribi debeant Turcarum victoriæ et triumphi de populo Dei; profectò non nisi iræ Dei, quæ nunquàm nisi ob scelera nostra effervescit. Non posuisti eis, etc. Verbo *ponendi* largissimè utuntur Hebræi. Arguit autem Babylonios primo loco crudelitatis et immisericordiæ: cujus argumentum haud parvum erat *senum* divexatio. Nam si senes tam malè accipiebant Chaldæi, quid facerent juvenibus? Ergo si rationem consulas, et secundùm rationem hominibus inditam vivas, canities reverentiam ac misericordiam etiam à duro milite extorquebit. Vide Threnos Jeremiæ.

Vers. 7. — Et dixisti, etc. Objicit superbiam atque arrogantiam, et numinis ac divinæ providentiæ oblivionem seu ignorantiam, quæ sese ferè comitantur. Non posuisti hæc, etc. Nempe, ex indignatione Domini in populum suum evenisse ut vinceres ipsum et Judæam posses depopulari; neque tibi in mentem venit quòd esset populus Dei et hæreditas ejus. Hæc si intellexisses atque ut par erat cogitâsses, aliter cùm ipsis egisses. Novissimi tui. In Hebræo est pronomen tertiæ personæ feminini generis, sicut mox v. seq., *dixisti in corde tuo*. Hebr., *ipsius*. Et manifestum est ad Babylonem esse sermonem; quare Vulgatus in pronomen secundæ vertit, sicut etiam docti Hebræi, quasi *he* interdùm serviat secundæ personæ. Quare Babylonem incogitantiæ arguit, quòd quæ tandem sibi eventura essent non attenderet. Hæc est imprudentia filiorum hujus seculi et infidelium, ut, si in futurum prospiciant, nunquàm sibi nisi læta promittant. Verùm enimverò si Babylonii ea quæ de populo Israel audierant, et quanta in eorum gratiam Dominum fecisse ex famâ cognoverant, ad memoriam revocâssent; simul quoque si in eos sævirent, et illi ad Deum reverterentur, rerum vices sperare potuissent.

Vers. 8. — Audi, delicata, *deliciis dedita*, seu *deliciis affluens*. Imperium et superbiam et futurorum incogitantiam quî fieri potest ut non sequatur vita voluptaria? Adde quòd vice versâ ipsæ etiam deliciæ cor auferunt, et insipientes reddunt homines. Et non est præter me amplius. Sensum aptè reddidit Vulgatus interpres: *Nihil est in toto orbe quod quis de-*

sideret videre ubi me viderit ; in me est summa totius elegantiæ, pulchritudinis, divitiarum ac totius denique felicitatis, etc. Solius certè Dei fuerit hæc dicere (ut supra non uno loco vidimus) qui unus omnia habet, et solus sufficit et sibi et omnibus. In quocumque autem alio intolerabilem arrogantiam continent, sed non durabit. STERILITATEM. Duo sibi non defutura promittebat, non amissuram se unquàm regem legitimum, ac Chaldæum ; huc enim videtur referenda *viduitas ;* et, semper populi et civium refertissimam fore ; hi enim sunt veluti filii, sine quibus videntur civitates similes matribus quæ orbantur filiis. *Schacal* enim non tam *sterilem esse* quàm *orbatum* notat. Gen. 27 : *Quare orbabor ego utroque vestrûm uno die ?* etc.

VERS. 9. — VENIENT. Vulgatus conjunctionem omisit, quæ, ni fallor, aut adversativam aut illativam vim habet : *At venient,* vel, *venient igitur duo,* etc. Ecce arrogantiæ et inanis fiduciæ atque etiam incogitantiæ pœna. Illud enim *subitò et uno die* quàm displiceat Deo inanis illa fiducia satis indicat. Sicut enim gratissimum illi est ab eo pendere animis, ità nihil magis invisum quàm spem in perituris rebus collocare ; hoc enim est aliquo modo divinitatem alteri tribuere. Unde et avaritiam *servitutem idolorum* vocavit Paulus : avarus enim in divitiis fiduciam suam collocat. UNIVERSA. Ego vocis Hebrææ expressi significationem, *secundùm integritatem suam.* Venustatem autem habet et jocum, quòd orbitati et viduitati *perfectionem* tribuit Dominus. Adde quòd *tham,* id est, *integritas* non sit semper morum, sed virium, ut 2 Par. 21 : *Quidam extendit arcum pro integritate suâ,* id est, pro virili suâ. PROPTER MULTITUDINEM, etc. Rectè Vulgatus *in* pro *propter* accepit. Dixi autem *præstigiatores,* quia Hebræis propriè *caschaph* est *res aliter oculis objicere quàm sint.* Vide Mich. 5, et Nah. 3. DURITIEM *otsemah, robur* seu *corroborationem* significat. Pro *densitate* seu *constipatione* hìc accipere possumus ; ut sicut dixit *multitudinem præstigiatorum,* sic dicat *densitatem Astrologorum,* id est, qui ex conjunctionibus astrorum et constellationibus judicium ferunt. Nomen enim *cabarim* à *conjunctione* seu *coadunatione* dicitur ; toti enim in conjunctionibus stellarum versantur. Hanc esse veram nominis interpretationem habes ex vers. 13. Vulgatus Hebræos secutus *incantatores* dixit. Quatenùs quidem audiendi sint Astrologi, plurima scripta sunt à viris doctis et piis. Certè hic locus et quæ sequuntur manifestè eos redarguunt qui ex astris putant se certò scire posse mutationes regnorum, eventus bellorum, et similia. Hæc *Chaldæorum monstra* vocat Cicero lib. de Divinatione de quibus Eudoxus Platonis auditor, et in astrologiâ, judicio doctissimorum hominum, facilè princeps sic opinatur : *Id quod scriptum reliquit Chaldæis in prædictione et notatione cujusque vitæ ex natali die, minimè esse credendum.* Non damnant sacræ litteræ, neque qui rectè sentiunt Ethnici, eam astrologiæ partem quæ ex longâ temporum observatione tradidit certas leges cursûs et motûs siderum ; sed neque eam quam *judiciariam* vocant omni ex parte. Nam quatenùs sequitur certas rationes physicas, habet suam utilitatem et laudem : at quatenùs tradit superstitiosas quasdam notationes et incertas observationes, aut astris tribuit et configurationibus eorum certam vim constituendi aut evertendi regna, aut dirigendi humanas actiones et eventus (qui magnâ ex parte liberi sunt, et à voluntate liberâ ortum habent) nequaquàm audiendos esse docent sancti Patres. Quare *neque à signis cœli nobis metuendum esse* dicit Jeremias. Et in Deuteronomio præcipit Dominus *ne astrologos audiamus ;* sed potiùs *prophetam quem ille suscitaturus erat,* id est, Christum Dominum, et ejus Evangelium, etc.

VERS. 10. — FIDUCIAM HABUISTI IN MALITIA, id est, Cùm mala multa patrares, et sceleribus scateres, fidenter et securè vitam degebas. Hunc sensum probat quod sequitur. ET DIXISTI : NON EST QUI VIDEAT ME. Ignorabat enim Dei numen ac providentiam. Hinc in scelera laxatis habenis prolabuntur impii. Ubi enim dicunt in corde suo : *Non est Deus, corrupti sunt, et abominabiles facti sunt,* etc., videant quorum est speculatores agere, et pro Deo in hoc mundo intentis oculis videre quæ alii agant ; si conniveant, si discedant, si longè absint, quantorum sint malorum auctores. SAPIENTIA TUA, etc. Quæ fuerit hæc *sapientia* duodecimo et sequentibus versibus videre licet. Putabant nimirùm ex astrorum influxu omnia pendere ; et cùm ex astris non viderent sibi malum impendere, nihil sibi timebant, etc. EGO SUM, etc. Vide v. 8.

VERS. 11. — VENIET. Hìc rursùm omisit conjunctionem, quòd Hebræis interdùm vacat ; sed hìc puto habere vim quam supra ver. 9, exposui. ET NESCIES ORTUM EJUS, id est, *cujus ortum ignorabas. Auroram* tribuit hebraismus quibusvis rebus. Dicitur verò Babylon *ignorare ortum calamitatis suæ,* aut quia statim, ubi incepit, ad finem usque grassata est, *repentèque,* ut supra dixit, *venit et viduitas et orbitas ejus ;* vel quia non putaret cùm propter scelera sua sibi impendere malum, neque habere Persa odii causas quæ notæ essent, ignorabat unde tot sibi orirentur adversa. Nisi malis hæc etiam ad sugillationem astrologorum referre, quòd in astris non viderent signa ex quibus colligerent impendentem tempestatem. CALAMITAS. Nomen Hebræum *harah* est à verbo quòd *fieri* seu *factum esse* notat ; semperque in malam partem accipitur nomen ; ideò Vulgatus *calamitatem* vertit Ezech. 7. *Eventum* dicere possumus, seu *adversam fortunam.* Hanc dicit *non posse expiare* seu *placare ;* quia non posset antevertere seu avertere muneribus aut precibus. Medi enim et Persæ *non aurum neque argentum volent ;* Deus autem *iratus* omninò est, et, ut supra dixit, *non est habiturus obviam hominem,* neque erit qui interpellet, etc.

VERS. 12. — STA, etc. Sarcasmus est et ironiæ plena oratio, quæ non infrequens est in Scripturis ; ut, *ubi sunt dii eorum ? surgant, et opitulentur vobis,* et multa similia. Jam enim dixerat eos propter studium et operam quam impendebant malis illis artibus, perituros ; tantùm aberat ut ex illis emolumentum capere possent. CUM INCANTATORIBUS TUIS. Vide de hàc

voce supra vers. 9, et versu seq. IN QUIBUS LABORASTI, vel *cum quibus laborâsti*, id est, negotium tibi fuit, neque leve. Difficile est enim cum hujusmodi hominibus versari, et illorum operâ uti velle; siquidem morosi sunt et avari; insuper quia mendaciis rem sæpè peragunt, quæ tamen, ne præsentiantur, student occultare; spe inani alunt miseros, illorumque bona devorant. Semper autem Chaldæi astrologiæ et magiæ dediti fuère; erantque quamplurimi apud Babylonem hujusmodi artium professores. Possumus quoque has voces pro abstractis accipere, ut interdùm solent, pro ipsis *præstigiis et judiciis ex astris*, vel, ut Vulgatus vult, *incantationibus*, in quibus perdiscendis haud vulgarem operam navabunt Chaldæi, ut ex sacris et profanis litteris constat. Vide Ciceronem de Divinatione, quàm observârint Chaldæi *trajectiones et motus stellarum*. Cæterùm aliarum vocum ego proprias significationes expressi.

VERS. 13. — IN MULTITUDINE. *Bet*, pro *cum* accepi; id est, et tu et consilia tua interiistis. *Consilia tua* seu *consultationes tuæ*, quibus consulebas astrologos judiciarios, et ipsa pariter ipsorum responsa ac *consilia penitùs cessârunt et consumpta sunt;* nam et inania fuerunt et posthàc neque illos consules, neque illi respondebunt tibi. AUGURES COELI. Ego eamdem esse vocem hoc loco cum eâ quæ præcessit v. 9, existimo, et eisdem vocalibus esse proferendam et scribendam, et cum *ket* non cum *he cabar* non *habar:* nullibi enim reperitur *habar*, et facilis est mutatio unius litteræ in alteram. Qui sint autem *cabarim* exponit propheta. Vocantur autem ab Hebræis *conjunctores*, ut supra dixi, ut qui nunquàm cessant stellas combinare seu conjungere, ac conjunctiones astrorum, oppositiones et constellationes observare. Vulgatus *augures* dixit. QUI CONTEMPLANTUR SIDERA. Hebraica constructio videtur significare *attentâ consideratione oculos figere*. Potest et sic verti, *qui prævident in stellis*, id est, qui virtute stellarum inspectâ futura prævident atque prædicunt. Nam et *cozeh* interdùm ad *visiones propheticas* ac *prophetias* accomodatur. Sed prior expositio hebraismo magis accedit. ET SUPPUTANT; *moriim, scire facientes*, id est, prænuntiantes. Hoc priorem expositionem confirmat. Priùs enim est diligens astrorum inspectio, deinde futurorum prænuntiatio. Neque verò existimo Vulgatum participium hoc verbo *supputandi* reddidisse, sed totius orationis voluisse sensum reddere, suppleto verbo *supputandi* ad elucidandam orationem, *qui scire faciunt ventura tibi, supputatione mensium factâ*. Ad verbum autem si reddas, ut in editione nostrâ vides, paulò diversus sensus subesse videbitur, *qui scire faciunt*, seu *denuntiant, ad singulas lunationes*, id est, singulis quibusque mensibus et lunæ renovationibus, « quæ quo tempore veniant super te; » vel, « qui annuntiant quæ singulis mensibus super te ventura sunt; » vel, « qui annuntiant singulis lunationibus, ex quibus, » id est, juxta hebraismum, « quænam ex ipsis venient super te, » id est, tibi futura sint adversa. Vel certè hæc ultima verba versûs conjungenda sunt cum verbo *salvent; astrologi, qui intuentur sidera, et de singulis mensibus pronuntiant, salvent te, et liberent ab illis quæ ventura sunt super te*. Et hic sensus planus est, et mihi amplectendus.

VERS. 14, 15. — ECCE FACTI SUNT, etc. Eleganti similitudine subitò evanuisse sapientes ipsos cum suis artibus, nihilque utilitatis indè relictum esse, ostendit; quemadmodùm ex quisquiliis, si in eas ignis incidat, neque carbones manere solent. Pudere autem oportebat tot annos totamque vitam oleum et operam, ut aiunt, perdidisse. Verùm nequaquàm præterire oportet, quos superioribus versibus præstigiatores et *astrologos* vocaverat, in hoc ultimo *versu negotiatores* appellare, quòd operas suas consuevissent sicut merces hominibus vendere. At sicut mercatores, qui in quovis *transitu* seu commutatione mercium, in quovis (ut aiunt) contractu, cambio et remissione (hæc enim *transitum* appellare videtur hebraismus) jacturam paterentur, deciperentur atque *errarent*, malo aliquo genio impulsi negotiationi incubuisse dicerentur; ita illi sapientes in quovis transitu, supputatione, applicatione ac consilio decepti se aliosque perdiderunt. Nam et Cicero *trajectiones et motus stellarum* dicit *Chaldæos observare solitos*. Quo factum est ut non fuerit qui salutem Babyloniis afferret, sed errorem, sed pestem.

CAPUT XLVIII.

1. Audite hæc, domus Jacob, qui vocamini nomine Israel, et de aquis Juda exîstis, qui juratis in nomine Domini, et Dei Israel recordamini non in veritate, neque in justitiâ.

2. De civitate enim sanctâ vocati sunt, et super Deum Israel constabiliti sunt; Dominus exercituum nomen ejus.

3. Priora ex tunc annuntiavi, et ex ore meo exierunt, et audita feci ea; repentè operatus sum, et venerunt.

4. Scivi enim quia durus es tu, et nervus ferreus cervix tua, et frons tua ærea.

5. Prædixi tibi ex tunc; antequàm venirent indicavi tibi, ne fortè diceres: Idola mea fecerunt hæc, et sculptilia mea et conflatilia mandaverunt ista.

CHAPITRE XLVIII.

1. Ecoutez ceci, maison de Jacob, vous qui portez le nom d'Israël, qui êtes sorti de la source de Juda, qui jurez au nom du Seigneur, qui vous souvenez du Dieu d'Israël, sans être à lui dans la vérité et dans la justice;

2. Car ils prennent le nom de citoyens de la ville sainte, ils s'appuient sur le Dieu d'Israël, qui a pour nom le Seigneur des armées.

3. Je vous ai annoncé longtemps avant l'événement ce qui s'est fait; je l'ai assuré de ma bouche, et je l'ai fait entendre; je l'ai accompli tout d'un coup, et vous l'avez vu.

4. Parce que je savais que vous êtes dur, que votre cou est comme une barre de fer, et que vous avez un front d'airain.

5. Je vous ai tout prédit avant l'événement, je vous l'ai marqué par avance, de peur que vous ne disiez: Ce sont mes idoles qui ont fait ces choses, ce sont

6. Quæ audîsti, vide omnia; vos autem, num annutiâstis? Audita feci tibi nova ex tunc, et conservata sunt quæ nescis.

7. Nunc creata sunt, et non ex tunc: et ante diem, et non audîsti ea, ne fortè dicas: Ecce ego cognovi ea.

8. Neque audîsti, neque cognovisti, neque ex tunc aperta est auris tua; scio enim quia prævaricans prævaricaberis, et transgressorem ex utero vocavi te.

9. Propter nomen meum longè faciam furorem meum et laude meâ infrenabo te: ne intereas.

10. Ecce excoxi te, sed non quasi argentum: elegi te in camino paupertatis.

11. Propter me, propter me faciam, ut non blasphemer: et gloriam meam alteri non dabo.

12. Audi me, Jacob, et Israel quem ego voco; ego ipse, ego primus, et ego novissimus.

13. Manus quoque mea fundavit terram, et dextera mea mensa est cœlos; ego vocabo eos, et stabunt simul.

14. Congregamini omnes vos, et audite: Quis de eis anuntiavit hæc? Dominus dilexit eum: faciet voluntatem suam in Babylone, et brachium suum in Chaldæis.

15. Ego, ego locutus sum, et vocavi eum; adduxi eum, et directa est via ejus.

16. Accedite ad me, et audite hoc: Non à principio in abscondito locutus sum; ex tempore antequàm fieret, ibi eram: et nunc Dominus Deus misit me, et Spiritus ejus.

17. Hæc dicit Dominus redemptor tuus Sanctus Israel: Ego Dominus Deus tuus docens te utilia, gubernans te in viâ quâ ambulas.

18. Utinam attendisses mandata mea; facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris:

19. Et fuisset quasi arena semen tuum, et stirps uteri tui ut lapilli ejus; non interiisset, et non fuisset attritum nomen ejus à facie meâ.

20. Egredimini de Babylone, fugite à Chaldæis, in voce exultationis annuntiate: auditum facite hoc, et efferte illud usque ad extrema terræ; dicite: Redemit Dominus servum suum Jacob.

21. Non sitierunt in deserto, cùm educeret eos; aquam de petrâ produxit eis, et scidit petram, et fluxerunt aquæ.

22. Non est pax impiis, dicit Dominus.

mes images taillées et jetées en fonte qui l'ont ainsi ordonné.

6. Voyez que tout ce que vous avez entendu prédire est accompli. Est-ce vous qui l'avez ainsi annoncé? Je vous ferai entendre maintenant de nouvelles prédictions que je vous ai réservées, et qui vous sont inconnues.

7. Ce sont des choses que je fais présentement, et elles ne sont pas d'autrefois; elles n'étaient point auparavant, et vous n'en avez point entendu parler, afin que vous ne veniez pas dire: Je savais toutes ces choses.

8. Vous ne les avez ni entendues ni connues; et présentement même votre oreille n'est point ouverte, car je sais certainement que vous prévariquerez, et dès le sein de votre mère, je vous ai appelé le violateur de ma loi.

9. Néanmoins j'éloignerai ma fureur de vous à cause de mon nom; et pour ma gloire, je vous retiendrai comme avec un frein, de peur que vous ne périssiez.

10. Je vous ai purifié par le feu, mais non comme l'argent; je vous ai choisi dans la fournaise de la pauvreté.

11. C'est pour moi-même, c'est pour moi-même que j'en ai usé de la sorte, afin que mon nom ne soit point blasphémé, et je n'abandonnerai point ma gloire à un autre.

12. Ecoutez-moi, Jacob, et vous Israël que j'appelle à moi, c'est moi, c'est moi-même qui suis le premier, et qui suis le dernier.

13. C'est ma main qui a fondé la terre; c'est ma droite qui a mesuré les cieux; je les appellerai, et ils paraîtront tous ensemble.

14. Assemblez-vous tous, et écoutez: Qui d'entre les idoles a prédit ces choses? Le Seigneur l'a aimé; il exécutera sa volonté dans Babylone, et il sera son bras parmi les peuples de Chaldée,

15. C'est moi, c'est moi qui ai parlé; je l'ai appelé; je l'ai amené, et j'ai aplani tous les chemins devant lui.

16. Approchez-vous de moi, et écoutez ceci: Dès le commencement, je n'ai point parlé en secret, j'étais présent lorsque ces choses ont été résolues, avant qu'elles se fissent; et maintenant j'ai été envoyé par le Seigneur Dieu et par son Esprit.

17. Voici ce que dit le Seigneur votre rédempteur, le Saint d'Israël: Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous enseigne ce qui vous est utile, et qui vous gouverne dans la voie par laquelle vous marchez.

18. Oh! si vous vous fussiez appliqué à mes préceptes, votre paix serait comme un fleuve, et votre justice, comme les profondeurs de la mer;

19. Votre postérité se serait multipliée comme le sable du rivage, et les enfants de votre sein, comme les petites pierres qui sont sur ses bords; le nom de votre race n'aurait point été effacé, ni aboli de devant mes yeux.

20. Sortez de Babylone, fuyez de Chaldée, faites entendre des cris de joie, annoncez votre délivrance, et publiez-la jusqu'aux extrémités du monde; dites en tous lieux: Le Seigneur a racheté Jacob son serviteur.

21. Lorsqu'il les tira de l'Egypte, ils ne souffrirent point la soif dans le désert; il leur fit sortir l'eau du rocher; il ouvrit la pierre, et les eaux en sortirent en abondance.

22. Mais il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Quam utilitatem deberent Judæi habere tam ex consideratione liberationis è Babylone quàm ex istarum rerum prædictione aperit Dominus per prophetam, et viam parat ad apertiora de Christo vaticinia. Vide autem quomodò interim, dùm captat attentionem, eos ad quos loquebatur graphicè depingat; quod facit, ne in iis quæ dicturus erat, in quibus quòd eis parùm confidisset declaratur, quisquam Deum argueret. Eos ergo nomine tenùs Dei cultores hìc appellat, fictos atque hypocritas; qui à nobilitate

parentum, quâ gloriabantur, planè degenerabant, et *sanctitatis* tantùm nomen possederunt : quo etiam ad inanem gloriam abutebantur. Existis. In Hebræis mutatur persona, *exierunt. Ex aquis* autem *Jehuda* dixit, metaphorâ sumptâ ex fontibus et rivis, q. d., *ex scaturigine et sobole Jehuda.* Communicat enim fons laudatus laudem et nomen suum aquis ex eo promanantibus : Sic etiam caput familiæ, ut Jehuda, qui non solùm suis, ut cæteri fratres, sed toti genti et regno nomen dedit : Quo generis auctore gloriabantur Israelitæ, et ex ipso nomine *prædicatores* se esse *nominis Dei* profitebantur. Qui juratis in nomine, id est, *per nomen Jehova.* Et Dei Israel recordamini. Jam admonui quòd verbum *zacar* in *hiphil* sit interdùm idem quod *prædicare, celebrare, confiteri;* quæ verba Hebræis interdùm construuntur cum præpositione *in.* Ergo *commemorare in Deum Israelis* est laudes Dei decantare, ejusque nomen celebrare; quod qui faciunt ore, *corde* autem *longè absunt à Deo,* quia implicantur vitiis et concupiscentiis hujus seculi, à quibus Deus abhorret, dicuntur *confiteri et laudare Dominum non cum veritate, neque cum justitiâ;* ficti enim sunt et iniqui; ut qui Deo auferant vitâ et moribus quod illi vocibus tribuunt; planè impii, qui cùm laudes decantent ore, alios vitâ ad blasphemandum invitant.

Vers. 2. — De civitate enim, etc., *ki* pro continuationis particulâ libenter accipio hoc loco; id est, *dici quoque et appellari volunt de civitate sanctâ,* id est, cives Jerosolymitani, *et qui à Deo Israelis sustentantur,* quasi domestici ejus. Certè hæc duo membra Paulus sic reddidit ad Ephes.: *Cives sanctorum et domestici Dei.* Domesticos enim suos alunt patresfamiliâs : neque aliud fulcimentum habent domestici quàm herum suum. Illud verò quod sequitur : Jehova exercituum nomen ejus, vel referendum est ad initium orationis : *Audite hæc, Israelitæ, quæ dicit, cujus nomen est Jehova exercituum;* vel ad id quod immediatè præcedit, *qui dici vultis cives civitatis sanctæ, et domestici Dei Israel, cujus nomen est Jehova exercituum.* Et hic posterior sensus planus est; hoc enim nomine valdè gloriabantur Judæi, quòd essent de domo potentissimi Dei, qui paratos habet exercitus angelorum et hominum, etc. Quod certè si verum esset, et cum veritate sic appellarentur, nihil video adeò gloriosum.

Vers. 3. — Priora ex tunc, etc. Ecce quid volebat audirent; et vel supplendum est relativum *ascher,* quod sæpè omittitur, vel certè illud *he,* quod præponitur nomini *rischonoth* (quod non, ut quidam volunt, interrogativum est), vices ejus gerit, q. d. : *Quæ priora ex tunc annuntiavi;* ut sit sensus : *Priora quæ ex tunc annuntiavi, quæ ore meo promisi futura, citò feci, et venerunt;* seu, *feci ut citò venirent.* Prædixit quòd eriperet ex Ægypto, eveheret in regnum, etc., jam impleta sunt.

Vers. 4. — Scivi enim. Ad verbum. *A scire me,* id est, eò quòd scirem. Pendet autem oratio usque ad «equentem versum : « Quid, » inquit, « sciebam quòd « pertinax esses, » etc.; « idcircò ex tunc annuntiavi « tibi, » etc.; vel : « Quàm primùm intellexi quòd pertinax esses, » etc.; vel sic cum nonnullis Hebræis : « Citò « feci ut venirent, etiamsi scirem quòd pertinax esses », etc., ut vau versûs quinti valeat « autem; » q. d.: « Sciebam quidem quàm duræ cervicis esses, et quàm « malè acciperes beneficia quæ in te conferrem; nihilominùs, quæ jam olim promiseram patribus, « quàm citissimè curavi ut fierent; eo autem consilio, « antequàm fierent, prædixi tibi futura, ne diis tuis « fictitiis ea adscriberes, » etc. Quòd autem eos *cervicis ferreæ* vocat, alludit ad verba Exod. et Deut., ubi passim eos *duræ cervicis* appellat. *Frontem* verò *ferream* vocat ob impudentiam; quod Latini vocant *frontem perfrictam;* vel alludit ad boves, qui cervice et fronte jugum trahunt, quæ illis est durissima. Rigidos ergo eos et pertinaces notat.

Vers. 6. — Vos autem num annuntiastis? In Hebræis est futurum, quod Vulgatus pro præterito accepit; quasi diceret propheta *illos nequaquàm novisse, neque pronuntiare* potuisse. Sed cùm interrogatio sit, *annon,* et affirmativam responsionem exigat, sensus esse potest : « Ex tunc, à principio audire te isthæc « feci; et hoc ita pervulgatum est, ut vos, si velitis, « id possitis annuntiare et testificari; » vel, « et vos « nonne id soletis prædicare? nempe quòd multò ante « prædicta sint, » etc. Audita feci tibi nova ex tunc. Puto vitiatè legi *ex tunc,* et legendum juxta Hebræum *ex nunc;* et ita videtur quoque Hieronymus interpretari. Non, inquit, adduco vetera, ut fidem astruam; sed nova, quæ contra Babylonios facturus sum, annuntio. Ad hunc quoque modum supra dixerat propheta : « Prima quæ fuerunt, ecce venerunt; nova quoque « annuntio. Et ne memineritis priorum, et antiqua « ne intueamini; ecce ego facio nova, et nunc orientur, » etc. Quæ ut ad mysterium detorsimus, ita hoc quoque loco; quasi redemptio ex Babylone inter priora et vetera computetur; *novum* autem sit quod in illâ figuratum et delineatum fuit. Et conservata, *reservata,* id est, recondita. Hebraismum, *et non novisti ea,* Vulgatus doctè vitavit, *quæ nescis.*

Vers. 7. — Nunc creata sunt. Nova sunt, non antiqua. Nunc de novo producuntur, non jam olim edita. Et ante diem. Negatio repetenda venit, *non ex tunc, neque ante diem,* id est, ante hunc diem. Sic doctus quidam Hebræus.

Vers. 8. — Neque audisti. Dixerat, *ne dicas. Ecce novi ea.* Auget negationem : *Quinimò non audisti, quinimò non novisti; non est aperta,* etc., id est, neque ad aures tuas pervenit vel minimum hujus rei. Hæc est vis particulæ *gam.* Prævaricans prævaricaberis, q. d. : Toties te hoc ignorare repeto, *quia novi quòd prævaricans prævaricaberis,* id est, quia consuevisti prævaricari, et mores tuos persequeris. Cæterùm *bagad,* quod *prævaricandi* verbo Vulgatus et cæteri eum secuti reddiderunt, jam superiùs annotavi esse *excurrere,* seu *depopulari,* ac *vi diripere.* Hìc autem non malè convenit ut eos *direptores* appellet, qui gloriam Dei diripiebant, et alteri conferebant. Quare meritò etiam *transgressores* seu *transfugæ* appellari

possunt, qui legitimum imperatorem deserentes, ad hostes transgrediuntur ac transfugiunt, quasi pro idolis starent adversùs verum Deum et Patrem. *Ab utero* autem sic *vocatos* dicit, quia, ut inquit Stephanus, *semper Spiritui sancto restiterunt*. Recole quales se exhibuerint egressi ex Ægypto, et videbis meritò sic à Domino jam tunc appellatos.

Vers. 9. — Propter nomen meum. Respondet tacitæ objectioni, quæ talis esse poterat: « Si transgressores meritò jam ab initio vocati sunt, si nôsti quòd ab studiis suis non desistent, quid est quòd et eos à captivitate educere vis, et hoc illis prædicis? » Respondet: *Propter nomen meum*. Longe faciam, seu *prolongabo;* eo modo quo istud verbum accipitur Prov. 19: *Intelligentia hominis prolongavit iram suam*, id est: Qui sapiens est, tardus est ad iram, differtque vindictam. Unde Dominum vocat David, Ps. 86; *longum irarum*, id est, tardum ad iram. Ergo hoc loco insinuat Dominus quòd ducti in captivitatem Judæi non plenè pœnas luerent, sed *prolongaret iram suam* Deus, quousque, ni fallor, illi *adimplerent mensuram patrum suorum*, et Filium Dei interficerent. Tunc enim effudit omnem iram suam, ut gens illa aboleretur, salvis tamen reliquiis, non autem ut ampliùs in regnum seu rempublicam coalescerent. Nisi malis simpliciter accipere *elongare iram* pro *auferre* seu *longè facere;* quasi indignus esset qui reduceretur ex captivitate, ex misericordiâ autem Dei reducendus esset. Et laude mea. Puto scriptum fuisse *et laudem meam;* nam ita interpretatur Hieronymus in Commentariis, repetitâ præpositione *propter* è superiori membro, juxta consuetudinem Hebræi sermonis. Infrenabo te; *catam* verbum (modò verbum sit) non nisi hoc loco invenitur. In hoc autem conveniunt viri docti, ut significet *constrictionem*, seu *cohibitionem*, seu *obsignationem*, *qualis est sigillorum*. Quare Vulgatus *infrenare* dixit. Et in Hebræo pronomen est in dandi casu; ut sit sensus juxta Vulgatum: *Et propter laudem meam frenum injiciam tibi*, nempe ut ductum meum sequaris, *ne omninò intereas;* quasi eum, veluti equum, reducturus esset è Babylone, etc. Possumus nihilominùs sic vertere, et simpliciùs interpretari: *Et laudem meam obsignabo tibi*. Cùm nihil habeas quo me provocare possis ad misericordiam, sed totus, quantus es, ab utero iram promerearis, *obsigno tibi laudem meam*, et quasi pallium induco super te, vel signo illam super te ut appareas mihi quasi materia laudis meæ; quæ te semper comitetur, ut si delere velim, protinùs meminerim laudem meam interire; atque hoc pacto fiet ut *differam iram meam*, *ne prorsùs exscindaris et intereas*. Reddo autem verbo *obsignandi;* nam verbum *catham* id omninò notat, quod huic, ut vides, cognatum est. Sed dices: Ergo neque Romanorum tempore delendus erat Israel propter laudem Dei. Dicam longè diversam fuisse rationem: nam mox futurum erat ut sciretur propter Christum illos ea mala pati; quod ad fidem in Christum conciliandam faciebat, etc.

Vers. 10. — Ecce excoxi. Non dubium quin verbum *tsarac* de *excoctione* seu *ustione* propriè dicatur; sed deinde de quâvis aliâ *examinatione* atque *probatione* dicitur, ac proinde de *electione quæ factâ examinatione fit;* ut Judic. 7: *Deduc eos ad aquas, et uram eos tibi istic*, id est, eligam, atque probatos separabo. Quod autem dicitur: Et non in argento (sic enim habent exemplaria omnia Hebraica quæ vidi, quamvis errore librarii suspicari possimus *beth* positum pro *caph*, ut in nonnullis aliis locis), idem ferè est ac si diceret: *Non quasi argentum;* ut *in argento*, sit *in argenti fornace;* vel certè nomen *fornacis* ex sequenti membro accipiendum est, ut non dicamus *in argento*, sed *in argenti; ussi te in fornace inopiæ, non in fornace argenti*, cujus vehemens est exustio et examinatio, consumptis omnibus scoriis. Quæ quidem examinatio Israelitarum ad tempus Christi reservabatur, *in cujus manu ventilabrum erat, quo permundavit aream suam*, et separatæ sunt paleæ à tritico *in spiritu judicii et spiritu ardoris*, ut supra exposuimus. Reliquiæ enim tantùm servatæ sunt et in regnum spiritale redactæ; reliquos abstulit infidelitatis tempestas. Congruitque hæc interpretatio cum iis quæ paulò ante præcesserunt de *prolongandâ irâ* seu *vindictâ*. Levior autem fuit isthæc examinatio, quæ fuit coporalis *in camino inopiæ* seu afflictionis, nempe captivitate, ex quâ rursùs redierunt in regnum promiscuè boni ac mali. Durant enim in malis, in paupertate, in servitio aliisque afflictionibus etiam mali; at in examinatione quæ fit per verbum Christi, nequaquàm; tunc enim, ut est in Evangelio, *qui ex Deo est, verbum Dei audit; et qui non est, non audit;* et si ad tempus audiunt, postea recedunt. Quòd si hæc est hujus loci germana expositio, non nimis durum neque extortum videbitur, si mysterium hoc, Judæis alioqui insuave, Isaiam dicamus nomine *argenti* voluisse obvelare. Decantatissimi enim erant Psalmi Davidis; et quòd *eloquia Domini essent argentum igni examinatum, sæpè et sæpiùs probatum;* ut pro *verbo Dei* posuerit *argentum*, significans probationem quæ verbo Dei futura erat, et in aliud tempus servabatur.

Vers. 11. — Propter me, etc. *Ergo propter me faciam hoc*, nempe ut te in camino inopiæ et tantummodò examinatum liberem, et sic satìs vexatum et emendatum reducam. Ut non blasphemer. Sensum reddidit; ego verbum verbo: *Quia quomodò profanabitur?* Quî fierit potest ut sinam nomen meum profanari ab infidelibus, qui dicunt Deum Israelis impotentem, ut qui non potuerit hostibus resistere, suos autem deos fortiores, etc. Vim habet hæc interrogatio, ex quâ nos fiduciam concipientes, eâ frequenter in nostris orationibus uti deberemus, sicut Moses, et Josue, atque alii. An non nomen Christi à Mahumetanis blasphematur? an non gloriam Filii Dei impostori et pessimo nebuloni tribuunt? Cùm prævalent adversùs Christianos, an hoc Mahometis auspiciis non tribuunt?

Vers. 12. — Quem ego voco. *Vocatum suum* juxta

Hebraismum dicit Israelem, id est, familiarem et domesticum, cujus nomen in ore semper habet, ut ejus oblivisci nequaquàm possit. EGO PRIMUS, etc. Est cur me audire debeas, et mihi attendere; nam et antequàm quidquam esset ego eram, et postquàm omnia interierint ego ero. Periphrasis est æternitatis. Vel, sum omnium rerum principium ac finis, *ex quo omnia, et in quem omnia.*

VERS. 13. — MANUS QUOQUE. Mirum quòd toties suam potentiam quâ terram cœlosque creârit, commemorat. Certè cum incredulis res ei erat, quorum bona pars idola colebat, et diis gentium plurimùm deferebat. MENSA EST COELOS. Hebræis est enim verbum deductum à *palmo*. Cùm autem *palmus* interdùm sit mensuræ nomen, hinc factum est ut pro *mensurare* acciperetur, quod non abjicio; sed accipere quoque possumus pro *palmâ explanare, explicare,* seu *distendere;* unde, Thren. 4, de infantibus dicitur, quos matres nunquàm cessant palmis extergere, fricare, et recens natos explanare, ut ipsorum membra in planum et longum distendantur, ne fiant distorta, quos in palmis gestant et palmis tractant. Unde ipsi pueruli *tiphekim* appellantur Thren. 2. VOCABO. Promptam obedientiam stellarum corporumque cœlestium hìc habes; quod non solùm referri potest ad creationem, quando *vocavit ea quæ non erant*, et exstiterunt; sed etiam hoc tempore, quando nihil in ipsis est quod non dicto Dei pareat, quemadmodùm diligentes ministri, qui communi nomine vocati assistunt omnes pariter, jussa accepturi.

VERS. 14. — CONGREGAMINI, seu *congregemini omnes vos, Israelitæ, vocati mei.* Jam quid velit, ut attenti audiant, enarrare incipit. QUIS DE EIS. Hebr., *quis in eis.* Et potest esse mutatio personæ, pro, *quis in vobis,* aut *inter vos.* Potest et ad ipsos *cœlos* referri; nam astra quoque colebant idololatræ. DILEXIT EUM. Agnosce prophetarum phrasim: cùm jamdudùm de Cyro loqui intermiserit, quia tamen omnia quæ iis capitibus continentur ad liberationem ex Babylone per Cyrum futuram pertinebant, sub relativo, non expresso nomine, de eo loquitur. Hic autem locus videtur illorum sententiam infringere qui Cyrum impium fuisse tyrannum scribunt. Certè ex Scripturis propheticis dilectus fuisse Deo videtur, et cultor unius Dei; ne quis putet fabulosa esse omnia et ficta quæ de eo Xenophon scripta reliquit. VOLUNTATEM SUAM, BRACHIUM SUUM, vel *ejus;* utroque enim modo verti potest pronomen. *Facere* autem *brachium Dei in Chaldæis* est potentiæ Dei ministrum esse in terrâ Chaldæorum; vel sic: *Cyrus faciet beneplacitum Dei in Babylone, et brachium ejus* erit *in Chaldæos;* vel cum Vulgato: *Cyrus in Babylone faciet voluntatem suam,* id est, quidquid sibi placuerit, *et brachium suum in Chaldæos exseret;* supple: *Hæc nemo prædixit neque annuntiavit.* Quis ergo?

VERS. 15. — EGO, EGO, etc. Ego volui ut hæc ita fierent: quare etiam *locutus sum*, et futura prædixi. ADDUXI EUM, etc. Nemini alteri neque res ipsa, neque ipsius præcognitio ac denuntiatio adscribi debet. DIRECTA EST. Est hoc loco constructio quæ Psal. 1: *Quodcumque faciet, proficiet;* et Prov. 28: *Qui celat iniquitates suas, non proficiet* vel *non fortunabitur,* etc.

VERS. 16. — ACCEDITE AD ME, etc. Sunt verba prophetæ fidem dictis suis astruentis. *Non à principio in abscondito*, etc. Transpositâ negatione planior erit sensus: *A principio,* quando primùm *locutus sum* vobis, et prophetam agere cœpi, *non in abscondito* id feci. Existimo autem proverbiali formâ et figuratè dicere Hebræos *loqui in abscondito* pro *mendacia loqui, et incerta nuntiare.* Nam magi et augures et hujusmodi homines malarum artium studiosi, ut supra 45 cap. annotavi, tenebrarum et angulorum sunt amici. Publicè, inquit, vos contestatus sum, ut verax, et verorum annuntiator. Quando etiam vos in captivitatem ituros cœpi prædicere, id non furtim annuntiavi, sed palàm et apertè; vestram quoque liberationem per Cyrum futuram, nemo me dicentem non audivit; credite ergo mihi ut veraci prophetæ. Jam enim cùm nondùm sit tempus harum rerum, spiritu præsens sum, illisque intersum, et nunc à Deo missus sum ut hæc vobis nuntiarem. ANTEQUAM FIERET. Hebræa ad verbum, *à tempore esse ejus*, id est, nondùm existente tempore horum eventuum. Hæc est enim interdùm vis particulæ *mem.* Vide infra, 54, 9; bis 1 Sam. 15: « Repulit te Jehova ab esse regem, ne esses « rex, » etc. Et ita accepit Vulgatus, dicens: *Antequàm fieret.* Quamvis autem hæc interpretatio absurda non sit, sed suam habeat probationem, libenter tamen acquiesco illis qui hæc verba Christo Domino tribuunt. Nam quæ præcedunt et quæ sequuntur videntur evincere quòd Dei sint verba, qui quidem, dùm populo promittit libertatem ex Babylone, alterius in eâ delineatæ mentionem facit tanquàm in typo; ideòque non *Cyrum* nominat, sed: *Ego*, inquit, *vocavi eum; progressum faciet via ejus;* quod alibi dicitur: *Non revertetur ad me vacuus, sed faciet ad quæ misi eum.* Hunc *dilexit* Pater; hujus adventum nemo unquàm novit, etc. Quod ubi præmisit, jam vers. 16 ipse Dei Filius homo factus loquens inducitur, qui *palàm locutus est mundo, non in abscondito,* ut ipse ait in Evangelio; quem *misit Pater in mundum*, et *sanctificavit* utique Spiritu sancto; à quo et hìc *missus* dicitur. De quo vide apud D. Thomam. Qui verò hanc rationem interpretandorum prophetarum non recipit, nescio quantùm de Spiritu Christi habeat, neque quot locos adducere poterit ex Mose in quibus nobis interpretetur Christum; quod tamen fecit ipse Christus post resurrectionem euntibus in castellum Emmaüs. Vide autem quantùm sequentia conveniant. Supra enim jam admonui, in hoc capite transitionem, facere prophetam ad Christi mysteria apertiùs annuntianda.

VERS. 17. — REDEMPTOR TUUS. Hæc quidem ut dicta à Deo per prophetam captivo populo, imminenteque liberatione, accipere poteris, nec minùs aptè ut dicta à Christo ad domum Jacob, ubique jam obtinente infidelitate, et spiritali redemptione. Quare et verba esse Dei *Redemptoris* inquit propheta. DOCENS TE UTILIA. Verbum *iaal* est *sublevamen accipere* seu

afferre juxta variam constructionem; id quod Dominus in Evangelio reddidisse videtur: *Invenietis requiem animabus vestris.* Neque dubito quin ad hunc locum respexerit: nam ibi suadet ut doctrinæ ejus acquiescant; qui locus certè hunc exponit. GUBERNANS TE. Ad verb.: *Calcare te faciens*, id est, deduco quasi puerum, quem etiam docemus quò pedem figere debeat, etc. Quod etsi Deus semper fecerit, manifestiùs tamen per Filium suum, quem dedit in præceptorem gentibus, qui verbo et exemplo nos erudivit, quò ire, unde fugere, atque in minimis quibusque rebus et occasionibus quales nos gerere debeamus.

VERS. 18. — UTINAM ATTENDISSES, etc. Hæc sunt Dei nostri vota, qui totus bonus erga nos est, qui scit quantùm nostrâ intersit observare ejus præcepta. Hæc ipsa deberent esse et nostra cum Davide: « Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes suas; hoc est enim omnis homo. » Similia vota sunt illa: « Quis det talem eos habere mentem, « ut timeant me omni tempore, ut benè sit illis, » etc. FUISSET, vel *foret*. Jam nunc excusationem continent hæc verba quare passus sit Dominus captivum detineri populum suum et ad paucitatem redigi, quare etiam per Romanos permiserit devastari et quasi penitùs interire. Et si verba attendas, potiùs ad ultimam devastationem hæc pertinent. Culpâ, inquit, tuâ factum est hoc; nam si voluisses, *fuisset pax* (seu *prosperitas*) *tua veluti fluvius*, qui nunquàm deficit neque fluere desinit. Forsitan et per antonomasiam de Euphrate intelligit, qui amplissimus est fluvius. Neque solùm *ut fluvius*, sed *ut convolutiones maris*, id est, fluctus seu undæ, quæ ad litus absque ullâ defatigatione perpetuò devolvuntur. Quibus verbis omnium rerum abundantiam et felicitatem notat, quæ observantes mandata Dei comitatur. « Israel si audisset me, et in viis ambulâsset, inimicos eorum humiliâssem, inimici eis adularentur, perpetuò viverent, cibarem eos adipe frumenti, » etc., ut est apud Psaltem. Nota autem, nomine *pacis* et *justitiæ* Hebræis universa bona, spiritalia atque temporalia, designari. Nomine etiam *justitiæ* bona illa temporalia notantur quæ in præmium justitiæ à Deo hominibus tribuuntur. Nam cùm benè habemus, et reipublicæ à Deo non immittuntur adversa et calamitates, videtur Deus nos justos pronuntiare. Unde *justitiæ* dicuntur interdùm beneficia Dei, ut 1 Sam. 12, « ut disceptem « vobiscum coram Jehova de omnibus justitiis quas « fecit vobiscum. »

VERS. 19. — QUASI ARENA, etc. Non uno loco promiserat Deus multiplicationem seminis si ipsi obedirent. Alludit quoque hoc loco ad promissionem factam Abrahæ: *Sic erit semen tuum, sicut arena maris*, etc. NON INTERIRET. Vulgatus sensum vertit, *interire*, et *attritum esse*; quæ certè vastationi ultimæ magis conveniunt quàm quæ per Chaldæos contigit. Nusquàm enim ampliùs fuit regnum Jehuda, et respublica illa nusquàm est, et in oblivionem abiisse videtur quasi nunquàm fuerit. Sicut autem Hebræis *scire nomen alicujus* et *recordari nominis* est favoris et gratiæ, sic *aboleri nomen* et *interdicere* est nota odii et indignationis. At quando odisse visus est Dominus populum illum? Certè post occisum Christum.

VERS. 20, 21. — EGREDIMINI DE BABYLONE. Agnosce prophetarum phrasim. Hæc significant, quæ paulò antè dixisset ea propter captivitatem Babylonicam dixisse, quòd in paucitatem tunc redacti, interiisse *Israel* nomen, imò et abolitum fuisse, videbatur. Cujus causam quoque non siluit. Supplendaque sunt nonnulla, q. d.: *At nunc jam tempus est ut tuî miserear. Egredimini itaque de Babylone*, etc. Ego certè adhuc mysterium subolfacio quod Isaias nomine *Babylonis* et *Chaldæorum* obvelavit. Erat enim typus liberatio illa alterius magis admirandæ, quam certè decantare per totum orbem ac prædicare jubebat *usque ad extremitatem terræ.* Hæc est Evangelii prædicatio de redemptione per Dei Filium factâ. Quorsùm *ad ultimum terræ*, nisi quia ad omnes hæc redemptio quæ facta esset in Judæâ et Israele pertineret? Certè quoties in prophetis has *denuntiationes, exsultationes* et *ovationes ad omnes gentes* lego, toties redemptionis universalis mentionem facere prophetas non dubito; quandoquidem non tanti facienda videbatur redemptio illa quam tot calamitates mox subsecutæ sunt ipsâ captivitate graviores quousque ad culmen malorum pervenerunt. Non nego tamen quin etiam secundùm historiam intelligenda sint. Vide Esdr. 8, 31, quòd *manus Dei fuit cum illis in itinere, et liberavit eos de inimicis in viâ*, etc. Hæc autem loca ita ad mysterium hoc esse referenda, quæ sequuntur convincunt. Quorsùm enim hìc commiscet propheta quæ in liberatione ex Ægypto contigerunt? quid *dissectio petræ*, quid *emanationes aquarum* ad iter per Mesopotamiam facturis? Ergò hæc mysticè accipienda sunt, ut illis videlicet nihil defuturum, eosque nullius rei penuriâ laboraturos, qui ex captivitate peccati Christi beneficio aufugerint, significent. Nulla regio magis confusione plena quàm peccati. Nulli Chaldæi pejùs filiis Dei nocent quàm peccata. Hæc est *Babylon*, et isti sunt *Chaldæi* unde suos jubet Dominus *fugere*. Vide infra 52, 11: *Recedite, exite indè*, etc. Quæ verba adducit Paulus, 2 Cor. 6, in hanc eamdem sententiam.

VERS. 22. — NON EST PAX, etc. Hæc dupliciter possumus accipere; 1° quasi opponat sortem improborum sorti quam descripserat servorum Dei, quibus nihil redeuntibus ad Deum deest; at *improbis nulla est pax, dicit Dominus*, omniaque in malum eis cedunt; 2° ut dolorem quemdam prophetæ contineant hæc verba, quasi præsagientis frustra vocare Christum Israelitas ut *Babylonem desererent* et à peccato fugerent; non enim audituri erant vocantem, et manus extendentem erant despecturi. Ut quasi per correctionem hæc efferantur ad hunc modum: *Sed quid moror? quid verba in ventum profundo? improbi sunt, et indigni pace et felicitate quæ illis offertur.* Quare ad gentes conversus Christus ait, *Audite, insulæ;* etc. Interim tamen considerandum est, *improbos* à se *pa-*

cem et veram tranquillitatem repellere. Non enim acquiescunt verbis Dei; sequuntur affectus suos, qui nunquàm sibi constant : *Seminant iniquitates, metunt dolores.* Vide infra 57, 21.

CAPUT XLIX.

1. Audite, insulæ; et attendite, populi de longè; Dominus ab utero vocavit me, de ventre matris meæ recordatus est nominis mei.

2. Et posuit os meum quasi gladium acutum; in umbrâ manûs suæ protexit me, et posuit me sicut sagittam electam; in pharetrâ suâ abscondit me.

3. Et dixit mihi : Servus meus es tu, Israel : quia in te gloriabor.

4. Et ego dixi : In vacuum laboravi; sine causâ, et vanè fortitudinem meam consumpsi : ergo judicium meum cum Domino, et opus meum cum Deo meo.

5. Et nunc dicit Dominus, formans me ex utero servum sibi, ut reducam Jacob ad eum, et Israel non congregabitur; et glorificatus sum in oculis Domini, et Deus meus factus est fortitudo mea.

6. Et dixit : Parùm est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fæces Israel convertendas : ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ.

7. Hæc dicit Dominus redemptor Israel, Sanctus ejus, ad contemptibilem animam, ad abominatam gentem, ad servum dominorum : Reges videbunt, consurgent principes, et adorabunt propter Dominum, quia fidelis est, et Sanctum Israel qui elegit te.

8. Hæc dicit Dominus : in tempore placito exaudivi te, et in die salutis auxiliatus sum tuî; et servavi te, et dedi te in fœdus populi, ut suscitares terram, et possideres hæreditates dissipatas.

9. Ut diceres his qui vincti sunt : Exite; et his qui in tenebris : Revelamini. Super vias pascentur, et in omnibus planis pascua eorum.

10. Non esurient, neque sitient, et non percutiet eos æstus et sol; quia miserator eorum reget eos, et ad fontes aquarum potabit eos.

11. Et ponam omnes montes meos in viam, et semitæ meæ exaltabuntur.

12. Ecce isti de longè venient, ut ecce illi ab aquilone et mari, et isti de terrâ australi.

13. Laudate, cœli, et exulta, terra : jubilate, montes, laudem : quia consolatus est Dominus populum suum, et pauperum suorum miserebitur.

14. Et dixit Sion : Dereliquit me Dominus, et Dominus oblitus est meî.

15. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tuî.

16. Ecce in manibus meis descripsi te : muri tui coram oculis meis semper.

17. Venerunt structores tui : destruentes te et dissipantes, à te exibunt.

18. Leva in circuitu oculos tuos, et vide; omnes isti congregati sunt, venerunt tibi; vivo ego, dicit Dominus, quia omnibus his velut ornamento vestieris, et circumdabis tibi eos quasi sponsa.

19. Quia deserta tua, et solitudines tuæ, et terra

CHAPITRE XLIX.

1. Ecoutez, îles; et vous, peuples lointains, prêtez l'oreille : le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère; il s'est souvenu de mon nom lorsque j'étais encore dans ses entrailles.

2. Il a rendu ma bouche comme une épée perçante; il m'a protégé sous l'ombre de sa main; il m'a mis en réserve comme une flèche choisie; il m'a tenu caché dans son carquois.

3. Et il m'a dit : Israël, vous êtes mon serviteur, parce que je me glorifierai en vous.

4. Et j'ai dit : J'ai travaillé en vain; j'ai consumé inutilement et sans fruit toute ma force, mais le Seigneur me fera justice, et j'attends de mon Dieu la récompense de mon travail.

5. Et maintenant le Seigneur qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur, me donne cet ordre pour ramener Jacob à lui. Mais pour Israël, il ne se réunira point à lui; je serai néanmoins glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu deviendra ma force;

6. Car le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour réparer les tribus de Jacob, et pour convertir à moi les restes d'Israël; voici que je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.

7. Voici ce que dit le Seigneur, le rédempteur et le Saint d'Israël, à celui qui a été dans le dernier mépris, à la nation détestée, à l'esclave de ceux qui dominent : les rois vous verront, les princes se lèveront; et ils vous adoreront, à cause du Seigneur qui a été fidèle dans ses paroles, et du Saint d'Israël qui vous a choisi.

8. Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable; je vous ai assisté au jour du salut; je vous ai conservé; je vous ai établi pour être le réconciliateur du peuple, pour réparer la terre, pour posséder des héritages dissipés;

9. Pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez; et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Montrez-vous. Ils paîtront dans les chemins, et toutes les plaines leur serviront de pâturages.

10. Ils n'auront plus ni faim, ni soif; la chaleur et le soleil ne les brûleront plus, parce que celui qui est plein de miséricorde pour eux, les conduira, et les mènera boire aux sources des eaux.

11. Alors je changerai toutes mes montagnes en un chemin aplani, et mes sentiers seront rehaussés.

12. Je les vois venir de bien loin, les uns du septentrion, les autres du couchant, et les autres de la terre du midi.

13. Cieux, louez le Seigneur; terre, soyez dans l'allégresse : montagnes, faites retentir ses louanges, parce que le Seigneur consolera son peuple, et qu'il aura compassion de ses pauvres.

14. Cependant Sion a dit : le Seigneur m'a abandonnée; le Seigneur m'a oubliée.

15. Une mère peut-elle oublier son jeune enfant, et n'avoir point compassion du fruit de ses entrailles? Mais quand même elle l'oublierait, pour moi, je ne vous oublierai jamais.

16. Je vous porte gravée sur mes mains; vos murailles sont sans cesse devant mes yeux.

17. Ceux qui doivent vous rebâtir, sont venus; ceux qui vous détruisaient et qui vous dissipaient, sortiront du milieu de vous.

18. Levez vos yeux, et regardez autour de vous; tous ceux-ci qui se sont assemblés viennent à vous. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que vous serez entourée de tous ceux-ci, comme d'un ornement dont vous serez revêtue, et que vous en serez parée comme une épouse de ses parures.

19. Car vos déserts, vos solitudes, et votre terre

ruinæ tuæ, nunc angusta erunt præ habitatoribus, et longè fugabuntur qui absorbebant te.

20. Adhuc dicent in auribus tuis filii sterilitatis tuæ : Angustus est mihi locus ; fac spatium mihi ut habitem.

21. Et dices in corde tuo : Quis genuit mihi istos ? ego sterilis et non pariens, transmigrata et captiva : et istos quis enutrivit ? ego destituta et sola : et isti ubi erant ?

22. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce levabo ad gentes manum meam, et ad populos exaltabo signum meum et afferent filios tuos in ulnis, et filias tuas super humeros portabunt.

23. Et erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ : vultu in terram demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lingent. Et scies quia ego Dominus, super quo non confundentur, qui exspectant eum.

24. Numquid tolletur à forti prædâ ? aut quod captum fuerit à robusto, salvum esse poterit ?

25. Quia hæc dicit Dominus : equidem, et captivitas à forti tolletur : et quod ablatum fuerit à robusto, salvabitur ; eos verò qui judicaverunt te, ego judicabo, et filios tuos ego salvabo.

26. Et cibabo hostes tuos carnibus suis ; et quasi musto, sanguine suo inebriabuntur ; et sciet omnis caro, quia ego Dominus salvans te, et redemptor tuus Fortis Jacob.

pleine de ruines, sera trop étroite pour la foule de ceux qui viendront s'y établir ; et ceux qui vous dévoraient seront chassés loin de vous.

20. Les enfants qui vous viendront après votre stérilité, vous diront encore : Le lieu où je suis est trop étroit ; donnez-moi une place pour pouvoir y demeurer.

21. Et vous direz en votre cœur : Qui m'a engendré ces enfants, moi qui étais stérile et qui n'enfantais point, moi qui avais été chassée de mon pays, et qui étais demeurée captive ? Qui a nourri tous ces enfants, car, pour moi, j'étais seule et abandonnée ; et d'où sont-ils venus ?

22. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais étendre ma main vers les nations, et j'élèverai mon étendard devant les peuples ; ils vous apporteront vos fils entre leurs bras, et ils vous amèneront vos fils sur leurs épaules.

23. Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices ; ils vous adoreront, en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, et que tous ceux qui m'attendent ne seront point confondus.

24. Peut-on ravir à un fort sa proie, et enlever à un homme vigoureux ceux qu'il a rendus ses captifs.

25. Mais voici ce que dit le Seigneur : Les captifs du fort lui seront ravis, et ceux que l'homme vigoureux avait pris seront arrachés de ses mains ; je jugerai ceux qui vous avaient jugée et je sauverai vos enfants.

26. Je ferai manger à vos ennemis leur propre chair ; ils s'enivreront de leur propre sang comme d'un vin nouveau ; et toute chair saura que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous sauve, et que le puissant Dieu de Jacob est votre rédempteur.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Audite, insulæ. Hactenùs multa de Christo in Cyro vidimus, et de populo Dei in Israelitis è Babylone educendis. Jam nunc discussis umbris nonnihil apertiùs de mysterio Christi pronuntiat Isaias. Quòd autem hæc ad Christum Dominum referenda sint, et in eo adimpleta fuerint, confirmat locus ex hoc capite adductus in Actis Apostolorum à Paulo, qui est v. 6 ; et alter 2 Cor. 6, qui est v. 8 ; item alius quem adducit Joannes in Apocalypsi, qui est v. 10, ut nihil nos morari debeant Judæorum figmenta. Inducitur autem principio Christus concionem habens ad universos homines, in quâ suæ vocationis et muneris rationem reddit, significans gentes pro Judæis substituendas, quas tamen pro filiis recognoscet Synagoga. Populi de longe, id est, remotissimæ quæque nationes. Nam cum toto orbe mihi res est. Omnes enim captivi detinentur in Babylone ; omnibus offert Deus libertatem. Audiamus, quæso, hunc eximium doctorem, qui *de cœlo descendit Magister*. Certè *enarrabit quæ vidit apud Patrem*. Ab utero vocavit me, id est, à multis jam annis meî rationem habuit ut hùc me destinaret ; antequàm *ex utero matris* in hanc lucem prodirem, *celebravit nomen meum*, commendavit honorificè, et cum præfatione honoris nomen meum ore protulit.

Vers. 2. — Quasi gladium acutum, vel *quasi gladii acuti, os* supple. Nam et gladio *os* tribuit Hebraismus ; ut quemadmodùm gladius acutus ore suo discindit, enecat ac cædem facit, ita ego verbo meo *separationem faciam inter pàtrem et filium, matrem et filiam. Gladium enim veni mittere in terram, non pacem*, ut est in Evangelio. Cædem facturus advenio, non quidem corporum, sed spiritalem, quâ caro pereat, spiritus verò vivat. Supra dixit quòd *spiritu labiorum suorum impium* (seu *impietatem*) *occideret* ; ubi nonnihil de efficaciâ verbi Evangelii diximus. Vide Paulum, ubi comparat *sermonem Dei gladio ancipiti*, etc., ubi quoque nos armat *verbo Dei, ut possimus stare adversùs vim atque impetum diaboli*. Quare exhibeamus nos huic *gladio* secandos et muniendos, ut quæ carnis sunt amputentur, et quæ spiritûs sunt defendantur. Sub umbra. Hebr. *in umbrâ*. *Beth* autem hoc loco est *cum*, et omitti potest, *umbrâ manûs suæ*, etc. Videtur autem in metaphorâ gladii perseverare, quî sub sinistro brachio abditur in vaginâ, ut dexterâ inde facilè educatur. Et sicut mox dicit *sagittam in pharetrâ reconditam*, ita hìc gladium in vaginâ notat. Ideò verbum *caba* in hiphil verbo *abdendi* reddidi, propriâ verbi significatione servatâ, ut Gen. 3 : *Cùm nudus essem, abdidi me* ; et supra 42 : *In domibus càrcerum abditi sunt*, etc. Quare in hunc quoque sensum accipe verbum *protegendi* in Vulgato. Sagittam electam. Ego propriam significationem vocis *barur* expressi. Vulgatus verbo *probandi* et *eligendi* solet reddere. Nam in expurgatione electio fit. Nobis cùm de armis dicitur, est *nitida reddere* et *ferruginem detergere*. Notandum autem est quòd cùm gladio quominùs, sagittâ verò eminùs dimicetur, significat hoc loco tam

eos qui propè, quàm eos qui longè erant, felici et vitali vulnere esse percutiendos. Quare et in Ps. 45, qui in Christum Dominum editus est, *gladium* et *sagittas* illi tribui vides.

Vers. 3. — Servus meus es tu, Israel. Quòd de populo Israelitico hæc nequeant intelligi, quæ sequuntur satis ostendunt. At Christum nomine *Jacob* et *Israelis* notari quid mirum? nam et *Davidis* nomine non uno loco appellari manifestum est. Ecquis, quæso, nomine *Israelis* dignior fuerit quàm qui in Deum ita prævaluit, ut homini propitium ex irato reddiderit? Quia, *ascher*, affirmantis seu asseverantis interdùm est Hebræis, ut 1 Sam. 15 : *Imò audivi vocem Jehova.* Ita et hoc loco reddi potest : *Quinetiam in te glorificabor. Es* quidem *servus et minister meus, sed per te plurimùm gloriæ mihi accrescet.* Filius enim Dei *Patrem glorificavit super terram;* nam *illius nomen hominibus manifestavit,* et quantùm *mundum diligeret,* aperuit, ut qui se *Filium mundo dederit, ut qui eum reciperent, in filios adoptaret.* Hæc amorem hominum conciliârunt, et *subditum reddiderunt mundum Deo,* ut eum *sicut Deum glorificarent,* ejusque gloriam ac majestatem celebrarent. *Es* quidem *servus meus* secundùm naturam quam assumpsisti; sed es tota *gloria* et *decor meus,* quia in te uno ostendi mundo *divitias bonitatis et misericordiæ.* Duplici hoc nomine *gloria Dei* est Christus Dominus, quòd in illo gloriam suam, et ea quibus gloriatur, manifestavit Deus; et quòd per Christum mundus agnovit Deum ac glorificavit. Vide orationem Christi ad Patrem Joan. 17 : *Pater, venit hora,* etc.

Vers. 4. — Hoc versu quàm vani fuerint labores Christi Domini inter Israelitas apertè docet. Ordinem quoque divinorum consiliorum manifestè exponit hoc versu et seq., qui talis est : Datur Christus ut *in eo glorificetur Deus,* mittiturque *juxta promissiones patrum,* ut sit *minister circumcisionis,* et Judæis inserviat ad salutem; idcircò eum *Israelem* vocat. Executus Christus Dominus ministerium, *frustra se laborare* conqueritur, quasi nihil profuerit, quòd à Deo missus in nullâ re à Patris voluntate recesserit. Insistit tamen Deus ut Judæis prædicetur Evangelium, et *ad se reducantur signis et virtutibus et donis Spiritûs S.,* quæ gloriam Christi confirmabant. Illi verò nec sic acquiescunt : Ergo vocantur *gentes.* Sed expendamus singula. Et ego dixi. Pater quidem *in me glorificandum se fore* dixit; quid ergo exspectandum esset nisi ut, cùm ad Judæos venissem, me illi pro hærede et Dei Filio agnoscentes reciperent, auscultarent, colerent, et Deum pro tantis muneribus glorificarent? Sed video rem longè aliter evenisse. Frustra videor hanc provinciam suscepisse : non credunt; non auscultant; pejores fiunt. Defatigor; nihil quod ad salutem ipsorum conferre posse videbatur omitto. *Aruit* jam *tanquàm testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis.* Neque dubites quin tanto studio rebus Judæorum incubuerit ut triennio vires absumpserit, corrosis zelo Dei visceribus, et corpore laboribus ac defatigationibus exhausto. Ergo judicium, etc., *aken* affirmantis particula esse videtur, et sic eam reddidit Vulgatus, Gen. 28 : *Verè Dominus est in loco isto;* et supra 40 : *Verè fœnum est populus;* et infra 53 : *Verè languores nostros ipse tulit,* etc. Hic illativâ particulâ vertit, quia *judicium* pro *lite* accepit; quasi super hâc re cum Deo vellet judicio contendere, et opus suum cum Deo expendere, quò videat an dignum sit ut tanti labores sine fructu maneant, etc. Quam interpretationem non est cur quispiam damnet : ego tamen in studiosorum sanctæ Scripturæ gratiam, omissis aliorum interpretationibus, expositionem simplicissimam ex ipso hebraismo depromptam afferam. Et primò *aken* sit affirmantis, *mischephat* verò, id est, *judicium,* et *pheulah,* id est, *opus,* quasi pro eodem accipiantur. Vocant autem interdùm Hebræi *judicium* hominis conditionem et ea studia seu vitæ statum atque tenorem ex quo judicium de homine fertur : *Opus* autem vocant interdùm exercitationes, studia ea in quibus occupatur et sese exercet; quemadmodùm hæc duo simul posita accipere debemus Jud. 13, licèt ibi pro *pheulah* sit *maaseh,* quibus duobus nominibus Hebræi indifferenter utuntur; exempla passim obvia. Hebræa autem eo in loco sic habent ad verbum : « Et dixit « Manue angelo : Nunc veniat verbum tuum. Quod« nam erit judicium pueri, et opus ejus? » Pro quo Vulgatus : « Quando sermo tuus fuerit expletus, quid vis ut « faciat puer, aut à quo se observare debebit? » Non dubium quin ibi quærat pater ab angelo quæ futura esse deberet pueri conditio, quæ studia, etc. Sensus igitur hoc loco hic esse poterit : « Consumpsi frustra « vires meas; certè conditio mea à Domino, et studia « mea à Deo meo; q. d.: Non est quòd quisquam exi« stimet idcircò me frustra laborâsse quòd non missus « venerim; aut aliter atque oporteret rem tractârim, « in aliquove deliquerim : conditio, studia, status, « actiones omnes meæ, omnia denique mea à Deo « meo, à Patre omnium Deo disposita atque ordinata « fuêre; à cujus judicio ne latum quidem unguem « unquàm aberravi, neque aberrare potui. » Hinc illæ voces : « Pater meus usque modò operatur, et ego ope« ror; » et : « Non potest Filius facere quidquam quod « non viderit Patrem facientem; » et : « Doctrina mea « non est mea, sed ejus qui misit me; » et : « Sicut man« datum dedit mihi Pater, sic facio; » et : « Ego à me« ipso non veni; » et : « Me Pater sanctificavit, et misit « in mundum; » et : « Quare loquelam meam non agno« scitis? ego enim ex Deo processi et veni; » et infinita hujusmodi, quæ inexcusabiles reddunt Judæos, et nobis planum faciunt quod et *judicium et opus Christi à Deo fuerit.* Neque nova videatur hæc acceptio vocis *mischephat,* latissimè enim patet Hebræis; unde 2 Reg. 1 : *Quod fuit judicium hujus viri?* Quærit autem rex de formâ seu habitu vestimentorum, quemadmodùm ex servorum responsione mox apparet. Particula autem *eth* pro *à* vel *ab,* etc., accipitur interdùm Hebræis, ut Gen. 49 : *A Deo patris tui, qui adjuvit te, et ab Omnipotente, qui benedixit te;* et 44 : *Ipsi egressi erant ex urbe;* et Exod. 9, etc.

Vers. 5. — Et nunc dicit, etc., vel *nunc quidem,*

Servit continuationibus hæc particula sæpiùs. Versu 3, in genere vocationem explicaverat, se videlicet *servum* Dei et ministrum divinæ gloriæ in mundum destinatum ab ipso Deo; id in specie jam exponit, nempe *dixisse Dominum*, eique mandata dedisse *ut ad se reduceret Jacob*. Hoc illud est quod in Evangelio habes; *Misit servum suum horâ cœnæ dicere invitatis, ut venirent*. Quod autem ibi sequitur : *Et nolebant venire*, hìc dicitur : Et Israel non congregabitur. Sic enim legendum est tam ex Hebræo, quàm ex Hieronymi versione. Omninò enim affirmat *non venturos Israelitas*, seu, ut est in Hebræo, *non colligendos*. Dicitur autem hoc verbum non raro de gregibus, de ovibus; ut et hùc respicere videatur quod Dominus in Evangelio ait, *se missum ad oves quæ perierunt* (seu *quæ perditæ erraverunt*) *domûs Israel*. Venit enim Dominus tanquàm pastor, ut eas *ad Deum colligeret* seu *congregaret*; at *noluerunt colligi* neque redire ad Deum. Jam hìc explicat quòd superiori versu dixerat, *se in vacuum laborâsse;* nam *Israel non colligitur*. Tertium autem quod dixerat, *judicium suum à Domino*, etc., jam etiam apertiùs effert, dicens : Et glorificatus sum, etc., q. d. : Non vitio meo neque Dei factum est ut *non reducerentur Israelitæ*. Mirum enim in modum *me honoravit* Pater seu *glorificavit ;* nam summâ cum gloriâ me Filium suum coram ipsis in Jordane declaravit : et cùm abjectissimus viderer in oculis hominum, tamen illi non indignus visus sum qui pro *Filio ipsius charissimo* haberer; quod etiam declaravit *mihi suâ potestate traditâ ; fuitque* is *fortitudo* (seu *obfirmatio*) *mea*. Nihil erat quod non efficerem. Manifestabam gloriam meam coram ipsis; et quàm gloriosus essem in oculis Patris ipsi in signis à me factis videbant. Illis vocationem meam satis superque confirmabam, ut si sanam habuissent mentem, omnes ad me venissent cum Nicodemo, dicentes: *Scimus quia à Deo venisti, Magister; nemo enim potest hæc signa facere quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo*. Indignum autem fuit quòd sic honoratum à Deo Judæi inhonorarent, neque auscultare vellent; quod in Evangelio quoque illis objicit, injuriis ab eis lacessitus : *Est Pater, qui glorificat me, quem vos Deum vestrum appellatis;* ille quærit gloriam meam, et vos judicabit. Quare sequitur :

Vers. 6. — Et dixit. Respondet Dominus illi veluti querimoniæ; nempè jubet *ut reducam Israelitas; at illi non colligentur;* cùm tamen per me non steterit, et nihil omiserim eorum quæ necessaria ad rem videbantur. Parum est, vel *leve est*, id est, indecorum, inhonestum, ignominiosum reputatum est. Ut sis mihi. Sensus hujus editionis planus est. Ad verbum sic habetur : *Ab essendo te mihi servum*, etc., quem hebraismum, quantùm ex similibus conjicere potui, (non damnatâ tamen Vulgatâ editione, quam sequuntur plerique viri doctissimi) sic licet vertere : *Non esse te mihi servum*, etc., ut 1 Sam. 15 : *Repulit te ab essendo Regem*, id est, ne esses rex ; et Psal. 62 : *Tantùm ab exaltando eum*, id est, ne exaltetur ipse. Quin et hoc eodem capite, v. 15 ; *Numquid oblivisce-tur mulier infantis sui, à commiserando filii uteri sui*, id est, ut Vulgatus vertit, *ut non misereatur*. Inquit ergo : *Indecorum, turpe* (seu *ignominiosum*) *videri potuit quòd non fueris mihi servus ad suscitandas tribus Jacob*. Quâ phrasi nos quoque Lusitani utimur : *Non fuisti ad faciendum mihi*, non valuisti illud mihi præstare : q. d. : Dominus, *si cuiquam ignominiosum videri potuit quòd non valueris ad me reducere Israelitas, ecce do te in lucem gentium*, etc. Suscitandas tribus. Nomine *virgarum* seu *baculorum* frequenter tribus seu familias designat Scriptura rationibus quas supra apposui, nempe quia ex uno trunco oriuntur, etc. Cùm ergo etiam plantis Hebræi tribuant verbum *excitandi*, fortè hìc ad nomen *virgæ* alludens, quod apposuit pro *familiis*, verbo *excitandi* uti voluit. Quamvis non ignorem קוּם verbum in *hiphil* sæpissimè esse idem quod *stabilire, confirmare*, etc., ut sit sensus, *ad stabiliendas* (seu *confirmandas*) *tribus Jacob*. Corruerat enim illa Respublica et à peccato erant valdè labefactatæ res Judæorum. Priorem tamen expositionem sequor; quia rem levem et factu facilem videtur debuisse apponere ut ostendat quare inhonorum videri poterat si Israelitas non reduceret. Erant, inquit, veluti virgæ radici optimè inhærentes, hæredes fidei et religionis patriarcharum. Quid magnum si irrigatæ reviviscerent ? Hùc quoque facit quod sequitur : Ad fæces, *netsore* Hebræi pro *netsure* accipiunt, id est, pro *reservatis* seu *conservatis*, qui in vitâ remanserunt et servati sunt à Domino. Non difficile autem videbatur tales reducere ad Deum; nam *exspectabant* ipsi *consolationem Israelis*. Quare et *fæces* dixit Vulgatus, quæ imo vasarum relinquuntur et conservantur. Est quoque hìc allusio in hâc voce ; *natsar* enim *surculus tener* est, qui servari solet ut crescat, quem, si deflectat à recto, facile est ad rectitudinem reducere. Vides quo pacto hæc facilitatem quamdam contineant, ut ignominiosum videri possit si non sufficeret Dei Filius ad eos reducendos et convertendos? Quòd si cum Vulgato legas : *Parùm est ut sis servus*, id est, minister, *ad suscitandas*, etc., possumus *observata* dicere, et accipere pro *abominosis et à quibus se observant prætereuntes*, de quâ acceptione nonnihil diximus cap. 1, et infra cap. 65. Dedi te in lucem. De prædicatione Evangelii optimè interpretatur Paulus in Actis Apostolicis locum hunc. Probat enim ex hoc loco, justo Dei judicio fieri ut, *quia* Judæi *repulerunt verbum Dei, prædicent illud gentibus*. Ut sis, vel, *ut sit;* et ita exponit D. Hieronymus, ut *salus mea universam terram occupet*. Ex hoc quoque loco sumptum videtur illud Simeonis : *Lumen ad revelationem gentium*. Si quis autem quærat quomodò hìc dicatur Christus *datus in lucem gentium*, cùm ipse dicat in Evangelio : *Non sum missus nisi ad oves*, etc., responde, Christum loqui de missione illâ quæ erat ex promissione Patribus facta. Audi Paulum hoc exponentem : *Dico Dominum Jesum ministrum fuisse Circumcisionis*, id est, Judæorum, *pro veritate Dei ad confirmandas promissiones Patrum ; gentes autem super misericordiâ collaudare Deum*, etc. Ergo si minuit gloriam

quòd non reduxerit Israelitas, vide quanta sit gloria, hominem unum à suis crucifixum in toto orbe pro Deo coli, et barbaras nationes per discipúlos suos ad Deum reducere. Ecce pro virgis radici infixis barbaræ nationes eidem radici inseruntur; ecce pro exspectantibus Messiam non reductis, gentes, quæ ignorabant Deum et in peccatis obduruerant; ecce denique pro angulo terræ, fines orbis.

Vers. 7. — Hæc dicit, etc. Etsi Christus Dominus *lux mundi et salus gentium* dicatur, et verè sit, scimus tamen eisdem nominibus ornâsse discipulos suos. Quò fit ut cùm in prophetis hæc ipsa legimus, non necesse sit illorum intelligentiam ad ipsam Christi personam tantummodò coarctare. Nam illud: *Dedi te in lucem gentium,* Apostolus in eo loco quem ex Actis citavi apertè per se et coapostolos suos impleri testatur. Est ergo Christus in se et in suis *lumen vitæ* et *salus æterna.* Quæ autem operabantur discipuli, operabatur in eis Dei Filius, et in ipsis loquebatur; ut hâc fortassè ratione *Israelem* hìc vocet propheta Dominum Jesum; quod alioqui nomen gentis esse solet. Pauci enim Israelitæ qui Christo adhæserunt, pusillus, inquam, ille grex, unum corpus est cum Christo: et de ipso tanquàm de uno aliquo homine loquuntur interdùm prophetæ; interdùm etiam ut de populo. Est enim ecclesia populus Dei. His prænotatis, non difficile erit quæ sequuntur intelligere. Ad contemptibilem animam. De Christo et discipulis ipsius est sermo. *Anima* hìc pro toto individuo sumitur figuratè. Minor erat Christus, et omnium *minimus in* illo *cælorum regno,* cùm major esset Joanne Baptistâ et ipsis angelis; despecti quoque erant discipuli ejus. Quid, quæso, despectius et contemptibilius homine in cruce suspenso, in quem *movebant* et populi et magistratus *capita sua dicentes: Vah, qui destruis templum Dei,* etc. Qui contemptibiliores homines quàm qui hujus cruci affixi erant discipuli? Abominationi erat crux, crucifixus, crucis amici. *De cruce* autem *sermones, gentibus stultitia, Judæis scandalum.* Primos illos etiam discipulos dicebat Paulus *infirmos et contemptibiles fuisse electos ut confunderet et Deus fortia, sapientia et mundi pretiosa.* Hæc, ut quidem ego sentio, hìc prædicit propheta. Et hoc versu bono animo esse jubet *pusillum* illum *gregem* cum capite suo despecto, et novissimo omnium virorum; hos, in quos, tanquàm in vilia mancipia, homines invehebantur, probris, damnis, cruciatibus et morte ipsâ eos afficientes, *tanquàm oves morti destinatas, et purgamenta hujus mundi;* hos, inquam, consolatur per prophetam Dominus, quòd non diu hæc sors duraret. Nam, inquit, reges videbunt, etc., id est, assurgent, et venerabundi supplicabunt. Quantus, quæso, erit hic honor? Quem sic unquàm honoraverunt reges? Certè post verbera et carceres et omne tormentorum genus vicerunt tandem: et pauperes illi homines, et nonnulli qui eos consecuti sunt, à principibus tantùm non pro diis colebantur; de quibus mox plura in sequentibus, et hoc eodem capite. Propter Dominum. Deferebant hunc honorem discipulis Domini quia eos videbant et agnoscebant *electos à Domino,* à *Sancto* illo; quod ex signis et virtutibus, et ingenti malorum tolerantiâ, inauditâ mansuetudine cæterisque cœlestibus donis, quæ non possunt non admirari vel barbari homines, et reges ipsi, manifestè intelligebant. Ecce quâ ratione in Ecclesiâ Christi est adoratio et cultus Sanctorum. Qui enim fuerunt *contempti* et *abominabiles* propter Christum, justum est ut versâ vice nunc *propter eum qui eos elegit,* nobis sint in honore et pretio, illisque *supplicemus,* velint, nolint Lutherani. Nam quòd de personâ Christi tantùm hæc non intelligantur (ut quidam ipsorum voluit; ob quod interpretatur *contemptibilem animam, abominatam genti,* reclamante hebraismo), sequentia satis apertè declarant. Ergo et dùm hìc viverent, et multò magis nunc dùm gloriâ perfruuntur, *reges videbunt, et assurgent, et ischethacavu;* sed *propter Dominum, qui ipsos elegit,* et ad tantam dignitatem evexit, ut essent *lux mundi,* et salutem ejus per totum orbem deferrent, tanquàm mundi medici et curatores; ob quod et *therapeutas* eos appellabant, teste Philone. Et sanctum. Vulgatus reddidit conjunctionem, neque immeritò, eam enim non raró omittunt Scriptores sacri; *et propter sanctum Israelis, et elegit te,* id est, qui: ita enim interdùm *vau* accipitur. Possumus tamen et sic legere: *Propter Jehova; quia fidelis est sanctus Israelis, et elegit te.* Nam *ascher* valet *quòd* seu *quia. Fidelitas* autem referenda est ad promissiones factas patribus de *semine* benedicto, *in quo benedicendæ essent omnes gentes,* et *de multiplicatione filiorum tanquàm arena maris.* Ergo gentes universæ ex prædicatione intelligentes Dei fidelitatem, et paucos illos electos à Deo ad generandum per Evangelium et filios procreandos ex gentibus, qui censerentur in semine Abrahæ, adorabant Christum et ipsos. Nam *adoratio* et cultus hìc promittur pro *contemptu et abominatione* et *servitute.* Non possunt enim non coli qui agnoscuntur *electi à Domino,* præsertim si sit electio ad aliorum utilitatem, ut est eorum qui justi ipsi ad justitiam erudiunt plurimos.

Vers. 8. — In tempore placito. Ex eventu imponebantur nomina et locis et temporibus. Quare putarem hæc nihil aliud significare quàm si diceret: *Exaudivi te ex bonâ voluntate meâ, et adjuvi te, salutemque tibi præstiti,* ut meritò tempus hoc dici possit *tempus acceptationis et dies salutis.* Quare et Paulus ex istis verbis hoc tantùm accipit: *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Finge ergo sic prophetam dicere, ut habeas mentem ipsius: *Sic dicit Dominus: Ecce habes me propitium quem invocabas; cujus opem implorabas, ecce habes me adjutorem, quare tempus hoc deinceps vocabis tempus acceptum et diem salutis, ecce servavi te, et dedi te in fœdus populi,* etc. Vel certè allusio est ad locum Psalmi 69, ubi cùm Christus Dominus *se inimicis suis in parabolam esse* dixisset, et quòd *adversùs se loquerentur magistratus et potentes,* subdit: *Ego verò orationem meam ad te, Domine, tempus beneplaciti Deus; in multitudine misericordiæ tuæ exaudi me, in veritate salutis tuæ,* etc.

Fundo, inquit, *orationem meam ad te, petoque ut sit hoc tempus tibi acceptum, et velis hoc tempore me exaudire pro tuâ pietate et veritate salutis plenâ.* Ergo cùm *contemptûs* Christi meminisset, et quòd non diù duraret conditio illa significâsset, inquit *dixisse Dominum, In tempore beneplaciti*, etc., q. d. : « Dixi « quòd assurgerent tibi reges, quem hactenùs tui popu- « lares despexerant ; nam jam instat tempus illud quo « petebas placeret mihi ut te exaudirem, et quòd verax « essem ostenderem, salutem afferendo ; jam exaudio, « jam eripio, jam servo, etc. » DEDI TE IN FOEDUS POPULI. Promiserat non semel Deus quòd reconciliaretur homini per Messiam quem missurus erat, sublato autem in crucem Christo, et pro mortuo habito à Judæis relictis tantummodò paucissimis qui eum vivere scirent, eisdemque contemptissimis, vanæ videbantur illæ promissiones. Petebant igitur res ipsæ, et hæc videbantur esse vota Christi et suorum, ne durarent diutiùs probra infidelium, imò ostenderet se veracem Deus, et in Christo stabilirentur omnia. Hoc se præstitisse hìc dicit Dominus : *Dedi te in fœdus populi*, id est, populorum, ut per te mihi perpetuo fœdere copulentur ; te pro hostiâ fœderis suscepi, quo immolato reconciliatus sum mundo, fide hujus sacrificii, et dilectione ; quæ agnitionem tanti beneficii hominibus ingenerabit. Mihi adhærebunt posthàc populi ; neque erit qui hoc fœdus dissolvat. Christus ergo *fœdus* dicitur, quia victima fuit quâ sancitum est fœdus et non sanguine ejus expiati à sceleribus fuimus, quæ nos à Deo separabant. Dicitur et Ecclesia illa primitiva et discipuli ejus, qui unum cum Christo corpus efficiunt, *fœdus populorum*, quia *ministri* fuerunt *reconciliationis* hujus, et *legatione* pro hâc fœderatione et reconciliatione *fungebantur*, adeòque rem illam quæ gesta fuerat non tantùm verbis sed etiam rebus exprimebant ut *seipsos impenderent*, ut *immolarentur super obsequio fidei populorum.* Unde et *supplere se ea* dicebat Apostolus *quæ deerant passionum Christi pro Ecclesiâ ;* quia ad fidem et reconciliationem populorum necessarium erat ut viderent gentes prædicatores illius sacrificii paratos esse pro veritate quam annuntiabant mortem oppetere. Quare morte suâ ac malorum tolerantiâ prædicationi fidem conciliabant, quæ Ecclesiæ Christi summoperè erat necessaria. UT SUSCITARES TERRAM. Homines, qui ad unum interierant et in mortem corruerant, excites et stare facias, ne in præceps labantur. Quare *in resurrectionem multorum positus* dicebatur Christus à Simeone. Huc etiam illud facit : *Veniet hora, et nunc est, quando mortui audient Filii Dei vocem ; et qui audierint, vivent.* Et Paulus eum qui à peccatis surgit *à mortuis surgere* dicit. Ergo hìc pro *excitare ad vitam,* aut pro *stabilire, confirmare agnitione veritatis*, accipere possumus verbum in *hiphil.* POSSIDERES. Verbum hebraicum *in hereditatem et possessionem alios immittere* significat : *erciscere* dicebant olim jurisconsulti. Ergo Christo et Apostolis hìc injungitur ut eo munere fungantur quo Josue, qui Israelitis possessiones divisit. Ita accipitur hoc verbum Jos. 1, et Deut. 12, Jer. 18, etc. Introduxerunt enim populos in terram et lacte et melle manantem ; et Christus Dominus in Ecclesiâ suas eis *divisit donationes* prout sibi visum fuit, *et alios dedit Evangelistas, alios doctores*, etc. Erant autem hujusmodi hæreditates *desolatæ, dissipatæ*, seu, ut est in Hebræo, *afflatæ*, id est, quas initio qui videbant, tanquàm rem abominandam exsecrabantur atque exsibilabant. Quotus enim quisque erat qui contemptum, vigilias, jejunia, paupertatem, famem et nuditatem, adde innocentiam, castitatem, mansuetudinem, et his similia non fugeret, et hæc ut r s pessimas et homine indignas non vitaret? At in has desertas possessiones nos introduxerunt Christus et Apostoli in quibus nos felicissimos esse existimamus ; in quas tamen nemo nos potuisset introducere nisi Dominus Jesus, quem ad hoc ipsum destinavit Deus.

VERS. 9. — UT DICERES HIS QUI VINCTI, etc. Nonnullos effectus reconciliationis per Christum hìc vides connumerari. Primus, quem jam dixi, fuit, posse nos insolitam virtutis viam incedere, et veluti regionem commutare. Secundo loco hìc habes libertatem, ne videlicet ab affectibus præpediamur quominùs ad Deum curramus. Tertius est tenebrarum, peccatorum et ignorantiæ discussio ; dùm ait : ET HIS QUI IN TENEBRIS, REVELEMINI. Illustremini et luce profundamini, ne ampliùs latebras appetatis, sed *induamini arma lucis, et sicut in die honestè ambuletis.* Quarto autem loco affluentia donorum spiritalium ponitur. SUPER VIAS PASCENTUR, etc., id est, in planis locis. Nam viæ publicæ in plano sunt. Vel sumpto metaphora à pecoribus, quæ dùm è regione in regionem proficiscuntur, per eam viam à pastoribus deducuntur juxta quam pascua inveniant. IN OMNIBUS PLANIS. Vocem *schephaim,* Vulgatus supra 41, 18, *supinos colles* vertit ; at Jer. 3, nunc *vias*, nunc *directum* vertit. Certè vox *tumorem* seu *eminentiam* notat ; quare pro *montibus* accipi puto. Et fortè his duobus nominibus, *juxta vias et in montibus*, intelligit quòd quàcumque ierint, pascua invenient ; ut sit idem quod in Evangelio dicitur. *Ingredientur et egredientur, et pascua invenient.*

VERS. 10. — NON ESURIENT, etc. Jam quinto loco hoc commodi quoque habebunt, quòd nihil eis nocebit. Per *famam* et *sitim*, *solem* et *æstum* intellige omnia quæ incommodare possunt iter facientibus. Non quòd nihil eos molestiâ afficiat, sed quia omnia eis in bonum cedant, neque pungant afflictiones eos qui sine peccato sunt, quod est afflictionum aculeus ; non nocet autem sine aculeo vespa, sic neque mors ipsa si peccatum deletum sit. Audi Paulum : « In « omnibus premimur, at non anxii reddimur ; labora- « mus ; at non destituimur ; persecutionem patimur, « at non deserimur ; deficimur, at non perimus, » et alia plurima quæ in Paulo leges. Leviùs itaque ferunt pii suas adversitates, in quibus interdùm gaudent et gloriantur, quàm improbi suas felicitates, in quibus interdùm nauseant. MISERATOR EORUM. *Qui miseratur eos*, et affectu pietatis super eos tangitur, *adducit eos ;* quì fieri ergo potest ut à quoquam lædantur? *juxta scaturigines aquarum deducit eos ;* quomodò ergo sitient, aut

ab æstu molestiam capient? alludit ad Ps. : « Dominus « regit me, et nihil mihi deerit. Super aquas refectio- « nis, etc. »

Vers. 11. — Et ponam omnes montes, etc. *Montes meos*, inquit. Vel de montibus in quibus sita erat Jerosolyma intelligit; quia fingit ad illam terrenam Jerusalem properare Dei filios, per quam altera intelligenda est; ut supra: *Ascendamus ad montem Domini*, etc., vel *montes suos* vocat montes altissimos, ut Taurum, Caucasum, etc., nam isti dicuntur in hebraismo *montes Dei*. Hoc quoque per Christum consecuti sumus, ut ad Deum undique veniri possit. Non enim uno aliquo loco circumscribitur ejus fides, agnitio et cultus; per montana currit, *per mare, per saxa, per ignes;* omnia pervia fecit per donum fidei et agnitionis bonitatis ipsius quæ factâ reconciliatione terram universam inundavit. Quæ enim parùm opportuna esse videbantur et impedimento esse ne ad Deum possemus properare, ea omnia emollivit Dei misericordia, ut qui pusillo animo erant, ardua aggrediantur; et qui superbiâ tumebant, deposito tumore, æquabilitate gaudeant, et *in Christo Jesu non sit servus, neque liber, Judæus, neque Græcus*, etc. Per paupertatem et per regni fastigia ad regnum cœlorum iter patet. Nulla est denique conditio, nulla sors, nulla vocatio quæ impedimento esse posset quominùs Deum comprehendamus. Quo factum est ut *multi ab oriente et occidente veniant*, etc. Quo in loco ad hunc qui sequitur allusio est.

Vers. 12. — Ecce isti de longè venient, etc. Hìc orientem intellige. Nulla enim regio longiùs Palæstinæ patebat quàm orientalis; quam sciebant ultra Persas ad Indos protendi, quorum fines ultra Gangem nemo lustraverat. Per *mare* autem, nempe Mediterraneum, occidentem notabant Hebræi. Septentrionalem verò plagam *tsaphon* vocabant, quòd veluti *abscondita* esset. Fama enim erat quòd propter frigus nulli essent, aut rari, hyperborei; aut certè quòd nondùm quisquam illùc penetrâsset ex Palæstinâ, neque commercium ullum cum septentrionalibus populis haberent Palæstini. *Sinæorum* autem *terram* appellabant meridionalem, propter montem Sinah, qui ad meridiem jacebat, celeberrimum Judæis jam indè ab egressu ex Ægypto. Ergo ex omni natione absque ullo discrimine ad Deum iter aperuisse Dei Filium significat propheta. Datus enim est in reconciliationem et mediatorem inter omnes homines, quorum carne assumptâ jam affinis erat, ut Deum veluti patrem communem haberent. Quod cùm vidisset propheta, non potuit sese continere quin in laudes Dei prorumperet, invitatis omnibus creaturis.

Vers. 13. — Laudate, cœli, etc. Ego verbo antiquo dixi, *ovate* : nam id propriè significat verbum Hebræum *ranan, exclamare ex lætitiâ, lætitiamque vociferando aut canendo demonstrare;* à quo apud probatos auctores mansit participium *ovans*, et passim pro *lætabundo,* licèt pro minore triumpho, consueverit accipi. Sed ego antiquam significationem retineo quando hoc verbo *ovandi* utor. Consolatus est populum. *Populum Dei* vocat *filios Dei qui erant dispersi*, quos prævidit Isaias per Christum *congregandos in unum*. Hos etiam vocat *pauperes suos*, *inopes*, et quibus nemo opitulabatur neque vociferantes exaudiebat. Si quispiam verò alteram à superiori interpretationem velit eorum quæ præcedunt, sic accipiat, ut *pauperes* isti et *filii Dei dispersi* sint illa *contemptibilis anima* et *gens abominabilis* et *servus dominorum* de quibus in v. 7, quibus *dicit Dominus* quòd *Reges illis honorem deferent propter Dominum*, *qui elegit te, ô Christe. Te enim tempore accepto exaudivit; te adjuvit; te dedit in fœdus populorum, ut istis pauperibus subvenires*, *illos eriperes, adduceres, omnia illis præstares.* Hoc quia veluti jam factum videt propheta, omnia ad collaudandum Deum et congratulandum filiis Dei invitat. Tu autem, christiane lector, pietatem et charitatem prophetæ hìc considera, et quanto salutis omnium desiderio tenebatur, qui omnibus multis elementis linguas optabat quibus congratularentur è captivitate peccati redeuntibus : res enim est de quâ gaudium est in cœlo ; neque aliud est quod sic in amorem divinæ bonitatis pertrahat hominum mentes. Vide infra, v. 18.

Vers. 14. — Et dixit Sion, etc. Vocationem gentium superiùs commemoravit; hanc rursùs repetit, (est enim in hoc argumento multus propheta Isaias) sed addit, eos qui ex gentibus vocandi essent filios esse Sion, et ad Israelem pertinere; quare cùm *cœlum* ac *terram* ad congratulandum deliberatè provocâsset, adhuc tamen Sion querimonias apponit; quia carnales Judæi hâc restitutione spiritalis generationis non sunt contenti, et impleri promissiones petunt de multiplicatione filiorum; ut qui nihil nisi carnalia sapiunt, semperque Jerusalem desolatam deflent. Quibus tamen non aliter satisfacit Dominus quàm quòd verbum suum servet et verax sit, promissiones adimpleat, innumerabiles filios ei donet, eam restituat, reparet semperque amet; quòd, nisi spiritales oculos habeant, nunquàm intelligent.

Vers. 15. — Numquid, etc. Respondet Dominus, et consolatur *Sion*, id est, Ecclesiam, quam *Synagogam* appellant, affirmans quòd majori amore eam prosequatur quàm matres parvulos suos qui ab uberibus suis pendent.

Vers. 16. — In manibus meis, etc. Probat signo se nequaquàm ejus posse oblivisci, videlicet, quòd delineatam ejus figuram seu effigiem *super palmas suas gerat.* Vulgatus sensum optimè vertit; ego verbi significationem retinui; sed de figurâ civitatis intellige; sicut cùm eodem verbo dicitur Ezechieli ut *super laterem constituat civitatem Jerusalem* ; et Job 19 : *Utinam in libro constituantur.* *Constituere* ergo *super manus* est constitutionem et situm ejus effigiatum habere in palmis; quod videtur explicare, dùm ait : Muri tui coram me semper. Mandata sua jubebat Dominus, ne unquàm mente exciderent, sed ea veluti annulus in manu et quid appensum inter oculos gestarentur, id est, tam memoriâ hærerent sicut quæ manibus gestamus, etc. Eâdem figurâ res nostras sibi curæ esse hìc dicit Dominus.

Vers. 17. — Venerunt. Hebr., *Festinaverunt*, id est, festinantes venerunt : id est, jam repararberis. Adsunt qui te reædificent. Video ruinas *murorum;* scio quid tibi opus sit. *Recedent* jam hostes, qui optima quæque *diruerunt, et exsiccârunt te*, id est, substantiam tuam abstulerunt, ut in solitudinem redacta videaris. Ego proprias verborum significationes expressi. Est enim *carab*, ut jam dixi, *exsiccari*, vel adustione solis, vel ignis, vel gladii. Qui exurebant te, et contrucidabant filios tuos, recedent longissimè : aderunt autem constructores. Expulsi enim sunt Pharisæi et impii sacerdotes falsique doctores, qui Ecclesiam Dei pessumdederant et penè in solitudinem redegerant ; nam *neque ipsi intrabant, neque alios ingredi permittebant*, ut est in Evangelio. Venerunt veri Israelitæ et veri Judæi, Apostoli Domini, qui labentem Ecclesiam stabilierunt, et in pristinum decorem, imò multò majorem, restituerunt : reparaverunt collapsos parietes ex lapidibus vivis, illi qui omnia ad ædificationem poterant. Faxit Deus ut hos ædificatores, non illos destructores, imitentur qui loco et dignitate illorum gloriantur. Hæc autem reparatio initium habuit ab inspectione illâ Dei et *descriptione super manus*. Orandus ergo Deus ne abjiciat nos post tergum, sed de excelso figat super nos oculos die ac nocte, ut longè semoveat diruentes civitatem sanctam, *restituat* autem *judices sicut à principio*.

Vers. 18. — Leva, etc. Flebat Sion quòd orbata maneret, et imminuta esset plùs quàm omnes gentes, quas antea numero vincebat. Hoc enim *derelictio* illa *Dei* et *oblivio* designabat, præter collapsos muros et exustas domos. Jam post reædificationem multiplicationem filiorum pollicetur. Venerunt tibi. In hoc est totius consolationis status. Cùm dico à quatuor plagis orbis venturos pauperes ad Deum, ne putes nihil hoc ad te pertinere, te autem adhuc in orbitate tuâ permanere. *Tibi veniunt omnes isti.* Etsi sunt ex gentibus et non ex semine Abrahæ, filii tamen tui sunt, et ad dignitatem tuam et *ornatum* non parùm faciunt ; erunt enim tibi *veluti ornatus mulieri*. Quæ enim ornamenti gratiâ mulieres induunt, aptissima sunt, et concinnitatem habent, atque ab illis plurimi fiunt ; ea illæ recondunt, contemplantur ; dùm promunt, extergunt, sibi deinde ubi adaptant, se tunc demùm pulchras esse existimant *Ornamentis :* ergo comparat Dominus illos qui ex gentibus ad agnitionem veri Dei pervenerunt : Synagogam autem *mulieri* aut *sponsæ* quæ illis ornata est, illosque sibi *tanquàm ornamenta astrinxit* et *obligavit*, juxta illud Evangelii : *Oportebat te lætari et gaudere , quòd frater tuus iste perierat , et inventus est*, etc. Certè qui verè ad Synagogam et Dei Ecclesiam pertinebant, ad hunc modum gentium conversionem accipiebant. Vide interim , christiane lector, quibus se amiciat Ecclesia Dei, et quæ sua reputet ornamenta. Templorum quidem materialium ornatus et decor eatenùs accepti sunt Deo quatenùs fidelium animos benè afficiunt, et ad contemplandam puritatem, majestatem et decorem Dei ac sanctorum inducunt. Sed nullis ornatibus sic gaudet spiritalis mater et caput ejus atque istis quos hìc commemorat. Non enim illis se tanquàm additiiis ornamentis exornat, sed hos pro oculis, illos pro auribus, alios pro manibus, et alios pro aliis membris accipit ; nec se sine illis vivere existimat. Quapropter horum generationi studebant, hos summâ curâ educabant, et nullam non impendebant operam quò eos ad viros perfectos perducerent. Vide in Paulo viscera Ecclesiæ et Christi.

Vers. 19. — Quia deserta tua, etc. Scis quantùm ad te pertineant, et quàm inter filios sint computandi? *Ad te, ad te*, inquam, *venient;* neque alias regiones incolere volent, adeò ut *siccitates tuas*, id est, regiones aridas, et quæ ob aquarum penuriam deserta sunt, et ea quæ *vastata* sunt, et quæ homines abominari solent, quæ hebraismus vocat *afflationes* seu *afflata*, has, inquam, regiones occupabunt : mallentque apud te hæc incolere quàm amœnas in quibus nati sunt regiones, id est, mallent in gremio Ecclesiæ duriter vivere, et abjecti esse in domo Dei, quàm indulgere genio et delicatè vivere extra Ecclesiam in tabernaculis peccatorum. Vide de his regionibus nonnihil supra in fine annotationis, v. 8. Judæis verò, quia tantùm oculos carnis habent, hæc intelligere non possunt, sed ad sua figmenta recurrunt. Angusta erunt. Doctè Vulgatus ita mutavit personam ; nam in Hebræo est secunda, *angusta eris;* et repetit particulam continuationis *ki*, fortè ut insinuet in priori membro supplendum verbum, q. d. : *quia deserta tua et vastitates tuæ habitabuntur ; quia angusta eris præ habitatoribus*, etc. Nunc , vel *jam*. Longè fugabuntur qui absorbebant (vel *præcipitabant*) te. Hoc opponit multitudini ; quæ enim absorbentur aut præcipitantur evanescunt. Vide supra v. 17, quòd isti *absorptores* sint qui *habebant clavem scientiæ, et neque ipsi introibant, neque ingredi sinebant alios*. Sunt falsi doctores, qui juventutem Ecclesiæ deglutiunt, et orbatam reddunt Ecclesiam ; quibus nostro hoc seculo, proh dolor ! plenus est orbis Christianus. Nequit autem multiplicari fidelium numerus ni longè absint absorbentes juventutem et partus ipsius ; ubi enim sunt animalia quæ aliorum partus devorant, possibile nunquàm erit, quamdiù feræ illæ non exterminabuntur, generationem aliorum multiplicari. Expellendi ergo sunt ac de medio tollendi hujusmodi *absorptores*.

Vers. 20. — In auribus tuis. Non hoc rumore percipies, sed ipsa ab ipsis audies. Non pudebit eos dicere angustum esse spatium quo hactenùs contenta es : sed ipsi *filii tui dicent*, non opus esse *imponere jugum* aliis *quod neque ipsi, neque patres portare potuerunt*. Ipsi, ipsi, inquam, filii tui per totum orbem proficiscentur, ut gentibus impertiant gratiam Dei, et te dilatabunt, et compellent ut pro filiis agnoscas Garamantes et Indos. Filii sterilitatis tuæ. Supra jam admonui *schecol orbitatem* propriè notare. *Filios* autem *orbitatum* vocat qui Ecclesiæ nati sunt postquàm ad orbitatem devenisset, vel certè illos qui ipsi remanserunt et superstites fuerunt, nempe Apostoli. Continebat filios suos Ecclesia intra limites Palæstinæ ; non poterat universus orbis illùc confluere ; ne-

cesse ergo fuit dilatari Ecclesiæ sinus, non sine admiratione Judæorum. Hoc habes in his versibus. FAC MIHI SPATIUM. Phrasis peculiaris est hoc loco in Hebræo, *nagasch* enim *accedere* significat. Ad verbum dicendum esset, *accede mihi;* sed quis hoc intellexisset? Ideò Vulgatus rectè sensum vertit : *Fac mihi spatium*, seu *accessum. Fac ut aliò possim accedere* seu *concedere. Cede mihi* vel quid simile.

VERS. 21. — ET DICES IN CORDE TUO, etc. Novum fuit Judæis (ut ex Evangelio et Actis apostolicis appareť) videre quòd et *gentibus impertiret Dominus gratiam Spiritûs sancti*, adeò ut miraculis et revelationibus opus fuerit ut tandem acquiescerent. Erat quoque admiratione dignissimum eo tempore quo collapsa erat fides, et paucissimi erant in Ecclesiâ filii, eo, inquam, tempore, quo Ecclesia videbatur prorsùs interiisse, exciso populo Dei, et Judæorum republicâ prorsùs deletâ, subitò videre totum orbem cognitione Dei illustrari, et barbaras nationes ad fidem properare. Unde istæ voces : *Ego orbata et solitaria; quis genuit mihi istos?* etc. NON PARIENS. *Galemud* quatuor litteris constat, quas vocant *radicales*. Quamvis autem hoc à rabbinis annotatum non inveniam, mihi tamen pro comperto est esse vocem compositam à nomine *gamal*, id est, ut medici vocant, *mola* (quæ in matrice gignitur, et infructuosa est, ac nihil utilitatis habet, sed tantùm similitudinem cum fœtu) et radice *ialad*, id est, *genuit;* q. d.: *Generatio* (aut *partus*) *molæ*. Quare illud Job. 3 : *Nox illa sit galemud,* sic interpretor, *sit nox qualis est in quâ mulier,* cujus partum exspectabant, *molam edit*; unde additur, *neque veniat in eâ laus,* seu *exsultatio;* et cap. 15 : *Congregatio hypocritæ, generatio molæ;* quæ sanè comparatio est lepidissima. Denique Job 30 intelligitur de *oppilationibus aliisque tumoribus qui tempore famis et egestatis ob insalubres cibos generantur*. In hoc autem loco est forma feminina *galemudah,* id est, *gignens molam. Ego*, inquit, *orbata*, *et veluti in utero molam gerens,* qui nullos fœtus produco, sed hypocritas et non fideles filios, etc. Quare *sterilem* cum Vulgato reddidi ; licèt non planè significatio exprimatur. Hanc interpretationem confirmant loci illi ex Job. Quid enim cap. 30 sibi vult *nox sterilis,* aut *solitaria?* Sed de hoc vide quæ ibi annotavi. Item, cap. 15, hæc interpretatio ex sequentibus confirmatur, ubi quod dixerat, nempe *congregationem hypocritæ esse veluti tumorem molæ, et quòd ignis devoraturus esset ejus tabernaculum,* veluti exponens addit : *Concepit dolorem, et peperit iniquitatem*, id est : Concepit intra viscera injustitiam et peccatum, et tandem ejus rei percepit fructum, nempe dolores et afflictiones, quæ nomine *iniquitatis* Hebræis veniunt. Ventrem itaque hypocritam gestare significabat cùm bona congregaret et substantiam augeret. Meritò itaque Ecclesia, quæ non solùm *orbatam* se filiis videbat, sed infirmitatem suam agnoscebat, quòd esset *sterilis*, et nullos filios qui *filii* nomine digni essent ederet, cùm tantam fidelium multitudinem conspicit, admiratur. *Quis,* inquit, *hos genuit? Ego enim* jamdudùm filiis *orbata* sum, qui nomine *filiorum* digni essent; nunc si uterum gero, si pario, perinde est ac si *molas parerem.* Facit etiam hùc quæ de legis impotentiâ scribit Apostolus, et quæ de hypocrisi illius temporis scribunt Evangelistæ. Hâc ergo admiratione et his verbis fecundam Dei bonitatem insinuat, à quâ generatio illa prodibat, ad quam nullas vires in se agnoscebat. Hìc certè, lector, si æquus sis judex, intelliges quantùm momenti in unâ voculâ situm sit si ritè expendatur, et quantùm juvet ad Scripturarum intelligentiam linguam sanctam addiscere. EGO DERELICTA. In Hebræo nulla conjunctio habetur : *Ego derelicta, sola; isti, ubi ipsi?* id est, *erant.* Sed hoc parvi refert. Hìc considera quàm præter humanam spem oborti fuerint in toto orbe filii Dei, cùm neque ipsa Ecclesia id unquàm somniâsse videatur. Quis enim putâsset *ex lapidibus suscitandos filios Abrahæ?* Certè locus hic mirum in modum mihi Dei bonitatem commendat.

VERS. 22. — LEVABO, etc. Explicat quonam pacto venturi erant ex universo orbe ad Ecclesiam filii ipsius; non ducto per mundum exercitu, non armis, non multo meo labore, aut tuo ; nihil aliud faciam quàm *extollam manum meam, et signum meum,* ut *gentes* illud videre possint. Ne dubites hìc loqui Dominum de signo seu vexillo crucis et prædicatione Evangelii. Ubi enim de cruce prædicatio ad gentes pervenit, in quâ exserebat se manus et virtus Dei, quæ aereas potestates devicerat, et de quibus in cruce moriendo triumphaverat, nullâ morâ, captivantes intellectum in obsequium fidei, excipientes Filium Dei in Evangelio, infiniti homines in filios Dei adoptati sunt; ex quibus quàmplurimi regibus et principibus mundi fuerunt in pretio, et magnis honoribus affecti, præsertim cùm ipsimet principes ab eis audiebant verbum Dei, et in Christum credere incipiebant; tunc se regnaque sua illorum arbitrio tradebant, et illos reges, se verò servos eorum arbitrabantur. Hæc enim est vis crucis agnitæ, ut omnia reputentur vilia, si cum dignitate ejus conferantur. Illi verò per quos virtus Domini se exserit, in quorum pectoribus agnoscitur Christus habitare, et per os loqui, dictu mirum quanto in honore habeantur ab eis qui veritatem agnoverunt. *Oculos eruerent*, ut est apud Paulum, si id servis Dei viderent cordi esse. Quare non immeritò et non nisi summâ cum venustate his tropis utitur propheta, *in sinu deferre,* et *super humeros sustollere;* et quod sequitur.

VERS. 23. — ERUNT REGES NUTRITII, etc. *Omenim, fidos* seu *fideles* sonat Hebræis ; quâ voce *curatores, procuratores, dispensatores*, *œconomos, nutritios* seu *educatores*, quorum fidei et curæ res et officia aut infantes et committuntur, significant Hebræi; nimirùm à fide, quæ potissimùm in his spectari solet atque requiri. Quod et D. Paulus significare, et quasi datâ operâ hanc vocem explicare voluit, 1 Cor. 4 : « Sic « nos existimet homo ut ministros Christi et dispen- « satores mysteriorum Dei. Quod superest autem, « illud requiritur in dispensatoribus, ut fidelis aliquis « reperiatur. » Vide et 1 Tim. 1. At nomen *nutricum,*

menicoth, est à *lactando;* ideò *lactatrices* dixi. Pro *reginis* autem *principes mulieres*, propter pronomen *eorum*, quod omittendum non erat. Manus enim est uxoratas reginas alere alienos infantes. Adde quòd *sar*, *princeps* est, cujus hìc est plur. femin. Hæc figuratè summos honores et summas delicias notant; sicut etiam quod sequitur, quòd *vultu in terram demisso*, etc.; quod non intelligas tantùm de oculis in terram fixis, sed quòd procumbentes et naso terram attingentes supplicarent. Nam pro *vultu in terram demisso* habet hebraismus *nasi terra;* quod puto Hebræos efferre sicut nos Hispani componimus duo nomina substantiva, et quasi unam vocem efficimus; quæ oratio per ablativum absolutum redditur. Hanc eamdem phrasim habes Gen. 42, de fratribus Joseph, et Gen. 19, de Loth, quando angelos invitavit in hospitium. Cæterùm quod sequitur : PULVEREM PEDUM TUORUM, etc., simile est quod nos Lusitani dicimus : *Osculabuntur terram in quâ pedem fixeris*, pro : *Summum honorem deferre, et tantùm non pro Deo colere;* quod in usu fuisse apud gentes memini me audisse. Hyperbolicè autem et per auxesim dictum est *lambendo depascere pulverem.* ET SCIES. Tunc experimento comprobabis me esse verum Deum, ut qui te ad tantam dignitatem evexerim, cùm jam de te actum esse credere alii potuissent, tu verò timeres. Intelliges etiam me talem esse Deum *cui qui innixi fuerint non pudefient.* Hebraismus sic habet : *Cui non pudefient sperantes mei;* vel, *qui erectis in me sunt animis.* Cùm autem rebus ferè desperatis Deus adsit, et tùm maximè servet quando jam nihil spei superest, nonne quodammodò ab homine fiduciam extorquere videtur ut ab eo pendere velit?

VERS. 24. — NUMQUID TOLLETUR, etc. Fingit incredulorum voces, et rei difficultatem describit, ut bonitatem Dei amplificet atque potentiam, et fiduciam confirmet. Quî fieri potest ut *prædam quam heros quispiam et gigas ceperit, aliquis ab eo auferat?* Quonam pacto qui à tyranno captivi tenentur, cujus potestati in terrâ non est quæ comparetur, eripi ab ejus vinculis poterunt? Quî fieri poterit ut gentes diaboli mancipia *ad simulacra muta, prout ducebantur euntes*, excusso jugo, Deo serviant, et in filios Dei et Ecclesiæ computentur? In Bibliis quidem Hebræis in secundo membro est nomen *tsadic*, *captivitas justi*, pro quo Vulgatus *quod captum fuit à robusto*, quasi legerit *arits*, quod nomen vers. seq. legitur, ubi hæc verba repetuntur. Est autem in litteris affinitas ac similitudo, ut errorem scribæ suspicari possimus; nisi dicamus adjectivè accipi, ut interdùm solet, et hìc *captivitatem justam* vocari captivos quos fortis ille justè captivos detinebat. Nam cujus voluntatem quis facit, ejus efficitur servus.

VERS. 25. — CAPTIVITAS A FORTI. Non potest à forte eripi præda nisi ab altero fortiori. Hìc certè promittit Dominus, fortiorem quempiam venturum in mundum, qui *alligaret fortem* illum et robustum gigantem, *et universam ejus substantiam auferret*, ut est in Evangelio Matth. 12, et Luc. 11, et Marc. 3; in quibus locis nomen *gibor* videtur redditum nomine ἰσχυρός. Nam nulli dubium esse debet quin in eâ similitudine ad hunc locum Isaiæ respexerit Dominus, et ex eo loco Evangelii hujus loci intelligentia petenda sit. ET EOS QUI TE JUDICAVERUNT. Hebr. : *Et eos qui te litigando oppugnaverunt ego litigando oppugnabo;* vel : *Cum litigatoribus tuis ego litigabo.* Petit Psaltes à Domino quod hìc se facturum pollicetur; ubi nostra editio : *Judica, Domine, nocentes me*, habent Hebræa : *Litiga, Domine, cum litigatoribus meis;* vel potiùs : *Litigando oppugna, Jehova, qui me litigando oppugnant.* Ego, inquam, litigabo, ego oppugnabo; tu tacebis : id enim vers. seq. explicat.

VERS. 26. — CARNIBUS SUIS, id est, faciam ut mutuis se vulneribus conficiant. Tunc enim ore gladii *carnes suas absumunt* et *sanguine suo sese inebriant*, dùm suo ipsorum sanguine et mutuâ cæde sese commaculant, et fraterno sanguine madent et gladii et manus et vestes. Estque allusio ad locos illos in Scripturis in quibus narratur quòd hostes Israelitarum mutuis cædibus se deleverint; quod non semel accidit. Quæ nihil aliud significant quàm incruentam victoriam et sine labore filiorum Dei partam. Conciderunt adversariæ potestates, debellati sunt tenebrarum principes; erepti sumus de earum potestate. Quas, quæso, operas huic bello impendimus? quid contulit auxilii Ecclesia aut ejus filii? Solus ipse hostes delevit, et *principem mundi ejecit foràs.* Ut vel hâc unâ ratione damnandi sint improbi Christiani, quòd princeps hujus mundi jam damnatus sit, illi verò damnato et expulso rursùs obediant, et *quasi dolentes de ejus damnatione*, ut loquitur magnus ille Basilius, *jacentem stabiliant, et ejus regnum iterùm exsuscitent.* ET SCIET OMNIS CARO, etc., id est, manifestum apparebit cuivis volenti rem perpendere et quæ facta sunt secum pensitare, quòd ego sim ille fortior, ego Deus carne indutus apparuerim, ut *dissolverem opera Diaboli*, et sim *potentissimus* Israelitarum Deus, qui eorum causam ago. Quis enim potuisset sic alligare fortem illum, et captivos ejus liberare, nisi Deus? Quis potuisset efficere ut qui ab incunabulis omne genus vitiis succubuit, subitò fidem Christi amplexatus, et Evangelio auscultans, sanctè et inculpatè vivat, non solùm à peccatis, sed à passionibus animi liberatus, nisi Deus multò fortior illo hoste? *Quis similis tuî in fortibus, Domine?* Verè agnoscimus quòd tu potentissimè nos liberaveris, et Redemptor noster sis, Deus et homo, Dominus noster et frater noster. Sit nomen tuum benedictum in secula.

CAPUT L.

1. Hæc dicit Dominus : Quis est hic liber repudii matris vestræ, quo dimisi eam? aut quis est creditor meus, cui vendidi vos? ecce in iniquitatibus vestris

CHAPITRE L.

1. Voici ce que dit le Seigneur : Quel est l'écrit de divorce, par lequel j'ai répudié votre mère? ou quel est le créancier auquel je vous ai vendus? C'est à

vendidi estis, et in sceleribus vestris dimisi matrem vestram :

2. Quia veni, et non erat vir; vocavi, et non erat qui audiret. Numquid abbreviata et parvula facta est manus mea, ut non possim redimere? aut non est in me virtus ad liberandum? Ecce in increpatione meâ desertum faciam mare, ponam flumina in siccum : computrescent pisces sine aquâ, et morientur in siti.

3. Induam cœlos tenebris, et saccum ponam operimentum eorum.

4. Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo, erigit manc, mane erigit mihi aurem, ut audiam quasi magistrum.

5. Dominus Deus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico; retrorsùm non abii.

6. Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus; faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me.

7. Dominus Deus auxiliator meus; ideò non sum confusus; ideò posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniam non confundar.

8. Juxta est qui justificat me; quis contradicet mihi? stemus simul; quis est adversarius meus? accedat ad me.

9. Ecce Dominus Deus auxiliator meus; quis est qui condemnet me? ecce omnes quasi vestimentum conterentur, tinea comedet eos.

10. Quis ex vobis timens Dominum, audiens vocem servi sui? qui ambulavit in tenebris, et non est lumen ei, speret in nomine Domini, et innitatur super Deum suum.

11. Ecce vos omnes accendentes ignem, accincti flammis, ambulate in lumine ignis vestri, et in flammis quas succendistis; de manu meâ factum est hoc vobis, in doloribus dormietis.

cause de vos péchés que vous avez été vendus, et ce sont vos crimes qui m'ont fait répudier votre mère;

2. Car je suis venu, et il ne s'est trouvé personne; j'ai appelé, et nul ne m'a entendu. Ma main s'est-elle raccourcie, est-elle devenue plus petite? N'ai-je plus le pouvoir de vous racheter, ni la force de vous délivrer? Voici qu'au seul bruit de mes menaces, je tarirai les eaux de la mer, je mettrai les fleuves à sec; les poissons n'ayant plus d'eau, se corrompront et mourront de soif.

3. J'envelopperai les cieux des ténèbres, et je les couvrirai d'un sac.

4. Le Seigneur m'a donné une langue éloquente, afin que je puisse soutenir par la parole celui qui est abattu; tous les matins, tous les matins, il excite mon oreille, afin que j'écoute comme un maître.

5. Le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille, et je ne l'ai point contredit; je ne me suis point retiré en arrière.

6. J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats.

7. Le Seigneur Dieu est mon protecteur. C'est pourquoi je n'ai point été confondu, et j'ai présenté mon visage comme s'il eût été une pierre très-dure; car je sais que je ne serai point confondu.

8. Celui qui me justifie est auprès de moi; qui est celui qui se déclarera contre moi? paraissons ensemble; qui est mon adversaire? qu'il s'approche.

9. Le Seigneur Dieu est mon appui; qui entreprendra de me condamner? Voici que tous périront comme un vêtement usé; la teigne les dévorera.

10. Qui d'entre vous craint Dieu, et qui entend la voix de son serviteur? Que celui qui a marché dans les ténèbres, et qui n'a point de lumière, espère dans le nom du Seigneur, et qu'il s'appuie sur son Dieu.

11. Mais vous tous qui avez allumé le feu, qui êtes entourés de flammes, marchez à la lumière de notre feu et dans les flammes que vous avez excitées, les douleurs seront votre couche : c'est ma main qui vous a traités ainsi.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Hæc dicit, etc. Cum incredulis Judæis res jam nobis est. Quasi enim non contenti fuerint responsione Domini, qui orbitatem compensandam gentium multitudine promittebat, adhuc de Deo conquerebantur, dicebantque Deum, qui sibi despondisset progeniem Judæorum, eam quasi immeritam abjecisse, et alteram duxisse. Hic ostendit non esse quòd conquerantur. Nam Judæi primùm divortium fecerunt cum Deo; neque voluerunt Filio Dei invitanti et reconciliare volenti acquiescere ac credere. Unde ipse in Evangelio jure optimo conqueritur : *Quoties volui congregare*, etc., *et noluisti?* Quare justo Dei judicio damnati sunt. Quis est hic? אי de loco solet esse interrogatio; ut Gen. 4 : *Ubi est Abel?* et sæpè conjungitur cum pronomine זה, ut hoc loco; quod tamen optimè per verbum substantivum redditur, ut 1 Sam. 9 : *Ubi est domus Videntis*, etc. Interrogat ergo apud quemnam esset, ubinam inveniretur, ut examinari posset, etc. Repudii. A verbo quod *scindere* significat formant Hebræi nomen quo vocant *divortium* : unde in lege *liber rescissionis* est, quem Marcus vocat βιβλίον ἀποστασίου, *librum divortii*; quem interpres Matthæi uno nomine dixit ἀποστάσιον, q. d., *divortiale*. Vide Deut. 24. Servabantur autem hujusmodi libelli fortè non solùm apud repudiatam, sed apud publicum scribam. Nam prohibitum erat in lege ne iterùm prior maritus reciperet quàm semel repudiàsset, si alteri repudiata nupsisset; quare necessarium erat hujusmodi libellos servari. Ad quam consuetudinem non sine irrisione alludens Dominus ait : *Ubi est liber*, etc., ut fidem faciatis et ostendatis verum esse quod dicitis, me scilicet tantùm quia libuit abjecisse matrem vestram, ac non potiùs ob justas et necessarias causas. Quo dimisi, etc. Vulgatus *ascher* relativum retulit ad *libellum*. Possumus tamen juxta hebraismum ad *matrem* referre; nam geminant relativa Hebræi. Ad verbum *quam dimisi eam*. Quis creditor? Hebr., *cui ex creditoribus meis*, q. d. : Non habeo creditores, non habeo oppressores, quorum pecuniis indigeam; quibus, cùm non sim solvendo, oporteat pignus dare, aut filios meos in servos tradere immerentes et servitute indignos. Ecce in iniquitatibus, etc., *beth*, id est, *in*, Hebræis interdùm valet *per*, vel *propter*. Hic credo causam notare. Non necessitate, inquit, meâ, aut indigentiâ,

factum est ut in servitutem abiretis, sed is est fructus iniquitatum vestrarum; quas mox exponet: Et in sceleribus. Neque rursùs tantùm quia libuit, aut fastidio matris vestræ, more humano, eam dimisi, ut alteram mihi copularem. Feci cum illâ divortium; id equidem fateor, sed *transgressiones vestræ* fuerunt in causâ quæ me quasi invitum id facere compulerunt. Hinc propriè disces loqui. Quando dicimus: *Deus oppressit nos, repulit nos, destruxit regnum,* etc.; jam tametsi verè ita dicamus, magis apta locutio fuerit: *Oppressi sumus, repulsi sumus, periit regnum propter scelera,* etc. Cùm enim Deus propter peccata calamitates inducit, non propriè dicitur Deus auctor et causa malorum, sed illa quæ quodammodò impulerunt Deum ut id faceret. Idcircò cùm quodam loco David dixisset: *Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ,* statim quasi per correctionem addidit, *non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.*

Vers. 2, 3. — Quia veni, etc. Hìc habes causas divortii et exilii Judæorum ultimi, quod adhuc durat. *Veni* in propria, ad hæreditatem meam, ad populum meum, àd domum meam, ad sponsam meam; *et non erat vir,* id est, quisquam. Solitudo civitatem meam et domum meam occupârat. Jam in peccati captivitatem abierant; jam venditi sub peccato erant; à quo tamen si resipiscerent, et me vocantem, obsecrantem, et multitudine beneficiorum pertrahentem audîssent, salvi esse potuissent; sed *vocavi, et nemo mihi respondit.* Hìc vides eos qui peccatis immersi sunt non computari inter viventes, et quasi non esse in numero hominum; et qui vocationi Dei non obedit, perinde uti mutum reputari. Hæc autem dicit Dominus propter paucitatem eorum qui ex tam innumerabili multitudine Evangelio crediderunt. Quid ergo miramini divortium? quid venditionem vestram defletis? Quid erat à me ampliùs præstandum? Exspectabatis adventum meum: *Veni.* Quòd si somno eratis oppressi, et aliud agebatis, *vocavi* vos; et totum illud spatium temporis quo inter vos fui vocatio quædam fuit, et clamor meus continuus: *Clamabam in congregationibus, in synagogis, in templo, quo omnes conveniebatis,* per vicos, per domos, per agros; item clamabant et vocabant vos signa et prodigia quæ faciebam, immensa beneficia, vita mea, doctrina mea, ut *ad me veniretis,* et *reficeremini,* ut *pœnitentiam ageretis,* quò ad regnum Dei pertinere possetis, *et nemo respondit,* nemo, inquam, ex vobis qui conquerimini ob captivitatem, etc. Nam sermo tantùm cum incredulis est. Numquid abbreviata, etc. Tacitæ objectioni respondet, quæ talis esse poterat: « Decebat Redemptorem, « quem exspectabamus, manu forti nos eripere à servi- « tute Romanorum, quâ jam eo tempore premebamur; « At Jesus, qui ad nos venit, in humilitate et infirmi- « tate venit; neque ullum regni aut imperii specimen « in eo aspeximus. » Respondet Dominus: « Non eo in- « ficias; esto. At numquid nesciebatis in Deo esse in- « finitam virtutem, quâ posset, si vellet, universum « mare et flumina exsiccare, et veluti desertum red- « dere, ut universi pisces tam maris quàm fluminum « corrupti putrescant et fœteant? insuper et cœli fa- « ciem immutare, et astra obscurare, etc.; igitur et « Romanum imperium dissolvere, et vos in pristinam « dignitatem restituere. Quis enim illi manus præci- « derat aut amputaverat? Oportebat itaque vos mihi, « quem ille ad vos mittebat, aures accommodare, dicto « parere, illius mandata, quæ ad vos deferebam, alacri « animo percipere. Quod ubi præstitum à vobis fuis- « set, si repudiatam matrem vestram et vos in servi- « tute vitam ducere adhuc videretis, esset fortassis « querimoniæ locus. » Et hìc planus et germanus est horum versuum sensus. Abbreviata et parvula. Hebraismum ego reddidi; ad verbum: *Numquid abbreviando abbreviata est manus mea?* Sicut enim ad liberandum dicitur *manus extensa*, et manus fortis dicitur *manus magna* et *excelsa,* ita infirma dicitur *decurtata.* Sensum Vulgatus reddidit. Ut non possit redimere. Hebr. unico nomine dixit *à liberatione.* Increpatione. Allusio est ad verba Davidis quibus creationem mundi describit; cùm enim ad mandatum illud pervenisset: « Congregentur aquæ in locum « unum, et appareat arida, » sic ait: « Abyssus, sicut « vestimentum, amictus ejus (scilicet terræ erat); su- « per montes stabant aquæ. Ab increpatione tuâ fu- « gient, à voce tonitrui tui formidabunt. »

Vers. 4. — Linguam eruditam, seu *eruditorum,* id est, qualis est eorum qui rem didicerunt et à præceptore optimè instructi sunt. Certè est quod Dominus in Evangelio dicit: « Quæ audîsset à Patre suo, « illa nuntiare; » et, quòd « doctrina illa esset doctrina « ejus qui se misisset, et à seipso non loqueretur; sed « quæ audîsset et vidisset, illa testaretur. » Ut sciam sustentare eum, etc. Sensum doctissimè reddidit interpres; suntque verba Domini Jesu. Ego, inquit, audiendus à vobis eram; à Deo enim veni magister; diffudit ille gratiam in labia mea; inauditâ eloquentiâ lingua mea prædita est. Didici et optimè novi quid afflictis et defatigatis hominibus et sub peccati jugo gementibus loqui debeam. Tempestivè satis et pro cujusque captu, et quod cuique opus est, novi verbum accommodare. Ad hunc fortè locum respexit Dominus, quando in Evangelio ait: *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Videtur itaque sic dicere: Numquid audire me, qui à Deo doctus ad vos docendos et consolandos veniebam, quidquam virtuti Dei detrahebat quam exspectabatis ut vos liberaret? Aderamne durus exactor? Docebamne ea quæ non ego priùs facerem? Nonne saltem propter mansuetudinem et humilitatem meam debueratis me pro præceptore accipere? *Imponebamne onera gravia et importabilia,* sicut scribæ et Pharisæi, *quæ tamen digito non attingebant?* Nonne eorum inexplicabilem avaritiam et Satanicum fastum patienti animo tolerabatis? At ego ad sublevandos lassos et defatigatos veniebam; *liberabam omnes oppressos à diabolo; pertransibam benefaciendo;* nulli labori parcebam ut vos benè haberetis. Quâ igitur veniâ digni estis si me non audîstis? Erigit manè, etc., id est, singulis diebus, primo quoque mane, eo videlicet tempore quod ad discen-

dum aptissimum est. Hæc autem nihil aliud designant quàm summam in Domino Jesu promptitudinem, obedientiam et eruditionem, quâ à Deo instructus est ut Judæorum gentem doceret. Quod facit et versus qui sequitur. Interim tamen nota quòd *excitare aurem* dicat hebraismus pro *excitare auditum*, vel *ad audiendum;* unde et Latini *arrigere aures* dicunt. Perinde ergo est ac si diceret, *manè me facit arrigere aures;* et sic accipe verbum *erigendi* apud Vulgatum. Nam quod quidam alludentes ad præceptorum consuetudinem, qui nonnunquàm discipulorum parùm attentorum aurem vellicant, dixerunt: *Manè vellicat mihi aurem,* judicet prudens lector an conveniat. Ego hebraismum libenter amplector.

Vers. 5. — Aperuit mihi aurem. Hebraismus est, de quo jam supra. 48 et 35, id est, fecit ut audirem eum, et auscultarem; significavit mihi quid vellet, quid mihi pro tantis beneficiis reddituri essetis. Ego autem non contradico. De verbo *marah*, quod est *mutabilitatis*, id est, inobedientiæ, veluti ex quâdam animi impotentiâ, superiùs dictum est; q. d.: « Non « molestè tuli; non indignatus sum, » aut « exacerba- « tus; tranquillo animo quæ dicebantur excepi. Venit « inimicus, » inquit in Evangelio, « et in me non habet « quidquam; sed ut cognoscat mundus quòd diligo Pa- « trem, et quòd sicut dedit mihi mandatum, sic facio. » Retrorsum non abii. Non me pœnituit adventùs mei ob tantam ingratitudinem quæ mihi significabatur; sed lubenti animo omnibus me exposui. Quod versus sequens exprimit.

Vers. 6. — Corpus meum dedi, etc. *Gev* Hebræis est eminens pars corporis humani, scilicet *dorsum*, ut Prov. 19, et Job. 30; deinde et pro *corpore* accipi potest. Hæc autem prophetia manifestior est quàm ut expositione indigeat. Legimus enim in Evangelio verbera, sputa, alapas et contumelias, quæ omnia pertulit Dominus Jesus summâ cum dilectione nostri; qui *præcedebat suos dùm iret Jerosolymam*, ubi eum hæc manebant; qui *coarctabatur desiderio baptismi sanguinis sui*, etc. *Aperuerat ei Pater aurem;* denuntiaverat quæ vellet eum pati; *ille corpus suum dedit percussoribus*, etc. Passus enim est quia ipse voluit, etc. De *depilatione* autem *genarum* tacent quidem Evangelistæ; sed est etiam Isaias Evangelista. Omni enim genere contumeliarum affectus est. Habet autem vellicatio barbæ et dolorem et insignem contumeliam; quemadmodùm et faciem conspuere, quod proverbiali formâ effertur. Job. 30: *A facie meâ non prohibuerunt sputum.* Hæc itaque pro obedientiâ et subjectione mihi reddidistis, quem intellexistis ad vos à Deo missum.

Vers. 7. — Dominus Deus auxiliator meus, etc. In Hebræo est conjunctio: *Et Dominus meus Jehovah*, id est, et quidem quantùm ad me attinet, etsi hæc tam acerba passus sum, tamen cùm *Dominus mihi auxilium præstiterit*, factum est ut *ignominias* pro nihilo duxerim, omniaque ingenti animo pertulerim, ac si *saxum durissimum* percuterent. Quantùm illi impotenti animo, furore perciti, conviciorum, contumeliarum ac tormentorum in me afferebant, tantùm ego patientiæ et fortitudinis exhibebam, ut *saxo durissimo* comparari posset *facies mea; quare experimento didici quòd non pudefactus sum.* Omnia enim illa gloriæ et exaltationis seminarium fuerunt. Non sum confusus. Ad verbum *Non sum ignominiâ affectus*, id est, non me putavi ignominiâ affectum; sed *proposito gaudio* omnia sustinui lætus. Ideò posui. Quia nempe *Deus auxilio mihi erat.* Ecce habes, si Deus adsit, si animum confirmet, ignominiam non esse ignominiam; neque contumeliam, contumeliam; neque quæ dolorem afferunt, dolorem afferre; sed omnia, veluti simus cautes et saxa, perferre nos posse. Vide Paulum, qualem se in adversis gerebat. En quæ illi inferebant hostes tristem facere poterant absente Deo; at ille cum suis semper *gaudebat; nihil* quidem *habere* videbantur; at illi se gerebant ut *qui plurimos locupletarent*, etc. Petram durissimam, *chalamis* unica vox est Hebræis, quam *petram durissimam* plerique interpretantur; de quâ quia neque rabbini neque nostri quidquam certi habent, credo mihi gratiam habiturum lectorem si de hâc voce, ex cujus intelligentiâ nonnullorum locorum S. Scripturæ cognitio pendet, etiam aliquanto diffusiùs disseruero. Et quidem si etymologiam Hebræam spectes, videtur à *chalas domuit* dicta insertâ litterâ *mem:* quam etymologiam apud quemdam virum doctum reperi. Verùm cùm ille existimaret cum aliis *silicem* aut *petram durissimam* significare, dictam putavit quasi contrariâ verbo significatione, quòd *non domaretur.* Ego verò cùm pro comperto habeam significare *chalybem*, rectè à *domando* appellationem habere arbitror. Pauca etenim sunt quæ chalybe non domantur. *Chalybem* autem voco ferrum, vel potiùs medullam ferri, et quod Plinius, lib. 34, c. 14, *nucleum ferri* appellare videtur. Docet enim ejus usum *ad indurandam aciem* instrumentorum ferreorum esse. Unde Aristoteles 4 Meteor. ferrum durissimum vocat στόμα· *os* enim, quemadmodùm Hebræi, gladiis tribuunt Græci. Quòd autem *chalamis chalybem* significet, præter vocum similitudinem et cognationem elementorum et etymologiæ convenientiam locus Job 28, qui aliter intelligi non posse videtur, confirmat, ubi cùm de industriâ hominis multa disserens, dicit *mittere manum ad chalamis, et vertere montes, atque exscindere in petris rivos*, etc. Certè si chalamis non est *chalybs*, quomodò hæc facit homo? At chalybe et ferreo instrumento arrepto quos *montes* non *evertit?* quos *rivos* non *exscindit?* Sed de his verbis Job suo loco plura. Quare quando in Deuteronomio et Psalmis dicitur *eduxisse* Deus *aquam* aut *oleum de chalybe*, hyperbolica metaphora est, nihil aliud notans quàm unde sperare nemo posset, inde Dei beneficio et virtute illa fuisse producta in hominum utilitatem. Quòd si hæc vera sunt, ut certè esse videntur, non jam dicendum erit, ut nonnulli existimârunt, à populis qui *Chalybes* dicuntur, prope fluvium Thermodoontem, qui ferri usum invenerunt, ferrum *chalybem* appellatum; quinimò cùm nomen Hebraicum *chalybs* ipsis populis sit antiquius, adeòque et usus ferri, ut ex

libro Geneseos est manifestum, ab ipso *chalybe* tam illos in Asiâ, quàm alios quos Justinus in Hispaniâ collocat, *Chalybes* appellatos fuisse. Sicut enim vocum Græcarum à Latinis origo petenda non est, sic neque Hebraicarum à Græcis aut quibusvis aliis. Ergo, ut ad rem redeam, *faciem suam* propter inauditam constantiam atque fortitudinem *chalybi* comparat Dominus Jesus. Et scio, vel *sciebam,* vel *experimento didici.* Est enim quandoque sensus et experientiæ : « Vidi et « expertus sum quòd non pudefactus sum. » Nam quia « factus sum obediens usque ad mortem, accepi nomen « super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu « flectatur, etc. »

Vers. 8. — Poterat adhuc quispiam objicere, damnatum vidimus, crucifixum ac mortuum, secundùm legem maledictum; non eripuit eum Deus de manibus nostris; quid ergo ab eo exspectare quis poterit aut quid ejus adventus ad redemptionem nostrî faciebat? His et hujusmodi cogitationibus respondet Dominus, non pro damnato haberi debere quem Deus in judicio absolvit, neque pro maledicto et impio habendum cui Deus opitulatur. Quid mihi, inquit, hominum judicium objicitis? *En adest qui me justificat,* id est, justum pronuntiat. Die tertio post hominum damnationem redivivus appareo. Non diù tardavit. Quid crucem, et non resurrectionem cogitatis? *jamjam adest qui me justificat; quis* audebit *me quasi litigando oppugnare,* aut *mecum judicio contendere,* audeatque dicere me morte dignum fuisse? Hoc planè est quod Dominus dicebat apud Joannem, quòd *Spiritus sanctus convinceret mundum de justitiâ,* id est, manifestè confirmaret justum fuisse Jesum, cujus justitiâ vel ex hoc conspicua esset quòd *ad Patrem iret,* jam *non videndus* in terris. Quem autem Deus et cœlum si susciperet, quis injustum et peccatorem auderet affirmare? Quis est adversarius meus? Variè potest reddi hebraismus propter vocem *baal, quis dominus judicii mei?* vel, *quis habet judicium meum?* vel, *quis in potestate habet judicium meum?* id est, quis audeat de me judicium ferre? vel potiùs, quis speret quòd palmam ferat et victor evadat si mecum in judicium descenderit? Hoc vocat Dominus *judicium suî. Accedat,* et videat quàm insanus sit.

Vers. 9. — Ecce Dominus Deus. Repetit ferè quòd dixit, nisi quòd explicat quis sit ille *adjutor.* Certè ex hoc loco assumpsit Paulus illud ad Romanos : « Si « Deus pro nobis, quis contra nos? Quis accusabit ad« versùs electos Dei? Deus, qui justificat; quis est qui « condemnet? » Quod hìc *Deus auxiliator* dicitur, Paulus : *Si Deus pro nobis.* Quod hìc dixit *irib,* id est, *litigando oppugnabit,* Paulus dixit : *Quis contra nos?* Quod hìc *ireschi,* Paulus verbo κατακρίνω reddidit, quod est *condemnare,* et *improbum declarare.* Opponiturque Hebræis verbo *justificavit, absolvit,* etc. Quæ enim hìc de Christo dicta sunt, Paulus ad fratres Christi, filios Dei et electos ejus detorsit. Nam exemplo Christi non timere et pro nihilo ducere hominum damnationem et judicium debemus. Quæ autem sequuntur hìc quoque faciunt. Ecce omnes quasi vestimentum, etc. Quid miseros homunculos ad judicium voco? Annon manifesta est eorum inscitia qui, cùm sint mortales et vermium escæ, audent de electo Dei sententiam ferre, et quem Deus vivificavit et exaltavit et redemptorem universorum constituit, non verentur convitiis proscindere, et seductorem et maledictum appellare? Hùc facit quod infra dicetur : « Nolite timere opprobrium hominum, et convitia eo« rum ne metuatis : sicut enim lanam, sic comedet « eos vermis, etc. »

Vers. 10. — Quis ex vobis, etc. Conclusio est in his duobus versibus totius orationis, et dignissima quàm perpetuâ mente volvamus : q. d. : Quamobrem, ô viri Judæi, quicumque Deum colitis, non hominum judicium sectemini, sed etiam in mediis malis et tempestatibus in Deum confidite; ab eo nunquàm recedatis. Audite voces prophetarum suorum, præsertim illius servi ejus qui ad vos mittetur, quando redemptionem spectabitis. Non vos ejus mansuetudo et humilitas conturbet. Sufficiat servum esse Dei. Dictis ergo ejus acquiescentes, sperate quòd redimamini. Sunt, ni fallor, prophetæ voces de Christo, vel potiùs Christi Domini, qui causam perditionis Judæorum præcognoscebat. Timens Deum. Facit timor Dei sana consilia capere. Audiens vocem servi ejus. Auscultans Jesum, quia eum *servum* Dei agnoscit esse, quem *misit* Deus *horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent.* Qui ambulavit, etc. Etiamsi in medio umbræ mortis *ambuletis,* etiamsi universa *tenebris* misceri videatis, etiamsi *nullam lucem* affulgere, sed omnia obscura temporum et hominum malitiâ, quando habito illo *servo Dei* pro seductore, et comprehenso tanquàm latrone, et in crucem acto tanquàm impio, ad mentium tenebras notandas, in medio die sol obscurabitur; ne tamen spem et fidem deseratis, sed *in Dei nomine confisi innitimini Deo vestro,* sicut Abraham, qui *contra spem in spem credidit; sciebat enim quòd mortuos posset suscitare.* Hoc *timentes Deum* facient; quorum tamen paucissimus est numerus; infidelium autem immensa multitudo, qui ut non *timebant Deum,* sic neque *vocantem Dei servum auscultârunt,* sed (ut est in Evangelio) *contumeliis affectum occiderunt.* Quare in mediâ luce sol eis occidit, et in tenebris remanserunt usque in hodiernum diem; non enim sperârunt in Deum, neque crediderunt hominem illum Jesum aut doctrinam ejus quidquam ad redemptionem quam sperabant facere. Quare ad hos jam conversus non sine irrisione ait.

Vers. 11.—Ecce omnes vos accendentes ignem, etc., vel (ut exigit usus participiorum in formâ quam vocant regiminis) *accensores ignis;* qui veluti ex officio id agitis omnibus vestris actionibus, studiis, sermonibus nec non et cogitationibus *ignem accenditis,* veluti furnis accendendis deputati quidam homines, ferè omnes vos, ô Judæi, tales estis; estis etiam. Accincti flammis, vel *accinctores;* videtur enim esse in formâ activâ. Dixit autem Vulgatus *flammas* pro *laqueis* seu *manicis, zicoth,* quia mox sequitur, *in zikot quos succendistis;* ex quibus verbis videtur *flammas* vel quid

simile significare. Quod ut non reprobo, ita existimo hìc *vincula ignea* designari, per quæ ignem damnatorum intelligit; nam et vincula sunt, et ignea sunt. Quare *succendere laqueos* dicuntur qui ignem illum, in quo detinebuntur, studiis suis nutriunt et fovent. Estis omnes *accinctores laqueorum,* qui nihil aliud agitis quàm laqueos conficitis, vobisque et aliis aptatis. Vel certè *laqueos* vocat fasciculos laqueatos, et qui aliquo vinculo constringuntur. Vocat ergo eos *accensores ignis,* et *accinctores fasciculorum igni aptorum,* id est, fornacarios et carbonarios seu lignatores. Hi sunt impiorum omnium tituli, sibi enim ignem æternum et fomenta parant jam hìc semiadusti et horridi, veluti carbonarii. AMBULATE. Qui *timent Deum et audiunt vocem servi Dei,* dùm *sunt in mediis tenebris, innixi Deo suo,* et fiduciam non deserentes, tandem emergunt et liberantur: *Vos* verò, infideles et impii, magni *incendii domini* et auctores, *incedite in lumine* (seu *luce) ignis vestri,* et in luce *laqueorum* (seu *fasciculorum) quos accendistis.* Quòd si velis *beth* accipere pro *in* motûs, dic: *Ite in focum ignis vestri, et fasciculorum quos succendistis,* etc., ad hanc certè lucem emergetis, ignis nempe inexstinguibilis; vester enim est; vobis eum paràstis: ut sit illud Evangelii: *Ite in ignem æternum qui paratus est diabolo,* etc. DE MANU MEA, etc. Ego, quem vos ut hominem scelestum reprobàstis, ego vos ad hunc ignem damno. Vos enim ipsi dixistis justum esse ut *rex mitteret exercitus suos qui homicidas perderent, et civitatem illorum exurerent qui hæredem et Dominum vineæ occiderunt.* Ab hoc incendio ad illud transibitis justo Dei judicio. Quare illìc *sicut oves cubabitis* vel *cubatum ibitis, ad dolores et tristitias;* doloribus capita acclinabitis. Hæc sunt latera inferni, hæc strata, hæc cervicalia, nempe *dolores.* Nisi malis juxta hebraismi consuetudinem tanquàm adverbium accipere *kemaatsebah, ad dolorem,* id est, *dolenter,* seu *cum dolore.* Hùc devenerunt impii et infideles Judæi, qui non auscultârunt linguam illam *eruditam,* neque *refici* voluerunt à Christo Domino, quinimò in *Servum Dei* fuerunt injurii et impii. Hæc denique est sors impiorum omnium. *Pluet* enim *super peccatores laqueos; ignis, sulfur, et spiritus procellarum, pars calicis eorum.*

CAPUT LI.

1. Audite me, qui sequimini quod justum est, et quæritis Dominum; attendite ad petram unde excisi estis et ad cavernam laci, de quâ præcisi estis.

2. Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram, quæ peperit vos; quia unum vocavi eum et benedixi ei, et multiplicavi eum.

3. Consolabitur ergo Dominus Sion, et consolabitur omnes ruinas ejus; et ponet desertum ejus quasi delicias, et solitudinem ejus quasi hortum Domini; gaudium et lætitia invenietur in eâ, gratiarum actio et vox laudis.

4. Attendite ad me, popule meus; et tribus mea, me audite; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet.

5. Propè est justus meus, egressus est salvator meus, et brachia mea populos judicabunt; me insulæ exspectabunt, et brachium meum sustinebunt.

6. Levate in cœlum oculos vestros, et videte sub terrâ deorsùm; quia cœli sicut fumus liquescent, et terra sicut vestimentum atteretur et habitatores ejus sicut hæc interibunt; salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea non deficiet.

7. Audite me, qui scitis justum, populus meus, lex mea in corde eorum, nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis.

8. Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea; salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum.

9. Consurge, consurge, induere fortitudinem, brachium Domini, consurge sicut in diebus antiquis, in generationibus seculorum. Numquid non tu percussisti superbum, vulneràsti draconem?

10. Numquid non tu siccàsti mare, aquam abyssi vehementis; qui posuisti profundum maris viam ut transirent liberati?

CHAPITRE LI.

1. Écoutez-moi, vous qui suivez la justice, et qui cherchez le Seigneur; rappelez dans votre esprit cette roche d'où vous avez été taillés, et cette carrière profonde d'où vous avez été tirés.

2. Jetez les yeux sur Abraham votre père, et sur Sara qui vous a enfantés; considérez que je l'ai appelé lorsqu'il était seul; et je l'ai béni; et je l'ai multiplié.

3. C'est ainsi que le Seigneur consolera Sion, et il réparera toutes ses ruines; il changera ses déserts comme en un lieu de délices, et sa solitude comme en un jardin du Seigneur; on y trouvera la joie et l'allégresse; on y entendra les actions de grâces et les cantiques de louanges.

4. Ecoutez-moi, ô mon peuple; nation que j'ai choisie, entendez ma voix; car la loi sortira de moi, et ma justice éclairera les peuples, et se reposera parmi eux.

5. Mon juste est proche; mon Sauveur va paraître; et mes bras jugeront les nations. Les îles seront dans l'attente de mon secours, elles attendront les effets de ma puissance.

6. Elevez vos yeux au ciel, et rabaissez-les vers la terre; car le ciel se dissipera comme la fumée; la terre s'en ira en poudre comme un vêtement usé, et ceux qui l'habitent périront aussi bien qu'elle; mais le salut que je donnerai sera éternel, et ma justice subsistera pour jamais.

7. Ecoutez-moi, vous qui connaissez ce qui est juste, vous, mon peuple, qui avez ma loi gravée dans vos cœurs; ne craignez point l'opprobre des hommes n'appréhendez point leurs blasphêmes;

8. Car ils seront mangés des vers comme un vêtement; ils seront dévorés par la teigne comme la laine; mais le salut que je donnerai sera éternel, et ma justice subsistera dans la suite de tous les siècles.

9. Elevez-vous, ô bras du Seigneur; élevez-vous, armez-vous de force; élevez-vous comme vous avez fait aux temps passés, dans les générations des siècles. N'est-ce pas vous qui avez frappé le superbe, qui avez blessé le dragon?

10. N'est-ce pas vous qui avez séché la mer, et la profondeur de l'abîme; qui avez fait un chemin au fond de ses eaux, pour y faire passer ceux dont vous étiez le libérateur?

11. Et nunc qui redempti sunt à Domino revertentur, et venient in Sion laudantes, et lætitia sempiterna super capita eorum; gaudium et lætitiam tenebunt, fugiet dolor et gemitus.

12. Ego, ego ipse consolabor vos; quis tu ut timeres ab homine mortali, et à filio hominis, qui quasi fœnum ita arescet?

13. Et oblitus es Domini factoris tui, qui tetendit cœlos et fundavit terram, et formidâsti jugiter totâ die à facie furoris ejus qui te tribulabat, et paraverat ad perdendum: ubi nunc est furor tribulantis?

14. Citò veniet gradiens ad aperiendum, et non interficiet usque ad internecionem, nec deficiet panis ejus.

15. Ego autem sum Dominus Deus tuus, qui conturbo mare, et intumescunt fluctus ejus; Dominus exercituum nomen meum.

16. Posui verba mea in ore tuo, et in umbrâ manûs meæ protexi te, ut plantes cœlos, et fundes terram: et dicas ad Sion: Populus meus es tu.

17. Elevare, elevare, consurge, Jerusalem, quæ bibisti de manu Domini calicem iræ ejus: usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potâsti usque ad fæces.

18. Non est qui sustentet eam ex omnibus filiis quos genuit; et non est qui apprehendat manum ejus ex omnibus filiis quos enutrivit.

19. Duo sunt quæ occurrerunt tibi: quis contristabitur super te? vastitas et contritio, et fames et gladius; quis consolabitur te?

20. Filii tui projecti sunt, dormierunt in capite omnium viarum, sicut oryx illaqueatus; pleni indignatione Domini, increpatione Dei tui.

21. Idcircò audi hoc, paupercula, et ebria non à vino.

22. Hæc dicit dominator tuus Dominus et Deus tuus, qui pugnabit pro populo suo: Ecce tuli de manu tuâ calicem soporis, fundum calicis indignationis meæ; non adjicies ut bibas illum ultra.

23. Et ponam illum in manu eorum qui te humiliaverunt, et dixerunt animæ tuæ: Incurvare, ut transeamus; et posuisti ut terram corpus tuum, et quasi viam transeuntibus.

11. C'est ainsi que ceux qui auront été rachetés par le Seigneur retourneront et viendront à Sion, en chantant des cantiques de louanges; ils seront comblés et couronnés d'une éternelle allégresse; ils seront dans la joie et dans le ravissement; les douleurs et les soupirs fuiront.

12. C'est moi, c'est moi-même qui vous consolerai. Qui êtes-vous pour avoir peur d'un homme mortel, d'un homme qui séchera comme l'herbe?

13. Quoi! vous avez oublié le Seigneur qui vous a créé, qui a étendu les cieux et fondé la terre; et vous avez tremblé sans cesse devant la fureur d'un ennemi qui vous affligeait, et qui se disposait à vous perdre? Où est maintenant la furie de votre persécuteur.

14. Celui qui vient ouvrir les prisons arrivera bientôt; il ne laissera point mourir ses serviteurs jusqu'à les exterminer entièrement, et le pain qu'il donne ne manquera jamais.

15. Car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, qui trouble la mer et qui fais soulever ses flots, mon nom est le Seigneur des armées.

16. J'ai mis mes paroles dans votre bouche, et je vous ai mis à couvert sous l'ombre de ma main, afin que vous établissiez les cieux, que vous fondiez la la terre, et que vous disiez à Sion: Vous êtes mon peuple.

17. Réveillez-vous, réveillez-vous; levez-vous, ô Jérusalem, qui avez bu de la main du Seigneur le calice de sa colère, qui avez bu ce calice d'assoupissement jusqu'au fond, et qui en avez pris jusqu'à la lie.

18. De tous les enfants qu'elle a engendrés, il ne s'en trouve aucun qui la soutienne; et nul de ceux qu'elle a nourris ne la prend par la main.

19. Deux maux sont venus fondre sur vous; qui compatira à votre douleur? Le ravage et la désolation, la faim et l'épée; qui vous consolera?

20. Vos enfants ont été abandonnés, ils sont demeurés couchés le long des rues, comme un bœuf sauvage pris dans des filets; ils ont été accablés de l'indignation du Seigneur, et de la vengeance de votre Dieu.

21. Ecoutez donc maintenant, pauvre Jérusalem, enivrée de maux, et non de vin.

22. Voici ce que dit votre dominateur, votre Seigneur et Dieu, qui combattra pour son peuple: Je vais vous ôter de la main cette coupe d'assoupissement, cette coupe où vous avez bu de mon indignation jusqu'à la lie; dorénavant vous n'en boirez plus.

23. Mais je la mettrai dans la main de ceux qui vous ont humiliée, qui ont dit à votre âme: Prosternez-vous, afin que nous passions sur vous; et vous avez rendu votre corps comme une terre qu'on foule aux pieds, et comme le chemin des passants.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Judæorum populum superiori capite in duas partes diviserat, in eos videlicet qui *Deum timentes, servum ejus Jesum auscultabant*, et eos qui exteriori facie rem judicantes, in *servum Dei* injurii, sibi *ignem* æternum *succendebant*. Nunc eos tantùm alloquitur qui Christo aures accommodârunt; quibus superiori capite, v. 10, patientiam et fidem suaserat. Hos hìc vocat *sectatores justitiæ et inquisitores Domini*, qui hoc veluti ex officio faciunt, et in hoc tantùm intenti sunt ut quod justum est agant et à Domini voluntate non recedant. Ad reliquias ergo illas sanctas convertit sermonem. Isti enim homines, cùm viderent populi Judaici impietatem, et ob impietatem, quæ illum absorpsit, calamitatem, non poterant non mœsti esse: Hos igitur *sibi attendere* Dominus jubet et verba sua auscultare, quibus animum erigere mœstis volebat, et spem dare, ut adhuc meliora sperarent. Attendite ad petram, etc. Sicut ex unâ lapicidinâ innumeri lapides, sic ex uno Abrahamo innumerabiles populi prodierunt. Cavernam, etc. Sicut effodiuntur aquæ ex cisternâ, sic filii ex ventre Saræ. Videturque allusio esse ad etymon nominis, quo *femina* dicitur Hebræis, *nekebah*, nam voce *makkebah* ab eodem verbo deductâ, id est, *caveâ* seu *cavernâ*, utitur. Præcisi, *necar* propriè de *oculorum effossione* dicitur. Sed *oculus* Hebræis scaturigini aquarum tribuitur, sicut et nobis Lusitanis. Quare tanquàm de *effossione aquarum* hoc loco non durè accipi potest.

Vers. 2. — Ad Abraham, etc. Explicat Scripturæ more quod obscuriùs dixerat. Quia unum, etc. Quid

in Abrahamo considerare deberent et Sara jam exponit. Cùm *unus* tantùm esset, et Sara sterilis, ad benedictionem meam *multiplicatus fuit* ut numerum arenæ maris progenies ejus æquaverit.

VERS. 3. — CONSOLABITUR ERGO, etc. Vulgatus *ki* pro illativâ particulâ accepit, et sensum non indoctè explicavit. Habet enim interdùm hæc particula Hebræis hanc vim, ut, cùm alteri respondet, inclusam collationem et similitudinem contineat : « Cogita, inquit, quòd, cùm unus esset Abraham, in tantam multitudinem creverit, ut eodem quoque modo speres tu consolaturum Dominum Sion. » Repetitur enim verbum *respice, attende, quòd consolabitur Dominus Sion.* In Hebræo autem ponitur præteritum ob rei certitudinem. *Consolationem* verò *Sion* exponens, ait, *consolabitur ruinas* (seu *siccitates*) *ejus.* Sic enim vocat reliquias quæ superfuerunt ex clade et inenarrabili calamitate quæ oppressit Israelitas, non solùm temporali, sed spiritali. Nam sicut grassantibus hostibus succiduntur arbores, et remanent stipites nonnulli et trunci, et grassante igne et collabentibus tectis supersunt exusti aliquot parietes; ita omnia devastante impietate, et ob impietatem milite Romano omnia diripiente et proterente, remanserunt pii nonnulli Judæi semiusti, et quasi nobilis illius ædificii parietes exusti, et magnæ illius silvæ nonnulla vestigia. Has siccitates, has reliquias consolatur Dominus; quia ex paucis illis, quasi ex seminario quodam, videbunt infinitam multitudinem prodire, et in immensum augeri, veluti segetem Domini. Quid enim mirum si is qui ex uno plurimos, ex paucis similiter plurimos germinare faciat? Si ex sterili Sarâ et cisternâ sine aquâ educti estis vos et patres vestri, si ex senio confecto Abrahamo, non magis ad generationem apto quàm rupe quâpiam, benedicente me, effossa est tanta vivorum filiorum multitudo, ex vivis quare non nascentur plurimi? Hoc ergo recogitate vobiscum, quia unus idemque est qui tunc unum elegit, et vos nunc quoque ex Judæorum republicâ eligit. QUASI DELICIAS, *eden*, nomen esse loci manifestum est in quo Dominus hortum initio mundi plantavit, Gen. 2. Hinc quia locus ille longè amœnissimus fuit, factum est ut hoc nomine notaretur *amœnitas* et *voluptas* atque *deliciæ.* Unde et Græcis mutuatâ voce ἡδονὴ *voluptas* dicitur. Opponuntur autem maximè *Eden* et *desertum,* ut Joel. 2 : *Quasi hortus Eden est terra ante eum, et post eum desertum vastum.* In plurali pro *deliciis* accipitur 2 Sam. 1, et Psal. 36, et Jer. 51. Hoc certè impletum est quando Galilæi, homines indocti ac despecti, ditati benedictione Domini, facti sunt veluti totius orbis deliciæ. ET SOLITUDINEM EJUS, etc. Idem omninò repetit; *arebah* non *planitiem* notat, sed *loca in quibus omnia spontè et promiscuè nascuntur absque ullo cultore*, à verbo quod *miscere* significat; quare hìc *incultum* reddidi. In hujusmodi hominibus videres *gaudium*, *lætitiam* et Dei *laudes;* ad hos congregabantur ecclesiæ et innumerabiles populi; qui regionem ingressi, et religionem quam illi prædicabant professi, nihil aliud sciebant quàm Deum laudare pro tantis beneficiis. Introducti enim sunt in terram manantem lacte et melle. Quare laus Domini perpetuò erat in ore eorum. VOX LAUDIS. Instrumentum videtur esse *zimerah. Psalterium* dicere licebit, Ps. 81 : *Sumite psalterium, et date tympanum.* Videtur et pro *psalmo* accipi, supra 12 : *Robur meum, et psalmus,* etc.

VERS. 4. — ATTENDITE AD ME. Iterùm attentionem captat, et aliis verbis explicat quod dixerat*:* Scitis unde *consolatio* ventura sit, unde *gaudium* et *lætitia?* LEX A ME EXIBIT, etc. De prædicatione Evangelii est sermo. Per hanc enim fides in orbe obtinuit, et prædicatione convocatæ sunt gentes, quæ abjecto peccati jugo, pro cognitione veritatis celebrabant Dominum, gratias agentes Deo, *qui de tenebris eos vocaverat,* etc., ut est apud Petrum, replebanturque *gaudio inenarrabili.* JUDICIUM MEUM. Dicitur Evangelium seu prædicatio Evangelica *Dei judicium,* quia in eo revelatur sensus Domini, quid scilicet probet, quid damnet. Deinde qui illud recipit, vivit; qui non recipit, eo ipso jam judicatus est. Ut ad hunc locum respexisse videtur apud Joannem Dominus, cùm ait : *Hoc est judicium, quia lux venit in mundum*, *et dilexerunt homines magis tenebras quàm lucem.* Ergo lux *judicium* dici potest, quia damnantur ea mala opera. *Omne* enim *quod manifestatur, à lumine manifestatur.* Ergo hìc *judicium Domini in lucem populorum adventare* ait, quia Evangelii prædicatione damnavit Deus mundi opera, et homines agnoverunt quid quæque res esset, et quanti unumquodque faciendum. Nisi velis *judicium* pro *judicandi potestate* accipere, seu *dominio,* ut interdùm solet. Vide v. seq. REQUIESCET. Ad verbum, *quiescere faciam.* Quòd si hanc significationem amplectamur quam non dubium est habere verbum *raga* (ut Deut. 28 : *Inter gentes illas non quiesces;* et supra cap. 34 : *Ibi quievit lamia,* etc.) sensus hìc esse poterit : *Et judicium meum in luce populorum quiescere faciam,* ut manifestum sit universis populis, et omnes illud perspiciant. Sed cùm hoc verbum sit de numero eorum quæ Hebræis contrarias habent significationes (quod rabbini non adverterunt) nam significat *commotionem* seu *conturbationem subitam,* possumus vertere : *Judicium meum in lucem populorum concitabo,* id est, faciam ut momento appareat. Quam expositionem vidit quidem Pagninus apud rabbinos, sed eam non probat ex aliorum rabbinorum judicio : at certè sequentibus congruit.

VERS. 5. — PROPÈ EST JUSTUS MEUS. Vulgatus *justum* et *salvatorem* dixit pro *justitiâ* et *salute.* Sensus autem idem omninò est, sive de justitiâ Dei quæ est per Christum, sive de ipso Christo interpreteris. Mihi autem videtur hoc loco *justitia* pro *justificatione* accipi debere, ut opponitur *damnationi* seu *reprobationi.* Justificant quidem homines alios homines, item et damnant; sed non rarò evenit ut qui à mundo damnantur, apud Deum justi sint; et contra. Utra verò justificatio pluris facienda sit nemo non videt, et mox propheta aperiet. Dixerat autem quòd *judicium citò afferret in lucem populorum;* id ipsum aliis verbis an-

nuntiat et explicat, *jamjam adest justitia mea; jam egressa est salus mea,* id est, orta est. Isti sunt *gaudii* et *lætitiæ* fontes, et veræ *consolationis* origo et caput. quæ v. 3, promiserat. BRACHIA MEA, etc. *Brachia,* pro *viribus* et *fortitudine* sæpè accipiunt sacræ litteræ; et *judicare* pro *dominum et regem esse;* quare videtur esse idem quod alibi dicitur, *et brachium ejus dominabitur.* Exseram virtutem meam per prædicationem Evangelii et crucis, et illi obediet orbis. Poteris et *brachia* pro *exercitibus* accipere, ut apud Danielem; nam prædicatores Evangelii subegerunt orbem. Sed prior expositio simplicior est; nam crux Christi ubique obtinuit, et ei tribuit victoriam et imperium Paulus, ubi eâ de causâ *non sapientes mundi, non eloquentiam aut potentiam mundi elegisse Deum* affirmat, *ne evacuaretur crux Christi,* id est, ne quod cruci adscribi debebat, alteri cuiquam rei adscriberetur. Quid si *brachia* dicere voluit ut extensionem in cruce insinuaret, et virtutem mortis in cruce prædicaret? Certè qui sic interpretaretur, nihil indignum dignitate propheticâ afferret. EXSPECTABUNT. De verbo *cavah* supra cap. 28, dictum est; quo significat propheta : *directionem cogitationum, locutionum et actionum omnium ad Christum Dominum,* utpote à quo pendeant Christiani, cuique uni placere studeant. SUSTINEBUNT, scilicet *exspectantes.* Ergo non solùm *collineationem ad ipsum* et *omnium directionem,* sed et *ab ipso suspensionem* notat. Electi enim, ut omnia sua in ipsum dirigunt, ita et ab illo animis omninò pendent, eum exspectant anxiè donec veniat. Quæ exspectatio, etsi nonnihil discruciat si protendatur, secum tamen ineffabile gaudium habet; nam *exspectatio justorum lætitia. Ad brachium* verò *exspectare* est imperio Christi obedire, et promptos esse ad quidquid ille jusserit peragendum, hoc semper animo agitantes, *Domine, quid me vis facere?* Signum mihi da voluntatis tuæ, parebo per saxa, per ignes.

VERS. 6. — LEVATE, etc. Hæc ad cumulum *consolationis* et *gaudii* faciunt. Non brevi tempore durabit hoc imperium, sed multò magìs stabile est quàm *cœlum* et *terra.* Quare à me *justificari* et per me *salutem consequi* omni alteri justificationi et saluti præferendum est. Quod autem dicit de *dissolutione cœlorum,* etc., est quod Dominus in Evangelio ait : *Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.* Quæ diù durat salus, valdè optanda est; stabilis quoque et firma libertas nullo auro venditur. Quid juvat justificari, absolvi, justos pronuntiari ab hominibus citò morituris, si cujus imperium manet in æternum te damnet? etc. Damnabant Pharisæi discipulos Domini, et ipsi justificabant se coram hominibus; interierunt Pharisæi, perierunt tyranni : *Oves Christi de manu ipsius nemo abstulit;* salutem quam ille præstitit, nemo labefactavit; justi sunt et beati discipuli Domini, quos mundus damnabat, qui tanquàm *purgamenta mundi* reputabantur. COELI LIQUESCENT. Stultum sanè fuerit ea quæ multò instabiliora sunt quàm cœli et terra pro æternis commutare. Quare sequitur :

VERS. 7, 8. — AUDITE ME. Ad pios adhuc illos eosdem *qui benè affecti erant erga justitiam,* et *corde tenebant Dei legem* et statuta, nempe electos ex Israelitis, verba facit; et in eodem argumento perseverans mansuetudinem et patientiam suadet, ob oculos eis proponens quàm parùm durare poterunt hostes eorum qui ipsos conviciis et contumeliis impetunt, *at justificari à Deo et salutem ejus* non interire. Hoc ferè erat quod Paulus dicebat : *Leve et momentaneum tribulationis suæ pariturum æternæ gloriæ pondus;* quod quia firmiter tenebat, patienter se gerebat; *considerantibus,* inquit, *nobis non quæ videntur, sed quæ non videntur,* etc.

VERS. 9. — CONSURGE, CONSURGE, etc. Verba sunt Dei ad seipsum, seu virtutem suam, nempe Dominum Jesum Dei Filium, qui et *Virtus Dei* et *Brachium Domini* dicitur in Scripturis. Possunt etiam accipi ut verba prophetæ. Cùm justi illi discipuli Domini adhuc timidi essent, et malè eos acciperet mundus, videbatur res postulare ne tamdiù dissimularet Dei virtus, neque permitteret impios furorem suum exercere in pios, etc. INDUERE. *Induere fortitudinem* seu *obfirmationem* dicit hebraismus pro *sumere vires, et fortitudinem, eamque exserere ;* ut occultatâ paulisper patientiâ, mansuetudine seu clementiâ non sentiant hostes nisi virtutem Dei, ut in omnibus luceat Dei majestas et fortitudo ad eripiendos suos et perdendos hostes. IN DIEBUS ANTIQUIS. Sensum optimè reddidit. Quos autem appellet *dies originis ,* sive *priores ,* et *secula seculorum , æternitatum* seu *antiquitatum ,* mox exponit. NON TU PERCUSSISTI. In Hebræo est pronomen femininum , quia nomen *brachii* Hebræis est feminini generis : et ideò etiam participia, *quæ excidisti, quæ exsiccâsti,* etc., sunt feminina; et ad *brachium Domini* dirigitur oratio. SUPERBUM, *rahab* est *intumescere* seu *superbire;* et nomen significat, *tumorem , elationem, superbiam,* etc. Sed in plurimis Scripturæ locis, ut Psal. 87, et 89, et supra c. 30, etc., pro *Ægypto* accipitur, cujus superbiam prophetæ passim reprehendunt. VULNERASTI DRACONEM. Ludit in metaphoris propheta; Pharaonem enim *draconem marinum* facit, et veluti in mari *dolores parturientis pati,* propter ingentem mœrorem quo affectus est cùm reduci super se et exercitum suum vidit aquas maris. Quare verti *dolere fecisti,* id est, parturientis dolores et nixus pati; ut sit potiùs verbum *kul* quàm *calal.*

VERS. 10. — NON TU SICCASTI, etc. Nota est historia. Tunc non nisi virtutem et potentiam Domini experti sunt Ægyptii, et *Israelitæ viderunt manum validam quam exercuerat Dominus adversùs Ægyptios,* ut inquit Scriptura. Erat ergo tunc temporis *indutum fortitudine brachium Domini.*

VERS. 11. — ET NUNC. *Nunc* addidit Vulgatus de suo, ut manifestior esset oratio, et significaret nequaquàm de Israelitis egressis è mari Rubro intelligi locum istum. Ut enim erat pius et doctus, intellexit respondisse Dominum animo prophetæ : Sic se rem habere sicut diebus antiquis, ut videlicet eriperentur electi è tyrannorum furore, non solùm Israelitæ illi

pauci ex persecutione Judæorum infidelium, sed universi qui Christo nomen darent, in quos totus orbis conjurare videbatur, ex hostium unguibus evaderent, sicut evaserunt ex mari Rubro, submersis hostibus, non sine ingente lætitiâ; venirentque non Sion illam scelestam et excidio perpetuo dignissimam, sed veram Sion, Ecclesiam primitivorum. SUPER CAPITA. Videtur esse metaphora sumpta à mulieribus, quæ onera ingentia imposita capitibus deferunt; quò fortè et allusit Paulus cùm *gloriæ pondus* dixit. Illud interim non prætereundum, quòd doctè Vulgatus *redemptos* dixit pro *redemptionibus*. Sicut enim hebraismus *captivitatem* dicit pro *captivis*, ità *redemptiones* pro *redemptis*.

VERS. 12. — EGO, EGO IPSE. Sic est ad verbum in Hebræo; sed passim pronomen pro verbo substantivo accipitur : *Ego, ego sum*. Postquàm inseruit illam suavem promissionem, quasi gloriabundus et de præstito beneficio contentus ac lætus in hæc verba prorupit. Ex quibus rursùs ad persuasionem patientiæ redit : QUIS TU, etc., q. d. : *Si sic se res habet, quòd me habes promptum ad redimendum et ad liberandum, sicut olim Israelitæ, et me habes consolatorem; quis tu, et timebis* (sic enim habet hebraismus)? id est, quare tam malè tibi consulis ut timeas? quasi insinuat nullam prorsùs subesse à tyrannis timendi rationem ubi Deum recogitamus redemptorem et consolatorem. Illi enim hostes moriuntur, mortales sunt : *occidere corpus possunt, et non habent ampliùs quid faciant*, imò neque occidere possunt nisi approbante Deo pro bono electorum. QUASI FOENUM ITA ARESCET. Hebraismum vitavit et perquàm doctè reddidit, qui sic habet, *et à filio hominis fœnum dabitur*. Deest enim relativum et nota similitudinis, quam sæpè omittunt, præsertim cùm rem simillimam volunt notare. Ego breviùs, *qui fœnum redditur*, id est, reddi solet quasi fœnum.

VERS. 13. — ET OBLITUS ES. Hebr., *oblivisceris*, id est, oblivisci soles? vel, *oblivisci poteris?* interrogativè. Objurgationem autem habet percunctatio hæc. « Cùm « pro te habeas Deum omnipotentem, cœli et terræ « Dominum, quî fieri potest ut tantæ potentiæ oblitus « ab homine, fœno simillimo, timeas? » Est autem hìc nomen *hominis* sumptum à *miseriâ*, eâque *incurabili*. Diciturque et *filius hominis*, ad fragilitatis augmentum. Innuiturque quòd ab hujusmodi oblivione oriretur timor ille. Impossibile enim reputatur ut qui juxta se habet robustissimum sodalem, ab homuncione timeat, nisi obliviscatur quem secum habeat. ET PARAVERAT. Hebr., *secundùm quod se paravit*, vel *firmavit*. Estque phrasis quâ nos Lusitani utimur, *sic te habes in timendo, sicut ille se præparat ad percutiendum;* id est, statim ut ille se parat ad nocendum, times. UBI NUNC Hebr. *et ubi*. Verba sunt Domini jam patratam redemptionem et liberationem significantis quam promiserat v. 11.

VERS. 14. — CITO VENIET. Hieronymus de Christo interpretatur, qui *citò venit* conculcans hostes, *aperiensque* viam victoriæ : qui *non interfecit usque ad internecionem* Judæos, etc. Neque versionem hanc Vulgatam, quæ certè ipsius est, ut ex interpretatione apparet, quis meritò reprehendere potest. Nam *morietur* accepit activè, et *ad perditionem* seu *foveam*, dixit, *usque ad internecionem*. Verùm, ut omittam quæ alii hoc loco nescio quàm tempestivè afferunt, simplicissimam interpretationem apponere conabor, quæ in obscuris locis, qualis hic est, placere mihi solet. Cùm in fine superioris versûs de hoste qui *pressuram faciebat* et carceribus includebat rogaverat, *ubinam esset hic*, brevibus exponit quàm jam non premat, imò mutatus sit in amicum : *Festinavit*, inquit, *volutator* qui te tuaque omnia volutabat et prosternebat; *festinavit*, inquam, *ad aperiendum* (seu *solvendum) ut non moriatur*, id est, ut quem detinebat captivum solvat, et non moriatur; *festinavit*, inquam, *ad foveam*, in quâ detinebatur captivus quem ille conculcaverat, *et ei cibum* ministrabit largiter. Jam si quis de hujusmodi expositione dubitet, is meminerit verbum *tsaah* esse idem quod *volutare*, vel se, vel alia. Quando autem aliena ingreditur hostis, dùm scrutatur, omnia trahit, volutat, prosternit; quam quidem actionem notat hoc verbum metaphoricè. Propriè enim de *elutriatione vini è dolio in dolium* dicitur. Unde Jer. 48, hoc participio usus comparat hostes istis *transfusoribus vini*. Sed indè ad alias *volutationes* transfertur; ut cùm dicitur apud eumdem Jeremiam, quòd *sub omni arbore frondosâ volutabat se meretrix illa;* ubi Vulgatus : *Tu prosternebaris meretrix*. Vide infrà 63, 1. ET NON DEFICIET PANIS EJUS. Quòd non solùm ei aperiet, sed affatim ad victum necessaria suppeditabit; vel sic : *Ubi furor pressuram facientis?* q. d. : *Nihil planè effecit. Festinavit quidem volutator ad aperiendum*, id est, evaginandum gladium, *et non morietur* is in quem gladium strinxerit; *festinavit item ad perdendum funditùs, et non defecit panis ejus* quem perdere festinabat. *Quid ergò egit furor pressuram facientis? Nihil prorsùs. At ego*, etc.

VERS. 15. — ET EGO, etc. *Vau* pro adversativâ particulâ accepit non malè Vulgatus. *At ego concito mare, et fremant fluctus ejus*, etc., vide ergo quantò dignius fuerit, omisso hominum timore, me colere, et à me uno pendere.

VERS. 16. — POSUI VERBA MEA IN ORE TUO. Verba sunt ad Christum Dominum, cujus fortitudinem prædicaverat in superioribus, expetens ut eam resumeret; quod factum jam fuisse cecinit : jam quonam pacto id factum fuerit ostendit. Non solùm autem hìc personam Christi intelligas, sed etiam eos per quos Dominus locutus est, qui paulò antè timebant ab homine mortali, et includebantur propter metum Judæorum. Hos nuntios suos fecit Dominus; his *os ac sapientiam dedit*, præcipiens eis *ne cogitarent quo modo, aut quid loquerentur; daretur enim illis quod ante reges et præsides loqui deberent*. Hos *protexit* et favore suo operuit; tamdiù enim eos *manere in civitate* præcepit *quousque induerentur virtute ex alto*. Hæc est *umbra manûs Dei*. Fortè hìc eos gladium esse Dei significat, cujus acies, quam *Hebræi* vocant *os*, acuta esset, sicut verbum Domini, quibus veluti gladio accinctus, qui

sub brachio collocatur, per totum orbem incederet. Ut plantes coelos. Per *plantationem* et *fundationem cœlorum* et *terræ* intellige constitutionem novi, id est, spiritalis, orbis, et regni Dei; cujus fundamenta Christus et Apostoli jecerunt, multòque admirabiliorem quàm hunc qui oculis carnis cernitur condiderunt. Cogita autem quanta sit dignitas cœlos ac terram creare, aut quantum dignitatis habeat homines convertere à peccatis et ad Deum adducere; hoc etenim est *cœlum plantare* et *terram fundare;* quod statim designat cùm ait : Ut dicas ad Sion, populus meus es tu. Hoc est Evangelium, Deum habere velle in terris populum, id est, ut Sion, quæ videbatur derelicta et deserta, sit congregatio sancta. Certè si Sion est populus Dei, ubi terrarum est populus Dei, est Sion. Adde quòd in his verbis manifestè insinuat Sion esse pauculos illos qui ex Judæis electi sunt, et evaserunt ex tempestate infidelitatis. Quid, quæso, est dicere Sioni derelictæ et desertæ, quòd *sit Dei populus*, nisi quòd ea quæ à Deo per prophetas de felicitate et restauratione Sionis dicta sunt, in eis complenda sint qui ex civitate illâ prodierunt, ex quibus in unam fidem congregatis populus Dei efficeretur ? Quare jam illius civitatis calamitatem ob oculos ponit, simul et restaurationem ac dignitatis recuperationem.

Vers. 17. — Elevare, etc., sive *excitare*. Quæ hactenùs depressa fuisti, nec stare poteras, jam tempus est ut animum resumas, mœrorem deponas. Ita planè factum apparuit quando deletis propè Judæis, et civitate eversâ, et Republicâ penitùs abolitâ, subitò florere cœpit Ecclesia ex Judæis congregata et per Judæos undique collecta. Hæc certè est *elevatio*, hæc *erectio* et *excitatio*, hæc reædificatio et restauratio Sionis et Jerusalem. Bibisti. Familiare est Hebræis, cujusque portionem, et quod cuique contigit, sive lætum, sive triste, *calicem* appellare, à consuetudine conviviorum, in quibus singulis singula vasa quibus biberent, apponebantur. *Calix* itaque *iræ* est quem Deus iratus propinat, cujusmodi sunt fames, pestis, bellum. Soporis. Verbum *raal tremuit* tantùm semel legitur, Nah. 2 : *Et fraxini tremebant*, id est, lanceæ ex fraxino. Indè nomina duo *tremorem* significantia, Zach. 12 : *Ecce ego pono calicem tremoris*, et Ps. 60 : ubi editio latina habet : *Potâsti nos vino compunctionis*. Dicitur autem *calix tremoris* qui tremorem et concussionem membrorum inducit : cujusmodi sunt venenatæ et frigidæ potiones. Usque ad fæces, sensum reddidit : id enim est *exsugere calicem*. Omittitur autem in Hebræo conjunctio, *et exsuxisti;* quo notat omnem indignationem Domini super Judæos effusam, neque ullum calamitatis genus defuisse, sed extremum malorum perpessos fuisse. Quod in ultimâ eversione contigisse testis est Josephus, ut alios omittam.

Vers. 18.— Qui sustentet. Verbum Hebræum propriè significat *ducere præeundo et adjuvando;* quod senibus, cæcis et debilibus obsequium præstamus, præsertim parentibus filii, quod mox repetit, *qui apprehendat manum*, etc. Quare non malè verbo *sustentandi* reddidit Vulgatus. Significat ergo, in eâ Jerosolymitanâ vastatione nihil obsequii à filiis suis accepisse illam Rempublicam, nam ipsimet eam devastabant, et mutuis cædibus seipsos interimebant, et majora damna ab internis seditionibus accipiebat Civitas quàm ab ipsis hostibus; ut ipsimet filii perditionem matris accelerarent, et in ruinam ejus conjurâsse viderentur. Quod certè etiam ad *calicem iræ* pertinebat.

Vers. 19. — Vastitas et contritio. *Devastatio* atque *contritio* seu *confractio* pro uno computantur; alterum autem *famem* et *gladium* intellige fuisse. Duo ergo erant (ut aliis verbis efferam) civitatis ruina et civium clades, aut ex fame aut ex gladio : quæ duo si conjunguntur, nihil superest ad cumulum miseriarum quæ civitati possunt obvenire. Consolabitur. In Hebræis est forma primæ personæ, *consolabor;* unde Hebræus quidam : *Cum quo consolabor te ?* Sed fortè *aleph* pro *jod* positum est, ut rectè Vulgatus acceperit.

Vers. 20. — Filii tui, etc. Explicat quid *fames* et *gladius* agant; sub dio jacent filii tui, aut animam præ fame agentes, aut vulneribus confossi. Projecti, *alaph* Hebræis est *obscurari, obtegi*. Ergo dicere possumus *obvoluti sunt*, ut Gen. 38, et Cant. 4, sed quia transfertur ad animum, *mœrore confecti sunt* reddere poterimus. Obscuratur enim cor, et nigrescit humore tetro, Ezech. 31, Amos 8, etc. Bestia; *tho*, sive *thov*, Deut. 14. In esum conceditur, tanquàm animal mundum; *bovem sylvestrem* dicunt esse Hebræi, quem *urum*, alii *turonem* esse putant. Certè retibus capitur; ubi interdùm jacet irretitus, non solùm aeris sed canum et venatorum injuriis expositus. Tales fuerunt in illâ ultimâ vastatione Judæi. Est quidem *mikemar*, nomen *retis*. Pro *bove* autem *retis*, vitato hebraismo, *feram illaqueatam* dixit Vulgatus, quem secutus sum.

Vers. 21. — Paupercula, etc. Jam ad consolationem devenit, et nominibus miseriarum eam compellat *inopem* et omnium ope destitutam, cui nemo respondet clamanti seu opem imploranti; *ebriam* seu *inebriatam*, seu *perfusam indignatione Domini*, ut superiori versu dixit.

Vers. 22. — Qui pugnavit pro populo suo. Hebr. ad verbum, *litigavit populum suum*. Vulgatus in bonum accepit; sed videtur ex aliis locis in malum posse accipi. « Ego ipse, inquit, qui calicem tremoris propi« navi, jam calicem auferam de manu tuâ, ut jam non « exerceam iram meam in te, sed in hostes tuos. » Novam enim Sion et Ecclesiam suam ingenti semper studio et favore prosecutus est. Quòd si adversa patiuntur electi, in ipsis tamen gloriantur, neque mœrore affliguntur; neque iratum Dominum sed amantem reputant, qui filios corripit ut servet. Quòd si spiritalem felicitatem Ecclesiæ Christi videre vis, lege caput sequens. De hoste verò *pertranseunte per Jerusalem*, vide cap. seq., v. 1.

CAPUT LII.

1. Consurge, consurge, induere fortitudine tuâ, Sion; induere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem, civitas sancti; quia non adjiciet ultra ut pertranseat per te incircumcisus et immundus.

2. Excutere de pulvere, consurge, sede, Jerusalem; solve vincula colli tui, captiva filia Sion.

3. Quia hæc dicit Dominus: Gratis venumdati estis, et sine argento redimemini.

4. Quia hæc dicit Dominus Deus: In Ægyptum descendit populus meus in principio, ut colonus esset ibi; et Assur absque ullâ causâ calumniatus est eum.

5. Et nunc quid mihi est hic, dicit Dominus, quoniam ablatus est populus meus gratis? Dominatores ejus iniquè agunt, dicit Dominus, et jugiter totâ die nomen meum blasphematur.

6. Propter hoc sciet populus meus nomen meum in die illâ; quia ego ipse qui loquebar, ecce adsum.

7. Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis Sion: Regnabit Deus tuus!

8. Vox speculatorum tuorum: levaverunt vocem, simul laudabunt; quia oculo ad oculum videbunt cùm converterit Dominus Sion.

9. Gaudete, et laudate simul, deserta Jerusalem: quia consolatus est Dominus populum suum, redemit Jerusalem.

10. Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium; et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri.

11. Recedite, recedite, exite inde, pollutum nolite tangere; exite de medio ejus, mundamini, qui fertis vasa Domini.

12. Quoniam non in tumultu exibitis, nec in fugâ properabitis, præcedet enim vos Dominus, et congregabit vos Deus Israel.

13. Ecce intelliget servus meus, exaltabitur, et elevabitur, et sublimis erit valdè.

14. Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum.

15. Iste asperget gentes multas, super ipsum continebunt reges os suum: quia quibus non est narratum de eo, viderunt; et qui non audierunt, contemplati sunt.

CHAPITRE LII.

1. Levez-vous, ô Sion; levez-vous, revêtez-vous de votre force; parez-vous des vêtements de votre gloire, Jérusalem, ville du Saint; parce qu'à l'avenir, il n'y aura plus d'incirconcis, ni d'impur, qui passe au travers de vous.

2. Sortez de la poussière, levez-vous, reposez-vous, ô Jérusalem; rompez les chaînes de votre cou, ô captive, fille de Sion!

3. Car voici ce que dit le Seigneur: Vous avez été vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent.

4. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mon peuple descendit autrefois en Egypte, pour habiter dans ce pays étranger; et Assur l'a depuis opprimé sans aucun sujet.

5. Qu'ai-je donc à faire maintenant, dit le Seigneur, voyant mon peuple enlevé sans aucune raison? Ceux qui le dominent, le traitent injustement; et mon nom est blasphémé sans cesse pendant tout le jour.

6. C'est pourquoi il viendra un jour auquel mon peuple connaîtra mon nom. Moi qui parlais, me voici présent.

7. Que les pieds de celui qui annonce et qui prêche la paix sur les montagnes sont beaux! Les pieds de celui qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion: Votre Dieu va régner!

8. Alors vos sentinelles se feront entendre, elles élèveront leur voix, elles chanteront ensemble des cantiques de louanges, parce qu'elles verront de leurs yeux que le Seigneur aura ramené Sion.

9. Réjouissez-vous, déserts de Jérusalem; louez tous ensemble le Seigneur, parce qu'il a consolé son peuple, et qu'il a racheté Jérusalem.

10. Le Seigneur a fait voir son bras saint aux yeux de toutes les nations; et toutes les régions de la terre verront le sauveur que notre Dieu doit nous envoyer.

11. Retirez-vous, retirez-vous, sortez de Babylone, ne touchez rien d'impur; sortez du milieu d'elle, purifiez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur.

12. Car vous n'en sortirez point en tumulte et par une fuite précipitée; parce que le Seigneur marchera devant vous, et que le Dieu d'Israel vous rassemblera.

13. Voici que mon serviteur sera rempli d'intelligence; il sera grand et élevé; il montera au plus haut comble de gloire.

14. De même que vous avez été l'étonnement de plusieurs, ainsi il paraîtra sans gloire devant les hommes, et dans une forme méprisable aux yeux des enfants des hommes.

15. Il arrosera beaucoup de nations; les rois se tiendront devant lui dans le silence, parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé, le verront; et ceux qui n'avaient point entendu parler de lui, le contempleront.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CONSURGE, etc. Libertatem filiorum Dei et Ecclesiæ Christi à peccato et iis quæ peccata consequuntur, canit jam propheta; interim tamen explicat quæ sit Christi redemptio, quemadmodùm enim redemptio spiritalis fuit, sic et Sion reparatio spiritaliter accipienda erit. *Consurge,* inquit. Multus est in hoc propheta, sæpiùsque idem repetit: quo non solùm affectum suum et exsultationem animi sui explicat, verùm etiam quàm concidisset cor piorum, quàm abjecissent animum Israelitæ, quàm desperatæ fuissent res Ecclesiæ, quàm denique præter opinionem mutatæ jam essent rerum vices, intelligimus. Ubi etiam animadvertere oportet quòd quemadmodùm *brachium Domini* superiùs alloquebatur, et incitabat, ut resumptâ fortitudine virtutem suam illam tot seculis contestatam exsereret; ita nunc ipsos qui redimuntur, ut fortitudinem et animi *firmitatem* omnibus collectis viribus *induant, excitare* miris modis conatur; et primò quidem ut *vestibus pretiosis,* quibus in diebus lætitiæ et ostentationis *gloriæ suæ* uti consuevissent, *induantur.* Neque mireris quòd apparente brachio Domini cum virtute, ac fortitudinem exserente, homines ad resumendas quoque vires excitet; quandoquidem viribus redemptoris vires nostras accommodemus oportet, ut fructuosa in nobis sit redemptio, quæ desidibus et in utramque aurem dormientibus nihil commodi affert; enitentibus verò et torporem excutientibus mirum dictu quanta hinc gloria, quantus decor et dignitas no-

bis accrescet. Civitas sancti, seu *sanctitatis*, id est, sancta. Profectò si terrenam felicitatem aut jucunditatem decantaret, nequaquàm *sanctitatis* nomen apponeret ; sed antiquitatem, dignitatem, divitias, multitudinem ac pulchritudinem civitatis commemorâsset : verùm quia ad sanctitatem erat redemptio, ejus tituli meminit, qui penè deletus fuerat, et jamjam erat restituendus. Quis enim unquàm ad temporalem jucunditatem invitavit quempiam *sanctitatis* nomine præfixo ? Quia non adjiciet, etc. Non ampliùs ab hostibus devastandam Ecclesiam hæc significant ; duraturam ejus integritatem et pulchritudinem, nempe ut nulla ampliùs redemptio exspectanda sit. Hoc notat *transitus incircumcisorum et contaminatorum* : quo nihil pejus habebat carnales Judæos in civitate illâ terrenâ. Sed ut hæc secundùm carnem accepta mentibus carneis læta sunt, quæ tamen nunquàm futura sunt ; ita secundùm spiritum iis qui non in carne ambulant, suavissima. Dixerant hostes ; *Incurvare, ut transeamus ;* quo significabat propheta extremam miseriam et durum imperium. *Eramus* enim *velut vilia mancipia ; prout ducebamur ibamus,* inquit Paulus. At jam conversa sunt omnia, et non ultra incurvabimur, non ultra serviemus, non ultra viles erimus, sed hostibus potiùs illudemus, et serpentes et scorpiones calcabimus, si volumus.

Vers. 2. — Excutere, etc. Ex his verbis intelligere poteris quales fuissemus et futuri eramus absque Christo. Finge animo captivos vinculis ferreis detentos, humi cubantes, squalore ac pedore confectos, et cætera his similia ; certè nunquàm æquabis sortem eorum qui Christo carent et ab ejus redemptione sunt extorres ; multò enim pejora, multò duriora in animo patiuntur ; nam terræ adhærent, terram comedunt, ut qui terram sapiunt, propter quam tantummodò nati videntur ; quare nihil nisi terra sunt. Quòd si affectus quibus ducuntur consideres, quæ vincula, qui carceres istis possent comparari ? Neque tantum gentes hâc servitute premebantur, sed et ipsi Judæi. *Neque* enim *erat qui faceret bonum, ne unus quidem,* ut est in Psalmo ; quare *omnes indigebant gratiâ Dei. Inventi* enim *sunt* et ipsi Judæi *peccatores,* ut dicitur ad Galatas. Sed Deo gratias quòd *pulverem excussimus* et *vincula abjecimus*, etc. Sede ; *schebi* interpretantur ferè omnes cum Vulgato quasi sit imperativus à verbo *iaschab.* Sed quid sibi vult, *Surge, sede ?* Certè interpretationem abjicio ; sed vocem hanc pro nomine accipi posse affirmo, à verbo *schabah* quod frequenter occurrit, et *captivitatem* notat, id est, captivos ; ut Num. 21, et supra 49, Amos 4, etc., eritque sensus quem in versione habes. Solve *hittephaththeku, aperta sunt,* id est, soluta sunt. Et licèt sensus idem sit, malui tamen in tertiâ personâ dicere. Nam ab alio *soluta sunt* nostra *vincula ;* quibus solutis et confractis, jam *surgere* et ambulare, jam *pulverem excutere* possumus.

Vers. 3. — Quia hæc dicit, etc. Jubeo ut *exciteris, induaris pretiosis vestibus ;* annuntio *soluta* jam *vincula ; quia sic dixit Dominus :* Gratis venundati estis, etc., *kinnam, gratis, sine causâ, temerè.* Sed quia *sine argento* dicit *redimendos, gratis* quoque *venditos* quadrat ; ut dicamus : *Nullus fuit venditor, nullum fuit pretium ; venditi estis in iniquitatibus vestris*, ut supra dictum est ; quare *etiam sine argento redimemini.* Noluit dicere *et gratis redimemini.* Licèt enim *non corruptibilibus, auro et argento, redempti sumus*, nequaquàm tamen sine pretio, eòque inæstimabili, *pretioso* videlicet *sanguine Agni immaculati.* Nos quidem nihil persolvimus ; qui tamen pro rebus vilissimis nosmetipsos vendideramus et legitimo Domino subtraxeramus ; ille verò quæ nos rapuimus exsolvit, et pro nobis pretium dedit. *Disciplina* enim *pacis nostræ super eum, et livore ejus conciliata est nobis sanitas*, ut dicitur cap. seq. Et sine argento. Hebraismum retinui, quòd facilis esset, *et non cum argento* (vel *in argento*) *redimemini.*

Vers. 4. — Quia hæc dicit Dominus, etc. Explicat exemplo *populum sine argento redimendum ;* q. d. : *Meministine quid olim egerim quando populus meus descendit in Ægyptum, ut in Ægypto peregrinaretur ?* Nam adacti fame è terrâ Chanaan illùc profecti sunt : mortuo autem Josepho, rex novus, qui illum ignorabat, eos ut captivos habuit atque tractavit. Quia igitur immerentem opprimebant populum meum, descendi tunc temporis ut oppressum iniquâ servitute eum liberarem. Non enim potui sustinere aut æquo animo pati clamorem qui ad aures meas ascendebat. At nunc quid moror ? an non graviori servitute premitur ? descendam ergo, et liberabo ; hic est germanus horum versuum sensus , et de mysterio incarnationis est sermo ; rumpantur licet Judæi et rabbini. Et Assur. Ferè omnes, quos vidi, de captivitate per Assyrios seu Chaldæos interpretantur, propter nomen *Assur.* Ego certè tantùm de captivitate Ægypti sermonem esse puto ; nam valdè imperfectus esset sermo si secundum hoc membrum de aliâ captivitate loqueretur: *Descendit populus meus in Ægyptum, ut peregrinaretur ibidem :* quid inde ? sed quid alii sentiant omitto. *Assurum* itaque vocari existimo Pharaonem propter potentiam et crudelitatem. Erat enim veluti in proverbio nomen *Assur* eâ tempestate, ut ex lectione prophetarum apparet, qui hostes populi Dei illorum populorum nominibus solent appellare qui Judæis infensi fuerant. Adducit autem exemplum captivitatis hujus, quia similior erat captivitati de quâ erat sermo. *Ut ibi,* inquit, *peregrinaretur descendit,* non ut hostis, non ut noceret ; sed quod tunc licebat fecit ; ibi verò positus vim passus est, et *eum defraudavit* Pharao *absque ullâ causâ.* Si enim aliqua fuisset, eam certè Pharao suis exposuisset cùm consilium eorum opprimendorum inibat. Videmus autem eum suis nihil nisi timores quosdam inanes exponentem, videlicet *ne si ingrueret bellum, adderetur inimicis ;* cujus tamen rei nulla erat probabilis suspicio. *Absque ullâ causâ* ergo, seu *pro nihilo, defraudavit eos,* ut legis initio Exodi.

Vers. 5. — Et nunc, id est : *Nunc autem quid mihi hìc ?* Quidnam hìc habeo, ut non idem faciam quod tunc feci ? quid me morabitur ? Inserit autem, *fidelis sermo Jehova,* quod solet facere in rei certitudinem, præsertim cùm mysterium tractat ; ob quod bis in uno

hoc versu hanc confirmationem repetit, ut attentionem captet, et verba penitùs inspicere faciat. Quia ablatus est populus meus gratis. Vides ut insistat verbis similitudinis ? Assur gratis oppressit ; nunc quoque gratis abactus est populus meus ; id quod supra dixerat : *Gratis venundati estis.* Nihil commeruerat homo in diabolum. Nascebamur quidem omnes filii iræ ; verùm id ex alieno peccato contrahebamus. Adde quòd electi omnes morti tradebantur et captivi detinebantur, etiamsi pientissimè vitam duxissent ; nec sat erat quòd gratis abacti essent, nisi dominatores ejus iniquè, etc. Quàm indigna enim paterentur peccatores à dominis suis, vix verbis explicari potest. Et ut cætera omittam, quis ignorat Pharisæorum ac Scribarum superstitiones, traditiones et studia ? Cùm turpi lucro omnes studerent, et quæstui omnia deservirent, quas non iniquas leges conderent ? quid injustitiæ omitterent ? Lege 5 et 10 cap. hujus prophetæ. Eadem verisimile est pertulisse per totum orbem plurimos qui, ut præordinati erant ad vitam æternam, ita etiam interdùm recti æquique erant amantes ; quare et non benè accepti ab impiis ; imò postquàm Christo nomina dare cœperunt, gravissima perpessi sunt electi. Ad quodcumque igitur tempus hæc referas, verissima sunt. Verùm sub id tempus quo Christus Dominus in mundo apparuit, omnia occupabat vis et dolus. Cæterùm quod Vulgatus dixit : Iniquè agunt, Hebræis est hoc loco verbum *helil,* id est, *ululare fecerunt,* videlicet ob vim quam inferebant, et injustitiam quam exercebant. Quare Vulgatus secundùm morem Hebræorum causam pro effectu posuit. Scito autem quòd, licèt non reperiatur nisi in illâ formâ, sæpè tamen neutrum est, ut Jer. 47, Zach. 11, et supra 13 : *Ululate,* etc. Quare sic reddere possumus, *dominatores ejus ululant ;* ut sit similitudo sumpta à feris, ut puta lupis, qui noctu prædam expetentes præ fame ululatus edunt. Infensos igitur et quasi hostes populi notat magistratus. Et jugiter, etc. Non rarò queritur Dominus de Judæis quòd *inquinarent nomen ejus,* et *blasphemari facerent nomen Domini,* etc., quo universorum scelerum pelagus Scriptura notat. Quare de illis potissimùm hoc intelligendum puto è quorum tyrannide Dominus veros Israelitas liberavit ; malè enim tunc audiebat nomen Domini. Non purus, nec sanctus, neque scelerum inimicus putabatur à plurimis qui videbant eos qui nomine *servorum Dei* insigniti erant omnis generis sceleribus imbutos ac contaminatos. Huic quoque rei addit asseverationem, *fidelis sermo Jehova.* Nam non minùs certum erat, Deum ob bonitatem suam voluisse mundo subvenire, quàm indignum fuisse mundum eâ misericordiâ. Nam, ne inimici essemus, Filius Dei ad nos servandos descendit, et pro impiis mortuus est. *Hic est fidelis sermo et omni acceptione dignissimus, quòd Dominus Jesus venit in hunc mundum ut peccatores salvos faceret,* etc. In quibus verbis ad hunc locum Isaiæ respexisse videtur D. Paulus ; ubi etiam *se blasphemum fuisse* fatetur.

Vers. 6. — Propter hoc. Partim eò quòd *gratis ablatus est,* partim quia malè eos accipiunt dominatores eorum, partim propter convitia quæ in me conjiciunt. *Propter hæc,* inquam, *sciet nomen meum,* id est, illis adero, et meam virtutem in seipsis experientur. Est autem phrasis Hebræa : *Scies nomen meum,* quâ et nos Lusitani utimur tam in bonum quàm in malum, id est, *scies, senties, quantum valeo.* Initium autem habuit hic loquendi modus ab invocatione regum aut magistratuum, quos solent invocare qui ab aliis vim patiuntur ; sicut etiam apud nos ad invocationem regis mox adsunt auxilio plurimi. Bis autem in Hebræo habetur *laken,* id est, *id circò ; idcircò sciet populus meus nomen meum, idcircò in die illâ :* pro, *sciet, inquam, in die illâ.* Quamvis Hebræi hoc alterum ad sequentia referant. Quia ego ipse, etc. Quid sit *scire nomen Dei* hìc habes : *Adsum,* inquit. Optimè enim Vulgatus hebraismum , *ecce ego,* hoc verbo reddidit , *ego qui olim loquebar,* cujus non sciebatis nisi verba, promissiones per prophetas, *jam adsum.* Certè si de virtutis præsentiâ tantùm loquatur, etiam olim adfuerat. De personâ igitur intelligendus est locus. Venit enim Dominus ad nos ; cujus nomen scimus, cujus fortitudinem experti sumus, qui nos eruit de potestate tenebrarum multò feliciùs quàm olim Israelitas ex Ægypto. *Qui olim loquebatur in Prophetis, locutus est nobis in Filio ;* ut jam prophetis non opus sit nobis. O miseros Judæos, qui ut hanc veritatem non agnoscunt, ita neque eum loquentem audiunt, neque venientis auxilio gaudent ! ob quod palpant in meridie quasi in tenebris.

Vers. 7. — Quam pulchri, etc. Si advenisset Dominus, non autem fuissent qui de eo annuntiarent, quisnam, quæso, credidisset ? *Quomodo* enim *credidissent sine prædicante ?* inquit Paulus Rom. 10, ubi etiam locum hunc in hanc sententiam adducit. Quare cùm dixisset *se adesse,* mox de prædicatoribus Evangelicis addit : *Quàm pulchri,* etc. Verbum נוה *gratiam* notat, et dicitur de rebus quæ invitant et alliciunt ad amandum ; ut de genis sponsæ, Cant. 1 ; et Nah. 2, negatur de superbo, quem comparat ebrio ; opponitur itaque *turpi* et *indecoro.* Laudat autem *pedes Evangelizantium* redemptionem per Christum factam , eò quòd pedibus itinera conficerent, et nuntium de regno in regnum deferrent. *Pedes* itaque habere oportet Evangelicum prædicatorem non minùs quàm *eruditam linguam,* ita *ut, quoad ejus fieri possit, et Romæ* cum Paulo *paratus sit Evangelizare,* et usque ad fines terræ Christi nomen deferre. Videant qui Evangelizandi munere ad delicias abutuntur. Notandum verò est quòd, cùm nihil minùs decorum sit in homine pedibus itinera conficiente quàm ipsi pedes, istorum tamen decorum admiratur, non solùm ut gratiam in nuntio atque Evangelio esse intelligas, verùm etiam ut totos speciosos esse sciamus eos qui Evangelium prædicant, adeòque speciosos ut ad pedes usque gratia percurrat. Quid enim non decorum et speciosum in homine videatur qui Deum reconciliatum homini, Dei Filium in terris regnare, multis comparatis fratribus, et remissione peccatorum concessâ, adoptio-

nem in filios Dei annuntiat, et se testem tantæ miserationis et largitatis oculatum esse testatur? Placent verba, vultus, pedes denique speciosi videntur, et tantùm non pro diis suscipiuntur. Hinc existimo manâsse ritum illum *lavandi pedes sanctorum* in primitivâ Ecclesiâ, de quo loquitur Paulus. Super montes. *Montium* meminit quòd de Sione sermonem instituebat, quæ et in montibus sita, et in vicinis montibus speculas et speculatores habere consueverat, qui quæ viderent, celeri cursu nuntiarent per montana currentes. Convenit autem mysterio. Nam *super montana Judææ* (ut est in Evangelio) divulgabantur omnia illa quæ in conceptione et ortu Joannis Baptistæ acciderant. Adde quòd è locis arduis meliùs audiuntur voces. Neque prætereundum est, quòd non sunt *speciosi pedes*, sed neque ora, eorum Evangelistarum qui non *super montes* sunt, sed humilia et jacentia sectantur. Quare et *super montem ædificatæ civitati* comparantur, et *lucernæ super candelabrum constitutæ*, quorum *lucem videntes* et *opera, homines glorificent Patrem*, qui tam speciosos homines et decoros creârit, et terris donârit ad aliorum salutem. Annuntiantis, et prædicantis. Duo verba sunt Hebræis hoc loco sine conjunctione, quorum posterius est *clarâ et intelligibili voce loqui*, prius verò *basar* est idem quod *evangelizo*; unde nomen *Bisrah* idem quod Latini et Græci *Evangelium* vocant, quasi *bonum factum*, ac *lætum nuntium*, ut 2 Sam. 18, et 2 Reg. 7, aut *præmium quod pro læto nuntio datur*, ut 1 Sam. 4, et Paulus in eo Epistolæ ad Romanos loco verbo *Evangelizandi* reddidit. Est autem *basar caro*; ut non desint qui dicant verbum indè sumptum, et esse *quasi mollia et suavia nuntiare*. Pacem, bonum, salutem. Tria sunt nomina quibus ea significantur quæ Evangelii prædicatio complectitur. His autem universa felicitas continetur, et corporum et animorum. Reconciliato enim Deo, et effusâ supra nos divinâ bonitate, cujus participatione fugantur vitia omnia et virtutes renovantur interiùs, quid ultra desiderandum est? Quòd si uno verbo universam vim complectantur, Sion, regnavit, Deus tuus, hinc pax, hinc bonum, hinc salus, imò hoc est *omne bonum quod transire fecit Deus coram Mose*. Nam revelavit ei Deum in homine; cujus tamen non nisi *posteriora* vidit; vel quòd posterioribus temporibus id futurum esset, vel quòd anteriori parte, id est, quâ Deus est, videri non poterat ab homine. Hoc ergo est Evangelium: *Regnavit Deus tuus*; non diabolus, non peccatum, non mors, et infernus, non judex, aut quispiam rex similis illis quos jam habuisti, sed *Deus* ipse, *qui est sapientia et justitia et sanctificatio*. Hæc est Evangelii prædicatio, quæ tota *mysterium* quoddam continet, nempe *Deum apparuisse in carne, angelis conspicuum factum, hominibus prædicatum, et à gentibus et toto orbe creditum et susceptum, et tandem cum gloriâ in cœlum assumptum*. Juvat hìc meminisse quòd, cùm olim petiissent Israelitæ regem, dixit Deus, quòd *se abjecissent ne super eos regnaret*; nam hactenùs per duces et ministros suos eos gubernaverat; quam curam ob ingratitudinem ab eis auferendam significabat. Evangelium hanc gratiam restitutam prædicat, ut primo hujus prophetæ capite dictum est.

Vers. 8. — Vox speculatorum tuorum, id est: *Hæc est vox speculatorum tuorum*. Hoc indicant speculatores tui qui super montes sunt; hoc significant: hæc, inquam, est Evangelizantium vox; *Sion, regnavit Deus tuus*. Levaverunt vocem. Hanc videlicet quam dixi. Regnum itaque Christi non summissè, aut pavidè, aut quasi rem tristem, annuntiabunt, sed veluti qui lætum nuntium afferunt. Simul laudabunt. Non contenti nudâ rei annuntiatione, laudes addent, ut auditores ad celebrandum Dei magnificentiam provocent. Decet ergò præcones Evangelii, mysterio Christi rectè affectos, non frigidè tam lætum nuntium annuntiare. Quia oculo ad oculum, *oculus cum oculo*; qui hebraismus apertam et claram visionem ac familiaritatem notat. Dicunt enim Hebræi *ore ad os loqui*, et *oculos cum oculo videre*, pro *familiaritate et consuetudine uti*. Hebraismum hunc paulò apertiùs extulit Jeremias 34: *Oculi tui oculos regis Babel videbunt, et os ejus os tuum alloquetur*, pro: *Venies in conspectum regis, et te coram alloquetur*. Eadem phrasis est: *Facies cum facie*, Exod. 33, Deut. 5, et 34, etc. Significat ergo speculatores Sionis et prædicatores illius boni nuntii ipsum regem oculis suis conspecturos et familiariter allocuturos, et testes futuros oculatos eorum quæ diceret et faceret rex ille. Unde in Evangelio huc respiciens dicebat: *Vestri beati oculi, qui vident*, etc., et 1 Joan. 1: *Quod fuit ab initio, quod vidimus et perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt*. Denique si hæc verba prophetæ cum illis conferas quæ dicebant Apostoli in Actis: *Non possumus quæ vidimus et audivimus tacere*, videbis idem omninò hìc atque illìc significari; hìc enim tanquàm causa *exaltationis vocis* eorum et *prædicationis* assignatur, *quia oculo ad oculum videbunt*; sed quando? Cum converterit Dominus Sion, seu *quando reduxerit Dominus Sion*, id est, testes aderunt, et oculis suis aspicient Dominum reducentem Israelitas. Quod supra dixerat *regnare Deum*, hìc vocat *reducere Sion*. Viderunt certè Apostoli Christum regem conversioni Israelitarum totis viribus incumbentem, ipsique ex Israelitis erant quos Dominus ore suo vocaverat ac reduxerat; ipsi viderunt in crucem sublatum, et morte suâ de morte triumphantem; testes denique fuerunt resurrectionis et in cœlum ascensionis; quare tacere non poterant quin dicerent: *Regnavit Deus tuus*; advenit Messias tuus; Jesus ipse est Messias: is reducit à potestate peccati; *neque est aliud nomen sub cœlo in quo possit quispiam salvus fieri*; id significabant et prædicabant quocumquè ibant.

Vers. 9. — Gaudete, et laudate, etc. Cùm terra habitatoribus vacuatur, *lugere* dicitur, et omnia in solitudines et deserta rediguntur; at restitutis, *gaudere et lætari*. Omnia itaque in Israele, occupante impietate, spiritaliter *deserta* erant, et terræ calore solis adustæ et *exsiccatæ* simillima; adveniente autem redemptore, et reductis filiis ad prudentiam et fidem justorum patrum, *gaudere et lætari* jubetur. Attende,

christiane lector, quòd etiamsi redemptio spiritalis fuerit, res tamen est gaudio et jubilo dignissima; ob quam non civitates modò sed et ipsa *deserta* meritò exsultent, et pariter cum ipsis verbi Dei præconibus festos choros ducant. Pervadet enim et penetrabit annuntiatio Evangelii ipsa etiam deserta; neque erit regio adeò sterilis quæ non satione verbi germinet et exsultet. Non enim à participatione divinæ gratiæ excluduntur extremi in populo et ignobiles; neque in Christo Jesu ulla est distinctio, aut personarum, quam vocant, acceptio. QUIA CONSOLATUS EST, etc. *Consolatio populi Dei* et *redemptio Jerusalem* idem omninò sunt. Simeon *exspectabat consolationem Israelis,* quia exspectabat redemptorem; antonomasticè enim illa tantùm dicebatur *consolatio.* Adde quòd absque redemptione quænam posset esse vera consolatio? Quòd si apud Judæos, quorum bona pars corporalem tantùm redemptionem exspectabat, obtinuerat hæc opinio, ut adventus Messiæ *consolatio Israelis* diceretur, cogitemus quàm indignum sit ut Christiani mundanas consolationes *consolationum* nomine dignentur.

VERS. 10. — PARAVIT DOMINUS, etc. Sensum expressit Vulgatus. Nam verbum *casaph denudare* notat; quod Vulgatus, Jer. 49, 10, verbo *discooperiendi* reddidit, et Jer. 13, 16, verbo *nudandi,* etc. Cùm ad quidquam operis faciendum præparamus, brachium nudamus : ideò *parare* dixit interpres. Dicit autem *brachium sanctitatis suæ,* seu *sanctum suum.* Nam nihil sic sanctitatem Dei nostri mundo commendavit quàm exhibitio unigeniti Filii Dei. In hoc intelleximus quanto odio omnem immunditiam peccati Deus odisset, cùm, ut nos immaculatos et irreprehensibiles redderet, Filium suum mundo dedit, et tam dira pati voluit. Vel, *brachium sanctitatis nudavit,* id est, vim sanctitatis suæ exseruit, quâ potuit hominem ex immundo mundum, ex peccatore sanctum facere. Hoc est Dei benedicti et sancti *brachium* quod *oculis omnium gentium* visibile apparuit. Quod enim priori membro dixerat, posteriori quoque repetit : *Et viderunt omnes fines terræ salutare* (seu *salutem*) *Dei nostri,* id est, Salvatorem, quem misit oculis carneis visibilem. Licèt enim tantùm in Judæâ versatus fuerit, non latebat; sed si totus mundus illuc convenisset, oculis suis omnes illum videre potuissent; et tandem credentes illis qui viderunt, oculis fidei viderunt, et salutem perceperunt. Hæc addidit ne quis cum cæcis Judæis in superioribus verbis : *Consolatus est populum suum, redemit Jerusalem,* ad Judæos putaret tantùm pertinere Messiam et redemptionem ejus.

VERS. 11. — RECEDITE, etc. Ad eos quibus revelata fuerat vis sanctitatis Dei, id est, Filius Dei, qui erant dispersi per totum orbem, videtur esse sermo; ad quos tamen loquitur quasi loqueretur cum Judæis detentis in Babylone, ut supra cap. 48, 20. Quare cùm hìc dicitur : *Exite de medio ejus,* in Hebræo est relativum feminini generis. Vel certè, cùm prævidisset propheta Jerusalem ipsam impietate et omni genere scelerum contaminandam, ipsos Israelitas, qui veram Sion efficiebant, paucos illos qui Christo credituri erant alloquitur, ut *caverent à fermento Pharisæorum et Scribarum,* ut desererent impiam Jerusalem, et recederent à contaminationibus ejus. Quare nomen civitatis noluit apponere, ut mysterium celaret; sed relativum pro antecedente posuit, quod præcesserat vers. 9. Quod autem illis dicit, omnibus dicit, videlicet ut recedant ab iniquitate et peccato omnes quibus innotuit Christus. Ob quod Paulus, cùm scriberet ad Corinthios *ne jugum ducerent cum infidelibus,* quòd *nihil commercii haberet justitia cum iniquitate, et lux cum tenebris, et templum Dei cum idolis,* nimirùm ad hunc locum respiciens, ait 2 Cor. 6 : *Propter quod exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis; et ego recipiam vos.* Ergo, ut universalem admonitionem accipiamus. POLLUTUM NOLITE, etc. Allusio est ad legem in quâ tactus rerum immundarum interdicebatur, alioqui *immundi* et tangentes ipsi judicabantur; cujusmodi erant cadavera, menstruatæ feminæ, occisa à feris, etc. Quæ omnia immunditiem peccati significabant; à quâ valdè remotos esse suos vult Dominus. MUNDAMINI, QUI FERTIS VASA. Allusio item est ad purificationes quas indicebat Dominus Levitis, quorum erat deferre vasa tabernaculi, et res cultui divino dicatas de loco in locum transferre. *Nos* autem, ut eo loco dicit Apostolus, *templum Dei sumus,* et corpora nostra et animi vasa sunt Spiritûs sancti. Ob quod præcipit Apostolus alio in loco ne ea contaminemus : « Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit. An nescitis quòd membra vestra templum sunt Spiritûs sancti qui in vobis est, quem habetis à Deo, et non estis vestri? Empti estis pretio magno; glorificate et portate Deum in corpore vestro. » Membra itaque nostra sunt *vasa* seu *instrumenta Jehova;* mundos ergo nos esse jubet, tanquàm hujus templi levitas, et ministros divini cultûs, quem intra nos exhibere debemus Deo.

VERS. 12. — QUONIAM NON IN TUMULTU, etc. Manifestum est alludere hìc prophetam ad exitum de Ægypto; de quo dicitur Deut. 16. *Quoniam, bekiphphazon, egressus es è terrâ Ægypti;* ubi Vulgatus nomine *pavoris* reddidit. Reddit autem eo loco Moses rationem ob quam azymos panes deberent comedere in festo Paschatis, nempe ut meminerint egressionis ex Ægypto; in quâ quia se quasi furtim subtrahebant, et maxima erat acceleratio, non potuit panis fermentari. Notat autem vox *celerem subtractionem* seu *subductionem,* qualis est præ metu fugientium. Hìc autem videtur reddi ratio quare debeant *mundi esse delatores vasorum sanctorum,* quasi spatium habeant ad purificationem faciendam et maculas omnes delendas. Non est hostis qui urgeat à tergo; et si urgeat, Dominum habemus ducem, qui tutos nos reddat. Quid si nihil aliud hæc significent quàm non esse hunc recessum corporalem et visibilem? q. d.: Præcipio munditiem et separationem ab omni contaminatione, quandoquidem spiritalis est isthæc discessio, et non similis egressioni ex Ægypto, aut ex alterâ quâvis captivitate,

in quâ nulla habetur ratio sanctificationis animorum; quod tamen in hâc maximè attenditur; *nam ductor noster est Jehova; et qui nos tanquàm oves colligit, est Deus noster*. Quo in loco certè alludit ad eam corporalem munditiam quam in castris exigebat Dominus, quandoquidem omnes sordes corporeas efferri jubebat et terrâ operiri; et qui nocturno polluebantur somno, extra castra secedere jubebantur: « Dominus enim, « inquit Deut. 24, Deus tuus ambulat in medio castro« rum tuorum, ut eruat te, et tradat tibi inimicos tuos, « et sint castra tua sancta, et nihil in eis appareat fœ« ditatis, ne derelinquat te, » etc. Quasi hæc sic accipienda sint: « Brachium sanctitatis suæ nudavit co« ram vobis. Discedite ergo ab omni iniquitate, et « nullo peccato contaminemini; sicut qui deferebant « vasa templi, ab omni immunditiâ corporali abstine« bant. Nam liberatio hæc non est similis liberationi « ex Ægypto, sed animorum est et spiritalis; in quâ « debet haberi ratio peccatorum et sanctificationis spi« ritûs. Deus enim ipse est dux noster, et dispersos « suos congregat, et ut pastor ad se colligit; » quem sanè sensum in his verbis aperuit Paulus, optimus prophetarum interpres, in eo loco 2 Cor. 6. Ait enim ex Levit. 26: *Inhabitabo in illis, et inambulabo, et ero illorum Deus; et ipsi erunt mihi in populum. Propter quod exite de medio eorum, et separamini*, etc. Vides nihil nisi tantùm ordinem verborum inversum? Paulus ait: *Deus inter nos; ergo separamini, et sitis sancti*. Isaias verò: *Separamini, et sitis sancti, quoniam Deus præcedit nos*, etc. Congregabit. Participium est in Hebræo à verbo, quod *colligere* significat, *colligens vos*, vel *collector vester*. Dicitur autem sæpè hoc verbum de gregibus. De castris etiam dicitur Num. 10. De contaminatis autem, ejectis extra castra, cùm revocarentur, dicitur Num. 12, *postea colligentur*. De exercitu etiam dicitur supra cap. 13. Quovis autem istorum modorum verum est, *Dominum colligere suos*; id quod apud Joannem dicitur, *ut filios Dei qui erant dispersi congregaret in unum*; et, *alias oves habet, quas oportet adducere*; et apud Paulum 2 Cor. 7: *Si separarentur ab immunditiis, ipse susciperet eos*.

Vers. 13. — Ecce intelliget, etc. Hanc eamdem rem magis explicat, et quâ ratione futurum erat ut *colligerentur filii Dei dispersi*, nempe per Christum, qui formam servi haberet, exponit. De quo primò ait quòd *iaseki consideratè et prudenter rem faciet*, seu *gnaviter se geret*; sicut de David 1 Sam. 18, dicitur quòd *gnaviter agebat*, vel *se gerebat præ reliquis omnibus servis Saül, et quocumquè eum mitteret Saül*; ad quem locum fortè hìc est allusio; erat enim David typus Christi jam tunc. Est autem sermo de Christi actionibus et conservatione. Et quæ sequuntur verba vel de gloriâ et honore quem, dùm viveret, habuit à populo propter divina opera et divinam beneficentiam quam exhibebat mortalibus, accipienda sunt, vel etiam de gloriâ quam post mortem per Evangelii prædicationem et fidem gentium fuit consecutus.

Vers. 14. — Sicut obstupuerunt, etc. Vulgatus, et cæteri omnes quos videre licuit, hæc et quæ sequuntur hunc in modum accipere videntur: Quòd quemadmodùm ob miracula quæ Christus patravit plurimi eum admirati sunt, ità plurimi quoque ejus mortem et ignominiam conspicerent, non tamen propterea impediretur redemptio, sed *reges* et *gentes plurimæ* eum postea adorarent, etc. Quam interpretationem non solùm non reprehendo, sed exosculor, quòd sit S. Patrum, et ferè ab omnibus recepta, adeòque et ab ipsis rabbinis; è quorum numero doctus quidam sic ad verbum reddidit: « Quemadmodùm admi« rati sunt super eo multi, sic corruptus plùs quàm viri « aspectus ejus, et forma ejus plùs quàm filiorum ho« minum, sic loqui faciet gentes multas, » etc. Ego tamen propter nodos, quos non ita benè solvebam, aliam interpretationem afferre non sum veritus, quòd non minùs haberet pietatis quàm superior, et magis Hebraismo quadrare videretur; quæ duo ubi simul reperiuntur, non est quòd quisquam vereatur nova adducere. Et primò quidem verbum *schamam*, quod plurimis locis in Scripturâ legitur, nescio an dabunt vel unum locum ubi in bonum accipiatur: sed neque participia, neque nomina, quæ multa sunt, sed omnia *afflatum* sonant, *quem emittere solemus propter malum aliquod ingens, aut culpæ aut pœnæ*. Quare verbo *desolandi, deserendi*, et nomina nominibus *desolationis* et *vastitatis* reddere solent; adeò ut quod habetur infra, 54: *Quoniam plures filii quàm filii maritatæ*, Paulus Gal. 4, Græcè ἐρήμου, Hieronymus *desertæ*, Symmachus *dissipatæ* reddiderit. Quare et hoc loco in malam partem accepi pro *afflare*, seu *flatum emittere*, videlicet propter deformitatem, inaudita tormenta gravissimosque cruciatus; et quidem verbis *stupendi* seu *admirandi* reddi posset, sed, ut dixi, in malum. Dictio verò *mischekath*, quam *perditum* seu *inglorium* vertunt, à verbo *schacath funditùs perdidit*, si dicamus *mem* esse radicalem, quasi sit à verbo *maschac, unxit*, *unctionem* seu *unguentum* significabit, ut Exod. 25, et Levit. 7: *Hæc est unctio Aaronis*; et Exod. 30: *Oleum unctionis, sanctitatis*; q. d.: *Quemadmodùm multi super eum obstupuerunt* (seu *sibilârunt*) *videntes crucis ignominiam, sic unctio aspectûs ejus erit præ viro*, id est, præ aliis; ut sit quod Ps. 45 legitur: *Unxit te Deus tuus oleo exsultationis præ consortibus tuis*; et: *Forma ejus præ filiis hominum*, sit quod eodem Psalmo legitur: *Speciosus formâ præ filiis hominum*, vel nomen *formæ* à nomine *unctionis* regatur, et idem bis repetatur: *Et unctio formæ ejus præ filiis hominum*. Dicit autem Hebræis *unctionis* nomen gratiam, venustatem, lætitiam; unde *ungere caput* vel *faciem* proverbialiter dictum pro *lætari*. Adde quòd juxta proprietatem Hebraici sermonis *caascher*, quando ei respondet *ken*, potest reddi *quantò magis, tantò magis*, ut Exod. 1: *Sicut affligebantur, sic multiplicabantur*; vel: *Quantò magis affligebantur, tantò magis*, etc., sicut reddidit Vulgatus. Possumus ergo reddere: *Quantò magis super eum obstupuerunt, eò major erit gratia aspectûs ejus*, etc.; quæ interpretatio superioribus videtur convenire. Nam cùm dixisset: « Exaltabi« tur, elevabitur, sublimis erit, » posset quis objicere:

« Quid? an non capietur? an non conspuetur? an non « flagellabitur, et morti ignominiosissimæ adjudicabi« tur? » subjicit ergo : « Nihil hæc obstabunt; sicut enim « illa vera sunt, sic nullus ei in decore aut gratiâ con« ferri poterit; nam etsi ex infirmitate crucifixus est, « vivit tamen ex virtute Dei; sicut et nos infirmi su« mus in illo, sed vivimus cum eo, ex virtute Dei in « nobis, » ait Paulus 2 Cor. 13. Vides ut apud Paulum *vivere*, in Christianorum pectoribus et fide, *infirmitati crucis* et *morti* opponatur, ita tamen ut simul sint, neque alterum alterum destruat? Omitto quòd sic despectus et pro portento habitus à plurimis, habet suam gratiam aliis, usque adeò ut neque aliam formam pulchriorem aut majori cum voluptate aspiciant et contemplentur, quàm crucifixi formam. Sic, sic, inquam, omnes homines gratiâ et pulchritudine superabit.

VERS. 15. — HIC ASPERGET. In Hebræo repetitur eadem vox similitudinis *ken, sic*; et sensus juxta Vulgatam editionem hic est : « Etsi præ aliis hominibus « despectus et vilis habitus sit, redimet tamen gentes « plurimas, lavans eas lavacro vitæ, etc. » Idem omninò dicendum est, juxta nostram versionem : « Sicut « super eum obstupuerunt multi ob ingentem humili« tatem, sic multò plures sanguine suo asperget et « mundabit, etc. »; vel : « Sic crucifixus, sic ludibrio « habitus, et velut portentum et prodigium admira« tioni expositus redimet, reconciliabit, inito per san« guinem suum fœdere et confirmato; » ut allusio sit ad aspersiones illas quæ fiebant in lege ex aquâ et cineribus vaccæ rufæ, Num. 19, et alias sanguinis aspersiones, quæ aspersionis istius de quâ Paulus Hebr. 12, et Petrus 1 Ep. 1, mentionem faciunt, figuræ erant. Præcipuè tamen ad illam respexisse existimo quam habes Exod. 24, quam Paulus Hebr. 9 diligenter enarrat, ut sanguinis Christi aspersi figuram. CONTINEBUNT REGES, etc. Sicut Hebræis *aperire os super aliquem* est contumeliosè debacchari in aliquem, ut Job. 16, et Ps. 109, estque audaciæ et procacitatis symbolum seu inverecundiæ, ut Ezech. 16, ita *continere* seu *comprimere os* est pudoris et subjectionis, pœnitentiæ, et interdùm admirationis. « Admirabun« tur, inquit, reges, et obstupescent, neque loqui au« debunt quidquam adversùs Christum ejusque reli« gionem, quando videbunt quod nunquàm antea au« dierant, et intelligent quæ in mentem eorum nun« quàm venerant. » Quis enim, ubi intellexisset unde in homine interna bella et ad vitia incitamenta ortum habuissent, ac tandem mors, et quæ cum morte habent affinitatem, ex Dei verâ bonitate profectum ut Filius dilectionis suæ homo factus nos sanguine expiaret, Deo reconciliaret, mentes sanaret, vires restitueret, ad vitam iter ostenderet et patefaceret, non obstupesceret, non cogitabundus obmutesceret? etc. Si vero *ki* pro *quoniam* accipias, expositio et ratio est ejus quod dixerat : *Asperget gentes multas, et reges super rebus ejus obstupescent.* Dixi verò *gentes multas;* nam non solùm Judæa, sed universæ nationes, quibus *nunquàm fuerat* quidquam *de Christo* Redemptore *narratum, viderunt, et qui nunquàm audierant, intellexerunt* hoc mysterium. Est autem sermo de gentium fide et conversione. His enim verbis de hâc re solent prophetæ loqui, ut infra, cap. 56, initio. Et in hanc sententiam adducitur locus à Paulo Rom. 15 : « Sic enim prædicavi Evangelium hoc, non ubi « nominatus est Christus; sed sicut scriptum est : « Quibus non est annuntiatum de eo, videbunt; et « qui non audierunt, intelligent »; quâ certè Apostoli expositione contenti esse debemus. Vide autem pulcherrimam antithesim : « Multi exsufflârunt; at gen« tes plurimæ quoque aspergentur ab eo et munda« buntur. Illi ob humilitatem obstupebunt, et sufflan« tes vultum avertent; at reges etiam super eum et ob « ejus dignitatem os contrahent. Hoc *ergo* et in nobis « sentiamus quod in Christo *Jesu,* » ut (sicut ex Paulo superiùs dixi) contenti simus si *cum Christo infirmi simus*, modò et *in ipso* aut cum ipso *vivamus ex virtute Dei.* Neque nos conturbet externa deformitas, humiliationes et ignominiæ; habent enim hæc suum decorem et gratiam, præter illam, quæ postea obveniet, gloriam et æternam felicitatem.

CAPUT LIII.

1. Quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

2. Et ascendet sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti; non est species ei, neque decor; et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum :

3. Despectum, et novissimum virorum, virum dolorum et scientem infirmitatem; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, unde nec reputavimus eum.

4. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit; et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum.

5. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra; disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus.

6. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in

CHAPITRE LIII.

1. Qui a cru à notre parole? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?

2. Et il s'élèvera comme un faible arbrisseau devant le Seigneur, et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche; il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât l'œil; ainsi nous l'avons méconnu.

3. Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, habitué à souffrir. Son visage était comme caché, et il paraissait méprisable, et nous n'en avons fait aucun cas.

4. Véritablement il a pris sur lui nos langueurs, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié.

5. Mais il a été percé de plaies pour nos iniquités; il a été brisé pour nos crimes; le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.

6. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes; chacun s'était détourné pour suivre sa

viam suam declinavit; et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm.

7. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum; sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum.

8. De angustiâ, et de judicio sublatus est: generationem ejus quis enarrabit? quia abscissus est de terrâ viventium; propter scelus populi mei percussi eum.

9. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ; eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus.

10. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate; si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur.

11. Pro eo quod laboravit anima ejus, videbit et saturabitur; in scientiâ suâ justificabit ipse justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit.

12. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est; et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit.

propre voie; et le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous.

7. Il a été sacrifié, parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche; il sera mené à la mort comme une brebis; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau devant celui qui le tond.

8. Il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné. Qui racontera sa génération? car il a été retranché de la terre des vivants. Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple.

9. Et le Seigneur lui donnera les impies pour le prix de sa sépulture, et les riches pour la récompense de sa mort; parce qu'il n'a point commis d'iniquité, et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche.

10. Et le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité. S'il livre son âme pour le péché, il verra sa race durer long-temps, et la volonté de Dieu s'exécutera heureusement par sa conduite.

11. Il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié. Comme mon serviteur est juste, il justifiera par sa doctrine un grand nombre d'hommes, et il prendra sur lui leurs iniquités.

12. C'est pourquoi je lui donnerai pour partage une grande multitude de personnes; et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats; qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Manifestiora sunt viris christianis quæ hoc capite continentur quàm ut expositionem requirant. Neque in totâ Scripturâ video quibus plus Judæi torqueantur. Nam quò se vertant nesciunt. Ad aperta enim de gloriâ Christi oracula facile est Judæis respondere, nondùm impleta esse; unum etiam aut alterum verbum quod prophetæ de passione Domini inserunt, aliis rebus accommodare non est valdè difficile hominibus ad fingendum atque mentiendum paratissimis; at integrum unum caput, in quo tota Christi Domini passio quasi ab evangelistâ quopiam describitur, ut neque quid Judæi illius temporis egerint, neque causæ quòd talia passus sit, abscondantur; adeò luculenter, imò verbera, judicium, mors, sepultura, locus, socii denique latrones apertè pronuntiantur; alteri quàm Christo accommodare quis poterit? Quare consilium mihi fuit, ferè nihil eorum quæ impii Judæi hìc somniant et suo more fingunt, apponere. Nam quidquid dicunt, ab ipsis prophetæ verbis mendacii convincuntur. Quia verò quàm pertinaces essent, et quantùm in cruce Christi scandalizandi forent, prævidit Isaias, idcircò sic auspicatur de passione Domini sermonem : *Quis credidit auditui nostro?* Quæ verba, nisi ea Paulus Rom. 10 et Joannes 12 ad probandam Judæorum credentium paucitatem adduxissent, admirationem eorum quæ dicere volebat continere putâssem : *Quotusquisque*, inquit, *fidem adhibuit iis quæ à nobis audivit?* id est, paucissimi credent quòd Christus Dominus Messias ille, quem exspectamus summâ cum dignitate et amplitudine regnaturum, hæc quæ jam dicturus sum passus sit. *Verbum* enim *crucis Judæis est scandalum.* Aptissimè autem Judæorum infidelitatem commemorat, siquidem gentium conversionem, Judæorum verò stuporem et emissionem flatûs cum abominatione, horrore et detestatione attigerat in fine præcedentis capitis. Ut autem causam seu occasionem potiùs infidelitatis annuntiet, rem totam narrat. Et brachium Domini cui revelatum est? videlicet ex Judæis; nam de gentibus superiùs dixit quòd *nudâsset Dominus brachium suum in oculis omnium gentium, et agnovissent termini terræ salutem Dei nostri*; et quòd *qui non audierant, intellexissent.* Agnovimus enim in cruce et morte *brachium Domini*, et virtutem crucis in mundi conversione sensimus, ac nihil sic potuisse mundum Dei obedientiæ subjugare, quàm Dei Filium pro homine hominem factum et pro hominum amore passum luce clariùs percepimus. Jam verò quod hebraismus habet, *super quem*, Joannes 12 reddidit *cui*; quem locum, ut dixi, adducit ut Judæos non credituros ostenderet. Negant ergo illi hominem crucifixum esse *brachium Domini*; nos verò vel propter hoc illi fidem adhibuimus. Illi *extra vineam eum ejecerunt*; nos extra vineam positi eum vel mortuum suscepimus, et salutem quam operatur *brachium sanctitatis Dei* læti experti et celebravimus, et misericordias in æternum cantabimus.

Vers. 2. — Et ascendit. Verbum *ascendendi* passim tribuit hebraismus herbis, plantis, et omnibus quæ è terrâ producta augmentum accipiunt et sursùm eminent. Virgultum, יונק, *surculus tener*, et qui veluti lactens succum attrahit sugitque stipitis aut radicis. Coram eo, nempe Israele, coram ipsis Judæis. Et sicut radix. *Radix*, etsi propriè *ea pars plantæ aut herbæ quæ sub terrâ latet* dicitur, accipitur tamen abusivè pro *imâ parte rei*, adeòque et pro ipso *trunco*,

qui ex radice oritur, imò et pro ipsâ *plantâ*, ut supra, c. 11; atque ita accipiendum hoc loco puto. De terra sitienti, vel *siccitatis*, id est, siccâ; quod tam *virgulto* seu *surculo* quàm *radici* seu *plantæ* connecti debet. Hìc incipit narrare quam occasionem arripuêre Judæi ne Christo crederent et *brachium Domini* non agnoscerent, etiamsi nudaretur et visibile in carne appareret. In ipso statim suo ortu ac pueritiâ *similis fuit* in oculis Judæorum *surculo* seu *frutici orienti in terrâ quæ humore caret; cui non est ulla species, forma, pulchritudo* aut *decor;* hæc enim ad ipsum *surculum* referenda sunt, juxta hebraismum. Notum autem est quàm parùm viroris aut pulchritudinis habeant plantæ quæ in arenosis regionibus oriuntur; contra verò habent plantæ quæ juxta aquas plantatæ sunt. Vide harum collationem Jer. 17. Natus est autem Dominus Jesus ex paupere virgine, privatamque vitam duxit triginta annos, humilis et ignotus, ut fabri filius; inter homines egit non divitiis, non honoribus, non nobilitate clarus, licèt ex regibus ortum duceret. Hùc accedit quòd neque sectâ erat Pharisæus aut Sadducæus, sed ut quivis alius è mediâ plebe in Galilæâ regione ignobili, ex quâ nihil boni oriturum sperabant, cum paupere matre et Josepho fabro degebat. *Ascendit* ergo *sicut surculus è terrâ siccâ* in oculis Judæorum. Quare sequitur : Et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum, quod duobus modis accipi potest : primò, *et desideravimus*, id est, ut desideraremus seu expeteremus eum. Sicut surculus aut planta quæ specie et decore caret, non expetitur neque desideratur cùm videtur, sic nos videntes Jesum non putavimus esse *brachium Domini*, quòd humilis et abjectus esset, neque habere videretur cur eum pro Messiâ et Redemptore vellemus. Exprimit autem propheta in se sensum populi. Secundò, eodem tamen ferè sensu, ut illud et quod præcedit verbum *desideravimus*, cùm præcesserit negatio, juxta hebraismum pro *neque* accipiatur; q. d. : *Et vidimus eum, et non aspectus ei, et non desideravimus eum*, etc. Vulgatus verbum cum sequentibus nominibus construxit. Sensus tamen quem apposui secundo loco planus est, et innuit occasionem sumpsisse suæ infidelitatis quòd *eum sine aspectu vidissent*, ac propterea *eum non desiderâssent* pro Messiâ, quòd humilis esset. Vocat autem hebraismus *formam* nonnunquàm מראה, id est, *visum* seu *aspectum*, quòd quæ formosa sunt oculos oblectent; et *non habere visum* pro *deformem esse*. Cùm ergo Judæi essent avari, deformis eis erat paupertas; cùm essent gloriæ cupidi et dignitatum ambitiosissimi, deformis eis erat humilitas, etc. Neque enim de delineatione vultùs aut corporis hìc erat sermo. Licèt enim proceræ staturæ esset Saul et melior omnibus, *filii* tamen *Belial eum despexerunt*, ni fallor, ob ignobilitatem et paupertatem.

Vers. 3. — Despectum, vel *despectus erat*, vel *fuit*. Exponit præcedentia. Ecce quid est *esse sine aspectu*. Erat *despicabilis* in oculis hominum, nullâ earum rerum quas mundus magnificat conspicuus atque insignis. Nam ipsa ejus scientia, quæ in pretio esse solet, quòd eam *non didicisset*, scandalo erat eis; et *insanivisse eum putabant consanguinei ejus*, ut est apud Marcum; neque sine animi indignatione et supercilio dicebant : *Unde hic litteras scit, cùm non didicerit?* Novissimus virorum. Hebr., *cessatio*, vel *cessator, virorum*, id est, ultimus et finis; seu *novissimus virorum*, ultra quem non ampliùs vir, omnium minimus. De se enim dicebat quòd *minor* erat *in regno cœlorum*, et ita accepit Vulgatus. Poteris etiam *cessationem virorum* seu *abstinentiam* interpretari, *à quo viri abstinerent, et cujus familiaritate uti dedignarentur*. Ea enim fuit conditio ejus in terrâ ut nobiles viri jacturam sui nominis et dignitatis facere putarentur si eum adiissent. Quare et *Nicodemus ad eum nocte accessit;* et *nemo ex principibus in eum credebat;* et *maledictam* turbam dicebant quæ illi adhærebat; et esse discipulum ejus, maledictum seu maledictionem ducebant. Virum dolorum. Idem ferè est quod sequitur : *Qui sciebat infirmitatem*, id est, expertus. Nam defatigabatur, itinera pedibus conficiebat, inediâ et siti laborabat, flebat sæpiùs, ridebat nunquàm; et cùm intùs zelo Dei æstuaret, videretque nomen Dei vilipendi, jus et fas pessumdari, hypocrisim rerum habenas manu tenere, suspiria trahebat; et ex vultu ac verbis quòd amaro esset animo credebatur. Vel simpliciùs : *Vir dolorum, et sciens infirmitatem*, id est, doloribus expositus, qui quò eos arceret non haberet. Absconditus vultus ejus. Hebr., *et quasi absconsio facierum ab ipso;* ut sit periphrasis lepræ, sive cum Vulgato, sive cum Hebræo legas; nam et leprosi operire solebant faciem; et qui eos habebant obviàm, idem facere consueverunt. Sciendum tamen Hebræis *abscondere vultum* esse non solùm faciem veste aut aliâ re operire, sed etiam avertere. Et despectus. Conjunctionem addidit Vulgatus. Potest sequentibus connecti : *Despectus fuit, et non reputavimus eum*, id est, nullo honore dignum duximus.

Vers. 4. — Verè languores nostros, etc. Ego aliam hujus loci interpretationem non afferam quàm Matthæi, qui, cap. 8, cùm infinitam multitudinem ægrotantium et malè habentium à Christo Domino sanatam narrâsset, addit : « Ut impleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et ægrotationes nostras portavit. » Est enim, juxta hebraismum, *levare*, interdùm idem quod *auferre*, ut Job. 7 : *Quare non levas iniquitatem meam?* et multis aliis locis. Quare, ut ex verbis Evangelistæ apparet, verbum ἔλαβε, non pro *super se suscipere* accipiendum est, sed *quasi manu apprehendere, ut ab eo qui habebat auferret*. Quo modo verbum *nasa* Hebræis non raro accipitur; quo etiam hoc in loco accipiendum existimo; nam qui alterius onus accipere dicitur, aut *levare*, non propterea necesse est ut super se illum tollat; ut sic etiam accipi possit illud Joannis : *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi*, ubi verbum αἴρειν ad abluendas tabes peccatorum accommodandum est; nam sanguine illius agni expiamur. Abluebat autem Joannes corpora cùm hæc

diceret in Jordane; quâ re vim nativam agno isti inesse significabat sordes peccatorum eluendi; de satisfactione autem Domini Jesu pro nobis, et quòd pœnas luerit pro nobis, peccata nostra sibi imputando, etc., infra dicetur, vers. 5, et 8, et 11, ad quos potiùs quàm ad hunc respexit Petrus cùm ait : *Qui peccata nostra ipse portabit in corpore suo super lignum,* etc.; eodem quoque modo significandi accipiendum est hoc loco verbum *portandi,* quod Hebr. *sabal* dicunt; nam etsi propriè de gestatione onerum dicitur, eo tamen interdùm tanquàm synonymo verbi *nasa,* id est, *levavit,* utuntur. Accipitur ergo pro *exportare,* et *quasi sublatum extra ejicere et auferre.* Quasi leprosum. Vide mundi judicium. Cùm ille ægritudines et dolores auferret, non ut medici, sed veluti si manu acciperet ac projiceret, aut exportaret; nos tamen cæci Judæi (horum enim personam induit propheta) *eum, veluti leprosum, et à Deo percussum reputavimus.* Pro *leproso* est in Hebr. *tactum,* quâ formâ loquendi utimur et nos Lusitani, cùm ingentem plagam, et quæ non naturæ vitio, sed peculiari Dei immissione evenerit, significamus; unde Job. 19 : *Se manu Domini tactum* dicebat; quare pro *leprâ* accepit Vulgatus. *Humiliatum* autem dixit pro *ope destitutum;* nam hæc est significatio verbi *anah,* quod contrarias habet significationes, ut jam non semel annotavi. Hæc jam de passione Domini accipienda sunt; cujus illi etiamsi scirent se auctores esse, credebant tamen impossibile esse hominem quempiam tam dira pati posse, nisi à Deo esset destitutus propter ingentia scelera; unde deridebant eum in cruce pendentem, quòd vanè in Deum sperâsset. Hìc autem insinuat propheta insignem malitiam, et ex malitiâ cæcitatem, quòd non conjicerent oculos in virtutem illam sanandarum infirmitatum, aut in beneficentiam illam quâ omnes oppressos sive à morbis sive à diabolo sanaverat; sed in tormenta quæ eum pati videbant, quæ tamen ipsimet ex invidiâ in eum excogitaverant; in quibus rursùs non hanc malitiam et invidiam contemplabantur, sed occulta Dei judicia rimabantur, quasi Deo peccata sua imputarent, et non se, sed Deum ipsum tantorum scelerum et immanitatis auctorem putarent. Hâc puto de causâ prophetam hoc versu et Christi beneficentiam, et præposterum Judæorum judicium conjunxisse. Sed diceres : Quid ergo judicandum fuerat? respondet :

Vers. 5. — Ipse autem vulneratus est, etc. Potest etiam esse à verbo *calal,* juxta diversitatem punctorum, id est, *profanatus,* seu *vim passus est.* Propter. Hebr. : *A transgressionibus nostris,* id est, *propter;* ea enim interdùm est vis præpositionis *min,* ut Prov. 25 : *Propter frigus;* et 27 : *Propter consilium,* etc.; seu *pro transgressionibus nostris;* q. d. : *Non eum percussit Dominus, ut impii suspicabantur, propter ipsius peccata, quòd seductor esset,* etc., *sed pro culpâ nostrâ, pro peccatis nostris illa pertulit.* Vel simpliciùs : *Ab iniquitatibus nostris,* id est, nostræ illum iniquitates ligno affixerunt, etc., sensu eodem, quod magis explicat, dùm ait : *Disciplina pacis nostræ,* etc. : ut integræ essent res nostræ, et nobis benè esset, et in summâ pace, tranquillitate et felicitate vitam ageremus, placuit ipsi ut correptionem illam, verbera et plagas quas nos commeriti eramus, Filius susciperet. Nos ergo qui eramus inimici et filii iræ, quâ excandescente non poterat nobis pax et salus constare, digni eramus verberibus, quibus vel si affecti fuissemus, non propterea reconciliaremur et benè nobis fuisset. Castigatione et verberibus Filii reconciliati sumus Patri, et efferbuit ira Patris; unde reddita nobis est sanitas. Nam sicut dicebat David : *Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum;* ex peccatis ira oriebatur, ab irâ ægritudo, fracturæ, ut nihil integrum, nihil sanum sit in homine. Christus autem Dominus pro peccatis nostris dolore affectus est; ergo peccata nostra deleta; ergo ira Dei remisit conseditque; ergo reconciliatus est nobis; ergo pax, integritas, salus et omne bonum in nos dimanavit.

Vers. 6. — Omnes nos quasi, etc. Quia significaverat pace nos et integritate carere, exponit quo pacto res nostræ labefactatæ fuissent. *Omnes,* inquit, *erraveramus, veluti oves* absque pastore; non erat qui nos in officio contineret; sed neque contineri volebamus : unusquisque impetu affectuum suorum ferebatur et faciem ad ea quæ adlubebant convertebat; non disciplinâ, non metu, non spe retinebamur; abjecto fræno et excusso rectore vagabamur; nostrûm partem præcipitia, partem feræ absumebant; mors denique omnibus certa erat, et in æternum barathrum miseri nosmetipsos concitabamus. Divinâ itaque manu opus erat, eâque solummodò restitui res nostræ poterant. *Peccaverant omnes, et gratiâ Dei indigebant.* Quæ enim justitiæ nostræ? aut quis alius nos in viam rectam, ad sanam mentem, ad veram disciplinam, ab ore luporum et unguibus leonum, à perditissimis moribus, à nostris affectibus, impiissimis tyrannis revocare potuisset? aut quis tandem pro abjectâ Dei lege, pro confracto Dei jugo, pro Dei à nobis spretâ religione, iram Dei in nos effusam emollire et placare? si iniquitates observâsset, quis sustinuisset? Divinæ ergo bonitatis consilium hoc fuit, ô homo, ut omnium nostrûm iniquitates Christo, ac si earum auctor fuisset, adscriberentur; is pro ipsis pœnas lueret, ut quia Deo Patri erat acceptissimus, tolerantiam ejus et patientiam ut nostram acceptaret, et nos vivi maneremus, peccatis tantummodò nostris cum eo mortuis, et vitiis ac concupiscentiis crucifixis; peccatum itaque, quo moriebamur, interiret, nos viveremus, et Filii Dei merita nostra efficerentur, modò fide ac dilectione ei inhærentes, unumque cum ipso factos, et ab eo nunquàm divina justitia separatos reperiret. O felicem commutationem, ut homines diaboli mancipia à suorum peccatorum onere levarentur; Filius autem Dei ea suscipiens, ac proinde pœnas luens, in *peccatum* iratus, ea *in profundum projiceret,* ut est apud alium prophetam, ut non ampliùs ea sentiremus vivere aut regnare, sicut Israelitæ olim suffocatos non autem vivos Ægyptios ultrà viderant! Pro, *posuit in eo,* ha-

bet Hebr., *incurrere fecit in eum,* aut *cum eo,* id est, commisit eos veluti hostes; hæc enim est interdùm vis verbi, quasi insinuaret quòd peccata irruerint in Christum Dominum, ut ab eis significet Dominum occisum; sed quia Deus erat, morte tandem suâ ea occidisse. Utrumque autem istorum video Scripturis hoc verbo significatum, nempe *irruere in aliquem ut eum perdat;* sicut Jud. 8: *Surge, irrue in nos;* item 2 Sam. 1: *Surge, tu, et irrue in eum;* et 1 Regum 2: *Qui irruit in duos justiores et meliores se;* et in his locis commodè verbo *irruendi* redditur. Secundò, *irruere in aliquem ut ab eo perdatur,* et tunc verbo *incidendi* optimè redditur; Exod. 5: *Ne incidat in pestem, vel in gladium.* Utroque autem modo peccata nostra in Christum incurrerunt; irruerunt, ut perderent; inciderunt, ut perderentur. Alios modos significandi non est quòd hìc prosequamur; certè alium multò ab his diversum habes infra, versu ult. Hìc mecum, Christiane lector, considera peccata tua ac mea partem illius exercitûs exstitisse qui in Christum irruit.

Vers. 7. — Oblatus est. Verbum *nagas* cum puncto sinistro est *adigere ad solutionem debiti,* vel *ad aliud operis faciendum,* notatque vim quamdam. Verbis ergo *exigendi* seu *adigendi* reddi non malè potest. In novo Testamento verbo ἀγγαρεύω redditum videtur Matth. 5 et 27, et Marc. 15, ut hoc loco Isaias Christum vaticinetur angariatum iri; nam est in passivâ voce *adactus est,* vel potiùs *abactus est,* ut ad similitudinem ovium pertineat quæ mox sequitur. Quia ipse voluit. Vel aliam lectionem habuit Vulgatus, vel certè verbum superius *nagasch* in voce activâ accepit, id est, *accessit : accedere* enim eorum est qui volunt, *trahi* autem aut *adigi* vim notat. Ad verbum ergo dicendum erat: *Accessit, et ipse afflictus est,* id est, accessit ut pateretur; quod quid aliud est quàm *oblatus est quia ipse voluit?* hoc est, quod habes Joan. 10: *Nemo tollit animam meam à me; sed ego pono eam à me ipso.* At si ut Hebr. habent exponas, sic dices: *Abactus est, et est ope destitutus,* id est, afflictus, tanquàm is cui nemo respondet, et opem auxiliumque fert; omnes enim eum dereliquerunt et aufugerunt. Et non aperuit os suum. Proverbialis forma est pro *non conqueri,* seu *queritur, ne uno quidem verbo emisso. Qui cùm malediceretur, non maledicebat; cùm pateretur, non comminabatur; tradebat autem judicanti se injustè.* Hæc Petrus ex hoc loco accepit, quæ affert ut nos ad similem patientiam exhortetur. Quasi ovis שה *pecus.* Verbum *obmutuit* ad ipsam *ovem* referendum est. Est enim feminini generis; verbum autem *aperiet* masculinum est; ideòque ad ipsum *Dominum* videtur referendum, id est, *sic non aperiet os suum;* nisi referas ad *pecudem*, quod nomen est Hebræis masculinum; cui etiam tribuitur verbum *ducitur,* masculinum. Neque mireris quòd ultimo loco reddatur verbum nomini, quod priori præcessit; id enim familiare est Hebræis, ut sit sensus, *sicut pecus quæ ad mactationem ducitur, et tamen non aperit os suum; et sicut ovis quæ coram tonsoribus suis obmutescit.* Nota autem, prudens lector, hanc similitudinem ad id quod superiùs dixit de Christo: « Et non aperuit os « suum, » omnes referre, nec malè. « Dominus non ape-« ruit os suum, sicut pecus quæ ad mactationem duci-« tur, et non aperit os suum; et sicut ovis quæ coram « tondente se obmutescit. » Possumus tamen sequentibus connectere ad hunc modum, « sicut pecus du-« citur ad mactationem et non aperit os suum, de an-« gustiâ, etc., sublatus est. »

Vers. 8. — De angustia. Difficilis locus est, variæ interpretationes hìc afferuntur, quas apud auctores videre licebit. Ego certè *angustiam* seu *compressionem* et *coarctationem* pro *turbâ sese comprimente et coarctante* accipio, seu pro *cœtu populi* et *Synagogâ,* quæ cogitur diebus statis imperante lege, vel indicente principe, aut quovis alio convocandi populum potestatem habente; tum quia hæc acceptio loco aptissima est, tum etiam quia verbum ipsum *atsarh,* Hebræis non rarò pro *concludere, coarctare, impedimento esse,* accipitur; et nomina *otserah* et *otsereth* ita passim accipiuntur, ut 2 Reg. 10: *Sanctificate coactionem,* seu *cœtum;* ubi Vulgatus sensum reddidit: *Sanctificate diem solemnem ipsi Baal;* et Joel. 1: *Sanctificate jejunium, vocate cœtum;* item Jerem. 9: *Cœtus prævaricatorum.* Deut. 16, Levit. 23, etc. Sic etiam hoc nomen licèt alterius formæ *atsarh* accipi potest, ut Christus Dominus à Synagogâ et universo cœtu illo, vel ad festum Paschatis coacto, vel à concilio quod pontifices et Pharisæi coegerunt, vel à turbâ furente ad supplicium damnatus dicatur et pertractus, nec solùm à turbâ sed à judicio illo, id est, judicum consessu; ut *judicium* accipiat pro ipsis *judicibus,* sicut *constrictionem* pro ipsâ *turbâ coactâ,* quasi significet propheta ab omnibus ordinibus damnatum fuisse Dominum. Nam Pharisæi et sacerdotes concitaverunt turbam ut peterent Barrabam, Jesum verò ad mortem postularent; ipsi verò Judices dixerunt: *Reus est mortis;* et non esse *dimittendum* apud Pilatum contendebant. Sublatus est, vel *captus est;* turba enim ad eum capiendum missa est; vel potiùs: *Pertractus est;* sicut Prov. 24: *Eripe qui pertrahuntur ad mortem;* duplici enim verbo illa constructio reddi solet; *qui capiuntur ad mortem,* id est, qui capti pertrahuntur ad supplicium. Generationem ejus, etc., vel *seculum ejus;* cùm enim à turbâ populi et ab ipsis magistratibus, Pharisæis, principibus, sacerdotibus Christum Dominum damnatum et morti addictum dixisset, non potuit non admirari *generationem* illam, *seculum* illud, mores hominum illorum qui talia ausi fuissent. *Dor* enim Hebræis *ætatem* seu *seculum* notat; à *volubilitate,* quòd ætas ætati et seculum seculo succedat, ut circulum videantur conficere; dicitur autem tam de tempore quàm etiam de hominibus illius temporis, et omnibus denique quæ spatio illo fiunt et eveniunt; exempla passim obvia. Quia abscissus est, etc. « Est, » inquit, « quòd admirer homines « illos, gentem illam perditam; quia tandem eum de « medio sustulerunt immaturâ, violentâ et immeritâ « morte. » Vel, « vitam ejus quis enarrabit? fuit enim « brevissima; præreptus enim fuit immaturâ et vio-

« lentâ morte, et subitò evanuit : » est enim *dor* sæpè idem quod *ætas;* suprà : *Ætas mea translata est, et ablata est à me, velut tentorium pastoris,* cap. 38. Potest et sequentibus annecti : *Quia excisus est de terrâ viventium, à transgressione populi mei, plaga eis,* supple *erit;* q. d. : Quia per suam ipsorum malitiam, et pro suâ ipsorum transgressione, malitiâ ac contumaciâ ausi sunt eum è vivis tollere qui ad eos redimendos missus fuerat, *plaga* seu percussura ingens veniet eis; quasi non potuerit propheta retributionem tantæ impietatis reticere, sicut neque ipsam impietatem non admirari in mediâ narratione. Percussi eum. *Lamo, eis,* Vulgatus pro *lo* accepit. Ex hâc dictione infideles rabbini occasionem accipiunt ut de populo Israelitico hæc interpretentur; sed Ps. 28, invenies *lamo* pro *lo*, v. 8, et *mo* pro *o*, Job. 20, non semel, et alibi. Ego tamen *eis* malui dicere, tum quia de Christo Domino jam dixerat, quòd *à transgressionibus nostris fuisset occisus;* tum etiam quia *lamo* plerumque est multitudinis, et interpretatio aptissima etiam adversùs Judæos.

Vers. 9. — Et dabit impios, etc. Obscurus locus est hic, et quem, mihi valdè verisimile fit, impios rabbinos aliquâ ex parte vitiâsse; et quidem Hebræa sensum, quem verba Vulgati interpretis exprimunt, admittunt, ut sit similis illi phrasi quam habuimus supra 43 cap., vers. 3 : *Dedi propitiationem tuam Ægyptum,* etc. *Dabit impios sepulturam suam,* id est, faciet ut luant impii pœnas mortis suæ, et divites illi et pingues vaccæ retributionem accipiant sui sceleris; et hic sensus superioribus satis convenit. Ego longè aliam interpretationem apponere volui quam à quodam viro docto accepi, qui putabat hìc gloriosam Domini sepulturam à prophetâ decantatam; nam, ut Matthæus narrat, Josephus Arimathæus, vir dives, monumentum novum habuit in petrâ excisum in monte Calvariæ excelso, instar sacelli, splendidum, amplum et magnificum, sicut ex aliis locis historiæ colligitur; fuit enim saxum ostii ipsius ingens, ipsum monumentum *duos viros*, sic angelos vocat, et aliquot mulieres capere potuit. Quare hìc non vulgare aut vulgaris hominis sepulcrum, quale etiam fuit malefactorum, et nomine *keber* notatur; sed excelsum, seu monumentum et quasi sacellum divitis alicujus hominis, qualis Josephus fuit, significatur. Existimo autem puncta à rabbinis ad sensum suum in hâc voce apposita, et sic esse legendum, *bamothau, excelsa ejus;* non *bemothau, in mortibus* seu *cruciatibus ejus;* nam præterquàm quòd *mem dagues* notatur, præcedente *seva* in primâ vocis litterâ, contra universam grammatices rationem, quæro quare etiam in priori vocabulo *kibero* non sit præposita præpositio *beth*, quam tamen juxta Hebrææ linguæ consuetudinem potiùs habere debebat quàm posterior. Est autem Hebræis *bamah, excelsum,* nempe *sacellum* seu *altare,* eò quòd in altum erigebantur, vel etiam quia plerumque in excelso loco exstruebantur. *Sepulcra* quoque excelsa in Scripturis vocantur, ut supra cap. 22 : « Excidisti « tibi hìc sepulcrum, celsitudinem sepulcri sui constituit in rupe habitaculum sibi; » et apud Ezech. 43, de excelsis, quæ ædificabant reges pro cadaveribus suis condendis juxta domum Domini fit mentio; et infra 65, ipsa excelsa deorum *sepulcra* per contemptum vocare videtur; nam in ipsis excelsis aut propè illa ædificabantur sepulcra propter superstitionem et studium erga idola. Hoc autem loco in plurali dicuntur *excelsa;* credo per amplificationem, nisi fortè *jod* sit addititium, et in singulari cum affixo legat *excelsum ejus.* Certè si quid hâc in parte credendum esset vitiatum fuisse à rabbinis, ego tantùm voces ab illis transpositas dicerem, et *beth* additam, ut rem obscurarent, quasi sic Hebræa legenda essent : *Et dedit cum improbis cruciatus ejus, et cum divite sepulcrum ipsius.* Si autem nihil immutatum aut vitiatum à rabbinis fuit (neque enim universa biblia quæ in toto orbe erant simul vitiari poterant), aliud adhuc mysterium non minùs celebre sub his verbis latere arbitror quàm sepulturæ Domini in monumento divitis Josephi. Accipe itaque prioribus versibus 2, 3 et 4 prophetam ea attigisse quæ Domini passionem præcesserunt, privatam videlicet conditionem, humilitatem, paupertatem et alienam à regno et imperio personam atque figuram; sub finem verò 4, usque ad 9, verbera, ignominiam, crucem denique atque mortem commemorâsse; sub finem verò 8, nonnihil de pœnâ quæ maneret sceleris illius auctores attigisse; jam verò hoc 9, et sequentibus effectus et præmia passionis Domini recensere; initium verò sumere ab eo mysterio quod Paulus ad Rom. cap. 6, celebrat, nempe quòd *commortui simus Christo*, et *consepulti per baptismum. Dedit,* inquit Isaias, *Deus improbos sepulcrum ejus,* id est, fecit ut sepulcrum ejus (quod perfectæ mortis est symbolum) essent improbi et malefactores; id est, sepultus est ut improbi cum ipso sepelirentur, et omnis improbitas in barathrum truderetur; neque ampliùs super terram vitam ageret, et tandem cum ipso resurgentes *in novitate vitæ ambularemus. Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.* Nam *in hoc Christus mortuus est* (inquit idem Paulus) *et resurrexit, ut qui vivant, non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* Ergo est sepultura Christi et mors Christi mors et sepultura improborum, id est, totius improbitatis; *existimare*que debemus *nos mortuos peccato cum Christo, viventes autem Deo in Christo Jesu* Domino nostro. *Dedit* quoque *divitem per cruciatus ipsius,* quia reddidit Dominum Jesum per suos ipsius cruciatus et mortem omnium ditissimum. Sic enim reddi posse Hebræa nemo dubitabit qui vel mediocriter Hebraicè noverit : *Et dabit improbos sepulcrum ejus, et divitem in cruciatibus ipsius.* De divitiis autem quas consecutus sit, versibus sequentibus plura. Quòd autem *mothai* non tam *mortes* significet quàm *cruciatus mortales,* patet ex Ezech. 28, et Jerem. 16, solent enim Hebræi, quæ mortem afferunt aut intentant *mortes* appellare; sicut etiam Paulus, 2 Cor. 11 : *In mortibus frequenter;* et 2 Cor. 1 : *De tantâ morte nos eripuit;* Vulgatus : *De tantis periculis :* Ambros. : *De tantis mortibus*, ubi

etiam Chrysostomus dicit ingentia discrimina hyperbolicè dici *mortes*. Jam verò quod sequitur ad sequentia pertinet. Eo QUÒD INIQUITATEM, etc. Hebr. *super non;* quæ phrasis Latinis nihil sonat; at nobis Hispanis elegantissima est. Similis locus est Ps. 119, id est, etiamsi nemini vim fecisset, aut quempiam dolo decepisset, etiamsi neque vi neque fraude cuiquam nocuisset; Jehova tamen voluit contundere eum, etc.

VERS. 10. — VOLUIT; *caphets, beneplacitum habuit;* singula verba habent excessum *dacah, oppressione* seu *opprimendo contudit.* Psal. 143: *Contudit in terram vitam meam;* de quo supra cap. 3: *Facies oppressorum contunditis;* causam mox aperit. SI POSUERIT PRO PECCATO, etc., *ascham, piaculum;* ita enim accipitur interdùm hæc vox, præsertim in ritu sacrificiorum, id est, *victima* quæ *pro expiando delicto* immolatur. Levit. 5 et 7: *In loco in quo jugulant holocaustum, ibi quoque mactabunt hostiam.* Paulus Rom. 8, et 2 Cor. 5, *peccatum* dixisse videtur, *pro nobis peccatum fecit, et de peccato damnavit peccatum in carne. Facere* autem Christum *peccatum* est erga eum sic se habuisse atque erga peccatum ipsum. Si enim ipsum peccatum Deus pro dignitate vellet punire, quid amplius illi quàm Christo Domino fecisset? Atque eâ ratione victimas hominibus olim profuisse credimus, quòd ex divinâ institutione ac bonitate in eas transferebantur ea quæ peccatores perpeti oportuisset; unde et *piacula* dixêre Latini, quòd eis *expiarentur,* et à morte, quam commeriti fuissent, per pecudis mortem liberarentur. *Ponere* ergo *animam suam victimam* seu *piaculum,* est quod Vulgatus dixit: *Si posuerit animam suam pro peccato;* si, ut expietur homo à peccato, ipse fiat *peccatum,* seu *pro peccato hostia;* utrumque enim notat nomen *ascham* Hebræis; sicut apud Paulum *peccatum* seu ἁμαρτία, ut Genes. 26: *Induxisses super nos piaculum,* id est, reatum, cui expiatione opus esset; et Prov. 14: *Stulti subsannant piaculum,* id est, nihili ducunt, vel *immane scelus;* quin et Latinis *piaculum* utroque modo accipitur. Horatius:

Teque piacula nulla resolvent,

id est, nullis hostiis te expiabis; et Virgilius 6 Æneid.:

Distulit in seram commissa piacula mortem,

id est, crimina quæ expiatione indigebant. Ergo si juxta linguæ Hebrææ consuetudinem, quam retinuit Apostolus locis citatis, locum hunc reddere vellemus, dicendum foret: *Si posuerit peccatum animam suam.* VIDEBIT SEMEN LONGÆVUM. Sensum Vulgatus exposuit: Hebr., ad verbum, *videbit semen, prolongabit dies;* fortè deest relativum *ascher, videbit semen quod prolongabit dies.* Multitudinem sobolis in præmium illius oblationis promittit. *Granum* enim *frumenti nisi cadens in terram mortuum fuerit, solum manet; at si mortuum fuerit, multum fructum affert.* Certè quia Isaac filium offerre voluit Abraham, vidit ex Isaaco *semen longævum;* nec hoc gaudio destitutus fuisset, si igne eum absumpsisset in holocaustum Deo, præcepto ipsius obediens. Nam is erat *Deus,* ut inquit Paulus, *qui posset* Isaac *è mortuis revocare,* ut generandis filiis indulgeret. Suscitavit itaque Christum Deus, quia *factus* fuit *obediens usque ad mortem;* ille verò redivivus, à suis exorsus, eos in fratres confirmavit, et per eos in toto orbe sobolem spargens, ab oriente et occidente suscitavit semen et filios generatione nunquàm interiturâ. Hinc habes non esse sterilem obedientiam, sed multitudine filiorum exsultantem, etiamsi mortem afferat; cui enim obedimus, Dominus est vitæ et mortis. Idem cogita in præscindendis affectibus, et mortificatione Christi jugiter in nobis circumferendâ; si occumbas, si obediens occideris, si vitia et concupiscentias crucifixeris, imò si sepelieris, non tristem, non sterilem, non orbatam vitam ducendam tibi existimes; non deerit quæ te lætificet proles, etc. ET VOLUNTAS DOMINI, etc. Illa nimirùm de quâ in conversione Samaritanorum dicebat: *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me,* ut perficiam opus ejus. Reductio ergo hominum ad Deum, et progressus salutis usque ad ultimum terræ, erat *voluntas Domini,* seu *beneplacitum Domini.* Eâdem autem voce quâ supra usus est, cùm dixit: *Dominus voluit contundere eum,* nunc utitur, *caphets.* Hâc siquidem ratione placuit Deo *eum contundere,* ut ad Deum qui perierant revocarentur. Utrumque hoc beneplacitum, desiderium et intimi affectûs studium in Deo nostro semper nos agnoscere ac recolere necesse est; videlicet, quòd ut hoc, veluti summum, ingens, difficile et arduum negotium, quod summoperè Deus exoptabat, nempe reductionis hominum ad se, proficeret, progressus faceret, felicemque exitum consequeretur, libuit ipsi Deo, ut Filius dilectionis suæ piaculum fieret. Hoc certè insinuabant illæ Redemptoris voces: *Sic Deus dilexit mundum, ut unigenitum Filium suum daret.* His accedit, quòd hoc Patris beneplacitum ita animo Christi insederat, ut eisdem verbis et eamdem animi indignationem significantibus, quibus diabolum à se repulit, ut ab eo adoraretur postulantem, Petrum, ne crucem pati vellet et pro hominibus piaculum ne fieret, suadentem redarguerit ac represserit. O Deum hominis amantissimum! *Voluntas,* inquit, *Domini,* id quod ille toto bonitatis affectu ambit et perfici peroptat, hominum videlicet sanctificatio, in manu et per ipsum Christum et ejus virtutem prosperè procedet, augmentum capiet; neque erit ulla potestas quæ progressum Evangelii possit impedire, si Dei Filius piaculum fiat. Hoc itaque, ô homo, affectat Deus tuus; ad hoc aspirat; hoc in votis habet ut occidatur filius ejus, modò à morte tu servus eripiaris. *Si mortuus,* inquit, *promovebit salutis humanæ negotium, moriatur.* Hæc sunt decreta, hæc vota Dei nostri, et hoc filii præmium, *multos* secum fratres *in gloriam adducere.* Audi ergo quid sequatur.

VERS. 11. — PRO EO, QUÒD LABORAVIT ANIMA EJUS, vel *post laborem;* utrumque enim solet Hebræis significare illud mem; עמל autem est et verbum et nomen, diversis punctis; eumque *laborem* notat qui *cum molestiâ* et *defatigatione* fit, qualis ille est qui homini propter peccatum injunctus fuit, quando ei dictum est: *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo.* Ad quem

locum festivè sanè videtur alludere Dominus. *Videbit, inquit, saturabitur;* post labores sequitur quies, ut post tempestatem tranquillitas; *videbit, saturabitur,* id est, *videns saturabitur.* Videbit fructum sui laboris, illoque saturabitur. Ita enim absolutè utuntur interdùm verbo *videndi* Hebræi: voluptatemque notat et gaudium, quando de re lætâ dicitur, ut infra 60: *Tunc videbis, et afflues.* Sic hoc loco: *Ubi viderit semen longævum, saturabitur,* id est, plenè sibi satisfactum putabit; hoc uno sui laboris præmio affatim contentus erit. Vidisti enim supra ex Joanne hunc esse *cibum* Filii Dei, et has esse ipsius delicias; quem imitatus ipse discipulus dicebat: *Majus hìc non habeo gaudium, quàm ut videam filios meos in veritate ambulare;* et Paulus *gaudium et coronam suam* eos vocabat; de ipso verò Redemptore in Evangelio legimus quòd, cùm initia tantùm hujusmodi successûs vidisset, et primos Evangelii progressus consideràsset, renuntiantibus discipulis mirabilia quæ egissent, et *dæmonia* sibi *subjecta,* etc., ex illis initiis rem totam animo versans *exsultaverit in Spiritu sancto,* et gratias Patri egerit. Quid cùm vidisset orbem universum Deo subjectum? *Vidit, et saturatus est.* Hæc sunt viscera Dei nostri, ut tunc benè habere dicatur, cùm res nostræ benè habent; tunc comedat, tunc quiescat, tunc deliciis affluat. Neque est obsequium aut munus quod sic eum devinciat, et animum ejus nobis placabiliorem reddat, quàm multos timore ipsius imbuere. Quidnam aliud Deus in Abrahamo recolebat, ut ei nihil se posse denegare fateretur, quàm *quòd docturus esset filios suos et posteritatem suam post se, ut Deum timerent ac colerent?* ita Dominus noster Dei Filius hoc potissimùm cibo vescitur; quod sequentia adhuc declarant. In scientia sua, etc., id est, per *suam scientiam* atque doctrinam *ipse justus justificabit quàmplurimos;* non quòd solâ doctrinâ justificentur, sed quòd generetur *fides per auditum. Justificare* ergo *per doctrinam* est verbo viam ad salutem et justitiam aperire; nam si de homine quopiam etiam hodiè dicimus, quòd *prædicatione verbi et exemplo populos sanctificet,* multò veriùs de Filio Dei dici poterit, quòd *justificaverit per doctrinam suam plurimos;* quia eos qui per verbum ad detestationem prioris vitæ et fidem atque amorem Dei trahebantur, ipse justificabat, atque hodiè etiam justificat. *Ipse* enim *est qui baptizat Spiritu sancto et igni; ipse* est qui *aufert iniquitates nostras,* id quod mox sequitur: Et iniquitates eorum portabit. Quo in loco etiamsi sit verbum *sabal,* quod propriè *portare* seu *gestare* notat; puto tamen eodem modo accipiendum esse quo ex Matthæo supra, vers. 4, accepimus: id est, *exportare, auferre,* quasi exponat quid sit *justificari;* nisi malis dicere, juxta legis phrasim, *portare iniquitates,* esse puniri pro iniquitatibus. Possumus etiam vertere, *cognitione suî justificabit justus servus meus.* Est enim quoddam cognoscere Deum seu Christum in Scripturis, quod non est sine iis omnibus quæ catholica doctrina ad justificationem dicit necessaria; est, inquam, quædam cognitio, quam *affectivam* vocant scholastici, quæ non minùs habet amoris quàm fidei, quæ vera et integra est sapientia. Cæterùm cùm in Hebræo sit *justus justificabit,* Vulgatus nomen *justi* nescio cur omiserit, et pronomen apposuerit. Certè ad hunc locum allusisse videtur Paulus, cùm ad Romanos ait, *ut sit ipse justus, et justificans,* etc. Hùc quoque facit quod Joannes 1 Epist. 2, ait: « Si scitis « quoniam justus est; scitote quoniam et omnis qui « facit justitiam ex ipso natus est. »

Vers. 12. — Idcircò dispertiam, etc. Perseverat in enarrando præmio passionis Christi. *Dispertiam ei plurimos;* Hebr. *in plurimis,* id est, inter plurimos; dabo illi ut inter multos accipiat sortem, et multos secum deferat, *ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.* Possumus et *rabim,* pro *magnis* accipere, ut non sit multitudinis sed magnitudinis, ut interdùm Hebræi usurpant, ut Jerem. 14: *Magni regis,* id est, magnates, et Job. 19: *Magni ejus,* etc. Quo in sensu eò libentiùs accipio, quòd nomen *fortium* seu *robustorum* sequitur, cum quo solet conjungi nomen *gadol,* id est, *magnus,* Deut. 4: *Expellat gentes magnas et robustas supra te,* etc. Sensus ergo hic esse poterit: Dispertiam ei, seu dabo ei ut dispertiat cum magnatibus; faciam ut dividat magnatibus, et singulis det *gratiarum divisiones; alios* faciat *apostolos, alios evangelistas, alios prophetas, alios pastores, et doctores,* etc.; neque dubito quin ad hunc locum alluserit Apostolus, quando hæc dicebat. Et fortium dividet spolia, etc. Hebr.: *Et cum robustis dispertiet spolium.* Ne quis hanc gratiarum divisionem Patri et non Filio adscriberet, eò quòd dixisset: *Dispertiam ei,* loco ejus eodem verbo *calaq* usus, ait, *Dispertiet spolium;* quæ enim operatur Pater, Filius etiam operatur. Quos dixit *magnos,* hìc dicit *robustos;* et quibus divisit dona cœlestia, eisdem *dividit spolia:* nam illis divisit provincias quas spoliarent Domino; et hic est Galliarum, ille Hispaniarum, alter Indiæ, alter Æthiopiæ Apostolus, etc.; unde Paulus: « Non in im« mensum gloriamur, sed secundùm mensuram regulæ « quâ mensus est nobis Deus, mensuram pertingendi « usque ad vos; » et iterùm: « Non in immensum glo« riantes in alienis laboribus, spem autem habentes « crescentis fidei vestræ in vobis magnificari, secun« dùm regulam nostram, in abundantiâ. » Sed unde ei hoc datum est? unde et quòd divideret dona, et totum eis orbem spoliandum tradiderit? unde hæc virtus et potestas et divitiæ? Certè post passionem suam dicebat discipulis: *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ; accipite Spiritum sanctum,* etc. Hìc quoque obedientiam et mortem voluntariam audis: Eo quòd tradidit in mortem animam suam, etc. Hæc est illa *exaltatio,* quam Paulus quoque humilitati passionis adscribit. Pro *tradiderit,* est verbum *arah,* id est, *denudavit;* Hebræis autem quæ evacuantur *denudari* dicuntur; quare verbo *effundendi* interdùm verti potest, quando videlicet de aquâ dicitur, Genes. 24: *Effudit cadum suum in canale;* ita de animâ dici potest, *evacuavit animam morti,* vel *in mortem,* id est, animam posuit, vitam profudit, morti effudit animam, ut illa obtineret, ipse vitâ destitueretur. Vel, retentâ

propriâ significatione, *pro eo quòd denudavit morti animam suam;* sicut dicunt Latini : *Pectus gladio nudavit,* id est, libenter se discrimini objecit, et morti nequaquàm restitit. Neque hoc solùm, sed etiam quòd CUM SCELERATIS REPUTATUS EST. Hoc certè consummatissimæ fuit virtutis inauditum exemplum, ut justus et justificans occidi ut impius, *annumerari sceleratis* non modò non recusârit, sed etiam voluerit. Hinc ergo factum, et pro his meritis ei concessa est universorum potestas, et ut Spiritûs sancti dona suis ducibus divideret, et eis universum orbem subjiceret, sicut ipsi canunt : *Omnes gentes, plaudite,* etc.; *subjecit populos nobis, et gentes sub pedibus nostris.* REPUTATUS. Hebr. *nimenah, annumeratus cum transgressoribus.* Licèt enim verbum propriè speciem illam arithmeticam designet, quam vocant *additionem,* et *in summam reductionem*, quia tamen qui summam colligit, annumerat, pro *annumerare* interdùm sumitur ; et Evangelistæ quidem, Matth. 15, et Luc. 22, ἐλογίσθη, id est, *deputatus est,* verterunt. ET IPSE PECCATUM, etc. Licèt *cum transgressoribus sit annumeratus,* vel cum ipsis ab aliis subtractus, tanquàm justis, ne ejus consortio contaminarentur, tantùm abest ut is transgressor fuerit, ut morte suâ et hâc ipsâ subtractione *multorum scelera abstulerit,* deleverit, nempe eorum qui illi adhæserunt ; et *pro ipsis transgressoribus,* qui reverà transgressores erant, et summam et inauditam transgressionem in hâc ipsius morte perpetrabant, *ipse* damnatus *oraret*, vel (ut in Hebr. est) *obviàm iret ;* id enim interdùm notat verbum *phaga,* de quo supra, v. 6, nonnihil diximus. Sic accipitur Genes. 23 : *Occurrite pro me in Ephron,* id est, intercedite ; et Ruth. 1, et infra 59. Possunt hæc autem per præteritum imperfectum non malè reddi : « Ipse « verò multorum peccatum levabat, et pro transgres- « soribus orabat : Pater, ignosce illis, quia nesciunt « quid faciunt. »

CAPUT LIV.

1. Lauda, sterilis, quæ non paris ; decanta laudem, et hinni, quæ non pariebas ; quoniam multi filii desertæ, magis quàm ejus quæ habet virum, dicit Dominus.

2. Dilata locum tentorii tui, et pelles tabernaculorum tuorum extende, ne parcas : longos fac funiculos tuos, et clavos tuos consolida.

3. Ad dexteram enim et ad lævam penetrabis ; et semen tuum gentes hæreditabit, et civitates desertas inhabitabit.

4. Noli timere, quia non confunderis neque erubesces ; non enim te pudebit, quia confusionis adolescentiæ tuæ oblivisceris, et opprobrii viduitatis tuæ non recordaberis ampliùs.

5. Quia dominabitur tuî qui fecit te, Dominus exercituum nomen ejus ; et redemptor tuus Sanctus Israel, Deus omnis terræ vocabitur.

6. Quia ut mulierem derelictam et mœrentem spiritu vocavit te Dominus, et uxorem ab adolescentiâ abjectam, dixit Deus tuus.

7. Ad punctum in modico dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te.

8. In momento indignationis abscondi faciem meam parùmper à te, et in misericordiâ sempiternâ misertus sum tuî, dixit redemptor tuus Dominus.

9. Sicut in diebus Noe istud mihi est, cui juravi ne inducerem aquas Noe ultra supra terram : sic juravi ut non irascar tibi, et non increpem te.

10. Montes enim commovebuntur, et colles contremiscent, misericordia autem mea non recedet à te, et fœdus pacis meæ non movebitur, dixit miserator tuus Dominus.

11. Paupercula, tempestate convulsa, absque ullâ consolatione : ecce ego sternam per ordinem lapides tuos, et fundabo te in sapphiris.

12. Et ponam jaspidem propugnacula tua, et portas tuas in lapides sculptos, et omnes terminos tuos in lapides desiderabiles ;

CHAPITRE LIV.

1. Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez point ; chantez des cantiques de louanges, et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parce que celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui a un mari, dit le Seigneur.

2. Prenez un lieu plus grand pour dresser vos tentes ; élargissez le plus que vous pourrez les peaux de vos tabernacles ; rendez-en les cordages plus longs, et les pieux bien affermis ;

3. Car vous vous étendrez à droite et à gauche ; votre postérité aura les nations pour héritage, et elle remplira les villes désertes.

4. Ne craignez point, parce que vous ne serez point confondue, et vous ne rougirez point ; car il ne vous restera plus de sujet de honte, parce que vous oublierez la confusion de votre jeunesse, et vous perdrez le souvenir de l'opprobre de votre veuvage ;

5. Car celui qui vous a créée vous dominera ; son nom est le Dieu des armées : et le Saint d'Israël qui vous rachètera s'appellera le Dieu de toute la terre.

6. Car le Seigneur vous a appelée comme une femme abandonnée, dont l'esprit est dans la douleur ; comme une femme qui a été rejetée dès sa jeunesse, dit votre Dieu.

7. Je vous ai abandonnée pour un peu de temps, et pour un moment ; et je vous rassemblerai par une grande miséricorde.

8. J'ai détourné mon visage de vous, pour un moment, dans le temps de ma colère ; mais je vous ai regardée ensuite avec une compassion qui ne finira jamais, dit le Seigneur qui vous a rachetée.

9. J'ai fait pour vous ce que je fis au temps de Noé ; comme j'ai juré à Noé de ne plus répandre sur la terre les eaux du déluge, ainsi j'ai juré de ne plus me mettre en colère contre vous, de ne plus vous faire de reproches.

10. Car les montagnes seront ébranlées, et les collines trembleront ; mais ma miséricorde ne se retirera point de vous, et l'alliance par laquelle je fais la paix avec vous ne sera jamais ébranlée, dit le Seigneur.

11. Pauvre désolée, qui avez été si long-temps battue de la tempête, et sans consolation, je vais poser moi-même dans leur rang toutes les pierres pour vous rebâtir, et vos fondements seront de saphirs.

12. Je bâtirai vos remparts de jaspe ; je ferai vos portes de pierres ciselées, et toute votre enceinte sera de pierres choisies.

13. Universos filios tuos doctos à Domino : et multitudinem pacis filiis tuis.

14. Et in justitiâ fundaberis : recede procul à calumniâ, quia non timebis, et à pavore, quia non appropinquabit tibi.

15. Ecce accola veniet, qui non erat mecum, advena quondam tuus adjungetur tibi.

16. Ecce ego creavi fabrum sufflantem in igne prunas, et proferentem vas in opus suum, et ego creavi interfectorem ad disperdendum.

17. Omne vas quod fictum est contra te, non dirigetur; et omnem linguam resistentem tibi in judicio judicabis. Hæc est hæreditas servorum Domini, et justitia eorum apud me, dicit Dominus.

13. Tous vos enfants seront instruits par le Seigneur même, et ils jouiront d'une abondance de paix.

14. Vous serez fondée dans la justice : vous serez à couvert de l'oppression sans l'appréhender désormais, et de la frayeur des maux qui ne s'approcheront plus de vous.

15. Il vous viendra des habitants qui n'étaient point avec moi; et ceux qui vous étaient autrefois étrangers se joindront à vous.

16. C'est moi qui ai créé l'ouvrier qui souffle les charbons de feu pour former les instruments dont il a besoin pour son ouvrage. C'est moi aussi qui ai créé le meurtrier pour détruire.

17. C'est pourquoi toute armée préparée pour vous frapper ne portera point contre vous; et vous jugerez vous-même toutes les langues qui se seront élevées contre vous, pour vous faire condamner. C'est là l'héritage des serviteurs du Seigneur; c'est ainsi qu'ils trouveront justice auprès de moi, dit le Seigneur.

COMMENTARIUM.

Cùm fructus passionis Domini commemorâsset, et inter eos multiplicationem sobolis, et multitudinem justificandorum ac reducendorum ad veram Dei cognitionem prædixisset, id jam spiritu prævidens non potuit se continere, quin tot filiorum matri congratularetur, et ad decantandas Deo gratiarum actiones invitaret. Quæ sit autem hæc *sterilis,* exponit Paulus ad Gal. cap. 4, quòd sit *cœlestis Jerusalem mater nostra;* non patriam illam, aut quæ in cœlis jam agit Ecclesiam, sed novam illam nuptam, et novam Ecclesiam et *civitatem,* quam alius vidit *de cœlo descendentem,* in quâ omnia sunt cœlestia, muri, domus, cives, ritus, leges, mores, sicut rex ipse cœlestis est qui de cœlo descendit, et regnum cœli in terrâ fundavit, et ex terrâ et cœlo unum regnum effecit. Hæc designata fuit per Saram, quæ genuit *Isaac promissionis filium,* et per *Jerusalem, quæ sublimis erat,* et in terrâ promissionis sita. Synagoga autem Agar ancillæ et monti Sina comparatur, quòd *filios gignat in servitutem,* et extra hæreditatem Domini sit; in quâ sunt *filii secundum carnem,* et non *promissionis.* Constitit autem primùm Ecclesia hæc ex paucis Domini discipulis, quibus nova pactio sancita est pro omnibus qui per eos credituri erant in Christum. Hæc sub tempus illud passionis Domini fuit *sterilis,* abjecta, et, ut Hebræi loquuntur, *afflata,* propter timores, inopiam, odia et persecutiones quas ob nomen Jesu patiebatur; *pusillus* planè *grex* et nullius æstimationis. Spiritaliter autem *deserta* et *sterilis* fuit toto illo ante Christum tempore quando soli Judæi erant Dei populus. Hujus jam felicitatem audi.

Vers. 1. — Lauda. Verbum, ut jam dixi, notat exclamationem ex lætitiâ; quod Latinis olim erat *ovare,* licèt postea obsoleverit; nomen tamen *ovationis,* et participium *ovans* retinuêre. Quæ non paris. Hebr. futurum, *non paries;* sed pro præsenti capitur, *quæ non soles,* vel *non consuevisti parere;* quemadmodùm Sara quam despiciebat Agar fœcunda. Quæ non pariebas, *calah, quæ non doluisti,* vel *doles,* id est, quæ dolores parturientis non experiris. Dicunt enim Hebræi, sicut nos Hispani, *habere dolores* pro *parturire.* Etsi verò dolores experiri triste est, malunt feminæ, ut matres fiant, illos dolores perpeti, quàm steriles permanere; quare, ut rem tristem propheta commemorat, *non habere dolores.* Memineris verò Ecclesiam illam sponsam Christi usque ad diem Pentecostes neminem peperisse; hanc tamen, quasi instaret tempus quo non jam *sterilis* dicenda, sed mater filiorum læta futura erat, *hinnire* præcipit. Hebr. *tsahal* equorum et taurorum est; hi Latinis *mugiunt* interdùm ex lasciviâ et petulantiâ, illi *hinniunt.* Transfertur aptissimè ad eam quæ jamjam mater esset futura; instante enim hoc tempore, animalia illa mugiunt, hinniunt, etc. Desertæ. Jam supra non uno loco de verbo *schamam* dixi. Interpretes, adeòque et Paulus verbis *desolandi, deserendi, devastandi* reddere solent. Erat autem grex ille, mater illa nostra, initio sub tempus Dominicæ passionis, ostentui ac derisui; et occultabant se propter metum Judæorum. Postquàm verò Spiritu de cœlis donati sunt, ut gignere per Evangelium alios possent, plures habuit filios. Pertinent quoque hæc ad Ecclesiam gentium, ex quâ paucissimi ab eo tempore quo Israelem elegit Deus Deo nati sunt. Quam ejus quæ habebat virum. Synagoga enim videbatur Deum pro marito habere, et infinitos quotidiè generabat. Sed cùm Deum impietate suâ à se expelleret, licèt se Dei cultricem gloriaretur, erant carnei tantùm filii, seu, ut supra dixi, cap. 49, vers. 21, molæ quædam, et informes imperfectique fœtus; cùm ergo non essent filii Dei, non dicendi erant *filii;* nam erant *in servitutem generati, servi peccati et filii diaboli,* ut apud Joannem eis dicebat Dominus. Si autem qui gignebantur, diaboli et peccati erant filii, cum eis igitur rem habebat eorum mater. Verùm, cùm in Evangelio *justi* appellentur interdùm qui se justos putabant, licèt à justitiâ valdè alieni essent, sic *maritatam* Synagogam potuit propheta appellare et *virum habentem,* quæ se Deo maritatam credebat ob exteriorem illum cultum, cùm tamen esset *synagoga Satanæ.* Est namque hìc sermo de Synagogâ ut opponitur Ecclesiæ Christi; ad quam non pertinebant nisi qui erant sectatores fidei patris nostri Abrahæ; ad illam verò omnes Israelitæ, qui secundùm carnem Israelitæ tantùm erant. Quo etiam

modo Paulus eo capite ad Galatas accipit; imò etiamsi de Ecclesiâ Judæorum intelligas, quæ legitimum maritum Deum habuit, et plurimos Deo genuit filios, verum tamen est Ecclesiam gentium post Christum multò plures genuisse quàm olim genuerit Synagoga; insuper et *quæ erat sterilis, peperit plurimos; et quæ habebat filios, infirmata est*, ut Anna cecinerat, non tam de se et æmulâ suâ quàm de duabus Ecclesiis; ad cujus verba puto esse hìc allusionem. Dicit Dominus. Valdè lætum nuntium ab ore Dei se accepisse propheta affirmat, quò suo more dictis suis fidem ampliorem astruat.

Vers. 2. — Dilata, etc. Si plurimos habitura es filios, necesse erit locum eis ad habitandum præparare. Hæc igitur omnia quæ hoc versu dicuntur hùc faciunt, ut significent non posse Ecclesiam Christi uno loco, unâ civitate aut unâ provinciâ contineri, quemadmodùm hactenùs Ecclesia Judæorum se continuerat. Deinde insinuat his similitudinibus propheta, quòd filii Ecclesiæ *non habituri* essent hìc *civitatem permanentem*, sed *peregrinos et advenas* eos semper futuros, veluti qui sub tentoriis vitam degunt, quæ statis temporibus in alias sedes transferunt. Pelles. Nomen significat *alam*, seu *partem*; multæ autem simul laqueolis consociatæ integrum tentorium conficiebant. Tabernacula quidem inferiora erant ex serico, superiora verò ex pellibus ad arcendam aeris injuriam; qui usus fuisse videtur illis qui in tentoriis degebant; ideò hìc *pelles* vertit Vulgatus. Exod. autem 36 : *Saga* dixit *ex pilis caprarum*. Cant. verò 1, et Habacuc 3, *pelles*, ut hoc loco. Et quidem 2 Sam. 7, integrum tentorium per extenuationem numero singulari *alam* dixit Urias : *Arca Dei habitat intra alam*, etc.; Vulgatus, *in medio pellium*. Ne parcas. *Caschab* verbi varius usus est Hebræis. Propria ejus significatio est *cogitare*; neque hoc loco aliter vertendum est; sed in eo modo significandi accipiendum quo nos Lusitani cunctantibus et moram propter rei novitatem deliberando trahentibus dicere solemus, *ne modò cogites*, id est, ne animo fluctues : neque variis cogitationibus locum præbeas, sicut Dominus in Evangelio : *Quid turbamini, et cogitationes ascendunt in corda vestra?* quare per circumloquium reddidi, *ne cogitabunda cuncteris*.

Vers. 3. — Penetrabis. Verbum propriè *rumpere* seu *rumpi* notat; diciturque de exercitu, *rupit hostes*, 2 Sam. 5, de muris, Nehem. 4; in bonum dicitur 1 Par. 4, de Propagatione; de rumore etiam 2 Paral. 31 : *Cùm erupisset hoc verbum*, id est, dimanâsset hic rumor. Videtur enim secretum pectoribus concludi, etc. Hìc ergo dicitur de extrusione, propagatione, non tam violentâ quàm quæ præter spem fit; *erumpendi* verbo non malè reddetur; aut certè *penetrandi* cum Vulgato, estque expositio ejus quod dixerat de *extendendo tentorio*. Gentes hæreditabit, id est, velut in hæreditatem accipiet, quasi stabilem et tutam possessionem. Allusio est ad illud Genes. : *Possidebit semen tuum portas inimicorum tuorum*. Civitates desertas. Hebraismus *afflatas* dicit, id est, abominabiles ob impietatem et infamiam tyrannorum: quales erant gentium plurimæ, Babylon, Ninive, etc., quæ Apostolorum prædicatione ad meliorem frugem conversæ sunt, et pietatem fidei coluerunt; Scythæ enim et extremi Indiæ populi et recens lustratus orbis nostris etiam temporibus verbo fidei cesserunt, et apud eos est videre Apostolicum semen et Christi Ecclesiam, quam Dominus quotidiè dignetur augere.

Vers. 4. — Noli timere, etc. Hebr., *ne timeas*. Solet Vulgatus, nescio quâ ratione, semper addere verbum *noli*; usurpantque Hebræi sæpè hanc loquendi formam pro *bono animo esto*. Non enim te pudebit. *Caphar* propriè est *fodere*; de quo supra, cap. 1. Trinâ istâ negatione securitatem promittit, quòd nullo pudoris genere laborabit Ecclesia ex gentibus. Verùm quia quipiam poterat objicere vetera peccata et idololatriam, præoccupans addit : Quia confusionis adolescentiæ, etc. *Adolescentiam* vocat Hebr. *alumim*, id est, *absconsiones*. Vocat autem hìc *adolescentiam* primam illam ætatem Ecclesiæ, quando electo Abrahamo et posteritate ejus, aliæ omnes gentes dæmoniorum potestati permissæ sunt ob infinita eorum scelera; *confusionem* verò, seu *pudorem* illius ætatis vocat studia et mores quos tum sectabantur. Vivente enim adhuc Noe, posteri ejus à Deo recesserunt; neque parùm insignes erant peccatores illi è quibus Abraham eductus est; qui tamen adhuc quinquaginta Noe annos vidit. Hujus verò pudoris dicit Ecclesiam memoriam non habituram, quasi esset præsenti felicitate et honore delenda. Nam *ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia*, ut magis diligamus fœneratorem illum qui nobis debitum quingentorum denariorum gratis remisit, quàm illi quibus tantùm quinquaginta donavit. Adde nihil minùs ob ea scelera gentes consecutas fuisse, quàm si justitiam coluissent; factus est enim eis Christus fons in ablutionem veterum delictorum, et in lucem quæ tenebras fugavit; non minùs autem lucet hodiè sol quàm si nunquàm nox præcessisset; neque minùs fulget mens Christi gratiâ, aut minùs est animus candidus postquàm per Christum est ablutus, quàm si nunquàm sese sordibus inquinâsset. De his loquor qui totos sese Christo dediderunt. Illud saltem verissimum est, nihil minùs gentium Ecclesiam per Dei Filium consecutam, quæ Deum abjecerat neque cognoverat, quàm Judæorum, in quâ tantùm notus erat Deus. Viduitatis. Nomen habet Hæbreis à *tacendo* seu *obmutescendo*. *Viduitatem* enim silentium decet. Porrò Ecclesia gentium *vidua* fuisse dicitur toto eo tempore quo sine Deo fuit. Quæ igitur à viduis exigit mundus, hæc ab his qui Deum derelinquunt exigenda sunt. Ob quod gaudium apud alium prophetam interdicitur Israeli, quòd Deum reliquisset. Nullos autem videas magis genio indulgere quàm insignes peccatores.

Vers. 5. — Dominabitur tui, etc. Latissimè patet nomen *baal* Hebræis, ut et *dominum* et *maritum* hoc loco reddere possimus. Nec refert hoc aut illo modo vertas. Nam cùm qui fecit nos est nobis pro Deo ac Domino, nos verò sumus illius populus, tum *nupsisse*

Domino dicimur, et cum Paulo, *desponsati Christo.* Dixerat superiori versu *auferendum opprobrium viduitatis;* id vides hìc explicari. Deus omnis terræ, etc. Tu per totum orbem diffusa es; Deus autem verus, nempe Jehova tcebaoth cui desponsari est viduitatis pudore carere, hactenùs Deus Judæorum dictus est: ergo *Deus totius terræ dicendus erit* eâ ratione quâ Judæorum hactenùs dicebatur: *Numquid Judæorum Deus tantùm?* inquit Paulus; *non; imò et gentium.* Certè si de amplificandâ Judæorum republicâ esset sermo, cùm legant in prophetâ, Deum Israelitis *dicendum* esse *Deum universæ terræ,* possunt probabili ratiocinatione carnales Judæi sibi blandiri, quòd per Messiam suum dominaturi sint in toto orbe. Verùm cùm de viduitate abjiciendâ atque mœrore, et de reducendâ uxore quam abjecerat Deus, apertè loquatur propheta, dicatque Deum Israelis *dicendum universæ terræ Deum,* quis adeò cæcus erit ut non videat de conversione gentium ad unum eumdemque Deum, quem veri Israelitæ coluerunt, esse hæc intelligenda? Id quod supra manifestè dictum est: *Venite, ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob,* etc.

Vers. 6. — Mulierem derelictam, etc. Rem jam, prout gesta est, brevibus exponit. *Vocavit te, ut mulierem derelictam,* id est, hactenùs sic se tecum gessit Dominus, ut se gerit vir cum muliere seu uxore quam repudiavit; quæ mœret et luget et extra domum viri manens, et opprobrium repudiationis iniquo animo ferens, squalida, horrida, paupercula, miserabilem vitam ducit; hanc vir non invisit, ejus nullam curam gerit, neque ullo dilectionis affectu erga illam tangitur. Hæc erat sors gentium, quam eleganter describit Paulus non uno tantùm loco, præsertim ad Ephes. 2, ubi primò *mortuos delictis et peccatis* appellat, *in quibus ambulâstis,* inquit, *secundùm seculum mundi hujus, secundùm principem potestatis aeris hujus;* et paulò post: « Memores estote, « quòd aliquando vos eratis gentes in carne, qui dice« bamini præputium ab eâ quæ dicitur circumcisio in « carne, manu facta; qui eratis illo in tempore sine « Christo, alienati à conversatione Israel, et hospites « testamentorum, promissionis spem non habentes, et « sine Deo in hoc mundo. » Dicit autem *vocatam à Domino,* tum quia in Scripturis, in quibus de gentibus Deus loquebatur, tanquàm de muliere repudiatâ loquebatur et invisâ quam ignoraret, cujus forma et mores ei summoperè displicerent, proindèque Judæos ab eis longè diversos esse vellet; tum etiam quia ad legem de libello repudii est allusio, in quo sic vocabatur à viro, et pro repudiatâ eo ipso habebatur. Phrasis autem est Hebræis familiaris, ut *vocare* pro *censere* usurpent: *Vocabitur tibi semen in Isaac,* pro *censebitur,* seu *reputabitur,* Genes. 21, et Levit. 1. Hìc recolere juvat quæ lex de repudiatâ muliere statuebat: primò veluti immunda à sacerdote duci non poterat in uxorem; deinde, si sic permanebat, tristem vitam duceret necesse erat; si autem alterum ducebat, non minùs infamis reddebatur; adeò ut si ab altero illo repudiaretur, aut ille alter moreretur, ad priorem ne rediret lex prohiberet, nimirùm quia argumentum suæ lasciviæ atque impudentiæ præbuisset, quæ in feminis turpissima est. Quamvis autem gentium populus non lugeret ob repudiationem à Deo, neque suam sortem agnosceret; tamen cùm humanus animus absque Deo jucunditate omni et lætitiâ verâ careat, ob sordes peccatorum *lugentium* nomine censebatur. Ab adolescentia abjectam. Hebr., *uxorem juventutis, quia fastidio habetur.* Sensum Vulgatus expressit. Major autem videbatur ignominia si florente adhuc ætate mulier repudiabatur. Porrò nondùm transacti erant triginta anni à morte Noe quando vocavit Deus Abraham, eumque et semen ejus ex omnibus gentibus elegit, visusque est universam gentium multitudinem repudiâsse. Nam quinquaginta annorum erat Abraham quando mortuus est Noe; et septuagesimo anno ætatis suæ vocatus est ex Ur Chaldæorum, Genes. 12.

Vers. 7. — Ad punctum, etc. Plurimi anni præterierant ab eâ repudiatione usque ad Christum Dominum; nam anno nonagesimo nono vitæ Abraham data est ei circumcisio et innovatum fœdus, qui annus, juxta probabiliorem supputationem, erat 2047 à constituto mundo; at Christus Dominus natus videtur anno mundi 3961. A fœdere itaque illo usque ad Christum videntur fluxisse anni 1911, à nativitate autem Domini usque ad propagationem Evangelii per orbem numerare possumus 60 aut 70 annos. Ergo bis mille annos hoc loco vocat Dominus *momentum modicum.* Nam *mille anni ante oculos ejus est tanquàm dies hesterna, quæ præteriit.* Miserationibus magnis. Magnitudo hæc ad temporis diuturnitatem videtur referenda, ut opponantur *modico momento;* æternæ enim sunt et nunquàm interituræ; quod sequens versus confirmat.

Vers. 8. — In momento indignationis, id est, ad momentum iratus, præ irâ quæ brevissimo tempore duravit. Abscondi faciem, etc. *Absconsio vultûs Dei,* seu *velatio,* seu *aversio faciei* in Scripturis est, homini omne malum, sicut *vultûs illuminatio* omne bonum. Si enim sole sub hemisphærio nostro agente, omnia obsident tenebræ, at redeunte super nos, omnia sunt lucida; est enim lux mundi, seu mundi oculus,

...... *Per quem videt omnia tellus;*

quid de Deo, qui creavit solem, sentiendum erit? Facit quidem *indignatio operire faciem,* ut sit veluti deliquium solis; verùm ab interpositione densitatis *peccatorum nostrorum,* quæ *dividunt inter nos et Deum nostrum,* ortum habet; ipse enim semper idem ipse est, et radios emittit; non tamen ad nos penetrant quamdiù tetrum spiramus et nebulas. Quare ad fuganda et delenda peccata descendit, quibus tanquàm nebulâ depulsis in luce agimus. Ergo, *sicut in die honestè ambulemus.* In misericordia sempiterna; *olam* hìc pro *æternitate* accipio. *Kesed* propriè est affectus ille pietatis aut charitatis et beneficentiæ, quo parentes naturaliter tanguntur erga liberos, vel contra. Quare cùm de Deo dicitur, nominibus *misericordiæ, beneficentiæ, clementiæ, benevolentiæ* et similibus reddi potest,

ut locus postulaverit; hic *iræ*, seu potiùs excandescentiæ, quam notat nomen *ketseph*, opponi videtur. *Benignitatem* ergo et *humanitatem*, seu *clementiam* notare videtur; de quâ Paulus ad Tit. 2 et 3, hùc fortè respiciens ait : *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri;* et rursùs : «Cùm apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei, non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundùm suam misericordiam salvos nos fecit, » etc. Quare hoc quoque loco hæc verba esse Dei Redemptoris dicit propheta.

Vers. 9. — Sicut in diebus Noe, etc. Hebræa, ut ego verti, sic ad verbum habent : *Quia aquæ Noe hoc mihi;* neque est quòd quisquam existimet Vulgatum pro *aquis* dixisse *dies*, ut quidam putant, sed cùm sensum vellet reddere, doctè reddidit. Quid enim est, *aquæ Noe hoc mihi,* quàm, *Videor mihi esse in diebus Noe, quando aquas inundare feci super terram?* Perinde est ergo ac si dicat : « Tempora hæc possum conferre temporibus Noe; mihi persimiles sunt dies isti diebus illis; sicut enim tum ab irâ quievi, et mundo quietem dedi, promissâ in æternum meâ misericordiâ, expiato jam per inundationem mundo, sic Christi filii mei tempore quietem mundo afferam, quasi per verum Noe. Inundabit enim misericordia mea universum orbem, et sic tandem expiabitur orbis. » Hunc arbitror esse germanum sensum. Quod verò additur de juramento dato illis diebus, vel ipsi Noe, de non inducendo ultra diluvio, non est tam id in quo similia sunt tempora, quàm signum ejus; illud juramentum pacis et fœderis erat confirmatio, quo confirmati sperabant non ultra experturos se divinam iram, quinimò fore ut pace fruerentur. In hoc ergo similitudo consistit, quòd sicut tunc remisit iram, ita et nunc. Juramentum autem illud erat hujus remissionis tantùm confirmatio. Quare (sicut in Hebræo est) tunc juravit, *quòd non faceret transire ultra aquas Noe*, id est, aquas similes aquas Noe, quibus videlicet peccatores periêre, quorum morte expiatus est orbis. Quasi insinuet propheta, aquis quidem sed longè ab illis diversas inducendas fore per Christum; aquas, inquam, quibus non peccatores, sed peccata mergerentur; *venit enim Dei Filius,* ut est apud Joannem, *non ut judicaret*, id est, damnaret mundum, *sed ut salvaretur mundus per eum.* Non itaque *transire fecit Deus aquas Noe*, sed aquas Filii sui : ut quemadmodum tunc aquis plena fuit terra, ita per Christum misericordiâ impleretur terra. Hùc facit quòd aquæ baptismi à Petro apostolo aquis diluvii conferuntur, 1 Pet. 3; tunc quidem *fontes rupti* dicuntur, et *cataractæ cœli apertæ;* sub Christo autem *cœli distillaverunt desuper, et nubes depluerunt justitiam; terra quoque* aperta est, et *germinavit salutem*, ut supra dictum est. Dei enim Filius de cœlo descendens in uterum Virginis, factus terræ germen qui de cœlis erat, terram fœcundavit, et miserationibus divinis replevit. Quid verò si non hìc comparationem fieri intelligamus, sed hoc tantùm significetur, adimpleri in Christo quod Noe pollicitus est Deus? nam Noe promisit quòd conjectis oculis in arcum qui fit in nubibus, recordaretur Deus fœderis quod cum Noe ferierat; Christus verò erat arcus ille cujus respectus facit ne Deus terram perdat. Patres enim per arcum illum Christum designari senserunt. Rationes autem similitudinis apud eos videas. Sic juravi, ut non irascar, etc., id est, sic nunc placatus sum, ut nequaquàm ultra mundo irascar propter Christum. Sed cùm hæc verba similitudinem explicare aliquâ ex parte videantur, aliam expositionem apponam haud contemnendam; q. d. : « Videor nunc mihi esse in diebus Noe quando aquæ operuerunt terram, ego autem eas exsiccavi placatus mundo. Sicut autem tunc juravi quòd non inducerem ultra aquas quæ mundum perderent; ita nunc juravi quòd peccata et scelera, quibus spiritaliter mundus hactenùs coopertus fuit, et quæ terram perdiderunt, non ultra terram occupent; sed per Filium meum orbis reformatorem exsiccentur hujusmodi aquæ, et auferatur peccatum, et deleatur iniquitas, et redeat justitia sempiterna. Quod si fiat, non erit cur commovear contra te, aut in te increpationes conjiciam. » Hinc habes, quòd sicut aquæ Noe non ultra operient terram, sic neque scelerum inundatio, neque iterùm mundus ad idololatriam relabetur.

Vers. 10. — Montes enim, etc. Eodem sensu hæc accipienda sunt quo, *cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt,* id est, factu facilius hoc erit quàm illud. Ergo erit misericordia sempiterna. Nam si Dominus decrevit, quis avertet? Si Dominus juravit, quis eum perjurum reddet? Nunquàm ergo ab Ecclesiâ gentium discedet Dei benevolentia et paternus affectus, et cum eâ erit usque ad consummationem seculi. Cùm igitur *montes* ingentes et immobiles rupes inspexerimus, hujus promissionis et asseverationis meminerimus, ne moveamur tribulationibus et jactationibus Ecclesiæ; firmior, intra nosmetipsos dicentes, est amor quem Deus erga Ecclesiam suam gerit, quàm sint isti *montes.* Fœdus pacis, etc. Cum Noe iniit et Dominus pacis fœdus, quòd ultra non perderet mundum, et fœdus juramento firmavit; Christi sanguine etiam sancitum est fœdus æternæ pacis cum gentium Ecclesiâ.

Vers. 11. — Paupercula, etc. Non solùm pace fruituram Ecclesiam, aut tantùm non indignationem Domini experturam ostendit, quinimò inæstimabiles futuras ejus divitias, et neminem futurum qui adversùs eam prævaleat. Primò autem eam nominibus illis compellat favoris et benevolentiæ gratiâ, quæ eas calamitates notant quas perpessa hactenùs fuisset. Inopem, et cui nemo fuit auxilio, neque miseræ laboranti aut opem imploranti responderat, primò nominat. Nam quotquot præteribant, etiamsi videbant hominem qui incidit in latrones vulneribus confossum, nullo pietatis affectu tangebantur, ut est in Evangelio; sed neque, si voluissent, possent subvenire, præter illum Samaritanum, etc. Secundò, quia omnium injuriis erat exposita et potestati tyrannorum tradita, ac eorum affectibus, qui si non coerceantur, incredibiles tempestates concitant, derelicta. Tempestate

OBRUTAM appellat, *soarah,* id est, *dejectam,* seu *deturbatam horribiliter.* Est enim in hophal. Tertiò, *absque consolatione* seu *consolatione destitutam.* Cùm enim in extremâ ageret miseriâ, non erat qui vel verbo eam consolaretur, aut animum aliquâ spe erigeret melioris fortunæ; carebant Prophetis; alieni erant à fœdere, et promissionum erant ignari. Sed jam videamus divitias divinæ commiserationis. ECCE EGO, etc. Præter ullam spem et rebus planè desperatis adesse solius Dei est; *non consolabor modò, non solùm erigam et subveniam; sed extremam miseriam summâ felicitate commutabo.* PER ORDINEM. *Phuc* Hebræis est quod Latinis *fucus,* consentiente omninò voce, et quantùm conjicere possum, primò Latinis significavit *medicamen illud* tantùm *quo oculi decorantur, ex stibio* (hoc inter mineralia computatur, et oculis confert), deinde abusivè *omnia alia feminis nota, quibus facies illita et immutata decoratur;* denique de *universis coloribus quibus pristinus color obtegitur aut immutatur,* dici cœpit. Propriâ ergo significatione *subnigrum colorem* notat, ab ipso metallo quod *stibium* appellatur, ex quo pavimenta aut lapides pavimentis aptos nigri coloris confici posse ipsius naturam considerantibus verisimile videbitur. Probantur enim passim pavimenta ex nigris lapidibus, candidis, præsertim marmoribus, immistis. Quare fictioni rabbinorum adscribendum duco, *phuc* esse lapidem quem *carbunculum* vocant, et perperam eos locum 1 Paral. 29, 2, vertere, ubi David se præparâsse dicit *aurum, et argentum, et ligna, et lapides, phuc* et *nucamah*, id est, *varii coloris;* ubi doctissimè Vulgatus vertit, *quasi stibinos.* Licet enim dicamus ex *fuco* seu *stibio* non posse pavimenta confici, nigerrimos tamen lapides, quos nos *marmor nigrum* vocamus, dici figuratè *lapides stibinos,* non erit absurdum affirmare. Quare Vulgatus *quasi stibinos* dixit; et hoc in loco dicit omnes præter Septuaginta, *in stibio* vertisse. Ergo *phuc* primò fossile illud quod Græcis στίμμι, Latinis *stibium* appellatur, significat (de quo vide Dioscoridem, lib. 5, cap. 59, et commentarium Matthioli), deinde *ipsum colorem subnigrum qui ex pulveribus metalli* conficitur, ut 1 Reg. 9, et Jerem. 4. Hoc itaque loco accipiendum puto, sicut in eo loco 1 Paral. 29, et vertendum: *Ecce sterno lapides tuos in stibio,* seu *cum stibio;* ex stibinis lapidibus conficio pavimenta tua. ET FUNDO TE IN SAPPHIRIS, id est, pono sapphiros lapides fundamenti tui. Possumus utrosque lapides et utrumque verbum ad *fundamenta* referre, et utrumque ad *pavimenta*, quod magis probo. Nam *fundamentum* etiam dicitur quod est in superficie terræ. De lapide autem *sapphiro,* quem vulgò quoque *caphira* vocamus, vide Dioscoridem, lib. 5, cap. 14. Est colore cyaneo perquàm translucido; et Plinius quidem dicit eum punctis aureis collucere, quod in nullo sapphiro dicit Matthiolus se vidisse; putatque aut quos sapphiros dicimus non esse sapphiros, aut Plinium errâsse, quòd fortassè cæruleum lapidem, quem Mauritani *azulum* vocant, pro sapphiro acceperit. Nam nullus præter hunc lapis scintillis aureis emicat inter gemmas. Loquitur autem de Ecclesiâ, ut ex sequenti versu etiam apparet, quasi de regiâ quâpiam aut etiam civitate, cujus vel pavimenta quæ pedibus teruntur sint visui gratissima. Quare illius incolas adeò opulentos fore ut lapides, qui in annulis geri solent à regibus, sub pedibus habeant et conculcent. Certè aut hæc significant dona cœlestia etiam infimæ sortis hominibus danda ut ditiores sint quàm olim fuerint reges et prophetæ; nunquàm enim retrò actis seculis tantâ liberalitate Spiritûs sancti dona hominibus concessa sunt quàm Christi tempore; illa fuit verè aurea ætas, quando ad impositionem manuum discipulorum Christi Spiritus sanctus visibiliter conferebatur; et nulla erat Ecclesia Christi in quâ non essent prophetæ, doctores habentes dona linguarum, et sanitatum conferendarum gratiam, et similes divitias quas Corinthiis concessas gaudebat Paulus; aut certè significant servos Christi et ministros evangelicos pretiosa quæque mundi pedibus conculcaturos.

VERS. 12. — JASPIDEM. Græcam editionem dicit se Hieronymus secutum, cùm *cadecor, jaspidem* vertit. Ego consentiente voce, *gagatem* dixi; nam symbolicæ litteræ sunt *c* et *g, d* et *f;* et nunc quidem in Hebræo duplici *daleth* vox legitur *cadcod*, at in Commentariis Hieronymi *carcod* legitur. Neque est mendum; nam dicitur Symmachum vertisse καρχηδονίς· nescio an *calcedonem* voluerit significari. Cæterùm de *gagate* vide Dioscoridem, lib. 5, cap. 103. Est niger et squalidus, crustosus et perquàm levis. Galenus, lib. 9, de simplicium medicamentorum facultatibus, dicit se complures ex Cœlesyriâ asportâsse crustaceos lapides nigros, et qui igni admoti parvam flammam ederent; neque se vidisse in Lyciâ eum fluvium qui Gagas dicatur, unde lapidi nomen inditum dixisset Dioscorides. Scatet hoc universa Flandria et plurima alia loca. Sed cùm hìc ex *cadecor fenestras* exstruendas dicat Isaias, haud scio an ex gagate commodè fierent, licèt color placeat et ligno similis dicatur esse lapis hìc, ut facilè levigetur. Quare non est cur Græcorum et plurimorum Hebræorum versionem hoc loco rejiciamus, qui *jaspidem* dixêre, quem scimus fenestris esse aptissimum, cujus in Lusitaniâ nostrâ ingens est copia propè oppidum Setubal. PROPUGNACULA. Nomen *schemesch* est Hebræis *sol;* hujus plurale hìc habes, quasi *solaria* dicas, id est, *fenestræ,* per quas sol lucem administrat; neque alibi quàm hoc loco reperitur in Scripturis, et ob hoc variè accipitur ab interpretibus. SCULPTOS. *Ekedac, crystallum* plerique dixerunt, neque absque ratione: nam *kerac* est *gelu;* et *corac, grando. Crystallus* verò maximam cum gelu aut grandine habere videtur similitudinem, ut et naturâ non differre ab his existimetur: nam et à gelu fieri tradiderunt Plinius, l. 37, cap. 21, Seneca atque alii complures, quorum tamen sententia non usque adeò certa est. Utrumque autem Hebræis appellationem habet à verbo *carac*, id est, *decalvavit,* quâ etiam ratione Vulgatus pro *dedolatione* accepisse videtur; cùm enim dolantur lapides, quasi decalvantur. Verùm libentiùs hoc loco *crystallum* significari dicerem: nam species lapidum connumerantur. DESIDERABILES, seu *accepta-*

biles. Optimè Vulgatus *desiderabiles* vertit, id est, qui oculis et animo placeant, ac proinde amantur ac desiderantur. Accipitur autem *gebul, terminus*, Hebræis, pro toto spatio usque ad terminum. *Quòcumque*, inquit, *te vertas, pretiosa quæque calcabis, et omnium divitiarum abundantiâ perfrueris.* Scimus autem sapientiam pretiosiorem esse auro, et argento, et omnibus gemmis; et spiritalia dona, quæ Dominus Ecclesiæ suæ contulit, lapillis pretiosis æstimari non posse. Quæ cùm his verbis significentur, vide quàm aptissimè, quasi se ipsum explicet, propheta addat :

Vers. 13. — Et universos filios, etc. *Eruditione Domini* et *pace* nempe spiritali, *quam mundus non potest dare,* universam felicitatem comprehendit. Hæc sunt illæ divitiæ, illæ gemmæ, sapientiæ et animorum tranquillitas, quæ non est nisi deletis peccatis, et affectibus ac concupiscentiis si non extinctis, at certè refrænatis; sapientia enim mentem, pax voluntatem, ac proinde hæc duo totum hominem satis superque divitem reddunt. Hunc locum adducit Christus Dominus apud Joan. c. 6, ex quo ostendit, necesse esse à Deo doceri, et intùs erudiri homines, ut sic pertrahantur ad Christum, id est, ad fidem, ad gratiam, ad peccatorum remissionem, ad pacem denique quam solus Christus dat suis.

Vers. 14. — Fundaberis, seu *firmaberis;* tua firmitudo erit *justitia*, quam à me consequeris; non erit cur timeas quòd has divitias tibi hostes diripiant; ipsæmet divitiæ erunt firmamentum et propugnacula tua; ipsa te tua justitia firmabit, ut nullæ fraudes, nulla vis aut persecutio adversùm te prævaleant; sanctitate ipsâ tuta eris. Istæ sunt *inferorum portæ*, quæ *adversùs Ecclesiam* Christi *non prævalebunt.* Videtur autem in hoc versu esse inversus ordo orationis, ut dicendum sit : *In justitiâ firmaberis, quare ne timeas : longè enim aberis à fraude et à prostratione, quæ certè non appropinquabit tibi. Prostrationem* vocat vim et impetum quo adversa prosternuntur. Vulgatus *pavorem* dixit; sed pro his quæ pavorem incutiunt et animum dejiciunt, cujusmodi sunt hostium exercitus, etc., accipere debemus. Duo etenim sunt quæ Ecclesiæ metum possent incutere, aut *fraudes* aut *vis;* hæretici aut tyranni occultè vel apertè oppugnantes. Ab utroque Ecclesiam suam tutam reddit Christus per *justitiam*, quâ eam justificavit. *Si enim Deus justificet, quis condemnet?* Si Deus tuetur, quis expugnabit? *Justitiâ* ergo seu *justificatione* tuta eris, firma eris; neque universa diaboli machinamenta aut te dejicere, aut opes tuas diripere poterunt. Hoc itaque versu crediderim obviâsse objectioni quæ ex tantarum divitiarum promissione oriri poterat : nam ut tuta est paupertas, ita et divitiis *fraudes* et *vis* parantur. Hìc, obsecro, considera, christiane lector, quanti æstimare hanc *justificationem* debeamus. Nam quod Ecclesiæ suæ promittit, suis quoque credendum est promisisse Christum, nempe quòd *justificati pacem habeamus.* Si ergo justitiam retinemus, ut diabolus fremat, ut mundus decipere conetur, ut caro concupiscat, pacem nihilominùs possidebimus. Ne deseramus itaque justitiam; deserit autem qui parvi facit, qui ingratus non perpetuò gratias agit Deo pro tanto beneficio, qui non vigilat, neque justitiam in dies firmiorem reddere conatur. Hic licèt per hanc desidiam non statim impius fiat, at certè adventante hoste labitur, quia ope illâ destituitur quam ad perseverantiam necessariam esse semper sancti Patres judicârunt; quæ non datur omni justitiam possidenti, sed etiam colenti et amanti. Hoc puto esse illud *semen Dei,* quod *qui habet non peccat,* apud Joannem; qui autem illo destituitur, is quàm facillimè à *justitiâ* labitur. Verùm quia Ecclesia justitiâ prorsùs destitui non potest, ob Dei benevolentiam et veritatem, licèt plurimi ejus filii quotidiè illam amittant, et ad hostium castra vel volentes transeant, firma semper est; neque decipi neque expugnari potest; ut obstruatur os Lutheranis, qui non verentur contra tam expressas Dei promissiones, qui semper verax est, affirmare Ecclesiam posse decipi, etiam in fide. Quod diaboli inventum eò certè tendit, ut auctoritati conciliorum detrahatur, et suo se quisque judicio tueri velit. Sed de his hactenùs. Hoc tantùm altâ mente repone, prudens lector, duo hæc, nempe *sapientiam* et *pacem,* seu doctrinam sanam et tranquillitatem, quæ non est absque veri cognitione et virtutis amore, hæc, inquam, duo quibus constat tota felicitas spiritalis ab Ecclesiâ Christi auferri non posse; ipse enim eam immaculatam et irreprehensibilem, *non habentem maculam aut rugam* reddidit, et Deo Patri *exhibuit.*

Vers. 15. — Ecce accola veniet, etc. Manifestum est quid Vulgata editio significet, nempe adventum gentium ad Ecclesiam; in quâ ob pacem et opulentiam atque omnium rerum abundantiam volent habitare; neque Hebræa repugnant; nam et *gur* pro *peregrinari* accipitur, et *ad incolendum venire; cadere* autem *ad aliquem* in bonum accepit. Verùm quia quæ præcesserunt et quæ sequuntur hostile quid sonant, libuit hunc versum et de re hostili interpretari, in hanc sententiam : « Quicumque in te exercitum duxerit, « quicumque copias adversùm te collegerit, et tecum « voluerit præliari, eum scito quòd à me defecerit, ne«que meus sit; quicumque autem is sit, et tecum bel« lum gesserit, juxta te cadet ac victus jacebit. » Qui sensus cùm sit augustus et Deo dignus, et superioribus et sequentibus congruat, aliquot annotatiunculis confirmandus erit. Et quidem verbum *gur,* quod verbo *peregrinandi* seu *incolendi* plerùmque redditur, propter variam ejus constructionem et usum non potest uno verbo Latino ubique reddi; et quantùm ex omnibus locis in quibus reperitur et ex derivatis conjicere possum, est interdùm verbum castrense, et hostibus tribuitur, ut Latinis *cogere, colligere, contrahere,* ut Psal. 56 : « Adversùm me omnes cogitationes eorum « in malum contrahunt, observant, etc., » et Psal. 59 : « Contrahunt contra me robusti, » videlicet copias. Psal. 140 : « Qui cogitant mala in corde, totâ die con« trahunt bellum; » unde et *magor* nomen, id est, *contractio* seu *exercitus,* congregatio inimicorum, Psal. 31 : « Quoniam audivi rumorem multorum, contra-

« ctionem undique consultantium contra me, » etc.; atque ita hoc loco accipi potest : « Ecce (qui) contrahendo contrahit, qui bellum gerit seu exercitum cogit, ut bellum tecum gerat, » etc. *Ephes* autem ut verbum accepi, sicut Gen. 47 : *Defecit argentum*, et supra 16, et 29 : *Defecit emunctor, defecit prævalidus :* at *meothi*, quid aliud est quàm *à me?* ad verbum, *de cum me?* id est, qui in te exercitum ducit, à me defecit, vel *non habet partem mecum*, ut loquitur etiam hebraismus; recessit à me, non est de numero eorum qui mecum sunt et mei dicuntur, id est, scito hostes tuos esse hostes meos; et *qui vos tangit, tangit pupillam oculi mei; qui vos spernit, me spernit :* ne existimes me hostibus tuis, quicumque illi sint, favere unquàm posse : quo fit, ut quicumque in te *contraxerit*, id est, contra te exercitum collegerit aut duxerit, *juxta te cadat* necesse sit. Me enim ille impugnat, et adversùm me bellum gerit. Hùc credo allusisse Dominum in Evangelio, cùm ait : « Qui non est mecum, « contra me est; et qui non colligit mecum, spargit; » nisi quòd colligere secum, dixit pro unanimi consensu milites conscribere, et junctis viribus atque animis bellum gerere. Qui, inquit, aliâ ratione bellum gerit, aut exercitum ducit, is non putandus est exercitum *contrahere*, sed potiùs dissolvere; quod est imbellium et eorum qui certam ruinam habent. Certè locus omninò idem est diligenter inspicienti. Finge Christo cum discipulis eo in loco rem esse, atque eum ita dicentem : *Qui non est vobiscum, sed vobis bellum infert, contra me est* (*esse* enim *cum Christo* est cum eo et sub ejus vexillo militare, et rem Christi cum discipulis ejus agere); *et qui non colligit vobiscum*, id est, qui vires suas non addit, neque exercitum comparat, ut vobiscum in hostes vadat, quin potiùs adversùm vos exercitum ducit, *notum vobis sit illud potiùs esse dispergere et exercitum solvere* (*quod qui facit propè est ut vincatur*), *quàm colligere*. Hoc profectò hìc dicitur, *propè vos cadet*, id est, gladio vestro interibit. Hinc intelliges quid sit *dispergere*, videlicet exercitum, nempe *cadere* et vinci, ut ex hoc loco locus Evangelii planus sit, et rursùs ex Evangelio locus hic Isaiæ manifestus; nam apparet *colligere* et *dispergere* esse verba castrensia.

Vers. 16. — Ecce ego creavi, etc. Confirmatio est prædictorum : « Cadent hostes tui; licèt te oppugnent, nunquàm tamen expugnabunt, mihi crede. « Nam tam faber quàm ars fabrilis, quàm etiam vasa « omnia quæ arte fabrili fiunt, me habent auctorem; « ego omnibus præsum; sum fabrorum omnium præfectus, neque quidquam ex arte aut industriâ eorum prodit quod ego non norim; nullæ sunt vires « quas notas non habeam; quid gladii, quid hastæ et « cætera belli instrumenta valeant, exactissimè intelligo; » q. d., tam hostes tui quàm eorum industria et vires in manu meâ sunt; ego eos *creavi*, et ex dono meo habent vires, industriam et arma bellica. Si ergo jubeo te securam agere, non est quòd timeas. Proferentem vas, etc. Primum est *carbones follibus accendere*, ut ferrum immissum calefiat; alterum est ut *apprehendat faber instrumentum*, quo opus faciat ex ferro calefacto et ignito; *vas* ergo *ad opus* vocat, *instrumentum operi faciendo adaptatum et commodum*. Et hic sensus planus est. Vel *proferentem*, seu *educentem vas ad opus suum*, id est, ad quidquid facere instituit, et quo sibi opus est. Nomine enim *vasis* non solùm instrumenta artificum, sed omnia illa quæ arte quâvis fiunt et usui apta sunt, tam pacis quàm belli Hebræis comprehenduntur. Non ineptè autem per *fabrum sufflantem, et instrumenta* bellica conficientem, tyrannorum conatus et industriam intelligimus contra Christi Ecclesiam mala fabricantium atque machinantium; nec minùs aptè ipsum eorum principem diabolum qui *carbones sufflat in igne*, id est, ignitos flatu reddit; qui homines accendit spiritu suo, et concitat adversùs Christum et ejus Ecclesiam. Hic eos educit tanquam *instrumenta* sua, ut per eos *opus suum* faciat. Hunc se *creâsse* dicit Dominus, et quid possit notum habere; *ejus astutias* dicebat Paulus *se intelligere*, et suos communiebat adversùs eum. Is ipse est *perditor* per antonomasiam, qui totus in hoc incumbit *ut dissolvat* et frangat, labefactetque Ecclesiæ vires, et funditùs deleat. Sed incassùm laborat; *non enim portæ inferi prævalebunt adversus eam;* unde sequitur :

Vers. 17. — Non dirigetur; *tsalac, non proficiet, non progressus faciet;* nullus tyrannus, quem instigaverit diabolus ut adversùm te arma capiat, *proficiet*, ut videlicet Ecclesiam pessumdet aut deleat; sed et omnem hæreticum, qui *linguâ* et doctrinâ te evertere satagit, qui et ipse *vas* diaboli est, tu *damnabis in judicio*. Resistentem tibi in judicio. Ad verbum, *stantem tecum ad judicium*. Est phrasis quâ nos Lusitani utimur, *stare ad judicium*, id est, judicio contendere cum quoquam, et totam causam ad judices deferre; et coram eis sistere, ut sententia feratur. Ut priori autem membro tyranni, ita posteriori hæresum auctores omninò intelligendi sunt, qui universi Ecclesiam oppugnant; et hæretici quidem doctrinam *linguæ* suæ doctrinæ Ecclesiæ præferri volunt; neque verentur *ad judicium* descendere, ut sæpè in conciliis factum est. Sed omnis illa doctrina quæ cum catholicâ pugnat *damnabitur*, inquit Dominus. Hìc vides ad Ecclesiam ipsam, quæ oppugnatur linguâ hæreticorum, judicium de doctrinâ quæ oppugnatur pertinere. Hæc est hæreditas, etc. Magnifico et eleganti epiphonemate seu acclamatione orationem claudit. *Hæc est hæreditas* seu *sors*, quæ possidenda tanquàm hæreditate obvenit *servis Dei*. Quam, veluti unam domum, civitatem aut rempublicam unam denique familiam allocutus fuerat, nunc *servos Dei, et domesticos Dei* appellat. *Hæc est* eorum *sors*, nempe ut sint ditissimi donis cœlestibus, justi et sancti discipuli Domini, et summâ pace fruantur; hanc interturbare, et has eorum divitias diripere nemo possit, sed universos hostes superent et *condemnent; hæc* planè *est sors servorum Dei*. Et justitia eorum, id est, justificatio et laus; interdùm enim *justitia* pro ipso *justitiæ præconio* accipitur Hebræis. *Hæc*, inquit, *est sors* quæ jure optimo illis competit; harum laudum, et bonorum

sunt capaces. Apud me, id est, illi qui apud me degunt. Hæc enim vis est vocis compositæ *meothi*, *de cum me*, id est, qui mei sunt, aut mecum habitant, et rem meam agunt; vel hæc per futurum enuntianda sunt : *Hæc erit sors*, etc., cui asseverationem addit, *fidelis sermo Jehova*. Dictum hoc omni acceptione dignum est, ut dictum Jehova. Felices sunt ergo servi Dei, neque est quòd eorum quis vicem doleat, sed potiùs quòd invideat. Est autem sermo de felicitate servorum Dei per Christum in domo ipsius, nempe Ecclesiâ degentium.

CAPUT LV.

1. Omnes sitientes, venite ad aquas, et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite; venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione, vinum et lac.

2. Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite, audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra.

3. Inclinate aurem vestram, et venite ad me; audite, et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum, misericordias David fideles.

4. Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus.

5. Ecce gentem quam nesciebas, vocabis, et gentes quæ te non cognoverunt, ad te current propter Dominum Deum tuum, et Sanctum Israel, quia glorificavit te.

6. Quærite Dominum, dùm inveniri potest, invocate eum, dùm prope est.

7. Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas, et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus; et ad Deum nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum.

8. Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ; neque viæ vestræ, viæ meæ, dicit Dominus.

9. Quia sicut exaltantur cœli à terrâ, sic exaltatæ sunt viæ meæ à viis vestris, et cogitationes meæ à cogitationibus vestris.

10. Et quomodò descendit imber et nix de cœlo, et illuc ultrà non revertitur, sed inebriat terram, et infundit eam, et germinare eam facit, et dat semen serenti, et panem comedenti :

11. Sic erit verbum meum, quod egredietur de ore meo; non revertetur ad me vacuum, sed faciet quæcumque volui, et prosperabitur in his ad quæ misi illud :

12. Quia in lætitiâ egrediemini, et in pace deducemini; montes et colles cantabunt coram vobis laudem, et omnia ligna regionis plaudent manu.

13. Pro saliuncâ ascendet abies, et pro urticâ crescet myrtus; et erit Dominus nominatus in signum æternum, quod non auferetur.

CHAPITRE LV.

1. Vous tous qui avez soif, venez aux eaux; vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez; venez, achetez le vin et le lait sans argent, et sans aucun échange.

2. Pourquoi employez-vous votre argent à ce qui ne peut vous nourrir, et vos travaux à ce qui ne peut vous rassasier? Ecoutez-moi avec attention; nourrissez-vous de la bonne nourriture, et votre âme en étant engraissée, sera dans la joie.

3. Prêtez l'oreille, et venez à moi; écoutez-moi, et votre âme trouvera la vie : je ferai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David.

4. Voilà que je l'ai donné pour témoin aux peuples, pour maître et pour chef aux gentils.

5. Voilà que vous appellerez une nation qui vous était inconnue; et les peuples qui ne vous connaissaient point, accourront à vous, à cause du Seigneur votre Dieu, et du Saint d'Israël, qui vous aura comblé de sa gloire.

6. Cherchez le Seigneur pendant qu'on peut le trouver; invoquez-le pendant qu'il est proche.

7. Que l'impie quitte sa voie, et l'injuste ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, et il lui fera miséricorde : qu'il retourne à notre Dieu, parce qu'il est plein de bonté pour pardonner.

8. Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies, dit le Seigneur.

9. Mais autant que les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées.

10. Et comme la pluie et la neige descendent du ciel, et n'y retournent plus, mais qu'elles abreuvent la terre, la rendent féconde, et la font germer, et qu'elle donne la semence pour semer, et le pain pour s'en nourrir;

11. Ainsi ma parole, qui sort de ma bouche, ne retournera point à moi sans fruit; mais elle fera tout ce que je veux, et elle produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée;

12. Car vous sortirez avec joie, et vous serez ramenés en paix. Les montagnes et les collines retentiront devant vous de cantiques de louanges, et tous les arbres du pays feront entendre leurs applaudissements.

13. Le sapin s'élèvera au lieu de la lavande; le myrthe croîtra au lieu de l'ortie; et le Seigneur éclatera, comme un signe éternel qui ne disparaîtra jamais.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Omnes sitientes, etc. Cùm felicitatem Christianorum descripsisset, jam Deum invitantem homines, ut tantis bonis per Christum allatis frui velint, inducit propheta. Ad hunc certè locum videtur respexisse in Evangelio Dominus, cùm ait : *Qui sitit, veniat ad me, et bibat; et venite ad me, qui laboratis*, etc. *Sitientium* autem nomine illi designantur qui pondere peccatorum pressi respirare desiderant, aut itineribus errorum divexati veritatem invenire satagunt. Utrisque subvenit Filius Dei; nam et peccatorum pondus abstulit, et jugum doctrinæ suæ suave imposuit; factusque est nobis *via, veritas et vita*. In Hebræo est interjectio vocantis, non sine animi affectu, quæ licèt interdùm sit dolentis, hoc tamen loco est vocantis ex commiseratione, הוי. *O omnis sitiens, ô quicumque siti premeris*. Ad aquas. Manifestum est ex Evangelio *aquarum* nomine Spiritûs sancti gratiam et cætera dona designari, quibus sitis aliarum omnium rerum tollitur,

et *fons* in animo fit *aquæ vivæ salientis in vitam æternam,* quia cœlestibus inhiare faciunt dona cœlestia, et initia sunt illius felicitatis et arrhabo hæreditatis æternæ. Qui enim *illo signati sunt,* ut loquitur Paulus, illuc tantummodò admittentur. Qui non habetis argentum. Ne quis fortè putaret, ut terrena bona sic etiam hæc cœlestia divitibus hujus mundi solùm esse pervia, quòd magno constarent, pauperes verò excluderentur ; eos nominatim vocat qui *argento* carent, ut fortè jam hæc significarent, *pauperes evangelizandos,* ut est in Evangelio. Profectò gratis dispensanda dona cœlestia, non autem emenda, ut putavit Simon ille, locus hic manifestè insinuat ; neque solùm ne *argentum* afferant clamat, sed omnem *commutationem* et omne pretium abigit. Emite. Quæ, quæso, est emptio, si non est pecunia aut aliquod aliud pretium seu *commutatio?* Scito ergo verbum *schabar* propriè non nisi *frangere* significare : sed cùm de cibis dicitur vel potu, est vel *aliis distribuere,* vel *ab habente partem* seu *fracturam accipere ;* neque enim et *pretium* notat; nam sicut Deut. 2, dicitur, quòd *cibum frangerent pro argento,* ita hoc loco *absque argento.* Distributionem ergo donorum *secundùm mensuram fidei,* ut est apud Paulum, ab eo qui dona universa in suâ manu habet, *absque* tamen ullâ *commutatione,* hìc Dominus designat. Repetit verò verba : *Venite, comedite, accipite fracturam* (sic enim volui reddere, ut emptionem excluderem) , ut quanto desiderio nostræ felicitatis teneatur Deus noster aperiat. Vinum et lac. Colore et sapore suavia sunt ista gustui corporis ; somnium etiam inducunt, et à sensu aliarum rerum immodicè epota auferunt ; sic Spiritûs sancti dona dulcissima et suavissima sunt, neque oculis inspicientium ingrata ; et qui ex eis affatim bibit non sitiet in æternum.

Vers. 2. — Quare, *lammah, quorsùm.* Frustra esse hominum labores et omnem illam industriam quam pro mundanis impendunt, manifestè affirmat ; et ut sequentia ostendunt, de illis loquitur qui Deum non quærunt. Ergo qui oblitus Dei terrenis bonis inhiat, quasi ea consecutus, atque habens quibus ventrem impleat et saturetur, felix esse possit, imprudens omninò à Domino judicatur ; nam sine Deo neque panis panis dicendus est, neque saturitas saturitas. Cùm enim cibo et potu quantùmvis largissimo non quiescat animus, neque ab appetendis aliis conquiescat, inhiare semper eum oportebit ad ea quibus caret ; quæ cùm plurima sint, plus ob illorum penuriam cruciabitur quàm ob istorum possessionem lætetur. Si verò suâ sit sorte contentus, natura ipsa, ut quæ verorum et nunquàm interiturorum bonorum est capax, interim dum illis destituta est, aliis omnibus quæ intereunt nequaquàm contenta, ore semper aperto, similis voracissimo cani, præsentibus non fruitur, sed ea quàm citissimè devorat, ut nunquàm ingluviem suam possit satiare. Hujusmodi hominem sub nomine *vino indulgentis* describit Sapiens Prov. 23, cujus voces exprimit : *Verberaverunt me, et non dolui ; traxerunt me, sed non sensi ; quando evigilabo, et rursùs vina repe-riam ?* Non in panibus. Hebr., *in non pane,* vel *cum non pane ;* ut fortè hic sit sensus : *Si libratis argentum, cur non in alterâ lance panem apponere facitis, ut pro argento reportetis panem ?* Idem de *labore,* quem pro *rebus labore partis* accipere potes. Sed dices : Pro pane do argentum ; et ut saturer, laborem impendo. Novi ; sed neque panem neque saturitatem consequeris, et miserè deciperis quamdiù animum non paveris. Audite, etc., vel *attendite ad me,* nempe ut eis quæ dico sensum accommodetis, et *venietis ad aquas* quas dico, etc., quod vers. 6 explicat ; orationem enim usque ad eum locum crediderim esse exordium et veluti præparationem ad illam exhortationem, quæ v. 6, ac sequentibus continetur. Quare verbum *ikelu,* quod in formâ imperativi *comedite* et præteriti legi potest, libenter in præterito legerem cum significatione futuri : *Et comedetis bonum, et voluptatem habebit,* etc. ; *bonum* verò id quod absolutè bonum est intelligit. *Non,* ait, *bona terræ comedetis,* ut supra, sed *bonum* cui collata terræ bona, bona non sunt. Vel *tob* adverbium fit, ut sit quod nos vulgò dicimus, *benè comedere,* id est, lautè, opiparè. In crassitudine, vel *pinguedine,* id est, pinguibus. Carnes enim animalium pinguium sapidæ sunt ; et vulgò *pingue* usurpatur pro *meliori.* « Si audiatis, inquit, et animo percipiatis quæ « dico, quod argento et laboribus assequi hactenùs « non potuistis, absque argento et quâvis aliâ permu- « tatione earum rerum quæ labore parantur comprehendetis, saturitatem videlicet ac delicias : quiescet « enim animus vester. »

Vers. 3. — Inclinate aurem, etc. Non semel attentionem exigit, et præmia haud vulgaria pollicetur. Feriam pactum. Fœdus hoc exponitur diffusè infra v. 6, et seq. Misericordias David fidèles. Appositio est : « Fœdus quod feriam vobiscum, totum est mise- « ricordia, seu charitas et benevolentia illa et affectus « ille plus quàm paternus quem Davidi aperui et jura- « mento firmavi, quod ille testatum et decantatum re- « liquit Psalmo qui incipit, *Misericordias Domini in « æternum cantabo ,* quòd videlicet daturus essem ei « filium qui in æternum regnaret ; quotquot autem « eum vellent regnare super se, beatos futuros. Ergo « cùm instet tempus adventûs ejus, necesse est ut fœ- « dus sanciamus ; ecce enim testem populis, » etc. Hanc esse hujus contextûs expositionem intelliges, si animadvertas hoc in loco alludere Isaiam ad Ps. Davidis, et ad verba illa : *Misericordias Domini in æternum,* id est, quæ æternùm duraturæ sunt, *cantabo.* Dixisti : *Misericordia ædificabitur in cœlis, præparabitur veritas tua in eis,* vel *cum eis,* ut tam firmæ sint promissiones quàm ipsum cœlum. *Disposui testamentum electis meis,* id est, sancivi fœdus cum electis meis. *Juravi David servo meo,* etc. Ergo *promissio Davidi facta* erat fœdus cum electis, videlicet quòd is qui ex Davide oriretur, ipsos redimeret, modò eum reciperent. Cogita ergo sub adventum Christi hanc concionem factam, dicente Deo per ipsummet Filium : *Venite ad me, et feriam vobiscum fœdus,* id est, accedite ad me, ut feriamus fœdus sempiternum ; quod in promissione

Davidi factâ continetur : *fidelis* enim fuit *qui promisit*, adimplevit verbum suum. Certæ fuerunt promissiones illæ ; adest tempus, nam

Vers. 4. — Ecce testem, etc. Cùm obscurè et absque expressâ mentione Christi de eo sermonem fecisset sub nomine *misericordiarum*, id est, promissionum Davidi factarum de misericordiâ æternâ et inenarrabili, subitò per relativum *eum* de Christo planè loquitur, ut hâc subitâ mutatione intelligamus, quònam semper mentes prophetarum tenderent, et in quem intenti erant eorum oculi. Optimè tamen præcedentibus hæc cohærent ; nam si innovare fœdus necessum esse dicebat, oportebat significaret, propè jam Messiam adesse. Eum igitur dicit primò in testem *datum nationibus*. Est autem testis qui proponit et statuit credenda, et testatur de veritate, et de re compertâ. Ea namque natura est testimonii ut de veritate ac re certâ aliis testetur quam cognovit, vidit et audivit ; cui credere et fidem habere alios oportet qui non viderunt neque cognoverunt. Quare fidem requirit. Indè *testis* aliquando pro *prædicatore*, et *testimonium* pro *Verbo Dei* interdùm accipitur, quibus credere oportet. Sic Dominus Jerem. 29 : *Ego quod scio*, ininquit, *testor*, et Joan. 3 : *Amen dico tibi, quod scimus, loquimur, et quod vidimus, testamur ; et testimonium nostrum non accipitis* ; item 1 Joann. 1, et Act. 1 et 22, prædicatores Evangelii *testes*, et *testari* dicuntur. Fuit autem Christus Dominus testis earum rerum quæ hactenùs erant occultæ in sinu Patris ; *ipse autem ea nobis narravit*, ut inquit Joannes, inter quæ non infimo loco erat divina dilectio, quâ nos immerentes prosequebatur Pater. Hanc confirmabat adventu suo, qui datus esset mundo à Deo ; hoc verbis et miraculis rursùm confirmabat. Erat igitur certissimus testis et fide dignissimus. Ducem. Nomen Hebræum *nagir* ab *annuntiando* dicitur. *Ducem* autem significat seu *antistitem* qui annuntiat ac præcipit quid agendum sit. Expedit enim ut qui aliis præest, eos verbis dirigat et eloquentiâ polleat, quâ persuadeat, ne sit dura tantùm imperatio, sed suavis gubernatio et homini accommodata. Præceptorem. A *præcipiendo* dicitur, neque ad doctrinam tantùm refertur. Tria, quæ ordinem inter se consideratione dignissimum servant, hìc Christo Domino tribuit, quòd de veritate testimonium perhibeat, eum amplectendum suadeat, et quòd imperet ac præcipiat, tanquàm verus ac legitimus princeps.

Vers. 5. — Ecce gentem, quam nesciebas, vocabis. Hæc mutatio personæ seriem orationis aliquantò obscuram reddit ; si ad tertiam reducas, planior erit sensus, ad hunc modum : « Vocabit gentem quam ignorabat ; current ad eum qui eum nesciebant, propter « decorem quo illum ornabit Deus. Suadeo igitur, ut « jam initio cœpi, ut quæratis Dominum, nempe in « Christo, » etc. Quam nesciebas. Manifestum est interdùm verbum *cognoscendi* Hebræis aliquid præter nudam cognitionem notare. *Ignorat* Deus *impios, cognoscit suos*, et passim in Evangelio ita loquitur. Current. Promptitudinem gentium ad fidem venientium notas, certè *ut ad æmulationem* Judæos *provocet*, ad quos primò hæc, quæ mox sequitur, concio pertinet, qui ad fœdus illud soli pertinebant de quo supra dictum est, de promisso Christo redemptore, si eum reciperent. Propter Dominum, etc. Vide mihi causam cursûs istius. Quia gentes viderunt Christum Dominum à Deo decorari sanctitate vitæ, doctrinæ verbo, miraculorum splendore, resurrectionis gloriâ, adventu Spiritûs sancti in discipulos ipsius, ipsorum denique vitâ et prædicatione. Hæc, quæ omnia ipsum esse Dei Filium ac verum Deum comprobabant, cùm intellexissent gentes, ad ejus fidem et religionem amplectendam *accurrebant* ; ea enim omnia in gratiam suam facta vident. Unde Deum adeò homines amantem redamare dignum judicant. Hunc autem splendorem et decorem, quia Judæi super cor velamen habentes non vident, ideò non occurrunt. Quamobrem consulerem verbi Dei præconibus, ut quoad ejus fieri posset, decorem Christi amplificarent, et quanta sit Evangelii ac crucis dignitas, quantæ Spiritûs sancti vires, quàm fulgens sit Apostolicorum hominum virtus, denique *Evangelium gloriæ Christi* perpetuò audientium animis explicarent. Nihil enim sic nos in amorem Christi rapit, nihil sic ad religionem mentes inflammat, quàm decus Christi ac dignitas benè perspecta.

Vers. 6. — Quærite Dominum, etc. Jam fœderis partes exponit ; et unde digressus est, redit Dominus. Dixerat, vocaverat, ut ad se accederent fœdus inituri ; tempus etiam, ut res exigebat, esse jam, quo id præstare deberent, ostenderat ; ergo ad fœderis conditiones redit ; quarum prima est, ut Deum propè agentem, et in *medio eorum*, ut dicebat Joannes, *stantem* non ignorarent, aut incognitum sinerent pertransire. Hæc concio, etiamsi omni tempore et omnibus hominibus apta esse videatur, verùm quia de adventu Christi erat sermo, qui benè acceptus felicitatem esset brevi allaturus, incognitus autem ac despectus esset Judæos perditurus ; ad eos præsertim intelligenda est pertinere, et ad omne illud tempus referenda est quo Christus inter eos egit, et discipuli ejus pœnitentiam eis ante vastationem per Titum prædicabant. Tunc enim, quia *propè* erat et recens erat sanctitatis ipsius et miraculorum memoria, facile erat eum *invenire* ; et cùm adhuc *propè* esset, *invocatus* exaudiret. Sed quo pacto *quærendus* aut *invocandus* esset jam aperit.

Vers. 7. — Derelinquat impius, etc. Apertus est locus ad asserendam pœnitentiam, per quam fit reconciliatio, et fœdus cum Deo sancitur juxta doctrinam catholicam. Per hanc invenerunt in die Pentecostes tria millia hominum Deum in Christo, quem paulò ante cruci affixerant, et mox duo millia ; et reconciliati in numerum servorum Dei admissi sunt. Vide autem unde initium sumat, à derelictione nempe peccatorum et veterum studiorum, ut illa et opere et animo abjiciant. Et hæc est detestatio illa quæ dolorem secum affert, in quâ cardo pœnitentiæ volvitur ; quæ ex fide et cum dilectione sit oportet, ut vera sit et Deo placeamus. Non solùm autem animus in detestationem veteris vitæ ferri debet, sed ad Deum sese

vertere, et propter eum ea sectari quæ ipse jubet, et quæ ei placent ex animo statuere necesse est; quæ duo ubi fiunt (non fiunt autem nisi dono Dei), quid superest nisi ut hominem miserationis affectu amplectatur Deus, et ei peccata condonet? Deseruit prodigus filius regionem longinquam, deseruit porcos et porcorum siliquas; reversus ad patrem veniam precabatur, volens deinceps apud eum agere. Quid pater? ruit in amplexus et oscula, et gratanti animo illum excepit, vestes detritas abstulit, insignivit veste et annulo, ac convivio excepit. Quid mihi, hæretice, aliam pœnitentiæ et reconciliationis formam fingis? Annon cùm in Evangelio pœnitentiæ formam Dominus voluit præscribere, quâ justificaretur homo ex impio, ut ex ipsius parabolæ exitu apparet, aliam quàm hanc formam præscripsit? Quòd si objicis, ibi nullum de auriculari confessione fieri verbum; ne conturberis; modum enim pœnitentiæ quæ omnibus seculis vim habuit, tantùm ibi ostendere volebat. Alibi enim *ligandi et solvendi potestatem* ministris dedit, et *peccata remittendi*. Quod autem in Evangelio longâ parabolâ vides docuisse Dominum Jesum; idem luculentissimè, paucis licèt verbis, hoc loco fecisse videbis Dominum, modò videre velis. Non aliam enim rationem ineundi cum Deo fœderis vides quàm per *desertionem* seu detestationem veterum studiorum, et *ad Deum reditum,* id est, propositum ex ipsius præscripto vivendi. ET MISEREBITUR EJUS. Nullam dubitantis particulam apposuit, sed affirmat ut rem certissimam, quòd Deus misereatur sic pœnitentis ac redeuntis; quod et confirmare non veretur à præjudiciis; *quoniam*, inquit, *multus est ad condonandum,* vel *condonationes multiplicat.* Puto autem quòd hâc loquendi formâ significet, uni eidemque sæpiùs peccanti sæpiùs etiam peccata remitti, et indulgentiam non denegare clementissimum patrem. Sequentes autem duo versus hoc nemini dubium aut novum videri debere confirmant.

VERS. 8, 9. — NON ENIM COGITATIONES MEÆ, etc. Homines vel semel vix condonant in se peccanti; si verò bis aut ter id quispiam faciat, præter hominum naturam facere videbitur. Longè ab his moribus est Dominus; nam sæpè sæpiùs uni eidemque homini indulget veniam, modò detestetur ex animo veterem vitam, et novam juxta Christi institutionem ordiri paret. Comparationem autem distantiæ cœli à terrâ attulit quòd nulla alia major esset in rebus creatis. Quòd si hanc rationem de diversitate cogitationum, morum ac studiorum, non ad id quod immediatè præcessit de condonatione, sed ad totum de Christo mysterium referre velis, non repugno; q. d. : « Ne mi« remini, quòd inter homines appareat Deus homo, ut « vobis bene sit, et in deliciis et summâ felicitate vi« tam agatis (agetis autem si Deum in Christo quæsie« ritis ad ipsum reversi) : quoniam meæ cogitationes « admodùm à vestris dissimiles sunt, hâc unâ viâ di« gnum duxi hominum rebus succurrere. Non est quòd « divinum hoc consilium scruteris, sed quòd admirans « gratias agas et ipsi adhæreas. »

VERS. 10.—ET QUOMODO, כי כאשר, *quia sicut;* sed interdùm *quia* Hebræis non reddit rationem; sed est continuandi particula, ut Vulgatus accepit. Ostendit autem quem fructum haberent si pœnitentiam agerent, si fœdus illud pacis inire vellent; nempe, quòd quæ bona initio capitis dixerat consequerentur, comederent bona, in deliciis agerent, et omnimodâ felicitate fruerentur. Nam Filius Dei non frustra ad terras descendit, sed ut homines felices redderet; hoc certè efficiet, etc.

VERS. 11. — SIC ERIT VERBUM, etc, vel *est, egreditur;* futuris enim pro præsentibus utuntur. Hæc de ipso æterno Verbo intelligere non ineptè possumus, cujus descensus apud Davidem jam *descensui pluviæ* assimilatus fuerat; quia occultâ virtute à supernis descendens inferiora fœcundat, ut terra decorem suum habeat. et adjuta superno humore fructus suos ad hominum commoditatem afferat. Cuinam rei aptiùs adventus Domini comparabitur? nam præter hominum opinionem et sensum germinante terrâ Spiritu sancto fœcundatâ, facies orbis immutata est; et non tantùm *semen ad seminandum, panem ad comedendum* habet homo; sed unde decoretur, et delectationem capiat in omnibus bonis cœlestibus; quæ licèt oculis carnis non videantur, videntur tamen et sensu percipiuntur fidelium. Notandum autem, quòd in redditione comparationis non dixit : *Non illuc revertitur,* quemadmodùm de pluviâ et nive dixerat, sed quòd *non rediret vacuè;* rediisset autem si hæc hominibus non tribuisset. Quid igitur faciet? *faciet proficere, promovebit,* faciet ut res propter quam advenit felicem exitum consequatur. Quod certè fecit non veniendo modò, verùm etiam redeundo, nam *qui descendit, ipse est et qui ascendit super omnes cœlos, ut adimpleret omnia.* Quod hìc Isaias dixit, *rem promovere, ut progressus faceret,* dixit Paulus, *ut adimpleret omnia.* Quid autem sit *adimpleri omnia,* ipse quoque Paulus mox exponit; et ipse *dedit quosdam* quidem *Apostolos, quosdam Evangelistas, quosdam prophetas; alios pastores, et doctores, ad consummationem sanctorum,* id est, ad complendum numerum electorum *in opus ministerii*, seu *dispensationis,* id est, ad dispensanda et ministranda Sacramenta in Ecclesiâ, et verbum Dei; *in ædificationem corporis Christi, donec occurramus omnes in unitatem fidei et agnitionis Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi*, id est, ut simus conformes et similes Christo, qui summam perfectionem habuit, qualem in naturalibus habet vir qui trigesimum annum attigit. Possunt hæc etiam de Verbo Dei accipi, quod omnia efficit quæ Dominus præcipit. *Immittit eloquium suum terræ, velociter currit sermo ejus. Ergo cùm dico, quòd fruemini bonis, ita omninò futurum est,* etc.

VERS. 12, 13. — QUIA IN LÆTITIA. Ecce quomodò res Christi progressus faciet; educentur enim electi Dei ex omnibus locis ad quæ dispersi erant. Venient autem summo cum gaudio ad Christum et Ecclesiam; tantaque erit exsultatio, ut quæ sensu carent illis congratulari videantur. Ei enim qui Christum induit, clariùs resplendere sol, et lux diei pulchrior multò videtur; gratiora sunt ei omnia, et vultu lætitiam

præ se ferunt universa. Nullæ jam spinæ, nulli infructuosi frutices in agro ejus succrescunt; grata et læta sunt omnia ob mansuetudinem, patientiam, charitatem et cætera hujusmodi dona, quibus per Christum donantur. Hæc autem promotio, hæc hominum reductio et sanctificatio erit Deo in nomen et in monumentum ac memoriale æternum, quod nunquàm interibit aut abolebitur. Filius enim Dei Patrem glorificavit super terram; neque de Dei bonitate, sapientiâ ac potentiâ tantâ mortales credidissent, nisi agnito mysterio Christi.

Possunt nihilominùs hæc omnia sic quoque aptissimè accipi : *Omnes sitientes, venite ad aquas,* etc. Invitantur Judæi ut participes esse velint hæreditatis servorum Dei; isti enim siti adventûs Christi laborare videbantur. *Quare appenditis ?* etc. Judæi toti in cæremonias et cultus et sacrificia incumbebant, et in exteriora legis, *quæ neque ipsi neque patres portare potuerant;* jejuni tamen manebant qui fidem negligebant, justitiam et misericordiam. *Audite audientes,* etc. Exhortatio est ut justificari per Christum velint, non per legis justitias. Jejunus namque est animus et arescit interim dùm Christum non induit, nihil succulentum comedit aut pingue. Vento pascebantur Judæi, et apparenti tantùm justitiâ; anima autem eorum vacua erat. *Feriam vobiscum,* etc. Si Christum audieritis, confœderabimini Deo fœdere durabili et non interituro; quale fuit quod cum Davide pepigit Deus de misericordiâ et beneficentiâ in æternum illi servandâ. *Ecce testem,* etc. Est veluti comminatio; futurum enim erat ut ad gentes se transferret Christus, malè acceptus à Judæis. *Ecce gentem,* etc. Imò ita futurum prædicit, et visuras gentes splendorem et decorem vultûs Christi, qui multò magis quàm facies Moysis resplendet. QUÆRITE, etc. Adhortatur ergo Judæos ut sapiant quàm citissimè et pœnitentiam agant; nam licèt occiderint hæredem, largum tamen esse in condonando Deum : nullis enim magis amplificanda erat Dei misericordia in condonando quàm Judæis, qui Christum negârunt, et Filium Dei sibi promissum occiderunt. *Non enim,* etc., solutio est tacitæ objectionis. Quid? numquid Judæos deseres? numquid populum tuum abjicies! numquid ad immundos et incircumcisos te conferes? Respondet : *Ignoratis sensum Domini; longè diversæ sunt cogitationes meæ,* etc. Ad hunc autem locum allusisse credendum est Apostolum eò loci, ubi cùm reprobatis Judæis electas gentes dixisset, exclamavit : « O altitudo divitiarum sapientiæ et « scientiæ Dei! quàm incomprehensibilia sunt judicia « ejus, et impervestigabiles viæ ejus! quis enim novit « sensum Domini? » etc. *Quia sicut descendit,* etc., q. d. : « Ne miremini quòd relictis vobis ad gentes me « transferam; non enim decebat Filium Dei frustra in « mundum venisse, et vacuum reverti; oportebat ut « hominem, cujus naturam susceperat, juvaret ac redimeret. Ita omninò fiet; si vos non credideritis, alii « credent, neque deerunt Christo fratres; quòcumque « enim se verterit, res ei benè cedet. » Est quod supra dixit : *Voluntas Domini in manu ejus dirigetur,* vel *progressus faciet. Quia in lætitiâ,* etc. Jam ad gentes conversus ipsas alloquitur, et omnia eis felicia promittit; quod tandem ingentem Domino gloriam allaturum propheta asseverat; omnium enim Deum esse voluisse, et *omnes homines salvos facere,* non poterat non esse in nomen et signum seu monumentum æternum. Idcircò jubet David ut *gentes laudent Dominum propter misericordiam,* quam super ipsas *confirmavit* Deus. Atque hæc expositio planior est.

CAPUT LVI.

1. Hæc dicit Dominus : Custodite judicium, et facite justitiam, quia juxta est salus mea ut veniat, et justitia mea ut reveletur.

2. Beatus vir qui facit hoc, et filius hominis, qui apprehendet istud; custodiens sabbatum, ne polluat illud; custodiens manus suas, ne faciat omne malum.

3. Et non dicat filius advenæ, qui adhæret Domino, dicens : Separatione dividet me Dominus à populo suo. Et non dicat eunuchus; ecce ego lignum aridum :

4. Quia hæc dicit Dominus eunuchis : Qui custodierint sabbata, et elegerint quæ ego volui, et tenuerint fœdus meum :

5. Dabo eis in domo meâ, et in muris meis locum, et nomen melius à filiis et filiabus : nomen sempiternum dabo eis, quod non peribit.

6. Et filios advenæ, qui adhærent Domino, ut colant eum, et diligant nomen ejus, ut sint ei in servos; omnem custodientem sabbatum ne polluat illud, et tenentem fœdus meum :

7. Adducam eos in montem sanctum meum, et lætificabo eos in domo orationis meæ; holocausta eorum et victimæ eorum placebunt mihi super altari

CHAPITRE LVI.

1. Voici ce que dit le Seigneur : Gardez les règles de l'équité, et agissez selon la justice, parce que le salut que je dois envoyer est proche, et que ma justice se manifestera bientôt.

2. Heureux l'homme qui agit de cette sorte, et le fils de l'homme qui suit cette règle, qui observe le sabbat, et ne le viole point; qui conserve ses mains pures, et qui s'abstient de faire aucun mal.

3. Et que le fils de l'étranger, qui se sera attaché au Seigneur, ne dise point : Le Seigneur m'a divisé, et m'a séparé d'avec son peuple. Et que l'eunuque ne dise point : Je ne suis qu'un tronc desséché;

4. Car voici ce que le Seigneur dit aux eunuques : S'ils gardent mes jours de sabbat, s'ils embrassent ce qui me plaît, et demeurent fermes dans mon alliance;

5. Je leur donnerai dans ma maison et dans l'enceinte de mes murailles, une place avantageuse, et un nom qui leur sera meilleur que des fils et des filles; je leur donnerai un nom éternel qui ne périra jamais.

6. Et si les enfants des étrangers s'attachent au Seigneur pour l'adorer, s'ils aiment son nom pour se vouer à son service, et si quelqu'un, quel qu'il soit, garde mes jours de sabbat pour ne les point violer, et demeure ferme dans mon alliance;

7. Je les ferai venir sur ma montagne sainte, je les remplirai de joie dans la maison consacrée à me prier; les holocaustes et les victimes qu'ils m'offriront sur mon autel, me seront agréables, parce que ma mai-

meo; quia domus mea domus orationis vocabitur cunctis populis.

8. Ait Dominus Deus, qui congregat dispersos Israel : Adhuc congregabo ad eum congregatos ejus.

9. Omnes bestiæ agri, venite ad devorandum, universæ bestiæ saltûs.

10. Speculatores ejus cæci omnes, nescierunt universi; canes muti non valentes latrare, videntes vana, dormientes, et amantes somnia.

11. Et canes impudentissimi nescierunt saturitatem; ipsi pastores ignoraverunt intelligentiam; omnes in viam suam declinaverunt, unusquisque ad avaritiam suam, à summo usque ad novissimum.

12. Venite, sumamus vinum, et impleamur ebrietate; et erit sicut hodiè, sic et cras, et multò ampliùs.

son sera appelée la maison de prière pour tous les peuples.

8. Voici ce que dit le Seigneur Dieu qui rassemble les dispersés d'Israël : Je réunirai encore à Israël ceux qui viendront pour se joindre à lui.

9. Bêtes des champs, bêtes des forêts, venez toutes pour dévorer votre proie.

10. Les sentinelles d'Israël sont toutes aveugles, elles sont toutes dans l'ignorance; ce sont des chiens muets qui ne sauraient aboyer, qui ne voient que de vains fantômes, qui dorment et qui se plaisent dans leurs songes.

11. Ce sont des chiens qui ont perdu toute honte, et qui ne se rassasient jamais; les pasteurs mêmes n'ont aucune intelligence; chacun d'eux se détourne pour suivre sa voie; chacun suit ses intérêts depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

12. Venez, prenons du vin, remplissons-nous-en jusqu'à nous enivrer; et ce sera demain comme aujourd'hui, et encore beaucoup davantage.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Custodite, etc. Hæc est illa concio Joannis Baptistæ ac Domini nostri : *Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum cœlorum;* quâ manifestè significabant non habituros oculos quibus videre possent, aut sensus quibus perciperent Dei regnum et quæ in illo sunt mysteria, qui peccatis immersi jacerent, et veterem vitam non detestarentur. Hic quoque locus Lutheranos arguit : Quid enim, dicerent, opus est justitiâ meâ et observatione mandatorum Dei, si justitia Christi in foribus est? Imò verò ob hoc ipsum mihi injungitur justitiam amplecti ac colere, suum cuique reddere, neminem opprimere, omnibus benefacere; quia justitia Christi instabat, quasi frustra adveniret, neque quidquam mihi profectura esset Christi salus ac justitia, nisi hoc facerem; non enim communicatur Christi justitia impœnitentibus.

Vers. 2. — Beatus vir qui, etc.; *ascheve* optimè per circumloquium redditur, *benè habebit! ô quàm benè habet! ô felicem virum!* etc., est enim adverbium, quantùm conjicere possum. Vidit propheta quanta futura esset illius hominis felicitas qui huic quod dabat consilio acquiesceret; prorumpit itaque in ejus viri, quisquis is fuerit, laudes. O te felicem, etiamsi miser à nativitate sis (nam nomen *enosch* à *miseriâ* videtur, aut à *desperatione* quæ à calamitate oritur appellationem habere, quæ in quævis scelera ruere facit absque freno), quamvis hæres sis mortalitatis et laboris, et *filius Adæ!* Hæc enim nomina propheta libenter apposuit quæ hominis miserabilem sortem notant, ut insinuaret omnia illa per hanc, quam prædicabat, felicitatem absorbenda. Sed cui, quæso, beatitudinem promittit? certè illi, qui *faceret judicium* et *justitiam apprehenderet.* Poteris prius verbum ad id quod priùs dixerat referre, nempe *custodire judicium*, et *facere justitiam;* posterius ad id quod secundo loco, videlicet *apprehendere salutem et justitiam, quæ adveniebat;* q. d. : « O felicem illum hominem qui fecerit « quod dico faciendum, et apprehenderit quod dico « venturum; fecerit justitiam, et apprehenderit justi« tiam et salutem! » Sed quomodocumque dividas, idem omninò significatur. Propterea enim prædicatur *beatus*, quòd ei profutura esset salus et justitia, quam Christus afferret. Hic quoque animadvertant Judæi, si oculos habent, manifestam fieri distinctionem inter legis justitiam et justitiam Christi, ne putent quòd Messias justificaturus eos esset legis sacrificiis et justificationibus. Notat autem verbum *cazac firmam apprehensionem*, vel *cum comprehensione firmam retentionem;* sic enim decet nos justitiam colere, aut advenientem Christi justitiam retinere, ne prætereat, aut ne eum derelinquamus. Hoc significabat Dominus cùm diceret, *regnum cœlorum vim pati, et qui viribus pollent illud rapere.*

Vers. 3. — Et non dicat, etc. Hic locus apertè ostendit *in Christo Jesu non esse Judæum, neque Græcum; nec servum, neque liberum*, etc., id est, *non esse* ullam *personarum differentiam*, aut quam vocant *acceptionem.* Et quidem Judæos locus hic convincere poterat, non esse æternùm duraturam legem Mosis quoad cæremonias et eam partem quam *judicialem* vocant; nunquàm enim lex gentibus incircumcisis et eunuchis aditum daret ad ministerium in domo Domini. Certè cùm dixisset *beatum hominem* seu *filium hominis qui justitiam sectaretur, apprehenderet salutem* seu *justitiam quæ adveniebat* et in propinquo erat, non diceret autem beatum filium Abrahæ aut Israelis, sed *filium hominis*, nonnullâ ex parte id significaverat; sed non hoc contentus, imò quasi exponens quod dixerat, ait : *Neque dicat*, vel *neque dicet filius advenæ, nekar, alieni*, seu *extranei, alienigenæ*, qui alterius est aut generis aut religionis. Hoc nomine significant Hebræi alias gentes ab ipsis, et deos etiam earum. Qui adhæret, *lavah* Hebræis est *adjunctum esse*, seu *additum esse;* accommodatur autem ex usu ad eam adjunctionem quæ est ministrorum ad dominos suos, sicut etiam ad eam quæ est inter dantem et accipientem mutuò; nam ut est apud Salomonem, Prov. 22 : *Servus est qui mutuo accipit viri mutuo dantis*, ubi eodem verbo usus quasi vim verbi et usum aperuit. Unde et Levi unius ex filiis Jacob nomen habuit, quem concepit Lia ex illo congressu quem pro mandragoris filii sui obtinuit à sorore suâ. *Obligationem* ergo notat. Hujusmodi igitur sibi addictos ex alienigenis, et quasi fide datâ sibi obligatos et adstrictos consolatur Dominus dicens, prohibens ne posthàc, nempe adveniente Christo cui illi *adhærebunt*, et fide adstringen-

tur, putent se aliquid minus habituros à Judæis. SEPARATIONE DIVIDET. Idem verbum est Hebræis : *Separando separabit*, etc., nam Exod. 23, ullum *fœdus cum gentibus illis inire* quæ terram promissionis habitabant prohibentur ; et Levit. 20, dicit Dominus *se separâsse Israelitas à cæteris populis ;* et 22 præcipitur, *ne alienigenæ comedant de sanctificatis, neque inquilini sacerdotis, aut mercenarii ; empti verò à sacerdote et vernaculi* poterant ; et Deut. 7, *de cunctis populis terræ* dicitur *Israel à Deo electus ;* et Deut. 23, præcipitur *ne Ammonites aut Moabites in æternum, neque post decimam generationem ingrederentur Ecclesiam Domini ; neque facerent Israelitæ cum eis pacem, neque quærerent eis bonum cunctis diebus vitæ suæ in sempiternum.* Neque desunt ex Hebræis docti viri, qui nomen *mamezer,* quod ibi interpretatur *ex scorto natus, omnem extraneum* significare dicant, quasi legem universalem posuerit, quòd *alienigenæ usque ad decimam generationem non ingrederentur Ecclesiam ;* postea nonnullas exceptiones ponat, nempe quòd Ammonitæ et Moabitæ neque post decimam, Idumæi autem et Ægyptii post tertiam generationem ingredi poterant. *Ingredi verò in Ecclesiam Domini* est annumerari populo Israelitico, et frui gratiis et privigeliis quibus in lege Israelitæ fruebantur, ut comedere ex sanctificatis, quod illis non daretur pecunia ad usuram, et mille aliis. EUNUCHUS. De voce vide supra c. 39, 7, quòd non semper de castratis diceretur ; hoc tamen loco manifestum pro eis tantummodò accipi. Hujusmodi autem eunuchus dicitur Deut. 23, *vulneratus contusione ;* ad quam legem hoc loco alluditur, quæ videlicet prohibet *ne* hujusmodi homo aut *cui amputata sunt virilia ingrederetur Ecclesiam Domini.* Porrò *ingredi Ecclesiam* est aliquid muneris vel ministerii exercere in tabernaculo, vel templo, vel Republicâ, etc. Ob hanc legem dicere consueverat eunuchus : ECCE EGO LIGNUM ARIDUM, id est, arbor quæ exaruit, quæ non est utilis nisi in ignem et incendium. Vel *lignum aridum* se appellabat quòd arbores aridæ non sint aspicientium oculis gratæ, et quasi pudefiant ; eunuchi verò exclusi ab Ecclesiâ veluti inutiles et publicæ functioni inepti non poterant non pudefieri ; quare et nomen quo hìc usus est propheta à verbo est quod *arescere* propriè, et in *hiphil pudefieri* interdùm notat, ut supra 30, et Jerem. 1, et 6, et 10, etc.

VERS. 4. — QUIA HÆC DICIT, etc. Hæc est ratio quare non debeant castrati se reputare *ligna arida.* QUI CUSTODIERINT SABBATA MEA. Non in universum de castratis dicit se loqui, sed de his tantùm *qui custodiunt sabbata*, id est, cultores sunt Dei, et *eligunt quæ Dominus voluit,* eaque omnibus præferunt. Denique qui *firmiter retinent fœdus* Dei, et conditiones omnes pacti adimplent, ut vitam potiùs dimittant quàm jura Dei resolvant ; his, inquam,

VERS. 5. — DABO, etc. In Hebræo est conjunctio, quam quia sæpè vacat omisit Vulgatus. Valet autem in similibus locis id quod Latinis ; *inquam istis, inquam, dabo :* vel *tunc*, q. d., *si hæc fecerint, tunc dabo eis*, etc. IN DOMO MEA, id est, in templo, in ecclesiastico ministerio seu militiâ Ecclesiasticâ. IN MURIS MEIS, vel *intra muros*, id est, civili et politicâ administratione. Et hæc duo videntur opponi illis verbis legis quæ supra ex Deuteronomio attuli, quòd *eunuchi non ingrederentur Ecclesiam Domini.* LOCUM. In Hebr. *iad*, id est, *manum ;* sed *manum* interdùm vocat hebraismus quod nos dicimus *sinum, tractum*, etc., unde Vulgatus pro *loco*, sicut et cæteri interpretes acceperunt. Est tamen nobis Lusitanis quædam acceptio hujus nominis *manus*, ut cùm dicimus, *mea est manus*, id est, à me initium sumi debet ; ego caput sum, primus id incipere debeo ; unde *amittere manum* est amittere dignitatem, et carere illo dignitatis loco ; unde pro *vice* accipitur et *ordine.* Ita quoque Hebræis accipi videtur, ut hoc loco altero ex his duobus modis accipi debeat, *dabo illis primum locum, ut primi sint, et primas habeant ;* sicut videtur accipi in cantico Mosis, cùm ait, quòd *Israelis miserebitur Dominus cùm viderit quòd infirmata sit manus.* Hebr., *quia ablata est manus*, id est, amisit manum et dignitatem, quam habebat inter cæteras nationes. Congruit autem hæc acceptio sequentibus ; nam dicitur *et nomen melius à filiis et filiabus.* Vel certè pro *vice* accipitur, nempe ut suo ordine sicut cæteri ministrent, etc., ut accipitur Num. 2 : *Unusquisque secundùm manum suam proficiscatur*, etc. NOMEN MELIUS A FILIIS. Hebr., *nomen bonum à filiis et filiabus*, id est, *nomen melius quàm habent filii*, ut quidam interpretantur, quod nequaquàm probo ; vel *melius quàm sit nomen quod habere poterant à filiis et filiabus*, id est, à generatione et posteritate. Dicant mihi Judæi quando hoc fuerit, vel futurum sit. Quandocumque hoc fuerit, abrogabitur certè lex illa Deut. 23. Sub Christo ergo hæc eventura intelligimus, et de illis *castratis qui se castraverunt propter regnum cœlorum*, et infœcundi carne esse voluerunt ut spiritu fœcundiores esse possent, et Christo Domino desponsari, neque ab eo divelli, aut cor cum mundo et Christo dividere. Nec dubites, christiane lector, ad hunc locum allusisse Dominum in Evangelio, cùm de eunuchis loqueretur. Virgines ergo hìc accipe qui suam Domino castitatem consecravèrunt, tam feminas quàm viros ; qui non naturâ, non arte et ab homine, sed ipsi liberè *seipsos castraverunt propter regnum cœlorum.* Profectò isti, si non contenti suâ castitate, *sabbata coluerint* et debitum Deo cultum exhibuerint, si ea sectentur quæ Deo magis placuisse agnoverint, si à Dei *fœdere* nequaquàm recesserint, sed legem Domini inviolabiliter observaverint, sicut fecerunt antiqui illi monachi, quos admirata est antiquitas, et quorum plena fuerunt deserta ; isti, inquam, in domo Dei et in Ecclesiâ Christi non infimum locum habuêre, aut habent ; sed eis reges et cæteri haud vulgarem honorem deferre consuevêre, et melius habent nomen quàm si filios generarent. Hic unus locus est qui non solùm Judæos, sed nostri temporis hæreticos, nisi cæcutire vellent, posset ab errore revocare ; quamcumque enim aliam expositionem afferant, videbis verbis prophetæ non congruere. Affirmant illi, quòd

nullam præ aliis dignitatem habeant virgines; et dicunt in matrimonio esse etiam castratos; sed non vident hic eunuchos ab illis distingui qui habent nomen à filiis et posteritate? Sed ait quidam ex ipsis : « Hoc, « meo judicio, non videtur tam ad castimoniam de« fensandam esse dictum, quàm ad exponendam rege« nerationem Spiritûs, quâ cunctæ gentes erant nobili« tandæ. » O bellum judicium! quid est, *ne dicat : Lignum aridum sum?* si omnes sunt eunuchi, quibus conferunt ipsi se, vel eos prophetæ? quid est *dare eunuchis manum intra muros Jerusalem et in domo Domini?* Profectò locus hic eos torquet, quia veritati nolunt assentiri. At expositioni quam attuli favent omnia; primò verbum illud נלוה, quod *obligationem* notare nemo doctus in linguâ Hebræâ dubitabit, et de iis dici qui fidem suam alteri adstrinxêre; unde de ministris dicitur et Levitis Num. 18, et de iis qui fœdus ineunt, Jerem. 50 : *Venient, et adjungentur ad Jehova fœdere sempiterno;* Deut. 28 : *Tu obligabis gentes multas, et tu non obligaberis*, etc., hoc, inquam, verbum illis convenit qui Deo se addicunt, et consecrant virginitatem ne alteri serviant. Qui enim *habet uxorem, non est dominus sui corporis; et divisus est,* si Paulo credimus : *virgo autem cogitat quæ Dei sunt, quomodò placeat Deo.* Quòd si carnalibus hominibus hoc impossibile videatur, meminerint manum Domini non esse abbreviatam, et adhuc superesse monachis et monialibus, qui non alteri quàm Deo serviant. Conveniunt etiam quæ sequuntur de sabbati observantiâ. Nam præter hoc quòd totius divini cultûs sint, aut certè fuerint observantissimi Evangelici eunuchi, nulli magis perpetuum Deo sabbatum celebrant. Sed de illis loquor qui noctes diesque Deo divinisque meditationibus et intelligentiæ Scripturarum consecrant et impendunt. Legant quæ de monachis scribat Philo Judæus et antiqui Patres. Quid dicam de electione eorum quæ Deo placent (quod in propheta sequitur) et de firmâ legis Dei observatione? qui sunt qui *optimam partem* cum Mariâ *eligunt?* quinam sunt in Ecclesiâ Dei, qui ne violent vel in minimis Dei fœdus, astrictiori disciplinâ se communiunt, nisi veri monachi et ministri Domini, quos *clericos* vocamus? Nam si plurimi ex eis multò aliter vivunt et mundo serviunt, aut concubinas alunt, et fœdus Dei conculcant, ipsi damnationem majorem sibi acquirunt; nec istos quisquam laudaverit, sed indignissimos ipsâ vitâ judicaverit; ipsum verò institutum, quod sanctissimi viri juxta verba prophetarum et Apostolorum secuti sunt, quam causam habent propter quam accusent? Sed impudentes homines, et qui cùm soli sapere videri volunt ob superbiam suam insipientissimi sunt, missos faciamus. Certè locus hic prophetæ maximum mihi solatium solet conferre; video enim in his verbis tot ante Christum annis eunuchorum evangelicorum delineatos mores ac professionem, et singula ita enarrata, ut si mihi donet Deus optimus, maximus, illos antiquos monachos imitari, non possim me felicium numero non annumerare. Non enim de hâc re loquitur propheta nisi tanquàm de maximo beneficio; quare et *nomen non interiturum* addidit. Nunquàm enim Basilii, Hieronymi, Augustini, Gregorii Nazianzeni et Magni Benedicti, Bernardi, Dominici, Francisci, ac multorum qui hos tam instituto quàm moribus secuti sunt, memoria interibit, quantumvis insaniant hæretici.

VERS. 6. — ET FILIOS ADVENÆ, etc. Prohibuerat ne dicerent alienigenæ, aut certè futurum dixerat non eos dicturos posthàc : *Separatione separavit nos*, etc. Jam rationem hujus reddit; apponit tamen priùs conditiones quasdam, sicut de eunuchis fecerat. Non enim gentes quæ ad Christum venirent inter filios computarentur, aut in populo Dei censerentur, nisi hæc adimplerent. Primum et veluti caput est, quòd addicant se Domino; quod fit quando nomen suum dant, et se religioni Christianæ addicunt in baptismo. UT COLANT EUM, explicat quibus partibus constet illa *addictio*, seu *adjunctio*. Est autem *schereth* Hebræis *ministrare;* et minùs durum est quàm *abad*, quod etiam de dominicæ servitute dicitur. Id apparet ex Num. 8, ubi de Levitis dicit Moses : « A viginti annis « et supra intrent ad militandum militiam in servitio « tabernaculi constitutionis, et à filio quinquaginta an« norum revertetur à militiâ servitii, et non serviet « ampliùs, sed ministrabit fratribus suis in taberna« culo, ut custodiat custodiam, sed servitium non ser« viet. » Ubi vides *schereth* dici ministerium levius, quod jam emeriti facere et præstare poterant; alibi tamen, sicut hoc loco, ferè non distinguuntur. Exigit itaque ab eis, *ut ministrent Domino;* deinde *ut diligant,* seu *cupiant nomen Jehova,* ne scilicet sint tanquàm servi sub lege, aut serviant *spiritu timoris,* sed ex animo tanquàm filii et adoptati ament Dominum, et ad commemorationem ejus excitetur in eis desiderium, et amoris flammæ accendantur; denique ut sint Domino *in servos* (ubi utitur nomine *abedim*), eque alteri quàm Domino serviant. OMNEM CUSTODIENTEM, etc. Duabus iterùm partibus omnes conditiones complectitur, *cultu* videlicet *sabbati*, per quem omnem cultum notat qui Deo exhiberi debet, et *firmam retentionem fœderis,* quæ est totius legis adimpletio et mandatorum Dei observatio; ne sint sicut qui *labiis honorabant Deum*, et *corde longè aberant ab ipso;* qui universam justitiam cultu et sacrificiis cæterisque ceræmoniis definiebant; *justitiam* autem, fidem et *misericordiam,* quæ *graviora* erant *legis*, id est, præcipua et majori honore digna, præteribant atque ignorabant.

VERS. 7. — ADDUCAM EOS, etc. Est hìc conjunctio in Hebr., sicut supra vers. 5. Ecclesiam significat per *montem sanctum,* seu *sanctitatis;* de quo 2 cap., quòd *erit in vertice montium,* etc. Ibi quidem dicitur, quòd ipsæ *gentes illuc confluerent;* hìc quòd Dominus *eas adducat; nemo* enim *potest venire ad Christum, nisi Pater cœlestis eum traxerit;* sed quia hæc attractio libertatem non tollit, dicimus illos venire summo cum desiderio, et Deum eos adducere suâ misericordiâ. LÆTIFICABO EOS, etc. Qui in templo vota reddebant, et gratiarum actionis sacrificia offerebant, *lætari* di-

cebantur *coram Domino*; in festis etiam statisque diebus in domum Domini lætantes ibant; denique ibi laudabatur Dominus vocibus et omni genere instrumentorum musicorum; quod certè erat lætantium. Sed nonne in Ecclesiâ potiores sunt gaudii et lætitiæ rationes? *Alii laboraverunt, nos in labores eorum introivimus;* et, ut cætera omittam, ex gentibus pontifices et sacerdotes efficiuntur, et sacrificium offerunt pro se et pro aliis, et hostias laudationum et labiorum confitentium nomini Domini; quod mox exponens ait: Quia domus mea, domus orationis vocabitur cunctis populis. Quæ tantùm Judæis hactenùs patuerat, jam per Christum omnibus populis patuit; nam etsi ad templum liceret accedere gentibus ad deprecandum Deum, ut apparet ex verbis Salomonis in dedicatione templi, 3 Reg. cap. 8, admittebantur tantùm ut hospites. Per Christum autem jam non hospites, sed ut *cives sanctorum*, et *domestici Dei.* Notanda est autem lætitiæ ratio, nempe quia *domus Dei est*, et *dicitur domus orationis cunctis populis*, ut acceptaret eorum sacrificia, ut videas quòd habere Deum qui preces audiat et vota suscipiat, certa esset et vera lætitiæ causa. Est autem *thephilah* Hebræis *oratio* quâ Deo causam nostram exponimus, tanquàm qui nosmetipsos dijudicamus, et nostra scelera, aut certè ad malum incitamenta damnamus, et ex ejus misericordiâ sanari optamus; est enim à verbo quod quasi *semetipsum dijudicare* notat; quod quia nusquàm veriùs et puriùs fit quàm in oratione, pro *orare*, seu *interpellare* accipitur; quando videlicet causam nostram cum Deo tractamus. Hæc certè est propria vocis significatio ex verbo *hitpahel;* quam exposuit Paulus cùm ait: *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur*, etc. Animadverte quoque, quòd pro maximo in gentes collato beneficio opponitur, posse cum Deo causam suam tractare. Intelligito etiam ad hoc instituta templa in Ecclesiâ Christi, ut orationi in eis vacetur; ipsam quoque Ecclesiam hoc nomine à Deo non nisi tanquàm glorioso nominari, *domum orationis.*

Vers. 8. — Ait dominus Deus, etc. Est in Hebræo illa usitatissima asseveratio in rebus maximis, quam cum Paulo reddere consuevimus *Fidelis sermo.* Videtur autem ad id quod mox sequitur referendum: *Adhuc congregabo*, etc. Putare enim posset Judæus ex his quæ dicebantur, deserturum Dominum Judæos, etc. Ne hoc, inquit, veniat in mentem. Is enim Deus, cujus est depulsos Israelitas congregare, qui hoc sibi nomen toties imposuit, et toties pollicitus est quòd ex universis terris, ad quas ejecerat eos, colligeret eos, is ipse affirmat et veluti jurejurando confirmat. Adhuc congregabo, etc. Non impedit, inquit, vocatio gentium quò minùs et vos congregemini; *postquam enim ingressa fuerit plenitudo gentium*, ut est apud Paulum, *tunc omnis Israel salvus erit.* Congregabo ad eum, nempe Israelem. Congregatos, seu *congregandos.* Similis locutio est in Actis: *Crediderunt quotquot præordinati erant ad vitam æternam.* Ita per Christum ex Israele congregati sunt quotquot præordinati erant ut congregarentur.

Vers. 9. — Omnes bestiæ, etc. Hæc cum his quæ immediatè præcesserunt connectenda sunt, ad hunc modum; dicit quidem Dominus, quòd adhuc colliget ex Israele eos qui congregandi sunt; verùm non statim id fiet, sed priùs patietur Israel inauditas calamitates, et hostium violentiæ patebunt, qui furorem suum et odium in eos satiabunt. Universa autem hæc mala ab ipsis magistratibus et pontificibus ortum habebunt. Mihi autem pro comperto est, quòd de Scribis et Pharisæis et pontificibus illis sit sermo qui tempore Christi et Apostolorum Israeli præfecti erant. Porrò ut indignationem suam Dominus, vel etiam propheta, in eos ostenderet, subitò et ex abrupto in hæc verba prorupit, quasi doleret quòd vitio ipsorum futurum esset ut gentes ad Deum venirent, populus verò Dei tam dira pateretur. Per *bestias* itaque Romanos et cæteras nationes quæ adversùs Judæos convenerunt, intelligit.

Vers. 10. — Speculatores, etc. In speculatore commendatur maximè visûs acumen. Quid si *cæcus* fuerit? Hìc intellige eos qui in spiritalibus præsidebant, sacerdotes, legis Dei interpretes et doctores, quorum est magistratibus et populo annuntiare quæ ipsis impendent mala, vel ex revelatione, vel certè ex conjecturis, partim ex moribus populi, partim ex illis quæ de Deo in Scripturis legunt, ductis. Vide locum apud Ezech. quòd *eum constituisset speculatorem*, et *nuntiaret gladium venientem*, etc. Hæc cura in populo Christiano pontificibus et prædicatoribus verbi Dei incumbit. Erant *speculatores* illius tempestatis *cæci;* quod veluti exponens ait: Nescierunt universi, id est, sunt insipientes; nihil eorum quæ oportebat eos scire noverunt. Sapientia enim est veluti lumen in animo, et quod est in ferro acies, ut habes Eccl. 10. Certè huc respexit Dominus cùm ait de ipsis Pharisæis et doctoribus: *Sinite illos, cæci sunt, et duces cæcorum;* et Matth. 23: *Stulti et cæci*, etc. Non intelligebant Scripturas, neque intelligebant adesse Messiæ tempus, aut qualis esset futurus ipsorum Messias; Spiritu Dei carebant, neque inter bona nisi visibilia computabant; cùm etiam se sanguine innoxio agni immaculati commaculâssent, non intellexerunt quòd Deus esset vindex et patiens redditor. Quare hanc cæcitatem et ignorantiam sequebatur ut muti quoque essent. Canes muti. In hoc tantùm utiles sunt domestici canes, ut latratibus suis adventum eorum qui incommodare possunt annuntient, et lupos ac fures arceant. Quòd si *muti* sint, cùm naturâ sint voraces, plus ex eis damni quàm utilitatis accrescit. Sic prophetæ seu doctores, si insipientes sint et *muti*, quid futurum speres? præsertim si hæc ex vitio animi patiantur. Certè sæpè mecum cogito, an præstaret interdùm aliquot dierum spatio talibus pastoribus carere populum, si alios habere non possit; nam si populus intelligeret non habere se *speculatorem*, aut oves noscerent carere se *canibus*, quisque pro se invigilaret atque caveret. At cùm putent se hujusmodi hominibus nequaquàm destitutos, sed ex exteriori ornatu et loco seu dignitate colligant sibi superabundare prophetas, episcopos et doctores, à quibus ad-

moneantur de rebus necessariis, de moribus, de falsâ doctrinâ, de irâ Dei, et cæteris quæ scire et tenere oportet, in portu se agere arbitrantur. Sed me miserum! in portu naufragium; nam sunt idola et statuæ et *canes muti;* devorant substantiam populi, lac absumunt, lanâ operiuntur, adeòque inutiles sunt, ut pro beneficio ducendum sit si non versi in *bestias* oves devorent. VIDENTES VANA. Hebr., *ozim*, Hieronymus legisse videtur cum *keth*, id est, *videntes*, et quia de cubitu erat sermo, addidit ad elucidationem de suo *vana*. Verisimile autem est mutationem similium litterarum factam fuisse, *he* videlicet in *keth*, quòd nullo alio loco hæc vox aut radix legatur. Chald. quidem vertit *dormientes*, seu *dormitantes;* ego *ignavos* dicerem, si non est scriptoris vitium. Est autem non contemnendus sensus si *videntes* legas, *videntes, cubantes*, id est, qui dormiturire gaudeant; ignavi enim canes paululùm si caput attollant, paululùm si respiciant, quia auditu pollent, rursùs caput reclinant, et perinde se habent ac si nihil vidissent; ità prorsùs Pharisæi et Scribæ *videntes* et *cubantes:* nam etsi legebant quòd *in Bethleem nasceretur Christus*, in adventu Magorum paululùm caput attollentes Scripturas evolverunt, rursùs cubantes somno sese dedêre: nec aliter se in aliis rebus gerebant quæ è re populi erant, et ad Israelis salutem spectabant.

VERS. 11.—CANES IMPUDENTISSIMI. Hebr., *canes, obfirmati animo*, quod unicâ dictione Vulgatus *impudentissimos* dixit. Impudentia enim faciem obfirmat, et immotos facit, sicut pudor, avertere faciem, ac discedere ab incepto. Sic Deut. 28, dicitur: *Gens obfirmatâ facie;* pro quo Vulgatus dixit *gentem procacissimam*. Sequitur enim: *Quæ non deferat seni, neque misereatur pueri*. Est autem canis naturâ impudens. Sensum ergo Vulgatus reddidit; ego verba retinui, *obfirmati animi*, vel *animæ*. Videtur autem *anima* pro *ingluvie* accipi posse. Quod autem sequitur hujus est expositio. NESCIERUNT SATURITATEM. Potest addi aut etiam omitti relativum, *qui non noverunt saturitatem*. Ignavorum hoc certè est, nam qui vident, qui intelligunt et sapientiâ præditi sunt, præterquàm quòd ipsâ sapientiâ pascuntur, paucis etiam contenti sunt: nam neque corpori nimiùm indulgere sinit ipsa sapientia, multorum etiam coacervationem esse inutilem et sapiente viro indignam intelligunt, ut quæ citò relinquere oporteat, et animum à vero et bono avocent. Adde, quòd absque aliorum injuriâ vix acquiri possunt, et si acquisita aliis non communicentur, insipientiam possessoris et crudelitatem produnt. Quàm autem insatiabilis fuerit Ecclesiasticorum illius temporis avaritia, Evangelia satis indicant. Habes igitur vitia quibus laborabant Ecclesiastici, cæcitatem seu ignorantiam, ignaviam, taciturnitatem, otium, desidiam, delicias, ingluviem, avaritiam. Quantùm verò hæc *speculatoribus* et ducibus indigna sint, videant, quæso, nostri, et meminerint hæc *bestiis* tutum præbuisse ingressum ut devorarent Ecclesiam Dei, ut ubicumque reperiantur eosdem effectus sperare possimus. Legant hæc episcopi, et confundantur; nam quod sequitur, licèt ad eos posset referri, ad politicos magistratus puto pertinere. PASTORES NON NOVERUNT, etc. *Pastores* etiam profanis scriptoribus reges dicuntur, et *David è pastore ovium*, ut ipse ait, vocatus est *ut esset pastor Jacob, quem pavit summâ cum innocentiâ et sapientiâ;* et supra Cyrus *pastor* vocatur, etc. Etsi enim ab Ecclesiasticis pascuntur verbo et exemplo spiritales oves, à magistratibus quoque diriguntur et gubernantur legibus et *gladio*, quem *non sine causâ portant*. His quoque ferè eadem vitia quæ Ecclesiasticis tribuerat adscribit. Primùm in his etiam taxat ignorantiam; nam sapientia in regibus et magistratibus summoperè necessaria est; unde apud Xenophontem legis: *Nihil magis in imperatore necessarium, quàm quod eum sui sapientiorem aliis existiment*. Hanc autem opinionem is tantùm habiturus sit qui re verâ sapientior fuerit. Lege Proverbia Salomonis. INTELLIGENTIAM. Est Hebræis *habin, intelligere cum discrimine et dijudicatione*, 1 Reg. 3: *Ad intelligendum inter bonum et inter malum*, id est, ad dijudicandum, etc. Possumus itaque hoc loco vertere: *Non noverunt discernere*, seu *dijudicare;* quod magistratuum præcipuum munus est, et ad sapientiam pertinet, quâ pollere Salomonem Israel intellexit, quando causam meretricum dijudicavit. OMNES IN VIAM SUAM DECLINAVERUNT. Sicut eo tempore, de quo dicitur in lib. Judicum 17: *Non erat rex in Israel, et unusquisque quod rectum sibi videbatur, hoc faciebat. Declinare*, seu *faciem vertere unumquemque in viam suam* est, quod cuique libuit, id sequi; quisque pravitatem cordis sui secutus est, hoc est, *traditi sunt*, omnes *in desideria cordis eorum*. In his verbis designatur, quòd nullis fuerit in magistratibus Judæorum animorum consensus, non *idem omnes saperent*, sed omnium legum contemptus, et quisque sententiam ferret secundùm sensum et mentem suam. Vitia autem mentem immutare docet etiam Ethnicorum disciplina. UNUSQUISQUE AD AVARITIAM SUAM, seu *utilitatem* et *emolumentum suum;* est enim *betsa* à verbo quod *vulnerare* notat, ac deinde *avaritiam exercere;* quare pro *lucro* seu *emolumento* accipitur, cui qui intentus est alios vulneret necesse est; vel quòd qui hoc vitio laborant, habeant in corde veluti vulnus, ut non à lucro mentem aut sensum valeant avertere, juxta illud Jerem. 22: *Non est oculus tuus et cor tuum, nisi ad avaritiam tuam*, seu *lucrum tuum;* Gen. 37: *Quod lucrum est, si occiderimus fratrem nostrum*, etc., et Ps. 30: *Quæ utilitas* (vel *quod lucrum*) *in sanguine meo*, etc. Quòd si de eâ republicâ, actum est, in quâ privati homines in quæstum et proprium emolumentum intenti sunt, neque communis boni ratione tanguntur; quid sentiendum putas si hoc malum magistratus quoque invaserit? A SUMMO USQUE AD NOVISSIMUM. Hebr., *miccatsehu*, quam vocem variè reddunt interpretes. Ego putarem pronomen affixum referre ipsum *quæstum*, seu *lucrum*, et *mem* esse privativum, q. d.: *Unusquisque vertit faciem ad lucrum suum, absque ejus termino;* quòd avaritiæ seu lucro finem non imponerent, sed *cresceret amor*

nummi quantum ipsa pecunia; nam nomen *catseh* in statu regiminis et affixi, servat *he*. Quòd si idem dixeris in infinitivo contingere, erit infinitivus cum *mem*, et idem quem dico sensus. Vulgatus pronomen affixum retulit ad nomen *isch*, id est, nemine dempto : ideò dixit, *à summo usque ad novissimum.*

Vers. 12. — Venite. Mimicè voces eorum exprimit propheta : ex quibus quæ fuerint eorum mens et studia, non jam ex narratione sed ex re ipsâ percipieremus. Sumamus. In Hebr. est in singulari; sed parùm hoc ad sensum facit : *sumam vinum;* quisque sic loquebatur; alii, quasi respondendo, dicebant : *Potemus siceram.* Et erit. Sensum expressit Vulgatus, ego verbum verbo reddidi. Majorem et copiosiorem compotationem sibi in crastinum promittebant, quo intelligimus summum bibendi studium, de quo supra cap. 5 : « Qui manè surgebant ad bibendum vinum, « et in compotationibus usque ad crepusculum per- « manebant, et potentiam suam in epotandis calicibus « ostentabant. » Vitia itaque magistratuum erant, ignorantia, proprius sensus contemptis legibus, inexplebilis avaritia, et crapula atque ebrietas : quibus qui subjecti sunt, quonam pacto alios regere possint nemo non videt. Vitio itaque Ecclesiasticorum et politicorum principum factum est, ut populus Israeliticus libidini *bestiarum* fuerit expositus. Hæc eadem causa hodiè regna subvertit, religionem conculcat, et omnia mala quibus atterimur invexit, neque est qui condoleat aut, ut veriùs dicam, qui consurgat, et teneat Deum nostrum, ut velit tantorum malorum impetum sistere, et principes ac pontifices dare sicut antiquitùs : quos quamdiù non videro, in luctu et gemitu dies ducam.

CAPUT LVII.

1. Justus perit, et non est qui recogitet in corde suo; et viri misericordiæ colliguntur, quia non est qui intelligat; à facie enim malitiæ collectus est justus.

2. Veniat pax : requiescat in cubili suo, qui ambulavit in directione suâ.

3. Vos autem accedite hùc, filii auguratricis, semen adulteri et fornicariæ.

4. Super quem lusistis? super quem dilatâstis os, et ejecistis linguam? numquid non vos filii scelesti, semen mendax?

5. Qui consolamini in diis subter omne lignum frondosum, immolantes parvulos in torrentibus, subter eminentes petras?

6. In partibus torrentis pars tua, hæc est sors tua : et ipsis effudisti libamen, obtulisti sacrificium; numquid super his non indignabor?

7. Super montem excelsum et sublimem posuisti cubile tuum, et illuc ascendisti ut immolares hostias.

8. Et post ostium, et retrò postem posuisti memoriale tuum; quia juxta me discooperuisti, et suscepisti adulterum; dilatâsti cubile tuum, et pepigisti cum eis fœdus; dilexisti stratum eorum manu apertâ.

9. Et ornâsti te regi unguento, et multiplicâsti pigmenta tua; misisti legatos tuos procul, et humiliata es usque ad inferos.

10. In multitudine viæ tuæ laborâsti; non dixisti : Quiescam; vitam manûs tuæ invenisti; propterea non rogâsti.

11. Pro quo sollicita timuisti, quia mentita es, et meî non es recordata, neque cogitâsti in corde tuo? Quia ego tacens, et quasi non videns, et meî oblita es.

12. Ego annuntiabo justitiam tuam, et opera tua non proderunt tibi.

13. Cùm clamaveris, liberent te congregati tui, et omnes eos auferet ventus, tollet aura; qui autem fiduciam habet meî, hæreditabit terram, et possidebit montem sanctum meum.

14. Et dicam : Viam facite, præbete iter, declinate de semitâ, auferte offendicula de viâ populi mei.

CHAPITRE LVII.

1. Le juste périt, et personne n'y fait réflexion en lui-même; les hommes de piété sont retirés de ce monde, parce qu'il n'y a personne qui ait de l'intelligence; car le juste a été enlevé pour être séparé de la malignité.

2. Que la paix vienne sur lui; que celui qui a marché dans un cœur droit se repose dans son lit.

3. Mais pour vous, enfants d'une devineresse, race d'un homme adultère et d'une prostituée, approchez ici.

4. De qui vous êtes-vous joués? Contre qui avez-vous ouvert la bouche et lancé vos langues? N'êtes-vous pas des enfants perfides et des rejetons bâtards?

5. Vous qui cherchez votre consolation dans vos dieux, sous tous les arbres chargés de feuillage, qui leur sacrifiez vos petits enfants, dans les torrents, sous les roches avancées?

6. Vous avez mis votre confiance dans les pierres lissées du torrent; c'est là votre partage. Vous avez répandu des liqueurs pour les honorer; vous leur avez offert des sacrifices; après cela, mon indignation ne s'allumera-t-elle pas?

7. Vous avez mis votre lit sur une montagne haute et élevée, et vous y êtes monté pour y immoler des hosties.

8. Vous avez placé vos monuments sacriléges derrière votre porte, derrière ses poteaux. Jusqu'auprès de moi, vous n'avez pas rougi de vous découvrir et de recevoir les adultères; vous avez agrandi votre lit; vous avez fait alliance avec eux, et vous avez aimé leur couche sans vous en cacher.

9. Vous vous êtes parfumée pour plaire au roi, vous avez recherché toutes sortes de senteurs, vous avez envoyé vos ambassadeurs au loin, et vous vous êtes abaissée jusqu'à l'enfer.

10. Vous vous êtes fatiguée dans la multiplicité de vos voies; et vous n'avez point dit : Demeurez en repos. Vous avez trouvé de quoi vivre par le travail de vos mains; c'est pourquoi vous ne vous êtes point mise en peine de me prier.

11. Qui avez-vous appréhendé? De qui avez-vous eu peur pour me manquer de parole, pour m'effacer de votre mémoire, sans rentrer dans votre cœur? Vous m'avez oublié parce que je suis demeuré dans le silence comme si je ne voyais pas.

12. Je publierai quelle est votre justice! et vos œuvres ne vous feront aucun profit.

13. Lorsque vous crierez, que tous ceux que vous avez assemblés vous délivrent. Mais le vent les dissipera tous; ils seront emportés au moindre souffle. Au contraire, celui qui met sa confiance en moi aura la terre pour héritage, et il possédera ma montagne sainte.

14. Je dirai alors : Faites place, laissez le chemin libre, détournez-vous du sentier, ôtez de la voie de mon peuple tout ce qui peut le faire tomber.

15. Quia hæc dicit Excelsus, et sublimis habitans æternitatem, et sanctum nomen ejus; in excelso et in sancto habitans, et cum contrito et humili spiritu, ut vivificet spiritum humilium, et vivificet cor contritorum :

16. Non enim in sempiternum litigabo, neque usque ad finem irascar; quia spiritus à facie meâ egredietur, et flatus ego faciam.

17. Propter iniquitatem avaritiæ ejus iratus sum, et percussi eum; abscondi à te faciem meam, et indignatus sum; et abiit vagus in viâ cordis sui.

18. Vias ejus vidi, et sanavi eum, et reduxi eum, et reddidi consolationes ipsi, et lugentibus ejus.

19. Creavi fructum labiorum pacem, pacem ei qui longè est, et qui propè, dixit Dominus, et sanavi eum.

20. Impii autem quasi mare fervens, quod quiescere non potest, et redundant fluctus ejus in conculcationem et lutum.

21. Non est pax impiis, dicit Dominus Deus.

15. Car voici ce que dit le Très-Haut, le Dieu sublime qui habite dans l'éternité, et dont le nom est saint : J'habite dans le lieu très-haut, dans le lieu saint et avec l'esprit humble et le cœur brisé, pour donner la vie à ceux qui ont l'esprit humble, pour la donner à ceux qui ont le cœur contrit.

16. Car je ne disputerai pas éternellement, et ma colère ne durera pas toujours, parce que la vie de l'esprit est sortie de moi, et c'est moi qui ferai revivre les âmes.

17. Mon indignation s'est émue contre mon peuple, à cause de son iniquité et de son avarice, et je l'ai frappé; je me suis caché de lui dans ma colère; et il s'en est allé comme un vagabond en suivant les égarements de son cœur.

18. J'ai considéré ses voies, et je l'ai guéri; je l'ai ramené, je l'ai consolé lui et ceux qui le pleuraient.

19. J'ai produit la paix qui est le fruit de mes paroles; je l'ai donnée à celui qui est éloigné et à celui qui est proche, dit le Seigneur, et j'ai guéri l'un et l'autre.

20. Mais les méchants ne goûtent point cette paix que j'ai donnée à mon peuple fidèle; ils sont comme une mer toujours agitée qui ne peut se calmer, et dont les flots vont se rompre sur le rivage avec une écume sale et bourbeuse.

21. Il n'y a point de paix pour les méchants, dit le Seigneur Dieu.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Quorsùm tendat hæc oratio non ita facile est intelligere. Ego certè existimo hoc et duobus seq. cap. Isaiam statum rerum judaicarum describere, jam indè à suo tempore, à diebus videlicet Achaz, usque ad adventum Christi. Ostendit autem quòd propter scelera, præsertim idololatriæ, puniendi essent, nempe captivitate Babylonicâ, justis tamen interim non defuturum solatium; postea verò, omnia occupante peccato et ingravescente iniquitate, adveniret Redemptor. Scio quidem multa ex his ad Christi tempora posse referri, sed aliorum hâc in re operam in libris ipsorum videre poteris. *Justus perit*, sicut in Psal. : *Defecit sanctus : abad* est Hebræis *tolli, auferri, cum ipsius rei perditione.* Non est qui recogitet, vel *qui consideret, et altâ mente reponat.* Hebr., *ponere super cor* dicit pro *animadvertere, et rem penitùs considerare.* Quid verò velit propheta, quòd *in morte justorum considerarent homines*, mox aperiet hoc eodem versu. Et viri misericordiæ, seu *pietatis*; id est, pii in Deum et patriam, etc. Colliguntur. Quod dixit in primo membro rursùs more Scripturæ repetit; idem enim intelligit per *justum*, et per *viros pietatis;* idem per *perire* seu *auferri*, et *colligi;* idem per *non ponere super cor*, et *non intelligere.* Quia non est qui intelligat. *Quia* redundat; ad verbum, *in non intelligente; cùm non sit qui intelligat*, vel *non existente qui intelligat*, ut Proverb. 8 : *In non abyssis*, id est, nondùm exsistentibus, etc., nisi dicas *been* scriptum pro *vben* ejusdem ferè prolationis; pro quo Chald. *vlo.* A facie enim malitiæ collectus est justus; *ki* pro *quòd* enclitico accipiendum est, quasi hoc sit quod *nemo consideraret*, videlicet quòd *à facie malitiæ*, id est, propter malitiam, vel antequàm adventaret malitia, *ablatus sit justus*, ne videlicet eam videret et experiretur. *Malitia* autem Hebræis etiam est nomen pœnæ, ut Genes. 19 : *Non potero evadere hanc malitiam*, (seu *hoc malum*), *ne quando apprehendat me malitia hæc;* et supra 45 : *Faciens pacem, et creans malitiam*, seu *malum*, etc. Hic locus videtur exponi in libro Sapientiæ, cap. 4, ubi ad Enoch et ad hunc prophetæ locum factâ allusione dicitur, quia « Deo placuit, cùm « inter peccatores viveret, de medio sublatus raptus« que, ne malitiâ immutarentur sensus illius, neve « anima ejus fraude circumveniretur » : quod de utriusque malo intelligere possumus. Sic etiam hic locus quem præ manibus habemus intelligi potest, quòd Deus justos et pios viros, veluti sibi charissimos, ad se colligat, et de mundo auferat etiam non multorum annorum ætate completâ; tum ne, si diutiùs viverent, à pietate discederent propter peccatorum consortium et vim peccati, quod interdùm inundare videtur et omnia convellere, ut hâc nostrâ tempestate fieri videmus; tum etiam, quòd quasi illis indulgens et condolens nolit eos calamitatis cujuspiam ingentis testes aut participes esse; quemadmodùm Augustinus obsessâ civitate à Barbaris, et plerique alii justi, quorum spiritum non volens Dominus contristare, eos quasi ante tempus et veluti immaturâ morte rapit; quod amorem pietatis in hominum pectoribus enutrire et augere debet potiùs quàm remittere; nam ut in Ecclesiastico habetur, *exemplum est emendandæ vitæ nationibus;* propterea enim hoc privilegio donantur qui Deo placent : et, ut ait de ipso Enoch Apostolus, *priùs quàm auferretur, testimonium habuit quòd Deo placeret.* Id autem testimonium habetur Sap. 4, et Eccl. 44, præterquàm quòd Genes. 5, dicitur *cum Deo ambulâsse.* Si verò hoc dilectorum est aut diligentium, non est quòd condoleamus, sed quòd invideamus potiùs justorum funeribus. Optandum enim est cum Davide, ut nobiscum agat Deus *secundùm judicium diligentium nomen ipsius.* Insipientes verò, cùm mori miserum putent, præsertim in juventute, tantùm

abest ut propterea justitiam et pietatem colant, ut vel eâ de causâ, quòd ad se justos citò Deus dicatur *colligere*, genio indulgeant. Meritò itaque dolebat propheta, quòd *in morte justorum nemo secum reputaret, à facie malitiæ illos rapi;* nam si hoc cogitâssent, aut inducerentur ut pietatem colerent, aut sibi saltem timerent, qui ad majorum congressum servarentur. Dignum profectò est ut hanc philosophiæ divinæ partem apprehendamus : et quid in justorum obitu considerare debeamus ex hoc loco erudiamur; nempe quòd *à facie malorum colligantur.* Quod apertè Scriptura in Josiam commemorat, dicens 2 Reg. 14 : *Colligam te ad patres tuos, et colligeris ad sepulcrum tuum in pace, ut non videant oculi tui mala quæ introducturus sum super locum istum.* Ergo cùm propterea eos auferat Deus, id omninò est quod nos cogitare debemus, ut nobis timentes ad emendationem vitæ incitemur, ut ex Sapiente jam dixi.

Vers. 2. — Veniat pax, vel *veniet schalom,* Quid agatur cum justis exponit; et puto quòd mortem appellet *pacem; schalom* enim est interdùm Hebræis *tranquillitas,* et *felix rerum status;* opponiturque *perturbationi*, seu *perturbato rerum ordini.* Mors autem justorum pace hujusmodi plena est : unde Genes. 15 : *Et tu vades ad patres tuos in pace;* et Simeon : *Nunc dimittes servum tuum in pace,* id est, tranquillâ morte, et in quâ morienti nihil deesse videatur. Etenim *perfectionem* quoque nomen notat; ait ergo : *Veniet tranquilla mors,* quam scilicet summam pacem et felicitatem reputant viri pii. Requiescant, vel *requiescent, ianuku.* Pii, adveniente morte, *super cubilia sua requiescunt,* id est, in sepulcris omni prorsùs malorum timore sublato. Qui ambulat in directione sua. Quia hic singularem numerum viderunt quidam, contextum luxârunt, ut pro *requiescant*, legerent *requiescat;* nam *requiescent* scriptum reliquit Hieronymus, et ita conjungendum putavit : *Veniat pax justi,* id est, Christi, *qui ambulat in directione suâ, et requiescent in cubili suo*, quasi sit similis oratio illi : *Sagittæ tuæ acutæ (populi sub te cadent) in corda inimicorum regis.* Sed cùm verba pluralis numeri passim Hebræis cum nomine singulari jungantur, præsertim participio, cùm indefinitus est sermo; non est cur negemus participium *holec, ambulans* construi cum verbo *requiescent*, ut sit sensus : « Requiescent in cubilibus suis, ambu- «lantes ante eam, nempe pacem. Veniet, inquit, tran- «quilla mors justis, quam illi læti suscipientes in se- «pulcris suis requiescent, ut qui semper præ oculis «eam habuerint, et ante eam perpetuò ambulaverint; «istis enim non est terribilis neque amara mors, quo- «rum vita est mortis quædam meditatio. » Hic sensus planus est; neque te conturbet hujusmodi acceptio vocis *necoac;* nam Prover. 5, sic accipitur : *Coram oculis Jehova viæ viri;* et Jerem. 17 : *Annuntiatio labiorum meorum coram facie tuâ, Jehova;* Jud. 18 : *Ite in pace, coram Jehova via vestra*, etc. Eadem autem vox aliis punctis *rectum,* seu *rectitudinem* notat, ne quis Vulgatum immeritò reprehendat. Hinc habes quibus mors sit pax et tranquillitas, nempe justis, qui eam perpetuò meditantur; et quare pii viri mortem expetant.

Vers. 3. — Vos autem accedite, etc. Rectè Vulgatus *vau* pro adversativâ accepit; *et vos,* pro *at vos.* Illi quidem quiescunt à laboribus suis, et in pace dormiunt : de vobis verò quid agendum sit, accedite ad me ut audiatis. Vocat autem *filios onenah,* id est, *veneficæ,* quæ oculis nocet et fascinat, quasi venena diffundens; neque malè *auguratricem* dixit Vulgatus; nam ab *ain,* id est, *oculus,* est verbum *avan,* q. d., *oculavit,* id est, oculis observavit; unde nomen *anan* de quo supra cap. 2, et 27, pro *observatoribus,* qui vel ex stellis, vel avibus, vel exstis conjectant superstitiosè futura vel occulta. Judæos ergò sic vocat, quòd plurimi ex eis istis artibus vacarent. Unde Synagoga *venefica* dici commeruit. Et fornicariæ. Ad verbum : *Et fornicaberis :* q. d., semen, generatio, quæ præteritis adulteriis et fornicationibus non eris contenta, sed adhuc fornicaberis, et mores tuos persequeris, et patrum vestigiis insistes. Vide, quibus nominibus cognominentur qui à Deo deficiunt.

Vers. 4. — Super quem lusistis, vel *lascivistis,* vel *luxuriati estis,* ut sit quod Paulus ait de viduis impudicis, *cùm luxuriatæ fuerint in Christum,* id est, Christo repudiato, et contra fidem illi datam; et Hebræis *al* non rarò sic accipitur pro *contra.* Et hic sensus mihi arridet; nam adulterii et fornicationis meminerat. Indignissimum autem videri debuerat, quòd marito Deo abjecto fictitios deos colerent, et turpiter illis supplicarent. Quidquid autem pro Deo colitur, hâc ratione *viri* nomen seu *mariti* accipit; quia illi mens sese submittit, et ante eum humiliatur homo, humiliationem autem mentis curvationibus et supplicationibus exprimit. Ab hoc deinde cultu et humiliatione veluti fœcunda anima ea exsequitur quæ Deo marito suo adlubent, atque isti sunt liberi seu pignora quæ animos conciliant; à Dei quidem congressu fidei et dilectionis opera prodeunt; ab aliorum verò oblationes filiorum per ignem immolationesque eorum, quibus gaudent mirum in modum inimici dæmones. Si verò non de hâc lasciviâ, sed de deliciis, id est, opiparis conviviis quæ in gratiam deorum instruebant, deque saltationibus et choreis, cantionibus quas in laudes idolorum componebant, et ludis quos instituebant verbum *anag* accipias, quæ omnia erant contra Deum, non prohibeo; imò significationi vocum satis convenit hæc acceptio, et sequentibus non minùs. Super quem dilatastis os, vel *contra quem?* Laudes deorum sunt convicia in Deum, et contra Deum aperiebant ora qui dicebant de vitulo : *Isti sunt Dei tui, Israel, qui eduxerunt te de terrâ Ægypti;* ubi *comedisse* et *lusisse* legis Israelitas. Ad quem locum fortè hìc alluditur. At quis prohibet ut inter illos lusus et cantus, incalescentes mero et furiis agitatos, in vituperationes et convicia quoque in Deum, prorupisse intelligamus? ut cùm dicebant *melius habuisse quando serviebant militiæ cœli* apud Jeremiam, et similia multa. Est autem *dilatare os super aliquem, conviciari, conviciis lacessere.* In Psal. *Dilataverunt super me os suum*

non semel legis; et ferè idem est quod sequitur: EJECISTIS LINGUAM, vel *produxistis*, sive *exsertâstis*. Similis percunctatio est et increpatio adversùs Sinacherib, supra, cap. 27, v. 23. Adde, quòd est gestus quidam apud Hispanos et alias etiam nationes irridentium et nihili facientium quempiam, aperto ore linguam exsertare, qui usurpatus et à Gallis fuit, ut apud Gellium, lib. 11, cap. 13, ex Quadrigarii verbis perspicere licet. Possumus hæc omnia etiam non de Deo accipere, sed de justis, de quibus paulò antè loquebatur, et sanctis prophetis quos deridebant et ludibrio habebant impii. *Quem enim prophetarum non occiderunt, aut non persecuti sunt?* ut est in Evangelio. Fortè et in funere eorum festa agebant, et insaniam eorum decantabant, et quòd ab eorum increpationibus liberati essent sibi mutuò congratulabantur. Cui expositioni quæ sequuntur non parùm favent. NUMQUID NON VOS FILII SCELESTI, etc., q. d.: Aliam vitam à vitiis valdè immunem ducere eos necesse est, qui volunt in homines pios dicere, aut eos reprehendere. Vos autem nihil aliud quàm transgressionem sectamini dolis et fallaciis pleni, etc. Quòd si de Deo dicta sint, superiora sic connecte: *Numquid non*, etc., q. d.: Certè hâc ipsâ re comprobatis vos esse *transgressionis filios*, ut non possitis non referre genus vestrum, et *semen fallax*, aut *falsum*, quod à patribus et eorum fide degeneravit: ut cùm filii Abrahæ sitis secundùm carnem et dicamini, nihil minùs sitis quàm ejus filii; estis enim filii peccati et diaboli, idque operibus confirmatis.

VERS. 5. — QUI CONSOLAMINI IN DIIS, vel *cum diis*. Plurale est nominis *al*, sicut Psal. 29, et Exod. 15, neque benè hìc quidam pro *quercubus* accipiunt. FRONDOSO; *raanan*, quantùm ex locis possum conjicere in quibus reperitur hoc nomen, est quod nos dicimus *fresco*; quare *virentem* dicere possumus. IMMOLANTES, vel *jugulatores*, *natorum*: *schacat* enim propriè *jugulare* est. Indignitatem et horrorem ipsa simplicissima verba continent. Quo enim pacto hoc, nisi corruptâ admodùm naturâ, quæ humanitatem suadere consuevit, et rationis usu ferè absorpto, fieri potuisset ut lætarentur voluptatemque acciperent qui suos proprios natos jugularent? Mœror occupat bruta animalia, si coram ipsis occidantur filii quos genuerunt. Ergo amentiores brutis animantibus erant illi homines, in quorum pectoribus charitatem hanc extinxerat scelus cui addicti erant. Poterant super filiorum sanguinem, quos hìc ad exaggerationem *ialadim*, id est, *genitos*, seu *natos* vocat, lætari, et amœnitate arborum delectari, sub quibus sanguinem fundebant filiorum quos genuerant. Imò verò illis cum diis et talium deorum consuetudine, quibus tam impia sacra placebant, consolationem accipiebant. Annon natura ipsa pro incolumitate filiorum numina placare jubet? Annon consolatione haud vulgari affici pater et mater putarentur, naturâ ipsâ instigante, qui ex naufragio aut lethali morbo filium salvum recepissent? Ergo ipsa natura ab eorum cultu revocabat deorum qui jugulatione filiorum pascebantur. O mortales miseros, qui religionem quam natura commendat deserunt, et religionis umbram, verissimum cacodæmonum inventum, vel ipsâ naturâ repugnante, apprehendunt! Vides, quantò major sit iniquitatis vis, quàm in plerisque rationis et virtutis ac veræ religionis? Vides hominum stultitiam, qui asperrima pro mendacio patiuntur, et cum jucunditate perferunt; pro veritate autem nihil non grave ducunt? Sciendum tamen est in animo verè pio non minores esse veræ pietatis vires quàm impietatis et sceleris apud impios; quod in Levitis, in Abrahamo et plerisque aliis satis apparuit. Sed Deus noster vitam hominum mavult quàm mortem. IN TORRENTIBUS. Vox *necalim*, *valles et humilia loca* propriè notat *quæ inter montes* jacent: deinde et *torrentes* notat qui per hujuscemodi valles decurrunt. Exempla passim obvia sunt. Erant autem dii qui vallibus gaudebant et opacis lucis ac subobscursis; alii autem rursùs excelsis in locis et in montibus cultum exigebant. Id videtur haberi ex variis locis Scripturæ, præsertim ex eo libro Regum, in quo narratur de illis qui dicebant; *Dii eorum sunt dii montium, venite, et prœliemur in vallibus*, etc. SUBTER EMINENTES, etc. Sunt ad radices montium et in alveis torrentium excavatæ rupes et prominentes, sub quibus aræ erigebantur ad idolorum cultum, quasi ex antris prodiret numen, et ut religione tangerentur homines. Erant etiam ibi tuti ab aeris injuriis, æstu et imbribus, ut tranquilliùs et absque ullo impedimento sacra peragerent. Deorum enim est totum hominem sibi addicere, et quem homo Deum putat, ritè colendum esse ducit. Hinc loca solitaria petere, et ab urbium tumultu secedere. Id enim tantùm agendum est quod tunc agitur, neque aliò animus distrahendus. Imitatur autem religionem veram, quoad ejus fieri potest, superstitio.

VERS. 6. — IN PARTIBUS TORRENTIS PARS TUA. Paronomasia est in verbis Hebraicis haud invenusta. Vox autem חלק interdùm *lapides* notat; sunt autem in littoribus tam maris quàm fluviorum et in torrentibus orbiculati et glabri. Super hos sedere, et vestes deponere, et cibum capere ob munditiem juvat; super hos fortè propter munditiem filios jugulabant. Talis erat lapis quo fundâ rotato David gigantem percussit; et hâc voce notatur 1 Sam. 17. Eadem autem vox aliâ formâ *portionem* designat et *partem quæ cuique in divisione contingit*. Ergo *in saxis torrentis* dicit propheta sibi *portionem, et sortem delegisse* Judæos, quasi hâc sorte contenti essent; sicut sors Leviticæ tribûs erat Dominus et cultus ejus, ut ad hanc sortem fiat allusio. Vel certè cùm frequentes ad cultum idolorum ad torrentem convenirent, necesse erat saxa et rupes sorte inter eos distribuere, quod illis pro summo opprobrio objicit Dominus, ut sit sensus: *In saxis torrentis portio tua*, id est, æquis portionibus saxa et rupes sorte dividitis. HÆC EST SORS TUA. Hebr. *Ipsi, ipsi sors tua*, nempe *lapides* et *saxa torrentis*. *Non mentior*, inquit; *vera narro; ipsi, ipsi*, inquam, *lapides sors tua sunt, et sorte tibi dividuntur; tantus est idololatrarum concursus, tanta frequentia, tantus fervor ac tanta devotio*. Quid si in hoc membro ludat propheta,

et sit tacita irrisio ex animi indignatione? q. d.: « In « lapides sortem mittis, et lapides tanquàm hæreditatis portiones sorte tibi dividi facis; ipsi, ipsi, inquam, erunt sors tua, ut non nisi lapides et inutilia « saxa possideas, et saxum ipse sis, similis effectus diis « quos colis. » Quid si per *saxa torrentis* per contemptum ipsa idola significet, quòd idola quæ colebant in torrente nihil differrent à saxis ipsius torrentis, et tot essent quot in torrente erant saxa, et hæc sorte distribuerent ut ea colerent? ET IPSIS EFFUDISTI LIBAMEN. Potest hoc pronomen *ipsis* et ad *deos*, quorum meminit versu superiori, vel ad ipsos *lapides* et *saxa torrentis* referri. Est autem *nesec, fusio*, seu *libamen ex vino*, Num. 15, et Exod. 29, etc. NUMQUID SUPER HIS NON INDIGNABOR? Hebr.: *An super his commiserebor?* Sensus idem est. Etiamsi mox ad narrationem redeat, hanc percunctationem tamen, ob rei indignitatem, ex animi dolore inseruit, ut intelligamus ad perditionem hominum non nisi urgentibus rationibus impulsum Deum commoveri. Ea enim est quorumdam scelerum impudentia, ea indignitas, ut si inulta illa relinqueret divina majestas, contra dignitatem suam agere videretur.

VERS. 7. — SUPER MONTEM, etc. Non diis vallium contenta deos quoque *montium* coluisti. CUBILE. Perseverat in adulterii similitudine. Ideò altare et cultum *cubile* vocat; ibi enim alteri viro prostituebatur.

VERS. 8. — ET POST OSTIUM, ET RETRO POSTEM POSUISTI. Tutelares deos et lares designat. Ponebantur autem *post ostium et postes*, ut felix esset et faustus tam egressus quàm ingressus; nisi *post ostium* dici velis figuratè et proverbiali formâ, quasi nullus esset absque deo angulus. MEMORIALE TUUM, vel *recordationem;* sic vocat sculptilia, quæ numinis memoriam renovabant; et in hunc usum in singulis domûs partibus apponebantur, ut è memoriâ non dilaberentur; hoc enim videtur divinitas exigere. Quare id ipsum summoperè sanctorum Patrum scripta commendant, videlicet ut Deum semper in animo, ejusque memoriam cordi impressam gestemus. JUXTA ME. Hebr., *de cum me*, id est, à latere meo. More mariti loquitur Dominus, à cujus latere surgere, et cum altero rem habere est supremum scelus, contemptus et infidelitas; hoc omninò designant verba. DISCOOPERUISTI, id est, abiens te discooperuisti. Est enim *galah, aperire, revelare;* constructum autem cum constructione alterius verbi perinde est juxta hebraismum ac si utrumque apponeretur; *discooperuisti ex latere meo*, id est, ex latere meo surgens te alteri denudâsti. Cæterùm cùm *galah* sit de numero eorum verborum quæ contrarias habent significationes, nam significat *apparere*, ac *disparere*, quod fit migrando, exsulando, etc., et cùm constructio conveniat, libenter pro *migrare*, seu *recedere* accipio; *ex latere meo, è lecto eodem in quo mecum jacebas recedens alteri tui copiam fecisti.* Hoc enim est Hebræum *alah*, pro quo Vulgatus doctissimè vertit, sensum explicans: *Adulterum suscepisti.* In hâc significatione verbo *ascendendi* utitur Scriptura, ita ut in significatione passivâ sit hoc loco accipiendum *theheli;* neque enim de ascensu in montes arbitror vocem hanc intelligendam. Unde ab ipso puto esse participium plurale femininum *oloth*, quod de femellis dicitur, et pro *fœtis et uterum gestantibus*, vel *partu* etiam *exoneratis* accipitur, Gen 33, Psal. 78, etc., quod etiam verba illa, Gen. 31, significant, *Ecce arietes ascendentes*, etc. DILATASTI CUBILE. Hoc et quod præcessit et quod statim sequitur optimè congruunt cum illis quæ sub Ahaz facta legimus, ult. Reg., cap. 16, nam et ipse rex *filium suum consecravit, immolabat quoque victimas, et adolebat incensum in excelsis et sub omni arbore virescente.* Ibi etiam legitur de nuntiis quos misit ad regem Assyriorum, quod dicitur versu 7, et quòd occurrerit regi venienti, quod eodem versu habes. Quod autem illic dicitur de altari, quod ædificari fecit in templo secundùm similitudinem altaris quod viderat Damasci, et de *altari æneo, quod erat coram Domino*, quod *loco movit*, et loco ejus altare majus secundùm ritus gentium collocavit; hìc puto significari, cùm dicitur, *è latere Domini surrexisse, et alteri succubuisse, et cubile suum dilatâsse.* PEPIGISTI CUM EIS FŒDUS. Neque ipsi rabbini hanc versionem reprehendunt, imò sic ferè omnes vertunt; nam dicunt *carath* significare *pacisci;* quos neque mihi in animo est reprehendere; dico tamen nusquàm me legisse in Scripturis *carath* pro *pacisci*, nisi cum nomine *berith*, sicut Latinis *ferire, scindere*, non significant *pacisci* nisi cum nomine *fœderis* aut *pacti*, etc. Ad verbum autem sic habent Hebræa: *Et scidisti tibi ab eis*, nempe diis gentium; et repetendum est nomen *cubilis;* dixerat enim: *Dilatâsti cubile tuum.* Ex loco autem libri Regum constat altare majus ad similitudinem altaris Damasci fabrefactum; unde sequitur: DILEXISTI CUBILE EORUM. Ut enim vidit altare quod erat Damasci, placuit illi: et cùm ex Damasco rediisset, adoravit, et hostias super illud quod jam in templo constructum reperit immolavit. MANU APERTA. Hebr., *iad cazith.* Vulgatus *cazith* ut nomen accepit à verbo *cazah*, id est, *vidit.* Sed quia hujusmodi nomen alibi non reperitur, *manum* hìc Hebræi pro *loco* accipiunt; et nonnulla verba supplentes, quem volunt sensum conficiunt, vitio illis admodùm familiari; quos plerique ex nostris sequuntur. Dicere tamen possumus hìc *manum* accipi pro *monumento* et *opere eximio*, sicut nos dicimus interdùm de imagine esse *manum Apellis*, id est, opus manu Apellis fabrefactum. Sic 2 Sam. 18: « Absalon erexit sibi statuam, quæ « est in valle regis, dicendo: Non est mihi filius, ut « memoriam saltem relinquam nominis mei; vocavit- « que statuam secundùm nomen suum, et vocata est « manus Absalon, id est, opus seu monumentum. » Ita Ahaz cùm vidisset altare Damasci, juxta ejus similitudinem aliud in templo erigi curavit: ideòque dicitur: *Dilexisti cubile eorum, manum quam vidisti.* Quod quamvis nemo rabbinorum annotavit, non propterea contemnendum ducas. Hic mecum considera, christiane lector, quo pacto Deus *peccata* quasi *in sacculo signet*, ut est apud Job; quemadmodùm enim bonorum operum nostrorum singulas circumstantias pon-

derat, ut pro omnibus retribuat, sicut cùm ait : *Eò quòd fecisti rem hujusmodi, et non pepercisti unico filio tuo,* etc., sic etiam in peccatis *omnes semitas pedum nostrorum considerat.* En audis objicientem concursum, sortes, loca, memoriam jugem, deinde è latere suo surrexisse ut alteri succumberet, quæ ab aliis accepisset dilexisse, et mox imitatam fuisse, ut discas rationem habere operum tuorum, cogitetque impurus sacerdos, quantò sit atrocius crimen ab altari Domini recedere, et *membra Christi membra facere meretricis*, et laicus, quid sit in templo Dei, dùm res sacra peragitur, oculis lasciviæ inservire ; ut præteream alia crimina inter Christianos passim obvia. *Numquid super his commiserebitur* Dominus ? Notandum etiam est, etsi hæc inventa regis impii fuerant, populo objici à prophetâ : nam impii regis præcepto summus sacerdos obedierat, et populus illorum impietati acquieverat.

Vers. 9. — Ornabas te regi. Corruptè legitur, *regio.* Objicit Assyriorum regi, quem propter excellentiam *Regem* absolutè vocabant, occurrisse Israelem cum *oleo* seu *unguento*, et *multiplicibus pigmentis*, quasi meretricem et adulteram, quæ adultero vult placere. Est alioqui *oleum* lætitiæ symbolum, quasi unctus et lætus occurrerit regi. Verisimile quoque est balsamum detulisse, cujus in agro Jericuntino erant arbores. Unde Oseæ 12 : *Deferentes oleum in Ægyptum*, etc. Nam cùm gratiam habere vellet Israel Assyrio quòd adversùs regem Syriæ hostis sui advenisset, processit ei obviam. Miserat autem jamdudùm argentum et aurum, quantum potuerat : cultum quoque et religionem imitatus est ; et ob hæc dicit propheta : Et humiliata es usque ad infernum. Coram ipso videlicet rege Assyriorum, significans sibi non esse vires ad resistendum regi Syriæ ; quasi ergo plùs virtuti, potentiæ et amicitiæ Assyriorum quàm potentiæ et amicitiæ Dei confidisset, audit : *Usque ad infernum humiliatus es.* Nam et temporali gloriâ et spiritali, quam in tutelâ veri Dei habuit, spoliatus erat Israel, regi extero et diis extraneis serviens. Ob quam causam etiam in Exod. 32 dicitur, quòd *Aaron spoliaverit Israelem ad murmur inter hostes ipsorum;* meritò enim Israelitis detraherent et in eos obmurmurarent, quicumque in eos insurgere vellent, audientes quòd relicto Deo qui eos de Ægypto eduxerat, deos Ægyptios maluissent colere, qui neque eos retinere in Ægypto, neque ipsos Ægyptios, ne submergerentur, eripere valuerant. Potest etiam hæc humiliatio ad tempora quæ subindè secuta sunt referri. Quis enim ignorat quàm humiliata ac depressa fuerit illa respublica, jam inde ab eo tempore ?

Vers. 10. — In multitudine viæ, etc., *rab* hoc loco de *longitudine viæ* dici existimo, ut Josue 9. Præter enim quòd ad Assyriam proficiscerentur pro auxilio, abeunt quoque omnes quotquot à Deo recedunt, in regionem longinquam et vias difficiles perambulant. Possumus et de multitudine accipere : *In multitudine viæ*, id est, *in multiplicibus viis tuis laborâsti.* Nam plures deos colebant, et multiplices ritus addiscebant, qui uno potuissent contenti esse. Cùm autem hæc omnia apta sint et appositè dicantur, ego tamen mallem *rab* in infinitivo accipere : *In multiplicando viam tuam laborâsti*, id est, ut proficeres et progressus faceres in eo vitæ instituto quod ingressa es. Si verò ut nomen accipias, eodem tamen sensu interpretari licebit : *In multitudine*, id est, pro augmentatione et promotione studiorum tuorum laborâsti. Objicit itaque zelum et contumaciam, quòd pro impietate labores sustinuerit, quæ multò minori negotio Dei sui gratiam potuisset promereri et beneficiis omnipotentis frui. Non dixisti : Quiescam. Laborasti, inquit, et agones subiisti ; nunquàm autem in ipsâ rerum difficultate, quâ sæpè laborabas, subiit in mentem ab incepto desistere, ut impedimentis ullis cederes. De voce *noasch*, pro quâ Vulgatus reddidit *quiescam*, sensum exprimens, variæ sunt sententiæ ; puto autem esse passivum *iaasch*, quod non est in usu in *al*, at in *piel* semel, Ecclesiast. 2, estque eo loco *abdicare animum*, aut *animo cadere præ diffidentiâ* seu *desperatione.* Usurpatur autem hæc tertia persona passivæ vocis pro eo quod Latini dicunt, *actum est;* dicereque licebit, *desperatum est.* Hunc locum videtur explicare ille Jerem. 2 : *Prohibe pedem tuum ne denudetur, et guttur tuum à siti. Et dixi : Num desperatum est? Non : quia amo alienos, et post ipsos ambulabo.* Vitam manus tuæ invenisti. Non destitisti ab incepto, quinimò prosecuta es viam quà ingredi cœperas, ac tandem illud vitæ genus quod consequi optabas invenisti atque apprehendisti. In nomine autem *vitæ* est ironia ; *vitam* enim vocat pestem atque ipsam mortem, quam tamen ipsi vitam reputabant ; et *vitam manûs* vocat vitam industriâ partam. Sicut autem qui multo labore et industriâ ac variis discriminibus vitam seu vitæ remedia consequitur, ut sunt opes et similia bona, benè collocatos labores suos arbitratur, neque eum laboris pœnitet ; idem objicit Dominus contigisse Israeli. Atque hoc est quod sequitur : Propterea non doluisti. Ubi insinuat quàm se voti compotes arbitrarentur ; et quantæ felicitati ducerent sese in amicitiam deorum insinuâsse, cultûs ipsorum rationem tenuisse, observâsse ritus, et inter eorum cultores connumeratos esse. O nos felices, dicebant, qui quod tamdiù optavimus, jam tandem tenemus ! O benè collocatos labores ! Nihil molestum nobis contigit ; nullus fuit labor, postquàm voti compotes facti, deorum istorum sumus cultores, etc. Quod verò Vulgatus ait, nimirùm Græcos secutus : Propterea non rogasti, perinde est ac si diceret : « Propterea animo « elata nihil tibi deesse putas ; neque Deo supplicas, « aut quidquam petis more miserorum et inopum. »

Vers. 11. — Pro quo sollicita timuisti? Hebr. : *Ecquem metuisti et timuisti?* vel, *ecquem reverita es*, aut *timuisti?* q. d., neminem. Sensum Vulgatus benè reddidit : « Etiamsi videaris me colere, et invocare « soleas in adversis, mentiris ; nihil de me aut meo « cultu sollicita es, neque ullo mei timore tangeris ; « voces tantùm habes et verba, corde longè es à me ; « mendax es et mentiri soles ; et tantùm abest ut

« me timeas, ut neque meî recorderis. » Et non cogitasti, etc. Hebræa, *et non posuisti super cor tuum*, etc. Quidnam? Quòd ego tacens, vel (ut est in Hebræo), *annon ego tacens.* Non, inquit, existimare deberes, cùm non subitò animadverto in te, ignorare me res tuas, aut aliâ quâvis ratione impunitatem tibi promittere; quin potiùs hoc sedulâ mente deberes attendere, *quòd ego tacens, et à seculo*, id est, quòd à seculo consueverim tacere, atque aliquandiù dissimulare. Nam quod in Vulgato legitur : Et quasi non videns non habetur in Bibliis Hebraicis. Symmachus tamen videtur legisse : Et mei oblita es. Hebræa : *Et me non timebis*, id est, nequaquàm timere soles; non cogitâsti quòd ego consueverim tacere, neque me times.

Vers. 12. — Ego annuntiabo justitiam. Ego faciam ut omnes intelligant quàm justa sis. Ironia est : hypocrisin enim et falsam justitiam Judæorum traduxit Deus, quoties eos potestati hostium tradidit. Nam si in illâ republicâ fuisset verum justitiæ studium neque obtinuisset falsitas seu mendacium, nequaquàm adversùs eos prævaluissent hostes; unde illi palàm testabantur, in exsilio se idcircò relictos fuisse à Deo, quòd ipsi Deum reliquissent. Vide Jeremiæ Lamentationes. Et opera non proderunt, vel *non sublevabunt;* non enim sublevamen afferunt in adversis hypocritarum bona opera, aut falsa sanctitatis signa, ut quæ gratiam hominum pro præmio habuerint, quia propter homines facta sunt; vel *opera* vocat idola quæ fabricaverunt.

Vers. 13. — Cum clamaveris liberent te, etc. Ubi sunt dii eorum, in quibus habuerunt fiduciam? Dicebat Moses : *Surgant et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant.* Hic *congregatos* vel illam deorum turbam vocat de quâ paulò antè, vel auxiliares copias quas multo auro conduxerant adversùs Syriæ regem; quas non allaturas auxilium Judæis significat, quando Chaldæi adversùs Jerusalem venirent. Nam (ut ex Scripturis conjicitur) jam Chaldæis subditi erant Assyrii, et Babylonii erant rerum domini; ob quod fortè dictum est quòd *omnes eos levaret ventus, auferret vanitas*, id est, levis aura; quod de diis fictitiis verum quoque est. Potest et hoc ultimum membrum sic accipi, ut mutatâ personâ de ipsis Judæis dicat : *Omnes eos levabit ventus :* q. d. : Quid clamabunt? è terrâ hâc, veluti paleæ quisquiliæque jactabuntur, et vento auferentur. Qui autem, etc. Cùm sui temporis scelera propheta commemorâsset, ob quæ non posset Deus non immittere flagella, cujusmodi fuit captivitas Babylonica; jam tamen aperit, eos qui resipiscerent et flagellis ad sanam mentem reducti in Deum sperarent, non penitùs oblivioni tradendos fore, sed è captivitate redituros, ut Deum laudarent. Quod tamen beneficium ad tam improbam gentem in officio continendam non potuisse sufficere prævidet propheta atque prænuntiat sub finem capitis; inquit igitur, pœnas dabitis, et instante captivitate *clamabitis;* nusquàm tamen apparebunt illi *vestri congregati*, sed universos tam illos quàm vos calamitatis *ventus auferet;* non tamen omninò abolebitur gens hæc; sed qui protectionem in me quæsierint, et in me spem collocaverint, non jam ab idolis, non jam ab amicis protectionem sperantes, adducam eos ut iterùm possideant terram hanc, et in eâ diutiùs vitam agant.

Vers. 14. — Viam facite, seu, ut est in Hebræo, *sternite : sternite,* id est, complanate viam. Declinate de semita; *phannù darec*, id est, facite ut faciem habeat et superficiem planam. Hæc est vis verbi *phanah* in *piel;* quod meliùs explicare non possumus quàm verbo *repurgandi, evertendi*, ut Sophon. 3 : *Inimicos tuos evertit, ne occuparet faciem terræ;* sic etiam Genes. 24, et Malach. 3, et supra 40. Auferte, etc., *elevare. Elevare* pro *auferre* dicit Hebraismus non rarò, ut versu præcedenti. Hæc autem verborum congeries nihil aliud notat quàm Dei benevolentiam erga suos, qui nolit illos, quorum ipse miseretur, impedimenta aliqua reperire quibus iter eorum retardetur. Quæ etsi dicantur de reditu è Babylone, in universum vera sunt, et in illis qui ex regione peccati redeunt, complentur. Quod annotârunt sancti in illud Exodi, quòd propterea voluerit Deus ducere Israelitas per terram Palæstinorum, ne insurgerent in eos; ut enim est apud Platonem : « Tamdiù difficile « est hominem in recta contineri, quamdiù recti « suavitatem non gustaverit; tota enim vita gustu « ducitur. »

Vers. 15. — Quia hæc dicit Dominus, q. d. : « Ne mireris quòd is qui tam severè populum ex « terrâ suâ ejecerit, tam sedulò nunc eorum reditum « paret, ut et viam expurgare et lapillos ex eâ au« ferri curet; nam in hunc modum dixit, » etc. Et suspensa est oratio usque ad versum sequentem. Antequàm enim quid dixisset annuntiaret, exordio utitur quo mores Dei explicat, ingenium et naturam; cui satis convenire videbis quæ jam dicturus est Deum dixisse. Excelsus et sublimis. Sensus est, ille, qui cùm sit *excelsus, et supra omnia, et æternus, et cujus nomen est sanctum*, et juxta naturam suam *excelsum* quoque locum *inhabitat* et *sanctum*, ille, inquam, qui cùm talis sit, *cum contrito* tamen seu *contuso et qui est humilis spiritu cohabitat, ut* ejus *cor et spiritum vivificet,* recreet et consoletur; is, inquam, dicit, quòd *non in æternum litigabit*, etc. Argumentum tale est, eum, qui cùm sit excelsus humilia respicit; qui *cùm sit in cœlo, respicit quæ sunt in terrâ* (ut est in Psalmo); qui cùm cœlum inhabitet, cohabitat quoque humilibus et abjectis; qui cùm *æternus* sit et impassibilis, nihilominùs *contusorum* habet rationem, ut eis medeatur; eum, inquam, profectò nequaquàm dedecet *in æternum non litigare*, etc., neque quos abjecerat, tam amanter reducere. Ergo juvabit in memoriam revocare quæ sit Dei nostri misericordia, qualis erga humiles et calamitatibus fractos, ut quem iratum sensimus, affabilem adhuc nos experturos sperare possimus. Habitans æternitatem, vel *æternùm manens.* Posset sic profectò homo cogitare : mortalia curat æternus; fracturas peccatorum sanctus; humiles et abjectos excelsus et sublimis; quis ergo mortalis

et peccatis eisdem ac reliquis vitæ humanæ conditionibus obnoxius, fratres, peccatores confractos aversabitur? Ut vivificet spiritum, etc. Ita Paulus: Qui consolatur humiles, consolatus est nos, etc. Facit hic locus ad illum Evangelii locum: *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua*, etc.

Vers. 16. — Non enim, vel, *quia non;* vel, *quod non.* Nihil mirum quòd auferre offendiculum, etc., jubeam; non enim is sum qui non consueverim à lite discedere et rixâ. Scio quando opus est contendere, increpare peccatores, ut ab incepto desistant, et in eos quoque interdùm animadvertere; novi quoque rursùm mitiùs cum eis agere et pœnitentiâ placari. Usque ad finem. In superioribus de hâc voce et phrasi dictum est. Deus noster in finem diligit, quia finem amoris attigit; et quò ultra amor progredi non posset, pervenit: at *non in finem indignatur*, neque ea omnia iratus infert quæ posset, et indignatio suppeditaret, et peccata nostra exigerent. Quare cùm diutiùs in irâ persistere videretur, objicit propheta, *utquid Domine irasceris in finem*, etc. Spiritus a facie mea egredietur, id est, ego, cùm volo, spiritum exhalare facio; *aufero* enim *spiritum principum*. Sensum, non verba reddidit Vulgatus, verbum enim Hebr. *ataph* est *tegere*, seu *obrui, ut non appareat*. Thren. 2, verbo *deficiendi* reddidit Vulgatus bis, et Jonæ 2, verbo *angustiari;* ego verba reddidi, *Spiritus à facie meâ operitur, tegitur, obruitur.* Hâc phrasi nos Lusitani utimur, *operiri cor* pro *valdè tristari*, Hebræi pro *mori. Ego,* inquit, *sum qui occido; sed ipse quoque sum qui vivere facio;* et hoc est quod sequitur: *Et status ego feci.* Quòd si utrumque meum est, percutere et sanare, deducere ad inferos atque reducere, jam verò percussi, jam humiliavi usque ad inferos: non id perpetuò me agere exspectare debetis, sed ut rursùs sanem et vivificem. Quòd si *iaatoph* activè accipiamus, ut, teste Hieronymo, acceperunt Symmachus et Aquila, sensus erit: *Spiritus meus, qui à facie meâ*, supple *egreditur, operit, obtegit et omnia occupat;* id est, ego sum qui omnia spiritu meo vivifico, et do spiritum habitantibus in terrâ, etc. Quî igitur fieri potest, ut omninò perire sinam homines, etc. Sed ut hæc interpretatio constet, nonnullæ voces supplendæ erunt; quod piis et doctis non placet.

Vers. 17. — Propter iniquitatem avaritiæ. De hoc *avaritiæ* studio, cui dediti erant principes Judæorum, tam ecclesiastici quàm seculares, diximus superiori capite. Hinc universa lues vitiorum in rempublicam eorum profluxit ob quæ iratus Deus eos in captivitatem abduxit. Abscondi. Quod sequitur: *Faciem meam*, ex commentario Hieronymi aliquis textui inseruit; et infinitivum pro præterito accepit Vulgatus more Hebræorum. Existimo tamen esse peculiarem phrasim, quâ et nos utimur Hispani. *Percussi abscondendo*, id est, latenter et alterius manu. Putabant enim Chaldæi, se esse illius calamitatis præcipuos auctores; at Deus erat qui per eos percutiebat. Abiit vagus. Hieronymus in commentariis legit *mœrens*, secutus Græcos. *Vel* conversus, inquit, aversus *dicere possumus, ut apud Jeremiam:* Convertimini, filii aversi. Sed sensus idem est; nam *converti in viam cordis sui*, et *averti à Deo*, re idem sunt. Hic planè videtur loqui de *desideriis cordis ipsorum* quibus *ipsos Deus tradidit* propter alia scelera; nam *peccata peccatis punit Deus*, ut inquit Augustinus. Potiùs autem de hoc exsilio et peregrinatione loquitur quàm de illâ quæ hanc consecuta est corporali; quia qui in Chaldæam abducebantur ex Sion *aversi*, à Deo priùs se averterant. Hanc etiam aversionem priùs curat, et huic priùs mederi solet. Nam qui *errant in solitudine*, et *viam* quæ ducit *ad civitatem in quâ habitent non inveniunt, esurientes et sitientes, et animo* quasi *deficiente*, non priùs *in viam rectam deducuntur* quàm *clament ad Dominum*, et misericordiam ab eo consequantur. Quare quæ sequuntur reductionem à peccato non minùs sonant quàm è Babylone. Nec mirum; nam typum et veritatem simul non rarò prophetæ enarrant.

Vers. 18. — Vias ejus vidi, etc. Superior versùs illud membrum explicat: *Spiritus à facie meâ obruetur;* hic autem alterum: *Et flatus ego creavi. Vidi,* inquit, *et sanavi*, aut *medicatus sum;* condolui, cùm viderem quantùm deflecterent à viâ vitæ; quare medelam ei adhibebo. Futura sunt in Hebræo; sed parvi refert. Commovit autem Deus ad pœnitentiam Israelem in captivitate detentum, ut agnoscerent errata sua, sicut legis in oratione Danielis, etc., ac deinde: Deduxi eos. In Judæam, *et reddidi consolationes*, quibus dudùm fuerant destituti, et *lugentibus ejus*. Sunt qui vertunt, *lugentibus eam;* sed sensus idem est. Scio quòd per Christum *data* est *corona pro cinere, oleum pro luctu*, etc., sed ego seriem orationis contexo; quod qui facit, multa prætereat necesse est, quæ aptè in singula verba dicta alioqui videri poterant.

Vers. 19. — Creavi fructum. Hebræis est participium, *creans;* quod pro præsenti accipi potest, sicut et futura quæ paulò antè præcesserunt. Potest et præcedenti verbo jungi: *Reddam consolationes, creans fructum*, etc., sunt autem qui *fructum labiorum* dicunt esse quod Paulus ait: *Reddemus vitulos labiorum confitentium Deo*, etc. Puto tamen hic ipsam *pacem* dici *fructum labiorum. Feci*, inquit, *ut pax annuntiaretur labiis hominum;* quo facit nomen *nib*, qui ipsos *terræ proventus* propriè designat, sicut et verbum *nub, fecunditatem* notat. *Proventus*, inquit, *labiorum erit pax;* nihil aliud quàm pacem sonabunt passim ora hominum. Verùm quia in pace redditâ Judæis per Persarum reges vidit propheta pacem quæ per Christum mundo obveniret, non solùm Judæis pacem sed et gentibus annuntiandam affirmat. Sic enim exponit locum hunc Apostolus ad Ephes. 2, et pro *fructu labiorum* dixit: *Evangelizavit pacem*, etc., gentibus, *qui longè*, et Judæis, *qui propè*.

Vers. 20. — Impii autem. *Vau* pro adversativâ particulâ non malè accepit Vulgatus *at impii*, seu *improbi*, etc. Videbat autem Isaias Judæos qui è Babylone redituri erant, pace illâ abusuros, et ad impietates et scelera prolapsuros, ob quæ perpetuæ calamitates eos manerent; propterea hæc verba adjecit, et

tandem affirmat ex ore Dei, quòd licet iis *qui longè* et iis *qui propè pax* annuntiaretur; *improbi* tamen, quasi nec *propè* neque *longè* essent, expertes illius pacis forent. Quod non sine doloris sensu, neque sine indignatione protulisse prophetam existimo. Dolebat quippe propheta in tanto pacis proventu, gentem illam pace carituram. MARE FERVENS, *nigerasch*, *propulsum*, et *tempestate agitatum*. Quid sentiat Spiritus sanctus de mentibus improborum, cogita hoc in loco, christiane lector. Vidisti unquàm concitatum magnâ vi ventorum mare? tales sunt, inquit, improborum mentes; quiescere non valent, affectibus suis et afflatu malorum spirituum agitatæ; quin etiam (ut Hebræa sonant) nunquàm non *stercus* et *lutum* ejiciunt. Est autem *repheseh* cum *schin* idem quod *stercus*; at si cùm *samec* legatur, aut *sin* pro *samec* positum dicamus, ut sæpè solet, est *perturbatio*, id est, *spuma*. Idcircò *conculcationem* vertit Vulgatus. Sic autem vocat res conculcatione dignas. Neque enim aliunde *egreditur impietas*, ut est in proverbio in libris Regum, quàm *ab impiis*. Inutilia sunt etiam eorum opera, et *spumæ* aut *luto* simillima, quæ non solùm non prosunt, sed alios inquinant. Tales semper fuerunt Judæi, etiam post reditum è Babylone; quare sequitur.

CAPUT LVIII.

1. Clama, ne cesses; quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum.

2. Me etenim de die in diem quærunt, et scire vias meas volunt; quasi gens quæ justitiam fecerit, et judicium Dei sui non dereliquerit; rogant me judicia justitiæ, appropinquare Deo volunt.

3. Quare jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras, et nescisti? Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra, et omnes debitores vestros repetitis.

4. Ecce ad lites et contentiones jejunatis, et percutitis pugno impiè. Nolite jejunare sicut usque ad hanc diem, ut audiatur in excelso clamor vester.

5. Numquid tale est jejunium quod elegi, per diem affligere hominem animam suam? numquid contorquere quasi circulum caput suum? et saccum et cinerem sternere? numquid istud vocabis jejunium, et diem acceptabilem Domino?

6. Nonne hoc est magis jejunium quod elegi? dissolve colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes; dimitte eos qui confracti sunt, liberos, et omne onus dirumpe.

7. Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam; cum videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despexeris.

8. Tunc erumpet quasi mane lumen tuum, et sanitas tua citiùs orietur, et anteibit faciem tuam justitia tua, et gloria Domini colliget te.

9. Tunc invocabis, et Dominus exaudiet; clamabis, et dicet: Ecce adsum; si abstuleris de medio tuî catenam, et desieris extendere digitum, et loqui quod non prodest;

10. Cùm effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris, orietur in tenebris lux tua, et tenebræ tuæ erunt sicut meridies.

11. Et requiem tibi dabit Dominus semper, et implebit splendoribus animam tuam, et ossa tua liberabit; et eris quasi hortus irriguus, et sicut fons aquarum, cujus non deficient aquæ.

12. Et ædificabuntur in te deserta seculorum; fundamenta generationis et generationis suscitabis; et vocaberis ædificator sepium, avertens semitas in quietem.

13. Si averteris à sabbato pedem tuum, facere voluntatem tuam in die sancto meo, et vocaveris sab-

CHAPITRE LVIII.

1. Criez sans cesse; faites retentir votre voix comme une trompette; annoncez à mon peuple les crimes qu'il a faits, et à la maison de Jacob les péchés qu'elle a commis;

2. Car ils me cherchent chaque jour, et ils demandent à connaître mes voies, comme si c'était un peuple qui eût agi selon la justice, et qui n'eût point abandonné la loi de son Dieu; ils me consultent sur les règles de la justice; ils veulent s'approcher de Dieu.

3. Pourquoi avons-nous jeûné, sans que vous nous ayez regardés? Pourquoi avons-nous humilié nos âmes, sans que vous vous en soyez mis en peine? C'est que votre propre volonté se trouve au jour de votre jeûne, et que vous redemandez tout ce qu'on vous doit.

4. Vous jeûnez pour faire des procès et des querelles, et vous frappez avec un poing impitoyable. Ne jeûnez plus à l'avenir comme vous avez fait jusqu'à cette heure, en faisant retentir l'air de vos cris.

5. Le jeûne que je demande consiste-t-il à faire qu'un homme afflige son âme pendant un jour, qu'il donne comme un mouvement circulaire à sa tête, et qu'il prenne le sac et la cendre? Est-ce là ce que vous appelez un jeûne et un jour agréable au Seigneur?

6. Le jeûne que j'approuve, n'est-ce pas plutôt celui-ci? Rompez les chaînes de l'impiété; déchargez-vous de tous les fardeaux qui vous accablent; renvoyez libres ceux qui sont opprimés par la servitude, et brisez tout ce qui charge votre conscience.

7. Rompez votre pain à celui qui a faim, et faites entrer dans votre maison les pauvres, et ceux qui n'auront point d'asile. Lorsque vous verrez un homme nu, revêtez-le, et ne méprisez point votre propre chair.

8. Alors votre lumière éclatera comme l'aurore, et vous recouvrerez bientôt votre santé, votre justice marchera devant vous, et la gloire du Seigneur vous protégera.

9. Alors vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera; vous crierez vers lui, et il dira: Me voici; si vous ôtez du milieu de vous la chaîne, si vous cessez d'étendre la main contre les autres, et de dire des paroles nuisibles au prochain.

10. Si vous assistez les pauvres avec effusion de cœur, et si vous remplissez de consolation l'âme affligée, votre lumière se lèvera dans les ténèbres, et vos ténèbres deviendront comme le midi.

11. Le Seigneur vous tiendra toujours dans le repos; il remplira votre âme de ses splendeurs, et il délivrera votre personne; vous deviendrez comme un jardin toujours arrosé, et comme une fontaine dont les eaux ne tarissent jamais.

12. Les lieux qui avaient été déserts depuis plusieurs siècles, seront en vous remplis d'édifices; vous relèverez les fondements abandonnés pendant une longue suite d'années; et on dira de vous, que vous réparez les haies, et que vous faites une demeure paisible des chemins aux passants.

13. Si vous vous empêchez de voyager le jour du sabbat, et de faire votre volonté au jour qui m'est consacré, si vous le regardez comme un repos délicieux, comme le jour saint et glorieux du Seigneur,

batum delicatum, et sanctum Domini gloriosum, et glorificaveris eum, dùm non facis vias tuas, et non invenitur voluntas tua, ut loquaris sermonem :

14. Tunc delectaberis super Domino, et sustollam te super altitudines terræ, et cibabo te hæreditate Jacob patris tui; os enim Domini locutum est.

dans lequel vous lui rendiez l'honneur qui lui est dû, en ne suivant point vos inclinations, en ne faisant point votre volonté, et en ne disant point de paroles vaines :

14. Alors vous trouverez votre joie dans le Seigneur. Je vous élèverai au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé sur la terre; et je vous donnerai pour vous nourrir l'héritage de Jacob votre père : car la bouche du Seigneur a parlé.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Clama, etc. Quòd Judæi sint illi *improbi*, quibus *nulla esset pax*, propheta jam ostendit, et falsam justitiam, cui dediti erant, coarguit; possunt autem hæc aptissimè ad ea tempora referri quæ Christi Domini adventum præcesserunt; quibus cùm præter idololatriam omni genere scelerum contaminati essent ante Deum, exteriori et carnali justitiâ tantùm contenti, putabant malè secum Deum agere, quòd non Messiam mitteret, ut eos à tantis calamitatibus, quibus post reditum è Babylone premebantur, liberaret. Quare magnas voces edere prophetam jubet Dominus, et ut magnis clamoribus ad se vocatos Judæos coarguat scelerum suorum. Neque malè pro *gutture vocare*, seu *vocem edere*, Vulgatus, *clamare* dixit. Possemus etiam verbo *prædicandi* reddere. Nomen autem *gutturis* per pleonasmum additur. Annuntia, etc. Faciliùs per alios admoniti in peccatorum nostrorum cognitionem devenimus quàm si nullus commonefaciat; *nobis enim parcimus*, ut dicebat ille, *et deformitatem nostram venustatem sæpè putamus*. Alienis itaque oculis opus habemus et vocibus, imò et clamoribus, tanquàm dormientes. Præcipitur autem ut *clamet, neque à clamore desistat* propheta, aut vocem contrahat, contineat seu cohibeat, aut ne voci parcat; nonnullis enim frequentes clamores necessarii sunt, et perpetua peccatorum commemoratio; illis nempe qui se peccatis carere existimant, ut ex hoc loco apparet, et ex versu sequenti comprobatur.

Vers. 2. — Me etenim, etc. Hebr., *et me*; sed interdùm conjunctio est rationalis Hebræis; videtur tamen hoc loco peculiarem quamdam vim habere, quam non facilè exprimas. Exigit enim ut nonnihil suppleatur, q. d., *habent scelera, transgressiones et errata, et me requirunt, quasi gens*, etc. De die in diem. Hebr., *dies dies*, vel *die die*, id est, singulis diebus, Gen. 39, Exod. 16, Ps. 60. Scire vias meas volunt, id est, consilia et meorum consiliorum rationes, ut de adventu Messiæ, cur differtur; quare permittat populum suum indigna pati, et hujusmodi, ut sequenti versu aperit. Quasi gens quæ justitiam fecerit. Justorum peculiare esse videtur, divinorum consiliorum rationem tenere, et in omnibus suis actionibus divinam voluntatem collimare, ne ab eâ quâvis ratione deflectant. Horum propria videtur esse sollicitudo illa de Dei mente percipiendâ, de divinæ legis, in quâ beneplacitum ipse suum manifestat, intelligentiâ : hi præsentia præteritis conferunt, et futura animo metiuntur, et Dei providentiam præ oculis semper habent, cui humana omnia sciunt esse subjecta. Hos imitantur hypocritæ illi, præsertim qui exteriori tantùm specie sanctitatis pollent; nisi quòd ficti isti nunquàm secum benè agi arbitrantur; cùm enim terrenis bonis animo fixi sint, iniquè ferunt ea sibi, tanquàm justis, non affatim vel à Deo vel à reipublicæ rectoribus distribui; at verè justi et pii de amissione æternorum tantùm solliciti sic sua componunt, ut cùm se indignos aere quem respirant arbitrentur, æternitatem et veram felicitatem semper meditantur, et super hâc re rationes subducunt. Et judicium Dei sui non dereliquerit. *Derelinquere Dei judicium* is dicitur, qui à recto declinat, et bono quod ille probat, consulit ac præcipit. Itaque qui *judiciis Dei* per verbum suum promulgatis acquiescit atque obtemperat, qui ea observat, et ab eis latum unguem non discedit, is de aliis judiciis, quæ ignorat, inquirat (modò *majestatis* ne sit *præscrutator*); qui verò manifesta contemnit, quid de occultis inquirit? numquid ut tantò asperioribus flagris dignus fiat, quantò plura didicerit? Hoc certè genus hominum malè semper habui, quorum vitam si explores, eam labe vitiorum aspersam reperias; si verò ex percunctationibus de divinis mysteriis, de animæ cum Deo per indeficientem amorem unione, de perfectione et vitæ contemplativæ sublimitate, et id genus quæstionibus, de quibus inter sese disserunt, velis judicium facere, aut de quibus se instrui velle petunt, tantùm non angelos judicabis. Similes profectò sunt illis Pharisæis, qui de *magno mandato* interrogabant, qui neque *minima* adimplebant. Interea tamen cogita, lector, quorum sit vias Domini velle addiscere, nempe qui à judiciis Dei sui non recesserit, aut aliquod ex eis prætermiserit; ex illis, inquam, quæ Ps. 119 celebrantur, et *judicia*, et *justitia*, et *justificationes Dei* dicuntur à Davide; quæ qui fecerit, homo justus est. Judicia justitiæ. Quasi vellent Deum redarguere alicujus injustitiæ; *interrogare* enim *judicia justitiæ* est, ni fallor, Deum quasi adigere ut rationem reddat aliquorum operum seu judiciorum suorum, et se justificet; ut si quis quæreret : *Domine, quid est quòd deseruisti Israelitas, et ad gentes te contulisti?* Sed non alia exempla requiramus quàm quæ mox sequuntur; huic namque sententiæ favet quod sequitur. Appropinquare Deo volunt. Quasi cum eo congressuri. Est enim Hebræis interdùm *carab*, id est, *appropinquavit*, verbum castrense, et animum hostilem notat, sicut verbum *videre*, Ps. 27, et aliàs; ita etiam accipio quod superiori capite dicitur : *Appropinquate huc, filii veneficæ*, etc., ac si judicio cum eis contendere vellet; ut videas impiorum contumaciam atque arrogantiam, ut Deo quasi bellum movere audeant. Videte hypocritarum ingenium, ut sint superbi et numinis contemptores. Quid dicendum est, nisi quòd Deum cœlo, deturba-

rent, si possent, et à rerum gubernatione amoverent?

Vers. 3. — Quare jejunavimus, etc. Jactabatur variis tempestatibus Judæorum respublica, post reditum è Babylone, prout videre poteris apud Josephum; interim tamen Judæi à veri Dei cultu non abstinebant; statis diebus jejunia celebrabant, et suis quoque temporibus nova indicebant, affligebantque animas suas luctu, et cineris aspersione atque cilicio, et aliis id genus quæ carnem macerant, quæ in usu erant sanctis Patribus, si quando Deum placare et ad misericordiam flectere decrevissent. Anima enim *quæ incedit curva, et tristis est super magnitudine mali, et oculi deficientes, et anima esuriens, dat Deo laudem atque justitiam,* ut est apud Baruch. Hæc, inquam, etsi exercebant, tamen calamitates magis magisque in dies inundabant, regnumque illud brevì ruiturum funditùsque evertendum videbatur. Expostulabant ergò Judæi hypocritæ cum Deo; et ut rationem suæ dissimulationis redderet, exigebant. Universam siquidem justitiam istis exterioribus exercitiis definiebant. Itaque cùm undiquaque justificationibus legis respondere se arbitrarentur, et nihil externæ justitiæ prætermittere (quam coram Deo suam quoque sciebant habere laudem) ambigebant et animo fluctuabant, quì fieret quòd Deus justorum precibus non responderet, et in tantis calamitatibus aliquod favoris signum non exhiberet. *Non aspexisti,* inquiunt, *non novisti. Videndi* enim et *noscendi* verbis universa quæ nobis divino munere contingunt complectuntur; nam unico intuitu et minimo negotio quidquid vult conficit omnipotens ille Dominus; sicut enim *respiciens facit terram tremere;* ita si in nos oculos conjiciat, ditabit, ornabit, liberabit et beatos reddet. Vide autem hominum istorum vecordiam. Nam cùm silentium Dei, vel ex Dei ipsius voluntate, vel ex ipsorum occulto vitio ortum posset ducere, haudquaquàm eis in mentem veniebat hoc, quod verisimilius nemo, nisi imprudens quispiam, judicaret; illud autem, quod aliquid injustitiæ aut insolitæ inhumanitatis notam Deo videbatur innuere, potiùs animo versabant. Quâ in re etiam hominum quorumdam miseriam deflere libet, qui se putant jejuniis et corporalibus exercitiis, quibus nec vel media pars eorum quorum Deo sumus debitores constat, Deum adeò sibi debitorem reddere, ut si in mediis periculis exoratus non subvenerit, eum veluti injustum, aut certè parùm clementem, incusare non vereantur. At vera justitia cùm facit omnia quæ à Domino præcepta sunt, dicit: «Servi inutiles sumus; » et : « Non intres in judicium cum servo tuo; « quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens; » et : « Ab occultis meis munda me; » et : « Nihil « mihi conscius sum; sed non in hoc justificatus sum. » Sciunt enim posse Dominum plurima objicere, quæ nostrum aspectum subterfugiunt, sicut hoc loco : Ecce in die jejunii vestri, etc. Tempore jejunii ab aliis rebus, quæ vobis adlubent et animis vestris inhærent, nequaquàm abstinetis, imò *invenitis,* id est, conamini ut inveniatis. Debitores. Sensum vertit Vulgatus : *etseb* enim *labor* est; at *exigere labores* est *adigere ut reddant quæ labore et industriâ parta sunt,* id est, bona quæ mutuò fortè dedimus. Sic accipitur nomen *laboris* Prov. 5 : *Labores tui non sint in domo ignoti,* etc., quare *panis* seu *cibus hominis* dicitur Ps. 127 : *Panis doloris* seu *laboris,* id est, labore partus. Bona itaque temporaria erant *beneplacitum* illorum, *quod* ab ipsis *inveniebatur tempore jejunii;* quo satis indicat eos non ita humiliari coram Deo in adversis sicut opus erat; qui enim tantâ curâ suarum rerum in medio jejunio afficiebantur, et adeò suæ utilitati invigilabant, profectò nondùm eò dolor processerat et pœnitentia, (quam tamen jejunio et sacco profitebantur) ut visibilium contemptum induceret aut oblivionem, quam certè vera pœnitentia secum affert; sensum enim purgat et noxias affectiones, eo saltem tempore quo viget, sedat; et quamdiù salubris ille dolor obtinet, fastidio sunt quæ charissima esse solebant; filiorum aspectus tunc injucundus est; ornatus et pretiosæ vestes sordent; deliciasque et fercula ut stercora reputamus, et tantùm ad delictorum remissionem et divinam gratiam suspiramus. Hæc *kephets,* hæc *beneplacitum* nostrum, hanc quærimus, hanc invenire satagimus. Lege Davidis Psal.; fictam itaque pœnitentiam eis objicit, et bonorum istorum impotens studium.

Vers. 4. — Ad lites et contentiones, etc. Etiamsi inedia bilem commovet, non tamen usque adeò motionibus istis naturalibus subjectus esse debet qui tam castis cogitationibus, quales sunt pœnitentiæ, indulget, ut præter decorum, et non satis laudatam modestiam, in rixas et contentiones prorumpat. Hic autem, quantùm conjicere possum, eos adeò suorum bonorum et pecuniæ studiosos fuisse significat, ut jejunium non ad modestiam et humilitatem, non ad divinam gratiam promerendam, sed ad pecunias congerendas instituisse viderentur. Nam illa propter quæ quidpiam facimus, opus ipsum subsequuntur, ut qui propter collocandam filiam ad Indos proficiscitur, illic congerit pecunias, non eas dissipat; atque ad suos rediens, mox quærit cui filiam suam nuptui tradat. Si igitur illorum jejunia *lites et rixæ* excipiebant, in hoc instituisse jejunia videbantur ut liberiùs possent istis vacare, et tempus ad judicia exercenda suppeteret. Quid si *ad lites* et *jejunia* vocet jejuniis certare, videlicet ut hic plures dies se jejunare quàm alius diceret? Isti enim sunt qui Domino dicebant : *Quare discipuli Joannis et Pharisæi jejunamus?* etc., quasi ipsum jejunium inani gloriæ potiùs quàm pœnitentiæ deserviret. Percutitis pugno, vel eos à quibus suos labores exigebant; vel se invicem, dùm de jejuniis contenderent ac litigarent. Qualis, quæso, hæc pœnitentia censenda est, quæ proximum violat, cujus charitatem nobis jejunio antiquiorem esse debere præcipit divina Majestas? Idem omninò dicendum est de illorum abstinentiâ, vigiliis, vili habitu, illotâ facie, impexâ comâ, vitato hominum consortio, et similibus; quo quò magis in hujusmodi corporali exercitatione excellunt et cæteros longo intervallo post se relinquunt, eò magis plus alios despiciunt, aut etiam de

aliis obloquuntur, et illis detrahunt. Ridiculi prorsùs homines, et istis simillimi qui charitatem, in quâ totius justitiæ cardo vertitur, proscindentes, corporali exercitatione, quæ, si illâ destituatur, *nihili* nomine censetur ab Apostolo, universam sanctitatis rationem metiuntur, audiant quid hìc dicat Dominus: NOLITE JEJUNARE, SICUT, etc. Ad verbum, *secundùm diem*, id est, sicut hodiè, hoc tempore, hactenùs, ut solemne vobis et moris est. UT AUDIATUR, etc. *Clamor, vox, col,* id est, preces quas funditis; vel potiùs, ut in summâ sit explicatio ejus quod dixerat, *secundùm diem:* Ne jejunetis, ut hactenùs consuevistis, nempe *ut clamor vester,* quem inter contendendum et rixandum emittitis, *in excelso audiatur;* vel *clamor vester,* quem emittere facitis eos quos ad persolvendum adigitis, aut quos percutitis. Nomine autem *clamoris* intelligit sæpè Hebraismus violentias, rapinas, fraudes, et ea omnia quibus violatâ charitate *clamorem* edere facimus injuriam passos. Hic cœlos penetrat, neque aures Dei hujusmodi clamorem ferre possunt. Exempla obvia sunt. Vide supra, cap. 5.

VERS. 5. — NUMQUID TALE EST, etc. Ne putes hìc corporalem abstinentiam et jejunia rejici; sed per comparationem ad charitatem fieri sermonem, videlicet ut hinc jejunium et carnis macerationem absque charitate, illinc charitatem vel jejunio destitutam, et secundùm suam naturam consideratam colloces; non enim ait: *Non elegi jejunium*, sed: *Non hoc jejunium elegi.* PER DIEM. Vulgatus *iom* pro *baiom* accepit, neque malè; ego ad verbum reddidi, (quasi *jejunium* tempus jejunio dicatum appellet) ut sit sensus: *Numquid jejunium ejusmodi elegi*, seu *tempus quo affligat homo animam suam*, videlicet ut nihil aliud à jejunante requiram quàm ut affligat animam, id est, se et corpus suum ita inediâ conficiat, ut caput rectum gestare non possit, sed dimittat, ut juncus flaccescens solet, et super saccum et cinerem stratum jaceat? CONTORQUERE; *caphaph* propriè est *curvare, incurvare;* unde *caph, quævis curvitas* seu *concavitas quæ curvatione factâ manet.* Nomen verò *agemon*, quod *circulum* vertit Vulgatus, *juncum* notat; at cùm interdùm pro *reste ex junco* accipiatur, ut Job. 40, Vulgato licuit *circulum* dicere; vide supra cap. 9. ET DIEM ACCEPTATIONIS. Locus hic confirmat superiorem interpretationem, quâ *diem* pro jejunii tempore accepi. Hinc habemus, quando in veteri instrumento Deus aut *jejunia* aut *sacrificia* aut quævis alia *sibi accepta* esse dicit; aut *odorem suavitatis Deo*, seu *fragrantiæ* (ut Paulus vertit) legimus, ea, inquam, omnia intelligenda esse, modò absque charitate non fiant; hanc adhibendam ubique conditionem locus hic luculentissimè confirmat. Nequaquàm enim *sibi accepta* esse dicit, quæ alibi *sibi accepta* esse testatus est; verùm seipsum hoc in loco interpretatur ad nostram eruditionem; videlicet ut nihil probari Deo sine charitate intelligamus; ut vel ex hoc loco nos communire sufficienter satis possimus adversùs hæreticos, qui fidei adscribere volunt justificationem ex locis perperàm intellectis; quibus si fidem suam Deo objiciant: Domine quare credidimus, et non aspexisti? Dixisti enim: *Qui crediderit, salvus erit;* et *fide justificari* sæpiùs homines Spiritu sancto inspirati nobis testati sunt; non dubium quin responsurus sit Dominus: Ecce cum fide vestrâ invenitis beneplacitum vestrum, et lucro vestro intenti estis, et ad lites et contentiones reditis. Numquid hæc est fides quam elegi, et electam vobis commendavi? Fidem quidem commendavi, sed non talem quæ charitatem violat, Christi Ecclesiam scindit, obedientiam nescit, neque aliud quàm decertare et conviciis lacescere novit; ne ultra, sicut hactenùs, credatis, sed fidem charitate conjunctam colite; non eam pro ancillâ habetote, sed ut sine quâ nihil cætera habent pretii aut meriti. Vides, vel Domino interpretante et seipsum explicante, quo pacto debeamus sacram Sripturam exponere.

VERS. 6. — DISSOLVE COLLIGATIONES. Possumus in infinitivo legere; Vulgatus per imperativum vertit; quia, ut in nostrâ versione vides, sequuntur nonnulla verba in futuro; sensus tamen constat. *Caretsuboth* Vulgatus *colligationes* dixit; cùm verbum habeat quatuor litteras incerta est radix. Si *tsade* adventitiam dicas, est à verbo *carab*, quòd vincula *adurant*, et exhauriant spiritum et vitam; si verò *beth*, est à *carats*, id est, *exacuit;* unde *caritsim*, id est, *tribulæ*, et sic à *punctione* nomen habent. Vel certè ex duabus radicibus compositum est, *carab*, *adustum est*, et *tsabah*, *intumuit*, quòd *colligationes* et *vincula* molesta sint et *tumescere* faciant membra. De felicitate mundanorum dicitur in Psalmo, quòd istis careant ante mortem, et molestiâ ligaminum, quæ vulneribus adhiberi solent, etc. *Vincula* ergo *improbitatis* appellat hìc quæ ipsa improbitas injicit debitoribus. FASCICULOS; *agudah fascem* notat; sed *fasciculos* hìc appellat metaphoricè fœnora, quæ dùm debitores non sunt solvendo in dies augentur, et in *fasces* excrescunt, quos non possunt ferre; vel certè servitia et operas, quas illis injungebant interim, dùm non solverent. Quòd si scribendum per *resch* quis dixerit, *aguroth* tractatus interpretetur et chirographa, quibus debitores obnoxii fiunt; sic enim appellantur *scripturæ*, et *epistolæ* Hebræis. Hos itaque *transilire facere*, id est, præterire jubet, ne debitores adigant ut, sicut in illis habetur, persolvant. DEPRIMENTES, seu *oppressionis*, sensus constat; vox autem *motah perticam*, ac deinde *jugum* nota quod cervicibus imponitur, tam boum ad sulcos faciendos, quàm hominum onera deferentium. Quod nomen hoc eodem versu repetitur; et *quidquid molestum* et *grave* est figuratè notat. Nihil itaque molestiæ inferre, sed potiùs humanitatem exercere erga omnes jubemur. Infra vers. 9, Vulgatus *catenam* reddidit.

VERS. 7.—FRANGE. Quia per imperativum vertebat, omisit interrogationis particulam, *annon dividere*, etc. OPERI EUM. Rectè conjunctio omittitur, quæ sæpiùs Hebræis vacat; vel alteri, quæ sequitur, respondet; *et operi eum, et ne te abscondas à carne tuâ;* sic Hebræa habent ad verbum. Hæc dicit esse jejunium acceptum sibi, quia virtute continent jejunium, et præstant jeju-

nio, ut si alterum ex illis omittendum sit, jejunium potiùs omittatur. *Operi*, dixit, et *carnem tuam;* alterum per extenuationem ob facilitatem, alterum per augmentum, ut necessitatem induceret. Quod autem facile est et necessarium, quis non præstabit? Quid si propterea operire fratrem nudum vocavit *non abscondere se à carne suâ*, quòd qui fratrem nudum operit, seipsum operit, et sibi providere dicitur, ne nudus coram Deo appareat?

VERS. 8.—TUNC ERUMPET QUASI MANÈ, etc. Quæ sint humanitatis et misericordiæ præmia hoc loco commemorat propheta. Interrogant illi, quare jejunantibus non subveniret; respondit, quòd non sicut oportebat jejunarent. Simile est illud : *Petitis, et non accipitis, eò quòd malè petatis.* Cùm enim dicebatur : *Petite, et accipietis*, intelligendum erat, modò benè peterent. Addit ergo, quòd si formam jejunii mutarent, et misericordiæ jejunium conjungerent, multò plura et potiora acciperent quàm optarent. Primò ergo : *erumpet*, rectè vertit Vulgatus verbo neutro. *Erumpet lux tua*, id est, incipiet tibi illucescere, et è mediis calamitatum tenebris incipies emergere. Has tenebras sparsit super vos vestra inhumanitas; hæc *sicut librum cœlum convolvit*, seu *plicat* (ut loquitur Scriptura), diem terris aufert, tempestates concitat, et totam mundi machinam conturbat. Ut vel hinc videas quantâ curâ afficiatur Deus pauperum suorum, et quanti eorum salutem atque consolationem ducat. Familiare est autem *lucis* nomine prospera, et *tenebrarum* adversa in Scripturis designari. ET SANITAS TUA, etc. Nomen est quo chirurgi vocant emplastra sua; hinc metaphoricè pro medicamine, remedio seu reparatione quarumcumque rerum accipitur. Neh. 4, Jerem. 29 et 30; hìc ergo pro opitulamine seu remedio sumitur; quamdiù enim durat inhumanitas nullum est remedium et adversùs irruentes tempestates obstaculum, seu operimentum; sicut supra cùm crudelitates commemorâsset, dicebat : *Quid facietis in die visitationis*, etc. ANTEIBIT FACIEM TUAM JUSTITIA TUA, id est, in omnibus quæ occurrerint rebus apparebit quòd justus sis. Obtinuerat enim passim opinio, quòd adversa non nisi ob scelera contingerent. Unde orta phrasis, *anteire justitiam*, pro *omnia, quæ nocere possent, amovere, et omnia plana reddere juxta justitiæ meritum.* Unde etiam illud : « Respondebit mihi justitia mea; et re« tribuet mihi Dominus secundùm justitiam meam, et « secundùm innocentiam meam, » etc. ET GLORIA DOMINI, etc. Vulgatus supplevit conjunctionem, *et*, meritò. Si in memoriam reduxeris historiam illam, quando Mosen voluerunt Israelitæ lapidibus obruere, et ille ad Dominum confugit, apparuitque gloria Domini in nebulâ, et operuit locum, etc., intelliges locum istum. Hinc enim ortum habuisse videtur hæc locutio : *Gloria Domini colliget te*, id est, insurgentibus in te hostibus, per Dominum omni periculo subduceris; quemadmodùm Mosen Dominus gloriâ suâ et nebulâ protexit; quò etiam respexit Psal. : « Abscondes eos in abscon« dito faciei tuæ à conturbatione hominum; proteges « eos in tabernaculo tuo à contradictione linguarum. » Ergo crudeles et immisericordes omnium injuriæ expositos esse intelligito, illisque in singulis ferè passibus timendam esse ruinam; præcedit enim eos iniquitas, et odium quo illos Deus prosequitur.

VERS. 9.—RESPONDEBIT TIBI. Dicebant quòd *non videret, non aspiceret*, id est, non attenderet ad preces cum multo jejunio conjunctas. Hic jam habes quid Deo aures obturet, et oculos avertere faciat. Misericordiam exercentes diù laborare non patitur : *ipsi* enim *misericordiam consequentur.* Lege psalmum : *Beatus qui intelligit super egenum, et pauperem.* ECCE ADSUM. Heb., *ecce ego;* quid tibi opus est? adsum opem laturus. SI ABSTULERIS. Sunt qui hæc conjungunt superioribus; sed initium versûs sequentis : ET EFFUDERIS, (sic enim habetur in Hebræo) facit ut ex hoc loco pendere dicamus orationem usque ad verbum *orietur.* CATENAM. Vide supra vers. 6. DESIERIS DIGITUM EXTENDERE. Verbum supplevit ad elucidationem; ego verbum verbo reddidi, ut repetatur in hoc membro et sequenti verbum *abstuleris*. Est autem *mittere digitum* contendere et rixari; sumptum ex gestu videlicet rixantium. Fortè illud est in Proverbiis de petulanti feminâ, *digito loquitur;* aut certè est quasi volentis oculos eruere; quod est irati et impotentis animi.

VERS. 10. — CUM EFFUDERIS. Hebr., *et effuderis*, seu (juxta propriam significationem) *deprompseris.* Sunt Hebræis peculiares quædam phrases quæ rem vehementer augent et amplificant, quas Latinus sermo nequit satis exprimere, aut vim earum adæquare. *Depromere* ergo *animam* est tota misericordiæ viscera patefacere; quod non facit qui aut non subvenit aut non condolet, aut non quantùm valet auxilii præstat; quod sequens membrum notat. *Satiare* enim *animam afflictam* seu *inopem* est affatim suppeditare quibus indiget, ut non ultra indigeat. *Si tam magnificè*, inquit, *misericordiam exhibeas.* ORIETUR IN TENEBRIS LUX TUA. Discutientur calamitatum nubila, et ipsa *caligo* resplendebit *ut meridies*, id est, in maximam lucem convertetur, ut læteris pro diebus quibus fuisti humiliatus, etc. Quid si ipsas luctûs causas gaudium allaturas significet? nempe ut de illis ipsis valdè lætetur pro quibus tristabatur, et libenter *glorietur in infirmitatibus* cum Paulo, jam ad perfectionem vitæ perveniens; qui cùm Christum nesciret, aut in peccatis degeret, summam malorum pauperiem et injurias reputabat. Sed prior sensus planior est.

VERS. 11. — REQUIEM DABIT. Potest esse verbum, *nacah*, id est, *deducet*, ut pastor. Qui sensus aptus satis est; quasi alludat ad illam deductionem filiorum Israel per desertum; hoc enim verbo utitur Scriptura, Exod. 13 : *Jehova ibat ante eos interdiù in columnâ nubis, ut duceret eos in viâ*, et Ps. 77 : *Duxisti, velut oves, populum tuum*, etc. Voluit autem eorum ducatum abjicere propter eorum scelera; at hìc ducatus perpetuus fore promittitur. Potest et sic accipi : *Erit perpetuò Jehova requies tua, in quo uno quiescas.* ET OSSA TUA. Hebræi scriptores nonnunquàm *ossa* pro toto homine accipiunt. Ps. 141 : *Dispersa sunt ossa nostra secus infernum*, id est, in ea discrimina nos

adduxerunt ut propè ad mortem accesserimus. Vocant etiam *ossa* singula quæque membra, quia ossibus distinguuntur, ut cùm dicitur Ps. 34 : *Dominus custodit omnia ossa justorum, et unum ex eis non confringi patietur ;* sic hoc loco *ossa extrahere*, seu *eripere* est non sinere ut aliquod piorum membrum quidquam detrimenti patiatur. QUASI HORTUS. Primò animo volve viriditatem, proceritatem, amœnitatem, fertilitatem et universam denique pulchritudinem *horti irrigui ;* deinde eam cogitationem ad animum et vitam hominis transfer, et aliquâ ex parte felicissimam eorum hominum conditionem percipies. Qui erga alios homines misericordes sunt, grati sunt universis propter utilitatem, et in largiendo hilaritatem : ad eos in æstu confugitur ; nunquàm eis gratia deficit ; qui enim miseretur et tribuit, auget Deus illi vires et bona, et *dat semen ad seminandum, et panem ad manducandum.* Huc facit apologus de eo, qui propterea agrum quempiam valdè frugiferum emerat quòd ex eo, non septo neque vallis munito, tam dominus agri quàm plerique alii saturarentur; at post quàm in possessionem avari devenisset, et eum muro communisset, nonnisi illi sufficientes fruges afferebat. Consulens itaque oraculum tale audivit responsum :

Uni servit ager tibi, nunc cur tanta requiris?

Huc fortè facit quod sequitur. ET QUASI FONS AQUARUM, CUJUS, etc. Quo significat, semper habituros ex quibus possint misericordes esse. Conferre enim beneficium in pauperem est semen in pinguissimam terram propitio cœlo projicere. *Qui autem parcè seminat, parcè et metit. Alii aliena diripiunt et in egestate* sunt, *isti propria distribuunt, et semper abundant*, inquit Sapiens. Juvat in similitudine fontis hoc quoque considerare, quòd si quis aquas fontis muro includat, non emanant aquæ sed furtim aliò sese proripiunt. Id tibi continget si servare velis temporalia bona. Et in Hebræo quidem non est nomen *fontis*, sed generale nomen *exitus, egressus, scaturigo;* et pro, *non deficiunt, non mentiuntur,* eleganti translatione. Qui enim scaturientes videt aquas, sperat meritò semper se ibi aquas reperturum ; si verò vigente calore, supremis terræ partibus exsiccatis squalidisque, non scaturiant, *mentitas* fuisse aquas meritò dicere poterit. Sic divitiæ avarorum mendaces sunt, et sæpè fallunt possessores suos. Quare et *incertæ* dicuntur à Paulo, seu *infideles;* at piorum, et misericordium *fideles* sunt aquæ. « Totâ », inquit David, Ps. 37, « die miseretur, et commodat, et semen illius in benedictione erit; at injusti disperibunt, et reliquiæ illorum interibunt. »

VERS. 12. — IN TE, vel *à te,* DESERTA, vel *siccitates.* Et quia de ædificatione est sermo, videntur istæ *siccitates* accipi pro dirutis civitatibus, quas Hebræus sermo cùm denudantur vel habitatoribus vel domibus, *exsiccari* dicit; sunt enim veluti sanguis et vita civitatum, ut apud Ezechielem 26 et 30 et 19; propterea hìc *siccitates* verti, et de his *desertis* intellige Vulgatam lectionem. SECULORUM. *Seculi,* vel *æternitatis*, id est, quæ à multo tempore exsiccatæ sunt. Illud etiam quod sequitur : *Fundamenta generationis, et generationis,* vel *seculi, et seculi,* id est, multorum seculorum ; illa excitabis ædificia, quorum tantùm ima fundamenta terrâ operta remanserunt. Hæc significant tantam sobolem habituros post se, ut necesse sit quærere ampliores habitationes. Sicut enim deficientibus habitatoribus peste vel captivitate desertæ fiunt et ruunt civitates; ita si multiplicentur, quæ fuerunt desertæ rursùs ædificantur. Quòd si illam perpetuam aquarum scaturiginem, quæ versu superiori præcessit, ad perpetuitatem familiæ et hæredum referas, satis hæc omnia conveniunt; non solùm filii patribus perpetuâ serie succedent, verùm etiam in immensum multiplicabuntur. AVERTENS, vel *convertens, meschobeb;* qui enim perfossos et collapsos muros resarcit et instaurat, *avertit semitas* quæ *ad rupturas* tendebant, ad portas et domos in quibus est habitatio. Neque meritò quis hanc versionem potest reprehendere : nam verbum *aversionem et conversionem* notat. Possumus etiam reddere : *Restituens semitas quieti*, ne scilicet per eas *semitas* quæ *ad rupturas* tendebant, ultra quisquam veniat. Et hoc est *semitas quiescere*, quasi obstructiones rupturarum et repagula perpetuò sint duratura; et non similia illis quæ agricolæ in olivetis aut vineis faciunt, quæ rursùs viatores diruunt, et per easdem semitas rursùs post paucos dies iter conficiunt. Et hic sensus planus est ; ob idque mihi magis arridet ut totum sit unum membrum : *Obstructor rupturæ reddens,* vel *restituens semitas quieti,* ut sit nomen à verbo *schabath,* id est, *quievit, cessavit,* si verò sit à verbo *iaschab,* id est, *sedit,* sensus erit : *Reducens semitas ad habitandum.* Nam antè quàm reædificarentur desertæ civitates, nullæ illuc ad habitandum tendebant semitæ; at plenâ habitatoribus terrâ et restauratis oppidis restituuntur *semitæ ad habitandum.*

VERS. 13. — SI AVERTERIS A SABBATO, etc. Videbatur in superioribus ita opera misericordiæ exigere, quasi his contentus cultum parùm curaret; sicut cùm Dominus dicebat : *Misericordiam volo, et non sacrificium.* Quare jam cultum addit. *Hæc enim oportet facere, et illa non omittere.* Neque Evangelii verba aliud notant, quàm quòd nollet sacrificium absque misericordiâ ; quòd si utrumque quis conjungeret, jam vide quanta ei polliceatur Dominus. *Si,* inquit, *itinera sabbato non conficias ;* jubebat enim lex quiescere etiam corpore, ut vacarent meditationi operum Domini et gratiarum actioni, orationi, et lectioni seu verbo Dei audiendo, sabbatis enim prælegere in Synagogis Mosen et prophetas moris erat. FACERE. Repetenda est præpositio *à* quæ cum nomine *sabbati* præcessit; non solùm quiescere opus est aut iter non conficere, sed in urbe in die sancto non *facere beneplacitum suum*, id est, non indulgere genio, non præbere animæ suæ concupiscentias ejus. Quod alibi interdicitur, et supra objecerat, *quòd in die jejunii invenirent beneplacitum suum.* VOCAVERIS, *cara;* cum hoc genere constructionis est *nomen imponere.* Quare non laudo eum qui vertit, *vocare ad sabbatum ;* rectiùs Vulgatus, *si vocaveris*, id est, hoc nomine sabbatum appellaveris,

nempe *delicatum et sanctum Domini gloriosum*, id est, delicatè et tenerè observandum, sanctèque colendum in Domini gloriam duxeris. Verùm cùm in Hebræo non sit conjunctio, planus erit sensus si in abstracto accipias pro *delicio;* ut nomen sabbati hoc sit, *delicium sancto Jehova gloriosum*, seu *sancti Jehova gloriæ dicatum*, quemadmodùm Deut. 15, habent Hebræa: « Vocata est remissio ipsi Jehova. Si duxeris, » inquit, « et ita etiam ore protuleris, quòd sabbatum sit delicium, seu voluptas quædam Domini, et ad ejus gloriam excogitata, » et hoc magis explicat, « et glorificaveris ipsum, » vel Deum, vel sabbatum; quonam modo? NON FACIENDO VIAS TUAS, sed cùm *delicium* sit *Domini*, ea faciendo quæ ipsi adlubent, et viis ejus insistendo, recedendo videlicet à veteri vitâ, et qui Deo displicent moribus, neque vel verbo *faciendo beneplacitum tuum*, id est, abstinendo à verbis levibus et ad mundanam jucunditatem compositis. Exigit itaque in observatione sabbati, ut Deo tantùm vacemus, nam quies Domino est, cujus quieti, gaudio et voluptati intendere debemus, nostrî nostrarumque rerum, nostræ voluptatis et jucundorum verborum prorsùs obliti, idcircò enim eo die et cibum parare prohibuit, ne occuparentur servi et ancillæ, sed omnes Domino vacarent, neque suaves cibi esse possent domi, ne quoquo pacto nobis intenderemus, sed Dei glorificationi, jucunditati atque exaltationi.

VERS. 14. — TUNC DELECTABERIS, etc. Est hìc verbum à quo illud nomen quod superiori versu *delicium* interpretati sumus, q. d. : « Si delicias Domini procuraveris, et totus diebus festis invigiles, ut suas « Dominus delicias habeat, ille vicissim te voluptate « et deliciis afficiet, et si animum tuum à mundi deliciis abstraxeris, habebis alias tantò veriores et certiores seu stabiliores, quantò invisibilia et æterna « corporeis et corruptibilibus præstant. » Nam cùm absque voluptate vitam ducere non possimus, propter Deum autem nobis his terrenis carnique cognatis, quasve magno impetu natura persequitur, interdicamus, non se continet divina bonitas quò minùs suas illas nobis conferat, quibus mens gaudet, et animus in ipsius amorem rapitur, quod etiam ipsi carni non injucundum est. Unde David : *Renuit consolari anima mea; memor fui Dei, et delectatus sum;* et alio in loco, *carnem cum corde* dicebat *exsultâsse in Deo suo.* Certò scio, si fieri posset ut has divinas et cœlestes delicias homo istis aliis carnalibus immersus gustaret, confestim commutationem meditaretur, etiamsi magno eam obtinendam sibi esse intelligeret. Tunc enim sibi naturæque suæ restituitur, non aliter quàm si filius regis et regiæ indolis furto sublatus, et inter agricolas educatus, post aliquot annos in regiam reduceretur, et regum delicias gustare inciperet; numquid ipsius animus planè regius, veluti è somno gravi emergens et veluti naturæ suæ redditus, indè abduci pateretur? At animus hominis divinus est, neque ex carne prognatus, quare cùm cœlestia gustu percipit, isthæc omnia inferiora fastidit. Religionis igitur ac pietatis hoc primum est præmium, ut super Jehova oblectetur et veris voluptatibus pascatur : alterum est : SUSTOLLAM TE SUPER ALTITUDINES TERRÆ. Allusio est ad verba Mosis : « Constituit eum super excelsam « terram, ut comederet fructus agrorum, ut sugeret « mel de petrâ, oleumque de saxo durissimo, butyrum, etc. » Non quòd hæc carnalia hìc promittat, nam habitantibus Jerusalem et super excelsam terram jam dudùm degentibus verba faciebat, sed cœlestem et spiritalem habitationem per illam significatam hìc notabat propheta, quâ in terrâ degens fruebatur Apostolus, quamque Christus suis daturus erat in Ecclesiâ *quæ de sursum est*, quam sibi promissam intelligebant sancti Patres, à quâ quia longè aberant, se *peregrinos* dicebant *super terram.* Quod eleganter persequitur Paulus ad Hebræos, probans non esse Palæstinam, aut aliam terrenam provinciam ad quam illi suspirarent, nam illuc redire poterant si vellent. Regionem ergo Messiæ hìc accipe, et regnum ejus planè excelsum atque cœleste *super omnes montes* elevatum, in quo aquam, oleum, mel, butyrum et quidquid optabile est ab uno Christo sugimus, qui omnia nobis factus, nos sibi amore constrictos super omnia terrena rapit, ut in nullâ re, dùm hanc vitam ducimus, pedem figamus, sed *quæ retrò sunt oblivioni tradentes ad superiora feramur.* Ob quod fortassè non hìc dixit, *eos constituturum super excelsam terram,* sicut Moses antea dixerat, sed quòd *vehi faceret* eos, veluti qui nubibus veherentur, *super celsitudines terræ;* et ut rem magis animo infigeret, confirmationem addit, quòd *os Jehova locutum sit.* Vides, christiane lector, præmia misericordiæ et pietatis? Si habet mundus quæ cum istis conferat, ametur, sin minùs, et os Domini vera loquitur, quid hæremus? Certè cùm hæc verba examino, simulque oculos per Ecclesiam circumfero, et quàm pauci sint, qui delectati in Domino, habitationem suam supra nubes habeant, tunc planè intelligo paucissimos esse qui verè sint misericordes, et numinis veri cultores, os etenim Domini scio vera dicere per prophetam suum. Ergo lugendum est.

CAPUT LIX.

1. Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat, neque aggravata est auris ejus ut non exaudiat.

2. Sed iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum; et peccata vestra absconderunt faciem ejus à vobis, ne exaudiret.

3. Manus enim vestræ pollutæ sunt sanguine, et digiti vestri iniquitate : labia vestra locuta sunt mendacium, et lingua vestra iniquitatem fatur.

CHAPITRE LIX.

1. La main du Seigneur n'est point raccourcie pour ne pouvoir plus sauver; et son oreille n'est point devenue plus dure, pour ne pouvoir plus entendre.

2. Mais ce sont vos iniquités qui ont fait une séparation entre vous et votre Dieu; et ce sont vos péchés qui lui ont fait cacher son visage, pour ne plus vous écouter.

3. Car vos mains sont souillées de sang; vos doigts sont pleins d'iniquité : vos lèvres ont prononcé le mensonge, et votre langue a dit des paroles criminelles.

4. Non est qui invocet justitiam, neque est qui judicet verè ; sed confidunt in nihilo, et loquuntur vanitates; conceperunt laborem, et pepererunt iniquitatem.

5. Ova aspidum ruperunt, et telas araneæ texuerunt ; qui comederit de ovis eorum, morietur; et quod confotum est, erumpet in regulum.

6. Telæ eorum non erunt in vestimentum, neque operientur operibus suis ; opera eorum opera inutilia, et opus iniquitatis in manibus eorum.

7. Pedes eorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem innocentem ; cogitationes eorum, cogitationes inutiles ; vastitas et contritio in viis eorum.

8. Viam pacis nescierunt, et non est judicium in gressibus eorum ; semitæ eorum incurvatæ sunt eis ; omnis qui calcat in eis, ignorat pacem.

9. Propter hoc elongatum est judicium à nobis, et non apprehendet nos justitia ; expectavimus lucem, et ecce tenebræ ; splendorem, et in tenebris ambulavimus.

10. Palpavimus sicut cæci parietem, et quasi absque oculis attrectavimus ; impegimus meridie quasi in tenebris, in caliginosis quasi mortui.

11. Rugiemus quasi ursi omnes, et quasi columbæ meditantes gememus ; expectavimus judicium, et non est ; salutem, et elongata est à nobis.

12. Multiplicatæ sunt enim iniquitates nostræ coram te, et peccata nostra responderunt nobis ; quia scelera nostra nobiscum : et iniquitates nostras cognovimus.

13. Peccare et mentiri contra Dominum ; et aversi sumus ne iremus post tergum Dei nostri, ut loqueremur calumniam et transgressionem ; concepimus, et locuti sumus de corde verba mendacii.

14. Et conversum est retrorsùm judicium, et justitia longè stetit ; quia corruit in plateâ veritas, et æquitas non potuit ingredi.

15. Et facta est veritas in oblivionem ; et qui recessit à malo, prædæ patuit ; et vidit Dominus, et malum apparuit in oculis ejus, quia non est judicium.

16. Et vidit quia non est vir ; et aporiatus est quia non est qui occurrat, et salvavit sibi brachium suum, et justitia ejus ipsa confirmavit eum.

17. Indutus est justitiâ ut loricâ, et galea salutis in capite ejus ; indutus est vestimentis ultionis, et opertus est quasi pallio zeli.

18. Sicut ad vindictam quasi ad retributionem indignationis hostibus suis, et vicissitudinem inimicis suis ; insulis vicem reddet.

19. Et timebunt qui ab Occidente, nomen Domini ; et qui ab ortu solis, gloriam ejus ; cùm venerit quasi fluvius violentus, quem spiritus Domini cogit ;

20. Et venerit Sion redemptor, et eis qui redeunt ab iniquitate in Jacob, dicit Dominus.

21. Hoc fœdus meum cum eis, dicit Dominus : Spiritus meus qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, amodò et usque in sempiternum.

4. Il n'y a personne qui parle pour la justice, ni qui juge dans la vérité ; ils mettent leur confiance dans le néant, et ils ne publient que des mensonges ; ils conçoivent l'affliction, et ils enfantent l'iniquité.

5. Ils ont fait éclore des œufs d'aspics, et ils ont formé des toiles d'araignées ; celui qui mangera de ces œufs en mourra ; et si on les fait couver, il en sortira un basilic.

6. Leurs toiles ne leur serviront point à se couvrir, et ils ne se revêtiront point de leur travail ; car leurs travaux sont des travaux inutiles, et l'ouvrage de leurs mains est un ouvrage d'iniquité.

7. Leurs pieds courent pour faire le mal, et ils se hâtent de répandre le sang innocent ; leurs pensées sont des pensées vaines ; leur conduite ne tend qu'à perdre et à opprimer les autres.

8. Ils ne connaissent point la voie de la paix ; ils ne marchent point selon la justice ; ils se font des sentiers tortus, et quiconque y marche ne connaîtra point la paix.

9. C'est pour cela que l'équité s'est éloignée de nous, et que la justice ne vient point jusqu'à nous ; nous attendions la lumière, et nous voilà dans les ténèbres ; nous espérions un grand jour, et nous marchons dans une nuit sombre.

10. Nous allons comme des aveugles le long des murailles : nous marchons à tâtons, comme si nous n'avions point d'yeux ; nous nous heurtons en plein midi, comme si nous étions dans les ténèbres, nous nous trouvons dans l'obscurité, comme les morts.

11. Nous rugissons tous comme des ours ; nous gémissons et nous soupirons comme des colombes ; nous attendions un jugement, et il n'est point venu ; nous espérions le salut, et il est bien loin de nous.

12. Car nos iniquités se sont multipliées devant vos yeux, et nos péchés portent témoignage contre nous, parce que nos crimes nous sont présents, et que nous connaissons nos iniquités.

13. Nous avons péché, et nous avons menti contre le Seigneur ; nous nous sommes détournés pour ne point suivre notre Dieu, pour semer des calomnies, et pour violer toute justice ; nous avons conçu et fait sortir de notre cœur des paroles de mensonge.

14. L'équité nous a abandonnés, et la justice s'est retirée de nous ; car la vérité a été renversée dans les places publiques, et l'équité n'y a trouvé aucune entrée.

15. Et la vérité a été en oubli, et celui qui s'est retiré du mal, a été exposé en proie ; le Seigneur l'a vu, et ses yeux ont été blessés de ce qu'il n'y avait plus de justice.

16. Il a vu qu'il ne restait plus d'homme, et il a été saisi d'étonnement de voir que personne ne s'opposait à ces maux. Alors son bras a été sa ressource, et sa propre justice l'a soutenu.

17. Il s'est armé de sa justice comme d'une cuirasse, et il a mis sur sa tête le casque du salut ; il s'est revêtu des vêtements de la vengeance, et il s'est couvert de sa colère comme d'un manteau.

18. Il se prépare à se venger, à punir dans sa colère ceux qui lui font la guerre, et à rendre à ses ennemis ce qu'ils méritent ; il traitera les îles selon leurs œuvres.

19. Alors ceux qui sont du côté de l'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui sont du côté de l'Orient révèreront sa gloire, lorsqu'il viendra comme un fleuve impétueux dont un souffle violent agite les eaux ;

20. Lorsqu'il sera venu un rédempteur à Sion, et à ceux de Jacob qui abandonneront l'iniquité, dit le Seigneur.

21. Voici l'alliance que je ferai avec eux, dit le Seigneur : Mon esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises dans votre bouche, ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité, dit le Seigneur.

VERS. 1. — ECCE. Existimo initium hujus capitis esse conclusionem superioris orationis. Judæi enim variis calamitatibus afflicti, putantes quòd satis justi et pii essent per observationem legalium cæremoniarum, querebantur quòd non eos eriperet Deus. Quibus respondit se non esse in culpâ; nam non ritè servabant quæ lex præcipiebat, ut vidisti; quod tamen si fecissent, mirum quanta recepissent bona. Ubi ergo quasi digressione quâdam eos de operibus misericordiæ et verâ religione instruxisset, à quâ omninò erant alieni, infert: « Ecce apparet quòd non me incusare « debeatis, quòd vos non audiam neque respiciam; ex « dictis enim intelligere potestis, quòd non sit manus mea « contracta aut decurtata, ut non opem ferat; neque « habeam aures graves, » id est, obturatas aliquo humore noxio, « ut non audiam vestros clamores et preces. »

VERS. 2. — SED, *ki im.* « Quinimò iniquitates vestræ « interstitium ingens fecerunt inter vos ac me, ut non « pertingant voces vestræ ad me; elongati enim estis « per scelera vestra; abiistis in regionem longinquam « peccati, in quâ nihil mihi est commercii. Si non res- « picio, si non attendo, vestræ iniquitates atque errata « operuerunt faciem, non ego. » Quantum conjicere possum, christiane lector, hic locus illorum assertionem destruit, qui putant aliquid Deum facere vel apponere in excæcatione, in duratione seu derelictione peccatoris. Deus enim eodem loco (ut ita loquar) hæret, is ipse est, eodem vultu perseverat, eosdem suæ lucis radios immittit, et nemini in hâc vitâ (ut cum scholasticis loquar) auxilium sufficiens unquàm denegavit; patulas habet aures clamoribus, oculos apertos, ut cultus, obsequia et ipsas denique calamitates attendat. Omnis obduratio, excæcatio et elongatio à nobis ortum habet; cùm enim videntes scientesque peccamus, et peccata peccatis cumulamus, facimus ne clamores ad Deum ascendant, neque nostram vicem doleat, ut è malis eripiat. Si quas tamen voces emitteremus pro peccatorum ipsorum remissione, audiret, attenderet; nam jam non tam longè agit peccator. Eum enim tantùm *longè esse* Scriptura solet dicere, qui cùm peccatis sit immersus, nihil aut parùm de suo casu est sollicitus, sed suas vias persequitur.

VERS. 3 — MANUS ENIM, etc. Descendit ad species peccatorum. Primò eos homicidii coarguit. Verbum autem Hebræum licèt notet *devolutionem rei ad se*, et verbo *redimendi* reddatur, interdùm tamen *devolvere*, ac proinde *devolvendo contaminare*, ut Malach. 1, quasi significatione contrariâ significat; quare hìc *contaminari* verbo reddidi; sicut et Thren. 4, quod non unum aut alterum homicidium designat, sed carnificum aut laniorum more sanguinem convolvere, versare, tractare. DIGITI, *volas*, seu *palmas manuum*, dein *digitos* dicit *contaminatos*, quasi nihil aliud tractarent quàm aliis injustè incommodare. INIQUITATEM. Vox *omne malum* in genere significat *quo proximo vis infertur*, et præsertim *quo aliquid ab eo aufertur*. FATUR. Cùm verbum *hanah* omnibus animantibus tribuant Hebræi qui aliquem sonum edunt ore, verbo *sonandi* licet reddere; cùm verò homini tribuitur, imperfectas illas voces et veluti murmura notat quæ ab ore exeunt secum colloquentis hominis, et de re quam facturus est apud se disponentis; vel de re quâ afficitur gestientis.

VERS. 4. — NON EST QUI INVOCET. *Quia vocare in nomine Domini* est *invocare nomen Domini*, non immeritò *vocare in justitiâ* reddere possumus *invocare justitiam*. Sed quid sit *invocare justitiam* non usque adeò planum est; arbitror autem esse quod in Evangelio dicitur, *esurire et sitire justitiam*. Ea enim invocamus quæ adesse optamus et quorum desiderio tenemur; sed propter id quod sequitur, *neque qui judicetur cum veritate*, reddere possumus, *vocare cum justitiâ*, q. d.: *Nemo est qui justè quemquam ad judicium vocet*. NEQUE QUI JUDICET. Legendum, *judicetur*. Est autem interdùm Hebræis *judicari*, *in jus vocari*. Ps. 109: *Quando judicabitur, exeat condemnatus;* supra 33, et infra 66, etc. Hanc phrasim secutus Paulus ait 1 Cor. 6: *Sustinet quis vestrûm judicari sub injustis*, id est, litigare coram judice. Objicit ergò hìc neminem in judicium alterum cum justitiâ vocare, neque (quod ferè idem est) judicio contendere cum quoquam cum veritate. SED; de suo addidit Vulgatus adversativam, explicandi gratiâ. Quæ autem sequuntur verba in infinitivo sunt; in quo etiam non ineleganter verti possunt. CONFIDUNT. *Confidere in nihili*, aut *in inordinatione*, quando nihil sine ordine aut dispositione est aut fit. Sic se res habet ubi non est justitia et veritas; et ipsa inordinatio animos iniquis auget; et, ut quidvis audeant, vires subministrat. LOQUUNTUR, *loqui*. VANITATES, vel *vanè*, ut Exod. 20: *Non eleves nomen Jehova temerè*, seu *præcipitanter*. Sic omninò fit ubi non viget justitia; imò qui potentes sunt, *concipiunt laborem*, id est, nihil aliud in corde machinantur quàm quo pacto *laborem* seu dolorem aliis inferant; et quemadmodùm cogitant, ita etiam opere complent, quod est PARERE INIQUITATEM, seu *vim* aut *violentiam*.

VERS. 5. — OVA ASPIDIS. Quod genus sit animantis *tsipheoneth* supra dixi, cap 11. *Rumpere* autem *ova aspidum* seu *excludere* est pestem esse aliis et causam mortis. Designat autem hæc metaphora humanitatis totius eliminationem, quòd exuissent naturæ affectus, et hostes essent humani generis. Hujusmodi sunt qui impiorum hominum studiis favent et auxilio sunt, ut quod animo scelesto designârunt efficiant. Quidam enim in republicâ ingenio ad excogitandas fraudes pollent quàm vehementi et acri; sed exsequi quod inveniunt non valent. Non desunt in perditâ republicâ qui pessima illorum inventa executioni possint mandare et velint; posteriores isti *ova aspidum excludunt*. ET TELAS ARANEI. Placet quod de legibus quidam dixit, quod essent araneorum telis simillimæ, quibus muscæ, minuta animalcula, capiuntur, at paulò grandiora, si in eas incidant, dilaniant et perfringunt. Sic ubi non viget justitia omninò fit. Leges justissimæ ac sanctissimæ araneorum telæ sunt, nec eis nisi pau-

peres capiuntur. Sed fortè hìc aliud agit, et frustraneum eorum laborem et inania studia notat, quòd nulli usui apti essent conatus qui boni esse videbantur. Jejunia, sabbata, preces, decimationes, alia denique quæ Judæi magnâ ambitione celebrabant, *araneæ telæ* erant; videbantur enim aliquid operis et dignitatis habere; sed cùm fide et charitate carerent, inutilis erat totus eorum labor. Quid si *ova aspidum* appellat perversa dogmata quæ cum præceptis Dei pugnabant, quæ erant præcepta vitæ, et *quæ qui faceret*, *vivebat in illis?* Profectò ex Evangelio habemus hujusmodi eorum scelera; ut cùm præceptum de parentibus honorandis pervertebant, de juramento, de sabbati violatione, et multa alia quæ enumerare longum esset; unde sequitur : Qui comederit ex ovis eorum, morietur. Futura pro præsentibus accipe : *Qui comedit, moritur;* totum enim virus in ovis est. In illis quoque interpretationibus legis quas quæstus invexerat, et corrupti mores adinvenerant, erat venenum animorum; quicumque enim eorum doctrinæ addicebatur, moriebatur. Hoc certè illud erat : *Cavete à fermento Pharisæorum et Sadducæorum*, id est, ab eorum doctrinâ; sicut discipuli, disserente Domino, statim intellexerunt. Quod confotum est. Sensum doctè vertit; ad verb., *et compressum erumpet regulus*, id est, si aliquod ex ovis *compressum* seu *confotum* fuerit, *erumpet* ex eo *regulus*. Quod animal sit *epheeh* non est notum; videtur autem à *sibilando* nomen dici.

Vers. 6. — Telæ eorum, etc. Præter id quod de *telis* diximus, placet mihi ut per eas intelligamus non tam leges politicas, aut cæremonias legis, quas sine misericordiâ servabant, sed et constitutiones et ritus quosdam peculiares absque spiritu Dei adinventos, quorum erat satis magna multitudo, quales erant de frequenti purificatione à foro et inter comedendum, et hujuscemodi multa quæ apud alios scriptores reperias; quibus quid similius *araneorum telis?* quare hìc dicitur, quod ex illis *pannus* aut *indumenta non conficerentur*, neque stragula; cùm enim viderentur speciem quamdam pietatis ac sanctitatis habere, virtute ejus prorsùs carebant. Oportet autem opertos nos et honestè indutos in judicio Dei astare, ne si nudi appareamus pudefiamus. Neque operientur operibus suis, vel *earum*, videlicet *telarum*.

Vers. 7, 8. — Pedes, etc. Manus, inquit, rapinis plenæ; pedes ad homicidia properant; cogitationes sunt ad inferendam vim, etiamsi in lecto quiescant; si quà autem iter faciunt, omnia devastant ac perturbant. Quibus nihil aliud intelligas quàm totam eorum vitam corruptam, mores perversos, neque animi vitiis neque corporis carere, sibi atque aliis omnibus, qui eos sequuntur, perditionis causam esse. Hunc locum adducit Paulus ad Rom. 3, ut ostendat Judæos etiam gratiâ Christi indiguisse, neque ex lege consecutos justificationem; immiscet autem verba Psalmi verbis prophetæ; et *quæcumque lex loquitur, iis qui in lege erant loqui* dicit, *ut omnium os obstruatur*, etc. Eodem ergo sensu nobis hæc accipienda sunt. Vide infra vers. 16, ut probes institutum nostrum in texendâ serie verborum prophetæ, à fine cap. 56, imò 52. Incurvatæ sunt eis, vel *perverterunt sibi;* hoc est illud Evangelii : *Abstulerunt clavem scientiæ, ut neque ipsi ingrediantur*, etc. Omnis qui calcat, etc. In Evangelio habes, *quòd si cæcus cæcum ducat, ambo in foveam cadunt;* habes etiam ex hoc loco illa verba Pauli : *Contritio et infelicitas*, quæ hìc dicuntur *fractura et devastatio*, activè accipienda esse, quòd sint veluti pestis, quoquò irent.

Vers. 9. — Propter hoc. Vertit propheta verba ad Dominum, ut ex sequentibus apparet; et licèt superioribus adjungi possit illud, *propter hoc*, possumus etiam dicere usque ad versum duodecimum pendere orationem, *propter hoc*, etc., *quia multiplicatæ sunt*, etc. Sed sententia ferè eadem est. *Judicium* autem et *justitiam* hoc loco ad Deum referas oportet. Cùm enim premerentur ab hostibus, jejuniis se affligebant, ut judicaret Dominus causam ipsorum, et damnatis hostibus eos eriperet. At quoniam ipsi judicia sine veritate exercebant, et absque justitiâ in jus vocabant; justus Dominus *judicium* et *justitiam* suam longè semovebat. Non apprehendit. Non nos occupavit, limina nostra ignorat; quinimò : Exspectavimus lucem. Ut in tantis adversitatum tenebris lux affulgeret; sed frustra id oculis atque animis intenti exspectavimus; adhuc enim in mediis calamitatibus versamur. Quod *judicium* et *justitiam* appellaverat, *lucem* ac *splendores* mox nominavit; nam si hostes Deus judicâsset, et justitiam exercuisset, affulsisset illis lux.

Vers. 10. — Palpavimus. Futura sunt pro præsentibus. Est autem proprium cæcorum tentare manu priùs quàm gressus promoveant. Unde 2 Petr. 1 : *Cui non sunt hæc, is cæcus est, et manu viam tentans.* Pendebant itaque animis dubii, nec quæ esset causa cur eis Deus non subveniret intelligebant; de illâ conquirebant inter sese et, ut mox aperit, in re adeò manifestâ cæcutiebant. Si quis legem, quam ipsi profitebantur, legeret vel superficie tenùs, simul quoque mores eorum et studia videret; modò eisdem non esset obnoxius, is statim perciperet causas suarum calamitatum; verùm ipsamet scelera hanc ipsam ignorantiam invexerant : in singulis enim membris repetendum est : *Propter hoc idcircò palpamus*, etc., *quia multiplicatæ sunt*, etc. In caliginosis. Vox Hebræa *spurcitiam* notare videtur, quâ usum quidam vir doctus putavit Dominum, quando invectus in Pharisæos, eos *sepulcris dealbatis* comparabat, *quæ foris*, inquit, *apparent speciosa*, *intus verò plena sunt ossibus mortuorum*, καὶ πάσης ἀκαθαρσίας, id est, *omni spurcitiâ.* Quare hoc loco pro *sepulcris* accipiunt docti ex Hebræis. « Quemadmodùm », inquit, « mortui locis illis tetris et abominandis alligati non indè exeunt, ita « nos nostris flagitiis et immunditiis dediti, in eis « hæremus, volutamur, in ea impingimus, ruimus, « labimur, ut nunquàm nobis illucescat, sicut neque « mortuis. »

Vers. 11. — Rugiemus, etc. Futura pro præsen-

tibus, *fremimus, gemimus*, etc.; ingentes, quibus premebantur, calamitates notat. EXPECTAVIMUS JUDICIUM. Repetit quod dixerat, ut causam annectat; ac si diceret: *Exspectavimus judicium, et elongatum est; quia multiplicatæ sunt*, etc., ubi vides *salutem* vocare quod supra *justitiam* dixerat, id est, damnatis hostibus justificationem seu absolutionem, quod Zacharias ait: *Salutem ex inimicis nostris*, etc.

VERS. 12. — MULTIPLICATÆ SUNT ENIM, etc. Hinc totius mali labes et omnium calamitatum scaturigo, quæ adversùs proximos perpetramus scelera, coram Deo sunt. Hæc iram provocant; hinc non solùm non perterrere hostes nostros, sed eos è longinquo adversùm nos excitare, non pro nobis sententiam ferre, sed eorum causam superiorem facere videmus. Meritò non *judicium*, non *justitiam*, non *lucem*, non *salutem* sentimus; nam ab irato Deo quid aliud exspectare debemus? RESPONDERUNT NOBIS, vel *in nos;* exigunt enim à Deo vindictam et, ut in superioribus diximus, vim quasi Deo inferunt, ut non possit non ultionem sumere. Vide supra in illa verba: *Numquid super his non indignabor?* Usus est autem verbo *respondendi* vel pro *loqui* simpliciter; vel quia *coram Deo assistere peccata* dixisset, ex quorum aspectu Deus ad iram concitatur, hoc verbo *respondendi* significavit. Nam si peccata rogarentur, quidnam adversùs suos auctores designandum esset, omnium una vox esset, ut perirent. Huc facit *clamor* ille *sanguinis* et multa hujusmodi, quæ non modò rogata respondere, sed peccata coram Deo nos accusare et vindictam implorare testantur. Quantò enim ea libentiùs amplectimur, tantò adversùm nos acriùs coram Deo causam agunt. Illud minutius est, quòd in Hebræo est verbum singulare *respondit* cum nomine plur. *peccata*, quasi unumquodque ex eis testimonium adversùs eos tulerit. NOBISCUM SUNT, vel *apud nos sunt*, vel potiùs *ante nos sunt;* peccata agnoscimus, coram nobis sunt. Quòd si illud *respondere* tanquàm echo intelligamus, eleganti translatione frequentiam et divulgationem hæc omnia notant, quòd coram Deo, et in auribus aliorum, et coram ipsis semper astarent, ut, et si velint ea abscondere aut negare, non possent. Ecce quare dixerat eos *quasi cæcos palpare in meridie.* Cùm enim tales essent et tam perditè viverent, adhuc tamen interrogabant: *Quare non aspexisti? quare non novisti?* Idcircò rursùs ea commemorat.

VERS. 14. — CONVERSUM EST RETRORSUM JUDICIUM, vel *retroactum est;* idcircò suo *judicio* nobis non subvenit, neque *justitiam* seu *salutem* nobis impendit, quia nullum locum apud nos habet *justitia, veritas* et *æquitas.* « Labor in medio civitatis et injustitia. Non « defecit de plateis ejus iniquitas et dolus, » etc.

VERS. 15. — IN OBLIVIONEM. Sensum vertit; verbum enim notat veritatem in angustum redactam, et veluti domi reclusam; vel evanuisse et de medio sublatam, ut meritò *in oblivionem abiisse* dixerit Vulgatus; quo factum est, ut necessum fuerit è cœlo descendere Filium Dei, æternam veritatem, ut ad terras eam reduceret; sicut se advenisse dicebat Pilato, *ut testimonium præberet veritati*, id est, ut eam suo loco reponeret, et quanta esset ejus dignitas et amplitudo hominibus testaretur. PRÆDÆ PATUIT. Ad verbum sic reddendum, *seipsum despoliavit.* Quod significantius est; notat enim quàm certum et usurpatum fuisset, omnem *qui à malo recederet* aliis *prædam fuisse.* Hactenùs, christiane lector, statum rerum Judaicarum à fine cap. 46, suo ordine animadvertere potuisti, nempe à tempore Ahaz usque ad Herodem, avaros Pharisæos impiosque pontifices. Datâ enim operâ propheta inundationem iniquitatis in Judæâ voluit ostendere et ob oculos ponere, ut quanta in toto orbe essent mala vel ex istis possemus conjicere, omniaque sub peccato conclusa fuisse, in hunc certè finem, ut Dei in nos charitas altiùs animis infigeretur; et cùm eo tempore, et rebus supra quàm credi potuisset perditis, Messiam advenisse narraret, eum ut redimeret à peccati servitute potiùs quàm ab alterâ quâvis, crederemus. Si enim ab alterâ quâvis servitute redimentem nobis Christum exhibere voluisset propheta, consultiùs fecisset, si mala quæ Judæi ab hostibus paterentur exaggerâsset; nunc autem totus in hoc est, ut pessimos illos fuisse ostenderet, et mille mortibus dignissimos, ut invenientes seipsos peccatores, sicut Paulus ait, non superbirent, sed Dei misericordiam cum gentibus prædicarent. Itaque in superiori oratione eumdem scopum habuisse prophetam non dubito quem habuit Apostolus initio epistolæ ad Romanos tribus primis capitibus. Postquàm igitur quales fuissemus intellexerimus, qualem se exhibuerit Deus noster jam audiamus.

VERS. 16. — ET VIDIT, etc. Sicut viderat iniquitates, ut puniret, ita tandem vidit, ut misericordiam impenderet. MALUM APPARUIT. Sicut Hebræis *bonum esse in oculis* est *placere;* sic *malum esse in oculis* est *displicere; non enim nisi in bonum fertur voluntas*, aiunt philosophi. QUIA NON EST JUDICIUM, vel *quòd non esset judicium;* pœnituit itaque Dominum et malè accepit, quòd non esset qui hominum causam ageret, hominem vindicaret, et veluti judicio absolveret; est namque accipiendum hìc *judicium* sicut supra vers. 9, et 11. QUIA NON EST VIR. Repetendum est ex superiori versu consuetudine Scripturæ, *et malum fuit in oculis Domini, quòd non esset vir*, nempe *qui occurreret*, ut mox exponit. APORIATUS EST. Verbo *aporior* ex Græco ἀπορέω usi sunt Latini interpretes hìc, et 2 Cor., 4. Est autem idem quod *hæreo, consilii inops fio.* At Hebraicum hoc in loco est *seipsum tanquàm culpabilem damnare*, veluti qui negligentiam suam incusant et sibi maledicunt ob malum rei successum. Humano ergo more de Deo loquens propheta insinuat vicem nostram doluisse Deum, veluti nostri amantissimum, sicut supra: « Et nunc, quid mihi hìc, dicit Dominus, « quia ablatus est populus meus gratis, » etc. Sed quare *hæsit*, aut *seipsum afflavit?* sic enim loquitur hebraismus. QUIA NON EST QUI OCCURRAT; *phaga* interdùm est *intercedere*, cap. 53. Dolebat itaque Dominus quòd non esset qui malis nostris obviaret; aut quòd non esset qui pro nobis intercederet. Adeò enim mi-

seri eramus, ut in toto orbe non esset vir, ne unus quidem, qui Deum sollicitaret ad subveniendum humanis rebus. Sed quid egit in desperatione rerum nostrarum misericors ille Dominus? num solummodò vidit? numquid non aliud quàm condoluit? minimè gentium. Et salvavit sibi brachium suum. Ex intelligentiâ hujus constructionis pendet intellectus illius acclamationis Evangelicæ : *Hosanna filio Davidis.* Notandum igitur verbum *iascha* cum dativo verbo *opitulandi* reddendum esse ; imò ea est propria ejus significatio. Constructionem hanc habes Proverb. 21 : *Exspecta Jehova, et ipse opem feret tibi.* Deut. 22 : *Non est opitulator tibi.* Ps. 98 : *Opem sibi contulit dextera ejus.* Quæ verba hoc in loco legimus, ut *hosanna Filio David* sit, *opitulare, quæso, Filio Davidis; opem fer in altissimis,* id est, ingentem atque insolitam. Cùm igitur videret Dominus quòd non esset opitulator, ipse suis viribus totam rem solus voluit conficere. Hoc Hebræi suâ hâc phrasi significant, *sibi opem suo brachio tulit.* Et justitia ipsius, id est, sanctitas, bonitas ac misericordia. Hæc ipsa Deum confirmavit seu sustinuit ne ab incepto desisteret. Arduum enim opus erat, ut *cùm inimici essemus, pro nobis vellet Dei Filius mori. Pro justis enim forsitan aliquis audeat mori; sed pro impiis et sceleratis* novum et inauditum. *Propter misericordiam suam salvos nos fecit.* Utitur autem verbo *samac,* quod propriè est *sustinere ne res labatur* aut *pereat ;* quia eum inducebat propheta veluti virum bellatorem, qui pro nobis adversùs hostes depugnaturus descendebat; itaque hostes nostros, peccatum et mortem et *eum qui tenebat mortis imperium,* potuit debellare, quia per essentiam sanctus ac justus erat. Nisi enim esset verus Deus non adhibuisset remedium ; ergo *ipsius justitia ipsum confirmavit* seu *sustinuit,* ne victus ab hostibus nostris nobis non esset auxilio. Quare nomine *sancti* eum appellavit David, quando eum in sepulcro non corrumpendum voluit significare. Habes ergo ex hoc loco Christi divinitatem simul et humanitatem in verbo *samac,* quod nusquàm de re dicitur quæ non labi potest et cadere ; neque de eo, si homo non esset factus, unquàm diceretur. Ille enim omnia sustinet, à nullo autem sustinetur. Ecquis porrò est quem sua sanctitas ne vinceretur sustineret, nisi homo Deus?

Vers. 17. — Indutus est justitia, vel *et induit justitiam, sicut thoracem.* Ad hunc alludens Paulus locum reddidit : *Induti* θώρακα, id est, *thoracem justitiæ. Indutum* hic inducit Dominum *justitiâ* et *salute, vindictâ* et *zelo ;* et pro *thorace* quidem *justitiâ,* pro *galeâ salute,* pro imis *vestibus vindictâ,* pro *pallio zelo.* Reconditam autem sub *vindictâ* et *zelo* gestari *justitiam* insinuavit, quâ fretus, ut superiori versu dixerat, rem totam confecturus erat. *In capite* gestabat *salutem ;* nam *caput Christi Deus ;* in oculis hominum *zelum* exhibebat ; totus enim in peccatum et hostem humani generis ferebatur ; aliquantulùm occultior erat *vindicta ;* non enim quantum esset perditurus, nisi signis quibusdam ostendebat ; erat itaque intimè justus, ut me justificare, et nemo eum dejicere posset. *Salutem* in capite gestabat ; quia nihil antiquius hominum salute ducebat ; *vestimenta* erant *vindicta et zelus ;* quia totâ vitâ et in omnibus actionibus relucebat zelus gloriæ Patris. *Non* enim *quærebat gloriam suam,* sed honorificabat Patrem ; et huc omnia dirigebat, ut nos, in hostes vindictam exercens, assereret. Nomine enim *indumenti vestium* et *pallii* significant Scripturæ quod in homine multum est atque exuberat. *Vestimentum salutis et gloriæ induere* est totum salvum et gloriosum reddere. *Induere Christum* est Christum in omni nostrâ actione exprimere. *Pallium laudis* est valdè laudare, et totos dies laudes celebrare ; ut intelligas totam Domini Jesu vitam, zelum et vindictam spirâsse ; ex nostri amore et gloriæ Patris zelo, hostem imperio deturbâsse, peccatum abegisse, mortem delêsse, ut ubique et in omnibus obtineret fides, veritas, charitas, pax, justitia, gaudium et cætera quæ sunt regni Dei. Facessant ergo hinc Judæi ; nam nos non aliter volumus sacras litteras intelligere quàm juxta rectam fidem, et alios Scripturæ locos, et scripta Apostolorum ac sanctorum Patrum qui Spiritu Dei præditi fuêre.

Vers. 18. — Sicut ad vindictam, quasi ad retributionem, etc. Variæ sunt hìc versiones atque interpretationes, quas apud alios videre licebit ; ego eam quæ simplicissima videtur apponam, verbum verbo reddens. Sic igitur verti potest locus : *Juxta retributiones,* id est, juxta ea quæ ab hostibus acceperunt homines, sic retribuet ; sicut in Psalmo : *Beatus, qui retribuet tibi retributionem quam tribuisti nobis.* Ubi eisdem verbis et nominibus utitur. Est autem non semper *retribuere* aliud pro alio, sed simpliciter tribuere. Significat ergo, quòd juxta ea quæ ab hostibus nobis illata sunt, sic cum eis sit acturus Dominus, illisque vicem redditurus. Spoliaverant nos, spoliabuntur ; occiderant, occidentur ; captivos duxerant, captivi erunt ; servire fecerant et servitute durâ presserant, illam ipsam experientur. Illos autem vocat *hostes suos,* qui erant hostes hominis. Quid retribuet? Ardorem hostibus suis. Furorem, et ea quæ furor solet ministrare, damna, mortem. Retributionem inimicis suis. Quis enim ignorat quòd mortem occiderit, peccatum enervaverit, diabolum hostem antiquum delumbaverit? Sed quid est Insulis vicem reddet? Hæc verba coegerunt interpretes ut de hostibus populi Dei superiora intelligerent. Sed non video cur dura videatur expositio, si cùm de perditione hostium Dei loqueretur propheta, et quòd *illis* esset *vicem redditurus,* quandoquidem hæc *vindicta* in utilitatem hominum cederet, neque aliud esset diabolum mundo pellere quàm gentes quæ idolis serviebant ab eorum cultu desistere, et peccatum perdere nihil aliud esset quàm gentes justitiâ et sanctitate imbuere ; cur dura, inquam, videatur expositio, si dixerimus *insularum,* id est, gentium remotissimarum, meminisse, quòd essent istis hostibus subjectæ et eorum partes foverent ; ut *insulis retribuere* sit deos populorum perdere, eos disciplinâ salutari coercere, alios eis mores, aliam vitæ rationem contrariam ei quam hactenùs secuti sunt

imperare. Planè *gentibus vicem rependit,* quia ad unius Dei cultum eos adegit, ut ei tantùm deservirent in quem semper fuerant blasphemi. Putarem igitur in verbis *retribuere* et *retributio* quodammodò prophetam ludere, ut primò de redditione mali pro malo intellexerit, deinde de retributione boni pro malo, eò quòd retributio illa mali in hostes tam Dei quàm hominum, non esset sine retributione bonorum pro ingentibus peccatis; quod jam exponit, sequiturque aptissimè.

VERS. 19. — ET TIMEBUNT QUI AB OCCIDENTE, etc., vel *à deserto,* quod quia situm erat ad occasum Palæstinæ pro occasu accipi solet; vel *maarab ea cœli regio* dicitur *quæ ad vesperam* spectat, ubi dies cum nocte miscetur. CUM VENERIT QUASI FLUVIUS VIOLENTUS, etc. Non dubium quin Hebræa hanc patiantur interpretationem. Nam *tsar* potest accipi adjectivè, q. d., *hostilis, ex adverso veniens,* et *ad opprimendum currens* seu *violentus,* ut Vulgatus dixit, satis accommodè. At pro *fugere cum eo* dixit Vulgatus *cogit;* nam hoc experimento didicimus, si cùm fluvius præceps decurrit, ventus quoque ab eâdem parte emissus quasi cum aquis ipsis fugiat, multò vehementior est aquarum impetus quàm si ex opposito flaret, aut nullus esset. Adventum itaque Domini, juxta hanc interpretationem, rapidissimo flumini comparat, cujus impetus vento adjutus obvia quæque prosternit, ut nihil sit quod ejus impetum possit sustinere, aut cursum impedire, aut adverso fluxu navigare. Quæ omnia, si impetum Evangelii Christi consideres, quod totum orbem brevissimo tempore prætervolavit, quod regna subvertit et *omnem altitudinem extollentem se dejecit,* et universum orbem *ad obediendum fidei* coegit, verissima esse cognosces; favor enim et vis Spiritûs Domini prædicationem Evangelii comitabatur. « Prædicabant » namque Apostoli « ubique, Domino cooperante, « sequentibus signis; et virtute multâ reddebant Apo« stoli testimonium resurrectionis Domini. » Lege epistolas Pauli et Acta Apostolorum, videbisque impetum fluminis et Spiritûs Sancti, cui neque *adversariæ potestates potuerunt resistere.* Inquit itaque propheta, quòd tunc extremi orbis insulæ nomen Domini timerent, quando hic impetus fluminis advenisset. Hic certè est *qui lætificat civitatem Dei,* et majestatem Domini colere fecit in toto orbe. Quòd si *ki* rationem reddat, ut solet, significat occidentales populos idcircò prædicationi Evangelii obedîsse, quia vim Spiritûs sentiebant. Hæc enim est quæ mentes excitat, concitat, compellit, fidem et obedientiam extorquet, non frigidæ orationes ex algente pectore, quales hodiè, proh dolor! habemus in Ecclesiâ. In omnibus autem locis novi Testamenti, in quibus aut de vi Evangelii, aut imperio fidei, aut de cursu Evangelii, aut de virtute Apostolorum, cui non erat qui resisteret, fit sermo, putato ad hunc prophetæ locum fieri allusionem. Si autem hæc interpretatio placeat, sic ad verbum reddere poteris locum, *timebunt,* etc., *quando venerit, tanquàm fluvius arctatus, Spiritus Domini fugit cum eo,* id est, quocum ventus ingens simul labitur et præceps currit. Alteram nihilominùs interpretationem apposui, quòd non inepta sit. *Tsar* enim pro *hoste* accipi potest, et verbum *nosess* pro *elevari.* Sensus ergò erit: Quando hostis ut fluvius venerit, ut videlicet impediat ultionem illam Domini, et ne gentes Deum timeant, Spiritus Domini elevabitur in eum, ut vim ejus impediat. Sed angustior est prior interpretatio, posterior autem satis apta est, et sequentibus non minùs convenit.

VERS. 20. — ET VENIT IN SION, etc. Hìc certè decipi possunt Judæi, putantes Deum, expugnatis gentibus gladio, et magnis affectis cladibus, in Sione visibili per Messiam regnaturum, collocatis in eis sedibus Judæis undique collectis, et ex vi hostium ereptis; sed si oculos haberent, intelligerent vel ex hoc loco Evangelii veritatem. Quorsùm enim pugnaturus contra gentes *galeam salutis* et *thoracem justitiæ* acciperet? Rursùs, quare in superioribus non oppressiones Judæorum, aut tyrannidem quam gentes exercent in eos commemoravit; sed totus in hoc fuit, ut scelera et iniquitates Israelitarum exponeret? Deinde quas hìc adversùs gentes victorias, quas strages vides referri? *timerene nomen Domini et gloriam ejus?* Hoc passim pro magno munere ipsis etiam Israelitis promittitur. Quare nobiscum agnoscant iram istam et zelum Domini esse adversùs hostes humani generis, *justitiam* autem et *salutem* nobis omnibus à Domino oblatam; hanc denique esse *Sionis redemptionem et salvationem,* multarum videlicet gentium ad agnitionem veri Dei conversionem. Quamobrem aptissimè sequitur: *Veniet Sioni redemptor,* etc., cui facit quod sequitur: ET IIS QUI REDEUNT AB INIQUITATE IN JACOB, id est, Jacobitis qui ab iniquitate convertuntur, *Veniet redemptor,* ut intelligant redemptorem nihil commodi allaturum Messiam nisi illis qui peccata deserunt; neque aliam captivitatem tollendam per Christum quàm peccati. Quod quia illi nequaquàm credere volunt, miserè pereunt et *in peccatis suis moriuntur,* ut dicit Dominus. Sed ipsos quoque hic locus redarguit, præsertim si abrasis punctis sic vertas: *Veniet,* inquit, *Sioni redemptor, et Jacobitis captivis peccati.* Nam notum est *schebi,* si à verbo *schabah* accipias, notare *captivitatem;* de quo jam in fine primi capitis nonnihil diximus, ubi est alter huic locus similis: *Sion in judicio redimetur, et captivitas ejus in justitiâ,* vers. 26. Non enim video quo pacto *redeuntes transgressionis* dicantur, ut Hebræa habent, qui ab iniquitate redeunt. Quare puto hoc loco, et illo primi capitis nobis à Judæis impositum fuisse, ne cogeremus eos fateri redemptionem Sionis esse spiritalem. In hunc certè usum erat *super caput* redemptoris *salus;* nihil enim antiquius ducebat salute nostrâ; in pectore *justitiam* sibi et nobis afferebat, et prælia nostra contra peccatum ipse præliabatur, justus et justificans. Miseri sunt, qui hanc redemptionem contemnunt; et propter hoc additum puto: *Fidelis sermo Jehova,* quòd omni acceptione sit dignissimus, et fide et amore, ingentique religione suscipiendus.

VERS. 22. — HOC FOEDUS MEUM. Heb. *et ego, hoc fœ-*

dus meum : quod vel est jurantis, vel est quasi dicat, *ego sum, qui isthæc loquor; ego ille sum redemptor, qui ab iniquitate redimo;* vel, *et hoc est fœdus meum, quod ego cum eis ferio,* id est, istæ sunt promissiones fœderis, nempe ut non auferat Spiritum suum et mentem suam à Sione, id est, ab Ecclesiâ; non quæ initio fuit tantùm, sed quæ in futurum erit, neque *ab ore ipsius,* à pastoribus videlicet et rectoribus ejus qui tùm erant, et *successoribus ipsorum in sempiternum.* Hoc summoperè necessarium erat, alioqui parùm profuisset redemptio. Oportuit itaque unam esse Ecclesiam, in quâ perpetuò Spiritus Domini resideret, quæ decipi in rebus ad salutem necessariis nequaquàm posset. Et licèt ipsi ministri malè vivant, simul tamen juncti, et quatenùs Ecclesiam unam constituunt, sensu Domini non destituuntur. Hoc est Dei fœdus, hæ promissiones quas Lutherani infringere non poterunt. Nam Ecclesia Romana est quæ à tempore Apostolorum perpetuâ pontificum serie Spiritum hunc Domini habuit, licèt aliqui ex eis perditè viverent; in quâ etiam semper idem fuit sensus, eadem fides; eadem semper fuerunt Dei verba. Hoc est ipsum fœdus; quod si quis neget, fœdus Dei abnegat et infringit, et venisse Deum negat. Et enim si venisset et abiisset, et sic rem non disposuisset, adventus ejus parùm admodùm nobis utilitatis attulisset, dùm quisque sensum suum pro sensu Christi afferret, et tot essent sententiæ quot capita, ut nunc in quibusdam provinciis, magno cum animi dolore, magno etiam totius reipublicæ christianæ malo, experimur. Ad *Sion* autem referenda sunt verba hæc et promissiones istæ, de quâ præcedenti versu. Quòd si ad *Redemptorem* referre velis, idem sensus est; *semen* enim Christi sunt Apostoli ipsius, et *semen seminis* ejus sunt successores eorum in Ecclesiâ catholicâ et apostolicâ. Et ob hanc promissionem sancti Patres adversùs hæreticos decertantes perpetuam in Ecclesiâ Romanâ seriem pontificum narrant, qui semper eumdem sensum habuêre; quod in Ecclesiis suis hæretici ostendere non valent; siquidem negare non possunt aliud se, aliud patres suos credidisse; neque pontifices, qui ante quinquaginta annos Ecclesias Germaniæ gubernârunt, spiritum illum habuerunt quem nunc plures ipsorum habent, quo multò alia sentiunt nunc ab illis. At patres istorum fidem eamdem tenuerunt quam Apostoli et successores eorum tenuêre, ut ex serie pontificum et fidei et conciliorum patet. Ergo non sunt Ecclesia Christi, quæ eumdem Spiritum et eadem verba semper habuit. Ita pugnabant cum hæreticis Patres; ita et nobis nunc agendum est, ut id credamus quod semper, quod ubique, quod omnes; et à novitatibus in fide caveamus, ut fœderis Christi participes simus.

CAPUT LX.

1. Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

2. Quia ecce tenebræ operient terram, et caligo populos; super te autem orietur Dominus, et gloria ejus in te videbitur.

3. Et ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortûs tui.

4. Leva in circuitu oculos tuos, et vide; omnes isti congregati sunt, venerunt tibi; filii tui de longè venient, et filiæ tuæ de latere surgent.

5. Tunc videbis, et afflues; et mirabitur, et dilatabitur cor tuum; quando conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi.

6. Inundatio camelorum operiet te, dromedarii Madian et Epha; omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes, et laudem Domino annuntiantes.

7. Omne pecus Cedar congregabitur tibi, arietes Nabaioth ministrabunt tibi; offerentur super placabili altari meo, et domum majestatis meæ glorificabo.

8. Qui sunt isti qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas?

9. Me enim insulæ expectant, et naves maris in principio, ut adducam filios tuos de longè, argentum eorum et aurum eorum cum eis, nomini Domini Dei tui, et Sancto Israel, quia glorificavit te.

10. Et ædificabunt filii peregrinorum muros tuos, et reges eorum ministrabunt tibi; in indignatione enim meâ percussi te; et in reconciliatione meâ misertus sum tui.

CHAPITRE LX.

1. Levez-vous, Jérusalem, recevez la lumière, parce que votre lumière est venue, et que la gloire du Seigneur s'est levée sur vous;

2. Car voici que les ténèbres couvriront la terre, et une nuit sombre enveloppera les peuples; mais le Seigneur se lèvera sur vous, et sa gloire éclatera en vous.

3. Les nations marcheront à la lueur de votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous.

4. Levez vos yeux, et regardez autour de vous; tous ceux que vous voyez assemblés ici viennent à vous; vos fils viendront de bien loin, et vos filles s'élèveront à côté de vous.

5. Alors vous verrez, vous serez dans l'abondance; votre cœur s'étonnera et se répandra hors de lui-même, lorsque vous serez comblée des richesses de la mer; que tout ce qu'il y a de grand dans les nations viendra se donner à vous.

6. Vous serez inondée par une foule de chameaux, par des dromadaires de Madian et d'Epha; tous viendront de Saba vous apporter l'or et l'encens, et publier les louanges du Seigneur.

7. Tous les troupeaux de Cédar se rassembleront pour vous; les béliers de Nabaïoth seront employés pour votre service; on me les offrira sur mon autel comme des hosties agréables, et je remplirai de gloire la maison de ma majesté.

8. Qui sont ceux-ci qui sont emportés en l'air comme des nuées, et qui volent comme des colombes vers leur colombier?

9. Car les îles m'attendent; et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer, pour faire venir vos enfants de loin, pour apporter avec eux leur argent et leur or, et le consacrer au nom du Seigneur votre Dieu, et du Saint d'Israël qui vous a glorifiée.

10. Les enfants des étrangers bâtiront vos murailles, et leurs rois vous rendront service, parce que je vous ai frappée dans mon indignation, et que je vous ai fait miséricorde en me réconciliant avec vous.

11. Et aperientur portæ tuæ jugiter; die ac nocte non claudentur; ut afferatur ad te fortitudo gentium, et reges earum adducantur.

12. Gens enim et regnum, quod non servierit tibi, peribit; et gentes solitudine vastabuntur.

13. Gloria Libani ad te veniet, abies et buxus, et pinus simul, ad ornandum locum sanctificationis meæ; et locum pedum meorum glorificabo.

14. Et venient ad te curvi filii eorum qui humiliaverunt te, et adorabunt vestigia pedum tuorum omnes qui detrahebant tibi, et vocabunt te civitatem Domini, Sion Sancti Israel.

15. Pro eo quod fuisti derelicta, et odio habita, et non erat qui per te transiret, ponam te in superbiam seculorum, gaudium in generationem et generationem.

16. Et suges lac gentium, et mamillâ regum lactaberis; et scies quia ego Dominus salvans te, et redemptor tuus fortis Jacob.

17. Pro ære afferam aurum, et pro ferro afferam argentum; et pro lignis æs, et pro lapidibus ferrum; et ponam visitationem tuam pacem, et præpositos tuos justitiam.

18. Non audietur ultra iniquitas in terrâ tuâ, vastitas et contritio in terminis tuis; et occupabit salus muros tuos, et portas tuas laudatio.

19. Non erit tibi ampliùs sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te; sed erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et Deus tuus in gloriam tuam.

20. Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur; quia erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et complebuntur dies luctûs tui.

21. Populus autem tuus omnes justi, in perpetuum hæreditabunt terram, germen plantationis meæ, opus manûs meæ ad glorificandum.

22. Minimus erit in mille, et parvulus in gentem fortissimam; ego Dominus in tempore ejus subitò faciam istud.

11. Vos portes seront toujours ouvertes; elles ne seront fermées ni jour ni nuit, afin qu'on vous apporte les richesses des nations, et qu'on vous amène leurs rois.

12. Car le peuple et le royaume qui ne vous sera point assujéti périra; et je ferai de ces nations un effroyable désert.

13. La gloire du Liban viendra vers vous; le sapin, le buis et le pin serviront ensemble pour l'ornement de mon sanctuaire; et je glorifierai le lieu où reposent mes pieds.

14. Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée viendront inclinés devant vous; et tous ceux qui vous décriaient adoreront les traces de vos pas, et vous appelleront la cité du Seigneur, la Sion du Saint d'Israël.

15. Parce que vous avez été abandonnée et exposée à la haine, et qu'il n'y avait personne qui passât jusqu'à vous, je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais, et dans une joie qui durera dans la succession de tous les âges.

16. Vous sucerez le lait des nations, vous serez nourrie de la mamelle des rois, et vous connaîtrez que je suis le Seigneur qui vous sauve, et le fort de Jacob qui vous rachète.

17. Je vous donnerai de l'or au lieu d'airain, et de l'argent au lieu de fer, de l'airain au lieu de bois, et du fer au lieu de pierres; je ferai que la paix régnera sur vous, et que la justice vous gouvernera.

18. On n'entendra plus parler de violence dans votre territoire, ni de destruction et d'oppression dans vos terres; le salut environnera vos murailles, et les louanges retentiront à vos portes.

19. Vous n'aurez plus le soleil pour vous éclairer pendant le jour, et la clarté de la lune ne luira plus sur vous; mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire.

20. Votre soleil ne se couchera plus, et votre lune ne souffrira plus de diminution, parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel, et que les jours de vos larmes seront finis.

21. Tout votre peuple sera un peuple de justes: ils posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'ai plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire.

22. Mille sortiront du moindre d'entre eux, et du plus petit, tout un grand peuple. Je suis le Seigneur, et c'est moi qui ferai tout d'un coup ces merveilles, quand le temps en sera venu.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Surge, etc. Jam de mysterio Christi apertiora decantat propheta; redimendam Sion, et captivis peccati adimendum jugum prædixerat sub finem superioris capitis, atque adeò nunquàm destituendam Spiritu et mente Dei Ecclesiam ejus; ad eam igitur nunc conversus, miris modis ei congratulatur et ejus felicitatem describit. Nomen autem *Jerusalem* hoc loco ex cantu Ecclesiæ videtur additum; sed planum est quòd de Ecclesiâ Christi sit sermo. Utuntur autem Hebræi istis imperativis, *surgè, vide*, et similibus pro interjectionibus adhortantium; *surgendi* tamen verbum aptissimè hìc apponitur, quoniam de adventu et ortu lucis loqui incipit. Præcesserat autem nox, quâ cubatur, et dormitur, et, *qui dormiunt, nocte dormiunt; et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt*, ut inquit Paulus, et: *Surge, qui dormis, et illuminabit te Christus.* Sciebat enim propheta multos ex Judæis somno et operibus noctis gravatos lumen Christi non esse percepturos. Illuminare. *Luce perfundere, excipe in cor et intimos mentis sinus, retege mentem, discute nebulas, excipe tanquàm speculum lucem*, etc. Adhortatur planè ad illud quod Paulus se et condiscipulos suos facere dicebat, nempe quòd *revelatâ facie gloriam Domini, tanquàm speculâ, reciperet.* Idem enim *lux, gloria, splendor, claritas*, etc. Nitida verò corpora, quæ radiis lucis feriuntur, à luce quam accipiunt in lucem transformantur; unde et Apostoli ad eamdem imaginem transformati lucem ex sese emittebant, veluti soles quidam; ideòque et *lux mundi* dicti sunt. Gloria Domini. Christi præsentiam, doctrinam et miracula hìc notat propheta; sicut interpretatur Matthæus illud cap. 9: *Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam*, etc., et Paulus loco superiori dicens: *Velamen positum super cor Judæorum*, et *auferendum velamen, cùm conversi fuerint ad Dominum, ut videre possint claritatem*, satis explicat quæ sit hæc *lux*, nempe *Evangelii gloriæ beati Dei*, quam ne videant impedimento est cæcitas, quâ *Deus hujus seculi*

excæcavit mentes illorum, ut alibi Paulus affirmat.

VERS. 2. — TENEBRÆ OPERIENT. Magnitudine gratiæ seu beneficii suadere conatur quod superiori versu dicebat. « Nulli », inquit, « alteri genti Deus tribuit quod « tibi tributum est ; ecce enim omnia occupantibus tenebris, sola tu lumine suæ præsentiæ illustraris ; ex « patribus tuis natus, in Judæâ ortus et educatus, ad « te solam missum se testatus, talia in te operatur « quæ nullus alius fecit. Quid cunctaris ? » Si hic sensus placet, futura pro præsentibus accipito, *operiunt, oritur, videtur ;* puto enim hæc ad Judæos pertinere ; ita ut quæ exhortationis sunt ad omnes pertineant, quæ autem magnifica promittuntur, ad eos tantummodò qui verè Israelitæ fuerunt, et Christum susceperunt, ratione quorum Israel dicitur *redemptus*, et Sion *sanctificata et gloriosa ;* effecta enim est ex ipsis spiritalis Jerusalem, cui omnia *gloriosa* competunt. Quòd si omnia, tam quæ exhortationis sunt quàm quæ promissionis, ad electos tantùm Israelitas velis pertinere, non repugno ; illud enim : *Surge, illuminare*, etc., erit : « Fruere luce quâ irradiaris ; congratu« lare tibi, et gratias agas Deo. Nam universa quæ ex« tra te sunt caligo densissima occupat, semperque « occupabit ; at tu lumine Christi veri solis irradiata « nunquàm tenebricosa eris ; » et omnia quæ sequuntur huc quoque faciunt. Videtur autem hoc loco esse allusio ad tenebras illas Ægyptiacas, quæ regionem in quâ erant Israelitæ non occupabant. Quid si per allusionem ad utrasque dicantur illæ tenebræ, ad quas mittitur qui non habens vestes nuptiis aptas extra convivium ejicitur in Evangelio, *tenebræ exteriores?* Certè quidquid extra Ecclesiam est tenebricosum est; unde fit ut quisquis ab eâ ejicitur aut egreditur, ea mox sentiat et faciat qualia ab iis qui in tenebris agunt fiunt ac judicantur. Vide hæreticorum placita et mores. Quid de Mahometanis et Ethnicis, qui extra sunt, dicam? Conveniunt autem hæc superioribus, quia sunt veluti explicatio ejus quod dixerat ultimo versu, quòd *Dei Spiritus et verba Dei non recederent in æternum* ab Ecclesiâ.

VERS. 3. — ET AMBULABUNT, etc. Ne quis putaret solos Judæos lumine Christi illustrandos, gentes autem semper in tenebris futuras, ait quòd gentes etiam visuræ essent lumen, et Christi gloriâ fruerentur, sed per Judæos ; q. d., quòd si gentibus lumen impertiatur, non aliud erit quàm quo tu frueris, et ad te primùm destinatum fuit, juxta promissiones Patribus factas. IN SPLENDORE ORTUS TUI, seu *ad splendorem qui tibi orietur ;* et hoc est quod habet amplius Judæus quàm Græcus, et hæc est utilitas circumcisionis ; gentes autem misericordiâ adductæ sunt et *insertæ radici pingui ;* quæ in sequentibus magis explicantur hoc eodem capite ; significatur enim, quòd conversio et illustratio gentium sit beneficium Judæis exhibitum.

VERS. 4. — LEVA IN CIRCUITU. Si quisquam filius non admodùm æquo animo ferat aliorum fratrum nativitatem et insipienter tristetur, pater autem eum velit exhilarare, ac dicat, mi fili, ecce do tibi alios fratres, qui tibi tanquàm seniori serviant ; nihil est quòd timeas aut invideas ; tui sunt ; ex superfluis et iis quæ tu abjeceris induentur ; diligent te ut fratres, servient autem ut famuli ; quantò plures habueris, ditior ac beatior eris ; ita multis in locis cum illâ primitivâ Ecclesiâ ex Judæis congregatâ mihi videtur Dominus agere, sicut in Evangelio : *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt*, etc., et hoc præsertim loco. *In circuitu*, circumquàque, ad omnes mundi plagas. Gaudere jubet ob ea quæ secundùm carnem non nihil mœroris illis afferebant, præsertim cùm videret ex Judæis paucissimos sibi adjungi. VENERUNT TIBI. « Tibi, inquam, venerunt ; tui erunt ; si quid ex « hoc illis emolumenti accrescit, tibi quoque illud ip« sum accrescit ; tibi enim veniunt ; tui sunt filii ; qui « dispersi erant, neque eos noveras, tibi eos congrego. » DE LATERE SUGENT. Sic omninò legendum est, et sic scriptum ab interprete puto, consentientibus Hieronymi commentariis. Hebr. : *Super latus confirmabuntur*, id est, educabuntur. Quòd si vim verbi *theamanah* exprimere velis, pluribus vocibus explicare oportebit, id est, *fideliter, tanquam ad latera nutricum educabuntur, ut confirmentur viribus*, etc. Puto etiam quòd de filiis idem sentiendum sit ; utrumque enim verbum utrisque tribuendum est, quæ eleganter hebraismus solet distribuere. Dicendum enim foret : *Filii tui et filiæ tuæ de longinquo venient et utrique super latus tuum confirmabuntur*. Vide de hoc verbo supra cap. 7 : *Si non credideritis, non stabiliemini*, etc.

VERS. 5, 6, 7. — TUNC VIDEBIS ET AFFLUES, seu *diffflues*, id est, *videns diffflues*. Est autem Hebræis *videre* absolutè positum interdùm gaudii. « Læta », inquit, « aspicies, et tanquàm fluvius, qui cùm ripas trans« greditur latè diffunditur, amplificaberis. » QUANDO, vel *quia*. CONVERSA FUERIT, vel *convolvetur*. SUPER TE MULTITUDO MARIS. Quemadmodum si undæ maris ruptis vallis terram operiant, aut si ingentes aquarum moles in fluvium quempiam convolvantur, redundabit, et diffluens omnia vicina occupabit ; ita multitudine transmarinarum gentium ad te veniente, et magno impetu veluti irruente, diffflues, amplificaberis, etc. Possumus autem nomen *hamon*, id est, *turba*, seu *strepitus*, vel pro ipsis hominibus accipere, quos inducit per mare advenientes ad Judæam, nempe Afris, Græcis, Italis, Hispanis ; vel etiam pro divitiis transmarinis, ut Eccl. 5 : *Qui diligit argentum, non satiabitur argento ; et qui appetitum habet in copiâ*, id est, divitiis, *non erit proventus*, etc., et Psal. 37 : *Melius est modicum justo, quàm copia improborum multa ;* et sæpè aliàs. Et vox quam *fortitudinem* vertit Vulgatus pro *exercitu et robore exercituum* accipi potest, vel pro ipsis *divitiis strenuitate et labore partis*. Ingentes enim divitiæ per mare tam Indicum quàm Mediterraneum in Phœniciam afferri consueverant, ut ex profanis et sacris historiis manifestum est. Quando etiam omnes mundanæ divitiæ et imperia Ecclesiæ Christi cesserint omnibus notum est. Quòd si per *divitias, aurum* et *argentum*, et cætera quæ mox commemorat, intelligas vires, ingenium, industriam, artes, scien-

tias, et hujusmodi, quæ veriores divitiæ sunt quàm illæ aliæ, hæc omnia quoque ad Christi Ecclesiam devoluta esse nemo est qui ignoret; quibus ditata Ecclesia per totum orbem dilatata est; et istæ sunt *copiæ camelorum* et *dromedariorum*, quæ onustæ auro et argento *ex Saba veniunt*, et laudes Jehova evangelizant. Isti sunt greges *ovium* et caprarum ex Arabiâ, et ex Israelitis seu Agarenis, qui hujusmodi gregibus abundabant. De quibus nominibus vide, si vis, Hieronymum hoc loco. Ministrabunt. Passivè accipiendum videtur, *ministrabuntur* seu *in ministerium* aut *cultum erunt;* quod mox exponit. Offerentur. Hebr., *ascendent.* Super placabili altari meo. Sensum vertit; ego hebraismum retinui, quòd apertus esset, *super acceptionem altaris mei*, id est, super altare mihi gratissimum : vel *juxta acceptationem altaris*, id est, quantùm quantùm altari meo placuerit, ut voluntas figuratè rei inanimatæ tribuatur. Per has autem nationes quæ infensæ erant Judæis, intelligit omnes quantùmcumque legibus ac moribus à sanctitate morum et Deo debitâ subjectione separatas. Repetendum est autem in singulis membris illud *quando* quod vers. 5, præcessit. *Difflues, quando greges*, etc. Scimus autem quòd Israelitæ et Sabæi et cæteræ nationes Christo obedierint, et ad eum qui *plus quàm Salomon* erat venerint. Qui autem fidem Christi amplectebantur, omnia illi libenter offerebant, et dispositioni seu providentiæ Apostolorum omnia committebant : et sat benè secum actum putabant si in gremio Ecclesiæ exciperentur, et *laudes Domini decantare* seu *evangelizare*, tanquàm rem suavissimam, summam felicitatem ducebant. Reperiebant enim *thesaurum in agro*, pro quo coemendo tam gregum oves quàm armenta, tam aurum quàm cætera omnia bona non satis dignum pretium reputabant. Contemptu itaque omnium illum sibi acquirebant, non sine ingenti gaudio : quare hìc dicuntur *aurum et argentum deferre, et laudes annuntiare*, non dicentes cum aliis emptoribus: *Malum est, malum est*, sed : *Hoc quod do nihil est; quod accipio, ingens bonum est*, etc.

Vers. 8. — Qui sunt, etc. Hæc verba possunt referri ad id quod dixerat vers. 5 : *Miraberis dicens : Qui sunt isti*, etc. Quæ autem interjacent tempus admirationis exponunt; vel certè sunt verba prophetæ quasi rem jam videntis, et præ gaudio gestientis. Adventum autem gentium *celeritati nubium* comparat, et *columbarum* ad peristereon suum et *ad foramina sua* magno alarum strepitu *convolantium;* ventus properare facit nubes; columbas amor et pullorum desiderium. In plurimis autem qui ad fidem veniebant Spiritûs sancti motionem erat videre, qui quasi impellere et propellere ad fidem videbatur ; in aliis ingentem amoris vim quem erga eum gerebant à quo adeò se amatos sentiebant. Quod significabat Dominus, *quando si exaltaretur à terrâ omnia ad se attracturum* dicebat. Hìc, quæso, mecum considera, christiane lector, quàm omnia impedimenta mundi prætervolent illi quos Deus ad se trahit spiritu seu amore suî; sicut non est in terrâ qui nubium cursum possit impedire, aut volantes aves retardare, quominùs quò properant eant. Qui igitur te retineri diutiùs doles, pete aut Spiritum cœlestem, aut divino ut amore calefias; quo subitò omnia deseras, et ad proprias sedes properes, ubi est vera quies.

Vers. 9. — Me enim insulæ, etc. q. d. : Dixi volaturos; nam extremi quique orbis accolæ et transmarinæ provinciæ à me uno pendebunt, et spes suas in me collocabunt; quare ad me properabunt; neque enim alteri rei incumbent, nisi ut me teneant et apprehendant. Et naves Tarsis: Explicat quod paulò obscuriùs dixerat de nubibus et columbis, dicens, quòd advehendis filiis Ecclesiæ ex ultimis orbis partibus et regionibus transmarinis deservirent naves onerariæ, quæ extensis velis avibus et nubibus possunt comparari, propter celeritatem et non exspectatum adventum. In superioribus autem à nobis jam dictum est de voce *Tarsis* et *navibus Tarsis*. Cæterùm quod sequitur : In principio, nemo est qui explicat. Video quidem quid alii dicant, sed quàm appositè, judicet prudens lector. Ego certè quæ illi afferunt, quâ ratione verbis prophetæ conveniant, me fateor non intelligere; neque si suppleamus notam similitudinis, *sicut à principio*, propterea sensus constabit; neque si ad adventum navium tempore Salomonis cum *argento* et *auro* et *pavonibus* referamus, quòd ita tempore Messiæ advenient, quidquam ad rem dictum existimabo; neque enim verba id sonant, et nimis violenta videtur expositio. Quare postquàm diù mecum rem cogitavi, aliter verti posse verba existimavi : ut *rischonah* non pro *principio*, ut interdùm solet, sed pro *primâ*, seu *priori et quæ præcedit*, accipiamus, id est, *prætoriâ navi;* interdùm enim *primus* seu *principium* Hebræis non tam temporis aut ordinis sunt nomina quàm dignitatis, sicut etiam *principes* capita dicuntur Hebræis, et *principium anathematis* 1 Sam. 15, dicitur *populus accepisse ut sacrificaret*, id est, præcipua et meliora, etc. Non ergo abs re fuerit si hanc vocem hìc pro primariâ nave capiamus, quam *prætoriam* Latini vocant. Solet autem et cæteras præcedere, et major esse, et ducem totius classis portare. Ergo per *naves onerarias cum primariâ* puto significari integram classem; nec venturam unam aut alteram navem, sed multas, inter quas solet aliqua esse veluti dux et antesignanus in exercitu; quod facit et ad dignitatem filiorum Dei, et ad commendandam multitudinem filiorum adventantium ad Ecclesiam matrem. Ordo itaque verborum hic sit : « Intentæ ad me erunt insulæ; « naves item onerariæ plurimæ cum primariâ; et in« tegræ classes mihi erunt intentæ, et mihi parebunt « ad adducendum, » etc. Hæc autem non juxta litteram accipienda sunt, ut ad Palæstinam eundum sit, sed figuratè, nempe quòd undique ad Christum veniendum esset ingenti gentium omnium desiderio et velocitate; ita etiam et quod sequitur : Argentum eorum, etc. Nempe quòd omnia sua, quantùmcumque pretiosa, libenter ad Dei gloriam impenderent; et, ut est apud Paulum, *si opus esset*, *oculos eruerent*, etc. Omnia enim lucra detrimentum ducit qui ad Christum

trahitur, et libenter omnium rerum jacturam facit ut Christum possideat. Quare qui Christo nomen dant, et adhuc lucro inhiant, et cupiditatibus implicantur, nescio quàm verè et ex animo in Christi militiam transeant; hoc enim video esse valdè rei quæ geritur consentaneum : *Argentum eorum et aurum eorum cum eis*. Sed quorsum? NOMINI DOMINI DEI TUI, etc. Quasi tunc aliquid pretii habere aurum et argentum et lapides pretiosos existiment, quando in usus glorificationis illius qui omnia condidit impenduntur. Glorificatur autem cultu, prædicatione verbi, subventione pauperum, captivorum redemptione, et hujusmodi aliis, quæ sacræ litteræ et Patrum sanctorum decreta commendant. QUIA GLORIFICAVIT TE. Hic insinuatur, quòd in usus Ecclesiæ deferrent aurum et argentum. Quia, inquit, Deus tuus, et qui à te colitur, *te glorificavit*, idcircò quæ tibi offerunt, *nomini Dei* et *decori* ejus putant se offerre. Absque dubio hic ordo est, et hunc sensum hæc verba insinuant. Neque enim alibi nomen Domini magnificatur, neque nomini ejus aliquid potest deservire, neque Deo quidquam oblatum quisquam existimet, præterquàm in Ecclesiâ ejus. Quòd si hæretici dicunt apud se Ecclesiam esse, sciant tantùm unam esse Christi Ecclesiam, quam videlicet ille *ornavit* et *glorificavit*, à quâ præsciderunt se universi hæretici. Si enim apud Lutheranos est Christi Ecclesia, quidni et apud Zuinglianos et apud Calvinistas? Vis scire quæ sit Ecclesia Christi? Vide unde isti omnes se præsciderunt; quæ una est, et Spiritum Dei habet qui non sibi contrarius est; et in quâ est verbum Dei, et erit usque in seculum seculi; quam Deus ornavit, in quâ colitur, quem cultum in templis vides, quem ignorant hæretici, cultum spiritalem tantùm prætexentes, homines ipsi carnales, qui non nisi carnem sapiunt: isti, ut sunt cupidi et cupiditatum servi, universam Dei glorificationem prædicatione verbi definiunt; cujus se præcones gloriantur, ut omnia quæ in Dei cultum in Ecclesiâ offerre solebant fideles, in suas voluptates et suæ carnis cultum quoquo pacto convertant. Huc certè ille tendit exterioris cultûs contemptus. Diabolus verò, ut est mirus malorum artifex, his istorum inventis mirè favet; scit enim quòd cùm ex corpore et animo constent homines, et ad animum omnia per sensus corporis perveniant, si cultum exteriorem auferat, spiritalem tantùm de mente Domini esse docens, citò neque corpore neque animo Deum colent, sed toti, tanquàm bruta, in voluptates ruent nullo religionis freno coerciti. Ergo istis omissis agnoscamus in Ecclesiâ exteriorem cultum, qui mentes fidelium tenet, et animos ad amandum Deum incitat. Hunc sacræ litteræ commendant; nam quæ in usus Ecclesiæ conferuntur, nomini Domini oblata affirmant, qui quàm Ecclesiam suam spiritaliter exornârit, nec non etiam visibiliter inæstimabilibus Sacramentorum divitiis suscipit ea quæ à fidelibus Ecclesiæ offeruntur, quòd ad celebrationem nominis sui faciant. Hâc autem idcircò gaudet, quòd ad nostrî sanctificationem summoperè conducat.

VERS. 10. — ÆDIFICABUNT FILII PEREGRINORUM. In Hebr., est singulare, *extranei* seu *advenæ;* sed rectè Vulgatus numerum mutavit. Sunt autem juxta tropum Scripturæ *filii advenæ* advenæ ipsi seu extranei, qui alterius sunt generis seu religionis, ut supra non uno loco annotavi. MUROS TUOS, inquit, tanquàm civitatem alloquatur; sed muros ex lapidibus vivis hìc intellige. Non minùs enim ædificârunt Ecclesiæ muros alienigenæ quàm Judæi. Habuit namque in illâ aureâ ætate ex gentibus plurimos episcopos et verbi Dei præcones, qui potestate et scientiâ ad ædificationem Ecclesiæ usi sunt; neque deerunt unquàm his aliqui similes inter quamplurimos qui sanctorum sedes obtinent, destructores potiùs censendos quàm ædificatores. ET REGES EORUM. Quot christianissimos reges habuerit Ecclesia novimus, qui ei non minùs servierunt suâ potestate et seculari auctoritate quàm sancti pontifices. IN INDIGNATIONE ENIM MEA, etc. Hic locus facit ut superiora de Judæorum Ecclesiâ intelligamus, quæ à Domino fuit expurgata per Christum; quæ bonâ parte suorum filiorum fuit per infidelitatem exspoliata, et tandem ad paucissimorum numerum redacta, rursùs ex gentibus aliis filiis donata est, et ab ipso Domino magnificè amplificata, magnisque divitiis tam spiritalibus quàm corporalibus exornata. Hanc autem vicissitudinem quæ sequuntur magis explicant. Habemus interim hìc propter scelera filiorum Ecclesiæ Deum dici *indignari in ipsam Ecclesiam*. Fatetur enim quòd *adversùs eam indignatus sit*, id est, adversùs populum qui intra Ecclesiam est; ex indignatione autem proficiscuntur et pestes et intestina bella inter semetipsos, et ab hostibus populi Dei illata; adde schismata, adde hæreses, et id genus mala quæ Ecclesiam invaserunt, eamque magnâ ex parte dilacerant, et filios ejus ad paucitatem redigunt; qui utinam nostro hoc seculo non usque adeò manifesta essent! et hactenùs quidem iratum Deum sentimus. Commiserationes autem ejus, etiamsi scelera in dies augeri intelligam, exspecto tamen; nam *multus est ad condonandum;* in momento enim, si ei visum fuerit, tam tempestates omnes quàm quæ ipsa concitant scelera delebit; quod si faciat, pro ἀδοκία, *retsonah*, seu *bonâ voluntate suâ*, faciet. Eò autem magis in eâ, quam dixi, spe confirmor, quò res nostras desperatas conspicio; aut enim finis omnium in januis est, aut rerum facies immutabitur.

VERS. 11. — ET APERIENTUR PORTÆ, vel *aperient ipsi*, scilicet ministri, etc. Significant autem hæc infinitam adventantium multitudinem, simul etiam et capacitatem civitatis, quæ totum mundum capere potest. Non enim Sacramentorum finita est virtus, ut in plures dispersa minùs prosint; neque absolvendi à peccatis potestas ullis finibus clauditur, sed integra in Ecclesiâ perseverat; neque Deus in divisione cœlestium donorum avarus est, ut molestum sit illi quotidiè et in singulas horas beneficia impertiri; imò *portas apertas* esse jubet, et quæ *gratis accepimus* nos *gratis dare*, et absque ullâ personarum acceptatione omnes excipere, et ad nuptias Filii sui, quæ usque hodiè durant, introducere.

VERS. 12.— GENS ENIM, etc. Non est extra Ecclesiam Christi, extra Ecclesiam apostolicam, salus; *est* enim *firmamentum et columna veritatis*, id est, firma, quæ ruere non potest, ut tutum admodùm fuerit ei inniti; qui enim ei innititur, Deo ipsi innititur. Aliæ verò Ecclesiæ sunt *calami confracti*, et *baculi arundinei;* Deum non colunt in veritate; ideòque exscindentur. Nam *omnis plantatio quam non plantavit cœlestis Pater, eradicabitur.* Non solùm autem hæreticorum Ecclesiæ, sed universa regna quæ ad Ecclesiam non transierint, auferentur et abolebuntur. Imperet licèt multos annos Turca, et magna prælia adversùs populum Dei conficiat, ipse tandem ejusque imperium, si Ecclesiæ Dei non obedierit, exscindetur. Nam qui Ecclesiæ filius non est, Dei filius esse nequit. SOLITUDINE VASTABUNTUR. Sensum Vulgatus expressit; ego verbum verbo reddidi, quòd ex superioribus planum esset, *civitates et regna exsiccari*, Hebræis esse habitatoribus nudari; *gentes* verè *exsiccari* est occidi et interimi.

VERS. 13. — GLORIA LIBANI, etc. Quasi de materiali templo loquitur; est enim Ecclesia templum Dei, regia et aula Dei. Per arbores autem quarum hìc nomina ponit (quarum tamen naturam nostra ætas ignorat) intelligit omnia quæ ad decorem, pulchritudinem et stabilitatem Ecclesiæ pertinent. Crescebant verò in Libano arbores in admirandam magnitudinem, qui jam nunc arboribus ferè totus destitutus est. De his vocabulis et arborum nominibus vide supra cap. 41, 19. Admonendum te tamen duxi, christiane lector, quòd *thidehar*, quam hoc loco *buxum* dixit Vulgatus, cap. 41, *ulmum* vertisse; *theaschur* verò, quam hìc *pinum*, illìc *buxum* dixisse; ipsi quoque Hebræi sibi non constant. Fortè autem est *Tascur taxus* arbor abieti similis, de quâ vide Plinium. Nomen enim congruit, cujus licèt baccæ venenosæ sint, ligna tamen construendis fabricandisque domibus non sunt inepta, sed venustatem habent. LOCUM SANCTIFICATIONIS. Nomen Hebraicum plerùmque etiam pro *sanctuario* accipitur, id est, loco sacro, in quo tantùm sacra peragebantur et reponebantur; Exod. 15: *Sanctuarium, ô Jehova, quod firmamentum manûs tuæ.* Josue 24, etc.; in locum autem sanctuarii successerunt in Christi Ecclesiâ templa. Notandum tamen, quòd locum quem *sanctuarium*, seu *sanctificationem suam*, id est, quem ipse sanctificavit, vel in quo ipse sanctificatur et colitur, vocaverat, vocet etiam *locum pedum suorum;* ut videas quantùm civitas hæc et domus Dei ab illâ cœlesti distet, quantòque optabiliùs sit ad eam transire quàm hìc commorari; ubi tantùm *pedes Domini* quiescunt. Vide etiam qualem sanctitatem requirat Deus, qui *locum pedum suorum* ipsam *sanctificationem* faciat, ut non nisi in sanctissimo vel pedem tantùm figere dicatur. Hunc autem *pedum locum* se *honorare* dicit Dominus, seu *ornare pedibus suis.* Quæ autem ornamenta sint Ecclesiæ omnes novimus; quæ tamen nemo viderat neque audiverat et *in cor hominis non ascenderant;* ut tecum cogites, quænam ornamenta, quis decor sit civitatis illius beatæ, aut etiam quale habitaculum sibi velit in animis nostris adornari. Sed tibi, amantissime hominum Deus, hoc ego libenter committo, ut qui *locum pedum tuorum* ob sanctitatis amorem sic sanctificâsti atque *ornâsti*, animam, in quâ totus habitare dignaris, ipse quoque ornare velis.

VERS. 14. — ET VENIENT AD TE, etc. Græci et Romani, Babylonii quoque et Ægyptii, à quibus Ecclesia Dei multa mala passa est, ipsam tandem ingressi sunt, et ejus sunt facti filii; ut fortè ob hanc causam *filios affligentium eam* dixit, quia illi quidem populi, licèt non iidem homines, Deum coluêre, cujus cultores ipsorum patres afflixerant. CURVI, incurvando se. Verbum gestum notat humiliantium semetipsos, et eorum quos propria conscientia revocat, ne accedant. Agnoscentes ergo filii patres suos veri Dei cultores insectatos fuisse, pœnitentiâ et religione ducti, submittentes animos quasi veniam deprecaturi accedent; accedent, inquam, non quidem ad te, sed *super vestigiis plantarum tuarum* sese prosternentes *supplicabunt.* Quæ omnia nihil aliud notant, quàm quòd magnâ humilitate et animi submissione erratorum suorum veniam peterent, indignitatem anteactæ vitæ agnoscentes, et omnia ecclesiastica mysteria magni facientes. Quod certè eorum est proprium qui verè ad Christum pertrahuntur. Nesciunt isti superbiam et fastum, et indignos se esse arbitrantur qui vel ministris Dei famulentur. Cùm enim è quantis malis eruti sint solâ Dei miseratione agnoscunt, in quibus poterant quemadmodùm patres eorum consenescere, ac tandem diem claudere extremum; non possunt non se submittere illis, qui tantæ suæ felicitatis ministri fuêre. Eos sanctissimos viros putant, ipsam verò Ecclesiam ùt sui Domini sponsam venerantur; in quâ etsi vident aliquorum ministrorum errata, ipsam nihilominùs *sanctam civitatem* appellant, et *Dei domicilium*, et *multorum millium angelorum frequentiam*, et alia hujusmodi nomina quibus sensum animi sui produnt et studium quod erga Ecclesiam Christi matrem suam gerunt. Quare parùm ad Christum eos pertinere existimo qui parùm Ecclesiæ ipsius deferunt, et ministros ejus insectantur; nam filii illorum patrum qui Ecclesiam oderunt et insectati sunt, si ad Deum convertantur, ut habes ex hoc loco, *curvi* et in terram demissi *vestigia eorum adorant.*

VERS. 15. — PRO EO, QUÒD FUISTI, etc. Jam supra annotavi, Ecclesiam sub tempus Christi admodùm fuisse contemptam, fuisseque veluti omninò abjectam, non solùm quòd populus ille variis tempestatibus jactaretur, sed multò magis quòd peccatum ferè omnes possederat; neque erat *justus quisquam, sed omnes declinaverant*, etc., ut superiori capite visum est. Decrevit autem Deus penè exstinctam Ecclesiam suam suscitare, et in paucis admodùm Israelitis promissiones suas factas patribus adimplere. Cùm igitur hæc legis, oculos mentis conjice in Ecclesiam illam quam Dominus Jesus congregavit, ditavit Spiritu suo, et ornavit cœlestibus ornamentis; videbisque omnia quæ hìc dicuntur minora esse rebus ipsis, eò quòd non possint rei magnitudinem ulla verba æquare. Quare figurata sunt omnia; et quamvis Judæorum

gloriam ac dignitatem contineant, cùm verba ipsa spiritaliter intelligenda sint, si vera esse velimus, tantùm abest ut habeant unde glorientur carnales Judæi, ut hisce rebus et tantarum promissionum splendore magis cæci reddantur. Fuit igitur ante adventum Christi Ecclesia *derelicta* et penè *deserta*, veluti *exosa* et despecta; quod explicatur, cùm ait: *Absque transeunte;* declinaverant enim ferè omnes ad impietatem; non erat qui fidem, qui justitiam et misericordiam sectaretur; erat quidem terrena Jerusalem hominibus plena, templum visebatur, sacrificia offerebantur, legebantur lex et prophetæ; erat tamen Ecclesia *absque transeunte*, sicut civitas quæpiam *deserta*. Illi enim interdùm tantùm numerantur et recensentur, et homines vivi putantur in Scripturis, qui pietatem et justitiam colunt. Qui si nulli sint, dicit: *Non erit vir; omnia vacua, et thohu;* adveniente autem Domino cœpit regio illa frequentari, statimque post mortem Domini magna accessio facta est, præsertim postquàm discipuli fuêre *induti virtute ex alto*, et divinam bonitatem mundo cœperunt aperire. Confer enim desolationem illam cum iis quæ postea subsecuta sunt, et videbis quàm verum sit: Ponam te in superbiam seculorum. Subjugârunt discipuli Domini universum orbem, et Roma orbis caput Ecclesiæ jugum subit lubens; et tunc se satis gloriosam putavit, si piscatorum pauperculorum, atque adeò Judæorum prædicationi obediret, ut multò amplior fuerit Romæ dignitas quòd Evangelio cessit quàm quòd mundum subjugârit. Ne autem existimaret quis, imperium Ecclesiæ armis ac metu propugnandum, addidit. Gaudium generationis, etc. Omnium ætatum gaudium est Ecclesia Christi, neque est quòd quisquam gaudeat, si ejus gaudii particeps non est. Possunt verba hæc non solùm ad tempus referri sed etiam ad omnes generationes hominum. Quamdiù enim homines erunt, seu mundus durabit, et secula seculis succedent, Ecclesiæ dignitas et gaudium durabit. Durabit enim remissio peccatorum, et sanctificatio mentium, fides, spes, charitas, thesaurus desiderabilis; pignus æternæ beatitudinis; quæ tanta est, ut spe satiet, et perpetuò gaudere faciat. Quòd si totius orbis *gaudium* est Ecclesia, ergo ad eam omnes occurrent; ergo ab omnibus judicabitur dilecta; ut videas commutationem, quòd pro derelictione et nullo habitatore, sed neque *prætereunte*, omnium ætatum homines sit habitura.

Vers. 16. — Suges lac, etc. *Videbaris despecta; suges lac*, etc. Quidquid enim pingue, dulce, quidquid optimum habuit totus orbis, discipulorum Christi imperio cessit, et Ecclesia Christi de optimis terræ bonis quod voluit, habuit; quod noluit, abjecit. Mamilla regum, etc. Quantis favoribus Constantinus aliique imperatores Ecclesiam prosecuti sint, profanæ etiam historiæ narrant. Quòd certè cùm factum vidit orbis, planè intellexit rem à Deo geri, et omnipotentem esse qui Ecclesiam fundaverit. Notandusque est locus hic; nam apertè evincit, quòd nihil sic Dei agnitionem promoveat ut regum ac principum pietas. Cùm enim in terrâ sint veluti dii; si eos videmus alteri fidem servare, servos Dei colere, Ecclesiam Dei, Dei domum, adeòque et templa ædificare, ornare, fovere, non possumus non magnificare Dei potentiam, qui homines hominum dominos mansuefaciat et in officio contineat. Adde, quòd mundus ea tantùm honore digna putat quæ mundi principes magnifaciunt. Hanc ob causam cùm dixisset: *Et mamilla regum lactaberis*, addit: *Et scies, quòd ego Jehova*, etc.

Vers. 17. — Pro ære, etc. Commutationem tristium in res lætas vidimus superiori versu; hìc credo attingere prophetam commutationem etiam bonorum in alia potiora bona. *Æs* certè et *ferrum* dici poterant pretiosissima quæque illius ætatis: et quæ Ecclesia ante adventum Christi habuit, sive sacrificia, sive Sacramenta, si conferantur cum iis quæ per Christum habuit, sunt *æs* et *ferrum* collata *auro* et *argento*. Minùs etiam autem pretiosa illius ætatis collata minoribus bonis Ecclesiæ sunt *ligna* et *lapides;* vilia autem Ecclesiæ sunt *æs* et *ferrum;* pretiosa itaque sunt, et æternum duratura Ecclesiæ bona, et veteris Ecclesiæ Sacramenta in perfectiora commutata sunt; significabant enim tantùm sanctificationem, non item efficiebant; quod certè nova Sacramenta faciunt, ut ineptire et omninò errare hæreticos intelligamus, qui non majorem Baptismo efficaciam aut Eucharistiæ ad sanctificandum tribuunt quàm veteri circumcisioni; fidei enim omnia adscribunt; sed decipiuntur *ignorantes Scripturas et virtutem Dei*. Certè et si omnia ista figurata sint, *argentum* et *aurum* tunc habuisse negat hìc locus. Quid mihi responsuri sint, novi: sed figmenta quoque esse novi. Visitationem *phekudah*, non solùm ipsam *actionem visitationis* seu *inspectionis*, sed *munus* quoque, quale est pastoris, episcopi vel magistratûs notat; quorum est noscere quid agant subditi, ut justis præmia, injustis pœnas conferant. Cùm autem præfecti impii ac tyranni sunt, omnia perturbant et miserè divexatur Ecclesia. Si verò sunt pacis et reipublicæ integritatis amatores, benè habent omnia. Quantus autem sanctissimorum pontificum fuerit numerus, quis narrare poterit? quàm humanos *exactores* olim quoque habuerit respublica christiana, nemo est qui ignorat. Ego certè hoc loco tam pastores ecclesiasticos quàm magistratus politicos intelligo; hos *exactores*, illos *visitatores* appellat; illos integrè, hos justè officia peracturos pollicetur; adimpletam promissionem felicitatemque hanc durâsse non paucos annos scio. Quid autem nostro hoc seculo fiat, juvat magis deflere quàm describere.

Vers. 18. — Non audietur ultra iniquitas, etc. Objiciunt nobis Judæi *iniquitates* seu *camas*, id est, *violentiam* seu *tyrannidem, quæ rapinæ conjuncta est* (hæc enim est vis nominis); objiciunt oppressiones, *vastationes* et *confractiones*, quæ in republicâ christianâ vigent. Quare aiunt hæc nondùm impleta. Quæ objecta eò majorem vim habent, quò manifestius est in ipsis quoque ecclesiasticis reperiri hujusmodi mala; nam et belligerantur interdùm, et aliorum regna devastant. Illud etiam *Non ultra* aliquantulùm urgere

videtur. Sed his ego respondeo, hæc ad hostes pertinere, quòd non ultra vim inferant sanctæ civitati, vel terram ejus devastent aut diripiant, aut muros perfodiant diruantque ; spiritalis enim civitas est, quæ licèt oppugnetur, nunquàm tamen expugnabitur ; *neque portæ inferi prævalebunt adversùs eam.* Quid ? quòd multi ad hæreticos deficiunt, et multa regna Ecclesiam Dei ignorant ? Verum id quidem, sed Ecclesia integra est, muros integros habet ; omnia sua bona possidet, semperque possidebit ; si deficiunt nonnullæ nationes, aliæ succedunt : si Europa neget, Asia confitebitur ; et priùs aderit Filius hominis, quàm omnes deficiant. Itaque veluti accidentia sunt hæc (ut loquuntur dialectici) quæ ab Ecclesiâ auferri possunt ; dignitatem, integritatem, divitias, quæ infinitos mundos ditare possunt, nemo poterit convellere ; habet enim *salutem pro muris, et laudes pro portis.* Æterna est Ecclesiæ salus, neque ei unquàm deerunt qui pro tantis in eam collatis à Deo beneficiis laudes decantent, aut certè ea quæ laudari satis pro dignitate nequeunt. Alludit autem ad morem civitatum pacis tempore, quando in muris non arma, non vigilum voces sonant, non diruentium et quatientium ictus ; sed in portis choros ducunt juvenes et puellæ, etc., ut integros semper muros et portas fore hæc notent. Sicut enim refectionem murorum hebraismus vocat *curationem*, seu *emplastrum*, ut supra annotavimus ; ita integritatem, *salutem.* Est autem Christus Dei filius murus et propugnaculum Ecclesiæ ; non est quòd ruituram timeamus ; defectionem tamen nonnullorum non possumus non deflere. Ex sequentibus autem hæc magis elucescunt.

VERS. 19. — NON ERIT TIBI AMPLIUS SOL, etc. Hæc apertè significant spiritalem esse civitatem, et spiritale regnum, quod non corporali sole indigeat aut lunâ. Alia hujus regni lux est quàm quæ oculis cernitur ; Christus et numen ejus pro *sole* est, et pro *lunâ* Ecclesiæ suæ ; tenebras adversitatum suo tempore depellit, ignorantiæ verò semper. Neque enim unquàm decepta fuit, neque decipi potest in rebus fidei et doctrinâ morum, velint nolint Lutherani. Quid enim est *lux sempiterna ?* quid est quod vers. 20, dicitur, *non occidere solem, neque colligi lunam ?* Non hìc de æternâ patriâ agitur ; perpetua oratio est, et de felicitate Ecclesiæ est sermo ; quod qui negaverit, sensu indiget et istius lucis radiis.

VERS. 20. — NON OCCIDIT SOL, etc. Rectè vertit Hebraismum. Verbum enim *bo*, id est, *venit*, cùm de sole dicitur, est Hebræis idem quòd *occidere*, ut Genes. 28 : *Quia ingressus erat sol.* Tunc enim videtur *ingredi* terras, vel *Oceanum*, ut loquuntur poetæ et vulgus. Similiter et Mich. 3, quod etiam dixit de lunâ. NON MINUETUR. Sensum expressit ; nam Hebræi *colligere* dicunt. Cùm enim luna minuitur, videtur colligi et contrahi. Potest autem *Sol* uni aut alteri Ecclesiæ *occidere ;* potest aliqua particularis Ecclesia decipi ; at universalis Ecclesia et Christi sponsa errare nequaquàm potest. Si enim erraret, *sol* illi *occumberet, et luna minueretur ;* Deus autem, qui illi est lux, in æternum manet, et deficere non potest. Quæ enim sequuntur, apertè probant in hâc vitâ hæc complenda esse. Nam quod ait : COMPLEBANTUR DIES LUCTUS TUI, mox versu sequenti exponitur ; luctus enim Ecclesiæ fuit videre se filiis orbatam, et omnes filios suos ad impietatem declinare ; at post adventum Christi,

VERS. 21. — POPULUS AUTEM TUUS OMNES JUSTI, etc. *Omnes* solet Scriptura usurpare pro *plurimis.* Primis autem illis Ecclesiæ temporibus, cùm in vivis agerent Apostoli, atque adeò post illorum discessum, ferè omnes sancti erant, et *Sancti* dicebantur. Vide Pauli epistolas. Quidnam, quæso, tunc lugeret Ecclesia ? Adde, quòd per Christum imperio exutus est diabolus, et semel damnatus est, ut aliâ redemptione aut redemptore non indigeant homines, licèt peccent ; sed ad sanctitatem facilis sit regressus. Quare statim addit: IN SEMPITERNUM HÆREDITABUNT TERRAM, q. d. : Non esse ejusmodi regnum Christi, è quo expelli inviti possint habitatores ; poterunt quidem ipsi discedere, et suâ sponte in aliena castra, et devicti jam tyranni potestatem transfugere ; sed si nolint, nemo est qui hæreditate pellat. Talis enim regio est quam animo possiderent, quando corpus dissiparetur, aut in profundum maris demergeretur. GERMEN PLANTATIONIS MEÆ. Seu *surculus mihi charissimus, qui meis manibus plantatus est, quo tanquàm ornamento me ornabo.* Ita enim accipiendum est verbum in *hitpael.* Quis verò audeat plantulam convellere quam *ad se decorandum* plantavit Dominus omnium ? quis *rapiet oves de manu Filii, quas et dedit Pater, omnibus major ?* Hìc mecum, quæso, considera Ecclesiæ et fidelium dignitatem, quos fatetur ipse Dominus in hunc usum à se plantatos, ut eis tanquàm vestimento ornaretur. Quid miramur *gloriam suam et coronam suam* Paulum discipulos appellare, si ipse Dominus id apertè de semetipso testatur ? Ex plantatione Judæorum, quam ad suas delicias plantaverat in Judæâ, ut vides supra cap. 5, non quem exspectaverat fructum recepit ; at novella hæc plantatio, quam *suis manibus*, id est, labore et sudore vultûs sui *plantavit ad semetipsum ornandum,* agricolam nequaquàm fefellit ; sed jucundissimos flores ac fructus protulit, quos intrepidè et absque rubore potuit exhibere Patri *immaculatos et irreprehensibiles* et sibi conformes ; etsi enim despecti essent in oculis mundi, *erat illis indignus mundus,* et in oculis Dei erant jucundissimi ; quare sequitur,

VERS. 22. — MINIMUS ERIT IN MILLE. Vides, quòd non spe suâ deciderit agricola ? *Surculus* unus admodùm *parvulus* et in oculis hominum vilissimus *mille,* id est, plurimos Deo germinabit, sicut unum granum frumenti cadens in terram multum fructum attulerat. Quot *millia* hominum *minimus* ille Apostolorum, qui *non* erat *dignus Apostoli nomine*, ad Christum adduxit! Quàm *fortem gentem* unus Matthæus progerminavit, quæ adhuc hodiè Evangelium retinet in Æthiopiâ ultra Ægyptum ! Sed, ut Apostolos taceam, infinitus est *parvulorum* numerus, qui uberrimos fructus et Deo gratissimos protulerunt, quales fuerunt religionum, quas vocant, auctores, in quos nostri temporis hære-

tici immeritò debacchantur. Quid enim si multi ex illis, qui illorum institutis abdicuntur, ceciderunt, neque sanctè vivunt? *Numquid ruina illorum fidem Dei evacuavit, et manum ejus abbreviavit?* Si isti, ut malè de vitæ instituto sentias, tibi suadent; quid innumerabiles alii qui vitam sanctissimè duxerunt, et adhuc hodiè vivunt, te ad laudandum non invitant? Verùm canes odio sunt furibus et lupis. Sed ad rem redeamus. Ego Dominus in tempore ejus, etc. Puto esse formam jurantis: *Ego Jehova:* et interdùm per se, *Ego,* ut supra 59, vers. 21. Additur autem in rebus magni ponderis. In tempore ejus. Apertius est si dicas, *suo tempore,* id est, aptissimo tempore. Habent enim sua tempora et occasiones ferè omnia. Sed quid est: *Festinare faciam suo tempore?* Fortè significat, quòd ubi advenerit harum rerum tempus et occasio, brevi tempore complebuntur quæ dixit. Paucorum enim annorum curriculo Evangelium in toto orbe obtinuit, et Ecclesia ad immensam gloriam et amplitudinem pervenit. Quid si significet quòd Dominus accelераret harum rerum tempus? ut illud *beth* sit accusativi, ut interdùm solet, et verti debeant verba in hunc modum: *Ego Jehova in tempus suum festinare faciam istud.* Cùm enim quæ futura sunt apud ipsum jam sint non *festinare tempus, ut adveniant,* sed *festinare res ipsas, ut accedant ad tempus suum,* aptissimè dicit Dominus; et hic sensus planus est, et ad consolationem facit. Nos hujus *temporis plenitudinem* vidimus, ob quod infinitas Deo gratias agimus, etsi jam *multorum charitas refrigeşçit,* et res ad interitum properare videntur.

CAPUT LXI.

1. Spiritus Domini super me, eò quòd unxerit Dominus me; ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem.

2. Ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro; ut consolarer omnes gentes;

3. Ut ponerem lugentibus Sion, et darem eis coronam pro cinere, oleum gaudii pro luctu, pallium laudis pro spiritu mœroris; et vocabuntur in eâ fortes justitiæ, plantatio Domini ad glorificandum.

4. Et ædificabunt deserta à seculo, et ruinas antiquas erigent, et instaurabunt civitates desertas, dissipatas in generationem et generationem.

5. Et stabunt alieni, et pascent pecora vestra; et filii peregrinorum, agricolæ et vinitores vestri erunt.

6. Vos autem sacerdotes Domini vocabimini: Ministri Dei nostri, dicetur vobis; fortitudinem gentium comeditis, et in gloriâ earum superbietis.

7. Pro confusione vestrâ duplici et rubore, laudabunt partem suam; propter hoc in terrâ suâ duplicia possidebunt, lætitia sempiterna erit eis.

8. Quia ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto; et dabo opus eorum in veritate, et fœdus perpetuum feriam eis.

9. Et scient in gentibus semen eorum, et germen eorum in medio populorum; omnes qui viderint eos, cognoscent illos, quia isti sunt semen cui benedixit Dominus.

10. Gaudens gaudebo in Domino, et exultabit anima mea in Deo meo; quia induit me vestimentis salutis, et indumento justitiæ circumdedit me, quasi sponsum decoratum coronâ, et quasi sponsam ornatam monilibus suis.

11. Sicut enim terra profert germen suum, et sicut hortus semen suum germinat; sic Dominus Deus germinabit justitiam et laudem coram universis gentibus.

CHAPITRE LXI.

1. L'esprit du Seigneur est sur moi; car le Seigneur m'a donné l'onction; il m'a envoyé pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux et humbles, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes;

2. Pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler ceux qui pleurent;

3. Pour mettre sur la tête de ceux de Sion qui sont dans les larmes, pour leur donner une couronne au lieu de la cendre, une huile de joie au lieu de larmes, et un vêtement de gloire au lieu d'un esprit affligé; et il y aura en elle des hommes puissants en justice, qui seront des plantes du Seigneur, pour lui rendre gloire.

4. Ils rempliront d'édifices les lieux déserts depuis plusieurs siècles; ils relèveront les anciennes ruines, et ils rétabliront les villes abandonnées, où il n'y avait eu qu'une solitude pendant plusieurs âges.

5. Les étrangers viendront et seront les pasteurs de vos troupeaux; et les enfants des étrangers seront vos laboureurs et vos vignerons.

6. Mais pour vous, vous serez appelés les prêtres du Seigneur; vous serez nommés les ministres de notre Dieu; vous vous nourrirez des richesses des nations, et leur grandeur servira à votre gloire.

7. Au lieu de la double confusion dont vous rougissiez, vous louerez votre sort; et vous posséderez dans votre terre une double récompense, vous serez remplis d'une joie qui ne finira jamais;

8. Car je suis le Seigneur qui aime la justice et qui hais les holocaustes qui viennent de rapines et de violences; j'établirai vos œuvres dans la vérité, et je ferai avec vous une alliance éternelle.

9. Votre postérité sera connue des nations, vos rejetons s'étendront parmi les peuples; tous ceux qui vous verront vous reconnaîtront pour la race que le Seigneur a bénie.

10. Je me réjouirai avec une effusion de joie dans le Seigneur; et mon âme sera ravie d'allégresse dans mon Dieu, parce qu'il m'a revêtue des vêtements du salut, et qu'il m'a parée des ornements de la justice, comme un époux qui a la couronne sur la tête, et comme une épouse qui est parée de ses joyaux.

11. Car, comme la terre fait germer la semence, et comme un jardin fait pousser ce qu'on y a planté; ainsi le Seigneur Dieu fera germer sa justice et fleurir sa louange au milieu des nations.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Spiritus Domini, etc. Dixerat in fine superioris capitis quòd *rem citò ad tempus suum properare faceret;* cùm autem felicia illa per Christum Dominum essent ventura, eum ipsum loquentem facit, quasi jam operi accinctum; hoc enim sonant verba hæc: *Spiritus Domini super me, unxit me,* etc. Inaugurationes enim sunt regni initia. Et præter hoc quòd et ipsæ cum lætitiâ celebrantur, sunt etiam fu-

turorum gaudiorum prælibationes. Esse autem verba filii Dei, ipse in Evangelio exposuit. Notanda porrò est hoc loco Scripturæ phrasis; *Esse*, aut *fieri*, *spiritum*, seu *manum Domini super aliquem* est Spiritu Dei impelli, et à Deo destinari ad aliquid peragendum. Exempla passim obvia. Hìc verò quod priori loco dixit, mox aliis verbis exposuit. Idem enim hìc vocabat *Spiritum Domini esse super Jesum*, et *Jesum ungi.* Quorsùm autem *Spiritus super ipsum* fieret, aut *eum Dominus ungeret* statim explicabit. *Unctum oleo lætitiæ* cantat David, id est, unctione suavissimâ; quæ et ejus qui ungitur mentem et circumstantium omnium, id est, in ipsum credentium, inenarrabili lætitiâ perfundit; nam *de plenitudine ejus omnes accipimus;* et statim v. 3, de alio *gaudio* fit mentio quòd afflictis Christus Dominus daturus erat. Eo QUOD, *iaan*, sic optimè interdùm redditur; eritque Vulgati editionis sententia, *quia Dominus me unxerat, me misit ad evangelizandum.* Si autem pro *ideò* accipiamus, redditur adventûs Spiritûs sancti super eum seu unctionis ratio ex fine; *Dominus unxit me; idcircò autem me unxit ut evangelizarem,* etc. Priorem expositionem probat Lucas, qui hunc locum juxta Septuaginta versionem adducit. UNXIT, *marchac :* hinc *Messia* nomen, id est, *uncti;* quo nomine per excellentiam dicebatur præcipuus ille rex qui exspectabatur. Hic autem habes unctionis illius seu functionis et ministerii usum, ut interim videant Judæi quale futurum erat Messiæ regnum. Non propterea se *unctum* dicit ut orbem bello subjugaret, et Judæos rerum dominos faceret, quemadmodùm Romani postea fuerunt, sed ut evangelizaret. MANSUETIS, seu ut est in Hebr. *anivim*, id est, *auxilio et ope destitutis.* Quia verò humilis fortuna animos quoque deprimit, ferocitatem aufert, et mansuetudine induere solet, nihil obest quominùs pro *mansuetis* accipiatur. Verùm ubinam gentium reges bona nuntiant afflictis et ope destitutis? Aliorum certè non regum hoc munus esse consuevit; at regi Christo hoc inprimis hìc demandari vides. Non ergo de hoc mundo est regnum ejus. Mecum quoque, Christiane lector, hoc loco, quæso, considera horum verborum consecutionem, *eò quòd unxit me ad evangelizandum, ad ope destitutos misit me.* Arbitror enim nihil aptius dici potuisse. Cui enim *humilium et auxilio destitutorum* hominum cura meliùs committi potuisset quàm *uncto à Domino*, id est, spiritu Dei prædito? Spiritus enim mundi tantùm abest ut istis faveat, istisve *bona nuntiet*, istorum rationem habeat, ac curâ tangatur, ut similes canibus eos quos imbuit reddat, qui suî similem obgannientem et læsum canem latratibus et morsibus impetunt; expers enim humanitatis et totius commiserationis est. Spiritus quoque carnis sibi tantùm amicus cùm sit, nimiùmque carnem sapiat, hoc monstri habeat, ut fratrem ejusdem carnis non nisi cùm res sua agitur curet; Spiritus autem Dei, qui naturâ in immensum à carne distat, totus humanus est et charitate plenus, etiam in cordibus hominum diffusus. Quare cùm *præ consortibus* cæterisque hominibus *unctus* fuerit, et *spiritu sancto plenus* homo ille Jesus Christus, meritò ei pauperum cura demandatur, *ut eis evangelizet*, id est, *læta nuntiet.* Quod enim Græcis et Latinis est *evangelizare* hoc Hebræis est *basar* : quo verbo hìc utitur propheta. Neque dubites ad hunc locum allusisse Dominum, quando inter cætera signa discipulis Joannis dixit : *Pauperes evangelizantur.* Tam autem Luc. 4, ubi verba hæc adducuntur, quàm ejusdem 7, ubi de discipulis Joannis narratur, et Matth. 11, ubi ad hunc locum fit allusio, pro Hebræo *anivim* ponitur Græcè πλωχοί· quod nomen apud probatos auctores, ut cum Tertulliano loquar, *inopes* aut *mendicos* notat; et eo utitur Matthæi interpres cùm cap. 5, dicit, quòd sint *beati, quoniam ipsorum esset regnum cœlorum*, quod certè est *pauperes evangelizare.* Quem enim gratiorem nuntium audire possent, quàm ex ore veritatis felices se et reges in regno cœlorum esse? Non ignoro autem quòd eo loco, atque adeò hoc ipso quem præ manibus habemus, multi non indocti viri vellent non inopiam, sed mansuetudinem commendari. Verùm hoc quoque scio, animum hominis, cui non molesta est inopia, et qui cupiditate omni vacuus est, regno Dei aptissimum judicari. Hæc tantùm dicta velim propter eos qui hisce diebus inopiam et mendicitatem, quoad ejus fieri potest, damnare non cessant. Vide Tertul. in enarratione Lucæ contra Marcionem. MEDERER, vel *superalligarem;* quod faciunt chirurgi. *Contritos* autem *corde*, seu *confractos* vocant Hebræi eos quos Latini dicunt *animo frangi;* qui quando adversa irrumpunt, liberè ipsis cor dilaniandum tradunt. Horum Dominus Jesus rationem habuit, hos bono animo esse jussit, quod « non essent condignæ passiones « hujus temporis ad futuram gloriam; gauderent et « exultarent; quoniam merces eorum multa esset in « cœlis. » Hìc quoque cogita, absque unctione Spiritûs sancti rectè munus hoc geri non posse. Quare in singulis membris illud repetendum : « Eò quòd unxit me, ad superalligandum confractos misit me. » Rursùs : « Eò quòd unxit me, ad prædicandum captivis « indulgentiam misit me, » etc. CLAUSIS APERTIONEM, vel, *vinctis*, seu *ligatis;* at quia verbum *phacac*, à quo nomen geminatum hìc legitur, propriè de apertione oculorum aut aurium dicitur, factum est ut Græci interpretes hìc verterent, *et cæcis visum.* Nam qui cæci sunt aut surdi *ligati* Hebræis sunt. Porrò membrum aliud quod in Græcis codicibus legitur, et etiam apud Lucam, cap. 4, ἀπεστεῖλαι τεθραυσμένους ἐν ἀφέσει, id est, *ut emittam confractos per remissionem,* additum videtur ex margine, ut in versione Septuaginta pleraque legimus ex margine textui assuta; videtur enim fuisse altera ejusdem membri versio.

VERS. 2. — ANNUM PLACABILEM, vel *annum beneplaciti*, id est, Deo jucundissimum; cùm enim non de uno tantùm anno sit sermo, *annum* tamen voluit dicere propter allusionem ad annum Jubilæi, qui quinquagesimo quoque anno celeberrimus erat, quo omnia in libertatem restituebantur, agri, vineæ, domus, servi, omniaque aut sibi aut suis reddebantur. Vide Levit. 15, de sanctificatione hujusmodi anni quinqua-

gesimi; de quo non dubites quin figura fuerit temporis redemptionis per Christum; ob quod etiam septies septem annos numerare jubebantur, qui numerus plenitudinem plenissimam signabat. At Filius Dei *in plenitudine temporis* ab Apostolo advenisse dicitur. Alludit etiam in verbo *prædicarem* ad denuntiationem illam quæ tubis fiebat instante anno Jubilæi, Levit. 25 : « Clanges buccinâ mense septimo, decimâ die mensis, « propitiationis tempore in universâ terrâ vestrâ. » Erat autem dies decimus mensis septimi celeberrimus, et *dies expiationis* dicebatur; mense itaque septimò, qui numerus plenitudinis erat, mense sanctissimo, et festorum celebrationibus referto, et in die expiationis jubebatur denuntiari annus Jubilæi. Quæ omnia significabant rem illam quæ denuntiabatur esse sanctissimam Deoque gratissimam, ut quæ præfigurabat tempus veræ expiationis. Ipse enim Dominus erat illud *kepharah tegumentum*, vel, ut eum vocat Paulus, ἱλαστήριον Græcâ voce, *propitiatorium*, nimirùm ad legis propitiatorium respicient, et typum ad veritatem referens, ac significans, quòd quemadmodùm operculo illo tegebatur lex quæ, teste Apostolo, erat *cognitio peccati;* ita Christus tegeret et absconderet peccata nostra, ut lex ampliùs non accuset nec damnet, sed Deum habeamus propitium. Quare hùc quoque respexit David, quando *beatum hominem* dixit *cui remissa esset iniquitas et peccatum opertum.* Nihil autem gratius videtur esse divinæ bonitati quàm hominem à peccatis expiari; tota enim curia cœlestis *exultat super uno peccatore pœnitentiam agente.* Quale ergo fuisse credimus gaudium in totius mundi expiatione? Sed quid commercii habet *annus beneplaciti* cum *die ultionis?* Inquit enim : Et diem ultionis, seu *vindictæ.* Non parùm profectò *vindicta* cum *bona voluntate* convenit : nam eam vindictam hìc accipere oportet de quâ plura dicta sunt, c. 59, v. 17 et 18. Veros enim hostes nostros prostravit, et de manu dominorum crudelium suos eripuit; eos verò præcipitavit atque delevit. Quod quasi exponens ait : Ut consolarer omnes lugentes. Quid enim aliud in Christo videmus? *Peccatores suscipiebat, et manducabat cum illis;* illis se advenisse *medicum* dicebat; eis peccata condonabat; *filios* appellabat, *omnes laborantes et onustos peccatis*, et doloribus confectos vocabat ad se, ut eorum pondera super se tolleret; ac tandem *pro peccatis nostris mortuus est;* quâ unâ re nullam potest majorem consolationem lugentibus afferre.

Vers. 3. — Ut ponerem fortitudinem. *Fortitudinem* de suo supplevit; in Hebræis enim non nisi verbum *ponendi* absolutè legitur. Et non dubium, quin Hebræi verbo *ponendi* utantur interdùm pro *curam gerere*, et *cor apponere;* et quidam plerùmque nomen *cordis* apponunt, aliquando verò, sed rariùs, non apponunt. Exemplum jam supra semel atque iterùm vidimus; et Job 4 : *A manè usque ad vesperum contererentur, absque ponente,* id est, animadvertente, seu curante. Significat ergo sibi demandatam lugentium curam, ut animum apponeret lugentibus Jerosolymitanis, et cogitaret de eorum rebus, tanquàm in paracletum et patronum datus lugentibus. Qualis autem hæc cura esset, mox aperit, nempe quòd non nudâ tantùm cogitatione sed opere constaret. Coronam pro cinere. Cinis symbolum erat mœroris; et qui se affligebant, cinerem sternebant, et caput etiam aspergebant. Est autem paronomasia in vocibus *cineris* et *ornatûs* in Hebræo, *peer, eper;* et qui in afflictione erant ab ornatu abstinebant. Istæ verò commutationes ac vicissitudines satis manifestæ erunt cogitanti quantùm distet homo à seipso; si priùs expers fuit divinæ gratiæ, et peccato vivebat, deinde verò abjecto peccato servit justitiæ, *perficiens sanctificationem in timore Domini.* Hic jam ornatus incedit par angelis, et divinæ majestatis oculis nequaquàm indignus; jam perfunditur spiritali gaudio, spe gaudet; in tribulatione patientiam exhibet; in omnibus gratias agit, quâ gratiarum actione et divinis laudibus tanquàm operimento amicitur, qui antea lugebat et *spiritu* erat *conturbato* et *obscuro;* sic enim mœrorem vocat Hebraismus, translatione satis aptâ. De oculis dicitur Gen. 27, et Deut. 31, transfertur autem ad animum supra 42, et Ezech. 25. Est itaque *obscuritas spiritûs* et obtenebratio eorum qui sine Dei timore et cognitione vitam degunt. Et vocabuntur in ea fortes, etc. Hebr., *vocabitur illis :* hoc est nomen quo illos appellabunt, *fortes justitiæ,* seu *potentes justi;* cujus nominis ratio in ipsis qui eo vocati sunt satis est manifesta; discipuli enim Domini in tantam potentiam evecti sunt, quantam nunquàm homines sunt adepti. Nam præter quòd dæmonum tyrannidem vicerunt, regna mundi et imperia everterunt; neque erat qui eis posset super terram resistere, ut qui rerum naturas, mores, inveteratas consuetudines verbo et signis invertere poterant. Hanc verò divinam potentiam cum tantâ justitiâ conjunctam habuêre, quantâ nullus alius præditus fuit; ut meritò *potentes justi,* seu *dii* ac *principes justi* dici possent; et enim plurale nominis *al* de principibus dici solet, qui etiam *dii* dicuntur. Quid si *fortes*, seu *potentes justitiæ* dicantur quos justitia habet veluti ministros; sicut dicuntur *potentes Davidis* vel *alterius regis*, per quos magna conficiebat David? Nullos profectò unquàm fortiores duces aut milites habuit ullo seculo justitia quàm discipulos Domini, qui orbem universum ei subdidêre; unde Romanos vocabat Paulus *servos justitiæ.* Plantatio Domini, etc. Vide supra capite superiori, v. 21. Quibus adde, quòd Hebræis *plantare* aliquando transfertur ad alias res, nempe homines; quos cùm Deus possessione alicujus regionis donat per plures annos duraturâ, dicitur *plantare eos;* sicut de Israelitis dicitur Exod. 15 : *Plantabis eos in monte hæreditatis tuæ*, ad quem locum est in hoc allusio. Ps. autem 44, et supra 51, de cœlis dicitur, propter firmitatem, etc. Quare *plantatio Domini*, et habitatio quam Dominus condidit et firmavit ad laudem suam, sunt discipuli Domini et veri Israelitæ, quos Dominus condidit in gloriam suam; quibus indutus et ornatus incessit per orbem. Hos titulos sæpiùs recolere juvat, ut dignitatem servorum Dei et divinam dignationem intelligentes Deum in sanctis

suis laudemus, et similes illis effici contendamus.

Vers. 4. — Ædificabuntur, etc., seu *ædificabunt*. Ipsi nempe quos consolatus est Dominus, et decoravit, et superioribus titulis exornavit, *ædificabunt deserta*, id est, civitates desertas, quæ in Hebræo *siccitates* dicuntur, domibus et hominibus per ignem seu gladium excisis; eosdem mox vocat *afflatas*, id est, stupendas desolationes, *antiquas*, id est, civitates quæ à multis jam annis desolatæ sunt. Cæterùm his metaphoris significatur infinita soboles et multitudo eorum, quam ad Ecclesiam adducturi erant discipuli Domini.

Vers. 5. — Et stabunt, etc., *stetit* interdùm est famulantium, quorum est coram dominis stare, ut jussa accipiant. Hæc cùm, ut sonant, intelligant carnales Judæi, falsâ spe lactantur; nos verò impleta jam hæc omnia novimus, qui obsequia gentium ad Christum conversarum novimus, et quo pacto *ex facultatibus suis ministrabant sanctis qui erant in Jerusalem*. His accedit hæc figuratè nihil aliud quàm Dominium seu dignitatem notare. Scimus autem præcipuos et quasi principes in regno Dei fuisse Apostolos, et *sanctum* illud *semen;* nos autem ipsorum sumus veluti servi. Adde etiam quòd *vinitores, agricolas*, ac *pastores* esse in agro Domini sit, esse episcopos et doctores. Cùm verò Apostolorum et verorum Israelitarum agri, vineæ, oves seu greges nihil aliud essent quàm Ecclesiæ et homines ipsi quorum illi primùm curam gesserunt; in his profectò verbis hoc potissimùm significatur, quòd ex gentibus et alienigenis accipiendi essent qui forent episcopi et pastores.

Vers. 6. — Sacerdotes Domini, etc. Quando Apostoli ministros mensarum elegerunt, sibi verò orationem et verbi ministerium reservârunt, aliquâ ex parte hanc prophetiam adimpleverunt. Est autem animadvertendum nomen *cohen*, ut ex ipso verbo apparet, propriè non designare nisi eum qui ordinatus est et constitutus ad sacra peragenda, et in sacris ministrat, quem Græci λειτουργὸν vocant, qui sacrificat, intercedit pro populo, et alia quæ lex jubet peragit, et similia; quia verò reges pro *diis* habentur in terris, et ita in Scripturis appellantur, factum est ut transferretur hoc nomen ad eos qui regi erant à secretis et familiares, per quos regis voluntas aliis manifestabatur, et rex consulebatur, etc., ut 2 Sam. 20: *Hira Sairitha erat sacerdos ipsi David;* et 1 Reg. 4: *Zabub filius Nathan sacerdos, et socius regis;* et 2 Sam. 8: *Filii David erant sacerdotes;* pro quo 1 Paralip. 18, dicitur: *Et filii David erant primi à manu regis*. Non est ergo quòd quis putet indifferenter nomen hoc *sacerdotes* et *principes* seu *magnates* notare. Qui enim ita existimaverit, certò sciat sibi à Judæo impositum. Quare locus ille Genes. 14, nullo pacto aliter accipi potest nisi de vero sacerdotio: Et Mel- «chisedech rex Salem protulit panem et vinum; et «ipse erat sacerdos Altissimi.» Quod confirmat Epistola ad Hebræos, cujus auctoritatem infringere impium est. Utraque autem significatio beatis istis viris competit; manifestum est enim veros illos Israelitas sacerdotes Domini fuisse, et ministros Dei nostri; per quos Domini voluntas nobis innotuit, ut qui testes fuerunt omnium Christi actionum ac verborum, qui *viderunt, perspexerunt, et manibus contrectaverunt, et nobis exposuerunt verbum vitæ;* isti quoque sunt principes in regno Dei; et qui dum in terris agerent, primi sacerdotes fuerunt, etiam nunc in cœlo rem nostram agunt fidelissimè. Fortitudinem gentium. Supra jam dixi de potentiâ et exercitibus hæc verba intelligi posse, quos isti Domini sacerdotes tubis Evangelii devicerunt, vel etiam facultatibus et divitiis gentium, quibus ad libitum usi sunt; nihil enim eis denegabant qui veritatem amplectebantur; atque ita in gloriâ earum gloriati sunt, vel gloriosi esse existimabantur, seu prædicabantur. Unde Psalmum illum: «Omnes gentes, plaudite manibus, etc., subjecit «populos nobis, et gentes sub pedibus nostris, etc.,» Canticum Apostolorum esse non dubito.

Vers. 7. — Pro confusione, seu *pudore. Duplex* autem solet interdùm vocare hebraismus quod forte, solidum, magnum, latum ac constans est; *duplex* enim *contritio* est valida et ingens, et *duplex honor* est magnus honor, etc., vide supra c. 4, v. 2. Valdè verò pudefacti et multiplici ignominiæ expositi fuerunt sancti illi Israelitæ, præsertim apud ipsos infideles Judæos, atque etiam apud gentes initio prædicationis; illi tamen ipsi potiorem partem seu *portionem* habuerunt præ omnibus Israelitis. Unde *pro multiplici* illâ *suâ confusione laudabilem partem* obtinuisse dicuntur, et *duplicem portionem* consecuti, quasi omnes essent primogeniti quorum duplex erat secundùm legem portio. Fuerunt namque et ipsi veluti Christi primogeniti, quare et *Spiritûs primitias* acceperunt, et divitias bonitatis suæ et dona cœlestia abundantiùs super ipsos Dominum effudisse testantur sacræ litteræ. Lætitia sempiterna, etc. Ad hunc puto locum allusisse Dominum in Evangelio cùm ait: «Quia «hæc dixi vobis, tristitia implevit cor vestrum; sed «tristitia vestra vertetur in gaudium, et gaudium ve- «strum nemo tollet à vobis.» Non te verò conturbet personarum mutatio, quæ Scripturæ familiaris est. Quod autem dicit *in terrâ suâ*, puto de verâ promissionis terrâ, quam à longè salutabant Patres, id est, regno Christi et Ecclesiâ ipsius, accipiendum esse. Adde quod etiam in ipsâ Palæstinâ terrenâ et Jerusalem materiali illi ingentes illas divitias in die Pentecostes acceperunt; ut interim omittam quòd ex bonis illis quæ toti Israeli promissa erant, et per terrena illa bona *lac* et *mel* et cætera designata, quæ potissima erant ipsi acceperunt.

Vers. 8. — Quia ego, etc. Videtur illius distributionis quasi rationem reddere; q. d.: Non Pharisæis, non Pontificibus meliorem partem dedi, non eos honoratiores feci in regno meo; quia ego Dominus sum recti æquique amantissimus; neque enim mihi placent sacrificia ex furto, qualia sunt omnia quæ Pharisæi isti mihi offerunt; sunt avari, aliena dolis et fraudibus diripiunt, parentibus debitum honorem negare faciunt ob quæstum suum; ac tandem quò plura sacrificia mihi offerunt, eò sanctiores se putant,

et mihi chariores; ego verò illorum sacrificia odi; parvulos verò istos, Galilæos simplices, dilexi, evexi, honoravi, primogenitos duxi, illis *duplicia* contuli; *quia judicium* et æquitatem *diligo*, etc., quare sequitur : Et dabo opus eorum in veritate, id est : Faciam ut opera sua et actiones eorum veritatis et sinceritatis sint plenæ, non fucatæ, non hypocritarum more depravatæ; non *labiis me honorent, longe absente corde;* non me exteriùs colant, et *intus* sint *pleni fallaciâ et dolo;* sed *in veritate* seu *cum veritate sit opus eorum.* Puto autem hoc verbum opponi toti illi hypocritarum justitiæ, quam Dominus illis objicit cùm ait : *Sine causâ colunt me docentes doctrinas et mandata hominum*, contemptis videlicet præceptis Dei. Faciam, inquit, eos veros Dei cultores, ut eum *colant in spiritu et in veritate;* abjectâ omni falsitate et mendacio, videlicet ut exteriora interioribus et signa signatis conveniant; vel : *Dabo opus eorum in veritate,* id est, faciam ut constantes sint in opere, neque unquàm ab incepto desistant, sed quod nunc faciunt semper faciant. Utrique verò expositioni convenit quod sequitur. Et fœdus sempiternum, etc. Tam enim qui ab obsequio Dei deficiunt, quàm qui ad mendacium declinant et hypocrisin, quemadmodùm declinaverunt Judæi, inepti sunt fœderi sanciendo cum eo; neque *sempiternum fœdus* esse potest cum eis qui fidem frangunt et promissis stare nolunt. Fœdus itaque quod cum apostolicâ Ecclesiâ Deus sanxit, æternum est, et æternùm durabit; quia fides Ecclesiæ non deficiet.

Vers. 9. — Et scietur in gentibus, etc. Hoc ad dignitatem illorum facit qui primogeniti fuerunt Christi, et omnium illorum quos illi ad Christum pertraxerunt. Qui ad fœdus hoc, inquit, novum pertinent, inter omnes gentes cognoscentur. Nam hoc inprimis mandatum acceperunt, *ne fierent sicut gentes,* sed ab eis et eorum moribus, tanquàm lux à tenebris, diversi forent, et *inter eos lucerent sicut luminaria in tenebris.* Distinguuntur enim ab eis fide, quia invisibilem Deum colunt; spe, quia futura et invisibilia sperant; dilectione, quia quem non vident amant, concupiscentiis gentium vacui sunt, non gaudent quibus illæ, neque cum eis currunt ad spectacula, etc., non tristantur sicut gentes, *quæ spem non habent,* non de vestitu et alimento solliciti sunt, *quæ omnia gentes inquirunt;* denique *spiritu Dei aguntur*, illæ verò spiritu mundi aut diaboli, *qui operatur in filios incredulos*, seu *inobedientes*, quare ab aliis omninò distincti sunt; et hoc est *cognosci inter* omnes *gentes,* quod mox exponit. Omnes qui viderint eos, etc. Hæc est vis virtutis, ut non possint non admirationi esse cæteris etiam qui illam odio prosequuntur; agnoscunt enim esse Numinis supremi donum; non enim humanum reputari potest, in carne præter carnem vivere; cùm verò eos qui Christiani dicebantur eamdem vitam apud Persas, apud Scythas, apud Hispanos, Afros atque Indos ducere viderent, *semen benedictum*, seu *progeniem Deo charam*, eos vocare compellebantur. *Ex bonis* enim *operibus Christianos considerantes, qui* priùs *ipsis detrahebant,* convicti *glorificabant Deum,* ut est apud Apostolum.

Vers. 10. — Gaudens gaudebo, etc. Puto esse voces chori apostolici et spiritalis illius Jerusalem, quæ ex sanctis reliquiis constabat, ad quam superiori capite locutus fuerat propheta. Possunt etiam ut prophetæ ipsius voces accipi præ gaudio exsultantis, et se felicissimum reputantis ob felicitatem regni Dei, ad quod ipse pertinebat. Videntur autem verba hæc pedibus et mensurâ poeticâ constare in Hebræo; cujus tamen in universum rationem ignorant Hebræi. *Gaudere* autem *in Domino* vel *cum Domino* est gaudio divino et cœlesti perfundi, non scilicet ob res inanes, sed ob solida et vera bona.

Indumentis salutis, id est : Salute tanquàm indumento me induit; quod rursùs repetit : *Et pallio justitiæ obtexit me; justitia* enim hìc pro justificatione et testificatione justitiæ accipitur, ut in superioribus non semel, nempe ut omnibus notum esse possit me salvum et justificatum per Deum, ut qui ex tyrannide ereptus in judicio absolvitur et liber dimittitur.

Quasi sponsum. Sponso et sponsæ se comparat chorus apostolicus propter decorem, ut manifestè apparet; puto tamen quòd utrisque se comparavit, quòd respectu Christi sint veluti sponsa, juxta illud Pauli : *Despondi vos uni viro, virginem castam exhibere Christo.* Et *Sponsa* vocatur Ecclesia, atque adeò ipsi fideles apud Oseam; at respectu eorum quos ipsi ad fidem adducebant, erant veluti sponsi, qui filios generabant et Ecclesiis copulabantur. Ornatum, ubi Vulgatus vertit per participia, *decoratum*, *ornatum*, doctè, sanè et eleganter. In Hebr. sunt duo verba futuri; quare supplendum est relativum, et in præsens vertenda, nam consuetudinem notant; *qui decoratur, quæ ornatur.* Monilibus. Nomen Hebræum *cujuscumque artis instrumenta* et *quævis vasa* notat; hìc aptè *mundum muliebrem* dicere poteris, qui infinitam multitudinem rerum et ornamentorum comprehendit, quæ ad mundissimum ornatum pertinent. Quæ sint autem hæc Ecclesiæ ac sanctorum ornamenta jam in superioribus annotavimus, et in sequentibus manifesta erunt.

Vers. 11. — Sicut enim terra, etc. Hæc similitudo superiora explicat. Terra herbis, arbustis, arboribus, præsertim si more *hortorum* colatur, vestiri et ornari solet, ut vix terræ quidquam appareat; sic, inquit, justi illi discipuli Domini, primitiva Ecclesia (Dei quidem dono et curâ, qui *incrementum dat* et omnia ad perfectum perducit), coram universis gentibus omni justitiâ, et sanctitate et diversis virtutum generibus operti, ornati, et omnium cœlestium bonorum copiâ instructi oculis gentium apparuêre, ut vix in eis quidquam terrenum et vile conspiceretur. *Laudem* autem vocat quæ laudem et gloriam merentur, qualia sunt modestia, temperantia, patientia et similes virtutes, quæ homines hominibus admirationi esse faciunt. Hic Ecclesiæ et Christianorum decor, quem *Dominus succrescere* et *germinare faciebat*, animos gentium perducebat ut ad delicias illas para-

disi seu horti amœnissimi occurrerent. Hoc certè loco per antithesin mihi videtur facta allusio ad ejectionem illam primorum parentum ex paradiso, ut inauditam rerum vicissitudinem factam insinuet propheta; illi è paradiso ejecti sunt ut illuc regredi non valerent; at in mundi regeneratione paradisum deferri ad omnes gentes facit Dominus, et nulla fuit tam inculta gens ad quam paradisus Domini non pergeret. Unus homo, qui Æthiopiam adibat, paradisus erat, et brevissimo tempore *faciebat Dominus succressere justitiam*, arbores et plantas cœlestes in terrâ illâ, ut Ecclesia Æthiopum multò amœnior esset hortus quàm ille initio mundi constitutus. Idem de cæteris Ecclesiis existimato. Plurima hìc annotatione dignissima habes, christiane lector; vides enim divinam bonitatem; vides cui adscribi debeat progerminatio virtutum in terrâ; vides quæ sunt ornamenta terræ: vides Apostolorum gloriam et primorum illorum Christianorum divitias: vides quænam sint quæ laude digna sunt: *laudem* enim vocat quæ in sanctis illis laudabantur, et alia quamplurima ex hoc loco poteris eruere, quæ persequi leges Commentarii non patiuntur. Hæc autem tibi Deum tuum amabilem valde reddere poterunt, qui tantis mundum beneficiis affecit.

CAPUT LXII.

1. Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor justus ejus, et salvator ejus ut lampas accendatur.

2. Et videbunt gentes justum tuum, et cuncti reges inclytum tuum; et vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominabit.

3. Et eris corona gloriæ in manu Domini, et diadema regni in manu Dei tui.

4. Non vocaberis ultra derelicta, et terra tua non vocabitur ampliùs desolata; sed vocaberis voluntas mea in eâ, et terra tua inhabitata, quia complacuit Domino in te, et terra tua inhabitabitur.

5. Habitabit enim juvenis cum virgine, et habitabunt in te filii tui; et gaudebit sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus.

6. Super muros tuos, Jerusalem, constitui custodes; totâ die et totâ nocte in perpetuum non tacebunt.

7. Qui reminiscimini Domini, ne taceatis, et ne detis silentium ei, donec stabiliat, et donec ponat Jerusalem laudem in terrâ.

8. Juravit Dominus in dextera suâ, et in brachio fortitudinis suæ: Si dedero triticum tuum ultra cibum inimicis tuis: et si biberint filii alieni vinum tuum, in quo laborâsti.

9. Quia qui congregant illud, comedent, et laudabunt Dominum; et qui comportant illud, bibent in atriis sanctis meis.

10. Transite, transite per portas, præparate viam populo, planum facite iter, eligite lapides, et elevate signum ad populos.

11. Ecce Dominus auditum fecit in extremis terræ; Dicite filiæ Sion: Ecce salvator tuus venit; ecce merces ejus cum eo, et opus ejus coram illo.

12. Et vocabunt eos, populus sanctus, redempti à Domino. Tu autem vocaberis: Quæsita civitas, et non derelicta.

CHAPITRE LXII.

1. En faveur de Sion, je ne me tairai point; en faveur de Jérusalem, je n'aurai point de repos jusqu'à ce que son juste paraisse comme une vive lumière, et que son sauveur brille comme un flambeau.

2. Les nations verront votre juste, tous les rois verront votre sauveur illustre; et on vous appellera d'un nom nouveau, que le Seigneur vous donnera de sa propre bouche.

3. Et vous serez une couronne de gloire dans la main du Seigneur, et un diadème royal dans la main de votre Dieu.

4. On ne vous appellera plus la délaissée, et votre terre ne sera plus appelée la terre désolée; mais vous serez appelée ma bien-aimée, et votre terre, la terre habitée; parce que le Seigneur a mis son affection en vous, et que votre terre sera remplie d'habitants.

5. Le jeune époux demeurera avec la vierge son épouse; vos enfants demeureront en vous; l'époux trouvera sa joie dans son épouse, et votre Dieu se réjouira en vous.

6. J'ai établi des gardes sur vos murs, ô Jérusalem; ils ne se reposeront jamais, ni durant le jour, ni durant la nuit.

7. Vous qui vous souvenez du Seigneur, ne vous taisez point, et ne demeurez point dans le silence devant lui, jusqu'à ce qu'il affermisse, et qu'il rende Jérusalem l'objet des louanges de toute la terre.

8. Le Seigneur a juré par sa droite et par son bras fort: Je ne donnerai plus votre blé à vos ennemis pour s'en nourrir; et les étrangers ne boiront plus le vin que vous avez fait venir avec tant de peine.

9. Mais ceux qui ont recueilli votre blé le mangeront, et loueront le Seigneur; et ceux qui ont fait venir votre vin, le boiront dans mon temple saint.

10. Passez et repassez de porte en porte, préparez la voie au peuple; aplanissez-lui le chemin, ôtez-en les pierres; élevez l'étendard aux yeux des peuples.

11. Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre. Dites à la fille de Sion: Votre sauveur vient; voici sa récompense avec lui, et son œuvre devant lui.

12. Et ils seront appelés le peuple saint, la race rachetée par le Seigneur; et vous ne serez plus appelée la ville abandonnée, mais la ville recherchée et jamais abandonnée.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — PROPTER SION, etc. Propheta patriæ et civitatis suæ amicus, sed multò magis illius civitatis quam terrena Jerusalem designabat, cujus laudes et gloriam non semel cecinerat, veritus ne forsitan quisquam eum prolixitatis damnaret, et quòd in eodem argumento diutiùs hæreret vitio daret, non solùm non desistendum sibi putavit, ut etiam sciens vidensque inceptum persequatur. Verùm innuit quòd quamdiù viveret, à celebrandâ suæ civitatis gloriâ non cessaret, quousque tandem, quæ mente prævidebat, coràm ipse oculis (si daretur) conspiceret. Quare illud *propter Sion* in bonum accipiendum putarem: « Ob amorem, » inquit, « quem erga Sion gero, non tacebo, sed eamdem cantilenam libens canam. » DONEC EGREDIATUR, etc. Multò quidem antea tacuit Isaias; verùm, ut dixi, hoc nihil aliud significat quàm

quòd si usque ad illa tempora viveret, non taceret; sicut qui dicebat: « Misericordias Domini in æternum cantabo; in generatione et generationem annuntiabo veritatem tuam, » etc. Quod certè nobis exemplo esse deberet, ne propterea minùs grati, quòd jam beneficium acceperimus, quàm qui illud exspectabant, esse videamur. Justus ejus. Quia de Messiâ videbat esse sermonem, *Justum* et *Salvatorem* pro *justitiâ* ac *salute* dixit Vulgatus; quòd jam supra annotavi etiam ex usu sermonis et vocum Hebraicarum id ipsum ei licuisse. Manifestum est autem, quòd cùm universa nostra justitia à Christo promanârit, *justitia nostra et Ecclesiæ* meritò Christus dicatur, et *salus*. Ut splendor. Magnum futurum Evangelii fulgorem passim sacræ litteræ testantur, ut de adventu in mundum et prædicatione Evangelii intelligendum videatur illud Evangelistæ: « Sicut fulgur exit ab oriente, et paret usque ad occidentem, sic erit adventus Filii hominis, » quod videlicet innotesceret brevi tempore, et haud vulgari splendore, ut non audiendi essent qui dicerent: *Ecce hìc, aut ecce illic est Christus*. Quod enim de Christo credere debemus, per totum orbem vel pueri decantârunt per mille quingentos annos, ut impium sit Christianis aliud nunc Evangelium, seu (ut illi loquuntur) *reparationem Evangelii* audire. Lampas. *Lapid* idem quòd *lampas* Græcis ac Latinis, consentiente voce. Accendatur, vel *ardeat;* dicitur autem *teda* et *splendor Sionis*, quia *de Sione exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem;* et præcipui in Evangelio fuerunt Judæi.

Vers. 2. — Et videbunt gentes. Cùm enim in tenebris mundus ageret, non poterat non videri fax et splendor qui per orbem discurrebat. Hoc planè est quod sub finem superioris capitis dixerat, quòd *germinare faceret Dominus justitiam coram omnibus gentibus*. Cuncti. Non ita ut sonant verba accipienda sunt, sed quemadmodùm illa Pauli, quibus jam *suo tempore* dicebat *prædicatum Evangelium omni creaturæ quæ sub cœlo erat*. Nominabit. Ad verbum, dicendum erat, *quòd os Domini perforabit;* transfertur enim Hebræis verbum *excavandi* seu *perforandi* ad significandam eam notationem seu exarationem nominum aut rerum quæ *perforationibus* quibusdam fiebat. In malum accipitur Job. 3, hìc verò in bonum; est ergo *signare*, seu *notare*, ut Gen. 30: *Excava mercedem tuam*, id est, nota, signa. Quale verò sit hoc nomen mox vers. 4, explicabit.

Vers. 3. — Eris corona gloriæ. Quod hìc dicit priori versûs membro, repetit in posteriori. Solent autem coronæ regum ex auro et lapidibus pretiosis fieri; quæ etsi capiti imponi consueverint, juvat tamen in manibus habere ad earum pulchritudinem contemplandam. Vel alludit ad coronas quæ ex floribus fiunt. Vel certè illud *in manu*, Hebræis sæpè per pleonasmum additur; alioqui chorus Apostolorum apud Dominum et in oculis ejus pretiosus erat, veluti *corona regni*. Sicut autem qui coronâ insignitur regem se meritò putat; ita Dominus Jesus Dei Filius tunc se regem reputavit, quando sibi addictos homines illos aspexit. Unde cùm primùm eos ad prædicandum amandavit, dicebat *vidisse se Satanam, tanquàm fulgur de cœlo cadentem;* quasi jam regnum diaboli eversum per illorum hominum prædicationem videret; per hos enim orbem terræ possedit. Adde, quòd ornati fuerunt omni lapide pretioso. Quanta, quæso, est illorum hominum gloria, ex quibus sui *regni coronam* sibi conficit Deus? Diadema, *tseniph*, *cidaris*, tiara, pileolum rotundum non acuminatum erat, quo reges, sacerdotes et judices utebantur; vide Zach. 3, et supra 22.

Vers. 4.—Non vocaberis, etc. Terrestris illa Jerusalem deserta mansit; at isthæc de quâ est sermo in æternum non erit deserta, neque *afflatio*, ut loquuntur Hebræi; est enim initum cum eâ fœdus æternum. Sed vocaberis. Quamvis particula *ki* adversativè aliquando accipiatur, non malè tamen hìc suo more pro rationali accipi poterit; quasi propterea credendum sit, *non ultra vocandam desertam,* quòd vocari jamjam deberet *heftci ba*, id est, *voluntas mea in eâ*, seu *bene placitum meum in eâ,* vel *cum eâ.* Quî autem fieri potest ut ea civitas desoletur quæ hoc nomine ex ore Dei appellatur? Hoc est enim illud *nomen novum*, de quo supra vers. 2, quod propterea fortè dicitur Dominus *ore suo excavâsse*, quòd non sine industriâ et labore inventum sit, ut ea quæ exscinduntur et effodiuntur; quasi significet propheta, esse hoc nomen summâ prudentiâ adinventum; sicut nos Lusitani dicimus, *ego illi hoc nomen et dignitatem effodi*, id est, meâ industriâ et beneficio ad illum honoris gradum conscendit, non meritò, non viribus suis, etc. Quanti autem Dei Filius emerit, posse nomine hoc appellari parvulum illum gregem, quanta priùs pertulerit, facilè intelligit qui Evangelium perlegerit; unde illud: *O generatio incredula! usquequò ero vobiscum? usquequò patiar vos?* quod ad discipulos videtur dictum; nam dicit, *propter incredulitatem non potuisse eos dæmoniacum liberare;* et rursùs: *Adhuc et vos sine intellectu estis?* et infinita alia quæ illorum ruditatem coarguunt, quam Dei Filius incredibili tolerantiâ pervicit ac dolavit, ut tandem fierent *corona regni*, et ei essent quàm gratissimi et acceptissimi; quod notat nomen illud *heftci ba*. Huic cùm nemo possit resistere, meritò pro causâ assignatur quòd *non ultra* sit *desolatio*, sed neque *terræ ipsius*. Nam *voluntas* quoque *Domini in eâ*, vel *in eam* erat; non solùm enim Apostolorum collegium, sed Ecclesiam illorum qui credituri erant per eos valdè dilexit, ut illos *delicias suas* esse duceret. Huc faciunt verba illa Pauli, quibus ait: « Ecclesiam suam sic dilexisse, ut se pro illâ traderet, et mundaret eam lavacro aquæ in verbo vitæ; ut tandem eam exhiberet non habentem maculam aut rugam. » Quare non dubito quin ad hunc locum facta sit allusio in verbis illis angelicis in Nativitate Domini, quibus *Deo gloriam*, et *in terrâ pacem, hominibus* illis præsertim *in quibus* Dominus sibi *complacuisset*, cecinerunt: legendum enim cum Vulgato existimo εὐδοκίας· *homines* verò εὐδοκίας, juxta hebraismum, quem passim retinent Apostoli etiamsi Græcè scribe-

rent, sunt homines accepti seu grati, et *in quibus Deus benè placet,* ut loquitur Scriptura. Tunc sanè vocata est illa regio *voluntas Domini in eâ;* imò postquàm redemptio fuit consummata, habuit Ecclesia unde sic vocari possit; quod ad veritatem oraculi sufficit. INHABITABITUR. Jam præcesserat participium ejusdem verbi, pro quo Vulgatus dixit *inhabitata;* non quòd ea esset vis verbi, sed sensum utcumque reddens. Latissimè enim patet verbum *baal* Hebræis, ut sæpè jam dixi, adeòque pro rei circumstantiâ variè reddere oportet; et de terrâ dicitur, quando terra habet qui se cum amore fruatur, ut quando qui in eâ nati sunt in eâ absque timore habitant; dicitur quoque de uxore et sponsâ, ut mox sequenti versu.

VERS. 5. — HABITABIT JUVENIS CUM VIRGINE. Ubi juxta propriam verbi significationem dici posset, *fruetur juvenis virgine,* id est, juvenes sibi in uxores ducent virgines, quod tempore pacis fieri solet; nam belli tempore delectus fit juvenum, neque datur otium ad nuptias contrahendas. Arbitror autem hoc verbum reddidisse Paulum cùm ait: EGO TE FRUAR IN DOMINO; notatque dominium quoddam et auctoritatem. GAUDEBIT SPONSUS. Nomen est Hebræis *gaudium,* ut videatur supplenda nota similitudinis: *Quale gaudium est sponsi propter sponsam, sic gaudebit de te Deus tuus.* Huc respexit Joannes cùm ait de Christo: *Qui habet sponsam, sponsus est,* etc. Si, christiane lector, pro dignitate hoc loco consideres, quid sit eum qui se ipso felix abundè est, voluptates et *delicias suas* in homine collocare, homines sibi *desponsare,* in illis *complacere,* illis *frui,* illis *gaudere,* quemadmodum *sponsus de sponsâ* dilectissimâ; non dubito quin indignum nimis tibi videatur, abjecto Deo, alias tibi delicias, quibus fruaris et quibus te addicas, perquirere; quod velut ingens malum hoc ipso verbo usus objicit Malachias 2: *Profanavit Jehuda sanctitatem Jehova, quam dilexit* (id est, cultum et religionem à Deo institutam), et *fruitus est filiâ Dei nothi,* seu *adamavit,* etc., duxit eam in uxorem, ut eâ frueretur, etc.

VERS. 6. — SUPER MUROS, etc. Solent in muris excubare vigiles, ne hostes noctu irrumpant in civitatem; interdiù quoque speculatores in eisdem constituuntur, ut annuntient quæ ex longinquo adventare intellexerint. Hoc munus in Ecclesiâ est prædicatorum verbi Dei. Hìc mihi prophetas significare videtur Isaias, quos semper habuit ille populus. Hos (quandoquidem se immortalem non esse noverat Isaias, neque ad tempora usque Messiæ victurum) exhortatur ut munus suum exsequantur; priùs tamen ad ipsam Jerusalem verba facit, ut hoc pro non vulgari Dei beneficio agnoscat. Sunt autem verba Domini: « Non tacebunt die ac nocte; semper mittam ad te qui te venturorum commonefaciant; » hoc est quod apud Jeremiam dicitur, « de nocte surrexisse Dominum ad mittendos prophetas, » etc. Deinde ad ipsos prophetas conversus ait: QUI REMINISCIMINI, etc, vel *qui commemoratis, qui facitis ut alii reminiscantur,* id est, vos quorum munus est facere ut vigeat memoria Dei inter homines; quos enim *custodes* et *vigiles* appellaverat, hos hìc vocat *commemorantes Jehova,* id est, qui prædicant verbum Dei, et faciunt ne alii suî obliviscantur, sed timeant, et mandatis ejus obediant, prophetas videlicet et sacerdotes legis Dei interpretes. NE TACEATIS. Hebr.: *Ne silentium vobis;* construitur autem cum verbo sequentis versûs.

VERS. 7. — ET NE DETIS SILENTIUM EI. Neque vobis neque ei silentium detis; et in utroque loco *silentium* pro *quiete* accipiendum est. Nam ipsum verbum et *silere* et *quiescere* notat, sicut Græcis ἡσυχάζω · quia quæ quiescunt, silent. Ne detis, inquit, quietem vobis neque Deo ipsi; sed eum assiduè interpellate, ut promissis stet, et populi sui misereatur; hâc spe populum confirmate, et de futurâ Israelis et Jerusalem felicitate verba faciendi nullo unquàm fastidio teneamini; ne, quæso, quiescatis. Dixi quidem de me, quòd non quiescerem quousque oriretur Christus; id profectò fecissem si ad ea usque tempora viverem; sed cùm mihi priùs moriendum sit, vos qui futuris generationibus in ministros et custodes Jerosolymorum constituemini, pro me id facite; erit hoc unum desiderii mei solatium, si intellexero non deesse qui Deum pro suâ civitate sollicitent, neque quiescant, QUOUSQUE STABILIAT, etc., seu *confirmet et adimpleat quæ promisit;* vel utrumque verbum more Hebræorum simul est construendum, *stabiliat* et *ponat,* id est, firmiter ponat, immobiliter statuat. JERUSALEM LAUDEM IN TERRA, id est, felicem reddat, ut eam meritò omnes gentes laudent, et sit *totius orbis gaudium,* ut alibi dicitur. Quod certè per Christum contigit; nova enim Jerusalem ex veris illis Israelitis constans, *grex* ille *pusillus,* qui fuit lux mundi, gaudium fuit totius orbis; tum quia verum gaudium animorum mundo invexerunt, tum etiam quia toti mundo fuerunt ipsi jucundissimi, et eos ut felicissimos usque hodie laudant universi; sed neque illa terrena Jerusalem laudis omninò expers dicenda est, nam ex illâ exivit verbum lætitiæ per totum orbem.

VERS. 8, 9. — JURAVIT DOMINUS, etc. Explicat, sed figuris quibusdam, quòd lætitiâ implenda esset Jerosolyma, simulque rationem reddit quare non debeant tacere ministri verbi. *Juravit* enim *Jehova,* quòd Jerosolymitani *tritico suo* ac *vino suo* deinceps *fruerentur, non hostes.* Pacem hæc notant, *ut de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi in sanctitate, et justitiâ coram ipso;* neque enim bona novæ Jerusalem rapinis hostium patebunt; solida et vera sunt, et quæ nemo ab invitis auferat, ut jam exposuimus in superioribus.

VERS. 10. — TRANSITE, etc. Congregandos in Jerusalem significat filios Dei qui erant dispersi. Adhortatur ergo veros illos Israelitas, ut celeriter exeuntes *per portas* civitatis *præparent itinera* adventantibus dispersis. Quæ certè nihil aliud significant quàm ex Jerusalem celeri cursu ituros discipulos Domini per totum orbem, et ingenti conatu nihil non facturos, quò tandem, non quidem ad terrenam Jerusalem sed Ecclesiam Christi, *quotquot præordinati erant ad vitam æternam* pervenire possent. Et celerem quidem

cursum significat illud repetitum verbum : *Transite, transite;* diligentiam verò et summum studium quæ sequuntur. PRÆPARATE VIAM, etc. Hoc primò facere deberent prædicatores verbi, ne in viâ Domini sint quæ oculos vocatorum vel venientium offendant, sed jucundæ sint viæ, et ad ambulandum provocent. Huc quoque facit quod sequitur. PLANUM FACITE. Hebr., *sternite, sternite;* quod idem est quòd *planum facere,* sed repetitio studium commendat. ELIGITE LAPIDES. Ita quoque Hebræi interpretantur; sed non video cur *Sacal meben* non sit *munire terram,* seu *viam, lapidibus,* q. d. : *Lapidate ex lapide.* Supra enim cap. 5, interpretati sumus *lapidare* pro *lapidibus munire,* neque abs re; hìc autem constructio hanc interpretationem exigere videtur. Complanata autem itinera lapidibus per ordinem stratis minori labore conficiuntur, neque aquis pluvialibus facilè vitiantur. Quod certè etiam studium commendat prædicatorum Evangelii, ad quos manifestum est pertinere quod sequitur *de extollendo signo ad gentes;* per crucis enim prædicationem vocandæ erant gentes. Omitto, quòd allusio sit ad militandi rationem; nam Christus Dominus imperator est, et qui in eum credunt, in militum numerum, datis nominibus, computantur. Quæ omnia sequenti versu explicantur.

VERS. 11. — ECCE DOMINUS, etc. Solent milites *extollere signum,* et tubâ canere; ita Dominus *audiri fecit per totum orbem* hoc quod sequitur, nempe quòd *dictum fuerit Sioni : Ecce Salvator tuus venit,* etc. Hæc est Apostolorum prædicatio, nempe, quòd quem sperabat Sion, *Redemptor* jam *venerit;* quòd Deus in mundum venerit, et ex Judæis carnem susceperit. Sed quorsùm hoc gentibus nuntiabitur? nimirùm ut velint ejus salutis participes fieri, et in eum Deum credere, qui sicut olim promisit, sic fecit; ei Deo, inquam, velint adhærere, qui hominum amator est. Unde magi gentium primitiæ interrogant : *Ubi sit natus rex Judæorum?* Quid vobis et regi Judæorum? Deus est; eum adoraturi venimus; etsi enim Judæis tantùm promissus est, et eorum Deus, et rex peculiari ratione dictus est; Deus tamen cùm sit, nequit omninò fieri ut homines quos condidit despiciat; habeat nos vel secundo saltem loco, ac se adorari à nobis permittat, quoniam Deus omnium est Deus. Hoc *audiri fecit in terminis terræ,* hoc prædicari, *quòd consolatus sit Dominus populum suum,* redemerit Jerusalem, ut dicant gentes : « Venite, ascendamus in « montem Domini, et ad domum Dei Jacob; et ambu- « labimus in semitis ejus. » In hunc certè usum gloriabitur apud gentes de impletis promissionibus factis patribus Judæorum. Sed quid dictum est Judæis? ECCE SALVATOR, vel *salus;* sed de personâ est sermo; hoc certè eis dictum est per Joannem Baptistam, quando eis eum digito ostendens, dicebat : *Ecce qui tollit peccata mundi,* et multa hujusmodi. Hoc ipsum eis dixit ipse Jesus verbis et operibus. Hoc multi ex eis agnoverunt, et dixerunt quòd esset verè Salvator qui antea dicebatur venturus; neque enim illud *dicite* certam personam respicit; sed perinde est prophetis ac *dici poterit.* ECCE MERCES EJUS, etc. Hoc quoque Sioni dici poterit, quòd *cum Salvatore veniat merces ejus,* id est, non tardabit, quin mundum possideat; hæc enim *merces* adventûs et laboris ejus, juxta illud : « Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, « et possessionem tuam terminos terræ. » Illud *coram eo, cum eo,* summam accelerationem significat, et quòd brevissimo tempore mercedem esset percepturus, et gentes essent subjugandæ. Hæc quidem audire Sion, omne gaudium superabat; gentibus verò prædicatum est, hoc jam audisse Sion, nimirùm ne ipsæ tardarent venire, audientes quòd Judæis ex promissione adveniret Redemptor, sibi verò ex misericordiâ. Denique quòd *non Judæorum* esset *Deus tantùm, verùm et gentium;* imò quòd pro suo labore, tanquàm præmium, gentes quoque sibi adsciseret, et parùm putaret si tantùm Israelitas vocaret. In Actis autem Apostolorum legimus, quòd cùm hæc gentes ex ore Pauli audiissent, *gavisæ sunt, et glorificaverunt Deum.* Idem autem hoc loco est *opus* et *merces,* ut jam supra ostensum est, ex locis Levit. 19, et Deut. 24.

VERS. 12. — VOCABUNT EOS, etc. Illos *populos* ad quos *signum elevabitur,* de quo vers. 10, illos, inquam, qui in *extremitate terræ audierunt* quid Judæis acciderit, qui pro *mercede* dati sunt Christo, et ad Jerusalem properabunt; illos, inquam, vocabunt *populum sanctum;* omnes enim Christiani olim *sancti* dicebantur. Ipsam verò Jerusalem dicit vocandam esse *civitatem requisitam,* id est, dignissimam quam omnes gentes ambirent et quærerent, et ad quam omnes alacriter properarent, nullis itinerum difficultatibus aut incommodis retardati, nusquamque ampliùs derelinquendam aut deserendam, ut contigit terrenæ illi Jerosolymæ, quæ sæpiùs *deserta* et *derelicta* fuit. TU AUTEM VOCABERIS, vel *tibi vocabitur,* seu *nomen imponetur.* In participio autem *requisita* intelligimus quòd non solùm restauranda esset, sed et felicissima foret, sicut civitates illæ ad quas scimus ex variis nationibus quamplurimos aut visendi studio aut negotiorum causâ sese conferre. Quæ sunt autem Ecclesiæ divitiæ sæpiùs apud hunc prophetam vidisti. Verùm enimverò propter ea quæ sequuntur alteram expositionem horum duorum versuum apponendam duxi, quæ mihi simplicior videtur, quamvis superior non sit inepta. Significaverat vers. 2, adducendas ad Ecclesiam gentes per eos qui ex urbe Jerusalem exirent; quare intulit : *Extollite signum ad populos :* q. d., inferte signa vestra ad quasvis gentes. Id ita factum esse statim significat : *Ecce Dominus auditum fecit ad finem usque terræ,* id est, prædicari fecit. Neque quid prædicatum sit exponitur, neque opus erat; ordinem enim rerum tantùm indicare volebat, et quàm brevi Jerusalem ad summam felicitatem perventura esset, eam videlicet quam in superioribus hoc eodem capite exposuerat. Vide ordinem : *Exite, parate iter, prædicate gentibus;* hoc ubi factum fuerit : *Dicite filiæ Sion,* etc., et quia id jam tanquàm factum prævidebat, jubet ut iidem prædicatores hæc

quæ sequuntur annuntient *Sioni*, et *dicant : Ecce Salvator tuus veniet ;* ut non de adventu in carne hìc agatur, sed de adventu ex devictis gentibus per Evangelium ; abiit enim Dominus *in regionem longinquam accipere regnum*, et *reverti*. Supra autem ostendimus, quòd in gratiam Judæorum innuat Dominus in Scripturis non semel, *debellaturum se gentes*. Debellatio autem etsi utilis fuerit gentibus (nam eos à potestate Satanæ transtulit in libertatem filiorum Dei), non minùs tamen fuit Judæis, si non desiperent, gloriosa ; quandoquidem ad agnitionem et cultum Dei sui adducebantur, qui solus erat gloria et laus Israelis. Ergo tanquàm rem jucundam et diù desideratam nuntiari jubet Judæis, quòd *salvator ipsius rediret* adducens infinitam hominum multitudinem captivam : *Ecce*, inquit, *merces ejus cum eo, et opus illius coram ipso;* ecce adducit gentes tanquàm adventûs sui præmium ; sicut cùm Jacob ex Mesopotamiâ rediret cum gregibus, etc. Vel perinde est ac si dicat : Si abiit in regionem longinquam suscepturus difficile bellum, non fuit labor ejus inanis ; secum sui laboris adducit mercedem ac præmium ; gentes enim adducit, quæ omnes dicantur *sanctæ*, et te laudibus celebrent, ut posthàc dicaris *civitas* omnibus gentibus *exoptata*, etc. Ubi vides victoriam Christi per Apostolos hâc unâ re constare, quòd gentes ad fidem et sanctitatem morum perduxerit, et Ecclesiam suam celebrem reddiderit, ut Christo Domino gloriam quasi invidere videantur qui in culpâ sunt ne aut sanctitas vigeat, aut Ecclesiæ splendor ac celebritas progressus faciat. Si hæc sic accipias, non jam difficile fuerit caput sequens exponere, alioqui difficillimum.

CAPUT LXIII.

1. Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra, iste formosus in stolâ suâ, gradiens in multitudine fortitudinis suæ? Ego qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum.

2. Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari ?

3. Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum ; calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in irâ meâ ; et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi.

4. Dies enim ultionis in corde meo, annus redemptionis meæ venit.

5. Circumspexi, et non erat auxiliator ; quæsivi, et non fuit qui adjuvaret; et salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.

6. Et conculcavi populos in furore meo, et inebriavi eos in indignatione meâ, et detraxi in terram virtutum eorum.

7. Miserationum Domini recordabor, laudem Domini super omnibus quæ reddidit nobis Dominus, et super multitudinem bonorum domui Israel, quæ largitus est eis secundùm indulgentiam suam, et secundùm multitudinem misericordiarum suarum.

8. Et dixit : Verùmtamen populus meus est, filii non negantes ; et factus est eis salvator.

9. In omni tribulatione eorum non est tribulatus, et angelus faciei ejus salvavit eos ; in dilectione suâ, et in indulgentiâ suâ ipse redemit eos, et portavit eos, et elevavit eos cunctis diebus seculi.

10. Ipsi autem ad iracundiam provocaverunt, et afflixerunt spiritum Sancti ejus ; et conversus est eis in inimicum, et ipse debellavit eos.

11. Et recordatus est dierum seculi Moysi, et populi sui : Ubi est qui eduxit eos de mari cum pastoribus gregis sui? ubi est qui posuit in medio ejus spiritum Sancti sui,

12. Qui eduxit ad dexteram Moysen brachio majestatis suæ ; qui scidit aquas ante eos, ut faceret sibi nomen sempiternum.

13. Qui eduxit eos per abyssos, quasi equum in deserto non impingentem?

CHAPITRE LXIII.

1. Qui est celui-ci qui viens d'Edom, qui vient de Bosra, avec sa robe teinte de rouge? Qui éclate dans la beauté de ses vêtements, et qui marche avec une force toute-puissante? C'est moi, dont la parole est la parole de justice, qui viens pour défendre et pour sauver.

2. Pourquoi donc votre robe est-elle rouge, et pourquoi vos vêtements sont-ils comme les habits de ceux qui foulent le vin dans les pressoirs ?

3. C'est que j'ai été seul à fouler le vin, sans qu'aucun homme d'entre tous les peuples fût avec moi : je les ai foulés dans ma fureur, je les ai foulés aux pieds dans ma colère ; et leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés.

4. Parce que le jour de ma vengeance est dans mon cœur : le temps de racheter les miens est venu.

5. J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour m'aider ; j'ai cherché, et je n'ai point trouvé de secours ; ainsi mon bras fut ma ressource, et ma colère m'a soutenu.

6. J'ai foulé aux pieds les peuples dans ma fureur, je l'ai ai enivrés dans ma colère, et j'ai renversé leur force par terre.

7. Je me souviendrai des miséricordes du Seigneur; je chanterai ses louanges pour toutes les grâces qu'il nous a faites, pour tous les biens dont il a comblé la maison d'Israël, qu'il a répandus sur elle selon sa bonté, et selon la multitude de ses miséricordes.

8. Car il a dit : Ce peuple néanmoins est mon peuple ; ce sont des enfants qui ne renonceront plus leur père. Et il est devenu leur sauveur.

9. Dans toutes les afflictions qui leur sont arrivées, il ne s'est point lassé de les secourir ; mais l'ange de sa face les a sauvés. Dans l'affection et dans la tendresse qu'il avait pour eux, il les a rachetés lui-même, il les a portés, et il les a toujours élevés en gloire.

10. Cependant ils ont irrité sa colère, et ils ont affligé l'esprit de son Saint : et il est devenu leur ennemi, et ils les a lui-même détruits.

11. Mais il s'est souvenu des siècles anciens, de Moïse et de son peuple. Où est celui qui les a tirés de la mer avec les pasteurs de son troupeau ? Où est celui qui a mis au milieu d'eux l'esprit de son Saint,

12. Qui a conduit Moïse par la main droite, et l'a soutenu par le bras de sa majesté ; qui a divisé les flots devant eux, pour s'acquérir un nom éternel.

13. Qui les a conduits dans le fond des abîmes, comme un cheval qu'on mène dans une campagne sans qu'il fasse un faux pas?

14. Quasi animal in campo descendens, Spiritus Domini ductor ejus fuit; sic adduxisti populum tuum, ut faceres tibi nomen gloriæ.

15. Attende de cœlo, et vide de habitaculo sancto tuo, et gloriæ tuæ; ubi est zelus tuus et fortitudo tua, multitudo viscerum tuorum et miserationum tuarum? super me continuerunt se.

16. Tu enim pater noster, et Abraham nescivit nos et Israel ignoravit nos; tu, Domine, pater noster, redemptor noster, à seculo nomen tuum.

17. Quare errare nos fecisti, Domine, de viis tuis; induràsti cor nostrum, ne timeremus te? convertere propter servos tuos, tribus hæreditatis tuæ.

18. Quasi nihilum possederunt populum sanctum tuum; hostes nostri conculcaverunt sanctificationem tuam.

19. Facti sumus quasi in principio, cum non dominareris nostri, neque invocaretur nomen tuum super nos.

14. L'esprit du Seigneur l'y a conduit comme un animal qui marche dans une campagne. Seigneur, c'est ainsi que vous vous êtes rendu le guide de votre peuple, pour signaler à jamais la gloire de votre nom.

15. Seigneur, regardez-nous du ciel, jetez les yeux sur nous de votre demeure sainte, et du trône de votre gloire. Où est votre zèle et votre force? Où est la tendresse de vos entrailles et de vos miséricordes? Elle ne se répand plus sur moi.

16. Car c'est vous qui êtes notre père; Abraham ne nous connaît point, Israël ne sait qui nous sommes; mais vous, Seigneur, qui êtes notre père, notre libérateur, vous qui êtes grand dès l'éternité.

17. Seigneur, pourquoi nous avez-vous fait sortir de vos voies? pourquoi avez-vous endurci notre cœur, jusqu'à perdre votre crainte? Apaisez votre colère, à cause de vos serviteurs, des tribus que vous avez rendues votre héritage.

18. Nos ennemis se sont rendus les maîtres de votre peuple saint, et ils ont eu pour lui un profond mépris; ils ont foulé aux pieds votre sanctuaire.

19. Nous sommes devenus comme nous étions au commencement, avant que vous fussiez notre roi, et que nous portassions le nom de peuple de Dieu.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Quis est, etc. Jusserat nuntiare Sioni, quòd *adveniret Salvator ejus;* jam eum appropinquantem civitati inducit et de hostibus triumphantem. Fideles itaque Israelitæ triumphantem admirantur et, *quisnam sit,* interrogant; ignorabant enim mysterium de vocatione gentium, et vix fieri posse credebant ut gentes fierent adventûs Messiæ participes. De Edom. Non displicet illorum commentarius qui per *Idumæos* et *Moabitas,* quorum civitas erat *Botcra,* intelligunt gentes omnes populi Dei inimicas, quòd isti acerrimi essent hostes Israelis. Puto tamen horum duorum locorum meminisse propter etymologiam; nam *Edom* à *rubore* dictus est, et *Botcra* à *vindemiâ.* Gaudent enim prophetæ hujusmodi allusionibus, sicut David, Ps. 102: «Heu me! quia peragravi Mesec; inhabitavi «cum tentoriis Chedar. Rabat habitavit sibi anima «mea.» Sic enim omninò vertendus est locus. Non est autem intelligendum, quòd unquàm apud Moscovitas septentrionales Scythas, qui aut apud Ammonitas, quorum civitas erat Rabat, à *multitudine* seu *magnitudine* dicta, aut in Agarenorum solitudine et regione, quæ nomen accepit à Chedar filio Ismaelis, quæ vox quoque *obscuritatem* notat, habitaverit David; sed ipsos Israelitas similes moribus illarum gentium insinuabat, quasi illis tribus nominibus nihil aliud significaverit quàm quòd longam moram traheret in *obscuritate,* populares suos notans. Ita hoc loco propter *ruborem* et *mustum* horum locorum meminit, quòd regiones è quibus redemptor cum triumpho redibat veluti sanguine effuso repletæ fuerunt, et gentes veluti in *vindemiâ uvas calcaverunt* (ut mox narrabitur). Secunda enim percunctatio cum priori omninò eadem est, nisi quòd primo versu interrogatur de personâ, secundo de causâ. Dicere enim: «Quis est qui venit de Edom?» est dicere: «Quis est iste qui ru«brum habet vestimentum?» et illud, «tinctis vesti«bus de Botcra? quis est qui vestimento gerit musto «tincta?» quæ certè secundo versu continentur, ut mox explicabimus. Quæ verò fuerit hæc *inquinatio,* mox etiam aperiet. Formosus in stola. Notare autem oportet ut facilis sit eorum quæ sequuntur intelligentia, quòd etsi *indumenta* erant *contaminata,* dicitur tamen *decoratus in,* vel *cum, indumento suo.* Gradiens. Non habui aptiorem quâ redderem vocem, quæ propriè dicitur de eo qui incedit cum pompâ et fastu, quasi conscius suæ dignitatis. In multitudine virtutis, id est, præ se ferens ingentem virtutem; aliter enim incedunt debiles et pusillanimes, aliter qui viribus et potentiâ pollent. Ego, qui loquor, etc. In Hebr. est *loquens in justitiâ* seu *cum justitiâ.* Fortè hìc *justitia* pro *veritate* accipitur, ut sæpè alias, quemadmodum et *veritas* etiam pro *justitiâ,* quasi glorietur quòd sicut promiserat sic adimpleverit, et ultionem sumpserit de hostibus suis, et hostes omnes populi Dei fidei subjugaverit. Vel certè *loqui in justitiâ* est *judicium justè exercere,* quo se regem et justum esse dicit. Hoc enim Messiæ tribuebant sacræ litteræ, quòd *judicium mundo proferret, et cunctis gentibus jus diceret,* ut supra non semel annotatum est. Propugnator. Hebr. *rab, multus;* potest et pro *principe* accipi; *magnum* enim quoque designat. Est quod supra vertit Vulgatus *multus ad ignoscendum;* magnus remissionis auctor. Justitiam ergo et misericordiam suam hìc celebrat, sicut qui dicebat: «Misericordiam et ju«dicium cantabo tibi, Domine.» Et licèt tam magnus sit ad judicium exercendum quàm est ad condonandum seu salvandum; cùm damnatio ex nobis oriatur, justificatio ab ipso: non se *principem,* seu *multum,* seu *magnum* dixit *ad justitiam exercendam,* sicut *ad salvandum.* Libenter autem utrumque membrum de misericordiâ dictum acciperem, quasi non loqui se glorietur nisi hominum justificationem et salutem, nisi de vindictâ esset etiam hìc sermo, ut mox videbis.

Vers. 2. — Quare ergo rubrum, etc. Addidit *ergo* Vulgatus de suo, ad lucem orationis versu primo, *quis esset qui rubricatus veniret;* hìc de causâ quærunt. Et vestimenta tua. Ad verbum, et *in vestibus tuis,* sup. *est rubor.*

VERS. 3. — TORCULAR CALCAVI SOLUS. Hæc significant victoriam quam de gentibus Christus reportavit, prædicato Evangelio, et *captivatis* gentibus *in obsequium fidei.* Fuit itaque magna cædes spiritalis. Dicitur autem *conculcatio qualis est uvarum*, nimirùm quòd omnem suam virtutem et succum, et quidquid laude dignum eis inerat, Deo deprompserunt. His verò similitudinibus utitur ut carnali exspectationi Judæorum satisfaciat, quâ victorem et stragem edentem, et colla regum prementem ex Scripturis exspectant Messiam suum. Ita verò huic opinioni satisfacit, ut interim eos ad spiritalem victoriam hæc et similia quæ in aliis Scripturis legerint doceat referre, ut in sequentibus videbitur; præter hoc, quòd sub finem capitis superioris dixerat, illos quos adducebat ex gentibus vocandos *populum sanctum;* et primo versu hujus *se multum* esse *ad salvandum* dicebat. Major siquidem victoria censeri debet gentibus, moribus depravatis, et nihil nisi peccare scientibus, religionem et fidem Christi probabilem facere, ut desertis diis suis et legibus carnis et sanguinis, Christum dura imperantem sequerentur, quàm si ducto exercitu omnes trucidaret. SOLUS. Ut intelligamus soli Christo victoriam illam adscribendam; nam *quis* ad illud munus Evangelii (inquit Paulus) *idoneus esse* potuisset? Quidquid illi effecerunt, ut instrumenta Christi fecerunt. Adde, quòd cùm præcipua victoriæ hujus pars sit remissio peccatorum et reconciliatio mundi cum Deo, mortis et peccati damnatio, hæc autem omnia solus Dei Filius moriens in cruce peregerit, quamvis ejectionis ex orbe tyranni ministri fuerint Apostoli, et verbo Dei effecerint ut hæc bona ad gentes manarent, meritò tamen Salvator se *solum* fuisse dicit *qui torcular calcârit,* id est, jugum gentibus imposuerit, neque ex universâ hominum multitudine quemquam exstitisse qui manum apposuerit illi operi; quod versibus sequentibus explicatur. ET CONCULCAVI EOS IN IRA, etc. Nomen *iræ* ac *furoris* rem obscurant; nam si misericordiæ fuit gentes fidei subjugare, ut planè fuit, neque aliud canunt scripta prophetarum et Apostolorum quàm *gentes super misericordiâ laudare Deum,* dices: Quænam fuit isthæc *ira?* quis *furor?* Vide, Christiane, quæ supra, cap. 56, 16, et seq., annotavimus; ferè enim eadem sunt quæ illic et hìc dicit propheta. Illic enim ubi dixit, *displicuisse in oculis Domini non esse judicium in terrâ*, addit quòd *semetipsum exhortatus est ut salvare* vellet. Quod cùm fecisset, finem victoriæ commemorans ait: *Timebunt qui ab occidente nomen meum,* etc. Ergo indignatio erat ob peccatum et peccati tyrannidem; quod non solùm homini nocebat, sed ipsi quoque Deo injuriam faciebat; misericordia verò in ipsos captivos, quorum vicem dolens eis redemptor advenit, ut ibi etiam explicatur. Conculcatæ sunt ergo gentes à Christo cum furore in ipsum, scilicet peccatum, quod in illis regnabat, et cujus partes etiam illæ tuebantur; repugnabant enim etiam ipsimet peccatores saluti, remedio suo; sed tandem victi succubuerunt. ASPERSUS EST SANGUIS EORUM. Cæterùm nomen quod hìc *sanguinem* vertunt *netsac*, nusquàm in hâc significatione accipitur nisi hìc, et vers. 6, ubi tamen Vulgatus *virtutem* vertit. Quo fit ut putem rabbinos sic existimâsse vertendum, quòd verbum *aspergere* id postulare videretur. Ego verò hâc voce uti voluisse prophetam existimo, ne de cæde corporali intelligeremus esse sermonem, sed illam vestium tinctionem figuratè accipiendam. Nam nomen in Scripturis solet conjungi nominibus magnificentiæ, fortitudinis, decoris et confessionis. Ergo hìc pro *excellentiâ* accipere possumus, vel *sustentatione,* id est, iis quæ sustentant, vel pro *laude*, et iis *quæ ad laudem* victoris faciebant, quasi significet in indumentis victoris potuisse quemvis videre quas gentes debellâsset, quòd spoliis earum ditatus rediret. Et si dicas nomen significare *victoriam,* idem ferè sensus est. *Aspersas* autem victoriâ *vestes* dixit poeticè pro victoriæ signis, nempe sanguine hostium, ut hâc ratione credam Vulgatus *sanguinem* vertisse, non quòd crederet id vocem significare.

VERS. 4. — DIES ENIM ULTIONIS. Ordinem rei narrat. Consueverunt enim scriptores sacri, ubi rem quampiam quodam veluti compendio significârunt, quasi rogati ut ab initio ordine rem exponant, iterùm altiùs repetito exordio rem prout gesta est describere. Quod animadvertere oportet, ne in hujusmodi repetitionibus hæreat lector. Ergo sic accipe ac si diceret: « Vultis rei ordinem intelligere? dicam. Venit in cor « meum dies ultionis, » id est: Venit mihi in mentem tempus esse seu opportunum esse ut ultionem de hostibus meis caperem, et esse annum seu tempus quo jamdudùm pater decreverat suos redimere. Tunc ergo aspexi, etc. Quæ omnia exposita sunt supra cap. 59, 16, et seq. Et propter hostes quidem *dies ultionis* dicitur, propter homines autem *dies redemptionis;* sic enim in Vulgatâ editione legendum est, ut etiam legit Hieronymus in Commentariis. IN CORDE MEO, vel *in cor meum;* more hominum loquitur, quibus de novo solet res in mentem venire; Deo autem omnia simul adsunt. ANNUS REDEMPTIONIS; *geulai;* vel *redimendorum meorum.*

VERS. 5. — ET CIRCUMSPEXI, etc. Conveniunt cum verbis cap. 59, 19. Illic dicitur: *Non fuit vir,* hìc *non fuit adjutor;* illìc *non fuit intercessor,* hìc *non fuit sustentator;* illic quòd *justitia sustentavit,* hìc quòd *ipsa indignatio. Indignatio* enim ex ipsâ sanctitate et justitiâ Dei procedebat, quæ diutiùs imperium peccati ferre non poterat. Cætera conveniunt. Ut tamen vim verbi aliquo pacto exprimerem dixi, *meipsum devovi.* Significat enim vox Hebræa *sese piaculum,* seu, ut loquitur Paulus, *peccatum, facere*, nimirùm ad expianda aliorum peccata.

VERS. 6. — ET CONCULCAVI POPULOS, etc. Exposita sunt hæc v. 3. *Inebriare* autem in Scripturis est ingentes tribulationes veluti propinare, et magnis calamitatibus afficere. DETRAXI, vel *descendere feci.* VIRTUTEM. Juxta duplicem expositionem nominis *netsac,* quam supra habes v. 3, dupliciter hìc interpretari poteris, vel de *excellentiâ* eorum, vel de *victoriâ,* id est, sanguine signo victoriæ. Notandum autem idem

esse in Scripturis *calcare torcular*, et *inebriare*, sicut in Thren. : *Calcavit torcular filiæ Sion*, et, *inebriare calice iræ*, etc.

Vers. 7. — Miserationum, etc. Postquàm propheta devictas per Evangelium gentes, ac triumphum Christi de hostibus suis narravit, animo (ut existimo) videns multa priùs Judæos passuros, ac demùm adveniente redemptore pejùs habituros, et in peccatis permansuros, orationem ad Deum fundere decrevit, quæ durat usque ad finem capitis sequentis, quâ antiqua beneficia in Israelem collata commemorat, nempe electionem in populum Dei, introductionem in terram promissam, etc. Deinde ob ingratitudinem captivitatem Assyriorum et Babyloniorum, et plures alias calamitates perpessum Israelem inducit conquerentem, et adventum Messiæ exoptantem. Tertiò advenisse, ut optabant, commemorat, et vehementer dolet quòd nihil meliùs habeat Israel. Tandem quasi sentiret abjecisse Dominum populum suum, non sine magno dolore orationem claudit; cui respondet Dominus cap. 65. Quam seriem qui non animadverterunt, multa præter rem afferre coguntur; allucinantur autem, quia rabbinos sequuntur. Recordabor, vel *commemorabo*. Volo, inquit, breviter commemorare misericordias Domini; quod exponens ait : *Laudes Domini juxta omnia*, etc. Volo laudare Dominum pro singulis populo suo collatis beneficiis, et multis bonis quæ in Israelem contulit, pro infinitâ ejus misericordiâ. Et licèt in hâc oratione, seu hoc cantico, dura, ut dixi, comprehendat, neque peccata populi aut abjectionem sileat, videaturque canticum lugubre, quia quàm justus et rectus sit Dominus intelligebat, *canticum laudationum Domini* vocat; estque versus hic veluti cantici titulus et exordium.

Vers. 8. — Et dixit, nempe olim *Dominus*. Verumtamen, vel *fortasse;* est enim אך interdùm ominantis, sicut Ps. 119 : *Forsan tenebræ obruent me*, etc. Hæc autem referenda sunt ad electionem Israelis in populum Dei, antequàm educerentur ex Ægypto; q. d. Dominus : « Volo ex omnibus gentibus hunc po« pulum in meum accipere; etsi enim sunt homines, « sunt tamen ex semine dilecti mei Abrahæ; fortassis « populus meus ipsi, » id est, fortassis isti qui populus meus sunt, et quos in populum meum eligo. Filii non negantes, vel *non fallaces erunt*. Est enim verbum futuri *ieschakkeru*. Manifestum quidem est, multò antea notum Deo fuisse quales illi futuri essent. Sed nihil aliud hæc notant, quàm si ex ipsis rebus petendum esset judicium, illud potuisse prudentem quempiam hominem sperare propter patrum sanctitatem et fidem quâ suos filios imbuerant, et pactum circumcisionis, etc. Et factus est eis salvator. Cùm igitur fidelitatem sibi promisisset, hâc spe conceptâ *factus est eis in salvatorem*, eos educens de terrâ Ægypti in manu validâ.

Vers. 9. — In omni tribulatione, etc., id est : Quantacumque in eos ingruerent mala, non permittebat eos succumbere, aut calamitatibus opprimi. *Non coartavit eos* Deus, id est, non permisit eos coarctari; vel *ipsa angustia non arctavit eos;* vel *in omni angustiâ eorum non angustia* scilicet *fuit*. Insecuti sunt Ægyptii à tergo, ex alterâ parte montes, à fronte mare erat, in arcto positi esse videbantur; tamen non sunt coarctati. Idem in penuriâ panis et aquæ et cæterorum omnium per quadraginta annos in deserto est quod Paulus ad Corinth. dicebat : « In omnibus tribu« lationem patimur, sed non angustiamur. » Nam aut suos eripit ex angustiâ Dominus; aut certè, ut Paulus item ait : « Sicut abundant tribulationes, abundant et « consolationes, et consolatur suos in omni tribulatione « eorum. » Quare existimarem figmentum esse rabbinorum ut *lo* pro *li* accipiatur; quod tamen plerisque ex nostris placuisse video. Rabbini autem ita voluerunt, ut haberent quo confirmarent aliud figmentum; cap. 59, ubi nos legimus : « Et Israel non congrega« bitur, » illi legunt : « Israel ipsi congregabitur; » quæ quantùm à se distent, nemo non videt. Angelus faciei ejus. De illo Angelo qui comitatus est Israelitas per desertum est sermo, quem vocat *Angelum faciei Dei*, qui vultui Dei assistebat, vel qui faciem et præsentiam Dei referebat, et loco Dei illis aderat. Indulgentia. Notat sæpiùs in deserto et in terrâ etiam promissionis peccâsse, sed illis indulsisse Dominum, et pepercisse ex gratiâ et amore quem erga eos gerebat: idcircò per longum tempus illos detulerit, *portaverit, levaverit*, id est, à malis eripuerit, et ad magnam gloriam evexerit. Habuerunt enim potentissimos reges, ingentes divitias, opinionem sanctitatis ob cultum et templum, fueruntque toti mundo celebres; neque enim alteri unquàm nationi talia Deus fecit, etc. Quæ felicitas per plures annos duravit, indulgente sæpiùs Domino, et ad eorum scelera connivente, quousque tandem eum exacerbaverunt.

Vers. 10. — Ad iracundiam, etc. Ad idololatriam referendum est et ad prophetarum occisionem. Istis enim videtur spiritus Dei mœrore affici. Post multa beneficia, postquàm multis annis indulserat, tandem diutiùs sustinere non potuit, et ab indulgentiâ in iram, à dilectione in inimicitias propter eorum scelera mutatus est. Quare sequitur quòd *conversus sit eis in inimicum;* possunt enim multiplicata scelera nostra indulgentissimum patrem in hostem convertere; ut videas quales nos erga peccata gerere debeamus. Quo enim loco duceret quis hominem qui amantissimi patris voluntatem abs se alienaret, qui indignatus multùm posset incommodare, hæreditate pellere, omni reipublicæ functione privare? hoc certè loco habere debemus iniquitates. Ipse debellavit eos, vel *bellum gessit in eos;* nam ipse *sibilabat muscæ, et vespæ signum levabat;* exercitus ciebat; et à Deo instigati hostes in Israelem proficiscebantur, ut supra jam vidimus. Hæc refero ad bella et excidia quæ ab Assyriis et Babyloniis passi sunt Judæi, et ad eas calamitates quas passi sunt post reditum è Babylone.

Vers. 11. — Et recordatus est. Ut constet series, cujus maxima habenda est ratio in propheticis orationibus, de populo accipio, q. d. : In medio illorum

malorum, cùm in captivitate agerent, aut cùm dira pati se viderent, *recordabantur dierum seculi Mosis;* et in hunc modum dicebat: *Ubi est,* etc., in nominandi ergo casu verti potest, *populus ejus. Populus ejus recordatus est dierum seculi Mosis, dicens: Ubi est,* etc. Ita solebant antiqui expostulare cum Deo: *Ubi est Deus Heliæ, etiam nunc,* etc., id est, quid non modò sic ut tunc subvenit? CUM PASTORIBUS, vel *pastore,* nempe Mose gregis ejus; antecedens ponitur pro relativo, id est, *cum pastore suo; cum pastore, qui eos regeret,* etc. SPIRITUM, etc. Potest hoc ad ventum, qui mare exsiccavit, referri, quòd in medium maris spiritum vehementem immiserit: vel ad *angelum* qui in medio Israelis erat; vel etiam ad ipsum Dei *spiritum,* quo afflatus Moses et Aaron populum regebant et judicabant, etc.

VERS. 12. — QUI DUXIT, vel *ambulare fecit. Fecit,* inquit, *ire ad dexteram Mosis brachium decoris,* seu *gloriæ suæ;* erat quippe à dexteris Mosis virtus seu potentia Domini ad miranda perpetranda, sicut qui dicebat; *A dexteris est mihi, ne commovear.*

VERS. 14. — SPIRITUS DOMINI DUCTOR EJUS FUIT. Deest relativum, *Sicut animal quod spiritus Jehova dimittit, dimittit,* relinquit, *ut liberè,* scilicet *incedat, quò libuerit.* UT FACERES TIBI, etc. Quemadmodùm Moses, cùm ei dixisset Dominus: *Peccavit populus tuus iste quem eduxisti,* etc., dixit Domino, *ut misereri vellet populi sui, quem eduxisset de terrâ Ægypti, alioqui malè consuleret nomini suo,* etc., causam illam nimirùm causam Dei faciens; ita isti in suam ipsius utilitatem et gloriam populum eduxisse aiunt, ne ipsos, tanquàm rem suam, vellet perdere.

VERS. 15. — ATTENDE, seu *respice,* cùm Deum deprecamur, ad cœlum mentem jubemur attollere, ut Deum naturâ ab omnibus quæ sunt in terrâ alienum existimantes, et mentem quoque ab istis abstrahamus, et illum majori religione veneremur. Idcirco dicitur cœlum *habitatio sanctitatis Dei,* ubi illa divina majestas *lucem habitat inaccessibilem;* dicitur etiam *habitatio decoris Dei,* id est, decora, et quàm videre valdè appetere deberemus. Petit itaque Isaias nomine populi, ut res Judæorum aspiciat, neque se tantùm contentus, rei populi sui obliviscatur. UBI EST, etc. Amorem Dei, eâ præsertim ratione quâ hostes populi sui vexabat, solet Scriptura *zelum* vocare. Hunc experti fuerant Patres antequàm in Ægypto servitute premerentur; hunc populus ipse tempore egressionis de Ægypto quasi manibus contrectârunt, et sæpiùs aliàs zelo hoc Dei, qui nolebat ut quisquam populum suum tangeret, erepti fuerant, fusis ac deletis hostibus. Hujus ferè nulla vestigia jam videbantur, pessimèque habebant; ideò rogant, ubinam esset zelus ille magnâ cum potentiâ quæ universa superaret conjunctus. MULTITUDO VISCERUM. Quid appellet *viscera,* exponit: *Miserationum tuarum;* quare et conjunctim etiam *viscera misericordiæ* dicuntur. Singulis penè momentis miserationes Dei super se sentiebant olim Judæi; cùm igitur Deum naturâ immutabilem fide agnoscerent, de *miserationibus* illis interrogant, ubinam essent. Hinc percipere possumus, beneficia Dei esse nobis animo semper versanda, quò alia exoptemus, et petere etiam plura audeamus. Naturâ enim fit ut noster in eos propensus sit animus quos beneficiis affecimus, *magisque eos diligamus* (ut est apud Aristotelem) *quàm à quibus beneficia accepimus.* Alia igitur ab eodem, veluti quodam amoris jure, audacter exspectabimus, si multa in eos jam collata commemoremus. Ideòque David, cùm ingentia quædam in se à Deo collata beneficia retulisset, ea esse causam affirmat cur *inveniret cor,* id est, fiduciam haberet, *ut oraret coram Domino,* etc. Hinc istæ Isaiæ querimoniæ. SUPER ME, vel *erga me.* Si hoc membrum affirmativè legas, magnum doloris sensum habet; si interrogativè, ingentem et acrem admirationem; estque emphasis in pronomine. Quòd si *multitudinem* illam *miserationum* quasi in omnes homines et non in Judæos tantùm acceperis, sensus erit: *Ubinam sunt miserationes tuæ, Domine, quas universæ nationes experiuntur? mihine tantùm denegabuntur? erga me nullæ erunt, qui sum populus tuus,* etc.

VERS. 16. — Indignum valdè videtur, ut erga nos contineas miserationes tuas; nam TU PATER NOSTER. « Tu, tu, inquam; nihil enim genus Abrahæ facimus; « idcircò filii Abrahæ dici nolumus, quòd ille servus « tuus fuerit; nullo nisi te patre gloriamur; nihil no- « bis cum Abrahamo aut Israele est præ te; quòd illi « nihil nobis nisi à te contulerunt, patres nobis fuêre « secundùm carnem; tu illos, et nos genuisti; mortui « sunt, et nos tempestate jactamur, à te et illi et nos « pendemus. Si sua merita, si suffragia nobis commo- « dare possunt, non certè nisi volente et donante te « commodabunt; tuum enim nomen ab æterno est. » Ne ex hoc loco hæretici putent quidquam se adversùs Ecclesiam habere, scito, quòd quantum olim in limbo existentes Patres vivis filiis prodesse possent, non usque adeò manifestum est; hoc tamen Christianis omnibus manifestissimum esse debet, longè nunc diversam esse rationem eorum qui nos præcesserunt in signo fidei, et dormiunt in somno pacis, et apud Deum ejus gloriâ fruuntur, ab illis qui Deum non vident; nostri enim in Deo nostra vident; et quòd velit Deus ut pro nobis intercedant, quod eò faciunt efficaciùs et libentiùs quàm dum hìc viverent, quò majore et Dei et nostri dilectione tenentur.

VERS. 16. — QUARE ERRARE NOS FECISTI, etc. Præoccupatio est, quasi quis eis objiceret errata et effrenem peccandi libidinem; q. d.: *Si propter nostra scelera misericordiam denegas, quid est quod nos errare fecisti?* etc. Non quòd scelerum suorum auctorem Deum crederent (quod qui credunt impii sunt), sed quòd intelligerent potuisse Deum impedire ne peccarent, servatâ etiam arbitrii humani libertate; quod tamen Deus non nisi illis præstare creditur qui ejus donis grati sunt et benè utuntur; hoc enim sancto semine et cœlesti dono videtur continere ne labantur, ingratos autem dimittere; quam dimissionem lapsus sequitur. Hinc fit ut credam, ob ingratitudinem (quæ etiam mortalis criminis limites non attingit) hominem

ad amissionem divinæ gratiæ disponi. Nam cui Deus speciali auxilio non adest, ille diù in officio nequaquàm consistet. Illi autem qui jam lapsi sunt, si se peccatis ipsi submergant, et nullo Dei timore infrenentur, cùm propter hujusmodi scelera auxilia quæ passim Deus ad resurgendum omnibus dat eis nihil prosint, indurantur in peccatis; ut hâc tantummodò ratione à Deo indurari dici possent, quòd cùm posset facere ne indurarentur, non facit; omnia enim quæ sub sole fiunt hâc generali ratione Deo tribui possunt. CONVERTERE PROPTER SERVOS TUOS. Innuunt, quòd si Deus faciem verteret (quam certè peccata eorum avertere fecerant), neque ipsi *errarent viis ejus*, neque *cor* ampliùs *obduresceret*, quinimò *timori Dei* cederet; quo fieret ut calamitates quoque cessarent; nam etsi dicunt, *Deum sibi ipsis errandi causam præbuisse;* intelligunt tamen se justo Dei judicio derelictos. Quare ad sanctitatem et merita Patrum confugiunt, sano quidem consilio; nam si licuit Isaiæ dicere : *Convertere, Domine, propter Judam, Ruben, Levi*, etc., quos hìc vocat *baculos*, quis adeò cæcus erit ut non videat multò magis nobis licere dicere : « Convertere, Domine, propter Beatam Virginem matrem tibi dilectissimam, propter Petrum, Paulum, « Joannem, et cæteros baculos hæreditatis tuæ? » Quid aliud facimus cùm sanctos precamur ut nobis veniam ac gratiam obtineant, quàm Deo eorum sanctitatem et merita exhibeamus, ut non propter nostram indignitatem avertatur, sed propter eorum sanctitatem, et propter amorem quo eos prosequitur, ad nos convertatur; etsi preces nostras non attendit, eorum saltem orationes non sinat inanes fieri? TRIBUS HÆREDITATIS TUÆ. Nomen *virgæ* seu *baculi* Hebræis transfertur ad significandas tribus et familias, seu etiam auctores familiarum, qui ex unâ arbore seu radice nati sunt, cujusmodi fuerunt filii Jacob, qui ex ipso prognati duodecim familias seu tribus genuerunt. Ergo hìc duodecim patriarcharum meminit, quorum celebre quidem nomen erat, sed sanctitas morum multò certè inferior sanctitati Apostolorum, qui sunt *baculi hæreditatis* novæ, qui nos in Christo genuerunt, propter quorum dilectionem et fidem multa etiam hodiè Deus servis suis condonat.

VERS. 18. QUASI NIHILUM, *lamitsear, ad modicum*, vel *pro modico*. Sunt qui volunt verba esse transposita, ut sit sensus : « Ad modicum populus sanctus « tuus possedit sanctuarium tuum; hostes nostri conculcaverunt, sup. illud, » etc. Sed nimis dura est hæc trajectio; et sensus quem Vulgatus secutus est potiùs est amplectendus; *pro modico* enim et *quasi modicum* idem sunt; ut hæc dicta sint pro eo tempore quo civitas in hostium potestatem devenerat. Possumus quoque sic accipere : *Ad modicum,* id est, *modicum fuit, quin nos,* etc., q. d. : *Parùm abest quin hostes possideant populum tuum, et conculcent sanctuarium tuum,* ut aptè hæc referantur ad ea tempora quibus, deficientibus ducibus ex Jehuda, Herodes ex patre Idumæo rempublicam Judæorum gubernabat. Oratio enim, ut dixi, totum tempus ordine prosequitur ab electione Israelis usque ad ultimam vastationem.

VERS. 19. — FACTI SUMUS QUASI IN PRINCIPIO. Notam similitudinis Vulgatus de suo addidit, neque malè; interdùm enim deest. Sed notanda est Hebræorum phrasis, quâ cum nominibus temporis et locorum omittunt relativum et verbum substantivum. *Timebunt ab Oriente nomen tuum,* id est, qui sunt apud Orientem. Sensus ergo est : *Sumus qui à seculo eramus;* qui cum Vulgati interpretatione coincidit; ad verbum enim legitur ut in editione nostrâ vides. CUM NON DOMINARERIS. Particulam quoque temporis hìc addidit doctus interpres; nam ad verbum legitur : *Non dominatus es in eos*, id est, quandò non dominaberis; de quâ loquendi formâ jam supra dictum est. NOSTRI; *bam in eos;* sed rectè mutavit Vulgatus; ad eos autem refertur qui in seculo illo fuerant, quasi sic diceret : *Facti sumus sicut qui à seculo fuerunt, quando tu in eos non exercebas dominium, neque vocabatur nomen tuum super eos;* vel *seculum* illud respiciunt quo in Ægypto fuerunt, antequàm ad eos mitteret Mosen; vel certè tempora ante Abraham; sentiuntque se non magis curæ Deo esse quàm cùm non essent Dei populus, tum propter adversa quæ non depellebat, tum etiam propter mores qui in Israelem obtinuerant nihilo gentium moribus meliores. Neque video quibus aliis verbis suam miseriam luculentiùs exponere potuissent. Cogita quid sit sine Deo vitam ducere, et intelliges in quo statu essent res Judæorum ante adventum Christi, in cujus adventum cùm hæc manifestè respicerent quæ jam sequuntur, rabbini suis distinctionibus rem hìc planè obscurare voluerunt, et primum versum capitis sequentis hujus partem faciunt; quorum inventum non aliâ ratione refutare decrevi quàm continuâ et aptissimâ interpretatione, secutus doctissimi et christianissimi interpretis divisionem.

CAPUT LXIV.

1. Utinam dirumperes cœlos, et descenderes! à facie tuâ montes defluerent;

2. Sicut exustio ignis tabescerent, aquæ arderent igni, ut notum fieret nomen tuum inimicis tuis; à facie tuâ gentes turbarentur.

3. Cùm feceris mirabilia, non sustinebimus; descendisti, et à facie tuâ montes defluxerunt.

4. A seculo non audierunt, neque auribus perceperunt; oculus non vidit, Deus, absque te, quæ præparâsti expectantibus te.

5. Occurristi lætanti, et facienti justitiam; in viis

CHAPITRE LXIV.

1. O Dieu, si vous vouliez ouvrir les cieux et en descendre, les montagnes s'écouleraient devant vous.

2. Elles se consumeraient comme si elles étaient dévorées par le feu; les eaux seraient en ébullition, et par là votre nom se signalerait parmi vos ennemis, et les nations trembleraient devant votre face.

3. Lorsque vous ferez éclater vos merveilles, nous ne pourrons les supporter. Vous êtes descendu, et les montagnes se sont écoulées devant vous.

4. Depuis le commencement du monde, les hommes n'ont point entendu, l'oreille n'a point ouï, et l'œil n'a point vu, hors vous seul, ô Dieu, ce que vous avez préparé à ceux qui vous attendent.

5. Vous êtes allé au devant de ceux qui étaient

tuis recordabuntur tuî ; ecce tu iratus es, et peccavimus ; in ipsis fuimus semper, et salvabimur.

6. Et facti sumus ut immundus omnes nos, et quasi pannus menstruatæ universæ justitiæ nostræ ; et cecidimus quasi folium universi, et iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos.

7. Non est qui invocet nomen tuum ; qui consurgat, et teneat te ; abscondisti faciem tuam à nobis, et allisisti nos in manu iniquitatis nostræ.

8. Et nunc, Domine, pater noster es tu, nos verò lutum : et fictor noster tu, et opera manuum tuarum omnes nos.

9. Ne irascaris, Domine, satis, et ne ultra memineris iniquitatis nostræ ; ecce respice : populus tuus omnes nos.

10. Civitas sancti tui facta est deserta ; Sion deserta facta est, Jerusalem desolata est.

11. Domus sanctificationis nostræ, et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri, facta est in exustionem ignis, et omnia desiderabilia nostra versa sunt in ruinas.

12. Numquid super his continebis te ? Domine, tacebis, et affliges nos vehementer ?

dans la joie, et qui vivaient dans la justice ; ils se souviendront de vous, en marchant dans vos voies. Vous vous êtes mis en colère contre nous, parce que nous vous avons offensé, et que nous avons toujours été dans nos péchés. Cependant nous espérons que nous serons sauvés.

6. Nous sommes tous devenus comme un homme impur ; et toutes nos justices sont comme le linge le plus souillé. Nous sommes tous tombés comme la feuille des arbres ; et nos iniquités nous ont emportés comme un vent impétueux.

7. Il n'y a personne qui invoque votre nom ; qui s'élève vers vous, et qui s'attache à vous. Vous avez détourné votre visage de nous, et vous nous avez brisés sous le poids de notre iniquité.

8. Cependant, Seigneur, vous êtes notre père, et nous ne sommes que de l'argile ; c'est vous qui nous avez formés, et nous sommes tous les ouvrages de vos mains.

9. N'allumez point, Seigneur, toute votre colère, et ne vous souvenez plus de nos crimes ; jetez les yeux sur nous, et considérez que nous sommes tous votre peuple.

10. La ville de votre sanctuaire a été changée en un désert : Sion est déserte, Jérusalem désolée.

11. Le temple de notre sanctification et de notre gloire, où nos pères avaient chanté vos louanges, a été réduit en cendres, et tous nos bâtiments les plus somptueux ne sont plus que des ruines.

12. Après cela, Seigneur, vous retiendrez-vous encore ? Demeurerez-vous dans le repos, et nous affligerez-vous jusqu'à l'extrémité ?

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Utinam לוּא ut supra 48 : *Utinam attendisses præceptis meis ;* est itaque optantis. Sunt ergo vota Judæorum desiderantium adventum Messiæ, quò à malis illis eriperentur ; aut potiùs sunt vota Isaiæ pro populo. Sed cùm Judæi Messiam è cœlo non exspectent, vim litteræ suo more inferunt ; nobis verò omnia plana sunt. A facie tua montes defluerent. Alludit ad descensum in montem Sina, quando *præ ardore* videbantur *montes liquescere ;* quo tropo non uno loco Scriptura utitur : *Montes, sicut cera, fluxerunt à facie Domini*, etc. Figuratè verò per *montium fluxum* intelligit propheta opera stupenda et admiratione dignissima quæ in adventu Messiæ exspectabantur. Ea quivis christianus facilè potest commemorare ; quæ natura plùs admiratur quàm *montium fluxum*, vel *tripudium*.

Vers. 2. — Sicut exustio ignis tabescerent. Verbum *tabescerent* addidit Vulgatus ; ad verbum, sic habetur : *Secundùm succendi ignem*. Est enim illud verbum *carac*, quod habetur Deut. 32, et Jer. 17 : *Ignis accensus est in irâ meâ*, infinitivum, ut nomen accepit Vulgatus, pertinetque comparatio ad superiora : *Montes defluxissent, sicut accenso igne*, etc. Manifestior autem esset oratio, si vitato hebraismo nomen *ignis* non repeteretur ; *Sicut accensus ignis liquidas aquas elicit*. Et puto esse sermonem de aquis quæ virtute ignis et aliis rebus eliciuntur, ut ex herbis, lignis, etc., vide supra cap. 30. Quòd si quis *baah* pro *ebullire* accipiat, quod à verbi significatione alienum non est, similitudo est de quibusvis aquis quas ignis facit ebullire, ad quem modum etiam faciat Deus ebullire montes. Sed prior sensus magis placet. Ut notum fieret, etc. Propheta in adventu Christi non tam liberationem populi quàm Dei gloriam et nominis ipsius celebrationem attendere videtur. A facie tua gentes turbarentur, seu *commoverentur ;* videtur esse explicatio *liquefactionis montium*, vel *agnitionis nominis Domini ;* per Evangelium enim commotæ sunt nationes orbis, ut eum inciperent timere quem antea ignorabant, etc. Optabat autem propheta hanc commotionem in gentibus non solùm ad celebrationem nominis Domini, sed ne electis Dei nocerent. Verùm si negligamus rabbinorum distinctiones, et hìc versus incipiat, alius sensus angustior erit ; verba autem sive in futuro, ut in Hebræo habentur, vel in præsenti accipi possunt. Cogita ergo, prudens lector, Isaiam prophetam in spiritu videre adventum Domini, et gentium conversionem et Christi victoriam, quam paulò ante cecinerat, Judæos autem adhuc immotos manere, et quasi dolentem et semidesperantem dicere : « A facie tuâ gentes commoventur ; video jam « gentes ante te commoveri, et ad prædicationem « Evangelii contremiscere ; at nos »

Vers. 3. — Cum feceris, vel *cùm facias terribilia*, et quæ saxa et arbores possent perterrefacere, nedùm gentes, nedùm eos qui religione tibi astricti sunt ; nos tamen *non attendimus*, non attentionem præstamus, neque quid agatur mente volvimus, sed veluti lapides hæremus, et in tantâ rerum commotione profundùm dormimus et quiescimus. Innovatur apud gentes religio ; quærit totus orbis Deum Jacob ; illum timent et venerantur, quem nos veluti impium damnavimus ; adimplentur prophetarum oracula ; nos in captivitate seu dispersione exsules agimus ; gentes Scripturas nostras legunt, in illis oblectantur ; nostram desidiam ex nostris Scripturis nobis improperant ; et tamen non

attendimus ad isthæc adeò terribilia, quibus si liquefactionem montium conferas, risum moveres. Quis hæc vel referens non inhorrescat? Nec mireris quòd pro *sustinebimus*, dixi, *non attendimus*, vel *non attendemus*; nam *cavah*, ut jam supra non semel ostendi, dicitur de *animorum suspensione, et attentâ animi consideratione ad aliquam rem*, ut non semper verbo *exspectandi*, sed interdùm verbo *spectandi* reddi debeat. Job. 17 : *Etiamsi diù et circumquàque spectavero, tamen infernus domus mea est*, etc. Vulgatus pro *sustinere exspectando* accepit, ut interdùm solet. DESCENDISTI. Optabam ut *descenderes*, desiderabam, *liquescerent montes*; quasi nihil aliud nobis opus esset ad nostram perpetuam felicitatem. O vota inania! ecce jam *descendisti*; ecce jam *montes fluxerunt*; video totum orbem perterrefactum; video universas *nationes commotas*.

VERS. 4. — A SECULO NON AUDIERUNT, etc., vel, « à seculo non est auditum, neque unquàm fuit qui « auribus perciperet; nullius hominis oculus unquàm « vidit quæ video Deum facientem iis qui ad ipsum « inhiant, et amore ejus tenentur. » Hæc pro *montium fluxu* posuit propheta, significans omnem intellectûs humani spem et capacitatem excedere quæ per Christum mundo exhibita sunt. Hunc enim locum ita etiam interpretatur Paulus, 1 Cor. 2, paucis immutatis verbis.

VERS. 5. — OCCURRISTI LÆTANTI, vel, « obviàm ha« buisti gaudentem, et facientem justitiam; eos deni« que qui in viâ mandatorum tuorum tuî sunt memo« res; istis, inquam, bona tua, quæ nullus hominum « putâsset, obtulisti : quicumque enim de tuo adventu « gavisus est, et justitiam proinde apprehendit, cur« rens in viâ mandatorum tuorum, tuî memor, et se « suaque omnia tibi offerens, is per te servatus est, ex « quâcumque is gente seu regione fuerit. Sed heu nos « miseros Judæos! nam tu iratus es, » etc., ut mox sequitur. Hinc interim cogita, christiane lector, quibus prosit adventus Domini. Ut enim omnem personarum acceptationem excluderet, indefinitè dixit *lætantem, facientem justitiam*, etc., ubi etiam vides, quàm non inimica naturæ hominum aut diligat aut imperet, *gaudium per justitiam, Dei recordationem*, et similia quæ in his comprehenduntur. Volui versum dividere, quòd diversa admodùm hìc continerentur. ECCE TU IRATUS ES, etc. Illos quidem *obviam habuisti*, illis dona tua cœlestia obtulisti; at in nos Judæos *efferbuisti* irâ; nam *peccavimus, et in ipsis* peccatis *semper fuimus*; propter peccata iratus es; et postquàm iratus es, à peccando non destitimus, ut qui semper in illis fuerimus. ET SALVABIMUR. Libenter hoc per interrogationem legerem : *Et salvabimur?* q. d., *minimè gentium*; vel : *Et salvati sumus*; nam pretium pro omnibus quantùmvis peccatoribus persolutum est, ut omnes qui velint salvi esse possint; at cùm salutem advenientem amplecti debuissemus, tamen nihilò meliores facti, imò multò pejores; nam *facti sumus*, seu *fuimus, velut contaminati*, etc.; vel quintus versus sic accipi potest, ut de præterito sit sermo, et verba pro imperfectis præteritis accipiantur : « Ecce olim irasce« baris, et nos nihilominùs peccabamus; et cùm in « peccatis semper degeremus, tamen salvabamur; at « nunc facti sumus ut contaminatus, omnes nos, » etc. Et hic sensus planus est.

VERS. 6. — FACTI SUMUS UT IMMUNDI, etc. Ad tempora post Christi adventum omnia quæ sequuntur referenda existimo. Ad contaminatos in lege nemo accedere audebat; ita Judæos post Domini passionem et Evangelium annuntiatum nemo est qui non ut reos et *contaminatos* ducat. PANNUS MENSTRUATÆ. Ita quoque nonnulli ex rabbinis vertunt : alii tamen *idim* pro *detritis pannis* accipiunt. Ego certè aut per antiphrasim pro *contaminatis* acciperem, aut à verbo *ed* deductum dicerem : *ud* enim *præda* est, quasi *justitias* Judæorum comparet *vestibus prædæ*, id est, dilaceratis, dilaniatis. Indignæ sunt autem hominum conspectu hujusmodi vestes; ità et *justitiæ* Judæorum post adventum Christi; erant enim rei sanguinis Christi, quem sibi imputari et filiis suis magnis vocibus petierunt. Adde quòd universam justitiam exteriori cultu definiebant; quare magnâ ex parte nullæ erant, id est, ad nullos usus aptæ. Non igitur ex hoc loco patrocinium habent qui omnia opera nostra damnant et peccata esse contendunt; non enim nisi de justitiis Judæorum seu hypocritarum est sermo, quibus nulla fides erat. CECIDIMUS. Verbum Hebræum de corruptione florum et foliorum, quando marcescunt, dicitur; nullus Judæis subindè decor neque viror, neque ullus intùs succus divinæ gratiæ, quo consistere in terrâ suâ possint, aut sub Dei protectione; sed hujusmodi humore destituti, et Deo aperiente manum ut à se divellerentur, statim in omnes gentes divisi sunt, quemadmodùm *ventus folia* arida et quisquilias dispergit. Neque solùm corpore vagi et dispersi sunt in omnes provincias orbis, sed errorum et opinionum variarum tempestatibus jactati hùc atque illùc fluctuant.

VERS. 7.—QUI INVOCET NOMEN TUUM. Verè et ex animo, quod mox explicat. QUI CONSURGAT; *mitheor, seipsum excitet, exsuscitet magno animi conatu*; parvi enim refert frigidè precari, et dicere ore tenùs, *Domine, Domine*. Vera oratio est cum suî ipsius *exsuscitatione*, tanquàm ad rem seriam et magni ponderis, excutere desidiam, avocare ab aliis omnibus animum, et magnâ animi contentione ad deprecandum Deum accedere. Hoc qui facit, *tenet Deum*, seu *apprehendit* quasi manu, et ne elabatur tenet, ut sententiam revocet, neque priùs abeat quàm nobis benedicat, ut fecit Jacob, ob quod *Israel* vocatus est, quasi *in Deum prævaluisset*. Sic *tenebat* Moses Deum; illæ enim voces : *Dimitte me, ut irascatur furor meus*, etc., quid aliud sonant nisi quòd à Mose fortiter *teneretur?* ut ad hanc *retentionem* putem postea factam allusionem quoties prophetæ hoc verbo utuntur, et de Deo et nobis est sermo. ABSCONDISTI FACIEM. Vulgatus omisit particulam rationalem, vel temporis כי : et si pro *quia* accipiatur, tribuere videtur propheta iræ et punitioni quod dixerat, nempe *non esse qui Deum teneret*, etc., *non est qui se exsuscitet, ut te teneat percutientem et omnia*

devastantem, quia abscondisti faciem tuam a nobis; id est, omninò decrevisti nos delere, non videre miseriam nostram, ut miserearis. Et allisisti, vel *liquefecisti,* seu *resolvisti, nos in manu iniquitatis nostræ;* id est, tradidisti nos peccatis nostris, ut illa nos comminuerent, resolverent, et omnem virtutem nostram exhaurirent, ut consistere prorsùs nequeamus, sed sicut cera quæ liquescit laberemur, et tota respublica nostra, regnum, cultus, religio, dignitas, insuper fides, spes, charitas et quidquid virium est, tam animi quàm corporis, evanescerent. Has enim vires habet iniquitas in suî auctores, ut si in manus ejus tradantur, sive homines sive integra imperia, brevissimo tempore comminuantur, velut vas testaceum magnâ vi lapidum obrutum: aut certè liquescant et, ut ea quæ ignis calore dissolvuntur, vires amittant, neque ampliùs consistant, sed in præceps labantur. Propter peccatum enim regnum de gente in gentem transfertur; et quicumque peccatum concipit, parit laborem et dolorem. Denique eversiones totius mundi sub Noe, et Sodomorum, et omnes aliæ per iniquitatis manus evenerunt, *abscondente Deo faciem suam* et sæviente. Quòd si regna in quibus viget iniquitas hodiè stare conspicis, certò scias nondùm tradita esse huic tortori, et adhuc superesse qui *Deum teneant.* Quod si כי pro *quando* accipias, dolet propheta quòd nemo sit qui *Deum teneat,* quando iratus *abscondit faciem suam,* ut iniquitas liberè pervagetur sæviendo. Scio quidem vocem עון, id est, *iniquitas,* posse capi pro ipsâ *iniquitatis pœnâ;* sed sensus idem est. Peccatum enim, si ejus *manibus* tradamur, intùs et extra vastat.

Vers. 8. — Et nunc pater noster, etc. Ad commiserationes redit; *patrem* vocant, id est, auctorem generis; quod *luti* et *figuli* similitudine explicant, ne velit *opus manuum suarum* sic perire; quæ enim manibus nostris confecimus non æquo animo fecerimus si confringantur: nemo enim labores suos non magni facit, et opera etiam ex luto ut filios diligunt homines.

Vers. 9. — Satis. Ad verbum, *usque valdè.* Duo videtur petere, ne iram multùm sinat excrescere; ne sit valdè magna ira; neque longo tempore iram servet; sequitur enim: *Neque in sempiternum recorderis iniquitatis. Recordari* autem *iniquitatis* est *non remittere, punire,* etc. Vulgatus עד secundo loco pro *ultra* accepit; sed in eo quem explicavi sensu accipiendum est illud *ultra* in Vulgato, id est, *æternum* seu *longum tempus.* Et (ni fallor) petit propheta ne Judæorum reprobatio æternùm duret. Quare esse *Dei populum* commemorat, et per hypotyposim indignissimarum rerum ad commiserationem provocare conatur.

Vers. 10. — Civitas. In Hebr. plurale est, *civitates;* quod de universis civitatibus Judææ intelligit, vel de Sione et Jerosolymâ, de quibus veluti de duabus civitatibus loquitur, ut mox exponit. Sancti, vel *sanctitatis.* Ita vocabatur Jerosolyma propter templum et cultum; fortè Vulgatus Davidem intellexit.

Vers. 11. — Domus sanctificationis, etc., vel *sanctitatis* quâ Deus sanctè colitur à nobis, et in quâ tota sanctitatis nostræ ratio continetur; propter cultum enim *sanctus* dicebatur ille populus, quia Deum sanctum et ab aliis omnibus separatum sanctis ritibus colebat. Dicebatur etiam *domus decoris,* seu *gloriæ Israel,* quia hâc unâ re super omnes nationes conspicui erant, quòd apud ipsos solos erat templum et cultus veri Dei. Unde quamdiù templum et cultus stabant, cætera omnia detrimenta æquo animo ferebant. Unde cùm eos mœrore afficere vellet, sæpiùs minabatur quòd domum illam everteret; nam ex templo et cultu gloriam et honorem tantùm aucupabantur. Quare non tam Deum in eâ domo quàm seipsos colebant. Hoc honore cùm impii indigni essent, illo eos exspoliabat. Quæ an conveniant etiam nostræ ætati, qui legit intelligat; non tamen ut impius Cham alios ad ea quæ ipse viderit conspicienda vocet, sed condolens ipse *consurgere* et *tenere Deum* conetur. In qua te laudaverunt, etc. Etiam parietes intra quos Deus laudatur et colitur magni faciendi sunt, præsertim si à sanctis viris laudes et cultus exhibeantur. Desiderabilia. *Expetibilia,* tam privata quàm publica, palatia, *domus solatii* (quas vocant) et cætera quæ appetuntur, *fuerunt in siccitatem;* sic enim vocat hebraismus etiam *ignis exustionem.* Vulgatus ad *domos* et *muros* et *munitiones* videtur retulisse; sed omnia puto comprehensa, ut Thren. 7: *Dederunt expetibilia sua pro cibo,* et iterùm: *Manum suam misit hostis ad omnia expetibilia ejus;* et Joel. 3, etc.

Vers. 12. — Numquid, etc. Statum rerum Judaicarum videbat Isaias post illam per Titum vastationem; hanc, credo, deflebat, quòd tunc temporis omnia quæ antea Israel habuerat, tam spiritalia quàm temporalia bona, simul corruêre et interiêre. Causam itaque coram Deo populi sui agens, ea omnia commemoravit quæ Deum ad commiserationem flectere posse videbantur. Orationem itaque vehementi percunctatione concludit, quòd vix adduci possit ut credat quòd in tantis illius populi malis, quem tantoperè ab eo dilectum fuisse sciebat, simul cum ablatione cultûs sui, dissimulet in sempiternum tam clemens Deus. *Numquid te continebis, Domine? fierine potest ut omninò nos perdas?* Sed quid respondeat Dominus, jam audiamus.

CAPUT LXV.

1. Quæsierunt me qui ante non interrogabant; invenerunt qui non quæsierunt me; dixi: Ecce ego, ecce ego, ad gentem, quæ non invocabat nomen meum.

2. Expandi manus meas totâ die ad populum incredulum, qui graditur in viâ non bonâ post cogitationes suas;

CHAPITRE LXV.

1. Ceux qui auparavant ne se mettaient point en peine de me connaître, sont venus vers moi; et ceux qui ne me cherchaient point m'ont trouvé. J'ai dit à une nation qui n'invoquait point mon nom: Me voici, me voici.

2. J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers un peuple incrédule, qui marche dans une voie qui n'est pas bonne, en suivant ses pensées;

3. Populus qui ad iracundiam provocat me ante faciem meam semper; qui immolant in hortis, et sacrificant super lateres:

4. Qui habitant in sepulcris, et in delubris idolorum dormiunt; qui comedunt carnem suillam, et jus profanum in vasis eorum:

5. Qui dicunt: Recede à me, non appropinques mihi, quia immundus es: isti fumus erunt in furore meo, ignis ardens toto die.

6. Ecce scriptum est coram me; non tacebo, sed reddam et retribuam in sinum eorum.

7. Iniquitates vestras, et iniquitates patrum vestrorum simul, dicit Dominus, qui sacrificaverunt super montes, et super colles exprobraverunt mihi; et remetiar opus eorum primum in sinu eorum.

8. Hæc dicit Dominus: Quomodò si inveniatur granum in botro, et dicatur: Ne dissipes illud, quoniam benedictio est; sic faciam propter servos meos ut non disperdam totum.

9. Et educam de Jacob semen, et de Judâ possidentem montes meos; et hæreditabunt eam electi mei, et servi mei habitabunt ibi.

10. Et erunt campestria in caulas gregum, et vallis Achor in cubile armentorum, populo meo qui requisierunt me.

11. Et vos, qui dereliquistis Dominum, qui obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunæ mensam, et libatis super eam:

12. Numerabo vos in gladio, et omnes in cæde corruetis; pro eo quòd vocavi, et non respondistis; locutus sum, et non audistis; et faciebatis malum in oculis meis, et quæ nolui, elegistis.

13. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce servi mei comedent, et vos esurietis; ecce servi mei bibent, et vos sitietis;

14. Ecce servi mei lætabuntur, et vos confundemini; ecce servi mei laudabunt præ exultatione cordis, et vos clamabitis præ dolore cordis, et præ contritione spiritûs ululabitis.

15. Et dimittetis nomen vestrum in juramentum electis meis; et interficiet te Dominus Deus, et servos suos vocabit nomine alio.

16. In quo qui benedictus est super terram, benedicetur in Deo amen; et qui jurat in terrâ, jurabit in Deo amen; quia oblivioni traditæ sunt angustiæ priores, et quia absconditæ sunt ab oculis meis.

17. Ecce enim ego creo cœlos novos, et terram novam; et non erunt in memoriâ priora, et non ascendent super cor.

18. Sed gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum, in his quæ ego creo; quia ecce ego creo Jerusalem exultationem, et populum ejus gaudium.

19. Et exultabo in Jerusalem, et gaudebo in populo meo, et non audietur in eo ultra vox fletûs et vox clamoris.

20. Non erit ibi ampliùs infans dierum, et senex qui non impleat dies suos; quoniam puer centum annorum morietur; et peccator centum annorum maledictus erit.

3. Vers un peuple qui fait sans cesse devant mes yeux ce qui ne peut que m'irriter; vers ceux qui immolent des hosties dans des jardins, et qui sacrifient sur des autels de brique;

4. Qui habitent dans les sépulcres, et qui dorment dans les temples des idoles: qui mangent de la chair de porc, et qui versent dans leurs vases une liqueur profane;

5. Qui disent: Retirez-vous de moi; ne vous approchez pas, parce que vous n'êtes pas purs. Ils deviendront une fumée au jour de ma fureur, un feu qui brûlera toujours.

6. Leur péché est écrit devant mes yeux, je ne me tairai point, mais je le leur rendrai, et je le verserai dans leur sein.

7. Je punirai vos iniquités, dit le Seigneur, et tout ensemble les iniquités de vos pères, qui ont sacrifié sur les montagnes, et qui m'ont déshonoré sur les collines, et je verserai dans votre sein une peine proportionnée à leurs anciens déréglements.

8. Voici ce que dit le Seigneur: Comme lorsqu'on trouve un beau grain dans une grappe, on dit: Ne le gâtez pas, parce que c'est la bénédiction de Dieu; ainsi, en faveur de mes serviteurs je n'exterminerai pas Israël entièrement;

9. Je ferai sortir une postérité de Jacob, et de Juda celui qui possédera mes montagnes: ceux que j'ai élus seront les héritiers de cette terre, et mes serviteurs y habiteront.

10. Les campagnes fertiles serviront de parc aux troupeaux, et la vallée d'Achor servira de retraite aux bœufs de mon peuple, de ceux qui m'auront recherché.

11. Mais pour vous, qui avez abandonné le Seigneur, qui avez oublié ma montagne sainte, qui dressez un autel à la Fortune, et qui y offrez des liqueurs en sacrifice;

12. Je vous ferai passer l'un après l'autre au fil de l'épée, et vous périrez tous dans ce carnage; parce que j'ai appelé, et vous n'avez point répondu; j'ai parlé, et vous n'avez point écouté; vous avez fait le mal devant mes yeux; et vous avez préféré ce que je ne voulais point.

13. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mes serviteurs mangeront, et vous souffrirez la faim; mes serviteurs boiront, et vous souffrirez la soif.

14. Mes serviteurs se réjouiront, et vous serez couverts de confusion; mes serviteurs éclateront par des cantiques de louanges, dans le ravissement de leur cœur; et vous éclaterez par de grands cris dans l'amertume de votre ame, et en de tristes hurlements, dans le déchirement de votre esprit;

15. Et vous rendrez votre nom à mes élus un nom d'imprécation; le Seigneur Dieu vous fera périr, et il donnera à ses serviteurs un autre nom.

16. Celui qui sera béni en ce nom sur la terre, sera béni du Dieu de vérité, et celui qui jurera sur la terre jurera au nom du Dieu de vérité, parce qu'alors les anciennes afflictions seront mises en oubli, et elles disparaîtront de devant mes yeux;

17. Car je vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle; et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire sans qu'il revienne dans l'esprit.

18. Mais vous vous réjouirez, et vous serez éternellement pénétrés de joie dans les choses que je vais créer; parce que je vais rendre Jérusalem une ville d'allégresse, et son peuple un peuple de joie.

19. Et je prendrai mes délices dans Jérusalem, et je trouverai ma joie dans mon peuple, et on n'y entendra plus de voix lamentables ni de tristes cris.

20. On n'y verra point d'enfant qui vive peu de jours, ni de vieillard qui ne remplisse le temps de sa vie, parce que l'enfant ne mourra point qu'il n'ait cent ans, et que le pécheur de cent ans sera maudit,

21. Et ædificabunt domos et habitabunt; et plantabunt vineas, et comedent fructus earum.

22. Non ædificabunt, et alius habitabit; non plantabunt, et alius comedet: secundùm enim dies ligni, erunt dies populi mei, et opera manuum eorum inveterabunt.

23. Electi mei non laborabunt frustra: neque generabunt in conturbatione; quia semen benedictorum Domini est, et nepotes eorum cum eis.

24. Eritque, antequàm clament, ego exaudiam; adhuc illis loquentibus, ego audiam.

25. Lupus et agnus pascentur simul, leo et bos comedent paleas: et serpenti pulvis panis ejus; non nocebunt, neque occident in omni monte sancto meo, dicit Dominus.

21. Ils bâtiront des maisons, et ils les habiteront; ils planteront des vignes, et ils en mangeront le fruit.

22. Il ne leur arrivera point de bâtir des maisons et qu'un autre les habite, de planter des vignes, et qu'un autre en mange le fruit, car la vie de mon peuple égalera celle des grands arbres, et les ouvrages de leurs mains seront de longue durée.

23. Mes élus ne travailleront point en vain, et ils n'engendreront point d'enfants qui leur causent de la peine, parce qu'ils seront la race bénie du Seigneur, et que leurs petits enfants le seront comme eux.

24. Alors, avant qu'ils crient, je les exaucerai; et lorsqu'ils parleront encore, j'aurai accordé.

25. Le loup et l'agneau iront paître ensemble; le lion et le bœuf mangeront la paille, et la poussière sera la nourriture du serpent; ils ne nuiront point, et ils ne tueront point, sur toute ma montagne sainte, dit le Seigneur.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — QUÆSIERUNT ME, etc. Dictum fuerat in oratione superiori, quidnam causæ esset quòd non misereretur, non recordaretur populi sui sancti, etc. Respondet Dominus: Gentes, quæ me neque *quærebant*, neque de me rogabant, neque *interrogabant* quid agere deberent, qui me non consulebant, quibus meam voluntatem per legem aut prophetas non significabam, *me quæsierunt* summo cum studio, ac tandem etiam *invenerunt;* quare me ad illas transtuli. Judæos autem, quos vocabam, quærebam, et ad quos *omni tempore manus expandebam*, noluerunt attendere; quare illos punio acerrimè et deleo. Hæc his septem primis versibus continentur. QUI NON INTERROGABANT. Tantùm abest ut me agnoscerent, ut ne de me quidem *interrogarent.* Hæc de gentibus dicta interpretatur Paulus Rom. 10, nimirùm quando *signum elevatum* viderunt, et clangor tubæ Evangelii ad eos pervenit, tunc avidè *quæsierunt* et *invenerunt.* DIXI: ECCE EGO, etc. Judicavi ex dignitate meâ esse ut eis me offerrem qui, cùm me antea ignorâssent, tam promptè ad me transibant, et qui meum nomen penitùs ignorabant, neque me invocare consueverant, id est, qui mei non erant, neque me pro Domino habebant (servi enim dominum suum invocant, et nomen ejus sæpiùs ore sonant), auditâ tubâ Evangelii antiquam religionem deserebant, et me colere desiderabant. Placet itaque Deo nostro supra quàm dici queat promptitudo et animi alacritas ad obediendum et eum inveniendum; istis enim sese negare non potest, sed ad eos se transfert, et totus piis mentibus libens illabitur; siquidem illa imperfecta oratio: *Ecce ego ad gentem*, alacritatem quoque Domini notat, qui alacritati nostræ non se potest continere quin respondeat; ideòque arbitror verbum non apponere, ut ad quosvis usus adesse suis intelligatur, et verbum pro votis suppleretur. Illa etiam geminatio: *Ecce ego, ecce ego*, habet nescio quid jactantiæ et provocationis. Nam jamdudùm per Mosen illis dixerat: *Ipsi provocaverunt me in eo qui non est Deus; et ego provocabo eos in eo qui non est populus, et in gente stultà irritabo eos.*

VERS. 2. — EXPANDI MANUS, etc. Opponit obedientiam gentium Judæorum contumaciæ. *Expansio* verò *manuum* est nihil omittere quod ad captandam attentionem faceret; vocationem autem per Christum et discipulos suos intellige. Adde, quòd reverà in cruce *manus* quoque *expansas* habuit, ut quàm paratus esset ad eos suscipiendos etiam moriens et ab eis occisus, innueret. In hanc ferè sententiam dixerat Salomon: *Quia vocavi, et renuistis; expandi manus meas, neque fuit qui aspiceret*, etc. TOTA DIE, vel *omni die*, id est, per multum temporis. INCREDULUM. Paulus ex versione Septuaginta duabus vocibus reddidit unam Hebræam *sorer*, nempe *non credentem* et *contradicentem;* unâ voce *contumacem*, seu *immorigerum*, seu *intractabilem* dicere possumus. POST COGITATIONES SUAS. *Makeschebah*, non simplicem *cogitationem* tantùm notat, sed etiam *discursus* et *ratiocinationes*, adeòque et *opiniones.* Eæ si nostræ sint et ex nobis oriantur, sæpissimè noxiæ et falsæ sunt, aut saltem inutiles. Has persequi stultum est; nam est juxta carnis sapientiam vitam instituere, aut spiritu hujus mundi duci. Judæi autem sub Christo intractabiles supra modum fuerunt, neque aliud quàm *cordium suorum sensa* sequebantur.

VERS. 3. — ANTE FACIEM MEAM. Coràm et in facie me conviciis impetit, et ad iracundiam provocat. Sunt qui hæc ad tempora Christi referre non audent propter ea quæ sequuntur; nam Judæi tunc temporis non erant dediti idololatriæ; sed ego non uno loco supra ostendi, Spiritum sanctum datâ operâ tempora Christi his rerum circumstantiis obtegere voluisse. Nam qui essent animo pio et fideli, istis aut non impedirentur, si non ea intelligerent; si verò intelligerent, majorem ex obscuritate caperent fructum; increduli verò et impii indigni erant quibus sua sensa Spiritus sanctus aperiret. Itaque hæc omnia quæ sequuntur, quæ idololatriam sapere videntur, figuratè dicta accipio; nam tametsi *in hortis* non *jugularent victimas* Pharisæi et sacerdotes; nihilominùs magnâ cum voluptate diis suis, videlicet quæstui et gloriæ serviebant, umbrarum et nemorum amicissimi, qui volebant magis tenebras quàm lucem. SACRIFICANT SUPER LATERES, vel *suffiunt.* Nunc suffitui deserviunt vascula argentea apud divites, apud alios verò testacea; apta enim sunt ad incendendos odores, quæ nullum ex se odorem vi ignis reddere possunt, neque

etiam aduri. Quare olim *super lateres* suffiebant, et odorifera adolebant.

Vers. 4.—Qui habitant, vel *sedent*, id est, commorantur. Vide Hieronymum hoc loco de consuetudine idololatrarum, quo pacto ad excipienda somnia apud deorum fana cubabant; ubi etiam mentionem facit de sepulcris et cineribus martyrum, eorumque cinerum virtute, et orationibus quas fideles solebant apud martyrum cineres fundere; quæ quia, inquit, diabolus ferre non poterat, hæreticos instigavit qui basilicas martyrum declinandas docerent. Quæ verba Hieronymi possent Lutheranis pudorem conciliare, intelligentibus cujus sit inventum corpora sanctorum vilipendere, et orationes in eorum memoriam fusas damnare; et quòd hoc sentire sit ab apostolicâ Ecclesiâ dissentire. Cæterùm Pharisæi et sacerdotes sub Christo etiamsi ad *delubra* pro somniis non accurrerent, inter *sepulcra* tamen commorabantur; imò ipsi *sepulcra* erant *plena omni immunditiâ*, ut est in Evangelio. *Sedere* ergo *inter sepulcra*, hoc loco est hypocritarum moribus gaudere, qui extra ornantur, intùs autem pleni sunt dolo et avaritiâ, etc. In delubris idolorum. Unica vox est in Hebræo, *netsurim*, de quâ voce capite primo dictum est. Significat autem *loca abominosa et tetra, à quibus præservare nosmet ipsos solemus præ metu*; à *natsar*, id est, *servavit, observavit se* vel *rem*, etc. Vulgatus sensum reddidit. Continent autem ipsa simplicia verba rei indignitatem, ut auderent homines pernoctare in locis teterrimis, et quæ adire noctu sine horrore nemo posset. Pharisæi quoque ab horrendis facinoribus non abhorrebant. Qui comedunt carnem suillam. Hìc omnes transgressiones legis intellige. Jus. In lege prohibitum erat ne quidquam in alterum diem ex sacrificio relinqueretur, præsertim ex sacrificio quod Vulgatus *pacificorum* vocat; quòd si in tertium usque diem servaretur, esset *pigul*, id est, *inquinatio*, seu *inquinamentum*. Vide Levit. 7 et 19, et Ezech. 4. Est autem vox hæc à verbo *phalag*, transpositis litteris, quasi esset *divisum* seu *separatum ab usu*, tanquàm res quæ *inquinare* posset. Quare sic verti locus aptè poterit : *Edulium inquinationum vasa eorum*, quòd in vasculis et utensilibus eorum reperirentur edulia contra Legem, in tertium usque diem reservata, quod juxta Legem nequaquàm licitum erat; et qui ex eo vescebatur, *iniquitatem suam portaret* necesse erat. Per hæc, ut dixi, universæ Legis transgressiones significantur. Pharisæi autem immundi erant, et ab eis quæ verè *coinquinabant hominem* nequaquàm abstinebant. Vide Matth. 15.

Vers. 5. — Recede a me. Ad verbum, *appropinqua ad te, et ne accedas mecum*, vel *in me*; hebraismum doctè vitavit interpres. Quia immundus es. Hebr., *sanctificavi te*; cujus sensum doctissimè reddidit Vulgatus. Nam Hebræis immundi quoque et impurissimi homines *kedaschim* dicuntur, et profana mulier *kadesch* significatione voci contrariâ, quòd nihil minùs quàm *sanctitatem* habeant. Deut. 23, Job. 36, 2 Reg. 23, Genes. 35, etc. Ita etiam accepit propheta verbum, *sanctificavi te*, id est, impurum te reputo; cùm, inquit, *sint ipsi impurissimi, et inquinamenta comedant*, etc., se tamen pro justis et sanctis haberi volunt, et alios tanquàm *immundos* à se abigunt. Qui isti erant nisi impurissimi Pharisæi, qui Christum et discipulos reprehendebant *quòd cum publicanis et peccatoribus comederent?* Annon isti *se justos æstimabant, et aspernabantur cæteros?* Quòd si cui durum nimis videatur hæc quæ hìc commemorantur scelera ad Christi tempora referre, non repugno, modò hæc de populo dicta accipiat, ex quo erant Pharisæi et alii quibuscum negotium Christo erat, qui patres suos sceleribus superabant; existimetque commemorare prophetam iniquitates patrum, quæ jam suo tempore vigebant; filiorum autem, sub quibus fuit reprobatio, nonnisi in genere mentionem facere, quod vers. 7 propheta insinuat. Isti fumus, etc. Hujusmodi homines scelerati ignibus tradentur sempiternis.

Vers. 6. — Ecce scriptum est. In numerato sunt hominum scelera, et quæ quisque pro eis passurus sit apud Deum, sicut est apud Mosen : « Nonne hæc « abscondita sunt apud me, et signata in thesauris « meis? ego retribuam eis in tempore; nam mea est « ultio. » Ad hunc locum hìc alludit Isaias. Non tacebo, vel *cessabo*. Quid autem redditurus sit, explicat sequenti versu, mutatâ tertiâ in secundam personam; et verbum *reddam* cum nomine *iniquitatum* construendum est.

Vers. 7.— Iniquitates vestras, etc. Dicuntur *filii pœnam iniquitatum patrum suorum recipere*, non quòd patres pœnâ careant pro suis sceleribus, et filii pro eis puniantur; sed cùm propter iniquitates patrum et filiorum dignum visum est apud Deum aliquod regnum aut rempublicam perdere, quia patres jam vitâ functi malum illud non sentiunt, filii autem illud experiuntur, dicuntur *filii pœnas scelerum paternorum luere*; et hoc est, *adimpletas esse iniquitates Amorrhæorum*. Neque enim si qui tempore Mosis superstites erant in Palæstinâ, primi fuissent illius regionis peccatores, exuti fuissent possessione et regno suo; sed cùm præcessissent scelera patrum, quæ *signata* habebat Deus, et filii imitarentur iniquitates patrum, *numerus iniquitatum completus est*, ob quas juxta Dei sapientiam et justitiam digni erant ut exterminarentur. Nam etsi non credendum sit certum quemdam esse numerum peccatorum, ad quem cùm quis pervenerit converti ad Deum non possit; est tamen certus numerus et certa mensura peccatorum, quæ cùm impletur, regna et imperia evertuntur; neque valent ex lege (ut loquuntur theologi scholastici) diutiùs consistere. De singulis autem illius regni hominibus asserendum est, quòd quamdiù in vivis agunt, in gratiam cum Deo redire et salvari possint. Simul. Judæi enim exterminati sunt et regno expulsi in omnes gentes propter scelera omnia quæ ab egressu ex Ægypto usque ad illud tempus commiserunt; et *venit super ipsos universus sanguis justus qui effusus est à sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ*, etc., id est, à primo justo quem occiderunt patres vestri usque ad

ultimum. Ut hùc fortè pertineat illud quod Dominus Mosi dixit, post vituli adorationem dimisso jam peccato, et placatus precibus Mosis : *Ego autem in die ultionis visitabo et hoc peccatum eorum ;* et illud Exod. 32 : *Ego retribuam eis in tempore ;* et hoc est quod sequitur : METIAR OPUS EORUM PRIMUM, id est, antiquum ; et ad illum locum Exodi puto alludi, atque illud antiquum scelus intelligi, simul et alia antiqua scelera. IN SINU EORUM, vel *super sinum ;* metaphora sumpta est à consuetudine feminarum, quæ plurima *sinu* excipiunt ; vel quia quæ *in sinu* habere dicimur in tuto habere putamus, ut quæ brachiis complecti et tueri possimus. Hinc tam præmii et gloriæ portionem quam perpetuò possidebimus (ut est in Evangelio, *mensuram bonam,* etc., *dabunt in sinus vestros*) quàm etiam retributiones pro iniquitate, quæ ab impiis non recedent, *in sinum dari* dicit Scriptura, ut hoc loco vides, etc.

VERS. 8. — QUOMODÒ SI INVENIATUR GRANUM, etc. Non semel in oratione dixerat Isaias, *omnes velut immundos esse, et omnes perire,* etc. Objecerat quoque patrum priscorum merita ; his nunc respondet Dominus, cohæretque cum præcedentibus oratio, hoc pacto : *Etiamsi dicam quòd dabunt pœnas Judæi suorum scelerum et antiquorum, nequaquàm tamen omnes delebo.* GRANUM, *thirosch, mustum,* seu *uvæ succum* notat ; et in locis in quibus reperitur vox hæc, *succum uvæ* videbis significare. Si quis tamen pro *granis uvarum* accipiat cum Vulgato, seu *uva,* non damno ; quasi velit significare tantam futuram electorum raritatem, ut magni faciendum sit unum aut alterum reperire ; ut si in maximâ uvarum penuriâ quis vellet dissipare botrum in quo essent nonnulla grana, et ei diceretur : *Ne dissipes, est enim benedictio in eo,* etc. Et hic est sensus Vulgatæ editionis haud contemnendus. Si autem pro *musto* accipias, planus quoque erit sensus ; nam cùm quis vult exscindere botrum ad comedendum, vel ad alios usus, si plurimùm succi habere videtur, solet ei dici : *Ne exscindas, nam in eo est benedictio,* id est, plurimùm succi ; indignum est ut hujusmodi botrus pereat, etc. Quid hâc similitudine sibi velit Dominus, ipse aperit. SIC FACIAM PROPTER SERVOS MEOS, etc. Propter patres, quorum apud me pretiosa est memoria, qui apud me vivunt, et quibus generis perpetuitatem pollicitus sum, *non exscindam, non perdam* funditùs *totum* Israelem. Nam nonnullos, quos plurimùm succi habere videbo, ut torcularia mea implere possint, conservabo ; steriles et aridos palmites exscindam, et in ignem mittam ; eos verò qui pleni musto erunt, pleni *benedictione* Domini, qui inebriare universam terram potentes erunt, et succo suo *lætificare Deum et homines,* non sinam interire, sed ut charissimos filios protegam. Isti sunt semen cui benedixit Dominus, quos in discessu suo benedixit Dominus Jesus, quos *induit virtute ex alto,* super quos *divitias bonitatis suæ* effudit, qui abundè Spiritu sancto pleni fuerunt, qui denique putabantur *ebrii,* sed, ut Petrus ostendit, *non à musto.* Quid apertiùs dici potuit ? quibus verbis magis commendari fœcunditas ex divinâ largitate ? Disce, christiane lector, quinam sint dilecti Deo, et quorum rationem habeat, ne cum impiis pereant ; illi nimirùm qui succo divino implentur, qui cœlesti virtute proficiunt, et alii utiles esse possunt : rejicitur siccitas, damnatur sterilitas, et *maledictioni proxima* est *tellus* quæ præ benedictione Domini non refert fructum, illi denique in quos beneficia Domini malè collocantur.

VERS. 9. — EDUCAM, etc. *Exire faciam.* Non in universum genus Jacob interibit ; nam ex Jacobitis nascentur in quibus omnes promissiones patribus factæ abundè adimpleantur. Dixit autem, *ex Jacob* et *ex Jehudâ,* vel propter utrumque regnum, nempe decem tribuum, quod *Jacob* seu *Israel* dicebatur, et *regnum Jehuda ;* nam ex utrisque electi sunt discipuli Domini ; vel *Judam* nominavit propter Dominum Jesum qui ex Judâ oriturus erat, cujus erat *regnum et hæreditas,* ut est in benedictionibus Jacob. MONTES MEOS. Aliis motionibus potest esse singulare, *montem meum,* id est, montem Sionis, montem in quo erat templum. Hæc autem et quæ sequuntur figuratè accipienda sunt, pro illis videlicet rebus quæ per montem illum significabantur ; si verò, ut omnes legunt, *montes* legas, certè per eos ipsam Jerosolymam quæ in montibus sita erat intelligit, et per ipsam alteram Jerusalem novam, de quâ infra, vers. 18 et 19, undè mox relativum femininum sequitur. *Hæreditabunt eam.* Perinde enim fuit *montes* dixisse, atque, *in montibus sitam Jerosolymam ;* per antonomasiam enim *montes* pro illis montibus accipiebantur.

VERS. 10. — CAMPESTRIA. Nomen est proprium שרון regionis cujusdam, quæ Joppem et Lyddam usque protendebatur, fertilissima et pascuis prædita uberrimis ; quam puto vulgò *campestrem* dictam, sicut hodiè in nonnullis provinciis video appellari *campestrem* in Italiâ et Galliâ, et *terram camporum* in Hispaniâ ; ut non mirum sit quòd Hieronymus, qui ea loca optimè noverat, nunc proprium nomen *Saron* servet, nunc *campestria* dicat. Alteram quoque vallem armentis deputat prope Jerichò, quæ etiam, sicut altera, quasi proverbialiter tunc temporis celebrabatur. Quibus significatur summa pax ; nam belli tempore armenta et pecora ad montana transire faciunt, ne hostibus sint prædæ ; amœnissimæ enim valles statim ab hostibus occupantur. עכור autem est vallis in tribu Jehuda, Jos. 15, ad septentrionem Jerico, haud procul à Galgal, à *tumultu* et *turbatione* populi Israelitici habens appellationem potiùs quàm ab Achan sacrilego qui ibi lapidatus fuit, Jos. 7, quanquàm idem Achan *Achor* quoque dicatur, 1 Paral. 2 : *Filii Carmi Achor, qui turbabat Israelem cùm prævaricaretur cum anathemate.* Crediderim ego, qui antea dicebatur *Achan,* post illam turbationem dictum *Achor* propter vicinitatem nominum ab eventu ; unde ad nomen alludens Josue dixit ei : *Quia turbâsti nos, turbet te Jehova in die hâc.* Significatur autem istis omnium rerum abundantia quibus fruituri erant electi post adventum Domini. Si enim *armenta* et pecudes servorum Dei benè habebunt, quantò magis ipsi ? POPULO MEO, QUI REQUISIERUNT

ME. Dicebam, inquit, *transiisse me ad gentem quæ me antea non quæsierat*; quæsivit autem mox ut audivit; ideòque me rejecisse populum immorigerum. Id quidem pro majori parte dictum accipe; nam si qui ex populo meo me quæsierint, omnibus istis bonis perfruentur. Hùc facit quod ait Apostolus : *Gloria et felicitas in omnem animam hominis operantis bonum, Judæi primùm, atque Græci*, etc.

VERS. 11. — ET VOS QUI RELIQUISTIS, etc., vel *et vos derelictores*, seu *desertores Jehovâ*, id est, qui pro more habetis Deum deserere, etc. ET OBLIVISCIMINI. Non solùm transgrediendo Legem Deum deserebant, sed cultum quoque contemnebant, moribus et fide perversi. Intellige autem per hæc antiqua scelera alia illis similia quæ tempore Christi patrabant. QUI PONITIS, vel *disponitis, instruitis*. FORTUNÆ; גד est *excursor*. Sic Martem vocabant, sidus à quo putabant gentes pendere rei bellicæ fortunam. ET LIBATIS SUPER EAM. Vulgatus *lameni* pro præpositione accepit, et nihil de eâ re in commentariis dixit, nisi quòd Symmachus interpretatus sit *absque me*. Ego puto eos *meni* appellâsse planetam quem astrologi *Mercurium* vocant à *supputatione*, cui libabant ut in negotiationibus feliciores essent. Nam eidem etiam hodie vim ac divinam quamdam potentiam adscribunt in illos qui eo horoscopo seu ascendente, aut aliâ duodecim domorum feliciter posito nascuntur, quò sint in negotiationibus cæteris multò feliciores. Docti inter Hebræos pro *numero* accipiunt, et nomen stellarum supplent. Sed nihil ad rem : si enim liceret supplere quæ quisque volet, quot Scripturas haberemus pro unâ? Sed nostros magis demiror qui illos sequuntur. Pagninus hìc pro *gad, exercitum cœli* in quâdam editione suâ ponit, et pro *meni*, *planetas*. Judicet prudens lector. Ad verbum : *Impletis ipsi meni infusionem*, seu *poculum*, illi videlicet libantes, et libamina offerentes. Hæc autem significabant, Judæos eventus bellorum et pacis astris solere adscribere potiùs quàm Deo, secutos gentium judicium. Vide apud Hieronymum de ritibus illis mensæ instructæ, quos ab Ægyptiis mutuati fuerant.

VERS. 12. — NUMERABO VOS IN GLADIO. Cùm nomen *meni* à *manah*, id est, *supputavit*, dicatur, et interdùm *deputare* seu *destinare* designet, alludens ad ipsum nomen planetæ eodem verbo usus ait : *Deputabo vos gladio*, vel *supputabo vos gladio*, ut *lamed* pro *in* accipiatur. *Numerabo vos ad gladium*, id est, ad gladii numerationem. Per *gladium* autem et *mactationem* omnis generis supplicia intelligit. PRO EO QUOD VOCAVI. Hæc superioribus et etiam inferioribus annecti possunt; sive autem hoc vel illo modo accipias, *vocari, et non respondere, loquentemque Deum nolle auscultare* posuit pro *mensæ instructione et libaminibus*; hæc enim in illis intelligi obscurè volebat. Propter ergò contumaciam duritiemque cordis, propter incredulitatem et contradictionem numerati sunt gladio, etc.

VERS. 13, 14. — PROPTER HOC, etc. Propter ea quæ præcesserunt paulò ante, quorumdam videlicet obedientiam et aliorum contumaciam, etc. SERVI MEI. Ex vobis Israelitis *comedent, bibent, lætabuntur, ovabunt*, id est, omnibus bonis tam corporis quàm animi perfruentur (quod in discipulis Domini impletum scimus); cæteris autem, *qui sunt ex mendacio, credunt autem iniquitati, ira* et omne malum, quæ per *esuriem, sitim, pudorem, dolorem* atque *ululatum* significantur, quod totus mundus in incredulis Judæis impletum novit. PRÆ EXSULTATIONE CORDIS. Hebr., *præ bono cordis*. Esther 1 : *Cùm bonum esset cor regis*, id est, hilare. CONTRITIONE SPIRITUS, Hebr. *fracturâ*. Est autem *fractura* seu *contritio spiritûs* seu *cordis* Hebræis, quando rebus desperatis animus succumbit : unde absque ullâ consolatione in lamentabiles ejulatus prorumpitur.

VERS. 15. — IN JURAMENTUM; *schebuah* dicit Hieronymus variato accentu plura significare. Accentus autem appellabat motiones vocales, quas juxta sententiæ exigentiam docti apponebant; hinc factum est ut hoc loco Septuaginta pro *saturitate* acceperint, ut supra hæc vox accipitur, cap. 23 et 56. Libera erat punctorum seu accentuum additio, quod sæpè admonere soleo in defensionem veteris interpretis. Sicut autem verbum *nischeba, jurare*, et *adjurare* notat, ita quoque videtur nomen pro *adjuratione* accipi. Genes. 24 : *Eris vacuus à juramento meo*, non teneberis adjuratione, etc. Sic nomen *Judæorum* juramentis et adjurationibus servire consuevit, *Sic mihi contingat ut contigit Judæis*, etc., in quem usum nobis sunt nomina rerum abominabilium. Quare abominationi et horrori futurum Judæorum nomen hìc significatur; cujus rei omnes nationes testes sunt. ET INTERFICIET TE, ET VOCABIT, id est : Interfecto te vocabit : non imponet nomen tuum electis suis, licèt ita vocari meritò possint *veri Israelitæ*, et *semen Abrahæ*, ut Paulus satis luculenter ostendit, sed *alio nomine eos vocabit*, vel (juxta proprietatem Hebræi sermonis) *aliud nomen imponet* : quod optimè Hieronymus interpretatur de nomine *Christianorum*; et sic intelligendum esse locum quæ sequuntur ostendunt, si ritè expendantur. Dignum quippe erat ut hoc quoque à prophetis prædiceretur, quòd à nomine Filii Dei et Dei veri populus nominandus esset, non ab homine quopiam Israele, Jehuda, etc., ut olim; ut vel ex ipso nomine appareret quòd esset Dei populus. Neque æquo animo feram alios hoc loco tropos mihi inferri; sine tropis enim interdùm loquuntur et prophetæ; unde sequitur :

VERS. 16. — IN QUO, etc. Hic locus valdè insignis est, et rem christianam mirum in modum illustrat; divinitatem enim Christi Domini mihi apertè testari videtur; quare optarem in hujusmodi locis plurimos ex nostris minùs Hebræis confidere. Verba itaque pensemus, ut sensum tandem verum eliciamus *ascher*; si non essent infiniti penè loci in quibus in relativo *ascher* intelligitur præpositio quam verbum exigit, illis fortè acquiescerem qui dicunt illud, *in quo*, Vulgatum interpretem de suo addidisse; quamvis neque id libenter illis darem; nam vicem relativi

qui, juxta grammatices Hebrææ regulam et Scripturæ consuetudinem, supplet *he* participio appositum, quod mox sequitur; adeò ut sine *ascher* vertendus esset locus: *Qui benedictus est*, aut, *qui se benedixit, hammithebbarec.* Quorsùm ergò additur *ascher?* Certè oporteret qui Vulgatum interpretem flagellant, interdùm oculatiores esse. Arbitror ergo cum Vulgato legendum esse, *in quo*, et esse sermonem de christiano nomine, in hunc modum: *Qui se*, vel *sibi, in illo nomine altero benedixit*, id est, qui sibi bonum aliquod in Christi nomine imprecatus fuerit, is certè in nomine Dei, qui fidelis est et præstare potest quod petitur, seipsum benedixit. Quo circumloquio Christum verum Deum esse affirmat; quò etiam facit quod sequitur: *Et qui juraverit;* ubi repetendum est, *in quo: In quo* etiam nomine *qui juraverit, in Deo jurabit, qui verax est*, et rata habet juramenta quæ in nomine suo fiunt. Qui ergo dixerit: *Salvet me Christus*, vel quid simile, sese benedixit in Dei nomine; et qui per Christum juraverit, per Deum jurat. In benedictionibus enim et juramentis nomen veri Dei usurpare solemus. Neque mireris quòd pro *Deo Amen* dixerim *Deum veritatis;* est enim vox Hebræa in regimine, ut *amen* nominaliter accipi necesse sit, ac si dicas: *In Deo ipsius amen; in Deo cujus est fides, veritas et firmitudo*, etc., in Deo, quem cùm deprecamur, responderi solet *Amen*, tanquàm quem sciamus potentem esse donare quod petimus; in Deo, quem cùm laudamus, et ei fortitudinem, potentiam, sapientiam, æternitatem, etc., tribuimus, respondetur *Amen*, tanquàm is omninò dignissimus sit cui hæc omnia tribuantur. Fictitii autem dii non sunt *dii Amen*, qui nihil possunt, et vanitas sunt. Ut ergo aliquo modo redderem regimen vocum Hebraicarum, dixi *Deum veritatis.* Quare et Septuaginta *Deum verum* dixerunt, et in Apocalypsi dicitur: *Procubuerunt in conspectu throni in facies suas, dicentes: Amen. Benedictio, et charitas, et sapientia*, etc., ubi quasi nominaliter manifestè ponitur. Quare ad hunc locum respexisse crediderim Apostolum 2 Cor. 1, cùm ait: *Dei enim filius Jesus Christus, qui in vobis per nos prædicatus est*, etc. *Non fuit* ναὶ καὶ οὔ (id est, *etiam et non*) *sed* ναὶ *in ipso fuit. Quotquot enim* (*sunt*) *promissiones Dei per ipsum* ναὶ, *et per ipsum Amen Deo ad gloriam per nos.* Ubi significat non levem fuisse, non varium et inconstantem, sed eumdem semper, et omnes promissiones in ipso complendas constanti atque invariatâ ratione; hoc est enim *promissiones esse in Christo*, ναὶ, *et Amen.* Et *Amen* quidem Hebræis non tantùm est optantis, sed etiam factum ratum habentis et confirmantis. Quòd si verbum *nischeba* hoc loco non pro *jurare*, sed *adjurare* accipiamus, fortè aptior erit sententia, quòd qui in benedictionibus et adjurationibus, id est, mala aut bona imprecatus, Christi nomen usurpaverit, ut *Christus me salvet*, vel *Christus me perdat, si hoc fecerim, vel illud*, etc., *Deum Amen* putandus erit nominâsse, qui ratam habeat benedictionem vel maledictionem. Commendant itaque hæc Christi nomen, et nomen Dei esse convincunt: et augustior est hæc interpretatio quàm eorum qui dicunt, nihil aliud hìc haberi quàm quòd tempore Christi jurabunt in nomine Dei, et non falsorum deorum. Quod etsi sciam alibi etiam promitti, inter tam magnificas promissiones non aptè hæc collocari videtur. Quia autem locus hic adversùs Judæos facit pro divinitate Messiæ, rabbini ità interpretantur ac si non esset initio versûs relativum; quos omnes ferè ex nostris inconsideratè sequuntur. Exempla autem in quibus in *ascher* suppletur præpositio apta constructionis, aut etiam in quibus participia præposito *he* exigunt per relativum reddi, adeò pervia sunt ut supervacaneum duxerim ea afferre. Qui verò illud, *In quo*, excludunt, et nihilominùs *in Deo Amen* de Christo interpretantur, ni fallor, Judæis nostra ridendi occasionem præbent.

In terra. More Hebræorum additur per pleonasmum.

Angustiæ priores. Non hìc pressuras aut calamitates, neque etiam peccata intelligo, sed Legis et legalium *angustias* per contemptum; unde non *absconditas ab oculis hominum*, sed *ab oculis Dei*, dicit textus Hebraicus, quasi non ultra à suis exigere deberet legalium observantiam, neque ritus illos benedictionum et aliarum rerum qui in lege proscripti erant certis ac definitis verbis; sed quisque seipsum aut sibi ipsi in nomine Christi posset singulis momentis benedicere; est enim Deus hominibus admodùm familiaris, qui *ditissimus* est *in omnes qui eum invocant;* ratæ sunt sub Christo preces, et benedictionibus in nomine Christi factis largiter respondet Dominus; est enim Christus *Deus Amen.* Hoc illud est: *Quidquid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Olim dicebant: *De rore cœli et de pinguedine terræ sit benedictio tua;* bona terræ sibi invicem optabant homines; et secum benè actum existimabant, si terra illis lac et mel proferret, et hujusmodi peritura bona germinaret. Istæ *priores angustiæ oblivioni traditæ sunt*, amplissimus campus est; quicumque super terram agens poterit sibi imprecari regnum cœlorum et æterna bona, et ratæ erunt benedictiones et vota ejus; quia Christus est *Deus Amen.* Neque huic interpretationi nominis *tsarah* repugnat usus; nam de locis *angustis* dicitur, et Paulus *angustiam* rei familiaris et penuriam ita quoque appellat 2 Cor. 8: *Non ut aliis sit relaxatio, vobis autem angustia.* Ergo libertatem à legalibus et largitatem, abundantiam seu exuberantiam bonorum verorum sub Christo locus hic continet; atque ità optimè convenit quod sequitur.

Vers. 17. — Ecce enim, etc. Ne miremini quòd dixerim *oblivioni tradendas angustias priores*, et multò ampliora Christianos habituros quàm olim habuerint Judæi; decrevi enim novum orbem condere: hoc enim per *cœlos* intelligitur in Scripturis. Regnum itaque Christi est novus mundus, multò augustior, multò pulchrior, infinitis partibus isto quem cernimus amplior atque ornatior. Siquidem si mundus hic visibilis millies tantùm cresceret, adhuc ipsum caperet novus hic orbis. Facile fuerit singula singulis conferre, quod omitto facere, ne mensuram et leges

commentariorum transgrediar; hoc tamen non silebo, quòd quantò æterna temporariis, spiritalia corporeis, divina humanis præstantiora sunt, tantò novus mundus visibili huic præstat. Adde, quòd ipsa quoque visibilia novi mundi, quæ in mundo hoc sunt præstantissima, longè superant dignitate et gloriâ. Annon pulchriores et digniores Paulus et Petrus lunâ et sole? annon præstaret mundum tenebris involvi quàm doctrinæ istorum hominum luce carere? Quid singula prosequor? Meritò sequitur : *Non erunt in memoriâ priora, neque super cor ascendent.* Qui enim *gustaverint dona cœlestia*, universa hæc visibilia parvi facient, neque eorum desiderio tenebuntur. Hoc enim est *in memoriam non venire.* Nam *qui biberit ex aquâ quam Christus dat, non sitiet in æternum.* De his qui sapiunt est sermo; neque enim stultorum, cùm de rebus his agitur, habenda est ratio.

Vers. 18. — Gaudebitis, etc. Parvi refert quòd in Hebr. est tertia persona. Exponit ergo quid sit, *non venire in memoriam priora*, id est, magis, magisque gaudere et exsultare super novis creaturis ; illa enim geminatio *ade ad* valet *ultra, ultra,* id est, assiduè magis, in dies magis. Qui autem novis in dies magis gaudet, vetera in dies magis obliviscitur, minùsque in dies appetit. Ad hunc, credo, locum respiciens Paulus ait: *Quæ retrò sunt obliviscens, ad anteriora extendo me.* Hæc est autem natura verorum bonorum, ut eorum amor, æstimatio et voluptas non minuatur tempore, sed magis magisque proficiat ; visibilium autem non item, sed quotidiè magis fastidio est; circumscripta enim admodùm est eorum perfectio et natura. Unde cùm animus hominis semper ad ulteriùs procedendum atque proficiendum natus terminos reperit, affligi solet. Vera autem bona Deum in se continent, quem quò diutiùs et vehementiùs amaveris, magis magisque amare optabis, eoque frui appetes, nunquàm satiatus aut ullis limitibus impeditus. Creo Jerusalem, etc. Quid fiet de Jerusalem ? perpetuòne jacebit desolata? aliòne transferetur gaudium servorum Dei? Vehementer enim doluerat in oratione Isaias super Jerusalem. Propterea nunc subdidit, quòd simul cum novo cœlo et terrâ *Jerusalem crearet*, quæ esset *exsultatio, et populus ejus gaudium,* id est, in quâ perpetua esset exsultatio. Nam Apostolis ipsis dixit Dominus et cæteris omnibus electis, quòd *gaudium eorum nemo ab ipsis tolleret;* quia ejusmodi est electorum gaudium ut ab eis auferri non possit ; nam ea de quibus gaudent potestati humanæ non sunt subjecta. Quare non necesse est ad gaudia supernæ patriæ confugere, quò hæc vera esse ostendamus.

Vers. 19. — Exsultabo in Jerusalem. Dixerat in oratione, *ne perpetuò irasci vellet;* respondet, quòd non solùm *populus gaudebit,* sed *ipse* quoque *in eâ exsultaret;* neque in illam indignaretur, ita ut eos qui eam incolerent faceret flere et ejulare, seu exclamare ; non potest enim abjicere Christus Ecclesiam suam, nam *corpus ipsius est.* Peribunt quidem multi et deficient multi; sed semper corpus Christi integrum est, et erunt semper qui verè gaudeant. Deflere autem alios non excludit verum gaudium ; nam ubi est *bona conscientia*, ibi gaudium est et *quasi juge convivium,* ut est apud Salomonem ; at bona conscientia non est sine aliorum misericordiâ, pietate, aliisque multis affectibus quos gignit charitas ; nam, ut inquit Prosper, « in hâc vitâ non rectè vivitur, si « non timeat quisque, aut caveat, ne aut ipse quamdiù mortalitate vivit, aut alius quem in Christo diligit, fide suâ deficiat ; si neque de suo neque de « proximi sui peccato contristetur, nec doleat, de « profectu lætetur aut gaudeat ; si nihil boni velit aut « cupiat ; non solùm, inquit, rectè non vivet, sed « etiam sensum ipsius humanitatis amisit. » Non igitur isti affectus verum gaudium auferunt, si sine ipsis bona conscientia seu recta vita constare non potest. Est itaque in Ecclesiâ sempiternum gaudium, quia bona ejus æterna sunt; neque pro ablatione eorum *unquàm in eâ vox fletûs audietur*, aut pro ipsius civitatis eversione; æterna enim est, quia Deus æternus est, qui in eâ *exsultat*, et *gaudet;* quod *gaudium* etiam *nemo auferre potest.*

Vers. 20. — Non erit ibi, *mischam, indè,* id est, non indè exibit *infans dierum;* non immaturâ morte rapientur parvuli, qui paucos dies vixerunt, neque etiam indè efferetur *senex, qui dies suos non impleverit.* Parvuli antequàm ad perfectam ætatem perveniant, non morientur; neque qui jam canescere incipit, indè exibit aut ad tumulum efferetur antequàm ad decrepitam ætatem perveniat. Quia puer, etc. Exponit quod dixerat ; nam puer, inquit, si morte auferendus erit, nonnisi post centum annos vitæ (illud enim est Hebræis *filius centum annorum*) auferetur. *Auferri* autem *in Ecclesiâ* seu *mori* est ab Ecclesiâ damnari, non absolvi, non illi parcere, vel illum ad pœnitentiam recipere ; sed eum à cœtu aliorum ut infamem et reprobum ejicere. Quare exponens quod obscurè dixerat, addit : Et peccator, seu *qui peccaverit, filius centum annorum maledictus erit,* id est, non ante vilis habebitur probrisve afficietur, et honore privabitur, quàm fuerit *filius centum annorum,* id est, in peccatis senuerit, et impudens ac contumax fuerit ; ut nihil aliud hic locus commendet, quàm peccata quæ per ignorantiam aut fragilitatem committuntur facilè condonari, et ferè nihil ex eis detrimenti hominem accipere, non ignominiam, non damnationem in Ecclesiâ incurrere, sed facilè eum ad pœnitentiam admitti. Est autem, *calal* in *piel vilipendere, dehonestare, conviciari;* verbo *maledicendi* solet reddere Vulgatus. Exod. 22, et Levit. 20 : *Qui patri suo aut matri suæ maledixerit*, etc. Idem autem sunt, *non implere dies, mori,* et *maledici*, seu *vilipendi; esse* verò *centum annorum* est inveteratum esse, et perfrictâ fronte. Possumus hæc quoque sic accipere : *Non erit ex novâ Jerusalem puer paucorum dierum*, id est, qui immaturâ ætate moriatur, neque senex qui non perveniat ad ætatem decrepitam ; quandoquidem pueri non morientur, nisi postquàm centesimum vitæ annum attigerint. Verùm ne quis hæc ut sonant

acciperet, et ætatem hominum adveniente Christo diuturniorem fore putaret quàm antea, sed ea tanquàm de sapientiâ et morum gravitate dicta caperemus, addidit : *Et qui peccaverit*, etiamsi sit *filius centum annorum*, et plurimos annos natus fuerit, tamen *vilipendetur*, neque ullum honorem habebit, neque felix judicabitur : *Cani enim sunt sensus hominis, et ætas senectutis vita immaculata.* Ergo nihil aliud hæc significant, quàm sub Christo diuturnam hominum fore vitam, modò longitudinem vitæ ejus puritate metiaris, alioqui adeò à novâ Jerusalem alienum erit peccatum, ut in quocumque homine reperiatur, tantùm aberit ut felicitati tribuatur, ut ob hoc ipsum infelix censeatur, etiamsi omnia alia ad votum succedant, et annos Mathusalem impleat. Hic sensus planus est, et nequaquàm priori cedit. Quid si *peccatorem* appellet quasi per contemptum? Hic erit tunc sensus : Si quis in juvenili ætate sit auferendus, non ante auferetur quàm centum annos impleverit, et hujusmodi peccatorem omnes vilipendent qui centum tantùm annos vixerit, q. d. : Nemo in regno Christi immaturâ morte auferetur ; nam qui in puerili ætate auferendus erit, centum annos natus auferetur, et hujusmodi tanquàm peccator malè audiet quòd tam parùm vixerit. Meo quidem judicio hæc expositio neutri ex superioribus cedit, et simplicissima est, et sequentibus quadrat quæ de diuturnitate vitæ loquuntur ; quæ omnia figuratè accipienda sunt, nempe ut hanc vitæ longitudinem vitam gratiæ intelligamus, quæ non moritur, sed transfert de morte ad vitam. Quæ alii hìc dicunt, apud ipsos videre poteris, et quàm appositè, prudens lector, judicabis, si priùs advertas illud, quidquid hoc versu continetur, ad felicitatem pertinere debere, et nequaquàm in malum esse accipiendum, si vim inferre textui prophetæ nolis. Quomodò autem hæc in Ecclesiâ vera sint, quis non videt? Omnia enim errata, tanquàm si puerorum essent errata, condonantur ; neque ignominiâ afficiuntur nisi qui in peccatis consenescunt, et qui impudentiâ et nullo timore peccant. Isti non absolvuntur à sacerdotibus, isti excommunicationibus subjacent ; cæterorum verò peccata, quæ ex fragilitate seu ignorantiâ contrahuntur, veluti peccata puerorum censentur, et condonantur. Digna profectò res, quæ oracula quoque sua multò antea haberet ; quòd neque pueri neque senes etiam peccatis præventi non damnentur ab Ecclesiâ, nisi in suis peccatis velint inveterascere ; tunc enim morte et probris digni tantùm censebuntur. Atque ex hoc probat propheta, *non audiendam in* novâ *Jerusalem vocem fletûs aut clamoris;* vix enim inveteratos quisquam defleat ; si dira patiatur impudens peccator, vix dolemus ; si autem juvenis et qui ex fragilitate seu ignorantiâ peccans ad supplicium traheretur, vel ab Ecclesiâ ejiceretur, et infamis vitam duceret, non deesset justus dolor. Quare olim luctu erant omnia plena : immundi censebantur et viles mille homines singulis diebus, et ob unum tantùm crimen ex fragilitate commissum portabat quisque statim peccatum suum. Si autem posteriores expositiones sequaris, verissima etiam ea quæ dicuntur esse reperies ; judicio enim Christianorum juxtà evangelicam institutionem judicantium, ille tantùm diù vixisse judicatur qui sanctè vixit, neque felix censetur cui prosperè succedunt omnia, sed qui justè vivit, etiamsi dira patiatur. Gratias ergo agamus Deo nostro pro tantis miserationibus.

Vers. 21, 22, 23, 24. — Et ædificabunt domos, etc. Alludit ad benedictiones quæ sunt in lege servantibus mandata Dei in his quatuor versibus; quòd fruentur suis laboribus, non autem hostes ; quòd non devastabunt hostes vineta, oliveta, domos, sed hæc diuturna erunt ; nam et ipsi diù vivent, veluti arbores, et pueros suos non abducet hostis, neque interimet : sed sicut progerminationes arborum propè ipsas durant, et simul cum matribus stant, ita etiam soboles electorum, etc. Ratio istorum est, *quòd sunt semen benedictorum Domini*, seu *semen benedictum.* Ista enim omnia *benedictis à Domino* promittuntur, id est, legem suam servantibus ; quòd si quidpiam adversi immineat, statim Deus illis adest. Per hæc autem temporaria spiritalia intellige, et felicitatem veram in omnium verorum bonorum abundantiâ, quæ hostis non auferat, et multarum Ecclesiarum erectione, et filiorum spiritalium generatione. Secundum dies ligni. *Arboris,* id est, arborum ; quercus, aut cedros et abietes intelligit, ex quibus ædificia solent construi. Nos Lusitani dicimus, *vivet, sicut lapides;* Hebræi, *sicut arbores*, pro vitâ longissimâ. Arboribus verò potiùs comparantur electi propter pulchritudinem et germinationes, ut mox explicat. Fortè ad *dies ligni vitæ* fit allusio, quòd viverent ac si *de ligno vitæ* ederent ; quod etiam verum est : nam vita gratiæ vita æterna est, et domus quas in cœlis ædificamus perpetuæ sunt, ut quæ non manu factæ sint, et fructus laborum nostrorum in æternum illic comedemus cum iis quos in Evangelio genuerimus. Et hæc omnia ad felicitatem vitæ præsentis faciunt, de quâ est sermo, etiamsi futura sint : scire enim illìc esse *domum æternam*, etc., felicitatis nostræ non est pars minima. Et opera manuum eorum inveterabunt electi mei. Sic in Vulgato legendum est, hoc est, durare facient et ad senium pervenire. In conturbatione ; *behalah* est *celeritas,* seu *præcipitantia ;* et hoc intelligit Vulgatus per *conturbationem* quæ celeritatem comitatur, præsertim si sit *celeritas* de quâ hìc est sermo, nempe *generationis*, id est, si citò auferatur ante oculos proles. Quia verò *generare ad præcipitantiam* obscurum valdè erat, sensum aliis verbis expressi.

Vers. 25. — Lupus et agnus. Hoc est quod in Evangelio dicitur : Ecce mitto vos sicut agnos inter lupos, ad feras et barbaras nationes ; profecti *agni* evangelici eos ad mansuetudinem traduxêre, ut unum esse videantur, ac si fuissent semper unius generis seu religionis. Paleas ; *theben* est *demensum*, certa mensura constituta vel operis faciundi, vel cibi comedendi ; quia verò *paleæ* bobus dantur, Vulgatus *paleas* dixit. Sunt autem *leones* feræ voracissimæ, et gentes, quæ ingluviei deditæ erant, notat, per Evan-

gelium autem jejunare et abstinuisse didicêre, non nisi semel in die edere, non carnibus sextis feriis vesci, et similia quæ per *demensum* intelligere oportet, velint nolint hæretici nostri temporis, qui jejunium Evangelii dicunt esse temperantiam, ut Ecclesiæ auctoritatem infringant, et ipsi nunquàm abstineant, neque temperantiam servent, in *leones* jam versi, qui *demensum* nolunt comedere cum armentis Dei. Certè una hæc vox jejuniorum tempora et delectus ciborum et certas leges commendat, quæ vel ex hâc intelligent pii Christiani non esse contra libertatem evangelicam, quòd à prophetâ inter felicia commendatur, et dùm de *cessatione veterum angustiarum* sermonem faciebat; quæ enim ad infrenandas animorum passiones et sedandos affectus faciunt, tantùm abest ut libertatem tollant, ut eam veram efficiant. Qui autem libertatem aliam Christianorum auribus occinunt, sciant se nomine Evangelii carnis libertatis esse propugnatores. ET SERPENTI PULVIS PANIS EJUS. Non dubito quin de hoste humani generis sit sermo, qui ablatis ab ejus potestate hominibus quos in lupos et *leones* converterat, et quos depascebat, non ultra homines devoraret; sed tantùm pro cibo habeat *pulverem*, quem ei Deus in cibum initio mundi dedit. Profectò ex hoc loco intelligimus illam serpentis maledictionem ad tempus Messiæ pertinere; antea enim homines devorabat; at sub Christo non nisi eos qui non homines censendi sunt, et qui sese scientes volentesque illi devorandos præbent, devorat. NON NOCEBUNT, vel *non malè agent, neque occident*; vel *non exscindent,* seu *funditùs perdent;* et impersonaliter accipiuntur hujusmodi verba Hebræis, id est, non erit qui alteri nocumentum inferat, non qui vitam auferat; regnabit charitas in Ecclesiâ et regno Christi. Hæc eâ ratione vera esse existimo, quia ingens est divinorum donorum copia, et magna fuit charitatis effusio per Spiritum sanctum qui Ecclesiæ datus est; quem qui non rejicit neminem contristat, et ab injuriis aliorum abstinet. His accedit, quòd qui lædit alterum, quive occidit, pertinet quidem ad regnum Christi et montem sanctum Domini et Ecclesiam propter fidem; sed tantùm minùs habet regni Christi quantùm charitatem dereliquit ac læsit; illi enim perfectè de regno Christi sunt, qui ut fidem non deserunt, ita charitatem non violant, quâ certè re cæteris regnis præstat, in quibus nihil minùs reliquis habent qui nocent et injusti sunt, imò sæpiùs illi plus habent et feliciores judicantur qui aliis nocere possunt, dùm volunt et id impunè faciunt.

CAPUT LXVI.

1. Hæc dicit Dominus : Cœlum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum; quæ est ista domus, quam ædificabitis mihi? et quis est iste locus quietis meæ?

2. Omnia hæc manus mea fecit, et facta sunt universa ista, dicit Dominus. Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum, et contritum spiritu, et trementem sermones meos?

3. Qui immolat bovem, quasi qui interficiat virum; qui mactat pecus, quasi qui excerebret canem; qui offert oblationem, quasi qui sanguinem suillum offerat; qui recordatur thuris, quasi qui benedicat idolo. Hæc omnia elegerunt in viis suis, et in abominationibus suis anima eorum delectata est.

4. Unde et ego eligam illusiones eorum; et quæ timebant, adducam eis; quia vocavi, et non erat qui responderet; locutus sum, et non audierunt; feceruntque malum in oculis meis, et quæ nolui elegerunt.

5. Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus; dixerunt fratres vestri odientes vos, et abjicientes propter nomen meum : Glorificetur Dominus, et videbimus in lætitiâ vestrâ; ipsi autem confundentur.

6. Vox populi de civitate, vox de templo, vox Domini reddentis retributionem inimicis suis.

7. Antequàm parturiret, peperit; antequàm veniret partus ejus, peperit masculum.

8. Quis audivit unquàm tale? et quis vidit huic simile? numquid parturiet terra in die unâ? aut parietur gens simul, quia parturivit et peperit Sion filios suos?

CHAPITRE LXVI.

1. Voici ce que dit le Seigneur : Le ciel est mon trône, et la terre mon marche-pied; quelle maison me bâtirez-vous, et où me donnerez-vous un lieu de repos?

2. C'est ma main qui a créé toutes ces choses; et elles sont toutes, parce que je les ai faites, dit le Seigneur. Sur qui jetterai-je les yeux, sinon sur le pauvre qui a le cœur brisé, et qui écoute mes paroles avec tremblement?

3. Celui qui immole un bœuf est comme celui qui tuerait un homme; celui qui sacrifie un agneau, ou un chevreau, est comme celui qui assommerait un chien; celui qui fait une oblation est comme celui qui offrirait le sang d'un porc; et celui qui se souvient de brûler de l'encens, est comme celui qui révérerait une idole. Ils ont pris plaisir à toutes ces choses, et ils s'y sont accoutumés, et leur âme fait ses délices de ses abominations.

4. C'est pourquoi je prendrai aussi plaisir à me moquer d'eux, et je ferai venir sur eux ce qu'ils craignaient; car j'ai appelé, et personne ne m'a répondu; j'ai parlé, et ils ne m'ont point entendu : mais ils ont fait le mal devant mes yeux, et ils ont préféré ce que je ne voulais point.

5. Ecoutez la parole du Seigneur, vous qui l'entendez avec tremblement; vos frères qui vous haïssent, et qui vous rejettent à cause de mon nom, vous ont dit : Que le Seigneur fasse paraître sa gloire en vous; et nous le reconnaîtrons dans votre délivrance et dans votre joie. Mais ils seront eux-mêmes couverts de confusion.

6. Voix d'un peuple, qui retentit de la ville; voix qui vient du temple, voix du Seigneur, qui rend à ses ennemis ce qu'ils méritent.

7. Sion a enfanté avant d'être en travail; elle a mis au monde un enfant mâle avant le temps de l'enfantement.

8. Qui a jamais entendu une telle chose, qui a jamais rien vu de semblable? La terre produit-elle son fruit en un seul jour? et tout un peuple est-il engendré en même temps? Et cependant Sion a été en travail, et elle a mis au monde ses enfants en un même temps.

9. Numquid ego qui alios parere facio, ipse non pariam? dicit Dominus; si ego qui generationem cæteris tribuo, sterilis ero? ait Dominus Deus tuus.

10. Lætamini cum Jerusalem, et exultate in eâ, omnes qui diligitis eam; gaudete cum eâ gaudio, universi qui lugetis super eam;

11. Ut sugatis, et repleamini ab ubere consolationis ejus; ut mulgeatis, et deliciis affluatis ab omnimodâ gloriâ ejus.

12. Quia hæc dicit Dominus: Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis, et quasi torrentem inundantem gloriam gentium, quam sugetis; ad ubera portabimini, et super genua blandientur vobis.

13. Quomodò si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos, et in Jerusalem consolabimini.

14. Videbitis, et gaudebit cor vestrum, et ossa vestra quasi herba germinabunt; et cognoscetur manus Domini servis ejus, et indignabitur inimicis suis.

15. Quia ecce Dominus in igne veniet, et quasi turbo quadrigæ ejus; reddere in indignatione furorem suum, et increpationem suam in flammâ ignis:

16. Quia in igne Dominus dijudicabit, et in gladio suo ad omnem carnem, et multiplicabuntur interfecti à Domino.

17. Qui sanctificabantur, et mundos se putabant in hortis post januam intrinsecùs, qui comedebant carnem suillam, et abominationem, et murem, simul consumentur, dicit Dominus.

18. Ego autem opera eorum et cogitationes eorum, venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis: et venient, et videbunt gloriam meam.

19. Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, et Lydiam, tendentes sagittam: in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me, et non viderunt gloriam meam: et annuntiabunt gloriam meam gentibus.

20. Et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus donum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodò si inferant filii Israel munus in vase mundo in domum Domini.

21. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus.

22. Quia sicut cœli novi et terra nova, quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus: sic stabit semen vestrum, et nomen vestrum.

23. Et erit mensis ex mense, et sabbatum ex sabbato; veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus.

24. Et egredientur, et videbunt cadavera virorum, qui prævaricati sunt in me: vermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur; et erunt usque ad satietatem visionis omni carni.

9. Moi qui fais enfanter les autres, n'enfanterai-je point aussi moi-même? dit le Seigneur; moi qui donne aux autres la fécondité, demeurerai-je stérile? dit le Seigneur votre Dieu.

10. Réjouissez-vous avec Jérusalem, soyez dans l'allégresse avec elle, vous tous qui l'aimez; joignez les sentiments de votre joie à la sienne, vous tous qui pleurez sur elle;

11. Afin que vous suciez et que vous tiriez de ses mamelles le lait de ses consolations, et que vous trouviez une abondance de délices dans la gloire qui l'environne de tous côtés.

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Je vais faire couler sur elle comme un fleuve de paix; je répandrai sur elle la gloire des nations comme un torrent qui se déborde; vous sucerez son lait; on vous portera à la mamelle, et on vous caressera sur les genoux.

13. Comme une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerai, et vous trouverez votre paix dans Jérusalem.

14. Vous verrez ces choses, et votre cœur sera dans la joie; vos os mêmes reprendront une nouvelle vigueur, comme l'herbe sèche repousse de nouveau, et le Seigneur fera connaître sa puissance en faveur de ses serviteurs, et il répandra sa colère sur ses ennemis;

15. Car le Seigneur va paraître dans les feux, et son char viendra fondre comme la tempête, pour répandre son indignation et sa fureur, et pour exercer sa vengeance au milieu des flammes.

16. Le Seigneur viendra environné de feux, et armé de son glaive, pour juger toute chair; le nombre de ceux que le Seigneur tuera, se multipliera à l'infini.

17. Ceux qui croyaient se sanctifier et se rendre purs dans leurs jardins en fermant la porte sur eux, qui mangeaient de la chair de porc, des souris, et faisaient d'autres semblables abominations, périront tous ensemble, dit le Seigneur;

18. Mais pour moi, je viens pour recueillir leurs œuvres et leurs pensées, et pour les assembler avec tous les peuples de quelque pays et de quelque langue qu'ils puissent être; et ils paraîtront devant moi, et ils verront ma gloire.

19. Et j'élèverai un étendard parmi eux, et j'enverrai ceux d'entre eux qui auront été sauvés, vers les nations au-delà des mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, dont les peuples sont armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire; et ils annonceront ma gloire aux gentils.

20. Et ils feront venir tous vos frères de toutes les nations, comme un présent pour le Seigneur; ils les feront venir sur des chevaux, sur des chars, sur des litières, sur des mulets et sur des chariots, à ma montagne sainte de Jérusalem, dit le Seigneur, comme lorsque les enfants d'Israël portent un présent au temple du Seigneur dans un vase pur.

21. Et j'en choisirai d'entre eux pour les faire prêtres et lévites, dit le Seigneur;

22. Car, comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer subsisteront toujours devant moi, dit le Seigneur, ainsi votre nom et votre race subsistera éternellement.

23. Et de mois en mois, et de sabbat en sabbat, toute chair viendra se prosterner devant moi, et m'adorer, dit le Seigneur.

24. Et ils sortiront pour voir les corps morts de ceux qui ont violé ma loi. Leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra jamais; et ils seront un objet d'horreur à tous les hommes qui les verront.

COMMENTARIUM.

Vers. 1. — Hæc dicit Dominus, etc. Isaias populi vicem dolens et eorum causam agens, supra in oratione prope finem domum illam, in quâ Deum patres laudaverant, exustam esse dicebat, veluti rem indignissimam, et quæ provocare posset ad misericordiam divinam bonitatem, ut iterùm vellet reædificari, etc.

His nunc respondere videtur Dominus. Cœlum sedes mea, etc. Adeò, inquit, magnus sum, ut cùm in cœlo sedeam, *terram* pro *subsellio pedum* habeam. Quid igitur adeò solliciti estis de domo meâ, ut ejus quoque curâ ego tangi debeam? Manifestum est autem hæc figuratè et pro captu humano dicta nihil aliud significare quàm se loci spatio non capi, et infinitæ esse magnitudinis. Quæ est ista, etc., vel *ubi est;* nam אי de loco interrogat, et si jungitur pronomini זה optimè redditur per verbum substantivum, *ubi est,* ut Job. 29 : *Ubi hic locus intelligentiæ?* et 1 Sam. 19 : *Ubi hæc domus Videntis?* Ita hoc loco : *Ubinam erit domus quam ædificabitis?* Ædificabitis. Ita est in Hebræo, id est, quam ædificare optatis, et de quâ reædificandâ solliciti estis? Quis iste locus; *ubi est locus?* Requietionis. In quo resideam, quiescam, etc. Nam sic vocabant templum Domini; *Surge, Domine, in requiem tuam.* Et ipse Dominus, cùm de ædificandâ domo ageretur, *domum, ut in eâ habitaret*, dicebat. Quamdiù verò res intelligebatur ut erat, videlicet quòd Dominus non caperetur illâ domo, sed propter homines voluisset habere locum ad quem venirent ut se precarentur, et in quo tantùm sacrificia susciperet, ne quisque pro voluntate suâ cultum excogitaret et ad idololatriam relaberetur, tamdiù in illâ domo sibi complacuit. Vide orationem quam fudit Salomon in dedicatione templi, et hæc ita esse intelliges. At postquàm Judæi eò insipientiæ devenerunt ut de Deo non digna sentirent, sed eum propter seipsum domo illâ gaudere arbitrati, omninò crederent eum se sibi veluti debitorem reddere, quòd quasi beneficium illi impenderent, atque interim nullis non sceleribus immergerentur, putantes sat sibi esse *templum Domini* habere apud se, ut inquit Jeremias; cœpit domum illam parvipendere, et cultum omnem nihili facere, tandem et odisse; ut ad cumulum malorum pervenientibus ejus cultoribus, templum et cultum omnem everterit, funditùsque deleverit; nequaquàm id fecit quamdiù pietas viguit, et recta de Deo sententia. Non ergo hìc damnari exteriorem cultum existimes, sed interiorem quoque exigi ac requiri.

Vers. 2. — Omnia hæc manus mea, etc. Hæc omnia quæ cernitis, cœlum, aerem, mare, terram, ego meâ potentiâ feci, et hactenùs eâdem meâ virtute consistunt, et erunt quamdiù fuerint : ita enim accipiendum puto illud futurum *vaiheiu, et sunt*, vel *et erunt.* Vulgatus pro præterito accepit, *et facta sunt;* quasi illud : *Fecit,* sit, *præcepit ut fierent,* ut sit idem cum Psalmo : *Dixit, et facta sunt.* Vel est pleonasmus Hebræis familiaris : *Fecit, et facta sunt*, id est, nemo avertit, nemo impedivit. Si igitur universa quæ videbantur Dei erant, meritò rogat, *ubinam* esset *domus illa* ædificanda, an extra mundum? sin minùs, quid ergo beneficii accipere ipsum putarent? Dicit Dominus, vel, ut vertere cum Paulo consuevi : *Fidelis sermo Jehova*, quasi rem magnam et acceptatione dignissimam dicere velit. Ad quem autem. Hebr., *et ad quem;* q. d., quid pluribus opus est verbis? quid à me exspectandum est? *ad quemnam respicere* soleo? aut ad quid dignum est me respicere? ad domumne lapideam? an ad animalium sanguinem qui in eâ funditur? numquid ad donaria hominum perditissimorum? minimè gentium. Nisi ad pauperculum. Vulgatus sensum vertit; in Hebræo tantùm est responsio absoluta, *ad pauperculum,* vel *ad inopem*, id est, ope destitutum hominem. Et contritum spiritu; *make*, *cæsum, percussum, saucium*, id est, afflicto animo et mœrore affectum. Et trementem sermones meos, vel *super sermonibus meis;* id est, qui ne latum quidem unguem audet à verbis meis declinare, et ita pavet aliquod Dei verbum præterire, ut pueri contremiscunt ad spectrum, et mundani ad nuntium vel signum amissionis bonorum, vel etiam vitæ. Denique hâc auxesi legis Dei observantem et amantem intelligit; non enim amittere timemus nisi quæ ingenti amore complectimur. Si tales fuissent Judæi, ad eos respexisset Dominus, neque templum eorum evertisset. Vide vers. 5. At quia multò diversi ab istis, subdit propheta,

Vers. 3.—Qui immolat bovem, etc. Viri sanguinem fundere gravissimum coram Deo crimen erat; at *canis* adeò immundum animal in lege judicabatur, *ut neque pretium canis in domum Dei inferri liceret.* De *sue* quid opus est dicere? Victimæ verò *boum, pecudum*, et *adolere incensum* grata erant Deo; ab impiis verò manibus perinde erat *bovem jugulare, ac si* quis *virum cæderet* ad placandum Deum, etc.; *minecah* quoque, quæ in lege erat *oblatio ex farre,* Deo non ingrata, *sanguini suillo* confertur; *incensi* verò *crematio* cum *laude violentiæ;* quâ nihil est putridius aut odiosius coram Deo. Quî fieri igitur poterat ut ad illa munera attenderet Deus, aut eorum preces exaudiret, aut domum in quâ istæ abominationes illi offerebantur non deleret? Hæc omnia elegerunt, etc. Hebræum *gam* non erat omittendum; habet autem correctionis vim hoc loco, ut sæpè aliàs; q. d., quid immolationem bovis cum hominis jugulatione confero, etc., quasi verò illa omnia quibus eorum sacrificia comparo illi non perpetrent? Homicidæ planè sunt, et *canes* et *sues immolant,* et vim inferre aliis felicitatem ducunt; et istæ universæ *abominationes* illis placent. De vocibus jam supra dictum est.

Vers. 4. — Unde et ego eligo illusiones eorum, seu *cogitationes;* illi sibi in *abominationibus* placent, et illis rebus à quibus sciunt me abhorrere. Idcircò ego etiam placebo mihi in illis rebus quas illi valdè metuunt. Illas *ipsorum cogitationes,* id est, sollicitudines, curas, *timores* ego eligam, ut illis adducam ea à quibus illi abhorrent. Ità prorsùs intelligendus est locus hic; quod statim explicat dicens : *Et pavores eorum adducam eis,* nempe timores amittendi regnum, etc., quos in consilio illo prodiderunt : *Venient Romani, et tollent locum nostrum et gentem.* Quia vocavi, etc. Concludit repetens quod supra dixerat capite superiori, vers. 12, eamdem assignans causam captivitatis hominum et desolationis templi, nempe contemptum prædicationis Evangelii et impœnitentiam; redit tamen statim ad consolationem paucorum ele-

ctorum ex Israele et eorum qui per eos crediderunt.

Vers. 5. — Audite verbum Domini, etc. Propter scelera rejiciendos Israelitas hypocritas, et devastandum *templum et locum,* neque reædificandum meritò significaverat; jam cum electis ex Israele et novo populo, veris Israelitis, novâ Jerusalem ei res est. Et primò discipulos Domini alloquitur, ut eos adversùs impios fratres Judæos confirmet. Qui tremitis, etc. Hi enim tantùm ex Israelitis electi sunt, rejectis contumacibus qui vocanti non responderunt, et ad expandentem manus non attenderunt, neque prædicanti aures accommodârunt. Vos qui vocati secuti estis Dominum relictis omnibus, et quòcumque pergebat eum sequebamini, ad quos Dominus respexit, quorum curam gessit, veluti mater filiorum, vestram pauperiem, vestram inopiam, vestrum mœrorem respiciens, fovens, relevans, et in divitias, gaudium et gloriam commutans; vos, discipuli Domini, in quos conjectis sæpè ipse oculis de paupertate, de luctu, de mansuetudine multa disserebat, ut vulgi opinione rejectâ hæc mundi bonis anteponeretis; vos, inquam, *audite verbum Domini.* Dixerunt fratres vestri, qui vos oderunt, etc. Certè ad hunc locum alludit Dominus cùm ait: *Beati eritis cùm vos oderint homines, exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquàm malum propter nomen meum,* etc. Abjicientes, seu *removentes,* tanquàm immundum et pollutum. Hanc prophetæ prædicationem Dominus apud Joannem, cap. 16, pluribus verbis exponens, ait: *Absque synagogis facient vos,* etc. Propter nomen meum. Hæc verba sunt verba Jehova Dei ipsius benedicti; qui ejiciebant discipulos propter nomen Jesu (juxta prophetiam istam), damnabant eos *propter nomen Dei* veri; Filius enim Dei Deus est, unus cum Patre. Glorificetur Dominus. Qui non intellexerunt Hebræam phrasim vertunt: *Gravis est Dominus.* Sed quorsùm? Nonnulli Hebræi sic conjungunt: *Propter nomen meum glorificetur Dominus;* sed nihil ad rem. Certè istæ sunt voces infidelium Judæorum adversùs pios et in Christum credentes. Est itaque irrisio in his verbis, quâ et nos utimur quando aliorum aut spem inanem aut arrogantiam, quam sine causâ eos habere putamus, deridemus: *Laudetur Deus, qui vos adeò felices fecit,* id est, nihil minùs estis quàm felices; nihil est quòd gratias agamus, etc. Sic isti, glorificetur Dominus, *et videbimus in lætitiâ vestrâ, lætabimur vestro bono, vestrâ felicitate: vobis congratulabimur, vos collaudabimus, cùm ea quæ exspectatis advenerint.* Irridebant enim discipulos Christi, præsertim cùm sublatum in crucem vidissent eum in quem illi spes suas omnes collocaverant: *Laudetur Deus qui vos adeò felices fecit; cùm principes fueritis in regno Messiæ, memineritis nostrî; congaudebimus felicitate vestrâ,* etc. Possunt quoque hæc aliter accipi, servatâ tamen ironiâ: *Glorificabitur Jehova,* id est, ille quem vos pro Deo colitis regnum obtinebit, et nos admirabimur felicitatem et gaudium vestrum, etc. Sed quid tandem erit? Ipsi autem confundentur. Isti tamen vestri inimici pudefient, ut omninò idem sit quod Dominus dicit: *Plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit: sed tristitia vestra vertetur in gaudium, et gaudium vestrum nemo tollet à vobis.* Ex quo etiam sequebatur ut qui antea gaudebant et illos deridebant tanquàm ab impostore deceptos, pudefierent et contristarentur.

Vers. 6. — Vox populi. Vulgatus *tumultum* seu *strepitum* pro *tumultuante populo* accepit, et rectè quidem. Ista quæ ab infidelibus adversùm vos jactantur sunt voces tumultuantis populi Jerosolymitani. Prodeunt quoque *ex templo;* Pontifices et ministri templi hæc loquuntur; isti irrident spes vestras, et irridentes dicunt *visuros se gloriam vestram et gaudium;* sed illa altera vox quæ dicit: *Ipsi pudefient,* est *vox Domini retribuentis retributionem inimicis.* Non erubescetis vos, ut illi putant, sed ipsi qui vos derident, *pudefient, cùm viderint gaudium vestrum,* etc. Hæc interpretatio valdè germana est, et nodis caret. Vel certè hìc est veluti initium orationis, quæ tamen cum superiori continua est. Dixerat enim derideri discipulos Domini à fratribus ipsorum, sed quòd tandem *pudefierent* isti derisores. Ergo jam explicat quonam pacto *pudefierent,* dicens se audire *vocem ex civitate* et *ex templo* et audire se *vocem Domini reddentis vindictam,* etc., et *vocem* quidem *ex civitate* et *ex templo* explicat v. 7 et 8, *vocem* autem *Domini* v. 9.

Vers. 7. — Antequam parturiret. Subitam gentium conversionem hæc significant, quam admirari potuit populus Jerosolymitanus, et ipsi Pontifices qui servos Dei deridebant. Antequàm autem Jerusalem vastaretur, viventibusque adhuc illis qui Christum Dominum sustulerant, prædicatum est per discipulos Domini, veros Israelitas, qui derisui erant aliis, *Evangelium regni sub omni natione quæ sub cœlo est,* ut loquitur Paulus. Partus ejus; *cabel funem* significat, et *dolorem* quoque, qui in modum *funis* constringit, quales sunt parturientium dolores, de quibus hìc loquitur. Idem enim repetitur in secundo membro quod in primo dixerat.

Vers. 8. — Quis audivit, etc. Sensum Vulgatus rectè reddidit; ego hebraismum retinui, quòd non esset obscurus. Numquid pariet terra? Vulgatus hìc sensum quoque reddere satis duxit; nam *hucal* est *profanari,* quando scilicet facto aliquo principio, à re aliquid detrahitur, aut res læditur. Vulgatus accepit pro *edere* seu *germinare fructus suos;* in partu enim seu progerminatione videtur esse quædam ruptio. Unde versu sequenti dicit Dominus *se facere ut fiant fracturæ,* id est, partus et progerminationes; non autem id fit nisi multorum dierum spatio; quod similitudo sequens confirmat, de gente quæ non *uno ictu* seu *impetu* solet nasci; exponiturque similitudo, quòd *Sion uno die* et *uno* ferè *nixu ediderit* quamplurimos *filios.* Quod hyperbolicè dictum est pro brevissimo tempore quo Evangelii præcones per orbem discurrentes, gentes in unam fidem et Ecclesiam veramque Sion congregârunt.

Vers. 9. — Numquid ego, etc.; q. d.: Desine mirari; nam ego Deus hujus generationis auctor sum,

Quòd si omnia meâ virtute partus suos edunt, et omnia quæ generant me auctore *rumpuntur* et aperiuntur ad fœtus edendos, inesse mihi quoque virtutem generandi nemo ambigat. Significant autem hæc verba conversionem gentium; etsi per Apostolos fieret, auctorem tamen esse Deum, alios autem ministros tantùm et *plantatores* aut *irrigatores*, ut inquit Paulus. STERILIS ERO. Sensum vertit; nam feminæ quæ steriles sunt Hebræis *conclusæ* dicuntur. Hæc est *vox Dei retribuentis vindictam;* nam vocatione gentium, ut prædixerat Moses, ingratitudinem Judæorum punivit; *irritavit* enim *eos in eo qui non erat populus, et in gente stultâ*. Illi subtrahendo se, Deum veluti *sterilem* reddebant; non enim supererat populus qui Deum agnosceret; hoc divina bonitas se pati non posse affirmat, quinimò tot se pro illis genituram filios, ut admirari faciat ipsos Judæos, etc.

VERS. 10. — LÆTAMINI, etc. Quantùm futurum esset verorum Israelitarum gaudium post conversionem gentium hæc significant; nam sicut propter amorem sui generis, et multò magis propter Dei honorem continuum habebant in corde dolorem, adeò ut si fieri posset mille mortibus afficerentur libenter à Christo, modò fratribus suis, *cognatis* suis *secundùm carnem* prodesse possint; sic cùm viderunt *inserta trunco olivæ oleastra*, et infinitos fratres *ex lapidibus suscitatos* ad Dei gloriam, non poterant non vehementer exsultare, et Ecclesiæ Dei congratulari, quòd pro amissis filiis integra regna et imperia simul peperisset. QUI DILIGITIS EAM. Horum est lætitia quorum fuerat tristitia ex amore quem erga Deum et Ecclesiam ejus gerebant. Illam autem hìc intelligere oportet *Jerosolymam* non quæ diruta fuit, sed quæ filios Deo generabat, cujus qui amore tenetur, Deum diligere agnoscitur; Ecclesiam, inquam, Dei, matrem sanctorum patrum et nostram: amor hujus est amor gloriæ Dei, quæ in ipsâ residet, in quâ ipse cognoscitur et colitur.

VERS. 11. — UT SUGATIS. Tanquàm ad filios loquitur, quos matres si flentes vident, uberibus applicitos consolari solent. DELICIIS AFFLUATIS. Ego non meliùs potui vim verbi *hitheanag* exprimere, quod *se ipsum deliciis affluentem reddere* significat, quàm verbo *ingurgitandi*. AB OMNIMODA GLORIA. Quid sentiendum sit de voce *zin* nihil certi ex rabbinis habere poteris; neque enim sibi constant. Sunt qui *universitatem* significare dicunt, et esse à verbo *nazan;* unde pro universitate pecorum depascentium gramen putant accipi, Psal. 50 et 80, ubi nos *pulchritudo agri*, etc., quod quia verisimilius videbatur, *omnimodam gloriam* cum Vulgato dicere volui.

VERS. 12. — ECCE EGO DECLINO, vel *extendo;* rursùs diffusiùs exponit gaudii materiam, quòd omnia occupabit *pax* et omnimoda felicitas, sicut cùm *inundant flumina* omnia vicina occupant ac replent. De his jam in superioribus dictum est : « Suges lac gentium, mamillâ regum lactaberis; erunt reges nutritii tui, » etc.

VERS. 13. — IN JERUSALEM. Extra Ecclesiam nulla à Deo promittitur consolatio; manifestumque quàm semper ejus expertes fuerint hæretici qui ab Ecclesiâ desciverunt, et quantis involvantur malis.

VERS. 14. — QUASI HERBA, etc. *Spiritus tristis exsiccat ossa*, ut ait Sapiens; sic gaudium succo abundare facit; ideòque et *herbis ossa* gaudentium comparantur; et apud Paulum non uno loco videre licet, ad *regnum Dei* pertinere *Gaudium*. COGNOSCETUR MANUS DOMINI SERVIS EJUS, etc., *eth* interdùm pro *cum*. *Tunc*, inquit, *planum erit ac manifestum quòd potentia et virtus Domini sit cum servis suis;* videlicet *trementibus ad verba ejus*, illis quos superbi Pharisæi et sacerdotes irridebant, quos conviciis impetebant, quorum spes ludibrio habebatur. Ubi totus orbis crucifixum pro Deo colere cœperit, tunc *cognoscetur esse manus et virtus Domini in servis Dei*. Quo enim pacto fieri potuisset ut pauci homines, imbelles, imperiti, illitterati et ignobiles, tot gentes, tot regna, totque imperia pervaderent, commoverent et in suam opinionem pertraherent adeò brevi tempore, adigerentque gentes ut patrios deos abjicerent, et quem non vidissent, colerent ac timerent, nisi *manus Dei* omnipotentis cum ipsis fuisset? Quòd si cum eis erat *manus Domini*, unde id, quæso, habuerunt? Cur non aliis Judæis quàm in Jesum credentibus id contigit? Christus ergo Deo dilectus. Qui fieri verò poterat, ut Deo dilectus esset, qui se Deum faceret, nisi Deus esset? Ergò Christus Deus, qui in Apostolis loquebatur et virtutes operabatur, ut regnum Dei virtute magnâ et prodigiis inauditis fundarent ac promoverent. Hoc autem ubi innotescere cœpit, perdidit *inimicos suos;* per Romanos devastavit, *perdidit homicidas, et civitatem succendit*. Nam nolentibus ad nuptias venire Judæis, missi servi Domini omnes quotquot invenerunt introduxerunt ad nuptias. Rex autem in illos qui ingrati fuerunt indignatus, *missis exercitibus suis perdidit illos, et civitatem eorum succendit*. Hoc enim est verbum *zaam* cùm activè sumitur, *cum irâ*, seu *malè tractavit*, ut Malach. 1, et Num. 23.

VERS. 15. — QUIA ECCE DOMINUS IN IGNE. Sunt qui de futuro judicio hæc exponunt; quorum sententiæ non repugno; ausim tamen dicere posse de altero judicio intelligi et altero *igni*, de quo cap. 3 dictum est; nam sicut hoc ipso capite diximus, gentium conversionem esse confusionem et retributionem Judæorum, quia *gentes in labores eorùm introierunt*, etc., ita hoc loco cùm dixisset, quòd *manus Domini agnosceretur esse cum discipulis ejus, et malè acciperet inimicos suos*, videtur utrumque aliis verbis exponere. IN IGNE. *Ignem venit Dominus mittere in terram, quem cupiebat vehementer accendi;* quem ignem qui non accipiebat et in sinu suo fovebat, *reus* alterius *ignis* fiebat *inextinguibilis;* id quod supra dicebat, *emundandam Jerusalem spiritu judicii et spiritu ardoris*, id est, veluti vehementi vento et adurente. QUASI TURBO QUADRIGÆ, etc. Velocissimum ejus adventum notat; nam *turbo* priusquàm adventurus putetur, adest, et obvia quæque deturbat et proterit;

cum vento igitur validissimo advenire dicitur et igne; *currûs* verò meminit, ut cum exercitu adventare intelligatur. Reddere. Optimè hìc redditur verbum *hischib*, ut etiam Genes. 50 : *Reddendo reddet nobis omne malum*, etc.; *reddere* verò *furorem* est ea quæ furor subministrat impendere ; quod velut exponens ait : *Increpationem suam; ut reddat* etiam *increpationem*, id est, prout digni sunt increpet, *cum flammâ ignis :* quod versu sequenti exponam ; aliam interim versionem apposui tantùm ut videret prudens lector posse aliter neque ineptè Hebræa reddi ; *naschab* enim est *efflare*, supra, cap. 40, 7 : *Spiritus Jehova flavit in illum*, Genes. 15, 11, de Abrahamo qui abigebat aves è sacrificio : et Ps. 147, 18 : *Efflat spiritum suum, et fluent aquæ*, etc. *Cum igne* igitur *venit Dominus ad efflandum in indignatione*, seu *ardore nasi sui*, id est, venit naribus ignem emittens præ indignatione et furore ; id quod alibi quoque Scriptura Deo tribuit. Quod exponens aliquantulùm ait : *Et increpatio ejus in flammâ ignis*, id est, increpabit non verbis tantùm, sed igne; de quo *igne* statim repetens ait:

Vers. 16. — Quia in igne Dominus dijudicabit, etc. Hìc *gladium* et *ignem* conjungit, et utrumque tribuit venienti ad judicium Domino. Annon in Evangelio Luc. 12, Dominus ad hunc fortè locum alludens ait : « Ignem veni mittere in terram; et quid « volo nisi ut accendatur? Putatis quia pacem veni « dare ad terram ? non, dico vobis, sed separationem. » Pro quo Matth. 10, dicitur: « Non veni pacem mittere, « sed gladium. » Ergò Evangelium est *ignis*, vitalis quidem, cùm ad Dei dilectionem inflammat, et zelum pro domo Dei et gloriâ ejus ; pestilens autem est eis qui eo indurantur; ob quod et ab altero igne in pulverem comminuentur. Est item *gladius*, vitæ quidem eis quos à mundo et rebus perituris et, ut loquitur magnus Basilius, *à cognatione secundùm carnem* separat ; illis verò qui ab istis divisi et separati manent mundo dediti, est gladius mortis. Separantur itaque per Evangelii auditum alii ab aliis : ob quod « in resur« rectionem et ruinam multorum » esse dicitur Christus, et « in judicium venisse, ut qui non videbant, « viderent, et qui videbant, cæci fierent : item : « Hoc « est judicium, quia lux venit in mundum, et dilexe« runt homines magis tenebras quàm lucem. » Hoc verò judicium alterius illius postremi tota ratio et materia est. Multiplicabuntur interfecti, etc., seu *vulnerati :* quos enim non vivificavit Evangelium, dicitur *interemisse* seu *vulnerâsse*, et in Evangelio dicitur *defecisse*, tanquàm *petra scandali ;* quamdiù quidem vivunt, *vulnerati* seu *confracti* dicuntur in Evangelio, eò quòd *impegerunt* seu *ceciderunt super petram scandali*, et reparari possunt ; at *super quos ipse ceciderit*, quod fit in cujusque morte, et Judæis in vastatione urbis accidit, *comminuuntur*. Quare hìc *saucios* aut *vulneratos* pro *interfectis* aptè dicemus : nam et nomen juxta significationem verbi est, *violatus, profanatus*, sive maneat in vitâ, sive non, Jerem. 51 : *Et ingemisce vulneratus*, etc. Ob [magnam itaque cognationem quam hæc duo Domini judicia habent, possunt hæc de utroque judicio interpretari ; sed quæ sequuntur huic quam persequor expositioni magis favent.

Vers. 17. — Qui sanctificabantur, etc. Vel *qui sanctificant se : sanctificare* verò *se ad hortos*, aut *mundare*, juxta proprietatem hebraismi, est *proficisci ad hortos ut ibi sanctificentur et mundi fiant;* illùc enim se conferebant ad cultum idolorum, quo existimabant se *sanctificari*. Post januam intrinsecus. Nunc omnes interpretes legunt : *Post unum :* quàm bellè autem interpretentur, apud eos videre est. Certè, Hieronymo teste, Symmachus et Theodotio bis legerunt *acar;* legunt enim, *alter post alterum in medio comedentium*, etc., quæ interpretatio magis mihi placet quàm omnes quas nunc afferunt neoterici ; et hanc sequi videtur Hieronymus, licèt in versione septuaginta Interpretes secutus videatur, qui dixerunt, *in liminibus;* et putarem in Chaldæo mendosè legi vocem *sia*, pro *sipha*, facilis enim mutatio est unius litteræ in alteram ; sed de his aliorum esto judicium. Certè, ut quod sentio, liberè dicam, nihil omninò mutandum puto, sed aliis motionibus legendam vocem *acar*, ut non sit præpositio, sed nomen, id est, *alienus*, seu *alius*. Quo nomine vocari fictitios deos nemo Hebrææ linguæ peritus inficiabitur, ut vertendum sit : *Alius unus*, seu *alienus quispiam in medio*. Utuntur autem passim rectis pro ablativo absoluto. Latinè dicendum esset, *alieno quopiam in medio existente*, quasi collocato in medio aliquo idolo illi circumsedentes *comedebant carnes suillas, abominationem* (id est, triduanum jus), *murem*, etc. *Omnes*, inquit, *isti qui talia agunt*, id est, transgressores legis et infideles, *simul deficient*.

Vers. 18. — Ego opera eorum, etc. Est aposiopesis seu *reticentia; novi*, supp. vel *video*, vel *notata habeo*, vel quid simile. Venio, etc., q. d. : Quia Judæi talia agunt, ego venio in mundum in judicium, ut illis damnatis, gentibus innotescam ; hæc enim *gentium et linguarum congregatio* illa congregatio est quæ in unitatem fidei facta est, quam suscipientes *viderunt Dei gloriam*, et Christi filii ejus.

Vers. 19. — Ponam in eis signum, etc. *Facto* enim *repentè de cœlo sono vehementi*, cecidit Spiritus sanctus super nonnullos Israelitas : quo *signati* sunt, tanquàm amici et ministri Dei. Mittam ex eis. Ex ipsis Israelitis mittam. Qui salvati fuerint, vel *qui salvent, et evadere faciant, et auctores sint evasionis ;* convenit enim hoc loco ut activè accipiamus, nihilominùs sensus quem expressit Vulgatus stare potest. Ad gentes Tarsis. Ita puto conjungenda hæc nomina, id est, gentes ad quas per mare magnum transitur; quæ mox exponuntur, nempe *Pul*, quod rectè Vulgatus pro *Africâ* accepit; et in Commentariis ostendit quòd tota Africa à Lybiâ usque ad Mauritaniam *regio Phutensis* adhuc suo tempore vocaretur à fluvio Phul. Per *Hed* quoque *Lydos* intelligere oportet, sagittandi peritissimos ; per quos quoque *Etruria* intelligitur Italiæ pars, quæ Lydorum est colonia. *Tubal* autem Vulgatus in textu *Italiam* dixit : sed, ut

ipse in commentariis annotavit, *Hispania* rectè accipi potest, quam incoluit Tubal, à quo conditum oppidum in Lusitaniâ dicunt quod dicitur hodiè *Setubal;* per *Javan* verò *Iones* et *Græci* convenienter intelliguntur. Nomine autem *Græciæ* comprehenditur bona Italiæ pars, quæ *magna Græcia* olim dicebatur. Tandem nomine *longinquarum insularum* reliquæ regiones ad quas ex Judæâ per mare ibatur. Juvat autem hìc annotare, eas regiones hìc potissimùm commemorari in quibus maximè viguit et diutiùs permansit Christiana religio. Per Apostolos itaque istæ omnes gentes congregatæ sunt, *quæ non audierant auditum,* id est, prædicationem de Deo, neque gloriam Dei agnoverant, quam viderat frequenter populus Israel.

Vers. 20, 21. — Omnes fratres vestros. Putant Judæi de Israelitis secundùm carnem esse sermonem; ignorant enim miseri mysterium, neque volunt intelligere quòd *fratres* dicuntur qui erant *præordinati ad vitam æternam* ex omnibus gentibus, qui erant verorum Israelitarum fratres, quoniam filii erant promissionis. Ad quod confirmandum nolo aliud adducere quàm quod versu sequenti habetur, nempe quòd *ex eis assumeret sacerdotes et Levitas?* Dicant Judæi, si Israelitæ erant secundùm carnem, quid mirum si *ex eis acciperet sacerdotes et Levitas?* Cæterùm *per equos* et cætera *vehicula* diversi generis quæ hìc commemorat, nihil aliud significatur quàm quòd honorificè ad Ecclesiam perducerentur, delicatèque tractarentur ab auctoribus seu ministris illius *evasionis;* quandoquidem non minùs ab illis diligebantur quàm à patribus filii; illos enim et parturiebant et educabant, ut pro quorum profectu et salute leve ducebant vitam profundere. Donum Domino. De voce *minecah* non semel diximus. Est autem hìc allusio ad ipsius nominis etymologiam; verbum enim notat *sensim et cum pompâ deferre,* ut cùm munera regibus deferuntur, aut Deo: quare Apostolus *oblationem gentium mundam* optabat *esse,* ut hinc quoque intelligamus eos qui Christi fide imbuuntur, Deo donari, ut non perfunctoriè eos catechizemus, id est, instruamus, sed ita ut Deo se deinceps vivere debere agnoscant. Quo modo, si, etc., id est : Eâ religione et pompâ, eâque animorum lætitiâ quâ vos Israelitæ soletis *ad domumDomini deferre donaria* vestra *in vasis mundis;* quod simpliciter accipi potest pro ipsis vasis in quibus defertur donarium, vel pro ipsis deferentium corporibus, quæ *munda* esse oportebat oblationis tempore; quod exigebat sacerdos à pueris Davidis, ut panes sacros edere possent; cui David promisit, quòd etsi in viâ quâ ituri erant non deessent contaminandorum corporum occasiones, non tamen contaminarentur illo die, sed *dies ille sanctificaretur in vasis.*

Vers. 22. — Sicut coeli novi, etc. Additur in nomine *cœli* articulus, et nomine etiam adjectivo *novi;* propterea dixi in versione, *cœli illi novi, et terra illa nova.* Dixerat *ex gentibus* per Apostolos conversis *accepturum se sacerdotes et ministros* cultui Dei addictos; hoc ergo versu promittit perpetuitatem hujus ministerii, quòd quamdiù duraret novus orbis, id est, regnum Dei et Ecclesia, tamdiù duraret ministerium ministrorum ex gentibus assumptorum, in illisque durarent perpetua Petri et Pauli et aliorum Apostolorum nomina, qui gentes ad fidem vocàrunt; *stare* enim *coram aliquo* juxta Hebræorum consuetudinem et phrasim est servorum seu ministrorum. Deut. 10 : « Separavit tribum Levi, ut staret coram Jehova ad « ministrandum ei. » 1 Sam 16 : « Cùm venisset David « ad Saulem, stetit coram eo, » pro « astitit illi mini« strando, » et mox : « Stet, obsecro, David coram « me ; » et sæpè aliàs.

Vers. 23. — Et erit mensis ex mense. Ego ad verbum reddidi, et verbum *erit* construitur cum nomine *mensis;* sed absolutè ponitur hoc sensu, *futurumque est ut de mense in mensem suum et de sabbato in sabbatum suum veniat omnis caro,* etc., id est, singulis quibusque mensibus et singulis sabbatis; non ut olim, ter in anno, etc., sed sæpissimè omnes Christiani venient ante Dominum ad eum deprecandum. Nam præter quòd ubique terrarum me adorare poterunt, tamen templa quoque ubique terrarum erunt, ad quæ omnes singulis septimanis et aliis festivitatibus convenient ad supplicandum. Possumus hìc *cadasch,* non pro *mense,* sed pro *kalendis* et *festis quæ initio mensium celebrabantur,* accipere; nam illis potissimùm diebus et sabbatis venire solebant ad audiendum verbum Dei, ut nihil aliud hìc intelligamus quàm quòd singulis sabbatis et aliis festivitatibus quæ certis mensibus celebrabantur venirent Christiani ante conspectum Dei, nimirùm ad templa. Quod usus Ecclesiæ confirmat, in quâ mos est diebus dominicis et aliis festivitatibus ad templa convenire. Si enim non de adventu in templa hìc esset sermo, non opus erat dierum *sabbatorum* et *festivitatum* mentionem facere, neque verbo *veniendi* uti; nam orandi semper datur nobis locus et tempus. Neque enim, ut quidam volunt, *de mense in mensem et de sabbato in sabbatum* est *totis mensibus* et *totis septimanis;* tunc enim non *veniet* dicendum foret, sed *stabit.* Est autem phrasis quâ nos Lusitani utimur, *de sabbado in sabbado*, id est, singulis sabbatis. Sive autem pro *festo*, sive pro *septimanâ* accipias, sensus stat, quòd sæpissimè, et non tantùm ter in anno venturi essent fideles ad adorandum Dominum. Unde in versione Septuaginta : *Veniet omnis caro ut adoret in Jerusalem Dominum.* Hìc nonnulla exemplaria finem faciunt Isaiæ; sed alia etiam Hebræa unum adhuc versum habent, qui omninò legendus est cum Vulgatâ editione, ex quo sunt illa verba apud Marcum : *Vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur.*

Vers. 24. — Et egredientur, etc. Rectè hoc de egressu per considerationem accipiemus, quâ pii intelligent æternam mortem et æternam pœnam quam impii patientur; ut enim mortem significaret, *cadavera* dixit, et *vermes;* ut verò vitam omni morte acerbiorem ob pœnam, *ignem* dixit *inextinguibilem.* Possumus et per *vermem* conscientiæ aculeos rectè accipere, qui nunquàm cessabunt neque quietem

dabunt. Usus verò est verbo *egrediendi*, quia dixerat, quòd *venturi essent ad montem Domini ex dispersione*, vers. 20, quod ubi factum fuerit, et nomina Deo dederint, et fide imbuti fuernit, intelligent quàm sanum consilium ceperint, ne cum impiis damnarentur, quorum mortem et supplicium per doctrinam in monte acceptam percipient, ac si ex conspectu regis egressi viderent cædem malefactorum, quam ipsi quoque habituri fuissent nisi ad regem precatum veniam venissent, atque ita in timore et gratiarum actione perpetuò vitam ducent. IN SATIETATEM VISIONIS. Quasi *deraon* esset dictio composita ex *di*, id est, *sufficientia*, et *raah*, id est, *videre*; quod *nonnulli* quoque Hebræi existimârunt, secuti nimirùm Thargum; *fastidium* dicere possumus, seu *abominationem*. Vide Pagninum. Quòd si quis istum *egressum* accipere velit pro exitu ab hoc convivio, ad quod vocatæ sunt gentes in locum Judæorum, qui noluerunt venire ad nuptias, non repugno; exeuntes enim ex hâc vitâ pii ut ad aliud convivium transeant, videbunt æterna impiorum supplicia, qui noluerunt gustare cœnam Domini. Det nobis omnibus rex iste, qui nos vocavit ex gentibus, ne etiam illis annumeremur qui sordidis induti vestibus ex convivio ejiciuntur ad eadem supplicia ad quæ infideles Judæi; quinimò hinc egressi ex corporibus ad ipsius consortium transeamus. Amen.

CORNELII A LAPIDE
JUBILUS EX MAGNIFICIS
ISAIÆ ORACULIS,

Eorumque ordinata synopsis, quibus Ecclesiæ redemptionem, gratiam, pacem, exultationem, victoriam, impietatis et impiorum excidium, charismata Spiritûs sancti, cœlestium bonorum affluentiam, ac perennem felicitatem, et triumphum per Christum danda promittit.

CAP. 1. — Audite, cœli, et auribus percipe, terra, quoniam Dominus locutus est: Filios enutrivi et exaltavi; ipsi autem spreverunt me.

Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui; Israel autem me non cognovit, et populus meus non intellexit.

Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis.

Omne caput languidum, et omne cor mœrens. A plantâ pedis usque ad verticem non est in eo sanitas; vulnus, et livor, et plaga tumens.

Nisi Dominus exercituum reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuissemus, et quasi Gomorrha similes essemus.

Audite verbum Domini, principes Sodomorum, percipite auribus legem Domini nostri, populus Gomorrhæ.

Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis; si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur.

Si volueritis, et audieritis me, bona terræ comedetis: quòd si nolueritis, et me ad iracundiam provocaveritis, gladius devorabit vos.

Quomodò facta est meretrix civitas fidelis, plena judicii? Justitia habitavit in eâ, nunc autem homicidæ. Principes tui infideles, et socii furum, omnes diligunt munera, pupillo et viduæ non judicant.

Propter hoc ait Dominus, fortis Israel: Heu consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis; excoquam ad purum scoriam tuam.

Et restituam judices tuos ut fuerunt priùs. Posthæc vocaberis civitas justi. Sion in judicio redimetur; et conteret scelestos et peccatores simul.

CAP. 2. — Et erit in novissimis diebus præparatus mons domûs Domini in vertice montium, et fluent ad eum omnes gentes, et dicent: Venite, ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob: quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem.

Conflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces; domus Jacob, venite; et ambulemus in lumine Domini.

Dies Domini super omnem superbum et excelsum. Et introibunt in speluncas petrarum, et in voragines terræ, à facie formidinis Domini, et à gloriâ majestatis ejus, cùm surrexerit percutere terram.

Quiescite ergo ab homine, cujus spiritus in naribus ejus est; quia excelsus reputatus est ipse.

CAP. 3. — Ecce enim dominator Dominus auferet à Judâ validum et fortem, omne robur panis et aquæ, consiliarium et sapientem. Et dabo pueros principes eorum, et effeminati dominabuntur eis.

Provocaverunt oculos majestatis ejus; peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt. Væ animæ eorum, quia reddita sunt eis mala.

Dicite justo, quoniam benè, quoniam fructum adinventionum suarum comedet; popule meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.

Pro eo quòd elevatæ sunt filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant et plau-

debant, decalvabit Dominus verticem filiarum Sion ; et erit pro suavi odore fœtor, pro zonâ funiculus, pro fasciâ pectorali cilicium.

Cap. 4. — In illâ die erit germen Domini in magnificentiâ. Omnis qui relictus fuerit in Sion, sanctus vocabitur, omnis qui scriptus est in vitâ, cùm abluerit Dominus sordes filiarum Sion in spiritu judicii et ardoris.

Cap. 5. — Cantabo dilecto meo canticum patruelis mei. Vinea facta est dilecto meo in cornu filio olei. Et sepivit eam, et plantavit eam electam.

Nunc ergo, viri Juda, judicate inter me et vineam meam.

Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ ? an quòd expectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas ?

Auferam ergo sepem ejus, et erit in direptionem.

Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis ; numquid habitabitis vos soli in medio terræ ?

Væ qui consurgitis manè ad ebrietatem sectandam. Cithara, et lyra, et tibia, et vinum in conviviis vestris ; et opus Domini non respicitis.

Propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino.

Væ qui trahitis iniquitatem in funiculis vanitatis, et quasi vinculum plaustri peccatum. Væ qui dicitis malum bonum, et bonum malum.

Væ qui sapientes estis in oculis vestris ; væ qui potentes estis ad bibendum vinum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem.

Cap. 6. — Vide Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum, et ea quæ sub ipso erant replebant templum ; Seraphim stabant super illud ; sex alæ uni, et sex alæ alteri ; duabus velabant faciem ejus, duabus velabant pedes ejus, et duabus volabant.

Et clamabat alter ad alterum, et dicebat : Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus exercituum ; plena est omnis terra gloriâ ejus.

Et dixi : Væ mihi quia tacui ; quia vir pollutus labiis ego sum ; et volavit ad me unus de Seraphim, et calculo tetigit os meum, et dixit : Ecce tetigit hoc labia tua ; et auferetur iniquitas tua.

Et audivi vocem Domini dicentis : Quem mittam, et quis ibit nobis ? et dixi : Ecce ego, mitte me.

Et dixit : Vade, et dic populo huic : Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggrava ; semen sanctum erit, quod steterit in eâ.

Cap. 7. — Dices ad Achaz : Noli timere à duabus caudis titionum fumigantium, Rasin regis Syriæ, et filii Romeliæ.

Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum.

Sibilabit Dominus muscæ Ægypti, et api quæ est in terrâ Assur ; et radet in novaculâ conductâ Assyriorum caput, et pilos pedum, et barbam universam.

Cap. 8. — Accessi ad prophetissam, et concepit et peperit filium. Et dixit Dominus ad me : Voca nomen ejus : Accelera spolia detrahere, festina prædari. Quia antequàm sciat puer vocare patrem suum et matrem, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariæ coram rege Assyriorum.

Dominum exercituum sanctificate, ipse pavor vester, et ipse terror vester, et erit vobis in sanctificationem ; in lapidem autem offensionis, et in petram scandali domibus Israel, et habitantibus Jerusalem.

Ecce ego et pueri mei, quos dedit mihi Dominus in signum et portentum Israel.

Cùm dixerint ad vos : Quærite à pythonibus : Numquid non populus à Deo suo requiret pro vivis à mortuis ? Ad legem magis et ad testimonium.

Cap. 9. — Populus qui habitabat in tenebris, vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.

Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis : et factus est principatus super humerum ejus ; et vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri seculi, princeps pacis.

Cap. 10. — Væ qui condunt leges iniquas, ut opprimant pauperes, viduas et pupillos decipiant ; quid facietis in die visitationis et calamitatis de longè venientis ?

Væ Assur, virga furoris mei ; ad gentem fallacem mittam eum, et contra populum furoris mei mandabo illi.

Et erit, cùm impleverit Dominus cuncta opera sua in monte Sion, visitabo super fructum magnifici regis Assur, et super gloriam altitudinis oculorum ejus.

Numquid gloriabitur securis contra eum qui secat in eâ ? propter hoc mittet Dominus in pinguibus ejus tenuitatem, et subtùs gloriam ejus succensa ardebit quasi combustio ignis.

Si fuerit populus tuus Israel quasi arena maris, reliquiæ convertentur ex eo. Consummatio abbreviata inundabit justitiam.

Cap. 11. — Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.

Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis.

Et replebit eum spiritus timoris Domini ; non secundùm visionem oculorum judicabit, neque secundùm auditum aurium arguet.

Sed judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ ; et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium.

Et erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus.

Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit, vitulus et leo et ovis, simul morabuntur, et puer parvulus minabit eos.

In die illâ radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum.

Et levabit signum in nationes, et congregabit profugos Israel, et dispersos Juda colliget à quatuor plagis terræ.

Et volabunt in humeros Philisthiim per mare, simul deprædabuntur filios orientis ; Idumæa et Moab præceptum manus eorum , et filii Ammon obedientes erunt.

Cap. 12.—Et dicet in die illâ : Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi : conversus est furor tuus, et consolatus es me.

Ecce Deus salvator meus ; fiducialiter agam, et non timebo ; quia fortitudo mea et laus mea Dominus, factus est mihi in salutem.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris.

Exulta et lauda, habitatio Sion ; quia magnus in medio tuî Sanctus Israel.

Cap. 13. — Onus Babylonis. Super montem caliginosum levate signum, exaltate vocem, levate manum, et ingrediantur portas duces.

Ego mandavi sanctificatis meis, et vocavi fortes meos in irâ meâ, exultantes in gloriâ meâ.

Vox multitudinis in montibus quasi populorum frequentium, vox sonitus regum et gentium congregatarum : Dominus exercituum præcepit militiæ belli, venientibus de terrâ procul à summitate cœli : Dominus, et vasa furoris ejus, ut disperdat omnem terram.

Ululate, quia propè est dies Domini ; quasi vastitas à Domino veniet.

Quoniam stellæ cœli et splendor earum non expandent lumen suum ; obtenebratus est sol in ortu suo, et luna non splendebit in lumine suo.

Et visitabo super orbis mala, et contra impios iniquitatem eorum, et quiescere faciam superbiam infidelium, et arrogantiam fortium humiliabo.

Et erit Babylon illa gloriosa in regnis, inclyta in superbiâ Chaldæorum, sicut subvertit Dominus Sodomam et Gomorrham.

Cap. 14. — Sumes parabolam istam contra regem Babylonis, et dices : Quomodò cessavit exactor, quievit tributum ?

Contrivit Dominus baculum impiorum, virgam dominantium.

Infernus subter conturbatus est in occursum adventûs tui, suscitavit tibi gigantes. Omnes principes terræ surrexerunt de soliis suis, omnes principes nationum.

Universi respondebunt, et dicent tibi : Et tu vulneratus es sicut et nos, nostrî similis effectus es.

Detracta est ad inferos superbia tua, concidit cadaver tuum ; subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.

Quomodò cecidisti de cœlo, lucifer, qui manè oriebaris ?

Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus Aquilonis.

Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo.

Verùmtamen ad infernum detraheris, in profundum laci.

Qui te viderint, ad te inclinabuntur, teque prospicient : numquid iste est vir, qui conturbavit terram, qui concussit regna ?

Ne læteris, Philisthæa, omnis tu ; quoniam comminuta est virga percussoris tui , de radice enim colubri egredietur regulus, et semen ejus absorbens volucrem.

Et quid respondebitur nuntiis gentis ? quia Dominus fundavit Sion, et in ipsâ sperabunt pauperes populi ejus.

Cap. 15. — Onus Moab. Quia nocte vastata est Ar Moab, conticuit ; quia nocte vastatus est murus Moab, conticuit.

Cor meum ad Moab clamabit, vectes ejus usque ad Segor vitulam conternantem : per ascensum enim Luith flens ascendet, et in viâ Oronaim clamorem contritionis levabunt.

Secundùm magnitudinem operis et visitatio eorum ; ad torrentem salicum ducent eos.

Cap. 16. — Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ, de petrâ deserti ad montem filiæ Sion.

Audivimus superbiam Moab, superbus est valdè ; superbia ejus et arrogantia ejus, et indignatio ejus plus quàm fortitudo ejus.

Idcircò ululabit Moab ad Moab, universus ululabit : his qui lætantur super muros cocti lateris, loquimini plagas suas.

Super hoc venter meus ad Moab quasi cithara sonabit, et viscera mea ad murum lateris cocti.

Cap. 17. — Onus Damasci. Ecce Damascus desinet esse civitas, et erit sicut acervus lapidum in ruinâ.

Et relinquetur in eo sicut racemus, et sicut excussio oleæ duarum vel trium olivarum in summitate rami.

Cap. 18. — Væ terræ cymbalo alarum, quæ est trans flumina Æthiopiæ.

Qui mittit in mare legatos, et in vasis papyri super aquas.

Ite, angeli veloces, ad gentem convulsam et dilaceratam ; ad populum terribilem, post quem non est alius ; ad gentem expectantem, et conculcatam, cujus diripuerunt flumina terram ejus.

Ante messem enim totus effloruit, et immatura perfectio germinavit, et præcidentur ramusculi ejus falcibus ; et quæ derelicta fuerint, abscindentur et excutientur.

In tempore illo deferetur munus Domino à populo divulso et dilacerato.

Cap. 19. — Onus Ægypti. Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti à facie ejus, et cor Ægypti tabescet in medio ejus.

Stulti principes Taneos, sapientes consiliarii Pharaonis, dederunt consilium insipiens. Quomodò dicetis Pharaoni : Filius sapientium ego, filius regum antiquorum ?

Ubi nunc sunt sapientes tui ? annuntient tibi et indicent quid cogitaverit Dominus exercituum super Ægyptum.

Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis ;

et errare fecerunt Ægyptum in omni opere suo, sicut errat ebrius et vomens.

In die illâ erunt quinque civitates in terrâ Ægypti loquentes linguâ Chanaan, et jurantes per Dominum exercituum ; civitas Solis vocabitur una.

In die illâ erit altare Domini in medio terræ Ægypti, et titulus Domini juxta terminum ejus.

In die illâ erit Israel tertius Ægyptio et Assyrio : benedictio in medio terræ.

Cui benedixit Dominus exercituum, dicens : Benedictus populus meus Ægypti, et opus manuum mearum Assyrio ; hæreditas autem mea Israel.

Cap. 20. — Dixit Dominus Isaiæ : Vade, et solve saccum de lumbis tuis, et calceamenta tua tolle de pedibus tuis : et fecit sic, vadens nudus et discalceatus.

Et dixit Dominus : Sicut ambulavit Isaias nudus, sic minabit rex Assyriorum Ægyptios et Æthiopes, juvenem et senem, nudum et discalceatum.

Cap. 21. — Onus deserti maris. Sicut turbines ab Africo veniunt, de deserto venit, de terrâ horribili. Babylon dilecta mea posita est mihi in miraculum.

Pone mensam, contemplare in specula ; bibentes surgite principes, arripite clypeum.

Et vidit currum duorum equitum, ascensorem asini, et ascensorem cameli ; et contemplatus est diligenter multo intuitu.

Et clamavit leo : Super speculam Domini ego sum, stans jugiter per diem ; et super custodiam meam ego sum, stans totis noctibus.

Ecce iste venit ascensor vir bigæ equitum ; et respondit, et dixit : Cecidit Babylon, et omnia sculptilia deorum ejus contrita sunt in terram.

Onus Duma ad me clamat ex Seir : Custos, quid de nocte ? custos, quid de nocte ?

Dixit custos : Venit mane et nox ; si quæritis, quærite, convertimini, venite.

Onus in Arabiâ. In saltu ad vesperam dormietis, in semitis Dedanim.

Cap. 22. — Onus vallis visionis. Quidnam tibi quoque est, quia ascendisti et tu omnis in tecta ?

Clamoris plena urbs frequens, civitas exultans ; interfecti tui non interfecti gladio, nec mortui in bello.

Et vocabit Dominus Deus exercituum in die illâ ad fletum, et ad planctum, ad calvitium et ad cingulum sacci.

Et ecce gaudium et lætitia, occidere vitulos, et jugulare arietes, comedere carnes, et bibere vinum ; comedamus et bibamus ; cras enim moriemur.

Et revelata est in auribus meis vox Domini exercituum : Si dimittetur iniquitas hæc vobis, donec moriamini, dicit Dominus Deus exercituum.

Hæc dicit Dominus Deus exercituum : Vade, ingredere ad eum qui habitat in tabernaculo, ad Sobnam præpositum templi, et dices ad eum :

Quid tu hìc, aut quasi quis hìc ? quia excidisti tibi hìc sepulcrum, excidisti in excelso memoriale diligenter, in petrâ tabernaculum tibi.

Ecce Dominus asportari te faciet, sicut asportatur gallus gallinaceus, et quasi amictum sic sublevabit te.

Et erit in die illâ : vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ.

Et induam illum tunicâ tuâ, et cingulo tuo confortabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus, et erit quasi pater habitantibus Jerusalem, et domui Juda.

Et dabo clavem domûs David super humerum ejus : et aperiet, et non erit qui claudat ; et claudet et non erit qui aperiat.

Cap. 23. — Onus Tyri. Ululate, naves maris ; quia vastata est domus, unde venire consueverant.

Erubesce, Sidon : ait enim mare, fortitudo maris, dicens : Non parturivi, et non peperi, et non enutrivi juvenes, nec ad incrementum perduxi virgines.

Quis cogitavit hoc super Tyrum quondam coronatam, cujus negotiatores principes, institores ejus inclyti terræ ?

Transi terram tuam quasi flumen, filia maris, non est cingulum ultra tibi.

Et erit in die illâ : In oblivione eris, ô Tyre, septuaginta annis, sicut dies regis unius ; post septuaginta autem annos erit Tyro quasi canticum meretricis.

Cap. 24. — Ecce Dominus dissipabit terram, et nudabit eam, et affliget faciem ejus, et disperget habitatores ejus.

Et erit sicut populus, sic sacerdos ; et sicut servus, sic dominus ejus ; sicut ancilla, sic domina ejus ; sicut emens, sic ille qui vendit ; sicut fenerator, sic ille qui mutuum accipit ; sicut qui repetit, sic qui debet.

Cessavit gaudium tympanorum, quievit sonitus lætantium, conticuit dulcedo citharæ.

Attrita est civitas vanitatis, clausa est omnis domus nullo introeunte.

Clamor erit super vino in plateis ; deserta est omnis lætitia ; translatum est gaudium terræ.

A finibus terræ laudes audivimus, gloriam justi. Et dixi : Secretum meum mihi, secretum meum mihi ; væ mihi, prævaricantes prævaricati sunt, et prævaricatione transgressorum prævaricati sunt.

Formido, et fovea, et laqueus super te, qui habitator es terræ.

Et erubescet luna, et confundetur sol, cùm regnaverit Dominus exercituum in monte Sion, et in Jerusalem, et in conspectu senum suorum fuerit glorificatus.

Cap. 25. — Domine, Deus meus es tu, exaltabo te et confitebor nomini tuo ; quoniam fecisti mirabilia, cogitationes antiquas fideles, amen.

Quia posuisti civitatem in tumulum, urbem fortem in ruinam, domum alienorum, ut non sit civitas, et in æternum non ædificetur.

Super hoc laudabit te populus fortis, civitas gentium robustarum timebit te.

Quia factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione suâ, spes à turbine, umbraculum ab æstu. Spiritus enim robustorum quasi turbo impellens parietem.

Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in

monte hoc convivium pinguium, convivium vindemiæ, pinguium medullatorum, vindemiæ defæcatæ.

Præcipitabit mortem in sempiternum ; et auferet Dominus Deus lacrymam ab omni facie.

Et dicet in die illâ : Ecce Deus noster iste, expectavimus eum, et salvabit nos : iste Dominus, sustinuimus eum, exultabimus, et lætabimur in salutari ejus.

Cap. 26. — In die illâ cantabitur canticum istud in terrâ Juda.

Urbs fortitudinis nostræ Sion salvator, ponetur in eâ murus et antemurale.

Aperite portas, et ingrediatur gens justa, custodiens veritatem.

Vetus error abiit : servabis pacem : pacem, quia in te speravimus.

Sperâstis in Domino in seculis æternis, in Domino Deo forti in perpetuum.

Domine, nomen tuum, et memoriale tuum in desiderio animæ.

Misereamur impio, et non discet justitiam ; in terrâ sanctorum iniqua gessit, et non videbit gloriam Domini.

Domine, dabis pacem nobis ; omnia enim opera nostra operatus es nobis.

Morientes non vivant, gigantes non resurgant ; propterea visitâsti et contrivisti eos, et perdidisti omnem memoriam eorum.

Concepimus, et quasi parturivimus, et peperimus spiritum ; salutes non fecimus in terrâ ; ideò non ceciderunt habitatores terræ.

Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent ; expergiscimini, et laudate qui habitatis in pulvere ; quia ros lucis, ros tuus, et terram gigantum detrahes in ruinam.

Vade, populus meus, intra in cubicula tua, claude ostia tua super te, abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio.

Cap. 27. — In die illâ visitabit Dominus in gladio suo duro, et grandi, et forti, super Leviathan serpentem tortuosum, et occidet cetum, qui in mari est.

In die illâ vinea meri cantabit ei.

Ego Dominus qui servo eum, repentè propinabo ei, ne fortè visitetur contra eam, nocte et die servo eam.

Qui ingrediuntur impetu ad Jacob, florebit et germinabit Israel, et implebunt faciem orbis semine.

Et iste omnis fructus, ut auferatur peccatum ejus.

Cap. 28. — Væ coronæ superbiæ, ebriis Ephraim, et flori decidenti, gloriæ exultationis ejus, qui erant in vertice vallis pinguissimæ, errantes à vino.

Pedibus conculcabitur corona superbiæ ebriorum Ephraim.

In die illâ erit Dominus exercituum corona gloriæ, et sertum exultationis residuo populi sui.

Omnes enim mensæ repletæ sunt vomitu sordiumque, ita ut non esset ultra locus.

Quem docebit scientiam ? et quem intelligere faciet auditum ? ablactatos à lacte, avulsos ab uberibus.

Quia manda remanda, manda remanda, exspecta reexspecta, expecta reexspecta, modicum ibi, modicum ibi.

Et erit eis verbum Domini : Manda remanda, manda remanda, exspecta reexspecta, exspecta reexspecta, modicum ibi, modicum ibi : ut vadant et cadant retrorsùm, et conterantur, et illaqueentur, et capiantur.

Dixistis enim : Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum.

Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum ; qui crediderit, non festinet.

Et delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. Flagellum inundans cùm transierit, eritis ei in conculcationem ; sola vexatio intellectum dabit auditui.

Coangustatum est enim stratum, ita ut alter decidat, et pallium breve utrumque operire non poterit.

Sicut enim in monte divisionum stabit Dominus ; sicut in valle quæ est in Gabaon, irascetur ; ut faciat opus suum, alienum opus ejus ; ut operetur opus suum, peregrinum est opus ejus ab eo.

Numquid totâ die arabit arans ut serat, proscindet et sarriet humum suam ?

Et erudiet illum in judicio, Deus suus docebit illum.

Cap. 29. — Væ Ariel, Ariel, civitas quam expugnavit David.

Et circumvallabo Ariel, et erit tristis et mœrens, et erit mihi quasi Ariel.

Et circumdabo quasi sphæram in circuitu tuo, et jaciam contra te aggerem, et munimenta ponam in obsidionem tuam.

Humiliaberis, de terrâ loqueris, de humo audietur eloquium tuum : et erit quasi pythonis de terrâ vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit.

Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros, prophetas et principes vestros, qui vident visiones, operiet.

Væ qui profundi estis corde, ut à Domino abscondatis consilium, quorum sunt in tenebris opera, et dicunt : Quis videt nos, et quis novit nos ?

Cap. 30. — Onus jumentorum Austri. In terrâ tribulationis et angustiæ, leæna et leo ex eis, vipera et regulus volans, portantes super humeros jumentorum divitias suas, et super gibbum camelorum thesauros suos ad populum qui eis prodesse non poterit.

Qui dicunt videntibus : Nolite videre ; et aspicientibus : Nolite aspicere nobis ea quæ recta sunt ; loquimini nobis placentia, videte nobis errores.

Hæc dicit Dominus Deus Israel : Si revertamini et quiescatis, salvi eritis ; in silentio et in spe erit fortitudo vestra, et noluistis.

Et dixistis : Nequaquàm, sed ad equos fugiemus ; ideò fugietis. Et super veloces ascendemus ; ideò velociores erunt, qui persequentur vos.

Et dabit vobis Dominus panem arctum, et aquam

brevem; et non faciet avolare ultra doctorem tuum: et erunt oculi tui videntes præceptorem tuum.

Et aures tuæ audient verbum post terga monentis: Hæc est via, ambulate in eâ: et non declinetis, neque ad dexteram, neque ad sinistram.

Et erit lux lunæ sicut lux solis, et lux solis erit septempliciter, sicut lux septem dierum, in die quâ alligaverit Dominus vulnus populi sui.

Præparata est enim ab heri Topheth, à rege præparata, profunda et dilatata, nutrimenta ejus ignis et ligna multa; flatus Domini sicut torrens sulphuris succendens eam.

Cap. 31. — Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium, in equis sperantes, et habentes fiduciam super quadrigis, quia multæ sunt; et super equitibus, quia prævalidi nimis: et non sunt confisi super sanctum Israel, et Dominum non requisierunt.

Ægyptius homo, et non Deus; et equi eorum caro, et non spiritus; Dominus inclinabit manum suam, et corruet auxiliator, et cadet cui præstatur auxilium, simulque omnes consumentur.

Dixit Dominus, cujus ignis est in Sion, et caminus ejus in Jerusalem.

Cap. 32. — Ecce in justitiâ regnabit rex, et principes in judicio præerunt.

Princeps verò ea quæ principe digna sunt cogitabit, et ipse super duces stabit.

Donec effundatur super nos spiritus de excelso: et erit desertum in Charmel; et Charmel in saltum reputabitur.

Et erit opus justitiæ pax, et cultus justitiæ silentium, et securitas usque in sempiternum.

Et sedebit populus meus in pulchritudine pacis, et in tabernaculis fiduciæ, et in requie opulentâ.

Beati qui seminatis super omnes aquas, immittentes pedem bovis et asini.

Cap. 33. — Væ qui prædaris, nonne et ipse prædaberis? et qui spernis, nonne et ipse sperneris? cùm consummaveris deprædationem, deprædaberis, cùm fatigatus desieris contemnere, contemneris.

Domine, miserere nostrî: te enim exspectavimus; esto brachium nostrum in mane, et salus nostra in tempore tribulationis.

Et erit fides in temporibus tuis, divitiæ salutis, sapientia et scientia; timor Domini ipse est thesaurus ejus.

Ecce, videntes clamabunt foris, angeli pacis amarè flebunt.

Conterriti sunt in Sion peccatores, possedit tremor hypocritas. Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante? Quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis?

Regem in decore suo videbunt oculi ejus, cernent terram de longè.

Cor tuum meditabitur timorem. Ubi est litteratus? Ubi legis verba ponderans? Ubi doctor parvulorum?

Respice Sion civitatem solemnitatis nostræ: oculi tui videbunt Jerusalem habitationem opulentam, tabernaculum quod nequaquàm transferri poterit.

Cap. 34. — Et tabescet omnis militia cœlorum, et complicabuntur sicut liber cœli: et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu.

Gladius Domini repletus est sanguine, incrassatus est adipe, de sanguine agnorum et hircorum, de sanguine medullatorum arietum.

Victima enim Domini in Bosra, et interfectio magna in terrâ Edom.

Et convertentur torrentes ejus in picem et humus ejus in sulphur, erit terra ejus in picem ardentem.

Et possidebunt illam onocrotalus et ericius: et ibis et corvus habitabunt in eâ; et extendetur super eam mensura, ut redigatur ad nihilum, et perpendiculum in desolationem.

Et occurrent dæmonia onocentauris, et pilosus clamabit alter ad alterum: ibi cubavit lamia, et invenit sibi requiem.

Cap. 35. — Lætabitur deserta, et invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium.

Germinans germinabit, et exultabit lætabunda et laudans; gloria Libani data est ei, decor Carmeli et Saron: ipsi videbunt gloriam Domini, et decorem Dei nostri.

Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt.

Et quæ erat arida, erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum: in cubilibus in quibus priùs dracones habitabant, orietur viror calami et junci.

Et redempti à Domino convertentur, et venient in Sion cum laude, et lætitia sempiterna super caput eorum: gaudium et lætitiam obtinebunt, et fugiet dolor et gemitus.

Cap. 36. — Et dixit Rabsaces: Dicite Ezechiæ: Hæc dicit rex magnus, rex Assyriorum: Quæ est ista fiducia quâ confidis?

Aut quo consilio aut fortitudine rebellare disponis? super quem habes fiduciam, quia recessisti à me?

Ubi est Deus Emath et Arphad? ubi est Deus Sepharvaim? numquid liberaverunt Samariam de manu meâ?

Cap. 37. — Et venerunt servi regis Ezechiæ ad Isaiam.

Et dixit ad eos Isaias: Hæc dicetis domino vestro: Hæc dicit Dominus: Ne timeas à facie verborum quæ audîsti, quibus blasphemaverunt pueri regis Assyriorum me.

Ecce ego dabo ei spiritum, et audiet nuntium, et revertetur ad terram suam, et corruere eum faciam gladio in terrâ suâ.

Et oravit Ezechias ad Dominum dicens: Domine exercituum, Deus Israel, qui sedes super Cherubim, tu es Deus solus omnium regnorum terræ; tu fecisti cœlum et terram.

Et nunc, Domine Deus noster, salva nos de manu ejus; et cognoscant omnia regna terræ, quia tu es Dominus solus.

Et misit Isaias filius Amos ad Ezechiam, dicens: Hæc dicit Dominus Deus Israel, pro quibus rogâsti me de Sennacherib rege Assyriorum.

Habitationem tuam, et egressum tuum, et introitum tuum cognovi, et insaniam tuam contra me.

Cùm fureres adversùm me, superbia tua ascendit in aures meas : ponam ergo circulum in naribus tuis, et frenum in labiis tuis, et reducam te in viam per quam venisti.

Egressus est autem angelus Domini, et percussit in castris Assyriorum centum octoginta quinque millia. Et surrexerunt manè, et ecce omnes cadavera mortuorum.

Cap. 38. — In diebus illis ægrotavit Ezechias usque ad mortem, et introivit ad eum Isaias filius Amos propheta, et dixit ei : Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives.

Et convertit Ezechias faciem suam ad parietem, et oravit Dominum.

Et dixit : Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodò ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto, et quod bonum est in oculis tuis fecerim. Et flevit Ezechias fletu magno.

Et factum est verbum Domini ad Isaiam, dicens : Vade et dic Ezechiæ : Hæc dicit Dominus Deus David patris tui : Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas. Ecce ego adjiciam super dies tuos quindecim annos, et de manu regis Assyriorum eruam te, et civitatem istam, et protegam eam.

Hoc autem tibi erit signum à Domino, quia faciet Dominus verbum hoc quod locutus est.

Ecce ego reverti faciam umbram linearum, per quas descenderat in horologio Achaz, in sole, retrorsùm decem lineis. Et reversus est sol decem lineis, per gradus quos descenderat.

Scriptura Ezechiæ regis Juda, cùm ægrotâsset et convaluisset de infirmitate suâ.

Ego dixi : In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi; quæsivi residuum annorum meorum.

Dixi : Non videbo Dominum Deum in terrâ viventium, non aspiciam hominem ultra, et habitatorem quietis.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

Ecce in pace amaritudo mea amarissima; tu autem eruisti animam meam ut non periret, projecisti post tergum tuum omnia peccata mea.

Vivens, vivens ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodiè : pater filiis notam faciet veritatem tuam.

Domine, salvum me fac, et psalmos nostros cantabimus cunctis diebus vitæ nostræ in domo Domini.

Cap. 39. — In tempore illo misit Merodach Baladan, filius Baladan, rex Babylonis, libros et munera ad Ezechiam : audierat enim quòd ægrotâsset et convaluisset.

Et ostendit eis Ezechias universa quæ erant in thesauris suis.

Et dixit Isaias ad Ezechiam : Audi verbum Domini exercituum.

Ecce dies venient, et auferentur omnia quæ in domo tuâ sunt, et quæ thesaurizaverunt patres tui usque ad diem hanc, in Babylonem.

Et dixit Ezechias ad Isaiam : Bonum verbum Domini quod locutus est. Et dixit : Fiat tantùm pax et veritas in diebus meis.

Cap. 40.—Consolamini, consolamini, popule meus, dicit Deus vester, loquimini ad cor Jerusalem.

Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas ejus.

Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas.

Vox dicentis : Clama; et dixi : Quid clamabo? omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri.

Exsiccatum est fœnum, et cecidit flos; verbum autem Domini nostri manet in æternum.

Super montem excelsum ascende, tu qui evangelizas Sion : exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere. Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester.

Sicut pastor gregem suum pascet; in brachio suo congregabit agnos, et in sinu suo levabit; fœtas ipse portabit.

Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palmo ponderavit? Quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes, et colles in staterâ?

Quis adjuvit spiritum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit, et ostendit illi?

Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei.

Cui ergo similem fecistis Deum? aut quam imaginem ponitis ei?

Numquid sculptile conflavit faber? aut aurifex aure figuravit illud, et laminis argenteis argentarius?

Qui sedet super gyrum terræ, et habitatores ejus sunt quasi locustæ; qui extendit velut nihilum cœlos, et expandit eos sicut tabernaculum ad inhabitandum.

Quare dicis Jacob, et loqueris Israel : Abscondita est via mea à Domino, et à Deo meo judicium meum transivit?

Qui dat lasso virtutem; et his qui non sunt fortitudinem et robur multiplicat.

Deficient pueri et laborabunt, et juvenes in infirmitate cadent.

Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ, current et non laborabunt, ambulabunt et non deficient.

Cap. 41. — Quis suscitavit ab Oriente justum, vocavit eum ut sequeretur se? Ego Dominus, primus et novissimus ego sum.

Et tu, Israel, serve meus, Jacob quem elegi, semen Abraham amici mei.

Ne timeas quia ego tecum sum, ne declines, quia ego Deus tuus : confortavi te, et auxiliatus sum tibi, et suscepit te dextera justi mei.

Noli timere vermis Jacob, qui mortui estis ex Israel, ego auxiliatus sum tibi, dicit Dominus, et redemptor tuus sanctus Israel.

Aperiam in supinis collibus flumina, et in medio

camporum fontes : ponam desertum in stagna aquarum, et terram inviam in rivos aquarum.

Dabo in solitudinem cedrum, et spinam, et myrthum, et lignum olivæ : ponam in deserto abietem, ulmum, et buxum simul.

Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos.

Primus ad Sion dicet : Ecce adsum, et Jerusalem evangelistam dabo.

Cap. 42. — Ecce servus meus, suscipiam eum : electus meus, complacuit sibi in illo anima mea : dedi spiritum meum super eum, judicium gentibus proferet.

Non clamabit, neque accipiet personam, nec audietur vox ejus foris.

Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet, in veritate educet judicium.

Non erit tristis, neque turbulentus, donec ponat in terrâ judicium, et legem ejus insulæ exspectabunt.

Dedi te in fœdus populi, in lucem gentium.

Ut aperires oculos cæcorum, et educeres de conclusione vinctum, de domo carceris sedentes in tenebris.

Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens loquar, dissipabo et absorbebo simul.

Et ducam cæcos in viam quam nesciunt, ponam tenebras coram eis in lucem. Surdi, audite, et cæci, intuemini ad videndum.

Quis cæcus, nisi servus meus? et surdus, nisi ad quem nuntios meos misi?

Cap. 43. — Et nunc hæc dicit Dominus, creans te, Jacob, et formans te Israel : Noli timere, quia redemi te, et vocavi te nomine tuo : meus es tu.

Cùm transieris per aquas, tecum ero; et flumina non operient te : cùm ambulaveris in igne, non combureris, et flamma non ardebit in te.

Quia ego Dominus Deus tuus, sanctus Israel, salvator tuus, dedi propitiationem tuam Ægyptum, Æthiopiam et Saba pro te.

Noli timere, quia ego tecum sum, ab oriente adducam semen tuum, et ab occidente congregabo te.

Dicam Aquiloni : Da; et Austro : Noli prohibere : affer filios meos de longinquo, et filias meas ab extremis terræ.

Ego sum, ego sum Dominus, et non est absque me salvator.

Populum istum formavi mihi, laudem meam narrabit.

Ego sum, ego sum ipse; qui deleo iniquitates tuas propter me, et peccatorum tuorum non recordabor.

Cap. 44. — Iste dicet : Domini ego sum; et ille vocabit in nomine Jacob; et hic scribet manu suâ : Domino; et in nomine Israel assimilabitur.

Plastæ idoli omnes nihil sunt, et amantissima eorum non proderunt eis; ipsi sunt testes eorum, quia non vident, neque intelligunt, ut confundantur.

Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua; revertere ad me, quoniam redemi te.

Laudate, cœli, quoniam misericordiam fecit Dominus : jubilate, extrema terræ; resonate, montes, laudationem, saltus et omne lignum ejus; quoniam redemit Dominus Jacob, et Israel gloriabitur.

Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. Qui dico Jerusalem : Ædificaberis, et templo : Fundaberis.

Cap. 45. — Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur.

Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo; portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam. Ego Dominus, et non est alter.

Formans lucem, et creans tenebras; faciens pacem, et creans malum; ego Dominus faciens omnia hæc.

Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum : aperiatur terra, et germinet salvatorem; et justitia oriatur simul. Ego Dominus creavi eum.

Væ qui contradicit fictori suo, testa de samiis terræ. Numquid dicet lutum figulo suo : Quid facis, et opus tuum absque manibus est?

Væ qui dicit patri : Quid generas? et mulieri : Quid parturis?

Hæc dicit Dominus : Labor Ægypti, et negotiatio Æthiopiæ et Sabaim, viri sublimes ad te transibunt, et tui erunt; post te ambulabunt, vincti manicis pergent, et te adorabunt, teque deprecabuntur : tantùm in te est Deus, et non est absque te Deus.

In memetipso juravi, egredietur de ore meo justitiæ verbum, et non revertetur : quia mihi curvabitur omne genu, et jurabit omnis lingua.

In Domino justificabitur, et laudabitur omne semen Israel.

Cap. 46. — Confractus est Bel, contritus est Nabo, facta sunt simulacra eorum bestiis et jumentis, onera vestra gravi pondere usque ad lassitudinem.

Audite me, domus Jacob, et omne residuum domûs Israel, qui portamini à meo utero, qui gestamini à meâ vulvâ.

Usque senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo; ego feci et ego feram, ego portabo et salvabo.

Vocans ab oriente avem, et de terrâ longinquâ virum voluntatis meæ, et locutus sum, et adducam illud; creavi, et faciam illud.

Cap. 47. — Descende, sede in pulvere, virgo filia Babylon, sede in terrâ : non est solium filiæ Chaldæorum; quia ultra non vocaberis mollis et tenera.

Et dixisti : In sempiternum ero domina : non posuisti hæc super cor tuum, neque recordata es novissimi tui.

Venient tibi duo hæc subitò in die unâ sterilitas et viduitas.

Cap. 48. — Scivi enim quia durus es tu, et nervus ferreus cervix tua, et frons tua ærea; transgressorem ex utero vocavi te.

Propter nomen meum longè faciam furorem meum, et laude meâ infrenabo te, ne intereas.

Ecce excoxi te, sed non quasi argentum; elegi te in camino paupertatis.

Utinam attendisses mandata mea! facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tuá sicut gurgites maris.

Non est pax impiis, dicit Dominus.

Cap. 49. — Audite, insulæ, et attendite, populi, de longè : Dominus ab utero vocavit me, de ventre matris meæ recordatus est nominis mei.

Et posuit os meum quasi gladium acutum : in umbrâ manûs suæ protexit me; et posuit me sicut sagittam electam, in pharetrâ suâ abscondit me.

Et dixit mihi : Servus meus es tu, Israel; quia in te gloriabor.

Et ego dixi : In vacuum laboravi, sine causâ, et vanè fortitudinem meam consumpsi : ergo judicium meum cum Domino, et opus cum Deo meo.

Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ.

Hæc dicit Dominus : In tempore placito exaudivi te, et in die salutis auxiliatus sum tuî : et servavi te, et dedi te in fœdus populi, ut suscitares terram, et possideres hæreditates dissipatas.

Ut diceres his qui vincti sunt : Exite; et his qui in tenebris : Revelamini. Super vias pascentur, et in omnibus planis pascua eorum,

Non esurient, neque sitient, et non percutiet eos æstus et sol : quia miserator eorum reget eos, et ad fontes aquarum potabit eos.

Ecce isti de longè venient, et ecce illi ab aquilone et mari, et isti de terrâ australi.

Laudate, cœli, et exulta, terra, jubilate, montes, laudem : quia consolatus est Dominus populum suum et pauperum suorum miserebitur.

Et dixit Sion : Dereliquit me Dominus, et Dominus oblitus est meî.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? et si illi oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tuî.

Ecce in manibus meis descripsi te ; muri tui coram oculis meis semper.

Et dices in corde tuo : Quis genuit mihi istos? ego sterilis et non pariens, transmigrata et captiva : et istos quis enutrivit? ego destituta et sola, et isti ubi erant?

Et erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ : vultu in terram demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lingent.

Et cibabo hostes tuos carnibus suis, et quasi musto sanguine suo inebriabuntur : et sciet omnis caro, quia ego Dominus salvans te, et redemptor tuus fortis Jacob.

Cap. 50. — Hæc dicit Dominus : Quis est hic liber repudii matris vestræ, quo dimisi eam? aut quis est creditor meus cui vendidi vos? Ecce in iniquitatibus vestris venditi estis, et in sceleribus vestris dimisi matrem vestram.

Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum qui lassus est verbo; erigit manè, manè erigit mihi aurem, ut audiam quasi magistrum.

Dominus Deus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico, retrorsùm non abii.

Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus; faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus.

Dominus Deus auxiliator meus, ideò non sum confusus : ideò posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniam non confundar.

Cap. 51. — Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos : quia unum vocavi eum, et benedixi ei, et multiplicavi eum.

Consolabitur ergo Dominus Sion, et consolabitur omnes ruinas ejus; et ponet desertum ejus quasi delicias, et solitudinem ejus quasi hortum Domini. Gaudium et lætitia invenietur in eâ, gratiarum actio, et vox laudis.

Nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis.

Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis : et sicut lanam, sic devorabit eos tinea : salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum.

Consurge, consurge, induere fortitudinem brachium Domini : consurge sicut in diebus antiquis, in generationibus seculorum. Numquid non tu percussisti superbum, vulnerâsti draconem?

Et nunc qui redempti sunt à Domino revertentur, et venient in Sion laudantes, et lætitia sempiterna super capita eorum : gaudium et lætitiam tenebunt, fugiet dolor et gemitus.

Ego, ego ipse consolabor vos : quis tu ut timeres ab homine mortali, et à filio hominis, qui quasi fœnum, ita arescet?

Cap. 52. — Consurge, consurge, induere fortitudine tuâ, Sion, induere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem, civitas sancti : quia non adjiciet ultra, ut pertranseat per te incircumcisus et immundus.

Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem : annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis Sion : Regnabit Deus tuus !

Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium : et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri.

Recedite, recedite, exite inde, pollutum nolite tangere : exite de medio ejus; mundamini qui fertis vasa Domini.

Cap. 53. — Quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est? et ascendet sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti.

Non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, desideravimus eum.

Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum, et percussum à Deo, et humiliatum.

Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm.

Oblatus est, quia ipse voluit, et non aperuit os suum : sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi

agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum.

De angustiâ et de judicio sublatus est; generationem ejus quis enarrabit? quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus populi mei percussi eum.

Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ, eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus.

Ideò dispertiam ei plurimos, et spolia fortium dividet; pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit.

Cap. 54. — Lauda sterilis quæ non paris : decanta laudem, et hinni quæ non pariebas; quoniam multi filii desertæ magis quàm ejus quæ habet virum, dicit Dominus.

Ad punctum in modico dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te.

Paupercula, tempestate convulsa, absque ullâ consolatione : Ecce ego sternam per ordinem lapides tuos, et fundabo te in sapphiris.

Et ponam jaspidem propugnacula tua, et portas tuas in lapides sculptos, et omnes terminos tuos in lapides desiderabiles.

Et in justitiâ fundaberis; recede procul à calumniâ, quia non timebis; et à pavore, quia non appropinquabit tibi.

Cap. 55. — Omnes sitientes, venite ad aquas; et qui non habetis argentum, properate, emite et comedite, venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione vinum et lac.

Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra.

Feriam vobiscum pactum sempiternum, misericordias David fideles.

Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus.

Quærite Dominum dùm inveniri potest, invocate eum dùm propè est.

Quia in lætitiâ egrediemini, et in pace deducemini : montes et colles cantabunt coram vobis laudem, et omnia ligna regionis plaudent manu.

Cap. 56. — Quia hæc dicit Dominus eunuchis : Qui custodierint sabbata mea, et elegerint quæ ego volui, et tenuerint fœdus meum,

Dabo eis in domo meâ et in muris meis locum, et nomen melius à filiis et filiabus, nomen sempiternum dabo eis quod non peribit.

Speculatores ejus cæci omnes nescierunt universi : canes muti non valentes latrare, videntes vana, dormientes et amantes somnia.

Cap. 57. — Justus perit, et non est qui recogitet in corde suo : et viri misericordiæ colliguntur, quia non est qui intelligat : à facie enim malitiæ collectus est justus.

Quia hæc dicit Excelsus, et sublimis habens æternitatem.

Propter iniquitatem avaritiæ ejus iratus sum, et percussi eum; abscondi à te faciem meam, et indignatus sum, et abiit vagus in viâ cordis sui.

Impii autem quasi mare fervens, quod quiescere non potest.

Non est pax impiis, dicit Dominus Deus.

Cap. 58. — Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum.

Quare jejunavimus, et non aspexisti? humiliavimus animas nostras, et nescisti?

Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.

Nonne hoc est magis jejunium quod elegi? dissolve colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes.

Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam; cùm videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despexeris.

Tunc erumpet quasi manè lumen tuum, et sanitas tua citiùs orietur; et anteibit faciem tuam justitia tua, et gloria Domini colliget te.

Et ædificabuntur in te deserta seculorum : fundamenta generationis et generationis suscitabis :

Et vocaberis ædificator sepium, avertens semitas in quietem.

Si vocaveris sabbatum delicatum, et sanctum Domini gloriosum, et glorificaveris eum dùm non facis vias tuas, et non invenitur voluntas tua,

Tunc delectaberis super Domino, et sustollam te super altitudines terræ, et cibabo te hæreditate Jacob patris tui. Os enim Domini locutum est.

Cap. 59. — Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat; neque aggravata est auris ejus, ut non exaudiat.

Manus enim vestræ pollutæ sunt sanguine, et digiti vestri iniquitate; labia vestra locuta sunt mendacium, et lingua vestra iniquitatem fatur.

Telæ eorum non erunt in vestimentum, neque operientur operibus suis : opera eorum opera inutilia, et opus iniquitatis in manibus eorum,

Pedes eorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem innocentem; cogitationes eorum cogitationes inutiles; vastitas et contritio in viis eorum.

Viam pacis nescierunt, et non est judicium in gressibus eorum. Semitæ eorum incurvatæ sunt eis; omnis qui calcat in eis, ignorat pacem.

Multiplicatæ sunt enim iniquitates nostræ coram te; et peccata nostra responderunt nobis : quia scelera nostra nobiscum, et iniquitates nostras cognovimus.

Et conversum est retrorsùm judicium, et justitia longè stetit : quia corruit in plateâ veritas, et æquitas non potuit ingredi.

Sed iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum, et peccata vestra absconderunt faciem ejus à vobis, ne exaudiret.

Conceperunt laborem, et pepererunt iniquitatem.

Ova aspidum ruperunt, et telas araneæ texuerunt : qui comederit de ovis eorum, morietur; et quod confotum est, erumpet in regulum.

Palpavimus sicut cæci parietem, et quasi absque oculis attrectavimus : impegimus meridie quasi in tenebris, in caliginosis quasi mortui.

Rugiemus quasi ursi omnes, et quasi columbæ meditantes gememus : exspectavimus judicium, et non est : salutem, et elongata est à nobis.

Et vidit, quia non est vir; et aporiatus est, quia non est qui occurrat; et salvavit sibi brachium suum, et justitia ejus ipsa confirmavit eum.

Indutus est Dominus justitiâ ut loricâ, et galea salutis in capite ejus : indutus est vestimentis ultionis, et opertus est quasi pallio zeli.

Cap. 60. — Surge, illuminare, Jerusalem : quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

Quia ecce tenebræ operient terram, et caligo populos : super te autem orietur Dominus, et gloria ejus in te videbitur.

Et ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortûs tui.

Inundatio camelorum operiet te, dromedarii Madian et Epha : omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes, et laudem Domino annuntiantes.

Qui sunt isti qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas?

Pro eo quòd fuisti derelicta, et odio habita, et non erat qui per te transiret, ponam te in superbiam seculorum, gaudium in generationem et generationem.

Et suges lac gentium, et mamillâ regum lactaberis: et scies, quia ego Dominus salvans te, et redemptor tuus fortis Jacob.

Pro ære afferam aurum, et pro ferro afferam argentum, et pro lignis æs, et pro lapidibus ferrum : et ponam visitationem tuam pacem, et præpositos tuos justitiam.

Occupabit salus muros tuos, et portas tuas laudatio: populus autem tuus omnes justi, in perpetuum hæreditabunt terram, germen plantationis meæ. Minimus erit in mille, et parvulus in gentem fortissimam.

Cap. 61. — Spiritus Domini super me, eò quòd unxerit Dominus me : ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem,

Ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro : ut consolarer omnes lugentes.

Ut ponerem lugentibus Sion, et darem eis coronam pro cinere, oleum gaudii pro luctu, pallium laudis pro spiritu mœroris : et vocabuntur in eâ fortes justitiæ, plantatio Domini ad glorificandum.

Vos autem sacerdotes Domini vocabimini, ministri Dei nostri, dicetur vobis : Fortitudinem gentium comedetis, et in gloriâ eorum superbietis.

Omnes qui viderint eos, cognoscent illos; quia isti sunt semen, cui benedixit Dominus.

Gaudens gaudebo in Domino, et exultabit anima mea in Deo meo : quia induit me vestimentis salutis; et indumento justitiæ circumdedit me, quasi sponsum decoratum coronâ, et quasi sponsam ornatam monilibus suis.

Cap. 62. — Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam donec egrediatur ut splendor justus ejus, et salvator ejus ut lampas accendatur.

Et eris corona gloriæ in manu Domini, et diadema regni in manu Dei tui.

Non vocaberis ultra derelicta : et terra tua non vocabitur ampliùs desolata, sed vocaberis : Voluntas mea in eâ; et terra tua, inhabitata : quia complacuit Domino in te, et terra tua inhabitabitur.

Super muros tuos Jerusalem constitui custodes : totâ die et totâ nocte in perpetuum non tacebunt; qui reminiscimini Domini, ne taceatis.

Et vocabunt eos : Populus sanctus, redempti à Domino.

Cap. 63. — Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? iste formosus in stolâ suâ, gradiens in multitudine fortitudinis suæ. Ego qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum.

Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari?

Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum; calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in irâ meâ : et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi.

Dies enim ultionis in corde meo, annus retributionis meæ venit.

Attende de cœlo, et vide de habitaculo sancto tuo : ubi est zelus tuus, et fortitudo tua, et multitudo viscerum tuorum, et miserationum tuarum? super me continuerunt se.

Tu enim, pater noster, et Abraham nescivit nos, et Israel ignoravit nos; tu, Domine, pater noster, redemptor noster, à seculo nomen tuum.

Cap. 64. — Utinam dirumperes cœlos, et descenderes; à facie tuâ montes defluerent.

A seculo non audierunt, neque auribus perceperunt : oculus non vidit, Deus, absque te, quæ præparâsti exspectantibus te.

Et facti sumus ut immundus omnes nos, et quasi pannus menstruatæ, universæ justitiæ nostræ : et cecidimus quasi folium universi, et iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos.

Et nunc, Domine, pater noster es tu; nos verò lutum; et fictor noster tu; et opera manuum tuarum omnes nos.

Domus sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri, facta est in exustionem ignis, et omnia desiderabilia nostra versa sunt in ruinas.

Numquid super his continebis te, Domine, tacebis, et affliges nos vehementer?

Cap. 65. — Quæsierunt me qui ante non interrogabant, invenerunt qui non quæsierunt me. Dixi : Ecce ego, ecce ego, ad gentem quæ non invocabat nomen meum.

Hæc dicit Dominus : Quomodò si inveniatur granum in botro, et dicatur : Ne dissipes illud, quoniam benedictio est : sic faciam propter servos meos : et hæreditabunt eam electi mei, et servi mei habitabunt ibi.

Et vos qui dereliquistis Dominum, qui obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunæ mensam, et libatis super eam;

Numerabo vos in gladio, et omnes in cæde corruetis : pro eo quòd vocavi, et non respondistis ; locutus sum, et non audîstis; et faciebatis malum in oculis meis ; et quæ nolui elegistis.

Ecce enim cœlos novos ego creo, et terram novam; et non erunt in memoriâ priora, et non ascendent super cor.

Non erit ibi ampliùs infans dierum, et senex qui non impleat dies suos; quoniam puer centum annorum morietur, et peccator centum annorum maledictus erit.

Cap. 66. — Hæc dicit Dominus: Cœlum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum : quæ est ista domus quam ædificabitis mihi, et quis est iste locus quietis meæ?

Vox populi de civitate, vox de templo, vox Domini reddentis retributionem inimicis suis.

Antequàm parturiret, peperit : antequàm veniret partus ejus, peperit masculum.

Numquid ego qui alios parere facio, ipse non pariam! dicit Dominus : Si ego qui generationem cæteris tribuo, sterilis ero? ait Dominus Deus tuus.

Lætamini cum Jerusalem, et exultate in eâ omnes qui diligitis eam : gaudete cum eâ gaudio universi, qui lugetis super eam.

Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis, et quasi torrentem inundantem gloriam gentium, quam sugetis : ad ubera portabimini, et super genua blandientur vobis.

Quomodò si cui mater blandiatur, ita et ego consolabor vos, et in Jerusalem consolabimini.

Quia ecce Dominus in igne veniet, et quasi turbo quadrigæ ejus; reddere in indignatione furorem suum, et increpationem suam in flammâ ignis.

Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint ad gentes, et adducam omnes fratres vestros donum Domino in equis, et in quadrigis.

Et erit mensis ex mense, et sabbatum ex sabbato : veniet omnis caro, ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus.

Et egredientur, et videbunt cadavera virorum, qui prævaricati sunt in me; vermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur; et erunt usque ad satietatem visionis omni carni.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto; sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum. Amen.

INDEX RERUM.

FINIS TOMI DECIMI OCTAVI SCRIPTURÆ SACRÆ.



